John Adams
Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
ADAMS
20.1
v.

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS,

TROISIEME ÉDITION.

TOME SECOND.

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS,

TROISIÈME ÉDITION.

TOME SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME.

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIETÉ DE GENS DE LETTRES.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M. *DIDEROT;*

ET QUANT A LA PARTIE MATHÉMATIQUE, PAR M. *D'ALEMBERT.*

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

TROISIEME ÉDITION.

TOME SECOND.

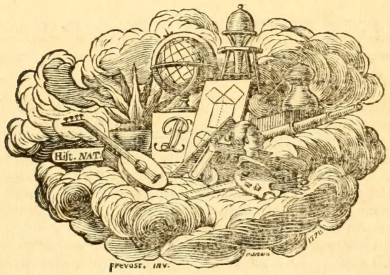

A GENEVE,
Chez JEAN-LÉONARD PELLET, Imprimeur de la République.
A NEUFCHATEL,
Chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXVIII.

xx
ADAMS
20.1
V.2

ENCYCLOPÉDIE,

O U

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS.

AL, particule qui signifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un mot pour marquer l'excellence ; mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu*, pour désigner des montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourroit se faire que *al* fut employé par les Arabes dans le même sens; car en Arabe *Alla* signifie *Dieu*: ainsi *Alchymia*, ce seroit la *Chymie de Dieu*, ou *la Chymie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la composition de plusieurs mots françois. Quant à l'étymologie des mots Alchymie, Algebre & autres, nous ne nous y sommes nullement attachés. Quoique nous ne mépriſions point la ſcience étymologique, nous la mettons fort au deſſous de cette partie de la grammaire, qui conſiſte à marquer les différences délicates des mots, qui dans l'uſage commun, & ſur-tout dans la Poéſie, ſont pris pour ſynonymes, mais qui ne le ſont pas. Mrs. Girard & de Beauzé nous ont donné d'excellens eſſais ſur cette partie de la grammaire.

ALABARI, ſ. m. (*Chymie.*) l'on s'eſt ſervi quelquefois de ce nom, pour ſignifier *le plomb*. *V.* PLOMB, SATURNE, AABAM, ACCIB. (*M*)

AL-ABUA, (*Géog.*) petite ville d'Aſie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y ſont ſtation. (*C. A.*)

ALACRANES, (*Géog.*) iſles de la nouvelle Eſpagne dans le golfe du Mexique. Elles ſont au nord & à vingt lieues de la preſqu'iſle de Jucatan, dans l'Amérique ſeptentrionale. On la nomme ainſi à cauſe de la quantité de ſcorpions qu'on y trouve. (*C. A.*)

ALA-DAG *ou* AMADAG, (*Géog.*) montagne d'Aſie dans la Natolie, au diſtrict & dans le voiſinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle eſt au nord d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'eſt la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALADULE *ou* ALADULIE, (*Géog.*) province de la Turquie en Aſie, entre Amaſie & la mer Méditerranée vers le mont Taurus.

ALAFAKAH *ou* GALAPHECA, (*Géogr.*) château fort de l'Arabie Heureuſe, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel eſt la ville de Zabid ou Pibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protege le commerce. *Long.* 64; *lat.* 15. (*C. A.*)

ALAFOENS, (*Géogr.*) diſtrict de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V, en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce diſtrict renferme trente-ſept paroiſſes. (*C. A.*)

ALAGNON, (*Géogr.*) riviere de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide ſe jetter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, (*Géogr.*) petite riviere d'Eſtramadure. Elle prend ſa ſource dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir ſerpenté le long de la montagne de Gate, elle va ſe joindre au Xerte & ſe jetter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, (*Géogr.*) petite riviere de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, paſſe à Tais, & ſe jette, au deſſous de Terci-la-Tour, dans l'Arron qui ſe joint à la Loire près de Déciſe. (*C. A.*)

ALAINS, (*Hiſt. anc.*) ancien peuple de Sarmatie d'Europe. Joſeph dit qu'ils étoient Scythes. Ptolomée les place au delà du mont Imaüs. Selon Claudien, ils occupoient depuis le mont Caucaſe juſqu'aux portes Caſpiennes. Ammien Marcellin les confond avec les Maſſagetes. M. Herbelot les fait venir d'Alan, ville du Turqueſtan; & le P. Lobineau les établit en Bretagne.

L'on convient aſſez généralement qu'ils étoient Scythes. La nation Scythe étoit formée de l'aſſemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes uſages. Les Scythes les plus célebres en Europe par les ſecouſſes données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taïfales. Mais ce furent ſur-tout les premiers qui paſſerent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, ſitué au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Ouſa & des Baſchkires, que nos hiſtoriens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient ſortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fonderent des établiſſemens ſur les bords du Pont-Euxin, d'où ils porterent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Aſie où pluſieurs ſe fixerent ſur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient ſortis du Turqueſtan, ſe fondent ſur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui ſignifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de paſſer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui ſont ſituées au nord de la Circaſſie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'eſt dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade ſe fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainſi ils ne ſe trompent que ſur le temps, & non ſur les faits.

Vers l'an ſoixante & treize de Jeſus-Chriſt, ils formerent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le paſſage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie: Paco, roi des Parthes, ne ſe crut point aſſez puiſſant pour oppoſer une digue à ce torrent, qui ſe répandit dans les plus belles provinces de l'Aſie. Ils y fonderent quelques établiſſemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle ſous le regne d'Adrien, mais ils en furent chaſſés par Arrien. Après avoir eſſuyé ce revers, ils tournerent leurs armes contre l'Occident.

Gordien alarmé de cette irruption, marcha contr'eux avec une puiſſante armée, qui fut taillée en pieces par ces barbares, dans les campagnes de Philippe en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent ſur la rive gauche du Danube, qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ſes vainqueurs, devinrent ſi redoutables, que des bords du Danube ils ébranlerent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples ſoumis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, ſe rangerent ſous leurs enſeignes, ou comme ſujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrſes, & pluſieurs autres plus obſcures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, juſqu'aux montagnes de l'Inde & des ſources du Gange; & tous les peuples compris dans cette vaſte étendue, furent déſignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéiſſoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs uſages qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maiſons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils tranſportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richeſſe, ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient ſédentaires ſous des tentes, la jeuneſſe qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit les ravages chez ſes voiſins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation ſe bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieilleſſe inutile étoit une eſpece d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroiſſoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi, dont il enlevoit la chevelure pour en faire un ornement à ſon cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vaſe pour boire que le crâne de ſon ennemi. La religion de ces barbares n'étoit qu'une ſuperſtition extravagante. Ils plantoient en terre un ſabre nud, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, eſpece de ſuperſtition qui ſe trouve établie univerſellement chez les peuples éclairés & barbares. *V.* DIVINATION, *Diction. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers.* Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civiliſés. Ils reſpectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquérans, ſans être deſtructeurs, ils cherchoient à fertiliſer les contrées dont ils ſe rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & réguliere, ils étoient extrêmement légers à la courſe; ils n'avoient point ce regard farouche qui diſtinguoit les Huns, avec leſquels on les confond quelquefois; ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circaſſiens qui en deſcendent, ſont encore aujourd'hui célebres par la régularité de leurs traits, & que c'eſt parmi leurs femmes que les monarques aſiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'hiſtoire rapporte que les Huns Baſchkires firent une irruption dans la Sarmatie Aſiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des proſpérités des anciens poſſeſſeurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entrerent le fer & la flamme à la main, & ils laiſſerent par-tout de triſtes veſtiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns ſe réfugierent dans les montagnes de Circaſſie, où leur poſtérité eſt encore aujourd'hui établie; d'autres ſe fixerent ſur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales, ils ravagerent enſemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient pouſſé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent ſe fixer au pié de ces montagnes, d'où ils porterent les ravages & les tempêtes dans les villes & les provinces voiſines. Pluſieurs *Alains* ſe détacherent de l'alliance commune pour s'établir dans les

Gaules, & sur-tout dans la Normandie & la Bretagne, où leurs descendans ont hérité de leurs inclinations guerrieres, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du passage des Pyrénées, arborerent l'étendard de la rebellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonstances pour entrer dans l'Espagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lusitanie & la province de Cartagene furent réduites sous l'obéissance des *Alains*. Un spectacle bien surprenant, c'est de voir un peuple sorti de la Sibérie, traverser une si vaste étendue de pays, se fixer sur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'est-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, aussi courageux, ne pourroient résister à tant de fatigues.

Utace, maître paisible du Portugal, pouvoit jouir sans inquiétude du fruit de sa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop resserré, il succomba à la tentation d'asservir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre: les Sueves & les Vandales attaqués par une allié perfide, se fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aima mieux les secourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie: les débris de son armée se refugierent dans la Galice où ils se soumirent aux loix que le vainqueur daigna leur prescrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point pris les armes, se rangerent volontairement sous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer son sang avec l'étranger qui consentoit à l'associer à sa fortune: ainsi, ils se rangeoient sous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient assez puissans pour s'enrichir par le pillage. C'est en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaise contre Stilicon: ce fut encore sous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funeste expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'eussent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous sous le même drapeau. Ce fut ainsi qu'après avoir été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenseurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils conservoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chassé leurs ancêtres de leurs possessions. Dans toutes les causes qu'ils embrasserent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réussir à former un corps de nation. Semblables aux Suisses, ils étoient vainqueurs sans être conquérans. Quand la terre eut pris une constitution nouvelle, & que de nouveaux empires se furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à se donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établissemens. On a souvent donné leur nom aux Massagetes, aux Huns, & aux autres brigands sortis du Pont-Euxin; quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le temps de leur splendeur, avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires: dans leur décadence, ils furent compris sous le nom de ceux qui les soudoyoient, ou qui les avoient soumis; c'est une observation qu'on doit faire en lisant l'histoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le destin des Medes, qui prirent le nom de *Perses*, quand ils eurent été subjugués par Cyrus, souverain d'une province de ce nom. Les Perses, à leur tour, furent connus sous le nom de *Parthes*, lorsqu'ils passerent sous la domination d'Arsace, roi de la Parthie, petite province qui donna son nom à un des plus vastes empires de l'Orient. (*T-N.*)

ALAJOR *ou* ALCIOR, (*Géogr.*) petite ville de l'isle Minorque, située presque au milieu de l'isle au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de la Citadella. Elle a un district assez considérable. *Long.* 22, 10; *lat.* 39, 55. (*C. A.*)

§ ALAIS, (*Géogr.*) ville de France dans les Cevennes, au diocese de Nismes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules César, *liv. VII.* Cette ville est la capitale d'une ancienne seigneurie érigée en comté, & possédée par Charles de Valois,

fils naturel de Charles IX. Elle eſt devenue épiſcopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & ſon évêque eſt ſuffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune diſpoſition à ſe convertir. Quoiqu'elle ne ſoit pas fort grande, elle ne laiſſe pas d'être peuplée, & de faire un commerce conſidérable de ſoie crue & fabriquée. Elle eſt à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. *Long.* 21, 32; *lat.* 44, 8. (*C. A.*)

ALAIS, oiſeau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou. On en entretient dans la fauconnerie du roi. On les appelle auſſi *alèthes*.

ALAISE *ou* ALESE, ſ. f. linges dont on ſe ſert pour envelopper un malade. L'*alaiſe* eſt faite d'un ſeul lé, de peur que la dureté d'une couture ne bleſſe. Les *alaiſes* ſont ſurtout d'uſage dans les couches, ou autres indiſpoſitions où il faut réchauffer le malade, ou garantir le matelas ſur lequel il eſt couché.

ALALCOMENE, (*Géogr.*) petite ville de Béotie, ainſi nommée, à cauſe d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déeſſe avoit en ce lieu un temple & un ſimulacre d'ivoire extrêmement reſpectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais ſaccagée, ſuivant ce que nous dit Strabon. Pauſanias aſſure que la ſtatue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce temps-là, le temple & la ville furent déſerts & tomberent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus poſitif ſur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. (*C. A.*)

ALAMAC, ALAMAK *ou* AMAK, (*Aſtron.*) nom que les Arabes ont donné à une étoile de la ſeconde grandeur, qui eſt dans le pied auſtral d'Andromede; elle eſt appellée γ, dans les cartes céleſtes de Bayer & de Flamſteed, ainſi que dans nos catalogues d'étoiles. (*M. DE LA LANDE.*)

ALAMATOU, ſ. m. prune de l'iſle de Madagaſcar. On en diſtingue de deux ſortes, l'une a le goût de nos prunes. Toutes deux ont des pepins: mais celle qu'on nomme *alamatou iſſaie*, & qui a le goût de la figue, eſt un aliment dont l'excès paſſe pour dangereux.

ALAMBIC *ou* ALEMBIC, ſ. m. (*Chymie.*) c'eſt un vaiſſeau qui ſert à diſtiller, & qui conſiſte en un matras ou une cucurbite garnie d'un chapiteau preſque rond; lequel eſt terminé par un rayon oblique, par où paſſent les vapeurs condenſées & qui ſont reçues dans une bouteille ou matras, qu'on y a ajuſté & qui ſe nomme alors *recipient*. *Voyez* DISTILLATION.

On entend communément par *alambic*, l'inſtrument entier qui ſert pour la diſtillation, avec tout ce qui en dépend; mais dans le ſens propre, ce n'eſt qu'un vaiſſeau qui eſt ordinairement de cuivre, auquel eſt adapté & exactement joint un chapiteau concave, rond, & de même métal, ſervant à arrêter les vapeurs qui s'élevent, & à les conduire dans ſon bec.

La chaleur du feu élevant les parties volatiles de la matiere qui eſt au fond du vaiſſeau, elles ſont reçues dans le chapiteau, & y ſont condenſées par la froideur de l'air, ou par le moyen de l'eau qu'on applique extérieurement. Ces vapeurs deviennent ainſi une liqueur qui coule par le bec de l'*alambic*, & tombe dans un autre vaiſſeau appellé *récipient*. *Voyez* RÉCIPIENT.

Le chapiteau de l'*alambic* eſt quelquefois environné d'un vaiſſeau plein d'eau froide, & qu'on nomme un *réfrigérent*, quoique dans cette vue on ſe ſerve aujourd'hui plus communément d'un ſerpentin. *Voyez* RÉFRIGÉRENT, SERPENTIN, *&c.*

Il y a différentes ſortes d'*alambics*; il y en a un où le chapiteau & le matras en cucurbite ſont deux pieces ſéparées; & un autre où le chapiteau eſt joint hermétiquement à la cucurbite, *&c. Voyez* CUCURBITE, MATRAS, RÉCIPIENT. (*M*)

* *Voyez Planche III de Chymie, fig.* 1, un *alambic* de verre, compoſé d'un matras *A* & d'un chapiteau *B*. *Fig.* 1, un *alambic* de verre, compoſé d'une cucurbite *A*, d'un chapiteau tubulé *B*, *C* tube du chapiteau, *D* bouchon du tube. *Fig.* 3, un *alambic* de métal; *d* la cucurbite; *e* le chapiteau avec ſon réfrigérent; *f* le récipient. *Figure* 4, *alambics* au bain-marie, où ſe font en même temps pluſieurs diſtillations; *i* petit fourneau de fer; *l* bain-marie; *m* ouverture par laquelle on met de l'eau dans le bain-marie à meſure qu'elle s'y conſume; *n n n* chapiteaux des *alambics*, *o o o* récipiens. *Fgi.* 5,

alambic au bain de sable ou de cendre ; *a* porte du cendrier ; *b* porte du foyer ; *c* capsule de la cucurbite ; *d* le sable ; *e* chapiteau de l'*alambic*.

A LA MI RE. (*Musique.*) *V.* A MI LA.

A LA MORT, CHIENS, (*cri de chasse.*) on parle ainsi à un chien lorsque le cerf est pris.

ALAMPY *ou* LAY, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont ornées de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Negres d'Akin y amenent. Le mouillage de la rade est fort bon. *Long.* 15 ; *lat.* 5. (*C. A.*)

ALAN, s. m. *en Venerie*, c'est un gros chien de l'espece des dogues.

* ALAN, (*Géog.*) ville de Perse dans la province d'Alan dans le Turquestan.

§ ALAND, (*Géogr.*) isle de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit ; & quoiqu'elle s'étende au delà du soixante-unieme degré de latitude septentrionale, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons ; & des carrieres de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette isle ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634 ; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un temps où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*C. A.*)

§ ALANGUER *ou* ALANQUER, (*Géog.*) ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord & à sept lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409, par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monasteres, une maison de la miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (*C. A.*)

ALANIER, s. m. (*Jurisprudence.*) dans quelques anciennes coutumes, est le nom qu'on donnoit à des gens qui formoient & élevoient pour la chasse des dogues venus d'Espagne, qu'on nommoit *alans*. (*H*)

ALAPA, (*Géogr.*) montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaickaia jusqu'aux confins de la Baschkirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (*C. A.*)

* ALAQUE, s. f. *Voyez* PLINTHE *ou* ORLET.

* ALAQUECA, pierre qui se trouve à Balagate aux Indes, en petits fragmens polis, auxquels on attribue la vertu d'arrêter le sang, quand ils sont appliqués extérieurement.

* ALAR, (*Géogr.*) riviere de Perse qui se jette dans la mer Caspienne.

* ALARBES, c'est, selon Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes voleurs établis en Barbarie.

ALARCOT, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la riviere de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, sous le regne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX la rétablit quelques années après, & aujourd'hui elle est assez considérable, & peut passer pour une jolie petite ville. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 39, 40. (*C. A.*)

ALARES, s. m. (*Hist. anc.*) selon quelques anciens auteurs, étoient une espece de milice chez les Romains ; ainsi appellée du mot latin *ala*, à cause de leur agilité & de leur légéreté dans les combats.

Quelques-uns veulent que c'ait été un peuple de Pannonie : mais d'autres, avec plus d'apparence de raison, ne prennent *alares* que pour un adjectif ou une épithete qu'on donnoit à la cavalerie, parce qu'elle étoit toujours placée aux deux ailes de l'armée ; raison pour laquelle on appelloit un corps de cavalerie *ala*. *Voyez* AILE, CAVALERIE, *&c.* (*G*)

Muscles ALAIRES, *musculi ALARES*, en Anatomie. *Voyez* PTÉRYGOÏDE.

ALARGUER, v. n. *terme de Marine*, qui signifie *s'éloigner d'une côte où l'on craint d'échouer ou de demeurer affalé*; mais il ne signifie pas *avancer en mer* & *prendre le large en sortant d'un port. La chaloupe s'est alarguée du navire.* (Z)

ALARIC I, (*Hist. des Visigoths.*) juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothes après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses pieds Eugene le tyran. Les services d'*Alaric* lui méritèrent l'estime des Romains; & ils en auroient tiré de bien plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grece. *Alaric*, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Antiochus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopiles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeller sur les bords du Danube. Il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles; mais après cette époque (402,) il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement: peut-être avoit-on manqué à lui faire les présens auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussitôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrerent près de Quietrasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi barbare pour s'en faire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'*Alaric*, qui, pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussi-tôt de l'Italie; mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit ses sujets dans une paix si profonde, que l'on n'entendoit non plus parler de lui, que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les femmes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des Barbares. Le sénat, voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, appaisa les clameurs avec les quatre mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette derniere concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchoient à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran,) après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. *Alaric* étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête: cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se disposoient à passer les Alpes. *Alaric* essuya une perte assez considérable; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pieces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple

il avoit affaire, lui répondit qu'il ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit la ratification des promeſſes qu'on pouvoit lui avoir faites. *Alaric*, ſûr de tout obtenir par la voie des armes, continue ſa marche; il ſe rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrêmité. Le ſénat, tremblant & conſterné, lui envoya des ambaſſadeurs, qu'il refuſa d'entendre: il leur dit qu'il ſentoit en lui quelque choſe qui l'excitoit à mettre Rome en cendres. Il conſentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui ſe trouvoient dans la ville: & lorſqu'un des ambaſſadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laiſſer aux habitans; *je leur laiſſe la vie*, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains, oubliant cette antique fierté qui affectoit des hommes qui ſe diſoient les maîtres du monde, ſe jeterent à ſes pieds, & deſcendant aux plus lâches ſoumiſſions, ils l'engagerent à diminuer la rigueur de cette demande. *Alaric*, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix; & lorſqu'il pouvoit tout exiger, il ſe contenta de ſix mille livres peſant d'or, de quatre mille robes de ſoie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut ſigné ce traité, il leva le ſiege, & reprit le chemin de ſes états; mais, quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir paſſer les Alpes avant d'avoir reçu les ſommes qu'il avoit exigées. Honorius, prince qui, comme le dit Monteſquieu, ne ſavoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expreſſes défenſes de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes: dans les temps de la république, lorſque les généraux ſe trouvoient dans des conjonctures embarraſſantes, ils faiſoient la paix; & lorſque les conditions en étoient humiliantes, le ſénat en étoit quitte pour caſſer le traité, & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit paſſé aux empereurs; mais pour en uſer impunément, il falloit être le plus fort, & Honorius ne l'étoit pas. *Alaric*, qui ſe gouvernoit par d'autres principes, revint une ſeconde fois devant Rome, & la bloqua de toutes parts. La ville aſſiégée fut réduite à une extrêmité ſi triſte, que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant réſiſter à tant d'horreurs, ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric*, toujours modéré dans la victoire, leur fit grace; mais aux premieres conditions, il en ajouta d'autres: il exigea un tribut annuel, & demanda de plus qu'on lui abandonnât la Norique, la Vénétie & la Dalmatie; enſuite, pour montrer aux Romains ſon mépris, il leur donna pour maître le préfet Attale, qu'il fit empereur, de ſa ſeule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric*, maître du ſceptre des Romains, ne l'ait pas réſervé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord; fatisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs, ils dédaignoient de s'y aſſeoir. Le roi des Viſigoths, après avoir ainſi humilié l'orgueil romain, fit ſes préparatifs pour aſſiéger Ravenne, où Honorius ſe tenoit honteuſement caché. L'empereur Attale, qu'il ne diſtinguoit pas de ſes ſujets, eut ordre de le ſuivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être dans un état plus triſte: les Barbares de Germanie fondoient à l'envi ſur ſes malheureux états: ſa domination étoit preſque éteinte dans les Gaules & en Eſpagne. Convaincu de l'impoſſibilité de continuer la guerre, il envoya des ambaſſadeurs à Attale, lui propoſer la moitié de ſes états pour gage de la paix qu'il ſollicitoit. Cette propoſition ne devoit pas être dédaignée par Attale: mais il ſe comporta avec tant d'imprudence, que le roi des Goths pour l'en punir, lui fit rendre le ſceptre, & le chaſſa en préſence de l'armée. *Alaric* délibéra enſuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son conſeil y paroiſſoit diſpoſé; mais les Huns, alliés des Romains, ayant chargé un détachement de Viſigoths, il prit cet acte d'hoſtilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius, & rejeta tout accommodement: il marcha auſſi-tôt vers Rome, qui, pour cette fois, fut obligée de le recevoir dans ſes murs. On le loue beaucoup de ſa modération. Il eſt vrai que ſes ſoldats n'y commirent que les déſordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Arriens, dont il ſuivoit les erreurs, fuſſent depuis long-temps expoſés à la perſécution des orthodoxes, il ne crut pas devoir uſer de repréſailles: il ordonna de reſpecter les égliſes, & défendit, ſous les peines les plus rigoureuſes,

rigoureuſes, de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces aſyles ſacrés. Il y fit reporter des vaſes d'or que la cupidité du ſoldat avoit enlevés. Il ne reſta que trois jours dans Rome: il en ſortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique; mais une tempête ayant briſé une partie de ſes vaiſſeaux, il mourut à Coſenſe. Ses officiers craignant que le ſouvenir des maux qu'il avoit fait en Italie, ne portât les peuples à s'en venger ſur ſon corps, lui creuſerent un tombeau au milieu du fleuve Bazento, dont ils détournerent les eaux pendant la pompe funebre. Sa mort ſe rapporte à l'an 410 de notre ere. Son portrait nous eſt parvenu fort défiguré. On nous l'a repréſenté comme un prince avide de ſang & ſouillé de tous les meurtres; mais ſa conduite envers les Romains eſt aſſez juſtifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe, ſon beau-frere, lui ſuccéda, du conſentement des ſeigneurs de ſa nation. *V.* ATAULFE. (*T-N.*)

ALARIC II, *roi des Viſigoths.* Dans tout autre ſiecle *Alaric* eût été vraiſemblablement le ſouverain le plus illuſtre & le plus heureux de ſon temps; mais il eut pour contemporain & pour rival Clovis, qui n'eut ni concurrent qui éclipsât ſa gloire, ni ennemi qui pût balancer ſes ſuccès. Fils d'Euric ou Evaric, roi des Viſigoths, *Alaric* ſuccéda, de l'aveu de ſa nation, au trône de ſon pere, à la mort de ce dernier en 487, & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ſes peuples heureux. Plein de valeur, & dévoré du deſir de la gloire, il eut la générosité de ſacrifier ſes penchans à ſon amour pour la juſtice, & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonſtances imprévues l'obligerent de prendre les armes. Clovis qui rempliſſoit l'Europe du bruit de ſes conquêtes & de la terreur de ſon nom, venoit de diſperſer les légions romaines, & leur général Syagrius, échappé au carnage, avoit été chercher un aſyle à la cour d'Alaric, où il eut l'imprudente crédulité de ſe croire à l'abri de la colere du vainqueur: il ſe trompa, Clovis plus inhumain dans le ſein de la victoire, qu'il ne l'étoit dans le feu des combats, envoya demander en maître, au roi des Viſigoths, la tête du général vaincu. La puiſſance de Clovis & la crainte d'éprouver ſa vengeance intimiderent *Alaric*; il avoit accueilli Syagrius, & il eut la lâche complaiſance de le livrer au roi des Francs, qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuſer ſa perfidie, *Alaric* allégua l'intérêt de ſes peuples & la néceſſité d'écarter de ſon royaume l'orage qui le menaçoit; il n'eſt point de raiſon d'état qui autoriſe une action auſſi déteſtable. C'eſt à la vérité le ſeul crime que l'hiſtoire reproche au roi des Viſigoths; mais il étoit inexcuſable, & bientôt Clovis lui-même, qui en avoit profité, prit ſoin de le punir & de venger Syagrius. Cependant *Alaric* oublia Syagrius dans les bras de Theudicode, fille naturelle de Théodoric, roi des Herules, qui conſentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Viſigoths, qu'il gouvernoit lui-même ſes ſujets avec la plus rare ſageſſe. Quelque temps après ce mariage, *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangere, & qui eut pour lui les plus funeſtes ſuites. Gondebaud & Godeſile unis par les liens de la fraternité, mais de différent caractere, & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciliable, commandoient aux Bourguignons: le premier à Lyon, où il tenoit ſa cour, & le ſecond à Genève, où il donnoit ſes ordres; il ſurvint entr'eux un ſujet de diſpute, que leur animoſité mutuelle ne tarda point à irriter: animés du deſir de ſe venger, ils implorerent l'un & l'autre le ſecours de Clovis, qui ſe déclara pour Godeſile: Gondebaud réclama la protection du roi des Viſigoths, qui eut la foibleſſe d'embraſſer ſa querelle, ſans réfléchir à la puiſſance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui ſuſciter: mais Gondebaud ne voulant point commettre au ſort des armes la déciſion de la diſpute, fit poignarder ſon frere, envahit ſes états, qu'il réunit aux ſiens, & rechercha l'amitié de Clovis, qui, n'ayant pris qu'un foible intérêt à Godeſile, ſe réconcilia avec ſon aſſaſſin; en ſorte que le roi des Viſigoths ſe vit abandonné par le chef des Bourguignons, pour lequel il s'étoit expoſé à l'inimitié du ſouverain des Francs. Cet événement irrita la jalouſie qui exiſtoit déja entre Clovis & *Alaric*, & ils ne chercherent l'un & l'autre que l'occaſion de la faire éclater. Cependant l'Eſpagne jouiſ-

soit depuis plusieurs années d'un calme heureux, & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractere leur eût permis de goûter les douceurs que leur procuroit la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiroient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui ne cherchoit que les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célebre Anian, le plus savant jurisconsulte de son siecle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. Anian répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiment royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de Saragosse, & eut même d'abord quelqu'avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux piés d'*Alaric*, qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par Phalaris, invention atroce digne d'être adoptée par des tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir, quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant Pierre n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit Arrien zélé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince Arrien. Clovis étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. Théodoric, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs, Clovis n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de Gondebaud, & la religion fut le prétexte qu'il saisit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé lui ouvrirent les portes de Tours. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une partie des malheurs qui le menaçoient, s'avança à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demanderent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprocherent dans la plaine de Vouglé, à trois lieues de Poitiers: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de Clovis. Ainsi périt en 507, après un regne glorieux d'environ vingt-trois années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte Syagrius, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, Amalaric, de Theudicode, fille de Théodoric, roi d'Italie; & un fils, Gezalaïc, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (*L. C.*)

ALARIC *ou* ALRIC, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Il régnoit dans ces siecles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de Gestillus, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans Frotton, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours Godeslac & Eric. Gauto, fils d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella Gestillus en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse, le magnanime vieillard vouloit combattre; Eric, jeune, brave & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (*M. DE SACY.*)

ALARIC II, (*Hist. de Suede.*) fils d'Agnius, roi de Suede, étoit né en 172; son frere Eric partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévoroit; elle éclata bien-

tôt ; des mauvais procédés ils paſſerent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux ſans armes au rendez-vous, ils débriderent leurs chevaux, & s'aſſommerent avec les courroies. (*M. DE SACY.*)

ALARME, ſ. f. ce mot vient de l'Italien *al l'arme*, aux armes.

Poſte d'alarme eſt un eſpace de terrein que le quartier-meſtre général ou maréchal général des logis aſſigne à un régiment, pour y marcher en cas d'*alarme*.

Poſte d'alarme dans une garniſon, eſt le lieu où chaque régiment a ordre de venir ſe rendre dans des occaſions ordinaires.

Pieces d'alarme, c'eſt ordinairement quelques pieces de canon placées à la tête du camp, & qui ſont toujours prêtes à être tirées au premier commandement, ſoit pour donner l'alarme aux troupes ou les rappeller du fourrage, en cas que l'ennemi ſe mette en devoir d'avancer pour attaquer l'armée. (*Q*)

* ALARO, (*Géogr.*) riviere du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui ſort de l'Apennin, & ſe jette dans la mer Ionienne.

* ALASCHEHIR, (*Géogr.*) ville de la Natolie, dans la province Germian ; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypſus, & d'autres pour Philadelphie.

* ALASTOR, c'eſt, ſelon Claudien, un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton lorſqu'il enleva Proſerpine. Le même Poëte nous apprend que les trois autres s'appelloient *Ophneus*, *Æthon*, & *Dyæus*, noms qui marquent tous quelque choſe de ſombre & de funeſte. On donne encore le nom d'*alaſtor* à certains eſprits qui ne cherchent qu'à nuire.

§ ALATERNE, NERPRUN, (*Botan.*) en latin, *alaternus rhamnus*.

Deſcription.

Cet arbuſte porte de petites fleurs peu apparentes, raſſemblées en forme de petites grappes, garnies ſeulement par leur extrémité. M. Duhamel ſemble ne pas admettre la réunion des trois différentes ſortes de fleurs ſur le même individu ; cependant, après une exacte obſervation, nous nous ſommes parfaitement aſſurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles, femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles ſont compoſées d'un calice monopétal en forme d'entonnoir, découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevent entre les ſegmens du calice cinq petits pétales qu'on ne diſtingue aiſément qu'avec une loupe (c'eſt vraiſemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à M. Tournefort que ces fleurs en étoient entiérement dépourvues) : à l'origine de ces pétales naiſſent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des ſommets arrondis.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un piſtil compoſé d'un embryon & de trois ſtyles, ſurmontés par des ſtigmates arrondis.

On ſait que les fleurs hermaphrodites réuniſſent les parties ſexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles ſont poſées alternativement ſur les branches, ce qui ſuffit pour diſtinguer l'alaterne du philaria qui les a oppoſées. Mais cette obſervation ne devient néceſſaire que lorſqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres, dont la différence empêche de le confondre.

M. Linnæus a rangé les *alaternes* ſous le genre des nerprun. Le rapport qui ſe trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres a pu l'y déterminer.

Eſpeces & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuille ovales, crénelées par les bords.

Alaterne commun. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovatis, marginibus crenatis.

The common alaternus.

α Variété de cette eſpece à feuilles marbrées de jaune.

2. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. *Arbre* 4.

Alaternus foliis lanceolatis profundè ſerratis.

Cut leaved alaternus.

β Variété de cette eſpece à feuilles bordées de blanc.

γ Variété de cette eſpece à feuilles bordées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles preſque cordiformes & dentelées.

Alaterne à feuilles de buis. *Arbre* 4.

Alaternus foliis ſubcordatis ſerratis.

Alaternus with ſmall heart-ſhaped leaves.

4. *Alaterne* à feuilles ovales, lancéolées & non dentelées. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.

Broad-leaved alaternus.

On a long-temps cultivé la troiſieme eſpece en Angleterre, ſous le nom de *celaſtrus* ou *ſtaff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles ſont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes* : ce qui fait paroître cet arbuſte un peu nu. Il eſt le moins tendre de tous, il a réſiſté ſans abri à des hivers aſſez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes ſont de véritables eſpeces, nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaterne* n°. 1, & ſa variété marbrée de jaune font un très-bel effet, mêlés enſemble en maſſif dans les boſquets d'hiver. Cet arbuſte eſt d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles ſont d'un verd foncé, mais fort luiſant. Leur deſſous eſt du plus beau verd-clair, mais pour peu qu'il ſoit frappé du froid, il ſe charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois eſt couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches ſont noirâtres. La fleur petite & verte n'eſt de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* eſt le ſeul ornement dont leur verdure ſoit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en août.

L'eſpece n°. 2 porte des feuilles oblongues reſſemblantes aux feuilles de ſaule. Son jeune bois eſt rougeâtre. Ses branches ſont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celles de l'eſpece n°. 1 : ce qui donne à cet arbuſte un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches ſont précieuſes pour l'ornement des boſquets d'hiver ; mais elles ſont très-délicates, ſur-tout celle panachée de blanc. Les panaches des feuilles, qui ſemblent être une coquetterie de la nature, n'en ſont le plus ſouvent qu'une dépravation ; ainſi les jaunes ſe rapprochant plus du verd ſont moins tendres, mais les blanches indiquant un changement total dans le tiſſu cellulaire, rendent les feuilles ſujettes à être gâtées ou du moins altérées ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'eſpece n°. 4 eſt fort belle. La largeur de ſes feuilles la rend très-précieuſe à cauſe du petit nombre d'arbres toujours verds à feuilles larges. Elle nous vient d'Eſpagne ; ainſi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres eſpeces croiſſent en Provence & en Italie.

1. Miller conſeille de marcotter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il ſe paſſer de couverture. Le climat des environs de Londres eſt plus doux que celui de nos provinces ſeptentrionales. Les vents du nord & nord-eſt y arrivent attiédis par les immenſes ſurfaces de mer où ils ont paſſé ; peut-être auſſi que la température de l'air dans cette iſle même étoit moins froide au temps que Miller donnoit ſa derniere édition en 1763, qu'elle ne l'eſt à préſent. On ſait que depuis lors il a paru que notre globe ait ſubi des altérations notables. Pluſieurs hivers de ſuite auſſi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conſervé la mémoire, & qui faiſoient époque dans un ſiecle ; la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord ; le vend du ſud, qui juſques-là n'avoit ſouffle que du feu, nous apportant déſormais des glaçons ; l'hiver prolongé bien avant dans le printemps, le mois de mai toujours ſec ; juin & juillet verſant des pluies froides & continues ; vingt-ſix pouces d'eau tombés dans une ſeule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois ; enfin nos automnes plus doux & empiétant ſur nos hivers : voilà les altérations que depuis cinq ou ſix ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémiſphere. Il ne ſe pouvoit pas qu'elles n'influaſſent extrêmement ſur la végétation ; & le cultivateur botaniſte à dû y conformer ſa culture, ſous peine de voir périr la plupart de ſes plantes & de ſes arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont auſſi des ſoins nouveaux, des aſpects différens & d'autres momens pour la ſemaille, la plantation & la récolte. Juſqu'aux grains mêmes exigent quelque différence dans leur régime : n'avons-nous pas vu le ſeigle, qui ne déploie ſa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois, le méteil ſe réduire en froment, & ce bled précieux couvrir déſormais des terres où jamais on ne l'avoit ſemé ſeul ?

2. Mais quels nouveaux ſoins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorſque, outre ces intempéries, il eſt encore obligé de combattre

celles qui tiennent immédiatement au local? Le lieu où nous faiſons nos expériences eſt une terre élevée, dont la déclivité eſt tournée au nord; la terre compacte & pareſſeuſe y garde auſſi long-temps l'impreſſion du froid qu'elle admet difficilement celle de la chaleur. De hautes montagnes au ſud-oueſt arment les vents qui y paſſent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y ſont entaſſées; au nord-oueſt des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois, chargent l'air des froides vapeurs qu'ils entretiennent: les gorges de ces montagnes ſont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainſi que de qualité, autant de ſouffletsqui augmententleur violence en les comprimant, & les rendent par conſéquent plus froids & plus âpres: auſſi les viciſſitudes qu'éprouve notre atmoſphere ſont telles qu'il ſe trouve desjours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le temps des glaces, raniment la ſeve engourdie, & la diſpoſent à être réprimée & corrompue par le froid qui les ſuit. Dans les pays ſeptentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, ſi l'hiver eſt long, le printemps eſt ſûr, & nous ſommes certains qu'il ſeroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons eſſayé leur culture; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une ſorte de conſtance, c'eſt-à-dire, de certains retours périodiques. Cette connoiſſance, jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomenes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à-peu-près ſûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum*. On ne péchera pas en la ſuivant de près: on ne riſquera guere de s'en écarter un peu; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation auſſi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils ſe trouveront.

Les *alaternes* s'élevent aſſez facilement de graine; ceux qu'on obtient par cette premiere voie de multiplication ſont plus droits, & deviennent plus hauts que ceux élevés de marcottes: ils atteignent là où ils ſe plaiſent, à la hauteur de douze à vingt pieds ſuivant la croiſſance déterminée des eſpeces, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur premiere courbure, & comme ils n'ont ſouvent des racines que d'un côté, & qu'elles ſont très-horizontales, ils ne peuvent s'élancer autant que les arbres obtenus de graines, leſquels ſont pourvus d'un bel épatement de racine.

Lorſqu'on veut ſe procurer de la graine d'*alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & des autres pays où croiſſent les différentes eſpeces; mais ſi l'on en veut recueillir chez ſoi, il eſt néceſſaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiſeaux en ſont très-friands, & n'en laiſſeroient aucune. Elles mûriſſent aſſez bien dans nos provinces ſeptentrionales, ſur-tout ſi l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on ſe propoſe de recueillir la graine, le long d'un mur expoſé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu ſoin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut auſſi-tôt les écraſer dans une jatte pleine d'eau juſqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, enſuite on paſſera le tout à travers un tamis, il reſtera un marc mêlé de pepins. Ce marc doit être éparpillé ſur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorſque ce marc ſera ſec, on l'émiera avec les doigts. Cela fait, préparez des caiſſes de huit pouces de profondeur, trouées par le bas; poſez ſur les trous des écailles d'huîtres par leur côté concave, puis empliſſez ces caiſſes d'une bonne terre de deſſous le gazon ou des côtés d'une haie, mêlée d'une partie de ſable ſec, & d'une partie de terreau, répandez vos graines & les diſtribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaiſſeur d'une terre mêlée par partie égales de terreau, de bois pourri, & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caiſſe à l'expoſition du levant juſqu'au mois d'octobre, enſuite faites-lui paſſer l'hiver dans une caiſſe à vitrage; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légérement ombragée, vos graines leveront ſûrement & abondamment,

Ce semis sera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premieres, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépiniere encaissée, on peut y laisser les arbustes, pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinieres à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les especes les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panachés, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 de septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraiche mêlée de terreau; qu'on y effasie la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus inférieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on releve ensuite doucement le bout de la branche contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pied de ces marcottes de mousse ou de litiere courte; qu'on les arrose de temps à autre, l'automne suivante, elles seront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leur jeune bois dans les ferres humides. On en doit conserver quelques piés, sur-tout des panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 piés de haut, tout garni de trois piés d'*alaterne* n° 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre* 3, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre* 4, vers les devants, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à côté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-oueſt, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats, les altérera de maniere à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivans.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moëlon brisé au pied de l'arbuste, afin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbuste, & à une distance convenable de son pié, des bârons qui surpassent d'environ un pié le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui traînera un peu sur terre par le bas, & que vous rassemblerez & lierez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faîtiere. Ecartez la paille par le milieu des cônes du côté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le dix

d'avril vous donnerez encore plus d'air ; vers le quinze, vous ne laisserez de paille que du côté du midi. A la premiere pluie vous découvrirez entiérement vos *alaternes*, que vous trouverez en bon état. Il sera bon de placer une souriciere à plusieurs trous au pié de chaque arbuste ; car il arrive quelquefois, durant les neiges, que les petits rats appellés *muscardins* rongent l'écorce des arbres ainsi couverts. Que l'on continue ces soins jusqu'à ce que les arbres aient un tronc suffisamment fort, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats ; car une fois que leur bois aura acquis une certaine consistance, si quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver, on les retranchera au printemps : ils répareront aisément cette perte, & ne feront jamais sensiblement altérés. *Voyez* PLATTES - BANDES & MAL DE GORGE. (*M. le Baron* DE *Tschoudi.*)

ALATHAMAHA, (*Géog.*) grande riviere de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Georgie, elle va tomber dans l'océan Atlantique, au dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river*, riviere de George. (*C. A.*)

* ALATRI, (*Géog.*) ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. *Long.* 30, 58 ; *lat.* 41, 44.

ALATYR, (*Géog.*) ville & territoire de la Russie Asiatique, dans le gouvernement de Casan. Elle est sur la riviere de Sura, qui se jette dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (*C. A.*)

§ ALAVA, *ou* ALABA, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la riviere de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontieres de la Navarre, & il a environ six à sept lieues de long sur cinq ou six de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs especes & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux-mêmes une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria est la capitale. (*C. A.*)

* ALAULT *ou* ALT, (*Géogr.*) riviere de la Turquie en Europe ; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transylvanie, & se jette dans le Danube.

A-LAUTRE, *terme de Marine ;* ce mot est prononcé à haute voix par l'équipage qui est de quart, lorsqu'on sonne la cloche, pour marquer le nombre des horloges du quart ; & cela fait connoître qu'ils veillent & qu'ils entendent bien les coups de la cloche. *Voyez* QUART. (*Z*)

ALBA, s. f. (*Commer.*) petite monnoie d'Allemagne, en françois *demi-piece ;* elle vaut huit fenins du pays, & le fenin vaut deux deniers ; ainsi l'*alba* vaut seize deniers de France. *Voyez* DENIER.

* ALBADARA, c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la premiere phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les Magiciens lui attribuent des propriétés surprenantes, comme d'être indestructible, soit par l'eau, soit par le feu. C'est là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment, & venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme étoit sujette à de fréquens accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remedes avoient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxfort qui avoit de la réputation, & qui lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici étoit, par sa dislocation, la véritable cause de la maladie, ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit & recouvra la santé. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages, & n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appellé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull dans le Warwickshire, & qu'il le trouva assis sur le bord de son lit, où il disoit avoir passé le jour & la nuit qui avoient précédé, sans oser remuer, parce que le moindre mouvement du pié lui donnoit des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avoit quelques jours qu'il s'étoit blessé au gros orteil de ce pié ; que cette blessure lui avoit donné des con-

vulsions, & qu'elles avoient continué depuis. Comme ces symptômes avoient quelque rapport avec ceux de l'épilepsie, M. James l'interrogea, & n'en apprit autre chose sinon qu'il s'étoit toujours bien porté. Sur cette réponse il lui apporta des remedes qui furent tous inutiles, & cet homme mourut au bout d'une semaine.

ALBA HELVIORUM, (*Géog.*) Pline en parle comme d'une ville de la Narbonnoise. Ptolomée la désigne sous le nom d'*Albaugusta*; mais il lui donne une fausse position en la rejetant au-delà d'*Aquæ-Sextiæ*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans son Discours sur l'antique cité de Nismes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* est *Albi*; & Dalechamp, dans ses Notes sur Pline, pense que c'est *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroisse persuadé que c'est Viviers, & qu'il blâme Papire Masson de vouloir qu'*Alba* soit un lieu appellé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, se refuser à l'évidence des restes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV volume de l'*Hist. de l'Acad. des Insc. in*-12, *page* 371, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & siege de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petit village du Vivarez à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où est à présent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui passe au pié du village.

Ce qui confirme cette opinion, est le grand nombre d'antiquités qu'on y voit, des morceaux d'acqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de mosaïques, des colonnes de marbre, des frises, *&c.* On appelle ce quartier le *palais*; on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une statue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fut brulée par le moyen du feu grégeois qu'on y jeta de dessus le mont Julliot, qui domine à la vérité sur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411, par l'armée des Alains, des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors son siege à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore considérable plusieurs siecles après, puisqu'il s'y étoit bâti deux églises ou prieurés (S. Martin & S. Pierre) bien dotés; l'un de l'ordre de S. Ruf, l'autre de S. Benoit.

M. Lancelot a trouvé ces deux inscriptions.

La premiere, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruisseau où les eaux l'ont portée; elle est en beaux caracteres.

D. M.
ET MEMO-
RIÆ JA-
NUARIS
FELVINI FI-
PIO ALBI-
NUS FELVI-
NI FRATRI
IN COMPARA....

La seconde est dans l'église de la Roche, hameau d'Aps.

D. M.
PARDULE
POSIT ME-
MORIAM
SILVINUS
EUTICHEA
MERENTIS-
SIME. (*C.*)

ALBACETE, (*Géog.*) jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Desert. Long.* 16; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALBAN (SAINT) *ou* SAINT-ALBANS, (*Géog.*) petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, au sud de la ville de Hertford, & au nord-ouest de Londres. Elle est située sur la riviere de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guere peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre juridiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de temps en temps des médailles, antiques,

antiques, mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'hiſtoire, & dans celles de la géographie, c'eſt d'avoir donné ſon nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de ſeigneur de *Saint-Albans*. (*C. A.*)

* ALBAN, (S.) *Géog.* petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèſe de Mende.

ALBANA, (*Géogr.*) ville d'Aſie dans l'Albanie ou Zuirie. Elle a auſſi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*, & c'eſt ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caſpienne où elle a un port. C'eſt une ville aſſez marchande. *Albana* me ſemble être la même que Baka, ſituée au 40e degré de latitude ſeptentrionale par la mer Caſpienne. (*C. A.*)

§ ALBANIE, (*Géogr.*) province de l'ancienne Grece, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Veniſe, au ſeptentrion par la Dalmatie & la Boſnie, à l'orient par la Macédoine & une partie de la Theſſalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend ſous le nom d'*Albanie*, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grece. Ses villes principales ſont, Ocri, Jacova, Sopolo, Scutari, Albanopoli, autrefois ſa capitale, & Durazzo qui l'eſt aujourd'hui. Parmi ſes rivieres, la plus remarquable eſt le Delichi, connu chez les anciens ſous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec pluſieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un ſecond en Italie, un troiſieme dans la Bithynie, *&c.* On y voit auſſi pluſieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & pluſieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimere, ſont les plus remarquables. Le ſol du pays eſt très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans ſont forts, courageux & très-bons ſoldats. On les diſtingue dans la milice turque ſous le nom d'*Arnautes*. Ils ſuivent la religion grecque ſous les auſpices de S. Nicolas; ils exercent auſſi la pirateric. Ils ont une ſinguliere coutume : quand quelqu'un de leurs camarades eſt mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille queſtions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II, en 1467, qui la conquit ſur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. (*C. A.*)

ALBANIE, (*Géog.*) ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Hudſon, dans les terres au nord-oueſt de Boſton. On la dit aſſez bien bâtie. C'eſt là que les chefs des cinq nations iroquoiſes, & les gouverneurs des colonies angloiſes s'aſſemblent ordinairement pour conférer enſemble. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. (*C. A.*)

§ ALBANIE *ou* BRAID-ALBAN, (*Géogr.*) petit pays de la province de Perth en Ecoſſe, avec titre de duché. Il eſt borné au ſud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il eſt préciſément au milieu du royaume, dont il eſt regardé comme la partie la plus élevée. Son territoire eſt ſtérile & montueux. On n'y trouve que d'excellents pâturages pour les brebis, dont les laines ſont très-eſtimées : c'eſt là ſon principal commerce. (*C. A.*)

ALBANIE, (*Géog. mod.*) forteresſe de l'Amérique ſeptentrionale, au ſud-oueſt de la baie d'Hudſon. *Long.* 296; *lat.* 53. Elle appartient aux Anglois.

* ALBANIN *ou* BALBANIN, ſ. m. peuple qui, ſelon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, ſubſiſte de ſes courſes ſur la Nubie & l'Abyſſinie, a une langue qui n'eſt ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abyſſin, & ſe prétend deſcendu des anciens Grecs qui ont poſſédé l'Egypte depuis Alexandre.

§ ALBANO, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au ſud-eſt de cette capitale. Elle eſt ſituée ſur un lac du même nom, le long duquel regne une allée ſuperbe, admirable par ſon élévation & la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire; cette allée fait la communication d'*Albano* avec Caſtel-Gandolfo, maiſon de plaiſance du pape *. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours ſont embellis d'une infinité de maiſons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. *Albano* a le titre de principauté qui exiſte dans la maiſon de Savelli. C'eſt le ſiege d'un des ſix cardinaux-évêques. *Long.* 30, 15; *lat.* 41, 43. (*C. A.*)

* Elle fut bâtie du temps de Néron, & près des ruines d'Albe-la-Longue.

* ALBANO (*Géog.*) ville dans la Basilicate au royaume de Naples.

ALBANOIS, adj. pris subst. (*Théolog.*) hérétiques qui troublerent dans le vije. siecle la paix de l'église. Ils renouvellerent la plupart des erreurs des Manichéens & des autres hérétiques qui avoient vécu depuis plus de trois cens ans. Leur premiere réverie consistoit à établir deux principes, l'un bon, pere de J. C., auteur du bien & du nouveau Testament; & l'autre mauvais, auteur de l'ancien Testament, qu'ils rejetoient en s'inscrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moyse ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde est de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les sacremens, à la réserve du baptême, sont des superstitions inutiles; que l'homme a la puissance de donner le Saint-Esprit; que l'église n'a point le pouvoir d'excommunier, & que l'enfer est un conte fait à plaisir. Prateole Gautier, *dans sa chron.* (*G*).

* ALBANOISE, adj. f. c'est, *parmi les Fleuristes*, une anemone qui feroit toute blanche, sans un peu d'incarnat qu'elle a au fond de ses grandes feuilles & de sa pluche.

* ALBANOPOLI, (*Géog.*) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. *Long.* 38, 4; *lat.* 51, 48.

* ALBANS, (*Géog.*) ville d'Angleterre. *Long.* 17, 10; *lat.* 51, 40.

§ ALBARAZIN, (*Géogr.*) ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, sur le Guadalabiar, *Long.* 10, 12; *lat.* 40, 32. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Aragon. (*C.A.*)

ALBARIUM OPUS, terme d'Architecture. *Voyez* STUC.

* ALBASTRE (*on prononce l'S*) ou ALABASTRA, f. f. ancienne ville d'Egypte du côté de l'Arabie & dans la partie orientale de ce royaume. Les habitans sont appellés dans S. Epiphane, *Alabastrides*.

ALBASTRE, f. m. *Alabastrum* (*Hist. nat.*) matiere calcinable moins dure que le marbre. Elle a différentes couleurs: on en voit de blanche ou blanchâtre; elle est le plus souvent d'un blanc fale jaunâtre, ou jaune roussâtre, ou roux; il y en a de rougeâtre; on en trouve qui est variée de ces différentes couleurs avec du brun, du gris, *&c.* On y voit des veines ou bandes que l'on pourroit comparer à celles des pierres fines que l'on appelle *onyces*. *Voyez* ONYX. C'est dans ce sens que l'on pourroit dire qu'il y a de l'*albâtre* onyce, & il s'en trouve avec des taches noires qui sont disposées de façon qu'elles ressemblent à de petites mousses, & qu'elles représentent des bandes de gazon; c'est pourquoi on pourroit l'appeller *albâtre* herborisé à l'imitation des pierres fines auxquelles on a donné cette dénomination. *Voyez* DENDRITES. L'*albâtre* est un peu transparent, & sa transparence est d'autant plus sensible que sa couleur approche le plus du blanc. On le polit, mais on ne peut pas lui donner un poliment aussi beau & aussi vif que celui dont le marbre est susceptible, parce qu'il est plus tendre que le marbre. D'ailleurs lorsque sa surface a été polie, on croiroit qu'elle auroit été frottée avec de la graisse. Cette apparence obscurcit son poliment; & comme cette matiere est un peu transparente, elle ressemble en quelque façon à de la cire. Sa couleur contribue à le rendre tel; car on ne voit pas la même chose dans le jade, qui, malgré sa dureté, a aussi un poliment matte & gras. Quoique l'*albâtre* n'ai pas un beau poli & qu'il soit tendre, on l'a toujours recherché pour l'employer à différens usages; on en fait des tables, des cheminées, de petites colonnes, des vases, des statues, *&c.* On distingue deux sortes d'*albâtre*, l'oriental & le commun. L'*albâtre oriental* est celui dont la matiere est la plus fine, la plus nette, & pour ainsi dire la plus pure; elle est plus dure, ses couleurs sont plus vives; aussi cet *albâtre* est-il beaucoup plus recherché & d'un plus grand prix que l'*albâtre* ordinaire. Celui-ci n'est pas rare: on en trouve en France: on connoit celui des environs de Cluny dans le Mâconnois. Il y en a en Lorraine, en Allemagne, & sur-tout en Italie aux environs de Rome, & il est encore plus commun qu'on ne le croit. *V.* STALACTITE. (*I.*)

ALBASTRE, (*Médecine.*) L'*albâtre* étant calciné & appliqué avec de la poix ou de la résine, amollit & resout les tumeurs skirrheuses, appaise les douleurs de l'estomac, & raffermit les dents & les gencives, selon Dioscoride. (*N.*)

ALBATROSS, *albatroça maxima*, oiſeau aquatique du cap de Bonne-Eſpérance; c'eſt un des plus grands oiſeaux de ce genre : il a le corps fort gros & les ailes très-longues lorſqu'elles ſont étendues ; il y a près de dix piés de diſtance entre l'extrémité de l'une des ailes & celle de l'autre. Le premier os de l'aile eſt auſſi long que le corps de l'oiſeau. Le bec eſt d'une couleur jaunâtre terne ; il y a environ ſix pouces de longueur dans l'oiſeau ſur lequel cette deſcription a été faite ; car les oiſeaux de cette eſpece ne ſont pas tous de la même grandeur : il y en a de beaucoup plus petits que celui dont il s'agit. Les narines ſont fort apparentes ; le bec eſt un peu reſſerré par les côtés à l'extrémité qui tient à la tête, & il eſt encore plus étroit à l'autre extrémité qui eſt terminée par une pointe crochue. Le ſommet de la tête eſt d'un brun clair & cendré ; le reſte de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuiſſes, le deſſous de la queue, & la face interne des ailes, ſont de couleur blanche. Le derriere du cou, les côtés du corps ſont traverſés par des lignes de couleur obſcure ſur un fond blanc. Le dos eſt d'un brun ſale parſemé de petites lignes & de quelques taches noires ou de couleur plombée. Le croupion eſt d'un brun clair ; la queue d'une couleur bleuâtre tirant ſur le noir. Les ailes ſont de la même couleur que la queue, à l'exception des grandes plumes qui ſont preſque tout-à-fait noires. Les bords ſupérieurs des ailes ſont blancs ; les jambes & les piés ſont de couleur de chair. Il n'a que trois doigts qui ſont tous dirigés en avant & joints enſemble par une membrane : il y a auſſi une portion de membrane ſur les côtés extérieurs du doigt interne & de l'externe.

Les *albatroſs* ſont en grand nombre au cap de Bonne-Eſpérance. Albin les confond avec d'autres oiſeaux qu'on appelle dans les Indes orientales *vaiſſeaux de guerre*. Edwards prétend qu'il ſe trompe, parce qu'au rapport des voyageurs, les vaiſſeaux de guerre ſont des oiſeaux beaucoup plus petits que les *albatroſs*. *Hiſt. naturelle des oiſeaux par* Georges Edwards. *Voyez* OISEAU. (*I.*)

* ALBAZARIN *ou* ALBARAZIN, ſ. m. ſorte de laine d'Eſpagne. *Voyez* LAINE.

* ALBAZIN, (*Géogr.*) ville de la grande Tartarie. *Long.* 122; *lat.* 54.

ALBE *ou* ALBETTE, petit poiſſon de riviere, mieux connu ſous le nom d'*ablette*. *V.* ABLETTE. (*I.*)

* ALBE, (*Géog.*) ville d'Italie dans le Montferrat ſur la rive droite du Tanaro. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 36.

ALBECK, (*Géog.*) ville de Suabe, dans le territoire d'Ulm. Elle eſt ſituée ſur une montagne, au nord & à un mille & demi d'Allemagne, de cette ville. *Long.* 27, 40; *lat.* 48, 30. (*C. A.*)

ALBEGNA, (*Géogr.*) riviere d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Almia* & *Amiana*. Elle prend ſon cours par la Toſcane, va ſe jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (*C. A.*)

ALBE-JED, (*Géogr.*) ville d'Aſie dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la riviere de Gihum, ſelon Gollius cité par Baudrand. (*C. A.*)

§. ALBE-JULIE *ou* WEISSEMBOUBG, (*Géog.*) capitale d'un comté du même nom, en Tranſilvanie. Elle eſt au midi de la riviere d'Ompay, & bâtie ſur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vaſte plaine. Ses environs ſont rians & fertiles : on n'y voit que des champs ſemés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y eſt très-ſain ; & les habitans en ſont très-affables. On y voit auſſi des fortifications & des remparts, triſtes monumens de ſes malheurs & de ſon eſclavage. C'eſt le lieu de la réſidence des princes de Tranſilvanie ; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'eſt qu'elle a pris ſon premier nom de *Julia-Auguſta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, ſon fondateur. *Long.* 42; *lat.* 46, 30. (*C. A.*)

ALBEL (*Géog.*) en latin *Albula*. Riviere qui arroſe la Rhétie. Elle vient du côté de Bormio, & va ſe rendre dans le Rhin, après avoir paſſé à Bergun. (*C. A.*)

* ALBE-LONGUE, (*Géogr.*) ancienne ville d'Italie : on en attribue la fondation à Aſcagne fils d'Enée, environ 1100 ans avant Jeſus-Chriſt.

ALBEN, (*Géogr.*) gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il eſt ſitué ſur la montagne d'Alben, à laquelle il donne ſon nom. C'eſt ſur cette montagne & près de ce bourg qu'eſt la ſource d'une riviere qu'on appelle auſſi *Alben*, & que les Latins nom-

ment *Alpis*. Quelques-uns disent qu'elle se rend dans la Save ; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. (*C. A.*)

§ ALBENGUA, (*Géogr.*) ville de l'état de Gênes, sur la côte occidentale ; les Latins l'appelloient *Albenganum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte ; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. *Long.* 25, 45 ; *lat.* 44, 4. (*C. A.*)

ALBERGAIME, *zoophyte*, aussi appellé *albergame*. *Voyez* ALBERGAME.

ALBERGAME *de mer*, s. m. *malum insanum*, zoophyte que Rondelet a ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec l'espece de pommes d'amour longues, auxquelles on a donné le nom d'*albergaine* à Montpellier. On voit sur l'*albergame* des apparences de feuilles ou de plumes. C'est en quoi ce zoophyte differe de la grappe de mer. Il y a aussi quelque différence dans leur pédicule. *Voy.* GRAPPE *de mer*, ZOOPHYTE. (*I.*)

ALBERGE, ALBERGIER, s. m. (*Jard.*) espece de pêcher dont les fruits sont des pêches précoces qui ont une chair jaune, ferme, & se nomment *alberges*. (*K.*)

ALBERGEMENT, s. m. (*Jurisp.*) en Dauphiné, est la même chose que ce que nous appellons *emphytéose* ou *bail emphytéotique*. *V.* EMPHYTÉOSE. (*H*)

ALBERNUS, espece de camelot ou bouracan qui vient du Levant par la voie de Marseille.

§ ALBE ROYALE *ou* STUL-WEISSEMBOURG, (*Géogr.*) c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la riviere de Rauzia. Du temps où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables : elle s'est vue pendant près de deux siecles, des l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. *Long.* 36 ; *lat.* 47. (*C. A.*)

ALBERT I, dit *le Triomphant & le Borgne*, (*Hist. d'Allem.*) XXIe roi ou empereur depuis Conrad I, né vers l'an 1268, de Rodolfe I & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolfe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV & de Frédéric II, avoient renoncé à se faire obéir des papes : mais ceux-ci après avoir brisé leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII, qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde ; ce pape refusa de le reconnoître, & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal : " Nous ordonnons, disoit fiérement ce Pontife, qu'*Albert* comparoisse dans six mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de lése-majesté, commis contre Adolfe son souverain ,,. Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir, si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même temps prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porta le pontife à se réconcilier avec l'empereur, qui acheta la paix par une indiscrétion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit " que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siege : que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive ,,. Boniface, pour le récompenser, lui fit présent du royaume de France ; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de Wenceslas, qui périt assassiné : il en donna l'investiture à Rodolfe son fils aîné, qui mourut peu de temps après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de dis-

poſer une ſeconde fois du trône de Bohême, les états de ce royaume ayant nommé tous d'une voix Henri duc de Carinthie ; cependant l'amour d'*Albert* pour ſa famille, le portoit ſouvent à l'oubli de ſa dignité : il commettoit chaque jour de nouvelles injuſtices qui lui faiſoient perdre l'eſtime de ſes ſujets, & l'aviliſſoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une, qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile, c'étoit la même qui lui avoit ſervi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolfe ſon prédéceſſeur. Après avoir donné gain de cauſe aux fils d'*Albert* le dénaturé, il les mit au ban impérial ; mais ces princes ſoutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ſes demandes, ne retira que la honte d'une défaite & celle d'avoir ſoutenu une cauſe déshonorante. Ce fut encore une injuſtice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, ſon neveu & ſon pupille, conſpira contre lui, & il l'aſſaſſina pour ſe venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ſes peres confié à ſes ſoins. Son regne forme une époque remarquable dans l'hiſtoire de l'Europe. En effet ce fut pour repouſſer les inſultes de ſes lieutenans que les Suiſſes éleverent l'édifice de leur indépendance : cette nation généreuſe ſecoua le joug qu'elle ne pouvoit ſupporter plus long-temps ſans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Eliſabeth ſix fils & cinq filles, ſavoir : Rodolfe duc d'Autriche & roi de Bohême, Frédéric duc d'Autriche, Léopold-Henri, Albert II le ſage, & Otoi le hardi : Agnès, l'aînée de ſes filles, épouſa le roi de Hongrie André III ; Catherine la ſeconde, Charles de Calabre, fils aîné de Robert II, roi de Naples ; Eliſabeth la troiſieme, fut femme de Frédéric IV, duc de Lorraine ; Anne la quatrieme, de Herman, Margrave de Brandebourg ; & Gutta la derniere, le fut de Louis III, comte Palatin. Il fut inhumé à Wittingen [illegible] fut tranſféré dans la ſuite à Spire. (*M. de V.*)

ALBERT II, *Duc d'Autriche & le Magnanime*, (*Hiſt. d'All. & de Hong.*) ſucceſſeur de Sigiſmond, vingt-huitieme empereur d'Allemagne depuis Conrad I, [illegible] troiſieme roi de Hongrie, vingt-ſixieme roi de Bohême, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche IVe du nom, & de Jeanne de Baviere.

Les dernieres volontés de Sigiſmond qui avoit appellé *Albert II* aux trônes de Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre ſuffiſant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir ſeuls le droit de ſe donner des maîtres. Fondés ſur ces prétentions, les états de Hongrie s'aſſemblerent à Preſbourg. *Albert* ne crut point devoir leur apporter aucun obſtacle. Cette condeſcendance tourna à ſa gloire : tous les ſuffrages ſe réunirent en ſa faveur, & la couronne lui fut déférée, comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le ſacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais ſur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fiſſent négliger les leurs dans un temps où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévaſtations ſur les frontieres. *Albert* éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Huſſites qui s'étoient ligués ſous le nom de *Caliſtins*, avoient appellé Caſimir, fils de Jagellon & frere de Ladiſlas V, roi de Pologne. Caſimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain juſtifier ſes droits : ſa faction, qui n'étoit plus qu'un foible reſte d'un parti autrefois conſidérable, fut forcée de céder ; & *Albert II* reçut la couronne dans une aſſemblée qui ſe tint dans l'égliſe cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorſque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu, & qu'ils l'inviterent à ne point ſe refuſer aux vœux de l'Allemagne. *Albert* ne fut point inſenſible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le ſerment que les Hongrois avoient exigé lors de ſon ſacre ; mais cet obſtacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau ſceptre, lui envoyerent leur agrément. Le premier événement mémorable de ſon regne, fut une diete qu'il tint à Nuremberg. Il y fit pluſieurs réglemens utiles, & ſe déclara le protecteur du concile de Baſle. On abolit dans cette diete une loi qui ſubſiſtoit depuis Charlemagne. Cette loi, qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une maniere d'aſſaſſiner, s'appelloit *le jugement*

secret, & consistoit à condamner à mort une personne, sans qu'elle fût qu'on lui avoit fait son procès. La foiblesse du gouvernement l'avoit rendu nécessaire, dans un temps où l'on n'eût pu sévir contre un coupable puissant, sans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Austregues y subit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des seigneurs, qui, se croyant supérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus : mais ce qui dut rendre son nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune expectative sur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent supprimées, comme un droit honteux & à charge à l'église. Ces sages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII, qui, dans une assemblée d'états tenue à Bourges, arrêta la célebre pragmatique-sanction qui affermit les libertés de l'église Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'empire les plus heureuses espérances ; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduisoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui causa la mort à lui-même. Il laissa l'Europe dans les alarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-sixieme année de son âge, la deuxieme de son regne. L'impératrice Elisabeth, à laquelle il fut redevable de son élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe ; & Elisabeth, qui épousa Casimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils posthume, qui fut Ladislas, roi de Hongrie & de Bohême. (*M-y.*)

ALBERT DE MECKLEMBOURG, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Mecklembourg, qui avoit épousé une sœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant soulevé contre Magnus Smeek, diverses factions offrirent la couronne à différens princes ; mais le parti le plus puissant la plaça sur la tête du jeune *Albert* en 1365. Magnus s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norwege, & marcha contre son concurrent. *Albert* ne l'attendit point ; il le prévint, lui présenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire signalée. Magnus, atteint dans la poursuite, fut contraint de rendre les armes. *Albert* n'avoit entre ses mains que le plus foible de ses ennemis : le roi de Danemarck cherchoit à fomenter les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. *Albert* sentit qu'il falloit sacrifier une partie de ses états pour conserver l'autre ; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientôt violé, comme tous ceux qui sont dictés par la nécessité : *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ses armes contre Haquin : mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de son ennemi, que de la soutenir dans les siens : il assiégea Stockolm. *Albert* prévit que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entiere ; il entra en négociation, rendit la liberté à Magnus, & lui assigna une pension considérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemarck, pour soutenir les prétentions d'Albert, duc de Mecklembourg, son neveu. Ce prince étoit fils de l'aînée des filles de Valdemar. Il devoit succéder à ce prince ; mais les états placerent sur le trône Olaüs, petit-fils de Magnus, qui ayant des droits sur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes sur sa tête, & donner plus de splendeur au Danemarck. La mort du prétendant termina la guerre ; Haquin le suivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine Marguerite, sa mere. C'est cette princesse qu'on a surnommée *la Semiramis du Nord*. Elle repoussa deux fois les troupes d'*Albert*, descendues dans la Scanie ; le roi lui-même se retira précipitamment en Suede. Il ne songea plus à envahir les états de ses voisins, mais à se rendre absolu dans les siens. Il se laissoit de dépendre des résolutions du sénat, des conseils de la noblesse, & des loix fondamentales de la monarchie. Il sentoit bien que le despotisme seroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-

temps le frein qu'il vouloit lui donner. Il savoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & pusillanime, c'est de le rendre malheureux : il l'accabla d'impôts, & flétrit son courage à force de misere ; mais la noblesse lui résistoit encore, & paroissoit disposée à combattre pour son antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg, accoutumés à être les tyrans de leurs vassaux & les esclaves de leurs maîtres : il leur confia le gouvernement des provinces & la défense des châteaux, dépouilla la noblesse pour les enrichir, les décora des plus éminentes dignités du royaume, en créa de nouvelles en leur faveur, emprunta des différens corps de l'état des sommes qu'il ne rendit jamais, exigea de nouveaux subsides, & réduisit enfin son peuple à cet excès d'indigence & d'oppression qui produit le désespoir, & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La noblesse conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388, & implora le secours de Marguerite. Cette princesse reçut les mécontens avec indifférence, pour les rendre plus pressans, & leur fit essuyer des refus, pour les mettre dans la nécessité de lui faire des offres proportionnées à ses desirs ambitieux. Lorsqu'elle eût, par degrés, disposé les esprits, elle demanda la couronne de Suede, pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre ; elle lui fut promise.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foiblesse. On en vint aux mains. *Albert* fut vaincu & fait prisonnier. La situation de la Suede n'en fut pas plus heureuse. Les villes qui se déclarerent en faveur d'*Albert* furent assiégées ; celles qui se déclarerent en faveur de la reine Marguerite, n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre : des troupes de partisans coururent la campagne, & pillerent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti : d'avides étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur discrétion : tous les navigateurs devinrent pirates, & les Suédois ne trouverent plus d'asyle ni sur la mer, ni sur la terre. Jean de Mecklembourg entra dans la Suede à main armée pour délivrer *Albert* ; mais, vaincu lui-même, il fut contraint de se retirer. On en vint à une négociation. *Albert* fut contraint de céder sa couronne à Marguerite ; & alla cacher sa honte dans le Mecklembourg, tandis que Marguerite assembloit les états des trois royaumes à Calmar, où la célebre *union* lui assura la possession des trois couronnes.

Albert, tant que son fils vécut, ne perdit pas de vue le trône, & conserva quelque espérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils, affoibliroit la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déja développés ; mais la mort l'enleva à la fleur de son âge en 1397. *Albert* ne songea plus qu'à pleurer dans sa retraite, son fils, sa grandeur éclipsée & ses crimes. (*M.* DE SACY.)

ALBERT (JEAN), *Hist. de Pologne*, roi de Pologne, étoit le troisieme des enfans de Casimir IV. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoque ; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne attestoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple, tranquille du côté de la Russie, de la Hongrie & de l'Allemagne, ne redoutoit que les Tartares, qui, malgré leurs échecs accumulés, menaçoient toujours la Pologne. Il s'empressa, après la mort de Casimir en 1492, à porter leur vainqueur sur le trône. Les cris de cette multitude étoufferent ceux des partisans d'Alexandre, duc de Lithuanie, d'Uladislas, roi de Hongrie, & de Jean, duc de Mazovie. *Jean* crut que, satisfait d'une couronne, son frere Uladislas ne viendroit plus lui disputer celle qu'il avoit obtenue : il se hâta de faire alliance avec lui, pour en imposer à ses autres concurrens. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit espéré. Le sultan Bajazet craignit que ces deux princes ligués ne s'armassent, pour venger sur ses états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne : il prévoyoit que la république de Venise, trop foible pour lui résister, rechercheroit l'appui de ces princes, & crut prévenir cette négociation par de magnifiques présens qu'il envoya à *Jean Albert*. Il se trompa : ce prince craignit les embûches

cachées sous les caresses d'un ennemi, ouvrit l'oreille aux conseils des ambassadeurs Vénitiens, fit de grands préparatifs contre la Turquie, força ses vassaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes, & voulut attirer dans son parti Ethienne, vaivode de Valaquie, dont les états étoient, comme la Pologne, ouverts aux incursions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean*, son intérêt lui parloit en faveur du sultan, & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec Bajazet fut bientôt éventée: il fut déclaré rebelle. *Albert*, avant de porter ses armes contre les Turcs, crut devoir humilier un vassal insolent; il l'assiégea dans sa capitale, livra plusieurs assauts, & fut toujours repoussé. Ethienne devint aggresseur, porta le désordre jusques dans le camp des Polonois, & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus sûre pour exterminer ses ennemis. L'armée Polonoise se retiroit dans une sécurité profonde, & ne s'occupoit plus que des succès qu'elle se promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres, lorsque tout-à-coup on voit sortir des bois les Valaques rangés en bon ordre, & précipitant la course de leurs chevaux: on n'eut pas le temps de se mettre en défense, tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord massacré; une partie de la noblesse fut égorgée; des milliers de soldats périrent entassés les uns sur les autres. *Jean* voyoit la destruction de son armée, & ne pouvoit ni la venger, ni la réparer; il étoit malade; on le traînoit dans un chariot, & déja les Valaques alloient l'envelopper, lorsque l'élite des Polonois échappés au carnage vint se ranger autour de lui, soutint le choc des ennemis, & arracha son roi de la mêlée. Ethienne se flattoit de détruire dans la poursuite ce qui lui étoit échappé dans le combat; mais lorsque les Polonois eurent déployé en rase campagne le reste de leurs forces, ils firent volte-face, présentèrent la bataille aux Valaques, & les mirent en déroute.

Le vaivode, qui, après une perfidie si noire & si malheureuse, ne pouvoit plus compter sur la clémence de *Jean Albert*, s'unit aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler; les troupes de ces puissances entrerent dans la Pologne par différens endroits, ravagerent les frontieres, & porterent la terreur jusqu'au centre du royaume; mais les rigueurs de l'hiver délivrerent les Polonois d'un fléau si funeste: quarante mille ennemis périrent, les uns de faim, d'autres consumés par la peste, le reste englouti dans les neiges. Bajazet & le vaivode demanderent la paix, à l'instant où *Jean* lui-même se préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue, & le traité fut conclu.

Pierre, fils d'Heley, prédécesseur d'Ethienne, fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis sous la protection de la Pologne; Ethienne exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hospitalité, les loix de l'honneur, & sa promesse solemnelle. Il ne livra pas l'infortuné prince, mais il lui fit trancher la tête en présence des députés Valaques. Une lâcheté si cruelle n'empêcha point Schalmatey, chef des Tartares qui habitoient au-delà du Wolga, de rechercher l'alliance du roi de Pologne; il se ligua avec lui contre les Moscovites & le reste des Tartares; mais *Jean*, après lui avoir laissé faire les frais & supporter les travaux de la guerre, fit sa paix en secret, & l'abandonna à la fureur de ses ennemis. *Albert* rentra en Pologne, & se préparoit à abaisser l'orgueil de l'ordre teutonique, qui refusoit de lui rendre hommage, lorsqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foiblesse, esclave de ses préjugés comme de ses favoris, estimant la vertu & n'osant être vertueux, ne faisant rien par lui-même, ne voyant rien par ses yeux, laissant à ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire, & ne se réservant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute son autorité dans les mains de Philippe Buonaccorsi qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant que, de nos jours, ont eût fait rentrer dans la poussiere des colleges, mais qui, dans un siecle presque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & la guerre, & fut le maître de son roi, comme il l'avoit été de son éleve. (*M. DE SACY.*)

ALBERTUS,

ALBERTUS, ſ. m. (*Comm.*) ancienne monnoie d'or qu'Albert, archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, à laquelle il donna ſon nom.

Cette monnoie eſt au titre de vingt-un carats $\frac{18}{32}$. On la reçoit à la monnoie ſur le pié de matiere pour paſſer à la fonte. Le marc eſt acheté 690 livres, & il y a 90 carolus au marc; conſéquemment il vaut 8 l. 4 ſ. 4 d.

ALBESIE, (*Hiſt. anc.*) c'eſt le nom de certains bouchers dont ſe ſervoient les Albiens, peuple de la nation des Marſes; on les appelloit auſſi *decumani*, à cauſe de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus* pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixieme étoit le plus grand; ainſi ils diſoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'eſt dans ce ſens qu'Ovide a dit:

. . . . . *decimæ*
Ruit impetus undæ. (+)

§ ALBI, (*Géogr.*) capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, ſe nomme en latin *civitas Albienſium, Albiga, Albia.* Elle eſt ſituée ſur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale eſt dédiée à ſainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut ſécariſé en 1297. L'archevêque eſt métropolitain de cinq évêques, & ſeigneur d'*Albi*, ſans en avoir cependant la juriſdiction. Son dioceſe peut contenir environ trois cens vingt paroiſſes, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un préſidial, une juſtice des eaux & forêts, & un bureau de maréchauſſée.

Albi, bâti ſur un terre, a une belle promenade appellée *la lice*: ce dioceſe eſt un pays abondant en bleds, en paſtel, en vins, en ſafran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc, & Claude Boyer, de l'académie françoiſe, étoient nés à *Albi*, auſſi-bien qu'Antoine Roſſignol, dont l'éloge ſe trouve entre ceux des hommes illuſtres de Perrault. *L.* 19,49. *l.* 43,55,44. (*C*)

ALBI, (*Géogr.*) petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne, au pié de laquelle il y a un torrent nommé *le Seran.* On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement eſt entre les lacs d'Annecy & de Bourget: c'eſt un petit pays, borné au nord-oueſt par le mandement de Rumilly; à l'eſt, par le mandement de Château-vieux & par le Bauge, au midi & à l'oueſt, par les mandemens de Chambery & d'Aix. Le Cheraine eſt le ſecond lieu conſidérable du mandement d'Albi. *Long.* 23, 42; *lat.* 45, 50. (*C. A.*)

ALBI, (*Géogr.*) ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, & dans le petit quartier de Marſi, vers les frontieres de l'état de l'égliſe, à trois milles, & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'eſt éloignée que de ſix milles. C'étoit autrefois une aſſez bonne ville, connue des Latins ſous le nom d'*Alba Marſorum.* On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de miſere Perſée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Nimidie, & pluſieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs priſonniers d'état. (*C. A.*)

ALBIAS, (*Géogr.*) petite ville de France, dans le Querci, diviſée en deux par la riviere d'Aveyrou. Elle eſt marquée ſur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyrou. (*C. A.*)

ALBICANTE *ou* CARNÉE, ſ. f. c'eſt, *chez les Fleuriſtes*, une anémone dont les grandes feuilles ſont d'un blanc ſale, & la pluche blanche, excepté à ſon extrémité qui eſt couleur de roſe.

* ALBICORE, ſ. m. poiſſon qui a, dit-on, la figure & le goût du maquereau, mais qui eſt plus grand. On le trouve vers les latitudes méridionales de l'Océan, où il fait la guerre aux poiſſons volans.

ALBIGEOIS, (*Géogr.*) canton du haut-Languedoc, dont Albi eſt la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & ſept de large. Il eſt très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du ſafran. Les principaux lieux de l'*Albigeois*, ſont Albi, Cadalen, Cahuſac, Caſtelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, l'Iſle, Lombers, Moneſtiers, Pampelone, Pechelſy, Pennes, Rabaſtens, Réalmur, Valence & Villeneuve. (*C. A.*)

ALBIGEOIS, adj. pris ſubſt. (*Théol.*) ſecte générale compoſée de pluſieurs hérétiques qui s'éleverent dans le xij^e. ſiecle, & dont le but principal étoit de détourner les chrétiens

de la reception des sacremens, de renverser l'ordre hiérarchique, & de troubler la discipline de l'église. On les nomma ainsi parce qu'Olivier, un des disciples de Pierre de Valdo, chef des Vaudois ou pauvres de Lyon, répandit le premier leurs erreurs dans Albi, ville du haut-Languedoc sur le Tarn, & que cette ville fut comme le centre des provinces qu'ils infecterent de leurs opinions.

Cette hérésie qui renouvelloit le Manichéisme, l'Arianisme, & d'autres dogmes des anciens sectaires, auxquels elle ajoutoit diverses erreurs particulieres aux différentes branches de cette secte, avoit pris naissance en Bulgarie. Les Cathares en étoient la tige; & les Pauliciens d'Armenie l'ayant semée en Allemagne, en Italie & en Provence, Pierre de Bruys & Henri la porterent, dit-on, en Languedoc; Arnau de Bresse la fomenta; ce qui fit donner à ces hérétiques les noms d'*Henriciens*, de *Petrobusiens*, d'*Arnaudistes*, *Cathares*, *Piffres*, *Patarins*, *Tisserands*, *Bons-Hommes*, *Publicains*, *Passagiens*, &c. & à tous ensuite le nom général d'*Albigeois*.

Ceux-ci étoient proprement des Manichéens. Les erreurs dont les accusent Alanus, moine de Cîteaux, & Pierre, moine de Vaux-Cernay, auteurs contemporains qui écrivirent contr'eux, sont 1°. D'admettre deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant: le premier, créateur des choses invisibles & spirituelles; le second, créateur des corps, & auteur de l'ancien Testament qu'ils rejetoient, admettant le nouveau, & néanmoins rejetant l'utilité des sacremens. 2°. D'admettre deux Christs; l'un méchant, qui avoit paru sur la terre avec un corps fantastique, comme l'avoient prétendu les Marcionites, & qui n'avoit, disoient-ils, vécu ni n'étoit ressuscité qu'en apparence; l'autre bon, mais qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la résurrection de la chair, & de croire que nos ames sont ou des démons, ou d'autres ames logées dans nos corps en punition des crimes de leur vie passée; en conséquence ils nioient le purgatoire, la nécessité de la priere pour les morts, & traitoient de fables la créance des catholiques sur l'enfer. 4°. De condamner tous les sacremens de l'église; de rejeter le baptême comme inutile; d'avoir l'eucharistie en horreur; de ne pratiquer ni confession ni pénitence; de croire le mariage défendu: à quoi l'on peut ajouter leur haine contre les ministres de l'église; le mépris qu'ils faisoient des images & des reliques. Ils étoient généralement divisés en deux ordres, les *parfaits* & les *croyans*. Les *parfaits* menoient une vie austere, continente, ayant en horreur le mensonge & le jurement. Les *croyans*, vivant comme le reste des hommes, & souvent même déréglés, s'imaginoient être sauvés par la foi, & par la seule imposition des mains des *parfaits*.

Cette hérésie fit en peu de temps de si grands progrès dans les provinces méridionales de la France, qu'en 1176 on la condamna dans un concile tenu à Lombez, & au concile général de Latran en 1179. Mais malgré le zele de S. Dominique & des autres inquisiteurs, ces hérétiques multipliés mépriserent les foudres de l'église. La puissance temporelle se joignit à la spirituelle pour les terrasser. On publia contr'eux une croisade en 1210; & ce ne fut qu'après dix-huit ans d'une guerre sanglante, qu'abandonnés par les comtes de Toulouse leurs protecteurs, & affoiblis par les victoires de Simon de Montfort, les *Albigeois* poursuivis dans les tribunaux ecclésiastiques, & livrés au bras séculier, furent entiérement détruits, à l'exception de quelques-uns qui se joignirent aux Vaudois des vallées de Piémont, de France & de Savoie. Lorsque les nouveaux réformés parurent, ces hérétiques projeterent de se joindre aux Zuingliens, & s'unirent enfin aux Calvinistes, sous le regne de François I. L'exécution de Cabrieres, & de Mérindol, qu'on peut lire dans notre histoire, acheva de dissiper les restes de cette secte dont on ne connoît plus que le nom. Au reste, quoique les *Albigeois* se soient joints aux Vaudois, il ne faut pas croire que ceux-ci aient adopté les opinions des premiers; les Vaudois n'ayant jamais été Manichéens, comme M. Bossuet l'a démontré dans son *Hist. des variations, liv. XI.* Petrus Vall. Cern. Sanderus, Baronius, Spondan. de Marca, Bossuet, *Hist. des Variat.* Dupin *Biblioth. eccles. siecle xij & xiij.* (*G*).

ALBIGNI, (*Géog. & Hist. anc.*) village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom

du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin : *Albinianum quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, né à Adrumete en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de Sévere : il défit entre autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, Lupus qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce temps-là que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances ; on le découvrit, il y a 170 ans, à *Albigni* même : l'inscription est sur un marbre qui, du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foucault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Ménestrier : la voici telle que M. de Boze l'a copiée lui-même.

J. O. M.

Cl. Albino. c. fu. c. p. gal. aug. et lug. Libertatis. advers. severum acerrimo vindici.

Elle se lit naturellement ainsi :

Jovi optimo maximo.
Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversus Severum acerrimo vindici. Voyez *Hist. & Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. I. in-12, p. 273.* (*C.*)

ALBINOS, (*Géog.*) peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois ; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle ; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans ; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces, & la perfection des sens n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'affocioit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*C. A.*)

* ALBION, ancien nom de la grande Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune.

* Albion, (*la nouvelle*) partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la floride.

* ALBIQUE, s. f. nom qu'on donne à une espece de craie ou terre blanche qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée, & qu'on trouve en plusieurs endroits de France.

ALBISOLA, (*Géog.*) petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jeterent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50 ; *lat.* 44, 15. (*G. A.*)

ALBKAA *ou* Bocca, (*Géogr.*) grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban : son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas ; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (*C. A.*)

* ALBLASSER-WAERT, (*Géog.*) pays de la Hollande méridionale, entre la Meuse & le Leck.

* ALBOGALERUS, s. m. bonnet des Flamines Diales ou des Flamines de Jupiter. Ils le portoient toujours, & il ne leur étoit permis de le quitter que dans la maison. Il étoit fait, dit Festus, de la peau d'une victime blanche : on y ajoutoit une pointe faite d'une branche d'olivier.

ALBOLODUI, (*Géog.*) petite ville d'Espagne au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivieres, qui viennent des montagnes nommées en Espagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la premiere, & au

sud de la derniere. *Long.* 15, 30; *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

* ALBORA, espece de gale ou plutôt de lepre dont Paracelse donne la description suivante. C'est, dit-il, une complication de trois choses; des dartres farineuses, du *serpigo*, & de la lepre.

Lorsque plusieurs maladies dont l'origine est différente viennent à se réunir, il s'en forme une nouvelle à laquelle il faut donner un nom différent. Voici les signes de celle-ci. On a sur le visage des taches semblables au *serpigo*; elles se changent en petites pustules de la nature des dartres farineuses: quant à leur terminaison, elle se fait par une évacuation puante par la bouche & le nez. Cette maladie, qu'on ne connoit que par ses signes extérieurs, a aussi son siege à la racine de la langue. Voici le remede que Paracelse propose pour cette maladie qu'il a nommée.

Prenez d'étain, de plomb, d'argent, de chacun une dragme; d'eau distillée de blanc-d'œufs demi-pinte: mêlez. Il faut distiller les blancs-d'œufs après les avoir fait cuire, verser l'eau sur la limaille des métaux, & en laver l'*albora*. Paracelse, *de apostematibus. Voy.* DARTRE, SERPIGO, LEPRE.

* ALBORNOZ, s. m. manteau à capuce fait de poil de chevre, & tout d'une piece, à l'usage des Mores, des Turcs, & des chevaliers de Malte, quand ils vont au camp par le mauvais temps.

ALBOUR *ou* AULBOURG, arbre mieux connu sous le nom d'*ébenier* ou de *faux ébenier. Voyez* EBENIER. (*I*)

* ALBOURG, (*Géog.*) ville de Danemarck dans le Nord Jutland. *L.* 27; *l.* 57.

ALBOURS, (*Geogr. Hist. nat.*) montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'est le plus fameux volcan que l'on connoisse dans les isles de l'océan Indien. Son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matieres, en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. *Hist. nat. avec la Description du cabinet du roi, tome II.* (*C.*)

* ALBRAND *ou* ALEBRAN, *ou* ALEBRENT, nom qu'on donne *en Venerie* au jeune canard, qui devient au mois d'octobre *canardeau*, & en novembre *canard* ou *oiseau de riviere.*

ALBRENÉ, adj. *terme de Fauconnerie*, se dit d'un oiseau de proie qui a perdu entiérement ou en partie son plumage. On dit: *ce gerfaut est albrené, il faut le baigner.*

ALBRENER, v. n. veut dire *chasser aux albrands: il fait bon albrener.*

* ALBRET *ou* LABRIT, (*Géog.*) ville de France en Gascogne, au pays d'Albret. *Long.* 17; *lat.* 44, 10.

ALBUFEIRA, (*Géogr.*) lac de l'isle Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Major.* (*C. A.*)

ALBUFEIRA, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, Sylves au nord. *Long.* 9, 25; *lat.* 37. (*C. A.*)

ALBUGINÉE, adj. f. *en Anatomie*, est la tunique la plus extérieure de l'œil, appellée autrement *conjonctive. Voyez* CONJONCTIVE. Ce mot vient du Latin *albus*, blanc; la tunique *albuginée* recouvrant le blanc de l'œil. *Voyez* ŒIL.

Albuginée est aussi la troisieme des tuniques propres du testicule; elle est appellée *albuginée*, parce qu'elle est blanche. Elle est nerveuse, épaisse & fertée, & couvre immédiatement la substance du testicule.

La surface extérieure de cette membrane est lisse, polie & humide; mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, qui se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute sa substance. *V.* TESTICULE & SCROTUM. (+)

ALBUGO ou TAIE, est une maladie des yeux où la cornée perd sa couleur naturelle, & devient blanche & opaque.

La *taie* est la meme chose que ce qu'on appelle autrement *leucoma*, λεύκωμα. *Voy.* LEUCOMA & TAIE.

ALBUGO ou *LEUCOMA*, s. m. (*Chir.*) c'est une tache blanche & superficielle qui survient à la cornée transparente par un engorgement des vaisseaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vue tant

qu'il subsiste. Il ne faut pas confondre l'*albugo* avec les cicatrices de la cornée : les cicatrices sont ordinairement d'un blanc luisant & sans douleur ; ce sont des marques de guérison , & non de maladie. L'*albugo* est d'un blanc non luisant comme de craie , & est accompagné d'une légere fluxion , d'un peu d'inflammation & de douleur , & d'un petit larmoyement ; il arrive sans qu'aucun ulcere ait précédé : la cicatrice au contraire est la marque d'un ulcere guéri.

L'*albugo* peut se terminer par un ulcere , & alors après sa guérison il laisse une cicatrice qui ne s'efface point.

Pour guérir l'*albugo*, il faut prescrire les remedes généraux propres à détourner la fluxion : on fait ensuite usage des remedes particuliers. Les auteurs proposent les remedes acres & volatils pour dissoudre , détacher & nettoyer l'*albugo*, comme les fiels de brochet, de carpe ou autres poissons ; ou ceux de perdrix , d'oiseaux de proie & autres, dans lesquels on trempe la barbe d'une plume pour en toucher la tache deux fois par jour. M. Me. Jean conseille entr'autres remedes le collyre fec avec l'iris , le sucre candi , la myrrhe , de chacun un demi-gros , & quinze grains de vitriol blanc. On s'est souvent servi avec succès d'un mélange de poudre de tuthie , de sucre candi & de vitriol blanc à parties égales qu'on souffle sur la tache avec un tétu de paille ou un tuyau de plume. (*Y*)

ALBUM, (*Antiq. Rom.*) tablette ou tableau blanchi , sur lequel on écrivoit , registre , catalogue , rôle ; ainsi , *album prætoris* étoit le registre où l'on écrivoit les édits du préteur , les noms des aspirans à quelque charge , les causes que l'on devoit juger : *album decurionum* , le catalogue où l'on inscrivoit le nom des décurions : *album senatorum* , &c.

Album est aussi parmi les modernes , un livre blanc , des tablettes, dont les négocians & les voyageurs se servent pour leur marque ordinaire : les voyageurs Allemands, sur-tout, ont en poche un *album :* un voyageur de cette nation , dit M. de Voltaire , passant à Blois , eut une contestation avec son hôtesse , qui étoit rousse , & marqua sur son *album :* Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres ; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs , & que d'autres osent écrire. (+)

§ ALBUMINEUX , (*Anat.*) Le blanc d'œuf a presque les mêmes propriétés que la lymphe ; c'est à cause de cette ressemblance , que M. Quesnay s'est servi du mot d'*albumineux* , pour désigner la lymphe & les humeurs de son espece. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses. Plus légere , moins inflammable que lui , elle differe des humeurs aqueuses, & elle ressemble au sang , par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur , & sur-tout par le mélange des esprits acides & vineux. La chaleur seule , poussée à 150 degrés de Fahrenheit, qui répondent à 54 de Réaumur, fait épaissir la lymphe , & en fait une gelée ; les esprits , dont nous avons parlé , en font de même. Des causes méchaniques épaississent également cette liqueur ; on en fait des membranes en la battant , & le polype n'est autre chose , que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang , nous l'avons vu sortir des arteres d'un animal, ouvertes avec la lancette , former un brouillard autour de l'ouverture , se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe , c'est l'eau : on n'y remarque point de globules ; jamais le microscope ne nous en a montré d'autres que des globules rouges : aussi n'y trouve-t-on point de fer ; il y a de la mucosité. L'analyse chymique en produit des sels, de l'huile & de la terre : cette huile est inflammable. Il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe que dans le sang , qui prend feu lui-même quand il est sec , au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espece de gomme seche , dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. (*H. D. G.*)

ALBUMINEUX , adj. (*Phyſiol.*) *ſuc albumineux*. Dans l'économie animale , est une espece d'huile fort fixe, tenace, glaireuse & peu inflammable , qui forme le sang & les lymphes des animaux. *Voy.* SUC & HUILE.

L'huile *albumineuse* a des propriétés fort singulieres, dont il est difficile de découvrir le principe : elle se durcit au feu , & même dans l'eau chaude ; elle ne se laisse point délayer par les liqueurs vineuses , même par l'esprit-de-vin , ni par l'huile de térébenthine , & les autres huiles résineuses fluides ; au contraire ces huiles la durcissent. Elle

contient assez de sel tartareux pour être fort susceptible de pourriture, sur-tout lorsqu'elle est exposée à l'action de l'air : mais elle n'est sujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que son sel est plus volatilisé & plus tenacement uni à l'huile que celui des végétaux ; aussi le feu le fait-il facilement dégénérer en sel alkali volatil ; ce qui n'arrive presque pas au sel tartareux des végétaux, sur-tout lorsqu'il n'est encore uni qu'à une huile mucilagineuse. L'indissolubilité, le caractere glaireux, & le défaut d'inflammabilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuse ; mais elle en differe par quelques autres propriétés, & sur-tout par le sel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuse est entiérement ou presqu'entiérement privée. *V. Eff. de Phyf. par* M. Quesnay. (*L*)

* ALBUNEE, la dixieme des Sibylles. Varron dit qu'elle étoit de Tibur ; c'est aujourd'hui Tivoli. Elle y fut adorée : elle eut une fontaine & un bois consacrés près du fleuve Anis. On dit que sa statue fut trouvée dans le fleuve ; elle étoit représentée tenant un livre à la main.

* ALBUQUERQUE, (*Géogr.*) ville d'Espagne dans l'Estramadure. *Long.* 11, 40 ; *lat.* 38, 52.

* ALBURNE, f. m. Ce fut d'abrd le nom d'une montagne de Lucanie, puis celui du dieu de cette montagne. On dut à M. Æmilius Metellus la connoissance de cette nouvelle divinité.

ALBUS, f. m. (*Comm.*) petite monnoie de Cologne, qui vaut deux creuzers, & le creuzer vaut un sou six derniers, & $\frac{6}{13}$ de denier ; ainsi l'*albus* vaut neuf deniers $\frac{3}{13}$ de France.

ALBUSEME, (*Géogr.*) petite isle de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*C. A.*)

ALBUZINKA, (*Géogr.*) c'est la forteresse la plus reculée que la czarine possede dans la Tartarie Mungalienne. Elle est sur la riviere d'Amura, à douze cens lieues de Moskou. (*C. A.*)

ALCA, (*Géogr.*) petite isle très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabarestan. C'est l'isle la plus considérable de cette mer. (*C. A.*)

ALCABENDAS, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord, & à trois ou quatre lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20 ; *lat.* 40, 35. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR D'OSAL, (*Géogr.*) Cette petite ville de Portugal a un château qui passe pour imprenable. On y fait du très-beau fel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation : elle est à six lieues de la mer, & à quatorze sud-est de Lisbonne. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR QUIVIR *ou* ALCAZAR QUIVIR, (*Géogr.*) ville d'Afrique, *&c.* Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille : Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & duement morts ; mais Sébastien a été transporté dans quelque isle enchantée où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (*C. A.*)

ALCAÇAR DE GUETTE, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles elle forme presque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 15, 30 ; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALCACENAS, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teis & Guardiana. Elle est au sud-est d'Evora, & à l'oueſt d'Alcaçar d'Osal, sur un bras de la riviere de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. *Long.* 10, 25 ; *lat.* 38, 25. (*C. A.*)

ALCADE, f. m. (*Hiſt. mod.*) en Espagne, est un juge ou officier de judicature, qui répond à-peu-près à ce que nous appellons en France *un prévôt.*

Les Espagnols ont tiré le nom d'*alcade*, de l'*alcaïde* des Mores. *V.* ALCAÏDE. (*G*)

ALCADETE, (*Géog.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite riviere qui se jette dans le Tage, non loin de-là. *Long.* 13, 50 ; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALCAI, (*Géogr.*) montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle eſt auſſi très-forte par ſa ſituation. Pluſieurs particuliers du pays riches & puiſſans, y habitent. (*C. A.*)

ALCAÏDE *ou* ALCAYDE, ſub. m. (*Hiſt. mod.*) chez les Mores, en Barbarie, eſt le gouverneur d'une ville ou d'un château, ſous l'autorité du roi de Maroc. Ce mot eſt compoſé de la particule *al*, & du verbe קדך, *kad* ou *akad*, gouverner, régir, adminiſtrer.

La juriſdiction de l'*alcaïde* eſt ſouveraine, tant au criminel qu'au civil; & c'eſt à lui qu'appartiennent les amendes. (*G*)

ALCAÏQUES, adj. (*Littérat.*) dans la poéſie greque & latine, eſt un nom commun à pluſieurs ſortes de vers, ainſi appellés du nom d'*Alcée*, à qui on en attribue l'invention.

La premiere eſpece d'*alcaïques* eſt de vers de cinq piés, dont le premier eſt un ſpondée ou un ïambe; le ſecond un ïambe, le troiſieme une ſyllabe longue, le quatrieme un dactyle, & le cinquieme un dactyle ou un amphimacre, tels que ſont ces vers d'Horace:

Omnes|eo|dem|cogimur, | omnium|
Verſa|tur ur|na | ſerius | ocyus |
Sors exitura,

La ſeconde eſpece conſiſte en deux dactyles & deux trochées, tel que celui-ci:

Exili|um impoſi| tura | cymbæ.

Outre ces deux premieres ſortes qu'on appelle *alcaïques dactyles*, il y en a une troiſieme qui s'appelle ſimplement *alcaïque*, dont le premier pié eſt un épitrite, le ſecond & le troiſieme deux choriambes, & le quatrieme un bacche, comme celui-ci:

Cur timet flu|vum tiberim | tangere, cur oli|vum?

L'ode *alcaïque* conſiſte en quatre ſtrophes, de quatre vers chacune, dont les deux premiers ſont de vers *alcaïques* de la premiere eſpece; le troiſieme un ïambe dimetre hypercatalectique, c'eſt-à-dire, de quatre piés & une ſyllabe longue, tel que celui-ci:

Trans mu|tat in|cer|tos ho|nores|.

& le quatrieme eſt un *alcaïque* de la ſeconde eſpece, tel que le dernier de la ſtrophe ſuivante:

Non poſſidentem multa vocaveris
Recte beatum: rectius occupat
Nomen beati, qui deorum
Muneribus ſapienter uti, &c. Horat.

Pour peu qu'on ait l'oreille délicate, on ſent combien les vers *alcaïques*, mais ſurtout ceux dont eſt formée cette ſtrophe, ſont harmonieux. Auſſi Horace les appelle-t-il les ſons mâles & nerveux d'Alcée, *minaces Alcæi camænæ*. (*G*)

* ALCALA LA REALE, (*Géog.*) ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, près de la riviere de Salado. *Long.* 14, 30; *lat.* 37, 18.

* ALCALA DE HENAREZ, (*Géogr.*) ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la riviere de Henarez. *Long.* 14, 32; *lat.* 40, 30.

* ALCALA DE GUADAIRA, (*Géog.*) ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la riviere de Guadaira. *Long.* 12, 40; *lat.* 35, 15.

ALCALESCENT, TE, adj. *en Médecine, qui n'eſt pas tout-à-fait alkali, qui approche de la nature du ſel lixiviel.* Boerhaave, *comm.* Pourquoi les choſes naturellement acéſcentes, ou *alcalefcentes* n'effluyeroient-elles pas dans l'eſtomac les mêmes dégénérations qu'elles ſouffrent au dehors? (*L*)

ALCALI, *voyez* ALKALI.

ALCAMENE, (*Hiſt. de Sparte.*) petit-fils d'Archelaüs, ſuccéda au trône de Sparte dont ſes vertus le rendoient encore plus digne que ſa naiſſance. Il régna dans un temps où les inſtitutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en obſervoit toute l'auſtérité. Il fut moins ſenſible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ſes voiſins. Les Crétois agités de diſſentions domeſtiques, le choiſirent pour arbitre de leurs différens; il leur envoya un Spartiate integre qui étouffa le germe des factions parmi ces inſulaires. Pendant qu'il faiſoit régner le calme dans la Grece, les habitans d'Elos, qu'Agis y avoit laiſſés, préparoient les orages ſur la Laconie, & ſoutenus des Argiens, ils tenterent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. *Alcamene* marcha contre eux, les défit, &

pour les mettre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rasa leur ville, & appésantit encore le joug dont ils étoient déja accablés. (*T-N.*)

* ALCAMO, (*Géogr.*) ville de Sicile, au pié du mont Bonifati. *Long.* 30, 42; *lat.* 38, 2.

* ALCANA, s. m. Le troesne d'Egypte fournit à la teinture un rouge ou un jaune qu'on tire de ses feuilles, selon qu'on emploie cette couleur: un jaune, si on le fait tremper dans l'eau; un rouge, si on le laisse infuser dans du vinaigre, du citron, ou de l'eau d'alun. On extrait des baies de la même plante, une huile d'une odeur très-agréable; on en fait usage en médecine.

ALCANIZ, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la riviere de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontieres de la Catalogne. On prétend que c'est la Léonica de Ptolomée que d'autres placent à Oliete. (*C. A.*)

§ ALCANNA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau de la famille des cistes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & des fleurs completes. Rheede en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom Malabare *mail-anschi*, *volume I*, *pl. XL*, *p.* 73. Celle de Rumphe, sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplette. *Herbarium Amboinicum*, *v. IV*, *p.* 42, *pl. XVII.* Enfin celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détail sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mail-anschi dictæ similis è Maderaspatan Phytograph. pl. XX*, *fig.* 1. *Almagest. pag.* 318. Les Brames l'appellent *mety*, les Malays *drum lacca*, les Sénégalois *foudenn*, les Arabes *alcanna alhenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Alpin. Jean Commelin le désigne sous le nom de *oxiacanthæ affinis Malabarica racemosa sub flavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *vol. I*, *pag.* 74; & M. Linné, sous celui de *lawsonia spinosa*, *ramis spinosis: System. nat. edit.* 12, *pag.* 267, *n°.* 2.

L'*alcanna* a à-peu-près la forme conique d'un grenadier; il croît à la hauteur de 15 à 18 piés, ayant un tronc d'un pié à un pié un tiers de diametre; croît couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire opposées en croix, quelquefois alternes; étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & lisse dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une maniere assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entiérement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, lisses, luisantes, unies, un peu repliées en-dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuses que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc; les autres sont plus menues & terminées par une panicule pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications, qui portent chacune une dizaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diametre de cinq à sept lignes, portées sur un pédicule trois à quatre fois plus court. Lorsque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites spheres verd-brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vesce. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires persistantes; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoiles, portés sur une espece de pédicule, caducs; & en huit étamines blanches, à antheres jaunes, orbiculaires assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux: la poussiere fécondante est composée de molécules ovoïdes, blanches, transparentes. Du centre du calice s'éleve un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûrissant, devient une capsule sphérique de

de trois à quatre lignes de diametre, d'abord verte, enſuite veinée de rouge, enfin jaune de bois ou de coriandre, terminée par ſon ſtyle, ne s'ouvrant jamais, même dans la plus grande maturité, & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de ſemences fines, alongées, d'abord jaunes, enſuite brun-noires, attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à ſon centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais, qui s'enfonce profondément dans les ſables humides où elle ſe plaît; ſon bois eſt blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre ſur ſon épiderme, mais rougeâtre au deſſous.

Qualités. Cet arbriſſeau ne fleurit qu'une fois l'an, & cela dans la ſaiſon des pluies: il eſt toujours verd; ſes feuilles ont une ſaveur amere, mais un peu acide, aſtringente & rafraîchiſſante: elles ont la propriété de teindre en rouge de feu, mais cette couleur ne prend que ſur les parties ſolides des corps vivans, comme les ongles, les cheveux, la barbe, auxquels elle tient ſi vivement, que rien ne peut l'en ſéparer, ni en diminuer la vivacité, de ſorte que ce n'eſt que par l'accroiſſement & l'uſer de ces parties par le frottement, ou d'une maniere équivalente, qu'elle diſparoît.

Uſages. Les peuples de l'Afrique & de l'Aſie, chez leſquels croît cet arbriſſeau, ont profité de tout temps de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbriſſeau pour teindre diverſes parties de leur corps. C'eſt un uſage, par exemple, en Egypte & en Perſe, au rapport de Belon, que toutes les femmes ſe teignent les mains, les piés, & une partie de leurs cheveux, en rouge ou en jaune, & que les hommes ſe teignent ſeulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux ſexes, la criniere, la queue & les piés de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté, que de ſe teindre en jaune depuis le nombril juſqu'aux cuiſſes; ce qui leur réuſſit, en appliquant ſur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* auſſi-tôt au ſortir du bain, parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts, laiſſent pénétrer plus avant cette drogue; il faut que cette poudre ait été macérée quelque temps avant dans l'eau. Belon dit encore que les payſans de l'Aſie ſe teignent les cheveux en jaune avec cette poudre, mais qu'il ne faut pas alors en approcher ni le ſavon, ni aucune ſubſtance alkaline, parce que cette couleur devient d'un rouge noirâtre déſagréable. Au Sénégal, les hommes & les femmes de tout âge ſe teignent indiſtinctement les ongles; les Indiens pareillement, mais cela n'eſt permis qu'aux perſonnes libres, & particuliérement aux jeunes gens. Les rois des Macaſſares ſont ſi ſcrupuleux ſur cet article, que lorſque des eſclaves en font uſage pour affecter de paroître libres, ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioſcoride dit, *liv. I, chap.* 107, que les feuilles du *cyprus*, pilées & mêlées en forme de pâte avec le ſuc de *ſtruthium* ou *lunaria*, communiquent aux cheveux une couleur fauve; mais ſa préparation eſt aujourd'hui beaucoup plus ſimple; il ſuffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles, & de l'appliquer ainſi pendant une nuit ſur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal, les negres font macérer les feuilles fort peu de temps, & ſouvent point du tout, & les appliquent toutes entieres pendant une nuit ſur les ongles, en les aſſujettiſſant avec une compreſſe bien mouillée: cela ſuffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate; quelques-uns y ajoutent le ſuc acide du limon ou du tamarin, avec la chaux ou l'alun, pour l'aviver & la rendre plus tenace. J'ai obſervé que les ongles de mes piés, que je teignis ainſi en 1749 au Sénégal, ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois, c'eſt-à-dire, après leur entiere reproduction. La poudre ne teint pas auſſi promptement, & ne pénetre pas autant que les feuilles fraîches.

Un uſage auſſi général des feuilles de cette plante, l'a fait devenir un objet de commerce conſidérable pour l'Egypte & le Caire, où l'on en charge des vaiſſeaux pour la porter à Alexandrie & à Conſtantinople, & il ſort, au rapport de Belon, plus de 80 mille ducats de la Turquie, de la Valachie, de la Boſnie & de la Ruſſie, pour cette drogue dont on fait un grand uſage dans ces pays. On les vend auſſi en poudre dans de

petits sacs, tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd, & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée, qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante; ses fleurs, à cause de leur bonne odeur, se mettent parmi les cheveux, dans le lit, dans les armoires au linge & dans les garde-robes. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté; mais on leur préfere au Sénégal les branches du niotout qui est le bdellium; celles du saule appellé *kélelé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile, dans laquelle on fait cuire ses fleurs, est encore employée comme du temps de Dioscoride & de Théophraste, pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer, s'emploie en Egypte comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remede des ongles, sur-tout du panaris & des maladies de la peau, comme la galle, la lepre, les dartres miliaires, étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux piés.

Culture. Cette plante est naturelle à l'Egypte, au Sénégal & à l'Inde, où elle croit par préférence dans les sables humides, très-aérés, loin des bois; mais tant de bonnes qualités en ont fait desirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphe remarque qu'elle a été transportée dans les Isles Moluques, & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650; elle se multiplie de graines, mais plus fréquemment de boutures.

Remarques. Il n'est pas douteux, par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna*, que ce ne soit le cyprus des anciens & l'hacopher de l'écriture-sainte, où il est dit: (*Liv. I des Cantiques, vers.* 14.) que l'ami de la mariée ressemble à l'*eschol-hacopher*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du cyprus, que les Hébreux appellent encore aujourd'hui copher, parce que l'on répandoit alors, comme aujourd'hui, de ses fleurs dans le lit; & il est étonnant que, malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des Botanistes depuis Matthiole, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troëne, *ligustrum*, qui, non-seulement ne croît pas en Egypte, mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna*, sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît, & dans les boutiques; & il paroîtra sans doute singulier à tout bon dialecticien, que M. Linné ait voulu donner un autre nom, celui de *lawsonia*, à cette plante qui sembloit en avoir déja un de trop. (*M.* ADANSON.)

§ ALCANTARA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal, à dix-huit lieues nord-ouest de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du *Poirier*, autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'Avril, par les Portugais & le comte de Galloway, & reprise au mois de novembre suivant par les François. *Long.* 11, 35; *lat.* 39, 20. (*C. A.*)

§ ALCANTARA, (*L'ordre militaire d'*) ou de *S. Julien du Poirier* en Espagne, confirmé par le pape Alexandre III, en 1167, a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara*, conquise sur les Mores par Alphonse IX, roi de Léon, l'an 1212, lequel la donna en garde à dom Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand-maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier, lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Mores & la prise de la Grenade, la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réunie à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle, en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demanderent dans ce temps la permission de se marier, & ils l'obtinrent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *sinople & fleurdelisée; un cousson ovale d'or au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail.* (*G. D. L. T.*)

* ALCARAZ, (*Géogr.*) ville d'Espagne dans la manche, sur la Guardamena. *Long.* 15, 42; *lat.* 38, 28.

* ALCATHÉES, fêtes qu'on célebroit à Micènes en l'honneur d'Alcathoüs fils de Pelops, celui qui, soupçonné d'avoir fait assassiner son frere Chrysippe, chercha un asyle à la cour du roi de Mégare, dont il épousa la fille, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui le ravageoit. Il succéda à son beau-pere, fut bon souverain, & mérita de l'amour de ses peuples les fêtes annuelles appellées *Alcathées*.

* ALCATRACE, s. m. petit oiseau que l'on chercheroit en vain sur l'Océan des Indes, aux environs du seizieme degré de latitude, & sur les côtes d'Arabie, où Wicquefort dit qu'il se trouve; car pour le reconnoître il en faudroit une autre description, & sur cette description peut-être s'appercevroit-on que c'est un oiseau déja connu sous un autre nom. Nous invitons les voyageurs d'être meilleurs observateurs, s'ils prétendent que l'histoire naturelle s'enrichisse de leurs observations. Tant qu'ils ne nous apporteront que des noms, nous n'en ferons guere plus avancés.

ALCATILE, (*Géogr.*) ville des Indes au royaume de Carnato, au midi de Cangivouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*C. A.*)

AL-CATIPF, ou AL-KATIF ou EL-KATIF ou CATIF, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît, aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*C. A.*)

* ALCAVALA, droit de douane de cinq pour cent du prix des marchandises, qu'on paye en Espagne & dans l'Amérique espagnole.

ALCAUDETE, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*C. A.*)

ALCÉ, s. m. animal quadrupede. On ne sait pas bien quel est l'animal auquel ce nom doit appartenir, parce que les descriptions qu'on a faites de l'*alcé*, sont différentes les unes des autres. Si on consulte les naturalistes anciens & modernes, on trouvera par rapport à cet animal des faits qui paroissent absolument contraires; par exemple, qu'il a le poil de diverses couleurs, & qu'il est semblable au chameau dont le poil n'est que d'une seule couleur: qu'il a des cornes, & qu'il n'en a point; qu'il n'a point de jointures aux jambes, & qu'il a des jointures, & que c'est ce qui le distingue d'un autre animal appellé *machlis*; qu'il a le pié fourchu, & qu'il a le pié solide comme le cheval. Cependant on croit qu'il y a beaucoup d'apparence que l'*alcé* n'est point différent de l'animal que nous appellons *élan*, parce que la plupart des auteurs conviennent que l'*alcé* est à-peu-près de la taille du cerf; qu'il a les oreilles & les piés comme le cerf, qu'il lui ressemble encore par la petitesse de sa queue, & par ses cornes; qu'il est différent du cerf par la couleur & la longueur de son poil, par la petitesse de son cou, & par la roideur de ses jambes. On a remarqué qu'il a la levre supérieure fort grande. Il est certain que tous ces caracteres conviennent à l'élan. On pourroit aussi concilier les contrariétés qui se trouvent dans les descriptions de l'*alcé*; car quoique le poil de l'élan ne soit que d'une couleur, cependant cette couleur change dans les différentes saisons de l'année, si on en croit les historiens septentrionaux, elle devient plus pâle en été qu'elle ne l'est en hiver. Les élans mâles ont des cornes, les femelles n'en ont point; & lorsqu'on a dit que l'*alcé* n'avoit point de jointures, on a peut-être voulu faire entendre seulement, qu'il a les jambes presque aussi roides que s'il n'avoit point de jointures; en effet cet animal a la jambe très-ferme. *Mém. de l'acad. royale des Sc. tom. III, part. I, pag.* 169. *V.* ELAN. (*I.*)

ALCÉE, en latin *alcea*, s. f. herbe à fleur monopétale en forme de cloche ouverte & découpée; il y a au milieu de la fleur un tuyau pyramidal, chargé le plus souvent d'étamines, il sort du calice un pistil qui passe par le fond de la fleur, & qui s'emboite dans le tuyau. Ce pistil devient dans

la suite un fruit applati & arrondi, quelquefois pointu, & enveloppé pour l'ordinaire par le calice. Ce fruit est composé de plusieurs capsules qui tiennent à un axe cannelé, dont chaque cannelure reçoit une capsule qui renferme un fruit fait ordinairement en forme de rein. L'*alcée* ne differe de la mauve & de la guimauve, qu'en ce que ses feuilles sont découpées. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

ALCESTE, (*Myth.*) fille de Pélias & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son pere, pour se défaire de leurs poursuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différente espece, & promener *Alceste* dessus. Admete, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon; ce dieu avoit été autrefois son hôte & en avoit été bien reçu; aussi se montra-t-il reconnoissant en cette occasion, car il donna à Admete un lion & un sanglier apprivoisés, qui trainerent de compagnie le char de la princesse.

Alceste accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut poursuivie par Acaste son frere qui fit la guerre à Admete, le prit prisonnier, & alloit venger sur lui le crime des filles de Pélias, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déja à Yolcos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son pere, lorsqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceste* pour la rendre à son mari. La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit & la lia avec des chaînes de diamant jusqu'à ce qu'elle eût consenti de rendre *Alceste* à la lumiere du jour. Allégorie assez juste; car délivrer une personne prête à perdre la vie, n'est-ce pas l'arracher des bras de la mort? On parle ainsi tous les jours sans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déja passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. Homere surnomme *Alceste* la *Divine*, sans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les parques, en sorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ses proches refuserent de l'être, il ne restoit qu'*Alceste*: elle se dévoue, & les parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans son *Banquet*, fait cette réflexion singuliere; *Alceste* seule eut le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admete eût son pere & sa mere, que l'étrangere surpassa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leur fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard. (+)

ALCHABUR, (*Géog.*) ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur le fleuve de l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravanes qui viennent de Bassora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (*C. A.*)

ALCHAMARUM, (*Géogr.*) ville d'Arabie. Elle est située près du fleuve Ormannus, sur une montagne dont le penchant est environ de 4000 pas. L'abord en est si difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (*C. A.*)

* ALCHIMELECH *ou* MELILOT EGYPTIEN, plante qui croît & s'étend à terre, petite, serpentant lentement, ne s'élevant presque jamais; ayant la feuille du trefle, seulement un peu moins grande; les fleurs petites, en grand nombre, oblongues, placées les unes à côté des autres, de la couleur du safran, & d'une odeur fort douce. Il succede à ces fleurs des gousses obliques, qui contiennent une très-petite semence ronde, d'un rouge noirâtre, d'une saveur amere & astringente, & qui n'est pas sans odeur. *Ray.*

ALCHYMIE, s. f. est la chymie la plus subtile par laquelle on fait des opérations de

chymie extraordinaires, qui exécutent plus promptement les mêmes choſes que la nature eſt long-temps à produire; comme lorſqu'avec du mercure & du ſouffre ſeulement, on fait en peu d'heures une matiere ſolide & rouge, qu'on nomme *cinnabre*, & qui eſt toute ſemblable au cinnabre natif, que la nature met des années & même des ſiecles à produire.

Les opérations de l'*alchymie* ont quelque choſe d'admirable & de myſtérieux; il faut remarquer que lorſque ces opérations ſont devenues plus connues, elles perdent leur merveilleux, & elles ſont miſes au nombre des opérations de la chymie ordinaire, comme y ont été miſes celles du lilium, de la panacée, du kermès, de l'émétique, de la teinture, de l'écarlate, *&c.* & ſuivant la façon dont ſont ordinairement traitées les choſes humaines, la chymie uſe avec ingratitude des avantages qu'elle a reçus de l'*alchymie* : l'*alchymie* eſt maltraitée dans la plupart des livres de chymie. *Voyez* ALCHYMISTE.

Le mot *alchymie* eſt compoſé de la préposition *al* qui eſt arabe, & qui exprime *ſublime* ou *par excellence*, & de *chymie*, dont nous donnerons la définition en ſon lieu (*voyez* CHYMIE); de ſorte que *alchymie*, ſuivant la force du mot, ſignifie la *chymie ſublime*, *la chymie par excellence*.

Les antiquaires ne conviennent pas entr'eux de l'origine ni de l'ancienneté de l'*alchymie*. Si on en croit quelques hiſtoires fabuleuſes, elle étoit dès le temps de Noé : il y en a même eu qui ont prétendu qu'Adam ſavoit de l'*alchymie*.

Pour ce qui regarde l'antiquité de cette ſcience, on n'en trouve aucune apparence dans les anciens auteurs, ſoit médecins, ſoit philoſophes, ſoit poëtes, depuis Homere, juſqu'à quatre cens ans après Jeſus-Chriſt. Le premier auteur qui parle de faire de l'or, eſt Zozime, qui vivoit vers le commencement du cinquieme ſiecle. Il a compoſé en grec un livre *ſur l'art divin de faire de l'or & de l'argent*. C'eſt un manuſcrit qui eſt à la bibliotheque du roi. Cet ouvrage donne lieu de juger que lorſqu'il a été écrit, il y avoit déja long-temps que la chymie étoit cultivée, puiſqu'elle avoit déja fait ce progrès.

Il n'eſt point parlé du remede univerſel, qui eſt l'objet principal de l'*alchymie*, avant Geber, auteur arabe, qui vivoit dans le ſeptieme ſiecle.

Suidas prétend que ſi l'on ne trouve point de monument plus ancien de l'*alchymie*, c'eſt que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que c'étoient ces livres qui contenoient les myſteres de l'*alchymie*.

Kirker aſſure que la théorie de la pierre philoſophale eſt expliquée au long dans la table d'Hermès, & que les anciens Egyptiens n'ignoroient point cet art.

On fait que l'empereur Caligula fit des eſſais pour tirer de l'or de l'orpiment. Ce fait eſt rapporté par Pline, *Hiſt. nat. chap. iv. liv. XXXIII.* Cette opération n'a pu ſe faire ſans des connoiſſances de chymie, ſupérieures à celles qui ſuffiſent dans la plupart des arts, & des expériences pour leſquelles on emploie le feu.

Au reſte le monde eſt ſi ancien, & il s'y eſt fait tant de révolutions, qu'il ne reſte point de monumens certains de l'état où étoient les ſciences dans les temps qui ont précédé les vingt derniers ſiecles : je n'en rapporterai qu'un exemple. La muſique a été portée dans un certain temps chez les Grecs à un haut point de perfection; elle étoit ſi fort au deſſus de la nôtre, à en juger par ſes effets, que nous avons peine à le comprendre; & on ne manqueroit pas de le révoquer en doute, ſi cela n'étoit bien prouvé par l'attention ſinguliere qu'on ſait que le gouvernement des Grecs y donnoit, & par le témoignage de pluſieurs auteurs contemporains & dignes de foi. *Voyez An ad ſanitatem muſice*, dit M. Malouin. *A Paris, chez Quillau, rue Galande.*

Il ſe peut auſſi que la chymie ait de même été portée à un ſi haut point de perfection, qu'elle ait pu faire des choſes que nous ne pouvons faire aujourd'hui, & que nous ne comprenons pas comment il ſeroit poſſible que l'on exécutât. C'eſt la chymie ainſi perfectionnée, qu'on a nommé *alchymie*. Cette ſcience, comme toutes les autres, a péri dans certains temps, & il n'en eſt reſté que le nom. Dans la ſuite, ceux qui ont eu du goût pour l'*alchymie*, ſe ſont tout d'un coup mis à faire les opérations dans leſquelles la renommée apprend que l'*al-*

cuymie réuſſiſſoit; ils ont ainſi cherché l'inconnu ſans paſſer par le connu : ils n'ont point commencé par la chymie, ſans laquelle on ne peut devenir alchymiſte que par haſard.

Ce qui s'oppoſe encore fort au progrès de cette ſcience, c'eſt que les chymiſtes, c'eſt-à-dire, ceux qui travaillent par principes, croient que l'*alchymie* eſt une ſcience imaginaire à laquelle ils ne doivent pas s'appliquer ; & les alchymiſtes au contraire croient que la chymie n'eſt pas la route qu'ils doivent tenir.

La vie d'un homme, un ſiecle même, n'eſt pas ſuffiſant pour perfectionner la chymie ; on peut dire que le temps où a vécu Beker, eſt celui où a commencé notre chymie. Elle s'eſt enſuite perfectionnée du temps de Stahl, & on y a encore bien ajouté depuis ; cependant elle eſt vraiſemblablement fort éloignée du terme où elle a été autrefois.

Les principaux auteurs d'*alchymie* ſont Geber, le Moine, Bacon, Ripley, Lulle, Jean le Hollandois, & Iſaac le Hollandois, Baſile Valentin, Paracelſe, Van Zuchten, Sendigovius, &c. (*M*)

ALCHYMISTE, ſ. m. celui qui travaille à l'alchymie. *Voyez* ALCHYMIE. Quelques anciens auteurs grecs ſe ſont ſervis du mot χρυσοποιητὴς qui ſignifie *faiſeur d'or*, pour dire *alchymiſte*; & de χρυσοποιητικὴ, *l'art de faire d'or*, en parlant de l'*alchymie*. On lit dans d'autres livres grecs, ποιητὴς, *fictor*, faiſeur, *alchymiſte*, qui ſignifie auſſi *auteur de vers, poëte*. En effet, la chymie & la poéſie ont quelque conformité entr'elles. M. Diderot dit, *page* 8 *du Proſpectus de ce* Dictionnaire : *la chymie eſt imitatrice & rivale de la nature ; ſon objet eſt preſque auſſi étendu que celui de la nature même : cette partie de la phyſique eſt entre les autres, ce que la poéſie eſt entre les autres genres de littérature ; ou elle décompoſe les êtres, ou elle les revivifie, ou elle les transforme*, &c.

On doit diſtinguer les *alchymiſtes* en *vrais*, & en *faux* ou *fous*. Les *alchymiſtes vrais* ſont ceux qui, après avoir travaillé à la chymie ordinaire en phyſiciens, pouſſent plus loin leurs recherches, en travaillant par principes & méthodiquement à des combinaiſons curieuſes & utiles, par leſquelles on imite les ouvrages de la nature ; ou qui les rendent plus propres à l'uſage des hommes, ſoit en leur donnant une perfection particuliere, ſoit en y ajoutant des agrémens qui, quoique artificiels, ſont dans certains cas plus beaux que ceux qui viennent de la ſimple nature dénuée de tout art, pourvu que ces agrémens artificiels ſoient fondés ſur la nature même, & l'imitent dans ſon beau.

Ceux au contraire qui, ſans ſavoir bien la chymie ordinaire, ou qui même, ſans en avoir de teinture, ſe jettent dans l'alchymie ſans méthode & ſans principes, ne liſant que des livres énigmatiques qu'ils eſtiment d'autant plus qu'ils les comprennent moins, ſont de *faux alchymiſtes* qui perdent leur temps & leur bien, parce que travaillant ſans connoiſſance, ils ne trouvent point ce qu'ils cherchent, & ſont plus de dépenſes que s'ils étoient inſtruits, parce qu'ils emploient ſouvent des choſes inutiles, & qu'ils ne ſavent pas ſauver certaines matieres qu'on peut retirer des opérations manquées.

D'ailleurs ils ont pour les charlatans autant de goût que pour les livres énigmatiques : ils ne ſe ſoucient pas d'un bon livre qui parle clairement, mais ne flatte point leur cupidité, comme font les livres énigmatiques auxquels on ne comprend rien, & auxquels les gens entêtés du fabuleux, ou du moins du myſtérieux, donnent le ſens qu'ils veulent y trouver, & qui eſt plus ſuivant leur imagination ; auſſi ces *faux alchymiſtes* s'ennuyeront aux diſcours d'un homme inſtruit de cette ſcience, qui la dévoile, & qui réduit ſes opérations à leur juſte valeur : ils écouteront plus volontiers des hommes à ſecrets auſſi ignorans qu'eux, mais qui font profeſſion d'exciter leur curioſité.

Il faut dans toute choſe, & ſur-tout dans celles de cette nature, éviter les extrémités : on doit éviter également d'être ſuperſtitieux ou incrédule. Dire que l'alchymie n'eſt qu'une ſcience de viſionnaires, & que tous les *alchymiſtes* ſont des fous ou des impoſteurs, c'eſt porter un jugement injuſte d'une ſcience réelle à laquelle des gens ſenſés & de probité peuvent s'appliquer : mais auſſi il faut ſe garantir d'une eſpece de fanatiſme dont ſont particuliérement ſuſceptibles ceux qui s'y livrent ſans diſcernement, ſans

conseil & sans connoissances préliminaires ; en un mot sans principes. Or les principes des sciences sont des choses connues ; on y doit passer du connu à l'inconnu : si en alchymie, comme dans les autres sciences, on passe du connu à l'inconnu, on pourra en tirer autant & plus d'utilité que de certaines autres sciences ordinaires. (*M*)

ALCIBIADE, (*Hist. des Athéniens.*) ce prince Athénien descendoit d'Ajax, & son origine du côté de sa mere n'étoit pas moins glorieuse, puisqu'elle étoit de la famille des Alcméonides, la plus illustre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de son siecle, puisque l'histoire est descendue dans tous les détails de sa vie, & qu'elle nous a transmis jusqu'au nom de sa nourrice & de son instituteur. La nature en le formant réunit toutes ses forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéressans, des graces touchantes & soutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractere, lui assurerent un empire absolu sur les cœurs & les esprits. Né avec toutes les passions, il les asservit à son ambition, & Protée politique, il fut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licencieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du temps, & par un privilege exclusif, il fut plaire dans son été comme dans son printemps. Il est difficile de ne pas abuser d'un si riche partage : aussi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté ; & les vices, pour ainsi dire, ennoblis par ses exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de son enfance manifesterent ce qu'il feroit pendant tout le cours de sa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ses compagnons, il se sentit si vivement pressé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offensé s'écrie : *ah traître ! tu mords comme une femme ; dis plutôt comme un lion*, répond *Alcibiade*. Dans une autre occasion qu'il jouoit aux osselets dans la rue, un chariot vint à passer, il prie le conducteur d'arrêter un moment ; mais ce charretier sans complaisance presse plus vivement ses chevaux : tous les compagnons d'*Alcibiade* se dispersent, & au lieu de les imiter, il se couche devant la roue, en disant : *malheureux, passe, si tu l'oses*. Ces détails qui paroissent minutieux, sont bien dignes d'être observés par ceux qui président à l'éducation de la jeunesse. Quoiqu'il fût naturellement impérieux, l'avidité de tout savoir le rendit docile à la voix de ses maîtres ; & ce fut à l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ses talens. *Alcibiade*, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée sur une passion proscrite par la nature ; & la licence de ses mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ses contemporains se réunissent pour déposer qu'il étoit souillé de ce vice ; mais est-il à présumer qu'il eût donné la préférence à un philosophe grave & rigide sur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire ? Quoi qu'il en soit, Socrate lui devint nécessaire, il l'associa dans tous ses amusemens. La bonne chere lui devenoit insipide s'il ne la partageoit avec le philosophe qui l'accompagnoit à la ville & à la campagne, & sous la tente. Il se trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il savoit différer sur le mépris de la vie, il savoit aussi mépriser la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déférerent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit supérieur par la naissance ; & dans une autre occasion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pié fut rencontré par *Alcibiade*, qui, ne voulant point abandonner son ami, lui servit de rempart contre une troupe d'assaillans. Quoique l'éleve eût beaucoup d'attachement pour son maître, il se déroboit quelquefois à sa vigilance pour se livrer secrétement à la licence de ses penchans. Socrate le poursuivoit comme un esclave fugitif de la maison de son maître. Son goût pour les beaux-arts alloit jusqu'à l'enthousiasme : étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homere ; il lui donna un soufflet pour le punir de n'avoir pas un si beau modele à offrir à ses éleves. Un autre pédagogue lui montra un Homere corrigé de sa main : *quoi !* lui dit-il, *tu te crois capable d'ôter les taches à un si beau génie, & tu t'amuses à enseigner des enfans ! tu devrois, plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des ministres*. Sa naissance lui ouvroit le che-

min aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut sur-tout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguer les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Egalement jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grece, & ses charriots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olimpiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme partisan secret & mercénaire des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus & *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athenes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caracteres des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collegues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur reveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athenes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mysteres sacrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un sacrilege, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déja accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zele, fermerent les yeux sur le caractere des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athenes: il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcerent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tomberent dans l'abattement: la flotte des Atheniens fut détruite, & Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscitoit par-tout des ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Péloponnese, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirerent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se réfugia vers Tisapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & il se servit, à l'avantage de sa patrie, de l'ascendant qu'il usurpa sur le satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, qui l'avoit retranché de son sein, & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servie. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athenes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit dans Athenes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cens nobles qui, dans des circonstances critiques,

critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappellé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athenes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses privileges. Les soldats qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élevé au commandement. Il ne voulut point que son rappel fût regardé comme une grace, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Péloponnésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors il se montra dans Athenes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cens vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée; le peuple trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, on lui supposoit des motifs d'intérêt; & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complete près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette ille, le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances; c'étoit pour suppléer à cette disette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de son armée; il fut accusé d'être l'auteur ce désastre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on allégua qu'il avoit fortifié une citadelle près de Byzance, où il déposoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attacherent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petits rois rechercherent son alliance, & sa facilité à se plier aux mœurs & aux usages étrangers, leur fit presque oublier qu'il étoit né dans Athenes. Les généraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. *Alcibiade* se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des conseils; mais l'excès de leur imbécillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écouterent avec mépris, & l'un deux, nommé *Tidée*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un asyle auprès de Pharnabase, & quoiqu'éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. Lysandre, leur général, le fit demander mort ou vif au satrape, qui avoit alors besoin d'eux: il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, & n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élance l'épée à la main, fur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osent en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups, à l'âge de quarante ans. Cet homme singulier qui servit sa patrie, dont il fut toujours persécuté, eut toute la solidité des talens, & n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit pere de la célebre Laïs, qui avoit hérité de ses graces & de sa beauté. Quelques-uns rapportent que Pharnabase & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux freres dont il avoit séduit la sœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison. (*T-N.*)

* ALCIDE, (*Mytholog. critiq.*) M. l'abbé

Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'eſt préciſément le contraire. Cet Hercule s'appella d'abord *Alcée* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde*, du nom d'*Alcée* ſon biſaïeul paternel, & ſon triſaïeul du côté de ſa mere. Ce ne fut que quelque temps après ſa naiſſance qu'il fut ſurnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des ſerpens qui l'attaquoient dans ſon berceau.

Le même critique diſtingue avec raiſon pluſieurs Hercules, & il ôte judicieuſement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Heſpérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre ſur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, ſon combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût diſtingué les uns des autres, les Hercules que nous connoiſſons, & aſſigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit ſuivre.

Diodore compte trois Hercules : un Egyptien qui voyaga en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ou Gades, les colonnes appellées de ſon nom ; un Crétois qui inſtitua les jeux olympiques ; un Thébain qui eſt celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme ſix Hercules ; le premier fils de Jupiter & de Lyſidée (*) ; le ſecond, fils du Nil ; le troiſieme, un des Dactyles ; le quatrieme, fils de Jupiter & d'Aſtérie, adoré à Tyr ; le cinquieme, Indien, ſurnommé Belus ; le ſixieme, Thébain & fils d'Alcmene. Prenant quelque choſe de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je diſtinguerois cinq Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le ſecond ; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet, & que Cicéron compte le premier ; le Tyrien, dont Cicéron ſeul fait mention ; le Crétois ou le Dactyle, qui eſt le ſecond Hercule de Diodore & le troiſieme de Cicéron ; & le Thébain ou Tyrinthien que tous deux placent le dernier & qui l'eſt en effet.

Le premier Hercule ſeroit Menès, Oſiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le conquérant & le légiſlateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des muſes, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silenes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Iſis ou de Cérès, enfin le dieu que la Grece & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgies & Bacchantes.

Le ſecond Hercule, arriere petit-fils du premier, ſeroit le même que l'Indien ſurnommé Belus, fils de Neptune & de Libye & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'eſt lui, qui, ſelon la fable, tira des fleches contre le ſoleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le ſoleil donna une coupe d'or, ſur laquelle il traverſa la mer.

Le troiſieme, contemporain du ſecond, ſeroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Eſpagnols nommoient *Briarée*, qui érigea les célebres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut ſurnommé l'Hercule gaulois, qui paſſa en Italie & dans la Sicile, & qui par conſéquent a vécu en même temps que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrieme Hercule eſt fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier inſtituteur des jeux olympiques. Ce n'en eſt pourtant pas aſſez pour indiquer au juſte le temps où il vécut. Il ne ſuffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybantes, ou Telchines, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel temps je rapporte ces événemens. J'avoue que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes qui eſt un cinquieme Hercule.

* ALCIBON ; c'eſt le nom que les Fleuriſtes donnent à une autre eſpece d'œillets piquetés. *Voyez* ŒILLET.

ALCINOUS, (*Myth.*) roi des Phéaciens dans l'iſle de Corcyre aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux de ce temps-là ; enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On

(*) Cicéron, *livre III de la nature des Dieux*, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lyſito natus*. Fulvio Orſini, ſur un manuſcrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lyſica*, a cru qu'il falloit lire *Liſidea*. Je ne ſais ſi *Jove & Libya* ne ſeroit pas la véritable correction.

ne voyoit parmi eux que danſes, que fêtes, que feſtins continuels, où la muſique accompagnoit ordinairement la bonne chere, & où des chanſons ſouvent trop libres, telles que celles que Phémius chanta en préſence d'Ulyſſe, au ſujet de l'adultere de Mars & de Vénus, accompagnoient ces ſortes de feſtins. Rien n'étoit ſi magnifique que les jardins d'*Alcinous*, auquel l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne ſont ſans fruit, dit Homere, un doux zéphir entretient toujours leur vigueur & leur ſeve, & pendant que les premiers fruits mûriſſent, il en naît toujours de nouveaux: la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être : la grenade & l'orange déja mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir : l'olive eſt pouſſée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la ſuit. La vigne y porte des raiſins en toute ſaiſon ; pendant que les uns ſéchent au ſoleil dans un lieu découvert, on coupe les autres, & on foule dans le preſſoir ceux que le ſoleil a déja préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui ſont prêtes à couper, en laiſſent voir d'autres toutes vertes qui ſont prêtes à ſe colorer. Homere qui fait paſſer Uliſſe ſon héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage ſa vertu, le fait venir à la cour du roi *Alcinous*, & paſſer quelque temps dans ce lieu de délices. (+)

* ALCIS, nom ſous lequel Minerve étoit adorée chez les Macédoniens.

§ ALCMAER *ou* ALKMAAR, (*Géog.*) ville du Kennemerland, dans la partie ſeptentrionale des provinces-unies. Elle eſt à ſix lieues nord-eſt d'Harlem & à ſept nord-oueſt d'Amſterdam. C'eſt la premiere dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'aſſemblée des états généraux. Elle eſt bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ſes rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maiſons. Toutes ſes avenues ſont autant de promenades charmantes. C'eſt dans ſes environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville paſſoit autrefois pour une place forte ; elle a été ſouvent ravagée par les FriſonsEn. 1573 les Eſpagnols furent contraints de l'abandonner après un ſiege de ſept ſemaines. *L.* 22, 10; *Lat.* 51, 28. (*C. A.*)

ALCMANIEN, adj. (*Belles-Let.*) dans la poéſie latine, c'eſt une ſorte de vers compoſés de deux dactyles & de deux trochées, comme celui-ci :

Virgini | bus pue | riſque | tanto. Horat.

Ce nom vient d'Alcman, ancien poëte grec, eſtimé pour ſes poéſies lyriques & galantes, dans leſquelles il employoit fréquemment cette meſure de vers. (*G*)

* ALCMENE, (*Myth. Arts du Deſſin. Peinture.*) On voit ſur un vaſe étruſque, une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, compoſition eſtimée une des plus ſavantes que l'on connoiſſe, & en même temps des plus comiques. Il ſemble, dit le célebre Winckelmann, dont l'*Hiſtoire de l'Art chez les anciens* nous a fourni ce deſſin, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie telle que celle que Plaute a intitulée l'*Amphitrion*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faiſoient les courtiſannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchere, & comme font encore nos courtiſannes modernes. La fenêtre eſt élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter eſt traveſti ; il porte un maſque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coiffure un boiſſeau, *modius*, comme Serapis, qui eſt d'une ſeule piece avec le maſque. Il porte une échelle comme pour monter chez ſa maîtreſſe, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui paſſe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure ſinguliere. De l'autre côté eſt Mercure, avec un gros ventre, aſſez reſſemblant au Soſie de Plaute. Il tient de la main gauche ſon caducée qu'il baiſſe comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu ; il tient de l'autre main une lampe qu'il éleve vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la ſignification n'eſt pas équivoque. Sur le théâtre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'oſant paroître nus. Auſſi les deux figures ont ici des culottes & des bas blanchâtres d'une même piece qui deſcendent juſqu'aux chevilles des piés, comme le mime aſſis & maſqué qui eſt dans la vigne Mattei. Leur draperie & l'habillement d'*Alcmene* ſont marqués d'étoiles *blanches*.

ALCOBACA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Eſtramadure, au ſud-oueſt de Leiria & au nord-oueſt de Santaren. Elle eſt ſur une petite riviere non loin de la mer, & dans une très-belle ſituation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALCOER, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, ſur les frontieres de l'Eſtramadure eſpagnole. Elle eſt ſituée dans une belle campagne entre le Tage & la riviere du Cuyar. Cette ville a un diſtrict aſſez conſidérable; au reſte on n'y voit rien de remarquable. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géog.*) petite ville d'Eſpagne en Caſtille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maiſons de campagne, appartenantes à de riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalouſie, ſur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) autre ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Caſtille. Elle eſt ſur la riviere de Cinça, dans la poſition la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au ſud de Baldaſtro, & au nord-eſt de la riviere d'Yzuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

ALCORAN *ou* AL-CORAN, ſ. m. (*Théol.*) c'eſt le livre de la loi mahométane, ou le livre des révélations prétendues & de la doctrine du faux prophete Mahomet. *Voyez* MAHOMÉTISME.

Le mot *alcoran* eſt arabe, & ſignifie à la lettre *livre* ou *collection*, & la premiere de ces deux interprétations eſt la meilleure; Mahomet ayant voulu qu'on appellât ſon alcoran *le livre par excellence*, à l'imitation des juifs & des chrétiens, qui nomment l'ancien & le nouveau Teſtament *l'Ecriture*, הכתוב, *les livres*, τὰ βιβλια. *Voyez* LIVRE & BIBLE.

Les Muſulmans appellent auſſi l'*alcoran*, אלפרקאן *alforkan*, du verbe פרק, *pharaka*, diviſer ou diſtinguer, ſoit parce que ce livre marque la diſtinction entre ce qui eſt vrai ou faux, licite ou illicite; ſoit parce qu'il contient des diviſions ou chapitres, ce qui eſt encore une imitation des Hébreux, qui donnent à différens livres le même nom de פרקים, *perakim*, c'eſt-à-dire, *titres* ou *chapitres*, comme פרקאקרה, *chapitres des Peres*; פרקן דראבינור, *chapitres du R. Eliezer*. Enfin ils nomment encore leur alcoran *alzeerh*, avertiſſement ou ſouvenir, pour marquer que c'eſt un moyen d'entretenir les eſprits des croyans dans la connoiſſance de la loi, & de les y rappeller. Dans toutes les fauſſes religions, le menſonge a affecté de ſe donner les traits de la vérité.

L'opinion commune parmi nous ſur l'origine de l'*alcoran*, eſt que Mahomet le compoſa avec le ſecours de Batyras, hérétique Jacobite; de Sergius, moine Neſtorien, & de quelques Juifs. M. d'Herbelot, dans ſa *Bibliotheque orientale*, conjecture qu'après que les héréſies de Neſtorius & d'Eutychès eurent été condamnées par des conciles œcuméniques, pluſieurs évêques, prêtres, religieux & autres s'étant retirés dans les déſerts de l'Arabie & de l'Egypte, fournirent à cet impoſteur des paſſages défigurés de l'écriture ſainte, & des dogmes mal conçus & mal réfléchis, qui s'altérerent encore en paſſant par ſon imagination: ce qu'il eſt aiſé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, diſperſés dans l'*alcoran*. Les juifs répandus dans l'Arabie n'y contribuerent pas moins; auſſi ſe vantent-ils que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entiere ſur le premier de ces ſentimens, il paroît néanmoins plus probable que le ſecond; car comme il s'agiſſoit, en donnant l'*alcoran*, de tromper tout un peuple, le ſecret & le ſilence, quelque groſſiers que puſſent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus ſûres pour accréditer la fraude? & n'étoit-il pas à craindre que dans la multitude il ne ſe rencontrât quelques eſprits aſſez éclairés pour ne regarder pas comme inſpiré, un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les Muſulmans croient comme un article de foi, que leur prophete, qu'ils diſent avoir été un homme ſimple & ſans lettres, n'a rien mis du ſien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu par le miniſtere de l'ange Gabriel, écrit ſur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de ſon fils Iſaac, & qu'il ne lui

fut communiqué que successivement verset à verset en différens temps & en différens lieux pendant le cours de vingt-trois ans. C'est à la faveur de ces interruptions qu'ils prétendent justifier la confusion qui regne dans tous l'ouvrage ; confusion qu'il est si impossible d'éclaircir que leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement : car Mahomet, ou si l'on veut sont copiste, ayant ramassé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été possible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du ciel.

Ces vingt-trois ans que l'Ange a employés à apporter l'*alcoran* à Mahomet, sont, comme on voit, une merveilleuse ressource pour ses sectateurs : par-là ils sauvent une infinité de contradictions palpables qui se rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieusement sur Dieu même, & disent que pendant ce long espace de temps il corrigea & réforma plusieurs des dogmes & des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à son prophete.

Quant à ce que contient l'*alcoran*, ce que nous en allons dire, avec ce qu'on trouvera *au mot* MAHOMÉTISME, suffira pour donner une idée juste & complete de la religion mahométane.

On peut rapporter en général toute sa doctrine aux points historiques & dogmatiques : les premiers avec quelques traces de vérité, sont mêlés d'une infinité de fables & d'absurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtiment de la premiere postérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme *le plus ancien des prophetes*, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu ; qu'Abraham avoit succédé à ce second, Joseph au troisieme ; qu'un miracle avoit produit & conservé Moyse ; qu'enfin saint Jean étoit venu prêcher l'évangile ; que Jesus-Christ, conçu sans corruption dans le sein d'une Vierge exempte des tentations du démon, créé du souffle de Dieu, & animé de son saint-Esprit, étoit venu l'établir, & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le verbe*, *la vertu*, *l'ame* & *la force de Dieu*, il nie pourtant la génération éternelle & sa divinité, & mêle des fables extravagantes aux vérités saintes de notre religion ; & rien n'est plus ordinaire que d'y trouver à côté d'une chose sensée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines & les récompenses de la vie future étant un motif très-puissant pour animer ou retenir les hommes, & Mahomet ayant affaire à un peuple fort adonné aux plaisirs des sens, il a cru devoir borner la félicité éternelle à une facilité sans bornes de contenter leurs desirs à cet égard ; & les châtimens principalement à la privation de ces plaisirs, accompagnée pourtant de quelques châtimens terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conséquence il enseigne dans l'*alcoran* qu'il y a sept paradis ; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté sur l'alborack, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne & celle du mulet ; que le premier est d'argent fin ; le second d'or ; le troisieme de pierres précieuses, où se trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours ; le quatrieme est d'émeraudes ; le cinquieme de cryſtal ; le sixieme de couleur de feu ; & le septieme est un jardin délicieux arrosé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verds, dont les pepins se changent en des filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis est gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui porte des cornes, lesquelles ont quarante mille nœuds, & comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont 70000 bouches, chaque bouche 70000 langues, & chaque langue loue Dieu 70000 fois le jour en 70000 sortes d'idiomes différens. Devant le trône de Dieu sont quatorze cierges allumés qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Tous les appartemens de ces cieux imaginaires seront ornés de ce qu'on peut concevoir de plus brillant ; les croyans y seront servis des mets les plus rares & les plus délicieux, & épouseront des *houris* ou jeunes filles, qui, malgré le commerce continuel que les Musulmans auront avec elles, seront toujours vierges. Par où l'on voit que Mahomet fait

consister toute la béatitude de ses prédestinés dans les voluptés des sens.

L'enfer consiste dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui layera les réprouvés dans une fontaine, & les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet aussi un jugement après la mort, & une espece de purgatoire, c'est-à-dire, des peines dans le tombeau & dans le sein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli sa loi. *Voyez* MUNKIR & NEKIR.

Les deux points fondamentaux de l'*alcoran* suffiroient pour en démontrer la fausseté : le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets ; & l'on sait à quel point les Musulmans sont infatués de cette opinion. Le second est que la religion mahométane doit être établie sans miracle, sans dispute, sans contradiction ; de sorte que tous ceux qui y répugnent doivent être mis à mort, & que les musulmans qui tuent ces incrédules, méritent le paradis : aussi l'histoire fait-elle foi qu'elle s'est encore moins établie & répandue par la séduction, que par la violence & la force des armes.

Il est bon d'observer que l'*alcoran*, tant que vécut Mahomet, ne fut conservé que sur des feuilles volantes ; & que ce fut Aboubekre son successeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha ou Aiicha, veuve de Mahomet, comme l'original auquel on pût avoir recours en cas de dispute ; & comme il y avoit déja un nombre infini de copies de l'*alcoran* répandues dans l'Asie, Othman successeur d'Aboubekre, en fit faire plusieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, & supprima toutes les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, calife de Babylone, ayant fait recueillir les différentes copies de l'*alcoran*, confia à six docteurs des plus habiles le soin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la secte, & fit jetter le reste dans la riviere. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un seul & même fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les chefs de quatre sectes différentes. La premiere & la plus superstitieuse est celle du docteur Melik, suivie par les Mores & par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Imeniane*, conforme à la tradition d'Ali, est suivie par les Persans. Les Turcs ont embrassé celle d'Omar qui est la plus libre ; & celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus simple, est adoptée par les Tartares ; quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophetes.

Les principales différences qui soient survenues aux copies faites postérieurement à celle d'Aboubekre, consistent en des points qui n'étoient pas en usage du temps de Mahomet, & qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer & déterminer la véritable leçon, & cela à l'exemple des Massoretes, qui ont aussi mis de pareils points au texte hébreu de l'écriture. *Voy.* POINT.

Tout l'*alcoran* est divisé en suras ou chapitres, & les suras sont subdivisées en petits versets mal cousus & sans suite, qui ressemblent plus à de la prose qu'à de la poésie. La division de l'*alcoran* en suras est moderne ; le nombre en est fixé à soixante. La plupart de ces suras ou chapitres ont des titres ridicules, comme *de la vache*, *des fourmis*, *des mouches*, & ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.

Il y a sept principales éditions de l'*alcoran* ; deux à Médine, une à la Mecque, la quatrieme à Coufa, une à Balfora, une en Syrie, & l'édition commune. La premiere contient 6000 vers ou lignes ; les autres en contiennent 200 ou 236 de plus : mais pour le nombre des mots ou des lettres, il est le même dans toutes : celui des mots est de 77639, & celui des lettres de 223015.

Le nombre des commentaires de l'*alcoran* est si immense, que des titres seuls rassemblés on en pourroit faire un très-gros volume. Ben Ofchair en a écrit l'histoire intitulée, *Tarikh Ben Ofchair*. Ceux qui ont le plus de vogue sont le *Raidhaori Thzalebi*, le *Zamalcn fchari*, & le *Bacai*.

Outre *l'alcoran* dont les Mahométans font la base de leur croyance, ils ont un livre de traditions appellé *la Sonna*. *Voyez* SONNA, TRADITION, MAHOMÉTISME. Ils

ont auſſi une théologie poſitive, fondée ſur l'*alcoran* & ſur la *ſonna*, & une ſcholaſtique fondée ſur la raiſon. Ils ont leurs caſuiſtes & une eſpece de droit-canon, où ils diſtinguent ce qui eſt de droit divin d'avec ce qui eſt de droit poſitif.

On a fait différentes traductions de l'*alcoran* : nous en avons une en François d'André du Riel, ſieur de Maillezais ; & le P. Maracci, profeſſeur en langue arabe dans le collége de Rome, en fit imprimer à Padoue, en 1698, une latine, à laquelle il avoit travaillé 40 ans, & qui paſſe pour la meilleure, tant par rapport à la fidélité à rendre le texte, qu'à cauſe des notes ſavantes, & de la réfutation complete des rêveries de l'*alcoran*, dont il l'a ornée.

Les Mahométans ont un culte extérieur, des cérémonies, des prieres publiques, des moſquées, & des miniſtres pour s'acquitter des fonctions de leur religion, dont on trouvera les noms & l'explication dans ce Dictionnaire, ſous les titres de MOSQUÉE, MUPHTI, IMAN, HATIB, SCHEIK, DERVIS, & *autres*.

ALCORAN, chez les Perſans, ſignifie auſſi une eſpece de tour ou de clocher fort élevé, environné de deux ou trois galeries l'une ſur l'autre, d'où les Moravites, eſpece de prêtres parmi eux, récitent des prieres à haute voix pluſieurs fois le jour en faiſant le tour de la galerie afin d'être entendus de tous côtés. C'eſt à peu près la même choſe que les minarets dans les moſquées des Turcs. *Voyez* MINARET. (*G*)

ALCOUCHETE, (*Géog.*) petite ville de Portugal, dans l'Eſtramadure. Elle eſt au bord du Tage, de l'autre côté de Lisbonne, & preſque vis-à-vis, à peu de diſtance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui ſe trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9, 20 ; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOVE, ſ. f. (*Architect.*) c'eſt la partie d'une chambre où eſt ordinairement placé le lit, & où il y a quelquefois des ſieges ; elle eſt ſéparée du reſte par une eſtrade, ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'architecture.

Ce mot nous vient de l'eſpagnol *alcoba*, lequel vient lui-même de l'arabe *elcauf*, qui ſignifie ſimplement *un cabinet*, un lieu où l'on dort, ou d'*elcobat*, qui ſignifie *une tente ſous laquelle on dort*, en latin *zeta*. On décore les *alcoves* de pluſieurs façons. *Voyez* NICHE. C'eſt à l'architecte à marquer la place de l'*alcove* ; c'eſt au ſculpteur ou au menuiſier à l'exécuter. (*P*)

ALCOY, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne, dans le royaume de Valence. Elle eſt ſur une riviere qui porte ſon nom, & qui traverſe du ſud-oueſt au nord-eſt toute la province. Cette ville eſt préciſément au milieu du val de Bayte. *Long.* 17, 25 ; *lat.* 38, 45. (*C. A.*)

ALCREBIT, ſ. m. (*Chymie.*) inſtrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie poſtérieure du fourneau à fondre les mines ; ce fourneau ſe nomme *caſtillan*. On ne ſe ſervoit que de cette eſpece de fourneau pour la fonte des mines en Eſpagne, avant la découverte de l'Amérique. L'*alcrebit* ſert à recevoir le canon du ſoufflet, de ſorte que le bout du ſoufflet ne déborde point dans le fourneau. (*M*)

ALCUDIA, (*Géog.*) ville de l'iſle Majorque, dans la Méditerranée. Elle eſt entre Puglierza & le Capo de la Pedra, ſur la côte orientale. On y fait quelque commerce. *Long.* 21, 10 ; *lat.* 39, 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du cap des Trois-Forçats. (*C. A.*)

ALCUESAR, (*Géog.*) petite ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, ſur la riviere de Vero, au nord de Balbaſtro & au ſud du Saz de Surta. Elle eſt aſſez jolie & ſes environs ſont aſſez fertiles. *Long.* 17, 55 ; *lat.* 42. (*C. A.*)

ALCYON, ſ. m. *alcedo*, nom que les anciens ont donné à un oiſeau : mais ils n'ont pas aſſez bien décrit cet oiſeau, pour que l'on ait pu le reconnoître : ainſi nous ne ſavons pas préciſément quel étoit l'*alcyon* des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Belon l'a donné à deux eſpeces d'oiſeaux que nous appellons en françois *martin-pêcheur* & *rouſſerolle*. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR, ROUSSEROLLE. On trouvera dans l'*Ornithologie* d'Aldrovande, *liv. XX*, *chap. lx*, tout ce que cet auteur a pu tirer des anciens, par rapport à leur *alcyon*. (*I*)

ALCYON, ſ. m. *alcedo*, *inis*, (*terme de Blaſon.*) oiſeau hantant la mer & les marécages, il couve ſur l'eau & parmi les ro-

ſeaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* eſt un meuble d'armoiries ; on le repréſente ſur ſon nid au milieu des flots de la mer.

Les naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a pluſieurs deviſes priſes de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans ſon nid au milieu des flots ; *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule ſous le regne d'un bon prince ; *ſilentibus auſtris*, pour un ſavant qui travaille dans le ſilence ; *agnoſcit tempus*, pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête, *nequicquam terreor æſtu*, pour un guerrier intrépide au milieu des haſards.

De Martin à Paris ; *de gueules à l'alcyon d'argent, ſur une mer d'azur.* (*G. D. L. T.*)

ALCYONE, (*Géog.*) ville de Theſſalie, qui étoit près du golfe de Malée, maintenant appellé le *golfe de Ziton*, & ſur les ruines de laquelle fut enſuite bâtie la ville de Methon, remarquable par la bleſſure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. (*C. A.*)

ALCYONÉE, (*Géog.*) lac du pays de Corinthe dans la Péloponneſe, aujourd'hui la Morée. Il eſt extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curioſité de le faire ſonder ; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple conſacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce miſérable ſorcier. (*C. A.*)

ALCYONIUM, ſub. m. ſubſtance qui ſe trouve dans la mer, & que l'on avoit miſe preſque juſqu'à préſent au rang des végétaux, & au nombre des plantes de mer. Les botaniſtes ont diſtingué pluſieurs eſpeces d'*alcyonium* ; on en trouve douze dans les *Inſtitutions* de M. de Tournefort, mais comme on ne pouvoit reconnoître ni feuilles ni fleurs ni ſemences dans aucune de ces eſpeces, on ne leur a donné aucun caractere générique. Le degré de conſiſtance, la couleur, la grandeur, & la figure de ces prétendues plantes, ſervoient de caracteres ſpécifiques : mais le meilleur moyen de les reconnoître eſt d'en voir les gravures dans différents auteurs, comme le conſeille M. de Tournefort. On en trouve auſſi des deſcriptions détaillées, *Hiſt. pl.* Jo. Bauh. *tom. III, liv. XXXIX. Hiſt. plant.* Raü, *tom. I*, &c. Enfin on a reconnu que ces prétendues plantes doivent être ſouſtraites du regne végétal, & qu'elles appartiennent au regne animal. On eſt redevable de cette découverte à M. Peyſſonel ; il a reconnu que l'*alcyonium* étoit produit & formé par des inſectes de mer qui ſont aſſez reſſemblans aux polypes. Cette obſervation a été confirmée, & elle s'étend à la plupart des ſubſtances que l'on croyoit être des plantes marines. *V.* PLANTES MARINES, POLYPIER. Le mot *alcyonium* vient d'*alcyon*, parce qu'on a cru que l'*alcyonium* avoit quelque rapport avec cet oiſeau pour ſon nid. En effet, il y a des *alcyonium* qui ſont creux & ſpongieux, & que l'on a bien pu prendre pour des nids d'oiſeaux. (*I*)

* ALDBOROUG, (*Géog.*) ville d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. *Long.* 18 ; *lat.* 57, 40. Il y a encore une ville du même nom dans la ſubdiviſion ſeptentrionale de la province d'Yorck. *Long.* 17 ; *lat.* 57, 9.

ALDEA, (*Géog.*) petite ville de Portugal dans l'Eſtramadure. Elle eſt dans une iſle formée par le Tage, au nord de Setuval & au ſud-eſt de Lisbonne. *Long.* 9, 15 ; *lat.* 38, 45. (*C. A.*)

ALDEBARAM *ou* ALDEBARAN, ſ. m. (*Aſtron.*) mot arabe, nom d'une étoile de la premiere grandeur, dans l'œil d'un des douze ſignes ou conſtellations du Zodiaque, appellé *le Taureau* ; ce qui fait qu'on l'appelle auſſi très-communément l'*œil du Taureau*. *Voyez* TAUREAU. (*O*)

ALDEGO, (*Géog.*) riviere d'Italie, dans le Veronnois. Elle ſe joint à l'Adige dans les états de la république de Veniſe, près de Zevio. (*C. A.*)

* ALDENBOURG. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALDERMAN, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) terme uſité en Angleterre, où il ſignifie un *adjoint* ou *collegue* aſſocié au maire ou magiſtrat civil d'une ville ou cité, afin que la police y ſoit mieux adminiſtrée. *Voyez* CITÉ, VILLE, &c.

Il y a des *aldermans* dans toutes les cités & les villes municipales, qui en compoſent le conſeil commun, & par l'avis deſquels ſe font les réglemens de police. Ils prennent auſſi connoiſſance en quelques occaſions de

de matieres civiles & même criminelles, mais très-rarement.

Leur nombre n'eſt point le même partout; il y en a plus ou moins, ſelon les différentes villes: mais il n'y en a nulle part moins de ſix, ou plus de ving-ſix.

C'eſt de ce corps d'*aldermans* qu'on tire tous les ans des maires & échevins, qui, après leur mairie ou échevinage, retournent dans la claſſe des *aldermans*, dont ils étoient comme les commiſſaires. *Voyez* MAIRE.

Les vingt-ſix *aldermans* de Londres ſont ſupérieurs aux trente-ſix quarteniers. *Voyez* QUARTENIER.

Quand un des *aldermans* vient à mourir, les quarteniers en préſentent deux, entre leſquels le lord maire & les *aldermans* en choiſiſſent un.

Tous les *aldermans* qui ont été lords-maires, & les trois plus anciens *aldermans* qui ne l'ont pas été, ont le brevet de juges de paix.

Il y a eu autrefois des *aldermans* des marchands, des *aldermans* de l'hôpital, & autres. Il eſt parlé auſſi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*aldeman du roi* qui étoit comme un intendant ou juge de province envoyé par le roi pour rendre la juſtice. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits; de ſorte néanmoins que la juriſdiction du premier ſe renfermoit dans les loix humaines, & celle de l'autre dans les loix divines, & qu'elles ne devoient point empiéter l'une ſur l'autre. *V.* SÉNATEUR.

Les *aldermans* chez les Anglois-Saxons étoient le ſecond ou troiſieme ordre de leur nobleſſe. *V.* NOBLESSE. Auſſi ce mot vient-il du ſaxon *alder*, ancien, & *man*, homme.

Un auteur moderne prétend avec aſſez de vraiſemblance, que chez les anciens Allemands le chef de chaque famille ou tribu ſe nommoit *ealderman*, non pas pour ſignifier qu'il fût le plus vieux, mais parce qu'il repréſentoit l'aîné des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit uſité dans cette nation.

Comme un village ne conſiſtoit ordinairement qu'en une tribu ou branche de famille, le chef de cette branche ou tribu, qui en cette qualité avoit une ſorte de juriſdiction ſur le village, s'appelloit l'*ealderman* du village.

Thomas Elienſis, dans la vie de S. Ethelred, rend *alderman* par *prince* ou *comte*: *Egelwinus, qui cognominatus eſt* alderman, *quod intelligitur princeps ſive comes*. Matthieu Paris rend le mot d'*alderman* par juſticier, *juſticiarius*; & Spelman obſerve que ce furent les rois de la maiſon des ducs de Normandie qui ſubſtituerent le mot de *juſticier* à celui d'*alderman*.

Atheling ſignifioit un noble de la premiere claſſe; *alderman*, un homme de la ſeconde; & *thane*, un ſimple gentilhomme. *Voyez* ATHELING & THANE.

Alderman étoit la même choſe que ce que nous appellons *comte*; & ce fut après le regne d'Athleſtane qu'on commença à dire *comte* au lieu d'*alderman*. *V.* COMTE.

Alderman, dès le temps du roi Edgar, s'employoit auſſi pour ſignifier un *juge* ou un *juſticier*. *Voyez* JUGE & JUSTICIER.

C'eſt dans ce ſens qu'Alwin, fils d'Athleſtane, eſt appellé *aldermanus totius Angliæ*; ce que Spelman rend par *capitalis juſticiarius Angliæ*. (*G*)

ALE, (*Géogr.*) royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & preſque vis-à-vis du cap verd. Sa capitale eſt *Yagog*, réſidence du roi. Les éléphans y ſont très-communs.

On nous raconte que les filles du pays ſe font des cicatrices & s'agrandiſſent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il aſſemble ſon conſeil dans un bois où l'on fait une foſſe & où chacun baiſſe la tête pour dire ſon avis. Puis, quand la réſolution eſt priſe, le prince les aſſure que le foſſé qu'on fait combler ne découvrira pas le ſecret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume eſt ſinguliere, mais elle eſt innocente & elle réuſſit: aucun d'eux ne trahit jamais le ſecret. *Long.* 5; *lat.* 13. (*C A.*)

* ALEA, ſurnom de Minerve: il lui fut donné par Aleus, roi d'Arcadie, qui lui bâtit un temple dans la ville de Tegée, capitale de ſon royaume. On conſervoit dans ce temple la peau & les défenſes du ſanglier Calydon; & Auguſte en enleva la Minerve *alea*, pour punir les Arcadiens d'avoir ſuivi le parti d'Antoine.

ALECHARITH, ſ. m. (*Chymie.*) il y en a qui ſe ſervent de ce nom pour ſignifier

le *mercure*. *V.* MERCURE, VIF-ARGENT. (*M*)

* ALECTO, ſ. f. une des trois furies ; Tiſyphone & Mégere ſont ſes ſœurs. Elles ſont filles de l'Acheron & de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine & quelle peinture de l'*envie* ! Il me ſemble que pour les peuples & pour les enfans, qu'il faut prendre par l'imagination, cela eſt plus frappant que de ſe borner à repréſenter cette paſſion comme un grand mal. Dire que l'envie eſt un mal, c'eſt preſque ne faire entendre autre choſe, ſinon que l'envieux reſſemble à un autre homme : mais quel eſt l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie eſt une des trois furies, & qu'elle eſt fille de l'Enfer & de la Nuit ? Cette partie emblématique de la théologie du paganiſme n'étoit pas toujours ſans quelque avantage ; elle étoit toute de l'invention des poëtes : & quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable & le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes ?

ALECTORIENNE, PIERRE ALECTORIENNE, PIERRE DE COQ, *gemma alectoria*, pierre qui ſe forme dans l'eſtomac & dans le foie des coqs & même des chapons. Celles qui ſe trouvent dans le foie ſont les plus groſſes, & il y en a eu une qui avoit juſqu'à un pouce & demi de longueur, & qui étoit de figure irréguliere, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Celles de l'eſtomac ſont pour la plupart aſſez ſemblables aux ſemences de lupin pour la figure, & à une féve pour la grandeur ; leur couleur eſt cendrée, blanchâtre, ou brune claire ; il y en a qui reſſemblent à du cryſtal, mais elles ſont plus obſcures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre. *V.* Agricola, *de natura foſſilium*, *Lib. VI*, *pag.* 307. (*I*)

ALECTRYOMANCIE, ſ. f. *Divination* qui ſe faiſoit par le moyen d'un coq. *V.* DIVINATION. Ce mot eſt grec, compoſé d'ἀλεκτρύων, *un coq*, & de μαντεία, *divination*.

Cet art étoit en uſage chez les Grecs, qui le pratiquoient ainſi : on traçoit un cercle ſur la terre, & on le partageoit enſuite en vingt-quatre portions ou eſpaces égaux, dans chacun deſquels on figuroit une des lettres de l'alphabet, & ſur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. Cela fait, on plaçoit au milieu du cercle un coq fait à ce manege, on obſervoit ſoigneuſement les lettres de deſſus leſquelles il enlevoit les grains, & de ces lettres raſſemblées on faiſoit un mot qui formoit la réponſe à ce qu'on vouloit ſavoir.

Quelques devins nommés *Fiduſtius*, *Irenée*, *Pergamius*, & *Hilaire*, ſelon Ammien Marcellin, auxquels Zonaras ajoute *Libanius* & *Jamblique*, chercherent quel devoit être le ſucceſſeur de l'empereur Valens. Le coq ayant enlevé les grains qui étoient ſur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils en conclurent que ce ſeroit *Théodore* : mais ce fut *Théodoſe*, qui ſeul échappa aux recherches de Valens ; car ce prince, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premieres lettres, comme *Théodoſe*, *Théodore*, *Théodat*, *Théodule*, &c. auſſi-bien que les devins. Hilaire, un de ces derniers, confeſſa dans ſon interrogatoire, rapporté par Zonaras & cité par Delrio, qu'ils avoient, à la vérité, recherché quel ſeroit le ſucceſſeur de Valens, non par l'*alectryomancie*, mais par la dactyliomancie, autre eſpece de divination, où l'on employoit un anneau & un baſſin. *Voyez* Delrio, *Diſquiſit. magic. Lib. IV*, *cap. ij*, *queſt. VII*, *ſect. iij. pag.* 564 & 565. (*G*)

ALÉE, a. p. f. (*Hiſt. anc.*) fêtes qu'on célebroit en Arcadie en l'honneur de Minerve *Alea*, ainſi ſurnommée par Aleus, roi de cette partie de la Grece.

* ALEGRANIA, (*Géogr.*) *Voyez* ALLEGRANIA.

* ALEGRE, (*Géogr.*) *Voy.* ALLEGRE.

* ALEGRETTE, (*Géogr.*) ville de Portugal dans l'Alentéjo, ſur la riviere Caia & les confins de Port-Alegre. *Long.* 11, 10 ; *Lat.* 39, 6.

ALERON *ou* ALERON, ſ. m. piece du métier d'étoffe en ſoie. L'*aleiron* eſt un liteau d'environ un pouce de large & un peu plus, ſur un demi-pouce d'épaiſſeur, & deux piés ou environ de longueur. Il eſt percé dans le milieu : on enfile des *aleirons* dans le cadre, plus ou moins, ſelon le genre d'étoffe qu'on a à travailler. Au moyen des cordes ou ficelles qui paſſent dans cha-

que trou pratiqué aux deux extrémités de l'*aleiron*, & dont les unes répondent aux lisses, & les autres aux calquerons, on fait hausser & relever les lisses à discrétion. L'*aleiron* dans les bons métiers ne doit pas être coché à ses extrémités, mais percé. Si on passoit les cordes autour des *aleirons*, elles pourroient frotter les unes contre les autres, & gêner le renvoi des lisses. *Voyez* VELOURS *ciselé*.

ALEMBROTH, f. m. (*Chym.*) est un mot chaldéen dont se servent les alchymistes pour signifier *clé de l'art*, c'est-à-dire, de l'art chymique. Cette clé fait entrer le chymiste dans la transmutation, & elle ouvre les corps de sorte qu'ils sont propres à former la pierre philosophale. Qui sait ou qui sauroit quelle est cette clé, sauroit le grand œuvre. Il y en a qui disent que cette clé est le sel du mercure.

Alembroth signifie aussi *un sel fondant*; & parce que les sels les plus fondans sont les alkalis, *alembroth* est un sel alkali qui sert à la fusion des métaux.

Dans ce sens *alembroth* a été employé pour signifier un sel alkali naturel qui se trouve en Chypre; & il y a apparence que ce sel est une espece de borax, ou qu'on en pourroit faire du borax. *Voyez* BORAX (*M*)

ALEMDAR, f. m. (*Hist. mod.*) officier de la cour du grand-seigneur. C'est celui qui porte l'enseigne ou étendard verd de Mahomet, lorsque le sultan se montre en public dans quelque solemnité. Ce mot est composé d'*alem*, qui signifie *étendard*, & de *dar*, avoir, tenir. Ricault, *de l'Emp. Ott.* (*G*)

ALENÇON, (*Géogr.*) ville de France dans la basse Normandie sur la Sarte, grossie par la Briante. *Long.* 17, 45; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'*Alençon* mérite d'être connu. On fait à *Alençon* des toiles de ce nom: au Pont-audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les brionnes; à Lizieux, les cretones, dont la chaîne est chanvre, & la trame est lin; à Donfront & Vimoutiers, de grosses toiles; les points de France, appellés *velin*, à *Alençon*; les Frocs à Lisieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques, & à Tardoüet; des serges, des étamines, des crépons, à *Alençon*; des petites serges à Seez; des serges croisées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & soie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou; des serges fortes & des tremieres à Escouche; des serges, des étamines, & des laineries à Laigle, où l'on fabrique aussi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie & dinandrie; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches, & Verneuil; fabrique de sabots, de bois quarrés, de planches & merrain, engrais de volailles, œufs & beurre; salpêtre d'Argentan; verreries & forges, verreries à Nonant, à Tortisambert & à Thimarais; forges à Chansegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches, & la Bonneville; mines abondantes dans le pays d'Houlme, & aux environs de Domfront, chevaux dans les herbages d'Auge, & bestiaux à l'engrais.

§ ALENÇON passe pour la troisieme ville de Normandie, & est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint Louis, eût en partage le comté d'Alençon, qui à sa mort en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auche, d'Houlme, Liévin & la campagne d'*Alençon*. (*G*)

ALENE, f. f. c'est un outil d'acier dont se servent les selliers, bourreliers, cordonniers, & autres ouvriers qui travaillent le cuir épais, & qui le cousent. L'*alene* a la pointe très-fine & acérée, & va toujours en grossissant jusqu'à la soie, ou à l'endroit par où elle est enfoncée dans un manche de bois. On a soin de fabriquer toujours les *alenes* courbées en arc, afin de les rendre plus commodes pour travailler, & moins sujettes à blesser l'ouvrier qui s'en sert.

Ce sont les maîtres Epingliers & Aiguilliers qui font & vendent les *alenes*: aussi les appelle-t-on quelquefois *Aleniers*.

Il y a des *alenes* de plusieurs sortes, les *alenes* à joindre, sont celles dont les cordonniers se servent pour coudre les empeignes avec les quartiers; l'*alene* à premiere

femelle eſt plus groſſe que celle à joindre ; & l'*alene* à derniere femelle, encore davantage. Ces *alenes* de cordonniers ſont des eſpeces de poinçons d'acier très-aigus, polis, & courbés de différentes manieres, ſelon le beſoin. Ils ſont montés ſur un manche de buis. On tient cet outil de la main droite, & on perce avec le fer des trous dans les cuirs pour y paſſer les fils qu'on veut joindre enſemble. Ces fils ſont armés de ſoie de cochon, qui leur ſert de pointe : ils ſont au nombre de deux, que l'on paſſe dans le même trou, l'un d'un ſens, & l'autre de l'autre. On ſerre le point en tirant des deux mains ; ſavoir de la main gauche, après avoir tourné le fil un tour ou deux ſur un cuir qui environne la main, & qu'on appelle *manicle*. *Voy.* MANICLE. Son uſage eſt de garantir la main de l'impreſſion du fil : de la main droite on entortille l'autre fil deux ou trois fois autour du colet du manche de l'*alene* ; ce qui donne le moyen de les tirer tous deux fortement.

* ALENTAKIE, (*Géogr.*) province de l'Eſthonie, ſur le golfe de Finlande.

§ ALENTEJO, (*Géogr.*) grande province de Portugal, qui s'étend du ſud au nord, depuis les montagnes d'Algarve juſqu'aux frontieres de l'Eſtramadure portugaiſe, dans un eſpace de cinquante lieues ; & de l'eſt à l'oueſt, depuis la mer & le Tage juſqu'aux frontieres de l'Eſtramadure eſpagnole & de l'Andalouſie, dans un autre eſpace de quarante lieues. Elle a de vaſtes plaines très-propres à l'agriculture, & des côteaux très-propres au vignoble, qui ſont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainſi que le gibier & le poiſſon. On y trouve des marbres de différentes couleurs, & on y fabrique une faïence eſtimée, dont le grand débit ſe fait en Eſpagne. Cette province eſt fort peuplée : on y comptoit en 1732, 260000 perſonnes. Elle ſe partage en huit juriſdictions, & renferme quatre villes du quatrieme ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cens cinquante-cinq paroiſſes. L'*Alentéjo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. (*C. A.*)

ALÉNUPIGON, (*Géogr.*) lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le pays des Aſiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & eſt préciſément ſur les frontieres de leurs poſſeſſions. Les rivieres de Perrai & d'Alemipiſſoki ſortent de ce lac. (*C. A.*)

ALÉON, (*Myth.*) fils d'Atrée, eſt un de ceux qu'on a appellé *Dioſcures*, avec Melampus & Eumolus ſes freres. (+)

ALÉOPHANGINES, adj. (*en Pharmacie.*) Ce ſont des pilules qu'on prépare de la maniere ſuivante.

Prenez de la cannelle, des clous de girofle, des petites cardamomes, de la muſcade, de la fleur de muſcade, du calamus aromatique, carpobalſamum, ou fruit de baume, du jonc odorant, du ſantal jaune, du galangala, des feuilles de roſes rouges, une demi-once de chaque. Réduiſez le tout groſſiérement en poudre ; tirez-en une teinture avec de l'eſprit-de-vin dans un vaiſſeau de terre bien fermé ; vous diſſoudrez dans trois pintes de cette teinture du meilleur aloès une livre. Vous y ajouterez du maſtic, de la myrrhe en poudre, une demi-once de chaque, du ſafran, deux gros ; du baume du Pérou, un gros : vous donnerez à ce mélange la conſiſtance propre pour des pilules, en faiſant évaporer l'humidité ſuperflue, ſur des cendres chaudes. *Pharmacop. de Londres.* (*N*)

* ALEP, (*Géogr.*) grande ville de Syrie, en Aſie, ſur le ruiſſeau de Marſgras ou Goié. *Long.* 55 ; *lat.* 35, 50.

Le commerce d'*Alep* eſt le même que d'Alexandrette, qui n'eſt, à proprement parler, que le port d'*Alep*. Les pigeons y ſervent de couriers ; on les inſtruit à ce voyage, en les tranſportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits, les ramene d'*Alep* à Alexandrette, d'Alexandrette à *Alep*, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défenſe d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à *Alep*, a été faite pour empêcher par les frais le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher, & de fixer ainſi le taux des marchandiſes trop haut. On voit à *Alep* des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Perſans, Indiens, &c. Les marchandiſes propres pour cette échelle, ſont les mêmes que pour Smyrne. Les retours ſont en ſoie, toile de coton, comme amanblucies, anguilis, li-

zales, toiles de Beby, en Taquis, à Jamis, & indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordouans, savons & camelots fort estimés.

ALEPH, c'est le nom de la premiere lettre de l'alphabet hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs; ce nom signifie *Chef*, *Prince*, ou *mille*. On trouve quelques pseaumes & quelques autres ouvrages dans l'écriture, qui commencent par *aleph*, & dont les autres versets continuent par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a en cela aucun mystere; mais ces pieces s'appellent *acrostiches*, parce que tous les vers qui les composent, commencent par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre & l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainsi dans le pseaume *Beati immaculati in viâ*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit suivans par *beth*, & ainsi des autres. Dans le pseaume 110, *Confitebor tibi Domine in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph*; ce qui suit, *in concilio justorum & congregatione*, commence par *beth*; & ainsi de suite. Dans les lamentations de Jérémie, il y a deux chapitres, dont la premiere strophe seulement commence par *aleph*, la seconde par *beth*, & ainsi des autres. Le troisieme chapitre a trois versets de suite qui commencent par *aleph*; puis trois autres qui commencent par *beth*, & les Hébreux ne connoissent point d'autres vers acrostiches que ceux-là. *Voyez* ACROSTICHE.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres, pour marquer les chifres: *aleph* vaut un; *beth*, deux; *ghimel*, trois; & ainsi des autres. Mais on ne voit pas qu'anciennement ces caracteres aient eu le même usage: pour le reste, on peut consulter les grammaires hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en François à Paris chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin: pour les latines, elles sont très-communes. On peut consulter ce que nous dirons ci-après, sous les articles de LANGUES HÉBRAÏQUES, *de* GRAMMAIRE, *de* POINTS VOYELLES, *de* LETTRES, &c. (*G*)

ALERIONS, s. m. pl. *terme de Blason*, sortes d'aiglettes qui n'ont ni bec ni jambes. *Voyez* AIGLETTE. Ménage dérive ce mot de *aquilario*, diminutif d'*aquila*. Il n'y a pas plus de cent ans qu'on les nomme *alérions*, & qu'on les représente les ailes étendues sans jambes & sans bec. On les appelloit auparavant simplement, par leur nom *aiglettes*.

L'*alérion* représenté ne paroit différent des merlettes, qu'en ce que celles-ci ont les ailes serrées, & sont représentées comme passantes; au lieu que l'*alérion* est en pal, & a l'aile étendue; outre que la merlette a un bec, & que l'*alérion* n'en a pas. *Voyez* MERLETTE. (*V*)

ALERON, s. m. (*Soierie.*) *Voyez* ALEIRON. On dit *aleron* dans la manufacture de Paris, & l'on dit *aleiron* dans celle de Lyon.

* ALERTE, cri de guerre, par lequel on appelle les soldats à leur devoir.

ALESA, (*Géog.*) ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de *Tosa*, dans la vallée de Démona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires: car on dit que dans le temps qu'elle étoit très-calme, si on jouoit de la flûte sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfler jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Prisicien ont marqué:

Hic & Alesinus fons est mirissimus undis,
Tibia quem extollit: cantu saltare putatur
Musicus & ripis lætans excurrere plenis.

Une imagination bien échauffée, un cœur bien tendre, bien sensible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet, auroient pu voir de nos jours le même miracle. (*C. A.*)

ALÉSÉ, (*Hydraul.*) se dit des parois ou côtés d'un tuyau qui sont bien limés, c'est-à-dire, dont on a abattu tout le rude. (*K*)

ALÉSÉ, *terme de Blason*, il se dit de toutes les pieces honorables, comme d'un chef, d'une fasce, d'une bande, qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu. De même, la croix ou le fautoir qui ne touchent pas les bords de leurs quatre

extrémités, sont dits *alésés*. Il porte d'argent à la fasce *alésée* de gueules.

L'Aubespine, d'azur au fautoir *alésé* d'or, accompagné de quatre billettes de même. (*V*)

ALESENSIS, ALSENSIS, ALISENSIS PAGUS, (*Géog. du moyen âge.*) l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire son nom de l'ancienne Alise, célebre par le siége qu'elle soutint contre César, & dont la prise couronna ses exploits dans les Gaules. D'*Alesia* s'est formé le nom françois d'*Aussois*, *Aulsois*, & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens, peuples de la république des Eduens, dont le district s'étendoit depuis Saulieu à Duesme, douze lieues du sud au nord, & d'Avalon à Chanceaux, treize lieues de l'ouest à l'est. Le Duesmois dans la suite fit un canton séparé de l'Auxois, nous en parlerons en son article. L'Avalonois même en dépendoit; mais il fit aussi un comté particulier, dont on fera mention.

Le *pagus Alesiensis* renfermoit Semur, Flavigny, Montbard, ville très-ancienne, Montsaint-Jean, Arnai, Pouilli, & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoisses. *Voyez* chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de saint Germain, écrite par Fortunat, ce *pagus* est nommé *Alesiensis*; dès le neuvieme siecle il eut le titre de comté, & fut possédé par Manesses de Vergy, qui étoit aussi comte de Dijon. Ces deux comtés passerent à ses descendans. Raoul de Vergy, un de ses petits-fils, fut comte d'Auxois & du Duesmois. Aimo se qualifie en 1004, administrateur de la chose publique dans ces comtés: *administrator rei publicæ comitatûs Alisiensis & Dusmensis.* (*Maison de Vergy*, par Duchêne, *pag.* 45, pr. *in-fol.*) Valon de Vergy eut cette même qualité en 1035. Après la mort du comte Letalde, Eudes I, duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à son duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle saint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers sous Gontran. (Coquille, *p.* 36, *éd.* 1612, *in-4°.* *Martyrol. Autiss. p.* 50.

Thierri II & la reine Brunehaut résidoient en 598 à Epoisses, où ils avoient une maison royale, *Spinçia, Espissa*. Saint Colomban qui parloit aux rois avec un zele d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de sortir du royaume: c'est la premiere espece de lettre de cachet dont il soit fait mention dans notre histoire. (*V. hist. de Fr. t. III.* D. Mab. *Fœc. Bened.* 2.)

La Maison-Dieu d'Epoisses fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Moutier-saint-Jean en 1200. (*V. Gal. chr. t. IV. p.* 196. *pr.*) Près d'Epoisses est le *Brocariaca* des anciens, que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucherasse*, hameau de la paroisse de Trevilli sur le Serin, près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de saint Prie en 721, désigne Flavigny en Auxois, dans un territoire particulier, nommé *Bornay; Flaviniacum in pago Alsinsi in agro Burnacensi.* (*Hist. de Bourgogne, in-fol. t. I. p.* 1, *pr.*) Le pape Jean VIII fit la dédicace de cette église en 877. (*Gal. chr. t. IV, p.* 455.)

Varré fait mention dans son testament de plusieurs villages, situés dans ce canton; tels que Misseri, *Meseriacum*; Saisserey, *Cenisiacum*; Lavau, *Vallinse*; Chaigni, *Cariacum*; Darcey, *Darcium*; Gisley, *Gesiacum*; Lugni, *Luviniacum*. Ce testament fut passé en 721, selon D. Mab. à Semur (*datum Sinemuro castro*,) qui est à présent la capitale de l'Auxois. Semur est appellé *Sinemuris in Auxeto* dans un acte de l'abbaye d'Agaune 2. Poillenai ou Poullenai, *Poliniacum* & Poiseul, *Puteoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 748. (*Gal. ch. tom. IV, p.* 358.)

Le cartulaire de Flavigny que j'ai consulté, fait connoitre en 768 Marsilli & Myard-de-Lafaye, donnés par Pierre de Viteaux; Poiseul, Vesvre, Menetreux-le-Pitois, Magni près Semur; *Marsilliacum, Myardis, Puteoli, Vabra, Menestriolum, Manneum in pago Alsinsi.* Semnon, curé de saint Euphrone, cite un habitant d'*Alise* devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii fanum.* (*Voy.* D. Viole, *vie de sainte Reine.*)

Munier nous a conservé une chartre de Charles le chauve, où il est fait mention de Blancey, cédé en partie à l'abbaye de saint Symphorien d'Autun en 864, *Blansiacum in pago Alsinsi.*

Le cartulaire de saint Benigne, marque Salmaise & Vernay dans l'Auxois : *castrum Sarmacum, Sarmatia*, & *Vitriacum*, sous la vingt-deuxieme année du regne de Charles le chauve. En 1031, il y eut un prieuré de fondé à Salmaise, où les ducs de Bourgogne de la premiere race avoient un château.

Richard le justicier aimoit le séjour de Pouilli en Auxois, *Polliacum, Puliacus, Poilleyum*, comme un lieu de plaisance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie en 1061. Pouilli fut vendu au duc Hugues IV, qui y fit bâtir un château. (Perard, *pag.* 498.) *Voyez* POUILLI.

Flodoard, dans sa chronique, dit que Mont-saint-Jean, *castellum Montis S. Joannis in comitatu Alsinsi*, fut assiégé & pris par le roi Raoul en 924, sur Renaud de Vergy. (*Maison de Vergy, page* 30, *pr.*) *Voyez* MONT-SAINT-JEAN.

Achard, quarante-septieme évêque de Langres, réunit à Moutier-saint-Jean les églises de Corfaint, *Corpus-sancti*; de Montbertaut, *Mons-Bertaldi*; Asnieres, *Asneriæ*; Ricey, *Ricetum*, si connu par ses vins & ses fromages; & Nuys, *Nuidis*. (*Gal. chr. t. IV, p.* 547.)

Gautier, évêque d'Autun, de sa propre autorité en 992, unit à l'abbaye de Flavigny les églises de Haute-Roche, *Alta-Rocha*; de Jailly, *Jaliacum*; de Villi, *Vuidiliacum vel Villicum*; Chanceaux, *Cancellum*; Poiseul-la-ville, *Puteoli*; l'isle sous Montréal, *Insulæ*; ce bourg, où des cordeliers furent établis en 1471, est nommé dans le *Gallia chr. de Robert, in-fol. p.* 215, *insulæ in mandubiis sub Monte regali*; Massingi-lès-Semur, *Massingiacum*; Cessey, *Sciacum*; Fain, *Fanum*; Blaisi, *Blasiacum*. (*Voyez hist. de Bourg. in-fol. t. I, p.* 24, *pr.*)

Arnai-le-Duc, où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088, étoit en Auxois, *Arnetum, Arnacum. V. ci-après* ARNAI. Il est aussi souvent parlé dans les titres des IX, X & XI siecles de Thil ou Til en Auxois, *castrum Tilium, Tilum, Teium*: Hugues l'abbé posséda le château en 886. Miles de Thil dota le prieuré de Precy en 1018: Jean de Thil, connétable de Bourgogne, fonda sur la montagne de Thil à l'oppositе de son château, une collégiale en 1340.

Montréal, *Mons Regalis*, est ancien: on croit que les rois de la premiere race y avoient une maison de plaisance, d'où lui vient son nom. Le duc Robert I y établit une collégiale en 1068; elle fut enrichie de plusieurs terres en 1170 par Anseric de Montréal, sénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de saint Augustin de chanoines réguliers, possédé actuellement par M. Mynard, homme de lettres très-instruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maison alliée à celle de Bourgogne. *Voyez* MONTRÉAL, sur lequel le prieur m'a envoyé un bon mémoire qui m'a servi pour cet article.

Montbard, est un lieu d'une haute antiquité: il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221: *castrum Montisbarri, de Monte Barro.* (*Voyez* Perard, p. 419.) *Voyez* ci-après MONTBARD.

Humbert, évêque d'Autun, confirma en 1142 à l'abbaye de Fontenai, nouvellement fondée, près de Montbard, *Fontenetum*, les donations faites des granges de Jailli & de Flacey, *grangiæ Jailiaci & Flaciaci.*

Le Réomans, *in-4°. pag.* 188, 191, indique au XIIe siecle quelques villages de l'Auxois, *Asiacum*, Aizy, sous Rougemont; *Betfontis*, que je crois être Buffon, devenu si célebre par le seigneur actuel; *Asneriæ*, Asnieres; *Curtennacum*, Coutemoux; *Tisiacum*, Tisi; *Suentiacum*, Censey; *Teliacum*, Talleci; *Byrretum*, Bierri, aujourd'hui Anstrude.

Une bulle du pape Anastase, nomme précisément sous Thil, *Prisciacum*, dont le prieuré fut uni à l'abbaye de Flavigny en 1154. La même bulle fait mention de Grignon, *castrum Griniacum* ou *Grignonis*; *de* Chanceaux, *de Cancellis*, Perard, p. 237. Touillon, *castrum Toilonum vel Tulioni*, fut uni à l'église d'Autun, sous l'évêque Etienne: le pape Pascal lui en confirma la possession en 1186. (*Voyez Gal. chr. t. IV, p.* 88, *pr.*)

La cartulaire de Flavigny indique encore en Auxois au X ou XIIIe siecle, les villages de Nailli, *Nallaium, Nauliacus*, où il y avoit un hospice ou Maison-Dieu avant l'an 1228; Lantilli, *Lantilliacum*; Grisigni,

Grinifiacum ; Bussi-le-Grand, *Buxiacum*, où le fameux Roger, comte de Rabutin, avoit un beau château, & où pendant sa disgrace, il a composé plusieurs ouvrages ; Frolois, *Frollesium*, *Froletum*, *Froliacum*, baronnie très-connue par ses anciens & puissans seigneurs ; Saigni, *Seigniacum*, vieux château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la premiere race ; S. Thibaut, où fut fondé un prieuré au XIIe siecle par les seigneurs de S. Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S. Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Gissey-le-vieux, *Gisseiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit : *Aug. fac.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouvent qu'il étoit connu du temps des Romains. Le pere du seigneur de Gissey (M. de Riollet), qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles Gauloises & Romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurele & Probus qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur (M. de Conighan) qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetiere public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, font connoître aux X & XIIe siecles, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par ses braves & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse. Thorey, sous Charni ; *Ormancedum*, *Noidaneum*, *Otoisium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum* : le curé de Thorcy (M. Pasquier), homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes, des morceaux curieux de pétrifications : M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espece, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (*C*)

ALÉSER, *dans l'Artillerie*, c'est nettoyer l'ame d'une piece de canon, l'agrandir pour lui donner le calibre qu'elle doit avoir. (*Q*)

ALÉSER, *terme d'Hologerie*, c'est rendre un trou circulaire fort lisse & poli, en y passant un aléfoir. *Voyez* ALÉSOIR. (*T*)

ALÉSOIR, s. m. *en terme de la Fonderie des canons*, est une machine assez nouvellement inventée, qui sert à forer les canons, & à égaliser leur surface intérieure.

L'*alésoir* est composé d'une forte cage de charpente, établie sur un plancher solide, élevée de huit ou dix piés au dessus du sol de l'attelier. Cette cage contient deux montans à languettes fortement fixés à des pieces de bois qui portent par leurs extrémités sur les traverses qui assemblent les montans de la cage. On appelle ces montans à languettes, *coulisses dormantes*. Leurs languettes, qui sont des pieces de bois de quatre pouces d'équarrissage clouées sur les montans, doivent se regarder & être posées bien d'à plomb & parallelement dans la cage ; leur longueur doit être triple, ou environ, de celle des canons qu'on y veut aléser.

Sur ces coulisses il y en a deux autres à rainure qui s'y ajustent exactement. Ce sont ces derniers qui portent les moises, entre lesquelles la piece de canon se trouve prise ; en sorte que les deux coulisses à rainure, les moises & la piece de canon, ne forment plus qu'une seule piece au moyen des goujeons à clavettes ou à vis qui les unissent ensemble ; en sorte que le tout peut couler entre les deux coulisses dormantes par des cordages & poulies mouflées, attachées au haut de l'*alésoir* & à la culasse de la piece de canon. Le bout des cordages va se rouler sur un treuil, aux deux extrémités duquel sont deux roues dentées du même nombre de dents. Les tourillons du treuil sont pris dans des colets, pratiqués entre les montans antérieurs de la cage & des dosses qui y sont appliquées.

Les deux roues dont nous venons de parler, engrennent chacune dans une lanterne d'un même nombre de fuseaux. Ces lanternes sont fixées sur un arbre commun, dont les tourillons sont pris de même par des colets, formés par les deux montans de la cage & les dosses qui y sont appliquées. Les parties de

de cet axe qui excedent la cage, ſont des quarrés ſur leſquels ſont montées deux roues à chevilles, au moyen deſquelles les ouvriers font tourner les lanternes fixées ſur le même axe, & les roues dentées qui y engrenent, & par ce moyen, élever ou baiſſer les moiſes, les couliſſes à rainures, & la piece de canon qui leur eſt aſſujettie par les cordages qui ſe roulent ſur le treuil ou axe des roues dentées.

Sur le ſol de l'attelier, directement au-deſſous des couliſſes dormantes, eſt fixé un bloc de pierre ſolidement maçonné dans le terre-plain. Cette pierre porte une crapaudine de fer ou de cuivre, qui doit répondre directement à plomb au-deſſous de la ligne parallele aux languettes des couliſſes dormantes, & qui ſépare l'eſpace qu'elles laiſſent entr'elles en deux parties égales. Nous appellerons cette ligne, *la ligne de foi de l'aléſoir*. C'eſt dans cette ligne qui eſt à plomb, que l'axe vrai de la piece de canon, dont la bouche regarde la crapaudine, doit ſe trouver; en ſorte que le prolongement de cet axe, qui doit être parallele aux languettes des couliſſes dormantes, paſſe par cette crapaudine.

Toutes ces choſes ainſi diſpoſées & la machine bien affermie, tant par des contrevents que par des traverſes qui uniſſent les montans à la charpente du comble de l'attelier, on préſente le foret à la bouche du canon, s'il a été fondu plein, pour le forer, ou s'il a été fondu avec un noyau, pour faire ſortir les matieres qui le compoſent. Le foret eſt fait en langue de carpe, c'eſt-à-dire, à deux biſeaux; il eſt terminé par une boîte, dans laquelle entre la partie quarrée de la tige du foret qui eſt une forte barre de fer, ronde dans la partie qui doit entrer dans le canon, & terminée en pivot par ſa partie inférieure, laquelle porte ſur la crapaudine, dont on a parlé.

A trois ou quatre piés au-deſſus de la crapaudine eſt fixée ſur la tige du foret, qui eſt quarré en cet endroit, un forte boîte de bois ou de fer, au travers de laquelle paſſent les leviers, que des hommes ou des chevaux font tourner. Au moyen de ce mouvement & de la preſſion de la piece de canon ſur la pointe du foret, on vient à bout de la percer auſſi avant qu'on le ſouhaite. Les parties que le foret détache, & qu'on appelle *aléſures*, ſont reçues dans une auge poſée ſur la boîte de ces leviers, ou ſuſpendue à la partie inférieure des couliſſes dormantes.

Lorſque la piece eſt forée aſſez avant, ce que l'on connoît lorſque la bouche du canon eſt arrivée à une marque faite ſur la tige du foret, à une diſtance convenable de ſa pointe, on l'éleve au moyen du rouage expliqué ci-devant juſqu'à ce que le foret ſoit ſorti de la piece. On démonte enſuite le foret de deſſus ſa tige, & on y ſubſtitue un *aléſoir* ou équarriſſoir à quatre coûteaux. L'*aléſoir*, eſt une boîte de cuivre de forme cylindrique, au milieu de laquelle eſt un trou quarré, capable de recevoir la partie quarrée & un peu pyramidale de la tige ſur laquelle précédemment le foret étoit monté. Cette boîte a quatre rainures en queue d'aronde, paralleles à ſon axe & dans leſquelles on fait entrer quatre coûteaux d'acier trempé. Ces coûteaux ſont des barres d'acier en queue d'aronde, pour remplir les rainures de la boîte. Ils entrent en coin par la partie ſupérieure, pour qu'ils ne puiſſent ſortir de cette boîte, quoique la piece de canon les pouſſe en embas de toute ſa peſanteur. Les coûteaux doivent excéder de deux lignes, ou environ, la ſurface de la boîte, & un peu moins par le haut que par le bas, pour que l'*aléſoir* entre facilement dans la piece de canon, dont on accroît l'ame avec cet outil, en faiſant tourner la tige qui le porte, comme on fait pour forer la piece.

Après que cet *aléſoir* a paſſé dans la piece on en fait paſſer un autre de cinq coûteaux, & on finit par un de ſix, où les ſurfaces tranchantes des coûteaux ſont paralleles à l'axe de la boîte, & ſeulement un peu arrondies par le haut pour en faciliter l'entrée. Cet *aléſoir* efface toutes les inégalités que les autres peuvent avoir laiſſées, & donne à l'ame du canon la forme parfaitement cylindrique & polie qu'elle doit avoir.

Le canon ainſi aléſé, eſt renvoyé à l'attelier des cizeleurs, où on l'acheve & répare. On y perce auſſi la lumiere; & il en ſort pour être monté ſur ſon affût. Il eſt alors en état de ſervir, après néanmoins qu'il a été éprouvé. *Voyez* CANON.

On a pris le parti de fondre les canons ſolides, & de les forer & aléſer à l'aide de cette

machine, parce qu'on eſt ſûr par ce moyen de n'avoir ni ſoufflures, ni chambres; inconvéniens auxquels on eſt plus expoſé en les fondant creux par le moyen d'un noyau. Le premier *aléſoir* a été conſtruit à Strasbourg. On en fit long-temps un ſecret, & on ne le montroit point. Il y en a maintenant un à l'arſenal de Paris, que tout le monde peut voir, & auquel nous renvoyons nos lecteurs, à qui les planches le plus artiſtement travaillées, ne donneroient qu'une idée imparfaite de cette machine auſſi utile qu'ingénieuſe. Un ſeul *aléſoir* ſuffit pour trois fourneaux; cette machine agiſſant avec aſſez de promptitude, elle peut forer autant de canons qu'on en peut fondre en une année dans un attelier.

ALÉSOIR, *outil d'Horlogerie*, eſpece de broche d'acier trempé. Pour qu'un *aléſoir* ſoit bien fait, il faut qu'il ſoit bien rond & bien poli, & un peu en pointe. Il ſert à rendre les trous durs, polis & bien ronds. Ces fortes d'outils ſont emmanchés comme une lime dans un petit manche de bois, garni d'une virole de cuivre. Leur uſage eſt de polir intérieurement & d'accroître un peu les trous ronds dans leſquels on les fait tourner à force.

ALÉSOIR, *en terme de Doreur*, eſt une autre eſpece de foret qui ſe monte ſur un fût de vilebrequin. On s'en ſert pour équarrir les trous d'une piece.

* ALESONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouſe, diocèſe de Lavaur.

*ALESSANA, petite ville du royaume de Naples dans la province d'Otrante. *Long.* 36; *lat.* 40, 12.

§ ALESSIO, ALESSO *ou* ALESSIS, (*Géog.*) ville de la Turquie européenne dans l'Albanie, ſur le golfe Adriatique, à l'embouchure du Drin, & au ſud-oueſt d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché ſuffragant de Durazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célebre. (*C. A.*)

*ALESSIS, (*Géog.*) ville d'Albanie dans la Turquie européenne, proche l'embouchure du Drin. *Long.* 37, 15; *lat.* 41, 48.

ALESURES, ſ. f. t. Les *Fondeurs de canons* appellent ainſi le métal qui provient des pieces qu'on aleſe. *V.* ALÉSER & ALÉSOIR.

ALET *ou* ALETH, (*Géog.*) en latin, *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le bas-Languedoc, au comté de Razes, eſt ſituée au pié des Pyrénées, ſur la riviere d'Aube. Il y a des ruiſſeaux aurifères dans ſes environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le Pape Jean XXII. Le diocèſe d'*Alet* n'a que 80 paroiſſes, & ſon évêque eſt ſuffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'eſt diſtingué dans le dernier ſiecle par ſon zele & ſa rare piété; on lui doit le rituel d'*Alet*, un des mieux faits qu'on connoiſſe en ce genre. M. de Chanterac, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (*C. A.*)

ALETES, ſ. f. plur. (*Archit.*) de l'Italien *aletta*, petite aile ou côté, s'entend du parement extérieur d'un pié-droit: mais la véritable ſignification d'*aletes* s'entend de l'avant-corps que l'on affecte ſur un pié-droit pour former une niche quarrée lorſque l'on craint que le pié-droit, ſans ce reſſaut, ne devienne trop maſſif ou trop peſant en rapport avec le diametre de la colonne ou piluſtre. *Voyez* PIÉ-DROIT. (*P*)

ALETIDES, adj. pris ſubſt. (*Hiſt. anc.*) ſacrifices ſolemnels que les Athéniens faiſoient aux mânes d'Erigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

ALEUROMANCIE, ſ. f. (*Divinat.*) divination dans laquelle on ſe ſervoit de farine ſoit d'orge, ſoit d'autres grains. Ce mot eſt grec & formé d'ἄλευρον, *farine*, & de μαντεία, *divination*.

On ſait que *l'aleuromancie* étoit en uſage dans le paganiſme, qu'elle s'eſt même introduite parmi les chrétiens, comme en fait foi cette remarque de Théodore Balſamon, ſur le ſixieme concile général: *Mulieres quædam cum hordeo ea, quæ ab aliis ignorantur enunciant; quæ.... ecclesiis & sanctis imaginibus assidentes, & se ex iis futura dispicere prædicentes, non secus ac Pythonissæ futura prædicant*: mais on n'ignore de quelle maniere on diſpoſoit cette farine pour en tirer de préſages. Deltrio, *disquisit. magic. lib. IV, cap. ij, quæſt. 7, ſect. ij, p.* 553. (*G*)

On menoit aux prêtres ou devins les eſclaves ſoupçonnés de larcin, les prêtres leur

donnoient un croûte de pain enchanté fait avec de la farine de bled, & si elle leur demeuroit dans la gorge, c'étoit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, (*Hist. de Syrie.*) fut un de ces instrumens dont la politique se sert pour arriver à son but. L'obscurité & l'incertitude de sa naissance, qui devoient le laisser languir dans la bassesse, préparerent son élévation. Héraclide, chassé de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme sous le nom d'*Alexandre*, fils d'Antiochus Epiphanès. Le sénat ferma les yeux sur une imposture dont il espéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier sur le trône de Syrie : on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions : Démétrius, qui vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ses sujets qui se rangerent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopatre en mariage. Cet usurpateur porta sur le trône tous les vices, & assoupi dans les débauches, il se reposa du soin de l'administration sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité ; le fils & la sœur de Démétrius furent les premieres victimes immolées à ses soupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arrosa la Syrie du sang des plus illustres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuse de mécontens se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses peres. Ptolomée informé de l'orage suspendu sur la tête de son gendre, arme pour le dissiper, il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre sa vie. Ptolomée indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre ; il se présente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ses vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de sa retraite pour le mettre en pieces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer sous l'obéissance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein succès, & aussi-tôt l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, sortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & semble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déserts. Les deux armées engagent une action sanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit seul avec précipitation dans l'Arabie, se flattant de trouver un asyle auprès d'un roi qu'il croyoit son ami, & qui fut son assassin. Ce prince infracteur des droits de l'hospitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (*T-N.*)

ALEXANDRE, (*Hist. de Syrie.*) Ptolomée Philcon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius, roi de Syrie, se servit d'un fripier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il reclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits favoriserent son imposture : Philcon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi sans examiner ses titres, dont le plus réel fut une victoire remportée sur Démétrius, qui, après sa défaite fut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamations d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'assujettir à la honte d'un tribut annuel que Philcon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit fourni : la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrerent en Syrie, où ils remporterent une grande victoire. *Alexandre* qui avoit vu tailler ses troupes en pieces, enleva les richesses du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette ressource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce sacrilege avoit rompu le frein de leur obéissance. Ils endoserent la cuirasse, & la multitude, docile à la voix des chefs, se rangea sous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné sauva sa vie par la fuite. Il fut pendant quelque temps errant & inconnu, mais enfin il fut pris & condamné à mort, non comme imposteur, mais comme

un sacrilege, qui avoit dépouillé les dieux de leurs richesses. Il est plus connu sous le nom de *Zébina*, qui étoit celui de son pere. (*T-N.*)

ALEXANDRE I, (*Hist. d'Egypte.*) Ptolomée Philcon, septieme roi d'Egypte de la race de Lagides, laissa trois fils, dont l'aîné, sorti d'une concubine, fut exclu du trône par le vice de sa naissance. Son pere, en mourant, légua son royaume à sa femme Cléopâtre, à condition de faire monter avec elle sur le trône celui de ses fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre*; mais le peuple respectant l'ordre de la nature, y plaça l'aîné, qui prit le nom de *Ptolomée Soter II*, mais plus connu sous le nom de *Lathyre*. Le souvenir de la préférence donnée à son puîné, le rendit ennemi secret de sa mere, qui se débarrassa d'un collegue si dangereux, en publiant qu'il avoit voulu attenter à sa vie.

Alexandre, qui avoit eu en partage l'isle de Chypre, en fut rappellé par sa mere, qui l'associa au pouvoir souverain. Lathyre dégradé, ne tomba point dans l'abattement. Son courage resserré dans l'isle de Chypre qu'on lui avoit abandonnée, s'élança dans la Palestine qu'il étonna par ses victoires & ses vengeances. Sa mere alarmée de ses prospérités, fit équiper une flotte & rassembla une armée de terre pour en arrêter le cours. Lathyre étoit assez puissant pour résister à tant d'efforts, mais cédant à la voix de la nature, il se reprocha de tourner ses armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que sans gloire, & qui le mettroit dans la cruelle nécessité de la punir. Il désarma & fut assez généreux pour s'abandonner à la discrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une marâtre. *Alexandre*, touché du sort de son frere, malheureux sans être coupable, craignit d'être à son tour la victime d'une mere familiarisée avec le crime; & ce fut pour prévenir ses fureurs qu'il abdiqua l'autorité souveraine. Il fut bientôt rappellé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé, par le peuple, qui, las d'obéir à une femme, demandoit un maître. *Alexandre* remonta sur le trône, où jusqu'alors il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop ambitieuse pour partager le pouvoir, résolut de se débarrasser de l'importunité d'un rival, & comme elle se préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

Alexandre qu'une espece de nécessité avoit précipité dans le plus affreux des crimes, excita l'horreur de la nation, dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient abhorrée pendant sa vie; ils oublierent ses crimes, & leur haine retomba sur le parricide, qui, chargé des imprécations publiques, fut obligé de descendre du trône pour aller mendier un asyle chez l'étranger, où il fut assassiné par Navarchus Chéreas. (*T-N.*)

ALEXANDRE II, (*Hist. d'Egy.*) second fils d'Alexandre I, fut élevé sur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui disposoient de ce royaume que Lathyre leur avoit légué en mourant. Bérénice, fille unique de ce monarque, tenoit du privilege de sa naissance, un droit plus sacré; mais Rome, qui avoit usurpé le pouvoir de distribuer les sceptres, lui associa *Alexandre* pour régner conjointement avec elle; & pour détruire la jalousie du pouvoir, ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage, qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques, fut la source de leurs malheurs. La princesse toujours chagrine & mécontente, aigrit le caractere de son époux, qui ordonna de le débarrasser, par un assassinat, de ses importunités.

Alexandre, que ses talens naturels ennoblis par l'éducation avoient rendu cher à ses sujets, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par Sylla il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le précipiterent du trône pour y placer Aulete, fils bâtard de Lathyre. Le monarque dégradé se retira dans le camp de Pompée, trop occupé contre Mithridate pour lui accorder le secours qu'il sollicitoit. Il succomba sous le poids de ses chagrins, & mourut à Tyr au milieu des trésors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (*T-N.*)

ALEXANDRE LE GRAND, (*Hist. anc.*) *Alexandre le grand*, troisieme du nom, fils &

succeſſeur de Philippe roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille ſix cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince préſente l'idée d'un héros qui maîtriſe la fortune & diſpoſe des événemens. Jamais roi ne le ſurpaſſa en magnanimité ; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne ſut mieux en profiter. Sa naiſſance fut marquée par pluſieurs ſignes qui tous furent regardés comme autant de préſages de ſa grandeur future, & qu'on peut lire dans Quinte-Curce & Plutarque, peintres gracieux & fideles de ſes traits qu'ils ont tranſmis à la poſtérité.

Alexandre n'eut pour ainſi dire point d'enfance ; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont beſoin de s'inſtruire, ſes queſtions & ſes réponſes annonçoient une parfaite maturité de raiſon. Indifférent pour tous les plaiſirs, il n'eut de paſſion que pour la gloire, & tous ſes penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambaſſadeurs du roi de Perſe l'ayant vu à la cour de Philippe, s'écrierent : Notre roi eſt riche & puiſſant, mais cet enfant eſt véritablement un grand roi. Comme on le preſſoit un jour d'entrer en lice pour diſputer le prix de la courſe : Où ſont les rois, répondit-il, que vous me propoſez pour émules ? Son courage impatient de commander ſembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas beſoin du ſecours de l'expérience. Les victoires de Philippe, en excitant ſon émulation, lui cauſoient une triſteſſe ſecrete, & quand on lui en apportoit la nouvelle, il ſe tournoit vers les enfans de ſon âge pour ſe plaindre de ce que ſon pere ne lui laiſſeroit rien de grand à exécuter. C'eſt à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de Cléopâtre : le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'aſſujettir des villes & des royaumes, & de ne ſe réſerver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que ſeize ans lorſque ſon pere, occupé à faire la guerre aux Byzantins, lui confia pendant ſon abſence les rênes de l'état. Les Médates, pleins de mépris pour ſa jeuneſſe, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville, les en chaſſa ; & après l'avoir repeuplée du mélange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-temps oiſif ſe déploya à la bataille de Chéronée où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon ſacré des Thébains. Ce fut autour de lui que ſe raſſemblerent les plus vaillans hommes, & que ſe fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choiſi pour celui de leur ſépulture. Sa magnanimité ſurpaſſant ſa valeur, les Macédoniens lui donnerent le nom de *roi* par excellence, & Philippe ne s'offenſa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre, occaſionnerent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias ambitieuſe & jalouſe, voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entiere. Elle engagea *Alexandre* à venger ſon orgueil offenſé, & dès-lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe, dans un accès de colere, fut ſur le point de tuer *Alexandre*, qui, pour éviter les effets de ſon reſſentiment, fut obligé de ſe retirer en Epire où il paſſa quelque temps en exil avec ſa mere. Il étoit dans ſa vingtieme année lorſqu'il monta ſur le trône de Macédoine vacant par la mort de Philippe aſſaſſiné par Pauſanias. Il trouva ſon royaume en proie aux guerres inteſtines. Les nations barbares, impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore aſſez façonnées à l'eſclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplées de mécontens ; & l'on paſſe aiſément du murmure à la révolte. La jeuneſſe du nouveau roi faiſoit croire qu'on pouvoit tout entreindre avec impunité. Les généraux & les miniſtres épouvantés des orages prêts à fondre ſur la Macédoine, conſeilloient à *Alexandre* de reſſerrer ſa domination, & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens privileges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le ſoulevement des Barbares, qui n'étant plus ſoutenus des Grecs mécontens, n'oſeroient point ſortir de l'obéiſſance : mais au lieu de ſuivre ces conſeils timides, *Alexandre* n'écouta que ſa magnanimité. Il ſavoit que l'indulgence pour des

rebelles ne fert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit auſſi-tôt une armée ſur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée ſur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve : alors ſe repliant vers la Grece, il commença par diſſiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes*, dit-il à ſes ſoldats, *& lorſque nous aurons ſoumis cette ville orgueilleuſe, nous forcerons Démoſthene qui m'appelle un enfant, à voir un homme ſur les murs d'Athenes.* Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte ; mais les Thébains ayant fait une réponſe un peu trop fiere pour des ſujets, il prit & raſa leur ville. Six mille habitans furent paſſés au fil de l'épée, & trente mille furent condamnés à l'eſclavage. *Alexandre* conſerva la vie & la liberté à tous les prêtres ; il eut la même vénération pour les deſcendans de Pindare ; & la maiſon où ce poëte étoit né, fut la ſeule qui ſubſiſta au milieu de tant de débris.

Cette exécution ſanglante, excuſée par la politique, fut ſuivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince ſuperſtitieux attribua toutes les diſgraces qui lui arriverent dans la ſuite à ſon excès de ſévérité envers ces peuples : auſſi ceux de ces infortunés qui ſurvécurent au déſaſtre de leur patrie, & qui voulurent s'attacher à ſon parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grace à tous les fugitifs, & négocia avec les Athéniens qu'il invita à ſe ſoumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ſes vaſtes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainſi aſſuré de la ſoumiſſion des nations ſujettes & tributaires, & avoir affermi ſon autorité, toutes les républiques de la Grece, dans une aſſemblée libre, l'élurent pour leur général. Il ſongea à humilier la fierté des Perſes, qui maîtres de l'Aſie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece ; & qui même projetoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philoſophes qui venoient le féliciter ſur ſes glorieux deſſeins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une viſite ; & après lui avoir fait les complimens qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger ? Ce fut à cette occaſion que ce cynique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre choſe, que de ne pas ſe placer devant ſon ſoleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponſe qui prouve que l'ame d'un philoſophe ſait réſiſter aux promeſſes de la fortune.

Avant de ſe mettre en marche, *Alexandre* voulut conſulter Apollon, ſoit que ſon eſprit fût infecté des préjugés vulgaires, ſoit qu'il ſe fût aſſuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des ſoldats naturellement ſuperſtitieux. La prêtreſſe en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils* ! Il la quitta ſur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les hiſtoriens ne s'accordent pas ſur le nombre des troupes qu'il conduiſit en Aſie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pié & cinq mille de cavalerie ; les autres trente-quatre mille fantaſſins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuſe, mais compoſée de bons ſoldats, qu'il marcha à la conquête du plus floriſſant empire du monde, contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit auſſi-tôt le partage de tous ſes biens entre ſes amis, ne ſe réſervant que l'eſpérance avec l'amour de ſes ſujets & le droit de leur commander. Il dirigea ſa route par la Phrygie ; arrivé à Ilion, il marcha avec reſpect ſur les cendres de cette ville également célebre par ſa puiſſance & par ſes malheurs. Il y offrit un ſacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda, s'il étoit jaloux de voir la lyre de Pâris, *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont ſe ſervoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Après avoir franchi les bords eſcarpés du

Granique, sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevart de l'empire d'Asie; Milet & Halycarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage: mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Cappadoce suivit de près la prise de Gordium, & sur ce qu'on lui apprit la mort de Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déja Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cens mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'inviterent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraicheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirerent aussi-tôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remede précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art, pour se rendre à son impatience: mais tandis qu'il préparoit son remede, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius, qui lui offroit mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudence s'il prenoit le remede qu'on lui disoit être un poison, ou d'être opprimé par l'ennemi sous sa tente, si sa santé tardoit à se rétablir: mais tous ses doutes se différerent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légere émotion: il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remede, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussi-tôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant plus recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu, qui, d'un côté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renversa l'aile gauche des ennemis, & la mit en fuite. Lorsqu'il l'eut entiérement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui défendoit l'aile

gauche : rien ne put réſiſter aux Macédoniens, encouragés par la préſence d'un prince, qui, malgré une bleſſure à la cuiſſe, ſe portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre* en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perſes reſterent ſur le champ de bataille ; toute la famille de Darius, ſa mere, ſa femme, & ſes enfans, toute leur ſuite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit ſa gloire à leur faire oublier leurs malheurs : après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point ſe laiſſer abattre par la douleur, & les fit avertir de ſa viſite. Mais comme il étoit tout couvert de ſueur, de ſang & de pouſſiere, il défit ſa cuiraſſe, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ſes officiers, *allons laver cette ſueur dans le bain de Darius.* Lorſqu'il y fut entré, & qu'il eut apperçu les baſſins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres uſtenſiles tous d'or maſſif, & travaillés par les plus célebres artiſtes; lorſqu'il eut reſpiré l'odeur délicieuſe d'une infinité d'aromates & d'eſſences précieuſes dont la chambre étoit parfumée, & que de-là il eut paſſé dans la tente, qui, par ſa grandeur, ſon élévation & la magnificence de ſes meubles, & par la ſomptuoſité & la délicateſſe des mets préparés pour le ſouper de Darius, ſurpaſſoit tout ce qu'il avoit vu juſqu'alors ; il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en ſe tournant vers ſes officiers : *Celui qui préſidoit ici étoit vraiment roi.* C'eſt le ſeul mot qui paroiſſe indigne d'*Alexandre*. Les ambaſſadeurs Perſes qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus ſublime de la vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ſes fatigues, & avoit fait donner la ſépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ſes captifs, non pour jouir du ſpectacle de ſa gloire, mais pour les conſoler de leur infortune. Il eut pour Siſigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eu pour la ſienne. Il entra dans la tente de cette princeſſe avec Epheſtion, fils de ſa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & ſon extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adreſſa le ſalut à Epheſtion : un eunuque l'avertiſſant de ſon erreur, elle ſe jette à ſes piés, & s'excuſe ſur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant auſſi-tôt : *O, ma mere !* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci eſt auſſi Alexandre.* « Certes, dit » Quinte-Curce, s'il eût gardé cette modé» ration juſqu'à la fin de ſes jours, s'il eût » vaincu l'orgueil & la colere dont il ne put » ſe rendre maître, & qu'au milieu des feſ» tins il n'eût pas trempé ſes mains dans le » ſang de ſes meilleurs amis, ni été ſi prompt » à faire mourir ces grands hommes auxquels » il devoit une partie de ſes victoires, je » l'aurois eſtimé plus heureux qu'il ne s'ima» ginoit l'être, quand il imitoit les triom» phes de Bacchus, qu'il rempliſſoit de ſes » victoires les rivages de l'Helleſpont & de » l'Océan : mais la fortune n'avoit point » encore égaré ſa raiſon ; & comme elle ne » faiſoit que commencer à lui prodiguer ſes » faveurs, il les reçut avec modération ; » mais à la fin il n'eut pas la force de la ſou» tenir & fut accablé ſous le poids de ſa » grandeur. Il eſt certain qu'en ſes premieres » années il ſurpaſſa en bonté & en continence » tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut » avec les filles de Darius, princeſſes de la » plus rare beauté, comme ſi elles euſſent » été ſes ſœurs ; & pour la reine, qui paſ» ſoit pour la plus belle perſonne de ſon » ſiecle, il eut l'attention d'empêcher qu'il » ne ſe paſſât rien qui pût lui déplaire : enfin » il ſe comporta avec tant d'humanité, en» vers les princeſſes ſes captives, que rien » ne leur manqua que cette confiance qu'il » eſt impoſſible au vainqueur d'inſpirer. » Suivant Plutarque, *Alexandre* ne ſe permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume d'appeller les dames Perſes, *le mal des yeux*. Il n'en uſa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius ; mais ce fut à la ſollicitation de Parménion, qui eut la baſſeſſe d'être le miniſtre de ſon impudique maître.

Le ſuccès de cette bataille, livrée aux environs d'Iſſus, ouvrit tous les paſſages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas en Syrie, ſe ſaiſir du tréſor royal de Perſe, & alla en perſonne s'aſſurer

s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & remettre l'isle de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr, qui, fiere de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siege de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Betis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un charriot, on le traîna autour de la ville : il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homere fit le malheur de Betis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitoient en maîtres ambitieux & avares, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avance vers Memphis, qui, à la premiere sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchoient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perses, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien les trésors de son maître.

Alexandre, aussi politique que guerrier, étudia le caractere de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses abolies par les Perses. Les Egyptiens, gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublierent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise & fidelle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait du sol une masse de poussiere & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambise qui, dans ce voyage, avoit perdu une armée de cinquante mille hommes, qui fut ensevelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appellant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractere de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil : mais cet orgueil le

rendit mépriſable aux yeux des ſages d'entre les Macédoniens : leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude ; ils furent obligés d'obéir & de ſe taire. A ſon retour du temple d'Ammon, il voulut laiſſer dans l'Egypte un monument durable de ſa puiſſance. Il choiſit un eſpace de quatre-vingts ſtades entre la mer & les Palus Aaréotides, pour y fonder une ville qui de ſon nom fut appellée *Alexandrie*. La commodité de ſon port, les privileges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célebre qui devint dans la ſuite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, ſuivant l'uſage des Macédoniens, une multitude d'oiſeaux de toute eſpece en fit ſa pâture. *Alexandre* qui faiſoit tout ſervir à ſes deſſeins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomene étoit un ſigne que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorſqu'il eut établi ſon culte & affermi ſa domination, il quitta l'Egypte, où il laiſſoit autant d'adorateurs que de ſujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, Macédonien : il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire reſpecter ſon autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galeres. La perception des impôts fut confiée à Cléomene ; & par-tout il établit un ſi bel ordre, que l'Egypte pouvoit ſe flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit pluſieurs lettres ſuperbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeſte de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de ſa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & ſouverainetés d'entre l'Euphrate & l'Helleſpont, pourvu qu'il voulût devenir ſon ami, & faire avec lui une alliance offenſive & défenſive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ſes officiers. Parménion ouvrant le premier ſon avis : *J'accepterois ces offres*, dit-il, *ſi j'étois Alexandre. Et moi auſſi*, repartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuſe, *ſi j'étois Parménion*. Il fit réponſe à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit ſa parole que non-ſeulement il lui laiſſeroit ſon royaume, mais qui lui rendroit toute ſa famille ſans rançon ; qu'en attendant il alloit au-devant de lui pour le combattre. Il donna auſſi-tôt ſes ordres pour ſe mettre en marche, mais il fut arrêté par les obſeques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princeſſe infortunée exciterent les ſoupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en ſa puiſſance une femme ſi belle, ſans en abuſer. Ce fut à Gaugamele, bourg voiſin d'Arbelle, à quelque diſtance de l'Euphrate, que ſe donna la ſeconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cens mille hommes de pié, & de deux cens mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'une armée ſi nombreuſe, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité ; mais il leur ferma la bouche, en leur diſant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla ſe repoſer dans ſa tente.

Quoique cette bataille dût décider de ſon ſort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit ſi calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée pour ranger ſon armée en bataille. Ses officiers, ſurpris de ne le point voir, ſe rendirent à ſa tente, & le trouverent plongé dans un profond ſommeil. Parménion l'appella pluſieurs fois : *Comment, Seigneur*, lui dit-il, *nous ſommes en préſence de l'ennemi, & vous dormez comme ſi vous aviez vaincu ! Eh, mon ami*, lui répondit-il avec bonté, *ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puiſque Darius eſt préſent, & qu'il nous exempte la peine de le chercher dans les plaines qu'il a changées en affreuſes ſolitudes*. Après les avoir renvoyés à leurs poſtes, il prit ſon armure : c'étoit une double cuiraſſe de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Iſſus ; un caſque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur ; ſon hauſſe-col étoit auſſi de fer, mais tout ſemé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec une agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence fort au-deſſus du reſte de ſon armure. C'étoit un préſent que lui avoit fait la ville de Rhode, comme une marque de ſon admiration. Il avoit pour armes offenſives une épée & une javeline. Lorſqu'il eut fait ſes diſpoſitions pour l'at-

taque, & qu'il eut excité le courage de ſes ſoldats, il ſe fit amener Bucephale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité: il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui ſeul avoit ſu le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de ſa vigueur. Avant de prendre le poſte qu'il étoit réſolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Ariſtandre, qui promit à l'armée le ſuccès le plus favorable. Auſſi-tôt la cavalerie, fiere de le voir à ſa tête, s'avance au galop, & la phalange Macédonienne la ſuit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fuſſent aſſez près pour donner, l'avant-garde des Perſes prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune, pourſuit avec ardeur les fuyards, & les renverſe ſur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qui paroiſſoit au-deſſus de ſon eſcadron royal, & qui ſe faiſoit remarquer par ſa fierté, & la magnificence de ſon équipage. Ses gardes firent une belle contenance; mais voyant de près *Alexandre*, qui renverſoit les fuyards ſur ceux qui oppoſoient de la réſiſtance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jettent leurs armes, & ſaiſiſſant les Macédoniens au corps, ils les traînent ſous les piés de leurs chevaux, ils meurent eux-mêmes, ſatisfaits d'avoir fait de leur corps un rempart à leur roi. Darius ſe trouva dans une poſition terrible; il étoit, comme dit Plutarque, frappé du ſpectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant ſon char qu'elle vouloit défendre, eſt taillée en pieces, & les mourans tombent à ſes piés. Les roues du char, embarraſſées par les cadavres & les bleſſés, ne peuvent ſe mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de ſang, n'obéiſſent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il ſe précipite de ſon char, il ſe met ſur un cheval, & s'éloigne de cette ſcene de carnage. Il ſeroit tombé au pouvoir de ſon vainqueur, ſi Parménion, preſſé par la droite des Perſes, n'eût ſollicité *Alexandre* de venir le dégager. La préſence de ce monarque décida de la victoire, & ſon premier devoir fut d'en témoigner ſa reconnoiſſance aux dieux, par des hymnes & des ſacrifices. Il ſe fit enſuite proclamer roi de toute l'Aſie. Magnifique dans ſes récompenſes, dont il honora la valeur des officiers & des ſoldats, il voulut encore que tous les peuples de ſa domination participaſſent à ſa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece, fut le premier monument de ſa victoire. Toutes les villes de la Grece, que ſon pere & lui avoient détruites, furent rebâties par ſes ordres. Ses bienfaits ne ſe bornerent point à la Grece; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui, du temps de la guerre des Medes, avoit équipé une galere à ſes dépens, & s'étoit rendu à Salamine, pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire; & ce furent ſes concitoyens qui, long-temps après ſa mort, en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & ſa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il ſe rendit enſuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richeſſes de l'orient. C'étoit là que ſe gardoient les tréſors des rois de Perſe. Il s'appropria cent cinquante millions d'argent monnoyé, & cinq cens mille livres de pourpre d'Hermione, qui ſe vendoit alors juſqu'à cent écus la livre. Une ſeule heure mit au pouvoir d'un étranger des richeſſes, que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur poſtérité. Le monarque conquérant eut la vanité de ſe faire voir ſur le trône des Perſes; & ce fut dans cette occaſion, qu'il donna un nouveau témoignage de ſa bonté compatiſſante. Le trône ſe trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui ſervir de marchepié: un eunuque de Darius, touché de ce ſpectacle, fondit en larmes. On l'interrogea ſur la cauſe de ſa douleur: *c'étoit ſur cette table*, répondit l'être dégradé, *que mon maître prenoit ſes repas. Alexandre* loua beaucoup ſa ſenſibilité, & il auroit fait ôter cette table, ſans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de ſiniſtres préſages d'un ſentiment ſi généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit aſſurer le calme dans cette ville pendant ſon abſence, il la déſigna pour être le ſéjour de la famille de Darius, à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit

dans les temps de sa premiere fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné ; il lui témoigna des respects aussi affectueux, que si elle eût été sa propre mere : il la combla de magnifiques présens : & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persépolis, siege des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siége. Il eut de grands périls à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspiroit à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisanne qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois. *Alexandre*, follement complaisant, quitte la salle du festin, & accompagné de son amante insensée, qui, comme lui, porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Persépolis, qui, presque tout bâti de cedre, passoit pour la merveille du monde. Les soldats transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persépolis, qu'on appelloit l'*œil de l'orient*, & où autrefois tant de nations venoient, pour y perfectionner leurs loix & leurs usages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre*, plus sincere, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grece : *Je pense que vous auriez été mieux vengés, en contemplant votre roi assis sur le trône de Xercès, que je viens de détruire.*

Il sortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert ; & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius : il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en moins d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoins de l'homme. Ses troupes, épuisées de fatigues, se livroient à des murmures séditieux, & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile ; il fut sur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit sous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmurateurs. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure du midi de l'eau dans un casque, il rejeta un présent si délicieux, disant qu'il ne vouloit se désaltérer qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Paretasenne, sur les confins de la Bactriane, on apperçut dans le fond d'une vallée une misérable charrette trainée par des chevaux percés de traits. Cette charrette portoit un homme couvert de blessures, & lié avec des chaînes d'or, c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, jusqu'au moment qu'il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre* ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes : il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples, quelque temps auparavant, avoient révéré comme un dieu, & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre ; il détacha cette riche cotte d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait présent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité ; il fut pris à

quelque distance du Tanaïs. Ses officiers, qui avoient été ses complices, le trahirent. On le conduisit chargé de chaînes à *Alexandre*, qui lui reprocha son crime avec une éloquence forte & vertueuse : *Monstre*, lui dit-il, *comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre ? Dépose ce diadême que tu ambitionnois comme le prix de ton exécrable parricide.* Besſus fut remis entre les mains d'Oxatre, frere de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à son crime.

Alexandre n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ses nouveaux sujets. Les larmes dont il avoit honoré les cendres de Darius, ses égards respectueux pour la mere de ce prince, & pour sa famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureusement prévenus en faveur de sa domination ; & comme il savoit que les hommes réglent leurs affections sur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les usages des Perses, comme il avoit fait ceux des Egyptiens. Il se fit faire un habit moitié Mede & moitié Perse ; & pour prix de cette condescendance, il engagea ces peuples à se dépouiller de leurs mœurs antiques, pour se façonner à celles des Macédoniens. Il se flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles, qui naissent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des hommes, que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perses, qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un succès si heureux, que ces nouveaux sujets, en se dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le souvenir de leurs anciens maîtres, & qu'ils se porterent à lui obéir avec autant de zele que les Macédoniens mêmes, qu'ils égalerent encore en courage.

Alexandre s'étant approché du Tanaïs, fit défense aux Scythes, qui habitoient sur ses bords, de jamais passer ce fleuve, ni de faire des incursions sur les terres de sa nouvelle domination : ces peuples superbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix ; & après lui avoir fait une réponse fiere & dédaigneuse, ils se déciderent pour la guerre ; mais la fortune seconda mal leur courage. *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque distance du Tanaïs, & y mit une garnison puissante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la seconde qu'il fit appeller *Alexandrie*, furent commencés & finis en dix-sept jours. Il en bâtit six autres aux environs de l'Oxus, qui s'étant unies par les liens de la confédération, donnerent pendant long-temps la loi à tous les pays voisins.

Alexandre insatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ses succès, ne connoissoit pour bornes de son empire, que les limites du monde. Les vastes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de son courage. Il en prit la route, & pour n'être point embarrassé dans sa marche, il fit brûler tous ses bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança sur les bords de l'Hydaspe, avec une armée qui combattit avec courage, & qui ne put éviter sa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de son vainqueur, qui mit sa gloire à le rétablir dans son ancienne dignité. *Alexandre*, après ce premier succès, parcourut l'Inde, moins en ennemi que comme le maître de la terre, dont il regle les destinées. Dispensateur des trônes, il y éleve ceux qui s'abaissent devant lui, & en précipite ceux qui défient ses vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens, fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne passa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus considérables de l'Inde, fut le terme de ses courses. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cens vingt mille hommes, de huit mille chariots & de six mille éléphans dressés à la guerre. Il érigea, suivant l'usage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir sur ses pas, il fit jetter dans les campagnes du Gange des mords de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de construire des écuries, dont les man-

geoires sembloient avoir été plutôt destinées pour des éléphans que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité le héros : mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faisant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte, sur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur différents fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant partout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barriere du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte ; il offrit plusieurs sacrifices aux dieux, les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ses armes. Il ordonna à ses amiraux de conduire la flotte par le golfe Persique & par l'Euphrate : pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, composée de six vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se revolter ; & monarque paisible dans une terre étrangere, il imita pendant sa route les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modele dans toutes ses expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perse, il s'assujettit à l'usage des anciens rois, qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une piece d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à effacer toute distinction entre ses anciens & nouveaux sujets ; & comme tous n'avoient qu'un seul & même maître, il voulut que tous fussent soumis aux mêmes loix, & aux mêmes obligat ons. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perse. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin sacrilege fut puni de mort ; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naissance, ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un pere chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son regne fortuné ; & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois, que le privilege de leur naissance éleve sur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le sceau à son ouvrage qu'il favorisa les mariages entre la nation conquérante & la nation subjuguée ; & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant Statira, fille ainée de Darius ; & en mariant les plus grands seigneurs de la cour & ses premiers favoris, avec les autres Dames Perses de le premiere qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déja mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le trésor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces dont les peuples indociles lui paroissoient disposés à la révolte ; & par cette politique il contenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit eu à punir.

Alexandre, après avoir célébré ses noces à Suze, se rendit à Babylone. C'étoit là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En passant par Ecbatane, il perdit Epheſtion. La mort de cet illustre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foiblesses de l'homme éclipserent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami fidele. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur son tombeau, les Cuſſéens qui formoient un peuple nombreux ; voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille, qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes Troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approcha t lui-même du terme fatal, & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxieme année de son âge, la douzieme de son regne, & la huitieme de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit eu deux femmes, Barcine & Roxane; la premiere avoit un fils, la seconde étoit enceinte. Nil'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frere d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire: Ptolomée eut la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient; Laomedon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphilie furent données à Antigonus, avec une grande partie de la Phrygie. La Cilicie échut à Philotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellespont. Castandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie jusqu'à Trébisonde. Python fut établi dans la Médie; Lysimaque dans la Trace & dans le Pont. Tous les Satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane, & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdiccas resta auprès d'Aridée, comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire conquis par la plus étonnante valeur, & gouverné par des chefs instruits dans l'art de la guerre & de la politique, sembloit reposer sur une base durable, mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité, sa fin fut aussi prompte & aussi déplorable, que sa naissance avoit été brillante & prématurée.

Il est bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre*, le peintre sera toujours au-dessous de ce que l'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les regles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particuliere. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, & il subjugua les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Sisigambis, mere de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, & qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains éleverent en dix siecles. Tant qu'il vécut, ses généraux resterent dans l'obscurité, parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses ordres; & dès qu'il ne fut plus, ils éclipserent la gloire des plus grands rois de la terre; ce qui prouve son discernement dans le choix de ses agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompensoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Aristote, pour lui faciliter les moyens de faire ses expériences physiques. Il entretint une infinité de chasseurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturaliste des secours dans ses recherches sur la constitution interne des animaux. Son siecle fut le siecle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Diogene, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogene & Apelle firent respirer la toile avec leur pinceau; Praxitele, Policrete, Lysippe animerent le marbre, le bronze & l'airain. *Alexandre*, indifférent pour le médiocre, étoit épris pour tout ce qui sortoit des bornes ordinaires. Stasurate, architecte fameux, lui proposa de tailler le Mont Atos en forme humaine, & de lui en faire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, dépositant ses eaux à la mer. Le projet de ce colosse resta sans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu besoin de ce monument gigantesque pour se perpétuer dans tous les âges. Les siecles d'*Alexandre*, d'Auguste, de Côme de Medicis & de Louis XIV, sont des époques intéressantes dans l'histoire des arts & du génie. (*M-y.*)

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, (*H.a.*) fut un célebre impositeur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges, qui n'entraînerent point les sages dans le séduction. Les poetes avoient débité qu'Esculape avoit été métamorphosé en serpent, symbole de la prudence que doivent avoir ceux qui, comme lui, professent l'art de guérir. Ce célebre médecin révéré comme le dispensateur de la santé, devint l'objet d'un culte religieux, & tint le premier rang parmi les divinités infé-

rieures. *Alexandre* profita de la crédulité populaire, pour usurper le titre d'homme inspiré; & s'étant associé Croconas, chroniqueur Bisantin aussi artificieux que lui, il courut les provinces sous plusieurs empereurs romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'apprivoiser les serpens, & on en voyoit de si privés qu'ils tetoient les femmes & jouoient avec les enfans sans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & se servit d'un de ces animaux pour établir dans sa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux imposteurs passerent à Chalcédoine, où ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démolissoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Esculape avoit resolu de se fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Asie mineure, & sur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la présence du dieu de la santé, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sibylle, portant qu'il alloit venir de Synope sur le Pont-Euxin un libérateur d'Ausonie; & pour donner plus de poids à ses promesses, il se servoit de termes mystiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthousiasme; ce qui faisoit croire qu'il étoit saisi d'une fureur divine: ses contorsions étoient effrayantes, sa bouche vomissoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoissances dans les méchaniques favoriserent encore ses impostures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à son gré, par le moyen d'un crin de cheval: ce fut avec cette tête & son serpent apprivoisé qu'il séduisit plusieurs provinces: il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'empresserent à construire un temple digne d'un dieu qui leur donnoit la préférence; & tandis qu'on en jette les fondemens, il cache dans la fontaine sacrée un œuf où étoit renfermé un serpent qui venoit de naître. Dès qu'il eut préparé le prodige, il se rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ses pas étoient chancelans comme s'il eût été transporté d'une ivresse mystérieuse, ses yeux respiroient la fureur, sa bouche étoit écumante, & ses cheveux étoient épars à la maniere des prêtres de Cybele. Il monte sur l'autel, il exalte les prospérités dont le peuple alloit jouir; la multitude l'écoute avec un respect religieux, chacun se prosterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations sont embrasées du feu de son fanatisme, il entonne une hymne en l'honneur d'Esculape, qu'il invite de se montrer à l'assemblée, & quelques-uns même crurent voir ce Dieu, il enfonce un vase dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie: peuple, voici votre Dieu; il le casse & l'on en voit sortir un serpent. Tout le monde est frappé d'un étonnement stupide; l'un demande la santé, l'autre les honneurs & les richesses: le vieillard se sent moins débile, les beautés surannées se flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par ses succès, fait annoncer le lendemain que le dieu qu'ils avoient vu si petit la veille, avoit repris sa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle; ils trouvent l'imposteur couché sur un lit, & vêtu de son habit de prophete, le serpent apprivoisé étoit entortillé à son cou & sembloit le caresser; il n'en laissoit voir que la queue, & il substituoit à la tête celle du dragon dont il dirigeoit la mâchoire à son gré.

Cette imposture ennoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter ses offrandes; & comme la santé est le plus précieux des biens, les provinces voisines & éloignées envoyerent consulter ses oracles, & l'on crut avec ce secours pouvoir se passer de médecins. Croconas, son complice, partageoit avec lui les applaudissemens du vulgaire, lorsqu'il mourut à Chalcédoine de la morsure d'une vipere. *Alexandre*, destitué de l'appui d'un imposteur plus adroit que lui, soutint par lui-même sa réputation; les imaginations étoient ébranlées; il n'y a quelquefois qu'une premiere séduction difficile à opérer. Les yeux fascinés réaliserent tous les fantômes; il vendoit ses oracles à un prix si modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix sous de notre monnoie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoissance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la question qu'on proposoit, & il écrivoit

écrivoit la réponſe dans le même billet, ſans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On crioit au miracle pour un ſecret que le dernier commis poſſede aujourd'hui : les remedes qu'il preſcrivoit aux malades accréditerent ſes impoſtures, parce qu'il avoit fait une étude ſérieuſe de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit juſqu'à Rome, où il fut appellé par Marc-Aurele en 174. L'accueil que lui fit ce philoſophe couronné, lui acquit la confiance des courtiſans & du peuple ; on le révéra comme le diſpenſateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie juſqu'au delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il ſeroit frappé d'un coup de foudre ; il étoit de ſon intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promeſſes qu'il faiſoit aux autres de perpétuer leur exiſtence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent démenties par l'événement ; il mourut d'un ulcere à la jambe à l'âge de ſoixante & dix ans. Quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la ſéduction, ſes preſtiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus groſſiere canaille : on eſt familiariſé avec les preſtiges.

Le nom d'*Alexandre* a ſouvent été déſhonoré par des impoſteurs. Outre *Alexandre* Balès qui arracha la couronne à Démétrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut aſſez audacieux pour ſe dire le fils de Perſée, & pour diſputer ſon héritage aux Romains. Les Macédoniens ſéduits ſe rangerent ſous ſes enſeignes ; ſon début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ſes proſpérités naiſſantes ; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrieres du prince dont il ſe diſoit le fils, eſſuya de fréquens revers. Il fut pourſuivi juſqu'en Dardanie, où il diſparut ſans qu'on pût découvrir quels lieux lui ſervoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité ſont deux paſſions, dont l'une fait ſes victimes de ceux qui en ſont dévorés ; l'autre, plus ſourde & plus cachée, arrive plus ſouvent à ſon but. (*T-N.*)

ALEXANDRE, tyran de Phérès, (*Hiſt. de la Grece.*) Ce prince réunit au plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obſcurs particuliers. Ses premiers penchans ſe déclarerent pour la guerre, dont il médita tous les principes. Les Theſſaliens, qui connoiſſoient ſon ambition & la férocité de ſon caractere, n'oſerent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois ſubalternes, ſe fraya une route au commandement par le meurtre du général Poliphron ; & teint d'un ſang qu'il devoit reſpecter, il s'érigea en tyran de la Theſſalie, dont ſon crime l'avoit rendu l'exécration. Magnifique dans ſes dons, terrible dans ſes vengeances, il impoſa ſilence à la cenſure, & ſe fit de tous les hommes pervers d'avides partiſans. Les ſoldats, juges & témoins de ſa valeur, fermerent les yeux ſur ſes vices, pour ne les ouvrir que ſur les récompenſes qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il ſe vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ſes victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une ſoldateſque effrénée, dont ſes largeſſes avoient fait des complices. Les femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Theſſaliens accablés ſous le joug, implorerent le ſecours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduiſit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui preſcrire. Mais à peine eut-il ſouſcrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir ; mais il lui parut plus beau d'uſer de douceur, pour apprivoiſer ce caractere farouche ; il fut le trouver, ſans avoir d'autre eſcorte qu'un ami. Le tyran le voyant déſarmé & ſans défenſe, s'en ſaiſit, & le fit jeter preſque nu dans une priſon obſcure, & on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, auſſi tendre que ſon mari étoit barbare, fut touchée du ſort de cet illuſtre captif ; elle lui rendit pluſieurs viſites ſecretes, & elle adoucit les ennuis de ſa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyerent en Theſſalie une nouvelle armée, ſous les ordres de deux généraux ſans courage & ſans capacité. *Alexandre* les combattit avec avantage, juſqu'au moment où les

soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis : Epaminondas négocia au lieu de le combattre ; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fît éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans ; les villes n'offrirent que des scenes de carnage. Pélopidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynoscephale ; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulieres à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat ; il apperçoit le tyran, il le défie au combat du geste & de la voix ; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu, est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie ; il s'engage par ferment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche, & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin, comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, secondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (*T-N.*)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diete. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie ; Sigismond, duc de Glogaw ; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguer les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diete en faveur du troisieme ; on saisit le moment d'éteindre ces haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long-temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501 ; mais Hélene son épouse, fille du czar, ne le fut pas, la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens, il se fit porter en litiere à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se fermassent pour jamais. On étoit déjà arrivé à la vue des ennemis ; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus ; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée ; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne ; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus sévere qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (*M. DE SACY.*)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singuliere. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendans à la couronne de Pologne ; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donné à son frere aîné ; mais dans la diete de 1697 il concouroit avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (*M. DE SACY.*)

* ALEXANDRETTE, (*Géog.*) ville de Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appellé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajazze: *Lat.* 36, 35, 10; *long.* 54. *V.* ALEP.

ALEXANDRIE *on* SCANDERIA, ville d'Egypte à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47, 56, 30; *lat.* 31, 11, 30.

Il y a en Pologne une petite ville de ce nom. *Voyez* ALEXANDROW.

* § ALEXANDRIE, *dite* ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria ftutiellorum*, (*Géogr.*) Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, est ainsi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit sortir de Parme, de Plaisance, & de plusieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ses murs, dit Sigonius, n'étoient absolument que de la paille mêlée avec la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siege l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en disant qu'il ce s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprénable en l'honneurd'un ânevivant & féroce tel qu'Alexandre III, puisqu'Alexandre le grand en avoit fait construire une semblable pour conserver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenser le zele des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers privileges.

Misson (*Voyage d'Italie*, *tom. III*, *pag.* 47.) prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il est faux que les empereurs y ayent jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais La Forêt-Bourgon (*Géogr. hist. tom. III*, *pag.* 440.) donne une explication assez ridicule du nom d'*Alexandrie de paille*. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec lesquelles Frédéric l'assiégea, ne fut qu'un feu de paille; car elle le ralentit si fort, ajoute-t-il, qu'il fut contraint de lever le siege, après s'être morfondu six mois. La Martiniere dit que l'empereur voulut l'appeller *Césarée*; mais que les habitans persistant à lui laisser le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom est plus raisonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & sa citadelle est fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* est située sur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célebres dans toute l'Italie. *Long.* 26, 15; *lat.* 44, 53.

ALEXANDRIE, (*Géogr.*) ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre le grand fit bâtir près du fleuve Tanais. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir plusieurs autres de ce nom dans les Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane, qui étoit la patrie de Denys le géographe. (*C. A.*)

* § ALEXANDRIN, (*Géogr.*) petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utreck de 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, nommée *Alexandrie*. *Voyez* ce mot dans ce dictionnaire.

* ALEXANDRIN, épithete qui désigne dans la poésie françoise, la sorte de vers affectée depuis long-temps & vraisemblablement pour toujours, aux grandes & longues compositions, telles que le poëme épique & la tragédie, sans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* est divisé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémistiches*. Dans le vers *alexandrin*, masculin ou féminin, le premier hémistiche n'a jamais que six syllabes qui se

comptent: je dis *qui se comptent*, parce que s'il arrive que cet hémistiche ait sept syllabes, sa derniere finira par un *e* muet, & la premiere du second hémistiche commencera par une voyelle, ou par une *h* non aspirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élidant, le premier hémistiche sera réduit à six syllabes. Dans le vers *alexandrin* masculin, le second hémistiche n'a non plus que six syllabes qui se comptent, dont la derniere ne peut être une syllabe muette. Dans le vers *alexandrin* féminin, le second hémistiche a sept syllabes, dont la derniere est toujours une syllabe muette. Le nombre & la gravité forment le caractere de ce vers; c'est pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la conversation ordinaire pour être employé dans la comédie. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémistiches, & principalement au vers *alexandrin*, c'est que le premier hémistiche ne rime point avec le second ni avec aucun des deux du vers qui précede ou qui suit. On dit que notre vers *alexandrin* a été ainsi nommé, ou d'un poëme françois de la vie d'Alexandre, composé dans cette mesure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, & autres anciens poëtes, ou d'un poëme latin intitulé l'*Alexandriade*, & traduit par les deux premiers de ces poëtes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations sont synonymes, & désignent indistinctement la sorte de vers que nous venons de définir.

Le vers *alexandrin* nous tient lieu du vers hexametre, & à sa place nous l'employons dans nos poëmes héroïques; mais quant au nombre & au metre, c'est au vers asclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette seule différence que le premier hémistiche de l'asclépiade n'est pas essentiellement séparé du second par un repos dans le sens, mais seulement par une syllabe qui reste en suspens après le second pié.

Plus le vers héroïque françois approche de l'asclépiade par les nombres, & plus il est harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres semblables, ou par des équivalens.

On sait que les nombres de l'asclépiade sont le spondée & le dactyle, & que chacun de ces deux piés forme une mesure à quatre temps. Ainsi toutes les fois que le vers héroïque françois se divise à l'oreille en quatre mesure égales, que ce soit des spondées, des dactyles, des anapestes, des dipyrriches, ou des amphibraches, il a le rhythme de l'asclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mélange de ces élémens étant libre dans nos vers françois, les rend susceptibles d'une variété que ne peut avoir l'asclépiade, dont les nombres sont immuables; cependant nos grands vers sont encore monotones, & cette monotonie a deux causes; l'une, parce qu'on ne se donne pas assez de soin pour en varier les repos: *voyez l'article* HÉMISTICHE fait par l'auteur de la *Henriade*; l'autre, parce que dans nos poëmes héroïques les vers sont rimés deux à deux, & rien de plus fatigant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales consonnantes, répété mille & mille fois.

Il seroit donc à souhaiter qu'il fût permis, sur-tout dans un poëme de longue haleine, de croiser les rimes, en donnant, comme a fait Malherbe, une rondeur harmonieuse à la période poétique. Peut-être seroit-il à souhaiter aussi que selon le caractere des images & des sentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rhythme & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (*M. MARMONTEL.*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, sur la riviere de Horin.

ALEXAS, (*Hist. des Juifs.*) troisieme mari de Salomé, sœur d'Hérode le grand, mérite de justes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à *Alexas* & à Salomé de les faire mourir, aussi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût faire le deuil de son roi.

ALEXIPHARMAQUES, adjectif pris subst. (*Méd.*) Ce terme vient d'ἀλέξω, *repousser*, & de φάρμακον, qui veut dire proprement *poison*. Ainsi les *alexipharmaques*, selon cette étymologie, sont des remedes dont

la vertu principale eſt de repouſſer ou de prévenir les mauvais effets des poiſons pris intérieurement. C'eſt ainſi que l'on penſoit autrefois ſur la nature des *alexipharmaques*; mais les modernes ſont d'un autre avis. Ils diſent que les eſprits animaux ſont affectés d'une eſpece de poiſon dans les maladies aiguës, & ils attribuent aux *alexipharmaques* la vertu d'expulſer par les ouvertures de la peau ce poiſon imaginaire. Cette nouvelle idée, qui a confondu les ſudorifiques avec les *alexipharmaques*, a eu de fâcheuſes influences dans la pratique; elle a fait périr des millions de malades.

Les *alexipharmaques* ſont des remedes altérans, cordiaux, qui n'agiſſent qu'en ſtimulant & irritant les fibres nerveuſes & vaſculeuſes. Cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une rarétaction dans le ſang. Le ſang doit être plus broyé, plus atténué, plus diviſé, parce que le mouvement inteſtin des humeurs devient plus rapide: mais la chaleur augmente dans le rapport de l'effervescence des humeurs; alors les fibres ſtimulées, irritées, agiſſant avec une plus grande force contractive, les actions toniques, muſculaires & élaſtiques ſont plus énergiques. Les vaiſſeaux ſouettent le ſang & l'expriment avec plus de vigueur: la force truſive & compreſſive du cœur augmente, celle des vaiſſeaux y correſpond: & les réſiſtances devenant plus grandes par la pléthore préſuppoſée ou par la raréfaction qui eſt l'effet de ces mouvemens augmentés, il doit ſe faire un mouvement de rotation dans les molécules des humeurs, qui étant pouſſées de la circonférence au centre, du centre à la circonférence, ſont ſans ceſſe battues contre les parois des vaiſſeaux; de ces parois à la baſe, & de la baſe à la pointe de l'axe de ces mêmes canaux; la force ſiſtaltique du genre vaſculeux augmente donc dans toute l'étendue; les parois fortement diſtendues dans le temps de la ſiſtole du cœur réagiſſent contre le ſang, qui les écarte au moment de la diaſtole; leur reſſort tend à les rapprocher, & ſon action eſt égale à la diſtention qui a précédé.

Il doit réſulter de cette impulſion du ſang dans les vaiſſeaux & de cette rétropulſion, une altération conſidérable dans le tiſſu de ce fluide; s'il étoit épais avant cette action, ſes parties froiſſées paſſent de l'état de condenſation à celui de raréfaction, & cette raréfaction répond au degré de denſité & de tenacité précédentes; les molécules collées & rapprochées par une cohéſion intime doivent s'écarter, ſe ſéparer, s'atténuer, ſe diviſer; l'air contenu dans ce tiſſu reſſerré & condenſé tend à ſe remettre dans ſon premier état, chaque molécule d'air occupant plus d'eſpace, augmente le volume des molécules du liquide qui l'enferme; & enfin celles-ci cherchant à ſe mettre à l'aiſe, diſtendent les parois des vaiſſeaux, ceux-ci augmentent leur réaction, ce qui produit un redoublement dans le mouvement des liquides. De là viennent la fievre, la chaleur, les léſions de fonctions qui ſont extrêmes & qui ne ſe terminent que par l'engorgement des parties molles, le déchirement des vaiſſeaux, les dépôts de la matiere morbifique ſur des parties éloignées ou déja diſpoſées à en recevoir les atteintes, les hémorrhagies dans le poumon, dans la matrice, les inflammations du bas-ventre, de la poitrine & du cerveau. Celles-ci ſe terminent par des abcès, & la gangrene devient la fin funeſte de la cure des maladies entrepriſes par les *alexipharmaques*, dans le cas d'un ſang ou trop ſec ou trop épais.

Mais ſi le ſang eſt âcre, diſſous & raréfié, ces remedes donnés dans ce cas ſans préparation préliminaire ſont encore plus funeſtes: ils atténuent le ſang déja trop diviſé; ils tendent à exalter les ſels acides & alkalins qui devenant plus piquans font l'effet des corroſifs ſur les fibres; ainſi il arrive une fonte des humeurs & une diaphoreſe trop abondante. Delà une augmentation de chaleur, de ſéchereſſe & de tenſion. Ces cruels effets ſeront ſuivis d'autres encore plus fâcheux.

Les *alexipharmaques* ne doivent donc pas être donnés de toute main, ni adminiſtrés dans toutes ſortes de maladies. Les maladies aiguës, ſur-tout dans le commencement, dans l'état d'accroiſſement, dans l'*acme*, doivent être reſpectées; & malheur à ceux à qui on donnera ces remedes incendiaires dans ces temps où la nature fait tous ſes efforts pour ſe débarraſſer du poids de la maladie qui la ſurcharge. Ces maladies aiguës où la fievre, la chaleur, la ſéchereſſe, le délire, ſont ou au dernier degré ou même légers, ne permettent point l'uſage des *alexipharma-*

ques avant d'avoir désempli les vaisseaux ; il faut diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des sels répandus dans les humeurs, avant de les mettre en action. Les saignées, les adoucissans, les délayans, les purgatifs sont donc les préliminaires requis à l'administration des *alexipharmaques*. Mais ce n'est pas assez d'employer ces précautions générales; elles doivent être modifiées selon la différence des circonstances que présentent la délicatesse ou la force du tempérament, l'épaississement ou la raréfaction des humeurs, la dissolution & l'acrimonie, ou la viscosité des liqueurs, la sécheresse ou la mollesse de la peau, la tension ou la laxité des fibres. Cela étant, l'usage de ces remedes actifs ne sera point si général qu'il est, & leur administration ne se fera qu'après un mûr examen de l'état actuel des forces, ou oppressées par la quantité des humeurs, ou épuisées par la diserte & l'acrimonie de ces mêmes humeurs.

Voici des réflexions utiles pour l'administration de ces remedes.

1°. Les *alexipharmaques* ne pouvant que redoubler la chaleur du corps, doivent être proscrits dans les inflammations, dans la fievre, dans les douleurs vives, dans la tension & l'irritation trop grande. Ainsi ils ne conviennent nullement dans tous les cas où les empyriques les donnent, sans avoir égard à aucune des circonstances énoncées.

2°. On doit les éviter toutes les fois que leur effet ne peut qu'irriter & accélérer le mouvement des liquides déja trop grand. Ainsi les gens secs, bilieux, dont les humeurs sont adustes & résineuses, doivent en éviter l'usage.

3°. Ces remedes devant agiter le sang, il est bon de ne les administrer que dans les cas où l'on ne craindra pas de faire passer les impuretés des premieres voies dans les plus petits vaisseaux. Ainsi on se gardera de les employer avant d'avoir évacué les levains contenus dans les premieres voies, qui se mêlant avec le sang, deviendroient plus nuisibles & plus dangereux.

4°. Quoique dans les maladies épidémiques le poison imaginaire fasse soupçonner la nécessité de ces remedes, il faut avoir soin d'employer les humectans avant les incendiaires, & tempérer l'action des *alexipharmaques* par la douceur & l'aquosité des délayans & des tempérans : ainsi le plus sûr est de les mêler alors dans l'esprit de vinaigre délayé, & détrempé avec une suffisante quantité d'eau.

5°. Comme la sueur & la transpiration augmentent par l'usage de ces remedes, il faut se garder de les ordonner avant d'avoir examiné si les malades suent facilement, s'il est expédient de procurer la sueur : ainsi quoique les catarrhes, les rhumes, les péripneumonies, *&c.* ne viennent souvent que par la transpiration diminuée, il seroit imprudent de vouloir y remédier par les *alexipharmaques* avant de sonder le tempérament, le siege & la cause du mal.

Le poumon reçoit sur-tout une terrible atteinte de ces remedes dans la fievre & dans la péripneumonie ; car ils ne font qu'augmenter l'engorgement du sang déja formé : aussi voit-on tous les jours périr une nombre infini de malades par cette pratique, aussi pernicieuse que mal raisonnée.

6°. Quoique les sueurs soient indiquées dans bien des maladies, il est cependant bon d'employer avec circonspection les *alexipharmaques* : le tissu compact de la peau, la chaleur actuelle, l'épaississement des liqueurs, l'obstruction des couloirs, demandent d'autres remedes plus doux & plus appropriés, qui n'étant pas administrés avant les sudorifiques, jettent les malades dans un état affreux, faute d'avoir commencé par les délayans, les tempérans & les apéritifs légers.

7°. Dans les chaleurs excessives de l'été, dans les froids extrêmes, dans les affections cholériques, dans les grandes douleurs, dans les spasmes qui resserrent le tissu des pores, il faut éviter les *alexipharmaques*, ou ne les donner qu'avec de grands ménagemens.

Les *alexipharmaques* sont en grand nombre : les trois regnes nous fournissent de ces remedes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graines & les feuilles des plantes aromatiques, sur-tout des ombelliferes, sont les plus grands *alexipharmaques* du regne végétal. Dans le regne animal, ce sont les os, les cornes, les dents des animaux & sur-tout du cerf, rapés & préparés philosophiquement ; les différens besoards, les calculs animaux. Dans le regne minéral, les différentes préparations de l'antimoine, le soufre

anodin ou l'éther fait par la dulcification de l'esprit de vitriol avec l'alkool. Les remedes simples tirés des trois regnes sont à l'infini dans la classe des *alexipharmaques*.

Les remedes *alexipharmaques* composés sont la confection d'alkermès, celles d'hyacinthe, les différentes thériaques, le laudanum liquide, les pilules de Starké, l'orviétan, les eaux générale, thériacale, divine, l'eau de mélisse composée. *V.* POISONS. (*N*)

ALEXITERES, adj. pris subst. (*Médec.*) Ce terme dans Hippocrate ne signifie rien plus que *remedes & secours*. Les modernes ont appliqué le mot *alexiteres* à des remedes contre la morsure des animaux vénimeux, & même aux amulettes & aux charmes; en un mot à tout ce que l'on porte sur soi, comme un préservatif contre les poisons, les enchantemens & les maléfices, & leurs suites fâcheuses. Il n'y a pas de différence entre les *alexiteres* & les *alexipharmaques*.

Eau de lait ALEXITERE *selon la pharmacopée de Londres*. Prenez de reine de prés, de chardon béni, de galanga, six poignées de chacun; de menthe, d'absynthe, cinq poignées de chacune; de rue, trois poignées; d'angélique, deux poignées: mettez par-dessus, après que vous aurez broyé le tout, environ douze pintes de lait & le distillez au bain-marie.

Trochismes ALEXITERES *de la même pharmacopée*. Prenez de la racine de zédoaire, de la racine de serpentaire de Virginie, de la poudre de pattes d'écrevisses, de chaque un gros & demi; de l'écorce extérieure de citron séchée, de semence d'angélique, de chacun un gros; du bol d'Arménie préparé, un demi-gros; de sucre candi le poids du tout: réduisez tous ces ingrédiens en une poudre fine; ensuite faites-en une pâte propre pour les trochisques avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adraganth préparé avec l'eau thériacale.

L'eau de lait *alexitere* & les trochisques sont de bons altérans, propres à fortifier, stimuler, ranimer les fibres & réveiller les esprits.

Les trochisques sont encore astringens, absorbans & carminatifs: la dose de l'eau & des trochisques est fort arbitraire. *Voyez* POISONS. (*N*)

ALFAJATES, (*Géogr.*) jolie petite ville de Portugal dans la province de Beira; elle est aux frontieres de la Castille, sur la riviere de Coa au sud-sud-est de Vila-Mayor, & non loin des montagnes de l'Abadia. *Long.* 12, 15; *lat.* 40, 20. (*C. A.*)

* ALFANDIGA; c'est à Lisbonne ce que nous appellons ici *la douane*, ou le lieu où se payent les droits d'entrée & de sortie. Il est bon d'avertir que tous les galons, franges, brocards, rubans d'or & d'argent, y étoient confisqués sous le regne précédent, parce qu'il étoit défendu d'employer de l'or & de l'argent filés, soit en meubles, soit en habits: les choses ne sont peut-être plus dans cet état sous le regne présent.

ALFAQUES, (*Géogr.*) petites isles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis des côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long.* 18, 20; *lat.* 40, 30. (*C. A.*)

* ALFAQUIN, s. m. prêtre des Mores: il y en a encore de cachés en Espagne. Ce mot est composé de deux mots arabes, dont l'un signifie *exercer l'office de prêtre*, ou *administrer les choses saintes*, & l'autre signifie *clerc*: l'*alfaqui* ou *alfaquin* de la grande mosquée de Fez est souverain dans les affaires spirituelles, & dans quelques temporelles où il ne s'agit point de peine de mort.

ALFAS, (*Géogr.*) petites isles de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres isles à la pêche des perles; elles sont au nord-est des isles de Da & de Laca. *Long.* 63, 30; *lat.* 17, 10. (*C. A.*)

ALFERGAN, est le nom d'un auteur arabe traduit par Golius. *V.* ASTRONOMIE. (*O*)

ALFET, s. m. (*Jurisprud.*) ancien mot anglois, qui signifioit *la chaudiere* qui contenoit l'eau bouillante dans laquelle l'accusé devoit enfoncer son bras jusqu'au coude par forme d'épreuve ou de purgation. *Voyez* EPREUVE & PURGATION. (*H*)

* ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze.

* ALFIERE, ou *porte-enseigne*. Ce nom a passé de l'Espagnol en notre langue à l'occasion des Flamands qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALFON, (*Hist. Mythol. du nord.*) étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siecle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublerent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gothlan, en devint amoureux. Dès-lors il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance : ce ne fut qu'après avoir couru des aventures trop singulieres pour être vraies qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent retenir long-temps ce jeune prince dans l'oisiveté; la mer avoit été le théâtre de ses exploits, il y reparut avec Alger son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage : ils rencontrerent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement : la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel côté avoit penché la victoire. Le lendemain chaque chef s'apperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans ses ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemark, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équipa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois qui, se fiant trop sur la foi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helvin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois à l'instant où chargés de butin, ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M. DE SACY.*)

* ALFONSINE, adj. pris subst. c'est dans l'université d'Alcala le nom d'un acte de théologie, ainsi appellé parce qu'il se soutient dans la chapelle de S. Ildefonse. On dit d'un bachelier qu'il a soutenu son *alfonsine*, comme on dit ici d'un licencié qu'il a fait sa *sorbonique*.

ALFRED LE GRAND, (*Hist. d'Angl.*) L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnoissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose : il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il rendit heureux par ses loix & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Jupiter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oisiveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *fils du souverain des dieux*. Ainsi, dans des temps postérieurs, l'oracle d'Apollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurgue, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévere Lacédémone, mêlé des loix évidemment contraires à la pudeur, à la décence; des loix également désavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Licurgue cependant qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célebre me paroît fort au-dessous de Numa; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un temps où Rome naissante environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier; mais il sut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que, pour réussir, il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un peu le caractere de ce législateur, qui, par ses fréquens entretiens avec la nymphe Égérie,

Egérie, me paroît n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'insuffisance de ses loix. Si l'on trouvoit peu de justesse dans ces réflexions, & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illustre & le plus grand des rois ? quel a été le plus sage & le plus éclairé d'entre les législateurs ? je nommerois *Alfred*, raconterois sa vie, & croirois n'avoir rien à dire de plus sur ces deux questions, qui, à la vérité, s'il n'eût point existé, me paroîtroient de la plus épineuse difficulté. Vainement j'ai consulté l'histoire des peuples de l'antiquité ; j'ai fouillé vainement aussi dans les annales des nations modernes ; je n'ai vu nulle part de souverain qui puisse entrer en parallele avec *Alfred*, soit rélativement à ses vertus guerrieres, soit rélativement à la profonde sagesse de sa législation, soit enfin que l'on ne considere en lui que l'étendue de son érudition, la variété de ses talens, son goût pour la littérature, ou la solidité de sa philosophie, dans un siecle qui ne fut néanmoins ni celui des sciences, ni celui des belles-lettres, & beaucoup moins encore celui de la philosophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred*, c'est qu'il ne dut qu'à lui-même, a sa valeur, à son génie, l'éclat de ses victoires, l'illustration de son regne, le bonheur de ses peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques préfaces en effet, qu'il donna dans son enfance, des grandes choses qu'il pourroit faire un jour, Ethelwolf, son pere, ne songea point à développer ses talens par une éducation soignée. Dans ces temps d'ignorance, les princes n'étoient ni plus ni mieux instruits que les particuliers ; & ceux-ci faisoient consister toutes leurs connoissances à combattre, à s'abandonner à leurs passions, & sur-tout à respecter les préjugés stupides qui gouvernoient la multitude. Le seul moyen qu'Ethelwolf employa pour instruire & former son fils, fut de l'envoyer à Rome, suivi d'un cortege nombreux : car Rome étoit alors la seule ville où la lueur des lettres se laissât appercevoir à travers le voile épais de l'ignorance qui couvroit le reste de l'Europe.

Alfred n'eut ni le temps, ni la liberté de s'instruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé, que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en sortir ; mais avant son départ, il fut contraint, par déférence, de souffrir que le pape Léon III le sacrât roi d'Angleterre, soit que par la solemnité de cette cérémonie Léon III voulût donner au jeune prince des marques distinguées de son affection, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il voulût lui faire sentir que c'étoit exclusivement au souverain pontife qu'appartenoit le droit de conférer les couronnes. *Alfred* se laissa sacrer, sortit de Rome, se hâta de revenir en Angleterre, trouva son pere sur le trône, continua à faire les délices de la cour, & à vivre dans l'ignorance, jusqu'à ce qu'un événement qu'il ne prévoyoit pas, le fit rougir des jeux qui l'occupoient & de son incapacité. Ecoutant, un jour, la lecture qu'on faisoit à la reine sa mere d'un poéme saxon, la grandeur d'ame des héros qui agissoient dans ce poéme, l'élévation de leurs sentimens, & leurs belles actions le frapperent, son génie s'exalta ; & sentant tout-à-coup se développer en lui les sentimens généreux & sublimes qu'il avoit reçus de la nature, il promit d'égaler & de surpasser même les grands hommes que le poëte avoit proposés pour modeles. Fidele à ses promesses & encouragé par la reine, il apprit à lire, dévora ce même poéme dont la lecture avoit fait tant d'impression sur son ame, étudia le latin, & ne cessa de consulter & de méditer les auteurs les plus célebres de l'antiquité, jusqu'à ce que la mort d'Ethelwolf fit passer dans ses mains le sceptre britannique : digne de parcourir la brillante carriere qui s'ouvroit devant lui. *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les désastres qu'il avoit à essuyer dans les premieres années de son regne ; mais à peine il fut monté sur le trône, qu'il se vit obligé d'aller délivrer ses provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient ; il remporta sur eux d'éclatantes victoires : mais l'inépuisable nord vomissant continuellement des essaims de barbares, qui se joignoient au reste des Danois échappés à la valeur des Saxons, il vit bientôt son royaume hors d'état de résister à cette foule de brigands qui l'attaquerent de tous côtés.

Alfred d'autant plus grand, d'autant plus intrépide que le danger étoit plus pressant, rassembla toutes ses forces, & redoublant d'activité, livra huit batailles en une année, triompha toutes les fois qu'il combattit, &

réduisit ses ennemis à une telle extrémité, qu'ils lui demanderent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus sages mesures pour mettre fin à ces hostilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois, plus nombreuse que toutes celles qui jusqu'alors avoient désolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abattit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent destructeur, & coururent se cacher dans le pays des Galles: quelques-uns plus effrayés encore, passerent au-delà des mers, & plusieurs espérant de trouver leur salut dans une prompte obéissance, allerent au-devant des chaînes que ces brigands leur présentoient. Ainsi, l'armée d'*Alfred* dispersée, & son royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui resta plus, pour dérober sa tête à la férocité de ces usurpateurs, que la triste ressource de chercher dans ses états envahis un asyle impénétrable à la poursuite de ses ennemis. Il renvoya le peu de domestiques qui lui étoient restés fideles, se dépouilla des marques de la royauté, se travestit afin de n'être point connu, & passa, vêtu en paysan, dans la province d'Atheilney, chez un pâtre qui le reçut dans sa cabane, & où il demeura six mois.

Cependant les Danois, possesseurs du royaume, supposant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient massacrés, & ne se doutant point qu'on osât les troubler dans leur conquête, ne garderent plus ni ordre, ni discipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils se répandirent dans la campagne, persuadés qu'il ne leur restoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune espece à observer. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & sur-tout de leur sécurité, pénétra jusques dans la cabane d'*Alfred* qui, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus hazardeux, mais aussi le plus sûr pour juger sainement de l'état des choses. Il s'introduisit déguisé en joueur de harpe, dans le camp des Danois, amusa les soldats par ses chants & par sa gaieté, vit tout, examina tout, osa pénétrer même jusques dans la tente de Guthrum, leur prince & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de sa musique & la vivacité de sa conversation; s'éloigna sans obstacles, revint dans la cabane de son hôte, fit avertir ceux de ses officiers qui s'étoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonstances étoient favorables, & combien il leur seroit facile de se venger, & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime ses guerriers, ils jurent de rassembler les soldats que la frayeur a dispersés, & fixent à leur roi, le jour où ils viendront se ranger sous ses ordres. Fideles à leurs promesses, ils reviennent au temps marqué, suivis d'une armée formidable, sinon par le nombre, du moins par le desir de se venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'espérance de relever le trône, & sur-tout par cette audace qui dans les momens décisifs annonce l'héroïsme, & présage le succès. *Alfred* n'a plus besoin d'exciter leur courage; il se met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient passé la nuit dans la débauche, & dormoient assoupis par les vapeurs de la satiété. *Alfred* & son armée s'élancent dans le camp, & sans avoir le temps de se reconnoître, les Danois attaqués de tous côtés, se laissent égorger, hors d'état d'opposer la plus légere résistance, & leur camp est couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent presque aucun soldat, exterminerent cette foule de brigands, & firent un butin immense: ceux d'entre les Danois qui avoient pu se dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent poursuivis, & dans la crainte d'être massacrés, s'ils osoient résister, ils implorerent la clémence d'*Alfred* qui, peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de Guthrum, leur chef, d'autre condition, s'ils vouloient rester dans le pays, que celle d'embrasser le catholicisme & de se faire baptiser. Les Danois accepterent cette proposition avec reconnoissance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'Estanglie & de Northumberland, dévastés & presque déserts par les fréquentes incursions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provin-

ces britanniques, étonnés de la générosité d'*Alfred*, se hâterent de lui rendre hommage, & de se déclarer ses vassaux & ses tributaires. Ainsi, dans une seule journée, & par une seule victoire, *Alfred* fit cesser l'oppression, la tyrannie & les crimes qui ravageoient ses états, reprit son sceptre, vengea ses sujets & brisa les fers de l'esclavage qui les avoient si long-temps enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore; son royaume reconquis, son trône raffermi suffisoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros; une carriere plus épineuse s'ouvroit devant lui, celle qui n'appartient qu'aux grands hommes, aux rois équitables, aux génies sublimes, de parcourir avec succès. Il régnoit à la vérité, mais sur un royaume épuisé, désolé dans toutes ses parties, qui ne présentoit à ses yeux étonnés que des ruines, des débris, les déplorables restes de la férocité de ses derniers usurpateurs, des villes écrasées, des campagnes vouées à l'infertilité, de vastes solitudes, des bourgs sans habitans, des champs sans cultivateurs; l'industrie étouffée, le commerce anéanti, les loix oubliées, les mœurs corrompues, l'administration publique dirigée par l'ignorance ou par l'avidité, plus funeste que l'ignorance; l'indigence, la misere & la famine prêtes à dévorer le reste des sujets échappés à la barbarie Danoise. Quel affligeant spectacle pour le cœur compatissant d'*Alfred*! & quel autre que lui eût pu seulement espérer de ramener quelqu'ordre dans ses états, & de remonter la machine du gouvernement, si cruellement dégradée, écrasée par tant de violences, de chocs & de secousses! Ce qu'il y avoit de plus pressant étoit de prévenir de nouvelles invasions, & de mettre les côtes britanniques à l'abri des descentes des pirates. Dans cette vue *Alfred* se hâta de former une marine qui pût servir de défense naturelle: il fit construire & perfectionner la construction des vaisseaux; ensuite il engagea, par son exemple, ses discours, des éloges, des récompenses, ses sujets à s'appliquer à l'art de la navigation, & à celui de combattre sur mer. Cette marine naissante se signala bientôt par une victoire éclatante contre des pirates Danois qui tomberent au pouvoir de la flotte Angloise. Ce triomphe acheva d'intimider les Danois qui, ne pouvant plus espérer de faire des courses heureuses, furent contraints de respecter les côtes britanniques, qu'ils avoient tant de fois insultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire cesser l'indigence qui accabloit ses peuples, fut de rétablir le commerce; & pour y parvenir, il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaisseaux, qui, passant en Asie, & ramenant de riches cargaisons, exciterent plusieurs citoyens à commercer aussi; en sorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Asie. A ces premiers bienfaits succéderent le rétablissement des beaux-arts, & la reconstruction des villes. *Alfred* appella dans ses états, par des distinctions flatteuses, & par l'attrait des récompenses, les artistes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais, apprit à ses sujets à bâtir en pierre & en brique, aggrandit & décora Londres, & la plupart des villes des provinces; établit des manufactures qui, hâtant le progrès du commerce britannique, déja très-florissant, animerent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faisoit des matieres premieres dans le sein de l'état même. Un roi sage, éclairé, peut faire, lorsqu'il le desire, le bonheur de ses sujets; mais ce bonheur n'est que momentané, lorsqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établissemens utiles qu'il a formés; car il est rare alors que les institutions passent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* pensa que la seule maniere de rendre stable & permanente la gloire de son regne, étoit de pénétrer le cœur des citoyens, lors même qu'il ne seroit plus, du zele qui l'animoit lui-même pour les sciences, les beaux-arts, les vertus sociales, l'amour de la patrie. Il n'y a que le secours des études, il n'y a qu'un plan suivi d'éducation nationale qui soient capables de donner aux jeunes citoyens, & de perpétuer de race en race les sentimens & les connoissances qui doivent distinguer & caractériser tous les sujets d'un même état. Dans cette vue, *Alfred* érigea des colléges dans les villes principales & fonda l'université d'Oxford: institution qui seule eût suffi pour l'immortaliser.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les

anciens rédacteurs des annales britanniques, je ſerois tenté de croire qu'ils ont attribué au ſeul *Alfred*, ce qui n'a été fait que ſucceſſivement & ſous les regnes de pluſieurs ſouverains : mais on ne peut ſe méprendre, ſoit à l'unanimité de ces hiſtoriens, ſoit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ſes inſtitutions. Tout autre que lui ſans doute eût cru faire beaucoup de garantir ſon royaume des différentes entrepriſes que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne ſupériorité ; mais à peine ils avoient fait une invaſion, qu'ils étoient repouſſés par *Alfred* qui, ſans ceſſer de les ſoumettre & de leur pardonner, ne paroiſſoit s'occuper que du ſoin d'aſſurer la durée, & d'ajouter à l'utilité des établiſſemens qu'il avoit fondés. Toutefois ils méditoit un ouvrage plus vaſte, & qui ſeul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paiſible. Cet ouvrage ſi digne du génie & de l'ame d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxones liées à de nouveaux réglemens ; ce corps de loix étoit ſans contredit l'un des plus ſages codes qui eût paru juſqu'alors, & la ſeule légiſlation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxones. Le temps & les révolutions qui ſe ſont ſuccédés depuis les premieres années du Xe ſiecle juſques vers la fin du XVe, ont cauſé bien des déſaſtres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix : on ſait ſeulement que c'eſt à lui que la juriſprudence Angloiſe doit ſon origine, & qu'il doit être auſſi regardé comme la baſe de ce qu'en Angleterre on appelle *droit commun*. On ſait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles qu'à réformer & à étendre les inſtitutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la juriſprudence ſuivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. (*Voyez* ANGLETERRE.)

La légiſlation d'*Alfred* eut le plus grand ſuccès ; par elle le brigandage, trop longtemps toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute eſpece furent réprimés, ou par le châtiment, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de temps, au point que l'on raconte encore, d'après les annaliſtes du Xe ſiecle, qu'*Alfred*, un jour, afin d'éprouver ſes ſujets, ſuſpendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin, qu'ils y reſterent pluſieurs jours, & que perſonne n'eut la témérité ou le deſir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les inſtitutions d'*Alfred*, ni ſa valeur, ni ſes bienfaits qui contribuerent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des ſciences ; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles ; ce fut l'aſſiduité conſtante avec laquelle il ſe livra lui-même à l'étude des connoiſſances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point ſtérile ; peu d'hommes ont été auſſi ſavans que lui, & nul de ſes contemporains n'a écrit auſſi utilement ni autant de bons ouvrages ; car on ſait qu'outre pluſieurs écrits vraiment philoſophiques dans leſquels il publia ſes idées morales ſous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduiſit en Saxon le dialogue de ſaint Grégoire, le traité de Boece *de la conſolation de la philoſophie*, les pſeaumes de David, l'hiſtoire d'Oroſe, celle d'Angleterre d'après Bede, les fables d'Eſope.

De tous les ſouverains qui ont honoré le trône, *Alfred* eſt le ſeul depuis l'inſtitution de la royauté, qui, avec un tempérament foible & très-ſouvent malade, ait livré en perſonne cinquante batailles, ſoit ſur terre ſoit ſur mer ; le ſeul qui, après être remonté ſur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré ſa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, ſoit devenu, dans un ſiecle d'ignorance, & par les ſeules forces de ſon génie, bon grammairien, vrai philoſophe, orateur éloquent, hiſtorien exact, poëte aimable, excellent muſicien, grand architecte & bon géometre. Par quel moyen heureux *Alfred* put-il ſe livrer tour-à-tour à des occupations ſi variées, acquérir tant de connoiſſances, & tranſmettre à la poſtérité des preuves ſi multipliées de ſon érudition ? Par le ſage emploi du temps dont il connut le prix ; par l'emploi bien combiné du temps qui mene à tout, quand on ſait en uſer. Il partageoit le jour en trois portions égales, l'une pour ſon ſommeil & la reſtauration de

ſes forces par les alimens & l'exercice ; l'autre pour les affaires du gouvernement, & la troiſieme pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de meſurer exactement ſes heures, il ſe ſervoit de flambeaux d'un volume ſemblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne, expédient ingénieux pour un ſiecle groſſier, où la géométrie des cadrans & le méchaniſme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens ſi diſtingués, des vertus auſſi éminentes mériterent à *Alfred* le ſurnom de *grand*, auquel la poſtérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant d'autres rois malfaiſans, qui, nés pour la ruine de leurs ſujets, & la déſolation des nations voiſines, ont oſé l'uſurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes choſes qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée ; cependant ce prince vertueux, le modele des rois qui veulent être juſtes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans, en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un ſujet de deuil pour ſes ſujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des ſouverains Européens, qui le regardoient après Charlemagne, moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître, & comme le plus ſage & le meilleur des rois. (*L. C.*)

ALGALIE, ſ. f. *inſtrument de chirurgie*, eſt un tuyau d'argent qu'on introduit dans la veſſie. Les cas pour leſquels on la met en uſage en ont fait changer diverſement la conſtruction. Les plus longues ont dix pouces de long & environ deux lignes de diametre. Dans la forme la plus ordinaire, & dont la plupart des chirurgiens ſe ſervent en toutes rencontres, elles ont cinq à ſix pouces en droite ligne ; elles forment enſuite un petit coude en dedans, qui donne naiſſance à une courbure ou demi-cercle qui fait la panſe en dehors. Cette courbure a environ trois pouces : le reſte de la ſonde qui acheve la courbure, forme un bec d'un pouce & demi ou deux pouces de long, dont l'extrémité fermée finit le canal. Il y a ſur les côtés du bec, à deux lignes de ſon bout, deux petites ouvertures longuettes d'environ cinq lignes, & d'une ligne de largeur dans leur milieu : on appelle ces ouvertures *les yeux de la ſonde*. L'extrémité poſtérieure de la ſonde qui forme l'entrée du canal doit être évaſée en entonnoir, & avoir deux anſes ſur les côtés. Ce ſont ordinairement deux anneaux, dont l'uſage eſt de ſervir à armer en cas de beſoin la ſonde de deux cordons pour l'aſſujettir à une ceinture. Je préfere l'ancienne figure de ces anſes qui ſont en forme de bouſſole ; elles me paroiſſent plus propres à ſervir d'appui & empêcher que la ſonde ne vacille entre les doigts de celui qui la dirige. Cette figure des anſes n'empêche pas qu'elles ne ſervent au même uſage que les anneaux qu'on leur a ſubſtitués. *V. fig.* 2 & 3, *Pl. X.*

Les ſondes à long bec que nous venons de décrire ſont bonnes pour s'inſtruire de la capacité de la veſſie, de l'exiſtence des pierres, *&c.* mais on s'eſt apperçu quelles n'avoient pas les mêmes avantages dans le cas de rétention d'urine. Lorſque ce long bec eſt dans la veſſie, il déborde l'orifice de deux ou trois travers de doigt ; il n'eſt donc pas poſſible qu'avec ces ſondes on puiſſe tirer toute l'urine qui eſt dans la veſſie ; & ce qui reſtera au-deſſous du niveau des yeux de la ſonde pourra occaſionner des irritations, des ulceres & autres accidens, par la mauvaiſe qualité qu'il aura acquiſe. Une petite courbure ſans panſe, avec un bec fort court, qui ne déborde l'orifice de la veſſie que de quelques lignes, remédie à cet inconvénient.

On a reconnu encore un défaut dans les *algalies* ; ce ſont les ouvertures de l'extrémité antérieure, dans leſquelles le tiſſu ſpongieux de l'urethre enflammé peut s'introduire & engager par là la ſonde dans le canal, de façon qu'on ne pourroit la faire avancer ni reculer ſans déchirement & effuſion de ſang ; accident qui, comme on voit, ne vient point du peu d'adreſſe du chirurgien, mais de l'imperfection de l'inſtrument qu'il emploie : on y a remédié en coupant l'extrémité antérieure de la ſonde, (*V. les fig.* 5 & 6, *Pl. X.*) que l'on ferme exactement par un petit bouton pyramidal dont la groſſeur doit excéder le diametre de l'*algalie* d'un cinq ou ſixieme de ligne. Ce bouton eſt au bout d'un ſtilet très-fin, qui paſſe dans le canal de la ſonde, & qui eſt contourné en anneau à 3 ou 4 lignes du pavillon. Lorſqu'on tire cet anneau, le bec de la ſonde ſe ferme ; & ſi on le pouſſe, le bouton pyramidal s'éloigne de l'extrémité de la ſonde, & en laiſſe l'ou-

verture assez libre pour la sortie de l'urine, des glaires & même des caillots de sang.

Il y a des sondes flexibles (*Voy. la fig.* 4. *Pl. X.*) qui paroissent propres à moins incommoder les malades, lorsqu'on est obligé de leur laisser une *algalie* dans la vessie pour éviter la réitération trop fréquente de son introduction. Leur structure les rend sujettes à inconvénient : le fil d'argent plat tourné en spirale peut s'écarter, pincer les parties qui le touchent, & ne pouvoir être retiré. On en a vu dont les pas se sont incrustés de matieres tartareuses.

M. Petit a le premier supprimé la sonde flexible, & s'est servi en sa place d'une *algalie* tournée en *S*, qui s'accommode parfaitement aux courbures du canal de l'urethre, la verge étant pendante.

Les *algalies* des femmes ne different de celles des hommes qu'en grandeur & en courbure. Les plus longues ont cinq à six pouces ; elles sont presque droites ; il n'y a que l'extrémité antérieure qui se courbe légérement dans l'étendue de sept à huit lignes. (*Voyez fig.* 1. *Pl. X.*) La différente conformation des organes, établit, comme on en peut juger, la différence des *algalies* propres à l'un & à l'autre sexe.

Lorsqu'on veut faire des injections dans la vessie, il faut avoir une *algalie* de deux pieces, entre lesquelles on ajuste un uretere de bœuf ou une trachée-artere de dindon, afin que la vessie ne souffre point de l'action de la seringue sur l'entrée du canal. *Voyez Planche X, fig.* 8. (*Y*)

ALGAROT *ou* ALGEROT (*poudre d'*) *Chymie & Thérapeutique. Voyez* ANTIMOINE. (*Chymie.*)

ALGAROTH, s. m. Victor Algaroth étoit un médecin de réputation de Véronne ; il est auteur d'un remede, qui est une préparation d'antimoine, qu'on nomme *poudre d'algaroth. Voyez* ANTIMOINE. (*M*)

* ALGARRIA (l') province d'Espagne, dans la partie septentrionale de la nouvelle Castille.

§ ALGARVE *ou* ALGARBE, (*Géogr.*) province de Portugal bornée au nord par l'Entre-Teio e Guadiana, & au sud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andalousie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui, telle qu'elle est, que trente à trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes, dont la capitale est Faro. On y compte douze bourgs, soixante-sept paroisses & soixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve*, est le cap de Saint-Vincent, où l'on fait ordinairement une pêche assez abondante. (*C. A.*)

* ALGATRANE, s. f. sorte de poix qu'on trouve à la pointe de Sainte-Hélene, dans la baie. On dit que cette matiere bitumineuse sort liquide d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-dessus du montant de la mer ; qu'elle bouillonne ; qu'elle se durcit comme de la poix, & qu'elle devient ainsi propre à tous les usages de la poix.

ALGEBRAIQUE, adj. est la même chose qu'*algébrique. Voyez* ALGÉBRIQUE.

ALGEBRE, s. f. (*Ordre encyclopédique, Entendement, Raison, Science de la Nature, Science des êtres reels, des êtres abstraits, de la quantité ou Mathématiques, Mathématiques pures, Arithmétique, Arithmétique numérique, & Algebre.*) c'est la méthode de faire en général le calcul de toutes sortes de quantités, en les représentant par des signes très-universels. On a choisi pour ces signes les lettres de l'alphabet, comme étant d'un usage plus facile & plus commode qu'aucune autre sorte de signes. Ménage dérive ce mot de l'arabe *Agiabarat*, qui signifie le *rétablissement d'une chose rompue* ; supposant fausslement que la principale partie de l'*algebre* consiste dans la considération des nombres rompus. Quelques-uns pensent avec M. d'Herbelot, que l'algebre prend son nom de Geber, philosophe chymiste & mathématicien célebre, que les arabes appellent *Giabert*, & que l'on croit avoir été l'inventeur de cette science ; d'autres prétendent que ce nom vient de *gefr*, espece de parchemin fait de la peau d'un chameau, sur lequel Ali & Giafur Sadek écrivirent en caracteres mystiques la destinée du Mahométisme, & les grands événemens qui devoient arriver jusqu'à la fin du monde ; d'autres le dérivent du mot *geber*, dont avec la particule *al* on

a formé le mot *algebre*, qui eſt purement arabe, & ſignifie proprement *la réduction des nombres rompus en nombres entiers*; étymologie qui ne vaut guere mieux que celle de Ménage. Au reſte il faut obſerver que les arabes ne ſe ſervent jamais du mot *algebre* ſeul pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot; mais ils ajoutent toujours le mot *macabelah* qui ſignifie *oppoſition & comparaiſon*; ainſi *algebra-almacabelah* eſt ce que nous appellons proprement *algebre*.

Quelques auteurs définiſſent l'algebre l'*art de réſoudre les problêmes mathématiques*: mais c'eſt là l'idée de l'analyſe ou de l'art analytique plutôt que de l'*algebre*. *V.* ANALYSE.

En effet l'*algebre* a proprement deux parties: 1°. la méthode de calculer les grandeurs en les repréſentant par les lettres de l'alphabet: 2°. la maniere de ſe ſervir de ce calcul pour la ſolution des problêmes. Comme cette derniere partie eſt la plus étendue & la principale, on lui donne ſouvent le nom d'*algebre* tout court, & c'eſt principalement dans ce ſens que nous l'enviſagerons dans la ſuite de cet article.

Les Arabes l'appellent *l'art de reſtitution & de comparaiſon*, ou *l'art de réſolution & d'équation*. Les anciens auteurs Italiens lui donnent le nom de *regula rei & cenſus*, c'eſt-à-dire, la regle de la racine & du quarré: chez eux la racine s'appelle *res*; & le quarré, *cenſus*. *Voyez* RACINE, QUARRÉ. D'autres la nomment *arithmétique ſpécieuſe*, *arithmétique univerſelle*, &c.

L'*algebre* eſt proprement la méthode de calculer les quantités indéterminées; c'eſt une ſorte d'arithmétique par le moyen de laquelle on calcule les quantités inconnues comme ſi elles étoient connues. Dans les calculs algébriques, on regarde la grandeur cherchée, nombre, ligne, ou toute autre quantité, comme ſi elle étoit donnée; & par le moyen d'une ou de pluſieurs quantités données, on marche de conſéquence en conſéquence, juſqu'à ce que la quantité que l'on a ſuppoſé d'abord inconnue, ou au moins quelqu'une de ces puiſſances, devienne égale à quelques quantités connues; ce qui fait connoître cette quantité elle-même. *Voyez* QUANTITÉ & ARITHMÉTIQUE.

On peut diſtinguer deux eſpeces d'*algebre*; la *numérique*, & la *littérale*.

L'*algebre numérale* ou *vulgaire* eſt celle des anciens algébriſtes, qui n'avoit lieu que dans la réſolution des queſtions arithmétiques. La quantité cherchée y eſt repréſentée par quelque lettre ou caractere: mais toutes les quantités données ſont exprimées en nombre. *Voyez* NOMBRE.

L'*algebre littérale* ou *ſpécieuſe*, ou la *nouvelle algebre* eſt celle où les quantités données ou connues, de même que les inconnues, ſont exprimées ou repréſentées généralement par les lettres de l'alphabet. *V.* SPÉCIEUSE.

Elle ſoulage la mémoire & l'imagination en diminuant beaucoup les efforts qu'elles ſeroient obligées de faire, pour retenir les différentes choſes néceſſaires à la découverte de la vérité ſur laquelle on travaille, & que l'on veut conſerver préſentes à l'eſprit: c'eſt pourquoi quelques auteurs appellent cette ſcience *géométrie métaphyſique*.

L'*algebre ſpécieuſe* n'eſt pas bornée comme la *numérale*, à une certaine eſpece de problêmes: mais elle ſert univerſellement à la recherche ou à l'invention des théorêmes, comme à la réſolution & à la démonſtration de toutes ſortes de problêmes tant arithmétiques que géométriques. *V.* THÉORÊME, &c.

Les lettres dont on fait uſage en *algebre* repréſentent chacune ſéparément des lignes ou des nombres, ſelon que le problême eſt arithmétique ou géométrique; & miſes enſemble elles repréſentent des produits, des plans, des ſolides, & des puiſſances plus élevées ſi les lettres ſont en plus grand nombre: par exemple, en géométrie, s'il y a deux lettres comme *a b*, elles repréſentent un rectangle dont deux côtés ſont exprimés, l'un par la lettre *a* & l'autre par *b*; de ſorte qu'en ſe multipliant réciproquement elles produiſent le plan *a b*: ſi la même lettre eſt répétée deux fois, comme *a a*, elle ſignifie un quarré: trois lettres, *a b c*, repréſentent un ſolide ou un parallélipipede rectangle, dont les trois dimenſions ſont exprimées par les trois lettres *a*, *b*, *c*; la longueur par *a*, la largeur par *b*, la profondeur ou l'épaiſſeur par *c*; en ſorte que par leur multiplication mutuelle elles produiſent le ſolide *a b c*.

Comme dans les quarrés cubes, 4es puiſſances, &c. la multiplication des dimenſions ou degrés eſt exprimée par la multiplication

des lettres, & que le nombre de ces lettres peut croître jusqu'à devenir trop incommode, on se contente d'écrire la racine une seule fois, & de marquer à la droite l'exposant de la puissance, c'est-à-dire le nombre des lettres dont est composée la puissance ou le degré qu'il s'agit d'exprimer, comme a^2, a^2, a^4, a^5 : cette derniere expression a^5 veut dire la même chose que a élevé à la cinquieme puissance ; & ainsi du reste. *Voy.* PUISSANCE, RACINE, EXPOSANT, *&c.*

Quant aux symboles, caracteres, *&c.* dont on fait usage en *algebre*, avec leur application, *&c. Voyez les articles* CARACTERE, QUANTITÉ, *&c.*

Pour la méthode de faire les différentes opérations de l'*algebre*, *voyez* ADDITION, SOUSTRACTION, MULTIPLICATION, *&c.*

Quant à l'origine de cet art, nous n'avons rien de fort clair là-dessus : on en attribue ordinairement l'invention à Diophante, auteur grec, qui en écrivit treize livres, quoiqu'il n'en reste que six. Xilander les publia pour la premiere fois en 1575 ; & depuis ils ont été commentés & perfectionnés par Gaspard Bachet, sieur de Meziriac, de l'académie Françoise, & ensuite par M. de Fermat.

Néanmoins il semble que l'*algebre* n'a pas été totalement inconnue aux anciens mathématiciens, qui existoient bien avant le siecle de Diophante : on en voit les traces en plusieurs endroits de leurs ouvrages, quoiqu'ils paroissent avoir eu le dessein d'en faire un mystere. On en apperçoit quelque chose dans Euclide, ou au moins dans Théon, qui a travaillé sur Euclide. Ce commentateur prétend que Platon avoit commencé le premier à enseigner cette science. Il y en a encore d'autres exemples dans Pappus, & beaucoup plus dans Archimede & Apollonius.

Mais la vérité est que l'analyse dont ces auteurs ont fait usage, est plutôt géométrique qu'algébrique, comme cela paroît par les exemples que l'on en trouve dans leurs ouvrages ; en sorte que l'on peut dire que Diophante est le premier & le seul auteur parmi les Grecs qui ait traité de l'*algebre*. On croit que cet art a été fort cultivé par les Arabes : on dit même que les Arabes l'avoient reçu des Perses, & les Perses des Indiens. On ajoute que les Arabes l'apporterent en Espagne ; d'où, suivant l'opinion de quelques-uns, il passa en Angleterre avant que Diophante y fût connu.

Luc Paciolo, ou Lucas à Burgo, cordelier, est le premier dans l'Europe qui ait écrit sur ce sujet : son livre, écrit en italien, fut imprimé à Venise, en 1494. Il étoit, dit-on, disciple d'un Léonard de Pise & de quelques autres dont il avoit appris cette méthode : mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Selon Paciolo, l'*algebre* vient originairement des Arabes : il ne fait aucune mention de Diophante ; ce qui feroit croire que cet auteur n'étoit pas encore connu en Europe. Son *algebre* ne va pas plus loin que les équations simples & quarrées ; encore son travail sur ces dernieres équations est-il fort imparfait, comme on le peut voir par le détail que donne sur ce sujet M. l'abbé de Gua, dans un excellent mémoire imprimé parmi ceux de l'académie des sciences de Paris, 1741. *Voy.* QUARRÉ *ou* QUADRATIQUE, ÉQUATIONS, RACINE, *&c.*

Après Paciolo parut Stifelius, auteur qui n'est pas sans mérite : mais il ne fit faire aucun progrès remarquable à l'*algebre*. Vinrent ensuite Scipion Ferrei, Tartaglia, Cardan & quelques autres, qui pousserent cet art jusqu'à la résolution de quelques équations cubiques : Bombelli les suivit. On peut voir dans la dissertation de M. l'abbé de Gua que nous venons de citer, l'histoire très-curieuse & très-exacte des progrès plus ou moins grands que chacun de ces auteurs fit dans la science dont nous parlons : tout ce que nous allons dire dans la suite de cet article sur l'histoire de l'*algebre*, est tiré de cette dissertation. Elle est trop honorable à notre nation pour n'en pas inférer ici la plus grande partie.

» Tel étoit l'état de l'*algebre* & de l'ana-
» lyse, lorsque la France vit naître dans son
» sein François Viete, ce grand géometre,
» qui lui fit seul autant d'honneur que tous
» les auteurs dont nous venons de faire men-
» tion, en avoient fait ensemble à l'Italie.

» Ce que nous pourrions dire ici à son
» éloge, feroit certainement au-dessous de
» ce qu'en ont dit déja depuis long-temps les
» auteurs les plus illustres, même parmi les
» Anglois, dans la bouche desquels ces louan-
» ges doivent être moins suspectes de partia-
» lité que dans celle d'un compatriote. *Voy.*

» ce

» ce qu'en dit M. Halley, *Transf. philos.* » *n°.* 190, *art.* 2, *an.* 1687.

» Ce témoignage, quelque avantageux » qu'il soit pour Viete, est à peine égal à » celui qu'Harriot, autre algébriste An- » glois, rend au même auteur dans la pré- » face du livre qui porte pour titre, *Artis* » *analyticæ praxis.*

» Les éloges qu'il lui donne sont d'autant » plus remarquables, qu'on les lit à la tête » de ce même ouvrage d'Harriot, où Wallis » a prétendu appercevoir les découvertes » les plus importantes qui se soient faites » dans l'analyse, quoiqu'il lui eût été facile » de les trouver presque toutes dans Viete, » à qui elles appartiennent en effet pour la » plupart, comme on le va voir.

» On peut entr'autres en compter sept de » ce genre.

» La premiere, c'est d'avoir introduit » dans les calculs les lettres de l'alphabet, » pour désigner même les quantités con- » nues. Wallis convient de cet article, & il » explique au *chap. xiv* de son traité d'*al-* » *gebre*, l'utilité de cette pratique.

» La seconde, c'est d'avoir imaginé » presque toutes les transformations des » équations, aussi-bien que les différens usa- » ges qu'on en peut faire pour rendre plus » simples les équations proposées. On peut » consulter-là-dessus son traité *de recognitione* » *æquationum*, aux pages 91 & suivantes, » édit. de 1646, aussi-bien que le commen- » cement du traité *de emendatione æqua-* » *tionum*, pag. 127 & suivantes.

» La troisieme, c'est la méthode qu'il a » donnée pour reconnoître par la comparai- » son de deux équations, qui ne différoient » que par les signes, quel rapport il y a entre » chacun des coefficiens qui leur sont com- » muns, & les racines de l'une & de l'autre. » Il appelle cette méthode *syncrisis*, & il » l'explique dans le traité *de recognitione*, » pag. 104 & suivantes.

» La quatrieme, c'est l'usage qu'il fait des » découvertes précédentes pour résoudre gé- » néralement les équations du quatrieme de- » gré, & même celles du troisieme. *Voyez* » le traité *de emendatione*, pag. 140 & 147.

» La cinquieme, c'est la formation des » équations composées par leur racines » simples, lorsqu'elles sont toutes positives, » ou la détermination de toutes les parties » de chacun des coefficiens de ces équa- » tions, ce qui termine le livre *de emenda-* » *tione*, pag. 158.

» La sixieme & la plus considérable, » c'est la résolution numérique des équa- » tions, à l'imitation des extractions de ra- » cines numériques, matiere qui fait elle » seule l'objet d'un livre tout entier.

» Enfin on ne peut prendre pour une sep- » tieme découverte ce que Viete a enseigné » de la méthode pour construire géométri- » quement les équations, & qu'on trouve » expliquées *pag.* 229 *& suivantes.*

» Quoiqu'un si grand nombre d'inven- » tions propres à Viete dans la seule ana- » lyse, l'aient fait regarder avec raison » comme le pere de cette science, nous » sommes néanmoins obligés d'avouer qu'il » ne s'étoit attaché à reconnoître combien » il pouvoit y avoir dans les équations de » racines de chaque espece, qu'autant que » cette recherche entroit dans le dessein » qu'il s'étoit proposé, d'assigner en nom- » bre les valeurs ou exactes ou approchées » de ces racines. Il ne considéra donc point » les racines réelles négatives, non plus » que les racines impossibles, que Bom- » belli avoit introduites dans le calcul; & » ce ne fut que par des voies indirectes » qu'il vint à bout de déterminer, lorsqu'il » en eut besoin, le nombre des racines » réelles positives. L'illustre M. Halley lui » fait même avec fondement quelques re- » proches sur les regles qu'il donne pour » cela.

» Ce que Viete avoit omis de faire au » sujet du nombre des racines, Harriot » qui vint bientôt après, le tenta inutile- » ment dans son *Artis analyticæ praxis.* » L'idée que l'on doit se former de cet » ouvrage, est précisément celle qu'en » donne sa préface; car pour celle qu'on » pourroit en prendre par la lecture du » traité d'*algebre* de Wallis, elle ne seroit » point du tout juste. Non-seulement ce » livre ne comprend point, comme Wallis » vouloit l'insinuer, tout ce qui avoit été » découvert de plus intéressant dans l'a- » nalyse lorsque Wallis a écrit; on peut » même dire qu'il mérite à peine d'être » regardé comme un ouvrage d'invention.

» Les abrégés que Harriot a imaginés » dans l'*algebre*, ſe réduiſent à marquer » les produits de différentes lettres, en écri- » vant ces lettres immédiatement les unes » après les autres : (car nous ne nous arrê- » terons point à obſerver avec Wallis, » qu'il a employé dans les calculs les let- » tres minuſcules au lieu des majuſcules). » Il n'a point ſimplifié les expreſſions où » une même lettre ſe trouvoit pluſieurs » fois, c'eſt-à-dire, les expreſſions des » puiſſances, en écrivant l'expoſant à cô- » té. On verra bientôt que c'eſt à Deſ- » cartes qu'on doit cet abrégé, ainſi que » les premiers élémens du calcul des puiſ- » ſances ; découverte qui en étoit la ſuite » naturelle, & qui a été depuis d'un ſi grand » uſage.

» Quant à l'analyſe, le ſeul pas qu'Har- » riot paroiſſe proprement y avoit fait, c'eſt » d'avoir employé dans la formation des » équations du 3e & du 4e degré, les ra- » cines négatives, & même des produits » de deux racines impoſſibles ; ce que n'a- » voit point fait Viete dans ſon dernier » chapitre de *emendatione* : encore trouve- » t-on ici une faute ; c'eſt que l'auteur for- » me les équations du 4e degré, dont les » quatre racines doivent être tout à la fois » impoſſibles, par le produit de $be+aa$ » $=0$, & $df+aa=0$, ce qui n'eſt pas » aſſez général, les quatre racines ne de- » vant pas être tout à la fois ſuppoſées des » imaginaires pures, mais tout au plus deux » imaginaires pures, & deux mixtes ima- » ginaires. »

M. l'abbé du Gua fait encore à Harriot pluſieurs autres reproches, qu'on peut lire dans ſon mémoire.

« Il n'eſt preſqu'aucune ſcience qui n'ait » dû au grand Deſcartes quelque degré de » perfection : mais l'*algebre* & l'analyſe lui » ſont encore plus redevables que toutes » les autres. Vraiſemblablement il n'avoit » point lu ce que Viete avoit découvert » dans ces deux ſciences, & il les pouſſa » beaucoup plus loin. Non-ſeulement il » marque, ainſi qu'Harriot, les produits » de deux lettres, en les écrivant à la ſuite » l'une de l'autre ; & il ajoute à cela l'ex- » preſſion du produit de deux polynomes, » en ſe ſervant du ſigne de la multiplica- » tion, & en tirant une ligne ſur chacun » de ces polynomes en particulier, ce qui » ſoulage beaucoup l'imagination. C'eſt lui » qui a introduit dans l'*algebre* les expo- » ſans, ce qui a donné les principes élé- » mentaires de leurs calculs : c'eſt lui qui » a imaginé le premier des racines aux équa- » tions, dans les cas mêmes où ces racines » ſont impoſſibles ; de façon que les ima- » ginaires & les réelles rempliſſent le nom- » bre des dimenſions de la propoſée : c'eſt » lui qui a donné le premier des moyens » de trouver les limites des racines des » équations, qu'on ne peut réſoudre exac- » tement : enfin il a beaucoup ajouté aux » affections géométriques de l'*algebre* que » Viete nous avoit laiſſées, en déterminant » ce que c'eſt que les lignes négatives, c'eſt- » à-dire, celles qui répondent aux racines » des équations qu'il nomme *fauſſes* ; & » en enſeignant à multiplier & à diviſer les » lignes les unes par les autres. *Voyez le* » *commencement de ſa géométrie*. Il forme, » comme Harriot, les équations par la mul- » tiplication de leurs racines ſimples, & » ſes découvertes dans l'analyſe pure ſe » réduiſent principalement à deux. La pre- » miere, d'avoir enſeigné combien il ſe » trouve de racines poſitives ou négatives » dans les équations qui n'ont point de » racines imaginaires. *Voyez* RACINE. La » ſeconde, c'eſt l'emploi qu'il fait de deux » équations du ſecond degré à coefficiens » indéterminés, pour former par leur mul- » tiplication une équation qui puiſſe être » comparée terme à terme avec une pro- » poſée quelconque du quatrieme degré, » afin que ces comparaiſons différentes » fourniſſent la détermination de toutes » les déterminées qu'il avoit priſes d'abord, » & que la propoſée ſe trouve ainſi décom- » poſée en deux équations du ſecond degré, » faciles à réſoudre par les méthodes qu'on » avoit déja pour cet effet. *Voyez ſa géomé-* » *trie*, *page* 89, *édit. d'Amſt.an.* 1649. Cet » uſage des indéterminés eſt ſi adroit & ſi » élégant, qu'il a fait regarder Deſcartes » comme l'inventeur de la méthode des in- » déterminés ; car c'eſt cette méthode qu'on » a depuis appellée & qu'on nomme encore » aujourd'hui proprement l'*analyſe de Deſ-* » *cartes* ; quoiqu'il faille avouer que Ferrei,

» Tartaglia, Bombelli, Viete sur-tout, & après » lui Harriot, en eussent eu connoissance.

» Pour l'analyse mixte, c'est-à-dire, l'application de l'analyse à la géométrie, elle » appartient presque entiérement à Descartes, » puisque c'est à lui qu'on doit incontestablement les deux découvertes qui en » sont comme la base. Je parle de la détermination de la nature des courbes par les » équations à deux variables (*p.* 26), & » de la construction générale des équations » du 3e & du 4e degré (*p.* 95). On peut » y ajouter l'idée de déterminer la nature » des courbes à double courbure par deux » équations variables (*page* 74); la méthode » des tangentes, qui est comme le premier » pas qui se soit fait vers les infiniment petits » (*page* 46); enfin la détermination des » courbes propres à réfléchir ou à réunir par » réfraction en un seul point les rayons de » lumiere; application de l'analyse & de la » géométrie à la physique, dont on n'avoit » point vu jusqu'alors d'aussi grand exemple. » Si on réunit toutes ces différentes productions, quelle idée ne se formera-t-on pas » du grand homme de qui elles nous viennent! & que sera-ce en comparaison de » tout cela, que le peu qui restera à Harriot, » lorsque des découvertes que Wallis lui » avoit attribuées sans fondement dans le » chapitre 53 de son *algebre historique & pratique*, on aura ôté, comme on le doit, » ce qui appartient à Viete ou à Descartes, » suivant l'énumération que nous en avons » faite?

» Outre la détermination du nombre des » racines vraies ou fausses, c'est-à-dire, positives ou négatives, dans les équations de » tous les degrés qui n'ont point de racines » imaginaires, Descartes a mieux déterminé » qu'on n'avoit fait jusqu'alors, le nombre » & l'espece des racines des équations quelconques, du 3e & du 4e degré, soit au » moyen des remarques qu'il a faites sur les » formules algébriques, soit en employant » à cet usage différentes observations sur ses » constructions géométriques.

» Ce dernier ouvrage, qu'il avoit néanmoins laissé imparfait, a été perfectionné » depuis peu-à-peu par différens auteurs, » Debaune, par exemple; jusqu'à ce que » l'illustre M. Halley y ait mis, pour ainsi » dire, la derniere main dans un beau mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques*, n°. 190, *art.* 2, *an.* 1687, & qui » porte le titre suivant: *De numero radicum in æquationibus solidis ac biquadraticis, sive tertiæ ac quartæ potestatis, eorumque limitibus tractatulus.*

» Quoique Newton fût né dans un temps » où l'analyse paroissoit déja presque parfaite, cependant un si grand génie ne » pouvoit manquer de trouver à y ajouter » encore. Il a donné en effet successivement » dans son arithmétique universelle: 1°. » une regle très-élégante & très-belle pour » connoître les cas où les équations peuvent » avoir des diviseurs rationels, & pour déterminer dans ces cas quels polynomes » peuvent être ces diviseurs: 2°. une autre » regle pour reconnoître dans un grand » nombre d'occasions combien il doit se » trouver de racines imaginaires dans une » équation quelconque: une troisieme pour » déterminer d'une maniere nouvelle les limites des équations; enfin une quatrieme » qui est peu connue, mais qui n'en est pas » moins belle, pour découvrir en quel cas » les équations des degrés pairs peuvent se » résoudre en d'autres de degrés inférieurs, » dont les coefficiens ne contiennent que de » simples radicaux du premier degré.

» A cela il faut joindre l'application des » fractions au calcul des exposans; l'expression en suites infinies des puissances entieres » ou fractionnaires, positives ou négatives » d'un binome quelconque; l'excellente » regle connue sous le nom de *Regle du parallélogramme*, & au moyen de laquelle » Newton assigne en suites infinies toutes les » racines d'une équation quelconque; enfin » la belle méthode que cet auteur a donnée » pour interpoler les séries, qu'il appelle » *methodus differentialis.*

» Quant à l'application de l'analyse à la » géométrie, Newton a fait voir combien » il y étoit versé, non-seulement par les solutions élégantes de différens problêmes » qu'on trouve ou dans son arithmétique » universelle, ou dans ses principes de la » philosophie naturelle, mais principalement par son excellent traité *des lignes du troisieme ordre. Voyez* COURBE ».

Voilà tout ce que nous dirons sur le pro-

grès de l'*algebre*. Les élémens de cet art furent compilés & publiés par Kersey en 1671 : l'arithmétique spécieuse & la nature des équations y sont amplement expliquées & éclaircies par un grand nombre d'exemples différens : on y trouve toute la substance de Diophante. On y a ajouté plusieurs choses qui regardent la composition & la résolution mathématique tirée de Ghetaldus. La même chose a été exécutée depuis par Prestet en 1694, & par Ozanam en 1703. Mais ces auteurs ne parlent point, ou ne parlent que fort briévement de l'application de l'*algebre* à la géométrie. Guisnée y a suppléé dans un traité écrit en françois, qu'il a composé exprès sur ce sujet, & qui a été publié en 1705 : aussi-bien que le marquis de l'Hôpital dans son *traité analytique des Sections coniques*, 1707. Le *traité de la grandeur*, du P. Lamy de l'Oratoire ; le premier volume de l'*analyse démontrée*, du P. Reyneau ; & *la science du Calcul*, du même auteur, sont aussi des ouvrages où l'on peut s'instruire de l'*algebre* : enfin M. Saunderson, professeur en mathématiques à Cambridge, & membre de la société royale de Londres, a publié un excellent traité sur cette matiere, en anglois, & en deux volumes *in-4°.* intitulé *Elémens d'algebre*. Nous avons aussi des élémens d'*algebre* de M. Clairaut, dont la réputation de l'auteur assure le succès & le mérite.

On a appliqué aussi l'*algebre* à la considération & au calcul des infinis ; ce qui a donné naissance à une nouvelle branche fort étendue du calcul algébrique : c'est ce que l'on appelle *la doctrine des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *V.* FLUXIONS & DIFFÉRENTIEL. On peut voir à l'*art.* ANALYSE, les principaux auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Je me suis contenté dans cet article de donner l'idée générale de *l'algebre*, telle à-peu-près qu'on la donne communément ; & j'y ai joint, d'après M. l'abbé du Gua, l'histoire de ses progrès. Les savans trouveront à l'*art.* ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE, des réflexions plus profondes sur cette science, & à *l'art.* APPLICATION, des observations sur l'*application de l'algebre à la géométrie*. (*O*)

ALGEBRIQUE, adj. m. ce qui appartient à l'algebre. *Voy.* ALGEBRE.

Ainsi l'on dit *caracteres* ou *symboles algébriques*, *courbes algébriques*, *solutions algébriques*. *Voyez* CARACTERE, *&c.*

Courbe algébrique, c'est une courbe dans laquelle le rapport des abscisses aux ordonnées, peut-être déterminé par une équation *algébrique*. *Voyez* COURBE.

On les appelle aussi *lignes* ou *courbes géométriques*. *Voyez* GÉOMÉTRIQUE.

Les courbes *algébriques* sont opposées aux courbes *méchaniques* ou *transcendantes*. *V.* MÉCHANIQUE & TRANSCENDANT.

ALGEBRISTE, s. m. se dit d'une personne versée dans l'algebre. *Voyez* ALGEBRE. (*O*)

ALGENEB ou ALGENIB, s. m. *terme d'astronomie* ; c'est le nom d'une étoile de la seconde grandeur au côté droit de Persée. *Voyez* PERSÉE. (*O*)

* ALGER, royaume d'Afrique dans la Barbarie, borné à l'est par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Tafilet, & terminé en pointe vers le midi. *Long.* 16, 26 ; *lat.* 34, 37.

* ALGER, ville d'Afrique dans la Barbarie, capitale du royaume d'Alger, vis-à-vis de l'isle Minorque. *Long.* 21, 20 ; *lat.* 36, 30.

* ALGESIRE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec port sur la côte du détroit de Gibraltar. On l'appelle aussi *le vieux Gibraltar*. *Long.* 12, 28 ; *lat.* 36.

* ALGHIER, ville d'Italie sur la côte occidentale de Sardaigne. *Long.* 26, 15 ; *lat.* 40, 33.

ALGOIDES, *ou* ALGOIDE. *Voyez* ALGUETTE.

ALGOL ou *tête de Méduse*, étoile fixe de la troisieme grandeur, dans la constellation de Persée. *Voyez* PERSÉE. (*O*)

* ALGONQUINS, peuple de l'Amérique septentrionale, au Canada ; ils habitent entre la riviere d'Ontonac & le lac Ontario.

ALGORITHME, s. m. *terme arabe*, employé par quelques auteurs, & singuliérement par les Espagnols, pour signifier *la pratique de l'algebre*. *Voyez* ALGEBRE.

Il se prend aussi quelquefois pour l'*arithmétique par chiffres*. *V.* ARITHMÉTIQUE.

L'*algorithme*, selon la force du mot, signifie proprement l'*art de supputer avec justesse & facilité* : il comprend les six regles de l'arithmétique vulgaire. C'est ce qu'on appelle

autrement *logistique nombrante* ou *numérale*. *Voyez* ARITHMÉTIQUE, REGLE, &c.

Ainsi l'on dit l'*algorithme* des entiers, l'*algorithme* des fractions, l'*algorithme* des nombres sourds. *V.* FRACTION, SOURD, &c. (*O*)

* ALGOW, pays d'Allemagne, qui fait partie de la Souabe.

ALGUAZIL, f. m. (*Hist. mod.*) en Espagne, est le nom des bas officiers de justice, faits pour procurer l'exécution des ordonnances du magistrat ou du juge. *Alguazil* répond assez à ce que nous appellons ici *sergent* ou *exempt*. Ce nom est originairement arabe, comme plusieurs autres que les Espagnols ont conservé des Sarrasins ou Mores, qui ont long-temps régné dans leur pays. (*G*)

ALGUE, f. m. en latin *alga*, (*Bot.*) herbe qui naît au fond des eaux, & dont les feuilles ressemblent assez à celles du chiendent: il y a quelques especes qui ont les feuilles déliées comme les cheveux, & très-longues. Tournef. *inst. rei herb. V.* PLANTE (*I*)

L'*algue* commune, *alga offic.* est une plante qui croît en grande quantité le long des bords de la Méditerrannée; on s'en sert comme du kali. Elle est apéritive, vulnéraire & desficcative. On dit qu'elle tue les puces & les punaises. (*N*)

* ALGUEL, ville d'afrique dans la province d'Hea, au royaume de Maroc.

ALGUETTE, f. f. *zannichellia*, genre de plante qui vient dans les eaux, & auquel on a donné le nom d'un fameux apothicaire de Venise, appellé *Zannichelli*. Ses fleurs sont de deux sortes, mâle & femelle, sans pétales: la fleur mâle est sans calice, & ne consiste qu'en une simple étamine dont le sommet est oblong, & a deux, trois ou quatre cavités. Les fleurs femelles se trouvent auprès de la fleur mâle, enveloppées d'une membrane qui tient lieu de calice: elles sont composées de plusieurs embryons, surmontés chacun d'un pistil. Ces embryons deviennent dans la suite autant de capsules oblongues, en forme de cornes convexes d'un côté, & plattes ou même concaves de l'autre, qui toutes forment le fruit aux aisselles des feuilles. Chacune de ces capsules renferme une semence oblongue & à-peu-près de même figure qu'elle. Pontedera a décrit ce genre sous le nom d'*zonogeton*, *Antolog. p.* 117. *Voyez* PLANTE. (*I*)

ALHAGI, f. m. plante à fleur papilionacée dont le pistil devient dans la suite un fruit ou une silique composée de plusieurs parties jointes, ou pour ainsi dire, articulées ensemble, & dont chacune renferme une semence faite en forme de rein. Ajoutez au caractere de ce genre, que ses feuilles sont alternes. Tournef. *Corol. inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

* ALHAGI, ou *agul*, ou *almagi arabibus*, *planta spinosa mannam resipiens*. J. B. Cette plante s'éleve à la hauteur d'une coudée & plus; elle est fort branchue; elle est hérissée de tous côtés d'une multitude prodigieuse d'épines extrêmement pointues, foibles & pliantes. Sur ces épines naissent différentes fleurs purpurines; ces fleurs en tombant font place à de petites gousses longues, rouges, ressemblantes à celles du genêt piquant, & pleines de semences qui ont la même couleur que la gousse.

Les habitans d'Alep recueillent sur cette plante une espece de manne, dont les grains sont un peu plus gros que ceux de la coriandre.

Elle croît en buisson, & des branches assez rassemblées partent d'un même tronc dans un fort bel ordre, & lui donnent une forme ronde. Les feuilles sont à l'origine des épines; elles sont de couleur cendrée, oblongues & polygonales: sa racine est longue, & de couleur de poupre.

Les Arabes appellent *tereniabin* ou *trangebin*, la manne de l'*alhagi*: on trouve cette plante en Perse aux environs d'Alep & de Kaika, en Mésopotamie. Ses feuilles sont desficcatives & chaudes: ses fleurs purgent: on en fait bouillir une poignée dans de l'eau.

Ses feuilles & ses branches, dit M. Tournefort, se couvrent dans les grandes chaleurs de l'été, d'une liqueur grasse & onctueuse: & qui a à-peu-près la consistance du miel. La fraîcheur de la nuit la condense & la réduit en forme de grains: ce sont ces grains auxquels on donne le nom de *manne d'alhagi*, & que les naturels du pays appellent *trangebin*, ou *tereniabin*. On la recueille principalement aux environs de Tauris, ville de Perse, où on la réduit en pains assez gros, & d'une couleur jaune-foncée. Les grains les plus gros qui sont chargés de poussiere & de parcelles de feuilles desséchées,

ſont les moins eſtimés ; on leur préfere les plus petits, qui cependant pour la bonté ſont au deſſous de notre manne de Calabre.

On en fait fondre trois onces dans une infuſion de feuilles de ſéné, que l'on donne aux malades que l'on veut purger.

* ALHAMA, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade. *Long.* 14, 20 ; *lat.* 36, 50.

ALI, (*Hiſt. des Califes. Hiſt. des ſectes relig.*) fils d'Abu Thaleb, étoit couſin-germain de Mahomet, qui dans la ſuite le choiſit pour ſon gendre ; les Muſulmans, pour relever ſa gloire, diſent qu'il fut le premier diſciple du prophete, & même qu'il fit profeſſion de l'iſlamiſme dans le ventre de ſa mere qui le mit au monde dans le temple de la Mecque ; ils ajoutent que par des impulſions ſecretes, il l'empêchoit de ſe proſterner devant les ſimulacres des faux dieux ; ce fut ainſi qu'avant d'être citoyen du monde, il en combattit les erreurs. Lorſque Mahomet eut formé le deſſein de déclarer ſon apoſtolat, *Ali*, âgé de neuf ans, fut choiſi, par cet impoſteur, pour être ſon lieutenant ou ſon vizir. Comme la ſecte naiſſante ne comptoit point encore de nombreux proſélytes, cette dignité n'impoſoit point d'obligations qui exigeaſſent des lumieres & de l'expérience. C'eſt à cet âge que le cœur ſuſceptible de toutes ſortes d'impreſſions eſt ouvert à la ſéduction. *Ali* naturellement complaiſant & docile, fut bientôt ſubjugué par le ton impoſant du prophete. La gloire d'être aſſocié aux fonctions de l'apoſtolat, facilita les progrès de la ſéduction, & quoiqu'il eût une conception vive & facile, quoiqu'il eût le goût de tous les arts, il tint ſa raiſon captive ſous le joug des préjugés. Sa ſoumiſſion aux volontés du prophete, & ſon imbécille crédulité le firent regarder comme l'inſtrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naiſſante, dont l'auteur avoit coutume de dire, *Ali* eſt pour moi, je ſuis pour lui, il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moyſe : je ſuis la ville où la véritable ſcience eſt renfermée, & *Ali* en eſt la porte.

Auſſi-tôt que l'âge lui permit de faire l'eſſai de ſon courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuſe qui ſe précipitoit dans les dangers, & ſembloit défier la mort. Mahomet l'employoit dans les occaſions les plus périlleuſes, aſſuré que l'exemple de ſon courage transformoit les plus puſillanimes en héros. La religion qui devoit adoucir les mœurs, lui avoit inſpiré une férocité brutale dans la guerre, dont il ſe dépouilloit dans la vie privée. Il ſembloit qu'il eût deux natures. Guerrier, cruel & ſans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques, humain & compatiſſant. Ce fut ſur-tout dans les combats particuliers qu'il ſignala ſon courage & ſon adreſſe. Il en ſortit toujours vainqueur, & les trophées les plus chers à ſon cœur, étoient les têtes de ſes ennemis tombés ſous ſes coups. Son courage s'aviliſſoit par les miniſteres dont le prophete avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper des têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules ; l'emploi de bourreau, loin d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un miniſtere de gloire & de nobleſſe, parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naiſſance, les talens militaires & le mérite perſonnel appelloient *Ali* au califat, & comme il n'avoit point déſigné de ſucceſſeur, il ſemble qu'on devoit ſuivre l'ordre de la nature. Un ſi riche héritage fut envahi par une faction puiſſante qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance ; il n'étoit recommandable que par cette auſtérité de mœurs qui en impoſe davantage que l'éclat & la ſolidité des talens, ſur-tout dans la chaleur d'une ſecte naiſſante. *Ali* exclu d'une dignité ſi éminente, ne put diſſimuler ſon reſſentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire reſſentir les effets. Ses partiſans perſiſterent en ſecret à le reconnoître pour légitime calife & Abu-Becre pour un uſurpateur.

La même faction qui avoit déféré cette dignité à Abu-Becre, y éleva après ſa mort le farouche Omar, qui, né pour la guerre, la fit toujours par ſes lieutenans. *Ali* privé pour la ſeconde fois du califat, ſouffrit cette injuſtice ſans murmurer, & même il aida de ſes conſeils l'uſurpateur qui lui fut redevable de ſes proſpérités, juſqu'au moment qu'il fut aſſaſſiné. Il ne déſigna point ſon ſucceſſeur, & lorſqu'on lui conſeilla de

nommer *Ali*, il répondit que ſes mœurs n'étoient point aſſez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur ſérieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'eſprit de révolte ſe répandit dans les provinces. Othman aſſiégé dans ſon palais par les rebelles, implora le ſecours d'*Ali* qui fut aſſez généreux pour oublier qu'il avoit été offenſé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur préſence en impoſa aux rebelles; mais ces deux princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profiterent de leur abſcence pour forcer les portes, & le calife fut aſſaſſiné.

Après la mort d'Othman, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur d'*Ali*, dont l'ambition éteinte rejeta une dignité qu'il avoit autrefois ſollicitée. Il proteſta qu'il aimoit mieux la qualité de vizir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empreſſemens de l'armée & du peuple qui le proclamerent ſucceſſeur du prophete. Quoique tous les ſuffrages euſſent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Ommiades, ſemoit dans toutes les provinces les ſemences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontens qui lui préterent ſerment de fidélité dans la moſquée. Mais ce ſerment ne fit que des parjures. Les partiſans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, ſe joignirent aux mécontens. Toute la Syrie ſe déclara pour Moavia, chef de la famille des Ommiades. Ayesha fit ſoulever la Mecque, ſous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont *Ali* étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'allume dans toutes les provinces. On négocie ſans fruit, & chaque parti prend la réſolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuſe, s'avance vers Baſra; les peuples ſe rangent en foule ſous les drapeaux d'une femme ambitieuſe qu'on appelloit la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litiere, d'où elle exhortoit les ſoldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Baſra fut emportée dès le premier aſſaut, & les tréſors d'*Ali* furent la proie du vainqueur.

Le calife, ſecondé des habitans de Cufor & de Medine, ſe préſenta devant Baſra où il trouva ſes ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le ſignal du combat, l'armée d'*Ali*, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complette. Ayesha oppoſa une réſiſtance opiniâtre : ſa litiere étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner; ſoixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de ſon chameau, eurent la main coupée; mais leur courageuſe défenſe ne put l'empêcher de tomber au pouvoir du vainqueur, qui, ſe bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relégua dans ſa maiſon de Medine où elle languit ſans autorité au milieu de l'abondance que le calife fut aſſez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du côté de la Syrie, où Moavia ſe fit proclamer calife & prince des muſulmans. *Ali* uſa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rébellion. Sa modération fut regardée comme un effet de ſa crainte & de ſa foibleſſe. Moavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit ſecondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnues qui lui inſpiroient une confiance préſomptueuſe. Toutes les forces des muſulmans ſe réunirent pour vuider cette importante querelle. L'armée d'*Ali* étoit de quatre-vingt-dix mille hommes, & ſon concurrent en comptoit cent vingt mille ſous ſes drapeaux. Il y eut un combat ſanglant qui ne fut point déciſif; quoique l'avantage fût pour *Ali*, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-ſix hommes qui autrefois avoient combattu ſous les enſeignes de Mahomet; ce fut pour venger leur mort qu'il ſe jetta ſur le Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il ſe reprocha de verſer tant de ſang muſulman, & il propoſa à Moavia de terminer leur différent par un combat ſingulier qui ne fut point accepté; on fit des diſpoſitions pour un nouveau combat. Moavia plus fécond en artifices que ſon rival, ordonna à ſes ſoldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant : *voici le livre qui doit décider de tous nos différens : ce livre défend à vous & à moi de répandre le ſang mu-*

ſulman. Ce ſtratagéme eut le plus heureux ſuccès. Les ſoldats d'*Ali* ſaiſis d'un reſpect ſuperſtitieux refuſent de combattre, & menacent même de livrer leur calife, s'il ne fait ſonner la retraite. *Ali* conſterné de ſe voir arracher une victoire certaine, eſt obligé de céder aux murmurateurs.

Moavia convaincu de la capacité de ſon concurrent, parut adopter un ſyſtême pacifique, il ſe ſoumit aux déciſions de deux arbitres. *Ali* rendoit ſon élection ſuſpecte en la ſoumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne ſe croyoit plus libre au milieu de ſon armée, il répondit que ce n'étoit point à lui à décider, d'autant plus que ſon élection n'ayant point été ſon ouvrage, ce n'étoit point à lui à en ſoutenir la légitimité. Il ne fut point conſulté dans le choix des arbitres, & ſéduit par ſa candeur il ſouſcrivit au choix que ſon rival artificieux avoit dicté par le miniſtere de ſes agens ſecrets. Amru, auſſi diſſimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choiſirent Muſa Al Ashari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes conſentirent à s'éloigner pour laiſſer les ſuffrages plus libres. Ce fut ſur les frontieres de la Syrie, que ce fameux procès fut diſcuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractere qui ſait ſe plier aux inclinations des autres pour les amener à ſon but, affecta des vues pacifiques, & perſuada à ſon collegue que pour rétablir le calme, il étoit néceſſaire de dépoſer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Muſa ne ſoupçonnant aucun piege, conſentit à ce projet, & auſſi-tôt il monta ſur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut là qu'il prononça la dépoſition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant ſur le tribunal à ſon tour, dit: « Muſulmans, vous venez d'entendre Muſa dépoſer *Ali*, je ſouſcris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défere cette dignité à Moavia, qu'Othman a déclaré ſon ſucceſſeur, & qui en effet en eſt le plus digne. » Cet artifice groſſier ſouleva tous les partiſans d'*Ali* qui avoient droit de ſe plaindre de cette déciſion. Les deux partis également aigris ſe frapperent réciproquement d'anathêmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la ſemence des haines qui ſe ſont perpétuées juſqu'à ce jour entre les Turcs & les Perſans. Les muſulmans diviſés ſe préparerent à ſoutenir leur droit par les armes. Soixante mille renouvellerent leur ſerment de fidélité à *Ali*; mais les Kharegites qui juſqu'alors lui avoient été les plus affectionnés, l'abandonnerent ſous prétexte qu'il avoit ſouſcrit à un traité honteux, & qu'il avoit laiſſé au jugement des hommes, une cauſe qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils ſe retirerent ſur les bords du Tigre, où une foule de mécontens ſe joignit à eux. *Ali* informé qu'ils avoient raſſemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que, devenus perſécuteurs de tous les muſulmans ils égorgeoient impitoyablement ceux qui ne penſoient pas comme eux, fit avancer ſon armée pour les combattre. Ce prince avare du ſang de ſes freres, fit planter un étendard hors de ſon camp, dont il fit un aſyle ſacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Pluſieurs rebelles profiterent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en déſeſpérés ſur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui ſe déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent paſſés au fil de l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie ſe rangea ſous l'obéiſſance d'*Ali*.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le ſolliciterent de marcher contre Moavia. Le calife céda à leur empreſſement, & fut camper près de Cufa. Les deux concurrens, au lieu d'engager une action déciſive, ſe bornerent à dévaſter les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du ſang de leurs habitans. Le ſpectacle de tant de calamités affligeoit les véritables muſulmans: trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant *Ali*, Moavia & Amru qu'ils refuſoient de reconnoître pour imans. Ils ſe confirmerent dans leur deſſein par des ſermens, & s'y préparerent par des jeûnes. L'un ſe tranſporta à Damas, & frappa Moavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre ſe rendit en Egypte, & s'introduiſit dans la moſquée, où Amru avoit coutume de ſe trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui ſauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un

un de ſes officiers qui expira ſous les coups de ce fanatique. Le troiſieme des conjurés ſe rendit à Cufa pour aſſaſſiner *Ali* ; le fanatique ſaiſit le moment où le calife avoit coutume de ſe trouver à la moſquée pour y faire l'office d'iman. Il aſſocia à ſon crime deux ſcélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités par le ſacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le ſecond le priva de la vie, il n'eut que le temps de dire : « ſi je guéris, épargnez l'aſſaſſin ; ſi je meurs, prononcez l'arrêt de ſa mort, afin que je puiſſe le citer au tribunal de Dieu. »

On ignora long-temps le lieu où il avoit été d'abord inhumé ; ce ne fut que ſous les califes Abaſſides que ce ſecret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu ſoin de nous tranſmettre tous ſes traits. Il étoit chargé d'embonpoint, ſa barbe étoit épaiſſe, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'eſprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ſes connoiſſances inutiles. La ſuperſtition courba ſon eſprit ſous les volontés d'un impoſteur qui fit ſervir ſes talens à ſes ſuccès. Son déſintéreſſement dégénéra en prodigalité ; il n'eſtimoit les richeſſes que pour les diſtribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophete, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Epoux tendre & conſtant, il réunit ſur elle toutes ſes affections, & il en eut trois fils. Après ſa mort il donna libre cours à ſes penchans, & il uſa du privilége de la polygamie. Il eut de ces différens mariages quinze fils, & dix-huit filles.

Le reſpect qu'inſpire ſa mémoire eſt pouſſé juſqu'à l'idolâtrie. Quoique ſon tombeau, près de Cufa, atteſte qu'il a été ſujet à la mort, ſes partiſans ſuperſtitieux ſont perſuadés qu'il n'a point ſubi la commune loi. Il publient qu'il reparoîtra bientôt ſur la terre accompagné d'Elie, pour faire régner la juſtice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ſes adorateurs ſont les Gholaïtes, qui, l'élevant au-deſſus de la condition humaine, aſſurent qu'il participe à l'eſſence divine. Le juif Abdala, déſerteur de la foi de ſes peres, fut le fondateur de cette ſecte extravagante. Il n'abordoit jamais *Ali* ſans lui dire : *tu es celui qui eſt*, c'eſt-à-dire, *tu es Dieu*. Les diſciples de cet inſenſé ſont partagés en deux ſectes. Les uns ſoutiennent qu'il eſt Dieu, ou un être extraordinaire qui reſſemble à Dieu ; d'autres prétendent que Dieu s'eſt incarné dans Mahomet, *Ali* & ſes enfans, qui ont ſurpaſſé tous les autres hommes en ſainteté. C'eſt pour juſtifier leurs blaſphêmes qu'ils ſuppoſent une infinité de miracles opérés par *Ali*, auquel ils appliquent tout ce qui eſt dit du verbe éternel dans nos livres ſacrés. Il n'y a qu'une ſecte parmi ſes partiſans qui admette que la ſucceſſion de cet iman ait été interrompue, toutes les autres prétendent que ſa race ne s'éteindra jamais, & que de ſiecle en ſiecle il ſortira de cette tige fortunée de nouveaux rejetons pour exercer les fonctions du grand prophete.

Le nom de *shiites*, qui proprement ſignifie *ſectaires*, eſt employé pour déſigner particuliérement les ſectateurs d'*Ali*, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux deſcendans de ce grand prophete. Quoique diviſés en cinq branches qui ſe ſubdiviſent à l'infini, ils ſe réuniſſent dans l'opinion que l'inſtitution d'un iman eſt un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple ; que ceux qui ſont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-deſſus des foibleſſes humaines, & être auſſi purs que la loi dont ils ſont les interprêtes & les miniſtres. Le ſchiſme, qui partage l'empire muſulman en Shiites & en Sonnites, prit naiſſance ſous le califat d'*Ali*. Les premiers reſtreignent leur foi à tout ce qui eſt contenu dans l'alcoran, les autres admettent les traditions qui furent inférées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman comme des uſurpateurs du califat, au lieu que les Sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élevent *Ali* au-deſſus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité : les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophete. Ces queſtions agitées dans les écoles muſulmanes, ont excité dans tous les temps des haines religieuſes, qui ont infecté les champs de l'iſlamiſme ; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique qui avoit intérêt de diviſer les nations pour former différens empires. Telle eſt la ſource de cette antipathie

qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathêmes. Un juif & un chrétien leur font moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens mahométans, sont de la secte d'*Ali*. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'*Ali* le fit appeller le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage du prophete lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeller *le distributeur de la lumiere*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimerent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui régnerent en Egypte, ordonnerent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la priere publique : les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hosein, fils d'*Ali*, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres ; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la suite fonderent des empires dans le Mazanderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'*Ali* nommé Mahomet, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra triomphant sur la terre avant la fin du monde.

Ali joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain : on a de lui cent maximes ou sentences qui font l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération : « gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres musulmans pour des opinions particulieres ; celui qui se sépare de ses freres devient l'esclave du monde, comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup. » Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poëte ; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ses talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (*T-N.*)

ALIATH, (*Astr.*) c'est le nom que les Arabes donnoient à la premiere étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E ; elle est appellée quelquefois *Alioth*, *Allioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (M. DE LA LANDE.)

* ALIBANIES, s. f. toiles de coton qu'on apporte en Hollande des Indes orientales, par les retours de la compagnie.

ALIBI, s. m. (*Jurispr.*) terme purement latin, dont on a fait un nom françois, qui s'emploie en style de procédure criminelle, pour signifier l'*absence de l'accusé* par rapport au lieu où on l'accuse d'avoir commis le crime ou le délit : ainsi alléguer ou prouver un *alibi*, c'est protester ou établir par de bonnes preuves, que lors du crime commis on étoit en un autre endroit que celui où il a été commis. Ce mot latin signifie littéralement *ailleurs*. (*H*)

* ALICA, espece de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, & cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, & les autres une préparation alimentaire ; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'étoit que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fievre : prenez-le dans l'hydromel, si vous avez l'estomac fort & le ventre resserré : prenez-le au contraire dans du vinaigre & de l'eau, si vous avez le ventre relâché & l'estomac foible. *Lib. III. cap. vj.* Rien de meilleur après la tisane, dit Aretée, *lib. I, morb. acut. cap. x.* L'*alica* & la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût : mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une & de l'autre est

ſimple ; car il n'y entre que du miel. Le chondrus (& l'on prétend que *alica* ſe rend en grec par χόνδρος) eſt, ſelon Dioſcoride, une eſpece d'épeautre qui vaut mieux pour l'eſtomac que le riz qui nourrit davantage, & qui reſſerre. L'*alica* reſſembleroit tout-à-fait au chondrus, s'il reſſerroit un peu moins, dit Paul Æginette : (il s'enſuit de ce paſſage de Paul Æginette, que l'*alica* & le chondrus ne ſont pas tout-à-fait la même choſe.) On lit dans Oribaſe que l'*alica* eſt un froment dont on ne forme des alimens liquides qu'avec une extrême attention. Galien eſt de l'avis d'Oribaſe, il dit poſitivement : « l'*alica* » eſt un froment d'un ſuc viſqueux & nour- » riſſant ». Cependant il ajoute : « la tiſane » paroît nourriſſante ... mais l'*alica* l'eſt». Pline met l'*alica* au nombre des fromens ; après avoir parlé des pains, de leurs eſpeces, &c. il ajoute : « l'*alica* ſe fait de maïs ; on le » pile dans des mortiers de bois : on emploie » à cet ouvrage des mal-faiteurs : à la partie » extérieure de ces mortiers eſt une grille de » fer qui ſépare la paille & les parties groſſie- » res des autres : après cette préparation on » lui en donne une ſeconde dans un autre » mortier ». Ainſi nous avons trois ſortes d'*alica*, le gros, le moyen & le fin ; le gros s'appelle *aphairema* ; mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. Pline diſtingue enſuite d'autres ſortes d'*alica*, & donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de maïs d'Afrique ; & dit encore que l'*alica* eſt de l'invention des Romains, & que les Grecs euſſent moins vanté leur tiſane, s'ils avoient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaiſe conclut que l'*alica* & le chondrus ſont la même choſe ; avec cette différence, ſelon lui, que le chondrus n'étoit que l'*alica* groſſier ; & que l'*alica* eſt une préparation alimentaire. On peut voir ſa diſſertation *de Homonym. hyleſiatr. c. lvij.*

ALICAIRES, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) *alicariæ*. On appelloit ainſi chez les Romains des femmes publiques, parce qu'elles ſe tenoient tous les jours à leurs portes pour attirer les débauchés. On les nommoit auſſi *proſtibula*, parce que les lieux infames qu'elles habitoient, étoient appellés *ſtabula*, & encore *cellæ* ; ce qui les fit déſigner par le nom de *cellariæ*. (*G*)

* ALICANTE, ville d'Eſpagne au royaume de Valence, & ſur le territoire de Cégura. Elle eſt ſur la Méditerranée, & dans la baie de ce nom. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 38, 14.

* ALICATA, ville de Sicile dans une eſpece d'iſle près de la mer. *Long.* 31, 37 ; *lat.* 37, 11.

ALICATE, ſ. f. (*Peint. en émail.*) c'eſt une eſpece de pince dont ſe ſervent les émailleurs à la lampe, & que les orfévres & autres ouvriers appellent *bruxelles*. *V.* BRUXELLES.

ALIDADE, ſ. f. (*Géom.*) On appelle ainſi l'index ou la regle mobile, qui partant du centre d'un inſtrument aſtronomique ou géométrique, peut en parcourir tout le limbe pour montrer les degrés qui marquent les angles, avec leſquels on détermine les diſtances, les hauteurs, &c. Ce mot vient de l'arabe où il a la même ſignification. En grec & en latin on l'appelle ſouvent Διόπτρα, *dioptra*, & encore *linea fiduciæ*, ligne de foi.

Cette piece porte deux pinules, élevées perpendiculairement à chaque extrémité. *Voyez* PINULES, DEMI-CERCLE, &c. (*E*)

ALIDADE, (*Canon.*) c'eſt dans la machine à canneler les canons de fuſil, une eſpece d'aiguille qui ſe meut ſur le cadran de cette machine, & qui indique à l'ouvrier, lorſqu'il a travaillé un des pans de ſon canon, de combien il doit le tourner, pour que la cannelure qu'il va commencer ſoit aux autres dans le rapport demandé : pour qu'elle ſoit, par exemple, égale ou qu'elle ſoit double de celle qui précede. *Voyez l'article* CANON, pour l'uſage de cette piece.

ALIEATIQUE, ſorte de poids anciennement uſité en Arabie. *Voyez* POIDS. (*G*)

ALIENABLE, adject. (*Juriſprudence.*) terme de droit, ſe dit des choſes dont l'aliénation eſt permiſe : telles ſont toutes celles qui ſont dans le commerce civil.

ALIENATION, ſ. f. (*Juriſp.*) eſt un terme général qui ſignifie tout acte par lequel on ſe dépouille de la propriété d'un effet, pour la transférer à un autre. Telles ſont la vente, la donation, &c.

L'*Aliénation* en général eſt libre & permiſe à tout propriétaire : cependant un mineur ne ſauroit aliéner valablement ſon bien ſans y être autoriſé par juſtice. L'*aliénation* des terres de la couronne eſt toujours cenſée faite avec faculté perpétuelle de rachat.

Le concile de Latran, tenu en 1123, défend aux bénéficiés d'aliéner leur bénéfice, prébende, ou autre bien ecclésiastique.

Le bail emphytéotique est une espece d'*aliénation*.

Le bail à ferme de plus de neuf ans, passe aussi pour *aliénation*. *Voyez* BAIL.

On tient cette maxime en droit, que *qui* ne peut aliéner, ne sauroit obliger. (*H*)

ALIES, (*Hist. nat.*) fêtes d'Apollon ou du Soleil, établies à Athenes. (*G*)

ALIGNEMENT, s. m. est la situation de plusieurs objets dans une ligne droite. *Voyez* ALIGNER. (*O*)

ALIGNEMENT, *terme d'Architecture*. Lorsque les faces de deux pavillons ou de deux bâtimens séparés à une certaine distance l'un de l'autre, ont la même saillie, & sont sur une même ligne droite, on dit qu'ils sont en *alignement*. Donner un *alignement*, c'est régler par des réparations fixes le devant d'un mur de face sur une rue. Prendre un *alignement*, c'est en faire l'opération. (*P*)

ALIGNER, v. act. n'est autre chose, en général, que placer plusieurs objets de maniere qu'ils soient tous dans une même ligne droite ou dans un même plan. *Voy.* LIGNE, PLAN, *&c.*

On *aligne* ordinairement en plaçant des jalons ou piquets, de maniere qu'en mettant l'œil assez près d'un de ces jalons, tous les autres qui suivent lui soient cachés. (*O*)

ALIGNER, *terme d'Architecture*, c'est réduire plusieurs corps à une même saillie, comme dans la maçonnerie, quand on dresse les murs; & dans le jardinage, quand on plante des allées d'arbres. Ils sont *alignés*, lorsqu'en les bornoyant ils paroissent à l'œil sur une même ligne. (*P*)

ALIGNER, *en Jardinage*, c'est tracer sur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appellés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des bosquets, des quinconces & autres pieces.

Il faut être trois ou quatre personnes pour porter les jalons, les changer, les reculer selon la volonté du traceur. On observera de se placer à trois ou quatre piés au-dessus du jalon; & en se baissant à sa hauteur & fermant un œil, mirer avec celui qui est ouvert, tous les autres, de maniere qu'ils se couvrent tous, suivant la tête du premier jalon, & de ceux qui sont posés dans le milieu & à l'autre extrémité. On ne doit point parler en travaillant, sur-tout dans les grandes distances où la voix se perd aisément. Certains signes dont on conviendra suffiront pour se faire entendre de loin: par exemple, si en *alignant* un jalon sur une ligne, il verse du côté gauche, il faut montrer avec la main, en la menant du côté droit, que ce jalon doit être redressé du côté droit: comme aussi pour le faire avancer ou reculer pour le mettre en alignement. Observez qu'il faut toujours en poser un à chaque bout de l'alignement, & les laisser même long-temps pour faciliter le plantage des arbres. *Voyez* JALON.

Un jour de pluie & venteux empêche de bien *aligner*. On met du linge ou du papier pour discerner les jalons, & souvent on y appose un chapeau pour les mieux découvrir. (*K*)

ALIGNOUET, s. m. instrument de fer dont on se sert dans la fabrication des ardoises. Il a son extrémité supérieure quarrée comme la tête d'un marteau; il va toujours en diminuant comme un coin. Son extrémité inférieure se termineroit en taillant, comme l'extrémité tranchante d'un ciseau, si on y avoit pratiqué une entaille, qui y forme deux pointes. Quand une piece d'ardoise est bien séparée de son *banc*, on la jette dans la *foncée*. *Voyez* BANC & FONCÉE. On la fort de la carriere, & la premiere opération, qui consiste à la diviser par son épaisseur, s'exécute avec la *pointe*. *V.* POINTE. La pointe prépare une entrée à l'*alignouet*. On place l'*alignouet* dans l'entrée préparée par la pointe; on frappe sur l'*alignouet* avec un *pic moyen*, & la séparation de la piece d'ardoise se fait. *Voyez* PIC MOYEN & ARDOISE.

ALILAT, nom sous lequel les Arabes adoroient la lune, ou, selon d'autres, la planete de Vénus, que nous nommons *hesperus* le soir, & *phosphorus* le matin.

ALIMENS, s. m. pl. *en Droit*, signifient non-seulement la nourriture, mais aussi toutes les autres nécessités de la vie, & sont souvent même une pension destinée à fournir à quelqu'un ses besoins, qu'on appelle aussi par cette raison *pension alimentaire*.

Ainsi l'on dit que les enfans doivent les

alimens à leurs pere & mere, s'ils sont en nécessité, & un pere ou une mere à ses enfans, même naturels : un mari est obligé de nourrir & entretenir sa femme quand elle ne lui auroit point apporté de dot ; comme la femme est obligée de fournir des *alimens* à son mari lorsqu'il n'a pas de quoi vivre : le beau-pere & la belle-mere sont pareillement obligés d'en fournir à leur gendre & à leur bru ; & le gendre & la bru à leur beau-pere ou leur belle-mere, tant que l'alliance dure.

Le pere n'est pas obligé de fournir des *alimens* à un enfant qu'il est dans le cas de déshériter ; ni l'aïeul à ses petits-enfans si leur pere s'est marié sans son consentement, à moins qu'il n'ait fait les sommations respectueuses.

Pour la faveur des *alimens*, il est défendu de faire aucune stipulation sur les revenus à échoir pour les éteindre ou les diminuer ; on n'en admet point la compensation. Les contestations pour cause d'*alimens* doivent être jugées sommairement, & le jugement qui intervient doit être exécuté nonobstant l'appel. Les *alimens* légués par testament sont ordonnés par provision, si l'héritier est absent ou qu'il differe d'accepter la succession. Quand le prince accorde des lettres de surséance, ils en sont exceptés. Si les *alimens* ont été légués jusqu'à l'âge de puberté, elle est réputée pour ce cas ne commencer qu'à dix-huit ans.

C'est aussi en conséquence de la faveur que méritent les *alimens*, que le boulanger & le boucher, & autres marchands de fournitures de bouche, sont, dans quelques jurisdictions, préférés aux autres créanciers. (*H*)

ALIMENS (*les*) méritent une attention singuliere *dans la pratique de la médecine* ; car on peut les regarder, 1°. comme causes des maladies lorsqu'ils sont ou vicieux ou pris en trop grande quantité : 2°. comme remedes dans les maladies, ou comme faisant partie du régime que doivent tenir les malades pour obtenir leur guérison.

Des alimens considérés comme cause de maladies.

On peut considérer dans les *alimens* leur quantité, leur qualité, le temps de les prendre, les suites des *alimens* mêmes. Tous ces motifs peuvent faire envisager les *alimens* comme causes d'autant de maladies, & tendent à prouver que ce n'est pas sans raison que les plus grands médecins insistent si fort sur la diete dans la pratique ordinaire de la médecine.

I. La quantité trop grande des *alimens* devient la cause de nombre de maladies. En effet, les *alimens* amassés dans l'estomac en plus grande quantité qu'il n'en peut porter, causent à ce viscere un grand travail : la digestion devient pénible, les deux orifices du ventricule se trouvent fermés de maniere que les *alimens* ne peuvent en sortir ; ce qui excite des cardialgies, des douleurs dans l'épigastre, des gonflemens des hypochondres, des suffocations qui sont plus grandes lorsqu'on est couché sur le dos & sur le côté gauche ; parce que le diaphragme étant horizontal, le poids & la plénitude de l'estomac l'emportent sur la contraction de ce muscle, & le ventricule ne se vuide que par des convulsions, sans avoir changé le tissu des *alimens* ; ce qui cause des diarrhées, des lienteries, & des coliques avec dissenterie. S'il passe dans les vaisseaux lactées quelques parties de ces *alimens* indigestes & non divisés, elles épaississent le chyle, comme nous l'allons voir.

II. La qualité vicieuse des *alimens* produit un effet encore plus dangereux : en se digérant ils se mêlent avec les humeurs à qui elles communiquent leur mauvaise qualité. Ces qualités sont l'alkalescence, l'acidité, la qualité rance, la viscosité, & la glutinosité ; toutes ces qualités méritent l'attention des praticiens, & sont un des plus grands objets dans les maladies.

1°. Tous les *alimens* tirés du regne animal sont alkalins, de même que toutes les plantes légumineuses & cruciferes. Les chairs des animaux vieux ou fort exercés sont encore plus alkalines. Les sels volatils des parties des animaux s'exaltent de même que les huiles, & produisent l'effet des alkalis volatils. *Voyez* ALKALI.

2°. L'acidité des *alimens* est occasionnée par les fruits acides, les herbes, les fruits d'été, les boissons acides, le lait, les vins acides, l'esprit-de-vin, la biere & enfin toutes les substances où l'acide domine. Cette acidité produit des maladies dans ceux où les orga-

nesſont tropfoibles pourdénaturer ces acides, & empêcher leur effet pernicieux. *V.* ACIDE.

3°. La qualité rance des *alimens* eſt ſur-tout remarquable dans les chairs ſalées, le lard, les graiſſes trop vieilles, de même que les huiles; elle eſt auſſi produite par le ſéjour trop long de ces *alimens* dans l'eſtomac ſans être digérés. Elle produit les mêmes maladies que l'akalicité des humeurs, & demande les mêmes remedes.

4°. L'acrimonie muriatique eſt produite par les *alimens* ſalés, les poiſſons, les chairs ſalées, la grande quantité de ſel dans les *alimens*, & leur aſſaiſonnement de trop haut goût : la quantité des épiceries & aromates engendre des maladies qui dépendent de l'acrimonie muriatique, telles que le ſcorbut des pauvres & des gens de mer, & le ſcorbut des gens oiſifs, & ſur-tout des riches & des gens de lettres. *Voyez* SCORBUT & ACRIMONIE.

5°. La viſcoſité & la glutinoſité ſe trouvent dans les *alimens* durs, tenaces, compacts, dont le ſuc eſt muqueux, viſqueux & comme de la colle; telles ſont les viandes dures, les extrémités des animaux, les peaux, les cartilages, les tendons; telles ſont les plantes légumineuſes, les féves & les pois, les féves de marais, &c. Cette viſcoſité produit les maladies de l'épaiſſiſſement & de la viſcoſité des humeurs; l'obſtruction des petits vaiſſeaux, les flatuoſités, les coliques venteuſes & ſouvent bilieuſes avec diarrhées.

Mais ces différentes ſortes d'*alimens* ne produiſent ces effets qu'à raiſon de leur trop grande quantité ou de la diſpoſition particuliere du tempérament : d'ailleurs le défaut de boiſſon ſuffiſante ou même le trop de boiſſon ſervent encore à diminuer les forces des organes de la digeſtion.

III. Le temps de prendre les *alimens* influe ſur leur altération. Si on les prend lorſque l'eſtomac eſt plein & chargé de crudités ou de ſalure, ils ne ſervent qu'à l'augmenter : lorſque l'eſtomac eſt vuide, & leur quantité immodérée ou leur qualité vicieuſe, ils ne peuvent produire que des effets pernicieux.

Si on mange après une grande évacuation de ſang, de ſemence, ou de quelqu'autre humeur, la digeſtion devient difficile à cauſe de la déperdition des eſprits animaux.

Lorſque l'on mange dans le temps de la fievre, alors les ſucs digeſtifs ne peuvent ſe ſéparer par l'érétiſme & la trop grande tenſion des viſceres; il ſe forme un nouveau levain qui entretient & augmente celui de la fievre.

La cure des maladies dont la cauſe eſt produite par les *alimens*, ſe réduit à enlever la ſalure qu'ils ont formée, à empêcher la régénération d'une nouvelle, & à fortifier l'eſtomac contre les effets produits, ou par la quantité ou par la qualité des *alimens*.

Le premier moyen conſiſte à employer les émétiques : ſi l'eſtomac eſt ſurchargé, ſelon la nature & la force du tempérament, l'émétique eſt préférable aux purgatifs; d'autant que ceux-ci mêlent une partie de la ſalure dans le ſang, & que l'émétique l'emporte de l'eſtomac & purge ſeul ce viſcere de la façon la plus efficace. Cependant c'eſt au médecin à examiner les cas, la façon & les précautions que demande l'émétique.

Le ſecond moyen conſiſte à empêcher la ſalure ou les crudités de ſe former de nouveau; les remedes les meilleurs ſont le régime & la diete qui conſiſte à éviter les cauſes dont on a parlé ci-deſſus : ainſi on doit changer la quantité, la qualité des *alimens*, & les régler ſelon les temps indiqués par le régime. *Voyez* RÉGIME. (*N*)

* Si certains *alimens* très-ſains ſont, par la raiſon qu'ils nourriſſent trop, des *alimens* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la ſanté de celui qui ſe porte le mieux. Il ſeroit peut-être très-difficile d'expliquer phyſiquement comment cela ſe fait, ce qui conſtitue ce qu'on appelle *le tempérament* n'étant pas encore bien connu; ce qui conſtitue la nature de tel ou tel *aliment* ne l'étant pas aſſez, ni par conſéquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels & tels *alimens* & tels & tels tempéramens. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, & qui ſe portent fort bien; d'autres en boivent, & même avec excès, & ne s'en portent pas plus mal. Ce n'eſt pas un homme rare qu'un vieil ivrogne : mais comment arrive-t-il que celui-ci ſeroit enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faiſoit même un uſage modéré du vin, & qu'un autre qui s'enivre tous les jours par-

vienne à l'âge de quatre-vingts ans ? Je n'en sais rien ; je conjecture seulement que l'homme n'étant point fait pour passer ses jours dans l'ivresse, & tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué, il faut que ceux qui font excès continuel de vin sans en être incommodés, soient des gens mal constitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans le vin un remede au vice de leur tempérament, & qui auroient beaucoup moins vécu s'ils avoient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie, c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très-nuisibles : par exemple, les corps des forgerons, à la vapeur du charbon, qui ne les incommode pas, & qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués ; & jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question, qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile, c'est la cause de la répugnance qu'on remarque dans quelques personnes pour les choses les meilleures & d'un goût le plus général ; & celles du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus mal-saines & les plus mauvaises.

Il y a selon toute apparence, dans la nature, un grand nombre de loix qui nous sont encore inconnues, & d'où dépend la solution d'une multitude de phénomenes. Il y a peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités ou spécifiques ou générales, que celles que nous y reconnoissons. Quoi qu'il en soit, on fait par des expériences incontestables, qu'entre ceux qui nous servent d'*alimens*, ceux qu'on soupçonneroit le moins de contenir des œufs d'insectes, en sont imprégnés, & que ces œufs n'attendent qu'un estomac, &, pour ainsi dire, un four propre à les faire éclorre. *Voyez Mém. de l'Acad.* 1730, *page* 217 ; *& Hist. de l'Acad.* 1707, *p.* 9, où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connoissoit, & qui se portoit bien, rendoit tous les jours par les selles depuis quatre ou cinq ans une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes, quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade, & qu'il eût fait tous les remedes connus. Le même auteur ajoute que le même jeune homme a rendu une fois ou deux, plus d'une aune & demie d'un ver plat divisé par nœuds : d'où l'on voit, conclut l'historien de l'Académie, combien il y a d'œufs d'insectes dans tous les *alimens*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires, que de tous les *alimens*, ceux qu'on tire des végétaux étoient les plus convenables aux malades, parce qu'ayant des principes moins développés, ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie, & qui passe généralement pour la plus saine & la plus nécessaire dans le cas de maladie, où elle est presque toujours la seule employée : mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diete est quelquefois le seul remede ; ou trop foible, lorsque le malade exténué par une longue maladie a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui détermina M. Géoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui font le plus d'usage, & ce qui nous détermine à ajouter ici l'analyse de la sienne.

Son procédé général peut se distribuer en quatre parties : 1°. par la simple distillation au bain-marie, & sans addition, il tire d'une certaine quantité, comme de quatre onces d'une viande crue, tout ce qui peut s'en tirer : 2°. il fait bouillir quatre autres onces de la même viande autant & dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé, c'est-à-dire, pour n'en plus rien tirer ; après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli, & il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être, qui contient tous les principes de la viande, dégagés de flegme & d'humidité : 3°. il analyse cet extrait, & sépare ces principes autant qu'il est possible : 4°. après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-desséchées, il les analyse aussi.

La premiere partie de l'opération est en quelque sorte détachée des trois autres, parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande, qui est le sujet des trois dernieres. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avoit de flegme dans la portion de viande qu'on a prise ; ce que les autres parties de l'opération ne pourroient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par-là tout le flegme, ni un flegme absolument pur ; il y en a quelques parties que le bain-marie

n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimement engagées dans le mixte; & ce qui s'enleve est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chymiques.

La chair de bœuf de tranche, sans graisse, sans os, sans cartillages ni membranes, a donné les principes suivans: de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée seche dans la cornue s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avoit l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif; & le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée qui pesoit 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de reverbere, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesoit 1 un gros 4 grains; puis 3 gros 46 grains de sel volatil & d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête-morte pesoit 3 gros 30 grains: c'étoit un charbon noir, luisant & léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres expolées à l'air se sont humectées, & ont augmenté de poids: lessivées, l'eau de leur lessive n'a point donné de marques de sel alkali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque temps de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espece de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connoissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, & seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légérement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de-vin bien rectifié & laissée en digestion pendant un très-long-temps, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une foible teinture: l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile; la couleur qu'il a prise étoit rousse, & son odeur étoit fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit, en a développé une odeur urineuse; son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin s'étoit imbu. L'essai de cet esprit-de-vin, mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune: la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, & la cuisson répétée six fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, & les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légere, on les a fait évaporer à feu lent; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, & il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectoit à l'air très-facilement, & qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire, que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, & 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste, le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée: j'entends par *gelée* une masse claire & tremblante.

L'extrait de bœuf qui pesoit 1 gros 56 grains analysé, a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en cristaux plats, formés pour la plupart en parallélipipedes. L'esprit & l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil, pesoient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter sa force, ce qui pourroit faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête-morte ou le charbon resté dans la cornue, étoit très-raréfié & très-léger; il ne pesoit plus que

que six grains: sa lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analysées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires, & qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, & mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tirée du bouillon. L'esprit qui étoit de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains, la tête-morte pesoit un gros 60 grains.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf desséchées, elles étoient déja dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe, qui est de nature de sel marin, pui qu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légérement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif; preuve qu'il y restoit encore une portion huileuse. On sait que les matieres sulfureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connoit donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qu'il passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette viande; & qui paroit dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisan, de perdrix, de poulet-d'inde; & voici la table du produit de ses expériences.

Chair de bœuf crue, distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.

	Onc.	Gros.	Gr.
Quatre onces de chair de bœuf ont donné de premiere humidité .	2	6	36
Bœuf séché au bain-marie .	1	1	24
Total .	4		

Extrait de bœuf bouilli.

	Onc.	Gros.	Gr.
Quatre onces de bœuf ont donné d'extrait .	1	56	
Les fibres séchées .	6	36	
Total .	8	20	
Eau tirée par le bain-marie .	2	6	36
A quoi il faut ajouter un second flegme, que le bain-marie n'a pu enlever .	1	16	
Total de l'humidité qui se trouve contenue depuis quatre onces de chair de bœuf, 2 onces 7 gros 52 grains.			
Total .			

Poids des masses de la chair de bœuf pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra

En eau .	11	6	6
En extrait .	7	2	
Fibres séchées .	3	2	
Total .	16		

Analyse de l'extrait de quatre onces de bœuf qui ont produit un gros 56 grains.

Sel volatil .	1	2	
Huile & esprit .		38	
Tête-morte ou charbon		6	
Perte .		10	
Total .	1	56	

Analyse de six gros trente-six grains de fibres desséchées.

Sel volatil .	2		
Esprit volatil .			36
Tete-morte ou charbon	1	60	
Perte .	2	12	
Total .	6	36	

Chair de veau crue.

EAU PREMIERE.

Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité .	2	6	54
Veau séché au bain-marie .	1	1	18
Total .	4		

Extrait de veau.

Quatre onces de veau ont produit d'extrait .	2	30	
Les fibres séchées .	5	62	
Eau par le bain-marie .	2	6	54
Total .	3	7	2

	Onc.	Gros.	Gr.
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever, ou la perte			70
Total .	4		
Eau de la premiere évaporation .	2	6	54
Eau de la seconde évaporation .			70
Total .	2	7	52

Poids des masses de la chair de veau pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra

En eau	11	6	64
En extrait . . .	1	1	48
Fibres séchées . .	2	7	32
Total .	16		

Analyse de l'extrait de 4 onces de veau, 2 gros, 30 grains.

Sel volatil, Huile & esprit . . .		1	12
Tête-morte . . .		1	
Perte			18
Total .		2	30

Analyse de cinq gros 62 grains de fibres de veau desséchées.

Sel volatil . . .		1	66
Huile & esprit . .		1	37
Tête-morte . . .		2	18
Perte			13
Total .		5	62

Chair de mouton distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.

Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité .	2	6	30
Mouton séché au bain-marie .	1	1	42
Total .	4		

Extrait de mouton bouilli.

Quatre onces de mouton ont produit		2	58
Fibres séchées . . .		5	60
Eau par le bain-marie .	2	6	30
Total .	3	7	4
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever			60
Total .	4		

Poids de masses pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra

En eau	11	5	32

En extrait . . .	1	3	16
Fibres séchées . .	2	7	24
Total .	16		

Analyse de l'extrait de 4 onces de mouton, 2 gros 58 grains.

Sel volatil . . .		1	
Huile & esprit . .		1	
Tête-morte . . .			54
Perte			4
Total .		2	58

Analyse de 5 gros 60 grains de fibres desséchées.

Sel volatil & huile inséparable .		3	12
Esprit			24
Tête-morte . . .		2	
Perte			24
Total .		5	60

Chair d'agneau : une livre de chair sans graisse.

Extrait difficile à secher & toujours humide	1	1	39

Poulet : chair & os, 9 onces 4 gros 48 grains.

Eau	6	6	44
Extrait		7	36
Fibres charnues & os séchés après l'extrait	1	6	40
Total .	9	4	48

Analyse de 7 gros 36 grains d'extrait de poulet.

Esprit, huile & flegme .		4	15
Sel volatil & huile . .			58
Tête-morte . . .		2	20
Perte			15
Total .		7	36

Analyse des fibres desséchées du poulet, 6 gros 18 grains.

Esprit & huile épaisse .		3	34
Sel volatil . . .		1	
Tête-morte . . .		1	6
Perte			50
Total .		6	18

Analyse des os de poulet après l'ébullition, 3 gros 9 grains.

Esprit, huile & sel volatil . .			69
Tête-morte . . .		2	8
Perte			4
Total .		3	9

	Onc.	Gros.	Gr.
Vieux coq, pesant 2 livres 2 onces 6 gros.			
Extrait gélatineux sec	4	7	66
Chapon: chair de chapon dégraissé, 1 l. 2 onces, 2 gros, 48 grains.			
Extrait difficile à sécher	1	5	
Pigeons de voliere : deux pigeons pesant 14 onces.			
Extrait solide en tablettes		7	35
Faisan : chair de faisan pesant 2 livres avec les os.			
Extrait mou	2	4	16
Fibres séchées avec les os	9	2	32
Eau	20	1	24
Total	32		
Analyse de simple chair de faisan, 4 onces.			
Eau	2	6	36
Esprit & huile		4	
Sel volatil		2	36
Tête-morte		2	48
Perte			24
Total	4		
Analyse de l'extrait de faisan, 1 gros 56 grains.			
Esprit & huile			46
Sel volatil			36
Tête-morte			36
Perte			8
Total		1	56
Fibres séchées de faisan sans os, 6 gros 36 grains.			
Esprit, sel volatil, & huile épaisse		5	10
Tête-morte		1	12
Perte			14
Total		6	36
Perdrix : deux vieilles perdrix, pesant 1 livre 2 onces 5 gros.			
Extrait huileux ou gras & humide	1	6	36
Poulet d'Inde : un poulet d'Inde, pesant 9 livres.			
Extrait gras & huileux, quoiqu'en tablettes	12		43

	Onc.	Gros.	Gr.
Cœurs de veaux.			
Deux cœurs de veaux, pesant onze onces quatre gros, ont rendu d'extrait qui n'a pu se mettre en gelée, ni se sécher		3	60
Foie de veau : un foie pesant 2 livres 7 gros.			
Extrait qui s'humecte	2	1	60
Pié de veau : huit piés pesant 6 livres 8 onces.			
Eaux . . . . . 3 liv.	5	4	45
Extrait gommeux & sec	8	3	27
Os humides au sortir du bouillon, avec cartilages	2	10	
Total	6	8	
Analyse d'une once d'extrait gommeux & sec de piés de veau.			
Esprit & huile		3	
Sel volatil		2	18
Tête-morte		2	25
Perte			29
Total	1		
Macreuses : deux macreuses du poids de 2 livres 7 onces.			
Extrait solide qui s'humecte au changement des temps 2 liv.	1		56

Les doses d'extraits marquées dans ces tables, mettent en état de ne plus faire au hasard des mélanges de différentes viandes sans savoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire, qu'elles supposent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvoit s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, & les extraits qui en viendroient seroient moins forts. M. Geoffroy en les réduisant à ce pié ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que les bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diete austere des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission.

ALIMENT, s. m. (*Physiologie.*) est tout ce qui peut se dissoudre & se changer en chyle par le moyen de la liqueur stomachale

& de la chaleur naturelle, pour être enſuite converti en ſang & ſervir à l'augmentation du corps ou à en réparer les pertes continuelles. *Voyez* NOURRITURE, CHYLE, SANG, NUTRITION, *&c.* Ce mot eſt latin, & vient du verbe *alere*, nourrir.

Les premiers hommes ignoroient les vertus des viandes, des fruits, des plantes, des bêtes ſauvages, de l'eau froide, *&c.* ils ont par conſéquent dû faire bien des tentatives à leurs dépens. Tel *aliment* qui convient à un corps robuſte, dérange, détruit un ſujet foible & délicat: ce qui eſt ſain dans un climat froid, ne l'eſt pas dans un pays chaud. Savoit-on tout cela autrefois? On uſoit de choſes dangereuſes, parce qu'elles étoient inconnues, & cela arrive encore aux navigateurs dans les pays lointains. On ſait que les ſoldats d'Antoine furent obligés en Aſſyrie de manger les racines qui ſe rencontroient; il s'en trouva de vénimeuſes qui les firent tomber dans le délire, au rapport de Plutarque; & Diodore de Sicile raconte que les Grecs à leur retour de l'expédition de Cyrus, ſe nourrirent pendant 24 heures du miel de la Colchide. Boerh. *comment.* (*L*)

ALIMENT DU FEU, *pabulum ignis*, ſignifie tout ce qui ſert à nourrir le feu, comme le bois, les huiles, & en général toutes les matieres graſſes & ſulfureuſes. *Voyez* FEU & CHALEUR. (*O*)

ALIMENTAIRE, adj. (*Phyſiologie.*) ce qui a rapport aux alimens ou à la nourriture. *Voyez* NOURRITURE, *&c.*

Les anciens médecins tenoient que chaque humeur étoit compoſée de deux parties; une *alimentaire*, & une *excrémentitielle*. *V.* HUMEUR & EXCRÉMENT.

Conduit ALIMENTAIRE, eſt un nom que Tyſon & quelques auteurs donnent à cette partie du corps, par où la nourriture paſſe depuis qu'elle eſt entrée dans la bouche juſqu'à la ſortie pas l'anus, & qui comprend le goſier, l'eſtomac, les inteſtins. *Voyez* ESTOMAC, *&c.*

Morgagni regarde tout le conduit *alimentaire* (qui comprend l'eſtomac, les inteſtins, & les veines lactées) comme formant une ſeule glande, qui eſt de la même nature, qui a la même ſtructure & les mêmes uſages que les autres glandes du corps. *Voyez* GLANDE.

Chaque glande a ſes vaiſſeaux différens, ſecrétoires & excrétoires, & auſſi ſon réſervoir commun, où la matiere qui y eſt apportée reçoit ſa premiere préparation par voie de digeſtion, *&c.*

Dans cette vaſte & importante glande que forme le *conduit alimentaire*, le goſier & l'œſophage ſont le vaiſſeau détérent; l'eſtomac eſt le réſervoir commun; les veines lactées ſont les vaiſſeaux ſecrétoires, autrement les couloirs; & les inteſtins depuis le pylore juſqu'à l'anus, ſont le canal excrétoire. Ainſi les fonctions de cette glande, comme de toutes les autres, ſont principalement quatre; ſavoir, la ſolution, la ſéparation, la ſecrétion, & l'excrétion.

Conduit alimentaire, s'entend auſſi quelquefois du *canal thorachique*. *Voyez* THORACHIQUE. (*I*)

Loi ALIMENTAIRE, (*Juriſpr.*) étoit une loi chez les Romains qui enjoignoit aux enfans de fournir la ſubſiſtance à leurs pere & mere. *V.* ALIMENS. (*H*)

ALIMENTAIRES, adj. pris ſubſt. (*Hiſt. anc.*) nom que donnoient les Romains à de jeunes garçons & de jeunes filles qu'on élevoit dans les lieux publics, comme cela ſe pratique à Paris dans les hôpitaux de la Pitié, des Enfans-rouges, *&c.* Ils avoient comme nous des maiſons fondées où l'on élevoit & nourriſſoit des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre ſexe, dont la dépenſe ſe prenoit ou ſur le fiſc ou ſur des revenus certains laiſſés par teſtament à ces établiſſemens, ſoit par les empereurs, ſoit par les particuliers. On appelloit les garçons *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit auſſi ſouvent du nom des fondateurs & fondatrices de ces maiſons. Jules Capitolin, dans la vie d'Antonin le Pieux, rapporte que ce prince établit une maiſon en faveur des filles orphelines, qu'on appella Fauſtiniennes, *Fauſtinianæ*, du nom de l'impératrice épouſe d'Antonin; & ſelon le même auteur, Alexandre Severe en fonda une autre pour des enfans de l'un & de l'autre ſexe, qu'on nomma *Mammæens*, & *Mammæennes* du nom de ſa mere Mammée: *Puellas & pueros, quemadmodum Antonius Fauſtinianas inſtituerat, Mammæanas & Mammæanos inſtituit.* Jul. Capitol. *in Anton. & Sev.* (*G*)

A LINEA, (*Gramm.*) c'eſt-à-dire, *in-*

eipe à lineâ, commencez par une nouvelle ligne. On n'écrit point ces deux mots *à la ligne*, mais celui qui dicte un discours où il y a divers sens détachés, après avoir dicté le premier sens, dit à celui qui écrit : *punctum... à lineâ* : c'est-à-dire, terminez par un point ce que vous venez d'écrire, laissez en blanc ce qui reste à remplir de votre derniere ligne ; quittez-la, finie ou non finie, & commencez-en une nouvelle, observant que le premier mot de cette nouvelle ligne commence par une capitale, & qu'il soit un peu rentré en dedans pour mieux marquer la séparation ou distinction du sens. On dit alors que ce nouveau sens est *à lineâ*, c'est-à-dire, qu'il est détaché de ce qui précede, & qu'il commence une nouvelle ligne.

Les *à lineâ* bien placés contribuent à la netteté du discours. Ils avertissent le lecteur de la distinction du sens. On est plus disposé à entendre ce qu'on voit ainsi séparé.

Les vers commencent toujours *à lineâ* & par une lettre capitale.

Les ouvrages en prose des anciens auteurs sont distingués par des *à lineâ*, cotés à la marge par des chiffres : on dit alors numéro 1, 2, 3, *&c.* on les divise aussi par chapitres, en mettant le numéro en chiffre romain.

Les chapitres des Institutes de Justinien sont aussi divisés par des *à lineâ*, & le sens contenu d'un *à lineâ* à l'autre s'appelle *paragraphe*, & se marque ainsi §. (*F*)

* ALIPHE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près de Volturne.

* *ALIPTÆ*, f. m. pl. (*Hist. anc.*) du grec ἀλείφω, *je frotte*, nom des officiers chargés d'huile & de frotter les athletes, sur-tout les lutteurs & les pancratites, avant que la lice fût ouverte.

* ALIPTERION, en latin *unctuarium*, f. m. (*Hist. anc.*) étoit un des appartemens des thermes des anciens, dans lequel les athletes se rendoient pour se faire oindre par les officiers de palestre, ou se rendre ce service les uns aux autres. On appelloit encore cette chambre *æleothesium*.

ALIQUANTES, adj. fém. Les parties *aliquantes* d'un tout sont celles qui répétées un certain nombre de fois ne font pas le tout complet, ou qui répétées un certain nombre de fois, donnent un nombre plus grand ou plus petit que celui dont elles sont les parties *aliquantes*. *Voyez* PARTIE, MESURE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquantus* qui a la même signification.

Ainsi 5 est une partie *aliquante* de 12, parce que prise deux fois, elle donne un nombre moindre que 12 ; & que prise trois fois, elle en donne un plus grand.

Les parties *aliquantes* d'une livre ou vingt sous, sont :

3 *s.* Partie *aliquante*, composée d'un dixieme & d'un vingtieme.
6 composée d'un cinquieme & d'un dixieme.
7 composée d'un quart & d'un dixieme.
8 composée de deux cinquiemes.
9 composée d'un quart & d'un cinquieme.
11 composée d'une moitié & d'un vingtieme.
12 composée d'une moitié & d'un dixieme.
13 composée d'une moitié & d'un dixieme & d'un vingtieme.
14 composée d'une moitié & d'un cinquieme.
15 composée d'une moitié & d'un quart.
16 composée d'une moitié, d'un cinquieme & d'un dixieme.
17 composée d'une moitié, d'un quart & d'un dixieme.
18 composée d'une moitié & de deux cinquiemes.
19 composée d'une moitié, d'un quart, & d'un cinquieme.

Quant à la maniere de multiplier les parties *aliquantes*. *Voyez* MULTIPLICATION.

ALIQUOTES, adj. f. on appelle ainsi les parties d'un tout qui répétées un certain nombre de fois font le tout complet, ou qui prises un certain nombre de fois, égalent le tout. *Voyez* PARTIE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquotus* qui signifie la même chose.

Ainsi 3 est une partie *aliquote* de 12, parce que prise quatre fois elle égale ce nombre.

Les parties *aliquotes* d'une livre ou vingt sous sont 10 *s.* moitié de vingt sous.

5 quart.
4 cinquieme.
2 dixieme.
1 vingtieme.

6	*f.* 8	*d.* tiers.
3	4	sixieme.
2	6	huitieme.
1	8	douzieme.
1	4	quinzieme.
1	3	seizieme.
	10	vingt-quatrieme.
	5	quarante-huitieme.

Quant à la multiplication des parties *aliquotes*, *v. l'article* MULTIPLICATION.(*E*)

ALISE, (*Géogr. Hist.*) cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célebre du temps des Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Ste. Reine*, est encore si fameux par ses eaux & la dévotion des pélerins, qu'on est étonné de voir cet article si mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

Alise, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux événemens de la vie de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigny, Semur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cens; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au dessus de la plaine d'environ 250 toises de hauteur perpendiculaire: il est escarpé de toutes parts, & paroît comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pié étoit baigné des deux côtés par deux rivieres (l'Oze & l'Ozerain.) Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'est la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine jusqu'aux Granges de Brignon.

Alise, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville: en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Créfigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la premiere attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage; au sud est le mont de Prévenelle; au sud-oüest le mont Druaux

(*à Druibus.*) Toutes ces circonstances, tirées de César déterminent l'emplacement d'*Alise*, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César après la prise de Génabum chez les Carnutes, après le sac d'Avaricum chez les Bituriges, & la levée du siege de Gergovia, passe la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la riviere d'Armançon, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à *Alise*, où Vircengentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le desir de recouvrer sa liberté, arma 250000 hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des alliés les personnes inutiles plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siege opiniâtre, la ville se rendit, Vercengentorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siege de cette place & sa prise comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit *Alise*, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs: Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en sortoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ses voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni: elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & S. Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigny. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant le Mont-saint-Jean & Arnai-le Duc.

Une troisieme aboutissoit à Sens; on la suit depuis Sainte-Reine jusqu'au delà de Fins (*Fines*,) près de Montbard, & on la re-

trouve entre Aizi & Fulvi au-deſſus de Périgni, elle reparoit entre Anci-le-Franc & Lérines juſqu'à Tonnere. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui ſuivra la direction de l'ancienne chauſſée.

Une quatrieme voie deſcendoit au pont de Racouſe, conduiſoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troie, paſſoit par Lucenay, Vilaines, Larrez, & par une ancienne ville nommée *Lan-ſur-Leigne*, ſituée ſur une éminence à demi-lieue de Molême à l'oueſt, dont il ne ſubſiſte plus rien. J'ai ſuivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de pluſieurs voies publiques prouve qu'*Aliſe* ſe conſerva dans un état aſſez floriſſant ſous la domination romaine; ce fut le lieu du martyre de ſainte Reine, on ne ſait en quel temps. On bâtit ſur ſon tombeau une égliſe, qui, dans la ſuite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigny, dans ſon teſtament de l'an 722, fait mention des égliſes de ſaint Andors de Saulieu & de ſainte Reine d'*Aliſe*, auxquelles il donne pluſieurs de ſes terres.

S. Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu après ſon retour de la grande-Bretagne, vers l'an 431, paſſa par *Aliſe* & logea chez un prêtre ſon ami, nommé *Senator*, au rapport de Conſtance, hiſtorien & diſciple de ce grand évêque.

A la chûte de l'empire d'Occident *Aliſe* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Aleſienſis* ou *Alſienſis*, d'où s'eſt formé le nom françois d'*Auſſois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté: la ville de Semur en eſt maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occaſionnerent la tranſlation des reliques de ſainte Reine à Flavigny, l'an 864, du conſentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poéme ſur la vie de ſaint Germain d'Auxerre, vers ce même temps, aſſure qu'*Aliſe*, dont il tire le nom *ab alendo*,

quod alat præpingui pane colonos,

étoit dans un état de décadence & de ruine;

Te quoque Gaſarici Gallis Aliſia caſtris. . . . . Nunc reſtant veteris tantùm veſtigia caſtri.

Aliſe étant ruinée, il reſta quelques habitations ſur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg auquel le nom d'*Aliſe* s'eſt conſervé.

Il eſt du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles le chauve en 877, en le détachant de Flavigny dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de ſainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit ſouffert le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait conſtruire au bas & à l'entour beaucoup de maiſons. A côté gauche de la chapelle en entrant, eſt la célebre fontaine dont l'eau eſt ſi eſtimée. La reine n'en buvoit pas d'autre; le maréchal de Saxe en faiſoit beaucoup uſage en Flandre & à Paris, auſſi-bien que ſes principaux officiers, en 1746, & 1747.

On la tranſporte par-tout; elle dure en bouteille dans toute ſa pureté, quinze à vingt ans: M. Jean Barbuot, médecin de Flavigny, a fait en 1661, un petit traité latin ſur *les vertus admirables* de cette eau. M. Guerin publia, à Paris en 1702, in-12, une lettre touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges.

Par arrêt du conſeil, les cordeliers qui deſſervent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on tranſporte, & ils la diſtribuent gratis à ceux qui en boivent ſur les lieux: ils donnent à l'évêque d'Autun 600 livres ſur cette fontaine précieuſe. On en venoit boire autrefois de très-loin; on voit dans le *tome III* des lettres de M. de Buſſi, édit. de 1687, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine: ce qui enrichiſſoit le bourg, qui depuis qu'on la tranſporte eſt devenu pauvre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant 350 communians.

Tout le commerce eſt en chapelets, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, ſont les plus dévots; la fête de ſainte Reine ſe célebre deux fois l'année. La premiere à la Trinité, la ſeconde, la plus ſolemnelle, le 7 de ſeptembre. Je puis certifier y avoir vu à cette derniere fête plus de 10000 ames.

C'eſt à la reine Anne d'Autriche, &

aux libéralités de M. le Duc de Longueville, que les cordeliers doivent leur établiſſement en 1640 : l'hôpital qui eſt riche & conſidérable, doit le ſien à M. Deſnoyers, bourgeois de Paris, & à deux de ſes amis, qui ſous la direction de ſaint Vincent de Paul, conſacrerent leurs biens & leur vie au ſoulagement des pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes parts.

Cet hoſpice ſi utile aux pélerins & aux gens du voiſinage, eſt deſſervi, avec édification, par les ſœurs de ſaint Lazare, dites *Sœurs-Griſes*.

Il ne reſte plus ſur le mont Auxois aucun veſtige d'antiquité apparente. Le terrein de l'ancienne *Aliſe* eſt en terre labourable :

Nunc ſeges ubi Troja fuit.

On y trouve ſeulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaiſſes, des vaſes de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lame, & quelquefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit des puits, des reſtes d'aqueducs ; un eccléſiaſtique, en 1661, en fit creuſer un où il trouva des médailles. On ne laboure guere ſans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. Un marchand du pays (M. Maillard), m'a aſſuré en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boiſſeaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimetiere d'*Aliſe*, une inſcription très-bien gravée ſur une longue pierre, que l'on croit avoir été employée au couronnement d'un portique élevé par un gaulois au dieu Moritaſgus, qui avoit été roi de Sens. La voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cordeliers, ſur une fontaine :

TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS
HONORIBUS APUD ÆDUOS ET
LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO
PORTICUM TESTAMENTO PONI
JUSSIT. SUO NOMINE. JULIÆ
VIGULINÆ. UXORIS ET FILIARUM. CLAUDIÆ
PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.

Pour compoſer cet article on a conſulté les commentaires de Céſar, Pline, Florus, la notice des Gaules de Valois, la diſſertation de M. Danville, en 1741 ; celle du pere l'Empereur, 1706 ; enfin je puis dire avoir vu moi-même le local, Céſar à la main. (*C*)

ALISÉ, adj. *vents aliſés*, (*Phyſiq. & Marine.*) ſont certains vents réguliers qui ſouffient toujours du même côté ſur les mers, ou alternativement d'un certain côté & du côté oppoſé.

Les Anglois les appellent auſſi *vents de commerce* ; parce qu'ils ſont extrêmement favorables pour ceux qui font le commerce des Indes.

Ces vents ſont de différentes ſortes ; quelques-uns ſouffient pendant 3 ou 6 mois de l'année du même côté, & pendant un pareil eſpace de temps du côté oppoſé ; ils ſont extrêmement communs dans la mer des Indes, & on les appelle *mouſſons*. *V.* MOUSSONS.

D'autres ſouffient conſtamment du même côté ; tel eſt ce vent continuel qui regne entre les deux tropiques, & qui ſouffle tous les jours le long de la mer d'orient en occident.

Ce dernier vent eſt celui qu'on appelle proprement *vent aliſé*. Il regne toute l'année dans la mer Atlantique & dans la mer d'Ethiopie entre les deux tropiques ; mais de telle maniere qu'il ſemble ſouffler en partie du nord-eſt dans la mer Atlantique, & en partie du ſud-eſt dans la mer d'Ethiopie.

Auſſi-tôt qu'on a paſſé les iſles Canaries, à peu près à la hauteur de 28 degrés de latitude ſeptentrionale, il regne un vent de nord-eſt qui prend d'autant plus de l'eſt qu'on approche davantage des côtes d'Amérique, & les limites de ce vent s'étendent plus loin ſur les côtes d'Amérique que ſur celles d'Afrique. Ces vents ſont ſujets à quelques variations ſuivant la ſaiſon, car ils ſuivent le ſoleil ; lorſque le ſoleil ſe trouve entre l'équateur & le tropique du cancer, le vent de nord-eſt qui regne dans la partie ſeptentrionale de la terre, prend davantage de l'eſt, & le vent du ſud-eſt qui regne dans la mer d'Ethiopie, prend davantage du ſud. Au contraire, lorſque le ſoleil éclaire la partie méridionale de la terre, les vents du nord-eſt de la mer Atlantique prennent davantage du nord, & ceux du ſud-eſt de la mer d'Ethiopie, prennent davantage de l'eſt.

Le vent général d'eſt ſouffle auſſi dans la mer du ſud. Il eſt vent de nord-eſt dans la partie ſeptentrionale de cette mer, & de ſud-eſt dans la partie méridionale : ces deux vents s'étendent de chaque côté de l'équateur juſqu'au

jusqu'au 28 & 30e degré. Ces vents sont si constans & si forts, que les vaisseaux traversent cette grande mer depuis l'Amérique jusqu'aux isles Philippines, en dix semaines de temps ou environ; car ils soufflent avec plus de violence que dans la mer du Nord & dans celle des Indes. Comme ces vents regnent constamment dans ces parages sans aucune variation & presque sans orages, il y a des marins qui prétendent qu'on pourroit arriver plutôt aux Indes en prenant la route du détroit de Magellan par la mer du Sud, qu'en doublant le cap de Bonne-Espérance, pour se rendre à Java, & de-là à la Chine. Musschenbroek. *Essai de Phys.*

Ceux qui voudront avoir un plus ample détail sur ces sortes de vents, peuvent consulter ce qu'en ont écrit M. Halley & le voyageur Dampierre. Ils pourront aussi avoir recours au *chapitre sur les vents*, qui se trouve à la fin de l'*essai de physique* de M. Musschenbroek, ainsi qu'aux *traités* de M. Mariotte, *sur la nature de l'air & sur le mouvement des fluides*.

Pour ce qui est des causes physiques de tous ces vents, *voyez l'article* VENT.

Le docteur Lister, dans les *Transactions philosophiques*, a sur la cause de ces vents une opinion singuliere. Il conjecture que les vents tropiques ou moussons naissent en grande partie de l'haleine ou du souffle qui sort d'une plante marine appellée *fargossa* ou *lenticula marina*, laquelle croît en grande quantité depuis le 36d jusqu'au 18d de latitude septentrionale; & ailleurs sur les mers les plus profondes: « car, dit-il, la matiere du vent qui » vient du souffle d'une seule & même plante, » ne peut être qu'uniforme & constante; au » lieu que la grande variété d'arbres & plantes » de terre, fournit une quantité de vents dif» férens; d'où il arrive, ajoute-t-il, que les » vents en question sont plus violens vers le » midi, le soleil réveillant ou ranimant pour » lors la plante plus que dans une autre par» tie du jour naturel, & l'obligeant de souf» fler plus fort & plus fréquemment. » Enfin il attribue la direction de ce vent d'orient en occident, au courant général & uniforme de la mer, comme on observe que le courant d'une riviere est toujours accompagné d'un petit vent agréable qui souffle du même côté, à quoi l'on doit ajouter encore, selon lui, que chaque plante peut être regardée comme une héliotrope, qui en se penchant suit le mouvement du soleil, & exhale sa vapeur de ce côté-là; de sorte que la direction des vents *alisés* doit être attribuée en quelque façon au cours du soleil. Une opinion si chimérique ne mérite pas d'être réfutée. *V.* COURANT.

Le docteur Gordon est dans un autre système; & il croit que l'atmosphere qui environne la terre & qui suit son mouvement diurne, ne la quitte point; ou que si l'on prétend que la partie de l'atmosphere la plus éloignée de la terre ne peut pas la suivre, du moins la partie la plus proche de la terre ne l'abandonne jamais, de sorte que s'il n'y avoit point de changemens dans la pesanteur de l'atmosphere, elle accompagneroit toujours la terre d'occident en orient par un mouvement toujours uniforme & entiérement imperceptible à nos sens. Mais comme la portion de l'atmosphere qui se trouve sous la ligne est extrémement raréfiée, que son ressort est relâché, & que par conséquent sa pesanteur & sa compression sont devenues beaucoup moins considérables que celles des parties de l'atmosphere qui sont voisines des poles, cette portion est incapable de suivre le mouvent uniforme de la terre vers l'orient, & par conséquent elle doit être poussée du côté de l'occident, & causer le vent continuel qui regne d'orient en occident entre les deux tropiques. *V.* sur tout cela l'*article* VENT. (*O*)

* ALISMA, espece de doronic: cette plante jette de sa racine plusieurs feuilles semblables à celles du plantain, épaisses, nerveuses, velues, & s'étendant à terre. Il sort du milieu des feuilles une tige qui s'éleve d'un pié ou d'un pié & demi, velue, portant des feuilles beaucoup plus petites que celles d'en bas, & à son sommet une fleur jaune radiée comme celle du doronic ordinaire, plus grande cependant & d'une couleur d'or plus foncée. Sa semence est longuette, garnie d'une aigrette, âcre, odorante. Sa racine est rougeâtre, entourée de filamens longs comme celle de l'ellébore noir, d'un goût piquant, aromatique & agréable. Ce doronic croît aux lieux montagneux; il contient beaucoup de sel & d'huile; il est diurétique, sudorifique, quelquefois émétique: il dissout les coagulations du sang. Ses fleurs font éternuer: leur infusion arrête le crachement de sang. *Lemery*. Il y a entre

cette description & celle d'Oribase des choses communes & d'autres qui different. Oribase attribue à l'*alisma* des propriétés singulieres, comme de guérir ceux qui ont mangé du lievre marin. Hofman dit qu'il est résolutif & vulnéraire ; qu'il est bon dans les grandes châtes, & que les paysans le substituent avec succès à l'ellébore dans les maladies des bestiaux. Tournefort en distingue cinq especes : on en peut voir chez lui les descriptions, sur-tout de la quatrieme.

ALISO, (*Géogr.*) le nom d'*Alifo* a été commun à une riviere & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Alifo*. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent *Alifo*. Ainsi dans le diocese même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à un comté, à une ville, à une riviere.

Alifo est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis : Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Romains, rapportée par Dion, y forma un grand camp semblable à une ville, avec des marchés réglés, & un tribunal pour décider les différens & rendre la justice.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Alifo*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp *Alifo* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Alifo* riviere ; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp *Alifo*, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Nieuhus, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms & la tradition du pays confirment cette conjecture. *Voyez monumenta Paderbornenſia, in-4°. 1714, 4e. édit.* par le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (*C*)

* § ALITERIUS, (*Mythol.*) Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Cérès *Aliterea*, parce que dans un temps de famine, ils avoient empêché les meûniers de voler la farine.

A LIVRE OUVERT, ou A L'OUVERTURE DU LIVRE. *Voyez* LIVRE (*Muſique.*) (*S*)

ALIX, (*l'ordre du chapitre d'*) paroisse de Marsy-sur-Anse, en Lyonnois, a pour marque distinctive une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles ; au centre est l'image de S. Denis, portant la tête mitrée, ayant une soutane violette, un surplis blanc, & une étole de poupre sur un fond rouge, hiéroglyphe du martyre, avec cette légende : *auſpice Galliarum patrono* : cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est *une vierge avec l'enfant Jeſus, émaillé en bleu, ſur une terraſſe de ſinople* ; la légende qui l'environne est, *nobilis inſignia voti.*

Ce chapitre composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle ; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. (*G. D. L. T.*)

§ ALIZIER, (*Botanique.*) en latin *crataegus*, en anglois *wild ſervice*, c'est-à-dire, *ſorbier ſauvage*, en allemand *wildeſpeyerlingbaum*. *Crataegus* vient des deux noms grecs κρατος, *force*, & αιξ, αιγος, *chevre* parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alizier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

Caractere générique.

Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine d'étamines terminées par des sommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie succulente ou farineuse, qui contient ordinairement deux pepins. Les fleurs sont rassemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous sommes prescrit, car il est impossible d'af-

ſigner entre les *aliziers*, les neſſliers, les ſorbiers & les poiriers des différences aſſez marquées & aſſez invariables pour qu'on ne puiſſe pas les confondre. Ces genres, auxquels on pourroit joindre les coignaſſiers & peut-être les pommiers, ne préſentent dans leur réunion qu'une famille immenſe : la nature ſemble plutôt s'être attachée à conſerver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer ſur les traits caractériſtiques qui les différencient : n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces reſſemblances extérieures, de celles qui ſe trouvent dans les parties internes de ces arbres ? Ne nous ſait-elle pas ſoupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en eſt même déja né de nouvelles races ? ou, ſuppoſé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce myſtere dont la connoiſſance ſeroit plus curieuſe qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le ſecours que nous pourrions tirer de la reſſemblance de ces arbres, ſoit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs ſexes, ſoit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit.

Il n'eſt preſque pas une eſpece de tous ces genres qui ne puiſſe ſe greffer ſur toutes les autres : j'en ai fait l'expérience ; & ce moyen a des uſages que l'induſtrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde ſait que certains poiriers greffés ſur coignaſſiers, ſont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits ſont d'une qualité ſupérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs ſucs, que pour leur beauté & leur groſſeur.

D'autres eſpeces de poiriers, au contraire, s'accommodent mieux de l'*alizier*, du ſorbier, du neſſlier & de l'azerolier : ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient greffés ſur le poirier ſauvage. Veut-on groſſir le fruit du neſſlier du ſorbier, on le greffe ſur poirier. S'agit-il d'obliger le ſorbier, dont le rapport eſt ſi tardif, à montrer ſon fruit de bonne heure, qu'on le greffe ſur l'épine blanche. Eſt-on preſſé de multiplier les eſpeces rares d'entre les épines & azeroliers d'ornement, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe ſur l'aubepin. Ces ſujets ſont fort propres auſſi à donner plus de vigueur & de hauteur aux amelanchiers & cotonaſters, qui ne ſont que de fréles arbuſtes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à obſerver la reſſemblance de tous ces genres, qu'à en marquer les différences ; mais comme ils ſont en grand nombre, & qu'ils ont ſous eux quantité d'eſpeces, il faut les ſéparer pour le ſoulagement de la mémoire. C'eſt dans cette vue que nous nous bornons à tranſcrire les ſeuls *aliziers*, auxquels l'uſage le plus général à conſervé ce nom. Nous préviendrons pourtant le lecteur que Linnæus a téuni ſous le genre des *cratægus*, l'oxyacantha, l'aronia, qui eſt l'azerolier de Provence, l'épine de Virginie, & d'autres eſpeces que nous réſervons pour l'*article* MESPILLUS.

Eſpeces.

1. *Alizier* à feuilles ovales, inégalement dentellées, & velues par-deſſous.

Cratægus foliis ovatis, inæqualiter ſerratis, ſubtus tomentoſis. Hort. Cliff. 187. *aria. Dalechamp.*

White beam or white leaf-tetee.

2. *Alizier* à feuilles cordiformes, ſeptangulaires, dont les lobes inférieurs ſont divergens.

Cratægus foliis cordatis, ſeptangulis, lobis infimis devaricatis. Linn. Sp. pl. 476. *Sorbus torminalis. Meſpillus apii folio.*

Wild or mapple leav'd ſervice, c'eſt-à-dire, *ſorbier ſauvage ou à feuilles d'érable.*

3. *Alizier* à feuilles ovales oblongues, dentées, & vertes des deux côtés ; *alizier* d'Italie.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, ſerratis, utrinque virentibus.

Cratægus with an oblong ſaw'd leaf green on both ſides.

4. *Alizier* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par deſſous. *Alizier* nain, *alizier* de Virginie, *alizier* à feuilles d'arbouſier.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, crenati, ſubtus argenteis.

Virgineam cratægus with an arbutus leaf.

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbuſtes* de M. Duhamel, qu'une eſpece qu'on ne puiſſe pas rapporter à celles-ci, c'eſt la ſuivante.

5. *Alizier* à feuilles arrondies, dentelées, & blanches en deſſous, on *alouche* de Bourgogne.

Cratægus folio subrotundo, serrato subtùs incano. Inst.

Je suis porté à croire que cette espece ne differe pas de celle que j'ai reçue sous le nom d'*alizier de Fontainebleau*, & sous celui d'*alizier à gros fruit*.

6. *Alizier* à feuilles plus rondes que longues, légérement découpées, blanchâtres & laineuses des deux côtés.

Cratægus foliis subrotundis, leviter dissectis, utrinque lanuginosis. Hort. Col.

Cette espece m'a été envoyée sous le nom d'*alizier à fruit jaune*, & paroît ne pas différer d'un *alizier* que j'ai reçu sous le nom d'*allier*. Le caractere lanugineux du dessus de la feuille, n'est bien sensible que dans les jeunes feuilles.

7 *Alizier* à feuilles de pommier à écorce, rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

Cratægus mali folio, cortice scabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *aliziers* & les poiriers, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui se trouvent à son centre, & qui contiennent chacune un pepin. Aussi quelques-uns l'appellent-ils *alizier-poirier*. Plusieurs Pépiniéristes le cultivent sous le nom d'*azerolier à gros fruit*.

On le greffe avec succès sur l'*alizier* n°. 1, sur l'épine & sur le poirier. Il pousse médiocrement sur l'*alizier*, & plus vigoureusement sur l'épine ; sur poirier il vient fort bien, végete sobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, sur-tout si l'on confie son bourgeon à un poirier de beurré ou d'épargne.

Ce petit fruit est très-joli, & je le préférerois, pour le goût aux sorbes, aux neffles & aux azeroles : on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'assez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui assignent une place dans le bosquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de son fruit doit le faire entrer dans la composition des bosquets d'été.

Les *aliziers* n°. 1 & n°. 2, ont pour l'agrément les mêmes usages que l'espece précédente : le fruit du premier est d'un rouge éclatant, & celui du second, d'un brun obscur quand il mollit : alors il est assez bon à manger, & on le vend par bouquets sur les marchés en Allemagne. Le premier se trouve plus ordinairement dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers ; le second habite plus volontiers la plaine. Leur bois est fort dur, selon M. Duhamel ; on en fait des alluchons, des fuseaux dans les rouages des moulins : il est recherché par les tourneurs, & les menuisiers en font la monture de leurs outils.

Lorsque le vent agite les rameaux de l'*alizier* n°. 1, il découvre le dessous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoresque : il vient fort bien de graines préparées & semées selon la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE : on les seme en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits *aliziers* sont bien gouvernés, au bout de sept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n° 2 se multiplie de même ; mais sa graine ne leve pas aussi aisément ni aussi abondamment, & les jeunes arbres sont bien plus long-temps avant de pouvoir figurer : c'est pourquoi je conseillerois d'enlever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre piés de haut, provenus de graines ou de surgeons, & de les élever en pépiniere pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'*alizier* n°. 3, ainsi nous allons traduire ce que Miller en dit.

« Cet *alizier* croît de lui-même sur le mont » Baldus & dans d'autres parties montagneuses de l'Italie : il s'éleve environ à » vingt piés de haut, se divisant en plusieurs branches bien fournies de feuilles » oblongues & dentées, disposées alternativement, & attachées à des pédicules » très-courts : ses feuilles ont environ trois » pouces de long sur un & demi de large ; » elles sont d'un brun obscur des deux côtés. » Les fleurs naissent au bout des branches par » petits bouquets composés ordinairement » de quatre ou cinq ; elles sont blanches, » & bien plus petites que celles des especes » précédentes : il leur succede des fruits de » la grosseur de ceux de l'épine blanche, » qui deviennent d'un brun obscur en mûrissant. Cette espece se multiplie comme » les autres, mais elle demande une terre

» forte & profonde, autrement elle ne pro-
» fite pas: elle réſiſte fort bien au froid. Elle
» eſt à préſent fort rare en Angleterre ».

Le caractere exprimé dans la phraſe de l'eſpece n. 4, paroît convenir à un petit *alizier* que nous cultivons ſous le nom d'*alizier de Virginie;* cependant nous n'oſons l'aſſurer, 1°. parce que la baie de notre *alizier* nain devient très-noire; & Miller dit qu'elle eſt d'un pourpre très-foncé: 2°. parce qu'il ne paroit guere devoir s'élever au-deſſus de trois ou quatre pieds, & que Miller dit qu'elle s'éleve à ſix: 3°. parce que ſa baie contient nombre de pepins, & que le caractere des *aliziers* eſt de n'en avoir guere plus de deux.

Quoi qu'il en ſoit, l'eſpece que nous cultivons eſt un très-joli arbuſte, qui ſe charge vers la fin de mai d'aſſez gros bouquets de fleurs blanches, garnies d'une houpe d'étamines à ſommets purpurins. Cette parure lui aſſigne une place ſur les devans des maſſifs des boſquets de mai: le nombre prodigieux de baies noires & luiſantes dont il eſt couvert ſur la fin de juillet, doit le faire employer dans les boſquets d'été. On peut l'enter ou l'écuſſonner ſur l'épine blanche; mais la greffe prend difficilement; il pouſſe des branches ſi menues, qu'on peut à peine y trouver des ſcions ou des écuſſons convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier. Il y a un autre inconvénient, c'eſt que le ſujet devient très-gros à proportion de la greffe qui s'y trouve implantée, ce qui cauſe enfin la perte de cet arbuſte, qui paroît d'ailleurs défectueux par cette diſproportion.

C'eſt ce qu'on peut éviter en le greffant ſur le cotonaſter ou ſur l'amélanchier, qui ſont à-peu-près de la même taille que lui; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la ſemence: c'eſt le ſeul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu ſuſceptible. On prépare ſes baies & on ſeme ſes graines ſuivant la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE. Les plantules qui en proviennent font d'abord des progrès très-lents, mais la quatrieme année elles pouſſent avec vigueur.

J'ai greffé les *aliziers* n. 5 & n. 6 ſur l'aria & ſur l'épine blanche; les écuſſons s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs, ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écuſſonner fort bas; mais ſur l'aria, qui eſt notre n°. 1, on peut poſer l'écuſſon auſſi haut que l'on voudra, pourvu que ce ne ſoit pas ſur une tige trop grêle. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

ALK, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornitolog.*) oiſeau aquatique de la famille des uries, c'eſt-à-dire, de ceux qui ont comme l'urie ou le guillemot, trois doigts ſeulement, tous antérieurs & réunis enſemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle *alk* en Norwege qui eſt ſon pays natal; mais ce nom a ſubi divers changemens en paſſant chez divers peuples & divers auteurs. Euſebe Nieremberg l'appelle *alck*, l'Ecluſe *alka*. Ray *alca*, les Anglois ſeptentrionaux *auk*. En Suede on le connoît ſous les noms de *tord* & *tordmule*, en Angleterre ſous ceux de *murre*, *ruck*, *ragonbill*. Klein l'appelle *pfautus tonſor*, M. Linné *alca*, *torda*, *roſtri fulcris* 4, *linea utrinque alcà à roſtro ad oculos*. *Syſtema naturæ*, *édit.* 12, *pag.* 210, *n.* 1. Albin en a publié une figure paſſable, ſous le nom d'*oiſeau à bec tranchant*, *vol. III*, *pag.* 40, *planch. XXV.* Enfin M. Briſſon en donne une deſcription & une figure plus exacte ſous la dénomination ſuivante: le pingoin, *alca ſuperne nigra infernè alba; linea utrinque à roſtro ad oculos candida; gutture & colli inferioris parte ſuprema fulginoſis; remigibus minoribus albo in apice marginatis; rectricibus nigricantibus.... alca. Ornitholog. vol. VI*, *pag.* 89, *planch. VIII*, *fig.* 1.

L'*alk* eſt un peu moins gros que le canard domeſtique, meſuré du bout du bec à celui de la queue, il a quatorze pouces un quart, & juſqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de ſon extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long, & de largeur à ſa baſe dix lignes. Ses ailes, lorſqu'elles ſont pliées dans leur ſituation naturelle, atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue; mais lorſqu'elles ſont étendues, elles ont deux piés de vol. La longueur de ſa queue eſt de deux pouces trois quarts, & le plus long de ſes doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de ſon bec eſt des plus ſingulieres; il eſt ſi comprimé, ſi applati par les côtés, qu'il reſſemble à un triangle; de ſorte qu'il paroît avoir preſqu'autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi-bec ſupérieur eſt un peu crochu

à son extrémité, & marqué sur chacun de ses côtés de trois sillons ou rainures obliques. Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en dessous il est anguleux. Les narrines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les ailes sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu, de sorte qu'elle est arrondie en ovale.

En général cet oiseau est noir en dessus & blanc en dessous; mais on voit outre cela quelques mélanges. Ses joues sont traversées de chaque côté par une ligne blanche étroite, qui, partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures intérieures les plus longues de ses ailes sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque aile, les onze premieres sont noirâtres, avec une grande partie de leur côté intérieur gris blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrémité; de sorte que lorsque l'aile est pliée, on y voit une ligne transversale blanche; enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou maron; les pieds & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege; néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particuliérement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en coûteau tranchant. C'est dans les trous de rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait son nid: il y pond un œuf blanc, taché de noir.

Remarque. Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pinguin des habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses priviléges, & notre *alk* conserve aussi le sien. (*M. ADANSON.*)

ALKAHEST *ou* ALCAHEST, s. m. (*Chymie.*) est un menstrue ou dissolvant, que les alchymistes disent être pur, au moyen duquel ils prétendent résoudre entiérement les corps en leur matiere primitive, & produire d'autres effets extraordinaires & inexplicables. *v.* MENSTRUE, DISSOLVANT, *&c.*

Paracelse & Vanhelmont, ces deux illustres adeptes, déclarant expressément qu'il y a dans la nature un certain fluide capable de réduire tous les corps sublunaires, soit homogenes, soit hétérogenes, en la matiere primitive dont ils sont composés, ou en une liqueur homogene & potable, qui s'unit avec l'eau & les sucs du corps humain, & retient néanmoins ses vertus séminales, & qui étant remêlée avec elle-même, se convertit par ce moyen en une eau pure & élémentaire; d'où, comme se le sont imaginés ces deux auteurs, elle réduiroit enfin toutes choses en eau. *Voyez* EAU.

Le témoignage de Paracelse, appuyé de celui de Vanhelmont, qui proteste avec serment qu'il possédoit le secret de l'*alkahest*, a excité les chymistes & les alchymistes qui les ont suivis, à chercher un si noble menstrue. Boyle en étoit si entêté, qu'il avoue franchement qu'il aimeroit mieux posséder l'*alkahest*, que la pierre philosophale même. *Voyez* ALCHYMIE.

En effet, il n'est pas difficile de concevoir que tous les corps peuvent venir originairement d'une matiere primitive qui ait d'abord été sous une forme fluide. Ainsi la matiere primitive de l'or n'est peut-être autre chose qu'une liqueur pesante, qui par sa nature ou par une sorte attraction entre ses parties, acquiert ensuite une forme solide. *V.* OR. En conséquence il ne paroît pas qu'il y ait rien d'absurde dans l'idée d'un être ou matiere universelle, qui réfout tous les corps en leur être primitif.

L'*alkahest* est un sujet qui a été traité par une infinité d'auteurs, tels que Pantaléon, Philalethe, Tachenius, Ludovic, &c. Boer-

haave dit qu'on en pourroit faire une bibliotheque. Veidenfelt, dans son traité *de secretis adeptorum*, rapporte toutes les opinions que l'on a eues sur cette matiere.

Le terme d'*alkaheſt* ne se trouve dans aucune langue en particulier : Vanhelmont dit l'avoir premiérement remarqué dans Paracelſe, comme un terme qui étoit inconnu avant cet auteur ; lequel dans son II livre *de viribus membrorum*, dit en par'ant du foie : *eſt etiam alkaheſt liquor magnam hepatis conſervanai & corſortandi*, &c. c'eſt-à-dire, « il y a encore la liqueur *alkaheſt* qui eſt » fort efficace pour conſerver le foie, comme auſſi pour guérir l'hydropiſie, & toutes » les autres maladies qui proviennent des » vices de ce viſcere, *&c.* »

C'eſt ce ſimple paſſage de Paracelſe qui a excité les chymiſtes à chercher l'*alkaheſt* ; car dans tous les ouvrages de cet auteur, il n'y a qu'un autre endroit où il en parle, & encore il ne le fait que d'une maniere indirecte.

Or comme il lui arrive ſouvent de tranſpoſer les lettres des mots, & de ſe ſervir d'abréviations, & d'autres moyens de déguiſer ſa penſée, comme lorſqu'il écrit *mutratar* pour *tartarum*, *mutrin* pour *nitrum*, on croit qu'*alkaheſt* peut bien être auſſi un mot déguiſé ; de-là quelques-uns s'imaginent qu'il eſt formé d'*alkali eſt*, & par conſéquent que c'eſt un ſel alkali de tartre volatiliſé. Il ſemble que c'étoit l'opinion de Glauber, lequel avec un pareil menſtrue fit en effet des choſes étonnantes ſur des matieres priſes dans les trois genres des corps ; ſavoir, animaux, végétaux & minéraux ; cet *alkaheſt* de Glauber eſt le nitre qu'on a rendu alkali, en le fixant avec le charbon.

D'autres prétendent qu'*alkaheſt* vient du mot allemand *alguieſt*, comme qui diroit *entiérement ſpiritueux* ou *volatil* ; d'autres veulent qu'il ſoit pris de *ſalzguieſt*, c'eſt-à-dire, *eſprit de ſel* ; car le menſtrue univerſel doit être, à ce que l'on prétend, tiré de l'eau ; & Paracelſe lui-même appelle le ſel, *le centre de l'eau*, où les métaux doivent mourir, *&c.*

En effet l'eſprit de ſel étoit le grand menſtrue dont il ſe ſervoit la plupart du temps. Le commentateur de Paracelſe, qui a donné une édition latine de ſes œuvres à Delft, aſſûre que l'*alkaheſt* eſt le mercure réduit en eſprit. Zwelfer jugeoit que c'étoit un eſprit de vinaigre rectifié de verd-de-gris ; & Starkey croyoit l'avoir découvert dans ſon ſavon.

On a employé pour exprimer l'*alkaheſt* quelques termes ſynonymes & plus ſignificatifs : Vanhelmont le pere en parle ſous le nom *d'ignis aqua*, feu eau ; mais il ſemble qu'en cet endroit il entend la liqueur circulée de Paracelſe, qu'il nomme *feu*, à cauſe de la propriété qu'elle a de conſumer toutes choſes, & *eau* à cauſe de ſa forme liquide. Le même auteur appelle l'alkaheſt *ignis gehennæ*, feu d'enfer, terme dont ſe ſert auſſi Paracelſe ; il le nomme auſſi *ſummum* & *feliciſſimum omnium ſalium*, « le plus excellent & le » plus heureux de tous les ſels, qui ayant » acquis le plus haut degré de ſimplicité, » de pureté & de ſubtilité, jouit ſeul de » la faculté de n'être point altéré ni affoibli » par les ſujets ſur leſquels il agit, & de diſſoudre les corps les plus intraitables & les » plus rebelles, comme les cailloux, le verre, » les pierres précieuſes, la terre, le ſoufre, » les métaux, *&c.* & d'en faire un véritable » ſel de même poids que le corps diſſous ; & » cela avec la même facilité que l'eau chaude » fait fondre la neige. Ce ſel, continue Vanhelmont, étant pluſieurs fois cohobé avec » le *ſal circulatum* de Paracelſe, perd toute » ſa fixité, & à la fin devient une eau inſipide » de même poids que le ſel d'où elle a été » produite ». Vanhelmont déclare expreſſément « que ce menſtrue eſt entiérement une » production de l'art & non de la nature. » Quoique l'art, dit-il, puiſſe convertir en » eau une partie homogene de la terre élémentaire, je nie cependant que la nature » ſeule puiſſe faire la même choſe ; car aucun » agent naturel ne peut changer un élément » en un autre ». Et il donne cela comme une raiſon pourquoi les élémens demeurent toujours les mêmes. Une choſe qui peut porter quelque jour dans cette matiere, c'eſt d'obſerver que Vanhelmont, ainſi que Paracelſe, regardoit l'eau comme l'inſtrument univerſel de la chymie & de la philoſophie naturelle ; la terre comme la baſe immuable de toutes choſes ; le feu comme leur cauſe efficiente ; que, ſelon eux, les vertus ſéminales ont été placées dans le méchaniſme de la terre ; que l'eau, en diſſolvant la terre, & fermentant avec elle comme elle fait par le moyen du feu, produit chaque choſe ; que c'eſt là l'origine

des animaux, des végéaux & des minéraux ; & que l'homme même fut ainſi créé au commencement, au récit de Moyſe.

Le caractere eſſentiel de l'*alkaheſt*, comme nous avons obſervé, eſt de diſſoudre & de changer tous les corps ſublunaires, excepté l'eau ſeule ; voici de quelle maniere ces changemens arrivent.

1°. Le ſujet expoſé à l'opération de l'*alkaheſt*, eſt réduit en ſes trois principes, qui ſont le ſel, le ſoufre & le mercure ; enſuite en ſel ſeulement, qui alors devient volatil, & à la fin il eſt changé entiérement en eau inſipide. La maniere d'appliquer le corps qui doit être diſſous, par exemple, l'or, le mercure, le ſable, & autres ſemblables, eſt de le toucher une fois ou deux avec le prétendu *alkaheſt* ; & ſi ce menſtrue eſt véritable, le corps ſera converti en ſel d'un poids égal.

2°. L'*alkaheſt* ne détruit pas les vertus ſéminales des corps qu'il diſſout : ainſi en agiſſant ſur l'or, il le réduit en ſel d'or ; il réduit l'antimoine en ſel d'antimoine, le ſafran en ſel de ſafran, *&c.* ſels qui ont les mêmes vertus ſéminales & les mêmes propriétés que le concret d'où ils ſont formés.

Par *vertus ſéminales*, Vanhelmont entend les vertus qui dépendent de la ſtructure ou méchaniſme d'un corps, & qui le conſtituent ce qu'il eſt par le moyen de l'*alkaheſt*. On pourroit facilement avoir un or potable actuel & véritable, puiſque l'*alkaheſt* change tout le corps de l'or en un ſel qui conſerve les vertus ſéminales de ce métal, & qui eſt en même temps ſoluble dans l'eau.

3°. Tout ce que diſſout l'*alkaheſt* peut être volatiliſé par un feu de ſable ; & ſi après l'avoir volatiliſé on diſtille l'*alkaheſt*, le corps qui reſte eſt une eau pure & inſipide, de même poids que le corps primitif, mais privé de ſes vertus ſéminales. Par exemple, ſi l'on diſſout de l'or par l'*alkaheſt*, le métal devient d'abord un ſel qui eſt l'or potable ; mais lorſqu'en donnant plus de feu on diſtille le menſtrue, il ne reſte qu'une pure eau élémentaire ; d'où il paroît que l'eau ſimple eſt le dernier produit ou effet de l'*alkaheſt*.

4°. L'*alkaheſt* n'éprouve aucun changement ni diminution de force en diſſolvant les corps ſur leſquels il agit, c'eſt pourquoi il ne ſouffre aucune réaction de leur part, étant le ſeul menſtrue inaltérable dans la nature.

5°. Il eſt incapable de mélange ; c'eſt pourquoi il eſt exempt de fermentation & de putréfaction ; en effet il ſort auſſi pur du corps qu'il a diſſous, que lorſqu'il y a été appliqué, & ne laiſſe aucune impureté.

On peut dire que l'*alkaheſt* eſt un être de raiſon, c'eſt-à-dire, un être imaginaire, ſi on lui attribue toutes les propriétés dont nous venons de parler d'après les alchymiſtes.

On ne doit pas dire que l'*alkaheſt* eſt les *alkalis* volatiliſés ou digérés dans les huiles ; puiſque Vanhelmont lui-même dit, que ſi on ne peut pas atteindre à la préparation de l'*alkaheſt*, il faut volatiliſer les *alkalis*, afin que par leur moyen on puiſſe faire les diſſolutions. (*M*)

ALKALI, ſ. m. (*Chymie.*) ſignifie en général tout ſel dont les effets ſont différens & contraires à ceux des acides. Il ne faut pas pour cela dire que les *alkalis* ſont d'une nature différente & oppoſée à celle des acides, puiſqu'il eſt de l'eſſence ſaline des *alkalis* de contenir de l'acide. *Voyez* ACIDE.

Alkali eſt un mot arabe : les Arabes nomment *kali* une plante que les François connoiſſent ſous le nom de *ſoude* ; on tire de la leſſive des cendres de cette plante, un ſel qui fermente avec les acides, & les émouſſe ; & parce que ce ſel eſt celui de cette eſpece qui eſt le plus connu, on a donné le nom d'*alkali* à tous les ſels qui fermentent avec les acides, & leur font perdre leur acidité.

Les propriétés de ces corps, par leſquelles on les conſidere comme *alkalis*, ne ſont que des rapports de ces corps, comparés avec d'autres qui ſont acides pour eux ; c'eſt pourquoi il y a des matieres qui ſont *alkalines* pour quelques corps, & qui ſe trouvent acides pour d'autres.

Les *alkalis* ſont ou fluides, comme eſt la liqueur de nitre fixé ; ou ſolides, comme la ſoude.

Les *alkalis*, tant les fluides que les ſolides, ſont ou fixes, comme ſont le ſel *alkali* de tartre, & la liqueur alkaline de tartre, qu'on nomme vulgairement *huile de tartre par défaillance* ; ou les *alkalis* ſont volatils, comme ſont le ſel & l'eſprit de corne de cerf.

On peut diſtinguer les *alkalis* fixes des *alkalis* volatils, en ce que les fixes ſont prendre

dre au sublimé corrosif dissous dans de l'eau, ou à la dissolution du mercure faite par l'esprit de nitre, une couleur rouge orangée; au lieu que les *alkalis* volatils donnent à ces dissolutions une couleur blanche laiteuse.

Pour savoir dans l'instant si une matiere est *alkaline*, on l'éprouve avec une teinture violette; par exemple, en les mêlant avec du sirop de violette, dissous dans l'eau, les *alkalis*, tant les fixes que les volatils, verdissent ces teintures violettes; au lieu que les acides les rougissent.

Les *alkalis* ont la propriété de se fondre aisément au feu; & plus un *alkali* est pur, plus aisément il s'y fond; au contraire lorsqu'il contient de la terre ou quelqu'autre matiere, il n'est pas facile à fondre.

Les *alkalis* s'humectent aussi fort aisément à l'air; ils s'imbibent de son humidité lorsqu'ils ne sont pas exactement renfermés.

Ces trois genres de corps donnent les *alkalis*: le genre des animaux fournit beaucoup *d'alkalis* volatils, & presque point fixes; le genre des végétaux donne plus *d'alkalis* fixes que de volatils; il y a beaucoup *d'alkalis* fixes du genre minéral, & presque point de volatils; & même il n'y a pas long-temps qu'on fait qu'on peut tirer des *al alis* volatils urineux du genre minéral. *Voyez les Mémoires de l'Académie royale des scienc. de l'année* 1746. *Analyse des eaux minérales de Plombieres*, par M. Maloüin.

Il y a un *alkali* fixe naturel qui est du genre minéral, tel qu'est le natrum; cet *alkali* naturel est peu connu, & plus commun qu'on ne le croit; c'est pourquoi on en trouve dans presque toutes les eaux minérales, parce qu'elles l'ont emporté des terres qu'elles ont traversées: c'est pourquoi aussi on trouve dans la plupart de ces eaux du sel de Glauber, dont la base est un *alkali* de la nature du natrum. Enfin cet *alkali* naturel est la base du sel le plus commun par ses usages & par la quantité qu'on en trouve, savoir le sel gemme & le sel marin.

Quoiqu'on n'admette point communément d'*alkali* naturel dans le genre des végétaux, on conçoit cependant qu'il n'est pas impossible qu'ils en aient tiré de la terre dont ils se nourrissent; il est vrai que la plus grande partie de cet *al ali* naturel change de nature dans la plupart des plantes.

Il y a encore moins d'*alkali* naturel dans les animaux que dans les végétaux: cependant on en tire plus d'*alkali* que des végétaux, parce que le feu peut alkaliser plus aisément les principes des animaux.

Les sels fixes des plantes sont des sels *alkalis*, qu'on en tire après les avoir brûlées & avoir lessivé leurs cendres: c'est pourquoi on appelle ces sels, *sels lixiviels*. On n'entend communément sous le nom de *sels al alis fixes*, que les sels lixiviels des plantes.

Les sels naturels ou essentiels des plantes sont le plus souvent ou de la nature du nitre, ou de la nature du tartre, ou de la nature du sel commun; de sorte qu'en brûlant ces plantes, on fixe leur sel par leur charbon, & ces sels sont aluns, ou de la nature de nitre fixe, ou de la nature de l'*alkali* du tartre, ou de la nature de l'*alkali* du sel commun, qui est une espece de soude, savoir le sel *alkali* proprement dit. Quelques plantes ont de tous ces sels ensemble.

La méthode de *Tachenius*, pour faire les sels *alkalis* fixes, est de brûler les plantes en charbon avant que de les convertir tout-à-fait en cendres; au lieu qu'en les brûlant à feu ouvert, par la façon ordinaire, elles tombent en cendres tout de suite. Les sels fixes, faits à la maniere de *Tachenius*, sont moins *alkalis* & plus huileux que les sels faits à l'ordinaire.

Ce qui reste dans la cornue après la distillation des plantes, diminue environ des deux tiers, lorsqu'on le calcine à feu ouvert. Cette partie qui s'évapore, est une portion d'huile de la plante, qui ayant été saisie par la chaleur & combinée avec la partie terreuse & saline fixe de la plante, n'a pu en être séparée, par le feu clos & plus foible, dans la cornue.

Il entre dans la composition des sels *alkalis* fixes des plantes, une partie de leur huile, qui fait que ces sels ont quelque chose de doux au toucher. Le nitre fixe contient un peu de la partie grasse de la matiere inflammable avec laquelle on l'a fixé; & quoiqu'en versant de l'acide de nitre sur du nitre fixé, on forme de nouveau un nitre qui ne contient point cette partie grasse, on n'en peut pas conclure que pour fixer le nitre, c'est-à-dire, pour en faire un *al ali* fixe, le principe huileux n'y soit nécessaire. Si on

demande ce que devient cette partie graſſe du nitre fixe, dans la réproduction du nitre ; il eſt facile de répondre à cette queſtion, en faiſant voir que cette partie graſſe qui faiſoit partie du nitre fixe, reſte dans l'eau-mere de la diſſolution qu'on fait pour cryſtalliſer ce titre régénéré : on y trouveroit, ſi on s'en donnoit la peine, un réſidu gras qui après avoir été deſſéché pourroit s'enflammer au feu.

Il eſt vrai qu'en général les huiles ſe diſſipent par le feu : mais il y a des cas où elles ſe fixent auſſi par le feu. Il y a lieu de ſoupçonner que les *alkalis* ſont gras au toucher, par l'huile qui y eſt fixée. La ſalure & l'âcreté des *alkalis* ne ſont pas une preuve qu'ils ne contiennent point de l'huile : les huiles qui ont paſſé par le feu ſont ſalées & âcres comme eſt l'huile de corne de cerf.

Les *alkalis* different entre eux par la terre qui en fait la baſe, par l'acide qui les conſtitue ſel, & par la matiere graſſe qui entre dans leur compoſition.

On n'alkaliſe pas tous les ſels avec les matieres graſſes, comme on fait le nitre, parce qu'il n'y a que l'acide du nitre qui diſſolve bien les huiles.

Perſonne ſans doute n'a penſé qu'il ne ſe faiſoit pas de diſſipation dans l'opération par laquelle on fixe du nitre ; & il eſt bon de ſavoir que le charbon ne donne preſque point de ſel *alkali*.

Les *alkalis* fixes ſont en général plus forts que les *alalis* volatils : on tire l'eſprit volatil du ſel ammoniac, par le moyen de l'*alkali* du tartre & de la potaſſe : cependant il y a des occaſions où les *alkalis* volatils ſont plus forts que les *alalis* fixes. Par exemple, ſi dans une diſſolution de cuivre précipitée par l'*alkali* du tartre, on verſe une ſuffiſante quantité d'eſprit volatil, cet *alkali* volatil fera quitter priſe à l'*alkali* fixe ; il ſe ſaiſira du cuivre, & il le redifſoudra. Ce qui prouve encore que l'*alkali* volatil eſt quelquefois plus fort que l'*alkali* fixe, c'eſt que ſi on met du cuivre dans un *al ali* volatil, il le diſſoudra plus parfaitement que ne le diſſoudroit un *al ali* fixe.

Les ſels *al alis* fixes des plantes ſont compoſés d'une petite partie de la terre de la plante, dans laquelle eſt concentré un peu de ſon acide par le feu même qui diſſipe le reſte, pendant qu'on brûle la plante, ce qui fait un corps ſalin poreux ; & c'eſt par cet acide que contient cette terre, que le ſel qui réſulte de cette combinaiſon eſt diſſoluble. *Voyez* ACIDE.

Un ſel *alali* peut être plus ou moins *alkali*, ſelon qu'il a plus ou moins d'acide concentré dans ſa terre. Les *alalis* qui ont plus d'acide approchent plus de la nature des ſels moyens, & ainſi ils ſont moins *alalis*, que ceux qui n'ont d'acide que pour rendre diſſoluble la terre abſorbante qui leur ſert de baſe, & pour faire l'analogie des ſels *alkalis* avec les acides, les choſes de même nature étant naturellement portées à s'unir ; ainſi les choſes graſſes s'uniſſent aiſément enſemble.

Si au contraire les *al alis* avoient moins d'acide, ils ſeroient moins *alalis* ; ils tiendroient plus de la nature des terres abſorbantes, ils s'uniroient avec moins de vivacité avec les acides, & ils ſeroient moins diſſolubles dans l'eau.

Il ne faut pas leſſiver les cendres des plantes avec de l'eau chaude, pour en tirer les ſels, ſi on veut ne pas diſſoudre une trop grande quantité d'huile, qui les rendroit noirâtres ou rouſſâtres : ils ſont plus blancs lorſqu'on a employé l'eau froide. A la vérité on tire plus de ces ſels par l'eau chaude, que par l'eau froide : mais le feu qu'il faut employer pour blanchir les ſels tirés par l'eau chaude, diſſipe cet excédent ; de ſorte qu'après la calcination qui eſt moindre pour les ſels tirés par l'eau froide, que pour ceux qui ſont tirés par l'eau chaude, on tire autant, & même plus de ſel d'une même quantité de cendre, lorſqu'on a employé l'eau froide, que lorſqu'on a employé l'eau chaude.

Les ſels *al alis* volatils different entre eux, comme les ſels *alkalis* fixes different entre eux. C'eſt faire tort à la pharmacie, à la médecine, & ſur-tout aux malades, que de dire que les ſels volatils tirés du genre des animaux, ont toutes les mêmes vertus : on peut dire au contraire qu'ils ſont différens en propriété, ſelon les différentes matieres deſquels on les tire. Les ſels volatils du crâne humain ſont ſpécifiques pour l'epilepſie ; ceux de vipere ſont à préférer dans les fievres, ſur-tout pour celles qui portent à la peau ; ceux de corne de cerf ſont recom-

mandables dans les maladies qui ſont avec affection des nerfs.

A la vérité, les eſprits volatils urineux, tirés des animaux, ont des propriétés qui ſont communes à tous : mais il faut reconnoître auſſi qu'ils en ont de particulieres, qui ſont plus différentes dans les uns que dans les autres ; comme en reconnoiſſant que les vins ont des qualités communes à tous les vins en général, il faut reconnoître en même temps qu'ils en ont qui ſont particulieres à chaque vin.

Dans la grande quantité d'analyſes de plantes qui ont été faites à l'académie des ſciences, M. Homberg a obſervé qu'on trouvoit rarement deux ſels *alkalis* de deux différentes plantes, qui fuſſent d'égale force d'*alkali*.

Les *alkalis* different par leurs différentes terres, par leurs différens acides, & par les différentes proportions & combinaiſons de ces deux choſes ; ils different auſſi par le plus ou moins d'huile qu'ils contiennent, & par le plus ou moins de ſels moyens qui y ſont joints, & enfin par la différente eſpece de ces ſels moyens.

Les *alkalis* fixes ſont des diſſolvans des matieres graſſes, avec leſquelles ils forment des corps ſavonneux, qui ont de grandes propriétés. Ces ſels ſont apéritifs des conduits urinaires : c'eſt pourquoi ils ſont mis au nombre des plus forts diurétiques que fourniſſe la médecine. On ſait combien cette vertu diurétique des ſels lixiviels eſt utile dans le ſel de genêt, pour la guériſon des hydropiſies.

Souvent on emploie aux mêmes uſages des cendres des plantes, au lieu de leur ſel, & ils n'en ſont que mieux, parce que pour les tirer de leurs cendres, la leſſive & enſuite l'exſiccation & la calcination de ces ſels, ne les rendent pas meilleurs pour cela.

Il y en a qui emploient l'eau même diſtillée de la plante pour tirer le ſel de ſes cendres.

En général, les *alkalis* ſont de puiſſans fondans, c'eſt-à-dire, les *alkalis* diſſolvent fortement les humeurs épaiſſes & viſqueuſes : c'eſt pourquoi ils ſont apéritifs, & propres à remédier aux maladies qui viennent d'obſtruction, lorſqu'un médecin ſage & habile les met en œuvre.

Les ſavons ne ſont compoſés que d'*alkalis* & d'huiles joints enſemble ; les médecins peuvent faire préparer différens ſavons pour différentes maladies, en faiſant employer différens *alkalis* & différentes huiles, ſelon les différens cas où ils jugent les ſavons convenables.

On peut, dans bien des occaſions, employer les ſels fixes des plantes dans les médecines, pour tirer la teinture des purgatifs réſineux, & employer ceux de ces ſels qui conviennent dans la maladie. *Voyez la Chymie médicinale* de M. Maloüin. (*M*)

Les ALKALIS fixes ſont conſidérés comme remedes, & ont les propriétés ſuivantes.

On s'en ſert comme *évacuans*, *purgatifs*, *diurétiques*, *ſudorifiques*. Leur propriété eſt de détruire en peu de temps l'acide des humeurs contenues dans les premieres voies, en formant avec lui un ſel neutre qui devient purgatif.

On s'en ſert pour réſoudre les obſtructions du foie, & faire couler la bile ; ils deviennent diurétiques en donnant un mouvement plus fort au ſang, & débarraſſant les reins des parties glaireuſes qui s'oppoſent au paſſage des urines ; c'eſt par la même raiſon qu'ils ſont auſſi quelquefois ſudorifiques. Enfin, ces ſels ſont d'un très-grand ſecours dans les maladies extérieures ; on emploie avec ſuccès la leſſive qu'on en tire pour nettoyer les ulceres ſanieux, & arrêter les progrès de la mortification.

Il faut cependant en faire uſage intérieurement avec beaucoup de précaution ; car ils ſont très-dangereux dans le cas de chaleur & de putréfaction alkaline, & lorſque les humeurs ſont beaucoup exaltées ; enfin lorſqu'elles ſont en diſſolution, ce que l'on connoît par la puanteur de l'haleine & l'urine du malade.

Maniere d'employer les alkalis. On aura ſoin d'abord que l'eſtomac ſoit vide : la doſe eſt depuis quatre grains juſqu'à un gros, ſelon l'état des forces du malade, ſur leſquelles on doit conſulter un médecin.

Le véhicule ordinaire dans lequel on les fait prendre eſt l'eau commune. Selon l'intention que l'on aura, & l'indication que l'on voudra remplir, on changera la boiſſon que l'on fera prendre par-deſſus, c'eſt-à-dire, que lorſque l'on aura deſſein de faire ſuer ou

d'augmenter la transpiration, cette boisson sera légérement sudorifique, ou lorsqu'il sera question de pousser par la voie des urines, alors on la rendra un peu diurétique. *Voyez* SUDORIFIQUE & DIURÉTIQUE.

Mais si les *alkalis* sont des remedes, ils sont aussi causes de maladies : ces maladies sont l'alkalescence du sang & des autres humeurs, les fievres de tout genre, la dissolution du sang, la crispation des solides, le scorbut, la goutte même & les rhumatismes. Ces sels agissant sur les liquides, les atténuent, en exaltent les soufres, séparent l'humeur aqueuse, la rendent plus âcre & plus saline; il seroit imprudent d'ordonner dans ces cas l'usage des *al alis*.

Les causes antécédentes de l'alkalescence sont les suivantes : les alimens alkalescens, c'est-à-dire, tirés des végétaux alkalescens ou des animaux, excepté le lait de ceux qui se nourrissent d'herbes, les poissons, leur foie, & leur peau, les oiseaux qui vivent de poissons, tous les oiseaux qui se nourrissent d'animaux, ou d'insectes, ou qui se donnent beaucoup d'exercice ; comme aussi les animaux que l'on tue pendant qu'ils sont encore échauffés, sont plus sujets que les autres à une putréfaction alkaline. Les alimens tirés de certains animaux, comme les graisses, les œufs, les viandes aromatisées, le poisson vieux & pris en grande quantité, la marée gardée long-temps, produisent un alkalescence dans les humeurs qui exalte les soufres, & dispose le corps aux maladies inflammatoires.

La foiblesse des organes de la digestion ; car dans ce cas l'aliment qu'on a pris se corrompt dans l'estomac, & cause ce que nous appellons ordinairement *indigestion* ; le chyle mal fait qui en résulte se mêle avec le sang, & le dispose à devenir plus alkalescent.

La force excessive des organes de la digestion destinés à l'assimilation des sucs, produit une grande quantité de sang extrémement exalté & une bile de même nature. Alors les alimens acescens se convertissent en alkalescens. Lors donc que ces organes agissent avec trop de force sur un aliment qui est déja alkalescent, il le devient davantage, & approche de plus en plus de la corruption.

De-là vient que les personnes pléthoriques sont plus sujettes aux maladies épidémiques que les autres ; que celles qui jouissent d'une santé parfaite sont plutôt attaquées de fievres malignes que d'autres qui ne sont pas aussi bien constituées. Ceux qui sont d'une constitution mâle & athlétique sont plus sujets aux maladies pestilentielles & aux fievres putrides que les valétudinaires.

Aussi Hyppocrate, *lib. I, aph.* 3, veut que l'on se méfie d'une santé excessive : car la même force de complexion qui suffit pour porter le sang & les sucs à ce dégré de perfection, les exalte enfin au point d'occasionner les maladies. Celse prétend qu'une trop bonne santé doit être suspecte. « Si quelqu'un, dit-il, est trop rempli d'humeurs » bonnes & louables, d'un grand embonpoint » & d'un coloris brillant, il doit se méfier de » ses forces ; parce que ne pouvant persister » au même degré, il aller au-delà, il se fait » un bouleversement qui ruine le tempérament ».

Une longue abstinence ; car lorsque le sang n'est pas continuellement délayé & rafraîchi par la nouveau chyle, il contracte une acrimonie alkaline qui rend une haleine puante, & dégénere en une fievre putride dont la mort est la suite. En effet les effets de l'abstinence sont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

La stagnation de quelque partie du sang & des humeurs ; parce que les sucs animaux qui croupissent suivant le penchant naturel qu'ils ont à se corrompre, s'exaltent & acquierent une expansion qui ne tarde guere à se manifester.

La chaleur excessive des saisons, du climat ; aussi dans l'été les maladies aiguës sont-elles plus fréquentes & plus dangereuses.

La violente agitation du sang qui produit la chaleur. Lorsque quelqu'une de ces causes ou plusieurs ensemble ont occasionné une putréfaction alkaline, elle se manifeste par les signes suivans dans les premieres voies.

1°. La soif. On se sent altéré, c'est-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans, qui noyant les sels âcres & *alkalis*, font cesser ce sentiment incommode, & disposent la matiere qui se putréfie ou qui est déja putréfiée à sortir de l'estomac & des intestins, par le vomissement ou par les selles. Si on se sert d'acides dans ces cas, leur union avec les *alkalis* forme un sel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'aver-

sion pour les alimens alkalescens ; l'appétit ne pouvant être que nuisible, lorsque l'estomac ne peut digérer les alimens.

3°. Les rots nidoreux, ou les rapports qui laissent dans la bouche un goût d'œufs pourris, à cause de la portion des sels putrides & d'huile rance qui sort en même temps que l'air.

4°. Les matieres épaisses qui s'amassent sur la langue & le palais, affectent les organes du goût d'une sensation d'amertume, à cause que les sucs animaux contractent un goût amer, en devenant rances ; il peut se faire aussi que ce goût soit causé par une bile trop exaltée & prête à se corrompre.

5°. Les maux d'estomac causés par l'irritation des sels acrimonieux, la vue ou même l'idée d'un aliment alkalescent prêt à se corrompre, suffisent quelquefois pour les augmenter. Cette irritation augmentant produit un vomissement salutaire, si la matiere putréfiée ne séjourne que dans les premieres voies. Si cette acrimonie affecte les intestins, elle sollicite des diarrhées symptomatiques. C'est ainsi que le poisson & les œufs putréfiés gardés long-temps dans les premieres voies causent de pareils effets.

6°. Cette acrimonie alkaline produit une lassitude spontanée, une inquiétude universelle, un sentiment de chaleur incommode, & des douleurs illiaques inflammatoires. Les inflammations de bas-ventre sont souvent la suite des fievres putrides.

7°. Cette acrimonie mêlée dans le sang le dénature & le décompose au point que les huiles deviennent rances, les sels âcres & corrosifs, les terres alkalines. La lymphe nourriciere perd sa consistance & sa qualité balsamique & nourrissante, devient âcre, irritante, corrosive ; & loin de pouvoir réparer les solides & les fluides, les ronge & les détruit.

8°. Les humeurs qui se séparent par les secrétions sont âcres, l'urine est rouge & puante, la transpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alkaline du sang & des humeurs doit être suivie d'une dépravation ou d'une destruction totale des actions naturelles, animales & vitales, d'une altération générale dans la circulation, dans les secrétions & dans les excrétions, d'inflammations générales ou locales, de fievres qui dégénerent en suppurations, gangrenes & sphaceles qui ne se terminent que par la mort.

Cure des maladies occasionnées par les alkalis ou l'alkalescence des humeurs. La différence des parties affectées par la putréfaction alkaline en apporte aussi à la cure. Si les alimens *alcalis* dont la quantité est trop grande pour être digérée, pourrissent dans l'estomac & dans les intestins, & produisent les effets dont nous avons parlé, on ne peut mieux faire que d'en procurer l'évacuation par le vomissement ou les selles. Les vomitifs convenables sont l'eau chaude, le thé, l'hypécacuanha à la dose d'un scrupule.

Lorsque la putréfaction alkaline a passé dans les vaisseaux sanguins, la saignée est un des remedes les plus propres à aider la cure ; elle ralentit l'action des solides sur les fluides ; ce qui diminue la chaleur, & par conséquent l'alkalescence.

La cessation des exercices violens soulage aussi beaucoup ; l'agitation accélérant la progression du sang & les secrétions, augmente la chaleur & tous ses effets.

Les bains émolliens, les fomentations & les lavemens de même espece sont utiles ; en relâchant les fibres, ils diminuent la chaleur : d'ailleurs les vaisseaux absorbans recevant une partie du liquide, les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade respire doit être frais, tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre sont l'agneau, le veau, le chevreau, les poules domestiques, les poulets, parce que ces animaux étant nourris de végétaux, ont les sucs moins alkalins. On peut faire de ces viandes des bouillons légers qu'on donnera de trois heures en trois heures.

On ordonnera des tisannes, des apozêmes, ou des infusions faites avec les végétaux farineux.

On peut ordonner tous les fruits acides en général que l'été & l'automne nous fournissent.

Il y a une infinité de remedes propres à détruire l'acrimonie alkaline : mais nous n'en citerons qu'un petit nombre qui pourront servir dans les différentes occasions.

Prenez avoine avec son écorce, deux onces ; eau de riviere, trois livres ; faites bouillir, filtrez & mêlez à deux livres de cette

décoction suc de citron récent, une once ; eau de cannelle distillée, deux gros ; de sirop de mûres de haies, deux onces : le malade en usera pour boisson ordinaire. Boerh. *Mat. mé.*

Mais tous ces remedes seront inutiles sans le régime, & sans une boisson abondante qui délaie & détrempe les humeurs ; il faut avant tout débarrasser les premieres voies des matieres alkalines qu'elles contiennent.

L'abstinence des viandes dures & alkalines, le mouvement modéré, un exercice alternatif des muscles du corps pris dans un air frais & tempéré, soulagera beaucoup dans l'acrimonie alkaline. Il faut encore éviter l'usage des plantes alkalines qui d'elles-mêmes sont bonnes dans les cas opposés à celui dont nous parlons. (*N*)

ALKALI PHLOGISTIQUÉ, *lessive sulfureuse ; alkali saturé de la matiere colorante du bleu-de-Prusse ;* (*Chymie.*) de tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu, le dernier est le seul exact : encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible, avantageuse, mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre : 1°. Il se cristallise, il cesse d'être déliquescent, & si on en jette sous forme concrete dans la dissolution du vitriol martial, il produira également le bleu, avec la seule différence que la combinaison sera moins subite, & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé, ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matieres inflammables, mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant le bleu-de-Prusse qu'il décolore, comme M. Macquer l'a découvert, il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides, & de ne céder qu'à l'action des quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités, c'est que l'*alkali* ainsi préparé, précipite tous les métaux dissous, & ne précipite pas les terres, tellement que si on en verse dans une dissolution d'alun par exemple, il n'y a ni décomposition, ni nouvelle combinaison. Ces connoissances sont fondées sur plusieurs belles expériences de M. Macquer, *Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1752 ;* & cela prouve déja bien certainement que la dissolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Prusse, ne sert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non saturé, à prévenir ainsi ou à faire disparoître le précipité jaune martial dont le mélange produisoit le verd, & qu'il n'apporte, au reste, d'autre changement dans le procédé, qu'en diminuant un peu l'intensité du bleu par l'interposition de la terre blanche de l'alun.

Quel est le principe qui neutralise l'*alkali* qui opere cette précipitation ? La matiere dont on le prépare en le calcinant avec des matieres inflammables, a fait penser que c'étoit simplement le phlogistique. Mais plusieurs observations résistent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorsqu'il est traité avec les matieres charbonneuses, ni avec les matieres huileuses végétales, ni même avec les charbons des matieres animales, tel que le résidu de la corne de cerf après la distillation de son huile, qui toutes cependant font très-abondamment pourvues de phlogistique. 2°. Plus les terres métalliques sont pourvues de phlogistique, plus elles sont solubles dans les acides, & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Prusse : donc le fer dans cette opération n'est pas seulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Prusse est inattirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une dissertation *sur le phlogistique*, que le bleu-de-Prusse éprouvoit à la calcination une perte de la moitié de son poids, même en vaisseau clos ; que dans 114 grains de bleu-de-Prusse, il n'entroit que 72 grains de fer ; que la détonation du bleu-de-Prusse avec le nitre, étoit moins vive que celle du fer, produisoit moins d'*alkali*, & occasionnoit un déchet de poids ; enfin que le bleu-de-Prusse fec distillé à la cornue, donnoit une liqueur jaune, épaisse, huileuse & empyreumatique, qui faisoit effervescence avec les *alkalis*, & rougissoit fortement le papier bleu : d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Prusse, la terre du fer ne se chargeoit pas seulement de phlogistique pur, que la lessive alkaline apportoit évidemment un autre principe dans cette

combinaiſon, & que c'étoit probablement de l'acide animal. *Voyez* BLEU-DE-PRUSSE, HÉPAR & PHLOGISTIQUE. (*Cet article eſt de M. DE MORVEAU.*)

ALKALI *de Rotrou*; c'eſt l'*alkali* de coquilles d'œufs préparées. Rotrou préparoit l'*alkali* de coquilles d'œufs, en les faiſant ſécher au ſoleil, après en avoir ôté les petites peaux, & après les avoir bien lavées; enſuite il les broyoit, & les réduiſoit en poudre fine ſur le porphyre. *Voyez* ROTROU.

ALKALIN, ALKALINE, adj. *qui eſt alkali, ou eſprit alkalin, liqueur alkaline.*

ALKALIS *dulcifiés*, ce ſont des ſavons. Les *alkalis* ſont des âcres que les huiles adouciſſent, & les *alkalis* joints à des huiles ſont des ſavons. *Voy.* SAVON. Les ſavons ordinaires ſont des *alkalis dulcifiés*, & les acides dulcifiés ſont des ſavons acides.

Les différens *alkalis dulcifiés*, c'eſt-à-dire, les ſavons ordinaires, ont des propriétés qui ſont différentes, ſelon les différens *alkalis*, & ſelon les différentes matieres graſſes dont ils ſont compoſés. *V. la Chymie médicinale.*

ALKALISATION, ſ. f. *terme de chymie*, qui ſignifie l'action par laquelle on donne à un corps ou à une liqueur la propriété alkaline. Par exemple, l'*alkaliſation* du ſalpêtre, qui eſt un ſel neutre, qui n'eſt ni alkali ni acide, ſe fait en le fixant avec le charbon; après cette opération le ſalpêtre eſt un alkali.

On peut auſſi faire *l'alkaliſation* d'un ſel acide; comme le tartre, qui calciné devient alkali. *Voyez* TARTRE.

ALKALISE, part. paſſ. & adj. *ce qu'on a rendu alkali*, comme on dit *eſprit de vin alkaliſé. Voyez* ESPRIT-DE-VIN *tartariſé.*

ALKALISER, verb. act. *rendre alkali une liqueur ou un corps.* (*M*)

* ALKEKENGE, ſubſt. f. (*Bot.*) coqueret ou coquerelle. Ses racines ſont genouillées & donnent pluſieurs fibres grêles. Ses tiges ont une coudée de haut, elles ſont rougeâtres, un peu velues & branchues. Ses feuilles naiſſent deux à deux de chaque nœud, portées par de longues queues. Elles naiſſent ſolitaires de chaque aiſſelle de feuilles, ſur des pédicules longs d'un demi pouce, grêles, velus. Elles ſont d'une ſeule piece, en rofette, en forme de baſſin, partagées en cinq quartiers, blanchâtres, garnies de ſommets de même couleur. Le calice eſt en cloche. Il forme une veſſie membraneuſe, verte dans le commencement, puis écarlate, à cinq quartiers. Son fruit eſt de la figure de la groſſeur & de la couleur de la ceriſe, aigrelet & un peu amer. Il contient des ſemences jaunâtres, applaties & preſque rondes. Il donne dans l'analyſe beaucoup de phlegme, du ſel eſſentiel & de l'huile.

Les baies d'*alkékenge* excitent l'urine, font ſortir la pierre, la gravelle, guériſſent la colique néphrétique, purifient le ſang; on les emploie ordinairement en décoction, & quelquefois ſéchées & pulvériſées: on emploie ce fruit dans le ſirop de chicorée, & dans le ſirop antinéphrétique de la pharmacopée royale de Londres. On en fait auſſi des trochiſques ſelon la pharmacopée du collége de Londres.

Voici les trochiſques d'*alkékenge*, tels que la préparation en eſt ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris.

Prenez de pulpe épaiſſie de baies d'*alkékenge* avec leurs ſemences, deux onces; de gomme arabique, adragant, de ſuc de réglifſe, d'amandes ameres, de ſemence de pavot blanc, de chacune une demi-once; des quatre grandes ſemences froides, des ſemences d'ache, de ſuc de citron préparé, de chacun deux gros; d'opium thébaïque, un gros; de ſuc récent d'*alkékenge*, une quantité ſuffiſante; faites en ſelon l'art des trochiſques.

* ALKERMES, ſub. m. ou graine d'écarlate. Cette graine ſe cueille en grande part ie dans la campagne de Montpellier. On la porte toute fraîche à la ville où on l'écraſe; on en tire le jus qu'on fait cuire, & c'eſt ce qu'on nomme *le ſirop alkermès de Montpellier.* C'eſt donc une eſpece d'extrait d'*alkermès*, ou de rob qui doit être fait ſans miel & ſans ſucre, pour être légitime. M. Fagon, premier médecin de Louis XIV, fit voir que la graine d'écarlate qu'on croyoit être un végétal, doit être placée dans le genre des animaux. *Voyez* GRAINE D'ÉCARLATE.

Confection d'alkermès, (*Pharmacie.*) La préparation de cette confection eſt ainſi ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris:

Prenez du bois d'aloës, de cannelle miſe en poudre, de chacun ſix onces; d'ambre gris, de pierre d'azur, de chacun deux gros;

de perles préparées, une demi-once ; d'or en feuille ; un demi-gros, de musc, un scrupule ; du sirop du meilleur kermes, chauffé au bain-marie & passé par le tamis, une livre : mêlez tous ces ingrédiens ensemble, & faites-en selon l'art une confection.

Nota que cette confection peut se préparer aussi sans ambre & sans musc. La dose en est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Bien des personnes préferent le suc de kermès à cette confection. Quant aux propriétés de cette confection, *voyez* KERMÈS. (*N*)

ALKOOL, s. m. que quelques-uns écrivent alcohol ; c'est un terme d'alchymie & de chymie, qui est arabe. Il signifie une matiere quelle quelle soit, réduite en parties extrêmement fines ou rendues extrêmement subtiles ; ainsi on dit *alkool de corail*, pour dire *du corail réduit en poudre fine*, comme l'est la poudre à poudrer.

On dit *alkool d'esprit de vin*, pour faire entendre qu'on parle d'un esprit-de-vin rendu autant subtil qu'il est possible par des distillations réitérées. Je crois que c'est à l'occasion de l'esprit-de-vin, qu'on s'est servi d'abord de ce mot *alkool* ; & encore aujourd'hui ce n'est presque qu'en parlant de l'esprit-de-vin qu'on s'en sert : ce terme n'est point usité lorsqu'on parle des autres liqueurs. *Voyez* ESPRIT-DE-VIN.

ALKOOLISER, verbe act. signifie lorsqu'on parle des liqueurs, *purifier & subtiliser* autant qu'il est possible ; & lorsqu'il s'agit d'un corps solide, il signifie *réduire en poudre impalpable* : ce mot *alkoolifer* vient originairement de l'hébreu קלל qui signifie *être ou devenir léger* : il est dérivé de l'arabe קלל qui signifie *devenir menu* ou *se subtiliser* & à la troisieme conjugaison, קלל *kaal*, diminuer ou rendre subtil ; on y a ajouté la particule *al*, comme qui diroit *par* excellence. C'est pourquoi on ne doit pas écrire *alcohol*, mais *alkool*, vu la racine de ce mot. (*M*)

AL-KOSSIR *ou* COSSIR, (*Géogr.*) ville d'Afrique en Egypte sur la mer rouge. Elle est entre Dacati & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, où il ne reste que quelques ruines le, nomme le *vieux Koſſir*. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argile ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste, il ne croit ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres ; la seule raison qui retienne les habitans, c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. *Long.* 51, 10 ; *lat.* 26, 15. (*C. A.*)

ALLA, (*Géogr.*) petite ville du Trentin en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, sur une petite riviere qui tombe dans l'Adige, & non précisément sur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. *Long.* 31, 20 ; *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

ALLA, (*Géogr.*) riviere de Pologne dans la Prusse Ducale. Elle passe à Allesbourg, & ensuite elle se jette dans le Pragel, près du petit bourg de Welaw. (*C. A.*)

ALLA BREVE, (*Musique.*) terme Italien, qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vite, & qui se note pourtant avec une ronde ou semi-breve par temps. Elle n'est plus guere d'usage qu'en Italie, & seulement dans la musique d'église : elle répond assez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa* (*S.*)

La marque de l'*alla breve* est un demi-cercle ou *C* barré, en cette maniere ₵ ; de sorte que trouver cette marque à la tête d'une piece, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'est exactement la même chose. Anciennement l'*alla breve* se notoit avec une breve par temps, d'où lui vient son nom ; en sorte que cette mesure contenoit des notes doubles en valeur de celles de notre *alla breve*. Les pieces composées dans ce genre de mesure étoient pleines de syncopes & d'imitations, même de petites fugues ; on n'y souffroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre ; parce que l'*alla breve* alloit très-vite en comparaison des autres mouvemens ; aujourd'hui même l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y passent aussi vite que les croches dans un allegro ordinaire ; c'est pourquoi les doubles croches n'y sont point admises ; quant aux syncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve*. (*F. D. C.*)

ALLA CAPELLA, (*Muſiq.*) la même choſe qu'*alla breve*, (*Voyez ci-deſſus* ALLA BREVE) parce qu'ordinairement on ne ſe ſervoit de l'alla breve que dans les égliſes ou chapelles. (*F. D. C.*)

ALLA FRANCESE, (*Muſiq.*) On commence, en Allemagne ſur-tout, à mettre ce mot en tête d'une piece de muſique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes & d'un coup d'archet court & léger. (*F. D. C.*)

ALLA POLACCA, (*Muſiq.*) Ces mots à la tête d'une piece de muſique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoiſe, (*Voyez* POLONOISE,) c'eſt-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant enſemble les doubles croches quatre à quatre, à moins que le compoſiteur n'ait expreſſément marqué le contraire. (*F. D. C.*)

ALLA SEMI-BREVE, (*Muſiq.*) ancienne meſure qui revenoit préciſément à l'*alla breve*, en uſage aujourd'hui, car elle ſe notoit avec une ronde ou ſemi-breve par temps; & c'eſt ce qui l'a fait nommer *alla ſemi-breve*. Quelques-uns l'appellent abuſivement *ſemi-alla breve* : on l'employoit au reſte comme l'*alla breve*, & elle n'eſt plus d'uſage. (*F. D. C.*)

ALLA ZOPPA, (*Muſiq.*) terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & ſyncopant entre deux temps, ſans ſyncoper entre deux meſures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuſe; c'eſt un avertiſſement que cette même marche continue ainſi juſqu'à la fin de l'air. (*S.*)

ALL' OTTAVA, (*Muſiq.*) Lorſque dans la baſſe-continue on trouve ces mots Italiens, il faut ceſſer d'accompagner, & exécuter ſeulement la *B. C.* des deux mains, prenant dans le deſſus les mêmes notes qu'à la baſſe, mais d'une octave plus haut. On continue ainſi juſqu'à ce que l'on retrouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' ottava*, on ne trouve que le mot *all'* & un 8.

Depuis quelque temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-deſſus de la portée, en ajoutant les lignes poſtiches néceſſaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conſéquent dans les portées, & l'on met un 8 deſſous, ſuivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. (*F. D. C.*)

ALLAITEMENT, ſ. m. (*Médec. & Chirurg.*) L'accord qui regne dans toute la création, entre les beſoins des différens individus pris collectivement, & l'arrangement des choſes pour fournir à ces beſoins, forme cette chaine de dépendances, de rapports, qui, étant bien appréciée, peut ſervir de principe ſûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord eſt la baſe des loix, que toute force extrême tend à ſa diſſolution, que tous les êtres paſſent par différentes exiſtences, que le développement ſe fait par gradation. Le beſoin phyſique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de temps le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait deſirer le commerce avec la femme, le beſoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendreſſe, & de nous voir renaître dans la poſtérité, n'eſt ſatisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en réſulte, tout ce qui eſt néceſſaire pour le contentement de ſes beſoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oſcillations particulieres, qui attirent vers lui les correſpondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice ſe ſoutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgaſme vénérien; & par ſon influence prépondérante ſur le reſte des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet aſcendant & cette faculté, d'où dépend ſa propre expanſion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchaînement particulier de cauſes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales, par leſquelles le monde dure, n'eſt pas plutôt commencé, que les diverſes cauſes qui concourent pour la même fin, éclofent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal paraſyte, à celui d'animal vivant par ſa propre force. La matrice ſurchargée d'activité s'épuiſeroit bientôt, & ſon activité s'éparpilleroit ſi elle ne trouvoit pas dans les ſeins un organe qui, étant en réaction avec elle, la ſoutient & rétablit cet équili-

bre, sans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à mesure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie sur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les seins entrent en disposition de remplir dans le temps les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant, les sollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaissent, qu'elles deviennent flasques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité sert d'irritant, dont les effets sont ces secousses convulsives, ces contractions violentes, ce désordre général qui se terminent à l'accouchement. Il sembleroit que cette crise pût mettre fin à toute l'évolution compassée pour la production d'un nouvel être; que les mamelles pussent balancer l'activité décroissante de la matrice, & leur réaction suffire pour entretenir le jeu de l'uterus, jusqu'à ce que l'évacuation des lochies finie, la matrice rentrât dans son état primitif, & ne produisît que des évolutions périodiques. Il est vrai que cela paroît ainsi; mais les mamelles ayant reçu, à force de réagir, une disposition extrême à l'action, elles deviennent, dès l'accouchement achevé, le centre d'action, & par leur prépondérance, elles secondent la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétablissement des forces de ce viscere. Elles se sont mises en possession de l'activité, & tournent sur elles l'action des autres organes, au point que l'habitude établie dans les organes, de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties; les uns cessent tout-à-fait les leurs, & les autres n'agissent qu'après que l'action a reflué des mamelles sur eux. L'uterus interrompt ses fonctions lunaires (il n'est pas question ici des cas particuliers & aisés à expliquer, dans lesquels les évacuations menstruelles se rétablissent & continuent, quoique la femme allaite); l'organe de la nutrition, le tissu cellulaire ne fait plus que réagir; les organes de la sanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives, aient récupéré les forces nécessaires pour relever le ton de tous les organes, & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine, ou que l'excédent de l'activité reflue d'elle, comme du centre, sur toutes les autres parties du corps.

C'est une chose remarquable, que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il y a frisson (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu: *mulier ubi conceperit*, dit-il, *statim inhorrescit & incalescit ac dentibus stridet & articulum reliquum, ue corpus convulsioprehendit & uterum torpor* (*de carnibus*). Les inflammations, les fievres, les crises, &c. suivent presque toutes la même marche. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les causes & le méchanisme de ce phénomene; j'en conclus seulement que le frisson, & les autres symptomes fiévreux, nous faisant juger de l'établissement d'un nouvel ordre d'action & de réaction, on peut décider que la fievre de lait est un signe univoque de quelque révolution décidée & compassée dans le corps de la femme; & en effet, dès que la matrice a eu le temps de perdre l'excès de son activité, qu'elle commence à ne plus engloutir la réaction de tous les autres organes, & que les mamelles, par l'habitude de leur réaction, ont concentré en elles la direction des forces que la matrice n'emploie plus exclusivement, il se fait une révolution nouvelle qui installe les seins comme principal arc-boutant, & les met en possession de la plus puissante vertu attractive. La fievre de lait a lieu avec toutes les suites, & si la femme allaite, l'évacuation du lait fait qu'il ne se rassemble jamais dans les mamelles, une activité excessive qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viscere particulier, ou par celle de plusieurs organes réunis; le nouvel ordre établi regne paisiblement, & la nourrice jouit des avantages d'une bonne santé. Mais si la femme refuse de donner le sein à l'enfant, les mamelles amassent trop d'activité, & l'évolution génératrice devant être finie à l'*allaitement*, il n'est pas pourvu, dans l'ordre naturel, à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier destiné, dès la conformation de la femme, à absorber, à attirer sur lui une partie de l'activité

dirigée vers les mamelles. De-là, ces distractions, ces devoiemens de forces qui font si fréquemment funestes, & le seroient encore bien plus souvent, si, dans ce moment, l'uterus n'étoit pas dans la plupart des femmes, l'organe le mieux disposé à expier les fautes de l'individu, & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entreprise sur l'ordre naturel dans un moment où l'uterus devoit avoir le temps de se remettre, ne peut donc que déranger l'harmonie qui se seroit établie peu-à-peu & à la longue, pendant le temps de l'*allaitement* jusqu'au sevrage. L'évacuation réitérée des seins, & leur gonflement alternatif n'exigent pas, lorsque la femme allaite, une réaction aussi soutenue que lorsqu'elle n'allaite pas; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction, rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui est proportionnée à celle de tous les autres viscères. L'uterus porte sa réaction aux mamelles, & se trouvant, pendant tout le temps de l'*allaitement*, dans une situation analogue à celle où il est pendant l'appareil de l'évacuation menstruelle, il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce méchanisme, expose la matrice à céder à l'activité prépodérante des seins; l'abord des humeurs y est dirigé, elle se trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles; elle ne conserve d'activité qu'autant qu'il faut pour solliciter cette affluence d'humeurs, en les détournant des autres viscères, & pour les évacuer. Heureuse la femme chez qui aucune disposition vicieuse, aucune cause étrangere n'excite une activité excessive, une résistance trop forte dans la matrice, ou un dévoiement quelconque dans la direction des forces: les pertes, les inflammations de la matrice, les engorgemens des seins, les épanchemens de lait, &c. seroient les suites essentielles de ces accidens, selon que la cause agiroit sur tel ou sur tel autre organe. La constitution, les écarts dans le régime, &c. occasionnent chez la femme qui n'allaite pas, des maladies aussi graves que difficiles à guérir.

Le succès, même le plus complet de la suppression du lait, n'est pas sans inconvéniens: la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige, pour être à l'unisson avec les autres organes, à solliciter leur influence, ou à recevoir le résultat de leur activité. Cette influence consiste presque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible: les engorgemens, les gonflemens qui en proviennent, donnent une espece de force négative qui supplée à celle qui manque, & rétablit l'équilibre dans la machine, jusqu'à ce que les autres organes, s'étant habitués à verser toujours leur action sur celui qui est affecté, tombent dans l'épuisement, ou que la résistance de ce dernier, ou l'incapacité de recevoir davantage cette action, jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cauteres, les anciens ulceres, les évacuations habituelles peuvent servir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice.) Dès que l'activité des seins a surpassé la réaction de la matrice, & que ce viscere a encore assez de force pour ne pas y succomber, le lait y aborde, & l'évacuation qui en est une suite, dure tant que l'uterus se ressent de sa foiblesse. C'est pendant ce temps que les autres organes se concertent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur l'établissement d'un ton général; &, si la matrice n'y entre pas pour la part qui lui est originairement assignée, la femme devient sujette à tous les inconvéniens qui résultent de la foiblesse, de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'est que foiblement troublé, & que l'uterus ne fait que se prêter à la prépondérance des autres organes, la femme ne sera sujette qu'aux fleurs blanches, à quelques accidens hystériques, &c. mais s'il y a irritation, s'il y a résistance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurcissemens, des squirrhes, des ulceres, des cancers, &c.

Il est donc de l'avantage de la femme qu'elle nourrisse; c'est une loi physique à laquelle elle ne peut désobéir sans exposer sa santé, sans déranger l'ordre de l'économie animale; & il ne seroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les suppressions des regles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la cessation de l'évacuation menstruelle, les squirrhes, les

cancers aux seins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes sont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'économie animale, causé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui résulte de cette infraction des loix physiques, ne se borne pas à la mere : il ne seroit que juste qu'elle subît la peine qu'elle s'est attirée elle-même. L'enfant en souffre également : ce fruit si précieux, & quelquefois si desiré par tendresse, ou par un vil intérêt, étoit accoutumé non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui est préparée dans le corps de sa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération, ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le sang, la lymphe nourriciere ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet ensemble, dont les humeurs ont une consistance, un mouvement propre, dont le degré de chaleur est fixé, dont l'ame agit d'une façon déterminée, &c. ce nouveau né, dis-je, qui a été constitué de maniere à ne passer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à s'assimiler un aliment analogue à celui qui le nourrissoit dans le sein de la mere, une nourriture différenciée pour le contentement de ses besoins actuels, se trouve tout-à-coup privé de ce qui est conforme à sa constitution, à tout son être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures seules font regarder comme également appropriée à sa situation.

On assure, d'après l'observation, que les nourrissons prennent souvent le caractere moral & les dispositions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caracteres ; mais il me semble que si les différens départemens qui composent notre être, ne sont pas dans une identité parfaite, nous devons sentir, vouloir, penser & agir les uns différemment des autres. Me seroit-il permis après cela de hasarder une conjecture ? l'organisation de ces départemens dépend sans contredit, 1°. du ton général & primitif ; 2°. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec des organes. Il semble donc que les organes qui influent le moins sur la digestion de la nourrice, doivent être, chez le nourrisson, ceux qui acquierent le moins de vigueur ; & s'il est vrai que les maladies organiques se communiquent de la nourrice au nourrisson, il pourroit bien être que celui-ci prît également ses passions. Il me semble qu'il y a parité de singularité entre les dérangemens physiques auxquels est sujet le nourrisson qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere ; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & grosse paysanne, & entre la gaieté du nourrisson d'une femme vive & réjouie. Quoi qu'il en soit de ces problêmes, il n'en est pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée ; on fait que cette liqueur n'est les premiers jours qu'une espece de petit lait, dégagé presque de toutes les parties caséeuses & butireuses. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage ; ses intestins remplis du méconium n'ont pas besoin d'être lestés, mais bien d'être évacués. Le colloſtrum sert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croûte de pâté dans un corps qui a besoin d'être purgé à cause de plénitude. Il est vrai qu'on fait presque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-temps avant de leur présenter le sein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui résultent du refus de la mere de se conformer au vœu de la nature ? Est-il probable qu'un enfant puisse jeûner sans détriment pour sa santé, pendant 12, 24 ou 36 heures ? je ne le crois pas. Des corps qui ont un besoin si pressant de se nourrir, doivent certainement souffrir des inconvéniens plus ou moins fâcheux d'un jeûne si prolongé. Le nouveau-né se trouve d'ailleurs dans une situation si différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans sa petite machine doit lui nuire extrêmement : or, le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il est difficile de se persuader qu'un enfant ne doive pas se ressentir, pendant très-long-temps, peut-être même pendant tout le reste de ses jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il est même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ses forces digestrices sur le méconium : je ne dis pas

qu'elle puiſſe en extraire une ſubſtance alimentaire, ni que les vaiſſeaux abſorbans des inteſtins pompent l'âcreté de ſes excrémens; mais il me paroît poſſible que la lymphe verſée dans le canal inteſtinal, ſe charge de principes impurs, leſquels étant ainſi enveloppés, paſſent dans les vaiſſeaux lactées & enſuite dans la maſſe des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un degré de putréfaction, à cauſe de l'air admis dans le canal inteſtinal, d'où il étoit exclu avant la naiſſance, & qu'en conſéquence de cette corruption il peut en réſulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin, que le premier travail de la digeſtion portant à faux, doit cauſer dans la conſtitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui eſt néceſſairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élaſticité de l'air cauſent ſur la peau de cette petite machine, jointe au jeu de la reſpiration, doit rendre les nouveaux-nés très-affamés, c'eſt-à-dire, que l'organe externe doit vivement ſolliciter l'action du ballon inteſtinal; il eſt vrai que tant qu'il eſt leſté par le méconium, il peut correſpondre, juſqu'à un certain point, à cette ſollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepoids: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui ſupplée au reſſort qu'auroit dû donner l'aliment préparé conformément au beſoin naturel. Les forces du canal inteſtinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les ſuites de la médecine & le jeûne, on les accable enſuite tout-à-coup par une nourriture trop ſubſtantielle, trop peſante; ce qui doit néceſſairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une conſtitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, ſur les avantages qui réſultent de l'*allaitement* pour la mere & pour l'enfant, & ſur les déſavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduiſent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obſtacles phyſiques qui s'oppoſent à l'*allaitement*, & à expoſer la conduite qu'il faut obſerver pour y réuſſir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la mamelle viennent aboutir en aſſez grand nombre au mamelon, où ils ſont repliés les uns ſur les autres, & ridés de façon que ſi l'on vient à les étendre ou à les redreſſer, en tirant le mamelon, ils laiſſent paſſer le lait beaucoup plus facilement.

On ſait auſſi que l'enfant ne fait d'abord qu'alonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans ſa bouche: outre cela, l'enfant peut en ſuçant attirer la liqueur de la mere qui l'allaite; mais c'eſt là une eſpece d'excrétion particuliere, ſur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouſes, & elle n'eſt pas de notre ſujet; d'ailleurs on trouve ce méchaniſme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'académie royale des ſciences de Paris*.

Ce qu'il faut remarquer, c'eſt que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite auſſi ou l'agace de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une ſorte d'érection, produite quelquefois par un ſimple attouchement.

Il n'eſt point de nourrice qui ne ſente cette tenſion, & une eſpece de chatouillement qui en eſt une ſuite: elles diſent la plupart ſentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, ſe roidit & ſe gonfle; & il y a des femmes qui ſouffrent des tiraillemens qui ſe font ſentir juſqu'aux épaules & aux lombes, & même juſqu'aux bras; ces tiraillemens ſont douloureux dans quelques-unes; elle ſentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence ſur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne ſauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant a quelquefois de la peine à ſe faire à toutes ſorte de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas aſſez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne cauſent pas ces chatouillemens ou ces ſecouſſes dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en eſt preſque pas qui n'en trouve quelqu'un à ſon point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une ſenſation à laquelle la tendreſſe ſuccede.

On croiroit que lorſque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de

différentes façons, il les comprime ; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorſque l'enfant les touche, ſont chatouillées au point, qu'elles ſentent dans leurs mamelles un reſſerrement qui empêche le lait de couler ; il y en a auſſi de moins ſenſibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappellant dans leurs mamelles une impreſſion ou une modification, qu'elles ſentent, ſans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette eſpece de retour de la mamelle ſur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices, dans leſquelles le lait ſort en leur comprimant les mamelons ; il fait un jet, mais ce jet ne dure pas long-temps : il ne vient que de l'évacuation des vaiſſeaux lactées, les plus gros qui ſont vers le mamelon ; & ſi la mamelle n'entre point en convulſion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en eſt comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas : leurs mamelles ont paſſé dans tous les états dont nous venons de parler ; & les vaiſſeaux ſont tellement pleins, que le lait en ſort par regorgement, pour ainſi dire, & qu'il s'échappe juſqu'à un certain point ; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en ſort auſſi que fort peu par la compreſſion.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention ; & ſi on a ſoin de ne pas confondre l'extenſion du mamelon avec la compreſſion ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on ſe convaincra que la compreſſion ne fait ſortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui ſont comme de petits réſervoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans leſquels la compreſſion n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs ſans les cauſes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire ſortir leur lait, avant que l'enfant ne les eût tettées & mis leurs mamelles en jeu ; & cela leur étoit impoſſible ; au lieu que, dès que les mamelles avoient été miſes en contraction par quelques frottemens & quelques ſecouſſes du mamelon, le lait ſortoit de lui-même pendant un certain temps, juſqu'à ne pouvoir être arrêté, que lorſque le paroxyſme étoit paſſé ; ceci éclaircit beaucoup ce que nous diſions plus haut, & il faut remarquer qu'il ſuffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroiſſent preſque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui ſont flaſques & vides ; mais, dès que l'enfant les excite, elles ſe bouffiſſent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une eſpece de convulſion, qui, après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui ſe tend lui-même, ſaiſit tout le corps de la mamelle, & la diſpoſe à donner le lait, lorſqu'elle ſera chatouillée par l'enfant, qui concourt de ſon côté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les ſuçant. *Voyez Recherches anatomiques ſur la poſition des glandes, & ſur leur action*, par M. Théophile de Brodeu, §. 73.

Il y a deux eſpeces d'obſtacles qui s'oppoſent au ſuccès de l'*allaitement* ; ceux qui proviennent de la mere & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous ſuivrons dans cet expoſé le mémoire de M. Levret, inſéré dans les *Journaux de médecine* des mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obſtacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaiſe conformation de ſes mamelons. La forme la plus favorable, pour que les mamelons ſe prêtent à la ſuccion, eſt la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrêmité ſeroit comme implantée dans le milieu du ſein. Il faut qu'ils ſoient en même temps médiocrement ſolides, & ſuffiſamment gros & longs.

L'expérience prouve que ſi le mamelon eſt dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer ſuffiſamment, pour en faire ſortir le lait aiſément ; & que ſi, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il eſt court & menu, ou pointu par ſon bout ſaillant, il ſera impoſſible à l'enfant de le ſaiſir facilement, ou de le tenir ſaiſi ; il échappera donc dans tous les cas, & ils ſont nombreux. On ſent qu'un ſeul de ces défauts peut devenir ſuffiſant, pour préſenter

des difficultés à l'*allaitement* : à plus forte raison, si plusieurs se trouvent réunis ensemble, & encore pire s'ils le font tous ; & cela suffit pour démontrer la nécessité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, surtout la premiere fois qu'une mere se propose de nourrir.

La raison de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civilisées sont exclusivement sujettes, se trouve dans les vêtemens qui pressent constamment le bout des mamelons de leur pointe vers leur base. Il y en a néanmoins qui, ayant négligé toutes les précautions, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce sont 1°. celles qui ont deja allaité, & à qui il n'est rien arrivé au sein qui puisse faire craindre d'avoir perdu cette facilité ; 2°. celles en qui, quoiqu'elles n'aient jamais allaité d'enfans, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des suites de la derniere couche ; & 3°. celles en qui le lait coule aisément sur la fin de la grossesse, quoique ce soit la premiere. Voilà trois cas qui doivent faire espérer que la femme pourra allaiter son enfant, sans se servir de préparation : cependant il restera encore à savoir, pour les deux derniers cas, si la forme & la consistance des mamelons permettent à l'enfant de les saisir aisément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur grossesse, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la consistance requises, dès qu'elles sont censées être entrées dans le neuvieme mois de leur grossesse ; au lieu que celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, est celui ou les mamelons ne saillent point : il prennent quelquefois la forme de ces grosses verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent presqu'aussi durs que de la corne, sur-tout à leur extrémité extérieure ; lieu où il s'amasse souvent de la crasse, qu'il faut avoir soin d'ôter avec beaucoup de précaution ; d'abord le soir, avant de se coucher, en enduisant ces extrémités du mamelon avec une pommade composée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces tirée sans feu, & de blanc de baleine qui n'ait aucune tâche ni teinte jaune. Le lendemain, on ôte cet enduit, en le frottant légérement avec une petite éponge fine imbibée d'une forte eau de savon, ce qu'on répete plusieurs jours de suite, ou jusqu'à ce que ces petits organes soient devenus souples & bien décrassés. Cela fait, on procede à les former, c'est-à-dire, à les rendre suffisamment gros & longs, & en même temps aider à déboucher leurs canaux laiteux : on y parvient ordinairement par le moyen de la succion ; celle de la bouche appliquée immédiatement aux mamelons est la meilleure ; mais à son défaut on se sert de machines de verre nommées *suçoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne se servent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie aussi de petites bouteilles de verre à large goulot, qu'on échauffe suffisamment pour raréfier l'air qui est dedans, faisant en sorte que le goulot soit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répete cette opération plusieurs fois par jour, sur-tout dans les derniers temps : on bassine ensuite les mamelons avec du vin tiéde, & sucré ou miellé, pour donner de la solidité à leur peau, qui est très-sujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts se racornissent par la pression des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs sont ceux qui sont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout pour laisser échapper aisément le lait qui peut couler, il faut que la partie qui appuie sur le sein, soit un peu concave, pour se mieux accommoder à la figure du sein ; ce qui ne contribue pas peu à faire saillir le mamelon en dehors. Il est aussi utile que le bord qui appuie sur l'aréole, ne soit point assez mince pour être comme tranchant, ni assez épais pour former une espece de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuisible, soit en entamant le sein, soit en le meurtrissant. Il faut aussi avoir la précaution de laver souvent ces étuis pour qu'ils soient toujours propres, de crainte que leur saleté ne nuise à la peau. Il est encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuis avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec du bon beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru superflues, & qu'elle donne le sein à l'enfant, il faut soigneusement examiner s'il tette réellement, car quelquefois ce n'est qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il est bon d'observer que, pour que l'enfant nouveau-né, qui se porte bien, & dont la bouche est bien conformée, puisse tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requises afin d'être saisi aisément, & de pouvoir se laisser loger de même entre le palais de l'enfant, & sa langue creusée ou pliée en gouttiere, pour qu'il puisse pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement se gonfler au dehors, & se retirer au dedans, en se creusant dans le milieu; lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale; ce que l'on reconnoit non-seulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de sa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre, pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait usage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles, discontinuer de présenter l'enfant au sein de la mere, & lui substituer des chiens nouveaux-nés, de grosse espece, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec de petites bandes de linge pour qu'avec le reste de leurs griffes ils ne blessent point le sein.

Pendant tout le temps qu'on sera obligé d'employer, pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment & assez aisément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y suppléer avec de bon lait de vache ou de chevre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance, avec une légere eau d'orge sucrée ou miellée: il est très-utile de faire prendre cette boisson, par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfiloque, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coup en trop grande quantité dans la bouche; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la succion.

Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines & même plusieurs mois avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes, qui, n'ayant presque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées; sur-tout si le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réussir avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent vers le cinquieme ou sixieme jour de la couche, & encore la plupart de ces femmes sont alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein: il est vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait renouvellés toutes les cinq ou six heures, ou au lieu de lait, qui est très-sujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigrissant pas si aisément, peut rester dix à douze heures en place, ce qu'il faut continuer constamment, jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel ou à peu près: on seconde l'effet des cataplasmes par le regime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens & quelques juleps pour procurer du sommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre successivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble, il en résulte que pendant tout le temps que ces engorgemens durent, l'enfant ne tette que d'un côté, & d'autres fois point du tout: il faut donc absolument y suppléer.

Dans le grand nombre d'enfans qui viennent au monde en présentant la tête la premiere, quelques-uns descendent la face en devant, ce qui les rend souvent hideux, sur-tout lorsqu'il ont été très-long-temps à vaincre les obstacles qui les empêchoient de sortir. Les enfans ont toujours le visage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naissent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la mâchoire est luxée, & elle l'est quelquefois. Lorsqu'elle l'est, il faut la réduire sur le champ, & la maintenir réduite en suivant les regles

de

de l'art ; & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir, soit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche, soit en leur dégouttant peu-à-peu de celui de chevre ou de vache, tiede & coupé, ayant soin de mettre cette boisson dans un biberon, afin de s'appercevoir le plutôt possible du temps que l'enfant sera en état de sucer, & par conséquent de tetter. Si la mâchoire n'est pas luxée, il suffit de bassiner seulement de temps à autre le visage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naissent avec des narines si étroites, dans leur partie supérieure, que très-peu de chose les bouche entiérement. Ces enfans, qui sont très-souvent forcés, par cette cause seule, d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir respirer, ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte, soit qu'ils dorment, soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'apperçoit de ce défaut, on y remédie en se servant d'une plume d'aîle de moineau, trempée dans de bonne huile, dont on introduit successivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même succès, pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'*allaitement*.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il ne manque que l'aptitude nécessaire pour pouvoir tetter, & qui ne peuvent point y réussir sans secours. M. Lapie, maître en chirurgie, près Coutras en Guyenne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations, desquelles il résulte qu'il vient au monde des enfans, qui, sans avoir le filet ni la langue trop courte, ne peuvent point tetter & sont en danger de périr faute de nourriture ; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais ; en ce cas il faut l'en détacher, & l'abaisser avec une spatule ou le manche d'une cuiller ou de chose semblable : par ce moyen M. Lapie dit avoir sauvé la vie à deux enfans, qui, jusqu'à ce moment, n'avoient pu prendre le tetton, sans qu'il eût été possible de reconnoître la cause de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le même cas, il a abaissé la langue avec l'instrument appellé *feuille de myrthe*, il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue, celui-ci a sucé, ce qu'il n'avoit pas fait depuis plusieurs jours. M. Levret a fait les mêmes observations depuis que M. Lapie a communiqué les siennes ; il a même remarqué qu'il y a des enfans, qui, sans être nés avec ce défaut, l'acquierent quelquefois, & c'est après avoir été trop longtemps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorsque la mere ne veut ou ne peut point allaiter son enfant, & qu'on est plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut au lieu de le faire boire, soit à la cuiller, soit au gobelet, le nourrir au biberon.

Il y a des enfans qui naissent avec un prolongement contre nature du frein de la langue, qui s'oppose à la succion. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme *filet*, le bout de la langue est figuré à peu-près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne sauroit s'appliquer contre le palais, ni passer le bord des levres ; son bout qui est retenu trop bas, est toujours plus ou moins recourbé en dessous, sur-tout lorsque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette espece de bride, puisqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & sans courir aucun risque, la meilleure méthode est 1°. que l'enfant soit posé horizontalement sur le dos & en travers des cuisses d'une personne assise sur un siege un peu haut. 2°. Que le chirurgien soit debout derriere la tête de l'enfant, pour que sa vue puisse plonger perpendiculairement sur le lieu même de la bouche où il doit opérer & sur lequel le jour doit tomber directement sans aucun obstacle : 3°. qu'alors il souleve la langue avec la piece de pouce fendue d'une sonde cannelée ordinaire, faisant passer le filet à travers la fente de la sonde : 4°. qu'avec des ciseaux à lame étroite, à pointes émoussées, mais dont les tranchans soient bien bons, il coupe d'un seul coup toute la portion superflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent, il sortira peu de sang, parce que cette portion excédente du frein est ordinairement toute

membraneuſe & fort mince. Au reſte il ne faut abſolument couper que le vrai filet ou prolongement du frein de la langue ; car on a vu périr des enfans à qui, faute d'attention ou de ſavoir, on avoit coupé le frein réel & bien conformé pour le filet ; & cela, parce qu'on s'en étoit laiſſé impoſer par quelqu'autre obſtacle imprévu qui produiſoit la difficulté de la ſuccion. A raiſon de cette mépriſe, il peut arriver que la langue devenant malheureuſement trop libre de ſe porter fort en arriere dans les cris de l'enfant, elle s'engage toute entiere au delà de la valvule du goſier, ce qui feroit que l'épiglotte reſteroit pour toujours abaiſſée ſur la glotte, d'où s'enſuivroit de toute néceſſité l'interception de la reſpiration & la mort de l'enfant par ſuffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complétement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de ſucer : il faut en ce cas examiner attentivement les deux côtés de la langue : car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuſes, qui la retiennent en arriere, ou qui la contraignent latéralement, ſoit d'un côté, ſoit de l'autre, & même des deux, ce qui l'empêche de ſe creuſer comme un cuilleron, pour bien embraſſer le mamelon. Lorſqu'on a reconnu l'exiſtence de ces brides, on doit les couper tranſverſalement, & aſſez profondément pour les empêcher de ſe réunir aiſément. Les ciſeaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence ſur la lancette ou les biſtouris. Le chirurgien occupé à couper ces brides, ne doit point ſe placer derriere la tête de l'enfant, mais en face, & au lieu de ſonde, il ſuffit de lui pincer le nez, afin de le faire crier, parce qu'alors, toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tenſion conſidérable, on voit très-aiſément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il eſt ici queſtion ſont ordinairement plus charnues que membraneuſes, & par conſéquent plus ſujettes à ſe réunir que celles du filet ; ce qui indique qu'il faut les couper complétement & de n'en laiſſer échapper aucune. Mais doit-on couper tout de ſuite ces brides, ou ne faut-il les couper qu'en des temps différens, laiſſant guérir une plaie avant que d'en faire une autre ?

Pour ſe décider prudemment ſur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on ſuit la premiere, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en détruiſant ſans délai tous les obſtacles qui s'oppoſent au mouvement de la langue, par conſéquent à la ſuccion & à la déglutition. Mais les douleurs, les plaies multipliées, & la perte de ſang inſéparable de cet état, ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger, que ſi l'on ſuivoit la ſeconde méthode ? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien ſe donner de garde de faire prendre quelque choſe à l'enfant par la bouche ; car non-ſeulement l'enfant ne peut point tetter, mais il lui eſt impoſſible d'avaler ; & pour peu qu'on fût aſſez mal aviſé pour en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il eſt auſſi à propos d'attendre qu'il ne ſorte preſque plus de ſang de la premiere ſection, avant de faire la ſeconde & ainſi de ſuite, autant qu'il y aura des brides à couper juſqu'à la derniere, & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les poſtérieures. Quant à l'hémorragie, elle n'eſt point à craindre, quoique la ſection de ces brides fourniſſe chacune plus de ſang que celle du filet ; mais comme les vaiſſeaux des parties latérales de la langue ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi gros que ceux qui accompagnent le frein, leur ſection ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des racines, ſi malheureuſement on les ouvroit en coupant le filet. Au reſte, ſi-tôt qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant preſqu'en deſſous & l'y maintenir ſur le bras juſqu'à ce qu'il ne ſorte preſque plus de ſang.

Il me reſte à tracer le plan de la conduite qu'il faut ſuivre pour réuſſir dans l'*allaitement*. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que madame le Rebours, que l'expérience, une judiciaire exercée & des connoiſſances au-deſſus de celles qui ſont communes aux perſonnes

de son sexe, ont mis en état d'instruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Presque aussi-tôt que les enfans sont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils se réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le sein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorsqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on est ordinairement plusieurs heures sans pouvoir leur faire prendre le sein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cause des souffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le sein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts sortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxieme ou troisieme jour, l'enfant ne peut souvent plus saisir le bout; s'il le prend, ce n'est qu'avec peine, & la mere souffre beaucoup, parce que la peau est très-tendue par la plénitude du sein, & qu'elle est même irritée & enflammée par la fievre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou presque point eue, si elle avoit donné à tetter dans les premieres heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas soin de faire détendre promptement le sein par des cataplasmes lorsqu'il est trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractere de corruption, & finit par causer des accidens.

On dit communément que toutes les femmes souffrent des bouts à la premiere nourriture, parce qu'il faut que les *cordes* se cassent; cela n'est point vrai. Ces prétendues cordes ne sont autre chose que de petits vaisseaux qui se rompent lorsqu'il y a irritation par l'amas & le séjour du lait dans le sein. Lorsque la femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait & tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la premiere fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant; il prend ensuite de la consistance & devient nourrissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premieres heures après l'accouchement, la femme ne s'apperçoit pas qu'elle en a; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'apperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour; le troisieme ou le quatrieme, il y a surabondance, le sein picote lorsque le lait monte; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systêmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter, en prenant peu de lait à chaque fois; mais en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prennent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. « Tout est habitude, dit madame L. R. on se rendort très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe, on les trompe; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans. »

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le côté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein, afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux-nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presqu'aussitôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer: la quantité des vêtemens & la chaleur du feu leur nuisent sans les bien réchauffer.

Il eſt, on ne peut pas plus intéreſſant pour le ſuccès de l'*allaitement*, que la nourrice & le nourriſſon ſoient conduits de la maniere la plus ſimple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracaſſer, échauffer la mere, doit être évité avec ſoin. Les viſites, l'embarras d'un grand nombre de perſonnes qui habitent dans ſa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainſi que le ſoin outré de la garantir du froid. C'eſt une très-mauvaiſe habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit; on concentre par-là les mauvaiſes odeurs, l'on appauvrit l'air qu'elle reſpire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de maniere qu'elle ſoit toujours au même degré de chaleur, ſans ſuer, le froid arrêteroit la tranſpiration, & pourroit cauſer des engorgemens dans les ſeins: les ſueurs feroient diſſiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche eſt toujours aſſez chaude, pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps: on évite par-là le paſſage ſubit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expoſe à ſe bleſſer, en voulant marcher trop tôt; mais elle peut ſans danger, lorſqu'elle a bien donné à teter dès le premier jour, ſe tenir ſur une chaiſe longue dès le cinquieme jour de ſes couches; ſi elle n'a point le ſein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveller l'air de ſa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée ſur le beſoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourriſſe, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas ſe laiſſer épuiſer: ce qu'on mange ſans appétit fatigue l'eſtomac. Il eſt prudent qu'elle ne faſſe point uſage de viande pendant les ſept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne ſoit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui eſt néanmoins bien rare, que la mere manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des farineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien mûrs, & qui n'aient preſque point d'acide; elle boira de la biere, s'interdira les alimens épicés & ſalés, les liqueurs, & tout ce qui eſt échauffant; elle ſe couchera de bonne heure & ſe levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & ſe tiendra au grand air le plus ſouvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'eſt pas le principal objet qu'il faut enviſager, c'eſt la qualité; & il arrive ſouvent qu'une femme paroît ne pas avoir du lait dans les ſeins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'eſt point vrai que le ſein ſe difforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il eſt prudent d'éviter, c'eſt de mettre des topiques deſſus en ſévrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à ſévrer. Elle doit choiſir pour cela l'été: le lait s'évacue plus aiſément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins ſouvent à tetter, juſqu'à ce que l'enfant ſoit à deux fois par jour. Lorſque la femme veut ceſſer tout-à-fait, elle ſe garnira le ſein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chiendent, elle prendra quelques lavemens, & ſe purgera quelques jours après.

Les femmes ſont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur; & que pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe dans des vêtemens, on les fait ſuer, on les prive d'air pendant les premieres ſemaines de leur naiſſance, enſuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver, en ſorte qu'ils paſſent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leurs lits. Dès qu'un enfant ſoigné de cette maniere prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre choſe de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer, & le regarnir même lorſqu'il fait chaud. En effet on y eſt obligé, lorſqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'eſt la maniere dont on l'a gouverné qui l'a rendu frileux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès de ſes forces, au point qu'il reſte délicat toute ſa vie. Le froid n'enrhume que parce que l'on a eu chaud auparavant; il eſt donc très-avantageux d'accoutumer par de-

gré les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermés au moindre froid ; ce qui leur fait un tort considérable. La chaleur, lorsqu'elle est étrangere, affoiblit ; les enfans qu'on renferme marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la transpiration, ou du moins on court risque de la lui arrêter, & par conséquent de lui faire prendre un rhume.

Lorsqu'un enfant vient au monde il faut le laver ; l'eau suffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement est inutile, un peu de savon délayé dans l'eau est reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont on se sert pour cette opération ; mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorsqu'on couche l'enfant, il faut se servir de coussins garnis de paille d'avoine bien seche, ne point mettre de plume sous lui, le laisser libre dans ses langes, & regarder souvent si le cordon du nombril ne se délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on surcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit sans avoir recours aux pratiques que nos usages ont introduites, son enfant resteroit auprès d'elle, collé sur elle aussi-tôt qu'il seroit au jour.

Il faut avoir soin de mettre un nouveau-né sur le côté, afin qu'il rende facilement des flegmes. Il ne faut le tenir sur les bras que le moins qu'on peut ; cette attitude leur fait donner une mauvaise tournure aux genoux : il est nécessaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laisser long-temps dans la même situation quand ils sont éveillés.

Lorsqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture : le lait de la mere suffit long-temps, les autres alimens dans les premiers mois, sur-tout la bouillie, lui donnent des indigestions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien se garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées, elles font lourdes & indigestes, & augmentent la cause du mal qu'on veut détruire : si l'on croyoit qu'un enfant eût absolument besoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biscuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de la farine cuite au four : il seroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorsque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment presque toujours pendant les deux premiers mois après leur naissance ; il faut les laisser jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne soient bien éveillés. Quand on a interrompu leur sommeil plusieurs fois de suite, ils ont de la peine à le reprendre ; ils s'agitent, ils crient ; on croit qu'ils ont des tranchées ; ou leur donne des drogues qui leur en causent, & on leur nuit beaucoup. Lorsqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remedes qu'on puisse employer, c'est de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écrevisse, de l'eau de miel & du sirop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des insectes, & afin que l'air puisse toujours agir sur eux. Les mauvaises odeurs font un effet prodigieux & funeste sur les petits enfans ; il faut avoir grand soin de renouveller souvent l'air de leur chambre, & de n'y laisser aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorsqu'ils sont mouillés avec du linge sec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuisses avec une petite éponge ; par ce moyen les enfans les plus gras ne se couperont point, & n'auront pas des rougeurs ni des cuissons qui les font crier. Dans la belle saison il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide ; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entiere, en évitant d'appuyer sur la fontanelle, & la leur brosser souvent, pour empêcher qu'il ne se forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il est à souhaiter que les enfans aient le ventre libre lorsqu'ils font les dents ; ce relâchement les garantit des convulsions qu'ils auroient s'ils étoient resserrés. Ils doivent en tout temps évacuer tous les jours ; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel, & leur appliquer un petit suppositoire de savon ; & si la constipation du-

roit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de sirop de pomme.

Il faut tâcher de leur donner à tetter jusqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pousse, leur estomac est plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digerent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'est une erreur absurde de croire que les enfans qui tettent long-temps, ont l'esprit lourd & tardif ; le lait de la mere leur convient en tout temps, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans ; par madame L. R. intitulé : *Des inconvéniens qu'on évite en nourrissant ses enfans soi-même.* Si l'on faisoit attention à la quantité prodigieuse de personnes des deux sexes qui sont d'une mauvaise santé, & qu'on sentît vivement le malheur de celles qui sont dans cette fâcheuse situation pour le reste de leurs jours, on chercheroit les différentes causes qui ont pu produire ces mauvais effets, & l'on trouveroit que la plupart de ces personnes infirmes ont été négligées dès leur naissance. Lorsqu'on abandonne un enfant à des mains étrangeres, on devroit réfléchir qu'on l'expose à être malheureux pendant toute sa vie, & que la difformité empêche souvent un garçon de se placer, & une fille de se marier.

Lorsqu'on donne un enfant à une nourrice, on espere qu'il viendra bien, parce que dans la quantité de ceux qui sont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne disposition ; mais on ne tient pas registre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons soins. Je suppose qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice ; ceux de cette moitié qui se portent le mieux, sont ceux qu'on voit le plus ; les malades & les estropiés sont renfermés, & ceux qui sont morts dans les campagnes nous échappent.

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents ; c'est parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de soutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont le lait a été reconnu mal-faisant, & sont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les suites des mauvais soins de la premiere. Plus un enfant est jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait de bien ou de mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaise nourriture pendant les premiers jours de sa naissance, furmonte très-difficilement les infirmités qui en résultent.

Une mere se tranquillise quelquefois sur le sort de son enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court ; & en disant, *il n'est pas loin, je le verrai souvent.* Elle visite fréquemment son enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'est un grand bonheur ; s'il est médiocrement bien, elle le laisse où il est, parce qu'elle doute si le mauvais état de son enfant vient de la nourrice ou de sa délicatesse naturelle. Si l'enfant est fort mal, elle le change de nourrice. Eh ! comment sera-t-on certain que la seconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit crue bonne ? Quand elle seroit meilleure, est-il sûr qu'il ne soit pas trop tard de changer de nourrice, & que pendant six semaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, son tempérament ne soit pas affoibli au point qu'il ne puisse plus profiter des bons soins & du bon lait d'une autre nourrice ?

On croit pouvoir juger des soins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle : mais saura-t-on, pour une heure qu'on y passe à chaque fois, si l'enfant tette souvent, si la boulie ne fait pas sa principale nourriture, si on ne le laisse pas trop crier, s'il est changé chaque fois qu'il est sale, si l'on ne lui laisse pas perdre ses forces au lit, au lieu de le mettre au grand air ; si le frere de lait ne tette pas ?

Pour qu'une mere fût sûre que la nourrice, même étant dans sa maison, sous ses yeux, fait parfaitement son devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit : autant vaudroit qu'elle nourrit elle-même ; elle éviteroit par-là le désagrement de voir son enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuser des caresses qu'elle auroit dû mériter. C'est en vain qu'on se flatte de regagner par la suite la même force de tendresse de la part de ses enfans, que si on les avoit allaités soi-même.

Parmi les enfans qui réuſſiſſent le mieux en nourrice, on en voit très-peu qui ſoient bien en tous points. Il y en a qui paroiſſent forts & gras; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles; un autre a une deſcente, l'un louche, ſans que cela lui ſoit naturel, l'autre a une brûlure quelque part: c'eſt une choſe rare que de voir un enfant en nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a pluſieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers; ils tettent le pouce preſque tous, ils reſtent longtemps ſales de nuit; beaucoup ſont de la petite eſpece, & n'en auroient pas été s'ils euſſent été nourris par leur mere; & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à préſent une maladie fort commune aux enfans: elle eſt connue ſous le nom d'humeurs froides. J'imagine que, ſi l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité ſeroit moins commune. Les dartres ſont auſſi très-répandues. Qui ſait ſi elles ne ſont pas une ſuite d'un mauvais lait pris en naiſſant? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorſqu'elles ſont peu payées, il eſt impoſſible qu'elles paſſent auprès des enfans tout le temps qui ſeroit néceſſaire, en ſuivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs ſont chargées du détail de l'intérieur de la maiſon, qui eſt conſidérable. Lorſqu'elles ſortent, au lieu d'emporter leur nourriſſon avec elles, ce qui lui ſeroit beaucoup de bien, elles lui laiſſent perdre ſes forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maiſon, & entourée d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourriſſon? D'ailleurs doit-on ſe flatter qu'une femme qui ſevre ſon propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expoſe à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger?

Si la nourrice a allaité ſon enfant aſſez long-temps, ſon lait eſt vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il eſt faux qu'un nouveau-né renouvelle le lait; c'eſt une erreur de croire qu'un vieux lait ſoit bon pour les nouveaux-nés. Il eſt d'ailleurs évident qu'une nourrice, accouchée depuis dix mois ou un an, eſt plus expoſée à devenir groſſe qu'une femme nouvellement accouchée; & on ſait que les nourrices ne diſent qu'elles ſont groſſes que le plus tard qu'elles peuvent.

Preſque tous les enfans que l'on met en nourrice ſont ſevrés trop tôt, & font ſouvent preſque toutes leurs dents ſans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le temps qu'ils font leurs dernieres dents, quand ils ſont privés de la ſeule nourriture que leur eſtomac, affoibli alors, pourroit digérer?

Les pauvres gens de la campagne ſont ordinairement logés dans le bas d'une maiſon; les pieces qu'ils habitent ſont humides, & elles ſont puantes par les ordures des autres enfans; elles ſont entourées de mares remplies d'eau croupiſſante ou de fumier: les enfans reſtent continuellement dans ces pieces, lorſqu'ils ne marchent pas ſeuls: & ils marchent tard; en ſorte qu'au lieu d'être au bon air de la campagne, ils ſont dans la puanteur. Lorſqu'on approche de ces enfans, on ſent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de ſoin des enfans, pèchent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frileux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été: elles les aſſomment de hardes, de couvertures, & les affoibliſſent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, eſt juſtement ce qui les dédommage en partie du mauvais ſoin qu'elles ont d'eux. De quelque côté qu'on ſe tourne, on ne trouve qu'inconvéniens lorſqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait paſſer à un enfant, dans des mains étrangeres, le temps qu'il eſt eſſentiel qu'il paſſe auprès de ſa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il eſt fort, pourroit abſolument ſe paſſer des ſoins de la mere: il parle, il marche ſeul, il a des dents; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui ſera le même bien: mais avant cet âge, il n'y a que la tendreſſe & les attentions

inquietes de la mere qui puiſſent ſuffire à tous ſes beſoins. Plus il eſt jeune, & plus il faut qu'il ſoit près d'elle.

C'eſt une erreur de s'imaginer qu'on ſupléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on ſe fera aimer des enfans au même degré que ſi on les avoit nourris. En leur faiſant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La ſéparation de la nourrice cauſe à ceux qui ſont ſenſibles, un chagrin cruel qui nuit à leur ſanté. Ils s'attachent enſuite à la premiere perſonne qui s'empare d'eux en quittant la nourrice : ordinairement c'eſt à la bonne ; & la politeſſe eſt pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, conſervent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la ſuite elle n'ait avec eux une conduite mal-entendue. (*G.*)

ALLAITER, v. a. *nourrir de ſon lait :* la nourrice qui l'a *allaité :* une chienne qui *allaite* ſes petits. (*L.*)

* ALLANCHES *ou* ALANCHE, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. *Long.* 20, 40 ; *lat.* 45, 12.

* ALLANT, ville de France en Auvergne, généralité de Riom.

ALLANTOIDE, (*Anatomie raiſonnée ; Zoologie.*) Ce mot eſt dérivé du grec ἀλλᾶς *farcimen*, boyau, & de εἶδος, *forme* ; parce que dans pluſieurs animaux, la membrane allantoïde eſt de la forme d'une andouille, tandis que dans d'autres elle eſt ronde. Elle fait partie de l'arriere-faix. On la conçoit comme un réſervoir urinaire placé entre le chorion & l'amnios, & qui reçoit par le nombril & l'ouraque l'urine qui vient de la veſſie. *Voyez* ARRIERE-FAIX & OURAQUE.

La membrane dont nous parlons ſe trouve dans les quadrupedes, ſans que nous en connoiſſions qui en ſoient privés. Dans toutes les eſpeces qui nous ſont connues, nous voyons un canal très-conſidérable, connu des anciens ſous le nom d'*ouraque*, qui ſort du haut de la voûte de la veſſie urinaire, qui monte devant le péritoine, ſe rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans un ſac membraneux qui, dans les animaux à cornes, ſe partage en deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'eſt la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis vers le dix-huitieme jour après la conception. C'eſt elle qui détermine la figure de la *valiſe* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupedes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores : le dauphin même qui eſt de la claſſe des cétacées, a ſon *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde ;* d'autres ſe contentent d'obſerver qu'elle eſt incomplete dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entiérement libre entre la veſſie & la cavité de la membrane *allantoïde ;* auſſi cette derniere membrane eſt-elle remplie d'une liqueur entiérement ſemblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'eſt donc pas inutile : elle eſt le réſervoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'uretre, tant qu'il eſt renfermé dans le ventre de ſa mere.

Dans l'homme, la ſtructure eſt tout-à-fait différente. Il y a bien un canal qui ſort du haut de la veſſie, & qui, contenu dans une gaîne cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la veſſie, ſe rend au nombril. Ce canal eſt creux dans l'homme même ; il n'admet pas le ſouffle ou le mercure, tant que tout eſt dans l'état naturel ; un pli qu'il fait entre les membranes même de la veſſie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaîne cellulaire, le canal ſe redreſſe, le canal y entre, & on y introduit une ſoie avec facilité. Le commencement en eſt aſſez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en reſte aucun veſtige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a paſſé le nombril ; il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & ſe perd enſuite dans les tuniques des arteres ombilicales. Voilà ce que nous avons vu ſouvent & avec conviction. On a pluſieurs exemples dans leſquels la cavité de l'ouraque s'eſt conſervée dans l'homme adulte.

Il eſt vrai qu'on voit aſſez ſouvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane liſſe du chorion, dans des fœtus au-deſſous de trois mois, un petit corps qui paroît ſemblable à une veſſie. Il ſort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longeur du cordon, & qui ſe perd dans le méſentere du fœtus. Pluſieurs anatomiſtes modernes ont vu ce petit corps, non pas dans tous les fœtus, mais aſſez fréquemment : aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque; ils ont ſenti que cette membrane devroit devenir plus conſidérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite veſſie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon : un ſeul auteur (c'eſt le D. Richard Hale) a vu dans l'arriere faix de deux jumeaux, une cavité membraneuſe très-conſidérable, avec un ouraque auſſi ample que celui des brutes. Ce fait unique eſt ſingulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-ſupérieur à tout ce que nous avons jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du ſecond des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaiſſeau omphalo-méſentéique, conſtamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne paſſe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'eſpece humaine une membrane qui réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réſervoir ſeroit bien inutile, puiſque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être verſée.

Preſque tous les anatomiſtes modernes s'accordent à rejeter l'*allantoïde* humaine.

Les eaux que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être priſes pour la liqueur de l'*allantoïde* : elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropiſie n'a pas été inconnue à Hippocrate : elles ont pu ſe ramaſſer entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne eſt la baſe du chorion, nous en parlerons dans cet article. Elle eſt attachée par une cellulosité à l'amnios; il peut s'amaſſer de l'eau dans cette celluloſité, mais il n'y a point de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des quadrupedes; pourquoi le reſte des parties deſtinées au ſervice du fœtus n'auroient-elles pas auſſi une ſtructure différente de celle des bêtes? L'ouraque ne pourroit peut-être pas ſervir de canal dans l'homme, s'il avoit à ſuivre la longueur du cordon & ſes tours. Il eſt court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature ſupplée-t-elle dans l'eſpece humaine, à l'utilité évidente que l'*allantoïde* a dans les bêtes? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également beſoin d'un réſervoir? ou, s'il s'en ſépare moins, ce qui paroît être prouvé par les diſſections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puiſſe empêcher les reins de ſéparer la même quantité d'urine? Nous ne connoiſſons pas encore de réponſe ſolide à cette queſtion. La grandeur ſupérieure de la tête humaine y pourroit contribuer; la portion de ſang qu'exigent les branches aſcendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur ſang, & diminuer les ſecrétions dont ces branches ſont la ſource. Dans les animaux, la tête eſt beaucoup moins grande; & peut-être l'urine du fœtus humain ſe verſe-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la celluloſité abreuvée de liqueur, qui enveloppe les vaiſſeaux ombilicaux. Cette cavité eſt plus longue de beaucoup dans l'homme. (*H. D. G.*)

* ALLARME, *terreur*, *effroi*, *frayeur*, *épouvante*, *crainte*, *peur*, *appréhenſion*, termes qui déſignent tous des mouvemens de l'ame occaſionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné : on dit l'*allarme ſe répandit dans le camp*; *remettez-vous*, *c'eſt une fauſſe allarme*.

La *terreur* naît de la préſence d'un événement, ou d'un phénomene que nous regardons comme le pronoſtic & l'avant-coureur d'une grande cataſtrophe; la *terreur* ſuppoſe une vue moins diſtincte du danger que l'*allarme*, & laiſſe plus de jeu à l'imagination, dont le preſtige ordinaire eſt de groſſir les objets. Auſſi l'*allarme* fait-elle

courir à la défense, & la *terreur* fait-elle jetter les armes : l'*allarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *allarment* ; les spectacles nous impriment de la *terreur* ; on porte la terreur dans l'esprit, & l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* & la *terreur* naissent l'un & l'autre d'un grand danger : mais la terreur peut être panique, & l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, & que la *terreur* soit dans l'ame. La *terreur* a saisi les esprits, les sens sont glacés d'*effroi* ; un prodige répand la *terreur* ; la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent & subit : *vous m'avez fait frayeur* : mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre ; & la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un : *le danger que vous alliez courir m'effrayoit*, on s'est mis alors à sa place. *Vous m'avez effrayé*, & *vous m'avez fait frayeur*, sont quelquefois des expressions bien différentes : la première peut s'entendre du danger que vous avez couru ; & la seconde du danger auquel je me suis cru exposé. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particulière ; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, & de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. *Son entreprise m'épouvante ; je crains son abord, & son arrivée me tient en appréhension.* On craint un homme méchant ; on a *peur* d'une bête farouche : il faut *craindre* Dieu, mais il ne faut pas en avoir *peur*.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit ; la *terreur* de ce qu'on imagine ; l'*allarme* de ce qu'on apprend ; la *crainte* de ce qu'on fait ; l'*épouvante* de ce qu'on présume : la *peur* de l'opinion qu'on a ; & l'*appréhension* de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme* ; la vue du combat cause l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension* : la perte de la bataille répand la *terreur* ; ses suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les provinces ; chacun *craint* pour soi ; la vue d'un soldat fait *frayeur* ; on a *peur* de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manieres possibles d'envisager ces expressions : mais ce détail régarde plus particuliérement l'académie Françoise.

* ALLASSAC, (*Géog.*) ville de France, dans le Limosin & la généralité de Limoges.

ALLÉE, f. f. *terme d'architecture*, est un passage commun pour aller depuis la porte de devant d'un logis jusqu'à la cour, ou à l'escalier ou montée. C'est aussi dans les maisons ordinaires un passage qui communique & dégage les chambres, & qu'on nomme aussi *corridor*. *V.* CORRIDOR. (*P*)

ALLÉE D'EAU, (*Hydr.*) *Voy.* GALERIE D'EAU.

ALLÉES DE JARDIN. Les *allées* d'un jardin sont comme les rues d'une ville ; ce sont des chemins droits & paralleles, bordés d'arbres, d'arbrisseaux, de gazon &c. elles se distinguent en *allées* simples & *allées* doubles.

La simple n'a que deux rangs d'arbres ; la double en a quatre ; celle du milieu s'appelle *maitresse allée*, les deux autres se nomment *contre-allées*.

Les *allées* vertes sont gazonnées ; les blanches sont toutes sablées & ratisfées entiérement.

L'*allée* couverte se trouve dans un bois touffu ; l'*allée* découverte est celle dont le ciel s'ouvre par en haut.

On appelle *sous-allée*, celle qui est au fond & sur les bords d'un boulingrin ou d'un canal renfoncé, entouré d'une *allée* supérieure.

On appelle *allée de niveau*, celle qui est bien dressée dans toute son étendue : *allée en pente ou rampe douce*, est celle qui accompagne une cascade, & qui en suit la chûte : on appelle *allée parallele*, celle qui s'éloigne d'une égale distance d'une autre *allée* : *allée retournée d'équerre*, celle qui est à angles droits : *allée tournante* ou *circulaire*, est la même : *allée diagonale*, traverse un bois ou un parterre quarré d'angle en angle, ou en croix de saint André : *allée en zigzag*, est celle qui serpente dans un bois, sans former aucune ligne droite.

Allée de traverse, se dit par sa position en équerre par rapport à un bâtiment ou autre objet : *allée droite* qui suit sa ligne : *allée biaisée*, qui s'en écarte ; *grande allée*, *petite allée*, se disent par rapport à leur étendue.

Il y a encore en Angleterre deux sortes d'*allées* ; les unes couvertes d'un gravier de mer plus gros que le sable, & les autres de coquillages, qui sont de très-petites coquilles, toutes rondes, liées par du mortier de chaux & de sable : ces *allées*, par leur variété, font quelque effet de loin : mais elles ne sont pas commodes pour se promener.

Allée en perspective, c'est celle qui est plus large à son entrée qu'à son issue.

Allée labourée & herſée, celle qui est repassée à la herse, & où les carrosses peuvent rouler.

Allée sablée, celle où il y a du sable sur la terre battue, ou sur une aire de recoupe.

Allée bien tirée, celle que le Jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charrue, puis repallée au rateau.

Allée de compartiment, large sentier qui sépare les carreaux d'un parterre.

Allée d'eau, chemin bordé de plusieurs jets ou bouillons d'eau, sur deux lignes parallèles; telle est celle du jardin de Versailles, depuis la fontaine de la pyramide, jusqu'à celle du dragon.

Les *allées* doivent être dressées dans leur milieu en ados, c'est-à-dire, en dos de carpe ou dos d'âne, afin de donner de l'écoulement aux eaux, & empêcher quelles ne corrompent le niveau d'une *allée*. Ces eaux même ne deviennent point inutiles ; elles servent à arroser les paliſſades, les platte-bandes, & les arbres des côtés.

Celle des mails & des terrasses qui sont de niveau s'égouttent dans les puisarts bâtis aux extrémités.

Les *allées* simples, pour être proportionnées à leur longueur, auront 5 à 6 toises de largeur, sur 100 toises de long. Pour 200 toises, 7 à 8 de large : pour 300 toises, 9 à 10 toises : & pour 400, 10 à 12 toises.

Dans les *allées* doubles, on donne la moitié de la largeur à l'*allée* du milieu, & l'autre moitié se divise en deux pour les *contre-allées* ; par exemple, dans une allée de 8 toises, on donne 4 toises à celle du milieu, & 2 toises à chaque *contre-allée* : si l'espace est de 12 toises, on en donne 6 à l'*allée du milieu*, & chaque *contre-allée* en a trois.

Si les *contre-allées* sont bordées de paliſſades, il faut tenir les *allées plus larges*. On compte ordinairement pour se promener à l'aise trois piés pour un homme, une toise pour deux, & deux toises pour quatre personnes.

Afin d'éviter le grand entretien des *allées*, on remplit leur milieu de tapis de gazon, en pratiquant de chaque côté des sentiers assez larges pour s'y promener.

Voyez la maniere de les dresser & de les sabler à leurs articles. (*K*)

* Il n'y a personne qui étant placé, soit au bout d'une longue *allée* d'arbres plantée sur deux lignes droites paralleles, soit à l'extrêmité d'un long corridor, dont les murs de côté, & le plafond & le pavé sont paralleles, n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres sembloient s'approcher, & dans le second cas, que les murs de côté, le plafond & le pavé offrant le même phénomene à la vue, ces quatres surfaces paralleles ne présentoient plus la forme d'un parallélipipede, mais celle d'une pyramide creuse ; & cela d'autant plus que l'*allée* & le corridor étoient plus longs. Les géometres ont demandé sur quelle ligne il faudroit disposer des arbres pour corriger cet effet de la perspective, & conserver aux rangées d'arbres le paralléliſme apparent. On voit que la solution de cette question sur les arbres, satisfait en même temps au cas des murs d'un corridor.

Il est d'abord évident que pour paroître paralleles, il faudroit que les arbres ne le fussent pas, mais que les rangées s'écartassent l'une de l'autre. Les deux lignes de rangées devroient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correspondans, c'est-à-dire, ceux qui sont le premier, le second, le troisieme, &c. de sa rangée, fussent toujours vus égaux ou sous le même angle ; si c'est de cette seule égalité des angles visuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la distance des objets, ou si en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles visuels.

C'est sur cette supposition que le P. Fabry a dit sans démonstration, & que le P. Taquet a démontré d'une maniere embarassée, que les deux rangées devoient former deux demi-hyperboles ; c'est-à-dire, que la distance des deux premiers arbres étant prise à volonté, ces deux arbres seront chacun au sommet de deux hyperboles opposées. L'axe

sera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles, égales à la moitié du second axe, & perpendiculaire à l'*allée*. M. Varignon l'a trouvé aussi par une seule analogie : mais le problème devient bien plus général, sans devenir guere plus compliqué, entre les mains de M. Varignon; il le résout, dans la supposition que les angles visuels seront non-seulement toujours égaux, mais croissans ou décroissans selon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne soit pas plus grand qu'un angle droit, & que tous les autres soient aigus. Comme les sinus des angles font leur mesure, il suppose une courbe quelconque, dont les ordonnées r présenteront les sinus des angles visuels, & qu'il nomme par cette raison *courbe des sinus*. De plus, l'œil peut être placé où l'on voudra, soit au commencement de l'allée, soit en-deçà, soit en-delà : cela supposé, & que la premiere rangée soit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la seconde qu'il appelle *courbe de rangée* ; il trouve une équation générale & indéterminée, où la position de l'œil, la courbe quelconque *des sinus*, & la courbe quelconque de *rangée*, sont liées de telle maniere que deux de ces trois choses déterminées, la troisieme le sera nécessairement.

Veut-on que les angles visuels soient toujours égaux, c'est-à-dire, que la courbe des sinus soit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été supposée ligne droite : mais M. Varignon ne s'en tient pas là ; il suppose que la premiere rangée d'arbres soit une courbe quelconque, & il cherche quelle doit être la seconde, afin que les arbres fassent à la vue tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces solutions M. Varignon a toujours supposé avec les PP. Fabry & Taquet, que la grandeur apparente des objets ne dépendoit que de la grandeur de l'angle visuel ; mais quelques philosophes prétendent qu'il y faut joindre la distance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands, que nous les jugeons plus éloignés : afin donc d'accommoder son problème à toute hypothese, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition. Mais un phénomene remarquable, c'est que quand on a joint cette seconde hypothese sur les apparences des objets, à la premiere hypothese, & qu'ayant supposé la premiere rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, selon la formule de M. Varignon, quelle doit être la seconde rangée, pour faire paroître tous les arbres paralleles, on trouve que c'est une courbe qui s'approche toujours de la premiere rangée droite, ce qui est réellement impossible ; car si deux rangées droites paralleles font paroître les arbres non paralleles, & s'approchans, à plus forte raison deux rangées non paralleles & qui s'approchent, feront-elles cet effet. C'est donc là, si on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypothese des apparences en raison composée des distances & des sinus des angles visuels. Ce n'est pas là le seul exemple de suppositions philosophiques qui, introduites dans des calculs géométriques, menent à des conclusions visiblement fausses : d'où il résulte que les principes sur lesquels une solution est fondée, ou ne sont pas employés par la nature, ou ne le sont qu'avec des modifications que nous ne connoissons pas. La géométrie est donc en ce sens-là une bonne, & même la seule pierre de touche de la physique. *Hist. de l'acad. ann.* 1718, *pag.* 57.

Mais il me semble que pour arriver à quelque résultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route opposée à celle qu'on a suivie. On a cherché dans le problème précédent, quelle loi devoient suivre des distances d'arbres mis en allée, pour paroître toujours à la même distance, dans telle ou telle hypothese sur la vision ; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de maniere que la distance de l'un à l'autre eût toujours paru la même, & d'après l'expérience, déterminer quelle seroit l'hypothese la plus vraisemblable sur la vision.

Nous traiterons plus à fond cette matiere à l'*article* PARALLÉLISME ; & nous tâcherons de donner sur ce sujet de nouvelles vues, & des remarques sur la méthode de M. Varignon. *Voyez aussi* APPARENT.

ALLÉGATION, *s. f. en termes de Palais*, est la citation d'une autorité ou d'une piece authentique, à l'effet d'appuyer une

proposition, ou d'autoriser une prétention ou l'énonciation d'un moyen. (*H*)

ALLEGE, *terme de Riviere*, bateau vide qu'on attache à la queue d'un plus grand, afin d'y mettre une partie de sa charge, s'il arrivoit que son trop grand poids le mît en danger. On appelle cette manœuvre *rincer*. *Voyez* RINCER.

On donne en général le nom d'*alleges* à tous les bâtimens de grandeur médiocre, destinés à porter les marchandises d'un vaisseau qui tire trop d'eau, & à le soulager d'un partie de sa charge. Les *alleges* servent donc au *delestage*.

ALLEGE LE CABLE, (*Marine.*) terme de commandement pour dire *filer un peu de cable*.

ALLEGE LA TOURNEVIRE, (*Mar.*) c'est un commadement que l'on fait à ceux qui sont près de cette manœuvre, afin qu'ils la mettent en état, & qu'on puisse s'en servir promptement. *V.* TOURNEVIRE.

ALLEGE A VOILES, bâtimens grossiérement faits, qui ont du relevement à l'avant & à l'arriere, & qui portent mâts & voiles.

ALLEGES *d'Amsterdam*, bateaux grossiérement faits, qui n'ont ni mâts ni voiles, dont on se sert dans la ville d'Amsterdam pour décharger & transporter d'un lieu à l'autre les marchandises qu'on y débite. Les écoutilles en sont fort cintrées & presque toutes rondes; le croc ou la gasse lui sert de gouvernail, & il y a un retranchement ou une petite chambre à l'arriere. (*Z*)

ALLEGES, *terme d'Architecture*; ce sont des pierres sous les piés-droits d'une croisée, qui jettent harpe (*voyez* HARPE), pour faire liaison avec le parpin d'appui, lorsque l'appui est évidé dans l'embrasement. On les nomme ainsi, parce qu'elles *allegent* ou soulagent, étant plus légeres à l'endroit où elles entrent sous l'appui. (*P*)

ALLEGEANCE, (SERMENT D') s. f. *Jurisprud.* c'est le ferment de fidélité que les Anglois prêtent à leur roi en sa qualité de prince & seigneur temporel, différent de celui qu'ils lui prêtent en la qualité qu'il prend de chef de l'église anglicane, lequel s'appelle *ferment de suprématie*. *Voyez* SUPRÉMATIE.

Le *ferment d'allégeance* est conçu en ces termes: « Je N.... proteste & déclare so-» lemnellement devant Dieu & les hom-» mes, que je serai toujours fidele & sou-» mis au roi N.... Je professe & déclare » solemnellement que j'abhorre, deteste » & condamne de tout mon cœur, com-» me impie & hérétique, cette damnable » proposition, *que les princes excommuniés* » *ou destitués par le pape ou le siége de Ro-* » *me, peuvent être légitimement dépossés ou* » *mis à mort par leurs sujets, ou par quel-* » *que personne que ce soit.* »

Les Quacres sont dispensés du serment d'*allégeance*; on se contente à ce sujet de leur simple déclaration. *V.* QUACRE. (*H*)

* ALLEGEAS, s. m. (*Commerce.*) étoffes des Indes orientales, dont les unes sont de chanvre ou de lin, les autres de coton. Elles portent huit aunes sur cinq, six à sept huitiemes, ou douze aunes sur trois quarts & cinq sixiemes.

ALLÉGER, v. a. (*Marine.*) c'est détruire ou diminuer le frottement qui retient une chose, en la dégageant des poids qui l'embarrassent. On emploie assez souvent, en ce sens, le verbe *alléger* à l'impératif; & on dit: *allege* le cable; *allege* le grélin; *allege* le tournevire.

ALLÉGER, rendre plus lege, plus léger. On a quelquefois besoin d'*alléger* les vaisseaux, soit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, soit pour remettre à flot celui qui s'est échoué. Dans le premier cas, on se sert de bâtimens dans lesquels on verse & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet usage constant, ou du moins fréquent, il y en a de particuliérement destinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur usage, & que l'on nomme pour cela, *alleges*. Ces bâtimens ont diverses formes suivant les différens pays; à Rochefort on les nomme des *chates*. Dans le second cas; c'est-à-dire, en cas d'échouage, on est souvent forcé de jetter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer est plus agitée, & que le bâtiment a plus de masse. On jette alors les premiers objets qui se présentent: cependant toutes choses d'ailleurs égales, il a un choix à faire déterminé par les circonstances & par la position. Un vaisseau qui en a le temps, & qui est à portée de renouveller son eau, fait bien de s'en décharger par pré-

férence, parce que la réparation en eſt de peu de dépenſe. Les canons ſont ſans doute en pareil cas le poids le plus nuiſible, le plus conſidérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement; on ſent cependant qu'il faut combiner le riſque ou le danger de vaiſſeau avec leur valeur, la difficulté ou l'impoſſibilité de les retirer de l'eau, *&c.* Le vaiſſeau tire plus d'eau de l'arriere que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaiſſeau pour le déſéchouer. Il faut auſſi avoir attention à l'empêcher d'être pouſſé à terre ou ſur le banc où il eſt échoué à meſure que les poids dont on le décharge l'*allégent*: on porte pour cet effet d'ordinaire, une ancre du côté du large, & on roidit fortement ou même on vire ſur le grélin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* aſſez ſouvent un vaiſſeau à la mer, lorſque, pourſuivi par un ennemi ſupérieur, on eſpere rendre ſa marche plus prompte en diminuant ſon poids. Il ſemble paroître évident que le vaiſſeau, devenu plus léger, doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puiſſance qui le pouſſe, & qui ne change point; cette queſtion eſt cependant aſſez compliquée, & ſe combine de mille manieres différentes. Il eſt certain qu'on ne peut décharger un vaiſſeau du moindre poids ſans changer ſon centre de gravité, & que changer le centre de gravité, eſt apporter un changement univerſel au balancement du vaiſſeau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau? De quelle quantité le centre de gravité s'élevera-t-il ou s'abbaiſſera-t-il? Le gouvernail conſervera-t-il un effet auſſi facile? Le vaiſſeau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voile? L'angle d'inclinaiſon, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point ſa marche? Le vaiſſeau ne roulera-t-il point davantage? Ses mouvemens ne deviendront-ils point trop vifs? *&c. &c.* Toutes ces queſtions ont cependant beſoin d'être réſolues & déterminées avec ſoin avant qu'il ſoit permis d'aſſurer que l'on fait bien en *allégeant* le vaiſſeau. On n'en peut pas même faire un problême général, parce que cet effet change non-ſeulement pour chaque vaiſſeau, mais pour le même vaiſſeau, ſuivant la qualité & la diſtribution de ſa charge. Il eſt vrai que ſi le haſard a fait l'arrimage, on eſpere que le haſard fera rencontrer juſte dans l'à-peu-près que fourniſſent l'uſage & la pratique; cependant quand il s'agit de la ſûreté d'un vaiſſeau, ſouvent chargé d'une miſſion importante pour tout l'état comment ſe repoſer & dormir tranquille dans l'eſpérance de trouver une exactitude aſſez grande dans le tâtonnement? C'eſt dans ce cas ſurtout où l'on ſent l'importance d'avoir arrimé ſon vaiſſeau avec diſcernement, & de bien connoître la diſpoſition & la diſtribution des poids. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ALLÉGERIR *ou* ALLÉGIR *un cheval*, (*Manége.*) c'eſt le rendre plus libre & plus léger du devant que du derriere, afin qu'il ait plus de grace dans ſes airs de manége. Lorſqu'on veut *allégerir* un cheval, il faut qu'en le faiſant trotter on le ſente toujours diſpoſé à galopper; & que l'ayant fait galopper quelque temps, on le remette encore au trot. Ce cheval eſt ſi peſant d'épaules & ſi attaché à la terre, qu'on a de la peine à lui rendre le devant léger, quand même l'on ſe ſerviroit pour l'*allégerir* du caveçon à la Newcaſthle. Ce cheval s'abandonne trop ſur les épaules, il faut l'*allégerir* du devant, & le mettre ſous lui. (*V*)

§ ALLÉGORIE, ſ. f. (*Arts de la parole & du deſſin.*) c'eſt un ſigne naturel, ou une image, qu'on ſubſtitue à la choſe déſignée. Souvent dans le diſcours, & dans les arts du deſſin, on préſente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expreſſion proverbiale *ſe tenir au gros de l'arbre*, nous préſente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une choſe qui n'a rien de matériel, c'eſt de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorſque l'on met à la ſuite l'un de l'autre l'image, & la choſe déſignée, c'eſt une *comparaiſon* ou une *ſimilitude*; mais quand on ſupprime la choſe déſignée & qu'on ſe contente de la laiſſer deviner, c'eſt une *allégorie*.

Divers motifs peuvent donner lieu à cette ſubſtitution de l'image à la place de la choſe déſignée. Quelquefois la *néceſſité* y contraint, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de repréſenter la choſe elle-même. Les arts du

deſſin ſe trouvent dans ce cas toutes les fois qu'ils ont à repréſenter des idées abſtraites qui ne tombent pas ſous le ſens de la vue : quelquefois la *circonſpection* l'exige, quand on n'oſe pas préſenter nuement la choſe, & qu'on préfere de la laiſſer deviner. C'eſt ainſi qu'Horace, voulant diſſuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adreſſe, par prudence, qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage. (Hor. *liv. I, od.* 14.) Enfin ſouvent on emploie l'image au lieu de la choſe même, en vue de l'*énergie*, pour donner à la choſe repréſentée plus de clarté, plus de force, & en un mot, un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie ſur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan, il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable deſtination & la brievété de cette vie, d'une maniere beaucoup plus conciſe, plus énergique, & plus ſenſible qu'il n'auroit pu le faire ſans *allégorie*.

ALLÉGORIE, *relativement aux arts de la parole.*

Nous nous propoſons ici de faire trois recherches. 1°. Sur la nature & l'effet de l'*allégorie* en général. 2°. Sur ſes divers genres, leurs caracteres particuliers & leur uſage. 3°. Sur les ſources d'où l'on doit les tirer.

Toute *allégorie*, en général, doit renfermer une image, qui détermine la choſe qu'on veut exprimer, & qui la faſſe connoître ſous une face plus avantageuſe. L'*allégorie* doit déterminer ſon objet, & le déterminer avec préciſion, ſans cela elle devient énigme. Elle doit le préſenter plus avantageuſement, ſans quoi elle devient inutile. De-là réſultent deux qualités eſſentielles à l'*allégorie*, un rapport exact entre l'image & l'objet, afin que celui-ci ſe préſente d'abord à l'eſprit; & une beauté énergique dans l'image, pour que l'objet gagne à être préſenté figurément.

Outre ces deux qualités eſſentielles, l'*allégorie* en doit encore avoir deux autres; l'une, c'eſt qu'elle ne ſoit pas pouſſée trop loin; & l'a ſeconde, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le ſens propre; deux défauts qui répandent ſur l'*allégorie* une teinte d'abſurdité. Les anciens ont déſigné le corps humain par le terme de microcoſme, ou de monde en abrégé. L'*allégorie* eſt juſte, mais ſi l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'aſſigner à ce petit monde ſes planettes, ſes habitans, ſes montagnes & ſes vallées, on pouſſeroit l'*allégorie* juſqu'au ridicule. On pourroit ainſi gâter la belle *allégorie* de Platon qui repréſente les paſſions ſous l'image de courſiers attelés à un char, que la raiſon guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'ame qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter ſoigneuſement de faire entrer dans l'*allégorie* des détails qui n'ont point de parties correſpondantes dans l'objet déſigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien foiblement, ſi l'on ne peut ſe diſpenſer abſolument d'en faire mention.

Il eſt pareillement abſurde d'entamer une *allégorie*, & de finir par l'expreſſion propre. Pope a admirablement bien dit :

Drink deep, or taſte not the Pierian ſpring;
There ſhallow draughts intoxicates the brain,
And drinking largely ſober us again.
(Eſſay on Criticiſm. *v.* 218.

Buvez à longs traits à la fontaine des muſes, ou ne goûtez point de ſes eaux; de petits traits enivrent; ce n'eſt qu'à force de boire qu'on diſſipe l'ivreſſe. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainſi l'*allégorie : de petits traits enivrent, mais plus on y puiſe, plus on acquiert de connoiſſances ſolides?*

Enfin l'image doit être unique ſans confuſion, ſans mélange d'autres objets. Une idée peut ſans doute être rendue ſenſible & parfaitement repréſentée ſous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une ſeule figure l'obſcurciroit. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes. (*Inſt. Or. l. VIII, 6, 50.*) Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une *allégorie*; en voici l'effet.

L'effet de l'*allégorie*, eſt en général, celui de toute image; c'eſt de préſenter des idées abſtraites, ſous une forme ſenſible à notre eſprit, de nous en donner par ce moyen une connoiſſance intuitive. Mais l'*allégorie* l'emporte à cet égard ſur tous les autres genres d'images; comme elle ſupprime l'objet même, ſa brievété lui donne plus de

vivacité ; & comme, par la même raison, toute l'attention est d'abord fixée sur l'exacte représentation de l'image, l'objet s'y présente ensuite avec plus de rapidité & d'exactitude, dans toute sa clarté. Quand Bodmer fait dire à Jacob dans son poëme : *on me présenta une coupe remplie d'absynthe ; à peine en avoit-on emmiellé le bord*, il donne à son récit une vivacité qu'il n'eût point eue, s'il avoit fait de cette belle *allégorie* une comparaison. L'*allégorie* est de toutes les images la plus énergique ; & après elle, c'est la comparaison qui a le plus de vivacité. *Voyez* COMPARAISON.

Quant à l'usage de l'*allégorie*, il faut observer en général, que l'excès seroit un défaut ; c'est un simple assaisonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des *allégories* trop fréquentes feroient perdre le goût de la belle simplicité. D'ailleurs l'accumulation des images jette la confusion dans l'esprit ; bien-loin d'y repandre une plus grande clarté, elle n'y laisse qu'un cahos d'objets sensibles. *Young*, cet auteur d'ailleurs si excellent, n'a que trop souvent donné dans ce défaut en composant ses *Nuits*.

A la suite de ces remarques générales, nous allons examiner les diverses especes d'*allégories*, qui résultent ou de la différence du but qu'on s'y propose, ou de ses différens effets.

Il est très-probable que c'est la nécessité qui a introduit l'*allégorie* dans le discours. Aussi long-temps que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales on étoit réduit, pour désigner un homme emporté & vindicatif, à lui donner le nom de chien, ou de quelque autre animal, auquel on avoit reconnu les mêmes caracteres. Le but de l'*allégorie* se borneit alors tout simplement à lever l'impossibilité d'exprimer la chose. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'*allégories* de cette espece, qui, par le long usage, ont pleinement acquis le caractere d'expressions propres.

Après cet usage de premiere nécessité, l'*allégorie* en a un second, qui consiste, non pas encore à donner une beauté d'énergie à la chose qu'on veut représenter, mais à lui donner un tour plus délicat, qui s'éloigne de l'expression vulgaire ; c'est en quelque maniere faire un compliment obligeant aux personnes auxquelles on adresse le discours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ses églogues. Ce poëte pouvoit témoigner sa reconnoissance envers Auguste, & tous les sentimens qu'il exprime dans ses églogues, avec autant & plus d'énergie, en termes directs. Mais l'*allégorie* donne à ses pensées un tour plus fin & plus spirituel. Un homme d'esprit emploiera toujours la tournure allégorique lorsqu'il sera question de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'usage de l'*allégorie* acquiert un nouveau degré d'importance, lorsqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le sens propre, jusqu'à ce que le jugement soit à l'abri de toute prévention. C'est le même avantage qu'on retire de l'apologue, & par le même moyen. Tel est le célebre discours du consul Ménénius Agrippa, qui par cet artifice sut appaiser la révolte des Plébéiens. (*Tite-Live, l. II*, 32.)

Ces deux especes d'*allégories* n'exigent nullement une analogie parfaite, & qui s'étende à toutes les circonstances. L'*allégorie* dégénere en puérilité dès qu'on veut appuyer sur chaque partie de détail. Il suffit pour le but qu'on se propose, que la proposition principale qu'on veut établir se retrouve dépeinte dans l'image d'une maniere intuitive.

On emploie quelquefois l'*allégorie* uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté, & de la rendre assez sensible pour qu'elle s'imprime dans l'esprit, & qu'elle n'en puisse être trop facilement effacée. La pensée que Haller a exprimée avec une précision philosophique : *les jouissances accroissent les desirs*, Horace l'a rendue sous cette *allégorie* :

> *Crescit indulgens sibi dirus hydrops,*
> *Nec fitim pellit, nisi causa morbi*
> *Fugerit venis & aquosus albo*
> *Corpore languor.* (Od. *L. II*, 2.)

La premiere maniere est pour les philosophes ; celle-ci est pour tout le monde. Ce que l'un dit à l'entendement, l'autre le peint à l'imagination. Des allégories de cette espece sont très-nécessaires, lorsqu'il s'agit d'inculquer d'une maniere ineffaçable des vérités générales

générales & importantes. C'eſt ce qui a produit tant de proverbes allégoriques, qui tous appartiennent à l'eſpece dont nous parlons. Les conditions eſſentielles ſont que l'image ſoit bien diſtincte ; que pour être mieux ſaiſie, elle ſoit priſe d'objets connus ; & qu'on n'y emploie que très-peu de traits, mais des traits bien caractériſés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple ſuivant :

Sæpius ventis agitatur ingens
Pinus, & celſæ graviore caſu
Decidunt turres, feriuntque ſummos
Fulmina montes. (Od. *L. II*, 10.)

Ces *allégories*, au reſte, ne ſervent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues ; mais ces vérités ont d'autant plus beſoin d'être rendues intuitives, qu'étant des notions communes, qu'on peut ſaiſir ſans le moindre effort, c'eſt, pour me ſervir de l'ingénieuſe expreſſion de Winckelman, un vaiſſeau qui ne trace ſur la mer que des ſillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'eſprit, s'imprime plus ſûrement dans la mémoire.

L'*allégorie* peut encore avoir un but plus relevé, c'eſt d'énoncer les choſes d'une maniere plus forte & plus expreſſive, & de les préſenter en même temps dans un plus grand jour. C'eſt ainſi que Haller emploie l'*allégorie de l'état de chenille*, dont nous avons parlé, & que Young a dit :

Mine d'yd with thee Philander! Thy laſt ſigh Diſſolv'd the charm ; the diſenchanted earth Loſt all her luſtre.

Ma joie a diſparu avec toi, cher Philandre ; ton dernier ſoupir a diſſipé le charme, & la terre déſenchantée a perdu ſes attraits.

Plus on examine ces images de près, plus on leur trouve de vie & d'énergie ; le nombre des idées qui ſe rapportent à l'objet repréſenté, augmente à meſure qu'on y réfléchit. Cette eſpece d'*allégorie* a la plus grande énergie, car elle réunit l'effet des ſenſations, de la briéveté, de la clarté, de la richeſſe & de la force, auſſi fait-elle une des grandes beautés de la poéſie. Il tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines vérités, dont on peut moins s'aſſurer par une démonſtration diſtincte, que par un coup d'œil rapide qui embraſſe pluſieurs circonſtances particulieres, l'*allégorie* ſert de preuve aux vérités de ce genre ; & c'eſt ici que des reſſemblances éloignées ont une grande force, & rendent l'*allégorie* plus vive.

L'*allégorie* qui n'a principalement pour but que de rendre une penſée avec plus de briéveté, n'eſt pas tout-à-fait auſſi importante que celle dont nous venons de parler. Telle eſt, par exemple, cette *allégorie* d'Horace :

Contrahes vento nimium ſecundo
Turgida vela.

Enfin il y a encore une eſpece d'*allégorie* qu'on pourroit nommer l'*allégorie myſterieuſe*, ou *prophétique*, parce qu'en effet pluſieurs prophéties ſont écrites dans ce ſtyle. Elle tient le milieu entre l'*allégorie* claire & l'énigme, & elle ſert à donner plus de ſolemnité & de gravité au diſcours. Elle ne nous laiſſe entrevoir qu'une partie de la choſe repréſentée, & couvre le reſte d'un voile ſacré. Cette eſpece eſt propre dans les actions grandes & ſolemnelles, auxquelles on intéreſſe les êtres ſupérieurs. Elle produit ſur-tout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté juſqu'ici les diverſes eſpeces d'*allégories* ; il en eſt encore une, celle qui perſonnifie les notions abſtraites ; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux ſources d'où l'on puiſe les *allégories*, ce ſont la nature, les mœurs & uſages des peuples, les ſciences & les arts ; mais c'eſt l'eſprit ſeul qui ſait y puiſer. De même que le corps humain eſt l'image de l'ame, de même auſſi le monde viſible eſt l'image du monde des eſprits ; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque choſe d'analogue dans l'autre. Un eſprit pénétrant, qui, en obſervant la nature, ne s'arrêtera pas à l'écorce, mais qui percera juſqu'aux parties inviſibles du monde phyſique, y trouvera des *allégories* de l'eſpece la plus parfaite. C'eſt une étude qu'on ne ſauroit trop recommander aux poëtes. Les modernes, qui ont écrit ſur l'hiſtoire de la nature, nous ont préſenté cet immenſe théâtre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poëtes philoſophes qui puiſſent moiſſonner dans ce vaſte champ, & ſurpaſſer aiſément les anciens dans cette partie. Nos faiſeurs d'odes n'ont encore guere profité de cette ſource.

Les mœurs & les uſages de la nation ſont

la source la plus commune, d'où l'on peut tirer l'espece d'*allégorie* qui se borne à la briéveté & à la clarté. C'est de-là principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses *allégories*. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif, qui peut fournir de bonnes *allégories*. C'étoit, par exemple, l'usage des anciens Celtes, quand ils entroient dans un pays étranger, de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis, & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'*allégorie* est aisée à saisir. Le poëte Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences, & sur-tout les arts, qui s'occupent d'objets matériels, renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'*allégorie*. Plus ces sujets sont connus & faciles à concevoir, plus leur choix est heureux. Celui qui examineroit avec soin les opérations des artistes, & les ouvrages de l'art, dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif, rendroit un grand service aux poëtes & aux orateurs. Entre les poëtes allemands, c'est Hagendorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions, d'images, de comparaisons & d'*allégories*, qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature, des mœurs & des usages des divers peuples, des sciences & des arts, est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet, mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes allégoriques qui reviennent si souvent dans les écrits des poëtes, & qui forment une espece toute particuliere d'*allégorie*. Elle se distingue des autres, en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms, en personnages qui agissent. Des vertus, des qualités abstraites, l'amour, la haine, la discorde, la sagesse, sont métamorphosées en des êtres vivans; & cela de diverses manieres. Tantôt ce n'est qu'indirectement & en passant; quelques mots ajoutés à l'idée abstraite lui donnent une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'est ainsi qu'un prophete a dit: *devant lui marche la peste*. Tantôt c'est d'une maniere directe: on revêt la notion abstraite d'un corps parfaitement déterminé, sur lequel le poëte fixe pour quelque temps nos regards; tel est l'exemple suivant d'Horace: (*Ode I*, 35.)

> *Te semper anteit sæva necessitas,*
> *Clavos trabales & cuneos manu*
> *Gestans ahena, nec severus*
> *Uncus abest, liquidumque plumbum.*

Tantôt enfin, on prête à ces personnages allégoriques des rôles entiers & suivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec des personnages réels. C'est ainsi que la discorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques sont souvent personnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les sylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, *&c.* On a si souvent blâmé, justifié, excusé & loué les poëtes sur ce sujet, qu'on peut mettre l'usage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poésie.

Nous parlons dans un autre article de l'usage de ces personnages allégoriques dans la peinture. Il est vraisemblable que c'est des tableaux qu'ils ont passé dans la poésie; ou peut-être aussi celle-ci les a-t-elle pris des hyéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'est que la plupart des divinités du paganisme & plusieurs héros de la mythologie étoient dans leur origine des personnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence essentielle entre les personnages purement fantastiques qu'il allégorise, tels que la renommée, l'aurore, l'iris, les heures, les songes, *&c.* & les dieux, auxquels il doit supposer une existence plus réelle. Il semble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des personnages simplement allégoriques.

La premiere remarque qui se présente à l'esprit sur ces êtres allégoriques, c'est qu'ils different de l'*allégorie* propre, en tant qu'ils sont la chose signifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une simple substitution d'une image à la place de l'objet

représenté ; ce n'eſt pas le ſigne, c'eſt la choſe. Cependant ces êtres perſonnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'*allégorie*, lorſque la figure dont on les revêt exprime d'une maniere plus parfaite la nature de la choſe déſignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre, c'eſt l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poëte nous y peint une figure, qui, ſans avoir de réalité, peut néanmoins être conçue par l'imagination, & dont l'aſpect excite en nous, mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité, la même horreur, le même dégoût & les mêmes idées que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre eſt encore l'image de la diſcorde, qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrieme livre de l'Iliade. (*v.* 440.) Les poëtes anciens & les modernes fourniroient divers exemples de ſemblables fictions.

Mais il y a une eſpece plus commune d'images allégoriques, qui eſt inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'aurore aux doigts de roſe, qui revient ſi ſouvent dans Homere, l'iris au vol rapide ; l'amour, les Vénus & les Cupidons de Tibulle, font un effet beaucoup plus foible en poéſie qu'en peinture ; ce ne ſont bien ſouvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus ſonores que le mot propre ne l'eſt.

D'autres eſpeces encore d'êtres perſonnifiés n'ont aucune figure déterminée ; ils ſe préſentent à l'imagination ſous la forme d'êtres vivans, mais dont le caractere n'eſt pas bien décidé, ou dont on ne ſauroit même ſe faire une notion déterminée ; tels ſont les fleuves, les villes, les provinces perſonnifiés, les génies des hommes & des nations, les nymphes, & tant d'autres êtres fantaſtiques.

On perſonnifie ces êtres ou dans la ſeule vue de rendre ſenſibles des notions abſtraites, ou pour mettre du merveilleux dans l'action ; ou enfin pour s'en ſervir comme des machines qui forment l'intrigue, ou le dénouement.

Quant au premier uſage, il paroît ſuffiſamment légitimé par l'autorité de la plupart des poëtes anciens & modernes. Sous ce point de vue, ces images retombent dans la claſſe de l'*allégorie* propre, & ne different de celle-ci qu'en ce que le poëte, au lieu de puiſer dans les trois ſources que nous avons indiquées, puiſe dans ſa propre imagination. Ainſi il eſt aiſé d'appliquer ici tout ce que nous avons obſervé ci-deſſus ſur l'uſage, la diverſité, & la nature de l'*allégorie*. Mais s'il faut déja une grande ſagacité, pour tirer de la nature ou des arts une *allégorie* énergique, quel feu poétique, quel génie créateur ne doit pas joindre à cette ſagacité le poëte qui entreprend de donner un corps, & de nous préſenter ſous une figure viſible les productions de ſon cerveau? de perſonnifier, comme Homere & Milton la diſſention & le péché ?

Les images de l'eſpece plus commune, tracées d'une touche moins forte, lorſqu'on ſait les employer à propos, ſervent à animer le ſujet, & à y répandre de l'agrément, ou à le rendre plus touchant ; le langage du poëte en prend une teinte d'enthouſiaſme, qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La proſopopée, comme toutes les figures oratoires, doit naître ou d'une paſſion véhémente qui dans ſon trouble invoque les montagnes, parle au rochers, & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit ; ou elle doit naître d'une imagination très-vive, qui, à chaque idée, donne un corps ; & à chaque corps, une vie & une ame. Un coup d'œil vif devient alors une fleche qui pénetre juſqu'au fond du cœur ; & une troupe de petits amours ſe promenent ſur un beau ſein. Mais en vain un poëte médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons, il n'en eſt pas moins inſipide.

Quant à l'uſage des êtres allégoriques, conſidérés comme des perſonnages qui entrent dans l'action principale, les ſentimens des critiques ſont partagés. Cet uſage a principalement été introduit par les modernes ; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens, & s'ils s'en ſont ſervi, ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'en paſſant. Il n'y a qu'Eſchile & Ariſtophane qui ont introduit dans leurs drames, l'un Mars, l'autre les Furies. Mais ces perſonnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui aſſiſtoit à ces ſpectacles. Les anciens ne ſe faiſoient point de ſcrupule, il eſt vrai, d'employer des êtres allégoriques dans la fable, cependant un ancien même parle de cet uſage comme

d'une chose peu naturelle; *Prisco illo dicendi & horrido modo*, dit Tite-Live (*Liv. II, chap.* 32.) Il est très-possible que la barbarie du goût qui régnoit encore, il y a deux siecles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On sait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises farces qu'on donnoit dans ces temps-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie; & bien que M. de Voltaire n'approuve pas la hardiesse du poëte Anglois, il n'a pas fait difficulté de donner à la discorde un personnage allégorique dans sa Henriade.

Les critiques, qui, sans rejeter l'usage des êtres allégoriques & l'invocation des muses, estiment néanmoins que cet usage doit être restreint dans des bornes très-étroites, appuient leur sentiment sur des raisons fort plausibles; il seroit absurde de désapprouver un usage qui est reçu même dans le discours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours: *la mort a surpris un tel?* Et combien d'autres expressions n'a-t-on pas, dans lesquelles on attache constamment quelque chose de corporel & de sensible aux notions les plus abstraites? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop long-temps, n'ont rien qui révolte; mais l'illusion ne se soutient que par le progrès rapide des pensées: dès qu'on s'arrête un peu trop, elle se détruit, on apperçoit l'absurdité de la supposition; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en passant, & qu'on les fasse disparoître avant que l'illusion puisse être dissipée. Si le rôle qu'on leur assigne est court, & qu'il soit conforme à l'image que nous nous en faisons dans ce moment, l'imagination en est agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais, si le poëte s'appésantit sur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverses circonstances étrangeres, qu'il fasse sentir l'impossibilité de la fiction, il court risque de révolter son lecteur; tant de longueurs laissent à celui-ci le temps de sortir de l'illusion qu'il est si indispensable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations si glacées, que la plus légere métaphore peut les choquer; & si la raison veut analyser froidement ce qui n'est fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus simples; mais aussi l'imagination la plus échauffée ne soutient pas long-temps la vue d'un personnage allégorique, qui, à force de se montrer par trop de côtés, lui laisse appercevoir qu'elle n'avoit saisi qu'un fantôme.

On cherche à la vérité à justifier l'usage de ces êtres allégoriques, par la nécessité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poëme. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités; aujourd'hui, comme il seroit indécent d'impliquer l'être suprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'essence de l'épopée, n'a plus d'autre source que les êtres imaginaires. Mais, quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en résulteroit simplement que les personnages allégoriques peuvent être tolérés; mais on n'en pourroit pas conclure qu'ils donnent de la beauté au poëme. Le grand & le merveilleux de l'Iliade ne naît certainement pas de l'union que l'association des dieux aux héros d'Homere; & Ossian dans ses épopées, n'a ni divinités, ni êtres allégoriques.

Les sylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la classe des êtres allégoriques, ils sont de la mythologie; ils ne sont proprement allégoriques que dans les arts du dessin. *Voyez* ci-après ALLÉGORIE (*Peinture.*) (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M.* SULZER.)

ALLÉGORIE, (*Belles-lettres.*) On n'a pas assez distingué l'*allégorie* d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme, jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle *moralité.*

Le mérite de l'*allégorie* est de n'avoir pas besoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe; elle la fait sentir à chaque trait, par la justesse de ses rapports.

L'apologue, par sa naïveté, doit ressembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, & à nous présenter des vérités utiles, sous l'appât d'un mensonge frivole & amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple, au lieu de se donner pour sage.

L'*allégorie*, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir

la vérité, & de la rendre plus ſenſible. C'eſt, comme on l'a très-bien dit, *une métaphore continuée*. Or, une qualité eſſentielle de la métaphore eſt d'être tranſparente; il falloit donc auſſi donner pour qualité diſtinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette tranſparence qui laiſſe voir la vérité & qui ne l'obſcurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, ſont convenables à l'apologue: ſans perdre ſon objet de vue, il feint de s'amuſer & de s'égarer en chemin; il fait même quelquefois ſemblant de s'occuper ſérieuſement de détails qui n'ont aucun trait au ſens moral qu'il ſe propoſe; c'eſt le grand art de la Fontaine.

Il n'en eſt pas de même de l'*allégorie*: on la voit ſans ceſſe occupée à rendre ſon objet ſenſible, écartant comme des nuages, tout ce qui altere la juſteſſe de l'alluſion & des rapports.

Quelquefois, dans l'apologue, la juſteſſe des rapports eſt auſſi précieuſe que dans l'*allégorie;* mais alors en ſe rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de ſon vrai caractere, qui conſiſte à faire un jeu d'une leçon de ſageſſe, & à ne laiſſer appercevoir ſon but qu'au moment qu'on y eſt arrivé.

L'*allégorie* eſt quelquefois auſſi une façon de préſenter avec ménagement une vérité qui offenſeroit ſi on l'expoſoit toute nue; mais elle la déguiſe moins. C'eſt un conſeil diſcrétement donné, mais dont celui qu'il intéreſſe ne peut manquer de ſentir à chaque trait l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

O navis, referent in mare te novi fluctus, &c.

en eſt l'exemple & le modele. Entre un vaiſſeau & la république, entre la guerre civile & une mer orageuſe, tous les rapports ſont ſi frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre; & la vérité n'eut jamais de voile plus fin, ni plus clair.

C'eſt ainſi que l'*allégorie*, par la juſteſſe de ſes rapports, doit toujours laiſſer entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet eſt manqué, ſi l'eſprit, ſatisfait d'en appercevoir la ſurface, ne deſire pas autre choſe, & ne pénetre pas le fond.

C'eſt ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité aſſez intéreſſante, pour laiſſer croire que le poëte n'a voulu dire que ce qu'il a dit: car rien n'empêche alors l'eſprit de s'y arrêter, ſans rien ſoupçonner au-delà; & c'eſt pourquoi il eſt ſouvent ſi difficile de décider ſi la fiction eſt allégorique, ou ſi elle ne l'eſt pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à détruire (ce qui arrive naturellement ſans que le poëte y ait penſé,) le pere le Boſſu en infere que la fable du poëme épique eſt une *allégorie*, un apologue. Il va plus loin: il veut que la vérité morale ſoit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en ſoit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les perſonnages qu'après avoir diſpoſé l'action. Aſſurément ce n'eſt pas ainſi qu'Homere & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poëmes.

Plutarque a raiſon de comparer les fictions poétiques aux feuilles de vigne ſous leſquelles le raiſin doit être caché. Mais, toutes les fois que le ſujet en lui-même a ſon utilité morale, c'eſt un rafinement puérile que d'y chercher un ſens myſtérieux.

Ce n'eſt pas que dans les poëmes épiques, & particuliérement dans ceux d'Homere, il n'y ait bien des détails où l'*allégorie* eſt ſenſible; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle eſt l'image des prieres, tel eſt l'ingénieux épiſode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une *allégorie* continue, c'eſt attribuer à Homere des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'eſt particuliérement dans les préfaces, dans les ſonges, dans le langage prophétique, que les poëtes emploient l'*allégorie*. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polidamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans ſes ſerres un énorme dragon qui, palpitant & enſanglanté, oſe combattre, ſe replie & bleſſe ſon vainqueur; l'oiſeau ſacré laiſſe tomber ſa proie.

C'eſt de cette image qu'Horace ſemble avoir pris la comparaiſon de l'aiglon avec le jeune Druſus: *qualem miniſtrum fulminis alitem, &c.*

L'art de l'*allégorie* conſiſte à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le ſentiment, la choſe qu'on perſonnifie, comme la renommée, dans l'Enéide de Virgile; l'envie dans les Métamorphoſes d'Ovide, & dans la Henriade; les prieres & l'injure, dans l'Iliade d'Homere, &c.

S'il nous eſt permis de mêler le plaiſant au ſublime, voici l'épitaphe d'un libraire de Boſton, compoſée par lui-même, & dont l'allégorie eſt remarquable par ſa juſteſſe & par ſa ſingularité.

« Ci gît, comme un vieux livre à reliûre uſée & dépouillée de titres & d'ornemens, » le corps de Ben. Franklin, imprimeur. Il » devient l'aliment des vers, mais le livre ne » périra pas : il paroîtra encore une fois dans » une nouvelle & très-belle édition, revu & » corrigé par l'auteur. »

Des modeles parfaits de l'*allégorie* en action, ſont la fable de l'amour & de la folie dans la Fontaine; l'épiſode de la haine dans l'opéra d'Armide; la molleſſe dans le lutrin. Mais quelque belle que ſoit l'*allégorie*, elle ſeroit froide ſi elle étoit longue. Un poëme tout allégorique, ne ſeroit pas ſoutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés. *Voyez* MERVEILLEUX.

Preſque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, eſt allégorique; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'eſprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à préſent qu'elles ſont rebattues, la poéſie deſcriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-temps uſés. Celui qui diroit aujourd'hui que le ſoleil va ſe plonger dans l'onde, & repoſer dans le ſein de Thétis, diroit une choſe commune; & celui qui, avec les couleurs de la nature, auroit peint le premier le ſoleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, & laiſſant voir encore au-deſſus de ces vagues enflammées la moitié de ſon globe éclatant; celui qui auroit exprimé les accidens de ſa lumiere ſur le ſommet des montagnes, & le jeu de ſes rayons à travers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'un incendie, celui-là ſeroit peintre & poëte.

Les emblêmes ne ſont que des *allégories* que peut exprimer le pinceau. C'eſt ainſi qu'on a repréſenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la ſource de ce fleuve étoit inconnue. C'eſt ainſi que pour déſigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faiſant leur nid dans le caſque de Mars.

C'eſt une idée aſſez heureuſe, pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'*allégorie* d'un enfant qui ſouffle en l'air des boules de ſavon, & qui, s'effrayant de leur chûte, inſpire la même frayeur à une foule d'autres enfans ſur qui ſes boules vont tomber. Ainſi les peintres, à l'exemple des poëtes, font quelquefois uſage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec ſuccès.

Lucien nous a tranſmis l'idée d'un tableau allégorique des noces d'Alexandre & de Roxane, le peintre étoit Aetion. Son tableau, qu'il expoſa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grece aſſemblée; & Raphaël l'a deſſiné tel que Lucien l'a décrit.

Le ſonnet de Crudeli, pour les noces d'une dame de Milan, ſeroit le ſujet d'un joli tableau; c'eſt la virginité qui parle à la nouvelle épouſe.

Del letto nuzzial queſta è la ſponda:
Più non lice ſeguirti: Io parto: addio.
Ti fui compagna dell' età più bionda,
E per te gloria crebbe al regno mio.
Sposa e madre or ſarai, ſe il ciel feconda
La noſtra ſpeme, ed il commun deſio.
Già vezzeggiando ti carpiſce, e ſfronda
Que' gigli Amor, che di ſua mano ordio.
Diſſe, e diſparue in un balen la dea,
E in van tre volte la chiamo la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.
Sceſe fra tanto sfolgorando in viſo
Fecondità, la man le preſe, e di ella
Al caro ſpoſo, e il duol cangioſſi in riſo.

Les philoſophes eux-mêmes emploient ſouvent le ſtyle allégorique. Platon, que la nature avoit fait poëte, exprime aſſez ſouvent ainſi les idées les plus ſublimes. C'eſt lui qui a dit que *la divinité eſt ſituée loin de douleur & de volupté*. On doit à Xénophon la belle *allégorie* du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du ſang d'un pere répandu par ſon fils, du ſang de Célus mutilé par Saturne? Cette façon de s'énoncer fait le charme du ſtyle de Montagne. Dans ſes écrits l'idée abſtraite ne ſe préſente jamais nue. Il voit tout ce qu'il penſe; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'*allégorie* lui eſt familiere; c'eſt à cette faculté de ſaiſir les rapports d'une idée abſtraite avec un objet ſenſible, & de concevoir l'une ſous la forme de l'autre, que l'on doit toute la

beauté de la mythologie des Grecs; & à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ſes *allégories* préſentent un ſens plus juſte & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait Cérès l'inventrice des loix? Quoi de plus ſage dans les mœurs des Spartiates, que de ſacrifier à Vénus armée?

Quoique l'*allégorie* ſemble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle eſt uſitée même chez les ſauvages. Quand ceux de l'Orenoque veulent témoigner à un étranger que ſon arrivée leur eſt agréable, le chef lui dit dans ſa harangue, qu'il a vu paſſer la veille ſur ſa cabane, un oiſeau remarquable par la beauté de ſes couleurs; ou qu'il a ſongé la nuit que les fruits de la terre périſſoient par la ſéchereſſe, & qu'il eſt ſurvenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues, que d'emprunter ainſi les couleurs des choſes ſenſibles, pour exprimer par analogie, des idées qui, ſans cela, ſeroient vagues, foibles, confuſes. Ce qui ne ſe peint point à l'imagination échappe aiſément à l'eſprit. *Voyez* IMAGE. (*M. MARMONTEL.*)

ALLÉGORIE, (*Peinture.*) Les arts du deſſin ne peuvent, par leur nature, repréſenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à la fois dans un ſeul inſtant. Mais à l'aide de l'*allégorie*, ce qui étoit impoſſible ne l'eſt plus. Des notions générales ſont exprimées par un objet individuel & une ſuite d'événemens ſe préſente à la fois. L'*allégorie* eſt donc de la plus grande importance dans la peinture; & ce n'eſt que par ſon ſecours que cet art peut atteindre au plus haut degré d'énergie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une averſion décidée pour les tableaux allégoriques, & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne juſtifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux ſont un compoſé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoriques, ſans eſprit & ſans force; tantôt ils ſont ſi énigmatiques, qu'on ſe fatigue inutilement pour en deviner le ſens. Mais tout cela ne prouve autre choſe, ſi ce n'eſt que de mauvaiſes *allégories* ſont déteſtables. Si le peintre étoit éclairé & dirigé par des connoiſſeurs de la nature & des antiquités, il ſeroit aiſé de porter ce genre à un plus haut degré de perfection. La matiere eſt aſſez intéreſſante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'*allégorie* conſiſte ici dans la repréſentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui repréſente un acte de juſtice ou de bienfaiſance, n'eſt que le tableau hiſtorique d'un cas individuel; c'eſt le langage propre & naturel des arts du deſſin: mais repréſenter en général la juſtice ou la bienfaiſance par leurs attributs naturels, c'eſt compoſer une *allégorie*. Elle ne ſe borne pas ſimplement aux notions, elle s'étend encore à des penſées entieres, qui réuniſſent diverſes notions à un ſeul tout; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence eſſentielle entre la langue peinte & la langue parlée, conſiſte dans les ſignes; ils ſont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne ſont intelligibles qu'à ceux qui ſe ſont fait enſeigner la ſignification des termes; mais l'*allégorie* doit ſe faire entendre ſans autre inſtruction: c'eſt une langue univerſelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette eſpece d'hiéroglyphes dont les figures ſont des ſignes de ſimple convention, & qui, à cet égard, reſſemble au langage commun. Cette diſtinction eſt d'autant plus néceſſaire, que des connoiſſeurs même s'y trompent ſouvent. Richardſon, par exemple, dans ſa *Deſcription des tableaux.* (*Tome III, part. I, page* 50), nomme une belle *allégorie*, certain tableau d'Auguſtin Carrache, qui n'eſt rien moins qu'une *allégorie*; c'eſt un hiéroglyphe, un rébus, un ſimple jeu de mots. Le tableau repréſente le dieu Pan vaincu par l'Amour; pour exprimer cette propoſition générale: *l'Amour triomphe de tout.* Toute l'invention de Carrache roule ſur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec ſignifie *tout*. De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'*allégorie*.

Cependant, pour nous rapprocher de l'uſage reçu, & peut-être auſſi pour céder un peu à la néceſſité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Pluſieurs images hiéroglyphiques ſont depuis ſi long-temps

rangées dans la classe des *allégories*, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou sur son casque, n'est point le signe naturel de la sagesse; ce n'est donc point une véritable *allégorie :* elle est néanmoins adoptée comme telle depuis un temps immémorial. Plusieurs signes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, passeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que, accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet pour des signes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du dessin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'*allégorie ;* d'où il résultera que la peinture peut se permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poésie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le discours on ne se serve du terme propre; il ne faut donc s'en écarter, que lorsqu'il y a un avantage marqué à y substituer une expression figurée : c'est même un défaut dans le discours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point sur l'effet du langage ordinaire. Il n'en est pas ainsi dans la peinture. Les arts du dessin n'ont point de langage affecté aux notions générales : il doit donc leur être permis de se servir de l'*allégorie*, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expression, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit sur une ancienne médaille, l'empire Romain représenté sous la figure d'une personne tombée par terre, que Vespasien releve, il est clair que cette *allégorie* ne dit précisément, & n'exprime qu'avec le même degré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout simplement : *Vespasien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence sous ses prédécesseurs.* Mais il faut ici tenir compte au dessinateur d'un mérite qui n'en seroit pas un pour l'orateur. Ainsi, ce qui dans le discours ne seroit encore que le langage ordinaire, est déja une *allégorie* permise dans la peinture. Il est vrai néanmoins que, même dans les arts du dessin, pour qu'une *allégorie* mérite une attention distinguée, ce n'est pas assez qu'elle exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons présentement les divers genres d'*allégories.* On peut, d'après leur signification, les réduire à deux especes; l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indivisible, une notion, une propriété, un être incorporel; l'autre, qu'on peut nommer *représentation allégorique*, réunit plusieurs de ces objets, pour exprimer une action, un événement, ou une combinaison d'idées. D'après la maniere de s'énoncer, l'*allégorie* est encore de deux especes; l'une emprunte immédiatement ses images de la nature, comme lorsqu'on désigne l'amour du travail par la figure d'une abeille; c'est l'emblême : l'autre invente ses images en tout ou en partie, & cette derniere espece est l'*allégorie* proprement ainsi nommée.

Considérons d'abord les images allégoriques, soit qu'on s'y serve d'emblêmes ou d'*allégories.* L'espece la plus commune est celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la pensée intelligible. Elle ne fait que ce que feroit un terme emprunté du latin, lorsque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée sur sa tête, & un manteau parsemé de lys sur ses épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France.* Quelquefois cette *allégorie* désigne immédiatement le nom de la chose, comme la grenouille & le léfard sculptés sur deux volutes antiques, qui, suivant M. Winckelman, désignent les deux architectes Batrachus & Saurus.

D'autres fois l'*allégorie* indique la chose par quelqu'une de ses propriétés : c'est ainsi que la ville de Damas est représentée sous la figure d'une femme qui tient des prunes dans sa main. Il y a une infinité d'*allégories* dans ce goût : ce ne sont au fond que des hiéroglyphes; mais le besoin les a introduites, & l'on ne sauroit s'en passer.

Les images allégoriques, qui ne se bornent pas à indiquer simplement l'objet, mais qui le caractérisent en quelque façon, sont d'un grand prix. Elles ressemblent à ces termes riches qui, par leur étymologie, ou par leur composition, donnent en quelque maniere

maniere la définition de la chose même, & en font le signe naturel. Tel eſt, par exemple, l'emblême de l'ame, ou de l'immortalité, que les anciens déſignoient par un *papillon*. Cet emblême n'annonce pas ſimplement l'immortalité; il fait de plus ſentir que ce n'eſt qu'après s'être dépouillée de l'enveloppe groſſiere, que l'ame jouit de ſa véritable vie. Telle eſt encore l'image allégorique de la juſtice: le bandeau & la balance n'expriment pas uniquement le mot juſtice, ils en indiquent le caractere eſſentiel; l'impartialité, l'incorruptibilité, & la ſcrupuleuſe exactitude.

Il ſeroit inutile de dire que des images de cette eſpece ſont de beaucoup à préférer à celles dont la ſignification ſe borne au mot: mais il eſt important de faire obſerver qu'un artiſte, qui aura du génie, peut donner à une image, d'ailleurs peu ſignificative, un ſens naturel, à l'aide de quelques traits caractériſtiques. C'eſt ainſi que le Pouſſin a ſu ingénieuſement déſigner le Nil. La tête de ce fleuve eſt cachée dans les roſeaux, pour marquer qu'on en ignore encore la ſource. C'eſt au moyen de ces traits particuliers, qu'on peut donner une ſignification plus préciſe aux images des choſes qui ont des propriétés ſenſibles, comme ſont les provinces, les villes, les fleuves. Cela peut même s'étendre aux images d'idées purement abſtraites. Buphalus, artiſte grec, avoit ainſi déſigné la *fortune* d'une maniere très-expreſſive: elle portoit un cadran ſolaire ſur la tête, & une corne d'abondance à la main (Pauſanias, *Liv. IV.*) Parmi les pierres gravées de Mariette, il y en a une (*n.* 17), qui pourroit paſſer pour une excellente *allégorie* de la poéſie. C'eſt un génie monté ſur un griffon; il appuie ſa main droite ſur une lyre: celle-ci eſt placée ſur un trépié qui eſt ſoutenu à ſon tour par une baſe de forme cubique. Le cube peut déſigner la juſteſſe des penſées; le trépié, l'inſpiration; & la lyre, l'harmonie: les trois qualités eſſentielles du poéme.

Les images allégoriques, qui préſentent des figures humaines, ſont les plus propres à rendre l'*allégorie* parfaite, par l'attitude, le caractere & l'action de ces figures. C'eſt par-là que les emblêmes, d'ailleurs ſi peu ſignificatifs, des nations & des villes, acquierent l'expreſſion la plus forte, lorſqu'on les applique à des cas particuliers, que l'artiſte a la touche ſûre, & qu'il a un peu de ce génie qui guidoit Ariſtides, quand, par une ſeule figure, il ſut exprimer le caractere diſtinctif des Athéniens. Que de force, & que de choſes Appelles n'avoit-il pas mis dans l'image de la calomnie, dont Lucien nous a conſervé la deſcription? Et quelle horreur n'inſpire pas l'image de la guerre dans Ariſtophane, quand Mars, dont la figure ne dit ordinairement rien de bien expreſſif, eſt repréſenté écraſant dans un énorme mortier, des villes, & réduiſant en poudre des provinces entieres?

Mais, pour trouver des *allégories* de l'eſpece dont nous parlons, il faut ſans doute être doué d'un génie qui n'eſt donné qu'aux artiſtes du premier ordre. Dans cette foule immenſe d'images allégoriques, qu'on voit ſur les médailles antiques, il n'y en a que très-peu qui ſoient bien énergiques. Les plus parfaites en ce genre, ſont les images des divinités, qu'on peut, en quelque maniere, mettre au rang des images allégoriques. Le Jupiter de Phidias étoit proprement une image allégorique de la divinité; & le fameux Apollon du Belvedere n'eſt autre choſe qu'une *allégorie* parfaite du ſoleil, dont cette admirable image exprime à nos yeux l'éternelle jeuneſſe, la douceur attrayante, & l'infatigable activité.

Le vrai génie fait donc donner le plus haut degré d'expreſſion à des images qui, d'elles-mêmes, ſeroient peu expreſſives; mais ce n'eſt pas en y joignant ces foibles indices, qu'on nomme *des attributs*, que l'on peut atteindre à ce degré d'énergie. On ne ſauroit trop répéter à l'artiſte qu'il ne ſuffit pas de mettre une balance dans la main de la juſtice; il doit ſavoir donner à Thémis le caractere de divinité qui lui eſt propre, comme le Jupiter & l'Apollon, dont nous venons de parler, ont le leur. Le bel eſprit, qui ſaiſit des reſſemblances ſubtiles & minutieuſes, n'eſt pas ce qu'il faut ici: il n'y a qu'un grand génie capable d'exprimer chaque caractere de l'eſprit, chaque ſentiment de l'ame, qui puiſſe réuſſir dans des inventions de ce genre.

Les attributs ſervent néanmoins auſſi dans l'*allégorie*, pour en faciliter l'intelligence;

& pour conduire à l'eſſentiel. Nous ne déſapprouvons pas le croiſſant ſur le front de Diane ; il nous explique le ſujet : mais l'artiſte ne doit pas croire que cet attribut ſuffiſe pour remplir l'*allégorie*, ou qu'il puiſſe être placé indifféremment ſur toute figure de femme. Ces ſignes, qui ne ſont que parlans, ſans aucune énergie, ſont d'autant plus néceſſaires ici, que l'*allégorie* la plus énergique l'iſſe ſouvent en doute ſur le véritable ſens, lorſque ce ſont les arts du deſſin qui la préſentent. Quand même l'artiſte réuſſiroit parfaitement à exprimer l'idée du temps dans l'image de Saturne, il ne ſera que bon qu'il y joigne un ſablier, ou quelqu'autre ſigne de cette nature : c'eſt en quelque maniere écrire le nom de l'image, dont enſuite on doit pouvoir reconnoître les caracteres en elle-même. Le deſſinateur eſt ici incomparablement plus borné que le poëte. Ce dernier préſente ſon *allégorie* dans une connexion qui indique aiſément le ſens. L'autre au contraire, eſt ſouvent réduit à ne donner qu'une image iſolée ; rien, autour d'elle, ne peut aider à deviner ſa ſignification. L'artiſte eſt alors dans la néceſſité de recourir à des acceſſoires qui y ſuppléent ; mais, nous le répétons encore, il ne doit par ſe contenter de ces petits ſignes acceſſoires, il doit s'exprimer dans le grand. Si ce qu'on rapporte de l'habileté des anciens peintres & ſculpteurs eſt vrai, pluſieurs d'entr'eux ont eu le talent de faire des images telles que nous les exigeons ; & rien ne leur a dû être impoſſible, même dans la partie la plus difficile de leur art, dans l'*allégorie*. Quel tableau allégorique eût été impoſſible à Euphranor, s'il a ſu peindre Pâris, de maniere qu'on déméloit en lui le juge de la beauté, le raviſſeur d'Hélene & le meurtrier d'Achille ? *Euphranoris*, (dit Pline, *Liv. XXXIV*, 8.) *Alexander Paris eſt, in quo laudatur, quod omnia ſimul intelligantur, judex dearum, amator Helenæ, & tamen Achillis interfector.* Nous verrons (*art.* ANTIQUES), ce qu'il faut penſer de ces récits ſur l'art des anciens. Mais quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le génie peut aller au-delà de ce que la raiſon conçoit : & il eſt bon d'exciter les artiſtes modernes par l'exemple des productions des anciens, fuſſent-elles exagérées.

A la ſuite des ſimples images allégoriques viennent les tableaux qui repréſentent allégoriquement une maxime, ou une propoſition générale. C'eſt ici qu'il faut appliquer la déciſion d'Horace, qu'on cite ſouvent mal-à-propos.

Segnius irritant animos demiſſa per aurem,
Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.

Quand un tableau allégorique n'exprimeroit pas une vérité avec beaucoup plus d'énergie que ne le feroit le ſimple diſcours, on auroit néanmoins l'avantage d'être plus vivement affecté, parce qu'on voit intuitivement ce que le diſcours ne montre qu'à l'entendement, ou tout au plus à l'imagination, qui n'eſt aux ſens, que comme l'ombre eſt au corps. Mais ſi, à cet avantage, le tableau réunit encore une perfection intrinſeque, ſon effet l'emportera de beaucoup ſur toute l'énergie de la poéſie, & l'on aura atteint le plus grand but que l'art puiſſe ſe propoſer.

Qu'il nous ſoit permis de faire ici une remarque, ſur laquelle on ne ſauroit trop inſiſter. C'eſt un grand abus en matiere de peinture, que juſqu'à préſent on exalte généralement beaucoup plus la beauté du pinceau, que celle de l'invention ; c'eſt préférer les moyens à la fin. La plupart des connoiſſeurs reſſemblent à l'avare qui met la félicité à poſſéder un moyen dont il n'a aucun deſſein de faire uſage. L'heureuſe invention d'une *allégorie* intéreſſante, doit donner plus de prix à un tableau, que ne lui en donneroit le pinceau du Titien même, s'il n'étoit accompagné d'aucun autre mérite. Mais cette carriere n'eſt ouverte qu'aux génies du premier ordre ; peu d'artiſtes y ont réuſſi : c'eſt la partie foible des deſſinateurs modernes, c'eſt auſſi celle des amateurs. On continue d'admirer les chétives inventions d'Otto-Venius : il deſſinoit bien ; mais ſes emblêmes d'Horace ſont pitoyables, & quelques-uns même puériles.

On peut diſtinguer trois ſortes de tableaux allégoriques, ſelon la nature du ſujet, qui eſt ou phyſique, ou moral, ou hiſtorique. Les faiſons, les parties du jour, les trois regnes de la nature, la nature elle-même, appartiennent à la premiere claſſe. De tels tableaux repréſentent allégoriquement quelques-unes des principales propriétés de l'objet. Ce ſont des poëmes peints, dont le ſu-

jet eſt pris de la nature viſible, & entremêlé d'objets pathétiques & moraux. Un bel exemple à produire en ce genre, ſeroit le plafond du château de Reinsberg, où Peſne a repréſenté le jour naiſſant, ſi, comme ce célebre artiſte ſe le propoſoit, il avoit fait graver ce tableau.

La ſeconde claſſe contient les repréſentations de vérités générales, & de maximes relatives aux mœurs. De ce genre eſt cette pierre gravée ſi connue, qui repréſente l'amour à cheval ſur un tigre ou ſur un lion, pour exprimer que cette paſſion adoucit les caracteres les plus farouches. Le tableau de la calomnie, dont nous avons déja parlé, eſt plus détaillé; il fait ſentir par divers traits marqués toute la laideur de ce vice. Ces tableaux ne different de l'*allégorie* du diſcours, qu'en ce qu'ils diſent immédiatement aux yeux ce qu'à l'aide des mots, le diſcours dit à l'imagination. L'obſervation attribuée à Pythagore, que lorſqu'un état a joui quelque temps d'une heureuſe abondance, le luxe s'y introduit inſenſiblement, puis le dégoût, enſuite des excès monſtrueux, & enfin la ruine totale: cette obſervation eſt un tableau tout fait. Le peintre n'a qu'à le porter de l'imagination ſur la toile.

La troiſieme claſſe enfin renferme les repréſentations hiſtoriques, ſoit qu'elles indiquent ſimplement les faits, ce qui conſtitue l'*allégorie* hiſtorique la plus commune, telle qu'on la voit ſur tant de médailles antiques & modernes; ſoit qu'elles circonſtancient les événemens: ce qui conſtitue l'*allégorie* ſublime du genre hiſtorique, telle qu'on l'admire dans les tableaux de le Brun, où les grandes actions de Louis XIV ſont repréſentées.

C'eſt le point le plus haut & le plus difficile de l'art; il n'y a que des peintres du premier rang, qui puiſſent y atteindre. Déja dans les arts de la parole, rien n'eſt plus difficile que de ſaiſir un événement mémorable, ou une grande action par ſon côté le plus ſaillant, pour l'énoncer en une ſeule période de maniere que de ce point de vue principal on puiſſe découvrir tous les détails à la fois.

Pour réuſſir dans ce genre, il faut non-ſeulement ſavoir, à l'exemple de l'orateur, concentrer une multitude de choſes en un petit eſpace, il faut encore avoir l'art de le rendre bien viſible, & c'eſt-là ce qui rend ſi rares les *allégories* excellentes dans ce genre. La repréſentation allégorique d'un événement ne renferme proprement rien d'hiſtorique; car c'eſt moins le fait qu'elle doit préſenter, qu'une remarque importante & féconde en application ſur le fait; de ces remarques telles qu'un grand hiſtorien pourroit les faire pour montrer un événement ſous un point de vue qui frappe, comme quand Tacite dit: *breves & infauſtos populi romani amores. Annal. II*, 41. Le but d'un tableau allégorique n'eſt nullement de tranſmettre l'hiſtoire à la poſtérité, il y a des moyens plus ſimples, & plus sûrs de remplir cet objet; ſon but eſt de mettre les faits dans le point de vue le plus éclatant: ce qui n'eſt rien moins que facile. Il faut pour cet effet que l'hiſtoire qu'on en a vue ſoit très-connue, & que de plus elle renferme ou par les deſſeins qui l'ont fait naître, ou par les circonſtances qui l'ont accompagnée, ou par les ſuites qui en ont réſulté, quelque choſe de généralement mémorable: c'eſt cette généralité qui fait proprement l'eſſence de l'*allégorie*.

Il y a, dans la galerie de Duſſeldorf, un tableau de Raphael qui repréſente un jeune homme dans un bocage épais, aſſis auprès d'une ſource d'où il a puiſé de l'eau dans une coupe qu'il tient devant ſoi, à la main. Juſques-là ce tableau eſt purement hiſtorique, & c'eſt auſſi tout ce qu'un peintre ordinaire pourroit exprimer même avec le coloris du Titien. Mais Raphael a ſu donner à cette figure unique des penſées ſi hautes, un recueillement ſi ſublime à la vue de cette coupe d'eau, qu'on reconnoît dans ce jeune homme Jean-Baptiſte occupé dans le déſert à réfléchir ſur ſa vocation divine, & qu'on croit enſuite entendre ſes profondes méditations ſur le baptême. Voilà ce qui tient déja à la haute *allégorie*. Quiconque ne ſait peindre que des corps, ne doit pas l'entreprendre. Eût-il pour chaque idée particuliere l'image la plus exacte, il ne donneroit qu'un hiéroglyphe bien intelligible, mais point une *allégorie*. Celle-ci n'exprime pas la lettre, mais l'eſprit de la choſe.

Le premier ſoin de l'artiſte ſera donc de découvrir l'ame dans le matériel d'un évé-

nement qu'il veut allégoriſer ; & ſon ſecond ſoin doit être de la rendre viſible. Ainſi le tableau allégorique des conquêtes d'Alexandre ne repréſenteroit pas des expéditions militaires, ni des batailles ; il exprimeroit ou le noble deſir de venger ſur un monarque enivré de ſa puiſſance, les injures d'un peuple libre ; ou l'ambition effrénée & ſes funeſtes ſuites, dans un prince qui unit les plus grands talens à un pouvoir aſſez conſidérable ; ou enfin quelqu'autre penſée de cette nature qui nous plaçât d'abord dans le point de vue convenable. Quand l'artiſte aura trouvé l'eſprit de ſon hiſtoire, il ne lui ſera pas difficile d'inventer les caracteres propres à marquer le fait. Il eſt aiſé de faire connoître les temps, le lieux, & les perſonnages.

S'il eſt vrai, comme les anciens l'ont rapporté, qu'Ariſtides ait pu dans une ſeule figure exprimer parfaitement le caractere des Athéniens, caractere ſi ſinguliérement contraſté ; pourquoi ne pourrions-nous pas attendre de l'art perfectionné, des tableaux vraiment allégoriques ? Tels ſeroient, par exemple, l'influence du rétabliſſement des ſciences ſur les mœurs ; la découverte de l'Amérique figurée par quelques-uns des plus importans effets qu'elle a produits, *&c.*

Après avoir vu la nature de l'*allégorie*, ſes diverſes eſpeces & ſon prix, il nous reſte à faire quelques remarques ſur ſon invention & ſes uſages.

La perfection de l'*allégorie* dépend en grande partie de l'heureuſe invention des images particulieres. Une collection des meilleures images allégoriques actuellement inventées, ſeroit d'un grand ſecours aux artiſtes, ſi elle étoit accompagnée d'une critique ſaine & judicieuſe. Winckelman a commencé ce recueil, mais on n'a point d'ouvrage encore qui développe des principes lumineux ſur l'invention de ces images. Nous allons donner quelques obſervations qui pourront aider à cette recherche.

De ſimples hiéroglyphes, auxquels le beſoin oblige de recourir, ſont d'une invention aſſez facile ; un écu blaſonné, ou quelqu'autre ſigne viſible y peut ſuffire. Il en faudroit néanmoins exclure les alluſions qui ne roulent que ſur le nom ; quoiqu'elles ſoient autoriſées par l'uſage, & qu'on trouve ſouvent ſur des antiques, un homme à cheval pour déſigner le nom de *Philippe*. Cela pouvoit être bon dans le temps où l'on ignoroit encore l'art de l'écriture, & ne ſauroit être excuſé aujourd'hui que dans les cas qui n'admettent aucune autre reſſource. Entre les hiéroglyphes qu'on peut utilement employer dans l'*allégorie*, il faut encore ranger certains ſignes, qui, ſans avoir de ſignification naturelle, en ont une de convention, qui eſt fondée ſur l'uſage ; de ce genre ſont les ſceptres & les couronnes, pour déſigner les rois & les ſouverains ; les têtes de bélier, & les pateres ſur la friſe de l'ordre dorique, pour déſigner un temple ; les trophées ſur des arſenaux, &c. Pour inventer de tels emblêmes, il ſuffit de connoître les mœurs & les uſages des nations.

Il y a plus d'art à trouver des images allégoriques qui expriment bien les propriétés de la choſe ſignifiée. Il faut pour cet effet ſavoir développer diſtinctement les notions que cet objet renferme ; avoir le don de les ſimplifier, & ſur-tout de ſaiſir au juſte ce qui eſt excluſivement propre à cette choſe. Chaque vertu, par exemple, outre ce qu'elle a de commun avec les autres, a ou dans ſon origine, ou du moins dans ſes effets, quelque choſe de caractériſtique qui lui eſt propre, & qui ſert à la diſtinguer. C'eſt-là ce qui doit être repréſenté par l'image que l'artiſte inventera.

Il y a des images allégoriques qui tiennent de la nature de l'exemple ; c'eſt ainſi qu'Oreſte & Pylade ſont une image de l'amitié. D'autres ſont des comparaiſons, comme lorſqu'on emploie un vaiſſeau qui a le vent en poupe pour déſigner un heureux ſuccès. D'autres enfin ſont de véritables *allégories* ; tel eſt le crible employé à puiſer l'eau pour exprimer une entrepriſe vaine. C'eſt aux circonſtances particulieres à déterminer le choix de l'une de ces trois eſpeces ; les images proprement allégoriques doivent être liées à quelque objet bien choiſi qui en fixe la ſignification. Ainſi l'image d'un papillon que Socrate contemple avec attention, exprime aſſez clairement les méditations de ce philoſophe ſur l'immortalité de l'ame. Ainſi des têtes de pavots entrelacées en guirlande autour des tempes d'une perſonne qui repoſe, repréſenteront très-

bien le sommeil ; mais dans une autre compoſition, ces mêmes pavots pourroient aiſément être l'image de la fécondité.

C'eſt donc le but précis qu'on ſe propoſe qui doit guider dans le choix & l'invention des images ; celles qui peuvent ſe lier à des figures humaines, en forme d'attributs, ou de marques caractériſtiques, ſont les plus convenables, parce que l'action qui les accompagne donne plus de clarté & même plus d'énergie à leur ſignification. La vanité d'attirer ſur ſoi les regards du peuple, eſt, par exemple, bien exprimée par l'image d'un Paon ; mais l'*allégorie* acquiert une application plus étendue, ſi l'on choiſit une figure de femme qui tienne ou qui porte des plumes de cet oiſeau. On peut, au moyen de cette figure, rendre l'*allégorie* beaucoup plus préciſe & plus expreſſive, par le caractere de la perſonne, par ſon attitude & par ſon action ; c'eſt cette conſidération ſans doute qui a fait inventer aux artiſtes de l'ancienne Grece, tant de perſonnages allégoriques ; celui de la néceſſité que nous avons rapporté d'après Horace, en eſt un très-bel exemple.

C'eſt de l'heureuſe invention des images iſolées, que dépend l'invention du tableau entier, moral, phyſique, ou hiſtorique. Ces tableaux exigent néceſſairement des perſonnages ; car une repréſentation qui ne ſeroit compoſée que de ſimples ſignes à l'imitation des hiéroglyphes qu'on voit ſur les monumens de l'ancienne Egypte, ne mériteroit pas le nom de tableau allégorique.

Il ſeroit inutile de preſcrire des regles particulieres ſur l'invention de ces tableaux ; l'artiſte fera bien néanmoins de méditer avec ſoin les trois routes que nous avons indiquées, & de s'y exercer ſouvent. Nous allons encore les parcourir rapidement pour lui en montrer l'uſage.

La voie de l'exemple eſt la premiere & la plus aiſée. Pour repréſenter une choſe en général, on choiſit un cas particulier qui, à l'aide du lieu, ou de quelque acceſſoire, peut aiſément recevoir une ſignification générale. Un peintre ou un ſculpteur de l'antiquité n'avoit qu'à repréſenter dans un temple de la fortune, ou Denis à Corinthe, ou Tyrtée à la tête d'une armée, ou Marius enfoncé dans un marais, ou Bélifaire tendant la main, ou quelqu'autre exemple mémorable des révolutions de la fortune ; le tableau allégorique étoit achevé. Le lieu ſeul ſuffiſoit pour changer le fait particulier en une repréſentation générale du pouvoir de la fortune. Mais le même trait hiſtorique, placé en tableau dans une chambre, ne ſeroit point encore une *allégorie* ; il faudroit y ajouter quelque part à propos un temple de la fortune, ou déſigner cette déeſſe par les ornemens allégoriques du cadre, *&c.*

La voie des comparaiſons a plus de difficultés. Il faut d'abord que l'artiſte imagine une comparaiſon qui exprime fortement ſa penſée ; il faut enſuite qu'il invente un moyen d'en faire connoître l'application. Un tableau ſur lequel on verroit un ouragan déraciner les plus gros chênes, & faire plier des arbriſſeaux, pourroit être pris pour un ſimple payſage ; mais le peintre en fera une *allégorie* s'il fait y introduire quelques perſonnages dont l'action indique clairement qu'ils appliquent cette repréſentation comme un emblême de la maxime générale qu'il vaut mieux ſe ſoumettre avec réſignation aux adverſités que de ſe roidir hors de ſaiſon par un orgueil opiniâtre.

La troiſieme voie eſt celle des *allégories* pures, c'eſt la plus difficile, mais auſſi la plus parfaite lorſqu'on y réuſſit. Si, par exemple, on ſe propoſoit de repréſenter par cette voie les bizarreries de la fortune, il faudroit exclure tout ce qu'il y a de vrai ou de propre dans les deux exemples précédens, & n'admettre que des images d'invention. La fortune ſeroit une déeſſe aſſiſe ſur une trône. Elle auroit divers attributs, les uns exprimeroient des caracteres de ſa puiſſance, les autres marqueroient des traits de ſes caprices. Une baguette magique dans ſa main indiqueroit les effets rapides & merveilleux de ſon pouvoir. Son trône ſuſpendu, & ſoutenu par les vents, dont chacun ſeroit déſigné ſous une figure *allégorique*, repréſenteroit l'inconſtance du bonheur, & la promptitude de ſes variations. L'air de tête, les traits du viſage, l'attitude annonceroient la légéreté, le caprice, l'effronterie & l'étourderie. Pour donner plus d'étendue au tableau, on pourroit y ajouter bien des idées au moyen de quelques images acceſſoires. La richeſſe & la pauvreté, la

grandeur & l'eſclavage, ou d'autres images de cette nature, formeroient la ſuite de la déeſſe; la ſécurité marcheroit devant elle, *&c. &c.*

Mais qu'aucun artiſte n'entreprenne de pareilles *allégories*, s'il ne ſe ſent la force de pénétrer dans le ſanctuaire où Raphael & Appelles ont été initiés à tous les myſtere de l'art. C'eſt ici qu'il faut appliquer ce qu'Horace a dit aux poëtes :

. . . . . *Mediocribus eſſe poëtis*
Non homines, non dii, non conceſſêre columnæ.

Plus l'*allégorie* pure eſt admirable quand elle eſt bonne, parce qu'elle eſt le dernier effort de l'art, plus elle eſt ridicule quand elle eſt mauvaiſe.

Reſte à parler de l'uſage de l'*allégorie*. Cet uſage eſt d'une grande étendue. L'architecture emploie l'*allégorie* pour donner à ſes ouvrages l'empreinte de leur deſtination. Des ornemens *allégoriques*, qui enrichiſſent diverſes parties d'un édifice, en annoncent l'uſage précis, & ſervent à caractériſer un temple, un arſenal, le palais d'un monarque. Des ſtatues & des tableaux placés dans les égliſes, dans les cours de juſtice, dans d'autres bâtimens publics, peuvent y être d'un grand uſage pour concourir au premier but que les beaux-arts doivent ſe propoſer.

Les anciens ont très-ſouvent employé l'*allégorie* à caractériſer leurs meubles. Les chandeliers, les lampes, les tables, les chaiſes, les vaſes de toute eſpece, étoient ornés de figures *allégoriques*. Cet uſage n'étoit pas, à la vérité, d'une grande importance, mais il donnoit néanmoins un certain intérêt aux choſes les plus communes, l'imagination étoit réveillée au milieu des occupations les plus indifférentes, & c'eſt-là encore un des buts des beaux-arts.

D'ailleurs ces ornemens hiéroglyphiques & allégoriques des uſtenſiles ordinaires, ont le grand avantage d'aider le peintre à caractériſer aiſément les perſonnages, & les objets qui entrent dans les tableaux d'une compoſition étendue. Une ſimple houlette couchée ſur un tombeau, ſuffit pour déſigner la perſonne que ce tombeau renferme; & ſouvent une minutie dans ce genre, peut donner l'intelligence d'un tableau, qui, ſans ce ſecours, auroit été énigmatique.

C'eſt dans les médailles qu'on fait l'uſage le plus fréquent de l'*allégorie*; c'eſt-là néanmoins où l'on a pu s'en diſpenſer plus aiſément, dès que l'art d'écrire a été inventé. Car pour l'ordinaire une courte légende exprime mieux ce qu'on a à dire, que les figures tracées ne peuvent le faire. Les médailles *allégoriques* ne ſont intéreſſantes que lorſque l'artiſte a été aſſez heureux pour trouver une *allégorie* énergique qui exprime avec plus de vivacité, & dans une ſignification plus étendue ce que l'inſcription ne pourroit qu'indiquer; mais ces images ſont bien rares.

Il en faut dire autant ſur l'uſage de l'*allégorie* dans les monumens; ſi elle ne ſert qu'à indiquer quelques faits hiſtoriques, l'inſcription eſt préférable à l'emblême. Le nom de Diogene, gravé ſur ſa tombe, s'y fût auſſi-bien conſervé que la figure d'un chien, & eût mieux déſigné le philoſophe. Il n'y a qu'un reſpect ſuperſtitieux pour l'antiquité qui puiſſe faire admirer de telles *allégories* ſur les monumens anciens. On en trouve un grand nombre dans ce goût, rapportées par Pauſanias.

L'*allégorie* ſervoit encore chez les payens, à exprimer leurs idées ſur divers attributs de la divinité, par les ſtatues de leurs dieux. Ce n'étoient que des images ſymboliques, placées ou dans des temples, ou dans des lieux publics, pour ſervir à quelque but déterminé.

Nous avons déja parlé de l'uſage étendu de l'*allégorie* dans la peinture, & de ſes divers genres. Nous ajouterons ſimplement qu'il vaut beaucoup mieux que le peintre ſupplée au défaut des ſignes ſymboliques bien expreſſifs, par une bonne inſcription, que par des hiéroglyphes forcés. C'eſt ainſi que Raphael & le Pouſſin en ont uſé. Un tableau du premier, dans la galerie Farneſe, repréſente Vénus avec Anchiſe; il falloit déſigner clairement ce perſonnage principal pour qu'on ne ſe trompât pas au ſujet du tableau; & l'expédient que Raphael a imaginé, c'eſt de tracer en trois mots : *Genus unde latinum*. Le peintre françois a ſu exprimer auſſi heureuſement l'eſprit d'un de ſes tableaux, par cette courte inſcrip-

tion ſépulcrale, *& in Arcadia ego.* (*Voyez* du Bos, *Réflexions ſur la poéſie & la peinture*, *T. I, ſect. 6.*)

Quant au mélange des perſonnages *allégoriques* avec des perſonnages réels & hiſtoriques, M. du Bos le rejette abſolument comme une choſe qui eſt abſurde, & qui révolte le bon ſens. On peut voir les raiſons que cet habile critique en allégue dans l'ouvrage cité; elles ſont ſi judicieuſes qu'on ne peut guere s'y refuſer. C'eſt cependant une affaire de ſentiment, comme le mélange de la mythologie dans nos odes modernes. On ne doit empêcher perſonne d'y trouver du plaiſir.

D'un autre côté, il ſemble qu'il y auroit trop de rigidité à refuſer aux perſonnages allégoriques, la liberté de prendre part à une action hiſtorique. Ce que nous avons dit de l'uſage des êtres *allégoriques* en poéſie, doit encore ſervir de regle au peintre. S'il eſt donc permis à un poëte, après avoir décrit un ſtratagême amoureux, d'ajouter que Vénus & les Amours s'en ſont réjouis, pourquoi le peintre n'oſeroit-il, après avoir peint un fait hiſtorique dans ce genre, imiter l'heureuſe idée de l'Albane, dans ſon tableau de l'enlévement de Proſerpine? Ce tableau repréſente Pluton qui ſe hâte d'emmener cette déeſſe, on voit dans les airs de petits amours, qui, par des danſes & des eſpiégleries, expriment la grande joie que cet enlévement leur inſpire; d'un autre côté, Cupidon vole en riant dans les bras de ſa mere, pour la féliciter du ſuccès de cette entrepriſe. *Deſcription de la galerie de Dreſde.*

Il n'y a point de connoiſſeur à qui un mélange auſſi agréable de l'*allégorie* avec l'hiſtoire, puiſſe déplaire; il peut ſervir de modele ſur la maniere de traiter un alliage ſi délicat. Si Rubens s'en étoit acquitté avec autant d'eſprit dans la galerie du Luxembourg, il eſt à préſumer que M. du Bos n'auroit pas marqué une ſi forte répugnance pour les tableaux de ce genre. (*Cet article eſt tiré de la théorie générale des beaux-arts de M.* SULZER.)

ALLÉGORIQUE, adj. (*Belles-lettres. Poéſie.*) Un perſonnage *allégorique* eſt une paſſion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abſtraite perſonnifiée. Preſque toutes les divinités de la fable ſont *allégoriques* dans leur origine; la Beauté, l'Amour, la Sageſſe, le Temps, les Saiſons, les Elémens, la Paix, la Guerre, *&c.*: mais lorſque ces idées abſtraites perſonnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans ſa croyance elles ont eu une exiſtence idéale, elles ſont miſes, dans l'ordre du merveilleux, au nombre des réalités, & ce n'eſt plus ce qu'on appelle des *perſonnages allégoriques*. Ainſi, dans Homere, on diſtingue l'allégorie d'avec la fable: Vénus & Jupiter ſont de la fable; l'injure & les prieres ſont de l'allégorie. Il eſt vraiſemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'allégorie fut la pépiniere des dieux; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, & laiſſa le reſte au nombre des fictions.

Le même perſonnage eſt employé comme réel dans un poëme, & comme allégorique dans un autre, ſelon que le ſyſtême religieux dans lequel ce perſonnage eſt réaliſé, convient ou non au ſujet du poëme. Ainſi, par exemple, dans l'*Enéide* l'amour eſt pris pour un être réel, & dans la *Henriade* ce n'eſt qu'un être allégorique de la même claſſe que la politique & la diſcorde.

Nos anciens poëtes ont porté à l'excès l'abus des perſonnages *allégoriques*; le *Roman de la Roſe* les avoit mis en vogue: dans ce roman l'on voit en ſcene, *jalouſie*, *bel accueil*, *faux-ſemblant*, &c. & d'après cet exemple, on mettoit ſur le théâtre, dans les ſoties & les myſteres, *le tien*, *le mien*, le *bien*, le *mal*, l'*eſprit*, la *chair*, le *péché*, la *honte*, *bonne compagnie*, *paſſe-temps*, *je bois à vous*, &c., & tout cela étoit charmant; &, dans ce temps-là, on auroit juré que de ſi heureuſes fictions réuſſiroient dans tous les ſiecles.

Non-ſeulement on faiſoit des perſonnages, mais encore des mondes *allégoriques*, & l'on traçoit ſur des cartes, de poſte en poſte, la route du bonheur, le chemin de l'amour: par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit ſur le fleuve d'eſpérance, on paſſoit le détroit de rigueur, on s'arrêtoit à perſévérance, d'où l'on découvroit l'iſle de faveur, où faiſoit naufrage innocence. Ces curieuſes puérilités ont

été à la mode dans le siecle du bel-esprit & du précieux ridicule ; le bon esprit les a réduites à leur juste valeur ; & on n'en voit plus que fur des écrans, ou dans quelques livres myftiques. (*M. MARMONTEL.*)

ALLÉGORIQUE, adj. (*Théol.*) *ce qui contient une allégorie. Voyez* ALLÉGORIE. Les théologiens diftinguent dans l'écriture deux fortes de fens en général, le fens littéral & le fens myftique. *Voyez* SENS LITTÉRAL & MYSTIQUE.

Ils fubdiviſent le fens myftique en *allégorique, tropologique* & *anagogique*.

Le fens *allégorique* eſt celui qui réſulte de l'application d'une chofe accomplie à la lettre, mais qui n'eſt pourtant que la figure d'une autre chofe : ainſi le ſerpent d'airain élevé par Moyſe dans le déſert pour guérir les Iſraelites de leurs plaies, repréſentoit dans un fens *allégorique* Jeſus-Chriſt élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

Les anciens interpretes de l'écriture ſe font fort attachés aux fens *allégoriques* : on peut s'en convaincre en liſant Origene, Clément d'Alexandrie, *&c.* mais ces *allégories* ne ſont pas toujours des preuves concluantes, à moins qu'elles ne ſoient indiquées dans l'écriture même, ou fondées ſur le concert unanime des peres.

Le fens *allégorique* proprement dit, eſt un fens *myſtique* qui regarde l'égliſe & les matieres de religion. Tel eſt ce point de doctrine que ſaint Paul explique dans ſon épître aux Galates : *Abraham duos filios habuit, unum de ancillâ, & unum de liberâ : ſed qui de ancillâ, ſecundùm carnem natus eſt ; qui autem de liberâ, per repromiſſionem : quæ ſunt per* ALLEGORIAM *dicta.* Voilà l'*allégorie* ; en voici le ſens, & l'application à l'égliſe & à ſes enfans : *Hæc enim ſunt duo teſtamenta ; unum quidem in monte Sina, in ſervitutem generans ; quæ eſt Agar..... Illa autem quæ ſurſum eſt Jeruſalem libera eſt, quæ eſt mater noſtra..... Nos autem fratres, ſecundùm Iſaac promiſſionis filii ſumus..... Non ſumus ancillæ filii, ſed liberæ ; quâ libertate Chriſtus nos liberavit.* Galat. *cap. iv, verſ.* 23, 24, 25, 26, 29, 31. (*C.*)

* ALLÉGRANIA, (*Géogr.*) petite iſle d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuſe, au nord-oueſt de Rocca, & au nord-eſt de Sainte-Claire.

* ALLEGRE *ou* ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, au pié d'une montagne au-deſſus de laquelle il y a un grand lac. *Long.* 21, 22 ; *lat.* 45, 10.

ALLÈGRO, *terme de Muſique.* Ce mot écrit à la tête d'un air, déſigne, du lent au vîte, le troiſieme des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la muſique italienne. *Allegro* eſt un adjectif italien qui ſignifie *gai ;* & c'eſt auſſi l'expreſſion d'un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *preſto. Voyez* MOUVEMENT.

Le diminutif *allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la meſure. (*S.*)

ALLELUIA *ou* ALLELUIAH, *ou* HALLELUIAH, expreſſion de joie que l'on chante ou que l'on récite dans l'égliſe à la fin de certaines parties de l'office divin. Ce mot eſt hébreu, ou plutôt compoſé de deux mots hébreux ; ſavoir, הללו, *hallelu*, & יה, *Ja*, qui eſt une abréviation du nom de Dieu יהוה, *Jehova*, qui tous deux ſignifient *laudate Dominum ;* en ſorte qu'en notre langue, *alleluia* veut dire proprement *louez le Seigneur.*

S. Jérôme prétend que le dernier mot dont eſt compoſé *alleluia*, n'eſt point une abréviation du nom de Dieu, mais un de ſes noms ineffables ; ce qu'il prouve par divers paſſages de l'écriture, où à la place de *laudate Dominum*, comme nous liſons dans la verſion latine, les Hébreux liſent *alleluia ;* remarque qui n'infirme pas le ſens que nous avons donné à ce mot.

Le même pere eſt le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le ſervice de l'égliſe : pendant long-temps on ne l'employoit qu'une ſeule fois l'année dans l'égliſe latine ; ſavoir, le jour de Pâques : mais il étoit plus en uſage dans l'égliſe grecque, où on le chantoit dans la pompe funebre des ſaints, comme S. Jérôme le témoigne expreſſément en parlant de celle de ſainte Fabiole : cette coutume s'eſt conſervée dans cette égliſe, où l'on chante même l'*alleluia* quelquefois pendant le carême.

Saint

Saint Grégoire le grand ordonna qu'on le chanteroit de même toute l'année dans l'église latine ; ce qui donna lieu à quelques personnes de lui reprocher qu'il étoit trop attaché aux rits des Grecs, & qu'il introduisoit dans l'église de Rome les cérémonies de celle de Constantinople : mais il répondit que tel avoit été autrefois l'usage à Rome, même lorsque le pape Damase, qui mourut en 384, introduisit la coutume de chanter l'*alleluia* dans tous les offices de l'année. Ce décret de Saint Grégoire fut tellement reçu dans toute l'église d'Occident, qu'on y chantoit l'*alleluia* même dans l'office des morts, comme l'a remarqué Baronius dans la description qu'il fait de l'enterrement de sainte Radegonde. On voit encore dans la messe Mosarabique, attribuée à S. Isidore de Séville, cet introït de la messe des défunts : *Tu es portio mea, Domine, alleluia, in terrâ vivencium, alleluia.*

Dans la suite l'église Romaine supprima le chant de l'*alleluia* dans l'office & dans la messe des morts, aussi-bien que depuis la septuagésime jusqu'au graduel de la messe du samedi-saint, & elle y substitua ces paroles : *laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ ;* comme on le pratique encore aujourd'hui. Et le quatrieme concile de Tolede, dans l'onzieme de ses canons, en fit une loi expresse, qui a été adoptée par les autres églises d'Occident.

S. Augustin, dans son épître 119 *ad Januar.* remarque qu'on ne chantoit l'*alleluia* que le jour de pâques & les cinquante jours suivans, en signe de joie de la résurrection de Jesus-Christ : & Sozomene dit que dans l'église de Rome on ne le chantoit que le jour de pâques. Baronius, & le cardinal Bona, se sont déchaînés contre cet historien, pour avoir avancé ce fait : mais M. de Valois, dans ses notes sur cet auteur, montre qu'il n'avoit fait que rapporter l'usage de son siecle. Dans la messe Mosarabique on le chantoit après l'évangile, mais non pas en tout temps ; au lieu que dans les autres églises on le chantoit, comme on le fait encore, entre l'épître & l'évangile, c'est-à-dire, au graduel. Sidoine Appollinaire remarque que les forçats ou rameurs chantoient à haute voix l'*alleluia* comme un signal pour s'exciter & s'encourager à leur manœuvre,

Curvorum hinc chorus helciariorum
Responsantibus ALLELUIA *ripis,*
Ad Christum levat amnicum celeusma :
Sic, sic psallite, nauta vel viator.

C'étoit en effet la coutume des premiers chrétiens de sanctifier leur travail par le chant des hymnes & des pseaumes. Bingham, *orig. eccléſiaſt. tom. VI, lib. XIV, c. xj*, §. 4. (*G*)

ALLELUIA, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) en latin *oxis*, herbe à fleur d'une seule feuille en forme de cloche, ouverte & découpée. Il sort du calice un pistil qui est attaché au fond de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit membraneux, oblong, & divisé le plus souvent en cinq loges qui s'ouvrent chacune en dehors par une fente qui s'étend depuis la base du fruit jusqu'à la pointe. Chaque loge contient quelques semences enveloppées chacune d'une membrane élastique, qui la pousse ordinairement assez loin lorsqu'elle est mûre. Tournefort. *Inſt. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

ALLELUIA, (*Jardin.*) *oxytriphillon.* Cette plante ne graine point, & ne se multiplie que par de grandes traînasses ou rejetons qui sortent de son pié, de même qu'il en sort des violettes & des marguérites. On replante ces rejetons en mars & avril, & on leur donne un peu d'eau. Cette plante croit naturellement dans les bois, & aime l'ombre. (*K*)

L'ALLELUIA, (*Médecine.*) est d'une odeur agréable, & d'un goût aigrelet : il est bon pour défaltérer, pour calmer les ardeurs de la fievre, pour rafraichir, pour purifier les humeurs : il fortifie le cœur, résiste aux venins. On s'en sert en décoction, ou bien on en fait boire le suc dépuré.

§ ALLEMAGNE, (*Géogr. Hiſtoire.*) Cette région de l'Europe fut connue dans les premiers temps, sous le nom de *Germanie.* (Voyez GERMANIE.) Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, jusqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. L'Océan, la mer Baltique, & tout ce que

les anciens appelloient *Chersonèze cimbrique*, la bornent au septentrion ; la Hongrie & la Pologne à l'orient ; l'Italie & la Suisse au midi ; la France & les Pays-Bas à l'occident. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ses frontieres jusqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube : elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition des pays qui composoient une partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractere des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, sont robustes, grands & bien conformés. Tous semblent nés pour la guerre ; leurs exercices, leurs jeux, & sur-tout leur musique, manifestent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique fier & jaloux de ses priviléges se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire ; & quoique le commandement y soit dur, l'obéissance y est sans replique. Leur esprit inventeur à étendu les limites des arts utiles ; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins. La chimere de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en *Allemagne* le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'une sale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réservé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espece. Ce préjugé est fortifié par les prérogatives attachées à la naissance : ce n'est qu'à la faveur d'une longue suite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'église, dont les richesses entretiennent la splendeur des familles.

La constitution actuelle de l'*Allemagne* est à-peu-près la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tribus pour assurer l'indépendance commune contre les invations étrangeres. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur confédération, & que, souvent divisées d'intérêts ou de haines personnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'*Allemagne* eût été dans tous les temps le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeller la pépiniere des hommes. C'est un privilége dont elle est redevable à la salubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui fournit des subsistances faciles au cultivateur. Les rivieres, dont ce pays est arrosé, favorisent sa fécondité naturelle & ses relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes, & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les brods du Neckre & du Rhin des vins fort estimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse, mais on y fait d'abondantes moissons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs que l'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la constitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repasserent la Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube &

le Mein. Charlemagne étendit plus loin ſes conquêtes ; & après avoir ſubjugué la Saxe & la Baviere, il porta ſes armes victorieuſes juſques dans les provinces voiſines de la Pologne & de la mer Baltique. L'*Allemagne*, ſous ce prince conquérant & ſous le regne de ſon fils, ne fut pour ainſi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le débonnaire firent de ſon riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume ; & ſes deſcendans la poſſéderent depuis 340 juſqu'à 911, que Louis l'enfant mourut ſans laiſſer de poſtérité. Alors l'*Allemagne* fut rendue élective ; &, ſéparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, ſous le nom d'*empire romain*, titre ſtérile, qui, loin de contribuer à ſa ſplendeur, l'a inondé d'un déluge de calamités renaiſſantes.

Le chef du corps germanique prend le titre d'empereur des Romains, ſans poſſéder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet uſage ſe découvre dans la foibleſſe des peuples d'Italie opprimés par des barbares, & ſur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant ſe ſouſtraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choiſirent Charlemagne pour protecteur: ils lui déférerent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner ; mais ils ne purent faire paſſer ſous ſa domination les peuples qui obéiſſoient à des maîtres étrangers. La majeſté de ce prince fut révérée dans Rome, il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de ſouveraineté : il conſerva les magiſtrats & la conſtitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une ſuite de ſa politique, pour ménager de nouveaux ſujets, & les attacher à ſa domination.

Les Romains ſe laſſerent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes aſſez puiſſans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir ſuprême, fomenterent en ſecret le mécontentement du peuple, qui commença à rougir d'être aſſervi à des ſouverains étrangers ; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abuſerent des foudres de l'égliſe contre tous ceux qui refuſerent de ployer ſous leur deſpotiſme. Les rois d'*Allemagne*, à qui le titre d'*empereur des Romains* ne ſuſcitoit que des guerres, ſe défirent ſucceſſivement de leurs droits, & abandonnerent le ſiege de Rome aux papes qui, pendant pluſieurs ſiecles bouleverſerent l'Europe pour s'y conſerver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à ſe parer d'un titre vain & pompeux ; & à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils feront les défenſeurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & n'impoſe aucune obligation, puiſqu'il ne reſte aucun veſtige de cet empire. Ils ont même aboli l'uſage d'aller ſe faire couronner à Rome, uſage qui coûta tant de ſang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accompliſſement de leur ſerment : les dépenſes de cette cérémonie épuiſoient l'*Allemagne*, & enrichiſſoient l'Italie.

L'*Allemagne*, comme dans les premiers temps, eſt encore gouvernée par différens ſouverains, dont l'empereur eſt le chef, mais dont le pouvoir eſt reſtreint par celui des états de l'empire, qui ſont compoſés des princes, dont les uns ſont eccléſiaſtiques, & les autres ſéculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation ſût convoquée pour donner ſa voix, il eſt conſtant qu'il n'y eut preſque jamais que les princes, les évêques & la nobleſſe, qui donnerent leur ſuffrage. Le nombre des électeurs eſt aujourd'hui reſtreint à neuf, dont trois ſont eccléſiaſtiques; ſavoir, les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne. Les ſix autres ſont le roi de Bohême, le roi de Pruſſe, les ducs de Baviere, de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le temps où ces princes ſe ſont appropriés ce privilége excluſif : la plupart des droits ne ſont que d'anciens uſages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il eſt probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogerent le droit d'élection. La bulle d'or les confirma dans une uſurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de ſouverains eſt fort limité dans l'exercice du pouvoir ſuprême : il ne peut rien décider ſans le concours des princes ; & dès qu'il eſt élu, il confirme par ſes lettres & par ſon ſceau, les droits & les priviléges des princes, de la nobleſſe & des villes.

L'empereur & les électeurs ſont les ſeuls princes qui ſoient véritablement ſouverains,

parce qu'ils ſont aſſez puiſſans pour faire reſpecter leurs priviléges & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Baviere & de Franconie, *&c.* paſſa ſur la tête du Comte de Habsbourg, tige de la maiſon d'Autriche, dont les deſcendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique ſage & ſuivie que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguſte maiſon en a fait paſſer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maiſon des Comtes Palatin du Rhin ſe glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes juſqu'à la Moſelle; elle eſt diviſée en deux branches principales, dont l'une, qui deſcend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, qui deſcend de Guillaume, poſſede la Baviere. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suede, & des ſouverains illuſtres à pluſieurs pays de l'*Allemagne*. On peut dire à la gloire de cette maiſon, qui poſſede aujourd'hui deux électorats, qu'elle a été dans tous les temps féconde en grands hommes. La maiſon de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'*Allemagne*, paroît auſſi grande dans ſon origine, qu'elle l'eſt aujourd'hui. La Thuringe, la Miſnie, la haute & baſſe Luſace qu'elle poſſede, ſont ſituées au milieu de l'*Allemagne*. Elle eſt diviſée en deux branches qui en forment pluſieurs autres. L'Erneſtine, qui eſt l'ainée, a été dépouillée de l'électorat qui a paſſé dans la branche Albertine. Si les poſſeſſions de cette maiſon étoient réunies ſur une ſeule tête, elles formeroient une puiſſance redoutable: les princes de Gottha, de Veimar, Hildburghauſen, *&c.* n'ont plus que l'ombre du pouvoir dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maiſon électorale de Brandebourg eſt parvenue au dernier période de la grandeur, ſous un roi philoſophe & conquérant: ſes poſſeſſions s'étendent au-delà de l'*Allemagne*, où il eſt maître de la Poméranie ultérieure, de la Manche, de la Pruſſe, du Brandebourg, de la Pruſſe érigée en royaume, de Cleves, de la plus grande partie de la Siléſie; des évêchés d'Halberſtad, de Minden, de Bamin, & de l'archevêché de Magdebourg. Cet état conſidérable par ſon étendue, prend chaque jour de nouveaux accroiſſemens par ſa population, dont les progrès ſont favoriſés par la fertilité du ſol, & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat eſt paſſé dans la maiſon de Brunſvic-Hanovre, qui a auſſi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les poſſeſſions de cette maiſon, quoique diviſées, lui donnent un rang conſidérable parmi les princes ſouverains de l'*Allemagne*. L'électorat de Bohême eſt tombé dans la maiſon d'Autriche: les électeurs eccléſiaſtiques ſont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en *Allemagne*; celui de Treves, dans la Gaule & dans la province d'Arles, à laquelle les Allemands conſervent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions ſont trop ſimples pour être pénibles: il n'y a que le premier à qui ſon titre impoſe des obligations réelles.

Chaque électeur eſt haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître: c'eſt lui qui, dans la ſolemnité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en ſa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le ſceptre. Le Palatin, comme grand tréſorier, diſtribue au peuple les pieces d'or dont l'empereur a coutume de faire des largeſſes après ſon couronnement. Enfin chaque électeur a ſa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, ſur-tout depuis que pluſieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient ſe dégrader, en deſcendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un ſujet. Lorſque l'empire eſt vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le Palatin ſont les vicaires de l'empire.

L'*Allemagne* a pluſieurs ſortes de ſouverains qui, avec une égalité de prérogatives, ſont diſtingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commiſſions, devinrent héréditaires. La juriſdiction de ces landgraves s'étendoit ſur une province; c'eſt pourquoi on les appelloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'inveſtiture de leur di-

gnité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La juriſdiction du Burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, ſoit annexée excluſivement à certaines maiſons, il y a pluſieurs ſouverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Heſſe-Caſſel, maîtres d'un pays étendu & fertile, font rechercher leur alliance par leurs voiſins. Ceux de Holſtein poſſedent preſque toute cette péninſule, connue autrefois ſous le nom de *Cherſoneze cimbrique*. Le duc de Virtemberg poſſede une partie de la Suabe. Les états du duc de Meckelbourg ſont renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Pluſieurs autres princes ſont véritablement ſouverains; mais leur puiſſance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voiſins plus puiſſans: tels ſont ſur-tout les princes eccléſiaſtiques. Comme leur dignité n'eſt pas héréditaire, elle leur donne moins de conſidération: ils ne ſont ſouverains, qu'autant qu'ils ſe tiennent enfermés dans le cercle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette ſuprême dignité, on a ſoin de n'élire qu'un prince aſſez riche & aſſez puiſſant, pour en ſoutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguſte*, de *Céſar*, de *majeſté ſacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer ſouverainement ſur les affaires de la paix & de la guerre. L'établiſſement des impôts, & toutes les branches de l'adminiſtration dépendent des aſſemblées générales, qu'on appelle *dietes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le ſceau de l'empereur.

Les états de l'empire ſont compoſés de trois corps ou colléges, dont le premier eſt celui des électeurs; le ſecond celui des princes; le troiſieme eſt celui des villes impériales. Les électeurs & les princes ſont véritablement ſouverains dans leurs états; il eſt des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conſeil aulique, qui ſe tient dans la réſidence de l'empereur: c'eſt là que ſe décident les affaires de la nobleſſe. Le collége des princes eſt encore compoſé d'évêques & d'abbés qui forment une claſſe particuliere. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux ſuffrages de leur chapitre, ils ont la préſéance ſur les princes ſéculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs poſſeſſions, & leurs immenſes revenus leur fourniſſent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipſe celle de la plupart des autres princes. Il eſt vrai que, depuis l'établiſſement de la religion proteſtante, pluſieurs ſont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Treves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richeſſes & leurs priviléges leur donnent une place diſtinguée parmi les autres ſouverains. L'archevêque de Saltzbourg tient le ſecond rang après eux. Les princes évêques ſont ceux de Bamberg, Mirzbourg, Spire, Worms, Conſtance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freiſingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Oſnabruk, Munſter & Coire, *&c.* & quelques-uns de ces évêques occupent pluſieurs ſiéges dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, dont rarement ils rempliſſent les obligations religieuſes; le luxe de leurs mœurs eſt bien éloigné de la ſimplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la claſſe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, ſont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Viſſembourg, *&c.* Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & *baron* donne autant de conſidération dans ces dietes, que celui de *prince*. Au reſte cette conſidération eſt toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Pluſieurs villes qui ont conſervé leur indépendance, forment chacune des eſpeces de républiques, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de ſouverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munſter leur donne voix délibérative, & toutes enſemble ont deux voix dans les dietes: l'état floriſſant de ces villes eſt une nouvelle preuve que l'abon-

dance eſt un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richeſſes, & les beſoins y ſont ignorés. Les plus conſidérables ſont Hambourg, Lubec & Breme dans la baſſe-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailboron dans la Suabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Weſtphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le ſpectacle de l'opulence.

Il eſt une autre eſpece de villes qui forment une puiſſance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *anſéatiques*, qui ſont Cologne dans le cercle de Weſtphalie; Hambourg, Lubec, Breme & Roſtoch, dans le cercle de la baſſe-Saxe; & Dantzic dans la Pruſſe Polonoiſe: ces villes ſont des eſpeces de républiques qui, ſous la protection de l'empire, ſe gouvernent par leurs propres loix, & n'obéiſſent qu'à leurs magiſtrats.

L'*Allemagne* fut diviſée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diete de Nuremberg. Chaque cercle renferme pluſieurs états dont les ſouverains s'aſſemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles ſont au midi de la haute *Allemagne*; ſavoir, ceux d'Autriche, de Bourgogne, de Baviere & de Suabe. Les cinq autres ſont la Weſtphalie, la haute & baſſe-Saxe, le haut & le bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne ne ſubſiſte plus depuis que les pays d'où il tiroit ſon nom ont paſſé ſous une autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & de Carniole, le comté de Tirol & la Suabe Autrichienne; l'archiduché eſt un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ſes anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invaſions des Huns ou Avares. Ce pays faiſoit partie des provinces romaines de Norique & Pannonie. La Stirie eſt un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; ſon nom all. mand ſignifie *bœuf*. Sa principale richeſſe conſiſte dans ſes mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole eſt dominé par de hautes montagnes, & le ſol eſt hériſſé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, eſt conſidérable par ſa population, par ſes mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du temps des Romains, faiſoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit beſoin que d'habitans induſtrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit d'abondantes moiſſons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les ſalines y ſont d'un produit conſidérable. Six états ſont renfermés dans ce cercle, le duché & la palatinat de Baviere, le duché de Neubourg, l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freiſingen, de Ratisbonne & de Paſſaw; l'électeur de Baviere, de la branche cadette de la maiſon Palatine, ne poſſede la dignité électorale que depuis 1621. L'archevêque de Saltzbourg eſt un ſouverain riche & puiſſant qui prend le titre de légat du S. Siége. Il a la prérogative de nommer à pluſieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sulback s'appelle aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a paſſé ſous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freiſingen, de Ratisbonne & de Paſſaw ſont princes de l'empire.

La Suabe, qui tire ſon nom des Sueves ſes anciens habitans, eſt célebre par ſes bains & ſes fontaines ſalées; ce cercle renferme trente & une villes impériales, & un grand nombre de principautés eccléſiaſtiques & ſéculieres, dont les plus conſidérables ſont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furſtemberg, le marquiſat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les ſouverains du cercle de Suabe. La principauté ou comté de Furſtemberg eſt poſſédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'eſt conſidérable que par les priviléges dont jouit ſon abbé. Ausbourg, célebre par ſes ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de ſouverain à ſes évêques. Ulm, ſur le Danube, eſt une ville commerçante en toiles, en laines, en futaines & en ouvrages de fer. C'eſt la premiere des villes impériales de la Suabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conſerve

encore le nom, eſt riche par ſes bleds, ſes pâturages & ſes fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anſpach & de Culembach, qui rempliſſent tour-à-tour cette fonction; mais l'évêque jouit ſeul du droit de propoſer les affaires, de recueillir les ſuffrages & de dreſſer les concluſions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement ſur l'uſage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des ſubalternes; ils ſont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît ſurprenant que des princes auſſi puiſſans n'aient pas aboli une coutume qui ſemble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette biſarrerie. Ils ont grand ſoin de ſe faire inveſtir de leurs offices par les évêques, pour jouir de pluſieurs terres qui y ſont attachées; l'évêché de Virtzbourg eſt d'un revenu conſidérable: lorſque quelqu'un ſe préſente pour être reçu chanoine, il eſt obligé de paſſer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement ſur le dos. Cette coutume eſt un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refuſent de ſe ſoumettre à cette cérémonie. C'eſt dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gottha, de Cobourg, d'Hildburghauſen, ont leurs poſſeſſions. Le landgrave de Heſſe-Caſſel y poſſede pluſieurs principautés. Les marquiſats d'Anſpach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maiſon de Brandebourg, y ſont auſſi renfermés: les principales villes impériales ſont Nuremberg, où ſe fait un grand commerce, & Francfort ſur le Mein.

Le cercle de la haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Pomeranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe eſt un pays fertile en bled & en pâturage; on y trouve des mines de plomb & d'argent, c'eſt de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe deſcendent du marquis de Miſnie. Ils ne poſſédent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Perſonne ne leur conteſte d'être une des plus anciennes maiſons de l'Europe; la branche Albertine a preſque tout englouti l'héritage de cette maiſon. L'Erneſtine a ſes principales poſſeſſions dans la Thuringe, unie à la Miſnie en 1240. La principauté d'Anhalt eſt poſſédée par les deſcendans des princes d'Aſcanie, qui, dans le douzieme ſiecle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils poſſéderent ſucceſſivement le marquiſat de Brandebourg, le duché de Saxe & pluſieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a eſſuyé de fréquentes révolutions, & a ſouvent changé de maître. Elle eſt enfin paſſée ſous la domination des deſcendans de Frédéric marcgrave de Nuremberg, qui ſont maîtres de la Pruſſe & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui le royaume de Pruſſe, royaume puiſſant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ſes derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, ne le cede qu'à la maiſon d'Autriche par l'étendue de ſes poſſeſſions. La multitude de ſes principautés lui donne rang & droit de ſuffrage dans pluſieurs cercles. C'eſt ce qui établit ſon crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la baſſe-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holſtein, de Brunſvick, de Hanovre, les principautés d'Hildeshein & d'Halberſtadt, avec le duché de Magdebourg. La maiſon de Brunſvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a ſon plus riche patrimoine. La principauté d'Halberſtadt, qui étoit un riche évêché, a paſſé dans la maiſon de Brandebourg, ainſi que l'archevêché de Magdebourg qui a été ſécularisé. Le duché de Meckelbourg eſt un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maiſon ſont diviſés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holſtein, qui dans ſon origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Chriſtiern, roi de Danemarck, dont les deſcendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes anſéatiques. L'évêché eſt héréditaire dans la maiſon d'Holſtein.

Le cercle de Weſtphalie eſt diviſé en treize états principaux, l'évêque de Liege en eſt le ſouverain, & ſa qualité de prince de l'empire lui donne l'état & droit de ſuffrage dans les dietes. Les duchés de Juliers

& de Berg ſont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers des ducs de Cleves. Le roi de Pruſſe poſſède dans ce cercle, la Marck, Cleves & Ravenſperg, l'évêché de Meinden qui fut ſécariſé en 1648, Emden & la principauté d'Ooſtfriſe. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorſt appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du bas-Rhin eſt appellé *cercle-électorat*, parce qu'il renferme les trois électorats eccléſiaſtiques & les palatinats du Rhin qu'il ne faut pas confondre avec le palatinat de Baviere; & le cercle du haut-Rhin eſt compoſé des évêchés de Worms, de Spire & de Bâle, des duchés des Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Heſſe & de Darmſtadt; du comté de Naſſau, de la principauté de Naſſau.

Les diſputes ſur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'*Allemagne*. C'eſt le fer à la main qu'on y a prétendu décider les queſtions théologiques. La religion catholique eſt profeſſée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes eccléſiaſtiques, & dans le cercle de Baviere. Le luthéraniſme domine dans les cercles de la haute & baſſe-Saxe, de la Weſtphalie, de la Franconie, de la Suabe, & dans les villes impériales. Le calviniſme eſt ſuivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Heſſe-Caſſel & de pluſieurs autres provinces. Les fureurs ſoi-diſant religieuſes ſont éteintes. Les catholiques, en plaignant l'aveuglement des proteſtans, vivent en paix avec eux; & quelquefois le même temple ſert à des cultes différens.

Le corps germanique eſt compoſé de pieces de rapport qui doivent en affoiblir la conſtitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il ſeroit difficile de décider quelle eſt ſa conſtitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le compoſent. Ici la puiſſance ſouveraine eſt héréditaire, là elle eſt élective. Dans certains états le pouvoir du prince eſt abſolu, dans d'autres il eſt limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un ſénat compoſé des principaux citoyens, & l'élection en eſt confiée aux ſénateurs mêmes. Le gouvernement eſt ariſtocratique; dans d'autres ce ſont les tribus qui éliſent les ſénateurs qui peuvent abſoudre ou flétrir de leurs cenſures? C'eſt une véritable démocratie.

Le gouvernement ne peut y être regardé comme ariſtocratique. Un pareil gouvernement ſuppoſe un ſénat fixe & permanent, dont l'autorité ſouveraine délibere ſans oppoſition ſur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers ſubalternes & à des magiſtrats l'exécution de ſes ordres & de ſes délibérations. La chambre de Spire & le conſeil aulique, ne ſont qu'une image imparfaite de ce ſénat ſouverain: on n'y porte que les affaires par appel; ainſi ce tribunal reſteroit ſans fonction ſi les parties jugées étoient ſatisfaites du premier arrêt. Les dietes ne doivent point être regardées comme un ſénat permanent & abſolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens où les affaires ſont réglées par les ſuffrages des députés des provinces, ſans que le gouvernement prenne le nom d'*ariſtocratique*. Les biens de chaque ſénateur, dans l'ariſtocratie, dépendent abſolument des loix & du ſénat qui peut en prendre une portion pour les beſoins de l'état. En *Allemagne* tous les états enſemble n'ont point de droit ſur les biens des particuliers.

On a ſouvent agité ſi l'*Allemagne* pouvoit être miſe dans la claſſe des monarchies. La queſtion ne peut ſe décider qu'en en diſtinguant de deux eſpeces. Dans les unes le monarque eſt abſolu, & dans les autres ſon pouvoir eſt limité par la loi. Il eſt certain que l'exercice de la puiſſance impériale eſt réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir ſur les princes, qu'un canton Suiſſe n'en a ſur les autres. Les titres faſtueux dont il ſe pare ſont des ſons ſans idée, des fantômes ſans réalité. Les états en lui prêtant ſerment de fidélité ſe réſervent leur indépendance & leurs priviléges. Quelques juriſconſultes, ennemis de la puiſſance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magiſtrat chargé de titres pompeux & ſtériles, & que la ſouveraineté réſidoit dans les états. Il faut convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'obſerver, les électeurs lui preſcrivent ce qu'il doit faire, & qu'ils ſe réſervent le droit de lui déſobéir s'il viole ſes engagemens. Cette capitulation prouve ſimplement que ſa puiſſance n'eſt pas abſolue,

absolue, & qu'il est des cas où la désobéissance ne peut être regardée comme criminelle. Le chef de l'empire ne déroge point au droit de souveraineté lorsqu'il s'engage à observer les loix fondamentales, à demander le conseil des états dans les affaires publiques, à ne point changer les législations, à n'introduire aucune nouveauté dans le culte, à ne faire ni la paix ni la guerre sans le consentement de la nation. C'est en conséquence de ces engagemens que les états de l'empire promettent de consacrer leur fortune & leurs vies pour la cause commune.

La puissance impérale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal, il leve des tributs & des armées, & par la raison ou sous le prétexte du bien public, il peut soumettre la fortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'*Allemagne* ne jouit point de ces priviléges. Ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états. Les princes qui composent le corps germanique, font des alliances avec les autres puissances, sans sa participation; & lorsqu'ils se croient lésés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des forces de l'état, il est général né de ses armées, il en dirige, à son gré, les opérations, il est l'ame & l'esprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuse, n'a pas le même privilége, c'est avec ses propres revenus qu'il soutient l'éclat de sa dignité; il n'y a point de trésor public; les états ne lui entretiennent point d'armées; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres, il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent que souvent on lui refuse ou qu'on lui fournit avec épargne. Il est une autre espece de servitude qui le met au-dessous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'or, assujettissoit l'empereur dans de certains cas à comparoître devant le comte Palatin pour rendre compte de ses actions. Les trois électeurs ecclésiastiques citerent Albert I à ce tribunal; mais il étoit trop puissant pour obéir; & au lieu de répondre, il prit les armes contre ses accusateurs; c'est le seul exemple que l'histoire nous fournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il faut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui, tous en général & en particulier, décident de l'administration publique. La constitution politique d'*Allemagne* n'a aucun trait de conformité avec les républiques populaires de l'ancienne Grece; on est forcé d'avouer que ce gouvernement qui n'est formé sur aucun modele, n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut réformer sans le détruire; ses membres sont trop inégaux pour en faire un tout régulier; c'est une confédération de peuples libres, semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands, sous leur empereur, ressemblent aux Grecs, qui se réunissent sous Agamemnon pour venger contre Troie, l'injure de Ménelas.

On peut juger des forces de l'*Allemagne*, par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance: les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques, les éloigne des travaux champetres, & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle: on compte dans les dix cercles dix-neuf cens cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cens deux villes, trois cens huit bourgs & trente mille trois cens soixante & trois villages. Quoique l'*Allemagne* s'étende depuis le pays de Liege, jusqu'aux frontieres de la Pologne, & depuis le Holstein, jusqu'aux extrémités de la Hongrie, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. L'exporta-

tion de ſes denrées excede l'importation. C'eſt l'introduction du luxe qui leur a fait un beſoin des vins de France & d'Eſpagne, des draps étrangers dont ils ont la matiere premiere. Les bords du Rhin ſont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à ſoie. Pluſieurs villes, ſituées ſur le Mein & la mer Baltique, favoriſent les importations, dont les progrès ſont arrêtés par des impoſitions accablantes. C'eſt de-là que pluſieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif argent, du bled, de la laine, des draps groſſiers, des ſerges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puiſſance de l'*Allemagne* eſt toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des poſſeſſions dans des terres étrangeres, c'eſt ce qui donne des entraves à ſon commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette diſette d'eſpeces eſt encore occaſionnée par le goût de la jeuneſſe allemande pour les voyages: ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la ſimplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutiſſent tout l'or des provinces, en *Allemagne* il y a plus d'économie dans la diſtribution des richeſſes, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, eſt ce qui entretient ſon embonpoint.

La puiſſance d'un état eſt relative à celle de ſes voiſins; l'*Allemagne* contigue à la Turquie d'Europe, a pour remparts la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, conſidérables par leur nombre, ne ſont point des ennemis dangereux; peu aguerris & mal diſciplinés, ils n'ont que l'impétuoſité de courage qui s'éteint à meſure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La ſtérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuſe des ſubſiſtances néceſſaires à de nombreuſes armées. Ils ont eu quelques ſuccès dans pluſieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inſpiroient: l'*Allemagne* ne leur a jamais oppoſé que le quart de ſes forces, & c'étoient des troupes de rebut, mal payées & mal diſciplinées. La terreur qu'inſpiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions: la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune ſacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infideles. L'*Allemagne* n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, ſans ceſſe déchirée de factions, ne figure plus parmi les puiſſances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conſerver ſes poſſeſſions, ne peut nuire à l'empire, & a beſoin de ſon ſecours contre la Suede. L'Angleterre, ſatisfaite d'être la dominatrice des mers, n'eſt jalouſe que d'étendre ſes poſſeſſions dans le nouvel hémiſphere. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suede, ſous ſes rois conquérans, a enlevé pluſieurs provinces d'*Allemagne*; mais cette puiſſance manque d'hommes & d'argent pour ſoutenir une longue guerre; c'eſt un débordement qui ſe diſſipe dans les campagnes qu'il inonde. La France eſt le ſeul état qui puiſſe attaquer avec ſuccès l'*Allemagne*. Mais la nature a fixé ſes bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique ſont compenſés par beaucoup de maux politiques qui le conſument au dedans. Le défaut d'harmonie avec le ſouverain, eſt le germe de ſa langueur & ſon dépériſſement. Il eſt impoſſible dans le phyſique que pluſieurs parties réunies forment un ſeul corps; la même impoſſibilité ſe rencontre dans les corps politiques: quand il y a pluſieurs princes qui préſident au deſtin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces ſous une même volonté; cette union parfaite ne ſe trouve que dans les monarchies ou dans les républiques où le pouvoir ſuprême eſt concentré dans une ſeule ville, comme dans Rome, Sparte, Athenes & Veniſe: les jalouſies diviſent & détruiſent les gouvernemens compoſés de pluſieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement ſoit uniforme pour en aſſurer la proſpérité. Ainſi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, eſt de n'être ni monarchique, ni puiſſance fédérative; l'empereur eſt ſans ceſſe attentif à étendre ſes prérogatives, & les autres princes veillent ſans ceſſe pour les reſtreindre. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui

ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie : la noblesse fiere de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie seme encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques ; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille ; de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus ; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente des haines naturelles & divise des cœurs qu'elle se propofoit d'unir ; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs ; le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins ; c'est ouvrir une entrée aux étrangers ; c'est rompre l'union naturelle pour en faire une adoption nouvelle ; c'est confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix ; enfin sans ces vices de constitution, auxquels l'*Allemagne* est attachée, elle pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (*M-y.*)

* ALLEMANDS, f. m. ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe & de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies, mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avoient passé le Rhin & s'étoient établis au-delà de ce fleuve, furent les premiers Allemands. Tout ce qu'on ajoute sur l'origine de ce peuple, depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis les Allemands étoient un petit peuple qui occupoit la plus grande partie des terres situées entre la Meuse, le Rhin, & le Danube. Si l'on compare ce petit terrain avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'*Allemagne*, & si l'on ajoute à cela qu'il y a des siecles que les Allemands ont les François pour rivaux & pour voisins, on en saura plus sur le courage de ces peuples, que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs.

ALLEMANDE, f. f. (*Musique.*) est une sorte de piece de musique, dont la mesure est à quatre temps, & se bat gravement. Il paroit par son nom que ce caractere d'air nous est venu d'Allemagne : mais il est vieilli, & à peine les musiciens s'en servent-ils aujourd'hui ; ceux qui l'emploient encore lui donnent un mouvement plus gai. *Allemande* est aussi une sorte de danse commune en Suisse & en Allemagne ; l'air de cette danse doit être fort gai, & se bat à deux temps. (*S*)

ALLER *de l'avant*, (*Marine.*) c'est marcher par l'avant ou la proue du vaisseau.

ALLER *en droiture.* (*Marine.*) *Voyez* DROITURE.

ALLER *à bord.* (*Marine.*) *Voyez* BORD.

ALLER *au cabestan.* (*Marine.*) *Voyez* CABESTAN.

ALLER *à la sonde.* (*Marine.*) *V.* SONDE.

ALLER *à grasse bouline*, (*Marine.*) c'est cingler sans que la bouline du vent soit entiérement halée. *Voyez* BOULINE GRASSE.

ALLER *au plus près du vent*, (*Marine.*) c'est cingler à six quarts de vent près de l'aire ou rumb d'où il vient ; par exemple, si le vent est nord, on pourroit aller à l'oueſt-nord-oueſt ; & changeant de bord, à l'eſt-nord-eſt.

ALLER *proche du vent, approcher le vent*, (*Marine.*) c'est se servir d'un vent qui paroit contraire à la route, & le prendre de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines & des bras.

ALLER *de bout au vent*, (*Marine.*) se dit d'un vaisseau qui est bon boulinier, & dont les voiles sont bien orientées, de sorte qu'il semble aller contre le vent, ou de bout au vent. Un navire travaille moins ses ancres & ses cables, lorsqu'étant mouillé il est *de bout au vent*, c'est-à-dire qu'il présente la proue au lieu d'où vient le vent.

ALLER *vent largue*, (*Marine.*) c'est avoir le vent par le travers, & cingler où l'on veut aller sans que les boulines soient halées.

ALLER *entre deux écoutes*, (*Marine.*) c'eſt aller vent en poupe.

ALLER *au lof*, (*Marine.*) *Voyez* LOF.

ALLER *à la bouline*. (*Mar.*) *V.* BOULINE.

ALLER *à trait & à rame*. (*Marine.*) *Voyez* RAME.

ALLER *à la dérive*. (*Marine.*) *Voyez* DÉRIVE & DÉRIVER. *Se laiſſer aller à la dérive ; aller à Dieu & au temps ; à mâts & à cordes* ou *à ſec*, c'eſt ſerrer toutes les voiles & laiſſer voguer le vaiſſeau à la merci des vents & des vagues ; ou bien c'eſt aller avec toutes les voiles & les vergues baiſſées à cauſe de la fureur du vent.

ALLER *avec les huniers, à mi-mât*. (*Marine.*) *Voyez* HUNIER.

ALLER *terre à terre*, (*Marine.*) c'eſt naviguer en côtoyant le rivage. *Voyez* RANGER LA CÔTE. (*Z*)

ALLER *en traite*. *Voyez* TRAITE.

ALLER *à l'épée*, (*Eſcrime.*) on dit d'un eſcrimeur qu'il bat la campagne, qu'il *va à l'épée*, quand il s'ébranle ſur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec ſon épée pour trouver celle de l'ennemi. C'eſt un défaut dans un eſcrimeur d'*aller à l'épée*, parce qu'en voulant parer un côté, il en découvre un autre.

ALLER, (*Manége.*) ſe dit des allures du cheval ; *aller le pas, aller le trot*, &c. *V.* ALLURES. On dit auſſi en termes de manége, *aller étroit*, lorſqu'on s'approche du centre du Manége : *aller large*, lorſqu'on s'en éloigne : *aller droit à la muraille*, c'eſt conduire ſon cheval vis-à-vis de la muraille, comme ſi l'on vouloit paſſer au travers. On dit en termes de cavalerie, *aller par ſurpriſe*, lorſque le cavalier ſe ſert des aides trop à coup, de façon qu'il ſurprend le cheval au lieu de l'avertir ; *aller par pays*, ſignifie, *faire un voyage*, ou *ſe promener à cheval ; aller à toutes jambes, à toute bride, à étripe cheval*, ou *à tombeau ouvert*, c'eſt faire courir ſon cheval auſſi vîte qu'il peut aller. On dit du cheval, *aller par bonds & par ſauts*, lorſqu'un cheval par gaieté ne fait que ſauter, au lieu d'aller une allure réglée. Cette expreſſion a une autre ſignification en termes de manége. *Voyez* SAUTER. *Aller à trois jambes*, ſe dit d'un cheval qui boite ; *aller de l'oreille*, ſe dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas. (*V.*)

ALLER *de bon temps*, terme des *véneurs* ; l'on dit *les véneurs* alloient de bon temps, *lorſque le roi arriva*, ce qui ſignifie qu'il y avoit peu de temps que la bête étoit paſſée.

Aller d'aſſurance, ſe dit de la bête, lorſqu'elle va au pas, le pié ſerré & ſans crainte.

Aller au gagnage, ſe dit de la bête fauve, (le cerf, le daim, ou le chevreuil) lorſqu'elle va dans les grains pour y viander & manger ; ce qui ſe dit auſſi du lievre.

Aller de hautes erres, ſe dit d'une bête paſſée il y a ſept ou huit heures ; *ce lievre va de hautes erres*.

Aller en quête, ſe dit du valet de limier lorſqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec ſon limier.

Aller ſur ſoi, ſe ſur-aller, ſe ſur-marcher, ſe dit de la bête qui revient ſur ſes erres, ſur ſes pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

ALLER *en galée*, terme d'*Imprimerie*. *Voyez* GALLÉE.

ALLERBOURG, (*Géogr.*) petite ville de Pologne, dans la Pruſſe ducale. Elle eſt ſur la riviere d'Alla, à dix lieues & au ſud-eſt de Konisberg. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 44, 40 ; *lat.* 54, 25. (*C. A.*)

ALLERIA, (*Géogr.*) petite ville maritime de l'iſle de Corſe, ſur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rhotanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien conſidérables, car la ville eſt fort pauvre, & ſes environs fort mal cultivés. L'air y eſt très-mal ſain. La riviere de Tarignano, nommée autrefois *Alleria*, paſſe tout auprès. C'eſt là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre poſſeſſion de ſon royaume de Corſe. *Long.* 26, 20 ; *lat.* 42, 5. (*C. A.*)

§ ALLERION, ſ. m. (*terme de Blaſon.*) *minor aquila, roſtro & unguibus mutila*. Petite aigle ſans bec ni jambes ; elle montre l'eſtomac comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaiſſé.

Il y en a ſouvent pluſieurs enſemble dans l'écu.

Elles ont été nommées *aiglettes* anciennement, mais depuis un ſiecle & demi, l'uſage a prévalu de les appeller *allérions*.

Ménage fait venir ce mot d'*aquilario*, diminutif d'*aquila*.

D'autres auteurs le font venir d'*aliers*, vieux gaulois, qui signifioit une espece d'oiseaux vivant de rapine.

Veelu de Paffy, en Brie, *de sinople à trois allérions d'or.*

La maison de Lorraine; d'*or à la bande de gueules, chargée de trois allérions d'argent.*

On prétend que les ducs de Lorraine ont pris pour armes des *allérions*, parce que *allérion* est l'anagramme de Lorraine.

D'autres disent, qu'un prince de cette maison, enfila un jour d'un seul coup de fléche, *trois oiseaux*, pendant le siege de Jérusalem. (*G. D. L. T.*)

ALLERSBERG, *voyez* HEILSBURG.

ALLEU, (*franc-*) s. m. *Jurisprud.* fief possédé librement par quelqu'un sans dépendance d'aucun seigneur. *Voyez* ALLODIAL. Le mot *alleu* a été formé des mots *alodis*, *alodus*, *alodium*, *aleudum*, usités dans les anciennes loix & dans les anciens titres, qui tous signifient *terre*, *héritage*, *domaine*; & le mot *franc*, marque que cet héritage est libre & exempt de tout domaine. Mais quelle est l'origine de ces mots latins eux-mêmes? C'est ce qu'on ne sait point.

Cassèneuve dit qu'elle est aussi difficile à découvrir que la source du nil. Il y a peu de langues en Europe à laquelle quelque étymologiste n'en ait voulu faire honneur. Mais ce qui paroît de plus vraisemblable à ce sujet, c'est que ce mot est françois d'origine.

Bollandus définit l'*alleu*, *prædium*, *seu quævis possessio libera juris quæ proprii, & non infeudum clientelari onere accepta. V.* FIEF.

Après la conquête des Gaules, les terres furent divisées en deux manieres, savoir en bénéfices & en *alleus*, *beneficia & allodia.*

Les bénéfices étoient les terres que le roi donnoit à ses officiers & à ses soldats, soit pour toute leur vie, soit pour un temps fixe. *Voyez* BÉNÉFICE.

Les *alleus* étoient les terres dont la propriété restoit à leurs anciens possesseurs: le soixante-deuxieme titre de la loi salique est *de allodis*: & là ce mot est employé pour *fonds héréditaires*, ou celui qui vient à quelqu'un, de ses peres. C'est pourquoi *alleu* & *patrimoine* sont souvent pris pas les anciens jurisconsultes pour deux termes synonymes. *Voyez* PATRIMOINE.

Dans les capitulaires de Charlemagne & de ses successeurs, *alleu* est toujours opposé à *fief*: mais vers la fin de la deuxieme race, les terres allodiales perdirent leurs prérogatives; & les seigneurs fieffés obligerent ceux qui en possédoient à les tenir d'eux à l'avenir. Le même changement arriva aussi en Allemagne. *Voyez* FIEF & TENURE.

L'usurpation des seigneurs fieffés sur les terres allodiales alla si loin, que le plus grand nombre de ces terres leur furent assujetties; & celles qui ne le furent pas, furent du moins converties en fiefs: de-là la maxime que, *nulla terra sine domino*; nulle terre sans seigneur.

Il y a deux sortes de *franc-alleu: le noble* & *le roturier.*

Le *franc-alleu noble* est celui qui a justice, censive ou fief mouvant de lui; le *franc-alleu roturier* est celui qui n'a ni justice ni aucunes mouvances.

Par rapport au *franc-alleu*, il y a trois sortes de coutumes dans le royaume: les unes veulent que tout héritage soit réputé franc, si le seigneur dans la justice duquel il est situé, ne montre le contraire; tels sont tous les pays de droit écrit, & quelques portions du pays coutumier. Dans d'autres le *franc-alleu* n'est point reçu sans titre, & c'est à celui qui prétend posséder à ce titre, à le prouver. Et enfin quelques autres ne s'expliquent point à ce sujet; & dans ces dernieres on se regle par la maxime générale, admise dans tous les pays coutumiers, qu'*il n'y a point de terre sans seigneur*, & que ceux qui prétendent que leurs terres sont libres, le doivent prouver, à moins que la coutume ne soit expresse au contraire.

Dans les coutumes même qui admettent le *franc-alleu* sans titre, le roi & les seigneurs sont bien fondés à demander que ceux qui possedent des terres en *franc-alleu* aient à leur en donner une déclaration, afin de connoître ce qui est dans leur mouvance, & ce qui n'y est pas. (*H*)

ALLEVURE, s. f. (*Commerce.*) petite monnoie de cuivre, la plus petite qui se fabrique en Suede; sa valeur est au-dessous du denier tournois; il faut deux *allevures* pour un rouftique. *Voyez* ROUSTIQUE.

ALLIAGE, s. m. (*Chymie.*) signifie le *mêlange* de différens métaux. *Alliage* se dit le plus souvent de l'or & de l'argent qu'on mêle séparément avec du cuivre; & la diffé-

rente quantité de cuivre qu'on mêle avec ces métaux, en fait les différens titres.

L'*alliage* de l'or & de l'argent se fait le plus souvent pour la monnoie & pour la vaisselle.

L'*alliage* de la monnoie se fait pour durcir l'or & l'argent, pour payer les frais de la fabrique de la monnoie : & pour les droits des princes. L'*alliage* de la vaisselle se fait pour durcir l'or & l'argent.

L'*alliage* est différent dans les différentes souverainetés, par la différente quantité de cuivre avec lequel on le fait. L'*alliage* de la monnoie d'argent d'Espagne differe de celui des monnoies des autres pays, en ce qu'il se fait avec le fer.

Tout *alliage* durcit les métaux ; & même un métal devient plus dur par l'*alliage* d'un métal plus tendre que lui : mais l'*alliage* peut rendre, & il rend quelquefois les métaux plus ductiles, plus extensibles : on le voit par l'*alliage* de la pierre calaminaire avec le cuivre rouge, qui fait le cuivre jaune. De l'or & de l'argent sans *alliage* ne seroient pas aussi extensibles que lorsqu'il y en a un peu.

L'*alliage* rend les métaux plus faciles à fondre qu'ils ne le sont naturellement.

L'*alliage* des métaux est quelquefois naturel lorsqu'il se trouve des métaux différens dans une même mine, comme lorsqu'il y a du cuivre dans une mine d'argent.

Le fer est très-difficile à allier avec l'or & l'argent : mais lorsqu'il y est une fois allié, il est aussi difficile de l'en ôter.

L'*alliage* du mercure avec les autres métaux, se nomme *amalgame*. *Voyez* AMALGAME. Lorsqu'on allie le mercure en petite quantité avec les métaux, qu'il ne les amollit point, & qu'au contraire il les durcit, on se sert aussi du terme d'*alliage* pour signifier ce mélange du mercure avec les métaux ; & cet *alliage* se fait toujours par la fusion, au lieu que l'amalgame se fait souvent sans fusion. *Voyez* ALLIER, MERCURE. (*M*)

Tout le monde connoit la découverte d'Archimede sur l'*alliage* de la couronne d'or d'Hieron, roi de Syracuse. Un ouvrier avoit fait cette couronne pour le roi, qui la soupçonna d'*alliage*, & proposa à Archimede de le découvrir. Ce grand géometre y rêva longtemps sans pouvoir en trouver le moyen ; enfin étant un jour dans le bain, il fit réflexion qu'un corps plongé dans l'eau perd une quantité de son poids égale au poids d'un pareil volume d'eau. *Voyez* HYDROSTATIQUE. Et il comprit que ce principe lui donneroit la solution de son problême. Il fut si transporté de cette idée, qu'il se mit à courir tout nu par les rues de Syracuse en criant εὕρηκα, *je l'ai trouvé*.

Voici le raisonnement sur lequel porte cette solution : s'il n'y a point d'*alliage* dans la couronne, mais qu'elle soit d'or pur, il n'y a qu'à prendre une masse d'or pur dont on soit bien assuré, & qui soit égale au poids de la couronne, cette masse devra aussi être du même volume que la couronne, & par conséquent ces deux masses plongées dans l'eau doivent y perdre la même quantité de leur poids. Mais s'il y a de l'*alliage* dans la couronne, en ce cas la masse d'or pur, égale en poids à la couronne, sera d'un volume moindre que cette couronne ; parce que l'or pur est de tous les corps celui qui contient le plus de matiere sous un moindre volume : donc la masse d'or plongée dans l'eau, perdra moins de son poids que la couronne.

Supposons ensuite que l'*alliage* de la couronne soit de l'argent, & prenons une masse d'argent pur égale en poids à la couronne, cette masse d'argent sera d'un plus grand volume que la couronne, & par conséquent elle perdra plus de poids que la couronne étant plongée dans l'eau : cela posé, voici comme on résout le problême. Soit P le poids de la couronne, x le poids de l'or qu'elle contient, y le poids de l'argent, p le poids que perd la masse d'or dans l'eau, q le poids que perd la masse d'argent, r le poids que perd la couronne, on aura $\frac{p}{P}x$ pour le poids que la quantité d'or x perdroit dans l'eau, & $\frac{q}{P}y$ pour le poids que la quantité d'argent y perdroit dans l'eau : or ces deux quantités prises ensemble doivent être égales au poids r perdu par la couronne. Donc $\frac{p}{P}x + \frac{q}{P}y = r$. De plus on a $x + y = P$.

Ces deux équations feront connoître les inconnues x & y. *Voyez* EQUATION.

Au reste pour la solution complete & entiere de ce problême, il est nécessaire, 1°. que l'*alliage* ne soit que d'une matiere ; car s'il étoit de deux, on auroit trois inconnues

& deux équations seulement, & le problême resteroit indéterminé : 2°. que l'on connoisse quelle est la matiere de l'*alliage*, si c'est de l'argent ou du cuivre, &c. (*O*)

*Regle d'*ALLIAGE, est une regle d'arithmétique dont on se sert pour résoudre des questions qui ont rapport au mélange de plusieurs denrées ou matieres, comme du vin, du bled, du sucre, des métaux, ou autre chose de différent prix.

Quand ces différentes matieres sont mêlées ensemble, la regle d'*alliage* apprend à en déterminer le prix moyen. Supposons, par exemple, que l'on demandât un mélange de 144 livres de sucre à 12 sous la livre, & que ce mélange fût composé de quatre sortes de sucre, à 6, 10, 15 & 17 sous la livre ; si l'on vouloit déterminer combien il doit entrer de chaque espece de sucre dans cette composition, voici la regle qu'il faudroit suivre.

Placez l'un sous l'autre tous les prix, excepté le prix moyen. Que chaque nombre plus petit que le prix moyen soit lié à un nombre plus grand que le même prix ; par exemple, liez 6 avec 15, & 10 avec 17 ; prenez ensuite la différence de chaque nombre au prix moyen, & placez ces différences de maniere que celle de 15 à 12 soit vis-à-vis de 6 ; celle de 6 a 12 vis-à-vis 15 ; celle de 12 à 17 vis-à-vis 10 : enfin celle de 12 à 10 vis-à-vis 17 ; ainsi que vous pouvez le voir dans l'exemple qui suit.

	6 }	3	27
	15 }	6	54
12			
	10 }	5	45
	17 }	2	18
		16	144

Remarquez qu'un nombre qui seroit lié à plusieurs autres nombres doit avoir vis-à-vis de lui toutes les différences des nombres auxquels il est lié.

Après cela, faites cette proportion : la somme de toutes les différences est au mélange total donné, comme une différence quelconque est à un quatrieme nombre, qui exprimera la quantité cherchée de la chose vis-à-vis de laquelle est la différence dont vous vous êtes servi dans la proportion ; l'opération étant achevée, vous trouverez qu'il faudra 27 livres du sucre à 6 sous, 54 du sucre à 15 sous, 45 du sucre à 10 sous, & 18 du sucre à 17 sous.

Observant cependant que souvent ces sortes de questions sont indéterminées, & qu'elles sont par conséquent susceptibles d'une infinité de solutions ; ainsi qu'il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on soit versé dans l'algebre, ou même que l'on fasse un peu d'attention à la nature de la question, qui fait assez comprendre qu'en prenant un peu plus d'une espece de matiere, il en faudra prendre un peu moins des autres, vu que le total en est déterminé.

Ceux qui seront curieux de voir une explication plus étendue de la regle d'*alliage*, & d'en avoir même une pleine démonstration, pourront consulter Wallis, Tarquet dans son *arithmétique*, & *le système d'arithmétique de* Mr. Malcolm. (*E*).

ALLIAGE, est dans l'*artillerie* le mélange des métaux qui s'emploient pour former celui dont on fait les mortiers & les canons. *Voyez* CANON. (*Q*)

ALLIAGE, (*à la monnoie.*) est un mélange de différens métaux dont on forme un mixte de telle nature & de tel prix que l'on veut. Dans le monnoyage, l'*alliage* est prescrit par les ordonnances : mais l'on altere les métaux avec tant de précaution, que par ce mélange l'or & l'argent ne font que peu éloignés de leur pureté. L'*alliage* est nécessaire pour la conservation des especes ; il donne au métal monnoyé assez de dureté ; il empêche que les frais ne diminuent le poids des especes ; il augmente le volume, & remplit les dépenses de fabrication. Les ordonnances ayant prescrit le titre de l'*alliage*, on ne peut se dispenser, si le titre général de la matiere fondue est trop bas, d'y mettre du fin ; si au contraire le titre est trop haut, de le diminuer par une matiere inférieure, telle que le cuivre, &c. Le procédé de l'*alliage* des monnoies est expliqué à l'*article* MONNOIE.

* ALLIAIRE, s. f. plante dont la racine menue, ligneuse, blanche, sent l'ail. Ses tiges sont d'une coudée & demie, grêles, un peu velues, cylindriques, cannelées, solides. Ses feuilles sont d'abord arrondies com-

me celles du lierre terrestre : mais elles sont bien plus amples. Bientôt après elles deviennent pointues. Elles sont crenelées tout autour, d'un verd pâle, lisses, portées sur de longues queues fort écartées l'une de l'autre, placées alternativement & sans aucun ordre; elles ont l'odeur & la saveur de l'ail. Ses fleurs sont nombreuses, placées à l'extrémité des tiges & des rameaux, en forme de croix, composées de quatre pétales blancs. Le pistil qui s'éleve du calice se change en un fruit membraneux, cylindrique, en siliques partagées intérieurement en deux loges par une cloison mitoyenne, à laquelle sont attachés deux panneaux voûtés. Ces loges sont pleines de graines oblongues, arrondies, noires, nichées dans les fosses de la cloison mitoyenne. Toute la plante pilée a l'odeur d'ail. Elle naît dans les buissons & sur le bord des fossés, aux environs de Paris. Toutes ses parties sont d'usage.

Elle ronge un peu le papier bleu; ce qui prouve qu'elle contient un sel qui tient de l'ammoniac, mêlé avec beaucoup de soufre & de terre. Elle donne par l'analyse chymique, outre le flegme acide, un sel volatil concret, du sel fixe très-lixiviel, beaucoup d'huile & de terre. On dit qu'elle est diurétique; que sa graine est bonne pour les vapeurs, & que la poudre de ses feuilles guérit les ulceres carcinomateux.

ALLIANCE, dans les *saintes écritures*; on emploie souvent le nom de *testamentum*, & en grec *διαθηκη*, pour exprimer la valeur du mot hébreu *bérith*, qui signifie *alliance*; d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau testament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle *alliance*. La premiere *alliance* de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fit avec Adam au moment de sa création, & lorsqu'il lui défendit l'usage du fruit défendu. *Le seigneur mit l'homme dans le paradis terrestre, & lui fit ce commandement: Vous mangerez de tous les fruits du paradis ou du jardin; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal; car aussi-tôt que vous en aurez mangé, vous mourrez*, ou vous deviendrez mortel. C'est là, dit saint Augustin, la premiere *alliance* de Dieu avec l'homme: *testamentum autem primum quod factum est ad hominem primum, profecto illud est: quâ die ederitis, morte morieminí*, d'où vient qu'il est écrit: *testamentum à fœculo: morte morieris. Genes.... II, xvj.* Aug. *de civit. Dei, lib. XVI, cap. xxvij.* Eccli. *XIV. xvij.*

La seconde *alliance* est celle que Dieu fit avec l'homme après son péché, en lui promettant non-seulement le pardon, pourvu qu'il fît pénitence, mais aussi la venue du Messie, qui le racheteroit & toute sa race de la mort du péché, & de la seconde mort qui est celle de l'éternité. S. Paul en plusieurs endroits, nous parle de ce pacte, par lequel le second Adam a racheté & délivré de la mort ceux que le premier Adam avoit fait condamner à mourir. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Christo omnes vivificabuntur.* Et ailleurs *sicut per hominem peccatum in hunc mundum introivit, & per peccatum mors.... Sicut per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi, ita & per unius obeditionem justi constituentur multi.* Et le seigneur parlant au serpent, dit: *Je mettrai une inimitié entre toi & la femme, entre ta race & la sienne; elle te brisera la tête, & tu l'attaqueras en secret par le talon.* La postérité de la femme qui doit briser la tête du serpent, est le Messie; par sa mort, il a fait périr le diable, qui avoit l'empire de la mort: *Ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolum. I Cor. xv*, 22. *Rom. v*, 12, 19, *Genes. iij*, 15. *Hebr. ij*, 14.

Une troisieme *alliance* est celle que le Seigneur fit avec Noé, lorsqu'il lui dit de bâtir une arche ou un grand vaisseau pour y sauver les animaux de la terre, & pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler la terre après le déluge. *Genes. ij*, 18.

Cette *alliance* fut renouvellée cent vingt-un ans après, lorsque les eaux du déluge s'étant retirées, & Noé étant sorti de l'arche avec sa femme & ses enfans, Dieu lui dit: *Je vais faire* alliance *avec vous & avec vos enfans après vous, & avec tous les animaux qui sont sortis de l'arche, en sorte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge; & l'arc en ciel que je mettrai dans les nues sera le gage de l'*alliance *que je ferai aujourd'hui avec vous. Genes. IX*, 8, 9, 10, 11.

Toutes ces *alliances* ont été générales entre Adam & Noé & toute leur postérité: mais

mais celle que Dieu fit dans la suite avec Abraham fut plus limitée ; elle ne regardoit que ce patriarche & sa race, qui devoit naître de lui par Isaac. Les autres descendans d'Abraham par Ismael & par les enfans de Cethura, n'y devoient point avoir de part. La marque ou le sceau de cette *alliance* fut la circoncision, que tous les mâles de la famille d'Abraham devoient recevoir le huitieme jour après leur naissance ; les effets & les suites de ce pacte sont sensibles dans toute l'histoire de l'ancien testament : la venue du Messie en est la consommation & la fin. L'*alliance* de Dieu avec Adam forme ce que nous appellons l'*état de nature* ; l'*alliance* avec Abraham expliquée dans la loi de Moyse, forme la loi de rigueur ; l'*alliance* de Dieu avec tous les hommes par la médiation de J. C. fait la loi de grace. *Genes. xij*, 1, 2 ; *xvij*, 10, 11, 12.

Dans le discours ordinaire nous ne parlons guere que de l'ancien & du nouveau testament ; de l'*alliance* du Seigneur avec la race d'Abraham, & de celle qu'il a faite avec tous les hommes par Jesus-Christ, parce que ces deux *alliances* contiennent éminemment toutes les autres qui en sont des suites, des émanations, & des explications : par exemple, lorsque Dieu renouvelle ses promesses à Isaac & à Jacob, & qu'il fait *alliance* à Sinaï avec les Israélites, & leur donne sa loi : lorsque Moyse peu de temps avant sa mort renouvelle l'*alliance* que le Seigneur a faite avec son peuple, & qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a faits en leur faveur : lorsque Josué se sentant près de sa fin, jure avec les anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs peres, tout cela n'est qu'une suite de la premiere *alliance* faite avec Abraham. Josias, Esdras, Néhémie, renouvellerent de même en différens temps leurs engagemens & leur *alliance* avec le Seigneur ; mais ce n'est qu'un renouvellement de ferveur, & une promesse d'une fidélité nouvelle à observer les loix données à leurs peres. *Exod. xj*, 14 ; *xij*, 47 ; *xix*, 5. *Deuter. xxix. Jos. xxiij & xxiv. Reg. xviij. Paral. II*, *xxij*.

La plus grande, la plus solemnelle, la plus excellente & la plus parfaite de toutes les *alliances* de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fait avec nous par la médiation de Jesus-Christ : *alliance* éternelle qui doit subsister jusqu'à la fin des siecles, dont le fils de Dieu est le garant, qui est cimentée & affermie par son sang, qui a pour fin & pour objet la vie éternelle, dont le sacerdoce, le sacrifice, & les loix font infiniment plus relevées que celles de l'ancien testament. *Voyez* saint Paul, *dans les épitres aux Galates & aux Hébreux.* (*G*)

ALLIANCE, s. f. (*Jurisprud. & Hist. anc.*) union ou liaison de deux personnes ou de deux familles par le mariage, qu'on appelle autrement *affinité*. *V.* AFFINITÉ. Ce mot vient de la préposition latine *ad*, & de *ligare*, lier.

La loi des douze tables défendoit les *alliances* entre les personnes d'un rang & d'une condition inégale ; & l'on dit qu'en Portugal les filles de qualité ne sauroient s'allier à des gens qui n'aient jamais été à la guerre.

ALLIANCE se dit aussi des ligues & des traités qui se font entre des souverains & des états, pour leur sûreté & leur défense commune. *Voyez* TRAITÉ, LIGUE, *&c.*

La triple *alliance* entre l'Angleterre, la Hollande & la Suede, est très-fameuse. La quadruple *alliance* entre la France, l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, ne l'est pas moins.

Alliés, dans ce même sens, est synonyme à *confédérés* : ainsi l'on dit : *le roi & ses alliés*. *Voyez* CONFÉDÉRATION.

Quoique le titre d'*allié* des Romains fût une espece de servitude, il étoit pourtant fort recherché. Polybe raconte qu'Ariarathes offrit un sacrifice d'action de graces aux Dieux pour l'avoir obtenu. La raison en étoit que dès-lors ces alliés n'avoient plus rien à craindre d'aucun autre peuple.

Les Romains avoient différentes sortes d'*alliés* : quelques-uns participoient avec eux aux privileges des citoyens, comme les Latins & les Herniques ; d'autres leur étoient unis en conséquence de leur fondation, comme les colonies sorties de Rome ; d'autres y tenoient par les bienfaits qu'ils en avoient reçus, comme Massinissa, Eumenes & Attale, qui leur étoient redevables de leurs états ; d'autres l'étoient en conséquence de traités libres, mais qui aboutissoient toujours à la fin à les rendre sujets de Rome, comme les rois de Bithynie, de Cappadoce, d'Egypte, & la plupart des villes de Grece ; d'au-

tres enfin l'étoient par des traités forcés & en qualité de vaincus ; car les Romains n'accordoient jamais la paix à un ennemi qu'ils ne fissent une *alliance* avec lui, c'est-à-dire, qu'ils ne subjuguoient jamais aucun peuple qu'il ne leur servît à en subjuguer d'autres. *V. Considérat. sur les causes de la grandeur des Rom. c. xj, p. 62 & seq.* (*H*)

ALLIANCE, *marchandise d'orfèvre*, bague ou jonc que l'accordé donne à son accordée ; elle est faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent en lacs.

ALLIAR ÆRIS, signifie *en alchymie* le cuivre des philosophes, c'est-à-dire, le cuivre de ceux qui travaillent au grand œuvre. On a exprimé par ces deux mots le *cuivre blanc* ou *blanchi*. Quelques chymistes ont aussi entendu par *alliar æris*, ce que d'autres veulent dire par *eau de mercure*.

Je soupçonne qu'*alliar æris*, vient de l'alliage de l'arsenic avec le cuivre, qui fait un cuivre blanc très-semblable à l'argent, ce qui a présenté aux alchymistes une image de la transmutation.

Becker dit que pour changer le cuivre en argent, il faut dissoudre de l'argent dans l'eau-forte, en faire la précipitation par le moyen du sel commun, ou avec de l'esprit de sel, & édulcorer le précipité. L'argent dans cet état est fusible volatil & très-pénétrant. On le mêle avec poids égal ou plus, de cendre d'étain ou de limaille de fer. On met le mélange dans une boîte de cuivre façonnée comme une boîte à savonnette, de sorte que l'hémisphere d'en bas soit rempli du mélange.

On lutte bien les jointures, & on met la boîte au feu pour l'y faire rougir & ensuite blanchir sans fondre.

Alors on laisse éteindre le feu ; la boîte refroidie & ouverte, on prend ce qui est dedans qu'on rétablit en métal, en le faisant fondre avec du flux noir. Par ce moyen on a l'argent qu'on avoit employé, & de plus la boîte de cuivre est presque toute convertie en bon argent. Ce que Becker attribue à la force pénétrante de l'argent chargé de l'acide du sel. *V.* LUNE CORNÉE. (*M*)

ALLIEMENT, s. m. c'est le nom que les charpentiers, maçons, architectes, en un mot tous les ouvriers qui ont à se servir de la grue ou d'une autre machine à élever de grands fardeaux, donnent au nœud qu'ils font à la corde qui doit enlever la piece.

ALLIER, v. a. (*Chymie.*) c'est mêler différens métaux en les faisant fondre ensemble, comme lorsqu'on fond ensemble du cuivre, de l'étain, & quelquefois de l'argent pour faire des cloches, des statues, *&c. V.* MÉTAL *ou* AIRAIN DE CORINTHE, ALLIAGE.

En *alliant* l'or & l'argent ensemble, il faut beaucoup d'or pour jaunir l'argent, & il faut peu d'argent pour blanchir l'or.

Les Indiens *allient* l'or avec l'émeri d'Espagne pour en augmenter la quantité, comme les Européens *allient* le cuivre avec la pierre calaminaire.

Pour déterminer le dégré de l'alliage ou de la pureté de l'argent, on le suppose divisé en douze deniers ; & lorsqu'il est *allié* avec un douzieme de cuivre, c'est un argent à onze deniers ; lorsqu'il contient un sixieme d'*alliage* ou deux douziemes, l'argent est à dix deniers.

Il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage fur chaque marc d'argent. L'argent de monnoie est *allié* avec une plus grande quantité de cuivre que ne l'est l'argent de vaisselle ; au lieu que l'or de monnoie a moins d'alliage que l'or de vaisselle.

On se sert du terme d'*amalgamer*, lorsqu'on *allie* le mercure avec les métaux. Le mercure amollit les autres métaux lorsqu'on les mêle ensemble sans les faire fondre, & qu'on y met une grande quantité de mercure, & ce mélange retient toujours le nom d'*amalgame* : mais lorsqu'on emploie une moindre quantité de mercure, & qu'on le fond avec les métaux, on se sert du terme d'*alliage*.

J'ai cherché (*Hist. de l'acad. royale des sciences*, 1740.) à perfectionner l'étain en le rendant plus blanc, plus dur, plus sonore, & en lui faisant perdre le cri qu'il a ordinairement lorsqu'on le fait plier.

J'ai *allié* le mercure avec l'étain fondu, ce qui se fait fort aisément, pourvu qu'on ait l'attention de ne laisser l'étain au feu que le temps qu'il faut pour le mettre dans une fonte parfaite. Si on l'y laissoit plus longtemps, ou qu'on donnât un feu trop fort, l'étain se calcineroit, & étant trop chaud il réjailliroit de la matiere en petillant lorsqu'on y verseroit le mercure.

J'ai essayé différentes proportions du mercure & de l'étain : j'ai trouvé que celle qui convient le mieux est de mettre une partie de mercure sur huit parties d'étain ; suivant cette proportion, l'étain devient plus blanc & plus dur.

Lorsque j'ai mis moins de mercure, il ne perfectionnoit pas assez l'étain ; lorsque j'en ait mis plus, il le rendoit trop cassant ; & même lorsque j'en ai mis beaucoup, il l'a rendu friable.

Le mercure a aussi la propriété de faire perdre par l'*alliage* le cri de l'étain, & je crois que ce cri n'est pas essentiel à l'étain.

Cet *alliage* résiste au feu auquel résiste l'étain ordinaire : j'ai chauffé l'étain *allié* avec du mercure, suivant la proportion que j'ai indiquée : je l'ai fondu & refondu, mais j'ai trouvé que cela ne lui faisoit point perdre de son poids, & qu'il en devenoit plus beau ; ce qui vient de ce que tant qu'on n'emploie qu'un feu suffisant pour faire fondre l'étain, ce feu n'est pas assez fort pour vaincre l'adhérence qui est entre les globules de mercure & les parties de l'étain : au contraire il mêle plus également & plus intimement le mercure avec l'étain.

Pour perfectionner le plomb en le rendant plus propre aux ouvrages pour lesquels il seroit utile qu'il fût plus dur, je l'ai *allié* avec du mercure, & j'ai trouvé que le mercure ôte au plomb sa couleur livide, qu'il le rend plus blanc & plus dur, & que dans cet état il ressemble à de l'étain ordinaire.

J'ai trouvé que la proportion du plomb & du mercure, qui réussit le mieux pour cela, est celle d'une partie de mercure sur quatre parties de plomb.

J'ai refondu le plomb que j'avois ainsi *allié* avec du mercure ; je l'ai pesé après l'avoir laissé refroidir, & j'ai trouvé, qu'il n'avoit rien perdu du mercure que j'y avois mêlé.

Pour *allier* le mercure au plomb, il faut faire chauffer le mercure dans une cuiller de fer pendant que le plomb est au feu à fondre.

On verse le mercure dans le plomb dès qu'il est fondu, & on retire aussi-tôt le tout du feu.

Lorsque l'alliage est refroidi, on le remet au feu pour le refondre de nouveau, & on le retire du feu dès qu'il est fondu.

C'est ce temps de la seconde fusion qu'il faut prendre pour verser dans des moules, le plomb ainsi *allié*, si on veut lui donner une forme particuliere. (*M*)

ALLIER, s. m. arbre forestier qui se rapporte au genre de l'alisier. *V.* ALISIER. (*I*)

ALLIER, (*Chasse.*) est un engin ou filet fait à mailles claires de fil verd ou blanc, qui sert à prendre les cailles, les faisans, les perdrix, les rales, &c. L'*allier* pour les uns ne differe du même instrument pour les autres que par la hauteur ou la longueur. Ce filet est traversé de piquets qu'on fiche en terre. Ces piquets tiennent l'*allier* tendu, & servent à le diriger comme on veut, droit ou en zig-zag. On le conduit ordinairement en zig-zag, parce qu'il est plus captieux, quoiqu'il occupe alors moins d'espace. L'*allier* est proprement à trois feuilles : la premiere est un filet de mailles fort larges, qui permettent une entrée facile à l'oiseau ; la seconde est à mailles plus étroites, afin que l'oiseau étant entré dans l'*allier* & trouvant de la résistance de la part de la seconde feuille, fasse effort & s'embarrasse dans les mailles ; la troisieme feuille est à mailles larges comme la premiere, parce que l'oiseau pouvant se présenter à l'*allier* ou de l'un ou de l'autre côté, il faut qu'il trouve de l'un & de l'autre côté le même piege.

* ALLIER, riviere de France qui a sa source dans le Gevaudan, passe entre le Bourbonnois & le Nivernois, & se jette dans la Loire à une lieue ou environ, au-dessus de Nevers.

**ALLIGATOR*, s. m. espece de crocodile des Indes occidentales ; il a jusqu'à dix-huit piés de long, & sa grosseur est proportionnée à sa longueur. Il est amphibie. On dit qu'il ne cesse de croître jusqu'à ce qu'il meure. Il répand une forte odeur de musc, dont l'air & l'eau s'impregnent au loin.

ALLINGUES, s. f. (*terme de riviere.*) sorte de pieux que l'on enfonce dans une riviere flottable au-dessus de l'arrêt, à environ une toise & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément & l'empiler sur la berge que l'on souhaite.

ALLIOTH, *terme d'astronomie*, étoile qui se remarque à la queue de la grande ourse. *Voyez* ETOILE & GRANDE OURSE. (*O*)

ALLITÉRATION, s. f. *figure de rhétorique*; c'eſt une répétition & un jeu ſur la même lettre. (*G*)

* ALLOBROGES, ſ. m. On entendoit autrefois par *Allobroges* un peuple ancien de la Gaule Narbonnoiſe; & l'on entend par ce mot aujourd'hui les *Savoyards*.

ALLOCATION, (*Commerce & reddition de compte.*) ſe dit quand on a approuvé, alloué ou admis un article de l'une des trois parties d'un compte, recette, dépenſe ou repriſe, pour le paſſer en compte à l'état final. *Voyez* ALLOUER. (*G*)

ALLOCATION, *en terme de pratique*, a auſſi le même ſens. L'approbation ou l'arrêté du compte, ou en particulier des articles d'icelui, doit ſe faire par la partie intéreſſée à qui le compte eſt fourni. (*H*)

ALLOCUTION, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) nom donné par les Romains aux harangues faites aux ſoldats par les généraux ou les empereurs. Pluſieurs médailles de Caligula, de Néron, de Galba & des autres empereurs romains, repréſentent ces princes en habit de guerre, haranguant les ſoldats avec ces légendes: *adloc. coh. Adlocutio cohortium. Adlocutio coh. prætor. Adlocutio Aug. Auguſti adlocutio militum.* Ce qui prouve que les harangues militaires des anciens ne ſont pas ſi ſuſpectes que les ont voulu rendre quelques critiques, puiſque les empereurs ont conſacré par des monumens publics celles qu'ils faiſoient à leurs armées. (*G*)

ALLODIAL, adj. (*Juriſprud.*) épithete d'un héritage qui eſt tenu en franc-alleu. *Voyez* ALLEU.

Une terre *allodiale* eſt une terre dont quelqu'un a la propriété abſolue, & pour raiſon de laquelle le propriétaire n'a aucun ſeigneur à reconnoître, ni redevance à payer. *Voy.* PROPRIÉTÉ.

En ce ſens *allodial* eſt oppoſé à *fendal* ou *féodal*, ou *bénéficiaire*. *V.* FIEF, BÉNÉFICE, ALLEU, *&c.* Les héritages allodiaux ne ſont par exempts de la dixime. (*H*)

ALLOGNE, ſ. m. eſt dans l'*artillerie* un cordage qui s'emploie dans la conſtruction des ponts. (*Q*)

ALLONGE, ſ. f. (*Marine.*) c'eſt une piece de bois ou un membre de vaiſſeau dont on ſe ſert pour en allonger un autre. On éleve l'*allonge* ſur les varangues, ſur les genoux & ſur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaiſſeau. Les plus proches du plat-bord qui terminent la hauteur du vaiſſeau s'appellent *allonges de revers*. *Voy.* VARANGUES, GENOUX, PORQUES.

Allonge premiere ou *demi-grenier*, c'eſt celle qu'on empatte avec la varangue & le genou de fond. *Allonge ſeconde* ou *ſeconde allonge*, c'eſt celle qui eſt placée au-deſſus de la premiere, & qui s'empatte avec le bout du haut du genou de fond.

Allonge de revers, ou *troiſieme allonge*; c'eſt celle qui acheve la hauteur du vaiſſeau par ſes côtés. Lorſqu'il n'y a que deux *allonges*, la ſeconde s'appelle *de revers*.

Les *allonges de revers* different des premieres en ce qu'elles préſentent leur concavité au lieu de leur convexité. *Voy. la planche IV, fig.* 1, *n°.* 19, 20 & 21, où l'on voit la forme des *allonges*, & la maniere dont elles ſont placées. *Voyez auſſi planche V, fig.* 3, 4 & 5.

Gabarit de trois allonges, ce ſont les trois *allonges* l'une ſur l'autre, qui forment les côtés du vaiſſeau.

Lorſque les *allonges* ſont bien empattées ſur les genoux, le vaiſſeau en eſt plus fort & mieux lié; l'épaiſſeur des *allonges* eſt ordinairement de deux cinquiemes parties de l'étrave, à la hauteur des gouttieres du premier pont.

Leur retréciſſement qui donne la façon au vaiſſeau, eſt du tiers de la hauteur du ponſal, c'eſt-à-dire, du creux. *Voyez* PONTAL, *ou* CREUX.

On met deux *allonges* aux deux côtés de l'étrave, & deux aux deux côtés de l'étambot pour affermir davantage ces pieces principales.

Le ſerre-gouttiere vient répondre entre les *ſecondes allonges* & les *allonges de revers*. (*Z*)

* ALLONGE, (*Comm.*) morceaux que ceux qui veulent frauder les droits de marque, dans le commerce des dentelles de Flandre, font rentrer ſur de nouvelles pieces. L'arrêt du 24 juin 1684, portant que ces marchandiſes ſeront marquées aux *allonges* & *à l'un des bouts*, a obvié à cette contravention. Auparavant l'on faiſoit paſſer ſucceſſivement les *allonges* d'une piece à une autre.

ALLONGE, *terme commun à la Menuiſerie, Charpenterie, à la Tabletterie, Serrurerie*

&c. & à un grand nombre d'autres arts tant en *bois* qu'en *métaux*, &c. Il se dit de toute piece rapportée à une autre de quelque maniere que ce puisse être, pour lui donner l'étendue en longueur qu'exige l'usage auquel on destine la piece avec son *allonge*.

* ALLONGE, s. f. c'est dans les *boucheries* un petit crochet qui sert à suspendre les animaux tués, ou entiers, ou par morceaux. L'*allonge* est recourbée en sens contraire par ses deux bouts; l'un de ces bouts est mousse, & l'autre est très-aigu, & ils semblent former avec le corps du crochet une *s*, dont le bec supérieur sert à embrasser la tringle du dedans de l'étale, & l'inférieur à entrer dans la viande & à la suspendre. Lorsqu'un animal est tué & dépouillé de sa peau, ou même avant, on lui passe à chaque patte de derriere une *allonge*, & on le suspend tout ouvert, en attendant qu'il acheve de se vuider de sang.

ALLONGES DE POUPE, (*Marine.*) *cormieres*, *cornieres*, *allonges de trepot*. Ce sont les dernieres pieces de bois qui sont posées à l'arriere du vaisseau sur la lisse de hourdi & sur les estains, & qui forment le haut de la poupe. Quelques-uns les distinguent, appell nt les deux *allonges* des deux bouts, *cornieres*, ou *allonges de trepot;* & celle qui est au milieu, & qui a sous elle l'étambot, ils l'appellent *allonge de poupe*. On donne ordinairement aux *allonges* de poupe autant de long ou de hauteur au-dessus de la lice de hourdi, qu'en a l'étambot. Les *allonges* des deux bouts sont posées droites sur les estains, & entretenues avec eux par des chevilles de fer & de bois.

On leur donne le plus souvent les deux tiers de l'épaisseur de l'étrave, & on les fait rentrer ou tomber en dedans, autant qu'il faut pour achever la courbe que les estains ont commencé à former, & par ce moyen il ne doit y avoir d'espace par le haut entr'elles que les trois cinquiemes parties de la longueur de la lisse de hourdi, ou deux piés plus que la moitié de cette longueur. *Voyez la figure de cette piece*, *planche* 6, *fig.* 7, *& sa position planche* 3, *fig.* 1, RR. On dit *poser les allonges*.

Allonges d'étrave, ce sont deux pieces de bois qu'on met souvent aux deux côtés de l'étrave pour la fortifier. *Voyez* ETRAVE.

Allonges de porque, ce sont des *allonges* qui viennent joindre les porques, & qui sont dans les côtés des plus grands vaisseaux par dessus le serrage. Les *allonges de porque* d'un vaisseau de 134 piés de long de l'étrave à l'étambot, doivent avoir dix pouces d'épaisseur, & de la largeur à proportion; leur bout d'en bas doit passer jusqu'au-delà des fleurs, & le bout d'en-haut doit venir au plus haut point. En général, leur épaisseur doit approcher de celle des courbes; mais elles doivent être entées plus avant dans les serre-gouttieres. *Voyez planche IV*, *Marine*, *fig.* 1, *n.* 28 & 29. (*Z*)

ALLONGES *des potenceaux*; (*Rubann.*) ces *allonges* sont deux longues pieces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache sur la traverse du derriere du métier au-dessous des potenceaux. Ils sont posés obliquement, c'est-à-dire, que le bout est beaucoup plus élevé que celui qui porte sur la traverse. Cette obliquité est nécessaire pour que les différentes soies des roquetins ne traînent point les unes sur les autres. Ces *allonges* sont percées de quantité de trous dans leur longueur pour passer les broches qui portent les roquetins: elles sont aussi soutenues par différens supports qui sont de petits poteaux posés à terre. Voici l'usage de ces *allonges*: lorsque l'on fait du velours, il faut que toutes les branches soient mises à part sur quantité de petits roquetins enfilés par sept ou huit dans les broches des *allonges*: cette séparation est nécessaire, parce que si toutes ces branches étoient ensemble sur la même ensuple, une partie lâcheroit pendant que l'autre seroit roide, ce que l'on évite en les séparant, chaque branche pouvant ainsi ne lâcher qu'à proportion de l'emploi. Il y a quelquefois 150 roquetins sur ces *allonges* & même davantage. Chaque roquetin a son contre-poids particulier, qui est un petit sac de toile où sont attachés les deux bouts d'une ficelle, laquelle ficelle s'entortille deux fois à l'entour de la moulure du roquetin: ce contre-poids reste toujours en équilibre par ce moyen, la ficelle pouvant continuellement glisser à mesure que le contre-poids déroule. On se sert d'un petit sac de toile pour pouvoir contenir quantité de petites pierres, dont on diminue le nombre à mesure que le roquetin se vide; parce qu'il faut qu'il soit moins chargé alors, que lorsqu'il

eſt plein. Il faut encore que chacune des branches de velours porte elle-même un petit poids; ce qui ſe fait ainſi : on paſſe la branche dans une petite ficelle qui porte le petit poids dont il s'agit ; on peut mettre un maillon à cette petite ficelle, ce qui ne ſera que mieux. Voici l'uſage de tous ces petits poids : lorſque l'ouvrier enfonce une marche, le pas qu'il ouvre fait lever toutes ces branches, ainſi que tout le reſte de la chaîne qui leve ; ces branches ſur-tout obéiſſant à la levée ; & lorſqu'il quitte cette marche, le pas baiſſant occaſionneroit de lâcher, ſi tous ces petits poids ne tenoient la branche en équilibre, puiſque le toquetin ne peut s'enrouler, mais bien ſe dérouler, lorſqu'il eſt tiré en avant : chacun de ces petits poids s'appelle *freluquet*. *Voyez* FRELUQUET.

ALLONGES, ce ſont des pieces du métier de *Gazier*. Ces pieces de bois aſſemblées chacune à un des piés de derriere du métier, perpendiculairement à ces piés, à tenon & à mortoiſe, & ſoutenues en deſſous chacune par un aiſſelier, ſont les *allonges* du métier. Elles ſervent à ſoutenir l'enſuple de derriere, & donnent lieu à un plus grand déploiement de la chaîne. Quand un métier eſt aſſez long, il eſt inutile de lui donner des *allonges*. Les *allonges* ne ſont à proprement parler que des additions à des métiers mal faits ou mal placés : *mal faits*, ſi n'étant pas aſſez longs pour donner le jeu convenable à la chaîne & aux parties de chaîne ſéparées par la liſſe & par la tire, on eſt obligé d'y mettre des allonges : *mal placés*, ſi les piés de derriere ſe trouvant trop hauts pour s'appliquer contre un mur incliné en dedans d'une chambre, comme il arrive à tous les étages élevés, on eſt obligé d'avoir un métier court auquel on remédie par les *allonges*.

ALLONGES *de portelots*, (*terme de riviere.*) pieces de bois cintrées, poſées ſur les crochuaux d'un bateau foncet à la hauteur de la ſous-barque. *Voyez* CROCHUAUX, SOUS-BARQUE.

ALLONGÉE, adj. ſe dit généralement *en géométrie* de ce qui eſt plus long que large. C'eſt en ce ſens qu'on dit, *un exagone, un eptagone, un octogone*, &c. *allongé, un ovale fort allongé*. *Voyez* EXAGONE, *&c.*

Sphéroïde allongé, ſe dit d'un ſphéroïde dont l'axe ſeroit plus grand que le diametre du cercle perpendiculaire à cet axe, & également éloigné de ſes extrémités. *Voyez* AXE.

Ainſi on peut donner le nom de *ſphéroïde allongé* à un ſphéroïde qui eſt formé par la révolution d'une demi-ellipſe autour de ſon grand axe, (*Voyez* SPHÉROÏDE.) ſi le ſphéroïde eſt formé par la révolution d'une demi-ellipſe autour de ſon petit axe ; ou en général, ſi ſon axe eſt plus petit que le diametre du cercle dont le plan eſt perpendiculaire au milieu de cet axe, il s'appelle alors *ſphéroïde applatti* : cette derniere figure eſt à-peu-près celle de la terre que nous habitons, & peut-être de toutes les planetes, dans la plupart deſquelles on obſerve que l'axe eſt plus petit que le diametre de l'équateur. *Voy.* TERRE. Le mot *allongé* s'emploie auſſi quelquefois en parlant des cycloïdes, & des épicycloïdes, dont la baſe eſt plus grande que la circonférence du cercle générateur. *V.* CYCLOÏDE & EPICYCLOÏDE. (*O*)

ALLONGÉ, *terme de vénérie*, ſe dit d'un chien qui a les doigts du pié étendus par une bleſſure qui lui a offenſé les nerfs. *En fauconnerie* on appelle *oiſeau allongé*, celui qui a ſes pennes entieres & d'une bonne longueur.

Allonger le trait à un limier, c'eſt laiſſer le trait déployé tout de ſon long.

ALLONGÉE, adj. *en anatomie*, ſe dit de la moëlle du cerveau réunie de toute part pour former deux cylindres médullaires, qui s'uniſſent avec deux pareils du cervelet ſur l'apophiſe baſiliaire de l'os occipital. Les nerfs olfactifs ne viennent point de la moelle *allongée* ; la fin de la moëlle *allongée* s'étrécit ſous les corps pyramidaux & olivaires, & ſort obliquement du crâne pour entrer dans le canal de l'épine, où elle prend le nom de *moelle épiniere*. *V.* MOELLE, CERVEAU. (*L*)

ALLONGER, v. act. (*Marine.*) *Allonger le cable*, c'eſt l'étendre ſur le pont juſqu'à une certaine longueur, ou pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre. *Voyez* BITTER. *Allonger une manœuvre*, c'eſt l'étendre pour pouvoir s'en ſervir au beſoin. *Allonger la vergue de civadiere*, c'eſt ôter la vergue de civadiere de l'état où elle doit être pour ſervir, & la faire paſſer ſous le beaupré, ou le long du beaupré, au lieu de la tenir dreſſée en croix. *Voyez* BEAUPRÉ. *Allonger la terre*, c'eſt aller le long de la terre. *V.* RANGER LA CÔTE. (*Z*)

Une corde neuve roidie avec force *allon-*

ge, & *allonge* d'autant plus qu'elle eſt plus commiſe.

Deux fils tendus que l'on tord enſemble, perdent de leur longueur, parce qu'il faut que chacun tour-à-tour quitte la ligne droite pour embraſſer l'autre fil. Plus on tord ces fils, ou, ce qui eſt la même choſe, plus on les commet, plus les tours qu'ils font l'un ſur l'autre, ſont fréquens & rapprochés; & la quantité dont on peut les commettre, peut augmenter juſqu'à un point où ces mêmes tours ſerrés & preſſés ne laiſſent pour ainſi dire aucun intervalle entr'eux. Telle eſt la forme des cordes compoſées toutes de fils d'abord paralleles & également tendus, puis enſuite commis enſemble, & c'eſt de cette forme que leur vient la puiſſance de *s'allonger* ſans ſe rompre: l'abandon en effet de la ligne droite, & la figure tortueuſe & ſpirale, ou plutôt hélice qu'a priſe en les commettant chacun des fils qui compoſent une corde, leur permettent de céder à l'effort en ſe redreſſant un peu & en reprenant en partie leur premiere direction ou ligne droite qu'ils formoient.

Plus une corde eſt commiſe, plus les tours ſont rapprochés; plus les fils ou torons qui la compoſent ont de courbure, & plus conſéquemment elle a la puiſſance de s'*allonger*. Cette puiſſance eſt élaſtique, c'eſt-à-dire, que l'allongement de la corde n'a lieu que dans l'inſtant où elle éprouve un effort trop grand, & qu'elle reprend ſa premiere forme dès que l'effort cede; du moins tant qu'une tenſion trop grande & trop continue n'a point affoibli ou détruit chez elle cet effet. Il faut donc diſtinguer deux ſortes d'allongemens, l'un momentané, & qui ceſſe avec la force qui l'occaſionne, & l'autre acquis par le temps & devenu permanent.

Une remarque importante encore, c'eſt qu'une corde en *allongeant* perd de ſa circonférence; de même qu'en la commettant davantage, on augmente ſa circonférence aux dépens de ſa longueur. En effet, dans la corde très-commiſe, les torons ſerrés & plus courbés rendent la corde plus pleine & plus arrondie, tandis qu'en *allongeant* au contraire, cet effet ſe détruit, & que le vuide ou la cannelure qui eſt entre les torons augmente. Donc une corde déja *allongée* eſt moins forte ou moins propre à ſoutenir un effort qu'une autre: donc, lorſqu'on veut donner une certaine circonférence à une corde, & que l'on prévoit qu'elle *allongera*, il faut lui donner en la commettant une circonférence plus forte, afin qu'après avoir *allongé*, elle ſoit à la circonférence réquiſe.

Des remarques précédentes, je crois devoir conclure que tout le cordage d'un vaiſſeau ne doit pas être commis à un degré ſemblable. N'y a-t-il pas en effet de l'avantage à commettre beaucoup plus les cables, les grélins, les remorques & généralement toutes les manœuvres, dont l'allongement élaſtique ou momentané n'eſt point à redouter?

Suppoſons, par exemple, un vaiſſeau à l'ancre, & eſſuyant un coup de vent dans lequel la mer ſe joigne au vent pour faire travailler le cable du vaiſſeau & le roidir. Si ce cable peu commis n'a pas la puiſſance de s'*allonger*, & de permettre au vaiſſeau de céder un peu à l'impulſion des lames réitérées & peſantes de la mer, il ſera néceſſaire ou que le cable rompe, ou qu'il ait aſſez de force pour ſurmonter ce poids énorme des vagues, indépendamment de l'effort qu'il ſupporte déja par l'effet du vent; c'eſt-à-dire, qu'il faudra que ce cable ſoit intrinſéquement plus fort ou compoſé d'un plus grand nombre de fils que celui qui étant beaucoup plus commis, pourra céder & amortir ce nouvel effet des vagues par l'avantage de la force élaſtique dont il eſt muni. Mais il n'en eſt pas de même de toutes les manœuvres, des haubans par exemple, dont l'uſage eſt d'affermir, de conſolider, de faire faire corps aux mats avec le vaiſſeau. De l'allongement trop facile de ces manœuvres, il s'enſuivroit en effet que le mât acquerroit facilement la liberté de s'incliner, & cette liberté ſeroit ſuffiſante pour occaſionner ſa rupture ou ſa chûte.

Il y a une obſervation à faire à cet égard pour les manœuvres courantes, même pour les palans qui, devant éprouver des ſecouſſes inégales & forcées dans certains inſtans, ſemblent être particuliérement dans le cas d'avoir leurs garans très-commis; c'eſt que la quantité dont ces manœuvres ſont commiſes eſt un obſtacle à leur chemin, c'eſt-à-dire, que plus elles ſont commiſes, &

plus elles éprouvent de frottement dans les poulies & dans la rencontre des différens objets qu'elles touchent ; en effet, les fils ou torons qui compoſent une corde étant ronds, laiſſent entr'eux à chaque tour un vide ou une cannelure à la ſurface de la corde qui la rend raboteuſe, & apporte un obſtacle à ſon cours : or, plus elle eſt commiſe, plus il y a de tours dans une même longueur ; d'ailleurs, de ce que ces tours ſont plus ſerrés & rapprochés, il réſulte encore qu'ils s'oppoſent plus directement au chemin de la corde, parce que cette cannelure dont nous parlons, rencontre les objets d'une maniere plus perpendiculaire à ce chemin.

Je ne prétends point rappeller ici le nom de chaque manœuvre & ſon uſage, pour déſigner enſuite les nuances que je juge qu'il faudroit établir dans la quantité la plus avantageuſe de les commettre ; mais de tout ce qui vient d'être dit, on peut voir facilement qu'il ſeroit réellement utile d'en établir. Ces conſidérations générales auroient cependant encore beſoin d'être combinées avec quelques autres propriétés qui en réſulteroient ; le déſavantage, par exemple, qu'a une corde très-commiſe d'être ſujette à faire des coques, & l'avantage qu'elle a d'être plus difficilement pénétrée par l'eau. Ce ſeroit à l'homme du métier & à l'eſprit juſte à combiner ces choſes, & à diriger cette partie qui ne ſeroit plus confiée à l'inexpérience de nos officiers d'adminiſtration. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ALLONGER, v. act. (*Eſcrime.*) c'eſt détacher un coup d'épée à l'ennemi en avançant le pié droit ſans remuer le gauche. *Voy.* ESTOCADE.

ALLONGER *le cou*, (*Manége.*) ſe dit d'un cheval qui au lieu de tenir ſa tête en bonne ſituation lorſqu'on l'arrête, avance la tête & tend le cou comme pour s'appuyer ſur ſa bride, ce qui marque ordinairement peu de force de reins. *Allonger, en terme de cocher*, c'eſt avertir le poſtillon de faire tirer les chevaux de devant ; alors le cocher dit au poſtillon, *allongez*, *allongez*. *Allonger les étriers*, c'eſt augmenter la longueur de l'étriviere par le moyen de ſa boucle, dont on fait entrer l'ardillon à un ou pluſieurs points plus bas. *Voyez* ETRIER. (*V*)

* ALLONGER, v. neut. uſité dans *les manufactures de ſoie*. Si une étoffe eſt mal frappée, que les figures du deſſin, quelles qu'elles ſoient, fleurs ou autres, n'aient pas les contours qu'elles doivent avoir, mais qu'elles prennent plus de longueur que le deſſin n'en comporte ; on dit que l'ouvrier *allonge*.

ALLONGER, c'eſt *en terme de manufacturier en laine, en fil*, en un mot preſqu'en tout ouvrage ourdi, mettre l'étoffe ou l'ouvrage ſur deux enſuples éloignées l'une de l'autre de quelques piés ; & par le moyen de leviers appliqués dans des trous pratiqués aux quatre extrémités de ces deux enſuples, le diſtendre & lui donner plus d'aunage. Cette manœuvre eſt expreſſément défendue par les réglemens. *Voyez* RAMER, DRAPERIE.

Allonger ſe dit encore d'une chaîne qui devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages d'un même deſſin que l'on deſire, s'*allonge* d'une autre chaîne qu'on lui ajoute, par le tordage & par les nœuds. *V.* TORDAGE & NŒUDS.

ALLOUE, adj. pris ſubſt. (*Juriſprud.*) eſt un ouvrier qui, après ſon apprentiſſage fini, s'eſt encore engagé à travailler pendant quelque temps pour le compte de ſon maître.

Alloué ſe dit auſſi, particuliérement en Bretagne, du ſubſtitut ou lieutenant général du ſénéchal. *Allouyſe* ou *alloiſe* étoit la charge ou dignité de l'*alloué*, pris en ce dernier ſens. (*H*)

ALLOUÉ *d'Imprimerie*, ſ. m. c'eſt une eſpece d'ouvrier apprenant l'art de l'Imprimerie, différent de l'*apprenti* en ce que ce dernier, s'il eſt reçu comme apprenti, peut parvenir à la maîtriſe ; au lieu que le premier engagé ſous la dénomination d'*alloué*, ne peut jamais être plus qu'ouvrier à la journée, ſuivant les réglemens de la librairie & imprimerie, & en conſéquence de ſon propre engagement.

ALLOUER, v. act. (*Juriſp.*) c'eſt approuver quelque choſe. Ce terme s'emploie ſinguliérement en parlant des articles d'un compte ou d'un mémoire ; en *allouer* les articles, c'eſt reconnoître que ces articles ne ſont pas ſuſceptibles de conteſtation, & y acquieſcer ; ce qui ſe peut faire purement & ſimplement, ou avec des reſtrictions & modifications. Dans le premier cas, l'allocation

s'exprime

s'exprime simplement par ces mots, *alloué tel article.* Dans le second cas on ajoute, *pour la somme de tant.* (*H*)

ALLOWAY, (*Geogr.*) ville maritime de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Clackmonan, à deux lieues de Stirling. Elle est remarquable par le château qu'y possedent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de succès qu'en tout autre endroit de l'Ecosse. (*C. A.*)

ALLUCHON *ou* ALICHON, s. m. *terme de riviere*, espece de dents ou de pointes de bois qui sont placées dans la circonférence d'une grande roue & qui engrenent entre les fuseaux d'une lanterne dans les moulins & les autres machines qui ont des roues. Les *alluchons* different des dents, en ce que les dents font corps avec la roue, & sont prises sur elle; au lieu que les *alluchons* sont des pieces rapportées. La partie qui fait dent & qui engrene, s'appelle *la tête de l'alluchon*; celle qui est emmortoisée ou assemblée de quelque façon que ce soit avec la roue, s'appelle *la queue de l'alluchon.* Toutes les éminences ou dents qu'on apperçoit à la partie supérieure du rouet, s'appellent *des alluchons.*

Ils s'appliquent autour des roues qui alors sont appellées *hérissons*, où ils se placent perpendiculairement sur le plan de la courbe qui forme le contour annulaire des roues qui alors prennent le nom de *rouets.* C'est au moyen de ces *alluchons* que les rouets & les hérissons engrenent dans les lanternes, qui, garnies de fuseaux, font dans les grandes machines ce que les pignons font dans les petites, & servent également ou à multiplier la viteſſe, lorſqu'on ne peut pas la procurer immédiatement par la puiſſance motrice, ou à tranſmettre & communiquer le mouvement d'une partie de la machine à une autre partie: les *alluchons*, de même que les fuſeaux, ſe font ordinairement d'un bois liſſe, dur & compacte, tel que le cormier, l'aliſier, *&c.*

Pour fixer le nombre d'*alluchons* dont un rouet ou un hériſſon doit être garni, le méchanicien commence par déterminer relativement à la puiſſance & à la réſiſtance, le rapport de la viteſſe de la lanterne à celle de ſa roue dentée correſpondante. Si la lanterne doit faire ſix révolutions, tandis que cette roue ne fera qu'un tour, la circonférence & conſéquemment le diametre de la lanterne ne doit être que la ſixieme partie de l'autre, & la roue doit contenir ſix fois autant d'*alluchons* que la lanterne contient de fuſeaux. On détermine l'épaiſſeur ou la force des uns & des autres, ſur la proportion de la réſiſtance qu'ils ont à vaincre, l'effort qu'ils ont à ſoutenir, & la diminution qui doit leur ſurvenir à meſure qu'ils s'uſeront par le frottement. Cette épaiſſeur étant déterminée, le nombre des fuſeaux de la lanterne & leur intervalle fixent ſon diametre, celui de la roue dentée & le nombre des *alluchons.* Il eſt cependant à propos d'obſerver, d'après M. de la Hire, qu'il eſt avantageux que le nombre des *alluchons* & celui des fuſeaux ſoient premiers entr'eux; c'eſt-à-dire, qu'ils n'aient d'autre commune meſure que l'unité, parce que de cette façon les mêmes *alluchons* ne rencontrent les mêmes fuſeaux que le moins fréquemment qu'il eſt poſſible, & conſéquemment les uns & les autres à force de frotter ſur des ſurfaces différentes, acquierent peu-à-peu la figure la plus convenable que la main de l'ouvrier ne donne pas toujours exacte. Il s'enſuit delà en effet que le même fuſeau ne rencontre le même *alluchon* qu'après que la lanterne a fait autant de tours que la roue a d'*alluchons*; ainſi, ſi la lanterne doit avoir dix fuſeaux & que ſa viteſſe doive être à celle de la roue dentée comme 6 eſt à 1, au lieu de donner 60 *alluchons* à cette roue, on fixera ſon diametre & on diviſera tellement ſa circonférence qu'elle en ait ou 59 ou 61.

Quant à la forme des *alluchons*, quoique ce ſoit une choſe très-eſſentielle dans l'exécution des machines, on laiſſe ſouvent mal-à-propos le ſoin de cette partie aux ouvriers, qui, ayant tous leur routine particuliere, ne ſuivent aucune regle là-deſſus, & s'imaginent avoir bien rempli leur objet, pourvu que l'engrenage ſe faſſe librement, ſans obſtacle & ſans contrainte. Les uns ſe contentent de donner une ſurface plane à la touche, c'eſt-à-dire, à la partie de l'*alluchon* qui opere ſur le fuſeau; ils la dreſſent & la poliſſent le plus exactement qu'il eſt poſſible; ils l'arrondiſſent ſur le bout

pour faciliter le dégagement, & laiſſent au temps & au frottement à donner peu-à-peu à cette piece la configuration la plus convenable, que ſouvent elle n'acquiert que lorſqu'elle eſt affoiblie & hors de ſervice. Il en eſt d'autres qui donnent aux *alluchons* la forme de cône tronqué ; ils s'imaginent diminuer ainſi le frottement par le moindre contact des parties engrenantes ; mais le méchanicien géometre porte ſes vues plus loin, il veut des regles & en établit pour configurer ces pieces, de façon que l'égalité des leviers ſoit toujours conſtante, que l'effort de la puiſſance ſoit toujours le même & le mouvemeut de la machine conſtamment uniforme. M. de la Hire eſt le premier qui ait fait des recherches utiles ſur cet objet ; il a déterminé que la courbure la plus parfaite que l'on puiſſe donner aux dents d'une roue eſt celle d'une épicycloïde. *Voy.* à ce ſujet le traité qu'il a donné de ces ſortes de courbes & de leur application à la méchanique. M. Camus a perfectionné cette découverte & lui a donné beaucoup plus d'étendue, dans les *Mém. de l'acad. des ſcienc. année* 1733, & dans ſon *Cours de mathém.* M. le Roy a répandu un nouveau jour ſur cette matiere, & on ne peut voir qu'avec ſatisfaction la théorie ſimple & lumineuſe qu'il établit ſur cet objet intéreſſant d'un art, dans lequel ſur les traces de ſon illuſtre pere, il ſe rend auſſi célebre qu'utile.

La pratique des arts s'enrichit de ces précieuſes découvertes. Un méchanicien éclairé fait les mettre à profit, lorſqu'il a à déterminer la forme la plus convenable des *alluchons*, il dirige lui-même la main de l'ouvrier dans l'exécution. Après avoir tracé ſur une ſurface exactement plane l'épure du hériſſon, ou tout ſimplement le cercle dont la circonférence eſt deſtinée à recevoir ces *alluchons*, il fait rouler ſur le convexe de cette même circonférence, un autre cercle qui a pour rayon celui de la lanterne pris de ſon centre à celui de ſes fuſeaux ; ce cercle muni au point de contact d'un ſtyle ou d'un traçoir, décrit une épicycloïde qui d'ailleurs peut ſe tracer au compas. C'eſt la portion de cette courbe priſe de ſon point d'origine, qui donneroit la courbure des *alluchons*, ſuppoſé que les fuſeaux fuſſent infiniment déliés ; mais la théorie qui veut éclairer & guider la pratique, n'en reſte pas à cette ſuppoſition qui la rendroit inutile : il faut que les fuſeaux ſoient d'une ſolidité, d'une groſſeur reſpective à leurs efforts ; il faut donc réformer cette épicycloïde, & pour cet effet, le rayon des fuſeaux étant déterminé, on décrit d'une ouverture de compas égale à ce rayon, le plus qu'il eſt poſſible, de petits arcs qui tous ayant leur centre dans la ligne même de l'épicycloïde, vont s'entrecouper du côté de ſa concavité : on réunit tous ces points d'interſection, d'où il réſulte une courbe qui eſt une autre épicycloïde parallele ſemblable à la premiere, & dont la courbure, priſe du principe de ſa génération, fournit le modele ſur lequel l'*alluchon* doit être conſtruit. Il eſt démontré que c'eſt la forme la plus avantageuſe qu'on puiſſe lui donner, vu que par ce moyen la ligne perpendiculaire aux parties qui ſe touchent dans l'engrenage, paſſe toujours par le même point où ſe terminent les rayons primitifs du hériſſon & de la lanterne dans la ligne des centres ; d'où il ſuit que la longueur des leviers effectifs étant toujours la même, les *alluchons* & les fuſeaux ſont toujours les uns à l'égard des autres dans des ſituations également favorables, ce qui donne à la machine la propriété d'être mue uniformément par une puiſſance conſtamment égale.

Quant à la forme des *alluchons* des rouets ; elle doit être différente, vu la différence des lanternes, qui, au lieu d'être cylindriques comme pour les hériſſons, doivent être coniques pour engrener avec les rouets. La courbure des *alluchons* d'un rouet ſera donc déterminée par le roulement de la zone conique de la lanterne, qui, en ſe développant dans ſa marche ſur le plan circulaire, où doivent être placés les *alluchons*, engendre & décrit un cycloïde ou plutôt une lame cycloïdale, qui a pour baſe ce plan même, & pour générateurs les différents cercles qui compoſent la zone. Cette courbe trouvée demande la même réforme que la précédente, eu égard à l'épaiſſeur des fuſeaux néceſſaires à la machine. La portion naiſſante de cette bande cycloïdale réformée, indiquera la forme requiſe des *alluchons* d'un rouet. M. Camus appelle cette courbure *épi-*

cycloïde sphérique. Voyez sur cet article son *Cours de mathématiques, tome IV, page* 305, jusqu'à la fin.

La longueur des *alluchons* & leur intervalle dans les hérissons, comme dans les rouets, doit être déterminée, eu égard au nombre, à la grosseur & à l'écartement des fuseaux de la lanterne, de façon que l'engrenage & le dégagement se fassent librement & qu'il n'arrive ni arrêt, ni arc-boutement. L'*alluchon* doit engrener de façon qu'il opere sur les fuseaux le plus près qu'il est possible de sa racine, sans cependant que les fuseaux puissent jamais toucher en aucun point la circonférence de la courbe qui sert de base aux *alluchons*. Comme il n'y a qu'une face de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau; il n'est pas nécessaire que la face qui lui est opposée soit également configurée : vu qu'elle ne travaille pas & qu'il convient d'ailleurs de laisser de cette part à la racine de l'*alluchon* un collet & un épaulement pour en assurer la solidité; cependant, il est à propos que cette partie soit telle qu'elle ne présente aucun obstacle, s'il arrivoit qu'en montant, ou réparant, ou démontant la machine, on fût obligé de faire tourner les roues à contre-sens.

On donne aux queues des *alluchons* la forme de pyramide quadrangulaire tronquée. Elles traversent toute l'épaisseur de la courbe de charpente où elles sont emmortoisées. On a soin de les clavetter par le bout, afin qu'elles soient inébranlables dans leur place. On dit, en terme de l'art, *rechausser* un rouet & un hérisson, lorsqu'on les garnit de nouveaux *alluchons*. (*P. F.*)

§ ALLUMÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un flambeau qui semble brûler; des oiseaux dont les yeux sont d'un émail différent; des ours & autres quadrupedes, qui pareillement ont les yeux d'un autre émail que leurs corps : on excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que son corps, est dit *animé*.

Lafare de la Salle, de la Coste, de la Tour en Languedoc; d'*azur à trois flambeaux d'or, rangés en trois pals, allumés de gueules :* devise *lux nostris, hostibus ignis ;* des mêmes flambeaux dont nous éclairons nos amis, nous brûlerons nos ennemis.

Baynaguet de Saint-Pardoux; de Penautier, en la même province, originaire d'Auvergne; d'*argent à la canette de sable, becquée & allumée de gueules, essorante & flottante sur des ondes de sinople; au chef cousu d'or, chargé de trois losanges du troisieme émail.*

Romecourt, co-seigneur de Villiers-les-Hauts, en Bourgogne; d'*or à l'ours passant de sable, allumé d'argent.*

Perrucard de Balon en Savoye; de *sinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & becquées de gueules; au chef d'argent, chargé d'une croix treflée de sable.*

ALLUMELLE, *outils de tabletiers-peigniers*, est un tronçon de lame de coûteau, dont le tranchant est aiguisé d'un seul côté, comme celui d'un ciseau de menuisier. Cet outil leur sert à gratter les matieres dont les peignes sont faits, par exemple, le buis, l'ivoire, l'écaille, la corne, comme ils seroient avec un morceau de verre, qui est trop cassant pour qu'ils puissent s'en servir à cet usage. Il y a des ouvriers qui emmanchent cet outils dans un manche semblable à celui d'une lime.

* ALLUMETTE, s. f. petit fétu de bois fec & blanc, de roseau, de chenevotte, de sapin, soufré par les deux bouts, servant à allumer la chandelle, & vendu par les grainetiers & les fruitieres. Les *allumettes* payent d'entrée deux sous le cent, & un sou de sortie.

ALLURE, s. f. c'est la maniere de marcher des bêtes. Ce mots'applique en morale, à la conduite, & se prend en mauvaise part.

ALLURES, s. f. plur. (*Manége.*) train, marche d'un cheval. Les *allures* d'un cheval sont le pas, l'entre-pas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. *Voyez* chacun de ces mots à leur lettre. On dit qu'un cheval a les *allures froides*, quand il leve très-peu les jambes de devant en cheminant. Une *allure réglée*, c'est celle qu'on fait aller au cheval, en sorte qu'il aille toujours également vîte. (*V*)

ALLUSION, s. f. (*Littérature.*) est une figure de rhétorique, par laquelle on dit une chose qui a du rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle à laquelle elle a rapport. Ainsi *fubir le joug*, est une *allusion* à l'usage des anciens, de faire passer leurs ennemis vaincus sous une traverse de bois portant fur deux montans, laquelle s'appelloit *jugum*. Ces sortes d'*allusions*, quand

elles ne sont point trop obscures, donnent de la noblesse & de la grace au discours.

Il y a une autre espece d'*allusion* qui consiste dans un jeu de mots, fondé sur la ressemblance des sons, telle que celle que faisoient les Romains sur le nom de l'empereur Tiberius Nero, qu'ils appelloient *Biberius Mero;* ou celle qu'on trouve dans Quintilien sur le nom d'un certain Placidus, homme aigre & caustique, dont en ôtant les deux premieres lettres on fait *acidus*. Cette seconde sorte d'*allusion* est ordinairement froide & insipide.

Ce mot vient de la prépositon latine *ad*, & de *ludere*, jouer, parce qu'en effet l'*allusion* est un jeu de pensées ou de mots. (*G*)

* Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport; autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

L'*allusion* est encore l'application personnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogene reprochoit à Platon de n'avoir jamais offensé personne. Grace aux *allusions*, il est peu d'écrivains célebres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux sans doute que la satyre personnelle, quoiqu'on puisse imaginer un degré de dépravation des mœurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant partout la tête haute, feroit souhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'insulter en face & le flétrir; ce vengeur ne laisseroit pas d'être encore un personnage détestable.

Que chacun dans la société se fasse raison par le mépris, & par un mépris éclatant, du vice insolent qui le blesse; rien de plus noble & de plus juste. Mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, est infâme; & s'il se trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuse, du don de peindre avec vigueur, & que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des loix, c'est lui qu'il faudroit condamner à la satyre personnelle. *Voyez* SATYRE.

Mais autant la satyre personnelle est odieuse, autant la satyre générale des mauvaises mœurs est honnête. Celle-ci differe de l'autre à-peu-près comme le miroir differe du portrait; dans le miroir malheur à celui qui se reconnoit, la honte n'en est qu'à lui seul.

La satyre, me dira-t-on, porte avec elle une ressemblance: il est vrai; mais cette ressemblance est celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous connoisse pas.

C'est-là cependant cette espece de satyre innocente & juste, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *allusions*.

On fait tout le chagrin qu'elles ont fait à Moliere. Heureusement le vertueux Montausier fut flatté que l'on crût qu'il ressembloit au Misantrope; heureusement il ne dépendit pas de quelques puissans personnages de faire brûler, comme ils l'auroient voulu, le Tartuffe avec son auteur.

C'est une façon de nuire aussi basse qu'elle est commune, que d'appliquer ainsi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de personnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui suppose. L'envie & la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'est un fer à deux tranchans.

C'est par *allusion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre répréhensibles ces vers.

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Un jour, au spectacle, un de ces misérables qui sont payés pour nuire, faisant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne sais quel vice, s'écria que l'*allusion* étoit *punissable. Très-punissable*, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu; *mais c'est vous qui la faites*.

L'*allusion* est sur-tout dangereuse, lorsqu'elle rend personnelle aux souverains ou aux hommes en place une peinture générale des foiblesses & des erreurs ou peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement sous lequel il ne seroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu.

Rien de plus effrayant alors, & de plus nuisible en effet pour les lettres, que cette manie des *allusions*. De peur d'y donner lieu, on n'ose caractériser avec force le vice ni la vertu; on se répand dans le vague, on glisse légérement sur tout ce qui peut ressem-

bler; on ne peint plus son siecle, on craint même souvent de peindre à grands traits la nature. On n'ose dire ni bien ni mal que de loin, à perte de vue, & alors on mérite le reproche que Phocion faisoit à l'orateur Léosthene; que ses propos ressembloient aux cyprès, *qui sont*, disoit-il, *beaux & droits, mais qui ne portent aucun fruit.*

Il seroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philosophe (Archelaüs, roi de Macédoine), fur qui quelqu'un de sa fenêtre avoit laissé tomber de l'eau, répondit à ses courtisans, qui l'excitoient à l'en punir: *ce n'est pas sur moi qu'il a jeté de l'eau, mais sur celui qui passoit.* Cela seul seroit noble & juste; & ce seroit alors que l'homme de lettres, avec la franchise & la sécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice & louer la vertu, sans que personne prît la satyre pour un affront, ni l'éloge pour une insulte. *Voyez* SATYRE. (M. MARMONTEL.)

ALLUVION, f. f. (*Jurisprud.*) dans le droit civil est un accroissement qui se fait par degrés au rivage de la mer ou à la rive d'un fleuve, par les terres que l'eau y apporte. *V.* ACCESSION.

Ce mot vient du latin *alluo*, laver, baigner.

Le droit romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquérir, & le définit *un accroissement* latens *& imperceptible.* Si donc une portion considérable d'un champ est emportée toute en une fois par un débordement, & jointe à un champ voisin, cette portion de terre ne sera point acquise par droit d'*alluvion*, mais pourra être réclamée par le propriétaire. (*H*)

ALMADIE, f. f. on appelle ainsi une petite barque dont se servent les Noirs de la côte d'Afrique; elle est longue d'environ vingt piés, & faite pour l'ordinaire d'écorce d'arbre.

C'est aussi un bâtiment dont on se sert dans l'Inde, qui a 80 piés de long sur six à sept piés de large. Il ressemble à une navette, à la réserve de son arrière qui est quarré.

Les habitans de la côte de Malabar, & surtout le roi de Calicut, se servent de ces *almadies*, que l'on nomme aussi *cathuri*. Ils en arment en temps de guerre jusqu'à deux ou trois cens; ils les font souvent d'écorces d'arbres, pointues devant & derriere, & leur donnent quarante à cinquante piés de long: elles vont à la voile & à la rame d'une très-grande vitesse. (*Z*)

ALMAGESTE, f. m. (*Astronomie.*) est le nom d'un ouvrage fameux, composé par Ptolomée. C'est une collection d'un grand nombre d'observations & de problèmes des anciens, concernant la géométrie & l'astronomie. Dans le grec, qui est la langue dans lequelle il a été composé originairement, il est intitulé σύνταξις μεγίστη, comme qui diroit *très-ample collection*: or de ce mot μεγίστη, avec la particule *al*, il a été appellé *Almageste* par les Arabes, qui le traduisirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe est *almagherti*.

Ptolomée vivoit sous Marc-Aurele; son ouvrage & ceux de plusieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connoître que l'astronomie étoit parvenue au point où elle étoit de son temps, par les seules observations des Grecs, sans qu'il paroisse qu'ils aient eu connoissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avoient découvert sur la même matiere. Il est vrai qu'il cite quelques observations d'éclipses, qui avoient été apparemment tirées de celles que Callisthene envoya de Babylone à Aristote; mais on ne trouve pas que les systêmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs.

Cet ouvrage avoit été publié sous l'empire d'Antonin; & soit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarrasins d'Espagne, le nombre des astronomes s'étant multiplié d'abord sous la protection des califes de Bagdad; soit qu'on en eût enlevé diverses copies du temps des croisades, lorsqu'on fit la conquête de la Palestine sur les Sarrasins, il est certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frédéric II, vers l'an 1230 de l'ere chrétienne.

Cette traduction étoit informe, & celles qu'on a faites depuis ne sont pas non plus trop exactes: on est souvent obligé d'avoir recours au texte original. Ismael Bouillaud en a cependant rétabli divers passages, dont il a fait usage dans son *Astronomie philolaïque*, s'étant servi pour cet effet du manuscrit grec que l'on conserve à la bibliotheque du roi.

L'*almageste* a été long-temps regardé com-

me une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'astronomie ancienne, parce qu'il ne restoit guere que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des Barbares. *Préface des Inst. astron. de M.* le Monnier.

Le P. Riccioli, jésuite Italien, a aussi fait un traité d'almanachs, qu'il a intitulé, à l'imitation de Ptolomée, *nouvelle Almageste* : c'est une collection d'observations astronomiques anciennes & modernes. *Voyez* ASTRONOMIE & ASTRONOMIQUE.

ALMAMOUN, est le nom d'un calife des Sarrasins, le septieme de la race des Abassides, à qui nous avons l'obligation de la premiere mesure de la terre qui ait été faite depuis l'ere chrétienne.

Vers l'an 820, deux astronomes arabes, Chalid Ibe Abd'mlic & Ali Ibn Isa mesurerent dans les plaines de *Sinjar*, par l'ordre de ce calife, un degré de la circonférence de la terre ; l'un vers le nord & l'autre vers le sud. Comme ce fait est peu connu, & a rapport à l'histoire des sciences, nous avons cru devoir lui donner place dans cet ouvrage. (*O*)

ALMANACH, s. m. (*Astron.*) *calendrier* ou *table*, où sont marqués les jours & les fêtes de l'année, le cours de la lune pour chaque mois, *&c. Voyez* CALENDRIER, ANNÉE, JOUR, MOIS, LUNE, *&c.*

Les grammairiens ne sont point d'accord sur l'origine de ce mot : les uns le font venir de la particule arabe *al*, & de *manach*, compte : d'autres, du nombre desquels est Scaliger, le dérivent de cette même préposition *al*, & du mot grec μήνες, *le cours des mois*. Golius n'est pas de ce sentiment : voici quel est le sien. C'est, dit-il, l'usage dans tout l'Orient, que les sujets fassent des présens à leurs princes au commencement de l'année : or le présent que font les astronomes, sont des *éphémerides* pour l'année commençante ; & c'est de-là que ces éphémérides ont été nommées *almanha*, qui signifie *étrennes* ou *présens* de la nouvelle année. *Voy.* EPHÉMÉRIDE. Enfin Verstegan écrit *almon-ac*, & le fait venir du saxon. Nos ancêtres, dit-il, traçoient le cours des lunes pour toute l'année sur un bâton ou morceau de bois quarré, qu'ils appelloient *al monaght*, par contraction, pour *al-moon-held*, qui signifie en vieil anglois ou en vieux saxon, *contenant toutes les lunes*.

Nos *almanachs* modernes répondent à ce que les anciens Romains appelloient fastes. *Voyez* FASTES.

Le lecteur peut s'instruire de ce qu'il faut faire pour construire un *almanach*, à *l'article* CALENDRIER.

Le roi de France Henri III, par une ordonnance de l'an 1579, défendit « à tous faiseurs d'*almanachs* d'avoir la témérité de faire des prédictions sur les affaires civiles ou de l'état, ou des particuliers, soit en termes exprès, ou en termes couverts ». *Voyez* ASTROLOGIE. Notre siecle est trop éclairé pour qu'une pareille défense soit nécessaire ; & quoique nous voyons encore plusieurs *almanachs* remplis de ces sortes de prédictions, à peine le plus bas peuple y ajoute-t-il quelque foi.

La plupart de nos *almanachs* d'aujourd'hui contiennent non-seulement les jours & les fêtes de l'année, mais encore un très-grand nombre d'autres choses. Ce sont des especes d'*agenda*, où l'on peut s'instruire d'une infinité de détails souvent nécessaires dans la vie civile, & qu'on auroit peine quelquefois de trouver ailleurs.

L'*almanach* le plus ancien & le plus utile, est l'*Almanach Royal*, vol. *in*-8°. Dans son origine, qui remonte à l'année 1679, cet *almanach* ou calendrier, avec quelques prédictions ajoutées aux phases de la lune, renfermoit seulement le départ des couriers, le journal des fêtes du palais, un extrait des principales foires du royaume, & les villes où l'on bat monnoie. Les premieres lettres de privilege sont datées du 16 mars 1679 ; il a subsisté à-peu-près dans la même forme jusqu'en 1697. Louis XIV ayant eu la curiosité de le voir cette année-là, Laurent d'Houry eut l'honneur de le lui présenter, & peu de temps après il obtint de sa majesté des lettres de renouvellement de privilége, sous le titre d'*Almanach Royal*, le 29 janvier 1699. Le but de l'auteur, dès cet instant, fut d'y renfermer peu-à-peu les naissances des princes & princesses de l'Europe, le clergé de France, l'épée, la robe, & la finance ; ce qu'il a exécuté en très-grande partie jusqu'à sa mort arrivée en 1725. Depuis ce temps cet ouvrage a été continué, tant par la veuve

d'Houry que par le Breton, petit-fils d'Houry, à qui le roi en a confié la manutention & donné le privilége, aux charges, clauſes & conditions portées par l'arrêt du conſeil du 15 décembre 1743. Cet *almanach* contient aujourd'hui les naiſſances & alliances des princes & princeſſes de l'Europe, les cardinaux, les évêchés & archevêchés de France, les abbayes commendataires, les ducs & pairs, les maréchaux de France, & autres officiers généraux de terre & de mer, les conſeils du roi, & tout ce qui y a rapport, le parlement, les cours ſouveraines & juriſdictions de Paris; l'univerſité, les académies, les bibliotheques publiques, les fermiers généraux, tréſoriers des deniers royaux, *&c.* mis dans leur ordre de réception, & ſinguliérement leurs demeures à Paris. (*O*)

ALMANDINE, ALABANDINE, *alabandica gemma*, (*Hiſt. nat.*) pierre précieuſe de couleur rouge, dont le nom vient d'*Alabanda*, ancienne ville de Carie dans l'Aſie mineure. On trouve dans le Mercure indien un chapitre qui traite de l'*almandine*.

L'auteur prétend qu'elle eſt beaucoup plus tendre & plus légere que le rubis oriental, qu'elle tire plus ſur la couleur de grenat que ſur celle de rubis; ce qui fait que cette pierre eſt moins agréable à la vue & moins eſtimée que le rubis oriental, ou même le rubis balais, ou le rubis ſpinel, quoiqu'elle ſoit miſe au nombre des pierres les plus précieuſes. *II. part. chap. iv.*

Le même auteur ajoute que cette pierre, pour peu qu'il s'en trouve, peut être évaluée au prix du rubis balais; que les plus belles peuvent être eſtimées à l'égal du rubis ſpinel de la premiere couleur, *III. part. chap. iv.* & que les *almandines* étoient rares de ſon temps. Ce nom n'eſt preſque plus en uſage aujourd'hui; je ne ſais même pourquoi il eſt venu juſqu'à nous, tandis que l'on a oublié tant d'autres noms de pierres précieuſes qui avoient été tirées des noms des villes où ſe faiſoit le commerce de ces pierres, ou du nom des contrées où ſe trouvoient leurs mines. Pour avoir des connoiſſances plus détaillées de la nature de la pierre qui a été appellée *almandine*, il faut remonter à la ſource, & conſulter le troiſieme chap. du XXXVIIe. livre de l'hiſtoire naturelle de Pline. (*I*)

§ ALMANZA, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur les frontieres du royaume de Valence, à vingt lieues ſud-eſt de la ville de Valence. C'eſt là qu'en 1707 les François & les Eſpagnols, commandés par le maréchal de Berwick, anglois de nation, remporterent une grande victoire ſur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inſcription pour monument de cette victoire. *Long.* 16, 35; *lat.* 38, 54. (*C. A.*)

ALMAS, (*Géog.*) petite ville de la Tranſilvanie, avec un diſtrict, dépendant du comté de Clauſenbourg, aux Hongrois. Ce diſtrict eſt entre Burglos & Clauſenbourg; il ne contient que des montagnes, dans leſquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de ſouterreins. Il y a un bourg dans le bannat de Temeſwar, & une riviere, ſur laquelle eſt ſituée la forteresſe de Sigeth, qui portent le même nom. (*C. A.*)

ALMAZAN, (*Géog.*) jolie petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, au pié des montagnes frontieres de la province d'Aragon: elle a titre de marquiſat. On y va voir avec beaucoup de dévotion une relique qu'on regarde comme la tête de S. Etienne, martyr, & qu'on prétend n'être autre choſe que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramaſſer quelque argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

* ALMEDA, ville de Portugal dans l'Eſtramadure, ſur le Tage, à l'oppoſite de Lisbonne. *Long.* 9; *lat.* 38, 42.

* ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safie.

§ ALMEIDE, (*Géog.*) ville de Portugal, dans la province de Beyra, ſur la riviere Coa, près des frontieres du royaume. Elle a des fortifications à la moderne, une égliſe paroiſſiale, un couvent, une maiſon de charité, un hôpital & deux mille habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des enfans de Portugal. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5.

Volgien ne s'eſt trompé que de deux degrés vingt-deux minutes de longitude & autant de latitude ſur la poſition de cette ville, & il la met dans la province de Trailos Montes, tandis qu'elle eſt dans celle de Beyra. (*C. A.*)

ALMELO, (*Géog.*) ville des provinces-unies, dans l'Overissel, au bailliage de Twente. Elle est sur la riviere de Vecht, entre Delden & Ottmerson : les comtes de Rechtren la possedent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties ; il y a sur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville considérable. *Long.* 24, 8 ; *lat.* 52, 25. (*C. A.*)

ALMENARA, (*Géog.*) petite ville maritime d'Espagne dans le royaume de Valence, au nord de la ville de Valence, & au sud-est de Segorbe : elle est près de la riviere Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30 ; *lat.* 39, 45. (*C. A.*)

* ALMENE, s. f. (*Commerce*) poids de deux livres dont on se sert à peser le safran en plusieurs endroits des Indes orientales.

§ ALMERIE, (*Géog.*) ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la riviere d'Almora, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap de Gates, anciennement appellé *charicleme*. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 4000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'*Almerie*. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

ALMICANTARATS *ou* ALMUCANTARATS, subst. m. pl. *terme d'astronomie* ; ce sont des cercles paralleles à l'horizon qu'on imagine passer par tous les degrés du méridien. *Voyez* CERCLE, HORIZON, PARALLELE, *&c.* Ce mot vient de l'arabe *almocantharat*.

Les *almicantarats* coupent le meridien dans tous ses degrés, comme les paralleles à l'équateur coupent le méridien. *Voyez* MÉRIDIEN & ÉQUATEUR.

Les *almicantarats* sont donc par rapport aux azimuts & à l'horizon ce que sont les paralleles par rapport au méridien & à l'équateur. *Voyez* AZIMUT.

Ils servent à faire connoître la hauteur du soleil & des étoiles ; c'est pourquoi on les appelle aussi *cercles de hauteur* ou *paralleles de hauteur* ; ils sont d'usage dans la Gnomonique pour tracer des cadrans solaires.

Feu M. Mayer, de l'académie de Petersbourg, à qui l'astronomie doit plusieurs excellentes choses, a donné une méthode pour trouver la déclinaison des étoiles & la hauteur du pole indépendamment l'une de l'autre, & sans se servir d'aucun angle mesuré par des arcs de cercle, en supposant que l'on connoisse les passages de deux étoiles par le méridien, par deux verticaux & par deux *almicantarats* inconnus, mais constans. M. Maupertuis a aussi résolu ce même problème à la fin de son *astronomie nautique*. (*O*)

§ ALMISSA, (*Géog.*) ville de la Dalmatie Vénitienne, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à quatre lieues à l'est de Spalatro. Elle fut long-temps la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens sont parvenus à détruire, ainsi que la plus grande partie de cette ville : il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omisc*. *Long.* 36 ; *lat.* 43, 50. (*C. A.*)

ALMO, (*Géog. Hist.*) petit ruisseau de l'ancien Latium, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il est dans la campagne de Rome & vient se jetter dans le Tibre, près de la porte de S. Sébastien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cybelle, & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse.

ALMOBARIN, (*Géog.*) petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle. Elle est dans le territoire de Mérida, au nord-nord-est de cette ville & au sud-est d'Alcantara. Il n'y a rien de remarquable. *Long.* 13 ; *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

* ALMONDE, s. m. (*Comm.*) mesure de Portugal qui sert à mesurer les huiles. Les Portugais vendent leurs huiles d'olive par *almondes*, dont les 26 font une botte ou pipe. Chaque *almonde* est composée de douze canadors, & le canador est semblable au mingle ou bouteille d'Amsterdam. *Voyez* MINGLE.

ALMONTE, (*Géog.*) jolie petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers. (*C. A.*)

* ALMORAVIDES, sub. m. pl. peuples qui habitent les environs du mont Atlas.

* ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la riviere de Chovacoüet.

* ALMOX ALMOXARIZFASGO, c'est

c'eſt dans quelques ports de l'Amérique eſpagnole, & ſur-tout à Buenos-Ayres, un droit de deux & demi pour cent, levé pour le roi d'Eſpagne ſur les peaux de taureaux qu'on charge pour l'Europe. Ce droit eſt ſans préjudice de celui de quint ou des quatre réaux par cuir. Ce droit ſe perçoit auſſi en Eſpagne ſur différentes marchandiſes, à l'entrée par mer, & à la ſortie pour l'étranger. Celui qui perçoit ce droit ſe nomme ALMOXARISAZGO.

* ALMSFEOH, ſ. m. (*Juriſpr.*) étoit un des noms que les anciens Anglois donnoient au denier S. Pierre. *Voyez* DENIER S. PIERRE. (*H*)

ALMUCANTARATS, *voyez* ALMICANTARATS.

* ALMUDE, ſ. f. (*Comm.*) meſure des liquides : on la nomme plus ordinairement *almonde*. *Voyez* ALMONDE. (*G*)

* ALMUGIE, ſ. f. *en aſtrologie*, ſe dit de deux planetes ; de Jupiter, par exemple, & du ſoleil, lorſqu'ils ſe regardent de trine, parce que le lion & le ſagittaire qui ſont leurs maiſons ſe regardent auſſi de trine. Ainſi deux planetes ſont en *almugie* quand elles ſe regardent du même aſpect que leurs maiſons.

* ALMUNECAR, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, avec port ſur la Méditerranée. *Long.* 14, 37 ; *lat.* 36, 50.

ALNE, (*Géogr.*) riviere d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend ſa ſource aux frontieres de l'Ecoſſe, & après avoir paſſé à Alnwick, petite ville qui prend ſon nom, elle vient ſe jetter dans l'océan Britannique à Aylemouth. Ptolémée la nomme ALAUUS. (*C. A.*)

ALNEY, (*Géogr.*) petite iſle d'Angleterre dans la Saverne, à peu de diſtance de Gloceſter. C'eſt-là que dans l'onzieme ſiecle, Edmond côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, ſe battirent en champ clos.

ALNWICK, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, ſur la riviere d'Aine, qui lui donne ſon nom. Elle eſt bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un aſſez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecoſſe, fut battu & pris par les Anglois en 1174. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Warwick. *Long.* 16, 15 ; *lat.* 55, 34. (*C. A.*)

ALOÈS, (*Bot.*) en latin *aloe*, plante à fleur liliacée, monopétale, en forme de tuyau, & découpée en ſix parties : il y a des eſpeces dont le calice devient le fruit, & d'autres où c'eſt le piſtil qui ſe change en un fruit oblong, & pour l'ordinaire cylindrique, diviſé en trois loges remplies de ſemences applaties & preſque demi-circulaires. Tournefort, *inſt. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

ALOÉ *ou* ALOÈS, ſ. m. (*Mat. méd.*) eſt le ſuc épaiſſi de pluſieurs plantes du même genre & portant le même nom, qui croiſſent à différentes hauteurs, ſuivant le terrain & le climat. Il vient d'Eſpagne & de pluſieurs autres pays chauds.

L'eſpece la plus ordinaire de ces plantes eſt celle qu'on nomme *aloe*. J. B. Pit. Tourn. *aloe vulg.* C. B.

Cette plante a un goût extrêmement amer ; elle croît en Perſe, en Egypte, en Arabie, en Italie & en Eſpagne.

On diviſe l'*aloès* en trois eſpeces ; en *aloès ſuccotrin*, en *aloès hépatique*, & en *aloès caballin* : ils ſe tirent tous les trois de différentes eſpeces d'*aloès*.

Le premier eſt appellé en latin *aloes ſocotrina vel ſuccotrina*, parce qu'en en tiroit beaucoup de l'iſle de Succotra ; c'eſt le plus beau & le meilleur de tous ; il eſt net, de couleur noire ou brune, luiſante en dehors, citrine en dedans ; friable, réſineux, aſſez léger, fort amer au goût, d'une odeur déſagréable, & il devient jaune en le pulvériſant.

Le ſecond eſt appellé en latin *aloes hepatica*, parce qu'étant rompu, il a la couleur du foie ; il ne differe du *ſuccotrin* qu'en ce que la couleur eſt plus obſcure, mais on confond aſſez ces deux eſpeces, & l'on prend l'une pour l'autre.

Le troiſieme eſt appellé *caballina*, parce qu'on ne s'en ſert que pour les maladies des chevaux : c'eſt le plus groſſier, le plus terreſtre, & le moins bon de tous. Pour le tirer on pile la plante, & l'on en exprime le ſuc à la preſſe ; on fait enſuite épaiſſir ce ſuc au ſoleil ou ſur le feu, juſqu'à une conſiſtance ſolide : il eſt fort noir, compacte & peſant.

L'*aloès en calebaſſe* ou *aloes des Barbades*,

eſt ſemblable à cette derniere ſorte lorſqu'il eſt nouveau ; en vieilliſſant il devient hépatique ; & étant gardé il devient caſſant, lucide & tranſparent.

L'*aloès* contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel, d'où vient ſon amertume.

Les *aloès hépatiques* & *ſuccotrin* ſont de fort bons purgatifs ; mais ils cauſent des hémorrhagies en raréfiant le ſang, & d'autres évacuations fâcheuſes ; ils ſont emménagogues, apéritifs, ſtomachiques, pourvu qu'on les prenne en mangeant ; car ſi on les met dans un eſtomac vide, ils y cauſent beaucoupde tranchées, & purgent peu. Ils tuent les vers & les chaſſent : employés à l'extérieur en teinture, ils deſſéchent, détergent & conſolident les plaies.

C'eſt un grand atténuant, cordial & reſtaurant, que l'*aloès* : il briſe & diſſout les humeurs pituiteuſes & gypſeuſes. Comme il purge violemment, il faut ſe donner de garde d'en ordonner l'uſage en ſubſtance aux femmes enceintes & hyſtériques ; il faut corriger ſa vertu purgative avec la caſſe : on l'ordonne depuis quatre grains juſqu'à une demi-dragme : ſa partie réſineuſe extraite par l'eſprit-de-vin, purgera violemment ; la partie gommeuſe extraite par l'eau, ſera un bon vulnéraire, ſur-tout dans les ulceres de la veſſie & des reins. La teinture de myrrhe & *aloès* ſert à prévenir la mortification dans les plaies.

Si l'on veut donc employer ce remede ſans craindre d'augmenter la raréfaction des humeurs, il eſt à propos de le débarraſſer de ſon principe ſulfureux & réſineux, ou plutôt de diviſer ſes ſoufres & ſa réſine. Les pilules de Becher rempliſſent fort bien ces vues. Si ces principes ne ſont pas diviſés, ce remede agite beaucoup le ſang, & produit d'étranges effets.

M. Boulduc, parlant des purgatifs, dit que l'*aloès* eſt un des modérés ; & ſelon l'analyſe chymique qu'il en donne, l'*aloès ſuccotrin* contient à peine la moitié autant de réſine ou de matiere ſulfureuſe que l'*aloès hépatique*, mais un tiers de plus de ſubſtance ſaline ; c'eſt pour cela que le *ſuccotrin* eſt préféré pour l'uſage intérieur, parce qu'il a moins de réſine. L'*hépatique* s'emploie avec les baumes naturels, lorſqu'il eſt queſtion de nettoyer une plaie ou de refermer une coupure récente ; c'eſt l'effet des particules réſineuſes & balſamiques dont il eſt compoſé.

Quoiqu'il ſoit beſoin decorriger la réſine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la ſéparer entiérement des ſels ; ceux-ci étant très-actifs, rongentles veines & les extrêmités déliées des fibres, s'ils ne ſont tempérés & enchaînés par la partie réſineuſe. Les préparations du ſuc d'*aloès* demandent à être faites par d'habiles mains. Afin donc qu'elles ſoient moins nuiſibles, loin de ſéparer la partie ſaline de la réſineuſe, M. Boulduc exige qu'on travaille à les unir par un ſel alkali, comme le ſel de tartre, *&c.* Il faut, ajoute ce célebre artiſte, non-ſeulement aider la nature par des remedes, mais encore lui donner du ſecours dans la façon d'adminiſtrer les remedes mêmes. *Hiſt. de l'acad. royale des ſciences* 1708.

Les différentes préparations d'*aloès* ſe trouvent dans toutes les pharmacopées ; telles ſont l'*aloès roſat*, les pilules d'*aloès lavé*, la teinture d'*aloès* : il entre dans différentes pilules, telles que celles de Becher, les pilules de Rufus, les aléophangines, les marocoſtines. L'élixir de propriété doit ſes vertus à la teinture tirée de cette réſine, *&c.*

Aloès roſat le plus ſimple & le ſeul d'uſage. Prenez de l'*aloès ſuccotrin* luiſant en poudre, quatre onces ; du ſuc dépuré de roſes de Damas, une pinte : mettez le tout en digeſtion ſur un feu modéré, juſqu'à ce que le phlegme ſuperflu ſoit évaporé, & qu'il ſe faſſe une conſiſtance de pilules *ſecundùm artem.*

Pilules d'aloès lavé. Prenez de l'*aloès* diſſous dans du ſuc de roſes & épaiſſi, une once ; de trochiſques d'agaric, trois dragmes ; de maſtic, deux dragmes ; du ſirop de roſes de Damas, quantité ſuffiſante pour faire des pilules *ſ. a.*

Nota que, ſelon quelques auteurs, les trois eſpeces d'*aloès* ci-deſſus, *le ſuccotrin*, *l'hépatique* & *le caballin*, peuvent ſe tirer de la même plante, par la ſeule différence de l'évaporation. (*N*)

« Nous allons ajouter un article de M. » Lafoſſe ; il contredit les aſſertions de M. » de Vandeneſſe que l'on vient de lire ; mais » c'eſt du choc des idées que ſort la lumiere. »

§ ALOÈS, (*Mat. méd.*) Les trois eſpeces d'*aloès*, le ſuccotrin, l'hépatique & le caballin, ſe tirent de la même plante, s'il faut en croire Bauhin. Cette aſſertion eſt contre-

mée par le témoignage de Tournefort qui dit, dans ſa *Mac. méd.* avoir appris de M. Hermann, profeſſeur de botanique à Leyde, que le ſuc de la même plante donne les trois eſpeces d'*aloès* connues, qui ne different que par le degré de pureté.

L'*aloès* fournit, par l'analyſe, une ſubſtance gommeuſe & une réſineuſe, mêlées avec un peu de terre. M. Cartheuſer tira d'une once d'*aloès* cinq gros de ſubſtance gommeuſe, par le ſeul moyen de l'eau pure. L'eſprit-de-vin très-rectifié ſe chargea d'environ trois gros de ſubſtance réſineuſe, & il ne reſta que quelques grains de terre abſolument inſoluble par ſes deux menſtrues. Cette proportion n'eſt pourtant pas la même dans toutes les eſpeces d'*aloès*.

On peut obſerver que la partie gommeuſe, unie à la partie la plus douce de la réſine, par le moyen du vinaigre diſtillé, du ſuc de citron, *&c.* eſt beaucoup plus purgative que la partie réſineuſe ou la gommeuſe, priſes ſéparément.

L'auteur de l'article qu'on vient de lire, prétend qu'on corrige la vertu purgative de l'*aloès* avec la caſſe; que la partie réſineuſe, extraite par l'eſprit-de-vin, purge violemment, & que la partie gommeuſe, extraite par l'eau, eſt un très-bon vulnéraire.

Il eſt ſingulier qu'on prétende émouſſer l'action d'un purgatif par l'addition d'un autre purgatif, ſur-tout lorſqu'on ne voit aucun moyen d'action réciproque entre les deux ſubſtances. C'eſt encore une inexactitude bien ſinguliere, que d'attribuer à la partie réſineuſe l'action purgative qui appartient principalement à la partie gommeuſe dans l'*aloès*, & de regarder la partie gommeuſe comme un excellent vulnéraire, propriété qui appartient ſpécialement à la partie réſineuſe.

Il faut auſſi ranger dans la claſſe des mots ou des aſſertions vides de ſens, les paroles ſuivantes: « Quoiqu'il ſoit beſoin de corriger la réſine d'*aloès* en la bridant avec » des tempérans, il ne faut pas la ſéparer » entiérement des ſels; ceux-ci étant très-» actifs, rongent les veines & les extrémités » déliées des fibres, s'ils ne ſont tempérés » & enchaînés par la partie réſineuſe. »

L'*aloès* entre dans une foule de compoſitions pharmaceutiques, auxquelles il donne la principale vertu; & les différentes combinaiſons qu'on lui a fait ſubir, ont été pour la plupart imaginées d'après ces vues théoriques d'enchaînement & de bride qu'on prétendoit lui donner. Pris en ſubſtance, ſans préparation qui ſépare la réſine, ou en teinture, il excite le flux hémorrhoïdal, le cours des regles, les hémorrhagies du nez ou de la bouche: auſſi s'en abſtient-on dans les perſonnes maigres, d'un tempérament vif & ſec, ou qui ſont ſujettes aux hémorrhagies.

La maniere la plus ſimple de ſéparer la partie gommeuſe de la réſineuſe, eſt de triturer l'*aloès* dans l'eau pure, de laiſſer dépoſer la réſine, de décanter la liqueur, & de l'épaiſſir juſqu'à conſiſtance d'extrait. Ce moyen eſt infiniment plus ſûr que toutes ces inſuccations, par leſquelles on prétend brider ou empriſonner les particules réſineuſes avec le ſuc des plantes mucilagineuſes.

L'*aloès* a cela de particulier, qu'à la doſe de quelques grains il relâche auſſi-bien le ventre, qu'à la doſe entiere d'un ſcrupule, ſelon Juncker.

Cette ſubſtance a cela de commun avec tant d'autres remedes fameux ou uſités, qu'étant vantée par pluſieurs médecins comme un moyen précieux & très-ſalutaire, elle a été déprimée ſans reſtriction par pluſieurs autres. Cardan, Fernel, Hoffman, la regardent comme un remede abominable pour le goût, & dangereux pour le corps. Gui-Patin lui donne le nom de *remede diabolique*. Toutes ces déclamations n'empêchent pas que l'*aloès* ne ſoit un excellent remede contre les relâchemens d'eſtomac ou des viſceres, &, comme on dit vulgairement, eſtomacs pareſſeux. Il eſt encore un très-bon déterſif, & balſamique pour les ulceres & les plaies; il eſt anti-ſeptique, & ſert communément aux embaumemens des cadavres. (*Article de M. LAFOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALOÈS, *voyez* AIRES.

ALOETIQUES, adj. on ſe ſert de ce mot *en pharmacie*, pour exprimer toutes les préparations dont l'aloès fait la baſe ou le principal ingrédient. (*N*)

ALOGIENS, ſ. m. pl. (*Théologie.*) ſecte d'anciens hérétiques dont le nom eſt formé d'ἀ privatif, & de λόγος, *parole* ou *verbe*, comme qui diroit *ſans verbe*, parce qu'ils nioient que Jeſus-Chriſt fût le Verbe éter-

nel, & qu'en conséquence ils rejetoient l'évangile de St. Jean comme un ouvrage apocryphe écrit par Cerinthe, quoique cet apôtre ne l'eût écrit que pour confondre cet hérétique, qui nioit aussi la divinité de J. C.

Quelques auteurs rapportent l'origine de cette secte à Théodose de Byfance, corroyeur de son métier, & cependant homme éclairé, qui ayant apostasié pendant la persécution de Sévere, répondit à ceux qui lui reprochoient ce crime, que ce n'étoit qu'un homme qu'il avoit renié, & non pas un Dieu; & que delà ses disciples qui nioient l'existence du Verbe, prirent le nom de ἀλόγοι. « Ils » disoient, ajoute M. Fleury, que tous les » anciens, & même les apôtres, avoient » reçu & enseigné cette doctrine, & qu'elle » s'étoit conservée jusqu'au temps de Victor, » qui étoit le treizieme évêque de Rome » depuis saint Pierre; mais que Zephirin son » successeur avoit corrompu la vérité. » Mais outre qu'un auteur contemporain leur opposoit les écrits de Justin, de Miltiade, de Tatien, de Clément, d'Irenée, de Meliton, & autres anciens qui disoient que Jesus-Christ étoit Dieu & homme; il étoit sûr que Victor avoit excommunié Théodose: & comment l'eût-il excommunié, s'ils eussent été du même sentiment? *Hist. eccl. tom. I, liv. IV, n. xxxiij, p.* 489.

D'autres avancent que ce fut S. Epiphane, qui dans sa liste des hérésies leur donna ce nom; mais ce sentiment paroît moins fondé que le premier, d'autant plus que d'autres peres, & grand nombre d'auteurs ecclésiastiques, parlent des *Alogiens* comme des sectateurs de Théodose de Byfance. *V.* Tertul. *liv. des pref. ch. dern.* S. Augustin. *de har. cap. xxxiij.* Euseb. *liv. V, ch. xix.* Baronius, *ad ann.* 196. Tillemont, Dupin, *bibl. des aut. eccléf. j. siecle* (*o*)

ALOGOS ou *sans raison*, nom que les Egyptiens donnoient à Thyphon. *Voyez* THYPHON.

ALOI, f. m. *terme d'orfévre, de bijoutier, & autres ouvriers en métaux précieux;* se dit du mélange d'un métal précieux avec un autre, dans un certain rapport convenable à la destination du mélange. L'*aloi* est à l'*alliage* comme l'*espece* au *genre*, ou comme *alliage* est à *mélange*. *Mélange* se dit de toutes matieres mises ensemble; *alliage* se dit seulement d'un mélange de métaux; & *aloi* ne se dit que d'un alliage de métaux fait dans un certain rapport déterminé par l'usage, de la matiere ou du mélange ordonné par les réglemens. Si le rapport déterminé par l'usage, ou ordonné par les réglemens, se trouve dans le mélange, on dit du mélange qu'il est de *bon aloi*; sinon on dit qu'il est de *mauvais aloi*: *bon aloi* est synonyme à *titre*, quand il s'agit des matieres d'or ou d'argent. *Voyez* TITRE.

* ALOIDES, *aloe paluſtris*, plante qui a la feuille de l'aloès, seulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gousses semblables à des pattes d'écrevisse, qui s'ouvrent & poussent des fleurs blanches à deux ou trois feuilles, qui reviennent assez de l'espece de nénuphar appellé *morſus ranæ*, & qui portent de petites étamines jaunes. Sa racine est longue, ronde, composée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elle parvient rarement. Elle a aussi des fibres obliques. L'*aloides* est vulnéraire.

ALOÏDES, f. pl. (*Myth.*) enfans d'Iphimédie & d'Aloée son époux, ou selon d'autres, de Neptune.

ALOIGNE. *Voyez* BOUÉE.

* ALOPE, est une des harpies. *Voyez* HARPIES.

ALOPECIE, f. f. maladie de la tête dans laquelle elle est dépouillée de cheveux, en tout ou en partie. La cause de cette maladie est un épaississement du suc nourricier, qui lui ôte la fluidité nécessaire pour pouvoir pénétrer jusqu'au bulbe dans lequel le cheveu est implanté; ce qui prive le cheveu de sa nourriture, & l'oblige de se séparer de la tête. Cet épaississement a plusieurs causes: dans les enfans, c'est la même que ce qui occasionne les croûtes de lait, qui souvent entraînent après elles la chûte des cheveux: la petite vérole fait aussi le même effet; lorsque l'*alopécie* attaque les adultes & les hommes faits, elle a ordinairement pour cause la vérole, le scorbut: elle est aussi produite par les maux de tête violens & invétérés, par la trop grande application au travail, par les mêmes causes que la maladie hypochondriaque & mélancholique, enfin par des révolutions & des chagrins imprévus. Dans les vieillards, l'*alopécie* est une suite du racornissement des fibres.

L'*alopécie* eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon la cauſe qui l'a produite ; & on ne peut parvenir à ſa guériſon, qu'en détruiſant cette cauſe : ainſi il eſt d'une grande conſéquence pour un médecin d'être inſtruit de ce qui a donné lieu à l'*alopécie*, afin d'employer les remedes propres à cette maladie.

On en donnera le traitement dans les cas où elle ſe trouvera jointe à quelqu'autre maladie, comme la vérole, le ſcorbut, *&c. Voyez* VÉROLE & SCORBUT. (*N*)

ALOPECURE, en latin *alopecurus*, eſt un genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont la levre ſupérieure eſt en forme de voûte, & inclinée en bas ; la levre inférieure eſt partagée en trois parties. Il y a dans l'intérieur de la fleur des étamines, des ſommets, & la trompe du piſtil : elle produit quatre ſemences qui ſont oblongues, qui ont différens angles, & qui mûriſſent dans un calice d'une ſeule piece, dont les bords ſont découpés. *Pontederæ Anthologia, lib. III, cap. xlix. Voyez* HERBE, PLANTE, BOTANIQUE. (*I*)

* ALORUS, nom que les Chaldéens donnoient au premier homme.

ALOSE, ſ. f. poiſſon de mer, en latin *aloſa* ; on l'a appellé à Bordeaux du nom de *coulac* : il eſt fort reſſemblant à la ſardine pour la tête, l'ouverture de la bouche, les écailles, & pour le nombre & la ſituation des nageoires : mais l'*aloſe* eſt beaucoup plus grande. Elle eſt longue & applatie ſur les côtés, de façon que le ventre eſt ſaillant dans le milieu, & forme ſur la longueur du poiſſon une ligne tranchante & garnie de pointes comme une ſcie : la tête eſt applatie ſur les côtés comme le corps ; le muſeau eſt pointu ; la bouche eſt grande & unie dans l'intérieur ſans aucune dent : il y a quatre ouïes de chaque côté ; les écailles ſont grandes & minces ; on les arrache aiſément : il ſemble voir des émeraudes briller au-deſſus des yeux de chaque côté : la langue eſt noirâtre ; les mâchoires ſupérieures ſont pendantes ; le ventre & les côtés ſont de couleur argentée ; le dos & le deſſus de la tête ſont d'un blanc jaunâtre. Ce poiſſon entre au printemps & en été dans les rivieres, où il s'engraiſſe ; c'eſt pourquoi les *aloſes* que l'on pêche dans l'eau douce ſont meilleures à manger que celles que l'on prend dans la mer : la chair de celles-ci a peu de ſuc ; elle eſt ſeche, & on ſe ſent altéré après en avoir mangé. Ces poiſſons ſont toujours plusieurs enſemble ; & on en prend une ſi grande quantité dans de certains endroits, qu'on n'en fait aucun cas : ils ont tant d'arêtes, qu'on a de la peine à les manger ; au reſte leur chair eſt de très-bon goût quand elle eſt graſſe, & on l'a digere aiſément. *Rondelet. Aldrovande. Voyez* POISSON. (*I*)

§ ALOST, (*Geogr.*) ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'*Aloſt*. Elle eſt ſur la Dendre, à ſix lieues de Gand & preſque autant de Bruxelles. On prétend qu'elle fut bâtie par les Goths dans le cinquieme ſiecle. Il y avoit originairement des comtes ſouverains, mais dans le douzieme ſiecle elle fut réunie à la Flandre qui fit partie, dès cette époque, du ſaint empire Romain. Outre la ville d'*Aloſt* & ſon territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Gavre qui a titre de principauté, de Boulare & d'Eſcotnay, le marquiſat de Lede, & quelques ſeigneuries & paroiſſes, avec Eynham, abbaye de Bénédictins ſur l'Eſcaut. C'eſt un pays abondant en grains & en houblons. En 1667 M. de Turenne prit cette ville, & l'a fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42 ; *lat.* 49, 55. (*C. A.*)

* ALOUCHI, ſ. m. gomme qu'on tire du cannelier blanc ; elle eſt très-odoriférante.

ALOUETTE, ſ. f. en latin *alauda* : il y a pluſieurs eſpeces d'alouettes ; ce qui pourroit faire diſtinguer leur genre, c'eſt que le doigt de derriere eſt fort long, qu'elles chantent en s'élevant en l'air, & de plus que leurs plumes ſont ordinairement de couleur de terre : mais ce dernier caractere n'eſt pas conſtant dans toutes les eſpeces d'*alouettes*, & n'eſt pas particulier à leur genre, car il convient aux moineaux & à d'autres oiſeaux.

L'*alouette* ordinaire n'eſt guere plus groſſe que le moineau domeſtique, cependant ſon corps eſt un peu plus long ; elle peſe une once & demie ; elle a ſix pouces de longueur depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité des pattes. La queue eſt auſſi longue que les pattes. L'envergure eſt de dix pouces. Le bec a environ trois quarts de pouce de longueur depuis ſa pointe juſque à l'angle de la

bouche. La partie supérieure du bec est noire & quelquefois de couleur de corne ; celle du dessous est presque blanchâtre ; la langue est large, dure & fourchue, & les narines sont rondes. Les plumes de la tête sont de couleur cendrée tirant sur le roux, & le milieu des plumes est noir ; quelquefois l'oiseau les hérisse en forme de crête. Le derriere de la tête est entouré d'une bande de couleur cendrée qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre. Cette espece de bande est d'une couleur plus pâle & moins apparente dans l'*alouette* ordinaire que dans l'*alouette* des bois. Le menton est blanchâtre, la gorge jaune & parsemée de taches brunes ; le dos est de la même couleur que la tête, & les côtés sont d'une couleur rousse jaunâtre. Chaque aile a dix-huit grandes plumes ; le bord extérieur de la premiere est blanchâtre, & dans les autres plumes il est roux. Les plumes qui sont entre la sixieme & la dix-septieme ont la pointe comme émoussée, dentelée, & de couleur blanchâtre. Les bords des petites plumes de l'aile sont de couleur rousse cendrée. La queue a trois pouces de longueur, & elle est composée de douze plumes ; les deux plumes du milieu sont posées l'une sur l'autre, elles sont brunes & entourées d'une bande de blanc roussâtre. Les deux qui suivent de chaque côté sont brunes, & leur bord est d'un blanc roussâtre. La quatrieme est brune, à l'exception du bord extérieur qui est blanc. Les barbes extérieures de l'avant-derniere plume de chaque côté sont blanches en entier, de même que la pointe. Le reste de ces deux plumes est brun ; les deux dernieres à l'extérieur sont blanches, & elles ont une bande brune longitudinale sur les bords intérieurs. Les piés & les doigts sont bruns, les ongles sont noirs à l'exception de leurs extrémités qui sont blanches ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance. L'*alouette* devient fort grasse dans les hivers modérés. Elle fait trois pontes chaque année, dans les mois de mai, de juillet & d'août, & elle donne quatre ou cinq œufs d'une seule ponte. Le fond de son nid est en terre, elle le ferme avec des brins d'herbe ; enfin elle éleve ses petits en peu de temps. *Willughby. Derham. Voyez* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE BOIS, *alauda arborea*, *alauda sylvestris*. Derh. *Hist. nat. des oiseaux*, *tom. I.* Le mâle pese une once un quart ; cet oiseau a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue ; l'envergure est d'un pié ; il est plus petit que l'*alouette* ordinaire, & son corps est plus court ; le bec est comme dans les autres oiseaux de ce genre, droit, pointu, mince, un peu large, de couleur brune, & long de plus d'un demi-pouce. La langue est large & fourchue ; l'iris des yeux est couleur de noisette, les narines sont longues ; les piés sont d'un jaune pâle ou de couleur de chair. Les ongles sont bruns ; le doigt de derriere est le plus long ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance.

Le ventre & la poitrine sont d'un blanc jaunâtre : cette même couleur est plus foncée sur la gorge, & sur le milieu de chaque plume il y a des taches brunes. La tête & le dos sont mouchetés de noir & de roux jaunâtre, & le milieu des plumes est de couleur noire. Le Cou est un peu cendré ; il y a une ligne blanchâtre qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre, & qui fait une espece de couronne autour de la tête. Le croupion est de couleur jaune roussâtre.

Il y a dix-huit grandes plumes dans chaque aile ; l'extérieure est la plus courte, les cinq qui suivent sont plus longues que les autres d'un demi-pouce ; leur extrémité est pointue ; leurs bords extérieurs sont blanchâtres ; les autres plumes sont plus courtes, leur pointe est émoussée & dentelée, & leurs bords sont de couleur jaune. Les plumes de la fausse aile sont brunes, & la pointe est de couleur rousâtre mêlée de blanc, & il y a une tache blanchâtre au bas de ces plumes. Les plumes qui couvrent l'articulation de l'aileron sont de couleur cendrée. La queue a deux pouces de longueur ; elle est composée de douze plumes ; elle n'est point fourchue, cependant les plumes du milieu sont un peu plus courtes que les autres, elles sont terminées en pointe, & elles sont de couleur verte mêlée d'un roux sale ou de fauve. Les quatre qui suivent de chaque côté ont la pointe émoussée, leur extrémité est blanchâtre. La couleur de celles qui sont successivement les plus avancées en-dehors, est plus sombre & tire sur le noir. On trouve dans l'estomac de cet oiseau, des scarabés,

des chenilles & des graines, de l'herbe aux perles ou gremil.

Ces oiseaux volent en troupe, & restent en l'air sans balancer leurs ailes; ils chantent en volant à peu-près comme les merles.

L'*alouette de bois* differe principalement de l'*alouette* ordinaire, 1°. par sa voix & son chant qui imite celui du merle; 2°. par un petit cercle de plumes blanches qui forment une espece de couronne qui entoure la tête depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre; 3°. parce que la premiere plume extérieure de l'aile est plus courte que la seconde, au lieu qu'elles sont d'égale grandeur dans l'*alouette* ordinaire; 4°. parce que les plumes extérieures de la queue ont la pointe blanchâtre; 5°. parce qu'elle se perche sur les arbres; 6°. parce qu'elle est plus petite, & que son corps est plus court & plus gros à proportion de sa longueur. *Willughby. Voy.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE MER, *schœniclos*, petit oiseau qui se trouve dans les lieux marécageux sur les côtes de la mer. On lui a donné le nom d'*alouette*, parce qu'il n'est guere plus gros que cet oiseau, & qu'il est à-peu-près de la même couleur; cependant il est un peu plus blanc par-dessous le ventre & plus brun sur le dos. Il a les jambes noires, minces & allongées de même que le bec; sa langue est noire & elle s'étend dans toute la longueur du bec; il remue continuellement la queue, & il change de place à tout instant. L'*alouette de mer* ressemble au bécasseau, si elle étoit aussi grande. Ces oiseaux doivent multiplier beaucoup & être fort fréquens, car on en prend une très-grande quantité; on les trouve meilleurs à manger que les *alouettes* communes. Bellon, *Hist. de la nat. des oiseaux, liv. IV, chap. xxiv. Voyez* OISEAU. (*I*)

ALOUETTES DE PRÉS, *alauda pratorum*. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE HUPÉE, *alauda cristata*. *V.* COCHEVIS.

* On prend les *alouettes* diversement: la maniere la plus commune est 1°. avec des nappes, qui se tendent comme pour les ortolans, à la réserve qu'il faut se servir d'un miroir, & que les appellans sont à terre, au lieu qu'on met les ortolans sur de petites fourchettes; 2°. au traineau la nuit dans les chaumes; 3°. aux collets; 4°. au filet quarré, tendu en plain champ sur des fourchettes comme une espece de souriciere, dans laquelle on chasse doucement les *alouettes*; 5°. avec une autre sorte de filet appellé *tonnelle murée. Voyez tous ces pieges à leurs articles.*

* ALPAGNE, s. m. animal à laine, fort semblable aux limas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le mufle plus ramassé. C'est au Pérou une bête de charge; on fait des étoffes, des cordes, & des sacs de sa laine. On la mêlange avec celle de vigogne: cette derniere ne vient guere du Pérou en Espagne sans en être fourrée.

§ ALPAM, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante peu connue jusqu'ici, de la famille des anones, décrite sous ce nom par Rhœde, qui en donne une figure passable quoiqu'incomplete; *Hortus Malabaricus, vol. IV, planche* 28, *page* 51. Les Malabares l'appellent *alpam*, les Brames *apama* & *pahiora*, les Portugais *fruita tirilha*, les Hollandois *manerik*.

C'est un arbrisseau très-commun dans les terres sablonneuses & découvertes du Malabar, sur-tout vers Aragatte & Mondabelle. Il est toujours verd, ne quittant jamais ses feuilles, & il porte fleurs & fruits deux fois l'an, savoir, la premiere fois en octobre & novembre, la seconde fois en février & mars. De sa racine, qui est rouge, fort longue, & couverte de fibres nombreuses, s'élevent deux ou trois tiges entourées de branches assez rares, longues & épaisses, droites, dures, peu flexibles, qui lui donnent l'air d'un buisson conique une fois plus long que large, comparable à la forme de certains pêchers sauvageons ou certains saules recépés du pié. Ses branches sont noueuses, cylindriques, du diametre de deux à trois lignes, à bois blanc, plein d'une moëlle verte & recouverte d'une écorce cendré-verd. Le long des jeunes branches, les feuilles sont disposées alternativement & circulairement à des distances assez grandes, d'un pouce à un pouce & demi, elliptiques, pointues aux deux bouts, épaisses, comparables à celles du laurier cannellier, à trois grosses nervures de même en dessous, longues de six à huit pouces, trois ou quatre fois moins larges,

entieres dans leur contour, verd foncé luisant en dessus, ternes en dessous, portées sur un pédicule court, demi-cylindrique, creusé en canal en dessus.

De l'aisselle de chaque feuille sortent deux à quatre fleurs pendantes, quelquefois réunies, mais ordinairement portées sur un pédicule mince, cylindrique, un peu plus long qu'elles : elles consistent en un calice épais, en cloche cylindrique, long de cinq lignes, large de quatre, peu ouvert, d'une seule piece, partagé jusqu'au milieu en trois divisions égales, triangulaires, équilatérales, violet-noir au dedans, couvert de poils blancs au dehors, & qui tombe avant la maturité du fruit. Il n'y a point de corolle ; mais au centre du calice sont placées douze étamines rassemblées en trois paquets, chacun de quatre antheres rouges, courtes, sessiles, opposées à chaque division, & qui entourent & séparent trois ovaires longs, semblables à trois styles, qui, en grandissant, deviennent chacun une baie charnue, en silique, pointue aux deux bouts, cylindrique, droite, longue de trois pouces & demi à quatre pouces, large de deux lignes, qui ne s'ouvre point, & qui est remplie de semences très-menues & peu sensibles : de ces trois ovaires il en avorte souvent un ou deux, de sorte qu'on en voit rarement trois parvenir à parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante est en général sans odeur, même dans ses fleurs ; cependant ses feuilles laissent sentir quelque chose de désagréable. Son écorce & ses feuilles ont une saveur acide mêlée d'un peu d'âcreté & d'astriction.

Usages. On fait avec son suc & de l'huile un onguent qui guérit la gale & les vieux ulceres : mais il est d'un usage beaucoup plus familier pour les morsures venimeuses des serpens ; pour cet effet ont applique sa racine en cataplasme avec le calamus sur la morsure, & on en fait boire la poudre dans du lait de vache. Le suc de ses racines se boit aussi avec celui de calamus ; mais on emploie plus particuliérement la poudre de sa racine mêlée dans le jus de limon, & introduite dans un nouet au fond des narines, comme un sternutatoire qui chasse le venin du serpent cobra capella.

Remarques. Quoique l'*alpam* ait au premier abord l'apparence d'un laurier, on voit, par la structure de ses fleurs & par le nombre de ses ovaires, qu'elle vient naturellement dans la famille des anones ; néanmoins il reste à obferver quelques détails qui nous manquent sur la structure interne de ses baies en siliques. (*M. ADANSON.*)

* ALPANET, s. m. *en vénerie*, c'est un oiseau de proie qui s'apprivoise & qui vole la perdrix & le lievre. Nous l'appellons *Tunissien*, parce qu'il vient de Tunis. Cette description est insuffisante en histoire naturelle.

* ALPARGATES, ce sont des sortes de souliers qui se font avec le chanvre. On prend le chanvre quand il est prêt à être filé, on le tord avec les machines du cordier ; on le natte à deux brins ; on coud cette natte en la reployant sans cesse sur elle-même, plus ou moins, selon que la largeur de l'empeigne & des quartiers le demande ; elle forme tout le dessus du soulier. Le cordonnier ajuste la semelle à ce dessus, comme s'il étoit de cuir, & l'*alpargate* est faite. Il y a des *alpargates* d'hiver & d'été. Celles d'été sont d'une natte extrêmement légere & fine. Celles d'hiver sont d'une natte plus épaisse & plus large, & cette natte est encore soutenue en dessous par une fourrure ou piqûre de laine ou de coton. Le cordonnier a soin d'en ajuster une pareille sur la semelle en dedans ; ce qui rend cette chaussure extrêmement chaude. On y a les piés comme dans un manchon.

* ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent du côté de la France vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Gênes & le comté de Nice, & finissent au golfe de Carnero, partie du golfe de Venise.

* *ALPHA & OMEGA*, A & Ω, (*Théol. Hist. sacrée*,) la premiere & la derniere lettre de l'alphabet grec. Jesus-Christ dit dans l'*Apocalypse*, *chap. j*, 8 ; *xxj*, 6 ; *xxij*, 13, qu'il est l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

A & Ω *numismatiques*. Ces deux lettres grecques, séparées par une croix, se trouvent sur le revers de quelques monnoies des rois de France, Clovis, Dagobert, Robert, Henri I, Philippe I, & Louis XII.

L'empereur Constantin ayant embrassé la religion

religion chrétienne, fit auſſi mettre une croix entre A & Ω ſur ſon caſque, ſon bouclier & ſur ſes étendards.

ALPHABET, ſubſt. m. (*Entendement, ſcience de l'homme, logique, art de communiquer, grammaire.*) Par le moyen des organes naturels de la parole, les hommes ſont capables de prononcer pluſieurs ſons très-ſimples, avec leſquels ils forment enſuite d'autres ſons compoſés. On a profité de cet avantage naturel : on a deſtiné ces ſons à être les ſignes des idées, des penſées & des jugemens.

Quand la deſtination de chacun de ces ſons particuliers, tant ſimples que compoſés, a été fixée par l'uſage, & qu'ainſi chacun d'eux a été le ſigne de quelque idée, on les a appellés *mots*.

Ces mots conſidérés relativement à la ſociété où ils ſont en uſage, & regardés comme formant un enſemble, ſont ce qu'on appelle *la langue de cette ſociété*.

C'eſt le concours d'un grand nombre de circonſtances différentes qui a formé ces diverſes langues : le climat, l'air, le ſol, les alimens, les voiſins, les relations, les arts, le commerce, la conſtitution politique d'un état ; toutes ces circonſtances ont eu leur part dans la formation des langues, & en ont fait la variété.

C'étoit beaucoup que les hommes euſſent trouvé par l'uſage naturel des organes de la parole, un moyen facile de ſe communiquer leurs penſées quand ils étoient en préſence les uns des autres : mais ce n'étoit point encore aſſez ; on chercha, & l'on trouva le moyen de parler aux abſens, & de rappeller à ſoi-même & aux autres ce qu'on avoit penſé, ce qu'on avoit dit, & ce dont on étoit convenu. D'abord les ſymboles ou figures hiéroglyphiques ſe préſenterent à l'eſprit : mais ces ſignes n'étoient ni aſſez clairs, ni aſſez précis, ni aſſez univoques pour remplir le but qu'on avoit de fixer la parole, & d'en faire un monument plus expreſſif que l'airain & que le marbre.

Le deſir & le beſoin d'accomplir ce deſſein, firent enfin imaginer ces ſignes particuliers qu'on appelle *lettres*, dont chacune fut deſtinée à marquer chacun des ſons ſimples qui forment les mots.

Dès que l'art d'écrire fut porté à un certain point, on repréſenta en chaque langue dans une table ſéparée les ſons particuliers qui entrent dans la formation des mots de cette langue, & cette table ou liſte eſt ce qu'on appelle *l'alphabet d'une langue*.

Ce nom eſt formé des deux premieres lettres grecques *alpha* & *betha*, tirées des deux premieres lettres de *l'alphabet* hébreu ou phénicien, *aleph*, *beth*. *Quid enim alphab alpha magnopere differt* dit Euſebe, *l. X, de præpar. evang. c. vj. Quid autem vel betha à beth*, &c. Ce qui fait voir, en paſſant, que les anciens ne donnoient pas au *betha* des Grecs le ſon de l'*v* conſonne, car le *beth* des Hébreux n'a jamais eu ce ſon-là.

Ainſi par *alphabet d'une langue*, on entend *la table* ou *liſte des caracteres*, qui ſont les ſignes des ſons particuliers qui entrent dans la compoſition des mots de cette langue.

Toutes les nations qui écrivent leur langue, ont un *alphabet* qui leur eſt propre, ou qu'elles ont adopté de quelque autre langue plus ancienne.

Il ſeroit à ſouhaiter que chacun de ces *alphabets* eût été dreſſé par des perſonnes habiles, après un examen raiſonnable ; il y auroit alors moins de contradictions choquantes entre la maniere d'écrire & la maniere de prononcer, & l'on apprendroit plus facilement à lire les langues étrangeres : mais dans le temps de la naiſſance des *alphabets*, après je ne ſais quelles révolutions, & même avant l'invention de l'imprimerie, les copiſtes & les lecteurs étoient bien moins communs qu'ils ne le ſont devenus depuis, les hommes n'étoient occupés que de leurs beſoins, de leur ſûreté & de leur bien-être, & ne s'aviſoient guere de ſonger à la perfection & à la juſteſſe de l'art d'écrire ; & l'on peut dire que cet art ne doit ſa naiſſance & ſes progrès qu'à cette ſorte de génie, ou de goût épidémique qui produit quelquefois tant d'effets ſurprenans parmi les hommes.

Je ne m'arrêterai point à faire l'examen des *alphabets* des principales langues. J'obſerverai ſeulement :

I. Que l'*alphabet* grec me paroît le moins défectueux. Il eſt compoſé de 24 caracteres qui conſervent toujours leur valeur, excepté peut-être le γ qui ſe prononce en *n* devant certaines lettres : par exemple devant un autre γ, ἄγγελος ; qu'on prononce ἄνγελος, & c'eſt de là qu'eſt venu *angelus*, ange.

Le κ qui répond à notre *c*, a toujours la prononciation dure de *ca*, & n'emprunte point celle du σ ou du ξπτα; ainsi des autres.

Il y a plus : les Grecs s'étant apperçus qu'ils avoient un *e bref* & un *e long*, le distinguerent dans l'écriture, par la raison que ces lettres étoient distinguées dans la prononciation ; ils observerent une pareille différence pour l'*o bref* & pour l'*o long :* l'un est appellé *o micron*, c'est-à-dire, *petit o* ou *o bref ;* & l'autre qu'on écrit ainsi ω, est appellé *o mega*, c'est-à-dire, *o grand*, *o long ;* il a la forme & la valeur d'un double *o*.

Ils inventerent aussi des caracteres particuliers pour distinguer le *c*, le *p* & le *t* communs, du *c*, du *p* & du *t* qui ont une aspiration. Ces trois lettres χ, φ, θ, sont les trois aspirées, qui ne sont que le *c*, le *p* & le *t*, accompagnés d'une aspiration. Elles n'en ont pas moins leur place dans l'*alphabet* grec.

On peut blâmer dans cet *alphabet* le défaut d'ordre. Les grecs auroient dû séparer les consonnes des voyelles; après les voyelles, ils devoient placer les diphthongues, puis les consonnes, faisant suivre la consonne foible de sa forte, *b*, *p*, χ, *s*, &c. Ce défaut d'ordre est si considérable, que l'*o bref* est la quinzieme lettre de l'*alphabet*, & le *grand o* ou *o long*, est la vingt-quatrieme & derniere ; l'*e bref* est la cinquieme, & l'*e long* la septieme, *&c.*

Pour nous, nous n'avons pas d'*alphabet* qui nous soit propre ; il en est de même des Italiens, des Espagnols, & de quelques autres de nos voisins. Nous avons tous adopté l'*alphabet* des Romains.

Or cet *alphabet* n'a proprement que 19 lettres: *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, χ, car l'*x* & le *&* ne sont que des abréviations.

x est pour *gz : exemple*, *exil*, *exhorter*, *examen*, &c. on prononce *egzemple*, *egzil*, *egzhorter*, *egzamen*, &c.

x est aussi pour *cs : axiome*, *fexe*, on prononce *acſiome*, *feſe*.

On fait encore servir l'*x* pour deux *ſſ* dans *Auxerre*, *Flexelles*, *Uxel*, & pour une simple *ſ* dans *Xaintonge*, &c.

L'*&* n'est qu'une abréviation pour *et*.

Le *k* est une lettre grecque, qui ne se trouve en latin qu'en certains mots dérivés du grec ; c'est notre *c* dur, *ca*, *co*, *cu*.

Le *q* n'est aussi que le *c* dur : ainsi ces trois lettres *c*, *k*, *q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre ; c'est le même son représenté par trois caracteres différens. C'est ainsi que *c i* font *ci* ; *ſ i* encore *ſi*, & *t i* font aussi quelquefois *ſi*.

C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caracteres différens : mais ce n'est pas le seul qui se trouve dans notre *alphabet*.

Souvent une même lettre a plusieurs sons différens ; l'*ſ* entre deux voyelles se prend pour le ζ, au lieu qu'en grec le ζ est toujours ζ, & *ſigma* toujours *ſigma*.

Notre *e* a pour le moins quatre sons différens; 1°. le son de l'*e commun*, comme en *père*, *mère*, *frère ;* 2°. le son de l'*e fermé*, comme en *bonté*, *vérité*, *aimé ;* 3°. le son de l'*e ouvert* comme *bête*, *tempête*, *fête ;* 4°. le son de l'*e muet*, comme *j'aime ;* 5°. enfin souvent on écrit *e*, & on prononce *a*, comme *empereur*, *enfant*, *femme ;* en quoi on fait une double faute, disoit autrefois un ancien : premiérement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce : en second lieu, en ce qu'en lisant on prononce autrement que le mot n'est écrit. *Bis peccatis, quod aliud ſcribitur, & aliud legitur quam ſcriptum eſt, & ſcribenda ſunt ut legenda, & legenda ut ſcripta ſunt.* Marius Victorinus, *de Orthog. apud Voſſium de arte Gram. tom. I, p. g. 179.* " Pour moi, dit aussi Quintilien, à moins " qu'un usage bien constant n'ordonne le " contraire, je crois que chaque mot doit " être écrit comme il est prononcé ; car telle " est la destination des lettres, pourſuit-il, " qu'elles doivent conserver la prononciation " des mots ; c'est un dépôt qu'il faut qu'elles " rendent à ceux qui lisent, de sorte qu'elles " doivent être le ſigne de ce qu'on doit pro- " noncer quand on lit " : *Ego niſi quod conſuetudo obtinuerit, ſit ſcribendum quidque judicio quomodo ſonat : hic enim uſus eſt litterarum, ut cuſtodiant voces & velut depoſitum reddant legentibus ; itaque exprimere debent, quod dicturi ſunt.* Quint. *Inſt. orat. lib. I, cap. vij.*

Tel est le sentiment général des anciens : & l'on peut prouver 1°. que d'abord nos peres ont écrit conformément à leur prononciation, selon la premiere destination des lettres; je veux dire qu'ils n'ont pas donné

à une lettre le ſon qu'ils avoient déja donné à une autre lettre, & que s'ils écrivoient *empereur*, c'eſt qu'ils prononçoient *émpereur* par un *é*, comme on le prononce encore aujourd'hui en pluſieurs provinces. Toute la faute, qu'ils ont faite, c'eſt de n'avoir pas inventé un *alphabet* françois, compoſé d'autant de caracteres particuliers, qu'il y a de ſons différens dans notre langue, par exemple, les trois *e* devroient avoir chacun un caractere propre, comme l'*η* & l'*ω* des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été fixée dans les livres où les enfans apprenoient à lire, après même que la prononciation avoit changé, les yeux s'étoient accoutumés à une maniere d'écrire différente de la maniere de prononcer; & c'eſt de-là que la maniere d'écrire n'a jamais ſuivi que de loin en loin la maniere de prononcer; & l'on peut aſſurer que l'uſage qui eſt aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, eſt fort différent de celui qui étoit autrefois le plus ſuivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit *il ha*, nous écrivons *il a*; on écrivoit *il eſt nai*, *ils ſont nais*, *nati*, nous écrivons *ils ſont nés*: *ſoubs*, nous écrivons *ſous*; *treuve*, nous écrivons *trouve*, &c.

3°. Il faut bien diſtinguer la prononciation d'avec l'orthographe: la prononciation eſt l'effet d'un certain concours naturel de circonſtances. Quand une fois ce concours a produit ſon effet, & que l'uſage de la prononciation eſt établi, il n'y a aucun particulier qui ſoit en droit de s'y oppoſer, ni de faire des remontrances à l'uſage.

Mais l'orthographe eſt un pur effet de l'art; tout art a ſa fin & ſes principes, & nous ſommes tous en droit de repréſenter qu'on ne ſuit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, & qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il eſt évident que notre *alphabet* eſt défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caracteres que nous avons de ſons dans notre prononciation. Ainſi ce que nos peres firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous ſommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art; & nous pouvons inventer un *alphabet* qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres arts? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on la faiſoit du temps d'Alexandre, mais comme on la faiſoit du temps même de Henri IV? On a déja changé dans les petites écoles la dénomination des lettres; on dit *be*, *ſe*, *me*, *ne*: on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la diſtinction de l'*v* voyelle & de l'*u* conſonne, qu'on appelle *ve*, & qu'on n'écrit plus comme on écrit l'*u* voyelle; il en eſt de même du *j*, qui eſt bien différent de l'*i*: ces diſtinctions ſont très-modernes; elles n'ont pas encore un ſiecle, elles ſont ſuivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de ſe défaire de leur ancien uſage: mais enfin la diſtinction dont nous parlons étoit raiſonnable, elle a prévalu.

Il en ſeroit de même d'un *alphabet* bien fait, s'il étoit propoſé par les perſonnes à qui il convient de le propoſer, & que l'autorité qui préſide aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs diſciples à le lire.

Je prie les perſonnes qui ſont d'abord révoltées à de pareilles propoſitions, de conſidérer:

I. Que nous avons actuellement plus de quatre *alphabets* différens, & que nos jeunes gens à qui on a bien montré à lire, liſent également les ouvrages écrits ſelon l'un ou ſelon l'autre de ces *alphabets*: les *alphabets* dont je veux parler ſont:

1°. Le romain, où l'*a* ſe fait ainſi a.

2°. L'italique, *a*.

3°. L'*alphabet* de l'écriture que les maîtres appellent françoiſe, ronde, ou financiere; où l'*e* ſe fait ainſi 2, l'*s* ſ, l'*r* r, *v*, ainſi.

4°. L'*alphabet* de la lettre bâtarde.

5°. L'*alphabet* de la coulée.

Je pourrois même ajouter l'*alphabet* gothique.

II. La lecture de ce qui eſt écrit ſelon l'un de ces *alphabets*, n'empêche pas qu'on ne liſe ce qui eſt écrit ſelon un autre *alphabet*. Ainſi quand nous aurions encore un nouvel *alphabet*, & qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en liroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel *alphabet* dont je parle, ne détruiroit rien; il ne faudroit pas pour cela *brûler tous les livres*, comme diſent certaines perſonnes; le caractere romain fait-il brûler

les livres écrits en italique ou autrement ? Ne lit-on plus les livres imprimés il y a 80 ou 100 ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui eſt différente de ces temps-là ? Et ſi l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, & qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés ſelon l'orthographe alors en uſage.

Enfin cet *alphabet* rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aiſée à apprendre, & feroit ceſſer les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation & notre orthographe, qui repréſente ſouvent aux yeux des ſignes différens de ceux qu'elle devroit préſenter ſelon la premiere deſtination de ces ſignes.

On oppoſe que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été ſuivis, je réponds:

1°. Que cette réforme n'eſt pas l'ouvrage d'un particulier.

2°. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a beſoin de réforme.

3°. Que notre orthographe s'eſt bien réformée depuis quelques années.

4°. Enfin, c'eſt un ſimple *alphabet* de plus que je voudrois qui fût fait & autoriſé par qui il convient; qu'on apprît à le lire, & qu'il y eût certains livres écrits ſuivant cet *alphabet*; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractere italique n'empêche de lire le romain.

Alphabet, en terme de *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'eſt le double du chiffre que garde chacun des correſpondans qui s'écrivent en caracteres particuliers & ſecrets dont ils ſont convenus. On écrit en une premiere colonne l'*alphabet* ordinaire, & vis-à-vis de chaque lettre, on met les ſignes ou caracteres ſecrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troiſieme colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainſi l'*alphabet* polygraphe eſt la clef dont les correſpondans ſe ſervent pour déchiffrer ce qu'ils s'écrivent. *J'ai égaré mon* alphabet, *faiſons-en un autre.*

L'art de faire ces ſortes d'*alphabets*, & d'apprendre à les déchiffrer, eſt appellé *Polygraphie* & *Steganographie*, du grec στεγανὸς, *caché*, venant de στέγω, *tego*, je cache; cet art étoit inconnu aux anciens; ils n'avoient que la *cytale laconique*. C'étoient deux cylindres de bois fort égaux; l'un étoit entre les mains de l'un des correſpondans, & l'autre en celles de l'autre correſpondant. Celui qui écrivoit tortilloit ſur ſon rouleau une laniere de parchemin, ſur laquelle il écrivoit en long ce qu'il vouloit; enſuite il l'envoyoit à ſon correſpondant qui l'appliquoit ſur ſon cylindre; en ſorte que les traits de l'écriture ſe trouvoient dans la même ſituation en laquelle ils avoient été écrits; ce qui pouvoit aiſément être deviné: les modernes ont uſé de plus de rafinemens.

On donne auſſi le nom d'*alphabet* à quelques livres où certaines matieres ſont écrites ſelon l'ordre alphabétique. L'*alphabet* de la France eſt un livre de géographie, où les villes de France ſont décrites par ordre alphabétique. *Alphabetum Auguſtianum*, eſt un livre qui contient l'hiſtoire des monaſteres des auguſtins, par ordre alphabétique. (*F*)

ALPHABET *grec & latin*, (*Théol.*) caracteres ou lettres à l'uſage des Grecs ou des Latins, que, dans la conſécration d'une égliſe, le prélat conſécrateur trace avec ſon doigt ſur la cendre dont on a couvert le pavé de la nouvelle égliſe. Quelques-uns croient que c'eſt par alluſion à ce qui eſt dit de Jeſus-Chriſt dans l'*Apocalypſe*, c. j, v. 7 & 22. *ego ſum alpha & omega, primus & noviſſimus, principium & finis*: mais en ce cas il ſuffiroit de tracer un *alpha* & un *omega* grec, & un *a* & un *z* latin. D'autres, avec plus de vraiſemblance, prétendent que cette cérémonie eſt relative à une priere que l'on récite pendant ce temps-là, & dans laquelle il eſt fait mention d'*élémens*, nom qu'on donne aux lettres de l'*alphabet*. Bruno Signienſis, *de conſecr. eccleſ.* (*G*)

ALPHABET, *table*, *index*, ou *répertoire* du grand livre, (*Commerce.*) Ce ſont les divers noms que les marchands, négocians, banquiers, & teneurs de livres, donnent à une eſpece de regiſtre compoſé de vingt-quatre feuillets cottés & marqués chacun en gros caractere d'une des lettres de l'*alphabet*, ſuivant leur ordre naturel, commençant par *A*, & finiſſant par *Z*.

Cet *alphabet* où ſont écrits les noms &

furnoms de ceux avec lesquels on est en compte ouvert, & les folio du grand livre où ces comptes sont débités & crédités, sert à trouver facilement & sans peine les endroits du grand livre dont on a besoin.

Alphabet se dit aussi, mais moins ordinairement, des simples tables qui se mettent au commencement des autres livres dont les négocians se servent dans les affaires de leur commerce, soit pour les parties simples, soit pour les parties doubles. *V.* LIVRE. (*G*)

ALPHABET: les *relieurs-doreurs* appellent *alphabet* les diverses lettres dont ils se servent pour mettre les noms des livres sur le dos. Ces lettres sont de cuivre fondu; chacune a sa tige assez longue pour être emmanchée dans un morceau de bois, & pour que le bois ne se brûle pas en faisant chauffer la lettre au fourneau. Il faut des *alphabets* de différentes grosseurs pour assortir à celle des livres.

ALPHABÉTIQUE, adj. (*Gram.*) qui est selon l'ordre de l'alphabet, *table alphabétique*. Les dictionnaires sont rangés selon l'ordre alphabétique; mais on a tort de ne pas séparer les mots qui commencent par *i* de ceux qui commencent par *j*; en sorte qu'on trouve *iambe* sous la même lettre que *jambe*. Il en est de même des mots qui commencent par *u*, ils sont confondus avec ceux qui commencent par *v*; en sorte qu'*urbanité* se trouve après *vrai*, &c. Aujourd'hui que la distinction de ces lettres est observée exactement, on devroit y avoir égard dans l'arrangement *alphabétique* des mots. (*F*)

* ALPHÆNIX, s. m. les confiseurs appellent ainsi le sucre d'orge blanc ou tors. Pour le faire, ils font cuire du sucre ordinaire; ils l'écument bien: quand il est pur & cuit à se casser, ils le jettent sur un marbre frotté d'un peu d'huile d'amande douce. Ils peuvent le falsifier avec l'amidon, &, selon toute apparence, ils n'y manquent pas. Cependant ils lui donnent le nom d'*alphœnix* pour le faire valoir. *Voyez* SUCRE.

ALPHANGE, s. f. (*Jardinage.*) C'est une laitue romaine ou chicon rouge, qu'on lie pour la faire devenir belle. *V.* LAITUE. (*K*)

* ALPHÉE, fleuve d'Elide: on croyoit qu'il traversoit la mer, & se rendoit ensuite en Sicile auprès de la fontaine Aréthuse; opinion fondée sur ce que l'on retrouvoit, à ce que l'on croyoit, dans l'isle d'Ortygie, ce que l'on jetoit dans l'*Alphée*: mais ce phénomene n'est fondé que sur une ressemblance de mots, & que sur une ignorance de langue; sur ce que l'Aréthuse étant environnée de saules, les Siciliens l'appellerent *Alphaga*: les Grecs qui vinrent long-temps après en Sicile, y trouverent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée*; & puis voilà un article de mythologie payenne tout préparé: un poëte n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve & de la fontaine, & le paganisme aura deux dieux de plus: l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux, multipliera bientôt les autels; car qui empêchera un poëte d'attribuer cet enfant au dieu & à la fontaine, qui par ce moyen ne se feront pas cherchés de si loin à propos de rien?

ALPHESTE, s. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) poisson qui, selon les anciens, est faxatile, d'un jaune de cire, purpurin dans quelques endroits, avec une épine, & qui se prend communément deux à deux. Cette derniere particularité l'a fait nommer par quelques-uns, *cynædus*, selon Pline, c'est-à-dire, poisson amoureux & lubrique, parce qu'on les voit souvent jouer deux à deux à la queue l'un de l'autre. Rondelet & Belon en ont donné une figure qui a été copiée par Jonston; *Historia natur. pisc. page* 31, *planche XV, figures* 1, 2, 3.

Suivant ces auteurs, l'*alphestе* a la figure du mœna ou de la bogue, le corps du pagre, mais plus étroit, moins élevé, long d'un pié environ, des dents de chien rangées comme celles d'une scie, le corps jaune-purpurin sur le dos, les écailles arrondies & très-rudes; sept nageoires, dont deux épineuses, savoir, deux ventrales médiocres sous les pectorales pareillement médiocres; une derriere l'anus, épineuse, plus longue que profonde; une très-longue sur le dos, à rayons antérieurs, épineux & plus longs que les postérieurs; enfin une à la queue, molle & fourchue, jusqu'au milieu de sa longueur.

Remarque. Par cette description, on voit que le poisson décrit par les modernes est une espece de sparе, & qu'ils n'ont point encore reconnu celui que les anciens ont désigné, & qui ne doit avoir qu'une seule épine sur le corps. (*M. ADANSON.*)

ALPHETA, *terme d'aſtronomie*, c'eſt le nom d'une étoile fixe de la couronne ſeptentrionale, qu'on appelle autrement *lucida coronæ*, ou *luiſante de la couronne*. *Voyez l'article* COURONNE (*O*)

* ALPHIASSA *ou* ALPHIONIA, (*Mith.*) ſurnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit conſacré dans le Péloponneſe, à l'embouchure de l'Alphée.

* ALPHITA, préparation alimentaire faite de la farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement de la farine de quelque grain que ce ſoit : on conjecture que les anciens étendoient ſur le plancher, de diſtance en diſtance, leur orge en petit tas, pour le faire mieux ſécher quand il étoit humide, & que l'*alphita* eſt la farine même de l'orge qui n'a point été ſéchée de cette maniere. L'*alphita* des Grecs étoit auſſi le *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempée & cuite avec l'eau ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, *&c.* étoit la nourriture du peuple & du ſoldat. Hippocrate ordonnoit ſouvent à ſes malades l'*alphita* ſans ſel.

ALPHITOMANCIE, ſ. f. divination qui ſe faiſoit par le moyen de quelques mets en général, ſi l'on tire ce mot du grec ἄλφιτα, *les vivres* ; ou par celui de l'orge en particulier, ſi on le fait venir d'ἄλφιτον, *farine d'orge*, *& de* μαντεία, *divination*.

On croit qu'elle conſiſtoit à faire manger à ceux de qui on vouloit tirer l'aveu de quelque crime incertain, un morceau de pain ou de gâteau d'orge : s'ils l'avaloient ſans peine, ils étoient déclarés innocens, ſinon on les tenoit pour coupables. Tel eſt du moins l'exemple qu'en donne Delrio qui dit l'avoir tiré d'un ancien manuſcrit de S. Laurent de Liege, qui porte : *cum in ſervis ſuſpicio furti habetur, ad ſacerdotem ducuntur, qui cruſtam panis carmine infectam dat ſingulis, quæ cuicunque ſeritgutturi, manifeſtifurti reum aſſerit.*

Les payens connoiſſoient cette pratique, à laquelle Horace fait alluſion dans ce vers de ſon épître à Fuſcus :

Utque fugaces, terreat ales libra recuſo.

Cette ſuperſtition avoit paſſé dans le chriſtianiſme : elle faiſoit partie des épreuves canoniques ; ce n'eſt vraiſemblablement ce qui a donné lieu à ce ſerment : *que ce morceau puiſſe m'étrangler ſi* &c. Delrio, *diſquiſit. magic. lib. IV. c. ij. quæſt. vij. ſect.* 2.(*G*)

* ALPHONSE, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Pluſieurs rois de Léon, des Aſturies, de Caſtille, d'Aragon & de Navarre, ont porté le nom d'*Alphonſe* ; & comme la loi que nous nous ſommes impoſée de nous borner aux généralités de l'hiſtoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur regne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec une briéveté analogue à notre plan.

ALPHONSE I, ſurnommé le *catholique*, mérita ce titre par les victoires ſanglantes qu'il remporta ſur les muſulmans, auxquels il rendit le nom chrétien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths réfugiés dans les montagnes des Aſturies, il ſembla, pendant les premieres années de ſon regne, ne reſpirer que guerre & carnage ; ſe baigner dans le ſang des mahométans, démanteler des places, ſaccager des villes, changer de riches campagnes en déſerts affreux ; tels furent les exploits par leſquels il ſignala ſa haine contre le mahométiſme. Las ou honteux de tant de dévaſtations, ce guerrier ſanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaiſant, plus occupé du bonheur de ſes ſujets que de la deſtruction des infideles. Il mourut en 757, & laiſſa ſon trône à ſon fils Froïla.

ALPHONSE II, dit le *chaſte*, parce qu'il fit vœu de chaſteté, vœu plus qu'indiſcret dans un monarque & un époux, monta ſur le trône des Aſturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bermude, ſucceſſeur de l'uſurpateur Morégat ; & eut aſſez de généroſité pour oublier des injures dont il lui étoit ſi aiſé de ſe venger, préférant le noble ſoin de ſe concilier tous les cœurs par ſes bienfaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il fit la guerre aux Mores, mais ce fut pour défendre ſes provinces de leur fureur ; c'étoit l'amour de ſon peuple qui l'animoit, & non la haine de ſes ennemis. Ce roi bon & juſte fut dépoſé par une troupe de factieux, mécontens de la juſtice qu'il faiſoit obſerver dans ſes états. Ils l'enfermerent dans un monaſtere. Des citoyens généreux volerent au ſecours de leur monarque, le tirerent de ſa priſon, & le rétablirent ſur le trône au

bruit des acclamations publiques. *Alphonſe* ne fut ſe venger que par des bienfaits. Cette générosité héroïque fit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient ſi étrangement écartés. Après un regne floriſſant de 44 ans, ce prince moins fatigué de la royauté qu'épuiſé par les ſoins pénibles de l'adminiſtration, & ſes longs travaux militaires, aſſembla les grands du royaume, demanda qu'il lui fût permis de jouir d'un repos auquel ſon âge (il avoit 70 ans) & ſes infirmités le condamnoient, leur recommanda pour ſon ſucceſſeur, Ramire ſon couſin, vit ſon choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore ſept ans ſimple citoyen, obſervant les loix auſſi exactement qu'il les avoit fait obſerver.

ALPHONSE III, ſurnommé le *grand*, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune ſur le trône, & vit les premiers jours de ſon regne troublés par la révolte de Froïla, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à fuir devant lui, & à lui laiſſer le ſceptre. Mais Froïla ne jouit pas long-temps du fruit de ſon crime, ayant été aſſaſſiné dans ſon palais un peu moins d'un an après ſon uſurpation. *Alphonſe* reprit les rênes du gouvernement, & courut riſque d'être détrôné une ſeconde fois; il réduiſit les rebelles, à la tête deſquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires ſur les Sarrafins illuſtrerent la ſuite de ſon regne, & lui mériterent le ſurnom de *grand*: grandeur fatale, qui ne lui laiſſa pas un moment de tranquillité. Tandis que le ſouverain triomphe hors de ſes états, le déſordre s'y gliſſe; & lorſqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obſtacles qui entraînent de grands troubles. Les ſeigneurs vexoient le peuple; *Alphonſe* voulut borner leur autorité. Pluſieurs ſe révolterent, & *Alphonſe* ſe vit contraint de tourner contre ſes propres ſujets, des armes encore fumantes du ſang des Mores. Le ſang des rebelles coula ſans éteindre le feu de la rébellion. Il eut la douleur de voir ſes fils & la reine ſon épouſe conjurés contre lui; & dans cette conjoncture accablante, ſoit foibleſſe ou généroſité, il abdiqua en faveur de D. Garcie, l'aîné de ces fils dénaturés, & donna la Galice a D. Ordogne, le cadet. *Alphonſe* mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit fait lui ſeul plus de conquêtes que tous ſes prédéceſſeurs enſemble; ſes états comprenoient les Aſturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Caſtille avec le royaume de Léon.

ALPHONSE IV, dit *le moine*, parce que, ne ſe ſentant aucune des qualités néceſſaires pour régner, il abdiqua la couronne en faveur de Ramire, ſon frere, quoiqu'il eût un fils, & ſe fit moine dans l'abbaye de Sahagun. Mais il ſe repentit de cette démarche: & comme s'il eût appris dans l'obſcurité du cloître le grand art des rois, il ſortit de ſon couvent, & prétendit que Ramire lui rendit la couronne; il eut des partiſans, mais ils furent bientôt diſſipés. *Alphonſe* abandonné ſe jetta aux piés de ſon frere qui lui fit crever les yeux & le fit étroitement garder dans le monaſtere de ſaint Julien, où il finit ſes jours.

ALPHONSE V n'avoit que cinq ans lorſqu'il monta ſur le trône; ſon éducation fut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mere & tutrice du monarque enfant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, bienfaiſant, qui gouverna ſes états en paix, & mourut en 1028 ſous les murs de Viſée, place importante de la Luſitanie, dans la premiere entrepriſe qu'il forma contre les Mores. Il étoit dans ſa 34e année.

ALPHONSE VI, dit *le brave*, réunit les trois royaumes de Caſtille, de Léon & de Galice, que Ferdinand le grand, ſon pere, avoit diviſés entre ſes trois fils. Mais les Caſtillans ne voulurent le reconnoître pour leur ſouverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi ſon frere. Le Cid, ce héros ſi célebre par ſa valeur & la continuité de ſes victoires ſur les Sarrafins, reçut ce ſerment; & l'on aſſure qu'il exigea d'*Alphonſe* qu'il le répétât juſqu'à trois fois: hardieſſe indiſcrete qui le fit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ſes exploits le fit rappeller.

La conquête de Tolede & de pluſieurs places des environs, qui ſubirent le joug des Caſtillans, & donnerent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvelle Caſtille, eſt l'événement le plus remarquable du regne d'*Alphonſe*. Si ſes armes ne furent pas toujours victorieuſes, ſon courage ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans les revers. Ce fut après avoir perdu deux grandes

batailles contre les Mores, qu'il força le Miramolin, vainqueur du roi de Seville, à faire hommage de ſes conquêtes à la couronne de Caſtille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer ſur le champ une ſomme conſidérable. Ce fut après la fatale journée des ſept comtes, qu'*Alphonſe* infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainqueur qui ſembloit devoir envahir la Caſtille, l'inſulta juſques ſous les murs de Seville, & revint à Tolede chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de temps après, le premier jour de juillet 1109.

ALPHONSE *le batailleur*, roi d'Aragon, & Urraque ſon épouſe, fille unique & héritiere d'Alphonſe VI, ſe diſputerent pendant ſept ans la couronne de Caſtille : ce qui plongea l'Eſpagne dans une guerre inteſtine qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit ſans contredit à Urraque par le droit de ſa naiſſance ; & cette princeſſe au lieu de la partager avec le roi d'Aragon ſon époux, prétendoit gouverner ſeule la Caſtille & ſes autres états. *Alphonſe* cependant n'avoit épouſé Urraque que pour réunir toute l'Eſpagne chrétienne ſous un ſeul maître ; auſſi prit-il le titre d'empereur des Eſpagnes, à l'exemple de ſon beau pere. Mais Urraque avoit un fils de ſon premier mari, Raymond de Bourgogne. Ce fils, exclu du trône par une volonté aſſez biſarre de ſon aïeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laiſſée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux ſe faiſoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour ſouverain, & le couronnerent à Compoſtelle. Bientôt il eut un parti conſidérable. Le roi d'Aragon jugea à propos de laiſſer la mere & le fils aux priſes, & de ſonger à agrandir ſon propre royaume par des conquêtes ſur les Mores. La reine Urraque mourut ; ſon fils, aidé du pape Caliſte II, ſon parent, força le roi d'Aragon à lui reſtituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Caſtille. *Voyez ci-après* ALPHONSE I, roi d'Aragon.

ALPHONSE VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Caſtille, de Léon, des Aſturies & de la Galice, ſe fit couronner empereur des Eſpagnes, à Tolede, en 1135 ; il fut le quatrieme & le dernier qui porta ce titre faſtueux ; il ſignoit *Ildefonſus pius, felix, auguſtus, totius Hiſpaniæ imperator*. C'eſt cette affectation qui le fait ſurnommer l'*empereur* par les hiſtoriens d'Eſpagne. Il mourut en 1157, après avoir diviſé ſes états entre Sanche, ſon fils aîné, à qui il donna les deux Caſtilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

ALPHONSE VIII, dit *le noble* ou *le bon*, roi de Caſtille, n'avoit que quatre ans lorſqu'il monta ſur le trône. Sa minorité fut orageuſe ; ſes états furent démembrés. Mais ayant atteint ſa quinzieme année, il fut déclaré majeur, en 1166, par les états-généraux du royaume de Caſtille aſſemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ſes voiſins avoient uſurpé ſur lui pendant ſon enfance. En 1176, *Alphonſe* tourna toutes ſes forces contre les Mores, dans le deſſein de les chaſſer de l'Eſpagne : il ſuivit ſi conſtamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Léon ſe liguerent contre lui en 1191, il leur demanda la paix ; & fut aſſez heureux pour changer la ligue en une croiſade dont il ſe déclara le chef. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On aſſure que vingt mille hommes d'infanterie & toute ſa cavalerie reſterent ſur le champ de bataille. La journée de Marandal, en 1212, le vengea de cette défaite. Les hiſtoriens diſent que cent mille Mores y perdirent la vie. La peſte & la famine qui déſoloient alors l'Eſpagne, & ſur-tout l'armée d'*Alphonſe*, l'empêcherent de tirer de ſa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en eſpérer dans des circonſtances plus favorables. Ce prince mourut en 1214, âgé de 60 ans.

ALPHONSE IX, roi de Léon, des Aſturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Dona Urraque, infante de Portugal, forcément répudiée par ſon époux, ſuccéda à ſon pere en 1188. Tour-à-tour allié & ennemi des rois de Caſtille, tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ſes armes aux leurs contre les Sarrafins. Plus heureux lorſqu'il combattit les infideles, que lorſqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puiſſance des Mores en Eſpagne, par les conquêtes qu'il fit

fit sur eux. Il mourut en 1230, après un regne de 42 ans.

ALPHONSE X, surnommé *le sage* ou *l'astronome*, fils de Ferdinand III, lui succéda en 1252. Peu satisfait de la couronne de Castille, il se laissa aller à l'ambition indiscrete d'y joindre la couronne impériale; démarche inconsidérée, qui causa son malheur & celui de l'état. Il fut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques seigneurs Allemands, qu'il gagna par ses profusions; mais il ne put pas soutenir efficacement cette prétendue élection; & l'or qu'il prodiguoit à des étrangers, il l'amassoit par des impôts excessifs, dont il chargeoit ses sujets, & en retenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Castille; puis on conspira. *Alphonse* tâcha en vain d'appaiser cette révolte, à la tête de laquelle étoit l'infant Dom Philippe. Jaloux de se faire reconnoître empereur, il voulut partir pour l'Italie; il promit aux révoltés de les satisfaire, & leur donna de l'argent; ceux-ci profiterent de la crainte qu'ils lui inspiroient, pour fortifier leur parti. *Alphonse* couroit risque de perdre la couronne qu'il possédoit, en poursuivant celle qu'il ne devoit pas posséder. Heureusement pour lui, l'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les espérances du roi de Castille. Il revint dans ses états, gagna les mécontens à force de dons & de promesses; mais il laissa un levain de rebellion dans les esprits.

Dom Ferdinand étoit mort, & laissoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur pere, déclaré successeur d'*Alphonse*: mais Dom Sanche, frere de Ferdinand, conçut le perfide projet, non-seulement d'être déclaré héritier du trône, préférablement à ses neveux, mais encore de détrôner son pere. Ce fils ingrat réussit à se faire déférer le titre de roi, par les états assemblés à Valladolid. *Alphonse* se ligua avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir sur le trône. Il maudit son fils, le déshérita; puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables astronomiques, connues sous le nom de *Tables Alphonsines*, lui avoient mérité le surnom d'*Astronome*. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui firent donner celui de *sage*, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eut d'être empereur d'Allemagne.

ALPHONSE XI, surnommé *le vengeur*, fils de Ferdinand IV, lui succéda aux royaumes de Léon & de Castille en 1312; il ne faisoit pour ainsi dire, que de naître, lorsque son pere mourut; & tout le temps de sa minorité fut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres intestines. L'Espagne chrétienne fut alors dans la situation la plus déplorable. *Alphonse* devenu majeur, s'arma d'une sévérité peut-être trop dure, mais jugée nécessaire, pour faire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruse & la trahison à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit: il ne put jamais détruire entiérement le levain de rebellion, qui fermentoit depuis le regne de Ferdinand III. La rigueur de ses jugemens lui mérita le surnom de *vengeur*; titre plus terrible que glorieux. *Alphonse* se signala contre les Mores: la bataille de la Salado, où son armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cens mille Mores, & fit un nombre incroyable de prisonniers, est célebre dans les annales de son regne. Les historiens assurent que cet horrible carnage couvrit de cadavres tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde. *Alphonse* prit ensuite Algezire, place forte de l'Andalousie, sur la côte du détroit de Gibraltar; & peut-être eût-il conquis Gibraltar même, si la peste n'eût terminé ses jours, lorsqu'il en faisoit le siege en 1350. Les Castillans le regretterent: sa grande sévérité devint alors un sujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Castille des brigands qui l'infestoient, donné une nouvelle force aux loix, réformé un grand nombre d'abus dans l'administration de la justice, & souvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faisoient des usurpations injurieuses à la couronne. Il n'est pas sûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un temps ou l'esprit de révolte animoit presque tous les grands. Plaignons un roi qui se voit dans la dure nécessité de faire couler le sang des plus puissans de ses sujets, pour assurer la tranquil-

lité & le bonheur des autres; & conseillons-lui toujours de n'avoir recours à la justice rigoureuse, qu'après avoir épuisé prudemment tous les autres moyens que l'humanité prescrit. Si la sévérité d'*Alphonse* en imposa souvent aux séditieux, il éprouva aussi plus d'une fois, que la crainte du châtiment n'est pas toujours un remede infaillible.

ALPHONSE I, roi d'Aragon, surnommé *le batailleur*, parce qu'il se trouva à vingt-neuf batailles rangées. Nous avons parlé ci-devant de ses démêlés avec la reine Urraque son épouse, au sujet des royaumes de Castille & de Léon. Lorsqu'après bien des troubles & du sang répandu, il prit le parti de se borner à ses états héréditaires, ou plutôt lorsqu'il chercha à faire sur les Mores des conquêtes, qu'il ne pouvoit pas espérer de faire dans l'Espagne chrétienne, il remporta victoires sur victoires; & la fortune ne l'abandonna, que lorsqu'il eut conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre, & augmenté de plus de deux tiers la monarchie Aragonnoise. En 1534, il s'opiniâtra mal-à-propos au siege de Fraga. Cette ville fut secourue par un renfort considérable de Mores qui lui livrerent bataille: il fut vaincu, pour la premiere fois de sa vie, par les Sarrasins; il n'échappa à la fureur de l'ennemi, qu'en se retirant dans le monastere de S. Jean de la Pegna, où il mourut peu de jours après, épuisé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette derniere action, pour arracher la victoire aux Mores, & peut-être aussi par le dépit que lui causa sa défaite. Mariana prétend que ce prince, qui n'avoit point d'enfans, institua pour héritiers de ses états les chevaliers du Temple, & ceux de S. Jean de Jérusalem: mais ce prétendu testament est contesté par tous les autres historiens; & il est sûr que, supposé qu'il ait existé, les Aragonnois n'y eurent aucun égard.

ALPHONSE II, roi d'Aragon. Il est dur pour un historien, ami de l'humanité, de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il semble que tous les rois, qui régnerent sur les différentes contrées de l'Espagne pendant plusieurs siecles, ne montassent sur le trône que pour faire la guerre aux rois leurs voisins & aux Mores. Et quel bien pouvoient-ils faire à leurs sujets, ces princes toujours occupés de projets de conquêtes, dans un temps où la vertu guerriere étoit presque la seule qu'on admirât? *Alphonse* II monta sur le trône en 1162, âgé de dix ans; il en régna trente-quatre, étant mort en 1196.

ALPHONSE III, roi d'Aragon, ayant pris ce titre en 1285, à la mort de son pere Pierre III, sans s'être fait couronner solemnellement dans l'assemblée des états, les grands du royaume lui en témoignerent leur surprise & leur mécontentement, & lui firent sentir que les rois d'Aragon ne l'étoient pas avec sûreté, avant d'avoir juré de maintenir les priviléges des grands & du peuple. *Alphonse* se rendit à leurs remontrances, se fit couronner solemnellement, avec les cérémonies accoutumées, & porta même la déférence jusqu'à permettre que les états lui choisissent ses ministres, & les principaux officiers de sa maison. Mais, après la conquête de Minorque & d'Ivica, ce prince convoqua les états, & y fit recevoir plusieurs réglemens qui, en diminuant la puissance des grands, augmentoient celle du monarque. Le roi, son pere, lui avoit laissé une guerre à soutenir contre la France; il ne la termina qu'en 1291, peu de temps avant sa mort. Il prit part aux troubles qui diviserent la Castille: fut excommunié par la pape Nicolas IV; se raccommoda ensuite avec lui, & alloit former une alliance avantageuse, en épousant Eléonore d'Angleterre, lorsqu'il mourut âgé seulement de vingt-six ans, dans la sixieme année de son regne.

ALPHONSE IV, surnommé *le débonnaire*, à cause des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquefois en imprudence & en foiblesse, avoit juré aux états, lors de son couronnement, de n'aliéner aucun des domaines de la couronne: ferment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince, pour mettre des bornes à sa générosité excessive. Il fit la guerre avec succès aux Mores & aux Génois. Mais les chagrins domestiques qu'il éprouva, mêlerent bien de l'amertume à la douceur de ces succès. *Alphonse* avoit appanagé Dom Ferdinand, son second fils, du marquisat de Tortose, & de la seigneurie d'Albarracin, n'ayant pas prétendu, par le serment qu'il avoit fait aux états, se priver du précieux droit de la puissance paternelle, celui d'assurer à ses enfans un sort convenable.

Il avoit auſſi donné à la reine Eléonore de Caſtille ſon épouſe, Xativa & quelques autres places. Dom Pedre, fils aîné d'*Alphonſe*, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, oſa accuſer hautement ſon pere d'avoir violé ſon ſerment. *Alphonſe* allégua pour ſa juſtification, les ſentimens de tendreſſe paternelle & conjugale, qui l'avoient porté à faire ces diſpoſitions. Dom Pedre étoit excité par l'archevêque de Sarragoſſe, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque fut banni de la cour. Il avoit pris un tel aſcendant ſur l'eſprit de l'infant, qu'il le porta à ſe venger de ſa mere, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'oſa point ſolliciter ſon époux à prendre ſa défenſe contre ſon propre fils; mais la ſenſibilité d'*Alphonſe*, attaqué alors d'hydropiſie, accrut tellement ſon mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, ſurnommé *le magnanime*, fils de Ferdinand *le juſte*, roi d'Aragon, lui ſuccéda en 1416. Franc, généreux, bienfaiſant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des ſciences, ſavant lui-même, galant à l'excès, *Alphonſe* fut allier toutes ces qualités; & c'eſt de leur aſſemblage, qu'il ſe forma ce caractere de grandeur, qui lui mérita le ſurnom de *magnanime*. La jalouſie de la reine Marie, ſon épouſe, éloigna *Alphonſe* de ſes états d'Aragon. Ce prince, regardé comme un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine d'autant plus piquée, qu'aux agrémens de la figure, elle joignoit de l'eſprit, des talens & d'excellentes qualités, trouva le moyen de faire empoiſonner ſa rivale. *Alphonſe*, trop grand pour ſe venger d'une femme, quelque ſenſible qu'il fût à cette perte, prit le parti d'aller diſtraire ſa douleur hors de ſon royaume, par des voyages & des opérations militaires. On conjura contre lui: un des conſpirateurs, touché de remords, vint ſe jetter à ſes pieds, lui découvrit la conſpiration, & lui donna la liſte des coupables. *Alphonſe* la déchira ſans la lire, & dit: *Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de ſoin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes.* Il montra la même grandeur d'ame en pluſieurs autres occaſions; & lorſqu'il ſe vit dans la néceſſité de punir, le ſang d'un ſeul verſé à regret, lui parut ſuffiſant pour expier le crime de tous. Jeanne, reine de Naples, ſe joua deux fois de ſa bonne foi, après avoir tiré de puiſſans ſecours de ſa générosité. La conquête de Naples le vengea. Reconnu roi de Sicile en 1442, il fixa ſon ſéjour en Italie, malgré les inſtances des Aragonnois. Il aimoit à aller à pié & ſans ſuite dans les rues de ſa capitale. Lorſqu'on lui repréſentoit que c'étoit expoſer ſa perſonne, il répondoit: *Que peut craindre un pere qui ſa promene au milieu de ſes enfans?* L'étude & l'amour le délaſſoient agréablement des fatigues de la guerre, & des ſoins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un *prince ignorant n'étoit guere au-deſſus d'un âne couronné.* Si ſa folle paſſion pour Lucrece Alania, jeta quelque ridicule ſur les derniers jours de ſa vie, au moins on ne lui reprochera point d'avoir ſacrifié ſes ſujets, ſes devoirs, ni la majeſté de ſon rang, aux caprices & à l'avidité de ſes maîtreſſes. Il mourut en 1458.

ALPHONSE I, (*Hiſt. de Portugal.*) fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérèſe, fille naturelle d'Alphonſe VI, roi de Caſtille, avoit à peine trois ans, lorſque la mort de ſon pere le laiſſa ſous la tutelle de ſa mere, femme ambitieuſe & peu décente dans ſes mœurs, qui ne céda l'autorité ſuprême à *Alphonſe*, que lorſque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ſes droits, tourna ſes armes contre les Mores; & les victoires multipliées qu'il remporta ſur eux, le firent proclamer roi de Portugal, par ſes troupes en 1130. Le pape Eugene III lui confirma ce titre par un bref; mais ſon couronnement ne fut célébré que quelques années après, à Lamégo, où le trône fut déclaré héréditaire par une loi conſtitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Aſſiſté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & la bonne police du royaume; de ſorte qu'il fut à la fois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie Portugaiſe, & le légiſlateur de ſa nation. Il mourut en 1185, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils Dom Sanche I, qui ſe montra digne d'un ſi grand prince.

ALPHONSE II, furnommé *le gros*. Sanche I ne voulant pas que les cadets de ſes enfans fuſſent dans la dépendance de l'aîné, avoit appanagé non-ſeulement ſes deux fils, Dom Ferdinand & Dom Pedre, mais encore ſes deux filles, Dona Thérefe & Dona Sanche. *Alphonſe* II, monté ſur le trône, eut de violens démêlés avec ſes ſœurs : il prétendoit que leur pere n'avoit pu démembrer de la couronne, les places dont il leur avoit donné la ſouveraineté. Cette querelle fut ſuivie d'une guerre civile : le pape s'en mêla à la ſollicitation des princeſſes. *Alphonſe* fut excommunié, & ſon royaume mis en interdit. Ainſi Dona Thérefe & Dona Sanche forcerent leur frere à ſouſcrire à la ceſſion des places que Sanche I leur avoit données. Le roi de Portugal fit enſuite la guerre aux Mores : guerre ſi glorieuſe pour lui, ſi toutefois il peut y avoir de la gloire à répandre le ſang, mais en même temps ſi funeſte par les nouvelles querelles qu'elle lui occaſionna avec le pape, & tout le clergé de ſon royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas juſte que ſes ſujets laïques ſupportaſſent ſeuls les frais d'une guerre entrepriſe en faveur de la religion ; en conſéquence il crut pouvoir taxer les eccléſiaſtiques, les plus riches de ſes ſujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement, il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes impoſées. *Alphonſe* ſaiſit les revenus de l'archevêque, & ſe contenta de le faire ſortir de ſes états. Le pape irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commiſſaires qui excommunierent le roi, & jeterent un interdit ſur le royaume. *Alphonſe* entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 25 mars 1223.

ALPHONSE III arracha le ſceptre des mains de ſon frere ainé Sanche II ; mais lorſqu'il fut aſſis ſur le trône en 1248, il tâcha d'effacer la honte de ſon uſurpation, par une adminiſtration juſte & modérée, & témoigna en pluſieurs circonſtances, tant par ſes paroles, que par des bienfaits répandus ſur ceux qui étoient reſtés fideles à ſon frere, qu'il déſapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il fut remédier à pluſieurs abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles dont le royaume avoit été agité : mais, lorſqu'il voulut réformer le clergé, il trouva tant de réſiſtance de la part des eccléſiaſtiques de Portugal, & ſur-tout de la part du pape, qu'il échoua dans ce projet, peut-être faute d'y avoir procédé avec aſſez de prudence. Il mourut en 1279.

ALPHONSE IV, ſurnommé *le brave*, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma pluſieurs fois pour détrôner le roi Denis ſon pere, & fut cauſe de ſa mort, par l'atrocité de ſes procédés envers lui. Frere injuſte, il perſécuta cruellement Dom Sanche, prince digne d'un meilleur ſort, par l'honnêteté de ſon ame, & ſon mérite ſupérieur. Il eſt vrai qu'*Alphonſe*, après avoir été ſon tyran, parut devenir ſon ami ; mais cette amitié tardive, & peut-être forcée, effaça-t-elle l'injuſte & barbare perſécution qui la précéda ? Il fit 12 ans de guerre au roi de Caſtille ſon gendre ; le ſang des Portugais & des Caſtillans ne ceſſa de couler pendant tout ce temps, pour les querelles domeſtiques de leurs ſouverains. *Alphonſe*, le barbare & crédule *Alphonſe*, cédant trop facilement aux ſuggeſtions de quelques favoris jaloux & méchans, fit aſſaſſiner ſous ſes yeux Inès ou Agnès de Caſtro, que ſon fils don Pedre avoit épouſée ſecrétement, & alluma ainſi le feu d'une nouvelle guerre. Il ſemble que la cruauté d'*Alphonſe* fût entiérement tournée contre ſa famille ; car, à l'exception de l'aſſaſſinat de l'évêque d'Evora, qu'il commit de ſang froid, ſon regne fut aſſez modéré ; il ſe montra attentif à ne point charger ſes ſujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'induſtrie, à favoriſer le commerce ; mais ſon animoſité continuelle contre les ſiens, troubla ſans ceſſe l'état, & lui fit infiniment plus de mal, qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. *Alphonſe* mourut en 1357.

ALPHONSE V, ſurnommé l'*africain*, mérita ce titre par ſes exploits & ſes conquêtes en Afrique. Ce fut ſous ſon regne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapporterent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidele, pere tendre, habile négociateur, roi juſte, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, ſi l'ambition des conquêtes n'eût pas été ſa paſſion dominante. Plus occupé du deſir d'agrandir ſes états, que du ſoin d'y faire fleurir l'abondance & la paix, il régna preſque toujours ſous la

tente. Ses armes furent heureuſes; mais un guerrier illuſtre, un habile général eſt ſouvent le fléau de l'humanité; & les rois ne devroient s'illuſtrer que par leur bienfaiſance & l'amour de la juſtice. Il abdiqua deux fois. Après avoir réſigné ſa couronne à Don Juan ſon fils, dans le deſſein d'aller à Jéruſalem, pour y vivre dans la ſolitude, il ſe repentit de cette démarche indiſcrete, & Don Juan lui rendit le ſceptre. *Alphonſe*, quelques années après, ſe dégoûta une ſeconde fois du trône; & après y avoir fait monter ſon fils à ſa place, il étoit en chemin pour aller ſe retirer au couvent de St. Antoine de Varatojo, lorſqu'il fut attaqué de la peſte, qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI, également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux de mari, ſe vit enlever ſa couronne & ſa femme, par ſon frere Don Pedre. Cette révolution fut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence, mais réellement forcée.

ALPHONSIN, ſ. m. c'eſt le nom d'un inſtrument de chirurgie dont on ſe ſert pour tirer les balles du corps.

Il a été ainſi appellé du nom de ſon inventeur Alphonſe Ferrier, Médecin de Naples. Il conſiſte en trois branches jointes enſemble par le moyen d'un anneau.

L'inſtrument ainſi ſerré étant introduit dans la plaie juſqu'à la balle, l'opérateur retire l'anneau vers le manche, & les branches s'ouvrant d'elles-mêmes ſaiſiſſent la balle; alors il repouſſe l'anneau, & par ce moyen les branches tiennent ſi ferme la balle, qu'elles l'amenent néceſſairement hors de la plaie, lorſqu'on les en retire. *Bibliot. anat. méd. tome. I, p. 517. Voyez* TIRE-BALLE. (*Y*)

ALPHONSINES, *tables alphonſines*. On appelle ainſi des tables aſtronomiques dreſſées par ordre d'Alphonſe, roi de Caſtille, & auxquelles on a cru que ce prince lui-même avoit travaillé. *Voyez* ASTRONOMIE & TABLE. (*O*)

ALPHOS, ſ. m. (*Chirurgie.*) eſt une maladie décrite par Celſus ſous le nom de *vitiligo*, dans laquelle la peau eſt rude & marquetée de taches blanches.

Ce terme eſt employé par quelques auteurs pour déſigner un ſymptôme de lepre: l'altération de la couleur de la peau, ou le changement de ſa ſuperficie qui devient rude & inégale, peuvent être l'effet de l'impreſſion de l'air, ou du maniement de quelques matieres ſolides ou fluides, & par conſéquent n'être pas un effet du vice de la maſſe du ſang. La diſtinction de ces cauſes eſt importante pour le traitement. *Voyez* LEPRE. (*Y*)

ALPINE, ſ. f. *alpina*, genre de plante ainſi appellée du nom de Proſper Alpin, Médecin botaniſte, mort en 1616. Les plantes de ce genre ont une fleur monopétale, irréguliere, tubulée, faite en forme de maſque, découpée en trois parties, ayant un piſtil dont la partie antérieure eſt creuſe & ailée, & la partie poſtérieure eſt terminée par un anneau à travers lequel paſſe le piſtil de la fleur. Le calice devient dans la ſuite un fruit ovale, charnu, diviſé en trois parties qui s'étendent depuis le ſommet juſqu'à la baſe. Ce fruit eſt rempli de ſemences qui tiennent au placenta par de petits filamens. Plumier, *nova plantarum genera. V.* PLANTE. (*I*)

*ALPISTE, *Phalaris*. Cette plante porte un gros épi compoſé d'un amas écailleux de gouſſes pleines de ſemences: deux de ces gouſſes ſur-tout reſſemblent à des écailles, & contiennent dans leurs cavités, car elles ſont creuſes & carinées, chacune une ſemence enveloppée de ſa coſſe. Elle croit aux iſles Canaries, en Toſcane, parmi le bled, en Languedoc, aux environs de Marſeille. Les anciens en recommandent la ſemence, le ſuc, & les feuilles comme un excellent remede interne contre les douleurs de la veſſie.

On lit dans le Lobel que quelques perſonnes en font du pain qu'elles mangent pour cet effet. Ses ſemences ſont apéritives, & par conſéquent ſalutaires dans les embarras des reins & de la veſſie.

§ ALPUAARRAS, (*Géogr.*) hautes montagnes d'Eſpagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almérie juſqu'à Settenil, frontieres de l'Andalouſie. Ce canton eſt le plus peuplé & le mieux cultivé de toute l'Eſpagne. Ses habitans ſont Mores d'origine: on les diſtingue des autres Eſpagnols par la ſimplicité de leurs mœurs, la groſſiéreté de leur langage, & leur aſſiduité

au travail. La température du climat eſt douce & ſalutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de ſimples, que nos curieux botaniſtes devroient s'empreſſer d'aller connoître. Il y croît du vin excellent & des fruits exquis. (*C. A.*)

ALPUENTE, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne au royaume de Valence. Elle eſt à l'oueſt de Ségorbe, & au nord de la riviere de Guadalaviar. Sa ſituation eſt aſſez jolie, & ſon territoire aſſez fertile. *Long.* 16, 40; *lat.* 39, 50. (*C. A.*)

ALQUIER, qu'on nomme auſſi *cantar*, ſ. m. (*Commerce,*) meſure dont on ſe ſert en Portugal pour meſurer les huiles. L'*alquier* contient ſix cavadas. Il faut deux *alquiers* pour faire l'almude ou almonde. *Voy.* ALMONDE.

L'*alquier* eſt auſſi une meſure de grains à Lisbonne. Cette meſure eſt très-petite, en ſorte qu'il ne faut pas moins de 140 *alquiers* pour faire 19 ſeptiers de Paris; 60 *alquiers* font le muid de Lisbonne; 102 à 103 *alquiers*, le tonneau de Nantes, de la Rochelle, & d'Auray; & 114 à 115, le tonneau de Bordeaux & de Vannes. Ricard, dans ſon *traité du négoce d'Amſterdam*, dit qu'il ne faut que 54 *alquiers* pour le muid de Lisbonne.

La meſure de Porto en Portugal s'appelle auſſi *alquier*: mais elle eſt de 20 pour 100 plus grande que celle de Lisbonne. On ſe ſert auſſi d'*alquiers* dans d'autres états du roi de Portugal, particuliérement aux iſles Açores & dans l'iſle de S. Michel. Dans ces deux endroits, ſuivant le même Ricard, le muid eſt de 60 *alquiers*, & il en faut 240 pour le laſt d'Amſterdam. *Voyez* LAST & MUID. (*G*).

* ALQUIFOUX, eſpece de plomb minéral très-peſant, facile à pluvériſer, mais difficile à fondre. Quand on le caſſe, on lui remarque une écaille blanche, luiſante, cependant d'un œil noirâtre, du reſte aſſez ſemblable à l'aiguille de l'antimoine. Ce plomb vient d'Angleterre en ſaumons de différentes groſſeurs & peſanteurs. Plus il eſt gras, lourd, & liant, meilleur il eſt.

ALRAMECH, *ou* ARAMECH, *terme d'Aſtronomie*, c'eſt le nom d'une étoile de la premiere grandeur, appellée autrement *Arcturus*. *Voyez* ARCTURUS. (*O*)

ALRESFORD, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans la province de Hemp. Elle eſt ſur la riviere d'Itching, environ à ſix lieues ſud-eſt de Wincheſter. *Long.* 19, 55; *lat.* 51, 25. (*C. A.*)

* ALRUNES, ſ. f. c'eſt ainſi que les anciens Germains appelloient certaines petites figures de bois dont ils faiſoient leurs lares, ou ces dieux qu'ils avoient chargés du ſoin des maiſons & des perſonnes, & qui s'en acquittoient ſi mal. C'étoit pourtant une de leurs plus générales & plus anciennes ſuperſtitions. Ils avoient deux de ces petites figures d'un pié ou demi-pié de hauteur; ils repréſentoient des ſorcieres, rarement des ſorciers; ces ſorcieres de bois tenoient, ſelon eux, la fortune des hommes dans leurs mains. On les faiſoit d'une racine dure; on donnoit la préférence à celle de mandragore. On les habilloit proprement. On les couchoit mollement dans de petits coffrets. On les lavoit toutes les ſemaines avec du vin & de l'eau. On leur ſervoit à chaque repas à boire & à manger, de peur qu'elles ne ſe miſſent à crier comme des enfans qui ont beſoin. Elles étoient renfermées dans un lieu ſecret. On ne les tiroit de leur ſanctuaire que pour les conſulter. Il n'y avoit ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre pour qui poſſédoit une *alrune*: mais elles avoient bien d'autres vertus. Elles prédiſoient l'avenir par des mouvements de tête, & même quelquefois d'une maniere bien plus intelligible. N'eſt-ce pas là le comble de l'extravagance? A-t-on l'idée d'une ſuperſtition plus étrange, & n'étoit-ce pas aſſez pour la honte du genre humain qu'elle eût été? Falloit-il encore qu'elle ſe fût perpétuée juſqu'à nos jours? On dit que la folie des *alrunes* ſubſiſte encore parmi le peuple de la baſſe Allemagne, chez les Danois, & chez les Suédois.

* ALSACE, province de France, bornée à l'eſt par le Rhin, au ſud par la Suiſſe & la France-Comté, à l'occident par la Lorraine & au nord par le Palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30, 35, 20; *lat.* 47, 36, 49.

Le commerce de ce pays conſiſte en tabac, eau-de-vie, chanvre, garence, écarlate, ſafran, cuirs, & bois; ces choſes ſe trafiquent à Strasbourg, ſans compter les choux pommés qui ſont un objet beaucoup plus

considérable qu'on ne croiroit. Il y a manufacture de tapisserie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toile de chanvre & de lin; martinet pour la fabrique du cuivre; on trouvera à l'*article* CUIVRE & aux *planches de minéralogie*, la description & la figure de ces martinets. Moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magistrats seuls; tanneries à petits cuirs, comme chamois, boucs, chevres, moutons; suifs, poisson sec & salé, chevaux, &c.... Le reste du pays a aussi son négoce, celui de la basse *Alsace* est en bois; de la haute en vins, en eaux-de-vie, vinaigre, bleds, seigle, avoines. Les Suisses tirent ces dernieres denrées de l'une & de l'autre *Alsace*. En porcs & bestiaux, en tabac, en safran, térébenthine, chanvre, lin, tartre, suifs, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes & autres fruits se fait à Cologne, à Francfort & à Bâle. L'*Alsace* a des manufactures en grand nombre; mais les étoffes qu'on y fabrique ne sont ni fines ni cheres. Ce sont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du dictionnaire du commerce dit, que hors celles de fer, les autres sont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués, par M. le comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant-général des armées de Sa Majesté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-haut, sont situées au pié des montagnes de Voges, à l'extrémité de la haute *Alsace*; la superficie des montagnes où sont situées les mines appartient à différens particuliers, dont on achete le terrain; quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait des terres d'*Alsace* à la maison de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maison jusqu'à la fin de 1716, que le seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raisons dont il est inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines sont restées presque sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué jusqu'en 1740; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, *&c.*

La mine de Saint Pierre, située dans la montagne appellée *le Mort-jean*, banc de Giromagny, a son entrée & sa premiere galerie au pié de la montagne; elle est de quarante toises de longueur: le long de cette galerie, est le premier puits de 89 piés de profondeur; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie est continuée de 55 toises, & se rend aux ouvrages de la mine de S. Joseph. Le second puits a 100 piés de profondeur; le troisieme 193; le quatrieme 123: alors on trouve une autre galerie de quatre toises qui conduit au cinquieme puits, qui est de 128 piés. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de quarante toises de longueur, qui conduit aux ouvrages où sont actuellement quatre mineurs occupé à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaisseur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au sixieme puits, qui est de 107 piés de profondeur, où les ouvrages sur le minuit sont remplis de décombres, que l'on commence à enlever.

Du sixieme puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toises de longueur, pour arriver à des ouvrages qu'on appelle *du cougle*, où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaisseur, où trois mineurs sont employés, & où l'on espere en employer vingt. Cette partie de la mine passe pour la plus riche.

Le septieme puits à 94 piés de profondeur. En tirant de ce puits au minuit par une galerie de trente-cinq toises, on trouve des ouvrages dans lesquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaisseur de mine d'argent, de cuivre & plomb. Le huitieme puits a 100 piés de profondeur; le neuvieme aussi 100 piés de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toises, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où sont employés neuf mineurs sur un filon de quatre à cinq pouces. Le dixieme puits a 86 piés, & le onzieme 120 piés. Le douzieme est de 60; on y trouve un filon de 4 pouces d'épaisseur sur trois toises de longueur, continuant par une mine picassée, jusqu'au fond où se trouve encore un filon

de deux pouces d'épaiſſeur ſur ſix toiſes de longueur, & un autre picaſſement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toiſes, pour aller à la mine de Saint-Joſeph. Au bout de cette galerie eſt un puits de la profondeur de 60 piés; un ſecond puits de 40 : mais ces ouvrages ſont ſi remplis de décombres qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre eſt riche; & ſi les décombres en étoient enlevées, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine, pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent tenant huit lots; 86 de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour $\frac{0}{0}$ le plomb ſervant de fondant; plus 30 quintaux tenant trois lots, qui ſont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal ſur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux ſur une route de 32 piés de diametre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aſpirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait ſoin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, ſoixante-dix manœuvres pour tirer la mine hors du puits; deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel ſur le banc de Giromagny, actuellement exploitée à ſon entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toiſes; & ſur la longueur de cette galerie, il ſe trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 piés; le ſecond 48; le troiſieme 36. Ces trois puits ſe réuniſſent dans le fond où il ſe trouve une galerie de 42 toiſes. Dans cette galerie eſt un autre puits de 60 piés; puis une autre galerie de 6 toiſes, & au bout de cette galerie un puits de 12 piés de profondeur. Le filon du fond de la mine eſt argent, cuivre, & plomb, de la largeur de 6 pouces ſur 6 toiſes de longueur, & le filon des deux galeries eſt de 6 pouces de largeur ſur 20 toiſes de longueur. Cette mine produit actuellement par mois 70 quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent, la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour $\frac{0}{0}$, & 8 lots de mine auſſi pour $\frac{2}{0}$ ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on ceſſa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à forfait. Elle a ſon entrée au levant par une galerie de 8 toiſes, au bout de laquelle eſt un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toiſes, au bout deſquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaiſſeur de deux pouces ſur une toiſe de longueur; ce filon eſt mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient ſix lots. Cette mine a trois puits : le premier de 40 piés; le ſecond de 60, & le troiſieme de 20 piés de profondeur.

On obſervoit en 1741, qu'il étoit néceſſaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint-Louis, ſur le banc de Giromagny, a ſon entrée au midi par une galerie de 10 toiſes, au bas de laquelle eſt un puits de 12 piés : au bas de ce puits eſt une autre galerie de la longueur de 80 toiſes, qui aboutit ſur la galerie du premier puits, de la mine de Phenigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 piés de profondeur, où ſe trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaiſſeur ſur 4 toiſes de longueur.

La mine de Phenigtorne paſſe pour la plus conſidérable du pays : elle a ſon entrée au levant au pié de la montagne de ce nom, & ſon filon eſt au midi; elle eſt mêlée d'argent & cuivre; le quintal produit 2 marcs d'argent & 10 à 12 livres de cuivre : quand le filon eſt mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, mais toujours la même quantité de cuivre. La premiere galerie pour l'entrée de cette mine eſt de 15 toiſes juſqu'au premier puits : il y a 12 chocs ou puits de 100 piés de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au ſixieme puits. Dans le ſeptieme puits, il y avoit un filon ſeulement picaſſé de mine d'argent; rien dans le huitieme : dans le neuvieme, au bout d'une galerie de trente toiſes de

long

long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la suite ; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon : dans le dixieme & onzieme peu de chose ; dans le douzieme, vers minuit il se trouvoit un filon de 3 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur ; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit son eau, il y avoit un filon de trois pouces en tirant du côté du puits, de la longueur de douze toises, au bout desquelles se trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de 20 piés, & de 3 toises de longueur, dans le fond duquel est un filon de six pouces d'épaisseur, de mine d'argent & cuivre, sans roc ; & aux deux côtés dudit puits, encore le même filon d'une toise de chaque côté.

La mine de Phenigtorne exploitée dans les regles, pouvoit, selon l'estimation de 1741, produire 90 quintaux, plutôt plus que moins, par mois.

On voit que les trois mines de S. Daniel, de S. Louis & de S. Nicolas, peuvent communiquer dans la Phenigtorne par des galeries, & par conséquent abréger beaucoup les travaux & les dépenses.

La mine de S. François, sur le banc du Puix, n'étoit plus exploitée en 1741, elle a son entrée au levant par une galerie de 15 toises, au bout de laquelle on trouve le premier puits qui est de 60 piés de profondeur; & du premier puits au second, la galerie est continuée sur la longueur de sept toises, où l'on trouve le second puits de 90 piés de profondeur.

Cette mine contient du plomb, tenant trois lots d'argent par quintal, & 40 livres de plomb pour $\frac{c}{c}$. Le filon commence au premier puits, & va jusqu'au fond du second, gros de temps en temps de trois pouces, sur la longueur de 80 piés du côté du midi & minuit : dans le fond du puits il y a un autre filon de quatre à cinq pouces, mêlé de roc par moitié ; & en remontant du côté du midi, il y a encore un filon de trois à quatre pouces d'épaisseur, sur trois toises de longueur, qui contient plus d'argent que les autres filons de la mine.

La mine de S. Jacques sur le banc du Puix non exploitée en 1741, passoit alors pour ne pouvoir l'être sans nuire à la Phenigtorne, qui valoit mieux ; & cela faute d'une quantité d'eau suffisante pour les deux dans les temps de sécheresse.

La mine de S. Michel, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de plomb pur ; elle a son entrée entre le midi & le couchant par une galerie de huit toises, au bout de laquelle est un puits de 30 piés ; son filon est petit & de peu de valeur, mais de bonne espérance.

La mine de la Selique, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de cuivre pur, n'a qu'une galerie de 20 toises, au bout de laquelle il y a un puits commencé, qui n'a pas été continué ; le filon n'en étoit pas encore en regle.

La mine de S. Nicolas des bois, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de cuivre & plomb, à en juger par les décombres.

Les autres mines du banc du Puix, qui n'ont jamais été exploitées, du moins de mémoire d'homme, sont la montagne Collin, la montagne Schelogue, les trois rois, S. Guillaume, la Buzeniere & Sainte-Barbe.

La Taichegronde, non exploitée, est une mine d'argent qui paroît abondante & riche.

Toutes ces montagnes, tant du banc de Giromagny que du Puix, sont contigues ; une petite riviere les sépare : de la premiere à la derniere il n'y a guere qu'une lieue de tour.

Il y a au banc d'Etueffont une mine d'argent, cuivre & plomb, distante d'une lieue & demie de celles de Giromagny ; elle n'a point non plus été exploitée de mémoire d'homme.

Au banc d'Auxelle, la mine de S. Jean est entiérement exploitée à la premiere galerie seulement ; elle est de plomb : on y entre par une galerie de cent toises pratiquée au pié du Montbomard ; vingt mineurs y sont occupés. Il y a dans cette mine dix chocs ou puits de différentes profondeurs, depuis 56 jusqu'à 57 piés chacun.

La mine de S. Urbain, au même banc, est exploitée à forfait ; elle est de plomb, on y entre par une galerie pratiquée au midi, de cinq à six toises : la découverte de cette mine est nouvelle ; elle est de 1734 ou 1735. Son filon qui parut d'abord à la superficie

de la terre, eſt maintenant de douze pouces d'épaiſſeur en des endroits, & de ſix ponces en d'autres; & ſa longueur de cinq toiſes avec eſpérance de continuité.

Au même banc, la mine de S. Martin non exploitée depuis un an, eſt de plomb; ſon expoſition eſt au midi: on y entre par une galerie de vingt toiſes, au bout de laquelle eſt un choc ou puits de 18 piés de profondeur. Le filon de cette mine eſt de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur, & de quatre toiſes de longueur; c'eſt la même qualité de mine qu'à S. Urbain.

La mine de Sainte-Barbe, non exploitée depuis 1748, eſt expoſée au levant: on y entre par une galerie de la longueur de douze toiſes, au bout de laquelle eſt un ſeul puits de 90 piés de profondeur: elle donnoit argent, cuivre & plomb.

Au même banc, la mine de S. Jacques, non exploitée depuis 1748, a ſon expoſition au midi; ſans galerie d'abord; elle n'a qu'un puits de 24 piés de profondeur, au bout duquel on trouve une galerie de quatre toiſes qui conduit à un autre puits de 60 piés, où ſont des ouvrages à pouvoir occuper cinquante mineurs coupant mines.

Au même banc, la mine de l'homme-ſauvage, non exploitée, a ſon expoſition au midi, par une galerie de trois toiſes ſeulement, & travaillée à découvert: ſon exploitation a ceſſé depuis 1747. Cette mine eſt de plomb; ſon filon eſt de deux pouces d'épaiſſeur.

Au même banc, la mine de la Scherchemite, non exploitée, a ſon expoſition au levant; elle eſt de plomb: ſon filon étoit, à ce que diſoient les ouvriers, d'un demi-pié d'épaiſſeur.

Mine de S. George, non exploitée: elle eſt de cuivre; ſon puits eſt ſans galerie, & n'a que 18 piés de profondeur.

Mines de Kelchaffe & du Montménard, non exploitées: elles ſont argent, cuivre & plomb; & de vieux mineurs les diſent très-riches.

Les mines d'Auxelle-haut ſont auſſi contiguës les unes aux autres.

Voilà l'état des principales mines d'Alſace en 1741: voici maintenant les obſervations qu'elles occaſionnent.

1°. Qu'il faut continuer un percement commencé à la mine de S. Nicolas, banc de Giromagny, juſqu'à la mine de S. Daniel; parce qu'alors les eaux de S. Daniel s'écouleront dans S. Nicolas, & le tranſport des décombres ſe fera plus facilement par le rechangement des manœuvres & l'épargne des machines coûteuſes qu'il faut employer aux eaux de S. Daniel. On conjecture encore que le percement ne ſera pas long, les ouvriers de l'une des mines entendant les coups de marteau qui ſe frappent dans l'autre.

2°. Que pour relever la mine de Phenigtorne, il faut rétablir l'ancien canal & les deux roues, à cauſe de la grande quantité d'eau que produit la ſource qui eſt au fond de la mine.

3° Qu'il faudroit déplacer les fourneaux, les fonderies, & tous les établiſſemens auxquels il faut de l'eau, dont la Phenigtorne a beſoin, & qu'elle ne pourroit partager avec ces établiſſemens ſans en manquer dans les temps de ſéchereſſe.

4°. Que la mine de S. François, banc du Puix, peut être repriſe à peu de frais.

5°. Que celle de S. Jacques, même banc, eſt à abandonner, parce que les machines à eau nuiroient à la Phenigtorne, & qu'on ne peut y en établir ni à chevaux ni à bras.

6°. Que l'exploitation des mines d'Auxelle-haut, en même temps que de celles de Puix & de Giromagny, ſeroient fort avantageuſes, parce qu'on tireroit des unes ce qui ſeroit néceſſaire, ſoit en fondant ſoit autrement, pour les autres.

7°. Que pour tirer parti de la mine de S. Jean, au banc d'Etueffont, il faudroit nettoyer trois étangs qui ſervent de réſervoir, afin que dans les temps de ſéchereſſe on en pût tirer l'eau, & ſuppléer ainſi à la ſource qui manque.

8°. Que les ouvriers, quand ils ne travaillent qu'à forfait, ruinent néceſſairement les entrepreneurs, & empêchent la continuation des ouvrages, les galeries étant mal entretenues, les décombres mal nettoyés, & le filon tout-à-fait abandonné, quand il importeroit d'en chercher la ſuite.

9°. Que les entrepreneurs, par le paiement à forfait, payant aux mineurs un ſou ſix deniers par livre de plomb ſuivant l'eſſai, les autres métaux qui ſe trouvent dans la

mine de plomb, quoique non perdus, ne ſont pas payés.

10°. Que l'eſſai doit contenir par quintal de mine 45 livres de plomb, & que quand il produit moins, le directeur ne la recevant pas, le mineur eſt obligé de la nettoyer pour la faire monter au degré.

11°. Que le directeur ne la reçoit point à moindre degré, parce que plus la mine eſt nette, plus elle donne en pareil volume, & moins il faut de charbon pour la fondre. Il importe donc par cette raiſon que la mine ſoit mêlée de roc le moins qu'il eſt poſſible: mais en voici d'autres qui ne ſont pas moins importantes; c'eſt que ce roc eſt une matiere chargée d'arſenic, d'antimoine, & autres poiſons qui détruiſent le plomb & l'argent, l'emportant en fumée.

12°. Qu'il ſe trouve dans le pays toutes choſes néceſſaires, tant en bois qu'en eau; machines, fondeurs, mineurs, &c. pour l'exploitation des mines; & qu'il eſt inutile de recourir à des étrangers, ſur-tout pour les fontes; l'expérience ayant démontré que celles des fondeurs du pays réuſſiſſent mieux que celles des étrangers.

13°. Que ſans nier que les Allemands ne ſoient de très-bons ouvriers, il ne faut cependant pas imputer à leur habileté, mais à la force de leurs gages, ce qu'ils font de plus que les nôtres, dont la rente eſt moindre.

14°. Que quant aux bois néceſſaires pour les mines de Puix & de Giromagny, tous les bois de montagnes étoient jadis affectés à leur uſage; qu'il ſeroit à ſouhaiter que ce privilége leur fût continué, & que les forges de Belfort & les quatorze communautés du val de Rozemont ſe pourvuſſent ailleurs.

15°. Que les autres bois des montagnes voiſines qui ne ſont pas dégradés, s'ils ſont bien entretenus, ſuffiront à l'exploitation.

16°. Que le forfait empêche les ouvrages ingrats de s'exécuter, quelque profit qu'il puiſſe en revenir pour la ſuite; & par conſéquent que cette convention du directeur au mineur ne devroit jamais avoir lieu.

17°. Que les mines étant preſque toujours engagées dans les rocs, leur exploitation conſomme beaucoup de poudre à canon, & qu'il faudroit l'accorder aux entrepreneurs au prix que le roi la paye.

18°. Qu'il faut établir le plus qu'on pourra de boccards pour piler les pierres de rebut, tant les anciennes que les nouvelles, parce que l'uſage des boccards eſt de petite dépenſe, & l'avantage conſidérable. Voici la preuve de leur avantage, celle de leur peu de dépenſe n'eſt pas néceſſaire.

Après l'abandon des mines d'Alſace, les fermiers des domaines de M. le duc de Mazarin, n'ignorant pas ce qu'ils pourroient retirer des pierres de rebut provenues de l'ancienne exploitation, traiterent pour avoir la permiſſion de cette recherche, avec M. le duc de Mazarin. Le ſeigneur duc ne manqua pas d'être léſé dans ce premier traité; il le fit donc réſilier; & il s'obligea par un autre à fournir les bois & les charbons, les fourneaux & les boccards, pour la moitié du profit. On peut juger par ces avances combien les rentrées doivent être conſidérables.

19°. Que ſi la compagnie angloiſe qui avoit traité de ces mines, s'en eſt mal trouvée, c'eſt qu'elle a été d'abord obligée de ſe conſtituer dans des frais immenſes, en machines, en maiſon, en magaſin, en fourneaux, en halles, &c. ſans compter les gages trop forts qu'elle donnoit aux ouvriers.

20°. Qu'il conviendroit, pour prévenir tout abus, qu'il y eût des directeurs, inſpecteurs & contrôleurs des mines établis par le roi.

21°. Que les terrains des particuliers que l'on occupe pour l'exploitation des mines, ſoient remplacés par d'autres, ſelon l'eſtimation du traitant; mais non à ſa charge, tant dans les autres mines du royaume, que dans les mines étrangeres, & qu'il faudroit étendre ce privilége à celles d'Alſace.

22°. Qu'afin que les précautions qu'on prendra pour exploiter utilement ces mines, ne reſtent pas inutiles, il faudroit ménager les bois, & avoir une conceſſion à cet effet de certains bois à perpétuité, ainſi qu'il eſt pratiqué dans toutes les autres mines de l'Europe, parce que les baux à temps n'étant jamais d'un terme ſuffiſant pour engager les entrepreneurs aux dépenſes néceſſaires, il arrive ſouvent que les entrepreneurs à temps limité, ou travaillent & diſpoſent les mines à l'avantage des ſucceſſeurs, ou que les entrepreneurs à temps, voyant leurs baux prêts à expirer, font travailler à forfait pour en tirer le plus de profit, & préparent ainſi une beſogne ruineuſe à ceux qui y entrent après eux.

23°. Que pour le bon ordre des mines en général, il conviendroit que le roi établit de sa part un officier, non seulement pour lui rendre compte de la vigilance des entrepreneurs & des progrès qu'ils pourroient faire; mais qui pût encore y administrer la justice pour tout ce qui concerne les officiers, ouvriers, mineurs; &, les appels en justice ordinaire étant toujours dispendieux, que ceux des jugemens de cet officier ne se fissent que pardevant les intendans de la province.

24°. Que tous les officiers, mineurs, fondeurs, maîtres des boccards & lavoirs, ainsi que les voituriers ordinaires qui conduisent les bois & charbons, jouissent de toute franchise, soit de taille, soit de corvée.

25°. Qu'il plût au roi d'accorder la permission de passer en toutes les provinces du royaume, les cuivres & les plombs, sans payer droits d'entrée & de sortie.

26°. Que le conseil rendit un arrêt par lequel il fût dit que tous les associés dans l'entreprise des mines seront tenus de fournir leur part ou quotité des fonds & avances nécessaires, dans le mois; faute de quoi ils seront déchus & exclus de la société, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune sommation ni autorité de justice; cette loi étant usitée dans toute l'Europe en fait de mines.

Voilà ce que des personnes éclairées pensoient en 1741, devoir contribuer à l'exploitation avantageuse, tant des mines d'Alsace, que de toute mine en général: nous publions aujourd'hui leurs observations, presque sûrs qu'il s'en trouvera quelques-unes dans le grand nombre, qui pourroient encore être utiles, quelque changement qu'il soit peut-être arrivé depuis 1741 dans ces mines. Que nous serions satisfait de nous tromper dans cette conjecture, & que l'intervalle de quelques années eût suffi pour remettre les choses sur un si bon pié, qu'on n'eût plus rien à desirer dans un objet aussi important!

Elles observoient encore en 1741, dans les visites qu'elles ont faites de ces mines, que les mineurs se conduisoient sans aucun secours de l'art; que les entrepreneurs n'avoient aucune connoissance de la géométrie souterraine; qu'ils ignoroient l'anatomie des montagnes; que les meilleurs fondans y étoient inconnus; que pourvu que le métal fût fondu, ils se soucioient fort peu du reste, de la bonne façon & de la bonne qualité, qui ne dépend souvent que d'une espece de fondant qui rendroit le métal plus net, plus fin & meilleur; que les ouvriers s'en tenoient à leurs fourneaux sans étudier aucune forme nouvelle; qu'ils n'examinoient pas davantage les matériaux dont ils devoient les charger; qu'ils imaginoient qu'on ne peut faire mieux que ce qu'ils font; qu'on est ennemi de leur intérêt, quand on leur propose d'autres manœuvres: que quand on leur faisoit remarquer que les scories étoient épaisses, & que le métal fondu étoit impur, ils vous répondoient, *c'est la qualité de la mine*, tandis qu'ils devoient dire, *c'est la mauvaise qualité du fondant*, & en essayer d'autres: que si on leur démontroit que leurs machines n'avoient pas le degré de perfection dont elles étoient susceptibles, & qu'il y auroit à réformer dans la construction de leurs fourneaux, ils croyoient avoir satisfait à vos objections, quand ils avoient dit, *c'est la méthode du pays; & que si leurs usines étoient mal construites, on ne les auroit pas laissées si long-temps imparfaites*: qu'il est constant qu'on peut faire de l'excellent acier en Alsace; mais que l'ignorance & l'entêtement sur les fondans, laisse la matiere en gueuse trop brute, le fer mal préparé, & l'acier médiocre. Qu'on croyoit à Kingdall que les armes blanches étoient de l'acier le plus épuré, & qu'il n'en étoit rien; que la présomption des ouvriers, & la suffisance des maîtres, ne souffroient aucun conseil: qu'il faudroit des ordres, & que ces ordres, pour embrasser le mal dans toute son étendue, devroient comprendre les tireries, fonderies, & autres usines: que la conduite des eaux étoit mal entendue, les machines mauvaises, & les trempes médiocres; qu'il n'y avoit nulle économie dans les bois & les charbons; que les établissemens devenoient ainsi presqu'inutiles; que chaque entrepreneur détruisoit ce qu'il pouvoit pendant son bail; que tout se dégradoit, usines & forêts: qu'il suffisoit qu'on fût convenu de tant de charbon, pour le faire supporter à la mine; que dure ou tendre, il n'importoit, la même dose alloit toujours; que le fondant étant trop lent à dissoudre, il faudroit quelquefois plus de charbon; mais que ni le maître ni l'ouvrier n'y pensoient pas: en un mot,

que la matiere étoit mauvaiſe, qu'ils la croyoient bonne, & que cela leur ſuffiſoit. Voilà des obſervations qui étoient très-vraies en 1741; & il faudroit avoir bien mauvaiſe opinion des hommes, pour croire que c'eſt encore pis aujourd'hui.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne ſont pas les ſeuls d'où on tire de la mine en Alſace: Sainte-Marie-aux-mines donne fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lac & Val-de-Willé, charbon, plomb: d'Ambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Ban-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs uſines & haut-fourneaux; au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munſter, pour le laiton; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alſace a auſſi ſes carrieres renommées: il y a à Rouſack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meules de moulin, bloc, & bonne chaux; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées ſont, pour le fer, le Val de Munſter & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val-de-Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin, & le plomb, d'Ambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Viſche; pour le fer & l'alun, le Ban-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Vallone & Hautbaac, des marcaſſites qui indiquent de bonnes mines.

Voici ce que les mines de Giromagny produiſoient en 1744.

ETAT de livraiſon pour le mois de mars.

Jours du mois.		Lot.	Cuiv.	Plomb.
13.	2400 Mines de Chaydé, argent	5 1/2	5	
13.	4550 Pilons de Saint-Pierre	4	5	
13.	1450 Pilons de Phenigtorne	2	1/2	
13.	3800 Craſſes de la fonderie	1/2	3	22
17.	700 Pilons de Phenigtorne	1/2	6	
22.	2490 Mines de Chaydé . . .	5	6	
22.	2400 Pilons de Saint-Pierre	4	1/2	
22.	400 Halles de Saint-André	3/4		23

		Lot.	Cuiv.	Plomb.
22.	5600 Mines de Saint-André	1/2		52
27.	3300 Craſſes de la fonderie	1/2	2	34
27.	3500 De Saint-Jean d'Auxelle	1		39
27.	1800 De Saint-Jean d'Auxelle	1 1/4		43
30.	600 Craſſes de la fonderie .	1/2	1	20
30.	300 Halles de Saint-André .	1/2		24
30.	1300 Mines de Chaydé . . .	4 1/4	5	
30.	1950 Pilons de Phenigtorne	3	1/2	
30.	2200 Pilons de Saint-Pierre	4	4	
30.	1550 Mines de Sainte-Barbe	1/2		39
	Total .	63m 31..		1054l.

C'eſt-à-dire, que cette livraiſon donne en argent 63 marcs 3 liv. & en cuivre fin 1054.

ETAT de la livraiſon du mois d'avril, même année.

Jours du mois.		Lot.	Cuiv.	Plomb.
11.	1350 Pilons de Phenigtorne	2	1/2	
14.	3100 Craſſes de la fonderie .	1/2	1	34
15.	3600 Mines de Chaydé . . .	4 1/2	1	
18.	4600 Mines de Saint-André .	5/2		49
18.	4600 Pilons de Saint Pierre	4	4	
19.	900 Pilons de Phenigtorne .	2	1/2	
21.	1800 Craſſes de Phenigtorne	2	1/2	
23.	600 Craſſes de la fonderie .	1	1/2	25
24.	900 Pilons de Phenigtorne .	2	1	
24.	2700 Mines de Chaydé . . .	3 3/4	8	
24.	1250 Mines de Saint-André	2		48
27.	1750 De Saint-Jean d'auxelle	3/4		39
27.	1350 De Saint-Jean d'Auxelle	3/4		42
28.	1600 Mines de Sainte-Barbe	1/2		46
29.	3800 Pilons de Saint-Pierre	3 1/2	4/2	
29.	900 Mines de Chaydé . . .	3 3/4	8	
30.	1800 Craſſes de la fonderie .	3/4	1	19
30.	1300 Pilons de Phenigtorne .	2	1/2	
30.	650 Halles de Saint-André	2		26
30.	4450 Mines de Saint-André	2		48
30.	1100 Halles de Saint-Daniel	1	2	16
	Total .	55m 13l ..		1087l.

C'eſt-à-dire, argent fin 55 marcs 13 livres; & cuivre fin, 1087 livres.

AL-SEGNO, (*Muſique.*) Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où eſt marqué le renvoi. (*S*)

§ ALSEN, (*Géogr.*) iſle de Danemarck dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade &

de Flœnsbourg, sur la côte orientale du Holstein. Cette isle qui peut avoir 15 à 18 lieues de circonférence, produit abondamment toutes sortes de grains, excepté du froment. Plusieurs sortes de fruits y croissent même avec succès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poissonneux. Cette isle si avantagée de la nature, ou plutôt son château de Sonderbourg, servit de prison au tyran Christiern II, depuis l'an 1532 jusqu'à l'an 1549. (*D. G.*)

ALSFELD, (*Géogr.*) très-ancienne ville d'Allemagne au cercle du haut Rhin, dans le landgraviat de Hesse, à la branche de Darmstadt, sur la riviere de Schwalm. C'est la capitale d'un bailliage de même nom, & la premiere ville de Hesse qui accepta la confession d'Ausbourg au seizieme siecle. Elle a un vieux château & deux églises; mais avec tout cela, ce n'est rien moins aujourd'hui qu'une ville considérable. *Long.* 26, 35; *lat.* 50, 40. (*D. G.*)

ALSGAUGENSIS PAGUS vel COMITATUS, (*Géogr. du moyen âge.*) L'Elsgow, canton en Alsace, Franche-Comté, & Bâlois, faisoit autrefois partie du *Pagus Varascorum*, un des quatre grands cantons de la Séquanie. Blumberg, Nattenned & Porentru étoient de ce pays. On lit dans la vie de S. Vandrille que Saint-Ursanne sur le Doux, Fontenelle, Ceimen du diocese de Bâle, en étoient aussi; de même que Baltovillers près de Beffort, par une chartre de 728. Voyez *Ann. Ben. T. II, page* 701.

Morvillas, *Mauro-Villas*, Hillene-Villers, Dattira sont cités par le docte Schoepling, dans son *Alsat. illust. T. II, page* 723, comme étant de l'Elsgow, ainsi que *Ginis Dadaveris*, Saint-Didier; *Curtis-Metia*, Miecour près Porentru, en 884. S. Hypolite, Dampierre sur le Doux, Montescherou, Chatei, Roche-lès-Blamont, Ercot, Fontaine, Soye, Longre, sont des Paroisses de l'Elsgow, selon des chartres de 1040 & de 1149. *Ibid. page* 638. *D. Bouquet, T. IX, p.* 334. (C)

ALSHEDA, (*Geogr.*) district de Gothie en Suede, au centre duquel on découvrit en 1738, la mine d'or d'Aedelfort, qui s'exploite avantageusement pour le roi & la couronne. (*D. G.*)

ALSLEBEN, (*Géogr.*) bailliage de la principauté d'Anhalt-Deilau, dans le cercle de haute Saxe en Allemagne. Il est composé d'un bourg & de quelques villages. (*D. G.*)

ALSLEBEN, (*Geogr.*) ville du duché de Magdebourg, sur la Saal, dans le cercle de la basse Saxe en Allemagne. Elle est ancienne, & avoit autrefois des comtes de son nom, ainsi qu'une église collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747 la maison d'Anhalt l'acheta avec tout son district, de la famille de Krosick. (*D. G.*)

* ALSMASTRUM, plante dont il y a trois especes; sa racine est composée de fibres blanches, qui partent des nœuds inférieurs de la tige, & s'étendent en rond; sa tige est pleine de cellules membraneuses, qui vont du centre à la circonférence, & qui sont formées par de petites feuilles. Elle est cannelée dans toute sa longueur; la partie qui sort de l'eau est pâle, le reste est rougeâtre; ses nœuds sont à deux lignes de distance les uns des autres; il en part des feuilles au nombre de 8, 10 & 12, à compter avant que la tige soit hors de l'eau; ces feuilles sont disposées circulairement; elles n'ont qu'environ une ligne de largeur à la base, sur 8 ou 10 lignes de long: celles qui sont hors de l'eau sont plus larges & plus courtes que les autres. De leurs aisselles partent des fleurs à quatre feuilles blanches rangées en rond, d'environ une ligne & demie de large; le pistil en est rond; elles sont opposées aux divisions d'un calice découpé en quatre parties: ses étamines sont courtes, au nombre de quatre & à sommets blancs; le pistil dégénere en une capsule plate, ronde, divisée par côtes de melon, avec un nombril sur le devant. Il s'ouvre en quatre parties, & laisse échapper un grand nombre de semences oblongues. Cette plante fleurit en juillet & en août.

ALT, (*Géogr.*) petite riviere d'Angleterre dans le comté de Lancastre. Elle se jette dans la mer d'Irlande, au petit village d'Almuth. Il y en a encore une de ce nom dans le pays d'Altland en Transilvanie, qui vient des monts des Sicules ou Karpacks, & traverse la Valachie dont elle fait deux portions: c'est la même qu'on nomme *Aluta*.

ALTA, (*Géogr.*) c'est le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui se trouve entre les fleuves Oby & Irtisch. Cette partie est celle qui s'étend depuis le royaume

d'Eleuth, juſqu'au lac Jaio-kaia. (*C. A.*)

ALTADAS, (*Hiſt. anc.*) fut le douzieme roi d'Aſſyrie. Son hiſtoire n'offre aucun trait mémorable. Berofe, auteur ſuſpect, nous le repréſente comme un prince aſſoupi dans la molleſſe & les voluptés, plus occupé du ſoin de jouir que de gouverner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale; & la conformité de leurs inclinations & de leurs déſordres donne du poids à leur opinion. Il commença à regner l'an 699 avant Jeſus-Chriſt. (*T-N.*)

ALTAMBOR, (*Luth.*) Nom que les Eſpagnols donnent à une eſpece de tymbale aſſez grande : c'eſt des Mores qu'ils ont pris l'inſtrument & ſon nom. (*F. D. C.*)

ALTAVILLA, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples. Elle eſt dans la principauté ſupérieure, ſur la riviere de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 39, 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore une ville de ce nom dans la principauté ultérieure du même royaume. (*C, A.*)

ALTAY, (*Géog.*) montagnes de la grande Tartarie en Aſie. Samſon les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degré de latitude, & le 144e & le 156e degré de longitude. Witſen les met plus au midi, ſous le 44e degré de latitude, & entre le 110e & le 115e degré de longitude. Ce dernier paroît avoir raiſon. Elles font partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaune aux confins de la Chine, juſqu'au lac Altin. Il paroît que c'eſt une partie de l'Imaüs de Ptolemée. Ces montagnes finiſſent du côté de l'oueſt, à 113d 30' 3" de longitude, & à 46d 20' 20" de latitude nord; le mont Kiſſen & le mont Tieuken en ſont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*C. A.*)

* ALTBRANDEBOURG *Voy.* BRANDEBOURG.

* ALTDORF *ou* ALTORF, bourg de Suiſſe, chef-lieu du canton d'Uri, au-deſſous du lac des quatre cantons, où la Ruſs ſe jette dans ce lac. *L.* 26, 10; *lat.* 46, 55.

* ALTEMBOURG, ville de Tranſilvanie. *Long.* 40; *lat.* 46, 34.

* ALTEMBOURG, château de Suiſſe dans l'Argow, ancien patrimoine de la maiſon d'Autriche.

* ALTENA *ou* ALTENAW, ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, ſur la rive ſeptentrionale de l'Elbe. *L.* 27, 25; *lat.* 54.

* ALTENBOURG, ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de la haute Saxe, & dans la Miſnie, ſur la Pleiſs. *Long.* 30, 38; *lat.* 50, 59.

ALTENBOURG, autre ville du même nom, dans la baſſe Hongrie, dans la contrée de Moſon, près du Danube. *L.* 35; *lat.* 44.

ALTENBOURG *ou* OLDENBOURG, ville d'Allemagne dans le duché d'Holſtein. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 20.

* ALTENDORF, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & le landgraviat de Heſſe, ſur le Weſer. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50.

* ALTENSPACH, ville d'Allemagne dans le cercle de Suabe, ſituée entre le lac de Conſtance & celui de Zeil.

ALTERANT, adj. (*Méd. & Mat. méd.*) On donne ce nom en médecine, aux remedes ou médicamens qui agiſſent ſur le corps humain, ſans produire des évacuations ſenſibles. Ils conſtituent la ſeconde claſſe ou l'une des principales diviſions de quelques auteurs de matiere médicale, qui rangent ou diviſent les médicamens par leurs vertus. On ſuppoſe qu'ils changent, qu'ils corrigent, qu'ils préparent les humeurs du corps humain, pour faciliter les criſes, les coctions, les bonnes évacuations. Leur principale action s'exerce auſſi ſur les ſolides, qu'ils détendent, qu'ils excitent, qu'ils fortifient, &c. La propriété dont ils jouiſſent, ou, pour mieux dire, leur maniere d'agir eſt le plus ſouvent occulte : elle eſt ſubordonnée au principe moteur ou vital : elle s'exerce quelquefois très-promptement, comme dans les narcotiques; d'autres fois inſenſiblement & à la longue; d'autres fois, & le plus ſouvent même, de la maniere la plus obſcure, je dirois même ſans effet.

Le ſens propre du mot *altérant* eſt appliqué à tout médicament qui change les humeurs pernicieuſes, ou qui ne ſont pas dans leur état naturel, en un état meilleur, & propre à faciliter l'exercice des fonctions. Ainſi les abſorbans, les gélatineux, les mucilagineux ſont indiqués lorſque les humeurs ſont trop fluides; les réſolutifs, les inciſifs, les délayans, lorſqu'elles ſont trop épaiſſes; les anti-cacochymiques, lorſqu'elles péchent par les diffé-

rentes especes de cacochymie ; les émolliens, les relâchans, lorsque les solides sont trop tendus ; les astringens, les toniques, lorsqu'ils sont relâchés ; & les calmans en général, lorsque les mouvemens en sont trop rapides, ou trop violens, *&c.*

Ces différentes actions sont vulgairement attribuées à certains médicamens que l'usage a fait adopter, & qui sont universellement & très-fréquemment employés dans la pratique de la médecine. Il en est sans doute dont l'action, quoique cachée, se manifeste par des effets à peu-près analogues dans les différens sujets ; mais la plupart, examinés de près avec cette impartialité sceptique qui ne donne rien ni à l'habitude, ni au préjugé, se réduisent à si peu de chose, qu'on seroit infiniment plus fondé d'attribuer à l'expectation ou à la nature tout le merveilleux des cures qu'on leur attribue. *V.* EXPECTATION, NATURE, MÉDECINE.

L'application des connoissances physiques à la médecine, a paru le moyen le plus propre à faciliter l'intelligence des mouvemens & des effets qui s'exécutent dans le corps humain ; on a tout mesuré, on a tout vu : il paroissoit si consolant d'avoir une lumiere quelconque dans un pays de ténebres ! Mais par quelle fatalité, lorsqu'on a prétendu délayer des humeurs épaisses, ou en épaissir de fluides, n'a-t-on pas vu qu'il n'y avoit aucune proportion entre le moyen qu'on emploie & le vice qu'on veut combattre ? Quelques grains ou quelques gros d'un remede peuvent-ils changer la masse générale des humeurs ? La plupart des remedes ne pénetrent que difficilement dans les secondes voies ; on les trouve presque entiers dans l'estomac ou les intestins ; ils n'ont pourtant pas laissé d'agir : ce n'est donc pas par leur mélange avec nos humeurs qu'ils opérent. Quelques grains de safran de mars astringent arrêtent une hémoptysie dans l'instant même qu'ils parviennent dans l'estomac. Plusieurs poisons mortels excitent les symptomes les plus violens & les plus universels, sans qu'il en sorte un seul atôme hors de la cavité de l'estomac. La millieme partie d'un grain de substance aromatique parvenue dans le nez, produit des effets très-subits dans toute l'économie animale ; & ces mêmes odeurs qui produisent dans les uns des changemens salutaires, en produisent de funestes dans plusieurs autres, quoiqu'appliquées dans les mêmes circonstances. Que conclure de tant d'obscurités, de tant de variétés ? Il faut douter, s'abstenir de toute assertion dogmatique, consulter l'expérience bien vue, l'empyrisme raisonnable, & ne pas rougir d'ignorer. Qu'importe au bonheur des hommes que, dans le désespoir d'une marche si obscure, des esprits mal faits aient substitué aux faits les délires de leur imagination ? Nous n'en sommes que plus égarés de la vraie route ; nous avons le préjugé de plus à secouer, pour adopter le vrai lorsqu'il se présentera. (*Article de M. LAFOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALTERATION, s. f. *en physiq.*, est un changement accidentel & partial d'un corps, qui ne va pas jusqu'à rendre le corps entiérement méconnoissable, ou à lui faire prendre une nouvelle dénomination ; ou bien c'est l'acquisition ou la perte de certaines qualités qui ne sont pas essentielles à la nature d'un corps. *Voy.* CORPS, QUALITÉ, ESSENCE.

Ainsi on dit qu'un morceau de fer, qui auparavant étoit froid, est *altéré* lorsqu'il est échauffé ; parce qu'on peut toujours voir que c'est du fer, qu'il porte toujours le nom de fer, & qu'il en a toutes les propriétés.

C'est par là que l'*altération* est distinguée de la *génération* & de la *corruption*, ces termes marquant l'acquisition ou la perte des qualités essentielles d'un corps. *V.* GÉNÉRATION & CORRUPTION.

Quelques philosophes modernes prétendent, d'après les anciens chymistes & les corpusculaires, que toute *altération* est produite par un mouvement local ; & selon eux, elle consiste toujours dans l'émission, ou l'accession, ou l'union, ou la séparation, ou la transposition des particules qui composent un corps. *Voyez* PARTICULE, *&c.*

Aristote établit une espece particuliere de mouvement, qu'il appelle *mouvement d'altération. Voyez* MOUVEMENT, *&c.* (*O*)

ALTÉRATION, *en médecine*, se prend en différens sens : pour le changement de bien en mal, *tous les excès causent de l'altération dans la santé :* pour une grande soif, *il a une altération continuelle : l'altération est une suite ordinaire de la fievre.* (*L*)

ALTÉRATION, (*Jardin.*) est une espece de

de ceſſation de ſeve dans un végétal ; c'eſt une maladie à laquelle il faut promptement remédier, pour rendre à la plante toute la vigueur néceſſaire. (*K*)

ALTÉRATION, (*à la monnoie.*) eſt la diminution d'une piece en la rognant, en la limant, regravant dans la tranche, ou en emportant quelque partie de la ſuperficie avec des cauſtiques, comme l'eau régale pour l'or, l'eau-forte pour l'argent, ou avec une fleur de ſoufre préparée. Les ordonnances & les loix puniſſent ce crime de mort, comme celui de faux monnoyage.

ALTERCATION, ſ. f. (*Juriſpr.*) léger démêlé entre deux amis ou deux perſonnes qui ſe fréquentent. Ce mot vient du latin *altercari*, qui ſignifioit ſimplement *converſer, s'entretenir enſemble. Ils n'ont pas enſemble de querelle formée : mais il y a toujours quelque petite altercation entr'eux.*

Altercation ſe dit auſſi quelquefois, *en terme de palais*, de ces conteſtations, ou plutôt de ces cris qui s'élevent ſouvent entre les avocats, lorſque les juges ſont aux opinions. (*H*)

ALTERDOCHAON, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo. Elle eſt dans la plaine d'Aſumar, ſur une petite riviere qui vient du mont Araminha, au ſud-eſt de Portalegre, & au nord du Cabeça de Vide. *Long.* 10, 50; *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

ALTÉRER, *diminuer, affoiblir*, v. act. *Voyez* ALTÉRATION.

ALTÉRER, (*Phyſiolog.*) ſignifie *cauſer la ſoif.* Les médecines *alterent* ordinairement : *ces alimens m'ont beaucoup altéré.* (*N*)

ALTERNATIF, adj. (*Juriſp.*) *qui ſuccede à un autre, qui lui ſuccede à ſon tour.* Ainſi un office *alternatif* eſt celui qui s'exerce tour à tour par pluſieurs officiers pourvus d'un ſemblable office. On dit de deux officiers généraux qui commandent chacun leur jour, *qu'ils commandent alternativement.* (*H*)

ALTERNATION, ſ. f. ſe dit quelquefois pour exprimer le changement d'ordre qu'on peut donner à pluſieurs choſes ou à pluſieurs perſonnes, en les plaçant ſucceſſivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Ainſi trois lettres *a*, *b*, *c*, peuvent ſubir une *alternation* en ſix façons différentes; *a b c*, *a c b*, *b a c*, *b c a*, *c b a*, *c a b*.

L'*alternation* eſt une des différentes eſpeces de combinaiſons. *Voy.* COMBINAISONS. En voici la regle. Pour trouver toutes les *alternations* poſſibles d'un nombre de choſes donné, par exemple, de cinq choſes, (comme de cinq lettres, de cinq perſonnes, *&c.*) prenez tous les nombres depuis l'unité juſqu'à cinq, & multipliez-les ſucceſſivement les uns par les autres, 1 par 2, puis par 3, puis par 4, puis par 5, le produit 120 ſera le nombre d'*alternations* cherché.

La raiſon de cette pratique eſt bien ſimple. Prenons par exemple deux lettres *a* & *b*, il eſt évident qu'il n'y a que deux *alternations* poſſibles, *a b*, *b a*; prenons une troiſieme lettre *c*, il eſt évident que cette troiſieme lettre peut être diſpoſée de trois manieres différentes dans chacune des deux *alternations* précédentes; ſavoir, ou à la tête, ou au milieu, ou à la fin. Voilà donc pour trois lettres deux fois trois *alternations* ou ſix. Prenons une quatrieme lettre, elle pourra de même occuper quatre places différentes dans chacune des ſix *alternations* de trois lettres, ce qui fait ſix fois 4 ou 24; de même cinq lettres feront 24 fois 5 ou 120, ainſi de ſuite. (*O*)

ALTERNATIVE, ſ. f. (*Gramm.*) Quoique ce mot ſoit le féminin de l'adjectif *alternatif*, il eſt pris ſubſtantivement quand il ſignifie le choix entre deux choſes offertes. On dit en ce ſens, *prendre l'alternative de deux propoſitions, en approuver l'une, en rejeter l'autre.* (*F*)

ALTERNE, adj. ſe dit en général de choſes qui ſe ſuccedent mutuellement, ou qui ſont diſpoſées par ordre les unes après les autres, avec de certains intervalles. Il ne s'emploie guere qu'en matiere de ſciences & d'arts.

En *botanique*, par exemple, on dit que les feuilles d'une plante ſont *alternes* ou placées alternativement, lorſqu'elles ſont diſpoſées les unes plus haut que les autres, des deux côtés oppoſés de la tige; la premiere d'un côté étant un peu plus bas que la premiere de l'autre; la ſeconde de même, & ainſi de ſuite juſqu'au haut.

En *géométrie*, quand une ligne coupe deux droites paralleles, elle forme des angles intérieurs & extérieurs, que l'on appelle *alternes*, quand on les prend deux à deux au-dedans des paralleles, ou deux à deux au-de-

hors, l'un d'un côté de la sécante & en-haut, & l'autre du côté de la même sécante & en-bas. Ainsi (*dans les planches de géométrie, fig.* 46,) *a* & *b*, *b* & *c*, *x* & *u*, *z* & *y*, sont des angles *alternes*.

Les angles externes peuvent donc être *alternes* comme les internes. *Voyez* ANGLE & PARALLELE.

Raison *alterne* est une proportion qui consiste en ce que l'antécédent d'une raison étant à son conséquent comme l'antécédent d'une autre est à son conséquent, il y aura encore proportion, en disant : *l'antécédent est à l'antécédent comme le conséquent est au conséquent.* Par exemple, si A : B : : C : D ; donc en *alternant*, A : C : : B : D. *Voyez* RAISON, RAPPORT, *&c.* (*E*)

Alterné : on dit *dans le blason* que deux quartiers sont *alternés*, lorsque leur situation est telle qu'ils se répondent en *alternative*, comme dans l'écartelé, où le premier quartier & le quatrieme sont ordinairement de même nature. (*V*)

ALTERNER, (*Agric.*) c'est se servir des mêmes terres alternativement en champs & prés. L'alternative des mêmes terres, de champs en prés & de prés en champs, qui est établie avec le succès le plus marqué en divers lieux & en divers pays, pourroit être de même adoptée généralement, lorsqu'on y apporteroit les changemens, les modifications & les précautions que la nature du sol, la situation, le climat & les autres circonstances exigent : & il n'est pas douteux que cette alternative ne procurât une augmentation dans le produit des terres, soit en grains, soit en fourrage.

En quel cas l'alternative peut & doit avoir lieu. 1°. Les prés dont on voit diminuer le produit, sont dans le cas de devoir être ouverts & semés en grain, pour être ensuite remis en prairies ou en herbages ; puisqu'il est démontré, par une expérience constante, qu'il n'est point de moyen plus efficace que cette alternative pour faire prospérer ces deux productions. Car si les diverses plantes, comme on ne sauroit en disconvenir, jouissent en commun de plusieurs especes de sucs nourriciers, il paroît aussi que chacun a besoin de quelque principe particulier suivant sa nature & ses propriétés essentielles. Lors donc que nous voyons l'herbe d'un pré clairsemée, nous devons conclure qu'il y a défaut de quelque substance nécessaire à la perfection de l'espece de plante à laquelle le terrain est destiné, & que par conséquent il faut ou lui rendre cette substance qui manque, ou lui donner le temps de se la procurer. C'est sur ce fondement que les jacheres ont été imaginées, dans un temps où la population peu nombreuse ne se mettoit pas beaucoup en peine de laisser en non-valeur ou en friche le tiers des champs. Mais par l'alternative que nous proposons, nous donnons à la terre de nouvelles plantes à nourrir, & nous lui fournissons de puissans engrais, & par le labour nous changeons le sol & nous lui facilitons les moyens de réparer les sucs particuliers à la composition des plantes, que des récoltes trop suivies en fourrage ou en grain avoient épuisés ; & nous nous procurons tous ces avantages, sans faire le sacrifice d'une récolte sur trois, & en jouissant sans interruption des produits annuels de nos terres.

Cette culture n'est pas moins nécessaire, 2°. dès qu'on voit des plantes à feuilles larges, qui, en se multipliant, étouffent les plantes fines, & les empêchent de pousser, & lorsqu'on s'apperçoit que les racines des bonnes plantes en s'entrelaçant, forment un tissu impénétrable aux bénignes influences de l'atmosphere ; puisque la charrue détruit également, & ces plantes à larges feuilles qui couvrent inutilement le terrain, & ces touffes épaisses de racines entortillées, qui ne poussent que des tiges basses & foibles.

3°. On connoît qu'un pré a besoin d'être labouré par la diminution des plantes bonnes & succulentes, c'est-à-dire, garnies de feuilles savoureuses, dont la tige & les branches ne deviennent pas coriaces en se séchant. Telles sont toutes les especes de trefle & les plantes graminées ou non, lorsqu'elles sont recueillies à propos. Ce sont-là les plantes qui dominent dans les bonnes prairies naturelles. On y en rencontre cependant encore plusieurs autres excellentes ; mais elles n'y sont qu'accessoirement & en petite quantité. Les plus estimées sont le plantin à feuilles étroites. La mouterine est de toutes les plantes sauvages vivaces, la plus excellente pour donner aux vaches beaucoup de lait & le rendre savoureux. La bistorte, ou serpentine, ou langue de bœuf, cette plante des

Alpes, eſt auſſi très-eſtimée, de même que la pimprenelle, le bouccage, bouquetine, perſil de bouc, faxifrage, le mélampyrum, bled noir, bled de vache ou de bœuf.

Pluſieurs autres plantes ſeroient une bonne nourriture, ſi les feuilles ſubſiſtoient juſqu'à la fenaiſon, que la faux les peut couper, ou qu'elles ne tombaſſent pas en pouſſiere en ſe ſéchant. Telles ſont les paquerettes ou petites marguerites. L'œil de bœuf, la grande marguerite; le ſalſifis ſauvage, la barbe de bouc, la carrote ou racine des champs, le lierre terreſtre, ces plantes & autres ſemblables, ſont miſes au rang des inutiles.

La plupart des plantes légumineuſes ſont très-bonnes. Outre celles qui compoſent les prés artificiels, les ſuivantes ſont auſſi excellentes, ſavoir la geſſe des près, les veſces ou poiſettes, la veſce de Sibérie de Linnæus, l'arouſſe d'Auvergne & de Bourgogne, le veſceron; cette plante qui eſt pernicieuſe dans les champs, & qui étouffe le bled lorſqu'il eſt vergé, eſt excellente pour le bétail; la veſce des haies, l'ers ou l'orobe ou veſce noire, les lentilles.

4°. On doit penſer à ouvrir un pré lorſqu'on voit s'y multiplier de mauvaiſes herbes, ou inutiles, ou mal-ſaines, au lieu des bonnes. Telles ſont l'eſpece de renoncule qu'on appelle *douve*. Elle cauſe aux bêtes à laine & aux bêtes à cornes des maladies putrides qui leur ſont mortelles. L'eſpece de renoncule appellée *herbe maudite*, eſt plus mauvaiſe encore. L'aconit de même eſt très-pernicieux aux chevaux, auſſi-bien que le perſil d'âne. L'ancolie eſt mortelle aux brebis, & la ciguë aux bêtes à cornes. La crête de coq eſt fort inutile dans les prés. La piloſelle & la pédiculaire ſont funeſtes aux bêtes à laine. Enfin chacun connoît les mauvais effets de la mouſſe. Pour corriger ces vices, rendre de la vigueur aux bonnes plantes, détruire les pernicieuſes ou les inutiles, on pourroit ſouvent, avec ſuccès, faire paſſer ſur de tels prés la herſe & y répandre de la graine de foin & enſuite des cendres, de la ſuie, de la marne, des fumiers conſumés des boues de rue ou des balayures des maiſons, des égoûts de fumier; mais on n'a pas toujours des fumiers ou de tels engrais, ou l'on en a beſoin ailleurs, & ils coûtent beaucoup. Souvent même la mouſſe réſiſte à ces ſoins. Ainſi dans certains endroits de la Suiſſe, le fumier fait merveille ſur les prés; mais dans d'autres il ne produit pas a beaucoup près le même effet. Il ne faut donc pas héſiter de renverſer un tel pré & de le mettre en grain.

5°. Lorſqu'on voit un pré ravagé par les hanetons, qui, ſous la forme de vers, dévorent les racines des plantes ou les éventent, on ne ſauroit prendre un meilleur parti, que de le labourer.

En vain on voudroit réparer ces dégâts en couvrant ce terrain de fumier; ce ſeroit préparer une nouvelle nourriture à ces inſectes deſtructeurs. L'on ne remédieroit même ſouvent à ce mal que pour bien peu de temps, en l'inondant. Il faut donc avoir recours au labour: & comme les cochons & les chiens barbets ſont très-friands de ces vers, on fait ſuivre la charrue par ces animaux qui ne ſe laſſeront point de cette chaſſe.

Obſervons ici en paſſant, que ſi l'on s'appercevoit à temps que ces inſectes attaquaſſent la prairie, il n'y auroit point de moyen plus aſſuré pour arrêter leurs ravages, que de faire un foſſé ſur les bords du terrain où ces inſectes ont donné des marques de leur préſence. Cet obſtacle les empêche de paſſer outre.

6°. On ne ſauroit ſe diſpenſer de réduire en pré un champ, dès qu'on s'apperçoit que ſon produit diminue, ou que le terrain trop maigre ne donne pas des récoltes qui dédommagent, année commune, des frais de culture. Ainſi un champ, qui, année commune, ne donne par arpent de cinquante mille piés quarrés du Rhin, que cinq à ſix quintaux de froment, ne peut qu'être à charge au cultivateur, s'il ne ſe hâte de le mettre en pré: il trouvera même infailliblement dans le changement alternatif, abondance de fourrage d'abord, & un terrain mieux diſpoſé à la production du grain.

7°. Si l'on manque de fourrage, & qu'on n'ait pas ſuffiſamment de fumier, pour en mettre ſur ſes champs une dixaine de bonnes charretées par arpent, il faut de toute néceſſité ſe procurer des prés, en dénaturant une partie de ſes champs, & *alterner* cette culture. Ceux qui mettent au plus bas la proportion qu'il doit y avoir entre les prairies & les terres labourées, diſent qu'elles doivent être en égalité; mais ſi ce partage convient

à quelques terres, elles sont plus privilégiées que les autres. Un domaine bien monté doit avoir un tiers en pré, sans quoi on ne peut l'entretenir d'une maniere convenable, & lui donner un amendement même modique.

Enfin il faut, s'il est possible, mettre un champ en pré lorsque les herbes mauvaises ou gourmandes s'y sont multipliées. C'est le seul moyen de les détruire.

Avantage de cette alternative. De ce que je viens d'exposer, il paroît évidemment que l'alternative que nous recommandons, procure les plus grands avantages, & que tout agriculteur intelligent doit suivre une méthode si utile.

1°. Elle diminue ses travaux champêtres, par-là même que réduisant en prés une partie de ses champs, pour établir entr'eux une juste proportion, il diminue d'autant ses terres labourables & leur culture.

2°. On augmente ses fourrages & ses engrais, je dis même ses grains, par cette économie, puisque d'un côté il augmente ses prés en les renouvellant par le labour, & en les conduisant d'une maniere convenable.

3°. On détruit par cette alternative infailliblement des herbes nuisibles, ou inutiles, tant des prés que des champs. Car en changeant les saisons des labours, ou en variant les cultures & les productions, il est impossible qu'une fois ou une autre on ne surprenne ces mauvais herbages au moment où ils peuvent être détruits. Il arrive même souvent qu'une certaine plante inutile périt par cela seul qu'elle n'est plus cultivée, ou qu'elle se trouve associée avec une plante qui lui est contraire, ou enfin qu'elle est séparée d'une autre qui lui étoit nécessaire : c'est le cas du liseron, de la cuscute & de plusieurs autres plantes.

4°. On multiplie aussi les grains, quoiqu'en certains cas on diminue les terres ensemencées. D'un côté on fertilise les champs qui restent en culture par l'augmentation des fumiers, par la facilité & le changement des labours, par le renversement des racines, des herbages & des gazons : & de l'autre les prairies remises en champs deviennent plus propres au grain : c'est ce que j'ai constamment éprouvé. Tel pré remis en champ donne souvent, dès la premiere année, une récolte qui excede, ou du moins qui égale la valeur de la piece.

5°. Enfin on augmente les terres en rapport ; puisque par cette alternative on profite des terres en jacheres, & qu'on tire ainsi de ses champs un troisieme produit réel, à la place d'un imaginaire, souvent même funeste. Cette méthode est donc une nouvelle source de richesses pour l'état & pour les particuliers.

Obstacles qui s'opposent à cette alternative, & moyens de les lever. Les avantages de cette alternative étant si sensibles & si considérables, comment arrive-t-il que l'usage n'en est pas établi dans tous les pays de culture ? C'est ce qu'il importe d'examiner, afin de voir s'il n'est pas possible de éloigner les difficultés qui pourroient s'y opposer. On se tromperoit sans doute, si jugeant de cette méthode par la Suisse ou la France, on s'imaginoit qu'elle est peu suivie dans le reste de l'Europe. L'alternative des champs en prés & des prés en champs est généralement établie en Suede, & sur-tout en Angleterre où elle a plus contribué que toute autre chose, à porter le prix des fermes & l'agriculture au point où ils sont aujourd'hui. On suit cette pratique en divers lieux de la Suisse, sur les montagnes qui ne sont pas trop élevées pour produire des grains ; en sorte qu'il paroît que si cette économie n'a pas été adoptée dans la plaine, ce n'est pas uniquement par un attachement aveugle pour d'anciennes coutumes, mais il s'est trouvé divers obstacles qui n'ont point encore été levés.

Cette méthode est impraticable sur les terres assujetties au parcours : elle ne sauroit être appliquée qu'à celles dont nous pouvons pleinement disposer pour en faire sans restriction & sans réserve, l'usage que nous jugeons à propos. Or la servitude de vaine pâture qui abandonne au bétail des individus de la communauté, les terres dès la premiere récolte & même les champs l'année de jachere, met un obstacle invincible à toute espece de changement, & en particulier à l'alternative en question. La police s'occupe sérieusement en divers lieux à profiter des instructions publiées par la société de Berne, pour l'abolition de ce pâturage réciproque.

Regles de cette alternative dans les pays où elle eſt actuellement ſuivie avec ſuccès. Dès qu'on s'apperçoit que le produit d'un pré diminue & que l'herbe s'éclaircit, on y remédie ſans délai, en labourant le terrain; ce qui ſe fait de ſix en ſix ans, ou tout au plus tard tous les huit ans.

Le fonds eſt de terre légere ou de terre forte. S'il a peu de profondeur & qu'il ſoit ſec & léger, on ne le ſeme qu'une fois, & pour cela on y conduit ſur la fin de ſeptembre une dixaine de voitures de bon fumier, par arpent de trente-ſix mille piés quarrés, tout de ſuite on laboure & on renverſe le gazon. Comme le terrain eſt ſuppoſé léger, la charrue ordinaire peut très-bien faire cet ouvrage.

A la ſuite de la charrue, on place ſix à huit armes de houes tranchantes & de pioches pour rompre, couper, menuiſer, briſer les mottes juſqu'à ce que les plus groſſes n'excédent pas la groſſeur du poing.

Dès que le terrain eſt ainſi préparé, on y ſeme de l'épéautre qu'on recouvre avec la herſe, & l'on y fait paſſer immédiatement le rouleau, ſi le terrain & le temps ſont ſecs; car ſi l'un ou l'autre étoient humides, il faudroit, pour ne pas pétrir la terre, différer même, s'il étoit néceſſaire, juſqu'au printemps.

Au printemps ſuivant, avant que les plantes ſoient en mouvement, on ſarcle le champ, ou à la place du ſarclage on le herſe avec des fagots d'épine. Le ſarclage cependant eſt préférable: ces herbes qu'on arrache, ſeroient également nuiſibles au fourrage à venir & au grain préſent.

Après la récolte de l'épéautre, le terrain ſe trouve tout gazonné de lui-même. Il ne reſte plus qu'à éloigner les beſtiaux & à le herſer au printemps ſuivant, pour détruire les plantes groſſieres.

Si le terrain eſt peſant & argilleux, on y ſeme deux années conſécutives de l'épéautre, en y donnant chaque fois les mêmes cultures que nous venons d'expoſer, avec cette ſeule différence, que le fumier employé à la ſeconde ſemaille, doit être moins conſumé que celui qu'on a employé à la premiere. On a obſervé que le fumier moins conſumé, porte plus de ſemences de prairie ſur les terrains où on l'enſevelit.

Il arrive quelquefois qu'après ces deux labours, le terrain ne ſe gazonne pas parfaitement, & qu'il y a des places dégarnies. On y remédie, en répandant ſur les places vides de la pouſſiere de grange, ce qui ſe fait quelques ſemaines après la récolte, ou au printemps.

Quoique ces prés ſoient irrigables, on ne les arroſe point la premiere année, ſur-tout ſi le terrain eſt léger & en pente: s'il eſt en pente & argilleux, on peut l'arroſer, pourvu que ce ſoit avec modération & ſeulement au printemps.

Si le terrain eſt ſec & qu'il ne puiſſe point être arrofé, on y fait d'abord paſſer la charrue & la herſe comme dans le cas précédent, & l'on y ſeme de la fénaſſe ou fromental. On herſe enſuite & on roule le terrain. Ceux qui ont des fumiers y en répandent pendant l'hiver, & ils doublent la récolte. On fait ainſi le tour de ſes terres, & on les ouvre à meſure qu'on s'apperçoit que la mouſſe les gagne.

L'alternative ſuivie dans les lieux où les bleds d'hiver ne peuvent réuſſir à cauſe du froid, ne differe pas eſſentiellement. On y ouvre le terrain lorſqu'on voit que l'herbe y diminue en qualité ou en quantité. On y ſeme de l'orge d'été, de l'avoine, quelquefois du ſeigle de printemps, alternativement pendant deux ou trois ans, ſans y mettre de fumier; mais lorſqu'on veut les remettre en pré, on y répand une forte doſe de fumier ou de marne.

En Angleterre on met plus de temps & de façon pour mettre en culture un terrain en friche. Si la terre en eſt forte & peſante, on l'ouvre en automne; on lui donne un ſecond labour au printemps: après cela on y voiture & répand l'engrais, & tout de ſuite on lui donne une troiſieme façon. L'engrais conſiſte en ſoixante, quatre-vingts, juſqu'à cent tombereaux de ſable commun, ou autant de marne ſablonneuſe & non glaiſeuſe, ou une ſoixantaine de charretées de fumier, mêlé couche par couche avec le double ou le triple de terre la plus légere, & gardé pendant un an. Si les mottes ne ſont pas exactement briſées, on y fait paſſer une herſe peſante. A la mi-ſeptembre, on donne un quatrieme & dernier labour pour ſemer du froment.

Après la moiſſon on laboure, & au mois

de mars suivant on donne un second labour pour semer de l'orge. Après la récolte on renverse le chaume, & dans la saison on laboure à demeure pour du froment.

Si la terre est légere ou sablonneuse, on se borne à trois labours : au second, on enfelvit l'engrais ; & au troisieme, on seme du froment. L'engrais consiste en une centaine de tombereaux de terre glaise par arpent, ou autant de marne glaiseuse, ou la moitié de vase d'étang, ou cinquante à soixante tombereaux de fumier mélangé de moitié ou de triple de terre forte.

Cette quantité d'engrais dont nous parlons ici, ne doit pas effrayer ; on suppose le terrain trop maigre pour porter du bled, ou épuisé par des récoltes mal ordonnées.

Après la moisson, on brûle les chaumes, & on y seme des turnips ou navets, dont on se sert pour nourrir les bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printemps. Au printemps suivant on laboure & on seme des pois. Après la récolte on seme des navets comme l'année précédente, & au printemps on laboure & on seme de l'orge.

Après ces trois récoltes consécutives de grain, le terrain est mis en herbage. A cet effet on brûle le chaume après la récolte, & on laboure pour semer du trefle, sur lequel on répand pendant l'hiver douze à quinze tombereaux de fumier mélangé par arpent ; & comme le trefle se recueille difficilement, on le seme assez ordinairement avec le raigras ou fromental.

L'automne de la troisieme année on laboure le trefle, & au printemps suivant on fait un second labour pour semer de l'orge, & ensuite deux fois du froment, après deux labours pour chaque semaille. A la fin de la troisieme année on seme du trefle, ou pur ou mêlé, comme il a été dit.

Quelques-uns, au lieu du trefle, sement de la luzerne qu'on appelle *sainfoin* en quelques endroits, en latin *medica major, floribus purpurascentibus & violaceis*, C. B. *fœnum Burgundiacum seu trifolium*, qu'on cultive comme le trefle. Cet herbage subsiste six années dans sa force : à la troisieme on y répand quelques engrais : au bout de ce temps-là, on renverse la luzerniere en automne, & au printemps suivant on y seme de l'orge : on y fait ensuite deux récoltes de froment.

Si la terre est trop maigre pour la luzerne ou le trefle, on la met en esparcette. On lui donne aussi le nom de *pelagra aspercette* ; en latin *onobrychis, foliis vicieæ, filiculis echinatis, major, floribus dilutè rubentibus*, qui se seme & se cultive comme la luzerne. Elle subsiste aussi dans sa force environ six ans.

Dès que l'esparcetiere commence à décheoir, on la renverse en automne, & on donne un second labour au printemps pour de l'orge, après l'orge du froment, ensuite des navets, enfin des pois ou de l'orge.

Regles à suivre dans la culture alternative, suivant l'exposition & la nature du sol. J'ai dû donner quelque étendue à cette partie historique, non-seulement afin de mettre par des faits avérés, sous les yeux les moins intelligens, les succès éclatans dont a été suivi l'établissement de la culture alternative dans tous les pays où elle a été introduite ; mais encore, afin de tirer de ces expériences, les regles générales qu'on y doit observer, suivant les diverses expositions & la diverse nature de chaque sol.

Nous donnons pour premiere regle, que dans le plat pays, il ne faut pas s'attendre que les terres, après avoir été labourées, se couvrent promptement d'elles-mêmes d'herbages naturels. Cela ne sauroit avoir lieu que dans les montagnes. Ailleurs il faut avoir recours, comme en Angleterre, aux herbages artificiels. Et il paroit heureusement, par toutes les expériences qui ont été faites, que cette espece de fourrage réussit très-bien presque par-tout.

2°. J'observe que la méthode de défricher, suivie dans quelques endroits de la Suisse, est plus expéditive & plus exacte que la méthode angloise : elle est par conséquent préférable. On peut, après la premiere récolte de fourrage, préparer la terre pour semer encore en automne des bleds d'hiver, même dans les terres les plus fortes ; si les terres sont légeres, on peut faire la seconde récolte de foin.

Il paroit que les fermiers anglois exagerent, lorsqu'ils proscrivent absolument l'avoine, comme donnant de trop minces produits. J'ai constamment éprouvé, que pour remettre un champ en pré naturel, dans les pays à bled, l'avoine convenoit mieux que

tout autre grain, & que le terrain ſe gazonnoit plus promptement. Voici la maniere dont je m'y prends :

J'emploie dix boiſſeaux d'avoine pour un arpent, mais je les mets auparavant tremper pendant vingt-quatre heures dans une compoſition végétale, qui donne une vigueur extraordinaire au germe & à la racine ſéminale.

En voici la compoſition : prenez un pot d'eau bouillante, dans laquelle vous jetterez une livre de potaſſe, ou deux livres de ſel de ſoude, il n'importe. Verſez peu à peu cette eau ſur deux livres de chaux vive. Dès que la chaux commencera à s'échauffer, délayez-y demi-livre de fleur de ſoufre, en braſſant continuellement avec un bâton, juſqu'à ce que la chaux & la fleur de ſoufre ſoient exactement incorporés. Jetez le tout dans un cuvot avec la vidange d'un ventre ou deux de mouton, ou avec des crottes de brebis diſſoutes dans l'eau : vous y ajouterez une demi-livre de lie d'huile d'olives & dix pots d'eau-chaude, où vous aurez fait fondre une livre de potaſſe, une livre de ſalpêtre, & une livre & demie de ſel commun. Enfin, vous y verſerez vingt-cinq pots de jus de fumier.

Lorſque la liqueur eſt froide, j'y fais tremper mes ſemences vingt-quatre heures, ſi elles ont des enveloppes, comme l'avoine, *&c.* & quinze heures ſeulement ſi elles ſont nues, de maniere que l'eau ſurmonte les ſemences de deux pouces. Pendant ce temps-là, je les fais braſſer cinq à ſix fois.

Si on veut ſemer au ſortir du bain, on étend les ſemences ſur le plat de la grange, & on les ſaupoudre de cendre de bois, en les remuant avec un rateau juſqu'à ce que l'humidité ſoit abſorbée, & que les grains ſoient ſéparés.

Si quelque contre-temps oblige de différer cet ouvrage, on les laiſſe étendues ſur le plat de la grange, & en les remuant de temps en temps avec un rateau ; on peut les conſerver ainſi ſans danger pendant deux ou trois jours & même plus. Mais on évitera ſoigneuſement de faire ſécher ou eſſuyer ce grain au ſoleil.

On peut ſubſtituer au ſel de ſoude de la cendre de fougere, & à la chaux vive, de la chaux éteinte non deſſéchée, pourvu qu'on en mette une double doſe, c'eſt-à-dire, quatre livres.

On peut faire ſervir cette liqueur pour un ſecond bain, & pour arroſer quelque terrain qu'on veut fertiliſer.

Après avoir donné au terrain une premiere façon, dès que la derniere récolte en a été enlevée en automne, & l'avoir labouré & herſé au premier printemps, je ſeme cette avoine ainſi préparée, & enſuite une bonne quantité de pouſſiere de grange, en choiſiſſant un temps calme.

De cette maniere j'ai eu plus d'une fois, de très-abondantes récoltes. Dès l'automne, l'herbe forme le plus beau tapis, qu'il ne faut ni faucher ni faire pâturer. Le ſuccès de la récolte ſera complet, ſi l'on peut ſe procurer de l'avoine de Hongrie ; & l'on n'en devroit jamais ſemer d'autre. Elle donne plus de grain ; le grain eſt plus gros, plus farineux & plus peſant. Elle n'eſt point ſujette à s'égrainer ſur pié. On la peut ſerrer auſſi-tôt qu'elle eſt coupée.

S'il y paroît de grandes & mauvaiſes herbes, comme des bardanes ou glouterons, des juſquiames ou hannebannes, en latin *hyoſcyamus*, des chardons rolands ou chardons à cent têtes, des chardons étoilés ou des chauſſes-trappes, de la graſſette ; il faut les arracher.

Dès l'année ſuivante, on y recueillera deux coupes de foin ; & à la troiſieme & non auparavant, on pourra, ſi l'on y eſt obligé, envoyer le bétail ſur le petit regain d'automne, mais avec modération.

3°. On comprend aiſément que ſi le peu de produit du champ ou du pré vient de quelque vice du terrain, de quelque eau qui ſiltre entre deux terres, ou qui croupit en quelque endroit, des ravages cauſés par les mulots ou les taupes, il faut y remédier, à quelque uſage qu'on veuille deſtiner le fonds.

Nous avons vu que les fermiers anglois corrigent leurs terres par le mélange de terres oppoſées, la marne convenable & le fumier mélangé par couches alternatives.

Chacun ſait qu'on deſſéche les terrains mouillans par des pierrées, des priſmes, de la chaux, du gravier, *&c.*

S'il y a des pierres qui puiſſent empêcher le cours de la charrue, il faut les enlever,

auſſi-bien que celles qui pourroient s'oppoſer à la faux.

Quant aux taupes, je connois le propriétaire d'un domaine qui prétend qu'elles ſont fort utiles dans les prés : auſſi n'en fait-il point prendre ; mais en ſe promenant, il a une petite bêche & un petit ſac rempli de graines de foin : dès qu'il apperçoit une taupiniere, il en répand la terre & jette par-deſſus un peu de graine de foin ; & dans le temps de la fenaiſon, ce ſont les plus belles places.

Comme tout le monde ne peut pas prendre cette peine, & que pluſieurs la regarderoient comme inutile, j'ajouterai ici une recette qui a été publiée en France, par ordre du gouvernement, après divers eſſais réitérés en divers lieux. Il faut prendre deux ou trois douzaines de noix bien ſaines, qu'on fait bouillir pendant trois heures, avec quatre pintes de leſſive naturelle. Pour s'en ſervir, on les partage en deux, & on en met une moitié dans chaque trou des taupes : ſi la taupe ne travaille plus dans le même endroit, ceſſez d'y en mettre, parce qu'alors on doit être aſſuré quelle a péri. Les rats, qui ſe trouvent dans les campagnes, mangent quelquefois ces noix, alors il faut s'attacher à détruire ces rats par les moyens ordinaires.

4°. Les chaumes en Angleterre ſont ſi forts, ſi épais & coupés ſi haut, qu'il peut y avoir de l'avantage à les brûler, & à en répandre la cendre. Il pourroit même quelquefois arriver qu'ils empêcheroient de herſer. Je doute cependant que cette opération fût d'une grande efficace chez nous, & la paille de nos champs eſt ſi mince & coupée ſi bas, qu'elle ne ſauroit incommoder.

D'autre part les cultivateurs anglois, dans la culture ordinaire, ne brûlent pas leurs terres ; ils ont raiſon : cette amélioration n'eſt que momentanée dans la plupart des terrains, & il s'agit d'établir ſes terres à demeure. Tout ce qu'on pourroit & devroit faire, c'eſt que ſi, après avoir fait rompre par des manœuvres les gazons, il reſtoit des chevelus, il faudroit y mettre le feu pour détruire plus promptement les racines & les ſemences, & en répandre les cendres ſur le terrain ; on ſe procureroit ainſi un amendement préſent, qui ne cauſeroit aucun préjudice pour l'avenir. Si cependant le ſol étoit parſemé de pierres à chaux menuiſées, on lui procureroit un très-grand avantage en le brûlant : on pourroit même revenir dans la ſuite à cette opération avec ſuccès.

5°. Dans tous les pays les cultivateurs intelligens s'accordent à condamner l'uſage d'introduire les beſtiaux ſur les prés artificiels ; il faut auſſi ſe ſoumettre à cette regle, ſi la choſe eſt poſſible. On doit en ſentir les raiſons.

6°. Les rouleaux que les cultivateurs intelligens de la Suiſſe & les fermiers Anglois font paſſer ſur leurs prés artificiels, ſervent à affermir & à unir le terrain, à envelopper & à aſſujettir la ſemence, à chauſſer les plantes, à rompre les mottes & à faciliter la coupe du foin. L'ouvrage eſt donc indiſpenſable. J'ajoute qu'il faut, outre cela, épierrer le fonds avec ſoin ; car il eſt rare que le labour n'amene des pierres à la ſuperficie.

7°. Je n'approuve pas le retour des mêmes herbages de fourrage ſur les mêmes terres. Comme on change les eſpeces de grains, il convient, par les mêmes principes, de changer auſſi les herbes des prairies. Il me paroît même qu'on devroit varier encore plus qu'on ne fait les grains : on a les haricots, les feves, les feveroles, le mars ou bled lombard, divers légumes, les carottes, les paſtenades, &c. la garance, du fenugrec, de l'anis, du fenouil, de la moutarde, des coriandres, &c. Les productions de la terre ſont ſi variées qu'il y a à choiſir pour les terrains & les climats. Il faudroit ſeulement s'appliquer à connoître la ſucceſſion qu'il ſeroit à propos de ſuivre pour faire ces changemens avec ſuccès.

8°. J'ai autrefois héſité entre la méthode angloiſe & la nôtre, s'il faut ſemer les herbages artificiels ſur des terres déja enclavées, ou ſi on doit les ſemer ſur le terrain vide. Il y a des raiſons pour & contre.

On dit que les plantes de bled garantiſſent l'herbage encore jeune & tendre des premieres chaleurs de l'été. L'on comprend que cette raiſon ne peut être bonne que pour les pays chauds, & que même en ce cas l'avoine donneroit un meilleur abri que le froment, le ſeigle ou l'orge qui ſont trop d'ombre quand ils ſont grands, & qui étouffent l'herbage. L'avoine ſe fauche, ſoit verte, ſoit après ſa maturité. D'ailleurs cette raiſon

raison suppose qu'on seme l'herbage le printemps, mais on doit le semer en automne, & l'année suivante il a acquis assez de force pour résister à la chaleur. Enfin il est sûr que si la saison étoit pluvieuse, l'herbage courroit risque d'avorter au milieu des plantes qui le couvrent. Il paroît qu'il vaut mieux dans les climats tempérés, comme le nôtre, ne point mélanger avec aucun autre grain, les semences de prairies artificielles, qui acquerront certainement plus de force. C'est ce qui a été expérimenté.

9°. Ensuite de mes expériences, j'approuve extrêmement la méthode angloise de répandre le fumier & l'engrais sur les herbages artificiels, pendant l'hiver. Par-là on les abrite, on les retere, on les rechauffe & on les nourrit à la fois. J'ai vu aussi des cultivateurs, qui, ayant la facilité d'y faire transporter des égoûts de fumier dans cette même saison, se trouvoient fort bien de cette économie.

10°. Les Anglois sement les herbages en automne, & nous les semons communément au printemps. Dès qu'on les seme sans mélange, il faut suivre la pratique angloise, & dès la premiere année on fait déja une bonne récolte.

11°. Toutes les expériences que j'ai faites & toutes celles dont j'ai été témoin, m'ont convaincu que les Anglois ont raison en renversant leurs luzernieres & leurs esparcetieres au bout de six ans. C'est tout ce qu'il en faut pour améliorer le terrain, & pour jouir des beaux jours de ces prairies, qui après ce terme, déclinent sensiblement, lors du moins qu'on les abandonne à la nature. (+)

ALTESSE, s. f. (*Hist. mod.*) *titre d'honneur* qu'on donne aux princes. *Voy.* TITRE & QUALITÉ.

Les rois d'Angleterre & d'Espagne n'avoient point autrefois d'autre titre que celui d'*altesse*. Les premiers l'ont conservé jusqu'au temps de Jacques I, & les seconds jusqu'à Charles V. *Voyez* MAJESTÉ.

Les princes d'Italie commencerent à prendre le titre d'*altesse* en 1630; le duc d'Orléans prit le titre d'*altesse royale* en 1631, pour se distinguer des autres princes de France. *Voyez* ALTESSE ROYALE.

Le duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne, prend le titre d'*altesse royale*, en vertu de ses prétentions sur le royaume de Chypre. On prétend qu'il n'a pris ce titre que pour se mettre au-dessus du duc de Florence, qui se faisoit appeller *grand-duc*; mais celui-ci a pris depuis le titre d'*altesse royale*, pour se mettre à niveau du duc de Savoie.

Le prince de Condé est le premier qui ait pris le titre d'*altesse sérénissime*, & qui ait laissé celui de simple *altesse* aux princes légitimés.

On donne en Allemagne aux électeurs tant ecclésiastiques que séculiers, le titre d'*altesse électorale*; & les plénipotentiaires de France à Munster, donnerent par ordre du roi, le titre d'*altesse* à tous les princes souverains de l'Allemagne.

ALTESSE ROYALE, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes légitimes descendus des rois.

L'usage de ce titre a commencé en 1633, lorsque le cardinal infant passa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas; car se voyant sur le point d'être environné d'une multitude de petits princes d'Italie, qui tous affectoient le titre d'*altesse*, avec lesquels il étoit chagrin d'être confondu; il fit en sorte que le duc de Savoie convînt de le traiter d'*altesse royale*, & de n'en recevoir que l'*altesse*. Gaston de France, duc d'Orléans, & frere de Louis XIII, étant alors à Bruxelles, & ne voulant pas souffrir qu'il y eût de distinction entre le cardinal & lui, puisqu'ils étoient tous deux fils & freres de rois, prit aussi-tôt la même qualité; & à leur exemple, les fils & petits-fils des rois en France, en Angleterre, & dans le Nord, ont aussi pris ce titre. C'est ainsi que l'ont porté monsieur Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV, & son fils Philippe, régent du royaume, sous la minorité de Louis XV; & l'on donna aussi le titre d'*altesse royale* à la princesse sa douairiere: au lieu qu'on ne donne que le titre d'*altesse sérénissime* aux princes des maisons de Condé & de Conti.

On ne donne point le titre d'*altesse royale* à monseigneur le dauphin, à cause du grand nombre de princes qui le prennent; cependant Louis XIV agréa que les cardinaux en écrivant à monseigneur le dauphin, le traitassent de *sérénissime altesse royale*, parce que le tour de la phrase italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'a-

près celui de *majesté*, il n'y en a point de plus relevé que celui d'*altesse royale*.

La czarine aujourd'hui régnante, en désignant pour son successeur au trône de Russie, le prince de Holstein, lui a donné le titre d'*altesse impériale*.

Les princes de la maison de Rohan ont aussi le titre d'*altesse*; & ceux d'entr'eux qui sont cardinaux, tels que M. le cardinal de Soubise, évêque de Strasbourg, prennent le titre d'*altesse éminentissime*. (*G*)

* ALTESSE, s. f. nom que donnent les *fleuristes* à un œillet d'un violet brun, qui de carné qu'il paroît d'abord, passe ensuite au blanc de lait.

* ALTEX, ville maritime d'Espagne au royaume de Valence, sur la Méditerranée. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40.

ALTAMURA, ville du royaume de Naples, dans la terre de Razi, au pié de l'Apennin. *Long.* 34, 13; *lat.* 41.

ALTHÆA FRUTEX ou GUIMAUVE ROYALE, s. f. (*Jardinage.*) arbrisseau peu élevé, dont le bois est jaunâtre; ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, & ses fleurs sont en forme de clochettes, tantôt blanches, tantôt couleur de rose, tantôt violettes. Son fruit est plat & arrondi en pastille, avec des capsules qui en renferment la graine. On l'emploie dans les plates-bandes, & on l'éleve de graine en l'arrosant souvent, parce qu'il aime naturellement les lieux humides. (*K*)

ALTIMETRIE, s. f. (*Géom.*) c'est l'art de mesurer les hauteurs, soit accessibles, soit inaccessibles. Ce mot est composé du latin *altus*, haut, & du grec μέτρον, *mesure*.

L'*altimétrie* est une partie de la géométrie pratique, qui enseigne à mesurer des lignes perpendiculaires & obliques, soit en hauteur ou en profondeur. *Voyez* GÉOMÉTRIE, HAUTEUR, &c. (*E*)

* ALTIN, ville & royaume en Asie, il est habité par les Tartares Camouks. Il y a un lac nommé aussi Altin ou Kilhai, qui est traversé par l'Obi. *Long.* 118, 3.

ALTIN, s. m. (*Monn.*) *denarius Moscus, centesima pars imperialis*, petite monnoie de Russie, qui vaut trois copéques & dont dix font un grisse & cent un rouble.

ALTINO, (*Géogr.*) ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia; elle fut détruite par Attila, roi des Huns: on en voit encore les ruines sur la riviere de Sile; il y avoit le siége d'un évêque que l'on transféra à Torcello. (*C. A.*)

* ALTKIRCK, ville de France, dans le Sundgow.

ALTO BASSO, (*Luth.*) espece d'instrument de percussion à corde, décrit par Garlin, comme il suit.

L'*alto-basso* étoit une caisse quarrée d'environ une brasse & vide, sur laquelle étoient tendues quelques cordes accordées entr'elles à l'octave, à la quinte ou à la quarte. Le musicien frappoit toutes les cordes à la fois avec une petite baguette, suivant la mesure d'un air qu'il jouoit de l'autre main sur une flûte. Remarquez que quand les cordes étoient accordées à l'octave, il pouvoit y en avoir plus de deux; mais quand elles étoient accordées à la quinte ou à la quarte, il ne pouvoit y en avoir qu'une, à cause des dissonnances qui en seroient résultées s'il y en avoit eu davantage: observez encore que l'air de flûte devoit être une espece de musette ayant toujours la même note pour basse. (*F. D. C.*)

ALTOIN, s. m. (*Commerce.*) monnoie; nom que l'on donne au sequin dans plusieurs provinces des états du grand-seigneur, particuliérement en Hongrie. *Voyez* SEQUIN.

ALTO-MONTE, (*Géogr.*) petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples; elle est sur un bras de la riviere de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont des mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALTON, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey, il n'est pas fort considérable; mais la bonne institution de son école gratuite, & le succès de ses fabriques de bouracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable: ses environs produisent du houblon en abondance. *Long.* 20; *lat.* 51, 30. (*C. A.*)

* ALTORF, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, au territoire de Nuremberg. *Long.* 28, 57; *lat.* 47, 25.

ALTSHOL, (*Géogr.*) ville de Hongrie, & capitale du comté d'*Altshol*; elle est située près des rivieres de Gran & de Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragonsky la saccagerent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*C. A.*)

ALTUN-KIUPRI, (*Géogr.*) ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jeté sur la riviere qui la traverse. (*C. A.*)

ALTUR *ou* ALFOR, (*Géogr.*) ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier; & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dichedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'*Altur*. (*C. A.*)

ALTUS, *en musique*. *V.* HAUTE-CONTRE.

* ALTZEY, ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, capitale du territoire de même nom. *Long.* 25; *lat.* 49, 44.

ALVALADO, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Teio & Guadiana; elle est au confluent de la riviere de Zadaon & de celle de Cartpilhas, à l'est de Bexa, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* ALUCO, nom d'un oiseau dont il est parlé dans Belloni, Aldrovande, & Jonston. C'est une espece de hibou dont la grandeur varie; il est gros tantôt comme un chapon, tantôt comme un pigeon; son plumage est plombé & marqueté de blanc; il a la tête grosse, couronnée de plumes, & sans oreilles apparentes; son bec est blanc; ses yeux grands, noirs, & couverts de plumes qui les renfoncent; ses pattes sont velues & armées de serres longues & crochues. Il habite les ruines, les cavernes, le creux des chênes; il rode la nuit dans les champs; il vit de rats & d'oiseaux; il a le gosier très-large, & son cri est lugubre; sa chair contient beaucoup de sel volatil & d'huile; son sang desséché & pulvérisé, est bon dans l'asthme; sa cervelle fait agglutiner les plaies. La dose du sang pulvérisé est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

* ALUDE, s. f. batane colorée, qui a l'envers velu, & dont on se sert pour couvrir les livres. *Voyez* BASANE.

ALUDEL, s. m. *terme de chymie*, qui se dit des vaisseaux qui servent à sublimer les fleurs des minéraux. *Voyez* SUBLIMATION, *&c.*

Les *aludels* consistent dans une suite de tuyaux de terre ou de faïence, ou plutôt ce sont des pots ajustés les uns sur les autres, qui vont en diminuant à mesure qu'ils s'élevent; ces especes de pots sont sans fond, si ce n'est le dernier qui sert de chapiteau aveugle.

Le premier *aludel* s'ajuste sur un pot qui est placé dans le fourneau, & c'est dans ce pot d'en-bas qu'on met la matiere qui doit être sublimée. En un mot les *aludels* sont ouverts par les deux bouts, à l'exception du premier & du dernier: le premier est fermé par son fond, & le dernier est fermé par son sommet.

On emploie plus ou moins d'*aludels* selon que les fleurs qu'on y veut sublimer doivent monter plus ou moins haut.

Voyez Pl. IV, Chym. fig. 8, *aludel* ou pot ovale ouvert par les deux bouts. *Fig.* 9, *aludels* montés sur un fourneau *a a*; *b*, porte du cendrier; *c*, porte du foyer; *d d*, regîstres du fourneau; *e*, pot qui est au milieu des charbons ardens, & qui contient la matiere mise en sublimation; *f*, premier *aludel* percé d'une porte *g g*, par laquelle on jette de la matiere; *h*, 3e *aludel*; *i*, 4e *aludel*; *k*, 5e *aludel* fait en chapiteau aveugle & tubulé; *l*, bouchon qui ferme le tube. (*M*)

ALVEATILUM, *en anatomie*, est la même chose que la *conque*. *V.* CONQUE. (*L*)

* ALVE DE TORMES, ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la riviere de Tormes. *Long.* 12; *lat.* 41.

ALVÉOLAIRE, adj. f. *en anatomie*, apophyse ou arcade de l'os maxillaire, dans l'épaisseur de laquelle les alvéoles sont creusées. *Voyez* MAXILLAIRE.

ALVÉOLAIRE, *voyez* ALVÉOLE. (*L*)

ALVÉOLES, s. f. pl. *en anatomie*, se dit des cavités dans lesquelles les dents sont placées. *Voyez* DENT. Ce mot vient du latin *alvéoli*.

Les *alvéoles* dans le fœtus ne sont pas toutes formées, & il n'y a dans chaque mâchoire que dix ou douze dents; elles ont peu de profondeur, les cloisons qui les séparent sont très-minces; on les distingue par dehors par autant de bosses; leur entrée est fermée par la gencive, de maniere qu'elles demeurent dans cet état jusqu'à l'âge de six ou sept mois, ce qui étoit nécessaire pour que l'enfant ne blessât point le teton de la nourrice; les germes des dents sont enfermé dans ces *alvéoles*. *Voyez* GERME.

Les *alvéoles* dans la mâchoire d'un adulte sont plus profondes, plus dures, & plus épaisses; elles sont garnies d'une matiere spongieuse & d'un diploé qui sépare les racines des molaires, & elles sont en plus grand nombre; elles peuvent se rélargir & se rétrecir suivant que les causes de compression agiront du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre: c'est ce qui fait que les *alvéoles* se dilatent quelquefoi si fort, que les dents ne sont plus affermies dans ces cavités, & qu'elles disparoissent dans les jeunes comme dans les vieux sujets.

Les *alvéoles* sont tapissées d'une membrane très-sensible qui paroit être nerveuse, & qui enveloppe les racines de chaque dent: c'est de cette membrane & du nerf de la dent que vient la douleur appellée *odontalgie*, ou *mal de dent*. *Voyez* ODONTALGIE & MAL DE DENT. (*L*)

ALVÉOLE, s. m. *alveolus*. On a donné ce nom aux petites cellules dont sont composés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. *V.* ABEILLE. Elles construisent ces *alvéoles* avec la cire qu'elles ont avalée. On a vu *au mot* ABEILLE, que les ouvrieres, après avoir avalé la cire brute, la changeoient dans leur estomac en vraie cire. *Voy.* CIRE. L'abeille rend par la bouche la cire dont elle forme l'*alvéole*: cette cire n'est alors qu'une liqueur mousseuse, & quelquefois une espece de bouillie qu'elle pose avec sa langue, & qu'elle façonne avec ses deux dents; on voit la langue agir continuellement & changer de figure dans les différentes positions où elle se trouve; la pâte de cire se seche bientôt & devient de la vraie cire parfaitement blanche, car tous les *alvéoles* nouvellement faits sont blancs; s'ils jaunissent, même s'ils deviennent bruns & noirs, c'est parce qu'ils sont exposés à des vapeurs qui changent leur couleur naturelle. On ne peut pas douter que la cire ne sorte de la bouche de l'abeille; car on la voit allonger un *alvéole* sans prendre de la cire nulle part, & sans en avoir aucune pelote à ses jambes; elle n'emploie pas d'autre matiere que celle qui sort de sa bouche; il faut même qu'elle soit liquide pour être façonnée, ou au moins elle ne doit pas être absolument seche. On croit que les raclures d'un *alvéole* nouvellement fait, c'est-à-dire, les petites parties que les ouvrieres enlevent en le réparant, peuvent servir à en construire d'autres: mais il est certain qu'elles n'emploient jamais de la cire seche; on leur en a présenté sans qu'elles en aient pris la moindre particule; elles se contentent de la hacher pour en tirer tout le miel qui peut y être mêlé. Les *alvéoles* sont des tuyaux à six pans, posés sur une base pyramidale. Le fond de ces tuyaux est un angle solide, formé par la réunion des trois lames de cire de figure quadrilatérale; chacune de ces lames a la figure d'un rhombe, dont les deux grands angles ont chacun à-peu-près 110 degrés, & dont les deux petits angles ont par conséquent chacun environ 70 degrés. Cette figure n'est pas exactement la même dans tous les *alvéoles*; il y en a où les lames du fond paroissent quarrées: on trouve même des cellules dont le fond est composé de quatre pieces, quelquefois il n'y a que deux de ces pieces qui soient de figure quadrilatérale, les autres ont plus ou moins de côtés. Enfin ces pieces varient de figure & de grandeur: mais pour l'ordinaire ce sont des losanges ou des rhombes plus ou moins allongés, & il n'y en a que trois; elles sont réunies par un de leurs angles obtus, & se touchent par les côtés qui forment cet angle. Voilà une cavité pyramidale dont le sommet est au centre; la circonférence a trois angles saillans ou pleins, & trois angles rentrans ou vides. Chaque angle saillant est l'angle obtus d'un losange dont l'an-

gle oppoſé eſt au ſommet de la pyramide ; chaque angle rentrant eſt formé par les côtés de loſanges qui ne ſe touchent pas, & qui ſont par conſéquent au nombre de ſix dans la circonférence du fond de l'*alvéole*. Ce fond eſt adapté à l'extrémité d'un tuyau exagone dont les pans ſont égaux. Cette extrémité eſt terminée, comme les bords du fond, par trois angles ſaillans ou pleins, & par trois angles rentrans ou vides placés alternativement. Les arrêtes qui ſont formées par la réunion des pans du tuyau exagone, aboutiſſent au ſommet des angles qui ſont à ſon extrémité, alternativement à un angle ſaillant & à un angle rentrant. L'extrémité du tuyau étant ainſi terminée, le couvercle le ferme exactement ; ſes angles ſaillans ſont reçus dans les angles rentrans de l'extrémité du tuyau dont il reçoit les angles ſaillans dans ſes angles rentrans. Il y a toujours quelqu'irrégularité dans la figure des *alvéoles*. Les arrêtes du tuyau exagone, qui devroient aboutir au ſommet des angles rentrans du fond, ſe trouvent un peu à côté. Ce défaut, ſi c'en eſt un, ſe trouve au moins dans deux angles, ſouvent dans tous les trois ; ſoit parce que les loſanges du fond ne ſont pas réguliers, ſoit parce que les pans de l'exagone ne ſont pas égaux ; il y en a au moins deux qui ont plus de largeur que les quatre autres, & qui ſont oppoſés l'un à l'autre ; quelquefois on en trouve trois plus larges que les autres. Cette irrégularité eſt moins ſenſible à l'entrée de l'*alvéole*, que près du fond. Les tuyaux des *alvéoles* ſont poſés les uns ſur les autres, & pour ainſi dire, empilés, de façon que leurs ouvertures ſe trouvent du même côté, & ſans qu'aucun déborde de la ſurface du gâteau de cire qu'elles compoſent. *Voyez* GATEAU DE CIRE. L'autre face du gâteau eſt compoſée d'une pile de tuyaux diſpoſés comme ceux de la premiere face ; de ſorte que les *alvéoles* de l'une des faces du gâteau & ceux de l'autre face ſe touchent par leur extrémité fermée. Tous les *alvéoles* d'un gâteau étant ainſi rangés, ſe touchent exactement ſans laiſſer aucun vide entre eux. On conçoit aiſément qu'un tuyau exagone, tel qu'eſt un *alvéole* poſé au milieu de ſix autres tuyaux exagones, touche par chacune de ſes faces à une face de chacune des autres *alvéoles* ; de ſorte que chaque pan pourroit être commun à deux *alvéoles* ; ce qui eſt bien éloigné de laiſſer du vide entre eux. Suppoſons que les deux piles de tuyau qui compoſent le gâteau, & qui ſe touchent par leurs extrémités fermées, c'eſt-à-dire, par leur fond, ſoient ſéparés l'une de l'autre, on verra à découvert la face de chaque pile ſur laquelle paroîtront les parois extérieurs des fonds des *alvéoles*. Ce fond qui eſt concave en-dedans, comme nous l'avons déja dit, eſt convexe en-dehors, & forme une pyramide qui ſe trouve creuſe lorſqu'on regarde dans l'intérieur de l'*alvéole*, & ſaillante à l'extérieur. Si on ſe rappelle la figure des parois intérieures du fond qui eſt compoſé de trois loſanges, &c. on aura la figure des parois extérieures ; ce ſont les mêmes loſanges réunis par un de leurs angles obtus. Ils ſe touchent par les côtés qui forment cet angle. La circonférence eſt compoſée de trois angles ſaillans & de trois angles rentrans, & par conſéquent de ſix côtés. Toute la différence qui ſe trouve à l'extérieur, c'eſt que le centre eſt ſaillant. Les tuyaux exagones des *alvéoles* étant diſpoſés comme nous avons dit, conſidérons un *alvéole*, & les ſix autres *alvéoles* dont il eſt environné. Les fonds pyramidaux de ces ſix *alvéoles*, forment, en ſe joignant avec le fond de l'*alvéole* qui eſt au centre, trois pyramides creuſes & renverſées, ſemblables à celles qui ſont formées par les parois intérieures des fonds ; auſſi ces pyramides renverſées ſervent-elles de fond aux *alvéoles* qui rempliſſent l'autre face du gâteau que nous avons ſuppoſé être partagé en deux parties.

M. Kœnig a démontré que la capacité d'une cellule à ſix pans, & à fond pyramidal quelconque fait de trois rhombes ſemblables & égaux, étoit toujours égale à la capacité d'une cellule à fond plat dont les pans rectangles ont la même longueur que les pans en trapeſe de la cellule pyramidale, & cela quels que ſoient les angles des rhombes. Il a auſſi démontré qu'entre les cellules à fond pyramidal, celle dans laquelle il entroit le moins de matiere avoit ſon fond compoſé de trois rhombes dont chaque grand angle étoit de 109 degrés 26 minutes, & chaque petit angle de 70 degrés 34 minutes. Cette ſolution eſt bien d'ac-

cord avec les mesures précises de M. Maraldi, qui sont de 109 degrés 28 minutes pour les grands angles, & de 70 degrés 32 minutes pour les petits. Il est donc prouvé, autant qu'il peut l'être, que les abeilles construisent leurs *alvéoles* de la façon la plus avantageuse pour épargner la cire : cette sorte de construction est aussi la plus solide ; chaque fond d'*alvéole* est retenu par les pans des *alvéoles* qui se trouvent derriere : cet appui paroît nécessaire, car les fonds & les pans de l'*alvéole* sont plus minces que le papier le plus fin. Le bord de l'*alvéole* est trois ou quatre fois plus épais que le reste ; c'est une espece de bourlet qui le rend assez fort pour résister au mouvement des abeilles qui entrent dans l'*alvéole* & qui en sortent. Ce bord est plus épais dans les angles de l'exagone, que sur les pans ; il est pour ainsi dire presqu'impossible de voir dans les ruches, & même dans les ruches vitrées qui sont faites exprès pour l'observation, quelles font les parties de l'*alvéole* que les abeilles forment les premieres. Il y a un moyen plus simple ; il faut prendre des gâteaux, surtout ceux qui sont nouvellement faits, & examiner les cellules qui se trouvent sur leurs bords, elles ne sont que commencées : il y en a dont la construction est plus ou moins avancée ; on a reconnu que les abeilles commençoient l'*alvéole* par le fond, qu'elles formoient d'abord un des rhombes ; elles élevent sur les deux côtés de ce rhombe, qui doivent se trouver à la circonférence du fond, la naissance de deux pans de l'exagone ; ensuite elles font un second rhombe du fond avec les commencemens de deux autres pans de l'exagone, & enfin le troisieme rhombe complette le fond, & deux pans qu'elles ajoutent ferment l'exagone. Le fond étant fait, & le tuyau exagone commencé, elles l'allongent & le finissent en appliquant le bourlet sur les bords de l'ouverture. Elles construisent en même temps plusieurs fonds les uns à côté des autres ; & pendant que les unes font des cellules sur l'un des côtés de ces fonds, les autres en construisent de l'autre : de sorte qu'elles font les deux faces d'un gâteau en même temps. Il leur en faut beaucoup pour dresser les parois des cellules, pour les amincir, pour les polir : chaque cellule ne peut contenir qu'une ouvriere ; on la voit y entrer la tête la premiere ; elle ratisse les parois avec ses dents ; elle fait une petite pelote grosse comme la tête d'une épingle avec les particules de cire qu'elle a détachées, & à l'instant elle emporte la pelote : une autre fait la même manœuvre, & ainsi de suite jusqu'à ce que l'*alvéole* soit fini.

Les *alvéoles* servent de dépôt pour conserver le miel, les œufs & les vers des abeilles : comme ces œufs & ces vers sont de différente grosseur (*Voyez* ABEILLE), les abeilles font des *alvéoles* de différente grandeur pour les loger. Les plus petits sont pour les vers qui doivent se changer en abeilles ouvrieres ; le diametre de ces cellules est d'environ deux lignes $\frac{2}{3}$ & la profondeur est de cinq lignes $\frac{1}{2}$, & le gâteau composé de deux rangs de ces cellules a environ dix lignes d'épaisseur ; les cellules où doivent naître les faux-bourdons sont profondes de huit lignes, souvent plus, & quelquefois moins ; elles ont trois lignes $\frac{17}{50}$ ou à-peu-près trois lignes & un tiers de ligne de diametre pris dans un sens : mais le diametre qu'on prend en sens contraire est plus petit d'une neuvieme partie ; cette différence vient de ce que l'exagone de ces *alvéoles* a deux faces opposées plus petites que les quatre autres ; il y a aussi quelque différence, mais bien moins sensible entre les diametres des petites cellules. Les deux sortes d'*alvéoles* dont on vient de donner les dimensions, ne servent pas seulement à loger les œufs & ensuite les vers ; souvent les abeilles les remplissent de miel lorsqu'elles les trouvent vides. Il y a aussi des cellules dans lesquelles elles ne mettent jamais que du miel, celles-ci sont plus profondes que les autres : on en a vu qui n'avoient pas plus de diametre que les plus petites, & dont la profondeur étoit au moins de 10 lignes. Lorsque la récolte du miel est abondante, elles allongent d'anciens *alvéoles* pour le renfermer, ou elles en font de nouveaux qui sont plus profonds que les autres. Lorsque les parois de la ruche ou quelque autre circonstance gênent les abeilles dans la construction de leurs *alvéoles*, elles les inclinent, elles les courbent, & les disposent d'une maniere irréguliere.

Les *alvéoles* destinés à servir de logement aux vers qui doivent se métamorphoser en

abeilles meres, ſont abſolument différens des autres *alvéoles* : on n'y voit aucune apparence de la figure exagone ; ils ſont arrondis & oblongs ; l'un des bouts eſt plus gros que l'autre ; leur ſurface extérieure eſt parſemée de petites cavités. Ces cellules paroiſſent être groſſièrement conſtruites, leurs parois ſont fort épaiſſes ; une ſeule de ces cellules peut peſer autant que 250 cellules ordinaires : le lieu qu'elles occupent ſemble être pris au haſard : les unes ſont poſées au milieu d'un gâteau ſur pluſieurs cellules exagones ; d'autres ſont ſuſpendues aux bords des gâteaux. Le gros bout eſt toujours en haut ; ce bout, par lequel les ouvrieres commencent la conſtruction de l'*alvéole*, eſt quelquefois ſuſpendu par un pédicule : mais à meſure que l'*alvéole* s'allonge, il s'étrécit ; enfin il eſt terminé par le petit bout qui reſte ouvert. La cellule entiere a 15 ou 16 lignes de profondeur ; lorſque ces *alvéoles* ne ſont qu'à demi faits, leur ſurface eſt liſſe ; dans la ſuite les ouvrieres y appliquent de petits cordons de cire qui y forment des cavités. On croit que ces cavités ſont les premiers veſtiges des cellules ordinaires qui ſeront conſtruites dans la ſuite ſur ces grands *alvéoles*. Lorſque les abeilles femelles ſont ſorties de ceux qui pendent aux bords des gâteaux, les ouvrieres racourciſſent ces *alvéoles*, & les enveloppent en allongeant les gâteaux ; ils ſont alors recouverts par des cellules ordinaires qui ſont plus élevées dans cet endroit du gâteau, où il eſt plus épais qu'ailleurs. Il y a des ruches où il ne ſe trouve que deux ou trois grands *alvéoles* ; on en a vu juſqu'à quarante dans d'autres : c'eſt au printemps qu'il faut chercher ces *alvéoles* ; car dans une autre ſaiſon ils pourroient tous être recouverts par d'autres cellules. *Mém. de l'acad. royale des ſciences*, 1712, & *Mém. pour ſervir à l'hiſtoire des inſectes*, par M. de Reaumur. (*I*)

ALVIDONA *ou* AVIDONA, (*Géog.*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure ; elle eſt ſur une petite riviere qui ſe jette dans le golfe de Tarente, & au nord de Caſano. *Long.* 40, 40 ; *lat.* 40, 15. (*C. A.*)

ALVILDE, (*Hiſt. Mith.*) c'eſt le nom d'une femme célèbre, dans les annales du Nord, par ſa vertu & ſa beauté. Elle étoit fille de Sivard, roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxieme ſiecle. Ses charmes naiſſans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes ſeigneurs des environs. Mais ſon pere qui ne vouloit pour gendre qu'un homme d'une rare valeur, voulut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de ſa fille. Une chronique fabuleuſe, & d'autant plus reſpectée dans le Nord, rapporte qu'il enferma ſa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux ſerpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monſtres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvilde*. Alfon, fils de Sigard, roi de Danemarck, entendit parler de la beauté de la princeſſe de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'enviſageoit jamais dans une entrepriſe périlleuſe, que la gloire dont il pouvoit ſe couvrir. Les dangers dont on le menaçoit, ne firent qu'irriter ſon courage. Il tenta l'aventure, & fut aſſez heureux pour étendre à ſes pieds les deux horribles gardiens de la princeſſe.

Il étoit prêt de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard, charmé de ſon courage, hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à ſa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une ſecrete joie. Les graces du jeune homme, ſur-tout ſa valeur, avoient fait ſur elle une impreſſion auſſi durable que douce. Elle dépoſa dans le ſein de ſa mere le ſecret de ſon cœur. Cette femme ſévere n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excuſable. Elle en fit des reproches amers à ſa fille. *Alvilde*, déſeſpérée d'avoir perdu l'eſtime de ſa mere, réſolut de lui prouver que, quelque grande que fût ſa paſſion, elle étoit capable de la vaincre, & jura de réparer par le reſte de ſa vie un moment de foibleſſe.

En effet elle renonce pour jamais au mariage, à ſon amant ; & tandis que tout s'apprête pour ſon himen dans le palais de ſon pere, elle s'échappe, ſuivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même ſerment, &, ſous l'habit guerrier, va chercher des aventures. Le haſard voulut que nos amazones rencontraſſent ſur le rivage de la mer une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef, &

déploroient encore sa perte. *Alvilde* leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvilde*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée.

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se distraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maîtresse. On sait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à son pere une flotte & des troupes, & qu'il alloit écumer les mers. Par ces légeres expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui furent long-temps l'étonnement & l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire & le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celles de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce & de purger la mer d'une autre espece de pirates qui l'infestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossieres, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes qui furent la source de tant de grandes actions que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains: on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mêlée, Alfon joint l'amiral ennemi; les deux vaisseaux ne s'étoient pas encore touchés, que le prince de Danemarck s'étoit élancé sur l'autre bord. Il abat, il renverse tout ce qu'il trouve sur son passage. Un seul guerrier lui résiste, & lui fait douter un moment de la victoire. Alfon indigné rassemble ses forces, & du coup fait voler en éclats le casque de son adversaire. Quelle fut sa surprise lorsqu'il reconnut sa maîtresse! Il tombe à ses genoux, & la conjure de ne plus s'opposer à son bonheur. La belle *Alvilde* se rendit à ses prieres, & deux fois vaincue, par l'amour & la fortune des armes, elle consentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure; cependant quelque romanesque qu'elle paroisse, elle est peut-être aussi-bien fondée que celle des Clélies & des autres héroïnes à qui Rome se vante d'avoir donné le jour: au moins n'est-il pas impossible que chez un peuple guerrier une femme ait eu aussi l'ambition de s'illustrer par la gloire des armes. Rien de ce qui est beau & de ce qui est grand n'est difficile pour un sexe en qui l'amour propre est encore plus puissant, que la constitution de ses organes n'est foible & délicate. Les femmes en laissant aux hommes le droit tyrannique de distribuer à leur gré les éloges, se sont réservé celui de les mériter. (*M.* DE SACY.)

ALVIN, s. m. on appelle *alvin*, tout le menu poisson qui sert à peupler les étangs & autres pieces d'eau: ainsi *alviner* un étang, c'est l'empoissonner en y jetant de l'*alvin*; & l'*alvinage* est le poisson que les marchands rebutent, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau. En plusieurs endroits on appelle alvin *du norrain*; en d'autres on dit *du fretin*, *du menu fretin*, *de la menuaille*, & généralement *du peuple*. On se sert encore du mot de *feuille*, quoiqu'a parler juste, il y ait de la différence entre la *feuille* & l'*alvin*. *Voyez* FEUILLE.

ALUINE *ou* ALUYNE, (*Botan.*) nom que l'on a donné à l'absynthe. *V.* ABSYNTHE.

* ALVINIERES, s. f. *carpieres*, *forcieres*; ce sont de petits étangs où l'on tient le poisson, mais principalement les carpes mâles & femelles destinées à peupler.

* ALUN, s. m. *alumen*, sel fossile & minéral d'un goût acide, qui laisse dans la bouche une saveur douce, accompagnée d'une

d'une astriction considérable. Ce mot vient du grec ἅλς, *sel*, ou peut-être du latin *lumen*, parce qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On distingue deux sortes d'*alun*, le *naturel* ou *natif*, & le *factice*, quoique celui-ci soit aussi naturel que l'autre. On a voulu faire entendre par cette épithete, qu'il faut faire plusieurs opérations pour le tirer de la mine, & que ce n'est qu'après avoir été travaillé que nous l'obtenons en cristaux ou en masses salines. A peine connoissons-nous aujourd'hui l'*alun naturel*. Les anciens au contraire en faisoient un très-grand usage et ils en distinguerent de deux sortes, le *liquide* & le *sec*. L'*alun naturel liquide* n'étoit pas absolument en liqueur. Il paroît par les descriptions, que cet *alun* étoit seulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air. Ainsi on ne le disoit *liquide*, que pour le distinguer de l'*alun sec*. L'*alun liquide* étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit lisse & uni, quelquefois transparent, mais ordinairement nuageux. La surface de l'autre *alun* liquide étoit inégale, & il se trouvoit mêlé avec des matieres étrangeres, suivant la description des mêmes auteurs.

Les anciens distinguoient aussi deux sortes d'*alun naturel sec*; ils le reconnoissoient aux différences de la figure & de la texture: ou il étoit fendu & comme la fleur de celui qui est en masse, car il étoit formé en mottes ou en lattes; ou il se fondoit & se partageoit en cheveux blancs; ou il étoit rond, & se distribuoit encore en trois especes; en *alun* moins serré & comme formé de bulles; en *alun* percé de trous fistuleux, & presque semblable à l'éponge; en *alun* presque rond & comme l'astragale: ou il ressembloit à de la brique; ou il étoit composé de croûtes. Et tous ces *aluns* avoient leurs noms.

M. de Tournefort trouva dans l'isle de Milo de l'*alun* naturel liquide. Voici en peu de mots ce qu'il rapporte sur les mines de ce sel. *Relation d'un voyage du Levant, tome I, p.* 163. « Les principales mines sont à » une demi-lieue de la ville de Milo, du » côté de Saint-Venerande: on n'y travaille » plus aujourd'hui. Les habitans du pays » ont renoncé à ce commerce, dans la crainte que les Turcs ne les inquiétassent par » de nouveaux impôts. On entre d'abord » dans une caverne, d'où l'on passe dans » d'autres cavités qui ont été creusées autrefois à mesure que l'on en tiroit *l'alun*. » Ces cavités sont en forme de voûtes, » hautes seulement de quatre ou cinq piés, » sur neuf ou dix de largeur. L'*alun* est incrusté presque par-tout sur les parois de » ces souterrains. Il se détache en pierres » plates de l'épaisseur de huit ou neuf lignes » & même d'un pouce. A mesure qu'on » tire ces pierres, il s'en trouve de nouvelles par-dessous. La solution de cet *alun* » naturel est aigrelet & styptique: elle » fermente avec l'huile de tartre, & elle la » coagule. Ce mélange ne donne aucune » odeur urineuse. On trouve aussi dans » ces cavernes de l'*alun* de plume; il vient » par gros paquets, composés de filets déliés comme la soie la plus fine, argentés, » luisans, longs d'un pouce & demi ou » deux. Ces faisceaux de fibres s'échappent » à travers des pierres qui sont très-légeres » & friables. Cet *alun* a le même goût que » l'*alun* en pierre dont on vient de parler, » & il produit le même effet quand on le » mêle avec de l'huile de tartre ».

Le nom d'*alun de plume* vient de ce que ces filets déliés sont quelquefois disposés de façon qu'ils ressemblent aux barbes d'une plume. On confond souvent cette sorte d'*alun* avec l'*amiante* ou *pierre incombustible*, parce que cette pierre est composée de petits filets déliés comme ceux de l'*alun*. M. de Tournefort rapporte que dans tous les endroits où il avoit demandé de l'*alun* de plume en France, en Italie, en Hollande, en Angleterre, *&c.* on lui avoit toujours présenté une mauvaise espece d'amiante, qui vient des environs de Carysto dans l'isle de Négrepont.

On fait encore à présent la même équivoque; parce que l'*alun* de plume est si rare, que l'on n'en trouve presque plus que dans les cabinets des curieux. Il est cependant fort aisé de le distinguer de l'amiante: cette pierre est insipide. L'*alun* de plume au contraire a le même goût que l'*alun* ordinaire.

« On rencontre, continue M. de Tourne- » fort, à quatre milles de la ville de Milo » vers le sud, sur le bord de la mer, dans » un lieu fort escarpé, une grotte d'environ » quinze pas de profondeur, dans laquelle

» les eaux de la mer pénetrent quand elles » sont agitées. Cette grotte, après quinze » ou vingt piés de hauteur, a ſes parois » revêtues d'*alun* ſublimé, auſſi blanc que » la neige dans quelques endroits, & rouſ- » sâtre ou doré dans d'autres. Parmi ces » concrétions on diſtingue deux ſortes de » fleurs très-blanches & déliées comme des » brins de ſoie; les unes ſont alumineuſes » & d'un goût aigrelet, les autres ſont pier- » reuſes & inſipides. Les filets alumineux » n'ont que trois ou quatre lignes de lon- » gueur, & ils ſont attachés à des concré- » tions d'*alun* : ainſi ils ne different pas de » l'*alun* de plume. Les filets pierreux ſont » plus longs, un peu plus flexibles, & ils » ſortent des rochers ». M. de Tournefort croit qu'il y a beaucoup d'apparence que c'eſt la pierre que Dioſcoride a comparée à l'*alun* de plume, quoiqu'elle ſoit ſans goût & ſans aſtriction, comme le dit ce dernier auteur, qui la diſtingue de l'amiante.

Les incruſtations de la grotte dont on vient de parler, ne brûlent point dans le feu : il reſte une eſpece de rouille après qu'elles ſont conſumées. On trouve de ſemblables concrétions ſur tous les rochers qui ſont autour de cette grotte : mais il y en a qui ſont de ſel marin ſublimé, auſſi doux au toucher que la fleur de la farine. On voit des trous dans leſquels l'*alun* paroît pur & comme friable; ſi on le touche on le trouve d'une chaleur exceſſive. Ces concrétions fermentent à froid avec l'huile de tartre.

A quelques pas de diſtance de cette grotte, M. de Tournefort en trouva une autre dont le fond étoit rempli de ſoufre enflammé qui empêchoit d'y entrer. La terre des environs fumoit continuellement, & jetoit ſouvent des flammes. On voyoit dans quelques endroits du ſoufre pur & comme ſublimé qui s'enflammoit à tout inſtant; dans d'autres endroits, il diſtilloit goutte à goutte une ſolution d'*alun* d'une ſtypticité preſque corroſive. Si on la mêloit avec l'huile de tartre, elle fermentoit vivement.

On ſeroit porté à croire que cette liqueur ſeroit l'*alun* liquide dont Pline a parlé, & qu'il dit être dans l'iſle de Melos. Mais on peut voir dans Dioſcoride que cette eſpece d'*alun* n'étoit pas liquide; & que, comme nous l'avons déja dit, les deſcriptions que les anciens nous ont laiſſées de l'*alun* liquide, prouvent qu'il n'étoit point en liqueur.

On ſuit différens procédés pour faire l'*alun factice*; & ſuivant les différentes matieres dont on ſe ſert, on a ou l'*alun rouge*, ou le *romain*, ou le *citronné*, auxquels il faut ajouter l'*alun de plume*, dont nous avons déja fait mention, l'*alun ſucré*, & l'*alun brûlé*.

Les mines d'*alun* les plus ordinaires ſont 1°. les rocs un peu réſineux : 2°. le charbon de terre : 3°. toutes les terres combuſtibles, brunes & feuilletées comme l'ardoiſe. La mine de charbon de terre de Laval au Maine, a donné de l'*alun* en aſſez grande quantité, dans les eſſais qu'en a fait M. Hellot de l'académie royale des ſciences de Paris, & de la ſociété royale de Londres : 4°. pluſieurs autres terres tirant ſur le gris-brun. Il y en a une veine courante ſur terre dans la viguerie de Prades en Rouſſillon, qui a depuis une toiſe juſqu'à quatre de largeur dans une longueur de près de 4 lieues, & qui eſt abondante. En général, lorſque le minéral qui contient l'*alun* a été mis en tas, & long-temps expoſé à l'air, on voit fleurir l'*alun* à la ſurface du tas. Pour eſſayer ces matieres on en fait une leſſive, comme on fait celle des pyrites calcinées par le vitriol. Cependant on ne calcine pas les mines d'*alun* qui ne ſont pas ſulfureuſes. On réduit la leſſive par ébullition dans la petite chaudiere de plomb, & on peſe l'*alun* qui s'y trouve, après l'avoir fait ſécher. Voyez *de la fonte des mines, des fonderies*, &c. *traduit de l'allemand de* Shlutter, *publié par* M. Hellot, *tom. I, p.* 260.

L'Angleterre, l'Italie, la Flandre & la France, ſont les principaux endroits où l'on fait l'*alun*. Les mines où ſe trouve l'*alun* de Rome ſont aux environs de Civita-Vecchia; on les appelle l'*aluminiere della Tolfa*. On y trouve une ſorte de pierre fort dure qui contient l'*alun*. Pour en ſéparer ce ſel, on commence par tirer la pierre de la mine, de-même que nous tirons ici la pierre à bâtir ou le marbre de nos carrieres. Après avoir briſé ces pierres, on les jette dans un fourneau ſemblable à nos fourneaux à chaux, & on les y fait calciner pendant douze à quatorze heures au plus. On retire du fourneau les

pierres calcinées, & on en fait plusieurs tas dans une grande place. Les monceaux ne sont point élevés; on les sépare les uns des autres par un fossé rempli d'eau. Cette eau sert à arroser les monceaux trois ou quatre fois par jour pendant l'espace de quarante jours, jusqu'à ce que la pierre calcinée semble fermenter & se couvre d'une efflorescence de couleur rouge. Alors on met cette chaux dans des chaudieres pleines d'eau que l'on fait bouillir pendant quelque temps pour faire fondre le sel. Ensuite on transvase l'eau impregnée de sel, & on la fait bouillir pour la réduire jusqu'à un certain degré d'épaississement, & sur le champ on la fait couler toute chaude dans des vaisseaux de bois de chêne. L'*alun* se cristallise en huit jours dans ces vaisseaux; il forme contre leurs parois une croûte de quatre à cinq doigts d'épaisseur, composée de cristaux transparens, & d'un rouge pâle; c'est ce qu'on appelle *alun de roche*, ou parce qu'il est tiré d'une espece de roche, ou parce qu'il est presqu'aussi dur que la roche.

Il y a en Italie une autre mine d'*alun* à une demi-lieue de Pouzzol du côté de Naples. C'est une montagne appellée *le mont d'alun*, ou *les soufrieres*, ou *la solfatre;* en latin *sulfureus mons, forum Vulcani, campi phlegræi*, la demeure de Vulcain, les campagnes ardentes; parce qu'on voit dans cet endroit de la fumée pendant le jour & des flammes pendant la nuit. Ces exhalaisons sortent d'une fosse longue de quinze cens piés & large de mille. On en tire beaucoup de soufre & d'*alun*. L'*alun* paroit sur la terre en efflorescence. On ramasse tous les jours cette fleur avec des balais, & on la jette dans des fossés remplis d'eau, jusqu'à ce que l'eau soit suffisamment chargée de ce sel. Alors on la filtre, & ensuite on la verse dans des bassins de plomb qui sont enfoncés dans la terre. Après que la chaleur souterraine, qui est considérable dans ce lieu, a fait évaporer une partie de l'eau, on filtre de nouveau le résidu, & on le verse dans des vaisseaux de bois. Sa liqueur s'y refroidit, & l'*alun* s'y cristallise. Les cristaux de ce sel sont blancs transparens.

On trouve aussi dans le solfatre des pierres dures qui contiennent de l'*alun*. On les travaille de la même façon que celle de l'aluminiere della Tolfa.

Les mines d'*alun* d'Angleterre qui se trouvent dans les provinces d'Yorck & de Lancastre, sont en pierres bleuâtres assez semblables à l'ardoise. Ces pierres contiennent beaucoup de soufre: c'est une espece de pyrite qui s'enflamme au feu, & qui fleurit à l'air; on pourroit tirer du vitriol de son efflorescence. On fait des monceaux de cette pierre, & on y met le feu pour faire évaporer le soufre qu'elle contient. Le feu s'éteint de lui-même après cette évaporation. Alors on met en digestion dans l'eau pendant vingt-quatre heures la pierre calcinée: ensuite on verse dans des chaudieres de plomb l'eau chargée d'*alun*. On fait bouillir cette eau avec une lessive d'algue marine, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un certain degré d'épaississement. Alors on y verse une assez grande quantité d'urine pour précipiter au fond du vaisseau le soufre, le vitriol, & les autres matieres étrangeres. Ensuite on transvase la liqueur dans des baquets de sapin. Peu-à-peu l'*alun* se cristallise & s'attache aux parois des vaisseaux. On l'en retire en cristaux blancs & transparents, que l'on fait fondre sur le feu dans des chaudieres de fer. Lorsque l'*alun* est en fusion, on le verse dans des tonneaux; il s'y refroidit, & on a des masses d'*alun* de la même forme que les tonneaux qui ont servi de moules. On a aussi appellé cet *alun*, *alun de roche*, peut-être parce qu'il est en grandes masses, ou parce qu'il est tiré d'une pierre comme l'*alun* de l'aluminiere della Tolfa. Dans ces mines d'*alun* d'Angleterre, on voit couler sur les pierres alumineuses une eau claire d'un goût styptique. On tire de l'*alun* de cette eau en la faisant évaporer.

On trouve en Suede une sorte de pierre dont on peut tirer de l'*alun*, du vitriol & du soufre. C'est une belle pyrite fort pesante & fort dure, d'une couleur d'or, brillante, avec des taches de couleur d'argent. On fait chauffer cette pierre, & on l'arrose avec de l'eau froide pour la faire fendre & éclater. Ensuite on la casse aisément; on met les morceaux de cette pierre dans des vaisseaux convenables sur un fourneau de réverbere; le soufre que contient la pierre, se fond, & coule dans des récipiens pleins d'eau. Lorsqu'il ne tombe plus rien, on retire la matiere qui reste dans les vaisseaux, & on l'expose

à l'air pendant deux ans. Cette matiere s'échauffe beaucoup, jette de la fumée, & même une petite flamme que l'on apperçoit à peine pendant le jour ; enfin elle se réduit en cendres bleuâtres dont on peut tirer du vitriol par les lotions, les évaporations & les cryſtalliſations. Lorſque le vitriol eſt cryſtalliſé, il reſte une eau craſſe & épaiſſe que l'on fait bouillir avec une huitieme partie d'urine & de leſſive de cendres de bois ; il ſe précipite au fond du vaiſſeau beaucoup de ſédiment rouge & groſſier. On filtre la liqueur, & on la fait évaporer juſqu'à un certain degré d'épaiſſiſſement ; enſuite il s'y forme des cryſtaux d'*alun* bien tranſparens que l'on appelle *alun de Suede*.

A Cypſele en Thrace, on prépare l'*alun* en faiſant calciner lentement les marcaſſites, & les laiſſant enſuite diſſoudre à l'air par la roſée & la pluie ; après quoi on fait bouillir dans l'eau, & on laiſſe cryſtalliſer le ſel. Bellon, M. Rays. *trav. tom. II, pag.* 301.

Nous n'avons point été à portée de mettre en planches tous ces travaux ; & quand nous l'aurions pu, nous n'euſſions pas été aſſez tentés de nous écarter de notre plan pour l'entreprendre.

On fait de *l'alun* en France, proche les montagnes des Pyrénées.

L'*alun* eſt compoſé d'un acide qui eſt de la nature de l'acide vitriolique, puiſque quand il eſt joint avec l'alkali du tartre, il donne un tartre vitriolé, comme feroit l'acide tiré du vitriol même. Cet acide pour former l'*alun*, eſt uni à une terre qui eſt une eſpece de craie ; cette terre eſt particuliere & ſemble tenir de la nature des matieres animales calcinées. L'*alun* donne par la décompoſition quelque choſe d'urineux, qui vient le plus ſouvent de l'urine dont on ſe ſert pour le clarifier quand on le fabrique. D'ailleurs, l'*alun* pourroit donner un alkali volatil urineux, indépendamment de cette urine, parce qu'il contient un peu de bitume, qui combiné avec la terre de l'*alun*, peut donner un alkali volatil ; ce qu'on doit inférer des expériences que M. Maloüin a rapportées à l'académie en 1746, en donnant l'analyſe des eaux minérales de Plombieres. C'eſt de lui que nous tenons le reſte de cet article.

L'*alun* eſt un remede qui, étant mis en œuvre avec les précautions & la prudence néceſſaires, appaiſe & guérit toutes les hémorrhagies en général, tant internes qu'externes. On peut donc s'en ſervir dans l'écoulement du ſang, cauſé par l'ouverture de quelques vaiſſeaux dans les premieres voies ; dans le ſaignement de nez ; dans les crachemens & vomiſſemens de ſang ; dans le flux des urines enſanglantées, & des hémorrhoïdes ; dans toutes les pertes de ſang qui arrivent aux femmes, en quelque temps qu'elles leur ſurviennent pendant leur groſſeſſe, & après l'accouchement.

Enfin l'*alun* n'eſt pas moins efficace dans les hémorrhagies qui auroient été cauſées par un coup de feu, ou par quelque inſtrument tranchant, par quelque chûte, ou quelque coup de tête violent ; & dans celles même qui ſeroient la ſuite de quelques ulceres rongeans & invétérés.

La maniere dont agit l'*alun* eſt très-douce : on n'éprouve lorſqu'on en prend, d'autre changement dans le corps, que quelques maux de cœur légers : mais ils durent très-peu, & ne vont jamais juſqu'à faire vomir avec effort.

Quelques-uns prétendent qu'il eſt dangereux d'arrêter le ſang par l'uſage des aſtringens ; préjugé d'autant plus mal fondé à l'égard de l'*alun*, qu'il eſt détruit par l'expérience. Ce remede n'entraîne jamais de ſuite fâcheuſe, pourvu néanmoins que les vaiſſeaux aient été ſuffiſamment déſemplis, ou par les pertes, ou par les ſaignées ; c'eſt au médecin à en décider. Le médecin ne l'emploiera jamais dans les hémorrhagies critiques, ni dans les fievres violentes : c'eſt pourquoi il eſt toujours néceſſaire de conſulter le médecin ſur ſon uſage.

Au reſte, la maniere d'en uſer doit être variée, ainſi que le régime, ſelon les différens tempéramens, & les différentes hémorrhagies.

La doſe eſt depuis trois grains juſqu'à un demi-gros, incorporé avec un peu de miel roſat. M. Maloüin a trouvé que le cinnabre joint à l'*alun*, faiſoit réuſſir mieux ce remede, ſur-tout lorſqu'il s'agit de calmer les nauſées, *&c.* Ce médecin fait entrer un grain de cinnabre naturel dans chaque priſe d'*alun*. *Voyez ſa Chymie médicinale.* On donne l'*alun* dans les grandes hémorrhagies preſſantes, de deux heures en deux heures, &c

nuit & jour. Lorſque les hémorrhagies ſeront moins vives, on le donnera de trois ou de quatre heures en quatre heures, & le jour ſeulement, ſi la choſe n'eſt pas preſſante.

Lorſque la perte de ſang ſera arrêtée, ce qui arrive ordinairement après la huitieme ou dixieme priſe, on diminuera inſenſiblement pendant un mois l'uſage de l'*alun*.

Les femmes ont quelquefois des pertes de ſang extraordinaires, ou ſont ſujettes à en évacuer tous les mois en telle abondance, qu'elles s'en trouvent conſidérablement affoiblies.

Dans la vue de modérer ces pertes ſans les arrêter, on leur fera prendre le matin à jeun un demi-gros d'*alun* ſept ou huit jours de ſuite avant le temps de l'évacuation; elles continueront cette pratique pendant cinq ou ſix mois, ſans quoi elles courent riſque de devenir ſujettes aux pertes blanches, qui peuvent devenir d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſont quelquefois ſuivies de skirrhes ou d'ulceres.

Deux obſervations générales doivent être rapportées à toutes les eſpeces de pertes de ſang dont nous venons de parler; la premiere, c'eſt que lorſqu'il y a des inſomnies pendant la perte, on doit joindre à celui de l'*alun*, celui des narcotiques, ou du moins des calmans: la ſeconde, c'eſt que les grandes hémorrhagies ſont preſque toujours ſuivies de dégoûts, d'altération, de laſſitudes, d'inquiétudes & de douleurs de tête violentes, & de battemens des groſſes arteres; il faut auſſi employer dans ces cas les calmans, & même les narcotiques, ſur-tout lorſqu'il y a de l'inſomnie. *Voyez* Helvetius, *Traité des maladies*.

On ſe ſert extérieurement de l'*alun* dans les lotions aſtringentes; & il entre dans différens cofmétiques, & dans pluſieurs compoſitions pour nettoyer les dents.

C'eſt un des principaux ingrédiens des teintures & des couleurs, qui pour être comme il le faut, ne peuvent s'en paſſer. Il ſert à affermir la couleur ſur l'étoffe, & il a en cette occaſion le même uſage que l'eau gommée & les huiles viſqueuſes; il diſpoſe auſſi les étoffes à prendre la couleur, & il lui donne plus de vivacité & de délicateſſe comme on voit clairement dans la cochenille & la graine d'écarlate.

Cet effet de l'*alun* ſemble être dû à ſa qualité aſtringente, par le moyen de laquelle il bride les particules les plus fines des couleurs, les retient enſemble, & les empêche de s'évaporer. C'eſt par-là auſſi qu'il empêche le papier, qui a été long-temps dans l'eau alumineuſe, de boire lorſqu'on écrit deſſus. *Voyez* COULEUR, TEINTURE.

L'*alun* ſucré reſſemble beaucoup au ſucre; c'eſt une compoſition d'*alun* ordinaire, d'eau-roſe, & de blancs d'œufs cuits enſemble en conſiſtance de pâte, à laquelle on donne enſuite la forme que l'on veut; étant refroidie, elle devient dure comme une pierre, on l'emploie en qualité de cofmétique.

L'*alun* brûlé, *alumen uſtum*; c'eſt un *alun* calciné ſur le feu, & qui par ce moyen devient plus blanc, plus léger, plus facile à pulvériſer & cauſtique.

L'*alun* de plume, *alumen plumoſum*, eſt une ſorte de pierre minérale ſaline de différentes couleurs, ordinairement d'un blanc verdâtre, reſſemblant au talc de Veniſe, excepté qu'au lieu d'écailles elle a des filets ou fibres qui reſſemblent à celles d'une plume, d'où lui vient ſon nom.

L'*alun* clarifie les liqueurs; un peu d'*alun* jetté dans de l'eau divine, la clarifie de façon, qu'on n'eſt pas obligé de la filtrer. L'*alun* clarifie auſſi l'encre; on emploie l'*alun* dans les fabriques de ſucre, pour la propriété qu'il a de clarifier: ceux qui font profeſſion de deſſaler de la morue, ſe ſervent auſſi d'*alun*.

Les anatomiſtes & les naturaliſtes mettent un peu d'*alun* dans l'eau-de-vie blanche, dans laquelle ils conſervent des animaux, *&c.* pour conſerver les couleurs.

Il y en a qui s'imaginent que l'*alun* a la ſecrete propriété d'appaiſer les douleurs de rhumatiſmes, lorſqu'on le porte ſur ſoi: quelques perſonnes ſujettes aux rhumatiſmes, croient s'en garantir, en portant dans leur poche, ou dans leur gouſſet, un morceau d'*alun*.

Alun purifié: on purifie l'*alun* comme la plupart des autres ſels, par la diſſolution, la filtration, & la cryſtalliſation. On prend de l'*alun* de Rome, on le fait fondre dans de l'eau bouillante, après l'avoir concaſſé; on filtre la diſſolution; on en fait évaporer une partie, & on le porte dans un lieu frais, où l'*alun* ſe forme en cryſtaux, qu'on retire de

l'eau, & qu'on fait sécher; c'est l'*alun purifié*.

Alun teint de Mynsicht. Il y a eu dans le siecle passé une préparation d'*alun* en grande réputation : Mynsicht, qui étoit un grand médecin d'Allemagne, en fut l'auteur. Pour purifier l'*alun*, il en faisoit fondre deux onces dans de l'eau de chardon-bénit ; il y ajoutoit une once de sang-de-dragon en poudre tamisée ; le tout ayant bouilli ensemble jusqu'à ce que l'*alun* fût dissous, il filtroit la dissolution, & la mettoit à cristalliser : il avoit par ce moyen un *alun* teint en rouge.

M. Helvetius qui a remis en France, comme il est encore en Allemagne, l'usage de l'*alun* pris en grande dose, faisoit par le feu ce que Mynsicht faisoit par l'eau ; c'est-à-dire, pour parler le langage de chymie, Mynsicht employoit, pour purifier l'*alun*, la voie humide, & M. Helvetius se servoit de la voie seche. M. Helvetius faisoit fondre l'*alun* dans une cuiller de fer sur le feu avec le sang-de-dragon en poudre; il les mêloit bien ensemble, & après avoir retiré du feu la masse molle, il en formoit des pilules de la grosseur des pois ronds : il faut que plusieurs personnes se mettent à faire promptement ces pilules, parce que la masse se durcit en refroidissant. *Voyez* MINES. (*Travaux des mines d'alun.*)

* ALUNER, v. act. c'est une opération de teinturier : toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être *alunées*. Ainsi *aluner*, c'est ou faire tremper dans l'alun, ou mettre au bain d'alun. *Voyez* TEINTURE.

ALVOR, (*Géogr.*) comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora ; ce comté n'est pas fort considérable. (*C. A.*)

* ALUS, désert d'Arabie, où les Israëlites camperent le dixieme jour.

* *ALYPUM* ou *FRUTEX TERRIBILIS*, (*Hist. nat.*) arbuste qui s'éleve à environ une coudée ; sa racine est couverte d'une écorce noirâtre, sa longueur est de quatre à cinq pouces, & sa grosseur de près d'un pouce de diametre en son collet ; elle est garnie, ou plutôt partagée en trois ou quatre grosses fibres ; ses branches sont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur de rouge brun, déliées & cassantes ; ses feuilles placées sans ordre, tantôt par bouquets, tantôt isolées, quelquefois accompagnées à leurs aisselles d'autres petites feuilles, sont de différentes figures : les unes ressemblent aux feuilles du myrte ; les autres s'élargissent vers le bout, ou sont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, sur trois ou quatre lignes de largeur, & sont épaisses & d'un verd éclatant. Chaque branche porte une seule fleur, quelquefois deux, mais rarement : ces fleurs sont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diametre ; elles sont composées de demi-fleurons, & de leur milieu s'élevent quelques étamines blanches, avec un petit sommet noirâtre. Ces fleurons finissent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, sur une ligne de large : chaque demi-fleuron porte son embryon, qui, quand la fleur est passée, devient une semence garnie d'une espece d'aigrette. Toute la fleur est soutenue par un calice composé de feuilles disposées en écailles, chacune desquelles n'a que deux ou trois lignes de long sur une ligne de large.

On lit dans Clusius, que les charlatans de l'Andalousie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes ; d'autres gens de même caractere la substituent au séné : mais la violente action de ce remede, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait souvent repentir de son usage & ceux qui l'ordonnent, & ceux à qui il est ordonné. *Mémoires de l'académie royale des sciences* 1712.

Cette plante a beaucoup d'amertume, son goût est aussi désagréable que celui du laureole, & son amertume augmente beaucoup pendant six ans ; on la trouve en plusieurs endroits du Languedoc : mais elle croit principalement en abondance sur le mont de Cete, dans cette province, auprès de Frontignan ; c'est pour cette raison que les botanistes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti*. On trouve aussi l'*alypum* dans plusieurs endroits de Provence, sur-tout dans ceux qui sont voisins de la mer & situés au midi.

Elle est un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le flegme, & les humeurs aqueuses, que le tithymale. Mais nous ne saurions trop répéter qu'on ne doit se servir d'un remede si violent qu'avec beaucoup de précaution. (*N*)

ALYSSOIDE, ſ. f. herbe dont la fleur eſt compoſée de quatre feuilles diſpoſées en croix ; il ſort du calice un piſtil qui devient dans la ſuite un fruit preſqu'elliptique gonflé, & aſſez gros ; ce fruit eſt partagé en deux loges par une cloiſon parallele aux deux portions qu'elle diviſe, & il renferme des ſemences applaties, arrondies, & entourées par un limbe. Tournefort, *Inſt. rei herb.* *Voyez* PLANTE.

ALYSSON, ſ. m. herbe dont les fleurs ſont compoſées de quatre feuilles diſpoſées en croix ; il ſort du calice un piſtil, qui devient dans la ſuite un fruit aſſez petit, relevé en boſſe, & partagé en deux loges par une cloiſon qui eſt parallele aux portions qu'elle diviſe : ce fruit renferme des ſemences arrondies. Tournefort, *Inſt. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

ALYTARCHIE, ſ. f. dignité de l'alytarque, qui duroit quatre ans. *Voyez ci-après* ALYTARQUE.

ALYTARQUE, ſ. m. (*Hiſt. ancienne.*) magiſtrat qui dans les jeux commandoit aux maſtigophores, ou porte-verges, & leur faiſoit exécuter les ordres de l'agonothete. (*G*)

ALZAN, ſ. m. (*Manége.*) poil de cheval tirant ſur le roux. Ce poil a pluſieurs nuances qu'on déſigne par pluſieurs épitheres ; ſavoir, *alzan clair*, *alzan poil de vache*, *alzan bai*, *alzan vif*, *alzan obſcur*, *alzan brûlé*. On dit proverbialement *alzan brûlé*, *plutôt mort que laſſé* ; ce qui veut dire que les chevaux de ce poil ſont ſi vigoureux, qu'ils ne ſe laſſent jamais. (*V*)

ALZNIA, (*Géogr.*) province d'Aſie dans la grande Arménie, vers le fleuve du Tigre ; elle comprend neuf diſtricts aſſez conſidérables, qui s'étendent le long du fleuve juſqu'à Karamut ou Diarbekir. (*C. A*)

ALZYRE *ou* ALEYRA, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne dans le royaume de Valence, au ſud & à dix lieues de la ville de Valence ; elle eſt dans une ſituation agréable, entre deux bras de la riviere du Xucar, non loin de ſon embouchure dans la Méditerranée : il y a deux ponts ſur cette riviere, & un fauxbourg au-delà. Cette ville eſt aſſez jolie & fait un grand commerce en ſoie. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 39, 20. (*C. A.*)

A M

AM, *voyez* HAMEÇON.

AM, (*Géogr.*) ville célebre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maiſons & juſqu'à mille temples ou moſquées ; elle fut priſe par les Tartares en 1219, après un ſiége de douze jours. Elle eſt conſidérablement diminuée aujourd'hui : on croit que c'eſt *Ani*. (*C. A.*)

AMABILE, adj. pris adverbialement, (*Muſique.*) ce mot italien, à la tête d'une piece de muſique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio*, en nourriſſant les ſons avec douceur, d'une façon aimable, ſi je puis m'exprimer ainſi. (*F. D. C.*)

AMABYR *ou* AMVABYR, ſ. m. ancien mot anglois, qui ſignifie le *prix de la virginité*. C'étoit un droit qui ſe payoit au ſeigneur dans quelques provinces d'Angleterre, par celui qui épouſoit la fille d'un de ſes vaſſaux. *Voyez* MARQUETTE. (*H*)

* AMACACHES, ſ. m. pl. peuples de l'Amérique méridionale dans le Breſil, aux environs de la contrée de Saint-Sébaſtien de Rio-Janeiro.

* AMACORE & AMACURE, riviere de l'Amérique méridionale qui arroſe la Caribane, qui ſe jette dans la mer du nord.

§ AMACUSA, (*Géogr.*) iſle du Japon, dépendante de Fingo, & la plus conſidérable de ce royaume ; elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpffer, *Amacuſa* eſt au ſud-oueſt de l'iſle de Kiuris ; elle a au nord la partie de cette iſle nommée *Sen*, & la ville d'Arima ; à l'oueſt celle qu'on nomme *Satzuma*, l'iſle d'Amaxa entre deux ; à l'occident Cataxima & Corique ; au ſud Kamiaoſiki. Cette iſle forme comme trois peninſules. Sa longitude eſt ſous le 159e degré, entre les 31d 30, & le 32d de la latitude. (*C. A.*)

§ AMADABAD, (*Géogr.*) grande ville d'Aſie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. Elle eſt au fond du golfe de Cambaye au nord-nord-oueſt de Surate, & au ſud-eſt de Chitor. Ses maiſons ſont bien bâties, & ſes rues ſont plantées d'arbres dont le feuillage garantit des ardeurs du ſoleil. On y voit une ſuperbe moſquée, dont le dedans eſt orné à

ca moſaïque, & enrichi d'agates de diverſes couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiſeaux, de finges, & d'autres animaux malades, adminiſtrés par des gentons, ainſi nommés parce que c'eſt une race particuliere de moines Indiens, mais que Voſgien appelle les gentils pour parler le langage de l'écriture ſainte. La garniſon d'*Amadabad* eſt ordinairement compoſée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'eſt-à-dire, de prince.

Son commerce eſt d'étoffes de ſoie, de coton, pures ou mêlées de l'une & de l'autre, comme tulbandes, allégias, attelaſſes, baſſetas & chilſes, brocards de drap d'or & d'argent, damas, ſatins, taffetas, velours, alcatifs d'or, d'argent, de ſoie, & de laine; toiles de coton, blanches ou peintes, qui ſe font dans cette ville même, & qu'on tranſporte à Surate, à Cambaye, & à Boritſchia. Le pays a de l'indigo, du ſucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, des mirobolans, du ſalpêtre, du ſel ammoniac, de l'ambre gris, du muſc, des diamans: ces trois dernieres marchandiſes ſont d'importation. C'eſt *d'Amadabad* ou *Amadabath*, que viennent toutes les toiles bleues qui paſſent en Perſe, en Arabie, en Abyſſinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Moſambique, à Madagaſcar, à Java, à Sumatra, à Macaſſar, aux Moluques.

Boritſchia ou Brotchia, ville du royaume de Guzurate, à 12 lieues de Surate, a auſſi des manufactures de toiles de coton. On en fait auſſi à Biſantagar, à Pettan, à Brodera, à Goga, à Chin, Pour, Nariaath, Vaſſet, *&c. Long* 90, 15; *lat.* 23. (*C. A.*)

§ AMADAN *ou* HEMEDAN, (*Géog.*) ville d'Aſie en Perſe, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Hiſpahan, à quatre-vingts lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'eſt une des plus belles & des plus conſidérables villes de la Perſe; elle eſt aſſiſe au pié d'une montagne d'où il ſort une infinité de ſources qui vont arroſer le pays. Son terroir eſt fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voiſines. Cette place eſt fort importante pour le roi de Perſe; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garniſon. (*C. A.*)

* AMADES, ſ. f. pl. On appelle ainſi *dans le Blaſon*, trois liſtes plates paralleles, dont chacune eſt large comme le tiers de la faſce; elles traverſent l'écu dans la même ſituation, ſans toucher aux bords d'un côté ni d'autre. (*V*)

§ AMADIE, (*Géogr.*) ville d'Aſie dans le Curdiſtan, elle eſt ſituée ſur une haute montagne, à trente lieues nord de Moſul, & à ſeize ſud-eſt de Gezire. Ses environs produiſent une grande abondance de tabac & de noix de galles, dont le commerce ne ſe fait qu'à *Amadie* même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. *Long.* 53, 30; *lat.* 36, 25. (*C. A.*)

* AMADIS, c'eſt le nom que les *couturieres en linge* donnent à une façon de manche ou de poignet, qui n'eſt guere d'uſage qu'aux chemiſes de nuit. Les manches en *amadis* ſont peu ouvertes; ſont doublées de la même toile qu'elles ſont faites, depuis le poignet juſqu'au-deſſus de la fente ou ouverture de la manche; ſont étroites & s'appliquent ſi exactement ſur le bras, qu'elles ne bouffent point, & qu'à peine peuvent-elles ſe pliſſer. Les gens opulens les garniſſent en-deſſus de falbalas longs, ou de belle mouſſeline, ou même de dentelle. Le poignet n'a qu'une petite manchette de deux ou trois doigts au plus. On donne encore le nom d'*amadis* aux manchettes dont les femmes en couche ſe couvrent les bras.

* AMADOU, ſ. m. eſpece de meche noire qui ſe prépare en Allemagne avec une ſorte de grands champignons ou d'excroiſſances qu'on trouve ſur les vieux chênes, frênes, & ſapins. On fait cuire ces excroiſſances dans de l'eau commune; on les ſeche, on les bat; on leur donne enſuite une forte leſſive de ſalpêtre; on les remet ſécher au four, & l'*amadou* eſt fait. On ſait de quel uſage il eſt pour avoir promptement du feu, par le moyen de l'acier & de la pierre à fuſil.

*AMAGER *ou* AMAG, iſle du Danemarck ſur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y paſſer ſur un pont.

§ AMAGUANA, (*Géogr.*) nom de l'une des iſles Lucayes dans l'Amérique ſeptentrionale; elle eſt dans la mer du nord, au nord du détroit qui ſépare l'iſle de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces iſles la nomme *Moyaguana*. (*C. A.*)

* AMAIA,

*AMAIA, AMAJA, AMAGIA, ville principale des Cantabres en Eſpagne, vers les confins des Aſturies, à trois lieues de Villa-Diego, où l'on en voit encore les ruines.

AMAIGRI, adj. ſe dit d'une terre uſée & dénuée des ſels néceſſaires à la production des végétaux. On doit y remédier en l'engraiſſant. *Voyez* ENGRAIS. (*K*)

AMAIGRIR, v. act. *terme d'architecture. Voyez* DÉMAIGRIR.

* AMAIGRIR, *rendre maigre*. L'uſage fréquent de certains alimens deſſéche & *amaigrit*; le travail l'a *amaigri*.

AMAIGRIR, v.n. il *amaigrit* tous les jours. *Voyez* MAIGREUR. (*L*)

* AMAIGRIR, *en ſculpture*, ſe dit du changement qui ſurvient dans une figure de terre ou de plâtre nouvellement faite, lorſqu'en ſe ſéchant ſes parties ſe reſſerrent, diminuent de groſſeur & deviennent moins nourries.

AMAIGRIR, v. a. *en terme de charpentier conſtructeur de vaiſſeau*, c'eſt rendre un bordage ou une piece de bois moins épaiſſe. (*Z*)

AMAÏS, (*Hiſt. d'Egyp.*) Séſoſtris qui parcourut l'Aſie & l'Afrique en vainqueur, confia la régence de ſes états à ſon frere *Amaïs*, prince que ſes inclinations pacifiques rendoient plus propre aux exercices de la paix qu'au tumulte du camp. Séſoſtris lui déféra une puiſſance illimitée, & n'exigea de lui que le ſerment de ne point porter le diadême, & de ne point attenter à la pudicité de ſa femme & de ſes concubines. L'ambition d'*Amaïs* le rendit bientôt parjure; il prit la couronne & s'abandonna à la lubricité de ſes penchans, en ſouillant, par un amour adultere, la couche du conquérant. Le bruit de ſa révolte hâta le retour de Séſoſtris, qui, trompé par une feinte ſoumiſſion, ne vit dans un frere coupable qu'un ſujet déſobéiſſant. *Amaïs* habile à diſſimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide; il invite à une fête le roi, la reine & leurs enfans: la profuſion des vins provoqua les convives au ſommeil. *Amaïs* profitant de cet aſſoupiſſement paſſager pour mettre le feu à la maiſon du banquet, Séſoſtris ſe ſauve à travers les flammes: on raconte qu'il étendit deux de ſes enfans ſur le bois enflammé, & qu'il s'en fit une planche pour ſe ſouſtraire au flammes, avec le reſte de ſa famille. *Amaïs*, pour ſe dérober aux fureurs d'une juſte vengeance, fut mendier un aſyle dans la Grece. On prétend que c'eſt le même que Danaüs, qui en effet fut chaſſé de l'Egypte dans le même temps. (*T-N.*)

AMAL, (*Géogr.*) ville de Suede, ſur le Wener, dans la province de Daland. Elle n'exiſte que depuis l'an 1640, & elle tient à la diete du royaume, la 88e place dans l'ordre des villes. Son commerce qui eſt très-conſidérable, conſiſte en goudron, en planches & en bois de charpente. (*D. G.*)

AMALARIC, (*Hiſt. des Goths.*) fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorſque la mort lui enleva ſon pere. Son enfance l'exclut du trône; & ce fut ſon frere, né d'une concubine, qui fut armé du pouvoir ſuprême. Les peuples obéiſſoient à regret à un prince flétri par la proſtitution de ſa mere. Théodoric, grand-pere maternel d'*Amalaric*, profita de la diſpoſition des eſprits pour rétablir ſon petit-fils dans l'héritage de ſon pere. L'uſurpateur abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans l'obſcurité de la vie privée. Le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir; ce fut Théodoric qui en eut toute la réalité. Cet uteur habile eut beſoin de toute ſa dextérité pour ſe maintenir contre l'ambitieux Clovis qui aſpiroit à régner ſans rivaux dans les Gaules. Ce prince ennemi ſecret des Viſigots, & ſouvent leur vainqueur, en auroit détruit la domination, s'il n'eût été arrêté par les prieres de ſa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune *Amalaric*. Cette princeſſe fut mal récompenſée de ſon attachement pour ſon ingrat époux; la diverſité de religion fut le germe de leurs diviſions domeſtiques. L'un avoit embraſſé les erreurs de l'arianiſme, & l'autre, élevée dans la religion de ſes peres, avoit perſévéré dans la pureté de la foi. *Amalaric*, tyran des conſciences, lui fit éſſuyer toutes ſortes d'outrages pour la réſoudre à l'apoſtaſie; & il éloigna de ſon lit une épouſe qu'il regardoit comme l'ennemie de ſon dieu & de ſon culte. Ses duretés & ſes mépris épuiſerent la patience de la princeſſe qui envoya à Childebert un linge teint du ſang ſorti de ſes plaies. Cette querelle domeſtique fut le ſignal d'une guerre ſanglante; on en vint aux

mains. Les Visigots furent taillés en pieces, & leur roi *Amalaric* fut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Espagne, lorsqu'il s'apperçut qu'il avoit oublié ses pierreries dans Barcelonne ; il y retourne, & lorsqu'il voulut en sortir avec ses trésors, ses soldats le dépouillerent. Il voulut se réfugier dans une église ; mais lorsqu'il étoit prêt d'y entrer, il fut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un regne de cinq ans. Ses sujets se retirerent en Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé fut partagé entre les Francs & les Goths. (*T-N.*)

AMALAZONTE, (*Hist. des Goths. Hist. d'Italie.*) étoit fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, qui envoya en Mésie, lui chercher un époux, & le choix tomba sur Eucaric qui étoit comme elle de l'illustre famille des Amales. Athalaric fut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de son époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de son fils ; & tant qu'elle fut chargée de l'administration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Ostrogoths eût été détruit aussi-tôt que formé, si des mains aussi habiles n'en eussent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Justinien, est un monument qui atteste que les rois Ostrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'orient une supériorité de rang, mais non pas une supériorité de juridiction. Les Ostrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource, ne plaçoient jamais une femme sur le trône, parce qu'ils n'avoient besoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les femmes fussent exclues de la puissance souveraine, la loi les autorisoit à gouverner sous le nom d'un prince : ainsi on ne leur refusoit que le titre, & on leur laissoit l'exercice de la puissance. Ce fut en vertu de cette loi qu'*Amalazonte* prit la tutelle de son fils sans exciter aucun murmure ; & elle fut obéie comme si la plénitude & la racine du pouvoir souverain eussent résidé dans elle. Sa dextérité dans les négociations, son discernement dans le choix de ses agens, lui assignent un rang distingué parmi ceux qui se sont montrés dignes de gouverner. La mort lui enleva son fils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoit la faire rentrer dans l'obscurité de la vie privée, ne fit qu'étendre les vœux de son ambition. Trop fiere pour s'abaisser à fléchir sous un maître, elle ne put consentir à renoncer au plaisir de commander. On a vu des princes fatigués du poids des affaires se dépouiller de la pourpre, pour se livrer à l'ennuyeuse uniformité de la vie privée ; mais il est peu d'exemples de femmes qui aient abdiqué la couronne sur leur déclin. Quand l'âge les prive des moyens de plaire, elles deviennent plus sensibles au plaisir de commander.

Amalazonte crut éluder la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faisant asseoir un prince avec elle. Les peuples barbares ont poussé le plus loin la délicatesse sur les alliances ; un prince Goth ou un Vandale eût cru s'avilir en épousant une femme qui n'eût point été du sang des rois. *Amalazonte* respecta cet usage, en faisant entrer Théodat dans son lit. La politique lui dictoit un autre choix ; mais les barbares ont plus d'orgueil que d'ambition. Théodat promit à son épouse de se contenter du titre & des décorations de la royauté, & de lui abandonner l'administration des affaires. Mais trop ambitieux pour n'être pas infidele à ses promesses, il exigea d'elle une obéissance sans replique. L'habitude du commandement rendit à cette princesse sa dégradation plus amere & plus douloureuse ; elle éclata en reproches insultans contre son époux parjure. Théodat affermi sur le trône fut importuné de ces plaintes qu'il savoit mériter ; & ce fut pour ne pas les entendre, qu'il la relégua dans un isle du lac Bolsene. Ce fut-là qu'abandonnée des anciens adorateurs de sa fortune, elle s'occupa des moyens de tirer vengeance du perfide auteur de ses maux. Justinien lui parut l'instrument le plus propre à l'exécution de ses desseins ; elle l'intéressa dans sa cause par l'ébloussiante promesse de le rendre maître absolu de toute l'Italie. Son désintéressement donna un nouveau poids à ses sollicitations ; elle ne demanda pour récompense qu'un établissement convenable à la dignité de la fille & de la mere d'un roi. Justinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. *Amalazonte* approchoit du terme de ses vengeances, lorsque les éclats d'une joie imprudente laisserent appercevoir la cause qui les faisoit naître. Théodat instruit par la voix publique, prévint l'exécution de

ſes complots, & ordonna de la faire mourir. Cette princeſſe, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après ſa mort; les Oſtrogoths, qui reſpectoient en elle le ſang du fondateur de leur empire, ſe rangerent du parti de Juſtinien qui pourſuivoit la vengeance de ſa mort; & cette défection facilita à ſes généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. *Amalazonte* mourut l'an 535. (*T-N.*)

§ AMALFI, (*Géogr.*) ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par la beauté, ſa fertilité & la délicateſſe de ſes fruits. Ce fut pendant quelques ſiecles, depuis l'an 600 juſqu'en 1006, un état indépendant, aſſez conſidérable, en forme de république. Son commerce étoit plus étendu alors qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le ſecours des galeres que lui amenerent les Piſans. La ville fut miſe au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *pandectes du droit*, que l'on conſerve à Florence, comme un monument précieux. Il y eut auſſi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maiſon de Piccolomini. *Long.* 37, 70; *lat.* 40, 33. (*C. A.*)

AMALGAMATION, ſ. f. c'eſt *en chymie* l'action d'*amalgamer*, c'eſt-à-dire, de diſſoudre ou d'incorporer un métal, ſpécialement l'or, avec le mercure. *V.* AMALGAME.

Cette opération eſt déſignée chez les chymiſtes par les lettres *AAA*. *Voyez* A A A.

L'*amalgamation* ſe fait en fondant, ou du moins en chauffant le metal, & en y ajoutant alors une certaine proportion de mercure, en remuant les deux ſubſtances, qui par ce moyen s'incorporent enſemble. La trituration ſeule pourroit ſuffire pour faire cette diſſolution, ou cet alliage du mercure avec les métaux: mais l'opération ſe fait mieux par la chaleur.

Tous les métaux, excepté le fer, s'unifſent & s'*amalgament* plus ou moins facilement avec le mercure: mais l'or eſt celui de tous qui le fait le plus aiſément; enſuite l'argent, puis le plomb & l'étain; le cuivre aſſez difficilement, & le fer point du tout. Il n'eſt cependant pas abſolument impoſſible de le faire; il paroît que Becker en a connu les moyens. Le remede de M. Desbois, médecin de la faculté de Paris, eſt un alliage de fer & de mercure.

L'*amalgamation* de l'or ſe fait ordinairement en échauffant les lames ou feuilles d'or juſqu'à ce qu'elles ſoient rouges; après quoi on verſe le mercure deſſus, & on remue le mélange avec une petite baguette de fer juſqu'à ce qu'il commence à fumer; alors on le jette dans un vaiſſeau plein d'eau, où il ſe fige & devient maniable.

Cette ſorte de calcination eſt fort en uſage chez les orfevres & les doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & ductile pour ſervir à leurs ouvrages.

Ce mélange ou *amalgame* étant mis ſur un autre métal, par exemple ſur le cuivre, & le tout étant mis enſuite ſur le feu à évaporer, l'or reſte ſeul ſur la ſurface du cuivre; ce qui forme ce qu'on appelle *dorure*. *Voy.* DORURE.

On peut enlever la noirceur de l'*amalgame* en le lavant avec de l'eau, & on peut en ſéparer une portion de mercure en l'exprimant à travers un linge; le reſte étant évaporé dans un creuſet, l'or reſte ſous la forme d'une poudre impalpable, & dans cet état, on l'appelle *chaux d'or*. *V. OR.* L'or retient environ trois fois ſon poids du mércure par l'*amalgamation*. (*M*)

AMALGAME, ſ. m. *en chymie*, eſt une combinaiſon ou un alliage du mercure avec quelqu'un des métaux. *V.* AMALGAMATION, MERCURE, MÉTAL. Ce mot eſt formé du grec ἅμα, *ſimul*, enſemble, & de γαμεῖν, *jungere*, joindre.

L'*amalgame* du mercure avec le plomb eſt une ſubſtance molle, friable, & de couleur d'argent. *Voyez* PLOMB.

Si on lave cet *amalgame* avec de l'eau bien claire & qui ſoit chaude, & qu'on le broie en même temps dans un mortier de verre, les impuretés du métal ſe mêleront avec l'eau; & ſi l'on change l'eau & qu'on répete la lotion pluſieurs fois, le métal ſe purifiera de plus en plus. Un des plus grands ſecrets de la chymie, ſelon Boerhaave, c'eſt de trouver moyen d'avoir à la fin la liqueur auſſi pure & auſſi nette, que lorſqu'elle a été verſée ſur l'*amalgame*; ce qui pourroit fournir une méthode d'ennoblir les métaux,

ou de les retirer des métaux moins précieux. *Voy.* TRANSMUTATION, PIERRE PHILOSOPHALE, &c.

Cette maniere philosophique de purifier les métaux, peut s'appliquer à tous les métaux excepté au fer. *V.* AMALGAMATION.

Les *amalgames* s'amollissent par la chaleur, & au contraire se durcissent par le froid. Les metaux *amalgamés* avec le mercure, prennent une consistance molle & quelquefois presque fluide, selon la quantité du mercure qu'on y a employée.

On peut retirer les métaux du mercure & les remettre dans leur premier état par le moyen du feu. Le mercure est volatil, & cede bien plus aisément au feu que ne font les métaux; c'est pourquoi en mettant l'*amalgame* sur le feu, le mercure se dissipe & le métal reste divisé en petites parties, ce qui est l'effet du mercure qui a dissous le métal qui est ainsi réduit en poudre, qu'on nomme quelquefois *chaux*. *V.* CHAUX D'OR.

Si on veut ne pas perdre ainsi le mercure par l'évaporation, il faut faire l'opération dans des vaisseaux clos, dans une cornue avec son récipient, & y faire distiller le mercure comme on fait dans la révivification du mercure de son cinnabre.

Et pour avoir le métal dans son premier état, tel qu'il étoit avant que d'en faire l'*amalgame*, on prend la poudre ou la chaux du métal, qui reste après en avoir retiré le mercure, & on fait fondre ce reste dans un creuset.

L'*amalgame* est un moyen dont on se sert dans plusieurs pays pour tirer l'or & l'argent de leurs mines. On broie ces mines avec du mercure qui se charge de ce qu'elles ont de fin, c'est-à-dire, de ce qu'elles ont d'or ou d'argent, & qui ne se mêle point avec la terre, ni avec la pierre; de sorte que le mercure étant retiré de la mine par son propre poids & par la lotion qu'on fait de ce mercure dans de l'eau, on retire par la cornue le mercure qui laisse le métal qui étoit dans la mine. (*M*)

AMALGAMER, v. act. *V.* AMALGAME & AMALGAMATION.

AMALI, s. m. (*Hist. nat. botaniq.*) genre de plante de la section des bidens, dans la famille des composées, ainsi nommée par les Bramœs, & assez bien gravée par vanRheede, *hortus Malabaricus, vol. X, pag. 79, planch. XL.* Jean Commelin dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *Chrysanthemum indicum, urticæ folio, flore luteo, petalis bifidis.*

Cette plante est annuelle, & croît au Malabar dans les terres sablonneuses, où elle s'éleve à la hauteur de deux piés sous la forme d'un buisson assez clair ou peu épais, hémisphérique. Sa racine est blanche & fibreuse, sa tige est droite, cylindrique, de trois lignes de diametre, & jette dès son origine des branches cylindriques, opposées en croix, lâches, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, noueuses, lisses, luisantes, vertes d'abord, à nœuds rouges, ensuite cendrées en vieillissant, à bois blanc, rempli de moëlle. Les feuilles sont opposées en croix, taillées en cœur très-allongé, a-peu-près comme celles de l'ortie, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, très-minces, couvertes de poils rares & courts, qui leur donnent une légere rudesse, d'un verd foncé, relevées de trois nervures principales en dessous, bordées de chaque côté d'environ vingt dents triangulaires, assez égales, & portées sur un pédicule assez long, demi-cylindrique, plat en dessus, & très-foible, qui les laisse pendre en partie.

Chaque branche est terminée par deux têtes de fleurs jaunes, hémisphériques, de quatre lignes de longueur sur cinq de largeur, qui lorsque les fleurs sont épanouies, ont deux pouces de diametre, & sont portées sur un pédicule fort mince de cette longueur, ou fort peu davantage. Chaque tête est une enveloppe de huit à dix feuilles triangulaires concaves, deux fois plus longues que larges, disposées en forme de calice sur un seul rang, qui embrassent autant de demi-fleurons à languette striée à deux & quelquefois trois dents, & à leur centre une trentaine de fleurons hermaphrodites, monopétales réguliers, à cinq dentelures, contenant cinq étamines cachées, réunies par leurs antheres, & un style fourchu en deux stigmates. Les demi-fleurons ont un pareil style fourchu sans étamines. Chaque fleuron & demi-fleuron porte sur un ovaire nu sans calice, & séparé par une écaille pointue. Cet ovaire en mûrissant devient une graine ovoïde, noirâtre, à quatre angles, une fois plus longue que large,

liſſe, enveloppée d'un côté par une des écailles qui couvrent le réceptacle de l'enveloppe.

Qualités. Toutes les parties de cette plante ont une odeur aromatique, agréable, comparable à celle de la mangue avant ſa maturité, excepté ſes fleurs, qui n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une ſaveur âcre.

Uſages. Le ſuc exprimé de ſes feuilles ſe boit, mêlé avec celui du gingembre frais, dans les coliques venteuſes.

Remarques. Par ces différens caractères, il eſt facile de voir que l'*amali* forme un genre de plante voiſin de l'*eupatoriophalacron* dans la ſection des bidens. Une plante ſauvage diffère de la même plante cultivée, ſes feuilles ſont plus petites & plus arrondies, ainſi que ſes fruits qui ſont auſſi moins nombreux ſur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire uſage. Néanmoins on emploie ſes autres parties comme on fait de l'ambalum; & on y reconnoît plus de vertus & d'efficacité. (*M. Adanson.*)

* AMALTHÉE, ſ. f. c'eſt le nom de la chevre qui allaita Jupiter, & que ce dieu par reconnoiſſance plaça parmi les aſtres. Les Grecs ont fait d'une de ſes cornes leur corne d'abondance. *Voyez* Chevre.

* AMAM, ville de la tribu de Juda. *V.* Joſué, *xv*, 26.

AMAN, (*Hiſt. des Juifs.*) fils d'Amadath, & favori d'Aſſuérus qui l'éleva au-deſſus de tous les princes de ſa cour, s'énorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il ſe fit rendre des honneurs qui alloient juſqu'à l'adoration; & le roi de Perſe qui le ſavoit, avoit la foibleſſe de le ſouffrir. Tout le monde fléchiſſoit le genou devant le ſuperbe *Aman*; le juif Mardochée étoit le ſeul qui refuſât de ramper ſervilement devant lui, ſans néanmoins manquer de reſpect à l'ami du prince. *Aman* en fut choqué, & réſolut de perdre Mardochée avec tous les juifs; il ſurprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette ſanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; *Aman* voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Aſſuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce juif inſolent; lorſque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme avoit autrefois découvert une conſpiration tramée contre lui, voyant entrer ſon favori, lui dit: « *Aman*, que peut-on faire à un » homme que le roi deſire de combler d'hon» neurs »? *Aman* croyant parler pour lui-même, répondit à Aſſuérus qu'il falloit revêtir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadême royal ſur la tête, le faire monter ſur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville, en criant: *C'eſt ainſi que ſera honoré celui que le roi veut honorer.* Aſſuérus lui dit: « allez, & faites vous-même ce » que vous venez de dire envers le juif Mar» dochée, qui a découvert une conſpiration » contre ma perſonne, & qui n'en a point » été récompenſé ». *Aman* fut contraint d'obéir. Eſther ſaiſit cette occaſion de déſabuſer Aſſuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les juifs. Le roi reconnut l'impoſture d'*Aman*, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit fait dreſſer pour Mardochée, & donna un édit en faveur des juifs, qui révoquoit le premier.

AMAN, (*Géogr.*) *Voyez* Sama.

* AMAN, port du royaume de Maroc ſur la côte de l'océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

* AMANA, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, & une des Lucayes.

AMANA, (*Géog.*) montagnes de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivieres de Damas, Abana & Parphar ſortent de cette montagne. (*C. A.*)

* AMANAS, iſles turques au nord de l'iſle eſpagnole dans l'Amérique; ce ſont les plus orientales.

* AMANBLUCÉE, ſ. f. toile de coton qui vient du Levant par la voie d'Alep.

* AMANCE, bourg de France en Lorraine ſur l'Amance, ruiſſeau. *Long.* 23, 57, 9; *lat.* 48, 45, 5.

* AMAND (Saint-), ville des Pays-Bas dans le comté de Flandre, ſur la Scarpe. *Long.* 21, 5, 42; *lat.* 50, 27, 12.

* Amand (Saint-), ville de France dans le Bourbonnois, ſur le Cher & les confins du Berri. *Long.* 20; *lat.* 46, 32.

* Amand (Saint-), petite ville de France dans le Gatinois, au diocèſe d'Auxerre.

AMANDE, ſ. f. ſemence renfermée dans une écorce dure & ligneuſe. Le compoſé de ces deux parties eſt appellé *noyau*. *Voyez* Noyau. (*I*)

Les *amandes* ſont *douces* ou *ameres*. Les *amandes douces* paſſent pour être nourriſſantes : mais elles ſont de difficile digeſtion, lorſqu'on en mange trop. On en fait avec le ſucre différentes ſortes de préparations, comme des maſſepains, des macarons ; on en tire l'orgeat, & une huile fort en uſage en médecine. Elle eſt excellente dans les maladies des poumons, la toux, les aigreurs d'eſtomac, l'aſthme & la pleuréſie. Sa qualité adouciſſante & émolliente la rend d'un uſage admirable dans la pierre de la veſſie, dans la gravelle, dans toutes les maladies des reins & de la veſſie. Elle corrige les ſels âcres & irritans qui ſe trouvent dans l'eſtomac & les inteſtins ; elle eſt bonne pour la colique & la conſtipation. On en donne aux femmes enceintes quelque temps avant qu'elles accouchent. Elle abat les tranchées des enfans qu'elle purge, ſi on la mêle avec quelque ſirop convenable.

L'*amande douce* contient beaucoup d'huile, peu de ſel & de flegme.

L'*amande amere* contient beaucoup d'huile, plus de ſel que l'*amande douce*, peu de flegme ; c'eſt pourquoi l'*huile d'amandes ameres* ſe conſerve plus long-temps, ſans ſe rancir, que l'*huile d'amandes douces*. On emploie les *amandes ameres* extérieurement, pour nettoyer & embellir la peau ; l'huile qu'on en tire eſt bonne pour la ſurdité, elle entre ſouvent dans les linimens anodins. L'*huile d'amandes ameres* employée extérieurement eſt bonne pour les duretés des nerfs, pour effacer les taches de la peau, & pour diſſiper la dureté du ventre des enfans. Selon quelques-uns, l'eſprit-de-vin tartariſé empêche les *huiles d'amandes douces* & *d'amandes ameres* de devenir rances.

Les *amandes douces* procurent le ſommeil, & augmentent la ſécrétion de la ſemence : les unes & les autres conviennent en tout temps, à tout âge, & à toutes ſortes de tempéramens, pourvu qu'on en uſe modérément.

On exprime des *amandes douces* pilées & délayées dans l'eau, un *lait* que l'on fait boire aux gens maigres ou hectiques, aux pleurétiques, & qui leur fait un bien évident ; parce que ce lait contient beaucoup de parties huileuſes balſamiques, propres à nourrir & rétablir les parties ſolides, à modérer le mouvement impétueux des humeurs & à adoucir leur âcreté.

La différence du goût entre les *amandes douces* & les *ameres*, vient de ce que dans les *douces* il ſe trouve moins de ſel, & que ce ſel eſt parfaitement lié & retenu par des parties rameuſes, de ſorte qu'il ne peut faire qu'une impreſſion très-légere ſur la langue. Les *ameres* au contraire contiennent plus de ſel âcre, & qui n'étant qu'à demi embarraſſé par des parties huileuſes, excite une ſenſation plus forte & plus déſagréable.

L'*huile d'amandes douces* tirée ſans feu eſt la meilleure ; elle ſoulage dans les douleurs, les ſpaſmes & les convulſions. (*N*)

* Pour faire l'*huile d'amandes douces*, choiſiſſez-les ; jetez-les dans l'eau chaude ; ôtez-en la peau ; eſſuyez avec un linge. Pilez dans un mortier ; mettez la pâte dans un ſac de canevas, & le ſac ſous une preſſe, & vous aurez de l'huile ſans feu.

Vous aurez de la même maniere l'*huile d'amandes ameres* ; vous obſerverez ſeulement de mettre la pâte chaude dans le ſachet de canevas.

Vous confirez les *amandes vertes*, comme les abricots. *Voyez* ABRICOT. C'eſt encore la même méthode qu'il faut ſuivre pour les mettre en compote.

Si vous prenez pour deux livres d'*amandes*, une livre ou cinq quarterons de ſucre ; que vous le faſſiez cuire à la plume ; que vous y jetiez vos *amandes* ; que vos remuiez bien, pour les empêcher de prendre au fond ; que vous continuiez juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de ſucre ; que vous les mettiez enſuite ſur un petit feu ; que vous les y teniez juſqu'à ce qu'elles petent ; que vous les remettiez dans la poêle, & les y teniez couvertes juſqu'à ce qu'elles ſoient eſſuyées : vous aurez des *amandes à la praline grifes*.

Si quand vos *amandes* ont pris ſucre, vous les laiſſez égoutter dans un poêlon, & qu'à cette égoutture vous ajoutiez un peu d'eau, de cochenille, d'alun & de crême de tartre ; que vous faſſiez bien cuire le tout, & que vous y jetiez vos *amandes*, vous les aurez *praline rouges*.

Si vous vous contentez de les faire cuire dans du ſucre préparé à caſſé, vous les aurez blanches.

Prenez du sucre en poudre, du blanc d'œuf, de la fleur d'orange, faites-en une glace; roulez-y vos *amandes* pelées; faites-leur prendre cette glace: dressez-les sur un papier; mettez-les sur ce papier sécher à petit feu dans un four, & vous aurez des *amandes glacées*.

Si après avoir échaudé & pelé vos *amandes*, vous les jetez dans du blanc d'œuf, & de là dans du sucre en poudre; si vous les glacez ensuite, recommençant de les remettre dans le blanc d'œuf, de là dans le sucre en poudre, & de les glacer jusqu'à ce qu'elles soient assez grosses; vous aurez des *amandes soufflées*.

AMANDE, (*Comm.*) fruit très-dur & extrêmement amer, qui sert de basse monnoie aux Indes orientales, principalement où les cauris des Maldives n'ont point cours. *Voyez* CAURIS.

Ces *amandes* croissent & sont très-communes dans la Caramanie déserte; on les envoie premiérement à Ormus, isle du golfe Persique, & d'Ormus elles passent dans une grande partie des Indes. La valeur de ces *amandes* va assez communément jusqu'à quarante-cinq à cinquante pour un pacha, petite monnoie de cuivre d'une valeur variable, de six à sept deniers de France.

AMANDE, *en terme de fourbisseur*, est cette partie de la branche d'une garde d'épée qui en occupe le milieu, de figure un peu ovale comme la poignée, & enrichie de divers ornemens.

* AMANDÉ, s. m. c'est une boisson qui se fait de la maniere suivante. Pelez des amandes douces; faites bouillir légérement dans de l'eau une demi-poignée d'orge mondé; jetez cette eau; faites bouillir votre orge une seconde fois, jusqu'à ce qu'il commence à crever; retirez la décoction; passez le tout par un linge; pilez vos amandes; à mesure qu'elles se mettent en pâte, délayez cette pâte avec la décoction d'orge. Vous aurez un lait dans lequel vous dissoudrez du sucre; ajoutez-y un peu de fleur d'orange, & vous aurez une boisson agréable au goût, rafraichissante, somnifere & nourrissante. *Voyez* AMANDIER.

AMANDEMENT, s. m. (*Agric.*) c'est l'action d'amander une terre. *Voyez* AMANDER. (*K*)

AMANDER, v. a. (*Agriculture.*) c'est améliorer une terre maigre & usée en y répandant de bon fumier, ou d'autres engrais convenables à sa nature. Il y a plusieurs sortes d'*amandemens*, tels que les fumiers, les terres, les cendres, les excrémens des animaux: les curures des marres, des étangs, & les boues des rues. *Voyez* ENGRAIS. (*K*)

§ AMANDIER, (*Botanique.*) en latin, *amygdalus*, en anglois *almond-tree*, en allemand *mandelbaum*.

Caractere générique.

Le calice est un tube monopétale divisé en cinq segmens obtus. La fleur consiste en cinq pétales creusées en cuilleron. L'embryon devient un fruit ovale & comprimé: c'est un brou peu épais dont l'écorce est légérement velue, & qui est divisé par un sillon longitudinal: le brou recouvre un noyau ovale & comprimé, moins rustiqué que le noyau de pêche & qui contient une amande.

Especes.

1. *Amandier* à feuilles dentées, dont les pétales des fleurs dépassent le calice.

Amandier commun.

Amygdalus foliis serratis petalis florum emarginatis. Mill.

Common manured almond-tree.

2. *Amandier* à feuilles crénelées dont les pétales ne dépassent presque pas les segmens du calice.

Amygdalus foliis marginibus crenatis, corollis calice vix longioribus. Mill.

The tender shelled almond commonly called jordan almond.

3. *Amandier* à feuilles lancéolées & entieres, argentées, presque perennes, à pédicule court.

Amygdalus foliis lanceolatis, integerrimis, argenteis, quasi perennantibus, petiolo breviore. Hort. Col.

Almond-tree with spear shaped silvery leaves.

4. *Amandier* à feuilles dentées qui s'étrécissent par le bas.

Amygdalus foliis serratis, basi attenuatis. Hort. Col.

Dwarf almond-tree.

Variétés.

1. *Amandier* à noyau tendre & amande amere.

2. *Amandier* à petit fruit & noyau tendre. L'Amande sultane.

3. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est douce.

4. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est amere.

5. *Amandier* à fruit amer.

6. *Amandier* pêcher.

7. *Amandier* à feuilles panachées de blanc.

8. *Amandier* à feuilles panachées de jaune.

9. *Amandier* à fleurs blanches.

La méthode de préparer la germination des amandes & le soin qu'il faut apporter en les plantant, sont les mêmes que pour les châtaignes. *Voyez l'article* CHATAIGNIER.

L'*amandier* n°. 1, se multiplie par ses amandes. Il faut, si c'est en pépiniere, les planter dans des rangées distantes de deux piés & demi, & à un pié & demi les unes des autres dans le sens des rangées. On doit aussi avoir attention que leur partie supérieure soit couverte au moins d'un pouce. Avec ces précautions, si la terre est convenable, dès le mois de septembre de la même année, on aura des sujets propres à recevoir les écussons de certains pêchers & abricotiers & des plus estimables variétés d'*amandier*.

L'abricot de Nancy reprend très-bien sur *amandier*. Ce sujet convient particuliérement aux pêches lisses. Il est en général préférable aux pruniers pour toutes les especes de pêcher dans les terres légeres & profondes.

M. Duhamel assure que l'*amandier* réussit même dans les terres fortes, pourvu qu'elles soient profondes. Mon expérience est contraire à la sienne. J'ai dans une terre compacte un *amandier* dont l'écorce est ridée, les bourgeons maigres & noirs, & qui n'a jamais fleuri quoiqu'il ait déja onze ans. J'en ai d'autres qui ne font pas plus de progrès dans une terre légere, substantielle & profonde, mais qui tient de la nature des terres blanches: au reste notre climat peut contribuer à ce mauvais succès. Je n'y puis élever d'*amandiers* que dans des terres pierreuses & à l'abri des mauvais vents. Il n'y a même que ceux greffés sur prunier qui fleurissent bien. Ils me réussissent aussi en espaliers.

Il faut transplanter les *amandiers* quand ils sont jeunes, autrement ils auroient trop à souffrir du retranchement des fortes racines.

Les plus précieuses variétés pour leur fruit sont l'*amandier* à coque tendre qui est notre n°. 2, & l'*amandier* à gros fruit doux. Les amandes ameres sont de peu d'usage, cependant il est bon d'avoir un ou deux arbres de cette espece.

Les pétales des *amandiers* sont fort courts en général; ceux du n°. 2 dépassent à peine les segmens du calice. Mais ceux du n°. 1 & de l'*amandier* à gros fruit, sont fort grands & fort larges: ces deux dernieres especes doivent donc être employées de préférence dans les bosquets du commencement du printemps où ils forment une décoration très-riante, sur-tout si on les entremêle d'*amandiers* à fleurs blanches. Dans cette saison où la nature a déja émaillé les tapis verds, elle n'a point encore pris soin de la parure des grands arbres, & si alors l'*amandier* a quelques concurrens, du moins il n'en est aucun qu'il n'efface par l'aménité & le nombre de ses fleurs.

L'*amandier* n°. 3 s'appelle aussi *amandier* à feuilles luisantes, à feuilles satinées, à feuilles argentées; *amandier* d'Egypte. Il a été envoyé d'Alep. Il ne paroît pas que ce soit un grand arbre. Ses feuilles singulieres, qu'il ne quitte que fort tard, le rendent très-propre à orner les bosquets d'été & d'automne. Il s'écussonne sur l'*amandier* commun, mais il faut, pour bien faire, que ce soit un sujet de l'année, & l'écusson veut être levé & appliqué avec beaucoup de dextérité.

Les variétés à feuilles panachées sont très-jolies, mais un peu délicates: elles se multiplient de la même maniere que l'espece précédente, & s'emploient également pour la décoration des bosquets d'été.

L'espece n°. 4 est un très-petit arbuste qui s'éleve au plus à la hauteur de cinq piés: on l'appelle *amandier nain des Indes*; les fleurs purpurines dont il se couvre à la fin d'avril le rendent très-propre à garnir les devans des massifs dans les bosquets de ce mois. Ses amandes sont mangeables, mais fort petites. Les rejets abondans qu'il fournit de son pié, le reproduisent naturellement. Il faut le planter en automne.

L'*amandier* pêcher paroît être provenu d'un *amandier* fécondé par un pêcher. Il porte des fruits différens sur le même individu; les uns ne sont qu'un noyau couvert d'un brou peu épais, les autres ont une chair épaisse & succulente,

succulente, mais amere & ne sont bons qu'en compote.

L'usage que l'on fait des amandes est connu de tout le monde : nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard. (*M. le baron de Tschoudy.*)

AMANDOURI, sorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marseille.

* AMANGUCI, ville d'Asie dans l'isle de Nyphon, sur la côte occidentale de Jamayssori, où elle a un port.

AMANSES, s. f. plur. (*Chymie.*) mot barbare & factice, dont certains alchymistes fantasques se servent pour dire *pierres précieuses contrefaites*, ou *pierres artificielles*, ou *factices*. *Voyez* PIERRE. (*M*)

* AMANT, AMOUREUX, adject. (*Gramm.*) Il suffit d'aimer pour être *amoureux* ; il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. On est *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur, on est *amant* de celle dont on attend du retour. On est souvent *amoureux* sans oser paroître *amant* ; & quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux*. *Amoureux* désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux* ; il ne prend guere le titre d'*amant*, qu'on ne le lui permette. *Voyez les Synon.* de M. l'abbé Girard.

AMANTHEA, ville de Calabre sur la Méditerranée, vers le cap de Suraro.

* AMANUS, s. m. (*Mythol.*) dieu des anciens Perses. C'étoit à ce qu'on croit, ou le soleil, ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans son temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu sacré, tenant de la verveine en main, & la tête couronnée de tiarres dont les bandelettes leur tomboient sur les joues.

* AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalousie, près de l'Orénoque.

AMARACINON. L'*amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles essentielles & des substances aromatiques. Il n'est plus usité. L'auteur de cet onguent, ou, pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraisemblablement à cause de l'huile essentielle de marjolaine qui en faisoit la base, ou qui du moins y entroit ; car *amaracinon* paroit venir d'*amaracus*, marjolaine. (*N*)

§ AMARANTE, (*L'ordre de l'*) ordre de chevalerie institué en Suede par la reine *Christine* en 1653.

Ce qui en occasionna l'origine, fut une fête qui se faisoit chaque année en Suede, nommée *Wirtschaft*, c'est-à-dire, *divertissement de l'hôtellerie* ; il consistoit en repas, bals & mascarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun, elle le changea en celui de *fête des dieux*, & prit le nom d'*Amarante*, qui signifie *immortelle* : elle invita seize seigneurs & autant de dames qui se déguiserent en pâtres & en nymphes.

La reine, sous le nom d'*Amarante*, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans ; il y eut des illuminations, un soupé somptueux, la princesse étoit servie par les nymphes & les pâtres ; les danses suivirent le repas. A la fin de la fête, elle quitta tout-à-coup sa robe & ordonna que les diamans fussent distribués aux trente-deux masques.

En mémoire d'une fête si galante, elle institua, l'*ordre de la chevalerie d'Amarante*, pour en conserver le souvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où se trouvoit un *A* & un *V* en chiffre avec une couronne de laurier dessus, le tout en diamans : & pour devise à l'entour *dolce nella memoria* ; le souvenir en est agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban couleur de feu & se portoit au cou.

L'ordre de l'*Amarante* fut éteint avant la mort de la reine *Christine* ; cette princesse mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. (*G. D. L. T.*)

* AMARANTES, s. m. pl. anciens peuples de la Colchide ; ils habitoient à la source du Phase, sur une montagne du nom d'*Amarante*.

AMARANTHE, s. f. (*Bot. & Jard.*) *amaranthus*, herbe dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose ; du milieu de ces fleurs il s'éleve un pistil, qui devient dans la suite un fruit en forme de boîte presque ronde ou ovale, qui se divise transversalement en deux pieces, & qui renferme des semences qui sont pour l'or-

dinaire arrondies. Tournefort, *Inſt. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

La fleur de l'*amaranthe*, qui reſſemble à une panache en forme d'épi, d'une couleur de pourpre d'oranger, de rouge & de jaune, extrêmement vive & variée, s'élève à la hauteur d'environ deux piés avec des feuilles larges, pointues, rougeâtres dans les bords, & d'un verd clair dans le milieu. Sa graine qui naît dans de petites capſules au milieu des fleurs, eſt ronde, petite, luiſante, & ne vient qu'aux fleurs ſimples: elle fleurit au mois d'août juſqu'à la fin de l'automne, & demande à être ſouvent arroſée, & à être élevée ſur une couche avec des cloches; le froid & le vent lui ſont très-contraires.

On leve les *amaranthes* en mottes pour les tranſplanter dans les parterres, & garnir les pots remplis de fumier bien pourri, ou de bonne terre; ſans cette précaution elles auroient de la peine à reprendre.

On conſerve leur graine dans des boîtes pendant l'hiver, ou plutôt on garde la tige ſeche dans la ſerre; & après que les fortes gelées ſont paſſées on l'égrene pour la ſemer; ce qui lui donne le temps de bien mûrir. Elle ſe ſeme en avril & mai. (*K*)

* AMARANTHEA, ſurnom de Diane, pris de celui d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée.

AMARANTHOIDE, ſ. f. (*Bot.*) *amaranthoïdes*, genre de plante obſervé par le P. Plumier. Sa fleu reſt compoſée de fleurons raſſemblés en forme de tête écailleuſe; il ſort de l'axe pluſieurs feuilles qui ſont poſées deux à deux, rangées comme des écailles faites en forme de tuile creuſe, & reſſemblantes en quelque ſorte à des pattes d'écrevifſes. Ces feuilles embraſſent un fleuron entouré d'un calice; il ſort du fond un piſtil qui tient comme un clou à la partie intérieure de la fleur, & qui eſt enveloppé d'une coiffe. Ce piſtil devient dans la ſuite un fruit arrondi, avec une eſpece de queue crochue. Tournefort, *Inſt. rei herb. app. V.* PLANTE.

AMARANTINE, ſ. f. (*terme de fleuriſte.*) ſorte d'anemone dont les grandes feuilles ſont d'un rouge blafard; c'eſt une tulipe panachée de pourpre ſur du blanc, & la pluche d'une amaranthe brune, ſur laquelle vient quelquefois une houpe ou floquet incarnadin. (+)

AMARIAS, (*Hiſt. ſacrée.*) fils de Mérajoth, ſuccéda à ſon pere dans la dignité de grand-prêtre des juifs.

* AMARIN, (SAINT-) ville d'Alſace.

* AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la ſource de la riviere Quilimanco.

AMARQUE, ſ. f. *terme de Marine*; c'eſt, ou un tonneau flottant & qu'on met deſſus un banc de ſable, ou un mât qu'on éleve ſur une roche, pour que les vaiſſeaux qui viennent dans ce parage s'éloignent de l'endroit où ils voient ces marques, qu'on appelle autrement *baliſe* ou *bouée*.

§. AMARRAGE, (*Marine.*) c'eſt la jonction qu'on fait d'une choſe avec une autre, à l'aide d'un lien ou d'un cordage qui ſe nomme *amarre*. Prenant la choſe pour le ſujet, on dit quelquefois, mais mal-à-propos, un bout d'*amarrage*, au lieu d'un bout d'amarre. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.) *Voyez* VAISSEAU.

§ AMARRE, ſ. f. (*Marine.*) ſignifie *lien*, cordage qui ſert à aſſujettir & à tenir en place. L'*amarre* differe de l'aiguillette, en ce que l'*amarre* joint & lie des objets qui ſe croiſent, ou un objet qui ſe replie ſur lui-même; tandis que l'aiguillette eſt faite pour joindre différens objets qui reſtent quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. C'eſt avec une *amarre* qu'on fait un amarrage. Il y a des *amarres* de toutes eſpece, ainſi que de diverſes longueurs.

Par les *amarres* d'un vaiſſeau, on entend ſes cables & les autres cordages qui le retiennent contre le vent & la marée: s'il eſt tenu par les chaînes, le nom d'*amarre* déſigne de même la chaîne qui le lie. C'eſt en ce ſens que l'on dit qu'un vaiſſeau eſt ſur quatre *amarres*, pour dire qu'il eſt tenu à ſtribord & à bâbord, tant de l'arriere que de l'avant, par des chaînes, des cables ou des grélins qui lui ôtent toute liberté d'éviter & de changer de place.

L'*amarre* d'une chaloupe ou d'un canot, eſt un cordage plus ou moins gros, paſſé pour l'ordinaire dans un trou pratiqué à la partie ſupérieure de ſon étrave, où un nœud fait à une de ſes extrêmités l'y retient & l'empêche de ſe dépaſſer. Cette *amarre* ſert à amarrer ces bâtimens, dans les intervalles où ils ne naviguent point, ſoit à terre, ſoit

à l'arriere d'un vaiſſeau mouillé, pour qu'ils ne ſoient pas entraînés par les courans ou la marée. Quelquefois cette *amarre*, ou une partie de cette *amarre*, eſt une chaîne.

Lorſqu'en pleine mer, ou dans un endroit où le courant eſt violent, un canot vient à bord d'un vaiſſeau, on a ſoin de lui jetter un cordage ou *amarre*, que les matelots, & particuliérement le brigadier du canot faiſiſſent, & qui leur ſert à accoſter le vaiſſeau. Cette pratique eſt d'autant plus néceſſaire que le canot a moins d'air, & que la difficulté de ſe ſervir des avirons, à l'approche du vaiſſeau, eſt plus grande. *Voyez* VAISSEAU.

AMARRER, v. a. (*Marine.*) c'eſt lier, ſaiſir, retenir, ſoit par un amarrage, ſoit à l'aide d'une amarre, ſoit en tournant ce que l'on *amarre* autour de quelque choſe. On *amarre* enſemble les avirons de la chaloupe. On *amarre* un canot à l'arriere d'un vaiſſeau. Il y a des taquets dans tous les vaiſſeaux pour *amarrer* la plupart des manœuvres.

AMARRER un vaiſſeau, c'eſt le mettre en état de n'être pas entraîné par les vents & la marée, ſoit en mouillant ſes ancres, ſoit en portant des amarres ſur un autre vaiſſeau ou à des organeaux, ou en un mot à tout ce qui peut le retenir. C'eſt le capitaine qui eſt chargé de bien *amarrer* ſon vaiſſeau & qui en répond: de nos jours un capitaine de vaiſſeau, homme de réputation & qui la méritoit, à été perdu pour la marine, d'après la déciſion d'un conſeil de guerre, parce que ſon vaiſſeau mal *amarré* s'étoit perdu dans la rade. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AMARUMAYA, riviere de l'Amérique méridionale, qui a ſa ſource proche de Cuſco, & ſe jette dans le fleuve des Amazones, au-deſſous des iſles Amagues.

* AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, ſur le lac de Borno, capitale d'un petit royaume de ſon nom.

AMASIAS, (*Hiſt. ſainte.*) huitieme roi de Juda, ſuccéda à ſon pere Joas, l'an du monde 3161, remporta une victoire complete contre les Iduméens. Au milieu de ſes ſuccès, il ſe livra aux ſuperſtitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai Dieu dans le commencement de ſon regne. Le roi d'Iſraël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit priſonnier. *Amaſias* racheta ſa liberté au prix de tous les tréſors du temple de Jéruſalem. Dans la ſuite ſes ſujets ne voulant point d'un roi idolâtre, ſe ſouleverent contre lui. Il s'enfuit à Lachis où les conjurés le firent aſſaſſiner l'an du monde 3194, après un regne de 27 ans.

* AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne ſon nom, près la riviere de Caſalmach. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53.

AMASIS, (*Hiſt. d'Egypte.*) Ce prince, ſans être iſſu des rois d'Egypte, eut les droits les plus ſacrés d'en occuper le trône, parce qu'il y fut appellé par le ſuffrage de la nation, & qu'il ſut la rendre heureuſe & floriſſante. On peut juger de ſon caractere par la douceur dont il traita Apriès, que la fortune avoit précipité du trône dans les fers. Il ſe contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au temps de ſes plus grandes proſpérités; mais le peuple qui craignoit qu'un caprice de fortune ne le relevât de ſa chûte, demanda ſa mort pour ne pas éprouvé un jour ſes vengeances. *Amaſis*, forcé de céder à ſes importunités, l'abandonna en gémiſſant aux fureurs de la multitude; mais reſpectant toujours en lui le caractere de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte, & lui rendit les honneurs funebres qu'on avoit coutume de rendre aux maîtres de la nation.

L'Egypte dont la grandeur avoit été éclipſée par les ravages des guerres civiles, reprit alors ſon premier éclat; les abus furent corrigés & la licence fut reprimée par le frein des loix: ce fut lui qui aſſujettit chaque citoyen à déclarer au magiſtrat quelles étoient ſes reſſources pour ſubſiſter; & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Le deſir de peupler l'Egypte & d'y attirer l'étranger pour y faire germer l'induſtrie, lui inſpira le ſyſtême de la tolérance. Tous les cultes furent autoriſés par la loi. Les barbares y vinrent jouir des largeſſes du ſol dont ils augmenterent la fécondité; les Grecs y firent briller le flambeau des ſciences & des arts, & tous eurent leurs magiſtrats, leurs prêtres, leurs loix & leurs cérémonies religieuſes. Il employa ſur-tout ſes ſoins à déraciner ces haines nationales qui troublent les états où de

nouvelles colonies viennent se confondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminua le respect qu'on devoit au trône ennobli par ses vertus ; ce fut pour détruire ce préjugé populaire, qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les piés & les mains de ses convives, pour en faire la statue d'un dieu. Quand l'ouvrage fut achevé, le peuple imbécille vint se prosterner en foule devant la nouvelle idole ; alors il déclara que ce vase, autrefois destiné aux plus sales usages, & devenu l'objet de leur culte, étoit le symbole de sa fortune, & qu'il prétendoit qu'on oubliât ce qu'il avoit été, pour ne songer qu'à ce qu'il étoit. *Amasis* jouissoit de la satisfaction d'être le bienfaiteur de son peuple, lorsqu'une humiliation domestique vint troubler la douceur de son repos : il avoit épousé une Cyrénéenne qu'il aimoit, sans pouvoir réussir à lui donner des marques de son amour ; chaque fois qu'il en approchoit, il éprouvoit un anéantissement qui souvent est produit par l'excès même de la passion. Il imputa son impuissance à quelque enchantement dont il crut sa femme coupable. Il étoit résolu de l'immoler à ses soupçons superstitieux, lorsque prête à recevoir le coup mortel, elle fit une priere à Vénus qui se laissa fléchir, en faisant d'*Amasis* un homme nouveau. Cette renaissance fit le bonheur constant des deux époux, qui érigerent une statue à la déesse, & tous les temples de la Grece furent enrichis de leurs offrandes.

Son amitié avec Policrate de Samos, finit par une bisarrerie d'esprit qui a peu d'exemples, puisqu'il n'y a que les malheureux qui n'ont point d'adorateurs. *Amasis* étonné des constantes prospérités de son ami, présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités, que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Les meilleurs rois n'ont pas toujours le regne le plus brillant ; il paroît que sur la fin de sa vie les Perses tournerent leurs armes contre l'Egypte, puisqu'on la voit tributaire de Cyrus, contemporain de ce prince ; & l'on soupçonne que ce fut par le refus de payer le tribut auquel ses prédécesseurs étoient asservis, que le monarque persan laissa sur le trône des fantômes de rois qui furent décorés d'un vain titre, sans avoir la réalité du pouvoir. *Amasis*, grand politique & grand guerrier, ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (*T--n.*)

AMASSER, v. act. *en Hydraulique.* Pour *amasser* des eaux, il faut examiner si la source est découverte & peu profonde, si elle n'est point apparente, ou si elle est enfoncée dans les terres : on agira différemment suivant ces trois cas.

Lorsque la source est découverte, vous creusez seulement pour l'*amasser* un trou quarré, dont vous tirez les terres doucement, que vous soutiendrez par des pierres seches. Dans l'endroit de l'écoulement, vous creusez une rigole dans les terres, où une pierrée bâtie de blocailles ou pierres seches, que vous couvrez de terre à mesure que vous marchez. Si la source n'est pas apparente, on fera plusieurs puits éloignés de trente à quarante pas, & joints par des tranchées, qui ramasseront toutes les eaux. Dans le cas où la source est enfoncée plus avant dans la terre, vous creuserez jusqu'à l'eau un passage en forme de voûte par-dessous les terres, que vous retiendrez avec des planches & des étresillons. Lorsquevous aurez construit plusieurs de ces voûtes & des pierrées de communication, vous les conduirez dans une grande tranchée de recherche, dont les berges seront coupées en talus des deux côtés, en pratiquant des rameaux à droite & à gauche en forme de pattes d'oie, pour ramasser le plus d'eau que vous pourrez. Toutes ces pierrées, tranchées, & rameaux, se rendront par une petite pente douce, dans une seule & grande pierrée, qui portera l'eau dans le regard de prise, ou dans le réservoir.

On pratique depuis ce regard de 50 toises en 50 toises, des puisarts ou puits maçonnés, pour examiner si l'eau y coule, & en connoître la quantité. On marque le chemin de l'eau par des bornes, afin d'empêcher les plantations d'arbres dont les racines perceroient les tranchées & feroient perdre les eaux. (*K*)

AMASSETTE, c'eſt une petite piece de bois, de corne, d'ivoire, &c. dont on ſe ſert pour raſſembler les couleurs après les avoir broyées ſur la pierre.

* AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE, ville ancienne & maritime de Paphlagonie ſur le bord du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *Amaſtro*.

AMATELOTER, ſe dit, *en marine*, de deux matelots qui ſe prennent pour compagnons & aſſociés, afin de ſe ſoulager réciproquement, & que l'un puiſſe ſe repoſer quand l'autre fait le quart. (*Z*)

AMATEUR, ſ. m. c'eſt un terme conſacré aux *beaux arts*, mais particuliérement à la *peinture*. Il ſe dit de tous ceux qui aiment cet art, & qui ont un goût décidé pour les tableaux. Nous avons nos *amateurs*, & les Italiens ont leurs *virtuoſes*. (*R*)

AMATEUR, (*Muſique.*) celui qui ſans être muſicien de profeſſion, fait ſa partie dans un concert pour ſon plaiſir & par amour pour la muſique.

On appelle encore *amateurs*, ceux qui, ſans ſavoir la muſique, ou du moins ſans l'exercer, s'y connoiſſent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les concerts.

Ce mot eſt traduit de l'Italien, *dilettante*. (*S.*)

AMATEUR, ſ. m. (*Belles-lettres.*) Ce ſeroit une claſſe d'hommes précieuſe aux arts & aux lettres, que celle qui, par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais ſincere & juſte, jouiroit de leurs productions, s'intéreſſeroit à leur gloire, &, ſelon ſes divers moyens, encourageroit leurs travaux. C'eſt réellement ainſi qu'un petit nombre d'ames ſenſibles, aiment les lettres & les arts, ſans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conſeils & pour juges! Non-ſeulement ils l'éclairent ſur les fautes qui lui échappent; mais, comme il les a ſans ceſſe préſens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile & plus ſévere envers lui-même; & le preſſentiment de leur goût regle & détermine le ſien. Deſpréaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Tremes, Boſſuet, Bourdaloue, Arnauld, l'abbé de Châteauneuf, le préſident de Lamoignon, d'Agueſſeau, depuis chancelier. Ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Térence Lélius & Scipion. Auſſi Térence & Deſpréaux ſont-ils les écrivains les moins négligés de leurs ſiecles. Le goût de Deſpréaux, formé à cette école, put former celui de Racine; & en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la poſtérité.

Mais la foule des *amateurs* eſt compoſée d'une eſpece d'hommes qui, n'ayant par eux-mêmes ni qualités, ni talens qui les diſtinguent, & voulant être diſtingués, s'attachent aux arts & aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau.

Cette eſpece paraſite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fauſſes lumieres, des prétentions ridicules, & des manœuvres ſouvent déshonorantes, toujours déſolantes pour les lettres & pour les arts. Juges ſuperficiels & tranchans, leur manie eſt de protéger; & comme les grands talens ſont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux protections vulgaires, qui les repouſſe, ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans l'extrême médiocrité, la complaiſance, l'adulation, la baſſeſſe qui leur convient: ils protégent donc ce qui ſe préſente, n'ayant pas à choiſir; & de-là les brigues, les cabales, pour élever leurs eſclaves au-deſſus des hommes libres, qu'ils déteſtent, parce qu'ils en ſont mépriſés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire; mais ils n'ont que trop ſouvent aſſez de crédit, pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'eſt encore pis, lorſqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour ſe donner une exiſtence & un reflet de conſidération; ils ſe conſtituent ſes valets les plus baſſement dévoués, ils ſe paſſionnent pour lui d'un fanatiſme de commande, & d'un enthouſiaſme froidement outré; ils couvrent de ce zele toutes leurs haines pour les autres talens, ils ſemblent les trainer aux piés de leur idole; & en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte eſt mépriſé, ils croient mettre au-deſſous d'eux tout ce qui eſt au-deſſous de lui. Ils ſe permettent pour lui, à ſon inſu & à ſa honte, des manéges dont il n'a pas beſoin, & dont il rougiroit; ils croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre; ils lui attribuent la baſſeſſe de leurs penſées & de leurs ſentimens; font pour lui

envieux, fourbes, méchans & lâches; le rendent lui-même ſuſpect d'être l'inſtigateur & le complice de leurs pratiques odieuſes, & le déshonorent, s'il eſt poſſible, en affectant de le ſervir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connoiſſeur*; & malheur au ſiecle où cette engeance abonde. Ce ſont les fléaux des talens & du goût; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inſpiré, tout vu, revu & corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, & tyrans de qui les conſulte, leurs déciſions ſont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieuſement obſervées. Tous les ſuccès ſont dus à leurs conſeils, & tous les revers ſont la peine de n'avoir pas voulu les croire; mais en les écoutant, on n'en eſt pas plus ſûr de ſe les rendre favorables; & ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthouſiaſme, ils le condamnent le lendemain, ſi le public ne le goûte pas. *Le public a raiſon, ils ont penſé de même, ils ont prédit ce cela déplairoit, on n'a pas voulu les entendre.* Les plus adroits, lorſqu'ils ſont conſultés, gardent ſur les endroits critiques un ſilence myſtérieux, ou prononcent, comme les oracles, en ſe ménageant par l'ambiguité de leurs réponſes, les deux envers d'une opinion qu'ils laiſſent flotter juſqu'à l'événement, afin de ne pas ſe compromettre.

En fait de muſique, de peinture, *&c.* l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, & ce n'eſt-là qu'un demi-mal; mais, en fait de littérature, il croit rivaliſer avec le talent même, & en eſt jaloux en ſecret. Il n'eſt pas poſſible de ſe croire peintre, muſicien, ſtatuaire, ſi on ne l'eſt pas: mais pourquoi l'*amateur* ne ſeroit-il pas bel-eſprit autant & plus que l'écrivain? S'il ne produit rien, ce n'eſt pas le talent, c'eſt la volonté qui lui manque; il auroit fait au moins ce qu'il a inſpiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce ſentiment d'envie contre les talens qui s'élevent, & cette haine des vivans, qui lui fait exalter les morts. Qui, plus que moi, vous dira-t-il, eſt paſſionné pour les lettres? Voyez avec quelle chaleur je me tranſporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui, malheureuſement, ne ſont plus! Ils ne ſont plus; mais s'ils étoient encore, ils auroient à ſes yeux le tort de s'élever ſans lui, de briller devant lui, de l'offuſquer, de lui faire ſentir une ſupériorité humiliante; autant de crimes pour la vanité.

Ainſi les prétendus amis des lettres ne ſont rien moins, le plus ſouvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens ſont ceux qui les jugent par ſentimens, & ſans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amuſés, éclairés, ou agréablement émus; qui, ſans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il eſt utile, s'en amuſent s'il eſt amuſant, & n'ont point la cruelle & ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaiſir qu'il leur cauſe. (*M. MARMONTEL.*)

* AMATHO, riviere d'Italie dans la Calabre; elle a ſa ſource dans l'Apennin, & ſe jette dans la mer près du bourg de Sainte-Euphémie.

* AMATHONTE *ou* AMATHUSE, ville de l'iſle de Chypre, où Vénus & Adonis avoient des autels. Quelques géographes croient que c'eſt Limiſſo d'aujourd'hui; d'autres diſent que Limiſſo eſt à plus de ſept milles des ruines d'*Amathuſe*.

* AMATHRE, nom qu'Homere a donné à une des cinquante Néréides.

* AMATHUS *ou* AMATHONTE, ville de la tribu de Manaſsès, en-deçà du Jourdain.

* AMATHUSIA: Vénus fut ainſi nommée d'Amathonte dans l'iſle de Chypre, où elle étoit particuliérement adorée.

* AMATIQUE *ou* S. Thomas. *Voyez* THOMAS (*Saint.*)

AMATIR, *terme de monnoie*, eſt l'opération de blanchir les flancs, en ſorte que le métal en ſoit mat & non poli: en cet état on marque le flanc au balancier, d'où il ſort ayant les fonds polis & les reliefs mats. La cauſe de ces deux effets eſt que la gravure des quarrés eſt ſeulement adoucie, au lieu que les faces ſont parfaitement polies. La grande preſſion que le flanc ſouffre entre les quarrés fait qu'il en prend juſqu'aux moindres traits. Les parties polies des quarrés, doivent rendre polies celles du flanc qui leur correſpondent; au lieu que celles qui ſont gravées & ſeulement adoucies, par conſéquent encore remplies de pores qui ſont imperceptibles, chacun en par-

ticulier, mais dont le grand nombre fait que ces parties poreuſes ne ſont point luiſantes, laiſſent ſur le flanc autant de petits points en relief qu'elles ont de pores. C'eſt ce qu'on appelle le *mat*. Le blanchiment pour l'argent & la couleur pour l'or qui rendent les flancs mats dans toute leur étendue, ſont des préparations indiſpenſables pour avoir de belle monnoie, & que l'avidité des entrepreneurs leur fait négliger, quoiqu'ils ſoient payés pour les faire.

AMATIR, *en terme d'orfevre en groſſerie*, c'eſt ôter l'éclat & le poliment à certaines parties qui doivent ſervir comme d'ombre en les rendant graineuſes & mattes, pour que celles auxquelles on laiſſe le poli paroiſſent avec plus d'éclat lorſque ce ſont des reliefs. Au contraire, lorſque ce ſont les fonds qui ſont polis, certaines parties des reliefs ſont mattes, afin qu'elles ſe détachent davantage des mêmes fonds, comme dans les médailles. *V.* MÉDAILLES & MATTOIR.

On dit *or mat* & *argent blanchi*, lorſque les pieces faites de ces métaux n'ont point été polies après avoir été dérochées. *V.* POLIR & DÉROCHER.

* AMATITUE, riviere de l'Amérique ſeptentrionale en la nouvelle Eſpagne, qui ſe jette dans la mer Pacifique ſur les confins de la province de Guaxaca.

* AMATRICE, ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 5; *lat.* 42, 53.

* AMATZQUITL, *ſive unedo papyracea Nieremberg.* (*Bot.*) plante dont la ſubſtance eſt légere comme celle du figuier, dont la feuille reſſemble à celle du citronnier, mais eſt plus velue & plus pointue, & dont le fruit eſt de la groſſeur d'une noix, & plein de graine blanche de la même forme que celle de la figue. Cette plante aime les pays chauds & ſe trouve à Chietla, la décoction de ſa racine paſſe pour ſalutaire dans les maladies véneriles.

AMAUROSE, ſ. f. *terme de médecine*, eſt une privation totale de la vue ſans qu'il y ait aux yeux aucun défaut apparent. *V.* ŒIL, *&c.* Ce mot eſt francifé du grec ἀμαύρωσις, qui ſignifie *obſcurciſſement*, étant dérivé du verbe ἀμαυρόω, qui ſignifie *obſcurcir*. *Amaurofis* eſt la même choſe que le *gutta ſerena* des latins. *V.* GOUTTE SEREINE. (*N*)

AMAUSENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) *Amaus*, *Amous*, *Amaviorum*, *Amavorum*, contrée d'*Amous*, dans la Séquanie. Ce canton, dont M. de Valois, ni la Martiniere, ni les autres dictionnaires ne diſent rien, étoit le premier des quatre *pagi* de la Séquanie. *Amaus*, ſelon M. Bullet, dans ſon *dictionnaire Celtique*, ſignifie *habitant de la plaine*. M. Chevalier, dans le *premier volume* de l'*hiſtoire de Poligni*, prétend qu'il a pris ſon nom de ſa ſituation en lieux bas & humides; il ajoute qu'*Amous* étoit un nom connu dans la baſſe-Egypte. M. Drotz dans ſes *mémoires ſur Pontarlier*, ſa patrie, le dérive du mot grec *homouſiani*, donné par les ariens aux catholiques, convenant aux habitans de cette contrée, qui avoient conſervé la pureté de la foi.

Quoi qu'il en ſoit de ces étymologies que nous ne garantiſſons pas, il paroît qu'Amagetobria, dont parle Céſar, lieu où ſe donna un combat ſi funeſte aux Eduens, a pu donner le nom à ce canton. L'hiſtorien de Poligni place ce lieu ſur la voie de Poligni à Autun, ſur le Doux aux environs de Portober & de Gevry, qui eſt le *Dubris* de la table Théodoſienne. M. Dunod le fixe à la *Moigte-de-Broie*, près du confluent de la Saône & de l'Ognon. Il prétend qu'Amagetobria vient de deux mots celtiques, qui ſignifient *ville ſur une riviere*, *ville du pont ou du paſſage*.

Ce canton comprenoit les bailliages de Dole & de Quingey, ceux d'Arbois & de Gray en partie, avec le vicomté d'Auxonne. Ainſi tout ce qui étoit entre la Saône, la Seille & la Braine, étoit de l'*Amaous*.

Varé enrichit l'abbaye de Sainte-Reine, en 721, des terres de Chaſelles & de Charney, dans le voiſinage de Seurre. *Caſellæ* & *Cariniacum in pago Amavorum*. (Voyez *hiſt. de Bourg. in-fol. t. I, p. j, iv. pr.*) Le prieuré de S. Vivant, fondé en 863, entre Dole & Auxonne, à deux lieues de la Saône, dans un terrain qui appartenoit à Valon, évêque d'Autun, eſt appellé *Saint-Vivant* en *Amaus*, *in comitatu Amanſo*, pour le diſtinguer de Saint-Vivant ſous Vergy, établi en 963. *Voyez maiſon de Vergy*, par Duchêne, *pag.* 14, 15. *pr. in-fol.* Dunod, *hiſtoire de Franche-Comté*, *tom. I*, *pag.* 296. On voit par une chartre, datée de la dou-

zieme année du regne de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, en 953, que Létalde donne au chapitre de S. Etienne de Besançon, les églises de S. Maurice à Gray & à Pontailler-sur-Saône : *duas ecclesias in Gradisco & rure Pontiliaco in pago Amaufenſi.* Ce Létalde est qualifié le plus noble des comtes, *cæterorum comitum nobiliſſimus;* & dans le cartulaire de S. Vincent de Mâcon, il est appellé un *comte impérial.* (*Voy.* Dunod, *tom. II, pag.* 594. *Hiſt. de Poligni, tom. I, pag.* 96.) Un titre de 951 fait mention de Chissey sur la Loue, au comté d'*Amaous.* Vaudrey, Mont, au nord-oueſt de Poligni, au-delà de Grozon, étoient de la contrée d'*Amous.* Une partie du bailliage de Quingey, & du climat que la Loue parcourt, avant de se rendre dans le Doux, sont appellés le *val d'Amaous.*

Les Amousiens occupoient les deux rives du Doux, dans la partie inférieure de son cours, comme les Varasques les occupoient dans la partie supérieure. (*C.*)

AMAUTAS, s. m. (*Hiſt. mod.*) philosophes du Pérou sous le regne des *Incas.* On croit que ce fut l'*Inca Roca* qui fonda le premier des écoles à Cusco, afin que les *Amautas* y enseignassent les sciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la science ne devoit être que pour la noblesse. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre à leurs disciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raison, le fondement & l'explication des loix; la politique & l'art militaire; l'histoire & la chronologie; la poésie même, la philosophie, la musique & l'astrologie. Les *Amautas* composoient des comédies & des tragédies, qu'ils représentoient devant leurs rois & les seigneurs de la cour aux fêtes solemnelles. Les sujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois ou d'autres hommes illustres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domestiques, & des divers événemens de la vie humaine. On n'y remarquoit rien d'obscene ni de rampant; tout, au contraire, y étoit grave, sententieux, conforme aux bonnes mœurs & à la vertu. Les acteurs étoient des personnes qualifiées; & quand la piece étoit jouée, ils venoient reprendre leur place dans l'assemblée, chacun selon sa dignité. Ceux qui avoient le mieux réussi dans leur rôle, recevoient pour prix des joyaux ou d'autres présens considérables. La poésie des *Amautas* étoit compoſée de grands & de petits vers, où ils observoient la mesure des syllabes. On dit néanmoins qu'au temps de la conquête des Espagnols ils n'avoient pas encore l'usage de l'écriture, & qu'ils se servoient de signes ou d'instrumens sensibles pour exprimer ce qu'ils entendoient dans les sciences qu'ils enseignoient. Garcilasso de la Vega, *Hiſt. des Incas, liv. II & IV.* (*G*)

* AMAXIE, ville ancienne de la Cilicie, féconde en bois propres pour la marine.

* AMAXITE, ancienne ville de la Troade, où Apollon eut un temple dont Chrysès fut grand-prêtre.

AMAZONE, s. f. (*Hiſt. anc.*) femme courageuse & hardie, capable de grands exploits. *Voyez* VIRAGO, HÉROÏNE, *&c.*

Amazone, dans un sens plus particulier, est le nom d'une nation ancienne de femmes guerrieres, qui, dit-on, fonderent un empire dans l'Asie mineure, près du Thermodon, le long des côtes de la mer Noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles; pour la propagation de leur espece, elles alloient chercher des étrangers; elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naissoient, & retranchoient aux filles la mamelle droite pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. C'est de cette circonstance qu'elles furent appellées *Amazones;* mot compoſé d'ἀ privatif, & de μαζὸς, *mamelle*, comme qui diroit *ſans mamelle*, ou *privées d'une mamelle.*

Les auteurs ne sont pas tous d'accord qu'il y ait eu réellement une nation d'*Amazones.* Strabon, Paléphate, & plusieurs autres, le nient formellement : mais Hérodote, Pausanias, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, Justin, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, & plusieurs autres, l'assurent positivement. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles, qui condamnoit les filles à demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois des ennemis de l'état. Il ajoute que la raison pour laquelle elles amputoient la mamelle droite à leurs filles, c'étoit afin que le bras de ce côté-là profitât davantage, & devînt plus fort.

Quelques auteurs disent qu'elles ne tuoient pas

pas leurs enfans mâles ; qu'elles ne faisoient que leur tordre les jambes, pour empêcher qu'ils ne prétendissent un jour se rendre les maîtres.

M. Petit, médecin de Paris, a publié en 1681, une dissertation latine, pour prouver qu'il y a eu réellement une nation d'*Amazones* ; cette dissertation contient quantité de remarques curieuses & intéressantes sur leur maniere de s'habiller, leurs armes, & les villes qu'elles ont fondées. Dans les médailles, le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes appellée *bipennis*, ou *securis*, qu'elles portoient sur l'épaule, avec un petit bouclier en croissant, que les latins appelloient *pelta*, à leur bras gauche : c'est ce qui a fait dire à Ovide : *de Ponto.*

Non tibi amazonia est pro me sumenda securis,
Aut excisa levi pelta gerenda manu.

Des géographes & voyageurs modernes prétendent qu'il y a encore dans quelques endroits, des *Amazones*. Le P. Jean de Los Sanctos, capucin portugais, dans sa description de l'Ethiopie, dit qu'il y a en Afrique une république d'*Amazones* ; & Æneas Sylvius rapporte qu'on a vu subsister en Bohême, pendant neuf ans, une république d'*Amazones* fondée par le courage d'une fille nommée *Valefca*. (*G*)

AMAZONES, *riviere des Amazones ;* elle traverse toute l'Amérique méridionale d'occident en orient, & passe pour le plus grand fleuve du monde. On croit communément que le premier européen qui l'a reconu, fut François d'Orellana, espagnol ; ce qui a fait nommer cette riviere par quelques-uns *Orellana* : mais avant lui, elle étoit connue sous le nom de *Maranon* (qu'on prononce *Maragnon*), non qu'elle avoit reçu, à ce qu'on croit, d'un autre capitaine espagnol ainsi appellé. Orellana, dans sa relation, dit avoir vu en descendant cette riviere, quelques femmes armées dont un cacique indien lui avoit dit de se défier : c'est ce qui l'a fait appeller *riviere des Amazones*.

On prétend que ce fleuve prend sa source au Pérou : après avoir traversé 1000 à 1200 lieues de pays, il se jette dans la mer du Nord sous la ligne. Son embouchure, dit-on, est de 80 lieues.

La carte très-défectueuse du cours de la *riviere des Amazones*, dressée par Samson sur la relation purement historique d'un voyage de cette riviere que fit Texeira, accompagné du P. d'Acunha, jésuite, a été copiée par un grand nombre de géographes ; & on n'en a pas eu de meilleure jusqu'en 1717, qu'on en publia une du P. Fritz, jésuite, dans les *lettres édifiantes & curieuses*.

Enfin M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences, a parcouru toute cette riviere en 1743 ; & ce voyage long, pénible, & dangereux, nous a valu une nouvelle carte de cette riviere plus exacte que toutes celles qui avoient précédé. Le célebre académicien que nous venons de nommer, a publié une relation de ce voyage très-curieuse & très-bien écrite, qui a été aussi insérée dans le volume de l'académie royale des sciences pour 1745. Nous y renvoyons nos lecteurs, que nous exhortons fort à la lire. M. de la Condamine dit qu'il n'a point vu dans tout ce voyage d'*Amazones*, ni rien qui leur ressemble ; il paroît même porté à croire qu'elles ne subsistent plus aujourd'hui ; mais en rassemblant les témoignages, il croit assez probable qu'il y a eu en Amérique des *Amazones*, c'est-à-dire, une société de femmes qui vivoient sans avoir de commerce habituel avec les hommes.

M. de la Condamine nous apprend dans sa relation, que l'Orenoque communique avec ce fleuve par la riviere Noire ; ce qui jusqu'à présent étoit resté douteux. (*O*)

AMAZONIUS, nom donné au mois de décembre par les flatteurs de l'empereur Commode, en l'honneur d'une courtisanne qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en amazone : ce prince par la même raison prit aussi le surnom d'*Amazonius*. (*G*)

AMBA *voyez* MANGA.

AMBACHT, (*Géogr.*) terme de topographie, qui se prend aujourd'hui pour une étendue de juridiction, pour un territoire, dont le possesseur a droit de haute & de basse-justice. On ne se sert de ce terme qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot est ancien, mais dans une signification un peu différente, quoique relative ; car nous lisons dans Festus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un esclave loué pour de

l'argent, un mercénaire ; & César appelle *ambactus*, une sorte de cliens ; car en parlant des cavaliers gaulois : chacun d'eux, dit-il, à proportion de sa naissance ou de son bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, signifie *commission, office, commandement, juridiction d'une ville & ministere*. On en peut voir des exemples dans le glossaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine gauloise, & le passage de César semble être pour eux. M. Dacier, dans ses *notes sur Festus*, prétend qu'il est latin. *Amb* ne signifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. C'est le sentiment de Saumaise, *liv. de usuris* : d'autres le dérivent des deux mots Allemands *ampt*, office, charge, & *acht*, à l'infinitif *achten*, honorer, estimer. Le pere Lubin, *Mercur. geogr. pag.* 125, observe qu'*ampactum* ou *ampacta* est un mot en usage dans la Flandre Flamingante où l'on nomme *ambacten* (pluriel d'*ambacht*), une espece de territoire de la juridiction d'une sorte de banc, *scamnum*, ou séances & offices de judicature, comme sont les *ambachts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Cassel & d'Ypres. Il ajoute qu'elles ne sont différentes que de nom d'avec les castellenies ; ce qui se prouve, dit-il, par les cartes de ces *ambachts*, auxquelles on a donné le nom latin de *castelnix*. (*C. A.*)

* AMBADAR, ville de la haute Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pié des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea.

AMBAGES, s. m. (*Belles-lettres.*) mot purement latin, adopté dans plusieurs langues pour signifier un amas confus de paroles obscures & entortillées dont on a peine à démêler le sens ; ou un long verbiage, qui, loin d'éclaircir les choses dont il s'agit, ne sert qu'à les embrouiller. *Voyez* CIRCONLOCUTION.

* AMBAIBA, arbre qui croît au Brésil ; il est très-élevé ; son écorce ressemble à celle du figuier ; elle couvre une peau mince, épaisse, verte & gluante ; son bois est blanc, comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre ; son tronc est de grosseur ordinaire, mais creux depuis la racine jusqu'au sommet ; sa feuille est portée sur un pédicule épais, long de deux ou trois piés, d'un rouge foncé en-dehors, & spongieux au-dedans ; elle est large, ronde, découpée en neuf ou dix lanieres, & chaque laniere a sa côte, d'où partent des nervures en grand nombre ; elle est verte en dessus, cendrée en-dessous, & bordée d'une ligne grisâtre ; le haut du creux donne une espece de moelle que les Negres mettent sur leurs blessures : les fleurs sortent de la partie supérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre ou cinq ; leur forme est cylindrique : elles ont sept à neuf pouces de long sur un pouce d'épaisseur ; leur cavité est pleine de duvet ; il y a aussi des amandes qui sont bonnes à manger, quand les fleurs sont tombées ; les habitans du Brésil font du feu avec sa racine seche, sans caillou ni acier ; ils pratiquent un petit trou ; ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de vîtesse ; le bois percé est sous leurs piés, & le bois pointu est perpendiculaire entre leurs jambes ; l'agitation suffit pour allumer l'écorce.

On attribue à sa racine, à son écorce, à sa moelle, à sa feuille, au suc de ses rejetons, une si grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une douzaine de plantes de cette espece, si on en savoit faire usage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils lisent les vertus merveilleuses que nous leur attribuons.

* AMBAITINGA : cet arbre a la branche rougeâtre, le bois d'un tissu fort serré, & la feuille d'un verd éclatant au sommet, pâle à la base, mais d'un grain si rude, qu'elle polit comme la lime. On tire de l'*ambaitinga* une liqueur huileuse ; son fruit est large, menu, long comme la main, bon & doux au goût. *Voyez Phist. des plantes de* Ray.

§ AMBALAM, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I, planche L*, *page* 91. Les Brames le nomment *goloé ambalam*. Jean Commelin, dans ses *notes*, l'appelle *mangæ affinis, flore parvo, sfellato, nucleo majori oblongo*.

C'eſt une eſpece de monbin, qui s'éleve à la hauteur de cinquante piés, & qui étend peu ſes branches, de ſorte qu'il a une forme alongée, à-peu-près conique. Il croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar, où il enfonce profondément ſa racine qui eſt fibreuſe, très-ramifiée & très-adhérente. Son tronc, qui a douze ou quinze piés de hauteur, & un pié & demi à deux piés au plus de diametre, eſt couronné de nombre de branches peu ſerrées, divergentes en angle ouvert de cinquante à ſoixante degrés, groſſes, aſſez courtes, dont le bois eſt mou, blanchâtre, & recouvert d'une écorce épaiſſe cendrée : dans les jeunes branches, cette écorce eſt verte, & couverte d'une eſpece de roſée bleue. Ses feuilles ſont alternes, ailées ſur un rang, compoſé de trois à cinq folioles elliptiques, obtuſes, avec une petite pointe à l'extrémité, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, minces, mais fermes, ſeches, liſſes, luiſantes, verd foncé deſſus, plus clair deſſous, relevées d'une ſeule côte, dont les nervures ſont nombreuſes, oppoſées, ſans aller juſqu'aux bords où elles laiſſent une marge ſenſible, & portées ſur un pédicule commun, aſſez long, cylindrique, plat en deſſus ; celle de l'extrémité de l'aile eſt plus grande que les autres.

Comme cet arbre quitte toutes ſes feuilles avant que de fleurir, & n'en reprend de nouvelles que lorſque ſes fruits ſont près de la maturité, de là il arrive que les fleurs ne ſortent pas des jeunes branches, mais de l'endroit des vieilles branches où la derniere ſeve s'étoit arrêtée, ſous la forme d'une panicule longue de huit à neuf pouces, à cinq ou ſix branches, ſur chacune deſquelles elles ſont attachées au nombre de dix à douze, ſans aucun pédicule. Chaque fleur, avant ſon épanouiſſement, forme un bouton ſphérique d'une ligne & demie de diametre, qui, en s'épanouiſſant, repréſente une étoile blanche de quatre à cinq lignes de diametre, compoſée d'un petit calice à cinq ou ſix feuilles triangulaires blanc-jaunes, caduques, & d'une corolle de cinq à ſix pétales elliptiques, pointus, à peine une fois plus longs que larges, épais, roides, luiſans, une fois plus longs que les feuilles du calice, avec leſquelles ils ſont alternes, aſſez écartés, laiſſant un eſpace entr'eux, & caduques.

Du centre du calice s'éleve un diſque épais, jaune, ſous les bords duquel ſont placées, ſuivant le nombre des pétales, tantôt dix, tantôt douze étamines blanches à antheres jaunes, deux ou trois fois plus courtes qu'eux, & dont cinq ou ſix ſont alternativement plus courtes : elles ſont toutes diſpoſées ſur un ſeul rang, de maniere que les plus longues ſont oppoſées aux feuilles du calice : cinq ou ſix d'entr'elles touchent ainſi au calice, & les cinq ou ſix autres touchent à la corolle, & ſont très-éloignées de l'ovaire, qui eſt enfoncé dans le centre du même diſque, & terminé par cinq à ſix ſtyles blancs, légérement velus à leur ſommet.

L'ovaire, en mûriſſant, devient un fruit en baie ovoïde, obtuſe, pendante, au nombre de quinze à vingt à chaque grappe, longue de près de deux pouces, de moitié moins large, verd-brun d'abord, enſuite verd-clair, puis jaunâtre dans la maturité, ferme, charnue à chair épaiſſe de deux lignes au plus, ſucculente, acide, agréable au goût & à l'odorat ; a une loge remplie preſqu'entiérement par un noyau ovoïde, alongé, très-dur, tout couvert de fibres répandues dans la chair, & ſous leſquelles il eſt marqué de cinq angles qui répondent à autant de loges, dans chacune deſquelles eſt contenue une amande ovoïde pendante.

Qualités. L'*ambalam* répand une odeur forte & comme acide, de ſes feuilles & de ſes fleurs. Son écorce, ainſi que ſes feuilles, ont une ſaveur acide, aſtringente & aſſez amere. Il fleurit & fructifie deux fois l'an ; ſavoir, en janvier & en juillet.

Uſages. Ses fruits acides ſe mangent, & ſe ſervent dans les repas des Indiens. Leur ſuc uni à celui de ſes feuilles pilées, & réduites en pâte, s'applique avec ſuccès dans les oreilles, pour en calmer les douleurs. Sa racine, appliquée en forme de ſuppoſitoire, rappelle les regles, lorſqu'elles ont été ſupprimées ; la décoction de ſon bois ſe donne avec ſuccès pour arrêter les gonorrhées virulentes : mais ſon principal uſage eſt pour arrêter la diſſenterie ; & à cet effet, on emploie ſon écorce, dont on fait boire la poudre dans du lait aigri, ou, ce qui revient au même, on mêle ſon ſuc dans le

riz, dont on fait le pain ordinaire, appellé *ape n.*

Remarques. La disposition des feuilles de l'*ambalam* a été si négligée dans la figure qu'en donne Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, que, sans sa description, on n'auroit pu soupçonner qu'elles fussent ailées, comme elles le sont réellement; ce qui, joint à tous les autres caracteres de sa fleur & de son fruit ne nous laisse aucun lieu de douter que cet arbre, que l'on a regardé jusqu'ici comme une espece de mangier, ne soit une espece de monbin, qui vient dans la famille des pistachiers.

Seconde espece. CAT-AMBALAM.

Rheede nous apprend encore dans son *Hortus Malabaricus*, *page* 93, qu'il existe une autre espece de ce genre, nommée *cat-ambalam*, ou *pee-ambalam* par les Malabares, & *coduco-ambodo* par les Brames, & il en donne une courte description sans aucune figure.

Le cat-ambalam differe, selon lui, de l'*ambalam*, comme une plante sauvage differe de la même plante cultivée. Ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits, qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties, comme on fait de l'*ambalam*, & on y reconnoit plus de vertu & d'efficacité. (*M. ADANSON.*)

* AMBARE, arbre des Indes grand & gros, à feuilles semblables à celles du noyer, d'un verd un peu plus clair, & parsemées de nervures qui les embellissent; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, verd au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jaunissant à mesure qu'il mûrit; acquérant en même temps une odeur agréable, un goût aigrelet, & plein d'une moelle cartilagineuse & dure, parsemée de nervures; on le confit avec du sel & du vinaigre; il excite l'appétit & fait couler la bile. *Le Very.*

AMBARRES, s. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Ambarri*, peuples que César, (*Lib. I.*) &c. appelle *necessarii & consanguinei Æduorum. Voyez* EDUENS. Ils occupoient le Charolois, selon Vigenere, Munier & d'Ablancourt. Le géographe Samson les place dans la Bresse calonnoise. Le pere Vignier les transporte jusques dans le comté de Bar-sur-Seine & le pays Lassois. Tite-Live nomme les *Ambarres* avec les Eduens, parmi les peuples gaulois qui passerent en Italie, sous la conduite de Bellovese, l'an de Rome 138. (*M. BEGUILLET.*)

AMBARVALES, adj. pl. pris sub. (*Hist. anc.*) fêtes ou cérémonies d'expiation que les Romains faisoient tous les ans dans les campagnes, pour obtenir des dieux une abondante moisson. *Voyez* FÊTE, *&c.*

A cette fête ils sacrifioient une jeune vache, une truie, ou une brebis, après l'avoir promenée trois fois autour du champ; ce qui fit donner à cette fête le nom d'*ambarvales*, lequel est dérivé d'*ἀμφὶ*, *autour*, ou *ambio*, faire le tour, & de *arva*, champs; d'autres, au lieu d'*ambarvalia*, écrivent *ambarbalia* & *amburbia*, & le font venir de *ambio*, faire le tour, & *urbs*, ville.

Du nom des animaux qu'on sacrifioit en cette fête, on la nommoit aussi *suovetauriles*, *suovetaurilia*. *Voy.* SUOVETAURILES.

Le *carmen ambarvale* étoit une priere qui se faisoit en cette occasion, dont Caton nous a conservé la formule, *chap. cxli, de re rusticâ.*

Les prêtres qui officioient à cette solemnité, s'appelloient *fratres arvales*. *Voyez* ORVALES & AGRICULTURE.

Cette fête se célébroit deux fois l'année, à la fin de janvier, ou selon quelques auteurs, au mois d'avril, & pour la seconde fois au mois de juillet: mais on n'a rien de certain sur le jour auquel elle étoit fixée. (*G*)

AMBASSADE, sub. f. (*Hist. mod.*) envoi que les princes souverains ou les états se font les uns aux autres de quelque personne habile & expérimentée pour négocier quelque affaire en qualité d'*ambassadeur*. *Voyez* AMBASSADEUR.

Le P. Daniel dit que c'étoit la coutume, sous les premiers rois de France, d'envoyer ensemble plusieurs *ambassadeurs* qui composoient une espece de conseil: on observe encore quelque chose d'assez semblable à cela dans les traités de paix. L'*ambassade* de France à Nimegue, pour la paix, étoit composée de trois plénipotentiaires; celle de Munster de deux, *&c.*

L'histoire nous parle aussi d'*ambassadri-*

ces; Mme. la maréchale de Guébriant a été, comme dit Wicquefort, la première femme, & peut-être la seule, qui ait été envoyée par aucune cour de l'Europe, en qualité d'*ambaſſadrice*. Math. *liv. IV, vie de Henri IV*, dit que le roi de Perſe envoya une dame de ſa cour en *ambaſſade* vers le grand-ſeigneur pendant les troubles de l'empire.

AMBASSADEUR, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) *miniſtre public* envoyé par un ſouverain à un autre pour y repréſenter ſa perſonne. *Voyez* MINISTRE.

Ce mot vient de *ambaſciator*, terme de la baſſe latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot emprunté du gaulois, ſignifiant *ſerviteur, client, domeſtique* ou *officier*, ſelon Borel, Ménage, & Clufflet d'après Saumaiſe & Spelman: mais les jéſuites d'Anvers, dans les *act. ſancti Murt. tome II, page* 128, rejettent cette opinion, parce que l'*ambact* des Gaulois avoit ceſſé d'être en uſage long-temps avant qu'on ſe ſervît du mot latin *ambaſcia*; cependant cela n'eſt pas ſtrictement vrai, car on trouve *ambaſcia* dans la loi ſalique, *tit. xix.* qui s'eſt fait d'*ambactia*, en prononçant le *t* comme dans *actio*; & *ambactia* vient d'*ambactus*, & ce dernier d'*ambact*. Lindenbroeg le dérive de l'allemand *ambacht*, qui ſignifie *œuvre*, comme ſi on ſe louoit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier eſt du ſentiment de Lindenbroeg au ſujet du même mot, qui ſe trouve dans la loi des Bourguignons. Albert Acharius en ſon dictionnaire italien le dérive du latin *ambulare*, marcher ou voyager. Enfin les jéſuites d'Anvers, à l'endroit que nous venons de citer, diſent que l'on trouve *ambaſcia* dans les loix des Bourguignons, & que c'eſt de là que viennent les mots *ambaſſicatores* & *ambaſciatores*, pour dire les *envoyés*, les *agens* d'un prince ou d'un état, à un autre prince ou état. Ils croient donc que chez les barbares qui inondèrent l'Europe, *ambaſcia* ſignifioit le diſcours d'un homme qui s'humilie ou s'abaiſſe devant un autre, & qu'il vient de la même racine qu'*abaiſſer*, c'eſt-à-dire, de *an* ou *am* & de *bas*.

En latin nous nommons ce miniſtre *legatus* ou *orator*: cependant il eſt certain que ce mot *ambaſſadeur* a chez nous une ſignification beaucoup plus ample que celui de *legatus* chez les romains; & à la réſerve de la protection que le droit des gens donne à l'un & donnoit à l'autre, il n'y a preſque rien de commun entr'eux *Voyez* LEGATUS.

Les *ambaſſadeurs* ſont ou *ordinaires* ou *extraordinaires*.

AMBASSADEUR ORDINAIRE, eſt celui qui réſide en la cour d'un autre prince par honneur, pour entretenir réciproquement une bonne intelligence, pour veiller aux intérêts de ſon maître, & pour négocier les affaires qui peuvent ſurvenir. Les *ambaſſadeurs ordinaires* ſont d'inſtitution moderne; ils étoient inconnus il y a 200 ans: avant ce temps-là tous les *ambaſſadeurs* étoient *extraordinaires*, & ſe retiroient ſi-tôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. *V.* ORDINAIRE.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, eſt celui qui eſt envoyé à la cour du prince pour quelque affaire particuliere & preſſante, comme pour conclure une paix ou un mariage, pour faire un compliment, *&c. Voy.* EXTRAORDINAIRE.

A la vérité il n'y a nulle différence eſſentielle entre *ambaſſadeur ordinaire* & *ambaſſadeur extraordinaire*: le motif de leurs *ambaſſades* eſt tout ce qui les diſtingue: ils jouiſſent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde.

Athenes & Sparte, floriſſantes, dit M. Toureil, n'avoient autrefois rien tant aimé que de voir & d'entendre dans leurs aſſemblées divers *ambaſſadeurs* qui recherchoient la protection ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit, à leur gré, le plus bel hommage qu'on leur pût rendre; & celle qui recevoit le plus d'*ambaſſades*, croyoit l'emporter ſur ſa rivale.

A Athenes, les *ambaſſadeurs* des princes & des états étrangers montoient dans la tribune des orateurs pour expoſer leur commiſſion & pour ſe faire mieux entendre du peuple: à Rome ils étoient introduits au ſénat, auquel ils expoſoient leurs ordres. Chez nous les *ambaſſadeurs* s'adreſſent immédiatement & uniquement au roi.

Le nom d'*ambaſſadeur*, dit Ciceron, eſt ſacré & inviolable, *non modo inter ſociorum jura, ſed etiam inter hoſtium tela incolume verſatur. In Ver. orat. VI.* Nous liſons que

David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ſes *ambaſſadeurs*. *Liv. II des rois*, *chap. x.* Aléxandre fit paſſer au fil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir inſulté ſes *ambaſſadeurs*. La jeuneſſe de Rome ayant outragé les *ambaſſadeurs* de Vallonne, fut livrée entre leurs mains pour les en punir à diſcrétion.

Les *ambaſſadeurs* des rois ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, ni aux aſſemblées publiques & ſolemnelles, à moins que leur maître n'y ait intérêt: ils ne doivent point auſſi porter le deuil, pas même de leurs proches, parce qu'ils repréſentent la perſonne de leur prince, à qui il eſt de leur devoir de ſe conformer en tout.

En France le *nonce* du pape a la préſéance ſur tous les autres *ambaſſadeurs*, & porte la parole en leur nom, lorſqu'il s'agit de complimenter le roi.

Dans toutes les autres cours de l'Europe l'*ambaſſadeur* de France a le pas ſur celui d'Eſpagne, comme cette couronne le reconnut publiquement au mois de mai 1662, dans l'audience que le roi Louis XIV donna à l'*ambaſſadeur* d'Eſpagne, qui, en préſence de vingt-ſept autres tant *ambaſſadeurs* qu'envoyés des princes, proteſta que le roi ſon maître ne diſputeroit jamais le pas à la France. Ce fut en réparation de l'inſulte faite à Londres l'année précédente par le baron de Batteville *ambaſſadeur* d'Eſpagne, au comte d'Eſtrades *ambaſſadeur* de France: on frappa à cette occaſion une médaille. (*G*)

AMBEL, ſ. m. (*Hiſt. nat. botanique.*) eſpece de nénufar, figurée aſſez bien ſous ce nom, mais ſans les détails du fruit, dans l'*hortus Malabaricus*, *vol. II*, *planche XXVI page* 51. Les Brames l'appellent *ſaluca*. Jean Commelin la nomme *nymphoſa Indica flore candido*, *folio in ambitu ferrato*: & M. Linné la déſigne ſous le nom de *nymphæa lotus*, *foliis cordatis dentatis*. *Syſtema Naturæ*, *édition in-12*, *page* 361.

Cette plante croît en Égypte, au Sénégal & aux Indes, dans les terres argilleuſes ou limonneuſes, voiſines des rivieres & inondées. Elle eſt vivace par ſa racine ſeulement, que l'on appelle *kélangu* au Malabar; c'eſt un tubercule ſphéroïde de trois pouces environ de diametre, charnu, tendre, blanc, recouvert d'une pellicule noire. De la partie ſupérieure de ce tubercule, qui tient lieu à la plante de tiges & de branches, ſe répandent en rond, & comme autant de rayons horizontaux, mais un peu inclinés, quarante à cinquante racines ſimples, blanches, charnues, molles celluleuſes & comme ſpongieuſes, longues de trois à quatre pouces, du diametre de deux à trois lignes. Du milieu de ces racines s'élevent douze à quinze pédicules cylindriques, verds, fiſtuleux, c'eſt-à-dire, poreux longitudinalement, liſſes, luiſans, longs d'un pié environ, & de deux à trois lignes de diametre, portant chacun une feuille en cœur arrondi, de ſept à huit pouces de longueur, d'un ſixieme moins large, fendue par derriere juſques près de ſon milieu, où elle eſt portée ſur le pédicule, bordée tout autour de ſoixante dentelures aiguës, alternes, avec autant de crénelures creuſées en croiſſant, d'un verd-noir, liſſe, très-luiſant deſſus, d'un rouge-brun en-deſſous, où elle eſt relevée de quinze groſſes côtes qui ſe ramifient en quatre branches qui vont ſe terminer à chacune des dentelures de ſes bords. Chaque feuille flotte horizontalement ſur l'eau, ſon pédicule ſe prêtant à ſes mouvemens.

Chaque pié produit environ cinq à ſix fleurs diſtinctes, portées chacune ſur un péduncule qui ſort de l'aiſſelle d'une feuille: ce péduncule eſt un peu plus long qu'elles, de quinze pouces environ, ſur ſix lignes de diametre. La fleur, avant de s'épanouir, forme un bouton ovoïde pointu, d'un à deux pouces de longueur; en s'épanouiſſant, elle repréſente une roſe double, ouverte horizontalement de quatre pouces de diametre, compoſée de quinze feuilles étagées ou diſpoſées ſur trois rangs, chacun de cinq, dont les dix intérieures ſont blanches, & les cinq extérieures qui tiennent lieu de calice, ſont couleur de roſe-clair en-deſſus & verdâtres en-deſſous. Ces feuilles ſont elliptiques, charnues, aſſez ſemblables à celles d'une tulipe, deux fois plus longues que larges; & quoiqu'elles aient l'apparence d'une corolle, elles n'en ont cependant d'autre caractere que la couleur, comme dans la tulipe; car d'ailleurs elles n'ont qu'une ſtructure groſſiere, une ſubſtance épaiſſe; elles ne tombent que lorſqu'elles ſont pourries; elles ſont corps

avec la moitié inférieure de l'ovaire sur lequel elles sont implantées par étages ; enfin ce n'est qu'un vrai calice. Sur l'autre moitié de l'ovaire sont attachées environ quarante étamines faisant corps avec lui, & disposées sur deux rangs dont l'intérieur est plus court, fort serrées, contiguës aux feuilles du calice, & deux à trois fois plus courtes qu'elles : ce sont des filets plats, portant vers leur extrémité qui est plus large, une anthere oblongue, jaune, qui s'ouvre longitudinalement en deux loges, & qui répand une poussiere composée de molécules ovoïdes, blanchâtres & transparentes. Au milieu de cette fleur & de ces étamines qui couvrent entiérement l'ovaire, celui-ci ne paroît que par ses quinze stigmates plats qui rampent sur son centre, comme autant de rayons en rose, jaunâtres, plus étroits à leur origine, & arrondis à leur extrémité. Cet ovaire, en mûrissant, devient une capsule charnue, sphérique, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, comparable à celle du pavot, partagée de même en quinze cellules par autant de cloisons membraneuses un peu charnues, dont les parois sont couvertes de semences qui y sont attachées horizontalement. Ces graines sont ovoïdes, fort petites, d'abord blanches, ensuite cendrées dans leur maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur aqueuse.

Usages. Le tubercule de sa racine, qui est charnu, plus tendre que la châtaigne, & d'une saveur aqueuse, astringente, se mange crud dans tous les pays où elle croît. Il a plus de goût étant cuit dans l'eau ou sur les charbons. C'est une grande ressource dans les temps de disette. On mange aussi communément les graines de l'*ambel* comme celles du pavot ; mais avec cette différence que celles-ci rafraîchissent sans assoupir, & qu'on en peut manger cinquante têtes sans en être incommodé.

Remarques. Les anciens appelloient du nom général de *lotos*, toutes les plantes qui, au défaut des nourritures ordinaires, pouvoient y suppléer ; le *dioſpyris*, ou *guaiacana*, le micacoulier *celti*, le jujubier, & le laurier cerise, furent de ce nombre parmi les arbres ; & il n'est pas douteux que l'*ambel* ne soit le *lotos Ægyptia* ou le lotos des marais, décrit par Théophraste, *liv. IV*, *chap.* 10, & par Pline, *liv. XIII*, *chap.* 17. Sa racine est appellée *corſion* par les Grecs, selon Théophraste, *kélangu* au Malabar, *galum* aux Indes, & *tar* au Sénégal.

Seconde eſpece. ARECA-AMBEL.

L'*areca-ambel* est, selon Rheede, une autre espece d'*ambel* dont il donne la description sans figure dans son *hortus Malabaricus*, *vol. XI*, *pag.* 52, qui n'en differe presque qu'en ce qu'elle est plus haute, qu'elle a ses feuilles un peu plus grandes, moins rosées, plus blanches, relevées d'un petit tubercule au centre des stigmates.

Elle a les mêmes vertus, & indépendamment de l'usage qu'on en fait pour la nourriture, elle sert aussi-bien qu'elle comme remede dans plusieurs maladies où il est nécessaire de rafraîchir. A cet effet, on confit ses graines au sucre pour les manger au besoin. La décoction de sa racine se boit dans les difficultés d'uriner. Ses feuilles pilées avec celles de l'*ottel-ambel*, qui est un stratiote, & cuites dans le beurre, sont un sternutatoire très-recommandé pour les douleurs des yeux. (*M.* ADANSON.)

* AMBELA, arbre que les Indiens appellent *charamei*, & les Perses & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux especes : l'une est aussi grande que le néflier ; elle a la feuille du poirier & le fruit semblable à la noisette, mais anguleux & aigrelet. On le confit dans sa maturité, & on le mange avec du sel. L'autre espece est de la même grandeur : mais la feuille est plus petite que celle du poirier, & son fruit plus gros. Les Indiens font bouillir son bois avec le santal, & prennent cette décoction dans la fievre.

Le premier *ambela* croît sur les bords de la mer ; le second en terre ferme. L'écorce de la racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif, qu'on fait prendre avec le suc d'une dragme de moutarde pilée, à ceux qui sont attaqués d'asthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif quand il agit trop, avec la décoction de riz, qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* se mange. On le confit. On l'emploie aussi dans les ragoûts. *Voyez Bot. de* Parkinſon.

* AMBER, riviere d'Allemagne dans la Baviere, qui a sa source à deux lieues de

Fuxſen, & ſe joint à l'Iſer au deſſus de Landshut.

* AMBERG, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut Palatinat de Baviere ſur la riviere de Wils. *Long.* 29, 30; *lat.* 49, 26.

AMBERG, (*Géog. mod.*) montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadſtena. Elle eſt ſi haute, que de ſon ſommet l'on découvre cinquante clochers, ce qui eſt beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne ſont pas fort rapprochés. L'on parle auſſi d'une large pierre platte qui ſe trouve à ce ſommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. (*D. G.*)

* AMBERT, ville de France dans la baſſe Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28; *lat.* 45, 28.

AMBETTI, ſ. m. (*Hiſt. nat. botaniq.*) herbe annuelle qui croît au Malabar, dans les terrains ſablonneux & pierreux. Les Brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares, *tsjeria narinam puli*, nom ſous lequel Rheede en a publié une aſſez bonne figure dans ſon *hortus Malabaricus, vol. IX, pl. LXXXVI, pag.* 167.

Cette plante n'a guere plus de deux piés & demi à trois piés de longueur, & eſt ordinairement couchée ſous le poids de ſes feuilles & de ſes tiges, qui ſont charnues, aqueuſes, cylindriques, noueuſes, rougebrun, âpres & rudes par les poils longs dont elles ſont ſemées çà & là, de trois à cinq lignes de diametre, comme la tige d'où elles ſortent en petit nombre, diſpoſées alternativement & ſur un même plan. Ses feuilles ſont pareillement alternes & étendues ſur un même plan, taillées en cœur allongé, mais oblique, de maniere qu'un des lobes eſt beaucoup plus long que l'autre, & forme une oreille qui retourne ſur le pédicule: leur longueur eſt de quatre à cinq pouces, & leur largeur une fois moindre: elles ſont charnues, molles, ondées ſur leurs bords, ou marquées de 15 à 20 crenelures rondes, inégales, ſemées çà & là de quelques longs poils blancs qui leur donnent un peu de rudeſſe, luiſantes, d'un verd-gai, relevées en-deſſous de trois côtes principales & portées ſur un pédicule cylindrique, rougeâtre, trois fois plus court qu'elles, accompagné à ſon origine de deux ſtipules elliptiques, pointues, larges, membraneuſes & blanchâtres.

De l'aiſſelle de chacune des feuilles ſupérieures, ſort un pédicule cylindrique, long d'un pouce, terminé par un corymbe de deux ou trois fleurs blanches, très-luiſantes & très-brillantes, ou étincelantes, ſemées auſſi de poils de ſix à huit lignes de diametre, portées chacune ſur un péduncule particulier trois ou quatre fois plus court qu'elles. De ces trois fleurs, deux ſont femelles, la troiſieme eſt mâle: celle-ci eſt la plus petite; elle conſiſte en un ſeul calice coloré, partagé juſques vers le bas en quatre feuilles elliptiques, évalées, dont deux oppoſées plus petites, & en huit étamines très-courtes, à antheres jaunes & foſſiles, avec une apparence de bouton de ſtigmate au centre. Les fleurs femelles conſiſtent chacune en un calice coloré qui fait corps avec l'ovaire conique renverſé à trois angles, qu'il ſurmonte, & au-deſſus duquel il eſt reſſerré & diviſé en trois lobes qui imitent trois pétales inégaux, elliptiques, obtus, oppoſés à ſes angles qui ſont blancs & luiſans comme eux, mais veinés de rouge. Ces fleurs n'ont pas d'autre corolle ni d'étamines, mais ſeulement trois ſtyles fourchus chacun en deux, & terminé par un ſtigmate ſphérique, verd, de ſorte qu'il y a ſix ſtigmates. L'ovaire, qui faiſoit auparavant partie du calice, devient en mûriſſant une capſule turbinée à trois angles aigus, arrondie en-deſſus, pointue en-deſſous, large de ſix à huit lignes, un peu moins longue, partagée intérieurement en trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune beaucoup de graines très-fines, ovoïdes, d'abord blanches, enſuite rougeâtres.

Sa racine eſt formée d'un paquet de fibres charnues, d'un blanc rouſſâtre, de deux pouces au plus de longueur.

Qualités. Toute cette plante eſt aqueuſe, d'une ſaveur amere dans ſes racines, & acide dans ſes autres parties.

Uſages. Elle paſſe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles cuites dans l'huile s'appliquent ſur les bleſſures. Amorties ſur le feu, & miſes en nouet avec un peu de ſel dans les dents creuſes & gâtées, & ſur les gencives enflammées, elles les nettoient, & les affermiſſent.

Remarques. L'*ambetti* eſt, comme l'on voit,

voit, une espece de plante du genre que Plumier a appellé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. (*M. ADANSON.*)

AMBEZ, *terme de géographie*, qui, joint avec celui de *bec*, signifie *embouchure*. On appelle *bec d'Ambez* le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à cinq lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de la Gironde. On dérive le mot *ambez* du latin *ambæ*, tous les deux: cette étymologie paroît assez naturelle. (*C. A.*)

AMBEZAS, se dit au *trictrac* de deux as qu'on amene en jouant les dés. *Voyez* AS, RAFLE & TRICTRAC.

AMBI, s. m. machine ou *instrument de chirurgie*, inventé par Hippocrate pour réduire la luxation du bras avec l'épaule. *Voyez* LUXATION. Il est composé de deux pieces de bois jointes ensemble par une charniere: l'une sert de pié & est parallele au corps; l'autre piece est parallele au bras qui est attachée par plusieurs lacs, & elle fait avec la premiere piece un angle droit qui se trouve placé précisément sous l'aisselle. *Voyez les fig.* 10 & 12, *Pl. IV, de chirurgie.*

Pour se servir de l'*ambi*, on lie le bras sur le levier dont la charniere est le point fixe; & en appuyant avec force sur l'extrémité du levier, on lui fait décrire une courbe pour approcher cette extrémité du pié de l'instrument: ce mouvement fait en même temps l'extension, la contre-extension & la réduction de l'os.

Cette machine a quelques avantages: le bras peut y être placé de façon que les muscles soient relâchés; elle a une force suffisante, & on pourroit même lui en donner davantage en allongeant le bout de son levier. L'extension & la contre-extension sont également fortes, puisque la même cause les produit en même temps. Mais l'*ambi* a aussi des défauts considérables, en ce que la tête de l'os peut être poussée dans sa cavité avant que les extensions aient été suffisantes. On risque alors de renverser en dedans ou le rebord cartilagineux, ou la capsule ligamenteuse. Au reste cette machine ne pourroit convenir tout au plus que pour la luxation en dessous, & on fait que le bras se luxe fort facilement en devant & en dehors.

M. Petit a inventé une machine qui convient également à toutes les especes de luxations du bras. *Voyez* MACHINE *pour la luxation du bras.* (*Y*)

AMBIA, (*Méd.*) est, suivant Monard, un bitume liquide jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca; il est résolutif, fortifiant, adoucissant: il guérit les dartres, la gratelle. On s'en sert pour les humeurs froides: il a les mêmes vertus que les gommes. (*N*)

AMBIAN *ou* AMBIAM, est, selon quelques géographes, une ville & un royaume d'Ethiopie; selon la Martiniere cette ville & ce royaume sont imaginaires.

AMBIANT, adj. se dit *en physique* de ce qui forme comme un cercle ou une enveloppe à l'entour de quelque chose; ce qu'on appelle *ambiens* en latin, ou *circumambiens*, comme l'atmosphere qui enveloppe la terre & tout ce qu'elle porte: ainsi on dit l'*air ambiant* pour l'*air environnant*; *les corps ambians* pour *les corps environnans*. *Voyez* AIR. (*O*)

* AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule: on croit que ce sont aujourd'hui ceux du diocese d'Avranches.

AMBIDEXTRE, adj. pris subst. (*Jurisp.*) *qui se sert des deux mains* avec une aisance égale. *Voyez* MAIN. Ce mot vient du latin *ambidextra*, composé de *ambo*, les deux, & *dextra*, main droite; fait à l'imitation du mot grec ἀμφιδέξιος, qui signifie la même chose. Hippocrate dans ses *Aphorismes* prétend qu'il n'y a point de femme *ambidextre*: plusieurs modernes cependant soutiennent le contraire, & citent des exemples en faveur de leur sentiment; mais s'il y a des femmes *ambidextres*, il faut avouer du moins qu'il y en a beaucoup moins que d'hommes.

On a aussi appliqué le mot *ambidextre* dans un sens métaphorique, à ceux qui prennent de l'argent de deux parties, & promettent séparément à l'une & à l'autre de s'employer pour elle, comme pourroit faire un expert, un procureur ou solliciteur de mauvaise foi. (*H*)

* AMBIERLE, ville de France dans le Forez, à trois lieues de Rouane, à quinze de Lyon.

AMBIGENE, adj. *hyperbole ambigene*, *en géométrie*; c'est celle qui a une de ses

branches infinies inſcrite, & l'autre circonſcrite à ſon aſymptote. *Voyez* COURBE. Telle eſt dans la *fig.* 38; *Analyſ.* la courbe *BCED*, dont une branche *CB* eſt inſcrite à l'aſymptote *AG*, c'eſt-à-dire, tombe au-dedans; & l'autre branche *CED* eſt circonſcrite à l'aſymptote *AF*, c'eſt-à-dire, tombe au-dehors de cette aſymptote. M. Newton paroît être le premier qui ſe ſoit ſervi de ce terme, pour déſigner certaines courbes hyperboliques du troiſieme ordre. (*O*)

AMBIGU, adj. (*Gramm.*) ce mot vient de *ambo*, deux, & de *ago*, pouſſer, mener. Un terme *ambigu*, préſente à l'eſprit deux ſens différens. Les réponſes des anciens oracles étoient toujours *ambiguës*; & c'étoit dans cette ambiguité que l'oracle trouvoit à ſe défendre contre les plaintes du malheureux qui l'avoit conſulté, lorſque l'événement n'avoit pas répondu à ce que l'oracle avoit fait eſpérer ſelon l'un des deux ſens. *Voyez* AMPHIBOLOGIE. (*F*)

AMBITE, adj. *en uſage dans les verreries.* On dit que le verre eſt *ambité*, quand il eſt mou, quand il n'y a pas aſſez de ſable; alors il vient plein de petits grumeaux; le corps du verre en eſt tout parſemé; les marchandiſes qui s'en font ſont comme pourries, & caſſent facilement. Il faut alors le rafiner, & perdre à cette manœuvre du temps & du charbon. *Voyez l'article* VERRERIE.

AMBITION, ſ. f. *c'eſt la paſſion qui nous porte avec excès à nous aggrandir.* Il ne faut pas confondre tous les *ambitieux*: les uns attachent la grandeur ſolide à l'autorité des emplois; les autres à la richeſſe; les autres au faſte des titres, *&c.* Pluſieurs vont à leur but ſans nul choix des moyens; quelques-uns par de grandes choſes; & d'autres par les plus petites: ainſi telle *ambition* paſſe pour vice, telle autre pour vertu; telle eſt appellée *force d'eſprit*, telle *égarement & baſſeſſe*.

Toutes les paſſions prennent le tour de notre caractere. Il y a, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, entre l'ame & les objets, une influence réciproque. C'eſt de l'ame que viennent tous les ſentimens: mais c'eſt par les organes du corps que paſſent les objets qui les excitent; ſelon les couleurs que l'ame leur donne: ſelon qu'elle les pénetre, qu'elle les embellit, qu'elle les déguiſe; elle les rebute, ou elle s'y attache. Quand on ignoreroit que tous les hommes ne ſe reſſemblent point par le cœur, il ſuffiroit de ſavoir qu'ils enviſagent les choſes ſelon leurs lumieres, peut-être encore plus inégales, pour comprendre la différence qui diſtingue les paſſions qu'on déſigne du même nom: ſi différemment partagés d'eſprit, de ſentimens & de préjugés, il n'eſt pas étonnant qu'ils s'attachent au même objet ſans avoir en vue le même intérêt; & cela n'eſt pas ſeulement vrai des *ambitieux*, mais auſſi de toute paſſion. (*X*)

* Les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*, & ils le lui devoient bien. Ils la repréſentoient avec des ailes & les piés nus.

AMBITUS, ſ. m. eſt, *en muſique*, le nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue particuliere de chaque ton ou mode du grave à l'aigu; car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque maniere fixée à deux octaves, il y avoit des tons irréguliers dont l'*ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres qui n'y arrivoient pas. *Voyez* MODE, TON *de l'égliſe*. (*S*)

AMBIVARETES, ſ. m. (*Géogr.*) en latin *Ambivareti*, peuples Gaulois qui ne peuvent être placés, dit Samſon, que dans le diocèſe de Nevers, dont la capitale, ſelon Céſar, étoit *in Æduis*. Ce général y tenoit les ôtages de la Gaule, ſes magaſins, ſa caiſſe militaire, *&c.* Eperedorix & Viridomaire, deux chefs des Eduens dont les *Ambivaretes* étoient ſujets, y maſſacrerent les Romains, & mirent le feu à la ville, ce qui fut le ſignal de la révolte des Gaules contre Céſar. (*M. BEGUILLET.*)

AMBIVARITES, peuple de la Gaule Belgique, qui habitoit le Braban.

AMBLE, ſ. m. c'eſt, *en langue de manége*, un pas de cheval dans lequel il a toujours à la fois deux jambes levées. *Voyez* PAS.

Ce pas eſt un train rompu, un cheval qui va l'*amble*, mouvant toujours à la fois les deux jambes de devant ou les deux de derriere. L'*amble* eſt l'allure naturelle des poulains, & ils s'en défont dès qu'ils ſont aſſez forts pour troter. On ne connoît point cette allure dans les manéges, où les écuyers ne veulent que le *pas*, le *trot*, & le *galop*. La raiſon qu'ils en donnent eſt qu'on peut mettre au galop un cheval qui trote, ſans l'arrêter; mais qu'on ne peut pas le mettre de même de l'*amble* au galop ſans l'arrêter;

ce qui prend du temps, & interrompt la justesse & la cadence du manége. *Voyez* TROT, GALOP, *&c.*

Il y a différentes manieres pour dresser un jeune cheval à l'*amble*. Quelques-uns le fatiguent à marcher pas à pas dans des terres nouvellement labourées, ce qui l'accoutume naturellement à la démarche de l'*amble*. Mais cette méthode a ses inconvéniens ; car on peut, en fatiguant ainsi un jeune cheval, l'affoiblir ou l'estropier.

D'autres, pour le former à ce pas, l'arrêtent tout court tandis qu'il galope, & par cette surprise lui font prendre un train mitoyen entre le trot & le galop ; de sorte que perdant ces deux allures, il faut nécessairement qu'il retombe à l'*amble* : mais on risque par-là de lui gâter la bouche, ou de lui donner une encartelure, ou un nerf-férure.

D'autres l'y dressent en lui chargeant les piés de fers extrêmement lourds ; mais cela peut lui faire heurter & blesser les jambes de devant avec les piés de derriere. D'autres lui attachent au paturon des poids de plomb ; mais outre que cette méthode peut causer les mêmes accidens que la précédente, elle peut aussi causer au cheval des foulures incurables, ou lui écraser la couronne, *&c.*

D'autres chargent le dos du cheval de terre, de plomb, ou d'autres matieres pesantes ; mais il est à craindre qu'on ne lui rompe les vertebres en le surchargeant.

D'autres tâchent de le réduire à l'*amble* à la main, avant de le monter, en lui opposant une muraille ou une barriere, & lui tenant la bride serrée, & le frappant avec une verge, lorsqu'il bronche, sur les jambes de derriere & sous le ventre ; mais par-là on peut mettre un cheval en fureur, sans lui faire entendre ce que l'on veut de lui, ou le faire cabrer, ou lui faire écarter les jambes, ou lui faire prendre quelqu'autre mauvais tic dont on aura de la peine à le désabituer.

D'autres, pour le même effet, lui mettent aux deux piés de derriere des fers plats & longs qui débordent le sabot en devant, autant qu'il faut pour que le cheval, s'il prend le trot, se heurte le derriere des jambes de devant avec le bout des fers ; mais il y a à craindre qu'il ne se blesse les nerfs, & n'en devienne estropié pour toujours.

Quelques-uns, pour réduire un cheval à l'*amble*, lui mettent des lisieres autour des jambes en forme de jarretiere, & l'envoient au verd en cet état pendant deux ou trois semaines, au bout desquelles on les lui ôte. C'est ainsi que les Espagnols s'y prennent : mais on n'approuve pas cette méthode ; car quoiqu'à la vérité il ne puisse pas en cet état trotter sans douleur, ses membres n'en souffriront pas moins ; & si l'on parvient à le mettre à l'*amble*, son allure sera lente & aura mauvaise grace, parce qu'il aura le train de derriere trop rampant. La maniere de mettre un cheval à l'*amble* par le moyen du tramail, paroît la plus naturelle & la plus sûre.

Mais beaucoup de ceux qui s'en tiennent à cette méthode, tombent encore dans différentes fautes : quelquefois ils font le tramail trop long, & alors il ne sert qu'à faire heurter les piés du cheval confusément les uns contre les autres ; ou ils le font trop court, & alors il ne sert qu'à lui faire tournoyer & lever les piés de derriere si subitement, qu'il s'en fait une habitude dont on ne vient guere à bout de le défaire par la suite. Quelquefois aussi le tramail est mal placé, & est mis, de crainte qu'il ne tombe, au-dessus du genou & du sabot : en ce cas l'animal ne peut pas pousser contre, & la jambe de devant ne peut pas forcer celle de derriere à suivre : ou si, pour éviter cet inconvénient, on fait le tramail court & droit, il comprimera le gros nerf de la jambe de derriere, & la partie charnue des cuisses de devant ; en sorte que le cheval ne pourra plus aller qu'il ne bronche par devant, & ne fléchisse du train de derriere.

Quant à la forme du tramail, quelques-uns le font de cuir ; à quoi il y a cet inconvénient, qu'il s'allongera ou rompra : ce qui pourra empêcher le succès de l'opération. Pour un bon tramail il faut que les côtés soient si fermes, qu'ils ne puissent pas prêter de l'épaisseur d'un cheveu la housse mollette, & si bien arrêtée, qu'elle ne puisse pas se déranger ; la bande de derriere plate, & descendant assez bas.

En le dressant à la main, on lui mettra seulement en commençant un demi-tramail pour le dresser d'abord d'un côté ; ensuite on en fera autant à l'autre côté ; & lorsqu'il ira l'*amble* à la main avec facilité &

avec aisance, sans trébucher ni broncher, ce qui se fait d'ordinaire en deux ou trois heures, on lui mettra le tramail entier. *Voyez* TRAMAIL.

AMBLER, (*Man.*) c'est *aller l'amble*. *Voyez* AMBLE. Il y a certains chevaux bien faits, qui *amblent* lorsqu'on les presse au manége; mais c'est le plus souvent par foiblesse naturelle ou par lassitude. (*V*)

AMBLESINDE, (*Géogr.*) village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Kesvick. On croit que c'est l'ancienne Ambliolana des Brigantes. (*C. A.*)

§ AMBLETEUSE, (*Géogr.*) petite ville maritime de France en Picardie, à trois lieues nord de Boulogne, & à cinq sud-ouest de Calais. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode: on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais, & brider encore de ce côté là l'orgueil des Anglois, qui ont bien peur qu'on ne fasse un jour sérieusement attention à l'importance de cette place, & qu'on ne leur présente tout le long de cette côte septentrionale, des forces maritimes assez considérables pour désoler leur commerce, & inquiéter leur puissance. Il y a un gouverneur, & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 50. (*C. A.*)

AMBLEUR, s. m. (*Man.*) officier de la grande & petite écurie du roi. *Voyez* AMBLE. (*V*)

AMBLEUR; c'est ainsi qu'on nomme, *en vénérie*, un cerf dont la trace du pié de derriere surpasse la trace du pié de devant.

AMBLYOPIE, s. f. est *une offuscation* ou *un obscurcissement de la vue*, qui empêche de distinguer clairement l'objet, à quelque distance qu'il soit placé. Cette incommodité vient d'une obstruction imparfaite des nerfs optiques, d'une suffusion légere, du défaut ou de l'épaisseur des esprits, *&c.* Quelques-uns comptent quatre especes d'*amblyopies*; savoir la *myopie*, la *presbytie*, la *nyctalopie*, & l'*amaurosis*. Voyez *chacun à son article*. Blanchard. (*N*)

AMBLYGONE, adj. m. *terme de géométrie*, qui se dit d'un triangle dont un des angles est obtus, ou a plus de 90 degrés. *Voyez* ANGLE & TRIANGLE.

Ce mot est composé de l'adjectif grec ἀμβλὺς, *obtus*, & de γωνία, *angle*. (*E*)

* AMBOHISTMENES, hautes montagnes de couleur rouge dans la partie orientale de l'isle de Madagascar; à la partie orientale, à plus de 25 lieues dans les terres, elles sont si élevées qu'on les apperçoit de 15 lieues en mer. Elles sont environnées de marais.

AMBOINE, isle d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes orientales, avec ville de même nom. *Long.* 145; *lat. mérid.* 4.

* AMBOISE, ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18, 39, 7; *lat.* 47, 24, 56.

AMBOKELY, (*Hist. nat. botanique.*) herbe parasite du Malabar, figurée assez bien, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *pag.* 15, *planche V*, sous son nom malabare, *tsjerou-maumaravara*; les Brames l'appellent *ambokely*, comme qui diroit orchis du mangier, parce que cette plante, qui a certain rapport avec les orchis, croit sur les arbres & particuliérement sur le tronc du mangier. M. Linné l'appelle *epidendrum*, *tenuifolium*, *foliis caulinis subulatis*, *canaliculatis*. *Systema naturæ*, *édit. in-12*. *pag.* 595, *n.* 3, c'est-à-dire, qu'il la regarde comme une espece de vanille.

Ses racines sont en petit nombre & peu rameuses, cylindriques, brunes, ligneuses, dures, menues, longues de trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diametre. Sa tige simple, cylindrique, haute de près d'un pié, de deux lignes de diametre, est communément penchée & repliée irréguliérement, verd-clair d'abord, ensuite brune au dehors, d'une substance charnue, remplie de fibres blanches, souples & nerveuses. Elle est garnie du bas en haut par une quinzaine de feuilles étroites, comparables à celles d'un gramen, mais charnues, grasses, épaisses, visqueuses, lisses, d'un verd-clair, longues de quatre à cinq pouces, larges de deux à trois lignes, creusées en canal, c'est-à-dire, concaves en-dessus, convexes en-dessous, disposées alternativement & circulairement, & formant à leur origine une gaine simple entiere qui, après leur chûte, reste sur la tige de maniere qu'elle paroit comme composée de cornets engainés ou emboités les uns dans les autres.

De la gaine de quelques-unes des feuilles supérieures, non pas dans leur aisselle,

mais à son opposé, sort un épi une fois plus court, verd, ligneux, cylindrique, menu, poinctillé de rouge, garni dans sa moitié supérieure de trois à quatre fleurs écartées, de quatre lignes de diamettre, portées chacune sur un pédicule deux fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice à six feuilles, portées sur l'ovaire, & disposées comme sur deux rangs, toutes entieres, simples, éliptiques, obtuses, ouvertes, environ une fois plus longues que larges, & néanmoins de diverse grandeur, car les trois extérieures sont un peu plus petites: leur couleur n'est pas non plus la même; il y en a cinq jaunes bordées de rouge, la sixieme est blanche, avec les mêmes bords d'abord rouges, ensuite jaunes. Du centre de ce calice s'éleve le style de l'ovaire ou son stigmate qui est fort court, blanc, hémisphérique, creusé en devant en forme de niche ou de cuilleron plein d'un suc mielleux, & portant sur son dos ou sur sa voûte une étamine jaune, velue en pinceau à deux loges qui contiennent la poussiere séminale. L'ovaire est au-dessous de cette fleur, ovoïde à trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice verd, à peine de deux lignes de longueur, une fois plus long que large, & devient en mûrissant une capsule de même forme, longue de quatre lignes seulement, brune, partagée intérieurement en trois loges qui contiennent chacune un nombre considérable de graines brunes & menues comme de la fine sciure de bois.

Qualités. L'*ambockeli* est vivace & fort lent à croître; il ne fleurit qu'après un certain nombre d'années. Ses fleurs durent l'espace de quatre mois: elles sont des plus agréables à la vue, & répandent une odeur extrêmement suave. Sa racine a une odeur de musc & une saveur amere; ses autres parties n'ont aucun goût.

Usages. Sa vertu principale est astringente; on en fait boire la poudre dans du vinaigre pour arrêter les pertes de sang des femmes, leurs fleurs blanches & les gonorrhées. Elle est aussi diurétique & propre à débarasser les reins: pilée & appliquée en cataplasme, elle amene à suppuration sans aucune douleur toutes les tumeurs qui doivent abscéder.

Remarques. Cette plante n'est pas, comme l'ont voit, une espece de vanille, comme l'a pensé M. Linné, car elle n'a point, comme la vanille, le fruit charnu ni aussi long, ni les graines sphériques, ni la sixieme feuille de son calice roulée en cornet; son fruit ressemble davantage à celui de l'ellébore ou du sabot, *calceolus*; mais la sixieme feuille de son calice n'est ni striée de nervures, comme dans l'ellébore, ni creusée en sabot comme dans le *calceolus*: elle mérite donc de faire un genre particulier dans la famille des orchis, dont elle a d'ailleurs tous les autres caracteres. (*M. ADANSON.*)

AMBON, *ἀμβων*, nom que l'on donne au bord cartilagineux qui environne les cavités des os qui en reçoivent d'autres: tels sont ceux de la cavité glénoïde de l'omoplate, de la cavité cotyloïde des os des hanches. *V.* OMOPLATE & HANCHE, *&c.* (*N*)

AMBON, est aussi la même chose que *jubé. Voyez* JUBÉ.

AMBOUCHOIRS, s. m. pl. *en terme de bottier*; ce sont les moules sur lesquels on fait la tige d'une botte. Ils sont composés de deux morceaux de bois qui réunis ensemble ont à-peu-près la figure de la jambe, & qu'on fait entrer l'un après l'autre dans le corps de la botte. On écarte les morceaux de bois à discrétion par le moyen d'un coin de bois appellé *clef*, que l'on chasse à coups de marteau entre les deux pieces qui composent l'*ambouchoir*.

* AMBOULÉ, (VALLÉE D') contrée de l'isle de Madagascar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanossi.

* AMBOURNAI *ou* AMBRONAI, ville de France dans le Bugey, à trois lieues de Bourg en Bresse.

AMBOUTIR, v. act. *en terme de chaudronnier*, c'est donner de la profondeur & de la capacité à une piece qui étoit plate, en la frappant en dedans avec un marteau à tranche ou à panne ronde. Ce terme convient dans le même sens à l'*orfevre*, au *ferrurier*, au *ferblantier*, & à la plupart des autres ouvriers qui emploient les métaux, ou des matieres flexibles.

AMBOUTIR, *en terme d'éperonnier. Voy.* ESTAMPER.

AMBOUTISSOIR *ou* EMBOUTISSOIR, s. M. *outil d'éperonnier*, est une plaque de fer dans laquelle est une cavité sphérique ou paraboloïde, selon que l'on veut que les fonceaux que l'on emboutit def-

ſus ſoient plus arrondis ou plus aigus. Le fond de cette cavité eſt percé d'un trou rond d'environ ſept à huit lignes de diametre. C'eſt ſur cet outil, poſé à cet effet ſur une enclume, que l'on fait prendre la forme convexe-concave aux pieces de fer qui doivent former les fonceaux, en frappant deſſus la tête d'une boutcrolle qui appuie la piece rougie au feu, qui doit former le fonceau. *Voyez* ESTAMPER & FONCEAU.

AMBOUTISSOIR, *outil de cloutier*, eſt un poinçon d'acier trempé, dont l'extrémité inférieure eſt concave, & de la forme que l'on veut donner aux têtes des clous que l'on fabrique avec cet outil, comme les clous à tête de champignon, les broquettes à têtes embouties, & autres ſortes.

* AMBRACAN, ſ. m. poiſſon de mer qu'on appelle encore *ambera*, dont Marmol a fait mention, mais qui n'eſt connu, je crois, d'aucun naturaliſte. Marmol dit qu'il eſt d'une grandeur énorme; qu'on ne le voit que quand il eſt mort; qu'alors la mer le jette ſur le rivage; qu'il a la tête dure comme un caillou; plus de douze aunes de longueur; & que c'eſt ce poiſſon, & non la baleine, qui jette l'ambre. *Voyez à l'article* AMBRE ce qu'il faut penſer de cette derniere partie de la deſcription; quant aux autres, elles ne peuvent être appuyées ni combattues d'aucune autorité.

§ AMBRACIE, (*Géogr. & Hiſt. anc.*) *Ambracia*, ville d'Epire en Grece, ſur le golfe Ambracique, fondé par Ambrax, fils de Theſprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halycarnaſſe parlant de la fuite d'Enée & de ſes compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jeterent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de là ils allerent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyerent une colonie vers l'an 269 avant Jeſus-Chriſt.

Les Ambraciotes eurent des démêlés avec les Moloſſes, nation Epirote, qui ſoumit à la fin toutes les autres. Pauſanias rapporte qu'on voyoit à Delphes un âne de bronze que les premiers y avoient offert en reconnoiſſance d'un avantage qu'ils remporterent ſur les Moloſſes, une nuit que ces derniers ſortirent mal à propos d'une embuſcade, effrayés du bruit que fit un âne en paſſant près d'eux.

Cette ville, anciennement libre, paſſa au pouvoir des Æacides: ſes habitans furent taillés en pieces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démoſthene; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura preſque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua enſuite & leur cauſa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les ſoumit aux Romains, & après leur reddition ils lui firent préſent d'une couronne d'or peſant 150 livres. Ce général fit enlever toutes les ſtatues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui ſe trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu ſa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs priviléges & de leurs biens, ainſi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live*, *l. XXVIII*, *c.* 4, fait une belle deſcription d'*Ambracie* qui eſt aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, ſous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. *Voyez Mem. acad. inſcript. tom. X*, *in*-12, *pag.* 265, & *le dict. claſſiq. de M. Sabathier*, *tom. II.* (*C.*)

* AMBRASI, riviere d'Afrique, au royaume de Congo; elle a ſa ſource dans des montagnes voiſines de Tinda, ſe jette dans la mer d'Ethiopie, entre les rivieres de Lelunda & de Cofe.

AMBRE-GRIS, (*Hiſt. nat.*) *ambarum cinereaceum ſeu griſeum*, *ambra griſea*; parfum qui vient de la mer, & qui ſe trouve ſur les côtes en morceaux de conſiſtance ſolide; cette matiere eſt de couleur cendrée & parſemée de petites taches blanches; elle eſt legere & graſſe; elle a une odeur forte & pénétrante qui la fait reconnoître aiſément; mais qui n'eſt cependant pas auſſi active & auſſi agréable dans l'*ambre* brut qu'elle le devient après qu'il a été préparé, & ſur-tout après qu'il a été mêlé avec une petite quantité de muſc & de civette. C'eſt par ces moyens qu'on nous développe ſon odeur dans les eaux de ſenteur & dans les autres choſes où l'on fait entrer ce parfum. Il s'enflamme & il brûle; en le mettant dans un vaiſſeau ſur le feu, on le fait fondre & on le réduit en une réſine liquide de couleur jaune, ou même dorée. Il ſe diſſout en partie dans l'eſprit-de-vin, & il en reſte une partie ſous la forme d'une matiere noire viſqueuſe.

Les naturaliſtes n'ont jamais été d'accord ſur l'origine & ſur la nature de l'*ambre-gris*. Les uns ont cru que c'étoit l'excrément de certains oiſeaux qui vivoient d'herbes aromatiques aux iſles Maldives ou à Madagaſcar ; que ces excrémens étoient altérés, affinés, & changés en *ambre* ſur les rochers où ils reſtoient expoſés à toutes les viciſſitudes de l'air. D'autres ont prétendu que ces mêmes excrémens étoient fondus par la chaleur du ſoleil ſur les bords de la mer, & entraînés par les flots ; que les baleines les avaloient & les rendoient enſuite convertis en *ambre-gris*, qui étoit d'autant plus noir qu'il avoit demeuré plus long-temps dans le corps de ces animaux. On a auſſi ſoutenu que l'*ambre-gris* étoit l'excrément du crocodile, du veau marin, & principalement des baleines, ſur-tout des plus groſſes & des plus vieilles. On en a trouvé quelquefois dans leurs inteſtins ; cependant de cent que l'on ouvrira, on ne ſera pas aſſuré d'en trouver dans une ſeule. On a même voulu expliquer la formation de l'*ambre-gris* dans le corps de la baleine, en diſant que c'eſt une véritable concrétion animale, qui ſe forme en boule dans le corps de la baleine mâle, & qui eſt enfermée dans une grande poche ovale au-deſſus des teſticules à la racine du penis. *Tranſ. philoſ. n.* 385 & 387. On a dit que l'*ambre-gris* étoit une ſorte de gomme qui diſtille des arbres, & qui tombe dans la mer où elle ſe change en *ambre*. D'autres ont avancé que c'étoit un champignon marin arraché du fond de la mer par la violence des tempêtes ; d'autres l'ont cru une production végétale, qui naît des racines d'un arbre qui s'étend dans la mer : on a dit qu'il venoit de l'écume de la mer ; d'autres enfin ont aſſuré que l'*ambre-gris* n'étoit autre choſe que des rayons de cire & de miel que les abeilles faiſoient dans des fentes de grands rochers qui ſont au bord de la mer des Indes. Cette opinion a paru la meilleure à M. Formey, ſecrétaire de l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Pruſſe. Voici comment il s'en explique dans ſon manuſcrit : « Je ne trouve point de ſentiment plus raiſonnable que celui qui aſſure » que l'*ambre-gris* n'eſt autre choſe qu'un » compoſé de cire & de miel, que les mouches ſont ſur les arbres, dont les côtes de » Moſcovie ſont remplies, ou dans les creux » des rochers qui ſont au bord de la mer des » Indes ; que cette matiere ſe cuit & s'ébauche au ſoleil, & que ſe détachant enſuite » ou par l'effort des vents, ou par l'élévation » des eaux, ou par ſon propre poids, elle » tombe dans la mer & achieve de s'y perfectionner, tant par l'agitation des flots, » que par l'eſprit ſalin qu'elle y rencontre ; » car on voit par expérience qu'en prenant » de la cire & du miel, & les mettant en » digeſtion pendant quelque temps, on en » tire un élixir & une eſſence qui eſt non-ſeulement d'une odeur très-agréable, mais » qui a auſſi des qualités fort approchantes de » l'*ambre-gris* ; & je ne doute point qu'on » ne fît un élixir encore plus excellent, ſi » on ſe ſervoit du miel des Indes ou de » Moſcovie, parce que les mouches qui le » font y trouvent des fleurs plus aromatiques » & plus odoriférantes, *&c.* »

M. Geoffroy dit expreſſément dans le premier volume de ſon traité *de la matiere médicale*, qu'il n'y a pas lieu de douter que l'*ambre-gris* ne ſoit une eſpece de bitume qui ſort de la terre ſous les eaux de la mer : il eſt d'abord liquide, enſuite il s'épaiſſit, enfin il ſe durcit ; alors les flots l'entraînent & le jettent ſur le rivage : en effet c'eſt ſur les rivages de la mer, & ſur-tout après les tempêtes, que l'on trouve l'*ambre-gris*. Ce qui prouve qu'il eſt liquide quand il ſort de la terre, c'eſt que l'*ambre-gris* ſolide, tel que nous l'avons, contient des corps étrangers qui n'auroient pas pu entrer dans ſa ſubſtance ſi elle avoit toujours été ſeche & ſolide ; par exemple, on y trouve des petites pierres, des coquilles, des os, des becs d'oiſeaux, des ongles, des rayons de cire encore pleins de miel, *&c.* On a vu des morceaux d'*ambre-gris*, dont la moitié étoit de cire pure. Il y a eu encore d'autres chymiſtes qui ont nié que cette matiere fût une ſubſtance animale, parce qu'elle ne leur avoit donné dans l'analyſe aucun principe animal. On a cru dans tous les temps que l'*ambre-gris* étoit une matiere bitumineuſe. Les Orientaux penſoient qu'il ſortoit du fond de la mer comme le naphthe diſtille de quelques rochers ; & ils ſoutenoient qu'il n'y en avoit des ſources que dans le golfe d'Ormus, entre la mer d'Arabie & le golfe de Perſe. Pluſieurs auteurs ſe ſont

réunis à croire que l'*ambre-gris* étoit une sorte de poix de matiere visqueuse, un bitume qui sort du fond de la mer, ou qui coule sur ses côtes en forme liquide, comme le naphthe ou le pétrole sort de la terre & distille des rochers; qu'il s'épaissit peu à peu & se durcit dans la mer. *Transf. philos. n.* 433, 434, 435. Nous voyons tous ces différens états du bitume dans le pissasphalte & dans l'asphalte. *Voyez* NAPHTHE, PISSASPHALTE, ASPHALTE.

L'*ambre-gris* est en morceaux plus ou moins gros & ordinairement arrondis; ils prennent cette forme en roulant dans la mer ou sur le rivage. On en apporta en Hollande, sur la fin du siecle dernier, un morceau qui pesoit 182 livres; il étoit presque rond, & il avoit plus de deux piés de diametre. On dit que ce morceau étoit naturellement de cette grosseur, & qu'il n'y avoit pas la moindre apparence qu'on eût réuni plusieurs petits morceaux pour le former. Plusieurs voyageurs ont rapporté qu'ils avoient vu une quantité prodigieuse d'*ambre-gris* dans certaines côtes, mais on n'a jamais pu les retrouver; qu'ils en avoient rencontré des masses qui pouvoient peser jusqu'à quinze mille livres; enfin qu'il y avoit une isle qui en étoit formée en entier. Il est vrai qu'ils ont été obligés d'avouer que cette isle étoit flottante, parce qu'ils n'avoient pas pu la rejoindre. Si l'*ambre* est un bitume, il ne seroit pas étonnant qu'il y en eût de grands amas: mais on les connoît si peu, que l'*ambre* a été jusqu'ici une matiere rare & précieuse; cependant on en trouve en plusieurs endroits. Il y en a une assez grande quantité dans la mer des Indes autour des isles Moluques: on en ramasse sur la partie de la côte d'Afrique & des isles voisines qui s'étend depuis Mozambique jusqu'à la mer Rouge; dans l'isle de Sainte-Marie; dans celle de Diego-Ruis près de Madagascar; à Madagascar; dans l'isle Maurice qui n'en est pas fort éloignée; aux Maldives, & sur la côte qui est au-delà du cap de Bonne-Espérance. Il y en a aussi sur les côtes des isles Bermudes, de la Jamaïque, de la Caroline, de la Floride, sur les rades de Tabago, de la Barbade, & des autres Antilles. Dans le détroit de Bahama & dans les isles Sambales, les habitans de ces isles le cherchent d'une façon assez singuliere; ils le quêtent à l'odorat comme les chiens de chasse suivent le gibier. Après les tempêtes ils courent sur les rivages, & s'il y a de l'*ambre-gris* ils en sentent l'odeur. Il y a aussi certains oiseaux sur ces rivages qui aiment beaucoup l'*ambre-gris*, & qui le cherchent pour le manger. On trouve quelques morceaux d'*ambre-gris* sur le rivage de la mer Méditerranée, en Angleterre, en Ecosse, sur les côtes occidentales de l'Irlande, en Norvege, & sur les côtes de Moscovie & de Russie, *&c.*

On distingue deux sortes d'*ambre-gris*; la premiere & la meilleure est de couleur cendrée au-dehors, & parsemée de petites taches blanches au-dedans. La seconde est blanchâtre; celle-ci n'a pas tant d'odeur ni de vertu que la premiere. Enfin la troisieme est de couleur noirâtre, & quelquefois absolument noire; c'est la moins bonne & la moins pure; on l'a appellée *ambre-renardé*, parce qu'on a cru qu'il n'étoit noir que parce qu'il avoit été avalé par des poissons. En effet on a trouvé de l'*ambre* dans l'estomac de quelques poissons: mais sa couleur noire peut bien venir d'un mélange de matieres terreuses ou de certaines drogues, comme des gommes avec lesquelles on le sophistique. Pour essayer si l'*ambre-gris* est de bonne qualité, on le perce avec une aiguille que l'on a fait chauffer; s'il en sort un suc gras & de bonne odeur, c'est une bonne marque.

Les parfumeurs font ceux qui font le plus grand usage de l'*ambre-gris*; on en mêle aussi dans le sucre & dans d'autres choses, c'est un remede dans la médecine. (*I*)

AMBRE-GRIS, (*Méd.*) Si on distille l'*ambre*, il donne d'abord un phlegme insipide, ensuite un liqueur acide, suivie d'une huile dont l'odeur est suave, & mêlée avec un peu de sel volatil semblable à celui que l'on retire du succin; enfin il reste au fond de la cornue une matiere noire, luisante, & bitumineuse. L'*ambre* est donc composé de parties huileuses, très-tenues, & fort volatiles, mais qui sont engagées dans les parties salines & grasses, plus épaisses & plus grossieres. Il n'a pas beaucoup d'odeur quand il est en masse: mais étant pulvérisé & mêlé avec d'autres ingrédiens, ses principes se raréfient & s'étendent, & sa volatilité est telle,

telle, qu'il répand une odeur suave & des plus agréables. Ses vertus sont de fortifier le cerveau, le cœur, l'estomac; il excite de la joie, provoque la semence, & on le donne pour augmenter la secrétion des esprits animaux & les reveiller. On l'ordonne dans les lyncopes, dans les débilités des nerfs; on s'en sert dans les vapeurs des hommes; mais il est nuisible à celles des femmes: on en fait une teinture dans l'esprit-de-vin; on l'ordonne en substance à la dose d'un grain jusqu'à huit. Les orientaux en font un grand usage. (*N*)

AMBRE-JAUNE, (*Hist. nat.*) *ambarum citrinum*, *electrum*, *karabe*, *succinum*, succin, matiere dure, seche, transparente, cassante, de couleur jaune, de couleur de citron ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre & approchant de celui des bitumes. L'*ambre-jaune* est inflammable, & a une odeur forte & bitumineuse lorsqu'il est échauffé. Il attire, après avoir été frotté, les petites pailles, les fétus, & autres corps minces & légers; d'où vient le nom d'*electrum*, & celui d'*électricité*. *Voyez* ELECTRICITÉ. L'*ambre-jaune* se dissout dans l'esprit-de-vin, dans l'huile de lavande, & même dans l'huile de lin, mais plus difficilement. Il se fond sur le feu, il s'enflamme; alors il répand une odeur aussi forte & aussi désagréable que celle des bitumes.

Les naturalistes n'ont pas été moins incertains sur l'origine de l'*ambre-jaune*, que sur celle de l'*ambre-gris*: on a cru que c'étoit une concrétion de l'urine du lynx, qui acquéroit une dureté égale à celle des pierres de la vessie; c'est pourquoi on avoit donné le nom de *lyncurium* à l'*ambre*: d'autres ont prétendu que c'étoit une concrétion des larmes de certains oiseaux; d'autres ont dit qu'il venoit d'une sorte de peuplier par exudation. Pline rapporte qu'il découle de certains arbres du genre des sapins, qui étoient dans les isles de l'Océan septentrional; que cette liqueur tomboit dans la mer après avoir été épaissie par le froid; & qu'elle étoit portée par les flots sur les bords du continent le plus prochain, qu'il appelle l'*Austravie*. M. Formey, secrétaire de l'académie royale des sciences de Prusse, a exposé les preuves que l'on a données de ce système sur la formation de l'*ambre*; voici ce qu'il dit dans un manuscrit qui nous a été communiqué. « L'*Ambre-jaune* ne se trouve ordinairement que dans la mer Baltique, sur les côtes de la Prusse. Quand de certains vents regnent, il est jeté sur le rivage; & les habitans qui craignent que la mer qui le jette ne le rentraîne, le vont ramasser au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux de diverse figure & différente grosseur. Ce qu'il y a de plus surprenant, & qui embarrasse les naturalistes, est qu'on pêche quelquefois des morceaux de cet *ambre*, au milieu desquels on voit des feuilles d'arbres, des fétus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres insectes qui ne vivent que sur terre. En effet, c'est une chose assez difficile à expliquer, comment des fétus & des insectes, qui nagent toujours sur l'eau à cause de leur légéreté, peuvent se rencontrer dans les morceaux d'*ambre* qu'on tire du fond de la mer. Voici l'explication qu'on en donne. Ceux qui ont voyagé du côté de la mer Baltique, remarquent que vers la Prusse il y a de grands rivages fur lesquels la mer s'étend, tantôt plus, tantôt moins: mais que vers la Suede ce sont de hautes falaises, ou des terres soutenues, sur le bord desquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de sapins, qui produisent tous les étés quantité de gomme & de résine; cela supposé, il est aisé de concevoir qu'une partie de cette matiere visqueuse demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver, les froids l'endurcissent & la rendent cassante, & les vents impétueux en secouant les branches, la détachent & l'enlevent dans la mer. Elle descend au fond par son propre poids; elle s'y cuit peu-à-peu, & s'y endurcit par l'action continuelle des esprits salins; & enfin elle devient l'*ambre*: ensuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent poussant ses flots des côtes de la Suede à celles de la Prusse, c'est une nécessité que l'*ambre* suive ce mouvement, & donne aux pêcheurs occasion de s'enrichir, & de profiter de cette tempête. L'endroit donc de la mer Baltique où il y a le

» plus d'*ambre*, doit être au-dessous de ces » arbres, & du côté de la Suede; & si la » mer n'y étoit pas trop profonde, je ne » doute pas qu'on n'y en trouvât en tout temps » une grande quantité; & il ne faudroit pas » attendre que le vent fût favorable, comme on fait aux côtes de la Prusse. Il ne » répugne pourtant pas qu'on puisse trouver quelques morceaux d'*ambre* dans d'autres endroits de la mer Baltique, & même » dans l'Océan, avec lequel elle a communication; car l'eau de la mer étant continuellement agitée, elle peut bien en enlever quelques-uns, & les pousser sur des » rivages fort éloignés: mais cela ne se doit » pas faire si fréquemment & en si grande abondance que sur les côtes de Prusse. Au reste, il n'y a pas de difficulté à » expliquer dans ce sentiment comment des » mouches, des fourmis, & autres insectes, peuvent quelquefois se trouver au milieu d'un morceau d'*ambre*; car s'il arrive qu'un de ces insectes, en se promenant sur les branches d'un arbre, rencontre une goutte de cette matiere résineuse » qui coule à travers l'écorce, qui est assez liquide en sortant, il s'y embarrasse facilement; & n'ayant pas la force de s'en » retirer, il est bientôt enseveli par d'autres » gouttes qui succedent à la premiere, & » qui la grossissent en se répandant tout à » l'entour. Cette matiere, au milieu de laquelle il y a des insectes, venant à tomber, comme nous avons dit, dans la mer, » elle s'y prépare & s'y endurcit; & s'il arrive ensuite qu'elle soit poussée sur un rivage, & qu'elle tombe entre les mains de » quelque pêcheur, elle fait l'étonnement » de ceux qui n'en savent pas la cause.

» On demande au reste si l'*ambre-jaune* » doit passer pour une gomme ou pour une » résine. Il est aisé de se déterminer là-dessus; car comme la gomme se fond à l'eau, » & que la résine ne se fond qu'au feu, il » semble que l'*ambre*, qui ne se fond que » de cette derniere maniere, doit être mis » au nombre des résines plutôt qu'en celui » des gommes. M. Kerkring avoit pourtant » trouvé le secret de ramollir l'*ambre* autrement que par le feu, & d'en faire comme une pâte, à laquelle il donnoit telle » figure qu'il lui plaisoit. *V. Journ. des Sav.* » *août 1672. Obferv. cur. sur toutes les part.* » *de la phyf. tome II, p. 93 & suiv.* »

Cette opinion sur l'origine & la formation de l'*ambre* a été suivie par plusieurs auteurs, & en particulier par le pere Cameli, *Transact. phil. n°.* 290.

On a assuré que l'*ambre-jaune* étoit une congellation qui se formoit dans la mer Baltique, & dans quelques fontaines, comme la poix. D'autres ont cru que c'étoit un bitume qui coule dans la mer, qu'il y prend de la consistance, & qu'ensuite il est rejeté sur les côtes par les flots: mais il se trouve aussi de l'*ambre* dans les terres, & même en grande quantité. On a conclu de ce fait que l'*ambre* étoit un bitume fossile, & on a dit qu'il étoit produit par un suc bitumineux & par un sel vitriolique, & qu'il étoit plus ou moins pur & transparent, qu'il avoit plus ou moins de consistance, selon que les particules de sel & de bitume étoient plus ou moins pures, & qu'elles étoient mêlées en telle ou telle proportion. Agricola penſoit que l'*ambre jaune* étoit un bitume, *de naturâ fossilium, lib. IV*, son sentiment a été confirmé par plusieurs auteurs; il y en a même qui en ont été si bien convaincus, qu'ils ont assuré qu'il n'y a pas lieu d'en douter. M. Geoffroy l'a dit expressément dans le *premier volume de son traité de la matiere médicale.* Il distingue deux sortes d'*ambre-jaune*, qui toutes les deux sont absolument de la même nature. L'une est jetée sur les bords de certaines mers par l'agitation des flots; on tire l'autre du sein de la terre. On trouve la premiere sorte sur les côtes de la Prusse; les vagues en jettent des morceaux sur le rivage, les habitans du pays courent les ramasser, même pendant les orages & les tempêtes, de peur que les flots ne reportent dans la mer les mêmes morceaux qu'ils ont apportés sur le rivage. *Cet ambre-jaune* est de consistance solide: on dit cependant qu'il y en a quelques morceaux qui sont en partie liquides, & qu'on trouve sur les rives des petites rivieres dont l'embouchure est sur les mêmes côtes dont on vient de parler; & même on en montre des morceaux sur lesquels on a imprimé des cachets lorsqu'ils étoient assez mous pour en recevoir les empreintes. Comme le terrain de ces côtes contient beaucoup d'*ambre-jaune*, les

eaux qui y coulent en entraînent des morceaux qui n'ont pas encore acquis un certain degré de consistance ; l'agitation de ces eaux n'étant pas si forte que celle des eaux de la mer, les morceaux qui sont encore liquides en partie sont conservés & jetés dans leur entier sur les bords des petites rivieres ou des ruisseaux.

On trouve de l'*ambre-jaune* fossile en Prusse & en Poméranie, presque dans tous les endroits où on ouvre la terre à une certaine profondeur : souvent même on en voit dans les sillons de la charrue. Hartman, qui a fait un traité de l'*ambre-jaune*, croit que tout le fond du territoire de Prusse & de Poméranie est d'*ambre-jaune*, à cause de la grande quantité que l'on en trouve presque par-tout dans ces pays : mais les principales mines sont des côtes de Sudwic. Il y a sur ces côtes des hauteurs faites d'une sorte de terre qui ressemble à des écorces d'arbre ; de sorte qu'on prendroit ces éminences de terre pour des morceaux d'écorces : la couche extérieure de ce terrain est desséchée, & de couleur cendrée : la seconde couche est bitumineuse, molle & noire. On trouve sous ces deux couches une matiere grise formée comme le bois, à cette différence près que dans le bois on remarque des fibres transversales ; au lieu que la matiere dont nous parlons est simplement composée de couches plates & droites, posées les unes sur les autres ; cependant on lui a donné le nom de bois fossile. On trouve de prétendu bois fossile presque par-tout où il y a de l'*ambre-jaune*, & ils sont mêlés ensemble en grande quantité ; c'est ce qui a fait croire à Hartman que cette matiere étoit la matrice ou la mine de l'*ambre-jaune* : en effet c'est une terre bitumineuse qui prend feu comme le charbon, & qui rend une odeur de bitume. On y trouve des minéraux qui participent du vitriol. On a cru que ce bois fossile venoit des arbres qui s'étoient entassés sur ces côtes, & qui avoient été conservés & comme embaumés par l'*ambre-jaune* : mais cette opinion n'a point du tout été prouvée. *Voy. le premier vol. de la matiere médicale de M.* Geoffroy, *& Hist. succinorum corpora aliena involventium*, &c. *Nathan. Sendelio*, *D. Med.* &c.

On trouve de l'*ambre-jaune* dans les montagnes de Provence, auprès de la ville de Sisteron, & aux environs du village de Salignac, sur les côtes de Marseille ; on en trouve en Italie dans la Marche d'Ancone, aux environs de la ville du même nom, dans le duché de Spolette ; en Sicile aux environs de la Ville de Catane & de celle de Gergenti, & sur les bords du Pô ; en Pologne, en Silésie, en Suede : mais on n'y trouve de l'*ambre* qu'en très-petite quantité ; il y en a un peu plus dans l'Allemagne septentrionale, en Suede, en Danemarck, dans le Jutland & le Holstein ; il y en a encore davantage sur les côtes de Samogitie, de Curlande & de Livonie, & dans les terres, *&c.* mais l'*ambre-jaune* qui vient de ces pays n'est pas si beau ni si pur, ni, à beaucoup près, en si grande quantité que celui qui se trouve en Poméranie, depuis Dantzick jusqu'à l'isle de Rugen, & sur-tout en Prusse dans le pays appellé *Sambie*, depuis Neve-Tiff jusqu'à Vrantz-Vrug.

On distingue trois sortes d'*ambre-jaune* par rapport aux différentes teintes de couleur ; savoir, le jaune ou le citronné, le blanchâtre & le roux. L'*ambre-jaune* est employé à différens usages de luxe ; son poli, sa transparence, sa belle couleur d'or, l'ont fait mettre au rang des matieres précieuses. On en a fait des colliers, des bracelets, des pommes de canne, des boîtes, & d'autres bijoux qui sont encore d'usage chez plusieurs nations de l'Europe, & sur-tout à la Chine, en Perse, & même chez les sauvages. Autrefois l'*ambre* étoit à la mode en France : combien ne voit-on pas encore de groupes, de vases, & d'autres ouvrages faits de cette matiere avec un travail infini ? mais les métaux précieux, les pierres fines & les pierreries, l'ont emporté sur l'*ambre-jaune* dès qu'ils ont été assez communs pour fournir à notre luxe. Il n'en sera pas de même des vertus médicinales de l'*ambre*, & de ses préparations chymiques ; elles le rendront précieux dans tous les temps, & préférable, à cet égard, aux pierres les plus éclatantes. (*I*)

* AMBREADE, f. f. nom que l'on donne à de l'ambre faux ou factice, dont on se sert pour la traites sur quelques côtes d'Afrique, & en particulier du Sénégal. *Voyez* TRAITE.

* AMBRES, ville de France dans le haut Languedoc, au diocese de Castres.

* AMBRESBURI, ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon.

AMBRETTE, semence d'une plante du genre appellé *ketmie*. *Voyez* KETMI. (*I*)

AMBRETTE *ou* FLEUR DU GRAND SEIGNEUR, *jacea* (*Jardin.*) plante du genra appellé *bluet*. *V.* BLUET. Ses feuilles ressemblent à celles de la chicorée; sa tige se divise en plusieurs branches dont les fleurs sont par bouquets, & à têtes écailleuses, de couleur purpurine, & d'une odeur fort agréable. L'*ambrette* croît dans les prés & autres lieux incultes; ce qui la fait nommer *jacea nigra pratensis*, ou *ambrette sauvage*. (*K*)

* AMBRIERES, ville de France dans le Maine, sur la Grete.

* AMBRISE, s. m. c'est, *en termes de fleuriste*, une tulipe colombine, rouge & blanche. *Voy.* TULIPE.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite ville du marquisat de Suze, à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire au sud-est de Suze & à l'ouest de Turin. On voit tout près la fameuse abbaye de St. Michel de l'Ecluse. *Long.* 29, 10; *lat.* 44, 35.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite isle inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite isle appellée l'*isle de St. Felix*. *Long.* 300; *lat.* 20, 30.

Il y a un port de ce nom dans l'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du désert de Balo. (*C. A.*)

* AMBRONS, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier.

* AMBROSIA, noms que les Grecs donnoient à une fête que l'on célébroit à Rome le 24 novembre en l'honneur de Bacchus. Romulus l'avoit instituée, & les Romains l'appelloient *Brumalia*. *V.* BRUMALES.

AMBROSIE, s. f. *dans la théologie des païens*, étoit le mets dont ils supposoient que leurs dieux se nourrissoient. *V.* DIEU & AUTEL. Ce mot est composé d'ἀ privatif, & de βροτὸς, *mortel*; ou parce que l'*ambrosie* rendoit immortels ceux qui en mangeoient, ou parce qu'elle étoit mangée par des immortels.

Lucien se moquant des dieux de la fable; dit qu'il falloit bien que l'*ambrosie* & le nectar, dont l'une étoit leur mets & l'autre leur boisson ordinaire, ne fussent pas si excellens que les poëtes le disoient; puisqu'ils descendoient du ciel pour venir sur les autels sucer le sang & la graisse des victimes, comme font les mouches sur un cadavre: propos d'esprit fort. (*G*)

AMBROSIE, s. f. *ambrosia*, (*Bot.*) genre de plante dont la fleur est un bouquet à plusieurs fleurons soutenus par le calice. Ces fleurons ne laissent aucune semence après eux. Les embryons naissent sur la même plante séparément des fleurs, & deviennent dans la suite des fruits semblables à des masses d'armes; ils renferment chacun une semence ordinairement oblongue. Tournefort. *Inst. rei herb. Voy.* PLANTE. (*I*)

AMBROSIE *ou* THÉ DU MEXIQUE, (*Méd.*) *chenopodium ambrosioides Mexicanum*. Pit. Tourn. Cette plante étrangere se cultive dans les jardins; elle a passé pour le vrai thé. L'infusion de ses feuilles est bonne pour les crachemens de sang & pour les maladies des femmes en couche. (*N.*)

AMBROSIEN, (RIT *ou* OFFICE) *Théolog.* maniere particuliere de faire l'Office divin dans l'église de Milan, qu'on appelle aussi quelquefois *l'eglise Ambrosienne*. *Voy.* RIT, OFFICE, LITURGIE. Ce nom vient de S. Ambroise, docteur de l'église & évêque de Milan dans la IVe siecle. Walafrid Strabon a prétendu que S. Ambroise étoit véritablement l'auteur de l'office qu'on nomme encore aujourd'hui *Ambrosien*, & qu'il le disposa d'une maniere particuliere, tant pour son église cathédrale que pour toutes les autres de son diocese. Cependant quelques-uns pensent que l'église de Milan avoit un office différent de celle de Rome, quelque temps avant ce saint prélat. En effet jusqu'au temps de Charlemagne, les églises avoient chacune leur office propre; dans Rome même il y a eu une grande diversité d'offices; & si l'on en croit Abailard, la seule église de Latran conservoit en son entier l'ancien office romain; & lorsque dans la suite les papes voulurent faire adopter celui-ci à toutes les églises d'occident, afin d'y établir une uniformité de rit, l'église de Milan se servit du nom du grand Ambroise,

& de l'opinion où l'on étoit qu'il avoit ou composé ou travaillé cet office pour être dispensé de l'abandonner ; ce qui l'a fait nommer *rit Ambrosien*, par opposition au *rit Romain*.

AMBROSIEN, (*Chant.*) Il est parlé dans les rubriquaires du *chant Ambrosien* aussi usité dans l'église de Milan & dans quelques autres, & qu'on distinguoit du chant romain en ce qu'il étoit plus fort & plus élevé ; au lieu que le romain étoit plus doux & plus harmonieux. *Voyez* CHANT & GRÉGORIEN. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en occident le chant des pseaumes, à l'imitation des églises orientales ; & il est très-probable qu'il en composa ou revit la psalmodie. *August. Confess. IX, c. vij.*

AMBROSIENNE, (BIBLIOTHEQUE) nom qu'on donne à la bibliotheque publique de Milan. *V. l'article* BIBLIOTHEQUE.

AMBROSIENS *ou* PNEUMATIQUES, (*Théol.*) nom que quelques-uns ont donné à des anabaptistes, disciples d'un certain Ambroise qui vantoit ses prétendues révélations divines, en comparaison desquelles il mépriſoit les livres sacrés de l'écriture. Gautier, *de hær. au xvj siecle.*

AMBUBAIES, ſ. f. *Ambubaiæ*, (*Hiſt. anc.*) certaines femmes venues de Syrie qui gagnoient leur vie à jouer de la flûte & à se proſtituer. Horace les joint aux charlatans :

Ambubaiarum collegia, Pharmacopolæ.

Ce nom vient du syriaque *abbub*, ou de l'arabe *aubub*, qui ſignifie *flûte*, c'eſt-à-dire, joueuſe de flûte ; d'autres le dérivent d'*ambu* pour *am*, aux environs, & de *Baiæ*, parce que ces femmes débauchées se retiroient auprès de Baies en Italie. Cruquius met ces femmes au nombre de celles qui vendoient des drogues pour farder.

AMBULANT, adj. pris ſubſt. (*Comm.*) on appelle *ambulans* dans les fermes du roi, des commis qui n'ont point de bureau fixe, mais qui parcourent tous les bureaux d'un certain département, pour voir s'il ne se paſſe rien contre les droits du roi & l'intérêt de la ferme. *Voyez* COMMIS, DROITS, FERME, *&c.*

AMBULANT se dit auſſi à Amſterdam des courtiers ou agens de change qui n'ont pas fait ſerment pardevant les magiſtrats de la ville. Ils travaillent comme les autres, mais ils ne ſont pas crus en juſtice. *V.* AGENT DE CHANGE & COURTIER. (*G*)

AMBULANT, *en manége*, ſe dit d'un cheval qui va l'amble. *Voyez* AMBLE. (*V*)

AMBULATOIRE, adj. (*Juriſp.*) terme qui ſe diſoit des juriſdictions qui n'avoient point de tribunal fixe, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, pour les diſtinguer de celles qui étoient ſédentaires. *Voyez* COUR. Ce mot eſt dérivé du verbe latin *ambulare*, aller & venir. Les parlemens & le grand-conſeil étoient des cours *ambulatoires*.

On dit en droit, en prenant ce terme dans un ſens figuré, que la volonté de l'homme eſt *ambulatoire* juſqu'à la mort ; pour ſignifier que juſqu'à ſa mort il lui eſt libre de changer & révoquer comme il lui plaira ſes diſpoſitions teſtamentaires.

Les Polonois, ſans en excepter la nobleſſe & la cour, ne prennent plaiſir qu'à la vie errante & *ambulatoire*. Dalerac, *tome II, op. 76, chap. iv.*

En vain les hommes ont prétendu fixer leur ſéjour dans les cités ; le deſir qu'ils ont tous d'en ſortir pour aller de côté & d'autre, montre bien que la nature les avoit fait pour mener une vie active & *ambulatoire*. (*H*)

AMBULI, ſ. m. (*Hiſt. nat. botan.*) genre de plante de la famille des perſonnées & qui doit être placée dans la premiere ſection des orobanches, c'eſt-à-dire, au nombre des plantes qui ont la fleur d'une ſeule piece en maſque, & le fruit à une ſeule loge. Les Brames l'appellent *Ambuli*, & elle eſt bien figurée, quoique d'une maniere incomplete, ſous le nom de *manga nari* dans l'*Hortus Malabaricus, vol. X, planche VI, pag.* 11. Jean Commelin dans ſes notes la déſigne ſous le nom de *veronica indica, ajuatica maxima odorata teucrifolio, flore purpuraſcente.*

C'eſt une herbe annuelle, qui croît au Malabar dans les terres ſablonneuſes & couvertes de quelques pouces d'eau, où elle jette une touffe épaiſſe de deux pouces de racines fibreuſes, de trois à quatre pouces de longueur, extrêmement fines, comme capillaires ; d'abord blanches, enſuite jaunes de ſafran. De cette touffe ſortent trois ou quatre tiges ſimples d'un pié de longueur, compa-

rables à celles de la gratiole, réunies d'abord par le bas en une seule d'un pouce & demi de diametre, puis séparées, de trois à huit lignes de diametre, d'un verd très-clair ou blanchâtres, fongueuses, fistuleuses, tendres, qui produisent quelquefois dans leur partie inférieure, qui est cachée sous l'eau, deux ou trois étages en couronne de racines fibreuses: ses tiges se ramifient quelquefois: mais fort rarement, vers leurs extrémités, en deux ou trois branches alternes. Les feuilles sont disposées autour des tiges & des branches d'un bout à l'autre; & près à près à un pouce environ de distance, opposées deux à deux, & plus communément trois à trois par étages: elles sont triangulaires, longues d'un pouce & demi, deux fois moins larges, vertes, épaisses, charnues, fermes, ondées & repliées en-dessous, bordées de chaque côté de dix à douze dents triangulaires & fessiles, c'est-à-dire, portées sans pédicule sur les tiges, de maniere qu'elles l'embrassent entiérement en se touchant par leurs côtés, sans cependant se réunir, sans y former une gaîne.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, il sort une fleur purpurine, longue de cinq à six lignes, portée sur un pédicule menu de même longueur. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice rougeâtre en cloche, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, & d'une corolle monopétale une fois plus longue, cylindrique, rouge-clair, purpurine au collet, semée de quelques poils au dehors, très-velue intérieurement de longs poils, & partagée au sommet en quatre divisions rondes inégales. Au bas du tube de la corolle sont attachées à deux étages différens, quatre étamines blanches qui ne le débordent pas, & qui se courbent en arc deux à deux par paires; leurs antheres sont pareillement blanches. Du centre du calice, sur un petit disque jaune, s'éleve l'ovaire qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style simple & d'un stigmate hémisphérique de la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, terminée par une pointe conique, marquée de cinq angles légers, & de cinq sillons à une seule loge, s'ouvrant en deux battans, & contenant vingt à trente graines sphéroïdes, verd-clair d'abord & transparentes, ensuite brunes.

Qualités. Toute cette plante a une odeur aromatique suave; à-peu-près comme celle du poivre, sur-tout dans ses feuilles & ses fleurs; cette odeur approche aussi de celle du fruit du mangier, d'où elle a tiré son nom de *manga-nari*. Sa saveur est amere.

Usages. On la donne en décoction pour dissiper les fievres, & dans le lait aigre pour appaiser les vertiges. (*M. ADANSON.*)

* § AMBULII, (*Mythol.*) Jupiter fut surnommé *Ambulius*, dit M. Chompré; Minerve, *Ambulia*; & Castor & Pollux *Ambulii*, parce que ces divinités avoient des autels auprès d'un vaste portique où les Lacédémoniens alloient se promener.

* AMBULON, arbre qui croît dans l'isle Aruchit, & porte un fruit semblable à celui de la canne de sucre, & de la grosseur de la graine de coriandre. *Ray.*

* AMBUELLA *ou* AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador.

AMBURBIUM ou *AMBURBIALE SACRUM*, (*Hist. anc.*) étoit une fête ou cérémonie de religion usitée chez les Romains, qui consistoit à faire processionnellement le tour de la ville en dehors. Ce mot est composé du verbe latin *ambire*, aller autour, & *urbs*, ville. Scaliger, dans ses notes sur Festus, a prétendu que les *amburbia* étoient la même chose que les *ambarvalia*; & il n'est pas le seul qui l'ait prétendu. Les victimes qu'on menoit à cette procession, & qu'on sacrifioit ensuite, s'appelloient du mot *amburbium*, *ambirbiales victimæ*. *Voyez* AMBARVALES. (*G.*)

* AMDENAGER, (*Géog.*) un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar.

AME, *Ord. Encycl. Entend. Raif. Philos. ou Science des esprits, de Dieu, des Anges, de l'ame.* On entend par *ame* un principe doué de connoissance & de sentiment. Il se présente ici plusieurs questions à discuter: 1°. quelle est son origine: 2°. quelle est sa nature: 3°. quelle est sa destinée: 4°. quels sont les êtres en qui elle réside.

Il y a eu une foule d'opinions sur son origine; & cette matiere a été extrêmement agitée dans l'antiquité, tant païenne que chré-

tienne. Il ne peut y avoir que deux manieres d'envisager l'*ame*, ou comme une qualité, ou comme une substance. Ceux qui penſoient qu'elle n'étoit qu'une pure qualité, comme Epicure, Dicéarchus, Ariſtoxène, Aſclépiade, & Galien, croyoient & devoient néceſſairement croire qu'elle étoit anéantie à la mort. Mais la plus grande partie des philoſophes ont penſé que l'*ame* étoit une ſubſtance. Tous ceux qui étoient de cette opinion, ont ſoutenu unanimement qu'elle n'étoit qu'une partie ſéparée d'un tout; que Dieu étoit ce tout, & que l'*ame* devoit enfin s'y réunir par voie de réfuſion. Mais ils différoient entr'eux ſur la nature de ce tout; les uns ſoutenant qu'il n'y avoit dans la nature qu'une ſeule ſubſtance, les autres prétendant qu'il y en avoit deux. Ceux qui ſoutenoient qu'il n'y avoit qu'une ſeule ſubſtance univerſelle, étoient de vrais athées: leurs ſentimens & ceux des ſpinoſiſtes modernes ſont les mêmes; & Spinoſa ſans doute a puiſé ſes erreurs dans cette ſource corrompue de l'antiquité. Ceux qui ſoutenoient qu'il y avoit dans la nature deux ſubſtances générales, Dieu & la matiere, concluoient en conſéquence de cet axiome fameux, *de rien rien*, que l'une & l'autre étoient éternelles: ceux-ci formoient la claſſe des philoſophes théiſtes & déiſtes, approchant plus ou moins ſuivant leurs différentes ſubdiviſions, de ce qu'on appelle le *ſpinoſiſme*. Il faut remarquer que tous les ſentimens des anciens ſur la nature de Dieu, tenoient beaucoup de ce ſyſtême abſurde. La ſeule barriere qui ſoit entre eux & Spinoſa, c'eſt que ce philoſophe, ainſi que Straton, deſtituoit & privoit de la connoiſſance & de la raiſon cette force répandue dans le monde, qui ſelon lui en vivifioit les parties & entretenoit leur liaiſon; au lieu que les philoſophes théiſtes donnoient de la raiſon & de l'intelligence à cette *ame* du monde. La divinité de Spinoſa n'étoit qu'une nature aveugle, qui n'avoit ni vie ni ſentiment, & qui néanmoins avoit produit tous ces beaux ouvrages, & y avoit mis ſans le ſavoir une ſymmétrie & une ſubordination qui paroiſſoit évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, qui choiſit ſes fins & ſes moyens. La divinité des philoſophes au contraire étoit une intelligence éclairée, qui avoit préſidé à la formation de l'univers. Ces philoſophes ne diſtinguoient Dieu de la matiere, que parce qu'ils ne donnoient le nom de *matiere* qu'à ce qui eſt ſenſible & palpable. Ainſi Dieu étant dans leur ſyſtême une ſubſtance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps expoſés à la perception des ſens, ils lui donnoient le nom d'*eſprit*, quoique dans la rigueur il fût matériel. *Voyez l'article de l'*IMMATÉRIALISME, où nous prouvons que les anciens philoſophes n'avoient eu aucune teinture de la véritable ſpiritualité. Nous y prouverons même que les idées des premiers peres, encore un peu teintes de la ſageſſe humaine, n'avoient pas été nettes ſur la ſpiritualité: il eſt ſi commode de raiſonner par imitation, ſi difficile de ne rien conſerver de ce qu'on a chéri long-temps, ſi naturel de juſtifier ſes penſées par la droiture de l'intention, que ſouvent on eſt dans le piége ſans l'avoir craint ni ſoupçonné. Ainſi les peres imbus & pénétrés, s'il eſt permis de parler ainſi, des principes des philoſophes grecs, les avoient portés avec eux dans le chriſtianiſme.

Parmi les théiſtes, les uns ne reconnoiſſoient qu'une ſeule perſonne dans la divinité, les autres deux ou trois: en ſorte que les premiers croyoient que l'*ame* étoit une partie du Dieu ſuprême, & les derniers croyoient ſeulement qu'elle étoit une partie de la ſeconde ou de la troiſieme *hypoſtaſe*, ainſi qu'ils l'appelloient. De même qu'ils multiplierent les perſonnes de la divinité, ils multiplierent la nature de l'*ame*. Les uns en donnoient deux à chaque homme; les autres encore plus libéraux lui en donnoient trois: il y avoit l'*ame intellectuelle*, l'*ame ſenſitive*, & l'*ame végétative*. Mais l'on doit obſerver qu'entre ces *ames* ainſi multipliées, ils croyoient qu'il n'y en avoit qu'une ſeule qui fût partie de la divinité. Les autres étoient ſeulement une matiere élémentaire, ou de pures qualités.

Quelque différence de ſentiment qu'il y eût ſur la nature de l'*ame*, tous ceux qui croyoient que c'étoit une ſubſtance réelle, s'accordoient en ce point, qu'elle étoit une partie de la ſubſtance de Dieu, qu'elle en avoit été ſéparée, & qu'elle devoit y retourner par réfuſion: la propoſition eſt évidente par elle-même à l'égard de ceux qui n'admettoient dans toute la nature qu'une ſeule ſubſtance univerſelle; & ceux qui en admettoient

deux, les considéroient comme réunies & composant ensemble l'univers, précisément comme le corps & l'*ame* composent l'homme : Dieu en étoit l'*ame*, & la matiere le corps ; & de même que le corps retournoit à la masse de la matiere dont il étoit sorti, l'*ame* retournoit à l'esprit universel, de qui tous les esprits tiroient leur substance & leur existence.

C'est conformément à ces idées que Cicéron expose les sentimens des philosophes grecs : « Nous tirons, dit-il, nous puisons nos *ames* » dans la nature des dieux, ainsi que le sou- » tiennent les hommes les plus sages & les plus » savans ». Les expressions originales sont plus fortes & plus énergiques : *A naturâ deorum, ut doctissimis sapientissimisque placuit, haustos animos & libatos habemus.* De Divin. lib. II, c. xlix. Dans un autre endroit, il dit que l'esprit humain qui est tiré de l'esprit divin, ne peut être comparé qu'à Dieu : *Humanus autem animus decerptus est mente divinâ, cum alio nullo nisi cum ipso deo comparari potest.* Tusc. quæst. lib. V, c. xv. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ces sortes de phrases, que l'*ame* est une partie de Dieu, qu'elle est tirée de lui, de sa nature (phrases qui reviennent continuellement dans les écrits des anciens,) ne sont que des expressions figurées, & que l'on ne doit point interpréter avec une sévérité métaphysique, il ne faut qu'observer la conséquence qu'on tiroit de ce principe, & qui a été universellement adoptée par toute l'antiquité, que l'*ame* étoit éternelle, *à parte ante & à parte post*; c'est-à-dire, qu'elle étoit sans commencement & sans fin, ce que les latins exprimoient par le seul mot de *sempiternelle*. C'est ce que Cicéron indique assez clairement, quand il dit qu'on ne peut trouver sur la terre l'origine des *ames* : « on ne rencontre » rien, dit-il, dans la nature terrestre, qui » ait la faculté de se ressouvenir, & de pen- » ser, qui puisse se rappeller le passé, consi- » dérer le présent, & prévoir l'avenir. Ces » facultés sont divines ; & l'on ne trouvera » point d'où l'homme peut les avoir, si ce » n'est de Dieu. Ainsi ce quelque chose qui » sent, qui goûte, qui veut, est céleste & » divin, & par cette raison il doit être né- » cessairement éternel ». La maniere dont Cicéron tire la conséquence, ne permet pas d'envisager le principe dans un autre sens que dans un sens précis & métaphysique.

Lorsqu'on dit que les anciens croyoient l'éternité de l'*ame*, sans commencement comme sans fin, on ne doit pas s'imaginer qu'ils crussent que l'*ame* existât de toute éternité d'une maniere distincte & particuliere, mais seulement qu'elle étoit tirée ou détachée de la substance éternelle de Dieu dont elle faisoit partie, & qu'elle s'y devoit réunir & y rentrer de nouveau. C'est ce qu'ils expliquoient par l'exemple d'une bouteille remplie d'eau nageant dans la mer, & venant à se briser ; l'eau coule de nouveau & se réunit à la masse commune : il en étoit de même de l'*ame* à la dissolution du corps. Ils ne différoient que sur le temps de cette réunion ; la plus grande partie soutenoit qu'elle se faisoit à la mort, & les pythagoriciens prétendoient qu'elle ne se faisoit qu'après plusieurs transmigrations. Les platoniciens marchant entre ces deux opinions, ne réunissoient à l'esprit universel, immédiatement après la mort, que les *ames* pures & sans tache. Celles qui s'étoient souillées par des vices ou par des crimes, passoient par une succession de corps différens, pour se purifier avant que de retourner à leur substance primitive. C'étoient là les deux especes de métempsycoses naturelles, dont faisoient réellement profession ces deux écoles de philosophie.

Que ce soient là les véritables sentimens de l'antiquité, nous le prouvons par les quatre grandes sectes de l'ancienne philosophie ; savoir, les pythagoriciens, les platoniciens, les péripatéticiens, & les stoïciens : l'exposition de leurs sentimens confirmera ce que nous avons dit, de ceux des philosophes en général sur la nature de l'*ame*.

Cicéron dans la personne de Vellius l'épicurien, accuse Pythagore de soutenir que l'*ame* étoit une substance détachée de celle de Dieu, ou de la nature universelle, & de ne pas voir que par là il mettoit Dieu en pieces & en morceaux. « Pythagore » & Empédocle, dit Sextus Empiricus, » croyoient, ainsi que toute l'école italique, » que nos *ames* sont non-seulement de la » même nature les unes que les autres, mais » qu'elles sont encore de la même nature » que celles des dieux, & que les *ames* irra- » tionelles des brutes, n'y ayant qu'un seul esprit

» esprits infus dans l'univers qui lui fournit » des *ames*, & qui unit les nôtres avec » toutes les autres. »

Platon appelle souvent l'*ame* sans aucun détour, *Dieu, une partie de Dieu.* Plutarque dit que Pythagore & Platon croyoient l'*ame* immortelle, & que s'élançant dans l'*ame* universelle de la nature, elle retournoit à sa premiere origine. Arnobe accuse les platoniciens de la même opinion, en les apostrophant de la sorte : « Pourquoi donc l'*ame* » que vous dites être immortelle, être Dieu, » est-elle malade dans les maladies, imbé- » cille dans les enfans, caduque dans les » vieilliards? ô folie, démence, infatuation!

Aristote, à quelques modifications près, pensoit sur la nature de l'*ame* comme les autres philosophes. Après avoir parlé des *ames* sensitives, & déclaré qu'elles étoient mortelles, il ajoute que l'esprit ou l'intelligence existe de tout temps, & qu'elle est de nature divine : mais il fait une seconde distinction : il trouve que l'esprit est actif ou passif, & que de ces deux sortes d'esprit, le premier est immortel & éternel, le second corruptible. Les plus savans commentateurs de ce philosophe, ont regardé ce passage comme inintelligible, & ils se sont imaginés que cette obscurité provenoit des *formes* & des *qualités* qui infectent sa philosophie, & qui confondent ensemble les substances corporelles & incorporelles. S'ils eussent fait attention au sentiment général des philosophes grecs sur l'*ame* universelle du monde, ils auroient trouvé que ce passage est clair, & qu'Aristote, de ce principe commun que l'*ame* est une partie de la substance divine, tire ici une conclusion contre son existence particuliere & distincte dans un état futur : sentiment qui a été embrassé par tous les philosophes, mais qu'ils n'ont pas tous avoué aussi ouvertement. Lorsqu'Aristote dit que l'intelligence active est seule immortelle & éternelle, & que l'intelligence passive est seule corruptible; le sens de ces expressions ne peut être que celui-ci : que les sensations particulieres de l'*ame*, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort; mais que la substance en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister, non séparément, mais confondue dans l'*ame* de l'univers. Car l'opinion d'Aristote, qui comparoit l'*ame* à une table rase, étoit que les sensations & les réflexions ne sont que des passions de l'*ame*, & c'est ce qu'il appelle l'*intelligence passive*, qui, comme il le dit, cessera d'exister, ou qui en d'autres termes équivalens, est corruptible. Ses commentateurs & ses paroles même nous apprennent ce qu'il faut entendre par l'*intelligence active*, en la caractérisant d'*intelligence divine*, ce qui en indique & l'origine & la fin. Par-là, cette distinction extravagante en apparence de l'esprit humain en intelligence active & passive, paroit simple & exacte. Pour n'avoir point eu la clef de cette ancienne métaphysique, les partisans d'Aristote ont été fort partagés entr'eux, pour décider ce que leur maître croyoit de la mortalité ou de l'immortalité de l'*ame*. Les expressions d'*intelligence passive* ont même fait imaginer à quelques-uns, comme à Némésius, qu'Aristote croyoit que l'*ame* n'étoit qu'une qualité.

Quant aux stoïciens, voyons la maniere dont Séneque expose leurs sentimens : « Et » pourquoi, dit-il, ne croirois-on pas qu'il » y a quelque chose de divin dans celui qui » est une partie de la divinité même? Ce » tout dans lequel nous sommes contenus » est *un*, & cet un est *Dieu*. Nous sommes » ses associés, nous sommes ses membres». Epictete dit que les *ames* des hommes ont la relation la plus étroite avec Dieu; qu'elles en sont des parties; qu'elles sont des fragmens séparés & arrachés de sa substance. Enfin Marc Antonin combat par ces réflexions la crainte de la mort. « La mort, dit-il, » est non-seulement conforme au cours de » la nature, mais elle est encore extrême- » ment utile. Que l'on examine combien un » homme est étroitement uni à la divinité; » dans quelle partie de nous-mêmes cette » union réside, & quelle sera la condition » de cette partie ou portion de l'humanité » au moment de sa réfusion dans l'ame du » monde ».

Les sentimens des quatre grandes sectes des philosophes sont, comme on le voit, à-peu-près uniformes sur ce point. Ceux qui croient, comme Plutarque, qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, croyoient que l'ame étoit tirée, partie de la substance de l'un, & partie de la substance de l'autre; & ce n'étoit qu'en cette circonstance seule qu'ils différoient des autres philosophes.

Peu de temps après la naissance du christianisme, les philosophes étant puissamment attaqués par les écrivains chrétiens, altérerent leur philosophie & leur religion, en rendant leur philosophie plus religieuse & leur religion plus philosophique. Parmi les rafinemens du paganisme, l'opinion qui faisoit de l'*ame* une partie de la substance divine, fut adoucie. Les platoniciens la bornerent à l'*ame* des brutes. *Toute puissance irrationnelle*, dit Porphyre, *retourne par réflusion dans l'ame du tout.* Et l'on doit remarquer que ce n'est seulement qu'alors que les philosophes commencerent à croire réellement & sincérement le dogme des peines & récompenses d'une autre vie. Mais les plus sages d'entr'eux n'eurent pas plutôt abandonné l'opinion de l'*ame* universelle, que les gnostiques, les manichéens & les priscilliens s'en emparerent: ils la transmirent aux Arabes, de qui les athées de ces derniers siecles, & notamment Spinosa, l'ont empruntée.

On demandera peut-être d'où les Grecs ont tiré cette opinion si étrange de l'*ame* universelle du monde; opinion aussi détestable que l'athéisme même, & que M. Bayle trouve avec raison plus absurde que le système des atomes de Démocrite & d'Epicure.

On s'est imaginé qu'ils avoient tiré cette opinion d'Egypte. La nature seule de cette opinion fait suffisamment voir qu'elle n'est point égyptienne: elle est trop rafinée, trop subtile, trop métaphysique, trop systématique: l'ancienne philosophie des Barbares (sous ce nom les Grecs entendoient les Egyptiens comme les autres nations) consistoit seulement en maximes détachées, transmises des maitres aux disciples par la tradition, où rien ne ressentoit la spéculation, & où l'on ne trouvoit ni les rafinemens ni les subtilités qui naissent des systèmes & des hypotheses. Ce caractere simple ne régnoit nulle part plus qu'en Egypte. Leurs sages n'étoient point des sophistes scolastiques & sédentaires comme ceux des Grecs; ils s'occupoient entiérement des affaires publiques de la religion & du gouvernement; & en conséquence de ce caractere, ils ne poussoient les sciences que jusqu'où elles étoient nécessaires pour les usages de la vie. Cette sagesse si vantée des Egyptiens, dont il est parlé dans les saintes écritures, consistoit essentiellement dans les arts du gouvernement, dans les talens de la législature, & dans la police de la société civile.

Le caractere des premiers Grecs, disciples des Egyptiens, confirme cette vérité; savoir, que les Egytiens ne philosophoient ni sur des hypotheses, ni d'une maniere systématique. Les premiers sages de la Grece, conformément à l'usage des Egyptiens leurs maitres, produisoient leur philosophie par maximes détachées & indépendantes, telle certainement qu'ils l'avoient trouvée, & qu'on la leur avoit enseignée. Dans ces anciens temps le philosophe & le théologien, le législateur & le poëte, étoient tous réunis dans la même personne: il n'y avoit ni diversité de sectes, ni succession d'écoles: toutes ces choses sont des inventions grecques, qui doivent leur naissance aux spéculations de ce peuple subtil & grand raisonneur.

Quoique l'opposition du génie de la philosophie Egyptienne avec le dogme de l'*ame* universelle, soit seule suffisante pour prouver que ce dogme n'étant point Egyptien ne peut être que grec, nous en confirmerons la vérité en prouvant que les Grecs en furent les premiers inventeurs. Le plus beau principe de la physique des Grecs eut deux auteurs, Démocrite & Sénéque: le principe le plus vicieux de leur métaphysique eut de même deux auteurs, Phérécide le Syrien & Thalès le Miléfien, philosophes contemporains.

Phérécide le Syrien, dit Cicéron, fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles; opinion que Pythagore son disciple accrédita beaucoup.

Quelques personnes, dit Diogene Laërce, prétendent que Thalès fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles. Thalès, dit encore Plutarque, fut le premier qui enseigna que l'*ame* est une nature éternellement mouvante, ou se mouvant par elle-même.

On entend communément par le passage ci-dessus de Cicéron, & par celui de Diogene Laërce, que les philosophes dont il y est fait mention, sont les premiers qui aient enseigné l'immortalité de l'*ame*. Mais comment accorder ce sentiment avec ce que dit Cicéron, ce que dit Plutarque, ce qu'ont

dit tous les anciens, que l'immortalité de l'*ame* étoit une chose que l'on avoit crue de tout temps? Homere l'enseigne, Hérodote rapporte que les Egyptiens l'avoient enseignée depuis les temps les plus reculés: c'est sur cette opinion qu'étoit fondée la pratique si ancienne de déifier les morts. Il en faut conclure, qu'il n'est pas question dans ces passages de la simple immortalité, considérée comme une existence qui n'aura point de fin, mais qu'il faut entendre une existence sans commencement, aussi-bien que sans fin: c'est ce que signifie le mot de *sempiternelle* dont se sert Cicéron. Or l'éternité de l'*ame* étoit, comme nous l'avons déja fait voir, une conséquence qui ne pouvoit naître que du principe qui faisoit l'*ame* de l'homme une partie de Dieu, & qui par conséquent faisoit Dieu l'*ame* universelle du monde. Enfin l'antiquité nous apprend que ces deux philosophes pensoient qu'il y avoit une *ame* universelle; & l'on doit observer que ce dogme est souvent appellé *le dogme de l'immortalité*.

Ainsi ces différens passages, & sur-tout celui de Cicéron, contiennent un trait singulier d'histoire, qui prouve non-seulement que l'opinion de l'*ame* universelle est une production des Grecs, mais qui même nous découvre quels en furent les auteurs: car Suidas nous dit que Phérécide n'eut de maître que lui même. L'autorité de Pithagore répandit promptement cette opinion par toute la Grece; & je ne doute point qu'elle ne soit la cause que Phérécide, qui n'eut point soin de la cacher, comme le fit son grand disciple par le moyen de la double doctrine, ait été regardé comme athée.

Quoique les Grecs aient été inventeurs de cette opinion, comme il est cependant très-certain qu'ils ont été redevables à l'Egypte de leurs premieres connoissances, il est vraisemblable qu'ils furent conduits à cette erreur par l'abus de quelques principes égyptiens.

Les Egyptiens, comme nous l'enseigne le témoignage unanime de toute l'antiquité, furent des premiers à enseigner l'immortalité de l'*ame*; & ils ne le firent point dans l'esprit des sophistes grecs, uniquement pour spéculer, mais afin d'établir sur ce fondement le dogme si utile des peines & des récompenses d'une autre vie. Toutes les pratiques & toutes les institutions des Egyptiens ayant pour objet le bien de la société, le dogme d'un état futur servoit lui-même à prouver & à expliquer celui de la providence divine: mais cela seul ne leur paroissoit point suffisant pour résoudre toutes les objections qui naissent de l'origine du mal, & qui attaquent les attributs moraux de la divinité, parce qu'il ne suffit pas pour le bien de la société que l'on soit persuadé qu'il y a une providence divine, si l'on ne croit en même temps que cette providence est dirigée par un être parfaitement bon & parfaitement juste: ils n'imaginerent donc point de meilleur moyen pour résoudre cette difficulté, que la métempsycose ou la transmigration des *ames*, sans laquelle, suivant l'opinion d'Hiérocles, on ne peut justifier les voies de la providence. La conséquence nécessaire de cette idée, c'est que l'ame est plus ancienne que le corps. Ainsi les Grecs trouvant que les Egyptiens enseignoient d'un côté que l'*ame* est immortelle *à parte post*, & qu'ils croyoient d'un autre côté que l'*ame* existoit avant que d'être unie au corps, ils en conclurent, pour donner à leur système un air d'uniformité, qu'elle étoit éternelle *à parte ante* comme *à parte post*; ou que devant exister naturellement, elle avoit aussi existé de toute éternité.

Les Grecs après avoir donné à l'*ame* un des attributs de la divinité, en firent bientôt un Dieu parfait; erreur où ils tomberent par l'abus d'un autre principe égyptien. Le grand secret des mysteres & le premier des mysteres qui furent inventés en Egypte, consistoit dans le dogme de l'unité de Dieu: c'étoit-là le mystere que l'on apprenoit aux rois, aux magistrats & à un petit nombre choisi d'hommes sages & vertueux; & en cela même cette pratique avoit pour objet l'utilité de la société. Ils représentoient Dieu comme un esprit répandu dans tout le monde, & qui pénétroit la substance intime de toutes choses, enseignant dans un sens moral & figuré que Dieu est tout en tant qu'il est présent à tout, & que sa providence est aussi particuliere qu'universelle. Leur opinion, comme l'on voit, étoit fort différente de celle des Grecs sur l'*ame* universelle du monde; celle-ci étant aussi pernicieuse à la société, que l'athéisme direct peut l'être.

C'eſt néanmoins de ce principe que Dieu *eſt tout*, expreſſion employée figurément par les Egyptiens, & priſe à la lettre par les Grecs, que ces derniers ont tiré cette conſéquence, que *tout eſt Dieu* : ce qui les a entraîné dans toutes les erreurs & les abſurdités de notre ſpinoſiſme. Les orientaux d'aujourd'hui ont auſſi tiré originairement leur religion d'Egypte, quoiqu'elle ſoit infectée du ſpinoſiſme le plus groſſier : mais ils ne ſont tombés dans cet égarement que par le laps de temps, & par l'effet d'une ſpéculation rafinée, nullement originaire d'Egypte. Ils en ont contracté le goût par la communication des Arabes-Mahométans, grands partiſans de la philoſophie des Grecs, & en particulier de leur opinion ſur la nature de l'*ame*. Ce qui le confirme, c'eſt que les druides, branche qui provenoit également des anciens ſages de l'Egypte, n'ont jamais rien enſeigné de ſemblable, ayant été éteints avant que d'avoir eu le temps de ſpéculer & de ſubtiliſer ſur des hypothèſes & des ſyſtêmes. Je ſais bien que le dogme monſtrueux de l'*ame* du monde paſſa des grecs aux Egyptiens ; que ces derniers furent infectés des mauvais principes des premiers : mais cela n'arriva que lorſque la puiſſance de l'Egypte ayant été violemment ébranlée par les Perſes, & enfin entiérement détruite par les Grecs, les ſciences & la religion de cette nation fameuſe ſubirent une révolution générale. Les prêtres égyptiens commencerent alors à philoſopher à la maniere des Grecs ; & ils en contracterent une ſi grande habitude, qu'ils en vinrent enfin à oublier la ſcience ſimple de leurs ancêtres, trop négligée par eux. Les révolutions du gouvernement contribuerent à celles des ſciences : cette derniere doit paroître d'autant moins ſurprenante, que toutes leurs ſciences étoient tranſmiſes de génération en génération, en partie par tradition, & en partie par le moyen myſtérieux des hiéroglyphes, dont la connoiſſance fut bientôt perdue ; de ſorte que les anciens qui depuis ont prétendu les expliquer, nous ont appris ſeulement qu'ils n'y entendoient rien.

Les peres-mêmes ont été fort embarraſſés à expliquer ce qui regarde l'origine de l'*ame* : Tertullien croyoit que les *ames* avoient été créées en Adam, & qu'elles venoient l'une de l'autre par une eſpece de production. *Animavelut ſurculusquidam ex matrice Adæmi in propaginem deducta, & genitalibus ſeminefoveis commodata. Pullulabit tam intellectu quam & ſenſu.* Tertul. *de animâ*, ch. xix. J'ajouterai un paſſage de S. Auguſtin, qui renferme les diverſes opinions de ſon temps, & qui démontre en même temps la difficulté de cette queſtion. *Harum autem ſententiarum quatuor de animâ, utrum de propagine veniant, an inſinguli ſiquibuſquenaſcentibus mox fiant, an in corpora naſcentium jam alicubi exiſtentes vel mittantur divinitus, vel ſua ſponte labantur, nullam temere affirmari oportebit ; aut enim nondum iſta quæſtio à divinorum librorum catholici tractatoribus, pro meritoſuæ obſcuritatis & perplexitatis evoluta atque illuſtrata eſt ; aut ſi jam factum eſt, nondum in manus noſtras hujuscemodi litteræ provenerunt.* Origene croyoit que les *ames* exiſtoient avant que d'être unies aux corps, & que Dieu ne les y envoyoit pour les animer, que pour les punir en même temps de ce qu'elles avoient failli dans le ciel, & de ce qu'elles s'étoient écartées de l'ordre.

M. Leibnitz a ſur l'origine des *ames* un ſentiment qui lui eſt particulier. Le voici : il croit que les *ames* ne ſauroient commencer par la création, ni finir que par l'annihilation ; & comme la formation des corps organiques animés ne lui paroît explicable dans l'ordre, que lorſqu'on ſuppoſe une préformation déja organique, il en infere que ce que nous appellons *génération d'un animal*, n'eſt qu'une transformation & augmentation : ainſi puiſque le même corps étoit déja organiſé, il eſt à croire, ajoute-t-il, qu'il étoit déja animé, & qu'il avoit la même *ame*. Après avoir établi un ſi bel ordre, & des regles ſi générales à l'égard des animaux, il ne lui paroît pas raiſonnable que l'homme en ſoit exclu entiérement, & que tout ſe faſſe en lui par miracle par rapport à ſon *ame*. Il eſt donc perſuadé que les ames qui ſeront un jour *ames* humaines, comme celles des autres eſpeces, ont été dans les ſemences, & dans les ancêtres juſqu'à Adam, & ont exiſté par conſéquent depuis le commencement des choſes, toujours dans une maniere de corps organiſés ; doctrine qu'il confirme par les obſervations microſcopiques de M. Leuwenhoek, & d'autres bons obſervateurs. Il ne faut cependant pas s'ima-

giner qu'il croie qu'elles aient toujours exiſté comme raiſonnables ; ce n'eſt point là ſon ſentiment : il veut ſeulement qu'elles n'aient alors exiſté qu'en *ames* ſenſitives ou animales, douées de perception & de ſentiment, mais deſtituées de raiſon ; & qu'elles ſoient demeurées dans cet état juſqu'au temps de la génération de l'homme à qui elles devoient appartenir. Elles ne reçoivent donc, dans ce ſyſtême, la raiſon, que lors de la génération de l'homme ; ſoit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une *ame* ſenſitive au degré d'*ame* raiſonnable, ce qu'il eſt difficile de concevoir ; ſoit que Dieu ait donné la raiſon à cette *ame* par une opération particuliere, ou ſi vous voulez, par une eſpece de tranſcréation ; ce qui eſt d'autant plus aiſé à admettre, que la révélation enſeigne beaucoup d'autres opérations immédiates de Dieu ſur nos *ames*. Cette explication paroît à M. de Leibnitz lever les embarras qui ſe préſentent ici en philoſophie ou en théologie : il eſt bien plus convenable à la juſtice divine de donner à l'*ame* déja corrompue phyſiquement ou animalement par le péché d'Adam, une nouvelle perfection qui eſt la raiſon, que de mettre une *ame* raiſonnable, par création ou autrement, dans un corps où elle doive être corrompue moralement.

La nature de l'*ame* n'a pas moins exercé les philoſophes anciens & modernes, que ſon origine : il a été & il ſera toujours impoſſible de pénétrer comment cet être qui eſt en nous & que nous regardons comme nous-mêmes, eſt uni à un certain aſſemblage d'eſprits animaux qui ſont dans un flux continuel. Chaque philoſophe a donné une définition différente de ſa nature. Plutarque rapporte les ſentimens de pluſieurs philoſophes, qui ont tous été d'avis différens. Cela eſt bien juſte, puiſqu'ils décidoient poſitivement ſur une choſe dont ils ne ſavoient rien du tout. Voici ce paſſage, *tom. II, pag.* 898, *trad.* d'Amyot. « Thalès a été » le premier qui a défini l'*ame* une nature » ſe mouvant toujours en ſoi-même : Py- » thagore, que c'eſt un nombre ſe mouvant » ſoi-même, & ce nombre-là, il le prend » pour l'entendement : Platon, que c'eſt » une ſubſtance ſpirituelle ſe mouvant ſoi- » même, & par un nombre harmonique : » Ariſtote, que c'eſt l'acte premier d'un » corps organique, ayant vie en puiſſance : » Dicéarchus, que c'eſt l'harmonie & con- » cordance des quatre élémens : Aſclépiade » le médecin, que c'eſt un exercice com- » mun de tous les ſentimens enſemble. Tous » ces philoſophes-là, continue-t-il, que » nous avons mis ci-devant, ſuppoſent que » l'*ame* eſt incorporelle, qu'elle ſe meut elle- » même, que c'eſt une ſubſtance ſpirituel- » le. » Mais ce que les anciens nommoient *incorporel*, ce n'étoit point notre ſpirituel, c'étoit ſimplement ce qui eſt compoſé de parties très-ſubtiles. En voici une preuve ſans replique. Ariſtote rapportant le ſentiment d'Héraclite ſur l'*ame*, dit qu'il la regardoit comme une exhalaiſon ; & il ajoute que ſelon ce philoſophe elle étoit incorporelle. Qu'eſt-ce que cette incorporéité, ſinon une extrême ténuité qui rend l'*ame* impalpable & imperceptible à tous nos ſens ? C'eſt à cela qu'il faut rapporter toutes les opinions ſuivantes. Pythagore diſoit que l'*ame* étoit un détachement de l'air ; Empedocle en faiſoit un compoſé de tous les élémens : Démocrite, Leucippe, Parménide, *&c.* (*Diog. Laërt. lib. VIII, fig.* 27.) ſoutenoient qu'elle étoit de feu : Epithorme avançoit que les *ames* étoient tirées du ſoleil : Plutarque rapporte ainſi l'opinion d'Epicure. « Epicure croit que » l'*ame* eſt un mélange, une température de » quatre choſes ; de je ne ſais quoi de feu, » de je ne ſais quoi d'air, de je ne ſais quoi » de vent, & d'un autre quatrieme qui n'a » point de nom. (*ubi ſuprà.*) » Anaxagore, Anaximene, Archélaüs, *&c.* ont cru que c'étoit un air ſubtil. Hippon aſſura qu'elle étoit d'eau, parce que, ſelon lui, l'humide étoit le principe de toutes choſes. Xenophane la compoſoit d'eau & de terre ; Parmenide, de feu & de terre ; Boece, d'air & de feu. Critius ſoutint que l'*ame* n'étoit que le ſang ; Hippocrate, que c'étoit un eſprit délié répandu par tout le corps. Marc Antonin, qui étoit ſtoïcien, étoit perſuadé que c'étoit quelque choſe de ſemblable au vent. Critolaüs imagina que ſon eſſence étoit une cinquieme ſubſtance. Encore aujourd'hui il y a peu d'hommes en Orient qui aient une connoiſſance parfaite de la ſpiritualité. Il y a là-deſſus un paſſage de M. de Laloubere, (*Voyage du royaume de Siam, t. I, p.* 361.) qui vient ici fort à propos. « Nulle opinion,

» dit-il, n'a été si généralement reçue parmi » les hommes, que celle de l'immortalité de » l'*ame* : mais que l'*ame* soit immatérielle, » c'est une vérité dont la connoissance ne » s'est pas tant étendue ; aussi est-ce une » difficulté très-grande de donner à un » Siamois l'idée d'un pur esprit ; & c'est le » témoignage qu'en rendent les mission- » naires qui ont été le plus long-temps parmi » eux. Tous les païens de l'orient croient, » à la vérité, qu'il reste quelque chose de » l'homme après sa mort, qui subsiste sépa- » rément & indépendamment de son corps : » mais ils donnent de l'étendue & de la » figure à ce qui reste, & ils lui attribuent » les mêmes membres & toutes les mêmes » substances solides & liquides dont nos » corps sont composés ; ils supposent seule- » ment que nos *ames* sont d'une matiere » assez subtile pour se dérober à l'attouche- » ment & à la vue, quoiqu'ils croient d'ail- » leurs que si on en blessoit quelqu'une, le » sang qui couleroit de sa blessure pourroit » paroître. Telles étoient les manes & les » ombres des Grecs & des Romains ; & c'est » à cette figure des *ames*, pareille à celle des » corps, que Virgile suppose qu'Enée re- » connut Palinure, Didon & Anchise dans » les enfers. » Aux païens anciens & mo- dernes, on peut joindre les anciens docteurs des Juifs, & même les peres des premiers siecles de l'église. (*) M. de Beausobre a prouvé démonstrativement dans le second tome de son histoire du manichéisme, que les notions de création & de spiritualité ne se trouvent point dans l'ancienne théologie judaïque. Pour les peres, rien n'est plus aisé que d'alléguer des témoignages de leur hété- rodoxie sur ce sujet. S. Irénée (*lib. II, c. xxxiv; lib. V, c. vij, & passim*) dit que l'*ame* est un souffle, qu'elle n'est incorporelle qu'en comparaison des corps grossiers, & qu'elle ressemble au corps qu'elle a habité. Tertullien suppose que l'*ame* est corporelle ; *definimus animam Dei flatu natam immor- talem, corporalem effigiatam.* De animâ, cap. xxij. S. Bernard, selon l'aveu du P. Mabillon, enseigna à propos de l'*ame*, qu'après la mort elle ne voyoit pas Dieu dans le ciel, mais qu'elle conversoit seulement avec l'humanité de Jesus-Christ. (**) *Voyez l'article de* L'IMMATÉRIALISME *ou de la* SPIRITUALITÉ.

Il est donc bien démontré que tous les anciens philosophes ont cru l'*ame* matérielle. Parmi les modernes qui se déclarent pour ce sentiment, on peut compter un Averroës, un Calderin, un Politien, un Pomponace, un Bembe, un Cardan, un Cesalpin, un Tau- rell, un Cremonin, un Berigard, un Vi- viani, un Hobbes, *&c.* On peut aussi leur associer ceux qui prétendent que notre *ame* tire son origine des peres & des meres par la vertu séminale ; que d'abord elle n'est que végétative & semblable à celle d'une plante ; qu'ensuite elle devient sensitive en se per- fectionnant ; & qu'enfin elle est rendue rai- sonnable par la coopération de Dieu. Une chose corporelle ne peut devenir incorpo- relle : si l'*ame* raisonnable est la même que la sensitive, mais plus épurée, elle est alors matérielle nécessairement. C'est-là le système des Epicuriens ; à cela près que l'*ame* chez les philosophes païens avoit en elle la faculté de perfectionner, au lieu que chez les philosophes chrétiens c'est Dieu qui par sa puissance la conduit à la perfection : mais la matérialité de l'*ame* est toujours nécessaire dans les deux opinions. Ceux qui disent que l'embryon est inanimé jusqu'au quarantieme jour, temps auquel se fait la con- formation des parties, prêtent, sans le vou- loir, des armes à ceux qui soutiennent la matérialité de l'*ame*. Comment se peut-il faire que la vertu séminale, qui n'est secou- rue d'aucun principe de vie, puisse produire des actions vitales ? Or si vous accordez, continuent-ils, qu'il y a un principe de vie dans les semences, capable de produire la conformation des parties, d'agir, de mou- voir, en perfectionnant ce principe & lui donnant la liberté d'augmenter & d'agir

(*) Il faut se garder d'accuser tous les peres des pre- miers siecles d'hétérodoxie sur la spiritualité de l'*ame*. Plusieurs savans même ont soutenu que ceux qui ont paru regarder l'*ame* comme une substance corporelle, entendoient qu'elle n'étoit pas douée d'une spiritualité semblable à celle de Dieu ; qu'elle ne tiroit pas son origine de la substance même de Dieu, & qu'elle étoit destinée à être unie au corps, &c.

(**) Le P. Mabillon, dans la préface du tome III, page 714, dit que S. Bernard donne le délai de la vision de Dieu pour une pure opinion.

librement par les organes parfaits, il eſt aiſé de voir qu'il peut & doit même devenir ce qu'on appelle *ame*, qui par conſéquent eſt matérielle.

Spinoſa ayant une fois poſé pour principe qu'il n'y a qu'une ſubſtance dans l'univers, s'eſt vu forcé par la ſuite de ſes principes à détruire la ſpiritualité de l'*ame*. Il ne trouve entr'elle & le corps d'autre différence que celle qu'y mettent les modifications diverſes, modifications qui ſortent néanmoins d'une même ſource, & poſſedent un même ſujet. Comme il eſt un de ceux qui paroît avoir le plus étudié cette matiere : qu'il me ſoit permis de donner ici un précis de ſon ſyſtême, & des raiſons ſur leſquelles il prétend l'appuyer. Ce philoſophe prétend donc qu'il y a une *ame* univerſelle répandue dans toute la matiere, & ſur-tout dans l'air, de laquelle toutes les *ames* particulieres ſont tirées ; que cette *ame* univerſelle eſt compoſée d'une matiere déliée & propre au mouvement, telle qu'eſt celle du feu ; que cette matiere eſt toujours prête à s'unir aux ſujets diſpoſés à recevoir la vie, comme la matiere de la flamme eſt prête à s'attacher aux choſes combuſtibles qui ſont dans la diſpoſition d'être embraſées.

Que cette matiere unie au corps de l'animal y entretient, du moment qu'elle y eſt inſinuée juſqu'à celui qu'elle l'abandonne, & ſe réunit à ſon tout, le double mouvement des poumons dans lequel la vie conſiſte, & qui eſt la meſure de ſa durée.

Que cette *ame* ou cet eſprit eſt conſtamment, & ſans variation de ſubſtance, le même en quelque corps qu'il ſe trouve, ſéparé ou réuni ; qu'il n'y a enfin aucune diverſité de nature dans la matiere animante, qui fait les *ames* particulieres raiſonnables, ſenſitives, végétatives, comme il vous plaira de les nommer ; mais que la différence qui ſe voit entr'elles ne conſiſte que dans celle de la matiere qui s'eſt trouvée animée, & dans la différence des organes qu'elle eſt employée à mouvoir dans les animaux, ou dans la différente diſpoſition des parties de l'arbre ou de la plante qu'elle anime ; ſemblable à la matiere de la flamme uniforme dans ſon eſſence, mais plus ou moins brillante ou vive, ſuivant la ſubſtance à laquelle elle ſe trouve réunie ; en effet elle paroît belle & nette, lorſqu'elle eſt attachée à une bougie de cire purifiée ; obſcure & languiſſante, lorſqu'elle eſt jointe à une chandelle de ſuif groſſier. Il ajoute que même parmi les cires, il y en a de plus nettes & de plus pures ; qu'il y a de la cire jaune & de la cire blanche.

Il y a auſſi des hommes de différentes qualités ; ce qui ſeul conſtitue pluſieurs degrés de perfection dans leur raiſonnement, y ayant une différence infinie là-deſſus. On peut même, ajoute-t-il, perfectionner en l'homme les puiſſances de l'*ame* ou de l'entendement, en fortifiant les organes par le ſecours des ſciences, de l'éducation, de l'abſtinence de certaines nourritures ou boiſſons ; ou les dégrader par une vie déréglée, par des paſſions violentes, les calamités, les maladies, & la vieilleſſe : ce qui eſt même une preuve invincible, que ces puiſſances ne ſont que l'effet des organes du corps conſtitués d'une certaine maniere.

La portion de l'*ame* univerſelle qui aura ſervi à animer un corps humain, pourra ſervir à animer celui d'une autre eſpece, & pareillement celle dont les corps d'autres animaux auront été animés, & celle qui aura fait pouſſer un arbre ou une plante, pourra être employée réciproquement à animer des corps humains ; de la même maniere que les parties de la flamme qui auroient embraſé du bois, pourroient auſſi embraſer une autre matiere combuſtible.

Ce philoſophe moderne pouſſe cette penſée plus loin, & il prétend qu'il n'y a pas de moment où les *ames* particulieres ne ſe renouvellent dans les corps animés, par des parties de l'*ame* univerſelle qui ſuccedent aux *ames* particulieres ; ainſi que les particules de la lumiere d'une bougie ou d'une autre flamme ſont ſuppléées par d'autres qui les chaſſent, & ſont chaſſées à leur tour par d'autres.

La réunion des *ames* particulieres à la générale, à la mort de l'animal, eſt auſſi prompte & auſſi entiere que le retour de la flamme à ſon principe, auſſi-tôt qu'elle eſt ſéparée de la matiere à laquelle elle étoit unie. L'eſprit de vie dans lequel les *ames* conſiſtent, d'une nature encore plus ſubtile que celle de la flamme, ſi elle n'eſt la même, n'eſt ni ſuſceptible d'une ſéparation permanente de la matiere dont il eſt tiré, ni capa-

ble d'être mangé, & eſt immédiatement & eſſentiellement uni dans l'animal vivant avec l'air, dont ſa reſpiration eſt entretenue. Cet eſprit eſt porté ſans interruption dans les poumons de l'animal avec l'air qui entretient leur mouvement: il eſt pouſſé avec lui dans les veines par le ſouffle des poumons; il eſt répandu par celles-ci dans toutes les autres parties du corps: il fait le marcher & le coucher dans les unes; le voir, l'entendre, le raiſonner dans les autres: il donne lieu aux diverſes paſſions de l'animal: ſes fonctions ſe perfectionnent & s'affoibliſſent, ſelon l'accroiſſement ou diminution des forces dans les organes; elles ceſſent totalement, & cet eſprit de vie s'envole & ſe réunit au général, lorſque les diſpoſitions qu'il maintenoit dans le particulier viennent à ceſſer.

Avant de bien pénétrer le ſyſtême de Spinoſa, il faut remonter juſqu'à la plus haute antiquité, pour ſavoir ce que les anciens penſoient de la ſubſtance. Il paroit qu'ils n'admettoient qu'une ſeule ſubſtance, naturelle, infinie, & ce qui ſurprendra le plus, indiviſible, quoique pourtant diviſée en trois parties; & ce ſont elles, qui réunies & jointes enſemble, forment ce que Pythagore appelloit *le tout*, hors duquel il n'y a rien. La premiere partie de cette ſubſtance, inacceſſible aux regards de tous les hommes, eſt proprement ce qui détermine l'eſſence de Dieu, des anges, & des génies; elle ſe répand de-là ſur tout le reſte de la nature. La ſeconde partie compoſe les globes céleſtes, le ſoleil, les étoiles fixes, les planetes, & ce qui brille d'une lumiere primitive & originale. La troiſieme enfin compoſe les corps, & généralement tout l'empire ſublunaire, que Platon dans le Timée nomme *le ſéjour du changement, le mere & la nourrice du ſenſible*. Voilà en gros quelle idée on avoit de la ſubſtance unique dont on croyoit que les êtres tiroient le fond même de leur nature, chacun ſuivant le degré de perfection qui lui convient. Et comme cette ſubſtance paſſoit pour indiviſible, quoiqu'elle fût diviſée en trois parties, de même elle paſſoit pour immuable, quoiqu'elle ſe modifiât de différentes manieres. Mais ces modifications étant de peu de durée, on les comptoit pour rien, même on les regardoit comme non exiſtantes, & cela par rapport au tout, qui ſeul exiſte véritablement. Ce qu'on doit obſerver avec ſoin: la ſubſtance jouit de l'être, & ſes modifications eſperent en jouir, ſans jamais pouvoir y arriver.

Le trop fameux Spinoſa, en écrivant à Henri Oldenbourg, ſecrétaire de la ſociété royale de Londres, convient que c'eſt parmi les plus anciens philoſophes qu'il a puiſé ſon ſyſtême, qu'il n'y a qu'une ſubſtance dans l'univers. Mais il ajoute qu'il a pris les choſes d'un biais plus favorable, ſoit en propoſant de nouvelles preuves, ſoit en leur donnant la forme obſervée par les géometres. Quoi qu'il en ſoit, ſon ſyſtême n'eſt point devenu plus probable, les contradictions n'y ſont pas mieux ſauvées. Les anciens confondoient quelquefois la matiere avec la ſubſtance unique, & ils diſoient conſéquemment que rien ne lui eſt eſſentiel que d'exiſter; & que ſi l'étendue convient à quelques-unes de ſes parties, ce n'eſt que lorſqu'on les conſidere par abſtraction. Mais le plus ſouvent ils bornoient l'idée de la matiere à ce qu'ils appelloient eux-mêmes l'*empire ſublunaire*, *la nature corporelle*. Le corps, ſelon eux, eſt ce qu'on conçoit par rapport à lui ſeul, & en le détachant du tout dont il fait partie. Le tout ne s'apperçoit que par l'entendement, & le corps que par l'imagination aidée des ſens. Ainſi les corps ne ſont que des modifications qui peuvent exiſter ou non exiſter ſans faire aucun tort à la ſubſtance; ils caractériſent & déterminent la matiere ou la ſubſtance, à-peu-près comme les paſſions caractériſent & déterminent un homme indifférent à être mû ou à reſter tranquille. En conſéquence, la matiere n'eſt ni corporelle ni incorporelle; ſans doute parce qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance dans l'univers, corporelle en ce qui eſt corps, incorporelle en ce qui ne l'eſt point. Ils diſoient auſſi, ſelon Proclus de Lycie, que la matiere eſt animée; mais que les corps ne le ſont pas, quoiqu'ils aient un principe d'organiſation, un je ne ſai quoi de déciſif qui les diſtingue l'un de l'autre; que la matiere exiſte par elle-même, mais non les corps, qui changent continuellement d'attitude & de ſituation. Donc on peut avancer beaucoup de choſes des corps, qui ne conviennent point à la matiere; par exemple, qu'ils ſont

ſont déterminés par des figures, qu'ils ſe meuvent plus ou moins vîte, qu'ils ſe corrompent & ſe renouvellent, &c. au lieu que la matiere eſt une ſubſtance de tous points inaltérable. Auſſi Pythagore & Platon conviennent-ils l'un & l'autre que Dieu exiſtoit avant qu'il y eût des corps, mais non avant qu'il y eût de la matiere, l'idée de la matiere ne demandant point l'exiſtence actuelle du corps.

Mais pour percer ces ténebres, & pour ſe faire jour à travers, il faut demander à Spinoſa ce qu'il entend par cette *ſeule ſubſtance* qu'il a puiſée chez les anciens. Car ou cette ſubſtance eſt réelle, exiſte dans la nature & hors de notre eſprit; ou ce n'eſt qu'une ſubſtance idéale, métaphyſique & abſtraite. S'il s'en tient au premier ſens, il avance la plus grande abſurdité du monde; car à qui perſuadera-t-il que le corps *A* qui ſe meut vers l'orient, eſt la même ſubſtance numérique que le corps *B* qui ſe meut vers l'occident? A qui ſera-t-il croire que Pierre qui penſe aux propriétés d'un triangle, eſt préciſément le même que Paul qui médite ſur le flux & le reflux de la mer? Quand on preſſe Spinoſa pour ſavoir ſi l'eſprit humain eſt la même choſe que le corps, il répond que l'un & l'autre ſont le même ſujet, la même matiere qui a différentes modifications; qu'elle eſt eſprit en tant qu'on la conſidere comme penſante, & qu'elle eſt corps en tant qu'on ſe la repréſente comme étendue & figurée. Mais je voudrois bien ſavoir ce qu'auroit dit Spinoſa à un homme aſſez ridicule pour affirmer qu'un cercle eſt un triangle, & qui auroit répondu à ceux qui lui auroient objecté la différence des définitions & des propriétés du cercle & du triangle, pour prouver que ces figures ſont différentes, que c'eſt pourtant la même figure, mais diverſement modifiée; que quand on la conſidere comme une figure qui a tous les côtés de la circonférence également diſtans du centre, & que cette circonférence ne touche jamais une ligne droite ou un plan que par un point, on la nomme *cercle*; mais que quand on la conſidere comme figure compoſée de trois angles & de trois côtés, alors on la nomme *triangle*: cette réponſe ſeroit ſemblable à celle de Spinoſa. Cependant je ſuis perſuadé que Spinoſa ſe ſeroit moqué d'un tel homme, & qu'il lui auroit dit que ces deux figures ayant des définitions & des propriétés diverſes, ſont néceſſairement différentes, malgré ſa diſtinction imaginaire & ſon frivole *quatenus*. Voyez *l'article du* SPINOSISME. Ainſi, en attendant que les hommes ſoient faits d'une autre eſpece, & qu'ils raiſonnent d'une autre maniere qu'ils ne font, & tant qu'on croira qu'un cercle n'eſt pas un triangle, qu'une pierre n'eſt pas un cheval, parce qu'ils ont des définitions, des propriétés diverſes & des effets différens; nous conclurons par les mêmes raiſons, & nous croirons que l'eſprit humain n'eſt pas corps. Mais ſi par *ſubſtance* Spinoſa entend une ſubſtance idéale, métaphyſique & arbitraire, il ne dit rien; car ce qu'il dit ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux eſſences différentes qui aient une même eſſence. Qui en doute? C'eſt à la faveur d'une équivoque auſſi groſſiere qu'il ſoutient qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance dans l'univers. Vous ne vous imagineriez pas qu'il eût le front de ſoutenir que la matiere eſt indiviſible: il ne vous vient pas ſeulement dans l'eſprit comment il pourroit s'y prendre pour ſoutenir un tel paradoxe. Mais de la maniere dont il entend la ſubſtance, rien n'eſt plus aiſé. Il prouve donc que la matiere eſt indiviſible, parce qu'il conſidere métaphyſiquement l'eſſence ou la définition qu'il en donne; & parce que la définition ou l'eſſence de toutes choſes, c'eſt d'être préciſément ce qu'on eſt, ſans pouvoir être ni augmenté, ni diminué, ni diviſé; de-là il conclut que le corps eſt indiviſible. Ce ſophiſme eſt ſemblable à celui-ci. L'eſſence d'un triangle conſiſte à être une figure compoſée de trois angles; on ne peut ni en ajouter ni en diminuer: donc le triangle eſt un corps ou une figure indiviſible. Ainſi, comme l'eſſence du corps eſt d'être une ſubſtance étendue, il eſt certain que cette eſſence eſt indiviſible. Si on ôte ou la ſubſtance, ou l'extenſion, on détruit néceſſairement la nature du corps. A cet égard donc le corps eſt quelque choſe d'indiviſible. Mais Spinoſa donne groſſiérement le change à ſes lecteurs: ce n'eſt pas de quoi il s'agit. On prétend que ce corps ou cette ſubſtance étendue, a des parties les unes hors des autres, quoiqu'à

parler métaphyſiquement elles ſoient toutes de même nature. Or c'eſt du corps, tel qu'il exiſte dans la nature, que je ſoutiens contre Spinoſa qu'il n'eſt pas capable de penſer.

L'eſprit de l'homme eſt de ſa nature indiviſible. Coupez le bras ou la jambe d'un homme, vous ne diviſez ni ne diminuez ſon eſprit ; il demeure toujours ſemblable à lui-même, & ſuffiſant à toutes ſes opérations, comme il étoit auparavant. Or ſi l'*ame* de l'homme ne peut être diviſée, il faut néceſſairement que ce ſoit un point, ou que ce ne ſoit pas un corps. Ce ſeroit une extravagance de dire que l'eſprit de l'homme fût un point mathématique, puiſque le point mathématique n'exiſte que dans l'imagination. Ce n'eſt pas auſſi un point phyſique ou un atome. Outre qu'un atome indiviſible répugne par lui-même, cette ridicule penſée n'eſt jamais tombée dans l'eſprit d'aucun homme, non pas même d'aucun épicurien. Puis donc que l'*ame* de l'homme ne peut être diviſée, & que ce n'eſt ni un atome ni un point mathématique, il s'enſuit manifeſtement que ce n'eſt pas un corps.

Lucrece, après avoir parlé d'atomes ſubtils qui agitent le corps ſans en augmenter ou diminuer le poids, comme on voit que l'odeur d'une roſe ou du vin, quand elle eſt évaporée, n'ôte rien à la peſanteur de ces corps ; Lucrece, dis-je, voulant enſuite rechercher ce qui peut produire le ſentiment en l'homme, s'eſt trouvé fort embarraſſé dans ſes principes : il parle d'une quatrieme nature de l'*ame* qui n'a point de nom, & qui eſt compoſée des parties les plus déliées & les plus polies, qui ſont comme l'*ame* de l'*ame* elle-même. On peut lire le *troiſieme livre* de ce poëte philoſophe, & on verra ſans peine que ſa philoſophie eſt pleine de ténebres & d'obſcurités, & qu'elle ne ſatisfait nullement la raiſon.

Quand je me replie ſur moi-même, je m'apperçois que je penſe, que je réfléchis ſur ma penſée, que j'affirme, que je nie, que je veux, & que je ne veux pas. Toutes ces opérations me ſont infiniment connues : quelle en eſt la cauſe ? c'eſt mon eſprit : mais quelle eſt ſa nature ? ſi c'eſt un corps, ces actions auront néceſſairement quelque teinture de cette nature corporelle ; elles conduiront néceſſairement l'eſprit à reconnoître la liaiſon qu'il a par quelqu'endroit avec le corps & la matiere qui le ſoutient comme un ſujet, & le produit comme ſon effet. Si on penſe à quelque choſe de figuré, de mou ou de dur, de ſec ou de liquide, qui ſoit en mouvement ou en repos, l'eſprit ſe porte d'abord à ſe repréſenter une ſubſtance qui a des parties ſéparées les unes des autres, & qui eſt néceſſairement étendue. Tout ce qu'on peut s'imaginer qui appartient au corps, toutes les propriétés de la figure & du mouvement, conduiſent l'eſprit à reconnoître cette étendue, parce que toutes les actions & toutes les qualités du corps en émanent, comme de leur origine ; ce ſont autant de ruiſſeaux qui menent néceſſairement l'eſprit à cette ſource. On conclut donc certainement que la cauſe de toutes ſes actions, le ſujet de toutes ſes qualités, eſt une ſubſtance étendue. Mais quand on paſſe aux opérations de l'*ame*, à ſes penſées, à ſes affirmations, à ſes négations, à ſes idées de vérité, de fauſſeté, à l'acte de vouloir & de ne pas vouloir ; quoique ce ſoient des actions clairement & diſtinctement connues, aucune d'elles néanmoins ne conduit l'eſprit à ſe former l'idée d'une ſubſtance matérielle & étendue. Il faut donc de néceſſité conclure qu'elles n'ont aucune liaiſon eſſentielle avec le corps.

On pourroit bien d'abord s'imaginer que l'idée qu'on a de quelqu'objet particulier, comme d'un cheval ou d'un arbre, ſeroit quelque choſe d'étendu, parce qu'on ſe figure ces idées comme de petits portraits ſemblables aux choſes qu'elles nous repréſentent ; mais quand on y fait plus de réflexion, on conçoit aiſément que cela ne peut être : car quand je dis, *ce qui a été fait*, je n'ai l'idée ni le portrait d'aucune choſe : mon imagination ne me ſert ici de rien ; mon eſprit ne ſe forme l'idée d'aucune choſe particuliere, il conçoit en général l'exiſtence d'une choſe. Par conſéquent cette idée, *ce qui a été fait*, n'eſt pas une idée qui ait reçu quelqu'extenſion, ni aucune expreſſion de corps étendu. Elle exiſte pourtant dans mon *ame*, je le ſens : ſi donc cette idée avoit quelque figure, quelqu'extenſion, quelque mouvement ; comme elle ne provient point de l'objet, elle auroit été produite par mon eſprit, parce que mon eſprit ſeroit lui-même

quelque chose d'étendu. Or si cette idée sort de mon esprit, parce qu'il est formellement matériel & étendu, elle aura reçu de cette extension qui l'aura produite, une liaison nécessaire avec elle, qui la fera connoître, & qui la présentera d'abord à l'esprit.

Cependant de quelque côté que je tourne cette idée, je n'y apperçois aucune connexion nécessaire avec l'étendue. Elle ne me paroît ni ronde, ni quarrée, ni triangulaire; je n'y conçois ni centre, ni circonférence, ni base, ni angle, ni diametre, ni aucune autre chose qui résulte des attributs d'un corps; dès que je veux la corporifier, ce sont autant de ténebres & d'obscurités que je verse sur la connoissance que j'en ai. La nature de l'idée se souleve d'elle-même contre tous les attributs corporels, & les rejette. N'est-ce pas une preuve fort sensible qu'on veut y inférer une matiere étrangere qu'elle repousse, & avec laquelle elle ne peut avoir d'union ni de société? Or cette antipathie de la pensée avec tous les attributs de la matiere & du corps, si subtil, si délié, si agité qu'il puisse être, feroit sans contredit impossible, si la pensée émanoit d'une substance corporelle & étendue. Dès que je veux joindre quelqu'étendue à ma pensée, & diviser la moitié d'une volonté ou d'une réflexion, je trouve que cette moitié de volonté ou de réflexion est quelque chose d'extravagant & de ridicule: on peut raisonner de même, si on tâche d'y joindre la figure & le mouvement. Entre une substance dont l'essence est de penser, & entre une pensée, il n'y a rien d'intermédiaire, c'est une cause qui atteint immédiatement son effet; de sorte qu'il ne faut pas croire que l'étendue, la figure ou le mouvement aient pu s'y glisser par des voies subreptices ou secretes, pour y demeurer *incognito*. Si elles y sont, il faut nécessairement ou que la pensée ou que la faculté de penser les découvre: or il est clair que ni la faculté de penser ni la pensée ne renferment aucune idée d'étendue, de figure ou de mouvement. Il est donc certain que la substance qui pense, n'est pas une substance étendue, c'est à-dire, un corps.

Spinosa pose comme un principe de sa philosophie, que l'esprit n'a aucune faculté de penser ni de vouloir; mais seulement il avoue qu'il a telle ou telle pensée, telle ou telle volonté: ainsi par l'entendement il n'entend autre chose que les idées actuelles qui surviennent à l'homme. Il faut avoir un grand penchant à adopter l'absurdité, pour recevoir une philosophie si ridicule. Afin de mieux comprendre cette absurdité, il faut considérer cette substance en elle-même, & par abstraction de tous les êtres singuliers, & particuliérement de l'homme; car puisque l'existence d'aucun homme n'est nécessaire, il est possible qu'il n'y ait point d'homme dans l'univers. Je demande donc si cette substance, considérée ainsi précisément en elle-même, a des pensées, ou si elle n'en a pas. Si elle n'a point de pensées, comment a-t-elle pu en donner à l'homme, puisqu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas? Si elle a des pensées, je demande d'où elles lui sont venues; sera-ce de dehors? mais outre cette substance, il n'y a rien. Sera-ce de dedans? mais Spinosa nie qu'il y ait aucune faculté de penser, aucun entendement ou puissance, comme il parle. De plus, si ces pensées viennent de dedans, ou de la nature de la substance, elles se trouveront dans tous les êtres qui posséderont cette substance; de sorte que les pierres raisonneront aussi-bien que les hommes. Si on répond que cette substance, pour être en état de penser, doit être modifiée ou façonnée de la maniere dont l'homme est formé; ne sera-ce pas un Dieu d'une assez plaisante fabrique; un Dieu, qui, tout infini qu'il est, est privé de toute connoissance, à moins qu'il n'y ait quelques atomes de cette substance infinie, modifiés & façonnés comme est l'homme, afin qu'on puisse dire que ce Dieu a quelque connoissance; c'est-à-dire, en deux mots, que sans le genre humain Dieu n'auroit aucune connoissance?

Selon cette belle doctrine, un vaisseau de cristal plein d'eau aura autant de connoissance qu'un homme; car il reçoit les idées des objets de même que nos yeux. Il est susceptible des impressions que ces objets lui peuvent donner; de sorte que s'il n'y a point d'entendement ou de faculté capable de penser & de raisonner à la présence de ces idées, & que les réflexions ne soient autre chose que ces idées mêmes, il s'ensuit nécessairement que comme elles sont dans un vaisseau plein d'eau, autant que dans la

tête d'un homme qui regarde la lune & les étoiles, ce vaisseau doit avoir autant de connoissance de la lune & des étoiles que l'homme ; on ne peut y trouver aucune différence, qu'on ne la cherche dans une cause supérieure à toutes ces idées, qui les sent, qui les compare l'une à l'autre, & qui raisonne sur leur comparaison, pour en tirer des conséquences qui font qu'il conçoit le corps de la lune & des étoiles beaucoup plus grand que ne le représente l'idée qui frappe l'imagination.

Cet absurde système a été embrassé par Hobbes ; écoutons-le expliquer la nature & l'origine des sensations. « Voici, dit-il, » en quoi consiste la cause immédiate de la » sensation : l'objet vient presser la partie » extérieure de l'organe, & cette pression » pénetre jusqu'à la partie intérieure : là se » forme la représentation ou l'image (*phan-* » *tasma*) par la réfistance de l'organe, ou » par une espece de réflexion qui cause une » pression vers la partie extérieure, toute » contraire à la pression de l'objet, qui tend » vers la partie intérieure : cette représen- » tation, ce *phantasma* est, dit-il, la » sensation même. »

Voici comment il parle dans un autre endroit : « La cause de la sensation est l'objet » qui presse l'organe ; cette pression pénetre » jusqu'au cerveau par le moyen des nerfs ; » & de-là elle est portée au cœur ; de-là, au » moyen de la réfistance du cœur qui s'ef- » force de renvoyer au dehors cette pression » & de s'en délivrer ; de-là, dit-il, naît » l'image, la représentation, & c'est ce » qu'on appelle *sensation*. » Mais quel rapport, je vous prie, entre cette impression & le sentiment lui-même, c'est-à-dire, la pensée que cette impression excite dans l'*ame*? Il n'y a pas plus de rapport entre ces deux choses, qu'il y en a entre un quarré & du bleu, entre un triangle & un son, entre une aiguille & le sentiment de la douleur, ou entre la réflexion d'une balle dans un jeu de paume & l'entendement humain. De sorte que la définition que Hobbes donne de la sensation, qu'il prétend n'être autre chose que l'image qui se forme dans le cerveau par l'impression de l'objet, est aussi impertinente, que si, pour définir la couleur bleue, il avoit dit que c'est l'image d'un quarré, &c. S'il n'y a point en nous de faculté de penser & de sentir, l'œil recevra, si vous voulez, l'impression extérieure des objets : mais excepté le mouvement des ressorts, rien ne sera apperçu, rien ne sera senti ; & tant que la matiere sera seule, quelque délicats que soient les organes, quelque action qui suive de leur jeu & de leur harmonie, la matiere demeurera toujours aveugle & sourde, parce qu'elle est insensible de sa nature, & que le sentiment, quel qu'il soit, est le caractere d'une autre substance.

Hobbes paroit avoir senti le poids de cette difficulté insurmontable ; de-là vient qu'il affecte de la cacher à ses lecteurs, & de leur en imposer à la faveur de l'ambiguité du terme de *représentation*. Il se ménage même un subterfuge ; & en cas qu'on le presse trop vivement, il insinue à tout hasard qu'il pourroit bien se faire qu'il y eût dans la sensation quelque chose de plus. « Il ne fait s'il ne » doit pas dire, à l'exemple de quelques » philosophes, que toute matiere a natu- » rellement & essentiellement la faculté de » connoître, & qu'il ne lui manque que les » organes & la mémoire des animaux pour » exprimer au dehors ses sensations. Il ajoute » que si on supposoit un homme qui eût pos- » sédé d'autres sens que celui de la vue, qui » ait ses yeux immobiles, & toujours atta- » chés à un seul & même objet, lequel de » son côté soit invariable & sans le moindre » changement, cet homme ne verra pas, » à parler proprement, mais qu'il sera dans » une espece d'étonnement & d'extase in- » compréhensible. Ainsi, dit-il, il pourroit » bien se faire que les corps qui ne sont pas » organisés, eussent des sensations : mais » comme faute d'organes, il ne s'y rencontre » ni variété, ni mémoire, ni aucun autre » moyen d'exprimer ces sensations, ils ne » nous paroissent pas en avoir. » Quoique Hobbes ne se déclare pas pour cette opinion, il la donne pourtant comme une chose possible : mais il le fait d'une maniere si peu assurée, & avec tant de réserve, qu'il est aisé de voir que ce n'est qu'une porte de derriere qu'il s'est ménagée à tout événement, en cas qu'il se trouvât trop pressé par les absurdités dont fourmille la supposition qui envisage la sensation comme un pur résultat de figure & de mouvement. Il a rai-

ſon de ſe tenir ſur la réſerve : ce n'eſt qu'un miſérable ſubterfuge à tous égards, auſſi abſurde que l'opinion qui fait conſiſter la penſée dans le mouvement d'un certain nombre d'atomes. Car qu'y a-t-il au monde de plus ridicule que de s'imaginer que la connoiſſance eſt auſſi eſſentielle à la matiere que l'étendue ? Quelle ſera la conſéquence de cette ſuppoſition? Il en faudra conclure qu'il y a dans chaque portion de matiere, autant d'êtres penſans qu'elle a de parties: or chaque portion de matiere étant compoſée de parties diviſibles à l'infini, c'eſt-à-dire, de parties qui malgré leur contiguité, ſont auſſi diſtinctes que ſi elles étoient à une très-grande diſtance les unes des autres, elle ſera ainſi compoſée d'une infinité d'êtres penſans. Mais c'eſt trop nous arrêter ſur les abſurdités qui naiſſent en foule de cette ſuppoſition monſtreuſe. Quelque familiariſé que fût Spinoſa avec les abſurdités, il n'en eſt cependant jamais venu juſque-là : pour penſer, dans ſon ſyſtême, du moins faut-il être organiſé comme nous le ſommes.

Mais pour réfuter Epicure, Spinoſa & Hobbes, qui font conſiſter la nature de l'*ame*, non dans la faculté de penſer, mais dans un certain aſſemblage de petits corps déliés, ſubtils & fort agités, qui ſe trouvent dans le corps humain, voici quelque choſe de plus précis. D'abord on ne conçoit pas que les impreſſions des objets extérieurs puiſſent y apporter d'autres changemens que de nouveaux mouvemens, ou de nouvelles déterminations de mouvement de nouvelles figures ou de nouvelles ſituations ; cela eſt évident : or toutes ces choſes n'ont aucun rapport avec l'idée qu'elles impriment dans l'*ame* ; il faut néceſſairement que ce ſoit des ſignes d'inſtitution qui ſuppoſent une cauſe qui les ait établis, ou qui les connoiſſent. Servons-nous de l'exemple de la parole, pour faire mieux ſentir la force de l'argument : quand on entend dire *Dieu*, l'Arabe reçoit le même mouvement d'air à la prononciation de ce mot françois ; le tympan de ſon oreille, les petits os qu'on nomme l'*enclume* & le *marteau*, reçoivent de ce mouvement d'air la même ſecouſſe & le même tremblement qui ſe fait dans l'oreille & dans la tête d'une perſonne qui entend le françois. Par conſéquent tous ces petits corps qu'on ſuppoſe compoſer l'eſprit humain, ſont remués de la même maniere, & reçoivent les mêmes impreſſions dans la tête d'un Arabe que dans celle d'un François ; par conſéquent encore un Arabe attacheroit au mot de *Dieu* la même idée que le François, parce que les petits corps ſubtils & agités qui compoſent l'eſprit humain, ſelon Epicure & les athées, ne ſont pas d'une autre nature chez les Arabes que chez les François. Pourquoi donc l'eſprit de l'Arabe ne ſe forme-t-il, à la prononciation du mot *Dieu*, aucune autre idée que celle d'un ſon, & que l'eſprit d'un François joint à l'idée de ce ſon celle d'un être tout parfait, créateur du ciel & de la terre? Voici un détroit pour les athées & pour ceux qui nient la ſpiritualité de l'*ame*, d'où ils ne pourront ſe tirer, puiſque jamais ils ne pourront rendre raiſon de cette différence qui ſe rencontre entre l'eſprit de l'Arabe & celui du François.

Cet argument eſt ſenſible, quoiqu'on n'y faſſe pas aſſez de réflexion ; car chacun ſait que cette différence vient de l'établiſſement des langues, ſuivant lequel on eſt convenu de joindre au ſon de ce mot *Dieu*, l'idée d'un être tout parfait ; & comme l'Arabe, qui ne ſait pas la langue françoiſe, ignore cette convention, il ne reçoit que la ſeule idée du ſon, ſans y en joindre une autre. Cette vérité eſt conſtante, il n'en faut pas davantage pour détruire les principes d'Epicure, d'Hobbes & de Spinoſa ; car je voudrois bien ſavoir quelle ſeroit la partie contractante dans cette convention ; à ce mot *Dieu* je joindrai l'idée d'un être tout parfait ; ce ne ſera pas ce corps ſenſible & palpable, chacun en convient ; ce ne ſera pas auſſi cet amas de corps ſubtils & agités, qui font l'eſprit humain, ſelon le ſentiment de ces philoſophes, parce que ces eſprits reçoivent toutes les impreſſions de l'objet, ſans pouvoir rien faire au-delà : or ces impreſſions étoient les mêmes, & parfaitement ſemblables, lorſque l'Arabe entendoit prononcer ce mot *Dieu*, ſans ſavoir pourtant ce qu'il ſignifioit. Il faut donc néceſſairement qu'il y ait quelqu'autre cauſe que ces petits corps avec laquelle on convienne qu'à ce mot *Dieu*, l'*ame* ſe repréſentera l'être tout parfait; de la même maniere qu'on peut convenir avec le gouverneur d'une place aſſiégée,

qu'à la décharge de vingt ou trente volées de canon, il doit assurer les habitans qu'ils seront bientôt secourus. Mais comme ces signaux seroient inutiles, si on ne supposoit dans la place un gouverneur sage & intelligent, pour raisonner & pour tirer de ces signaux les conséquences dont on seroit convenu avec lui; de même aussi il est nécessaire de concevoir dans l'homme un principe capable de former telles ou telles idées, à telle ou telle détermination, à tel ou tel mouvement de ces petits corps qui reçoivent quelque impression à la prononciation des mots, comme l'idée d'un être tout parfait à la prononciation du mot *Dieu*. Ainsi il est clair & certain qu'il doit y avoir dans l'homme une cause dont l'essence soit de penser, avec laquelle on convient de la signification des mots. Il est encore clair & certain que cette cause ne peut être une substance matérielle, parce que l'on convient avec elle qu'au mouvement de la matiere ou de ces petits corps, elle se fomera telle ou telle idée. Il est donc clair & certain que l'*ame* de l'homme n'est pas un corps, mais que c'est une substance distinguée du corps, de laquelle l'essence est de penser, c'est-à-dire, d'avoir la faculté de penser.

Il en est de l'idée des objets qui se présentent à nos yeux, comme des sons qui frappent l'oreille; & comme il est nécessaire qu'on soit convenu avec un Chinois qui se représentera un être tout parfait à la prononciation du mot françois *Dieu*, il faut aussi de même qu'il y ait une certaine convention entre les impressions que les objets font au fond de nos yeux & de notre esprit, pour se représenter tels ou tels objets, à la présence de telles ou telles impressions. Car, 1°. quand on a les yeux ouverts, en pensant fortement à quelque chose, il arrive très-souvent qu'on n'apperçoit pas les objets qui sont devant soi, quoiqu'ils envoient à nos yeux les mêmes especes & les mêmes rayons, que lorsqu'on y fait plus d'attention. De sorte qu'outre ce qui se passe dans l'œil & dans le cerveau, il faut qu'il y ait encore quelque chose qui considere & qui examine ces impressions de l'objet, pour le voir & pour le connoître. Mais il faut encore que cette cause qui examine ces impressions, puisse se former à leur présence l'idée de l'objet qu'elles nous font connoître; car il ne faut pas s'imaginer que les impressions que produit un objet dans notre œil & dans le cerveau, puissent être semblables à cet objet. Je sais qu'il y a des philosophes qui se représentent ce qui émane des corps, & qu'ils nomment des *especes intentionnelles*, comme de petits portraits de l'objet: mais je sais aussi qu'ils ne sont en cela rien moins que philosophes. Car quand je regarde un cheval noir, par exemple, si ce qui émane de ce cheval étoit semblable au cheval, l'air devroit recevoir l'impression de la noirceur, puisque cette espece doit être imprimée dans l'air, ou dans l'eau, ou dans le verre au travers duquel elle passe avant de venir à mon œil; & on ne pourra rendre aucune raison suffisante de cette différence qui s'y trouve, ni dire pourquoi cette espece intentionnelle imprimeroit sa ressemblance dans mon œil & dans les esprits du cerveau, si elle ne les a pas imprimées dans l'air; parce que les esprits du cerveau sont & plus subtils & plus agités que ne l'est l'air, ou l'eau & le cristal, par le moyen desquels cette espece est parvenue jusqu'à moi. On ne peut aussi rendre raison, pourquoi nous n'appercevons pas les objets dans l'obscurité; car quand je suis dans une chambre fermée, proche d'un objet, pourquoi ne l'apperçois-je pas, s'il envoie de lui-même des especes intentionnelles qui le représentent? J'en suis proche, j'ouvre les yeux, je fais tous mes efforts pour l'appercevoir, & pourtant je ne vois rien. Il faut donc croire que je n'apperçois les objets que par la lumiere qu'ils réfléchissent à mes yeux, qui est diversement déterminée, selon la diversité de la figure & du mouvement de l'objet: or entre des rayons de lumiere diversement déterminés, & l'objet que j'apperçois, par exemple, *un cheval noir*, il y a si peu de proportion & de ressemblance, qu'il faut reconnoître une cause supérieure à tous ces mouvemens, qui ayant en soi la faculté de penser, produit des idées de tel ou tel objet, à la présence de telles ou de telles impressions que les objets causent dans le cerveau par l'organe des yeux, comme par celui de l'oreille.

Quelle sera donc cette cause? Si c'est un corps, on retombe dans les mêmes difficultés qu'auparavant; on ne trouvera que des mouvemens & des figures, & rien de tout

cela n'eſt la penſée que je cherche, ſera-ce huit, dix ou douze atomes qui compoſeront cette penſée ou cette réflexion ? Suppoſons que ce ſont dix atomes, je demande ce que fait chacun de ces atomes ; eſt-ce une partie de ma penſée, ou ne l'eſt-ce pas ? ſi ce n'eſt pas une partie de ma penſée, elle n'y contribue en rien, ſi elle en eſt une partie, ce ſera la dixieme. Or bien-loin que je conçoive la dixieme partie d'une penſée, je ſens au contraire clairement que ma penſée eſt indiviſible ; ſoit que je penſe à tout un cheval, ou que je ne penſe qu'à ſon œil, ma penſée eſt toujours une penſée & une action de mon ame, de même nature & de même eſpece : ſoit que je penſe à la vaſte étendue de l'univers, ou que je médite ſur un atome d'Epicure & ſur un point mathématique ; ſoit que je penſe à l'être, ou que je médite ſur le néant ; je penſe, je raiſonne ; je fais des réflexions, & toutes ces opérations, en tant qu'actions de mon ame, ſont abſolument ſemblables, & parfaitement uniformes. Dira-t-on que la penſée eſt un aſſemblage de ces atomes ? Mais ſi c'eſt un aſſemblage de dix atomes, ces atomes, pour former la penſée, ſeront en mouvement ou en repos : s'ils ſont en mouvement, je demande de qui ils ont reçu ce mouvement : s'ils l'ont reçu de l'objet, on en aura la penſée autant de temps que durera cette impreſſion ; ce ſera comme une boule pouſſée par un mail, elle produira tout le mouvement qu'elle aura reçu ; or cela eſt manifeſtement contre l'expérience. Dans toutes les penſées des choſes indifférentes où les paſſions du cœur n'ont aucun intérêt, je penſe quand il me plaît, & quand il me plaît je quitte ma penſée ; je la rappelle quand je veux, & j'en choiſis d'autres à ma fantaiſie. Il ſeroit encore plus ridicule de s'imaginer que la penſée conſiſtât dans le repos de l'aſſemblage de ces petits corps, & on ne s'arrêtera pas à refuter cette imagination. Il faut donc reconnoître néceſſairement dans l'homme un principe, qui a en lui-même & dans ſon eſſence la faculté de penſer, de délibérer, de juger & de vouloir. Or ce principe que j'appelle *eſprit*, recherche, approfondit ſes idées, les compare les unes avec les autres, & voit leur conformité ou leur diſproportion. Le néant, le pur néant, quoiqu'il ne puiſſe produire aucune impreſſion, parce qu'il ne peut agir, ne laiſſe pas d'être l'objet de la penſée, de même que ce qui exiſte. L'eſprit, par ſa propre vertu & par la faculté qu'il a de penſer, tire le néant de l'abyme pour le confronter avec l'être, & pour reconnoître que ces deux idées du *néant* & de *l'être* ſe détruiſent réciproquement.

Je voudrois bien qu'on me dit ce qui peut conduire mon eſprit à s'appercevoir des choſes qui impliquent contradiction : on conçoit que l'eſprit peut recevoir de différens objets, des idées qui ſont contraires & oppoſées : mais pour juger des choſes impoſſibles, il faut que l'eſprit aille beaucoup plus loin que là où la ſeule perception de l'objet le conduit ; il faut pour cet effet que l'eſprit humain tire de ſon propre fonds d'autres idées que celles-là ſeules que les objets peuvent produire. Donc il y a une cauſe ſupérieure à toutes les impreſſions des objets, qui agit & qui s'exerce ſur ſes idées, dont la plupart ne ſe forment point en lui par les impreſſions des objets extérieurs, telles que ſont les idées univerſelles, métaphyſiques, & abſtraites, les idées des choſes paſſées & des choſes futures, les idées de l'infini, de l'éternité, des vertus, *&c.* En un inſtant mon eſprit raiſonne ſur la diſtance de la terre au ſoleil ; en un inſtant il paſſe de l'idée de l'univers à celle d'un atome, de l'être au néant, du corps à l'eſprit ; il raiſonne ſur des axiomes qui n'ont rien de corporel. De quel corps eſt-il aidé dans tous ces raiſonnemens, puiſque la nature des corps eſt entiérement oppoſée à ces idées ? Donc, *&c.*

Enfin, la maniere dont nous exerçons la faculté de communiquer nos penſées aux autres, ne nous permet pas de mettre notre *ame* au rang des corps. Si ce qui penſe en nous étoit une matiere ſubtile, qui produiſit la penſée par ſon mouvement, la communication de nos penſées ne pourroit avoir lieu, qu'en mettant en autrui la matiere penſante dans le même mouvement où elle eſt chez nous ; & à chaque penſée que nous avons, devroit répondre un mouvement uniforme dans celui auquel nous voudrions la tranſmettre : mais une portion de matiere ne ſauroit en toucher une autre, ſans la toucher médiatement ou immédiatement. Perſonne ne ſoutiendra que la matiere qui penſe en nous agiſſe immédiatement ſur

celle qui penſe en autrui. Il faudroit donc que cela ſe fît à l'aide d'une autre matiere en mouvement. Nous avons trois moyens de faire part de nos penſées aux autres, la parole, les ſignes & l'écriture. Si l'on examine attentivement ces moyens, on verra qu'il n'y en a aucun qui puiſſe mettre la matiere penſante d'autrui en mouvement. Il réſulte de tout ce que nous avons dit, que ce n'eſt pas l'incompréhenſibilité ſeule, qui fait refuſer la penſée à la matiere, mais que c'eſt l'impoſſibilité intrinſeque de la choſe, & les contradictions où l'on s'engage, en faiſant le principe matériel penſant. Dès-là on n'eſt plus en droit de recourir à la toute-puiſſance de Dieu, pour établir la matérialité de l'*ame*. C'eſt pourtant ce qu'a fait M. Locke: on fait que ce philoſophe a avancé, que nous ne ſerons peut-être jamais capables de connoître ſi un être purement matériel penſe, ou non. Un des plus beaux eſprits de ce ſiecle, dit dans un de ſes ouvrages, que ce diſcours parut une déclaration ſcandaleuſe, que l'*ame* eſt matérielle & mortelle. Voici comme il en parle: « Quelques » Anglois dévots à leur maniere ſonnerent » l'allarme. Les ſuperſtitieux ſont dans la » ſociété ce que les poltrons ſont dans une » armée, ils ont & donnent des terreurs » paniques; on cria que M. Locke vouloit » renverſer la religion; il ne s'agiſſoit pour- » tant pas de religion dans cette affaire; » c'étoit une queſtion purement philoſophi- » que, très-indépendante de la foi & de la » révélation. Il ne falloit qu'examiner ſans » aigreur s'il y a de la contradiction à dire, » *la matiere peut penſer*, & ſi Dieu peut » communiquer la penſée à la matiere. Mais » les théologiens commencent ſouvent par » dire que Dieu eſt outragé, quand on n'eſt » pas de leur avis; c'eſt reſſembler aux mau- » vais poëtes, qui crioient que Deſpréaux » parloit mal du roi, parce qu'il ſe moquoit » d'eux. Le docteur Stillingfleet s'eſt fait » une réputation de théologien modéré, » pour n'avoir pas dit poſitivement des in- » jures à M. Locke. Il entra en lice contre » lui: mais il fut battu, car il raiſonnoit en » docteur, & Locke en philoſophe inſtruit » de la force & de la foibleſſe de l'eſprit » humain, & qui ſe battoit avec des armes » dont il connoiſſoit la trempe ». C'eſt-à-dire, ſi l'on en croit ce célebre écrivain, que la queſtion de la matérialité de l'*ame*, portée au tribunal de la raiſon, ſera décidée en faveur de M. Locke.

Examinons quelles ſont ſes raiſons: « Je » ſuis corps, dit-il, & je penſe; je n'en ſais » pas davantage. Si je ne conſulte que mes » foibles lumieres, irai-je attribuer à une » cauſe inconnue ce que je puis ſi aiſément » attribuer à la ſeule cauſe ſeconde que je » connois un peu? Ici tous les philoſophes » de l'école m'arrêtent en argumentant, & » diſent: il n'y a dans le corps que de l'étendue » & de la ſolidité, & il ne peut y avoir que du » mouvement & de la figure: or du mouve- » ment, de la figure, de l'étendue & de la ſoli- » dité ne peuvent faire une penſée; donc, l'*a-* » *me* ne peut pas être matiere. Tout ce grand » raiſonnement répété tant de fois ſe réduit » uniquement à ceci: je ne connois que très- » peu de choſe de la matiere, j'en devine im- » parfaitement quelques propriétés; or je ne » ſais point du tout ſi ces propriétés peuvent » être jointes à la penſée; donc, parce que » je ne ſais rien du tout, j'aſſure poſitivement » que la matiere ne ſauroit penſer. Voilà » nettement la maniere de raiſonner de l'é- » cole. M. Locke diroit avec ſimplicité à » ces meſſieurs: confeſſez que vous êtes » auſſi ignorans que moi; votre imagina- » tion & la mienne ne peuvent concevoir » comment un corps a des idées; & com- » prenez-vous mieux comment une ſubſ- » tance quelle qu'elle ſoit a des idées? Vous » ne concevez ni la matiere ni l'eſprit; com- » ment oſez-vous aſſurer quelque choſe? » Que vous importe que l'*ame* ſoit un de » ces êtres incompréhenſibles qu'on appelle » *matiere*, ou un de ces êtres incompréhen- » ſibles qu'on nomme *eſprit*? Quoi! Dieu le » créateur de tout ne peut-il pas éterniſer ou » anéantir votre *ame* à ſon gré, quelle que » ſoit ſa ſubſtance? Le ſuperſtitieux vient à » ſon tour, & dit qu'il faut brûler pour le » bien de leurs ames ceux qui ſoupçonnent » qu'on peut penſer avec la ſeule aide du » corps; mais que diroit-il ſi c'étoit lui-même » qui fût coupable d'irréligion? En effet quel » eſt l'homme qui oſera aſſurer ſans une im- » piété abſurde, qu'il eſt impoſſible au » créateur de donner à la matiere la penſée » & le ſentiment? Voyez, je vous prie, à

« quel embarras vous êtes réduits, vous qui » bornez ainſi la puiſſance du créateur ? » Dans ce raiſonnement je vois l'homme d'eſprit, & nullement le métaphyſicien. Il ne faut pas s'imaginer que pour réſoudre cette queſtion il faille connoître l'eſſence & la nature de la matiere : les raiſonnemens que l'auteur fonde ſur cette ignorance ne ſont nullement concluans. Il ſuffit de remarquer que le ſujet de la penſée doit être un ; or un amas de matiere n'eſt pas un, c'eſt une multitude. Ces mots, *amas*, *aſſemblage*, *collection*, ne ſignifient qu'un rapport externe entre pluſieurs choſes, une maniere d'exiſter dépendamment les unes des autres. Par cette union nous les regardons comme formant un ſeul tout, quoique dans la réalité elles ne ſoient pas plus une que ſi elles étoient ſéparées. Ce ne ſont là, par conſéquent, que des termes abſtraits qui au dehors ne ſuppoſent pas une ſubſtance unique, mais une multitude de ſubſtances. Or, que notre *ame* doive être une d'une unité parfaite, c'eſt ce qu'il eſt aiſé de prouver. Je regarde une perſpective agréable, j'écoute un beau concert, ces deux ſentimens ſont également dans toute l'*ame*. Si l'on y ſuppoſoit deux parties, celle qui entendroit le concert n'auroit pas le ſentiment de la vue agréable ; puiſque l'une n'étant pas l'autre, elle ne ſeroit pas ſuſceptible des affections de l'autre. L'*ame* n'a donc point de parties, elle compare divers ſentimens qu'elle éprouve. Or, pour juger que l'un eſt douloureux, & l'autre agréable, il faut qu'elle reſſente tous les deux ; & par conſéquent qu'elle ſoit une même ſubſtance très-ſimple. Si elle avoit ſeulement deux parties, l'une jugeroit de ce qu'elle ſentiroit de ſon côté, & l'autre de ce qu'elle ſentiroit en particulier de ſon côté, ſans qu'aucune des deux pût faire la comparaiſon, & porter ſon jugement ſur les deux ſentimens ; l'*ame* eſt donc ſans parties & ſans nulle compoſition. Ce que je dis ici des ſentimens, je peux le dire des idées : que *A*, *B*, *C*, trois ſubſtances qui entrent dans la compoſition du corps, ſe partagent trois perceptions différentes ; je demande où s'en fera la comparaiſon. Ce ne ſera pas dans *A*, puiſqu'elle ne ſauroit compoſer une perception qu'elle a avec celles qu'elle n'a pas. Par la même raiſon, ce ne ſera ni dans *B* ni dans *C* ; il faudra donc admettre un point de réunion, une ſubſtance qui ſoit en même temps un ſujet ſimple & indiviſible de ces trois perceptions, diſtincte par conſéquent du corps ; une *ame*, en un mot, purement ſpirituelle.

L'*ame* étant une ſubſtance très-ſimple, il ne peut y avoir de diviſion dans elle ; & celles que nous y ſuppoſons pour concevoir d'une maniere plus nette les diverſes choſes qui s'y paſſent, ne conſiſtent qu'en pures abſtractions. L'entendement, c'eſt l'*ame* en tant qu'elle ſe repréſente ſimplement un objet ; la volonté c'eſt l'*ame* en tant qu'elle ſe détermine vers tel objet ou s'en éloigne. C'eſt ce qu'on a déſigné du nom de *faculté de l'ame*. Ce ſont diverſes manieres d'exercer la force unique qui conſtitue l'eſſence de l'*ame*. Quiconque veut s'inſtruire à fond de toutes les opérations de l'*ame*, trouvera de quoi ſe ſatisfaire dans pluſieurs excellens ouvrages dont les principaux ſont *la recherche de la vérité*, le *traité de l'entendement humain*, & les deux philoſophies de M. Wolf. Ces dernieres ſur-tout ſont ce qui a paru juſqu'à préſent de plus circonſtancié & de mieux développé ſur cet important ſujet. Après avoir établi l'exiſtence de l'*ame*, M. Wolf la conſidere par rapport à la faculté de connoître, qu'il diſtingue en inférieure & ſupérieure. La partie inférieure comprend la perception, ſource des idées, le ſentiment, l'imagination, la faculté de former des fictions, la mémoire, l'oubli, & la réminiſcence. La partie ſupérieure de la faculté de connoître conſiſte dans l'attention & la réflexion, dans l'entendement en général & ſes trois opérations en particulier, & dans les diſpoſitions naturelles de l'entendement. La ſeconde faculté générale de l'*ame*, c'eſt celle d'appéter ou de ſe porter vers un objet, en tant qu'elle le conſidere comme un bien ; d'où réſulte la détermination contraire, lorſqu'elle l'enviſage comme un mal. Cette faculté ſe partage même en partie inférieure & partie ſupérieure. La premiere n'eſt autre choſe que l'appétit ſenſitif & l'averſation ſenſitive, ou le goût & l'éloignement que nous conſervons pour les objets en nous laiſſant diriger par les idées confuſes des ſens ; de-là naiſſent les paſſions. La partie ſupérieure eſt la volonté en tant que nous voulons ou ne vou-

lons pas, uniquement parce que des idées distinctes, exemptes de toute impression machinale, nous y déterminent. La liberté est l'usage que nous faisons de ce pouvoir de nous déterminer. Enfin, il regne une liaison entre les opérations de l'*ame* & celles du corps dont l'expérience nous apprend les regles invariables. Voilà l'analyse psychologique de M. Wolf.

La question de l'immortalité de l'*ame* est nécessairement liée avec la spiritualité de l'*ame*. Nous ne connoissons de destruction que par l'altération ou la séparation des parties d'un tout; or nous ne voyons point de parties dans l'*ame*: bien plus nous voyons positivement que c'est une substance parfaitement une & qui n'a point de parties. Phérécide le Syrien est le premier, qui, au rapport de Cicéron & de S. Augustin, répandit dans la Grece le dogme de l'immortalité de l'*ame*. Mais ni l'un ni l'autre ne nous détaillent les preuves dont il se servoit: & de quelles preuves pouvoit se servir un philosophe, qui, quoique rempli de bon sens, confondoit les substances spirituelles avec les matérielles, ce qui est esprit avec ce qui est corps? On fait seulement que Pythagore n'entendit point parler de ce dogme dans tous les voyages qu'il fit en Egypte & en Assyrie, & qu'il le reçut de Phérécide, touché principalement de ce qu'il avoit de neuf & d'extraordinaire. L'orateur romain ajoute que Platon étant venu en Italie pour converser avec les disciples de Pythagore, approuva tout ce qu'ils disoient de l'immotalité de l'*ame*, & en donna même une sorte de démonstration qui fut alors très-applaudie: mais il faut avouer que rien n'est plus frêle que cette démonstration, & qu'elle part d'un principe suspect. En effet, pour connoître quelle espece d'immortalité il attribuoit à l'*ame*, il ne faut que considérer la nature des argumens qu'il emploie pour la prouver. Les argumens qui lui sont particuliers & pour lesquels il est si fameux, ne sont que des argumens métaphysiques tirés de la nature & des qualités de l'*ame*, & qui par conséquent ne prouvent que sa permanence, & certainement il la croyoit; mais il y a de la différence entre la permanence de l'*ame* pure & simple, & la permanence de l'*ame* accompagnée de châtimens & de récompenses. Les preuves morales sont les seules qui puissent prouver un état futur & proprement nommé *de peines & de récompenses*. Or Platon, loin d'insister sur ce genre de preuves, n'en allegue point d'autres, comme on peut le voir dans le douzieme livre de ses loix, que l'autorité de la tradition & de la religion. *Je tiens tout cela pour vrai*, dit-il, *parce que je l'ai ouï dire*. Par-là il fait assez voir qu'il en abandonne la vérité, & qu'il n'en reclame que l'inutilité. 2°. L'opinion de Platon sur la métempsycose a donné lieu de le regarder comme le plus grand défenseur des peines & des récompenses de l'autre vie. A l'opinion de Pythagore qui croyoit la transmigration des ames purement naturelle & nécessaire, il ajouta que cette transmigration étoit destinée à purifier les ames qui ne pouvoient point, à cause des souillures qu'elles avoient contractées ici-bas, remonter au lieu d'où elles étoient descendues, ni se rejoindre à la substance universelle dont elles avoient été séparées; & que par conséquent les ames pures & sans tache ne subsistoient point la métempsycose. Cette idée étoit aussi singuliere à Platon, que la métempsycose physique l'étoit à Pythagore. Elle semble renfermer quelque sorte de dispensation morale que n'avoit point celle de son maître; & elle en différoit même en ce qu'elle n'y assujettissoit pas tout le monde sans distinction, ni pour un temps égal. Mais pour faire voir néanmoins combien ces deux philosophes s'accordoient pour rejeter l'idée des peines & des récompenses d'une autre vie, il suffira de se rappeller ce que nous avons dit au commencement de cet article, de leur sentiment sur l'origine de l'*ame*. Des gens qui étoient persuadés que l'*ame* n'étoit immortelle que parce qu'ils la croyoient une portion de la divinité elle-même, un être éternel, incréé aussi-bien qu'incorruptible; des gens qui supposoient que l'*ame* après un certain nombre de révolutions, se réunissoit à la substance universelle où elle étoit absorbée, confondue & privée de son existence propre & personnelle; ces gens-là, dis-je, ne croyoient pas sans doute l'*ame* immortelle dans le sens que nous le croyons: autant valoit-il pour les *ames* être absolument détruites & anéanties, que d'être ainsi englouties dans l'*ame* universelle, & d'être

privées de tout sentiment propre & personnel. Or nous avons prouvé au commencement de cet article, que la réfusion de toutes les *ames* dans l'*ame* universelle, étoit le dogme constant des quatre principales sectes de philosophes qui florissoient dans la Grece. Tous ces philosophes ne croyoient donc pas l'*ame* immortelle au sens que nous l'entendons.

Mais pour dire ici quelque chose de plus précis, lorsque Platon insiste en plusieurs endroits de ses ouvrages sur le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie, comment le fait-il? c'est toujours en suivant les idées grossieres du peuple; que les *ames* des méchans passent dans le corps des ânes & des pourceaux; que ceux qui n'ont point été initiés restent dans la fange & dans la boue; qu'il y a trois juges dans les enfers: il parle du Stix, du Cocyte & de l'Achéron, *&c.* & il y insiste avec tant de force, que l'on peut & que l'on doit même croire qu'il a voulu persuader les lecteurs auxquels il avoit destiné les ouvrages où il en parle, comme le Phédon, le Gorgias, sa république, *&c.* Mais qui peut s'imaginer qu'il ait été lui-même persuadé de toutes ces idées chimériques? Si Platon, le plus subtil de tous les philosophes, eût cru aux peines & aux récompenses d'une autre vie, il l'eût au moins laissé entrevoir comme il l'a fait à l'égard de l'éternité de l'*ame*, dont il étoit intimement persuadé; c'est ce qu'on voit dans son *Epinomis*, lorsqu'il parle de la condition de l'homme de bien après sa mort. « J'assure, dit-il, très-fermement, en badinant comme sérieusement, que lorsque » la mort terminera sa carriere, il sera à sa » dissolution dépouillé des sens dont il avoit » l'usage ici-bas; ce n'est qu'alors qu'il participera à une condition simple & unique; » & sa diversité étant résolue dans l'unité, » il sera heureux, sage, & fortuné. » Ce n'est pas sans dessein que Platon est obscur dans ce passage. Comme il croyoit que l'*ame* se réunissoit finalement à la substance universelle & unique de la nature dont elle avoit été séparée, & qu'elle s'y confondoit, sans conserver une existence distincte, il est assez sensible que Platon insinue ici secrétement que lorsqu'il badinoit, il enseignoit alors que l'homme de bien avoit dans l'autre vie une existence distincte, particuliere, & personnellement heureuse, conformément à l'opinion populaire sur la vie future; mais que lorsqu'il parloit sérieusement, il ne croyoit pas que cette existence fût particuliere & distincte: il croyoit au contraire que c'étoit une vie commune, sans aucune sensation personnelle, une résolution de l'*ame* dans la substance universelle. J'ajouterai seulement ici, pour confirmer ce que je viens de dire, que Platon dans son *Timée* s'explique plus ouvertement, & qu'il y avoue que les tourmens des enfers sont des opinions fabuleuses.

En effet, les anciens les plus éclairés ont regardé ce que ce philosophe dit des peines & des récompenses d'une autre vie, comme choses d'un genre exotérique, c'est-à-dire, comme des opinions destinées pour le peuple, & dont il ne croyoit rien lui-même. Lorsque Chrysippe, fameux stoïcien, blâme Platon de s'être servi mal-à-propos des terreurs d'une vie future pour détourner les hommes de l'injustice, il suppose lui-même que Platon n'y ajoutoit aucune foi; il ne le reprend pas d'avoir cru ces opinions, mais de s'être imaginé que ces terreurs puériles pouvoient être utiles au progrès de la vertu. Strabon fait voir qu'il est du même sentiment, lorsqu'en parlant des brachmanes des Indes, il dit qu'ils ont, à la maniere de Platon, inventé des fables concernant l'immortalité de l'*ame* & le jugement futur. Celse avoue que ce que Platon dit d'un état futur & des demeures fortunées destinées à la vertu, n'est qu'une allégorie. Il réduit le sentiment de ce philosophe sur la nature des peines & des récompenses d'une autre vie, à l'idée de la métempsycose qui servoit à la purification des *ames*; & la métempsycose elle-même se réduisoit finalement à la réunion de l'*ame* avec la nature divine, lorsque l'*ame*, pour me servir de ses expressions, étoit devenue assez forte pour pénétrer dans les hautes régions.

Les Péripatéticiens & les Stoïciens ayant renoncé au caractere de légissateurs, parloient plus ouvertement contre les peines & les récompenses d'une autre vie. Aussi voyons-nous qu'Aristote s'explique sans détour & de la maniere la plus dogmatique, contre les peines & les récompenses d'une autre vie:

« La mort, dit-il, de toutes les choſes la » plus terrible, c'eſt la fin de notre exiſtence ; » & après elle, l'homme n'a ni bien à eſpé- » rer, ni mal à craindre. »

Epictete, vrai ſtoïcien s'il y en eût jamais, dit en parlant de la mort : « Vous n'allez » point dans un lieu de peines : vous retour- » nez à la ſource dont vous êtes ſortis, à » une douce réunion avec vos élémens pri- » mitifs ; il n'y a ni enfer, ni Achéron, ni » Cocyte, ni Phlégéton. » Sénéque dans ſa conſolation à Marcia, fille du fameux ſtoï- cien Crémutius Cordus, reconnoît & avoue les mêmes principes avec auſſi peu de tour qu'Epictete : « Songez que les morts ne ref- » ſentent aucun mal ; la terreur des enfers » eſt une fable ; les morts n'ont à craindre » ni ténebres, ni priſon, ni torrent de feu, » ni fleuve d'oubli ; il n'y a après la mort ni » tribunaux, ni coupables ; il regne une li- » berté vague ſans tyrans. Les poëtes don- » nant carriere à leur imagination, ont vou- » lu nous épouvanter par de vaines frayeurs : » mais la mort eſt la fin de toute douleur, » le terme de tous les maux ; elle nous re- » met dans la même tranquillité où nous » étions avant que de naître. »

Cicéron dans ſes épîtres familieres où il fait connoître les véritables ſentimens de ſon cœur, dans ſes offices même, ſe déclare ex- preſſément contre ce dogme : « La conſo- » lation, dit-il dans une lettre à Torquatus, » qui m'eſt commune avec vous, c'eſt qu'en » quittant la vie, je quitterai une république » dont je ne regretterai point d'être enlevé ; » d'autant plus que la mort exclut tout ſen- » timent. » Et il dit à ſon ami Térentianus : « Lorſque les conſeils ne ſervent plus de » rien, on doit néanmoins, quelque choſe » qu'il puiſſe arriver, les ſupporter avec mo- » dération, puiſque la mort eſt la fin de » toutes choſes. » Il eſt certain que Cicéron déclare ici ſes véritables ſentimens. Ce ſont des lettres qu'il écrivoit à ſes amis pour les conſoler, lorſqu'il avoit beſoin lui-même de conſolation, à cauſe de la triſte & mauvaiſe ſituation des affaires publiques : circonſtance où les hommes ſont plus ſuſceptibles de déguiſemens & d'artifices, & où ils ſont por- tés à déclarer leurs ſentimens les plus ſecrets. Les paſſages que l'on extrait de Cicéron pour prouver qu'il croyoit l'immortalité de l'*ame*, ne détruiſent point ce qu'on vient d'avan- cer : car l'opinion des payens ſur l'immor- talité de l'*ame*, bien-loin de prouver qu'il y eût après cette vie un état de peines & de récompenſes, eſt incompatible avec cette idée, & prouve directement le contraire, comme je l'ai déja fait voir.

La plus belle occaſion de diſcuter quels étoient les vrais ſentimens des différentes ſectes philoſophiques ſur le dogme d'un état futur, ſe préſenta autrefois dans Rome, lorſ- que Céſar, pour diſſuader le ſénat de con- damner à mort les partiſans de Catilina, avança que la mort n'étoit point un mal, comme ſe l'imaginoient ceux qui préten- doient l'infliger pour châtiment ; appuyant ſon ſentiment par les principes connus d'E- picure ſur la mortalité de l'*ame*. Caton & Cicéron, qui étoient d'avis qu'on fît mourir les conſpirateurs, n'entreprirent cependant point de combattre cet argument par les principes d'une meilleure philoſophie ; ils ſe contenterent d'alléguer l'opinion qui leur avoit été tranſmiſe par leurs ancêtres ſur la croyance des peines & des récompenſes d'une autre vie. Au lieu de prouver que Céſar étoit un méchant philoſophe, ils ſe conten- terent d'inſinuer qu'il étoit un mauvais ci- toyen. C'étoit éviter l'argument ; & rien n'étoit plus oppoſé aux regles de la bonne logique que cette réponſe, puiſque c'étoit cette autorité même de leurs maîtres que Cé- ſar combattoit par les principes de la phi- loſophie grecque. Il eſt donc bien décidé que tous les philoſophes grecs n'admettoient point l'immortalité de l'*ame* dans le ſens que nous la croyons. Mais avons-nous des preu- ves bien convaincantes de cette immortali- té ? S'il s'agit d'une certitude parfaite, notre raiſon ne ſauroit la décider. La raiſon nous apprend que notre *ame* a eu un commen- cement de ſon exiſtence ; qu'une cauſe tou- te-puiſſante & ſouverainement libre l'ayant une fois tirée du néant, la tient toujours ſous ſa dépendance, & la peut faire ceſſer dès qu'elle voudra, comme elle l'a fait com- mencer dès qu'elle a voulu. Je ne puis m'aſſu- rer que mon *ame* ſubſiſtera après la mort, & qu'elle ſubſiſtera toujours, à moins que je ne ſache ce que le Créateur a réſolu ſur ſa deſtinée. C'eſt uniquement ſa volonté qu'il faut conſulter ; & l'on ne peut connoî-

tre sa volonté s'il ne la révele. Les seules promesses d'une révélation peuvent donc donner une pleine assurance sur ce sujet ; & nous n'en douterons pas, si nous voulons croire le souverain docteur des hommes. Comme il est le seul qui ait pu leur promettre l'immortalité, il declare qu'il est le seul qui ait mis ce dogme dans une pleine évidence, & qui l'ait conduit à la certitude. Quoique la révélation seule puisse nous convaincre pleinement de cette immortalité, néanmoins on peut dire que la raison a de très-grands droits sur cette question, & qu'elle fournit en foule des raisons si fortes, & qui deviennent d'un si grand poids par leur assemblage, que cela nous mene à une espece de certitude. En effet, notre *ame* douée d'intelligence & de liberté, est capable de connoître l'ordre & de s'y soumettre ; elle l'est de connoître Dieu & de l'aimer ; elle est susceptible d'un bonheur infini par ces deux voies : capable de vertu, avide de félicité & de lumiere, elle peut faire à l'infini des progrès à tous ces égards, & contribuer ainsi pendant l'éternité à la gloire de son créateur. Voilà un grand préjugé pour sa durée. La sagesse de Dieu lui permettroit-elle de placer dans l'*ame* tant de facultés, sans leur proposer un but qui leur réponde ; d'y mettre un fonds de richesses immenses, qu'une éternité seule suffit à développer ? richesses inutiles pourtant, s'il lui refuse une durée éternelle. Ajoutez à cette premiere preuve la différence essentielle qui se trouve entre la vertu & le vice : la terre est le lieu de leur naissance & de leur exercice ; mais ce n'est pas le lieu de leur juste rétribution. Un mélange confus des biens & des maux, obscurcit ici-bas l'économie de la providence par rapport aux actions morales. Il faut donc qu'il y ait pour les *ames* humaines un temps au-delà de cette vie, où la sagesse de Dieu se manifeste à cet égard, où sa providence se développe, où sa justice éclate par le bonheur des bons, & par le supplice des méchans, & où il paroisse à tout l'univers que Dieu ne s'intéresse pas moins à la conduite des êtres intelligens, & qu'il ne regne pas moins sur eux que sur les créatures insensibles. Rassemblez les raisons prises de la nature de l'*ame* humaine, de l'excellence & du but de ses facultés, considérées dans le rapport qu'elles ont avec les attributs divins ; prises des principes de vertu & de religion qu'elle renferme, de ses desirs & de sa capacité pour un bonheur infini ; joignez toutes ces raisons avec celles que nous fournit l'état d'épreuve où l'homme se trouve ici-bas, la certitude & tout à la fois les obscurités de la providence, vous conclurez que le dogme de l'immortalité de l'*ame* humaine est fort au-dessus du probable. Ces preuves bien méditées, forment en nous une conviction, à laquelle il n'y a que les seules promesses de la révélation qui puissent ajouter quelque chose.

Pour la quatrieme question, savoir quels sont les êtres en qui réside l'*ame* spirituelle, vous consulterez l'*art.* AME DES BÊTES. (*X*)

* Aux quatre questions précédentes sur l'origine, la nature, la destinée de l'*ame*, & sur les êtres en qui elle réside, les physiciens & les anatomistes en ont ajouté une cinquieme, qui sembloit plus être de leur ressort que de la métaphysique ; c'est de fixer le siége de l'*ame* dans les êtres qui en ont. Ceux d'entre les physiciens qui croient pouvoir admettre la spiritualité de l'*ame*, & lui accorder en même temps de l'étendue, qualité qu'ils ne peuvent plus regarder comme la différence spécifique de la matiere, ne lui fixent aucun siége particulier : ils disent qu'elle est dans toutes les parties du corps ; & comme ils ajoutent qu'elle existe toute entiere sous chaque partie de son étendue, la perte de certains membres ne doit rien ôter ni à ses facultés, ni à son activité, ni à ses fonctions. Ce sentiment résout des difficultés : mais il en fait naître d'autres, tant sur cette maniere particuliere & incompréhensible d'exister des esprits, que sur la distinction de la substance spirituelle & de la substance corporelle : aussi n'est-il guere suivi. Les autres philosophes pensent qu'elle n'est point étendue, & que pourtant il y a dans le corps un lieu particulier où elle réside, & d'où elle exerce son empire. Si ce n'étoit un certain sentiment commun à tous les hommes, qui leur persuade que leur tête ou leur cerveau est le siége de leurs pensées, il y auroit autant de sujet de croire que c'est le poumon ou le foie, ou tel autre viscere qu'on voudroit ; car si leur méchanisme n'a & ne peut avoir aucun rapport avec la

faculté de penſer, comme on l'a démontré ci-devant, celui du cerveau n'y en a pas davantage. Il faudroit, à ce qu'il ſemble, une partie où vinſſent aboutir tous les mouvemens des ſenſations, & telle que M. Deſcartes avoit imaginé la glande pinéale. *Voy.* GLANDE PINÉALE. Mais il n'eſt que trop vrai, comme on le verra dans la ſuite de cet article, que c'étoit une pure imagination de ce philoſophe, & que non-ſeulement cette partie, mais nulle autre, n'eſt capable des fonctions qu'il lui attribuoit. Ces traces qu'on ſuppoſe ſi volontiers, & dont les philoſophes ont tant parlé qu'elles ſont devenues familieres dans le diſcours commun, on ne ſait pas trop bien où les mettre; & l'on ne voit point de partie dans le cerveau qui ſoit bien propre ni à les recevoir ni à les garder. Non-ſeulement nous ne connoiſſons pas notre *ame*, ni la maniere dont elle agit ſur des organes matériels; mais dans ces organes mêmes nous ne pouvons appercevoir aucune diſpoſition qui détermine l'un plutôt que l'autre à être le ſiége de l'*ame*.

Cependant la difficulté du ſujet n'exclut pas les hypotheſes; elle doit ſeulement les faire traiter avec moins de rigueur. Nous ne finirions point ſi nous les voulions rapporter toutes. Comme il étoit difficile de donner la préférence à une partie ſur une autre, il n'y en a preſqu'aucune où l'on n'ait placé l'*ame*. On la met dans les ventricules du cerveau, dans le cœur, dans le ſang, dans l'eſtomac, dans les nerfs, *&c.* mais de toutes ces hypotheſes, celles de Deſcartes, de Vieuſſens, de Lanciſi, ou de M. de la Peyronie, paroiſſent être les ſeules auxquelles leurs auteurs aient été conduits par des phénomenes, comme nous l'allons faire voir. M. Vieuſſens le fils a ſuppoſé dans un ouvrage, où il ſe propoſe d'expliquer le délire mélancholique, que le centre ovale étoit le ſiége des fonctions de l'eſprit. Selon les découvertes ou le ſyſtême de M. Vieuſſens le pere, le centre ovale eſt un tiſſu de petits vaiſſeaux très-déliés qui communiquent tous les uns avec les autres par une infinité d'autres petits vaiſſeaux encore infiniment plus déliés, que produiſent tous les points de leur ſurface extérieure. C'eſt dans les premiers de ces petits vaiſſeaux que le ſang artériel ſe ſubtiliſe au point de devenir eſprit animal, & il coule dans les ſeconds ſous la forme d'eſprit. Au-dedans de ce nombre prodigieux de tuyaux preſqu'abſolument imperceptibles, ſe font tous les mouvemens auxquels répondent les idées; & les impreſſions que ces mouvemens y laiſſent, ſont les traces qui rappellent les idées que l'on a déja eues. Il faut ſavoir que le centre ovale ſe trouve placé à l'origine des nerfs; ce qui favoriſe beaucoup la fonction qu'on lui donne ici. *Voyez* CENTRE OVALE.

Si cette méchanique eſt une fois admiſe, on peut imaginer que la ſanté, pour ainſi dire, matérielle de l'eſprit, dépend de la régularité, de l'égalité, de la liberté du cours des eſprits dans ces petits canaux. Si la plupart ſont affaiſſés, comme pendant le ſommeil, les eſprits qui coulent dans ceux qui reſtent fortuitement ouverts réveillent au haſard des idées entre leſquelles il n'y a le plus ſouvent aucune liaiſon, & que l'*ame* ne laiſſe pas d'aſſembler, faute d'en avoir en même temps d'autres qui lui en faſſent voir l'incompatibilité: ſi au contraire tous les petits tuyaux ſont ouverts, & que les eſprits s'y portent en trop grande abondance, & avec une trop grande rapidité, il ſe réveille à la fois une foule d'idées très-vives que l'*ame* n'a pas le temps de diſtinguer ni de comparer; & c'eſt-là la frénéſie. S'il y a ſeulement dans quelques petits tuyaux une obſtruction telle que les eſprits ceſſent d'y couler, les idées qui y étoient attachées ſont abſolument perdues pour l'*ame*, elle n'en peut plus faire aucun uſage dans ſes opérations; de ſorte qu'elle portera un jugement inſenſé toutes les fois que ces idées lui auroient été néceſſaires pour en former un raiſonnable; hors de-là tous ſes jugemens ſeront ſains: c'eſt-là le délire mélancholique.

M. Vieuſſens a fait voir combien ſa ſuppoſition s'accorde avec tout ce qui s'obſerve dans cette maladie; puiſqu'elle vient d'une obſtruction, elle eſt produite par un ſang trop épais & trop lent, auſſi n'a-t-on point de fievre. Ceux qui habitent un pays chaud, & dont le ſang eſt dépouillé de ſes parties les plus ſubtiles par une trop grande tranſpiration; ceux qui uſent d'alimens trop groſſiers; ceux qui ont été frappés de quelque grande & longue crainte, *&c.* doivent être plus ſujets au délire mélancholique. On pourroit pouſſer le détail des ſuppoſitions ſi loin qu'on voudroit, & trouver à chaque

ſuppoſition différente, un effet différent, d'où il réſulteroit qu'il n'y a guere de tête ſi ſaine où il n'y ait quelque petit tuyau du *centre ovale* bien bouché.

Mais quand la ſuppoſition de la cauſe de M. Vieuſſens s'accorderoit avec tous les cas qui ſe préſentent, elle n'en ſeroit peut-être pas davantage la cauſe réelle. Les anciens attribuoient la peſanteur de l'air à l'horreur du vuide; & l'on attribue aujourd'hui tous les phénomenes céleſtes à l'attraction. Si les anciens ſur des expériences réitérées avoient découvert dans cette horreur quelque loi conſtante comme on en a découvert une dans l'attraction, auroient-ils pu ſuppoſer que l'horreur du vuide étoit vraiment la cauſe des phénomenes, quand même les phénomenes ne ſe ſeroient jamais écartés de cette loi? Les Newtoniens peuvent-ils ſuppoſer que l'attraction ſoit une cauſe réelle, quand même il ne ſurviendroit jamais aucun phénomene qui ne ſuivît la loi inverſe du quarré des diſtances? Point du tout. Il en eſt de même de l'hypotheſe de M. Vieuſſens. Le centre ovale a beau avoir de petits tuyaux, dont les uns s'ouvrent & les autres ſe bouchent: quand il pourroit même s'aſſurer à la vue (ce qui lui eſt impoſſible) que le délire mélancholique augmente ou diminue dans le rapport des petits tuyaux ouverts aux petits tuyaux bouchés, ſon hypotheſe en acquerroit beaucoup plus de certitude, & rentreroit dans la claſſe du flux & reflux, & de l'attraction conſidérée relativement aux mouvemens de la lune: mais elle ne ſeroit pas encore démontrée. Tout cela vient de ce que l'on n'apperçoit par-tout que des effets qui ſe correſpondent, & point du tout dans un de ces effets la raiſon de l'effet correſpondant; preſque toujours la liaiſon manque, & nous ne la découvrirons peut-être jamais.

Mais de quelle maniere que l'on conçoive ce qui penſe en nous, il eſt conſtant que les fonctions en ſont dépendantes de l'organiſation, & de l'état actuel de notre corps pendant que nous vivons. Cette dépendance mutuelle du corps & de ce qui penſe dans l'homme, eſt ce qu'on appelle l'*union du corps avec l'ame*; union que la ſaine philoſophie & la révélation nous apprennent être uniquement l'effet de la volonté libre du créateur. Du moins n'avons-nous nulle idée immédiate de dépendance, d'union, ni de rapport entre ces deux choſes, *corps* & *penſée*. Cette union eſt donc un fait que nous ne pouvons révoquer en doute, mais dont les détails nous ſont abſolument inconnus. C'eſt à la ſeule expérience à nous les apprendre, & à décider toutes les queſtions qu'on peut propoſer ſur cette matiere. Une des plus curieuſes eſt celle que nous agitons ici: l'*ame* exerce-t-elle également ſes fonctions dans toutes les parties du corps auquel elle eſt unie? ou y en a-t-il quelqu'une à laquelle ce privilége ſoit particuliérement attaché? S'il y en a une, quelle eſt cette partie? C'eſt la glande pinéale, a dit Deſcartes; c'eſt le centre ovale, a dit Vieuſſens; c'eſt le corps calleux, ont dit Lanciſi & M. de la Peyronie. Deſcartes n'avoit pour lui qu'une conjecture, ſans autre fondement que quelques convenances: Vieuſſens a fait un ſyſtême, appuyé de quelques obſervations anatomiques; M. de la Peyronie a préſenté le ſien avec des expériences.

Deſcartes vit la glande pinéale unique & comme ſuſpendue au milieu des ventricules du cerveau par deux filamens nerveux & flexibles, qui lui permettent d'être mue en tout ſens, & par où elle reçoit toutes les impreſſions que le cours des eſprits ou d'un fluide quelconque qui coule dans les nerfs, y peut apporter de tout le reſte du corps; il vit la glande pinéale environnée d'artérioles, tant du lacis choroïde que des parois internes des ventricules, où elle eſt renfermée, & dont les plus déliés tendent vers cette glande; & ſur cette ſituation avantageuſe, il conjectura que la glande pinéale étoit le ſiége de l'*ame*, & l'organe commun de toutes nos ſenſations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains ſujets ou qu'elle y étoit entiérement oblitérée, ſans qu'ils euſſent perdu l'uſage de la raiſon & des ſens: on l'a trouvé putréfiée dans d'autres, dont le ſort n'avoit pas été différent: elle étoit pourrie dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit conſervé le ſens & la raiſon juſqu'à la fin; & voilà l'*ame* délogée de l'endroit que Deſcartes lui avoit aſſigné pour demeure.

On a des expériences de deſtruction d'autres parties du cerveau, telles que les *nates*

& *testes*, sans que les fonctions de l'*ame* aient été détruites. Il en faut dire autant des *corps cannelés*; c'eſt M. Petit qui a chaſſé l'*ame* des corps cannelés, malgré leur ſtructure ſinguliere. Où eſt donc le *ſenſorium commune*? où eſt cette partie, dont la bleſſure ou la deſtruction emporte néceſſairement la ceſſation ou l'interruption des fonctions ſpirituelles, tandis que les autres parties peuvent être altérées ou détruites, ſans que le ſujet ceſſe de raiſonner ou de ſentir? M. de la Peyronie fait paſſer en revue toutes les parties du cerveau, excepté le corps calleux; & il leur donne l'excluſion par une foule de maladies très-marquées & très-dangereuſes qui les ont attaquées, ſans interrompre les fonctions de l'*ame*: c'eſt donc, ſelon lui, le corps calleux qui eſt le lieu du cerveau qu'habite l'*ame*. Oui, c'eſt, ſelon M. de la Peyronie, le corps calleux qui eſt ce ſiége de l'*ame*, qu'entre les philoſophes les uns ont ſuppoſé être par-tout, & que les autres ont cherché en tant d'endroits particuliers; & voici comment M. de la Peyronie procede dans ſa démonſtration.

« Un payſan perdit, par un coup reçu à » la tête, une très-grande cuillerée de la » ſubſtance du cerveau; cependant il guérit, » ſans que ſa raiſon en fût altérée: donc » l'*ame* ne réſide pas dans toute l'étendue de » la ſubſtance du cerveau. On a vu des ſujets » en qui la glande pinéale étoit oblitérée » ou pourrie; d'autres qui n'en avoient » aucune trace, tous cependant jouiſſoient » de la raiſon: donc l'*ame* n'eſt pas dans la » glande pinéale. On a les mêmes preuves » pour les *nates*, les *teſtes*, l'*infundibulum*, » les *corps cannelés*, le *cervelet*; je veux dire » que ces parties ont été ou détruites, ou at- » taquées de maladies violentes, ſans que la » raiſon en ſouffrit plus que de toute autre » maladie: donc l'*ame* n'eſt pas dans ces » parties. Reſte le corps calleux. » On peut voir dans le mémoire de M. de la Peyronie, toutes les expériences par leſquelles il prouve que cette partie du cerveau n'a pu être altérée ou détruite, ſans que l'altération ou la perte de la raiſon ne s'en ſoit ſuivie; nous nous contenterons de rapporter ici celle qui nous a le plus fortement affecté. Un jeune homme de ſeize ans fut bleſſé d'un coup de pierre au haut & au devant du pariétal gauche; l'os fut contus & ne parut point fêlé; il ne ſurvint point d'accident juſqu'au vingt-cinquieme jour, que le malade commença à ſentir que l'œil droit s'affoibliſſoit, & qu'il étoit peſant & douloureux, ſur-tout lorſqu'on le preſſoit: au bout de trois jours, il perdit la vue de cet œil ſeulement; il perdit enſuite l'uſage preſqu'entier de tous les ſens, & il tomba dans un aſſoupiſſement & un affaiſſement abſolu de tout le corps: on fit des inciſions; on fit trois trépans; on ouvrit la dure-mere; on tira d'un abcès, qui devoit avoir environ le volume d'un œuf de poule, trois onces & demie de matiere épaiſſe, avec quelques flocons de ſubſtance du cerveau. On jugea, par la direction d'une ſonde applatie & arrondie par le bout en forme de champignon, qu'on nomme *meningophilax*, & par la profondeur de l'endroit où cette ſonde pénétroit, qu'elle étoit ſoutenue par le corps calleux, quand on l'abandonnoit légérement.

Dès que le pus qui peſoit ſur le corps calleux fut vuidé, l'aſſoupiſſement ceſſa, la vue & la liberté des ſens revinrent. Les accidens recommençoient à meſure que la cavité ſe rempliſſoit d'une nouvelle ſuppuration, & ils diſparoiſſoient à meſure que les matieres ſortoient. L'injection produiſoit le même effet que la préſence des matieres: dès que l'on rempliſſoit la cavité, le malade perdoit la raiſon & le ſentiment; & on lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injection par le moyen d'une ſeringue: en laiſſant même aller le méningophilax ſur le corps calleux, ſon ſeul poids rappelloit les accidens, qui diſparoiſſoient quand ce poids étoit éloigné. Au bout de deux mois ce malade fut guéri; il eut la tête entiérement libre, & ne reſſentit pas la moindre incommodité.

Voilà donc l'*ame* inſtallée dans le corps calleux, juſqu'à ce qu'il ſurvienne quelque expérience qui l'en déplace, & qui réduiſe les phyſiologiſtes dans le cas de ne ſavoir plus où la mettre. En attendant, conſidérons combien ſes fonctions tiennent à peu de choſe: une fibre dérangée, une goutte de ſang extravaſée; une légere inflammation; une chûte; une contuſion: & adieu le jugement, la raiſon, & toute cette pénétration dont les hommes ſont ſi vains: toute cette vanité dépend d'un filet bien ou mal placé, ſain ou mal ſain.

Après

Après avoir employé tant d'espace à établir la spiritualité & l'immortalité de l'*ame*, deux sentimens très-capables d'enorgueillir l'homme sur sa condition à venir ; qu'il nous soit permis d'employer quelques lignes à l'humilier sur sa condition présente par la contemplation des choses futiles d'où dépendent les qualités dont il fait le plus de cas. Il a beau faire, l'expérience ne lui laisse aucun doute sur la connexion des fonctions de l'*ame*, avec l'état & l'organisation du corps ; il faut qu'il convienne que l'impression inconsidérée du doigt de la sage-femme suffisoit pour faire un sot, de Corneille, lorsque la boite osseuse qui renferme le cerveau & le cervelet, étoit molle comme de la pâte. Nous finirons cet article par quelques observations qu'on trouve dans les mémoires de l'académie, dans beaucoup d'autres endroits, & qu'on s'attend sans doute à rencontrer ici. Un enfant de deux ans & demi ayant joui jusque-là d'une santé parfaite, commença à tomber en langueur ; la tête lui grossissoit peu-à-peu : au bout de dix-huit mois il cessa de parler aussi distinctement qu'il avoit fait ; il n'apprit plus rien de nouveau ; au contraire toutes les fonctions de l'*ame*, s'altérerent au point qu'il vint à ne plus donner aucun signe de perception ni de mémoire, non pas même de goût, d'odorat ni d'ouïe : il mangeoit à toute heure, & recevoit indifféremment les bons & les mauvais alimens : il étoit toujours couché sur le dos, ne pouvant soutenir ni remuer sa tête, qui étoit devenue fort grosse & fort lourde ; il dormoit peu, & crioit nuit & jour ; il avoit la respiration foible & fréquente, & le pouls fort petit, mais réglé ; il digéroit assez bien, avoit le ventre libre, & fut toujours sans fievre.

Il mourut après deux ans de maladie ; M. Littre l'ouvrit, & lui trouva le crâne d'un tiers plus grand qu'il ne devoit être naturellement, de l'eau claire dans le cerveau ; l'entonnoir large d'un pouce & profond de deux ; la glande pinéale cartilagineuse ; la moelle allongée, moins molle dans sa partie antérieure que le cerveau ; le cervelet skirreux, ainsi que la partie postérieure de la moelle allongée, & la moelle de l'épine & les nerfs qui en sortent, plus petits & plus mous que de coutume. *Voyez les mémoires de l'académie, année 1705, page 57 ; année 1741, hist. page 31 ; année 1709, hist. page 11 ; & dans notre dictionnaire les articles* CERVEAU, CERVELET, MOELLE, ENTONNOIR, *&c.*

La nature des alimens influe tellement sur la constitution du corps, & cette constitution sur les fonctions de l'*ame*, que cette seule réflexion feroit bien capable d'effrayer les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à des inconnues.

Les impressions faites sur les organes encore tendres des enfans, peuvent avoir des suites si fâcheuses, relativement aux fonctions de l'*ame*, que les parens doivent veiller avec soin à ce qu'on ne leur donne aucune terreur panique, de quelque nature qu'elle soit.

Mais voici deux autres faits très-propres à démontrer les effets de l'*ame* sur le corps, & réciproquement les effets du corps sur l'*ame*. Une jeune fille, que ses dispositions naturelles ou la fé vérité de l'éducation avoient jetée dans une dévotion outrée, tomba dans une espece de mélancolie religieuse. La crainte mal raisonnée qu'on lui avoit inspirée du fouverain Etre, avoit rempli son esprit d'idées noires ; & la suppression de ses regles fut une suite de la terreur & des allarmes habituelles dans lesquelles elle vivoit. L'on employa inutilement contre cet accident les emménagogues les plus efficaces & les mieux choisis ; la suppression dura ; elle occasionna des effets si fâcheux, que la vie devint bientôt insupportable à la jeune malade ; & elle étoit dans cet état, lorsqu'elle eut le bonheur de faire connoissance avec un ecclésiastique d'un caractere doux & liant, & d'un esprit raisonnable, qui, partie par la douceur de sa conversation, partie par la force de ses raisons, vint à bout de bannir les frayeurs dont elle étoit obsédée, à la reconcilier avec la vie, & à lui donner des idées plus saines de la divinité, & à peine l'esprit fut-il guéri, que la suppression cessa, que l'embonpoint revint, & que la malade jouit d'une très-bonne santé, quoique sa maniere de vivre fût exactement la même dans les deux états opposés. Mais comme l'esprit n'est pas moins sujet à des rechûtes que le corps, cette fille étant retombée dans ses premieres frayeurs superstitieuses, son corps retomba dans le même dérangement, & la maladie fut ac-

compagnée des mêmes symptomes qu'auparavant. L'ecclesiastique suivit, pour la tirer de là, la même voie qu'il avoit employée ; elle lui réussit, les regles reparurent, & la santé revint. Pendant quelques années, la vie de cette jeune personne fut une alternative de superstition & de maladie, de religion & de santé. Quand la superstition dominoit, les regles cessoient, & la santé disparoissoit ; lorsque la religion & le bon sens reprenoient le dessus, les humeurs suivoient leur cours ordinaire, & la santé revenoit.

Un musicien célebre, grand compositeur, fut attaqué d'une fievre qui ayant toujours augmenté, devint continue avec des redoublemens. Le septieme jour il tomba dans un délire violent & presque continu, accompagné de cris, de larmes, de terreurs, & d'une insomnie perpétuelle. Le troisieme jour de son délire, un de ces coups d'instinct que l'on dit qui font chercher aux animaux malades les herbes qui leur sont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans sa chambre. Son médecin n'y consentit qu'avec beaucoup de peine ; cependant on lui chanta des cantates de Bernier ; dès les premiers accords qu'il entendit, son visage prit un air serein, ses yeux furent tranquilles, les convulsions cesserent absolument, il versa des larmes de plaisir, & eut alors pour la musique une sensibilité qu'il n'avoit jamais éprouvée, & qu'il n'éprouva point depuis. Il fut sans fievre durant tout le concert ; & dès qu'on l'eut fini, il retomba dans son premier état. On ne manqua pas de revenir à un remede dont le succès avoit été si imprévu & si heureux. La fievre & le délire étoient toujours suspendus pendant les concerts ; & la musique étoit devenue si nécessaire au malade, que la nuit il faisoit chanter & même danser une parente qui le veilloit, & à qui son affliction ne permettoit guere d'avoir pour son malade la complaisance qu'il en exigeoit. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que sa garde, qui ne savoit qu'un misérable vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en ressentit quelques effets. Enfin dix jours de musique le guérirent entiérement, sans autre secours qu'une saignée du pié, qui fut la seconde qu'on lui fit, & qui fut suivie d'une grande évacuation. *V.* TARENTULE.

M. Dodart rapporte ce fait, après l'avoir vérifié. Il ne prétend pas qu'il puisse servir d'exemple ni de regle : mais il est assez curieux de voir comment dans un homme dont la musique étoit pour ainsi dire, devenue l'*ame* par une longue & continuelle habitude, les concerts ont rendu peu-à-peu aux esprits leur cours naturel. Il n'y a pas d'apparence qu'un peintre pût être guéri de même par des tableaux ; la peinture n'a pas le même pouvoir sur les esprits, & elle ne porteroit pas la même impression à l'*ame*.

AME DES BÊTES, (*Métaph.*) La question qui concerne l'*ame des bêtes*, étoit un sujet assez digne d'inquiéter les anciens philosophes ; il ne paroît pourtant pas qu'ils se soient fort tourmenté sur cette matiere, ni que partagés entr'eux sur tant de points différens, ils se soient fait de la nature de cette *ame* un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes sentent & connoissent, attribuant seulement à ce principe de connoissance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'*ame humaine* ; & peut-être se contentant d'envelopper diversement, sous les savantes ténebres de leur style énigmatique, ce préjugé grossier, mais trop naturel aux hommes, que la matiere est capable de penser. Mais quand les philosophes anciens ont laissé en paix certains préjugés populaires, les modernes y signalent leur hardiesse. Descartes suivi d'un parti nombreux, est le premier philosophe qui ait osé traiter les bêtes de *pures machines* : car à peine Gomesius Pereira, qui le dit quelque temps avant lui, merite-t-il qu'on parle ici de lui, puisqu'il tomba dans cette hypothese par un pur hasard, & que selon la judicieuse réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ses véritables principes. Aussi ne lui fit-on l'honneur, ni de la redouter, ni de la suivre, pas même de s'en souvenir ; & ce qui peut arriver de plus triste à un novateur, il ne fit point de secte.

Descartes est donc le premier que la suite de ses profondes méditations ait conduit à nier l'*ame des bêtes*, paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, si la grande vérité de la distinc-

tion de l'*ame* & du corps, qu'il a le premier mise dans son plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit contre l'immortalité de l'*ame des bêtes*, ne l'avoit forcé, pour ainsi dire, à s'y jetter L'opinion des machines fauvoit deux grandes objections; l'une contre l'immortalité de l'*ame*, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le système des automates, ces deux difficultés disparoissent: mais on ne s'étoit pas apperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du système même. On peut observer en passant que la philosophie de Descartes, quoi qu'en aient pu dire ses envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion; l'hypothese des machines en est une preuve.

Le cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les *ames* matérielles d'Aristote, que ces substances incompletes tirées de la puissance de la matiere, pour faire avec elles un tout substantiel qui pense & qui connoit dans les bêtes. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais: ces fantômes n'oseroient soutenir la lumiere d'un siecle comme le nôtre; & s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux & les automates cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est apperçu d'un troisieme parti qu'il y avoit à prendre, & c'est depuis ce temps que le ridicule du système des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites depuis quelque temps, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne croyoit, & qu'il renferme bien d'autres habitans que les anges & les *ames* humaines; ample ressource pour les physiciens, par-tout où le méchanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvemens des brutes.

En faisant l'exposé du fameux système des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il a de plus spécieux, & de représenter en raccourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce système. Elles se réduisent à ceci; c'est que le seul méchanisme rendant raison des mouvemens des brutes, l'hypothese qui leur donne un *ame* est fausse, par cela même qu'elle est superflue. Or c'est ce qu'il est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déja en lui-même, indépendamment de l'*ame*, le principe de sa vie & de son mouvement: c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves incontestables.

1°. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement, c'est-à-dire, sans s'en appercevoir lui-même, & sans avoir la volonté de les faire; actions que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets & à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'*ame* n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la réitération fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets; ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau; ou de la liaison d'une longue suite de mouvemens, qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela se rapportent toutes les dispositions acquises par l'art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvemens les plus variés & les plus ordonnés tout ensemble, d'une maniere très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier: il n'intervient qu'un seul acte de la volonté par où il se détermine à chanter ou jouer un tel air, & donne le premier branle aux esprits animaux; tout le reste suit régulièrement sans qu'il y pense. Rapportez à cela tant d'actions surprenantes des gens distraits, des somnambules, *&c.* dans tous ces cas les hommes sont autant d'automates.

2°. Il y a des mouvemens naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir; par exemple, ce méchanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baissons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, *&c.*

3°. Les goûts & les antipathies naturelles pour certains objets, qui dans les enfans précedent le discernement & la connoissance, & qui quelquefois dans les personnes formées surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le méchanisme, & sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvemens du corps humain.

4°. On sait combien les passions dépen-

dent du degré du mouvement du ſang & des impreſſions réciproques que produiſent les eſprits animaux ſur le cœur & ſur le cerveau, dont l'union par l'entremiſe des nerfs eſt ſi étroite. On ſait combien les impreſſions du dehors peuvent exciter ces paſſions, ou les fortifier, en tant qu'elles ſont de ſimples modifications de la machine. Deſcartes, dans ſon *traité des paſſions*, & le P. Mallebranche, dans ſa *morale*, expliquent d'une maniere ſatisfaiſante le jeu de la machine à cette égard; & comment, ſans le ſecours d'aucune penſée, par la correſpondance & la ſympathie merveilleuſe des nerfs & des muſcles, chacune de ces paſſions, conſidérée comme une émotion toute corporelle, répand ſur le viſage un certain air qui lui eſt propre, eſt accompagné du geſte & du maintien naturel qui la caractériſe, & produit dans tout le corps des mouvemens convenables à ſes beſoins & proportionnés aux objets.

Il eſt aiſé de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions ſur le corps humain, conſidéré comme un automate exiſtant indépendamment d'une *ame* ou d'un principe de ſentiment & d'intelligence: c'eſt que ſi nous ne voyons faire aux brutes que ce qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de ſon organiſation; il n'y a, ce ſemble, aucune raiſon qui nous porte à ſuppoſer un principe intelligent dans les brutes, & à les regarder autrement que comme de pures machines, n'y ayant alors que le préjugé qui nous faſſe attacher au mouvement des bêtes les mêmes penſées qui accompagnent en nous des mouvemens ſemblables.

Rien ne donne une plus juſte idée des automates cartéſiens, que la comparaiſon employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes & dans les fontaines de certaines maiſons des grands, où la ſeule force de l'eau déterminée par la diſpoſition des tuyaux, & par quelque preſſion extérieure, remue diverſes machines. Il compare les tuyaux des fontaines aux nerfs; les muſcles, les tendons, *&c.* ſont les autres reſſorts qui appartiennent à la machine; les eſprits ſont l'eau qui les remue; le cœur eſt comme la ſource, & les cavités du cerveau ſont les regards. Les objets extérieurs, qui par leur préſence agiſſent ſur les organes des ſens des bêtes, ſont comme les étrangers qui entrant dans la grotte, ſelon qu'ils mettent le pié ſur certains carreaux diſpoſés pour cela, font remuer certaines figures; s'ils s'approchent d'une Diane, elle fuit & ſe plonge dans la fontaine; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche, & vient les menacer avec ſon trident. On peut encore comparer les bêtes, dans ce ſyſtême, à ces orgues qui jouent différens airs par le ſeul mouvement des eaux: il y aura de même, diſent les cartéſiens, une organiſation particuliere dans les bêtes que le créateur y aura produite, & qu'il aura diverſement réglée dans les diverſes eſpeces d'animaux, mais toujours proportionnément aux objets, toujours par rapport au grand but de la conſervation de l'individu & de l'eſpece. Rien n'eſt plus aiſé que cela au ſuprême ouvrier, à celui qui connoît parfaitement la diſpoſition & la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établiſſement d'une ſi juſte correſpondance ne doit rien coûter à ſa puiſſance & à ſa ſageſſe. L'idée d'une telle harmonie paroît grande & digne de Dieu: cela ſeul, diſent les cartéſiens, doit familiariſer un philoſophe avec ces paradoxes ſi choquans pour le préjugé vulgaire, & qui donnent un ridicule ſi apparent au cartéſianiſme ſur ce point.

Une autre conſidération en faveur du cartéſianiſme, qui paroît avoir quelque choſe d'éblouiſſant, eſt priſe des productions de l'art. On ſait juſqu'où eſt allée l'induſtrie des hommes dans certaines machines: leurs effets ſont inconcevables, & paroiſſent tenir du miracle dans l'eſprit de ceux qui ne ſont pas verſés dans la méchanique. Raſſemblez ici toutes les merveilles dont vous ayez jamais ouï parler en ce genre, des ſtatues qui marchent, des mouches artificielles qui volent & qui bourdonnent, des araignées de même fabrique qui filent leur toile, des oiſeaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un pan qui joue de la flûte: on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque eſpece, de toutes ces inventions de l'art qui copie ſi agréablement la nature. Les ouvrages célebres de Vulcain, ces trépiés qui ſe promenoient d'eux-mêmes dans l'aſſemblée des Dieux; ces eſclaves d'or, qui ſembloient avoir appris l'art de leur mai-

tre, qui travailloient auprès de lui, font une sorte de merveilleux qui ne passe point la vraisemblance; & les dieux qui l'admiroient si fort, avoient moins de lumieres apparemment que les méchaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philosophes cartésiens raisonnent. Réunissez tout l'art & tous les mouvemens surprenans de ces différentes machines dans une seule, ce ne sera encore que l'art humain: jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée que Dieu pourroit produire: le corps de l'animal est incontestablement une machine composée de ressorts infiniment plus déliés que ne seroient ceux de la machine artificielle, ou nous supposons que se réuniroit toute l'industrie répandue & partagée entre tant d'autres que nous avons vues jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si le corps de l'animal étant, sans comparaison, au-dessus de ce que feroit cette machine, par la délicatesse, la variété, l'arrangement, la composition de ses ressorts, nous ne pouvons pas juger, en raisonnant du plus petit au plus grand, que son organisation peut causer cette variété de mouvemens réguliers que nous voyons faire à l'animal; & si, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-dessus une connoissance exacte, nous ne sommes pas en droit de juger qu'elle renferme assez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le cartésien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les bêtes une *ame* qui feroit hors d'œuvre, puisque toutes les actions des animaux ont pour derniere fin la conservation du corps, & qu'il est de la sagesse divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus simples voies, de proportionner l'excellence & le nombre des moyens à l'importance de la fin; que par conséquent Dieu n'aura employé que des loix méchaniques pour l'entretien de la machine, & qu'il aura mis en elle-même, & non hors d'elle, le principe de sa conservation & de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des cartésiens fini: voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que si l'on veut raisonner sur l'expérience, on démonte les machines cartésiennes, & que posant pour fondement les actions que nous voyons faire aux bêtes, on peut aller de conséquence en conséquence, en suivant les regles de la plus exacte logique, jusqu'à démontrer qu'il y a dans les bêtes un principe immatériel, lequel est cause de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les cartésiens sur la possibilité d'un méchanisme qui produiroit tous ces phénomenes. Il faut bien se garder de les attaquer sur ce qu'ils disent de la fécondité des loix du mouvement, des miraculeux effets du méchanisme, de l'étendue incompréhensible de l'entendement divin, & sur le parallele qu'ils font des machines que l'art des hommes a construites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit. Cette idée féconde & presqu'infinie des possibilités méchaniques, des combinaisons de la figure & du mouvement, jointe à celle de la sagesse & de la puissance du créateur, est comme le fort inexpugnable du cartésianisme. On ne sauroit dire où cela ne mene point; & certainement quiconque a tant soit peu consulté l'idée de l'Etre infiniment parfait, prendra bien garde à ne nier jamais la possibilité de quoi que ce soit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le cartésien se trompe, lorsque partant de cette possibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette maniere: Puisque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits? Les opérations des brutes, quelqu'admirables qu'elles nous paroissent, peuvent être le résultat d'une combinaison de ressorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application précise des loix générales du mouvement; application que l'art divin est capable de concevoir & de produire: donc il ne faut point attribuer aux bêtes un principe qui pense & qui sent, puisque tout peut s'expliquer sans ce principe: donc il faut conclure qu'elles sont de pures machines. On fera bien alors de lui nier cette conséquence, & de lui dire: Nous avons certitude qu'il y a dans les bêtes un principe qui pense & qui sent; tout ce que nous leur voyons faire, conduit à un tel principe: donc nous sommes fondés à le leur attribuer, malgré la possibilité contraire qu'on nous oppose. Remarquez qu'il s'agit ici d'une question de fait; savoir, si dans les bêtes un tel principe existe ou n'e-

xiſte point. Nous voyons les actions des bêtes, il s'agit de découvrir quelle en eſt la cauſe; & nous ſommes aſtreints ici à la même maniere de raiſonner dont les phyſiciens ſe ſervent dans la recherche des cauſes naturelles, & que les hiſtoriens emploient quand ils veulent s'aſſurer de certains événemens. Les mêmes principes qui nous conduiſent à la certitude ſur les queſtions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La premiere regle, c'eſt que Dieu ne ſauroit nous tromper. Voici la ſeconde: la liaiſon d'un grand nombre d'apparences ou d'effets réunis avec une cauſe qui les explique, prouve l'exiſtence de cette cauſe. Si la cauſe ſuppoſée explique tous les phénomenes connus, s'ils ſe réuniſſent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun; ſi nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raiſon de tous ces phénomenes, que celui-là, nous devons tenir pour indubitable l'exiſtence de ce principe. Voilà le point fixe de certitude au-delà duquel l'eſprit humain ne ſauroit aller; car il eſt impoſſible que notre eſprit demeure en ſuſpens, lorſqu'il y a raiſon ſuffiſante d'un côté, & qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'eſt Dieu qui nous trompe, puiſqu'il nous a faits de telle maniere, & qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude ſur de pareils ſujets. Si les bêtes ſont de pures machines, Dieu nous trompe: cet argument eſt le coup fatal à l'hypothèſe des machines.

Avouons-le d'abord: ſi Dieu peut faire une machine qui, par la ſeule diſpoſition de ſes reſſorts, exécute toutes les actions ſurprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un ſinge, il peut former d'autres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes: l'un & l'autre eſt également poſſible à Dieu, & il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépenſe d'art; une organiſation plus fine, plus de reſſorts combinés, feront toute la différence. Dieu, dans ſon entendement infini, renfermant les idées de toutes les combinaiſons, de tous les rapports poſſibles de figures, d'impreſſions & de déterminations de mouvement, & ſon pouvoir égalant ſon intelligence, il paroît clair qu'il n'y a de différence dans ces deux ſuppoſitions, que celle des degrés du plus & du moins, qui ne changent rien dans le pays des poſſibilités. Je ne vois pas par où les cartéſiens peuvent échapper à cette conſéquence, & quelles diſparités eſſentielles ils peuvent trouver entre le cas du méchaniſme des bêtes qu'ils défendent, & le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, & qui réduiroit un cartéſien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu & ſon propre eſprit.

Si j'avois affaire à un pyrrhonien de cette eſpece, comment m'y prendrois-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne ſont pas des atomates? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes: 1°. Dieu ne peut tromper: 2°. la liaiſon d'une longue chaîne d'apparences, avec une cauſe qui explique parfaitement ces apparences, & qui ſeule me les explique, prouve l'exiſtence de cette cauſe. La pure poſſibilité ne prouve rien ici, puiſque qui dit poſſibilité qu'une choſe ſoit de telle maniere, poſe en même temps poſſibilité égale pour la maniere oppoſée. Vous m'alléguez qu'il eſt poſſible que Dieu ait fabriqué des machines ſemblables au corps humain, qui par les ſeules loix du méchaniſme parleront, s'entretiendront avec moi, feront des diſcours ſuivis, écriront des livres bien raiſonnés. Ce ſera Dieu dans ce cas qui, ayant toutes les idées que je reçois à l'occaſion des mouvemens divers de ces êtres que je crois intelligens comme moi, fera jouer les reſſorts de certains automates, pour m'imprimer ces idées à leur occaſion, & qui exécutera tout cela lui ſeul par les loix du méchaniſme. J'accorde que tout cela eſt poſſible; mais comparez un peu votre ſuppoſition avec la mienne. Vous attribuez tout ce que je vois à un méchaniſme caché, qui vous eſt parfaitement inconnu; vous ſuppoſez une cauſe dont vous ne voyez aſſurément point la liaiſon avec aucun des effets, & qui ne rend raiſon d'aucune des apparences; moi je trouve d'abord une cauſe dont j'ai l'idée, une cauſe qui réunit, qui explique toutes ces apparences: cette cauſe, c'eſt une *ame* ſemblable à la mienne. Je ſais que je ſais toutes ces mêmes actions extérieures que je vois faire aux autres hommes, par la direction d'une *ame* qui penſe, qui raiſonne,

qui a des idées, qui eſt unie à un corps, dont elle regle comme il lui plaît les mouvemens. Une *ame* raiſonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils ſont unis comme le mien à des *ames* raiſonnables. Voilà un principe dont j'ai l'idée, qui réunit & qui explique avec une parfaite clarté les phénomenes innombrables que je vois.

La pure poſſibilité d'une autre cauſe dont vous ne me donnez point l'idée, votre méchaniſme poſſible, mais inconcevable, & qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera jamais d'affirmer l'exiſtence d'une *ame* raiſonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce, ne ſont pas de purs automates. Et prenez-y garde, ma croyance eſt une certitude parfaite, puiſqu'elle roule ſur cet autre principe évident, que Dieu ne ſauroit tromper: & ſi ce que je prends pour des hommes comme moi, n'étoient en effet que des automates, il me tromperoit; il feroit alors tout ce qui ſeroit néceſſaire pour me pouſſer dans l'erreur, en me faiſant concevoir d'un côté une raiſon claire des phénomenes que j'apperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu, tandis que de l'autre il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aiſément aux actions des brutes, & la conſéquence va toute ſeule. Qu'appercevons-nous chez elles? des actions ſuivies, raiſonnées, qui expriment un ſens, & qui repréſentent les idées, les deſirs, les intérêts, les deſſeins de quelqu'être particulier. Il eſt vrai qu'elles ne parlent pas; & cette diſparité entre les bêtes & l'homme, vous ſervira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées univerſelles; qu'elles ne forment point de raiſonnemens abſtraits. Mais elles agiſſent d'une maniere conſéquente: cela prouve qu'elles ont un ſentiment d'elles-mêmes, & un intérêt propre, qui eſt le principe & le but de leurs actions; tous leurs mouvemens tendent à leur utilité, à leur conſervation, à leur bien-être. Pour peu qu'on ſe donne la peine d'obſerver leurs allures, il paroît manifeſtement une certaine ſociété entre celles de même eſpece, & quelquefois même entre les eſpeces différentes; elles paroiſſent s'entendre, agir de concert, concourir au même deſſein: elles ont une correſpondance avec les hommes; témoin les chevaux, les chiens, &c. on les dreſſe, ils apprennent; on leur commande, ils obéiſſent; on les menace, ils paroiſſent craindre; on les flatte, ils careſſent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'inſtinct, nous voyons ces animaux faire des actions ſpontanées, où paroît une image de raiſon & de liberté, d'autant plus qu'elles ſont moins uniformes, plus diverſifiées, plus ſingulieres, moins prévues, accommodées ſur le champ à l'occaſion préſente.

Vous, cartéſien, m'alléguez l'idée vague d'un méchaniſme poſſible, mais inconnu & inexplicable pour vous & moi: voilà, dites-vous, la ſource des phénomenes que vous offrent les bêtes. Et moi j'ai l'idée claire d'une autre cauſe; j'ai l'idée d'un principe ſenſitif: je vois que ce principe a des rapports très-diſtincts avec tous les phénomenes en queſtion, & qu'il explique & réunit univerſellement tous ces phénomenes. Je vois que mon *ame*, en qualité de principe ſenſitif, produit mille actions & remue mon corps en mille manieres, toutes pareilles à celles dont les bêtes remuent le leur dans des circonſtances ſemblables. Poſez un tel principe dans les bêtes, je vois la raiſon & la cauſe de tous les mouvemens qu'elles font pour la conſervation de leur machine: je vois pourquoi le chien retire ſa patte quand le feu le brûle, pourquoi il crie quand on le frappe, &c. ôtez ce principe, je n'apperçois plus de raiſon, ni de cauſe unique & ſimple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les bêtes un principe de ſentiment, puiſque Dieu n'eſt point trompeur, & qu'il ſeroit trompeur, au cas que les bêtes fuſſent de pures machines, puiſqu'il me repréſenteroit une multitude de phénomenes; d'où réſulte néceſſairement dans mon eſprit l'idée d'une cauſe qui ne ſeroit point: donc les raiſons qui nous montrent directement l'exiſtence d'une *ame* intelligente dans chaque homme, nous aſſurent auſſi celle d'un principe immatériel dans les bêtes.

Mais il faut pouſſer plus loin ce raiſonnement, pour en mieux comprendre toute la

force. Supposons dans les bêtes, si vous le voulez, une disposition de la machine d'où naissent toutes leurs opérations surprenantes; croyons qu'il est digne de la sagesse divine de produire une machine qui puisse se conserver elle-même, & qui ait au-dedans d'elle, en vertu de son admirable organisation, le principe de tous les mouvemens qui tendent à la conserver; je demande à quoi bon cette machine? pourquoi ce merveilleux arrangement de ressorts? pourquoi tous ces organes semblables à ceux de nos sens? pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narines, ce cerveau? c'est, dites-vous, afin de régler les mouvemens de l'automate sur les impressions diverses des corps extérieurs: le but de tout cela, c'est la conservation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon, dans l'univers, des machines qui se conservent elles-mêmes? Ce n'est point à nous, dites-vous, de pénétrer les vues du créateur, & d'assigner les fins qu'il se propose dans chacun de ses ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vues par des indices assez parlans, n'est-il pas raisonnable de les reconnoître? Quoi! n'ai-je pas raison de dire que l'oreille est faite pour ouïr, & les yeux pour voir; que les fruits qui naissent du sein de la terre sont destinés à nourrir l'homme; que l'air est nécessaire à l'entretien de sa vie, puisque la circulation du sang ne se feroit point sans cela? Nierez-vous que les différentes parties du corps animal soient faites par le créateur pour l'usage que l'expérience indique? Si vous le niez, vous donnez gain de cause aux athées.

Je vais plus avant: les organes de nos sens, qu'un art si sage, qu'une main si industrieuse a façonnés, ont-ils d'autres fins dans l'intention du créateur, que les sensations mêmes qui s'excitent dans notre ame par leur moyen? Doutera-t-on que notre corps ne soit fait pour notre ame, pour être à son égard un principe de sensation & un instrument d'action? Et si cela est vrai des hommes, pourquoi ne le seroit-il pas des animaux? Dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-sage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas semblables; c'est de s'unir à un principe immatériel, & d'être pour lui source de perception & instrument d'action; voilà une unité de but, auquel se rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts qui composent le corps organisé; ôtez ce but, niez ce principe immatériel, sentant par la machine, agissant sur la machine, & tendant sans cesse par son propre intérêt à la conserver, je ne vois plus aucun but d'un si admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin distincte d'elle; car elle n'est point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne sont point faites pour l'horloge. Ne repliquez pas, que comme l'horloge est construite pour marquer les heures, & qu'ainsi son usage est de fournir aux hommes une juste mesure du temps, il en est de même des bêtes; que ce sont les machines que le créateur a destinées à l'usage de l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur; car il faut soigneusement distinguer les usages accessoires, & pour ainsi dire étrangers des choses, d'avec leur fin naturelle & principale. Combien d'animaux brutes, dont l'homme ne tire aucun usage, comme les bêtes féroces, les insectes, tous ces petits êtres vivans dont l'air, l'eau, & presque tous les corps sont peuplés! Les animaux qui servent l'homme, ne le font que par accident; c'est lui qui les dompte, qui les apprivoise, qui les dresse, qui les tourne adroitement à ses usages. Nous nous servons des chiens, des chevaux, en les appliquant avec art à nos besoins, comme nous nous servons du vent pour pousser les vaisseaux, & pour faire aller les moulins. On se méprendroit fort de croire que l'usage naturel du vent & le but principal que Dieu se propose en produisant ce météore, soit de faire tourner les moulins, & de faciliter la course des vaisseaux; & l'on auta beaucoup mieux rencontré, si l'on dit que les vents sont destinés à purifier & à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre sujet. Une horloge est faite pour montrer les heures, & n'est faite que pour cela; toutes les différentes pieces qui la composent sont nécessaires à ce but, & y concourent toutes: mais y a-t-il quelque proportion entre la délicatesse, la variété, la multiplicité des organes des animaux, & les usages que nous en tirons, que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'especes, & encore de la plus petite partie de chaque espece? L'horloge a un but distinct

distinct d'elle-même : mais regardez bien les animaux, suivez leurs mouvemens, voyez-les dans leur naturel, lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, & ne les assujettit point à nos besoins & à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vue que leur propre conservation. Mais qu'entendez-vous par leur conservation ? est-ce celle de la machine ? Votre réponse ne satisfait point ; la pure matiere n'est point sa fin à elle-même ; encore moins le peut-on dire d'une portion de matiere organisée ; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout ; la conservation de la machine de la bête, quand son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen & non fin : plus il y auroit de fine méchanique dans tout cela, plus j'y découvrirois d'art, & plus je serois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire, à un être simple, pour qui cet arrangement fût fait, & auquel la machine entiere eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse & de la véracité de Dieu, nous menent de concert à cette conclusion générale que nous ne pouvons déformais regarder comme certaine. Il y a une ame dans les bêtes, c'est-à-dire, un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, qui reçoit à son occasion différentes sensations, & qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Nous avons conduit notre recherche jusqu'à l'existence avérée de l'*ame des bêtes*, c'est-à-dire, d'un principe immatériel joint à leur machine. Si cette *ame* n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est ; (*) puisque le privilége de la raison & toutes les autres facultés de l'ame humaine, ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matiere, que l'est la simple sensation, & qu'il y a plus loin de la matiere rafinée, subtilisée, mise dans quelque arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette perception simple & directe aux actes réfléchis & au raisonnement.

D'abord il y a une distinction essentielle entre la raison humaine & celle des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les égaler aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, & agit très-foiblement, cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'*ame des brutes* sera donc une substance qui pense, mais le fond de sa pensée sera beaucoup plus étroit que celui de l'*ame humaine*. Elle aura l'idée des projets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps : mais elle n'aura point d'idées spirituelles & abstraites ; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien & du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes est nécessairement susceptible des autres. L'*ame de la bête* ne renfermera point non plus ces notions & ces principes sur lesquels on bâtit les sciences & les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'ame humaine qui manquent à celle de la bête : mais qui nous garantit ce défaut ? l'expérience : avec quelque soin que l'on observe les bêtes, de quelque côté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler, je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité & de finesse, & qui paroissent plus raisonnées. A s'en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'ame humaine. Direz-vous avec Bayle, que de ce que l'*ame des brutes* emprisonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles & telles facultés, telles & telles idées, il ne s'ensuit point du tout qu'elle ne soit susceptible de ces idées, & qu'elle n'ait pas ces facultés ; parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile & les enveloppe ? A ce ridicule *peut-être*, dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon & sage, & contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, & de ne lui en permettre pas l'exercice, sur-tout si ces facultés, en se déployant,

(*) A l'article ANIMAL l'on prouvera que les animaux ne pensent pas. Leur ame n'est donc pas spirituelle, ou il n'est pas de l'essence d'une ame spirituelle de penser.

peuvent contribuer à la gloire du Créateur & au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon & souverainement sage, c'eſt que les intelligences qu'il a créées, dans quelque ordre qu'il les place, à quelque économie qu'il lui plaiſe de les ſoumettre (je parle d'une économie durable & réglée ſelon les loix générales de la nature), ſoient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, & ſoient en même temps miſes à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature eſt ſuſceptible. De-là il ſuit qu'il répugne à la ſageſſe & à la bonté de Dieu, de ſoumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui ſont les plus nobles, & par conſéquent les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puiſſent atteindre. Telle ſeroit une économie qui borneroit à de ſimples ſenſations des créatures ſuſceptibles de raiſonnement & d'idées claires, & qui les priveroit de cette eſpece de bonheur que procurent les connoiſſances évidentes & les opérations libres & raiſonnables, pour les réduire aux ſeuls plaiſirs des ſens. Or l'*ame des brutes*, ſuppoſé qu'elle ne différât point eſſentiellement de l'ame humaine, ſeroit dans le cas de cet aſſujettiſſement forcé qui répugne à la bonté & à la ſageſſe du Créateur, & qui eſt directement contraire aux loix de l'ordre. C'en eſt aſſez pour nous convaincre que l'*ame des brutes* n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoiſſance de la divinité, aucun principe de religion, aucunes notions du bien & du mal moral, n'eſt point ſuſceptible de ces notions. Sous cette excluſion eſt compriſe celle d'un nombre infini d'idées & de propriétés ſpirituelles. Mais ſi elle n'eſt pas la même que celle des hommes, quelle eſt donc ſa nature? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raiſonnable ſur ce ſujet, & qui ſoit moins expoſé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me repréſente l'*ame des bêtes* comme une ſubſtance immatérielle & intelligente: mais de quelle eſpece? Ce doit être, ce ſemble, un principe actif qui a des ſenſations, & qui n'a que cela. Notre ame a dans elle-même, outre ſon activité eſſentielle, deux facultés qui fourniſſent à cette activité la matiere ſur laquelle elle s'exerce. L'une, c'eſt la faculté de former des idées claires & diſtinctes ſur leſquelles le principe actif ou la volonté agit d'une maniere qui s'appelle *réflexion*, *jugement*, *raiſonnement*, *choix libre*: l'autre, c'eſt la faculté de ſentir, qui conſiſte dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires, qui ſe ſuccedent rapidement l'une à l'autre, que l'ame ne diſcerne point, mais dont les différentes ſucceſſions lui plaiſent ou lui déplaiſent & à l'occaſion deſquelles le principe actif ne ſe déploie que par deſirs confus. Ces deux facultés paroiſſent indépendantes l'une de l'autre, qui nous empêcheroit de ſuppoſer dans l'échelle des intelligences, au-deſſous de l'ame humaine, une eſpece d'eſprit plus borné qu'elle, & qui ne lui reſſemblerioit pourtant que par la faculté de ſentir; un eſprit qui n'auroit que cette faculté ſans avoir l'autre, qui ne ſeroit capable que d'idées indiſtinctes, ou de perceptions confuſes? Cet eſprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'ame humaine, en ſera eſſentiellement ou ſpécifiquement diſtinct. Son activité ſera reſſerrée à proportion de ſon intelligence: comme celle-ci ſe bornera aux perfections confuſes, celle-là ne conſiſtera que dans des deſirs confus qui ſeront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'ame humaine; il ſera ſon portrait en raccourci. L'*ame des brutes*, ſelon que je me le figure, apperçoit les objets par ſenſation; elle ne réfléchit point; elle n'a point d'idée diſtincte; elle n'a qu'une idée confuſe du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la ſenſation nous fait naître, & celles que la bête reçoit par la même voie! Les ſens font bien paſſer dans notre ame l'idée des corps: mais notre ame ayant outre cela une faculté ſupérieure à celle des ſens, rend cette idée toute autre que les ſens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre, une bête le voit auſſi: mais ma perception eſt toute différente de la ſienne. Dans ce qui dépend uniquement des ſens, peut-être que tout eſt égal entre elle & moi: j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi? parce que j'ai le pouvoir de réfléchir ſur l'objet que me préſente ma ſenſa-

tion. Dès que j'ai vu un seul arbre, j'ai l'idée abſtraite d'arbre en général, qui eſt ſéparée dans mon eſprit de celle d'une plante, de celle d'un cheval & d'une maiſon. Cette vue que l'entendement ſe forme d'un objet auquel la ſenſation l'applique, eſt le principe de tout raiſonnement, qui ſuppoſe réflexion, vue diſtincte, idées abſtraites des objets, par où l'on voit les rapports & les différences, & qui mettent dans chaque objet une eſpece d'unité. Nous croyons devoir aux ſens des connoiſſances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui diſtingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de diſcrétion ou de diſcernement. Dépouillons donc hardiment la bête des priviléges qu'elle avoit uſurpés dans notre imagination. Une ame purement ſenſitive eſt bornée dans ſon activité, comme elle l'eſt dans ſon intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raiſonne point; à proprement parler, elle ne choiſit point non plus; elle n'eſt capable ni de vertus ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produiſent les impreſſions & les habitudes machinales. Il n'y a pour elle ni paſſé ni avenir; elle ſe contente de ſentir & d'agir; & ſi ſes actions ſemblent lui ſuppoſer toutes les propriétés que je lui refuſe, il faut charger la pure méchanique des organes de ces trompeuſes apparences.

En réuniſſant le méchaniſme avec l'action d'un principe immatériel & *ſoi-mouvant*, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, & les actions raiſonnées des brutes peuvent très-bien ſe réduire à un principe ſenſitif joint avec un corps organiſé. Dans l'hypotheſe de Deſcartes, le méchaniſme ne tend qu'à la conſervation de la machine; mais le but & l'uſage de cette machine eſt inexplicable, la pure matiere ne pouvant être ſa propre fin, & l'arrangement le plus induſtrieux d'un tout matériel ayant néceſſairement de ſa conſervation d'autre raiſon que lui-même. D'ailleurs de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvemens excités chez elle, en conſéquence de l'impreſſion des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cauſe naturelle ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les bêtes cherchent l'aliment qui leur eſt propre, ſuffit-il de dire, que le picottement cauſé par certain ſuc âcre aux nerfs de l'eſtomac d'un chien, étant tranſmis au cerveau, oblige les ſ ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les eſprits dans les muſcles des jambes; d'où ſuit le tranſport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raiſon phyſique qui montre que l'ébranlement de ce nerf tranſmis juſqu'au cerveau doit faire refluer les eſprits animaux dans les muſcles qui produiſent ce tranſport utile à la machine. Quelle force pouſſe ces eſprits préciſément de ce côté-là? Quand on auroit découvert la raiſon phyſique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilement la cauſe finale. La machine inſenſible n'a aucun intérêt, puiſqu'elle n'eſt ſuſceptible d'aucun bonheur; rien, à proprement parler, ne peut être utile pour elle.

Il en eſt tout autrement dans l'hypotheſe du méchaniſme réuni avec un principe ſenſitif; elle eſt fondée ſur une utilité réelle, je veux dire, ſur celle du principe ſenſitif, qui n'exiſteroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les reſſorts de cette machine, le Créateur les diſpoſe de maniere qu'il les puiſſe remuer utilement pour ſon bonheur, l'ayant conſtruit avec tant d'art, que d'un côté les mouvemens qui produiſent dans l'ame des ſentimens agréables tendent à conſerver la machine, ſource de ces ſentimens; & que d'un autre côté les deſirs de l'ame qui répondent à ces ſentimens produiſent dans la machine des mouvemens inſenſibles, leſquels en vertu de l'harmonie qui y regne, tendent à leur tour à la conſerver en bon état, afin d'en tirer pour l'ame des ſenſations agréables. La cauſe phyſique de ces mouvemens de l'animal ſi ſagement proportionnés aux impreſſions des objets, c'eſt l'activité de l'ame elle-même, qui a la puiſſance de mouvoir les corps; elle dirige & modifie ſon activité conformément aux diverſes ſenſations qu'excitent en elle certaines impreſſions externes, dès qu'elle y eſt involontairement appliquée; impreſſion, qui, ſelon qu'elles ſont agréables ou affligeantes pour l'ame, ſont avantageuſes ou nuiſibles à la machine. D'autre côté à cette force, toute aveugle qu'elle eſt, ſe trouve ſoumis un

inſtrument ſi artiſtement fabriqué, que d'une telle ſuite d'impreſſion que fait ſur lui cette force aveugle, réſultent des mouvemens également réguliers & utiles à cet agent.

Ainſi tout ſe lie & ſe ſoutient : l'ame, en tant que principe ſenſitif, eſt ſoumiſe à un méchaniſme qui lui tranſmet d'une certaine maniere l'impreſſion des objets du dehors; en tant que principe actif, elle préſide elle-même à un autre méchaniſme qui lui eſt ſubordonné, & qui n'étant pour elle qu'inſtrument d'action, met dans cette action toute la régularité néceſſaire. *L'ame de la bête* étant active & ſenſitive tout enſemble, réglant ſon action ſur ſon ſentiment, & trouvant dans la diſpoſition de ſa machine, & de quoi ſentir agréablement, & de quoi exécuter utilement, & pour elle, & pour le bien des autres parties de l'univers, eſt le lien de ce double méchaniſme; elle en eſt la raiſon & la cauſe finale dans l'intention du Créateur.

Mais pour mieux expliquer ma penſée, ſuppoſons un de ces chef-d'œuvres de la méchanique où divers poids & divers reſſorts ſont ſi induſtrieuſement ajuſtés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus ſurprenans & les plus agréables à la vue; comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis, une de ces merveilleuſes horloges, un de ces tableaux mouvans, une de ces perſpectives animées: ſuppoſons qu'on diſe à un enfant de preſſer un reſſort, ou de tourner une manivelle, & qu'auſſi-tôt on apperçoive des décorations ſuperbes & des payſages rians; qu'on voie remuer & danſer pluſieurs figures, qu'on entende des ſons harmonieux, &c. cet enfant n'eſt-il pas un agent aveugle par rapport à la machine? Il en ignore parfaitement la diſpoſition, il ne ſait comment & par quelles loix arrivent tous ces effets qui le ſurprennent; cependant il eſt la cauſe de ces mouvemens; en touchant un ſeul reſſort, il a fait jouer toute la machine; il eſt la force mouvante qui lui donne le branle. Le méchaniſme eſt l'affaire de l'ouvrier qui a inventé cette machine pour le divertir; ce méchaniſme que l'enfant ignore eſt fait pour lui, & c'eſt lui qui le fait agir ſans le ſavoir. Voilà l'*ame des bêtes*: mais l'exemple eſt imparfait; il faut ſuppoſer qu'il y ait quelque choſe à ce reſſort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît & qui l'engage à le toucher. Il faut ſuppoſer que l'enfant s'avançant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé ſon pié ſur un certain endroit où eſt un reſſort, qu'il paroît un Neptune qui vient le menacer avec ſon trident; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre reſſort étant preſſé, faſſe ſurvenir une figure plus agréable, ou faſſe diſparoître la premiere. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci, comme un agent aveugle, dont l'activité eſt déterminée par l'impreſſion agréable ou effrayante que lui cauſent certains objets. L'*ame de la bête* eſt de même, & de-là ce merveilleux concert entre l'impreſſion des objets & les mouvemens qu'elle fait à leur occaſion. Tout ce que ces mouvemens ont de ſage & de régulier eſt ſur le compte de l'intelligence ſuprême qui a produit la machine, par des vues dignes de ſa ſageſſe & de ſa bonté. L'ame eſt le but de la machine; elle en eſt la force mouvante; réglée par le méchaniſme, elle le regle à ſon tour. Il en eſt ainſi de l'homme à certains égards, dans toutes les actions, ou d'habitude, ou d'inſtinct: il n'agit que comme principe ſenſitif, il n'eſt que force mouvante bruſquement déterminée par la ſenſation: ce que l'homme eſt à certains égards, les bêtes le ſont en tout; & peut-être que ſi dans l'homme le principe intelligent & raiſonnable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvemens raiſonnés, pour ce qui regarde les biens du corps, ou, ce qui revient à la même choſe, pour l'utilité du principe ſenſitif qui reſtoit ſeul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si l'*ame des bêtes* eſt immatérielle, dit-on, ſi c'eſt un eſprit comme notre hypotheſe le ſuppoſe, elle eſt donc immortelle, & vous devez néceſſairement lui accorder le privilége de l'immortalité, comme un apanage inſéparable de la ſpiritualité de ſa nature. Soit que vous admettiez cette conſéquence, ſoit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jetez dans un terrible embarras. L'immortalité de l'*ame des bêtes* eſt une opinion trop choquante & trop ridicule aux yeux de la raiſon même, quand elle ne ſeroit pas proſcrite par une autorité

ſupérieure, pour l'oſer ſoutenir ſérieuſement. Vous voilà donc réduit à nier la conſéquence, & à ſoutenir que tout être immatériel n'eſt pas immortel : mais dès-lors vous anéantiſſez une des plus grandes preuves que la raiſon fourniſſe pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme : l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qu'elle n'eſt pas corps, parce qu'elle n'eſt pas diviſible comme lui, parce qu'elle n'eſt pas un tout tel que le corps humain, qui puiſſe périr par le dérangement ou la ſéparation des parties qui le compoſent. Cet argument n'eſt ſolide, qu'au cas que le principe ſur lequel il roule le ſoit auſſi ; ſavoir, que tout ce qui eſt immatériel eſt immortel, & qu'aucune ſubſtance n'eſt anéantie : mais ce principe ſera réfuté par l'exemple des bêtes ; donc la ſpiritualité de l'*ame des bêtes* ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine. Cela ſeroit bon ſi de ce raiſonnement nous concluions l'immortalité de l'ame humaine : mais il n'en eſt pas ainſi. La parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames ne ſe fonde que ſur ce que Dieu l'a révélée : or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine eſt immortelle, nous apprend auſſi que celle des bêtes n'a pas le même privilége. Ainſi quoique l'*ame des bêtes* ſoit ſpirituelle, & qu'elle meurt avec le corps, cela n'obſcurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puiſque ce ſont là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'eſt pas que la raiſon ne ſe joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames : mais elle tire ſes preuves d'ailleurs que de la ſpiritualité. Il eſt vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la ſpiritualité ; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent ; accoutumés, en vertu d'une pente qui leur eſt naturelle, à confondre l'ame avec le corps ; voyant du moins, malgré leur diſtinction, qu'il n'eſt pas poſſible de ne pas ſentir combien le corps a d'empire ſur l'ame, à quel point il influe ſur ſon bonheur & ſur ſa miſere, combien la dépendance mutuelle de ces deux ſubſtances eſt étroite ; on ſe perſuade facilement que leur deſtinée eſt la même ; & que puiſque ce qui nuit au corps bleſſe l'ame, ce qui détruit le corps doit auſſi néceſſairement la détruire. Pour nous munir contre ce préjugé, rien n'eſt plus efficace que le raiſonnement fondé ſur la différence eſſentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut ſubſiſter ſans l'autre. Cet argument n'eſt bon qu'à certains égards, & pourvu qu'on ne le pouſſe que juſqu'à un certain point. Il prouve ſeulement que l'ame peut ſubſiſter après la mort ; c'eſt tout ce qu'il doit prouver : cette poſſibilité eſt le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos queſtions, & ce premier pas eſt important. C'eſt avoir fait beaucoup que de nous convaincre que notre ame eſt hors d'atteinte à tous les coups qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchiſſons ſur la nature de l'*ame des bêtes*, elle ne nous fournit rien de ſon fonds qui nous porte à croire que ſa ſpiritualité la ſauvera de l'anéantiſſement. Cette ame, je l'avoue, eſt immatérielle ; elle a quelque degré d'activité & d'intelligence, mais cette intelligence ſe borne à des perceptions indiſtinctes ; cette activité ne conſiſte que dans des deſirs confus, dont ces perceptions indiſtinctes ſont le motif immédiat. Il eſt très-vraiſemblable qu'une ame purement ſenſitive, & dont toutes les facultés ont beſoin, pour ſe déployer, du ſecours d'un corps organiſé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps : il eſt naturel qu'un principe uniquement capable de ſentir, un principe que Dieu n'a fait que pour l'unir à certains organes, ceſſe de ſentir & d'exiſter, auſſi-tôt que ces organes étant diſſous, Dieu fait ceſſer l'union pour laquelle ſeule il l'avoit créé. Cette ame purement ſenſitive n'a point de facultés qu'elle puiſſe exercer dans l'état de ſéparation d'avec ſon corps : elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoiſſance, ni contribuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du Créateur, par un progrès éternel de lumieres & de vertus. D'ailleurs, elle ne réfléchit point, elle ne prévoit, ni ne deſire l'avenir, elle eſt toute occupée de ce qu'elle ſent à chaque inſtant de ſon exiſtence ; on ne peut donc point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne ſauroit ſe former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'eſpere ni ne déſire. L'immortalité n'eſt point

faite pour une telle ame ; ce n'eſt point un bien dont elle puiſſe jouir ; car pour jouir de ce bien, il faut être capable de réflexion, il faut pouvoir anticiper par la penſée ſur l'avenir le plus reculé ; il faut pouvoir ſe dire à ſoi-même, je ſuis immortel, & quoi qu'il arrive, je ne ceſſerai jamais d'être, & d'être heureux.

L'objection priſe des ſouffrances des bêtes, eſt la plus redoutable de toutes celles que l'on puiſſe faire contre la ſpiritualité de leur *ame* : elle eſt d'un ſi grand poids, que les cartéſiens ont cru la pouvoir tourner en preuve de leur ſentiment, ſeule capable de les y retenir, malgré les embarras inſurmontables où ce ſentiment les jette. Si les brutes ne ſont pas de pures machines, ſi elles ſentent, ſi elles connoiſſent, elles ſont ſuſceptibles de la douleur comme du plaiſir ; elles ſont ſujettes à un déluge de maux, qu'elles ſouffrent ſans qu'il y ait de leur faute, & ſans l'avoir mérité, puiſqu'elles ſont innocentes, & qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoiſſent point. Où eſt en ce cas la bonté, où eſt l'équité du Créateur ? Où eſt la vérité de ce principe, qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre ? *Sous un Dieu juſte, on ne peut être miſérable ſans l'avoir mérité.* Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition, c'eſt qu'elles ſouffrent dans cette vie ſans aucun dédommagement dans une autre, puiſque leur *ame* meurt avec le corps ; & c'eſt ce qui double la difficulté. Le pere Malleb*r*anche a fort bien pouſſé cette objection dans ſa défenſe contre les accuſations de M. de la Ville.

Je réponds d'abord que ce principe de S. Auguſtin, ſavoir, *que ſous un Dieu juſte on ne peut être miſérable ſans l'avoir mérité*, n'eſt fait que pour les créatures raiſonnables, & qu'on ne ſauroit en faire qu'à elles ſeules d'application juſte. L'idée de juſtice, celle de mérite & de démérite, ſuppoſe qu'il eſt queſtion d'un agent libre, & de la conduite de Dieu à l'égard de cet agent. Il n'y a qu'un tel agent qui ſoit capable de vice & de vertu, & qui puiſſe mériter quoi que ce ſoit. La maxime en queſtion n'a donc aucun rapport à l'*ame des bêtes*. Cette *ame* eſt capable de ſentiment ; mais elle ne l'eſt ni de raiſon, ni de liberté, ni de vice, ni de vertu ; n'ayant aucune idée de regle, de loi, de bien ni de mal moral, elle n'eſt capable d'aucune action moralement bonne ou mauvaiſe. Comme chez elle le plaiſir ne peut être récompenſe, la douleur n'y peut être châtiment : il faut donc changer la maxime, & la réduire à celle-ci ; ſavoir, que ſous un Dieu bon aucune créature ne peut être néceſſitée à ſouffrir ſans l'avoir mérité : mais loin que ce principe ſoit évident, je crois être en droit de ſoutenir qu'il eſt faux. L'*ame des brutes* eſt ſuſceptible de ſenſations, & n'eſt ſuſceptible que de cela : elle eſt donc capable d'être heureuſe en quelque degré. Mais comment le ſera-t-elle ? c'eſt en s'uniſſant à un corps organiſé ; ſa conſtitution eſt telle que la perception confuſe qu'elle aura d'une certaine ſuite de mouvemens, excités par les objets extérieurs dans le corps qui lui eſt uni, produira chez elle une ſenſation agréable : mais auſſi, par une conſéquence néceſſaire, cette *ame*, à l'occaſion de ſon corps, ſera ſuſceptible de douleur comme de plaiſir. Si la perception d'un certain ordre de mouvemens lui plaît, il faut donc que la perception d'un ordre de mouvemens tous différens l'afflige & la bleſſe : or ſelon les loix générales de la nature, ce corps auquel l'ame eſt unie doit recevoir aſſez ſouvent des impreſſions de ce dernier ordre, comme il en reçoit du premier, & par conſéquent l'ame doit recevoir des ſenſations douloureuſes, auſſi-bien que des ſenſations agréables. Cela même eſt néceſſaire pour l'appliquer à la conſervation de la machine, dont ſon exiſtence dépend, & pour la faire agir d'une maniere utile à d'autres êtres de l'univers ; cela d'ailleurs eſt indiſpenſable : voudriez-vous que cette ame n'eût que des ſenſations agréables ? Il faudroit donc changer le cours de la nature, & ſuſpendre les loix du mouvement ; car les loix du mouvement produiſent cette alternative d'impreſſions oppoſées dans les corps vivans, comme elles produiſent celles de leur génération & de leur deſtruction : mais de ces loix réſulte le plus grand bien de tout le ſyſtême immatériel, & des intelligences qui lui ſont unies ; la ſuſpenſion de ces loix renverſeroit tout. Qu'emporte donc la juſte idée d'un Dieu bon ? c'eſt que quand il agit, il rende toujours au bien, & produiſe un bien ; c'eſt qu'il n'y ait aucune créature ſortie de ſes mains, qui

ne gagne à exiſter plutôt que d'y perdre. Or telle eſt la condition des bêtes; qui pourroit pénétrer leur intérieur, y trouveroit une compenſation des douleurs & des plaiſirs, qui tourneroit toute à la gloire de la bonté divine; on y verroit que dans celles qui ſouffrent inégalement, il y a proportion, inégalité, ou de plaiſirs ou de durée; & que le degré de douleur qui pourroit rendre leur exiſtence malheureuſe, eſt préciſément ce qui la détruit: en un mot ſi l'on déduiſoit la ſomme des maux, on trouveroit toujours au bout du calcul un réſidu de bienfaits purs, dont elles ſont uniquement redevables à la bonté divine; on verroit que la ſageſſe divine a ſu ménager les choſes, en ſorte que dans tout individu ſenſitif, le degré de mal qu'il ſouffre, ſans lui enlever tout l'avantage de ſon exiſtence, tourne d'ailleurs au profit de l'univers. Ne nous imaginons pas auſſi que les ſouffrances des bêtes reſſemblent aux nôtres: les bêtes ignorent un grand nombre de nos maux, parce qu'elles n'ont pas les dédommagemens que nous avons; ne jouiſſant pas des plaiſirs que la raiſon procure, elles n'en éprouvent pas les peines: d'ailleurs, la perception des bêtes étant renfermée dans le point indiviſible du préſent, elles ſouffrent beaucoup moins que nous par les douleurs du même genre; parce que l'impatience & la crainte de l'avenir n'aigrit point leurs maux, & qu'heureuſement pour elles il leur manque une raiſon ingénieuſe à ſe les groſſir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté & de l'injuſtice à faire ſouffrir des *ames* & à les anéantir, en détruiſant leurs corps pour conſerver d'autres corps? n'eſt-ce pas un renverſement viſible de l'ordre, que l'*ame* d'une mouche, qui eſt plus noble que le plus noble des corps, puiſqu'elle eſt ſpirituelle, ſoit détruite afin que la mouche ſerve de pâture à l'hirondelle, qui eût pu ſe nourrir de toute autre choſe? Eſt-il juſte que l'*ame* d'un poulet ſouffre & meure afin que le corps de l'homme ſoit nourri? que l'*ame* du cheval endure mille peines & mille fatigues durant ſi long-temps, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément? Dans cette multitude d'*ames* qui s'anéantiſſent tous les jours pour les beſoins paſſagers des corps vivans, peut-on reconnoître cette équitable & ſage ſubordination qu'un Dieu bon & juſte doit néceſſairement obſerver? Je réponds à cela que l'argument ſeroit victorieux, ſi les *ames des brutes* ſe rapportoient aux corps & ſe terminoient à ce rapport; car certainement tout être ſpirituel eſt au-deſſus de la matiere. Mais, remarquez-le bien, ce n'eſt point au corps, comme corps, que ſe termine l'uſage que le Créateur tire de cette *ame* ſpirituelle, c'eſt au bonheur des êtres intelligens. Si le cheval me porte, & ſi le poulet me nourrit, ce ſont bien-là des effets qui ſe rapportent directement à mon corps: mais ils ſe terminent à mon ame, parce que mon ame ſeule en recueille l'utilité. Le corps n'eſt que pour l'*ame*, les avantages du corps ſont des avantages propres à l'*ame*; toutes les douceurs de la vie animale ne ſont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puiſſe ſentir, & par conſéquent être ſuſceptible de félicité. La queſtion reviendra donc à ſavoir ſi l'*ame* du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre aſſez inférieur à l'ame humaine, pour que le Créateur emploie celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, ſans violer les regles de l'ordre & des proportions. On peut dire la même choſe de la mouche à l'égard de l'hirondelle, qui eſt d'une nature plus excellente. Pour l'anéantiſſement, ce n'eſt point un mal pour une créature qui ne réfléchit point ſur ſon exiſtence, qui eſt incapable d'en prévoir la fin, & de comparer, pour ainſi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'exiſtence ſoit un bien, parce qu'elle ſent. La mort, à l'égard d'une ame ſenſitive, n'eſt que la ſouſtraction d'un bien qui n'étoit pas dû; ce n'eſt point un mal qui empoiſonne les dons du Créateur, & qui rende la créature malheureuſe. Ainſi, quoique ces *ames* & ces vies innombrables que Dieu tire chaque jour du néant, ſoient des preuves de la bonté divine, leur deſtruction journaliere ne bleſſe point cet attribut: elles ſe rapportent au monde dont elles ſont partie; elles doivent ſervir à l'utilité des êtres qui le compoſent; il ſuffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, & qu'elles ſoient heureuſes en quelque meſure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce ſyſtême plus développé & plus étendu dans le traité

de l'eſſai philoſophique ſur l'*ame des bêtes* de M. Bouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

L'*amuſement philoſophique* du P. Bougeant jéſuite, ſur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde pour ne pas mériter de trouver ici ſa place. S'il n'eſt vrai, du moins il eſt ingénieux. Les bêtes ont-elles une *ame*, ou n'en ont-elles point ? queſtion épineuſe & embarraſſante, ſur-tout pour un philoſophe chrétien. Deſcartes ſur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes par les loix de la méchanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de ſimples machines, de purs automates. Notre raiſon ſemble ſe révolter contre un tel ſentiment : il y a même quelque choſe en nous qui ſe joint à elle pour bannir de la ſociété l'opinion de Deſcartes. Ce n'eſt pas un ſimple préjugé, c'eſt une perſuaſion intime, un ſentiment dont voici l'origine. Il n'eſt pas poſſible que les hommes avec qui je vis ſoient autant d'automates ou de perroquets inſtruits à mon inſu. J'apperçois dans leur extérieur des tons & des mouvemens qui paroiſſent indiquer une *ame* : je vois régner un certain fil d'idées qui ſuppoſe la raiſon : je vois de la liaiſon dans les raiſonnemens qu'ils me font, plus ou moins d'eſprit dans les ouvrages qu'ils compoſent. Sur ces apparences ainſi raſſemblées, je prononce hardiment qu'ils penſent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate, en tout ſemblable au corps humain, lequel par les ſeules loix du méchaniſme parleroit, feroit des diſcours ſuivis, écriroit des livres très-bien raiſonnés. Mais ce qui me raſſure contre toute erreur, c'eſt la véracité de Dieu. Il me ſuffit de trouver dans mon *ame* le principe unique qui réunit & qui explique tous ces phénomenes qui me frappent dans mes ſemblables, pour me croire bien fondé à ſoutenir qu'ils ſont hommes comme moi. Or les bêtes ſont par rapport à moi dans le même cas. Je vois un chien accourir quand je l'appelle, me careſſer quand je le flatte, trembler & fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, & donner toutes les marques extérieures de divers ſentimens de joie, de triſteſſe, de douleur, de crainte, de deſir, des paſſions de l'amour & de la haine ; je conclus auſſi-tôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoiſſance & de ſentiment, quel qu'il ſoit. Il me ſuffit que l'*ame* que je lui ſuppoſe ſoit l'unique raiſon ſuffiſante qui ſe lie avec toutes ces apparences & tous ces phénomenes qui me frappent les yeux, pour que je ſois perſuadé que ce n'eſt pas une machine. D'ailleurs une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande compoſition de reſſorts, pour que cela puiſſe s'allier avec la ſageſſe de Dieu qui agit toujours par les voies les plus ſimples. Il y a toute apparence que Deſcartes, ce génie ſi ſupérieur, n'a adopté un ſyſtême ſi peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'eſprit, & dans la ſeule vue de contredire les péripatéticiens, dont en effet le ſentiment ſur la connoiſſance des bêtes n'eſt pas ſoutenable. Il vaudroit encore mieux s'en tenir aux machines de Deſcartes, ſi l'on n'avoit à leur oppoſer que la forme ſubſtantielle des péripatéticiens, qui n'eſt ni eſprit ni matiere. Cette ſubſtance mitoyenne eſt une chimere, un être de raiſon dont nous n'avons ni idée ni ſentiment. Eſt-ce donc que les bêtes auroient une *ame* ſpirituelle comme l'homme ? Mais ſi cela eſt ainſi, leur *ame* ſera donc immortelle & libre ; elles ſeront capables de mériter ou de déméríter, dignes de récompenſe ou de châtiment ; il leur faudra un paradis ou un enfer. Les bêtes ſeront donc une eſpece d'hommes, ou les hommes une eſpece de bêtes ; toutes conſéquences inſoutenables dans les principes de la religion. Voilà des difficultés à étonner les eſprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénouement dans le ſyſtême de notre jéſuite. En effet, pourvu que l'on ſe prête à cette ſuppoſition, que Dieu a logé des démons dans le corps des bêtes, on conçoit ſans peine comment les bêtes peuvent penſer, connoître, ſentir, & avoir une *ame* ſpirituelle, ſans intéreſſer les dogmes de la religion. Cette ſuppoſition n'a rien d'abſurde ; elle coule même des principes de la religion. Car enfin, puiſqu'il eſt prouvé par pluſieurs paſſages de l'écriture, que les démons ne ſouffrent point encore les peines de l'enfer, & qu'ils n'y ſeront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur uſage la juſtice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'eſprits réprouvés que d'en faire ſervir une partie à animer des millions de bêtes

bêtes de toute espece, lesquelles rempliſſent l'univers, & font admirer la ſageſſe & la toute-puiſſance du Créateur ? Mais pourquoi les bêtes, dont l'*ame* vraiſemblablement eſt plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'eſprit que nous ? Oh, dit le P. Bougeant, c'eſt que dans les bêtes, comme dans nous, les opérations de l'eſprit ſont aſſujetties aux organes matériels de la machine, à laquelle il eſt uni ; & ces organes étant dans les bêtes plus groſſiers & moins parfaits que dans nous, il s'enſuit que la connoiſſance, les penſées, & toutes les opérations ſpirituelles des bêtes, doivent être auſſi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation ſi honteuſe pour ces eſprits ſuperbes, puiſqu'elle les réduit à n'être que des bêtes, eſt pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour ſe déployer ſur eux d'une maniere bien plus terrible.

Une autre raiſon qui prouve que les bêtes ne ſont que des démons métamorphoſés en elles, ce ſont les maux exceſſifs auxquels la plupart d'entr'elles ſont expoſées, & qu'elles ſouffrent réellement. Que les chevaux ſont à plaindre, diſons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups ! qu'un chien qu'on dreſſe à la chaſſe eſt miſérable ! que le ſort des bêtes qui vivent dans les bois eſt triſte ! Or ſi les bêtes ne ſont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître ſujettes à des maux ſi cruels ? Cet excès de maux eſt dans tout autre ſyſtême un myſtere incompréhenſible ; au lieu que dans le ſentiment du pere Bougeant, rien de plus aiſé à comprendre. Les eſprits rébelles méritent un châtiment encore plus rigoureux : trop heureux que leur ſupplice ſoit différé ; en un mot, la bonté de Dieu eſt juſtifiée ; l'homme lui-même eſt juſtifié. Car quel droit auroit-il de donner la mort ſans néceſſité, & ſouvent par pur divertiſſement, à des millions de bêtes, ſi Dieu ne l'avoit autoriſé ? & un Dieu bon & juſte auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puiſqu'après tout, les bêtes ſont auſſi ſenſibles que nous-mêmes, à la douleur & à la mort, ſi ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine ?

Mais écoutez, continue notre philoſophe, quelque choſe de plus fort & de plus intéreſſant. Les bêtes ſont naturellement vicieuſes : les bêtes carnaſſieres & les oiſeaux de proie ſont cruels ; beaucoup d'inſectes de la même eſpece ſe dévorent les uns les autres ; les chats ſont perfides & ingrats ; les ſinges ſont malfaiſans ; les chiens ſont envieux ; toutes ſont jalouſes & vindicatives à l'excès, ſans parler de beaucoup d'autres vices que nous leur connoiſſons. Il faut dire de deux choſes l'une : ou que Dieu a pris plaiſir à former les bêtes auſſi vicieuſes qu'elles ſont, & à nous donner dans elles des modeles de tout ce qu'il y a de plus honteux ; ou qu'elles ont comme l'homme un péché d'origine, qui a perverti leur premiere nature. La premiere de ces propoſitions fait une extrême peine à penſer, & eſt formellement contraire à l'écriture-ſainte, qui dit que tout ce qui ſortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon & même fort bon. Or ſi les bêtes étoient telles alors qu'elles ſont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fuſſent bonnes & fort bonnes ? Où eſt le bien qu'un ſinge fait ſi malfaiſant, qu'un chien ſoit ſi envieux, qu'un chat ſoit ſi perfide ? Il faut donc recourir à la ſeconde propoſition, & dire que la nature des bêtes a été comme celle de l'homme, corrompue par quelque péché d'origine ; autre ſuppoſition qui n'a aucun fondement & qui choque également la raiſon & la religion. Quel parti prendre ? Admettez le ſyſtême des démons changés en bêtes, tout eſt expliqué. Les *ames des bêtes* ſont des eſprits rébelles qui ſe ſont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les bêtes n'eſt point un péché d'origine ; c'eſt un péché perſonnel qui a corrompu & perverti leur nature dans toute ſa ſubſtance : de-là tous les vices que nous leur connoiſſons.

Vous êtes peut-être inquiet de ſavoir quelle eſt la deſtinée des démons après la mort des bêtes. Rien de plus aiſé que d'y ſatisfaire. Pythagore enſeignoit autrefois qu'au moment de notre mort nos *ames* paſſent dans un corps, ſoit d'homme, ſoit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, toujours ainſi ſucceſſivement juſqu'à la fin des ſiecles. Ce ſyſtême qui eſt inſoutenable par rapport aux hommes, & qui eſt d'ailleurs proſcrit par la religion, convient admirablement bien aux bêtes, ſelon le P. Bougeant, & ne choque

ni la religion, ni la raiſon. Les démons deſtinés de Dieu à être des bêtes, ſurvivent néceſſairement à leur corps, & ceſſeroient de remplir leur deſtination, ſi lorſque leur premier corps eſt détruit, ils ne paſſoient auſſitôt dans un autre pour recommencer à vivre ſous une autre forme.

Si les bêtes ont de la connoiſſance & du ſentiment, elles doivent conſéquemment avoir entr'elles pour leurs beſoins mutuels, un langage intelligible. La choſe eſt poſſible; il ne faut qu'examiner ſi elle eſt néceſſaire. Toutes les bêtes ont de la connoiſſance: c'eſt un principe avoué; & nous ne voyons pas que l'auteur de la nature ait pu leur donner cette connoiſſance pour d'autres fins que de les rendre capables de pourvoir à leurs beſoins, à leur conſervation, à tout ce qui leur eſt propre & convenable dans leur condition, & la forme de vie qu'il leur a preſcrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'eſpeces de bêtes ſont faites pour vivre en ſociété, & les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainſi dire, d'un mâle avec une femelle, & en famille avec leurs petits juſqu'à ce qu'ils ſoient élevés. Or, ſi l'on ſuppoſe qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il ſoit, pour s'entendre les unes les autres, on ne conçoit plus comment leur ſociété pourroit ſubſiſter: comment les caſtors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour ſe bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net & auſſi intelligible pour eux que nos langues le ſont pour nous? La connoiſſance ſans une communication réciproque par un langage ſenſible & connu, ne ſuffit pas pour entretenir la ſociété, ni pour exécuter une entrepriſe qui demande de l'union & de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils enſemble des ruſes de guerre dans la chaſſe qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas? Comment enfin des hirondelles ont-elles pu ſans ſe parler, former toutes enſemble le deſſein de claquemurer un moineau qu'elles trouverent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chaſſer? On pourroit apporter mille autres traits ſemblables pour appuyer ce raiſonnement. Mais ce qui ne ſouffre point ici de difficulté, c'eſt que ſi la nature les a faites capables d'entendre une langue étrangere, comment leur auroit-elle refuſé la faculté d'entendre & de parler une langue naturelle? car les bêtes nous parlent & nous entendent fort bien.

Quand on fait une fois que les bêtes parlent & s'entendent, la curioſité n'en eſt que plus avide de connoître quels ſont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il ſoit d'expliquer leur langage & d'en donner le dictionnaire, le pere Bougeant a oſé le tenter. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que leur langage doit être fort borné, puiſqu'il ne s'étend pas au-delà des beſoins de la vie; car la nature n'a donné aux bêtes la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs deſirs & leurs ſentimens, afin de pouvoir ſatisfaire par ce moyen à leurs beſoins & à tout ce qui eſt néceſſaire pour leur conſervation: or tout ce qu'elles penſent, tout ce qu'elles ſentent, ſe réduit à la vie animale. Point d'idées abſtraites, par conſéquent, point de raiſonnemens métaphyſiques, point de recherches curieuſes ſur tous les objets qui les environnent, point d'autre ſcience que celle de ſe bien porter, de ſe bien conſerver, d'éviter tout ce qui leur nuit, & de ſe procurer du bien. Ce principe une fois établi, que les connoiſſances, les deſirs, les beſoins des bêtes, & par conſéquent leurs expreſſions, ſont bornées à ce qui eſt utile ou néceſſaire pour leur conſervation ou la multiplication de leur eſpece, il n'y a rien de plus aiſé que d'entendre ce qu'elles veulent ſe dire. Placez-vous dans les diverſes circonſtances où peut être quelqu'un qui ne connoît & qui ne ſait exprimer que ſes beſoins: & vous trouverez dans vos propres diſcours l'interprétation de ce qu'elles ſe diſent. Comme la choſe qui les touche le plus, eſt le deſir de multiplier leur eſpece, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur converſation roule ordinairement ſur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, & que le dictionnaire qu'il donne de leurs phraſes tendres & voluptueuſes, vaut bien celui de l'opéra. Voilà ce qui a révolté dans un jéſuite, condamné par état à ne jamais abandonner ſon pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'eſt pardonnable dans un ouvrage philoſophique, que lorſque l'auteur de l'ouvrage eſt homme du monde; encore bien des

perſonnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raiſonnemens qu'un tour léger & propre à intéreſſer par une ſorte de badinage, ſouvent on tombe dans le ridicule, & toujours on cauſe un ſcandale, ſi l'on eſt d'un état qui ne permet pas à l'imagination de ſe livrer à ſes ſaillies. Il paroît qu'on a cenſuré trop durement notre jéſuite, ſur ce qu'il a dit que les bêtes ſont animées par des diables. Il eſt aiſé de voir qu'il n'a jamais regardé ce ſyſtême que comme une imagination biſarre & preſque folle. Le titre d'*amuſemens* qu'il donne à ſon livre, & les plaiſanteries dont il l'égaie, font aſſez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé ſur des fondemens aſſez ſolides pour opérer une vraie perſuaſion. Ce n'eſt pas que ce ſyſtême ne réponde à bien des difficultés, & qu'il ne fût aſſez difficile de le convaincre de faux: mais cela prouve ſeulement qu'on peut aſſez bien ſoutenir une opinion chimérique, pour embarraſſer des perſonnes d'eſprit, mais non pas aſſez bien pour les perſuader. Il n'y a, dit M. de Fontenelle, dans une occaſion à peu près ſemblable, que la vérité qui perſuade, même ſans avoir beſoin de paroître avec toutes ſes preuves; elle entre ſi naturellement dans l'eſprit, que quand on l'apprend pour la premiere fois, il ſemble qu'on ne faſſe que s'en ſouvenir. Pour moi, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant & très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts, celui d'être l'ouvrage d'un religieux; & l'autre, le biſarre aſſortiment des plaiſanteries qui y ſont ſémées, avec des objets qui touchent à la religion, & qu'on ne peut jamais trop reſpecter. (*X*)

« Le traité ſur l'*ame* que l'on vient de lire » a éprouvé de grandes contradictions. » Dans l'article ſuivant nous tâcherons de » concilier notre reſpect pour les vrais prin- » cipes, avec les égards que les nouveaux » éditeurs de l'Encyclopédie doivent aux » anciens. »

Le méchaniſme des bêtes eſt un ſyſtême ingénieux ſans doute; mais il contrarie trop les idées les plus naturelles pour pouvoir être adopté ſans une eſpece de répugnance. Le ſyſtême de ceux qui donnent aux bêtes des ames ſpirituelles & intelligentes, a paru pouvoir conduire à des conſéquences dangéreuſes, puiſqu'on ne peut ſuppoſer dans les animaux l'intelligence & la liberté, ſans les croire capables du bien & du mal moral; puiſqu'il eſt abſurde de dire que des ames ſpirituelles meurent avec le corps.

Il faut cependant avouer qu'indépendamment du reſſort méchanique des organes, ils ont un principe intérieur de leurs opérations. Quel eſt ce principe? nous pouvons bien dire ce qu'il n'eſt pas: mais ne meſurons point la toute-puiſſance de Dieu ſur nos lumieres; il a pu créer des ſubſtances dont nous ne connoiſſons pas la nature. Les anges ont l'intelligence & n'ont point le ſentiment; la matiere n'a ni ſentiment ni intelligence, l'homme jouit de l'un & de l'autre; l'Etre ſuprême, qui a modifié ſi diverſement les ouvrages de ſes mains, n'auroit-il point eu le pouvoir de créer des êtres qui euſſent quelques portions de ſentiment ſans intelligence? Pourquoi n'auroit-il pas donné pour ame aux bêtes une ſubſtance de cette eſpece? Cette ame n'eſt point compoſée de parties, donc elle n'eſt pas un corps. Elle ne penſe point, elle n'eſt donc pas un eſprit. Ces aſſertions ne peuvent paroître abſurdes qu'à celui qui donne des bornes au pouvoir de Dieu. Mais des aſſertions abſurdes ſont celles qui peuvent favoriſer le ſyſtême aviliſſant du matérialiſme, ou contredire les principes auguſtes de la religion.

AME DES PLANTES, (*Jardinage.*) Les phyſiciens ont toujours été peu d'accord ſur le lieu où réſide l'*ame des plantes*; les uns la placent dans la plante, ou dans la graine avant d'être ſemée; les autres dans les pepins ou dans le noyau des fruits.

La Quintynie veut qu'elle conſiſte dans le milieu des arbres, qui eſt le ſiége de la vie, & dans des racines ſaines qu'une chaleur convenable & l'humidité de la ſeve font agir. Malpighi veut que les principaux organes des plantes ſoient les fibres ligneuſes, les trachées, les utricules placées dans la tige des arbres. D'autres diſent que l'*ame des plantes* n'eſt autre choſe que les parties ſubtiles de la terre, leſquelles pouſſées par la chaleur, paſſent à travers les pores des plantes, où étant ramaſſées, elles forment la ſubſtance qui les nourrit. *Voyez* TRACHÉE.

Aujourd'hui, en faiſant revivre le ſentiment de Théophraſte, de Pline & de Columelle, on ſoutient que l'*ame* des végéteaux

réside dans la moëlle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons. Cette moëlle qui est une espece d'*ame*, & qui se trouve dans le centre du tronc & des branches d'un arbre, se remarque plus aisément dans les plantes ligneuses, tel que le fureau, le figuier, & la vigne, que dans les herbacées; cependant par analogie ces dernieres n'en doivent pas être dépourvues. *V.* LIGNEUX, HERBACÉE, *&c.*

Cette *ame* n'est regardée *dans les plantes* que comme végétative; & quoique Redi la croie sensitive, on ne l'admet qu'à l'égard des animaux: on restreint à l'homme, comme à l'être le plus parfait, les trois qualités de l'*ame*, savoir: de végétative, de sensitive, & de raisonnable. (*K*)

AME DE SATURNE, *anima Saturni*, selon quelques *alchymistes*, est le partie du plomb la plus parfaite, qui tend à la perfection des métaux parfaits; laquelle partie est, selon quelques-uns, la partie régnante. (*M*)

AME, *terme d'architecture & de dessin*; c'est l'ébauche de quelques ornemens, qui se fait sur une armature de fer, avec mortier composé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de stuc; on la nomme aussi *noyau*. *Ame* est aussi une armature de quelque figure que ce soit, recouverte de carton. On dit qu'*un dessin a de l'ame*, pour dire que son esquisse est touchée d'art avec feu & légéreté.

AME, (*Stuccateur.*) On appelle ainsi la premiere forme que l'on donne aux figures de stuc, lorsqu'on les ébauche grossiérement avec du plâtre, ou bien avec de la chaux & du sable, ou du tuileau passé, avant que de les couvrir de stuc, pour les finir; c'est ce que Vitruve, *liv. VII, chap. j*, appelle *nucleus*, ou *noyau*. On nomme aussi *ame* ou *noyau*, les figures de terre ou de plâtre qui servent à former les figures qu'on jette en bronze, ou autre métal. *V.* NOYAU.

AME, *en terme d'Artillerie*, est le dedans du calibre, depuis l'embouchure jusqu'à la culasse. *Voyez* CANON & NOYAU. (*Q*)

AME *d'un gros cordage*, (*Marine.*) c'est un certain nombre de fils de carrets, qui se mettent au milieu de différens torons qui composent le cordage; cela s'appelle aussi *la mec e*. *Voyez* CABLE & CORDAGE. *Voyez* FILS DE CARRETS, TORON. (*Z*)

AME: les *artificiers* appellent ainsi le trou conique pratiqué dans le corps d'une fusée volante, le long de son axe, pour que la flamme s'y introduise d'abord assez avant pour la soutenir. *V.* FUSÉE VOLANTE.

AME, *en terme de boisselier*; c'est un morceau de cuir qui forme dans le soufflet une espece de soupape, qui y laisse entrer l'air lorsqu'on écarte les deux palettes du soufflet, & l'y retient lorsqu'on les comprime l'une contre l'autre; ce qui oblige l'air contenu dans la capacité de cette machine, de passer par le tuyau de fer ou de cuivre appellé *portevent*, qui le porte au lieu où on le destine. *Voyez* SOUFFLET DES ORGUES.

AME ou *effieu d'un rôle de tabac*; c'est le bâton autour duquel le tabac cordé est monté. Il se dit aussi des feuilles de tabac dont on remplit aux isles ce que l'on appelle *andouilles de tabac*. *Voyez l'art.* TABAC.

AMED, AMID, AMIDA, (*Géog.*) anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique sur le Tigre. C'est un reste de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir* ou *Karamit*. (*C. A*)

AMELANCHIER, s. m. arbrisseau qui doit être rapporté au genre appellé *néflier*. *Voyez* NÉFLIER. (*I*)

AMELAND, (*Géog.*) petite isle des Provinces-Unies, sur la côte de Frise, qu'elle protége en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Cette isle, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, & se partagent en trois villages, forme une seigneurie libre & indépendante, possédée assez long-temps par la famille de Kannega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siecle dernier. Le prince Stadhouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté. *Long.* 25, 20; *lat.* 53, 40. (*D. G.*)

AMELI, s. m. (*Hist. nat. bot.*) plante du Malabar, ainsi appellée par les Brames; les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, c'est-à-dire, racine de serpent; & les Hollandois *slange-wortel ou wart slange wortel*, à cause de son usage: elle est figurée passablement, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus, vol. V, pl. XXXIII, fig. 2, page 65*, sous son nom malabare, *Karetta amelpodi*.

C'est un arbrisseau de sept piés environ de

hauteur, à tige menue, à bois blanc, couvert d'une écorce brune; sa racine est fibreuse & noirâtre; ses branches alternes, nombreuses, cylindriques, marquées de sillons transversaux, verd-brune, de deux à trois lignes de diametre. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, assez serrées par intervalle d'un pouce environ, de forme élliptique, pointue aux deux bouts, entieres, longues de quatre pouces & plus, une fois moins larges, épaisses, molles, lisses, verd-noires dessus & luisantes, verd moins foncé dessous, relevées d'une seule côte longitudinale, accompagnée d'un petit nombre de nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi cylindrique très-court.

Les fleurs, au nombre de 60 environ, sont rassemblées au bout des branches, en un corymbe de deux à trois pouces de longueur, à branches alternes & oppofées, assez courtes, & portées chacune sur un péduncule courbe turbiné, long de quatre à cinq lignes, & large de près de deux lignes. Elles consistent en un calice à cinq feuiles courtes, arrondies, caduques; en une corolle à cinq pétales, une fois plus longs, ouverts en une étoile de six lignes de diametre: elliptiques, pointues, une fois plus longs que larges, épais, blancs en dessus, striés de lignes rouges en dessous; & en cinq étamines un peu plus longues, blanches, à antheres rouges, rangées autour d'un ovaire qui en occupe le centre, & qui est terminé par un style purpurin fourchu en deux stigmates. Après la chûte de la fleur, l'ovaire grossi paroit sous la forme d'une capsule sphéroïde, du diametre de trois lignes, verd-brune, luisante, marquée de trois sillons qui indiquent trois coques ou trois loges, contenant chacune un nombre de graines dont Van Rheede ne fait pas mention.

L'*ameli* est toujours verd; il croît sur la côte du Malabar, dans les terrains sablonneux & pierreux, voisins de Betsjour & de Calicut; il fleurit une fois l'an, & porte ses fruits à maturité vers le mois d'août.

Qualités. On ne découvre ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties; sa racine seule est amere.

Usages. Cette racine passe pour l'antidote de la morsure des serpens, pourvu qu'on la porte sur soi dans une poche ou autrement. La décoction de ses feuilles dans l'eau, se boit comme un remede souverain dans les coliques. Ses feuilles & ses racines, cuites dans l'huile, fournissent un topique très puissant pour résoudre & dissiper les tumeurs les plus considérables.

Deuxieme espece. GORALLO.

Les Brames appellent du nom de *gorallo* une seconde espece d'*ameli* dont Van-Rheede a donné pareillement une figure sous son nom Malabare, *kattou beluttà amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *p. 66*, *pl. XXXIII*, *fig.* 1. Les Portugais la distinguent comme une espece sauvage, sous le nom de *raiz de cobra branca do mato*; & les Hollandois, sous celui de *wilde witte slange-wortel*.

Le gorallo croît dans les lieux montueux & incultes de Perate, & dans d'autres lieux du Malabar. C'est un arbrisseau toujours verd comme l'*ameli*, & qui porte fleurs & fruits comme lui, une fois l'an, en juillet & août. Mais il en differe principalement en ce qu'il est plus petit; que ses feuilles sont plus étroites, plus longues de six pouces environ, sur une largeur deux fois moindre; que ses fleurs sont blanches entiérement, moins nombreuses, 40 au plus, sur un corymbe moins large & plus allongé; sa racine est blanche & inférieure en vertus.

Remarques. En comparant ces deux plantes à toutes celles qui portent un nom à peu près pareil, comme racine de ſerpent, bois de serpent, *&c.* on seroit tenté de soupçonner un peu de négligence dans les figures de Van-Rheede, & de croire que ce qu'il a représenté comme le péduncule des fleurs de l'*ameli*, n'est autre chose qu'un tube courbe & irrégulier, divisé à son sommet en cinq parties à peu près égales, & que cette plante pourroit bien être la même chose que le mungos des Persans, qui a la fleur monopétale posée sur le fruit, lequel devient une baie à deux loges & deux graines, & qui est par conséquent de la famille des chevre-feuilles, ou des apakines; mais on sera bientôt détrompé en suivant pas à pas sa description & ses figures, & l'on conviendra que l'*ameli* doit former un genre particulier, assez voisin de l'alcana dans la famille des Ciſtes. (*M. ADANSON.*)

§ AMELIA, (*Géogr.*) ville de l'Italie, dans

le duché de Spolette : on l'appelloit anciennement *Ameria*. Festus donne le nom d'*Amirus* à son fondateur ; il paroît, par des inscriptions, qu'elle devint une de ces villes que les Romains appelloient *municipium* ; elle acquit le droit de colonie romaine sous Auguste. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne relève que du saint Siége. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Néra, dans un terrain agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles, à dix-huit lieues nord de Rome. *L.* 30, 4 ; *lat.* 42, 33. (*C. A.*)

AMELIORATION, s. f. *en droit*, signifie l'accroissement ou progrès de la valeur & du prix d'une chose. *Voyez* VALEUR. Ainsi *améliorer*, c'est augmenter le revenu d'une chose.

On en distingue de plusieurs sortes, d'*indispensables*, d'*utiles*, & de *voluptueuses*. Les *améliorations indispensables* sont celles qui étoient absolument nécessaires pour la conservation de la chose. Les *utiles* sont celles qui n'ont fait qu'augmenter sa valeur ou son produit. On tient compte à celui qui a fait les unes ou les autres, quoiqu'il n'eût pas commission de les faire. Les *améliorations voluptueuses* sont celles qui n'ajoutent que des agrémens extérieurs à la chose, sans en augmenter le prix. On n'est pas obligé de tenir compte de celles-là à celui qui les a faites sans pouvoir. (*H*)

AMELIORER, verbe actif, s'entend, *en jardinage*, de la réparation qu'on fait à un terrain épuisé des sels nécessaires à la végétation, en le labourant bien, & l'échauffant par d'excellent fumier, pour l'engraisser & le rendre meilleur. Si c'est une terre usée ou très-mauvaise, on fera fouiller à trois piés de profondeur dans toute l'étendue du terrain : on enlevera la mauvaise terre, & on y en fera apporter de meilleure. On peut faire encore retourner les terres à trois piés de bas, en commençant par un bout à faire une rigole de six piés de large, & de toute l'étendue du jardin : on répandra dans le fond un lit de demi-pié de fumier convenable à la nature de la terre : on fera ensuite couvrir de terre le fumier en observant de jetter dans le fond la terre de dessus, qui est toujours la meilleure, & que l'on aura eu soin de mettre à part. Par de semblables rigoles faites dans tout le terrain, on rejoindra la premiere rigole par où on avoit commencé, & on rendra cette terre plus vigoureuse, & même cela coûte moins que d'en rapporter de nouvelle, comme il a été dit ci-dessus. Il se trouveroit un vuide à la derniere tranchée, si le fumier qu'on a répandu par-tout, & qui ne laisse pas de hausser les terres, ne suppléoit à ce défaut.

Si on trouvoit une terre très-pierreuse, on la passeroit à la grosse claie ; mais si c'étoient de grosses pierres ou roches qui se rencontrassent par-tout ailleurs *amélioration*. *V.* AMÉLIORATION. (*H*)

AMELIORISSEMENT, s. m. se dit *dans l'ordre de Malthe*, dans le même sens qu'on dit par-tout ailleurs *amélioration*. *V.* AMÉLIORATION. (*H*)

AMELPO, s. m. (*Hist. nat. bot.*) nom brame d'un arbre dessiné d'une maniere fort incomplette par Van-Rheede, sous son nom malabare, *amerpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *pag.* 101, *pl. LI*. Les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, & les Hollandois *slange-wortel*, aussi-bien que l'ameli ; parce que ses racines passent de même pour le contre-poison de la morsure des serpens.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente piés dans les lieux montueux & pierreux du Malabar, autour de Kandenate. Sa racine est fibreuse & jaune. Il est toujours verd & fleurit pendant les mois de juin, juillet & août ; on ne lui voit jamais de fruits, au rapport des naturels du pays. Sa tête approche de la forme d'une sphere. Son tronc haut de six à huit piés, sur un à deux piés de diametre, a le bois blanc, couvert d'une écorce cendrée. Ses branches sont opposées en croix, cylindriques, fort serrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés au plus, vertes dans leur jeunesse, assez longues, minces & roides, de deux lignes au plus de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, comme les branches, sur lesquelles elles sont placées par intervalles de deux à trois pouces, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de six pouces, une fois

moins larges, épaisses, molles, à bords entiers, luisantes dessus, ternes en dessous, où elles sont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de chaque côté en dix à douze nervures alternes, dont chacune porte à son aisselle un petit tubercule verdâtre, & soutenues sur un pédicule cylindrique, médiocrement long, mais assez fort pour les soutenir sous un angle de cinquante à soixante degrés d'ouverture.

Les fleurs sont fort petites, disposées au nombre de deux cens, en un corymbe terminant les branches, une fois plus court que les feuilles, partagé en trois ou quatre paires de branches opposées en croix, qui se subdivisent pareillement en trois ou quatre paires aussi opposées en croix, à l'extrémité de chacune desquelles les fleurs sont portées sur un pédicule d'une ligne & demie de longueur. Chaque fleur forme une petite étoile de même largeur, à peu près d'une ligne & demie d'ouverture, blanche, composée d'un calice de quatre feuilles & d'une corolle à quatre pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges. Van-Rheede nous laisse ignorer si cette fleur a des étamines, & par conséquent si elle est mâle ou si elle est hermaphrodite stérile; il nous apprend seulement que jamais on ne lui voit de fruits. Peut-être les étamines & le pistil sont-ils trop peu sensibles dans une fleur aussi petite: peut-être aussi le fruit seroit-il une capsule qui, avant de s'ouvrir, aura été prise pour un bouton de la fleur, & qui s'ouvrant à quatre battans dans sa maturité, aura été confondu avec des fleurs passées ou flétries, qui auront persuadé les Indiens, & Van-Rheede, sur leur rapport, que l'*amelpo* ne portoit point de fruits.

Qualités. Au reste cet arbre n'a aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acide, & ses fleurs, ainsi que sa racine, sont très-amères.

Usages. Sa racine est très-estimée, parce qu'il suffit, selon les Malabares, de la porter sur soi pour être préservé des accidens fâcheux qui résultent de la morsure des serpens venimeux.

Remarques. Quoique Van-Rheede n'ait rien pu nous apprendre des fruits de l'*amelpo*, cela ne doit pas nous empêcher de classer cet arbre d'après les caractères que fournissent les autres parties qui en sont connues. Ainsi en examinant ses feuilles, on voit que les tubercules qu'elles portent à l'aisselle de chacune de leurs nervures, peuvent être comparées aux fossettes que portent aux mêmes endroits les feuilles du bois de guittare, *citharæxylon*, d'autant plus qu'elles sont opposées en croix comme elles; mais ses fleurs polypétales régulieres, nous font voir une ressemblance plus prochaine entre les plantes de la famille des cistes, où ce genre doit être placé assez près de l'ameli; de sorte que les Malabares, qui ont coutume de regarder ces deux plantes comme deux espèces d'un même genre, sont bien plus proches de la vérité que Jean Commelin, qui, dans ses notes, prétend qu'elles n'ont aucune affinité; d'ailleurs l'*amelpo* differe autant que l'ameli de toutes les autres plantes qui portent le nom *de racine de serpens.* (*M. ADANSON.*)

* AMELPODI, nom de quatre arbres qui croissent aux Indes. *Ray* qui en parle, rapporte quelques-unes de leurs propriétés; mais il n'en donne d'autres descriptions que celles qui peuvent entrer dans des phrases de botanique fort courtes. Il appelle, par exemple, le premier, *arbor Indica acarpos, floribus umbellatis tetrapetalis*, & ainsi des autres.

* AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, vers la riviere de Setniza.

AMEN, *mot hébreu* usité dans l'église à la fin de toutes les prieres solemnelles, dont il est la conclusion; il signifie *fiat*, c'est-à-dire, *ainsi soit, ainsi soit-il.* Les Hébreux avoient quatre sortes d'*amen;* l'un entr'autres qu'ils appelloient l'*amen juste*, devoit être accompagné de beaucoup d'attention & de dévotion: c'est l'*amen* entendu dans le sens que nous venons de l'interpréter, lequel a passé dans toutes les langues sans aucune altération.

Quelques auteurs prétendent que le mot *amen* n'est qu'un composé de lettres initiales de ces mots, *adonaï melech neeman, Dominus rex fidelis*, expression usitée parmi les juifs, quand ils vouloient donner du poids & de l'autorité à ce qu'ils disoient. En effet, pour exprimer en abrégé les mots אדני מלך נאמן *adonaï, melech, neeman*, les Rabins ne se

ſervent que des lettres initiales, qui jointes enſemble forment réellement le mot אמן *amen*.

Les cabaliſtes juifs, en ſuivant leur méthode de chercher des ſens cachés dans les mots, méthode qu'ils appellent *notaricon*, forment avec le mot *amen* la phraſe entiere *adonai melech neeman. Voy.* NOTARICON.

D'un autre côté, il eſt certain que le mot *amen* ſe trouvoit dans la langue hébraïque, avant qu'il y eût au monde ni cabale ni cabaliſtes, comme on le voit au Deutéronome, *chap. xxvij, v.* 15. *Voy.* CABALE, *&c.*

La racine du mot *amen* eſt le verbe *aman*, lequel au paſſif ſignifie *être vrai, fidele, conſtant*, &c. d'où a été fait le nom *amen* qui ſignifie *vrai*; puis du nom *amen* on a fait une eſpece d'adverbe affirmatif, qui placé à la fin d'une phraſe ou d'une propoſition, ſignifie qu'on y acquieſce, qu'elle eſt vraie, qu'on en ſouhaite l'accompliſſement, *&c.* Ainſi, dans le paſſage que nous venons de citer du Deutéronome, Moyſe ordonnoit aux Lévites de crier à haute voix au peuple: *maudit celui qui taille ou jette en fonte aucune image*, &c. & le peuple devoit répondre *amen*; c'eſt-à-dire, *oui, qu'il le ſoit, je le ſouhaite, j'y conſens.* Mais au commencement d'une phraſe, comme il ſe trouve dans pluſieurs paſſages du nouveau teſtament, il ſignifie *vraiment, véritablement.* Quand il eſt répété deux fois, comme il l'eſt toujours dans ſaint Jean, il a l'effet d'un ſuperlatif, conformément au génie de la langue hébraïque, & des deux langues dont elle eſt la mere, la chaldaïque & la ſyriaque. C'eſt en ce ſens qu'on doit entendre ces paroles, *amen, amen, dico vobis.* Les évangéliſtes ont conſervé le mot hébreu *amen* dans leur grec, excepté S. Luc qui l'exprime quelquefois par ἀληθῶς, *véritablement*, ou ναὶ, *certainement.* (*G*)

* AMENAGE, ſ. m. *terme de voiturier*; c'eſt tantôt l'action de tranſporter les marchandiſes d'un lieu dans un autre; tantôt la quantité de marchandiſes amenées. On dit: *je ferai l'amenage de mes huiles; il a fait un fort amenage.*

* AMENAGER, v. act. *terme de commerce de bois*; c'eſt le débiter, ſoit en bois de charpente, ſoit en bois deſtinés à d'autres uſages.

AMENDABLE, adj. *terme de droit*, qui a deux ſignifications différentes: quand on l'applique à une perſonne, il ſignifie *qui mérite d'être impoſé à une amende*; quand on l'applique à une choſe, il ſignifie *qui mérite d'être amendée*, c'eſt-à-dire d'être réformée ou perfectionnée. (*H*)

AMENDABLE, (*Commerce.*) dans ce dernier ſens eſt très-commun dans les ſtatuts des corps & des communautés des *arts & métiers*, & ſe dit des ouvrages ſaiſis par les jurés, qui ſont en état d'être rendus meilleurs, & qui pour cela ne ſont pas ſujets à confiſcation. A Paris, c'eſt la chambre de police qui juge ſi une beſogne eſt *amendable* ou non: & dans le premier ſens il s'entend auſſi des artiſans qui méritent d'être mis à l'amende pour avoir contrevenu à leurs ſtatuts & réglemens. *Voyez* AMENDE. (*G*)

AMENDE, ſub. f. (*Juriſprud.*) impoſition d'une peine pécuniaire pour un crime ou un délit, ou pour avoir intenté mal-à-propos un procès, ou interjeté un appel téméraire d'un jugement ſans grief.

Il y en a que les loix n'ont pas déterminées, & qui s'impoſent ſuivant les circonſtances & la prudence du juge; d'autres qui ſont fixées par les ordonnances; telles ſont entr'autres celles qui ſont dues en matieres civiles, en cas d'appel, de récuſation de juges, de demande en requête civile; leſquelles dans tous ces cas doivent être conſignées d'avance par l'appellant, le récuſant, ou demandeur en requête civile; toute audience lui devant être déniée juſqu'à ce; ſauf à lui reſtituer, ſi par l'événement du procès, ſes moyens d'appel, de récuſation, ou de requête civile ſont jugés admiſſibles & pertinens.

AMENDE *honorable*, eſt une ſorte de punition infamante, uſitée particuliérement en France contre les criminels de lèſe-majeſté divine ou humaine, ou autres coupables de crimes ſcandaleux.

On remet le coupable entre les mains du bourreau, qui le dépouille de ſes habits, & ne lui laiſſe que la chemiſe; après quoi il lui paſſe une corde au cou, lui met une torche de cire dans la main, & le conduit dans un auditoire ou devant une égliſe, où il lui fait demander pardon à Dieu, au roi, & à la juſtice. Quelquefois la punition ſe termine là: mais le plus ſouvent ce n'eſt que le prélude du ſupplice capital ou des galeres.

On

On appelle auſſi *faire amende honorable à quelqu'un*, lui faire une réparation publique en juſtice, ou en préſence de perſonnes choiſies à cet effet, des injures qu'on lui a dites, & des mauvais traitemens qu'on lui a faits. (*H*)

AMENDES, *relatives aux chaſſes*. Il en eſt dit, *article 40, de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'août* 1669. « La collecte des *amendes* adjugées ès capitaineries des chaſſes de » nos maiſons royales ci-deſſus dénommées » ſera faite par les ſergens, collecteurs des » *amendes* des lieux, leſquels fourniront cha- » cune année un état de leur recette & dé- » penſe au grand-maître, dans lequel pourra » être employé juſqu'à la ſomme de 300 » livres par nos capitaines ou leurs lieu- » tenans, pour les frais extraordinaires de » procès & de juſtice de leurs capitaineries; » & pourront taxer aux gardes-chaſſes leurs » ſalaires pour leurs rapports ſur les deniers » des *amendes*, dont le revenant-bon ſera » mis entre les mains du receveur de nos » bois, ou de notre domaine, pour les » payer, & en compter comme des autres » deniers de ſon maniement. Défendons » à tous greffiers, ſergens, gardes-chaſſes, » & autres officiers, de s'immiſcer en la » collecte des *amendes* des chaſſes; pourquoi » à cet effet, ſera obſervé ce qui eſt ordonné » pour les *amendes* de nos forêts. »

Article 14, *titre des peines, amendes, reſtitutions, du mois d'août* 1669. « Défendons » aux officiers d'arbitrer les *amendes* & pei- » nes, ni les propoſer moindres que ce » qu'elles ſont réglées par la préſente ordon- » nance, ou les modérer ou changer après » le jugement, à peine de répétition con- » tr'eux, de ſuſpenſion de leurs charges » pour la premiere fois, & de privation en » récidive. »

Article 15, *idem*. « Ne ſera fait donc re- » miſe ou modération, pour telle cauſe que » ce ſoit, des *amendes*, reſtitutions, intérêts, » confiſcations, avant qu'elles ſoient jugées, » ni après, pour quelque perſonne que ce » puiſſe être. »

AMENDE, adj. *cheval amendé, en terme de manége*, celui qui a pris un bon corps, qui s'eſt engraiſſé. (*V*)

AMENDER *un ouvrage*, c'eſt en corriger les défectuoſités. Les réglemens pour les manufactures de laineries, portent que les draps & étoffes de laine qui ne pourront être *amendés*, ſeront coupés par morceaux de deux aunes de long, quelquefois ſans *amende*, & quelquefois ſans préjudice de l'*amende*.

Parmi les artiſans, les beſognes ſaiſies par les jurés, qui ne peuvent être *amendées*, ſont ſujettes à confiſcation.

AMENDER, ſignifie auſſi *diminuer le prix*. Les pluies ont fait *amender* les avoines & les foins. Quelques-uns diſent *ramender*. *Voyez* RAMENER. (*G*)

AMENER, v. act. & quelquefois neutre, *terme de marine*, ſignifie *abaiſſer* ou *mettre bas*. Par exemple, on dit: le vent renforçant beaucoup, nous fûmes obligés d'*amener* nos vergues ſur le plat-bord. Nous trouvâmes dans cette rade un vaiſſeau du roi, qui nous contraignit d'*amener* le pavillon par reſpect. Après deux heures de combat, le galion Eſpagnol *amena* & ſe rendit. *Ce vaiſſeau a amené*, c'eſt-à-dire, qu'il a abaiſſé ſes voiles ou ſon pavillon pour ſe rendre.

AMENE, *terme de marine*, c'eſt ainſi qu'on commande d'*amener* ou de baiſſer quelque choſe; *amene* le grand hunier; *amene* la miſene; *amene* le pavillon; *amene* les huniers ſur le ton; *amene* tout, toute la voile; n'*amene* pas. *Voyez* HUNIER, MISENE, PAVILLON, *&c.*

AMENER *les mâts de hune*, c'eſt les mettre à bas. *Amener un vaiſſeau, amener une terre*, c'eſt pour dire *s'en approcher*, ou *ſe mettre vis-à-vis*. On dit: *nous amenâmes cette pointe au ſud. V.* HUNE, PLAT-BORD, *&c.* (*Z*)

AMENITE, ſ. f. (*Philoſophie morale, belles-lettres.*) C'eſt dans le caractere, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politeſſe & de grace. L'*aménité* prévient, elle attire, elle engage, elle fait ſouhaiter de vivre avec celui qui en eſt doué.

Un peuple ſauvage peut avoir de la douceur, mais l'*aménité* n'appartient qu'à un peuple civiliſé.

La ſociété des hommes entr'eux, & ſans les femmes, auroit trop de rudeſſe; ce ſont elles, qui, par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inſpirent, leur donnent de l'*aménité*.

Aménité ſe dit auſſi, & dans le même ſens, du ſtyle d'un écrivain; & cette qualité convient particuliérement au familier

noble & aux ouvrages de ſentiment. Le ſtyle d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle eſt plein d'*aménité*. On peut auſſi le dire du ſtyle héroïque; & c'eſt une des qualités de la proſe de Télémaque.

L'*aménité*, la délicateſſe, la molleſſe du ſtyle, la foibleſſe même ſympathiſent enſemble. On ne dit point d'un ſtyle vigoureux, énergique & fort, qu'il a de l'*aménité*. (*M. Marmontel.*)

AMENOPHIS, (*Hiſt. d'Egypte.*) fils de Rampsès, roi d'Egypte, fut élevé ſur ſon trône qu'il ſouilla par ſes cruautés. L'hiſtoire nous le repréſente comme un tyran féroce, qui ne marche qu'environné de bourreaux & de victimes qu'il immole à ſes caprices & à ſes ſoupçons. Les égyptiens, accablés par un maître impitoyble, qui les dépouilloit à ſon gré de leurs poſſeſſions pour prononcer l'arrêt de leur mort ou de leur eſclavage, ſortirent de leur abattement, & tout-à-coup devenus rebelles, ils appellerent à leur ſecours le roi d'Ethiopie, qui les délivra du monſtre qui n'uſoit de ſon pouvoir que pour tout oſer & tout enfreindre. Quelques-uns reconnoiſſent en lui le Pharaon dont le cœur endurci fut inſenſible aux merveilles opérées par le conducteur des Iſraélites. (*T-n.*)

AMENRIR, v. act. (*Juriſpr.*) terme ancien employé dans quelques vieilles coutumes, où il ſignifie *diminuer, eſtropier, détériorer*, &c. (*H*)

* AMENTHES, ce terme ſignifioit chez les Egyptiens la même choſe qu'*Enfers* chez les Grecs; un lieu ſouterrain où toutes les ames vont au ſortir des corps; un lieu qui reçoit & qui rend: on ſuppoſoit qu'à la mort d'un animal, l'ame deſcendoit dans ce lieu ſouterrain, & qu'elle en remontoit enſuite pour habiter un nouveau corps. Preſque tous les légiſlateurs ont préparé aux méchans & aux bons, après cette vie, un ſéjour dans une autre, où les uns ſeront punis & les autres récompenſés. Ils n'ont imaginé que ce moyen ou la métempſycoſe, pour accorder la providence avec la diſtribution inégale des biens & des maux dans ce monde. La philoſophie les avoit ſuggérés l'un & l'autre aux ſages, & la révélation nous a appris quel eſt celui des deux que nous devions regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude ſur notre exiſtence future, ni ſur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu qui s'eſt expliqué poſitivement ſur ces objets importans, ne nous laiſſe aucun lieu aux hypotheſes. Mais je ſuis bien étonné que parmi les anciens philoſophes que cette lumiere n'éclairoit pas, il ne s'en ſoit trouvé aucun, du moins que je connoiſſe, qui ait ſongé à ajouter aux tourmens du Tartare, & aux plaiſirs de l'Elyſée, la ſeule broderie qui leur manquât; c'eſt que les méchans entendroient dans le Tartare, & les bons dans l'Elyſée; ceux-ci tout le bien, & ceux-là tout le mal qu'on diroit ou qu'on penſeroit d'eux, quand ils ne ſeroient plus. Cette idée m'eſt venue pluſieurs fois à la vue de la ſtatue équeſtre de Henri IV. J'étois fâché que ce grand monarque n'entendît pas où il étoit, l'éloge que je faiſois de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été ſi doux pour lui! car je n'étois plus ſon ſujet.

* AMENTUM, ſ. m. Pour bien entendre ce que c'eſt que l'*amentum*, il faut ſavoir que les Romains avoient deux ſortes de lance ou pique, *haſta*: les unes pour les ſoldats armés à la légere, elles ſe lançoient comme le javelot; les autres plus longues & plus peſantes; dont on frappoit ſans les lâcher, celles-ci s'appelloient *haſtæ amentatæ*; & l'*amentum* étoit un petit lien de cuir qui les traverſoit à peu près dans le milieu. Le ſoldat paſſoit ſon doigt dans le lien, de peur qu'en lançant ſon coup, la pique ne lui échappât de la main. Il y avoit auſſi des javelots à *amentum*. *V. l'Antiq. expliq. pag.* 64.

* AMENUISER, *allégir, aiguiſer*, termes communs à preſque tous les *arts méchaniques*. *Amenuiſer* ſe dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiſer une planche*, c'eſt lui ôter par-tout de ſon épaiſſeur; il ne differe d'*allégir* dans cette occaſion qu'en ce qu'*allégir* ſe dit des groſſes pieces comme des petites; & qu'*amenuiſer* ne ſe dit guere que de ces dernieres; on n'*amenuiſe* pas un arbre, mais on l'*allégit*; on ne l'*aiguiſe* pas non plus; on n'*aiguiſe* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguiſer* ne ſe dit que des bords ou du bout; des bords, quand on les met à tranchant ſur une meule; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguiſer* ne ſe peut jamais prendre pour *allégir*;

mais *amenuiſer* & *allégir* s'emploient quelquefois l'un pour l'autre. On *allégit* une poutre ; on *amenuiſe* une voliche ; on *aiguiſe* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps conſidérable ſur toutes les faces ; on en *amenuiſe* un petit en le diminuant davantage par une ſeule face ; on l'*aiguiſe* par les extrémités.

* AMER, adj. qui déſigne cette qualité dans les ſubſtances végétales & autres que nous reconnoiſſons au goût, quand elles excitent en nous par le moyen de ce ſens, l'impreſſion que nous fait principalement éprouver ou l'abſynthe, ou la coloquinte ; car il n'eſt pas poſſible de définir autrement les ſaveurs, qu'en les rapportant aux ſubſtances naturelles qui les excitent : d'où il s'enſuit que ſi les ſubſtances étoient dans un état de viciſſitude perpétuelle, & que les choſes ameres tendiſſent à ceſſer de l'être, & celles qui ne le ſont pas à le devenir, les expreſſions dont nous nous ſervons ne tranſmettroient à ceux qui viendroient long-temps après nous, aucune notion diſtincte, & qu'il n'y auroit point de remede à cet inconvénient.

Quoi qu'il en ſoit de la ſaveur, paſſons à l'action *des amers*. En général ils paroiſſent agir premiérement en augmentant le reſſort des fibres des organes de la digeſtion qui ſont relâchées & affoiblies ; & ſecondement en ſuccédant aux fonctions de la bile, quand elle eſt devenue trop languiſſante & peu propre aux ſervices qu'elle doit rendre ; d'où il s'enſuit encore que les *amers* corrigent le ſang & les humeurs ; qu'ils facilitent la digeſtion & l'aſſimilation des alimens ; qu'ils fortifient les ſolides, & qu'ils les diſpoſent à l'exercice qui convient de leur part, pour la confervation de la ſanté. *V.* AMERTUME.

* AMER DE BŒUF, c'eſt le fiel de cet animal ; les teinturiers-dégraiſſeurs en font un grand uſage pour enlever les taches des étoffes. *Voy.* DÉTACHEUR, DÉTACHER, DÉGRAISSEUR & DÉGRAISSER.

* AMERADE, ſ. m. C'étoit, *chez les Sarraſins*, la même choſe qu'*émir* (*voyez* EMIR). La fonction des *amerades* répondoit à celle de nos gouverneurs de province.

AMERIQUE, (*Hiſt. & Géographie.*) L'hiſtoire du monde n'offre point d'événement plus ſingulier aux yeux des philoſophes, que la découverte du nouveau continent, qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémiſphere de notre planete, dont les anciens ne connoiſſoient que cent quatre-vingts degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une diſcuſſion rigoureuſe, réduire à cent trente ; car telle eſt l'erreur de Ptolémée, qui recule juſqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les obſervations des aſtronomes modernes, ſe trouve fixée à environ cent huit ; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion ſur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui eſt par conſéquent le terme oriental du monde connu des anciens ; comme notre premier méridien eſt le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en *Amérique*, c'eſt une opinion réellement ridicule, & auſſi peu fondée ſur des monumens hiſtoriques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous ſavons par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, eſt un roman pour le moins auſſi groſſier, que les fictions rapportées par Elien (*Hiſt. diverſ. lib. III.*) au ſujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de pluſieurs ſavans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Voſſius, dans ſes commentaires ſur Méla, & M. Huet, dans ſon traité du commerce des anciens, où il cite les *annales d'Ormus*, que perſonne ne connoît, il eſt certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours ; & en 1430 ils n'avoient aucune notion ſur l'iſle Formoſe qui n'eſt qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'uſage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en géographie ne ſeroit pas auſſi prodigieuſe qu'elle l'eſt encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de la Chine ; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoiſſons le travail, qui eſt en-

core bien éloigné de ce que la géographie positive pourroit exiger au sujet d'une si vaste région de l'Asie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'*Amérique* septentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Vespuce, ce sont les Islandois & les Norvégiens ; puisqu'on ne sauroit disconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XVe siecle des établissemens au Groenland, qu'on doit envisager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il est essentiel d'observer ici, qu'on ne seroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'*Amérique*, si l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groenland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs le danger de ces parages, l'excessive rigueur du climat, le défaut de toute espece de subsistance, & le peu d'espoir d'y trouver des trésors, eussent suffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Christophe Colomb au contraire découvrit en 1492 une route aisée ; & quand on le voit s'élever jusqu'au XXVe degré de latitude nord, pour saisir ce vent d'est qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller ensuite presque en droite ligne à l'isle de Saint-Domingue, on seroit tenté de croire qu'il savoit cette route d'avance ; aussi les Espagnols, par une ingratitude véritablement monstrueuse, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Espagne, de la gloire de sa découverte, en débitant à cette occasion des fables puériles & contradictoires. La vérité est, que Colomb a été guidé par un de ses freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe ; & en faisant des mappe-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne cessoit de s'étonner que de trois cens soixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingts tout au plus ; de sorte qu'il restoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert ; & comme il ne lui paroissoit pas probable que l'Océan pût couvrir tout un hémisphere sans aucune interruption, il soutint qu'en allant toujours des Canaries à l'ouest, on trouveroit ou des isles ou un continent. Et en effet on trouva d'abord des isles & ensuite un continent, où tout étoit dans une désolation si grande, qu'on ne peut y réfléchir sans étonnement. Nous ne nous sommes point proposé de suivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations tout est merveilleux, & rien n'y est approfondi ; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires & des idées plus justes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les solitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'eſt pas possible d'en nommer plus de deux, qui eussent formé une espece de société politique, c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'histoire est encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on l'a dit, puisqu'ils n'avoient point d'instrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres : ils n'avoient aucun animal capable de trainer une charrue, & la construction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aisément que, quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne sauroit mettre beaucoup de terres en valeur : or sans une agriculture réguliere où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne sauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce soit. Ce qu'il y a de bien surprenant, c'est qu'au moment de la découverte, l'*Amérique* ne possédoit presque aucun animal propre au labourage ; le bœuf & le cheval y manquoient de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légéreté des terres, dit Columelle, (*de re ruſt. lib. VII.*) fait que cet animal a pu suppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bizon de l'Amérique auroit pu y servir à labourer ; mais comme le bizon a un instinct très-revêche, il auroit fallu aussi le dompter par une longue suite de générations, pour lui inspirer par degrés le goût de la domesticité. Or voilà ce que personne n'avoit même imaginé en *Amérique*, où les hommes étoient sans comparaison moins industrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémisphere : leur indolence

& leur pareſſe ont ſur-tout frappé les obſervateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin la ſtupidité qu'ils témoignent en de certains cas, eſt telle qu'ils paroiſſent vivre, ſuivant l'expreſſion de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance. *Voyage ſur le fleuve des Amazones.*

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, ſi l'on en excepte le défaut preſque abſolu de la barbe, & de ce poil follet, que les individus des deux ſexes devroient y avoir après le terme de la puberté; & on ne ſauroit dire toutefois que le germe de ce poil ſoit détruit ou déraciné: puiſqu'en un âge fort avancé, il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zônes tempérées: car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des ſujets fort petits, parce que l'action extrême du froid s'y oppoſe au développement des membres: & il en eſt à peu près de même dans le Groenland, qu'on ſait auſſi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine; & le plus parfait accord du langage des Groenlandois avec celui des Eskimaux, ne laiſſe ſubſiſter à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables auſſi révoltantes que le ſont toutes celles qui parlent d'une eſpece giganteſque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on eſt aujourd'hui dans l'uſage de nommer la *Patagonie*. Les voyageurs les plus raiſonnables, comme Narbrough, (*Voy. to the ſouth ſea,*) qui aient communiqué avec les Patagons, nous les repréſentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenſes, où les Anglois qui ont traverſé ces contrées dans toute leur longueur, depuis le cap blanc juſqu'à *Buenos-Aires*, n'ont pas vu un pouce de terrain cultivé, ni aucune ombre de labour; de ſorte que la difficulté de trouver la ſubſiſtance a dû y être très-grande avant le temps de la découverte, & lorſque les chevaux n'y exiſtoient pas encore; puiſque la chair de ces animaux ſert preſque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45e. degré de latitude ſud. Tel eſt l'excès de la pareſſe dans ces ſauvages, ils mangent les chevaux par le moyen deſquels ils pourroient défricher leurs déſerts, & finir enfin ce genre de vie miſérable qui ne les met pas au-deſſus du niveau des bêtes guidées par leur inſtinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait juſqu'à préſent, parmi les races particulieres & diſtinctes, ces Blafards qu'on rencontre en aſſez petit nombre à la côte Riche & à l'iſthme du Darien; (Warffer's *deſcript. of the iſthmus of Amer.* Coréal, & *Voy. t. I.*) puiſque c'eſt une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on ſait avoir une grande analogie avec les négres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Aſie. L'indiſpoſition d'où réſultent tous ces ſymptomes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement baſanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il eſt parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie françoiſe, les Himantopodes ou les ſauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Eſtoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces abſurdités que tant de voyageurs ont oſé croire, & qu'ils ont oſé écrire. Tous les hommes monſtrueux, qu'on a vus au nouveau monde, étoient monſtrueux par artifice; comme ceux qui ont la tête parfaitement ſphérique, & qu'on nomme *têtes de boule*; comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales*; comme ceux enfin, qui l'ont conique ou allongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nus où les modes ne ſauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produiſent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les ſauvages, dont quelques-uns ſe raccourciſſoient le cou, ſe perçoient la cloiſon du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'allongeoient les oreilles ou ſe faiſoient enfler les jambes par le moyen d'une ligature au-deſſus de la cheville.

On ne ſait point, & il ſera toujours diffi-

cile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique : on a hasardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le cururuapé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé ; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *coccula orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des coûteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'isle de S. Domingue où le mal vénérien févissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piqûre d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothese de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bisarres dont on vient de parler : cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothese de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord ; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en *Amérique*, qu'elle fit en Europe quelque temps après sa transplantation.

Le défaut presqu'absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivieres épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le climat de l'*Amérique* mal sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémispheres sous les mêmes paralleles, à douze degrés, & on pourroit même, par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigenes, & produire quelque altération dans leurs facultés : aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient fait dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'*Amérique* les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'*Amérique*, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal ; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivieres dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même temps le feu ; de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à peu près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piece, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis : car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argile. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de temps dans la pratique : aussi a-t-on vu dans le sud de l'*Amérique*, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances méchaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve

dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana.*)

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte : car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer ; & moins les sauvages cultivent de terre, & plus il leur faut de terrain pour vivre. Dans le nord de l'*Amérique*, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tout sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eus entre eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a néanmoins encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interpretes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués tout de même en peuplades, qui faisoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere ; & on pouvoit, avant le siecle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder : tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi ; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs ; pendant qu'aux terres Magellaniques, il existe des plaines de plus de deux cens lieues où l'on ne voit point de futaie ; mais seulement des buissons, des ronces, & de grosses touffes de mauvaises herbes, (*Beschrei von Patagonien.*) soit que la nature des eaux salmâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y récele des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire, que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts personnes des deux sexes. (*Voyage fait dans le vaisseau le Wager.*) Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, & dont l'autre est régulièrement inondée tous les ans, parce que les rivieres & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume d'eau, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commencent dans la zône torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrémité de la mission des Moxes, vers le quinzieme degré de latitude sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cens lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de temps en temps les habitans sur les montagnes : aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions ; ce qui ne fait pas la seizieme partie de la totalité de l'espece humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cens millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à peu près celle de l'ancien : mais il est important de faire observer que les

calculs de Tempelmann, de Struyck, & de plusieurs autres sur la surface de l'*Amérique* réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues renferment à peu près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terre au-delà de Sioux & des Assénipoils: on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes, qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou, liv. I, c. 9.*) D'ailleurs dès l'an 1510 la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en *Amérique*, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des négres dont la traite régulière commença en 1516, & coûta des sommes énormes: on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'isle de Saint-Domingue, revint à plus de deux cens ducats ou à plus de deux cens sequins, suivant la taxe que les marchands de Gènes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit, au quinzieme siecle, l'étonnante différence entre les deux hémisphères de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine: les lettres y étoient inconnues: on y ignoroit le nom des sciences: on y manquoit de la plupart des métiers: le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture; puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner: la raison, qui seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix: le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages, épithete qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens; puisque de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie que des fanatiques mangeoient dans des espèces de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-temps que leur origine va se perdre dans la nuit des siecles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphere de temps immémorial. Car, quoique les procédés, qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état de minéral, soient très-compliquées, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposés pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer; & on fait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par

les

les avis particuliers qu'on en a reçu des différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768, toute la terre de l'Amérique fût ébranlée ; de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphere, loin de se ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques savans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias* au sujet de l'Atlantique noyé par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Egypte ; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un temps où Athenes n'existoit pas encore : ces anachronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V, cap.* 12 & 13.) La difficulté est de savoir si les Egyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la géographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande isle ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or il faut avouer que cela n'est pas probable : mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'Océan qu'ils n'en connoissoient : moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu ; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Egypte par Eratosthene sous Evergete, les prêtres y avoient déja une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'*Amérique* en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues ; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cardinal Pierre d'Ailly, [illegible] de l'Atlantique [illegible] la mer [illegible] delà du détroit de Gilbratar qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'*isle de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée sous le titre d'Αργοναυτικα, étoit un reste de l'Atlantique : mais cette isle, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part ; de sorte qu'il faudroit qu'elle eût été abymée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance, ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan en portant le navire *Argo* du Boristhene dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée ; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'isles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brosse en rapporte dans son ouvrage où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en *Amérique*, en franchissant la mer du Kamtschatka ou le détroit de Tchutzkoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots, ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige : car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planete fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée : ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'*Amérique* avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les espèces animales, dont les analogues n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du ta[illegible]. Il n'est pas possible non plus d'imet[illegible] organisation [illegible]

pour l'hémisphere opposé au nôtre : car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothese, & qu'on n'y sauroit résoudre, nous ferons remarquer ici, que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'*Amérique* & à de si petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis long-temps. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les isles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupedes de la premiere grandeur : il n'y existoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainsi les grands os qu'on y déterre, ont appartenu à des especes éteintes ou détruites plusieurs siecles avant l'époque de la découverte ; puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigenes qui n'avoient jamais ouï parler de quadrupedes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres, comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pié de diametre. Quelques hippopotames de la grande espece, tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents machelieres, dont le poids est de plus de huit livres : mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroit pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le pere Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de squelettes exhumés en *Amérique*, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en a fait une étude particuliere en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnassiers ; & ce n'est point sans un grand appareil d'anatomie comparée qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres. (*Transf. Philos. à l'an* 1768.) Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en *Amérique* un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupedes terrestres de la premiere grandeur sont frugivores, & non carnassiers : c'est une erreur de la part de Prosper-Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupedes carnassiers de la premiere grandeur à trouver leur subsistance, & à la trouver toujours, tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme : ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des especes zoophages, n'est guere probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur les bords de cette riviere en 1738 : ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géans, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appelloient *mammout*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord que dans les nomenclatures de l'histoire naturelle. Cependant M. Bertrand, qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'*Amérique* septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huitre trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement répandue parmi tous les peuples de l'*Amérique*, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada : ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées ; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son temps on

voyoit encore en différens endroits des traces très-marquées de cette inondation : *certè in novo orbe ingentis cujusdam exundationis non obscura monumenta à peritis notantur.* (*De Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'*Amérique* avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur maniere de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand des tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave : des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses ; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres : mais cent lieues de distance ne sont rien pour des chasseurs, qui en cherchant le gibier, ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déja très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi les hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde : car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques piés de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'*Amérique*, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il est très-aisé d'en découvrir la raison : on n'y cultivoit que très-peu ; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier : comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant : car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel ; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zône torride, & même sur les extrémités des zônes tempérées vers l'équateur, faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes ; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries : sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux visceres la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y font pas accoutumés, jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déja de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en semment des champs entiers, comme nous semons le seigle : enfin, on sait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a découvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre, souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois piés, n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine ; parce que beaucoup d'animaux se tiennent alors dans leurs gîtes, qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables : les sauvages de la grande Bretagne composoient une de ces pâtes

avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *latyrus* : en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour. (Dion, *in fever.*) Il en est à peu près de même de la poudre verte, dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jette dans la baie de Chesapeac : il suffira de dire ici que cette matiere est composée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angélique & de sel. Mais on peut soupçonner qu'avant que ces barbares eussent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groenland : on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-secs, avec tant de force & si long-temps qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inséroit une espece de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, & par le frottement circulaire on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler. (Muller, *Reise und. entdek: von den Russen*, *tom. I.*) Il paroit bien que c'est le seul instinct, où, s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique ; de sorte que, suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu. Et si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur, qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de bonne espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit par l'histoire de la Chine, & sur-tout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamtschatkadales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites : la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frottoit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en *Amérique* un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonnable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulieres, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans cesse leurs sœurs, ou les connoissoient sans les épouser : ce qui a fait penser à plusieurs personnes, que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là ; parce que l'on suppose qu'il en est des hommes comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les accouplemens incestueux : ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conste par des expériences faites depuis peu sur une seule espece, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante ; & c'est là un résultat auquel on ne se seroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettres édifiantes* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla, (*Mœurs des sauvages & Histoire de l'Orénoque.*) il est certain qu'il existoit en *Amérique* plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troisieme degré de parenté ; de sorte qu'on ne sauroit lire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou ce qui est la même chose, *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso rapporte aussi (*Hist. des Incas.*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient par une polygamie singuliere, leurs sœur,

& leurs cousines-germaines à la fois; il ajoute à la vérité, *page* 68, *tome II*, que cet usage ne s'étendoit point jusqu'au peuple; mais c'est là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir; car enfin, il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens: il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu: quand la nature leur inspiroit des desirs, le hazard leur donnoit une femme, ils prenoient celles qu'ils rencontroient, leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifférentes; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. Tom. I, pag.* 14. Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent trente personnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'*Amérique*, que parmi les tribus plus nombreuses; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition, dont nous avons rendu compte au sujet de la dégénération que les accouplemens incestueux pourroient occasionner dans l'espece humaine, comme dans quelques especes animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de si-tôt assez instruits sur un objet si important pour pouvoir en parler avec assurance; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides avec les sanctions du code national; où nous qui en avons fait une étude particuliere, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le temps de la conquête des Macédoniens; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage sont très-peu étendus; cependant le sang y est, comme l'on sait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au Levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojedes qui ne se mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sachions à n'en pas douter, par les observations de M. Klingstaed, que jamais les Samojedes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'*Amérique* des causes particulieres qui font que de certaines especes animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent: comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe, dans les colonies angloises de terre-ferme, depuis le quarantieme degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada. (*Hist. nat. & civ. de la Pensylvanie.*) Quant à l'homme sauvage, la grossiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire, si l'on ne savoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les

nerfs des bras, comme l'habitude de chaſſer fait que les Américains ſoutiennent de longues marches : & c'eſt probablement ce qui a déterminé M Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, (*Réflexions critiques.*) quoiqu'ils ne courent ou ne chaſſent que lorſque la néceſſité la plus preſſante les y oblige. Car, quand ils ont quelques proviſions de chair boucanée, ils reſtent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le beſoin ſeul peut les forcer à ſortir ; & on ſait aujourd'hui par un grand nombre d'obſervations recueillies dans différentes contrées, que tous les ſauvages en général ont un tel penchant pour la pareſſe, que c'eſt-là un des caracteres qui les diſtingue le plus des peuples civiliſés. A ce vice honteux il faut joindre encore une inſatiable ſoif des liqueurs ſpiritueuſes ou fermentées, & alors on aura une idée aſſez juſte de tous les excès dont ces barbares ſont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples ſitués ſous des climats froids, ſe trompent, puiſqu'on voit par toutes les relations, que, ſous les climats les plus froids, comme ſous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occaſion; & ils auroient preſque toujours cette occaſion, s'ils étoient moins pareſſeux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matiere premiere d'où il faut extraire la liqueur leur manque ſouvent ; car on fait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette eſpece, ſont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la caſſave. Chez les hordes qui ne cultivent abſolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits ſauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante ; ce qui eſt très-aiſé par le moyen de la fermentation, qui s'opere d'elle-même. On ſoupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Monteſquieu, une ivrognerie de nation ; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils braſſent eux-mêmes, détruiſent autant leur ſanté que l'eau-de-vie, que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages auſſi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle eſt ſur-tout funeſte à ceux d'entre les ſauvages qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tiſſu muqueux, toujours expoſés à l'air, s'épaiſſiſſent; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graiſſes & des huiles, dont ils ſe verniſſent tout le corps pour ſe garantir des piqûres des inſectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes, & c'eſt la perſécution qu'on y eſſuie de la part des Maringuoins & des Mouſtiques, qui a auſſi enſeigné l'uſage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-ſouvent de l'extrême vieilleſſe à laquelle tous les Américains parviennent : mais on ſait aujourd'hui qu'il s'eſt gliſſé dans ces récits des exagérations groſſieres, qui encouragerent vraiſemblablement cet impoſteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe ſous le nom d'*Hultazob*, & qui vouloit ſe faire paſſer pour un cacique Américain, âgé de cinq cens ans. Nous l'avons obſervé, & M. Bancroft a fait la même obſervation dans la Guiane en 1766 ; il eſt impoſſible de connoître exactement l'âge des ſauvages, parce que les uns manquent abſolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques ſont à peine portés juſqu'au terme de trois, ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui ſeroit néceſſaire pour y ſuppléer ; & faute de calendriers, ils ignorent non-ſeulement le jour de leur naiſſance, mais même l'année de leur naiſſance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées ſeptentrionales ; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une tranſpiration continuelle, y abrege le cours ou le ſonge de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'eſt que les femmes Américaines accouchent preſque toutes ſans douleur, & avec une facilité étonnante, & il eſt très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les ſuites de l'enfantement : les hiſtoriens diſent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de

fages-femmes. Tout cela a fait soupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particuliere des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cens ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvageſſes pour ſerrer le cordon ombilical à leurs enfans : c'eſt une grande erreur de ſoutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'eſt là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde : elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre ſe criſpe au point de ne pouvoir ſe rouvrir. Cette méthode n'eſt peut-être pas la plus mauvaiſe de toutes : & ſi la nature a enſeigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il eſt très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enſeignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus eſtropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainſi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organiſation vicieuſe, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir ſe procurer la nourriture en chaſſant ou en péchant. D'ailleurs, comme les ſauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artiſans, & ne ſe diſloquent point leurs membres, en élevant des édifices ou en conduiſant des machines. Les grandes courſes que les femmes enceintes ſont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter ; mais il eſt rare que la violence du mouvement y eſtropie le fœtus. Le défaut abſolu de toute eſpece de bétail domeſtique & par conſéquent le défaut de toute eſpece de laitage, fait que les Américaines gardent long-temps leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible. Uſage monſtrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne ſe chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chaſſer.

Rien n'eſt plus ſurprenant que les obſervations qu'on trouve dans les mémoires de pluſieurs voyageurs touchant la ſtupidité des enfans Américains qu'on a eſſayé d'inſtruire. Margrave aſſure (*Comment. ad Hiſt. Braſiliæ.*) qu'à meſure qu'ils approchent du terme de l'adoleſcence, les bornes de leur eſprit paroiſſent ſe retrécir. Le triſte état où nous ſavons que les études ſont réduites dans les colonies de l'*Amérique* méridionale, c'eſt-à-dire, parmi les Portugais & les Eſpagnols, feroit croire que l'ignorance des maîtres a été plus que ſuffiſante pour occaſionner celle des écoliers ; mais on ne voit point que les profeſſeurs de l'univerſité de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'aſſurer à quel point les facultés intellectuelles ſont étendues ou bornées dans les indigenes de l'*Amérique*, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en ſuivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philoſophie, car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque temps, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou ſauvages, il eſt très-difficile d'effacer de leur ame ces impreſſions d'autant plus fortes, que ce ſont les premieres : il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences ſur deux ou trois ſujets, mais ſur un grand nombre de ſujets, puiſqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeuneſſe, on obtient un ſi petit nombre d'hommes raiſonnables, & un nombre encore plus petits d'hommes éclairés. Mais eſt-ce bien de la part de quelques marchands de l'*Amérique*, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces eſſais dont il eſt ici queſtion ? Hélas ! nous en doutons beaucoup.

On pourroit ſe diſpenſer de parler des créoles, puiſque leur hiſtoire n'eſt point néceſſairement liée avec celle des naturels du nouveau continent ; s'il ne convenoit de faire obſerver qu'en accordant même que Thomas Gage & Corcal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutiſſement des Eſpagnols nés aux Indes occidentales, (*Deſcript. & Voy. aux Indes occident.*) il n'en reſte pas moins vrai que ces créoles ont été généralement ſoupçonnés d'a-

voir eſſuyé quelque altération par la nature du climat ; & comme c'eſt-là un malheur, & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon ſens dans ce qu'il a écrit pour les juſtifier, puiſqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même penſé à les juſtifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Eſpagnole y étoit intéreſſée. Or, ce ſont-là des préjugés indignes d'un philoſophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'eſt rien, lorſqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs, qui ont quelque pénétration, verront aiſément que ce n'eſt ni à l'envie, ni à quelque reſſentiment particulier contre les Eſpagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération ſurvenue dans le tempérament de leurs créoles, puiſqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'*Amérique*, comme l'on s'en apperçoit en liſant l'hiſtoire de la Penſylvanie que nous avons déja eu occaſion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliſer leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu beſoin de la plume & du ſtyle empoulé de Jérôme Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux ſeuls pouvoient, & qu'eux ſeuls devoient faire. Cependant ce n'eſt point le temps qui leur a manqué, puiſque Coréal qui les a dépeint, comme nous l'avons dit, avec des couleurs ſi déſavantageuſes, partit pour l'*Amérique* en 1666. Au reſte, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en ſaignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira : c'eſt-là un effet néceſſaire qui devient ſenſible d'année en année ; & pour y fixer ici exactement l'époque de la premiere obſervation faite à cet égard, nous dirons que, dans la nouvelle édition des *Recherches philoſophiques ſur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conſte que dès l'an 1677, on s'étoit déja apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloiſes, qu'on ſait avoir été le plus opiniâtrement attachées au travail & à l'amélioration de la terre, dont les ſauvages n'avoient preſque aucun ſoin : ils attendoient tout de la nature, & rien de leur induſtrie. C'eſt bien à tort ſans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poiſſon & des fruits provenus ſans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans preſque toute l'étendue de l'*Amérique* : à la pointe ſeptentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudſon, depuis le port de Munck, juſqu'à la riviere de Churchil, la ſtérilité eſt extrême & incroyable ; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, ſont auſſi ſauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Bréſil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poiſſon, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivieres. Il paroît tout au contraire que la poſſeſſion d'un grain auſſi facile à élever & auſſi facile à multiplier que l'eſt le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chaſſe, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il eſt très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui poſſédoient la ſemence du maïs, étoient encore plongés dans l'antrhopophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des négres marrons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices. (*Naturgeſchite von Guiana*, §. 161.) Nous ſavons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il eſt ici queſtion, cultivent non-ſeulement le manioc, mais encore le piſang (*muſa paradiſiaca*) ; & malheureuſement ils ne ſont point les ſeuls d'entre les Américains, qui, ſans y être contraints par aucune eſpece de diſette, ont ſouillé leurs tables en y ſervant des pieces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabours.

On ſe perſuadera ſans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages ; mais il eſt sûr qu'on en a trouvé au ſud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louiſiane qui, en 1719, mangerent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de 800 lieues du diſtrict des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Eſcuebo & de l'Orénoque ; & de-là il faut encore faire un immenſe trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus, qui rôtiſſent auſſi leurs priſonniers ; de ſorte que cette barbarie eſt commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être

s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé de fausſetés dont quelques-unes sont déja parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que ne l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, jusqu'à présent, des différentes parties du nouveau monde. Des moines, & des hommes qui ne méritoient par le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille : or, voici ce que c'est que cette adoration. Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'*Amérique* emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux, de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument : aussi n'osent-ils le toucher, ni en approcher; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares touchant des pratiques si grossières, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espece de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la disette des mots est encore incomparablement plus grande; au point que toute espece d'explication sur des matieres de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps de ce *Dictionnaire* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette piece est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *histoire de la philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'*Amérique*, d'autre auteur que la Hontan; & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête, on ne sait à quels barbares du Canada, ses propres idées, qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison; & si la profession du christianisme même n'a pu empêcher les Espagnols d'assassiner leurs freres en l'honneur de l'éternel dans la place major de Madrid, on voit combien il est nécessaire que le christianisme si raisonnable soit bien entendu. Or, ce seroit faire tort à ses lumieres de croire qu'il y a beaucoup de philosophie chez les sauvages, qui font aussi dans leur sens des *auto-da-fé*; & on n'en faisoit malheureusement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfans desséchés, qui avoient été immolés à des statues; & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les sauvages de l'*Amérique*, *boyes*, *famétyes*, *piays*, *angekottes*, *jarats*, *tikerangui*, *autmons*, ils mériteroient plutôt le nom de médecins que celui de sacrificateurs,

qu'on leur a souvent donné : il est vrai qu'ils accompagnent les remedes qu'ils servent aux malades, de pratiques bizarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chasser le mauvais principe, auquel ils paroissent attribuer tous les dérangemens qui surviennent au corps humain. Au lieu de raisonner imbécillement sur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager par des présens & des procédés généreux à nous communiquer les caracteres de certaines plantes dont ils font un grand usage dans les médicamens ; car nous ne connoissons pas la cinquantieme partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours sur eux dans de petits sacs, qui composent toute leur pharmacie. Mais les missionnaires, qui ont cru voir des rivaux dans ces jongleurs de l'*Amérique*, les persécutent avec acharnement ; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures qui nous révoltent autant que la barbare platitude du style dans lequel ces relations sont écrites, & que les prodiges manifestement faux qu'on y atteste comme véritables. Il ne manque point de missionnaires en *Amérique*, mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéresser aux malheurs des sauvages, & employer quelque moyen pour les soulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui se soient établis au nouveau monde sans y commettre de grandes injustices & des actions infames. Quant aux Espagnols, si l'on n'étoit d'ailleurs instruit, on seroit tenté de croire que Las-Casas a voulu pallier leurs crimes en les rendant absolument incroyables. Il ose dire, dans un traité intitulé *de la destruccion de las Indias occidentales por los Castellanos*, & qui est inséré dans la collection de ses œuvres, imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ses compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens. Mais nous répondons que c'est une exagération grossiere. Et voici pourquoi ce Las-Casas a tant exagéré : il vouloit établir en *Amérique* un ordre semi-militaire, semi-ecclésiastique ; ensuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent. Pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui seul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des sommes innombrables.

La vérité est que les Espagnols ont fait déchirer plusieurs sauvages par de grands lévriers & par une espece de chiens dogues, apportée en Europe du temps des Alains : ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & sous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit transporter que sur les épaules des hommes, parce que sur toute la côte orientale du nouveau continent on ne trouva aucune bête de somme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin ils ont exercé mille genres de cruauté sur des caciques & des chefs de horde qu'ils soupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent : il n'y avoit aucune discipline dans leurs petites troupes, composées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier supplice, & élevés pour la plupart dans la derniere bassesse ; car c'est un fait qu'Almagre & Pizarre ne savoient ni lire ni écrire : ces deux aventuriers conduisoient cent foixante-dix fantassins, foixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Valle Viridi*, qu'Almagre fit depuis assommer à coups de crosse de fusil dans l'île de Puna. Telle étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens : quant à celle qui marcha contre les Mexicains, sous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantassins tout au plus. Or on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cents trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore se former une idée des ravages faits à l'île de Saint-Domingue. Mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes ; toute l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas, la France & l'Espagne ensemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique rien n'étoit cultivé par le travail des animaux ; aussi voit-on

par les propres journaux des Eſpagnols, qu'ils marcherent ſouvent dans le Pérou pendant cinq ou ſix jours ſans voir une ſeule habitation. Dans l'expédition de la Canella on ne ſe ſervit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les brouſſailles, afin de ſe frayer une route au travers du plus affreux déſert qu'on puiſſe imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Eſpagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conſéquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & enſuite encore des forêts où de petites peuplades ſe trouvoient ſouvent à plus de cent lieues de diſtance les unes des autres. On voit par tout ce que les jéſuites ont publié touchant l'établiſſement de leurs miſſions, combien il a été difficile de raſſembler quelques ſauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre eſt meilleure qu'au Pérou, & auſſi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où ſe trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer ſans ceſſe une critique judicieuſe & ſévere pour écarter les fauſſetés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune eſpece d'eſprit, entaſſent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin des romans dégoûtans, qui ne ſe ſont que trop multipliés de nos jours ; parce qu'il eſt plus aiſé d'écrire ſans réfléchir, que d'écrire en réfléchiſſant.

La dépopulation de l'*Amérique* & le peu de courage de ſes habitans, ſont les véritables cauſes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainſi dire, en un inſtant, ſous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire, ſe trompent ; puiſqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nus : ils n'avoient ni caſque, ni cuiraſſe ; ils n'avoient pas même aſſez de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots : cependant ces hommes, ſoutenus par leur bravoure, combattirent ſouvent avec avantage contre des ſoldats cuiraſſés, caſqués & munis enfin d'inſtrumens auſſi meurtriers que l'étoit le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'*Amérique* eût été habitée par des peuples auſſi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, ſept ou huit cents hommes n'y euſſent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut ſoutenue par des troupes auxiliaires, puiſqu'à la journée de Caxamalca les Eſpagnols combattirent ſeuls l'armée de l'empereur Atabalipa, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu beſoin de troupes auxiliaires.

Il eſt vrai que par une diſpoſition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du nord, le Miſſiſſipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder ; de ſorte qu'en remontant ces fleuves ils pénétroient ſans difficulté dans le centre du continent ; mais le Pérou & le Mexique ſe trouvent, comme l'on ſait, dans une ſituation contraire, c'eſt-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déja fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en ſoit, le nouveau monde étoit ſi déſert que les Européens auroient pu s'y établir ſans détruire aucune peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs & les races de tous les autres animaux domeſtiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque ſorte une compenſation pour le terrain dont on ſe ſeroit emparé. On connoît des juriſconſultes qui ont ſoutenu que les peuples chaſſeurs de l'*Amérique* n'étoient pas véritablement poſſeſſeurs du terrain, parce que, ſuivant Grotius & Lauterpach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chaſſant, en y faiſant du bois, ou en y puiſant de l'eau : ce n'eſt que la démarcation préciſe des limites, & l'intention de cultiver, ou la culture déja commencée, qui fondent la poſſeſſion. Nous penſons, tout au contraire, que les peuples chaſſeurs de l'*Amérique* ont eu raiſon de ſoutenir qu'ils étoient, comme on l'a déja dit, poſſeſſeurs abſolus du terrain ; parce que dans leur maniere d'exiſter, la chaſſe équi-

vaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius & tous les publicites de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les îles de l'*Amérique* au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus.* On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en *Amérique*, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solemnellement cet *acte de donation*, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le seizieme siecle, que les Américains n'étoient point des hommes : ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les anthropophages ou les cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque : ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité : il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux : ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang & ont toujours des ennemis ; car la guerre est parmi eux éternelle ; & leur vengeance ne connoit point de borne. Les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux ; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeo corrumpuntur illic mores, sivè id accidat exemplo incolarum, sivè cœli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déja observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur, & dans les pays les plus froids, comme au delà du cinquantieme degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent ; parce que, quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'ait encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Aujourd'hui même il n'y a point dans tout le nouveau monde une peuplade Américaine qui soit libre, & qui pense à se faire instruire dans les lettres ; car il ne faut point parler des Indiens des missions ; puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)

Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes, qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances

vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le temps que les découvertes ont été faites, ou peu de temps après; d'autres n'ont paru que très long-temps après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le temps qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cents, de cent ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce temps-là on n'en auroit point eu d'autres de ce pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu à peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entiere comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donnés à certains pays & à certains peuples, different de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposés aux pays, caps, baies, rivieres, &c.; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plu à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivieres qui font au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des

noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo, Apaches, Mocui, Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, *&c.*, sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées; on peut en copier de fautives qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelque point, & on les contredit dans le reste; ce n'est pas assez: on en doit rejeter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'*Amérique*, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentieme degré jusqu'au pôle: nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, ce qui regarde cette presqu'île, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groenland ne mérite pas qu'on s'y arrête jusqu'à présent, sa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable se placera de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce temps dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu: ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivieres.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou grande Eau, me paroît constatée, comme on peut le voir à l'article ASSINIPOELS.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'*Amérique*. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, lesquels n'étoient étonnés ni des vaisseaux, ni de plusieurs meubles & ustensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays. Il faut observer que ces gens venoient d'une contrée à-peu-près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée d'eux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, selon M. Jérémie, viennent quelquefois de quatre cents lieues loin vers le nord-ouest, on peut les placer entre le soixante-cinq & le soixante-dixieme degré de latitude: alors on ne sera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lappons, *&c.* Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle il y en avoit des nations entieres.

Si les prétendus patagons de huit piés sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pyg-*

mées ces petits hommes du nord, de quatre piés. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales.*

Pour les esprits, il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres, que les sauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts; ce qui s'accorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civilisée.

Plus loin vers l'oueſt, à cette latitude, on ne sait rien de ces pays, pas même par les sauvages, sinon que cette étendue est immense; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, de quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à peu-près la même distance; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé; & sitôt que ces sauvages, les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens, nous fourniſſent des idées fort probables, qui ne contredisent pas d'autres relations dont on manque absolument, le bon sens veut qu'on les adopte, jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud, à la latitude du lac supérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie supérieure du Mississipi, & la demeure des Sioux de l'est, ou Issats, nous trouverons une grande étendue de pays, jusqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je suppose à-peu-près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudson, celles des officiers françois, rapportées par M. de Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la description, quoique grossiere, du sauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'oueſt, par contre, nous avons quelque chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de 500 lieues en quatre lunes; cela nous donne déja une belle étendue de pays, dont l'existence devient indubitable; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent: savoir, que les nations qui habitent plus à l'oueſt, ont un pays de prairies & de campagnes immenses, coupées de rivieres qui viennent du nord; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, *&c.* que les Assinipoels demeurent à fix ou sept journées de chez eux, ou des Issats, *&c.* Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'oueſt environ, d'autant qu'une riviere court à l'oueſt, *&c.* Après cela on ne devroit plus douter que l'*Amérique* ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280e degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire 1000 lieues par eau (y compris, suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache, des portages, sur tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'oueſt doit commencer); combien de degrés cela fera-t-il? il faut calculer par conjecture. Ce lac est au delà du 60e degré de latitude, jusqu'au 68 ou 69e; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60e; cette riviere doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian; je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'*Amérique*, n'en ayant pas encore de nouveau; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 degrés; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 paralleles, où dix lieues par degré feront 100 degrés; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon syſtême.

Si on vouloit supposer que cette riviere se jetât dans la mer du nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon syſtême; celle-ci étant généralement placée,

comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 degrés, elle seroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus : on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au delà ? D'où viennent ces hommes barbus ? De quelque maniere que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'*Amérique* ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes ; & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu à peu ; le saut Saint-Antoine est à-peu-près au même degré ; les colonies Angloises, à l'est du Missisipi, & leurs voisins les sauvages n'ont pas besoin qu'on en parle ; tout ceci est hors de doute ; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants : après un petit voyage par terre il se trouva chez les Onatcuaks, alliés des Eokoros ; de-là il descendit la riviere Onisconsine jusqu'alors inconnue ; monta pendant huit jours le Missisipi, & entra le 23e octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte, parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoissance des Tahuglanks, & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée ; & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous le 46e degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares ; entr'eux & les Mozemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une riviere qui court vers l'ouest & se jette dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur trente de large ; des bâtimens de deux cents piés de long voguent sur ce lac ; vers la sortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples ; une nation entiérement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples ; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest ; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchsitchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux & les Tahuglanks, & cela seulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45e degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la riviere Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cents soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cents lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks ; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cents lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long ; n'en comptons que quatre-vingts ; voilà déja six cents & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixieme degré on ne devoit compter qu'environ quatorze lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des deux cents quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroit un reste de deux cents cinquante-quatre degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent, ni en puissance, ni en forces ; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac ; mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest ; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq degrés, mais à deux cents quarante-six

rante-six ou deux cents quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Oninipigon entre le quarante-septieme degré & demi, & le cinquantieme de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes, sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Ouagach donnant toute liberté de le faire; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ quarante-cinq degrés de latitude, & au sud du fleuve de Mississipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipigon, doit se trouver à deux cents soixante-quinze degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'à deux cents quarante-cinq à deux cents cinquante, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que sera-ce, si on réduit ces six cents trente lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude? Elles feront quarante-cinq degrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au deux cents quarante-unieme degré de longitude, vers l'entrée de Fuca; & les nations plus éloignées seront dans la plaine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Téguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes; les douze degrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacsitares y conduisent & feroient les quatre-vingts rasous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis longtemps prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placés à la fin de son *Histoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la riviere Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'île de Barataria; « mais » que cependant en France & ailleurs, le » plus grand nombre a regardé ses mémoi» res comme le fruit des voyages d'un cava» lier qui écrivoit mal, quoiqu'assez légé» rement, & qui n'avoit point de religion, » mais qui racontoit assez sincérement ce » qu'il avoit vu. »

Je crois que ce grand nombre raisonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une maniere qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la riviere Onisconsine dans le Mississipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Mississipi en huit jours jusqu'à la riviere Longue, qu'il vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au 45°. degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'au dix-neuvieme de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Mississipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, & l'on y voit une riviere qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la riviere Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde riviere, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks, situés aux environs du grand lac où se jette cette riviere de l'ouest, &c.

Toutes les parties de sa relation paroissent naturelles: elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée, personne ne la révoqua en doute: ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejetée & qu'on l'a traitée de chimere sans en produire aucune preuve.

M. Deliſle, dans ſa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a ſupprimée dans celle du Miſſiſſipi, ſans en dire la raiſon. Le pere Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan, comme auſſi fabuleuſe que l'île de Barataria; mais c'eſt ſans preuve; & il en faudroit pourtant produire avant de ſe déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur auſſi célebre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu eſpérer des récompenſes par des ſuppoſitions ſi groſſieres, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de pluſieurs François qui étoient vivans lorſque ſa relation fut publiée, & qui l'auroient démentie; ils ne l'ont pas fait: ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au miniſtre, ſa diſgrace aura pu influer ſur ſon ouvrage, de même que ſes ſentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à ſept ou huit lieues au ſud du ſaut Saint-Antoine, qui vient de l'oueſt; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être conſidérable, puiſqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou ſix autres, que MM. Deliſle, Ballin & Danville placent ſur le même côté. Une de ces rivieres, nommée par les géographes *riviere cachée*, eſt à-peu-près ſous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'eſt du nouveau Mexique; il compte de-là cent & douze lieues vers l'eſt juſqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos; à l'eſt de ceux-ci, il met les Aixais, & la province de Quivira, dont il nomme les habitans Aixaraos, qui reſſemblent aſſez aux Eokoros de la Hontan, & la diſtance y convient auſſi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Eſpejo, les ſauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans ſe ſervoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maiſons, &c.

Les Eſpagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 lieues de Cibola vers l'oueſt, confirmerent la même choſe.

Tout ceci s'accorde avec le lac & avec la nation des Tahuglanks. Les Eſpagnols placent au nord au delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que ſortit le premier Montezuma, lorſqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il eſt ſûr que le Miſſouri prend ſa ſource dans cette longue chaîne de montagnes qui ſéparent le nouveau Mexique d'avec la Louiſiane, & que les rivieres qui y prennent leur ſource, coulent chacune du côté d'où elles ſortent de terre, vers l'oueſt ou vers l'eſt.

La route par le pays des Sioux, eſt d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'oueſt, s'accordent aſſez avec celles du ſauvage Ouagach, ſuivies par M. Danville. La différence eſt de deux à trois degrés de latitude: mais il pouvoit facilement s'y tromper, puiſqu'il ne l'a copiée que ſur les peaux tracées par les ſauvages.

Ces faits & ces raiſonnemens du défenſeur du baron de la Hontan, devroient ſans doute déja ſuffire pour ne pas mettre au rang des fables ſa relation: tâchons cependant d'en faire encore mieux ſentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre ſon authenticité; l'une que les circonſtances de la relation ne ſont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, un homme ſans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, ſont-ce là des raiſons capables de faire la moindre impreſſion ſur un homme impartial & non prévenu? Je ſais que c'eſt là le ſort même de toutes les anciennes découvertes, & la raiſon pour quoi on rejette les anciennes relations eſpagnoles. Quoi de plus ridicule! celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde: on étoit convaincu que pluſieurs centaines de perſonnes, de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que depuis 150 ans & plus, perſonne n'a voulu ſe tranſporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'eſt plus aujourd'hui; de même que pour les îles de Salomon, pluſieurs terres auſtrales, &c. Il en eſt de même dans le cas préſent, parce que depuis la Hontan & ſes compagnons, perſonne n'a voulu ſe haſarder ſi loin, tout ce qu'il dit eſt controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant eſt,

que les découvertes de de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore : l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le temps que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse ! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes.

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit ? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du Mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui ; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui ; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejeter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu ? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même ?

Il est certain qu'on a encore découvert une riviere à la même latitude, où il place l'embouchure de la riviere Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms ; celui de *St. Pierre* ou celui de *riviere cachée :* cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms ; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivieres, ne multipliera-t-on pas les êtres ? & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déja assez ?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a six lieues de large, est difficile à passer, & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son système sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie ; mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude, ni physicien ; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient réellement donné la connoissance ?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout temps. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers temps.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes ; ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de 300 lieues du Missouri au saut St. Antoine, qu'on ne compte que 8 à 10 lieues au-dessus de la riviere Longue, & pourtant un peu au delà du 45e. degré ; ainsi, seulement 5 degrés pour les 300 lieues ; ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de 43 degrés, & la riviere Saint-Pierre à 45. On peut compter environ 36 à 38 lieues ; & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage ; ce qui est très-possible en remontant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la premiere de ses cinq cartes, qui ensemble représentent toute l'*Amérique*, place la riviere de S. Pierre à un peu plus de 44d, & l'Onisconsine à 43. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-temps sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations ; qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme, on doit la regarder comme authentique, aussi long-temps que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejeter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Perſonne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os ; on voit évidemment que c'eſt lui-même ; mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ſes dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan ; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers françois & autres ; il ſe trouve, ſelon les unes, à environ 48d. La carte angloiſe de Jefferi de 1761, le place au delà du 45e. vers l'oueſt ; tous placent de ce côté la fameuſe riviere de l'oueſt ; je la ſuppoſe être celle ci-deſſus qui prend ſa ſource dans ladite chaîne au N. O. des Gnacſitares, & au N. E. du lac des Tahuglanks, dans lequel elle ſe jette : je doute qu'on puiſſe produire quelque choſe de ſi concordant : au moins ceux qui la repréſentent comme ſortant du lac Onipigon, n'ont pas ſongé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Auſſi M. Buache même, qui prétend ſe fonder ſur la carte tracée par Ouagach, & la concilier avec celle des officiers françois, fait tomber les rivieres Poſcoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St. Charles ou d'Aſſinibouls, &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant enſemble celui d'Onipigon, & celui-ci ſe joignant avec le lac aux Biches, ſans qu'aucune riviere en ſorte & ſe jette vers l'oueſt. Sur tous ces lacs il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, St. Charles & Maurepas ; ſi ceux-ci exiſtent, il faut bien que les François en aient connoiſſance. Il place le lac du Brochet auſſi dans ces montagnes, un peu au delà de 45 degrés. Il donne une trace légere d'une riviere de l'oueſt, mais qui conduit à deux pas de-là, pour ainſi dire, dans la mer de l'oueſt. La Hontan aſſure, ſur le rapport des Moozemleks, que nombre de rivieres qui forment la riviere Longue, prennent auſſi leur ſource dans ces montagnes ; & le phyſique de tout ceci concourt à en aſſurer la vérité. Il faut obſerver que dans ces traces d'Ouagach, la riviere de l'oueſt eſt repréſentée comme groſſe, ſortant immédiatement de l'Onipigon, préciſément où M. Buache repréſente la riviere Poſcoyac, comme s'y jetant. Comment concilier ceci ? Avançons de 5 degrés plus au ſud, & examinons cet eſpace entre le 45e. & le 40e. qui nous préſentera des choſes importantes : je ne parle point de ce qui ſe voit à l'eſt du Miſſiſipi, nous y trouverons même juſqu'au 25e. degré des pays qui ne ſont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une gazette de 1770, qui aſſuroient que les colonies angloiſes, établies dans cet eſpace, vouloient s'emparer de tout le pays, ſous les mêmes paralleles vers l'oueſt, juſqu'à la mer du ſud, ſuivant la conceſſion à eux accordée par leur roi Charles, &c. par une riviere qui, des monts Apalaches, y conduiſoit ſans ſonger ni aux peuples innombrables, ni à la quantité des rivieres, pas même au Miſſiſipi, qui en barrent le chemin.

Vers l'oueſt, ſur les bords du Moingona, du Miſſouri & autres rivieres, ſe trouvent ſeulement juſqu'à l'eſt & le nord du nouveau Mexique, les Miſſouris, Canſez, Panis blancs, Acanſez, Aïonez, & ſur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'aſſure & en donne le détail. Ce géographe & pluſieurs autres rapportent unanimement, que les ſauvages aſſurent que le Miſſouri a depuis ſa ſource 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis ſon milieu, 7 ou 8 jours vers le nord, on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'oueſt. Ce qui nous éclairera, lorſque nous ſuivrons la relation que M. le Page du Praz donne dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, du voyage du ſauvage Yaſon, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie ſeptentrionale de l'*Amérique*, calculons un peu ſa route.

Le point de ſon départ doit être pris au nord du confluent du Miſſouri avec le Miſſiſipi. M. le Page dans ſa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à deux cents quatre-vingt-quatre degrés quinze minutes de longitude & quarante de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il déſapprouve en divers endroits de ſon ouvrage la maniere dont les autres cartes repréſentent le cours de cette riviere.

En effet, on la fait venir du nord-oüest, & quelques-unes lui donnent des sinuosités infinies.

Pour lui, ce n'est qu'au 282e degré qu'il l'a fait descendre du nord-est au sud : tout le reste de son cours est droit de l'oüest à l'est, de même que celui de la riviere de Canſez qui s'y jette. Qui pouvoit mieux le savoir que lui qui a parcouru le pays dans le temps que les François avoient sur le Missouri le fort Orléans ; qui s'en est informé des naturels du pays, dont la relation étoit conforme à une carte espagnole, dressée avec soin pour servir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorsque les Espagnols en devoient être mieux instruits que tous autres ?

Le cours du Missouri y est donc marqué généralement entre le quarante-un & quarante-deuxieme degré de latitude (*a*) : il passa chez les Canſez qui sont entre le 40 & le 41e. degré, qui lui conseillerent de marcher une lune & alors droit au nord ; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere, qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Missouri ; il vit des montagnes & craignit de les passer, de peur de se blesser les piés (*b*). Enfin, il rencontra des chasseurs qui lui firent remonter le Missouri encore pendant neuf petites journées, & marcher ensuite cinq jours droit au nord, au bout desquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul : deux grands villages des Canſez sont marqués sur la carte de Mde. Page, l'un à 280, & l'autre à 282 degrés. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, soit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, disant que notre Anacharsis américain l'avoit assuré, qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement ; d'où il conclut que celui-ci, ne faisant qu'environ six lieues par jour, lorsqu'il est chargé de deux cents livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de soixante, devoit souvent faire jusqu'à neuf ou dix lieues. Il a raison ; car le P. Charlevoix assure que les Aïonez, à 43 degrés trente minutes, font vingt-cinq à trente lieues par jour (*c*) lorsqu'ils n'ont pas leur famille avec eux : cependant il se rabat à sept lieues par jour, qui font donc deux cents & dix lieues, depuis les Canſez, qui se trouvent, dis-je, au 282e degré ; ces deux cents & dix lieues, à quatorze lieues & demie par degré, font 14 degrés & demi, jusqu'au lieu qu'il rencontra les chasseurs qui se trouverent donc à 267 degrés & demi ; on voit bien que c'est compter trop peu.

Les sauvages disent unanimement que le cours du Missouri est de huit cents lieues, & qu'au milieu, ainsi à quatre cents lieues, on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'oüest. Ici il n'a avancé vers l'oüest que neuf petites journées, avant que de tourner au nord : ne comptons que trois degrés & demi, & cela nous conduira seulement au 264e degré, & ne fera, depuis la jonction du Missouri au Mississipi, que 20 degrés 15 minutes ; & à quatorze lieues & demie par degré, qu'environ deux cents quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cents. Ainsi on voit qu'on accorde beaucoup (*d*).

(*a*) Le Page du Praz, *Relation de la Louisiane, tome III, page 89 & suiv.*

(*b*) Il paroit par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Missouri, avant de passer la belle riviere.

(*c*) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorsqu'on voudra considérer que les soldats romains chargés du poids de soixante livres, faisoient six à sept lieues de chemin en cinq heures de temps ; eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les sauvages, dès leur jeunesse, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chasse, & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(*d*) Pavoue pourtant qu'on ne doit pas toujours insister également sur les mesures itinéraires des sauvages ; je veux croire que depuis l'embouchure du Missouri jusqu'à l'endroit où l'on passe vers la belle riviere, il peut y avoir, y compris les détours, quatre cents lieues, mais qu'il y en a moins de-là jusqu'à sa source, que les sauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Mississipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cents lieues jusqu'au saut St. Antoine ; mais beaucoup moins de-là jusqu'à sa source, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes ; aussi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le passage de Moncacht-Apé seulement au 270e degré.

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé sur la belle riviere, pour arriver chez la nation des Loutres. De-là, il descendit pendant dix-huit jours la même riviere avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il dit que cette riviere est très-grosse & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins : contentons-nous de quinze; cela fera deux cents soixante-dix lieues, ou environ vingt degrés; nous nous trouverons alors au deux cents cinquantieme degré.

Il vint en assez peu de temps chez une petite nation, & ensuite acheva de descendre la riviere, sans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation ; mais il ne dit point combien de temps il a mis à faire ce trajet. La derniere des nations où il s'arrêta, se trouve seulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au deux cents trentieme degré. Il se joignit à des hommes qui habitoient plus avant sur cette côte vers le couchant, & ils suivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ses camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le dissuaderent de passer outre, disant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant, qu'elle tournoit ensuite tout à coup au couchant, *&c.*

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des deux cents degrés de longitude, ou des cent quatre-vingt-dix, où je place le commencement de l'*Amérique*, d'après les anciennes cartes espagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi; & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagere dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici : Moncacht-Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce temps il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, trente-six lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit trois mille sept cents quatre-vingts lieues : il en rabat encore la moitié pour les détours ; ce sera, ce me semble, bien assez ; restent mille huit cents quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par degré, elles en feront 94 & demi, & alors il aura été au 194e degré. De quelque maniere que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devroient mettre hors de doute la vérité de cette relation : les voici.

M. le Page du Praz, dans son histoire de la Louisiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit " qu'un homme, Yason de nation, qu'il a visité, lui » avoit assuré qu'étant jeune, il avoit connu » un homme très-vieux qui avoit vu cette » terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien loin, & que dans le » temps que la grande eau étoit basse, il » paroissoit dans l'eau des rochers à la place » où étoit cette terre. »

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne saurois la certifier ; cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays ; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration ; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le sont parfaitement à un de ces hommes sensés que nous nommons *sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie, *un homme qui*

tue la peine, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de pluſieurs années. Les François avoient un poſte chez les Nachetz, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il eſt impoſſible que perſonne n'en eût découvert la fauſſeté. Ce n'eſt pas que je l'adopte en entier, faute de ſavoir les longitudes & les latitudes; auſſi c'eſt uniquement par conjecture que j'ai déterminé ſa route ſur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques, *Supplément*, n°. I.

On verra à l'article CALIFORNIE, nos idées ſur les pays ſitués à ſon oueſt, nord & nord-eſt; la relation de Moncacht-Apé ne doit ſervir qu'à prouver plus amplement mon aſſertion ſur la largeur immenſe de l'*Amérique* ſeptentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui aſſuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *mémoires & obſervations géographiques & critiques ſur la ſituation des pays ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Amérique*, imprimés à Lauſanne en 1765, *in*-4°. des faits eſſentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulieres ſur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déja dit en paſſant, que je crois le vaſte continent de l'*Amérique* ſeptentrionale habité par des peuples innombrables, parmi leſquels pluſieurs ſont très-civiliſés. Nous connoiſſons quatre de ces peuples très-diſtincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns aſſurent que ſur le grand lac des Miſtaſſins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'eſt du fond de la baie d'Hudſon, lac qui ſe trouve ſur toutes les cartes, excepté ſur les plus nouvelles; que dis-je, aux environs de ce lac &. dans les pays voiſins ſe trouvent auſſi des peuples plus civiliſés que leurs voiſins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros ſur la partie orientale du Miſſiſſipi, & alliés des Outagamis, au côté oppoſé, moins ſauvages que tous les autres qu'il avoit vus, que les Eſſanapés l'étoient encore moins; que les Gnacſitares les ſurpaſſoient en politeſſe; que les Moozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroiſſoient être ſurpaſſés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les ſiecles & de tous les lieux, prouve qu'il en eſt toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de diſtance en diſtance. Nous voyons que les Eſquimaux, les Caraïbes, &c. qui ſont les plus éloignés vers l'eſt, ſont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le ſont plus ou moins: la relation de Moncacht-Apé le prouve; & ſi on veut rejeter ſon témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient, déja du temps d'Eſpejo, aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandiſes inconnues aux ſauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a auſſi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuſes, à meſure qu'il s'eſt avancé vers l'oueſt. Le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'eſt informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été ſi frappé de ce qu'il apprenoit de la maniere policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on ſe forme de ce qu'on nomme *ſauvages*, il a été perſuadé qu'au Nord du nouveau Mexique, il ſe trouvoit des colonies d'Eſpagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues; tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partiſan.

Nous ſavons encore que les Chichimecas, ſauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chaſſés par les Navatlacas, ſortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faiſoient ſept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac & ce qu'ils nomment *ſeptem civitatum patria*, & où les cartes ſuivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent

les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ere chrétienne; trois cents & vingt ans après la sortie des six nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont resté longues années en chemin, & venoient, selon quelques-uns, du nord-oueſt du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les six premieres nations, devoient donc sortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a souvent expulsé des essaims de peuples, comme ailleurs. On sait que ceci est arrivé entr'autres chez les peuples septentrionaux de l'Asie & de l'Europe, avant & après l'ere chrétienne; ou bien ils ont été poussés par des nations plus puissantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cause y a eu part.

Qu'on ne dise pas que l'*Amérique* est peuplée de barbares, & que par conséquent les peuples civilisés sont venus d'ailleurs. Ne sortons-nous pas tous de la même souche? La raison, le génie ne sont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les histoires anciennes, que les terres les plus fertiles sont devenues stériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au sol le plus ingrat. Les Chinois qui sont si ingénieux & si laborieux, ne sont pas une colonie étrangere: ils ont eu plusieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, *&c.* avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient aussi bruts que les Troglodites: cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faisoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, sans pouvoir en découvrir les auteurs. On sera donc convaincu que des peuples entiers, par des révolutions inconnues, sont retombés dans la barbarie, de civilisés qu'ils étoient, & que d'autres en sont sortis & ont conservé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains eussent-ils été seuls privés de ces avantages de la nature?

M. de Guignes voudroit insinuer que les Mexicains sont d'origine chinoise, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de son avis. Il est vrai que ces derniers ressemblent en bien des points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immense par mer depuis la Chine au Pérou? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent & qui ne sont arrivés sur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquieme siecle. D'où seroient-ils donc venus? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de-là au Jesso, ensuite au Kamtschatka, & enfin à l'*Amérique*, & par-tout ils employerent quatre ou six fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniers européens. Comment auroient-ils donc traversé cette mer? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils se seroient rafraîchis dans les îles, puisque les vents aliſés les auroient favorisés. Mais qu'ils soient venus de la Chine au Pérou, lorsque les Européens ne se hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de-là à Acapulco, & y emploient des six à sept mois; qui pourroit penser un moment que les Chinois eussent fait ce voyage, non seulement au Mexique, mais passé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on disoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays situés au delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, *&c.* ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bizarres des lettres, tant de terminaisons en *huitl*, le grand nombres de *l*, de doubles *ll*, de *z*, *&c.* dont on ne trouve de vestiges dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'*Amérique*.

Si les Mexicains le ſont, la nation policée dont ils ſortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer, étant ſéparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, &c. l'hiſtoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu ſe mêler, au moins quelques-uns, ſoit avec des voiſins, ſoit avec des peuples qui les ont ſubjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverſes contrées, à ce qu'il paroît, ſont d'anciens habitans policés de l'*Amérique*, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, ſont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers? Je fuis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois diſent préciſément que le Fonſang ſoit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en *Amérique*; mais il eſt incertain ſi delà ils ne ſe rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, ſi leurs deſcendans ne s'enfoncerent pas plus avant dans le pays & n'y formerent pas un établiſſement indépendant. Peut-être que ce fut dans le temps de leur établiſſement qu'ils pouſſerent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter ſon ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il eſt poſſible auſſi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chaſſerent, ſauvages & autres, ſe ſoient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés: ce qui ſerviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'*Amérique* a ceſſé. Les vaiſſeaux arrivés enſuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers ſauvages qui agiſſoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous maſſacrés, & ſans doute ne ſeront plus revenus. Ceux de l'*Amérique*, ſéparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conſervé quelque choſe de leurs anciennes mœurs & coutumes; ils en auront ajouté ou changé d'autres; enfin dans l'eſpace de mille ans ils ſeront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à pluſieurs égards. Il n'eſt pas douteux que ſi, ſelon M. de Guignes, ils ont fait conſtamment route le long du Japon, pluſieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées ſur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. Delà le mêlange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civiliſées qui habitent les parties ſeptentrionales & occidentales de l'*Amérique*, n'eſt appuyé que ſur des conjectures, mais qui ne me paroiſſent pas deſtituées de probabilité. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonſtances, que je ne ſaurois m'ôter de l'eſprit, qu'avec le temps on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuſes & civiliſées qui compoſent des royaumes puiſſans.

Les François, s'ils avoient conſervé la Louiſiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada: ils ont appris à connoître les Miſſourites, les Canſez, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne ſont pas éloignées des premieres nations civiliſées, puiſque les Padoucas ſe ſervoient déja de chevaux couverts de peaux pour aller à la chaſſe, comme les Tahuglanks.

Si donc on pouſſoit vers la riviere qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la riviere Longue de la Hontan, qu'on ſuivît alors la même route; ou ſi, depuis les Padoucas on ſuivoit & paſſoit le Miſſouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en ſaurions bientôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la riviere Longue, qui ſont repréſentés ſur la carte de la Hontan; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils ſont plus errans que les autres ſauvages, qui font des courſes de pluſieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais ſa demeure five.

On peut encore conſulter l'*Hiſtoire générale des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, eſt-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Freſnoi, & celle-ci d'un manuſ-

crit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Miſſiſſipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le ſud-ſud-oueſt, & ainſi d'une riviere à l'autre juſques chez les Eſcanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit deſcendre de Montezuma, roi puiſſant, entretenant une armée de 100000 hommes en temps de paix, leſquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravanes, qui reſtoient ſix mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après douze cents milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens; qui, ſans être vraies, ont pourtant la vérité pour baſe, quoiqu'elle y ſoit fort défigurée; du moins ſera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru inconteſtable qu'à l'oueſt du Canada il exiſtoit un pays immenſe de peuples plus ou moins civiliſés, & que c'étoit l'opinion générale. (*E*)

AMERS *ou* AMETS, ſ. m. (*Marine.*) ce ſont des marques priſes ſur la côte pour ſervir à guider les navigateurs, & leur faire éviter les dangers cachés ſous l'eau qu'ils trouvent dans certains parages; on ſe ſert ordinairement pour *amers*, de clochers, d'arbres, de moulins, & autres marques ſur les côtes qui puiſſent ſe diſtinguer aiſément de la mer. (*Z*)

* AMERSFORT, ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, ſur la riviere d'Ems. *Long.* 23; *lat.* 52, 14.

AMERTUME, ſ. f. (*Phyſ.*) eſpece de ſaveur ou de ſenſation oppoſée à *douceur*. On croit qu'elle vient de ce que toutes les particules d'un corps *amer* ſont émouſſées & diminuées au point qu'il n'en reſte pas une qui ſoit longue & roide, ce que l'expérience paroît confirmer. En effet, les alimens étant brûlés, ou cuits, & leurs particules diminuées & briſées par le feu, deviennent amers; mais cette hypotheſe ou explication, comme on voudra l'appeller, eſt purement conjecturale. *Voyez* GOUT & AMER. (*O*)

* AMES ET FEAUX, expreſſions par leſquelles nos rois avoient coutume de diſtinguer dans leurs lettres patentes, les magiſtrats & les officiers qui avoient des dignités, d'avec les autres; il n'y avoit même ordinairement, ſelon la remarque de Loyſeau, dans ſon *traité des ordres & des dignités*, que ceux qui avoient le titre de *conſeillers du prince*, à qui il accordât ceux de *dilecti & fideles noſtri*, dont *nos amés & féaux* eſt la traduction.

* AMES, eſpece de gâteau qu'on faiſoit dans les cuiſines grecques. La maniere ne nous eſt pas connue.

AMESTRIS, (*Hiſt. de Perſe.*) femme de Xerxès, roi de Perſe, fut un exemple des atrocités dont l'amour offenſé eſt capable. Tandis que ſon mari enivré de plaiſir, tâchoit d'oublier ſa honte & ſes défaites, il conçut une paſſion violente pour la femme de ſon frere Maſiſte. Cette princeſſe fidelle à ſon premier engagement, lui refuſa ſon cœur & ſa main. Xerxès, pour mieux la ſéduire, fit épouſer ſa fille à ſon fils Darius, qu'il avoit déſigné ſon ſucceſſeur; mais moins touchée de cet honneur que de ſes devoirs, elle perſiſta conſtamment dans ſes refus. Le monarque déſeſpérant de ſubjuguer ſa vertu, ſe ſentit embraſer d'un amour furieux pour ſa fille qu'il venoit de marier à Darius. *Ameſtris* qui ſe croyoit toujours aimée de ſon volage époux, lui fit préſent d'une robe magnifique qui étoit ſon propre ouvrage. Xerxès ébloui par la richeſſe du préſent, s'en revêtit pour aller rendre viſite à ſa maîtreſſe qui, charmée de l'éclat de ſa nouvelle parure, l'exigea pour prix de ſes faveurs. *Ameſtris* en la voyant parée de ſon ouvrage, s'apperçut qu'elle avoit une rivale, & aveugle dans ſon diſcernement, elle imputa à la mere le crime de ſa fille. Les rois de Perſe s'étoient fait une loi de ne rien refuſer à leur femme le jour de leur naiſſance; elle ſaiſit cette occaſion pour lui demander que la femme de Maſiſte lui fût livrée, & quand elle l'eut en ſon pouvoir, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les levres qu'elle fit jeter aux chiens qui les dévorerent à ſes yeux, tandis qu'elle ref-

Tome II, au-devis de la page 378.

DIVISION GÉNÉRALE
DE L'AMÉRIQUE.

L'AMÉRIQUE.

- DANS LE CONTINENT.
  - AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.
    - LE MEXIQUE, ou LA NOUVELLE ESPAGNE.
      - L'Audience de Guadalajara, les Provinces de Cinaloa, Nouvelle-Biscaye, Zacatecas, Guadalajara. — du Nord au Midi dans le milieu des terres.
      - Les Provinces de Chiametlan, Xalisco. — du Nord au Midi sur les côtes de la mer.
      - L'Audience du Mexique, les Provinces de Panuco, Mechoacan, Mexicaine, Los Angelos, Antequerre, Tlascala, Jucatan. — sur le Golfe du Mexique, le Nord-Ouest au Sud-Est.
      - L'Audience de Guatimala, les Provinces de Soconusco, Guatimala, Nicaragua, Costa Rica, Veragua. — du Nord-Ouest au Sud-Est sur la mer du Sud.
      - Les Provinces de Honduras, Vera Paz, Chiapa. — du Sud-Est au Nord-Ouest sur le Golfe du Mexique.
    - LE NOUVEAU-MEXIQUE, *ou* LA NOUVELLE-GRENADE, qui contient plusieurs petits Peuples & Provinces, tant à l'Est qu'à l'Ouest de la rivière du Nord.
    - LA FLORIDE. La Floride, La Floride Espagnole, La Nouvelle-Georgie, à quoi il faut ajouter une partie de la Caroline.
    - LE CANADA.
      - Septentrional. Le Canada proprement dit, La Nouvelle-Bretagne, La Nouvelle-France. — du Nord au Sud.
      - Méridional. La Nouvelle-Ecosse. — au Nord au Sud.
      - Méridional. La Nouvelle Angleterre, La Nouvelle-York, La Nouvelle-Gersey, Pensylvanie, Le Maryland, La Virginie, La Caroline. — Septentrionale, Occidentale, du Nord-Ouest au Sud-Est.
  - AMÉRIQUE MERIDIONALE.
    - TERRE-FERME.
      - Orientale. La Caribane, La Guiane. — du Nord au Sud.
      - Occidentale. Panama ou Terre-Ferme propre, Carthagene, Sainte-Marthe, Nouvelle Andalousie, Venezuela. — de l'Ouest à l'Est.
      - Paria, Nouveau Royaume de Grenade, Popayan. — de l'Est à l'Ouest.
    - LE PEROU.
      - Les Provinces Septentrionales. Popayan, Los Quixos, Puerto Viejo, Quito. — du Nord au Sud.
      - Les Provinces Méridionales. Los Charcas, La Serena. — du Nord au Sud.
    - LE PAYS DES AMAZONES, habité par une multitude de petits Peuples sur les deux rives du fleuve des Amazones.
    - LE BRESIL, abandonné même par ses Habitans Portugais, sont sur les côtes que dans ses terres.
    - LE CHILI.
      - Le Chili proprement dit, La Conception. — du Nord au Sud sur la côte de la mer.
      - Cong et ou Cuncette. — à l'Est du Chili Espagnol.
    - LE PARAGUAY.
      - Les Provinces de Guayra, Paraguay proprement dit, Hayas Orientales. — de l'Est à l'Ouest le long des bords de la Rivière de la Plata.
      - Tucuman, Rio de la Plata, Vaycas. — de l'Ouest à l'Est le long des bords de la Rivière de la Plata.
    - LA TERRE MAGELLANIQUE, habitée par des Patagons, les Pecherais & autres Peuples peu connus.
- DANS LA MER.
  - AU NORD DE L'AMÉRIQUE. L'Isle de Terre-Neuve.
  - AU MILIEU DE L'AMÉRIQUE. Les Antilles.
    - Les Grandes Antilles. La Jamaïque, La Barbade, Les Iles Lucayes ou Bahama.
    - Les Petites Antilles. Les Iles Caribes. La Dominique, La Martinique, Sainte-Lucie, La Grenade, La Barbade, Tabago, La Trinité, Curaçao, Oruba, Bonaire, Les Iles Vierges, Les Iles Sous le Vent, La Terre de Feu, Orb.
  - AU SUD DE L'AMÉRIQUE. Les Isles Malouines ou Falkland.

piroit encore. Cette atrocité ne lui rendit pas la place qu'elle avoit occupée dans le cœur de son époux. Xerxès fit venir son frere, & lui declara qu'il devoit renoncer à son épouse. Masiste, époux tendre & constant, se retire furieux dans son palais, où il apperçoit sa femme toute mutilée. Il se livre à tous les transports d'une juste vengeance, & s'enfuit avec elle dans son gouvernement de la Bactriane; mais il fut arrêté sur sa route par une troupe de cavalerie qui le massacra avec sa femme, ses enfans & toute sa suite. La barbare *Amestris*, pour remercier les dieux infernaux qui avoient si bien servi ses fureurs, leur offrit en sacrifice quatorze enfans des meilleures familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans. (*T-N.*)

AMÉTHYSTE, s. f. (*Hist. nat.*) *amethystus*, pierre précieuse de couleur violette, ou de couleur violette pourprée. On a fait dériver son nom de sa couleur, en disant qu'elle ressembloit à la couleur qu'a le vin lorsqu'il est mêlé d'eau. Les auteurs qui ont traité des pierres précieuses, ont donné plusieurs dénominations des couleurs de l'*améthyste*; ils disent que les plus belles sont de couleur violette, tirant sur la couleur de rose pourprée, de couleur colombine, ou de fleur de pensée; & qu'elles ont un mélange de rouge, de violet, de gris de lin, *&c.* Il est bien difficile de trouver des termes pour exprimer les teintes d'une couleur ou les nuances de plusieurs couleurs. Je crois même qu'il est impossible de parvenir par ce moyen à donner une idée juste de la couleur d'une pierre précieuse. C'est pourquoi il vaut mieux donner un objet de comparaison qui exprime la couleur de l'*améthyste*. On le trouvera dans le spectre solaire que donne le prisme par la réfraction des rayons de la lumiere. L'espace de ce spectre auquel M. Newton a donné le nom de *violet*, représente la couleur de l'*améthyste* la plus commune, qui est simplement violette. Si on fait tomber l'extrémité inférieure d'un spectre sur l'extrémité supérieure d'un autre spectre, on mêlera du rouge avec du violet, & on verra la couleur de l'*améthyste pourprée*. Ce moyen de reconnoître les couleurs de l'*améthyste* est certainement le plus sûr. On peut de la même façon voir les couleurs de toutes les autres pierres précieuses colorées. *Voyez* PIERRE PRÉCIEUSE.

On a dit qu'il y a des *améthystes orientales*: mais elles sont si rares, qu'il se trouve peu de personnes qui prétendent en avoir vu. Il seroit aisé de les distinguer des autres par leur poids & par leur dureté; car elles doivent, comme toutes les pierres orientales, être beaucoup plus pesantes & plus dures que les pierres occidentales; elles doivent aussi avoir un plus beau poli: on assure qu'elles sont de couleur violette pourprée. Les *améthystes occidentales* sont fort communes: on en distingue deux sortes; l'une est simplement violette, & cette couleur est un peu obscure dans la plupart; l'autre est d'une couleur violette un peu pourprée, elle nous vient par la voie de Carthagene: celle-ci est plus rare que la premiere; on la désigne ordinairement par le nom d'*améthyste de Carthagene*.

La dureté de l'*améthyste* est à-peu-près la même que celle du cristal; elle se forme aussi, comme le cristal, en aiguilles exagones terminées à chaque bout par une pointe à six faces. *Voyez* CRYSTAL DE ROCHE. La plupart de ces aiguilles ne sont teintes de violet qu'en partie, le reste est blanc, & c'est du vrai cristal de roche. On voit des cuvettes, des couvercles de tabatieres, & d'autres bijoux qui, quoique faits d'une seule piece, sont en partie de cristal & en partie d'*améthyste*. Les aiguilles de cette pierre sont le plus souvent réunies plusieurs ensemble dans sa mine; on en voit des morceaux assez gros. On les scie transversalement pour faire des lames; on y voit les plans à six faces que forment les différentes portions d'aiguilles; elles ont ordinairement si peu d'adhérence les unes avec les autres, que la lame qu'elles composent se sépare aisément en plusieurs pieces. On trouve l'*améthyste*, comme le cristal, dans les fentes perpendiculaires des rochers; aussi y en a-t-il des morceaux qui sont unis au caillou & à l'agate; d'autres sont recouverts d'une terre jaunâtre, telle qu'on en trouve ordinairement dans les fentes des rochers. Aussi les morceaux d'*améthyste* n'ont pas tous la même netteté: il y en a qui, comme le cristal, sont obscurs & revêtus d'une croûte jaunâtre. On trouve beaucoup d'*améthystes*

dans les montagnes d'Auvergne ; il y en a en Allemagne, en Boheme, en Eſpagne dans une montagne à dix lieues de Vic en Catalogne. Il peut s'en trouver dans la plupart des lieux où il y a du cryſtal, puiſque l'*améthyſte* n'eſt autre choſe qu'un cryſtal peint par une ſubſtance métallique fort atténuée. *Voyez* PIERRE PRÉCIEUSE. (*I*)

AMÉTHYSTE, (*Médecine.*) L'*améthyſte*, ſelon quelques-uns, eſt propre à empêcher l'ivreſſe, étant portée au doigt, ou miſe en poudre dans la bouche ; on prétend qu'elle eſt bonne pour arrêter le cours de ventre, & pour abſorber les acides qui ſont en trop grande quantité dans l'eſtomac, comme les autres ſubſtances alkalines. Selon M. Geoffroy, les propriétés de la teinture tirée de cette pierre précieuſe, ne ſont pas plus certaines pour leur efficacité, que les vertus prétendues dont on vient de parler. (*N*)

*AMEUBLEMENT, ſ. m. (*Gramm.*) c'eſt l'aſſortiment de meubles dont on garnit une chambre. Voilà un bel *ameublement*. *Dict. de Trévoux.*

§ AMEUBLIR, ſe dit des ſoins que l'on prend pour empêcher la terre de devenir compacte, ſoit en diviſant ſes molécules par des labours fins & réitérés, ſoit en la calcinant, ſoit en y mêlant des engrais. Plus les molécules de la terre ſont diviſées, en ſorte que le ſol reſſemble preſque à de la pouſſiere, plus les végétaux ſont à portée d'étendre leurs racines & de ſe fortifier en toutes manieres. Les neiges, les pluies d'hiver & la gelée, contribuent beaucoup à *ameublir* une terre qui a été miſe en mottes par les labours d'automne. Les rayons du ſoleil & la grande chaleur atténuent auſſi en d'autres ſaiſons, les terres qui ne ſont pas trop humides & argileuſes. Il eſt important d'*ameublir* profondément la terre. Ces avis ſont pour les ſemis de bois, comme pour les autres terres. (+)

AMEUBLISSEMENT, ſ. m. *terme de juriſprudence françoiſe*, eſt une fiction de droit par laquelle une portion de la dot d'une femme, qui eſt immeuble de ſa nature, eſt réputée meuble ou effet mobilier, en vertu d'une ſtipulation expreſſe faite au contrat de mariage, à l'effet de le faire entrer en communauté. On le fait ordinairement lorſque la femme n'a pas aſſez d'effets mobiliers pour mettre dans la communauté. Le mari même peut auſſi ameublir une partie de ſes propres.

L'*ameubliſſement* fait par contrat de mariage n'eſt pas une paction ou convention ſujette à inſinuation, quoiqu'elle puiſſe emporter avantage en faveur de l'un des conjoints. L'*ameubliſſement* d'un propre fait par contrat de mariage, reſte ſans effet dans le cas de décès du conjoint ſans enfans.

Dans le cas de renonciation à la communauté par la femme, elle reprend ſes *ameubliſſemens* : mais ſi elle l'accepte, ils ſont confondus dans la communauté.

Un mineur ou une mineure ne ſauroit faire par contrat de mariage l'*ameubliſſement* d'aucune portion de ſa dot, de ſa propre autorité, ni même de celle de ſon tuteur ou curateur ſeul ; ou s'il le peut, du moins ſeroit-il reſtituable après l'avoir fait : mais il ne l'eſt pas ſi l'*ameubliſſement* a été fait par avis de parens, homologué en juſtice, à moins que l'*ameubliſſement* ne fût exceſſif, auquel cas il ſeroit ſeulement réductible. Or l'*ameubliſſement* eſt jugé raiſonnable ou exceſſif, par proportion avec l'avantage que le conjoint ameubliſſant reçoit de l'autre conjoint.

Dans l'uſage, c'eſt ordinairement le tiers de la dot qui eſt ameubli.

L'*ameubliſſement* n'étant ſtipulé qu'à l'effet de faire entrer dans la communauté les propres ameublis, il n'en change point d'ailleurs la nature ; de ſorte que ſi la femme a ameubli un héritage qui lui étoit propre, & que dans le partage de la communauté cet héritage tombe dans ſon lot, il ſera propre dans ſa ſucceſſion, comme s'il n'avoir point été ameubli. (*H*)

AMEUTER, v. a. *terme de chaſſe*, c'eſt mettre les chiens en meute, ou les aſſembler pour la chaſſe. On dit : les chiens ſont bien *ameutés*, lorſqu'ils marchent bien enſemble. *Voyez* MEUTE.

* AMFORA, petite riviere du Frioul qui a ſa ſource dans l'état de Veniſe, & qui ſe jette dans le golfe de ce nom près d'Aquilée.

* AMHARA, royaume de l'Abyſſinie, dont il occupe le milieu ; il touche au ſeptentrion le royaume de Bagemdar ; à l'orient, celui d'Angot ; au midi, celui de Walaka ; & à l'occident, celui de Gojam, dont il eſt ſéparé par le Nil.

AMI, AMITIÉ, *f. en peinture*, se disent des couleurs qui sympathisent entr'elles, & dont les tons & nuances produisent un bel effet. Cette union ou sympathie s'appelle *amitié*; on dit *des couleurs amies*. (*R*)

*AMI, adj. signifie, en fait de négoce, *correspondant*, personne avec laquelle on est en liaison & en commerce d'affaires. Ainsi l'on dit : j'ai fait cette affaire, cette négociation pour compte d'*ami*.

AMI, est aussi en usage dans les polices d'assûrance, & lorsqu'on ne veut pas y paroître sous son nom ; il suffit que le correspondant déclare qu'il assûre pour compte d'*ami*. *V.* ASSURANCE. (*G*)

*AMIA, nom d'un poisson dont Aétius & Pline ont parlé. L'un nous apprend que sa chair est difficile à digérer ; l'autre qu'il croît si promptement, qu'on y remarque des différences d'un jour à l'autre. *V. Tetrab. I, serm. 2, & Histor. nat. lib. IX, cap. xiij.*

AMIABLE, adj. *en terme de commerce* : on appelle *amiable compositeur*, celui qui fait l'office d'ami pour accommoder deux négocians qui ont des contestations ou des procès ensemble. Il diffère de l'*arbitre*, en ce que pour concilier & rapprocher les esprits, il retranche souvent quelque chose du droit de chaque partie ; ce que l'arbitre qui remplit la fonction de juge, semble n'avoir pas la liberté de faire. *V.* ARBITRE.

AMIABLEMENT *ou* A L'AMIABLE, *de concert & avec douceur*. Ainsi l'on dit que deux marchands, pour éviter les frais, ont terminé leurs affaires ou leurs contestations *à l'amiable*. On dit encore, *vente à l'amiable*. (*G*)

AMIABLES, (*Arith.*) on entend par nombres *amiables*, ceux qui sont réciproquement égaux à la somme totale des parties aliquotes l'un de l'autre : tels sont les nombres 284 & 220 ; car les parties aliquotes du premier sont 1, 2, 4, 71, 142, dont la somme est 220 ; & les parties aliquotes du second sont 1, 2, 4, 5, 10, 11, 20, 22, 44, 55, 110, dont la somme est 284. *Voyez* NOMBRE. (*O*)

AMIANTE *ou* AMYANTE, *f. m. amiantus*, (*Hist. nat.*) matiere minérale composée de filets déliés, plus ou moins longs, posés longitudinalement les uns contre les autres en maniere de faisceau. Ces filets sont si fins qu'on les a comparés à du lin. Il y a plusieurs sortes d'*amiantes*, qui, quoique de même nature, varient par leurs couleurs, par les différentes longueurs de leurs filets, par leur adhérence plus ou moins forte. Il y a de l'*amiante* jaunâtre ou roussâtre ; on en voit de couleur d'argent ou grisâtre, comme le talc de Venise : il y en a de parfaitement blanc ; ils sont plus ou moins luisans : il y a des filets qui n'ont que quelques lignes de longueur ; on en trouve qui ont six pouces & plus : ceux-ci sont ordinairement les plus blancs & les plus brillans ; ce sont aussi les plus rares ; on les prendroit pour de la soie, si on ne les examinoit pas de près : chaque fil se détache aisément des autres, tandis qu'il y a d'autres *amiantes* où ils sont collés &, pour ainsi dire, unis les uns aux autres : quelquefois ils tiennent à des matieres d'une autre nature ; il y en a dans des morceaux de cristal de roche : enfin il y a de l'*amiante* qui paroît n'être pas encore dans son état de perfection ; c'est, pour ainsi dire, une mine ou une pierre d'*amiante*. La plupart des auteurs donnent à ce minéral le nom de pierre, *lapis amiantus* ; mais au moins ce n'est pas une pierre calcinable, puisqu'on a cru qu'elle étoit incombustible. La vérité est que l'*amiante* résiste à l'action ordinaire du feu : mais si on l'expose à un feu plus violent, on vient à bout de le vitrifier ; c'est donc une matiere vitrifiable. Il n'y a rien de merveilleux dans cette propriété ; si elle eût été seule dans l'*amiante*, on ne l'auroit pas tant vantée : mais elle est jointe à une autre propriété beaucoup plus singuliere ; c'est que les filets de l'*amiante* sont si flexibles, & qu'ils peuvent devenir si souples, qu'il est possible d'en faire un tissu presque semblable à ceux que l'on fait avec les fils de chanvre, de lin ou de soie. On file l'*amiante*, on en fait une toile, & cette toile ne brûle pas lorsqu'on la jette au feu : voilà ce qui a toujours paru étonnant ; & il y a encore bien des gens qui ont peine à le croire aujourd'hui. En effet, il est assez singulier d'avoir une toile que l'on blanchisse dans le feu ; c'est cependant ce que l'on fait pour la toile d'*amiante*. Lorsqu'elle est sale & crasseuse, on la met dans le feu ; & lorsqu'elle en sort, elle est pure & nette, parce que le feu ordinaire est assez actif pour con-

fumer toutes les matieres étrangeres dont elle étoit chargée : mais fût-il assez violent pour calciner les pierres, il n'auroit pas encore la force de vitrifier l'*amiante ;* cependant chaque fois qu'on la met au feu, & qu'on l'y tient pendant quelque temps, elle perd un peu de son poids.

On a donné à la matiere dont il s'agit ici différens noms, qui ont rapport à ses propriétés. On l'a nommée *amiante*, *asbeste*, *salamandre*, parce qu'elle résiste au feu ordinaire, & parce qu'elle se file comme du lin ou de la laine ; on lui en a donné les noms en ajoutant une épithete, pour faire entendre que ce lin ou cette laine ne se consument point au feu. Voilà d'où viennent les noms de lin incombustible, *linum asbestinum*, *linum vivum*, plume ou laine de salamandre, parce qu'on a cru que la salamandre étoit à l'épreuve du feu. L'*amiante* a eu d'autres noms, tirés de sa couleur & de sa forme : on l'a connu sous le nom de *bostrichites*, de *corfoides*, de *polia*, parce qu'il ressemble à des cheveux, & même à des cheveux gris. Enfin on a ajouté à tous ces noms ceux des pays où il se trouvoit, *linum Carpasium*, *Carbasium*, *Carystium*, *Cyprium*, *Indum*, &c. M. de Tournefort a fait mention de l'*amiante* de Caristo, dans l'île de Négrepont, & il dit que c'est de toutes les especes d'*amiante* la plus méprisable. *Rel. d'un voyage du Levant*, *tome I*, *page 165*. Il y a de l'*amiante* dans bien d'autres lieux ; par exemple, en Sibérie, à Eisfidel dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Baviere, à Namur dans les Pays-bas, dans l'île d'Anglesey, annexe de la principauté de Galles ; à Alberdeen en Ecosse, à Montauban en France, dans la vallée de Campan aux Pyrénées, en Italie à Pouzole, dans l'île de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Egypte, *&c.*

L'*amiante* est bon pour faire des meches dans les lampes ; il devoit même paroître bien plus propre à cet usage que les filets d'argent dont on fait des meches dans les réchauds à l'esprit-de-vin : ces meches métalliques ôtent toute apparence de merveilleux à celles d'*amiante ;* celles-ci sont préférables aux meches ordinaires, parce qu'il ne leur arrive aucun changement qui puisse offusquer la lumiere. On n'a pas de peine à croire que ceux qui ont fait des recherches sur les lampes perpétuelles, n'ont pas manque d'y faire entrer l'*amiante* pour beaucoup. C'étoit deja quelque chose que d'avoir la meche : mais on ne s'en est pas tenu là ; on a prétendu que l'*amiante* devoit aussi fournir l'huile, & que si on trouvoit moyen d'extraire cette huile, elle ne se consumeroit pas plus que l'*amiante*. Quelle absurdité ! Une matiere peut-elle jeter de la flamme, sans perdre de sa substance ? Les anciens savoient faire des toiles d'*amiante :* quoique Pline ait été mal instruit sur l'origine & la nature de l'*amiante*, qu'il prenoit pour une matiere végétale, il ne peut pas nous jeter dans l'erreur par rapport à l'usage que l'on faisoit de l'*amiante* de son temps : il dit, *Hist. nat. lib. XIX*, *cap. j*, avoir vu dans des festins des nappes de lin vif, c'est-à-dire d'*amiante*, que l'on jetoit au feu pour les nettoyer lorsqu'elles étoient sales, & que l'on brûloit dans ces toiles les corps des rois, pour empêcher que leurs cendres ne fussent mêlées avec celles du bûcher. Ces toiles devoient être fort cheres, puisque Pline ajoute que ce lin valoit autant que les plus belles perles : il dit aussi qu'il étoit roux, & qu'on ne le travailloit que très-difficilement, parce qu'il étoit fort court. Cela prouve que l'*amiante* que l'on connoissoit du temps de Pline, & qui venoit des Indes, étoit d'une très-mauvaise qualité. Cependant on avoit bien certainement le secret d'en faire des toiles. Cet art a été ensuite presque entiérement ignoré pendant long-temps, & encore à présent on ne le connoît qu'imparfaitement. M. Ciampini a fait un traité sur la maniere de filer l'*amiante ;* selon cet auteur, il faut commencer par le faire tremper dans l'eau chaude pendant quelque temps, ensuite on le divise, on le frotte avec les mains, & on l'agite dans l'eau pour le bien nettoyer, & pour en séparer la partie la plus grossiere & la moins flexible, & les brins les plus courts. Après cette premiere opération, on le fait tremper de nouveau dans l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il soit bien imbibé & qu'il paroisse ramolli ; alors on le divise & on le presse entre les doigts pour en séparer toute matiere étrangere. Après avoir répété ces lotions cinq ou six fois, on rassemble tous les fils qui sont épars, &

on les fait sécher. L'*amiante* étant ainsi préparé, on prend deux petites cardes plus fines que celles avec lesquelles on carde la laine des chapeaux, on met entre deux de l'*amiante*, & on tire peu à peu avec les cardes quelques filamens; mais ces fils sont trop courts pour être filés, sans y ajouter une filasse d'une autre nature, qui contienne les fils d'*amiante*, qui les réunisse, & qui les lie ensemble. On prend du coton ou de la laine, & à mesure que l'on fait ce fil mêlé d'*amiante*, & de laine ou de coton, on doit avoir attention qu'il y entre toujours plus d'*amiante* que d'autre matiere, afin que le fil puisse se soutenir avec l'*amiante* seul; car dès qu'on en a fait de la toile ou d'autres ouvrages, on les jette au feu pour faire brûler la laine ou le coton. D'autres auteurs disent qu'on fait tremper l'*amiante* dans de l'huile pour la rendre plus flexible : quoi qu'il en soit, celle dont les filets sont les plus longs, est la plus facile à employer, & les ouvrages qu'on en fait sont d'autant plus beaux, que l'*amiante* est plus blanc. On peut faire aussi une sorte de papier avec les brins d'*amiante* les plus fins, qui restent ordinairement après qu'on a employé les autres. *Voyez le quatrieme volume des récréations mathématiques & physiques.*

On confond souvent l'alun de plume avec l'*amiante*; & si cet alun étoit plus commun, on le prendroit pour l'*amiante*, parce que ces deux matieres se ressemblent beaucoup. Il est cependant fort aisé de les distinguer; l'alun de plume est fort piquant au goût, & l'*amiante* est insipide. *Voyez* ALUN DE PLUME & TOILE D'AMIANTE. (*I*)

AMIANTE, (*Médecine.*) L'*amiante* entre dans les médicamens qui servent à enlever les poils. Myrepse l'emploie dans la composition de son onguent de citron pour les taches de la peau : il passe pour être très-efficace contre toutes sortes de sortileges, sur-tout contre ceux des femmes, selon Pline & Schroder. On prétend aussi que l'*amiante* résiste au poison, & qu'il guérit la gale. (*N*)

* AMICLE, s. m. (*Hist. anc.*) *amiculum* ou *palla*; c'est l'habit extérieur dont les femmes se couvroient. Il paroît par plusieurs antiques qu'elles le faisoient quelquefois monter comme un voile jusques pardessus la tête, & que les plus modestes s'en enveloppoient les bras jusqu'aux poignets. Le *peplum* étoit aussi une sorte d'habit extérieur, dont l'usage fut très-commun chez les Grecs & chez les Romains : mais il sera difficile de distinguer ces vêtemens les uns des autres, les marbres n'aident presque point à faire ces distinctions, & les auteurs qui ont eu occasion de les nommer, ne pensoient guere à en marquer la différence.

AMICLES, (*Hist. de Lacédémone.*) troisieme roi de Lacédémone, n'est connu que pour avoir été le fondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna son nom, comme son aïeul Lacédémon avoit donné le sien à tout le pays de sa domination. Il fut pere d'Hyacinthe, tué d'un coup de palet par un de ses compagnons. *Amiclès* fut si touché de sa mort, que pour perpétuer sa mémoire, il institua des jeux funebres qui devinrent la plus grande solemnité de Lacédémone. Les récompenses dont il honora les orateurs & les poëtes qui célébrerent les vertus de son fils, prouvent qu'il aimoit les lettres. Les poëtes reconnoissans publierent que Zéphyre, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec son haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de son favori, l'avoit métamorphosé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette fleur est marquée d'une espece de couronne rouge qui retrace la blessure de celui dont elle emprunte son nom. (*T-N.*)

AMICT, s. m. (*Hist. mod.*) du latin *amictus*, venant du verbe *amicire*, vêtir, couvrir; c'est un des six ornemens que porte le prêtre à l'autel : il consiste en une piece quarrée de toile blanche, à deux coins de laquelle sont attachés deux rubans ou cordons : on le passe à l'entour du cou, disent les anciens rituels, *ne indè ad linguam transeat mendacium*; & on en fait ensuite revenir les bouts sur la poitrine & sur le cœur; enfin on l'arrête en nouant les rubans derriere le dos. Dans presque toutes les églises les prêtres séculiers le portent sous l'aube, dans d'autres, & en particulier dans celle de Paris, cette coutume n'a lieu qu'en été. Pendant l'hiver l'*amict* sert à couvrir la tête, & forme une espece de capuce ou de camail, qu'ils

laissent tomber sur les épaules depuis la préface jusqu'après la communion. Les réguliers en couvrent en tout temps leur capuchon. La rubrique porte qu'on ne doit point mettre d'aube sans *amict*. *Voyez* AUBE. (*G*)

* AMID, ville de Turquie dans la Natolie. *Long. 54, 20; lat. 40, 30.*

AMIDA, s. m. (*Hist. mod.*) faux dieu adoré par les Japonnois; il a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue composée d'un corps d'homme avec une tête de chien, comme l'Anubis des anciens, est montée sur un cheval à sept têtes. Proche de la ville de Meaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui y est représentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonnois ont une si grande confiance dans leur idole *Amida*, qu'ils se persuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom. Ils croient même qu'il suffit, pour se sauver, de répéter fréquemment les paroles suivantes: *Nami Amida, buth*, c'est-à-dire, *heureux Amida, sauvez-nous*. On garde une des figures de cette idole à Rome, dans le cabinet de Kirker, comme on le peut voir dans le *Musæ. coll. rom. soc. Jesu.* Amst. 1678. (*G*)

* AMIDE *ou* AMNÉE, ancienne ville de Mésopotamie, sur le Tigre; elle est aussi appellée *Constantie* de l'empereur Constantius qui l'embellit.

AMIDON, *Voyez* AMYDON.

* AMIENOIS, petit pays de France dans la Picardie, qui a pour capitale Amiens, & qui est traversé par la Somme.

* AMIENS, ville de France, capitale de Picardie sur la Somme. *Long. 20, 2, 4; lat. 49, 33, 38.*

* AMIESTIES, s. f. nom qu'on donne à des toiles de coton qui viennent des Indes.

AMI LA, A LA MI RÉ, *ou simplement* A, caractere ou *terme de musique* qui indique la note que nous appellons *la*. *Voyez* GAMME. (*S*)

AMILCAR, fils de Magon. (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux carthaginois ont illustré le nom d'*Amilcar*. Le premier étoit fils de Magon, général célebre qui perfectionna l'art militaire, en établissant la subordination dans les armées. *Amilcar*, formé par les leçons de son pere, fut l'héritier de ses talens. On l'éleva au commandement des armées, pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhege, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'ébloüit par la magnificence de ses présens, & il lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. *Amilcar* assuré de son secours, mit à la voile; & sa flotte en sortant des ports, fut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, tomberent dans l'abattement. Pour lui, s'élevant au dessus des terreurs superstitieuses, il n'en fut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut fait son débarquement, il mit le siege devant Himere. Gellon, tyran de Syracuse, marcha au secours de cette ville, & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Informé par une lettre interceptée, qu'*Amilcar* préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre; de sorte qu'*Amilcar* ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gellon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte leur envoyoit, & au milieu du sacrifice, ils s'élancerent sur les Carthaginois sans défense, qui tous furent égorgés. *Amilcar* eut peine à se soustraire à ce carnage, il se retira dans son camp où il se disposa à tirer vengeance de cette humiliation. Tandis que son armée combat avec furie, il est étonné par de funestes présages, & ne voulant point survivre à une défaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au milieu des flammes. Son fils Giscon fut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cet illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punissant injustement le fils de son bienfaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dévoré de besoins. Les Carthaginois se repentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire

d'*Amilcar*

d'*Amilcar* fut rétablie ; ils assurerent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférerent les honneurs divins ; ils lui érigerent des autels dans leur ville & dans tous les lieux où ils fonderent des colonies. (*T-N.*)

AMILCAR RHODANE fut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre, pour pénétrer les desseins de ce conquérant, qui, après la prise de Tyr, menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Asie. *Amilcar*, souple & artificieux, s'introduisit dans la faveur d'Ephestion, qui lui procura une audience de son maître. Il fut reçu comme un fugitif que les factions avoient obligé de quitter sa patrie, & qui venoit chercher la gloire & la fortune sous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre, charmé de son éloquence & de son enjouement, l'admit dans sa familiarité; & dès-lors cet émissaire adroit, devenu infidele pour être citoyen, découvrit aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il se servoit de tablettes de bois sur lesquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire savoir à Carthage; il appliquoit ensuite une couche de cire sur laquelle il imprimoit des choses indifférentes aux Macédoniens, dont il trompoit la confiance. Il paroît qu'après avoir trahi son bienfaiteur, il devint infidele à sa patrie, puisqu'à son retour à Carthage il fut condamné à perdre la tête. (*T-N.*)

AMILCAR. On voit paroître un nouvel *Amilcar* sous le regne d'Agathocle, dont il fut l'ami ou plutôt le complice. Justin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuse. Les services rendus au tyran par un Carthaginois, ne désarmerent point sa haine contre Carthage; & c'est ce qui fit soupçonner qu'il y avoit entr'eux une intelligence secrete. Ce soupçon fut encore fortifié par les courses qu'Agathocle fit sur les terres de la république. *Amilcar* qui pouvoit les réprimer, fut le témoin de ses hostilités qui resterent impunies. Les Siciliens gémissant sous la tyrannie d'Agathocle, l'accuserent à Carthage de favoriser leur oppression. Le sénat convaincu de la justice de leur plainte, crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui ne ménageoit un tyran que pour s'en faire un appui, & pour opprimer la liberté publique; & comme il avoit sous ses ordres toutes les forces de la république, on craignit de s'exposer à son ressentiment. Son procès fut instruit en secret, & les juges donnerent leur suffrage dans une urne sur laquelle on apposa un sceau qui ne devoit être levé qu'au retour du coupable à Carthage : mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier sur la croix le crime de son ambition. (*T-N.*)

AMILCAR, fils de Giscon, banni de Carthage, qui vécut malheureux à Selmonte, & petit-fils de cet *Amilcar*, qui se précipita dans un bûcher à la journée d'Himere. Ses concitoyens, pour le consoler de la persécution suscitée à sa famille, l'éleverent au commandement de leur armée de Sicile. Ce fut lui qui reprima les projets ambitieux de l'autre *Amilcar* qu'il remplaça dans cette île. Agathocle assiégeoit alors Agrigente, & il se flattoit que la prise de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile; *Amilcar* y envoya une flotte de foixante voiles qui ôta au tyran l'espoir de s'en rendre maître. Syracuse fut insultée jusques dans ses murailles; quarante vaisseaux Carthaginois entrerent dans son port où ils brûlerent tous les vaisseaux de transport. *Amilcar* abusa des droits de la victoire, & barbare dans la prospérité, il fit couper les mains aux prisonniers qui s'étoient soumis à sa discrétion. Agathocle ne pouvoit point être surpassé en cruauté; il usa du droit de représailles envers tous les Carthaginois qui tomberent sous sa puissance. Le sénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre aussi meurtriere. Il équipa une flotte de cent trente galeres, de soixante vaisseaux de guerre & de deux cents navires de transport qui furent submergés par les flots. Cette perte répandit la consternation dans Carthage où tous les murs furent tendus de deuil; cérémonie usitée dans les grandes calamités. *Amilcar* en rassembla les débris dont il forma une armée de quarante mille hommes de pié & de cinq mille chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par les Siciliens mécontens, contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du sort de

la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une riviere. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à-vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célebre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau renfort fit pencher la fortune du côté des Carthaginois. Agathocle vaincu fit sa retraite vers Gela; & sur le bruit que Syracuse étoit assiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la défendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oseroit à peine concevoir : ce fut de transporter le théatre de la guerre en Afrique. Tandis qu'*Amilcar* subjugue les villes de la Sicile sans défense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténebres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend une fuite précipitée. Il tombe au pouvoir du vainqueur qui lui fait essuyer les plus grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit sacrifiés à ses vengeances, le traînerent avec ignominie dans les places publiques; ils lui firent couper la tête qu'ils envoyerent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui fut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans qui, à l'exemple des soldats, se prosternerent devant la tête de leur suffete. (*T–N.*)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette faction si fameuse sous le nom de *Barcine*. Sa famille, considérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, puisqu'il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il fut élevé au commandement de l'armée de Sicile; & dans ses premiers essais, il fit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévere par système, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir avant de tenter la fortune d'un combat; il eut la patience d'étudier le caractere des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les familiariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Erix donna un grand éclat à ses armes, & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le consul Lutatius n'eût dispersé près des îles Egates la flotte de l'amiral de Carthage qui devoit favoriser ses opérations. Les Romains maîtres de la mer, lui couperent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de faire la guerre avec gloire; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de faire la guerre. Les Romains fiers de leurs victoires, exigerent que l'armée carthaginoise leur remît ses armes. *Amilcar* répondit : *Je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.*

Les deux partis également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. *Amilcar* forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains. Carthage débarrassée de cette guerre, en eut une plus cruelle à soutenir contre son armée de Sicile qui étoit passée en Afrique. Le trésor public étant épuisé, ne pouvoit satisfaire à l'avarice des mercenaires qui, en exagérant leurs services, en exigeoient le salaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il se fût agi d'une denrée de commerce. Ils demanderent *Amilcar* pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les satisfaire, ils se rassemblerent au nombre de dix mille hommes, tant Liguriens que Gaulois Illiriens. Carthage leur opposa Hannon, qui fut vaincre sans savoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui substituer *Amilcar* qui, quoique inférieur en force, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il usa avec modération de la victoire : tous les prisonniers eurent l'alternative de se retirer dans leur patrie, ou de servir dans ses troupes. Cette clémence rendit les rebelles plus féroces; ils crurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'ils étoient redoutables. Giscon, qui avoit été leur ami & leur bienfaiteur, se trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir; ils lui couperent les mains, le battirent de verges & l'enfevelirent tout vivant dans une fosse : tous les autres prisonniers furent lapidés; tous les Carthaginois qui tomberent entre leurs mains, expirerent dans les tourmens. *Amilcar* crut devoir user de représailles, il abandonna tous ses prisonniers à

la voracité des bêtes féroces. Les factions qui divisoient la république, s'opposerent au succès de ses opérations. Hannon lui fut associé dans le commandement. Il y avoit trop d'opposition dans leur caractere, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le sénat en prévint les suites funestes, en déférant aux soldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils jugeroient en être le plus digne : tous les suffrages se réunirent sur *Amilcar*. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur supériorité, ils cherchoient l'occasion de livrer bataille. *Amilcar* les affoiblit par des escarmouches multipliées, & fécond en ruses, il les enferma dans un défilé où il leur étoit aussi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils se retranchent dans leur camp où la famine meurtriere les réduit à manger leurs prisonniers & leurs esclaves. Spendius, avec deux autres chefs de rebelles, muni d'un sauf-conduit, se rend dans la tente d'*Amilcar*, qui leur accorde la paix à condition qu'ils mettroient bas les armes, & qu'ils seroient renvoyés avec un seul habit. Leurs compagnons impatiens de leur retour, se crurent trahis. Ils prennent les armes sous les ordres de Mathos, & livrent un combat où quarante mille rebelles furent écrasés par les éléphans. Mathos se retire dans Tunis, où il est bientôt assiégé : il fait plusieurs sorties où il déploie un courage qui lui est inspiré par le desespoir. Séduit par ses premiers succès, il engage une action générale où il fut mal secondé par les mercenaires. Mathos fut pris & conduit à Carthage, où il fubit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnerent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilcar, après avoir éteint le feu de ces discordes civiles, punit ceux qui avoient favorisé les rebelles. Les Numides & plusieurs autres pays de l'Afrique, furent soumis. Il se rendit ensuite en Espagne, où il signala son arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires sur les Celtes & les Ibériens, dont la principale noblesse périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier sous le joug de Carthage. La rapidité de ses succès étendit les vœux de son ambition; il forma le dessein d'aller attaquer les Romains dans le sein de l'Italie : mais ne voulant pas laisser d'ennemis en Espagne, il marcha contre les Vectones qui lui resistoient à subjuguer. Il fut trahi par Orison, prince du pays, qui, sous prétexte d'amitié, envoya une armée qui se déclara contre lui. *Amilcar* n'eut d'autre ressource que la fuite, & en passant une riviere, il eut le malheur de se noyer. Ce grand général étendit les limites de la domination carthaginoise. Il eut la facilité d'amasser de grands trésors; mais au lieu de se les approprier, il versa dans le trésor public tout ce qu'il ne distribua point à ses soldats. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le pere du fameux Annibal qui fut l'héritier de ses talens & de son averfion invincible contre les Romains. (*T-N.*)

AMIN, (*Hist. des Califes.*) fils d'Aaron Rashid, fut proclamé par les habitans de Bagdad, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la mort de son pere. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déféré le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de son pere, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus; & livré tout entier aux excès de la table & du jeu, il s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés, qui souvent adoucit les mœurs sans les rendre plus pures, ne fit qu'aigrir son caractere dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manifestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre des navires dont les uns ressembloient à des lions & à des serpens, & d'autres à des dragons & à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens, qu'il fit les gardiens de ses femmes dont il étoit idolâtre; & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau révoltant qu'on nous a laissé de ses impuretés, offre le spectacle de la plus dégoûtante débauche. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions brutales. Le temps que la satiété ne lui permettoit pas de donner à

l'amour, étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient bien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frere nommé *Abdalla Almamon*, à qui son pere, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khorosan & le commandement des troupes de cette province. La sagesse de son administration le rendit cher aux peuples, & comme sous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frere qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. *Amin* pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prieres publiques. Cette espece de dégradation occasiona des haines & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se fit reconnoître calife du Khorosan; son nom fut substitué à celui d'*Amin* sur les monnoies, & il fit toutes les fonctions d'iman dans la mosquée. Les deux freres soutinrent leurs droits par les armes, & à l'exemple des califes Abassides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son armée à Taher, le plus grand capitaine de son siecle. Ce fut lui qui donna, quelque temps après, son nom à la dynastie des Taisites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; *Amin* abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui trancherent la tête l'an de l'égire 198. Il avoit régné ou plutôt sommeillé sur le trône pendant sept ans & huit mois: il étoit, comme ses ancêtres, magnifique & libéral; mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité dégénéra en profusion. Il avoit le visage beau & la taille réguliere; il eût été capable de grandes choses, s'il eût été moins tyrannisé par ses penchans voluptueux. (*T-N.*)

**AMILO ou AMULUS*, fleuve de Mauritanie dont il est parlé dans Pline.

AMIMETOBIE, s. f. (*Hist. anc.*) nom que Marc-Antoine & Cléopatre donnerent à la société de plaisirs qu'ils lierent ensemble à Alexandrie. Ce mot est composé du grec ἀμίμητος, *inimitable*, & de βίος, vie, c'est-à-dire, *vie inimitable*. Ce que Plutarque en raconte dans la vie d'Antoine, prouve qu'elle étoit assez bien nommée pour les dépenses effroyables qu'elle entraînoit, & qu'il n'étoit pas possible d'imiter. (*G*)

AMINEE, (*Méd.*) Le vin d'*Aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une espece particuliere de raisins qu'on avoit transplantée en Italie. Galien parle du vin d'*Aminée* qui se faisoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile & dans la Toscane. Selon Columelle, *le vin aminéen* étoit le plus ancien & le premier dont les Romains eussent fait usage, & le produit des vignes transplantées du pays des *Aminéens* dans la Thessalie.

Ce vin étoit austere, rude & acide lorsqu'il étoit nouveau: mais il s'amoliffoit en vieillissant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoit beaucoup augmentée par la quantité d'esprits qu'il contenoit: ce qui le rendoit propre à fortifier l'estomac. (*N*)

*AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle est située dans la partie orientale du royaume de Tripoli.

AMIRAL, s. m. (*Marine.*) Ce mot vient des Grecs qui nommerent Αμηράλιος celui qui commandoit aux armées navales; ils l'avoient formé du mot arabe *Amir*, qui signifioit *un seigneur, un commandant.*

Anciennement on a donné ce nom à ceux qui commandoient sur terre, comme à ceux qui commandoient sur mer. Les Sarrasins ont été les premiers qui aient appellé *amiraux* les capitaines & généraux de leurs flottes; après les Sarrasins, les Siciliens & les Génois accorderent ce titre à celui qui commandoit leurs armées navales. Aujourd'hui l'*amiral* est le chef & le commandant des armées navales & des flottes. Il est à la tête & le premier officier de toute la marine du royaume. Autrefois il y avoit deux *amiraux*, l'un du Ponant, & l'autre du Levant: aujourd'hui ce sont deux *vice-amiraux* créés en 1669.

L'*amiral* d'Arragon, d'Angleterre, de Hollande & de Zelande ne le sont que par commission: ces officiers sont inférieurs à l'*amiral* général des Etats Généraux.

En Espagne on dit l'*amirante*, mais l'*amiral* n'est que le second officier qui a un général d'armée au dessus de lui.

L'*Amiral* en France porte pour marque extérieure de sa dignité, deux ancres d'or passées en sautoir derriere son écu. Entre les

droits attribués à l'*amiral* il a celui du dixieme de toutes les prises qui se font sur mer & sur les greves, des rançons, & des représailles : il a aussi le tiers de ce qu'on tire de la mer ou qu'elle rejette ; le droit d'ancrage, tonnes & balises.

Il a la nomination de tous les officiers des sieges généraux & particuliers de l'amirauté, & la justice s'y rend en son nom. C'est de lui que les capitaines & maîtres des vaisseaux équipés en marchandises, doivent prendre leurs congés, passeports, commissions, & saufs-conduits.

L'*amiral* n'a point de séance au parlement, suivant l'arrêt rendu à la réception de l'*amiral* de Chatillon en 1551. Les anciens *amiraux* n'avoient point de juridiction contentieuse ; elle appartenoit à leurs lieutenans ou officiers de robe longue. Mais en 1626 le cardinal de Richelieu, en se faisant donner le titre de *grand-maître & sur-intendant du commerce & de la navigation*, au lieu de la charge d'*amiral* qui fut alors supprimée, se fit attribuer l'autorité de décider & de juger souverainement de toutes les questions de marine, même des prises, & du bris des vaisseaux.

En 1669 la charge de sur-intendant général de la navigation & du commerce fut supprimée, & celle d'*amiral* fut rétablie la même année en faveur du comte de Vermandois, avec le titre d'officier de la couronne.

Le pouvoir de l'*amiral* étoit autrefois extrêmement étendu ; on peut voir au *titre I de l'ordonnance de la marine de 1681*, jusqu'où le roi a borné ce pouvoir. Le roi s'est réservé le droit de nommer les *vice-amiraux*, lieutenans généraux, chefs-d'escadre, capitaines, lieutenans, enseignes & pilotes de ses vaisseaux, frégates, brûlots, *&c.*

Il y a eu anciennement des *amiraux* pour diverses provinces maritimes du royaume. La Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc & la Provence, du temps de leurs ducs ou comtes, avoient leurs amirautés particulieres, dont quelques-unes ont subsisté après la réunion de ces provinces à la couronne ; & même en 1626, le duc de Guise se prétendoit encore *amiral* de Provence. En Bretagne, la qualité d'*amiral* est jointe à celle de gouverneur de cette province : c'est pourquoi, en 1695, le roi donna le gouvernement de Bretagne au comte de Toulouse, afin que l'amirauté de Bretagne fût réunie à la charge d'*amiral* général de France.

On trouve une liste des *amiraux* de France donnée par le P. Fournier ; il nomme pour le premier Pierre Lemegue, sous Charles IV, l'an 1327, & il finit sa liste à Henri de Montmorency, qui fit sa démission de l'amirauté entre les mains du roi à Nantes, l'an 1626. Jean le Fréron a fait un traité des *amiraux*, & la Popliniere a fait un livre, intitulé l'*Amiral* ; on peut y voir des détails sur cette charge.

Mais toutes les choses qui regardent le pouvoir, les fonctions & les droits de l'*amiral*, se trouvent dans le réglement du 12 novembre 1669, & dans l'ordonnance du mois d'août 1681, auxquels nous renvoyons. Depuis Florent de Varenne, *amiral* de France en 1270, au passage d'Outremer sous le roi saint Louis, on compte cinquante-cinq *amiraux* jusqu'à Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthievre, qui remplit aujourd'hui cette charge. (*Z*)

AMIRAL *d'une compagnie de vaisseaux marchands* allant de conserve ; c'est celui d'entre eux qu'ils choisissent comme le plus fort & le plus en état de les défendre, sous la conduite & les ordres duquel ils se mettent pour ce voyage. *Voyez* CONSERVE. (*Z*)

AMIRAL, *vaisseau amiral* ; c'est celui qui est monté par l'*amiral*. Il porte le pavillon quarré au grand mât, & quatre fanaux en poupe, soit dans un port ou en mer. *Voyez dans les pl. de mar. celles des pav.* Il est d'usage que le navire qui est monté par l'*amiral*, surpasse les autres par sa beauté, sa grandeur & sa force.

On appelle aussi *amiral* le principal vaisseau d'une flotte, quelque petite qu'elle soit.

Lorsque deux vaisseaux de même banniere, c'est-à-dire commandés par des officiers de même grade, se rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*amiral* ; & celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, n'est que *vice-amiral*.

Cet ordre s'observe parmi les terre-neuviers, c'est-à-dire des bâtimens qui vont à la pêche sur le banc de Terre-neuve, dont le

premier arrivé prend la qualité d'*amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, assigne les places pour pêcher à ceux qui sont arrivés après lui, & regle leurs contestations. (*Z*)

* AMIRAL-*tromp*, *amiral-frise*, *amiral d'Angleterre*, *amiral-chrétien*, *castillan*, *trivermant*, *valier*, *resnet*, &c. ce sont des noms que les fleuristes ont donnés à différentes sortes d'œillets, selon les diverses couleurs de leurs feuilles. *Voyez dans le dictionnaire de Trévoux* les différentes significations qu'il faut y attacher, & qu'il est assez inutile de rapporter ici.

§ AMIRANTE (*îles de l'*), *Géogr.* îles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'île de Madagascar : on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées ; elles sont cependant naturellement fertiles : on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long.* 67, 75 ; *lat.* 5, 3. (*C. A.*)

AMIRANTÉ, s. m. (*Marine.*) se dit quelquefois de la charge d'amiral. La charge de grand, haut ou premier amiral (car différentes nations lui donnent différentes épithetes) est toujours très-considérable, & une des premieres charges de l'état dans tous les royaumes & souverainetés bordées de la mer, & n'est possédée communément que par des princes & des personnes du premier rang. On a vu, par exemple, en Angleterre, Jacques duc d'Yorck, frere unique du roi Charles II, revêtu de cette charge pendant la guerre contre les Hollandois, & son titre étoit *le lord haut-amiral d'Angleterre*, avec de très-grandes prérogatives & privileges. On a vu aussi dans le même royaume cette importante charge partagée entre plusieurs commissaires, que l'on appelle dans ce cas *les lords-commissaires de l'amirauté*. Actuellement (1777) elle se trouve ainsi partagée, n'y ayant point de haut amiral de ce royaume. *Voyez* AMIRAL & AMIRAUTÉ. (*Z*)

AMIRAUTÉ, (*Jurisprud.*) est une juridiction qui connoît des contestations en matiere de marine & de commerce de mer. Il y a en France des sieges particuliers d'*amirauté* dans tous les ports ou havres du royaume, dont les appellations se relevent aux sieges généraux, lesquels sont au nombre de trois en tout, dont un à la table de marbre de Paris, un autre à celle de Rouen, & l'autre à Rennes : les appels de ceux-ci se relevent aux parlemens dans le ressort desquels ils sont situés.

Ce tribunal connoît de tous les délits & différens qui arrivent sur les mers qui baignent les côtes de France, de toutes les actions procédantes du commerce qui se fait par mer, de l'exécution des sociétés pour raison dudit commerce & des armemens, des affaires de compagnies érigées pour l'augmentation du commerce ; en premiere instance, des contestations qui naissent dans les lieux du ressort du parlement de Paris, où il n'y a point de sieges particuliers d'*amirauté* établis ; & par appel, des sentences des juges particuliers établis dans les villes & lieux maritimes.

Il est composé de l'amiral de France, qui en est le chef ; d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un lieutenant criminel, de cinq conseillers, d'un procureur du roi, de trois substituts, d'un greffier, & de plusieurs huissiers.

L'AMIRAUTÉ des Provinces-Unies a un pouvoir plus étendu : outre la connoissance des contestations en matiere de marine & de commerce de mer, elle est chargée du recouvrement des droits que doivent les marchandises qu'on embarque & débarque dans les ports de la république, & de faire construire & équiper les vaisseaux nécessaires pour le service des Etats-Généraux. Elle est divisée en cinq colleges, & juge en dernier ressort des matieres qui sont de sa connoissance.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre ne differe pas beaucoup de celle de France. Il est à remarquer seulement que dans tous les sieges d'*amirauté*, tant les particuliers, que le général & souverain qui réside à Londres, toutes les procédures se font au nom de l'amiral, & non pas au nom du roi. Il faut encore remarquer cette différence, que l'*amirauté* d'Angleterre a deux sortes de procédures ; l'une particuliere à cette juridiction, &

c'eſt de celle-là qu'elle ſe ſert dans la connoiſſance des cas arrivés en plaine mer ; l'autre conforme à celle uſitée dans les autres cours ; & c'eſt de celle-ci qu'elle ſe ſert pour les cas de ſon reſſort qui ne ſont point arrivés en plaine mer, comme des conteſtations ſurvenues dans les ports ou havres, ou à la vue des côtes.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre comprend auſſi une cour particuliere, appellée *cour d'équité*, établie pour régler les différens entre marchands. (*H-Z*)

AMITERNO, (*Hiſt. & Géog.*) ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins : c'eſt la patrie de l'hiſtorien Salluſte. *Amiterno* a été détruite, & les ouvrages de Salluſte dureront à jamais. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *liv. V*, qu'elle étoit ſituée ſur le penchant d'une montagne, & qu'il en reſtoit de ſon temps un théatre, quelques débris d'un temple, avec une groſſe tour.

AMITIÉ, ſ. f. (*Morale.*) L'*amitié* n'eſt autre choſe que *l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête & agréable.* L'*amitié* ne ſeroit-elle que cela ? L'*amitié*, dira-t-on, ne s'en tient pas à ce point ; elle va au delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette obſervation, ne conſiderent pas que deux perſonnes n'entretiendront point une liaiſon qui n'ait rien de vicieux, & qui leur procure un plaiſir réciproque, ſans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes, regarde ou l'eſprit ou le cœur ; le pur commerce de l'eſprit s'appelle ſimplement *connoiſſance* ; le commerce où le cœur s'intéreſſe par l'agrément qu'il en tire, eſt *amitié*. Je ne vois point de notion plus exacte & plus propre à développer tout ce qu'eſt en ſoi l'*amitié*, & même toutes ſes propriétés.

Elle eſt par-là diſtinguée de la charité, qui eſt une diſpoſition à faire du bien à tous. L'*amitié* n'eſt due qu'à ceux avec qui l'on eſt actuellement en commerce ; le genre humain pris en général, eſt trop étendu pour qu'il ſoit en état d'avoir commerce avec chacun de nous, ou que chacun de nous l'ait avec lui. L'*amitié* ſuppoſe la charité, au moins la charité naturelle ; mais elle ajoute une habitude de liaiſon particuliere, qui fait entre deux perſonnes un agrément de commerce mutuel.

C'eſt l'inſuffiſance de notre être qui fait naître l'*amitié*, & c'eſt l'inſuffiſance de l'*amitié* même qui la détruit. Eſt-on ſeul ? on ſent ſa miſere ; on ſent qu'on a beſoin d'appui ; on cherche un fauteur de ſes goûts, un compagnon de ſes plaiſirs & de ſes peines ; on veut un homme dont on puiſſe occuper le cœur & la penſée : alors l'*amitié* paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde. A-t-on ce qu'on a ſouhaité ? on change de ſentiment.

Lorſqu'on entrevoit de loin quelque bien, il fixe d'abord les deſirs ; lorſqu'on l'atteint, on en ſent le néant. Notre ame dont il arrêtoit la vue dans l'éloignement, ne ſauroit plus s'y repoſer quand elle voit au delà : ainſi l'*amitié*, qui de loin bornoit toutes nos prétentions, ceſſe de les borner de près ; elle ne remplit pas le vuide qu'elle avoit promis de remplir, elle nous laiſſe des beſoins qui nous diſtraient & nous portent vers d'autres biens : alors on ſe néglige, on devient difficile : on exige bientôt, comme un tribut, les complaiſances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. c'eſt le caractere des hommes, de s'approprier peu à peu juſqu'aux graces qu'on leur fait ; une longue poſſeſſion accoutume naturellement à regarder comme ſiennes les choſes qu'on tient d'autrui : l'habitude perſuade qu'on a un droit naturel ſur la volonté des amis ; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner : lorſque ces prétentions ſont réciproques, comme il arrive ſouvent, l'amour propre s'irrite, crie des deux côtés, & produit de l'aigreur, des froideurs, des explications ameres, & la rupture.

On ſe trouve auſſi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés, ou l'on tombe dans des paſſions qui dégoûtent de l'*amitié*, comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaiſirs. Auſſi les hommes extrêmes, capables de donner les plus fortes preuves de dévouement, ne ſont pas les plus capables d'une conſtante *amitié* ; on ne la trouve nulle part ſi vive & ſi ſolide que dans les eſprits timides & ſérieux, dont l'ame modérée connoît la vertu. Le ſentiment doux & paiſible de l'*amitié* ſoulage leur cœur, détend leur eſprit, l'élargit ; les rend plus confians & plus vifs ; ſe mêle à leurs amuſemens, à leurs affaires & à leurs plaiſirs myſtérieux ; c'eſt l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, ſont très-ſenſibles à l'*amitié*; mais la vivacité de leurs paſſions les diſtrait & les rend volages. La ſenſibilité & la confiance ſont uſées dans les vieillards; mais le beſoin les rapproche, & la raiſon eſt leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus ſolidement.

Les devoirs de l'*amitié* s'étendent plus loin qu'on ne croit: on doit à l'*amitié* à proportion de ſon degré & de ſon caractere; ce qui fait autant de degrés & de caracteres différens de devoirs: réflexion importante pour arrêter le ſentiment injuſte de ceux qui ſe plaignent d'avoir été abandonnés, mal ſervis, ou peu conſidérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de ſimples amuſemens de littérature, trouve étrange qu'on n'expoſe pas ſon crédit pour lui: l'*amitié* n'étoit point d'un caractere qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur & l'agrément de ſon entretien, exige de vous un ſervice qui intéreſſeroit votre fortune: l'*amitié* n'étoit point d'un degré à mériter un tel ſacrifice.

Un ami, homme de bon conſeil, & qui vous en a donné effectivement d'utiles, ſe formaliſe que vous ne l'avez point conſulté en une occaſion particuliere: il a tort, cette occaſion demandoit une confidence qui ne ſe fait qu'à des amis de famille & de parenté; ils doivent être les ſeuls inſtruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fuſſent-ils des plus intimes. La juſte meſure de ce que des amis doivent exiger, ſe diverſifie par une infinité de circonſtances, & ſelon la diverſité des degrés & des caracteres d'*amitié*. En général, pour ménager avec ſoin ce qui doit contribuer à la ſatisfaction mutuelle des amis, & à la douceur de leur commerce, il faut que l'un dans ſon beſoin attende ou exige toujours moins que plus de ſon ami; & que l'autre, ſelon ſes facultés, donne toujours à ſon ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'expoſer, on éclaircira au ſujet de l'*amitié* une maxime importante; ſavoir, que l'*amitié* doit entre les amis trouver de l'égalité, ou l'y mettre: *amicitia aut pares invenit, aut facit.* Un monarque ne peut-il donc avoir des amis? faut-il que pour les avoir il ſe cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ſes autres amis un caractere qui aille de pair avec le pouvoir ſouverain? Voici le véritable ſens de la maxime reçue.

C'eſt que par rapport aux choſes que forme l'*amitié*, il doit ſe trouver entre les deux amis une liberté de ſentiment & de langage auſſi grand que ſi l'un des deux n'étoit point ſupérieur, ni l'autre inférieur. L'égalité doit ſe trouver de part & d'autre dans la douceur du commerce de l'*amitié*. Cette douceur eſt de ſe propoſer mutuellement ſes penſées, ſes goûts, ſes doutes, ſes difficultés; mais toujours dans la ſphere du caractere de l'*amitié* qui eſt établi.

L'*amitié* ne met pas plus d'égalité que le rapport du ſang; la parenté entre des parens d'un rang fort différent, ne permet pas certaines familiarités. On fait la réponſe d'un prince à un ſeigneur qui lui montroit la ſtatue équeſtre d'un héros leur aïeul commun: *celui qui eſt deſſous eſt le vôtre, celui qui eſt deſſus eſt le mien.* C'eſt que l'air de familiarité ne convenoit pas au reſpect dû au rang du prince; & ce ſont des attentions dans l'*amitié*, comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer. (*X*)

* Les anciens ont diviniſé l'*amitié*; mais il ne paroît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples & des autels de pierre, & je n'en ſuis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conſervé aucune de ſes repréſentations, Lilio Geraldi prétend dans ſon ouvrage *des dieux du Paganiſme*, qu'on la ſculptoit ſous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit groſſier, & la poitrine découverte juſqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main; embraſſant de l'autre côté un ormeau ſec. Cette derniere idée me paroît ſublime.

* AMITIÉ, (*Comm.*) c'eſt une eſpece de moiteur légere & un peu onctueuſe, accompagnée de peſanteur, que les marchands de bled reconnoiſſent au tact dans les grains, mais ſur-tout dans le froment, quand il eſt bien conditionné. Si on ne l'a pas laiſſé ſécher ſur le grenier, ſi on a eu ſoin de s'en défaire à temps, il eſt frais & onctueux, & les marchands de bled diſent qu'il a de l'*amitié* ou de la *main*. Le grain verd eſt humide & mou; le bon grain eſt lourd, ferme, onctueux

oncueux & doux ; le vieux grain eſt dur , ſec & léger.

* AMIXOCORES , peuples de l'Amérique dans le Bréſil , proche la contrée de Rio-Janéiro.

* AMIUAM , une des îles Majottes , dans l'Océan éthiopique , entre les côtes de Zanguebar & l'île de Madagaſcar.

AM-KAS , ſ. m. (*Hiſt. mod.*) vaſte ſalle dans le palais du grand-mogol , où il donne audience à ſes ſujets , & où il paroît les jours ſolemnels avec une magnificence extraordinaire. Son trône eſt ſoutenu par ſix gros piés d'or maſſif , & tout ſemés de rubis , d'émeraudes & de diamans ; on l'eſtime ſoixante millions. Ce fut Cha-Gean pere d'Aurengzeb , qui le fit faire pour y expoſer en public toutes les pierreries de ſon tréſor , qui s'y étoient amaſſées des dépouilles des anciens Patas & Rajas , & des préſens que les Ombras ſont obligés de faire au grand-mogol tous les ans à certaines fêtes. Les auteurs qui nous apprennent ces particularités , conviennent que tous ces ouvrages ſi riches pour la matiere , ſont travaillés ſans goût , à l'exception de deux paons couverts de pierreries & de perles , qui ſervent d'ornement à ce trône , & qui ont été faits par un François. Aſſez près de cette ſalle on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*aſpek* , qui a autant d'étendue que la ſalle ou *am-kas* , & qui eſt renfermée dans un grand baluſtre couvert de lames d'argent ; elle eſt ſoutenue par des piliers revêtus de lames de même métal : le dehors eſt rouge , & le dedans doublé de toiles peintes au pinceau , dont les couleurs ſont ſi vives & les fleurs ſi naturelles , qu'elles paroiſſent comme un parterre ſuſpendu. Bernier. *Hiſt. du Grand-Mogol.* (*G*)

AMLETH, (*Hiſt. de Danemarck*) roi de Jutland. Hordenwil , pere de ce prince , régnoit glorieuſement ſur cette partie du Danemarck , lorſqu'il fut aſſaſſiné par ſon frere Feggon. Le perfide s'empara de ſes états , & pour fortifier ſon parti , ne rougit pas d'offrir une main encore dégoûtante du ſang de ſon frere & de ſon roi , à Géruthe , ſa veuve. La reine l'accepta, vaincue par la néceſſité. Hordenwil laiſſoit un fils , jeune & foible rejeton dont la culture fut confiée aux mains ſanguinaires qui avoient privé ſon pere du trône. L'enfance d'*Amleth* avoit d'abord déſarmé le farouche Feggon ; mais il ne le vit pas , ſans ombrage , atteindre à cet âge où le deſir de la vengeance eſt d'autant plus impérieux que le ſentiment des peines eſt plus vif. Il ſe fût bientôt laſſé d'élever dans ſa cour un prince dont la vue , en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil , pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte , ſi *Amleth* , en qui la prudence avoit devancé les années , n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laiſſeroit point en paix développer ſes talens , & que chaque pas qu'il faiſoit vers la raiſon , étoit un pas vers la mort. Le deſir de conſerver ſa vie , & ſur-tout l'eſpoir de ſe venger un jour , lui firent imaginer un artifice qui , en le rendant l'objet du mépris des Danois , devoit calmer les inquiétudes de ſon oncle. Il feignit d'être inſenſé , & s'acquitta ſi bien de ce nouveau rôle , que toute la cour y fut trompée. Nous reſpectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'aviſa Feggon pour s'aſſurer ſi la folie de ſon neveu étoit feinte ou réelle. *Amleth* eut le bonheur d'éviter tous les pieges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles ſans doute à fuir , fut lorſqu'on lui préſenta une jeune fille d'une rare beauté. On eſpéroit que ſe trouvant ſeul avec elle , il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impreſſion que ſes attraits faiſoient ſur lui , & qu'il démentiroit un moment le perſonnage qu'il s'étoit impoſé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'*Amleth* , pour que celle des ſens s'y fît entendre. Le ſouvenir de ſon pere , mort ſans vengeance , le fit ſortir vainqueur de cette épreuve périlleuſe.

Ce prince renfermoit ſes chagrins dans ſon cœur , & les dévoroit en ſilence. Iſolé dans le palais de l'aſſaſſin de ſon pere , le jouet & le mépris d'une cour à laquelle il auroit dû commander, il paſſoit dans l'obſcurité des jours dus à la vengeance. Enfin le ſort lui offrit une occaſion de punir le meurtrier de ſon pere. Feggon invita à un repas ſplendide les grands de ſa cour. *Amleth* , à la faveur du tumulte & du déſordre qui ſuivent ces ſortes de fêtes , trouva le moyen de ſe gliſſer dans l'appartement de Feggon , & de l'immoler de ſa propre main. Enſuite il mit le feu au palais & ſe rendit à la place publi-

que, il se présente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit servi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Hordenwil, de ses vertus, de la douceur de son regne. A ce tableau il oppose la peinture des cruautés de Feggon & de ses exactions. « J'ai tué l'assassin de mon pere, ajoute-t-il, je vous ai délivrés d'un tyran. J'ai » vengé d'un coup ma patrie & la nature : » c'est à vous de juger si je suis digne de » récompense ou de punition. La mort » de l'usurpateur laisse le trône vacant, ma » naissance m'y donne des droits ; mais ces » titres sont vains pour moi, & je renonce » pour jamais à ce trône où régnoient mes » ancêtres, si ce n'est votre amour qui m'y » éleve. » Les Danois furent aussi étonnés du courage d'*Amleth*, que charmés de son éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient jusqu'ici méprisé, eût pu former une entreprise aussi hardie ; ils se hâterent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite, & le proclamerent roi de Jutland à haute voix.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck ; il étoit arrivé par rapport à cette contrée, ce qui est arrivé si souvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes sur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amovibles, étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des seigneurs qui les possédoient. Ces vassaux orgueilleux firent souvent trembler leurs maîtres. Le seul droit que les rois de Danemarck avoient conservé sur le Jutland, étoit que ses souverains ne pouvoient se faire couronner sans leur consentement. *Amleth*, redevable de sa couronne à l'amour de ses sujets, négligea de faire confirmer son élection par Wigleth, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majesté de sa couronne étoit blessée par ce manque de déférence. Il se jeta dans le Jutland septentrional, où il commit des désordres affreux. *Amleth* tâcha d'abord de le fléchir par ses prieres & ses soumissions ; enfin voyant qu'il ne pouvoit calmer la colere de Wigleth, il marcha contre lui, & le repoussa au delà des frontieres de ses états. Wigleth rassembla de nouvelles forces, & reparut une seconde fois dans le Jutland, à la tête d'une armée encore plus forte que la premiere, *Amleth* succomba cette fois ; il fut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illustra par sa défaite, s'appelle encore maintenant *Amleths-hede*, c'est-à-dire, sépulture d'*Amleth*. (*M. DE SACY.*)

AMMA, (*Géogr.*) petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aser, elle étoit près du fleuve Beleus au sud d'Abdon, & à l'ouest du sépulcre de Memnon. S. Jérôme l'appelle *Amna* ; dans le texte hébreu c'est *Amma*. *Long.* 68, 36 ; *lat.* 32, 10. (*C. A.*)

AMMAN *ou* AMMON, (*Géogr.*) très-ancienne ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée, au pays moderne d'Al-bkaa, sur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. Elle ne subsistoit déja plus du temps de Mahomet : Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana* : ses environs sont aujourd'hui très-fertiles en raisins qui nous viennent par la voie de Damas. (*C. A.*)

AMMI, (*Bot.*) genre de plante à fleurs disposées en forme de parasol. Chaque fleur est composée de plusieurs feuilles arrangées en forme de rose, échancrées en cœur, inégales, & tenantes à un calice. Ce calice devient dans la suite un fruit composé de deux petites semences convexes, cannelées d'un côté, & plates de l'autre. Dans les especes de ce genre les feuilles sont oblongues, étroites, & placées par paires le long d'une côte, qui est terminée par une seule feuille. Tournef. *Inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

AMMI DE CANDIE, (*Medec.*) *ammi parvum foliis fœniculi*, C. B. P. On doit choisir la semence d'*ammi* la plus récente, la mieux nourrie, la plus nette, la plus odorante, d'un goût un peu amer : elle donne de l'huile exaltée, & du sel volatil.

Cette semence est aromatique, incisive, apéritive, hystérique, carminative, céphalique ; elle résiste au venin : c'est une des quatre petites semences chaudes. L'*ammi* ordinaire & de nos campagnes n'est point aromatique. (*N*)

AMMITE *ou* AMMONITE, s. f. (*Hist. nat.*) *ammites*, *ammonites*, matiere pierreuse composée de grains arrondis, plus ou moins gros. Cette différence de grosseur a fait distinguer l'*ammite* en *petite* & en *grande*. La

petite eſt compoſee de parties que l'on a comparées pour la forme & pour la groſſeur à des œufs de poiſſon, à des grains de millet, à des ſemences de pavots, d'où ſont venus les mots *cencrites* & *meconites* que l'on trouve dans Pline. Les grains de la *grande ammite* ſont quelquefois gros comme des pois ou comme des orobes, & ils leur reſſemblent pour la forme; c'eſt pourquoi on a donné à ces *ammites* les noms de *piſolithos* & *d'orobias*. Il y en a dont les parties ſont autant & plus groſſes que des noix. La couleur des *ammites* doit varier comme celle de la pierre; on en voit de griſes & de parfaitement blanches. Les grains de celle-ci ſont fort reſſemblans à des anis, lorſqu'ils ſont ſéparés les uns des autres. On trouve cette pierre aſſez communément. Agricola *de nat. foſſil. lib. V, pag. 264.* Aldrovande *Muſæi metal. lib. IV, pag. 633.* Voyez PIERRE. On a rapporté au genre de l'*ammite* la pierre que l'on appelle *beſoard minéral*. Voyez BESOARD MINÉRAL. (*I*)

AMMOCHOSIS, ſubſt. f. (*Médecine.*) ἀμμοχοσία, eſpece de remede propre à deſſécher le corps, qui conſiſte à l'enterrer dans du ſable de mer extrêmement chaud. *Voy.* BAIN & SABLE. (*N*)

AMMODYTE, ſ. m. *ammodytes*, (*Hiſt. nat.*) ſerpent ainſi appellé, parce qu'il ſe gliſſe ſous le ſable; il en a la couleur: ſa longueur eſt d'une coudée, & il reſſemble à la vipere; cependant ſa tête eſt plus grande, & ſes mâchoires plus larges: ſon dos eſt parſemé de taches noires; ſa queue eſt dure; il ſemble qu'elle ſoit parſemée de grains de millet; c'eſt ce qui a fait donner à ce ſerpent le nom de *cenchrias*, ou plutôt *cerchnias*. Il a ſur le devant de la tête, ou plutôt ſur le bout de la mâchoire ſupérieure, une éminence pointue en forme de verrue, que l'on pourroit prendre pour une corne, ce qui lui a fait donner le nom de *ſerpent cornu*. Les ſerpens *ammodytes* ſont en Afrique & en Europe, & ſur-tout dans l'Eſclavonie, auſſi les a-t-on appellés *viperes cornues d'Illyrie*; on en trouve en Italie, *&c.* On dit que ſi on ne remédie à la morſure de ce ſerpent, on en meurt en trois jours, ou au plus en ſept jours, & beaucoup plutôt, ſi on a été mordu par la femelle. *Aldrovande.* Voyez SERPENT. (*I*)

AMMODYTE, (*Médecine.*) Lorſque la morſure de l'*ammodyte* ne cauſe pas une mort prompte, le ſang ſort de la plaie; la partie mordue s'enfle, il ſurvient auſſi-tôt un écoulement de ſanie, qui eſt ſuivi d'une peſanteur de tête & de défaillance. On doit dans un pareil cas recourir d'abord aux remedes ordinaires, aux ventouſes, aux ſcarifications de la partie autour de la plaie, à la ligature & à l'ouverture de la plaie avec le biſtouri: les meilleurs remedes ſont la menthe priſe dans l'hydromel, la thériaque appliquée ſur la plaie, les cataplaſmes propres à la cure des ulceres malins, *&c.* Aétius, *Tetrab. IV, ſerm. 2.* (*N*)

AMMON, (*Hiſt. ſacrée.*) né de l'inceſte de Loth avec ſa ſeconde fille, lorſqu'au ſortir de Sodome il ſe retira dans une caverne avec ſes deux filles, fut pere des Ammonites, peuple puiſſant & toujours ennemi des Iſraélites. Il naquit l'an du monde 2107, mais on ne ſait aucune particularité de ſa vie.

AMMON, (*Mythol.*) fils de Cyniras ou Cynir, épouſa Mor ou Myrrha, & eut pour fils Adonis. Cyniras ayant bu un jour avec excès, s'endormit dans une poſture indécente en préſence de ſa bru: celle-ci s'en moqua devant ſon mari. *Ammon* en avertit ſon pere après que l'ivreſſe fut paſſée, & Cyniras indigné contre ſa belle-fille, la chargea de malédictions, elle & ſon petit-fils, & les chaſſa de chez lui. Myrrha avec ſon fils ſe retira en Arabie, & *Ammon* en Egypte où il mourut. C'eſt Phurnutus qui raconte ainſi cette hiſtoire: elle eſt rapportée différemment par les poëtes.

AMMON, adj. m. (*Myth.*) c'eſt un ſurnom de Jupiter adoré en Lybie, où il avoit un fameux temple, dont Quinte-Curce nous fait une belle deſcription dans ſon hiſtoire d'Alexandre. On croit que c'eſt le ſoleil, parce que le mot ſignifie en phénicien, *être chaud*, ou *brûler*; ce qu'on prouve par les cornes avec leſquelles il étoit repréſenté, qui ne ſont autre choſe que les rayons du ſoleil. On donnoit à Jupiter *Ammon* la figure d'un belier; c'eſt ainſi que Lucain le repréſente. Il y a pourtant des médailles où il paroît avec une figure humaine, ayant ſeulement deux cornes de belier qui naiſſent au deſſus des oreilles, & ſe recourbent tout autour. La ſtatue de Jupiter *Ammon* étoit une eſpece

d'automate, qui faiſoit des ſignes de la tête; & quand ſes prêtres la portoient en proceſſion, elle leur marquoit le chemin qu'ils devoient tenir.

Les Egyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choſes, & qu'il diſpoſoit des influences de l'air; c'eſt pourquoi ils portoient ſon nom gravé ſur une lame qu'ils attachoient ſur le cœur, comme un puiſſant préſervatif; ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient que ſa ſeule invocation ſuffiſoit pour leur procurer l'abondance de tous les biens; cette ſuperſtition s'introduiſit auſſi chez les Romains qui regarderent *Ammon*, comme le conſervateur de la nature. (*L*)

Quoi qu'il en ſoit, le temple de *Jupiter Ammon*, ſitué dans les déſerts de la Lybie, doit ſa célébrité à l'oracle de Jupiter. Les Egyptiens, inſtituteurs de toutes les impoſtures religieuſes, donnerent naiſſance à cette ſuperſtition: des impoſteurs qui ſe vantoient d'être inſpirés par la divinité, débitoient leurs menſonges au vulgaire, avide de connoître l'avenir. On les conſultoit ſur les affaires publiques & particulieres. On s'appuyoit de leur autorité pour entreprendre ou pour terminer des guerres; on ne ſe mettoit en voyage, on n'avoit pas la moindre maladie ou l'affaire la plus minutieuſe, ſans apprendre d'eux quel en ſeroit le ſuccès. Chaque peuple idolâtre eut ſes oracles, parce que dans tous les temps les impoſteurs mercenaires ont trouvé des imbécilles diſpoſés à les recevoir & à les récompenſer. Les peuples civiliſés & les barbares ont careſſé leurs ſéducteurs. Le plus reſpecté de tous les oracles fut celui de Jupiter *Ammon*. Sa ſeule antiquité ſuffiſoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Quoiqu'il fallût traverſer les ſables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés ſe ſoumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage, & revenoient heureux quand ils avoient été honorés d'une réponſe. La ſtatue de Jupiter, qui y étoit adorée, étoit couverte de pierres les plus précieuſes. Quatre-vingts prêtres la promenoient dans la ville & dans les villages voiſins ſans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient que lorſque le ſimulacre faiſoit connoître, par certains mouvemens de tête, qu'il ne falloit point aller plus loin. C'étoit par des ſignes & non par des paroles que les prêtres connoiſſoient les déciſions du dieu dont on ſollicitoit les réponſes. L'empreſſement des nations à conſulter cet oracle, avoit fait du lieu le plus aride le centre de l'opulence. Les habitans, preſque tous conſacrés au miniſtere de l'autel, étaloient la magnificence des rois. La curioſité eſt prête à tout ſacrifier pour ſatisfaire ſes inquiétudes. Ce n'étoit pas le peuple ſeul qui enrichit le temple & ſes miniſtres. Les plus puiſſans monarques y envoyoient leurs offrandes pour en obtenir des réponſes favorables à leur politique. Les prêtres ſavoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes. Les uns étoient faciles à ſéduire, & les autres avoient le moyen de récompenſer. Ces prêtres n'étoient pas toujours acceſſibles à la corruption. Lorſque Lyſandre eſſaya d'être le tyran de ſa patrie, il crut pouvoir les ſéduire par l'éclat de ſes préſens, pour en obtenir une réponſe favorable aux vœux de ſon ambition. Ses dons furent rejetés avec mépris, & les prêtres indignés ſe rendirent à Sparte où ils formerent une accuſation contre l'ambitieux qui avoit tenté de les ſuborner. Alexandre, qui récompenſoit en roi, réuſſit mieux que le Spartiate. A peine ſe préſenta-t-il dans le temple, qu'il fut ſalué par le premier pontife comme fils de Jupiter. Cet oracle perdit ſa célébrité plutôt que ceux de Delphes & de Dodone; & ſa chûte entraîna celle de pluſieurs autres. (*T-n.*)

* AMMONIA, ſurnom ſous lequel les Éléens ſacrifioient à Junon, ſoit par allusion à Jupiter Ammon ſon époux, ſoit à cauſe de l'autel qu'elle avoit dans le voiſinage du temple de Jupiter Ammon.

AMMONIAC, *ſel* AMMONIAC *ou* AR-MONIAC, *ſel ammoniacus, ſeu armeniacus.* (*Hiſt. nat.*) Nous ne connoiſſions le *ſel ammoniac* des anciens que par les deſcriptions qu'ils en ont laiſſées: autant que nous pouvons en juger aujourd'hui, il paroît que ce *ſel* étoit ſemblable à notre ſel gemme. Les anciens lui ont donné le nom de *ſel ammoniac*, parce qu'on le trouvoit en Lybie aux environs du temple de Jupiter Ammon. Quelques-uns l'ont appellé *ſel ammoniac* ou

armeniac, peut-être à cause du voisinage de l'Arménie. On ne sait pourquoi tant d'auteurs ont dit que ce *sel* venoit de l'urine des chameaux, laquelle étant desséchée par l'ardeur du soleil, laissoit un sel sublimé sur les sables brûlans de l'Arabie & des autres lieux arides de l'Afrique & de l'Asie, où il passe beaucoup de chameaux pendant les longs voyages des caravanes : cette opinion est peut-être fondée sur ce que l'on a dit que l'urine des chameaux entre dans la composition du *sel ammoniac*, que l'on nous apporte aujourd'hui d'Egypte & de Syrie. Mais ce sel n'a de commun que le nom avec le *sel ammoniac* des anciens.

Nous connoissons aujourd'hui deux sortes de *sel ammoniac*, le *naturel* & le *factice*.

Le *sel ammoniac naturel* se tire des soufrieres de Pouzzol, dans cette grande fosse dont il est fait mention à l'*article* de l'ALUN. *V.* ALUN. Il y a des fentes dans quelques endroits, d'où l'on voit sortir de la fumée le jour, & des flammes la nuit. On entasse sur ces fentes des monceaux de pierres ; les évaporations salines qui sont continuellement élevées par les feux souterrains, passent à travers ces monceaux, & laissent sur les pierres une suie blanche, qui forme après quelques jours une croûte de sel. On ramasse cette incrustation, & on lui donne le nom de *sel ammoniac*. Cette suie blanche ou ces fleurs ont vraiment un goût de sel ; elles se fondent dans l'eau, & elles se cristallisent en cubes, qui ne paroissent pas différens de ceux du sel marin. Ce sel paroît approcher beaucoup du *sel ammoniac* des anciens ; & il paroît qu'on en doit trouver de la même nature dans plusieurs autres endroits, où il se fait des évaporations de sel fossile par les feux souterrains.

M. d'Herbelot rapporte dans sa *Bibliotheque orientale*, que dans le petit pays de Boton en Asie, il y a une grotte où l'on voit de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, & qu'il se condense sur les parois de cette cavité un *sel ammoniac*, que les habitans du pays appellent *nuschader*. La vapeur qui forme ce sel est si pénétrante, que les ouvriers qui travaillent dans cette grotte, y périssent lorsqu'ils y restent un peu trop long-temps.

Nous avons deux sortes de *sel ammoniac factice* ; l'une vient des Indes, elle est de couleur cendrée & en pains de figure conique, comme nos pains de sucre. Nous tirons l'autre d'Egypte & de Syrie, par la voie de Marseille ; elle est en forme de pains ronds & plats, d'une palme ou deux de diametre, & de trois ou quatre doigts d'épaisseur, concaves sur l'une des faces, & convexes sur l'autre, avec une petite cavité au centre de cette face. Ces pains sont raboteux & de couleur cendrée au dehors, & blanchâtres, transparens, & cannelés au dedans. Leur goût est salé, âcre & piquant. Cette seconde sorte de *sel ammoniac* est beaucoup plus commune que la premiere, qui commence à être fort rare en ce pays-ci.

Il y a eu plusieurs opinions sur la formation & sur la composition du *sel ammoniac factice*. Les uns disoient qu'il venoit des urines que les chameaux répandent sur les sables de la Lybie, & que c'étoit le sel fixe de ces urines que la chaleur des sables faisoit sublimer ; mais cela n'est rapporté par aucun auteur digne de foi. Cette opinion paroît aussi fausse, par rapport à notre *sel ammoniac*, que par rapport à celui des anciens, comme on l'a déja dit. D'autres croyoient que pour faire le *sel ammoniac*, on ramassoit l'urine des chameaux ou des autres bêtes de charge ; qu'on la faisoit évaporer ; & qu'après plusieurs lotions, on modéloit le résidu en forme de pains. Enfin d'autres prétendoient que ce sel étoit composé de cinq parties d'urine d'homme, d'une partie de sel marin, & d'une demi-partie de suie ; que l'on faisoit évaporer toute l'humidité de ce mêlange, & sublimer le résidu ; qu'ensuite on dissolvoit la matiere que donnoit la sublimation, & que l'on faisoit évaporer la dissolution pour tirer le *sel ammoniac*. Malgré tout cela, nous ne saurions pas encore la vraie préparation de ce sel, sans le pere Sicard jésuite, missionnaire en Egypte, qui a rapporté le procédé que l'on suit pour cette préparation. Voici en peu de mots ce qu'il en dit, dans les *nouveaux mémoires des missionnaires de la compagnie de Jesus, dans le Levant. Tome II.*

" On fait du *sel ammoniac* dans plusieurs
» lieux d'Egypte, comme Damaier & Me-
» hallée ; mais sur-tout à Damaier, qui est
» un village dans la partie de l'Egypte ap-
» pellée *Delta*, aux environs de la ville de

» Manſoura. On met une certaine ſuie dans » de grandes bouteilles de verre d'un pié & » demi de diametre avec un peu de ſel » marin diſſous dans de l'urine de chameaux » ou d'autres bêtes de ſomme. On remplit » les bouteilles juſqu'à la moitié ou aux trois » quarts, & on les range au nombre de » vingt ou trente ſur un fourneau bâti ex- » près pour cet uſage ; on entoure les bou- » teilles avec de la terre glaiſe, de façon que » leur col ne paſſe que d'un demi-pié au » deſſus de la terre ; alors on met le feu au » fourneau, on l'augmente par degré ; & » lorſqu'il eſt pouſſé à un certain point, on » l'entretient pendant trois jours & trois » nuits. Pendant ce temps, il ſe ſublime » une matiere qui s'attache au col des bou- » teilles, & il reſte au fond une maſſe noire ; » la matiere ſublimée eſt le *ſel ammoniac*. Il » faut pour la préparation de ce *ſel* une ſuie » qui ait été produite par les excrémens des » animaux, ſur-tout des chameaux. » Cette ſuie eſt fort commune en Égypte ; car le bois y étant fort rare, on brûle les excré- mens des animaux mêlés avec de la paille ; on en fait de petites maſſes ſemblables à celles que les tanneurs font avec le tan, & qu'ils appellent *mottes à brûler* ; en Égypte on donne le nom de *gelées* à celles qui ſont faites avec la fiente des animaux. Geoffroy, *mat. méd. tom. I. Voyez* SEL. (*I*)

LE SEL AMMONIAC, ſi l'on en croit l'illuſtre Boerhaave, garantit toutes les ſubſ- tances animales de la corruption, & pénetre les parties les plus intimes des corps ; il eſt apéritif, atténuant, réſolutif, diaphorétique, ſudorifique, antiſeptique, & diurétique, pro- pre à irriter les nerfs, & à provoquer l'éternu- ment ; il n'agit point ſur le corps humain par une qualité acide ou alkaline, mais par une autre beaucoup plus pénétrante que celle du ſel commun ; on l'ordonne à la doſe d'un ſcrupule mêlé avec d'autres ſubſtances, dans les fievres intermittentes, dans les obſtruc- tions.

On en fait un gargariſme de la façon ſuivan- te dans la paralyſie de la langue, dans le gon- flement des amygdales : prenez de l'eau de fleurs de ſureau ſix onces ; de l'eſprit de cochléaria, une once ; du *ſel ammoniac*, un gros : mêlez-les enſemble, & faites-en un gargariſme.

Le *ſel ammoniac*, diſſous avec la chaux dans un vaiſſeau de cuivre, donne une eau ophtalmique qui eſt de couleur bleue.

Le ſel volatil & l'eſprit volatil urineux du *ſel ammoniac* s'ordonnent à la doſe de douze grains pour le ſel volatil, & de douze gout- tes pour l'eſprit & le ſel aromatique huileux. Toutes ces préparations ſont bonnes pour réveiller & irriter dans les affections ſopo- reuſes, dans l'affection hyſtérique.

On emploie l'eſprit de *ſel ammoniac* pour frotter les parties affligées de rhumatiſme. Il ne faut point ordonner les eſprits volatils ſeuls ; car ils irritent & brûlent les membra- nes de l'œſophage & des inteſtins, comme des cauſtiques.

Les fleurs martiales de *ſel ammoniac* ſont un excellent apéritif ; elles s'ordonnent juſ- qu'à la doſe d'un ſcrupule. Ces fleurs miſes dans l'eau-de-vie, donnent la teinture de mars de Mynſicht.

Le ſel fébrifuge de Sylvius eſt le réſidu ou le *caput mortuum* de la diſtillation du *ſel am- moniac* avec le ſel de tartre. Ce ſel cryſtalliſé ſe donne à un gros, & davantage, dans les fievres intermittentes & autres maladies. (*N*)

* AMMONIAQUE (GOMME) ; c'eſt un ſuc concret qui tient le milieu entre la gom- me & la réſine. Il s'amollit quand on le ma- nie, & devient gluant dans les mains. Il eſt tantôt en gros morceaux formés de petits grumeaux, rempli de taches blanches ou rouſſâtres, parſemé dans la ſubſtance d'une couleur ſale & preſque brune ; de ſorte qu'on peut fort bien le comparer au mêlange de couleurs que l'on voit dans le benjoin amyg- daloïde : tantôt cette gomme eſt en larmes ou en petits grumeaux compactes & ſolides, ſemblables à de l'encens, jaunâtres & bruns en dehors, blancs ou jaunâtres en dedans, luiſans & brillans. Sa ſaveur eſt douce d'a- bord, enſuite un peu amere : ſon odeur eſt pénétrante, & approche de celle du galba- num, mais elle eſt plus puante ; elle s'étend facilement ſous les dents ſans ſe briſer, & elle y devient plus blanche : jetée ſur des charbons ardens, elle s'enflamme, & elle ſe diſſout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude. On nous l'apporte d'Alexandrie en Égypte.

Pour l'uſage on préfere le ſuc en larmes aux gros morceaux ; il faut choiſir celles qui

sont grandes, pures, seches, qui ne sont point mêlées de sable, de terre ou d'autres choses étrangeres. On les purifie quand elles sont sales, en les faisant dissoudre dans du vinaigre; on les passe ensuite & on les épaissit.

Dioscoride dit que c'est la liqueur d'un arbre du genre de la férule, qui naît dans cette partie de la Lybie, qui est près du temple de Jupiter Ammon. M. Geoffroy dit qu'elle découle comme du lait, ou d'elle-même, ou par l'incision que l'on fait à une plante ombellifere dont on n'a pas encore la description. Au reste, les graines que l'on trouve dans les morceaux de cette gomme, font bien voir qu'elle est le suc d'une plante ombellifere; car elles sont foliacées, semblables à celles de l'anet, mais plus grandes. L'auteur que nous venons de citer, ajoute que la plante qui les porte croît dans cette partie de l'Afrique qui est au couchant de l'Égypte, & qu'on appelle aujourd'hui le *royaume de Barca*.

Cette gomme donne dans l'analyse chymique par la distillation du phlegme limpide, roussâtre, odorant & un peu acide; du phlegme urineux; de l'huile limpide, jaunâtre, odorante, & une huile épaisse, roussâtre & brune.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au creuset pendant vingt heures, a laissé des cendres brunes, dont on a tiré par lixiviation du sel alkali fixe.

D'où l'on voit que cette gomme est composée de beaucoup de soufre, soit grossier, soit subtil, mêlé avec un sel de tartre, un sel ammoniacal & un peu de terre.

Elle est apéritive, atténuante, détersive, elle amollit, digere, résout; elle excite les regles; elle fond les duretés & les tumeurs scrophuleuses.

On la donne en substance depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros; elle fait un excellent emménagogue, & pour cet effet on l'emploie en pilules & en bols avec les préparations de mars & les fleurs de *sel ammoniac*.

Les préparations de la *gomme ammoniaque* sont les *pilules*, l'*emplâtre* & le *lait*.

Emplâtre de gomme ammoniaque : prenez de la *gomme ammoniaque* plus de six onces; de la cire jaune, de la résine, de chacune cinq onces; de l'emplâtre simple de mélilot, de l'onguent d'althéa, de l'huile d'iris, de la térébenthine de Venise, de chacun une once & demie; de la graisse d'oie, une once; du sel ammoniac, des racines de bryone, d'iris, de chacune demi-once; du galbanum, du bdellium, de chacune deux gros: faites cuire le tout jusqu'à consistance de cérat: on doit employer bien de la précaution dans cette composition. (*Voy.* EMPLATRE;) on en fait peu d'usage.

Lait d'ammoniac : prenez de la gomme ammoniaque la plus pure, trois gros; faites-la dissoudre dans six onces d'eau d'hyssope: ce remede est bon dans l'asthme & la respiration gênée.

Pilules de gomme ammoniaque : prenez de la gomme ammoniaque préparée avec le vinaigre de squille, deux onces; du meilleur aloès, une once & demie; de la myrrhe, du mastic, du benjoin, de chacun demi-once; du safran de mars, du sel d'absinthe, de chacun deux gros; du sirop d'absinthe, une suffisante quantité pour en faire des pilules; elles sont un grand apéritif: on en peut user à la dose d'un demi-gros par jour le matin & le soir. (*N*)

* AMMONITES, peuples descendus d'Ammon fils de Loth. Ils habitoient avec les Moabites une contrée de la Syrie. Dieu se servit d'eux pour punir les Israélites, & de Jephté pour les réprimer. Ce Naas, qui fit imprudemment couper la moitié de la barbe aux ambassadeurs de David, étoit leur roi. Il y avoit un autre peuple de ce nom, & qu'on appelloit aussi *Ammoniens;* il habitoit la Lybie, aux environs du temple de Jupiter Ammon, où la superstition attiroit tous les peuples voisins, & faisoit germer l'abondance dans un pays environné de déserts arides & sablonneux, où il ne croissoit ni arbres, ni plantes. L'Ammonie, proprement dite, n'étoit qu'un terrain de cinquante stades d'étendue où le temple de Jupiter étoit bâti. Elle avoit pour bornes à l'orient l'Ethiopie, les Arabes Troglodites au midi, les Scenites à l'occident, & les Nassamoniens au septentrion. Ces derniers ne subsistoient que du produit de leurs brigandages, & sur-tout de leurs pirateries sur les côtes de la Syrie. Le temple étoit bâti dans une vaste solitude au milieu d'un bocage impénétrable aux rayons du soleil. Les fontaines dont il étoit arrosé, y répandoient la fraîcheur d'un printemps per-

pétuel. Une de ces fontaines, qu'on appelloit *eau du soleil*, étoit tiede au lever du soleil, elle se refroidissoit jusqu'à midi, ensuite elle se réchauffoit jusqu'au soir, & étoit toute bouillante à minuit. Telle étoit sa révolution périodique & réglée dans les vingt-quatre heures du jour. Le dieu qu'on adoroit dans ce temple, sous la forme d'un belier depuis la tête jusqu'au nombril, étoit fait de pierres précieuses. Il rendoit ses oracles dans une nef dorée, où quantité de riches coupes & de lampes étoient suspendues. Ce simulacre, porté par quatre-vingts prêtres, leur indiquoit, par un mouvement de tête, le lieu où il vouloit aller, tandis que des matrones & des vierges chantoient des cantiques sacrés.

Les *Ammonites* habitoient sous d'humbles cabanes éloignées les unes des autres, où chaque famille formoit une république indépendante. Un pays aussi borné & entouré de déserts sablonneux, n'offroit aucune production propre à enrichir l'histoire naturelle. Les *Ammonites* n'avoient pas les vices de leurs voisins qui, regardant la terre comme un commun héritage, s'en approprioient les productions. La crédulité des nations qui venoient y déposer leurs offrandes, avoit éteint leur industrie, & réprimé leur penchant pour le brigandage. Ils dédaignoient les richesses de l'agriculture. Leur temple étoit un trésor plus sûr que le produit de leur travail; & le secret de lire dans l'avenir, qu'ils se vantoient de posséder, étoit encore une nouvelle source d'abondance. On ne peut rien dire de leurs mœurs & de leur législation; on n'en peut juger que par les usages des peuples leurs voisins; ainsi il est à présumer qu'à l'exemple des Nasamoniens, qui vivoient confondus avec eux, ils admettoient la polygamie. La pudeur étoit une vertu ignorée; ils ne jetoient aucun voile sur l'acte conjugal. L'épouse, la premiere nuit de ses noces, étoit obligée de coucher avec tous ceux qui avoient assisté à la cérémonie; & chacun lui faisoit des présens. Ses dons étoient sa plus riche dot. Comme les *Ammonites* ont été souvent asservis, nous ne parlerons de leurs guerres qu'en écrivant l'histoire de leurs conquérans. (*T-N.*)

AMNIOMANTIE, s. f. *sorte de divination & de présage* qu'on tiroit de la coiffe ou membrane qui enveloppe quelquefois la tête d'un enfant à sa naissance.

Pour bien entendre ce terme, il faut savoir que dans le ventre de la mere le fœtus est enveloppé de trois membranes : l'une forte, que les Grecs appelloient χόριον, & les Latins *secundinæ*; l'autre plus mince, appellée ἀλλαντοΐδες, & la troisieme plus mince encore, qu'on nommoit ἀμνίον : ces deux dernieres sortent quelquefois avec le fœtus, & enveloppent la tête & le visage de l'enfant. On dit que le fils de l'Empereur Macrin fut surnommé *Diadumene*, parce qu'il avint au monde avec cette pellicule, qui formoit autour de sa tête une espece de bandeau ou de *diademe*. Et dans l'ancienne Rome, les avocats achetoient fort cher ces sortes de membranes qu'ils portoient sur eux, imaginant qu'elle leur portoit bonheur, & leur procuroit gain de cause dans les procès dont ils étoient chargés. Les vieilles, dit Delrio, selon que cette pellicule est vermeille ou livide, présagent la bonne ou mauvaise fortune des enfans, & il ajoute que Paule Jove, tout évêque qu'il étoit, n'a pas manqué d'observer dans l'éloge de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, que ce seigneur étoit venu au monde la tête ainsi enveloppée, & par conséquent qu'il devoit être heureux. Ce préjugé subsiste encore parmi le peuple, qui dit d'un homme à qui tout réussit, qu'il est *né coiffé*. C'est ce que les anciens entendoient par *amniomantie*, terme composé de deux mots, ἀμνίον, *coiffe* ou *membrane*, & μαντεία, *divination*. Delrio, *Disquisit. magic. art. lib. IV, quæst. vij, sect. 2, p. 554.* (*G*)

AMNIOS *ou* AMNION, *en Anatomie*, est la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui est la plus intérieure. Ce mot paroît venir du grec ἀμνίον, *agneau*, comme qui diroit *peau d'agneau*. L'*amnios* est une membrane blanche, molle, mince & transparente, contiguë au *chorion*, dans laquelle on ne voit presque point de vaisseaux, ou bien il n'en paroît qu'un petit nombre. Elle fait partie de l'arriere-faix, & elle est placée sous le chorion. *Voyez* ARRIERE-FAIX & CHORION.

Elle contient une liqueur claire, semblable à une gelée fine, que l'on croit servir à la nourriture du fœtus, parce qu'on en trouve toujours

toujours ſon eſtomac rempli. *Voyez* NUTRITION.

A la partie extérieure de l'*amnios* eſt ſituée la membrane allantoïde. Dans quelques ſujets cette membrane & le chorion tiennent ſi étroitement enſemble, qu'ils paroiſſent n'être qu'une ſeule membrane. Ses vaiſſeaux ont la même origine que ceux du chorion. *Voyez* ALLANTOIDE.

Cette membrane a-t-elle de vraies glandes? pluſieurs ont vu dans la ſurface interne de l'*amnios* de la vache, une grande quantité de petits corps blancs, ainſi que dans le cordon, & même des appendices fiſtuleuſes à la même ſurface interne de l'*amnios*, qui verſoient une liqueur par une infinité de pores. Il faut convenir que dans l'homme on n'a pas encore vu de glandes: on nie que cette membrane ait des vaiſſeaux ſanguins. On pourroit demander d'où vient la liqueur de cette membrane: la queſtion eſt difficile à décider. *Liſez* ce qu'en dit le docteur Haller. (*L*)

Cette membrane eſt eſſentielle à l'animal; elle ſe trouve dans les quadrupedes, dans les oiſeaux & dans les poiſſons. Dans les inſectes, l'enveloppe propre du fœtus eſt généralement plus dure que dans les autres animaux: elle eſt membraneuſe cependant dans la fourmi, l'abeille, &c. inſectes qui ont ſoin de leurs petits.

Elle eſt ſimple & tranſparente, mais avec un degré de fermeté, qui a obligé quelquefois les accoucheurs à la rompre. Elle augmente de force, & devient preſque cartilagineuſe, lorſqu'elle eſt devenue l'enveloppe du cordon. On y découvre rarement des vaiſſeaux dans l'homme; dans le veau ils ſe laiſſent injecter aiſément; dans les oiſeaux ils ſont très-apparens ſans aucun ſecours de l'art; & nous en avons rempli quelques branches dans le fœtus humain; ils naiſſoient de l'artere ombilicale.

L'*amnios* forme le réſervoir des eaux dans leſquelles nage le fœtus. Elle eſt fermée partout & s'éleve pour recouvrir le cordon ombilical en forme d'entonnoir. Sa ſurface extérieure eſt liée par une celluloſité fine à la membrane moyenne. Elle ſe continue ſous le placenta, qui eſt placé au dehors de ſon enceinte.

Chacun des jumeaux a ſon *amnios* à part, & quand ils ſe trouvent dans un même *amnios*, ils ſont ſujets à ſe coller enſemble par quelque partie de leurs corps, mais cela eſt fort rare.

On lui a attribué des glandes qu'elle n'a pas.

La liqueur qu'elle contient a donné lieu à bien des controverſes anatomiques & phyſiologiques.

Il y en a conſtamment dans les quadrupedes, les oiſeaux & les poiſſons. Sa proportion au fœtus eſt d'autant plus grande que le fœtus lui-même eſt plus proche de ſon origine. Elle a peſé une once quand le fœtus ne peſoit que trois grains: on l'a évaluée à 186 fois le poids du fœtus dans les fœtus de dix ſemaines. Sa proportion diminue enſuite, & quand l'enfant eſt prêt de venir au monde, il n'y a plus que deux livres de liqueur, contre huit livres que peſe le fœtus.

Cette liqueur, plus peſante que l'eau, eſt glaireuſe, un peu ſalée, & douce dans les animaux tranquilles, dans le poulet contenu dans l'œuf, à l'exception des premiers jours; & dans les quadrupedes elle ſe caille avec les eſprits acides ou vineux. Le feu fait le même effet, & elle donne les mêmes phénomenes que la partie lymphatique du ſang.

Quand elle a été gardée, & quand le fœtus eſt très-avancé & prêt à naître, elle devient plus âcre, ſans ceſſer d'être glaireuſe, & alors le feu & les liqueurs acides ne la coagulent plus. Dans le corps humain, qu'on ne diſſeque guere ſans qu'il y ait un commencement de pourriture, la liqueur de l'*amnios* ſe trouve rarement coagulable.

On eſt en peine de ſa ſource. On l'a cherchée dans le fœtus. Mais elle eſt plus copieuſe lorſque l'embryon eſt extrêmement petit; elle ſe trouve dans les quadrupedes ovipares & dans les poiſſons qui n'ont point de vaiſſeaux ombilicaux. Elle ne peut donc venir que de la mere: il eſt très-difficile d'aſſigner le chemin qu'elle doit prendre.

Une queſtion plus importante, c'eſt ſon uſage. Nous ne parlons pas de celui qu'elle peut avoir dans l'accouchement, qui n'eſt guere heureux quand les eaux ſe ſont trop tôt écoulées, ni de celui qu'elle a pendant la groſſeſſe, en rempliſſant les membranes du fœtus d'une maniere uniforme, & en

préservant le fœtus d'une pression violente, ou déterminée contre une seule de ses parties.

On a cru de tout temps qu'elle contribuoit à nourrir le fœtus, on est revenu à des doutes : il paroît même que la pluralité des voix ne seroit pas favorable à sa qualité nourrissante.

On ne convient point qu'elle soit de la classe lymphatique ; on la dit âcre, alkaline, & incapable de coagulation. Le fœtus, dit-on, a la langue attachée au palais, la bouche fermée, & la tête pliée contre la poitrine. On assure que le fœtus ne sauroit avaler au milieu des eaux & sans le secours de la respiration. On a vu, dit-on, des fœtus sans bouche bien nourris & même assez gras. La liqueur qu'on trouve souvent dans l'estomac du fœtus, n'est que de la mucosité, & n'a pas les qualités de l'eau de l'*amnios*.

Ces raisons ne nous paroissent cependant pas devoir prévaloir contre des expériences directes. Dans les quadrupedes ovipares, dans les poissons à sang froid, il n'y a que la liqueur de l'*amnios* qui puisse nourrir le fœtus, puisqu'il n'a pas de placenta. L'œuf des quadrupedes est quelque temps sans être attaché à l'utérus ; dans cet état l'embryon ne peut avoir d'autre ressource. On a trouvé des fœtus sans cordon, ou avec des vices au cordon, qui ne lui laissoient aucun usage.

Le fœtus a certainement la bouche ouverte. Nous l'avons vu plusieurs fois dans la brebis. Le poulet enfermé dans son *amnios* ouvre souvent le bec, & paroît chercher de la nourriture : nous avons vu les mêmes mouvemens dans les fœtus des quadrupedes qu'on avoit mis à découvert dans la matrice de leur mere.

Ces mouvemens ne sont point inutiles : on a vu la liqueur de l'*amnios* changée en glace, remplir sans interruption l'*amnios*, la bouche, l'œsophage & l'estomac de l'animal.

La force de l'air, qui s'empresse de pénétrer pour remplir le vuide produit par la pompe pneumatique, fait entrer une liqueur colorante dans la bouche & dans l'estomac du fœtus, pourvu que la bouche soit ouverte. Nous avons vu, & l'on ne manquera jamais de voir le même phénomene, l'estomac du poulet rempli d'un lait caillé, parfaitement semblable au blanc de l'œuf coagulé par les acides. Dans les quadrupedes, c'est une liqueur rougeâtre, très-semblable encore à la liqueur de l'*amnios*. On a vu dans l'estomac du fœtus des quadrupedes, de l'homme même, des grumeaux, tels qu'il en nage dans le sang. On a vu des excrémens très-reconnoissables, & des poils dans l'estomac du même fœtus ; l'homme adulte avale sous l'eau, & l'on trouve souvent de l'eau dans l'estomac des noyés. Les poumons ne manquent presque jamais d'en être remplis. Elle y est battue & changée en écume.

Si le fœtus avale, si la liqueur de l'*amnios* passe dans son estomac, si d'ailleurs cette liqueur est lymphatique & coagulable dans la plus grande partie des expériences, si le fœtus n'a qu'elle pour nourriture dans les premiers temps, & dans tous les temps dans d'autres animaux, il ne paroît pas qu'on puisse refuser à la liqueur de l'*amnios* la qualité de nourrissante, & la fonction de nourrir en partie le fœtus.

Elle partage cet office avec le sang de la mere, repompé dans le placenta. Rien n'est plus évident dans le poulet. Il avale d'un côté la liqueur albugineuse, dans laquelle il nage, & de l'autre le jaune de l'œuf entre dans son intestin par un canal facile à démontrer. L'analogie de la nature confirme donc la double nourriture du fœtus quadrupede. (*H. D. G.*)

AMNISIADES *ou* AMNISIDES, f. f. nymphes de la ville d'Amnises dans l'île de Crete.

AMNISTIE, f. f. *sorte de pardon général* qu'un prince accorde à ses sujets par un traité ou par un édit ; par lequel il déclare qu'il oublie tout le passé & le tient pour non avenu, & promet n'en faire aucune recherche. *Voyez* PARDON.

Ce mot est francisé du grec ἀμνηστία *amnistie*, qui étoit le nom d'une loi semblable, que Trasybule avoit faite après l'expulsion des trente tyrans d'Athenes. Andocides, orateur athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont il y a une édition de 1575, nous donne dans son oraison *sur las mysteres*, une formule de l'*amnistie* & des sermens par lesquels elle étoit cimentée.

L'*amniſtie* eſt ordinairement la voie par où le prince ſe réconcilie avec ſon peuple après une révolte ou un ſoulevement général. Tel a été, par exemple, l'acte d'oubli que Charles II, roi d'Angleterre, a accordé lors de ſa reſtauration. (*H*)

L'*amniſtie* eſt auſſi *dans les troupes*, un pardon que le ſouverain accorde aux déſerteurs, à condition de rejoindre leurs régimens. (*Q*)

AMNON, (*Hiſt. ſacrée.*) fils aîné de David, qu'il eut d'Achinoam ſa ſeconde femme, conçut un amour ſi paſſionné pour ſa ſœur Thamar, qui étoit très-belle, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de ſatisfaire ſa paſſion en abuſant de Thamar, malgré ſa réſiſtance. Après cette violence, ſon amour ſe changea en averſion, au point de ne pouvoir plus ſouffrir ſa ſœur, qu'il chaſſa honteuſement de ſa maiſon. David laiſſa ce crime impuni; mais Abſalom, frere d'*Amnon*, l'ayant invité à un feſtin au bout de deux ans, le fit aſſaſſiner pour venger l'affront fait à Thamar.

AMODIATEUR, ſ. m. celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION, ſ. f. bail à ferme d'une terre, en grain ou en argent.

AMODIER *ou* ADMODIER, v. act. affermer une terre en grain ou en argent.

* AMOGABARE, ſ. m. nom d'une ancienne milice eſpagnole, fort renommée par ſa bravoure. Il n'y a plus d'*amogabares* dans les troupes eſpagnoles; ce qui ne ſignifie pas qu'il n'y a plus de braves gens.

AMOISE. *Voyez* MOISE, *terme de charpenterie.*

* AMOL, ville d'Aſie au pays des Uſbecs, ſur le Gihun. *Long. 82; lat. 39, 20.*

AMOLAGO, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botan.*) eſpece de poivre long, commun dans les forêts de Couroer, & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit dans la ſaiſon des pluies. Les Brames l'appellent *miriſſo*; les Portugais *pimento macho*; les Hollandois *peper het manneken.* Van-Rheede nous en a laiſſé une bonne figure ſous ſon nom Malabare, *amolago*, dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. VII, p. 31, pl. XVI.* M. Linné l'appelle *piper, malamiris, foliis ovatis acutiuſculis, ſubtùs ſcabiis, nervis quinque ſubtùs elevatis. Syſt. nat. edit. 12, p. 68, n. 3.*

Cette plante ne s'éleve point en arbriſſeau, mais elle grimpe, à la hauteur de quatre ou cinq piés, le long des arbres ſans s'y entortiller, ſes feuilles & ſes branches s'appuyant ſeulement comme autant de cordes ſur leurs branches. Ses tiges & branches ſont cylindriques, nerveuſes, comme articulées, vertes, liſſes, charnues, à articles longs de deux pouces environ, & d'une à deux lignes de diametre. Ses feuilles y ſont attachées alternativement, & comme articulées ſur un pédicule demi-cylindrique ſtrié en deſſus, médiocrement long; elles ſont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, graſſes, épaiſſes, d'un verd noir, relevées en deſſous de trois nervures principales.

Du côté oppoſé aux feuilles, ſort un épi cylindrique une fois plus long qu'elles, c'eſt-à-dire, long de huit à dix pouces, de deux lignes de diametre, couvert depuis le haut juſqu'au ſixieme de ſa longueur, vers le bas, de 4 à 500 fleurs ſeſiles, très-ſerrées, contiguës, compoſées chacune d'une écaille en cœur pointu & concave, qui contient deux étamines courtes, à antheres blanches d'abord, enſuite noires, & un ovaire ſphérique, terminé par un ſtyle court, & un ſtigmate orbiculaire velu. Cet ovaire, en mûriſſant, devient une baie ſphérique, d'une ligne de diametre, d'abord verte, enſuite rouge, à une loge qui ſe ſeche ſans s'ouvrir, & contient une graine ſphérique noirâtre.

Sa racine eſt fibreuſe & noirâtre.

Qualités. L'*amolago* a, dans toutes ſes parties, une odeur & une ſaveur de poivre, qui eſt âcre & aromatique dans ſon fruit, mais cependant moins forte que dans le poivre commun; on n'en fait aucun uſage.

Remarques. On ne voit pas pourquoi M. Linné a ôté à cette eſpece de poivre ſon nom malabare & de pays *amolago*, ſous lequel elle eſt connue dans toute l'Inde, pour lui ſubſtituer celui de *malamiris* de nouvelle fabrique, qui n'exiſte dans aucun livre de voyageurs & de naturaliſtes, & qu'il a ſans doute compoſé du nom malabare *amolago*, réuni au nom brame *miriſſo*. Quoi qu'il en ſoit, cet auteur n'étoit pas mieux fondé à confondre avec l'*amolago* l'eſpece de poivre du Bréſil que Margrave a décrit & figuré

sous son nom de pays *nhandu*, & que Plukenet a appellé *piper frutex americanus, spicâ longiâ gracili; nhandu Brasilienſium, Piſonis.* Almageſte, *p. 297, pl. CCXV, fig. 2;* il devoit ſuffire de confronter la figure de ces deux eſpeces, pour ſe convaincre qu'elles étoient fort différentes, le *nhandu* étant un arbriſſeau à feuilles en cœur beaucoup plus larges, à cinq nervures, & dont l'épi de fleurs eſt beaucoup plus court que ces mêmes feuilles. Que les perſonnes qui ſe laiſſent entraîner par le torrent de la célébrité, jugent après cette confuſion & tant d'autres que préſente la botanique de M. Linné, quel fonds on doit faire ſur ſon travail, ſur-tout dans la partie qui regarde les plantes étrangeres qui occupent plus des trois quarts de la botanique!

M. Linné avoit placé le poivre dans la famille des arons, qu'il intitule *piperitæ* parmi les plantes monocotyledones; mais je me ſuis aſſuré, par une diſſection faite ſur les eſpeces qui croiſſent au Sénégal, qu'elle a deux cotyledons; & ſes autres caracteres nous confirment qu'il appartient naturellement à la claſſe des blitons, où nous l'avons placé. Voyez nos *familles des plantes*, n°. 35, *page* 262. (*M. Adanson.*)

AMOLETTES *ou* AMELOTES, ſ. f. pl. (*Mar.*) on appelle ainſi les trous quarrés où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevaux. Les *amelotes* doivent avoir de largeur la ſixieme partie de l'épaiſſeur du cabeſtan. (*L*)

* AMOME, ſ. m. *amomum racemoſum*, eſt un fruit ſec, en grappe, membraneux, capſulaire, plein de graines, qui a été connu des anciens Grecs, ainſi qu'il eſt facile de s'en aſſurer par la comparaiſon qu'on en peut faire avec la deſcription de Dioſcorides. *V.* dans la *mat. méd.* de Geoffroy, les ſentimens des botaniſtes ſur l'*amome*. La grappe de l'*amome* eſt compoſée de dix ou douze folliculés ou grains, ces grains ſont membraneux, fibreux, faciles à rompre, & ſerrés les uns près des autres, ſans pédicules; ils naiſſent du même ſarment; ce ſarment eſt ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entaſſées, ſoit petites & diſpoſées en écailles à la partie ou ce ſarment ne porte point de folicules, ſoit de ſix feuilles plus longues qui environnent chaque follicule, comme ſi elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles ſont de la longueur d'un demi-pouce; & les trois autres ſont un peu plus courtes; elles ſont toutes minces, fibreuſes, âcres, odorantes, ſouvent retirées à leur ſommet, rarement entieres, de ſorte qu'à peine s'étendent-elles au delà des grains de l'*amome*; ce qui vient, comme il eſt croyable, de ce qu'elles ſe froiſſent mutuellement, & ſe briſent à leur extrémité dans le tranſport. La groſſeur & la figure de ces grains d'*amome* eſt ſemblable à celle d'un grain de raiſin: ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces, & des nervures comme des lignes dans toute leur longueur: ils ont encore trois petits ſillons, & autant de petites côtes qui répondent aux trois rangs de graines qui rempliſſent l'intérieur des follicules, & qui ſont chacun ſéparés par une cloiſon membraneuſe. Chaque rang contient beaucoup de graines anguleuſes, enveloppées d'une membrane mince ſi étroitement, que ces trois rangs ne forment que trois graines oblongues. La couleur du bois & des grappes eſt la même: dans les unes elle eſt pâle, dans d'autres blanche ou rouſsâtre; mais dans les follicules blanches, les graines ſont ordinairement avortées, au lieu que dans les rouſsâtres, elles ſont plus ſolides & plus parfaites. Ces graines ſont anguleuſes, d'un roux foncé en dehors, & blanches en dedans: mais elles ſont plus ſolides que celles du cardamome. Les grappes ont une odeur vive qui approche de celle de la lavande ordinaire, mais plus douce: ſéparées de leurs follicules, les graines ont une odeur plus forte & plus âcre, & qui tient de celle du camphre.

L'*amome* renferme beaucoup d'huile eſſentielle aromatique, ſubtile & volatile, qu'on en tire par la diſtillation après l'avoir fait macérer dans l'eau.

Il faut choiſir le plus récent, le plus gros, aſſez peſant & rempli de grains bien nourris, de couleur purpurine, odorans, âcres au goût; il en faut ſéparer la coque blanchâtre, qui n'eſt bonne à rien, afin d'avoir les grains purs & nets: on nous l'apporte des îles Philippines. Il inciſe, il digere, réſiſte au venin, chaſſe les vents, fortifie l'eſtomac, il donne

de l'appétit & de la vigueur, & provoque les mois aux femmes.

L'*amomum* ou *fium aromaticum*, *fion officinarum*, Tourn. *inst.* 308, eſt une ſemence chaude, ſeche, atténuante, bonne pour lever les obſtructions, chaſſer le gravier des reins, & exciter l'urine & les regles; elle paſſe pour alexipharmaque; on l'emploie quelquefois pour l'*amome* véritable, celui dont nous avons donné d'abord la deſcription. (*N*)

* AMOMI, nom que les Hollandois donnent au poivre de la Jamaïque, que nous appellons autrement *graine de girofle*.

AMOMUM Plinii, ou *folanum fruticoſum*, *bacciferum* (*Jardinage*), eſt un arbriſſeau dont le bois eſt brun, la feuille jaune, d'un verd noir; la fleur blanche, les fruits rouges & ronds comme des ceriſes. L'*amomum* garde ſes feuilles & ſes fruits dans la ſerre, & ne ſe dépouille qu'au printemps. On en a de l'eſpece par le moyen de ſa graine. (*K*)

AMON, (*Hiſt. ſac.*) fils de Manaſsès & de Meſſalemeth, fut le XIVe roi de Juda. Il monta ſur le trône à l'âge de 22 ans, ſe livra au culte des idoles, & fut aſſaſſiné au bout de deux ans de regne par ſes propres officiers, dans ſa maiſon, l'an du monde 3365. Joſias, ſon fils, lui ſuccéda.

AMONCELER, v. n. ou paſſ. *cheval qui amoncele* ou *qui s'amoncele*; cheval qui eſt bien enſemble, qui eſt bien ſous lui, qui marche ſur les hanches ſans ſe traverſer. Ce terme n'eſt preſque plus uſité dans le manege. (*V*)

* AMONDE, riviere d'Ecoſſe dans la Lothiane; elle ſe jette dans le golfe d'Edimbourg.

* AMONE *ou* L'AMONE, riviere d'Italie, qui a ſa ſource au pié de l'Apennin, arroſe une partie de la Romagne, & ſe jette dans le Pô près de Ravenne.

AMONT, *terme dont on ſe ſert ſur les rivieres*; il marque la poſition d'une partie ou d'un pont ou d'un bateau, relativement au cours de la riviere; ainſi on dit: l'avant-bec d'une pile, l'avant-bec d'*amont*; & de l'arriere-bec, *le bec d'aval*. L'*amont* eſt oppoſé au cours de la riviere; l'*aval* le regarde & le ſuit.

* AMORAVIS, nom que nos anciens romanciers donnent aux Sarraſins ou aux Mores d'Afrique. L'étymologie de ce nom reſſemble à beaucoup d'autres, qu'on ne lit point ſans ſe rappeller l'épigramme du chevalier d'Aceilly.

* AMORBACH, ville d'Allemagne dans la Franconie, ſur la riviere de Muldt.

AMORCE, ſ. f. *en terme de pyrothechnie*, ou de *pyrobologie*, eſt de la poudre à tirer qu'on met dans le baſſinet des armes à feu, à des fuſées, à des petards, &c. On ne met l'*amorce* qu'après avoir chargé. Quelquefois l'*amorce* eſt de la poudre à canon pulvériſée & miſe en pâte, comme aux fuſées, petards, ſerpenteaux, & autres pieces d'artifice; quelquefois auſſi comme pour les bombes, carcaſſes, grenades, &c. on ajoute ſur quatre parties de poudre, une de ſoufre, & autant de ſalpêtre, pilés ſéparément, & alliés avec de l'huile.

Pour les canons de guerre, on a une verge de fer pointue pour percer la cartouche par la lumiere, & qu'on appelle *dégorgeoir*. *Voyez* DÉGORGEOIR.

On appelle auſſi *amorce* une corde préparée pour faire tirer tout de ſuite, ou des boîtes, ou des petards, ou des fuſées. Les meches ſoufrées qu'on attache aux grenades & à des ſauciſſes, avec leſquelles on met le feu aux mines, ſe nomment auſſi *amorce*. (*M*)

AMORCE, ſe dit auſſi d'un appât dont on ſe ſert à la chaſſe ou à la pêche pour prendre du gibier, des bêtes carnaſſieres, ou du poiſſon.

* AMORCER, v. act. c'eſt, chez les *charrons*, les *menuiſiers*, les *charpentiers*, & autres *ouvriers en bois*, commencer avec l'amorçoir un trou qu'on finit avec un autre inſtrument, ſelon la figure & l'uſage qu'on leur deſtine. Chez les *faiſeurs de peignes*, c'eſt faire la premiere coupure des dents par le haut feuillet de l'eſtadon. *Voyez* PEIGNE & ESTADON.

AMORCER, *chez les ouvriers en fer*, c'eſt préparer deux morceaux de fer, quarrés ou d'autre forme, à être ſoudés enſemble, de maniere qu'après être ſoudés ils n'aient tous deux que l'épaiſſeur de l'un ou de l'autre; pour cet effet on les forge en talus, & on les applique l'un ſur l'autre; & pour que la ſoudure ſe faſſe proprement, & que par con-

séquent il n'y ait point de crasse ou fraisier sur les surfaces qui doivent être appliquées l'une contre l'autre, le forgeron a attention de tourner ces surfaces toujours du côté du fond du feu.

AMORÇOIR, s. m. *outil de charron.* Cet outil est emmanché comme les tarieres & les esserets : & n'en differe que par le bout d'en-bas du fer qui est fort aigu, & qui est demi reployé d'un côté, demi reployé de l'autre : ces deux demi-plis sont tranchans ; cet outil sert aux charrons pour commencer à former les trous ou mortoises dans les moyeux & dans les gentes. Ce sont les taillandiers qui font les *amorçoirs.*

*AMORGOS, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. *Long.* 44, 15. *lat.* 36, 30.

* *AMORIUM*, ancienne ville de la grande Phrygie, aux confins de la Galatie, dans l'Asie mineure.

AMOROSO, (*Musique*) *voyez* TENDREMENT (*Musique.*) (*S.*)

*AMORRHEENS, s. m. pl. peuples descendus d'Amorrhée fils de Chanan ; ils habitoient entre les torrens de Jabock & d'Arnon.

AMORTIR, v. act. *terme de boyaudier*, c'est faire tremper les boyaux dans le chaudron à mesure qu'ils sont lavés, pour les amollir un peu & les disposer à recevoir la préparation suivante, qui est le dégraissage. Il n'y a point de temps fixe pour faire tremper ces boyaux ; quelquefois il ne faut qu'un jour pour les *amortir*, & quelquefois davantage ; cela dépend communément de la chaleur & du temps qu'il fait. *Voyez* CORDES A BOYAU & DÉGRAISSAGE.

AMORTISSEMENT, s. m. (*Jurisprud.*) est une aliénation d'immeubles faite au profit de gens de main-morte, comme de couvens, confréries, corps de métiers, ou autres communautés. *V.* MAIN-MORTE. Ce mot à la lettre signifie la même chose qu'*extinction.*

AMORTISSEMENT (*Lettres d'*), sont des patentes royales contenant permission en faveur d'une communauté d'acquérir un fonds ; ce qu'elle ne pourroit faire sans cela. Cette concession se fait moyennant une somme qui est payée au roi & au seigneur, pour dédommager l'un & l'autre des profits qui reviendroient lors des mutations, lesquels ne peuvent plus avoir lieu lorsque le bien est possédé par une communauté, qui ne meurt pas.

Ce réglement a été fait à l'imitation de la loi *papiria*, par laquelle il étoit défendu de consacrer aucun fonds à des usages religieux, sans le consentement du peuple.

Ce fut S. Louis qui imagina cet expédient, sur les plaintes que les ecclésiastiques de son temps porterent au pape contre les seigneurs qui prétendoient les troubler dans leurs acquisitions, en conséquence des loix du royaume qui défendoient aux gens d'église de posséder des fonds. Il leur conserva ceux qu'ils possedoient pour lors : mais pour réprimer leur avidité, il leur imposa pour les acquisitions qu'ils feroient à l'avenir, l'obligation de payer au domaine les droits d'*amortissement*, & aux seigneurs une indemnité. *Voyez* INDEMNITÉ. (*H*)

AMORTISSEMENT s'entend, *en Architecture*, de tout ouvrage de sculpture isolé qui termine quelque avant-corps, comme celui du château de Versailles du côté de la cour de marbre ; & celui du palais Bourbon à Paris du côté de l'entrée ; ou bien composé d'architecture & sculpture, comme celui qui couronne l'avant-corps du milieu du manege découvert du château de Chantilly. Ces *amortissemens* tiennent souvent lieu de fronton dans la décoration extérieure de nos bâtimens : mais il n'en faut pas user trop fréquemment, & craindre sur-tout d'abuser de la licence de les trop tourmenter, dans l'intention, disent la plupart de nos sculpteurs, de leur donner un air pittoresque : la sagesse des formes y doit présider ; on doit rejeter absolument dans leur composition tous ornemens frivoles, qui ne forment que de petites parties, corrompent les masses, & qui vus d'en-bas ou d'une certaine distance, ne laissent appercevoir qu'un tout mal entendu, sans choix, & souvent sans convenance pour le sujet. Il faut observer aussi que ces *amortissemens* soient en proportion avec l'architecture qui les reçoit, que leur forme générale soit pyramidale avec l'édifice, & éviter les idées capricieuses ; car il semble depuis quelques années qu'on n'ose plus placer d'écussons qu'ils ne soient inclinés ; abus qui fait peu d'honneur à la plupart des architectes de nos jours ; par paresse ou par ignorance, ils abandonnent le soin de leur composition à des sculpteurs peu entendus, qui ne connoissant pas

les principes de l'architecture naturelle, croient avoir imaginé un chef-d'œuvre quand ils ont entassé des coquilles, des palmettes, des génies, des supports, &c. qui ne forment qu'un tout monstrueux, sans grace, sans art, & souvent sans beauté d'exécution.

Je ne crois pas pouvoir me dispenser de parler de ces abus, ni de recommander aux sculpteurs d'acquérir les principes de l'architecture, & aux jeunes architectes l'art du dessin, comme l'ame du goût; toutes ces frivolités n'ont pris le dessus que par l'ignorance de l'un & de l'autre. Le sculpteur se contente de sa main-d'œuvre; quelques architectes, d'un vain titre dont ils abusent. S'ils étoient instruits réciproquement de leur art, l'exécution en auroit plus de succès; car il ne faut pas douter que c'est dans cette partie principalement qu'il faut réunir la théorie & l'expérience. La sculpture dans un édifice étant étrangere à la solidité & à la commodité, elle ne peut trouver raisonnablement sa place que dans les édifices sacrés, dans les palais des rois, & dans les maisons des grands; alors il faut qu'elle soit traitée avec noblesse, avec prudence, & qu'elle paroisse si bien liée à l'architecture qui la reçoit, que l'une & l'autre concourent à donner un air de dignité aux monumens qu'il s'agit d'ériger. *Voy.* ce que j'en ai dit, & les exemples que j'en ai donnés dans le II *volume de ma décoration des édifices*, à Paris, chez Jombert.

On peut user de moins de sévérité pour les *amortissemens* destinés à la décoration des fêtes publiques, comme arcs de triomphe, décorations théatrales, feux d'artifices, *&c.* dont l'aspect est momentané, & s'exécute en peinture à fresque sur de la toile ou de la volige, où l'on peut préférer les formes ingénieuses, quoique hasardées, le brillant & l'éclat, à la gravité des formes qu'exige un monument de pierre: aussi ai-je usé de ces licences dans l'arc de triomphe de la porte S. Martin, que je fis exécuter à Paris en 1745, à l'occasion du retour du roi de l'armée de Flandre, & à la décoration du théatre du college de Louis le grand, exécutée en 1748. (*P*)

AMOS, (*Hist. sacrée.*) un des douze petits prophetes, étoit un pasteur de la ville de Thécué: il prophétisoit à Béthel où Jéroboam II adorait des veaux d'or, disant que la maison de ce prince seroit exterminée, & que tout son peuple seroit mené en captivité, s'il persistoit dans son idolâtrie. Amasias, prêtre des veaux d'or, fut choqué de la liberté d'*Amos*, l'accusa devant Jéroboam, le traitant de visionnaire & d'homme dangereux, propre à soulever le peuple contre son roi: ce qui obligea le prophete à sortir de Béthel, après avoir prédit à Amasias que sa femme se prostitueroit au milieu de Samarie, & que ses fils & ses filles périroient par l'épée. Du reste, on ignore le temps & le genre de sa mort.

La bible fait mention d'un autre *Amos*, pere du prophete Esaïe; on en trouve un troisieme dans la généalogie de notre sauveur, selon la chair, rapportée dans l'évangile selon saint Luc.

AMOSA, (*Géogr.*) ancienne ville de Judée, dans la tribu de Benjamin: elle étoit dans une belle plaine, au nord-ouest de Jérusalem, & au sud-est de Masphat. C'étoit une des plus jolies villes de cette tribu. *Long.* 67, 55; *lat.* 31, 10. (*C. A.*)

AMOVIBLE, ad. *terme de droit*, & sur-tout *de droit ecclésiastique*, signifie qui peut être destitué de son emploi, dépossédé de son office, ou privé de son bénéfice: tels sont des vicaires de paroisses, des grands-vicaires, qui sont *amovibles* à la volonté du curé ou de l'évêque; ou des officiers claustraux, que le supérieur peut déposer quand bon lui semble. (*H*)

* AMOUQUE, s. m. c'est en Indien, le nom des gouverneurs ou pasteurs des chrétiens de Saint-Thomé.

AMOUR: il entre ordinairement beaucoup de sympathie dans l'*amour*, c'est-à-dire une inclination dont les sens forment le nœud; mais quoiqu'ils en forment le nœud, ils n'en sont pas toujours l'intérêt principal; il n'est pas impossible qu'il y ait un *amour* exempt de grossiereté.

Les mêmes passions sont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par des endroits opposés. Je suppose que plusieurs hommes s'attachent à la même femme; les uns l'aiment pour son esprit, les autres pour sa vertu, les autres pour ses défauts, *&c.* & il se peut faire en-

core que tous l'aiment pour des choſes qu'elle n'a pas, comme lorſque l'on aime une femme légere que l'on croit ſolide. N'importe, on s'attache à l'idée qu'on ſe plaît à s'en figurer; ce n'eſt même que cette idée que l'on aime, ce n'eſt pas la femme légere. Ainſi l'objet des paſſions n'eſt pas ce qui les dégrade ou ce qui les ennoblit, mais la maniere dont on enviſage cet objet. Or j'ai dit qu'il étoit poſſible que l'on cherchât dans l'*amour* quelque choſe de plus pur que l'intérêt des ſens. Voici ce qui me le fait croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la meſſe, au ſermon, ne ſe décide pas toujours pour celle qui eſt la plus jolie, & qui même lui paroît telle: quelle eſt la raiſon de cela? C'eſt que chaque beauté exprime un caractere tout particulier, & celui qui entre le plus dans le nôtre, nous le préférons. C'eſt donc le caractere qui nous détermine; c'eſt donc l'ame que nous cherchons: on ne peut me nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos ſens ne nous plaît que comme une image de ce qui ſe cache à leur vue: donc nous n'aimons les qualités ſenſibles que comme les organes de notre plaiſir, & avec ſubordination aux qualités inſenſibles dont elles ſont l'expreſſion: donc il eſt au moins vrai que l'ame eſt ce qui nous touche le plus. Or ce n'eſt pas aux ſens que l'ame eſt agréable, mais à l'eſprit; ainſi l'intérêt de l'eſprit devient l'intérêt principal; & ſi celui des ſens lui étoit oppoſé, nous le lui ſacrifierions. On n'a donc qu'à nous perſuader qu'il lui eſt vraiment oppoſé, qu'il eſt une tache pour l'ame; voilà l'*amour* pur.

Cet *amour* eſt cependant véritable, & on ne peut le confondre avec l'amitié; car dans l'amitié c'eſt l'eſprit qui eſt l'organe du ſentiment: ici ce ſont les ſens. Et comme les idées qui viennent par les ſens, ſont infiniment plus puiſſantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inſpirent eſt paſſion. L'amitié ne va pas ſi loin; c'eſt pourtant ce que je ne voudrois pas décider; cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi ſur ces importantes queſtions.

Il n'y a pas d'*amour* ſans eſtime, la raiſon en eſt claire. L'*amour* étant une complaiſance dans l'objet aimé, & les hommes ne pouvant ſe défendre de trouver un prix aux choſes qui leur plaiſent, leur cœur en groſſit le mérite; ce qui fait qu'ils ſe préferent les uns aux autres, parce que rien ne leur plaît tant qu'eux-mêmes.

Ainſi non ſeulement on s'eſtime avant tout, mais on eſtime encore toutes les choſes qu'on aime, comme la chaſſe, la muſique, les chevaux, *&c.* Et ceux qui mépriſent leurs propres paſſions, ne le ſont que par réflexion & par un effort de raiſon; car l'inſtinct les porte au contraire.

Par une ſuite naturelle du même principe, la haine rabaiſſe ceux qui en ſont l'objet, avec le même ſoin que l'*amour* les releve. Il eſt impoſſible aux hommes de ſe perſuader que ce qui les bleſſe n'ait pas quelque grand défaut, c'eſt un jugement confus que l'eſprit porte en lui-même.

Et ſi la réflexion contrarie cet inſtinct (car il y a des qualités qu'on eſt convenu d'eſtimer, & d'autres de mépriſer), alors cette contradiction ne fait qu'irriter la paſſion; & plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainſi elle dépouille ſon objet de ſes qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à ſon intérêt dominant; enſuite elle ſe livre témérairement & ſans ſcrupule à ſes préventions inſenſées.

AMOUR DU MONDE. Que de choſes ſont compriſes dans l'*amour du monde!* Le libertinage, le deſir de plaire, l'envie de dominer, *&c.* L'*amour* du ſenſible & du grand ne ſont nulle part ſi mêlés; je parle d'un *grand* meſuré à l'eſprit & au cœur qu'il touche. Le génie & l'activité portent à la vertu & à la gloire: les petits talens, la pareſſe, le goût des plaiſirs, la gaieté, & la vanité nous fixent aux petites choſes; mais en tous c'eſt le même inſtinct, & l'*amour du monde* renferme de vives ſemences de preſque toutes les paſſions.

AMOUR DE LA GLOIRE. La gloire nous donne ſur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche, ſans doute, autant qu'aucune de nos ſenſations, & nous étourdit plus ſur nos miſeres qu'une vaine diſſipation: elle eſt donc réelle en tout ſens.

Ceux qui parlent de ſon néant véritable, ſoutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un ſeul homme. Le vuide des grandes paſſions eſt rempli par le grand nombre des

des petites : les contempteurs de la gloire se piquent de bien danſer, ou de quelque miſere encore plus baſſe. Ils ſont ſi aveugles, qu'ils ne ſentent pas que c'eſt la gloire qu'ils cherchent ſi curieuſement, & ſi vains qu'ils oſent la mettre dans les choſes les plus frivoles. La gloire, diſent-ils, n'eſt ni vertu ni mérite ; ils raiſonnent bien en cela : elle n'en eſt que la récompenſe. Elle nous excite donc au travail & à la vertu, & nous rend ſouvent eſtimables, afin de nous faire eſtimer.

Tout eſt très-abject dans les hommes, la vertu, la gloire, la vie : mais les choſes les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne eſt un grand arbre près du cerifier ; ainſi les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles ſont les inclinations & les vertus de ceux qui mépriſent la gloire ! l'ont-ils méritée ?

Amour des Sciences et des Lettres. La paſſion de la gloire & la paſſion des ſciences ſe reſſemblent dans leur principe ; car elles viennent l'une & l'autre du ſentiment de notre vuide & de notre imperfection. Mais l'une voudroit ſe former comme un nouvel être hors de nous ; & l'autre s'attache à étendre & à cultiver notre fonds : ainſi la paſſion de la gloire veut nous agrandir au dehors, & celle des ſciences au dedans.

On ne peut avoir l'ame grande, ou l'eſprit un peu pénétrant, ſans quelque paſſion pour les lettres. Les arts ſont conſacrés à peindre les traits de la belle nature ; les arts & les ſciences embraſſent tout ce qu'il y a dans la penſée de noble ou d'utile ; de ſorte qu'il ne reſte à ceux qui les rejettent, que ce qui eſt indigne d'être peint ou enſeigné. C'eſt très-fauſſement qu'ils prétendent s'arrêter à la poſſeſſion des mêmes choſes que les autres s'amuſent à conſidérer. Il n'eſt pas vrai qu'on poſſede ce qu'on diſcerne ſi mal, ni qu'on eſtime la réalité des choſes, quand on en mépriſe l'image : l'expérience fait voir qu'ils mentent, & la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les lettres, comme la religion & la vertu, c'eſt-à-dire comme une choſe qu'ils ne veulent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer. Perſonne néanmoins n'ignore que les bons livres ſont l'eſſence des meilleurs eſprits, le précis de leurs connoiſſances, & le fruit de leurs longues veilles : l'étude d'une vie entiere s'y peut recueillir dans quelques heures ; c'eſt un grand ſecours.

Deux inconvéniens ſont à craindre dans cette paſſion : le mauvais choix & l'excès. Quant au mauvais choix, il eſt probable que ceux qui s'attachent à des connoiſſances peu utiles, ne ſeroient pas propres aux autres ; mais l'excès peut ſe corriger.

Si nous étions ſages, nous nous bornerions à un petit nombre de connoiſſances, afin de les mieux poſſéder ; nous tâcherions de nous les rendre familieres & de les réduire en pratique : la plus longue & la plus laborieuſe théorie n'éclaire qu'imparfaitement ; un homme qui n'auroit jamais danſé, poſſéderoit inutilement les regles de la danſe ; il en eſt de même des métiers d'eſprit.

Je dirai bien plus : rarement l'étude eſt utile, lorſqu'elle n'eſt pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas ſéparer ces deux choſes ; l'une nous apprend à penſer, l'autre à agir ; l'une à parler, l'autre à écrire ; l'une à diſpoſer nos actions, & l'autre à les rendre faciles. L'uſage du monde nous donne encore l'avantage de penſer naturellement, & l'habitude des ſciences, celui de penſer profondément.

Par une ſuite néceſſaire de ces vérités, ceux qui ſont privés de l'un & de l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foibleſſe de l'eſprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au milieu des cours, & dans le ſein des villes floriſſantes, des eſprits aimables & bien faits ? Que fait-elle pour le laboureur préoccupé de ſes beſoins ? Sans doute, elle a ſes droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes ; il les laiſſe loin les uns des autres dans la même diſtance où ils ſont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talens : mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé ?

Amour du Prochain. L'*amour du prochain* eſt de tous les ſentimens les plus juſte & le plus utile : il eſt auſſi néceſſaire dans la ſociété civile, pour le bonheur de notre vie, que dans le chriſtianiſme pour la félicité éternelle.

Amour des Sexes. L'*amour*, par-tout où il eſt, eſt toujours le maître. Il forme l'ame, le cœur & l'eſprit ſelon ce qu'il eſt. Il n'eſt ni petit ni grand, ſelon le cœur & l'eſprit qu'il occupe, mais ſelon ce qu'il eſt en lui-même; & il ſemble véritablement que l'*amour* eſt à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame eſt au corps de celui qu'elle anime.

Lorſque les amans ſe demandent une ſincérité réciproque pour ſavoir l'un & l'autre quand ils ceſſeront de s'aimer, c'eſt bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux aſſurés qu'on les aime lorſqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'eſt jamais en liberté d'aimer ou de ceſſer d'aimer, l'amant ne peut ſe plaindre avec juſtice de l'inconſtance de ſa maîtreſſe, ni elle de la légéreté de ſon amant.

L'*amour*, auſſi-bien que le feu, ne peut ſubſiſter ſans un mouvement continuel, & il ceſſe de vivre dès qu'il ceſſe d'eſpérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une ſorte d'*amour*; mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'*amour* le deſir de la jouiſſance. Voulez-vous ſonder vos ſentimens de bonne foi, & diſcerner laquelle de ces deux paſſions eſt le principe de votre attachement, interrogez les yeux de la perſonne qui vous tient dans ſes chaînes. Si ſa préſence intimide vos ſens & les contient dans une ſoumiſſion reſpectueuſe, vous l'aimez. Le véritable *amour* interdit même à la penſée toute idée ſenſuelle, tout eſſor de l'imagination dont la délicateſſe de l'objet aimé pourroit être offenſée, s'il étoit poſſible qu'il en fût inſtruit: mais ſi les attraits qui vous charment font plus d'impreſſion ſur vos ſens que ſur votre ame; ce n'eſt point de l'*amour*, c'eſt un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'*amour* ne fera jamais commettre des fautes qui bleſſent la conſcience ou l'honneur.

Un amour vrai, ſans feinte & ſans caprice,
Eſt en effet le plus grand frein du vice;
Dans ſes liens qui ſait ſe retenir,
Eſt honnête homme, ou va le devenir.

L'Enfant prodigue, *Comédie.*

Quiconque eſt capable d'aimer eſt vertueux: j'oſerois même dire que quiconque eſt vertueux eſt auſſi capable d'aimer; comme ce ſeroit un vice de conformation pour le corps que d'être inepte à la génération, c'en eſt auſſi un pour l'ame que d'être incapable d'*amour*.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'*amour*, il ne peut que les perfectionner; c'eſt lui qui rend le cœur moins farouche, le caractère plus liant, l'humeur plus complaiſante. On s'eſt accoutumé en aimant à plier ſa volonté au gré de la perſonne chérie; on contracte par-là l'heureuſe habitude de commander à ſes deſirs, de les maîtriſer & de les réprimer; de conformer ſon goût & ſes inclinations aux lieux, aux temps, aux perſonnes: mais les mœurs ne ſont pas également en ſûreté quand on eſt inquiété par ces ſaillies charnelles que les hommes groſſiers confondent avec l'*amour*.

De tout ce que nous venons de dire, il s'enſuit que le véritable *amour* eſt extrêmement rare. Il en eſt comme de l'apparition des eſprits; tout le monde en parle, peu de gens en ont vu. *Maximes de la Rochefoucault.*

Amour conjugal. Les caractères de l'*amour conjugal* ne ſont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer ſans aimer en effet: un mari ſait au juſte s'il aime. Il a joui: or la jouiſſance eſt la pierre de touche de l'*amour*; le véritable y puiſe de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, ſi l'on connoît qu'on s'eſt mépris, je ne ſais de remede à ce mal que la patience. S'il eſt poſſible, ſubſtituez l'amitié à l'*amour*: mais je n'oſe même vous flatter que cette reſſource vous reſte. L'amitié entre deux époux eſt le fruit d'un long *amour*, dont la jouiſſance & le temps ont calmé les bouillans tranſports. Pour l'ordinaire ſous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on ſe hait, ou tout au plus les génies de la meilleure trempe ſe renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des ſentimens oppoſés dans l'eſprit, peuvent troubler l'*amour* le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouſe qui, penſant plus noblement, croit pouvoir régler ſa dépenſe ſur leurs revenus communs: un prodigue au contraire mépriſe une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas ſans aimer & ſans être aimé. Donnez du corps à cet *amour* en le fondant ſur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeuneſſe; auſſi fragile que ces avantages paſſagers, il paſſeroit bientot comme eux : mais s'il eſt attaché aux qualités du cœur & de l'eſprit, il eſt à l'épreuve du temps.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans auſſi attentif à plaire, auſſi ſoigneux à ne point offenſer, que s'il s'agiſſoit aujourd'hui de faire agréer votre *amour*. On ne conſerve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épouſent, ils s'adorent en ſe mariant; ils ſavent bien ce qu'ils ont fait pour s'inſpirer mutuellement de la tendreſſe; elle eſt le fruit de leurs égards, de leur complaiſance, & du ſoin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part & d'autre qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être déſagréables. Que ne continuent-ils ſur ce ton-là quand ils ſont mariés? & ſi c'eſt trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions paſſées? Pourquoi ne ſe piquent-ils plus d'être aimés quand il y a plus que jamais de la gloire & de l'avantage à l'être? Quoi! nous qui nous eſtimons tant, & preſque toujours mal-à-propos; nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à avoir des preuves de notre mérite, ou de celui que nous nous ſuppoſons, faut-il que, ſans en devenir ni plus louables ni plus modeſtes, nous ceſſions d'être orgueilleux & vains dans la ſeule occaſion peut-être où il va de notre profit & de tout l'agrément de notre vie à l'être?

AMOUR PATERNEL. Si la raiſon dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne ſervoit pas quelquefois à dépraver ſon inſtinct, nous n'aurions rien à dire ſur l'*amour paternel* : les brutes n'ont pas beſoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever; c'eſt qu'elles ne ſont guidées que par l'inſtinct : or l'inſtinct, quand il n'eſt point diſtrait par les ſophiſmes d'une raiſon captieuſe, répond toujours au vœu de la nature, fait ſon devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumiere, ſa mere le nourriroit de ſon propre lait, veilleroit à tous ſes beſoins, le garantiroit de tout accident, & ne croiroit pas d'inſtans dans ſa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de ſon côté contribueroit à le former; il étudieroit ſon goût, ſon humeur & ſes inclinations pour mettre à profit ſes talens : il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la diſcrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'inſtinct, en diſpoſe tout autrement. L'enfant eſt à peine né, qu'on le ſépare pour toujours de ſa mere; elle eſt ou trop foible ou trop délicate; elle eſt d'un état trop honnête pour allaiter ſon propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le ſein maternel, pour porter aux mamelles de ſa rude marâtre deux ruiſſeaux de lait deſtinés déſormais pour ſa ſubſiſtance : la nature ne ſera point écoutée, ſes dons ſeront rejetés & mépriſés : celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la ſource de ce nectar bienfaiſant. L'enfant ſera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui meſurera ſes ſoins au profit qu'elle en attend.

Quelle eſt la mere qui conſentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant qu'elle ſauroit n'être pas le ſien? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle, ſera-t-il bien véritablement le ſien, lorſqu'après pluſieurs années, les pertes continuelles de ſubſtance que fait à chaque inſtant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger qui l'aura transformé en un homme nouveau? Ce lait qu'il a ſucé n'étoit point fait pour ſes organes : c'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui ſait ſi ſon tempérament robuſte & ſain dans l'origine n'en a point été altéré? Qui ſait ſi cette transformation n'a point influé ſur ſon cœur? l'ame & le corps ſont ſi dépendans l'un de l'autre! s'il ne deviendra pas un jour, préciſément par cette raiſon, un lâche, un fourbe, un malfaiteur? Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à

dégénérer, s'il eſt tranſporté dans un autre.

On compare les rois à des peres de famille, & l'on a raiſon : cette comparaiſon eſt fondée ſur la nature & l'origine même de la royauté.

Le premier qui fut roi, fut un ſoldat heureux,

dit un de nos grands poëtes (*Mérope, tragédie de M. de Voltaire*) : mais il eſt bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran, d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable : tout autre que *Poliphonte* eût dit :

Le premier qui fut roi, régna ſur ſes enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille ; la famille en ſe multipliant devint un peuple, & conſéquemment le pere de famille devint un roi. Le fils aîné ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le ſceptre ſe perpétua ainſi dans la même maiſon, juſqu'à ce qu'un *ſoldat heureux* ou un ſujet rebelle devint la tige premiere d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi, & déterminer ainſi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, & les obligations d'un pere par celles d'un ſouverain : *aimer, gouverner, récompenſer & punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un roi.

Un pere qui n'aime point ſes enfans eſt un monſtre : un roi qui n'aime point ſes ſujets eſt un tyran. Le pere & le roi ſont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire eſt fondé ſur l'*amour*. La nature a fait les peres pour l'avantage des enfans : la ſociété a fait les rois pour la félicité des peuples : il faut donc néceſſairement un chef dans une famille & dans un état : mais ſi ce chef eſt indifférent pour les membres, ils ne ſeront autre choſe à ſes yeux que des inſtrumens faits pour ſervir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté ou ſa famille ou ſon état, c'eſt pourvoir à ſon intérêt propre. Quoique ſiege principal de la vie & du ſentiment, la tête eſt toujours mal aſſiſe ſur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille & celui d'un état. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir : l'un d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété : l'autre d'en écarter le trouble, les déſaſtres & l'indigence : c'eſt l'*amour* de l'ordre qui doit le conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui ſe plaît à pouſſer à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de *récompenſer* & *punir* eſt le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, ſans effrayer par des menaces, & inviter par des promeſſes. Les deux mobiles du cœur humain ſont l'eſpoir & la crainte. Peres & rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux paſſions. Mais ſongez que l'exacte juſtice eſt auſſi ſoigneuſe de récompenſer, qu'elle eſt attentive à punir. Dieu vous a établis ſur la terre ſes ſubſtituts & ſes repréſentans : mais ce n'eſt pas uniquement pour y tonner, c'eſt auſſi pour y répandre des pluies & des roſées bienfaiſantes.

L'*amour paternel* ne differe pas de l'*amour-propre*. Un enfant ne ſubſiſte que par ſes parens, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout ; ils n'ont rien qui leur ſoit ſi propre. Auſſi un pere ne ſépare point l'idée de ſon fils de la ſienne, à moins que le fils n'affoibliſſe cette idée de propriété par quelque contradiction ; mais plus un pere s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET FRATERNEL. Comme les enfans n'ont nul droit ſur la volonté de leurs peres, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait ſentir qu'ils ſont des êtres à part, & ne peut pas leur inſpirer de l'amour-propre, parce que la propriété ne ſauroit être du côté de la dépendance. Cela eſt viſible : c'eſt par cette raiſon que la tendreſſe des enfans n'eſt pas auſſi vive que celle des peres ; mais les loix ont pourvu à cet inconvénient. Elles ſont un garant aux peres contre l'ingratitude des enfans, comme la nature eſt aux enfans un ôtage aſſuré contre l'abus des loix. Il étoit juſte d'aſſurer à la vieilleſſe ce qu'elle accordoit à l'enfance.

La reconnoiſſance prévient dans les enfans bien nés ce que le devoir leur impoſe ; il eſt dans la ſaine nature d'aimer ceux qui

nous aiment & nous protegent, & l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même : mais il suffit d'être homme pour être bon pere; & si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste, qu'on mette à la place de ce que je dis la sympathie ou le sang, & qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfans que dans les peres; pourquoi la sympathie périt quand la soumission diminue; pourquoi des freres souvent se haïssent sur des fondemens si légers, *&c.*

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des freres? Une fortune, un nom commun, même naissance & même éducation, quelquefois même caractere; enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres, & comme n'ayant qu'un seul être; voilà ce qui fait que l'on s'aime, voilà l'*amour-propre :* mais trouvez le moyen de séparer des freres d'intérêt, l'amitié lui survit à peine; l'amour-propre qui en étoit le fond se porte vers d'autres objets.

Amour de l'estime. Il n'est pas facile de trouver la premiere & la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se satisfait point là-dessus, en disant que nous desirons l'estime des autres, à cause du plaisir qui y est attaché; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion, la difficulté subsiste, puisqu'il reste toujours à savoir pourquoi cette estime, qui est quelque chose d'étranger & d'éloigné à notre égard, fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire; car bien que l'estime que nous acquérons nous serve à nous faire réussir dans nos desseins, & nous procure divers avantages dans la société, il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mutius, Léonidas, Codrus, Curtius, *&c.* & par quel intérêt ces femmes indiennes qui se font brûler après la mort de leurs maris, cherchent-elles, en dépit même des loix & des remontrances, une estime à laquelle elles ne survivent point.

Quelqu'un a dit sur ce sujet, que l'amour-propre nourrit avec complaisance une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui choque cette idée, comme le mépris & les injustices, & recherchant au contraire avec passion tout ce qui la flatte & la grossit, comme l'estime & les louanges. Sur ce principe, l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point là la principale, ni même l'unique source de l'*amour de l'estime*; c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres, que du mérite réel qui leur attire leur propre estime; ou si vous voulez, qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime, que de bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde; & qu'il y a d'ailleurs une infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangere, pour confirmer les bons sentimens qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra les sources de cette inclination, je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du créateur. Car comme Dieu se sert de l'amour du plaisir pour conserver notre corps, pour en faire la propagation, pour nous unir les uns avec les autres, pour nous rendre sensibles au bien & à la conservation de la société; il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'*amour de l'estime*, pour nous défendre des abaissemens de la volupté, & faire que nous nous portions aux actions honnêtes & louables, qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire, si la raison de l'homme eût agi seule en lui, & indépendamment du sentiment; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête, & même le lui faire préférer à l'agréable : mais, parce que cette raison est partiale, & juge souvent en faveur du plaisir, attachant l'honneur & la bienséance à ce qui lui plaît; il a plu à la sagesse du créateur de nous donner pour juge de nos actions, non seulement notre raison, qui se laisse corrompre par la volupté, mais encore la raison des autres hommes, qui n'est pas si facilement séduite.

AMOUR-PROPRE *& de nous-mêmes.* L'amour est une complaisance dans l'objet aimé. *Aimer une chose*, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement; craindre la privation, ses déchéances, *&c.*

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'*amour-propre* toutes sortes d'attachemens; ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime, qu'on n'y cherche que son plaisir & sa propre satisfaction; qu'on se met soi-même avant tout; jusque-là qu'ils nient que celui qui donne sa vie pour un autre, le préfere à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre amour nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre amour, il paroit que c'est notre amour qui est notre passion dominante, & non notre individu propre; puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions approprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répondent que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie & celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre: au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons nous paroit plus considérable que celle que nous abandonnons. Or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme, qui volontairement & de sang-froid meurt pour la gloire: la vie imaginaire qu'il achete au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire, & qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'*amour-propre* & *l'amour de nous-mêmes.* Avec l'*amour de nous-mêmes*, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur, on s'aime hors de soi davantage que dans son existence propre; on n'est point soi-même son objet. L'*amour-propre* au contraire subordonne tout à ses commodités & à son bien-être: il est à lui-même son objet & sa fin; de sorte qu'au lieu que les passions qui viennent de l'*amour de nous-mêmes* nous donnent aux choses, l'*amour-propre* veut que les choses se donnent à nous, & se fait le centre de tout.

L'*amour de nous-mêmes* ne peut pécher qu'en excès ou en qualité; il faut que son déréglement consiste en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & dans l'autre de ces défauts joints ensemble.

L'*amour de nous-mêmes* ne peche point en excès: cela paroit de ce qu'il est permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'est-ce que s'aimer soi-même? c'est desirer son bien, c'est craindre son mal, c'est rechercher son bonheur. Or j'avoue qu'il arrive souvent qu'on desire trop, qu'on craint trop, & qu'on s'attache à son plaisir, ou à ce qu'on regarde comme son bonheur, avec trop d'ardeur: mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui est dans l'objet de vos passions, & non pas de la trop grande mesure de l'*amour de vous-mêmes.* Ce qui le prouve, c'est que vous pouvez & vous devez même desirer sans bornes la souveraine félicité, craindre sans bornes la souveraine misere; & qu'il y auroit même du déréglement à n'avoir que des desirs bornés pour un bien infini.

En effet, si l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une mesure limitée, le vuide de son cœur ne devroit pas être infini; & si le vuide de son cœur ne devroit pas être infini, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la possession de Dieu, mais pour la possession d'objets finis & bornés.

Cependant la religion & l'expérience nous apprennent également le contraire. Rien n'est plus légitime & plus juste que cette insatiable avidité, qui fait qu'après la possession des avantages du monde, nous cherchons encore le souverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profession particuliere de sagesse, avoit cru ne pas se tromper en le cherchant dans la vertu: mais comme il aimoit la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable & de louable que par rapport à Dieu, coupable d'une belle & spirituelle idolâtrie, il n'en fut pas moins grossiérement déçu; il fut obligé de reconnoître son erreur en mourant, lorsqu'il s'écria: *O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un misérable fantôme*, &c!

Cette insatiable avidité du cœur de l'homme n'est donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes se trouvassent par-là disposés à chercher Dieu. Or ce que dans

l'idée métaphorique & figurée, nous appellons *un cœur qui a une incapacité infinie, un vuide qui ne peut être rempli par les créatures*, signifie dans l'idée propre & littérale, une ame qui desire naturellement un bien infini, & qui le desire sans bornes, & qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il est nécessaire que le vuide de notre cœur ne soit point rempli par les créatures, il est nécessaire que nous desirions infiniment, c'est-à-dire, que nous nous aimions nous-mêmes sans mesure. Car s'aimer, c'est desirer son bonheur.

Je sais bien que notre nature étant bornée, elle n'est pas capable, à parler exactement, de former des desirs infinis en véhémence : mais si ces desirs ne sont pas infinis en ce sens, ils le sont en un autre ; car il est certain que notre ame desire selon toute l'étendue de ses forces ; que si le nombre des esprits nécessaires à l'organe pouvoit croître à l'infini, la véhémence des desirs croîtroit aussi à l'infini ; & qu'enfin si l'infinité n'est point dans l'acte, elle est dans la disposition du cœur naturellement insatiable.

Aussi est-ce un grand égarement d'opposer l'*amour de nous-mêmes* à l'amour divin, quand celui-là est bien réglé : car qu'est-ce que s'aimer soi-même comme il faut ? c'est aimer Dieu ; & qu'est-ce qu'aimer Dieu ? c'est s'aimer soi-même comme il faut. L'amour de Dieu est le bons sens de l'*amour de nous-mêmes* ; c'en est l'esprit & la perfection. Quand l'*amour de nous-mêmes* se tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appellé *amour* : il est plus dangereux que la haine la plus cruelle ; mais quand l'*amour de nous-mêmes* se tourne vers Dieu, il se confond avec l'amour divin.

J'ai insinué dans ce que je viens de dire, que l'*amour de nous-mêmes* allume toutes nos autres affections, & est le principe général de nos mouvemens. Voici la preuve de cette vérité : en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté ; une volonté se porte nécessairement à l'objet qui lui convient : ce qui lui convient est un bien par rapport à elle, & par conséquent son bien : or aimant toujours son bien, par-là elle s'aime elle-même, & aime tout par rapport à elle-même ; car qu'est-ce que la *convenance* de l'objet auquel elle se porte, sinon un rapport essentiel à elle ? Ainsi quand elle aime ce qui a rapport à elle, comme lui convenant, n'est-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient ?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos desirs, nos craintes, & nos espérances : mais quel est le principe de cette affection, si ce n'est l'*amour de nous-mêmes* ? Considérez bien toutes les sources de nos amitiés, & vous trouverez qu'elles se réduisent à l'intérêt, la reconnoissance, la proximité, la sympathie, & une convenance délicate entre la vertu & l'*amour de nous-mêmes*, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'amour de nous ; & tout cela se réduit à l'*amour de nous-mêmes*.

La proximité tire de-là toute la force qu'elle a pour allumer nos affections : nous aimons nos enfans parce qu'ils sont nos enfans ; s'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous seroient indifférens. Ce n'est donc pas eux que nous aimons, c'est la proximité qui nous lie avec eux. Il est vrai que les enfans n'aiment pas tant leurs peres que les peres aiment leurs enfans : mais cette différence vient d'ailleurs. *Voy.* AMOUR PATERNEL & FILIAL. Au reste, comme il y a proximité de sang, proximité de profession, proximité de pays, *&c.* il est certain aussi que ces affections se diversifient à cet égard en une infinité de manieres : mais il faut que la proximité ne soit point combattue par l'intérêt ; car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous ; la proximité n'y va que par réflexion : ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre chose, les circonstances particulieres changent beaucoup la proposition générale.

Non seulement la proximité est une source d'amitié, mais encore nos affections varient selon le degré de la proximité : la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appellons *humanité : homo sum, humani nihil à me alienum puto.*

La proximité de la nation inspire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne se fait point sentir à ceux qui habitent dans leur pays, parce que cette proximité

s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent ; mais elle devient sensible, quand deux ou trois personnes originaires d'un même pays se rencontrent dans un climat étranger. Alors l'amour de nous-mêmes qui a besoin d'appui & de consolation, & qui en trouve en la personne de ceux qu'un pareil intérêt & une semblable proximité doit mettre dans la même disposition, ne manque jamais de faire une attention perpétuelle à cette proximité, si un plus fort motif pris de son intérêt ne l'en empêche.

La proximité de profession produit presque toujours plus d'aversion que d'amitié, par la jalousie qu'elle inspire aux hommes les uns pour les autres : mais celle des conditions est presque toujours accompagnée de bienveillance. On est surpris que les grands soient sans compassion pour les hommes du commun ; c'est qu'ils les voient en éloignement, les considérant par les yeux de l'*amour-propre*. Ils ne les prennent nullement pour leur prochain ; ils sont bien éloignés d'appercevoir cette proximité ou ce voisinage, eux dont l'esprit & le cœur ne sont occupés que de la distance qui les sépare des autres hommes, & qui sont de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne en voyant mourir ses propres enfans, qu'il fait exécuter en sa présence, n'est pas si désintéressée qu'elle paroit : le plus grand des poëtes latins en découvre le motif en ces termes :

Vincet amor patriæ, laudumque immensa cupido.

mais il n'a pas démêlé toutes les raisons d'intérêt qui sont l'inhumanité apparente de ce romain. Brutus étoit comme les autres hommes ; il s'aimoit lui-même plus que toutes choses, ses enfans étoient coupables d'un crime qui tendoit à perdre Rome, mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle excuse les fautes, l'*amour-propre* les aggrave, quand il est directement blessé : sans doute que Rome eut l'honneur de ce que Brutus fit pour l'amour de lui-même ; que sa patrie accepta le sacrifice qu'il faisoit à son *amour-propre*, & qu'il fut cruel par foiblesse plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout sur les ames, on se cherche dans l'objet de tous ses attachemens ; & comme il y a diverses sortes d'intérêts, on peut distinguer aussi diverses sortes d'affections que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les amitiés galantes : un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques : un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illustres : un intérêt d'avarice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'amitié intéressée, ne fait ce qu'il dit. Il se trompe en ce qu'il ne connoit, généralement parlant, qu'une sorte d'amitié intéressée, qui est celle de l'avarice ; au lieu qu'il y a autant de sortes d'affections intéressées, qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'est être criminel que d'être intéressé, ne considérant pas que c'est le désintéressement & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'assez grands biens pour satisfaire notre ame, nous ferions bien de les aimer d'un amour d'intérêt, & personne ne devroit trouver mauvais que nous préférassions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre chose.

La reconnoissance elle-même n'est pas plus exemte de ce principe de l'amour de nous-mêmes ; car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoissance ? C'est que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la derniere a pour objet le bien passé. La reconnoissance n'est qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes, qui se sent obligé ; c'est en quelque sorte l'élévation de l'intérêt : nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il est aimable, nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La sympathie, qui est la quatrieme source que nous avons marquée de nos affections, est de deux sortes. Il y a une sympathie des corps & une sympathie de l'ame : il faut chercher la cause de la premiere dans le tempérament, & celle de la seconde dans les secrets ressorts qui font agir notre cœur. Il est même certain que ce que nous croyons être une sympathie de tempérament, a quelquefois sa source dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi pensez-vous que je hais cet homme à une premiere vue, quoiqu'il me soit inconnu ? C'est qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offensé ; que ces traits frappent mon ame & réveillent une idée de haine sans que j'y fasse réflexion. Pourquoi au contraire aimé-je une personne inconnue dès que je la vois, sans m'informer

mer si elle a du mérite ou si elle n'en a pas? C'est qu'elle a de la conformité ou avec moi ou avec mes enfans & avec mes amis, en un mot, avec quelque personne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'*amour de nous-mêmes* à ces inclinations mystérieuses & cachées, qu'un de nos poëtes décrit de cette maniere :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont par les doux accords les ames assorties, &c.

Mais si après avoir parlé des sympathies corporelles, nous entrions dans le détail des sympathies spirituelles, nous connoîtrions qu'aimer les gens par sympathie, n'est proprement que chérir la ressemblance qu'ils ont avec nous; c'est avoir le plaisir de nous aimer en leurs personnes. C'est un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous sans blesser la modestie. Nous n'aimons pas seulement ceux à qui la nature donne des conformités avec nous, mais encore ceux qui nous ressemblent par art & qui tâchent de nous imiter: ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on haïra ceux de qui l'on est mal imité: personne ne veut être ridicule; on aimeroit mieux être haïssable; ainsi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule rejaillit sur l'original.

Mais sur quels principes d'*amour-propre* peut être fondée cette affection que les hommes ont naturellement pour les hommes vertueux, auxquels néanmoins ils ne se soucient pas de ressembler; car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu; les hommes l'estiment & la respectent?

Je réponds qu'il y a fort peu de personnes qui aient pour jamais renoncé à la vertu, & qui ne s'imaginent que s'ils ne sont pas vertueux en un temps, ils ne puissent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu est essentiellement aimable à l'*amour de nous-mêmes*, comme le vice lui est essentiellement haïssable. La raison en est que le vice est un sacrifice que nous nous faisons des autres à nous-mêmes; & la vertu un sacrifice que nous faisons au bien des autres de quelque plaisir ou de quelque avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence? elle est toute prête à nous pardonner nos crimes: la libéralité se dépouille pour nous faire du bien: l'humilité ne nous dispute rien; elle cede à nos prétentions: la tempérance respecte notre honneur, & n'en veut point à nos plaisirs: la justice défend nos droits, & nous rend ce qui nous appartient: la valeur nous défend; la prudence nous conduit; la modération nous épargne; la charité nous fait du bien, &c.

Si ces vertus font du bien, dira-t-on, ce n'est pas à moi qu'elles le font: je le veux: mais si vous vous trouviez en d'autres circonstances, elles vous en feroient: mais elles supposent une disposition à vous en faire dans l'occasion. N'avez-vous jamais éprouvé, qu'encore que vous n'attendiez ni secours, ni protection d'une personne riche, vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrette considération? Elle naît, non de votre esprit, qui mépriſe souvent les qualités de cet homme, mais de l'*amour de vous-mêmes*, qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot, ce qui vous prouve que l'*amour de vous-mêmes* entre dans celui que vous avez pour la vertu, c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus, à mesure que vous y trouvez plus de rapport & de convenance avec vous. Nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité, la libéralité que l'économie, quoique tout cela soit vertu.

Au reste, il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus, les gens vicieux & déréglés: au contraire, il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux, ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil; elle est donc aimée d'un orgueilleux: la libéralité donne; elle ne sauroit donc déplaire à un intéressé: la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux, qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on cru que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux, eût une source si mauvaise? & me pardonnera-t-on bien ce paradoxe, si j'avance qu'il arrive souvent que les vices qui sont au dedans de nous, font l'amour que nous avons pour les vertus des autres.

Je vais bien plus avant, & j'oserai dire que l'*amour de nous-mêmes* a beaucoup de

part aux sentimens les plus épurés que la morale & la religion nous font avoir pour Dieu. On distingue trois sortes d'amour divin; un amour d'intérêt, un amour de reconnoissance, & un amour de pure amitié: l'amour d'intérêt se confond avec l'*amour de nous-mêmes;* l'amour de reconnoissance a encore la même source que celui d'intérêt, selon ce que nous en avons dit ci-dessus; l'amour de pure amitié semble naître indépendamment de tout intérêt & de tout *amour de nous-mêmes*. Cependant si vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fond le même principe que les autres; car premièrement il est remarquable que l'amour de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre sanctification est de se détacher du monde; le second, c'est d'aimer Dieu d'un amour d'intérêt, en lui donnant tout son attachement, parce qu'on le considere comme le souverain bien; le troisieme, c'est d'avoir pour ses bienfaits la reconnoissance qui leur est due; & le dernier enfin, c'est d'aimer ses perfections. Il est certain que le premier de ces sentimens dispose au second, le second au troisieme, le troisieme au quatrieme: or comme tout ce qui dispose à ce dernier mouvement, qui est le plus noble de tous, est pris de l'*amour de nous-mêmes*, il s'ensuit que la pure amitié, dont Dieu même est l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier amour.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particuliérement ceux qui ont le plus de convenance avec nous: nous aimons plus sa clémence que sa justice, sa bénéficence que son immensité; d'où vient cela? si ce n'est de ce que cette pure amitié, qui semble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire sa force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur à l'égard de Dieu, laquelle fut exemte du principe de l'*amour de nous-mêmes*, cette pure amitié naîtroit nécessairement de la perfection connue, & ne s'éleveroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoissent les perfections de Dieu sans les aimer, les hommes connoissent ces perfections avant leur conversion, & personne n'oseroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de *pure amitié;* il s'ensuit donc qu'il faut autre chose que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, & comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ses perfections infinies, mais nous ne saurions concevoir de l'affection pour elles. Il est bien certain que si nous pouvions refuser à Dieu cette admiration, nous nous garderions bien de la lui rendre: & d'où vient cette nécessité d'admirer Dieu? C'est que cette admiration naît uniquement de la perfection connue: si donc vous concevez que la pure amitié a la même source, il s'ensuit que la pure amitié naîtra dans notre ame comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes nécessairement, il s'ensuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes: or, les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent se réduire en général à travailler à notre bonheur & à notre perfection; à notre perfection, qui consiste principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre; à notre bonheur, qui consiste uniquement dans la jouissance des plaisirs, j'entends des solides plaisirs, & capables de contenter un esprit fait pour posséder le souverain bien.

2°. C'est dans la conformité avec l'ordre que consiste principalement la perfection de l'esprit: car celui qui aime l'ordre plus que toutes choses, a de la vertu; celui qui obéit à l'ordre en toutes choses, remplit ses devoirs; & celui-là mérite un bonheur solide, qui sacrifie ses plaisirs à l'ordre.

3°. Chercher son bonheur, ce n'est point vertu, c'est nécessité, car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux: & la vertu est libre. L'*amour-propre*, à parler exactement, n'est point une qualité qu'on puisse augmenter ou diminuer. On ne peut cesser de s'aimer; mais on peut cesser de se mal aimer. On peut par le mouvement d'un *amour-propre* éclairé, d'un *amour-propre* soutenu par la foi & par l'espérance, & conduit par la charité, sacrifier ses plaisirs présens aux plaisirs futurs, se rendre malheureux

pour un temps, afin d'être heureux pendant l'éternité; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs & les juſtes veulent également être heureux, ils courent également vers la ſource de la félicité : mais le juſte ne ſe laiſſe ni tromper, ni corrompre par les apparences qui le flattent; au lieu que le pécheur, aveuglé par ſes paſſions, oublie Dieu, ſes vengeances & ſes récompenſes, & emploie tous les mouvemens que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre *amour-propre* eſt donc le motif qui, ſecouru par la grace, nous unit à Dieu, comme à notre bien, & nous ſoumet à la raiſon comme à notre loi, ou au modele de notre perfection : mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement & ſincérement aimer l'ordre, & s'unir à Dieu par la raiſon : il ne faut pas deſirer que l'ordre s'accommode à nos volontés : cela n'eſt pas poſſible; l'ordre eſt immuable & néceſſaire : il faut haïr ſes déſordres, & former ſur l'ordre tous les mouvemens de ſon cœur; il faut même venger à ſes dépens l'honneur de l'ordre offenſé, ou du moins ſe ſoumettre humblement à la vengeance divine : car celui qui voudroit que Dieu ne punît point l'injuſtice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu; & quoique par la force de ſon *amour-propre* éclairé, il s'abſtienne de voler & de s'enivrer, il n'eſt point juſte.

5°. De tout ceci, il eſt manifeſte premiérement, qu'il faut éclairer ſon *amour-propre*, afin qu'il nous excite à la vertu : en ſecond lieu, qu'il ne faut jamais ſuivre uniquement le mouvement de l'*amour-propre :* en troiſieme lieu, qu'en ſuivant l'ordre inviolablement, on travaille ſolidement à contenter ſon *amour-propre :* en un mot, que Dieu ſeul étant la cauſe de nos plaiſirs, nous devons nous ſoumettre à ſa loi, & travailler à notre perfection.

6°. Voici en général les moyens de travailler à ſa perfection, & d'acquérir & conſerver l'amour habituel & dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, & acquérir par-là quelque force d'eſprit; il ne faut conſentir qu'à l'évidence, & conſerver ainſi la liberté de ſon ame, il faut étudier ſans ceſſe l'homme en général, & ſoi-même en particulier, pour ſe connoître parfaitement; il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la ſuivre exactement; ſe comparer à l'ordre pour s'humilier & ſe mépriſer; ſe ſouvenir de la juſtice divine, pour la craindre & ſe réveiller. Le monde nous ſéduit par nos ſens; il nous trouble l'eſprit par notre imagination; il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos paſſions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, ſi nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raiſon.

Ce n'eſt pas qu'il ſoit permis de ſe donner la mort, ni même de ruiner ſa ſanté : car notre corps n'eſt pas à nous; il eſt à Dieu, il eſt à l'état, à notre famille, à nos amis : nous devons le conſerver dans ſa force, ſelon l'uſage que nous ſommes obligés d'en faire : mais nous ne devons pas le conſerver contre l'ordre de Dieu, & aux dépens des autres hommes : il faut l'expoſer pour le bien de l'état, & ne point craindre de l'affoiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu expoſer que les principes généraux ſur leſquels chacun eſt obligé de régler ſa conduite, pour arriver heureuſement au lieu de ſon repos & de ſes plaiſirs. (*X*)

* AMOUR *ou* CUPIDON, (*Myth.*) dieu du Paganiſme, dont on a raconté la naiſſance de cent manieres différentes, & qu'on a repréſenté ſous cent formes diverſes, qui lui conviennent preſque toutes également. L'*Amour* demande ſans ceſſe, Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble, & ſemble être né du chaos, comme le prétend Heliode : c'eſt un mélange de ſentimens ſublimes, & de deſirs groſſiers : c'eſt ce qu'entendoit apparemment Sapho, quand elle faiſoit l'*Amour* fils du ciel & de la terre. Je crois que Simonide avoit en vue le compoſé de force & de foibleſſe qu'on remarque dans la conduite des amans, quand il penſa que l'*Amour* étoit fils de Vénus & de Mars. Il naquit, ſelon Alcmeon, de Flore & de Zéphire, ſymboles de l'inconſtance & de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau ſur les yeux, pour montrer combien il eſt aveugle; & d'autres un doigt

sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des ailes, symbole de légéreté; un arc, symbole de puissance; un flambeau allumé, symbole d'activité. Dans quelques poëtes, c'eſt un dieu ami de la paix, de la concorde, & de toutes vertus; ailleurs, c'eſt un dieu cruel & pere de tous les vices: & en effet, l'*Amour* eſt tout cela, ſelon les ames qu'il domine. Il a même pluſieurs de ces caracteres ſucceſſivement dans la même ame: il y a des amans qui nous le montrent dans un inſtant, fils du ciel; & dans un autre, fils de l'enfer. L'*Amour* eſt quelquefois encore repréſenté, tenant par les ailes un papillon, qu'il tourmente & qu'il déchire: cette allégorie eſt trop claire pour avoir beſoin d'explication.

AMOUR, *peindre avec amour*, c'eſt travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y ſoit négligé. (*R*)

AMOUR, a ſon acception *en fauconnerie*: on dit *voler d'amour*, des oiſeaux qu'on laiſſe voler en liberté, afin qu'ils ſoutiennent les chiens.

AMOUR DU PROCHAIN, ordre inſtitué par l'impératrice Eliſabeth-Chriſtine en 1708. Les chevaliers portent à la boutonniere une croix à huit pointes, pommetées d'or, émaillées; les quatre angles rayonnans; au centre ces mots, *amor proximi*: le ruban eſt rouge.

AMOUR (SAINT-), ville de France dans la Franche-Comté. *Long.* 22, 58; *lat.* 46, 30.

AMOUREUX, adj. muſcles amoureux, *amatorii muſculi*, (*en Anatomie*) eſt le nom que l'on donne quelquefois aux muſcles de l'œil qui le font mouvoir obliquement, & lui font faire ce qu'on appelle des *œillades*. *Voyez* ŒIL.

Lorſque l'abducteur & l'abaiſſeur agiſſent enſemble, ils donnent à l'œil ce mouvement oblique. *Voyez* DROIT. (*L*)

AMPAC, ſ. m. (*Hiſt. nat. Bot.*) genre de plante de la famille des piſtachiers, dont on connoît deux eſpeces que nous allons décrire.

Premiere eſpece. AMPAC.

La premiere eſpece, appellée proprement *ampac* par les Malays, a été figurée très-bien, & dans preſque tous les détails par Rumphe, ſous le nom d'*ampacus latifolius* dans ſon *Herbarium Amboinicum; vol. II, pag. 186, pl. LXI.* Suivant ce voyageur, les habitans d'Amboine l'appellent *fico hajate*; ceux de Leytimore *fiu huna* & *fui humate*, comme qui diroit ordures puantes de l'omblic, à cauſe de l'odeur déſagréable de ſon écorce; ceux de Manipa l'appellent *faſſea*; ceux d'Oma & des trois îles Uliaſſes, *ayaſſa*, *aſſa* & *mattælan*.

C'eſt un arbriſſeau aſſez rare à Amboine & dans les îles Uliaſſes, mais plus commun dans la grande île de Baleya, où il croît proche de la mer, dans des petites forêts bien expoſées au ſoleil & dépourvues de grands arbres. Il s'éleve communément à la hauteur de douze à quinze piés, & forme rarement un arbre. Son tronc eſt, pour l'ordinaire, courbe, ſinueux & couché, d'un pié environ de diametre, ſur cinq à ſix piés de hauteur, d'un bois tendre, blanc & ſec, recouvert d'une écorce cendré-roux, fragile, ſucculente, facile à ſéparer. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux en croix, ailées, compoſées de trois folioles comme dans le piſtachier, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de huit à douze pouces, à peine une fois moins larges, à bords entiers, liſſes deſſus, velues & molles deſſous, comme celles du coignaſſier, avec une groſſe côte longitudinale, & huit à dix nervures tranſverſales de chaque côté, portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, égal à leur longueur.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent, tantôt alternativement, tantôt oppoſées, des panicules de fleurs égales à la longueur du pédicule commun, ramifiées depuis leur extrémité juſqu'au deſſous du milieu de leur longueur, & garnies chacune de 60 fleurs environ, blanchâtres, petites, portées ſur un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. A l'origine de chaque panicule on voit, pour l'ordinaire, deux feuilles en écailles, plus petites que les autres, molles & caduques.

Chaque fleur conſiſte en un calice à quatre feuilles caduques, en quatre pétales arrondies, quatre étamines courtes à antheres jaunes & un ovaire ſphérique. Celui-ci, en mûriſſant, devient une capſule ſphérique de deux lignes de diametre, verte, à deux loges qui s'ouvrent en quatre battans, &

contiennent chacune une graine semblable à celle de la moutarde, d'un bleu noir, lisse & luisante comme une perle. Ces capsules restent, pour l'ordinaire, ainsi ouvertes long-temps après avoir répandu leurs semences, & ressemblent à une fleur à quatre feuilles.

Qualités. L'*ampac* fleurit en juin & fructifie peu de temps après; ses fleurs sont sans odeur. Il sort de son tronc, seulement autour des nœuds, dans les endroits exposés au soleil, & où l'écorce est fendue, une résine en petits grains, peu abondante, très-dure, transparente, qui, lorsqu'elle est récente, est d'un jaune citron, sans odeur ou d'une odeur désagréable, mais qui, en vieillissant, devient jaune-safran, & mise sur les charbons, répand une odeur forte de styrax calamite, c'est-à-dire, du vrai storax, ou même de la laque. A la grande île de Baleya, cette résine coule plus abondamment, se durcit plus tard, & a une couleur de miel. Son écorce a une odeur forte de bouc, qui cependant plaît aux habitans des Moluques, & qui n'est pas aussi désagréable dans certains lieux que dans d'autres, par exemple, moins à Hitac & aux trois îles Uliasses, qu'à Leytimore.

Usages. Cet arbre & sa résine ne sont d'aucun usage à Amboine; mais les habitans de Baleya emploient sa résine pour fixer les outils de fer & leurs armes dans les manches, dans lesquels ils la font couler toute bouillante; ils la préfèrent à toute autre, parce que, quoiqu'elle durcisse fort tard sur l'arbre, lorsqu'elle est une fois seche, elle est d'une grande dureté, & plus propre à retenir les choses auxquelles elle s'unit. Ses feuilles sont déterfives, & on les emploie dans les bains. Son écorce passe pour un excellent cosmétique, dont les femmes préparent une sorte de pâte pour se rendre le teint plus clair & luisant. Les cerfs ou gazelles rongent cet arbre, & mangent son écorce d'autant plus volontiers qu'elle a plus d'odeur.

Remarques. M. Burmann, dans ses notes sur l'ouvrage de Rumphe, regarde l'*ampac* comme une espece de sumac, & lui donne le nom de *rhus foliis ternatis petiolatis, oblongis, ex petiolis florifera:* mais le genre de sumac vrai a toujours les feuilles alternes composées de cinq folioles pour le moins, son fruit en baie a une seule loge & une graine lenticulaire; d'où il est facile de voir que l'*ampac* n'en est pas une espece, mais qu'il forme un genre qui en est même éloigné, quoique de la même famille.

Deuxieme espece. GIBA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *giba* la seconde espece d'*ampac* que Rumphe a dessinée sous le nom d'*ampacus anguſtifolia, vol. II, p. 188, pl. LXII;* selon lui les Malays l'appellent *gendarussa bezaar*, parce qu'ils la regardent comme une espece de *gendarussa*, à cause de la conformité de son odeur. M. Burmann la désigne sous le nom de *rhus foliis ternatis oblongo-acutis, ex ramis & petiolis florifera.*

Le giba ressemble pour l'essentiel à l'*ampac*, mais il en differe par les caracteres suivans: 1°. il est plus petit dans toutes ses parties, à moins qu'on ne le cultive, car alors il produit deux à trois troncs, chacun de cinq à six pouces de diametre, qui s'élevent à la hauteur & sous la forme d'un sapin de moyenne grandeur; 2°. son bois, quoique récemment coupé, est très-sec & plus dur, plus pesant, son écorce plus lisse, plus mince, d'un brun noir; 3°. ses feuilles sont plus étroites, longues de cinq à six pouces seulement, une fois un quart moins larges, lisses dessous comme dessus, sans aucun velouté & d'un verd noir; 4°. les fleurs sont une à deux fois plus nombreuses, à-peu-près au nombre de 150 à 200, & plus serrées sur chaque panicule; 5°. ses grains sont d'un noir très-obscur; 6°. il fleurit en février, c'est-à-dire, quatre mois plutôt: 7°. il se trouve particuliérement sur les montagnes d'Oma; 8°. ses qualités & ses usages sont pareillement un peu différens.

Qualités. Ses feuilles broyées répandent une odeur acide & aromatique, ainsi que son écorce; dans quelques endroits, comme à Leytimore, cette odeur est si forte, qu'elle approche de celle du poisson appellé *cutana*, qui a une odeur de bouc.

Son écorce rend très-peu ou point de résine; on en trouve seulement dans ses fentes quelques grains jaune de soufre & très-fragiles.

Usages. Son bois, beaucoup plus droit,

plus beau, plus solide & plus durable, s'emploie pour faire des solives, & sur-tout dans les charpentes de toits, où il dure plus longtemps; car, lorsqu'il touche la terre, il pourrit facilement. Les habitans de l'île Oma recueillent avec soin l'écorce de la partie inférieure de son tronc, & la conservent au sec pour l'employer dans les fumigations qu'ils appellent *tonuhuho*; ils en brûlent aussi le bois couvert de son écorce, pour parfumer leurs appartemens. Cette écorce pilée dans l'eau avec celle du *pule*, se répand sur les légumes pour en chasser les chenilles & autres insectes qui les dévorent. Les cerfs se frottent volontiers contre l'écorce de cet arbre.

Troisieme espece.

Rumphe décrit une troisieme espece d'*ampac*, dont il donne une courte description sans aucune figure. C'est un arbrisseau encore plus petit; ses feuilles sont pareillement trois à trois sur chaque pédicule, mais seches & fort minces: les deux collatérales n'ont que cinq pouces de longueur, & l'intermédiaire a jusqu'à six ou huit pouces. Les grappes des fleurs sont beaucoup plus grandes; ses fleurs ont pareillement quatre pétales un peu recourbées en dessous, & cinq étamines blanches; elles répandent une odeur acide assez agréable.

Usages. Les femmes d'Amboine broient & réduisent son écorce en une fine bouillie, dont elles se frottent le visage pour se procurer une couleur agréable. (*M. ADANSON.*)

A MPAN *ou* EMPAN, s. m. (*Comm.*) mesure étendue qui sert à mesurer les distances & les longueurs. *Voyez* PALME.

AMPARLIER, s. m. (*Jurisp.*) vieux mot qui s'est dit autrefois pour *avocat*. On a dit aussi *avant-parlier* dans la même signification. Tous deux sont dérivés de *parlier* signifiant la même chose. (*H*)

* AMPASA, petit pays d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. *Long. 58; lat. mérid. 1, 30.*

* AMPASTELER, *en teinture*, c'est donner aux laines & aux draps le bleu de pastel. On dit aussi *gueder*, parce que le guede & le pastel sont la même chose. Quand le bleu se donne avec le voude & l'indigo, cela n'empêche pas qu'on ne se serve du terme *ampasteler*. *Voyez* TEINTURE.

* AMPATRES, peuples de l'île de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Carembole & Carcanassi.

* AMPECHONE, ἀμπεχόνη, (*Hist. anc.*) manteau léger que les femmes portoient sur leur tunique. On peut voir dans les *antiquités expliquées* du P. Montfaucon une figure d'Hésione avec cet ajustement. Son manteau est frangé par le bas. *Vol. III. p. 35.*

AMPEIRA, (*Musiq. des anc.*) Ainsi se nommoit la seconde partie du nome *Pythien*, suivant *Strabon*. *Voyez* PYTHIEN. (*Musiq. des anc.*) (*F. D. C.*)

AMPELAAS, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) espece de figuier, ainsi nommée par les Malays, & assez bien représentée par Rumphe sous le nom de *folium volizorium*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *pag. 128*, *pl. LXIII*, parce que sa feuille est si rude, qu'elle sert à polir nombre d'ouvrages de menuiserie. Les Malays l'appellent aussi *daun gosso*. Rumphe en distingue trois especes; savoir,

Premiere espece. AMPELAAS.

La premiere espece appellée proprement *ampelaas*, est un arbrisseau de douze à quinze piés de hauteur dont le tronc est très-court, d'un pié au plus de diametre, & qui jette de tous côtés nombre de branches alternes, assez serrées, distantes d'un à deux pouces; mais longues, droites, menues, cylindriques, écartées sous un angle de trente degrés ou à-peu-près, d'une ligne environ de diametre, sillonnées en travers, tuberculeuses, couvertes de feuilles alternes, disposées circulairement & près à près à des distances de trois ou quatre lignes au plus, dont les supérieures sont relevées ou écartées sous un angle qui a à peine quarante-cinq degrés d'ouverture, pendant que les inférieures sont pendantes; ce qui donne à leur feuillage, comme au port total de l'arbre, une forme ovoïde ou arrondie, mais qui a moitié plus de longueur que de largeur. Ses feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, d'un verd foncé, rudes comme une

limé par le nombre & la dureté des denticules dont elles ſont couvertes, relevées en deſſus d'une côte qui les partage inégalement en deux, de ſorte que l'un des côtés eſt un peu plus étroit que l'autre, comme dans les feuilles de l'orme & de la plupart des plantes de la famille des châtaigniers, & portées ſur un pédicule cylindrique, menu, aſſez court; peu après qu'on les a cueillies, elles ſont ſeches, dures & ſonnantes comme un cuir deſſéché : avant leur développement elles ſont roulées en cornet, de maniere que la derniere ou la plus antérieure enveloppe toutes les autres; mais elle eſt elle-même enveloppée par un ſtipule en forme de capuchon qui entoure toute la branche à l'oppoſé de ſon pédicule, & qui tombe au moment de ſon développement. C'eſt ce ſtipule qui, après ſa chûte, laiſſe ſur les branches ces anneaux circulaires qui indiquent le lieu où elles étoient attachées : les tubercules qu'on voit ſur les mêmes branches, indiquent les places où étoient attachées les feuilles.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſort une petite figue, c'eſt-à-dire, en ſtyle de botanique, une enveloppe de fleurs ſphérique, qui, dans ſa maturité, égale ou ſurpaſſe très-peu la groſſeur de la groſeille, de trois lignes environ de diametre, liſſe, verd-obſcur, ſeche, inſipide, portée ſur un pédicule très-mince, à-peu-près de ſa longueur, & pendante.

L'*ampelaas* croît dans la plupart des îles Moluques & des autres îles de l'Inde, ſurtout ſur les collines expoſées également aux grands vents & au ſoleil du midi, & l'on remarque que plus le terrain où il croît eſt dur, plus auſſi ſes feuilles ont d'épaiſſeur & de fermeté, ce qui eſt un grand avantage pour l'uſage qu'on en fait.

Qualités. Son écorce & ſes feuilles coupées rendent un ſuc laiteux comme le figuier ordinaire. Son bois eſt aſſez dur.

Uſages. Ses feuilles ſont les ſeules parties dont on faſſe uſage. Les ébéniſtes, les menuiſiers & autres artiſans qui s'occupent à polir le bois, font des proviſions de ces feuilles qu'ils emploient toutes les fois qu'ils veulent donner le dernier poli à des ouvrages delicats & de prix, tels que des boîtes, des tablettes, des armoires, des ſieges de bois précieux; ils les emploient auſſi pour polir le corail noir, c'eſt-à-dire, l'antipathes, & ces feuilles conſervent aſſez longtemps leur âpreté pour être d'un long uſage.

Seconde eſpece. ITILAT.

L'itilat qui ſe nomme encore *ila-â-un* à Leytimore, eſt, ſelon Rumphe, une ſeconde eſpece d'*ampelaas* qui forme de même un arbriſſeau à branches encore plus longues, plus menues, à feuilles plus grandes, plus épaiſſes, plus rudes, plus relevées, d'un verd noir. Il s'éleve quelquefois en arbre aſſez grand, mais dont le tronc ne paſſe pas un pié en diametre. On en fait uſage comme du premier. Il ne ſe trouve que dans le pays de Luhu.

Troiſieme eſpece. WELLAT.

On donne à Amboine le nom de *Wellat*, à la troiſieme eſpece d'*ampelaas*, dont Rumphe a négligé de donner une figure comme de la précédente.

Celui-ci differe des deux premiers, en ce qu'il s'éleve communément à la hauteur d'un arbre de vingt-cinq à trente piés, dont le tronc d'un pié & demi à deux piés de diametre eſt marqué d'anneaux. Ses feuilles ſont plus minces, moins fermes, un peu ſinueuſes, moins rudes, moins propres à polir. Son bois eſt auſſi plus tendre, & ſon écorce moins ſeche, plus ſucculente, moins caſſante.

On trouve rarement des fruits ſur ces arbres, parce qu'on les empêche de croître, à force d'en cueillir les feuilles, ſur-tout ſur la premiere eſpece, qui eſt préférée aux deux dernieres. Celle-ci croît aſſez communément dans les mêmes lieux que la premiere.

Remarques. M. Burmann dans ſes notes ſur Rumphe, confond l'*ampelaas* avec le *teregam* du Malabar, où on en connoît trois eſpeces figurées dans l'*Hortus Malabaricus*; mais celles que nous venons de décrire different beaucoup de celles du Malabar, dont nous donnerons une idée à leur place. (*M. ADANSON.*)

AMPELITE, ſ. f. *ampelites pharmacitis*, (*Hiſt. nat.*) terre noire & bitumineuſe, qui doit être regardée comme ſulfureuſe & inflammable. Pline l'a déſignée comme

telle, en disant qu'elle est très-ressemblante au bitume, qu'elle se liquéfie dans l'huile, & qu'elle reste de couleur noirâtre après avoir été brûlée. Dioscoride assure que l'on trouve la terre qu'il appelle *ampelite*, aux environs de la ville aujourd'hui nommée *Seleuche* en Sourie; il la donne comme une terre d'un beau noir, qui se divise assez facilement, qui est également luisante dans toutes ses parties, & qui se dissout promptement dans l'huile après avoir été broyée; celle qui est blanche n'est pas dissoluble, c'est une mauvaise qualité pour cette terre, au rapport du même auteur. Mathiole conclut de toutes ces observations, que l'*ampelite* n'est pas fort différente du jais (*voyez* JAIS), ou du charbon de terre (*voyez* CHARBON DE TERRE.) Le nom d'*ampelite* vient d'une propriété qu'a cette terre, qui est de faire mourir les vers qui se trouvent dans les vignes; c'est pourquoi on l'a nommée *terre de vigne*. On l'a aussi appellée *pharmacitis*, parce qu'on lui attribue quelques propriétés médicinales, comme de guérir les ulceres des paupieres; on s'en est aussi servi pour teindre en noir les cheveux & les fourcils; on en a fait des dépilatoires, *&c. Terræ musei regii Dresdensis D. Christ. Gottlieb. Lidwig. Lipsiæ, 1749, pag. 72. V.* TERRE. (*I*)

* AMPELUSIA, c'est un promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, dans la province de Hasbar près de Tanger, vis-à-vis l'Andalousie; c'est aussi une ville & promontoire de Crete, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'est encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Canistro*.

* AMPHAXE *ou* AMPHAXIS, petite ville de Macédoine sur le golfe que nous appellons *de Contessa*. Elle donnoit son nom à un petit pays qu'on nommoit l'*Amphaxite*.

* AMPHIARÉES, (*Hist. anc.*) fêtes que les Oropiens célébroient à l'honneur du divin Amphiaraüs, qui avoit un oracle fameux dans le temple qu'ils lui éleverent. Ceux qui alloient consulter l'oracle, immoloient un mouton, en étendoient à terre la peau, & s'endormoient dessus, attendant en songe l'inspiration du dieu.

AMPHIARTHROSE, s. f. *en Anatomie*, est une sorte d'articulation neutre ou moyenne, qui est distinguée de la *diarthrose*, en ce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste, & de la *synarthrose*, par sa connexion. *Voy.* ARTICULATION, DIARTHROSE, *&c.* Ce mot vient d'ἀμφὶ, *deux*, & d'ἄρθρωσις, *articulation*, l'*amphiarthrose* étant composée de deux autres sortes d'articulations, c'est pourquoi quelques-uns l'appellent aussi *diarthrose-synarthrodiale*.

Les pieces qui la composent n'ont pas chacune un cartilage propre & particulier comme dans la diarthrose; elles tiennent de part & d'autre à un même cartilage commun, qui étant plus ou moins souple, leur permet un mouvement de flexibilité. Telle est la connexion de la premiere côte avec le sternum, & celle des corps des vertebres entr'eux. *Winslow.* *Voyez* VERTEBRE, *& planches anatomiques.*

AMPHIBIE, s. pris adject. (*Hist. nat.*) animal qui vit alternativement sur la terre & dans l'eau, c'est-à-dire dans l'air & dans l'eau, comme le castor, le veau de mer, *&c.* L'homme & quantité d'autres animaux que l'on ne regarde pas comme *amphibies*, le sont cependant en quelque façon; puisqu'ils vivent dans l'eau tant qu'ils restent dans la matrice, & qu'ils respirent lorsqu'ils sont nés: mais ils ne peuvent plus dans la suite se passer d'air, si ce n'est pendant quelques instans, comme il arrive aux plongeurs. Il est vrai qu'on a vu des gens qui pouvoient rester dans l'eau pendant un assez long temps; peut-être que si on y mettoit de jeunes animaux, on empêcheroit le trou oval de se fermer, & que le sang pourroit circuler au moins pendant quelque temps sans le mouvement des poumons. *Voyez* TROU OVAL.

On a divisé les animaux en *terrestres*, *aquatiques* & *amphibies*: mais on a trouvé cette méthode très-défectueuse, parce qu'on y sépare des especes du même genre, & des genres de la même classe, & parce qu'on y réunit des especes de différens genres & des genres de différentes classes, c'est-à-dire, parce que cette méthode n'est pas d'accord avec d'autres méthodes: mais cet inconvénient doit arriver dans toutes les méthodes arbitraires. *Voyez* MÉTHODE.

Gesner a fait un article des *amphibies* dans sa division des animaux, *ordre II des animaux*

maux d'eau-douce, part. v. Amphibies. Le caſtor, la loutre, le rat d'eau, l'hippopotame, le crocodile, un grand léſard d'Amérique, le cordyle, la tortue d'eau, la grenouille, le crapaud d'eau, la ſalamandre d'eau appellée *tac* ou *taſſot*, le ſerpent d'eau, &c. Geſner regardoit auſſi comme *amphibies* les oiſeaux qui cherchent leur nourriture dans l'eau. *Nomenclator aquatilium animantium, pag. 352, & ſuivantes.*

M. Linnæus fait une claſſe d'*amphibies* dans ſa diſtribution des animaux. *Syſt. nat. regn. anim. claſſis III.* Le premier ordre contient les *reptiles*, qui ſont les tortues, le crapaud, la grenouille, le crocodile, le cordyle, le léſard, la ſalamandre, le caméléon, le ſcinc, &c. Le ſecond ordre contient les *ſerpens. Voyez* ANIMAL. (*I*)

AMPHIBLESTROIDE, ſ. f. *en Anatomie*, eſt le nom d'une tunique ou membrane de l'œil, appellée plus ordinairement *rétine. Voyez* RÉTINE.

Ce mot eſt grec, ἀμφιβληστροειδὴς, compoſé d'ἀμφίβληστρον, *rets*, εἶδος, *forme*; parce que le tiſſu de cette membrane eſt en façon de rets: d'où les Latins l'appelloient auſſi *retiformis.* (*L*)

AMPHIBOLOGIE, ſ. f. *terme de Grammaire, ambiguité.* Ce mot vient du grec ἀμφιβολία, qui a pour racine ἀμφὶ, prépoſition qui ſignifie *environ, autour*; & βάλλω, *jeter*; à quoi nous avons ajouté λόγος, *parole, diſcours.*

Lorſqu'une phraſe eſt énoncée de façon qu'elle eſt ſuſceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a *amphibologie*; c'eſt-à-dire qu'elle eſt équivoque, ambiguë.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phraſe, c'eſt-à-dire, de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes ſont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'une *amphibologie*, la réponſe que fit l'oracle à Pyrrhus, lorſque ce prince l'alla conſulter ſur l'événement de la guerre qu'il vouloit faire aux Romains:

Aio te, Æacida, Romanos vincere poſſe.

L'*amphibologie* de cette phraſe conſiſte en ce que l'eſprit peut ou regarder *te* comme le terme de l'action de *vincere*, enſorte qu'alors ce ſera Pyrrhus qui ſera vaincu; ou bien on peut regarder *Romanos* comme ceux qui ſeront vaincus, & alors Pyrrhus remportera la victoire.

Quoique la langue françoiſe s'énonce communément dans un ordre qui ſemble prévenir toute *amphibologie*; cependant nous n'en avons que trop d'exemples, ſurtout dans les tranſactions, les actes, les teſtamens, &c. nos *qui*, nos *que*, nos *il*, *ſon*, *ſa*, *ſe*, donnent auſſi fort ſouvent lieu à l'*amphibologie*: celui qui compoſe s'entend, & par cela ſeul il croit qu'il ſera entendu: mais celui qui lit n'eſt pas dans la même diſpoſition d'eſprit; il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phraſe que le ſens que celui qui a écrit a voulu lui faire entendre. On ne ſauroit trop répéter aux jeunes gens, qu'on ne doit parler & écrire que pour être entendu, & que la clarté eſt la premiere & la plus eſſentielle qualité du diſcours. (*F*)

AMPHIBRAQUE, (*Belles-Lettres.*) eſt le nom d'un pié de vers dans la poéſie grecque & latine, qui conſiſte en trois ſyllabes, une longue entre deux breves. *Voyez* PIÉ & VERS.

Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & de βραχὺς, *bref*; comme qui diroit *pié-bref à ſes deux extrémités.* On l'a appellé auſſi *janius* & *ſcolius.* Diom. *III. p. 475.*

Tels ſont ces mots *ămārĕ, ăbīrĕ, păcĕrnŭs, Ōmĭcos*, &c. (*G*)

* AMPHIBRONCHES, ſ. f. pl. c'eſt le nom qu'on peut donner aux parties circonvoiſines des bronches; & qu'on applique, ſelon Harris, à celles qui environnent les glandes des gencives & autres qui arroſent la gorge, la trachée-artere & l'œſophage. On dit auſſi *amphibronchies.*

* AMPHICLEE, ancienne ville de la Phocide en Grece, dont les Amphictyons changerent le nom en celui d'*Ophythea.*

AMPHICTYONS, ſ. m. pl. (*Hiſt. anc.*) c'étoient des députés des différens peuples de la Grece, qui dans l'aſſemblée générale repréſentoient toute la nation. Ils avoient plein pouvoir de propoſer, de réſoudre & d'arrêter tout ce qu'ils jugeoient utile & avantageux à la Grece.

Les *Amphictyons* étoient à peu près en Grece ce que ſont les états généraux dans les Provinces-Unies, ou plutôt ce que l'on

appelle en Allemagne, *la diete de l'Empire*. *Voyez* ETATS & DIETE.

Celui qui donna l'idée de ces assemblées, & qui en convoqua une le premier, fut *Amphiction*, troisieme roi d'Athenes, qui imagina ce moyen pour unir les Grecs plus étroitement entre eux, & les rendre par-là la terreur des barbares leurs voisins; & son nom demeura affecté à son tribunal.

Il s'assembloit deux fois l'an dans le temple de Cérès, qui étoit bâti dans une vaste plaine près du fleuve Asopus.

Pausanias, dans la liste des dix nations qui envoient des députés à ces assemblées, ne parle que des Ioniens, des Dolopes, des Thessaliens, des Œnianes, des Magnésiens, des Méliens, des Phthiens, des Doriens, des Phocéens, & des Locriens: il n'y comprend pas les Achéens, les Eléens, les Argiens, les Messéniens & plusieurs autres. Eschine donne aussi une liste des cités qui étoient admises dans ces assemblées, dans son oraison *de falsâ legatione*.

Acrisius institua un nouveau conseil d'*amphictyons*, qui s'assembloient deux fois l'an dans le temple de Delphes. Les députés se nommoient indifféremment, Αμφικτίονες, Πυλήγορα, l'ερομνήμονες, & leur assemblée Πυλαία.

Les Romains ne jugerent pas nécessaire de supprimer ces assemblées des *amphictyons*. Strabon même assure que de son temps elles se tenoient encore. (*G*)

* AMPHIDEE, s. f. c'est selon quelques anatomistes, la partie supérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDROMIE, s. f. (*Hist. anc.*) étoit une fête chez les anciens, qui se célébroit le cinquieme jour après la naissance d'un enfant. *Voyez* FÊTE. (*G*)

AMPHIMACRE, s. m. *pié dans la poésie ancienne, grecque & latine*, qui consistoit en trois syllabes, une breve entre deux longues. Ce mot vient du grec, αμφὶ, *autour*, & de μακρὸς, *long*; comme qui diroit *long à ses deux extrémités*.

Tels sont ces mots, *omni ūm cāsti tās*, γραμματων, &c. Ce pié est aussi appellé quelquefois *cretieus* & *fescennius*. Diom. *III*, *p.* 475. Quintil. *lib. IX*, *cap. iv.* (*G*)

* AMPHIMALLE, s. m. (*Hist. anc.*) habit velu des deux côtés, à l'usage des Romains dans la saison froide. C'est tout ce qu'on en sait.

* AMPHINOME, nom qu'Homere donne à une des cinquante Néréides.

* AMPHIPHON, (*Mythol.*) gâteaux qu'on faisoit en l'honneur de Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux. C'est-là tout ce que nous en savons. Ceux qui écrivent, tombent dans une étrange contradiction; ils prétendent tous que leurs ouvrages passeront à la postérité, & la plupart d'entre eux parlent des choses d'une maniere à n'être entendus que de leurs contemporains. Je sais qu'il y a un grand nombre d'ouvrages où le bon goût ne permet pas les détails; & qu'il ne faut pas s'attendre qu'un poëte qui a occasion d'employer le nom d'une arme ou d'un plumet, en fasse la description: mais tous les auteurs ne sont pas dans ce cas. Ceux qui font des dictionnaires n'ont pas cette excuse pour eux: au contraire, je pense que si les dictionnaires étoient bien faits, ils serviroient de commentaire à tous les autres ouvrages; & que c'est-là qu'on trouveroit ces notes, ces éclaircissemens qui enflent nos éditions, & au milieu desquels le texte d'un auteur est comme étouffé. On a imaginé tant de dictionnaires, on en a tant exécuté; cependant il en reste un à faire: ce seroit un dictionnaire où tous les passages obscurs de nos bons auteurs seroient éclaircis. Il ne seroit peut-être pas inutile de marquer dans le même ouvrage les fautes de langue dans lesquelles ils sont tombés. Ce travail nettoieroit nos éditions à venir de toute cette broderie marginale, qui leur est nécessaire dans l'état où sont les choses, mais qui ne les en défigure pas moins. On conçoit bien que ce que je viens de dire des auteurs françois, s'étend aussi aux auteurs grecs & latins.

AMPHIPOLES, s. m. pl. (*Hist. an.*) étoient des archontes, ou magistrats souverains de Syracuse. *Voyez* ARCHONTE. Ils y furent établis par Timoléon, après qu'il en eut expulsé Denys le tyran. Ils gouvernerent Syracuse pendant l'espace de 300 ans; & Diodore de Sicile nous assure qu'ils subsistoient encore de son temps. (*G*)

* AMPHIPOLIS, (*Géog.*) ville ancienne, située sur le fleuve Strimon, aux frontieres de Thrace & de Macédoine. Elles s'ap-

pella depuis *Chriſtopoli* ; on dit qu'elle ſe nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chryſopoli*.

AMPHIPROSTYLE, (*Archit.*) ce mot eſt formé de ces trois, ἀμφὶ, *autour* πρὸ, *devant*, & στύλος, *colonne*. Il ſignifie un *double proſtyle* (*voyez* PROSTYLE), qui a deux faces pareilles, c'eſt-à-dire qui a un portail derriere, pareil à celui qui n'eſt que devant au proſtyle. Cette eſpece de temple a été particuliere aux païens. Les chrétiens n'ont jamais fait de portail au derriere de leurs égliſes. *Voyez* TEMPLE. (*P*)

* AMPHIRÔ, nom d'une nymphe océanide.

AMPHISBÆNE, ſerpent qui peut ſe porter en avant & en arriere. *Voyez* DOUBLE-MARCHEUR. (*I*)

AMPHISCIENS, ſ. m. pl. *terme de Géographie & d'Aſtronomie*, ſe dit des peuples qui habitent la zone torride. *Voyez* ZONE. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour* & de σκία, *ombre*. On les a ainſi nommés, parce qu'ils ont leur ombre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; c'eſt-à-dire dans une ſaiſon de l'année au ſeptentrion, & dans l'autre au midi. *Voyez* OMBRE. Les *Amphiſciens* ſont auſſi *Aſciens*. *Voyez* ASCIENS. (*O*)

AMPHISMILE, m. biſtouri tranchant des deux côtés, propre pour diſſéquer. Ce mot eſt compoſé d'ἀμφὶ, *autour*, & de σμίλη, *biſtouri ou lancette*. *Voyez* SCALPEL. (*Y*)

* AMPHITHEATRE, ſ. m. Ce terme eſt compoſé de ἀμφὶ & de θέατρον, *théatre*, & *théatre* vient de θεάομαι, *regarder*, *contempler* : ainſi *amphithéatre* ſignifie proprement un lieu d'où les ſpectateurs rangés circulairement voient également bien; auſſi les Latins le nommoient-ils *viſorium*. C'étoit un bâtiment ſpacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'eſpace du milieu étoit environné de ſieges élevés les uns au deſſus des autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Caſſiodore dit que ce bâtiment étoit fait de deux théatres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnoit quelquefois, & qui fut le premier nom des théatres, n'exprimoit que le dedans, ou ce creux formé par les gradins, en cône tronqué, dont la ſurface la plus petite, celle qui étoit au deſſous du premier rang de gradins & du *podium*, s'appelloit l'*arene*; parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéatre*, on y répandoit du ſable; nous diſons encore aujourd'hui *l'arene de Nime*, *les arenes de Tintiniac*. Au lieu de ſable, Caligula fit répandre dans le cirque de le chryſocolle; Néron ajouta à la chryſocolle du cinnabre broyé.

Dans les commencemens, les *amphithéatres* n'étoient que de bois. Celui que Statilius Taurus fit conſtruire à Rome dans le champ de Mars ſous l'empire d'Auguſte, fut le premier de pierre. L'*amphithéatre* de Statilius Taurus fut brûlé & rétabli ſous Néron. Veſpaſien en bâtit un plus grand & plus ſuperbe, qui fut ſouvent brûlé & relevé : il en reſte encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéatres* entiers ou à demi-détruits qui ſubſiſtent, il n'y en a point de comparable au colyſée. Il pouvoit contenir, dit Victor, quatre-vingt-ſept mille ſpectateurs. Le fond ou l'enceinte la plus baſſe étoit ovale. Autour de cette enceinte étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes qui devoient combattre; ces loges s'appelloient *caveæ*.

Au deſſus des loges appellées *caveæ*, dont les portes étoient priſes dans un mur qui entouroit l'arene, & ſur ce mur, étoit pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelloit *podium*. Rien ne reſſemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand périſtyle circulaire. Ce *podium* étoit orné de colonnes & de baluſtrades. C'étoit la place des ſénateurs, des magiſtrats, des empereurs, de l'*éditeur* du ſpectacle & des veſtales, qui avoient auſſi le privilege du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze piés, cette hauteur n'auroit pas ſuffi pour garantir des éléphans, des lions, des léopards, des panthères, & autres bêtes féroces. C'eſt pourquoi le devant en étoit garni de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles qui tournoient verticalement, ſous l'effort des bêtes qui vouloient y monter : quelques-unes cependant franchirent ces obſtacles, & ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir, qu'on pratiqua des foſſés ou euripes tout autour de l'arene, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étoient au deſſus du *podium* : il y avoit deux ſortes de gradins ou de ſieges; les uns deſtinés pour s'aſſeoir; les autres plus bas & plus étroits, pour faciliter

l'entrée & la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étoient circulaires ; ceux qui servoient d'escalier, coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéatre* de Vespasien ont un pié deux pouces de hauteur, & deux piés & demi de largeur. Ces gradins formoient les précinctions ; & l'*amphithéatre* de Vespasien avoit quatre précinctions ou baudriers, *baltei*. Les avenues que Macrobe appelloit *vomitoria*, font des portes au haut de chaque escalier, auxquelles on arrivoit par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctions & les escaliers, s'appelloient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupoient le *podium*, les chevaliers avoient les sieges immédiatement au-dessus du *podium* jusqu'à la premiere *précinction* ; ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie ; d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin & de safran. On tendoit des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencemens, dans la suite très-riches. Le grand diametre de l'*amphithéatre* étoit au plus petit, environ comme 1 ' à 1.

Outre l'*amphithéatre* de Statilius Taurus & celui de Vespasien, il y avoit encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premier & du dernier que le nom de l'endroit où ils étoient, le champ de mars.

Il y avoit un *amphithéatre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges ; un à Vérone, dont les habitans travaillent tous les jours à réparer les ruines ; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme ; un à Pouzzol, dont les ornemens sont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître ; un au pié du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable ; un à Orticoli, dont on voit encore des restes ; un à Hispella, qui paroît avoir été fort grand, & c'est tout ce qu'on peut en conjecturer ; un à Pola, dont la premiere enceinte est entiere. Chaque ville avoit le sien, mais tout est détruit ; les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens ; & ces sortes d'édifices étoient si mépriſés dans les siecles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition, qui en ait garanti quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéatres* n'étoit pas borné à l'Italie ; il y en avoit dans les Gaules ; on en voit des restes à Fréjus & à Arles. Il en subsiste un presqu'entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéatre* à Saintes ; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice ; la face extérieure étoit à quatre étages, comme celle du colysée, ou de l'*amphithéatre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphythéatre* brisé, dressé par Curion, qui tournoit sur de gros pivots de fer ; enforte que du même *amphythéatre*, on pouvoit, quand on vouloit, faire deux théatres différens, sur lesquels on représentoit des pieces toutes différentes.

C'est sur l'arene des *amphithéatres* que se faisoient les combats de gladiateurs (*V.* GLADIATEURS), & les combats des bêtes ; elles combattoient ou contre d'autres de la même espece, ou contre des bêtes de différente espece, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étoient ou des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louoient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offroient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquoit la bête, il étoit renvoyé absous. C'étoit encore dans les *amphithéatres* que se faisoient quelquefois les naumachies & autres jeux, qu'on trouvera décrits à leurs articles.

L'*amphithéatre* parmi nous c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle, ronde ou quarrée, opposée au théatre, à sa hauteur, & renfermant les banquettes parallèles, & placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un espace ou une allée vuide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéatre* jusqu'en bas ; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pié & demi, en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit piés. Les premieres loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphitheatre* ; l'*amphithéatre* domine le parterre ; l'orchestre qui est presque de niveau avec le parterre, est dominé par le théatre ; & le parterre qui touche l'orchestre, forme entre l'*amphithéatre* & le théatre, au-dessous de l'un & de l'autre, un espace quarré profond, où ceux

qui fifflent ou applaudiſſent les pieces ſont debout.

AMPHITHÉATRE, *en Anatomie*, eſt un lieu où ſont des gradins, ou rangs de ſieges élevés circulairement les uns au deſſus des autres. Ces gradins ou ſieges occupés par les étudians en anatomie, ne forment quelquefois que la demi-circonférence; dans ce cas l'*amphithéatre* eſt en face du démonſtrateur: mais ſi les gradins regnent tout autour de la ſalle, le démonſtrateur en anatomie occupe le milieu de l'arene, & ſes éleves l'environnent, rangés comme dans un cône creux, tronqué & renverſé.

AMPHITHÉATRE, (*terme de Fleuriſte.*) Qu'on ait un jardin, grand, médiocre, ou petit, il y faut un ou pluſieurs *amphithéatres*, ſoit pour l'agrément, ſoit pour l'utilité en diverſes expoſitions, pour mettre les plantes à l'abri de la pluie, de même que du ſoleil, au moyen des toiles cirées qu'on leve ou qu'on abaiſſe, ſelon l'exigence du cas. Il n'y a pas de comparaiſon entre le coup d'œil que forment des plantes en fleur, qui ſe trouvent diſperſées dans un jardin, fuſſent-elles ſur une même file, & celui que forment ces mêmes plantes placées & rangées ſur un *amphithéatre*. Des plantes fleuries en même temps, de forme & de couleurs différentes ſur quatre étages, préſentent un aſpect charmant; & encore plus, lorſqu'on a quelques centaines d'eſpeces d'œillets; auſſi-tôt que quelques-uns paſſent, on les remplace par d'autres, qui viennent de s'épanouir; & ce plaiſir dure environ un mois entier, chaque jour offre une variété infinie & charmante. Quant aux auricules ſur-tout, le plaiſir ſeroit très-léger, ſans un *amphithéatre*. Ces plantes & ces fleurs étant baſſes & petites, on n'en verroit pas la beauté, encore moins la variété, ſi elles n'étoient pas aſſemblées & à portée d'être admirées & comparées.

Quant à l'utilité, elle eſt inconteſtable: il faut plus ou moins de ſoleil & de pluie; ce qu'on ne ſauroit ménager ſans un *amphithéatre* couvert: les œillets, les auricules, & les autres fleurs dont on deſire d'avoir de bonne graine, exigent cette précaution: en automne il y a des plantes qui veulent être à l'abri de la gelée, mais n'être pas encore réduites dans la ſerre; on les laiſſe ſur l'*amphithéatre*, expoſées au ſoleil autant qu'il eſt poſſible, juſqu'à ce qu'on ſoit obligé de leur procurer un abri plus aſſuré. (+)

AMPHITHÉATRE DE GAZON *ou* VERTUGADIN, *en Jardinage*, eſt une décoration de gazon pour régulariſer un côteau ou une montagne, qu'on n'a pas deſſein de couper & de ſoutenir par des terraſſes. On y pratique des eſtrades, des gradins & des plain-piés, qui vous montent inſenſiblement dans les parties les plus élevées. On orne ces *amphithéatres* de caiſſes d'ifs, de pots, de vaſes de faïance remplis d'arbriſſeaux & de fleurs de ſaiſon, ainſi que de figures & de fontaines. (*K*)

AMPHITHOÉ, nom d'une des cinquante Néréides.

*AMPHITRITE, (*Myth.*) fille de l'Océan & de Doris, qui conſentit à épouſer Neptune à la perſuaſion d'un dauphin, qui pour ſa récompenſe fut placé parmi les aſtres. Spanheim dit qu'on la repréſentoit moitié femme & moitié poiſſon. Il y avoit auſſi deux Néréides du même nom.

*AMPHORA, (*Aſtronom.*) ce nom qui eſt latin ſe donne quelquefois à la conſtellation du verſeau. *Voyez* VERSEAU. (*O*)

AMPHORE, *amphora*, dans l'*Ecriture*, ſe prend ſouvent dans un ſens appellatif, pour une cruche ou un vaſe à mettre des liqueurs: par exemple, vous rencontrerez un homme qui portera un vaſe plein d'eau, *amphoram aquæ portans. Luc xxij, 10.* Ailleurs il ſignifie une certaine meſure; ainſi il eſt dit dans Daniel, qu'on donnoit par jour au dieu Belus ſix amphores de vin, *vini amphoræ ſex. cap. xv, v. 2.* mais l'*amphore* n'étoit pas une meſure hébraïque.

AMPHORE, ſ. f. *chez les Grecs & les Romains*, étoit un vaiſſeau de terre ſervant de meſure aux choſes liquides. *V.* MESURE.

Elle eſt appellée dans Homere ἀμφίφορευς (en place de quoi on a dit auſſi par ſyncope ἀμφώρεὺς), à cauſe des deux anſes qui étoient pratiquées aux deux côtés de ce vaiſſeau pour le porter plus facilement; c'eſt la même choſe que *quadrantal*. *Voyez* QUADRANTAL.

L'*amphore* étoit la vingtieme partie du *culeus*, & contenoit 88 ſetiers, qui pouvoient faire à-peu-près 36 pintes de Paris. Suétone parle d'un certain homme qui briguoit la

queſture, qui but une *amphore* de vin à un ſeul repas avec l'empereur Tibere.

Le *P.* Calmet prétend que l'*amphore* romaine contenoit deux urnes ou 48 ſetiers romains, ou quatre-vingts livres de douze onces chacune; & que l'*amphore* attique contenoit trois urnes ou cent vingt livres auſſi de douze onces, qui n'en font que quatre-vingt-dix des nôtres, poids de marc.

Amphore ſe diſoit auſſi d'une meſure de choſes ſeches, laquelle contenoit trois boiſſeaux, &c. On en conſervoit le modele au capitole, pour empêcher le faux meſurage; elle étoit d'un pié cubique.

Amphore ſe dit chez les Vénitiens, d'une meſure de liquides beaucoup plus grande que l'*amphore* grecque ou romaine. Elle contient quatre bigots, ſoixante-ſeize muſtachio, ou deux bottes ou muids. (*G*)

*AMPHORITES, eſpece de combat poëtique, qui ſe faiſoit dans l'île d'Ægine. On y accordoit un bœuf, pour récompenſe, au poëte qui avoit le mieux célébré Bacchus en vers dithyrambiques.

AMPHOTIDES, ſ. f. plur. (*Hiſt. anc.*) du grec ἀμφὶ, *armes défenſives*, en uſage dans le pugilat; c'étoient certaines calottes à oreilles, faites d'airain, & doublées de quelque étoffe, dont les athletes couvroient les parties de leur tête les plus expoſées, pour amortir la violence des coups. (*G*)

* AMPHRYSE, riviere de Theſſalie, dans la province nommée *Phthiotide*. Il y en a une autre du même nom en Phrygie dans l'Aſie mineure; enfin c'eſt encore une ville de la Phocide, ſituée ſur le Parnaſſe.

* AMPIGLIONE, ce ſont les ruines de l'ancienne ville appellée *Empulum;* elles ſont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Caſtello S. Angelo.*

AMPLE, adj. (*Maréchal.*) eſt une épithete qu'on donne au jarret d'un cheval. *Voyez* JARRET. (*V*)

AMPLIATIF, adj. *terme de chancellerie romaine;* il ſe dit des brefs ou indults qui ajoutent quelque choſe aux conceſſions & privileges contenus ès indults & brefs antérieurs. *Voyez ci-deſſous* AMPLIATION. (*H*)

AMPLIATION, ſ. f. *terme de chancellerie*, & ſinguliérement *de chancellerie romaine : un bref* ou *bulle d'ampliation*, eſt la même choſe qu'un *bref ampliatif. V. ci-deſſus* AMPLIATIF.

On appelloit autrefois *lettres d'ampliation*, des lettres qu'on obtenoit en petite chancellerie à l'effet d'articuler de nouveaux moyens omis dans des lettres de requête civile précédemment impétrées : mais l'uſage de ces lettres eſt à préſent abrogé, & l'ordonnance de 1667 qui les a abrogées, a ordonné que ces moyens ſeroient articulés par une ſimple requête.

AMPLIATION, *en termes de finance*, eſt un double qu'on garde d'une quittance ou autre acte portant décharge, à l'effet de le produire au beſoin.

Ampliation, ſignifie encore *en termes de finance*, l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente ſur la ville, que le notaire fournit avec la groſſe en parchemin, & que le rentier remet au payeur avec ſa quittance pour recevoir.

AMPLIATIONS *de contrats, en termes de pratique*, ſont des copies de ces contrats dont on dépoſe les groſſes ès mains d'un notaire, pour en délivrer des *ampliations* ou expéditions aux parties ou à des créanciers colloqués utilement dans un ordre, avec déclaration de l'intérêt que chaque créancier a dans ces contrats relativement à ſa collocation dans l'ordre. (*H*)

AMPLIATION, (*Antiq. Rom.*) plus amplement informé, remiſe d'un jugement. L'*ampliation* différoit chez les Romains d'une autre remiſe, appellée en latin *comperendinatio*, en ce que la premiere étoit pour un jour certain, au gré du préteur, & celle-ci toujours pour le lendemain, & en ce que dans cette derniere, l'accuſé parloit le premier, au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé. Marcus Acilius Glabrio défendit par une loi l'*ampliation* & la remiſe, qui paroiſſent l'une & l'autre plus favorables au coupable qu'à l'accuſateur. On appelloit *ampliatus* celui dont la cauſe étoit renvoyée, ou parce qu'il falloit confronter les témoins avec l'accuſé, ou parce qu'il y avoit de l'incertitude ſur le crime, ou ſur le genre de ſupplice qu'il méritoit, ou parce que les preuves n'étoient pas aſſez fortes pour le condamner ou pour l'abſoudre. (+)

AMPLIER, v. act. *terme de palais*, uſité dans quelques tribunaux, ſignifie *différer* &

mettre plus au large. Ainſi, *amplier le terme d'un paiement*, c'eſt donner du temps au débiteur ; *amplier un criminel*, c'eſt différer le jugement de ſon procès ; *amplier un priſonnier*, c'eſt lui rendre ſa priſon plus ſupportable, en lui donnant plus d'aiſance & de liberté. (*H*)

AMPLIFICATION, ſ. f. *en réthorique;* forme que l'orateur donne à ſon diſcours, & qui conſiſte à faire paroître les choſes plus grandes ou moindres qu'elles ne le ſont en effet. L'*amplification* trouve ſa place dans toutes les parties du diſcours ; elle ſert à la preuve, à l'expoſition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, & à exciter leurs paſſions. Par elle l'orateur aggrave un crime, exagere une louange, étend une narration par le développement de ſes circonſtances, préſente une penſée ſous diverſes faces, & produit des émotions relatives à ſon ſujet. *V.* ORAISON & PASSION. Tel eſt ce vers de Virgile, où au lieu de dire ſimplement *Turnus meurt*, il amplifie ainſi ſon récit :

Aſt illi ſolvuntur frigore membra,
Vitaque cum gemitu fugit indignata ſub umbras.
Æneid. XII.

La définition que nous avons donnée de l'*amplification*, eſt celle d'Iſocrate & même d'Ariſtote ; & à ne la conſidérer que dans ce ſens, elle ſeroit plutôt l'art d'un ſophiſte & d'un déclamateur que d'un véritable orateur. Auſſi Cicéron la définit-il une argumentation véhémente, une affirmation énergique qui perſuade en remuant les paſſions. Quintilien & les autres maîtres d'éloquence font de l'*amplification* l'ame du diſcours : Longin en parle comme d'un des principaux moyens qui contribuent au ſublime, mais il blâme ceux qui la définiſſent un diſcours qui groſſit les objets, parce que ce caractere convient au ſublime & au pathétique, dont il diſtingue l'*amplification* en ce que le ſublime conſiſte uniquement dans l'élévation des ſentimens & des mots, & l'*amplification* dans la multitude des uns & des autres. Le ſublime peut ſe trouver dans une penſée unique, & l'*amplification* dépend du grand nombre. Ainſi ce mot de l'écriture, en parlant d'Alexandre, *ſilvit terra in conſpectu ejus*, eſt un trait ſublime ; pourroit-on dire que c'eſt une *amplification* ?

On met auſſi cette différence entre l'*amplification* & la preuve, que celle-ci a pour objet d'éclaircir un point obſcur ou controverſé, & celle-là de donner de la grandeur & de l'élévation aux objets : mais rien n'empêche qu'un tiſſu de raiſonnemens ne ſoit en même temps preuve & *amplification*. Cette derniere eſt en général de deux ſortes : l'une roule ſur les choſes, l'autre a pour objet les mots & les expreſſions.

La premiere peut s'exécuter de différentes manieres, 1°. par l'amas des définitions, comme lorſque Cicéron définit l'hiſtoire ; *teſtis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magiſtra vitæ, conſcia vetuſtatis. V.* DÉFINITION.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonſtances : Virgile en donne un exemple dans cette lamentation ſur la mort de Céſar, où il décrit tous les prodiges qui la précéderent ou la ſuivirent :

Vox quoque per lucos vulgo exaudita ſilentes
Ingens ; & ſimulacra modis pallentia miris
Viſa ſub obſcurum noctis ; pecudeſque locutæ,
Infandum, ſiſtunt amnes, terræque dehiſcunt,
Et mœſtum illachrymat templis ebur, æraque ſudant.

3°. On amplifie encore une choſe par le détail des cauſes & des effets : 4°. par l'énumération des conſéquences : 5°. par les comparaiſons, les ſimilitudes, & les exemples, *voyez* COMPARAISON, *&c.* 6°. par des contraſtes ou oppoſitions, & par les inductions qu'on en tire. Toutes ces belles deſcriptions des orages, des tempêtes, des combats ſinguliers, de la peſte, de la famine, ſi fréquentes dans les poëtes, ne ſont que des *amplifications* d'une penſée ou d'une action ſimple, développée.

L'*amplification* par les mots ſe fait principalement en ſix manieres : 1°. par des métaphores : 2°. par des ſynonymes : 3°. par des hyperboles : 4°. par des périphraſes : 5°. par des répétitions auxquelles on peut ajouter la gradation : 6°. par des termes nobles & magnifiques. Ainſi au lieu de dire ſimplement, *nous ſommes tous mortels*, Horace a dit :

Omnes eodem cogimur ; omnium
Verſatur urnâ ſerius, ocyùs
Sors exitura, & nos in æternum
Exilium impoſitura cymbæ. Od. lib. II.

On amplifie une penſée générale en la particularisant, en la développant, & une penſée particuliere & reſtreinte, en remontant de conſéquence en conſéquence juſqu'à ſon principe. Mais on doit prendre garde dans l'*amplification*, comme en tout autre ouvrage du reſſort de l'éloquence, de ſortir des bornes de ſon ſujet, défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin. Les plus grands orateurs ne ſe ſont pas toujours eux-mêmes préſervés de cet écueil; & Cicéron lui-même, dans un âge plus mûr, condamna cette longue amplification qu'il avoit faite ſur le ſupplice des parricides dans ſon oraiſon pour Roſcius d'Amérie, qui lui attira cependant de grands applaudiſſemens. Il impute au caractere bouillant de la jeuneſſe l'affectation qu'il eut alors de s'étendre avec complaiſance ſur des lieux communs qui n'alloient pas directement à la juſtification de ſa partie. (*G*) *V.* ORAISON.

*AMPLISSIME, adj. ſuperl. *ampliſſimus*, qualité dont on honore chez les étrangers & dans les colleges quelques perſonnes conſtituées en dignité : on traite dans les exercices publics le recteur de l'univerſité de Paris, d'*ampliſſime rector*.

AMPLITUDE *d'un arc de parabole*, (*en Géom.*) eſt la ligne horizontale comprife entre le point d'où on ſuppoſe qu'un arc ou portion de parabole commence, & le point où cette portion ſe termine. Ce terme eſt principalement en uſage dans le jet des bombes, & l'*amplitude de la parabole* s'appelle alors *amplitude du jet*. *Voyez* PARABOLE & PROJECTILE.

AMPLITUDE *d'un aſtre, en aſtronomie*, eſt l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, & le point où cet aſtre ſe leve ou ſe couche en effet. *V.* HORIZON, LEVER, COUCHER, *&c.*

L'*amplitude* eſt de deux ſortes, *orive* ou *orientale*, & *occidentale* ou *occaſe*.

L'*amplitude orientale* ou *orive*, eſt la diſtance entre le point où ſe leve l'aſtre, & le point du véritable orient, qui eſt un des points d'interſection de l'équateur & de l'horizon. *Voyez* ORIENT.

L'*amplitude occidentale* ou *occaſe*, eſt la diſtance entre le point où l'aſtre ſe couche, & le point du vrai occident équinoxial. *V.* OCCIDENT.

L'*amplitude* orientale & l'occidentale s'appellent tantôt *ſeptentrionale*, tantôt *méridionale*, ſelon qu'elles tombent dans la partie *ſeptentrionale* ou *méridionale* de l'horizon.

Le complément de l'*amplitude* orientale ou occidentale au quart complet de l'horizon, s'appelle *azimuth*; cependant il faut remarquer, que comme il y a une infinité d'azimuths, il n'y en a qu'un ſeul qui ſoit véritablement le complément de l'*amplitude*; ſavoir l'azimuth qui répond au cercle vertical, paſſant par le point de l'horizon où l'aſtre ſe leve ou ſe couche. *V.* AZIMUTH & VERTICAL.

Pour trouver l'*amplitude* orientale du ſoleil, ou d'un autre aſtre, par le moyen du globe, *voyez* GLOBE.

Pour trouver l'*amplitude* du ſoleil par la trigonométrie, la latitude & la déclinaiſon du ſoleil données; il faut dire : comme le co-ſinus de la latitude eſt au rayon, ainſi le ſinus de la déclinaiſon eſt au ſinus de l'*amplitude*. Il eſt facile de voir que comme la déclinaiſon du ſoleil change d'un jour à l'autre, l'*amplitude* change auſſi, & que de plus elle eſt différente pour chaque latitude. C'eſt pourquoi les aſtronomes ont dreſſé des tables des *amplitudes* diurnes du ſoleil pour chaque jour & pour différentes latitudes, comme pour Paris, Londres, *&c.*

L'*amplitude* magnétique eſt un arc de cercle compris entre le point du lever ou du coucher du ſoleil, & le point eſt ou oueſt du compas magnétique ou bouſſole; c'eſt-à-dire, la diſtance du point du lever ou du coucher du ſoleil au point eſt ou oueſt du compas magnétique. *Voyez* BOUSSOLE, CERCLE, LEVER, COUCHER, *&c.*

Lorſque la bouſſole n'a point de déclinaiſon, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle eſt directement tournée au pôle, il eſt viſible que l'eſt ou l'oueſt de la bouſſole répondent exactement à ceux du monde, & qu'ainſi l'*amplitude* magnétique eſt alors la même que l'*amplitude* aſtronomique. (*O*)

*AMPOULE, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) vaſe en uſage chez les Romains, & ſur-tout dans les bains, où ils étoient remplis de l'huile dont on ſe frottoit au ſortir de l'eau. Les chrétiens ſe ſont auſſi ſervis d'*ampoules*; & les vaſes qui contenoient l'huile dont on oignoit les catéchumenes & les malades, le ſaint

saint chrême, & le vin du sacrifice, s'appelloient *ampoules*. C'est encore aujourd'hui le nom d'une phiole qu'on conserve dans l'église de S. Rémi de Rheims, & qu'on prétend avoir été apportée du ciel pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard, & par Aimon. Grégoire de Tours & Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu. Et il y a eu, à ce qu'on prétend, un ordre de chevaliers de la sainte *ampoule*, qui faisoit remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étoient, selon Favin, au nombre de quatre; savoir, les barons de Terrier, de Beleſtre, de Sonatre & de Louvercy.

Les chevaliers portoient au col un ruban de soie noire, où étoit attachée une croix à surfaces chanfrénées, & bordée d'or émaillé de blanc, ayant quatre fleurs de lis dans les angles; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de son bec la sainte *ampoule*, reçue par une main. Au revers, on voyoit l'image de saint Rémi avec ses vêtemens pontificaux, tenant de sa main droite la sainte *ampoule*, & de la gauche sa crosse. *Voyez* SACRE DES ROIS, & ORDRE DE S. RÉMI. (*G. D. L. T.*)

AMPOULÉ, adj. (*Belles-Lettres.*) Le *projicit ampullas* d'Horace semble avoir donné lieu à cette expression figurée. On appelle un style, un vers, un discours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses, où la force de l'expression se déploie mal-à-propos, où la parole excede la pensée, exagere le sentiment.

Il n'est point d'expression, dont l'énergie ou l'élévation ne trouve sa place dans le style: mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde; & de la justesse de ce rapport, dépend la justesse de l'expression. Qu'une autre que Phedre pensât que son amour pût faire rougir le soleil, ce seroit du style *ampoulé*. Mais après ces vers:

Noble & brillant auteur d'une illustre famille,
Toi, dont ma mere osoit se vanter d'être fille;

il est tout simple & tout naturel que la fille de Pasiphaé ajoute:

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois.

Il n'est pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, se représente son pere épouvanté du crime de sa fille incestueuse, & laissant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ses mains.

Misérable! Et je vis? & je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue?
J'ai pour aïeul le pere & le maître des dieux.
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale;
Mais que dis-je? Monpere y tient l'urne fatale;
Le sort, dit-on, l'a mise en ses féveres mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille, à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers.
Que diras-tu, monpere, à ce spectacle horrible?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.

De même, après le festin d'Atrée, pere d'Agamemnon, qui fit reculer le soleil, il n'y a aucune exagération à supposer que Clitemnestre, pour un crime qui lui paroît semblable, dise au soleil:

Recule: ils t'ont appris ce funeste chemin.

L'art d'élever naturellement le style à ce degré de force, consiste à y disposer les esprits, par des idées qui autorisent la hauteur de l'expression.

Le *moi* de la Médée de Corneille est sublime, parce qu'il est dans la bouche d'une magicienne fameuse; sans cela il seroit extravagant & ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone, de dire:

Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.

De même ces vers, dans la bouche d'Octave,

Je suis maître de moi comme de l'univers,

n'est qu'une expression noble & simple.

De même, après ces vers,

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ses proscriptions comblent de funérailles,

Sertorius peut ajouter:

Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Le style *ampoulé* n'est donc jamais qu'un style élevé outre mesure.

On dit, *des plaines de sang, des montagnes de morts;* & lorsque ces expressions ont été placées, elles ont été justes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade?

Et des fleuves françois les eaux enfanglantées,
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Longin, dans son *Traité du Sublime*, cite comme une expression *ampoulée, vomir contre le ciel;* mais si on disoit de Typhoé, qu'il a vomi contre le ciel

Les restes enflammés de sa rage mourante,

l'expression seroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame, croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adresse à ce lion, & lui dit:

Toi, son vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens: je te veux adorer.
S'il faut que ma déesse en ton sang se confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus sacré du monde.

voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé;* l'exagération en est risible à force d'être extravagante.

Mais c'est une erreur de penser que les degrés d'élévation du style soient marqués pour les divers genres. Dans le poëme didactique, le plus tempéré de tous, Lucrece & Virgile se sont élevés aussi haut qu'aucun poëte dans l'épopée.

Lucrece a dit d'Épicure: « ni ces dieux, » ni leurs foudres, ni le bruit menaçant du » ciel en courroux ne purent l'étonner. Son » courage s'irrita contre les obstacles. Impatient de briser l'étroite enceinte de la » nature, son génie vainqueur s'élança au » delà des bornes enflammées du monde, » & parcourut à pas de géant les plaines de » l'immensité. »

On sait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de César.

La Fontaine lui-même, dans l'apologue, a pris quelquefois le plus haut ton: il a osé dire du chêne:

Celui de qui la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les piés touchoient à l'empire des morts.

Le naturel & la vérité sont de l'essence de tous les genres, il n'en est aucun qui n'admette le plus haut style, quand le sujet l'éleve & le soutient; il n'en est aucun où de grands mots vuides de sens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps gigantesque à de petites pensées, ne fassent de l'enflure, & ne forment ce qu'on appelle un *style ampoulé.*

L'épopée, la tragédie, l'ode elle-même ne demandent plus de force & plus de hauteur dans les idées, les sentimens & les images, qu'autant que les sujets qu'elles traitent, en sont plus susceptibles, & que les personnages qu'elles emploient, sont supposés avoir plus de grandeur dans l'ame, & d'élévation dans l'esprit. (*M. MARMONTEL.*)

AMPOULETTE, s. f. (*Art. milit.*) C'est ainsi qu'on nomme dans l'artillerie, le bois des fusées, des bombes & grenades. *Voyez* FUSÉE. (*Q*)

AMPOULETTES, s. f. plur. *en terme de marine*, c'est l'horloge à sable qu'on tient dans la chambre du vaisseau où est la boussole. *V.* SABLE & HORLOGE. (*Z*)

AMPULAT, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante de la famille des mauves, c'est-à-dire de celles qui ont les étamines réunies en une colonne portée sur la corolle polypétale, mais dont les pétales sont réunis ensemble par cette colonne des étamines. Rumphe en distingue trois especes, qui croissent aux îles d'Amboine.

Premiere espece. AMPULAT.

La premiere espece, appellée proprement *ampulat* par les Malays, croît communément dans les champs & sur les collines peu élevées, sur-tout proche du rivage de la mer & des maisons; Rumphe la désigne sous le nom de *lappago latifolia ferrata.* Dans son *Herbarium Amboinicum, vol. VI. page 59*, & en représente une feuille seulement *à la planche XXV, figure A.* Les habitans d'Amboine l'appellent *hutta hurutta*, c'est-à-dire, *herbe visqueuse.*

C'est un arbrisseau annuel de trois à quatre piés de hauteur, une fois moins large, à tige cylindrique de la grosseur du doigt, à bois blanc, partagé dès son origine en un petit nombre de branches longues, élevées, écartées à peine sous un angle de 20 degrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce, verd-brun assez rude, sur-tout vers leurs extrémités. Les feuilles sont en petit nombre,

rangées circulairement & à de grandes distances, le long des jeunes branches, & de deux formes différentes : les supérieures sont figurées en cœur : les inférieures sont aussi en cœur, mais triangulaire ou à trois pointes, longues & larges de trois à quatre pouces, dentelées grossiérement & inégalement dans leur contour, hérissées de poils rudes, vertes dessus, grisâtres dessous, relevées de trois nervures principales, portées sur un pédicule cylindrique menu qui a presque leur longueur, & qui est accompagné, à son origine, de deux stipules ou écailles qui tombent de bonne heure.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, semblables à celles de la mauve, mais d'un pourpre clair, à étamines jaunes de huit à dix lignes de diamètre, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles consistent en deux calices, tous deux d'une seule piece à cinq divisions, persistans ; & en une corolle à cinq pétales orbiculaires, réunis par une colonne qui porte 20 étamines, & qui est enfilée par un ovaire dont le style se partage à son sommet en dix branches couronnées par autant de stigmates sphériques purpurins. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule de trois à cinq loges, plus communément à cinq loges qui se séparent sous la forme de cinq capsules triangulaires, hérissées de poils en hameçons qui s'accrochent aux habits, & dont chacune contient une graine brune, ovoïde, courbée comme un rein.

Sa racine est ligneuse, fort longue, blanche, toute couverte de fibres capillaires.

Qualités. L'*ampulat* n'a aucune saveur ; son écorce est seulement très-mucilagineuse comme la guimauve.

Usage. La décoction de ses racines se boit dans les accouchemens difficiles, ou bien on les mâche toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, sont un vulnéraire déterfif & souverain, appliqué sur les blessures qu'elles sechent en peu de temps.

Seconde espece. PULAT.

La seconde espece d'*ampulat* croît dans les forêts. Ses feuilles sont toutes en cœur sans angles & velues, ses fleurs plus petites, jaunes, disposées en épi, & ses fruits moins garnis de crochets. Rumphe n'en donne point de figure ; il nous apprend seulement que les Malays l'appellent *pulat* & *pulot*, & les habitans de Java, *pulutton*.

Troisieme espece. WOTEL.

Le wotel ou wotele, ainsi nommé par les Nussalaviens, est encore une autre espece d'*ampulat*, qui n'a encore été découverte que dans l'île de Nussalave, où elle croît loin de la mer, sur les montagnes Pelées ou dans les forêts les plus claires du milieu du pays. Rumphe en donne une figure passable, sous le nom de *lappago laciniata*, dans son *Herbarium Amboinicum, vol. VI, pag. 59, planche XXV, figure 2.*

Cette espece differe des deux précédentes, en ce que ses feuilles sont découpées en cinq dentelures ou cinq angles, à-peu-près comme celles du coton ou de l'*uren*, que ses fleurs sont plus petites, disposées au nombre de cinq ou six, en une espece d'épi lâche au bout des branches, & que ses fruits sont un peu plus longs & couverts d'épines en hameçons plus grossiers.

Usages. On n'en fait aucun usage, sinon de cueillir ses fruits & de les garder pour en former à volonté différentes figures d'hommes, d'animaux, *&c.* que l'on varie à l'infini, en les grouppant diversement au moyen de leurs hameçons qui les tiennent attachés fortement les uns aux autres.

Remarques. Il n'est pas douteux que ces trois plantes ne soient autant d'especes d'*uren ;* mais nous devons avertir qu'il ne faut pas les confondre, comme a fait M. Burmann, avec l'uren figuré dans l'*Hortus Malabaricus, vol. X, planche II, pag. 3*, qui est une espece entiérement différente, non seulement par son port & sa maniere de croître, mais encore par la figure de ses feuilles & par la disposition de ses fleurs. (*M. ADANSON.*)

* AMPURDAM, petit pays d'Espagne, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pié des Pyrénées.

* AMPURIAS, ville & port d'Espagne dans la Catalogne. *Long.* 20, 40 ; *lat.* 42.

AMPUTATION, s. f. *en chirurgie*, est l'opération de couper un membre ou autre partie du corps. Dans le cas de mortification

on a souvent recours à *l'amputation*. *Voyez* MORTIFICATION, GANGRENE, SPHACELE. L'*Amputation* d'un membre est une opération extrême à laquelle on ne doit avoir recours qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour l'éviter. Elle est inévitable lorsque la mortification s'est emparée d'une partie, au point qu'il n'y ait plus aucune espérance qu'elle se revivifie. Les fracas d'os considérables, par coups de fusil, éclats de bombe & de grenade, & autres corps contondans, exigent l'*amputation;* de même que la carie des os, qui ronge & consume leur substance, & les rend comme vermoulus.

Lorsque l'opération est résolue sur sa nécessité indispensable, il faut déterminer l'endroit où elle se fera. On a établi avec raison qu'on ne couperoit du bras & de la cuisse que le moins qu'il seroit possible. On coupe la jambe quatre travers de doigt au dessous de la tubérosité antérieure du tibia; non seulement pour la facilité de porter une jambe de bois après la guérison, mais pour éviter de faire l'incision dans les tendons aponévrotiques des muscles extérieurs de la jambe, & pour ne point scier l'os dans l'apophyse, ce qui rend la cure longue & difficile par la grande surface d'os qui seroit alors découverte.

Quelques auteurs sont d'avis qu'on doit ménager la jambe de même que l'extrémité supérieure; ils prescrivent en conséquence, que pour les maladies du pié, il faut conserver la jambe jusqu'au dessus des malléoles; & faire porter un pié artificiel. Solingin, fameux praticien de Hollande, en a inventé un (au rapport de Dionis), qu'il dit avoir tant de fermeté, qu'on peut marcher avec autant de facilité que si on avoit un pié naturel. Cette heureuse invention ne nous ayant pas été transmise, nous sommes dans le cas de douter de ses avantages. *V.* JAMBE DE BOIS.

On peut extirper le bras dans son articulation supérieure, pour les maladies qui affectent la tête de l'humerus. On a donné à l'académie de chirurgie plusieurs mémoires en projet sur la méthode d'extirper la cuisse dans l'article: mais cette opération n'a pas encore eu lieu, & paroît absolument impraticable: on coupe les doigts dans les articles: quelques praticiens préferent de les couper dans le corps de la phalange avec des tenailles incisives.

Fabrice d'Aquapendente ne veut pas que l'on coupe un membre dans la partie saine, mais dans la partie gangrenée, deux travers de doigt au dessous du lieu où finit la mortification. L'opération se fait sans douleur; on cautérise ensuite avec des fers rouges tout ce qui reste atteint de pourriture. Cette maxime n'est point suivie, elle est très-défectueuse; car il est impossible de cautériser jusqu'à la partie saine exclusivement; mais si la cautérisation n'est pas exacte, ce qui restera de gangrene communiquera facilement la pourriture aux parties saines, ce qui rendra l'opération inutile. Si le feu agit sur les parties saines, l'opération sera fort douloureuse; on perd par-là l'avantage qu'on se promettoit. Outre la cruauté d'une pareille opération, on ne seroit pas dispensé de la ligature des vaisseaux lors de la chûte de l'escarre. Tous ces inconvéniens doivent faire rejeter cette opération, & semblent confirmer un axiome reçu en chirurgie, que les *amputations* doivent se faire dans la partie saine. J'ose cependant assurer que je me suis quelquefois fort bien trouvé de suivre une route moyenne entre ces deux préceptes. J'ai fait avec succès plusieurs *amputations* dans la partie attaquée d'inflammation, qui sépare la partie saine de la gangrenée. Cette méthode est fondée sur la raison & sur l'expérience: lorsqu'on a emporté un membre, on doit tâcher de procurer la suppuration de la plaie, & on fait que l'inflammation est un état antécédent nécessaire à la suppuration; on doit donc l'obtenir plus facilement en coupant le membre dans une partie enflammée. On sait aussi qu'il ne se fait jamais de suppuration sans fievre, & que la fievre est causée par l'inflammation: la fievre sera donc plus violente si l'on coupe le membre dans la partie saine, puisque sans calmer celle que produisoit l'inflammation qui séparoit le sain du gangrené, on en excite encore une nouvelle. (*V.* GANGRENE.) Lorsqu'on se détermine à faire l'*amputation* dans la partie enflammée, il faut avoir soin de débrider les membranes ou les aponévroses; car par l'étranglement qu'elles causent, le moignon pourroit tomber en mortification; & on regarderoit alors ce que nous venons de dire comme un précepte meurtrier, malgré les avantages décrits, auxquels se joint

celui de conſerver une plus grande partie du membre.

Avant que d'entreprendre l'opération, il faut diſpoſer toutes les choſes qui y ſont néceſſaires : le tourniquet, & tout ce qui en dépend, ſera rangé ſur un plat, avec les inſtrumens, qui conſiſtent en un grand couteau courbe pour l'inciſion circulaire des chairs, (*Voyez* COUTEAU), un couteau droit pour couper les chairs qui entourent les os, une compreſſe fendue pour retrouſſer les chairs, une ſcie pour ſcier les os (*Voyez* SCIE), & des aiguilles enfilées pour faire la ligature des vaiſſeaux (*Voyez* AIGUILLE). Sur un autre plat ſeront diſpoſées les pieces de l'appareil, de façon qu'elles ſe préſentent les unes après les autres dans l'ordre où l'on doit les employer : ce ſont de la charpie brute, deux petites compreſſes quarrées larges d'un pouce, une compreſſe ronde de la grandeur du moignon, une en croix de Malte, trois compreſſes longuettes, & une bande d'une longueur convenable. Il eſt bon d'avoir toutes ces pieces doubles, en cas qu'on ſoit obligé de changer l'appareil; il faut en outre être muni de quelques boutons d'alun crud & d'alun en poudre.

Tout étant prêt, on peut faire l'opération : il faut d'abord mettre le malade dans une ſituation commode pour lui, autant qu'elle peut l'être dans cette circonſtance, & pour l'opérateur. Si l'on doit couper le bras ou la cuiſſe, le chirurgien ſe mettra extérieurement; & ſi c'eſt la jambe ou l'avant-bras, il ſe placera à la partie interne, parce que dans cette ſituation il ſciera plus facilement les os.

Les aides-chirurgiens doivent être placés ſelon les fonctions dont ils ſeront chargés pendant l'opération, où il y a trois conditions eſſentielles à remplir. Il faut d'abord ſe rendre maître du ſang par le moyen du tourniquet (*voyez* TOURNIQUET.) Il faut en ſecond lieu abattre le membre ſelon l'art; & en dernier lieu, il faut faire la ligature des vaiſſeaux, & appliquer l'appareil.

Pour abattre le membre, il faut le faire ſoutenir au deſſus & au deſſous du lieu où ſe doit faire la ſection. Lorſque le membre eſt fracturé en pluſieurs pieces, il doit être ſur une planche ou dans une eſpece de caiſſe; ſans cette précaution, le moindre mouvement cauſeroit au malade des douleurs très-aiguës, auſſi cruelles que l'opération. On peut mettre immédiatement au deſſus du lieu où l'on va faire l'inciſion, une ligature circulaire un peu ſerrée; elle ſert à affermir les chairs & diriger l'inciſion. Il faut avoir ſoin de retrouſſer la peau & les chairs avant l'application de cette ligature.

Le chirurgien, le genou droit en terre, & le bras droit paſſé ſous le membre qu'il va amputer, reçoit de cette main le couteau courbe qu'un aide lui préſente. Il en poſe le tranchant ſur le membre de façon que la pointe ſoit du côté de la poitrine le plus inférieurement qu'il eſt poſſible. Il pince avec le doigt index & le pouce de la main gauche le dos du couteau vers ſa pointe : il eſt inutile de poſer fortement les quatre doigts de la main gauche ſur le dos du couteau; car ce n'eſt point en appuyant que les inſtrumens tranchans ſont capables de couper, mais en ſciant, pour ainſi dire. Sur ce principe, qui eſt inconteſtable, on commencera l'inciſion circulaire en tirant le couteau inférieurement par l'action combinée des deux mains, & enſuite on coupera en gliſſant circulairement autour du membre; quand on en eſt à la partie ſupérieure, le chirurgien ſe releve, & il continue de couper en faiſant ce mouvement, enſorte qu'il acheve l'inciſion circulaire lorſqu'il eſt entiérement debout, avec cette attention de commencer le plus inférieurement que l'on peut; on n'eſt pas obligé de reporter pluſieurs fois le couteau, & d'un ſeul tour on fait l'inciſion.

Quelques praticiens font l'inciſion circulaire en deux temps : ils coupent la peau & la graiſſe deux travers de doigt au deſſous du lieu où ils ſe propoſent de ſcier l'os; ils font enſuite retrouſſer & aſſujettir les parties coupées pour continuer à leur niveau l'inciſion juſqu'à l'os. L'avantage de cette méthode eſt d'éviter que l'os ne déborde les chairs; ce qui rendroit la cure fort longue, en mettant dans l'obligation de refcier la portion d'os qui fait éminence. Mais on pourroit ſans rendre l'opération plus longue & plus douloureuſe, obtenir cet avantage en inclinant le tranchant du couteau vers la partie ſupérieure du membre, le faiſant entrer obliquement de bas en-haut dans les chairs. J'ai fait pluſieurs fois cette opération

de cette maniere : je laisse de cette premiere incision environ un pouce de chair autour de l'os, & je coupe encore obliquement avec un bistouri droit ce qui reste jusqu'au périoste exclusivement. Par cette méthode le bout de l'os est toujours caché dans les chairs, sans que le malade ait été obligé d'acheter cet avantage par un surcroît de douleurs ; & je ménage le tranchant de mon instrument pour une autre opération. C'est une attention qu'il faut avoir, sur-tout dans les armées, où il faut beaucoup opérer avec le même instrument.

Dès que l'incision circulaire est faite, on prend le couteau droit pour couper les chairs qui restent autour de l'os, ou dans l'entre-deux à la jambe & à l'avant-bras. On a soin d'inciser le périoste ; il est inutile de le ratisser vers la partie inférieure, comme on le fait communément ; cela alonge l'opération sans produire aucun fruit. On retrousse les chairs avec la compresse fendue, & on prend ensuite la scie que l'on appuie sur l'os légérement pour faire la premiere trace. On peut aller après à plus grands coups, mais toujours sans trop appuyer, de crainte d'engager les dents dans le corps de l'os. Quand on est sur la fin, il faut aller plus doucement pour ne point faire d'éclats. Celui qui soutient le membre doit avoir attention de ne pas le baisser, car il feroit éclater l'os ; ni de le relever, car il serreroit la scie comme dans un étau, & rendroit l'opération plus difficile. Lorsqu'il y a deux os, il faut faire enforte de finir par le plus solide, de crainte d'occasioner des tiraillemens & des dilacérations par la secousse de l'os le plus foible : ainsi à la jambe on fait les premieres impressions sur le péroné, on scie ensuite les os conjointement, & on finit par le tibia. A l'avant-bras on finit par le cubitus. L'aide qui soutient doit appuyer fortement le péroné contre le tibia, ou le *radius* contre le *cubitus*, lorsqu'on scie ces parties.

Lorsque l'*amputation* est faite, il faut se rendre maître du sang : pour cet effet on lâche suffisamment le tourniquet afin de découvrir les principaux vaisseaux, & en faire la ligature, qui est le moyen le plus sûr & sujet à moins d'inconvéniens que l'application des caustiques (*voyez* CAUSTIQUE & HÉMORRHAGIE). Dès qu'on a apperçu le vaisseau, on resserre le tourniquet : pour faire la ligature, on prend une aiguille courbe enfilée de trois ou quatre brins de fil dont on forme un cordonnet plat en le cirant. On entre dans les chairs au dessous & à côté de l'extrémité du vaisseau, en piquant assez profondément pour sortir au dessus & à côté. On en fait autant du côté opposé, de façon que le vaisseau se trouve pris avec une suffisante quantité de chairs dans l'anse du fil entre les quatre points paralleles : on fait d'abord un double nœud, nommé communément *le nœud du chirurgien*, que l'on fixe par un second nœud simple : s'il y a plusieurs vaisseaux considérables, on en fait la ligature. L'hémorrhagie des vaisseaux musculaires s'arrête par l'application de la charpie & la compression ; on pourroit tremper la charpie qu'on applique immédiatement sur ces vaisseaux, dans l'esprit-de-vin ou dans celui de thérébenthine, pour en fermer l'orifice, & donner lieu à la formation du caillot. On peut aussi appliquer pour produire cet effet, des boutons d'alun ou de la poudre de ce minéral.

On couvre ensuite tout le moignon de charpie seche & brute, parce qu'elle s'accommode plus exactement à toutes les inégalités de la plaie, que si elle étoit arrangée en plumasseaux : on pose de petites compresses quarrées vis-à-vis des vaisseaux ; on contient le tout avec une compresse ronde ou quarrée dont on a abattu les angles, ce qui la rend octogone ; celle-ci doit être soutenue par une grande compresse en croix de Malte, dont le plein sera de la grandeur du moignon & de la compresse octogone, & dont les quatre chefs s'arrangeront sur les parties antérieure, postérieure, & latérales du moignon : on applique ensuite les trois longuettes, dont deux croisent le moignon, & la troisieme qu'on nomme *longuette circulaire* à cause de son usage, contient les deux autres en entourant le bord du moignon. On fait ensuite un bandage qu'on nomme *capeline*, qui consiste en circulaires sur le membre, & en renverses pour couvrir le moignon, lesquels renverses sont contenus par des tours circulaires qui terminent l'application de la bande. On peut se dispenser de ce bandage qui exige une bande de six aunes de long ; ne faire que quelques cir-

culaires pour contenir les compreſſes, & avoir un fond de bonnet de laine garni & armé de cordons pour en coiffer, pour ainſi dire, le bout du membre.

Tout cela étant achevé, on peut lâcher le tourniquet, afin de ſoulager le malade; ou même l'ôter entiérement, après avoir mis le malade au lit. Il doit y être couché le moignon un peu élevé, & un aide tenir ferme avec la main l'appareil pendant 12 ou 15 heures, crainte d'une hémorrhagie.

On peut lever l'appareil au bout de trois ou quatre jours, & panſer la plaie avec un digeſtif convenable. On attend ordinairement trois ou quatre jours pour la levée de l'appareil, pour que la ſuppuration ſe détache: mais on peut humecter dès le ſecond jour la charpie avec l'huile d'hypericum.

Il eſt parlé dans l'hiſtoire de l'académie royale des ſciences, *année 1702*, d'une méthode propoſée à cette académie par M. Sabourin, chirurgien de Geneve, pour perfectionner l'opération de l'*amputation*. Tout le ſecret conſiſte à conſerver un lambeau de la chair & de la peau qui deſcende un peu au deſſous de l'endroit où ſe doit faire la ſection, afin qu'il ſerve à recouvrir le moignon. L'avantage de cette méthode eſt qu'en moins de deux jours ce lambeau de chair ſe réunit avec les extrémités des vaiſſeaux coupés, & exempte par-là de les lier, ou d'appliquer les cauſtiques & les aſtringens; méthodes qui ſont toutes fort dangereuſes, ou au moins fort incommodes. Ajoutez à cela que l'os ainſi recouvert ne s'exfolie point.

Cette opération, qui eſt préciſément la même que celle que Pierre Verduin, chirurgien d'Amſterdam, a imaginée & publiée en 1697, n'a pas eu tous les avantages que ſes partiſans s'en promettoient; perſonne ne la pratique: les perſonnes curieuſes d'en ſavoir plus au long le détail, peuvent en lire la deſcription dans les traités d'opérations de M. de Garengeot. Cette méthode a donné lieu à l'opération à deux lambeaux de M. Ravaton, chirurgien aide-major de l'hôpital royal de Landau, décrite dans le traité des opérations de M. le Dran, auſſi bien que celle de M. Vermalle, chirurgien de l'électeur Palatin. Ces opérations, qui conſiſtent à fendre le moignon en deux endroits oppoſés, pour ſcier l'os de façon qu'il y ait un ou deux pouces de chair qui le recouvrent; ces opérations, dis-je, ſont plus douloureuſes que la méthode que nous avons décrite. On ſe propoſe d'éviter l'exfoliation de l'os, dont l'expectative ne rend pas l'opération ordinaire plus dangereuſe, car on attend avec patience ce qui ne fait courir aucun péril: enfin on veut guérir en peu de jours & éviter la ſuppuration. L'expérience démontre néanmoins que la ſuppuration ſauve plus de la moitié des malades. On ſait que pluſieurs perſonnes ſont mortes après la guériſon parfaite d'une *amputation*, par l'abondance du ſang, qui ne leur étoit point néceſſaire, ayant alors moins de parties à nourrir. La ſuppuration peut empêcher cette formation ſurabondante de liqueurs, & les accidents ſubits qu'elle occaſionneroit, comme on le voit quelquefois dans les *amputations* de cuiſſe, où les malades ſont tourmentés de coliques violentes qui ne cedent qu'aux ſaignées, parce qu'elles ſont l'effet de l'engorgement des vaiſſeaux méſentériques produit par l'obſtacle que le ſang trouve à ſa circulation dans le membre amputé. Il y a cependant des obſervations qui dépoſent en faveur de ces opérations à lambeaux: mais je crois qu'on ne peut les pratiquer que pour les accidens de cauſe externe, & au bras par préférence.

M. le Dran, le pere, maître chirurgien de Paris, a fait le premier l'*amputation* du bras dans l'article. On n'applique pas le tourniquet pour faire cette opération. Il n'eſt pas plus néceſſaire de paſſer une aiguille de la partie antérieure à la poſtérieure du bras en côtoyant l'humerus, afin d'embraſſer avec un fil ciré les vaiſſeaux & les lier avec la peau pour empêcher l'hémorrhagie; la ſouſtraction de cette aiguille diminue la douleur. On fait une inciſion demi-circulaire à la partie moyenne du muſcle deltoïde juſqu'au périoſte excluſivement. On ſouleve ce lambeau en le diſſéquant, juſqu'à ce qu'on ait découvert la tête de l'humerus. On incife la capſule ligamenteuſe; & tandis qu'un aide luxe ſupérieurement le bras en faiſant ſortir la tête de l'os, l'opérateur coupe les chairs le long de l'humerus avec un biſtouri droit, & fait un lambeau triangulaire inférieurement. Il eſt le maître de lier les vaiſſeaux avant de les couper; il n'y auroit pas d'ail-

leurs grand inconvénient à ne les lier qu'après. Quelques chirurgiens prétendent même qu'il n'eſt point néceſſaire de faire la ligature des vaiſſeaux, parce qu'en retrouſſant le lambeau inférieur, on leur fait faire un pli qui arrête l'hémorrhagie. Le premier appareil conſiſte en charpie, compreſſe & bandage contentif. (*Y*)

* AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long. 29, 10; lat. 37.*

AMRI, (*Hiſt. des Juifs.*) fut proclamé roi d'Iſraël par l'armée, après la mort d'Ela, aſſaſſiné par Zambri. Thebni, élu auſſi roi par une partie des grands & du peuple, lui diſputa la couronne pendant quatre ans. Mais enfin Thebni ayant été tué, tout ſe réunit en faveur d'*Amri*, qui régna douze ans, ſe livrant à toutes ſortes d'iniquités & de ſuperſtitions idolâtriques. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086.

AMSDORFIENS, ſ. m. plur. (*Théol.*) ſecte de proteſtans du xvj^e. ſiecle, ainſi nommés de leur chef Nicolas Amſdorf, diſciple de Luther, qui le fit d'abord miniſtre de Magdebourg, & de ſa propre autorité évêque de Maumbourg. Ses ſectateurs étoient des confeſſionniſtes rigides, qui ſoutenoient que non ſeulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuſes au ſalut; doctrine auſſi contraire au bon ſens qu'à l'écriture, & qui fut improuvée par les autres ſectateurs de Luther. (*G*)

* AMSTEL, riviere de Hollande qui paſſe à Amſterdam, & qui ſe jette dans l'Y. On prétend que la ville a pris ſon nom de la riviere.

* AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amſteland*, terre d'Amſtel, ou de la riviere d'Amſtel, ou de la ville d'Amſterdam, qu'on appelle auſſi *Amſteldam*; & en latin *Amſtelodamum*.

* AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, capitale de tous les Pays-Bas hollandois, de la Hollande ſeptentrionale & de l'Amſteland, au confluent des rivieres d'Amſtel & de l'Y. *Long. 22, 39; lat. 52, 22, 45.*

* AMSTERDAM LA NOUVELLE, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le nouveau Pays-bas, ſur la riviere du nord.

* AMSTERDAM, île de la mer glaciale, dans la partie ſeptentrionale du Spirtzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois îles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres auſtrales inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagaſcar; l'autre dans la même mer, entre le Pérou & les îles de Salomon; & la troiſieme dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'île de Formoſe.

* AMSTRUTTER, petite ville de l'Écoſſe méridionale dans la province de Fiſe, ſur le golfe d'Edimbourg.

AMVALLIS, ſ. m. (*Hiſt. nat. Bot.*) nom Brame d'une eſpece de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée ſous ce nom, & ſous celui de *bilimbi altera minor* dans ſon *Hortus Malabaricus, volume III, p. 57, planche XLVII & XLVIII.* Les Portugais l'appellent *cheramela*, les Hollandois *fuercnoop*, les Perſans *charamei*, ſelon Acoſta; M. Linné la déſigne ſous le nom d'*averrhoa acida, ramis nudis, fructificantibus, pomis ſubrotundis. Syſtema naturæ, édition in-12, page 315, n. 3.*

L'*amvallis* eſt naturel dans tout le pays du Malabar & de Canana, où il ne forme qu'un arbriſſeau de huit à dix piés de hauteur; mais lorſqu'on le cultive, comme l'on fait dans nombre de pays de l'Inde juſqu'en Perſe, il s'éleve à quinze ou vingt piés, ſoit qu'on le ſeme, ſoit qu'on le multiplie de boutures. Il eſt toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne ceſſe d'en porter continuellement depuis la premiere année qu'il a été ſemé, juſqu'à la cinquantieme. Cet arbre a deux individus, l'un femelle qui porte les fruits, l'autre mâle & ſtérile appellé *ala-pouli*.

Son port repréſente en quelque ſorte celui d'un frêne, qui ſeroit pommé ou en tête arrondie de ſix à huit piés de diametre, formée de branches cylindriques, liſſes, vertes, épaiſſes, comme charnues, portées au ſommet d'un tronc droit, cylindrique de même hauteur, de ſix à huit pouces de diametre, à bois blanc, couvert d'une écorce brune, rougeâtre au dedans. Ses feuilles ſont alternes, ailées ſur un rang, compoſées de cinq à ſix paires de folioles, terminées par une impaire, elliptiques, pointues à l'extrémité ſupérieure, longues de deux

deux à trois pouces, une fois moins larges, attachées par intervalles d'un pouce environ, par de petits pédicules cylindriques sur toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique. Les feuilles tombent toutes en même temps à chaque pousse, dès que les branches en produisent de nouvelles.

C'est au moment de la chûte des feuilles de la seve précédente, & à l'aisselle du lieu qu'elles occupoient, que l'on voit sortir le long des branches nues, des grappes, solitaires, longues de deux pouces environ, peu ramifiées, qui portent sur toute leur longueur une centaine de petites fleurs purpurines, ouvertes en étoiles d'une ligne & demie de diametre, sessiles, rassemblées en huit à dix grouppes. Chaque fleur consiste en huit à dix feuilles, longues, pointues, dont quatre à cinq forment le calice, & les quatre à cinq autres, qui sont alternes & plus longues, forment la corolle, & en huit à dix étamines correspondantes, dont cinq oppofées au calice sont plus grandes: ce sont les fleurs mâles.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un ovaire sphérique de six à huit angles, couronné de six à huit styles ou stigmates cylindriques. Cet ovaire en mûrissant, devient une baie sphéroïde, déprimée d'un pouce & demi de largeur, d'un tiers moins longue, verte, luisante, transparente, creusée d'un petit ombilic en dessus, cannelée de cinq à six côtes arrondies, charnue comme la prune, recouverte d'une peau très-fine, très-adhérente à la chair, & contenant à son centre une espece de capsule cartilagineuse, comparable à celle de la pomme ou de la fagona, sphéroïde, de trois lignes de diametre, à cinq ou six côtes arrondies, & autant de loges, contenant chacune une graine anguleuse, une fois plus longue que large.

La racine de l'*amvallis* est purpurine & couverte d'une écorce cendrée.

Qualités. Cette racine rend un suc laiteux quand on la coupe; elle a une saveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable, & une saveur légérement acide, assez agréable.

Usages. Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices, on le sert sur toutes les tables; on le conserve aussi confit au sucre, ou mariné dans le vinaigre & le sel, ou séché au four, pour s'en servir au besoin. Comme il est très-rafraîchissant, on le prescrit principalement dans les fievres continues, pour appaiser l'ardeur de la soif. Sa racine pilée, avec la graine de la moutarde & celle du cumin, est un vomitif qui lâche en même temps le ventre; uni au contraire au fruit de la carambole, il arrête les cours de ventre immodérés. La décoction de ses feuilles dans l'eau, s'ordonne comme sudorifique pour faire sortir la petite vérole. Cette même décoction avec le curcuma s'emploie en bain pour dissiper toutes sortes de douleurs des membres.

Remarques. Quoique l'*amvallis* soit différent de la carambole & du bilimbi, on ne peut cependant douter qu'il ne soit du même genre. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore ici combien la dénomination nouvelle que M. Linné veut donner à cette plante, porte à faux quand il l'appelle *averrhoa acida*; il sembleroit à l'entendre que cette espece est la plus acide des trois que l'on connoît, tandis qu'elle l'est réellement beaucoup moins que les autres: on lui demandera encore pourquoi il a voulu donner à cette plante le nom plus qu'impropre d'*averrhoa* au lieu de son nom *amvallis*, sous lequel elle est connue dans toute l'Inde. (*M. ADANSON.*)

AMVETTI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, figurée assez bien, aux fruits près, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume V, page 107, planche LIV.* Les Brames l'appellent *anadalaqui*, les Portugais *querilhas macho*, & les Hollandois *harz haver manneken.*

C'est un arbrisseau de quinze piés au plus de hauteur, de la forme d'un saule marsseau ou d'un anona, à tronc de six à huit pouces de diametre, couvert d'une écorce cendrée, rouge au dedans, & divisé vers le milieu de sa hauteur en un petit nombre de branches longues, souples, vertes, cylindriques, couvertes de feuilles alternes, espacées d'un pouce & demi à deux pouces, & disposées sur un même plan, de sorte que le feuillage en paroît applati à peu près comme dans l'orme ou l'anona. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, presque deux

fois moins larges, épaisses, lisses, luisantes, à bords entiers, verd-noir en dessus, moins foncées en dessous, avec une côte longitudinale de six paires de nervures alternes, portées sur un pédicule très-court, demi-cylindrique, plat en dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles de la sève précédente, sortent quatre ou cinq épis en forme de chatons, sessiles, une fois plus courts que les feuilles, couverts d'un bout à l'autre d'environ 200 fleurs contiguës, très-serrées, d'un verd-jaunâtre, sans odeur, qui consistent chacune en un calice d'une seule piece ouvert en étoile, d'une ligne environ de diametre, & partagé profondément en quatre découpures arrondies, à chacune desquelles répond une étamine blanche à anthere jaune. L'ovaire qui occupe le centre sous la forme d'une petite sphere surmontée par un stylе assez long & terminé par un stigmate sphérique, devient en mûrissant une capsule à une loge contenant plusieurs graines extrêmement fines, roussâtres, sans odeur & sans saveur.

Sa racine est fibreuse & roussâtre.

L'*amvetti* croît sur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan & de Calicolan : il est toujours verd, fleurit & fructifie une fois seulement tous les ans.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres.

Usages. La décoction de sa racine se boit pour lâcher le ventre, & pour débarrasser les obstructions de la rate. C'est de ses feuilles que les Indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes pour en faire couler le vin qu'ils appellent *juri*.

Remarques. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 108*, comparant l'*amvetti* avec le karivetti & le pevetti, dit que ces derniers sont des arbres bacciferes, & que l'*amvetti* est lanigere, *lanigera*, ce qui ne peut s'entendre que de ses capsules ou ses graines, qui pour cet effet devroient donc ressembler à celles du saule ou du peuplier. Van-Rheede tait cette particularité qui certainement ne lui auroit pas échappé. Au reste, en attendant cet éclaircissement, qui ne peut pas occasioner un grand changement, l'*amvetti* doit faire un genre particulier voisin du liquidambar & du saule dans la famille des châtagniers. (*M. Adanson.*)

AMULETE, s. m. (*Divinat.*) image ou figure qu'on porte pendue au cou ou sur soi, comme un préservatif contre les maladies & les enchantemens. Les Grecs appelloient ces sortes de préservatifs, περιαπτα, περιαμματα, ἀποτρόπαια, ἀπαδέντα, φυλακτήρια. Les Latins leur donnoient les noms de *probra*, *servatoria*, *amolimenta*, *quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux ; & *amoleta*, d'où nous avons fait *amulete*. Les Romains les appelloient aussi *phylacteria*, phylactères, & étoient dans cette persuasion que les athletes qui en portoient, ou remportoient le victoire sur leurs antagonistes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter sur eux. *Ruftici didicerunt luxuriam*, dit l'ancien scholiaste de Juvénal, *& paleftris uti & phylacteriis, ut athletæ, ad vincendum ; nam & niceteria phylacteria funt quæ ob victoriam fiebant, & de collo pendentia geftabantur.*

Les Juifs attribuoient aussi les mêmes vertus à ces phylactères ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fausse interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'est-à-dire, de la méditer & de la pratiquer.

Les Latins les nommoient encore *præfifcini*, c'est-à-dire *préservatifs contre la fascination ;* & ceux qu'ils pendoient à cet effet au cou des enfans, étoient d'ambre ou de corail, & représentoient des figures obscenes & autres. Les chrétiens n'ont pas été exemts de ces superstitions, puisque saint Jean Chrysostôme reproche à ceux de son temps de se servir de charmes, de ligatures, & de porter sur eux des pieces d'or qui représentoient Alexandre le grand, & qu'on regardoit comme des préservatifs. *Quid verò diceret aliquis de his qui carminibus & ligaturis utuntur, & de circumliganibus aureæ Alexandri Macedonis numifmata capiti vel pedibus ?* Homil. 25, *ad pop. Antioch.* Ces pratiques avoient été condamnées par Constantin & par différens conciles, entr'autres par celui de Tours, tenu sous Charlemagne ; & ce prince les défend aussi dans ses capitulaires, *liv. VI, ch. lxxij.*

Delrio rapporte que dans cette armée de Reîtres qui fous le regne de Henri III paſſa en France, commandée par le baron de Dhona, & fut défaite par le duc de Guiſe à Vimori & à Auneau, preſque tous les ſoldats qui reſterent ſur le champ de bataille portoient des *amuletes*, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux qu'on pend au cou des enfans, & qu'on regarde comme des préſervatifs contre la colique ou d'autres maux. Delrio, *liv. I, chap. IV, queſt. 4, pag. 53 & ſuivantes.*

Les Arabes, auſſi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux taliſmans & aux *amuletes*. Les Negres les appellent des *gris-gris:* ces derniers ſont des paſſages de l'alcoran, écrits en petits caracteres ſur du papier ou du parchemin. Quelquefois au lieu de ces paſſages, les mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les dervis leur vendent fort cher ces ſortes d'*amuletes*, & les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; & quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achetent, ils s'imaginent toujours que ce n'eſt pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonſtance qui a empêché la vertu des *amuletes*. Ils ne ſe contentent pas d'en porter ſur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermées dans de petites bourſes de cuir: ils prétendent que cela les garantit de l'effet des yeux malins & envieux. Les Provençaux appellent ces amuletes *cervelani*: & par-là on voit qu'ils ſont dans la même erreur, ſoit qu'ils aient apporté cette ſuperſtition de l'orient où ils trafiquent, ſoit qu'ils l'aient tirée des Eſpagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Mores ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques ſiecles. Le chevalier d'Arvieu, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes dont quelques émirs lui firent préſent dans ſes voyages, avoient au cou de ces *amuletes*, dont on lui vantoit fort la vertu, & qu'on lui recommandoit de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voûlut bientôt les voir périr. *V.* TALISMAN. *Mém. du chevalier d'Arvieu, tom. III, pag. 247.*

Le concile de Laodicée défend aux eccléſiaſtiques de porter de ces *amuletes* ou phylacteres, ſous peine de dégradation. Saint Chryſoſtôme & St. Jérôme ont montré auſſi beaucoup de zele contre cette pratique. *Hoc apud nos*, dit ce dernier, *ſuperſtitioſæ mulierculæ in parvulis evangeliis & in crucis ligno, & iſtiuſmodi rebus, quæ habent quidem zelum Dei, non juxtà ſcientiam, uſque hodiè factitant. Voyez* Kirch. *œdip. Ægypt.*

Les *Amuletes* ont à préſent bien perdu de leur crédit; cependant le fameux M. Boyle les allegue comme des preuves qui conſtatent par le grand nombre d'émanations qui paſſent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier eſt poreux & facilement pénétrable. Il ajoute qu'il eſt perſuadé que quelques-uns de ces médicamens ne ſont pas ſans effet; parce que lui-même ayant été ſujet à un ſaignement de nez, après bien des remedes tentés inutilement n'en trouva pas de plus efficace que de la poudre de crâne humain appliquée ſur la peau, autant qu'il faut ſeulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zwelfer à ce ſujet-là apprit une circonſtance très-particuliere du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochiſmes de crapauds, de la maniere que le preſcrit Vanhelmont, trouva que non ſeulement portés en guiſe d'*amulete* ils le préſervoient, lui, ſes amis & ſes domeſtiques; de la peſte, mais même qu'appliqués ſur le mal de ceux qui étoient déja peſtiférés, ils les ſoulageoient conſidérablement, & en guériſſoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations qui ſortent même des *amuletes* froids, ſont capables de pénétrer dans les pores des animaux vivans, en ſuppoſant quelque analogie entre les pores de la peau & la figure des corpuſcules. M. Bellini a fait tout ce qu'il a pu pour démontrer la poſſibilité de cette introduction des corpuſcules des *Amuletes* dans le corps humain, dans ſes dernieres propoſitions *de febribus*. M. Wainwright & autres l'ont démontré auſſi. *Voy.* EMANATION, PORE, PEAU, PESTE, *&c.*

On trouve des livres d'anciens médecins, qui contiennent pluſieurs deſcriptions de ces remedes, qui ſont encore pratiqués aujour-

d'hui par des empyriques, des femmes, ou d'autres personnes crédules & superstitieuses. (*G*)

AMULI, s. m. (*Hist. nat. Botanig.*) genre de plante aquatique de la famille des personnées, c'est-à-dire de celles qui ont la fleur monopétale irrégulière, les étamines à diverses hauteurs sur la corolle, & l'ovaire faisant corps avec le disque qui le porte au fond du calice, & contenant plusieurs graines. Il y en a deux especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*, dont nous allons donner la description.

Premiere espece. AMULI.

La premiere espece croît au Sénégal dans les terres argileuses qui bordent les marais de Podor & de Gambies, & dans les terres sablonneuses, humides du Malabar, où les Brames l'appellent *amuli*. Van-Rheede en a donné une assez bonne figure sous son nom malabare *tsjudan-tsjera* dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *planche XXXVI*, *page 71*.

C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces, à racines fibreuses, blanchâtres, rassemblées par touffes, qui produisent trois à quatre tiges simples, cylindriques, droites, élevées, d'une ligne au plus de diametre, d'un verd blanchâtre, couvertes du bas en haut de douze à quatre étages serrés, chacun de six à huit feuilles qui leur sont attachées circulairement sans aucun pédicule comme autant de rayons. Ces feuilles sont menues, longues de quatre à cinq lignes, quatre à cinq fois moins larges, ailées sur un rang, c'est-à-dire, découpées de deux à trois paires de dentelures, lisses, luisantes, verd-foncé dessus & plus clair en dessous.

De chaque étage de feuilles, il sort une fleur blanche de trois lignes de longueur, portée sur un péduncule cylindrique, menu, presqu'aussi long, d'un verd rougeâtre. Cette fleur, avant de s'ouvrir, forme un bouton conique; elle consiste en un calice à cinq feuilles, menues, oblongues; en une corolle une fois plus longue, monopétale à tube long, partagé à son sommet en deux levres à cinq divisions, dont trois sont plus grandes; & en quatre étamines très-petites à sommets blancs, dont deux plus grandes, entes recouvertes & cachées par un duvet jaune qui couronne le sommet du tube. Sur le fond du calice s'éleve un petit disque jaune qui fait corps avec l'ovaire, lequel est surmonté d'un style divisé en deux stigmates en lames; l'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à deux loges qui s'ouvre en quatre battans, & qui contient, dans chaque loge, environ cinquante graines ovoïdes très-menues, brun-rougeâtres.

Qualités. L'*amuli* a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable.

Usages. Les Malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamome dans le petit lait qu'ils font boire pour arrêter les dissenteries.

Remarques. Van-Rheede s'est trompé quand il a dit que le calice de l'*amuli* n'avoit que quatre feuilles, sa corolle seulement deux étamines & trois divisions, parce qu'en effet il y en a trois qui effacent les deux autres par leur grandeur. M. Linné & M. Burmann s'éloignent encore plus de la vérité lorsqu'ils rapportent cette plante au genre de l'hottonia, en la nommant *hottonia Indica, pedunculis axillaribus uniflo-ris.* Burmann *Thesaurus Zeylanic. planche LV*, *fig. 1.* Linn. *Syst. nat. édition in-12*, *page 152*, *n°. 3.*

L'hottonia de Boerhaave est une plante à fleur réguliere, à cinq étamines égales, à capsule d'une loge, *&c.* & qui appartient essentiellement à la famille des anagallès, au lieu que l'*amuli* ne peut être placé ailleurs que dans notre vingt-septieme famille des personnées.

Seconde espece. ANNILI.

Les Brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espece d'*amuli* que Van-Rheede a représentée assez exactement sous son nom malabare *tsjeria-manganari*, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IX*, *page 165*, *planche LXXXV*. J. Commelin, dans ses notes, l'appelle *alsine spuria*, *feu veronica Indica*, *flore cœruleo*, *chamœdri folio.*

Elle croît pareillement dans les sables humides au Malabar. Sa racine est blanchâtre, fibreuse: ses tiges, au nombre de quatre ou cinq, s'élevent à la hauteur de quatre à cinq pouces; elles sont applaties, comme triangulaires, vertes, charnues, aqueuses; ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, au nombre de huit à dix paires.

ſur chaque tige; elles ſont elliptiques, longues de ſix à ſept lignes, preſque deux fois moins larges, minces, liſſes, relevées de nervures en deſſous, pointues, & dentelées vers leur extrémité, & attachées ſans aucun pédicule ſur la tige qu'elles embraſſent entiérement.

De l'aiſſelle des feuilles ſupérieures, naiſſent oppoſées, comme elles, des fleurs bleues, ſolitaires, longues de trois à quatre lignes, portées ſur un péduncule de même longueur. Chaque fleur eſt compoſée d'un calice lâche, ouvert, à cinq feuilles, & d'une corolle monopétale à deux levres en cinq diviſions, dont trois plus grandes. Son fruit eſt une capſule ovoïde, alongée, velue, à deux loges & deux valves.

Uſages. L'annili n'a aucun goût. On en fait avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile dans la maladie appellée *éléphantiaſis*. Son ſuc exprimé ſe boit avec le gingembre & le cumin dans les fievres peſtilentielles: on s'en frotte auſſi le corps avec le calamus, & l'huile de ſeſame dans les mêmes fievres. (*M. ADANSON.*)

AMUR *ou* AMOER, riviere de la grande Tartarie en Aſie; elle a ſa ſource près du lac Baycal, vers le 117e degré de longitude, & ſe jette dans l'Océan oriental au 55e degré de latitude ſeptentrionale, & le 152e de longitude. Elle ſépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albaſin.

AMURER, v. act. (*Mar.*) C'eſt bander & roidir quatre cordages appellés *couets*, qui tiennent aux points d'en bas de la grande voile & de la miſene, pour maintenir la voile du côté que vient le vent. *Voyez* COUET & AMURES.

Amurer la grande voile, c'eſt mettre vers le vent le coin qu'on appelle *le point de la voile*, en l'amenant juſqu'à un trou fait dans le côté du vaiſſeau, & appellé *dogue d'amure.*

On dit la même choſe des autres voiles, en les nommant en même temps par leurs noms.

L'on *amure* pour aller au plus près & vent largue.

Amurer tout bas c'eſt mettre le point des voiles qu'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible, pour que le vaiſſeau ſe comporte bien, & qu'il aille mieux & au plus près du vent.

Amure, c'eſt le commandement qu'on fait pour faire *amurer*, quand on veut faire route près du vent. *Amure la grande voile*, *amure tout bas*; ſerre la civadiere & le perroquet de beaupré, & *amure* les couets.

AMURES, ſ. f. pl. (*Marine.*) ce ſont des trous pratiqués dans le plat-bord du vaiſſeau, & dans la gorgere de ſon éperon. Il y a dix *amures*, quatre pour les couets, & ſix pour les écoutes des pacfis & de la civadiere.

Les *amures des couets de miſene* ſont à la gorgere de l'éperon. *Voyez les figures, marine, pl. I, & pl. IV, fig. 2. V.* ÉPERON.

Les *amures des couets de la grande voile* ſont à l'avant du grand mât dans le plat-bord, l'un à bas-bord, l'autre à ſtribord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amure. Voyez les figures, marine, pl. I.*

Les *amures des écoutes de la grande voile* ſont à ſtribord & à bas-bord de l'artimon.

Les *amures des écoutes de miſene* ſont à ſtribord & à bas-bord du grand mât.

Les *amures de la civadiere* ſont auprès des *amures* des écoutes de miſene.

Quoiqu'il y ait des *amures* pour les écoutes, on ne ſe ſert du verbe *amurer*, que pour les couets; car on dit *border l'écoute* & *haler l'écoute.*

Les *amures* ſervent pour aller à la bouline & ſerrer le vent. *Voyez* COUETS.

Amures d'une voile, ce ſont les manœuvres qui ſervent à l'*amurer.*

L'*amure d'artimon*, c'eſt un pâlanquin, ou quelquefois une corde ſimple.

On dit l'*amure à bas-bord*, l'*amure à ſtribord*, pour marquer qu'un vaiſſeau eſt *amuré* au côté droit ou au côté gauche.

Les *amures des voiles d'étai* ſont de ſimples cordes.

Dogue d'amure, c'eſt le trou pratiqué dans le côté du vaiſſeau à l'embelle. *Voyez* DOGUE D'AMURE. (*Z*)

* AMURQUE, ſ. f. c'eſt le nom que les apothicaires & droguiſtes donnent, ſoit au marc d'olives preſſurées, ſoit au dépôt même de l'huile.

AMUSANT, AMUSANTE, adj. (*Beaux-Arts.*) La ſignification de ce terme eſt un peu vague. C'eſt le cas de la plupart des mots qui ſervent à exprimer certains genres d'objets agréables: pour lui donner un ſens précis, nous l'emploierons à déſigner

les objets, & en particulier les ouvrages de l'art, qui n'ont d'autre but que d'exciter, chacun à sa maniere, des sentimens agréables, dont l'effet se borne au moment présent sans aucune vue ultérieure; en un mot des ouvrages qui ne peuvent servir qu'à faire passer agréablement le temps pendant lequel on s'en occupe. C'est dans ce sens, que suivant l'opinion de quelques critiques, tous les beaux-arts sont des objets d'amusement.

Mais l'artiste qui à tous égards doit consulter la nature, fera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un discernement médiocre pour s'appercevoir que la nature, en répandant l'agréable ou le désagréable sur ses productions, a, pour l'ordinaire, des vues plus relevées, qui vont au delà de la simple jouissance. Il faut convenir néanmoins que dans plusieurs de ses ouvrages, l'agréable semble se borner à un amusement passager. L'aimable variété des couleurs qui rend certains points de vue si rians, paroît n'avoir d'autre but que la paisible jouissance du sentiment agréable qu'on éprouve à cette vue. Aussi ce sentiment est-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on se promene uniquement dans la vue de ressentir les agréables impressions d'un air de printemps, & de jouir des agrémens infiniment diversifiés d'un payſage gracieux. Il doit être également permis de jouir dans le même but des scenes variées que la nature nous présente dans la vie civile. L'homme le plus sage ne se refusera pas au plaisir de la bonne compagnie, pour le simple amusement, & sans aucune vue de former des liaisons d'amitié plus étroites, ou d'en retirer quelque avantage au delà du moment actuel.

Il n'est pas douteux par conséquent que les beaux-arts ne puissent servir au même but, & que des ouvrages qui ne seront qu'*amusans*, ne puissent être admis au nombre des bonnes productions de l'art. Mais il est moins douteux encore que les beaux-arts ne se bornent pas au simple amusement. Il est très-rare dans la nature que l'agréable ne vise pas à une utilité plus relevée. L'*amusant* y produit au moins toujours l'effet avantageux d'entretenir la sérénité de l'esprit, & la santé du corps.

Qu'on ne dispute donc pas aux beaux-arts l'honneur d'être les véritables imitateurs de la nature, & de faire de l'utile leur but principal. Qu'on répete souvent à l'artiste qu'il doit répandre l'agrément ou la laideur sur les objets, selon que l'intérêt de l'humanité exige que ces objets soient recherchés ou évités. C'est sur-tout ce qu'il doit faire dans les cas où la nature, qui ne regarde qu'au général, n'a pu y satisfaire. Il est rarement besoin que l'art excite aux opérations purement naturelles & animales. La nature y a suffisamment pourvu; mais elle n'a pu pourvoir en détail aux divers arrangemens politiques, qui varient dans tous les temps, & chez tous les peuples, par des circonstances accidentelles. C'est en cela qu'elle s'est reposée sur le secours des arts.

D'après ce principe nous donnons des bornes convenables à l'utilité du simple *amusant*, sans l'exclure entiérement de l'empire des beaux-arts. Mais nous exigeons de l'artiste qui ne se proposera que d'amuser, qu'il le fasse en homme de goût, & qu'il se souvienne que ce sont des hommes, & non des enfans, que son ouvrage doit amuser. L'*amusant* peut être très-estimable, mais il peut aussi ne mériter que du mépris. Pour y réussir, il faut du goût & du jugement. De même qu'il est beaucoup plus aisé de construire une maison bonne & commode pour une famille dont on connoît les occupations & le genre de vie, qu'il n'est facile d'arranger un petit édifice destiné simplement à réjouir la vue, & à embellir des jardins; de même aussi dans les autres arts il est moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but est déterminé avec précision, qu'un autre qui n'a que le but général de servir à l'amusement. L'esprit le plus borné peut raconter un fait important, de maniere à intéresser par son récit; mais il n'y a qu'un tour d'esprit fin & délicat qui puisse rendre agréable une conversation sur des sujets indifférens. Ce n'est donc qu'à force de goût, à l'aide d'une grande finesse de tact, & de beaucoup d'expérience acquise par le commerce des meilleurs esprits, qu'un artiste peut se promettre de réussir dans un ouvrage de pur agrément. (*Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts* DE *M.* SULZER.)

AMUSER, DIVERTIR, v. a. (*Gramm.*

Synonymes.) *divertir*, dans sa signification propre tirée du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet en la portant sur un autre ; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée de plaisir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuser* au contraire, n'emporte pas toujours l'idée de plaisir ; & quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui s'*amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui ; c'est-là même tout ce qu'emporte le mot *amuser* pris dans sa signification rigoureuse. On va à la promenade pour s'*amuser;* à la comédie pour se *divertir :* on dira d'une chose que l'on fait pour tuer le temps, cela n'est pas fort *divertissant*, mais cela m'*amuse :* on dira aussi, cette piece m'a assez *amusé;* mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au participe, *amusant* dit plus qu'*amuser ;* le participe emporte toujours une idée de plaisir que le verbe n'emporte pas nécessairement ; quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un spectacle, qu'il est *amusant*, cela signifie qu'on a du moins eu certain degré de plaisir à le lire ou à le voir ; mais quand on dira, je me suis mis à ma fenêtre pour m'*amuser*, je parsile pour m'*amuser*, cela signifie seulement pour me désennuyer, pour m'occuper à quelque chose.

On ne peut pas dire d'une tragédie qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux & pénétrant ; & qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, & d'impression légere dans l'effet qu'il produit ; on peut dire que le jeu *amuse*, que la tragédie occupe, & que la comédie *divertit*.

Amuser dans un autre sens, signifie aussi *tromper ;* on dit *amuser les ennemis*. Philippe, roi de Macédoine, disoit qu'on *amusoit* les hommes avec des sermens. (*O*)

* AMUY, ville de l'Inde, au delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana.

* AMYCLES, ancienne ville du Péloponese, bâtie par Amycle roi de Sparte près du mont Taygete, où Apollon eut un temple qui le fit surnommer *Amycléen*.

AMYCLÉEN, surnom d'Apollon. *Voyez* AMYCLES.

* AMYCLEUS, étoit un dieu particulier de la Grece, il y avoit un temple & des autels. Pausanias qui en a fait mention, ne nous apprend rien de plus. Ce sont quelques extravagances de moins sur le compte du genre humain.

AMYDON *ou* AMIDON, pâte faite de fleurs de froment seches & qu'on délaie pour en faire de l'empois.

AMYDON, s. m. (*Usage de la nature, Art, blé & amyd.*) Nous allons expliquer la maniere dont se fait l'*amydon :* nous en suivrons le détail dans toutes les circonstances ; & la définition de l'*amydon*, par laquelle nous finirons, sera le résultat des opérations que nous aurons exposées.

Ayez du blé, ou des issues du blé, comme les recoupettes & les griots. Pour entendre ce que c'est que *recoupettes & griots*, il faut savoir que le blé moulu se blute, & que le bluteau se distribue en six portions ; savoir, la fleur de la farine, la grosse farine, les griots, les recoupettes, les recoupes, & le son. On donne le son aux chevaux ; on nourrit les vaches de recoupes ; on fait du pain de la grosse farine & de la fleur de farine, & l'on tire l'*amydon* des griots & des recoupettes. Les amydonniers n'emploient le blé en nature que quand il est gâté. Il leur est défendu d'y consommer le bon blé ; défense assez superflue. La raison de plus de perfection dans l'ouvrage, ne détermine presque jamais les ouvriers à faire bien à gros frais, ce qu'ils peuvent faire mal ou moins bien à vil prix.

Toute l'attention des amydonniers se réduit à choisir les issues des blés les plus gras. C'est de ces issues qu'ils font l'*amydon* fin, celui qu'on emploie en poudre à poudrer la tête, en dragées & autres compositions qui entrent dans le corps humain. Le blé gâté est moulu & employé, comme on verra dans la suite, à la confection de l'*amydon* commun, celui qui sert aux cartonniers, aux relieurs, aux afficheurs, *&c.* en un mot à tous les artisans qui dépensent beaucoup de colle.

Pourvoyez vous donc de griots & de recoupettes, & même de blés gâtés : les boulangers vous fourniront les griots & recoupettes, que vous pourrez employer sur le champ. Il faudra faire moudre les blés gâtés.

L'eau eſt le principal inſtrument d'un amydonnier ; mais ſur-tout celle qui doit ſervir de levain & produire la fermentation. Si vous vous propoſez de faire l'*amydon* dans un lieu où il n'y a point d'*amydonnier*, & que vous ne puiſſiez emprunter du levain, & obtenir par cet emprunt ce que l'on appelle des *eaux fures*, vous pouvez vous en procurer de l'une des trois manieres ſuivantes.

1°. Prenez deux livres du levain avec lequel le boulanger fait lever ſa pâte ; delayez ces deux livres de levain dans un ſeau d'eau chaude : au bout de deux jours l'eau ſera ſure. Remuez cette eau ; ajoutez un demi-ſeau d'eau chaude ; laiſſez repoſer. Remuez encore & continuez la même manœuvre juſqu'à ce que vous ayez la quantité d'eau dont vous aurez beſoin.

2°. Ou mettez dans un chaudron quatre pintes d'eau, quatre pintes d'eau-de-vie, deux livres d'alun de roche : faites bouillir le tout enſemble, & ſervez-vous-en comme je vous le dirai dans la ſuite.

3°. Ou ſuivez le procédé qui vous ſera indiqué à la troiſieme manœuvre de l'amydonnier.

Ayez des tonneaux connus ſous le nom de *demi-queues de Bourgogne ;* défoncez-les par un bout, & ſervez-vous-en de la maniere ſuivante.

Mettez un ſeau d'eau ſure empruntée d'un confrere, ou préparée comme nous l'avons dit ci-deſſus, dans un de vos tonneaux ; peut-être faudra-t-il de cette eau moins d'un ſeau. La quantité de levain varie : il en faut moins en été, plus en hiver, & il faut prendre garde, ſur-tout dans cette derniere ſaiſon, que le levain ne gele.

Mettez de l'eau pure ſur ce levain juſqu'au bondon ; achevez de remplir les tonneaux de matiere, c'eſt-à-dire, de recoupettes & de griots, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu gros. Cette premiere opération s'appelle *mettre en trempe*.

Les ſtatuts diſent que les recoupes & recoupettes ſeront miſes en trempe ou en levain pendant l'eſpace de trois ſemaines dans les eaux pures, nettes & claires. Mais on ne les y laiſſe en été que pendant dix jours & pendant quinze en hiver : ce terme eſt plus court ou plus long, ſuivant la force du levain. Il n'y a guere que l'expérience qui puiſſe inſtruire là-deſſus. La matiere eſt en trempe dans les tonneaux.

Après que les matieres auront été ſuffiſamment en trempe ou en levain, elles ſeront précipitées, & il leur ſurnagera une eau qu'on appelle *eau graſſe*. Cette eau graſſe n'eſt autre choſe que les huiles des matieres que la fermentation a envoyées à la ſurface. On jette cette eau. Après que vous aurez jeté cette eau, ayez des ſas de toile de crin de 18 pouces de diametre ſur 18 pouces de hauteur ; prenez-en un ; poſez-le ſur un tonneau bien rincé ; puiſez trois ſeaux de matiere en trempe ; verſez-le ſur le ſas, & lavez-les avec ſix ſeaux d'eau claire en procédant de la maniere ſuivante. Verſez d'abord ſur les trois ſeaux de matiere en trempe miſe dans le ſas, deux ſeaux d'eau claire ; remuez le tout avec vos bras. Quand ces deux ſeaux d'eau claire ſeront paſſés, verſez deux autres ſeaux ſur le reſte de matiere contenue dans le ſas ; remuez derechef. Quand ces deux ſeaux ſeront paſſés, verſez les deux derniers ſeaux ſur le ſecond reſtant, & remuez pour la troiſieme fois. Cette ſeconde opération s'appelle *laver le ſon*. Il eſt enjoint par les ſtatuts aux maîtres amydonniers de bien *laver* ou *ſéparer* les ſons, & de veiller à ce que leurs ſas ſoient bons, & leurs eaux bien pures & bien nettes.

Vuidez dans un tonneau ce qui reſtera dans le ſas ; lavez bien ces réſidus avec de l'eau claire ; ces réſidus lavés ſerviront de nourriture aux beſtiaux. Continuez de paſſer de la matiere en trempe ſur le même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein.

Le lendemain de cette ſeconde opération (les ſtatuts diſent *trois jours après*) jetez l'eau qui a paſſé à travers le ſas avec la matiere en trempe : cette eau ſe nomme *eau ſure*. C'eſt le levain naturel des amydonniers ; celui que je vous conſeillois d'emprunter d'eux, ſi vous en avez à votre portée. Il faut mettre de cette eau, quand on s'en ſert pour mettre en trempe, un ſeau ſur chaque tonneau de matiere en été ; trois & quelquefois quatre ſeaux en hiver. Voilà le troiſieme levain dont j'avois promis de parler.

Enlevez cette *eau ſure* avec une ſebile de bois, juſqu'à ce que le blanc dépoſé au fond de chaque tonneau paroiſſe ; rempliſſez enſuite

enſuite vos tonneaux de nouvelle eau, en quantité ſuffiſante pour pouvoir avec une pelle de bois, battre, broyer & démêler l'*amydon* : enſuite, rempliſſez vos tonneaux d'eau claire. Cette troiſieme manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amydon*. On voit que les amydonniers qui rafraîchiſſent le lendemain du *lavage des ſons*, ne ſuivent pas bien exactement leurs ſtatuts.

Deux jours après le rafraîchiſſement, jetez l'eau qui a ſervi à rafraîchir, juſqu'à ce que le premier blanc paroiſſe. Ce premier blanc ſe nomme par les artiſtes ou *gros* ou *noir*, ſuivant les différens endroits où l'*amydon* ſe fabrique : ce *gros* ou *noir* s'enleve de deſſus l'*amydon* ou ſecond blanc qui en eſt couvert. On ne le perd pas ; il fait le plus gros gain des amydonniers, qui en engraiſſent des cochons. Quand le *gros* ou *noir* eſt enlevé, on jette un ſeau d'eau claire ſur le réſidu de craſſe que le *gros* ou *noir* laiſſe ſur le ſecond blanc, ou ſur l'*amydon* qu'il couvroit. On rince bien la ſurface de cet *amydon* avec ce ſeau d'eau ; on a un tonneau vuide tout prêt à recevoir les rinçures ; on les y met : elles y dépoſent ; & ce dépôt des rinçures s'appelle *amydon commun*. Les amydonniers nomment cette quatrieme opération *rincer*.

Le rincer étant fait, on trouve au fond de chaque tonneau quatre pouces d'épaiſſeur ou environ d'*amydon*. Cette quantité varie ſelon la bonté des recoupettes & des griots qu'on a employés. Il eſt évident que les blés gâtés qu'on emploie en *amydon*, doivent donner davantage, tout étant employé : mais l'*amydon* qu'on en tire eſt toujours commun, & n'a jamais la blancheur de celui qui eſt fait de recoupettes & de griots de bon blé. On prend l'*amydon* qui eſt dans un tonneau, on le verſe dans un autre ; c'eſt-à-dire, pour parler préciſément, que de deux tonneaux d'*amydon* on n'en fait qu'un, où par conſéquent il ſe doit trouver neuf à dix pouces d'*amydon* de recoupettes & de griots. Cette 5e. opération s'appelle *paſſer les blancs*.

Lorſque les blancs ſont paſſés d'un tonneau ſur un autre, on verſe deſſus une quantité ſuffiſante d'eau claire pour les battre, broyer & délayer ; ce qui s'exécute avec une pelle de bois. Cette opération eſt la ſixieme, & s'appelle *démêler les blancs*.

Les blancs démêlés, on poſe un tamis de ſoie, dont la figure eſt ovale, ſur un tonneau rincé & propre ; on fait paſſer à travers ce tamis les blancs qu'on vient de démêler : on continue ce travail ſur un même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein. Les ſtatuts enjoignent de ſe ſervir d'eau bien claire *pour paſſer les blancs*.

Deux jours après que les blancs ont été démêlés & paſſés, on jette l'eau qui eſt dans le tonneau, & qui a traverſé le tamis de ſoie, juſqu'à ce qu'on ſoit au blanc. Il reſte ſur le blanc une eau de même couleur qui le couvre, verſez cette eau dans un grand pot de terre ; jetez enſuite un ſeau d'eau claire ſur l'*amydon* même ; rincez la ſurface avec cette eau ; ajoutez cette rinçure à l'eau blanche ; cette rinçure dépoſera ; le dépôt ſera encore de l'*amydon* commun.

Après que l'*amydon* aura bien été rincé, levez-le du fond des tonneaux ; mettez-le dans des paniers d'oſier, arrondis par les coins, & garnis en dedans de toiles qui ne ſont point attachées aux paniers. Ces paniers ont un pié de large, dix-huit pouces de long, ſur dix pouces de haut. Cette opération s'appelle *lever les blancs*.

Le lendemain du jour qu'on aura levé les blancs, vous ferez monter les paniers remplis d'*amydon* dans le grenier au haut de la maiſon. L'aire du plancher de ce grenier doit être de plâtre bien blanc & bien propre. On renverſera les paniers ſens-deſſus-deſſous ſur l'aire de plâtre, la toile n'étant point attachée aux paniers ſuivra l'*amydon*. On ôtera cette toile de deſſus le bloc d'*amydon* qui reſtera nu. On mettra ce bloc ſur le côté, on le rompra avec les mains, ſans inſtrumens, en quatre parties, chaque quartier en quatre morceaux ; c'eſt-à-dire, que chaque panier donnera ſeize morceaux, ou environ ſoixante livres d'*amydon*. On laiſſe l'*amydon* ſur le plancher de plâtre juſqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui ſe pouvoit trouver dans l'*amydon*. L'opération précédente eſt la huitieme, & s'appelle *rompre l'amydon*.

Quand on s'apperçoit que l'*amydon rompu* eſt ſuffiſamment ſéché, & qu'il eſt reſté aſſez de temps ſur le plancher de plâtre du grenier pour pouvoir être manié, *on le met aux eſſuis* ; c'eſt la neuvieme opération : elle conſiſte à l'expoſer proprement à l'air

sur des planches situées horizontalement aux fenêtres des amydonniers.

Lorsque l'*amydon* vous aura paru suffisamment ressuyé sur les planches, vous prendrez les morceaux, vous les ratisserez de tout côté ; ces ratissures passeront dans l'*amydon* commun ; vous écraserez les morceaux ratissés, & vous les porterez dans l'étuve, les répandant à la hauteur de trois pouces d'épaisseur, sur des claies couvertes de toiles. Vous aurez soin de retourner l'*amydon* soir & matin : sans cette précaution, sans ce remuage dans l'étuve, de très-beau blanc qu'il est, il deviendroit verd. Cette opération est la derniere, & s'appelle *mettre l'amydon à l'étuve*.

Les amydonniers qui n'ont point d'étuves, se servent du dessus des fours des boulangers ; ils les louent.

L'*amydon*, au sortir de l'étuve, est sec & vénal.

Qu'est-ce donc que l'*amydon ?* c'est un sédiment de bled gâté, ou de griots & recoupettes de bon bled, dont on fait une espece de pâte blanche & friable, & qu'on prépare en suivant le procédé que nous venons d'expliquer.

Le *gros amydon* qu'on vend aux confiseurs, aux chandeliers, aux teinturiers du grand teint, aux blanchisseurs de gaze, *&c.* doit rester quarante-huit heures au four des amydonniers ; & au sortir du four, huit jours aux essuis : ce sont les statuts.

L'amydonnier ne pourra acheter des blés gâtés sans la permission accordée au marchand par le magistrat de les vendre.

L'*amydon* qui en proviendra sera fabriqué avec la même précaution que l'*amydon fin*.

L'*amydon commun* & fin ne sera vendu par les amydonniers qu'en grain, sans qu'il leur soit permis, sous quelque prétexte que ce soit, de le réduire en poudre.

L'*amydon* sert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu, *&c.* le meilleur est blanc, doux, tendre & friable. On dit que son nom latin *amylum* est dérivé de *fine molâ factum :* parce que les anciens ne faisoient point moudre le grain dont ils faisoient l'*amydon*. On suit encore cette méthode dans quelques endroits de l'Allemagne ; on le fait crever & on l'écrase.

Outre l'*amydon* de froment, il y en a encore deux autres : l'un se fait avec la racine de l'*arum*, (*voyez* ARUM ou *pié de veau*, *&c.*) & l'autre avec *la pomme de terre & la truffe rouge*. Ce fut le sieur de Vaudreuil qui l'inventa le premier, & qui obtint en 1716 le privilege exclusif, pour lui & pour sa famille, de le fabriquer pendant 20 ans. L'académie jugea en 1739, que l'*amydon* de pommes de terre & de truffes rouges, proposé par le sieur de Ghise, faisoit un empois plus épais que celui de l'*amydon* ordinaire, mais que l'émail ne s'y mêloit pas aussi bien ; cependant qu'il seroit bon d'en permettre l'usage, parce qu'il n'étoit point fait de grains, qu'il faut épargner dans les années de disette. *V.* EMPOIS.

L'AMYDON est d'usage *en médecine ;* il contient de l'huile & du sel essentiel, il est pectoral ; il épaissit & adoucit les sérosités âcres de la poitrine, arrête les crachemens de sang. On le dit propre aux maladies des yeux ; on l'emploit cuit avec du lait pour la diarrhée ; on fait grand cas de sa décoction prise en lavement dans la diarrhée ; & lorsque les selles sont sanglantes & les intestins fort relâchés, on fait cette décoction plus épaisse, & on y met sur quatre onces une once d'eau-de-vie : mais ce remede est suspect, lorsque le feu & la douleur de l'inflammation se joignent aux selles sanguinolentes, *&c.* (*N*)

§ AMYDON. (*Chymie.*) MM. Beccaria & Kessell-Meyer, nous apprennent que l'*amydon* existe tout formé dans la nature ; qu'il fait partie de la plupart des plantes céréales, & qu'il est facile de l'en séparer.

Leurs expériences prouvent qu'après avoir réduit en pâte la farine des différentes especes de froment séparées du son, si l'on verse de l'eau sur cette pâte à différentes reprises, ou qu'en la maniant en tout sens, on l'agite dans un petit courant d'eau renouvellée, comme pour la laver, jusqu'à ce que l'eau qui s'en écoule soit claire, il ne reste alors qu'une substance molle, gluante, sans odeur ni saveur, & absolument insoluble par l'eau. C'est à cette partie de la farine qu'ils ont donné le nom de *glutineuse*, l'autre partie que l'eau détache dans la lotion & qui la rend laiteuse par son mélange, a reçu le nom de *substance amylacée*. Cette derniere substance qu'on sépare de l'autre par l'intermede de l'eau froide, abandonne l'eau qui s'en est chargée par la simple subsidence ;

elle blanchit & se dépouille de toute substance étrangere par des lotions réitérées; & lorsqu'elle est bien séchée, elle constitue ce qu'on appelle vulgairement *amydon*.

La proportion de ces deux substances n'est pas la même dans toutes les especes de grains. M. Kessel-Meyer prétend qu'il y a un tiers de substance glutineuse sur deux d'amylacée dans le meilleur froment (*triticum hybernum*). M. Thouvenel a trouvé parties à-peu-près égales des deux substances dans les blés du Languedoc. Il paroît d'ailleurs que la quantité de substance glutineuse est relative à la bonté ou à la qualité nourrissante des grains.

La séparation des deux substances est aisée dans le bon blé ou la bonne farine; elle l'est moins, lorsque par vétusté, par humidité ou par d'autres causes les grains ont été altérés. C'est sur ces notions qu'on peut expliquer la pratique des marchands de grains qui, pour s'assurer de la bonté du blé, en écrasent quelques grains avec les dents, & après avoir emporté avec la salive toute la substance amylacée, ils étendent la partie glutineuse qui est insoluble, & jugent de la bonté du blé par la ténacité de cette partie ou par son gluant. On connoît encore la pratique des brasseurs de biere qui, après avoir fait macérer le blé, en avoir fait développer le germe, & l'avoir ensuite torréfié ou desséché, le rendent entiérement soluble par l'eau, en détruisant par cette manœuvre la partie glutineuse. Le blé acquiert en son entier, par la germination, la qualité des corps doux ou sucrés qu'on trouve si abondamment parmi les différens végétaux, & qu'on peut même considérer comme le moyen d'union des différentes substances de l'extrait végétal.

La substance amylacée est la seule dont la nature soit végétale ou qui présente des propriétés analogues à celles des végétaux. La partie glutineuse paroît au contraire se rapprocher singuliérement de la nature animale ou des sucs lymphatiques ou albumineux; elle ne donne dans la digestion ou la fermentation aucun signe d'acidité, mais elle tend en peu de temps vers la dégénération alkalescente; elle se pourrit comme les cadavres des animaux; elle fait effervescence avec les acides, & donne par la distillation une quantité aussi considérable d'esprit volatil & d'huile animale, qu'une pareille quantité de corne de cerf. Seroit-ce à cette partie qu'est dû le phosphore qu'on tire du blé? Les inductions les plus raisonnables semblent l'établir.

L'analogie de la partie glutineuse avec les liquides albumineux, s'étend encore sur les effets produits par les différens menstrues. Les acides foibles ou étendus mêlés aux liquides albumineux, les rendent miscibles à l'eau, & les changent en une espece de gelée absolument inconcrescible par l'eau bouillante. Les mêmes acides mêlés à la partie glutineuse de la farine, la changent en un corps muqueux entiérement soluble par l'eau. M. Kessel-Meyer assure que cette espece de dernier mucilage artificiel, qui est différent selon les différentes proportions d'acide & de partie glutineuse, se change en substance amylacée, de maniere que cette derniere substance de la farine ne differe de l'autre que par l'acide. Il est tout au moins avéré qu'il y a entre la partie glutineuse & cette espece de mucilage, la même différence qui se trouve entre la gelée & le liquide albumineux. Il paroît même qu'en considérant les différens momens de la végétation, on pourroit observer des instans où la substance du blé légérement laiteuse, acidule, sucrée ou émulsive, passe à l'état d'un mucus fade, concrescible & alkalescent.

La fermentation & les lotions multipliées que les amydonniers font subir dans leurs travaux à la substance amylacée, ne paroissent produire sur elle d'autre effet que de la séparer du son & de la substance glutineuse; peut-être même une partie de cette derniere change-t-elle de nature pour se convertir en *amydon*.

On n'obtient par la distillation de l'*amydon*, que des produits salins & acides, & tout ce qui s'y développe par la fermentation annonce sa nature végétale. MM. Beccaria & Lions ont prétendu qu'il étoit vinescible, par l'odeur & la saveur qu'il imprimoit à l'eau dans laquelle on l'avoit conservé durant quelque temps; il est certain que cette eau tourne vers l'alkalescence, mais il ne paroît pas que l'*amydon* dont la nature est terreuse, épaisse, qui ne contient

preſque pas d'huile, & qui a d'ailleurs une pente ſinguliere vers la fermentation acide qu'on a peine à prévenir, puiſſe être ſuſceptible de la fermentation vineuſe. Il faudroit que l'*amydon* fût parfaitement ſoluble par l'eau, pour que cette fermentation pût l'exciter; mais on ſait qu'il s'en ſépare par ſubſidence: & ſelon l'expérience de M. Thouvenel, l'*amydon* mêlé à de l'eau bouillante juſqu'à la conſiſtance du moût, & expoſé enſuite dans un lieu très-propre à favoriſer la fermentation vineuſe, n'a rien préſenté qui en approchât.

Il eſt pourtant certain que le pulpe du grain ou la farine entiere ſert à faire la biere qui eſt une liqueur vineuſe: quelle ſeroit donc la cauſe qui rendroit les deux ſubſtances de la farine propres à concevoir la fermentation vineuſe lorſqu'elles ſont unies, quoiqu'elles n'euſſent rien de vineſcible, priſes ſéparément? C'eſt un champ de nouvelles recherches que nous préſentons aux chymiſtes.

Un autre ſujet de recherches intéreſſantes conſiſte à découvrir les différens corps d'où l'on peut tirer la ſubſtance amylacée; la racine d'arum, les pommes de terre ou truffes rouges en peuvent fournir. M. Baumé en retira des fécules de racine de bryone, & il paroît qu'en général toutes les fécules farineuſes des plantes en ſont pourvues plus ou moins abondamment. (*Article de M. LAFOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

* AMYDONNIER, ſ. m. artiſan qui fabrique & vend l'amydon fait ou de recoupes de froment pur, ou de racines. *Voyez* AMYDON.

* AMYELES, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Arunciens, qu'on prétend être aujourd'hui *la terre de Lambour:* elle donna ſon nom au golfe que nous appellons *de Gaëte*, & qui ſe nommoit *golfe d'Amyeles.*

AMYGDALES, *en anatomie*, eſt le nom de deux glandes du goſier, appellées en latin *tonſillæ.* *V.* ŒSOPHAGE, GOSIER, *&c.*

Ces deux glandes ſont rougeâtres, de la figure à-peu-près d'une amande, d'où elles ont été appellées *amygdales*, du latin *amygdalæ*, qui ſignifie *amandes.* Elles occupent chacune l'interſtice des demi-arcades latérales de la cloiſon du palais, l'une à droite, & l'autre à gauche de la baſe de la langue, & ſont recouvertes de la membrane commune de goſier.

Elles ont chacune une grande ſinuoſité ovale qui s'ouvre dans le goſier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits, qui verſent dans le goſier, dans le larynx, & dans l'œſophage, une liqueur mucilagineuſe & onctueuſe, pour humecter & lubrifier ces parties. *V.* LARYNX, *&c.*

Lorſque les muſcles des demi-arcades agiſſent, ils compriment les *amygdales;* & comme elles ſont fort ſujettes à s'enflammer, elles occaſionent ſouvent ce qu'on appelle *mal de gorge.* *V.* ŒSOPHAGE, ENROUEMENT. (*L*)

LES AMYGDALES ſont ſujettes à différentes maladies; telles ſont l'inflammation, le skirrhe, le gonflement œdémateux, & enfin toutes les différentes eſpeces de tumeurs qui peuvent arriver aux glandes. Ces accidens produiſent l'angine, ou l'eſquinancie fauſſe. *V.* ESQUINANCIE.

Remarquez cependant que les tumeurs des *amygdales* deviennent plus aiſément skirrheuſes que celles qui ſe forment dans les autres parties, à cauſe de l'épaiſſiſſement de l'humeur qui ſe ſépare dans ces glandes. L'air qui les frappe continuellement, eſt une cauſe occaſionelle des concrétions lymphatiques qui y ſont fréquentes. On ſent bien qu'il eſt aiſé de prévenir ces concrétions dans les différentes eſpeces d'eſquinancies. Pour y parvenir, il faut entretenir la fluidité dans cette humeur, par les remedes inciſifs, atténuans, les béchiques expectorans, les emplâtres réſolutifs & fondans, tels que le diachylon gommé & autres.

On ne doit employer le fer dans ces cas que dans un beſoin extrême & conſtaté par l'impoſſibilité de guérir autrement. Les cicatrices que produiſent les opérations ou les eſcarrotiques, cauſent un grand dérangement dans la déglutition & la reſpiration, outre qu'elles ſont diſgracieuſes pour les perſonnes qui les portent.

Si ces tumeurs ſont cauſées, comme il arrive d'ordinaire, par un virus écrouelleux, ſcorbutique, ou rachitique, il faut avant tout penſer à traiter ces cauſes générales.

On doit craindre avec juſte raiſon la gan-

grene qui attaque souvent ces parties. *V.* GANGRENE. (*N*)

AMYNTIQUES, ad. *terme de Pharmacie*, qualification qu'on donne à des emplâtres défensifs ou fortifians. *Voyez* EMPLATRE. (*N*)

* AMYZON *ou* MEZO, ville ancienne de Carie, dans l'Asie mineure.

A N

AN, s. m. *ou* ANNÉE, s. f. (*Hist. & Astr.*) dans l'étendue ordinaire de sa signification, est le cycle ou l'assemblage de plusieurs mois, & communément de douze. *Voyez* CYCLE & MOIS.

D'autres définissent généralement l'*année*, un période ou espace de temps qui se mesure par la révolution de quelque corps céleste dans son orbite. *Voyez* PÉRIODE.

Ainsi le temps dans lequel les étoiles fixes font leur révolution est nommé *la grande année*. Cette *année* est de 25920 de nos *années* vulgaires; car on a remarqué que la section commune de l'écliptique & de l'équateur, n'est pas fixe & immobile dans le ciel étoilé; mais que les étoiles s'en éloignent en s'avançant peu à peu au delà de cette section, d'environ 50 secondes par *an*. On a donc imaginé que toute la sphere des étoiles fixes faisoit une révolution périodique autour des poles de l'écliptique, & parcouroit 50 secondes en un *an*; ce qui fait 25920 ans pour la révolution entiere. On a appellé *grande année* ce long espace de temps, qui surpasse quatre à cinq fois celui que l'on compte vulgairement depuis le commencement du monde. *Voyez l'article* PRÉCESSION *des équinoxes*.

Les temps dans lesquels Jupiter, Saturne, le Soleil, la Lune, finissent leurs révolutions, & retournent au même point du zodiaque, sont respectivement appellés *années de Jupiter*, *de Saturne*, *années solaires*, & *années lunaires*. *V.* SOLEIL, LUNE, PLANETE, *&c.*

L'*année proprement dite*, est l'*année* solaire, ou l'espace de temps dans lequel le soleil parcourt ou paroît parcourir les douze signes du zodiaque. *Voyez* ZODIAQUE & ECLIPTIQUE.

Suivant les observations de MM. Cassini, Bianchini, de la Hire, l'*année* est de 365 jours 5 heures 49 min. & c'est-là la grandeur de l'*année* fixée par les auteurs du calendrier grégorien. Cette *année* est celle qu'on appelle l'*année astronomique*: quant à l'*année civile*, on la fait de 365 jours, excepté une *année* de quatre en quatre, qui est de 366 jours.

La vicissitude des saisons semble avoir donné occasion à la premiere institution de l'*année*; les hommes portés naturellement à chercher la cause de cette vicissitude, virent bientôt qu'elle étoit produite par les différentes situations du soleil par rapport à la terre, & ils convinrent de prendre pour l'*année* l'espace de temps que cet astre mettoit à revenir dans la même situation, c'est-à-dire, au même point de son orbite. *Voy.* SAISON.

Ainsi comme ce fut principalement par rapport aux saisons que l'*année* fut instituée, la principale attention qu'on eut, fut de faire ensorte que les mêmes parties de l'*année* répondissent toujours aux mêmes saisons, c'est-à-dire, que le commencement de l'*année* se trouvât toujours dans le temps que le soleil étoit au même point de son orbite.

Mais comme chaque peuple prit une voie différente pour arriver à ce but, ils ne choisirent pas tous le même point du zodiaque pour fixer le commencement de l'*année*, & ils ne s'accorderent pas non plus sur la durée de la révolution entiere. Quelques-unes de ces *années* étoient plus correctes que les autres, mais aucune n'étoit exacte, c'est-à-dire, qu'aucune ne marquoit parfaitement le temps précis de la révolution du soleil.

Ce sont les Egyptiens, si on en croit Hérodote, qui ont les premiers fixé l'*année* & qui l'ont faite de 360 jours, qu'ils séparerent en douze mois; Mercure Trismégiste ajouta cinq jours à l'*année*, & la fit de 365 jours. Thalès, à ce qu'on prétend, la fit du même nombre de jours parmi les Grecs: mais il ne fut suivi en ce point que d'une partie de la Grece. Les Juifs, les Syriens, les Romains, les Perses, les Ethiopiens, les Arabes, avoient chacun des *années* différentes. Toute cette diversité est peu étonnante, si on fait attention à l'ignorance où l'on étoit pour lors de l'astronomie. Nous lisons même dans Diodore de Sicile, *livre I*, dans la vie de Numa par Plutarque, & dans Pline,

livre VII, chap. xlviij, que l'*année Egyptienne* étoit dans les premiers temps fort différente de celle que nous appellons aujourd'hui de ce nom.

L'*année solaire* est l'intervalle de temps dans lequel le soleil paroît décrire le zodiaque, ou celui dans lequel cet astre revient au point d'où il étoit parti. *Voyez* SOLEIL.

Ce temps, selon la mesure commune, est de 365 jours 5 heures 49 minutes. Cependant quelques astronomes le font plus ou moins grand de quelques secondes, & vont même jusqu'à une minute de différence. Kepler, par exemple, faisoit l'*année* de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes 39 tierces. Riccioli, de 365 jours 5 heures 48 min. Tycho, de 375 jours 5 heures 48 min. M. Euler a publié dans le premier tome *des mémoires françois de l'académie de Berlin, pag. 37*, une table par laquelle on voit combien les astronomes sont peu d'accord sur la grandeur de l'*année solaire*.

L'*année solaire*, comme nous l'avons déja observé, est divisée en *année astronomique* & *année civile*.

L'*année astronomique* est celle qui est déterminée avec précision par les observations astronomiques : comme il est assez avantageux que cette *année* ait un commencement fixe, soit qu'on compte le temps en *années* écoulées depuis la naissance de J. C. soit qu'on le compte en *années* écoulées depuis le commencement de la période julienne, les astronomes sont enfin convenus que le commencement de l'*année solaire* soit compté du midi qui précede le premier jour de janvier, c'est-à-dire, de maniere qu'à midi du premier janvier, on compte déja un jour complet ou 24 heures de temps écoulées.

On peut distinguer l'*année astronomique* en deux especes ; l'une *sydéréale*, l'autre *tropique*.

L'*année sydéréale* qu'on appelle aussi *anomalistique* ou *périodique*, est l'espace de temps que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre ; ou, ce qui revient au même, le temps que la terre met à revenir au même point du zodiaque. Ce temps est de 365 jours 6 heures 9 minutes 14 secondes.

L'*année tropique* est le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne ; on la nomme *année tropique*, parce qu'il faut que tout cet intervalle de temps s'écoule pour que chaque saison se rétablisse dans le même ordre qu'auparavant : cette *année* est de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes, & par conséquent elle est un peu plus courte que l'*année sydéréale*. La raison de cela est que comme l'équinoxe, ou la section de l'écliptique & de l'équateur est rétrograde de 50 secondes par *an*, le soleil, après qu'il est parti d'un des équinoxes, doit paroître rencontrer ce même équinoxe l'*année* suivante dans un point un peu en deçà de celui où il l'a quitté ; & par conséquent le soleil n'aura pas encore achevé sa révolution entiere lorsqu'il sera de retour aux mêmes points des équinoxes. *Inst. astr.*

L'*année civile* est celle que chaque nation a fixée pour calculer l'écoulement du temps : ce n'est autre chose que l'*année tropique*, dans laquelle on ne s'arrête qu'au nombre entier de jours, en laissant les fractions des heures & des minutes, afin que le calcul en soit plus commode.

Ainsi l'*année tropique* étant d'environ 365 jours 5 heures 49 minutes, l'*année civile* est seulement de 365 jours : mais de crainte que la correspondance avec le cours du soleil ne s'altérât au bout d'un certain temps, on a réglé que chaque quatrieme *année* seroit de 366 jours, pour réparer la perte des fractions qu'on néglige les trois autres *années*.

De cette maniere l'*année civile* est subdivisée en *commune* & en *bissextile*.

L'*année civile commune* est celle qu'on a fixée à 365 jours ; elle est composée de 7 mois de 31 jours ; savoir, janvier, mars, mai, juillet, août, octobre, décembre ; de quatre de 30 jours, avril, juin, septembre & novembre, & d'un de 28 jours, qui est février. Il y apparence que cette distribution bizarre a été faite pour conserver, autant qu'il étoit possible, l'égalité entre les mois, & en même temps pour qu'ils fussent tous à-peu-près de la grandeur des mois lunaires, dont les uns sont de 30 jours & les autres de 29. Une autre raison qui a pu y engager, c'est que le soleil met plus de temps à aller de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, que de celui d'automne à celui du printemps ; de sorte que du premier mars au premier septembre, il y a quatre

jours de plus que du premier septembre au premier mars : mais quelque motif qu'on ait eu pour faire cette distribution, on peut en général supposer l'*année commune* de 5 mois de 31 jours, & de 7 mois de 30 jours.

L'*année bissextile* est composée de 366 jours, & elle a par conséquent un jour de plus que l'*année commune* ; ce jour est appellé *jour intercalaire* ou *bissextil*.

L'addition de ce jour intercalaire, tous les quatre ans, a été faite par Jules César, qui, voulant que les saisons pussent toujours revenir dans le même temps de l'*année*, joignit à la quatrieme *année* les six heures négligées dans chacune des *années* précédentes. Il plaça le jour entier formé par ces quatre fractions après le 24e de février, qui étoit le sixieme des calendes de mars.

Or comme ce jour ainsi répété étoit appellé en conséquence *bis sexto calendas*, l'*année* où ce jour étoit ajouté, fut aussi appellée *bis sextus*, d'où est venu *bissextile*.

Le jour intercalaire n'est plus aujourd'hui regardé comme la répétition du 24 février, mais il est ajouté à la fin de ce mois, & en est le vingt-neuvieme. *Voyez* BISSEXTILE.

Il y a encore une autre réformation de l'*année civile*, établie par le pape Grégoire XIII. *Voyez* GRÉGORIEN.

L'*année lunaire* est composée de douze mois lunaires. *Voyez* LUNAIRE. Or il y a deux especes de mois lunaires ; savoir, *le mois périodique*, qui est de 27 jours 7 heures 43 min. 5 sec. c'est-à-peu-près le temps que la lune emploie à faire sa révolution autour de la terre : 2°. *le mois synodique*, qui est le temps que cette planete emploie à tourner vers le soleil à chaque conjonction ; ce temps qui est l'intervalle de deux nouvelles lunes, est de 29 jours 12 heures 44 minutes 33 sec. *Voyez à l'article* SYNODIQUE *la cause de la différence de ces deux mois*. Le mois synodique est le seul dont on se serve pour mesurer les *années* lunaires : or comme ce mois est d'environ 29 jours & 12 heures, on a été obligé de supposer, pour la commodité du calcul, les mois lunaires civils de 30 & de 29 jours alternativement ; ainsi le mois synodique étant de deux especes, astronomique & civil, il a fallu distinguer aussi deux especes d'*années lunaires*, l'une astronomique, l'autre civile. *Instit. astr.*

L'*année astronomique lunaire* est composée de douze mois synodiques lunaires, & contient par conséquent 354 jours 8 heures 48 m. 30 sec. 12. tierces. *Voyez* SYNODIQUE.

L'*année lunaire civile*, est ou commune, ou emboliſmique.

L'*année lunaire commune* est de douze mois lunaires civils, c'est-à-dire de 354 jours.

L'*année emboliſmique intercalaire* est de treize mois lunaires civils, & de 384 jours. *Voyez* EMBOLISMIQUE. Voici la raison qui a fait inventer cette *année :* comme la différence entre l'*année lunaire civile* & *l'année tropique* est de 11 jours 5 heures 49 min. il faut, afin que la premiere puisse s'accorder avec la seconde, qu'il y ait 34 mois de 30 jours, & 4 mois de 31 insérés dans cent *années lunaires ;* ce qui laisse encore en arriere un reste de 4 heures 21 min. qui dans six siecles fait un peu plus d'un jour.

Jusqu'ici nous avons parlé des *années* & des mois, en les considérant astronomiquement. Examinons présentement les différentes formes d'*années civiles* que les anciens ont imaginées, & celles que suivent aujourd'hui divers peuples de la terre. L'*ancienne année romaine* étoit l'*année lunaire*. Dans sa premiere institution par Romulus, elle étoit seulement composée de dix mois. Le premier, celui de mars, contenoit 31 jours ; le second celui d'avril, 30 ; 3°. mai, 31 ; 4°. juin, 30. 5°. quintilis ou juillet, 31 ; 6°. sextilis ou août, 30 ; 7°. septembre, 30 ; 8°. octobre, 31 ; 9°. novembre, 30, 10°. décembre, 30 : le tout faisant 304 jours. Ainsi cette *année* se trouvoit moindre de 50 jours que l'*année lunaire* réelle, & de 61 que l'*année solaire*.

De-là il résultoit que le commencement de l'*année* de Romulus étoit vague, & ne répondoit à aucune saison fixe. Ce prince sentant l'inconvénient d'une telle variation, voulut qu'on ajoutât à chaque *année* le nombre de jours nécessaire, pour que le premier mois répondît toujours au même état du ciel : mais ces jours ajoutés ne furent point partagés en mois.

Numa Pompilius corrigea cette forme irréguliere de l'*année*, fit deux mois de ces jours surnuméraires. Le premier fut le mois de janvier ; le second celui de février. L'*année* fut ainsi composée par Numa de douze

mois, 1°. janvier 29 jours ; 2°. février, 28 ; 3°. mars, 31 ; 4°. avril, 29 ; 5°. mai, 31 ; 6°. juin, 29 ; 7°. juillet, 31 ; 8°. août, 29 ; 9°. septembre, 29 ; 10°. octobre, 31 ; 11°. novembre, 29 ; 12°. décembre, 29 : le tout faisant 355 jours. Ainsi cette *année* surpassoit l'*année civile lunaire* d'un jour, & l'*année astronomique lunaire* de 15 heures 11 minutes 24 secondes : mais elle étoit plus courte que l'*année solaire* de 11 jours, enforte que son commencement étoit encore vague par rapport à la situation du soleil.

Numa voulant que le solstice d'hiver répondît au même jour, fit intercaler 22 jours au mois de février de chaque seconde *année*, 23 à chaque quatrieme, 22 à chaque sixieme, & 23 à chaque huitieme. Mais cette regle ne faisoit point encore la compensation nécessaire ; car comme l'*année* de Numa surpassoit d'un jour l'*année* grecque de 354 jours, l'erreur devint sensible au bout d'un certain temps, ce qui obligea d'avoir recours à une nouvelle maniere d'intercaler ; au lieu d'ajouter vingt-trois jours à chaque huitieme *année*, on n'en ajouta que quinze ; & on chargea les grands pontifes de veiller au soin du calendrier. Mais les grands pontifes ne s'acquittant point de ce devoir, laisserent tout retomber dans la plus grande confusion. Telle fut l'*année romaine* jusqu'au temps de la réformation de Jules César. *Voyez les articles* CALENDES, NONES & IDES, sur la maniere de compter les jours du mois chez les Romains.

L'*année Julienne* est une *année solaire*, contenant communément 365 jours, mais qui de quatre ans en quatre ans, c'est-à-dire, dans les *années* bissextiles, est de 366 jours.

Les mois de l'*année Julienne* étoient disposés ainsi : 1°. janvier 31 jours ; 2°. février, 28 ; 3°. mars, 31 ; 4°. avril, 30 ; 5°. mai, 31 ; 6°. juin, 30 ; 7°. juillet, 31 ; 8°. août, 31 ; 9°. septembre, 30 ; 10°. octobre, 31 ; 11°. novembre, 30 ; 12°. décembre, 31 ; & dans toutes les *années bissextiles* le mois de février avoit comme à présent 29 jours. Suivant cet établissement, la grandeur astronomique de l'*année Julienne* étoit de 365 jours 6 heures ; & elle surpassoit par conséquent la *vraie année solaire* d'environ 11 minutes, ce qui en 131 ans produisoit un jour d'erreur. L'*année romaine* étoit encore dans cet état d'imperfection, lorsque le pape Grégoire XIII y fit une réformation, dont nous parlerons un peu plus bas.

Jules César, à qui l'on est redevable de la forme de l'*année Julienne* avoit fait venir d'Egypte Sosigenes, fameux mathématicien, tant pour fixer la longueur de l'*année* que pour en rétablir le commencement, qui avoit été entiérement dérangé de 67 jours, par la négligence des pontifes.

Afin donc de les remettre au solstice d'hiver, Sosigenes fut obligé de prolonger la premiere *année* jusqu'à quinze mois ou 445 jours ; & cette *année* s'appella en conséquence *l'année de confusion, annus confusionis*.

L'*année* établie par Jules César a été suivie par toutes les nations chrétiennes jusqu'au milieu de seizieme siecle, & continue même encore de l'être par l'Anglererre. Les astronomes & les chronologistes de cette nation comptent de la même maniere que le peuple, & cela sans aucun danger, parce qu'une erreur qui est connue n'en est plus une.

L'*année Grégorienne* n'est autre que l'*année Julienne* corrigée par cette regle, qu'au lieu que la derniere de chaque siecle étoit toujours bissextile, les dernieres *années* de trois siecles consécutifs doivent être communes, & la derniere du quatrieme siecle seulement est comptée pour bissextile.

La raison de cette correction, fut que l'*année Julienne* avoit été supposée de 365 jours 6 heures, au lieu que la véritable *année solaire* est de 365 jours 5 heures 49 minutes, ce qui fait 11 minutes de différence, comme nous l'avons déja remarqué.

Or quoique cette erreur de 11 minutes qui se trouve dans l'*année Julienne* soit fort petite, cependant elle étoit devenue si considérable en s'accumulant depuis le temps de Jules César, qu'elle avoit monté à 70 jours, ce qui avoit considérablement dérangé l'équinoxe. Car du temps du concile de Nicée, lorsqu'il fut question de fixer les termes du temps auquel on doit célébrer la pâque, l'équinoxe du printemps se trouvoit au 21 de mars. Mais cet équinoxe ayant continuellement anticipé, on s'est apperçu l'an 1582, lorsqu'on proposa de réformer le calendrier de Jules César, que le soleil entroit déja dans l'équateur dès le 11 mars

mars ; c'eſt-à-dire 10 jours plutôt que du temps du concile de Nicée. Pour remédier à cet inconvénient, qui pouvoit aller encore plus loin, le Pape Grégoire XIII fit venir les plus habiles aſtronomes de ſon temps, & concerta avec eux la correction qu'il falloit faire, afin que l'équinoxe tombât au même jour que dans le temps du concile de Nicée ; & comme il s'étoit gliſſé une erreur de dix jours depuis ce temps-là, on retrancha ces dix jours de l'*année* 1582, dans laquelle on fit cette correction ; & au lieu du 5 d'octobre de cette *année*, on compta tout de ſuite le 15.

La France, l'Eſpagne, les pays catholiques d'Allemagne & d'Italie, en un mot tous les pays qui ſont ſous l'obéiſſance du pape, reçurent cette réforme dès ſon origine : mais les proteſtans la rejeterent d'abord.

En l'an 1700 l'erreur des dix jours avoit augmenté encore & étoit devenue de onze ; c'eſt ce qui détermina les proteſtans d'Allemagne à accepter la réformation grégorienne, auſſi-bien que les Danois & les Hollandois. Mais les peuples de la Grande-Bretagne & la plupart de ceux du nord de l'Europe, ont conſervé juſqu'ici l'ancienne forme du calendrier julien. *Voyez* CALENDRIER, STYLE. *Inſt. aſtr.*

Au reſte il ne faut pas croire que l'*année Grégorienne* ſoit parfaite ; car dans quatre ſiecles l'*année Julienne* avance de trois jours, une heure & 22 minutes. Or comme dans le calendrier Grégorien on ne compte que les trois jours, & qu'on néglige la fraction d'une heure & 22 minutes, cette erreur au bout de 72 ſiecles produira un jour de mécompte.

L'*année Egyptienne*, appellée auſſi l'*année de Nabonaſſar*, eſt l'*année ſolaire* de 365 jours diviſée en douze mois de trente jours, auxquels ſont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin : les noms de ces mois ſont ceux-ci. 1°. *Thot*, 2°. *Paophi*, 3°. *Athyr*, 4°. *Chojac*, 5°. *Tybi*, 6°. *Mecheir*, 7°. *Phatmenoth*, 8°. *Pharmuthi*, 9°. *Pachon*, 10°. *Pauni*, 11°. *Epiphi*, 12°. *Meſori* ; & de plus ἡμέραι ἐπαγόμεναι, ou les cinq jours intercalaires.

La connoiſſance de l'*année Egyptienne*, dont nous venons de parler, eſt de toute néceſſité en aſtronomie, à cauſe que c'eſt celle ſuivant laquelle ſont dreſſées les obſervations de Ptolomée dans ſon Almageſte.

Les anciens Egyptiens, ſuivant Diodore de Sicile, *liv. I* ; Plutarque dans la vie de Numa ; Pline, *liv. VII, chap. xlviij*, meſuroient les *années* par le cours de la lune. Dans le commencement une lunaiſon, c'eſt-à-dire un mois lunaire, faiſoit l'*année* ; enſuite trois, puis quatre, à la maniere des Arcadiens. De-là les Egyptiens allerent à ſix, ainſi que les peuples de l'Arcanie. Enfin ils vinrent à faire l'*année* de 360 jours, & de douze mois ; & Aſeth, 32e roi des Egyptiens, ajouta à la fin de l'*année* les cinq jours intercalaires. Cette briéveté des premieres *années* Egyptiennes, eſt ce qui fait, ſuivant les mêmes auteurs, que les Egyptiens ſuppoſoient le monde ſi ancien, & que dans l'hiſtoire de leurs rois, on en trouve qui ont vécu juſqu'à mille & douze cents ans. Quant à Hérodote, il garde un profond ſilence ſur ce point ; il dit ſeulement que les *années* Egyptiennes étoient de douze mois, ainſi que nous l'avons déja remarqué. D'ailleurs l'écriture nous apprend que dès le temps du déluge l'*année* étoit compoſée de douze mois. Par conſéquent Cham, & ſon fils Miſraim, fondateur de la monarchie Egyptienne, ont dû avoir gardé cet uſage, & il n'eſt pas probable que leurs deſcendans y aient dérogé. Ajoutez à cela, que Plutarque ne parle ſur cette matiere qu'avec une ſorte d'incertitude, & qu'il n'avance le fait dont il s'agit que ſur le rapport d'autrui. Pour Diodore de Sicile, il n'en parle que comme d'une conjecture de quelques auteurs, dont il ne dit pas le nom, & qui probablement avoient cru par-là concilier la chronologie Egyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en ſoit, le P. Kircher prétend qu'outre l'*année ſolaire*, quelques provinces d'Egypte avoient des *années lunaires*, & que dans les temps les plus reculés, quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une ſeule révolution de la lune pour une *année* ; que d'autres trouvant cet intervalle trop court, faiſoient l'*année* de deux mois, d'autres de trois, *&c. Ædip. Egypt. tom. II, p. 252.*

Un auteur de ces derniers temps aſſure que Varron a attribué à toutes les nations ce que nous venons d'attribuer aux Egyptiens, & il ajoute que Lactance le releve à ce ſujet.

Nous ne ſavons pas ſur quels endroits de Varron & de Lactance cet auteur ſe fonde; & tout ce que nous pouvons aſſurer, c'eſt que Lactance, *divin. inſtit. lib. II, cap. xiij*, en parlant de l'opinion de Varron, ſuppoſe qu'il parle ſeulement des Egyptiens.

Au reſte ſaint Auguſtin, *de Civit. Dei, lib. XV, cap. xiv*, fait voir que les *années* des patriarches rapportés dans l'écriture, ſont les mêmes que les nôtres; & qu'il n'eſt pas vrai, comme beaucoup de gens ſe le ſont imaginé, que dix de ces *années* n'en valoient qu'une d'à-préſent.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que l'*année Egyptienne* de 365 jours étoit une *année* vague; car comme elle différoit d'environ 6 heures de l'*année tropique*, il arrivoit en négligeant cet intervalle de 6 heures, que de 4 ans en 4 ans cette *année* vague anticipoit d'un jour ſur la période ſolaire; & que par conſéquent en quatre fois 365 ans, c'eſt-à-dire en 1460 ans, ſon commencement devoit répondre ſucceſſivement aux différentes ſaiſons de l'*année*.

Lorſque les Egyptiens furent ſubjugués par les Romains, ils reçurent l'*année Julienne*, mais avec quelque altération; car ils retinrent leurs anciens noms avec les cinq ἡμέραι ἐπαγόμεναι, & ils placerent le jour intercalé tous les quatre ans, entre le 28 & le 29 d'Août.

Le commencement de leur *année* répondoit au 29 août de l'*année Julienne*. Leur *année* réformée de cette maniere, s'appelloit *annus Actiacus*, à cauſe qu'elle avoit été inſtituée après la bataille d'Actium.

L'*ancienne année Grecque* étoit lunaire, & compoſée de douze mois, qui étoient d'abord tous de 30 jours, & qui furent enſuite alternativement de 30 & de 29 jours; les mois commençoient avec la premiere apparence de la nouvelle lune, & à chaque 3e, 5e, 8e, 11e, 14e, 16e, & 17e *année* du cycle de 19 ans, on ajoutoit un mois embolifmique de 30 jours, afin que les nouvelles & pleines lunes revinſſent aux mêmes termes ou ſaiſons de l'*année*. *Voyez* EMBOLISMIQUE.

Leur *année* commençoit à la premiere pleine lune d'après le ſolſtice d'été. L'ordre de leurs mois étoit celui-ci, 1°. Ἑκατομβαιὼν de 29 jours, 2°. Μεταγειτνιὼν 30 jours, 3°. Βοηδρόμιων 29, 4°. Μαιμακτηριὼν 30, 5°. Πυανεψιὼν 29, 6°. Ποσειδεὼν 30, 7°. Γαμηλιὼν 29, 8°. Ἀνθεστηριὼν 30, 9°. Ἐλαφηβολιὼν 29, 10°. Μουνιχιὼν 30, 11°. Θαργηλιὼν 29, 12°. Σκιροφοριὼν 30.

Les Macédoniens avoient donné d'autres noms à leurs mois; ainſi que les Syro-Macédoniens, les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, les Paphiens, les Bithyniens, *&c.*

L'*ancienne année Macédonienne* étoit une *année* lunaire, qui ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois Mæmacterion, ou quatrieme mois Attique: voici l'ordre, la durée, & les noms de ces mois: 1°. Δῖος 30 jours, 2°. Ἀπελλαῖος 29, 3°. Ἀυδυναῖος 30, 4°. Περίτιος 29, 5°. Ὕυσρος 30, 6°. Ἐξεδικος 30, 7°. Ἀρτεμίσιος 30, 8°. Λῴσιος 29, 9°. Πάνημος 30, 10°. Λῶος 29, 11°. Γορπιαῖος 30, 12°. Ὑπερβερεταῖος 29.

La *nouvelle année Macédonienne* eſt une *année* ſolaire, dont le commencement eſt fixé au premier janvier de l'*année* Julienne, avec laquelle elle s'accorde parfaitement.

Cette *année* étoit particuliérement nommée l'*année Attique*; & le mois intermédiaire d'après *Poſideon*, ou le ſixieme mois, étoit appellé ποσειδεὼν, ou dernier *Poſideon*.

L'*ancienne année Juive* étoit une *année* lunaire, compoſée ordinairement de 12 mois alternativement de 30 & de 29 jours. On la faiſoit répondre à l'*année* ſolaire, en ajoutant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en inſérant un mois embolifmique.

Voici les noms & la durée de ces mois: 1°. *Niſan* ou *Abib* 30 jours. 2°. *Jiar* ou *Zius* 29, 3°. *Siban* ou *Silvan* 30, 4°. *Thamuz* ou *Tamuz* 29, 5°. *Ab* 30, 6°. *Elul* 29, 7°. *Tiſri* ou *Ethanim* 30, 8°. *Marcheſvan* ou *Bul* 29, 9°. *Ciſlu* 30, 10°. *Thebethe* 29, 11°. *Sabat* ou *Schebeth* 30, 12°. *Adar* dans les *années* embolifmiques 30, *Adar* dans les *années* communes étoit de 29.

L'*année Juive moderne* eſt pareillement une *année lunaire*, de 12 mois dans les *années* communes, & de 13 dans les *années* embolifmiques, leſquelles ſont la 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e & 19e du cycle de 19 ans. Le commencement de cette année eſt fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne.

Les noms des mois & leur durée ſont, 1°. *Tiſri* de 30 jours, 2°. *Marcheſvam* 29, 3°. *Ciſleu* 30, 4°. *Thebeth* 29, 5°. *Schebeth* 30, 6°. *Adar* 29, 7°. *Veadar*, dans les *années* emboliſmiques, 30, 8°. *Niſan* 30, 9°. *Iiar* 29, 10°. *Silvan* 30, 11° *Thamuz* 29, 12°. *Ab* 30, 13°. *Elub* 29. *Voyez* CALENDRIER.

L'*année Syrienne* eſt une *année* ſolaire, dont le commencement eſt fixé au commencement du mois d'octobre de l'*année* Julienne, & qui ne diffère d'ailleurs de l'*année* Julienne que par le nom des mois, la durée étant la même. Les noms de ſes mois ſont, 1°. *Tiſhrin* répondant au mois d'octobre & contenant 31 jours, 2°. le ſecond *Tiſhrin* contenant ainſi que novembre 30 jours, 3°. *Canun* 31, 4°. le ſecond *Canun* 31, 5°. *Shabar* 28, 6°. *Adar* 31, 7°. *Niſan* 30, 8°. *Acyar* 31, 9°. *Hariram* 30, 10°. *Tamuz* 31, 11°. *Ab* 31, 12°. *Elul* 30.

L'*année Perſienne* eſt une *année* ſolaire de 365 jours, & compoſée de douze mois de 30 jours chacun, avec cinq jours intercalaires ajoutés à la fin. Voici le nom des mois de cette année : 1°. *Atrudiamech*; 2°. *Ardihaſchlmech*; 3°. *Cardimeh*; 4°. *Tirmeh*; 5°. *Merdedmed*; 6°. *Schabarirmeh*; 7°. *Meharmeh*; 8°. *Abedmeh*; 9°. *Adarmeh*; 10°. *Dimeh*; 11°. *Behenmeh*; 12°. *Aſſirermeh*. Cette *année* eſt appellée *année Jezdegerdique*, pour la diſtinguer de l'*année ſolaire fixe*, appellée l'*année Gelaléene*, que les Perſans ſuivent depuis l'*année* 1089.

Golius, dans ſes *notes ſur Alfergan*, *pag.* 27 *& ſuiv.* eſt entré dans un grand détail ſur la forme ancienne & nouvelle de l'*année* Perſienne, laquelle a été ſuivie de la plupart des auteurs orientaux. Il nous apprend particuliérement, que ſous le ſultan Gelaluddaulé Melicxa, vers le milieu du onzieme ſiecle, on entreprit de corriger la grandeur de l'*année*, & d'établir une nouvelle époque; il fut donc réglé que de quatre ans en quatre ans, on ajouteroit un jour à l'*année* commune, laquelle ſeroit par conſéquent de 366 jours. Mais parce qu'on avoit reconnu que l'*année* ſolaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6 heures, il fut ordonné qu'alternativement (après 7 ou 8 intercalations) on intercaleroit la cinquieme & non pas la quatrieme. *année*; d'où il paroît que ces peuples connoiſſoient déja fort exactement la grandeur de l'*année*, puiſque ſelon cette forme, l'*année* Perſienne ſeroit de 365 jours 5 heures 49 minutes 31 ſecondes, ce qui diffère à peine de l'*année Grégorienne*, que les Européens ou Occidentaux ſe ſont aviſés de rechercher plus de 500 ans après les Aſiatiques ou Orientaux. Or depuis la mort de Jezdargide, le dernier des rois de Perſe, lequel fut tué par les Sarraſins, l'*année Perſienne* étoit de 365 jours, ſans qu'on ſe ſouciât d'y admettre aucune intercalation; & il paroît que plus anciennement, après 120 années écoulées, le premier jour de l'an, qui avoit rétrogradé très-ſenſiblement, étoit remis au même lieu qu'auparavant, en ajoutant un mois de plus à l'année qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais l'*année* dont tous les auteurs qui ont écrit en Arabe ou en Perſan, ont fait uſage dans leurs tables aſtronomiques, eſt ſemblable aux années Egyptiennes, leſquelles ſont toutes égales, étant de 365 jours ſans intercalation. *Inſt. aſtr. de M. le Monnier.*

Au reſte l'*année Jezdegerdique*, comme on peut le remarquer, eſt la même choſe que l'*année Nabonaſſar*. Quant à l'*année Gelaléenne*, c'eſt peut-être la plus parfaite & la plus commode de toutes les années civiles, ainſi que nous venons de le dire : car, comme on trouve par le calcul, les ſolſtices & les équinoxes répondent conſtamment aux mêmes jours de cette année, qui s'accorde en tout point avec les mouvemens ſolaires; & c'eſt un avantage qu'elle a même, ſelon pluſieurs chronologiſtes, ſur l'*année* Grégorienne, parce que celle-ci, ſelon eux, n'a pas une intercalation auſſi commode.

L'*année Arabe* ou *Turque* eſt une *année lunaire*, compoſée de 12 mois, qui ſont alternativement de 30 & de 29 jours; quelquefois auſſi elle contient 13 mois. Voici le nom, *&c.* de ces mois 1°. *Muharram*, de 30 jours; 2°. *Saphar* 29; 3°. *Rabia* 30; 4°. *Second Rabia* 29; 5°. *Jomada* 30; 6°. *Second Jomada* 29; 7°. *Rajab* 30; 8°. *Shaaban* 29; 9°. *Samadan* 30; 10°. *Shawal* 29; 11°. *Dulkaadah* 30; 12°. *Dulheggia* 29, & de 30 dans les *années* emboliſmiques. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 15e, 18e, 21e. 24e, 26e, 29e année d'un cycle de 29 ans.

L'*année Ethiopique* eſt une année ſolaire qui s'accorde parfaitement avec l'actiaque, excepté dans les noms des mois. Son commencement répond à celui de l'année Egyptienne, c'eſt-à-dire au 29e d'avril de l'*année* Julienne.

Les mois de cette *année* ſont 1°. *Maſcaram*; 2°. *Tykympt*; 3°. *Hydar*; 4°. *Tyshas*; 5°. *Tyr*; 6°. *Jacatil*; 7°. *Magabit*; 8°. *Mijaria*; 9°. *Giribal*; 10° *Syne*; 11°. *Hamle*; 12°. *Hahaſe*, & il y a plus de cinq jours intercalaires.

L'*année Sabbatique* chez les anciens Juifs, ſe diſoit de chaque ſeptieme année. Durant cette année les Juifs laiſſoient toujours repoſer leurs terres.

Chaque ſeptieme *année ſabbatique*, c'eſt-à-dire chaque 49e *année*, étoit appellée l'*année de Jubilé*, & étoit célébrée avec une grande ſolemnité. *V.* JUBILÉ.

*Le jour de l'*AN, ou le jour auquel l'*année* commence, a toujours été très-différent chez les différentes nations.

Chez les Romains, le premier & le dernier jour de l'an étoient conſacrés à Janus; & c'eſt par cette raiſon qu'on le repréſentoit avec deux viſages.

C'eſt de ce peuple que vient la cérémonie de ſouhaiter la bonne année, cérémonie qui paroît très-ancienne. Non ſeulement les Romains ſe rendoient des viſites & ſe faiſoient réciproquement des complimens avant la fin du premier jour: mais ils ſe préſentoient auſſi des étrennes, *ſtrenæ*, & offroient aux dieux des vœux pour la conſervation les uns des autres. Lucien en parle comme d'une coutume très-ancienne, même de ſon temps, & il en rapporte l'origine à Numa.

Ovide fait alluſion à la même cérémonie au commencement de ſes faſtes.

Poſtera lux oritur, linguiſque animiſque favete;
Nunc dicenda bono ſunt bona verba die.

Et Pline dit plus expreſſément, L. XXVIII, c. v, *primum anni incipientis diem lætis præcationibus invicem fauſtum ominantur.*

L'*année civile* ou *légale*, en Angleterre, commence le jour de l'annonciation, c'eſt-à-dire le 25 mars; quoique l'*année chronologique* commence le jour de la circonciſion, c'eſt-à-dire le premier jour de janvier, ainſi que l'*année* des autres nations de l'Europe. Guillaume le conquérant ayant été couronné le premier de janvier, donna occaſion aux Anglois de commencer à compter l'*année* de ce jour-là pour l'hiſtoire; mais pour toutes les affaires civiles, ils ont retenu leur ancienne maniere, qui étoit de commencer l'*année* le 25 mars.

Dans la partie de l'*année* qui eſt entre ces deux termes, on met ordinairement les deux dates à la fois, les deux derniers chiffres étant écrits l'un ſur l'autre à la maniere des fractions: par exemple, $172\frac{5}{6}$ eſt la date pour tout le temps entre le premier janvier 1725 & le 25 mars de la même *année*. Depuis Guillaume le conquérant, les patentes des rois, les chartres, &c. ſont ordinairement datées de l'*année* du regne du roi.

L'égliſe d'Angleterre commence l'*année* au premier dimanche de l'avent. *V.* AVENT.

Les Juifs, ainſi que la plupart des autres nations de l'orient, ont une *année* civile qui commence avec la nouvelle lune de ſeptembre, & une *année* eccléſiaſtique qui commence avec la nouvelle lune de mars.

Les François ſous les rois de la race Mérovingienne, commençoient l'*année* du jour de la revue des troupes, qui étoit le premier de mars; ſous les rois Carlovingiens, ils commencerent l'*année* le jour de noël; & ſous les Capétiens, le jour de pâque; de ſorte que le commencement de l'*année* variot alors depuis le 22 mars, juſqu'au 25 avril. L'*année eccléſiaſtique* en France commence au premier dimanche de l'avent.

Quant à l'*année* civile, Charles IX ordonna en 1564, qu'on la feroit commencer à l'avenir au premier janvier.

Les Mahométans commencent l'*année* au moment où le ſoleil entre dans le belier.

Les Perſans, dans le mois qui répond à notre mois de juin.

Les Chinois & la plupart des Indiens commencent leur *année* avec la premiere lune de mars. Les Brachmanes avec la nouvelle lune d'avril, auquel jour ils célebrent une fête appellée *Samwat faradi pauduga*, c'eſt-à-dire la fête du nouvel an.

Les Mexicains, ſuivant d'Acoſta, commençoient l'*année* le 23 de février, temps où la verdure commençoit à paroître. Leur

année étoit composée de dix-huit mois de vingt jours chacun, ils employoient les cinq jours qui restoient après ces dix-huit mois, aux plaisirs, sans qu'il fut permis de vaquer à aucune affaire, pas même au service des temples. Alvarez rapporte la même chose des Abyssins, qui commençoient l'année le 26 d'août, & avoient cinq jours oisifs à la fin de l'*année*, qui étoient nommés *pagomen*.

A Rome, il y a deux manieres de compter les *années;* l'une commence à la nativité de Notre-Seigneur, & c'est celle que les notaires suivent, datant *à nativitate;* l'autre commence au 25 mars, jour de l'incarnation, & c'est de cette façon que sont datées les bulles, *anno incarnationis*. Les Grecs commencent l'*année* le premier septembre, & datent du commencement du monde.

Les *années* sont encore distinguées, eu égard aux époques d'où on les compte : lorsqu'on dit *ans de grace* ou *années de Notre-Seigneur*, on compte depuis la naissance de Jesus-Christ. *Ans* ou *années* du monde, se dit en commençant depuis le commencement du monde : ces *années*, suivant Scaliger, font au nombre de 5676. On dit aussi *ans de Rome, de l'égire de Nabonassar*, &c. *V.* l'*article* EPOQUE. (*O*)

Année séculaire, c'est la même chose qu'un *jubilé*. *Voyez* JUBILÉ. (*G*)

AN ET JOUR, *en Droit*, &c. est un temps qui détermine le droit d'une personne dans bien des cas, & qui quelquefois opere l'usucapion, & quelquefois la prescription. *Voyez* PRESCRIPTION, *&c.*

Par exemple, la possession pendant *an & jour* opere une fin de non-recevoir contre le propriétaire qui réclame des effets mobiliaires. Elle opere aussi en faveur du possesseur qui a détenu pendant ce temps un héritage, le droit de se faire maintenir en ladite possession, par la complainte, ou action de réintégrande. *Voyez* COMPLAINTE RÉINTÉGRANDE. *Voyez le titre des prescriptions dans la coutume de Paris.*

L'*an & jour*, en matiere de retrait, est le temps accordé aux lignagers, pour retraire un héritage propre qui a été aliéné, & au delà duquel le retrait n'est plus praticable. Ce temps court même contre les mineurs, sans espérance de restitution. *V.* LIGNAGER.

AN *de deuil. Voyez* DEUIL.

AN *de viduité. V.* VIDUITÉ *ou* DEUIL.

ANA, (*Littérature.*) On appelle ainsi des recueils de pensées, de discours familiers, & de quelques petits opuscules d'un homme de lettres, faits de son vivant par lui-même, ou plus souvent après sa mort par ses amis. Tels sont le *Menagiana*, le *Bolæana*, &c. & une infinité d'autres. On trouve dans les *mémoires de littérature* de M. l'abbé d'Artigny, *tome I*, un article curieux sur les livres en *ana*, auquel nous renvoyons : tout ce que nous croyons à propos d'observer, c'est que la plupart de ces ouvrages contiennent peu de bon, assez de médiocre, & beaucoup de mauvais; que plusieurs déshonorent la mémoire des hommes célebres à qui ils semblent consacrés, & dont ils nous dévoilent les petitesses, les puérilités, & les momens foibles; qu'en un mot, selon l'expression de M. de Voltaire, on les doit, pour la plupart, à ces éditeurs qui vivent des sottises des morts.

ANA, (*Pharm.*) caractere usité dans les *ordonnances de médecine*, qu'on écrit aussi par abréviation *aa;* il désigne dans une recette ou dans une ordonnance, des parties égales d'ingrédiens, soit que ces ingrédiens soient liquides ou secs. *Voyez* A. Ainsi quelques auteurs ont dit *une proportion anarique*, pour signifier *raison* ou *proportion d'égalité*. *V.* EGALITÉ, RAISON, *&c.* (*N*)

* ANA, (*Géog.*) ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate. *Long. 60, 20; lat. 33, 25.*

* ANAB, (*Géog. anc.*) montagne dans la tribu de Juda, au pié de laquelle il y avoit une ville du même nom, entre Dabet & Istamo. *V. Jos. xj.*

* ANABAGATHA, (*Géog. anc.*) ancienne ville d'Asie, sous le patriarchat d'Antioche. *V.* Aubert le Mire, *in Geog. eccles. not.*

* ANABAO, (*Géog. mod.*) une des îles Moluques, au sud-ouest de Timor. *Anabao* & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal : celle qui est du côté méridional, & qui s'appelle *Cupang*, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional est à *Anabao*.

ANABAPTISME, hérésie des anabaptistes. *V. l'article suivant.*

ANABAPTISTES, *s. m. plur.* (*Théol.*) secte d'hérétiques qui soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir validement ce sacrement.

Ce mot est composé d'*ἀνὰ*, *derechef*, & de *βαπτίζω*, ou de *βάπτω*, *baptiser*, *laver*, parce que l'usage des *anabaptistes* est de rebaptiser ceux qui ont été baptisés dans leur enfance.

Les novatiens, les cataphryges, & les donatistes, dans les premiers siecles, ont été les prédécesseurs des nouveaux *anabaptistes*, avec lesquels cependant il ne faut pas confondre les évêques catholiques d'Asie & d'Afrique, qui dans le troisieme siecle soutinrent que le baptême des hérétiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiser ceux de ces hérétiques qui rentroient dans le sein de l'église. *Voyez* REBAPTISANS.

Les Vaudois, les Albigeois, les Pétrobusiens, & la plupart des sectes qui s'éleverent au *xiij* siecle, passent pour avoir adopté la même erreur : mais on ne leur a pas donné le nom d'*anabaptistes*, car il paroît d'ailleurs qu'ils ne croient pas le baptême fort nécessaire. *V.* ALBIGEOIS, *&c.*

Les *anabaptistes* proprement dits, sont une secte de protestans qui parut d'abord dans le *xvj* siecle en quelques contrées d'Allemagne ; & particuliérement en Westphalie, où ils commirent d'horribles excès. Ils enseignoient que le baptême donné aux enfans étoit nul & invalide ; que c'étoit un crime que de prêter serment & de porter les armes ; qu'un véritable chrétien ne sauroit être magistrat : ils inspiroient de la haine pour les puissances & pour la noblesse ; vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans, & promettoient un sort heureux à ceux qui s'attacheroient à eux pour exterminer les impies, c'est-à-dire ceux qui s'opposoient à leurs sentimens.

On ne sait pas au juste quel fut l'auteur de cette secte : les uns en attribuent l'origine à Carlostad, d'autres à Zuingle. Cocalée dit que ce fut Balthasar Pacimontan, nommé par d'autres *Hubmeïr*, & brûlé pour ses erreurs à Vienne en Autriche, l'an 1527. Meshovius, qui a écrit fort au long une histoire des *anabaptistes*, imprimée à Cologne en 1617, leur donne pour premier chef Pelargus, qui commença, dit-il, à ébaucher cette hérésie en 1522. Leur système paroît avoir été développé successivement en Allemagne par Hubmeïr, Rodenstein, Carlostad, Westenberg, Didyme, More, Manfius, David, Hoffman, Kants ; & par plusieurs autres, soit en Hollande, soit en Angleterre.

L'opinion la plus commune est qu'elle doit son origine à Thomas Muncer de Zwicau, ville de Misnie, & à Nicolas Storch ou Pelargus de Stalberg, en Saxe, qui avoient été tous deux disciples de Luther, dont ils se séparerent ensuite, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite ; qu'il n'avoit que préparé les voies à la réformation, & que pour parvenir à établir la véritable religion de Jesus-Christ, il falloit que la révélation vînt à l'appui de la lettre morte de l'écriture. *Ex revelationibus divinis judicandum esse, & ex bibliis, dicebat Muncerus.*

Sleidan est l'auteur qui détermine plus précisément l'origine des *anabaptistes*, dans ses commentaires historiques. Il observe que Luther avoit prêché avec tant de force pour ce qu'il appelloit *la liberté évangélique*, que les paysans de Suabe se liguerent ensemble, sous prétexte de défendre la doctrine évangélique & de secouer le joug de la servitude. *Obductâ causâ quasi doctrinam evangelii tueri, & servitutem ab se profligare vellent.* Ils commirent de grands désordres : la noblesse, qu'ils se proposoient d'exterminer, prit les armes contre eux ; & après en avoir tué un grand nombre, les obligea à poser les armes, excepté dans la Thuringe, où Muncer, secondé de Pfiffer, homme hardi, avoit fixé le siege de son empire chimérique à Mulhausen. Luther leur écrivit plusieurs fois pour les engager à quitter les armes, mais toujours inutilement : ils rétorquerent contre lui sa propre doctrine, soutenant que puisqu'ils avoient été rendus libres par le sang de Jesus-Christ, c'étoit déja trop d'outrage au nom chrétien, qu'ils eussent été réputés esclaves par la noblesse ; & que s'ils prenoient les armes, c'étoit par ordre de Dieu. Telles étoient les suites du fanatisme

où Luther lui-même avoit plongé l'Allemagne par la liberté de ſes opinions. Il crut y remédier en publiant un livre dans lequel il invitoit les princes à prendre les armes contre ces ſéditieux qui abuſoient ainſi de la parole de Dieu. Il eſt vrai que le comte de Mansfeld, ſoutenu par les princes & la nobleſſe d'Allemagne, défit & prit Muncer & Pfiffer, qui furent exécutés à Mulhauſen : mais la ſecte ne fut que diſſipée & non détruite ; & Luther, ſuivant ſon caractere inconſtant, déſavoua en quelque ſorte ſon premier livre par un ſecond, à la ſollicitation de bien des gens de ſon parti, qui trouvoient ſa premiere démarche dure, & même un peu cruelle.

Cependant les *anabaptiſtes* ſe multiplierent & ſe trouverent aſſez puiſſans pour s'emparer de Munſter en 1534, & y ſoutenir un ſiege ſous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, qui ſe fit déclarer leur roi. La ville fut repriſe ſur eux par l'évêque de Munſter le 24 juin 1535. Le prétendu roi, & ſon confident Knipſerdollin, y périrent par les ſupplices ; & depuis cet échec la ſecte des *anabaptiſtes* n'a plus oſé ſe montrer ouvertement en Allemagne.

Vers le même temps, Calvin écrivit contr'eux un traité qu'on trouve dans ſes opuſcules. Comme ils fondoient ſur-tout leur doctrine ſur cette parole de Jeſus-Chriſt, Marc, xvj, verſ. 16. *quiconque croira & ſera baptiſé, ſera ſauvé*, & qu'il n'y a que les adultes qui ſoient capables d'avoir la foi actuelle ; ils en inféroient qu'il n'y a qu'eux non plus qui doivent recevoir le baptême, ſur-tout n'y ayant aucun paſſage dans le nouveau teſtament où le baptême des enfans ſoit expreſſément ordonné : d'où ils tiroient cette conſéquence, qu'on devoit le réitérer à ceux qui l'avoient reçu avant l'âge de raiſon. Calvin & d'autres auteurs furent embarraſſés de ce ſophiſme ; & pour s'en tirer, ils eurent recours à la tradition & à la pratique de la primitive égliſe. Ils oppoſerent aux *anabaptiſtes* Origene, qui fait mention du baptême des enfans ; l'auteur des queſtions attribuées à ſaint Juſtin, qui en parle auſſi ; un concile tenu en Afrique, qui, au rapport de S. Cyprien, ordonnoit qu'on baptiſât les enfans auſſi-tôt qu'ils ſeroient nés ; la pratique du même ſaint docteur à ce ſujet ; les conciles d'Autun, de Mâcon, de Gironne, de Londres, de Vienne, *&c.* une foule de témoignages des peres, tels que S. Irenée, S. Jérôme, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, *&c.*

Ces autorités, toutes reſpectables & toutes fortes qu'elles ſoient, faiſoient peu d'impreſſion ſur des eſprits aheurtés à décider tout par les écritures, tels qu'étoient les *anabaptiſtes :* auſſi les théologiens catholiques ſe ſont-ils attachés à trouver dans le nouveau Teſtament des textes capables de les terraſſer, n'employant contre eux les argumens de tradition que par ſurabondance de droit. En effet, les enfans ſont jugés capables d'entrer dans le royaume des cieux, *Marc, ix, verſ. 14. Luc, xiij, verſ. 16*, & le Sauveur lui-même en fit approcher quelques-uns de lui & les bénit. Or ailleurs, *ch. iij, v. 5*, S. Jean aſſure que quiconque n'eſt pas baptiſé ne peut entrer dans le royaume de Dieu ; d'où il s'enſuit qu'on doit donner le baptême aux enfans.

Ce que répondent les *anabaptiſtes*, que les enfans dont parle Jeſus-Chriſt étoient déja grands, puiſqu'ils vinrent à lui, & conſéquemment qu'ils étoient capables de produire un acte de foi, eſt manifeſtement une interprétation forcée du texte ſacré, puiſque dans S. Matthieu & dans S. Marc ils ſont appellés *de jeunes enfans*, παιδία ; dans S. Luc, βρέφη, *de petits enfans ;* & que le même évangéliſte dit expreſſément qu'ils furent *amenés* à Jeſus-Chriſt : ils n'étoient donc pas en état d'y aller tous ſeuls.

Une autre preuve non moins forte contre les *anabaptiſtes*, c'eſt celle qui ſe tire de ces paroles de ſaint Paul aux Romains, *ch. v, verſ. 17 :* « que ſi à cauſe du péché » d'un ſeul, la mort a régné par ce ſeul homme, à plus forte raiſon ceux qui reçoivent » l'abondance de la grace & du don de la » juſtice régneront-ils dans la vie par un » ſeul homme qui eſt Jeſus-Chriſt. » Car ſi tous ſont devenus criminels par un ſeul, les enfans ſont donc criminels ; & de même ſi tous ſont juſtifiés par un ſeul, les enfans ſont donc auſſi juſtifiés par lui : or on ne ſauroit être juſtifié ſans la foi ; les enfans ont donc la foi néceſſaire pour recevoir le baptême, non pas une foi actuelle, telle qu'on l'exige dans les adultes, mais une foi

supplée par celle de l'église, de leurs peres & meres, de leurs parrains & marraines. C'est la doctrine de S. Augustin : *satis piè rectèque credimus*, dit-il, lib. III, de liber. arb. c. xxiij, n°. 67, *prodesse parvulo eorum fidem à quibus consecrandus offertur :* & il ajoute ailleurs que cette imputation de foi est très-équitable, puisque ces enfans ayant péché par la volonté d'autrui, il est juste qu'ils soient aussi justifiés par la volonté d'autrui. *Accommodat illis mater Ecclesia aliorum pedes ut veniant, aliorum cor ut credant, aliorum linguam ut fateantur; ut quoniam quod ægri sunt, alio peccante prægravantur, alio pro eis confitente salventur.* Serm. 176, *de verbis Apostoli.*

A cette erreur capitale, les *anabaptistes* en ont ajouté plusieurs autres des Gnostiques & des anciens hérétiques : par exemple, quelques-uns ont nié la divinité de Jesus-Christ, & sa descente aux enfers ; d'autres ont soutenu que les ames des morts dormoient jusqu'au jour du jugement, & que les peines de l'enfer n'étoient pas éternelles. Leurs enthousiastes prophétisoient que le jugement dernier approchoit, & en fixoient même le terme.

Les nouveaux *anabaptistes* se bornent aux trois principales opinions des anciens, n'attaquent point les puissances, du moins ouvertement, & ne se distinguent guere en Angleterre des autres sectes que par une conduite de mœurs, & un extérieur extrêmement simple & uni, en quoi ils ont beaucoup de conformité avec les Quakers. *Voyez* QUAKERS.

A mesure que les *anabaptistes* se sont multipliés, leurs diverses sectes ont pris des dénominations distinctives, tirées, soit du nom de leurs chefs, soit des opinions particulieres qu'elles ont entées sur le système général de l'*anabaptisme*. On les a connus sous les noms de *Munceriens, Catharistes, Enthousiastes, Silentieux, Adamistes, Georgiens, Indépendans, Hutites, Melchiorites, Nudipedaliens, Memnonites, Bulchodiens, Augustiniens, Servetiens, Monasteriens* ou *Munsteriens, Libertins, Decoelicticns, Semperorans, Polygamites, Ambroisiens, Clanculaires, Manifestaires, Babularians, Pacificateurs, Pastoricides, Sanguinaires*, &c. On peut principalement consulter sur cette hérésie Sleidan. Mesovius, *hist. des Anabap.* Spon. *ad an. 1522 & 1523.* Dupin, *hist. du xvj siecle.*

ANABASIENS, s. m. pl. (*Hist. anc.*) étoient des couriers qui voyageoient à cheval ou sur des chariots pour des messages d'importance. *V.* COURIER & POSTE. Ce mot vient du grec ἀναβαίνω, *monter.* (*G*)

* ANABASSES, s. m. (*Com. & Drap.*) couvertures ou pagnes qui se font à Rouen & en Hollande. Elles ont trois quarts & demi de long sur trois quarts de large ; elles sont rayées bleu & blanc, & il y a environ un pouce d'intervalle entre chaque raie.

ANABIBAZON, s. m. *terme d'Astronomie ;* c'est le nom qu'on donne à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'est-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique pour passer de la latitude septentrionale à la méridionale. *V.* NŒUD. (*O*).

ANACA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de perruche du Brésil, où on la nomme ainsi, selon Marcgrave qui en donne une courte description dans son *histoire du Brésil, pag. 207.* M. Brisson la désigne sous le nom de *petite perruche brune du Brésil : psittacus minor brevicaudus, supernè viridis, infernè fuscorufescens ; vertice saturatè castaneo ; oculorum ambitu fusco ; gutture cinereo ; marginibus alarum sanguinis, maculâ in dorso, & rectricibus dilutè fuscis... Psittacula Brasilienfis fusca.* Ornithologie, *vol. IV, pag. 403.*

L'*anaca* ne passe guere la grandeur de l'alouette commune huppée ; il est extrêmement élégant par la variété de ses couleurs. Son bec est brun ; ses piés sont cendrés & ses oncles noirâtres. Il a le sommet de la tête marron foncé, les joues & le tour des yeux bruns ; la gorge cendrée ; le haut du cou, le dos, les côtés & les cuisses verds ; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue brun-roux ; la queue qui est de douze plumes, & une tache au milieu du dos brun-clair ; les épaules rouge de sang ; les ailes vertes, mais de maniere que leur extrémité tire sur le bleu ou sur le verd de mer.

Ce joli oiseau se trouve non seulement au Brésil, mais encore à la Guiane où, selon Barrere, les François lui donnent le nom de *perruche commune.* (*M. ADANSON.*)

* ANACALIPE *ou* ANACALIF, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) eſpece de polypede venimeux qu'on trouve à Madagaſcar entre l'écorce des vieux arbres, & dont la piquure eſt auſſi dangereuſe que celle du ſcorpion.

ANACALYPTERIE, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) fête qui ſe célébroit chez les anciens le jour qu'il étoit permis à la nouvelle épouſe d'ôter ſon voile, & de ſe laiſſer voir en public. *V.* FÊTE, MARIAGE, *&c.* Ce mot vient du grec ἀνακαλύπτειν, *découvrir.* (*G*)

ANACAMPTIQUE, adj. m. (*Acouſtique.*) ſignifie la même choſe que *réfléchiſſant*, & ſe dit ſinguliérement des échos qu'on dit être des ſons réfléchis. *Voyez* RÉFLEXION, SON, ECHO.

Et par analogie, quelques-uns appellent auſſi ANACAMPTIQUE, la ſcience qui a pour objet les rayons réfléchis, & qu'on appelle autrement *Catroptique. Voy.* CATROPTIQUE, PHONIQUE, *&c.* Ce mot eſt formé des mots grecs ἀνὰ, *rurſum*, derechef, & κάμπτω, *flecto*, je fléchis. (*O*)

ANACAMPTOS, (*Muſiq. des anciens.*) terme de la muſique grecque, qui ſignifie une ſuite de notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave: c'eſt le contraire de l'euthia. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit auſſi le nom d'*anacamptoſa.* Voyez MÉLOPÉE. (*Muſiq.*) (*S*)

* ANACANDEF, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) ſerpent extrêmement petit qui ſe gliſſe dans le fondement, où il cauſe de grandes douleurs, & qu'on n'en déloge pas aiſément. Les relations de l'île de Madagaſcar, qui ſont les ſeules qui en faſſent mention, en parlent comme d'un animal dangereux.

* ANACANDRIANS, ſ. m. pl. (*Hiſt. mod.*) c'eſt le nom que les habitans de l'île de Madagaſcar donnent à ceux qui ſont deſcendus d'un *Roandrian*, ou prince blanc, qui a dérogé, ou pris une femme qui n'étoit ni de ſon rang, ni de ſon état.

ANACARA, (*Luth.*) ſorte de tambour en forme de tymbale, dont on ſe ſervoit dans le bas-Empire. (*F. D. C.*)

* ANACARDE, ſ. m. *anacardium*, (*Hiſt. nat.*) c'eſt un fruit, ou plutôt un noyau applati de la forme du cœur d'un petit oiſeau, noirâtre, brillant, long d'environ un pouce, ſe terminant par une pointe mouſſe, attachée à un pédicule ridé qui occupe toute la baſe. Il renferme ſous une double enveloppe fort dure, & qui eſt une eſpece d'écorce, un noyau blanchâtre, d'un goût doux comme l'amande ou la châtaigne. Entre la duplicature de cette enveloppe eſt un ſuc mielleux, âcre, & brûlant, placé dans les petits creux d'une certaine ſubſtance fongueuſe ou diploé. Les anciens Grecs ne le connoiſſoient pas.

Il faut prendre l'*anacarde* récent noir, peſant, contenant un noyau blanc & beaucoup de liqueur fluide. Le R. P. George Camelli, de la compagnie de Jeſus, dans l'*index des plantes de l'île de Luzone* que Jean Rey a fait imprimer, diſtingue trois eſpeces d'*anacarde*: la premiere eſt la plus petite, appellée *ligas;* la ſeconde ou moyenne, eſt l'*anacarde* des boutiques; & la troiſieme ſe nomme *cajou*, ou *acajou.*

Le ligas eſt un arbre ſauvage de médiocre grandeur, qui vient ſur les montagnes, & dont les jeunes pouſſes répandent, quand on les caſſe, une liqueur laiteuſe, qui en tombant ſur les mains ou ſur le viſage, excite d'abord la démangeaiſon, & peu à peu l'enflure. Sa feuille eſt longue d'un empan & davantage; elle eſt d'un verd foncé & rude, & a peu de ſuc; ſa fleur eſt petite, blanche, découpée en forme d'étoile, & diſpoſée en grappe à l'extrémité des tiges. Son fruit eſt de la groſſeur de celui de l'érable, & d'un rouge-ſafran; il a le goût acerbe comme la pomme ſauvage, à ſon ſommet eſt attaché un noyau noir, luiſant, & plus long que les fruits; ſon amande mâchée picote & reſſerre un peu le goſier.

L'*anacarde moyen* eſt un grand arbre, beau & droit, haut de ſoixante & dix piés, épais de ſeize ou environ, qui aime le bord des fleuves, & qui jette au loin & en tout ſens pluſieurs branches de couleur cendrée: ſon bois eſt blanchâtre, & couvert d'une écorce cendrée; ſa racine fibreuſe, rougeâtre, garnie d'une écorce rouſſe, ſans odeur, mucilagineuſe, & d'une ſaveur un peu ſalée; ſa feuille grande, quelquefois de trois coudées, longue, ovalaire, attachée aux rameaux par de petites queues, diſpoſée à ſon extrémité en forme de roſe, épaiſſe, nombreuſe, rude, liſſe, luiſante, verte en deſſus, un peu cendrée en deſſous, inſipide, & ſans odeur, ſa fleur petite, ramaſſée en

grappe, blanchâtre, de bonne odeur, taillée en étoile, & portée sur de longs pédicules violets qui sortent du tronc. Elle est composée d'un calice verd, pointu, découpé en cinq quartiers, & de cinq pétales jaunes, ovales, pointus, & blanchâtres par leur bord. Entre ces pétales sont placées autant d'étamines blanchâtres, garnies de sommets partagés en deux, & au milieu un petit style blanchâtre. Quand la fleur est passée, il lui succede un fruit alongé, plus petit qu'un œuf de poule, sans noyau, bon à manger, rougeâtre d'abord, ensuite de couleur de pourpre foncé en dehors, jaunâtre d'abord en dedans, & bientôt après d'un bleu rougeâtre, d'une saveur acerbe, portant à son sommet un noyau en cœur, verd dans le commencement, rougeâtre par la suite, enfin noirâtre. Cet arbre se trouve aux Indes orientales, au Malabar, & dans les îles Philippines.

Les Indiens en font cuire les tendres sommets pour les manger : les noyaux ou amandes sont bonnes aussi ; elles ont le goût des pistaches & des châtaignes ; on en ôte l'écorce en les mettant sous la cendre chaude.

Le même Camelli dit que la vertu caustique & dangereuse qu'on attribue au noyau, n'est que dans le suc mielleux qui remplit les petits creux de l'écorce. On frotte de ce suc les condylomes, & autres excroissances charnues, les écrouelles, les verrues, & les dartres vives qu'on veut déraciner. Ce suc mielleux est utile pour mondifier les ulceres des bestiaux ; il consume les dents cariées : on l'emploie avec la chaux vive pour marquer les étoffes de soie, on fait de l'encre avec les fruits verds pilés, & mêlés avec de la lessive & du vinaigre.

L'acajou est un fruit, ou plutôt un noyau qui a la figure d'un rein, la grosseur d'une châtaigne, l'écorce grise, brune, épaisse d'une ligne, composée comme de deux membranes, & d'une certaine substance qui est entre les deux, fongueuse, & comme un diploé ; contenant dans ses cellules un suc mielleux, roussâtre, âcre, & si mordicant, qu'en en frottant légerement la peau, on y excite la sensation du feu.

Si quelqu'un mord imprudemment cette écorce, il souffrira une ardeur vive & brûlante à la langue & aux levres. L'amande qui est dessous a aussi la figure d'un rein ; sa substance est blanche ; elle a la consistance & le goût de l'amande douce, elle est revêtue d'une petite peau jaune qu'il en faut enlever.

L'arbre qui porte ce fruit se trouve aux îles de l'Amérique, au Bréfil & aux Indes ; il s'éleve plus ou moins haut, selon la différence du climat & du terroir. Au Bréfil il égale la hauteur des hêtres ; au Malabar & aux îles, il est médiocre : le P. Plumier en donne la description suivante.

L'acajou est de la hauteur de notre pommier, fort branchu, fort touffu, & couvert d'une écorce ridée & cendrée : sa feuille est arrondie, longue d'environ cinq pouces, large de trois, attachée à une queue courte, lisse, ferme comme du parchemin, d'un verd gai en dessus & en dessous, avec une côte & des nervures paralleles ; au sommet des rameaux naissent plusieurs pédicules chargés de petites fleurs rangées en parasol, le calice découpé en cinq quartiers droits, pointus, & en forme de lance, la fleur est en entonnoir, composée de cinq pétales longs, pointus, rougeâtres, verdâtres, rabattus en dehors, & plus longs que le calice : les étamines sont au nombre de dix, déliées, de la longueur des pétales, & garnies de petits sommets ; elles entourent le pistil, dont l'embrion est arrondi ; le style est grêle, recourbé, de la longueur des pétales, & le stygmate qui le termine est pointu ; le fruit est charnu & en forme de poire, plus gros qu'un œuf d'oie, ou du moins de cette grosseur, couvert d'une écorce mince, lisse, luisante, tantôt pourpre, tantôt jaune, tantôt colorée de l'un & de l'autre ; sa substance intérieure est blanche, succulente, douce, mais un peu acerbe. Ce fruit tient à un pédicule long d'un peu plus d'un pouce, & porte à son sommet un noyau : c'est ce noyau par lequel nous avons commencé la description, & qu'on appelle ici *noix d'Acajou*.

Le bois d'acajou coupé, & même sans l'être, répand beaucoup de gomme roussâtre, transparente & solide ; cette gomme imbibée d'eau se fond comme la gomme arabique, & tient lieu de la meilleure glu. On exprime du fruit un suc, qui fermenté devient vineux & enivre : il excite les urines ; on en retire un esprit ardent fort vif. Plus il est vieux, plus il enivre ; on en fait du vinai-

gre ; les Indiens préferent l'amande au fruit. Le suc mielleux teint le linge de couleur de fer ; l'huile peint le linge en noir ; le suc est bon pour le feu volage, les dartres, la gale, les vers, *&c.* Il enleve les taches de rousseur, mais il n'en faut pas user dans le temps des regles ; alors il excite des érésipeles. Les habitans du Brésil comptoient jadis leur âge avec ces noix ; ils en ferroient une tous les ans.

* ANACATHARSE, f. f. (*Méd.*) vient de ἀνακαθαίρομαι, *purger par le haut*. Blancard comprend sous cette dénomination les émétiques, les sternutatoires, les errhines, les masticatoires, & les mercuriaux ; cependant il ne signifie proprement que *purgation par le haut*, & n'a été appliqué chez les anciens qu'au soulagement des poumons par l'expectoration.

* ANACATHARTIQUES, adj. pl. épithete que l'on donne aux médicamens qui aident l'expectoration. *V.* EXPECTORATION.

* ANACÉPHALÉOSE, f. f. (*Belles-Lettres.*) *terme de rhétorique*. C'est une récapitulation ou répétition courte & sommaire des principaux chefs d'un discours.

Ce mot est formé de la prépofition grecque ἀνὰ, *une seconde fois*, & κεφαλὴ, *tête, chef*.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition seche de ce qu'on a déja dit, mais un précis exact en termes différens, orné & varié de figures, dans un style vif. Elle peut se faire de différentes manieres, soit en rappellant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire, dont ce parallele peut mieux faire sentir la foiblesse. Elle est nécessaire, soit pour convaincre davantage les auditeurs, soit pour réunir comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déja entretenus, soit enfin pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'y exciter. Cicéron excelloit particuliérement en ce genre. *V.* PÉRORAISON. (*G*)

* ANACHIMOUSSI, f. m. (*Géog. mod.*) peuple de l'île Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Manamboule.

* ANACHIS, f. m. (*Mythologie*) nom d'un des quatre dieux familiers que les Egyptiens croient attachés à la garde de chaque personne, dès le moment de sa naissance. Les trois autres étoient *Dymon*, *Tychès* & *Héros* : ces quatre dieux se nommoient aussi *Dynanis*, *Tyché*, *Eros*, & *Ananché* ; la Puissance, la Fortune, l'Amour, & la Nécessité.

S'il est vrai que les païens même aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auroient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La puissance est sujette à des injustices, la fortune à des caprices, l'amour à toutes sortes d'extravagances, & la nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin ; & si on la prend pour *le destin*, c'est pis encore : car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente ; nous passons notre vie à commander, à obéir, à desirer, & à poursuivre.

ANACHORETE, f. m. (*Hist. mod.*) hermite ou personnage pieux qui vit seul dans quelque désert, pour y être à l'abri des tentations du monde, & plus à portée de méditer. *Voyez* HERMITE. Ce mot vient du grec ἀνα, ἀχωρέω, *se retirer dans une région écartée*.

Tels ont été S. Antoine, S. Hilarion, & une infinité d'autres. S. Paul l'hermite fut le premier *Anachorete*.

Parmi les Grecs il y a un grand nombre d'*anachoretes*, la plupart religieux, qui ne se souciant pas de la vie laborieuse & des fatigues du monastere, demandent un petit canton de terre & une cellule où ils se retirent & ne se montrent plus au couvent qu'aux grandes solemnités. *Voyez* MOINE.

On les appelle aussi quelquefois *ascetes* & *solitaires*. *Voyez* ASCÉTIQUE, *&c.*

Les *anachoretes* de Syrie & de Palestine se retiroient dans les endroits les plus inconnus & les moins fréquentés, habitant dans des grottes, & y vivant de fruits & d'herbes sauvages.

Il y a eu aussi des *anachoretes* dans l'Occident. Pierre Damien, qui a été de l'ordre des hermites, en parle souvent avec éloge. Il les représente comme ce qu'il y a de plus parfait parmi les religieux, & marque pour eux beaucoup plus d'estime & de vénération que pour les cénobites ou moines qui résident dans les monasteres. *V.* CÉNOBITE.

La plupart de ces *anachoretes* ne se reti-

roient qu'avec la permission de leur abbé, & c'étoit le couvent qui leur fournissoit leurs besoins. Le peuple en considération de leur piété, leur portoit quelquefois des sommes considérables d'argent qu'ils gardoient, & à leur mort ils le laissoient au monastere dont ils étoient cénobites. L'ordre de S. Benoît a eu beaucoup de ces *anachoretes*; ce qui étoit conforme aux constitutions de cet ordre, qui permettent de quitter la communauté pour vivre solitaires ou *anachoretes*. Les *anachoretes* ne subsistent plus aujourd'hui : mais les anciens ont enrichi leurs monasteres de plusieurs revenus considérables, comme l'a remarqué Pierre Acosta dans son histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques. (*G*)

ANACHRONISME, s. m. *terme usité en chronologie*, erreur dans la supputation des temps & dans la date des événemens, qu'on place plutôt qu'ils ne sont arrivés. Ce mot est composé de la préposition grecque ἀνὰ, *au dessus en arriere*, & de χρόνος, *temps*.

Tel est celui qu'a commis Virgile en faisant régner Didon en Afrique du temps d'Enée; quoique dans la vérité elle n'y soit venue que 300 ans après la prise de Troie.

L'erreur opposée, qui consiste à dater un événement d'un temps postérieur à celui auquel il est arrivé, s'appelle *parachronisme*. Mais dans l'usage ordinaire on ne fait guere cette distinction, & on emploie indifféremment *anachronisme* pour toute faute contre la chronologie. (*G*)

ANACHUNDA, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) espece de solanum épineux du Malabar, dont Van-Rheede a publié une assez bonne figure sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. II*, *pag. 65*, *pl. XXXV*. Les Brames l'appellent *fada vaingani*: Jean Commelin écrit *anafchunda* au lieu d'*anachunda*.

C'est un arbrisseau qui croît dans les sables à la hauteur de quatre piés. Sa racine est fibreuse & capillaire, d'abord blanche, ensuite jaune & roussâtre. Sa tige a jusqu'à trois pouces & demi de diametre, & est garnie par-tout de branches alternes nombreuses, cylindriques, à bois blanc, avec beaucoup de moëlle, charnue, verte & recouverte d'une écorce épaisse, velue, verd-clair, purpurine intérieurement & hérissée par-tout d'épines nombreuses, serrées, distantes d'un demi-pouce les unes des autres, coniques, blanches, peu courbes, longues d'une ligne & demie.

Les feuilles sont disposées alternativement le long des branches, de forme elliptique, longues de cinq à huit pouces, à peine d'un quart moins larges; sinueuses ou crénelées de chaque côté, de trois à fix angles, d'un à deux pouces de profondeur, accompagnées quelquefois d'un angle plus petit; épaisses, velues, d'un velouté très-court, très-dense, verd-obscur en dessus, plus clair en dessous, relevées en dessous d'une côte épaisse à 4 ou 6 nervures de chaque côté, purpurines, garnies en dessus & en dessous d'épines semblables à celles des tiges; & portées sur un pédicule cylindrique une fois plus court qu'elles, purpurin, pareillement épineux.

Les fleurs sortent rassemblées au nombre de deux à trois en corymbe, non pas aux aisselles des feuilles, mais à leur opposé ou un peu au dessous, le long des branches. Avant leur épanouissement, elles représentent d'abord un bouton pyramidal velu à cinq angles, qui en s'ouvrant prend la forme d'une étoile blanche d'un pouce & demi de diametre, portée sur un pédicule une fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice velu, épais, verd, à cinq divisions triangulaires, persistantes, & d'une corolle monopétale, une fois plus longue, divisée jusqu'aux deux tiers en cinq portions triangulaires égales, deux fois plus longues que larges, qui portent cinq étamines égales, une fois plus courtes, à antheres jaunes, longues, presque sessiles, quadrangulaires, relevées & rapprochées en pyramide, & ouvertes en dessus de deux trous correspondans à deux loges qui contiennent la poussiere génitale & fécondante. Au centre du calice, s'éleve un disque jaune qui fait corps avec un ovaire sphérique surmonté d'un style cylindrique, couronné par un stigmate hémisphérique marqué en dessus d'un sillon. Cet ovaire en mûrissant devient une baie sphérique d'un bon pouce de diametre, d'abord verte, ensuite jaune, toute hérissée de poils longs relevés, blanc-jaunâtres, accompagnée du calice qui y est étroitement appliqué, pleine d'une chair verte d'abord, ensuite jaune, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent

beaucoup de semences orbiculaires jaune-rougeâtres, enfoncées dans un placenta charnu, central & replié de maniere qu'il semble former quatre à cinq loges quoiqu'il n'y en ait réellement que deux bien formées par une cloison charnue, verticale qui, en s'attachant à ses parois, la divise en deux portions égales.

Usage. La décoction de l'*anachunda* se boit comme un excellent stomachique dans les fievres qui naissent de l'abondance des humeurs, & mêlée avec le miel dans les toux & oppressions de poitrine. Sa racine pilée se donne dans le vin pour arrêter les vomissemens, & seule au poids de deux onces pour purger l'abondance des humeurs.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, pense que cette plante pourroit bien être la même que celle que Pison décrit sous le nom de *juripeba* dans son *histoire naturelle du Bresil, liv. IV, chap. 32.* Mais il se trompe : le *juripeba* a les fleurs plus petites, le fruit lisse, les feuilles & ses autres parties assez différentes pour la regarder comme une autre espece. (*M. Adanson.*)

ANACLASTIQUE, s. f. (*Optiq.*) est la partie de l'Optique qui a pour objet les réfractions. C'est la même chose que ce qu'on appelle autrement *Dioptrique*. *Voyez* Dioptrique.

Ce mot se prend aussi adjectivement. *Point anaclastique*, est le point où un rayon de lumiere se rompt, c'est-à-dire le point où il rencontre la surface rompante. *Voyez* Réfraction. Ce mot est formé des mots grecs ἀνὰ, *rursùm ;* derechef, & κλάζω, *frango*, je romps.

Courbes anaclastiques, est le nom que M. de Mairan a donné aux courbes apparentes que forme le fond d'un vase plein d'eau pour un œil placé dans l'air ; ou le plafond d'une chambre, pour un œil placé dans un bassin plein d'eau au milieu de cette chambre ; ou la voûte du ciel, vue par réfraction à travers l'athmosphere. M. de Mairan détermine ces courbes d'après un principe d'optique adopté par plusieurs auteurs, & rejeté par d'autres, mais qu'on peut ne prendre dans son mémoire que pour un principe purement géométrique ; auquel cas ses recherches conserveront tout le mérite qu'elles ont à cet égard. Barrow à la fin de son *Optique*, détermine ces mêmes courbes par un autre principe. *Voyez* ce que c'est que le principe de M. de Mairan, & celui de Barrow, à l'*article* Apparent. *Mém. ac. 1740.* (*O*)

ANACLETERIE, s. f. (*Hist. anc.*) fête solemnelle que célébroient les anciens lorsque leurs rois ou leurs princes devenus majeurs, prenoient en main les rênes du gouvernement, & en faisoient la déclaration solemnelle à leur peuple. Ce mot est composé de la prépoſition grecque ἀνὰ & de καλέω, *appeller.* (*G*)

ANACLETIQUE, adj. (*Musiq. des anc.*) le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, suivant Maxime de Tyr. (*F. D. C.*)

*ANACOCK, s. m. (*Hist. nat.*) dans Ray, *hist. plant.* c'est le nom d'une espece de haricot de l'Amérique, que Jean Bauhin appelle *pisum Americanum aliud, magnum, bicolor, coccineum, & nigrum simul, sive faseolus bicolor anacock dictus*, dont Gaspard Bauhin donne la même description, & que Gerard & Parkinson nomment *haricot* ou *feve d'Egypte.*

*ANA-COLUPPA, (*Hist. nat.*) nom d'une plante dont il est fait mention dans l'*Hortus Malabaricus*, & qui est nommée *ranunculi facie indica spicata, corymbiferis affinis, flosculis tetrapetalis.* On dit que son suc mêlé avec le poivre soulage dans l'épilepsie, & qu'il est le seul remede connu contre la morsure du *cobra-capella. Voyez* Cobra-capella.

ANACOLUTHE, s. f. (*Gramm.*) c'est une figure de mots qui est une espece d'ellipse. Ce mot vient d'ἀνακόλουθος adjectif, *non consentaneus :* la racine de ce mot en fera entendre la signification. R. ἀκόλουθος, *comes*, compagnon ; ensuite on ajoute l'α privatif & un ν euphonique, pour éviter le baillement entre les deux α ; par conséquent l'adjectif *anacoluthe* signifie *qui n'est pas compagnon*, ou qui ne se trouve pas dans la compagnie de celui avec lequel l'analogie demanderoit qu'il se trouvât. En voici un exemple tiré du second livre de l'Enéide de Virgile, *vers 330.* Panthée, prêtre du temple d'Apollon, rencontrant Enée dans le temps du sac de Troie, lui dit qu'Ilion n'est plus ; que des milliers d'ennemis entrent par les

portes en plus grand nombre qu'on n'en vit autrefois venir de Mycenes :

Portis alii bipatent bus adſunt
Millia quot magnis nunquam venêre Mycenis.

On ne ſauroit faire la conſtruction ſans dire :

Alii adſunt tot quot nunquam venêre Mycenis.

Ainſi *tot* eſt l'*anacoluthe* ; c'eſt le compagnon qui manque. Voici ce que dit Servius ſur ce paſſage : *MILLIA, ſubaudi* TOT, *& eſt* ανακόλουθον ; *nam dixit* QUOT *cùm non præmiſerit* TOT.

Il en eſt de même de *tantùm* ſans *quantùm*, de *tamen* ſans *quanquam* : ſouvent en françois au lieu de dire *il eſt là où vous allez, il eſt dans la ville où vous allez*, nous diſons ſimplement *il eſt où vous allez*.

Ainſi l'*anacoluthe* eſt une figure par laquelle ou ſous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorſque l'ellipſe peut être aiſément ſuppléée, & qu'elle ne bleſſe point l'uſage. (*F*)

*ANACONTI, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) arbre de l'île de Madagaſcar, dont la feuille reſſemble à celle du poirier, & dont le fruit eſt long, & donne un ſuc qui fait cailler le lait. Je n'ai que faire d'avertir que cette deſcription eſt très-incomplete, & qu'il y a là de l'ouvrage pour les botaniſtes.

*ANACOSTE, ſ. f. (*Comm. Drap.*) étoffe de laine croiſée, très-rare, & fabriquée en maniere de ſerge, elle a une aune de large, & vingt aunes ou environ font la piece. Il s'en fabrique à Beauvais, d'où elles paſſent en Eſpagne. Quant à la maniere de fabriquer l'*anacoſte*, *V. l'article* DRAPERIE.

ANACREONTIQUE, adj. (*Belles-Lettres.*) terme conſacré en poéſie pour ſignifier ce qui a été inventé par *Anacréon*, ou compoſé dans le goût & le ſtyle de ce poëte.

Anacréon né à Théos, ville d'Ionie, floriſſoit vers l'an du monde 3512. Il ſe rendit célebre par la délicateſſe de ſon eſprit & par le tour aiſé de ſa poéſie, où, ſans qu'il paroiſſe aucun effort de travail, on trouve partout des graces ſimples & naïves. Ses odes ſont marquées à un coin de délicateſſe, ou pour mieux dire de négligence aimable ; elles ſont courtes, gracieuſes, élégantes, & ne reſpirent que le plaiſir & l'amuſement : ce ſont, à proprement parler, des chanſons qu'il enfanta ſur le champ dans un coup de vive inſpiré par l'amour & par la bonne chere, entre leſquels il partageoit la vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, ſont les caracteres du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de *lyrique* dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre : car il differe entiérement & par le choix des ſujets & par les nuances du ſtyle, de la hauteur & de la majeſté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en proſe par Mlle. Lefevre, connue depuis ſous le nom de Mde. Dacier, & trois en vers. L'une eſt de Longepierre, l'autre de M. de la Foſſe : elles paſſent pour plus fidelles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaiſir, parce qu'elle eſt plus légere, & qu'il l'a enchâſſée dans un roman aſſez ingénieux des aventures galantes & des plaiſirs d'*Anacréon*. Horace a fait pluſieurs odes à l'imitation de ce poëte, telles que celle qui commence par ce vers, *O matre pulchrâ filia pulchrior* ; & celle-ci, *Lydia, dic per omnes*, &c. & pluſieurs autres dans le même goût. La conformité de caractere produiſoit entr'eux celle des ouvrages. Parmi nos poëtes françois, M. de la Mothe s'eſt diſtingué par ſes odes *anacréontiques*, qui ſont toutes remplies de traits d'eſprit, d'un badinage léger, & d'une morale épicurienne. Nos bonnes chanſons ſont auſſi autant d'odes *anacréontiques*.

La plupart des odes d'*Anacréon* ſont en vers de ſept ſyllabes, ou de trois piés & demi, ſpondées ou iambes, & quelquefois anapeſtes : c'eſt pourquoi l'on appelle ordinairement les vers de cette meſure *anacréontiques*. Nos poëtes ont auſſi employé pour cette ode les vers de ſept & de huit ſyllabes, qui ont moins de nobleſſe, ou ſi l'on veut d'emphaſe, que les vers alexandrins, mais plus de douceur & de moleſſe. (*G*)

ANACROUSIS, (*Muſiq. des anc.*) c'étoit le nom du prélude, ou de la premiere partie du nome Pythien ſuivant Strabon. *V.* PYTHIEN. (*Muſiq. des anc.*)

* ANACTES, ſ. m. (*Mytholog.*) nom commun à trois anciens dieux qu'on prétendoit nés dans Athenes, de Jupiter & de Proſerpine. Ils s'appelloient *Tricopatreus*, *Eubuleus & Dionyſius*. On leur donnoit auſſi le nom de *Dioſcures*. Ils avoient un temple qu'on nommoit l'*Anacée* ; & l'on y célebroit une fête de même nom. *V.* dans le

dict. de Moreri, toutes les conjectures des savans sur l'origine des *Anacles*.

Anacles étoit encore un nom d'honneur, affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre. Les rois étoient sur le trône : mais les *Anacles* gouvernoient. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte, & ils faisoient examiner les dénonciations des Gergines par les Promalanges. (*V.* GERGINES & PROMALANGES.) Les femmes des *Anacles* s'appelloient *anasses*, & celles qui les servoient *colacydes*.

* ANACTORIE, s. f. (*Géog. anc. & mod.*) c'est aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Epire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre; les Athéniens la prirent & y placerent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siege.

* ANACUIES, sub. m. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique dans le Bresil, vers la contrée que les Portugais possedent sous le nom de *capitanie de Seregippe*. Baudran.

ANADARA, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie*) coquillage bivalve du genre de ceux qu'on appelle *arche de Noë*, à cause de leur forme, & qui ont la charniere de leurs coquilles composée d'un grand nombre de denticules, leur animal semblable à celui du pectoncle, mais qui s'attache par des fils sortans de son pié comme dans les jambonneaux.

L'*anadara* se trouve, quoiqu'assez rarement, dans les sables de l'embouchure du Niger, & il paroît qu'il est commun aux îles Moluques où les Malays l'appellent *anadara*, selon Rumphe qui en donne une bonne figure avec la dénomination suivante, *pecten virgineus, Malaicensibus bia-anadara*, dans son *Museum*, *pag. 242, art. 8. pl. XLIV, fig. 3*; nous l'avons représenté sous ce nom à la *planche XVIII* de notre *histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, *pag. 148*.

Sa coquille a près de deux pouces de largeur, & moitié moins de longueur. Ses extrémités sont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement, avec une petite crénelure. Elle porte sur son extérieur environ 35 cannelures longitudinales, tantôt rondes, tantôt applaties, qui paroissent quelquefois divisées en deux par la moitié, & traversées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins.

Ses battans sont marqués intérieurement sur leurs bords d'un pareil nombre de sillons & de cannelures, au delà desquelles on voit comme les vestiges d'un grand nombre de sillons très-fins qui s'étendent jusqu'à leur sommet. Ils portent chacun 56 à 60 dents qui forment leur charniere.

Cette coquille est blanche tant au dedans qu'au dehors, & recouverte d'un perioste assez épais & très-velu. Elle tient communément aux rochers par un nerf qui, partant du pié de l'animal, passe au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laissent entr'eux; ce nerf la déborde à peine de deux lignes de longueur; il ne s'épanouit pas en nombre de fils, comme celui du jambonneau, mais il est fort applati, d'une dureté semblable à celle de la corne dans l'endroit où il est attaché aux rochers, & s'amollit ensuite à proportion qu'il s'approche davantage du corps de l'animal. (*M. ADANSON*)

ANADIPLOSE, s. f. (*Gram.*) ἀναδίπλωσις, R. ἀνὰ, *retro, re*, & διπλόω, *duplico*. C'est une figure qui se fait lorsqu'une proposition recommence par le même mot par lequel la proposition précédente finit. Par exemple :

Sit Tytyrus, Orpheus,
Orpheus in sylvis, &c. Virg. *Ecl. viij, v. 55.*

Et encore,

Addit se sociam, timidisque supervenit Ægle,
Ægle Naiadum pulcherrima. Virg. *Ecl. vij, v. 20.*

Il y a une autre figure qu'on appelle *épanadiplose*, qui se fait, lorsque de deux propositions corrélatives, l'une commence & l'autre finit par le même mot.

Crescit amor nummi quantum ipsa pecunia crescit. Juvénal, *xiv, v. 138.*

Et Virgile, *au I. liv. de l'Enéide, v. 754.*

Multa super Priamo rogitans, super Hectore multa. (*F*)

* ANADOLIHISSARI *ou* DENI-HISSAR, s. m. (*Géog. & Hist.*) nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Hellespont ou des Dardanelles, qui est en Asie. D'Herbelot, *bibl. orient.*

* ANADROME, s. m. (*en Médecine*) transport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux supérieures. Cet accident est d'un mauvais présage, selon Hippocrate.

* ANADYOMENE, (*Hiſtoire de l'art, Antiq. Peinture, Sculpture.*) La Vénus *Anadyomene* eſt très-célebre dans l'antiquité. Auguſte, dit Pline, conſacra dans le temple de Céſar, ſon pere, un tableau d'Apelles, repréſentant Vénus, ſortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomene*. *Venerem exeuntem è mari divus Auguſtus dicavit in delubro patris Cæſaris, quæ Anadyomene vocatur.* Plin. *lib.* XXXV, *cap.* 10. L'attitude, ſous laquelle ce grand artiſte offrit cette déeſſe aux yeux des Grecs, étoit ſi convenable & ſi frappante, quoique de la plus grande ſimplicité, que toute la Grece s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'eſt-à-dire, *eſſuyant ſes cheveux en ſortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée.* Perſonne n'ignore l'origine & la naiſſance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il oſa commettre ſur la perſonne de Saturne, ayant jeté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à ſon pere, alors, dit le poëte Héſiode dans ſa *Théogonie*, on vit flotter ſur la ſurface des eaux un amas d'écume blanche qui produiſoit & formoit dans ſon ſein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'île de Cythere; de-là, pouſſée par les flots, elle fut portée ſur la côte de l'île de Chypre, où cette maſſe flottante s'étant tout-à-coup entr'ouverte, on en vit ſortir une jeune déeſſe, dont l'éclat, la beauté & la majeſté étonnoient les regards. Dès le premier moment de ſa naiſſance, l'aimable déeſſe ſe préſente à l'aſſemblée des dieux, qui la reçoivent parmi eux: le dieu d'amour l'accompagnoit, & les plaiſirs ſuivoient ſes pas.

Apelles voulant peindre la naiſſance de Vénus, ſaiſit l'inſtant où, du ſein de l'écume entr'ouverte, la déeſſe s'éleve ſur la ſurface des eaux. Les vers grecs que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas ſurpaſſé, dit Pline à l'endroit cité; mais ils l'ont rendu célebre. On trouve cinq épigrammes dans l'*anthologie*, dont cet ouvrage eſt le ſujet. Nous allons en donner la traduction, avant que de paſſer aux réflexions relatives à la peinture, que dut naturellement produire la contemplation de ce chef-d'œuvre, dont il ne nous eſt reſté que des copies ſculptées.

Premiere épigramme. « Voyez Vénus ſortant du ſein des eaux qui viennent de » lui donner le jour; c'eſt l'ouvrage du pinceau d'Apelles. Contemplez la déeſſe qui, » de ſes belles mains, a ſaiſi ſa chevelure » toute mouillée: elle exprime de ſes cheveux humides, l'écume blanche dont elle » vient de naître. Minerve & Junon, avouant » déſormais leur défaite, diront elles-mêmes: » charmante Vénus, nous ne vous diſputerons plus le prix de la beauté. »

Seconde épigramme. « Apelles vit Cypris au moment de ſa naiſſance, lorſqu'elle » ſortit toute nue du ſein de la mer qui » l'avoit enfantée. Le peintre offre à nos » regards la déeſſe, telle qu'il la vit en ce » moment, couverte d'écume, & l'exprimant de ſes cheveux avec ſes belles mains. »

Troiſieme épigramme. « Lorique Vénus » toute mouillée de l'écume qui découle de » ſes cheveux, ſortit nue du ſein des flots, » elle porta d'abord ſes mains ſur la chevelure qui couvroit ſes belles joues, pour » exprimer de ſes cheveux humides l'eau » écumante de la mer. La déeſſe montroit » ſon ſein à découvert, & tout ce qu'il eſt » permis d'expoſer à la vue. Mais ſi Vénus » eſt auſſi belle en effet, qu'elle le paroît » dans ce tableau, qu'à la vue de la déeſſe, » toute la fierté du courage de Mars s'étonne » & ſe confonde. »

Quatrieme épigramme. « La mer venoit » d'accoucher, & la reine de Paphos, qui » ſortoit de ſon ſein, par le pinceau d'Apelles, ouvroit en ce moment, pour la » premiere fois, ſes beaux yeux à la lumiere. » Vous, dont les regards ſont attirés par » ce tableau, hâtez-vous de vous en éloigner, de peur que l'écume que la déeſſe » exprime de ſes cheveux humides, ne » réjailliſſe ſur vous. Si Vénus, diſputant la » pomme, dévoila jamais aux yeux de » Pâris tous les charmes qu'elle montre ici, » c'eſt bien injuſtement que Pallas a ruiné » de fond en comble la ville de Troie. »

La cinquieme épigramme eſt moins naturelle que celle-là, & nous nous diſpenſerons de la rapporter, parce que la ſatiété des choſes agréables conduit aiſément à la fadeur. Les quatre premiers ſuffiſent pour faire voir combien la poéſie s'eſt exercée ſur ce ſujet. On diroit que le tableau d'Apelles fût propoſé pour ſujet d'un prix de poéſie, & que

que les plus célebres peintres grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la Vénus *Anadyomene*.

Les actions & les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples & nécessaires, alors elles plaisent sans frapper ; & la satisfaction qu'elles procurent n'est précédée, ni même accompagnée d'aucun étonnement ; le charme séducteur se fait d'autant plus sentir, que l'attitude qui produit cette impression favorable, ne permet pas de concevoir une position différente ; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, & qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à la réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractere.

La position dont Apelles a fait choix pour exprimer sa Vénus sortant de la mer, est, à mon gré, le plus grand exemple des graces produites par la justesse & la simplicité ; & si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractere simple, noble & naïf, il a exécuté son trait avec une si grande précision, il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur qui travailla la figure de bronze antique, a saisi toutes ces expressions, & nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent : ses beautés n'ont aucun secours étranger, & ne sont couvertes d'aucun voile ; pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, & que l'on peut souvent regarder comme un prétexte, dont les Grecs ne se sont presque jamais servis : ils étoient trop savans, & l'expérience leur avoit appris que la nature présente elle-même ses beautés, selon la grandeur & le ressort de la tête qui l'étudie. La Vénus d'Apelles est représentée dans le moment qu'elle paroît au jour ; elle est dans l'ignorance de ses charmes, & ne témoigne aucune surprise ; elle n'a besoin ni d'effort ni de mouvement. Déesse, & sans passion, l'ingénuité l'accompagne, & la curiosité ne la peut animer ; mais son premier soin est de plaire, & de paroître à son avantage. Dès-lors elle est occupée de sa parure naturelle ; elle arrange & dispose ses cheveux : le soin qu'elle apporte pour les essuyer, prouve qu'elle vient de sortir de l'eau ; & tout ce qui rappelle une action précédente, est une preuve aussi rare que constante du génie des artistes. Que de parties muettes & possibles, dans le même instant, faut-il réunir avec sagesse & convenance, pour les faire concourir à l'expression d'un objet fixe & immuable, tel qu'il est pour la peinture ! Ainsi l'attitude qu'Apelles a préférée, est savante sans le paroître, fine par une action convenable au sexe & à l'âge ; agréable, parce qu'elle est dans la nature ; que l'œil le plus sévere n'y peut remarquer la moindre affectation ; & qu'enfin, sous l'enveloppe la plus simple & la plus juste, l'esprit charmé n'a nul besoin de sous-entendre & de démêler, & qu'il peut y parvenir sans le secours de la réflexion. Il résulte de toutes celles que l'on peut faire, que, plus on étudie les anciens, plus on est frappé du mérite & de la supériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'esprit, les productions de cette heureuse nation sont les seules qui présentent les exemples de la justesse & de la simplicité : le desir de montrer de l'esprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'est introduit chez eux que fort tard, & dès-lors le bon goût s'est affoibli. Le peu de progrès de nos connoissances & de nos talens, vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, & que l'on s'écarte des grands & véritables exemples qu'ils ont laissés.

Telles sont les réflexions sensibles & judicieuses de M. le comte de Caylus, sur ce tableau d'Apelles. Cet habile connoisseur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire sur la Vénus *anadyomene*, dont cet article est un extrait. Il eût été difficile d'y substituer quelque chose d'aussi bien pensé, d'aussi finement senti.

Le Titien a osé traiter le même sujet : il a représenté Vénus essuyant ses cheveux, seule & dans l'eau jusqu'au dessous de la ceinture. Le peintre Grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume, de laquelle la déesse étoit née, & dont l'ancien avoit heureusement profité pour la vérité de l'histoire, & pour faire une oppo-

sition avec les chairs, & les eaux calmes de la mer; car elles doivent être aussi attentives que le reste de la nature à la naissance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux côtés de la déesse. Quoique ce tableau du Titien soit très-beau, il n'a point cette élégante précision de trait, jointe à cette vénusté, que toute l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, & que l'on peut regarder comme la partie sublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *anadyomene*, devenue si célebre, n'ait été traitée par des sculpteurs grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée & disposée pour leur art, c'est-à-dire, qui auront nécessairement ajouté les parties de la ronde bosse, pour faire une statue d'une figure peinte. M. le comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juste, qu'il avoit vu plusieurs pierres gravées, représentant la même figure. Le sculpteur habile, frappé de la beauté de son modele, & touché de la simplicité de son action, ne s'est permis que les additions que la sculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poser la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avoit pas exprimées; & évitant d'altérer celles que le peintre avoit essentiellement décidées, la nature l'aura guidé elle-même pour la position des jambes, l'expression du dos & la richesse des belles formes qu'Apelles n'avoit point représentées. C'étoit l'unique moyen de rendre sa figure plus approchante de la pureté de son original: elle fait voir l'agréable balancement, & l'élégante disposition du bel antique.

ANADYR, (*Géogr.*) riviere considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-ouest au nord-est, & son embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jenisca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Russes ont sur cette riviere un fort qu'ils nomment *Anadirskoi.* (*C. A.*)

* ANÆTIS, ANETIS, ANAITIS, *f. f.* connue encore sous le nom D'ANAIS. (*Myth.*) déesse adorée jadis par les Lidiens, les Arméniens & les Perses. Elle est nommée Nancée dans les livres des Machabées. Son culte défendoit de rien entreprendre que sous ses auspices; c'est pourquoi, dans les contrées voisines de la Scythie, les assemblées importantes & les délibérations sur les grandes affaires se faisoient dans son temple. Les filles les plus belles & les mieux nées lui étoient consacrées: la partie la plus essentielle de leur service consistoit à rendre heureux les hommes pieux qui venoient offrir des sacrifices à la déesse. Cette prostitution religieuse, loin de les déshonorer, les rendoit au contraire plus considérées & plus exposées aux propositions de mariage. L'estime qu'on faisoit d'elles se mesuroit sur l'attachement qu'elles avoient marqué pour le culte plaisant d'*Anetis*. La fête de cette divinité se célébroit tous les ans: dans ce jour on promenoit sa statue, & ses dévots & dévotes redoubloient de ferveur. On tient que cette fête fut instituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un stratagême si singulier, que je ne puis me dispenser d'en faire mention: ce prince feignit d'abandonner son camp & de s'enfuir; aussi-tôt les Saces s'y précipiterent & se jeterent sur le vin & les viandes que Cyrus y avoit laissés à dessein. Cyrus revint sur eux, les trouva ivres & épars, & les défit. On appelloit aussi la fête d'*Anetis*, *la solemnité des Saces*. Pline dit que sa statue fut la premiere qu'on eût faite d'or, & qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes; ce qu'avoit tenté inutilement Antiochus. Les Lidiens adoroient une Diane sous le nom d'*Anetis*, à ce que disent Hérodote, Strabon & Pausanias. Strab. *lib. II, 12, 15.* Paus. *in Lacon.* Plin. *lib. LIII, cap. iv.* Cœl. Rhodig. *lib. XVIII, c. xxix.* Plusieurs soldats s'enrichirent des morceaux de la statue d'*Anetis*: on raconte qu'un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguste dans sa maison, & de lui donner à souper. Est-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse, perdit la vue, l'usage des membres, & mourut sur le champ? Si cela étoit vrai, lui répondit le soldat, je n'aurois pas l'avan-

tage de voir Auguſte chez moi ; ce fut moi qui le premier frappa la ſtatue, & je m'en trouve bien ; ſi je poſſede quelque choſe, j'en ai l'obligation à la bonne déeſſe ; & c'eſt d'une de ſes jambes, ſeigneur, que vous ſoupez.

Hyde, dans ſon livre *De Religione veterum Perſarum*, parle ſouvent de cette deeſſe.

* ANAFE *ou* AFFA, (*Géogr. mod.*) ville de la province de Temeſne, au royaume de Fez en Afrique, ſur la côte de l'Océan atlantique. Alphonſe roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courſes que ſes habitans faiſoient ſur les chrétiens.

ANAGALLIDASTRUM, (*Hiſt. nat.*) genre de plante qui ne differe du *mouron*, qu'en ce que ſes feuilles ſont placées alternativement le long de la tige, & que ſes fleurs ſont découpées en quatre parties. Micheli, *nova plant. genera. Voyez* MOURON. (*I*)

ANAGALLIS, *voyez* MOURON.

* ANAGARSKAIE, (*Géog. mod.*) ville des Moſcovites de la grande Tartarie, dans la province de Dauria, à l'orient du lac Baycal, aux ſources de la riviere d'Amur. *Long. 118 ; lat. ſeptentrion. 58*, Wits, *carte de Tartarie.*

* ANAGHELOME, (*Géog. mod.*) petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter ou d'Ultonie, comté de Dowane, ſur le Ban.

ANAGLYPHE, ſ. m. (*Anat.*) d'ἀνάγλυφω, *je grave*, nom qu'Hérophile donnoit à une portion du quatrieme ventricule du cerveau, & que les anatomiſtes modernes appellent *calamus ſcriptorius*. V. *CALAMUS SCRIPTORIUS*. (*L*)

* ANAGNIE *ou* AGNANIE, (*Géog. anc. & mod.*) *voyez* AGNANIE.

* ANAGNOSTE, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) nom que les Romains donnoient à celui de leurs domeſtiques qui liſoit pendant le repas. Les hommes puiſſans avoient des *anagnoſtes*, & ces eſclaves furent en grand crédit ſous l'empereur Claude.

ANAGOGIE, ſ. f. (*Théol.*) raviſſement ou élévation de l'ame vers les choſes céleſtes & éternelles, ou penſées & applications par leſquelles on éleve l'ame vers ces choſes. *Voyez* EXTASE, *&c.* Ce mot eſt formé du grec ἀνὰ, *ſurſum*, en-haut ; & d'ἀγωγὴ, *conduite*, du verbe ἄγω *duco*, c'eſt-à-dire, mouvement qui conduit aux choſes d'en-haut, qui éleve l'ame à la contemplation des choſes divines. (*G*)

ANAGOGIES, (*Mythol.*) fêtes qui ſe célébroient par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano en Sicile, en l'honneur de Vénus, comme ſi elle fût partie pour aller en Lybis : on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. (+)

ANAGOGIQUE, adj. *tranſportant*, (*Théologie.*) c'eſt-à-dire tout ce qui éleve l'eſprit humain vers les choſes éternelles & divines, & particuliérement celles qui concernent la vie future. *V.* ANAGOGIE. Ce nom, comme le précédent, eſt dérivé du grec, & eſt principalement employé en parlant de divers ſens de l'écriture. Le ſens anagogique eſt un ſens myſtique de quelque paſſage de l'écriture, qui regarde l'éternité ou la vie à venir. Ainſi le mot *Jeruſalem*, qui dans le ſens littéral ſignifie une *ville de Paleſtine*, la capitale de la Judée, pris dans un ſens *anagogique*, ſignifie la *partie céleſte*, le *terme* où nous devons tendre. *Voyez* LITTÉRAL & SENS. (*G*)

* ANAGRAMME, ſ. f. (*Belles-Lett.*) tranſpoſition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaiſon de ces mêmes lettres, d'où il réſulte un ſens avantageux ou déſavantageux à la perſonne à qui appartient ce nom. *V.* NOM.

Ce mot eſt formé du grec ἀνὰ, *en arriere*, & de γράμμα, *lettre*, c'eſt-à-dire lettre tranſpoſée ou priſe à rebours.

Ainſi *l'anagramme* de *logica* eſt *caligo*, celle de Lorraine, *alerion*, & l'on dit que c'eſt pour cela que la maiſon de Lorraine porte des alérions dans ſes armes. Calvin à la tête de ſes *inſtitutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui eſt l'*anagramme* de *Calvinus* ; & le nom d'*Alcuin*, cet anglois qui ſe rendit ſi célebre en France par ſa doctrine ſous le regne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent ſcrupuleuſement aux regles dans l'*anagramme*, prétendent qu'il n'eſt pas permis de changer une lettre en une autre, & n'en exceptent que la lettre aſpirée *h*. D'autres moins timides prennent plus de licence, & croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *æ*, *v* pour *w*, *s* pour ζ, *c* pour *k*, & réciproquement ; enfin

qu'il eſt permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté, & l'on ſent qu'avec tous ces adouciſſemens on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'eſt pas fort ancienne chez les modernes ; on prétend que Daurat poëte françois, du temps de Charles IX, en fut l'inventeur : mais comme on vient de le dire, Calvin l'avoit précédé à cet égard ; & l'on trouve dans Rabelais, qui écrivoit ſous François I, & ſous Henri II, pluſieurs *anagrammes*. On croit auſſi que les anciens s'appliquoient peu à ces bagatelles ; cependant Lycophron qui vivoit du temps de Ptolomée Philadelphe, environ 280 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, avoit fait preuve de ſes talens à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolomée*, Πτολεμαῖος, ces mots ἀπὸ μελίτος, *du miel*, pour marquer la douceur du caractere de ce prince ; & dans celui de la reine Arſinoé, Ἀρσινόη, ceux-ci ἰὼ ἰοπλόκε, *violette de Junon*. Ces découvertes étoient bien dignes de l'auteur le plus obſcur & le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabaliſtes, parmi les Juifs, font auſſi uſage de l'*anagramme* : la troiſieme partie de leur art qu'ils appellent *themura*, c'eſt-à-dire *changement*, n'eſt que l'art de faire des *anagrammes*, & de trouver par-là dans les noms des ſens cachés & myſtérieux. Ce qu'ils exécutent, en changeant, tranſportant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainſi de גת, qui ſont les lettres du nom de Noé, ils font נחם, qui ſignifie *grace* ; & dans משיח, *le Meſſie*, ils trouvent ces mots שמח, *il ſe réjouira*.

Il y a deux manieres principales de faire des *anagrammes* : la premiere conſiſte à diviſer un ſimple mot en pluſieurs ; ainſi *ſuſtineamus* contient *ſus-tinea-mus*. C'eſt ce qu'on appelle autrement *rebus* ou *logogryphe*. *Voyez* LOGOGRYPHE.

La ſeconde, eſt de changer l'ordre & la ſituation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora*, & *maro*. Pour trouver toutes les *anagrammes* que chaque nom peut admettre par algebre, *voyez l'article* COMBINAISON.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuſes & fort juſtes ; mais elles ſont extrêmement rares ; telle eſt celle qu'on a miſe en réponſe à la queſtion que fit Pilate à Jeſus-Chriſt, *Quid eſt veritas ?* rendue lettre pour lettre par cette *anagramme*, *Eſt vir qui adeſt*, qui convenoit parfaitement à celui qui avoit dit de lui-même, *ego ſum via, veritas*, &c. Telle eſt encore celle qu'on a imaginée ſur le meurtrier de Henri III, *frere Jacques Clément*, & qui porte, *c'eſt l'enfer qui m'a créé*.

Outre les anciennes eſpeces d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles, comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV* faiſoient *vrai héros*.

On a encore une eſpece d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'eſt-à-dire celles qui dans l'arithmétique romaine tenoient lieu de nombre, priſes enſemble ſelon leur valeur numérale, expriment quelque époque : tel eſt ce diſtique de Godard ſur la naiſſance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle ſe trouvoit en conjonction avec le cœur du lion.

EXorIens DeLphInagVILA CorDIſqVe LeonIs
CongreſſV gaLLos ſpe LuIsIdqVe refeCIt,

dont toutes les lettres majuſcules raſſemblées forment en chiffre romain, *MDCXXXVIII*, ou *1638*.

Cette pénible bagatelle n'eſt plus accueillie aujourd'hui : mais il faut convenir que parmi ces *anagrammes*, il s'en trouve quelques-unes de très-jolies. Celle que nous allons rapporter ſemble mériter d'être conſervée. En voici l'occaſion. Le jeune Staniſlas, depuis roi de Pologne, étant revenu de ſes voyages, toute l'illuſtre maiſon de Leſcinski ſe raſſembla à Liſſa pour le complimenter ſur ſon retour. Le célebre Jablonski, alors recteur du college de Liſſa, fit, à cette occaſion, un diſcours oratoire, qu'il fit ſuivre de divers ballets & exécutés par treize danſeurs, qui repréſentoient autant de jeunes héros. Chaque danſeur tenoit à la main un bouclier, ſur lequel étoit gravée, en caractere d'or, l'une des treize lettres des deux mots DOMUS LESCINIA, & à la fin de chaque ballet, les danſeurs ſe trouvoient rangés de maniere que leurs boucliers formoient autant *d'anagrammes* différentes.

Au premier ballet c'étoit l'ordre naturel :

Domus Lefcinia.
Au fecond, *Ades incolumis.*
Au troifieme, *Omnis es Lucida.*
Au quatrieme, *Mane fidus loci.*
Au cinquieme, *Sis columna dei.*
Et au dernier, *I, fcande folium.*

Cette derniere *anagramme* eft d'autant plus remarquable qu'elle fut une efpece de prophétie. (*Cet article eft tiré de la théorie des beaux-arts de M. Sulzer.*)

* ANAGROS, f. m. (*Commer.*) mefure de grains en Efpagne, qui tient un peu plus que la mine de Paris. Trente-fix *anagros* font dix-neuf fetiers de Paris.

§ ANAGYRIS, (*Botaniq.*) en François, *bois-puant;* en Anglois, *ftinking bean-trefoil;* en Allemand, *ftinkbaum.*

Dioficoride a connu cet arbriffeau; il le décrit, *liv. III, chap. CLXVII* & lui attribue quelque propriété médicinale. L'anagyris eft fort rameux, fon écorce eft d'un verd brun, fon bois jaunâtre ou pâle, fes feuilles rangées trois à trois, oblongues, pointues, vertes en deffus, blanchâtres en deffous, d'une odeur fi forte & fi puante, qu'elles font mal à la tête. Sa feuille paffe pour réfolutive & fa femence pour émétique. *Voyez le Dict. de Médecine.*

Caractere générique.

La fleur, qui eft papillonnacée, eft compofée d'un papillon cordiforme qui dépaffe beaucoup le calice, de deux ailes ovales & fimples, & d'une nacelle, plus longues que le pavillon. L'embryon devient une grande filique oblongue, qui contient plufieurs femences réniformes.

On ne connoît qu'une feule efpece de ce genre, qui eft de la claffe des *monogynia decandria* de Linnæus.

Anagyris à feuilles ovales & à fleurs latérales.

Anagyris foliis ovatis, floribus lateralibus, Anagyris fœtida. Bauh. Pin. 391.

Stinking bean-trefoil.

Cet arbriffeau croît naturellement en Efpagne, en Sicile, en Italie, dans la France méridionale, aux lieux montagneux, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix piés. Dans la France feptentrionale, ainfi qu'en Angleterre, il craint le froid; il faut le planter près d'un mur expofé au midi, ou lui pratiquer, dans un bofquet, un bon abri entre des haies d'arbres toujours verds, & l'empailler durant les jours froids.

Il produit en avril & en mai des épis de fleurs d'un jaune éclatant qui reffemblent à ceux du grand cytife.

Il fe multiplie de femences & de marcottes. On doit le femer à la fin de mars dans des caiffes emplies de bonne terre légere, enterré dans une couche tempérée: fi les graines font bonnes, les arbuftes paroîtront au bout d'un mois; on leur fera paffer les trois premiers hivers fous des caiffes à vitrage; mais le premier printemps après la germination, on aura tranfplanté chaque arbufte dans un petit pot: ces pots doivent être enterrés pendant l'été dans un lieu qui foit à l'abri des vents froids. Le troifieme printemps, après la premiere tranfplantation, on plantera ces arbuftes avec leurs mottes dans l'endroit où ils doivent demeurer.

Les marcottes fe font également vers les derniers jours de mars, & il on a foin de les arrofer pendant la fécherefle, elles feront au printemps de l'année fuivante, fuffifamment pourvues de racines. Au commencement de l'automne, peu avant que cet arbufte perde fes feuilles, on fevrera les marcottes, & on les plantera à demeure. Les plus foibles doivent être mifes dans des pots, & jufqu'à ce qu'elles foient plus robuftes, ces pots feront placés l'hiver dans des caiffes à vitrage. (*M. le Baron de Tschoudi.*)

* ANAGYRUS, (*Géogr. & Myth.*) bourg de l'Attique en Grece, dans la tribu Erechthide. On dérive fon nom, ou de l'*anagyris* plante, ou d'un *Anagyrus*, demi-dieu, qui avoit un temple dans cet endroit, & qu'il étoit dangereux d'offenfer. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois facré de fon temple, *Anagyrus* s'en vengea en infpirant à la concubine du vieillard un amour violent pour fon fils; que fur le refus que fit le jeune homme de prêter l'oreille aux follicitations de la concubine, elle l'accufa auprès de fon frere de l'avoir voulu forcer; & que le vieillard crédule oubliant fon âge, celui de fon fils, & la caractere de l'accufatrice, fit précipiter fon fils du haut d'un rocher, & fe pendit bientôt après, défefpéré d'avoir fait périr ce fils unique dont il reconnut l'innocence.

ANAHARATH, (*Géogr. anc.*) ville de

la tribu d'Iſſachar, dont il eſt fait mention dans Joſué, *xix*, *29*.

* ANAIDIA, ſ. f. *impudence*, (*Myth.*) divinité qui eut des autels dans Athenes. On la déſigna par une perdrix, qui paſſoit alors, apparemment ſur quelque préjugé d'hiſtoire naturelle, pour un oiſeau fort impudent.

* ANALABE, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) partie de l'habillement des moines grecs. L'*analabe* étoit en Orient ce qu'eſt le ſcapulaire en Occident; il étoit percé dans le milieu d'une ouverture pour paſſer la tête, & s'ajuſtoit ſur les épaules en forme de croix. *Analabe* vient de ανα, *deſſus*, & de λαμβανω, *je prends*.

ANALECTE, adj. (*Littérat.*) mot grec uſité pour une *collection* de petites pieces ou compoſitions. Le mot vient d'αναλεγω, *je ramaſſe*. Le Pere Mabillon a donné ſous le nom d'*analecte*, une collection de pluſieurs manuſcrits qui n'avoient point encore été imprimés. (*G*)

ANALEMME, ſ. m. (*Aſtron.*) L'*analemme* eſt un planiſphere ou une projection orthographique de la ſphere ſur le plan du méridien, l'œil étant ſuppoſé à une diſtance infinie, & dans le point oriental ou occidental de l'horizon. *V.* PLANISPHERE, PROJECTION, SPHERE, &c. *Analemme* vient du verbe grec αναλαμβανω, *réſumer*, *reprendre*; d'où l'on a fait *analemma*.

On ſe ſert de l'*analemme* comme d'un gnomon ou d'un aſtrolabe, dont une des parties ſeroit la même projection faite ſur une plaque d'airain ou de bois; & l'autre un horizon mobile qu'on lui auroit adapté. *Voyez* ASTROLABE.

L'*analemme* donne le temps du lever & du coucher du ſoleil, la durée du plus long jour pour une latitude quelconque, & l'heure du jour.

L'inſtrument appellé *trigone des ſignes*, s'appelle auſſi quelquefois *analemme*. *Voyez* TRIGONE DES SIGNES.

Cet inſtrument eſt fort utile à ceux qui tracent des cadrans ſolaires, pour marquer les ſignes du zodiaque, la longueur des jours, & généralement tout ce qui entre dans la conſtruction des cadrans ſolaires. *Voyez* CADRAN. (*O*)

ANALEPSIE, ſ. f. (*Médecine*) c'eſt le recouvrement des forces de la premiere vigueur après une maladie. (*N*)

ANALEPTIQUES, adj. (*Médecine.*) remedes deſtinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues. Ce ſont des médicamens de la claſſe de ceux que l'on nomme *fortifians* & *cordiaux*.

Ces remedes agiſſent par un principe ſubtil, volatil, huileux, & d'une odeur très-agréable; il s'inſinue dans les petits vaiſſeaux abſorbans des nerfs & des membranes. Leur vertu eſt fort limitée, car ils n'operent qu'après qu'on a détruit les cauſes morbifiques, & leur effet n'eſt point tel que le vulgaire ſe l'imagine, de ranimer ou de reproduire poſitivement les forces abattues & éteintes. Ces remedes ne ſont ſalutaires qu'autant qu'il ſe fait une converſion convenable des alimens ſolides & liquides en ſang & en liqueurs bien conditionnées, pour former un ſuc nourricier propre à réparer les pertes occaſionées par les mouvemens du corps.

On ne doit point employer ces remedes dans les maladies aiguës, dans la chaleur & l'effervescence des humeurs, comme dans la fievre, ou lorſque la maſſe du ſang & des liqueurs eſt remplie d'impuretés: mais on peut s'en ſervir utilement dans le déclin des maladies, dans la convaleſcence, lorſque les paſſions de l'ame & de longues veilles, les travaux & fatigues de l'eſprit & du corps ou de grandes hémorragies, ont épuiſé les forces.

Il ne faut pas non plus donner ces remedes indifféremment: on doit uſer d'un grand ménagement dans leur adminiſtration, parce qu'ils paſſent promptement dans le ſang, & qu'ils en augmentent la quantité.

Les remedes *analeptiques* ſont parmi les végétaux: les fleurs de roſe, de citron, d'orange, de jaſmin, de muguet, les feuilles de méliſſe, d'origan, de marum; les fruits tels que les citrons, les oranges, les écorces de canelle, de caſcarille.

Parmi les animaux, les ſucs tirés des animaux, les gelées, les conſommés.

La décoction ou l'infuſion de chocolat dans l'eau, le lait, l'eau diſtillée du pain avec les écorces de citron, le bon vin vieux de Bourgogne, le véritable vin d'Eſpagne, ſont des remedes aſſurés pour réparer peu à peu les forces des convaleſcens.

Toutes les eaux ſpiritueuſes, données par intervalle & à petite doſe, ſont bonnes dans

le cas où il faut ranimer les forces ou épuiſées ou abattues.

La thériaque, les confections d'hyacinthe & d'alkermès ſont d'excellens moyens pour réveiller le reſſort des fibres tombés dans l'atonie & le relâchement. (*N*)

ANALOGIE, ſ. f. (*Logiq. & Gramm.*) terme abſtrait : ce mot eſt tout grec, ἀναλογία. Cicéron dit, que puiſqu'il ſe ſert de ce mot en latin, il le traduira par *comparaiſon*, *rapport de reſſemblance* entre une choſe & une autre Ἀναλογία, *latiné* (*audendum eſt enim, quoniam hæc primum à nobis novantur*) *comparatio, proportio-ve dici poteſt.* Cic.

Analogie ſignifie donc la relation, le rapport ou la proportion que pluſieurs choſes ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur ſont propres. Ainſi le pié d'une montagne a quelque choſe d'analogue avec celui d'un animal, quoique ce ſoient deux choſes très-différentes.

Il y a de l'*analogie* entre les êtres qui ont entre eux certains rapports de reſſemblance, par exemple, entre les animaux & les plantes : mais l'*analogie* eſt bien plus grande entre les eſpeces de certains animaux avec d'autres eſpeces. Il y a auſſi de l'*analogie* entre les métaux & les végétaux.

Les ſcholaſtiques définiſſent l'*analogie*, une reſſemblance jointe à quelque diverſité. Ils en diſtinguent ordinairement de trois ſortes ; ſavoir une d'*inégalité*, où la raiſon de la dénomination commune eſt la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre ; en ce ſens, *animal* eſt *analogue* à l'*homme* & à la *brute* : une d'*attribution* où, quoique la raiſon du nom commun ſoit la même, il ſe trouve une différence dans ſon habitude ou rapport ; en ce ſens, *ſalutaire* eſt *analogue* tant à l'*homme* qu'à un *exercice du corps* : une enfin de *proportion*, quoique les raiſons du nom commun different réellement, toutefois elles ont quelque proportion entre elles ; en ce ſens, les *ouïes* des poiſſons ſont dites être *analogues* aux *poumons* dans les animaux terreſtres. Ainſi l'œil & l'entendement ſont dits avoir *analogie* ou rapport l'un à l'autre.

En matiere de langage, nous diſons que les mots nouveaux ſont formés par *analogie*, c'eſt-à-dire que des noms nouveaux ſont donnés à des choſes nouvelles, conformément aux noms déja établis d'autres choſes, qui ſont de même nature & de même eſpece. Les obſcurités qui ſe trouvent dans le langage, doivent ſur-tout être éclaircis par le ſecours de l'*analogie*.

L'*analogie* eſt auſſi un des motifs de nos raiſonnemens ; je veux dire qu'elle nous donne ſouvent lieu de faire certains raiſonnemens, qui d'ailleurs ne prouvent rien, s'ils ne ſont fondés que ſur l'*analogie*. Par exemple, il y a dans le ciel une conſtellation qu'on appelle *lion* ; l'*analogie* qu'il y a entre ce mot & le nom de l'animal qu'on nomme auſſi *lion*, a donné lieu à quelques aſtrologues de s'imaginer que les enfans qui naiſſoient ſous cette conſtellation étoient d'humeur martiale : c'eſt une erreur.

On fait en phyſique des raiſonnemens très-ſolides par *analogie*. Ce ſont ceux qui ſont fondés ſur l'uniformité connue, qu'on obſerve dans les opérations de la nature ; & c'eſt par cette *analogie* que l'on détruit les erreurs populaires ſur le phénix, le rémora, la pierre philoſophale & autres.

Les préjugés dont on eſt imbu dans l'enfance, nous donnent ſouvent lieu de faire de fort mauvais raiſonnemens par *analogie*.

Les raiſonnemens par *analogie* peuvent ſervir à expliquer & à éclaircir certaines choſes, mais non pas à les démontrer. Cependant une grande partie de notre philoſophie n'a point d'autre fondement que l'*analogie*. Son utilité conſiſte en ce qu'elle nous épargne mille diſcuſſions inutiles, que nous ſerions obligés de répéter ſur chaque corps en particulier. Il ſuffit que nous ſachions que tout eſt gouverné par des loix générales & conſtantes, pour être fondés à croire que les corps qui nous paroiſſent ſemblables ont les mêmes propriétés, que les fruits d'un même arbre ont le même goût, *&c.*

Une *analogie* tirée de la reſſemblance extérieure des objets, pour en conclure leur reſſemblance intérieure, n'eſt pas une regle infaillible : elle n'eſt pas univerſellement vraie, elle ne l'eſt que *ut plurimum* ; ainſi l'on en tire moins une pleine certitude, qu'une grande probabilité. On voit bien en général qu'il eſt de la ſageſſe & de la bonté de Dieu de diſtinguer par des caracteres exté-

rieurs les choſes intérieurement différentes. Ces apparences ſont deſtinées à nous ſervir d'étiquette pour ſuppléer à la foibleſſe de nos ſens, qui ne pénetrent pas juſqu'à l'intérieur des objets : mais quelquefois nous nous méprenons à ces étiquettes. Il y a des plantes venimeuſes qui reſſemblent à des plantes très-ſalutaires. Quelquefois nous ſommes ſurpris de l'effet imprévu d'une cauſe, d'où nous nous attendions à voir naître un effet tout oppoſé : c'eſt qu'alors d'autres cauſes imperceptibles s'étant jointes avec cette premiere à notre inſu, en changent la détermination. Il arrive auſſi que le fond des objets n'eſt pas toujours diverſifié à proportion de la diſſemblance extérieure. La regle de l'*analogie* n'eſt donc pas une regle de certitude, puiſqu'elle a ſes exceptions. Il ſuffit au deſſein du Créateur, qu'elle forme une grande probabilité, que ſes exceptions ſoient rares, & d'une influence peu étendue. Comme nous ne pouvons pénétrer par nos ſens juſqu'à l'intérieur des objets, l'*analogie* eſt pour nous ce qu'eſt le témoignage des autres, quand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus, ni entendus. Ce ſont là deux moyens que le Créateur nous a laiſſés pour étendre nos connoiſſances. Détruiſez la force du témoignage, combien de choſes que la bonté de Dieu nous a accordées, dont nous ne pourrions tirer aucune utilité! Les ſeuls ſens ne nous ſuffiſent pas : car quel eſt l'homme du monde qui puiſſe examiner par lui-même toutes les choſes qui ſont néceſſaires à la vie? Par conſéquent dans un nombre infini d'occaſions, nous avons beſoin de nous inſtruire les uns les autres, & de nous en rapporter à nos obſervations mutuelles. Ce qui prouve en paſſant, que le témoignage, quand il eſt revêtu de certaines conditions, eſt le plus ſouvent une marque de la vérité; ainſi que l'*analogie* tirée de la reſſemblance extérieure des objets, pour en conclure leur reſſemblance intérieure, en eſt le plus ſouvent une regle certaine. *V. l'article* CONNOISSANCE, où ces réflexions ſont plus étendues.

En matiere de foi on ne doit point raiſonner par *analogie* : on doit ſe tenir préciſément à ce qui eſt révelé, & regarder tout le reſte comme des effets naturels du méchaniſme univerſel dont nous ne connoiſſons pas la manœuvre. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démoniaques, je ne dois pas m'imaginer, qu'un furieux que je vois ſoit poſſédé du démon; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Léda, de Sémélé, de Rhéa-Sylvia, ſoit arrivé autrement que ſelon l'ordre de la nature. En un mot, Dieu comme auteur de la nature, agit d'une maniere uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonſtances, arrivera toujours de la même maniere quand les circonſtances ſeront les mêmes; & lorſque je ne vois que l'effet ſans que je puiſſe découvrir la cauſe, je dois reconnoître ou que je ſuis ignorant, ou que je ſuis trompé, plutôt que de me tirer de l'ordre naturel. Il n'y a que l'autorité ſpéciale de la divine révélation qui puiſſe me faire recourir à des cauſes ſurnaturelles. *V. le I chapitre de l'évangile de ſaint Matthieu, v. 19 & 20*, où il paroît que ſaint Joſeph garda la conduite dont nous parlons. (*)

En grammaire, l'*analogie* eſt un rapport de reſſemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot & un autre mot, ou enfin entre une expreſſion, un tour, une phraſe, & un autre pareil. Par exemple, il y a de l'*analogie*, entre le *B* & le *P*. Leur différence ne vient que de ce que les levres ſont moins ſerrées l'une contre l'autre dans la prononciation du *B*; & qu'on les ſerre davantage lorſqu'on veut prononcer *P*. Il y a auſſi de l'*analogie* entre le *B* & le *V*. Il n'y a point d'*analogie* entre notre *on dit* & le *dicitur* des Latins, ou *ſi dice* des Italiens : ce ſont-là des façons de parler propres & particulieres à chacune de ces langues. Mais il y a de l'*analogie* entre notre *on dit* & le *man ſagt* des Allemands : car notre *on* vient de *homo*, & *man ſagt* ſignifie *l'homme dit; man kan*, l'homme peut. L'*analogie* eſt d'un grand uſage en grammaire pour tirer des inductions touchant la déclinaiſon, le genre & les autres accidens des mots. (*F* & *X*.)

ANALOGIE, ſubſt. f. (*Belles-Lettres.*)

(*) Lorſque les bêtes farouches reſpectoient les ſaints & dévoroient les bourreaux, étoit-ce une ſuite de l'ordre naturel? Si l'on admettoit les principes de l'auteur de cet article ſans reſtriction, ne pourroit-on pas, contre ſon intention, révoquer en doute les miracles même connus par la révélation?

sans compter l'accord de la parole & de la pensée, qui est la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, nous avons encore dans le style plusieurs rapports à observer, lesquels peuvent être compris sous le terme d'*analogie*.

Par l'*analogie* du style en lui-même, on entend l'unité de ton & de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde & de la cour, qu'on appelle *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque : & dans tout cela une infinité de gradations & de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions & les mœurs.

Par l'unité de ton & de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie; le style peut être homogene sans uniformité. C'est dans la variété des mouvemens & des images que consiste la variété du style. Les tons différens dont je parle, sont à la langue ce que les divers modes sont à la musique : chaque mode a son système de sons analogues entr'eux, chaque style a de même un cercle de mots, de tours & de figures qui lui conviennent, & dont plusieurs ne conviennent qu'à lui. C'est dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer; & plus elle y conserve de liberté, de vivacité & d'aisance, plus, dans ces limites étroites, le style a de variété.

Le ton le plus aisé à prendre & à soutenir, après celui du bas peuple, c'est le ton de la haute éloquence & de la haute poésie, parce qu'il est donné par les bons écrivains, & qu'il ne dépend presque plus des caprices de l'usage. Un homme au fond de sa province peut, en étudiant Racine, Fénélon & M. de Voltaire, se former au style héroïque.

Le ton le plus difficile à saisir & à observer avec justesse, est celui du familier noble, parce qu'il est le plus sujet de tous aux variations de la mode; que les couleurs en sont aussi délicates que changeantes; & que pour les appercevoir il faut un sentiment très-fin & habituellement exercé. C'est sur quoi les gens du monde sont le plus éclairés & le moins indulgens. Toute la sagacité de leur esprit semble appliquée à remarquer les expressions qui s'éloignent de leur usage; ou plutôt, sans étude & sans intention, ils en sont frappés, comme par instinct, & les bienséances de style ont en eux des juges aussi séveres que les bienséances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre familier noble ne peut être bien écrit, dans notre langue, qu'à Paris, & par un homme qui se soit formé au milieu de cette société choisie qu'on appelle *le monde*.

C'est encore moins par la diversité des tons, que par l'incertitude & la variation continuelle de leurs limites, qu'il est difficile d'observer, en écrivant, une parfaite *analogie* de style. Parler le langage simple de l'honnête bourgeois, sans tomber jamais dans celui du bas peuple; parler le langage noble & familier de la cour & du monde, sans s'élever jusqu'au ton de la haute éloquence, sans s'abaisser jusqu'au ton bourgeois; donner à chacun la couleur & la nuance qui lui est propre, & conserver sans monotonie cette *analogie* constante, dans le degré de noblesse ou de simplicité qui lui convient : voilà l'extrême difficulté.

A mesure qu'une langue se polit, & que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent, & leur cercle se rétrecit. Le goût leur faisant le partage des termes & des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé, une partie aux arts & aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire & aux ouvrages mystiques, la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies & fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot & de Montagne, comme plus riche & plus féconde: c'est qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains sont aujourd'hui les esclaves de l'usage; Amiot & Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diversité des tons dans le langage, tenoit à la distinction marquée des différentes classes de citoyens dans une monarchie. Si cela est, heureux l'écrivain dont la langue est celle d'une république!

La même raison nous fait porter envie aux anciens. Peut-être leur langue avoit-elle des tons aussi variés que la nôtre. Mais la gêne à laquelle ils étoient soumis par rapport à l'*analogie*, n'est pas sensible pour nous. Presque rien ne nous semble bas dans les écrits des Grecs & des Latins; les nuances déli-

cates nous échappent, les inégalités du ſtyle ont diſparu dans l'éloignement. Nous ſommes bien juges des choſes, mais nous ne le ſommes pas des mots ; & ce n'eſt guere que ſur parole que nous croyons Térence & Horace plus élégans que Plaute & Juvénal.

Il y a de plus entre l'expreſſion & la penſée, une autre eſpece d'*analogie*, & celle-ci eſt donnée ou par la nature ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les ſons par des ſons, la vîteſſe par la vîteſſe, & la lenteur par la lenteur, avec des nombres analogues. Des articulations molles, faciles & liantes, ou rudes, fermes & heurtées, des voyelles ſonores, des voyelles muettes, des ſons graves, des ſons aigus, & un mêlange de ces ſons plus lents ou plus rapides ſur telle ou ſur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un & l'autre à la fois, comme en latin : *boatus, ululatus, fragor, frendere, fremitus ;* en italien, *rimbombare, tremare ;* en françois, *hurlement, gazouiller, mugir.*

C'eſt avec ces termes imitatifs, que l'écrivain forme une ſucceſſion de ſons qui, par une reſſemblance phyſique, imitent l'objet qu'ils expriment :

Olli inter ſeſe magnâ vi brachia tollunt
In numerum.....

Soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Les exemples de cette expreſſion imitative ſont rares, même dans les langues les plus poëtiques. On a mille fois cité une centaine de vers latins ou grecs, qui, par le ſon & le mouvement, reſſemblent à ce qu'ils expriment. Mais plût au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homere & de Virgile !

Une *analogie* plus fréquente dans les poëtes anciens & dans nos bons poëtes modernes, eſt celle du ſtyle qui peint, non pas le bruit ou le mouvement, mais le caractere idéal ou ſenſible de ſon objet. Cette *analogie* conſiſte non ſeulement dans l'harmonie, mais ſur-tout dans le coloris. Alors le ſtyle n'eſt pas l'écho, mais l'image de la nature. Il eſt doux & lent dans la plainte, impétueux dans la colere, rompu dans la fureur. Il peint le calme des paſſions comme celui d'une nuit tranquille ; il peint le trouble des eſprits comme celui des élémens.

Illa graves oculos conata attollere, rurſùs
Deficit. Infixum ſtridet ſub pectore vulnus.
Ter ſeſe attollens, cubitoque innixa levavit;
Ter revoluta toro eſt, oculiſque errantibus alto
Quæſivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ.

Cette ſorte d'*analogie* ſuppoſe un rapport naturel, & une étroite correſpondance du ſens de la vue avec celui de l'ouie, & de l'un & de l'autre, avec le ſens intime, qui eſt l'organe des paſſions. Ce qui eſt doux à la vûe, nous eſt rappellé par des ſons doux à l'oreille, & ce qui eſt riant pour l'ame, nous eſt peint par des couleurs douces aux yeux. Il en eſt de même de tous les caracteres des objets ſenſibles ; le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du ſtyle peut en approcher plus ou moins ; mais cette reſſemblance eſt vague, & par-là peut être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle ; car elle lui laiſſe plus de liberté de ſe peindre à elle-même ce que l'expreſſion lui rappelle : exercice doux & facile qu'elle ſe plaît à ſe donner.

L'*analogie* d'habitude eſt celle que des impreſſions répétées ont établie entre les ſignes de nos idées, & nos idées elles-mêmes.

C'eſt, comme nous l'avons dit, la premiere regle de l'art de parler & d'ecrire, que l'expreſſion réponde à la penſée. Mais obſervons que cette liaiſon qui le plus ſouvent eſt commune à toute une filiation d'idées & de mots, eſt quelquefois auſſi particuliere & ſans ſuite, ſur-tout dans le langage métaphorique. On dit la *vertu* des plantes, on ne dit pas des plantes *vertueuſes*. On dit que le travail eſt *rude*, & on ne dit point la *rudeſſe* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, & on ne dit pas que l'eau eſt *fleurie*. On dit le *myſtere* pour le *ſecret*, & on ne dira point (comme a fait le traducteur des poéſies de Utz, poëte lyrique allemand) les *myrthes myſtérieux*, pour dire *qui ſont l'aſyle du myſtere*. Quelquefois même un ſimple déplacement des mêmes mots change le ſens : *achever de ſe peindre*, & *s'achever de peindre*, ne ſignifient point la même choſe. L'*analogie* des mots entre eux n'eſt donc pas une ru-

on de les appliquer à des idées analogues entre elles : l'usage n'est pas conséquent.

Observons aussi que la liaison établie entre les mots & les idées, est plus ou moins étroite, selon le degré d'habitude ; & que de-là dépend sur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expression.

Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain ailliage qu'elle a contracté, dans son expression commune, en s'associant avec des idées basses, ridicules & choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'est-à-dire le mot d'habitude. De même lorsque par des idées accessoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de son expression simple & habituelle, on a raison d'y employer l'artifice de la métaphore ou de la circonlocution.

Lorsqu'Egiste parlant à Mérope, veut lui donner de sa naissance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, *mon pere est un honnête villageois ;* il lui dit :

Sous ses rustiques toits mon pere vertueux
Fait le bien, fuit les loix, & ne craint que les dieux.

Lorsque Don Sanche d'Arragon, avec plus de hauteur & plus de fierté veut reconnoître sans détour l'obscurité de son origine, il dit avec franchise :

Je suis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font assez sentir dans quelles circonstances il est avantageux d'employer le mot propre, & dans quelle autre la métaphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage & ne peut être suplée, c'est dans les choses de sentiment, à cause de son énergie, c'est-à-dire à cause de la promptitude & de la force avec laquelle il réveille l'impression de son objet. Voyez cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire dans l'oraison funebre d'Henriette : *madame se meurt, madame est morte !*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, & que nous avons habités dans l'âge de l'innocence & de la sensibilité nous rappellent de vives émotions, & occasionent des retours intéressans sur nous-mêmes, ainsi, & par la même raison, notre premiere langue réveille en nous à tous momens des affections personnelles dont l'intérêt se réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux & de sensible, nous touche bien plus vivement lorsque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, & dans des circonstances à peu près semblables : *ah mon pere ! ah mon fils !* sont mille fois plus pathétiques pour moi qui suis françois, qu'*heu pater ! heu fili !* & l'expression s'affoiblit encore si l'on traduit les noms de *fils* & de *pere* par ceux de *nate* & de *genitor*, dont le son n'est plus reissemblant.

L'abbé du Bos explique l'affoiblissement de la pensée ou du sentiment exprimé dans une langue étrangere, par une espece de traduction qui se fait, dit-il, dans l'esprit, comme lorsqu'un françois entend le mot anglois *God*, il commence par le traduire, & se dit à lui-même *Dieu*, ensuite il pense à l'idée que ce mot exprime, ce qui ralentit l'effet de l'expression, & par conséquent l'affoiblit.

Mais la véritable cause de cet affoiblissement, c'est que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille, sans réflexion ni délai, n'est pas lié dans ma pensée avec les mêmes impressions habituelles & primitives, que le mot de ma propre langue ; & que les émotions qui se renouvellent au son du mot qui les a produites, ne se réveillent pas de même au son d'un mot étranger, & si j'osois le dire, insolite à mon oreille & à mon ame. Ainsi quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du côté de l'abondance & de la noblesse, à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du côté de l'*analogie* & de la sensibilité.

Pour ce qui regarde le style métaphorique & l'*analogie* des images, soit avec la pensée, soit avec elles-mêmes, *voyez* IMAGES (*belles-Lettres.*) (*M. MARMONTEL.*)

ANALOGIE, *en mathématique*, est la même chose que *proportion* ou *égalité de rapport. V.* PROPORTION, RAPPORT, RAISON. (*O*)

ANALOGIE. On se sert de ce mot *en médecine* pour signifier la connoissance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, eu égard à leurs fonctions : elle donne de grandes vues dans les maladies, soit pour en expliquer la cause & l'action : soit pour déterminer les remedes qui y sont nécessaires.

C'eſt à l'*analogie* que l'on doit l'utilité de la ſaignée dans différentes maladies inflammatoires & éruptoires ; c'eſt par l'*analogie* que l'on a reconnu les effets de différentes préparations chymiques tirées du mercure, de l'antimoine & du fer. (*N*)

ANALOGUE, adj. (*Gram.*) *qui a de l'analogie :* par exemple, les étrangers ſe ſervent ſouvent d'expreſſions, de tours ou phraſes dont tous les mots à la vérité ſont des mots françois, mais l'enſemble ou conſtruction de ces mots n'eſt point *analogue* au tour, à la maniere de parler de ceux qui ſavent la langue. Dans la plupart des auteurs modernes qui ont écrit en grec ou en latin, on trouve des phraſes qui ſont *analogues* au tour de leur langue naturelle, mais qui ne ſont pas conformes au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. *Voyez* ce que dit Quintilien de l'*analogie*, *au chap. vj*, *liv. I*, *de ſes Inſt.* (*F*)

ANALYSE, (*Ordre encyclop. Entend. Raiſon. Philoſoph. ou Science, Science de la Nature, Mathématiques pures, Arithmétique littérale, ou Algebre, Analyſe.*) eſt proprement la méthode de réſoudre les problêmes mathématiques, en les réduiſant à des équations. *V.* PROBLÊME & EQUATION.

L'*analyſe*, pour réſoudre les problêmes, emploie le ſecours de l'algebre, ou calcul des grandeurs en général : auſſi ces deux mots, *analyſe*, *algebre*, ſont ſouvent regardés comme ſynonymes.

L'*analyſe* eſt l'inſtrument ou le moyen général par lequel on a fait depuis près de deux ſiecles dans les mathématiques de ſi belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la maniere dont on doit employer l'art du raiſonnement, donne à l'eſprit une merveilleuſe promptitude pour découvrir des choſes inconnues, au moyen d'un petit nombre de données ; & en employant des ſignes abrégés & faciles pour exprimer les idées, elle préſente à l'entendement des choſes, qui autrement ſembleroient être hors de ſa ſphere. Par ce moyen les démonſtrations géométriques peuvent être ſinguliérement abrégées : une longue ſuite d'argumens, où l'eſprit ne pourroit ſans le dernier effort d'attention découvrir la liaiſon des idées, eſt convertie en des ſignes ſenſibles, & les diverſes opérations qui y ſont requiſes ſont effectuées par la combinaiſon de ces ſignes. Mais ce qui eſt encore plus extraordinaire, c'eſt que par le moyen de cet art un grand nombre de vérités ſont ſouvent exprimées par une ſeule ligne ; au lieu que ſi on ſuivoit la maniere ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainſi par la ſeule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des ſciences entieres, qui autrement pourroient à peine être appriſes en pluſieurs années. *Voyez* MATHÉMATIQUE, CONNOISSANCE, THÉOREME, ALGEBRE, *&c.*

L'*analyſe* eſt diviſée, par rapport à ſon objet, en *analyſe des quantités finies*, & *analyſe des quantités infinies*.

Analyſe des quantités finies, eſt ce que nous appellons autrement *arithmétique ſpécieuſe* ou *algebre*. *V.* ALGEBRE.

Analyſe des quantités infinies, ou *des infinis*, appellée auſſi *la nouvelle analyſe*, eſt celle qui calcule les rapports des quantités qu'on prend pour infinies, ou infiniment petites. Une de ſes principales branches eſt *la méthode des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *Voyez* FLUXION, INFINIMENT PETIT, & DIFFÉRENTIEL.

Le grand avantage des mathématiciens modernes ſur les anciens, vient principalement de l'uſage qu'ils font de l'*analyſe*.

Les anciens auteurs d'*analyſe* ſont nommés par Pappus, dans la préface de ſon ſeptieme livre des collections mathématiques ; ſavoir Euclyde, en ſes *Data & Poriſmata* ; Appollonius, *de Sectione Rationis*, & dans ſes *Coniques* ; Ariſtæus, *de Locis ſolidis* ; & Eratoſthenes, *de Mediis proportionalibus*. Mais les anciens auteurs d'*analyſe* étoient très différens des modernes. *V.* ARITHMÉTIQUE.

L'algebre appartient principalement à ceux-ci : on peut voir l'hiſtoire, avec ſes divers auteurs, ſous l'*article* ALGEBRE.

Les principaux auteurs ſur l'*analyſe* des infinis, ſont Wallis, dans ſon *arithmétique des infinis* ; Newton, dans ſon *analyſis per quantitatum ſeries, fluxiones & differentias*, & dans ſon excellent traité qui a pour titre *de quadraturâ curvarum* : Leibnitz, *act. eruditor.* en 1684 : le marquis de l'Hôpital, en ſon *analyſe des infiniment petits*, 1696. Carré

en sa *méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides*, &c. *par l'application du calcul intégral*, 1700. G. Manfredi dans son ouvrage *de constructione equationum differentialium primi gradûs*, 1707. Nic. Mercator, dans sa *Logarithmotechnia*, 1668. Cheyne, dans sa *Methodus fluxionum inversa*, 1703. Craig, *Methodus figurarum lineis rectis & curvis comprehensarum, quadraturas determinandi*, 1685, & *de quadraturis figurarum curvilinearum & locis*. &c. 1693. Dav. Grégory, dans son *Exercitatio geometrica, de dimensione figurarum*, 1684, & Nieuwentijt, dans ses *Considerationes circà analyseos ad quantitates infinitè parvas applicatæ, principia*, 1695.

L'*analyse* démontrée du P. Reynau de l'Oratoire, imprimée pour la premiere fois à Paris, en 1708, en 2 volumes in-4°. est un livre auquel ceux qui veulent étudier cette science ne peuvent se dispenser d'avoir recours. Quoiqu'il s'y soit glissé quelques erreurs, c'est cependant jusqu'à présent l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur l'*analyse*. Il seroit à souhaiter que quelque habile géometre nous donnât sur cette matiere un traité encore plus exact & plus étendu à certains égards, & moins étendu à d'autres, que celui du P. Reynau. On pourroit abréger le premier volume, qui contient sur la théorie des équations beaucoup de choses assez inutiles, & augmenter ce qui concerne le calcul intégral, en se servant pour cela des différens ouvrages qui en ont été publiés, & des morceaux répandus dans les mémoires des académies des sciences de Paris, de Berlin, de Londres & de Petersbourg, dans les actes de Leipsic, dans les ouvrages de MM. Bernoulli, Euler, Maclaurin, &c. *V.* CALCUL INTÉGRAL.

Cet article *analyse* est destiné au commun des lecteurs, & c'est pour cela que nous l'avons fait assez court : on trouvera à l'*article* ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE un détail plus approfondi, & à l'*article* APPLICATION, on traitera de celle de l'*analyse* à la géométrie. L'*article* ALGEBRE contient l'histoire de l'*analyse*. (*O*)

ANALYSE, s. f. (*Gramm.*) ce mot est grec, ἀνάλυσις, formé d' ἀνὰ, *rursum*, & de λύω, *solvo*, je résous. Il signifie, à proprement parler, la résolution ou le développement d'un tout en ses parties : ainsi on appelle *analyse* d'un ouvrage, l'extrait de cet ouvrage, où l'on en développe les parties principales ; *analyse* d'un raisonnement, l'examen qu'on fait d'un raisonnement en le partageant en plusieurs parties ou propositions, pour en découvrir plus facilement la vérité ou la fausseté. (*O*)

L'ANALYSE, *en Logique*, c'est ce qu'on appelle dans les écoles *la méthode qu'on suit pour découvrir la vérité* ; on la nomme autrement *la méthode de résolution*. Par cette méthode, on passe du plus composé au plus simple, au lieu que dans la synthese, on va du plus simple au plus composé. Comme cette définition n'est pas des plus exactes, on nous permettra d'en substituer une autre. L'*analyse* consiste à remonter à l'origine de nos idées, à en développer la génération & à en faire différentes compositions ou décompositions pour les comparer par tous les côtés qui peuvent en montrer les rapports.

L'*analyse* ainsi définie, il est aisé de voir qu'elle est le vrai secret des découvertes. Elle a cet avantage sur la synthese, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à la fois, & toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues, & de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude & à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espece de calcul ; c'est-à-dire, en composant & décomposant les notions pour les comparer, de la maniere la plus favorable aux découvertes qu'on a en vue. Ce n'est pas non plus par des définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes, mais c'est en expliquant la génération de chaque idée. Par ce détail on voit qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'évidence à nos raisonnemens ; & par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité, & dans la maniere même d'en instruire les autres ; honneur qu'on fait ordinairement à la synthese. Il s'agit maintenant de prouver ce que nous avançons.

Tous les philosophes, en général, conviennent qu'il faut dans l'exposition, comme dans la recherche de la vérité, commencer par les idées les plus simples & les plus faciles ; mais ils ne s'accordent pas sur la notion

qu'ils se forment de ces idées simples & faciles. Presque tous les philosophes, à la tête desquels on peut mettre Descartes, donnent ces noms à des idées innées, à des principes généraux, & à des notions abstraites, qu'ils regardent comme la source de nos connoissances. De ce principe, il s'ensuit nécessairement qu'il faut commencer par définir les choses, & regarder les définitions comme des principes propres à en faire découvrir les propriétés. D'autres en petit nombre, tels que Locke & Bacon, entendent par des idées simples, les premieres idées particulieres qui nous viennent par sensation & par réflexion : ce sont les matériaux de nos connoissances que nous combinons selon les circonstances, pour en former des idées complexes, dont l'*analyse* nous découvre les rapports. Il ne faut pas les confondre avec les notions abstraites, ni avec les principes généraux des philosophes ; ce sont au contraire celles qui nous viennent immédiatement des sens, & à la faveur desquelles nous nous élevons ensuite par degrés à des idées plus simples ou plus composées. Je dis *plus composées*, parce que l'*analyse* ne consiste pas toujours, comme on se l'imagine communément, à passer du plus composé au plus simple.

Il me semble qui si on faisissoit bien le progrès des vérités, il seroit inutile de chercher les raisonnemens pour les démontrer, & que ce seroit assez de les énoncer ; car elles se suivroient dans un tel ordre, que ce que l'une ajouteroit à celle qui l'auroit immédiatement précédée, seroit trop simple pour avoir besoin de preuve : de la sorte on arriveroit aux plus compliquées, & l'on s'en assureroit mieux que par toute autre voie. On établiroit même une si grande subordination entre toutes les connoissances qu'on auroit acquises, qu'on pourroit à son gré, aller des plus composées aux plus simples, ou des plus simples aux plus composées ; à peine pourroit-on les oublier, ou du moins, si cela arrivoit, la liaison qui seroit entr'elles faciliteroit les moyens de les retrouver.

Mais pour mieux faire sentir l'avantage de l'*analyse* sur la synthese, interrogeons la nature, & suivons l'ordre qu'elle indique elle-même dans l'exposition de la vérité. Si toutes nos connoissances viennent des sens, il est évident que c'est aux idées simples à préparer l'intelligence des notions abstraites. Est-il raisonnable de commencer par l'idée du possible pour venir à celle de l'existence, ou par l'idée du point pour passer à celle du solide ? Il est évident que ce n'est pas là la marche naturelle de l'esprit humain : si les philosophes ont de la peine à reconnoître cette vérité, c'est parce qu'ils sont dans le préjugé des idées innées, ou parce qu'ils se laissent prévenir pour un usage que le temps paroît avoir consacré.

Les géometres mêmes, qui devroient mieux connoître les avantages de l'*analyse* que les autres philosophes, donnent souvent la préférence à la synthese ; aussi quand ils sortent de leurs calculs pour entrer dans des recherches d'une nature différente, on ne leur trouve plus la même clarté, la même précision, ni la même étendue d'esprit.

Mais si l'*analyse* est la méthode qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, elle est aussi la méthode dont on doit se servir pour exposer les découvertes qu'on a faites. N'est-il pas singulier que les philosophes, qui sentent combien l'*analyse* est utile pour faire de nouvelles découvertes dans la vérité, n'aient pas recours à ce même moyen pour la faire entrer plus facilement dans l'esprit des autres ? Il semble que la meilleure maniere d'instruire les hommes, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. En effet, par ce moyen, on ne paroîtroit pas tant démontrer des vérités déja découvertes, que faire chercher & trouver de nouvelles vérités. On ne convaincroit pas seulement le lecteur, mais encore on l'éclaireroit ; & en lui apprenant à faire des découvertes par lui-même, on lui présenteroit la vérité sous les jours les plus intéressans. Enfin on le mettroit en état de se rendre raison de toutes ses démarches ; il sauroit toujours où il est, d'où il vient, où il va : il pourroit donc juger par lui-même de la route que son guide lui traceroit, & en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verroit du danger à le suivre.

Mais pour faire ici une explication de l'*analyse* que je viens de proposer, supposons nous dans le cas d'acquérir pour la premiere fois les notions élémentaires des mathématiques. Comment nous y prendrions-nous ?

Nous commencerions, sans doute, par nous faire l'idée de l'unité ; & l'ajoutant plusieurs fois à elle-même, nous en formerions des collections que nous fixerions par des lignes ; nous répéterions cette opération, & par ce moyen nous aurions bientôt sur les nombres autant d'idées complexes que nous souhaiterions d'en avoir. Nous réfléchirions ensuite sur la maniere dont elles se sont formées ; nous en observerions les progrès, & nous apprendrions infailliblement les moyens de les décomposer. Dès-lors nous pourrions comparer les plus complexes avec les plus simples, & découvrir les propriétés des unes & des autres.

Dans cette méthode les opérations de l'esprit n'auroient pour objet que des idées simples ou des idées complexes que nous aurions formées, & dont nous connoîtrions parfaitement les générations : nous ne trouverions donc point d'obstacle à découvrir les premiers rapports des grandeurs. Ceux-là connus, nous verrions plus facilement ceux qui les suivent immédiatement, & qui ne manqueroient pas de nous en faire appercevoir d'autres ; ainsi après avoir commencé par les plus simples, nous nous éleverions insensiblement aux plus composés, & nous nous ferions une suite de connoissances qui dépendroient si fort les unes des autres, qu'on ne pourroit arriver aux plus éloignées que par celles qui les auroient précédées.

Les autres sciences qui sont également à la portée de l'esprit humain, n'ont pour principes que des idées simples, qui nous viennent par sensation & par réflexion. Pour en acquérir les notions complexes, nous n'avons comme dans les mathématiques, d'autres moyens que de réunir les idées simples en différentes collections : il y faut donc suivre le même ordre dans les progrès des idées, & apporter la même précaution dans le choix des signes.

En ne raisonnant ainsi que sur des idées simples, ou sur des idées complexes qui seront l'ouvrage de l'esprit, nous aurons deux avantages ; le premier, c'est que connoissant la génération des idées sur lesquelles nous méditerons, nous n'avancerons point que nous ne sachions où nous sommes, comment nous y sommes venus, & comment nous pourrions retourner sur nos pas ; le second, c'est que dans chaque matiere nous verrons sensiblement quelles sont les bornes de nos connoissances ; car nous les trouverons lorsque les sens cesseront de nous fournir des idées, & que, par conséquent, l'esprit ne pourra plus former des notions.

Toutes les vérités se bornent aux rapports qui sont entre des idées simples, entre des idées complexes, & entre une idée simple & complexe. Par la méthode de l'*analyse*, on pourra éviter les erreurs où l'on tombe dans la recherche des unes & des autres.

Les idées simples ne peuvent donner lieu à aucune mépriſe. La cauſe de nos erreurs vient de ce que nous retranchons d'une idée quelque choſe qui lui appartient, parce que nous n'en voyons pas toutes les parties ; ou de ce que nous lui ajoutons quelque choſe qui ne lui appartient pas, parce que notre imagination juge précipitamment qu'elle renferme ce qu'elle ne contient point. Or, nous ne pouvons rien retrancher d'une idée ſimple, puiſque nous n'y diſtinguons point de parties ; & nous n'y pouvons rien ajouter tant que nous la conſidérons comme ſimple, puiſqu'elle perdroit ſa ſimplicité.

Ce n'eſt que dans l'uſage des notions complexes qu'on pourroit ſe tromper, ſoit en ajoutant, ſoit en retranchant quelque choſe mal-à-propos : mais ſi nous les avons faites avec les précautions que je demande, il ſuffira, pour éviter les mépriſes, d'en reprendre la génération ; car par ce moyen nous y verrons ce qu'elles renferment, & rien de plus ni de moins. Cela étant, quelques comparaiſons que nous faſſions des idées ſimples & des idées complexes, nous ne leur attribuerons jamais d'autres rapports que ceux qui leur appartiennent.

Les philoſophes ne font des raiſonnemens ſi obſcurs & ſi confus, que parce qu'ils ne ſoupçonnent pas qu'il y ait des idées qui ſoient l'ouvrage de l'eſprit, ou que s'ils le ſoupçonnent, ils ſont incapables d'en découvrir la génération. Prévenus que les idées ſont innées, ou que, telles qu'elles ſont, elles ont été bien faites, ils croient n'y devoir rien changer, & les prennent telles que le haſard les préſente. Comme on ne peut bien *analyſer* quelles idées qu'on a ſoi-même formées avec ordre, leurs *analyſes*, ou plutôt leurs définitions, ſont preſque toujours

defectueuſes ; ils étendent ou reſtreignent mal à propos la ſignification de leurs termes ; ils la changent ſans s'en appercevoir, ou même ils rapportent les mots à des notions vagues, & à des entités inintelligibles. Il faut donc ſe faire une nouvelle combinaiſon d'idées ; commencer par les plus ſimples que les ſens tranſmettent ; en former des notions complexes, qui, en ſe combinant à leur tour, en produiront d'autres, & ainſi de ſuite. Pourvu que nous conſacrions des noms diſtinctifs à chaque collection, cette méthode ne peut manquer de nous faire éviter l'erreur. *Voy.* SYNTHESE & AXIOME. *Voy. auſſi* LOGIQUE. (*X*).

ANALYSE, (*Littérature.*) d'un livre, d'un ouvrage ; c'eſt un précis, un extrait fidele d'un ouvrage, tel qu'en donnent ou qu'en doivent donner les journaliſtes. L'art d'une *analyſe* impartiale conſiſte à bien ſaiſir le but de l'auteur, à expoſer ſes principes, ſes diviſions, le progrès de ſa marche, à écarter ce qui peut être étranger à ſon ſujet ; & ſans lui dérober rien de ce qu'il a de bon ou d'excellent, ne pas diſſimuler ſes défauts. L'*analyſe* demande de la juſteſſe dans l'eſprit pour ne pas prendre le change en appuyant ſur des acceſſoires tandis qu'on néglige le principal. Les *analyſes* des *nouvelles de la République des Lettres* de M. Bayle, & aujourd'hui celles du *Journal des Savans*, ſont un modele d'impartialité : il ſeroit à ſouhaiter qu'on en pût dire autant de tous les journaux. Les plaidoyers des avocats généraux, lorſqu'ils donnent leurs concluſions, ſont des *analyſes*, dans leſquelles ils réſument les moyens des deux parties, expoſés & débattus auparavant par leurs avocats.

ANALYSE, (*Littérature.*) ſe dit encore d'une eſpece d'*index* ou table des principaux chefs ou articles d'un diſcours continu, diſpoſés dans leur ordre naturel & dans la liaiſon & la dépendance qu'ont entr'elles les matieres. Les *analyſes* contiennent plus de ſcience que les tables alphabétiques, mais ſont moins en uſage, parce qu'elles ſont moins faciles à comprendre. (*G*)

ANALYSE, eſt auſſi en uſage *dans la Chymie* pour diſſoudre un corps compoſé, ou en diviſer les différens principes. *Voy.* PRINCIPE DE COMPOSITION, CORPS, *&c.*

Analyſer des corps, ou les réſoudre en leurs parties compoſantes, eſt le principal objet de l'art chymique. *Voyez* CHYMIE. L'*Analyſe* des corps eſt principalement effectuée par le moyen du feu. *Voyez* FEU.

Tous les corps, par le moyen d'une *analyſe* chymique, peuvent ſe réſoudre en eau, eſprit, huile, ſel, & terre, quoique tous les corps ne fourniſſent pas tous ces principes également, mais les uns plus, les autres moins, & en différentes proportions ; ſelon les différens corps, ſelon les différens genres dont ils ſont. *Voyez* PRINCIPE.

L'*analyſe* des animaux & celle des végétaux eſt aiſée ; celle des minéraux, & en particulier des métaux & demi-métaux, eſt plus difficile. *Voyez* ANIMAL, VÉGÉTAL, & MÉTAL.

Les différentes *analyſes* de plantes n'ont pas réuſſi par rapport à aucune découverte des propriétés & vertus des plantes analyſées. Les plantes les plus ſalutaires rendent par cette voie d'agir, à peu près les mêmes principes que les plus venimeuſes ; la raiſon apparemment eſt, que l'action du feu dans la diſtillation change les plantes & leurs principes : c'eſt pourquoi au lieu de diſtillation, M. Bolduc a fait ſes *analyſes* par décoction ſeulement. *Voy. Mém. acad. roy. des ſcienc. an. 1734, p. 139, hiſt. 63.*

Quelques corps du genre des minéraux ſont formés de particules ſi menues & ſi fortement unies, que leurs corpuſcules ont beſoin de moins de chaleur pour les emporter que pour les diviſer en leur principe ; de ſorte que l'*analyſe* de tel corps eſt impraticable : c'eſt ce qui fait la difficulté d'*analyſer* le oufre, le mercure, *&c.*

La diſſection anatomique d'un animal eſt auſſi une eſpece d'*analyſe*. *V.* ANATOMIE.

Il eſt du devoir d'un bon citoyen de faire connoître aux autres, autant qu'il lui eſt poſſible, les erreurs qui peuvent les ſéduire. L'*analyſe*, qui eſt ſi difficile en chymie, eſt aujourd'hui fort commune par la crédulité des hommes & la charlatanerie de ceux qui en abuſent. Il eſt difficile de connoître par l'*analyſe* la compoſition & les propriétés des choſes ; il faut être ſavant & expérimenté en chymie, pour ſéparer les principes qui compoſent les corps, & les avoir tels qu'ils y ſont naturellement, afin de pouvoir

voir dire ce qu'ils font. Cependant on croit que tout homme de l'art, je veux dire tout homme qui tient a l'art de guérir, fait faire des *analyses*. On donne comme une chose possible à tout homme du métier, à faire l'*analyse* d'un remede secret ou d'une eau qu'on veut connoître; & on a la vanité de s'en charger, & le rapport qu'on en fait est une imposture. Ces faiseurs d'*analyse* trouvoient toujours autrefois du nitre dans toutes les eaux, aujourd'hui c'est du sel sélénite & du sel de Glauber: ils savent faire loucher de l'eau avec de la noix de galle; ils la distillent ou la font évaporer, & ne savent pas même connoître le résidu de ces opérations, qui d'ailleurs sont insuffisantes. L'*analyse* des eaux est ce qu'il y a de plus difficile en chymie, comme les expériences sur les fluides en physique, sont en général les plus difficiles. Il faut pour pouvoir parler savamment des eaux & des principes qui les composent, être non seulement versé dans la chymie, mais même il faut y être très-habile. Pour connoître combien il est difficile d'*analyser*, & pour apprendre comment il faut s'y prendre pour *analyser* une eau minérale, il faut lire dans les mémoires de l'académie de 1726 l'*analyse* des eaux de Passy; & dans les mémoires de 1746 l'*analyse* de l'eau de Plombieres. Voy. ANALYSE, (*Math.*) pag. 484 & suiv. (*M*)

L'article que l'on vient de lire nous a développé le sens que les modernes donnent à ce mot. M. de Castillon va nous apprendre quelque chose de la méthode des anciens.

L'*analyse*, dit Pappus dans la préface du septieme livre de ses *collections mathématiques*, est la méthode de parvenir par des conséquences nécessaires depuis ce qu'on cherche & qu'on regarde comme déja trouvé, à une conclusion qui fournisse la réponse à la question proposée, c'est-à-dire, à une proposition connue & mise au nombre des principes.

Le but de l'*analyse* est ou de découvrir la vérité, ou de trouver le moyen d'exécuter ce qu'on s'est proposé. Considérée sous le premier point de vue, l'*analyse* s'appelle *théorétique*; elle suppose certaine la proposition douteuse, & en tire des conséquences jusqu'à ce qu'elle parvienne à une conclusion manifestement vraie ou manifestement fausse. Dans le premier cas la proposition prise pour vraie, l'est réellement, & dans le second cas elle est fausse. Sous la seconde face l'*analyse* se nomme *problématique*; elle regarde comme fait ce qu'on doit faire, & tire de cette supposition des conséquences jusqu'à ce qu'elle parvienne à une conclusion évidemment possible & exécutable, ou certainement impossible: dans le premier cas, le problême est possible; dans le second il est impossible; toujours il est résolu, comme il est manifeste.

Je me suis servi du mot *exécutable* pour rendre le ποιητικὸν des Grecs, parce que les anciens distinguoient, pour ce qui concerne les problêmes, ce que nous savons & pouvons exécuter de ce qui est possible en soi, mais que nous ne pouvons pas déterminer. Ainsi la trisection de l'angle est possible en elle-même; elle est possible géométriquement, c'est-à-dire, par la ligne droite & le cercle: la quadrature indéfinie du cercle est possible en elle-même, mais nous ne la connoissons pas. Les anciens ne regardoient pas comme pleinement & géométriquement résolu un problême qui étoit ramené à la trisection de l'angle ou à la quadrature du cercle.

J'ai dit que la quadrature indéfinie du cercle est possible; j'ai voulu dire que l'impossibilité de trouver un espace terminé par des droites & égal à la surface d'un segment de cercle quelconque, n'est pas démontrée. Au reste, je sais qu'il est démontré qu'on ne peut pas exprimer par nombre la vraie raison du diametre à la circonférence. Ainsi je regarde comme impossible la quadrature *arithmétique* du cercle, mais je crois très-possible la quadrature *géométrique*; nous en avons un exemple dans les *Lunules* d'Hippocrate. Revenons.

Les anciens n'avoient rien qui ressemblât à notre calcul: ils pratiquoient leur *analyse* à force de tête. Pour en diminuer la difficulté, ils avoient composé des livres qui contenoient la solution détaillée de quelques problêmes généraux, auxquels ils tâchoient de ramener les autres. Nous avons donné ci-dessus la note de ces livres. Ainsi l'on regardoit comme résolu un problême qui étoit réduit à celui de faire passer un cercle par deux points donnés, en sorte qu'il touchât une droite donnée de position; parce que ce der-

nier problême étoit réſolu dans le traité *de Tactionibus* d'Apollonius.

Il ne nous reſte des écrits analytiques des anciens que les *Data* d'Euclyde, & le traité *de ſectione rationis* d'Apollonius. Nous devons ce dernier à l'étonnante patience & à la merveilleuſe ſagacité du célebre Edmon Halley qui le traduiſit de l'arabe qu'il ignoroit. Feu M. Simſon, profeſſeur à Edimbourg, a fort bien reſtitué ces *lieux plans* d'Apollonius. Quelques autres traités ont été rétablis par d'autres auteurs qui tous ſe ſont ſervis de l'algebre, & ont fourni une tâche qui de cette maniere n'étoit pas fort difficile. "Mais, »dit Halley, autre choſe eſt réſoudre en »quelque façon un problême, ce qu'or»dinairement on peut exécuter de pluſieurs »manieres différentes; autre choſe eſt le »réſoudre par la méthode la plus élégante, »en faiſant uſage de l'*analyſe* la plus courte »& la plus claire, & de la ſynthеſe ou conſ»truction la plus convenable & la plus fa»cile.» C'eſt ce que les anciens ont fait, &c. (*Verum perpendum eſt, aliud eſſe problema aliqualiter reſolutum dare, quod modis variis plerumque fieri poteſt; aliud methodo elegantiſſimâ id ipſum efficere, analyſi breviſſimâ & ſimul perſpicuâ, ſyntheſi concinnâ & minimè operoſâ. Hoc veteres præſtitiſſe, argumento eſt* Apollonii *liber, quem in præſentarium tibi ſiſtimus.* Halley, *præf. ad Apoll. de ſect. rat. circà finem.*)

Si nous en croyons cet homme illuſtre, qui certainement poſſédoit les calculs des modernes, la méthode des anciens diſpute à l'algebre l'avantage de la facilité, & l'emporte de beaucoup ſur elle par l'évidence & l'élégance de ſes démonſtrations. (*Methodus hæc cum* algebra ſpecioſa *facilitate contendit, evidentiâ verò & demonſtrationum elegantiâ eam longè ſuperare videtur.* Halley, *loc. cit. pag. 4.*) Je ne vais pas ſi loin. A mon avis les découvertes étonnantes que les modernes ont faites dans la phyſique & dans les mathématiques, ſont uniquement dues à leurs calculs. Pour s'élever au deſſus des connoiſſances ordinaires, les anciens devoient péniblement entaſſer raiſonnement ſur raiſonnement, comme les géans entaſſerent montagne ſur montagne pour eſcalader les cieux. Les modernes, comme Dédale, ſe ſont fait des ailes, avec leſquelles ils montent aiſément aux plus ſublimes régions auxquelles puiſſe s'élever l'entendement humain. Ceux qui ont perfectionné les calculs, & qui les perfectionnent journellement avec tant de peine & avec tant de ſagacité, méritent toute notre admiration & toute notre reconnoiſſance.

Les calculs ont deux avantages ſur la méthode des anciens. Ils ſoulagent infiniment l'attention par les ſymboles qu'ils emploient; & ils ne demandent que la connoiſſance d'un petit nombre de théorêmes pour réſoudre les problêmes les plus difficiles. Ils ſont pour les ſciences ce que les métaux ſont pour le commerce; ils repréſentent ſans embarras & procurent ſans peine les vraies richeſſes. Il me ſemble cependant qu'on tireroit encore plus de parti des calculs, ſi l'on faiſoit plus d'uſage de quelques théorêmes que les anciens nous ont laiſſés. Tels ſont ſur-tout, à mon avis, ceux qui ſont contenus dans le livre des *Data* d'Euclyde. Il ne renferme que quatre-vingt-quinze théorêmes; Pappus, dans ſa préface, n'en compte que quatre-vingt-dix. De ces théorêmes, au moins quarante ſont connus au moindre géometre. Il ſuffiroit de charger ſa mémoire de quarante ou quarante-cinq propoſitions de plus. Pour en voir l'utilité, conſidérons rapidement la nature de ces *Data*. Je tâcherai de me mettre à la portée de ceux même qui ne ſont pas géometres.

Quand on commande, par exemple, une table à un menuiſier, ce n'eſt pas aſſez de dire qu'on veut une table; il faut fixer la matiere, la figure, les dimenſions. Quand on propoſe un problême à un géometre, il faut déterminer certaines choſes. Il ne ſuffit pas de dire qu'on veut un triangle, il faut déterminer ou la longueur de chaque côté de ce triangle ou celle des deux côtés, & la grandeur de l'angle que ces deux côtés forment, ou la longueur d'un côté, & la grandeur des deux angles qui ſont ſur ce côté, &c.

Dans cet exemple, les côtés & les angles, en général toutes les choſes qui ſont déterminées par celui qui propoſe le problême, s'appellent des *données* ou des *data*, d'un mot latin que les géometres françois ont adopté. Je les appellerai des *données par convention*. Car chaque choſe qui eſt donnée de cette

maniere eſt néceſſairement accompagnée d'autres données, qu'on ne découvre qu'avec quelque attention ; par exemple, les trois côtés d'un triangle étant donnés de longueur, les angles, la ſurface du triangle, la perpendiculaire tirée du ſommet d'un angle ſur le côté oppoſé, &c. ſont auſſi donnés. C'eſt ainſi qu'ayant preſcrit au menuiſier la ſorte de bois & les dimenſions de ma table, je lui ai auſſi preſcrit le poids. J'appelle *données en conſéquence* les données de la ſeconde ſorte, pour les diſtinguer de celles de la premiere.

Euclyde réduiſit ſous certains chefs tout ce qui peut être donné *par convention* en géométrie, & fit voir les *données en conſéquence* qui néceſſairement accompagnent chaque *donnée par convention*. C'eſt ce que contient ſon livre des *Data*. Les propoſitions qu'on y trouve, ſervent d'abord à faire voir quelles conditions d'un problême ſont ſuperflues, parce qu'elles ſont néceſſairement renfermées dans les autres. En ſecond lieu, les mêmes propoſitions ſont utiles à réſoudre pluſieurs problêmes géométriques ſans peine & ſans calcul, & à ſimplifier le calcul néceſſaire à la ſolution de nombre d'autres.

Cet article n'eſt fait que pour les commençans; c'eſt pourquoi je donnerai un exemple ſimple & facile de la ſeconde utilité des *data* d'Euclyde, en réſolvant par une ſeule propoſition de ce livre les problêmes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 de l'*arithmétique univerſelle* de Newton. Quand je la commentai, je ne vis pas cette ſolution. Je n'avois pas aſſez préſens à l'eſprit les *data* que je n'avois lus que fort tard. Mon exemple doit engager les jeunes gens qui ſe deſtinent aux mathématiques à étudier ce livre de bonne heure, & à ſe le rendre familier.

La propoſition dont je fais uſage, eſt la 67e de ce traité. L'auteur la démontre en quatre manieres différentes. Voici la troiſieme avec un léger changement, néceſſaire pour faciliter la conſtruction des problêmes. La propoſition d'Euclyde eſt:

Si un triangle a un angle donné, l'excès du quarré de la ſomme des deux cotés qui forment l'angle donné, ſur le quarré de la baſe, eſt au triangle en raiſon donnée.

Dans le triangle ABC (*planche de géom. ſuppl. des planches, fig.* 2, 3, 4.) ſoit donné l'angle ABC; prolongez le coté AB, que pour épargner la multiplicité des cas & des figures, je ſuppoſe le plus grand des deux côtés qui forment l'angle donné; & prenez BD égal à BC; donc la droite AD eſt égale aux deux CB, BA enſemble. Du point C tirez ſur la droite AD la perpendiculaire CE.

Avant d'entamer la démonſtration, je remarquerai:

1°. Que pour cette propoſition j'ai fait trois figures: la premiere pour l'angle B aigu; la ſeconde pour l'angle B obtus; la troiſieme pour le même angle droit, afin de démontrer tous les cas de cette propoſition importante.

2°. Que, comme cette propoſition ſe démontre par la comparaiſon des rectangles & des quarrés, je me ſers des ſignes algébriques. Dans ces cas le raiſonnement des anciens ne differe du calcul des modernes, qu'en ce que le ſecond s'exprime d'une maniere beaucoup plus courte que le premier. Les principales opérations de l'algebre ſont démontrées dans le ſecond livre d'*Euclyde*; & tout ce qu'on prouve par ce ſecond livre, eſt prouvé algébriquement, auſſi-bien quand on ſe ſert des mots que quand on ſe ſert de ſignes.

Démonſtration.

On ſait que

$$\overrightarrow{AD}=\overrightarrow{AB}+2AB\times BD+\overrightarrow{BD}=AB^2+2AB\times BC+\overrightarrow{BC},$$

parce que l'on a fait BD égale à BC. On ſait auſſi que $\overrightarrow{AB}+\overrightarrow{BC}=\overrightarrow{CA}\pm 2AB\times B6$, où il faut prendre le ſigne $+$ pour la *fig.* 1, dans laquelle l'angle ABC eſt aigu; & le ſigne $-$ pour la *fig.* 2, dans laquelle l'angle ABC eſt obtus; donc

$$\overrightarrow{AD}=\overrightarrow{CA}+2AB\ (DB\pm BE),$$

ou bien, $\overrightarrow{DA}-\overrightarrow{AC}=2AB\times ED$; mais $2AB\times ED:2AB\times EC=DE:EC$, & $2AB\times EC$ eſt égal à quatre fois la ſurface du triangle ABC: donc l'excès du quarré de la ſomme des deux côtés d'un triangle ſur le quarré du troiſieme côté $\left(\overrightarrow{DA}-\overrightarrow{AC}=(AB+BC)\ -AC^2\right)$ eſt à la ſurface du triangle ABC, comme DE à la quatrieme partie de EC.

Cette raiſon eſt donnée lorſque l'angle ABC eſt donné ; parce que, dans ce cas, l'angle ADC, qui en eſt la moitié, eſt auſſi donné ; c'eſt pourquoi le triangle rectangle CED eſt donné d'eſpece, & la raiſon de DE à EC eſt donnée. C. Q. F. D.

J'ajoute qu'auſſi *l'excès du quarré de la baſe ſur le quarré de la différence des côtés qui forment l'angle donné, eſt au triangle en raiſon donnée.*

Prenez la partie BF égale au côté BC, & joignez la CF; donc AF eſt la différence des côtés AB, BC.

d'abord $\overline{AF}^2 + 2AB \times BF = \overline{AB}^2 + \overline{BF}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2AB \times BE$; donc $CA - \overline{AF}^2 = 2AB(FB \pm BE) = 2AB \times EF$; mais $2AB \times EF : 2ABC \times EC = FE : EC$ & l'angle BFC, moitié de l'angle donné CBD, eſt donné ; donc le triangle FEC, rectangle en E, eſt donné d'eſpece ; & la raiſon de FE, à EC eſt donnée, auſſi-bien que celle de $\overline{FE}^2$ au quart de EC ; & la derniere eſt la même que celle de l'excès du quarré de la baſe du triangle ſur le quarré de la différence des deux côtés qui forment l'angle donné de CA^2 $(AB - BC)^2$ à la ſurface du triangle ; donc cette raiſon eſt donnée.

Cette démonſtration s'applique ſans peine à la *fig. 3.*

En termes trigonométriques, la premiere raiſon eſt celle de la cotangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon ; & la ſeconde eſt celle de la tangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon. Parce que ſi CE repréſente le rayon, ED repréſente la cotangente de l'angle CDE, moitié de l'angle donné CBA ; mais FE repréſente la cotangente de l'angle EFC, moitié de CBD, ſupplément de l'angle donné.

Obſervez que l'angle DCF eſt droit, puiſque les angles CDF, DFC enſemble ſont un droit, étant la moitié des angles ABC, CBD, qui enſemble valent deux droits. Ou bien, parce que le demi-cercle décrit du centre B & de l'intervalle BD, paſſe par les points C & F, puiſque les droites BD, BC, BF ſont égales ; donc $DE : EC = CE : EF$.

Nous avons vu que le premier excès eſt au quadruple de la ſurface du triangle, comme DE à EC, que le ſecond excès eſt au quadruple de la même ſurface, comme FE à EC; & que DE eſt à EC comme CE à EF. Il en réſulte que le quadruple de la ſurface d'un triangle eſt moyen proportionnel entre l'excès du quarré de la ſomme de deux côtés ſur le quarré du troiſieme côté, & l'excès du quarré du troiſieme côté ſur le quarré de la différence des deux autres côtés. Nous montrerons dans la ſuite que ce corollaire renferme une propoſition trigonométrique importante, que les modernes démontrent d'une maniere fort embarraſſée.

De cette propoſition réſulte auſſi que, ſi la raiſon de l'excès du quarré de la ſomme des deux côtés d'un triangle ſur le quarré du troiſieme côté au triangle, ou celle de l'excès du quarré du troiſieme côté ſur le quarré de la différence des deux côtés au même triangle eſt donnée, l'angle EDC, ou EFC, & par conſéquent l'angle ABC eſt donné.

C'eſt par cette propoſition qu'on réſout ſans peine les problêmes de *Newton* rendus généraux. Ils ſe réduiſent à décrire un triangle, étant donnés.

1°. Un angle, le périmetre & la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé. C'eſt le problême IV de l'*arithmétique univerſelle.*

2°. Un angle, le côté oppoſé à l'angle donné, & la ſomme des deux côtés qui forment l'angle donné & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé & donné. C'eſt le problême V.

3°. Un angle, la ſomme des côtés qui le forment, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé. C'eſt le prob. VI.

4°. Un angle, la ſomme des côtés qui le forment, & la ſomme de la baſe & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé. C'eſt le problême VII.

5°. Un angle, la ſurface, & le périmetre. C'eſt le problême VIII.

6°. La baſe, la perpendiculaire élevée ſur la baſe, & la ſomme des deux côtés. C'eſt le problême IX.

7°. Un angle, la ſomme des côtés qui le forment, & le côté oppoſé. C'eſt le prob. X.

1°. Soit donc $AB + BC + CA = a$; $CE = b$, $AB = x$; donc $BC + CA = a - x$, (jusqu'ici comme *Newton*); $(BC + CA)^2 = a^2 - 2ax + x^2$; $(BC + CA) - BA = a - 2ax$; & $AB \times BC = bx$.

Mais, par la proposition précédente, la raison de $a - 2ax$ à $2bx$ est donnée. Soit donc $a^2 - 2ax : 2bx = c : b$; donc $a^2 - 2ax = 2ex$; $a^2 = 2ex + 2ax$; & $\frac{a^2}{2e + 2a} = x$.

2°. Soit $AC + CB + CE = a$, $AB = b$, $CE = x$; par conséquent $AC + CB = a - x$, comme dans *Newton*. Mais $(AC + CB)^2 + a^2 - 2ax + x^2$, $(AC + CB) - AB = a^2 - 2ax + x^2 - b$, $AB \times CE = bx$; & par la proposition précédente, $a^2 - 2ax + x^2 - b : 2bx = e : b$; donc $a^2 - 2ax + x^2 - 2b = 2ex$; & $a - b = 2ax + 2ex - x^2$.

Ces deux conclusions s'accordent avec celles de *Newton*, qui fait droit l'angle donné. Car dans ce cas la tangente de la moitié de l'angle droit est $= b$ dans ces deux problèmes.

3°. Soit $AC + CB = a$, $CE = b$, $AB = x$, comme *Newton* dans la seconde solution. Ici $(AC + CB) = a$, $(AC + CB) - B = a - x$, $AB \times CE = bx$; & $a^2 - x^2 : 2bx = c : b$; par conséquent $a - x = 2ex$, comme Newton.

4°. Soit $AC + CB = a$, $AB + CE = b$, $AB = y$. Donc $(AC + CB) - AB = a^2 - y^2$, $CE = b - y$, $CE \times AB = by - y^2$. Mais $a - y : 2by - 2y = e : b$; donc $a^2 - y^2 = 2ey - \frac{2ey^2}{b}$.

Cette équation, quand l'angle est droit, & par conséquent $e = b$, devient $a = 2by - y$, équation que Newton auroit trouvée, si, au lieu d'exterminer y, il avoit exterminé x.

5°. Soit A l'angle donné, & $AC + CB + BA = a$, $AB \times CE = 2b^2$, $BC = y$; donc $BA + AC = a - y$, $(BA + AC)^2 = a^2 - 2ay + y^2$, $(BA + AC) - BC^2 = a^2 - 2ay$, &

$a - 2ay : 4b^2 = e : b$; donc $a^2 - 2ay = 4be$.

6°. Soit $CE = a$, $AB = 2b$, $BC + CA = 2e$, $BC - CA = 2z$; donc $(BC + CA) - AB = 4e^2 - 4b^2$. La surface du triangle $= \frac{AB \times CE}{2} = ab$, $AB - (BC - CA)^2 = 4b^2 - 4z^2$. Mais par le théorème, $4e^2 - 4b^2 : 4ab = 4ab : 4b^2 - 4z^2$; donc $\frac{a^2b^2}{e^2 - b^2} = b^2 - z^2$, & $z^2 = b^2 - \frac{a^2b^2}{c^2 - b^2}$, comme Newton.

7°. Enfin soit C l'angle donné $AC \times CB = 2b$, $AB = a$, $CE = y$ $(AC \times CB)^2 - AB = 4b^2 - a$, $AB + CE = ay$; mais $4b^2 - a : 2ay = f : a$; donc $4b^2 - a^2 = 2fy$.

Si dans ce dernier problème on avoit, comme Newton, cherché la différence des côtés, on auroit trouvé la même équation que l'auteur. Car soit B l'angle donné, CE la perpendiculaire sur AB, $BD = BC$; & $CA = z$, $AB + BC = 2b$, $AB - BC = 2x$. Il est clair que $(AB + BC)^2 - CA^2 = 4b - a$; & $CA^2 - (AB - BC)^2 = a - 4x$.

Or $4b - a$ est quatre fois la surface du triangle en raison donnée de DE à EC, soit $DE : EC = m : n$; donc quatre fois la surface du triangle est à $a - 4x$ comme m à n; donc $\frac{4b^2n - a^2n}{m} : a - 4x$; $= m : n$; & $\frac{4b^2n - a^2n}{m} = a - 4x$; par conséquent $x = \frac{a(m + n) - 4b^2n}{4mn}$.

Newton a fait $CB : BE = d : e$; & il a trouvé $x = \frac{a^2d - 2b^2(d - e)}{2d + 2e}$.

Cette équation & la précédente sont les mêmes. Car suivant notre auteur,

$CB : BE = d : e$; donc $CB^2 : BE^2 = d : e$, & $CE - BE (CE) : BE = d - e : e$, & aussi $CB + BE (DE) : EB = d + e : e$; & $BE : ED = e : (d + e)$;

donc *ex æquo*,

$\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 = d^2 - e^2 : (d+e)^2 = d - e : d + e$.

Nous avons fait $CE : ED = n : m$, c'eſt-à-dire, $\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 = n^2 : m^2$; c'eſt pourquoi $d - e : d + e = n^2 : m^2$; & *componendo*, $2d : d + e = n^2 + m^2 : \frac{m^2}{2}$: ou $\frac{d-e}{d+e} = \frac{n^2}{m^2}$, & $\frac{2d}{d+e} = \frac{m^2+n^2}{m^2}$.

Donc $\frac{a^2 (m^2+n^2)}{4m^2} - \frac{a^2 d}{2d+2e}$ & $-\frac{b^2 n^2}{m^2} = -\frac{2b^2 (d-e)}{d+e} = \frac{2b^2 (d-e)}{2d-2e}$, qui eſt préciſément l'équation de Newton.

J'ai un peu étendu ces ſolutions en faveur des commençans, à qui cet article eſt deſtiné. Cependant je ne m'arrêterai pas à réſoudre les mêmes problêmes en ſuppoſant données les différences au lieu des ſommes, &c. Je finirai en montrant, comme je l'ai promis, que le théorême fondamental de cet article renferme celui qu'on donne pour trouver la ſurface d'un triangle par les côtés. Voici la regle. Prenez la moitié du périmetre du triangle, ce ſera la premiere quantité. De cette moitié de périmetre, ôtez ſucceſſivement les trois côtés du triangle, vous aurez trois autres quantités qui, avec la premiere, feront quatre quantités; tirez la racine quarrée du produit de ces quatre quantités, vous aurez la ſurface du triangle. Nous avons montré que quatre fois la ſurface d'un triangle eſt moyenne proportionnelle entre l'excès du quarré de la ſomme de deux côtés ſur le quarré de la baſe; & entre l'excès du quarré de la baſe ſur le quarré de la différence des côtés. Mais, par la cinquieme propoſition du *II livre* d'Euclyde, la différence de deux quarrés eſt égale à un rectangle, dont un côté eſt la ſomme, & l'autre eſt la différence des côtés des quarrés: donc les deux côtés du premier excès ſont l'un, le périmetre du triangle, & l'autre l'excès de la ſomme des deux côtés ſur la baſe; & les deux côtés de l'autre ſont l'un la ſomme de la baſe & de la différence des deux côtés, & l'autre l'excès de la baſe ſur la même différence, & prenant le quart des rectangles, ou la moitié de chacun des quatre facteurs, &c. (*J.D.C.*)

ANALYSTE, ſ. m. *en Mathématique*, ſe dit d'une perſonne verſée dans l'*analyſe* mathématique. *Voyez* ANALYSE.

ANALYTIQUE, adj. (*Math.*) qui appartient à l'*analyſe*, ou qui eſt de la nature de l'*analyſe*, ou qui ſe fait par la voie de l'*analyſe*. *Voyez* ANALYSE. Ainſi l'on dit *équation analytique*, *démonſtration analytique*, *recherches analytiques*, *table analytique*, *calcul analytique*, &c. *V.* MÉTHODE.

La *méthode analytique* eſt oppoſée à la *ſynthétique*. Dans la philoſophie naturelle, auſſi-bien que dans les mathématiques, il faut commencer à applanir les difficultés par la *méthode analytique*, avant que d'en venir à la méthode ſynthétique. Or cette *analyſe* conſiſte à faire des expériences & des obſervations, à en tirer des conſéquences générales par la voie de l'induction, & ne point admettre d'objections contre ces conſéquences, que celles qui naiſſent des expériences ou d'autres vérités conſtantes. Et quand même les raiſonnemens qu'on fait ſur les expériences par la voie de l'induction, ne ſeroient pas des démonſtrations des conſéquences générales qu'on a tirées, c'eſt du moins la meilleure méthode de raiſonner ſur ces ſortes d'objets; le raiſonnement ſera d'autant plus fort, que l'induction ſera plus générale. S'il ne ſe préſente point de phénomenes qui fourniſſent d'exception, on peut tirer la conſéquence générale. Par cette voie *analytique*, on peut procéder des ſubſtances compoſées à leurs élémens, des mouvemens aux forces qui les produiſent, & en général des effets à leurs cauſes, & des cauſes particulieres à de plus générales, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à celle qui eſt la plus grande de toutes. Voilà ce que c'eſt que la méthode *analytique*, dit M. Newton.

La méthode ſynthétique conſiſte à prendre comme principes les cauſes déja connues & conſtatées; à les faire ſervir à l'explication des phénomenes qui en proviennent, & à juſtifier cette explication par des preuves. *Voyez* SYNTHESE.

Méthode analytique, en Géométrie, eſt la méthode de réſoudre les problêmes, & de

démontrer les théorêmes de géométrie, en y employant l'analyse ou l'algebre. *V.* ALGEBRE, ANALYSE & APPLICATION.

Cette méthode est opposée à la méthode appellée *synthétique*, qui démontre les théorêmes, & résout les problêmes en se servant des lignes mêmes qui composent les figures, sans représenter ces lignes par des noms algébriques. La méthode synthétique étoit celle des anciens, l'*analytique* est due aux modernes. *Voyez les articles cités ci-dessus. Voy. aussi* SYNTHESE. (*O*)

* ANAMALLU, s. m. (*Hist. nat.*) arbrisseau légumineux qui croît au Bresil; il a des épines dont les naturels du pays se servent pour se percer les oreilles. Pour cet effet ils en ôtent l'écorce. De plus, ils font avec les feuilles bouillies dans l'eau de riz ou le petit lait, un bain pour le ventre, quand il est gonflé par les vents ou par une lymphe extravasée. On voit par ce que nous venons de dire de l'*anamallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayions une bonne description. Consultez l'*Hortus Malabaricus*.

* ANAMELECH, s. m. (*Myth.*) idole des Samaritains, représentée sous la figure du faisan; d'autres disent du cheval, le symbole de Mars.

* ANAMNETIQUES, adj. (*Méd.*) médicamens propres à réparer ou à fortifier la mémoire.

ANAMORPHOSE, s.f. *en perspective & en peinture*, se dit d'une projection monstrueuse, ou d'une représentation défigurée de quelque image, qui est faite sur un plan ou sur une surface courbe, & qui néanmoins, à un certain point de vue, paroît réguliere & faite avec de justes proportions. *Voyez* PROJECTION. Ce mot est grec; il est composé d'ἀνὰ, *rursùm*, derechef, & μορφωσις, *formation*, qui vient de μορφὴ, *forme*.

Pour faire une *anamorphose*, ou une projection monstrueuse sur un plan, tracez le quarré *ABCD*, (*pl. de perspect. fig. 19, n°. 1.*) d'une grandeur à volonté, & subdivisez-le en aréoles ou en petits quarrés. Dans ce quarré ou cette espece de réseau, que l'on appelle *prototype craticulaire*, tracez au naturel l'image dont l'apparence doit être monstrueuse: tirez ensuite la ligne *a b* (*fig. 19, n°. 2.*) égale à *A B*, & divisez-la dans le même nombre de parties égales que le côté du prototype *A B*: au point du milieu *E*, élevez la perpendiculaire *E V*, & menez *V S* perpendiculaire à *E V*, en faisant la ligne *E V* d'autant plus longue, & la ligne *V S* d'autant plus courte, que vous avez dessein d'avoir une image plus difforme. De chaque point de division tirez au point *V* des lignes droites, & joignez les points *b*, *S*, par la ligne droite *b*, *S*. Par les points *c*, *e*, *f*, *g*, &c. tirez des lignes droites paralleles à *a b*: alors *a b c d* sera l'espace où l'on doit tracer la projection monstrueuse; & c'est ce que l'on appelle l'*ectype craticulaire*.

Enfin dans chaque aréole ou petit trapeze de l'espace *a b c d*, dessinez ce que vous voyez tracé dans l'aréole correspondante du quarré *A B C D*; par ce moyen vous aurez une image difforme, qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est placé de maniere qu'il en soit éloigné de la longueur *E V*, & élevé au dessus à la hauteur de *V S*.

Le spectacle sera beaucoup plus agréable, si l'image défigurée ne représente pas un pur chaos, mais quelqu'autre apparence: ainsi l'on a vu une riviere avec des soldats, des chariots, *&c.* marchant sur l'une de ses rives, représentée avec un tel artifice, que quand elle étoit regardée au point *S*, il sembloit que ce fût le visage d'un satyre. Mais on ne peut donner facilement des regles pour cette partie, qui dépend principalement de l'industrie & de l'adresse de l'artiste.

On peut aussi faire méchaniquement une *anamorphose* de la maniere suivante: on percera de part en part le prototype à coups d'aiguille dans son contour, & dans plusieurs autres points; ensuite on l'exposera à la lumiere d'une bougie ou d'une lampe, & on marquera bien exactement les endroits où tombent sur un plan, ou sur une surface courbe, les rayons qui passent à travers ces petits trous, car ils donneront les points correspondans de l'image difforme, par le moyen desquels on peut achever la déformation.

Faire une anamorphose sur la surface convexe d'un cône. Il paroît assez par le problême précédent, qu'il ne s'agit que de faire un ectype craticulaire sur la surface d'un cône qui paroisse égal au prototype craticulaire, l'œil étant placé à une distance conve-

nable au dessus du sommet du cône.

C'est pourquoi, soit la base $ABCD$ du cône (*fig.* 20.) divisée par des diametres en un nombre quelconque de parties égales; ou, ce qui revient au même, soit divisée la circonférence de cette base en tel nombre qu'on voudra de parties égales, & soient tirées par les points de division des lignes droites au centre. Soit aussi divisé un rayon en quelques parties égales; par chaque point de division décrivez des cercles concentriques; par ce moyen vous aurez tracé le prototype craticulaire A, le double du diametre AB, comme rayon; décrivez le quart de cercle EG (*fig.* 21.) afin que l'arc EG soit égal à la circonférence entiere, & pliez ce quart de cercle, de maniere qu'il forme la surface d'un cône, dont la base soit le cercle $ABCD$; divisez l'arc EG dans le même nombre de parties égales que le prototype craticulaire est divisé, & tirez des rayons de chacun des points de division; prolongez GF en I, jusques à ce que $FI = FG$: du centre I, & du rayon IF, décrivez le quart de cercle FKH; & du point I au point E, tirez la droite IE; divisez l'arc KF dans le même nombre de parties égales que le rayon du prototype craticulaire; & du centre I par chaque point de division, tirez des rayons qui rencontrent EF aux points $1, 2, 3$, &c. enfin du centre F, & des rayons $F1, F2, F3$, décrivez des arcs concentriques. De cette maniere vous aurez l'ectype craticulaire, dont les aréoles paroîtront égales entr'elles.

Ainsi en transportant dans les aréoles de l'ectype craticulaire, ce qui est dessiné dans chaque aréole du prototype craticulaire, vous aurez une image monstrueuse qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est élevé au dessus du sommet du cône, d'une quantité égale à la distance de ce sommet à la base.

Si l'on tire dans le prototype craticulaire les cordes des quarts de cercle, & dans l'ectype craticulaire les cordes de chacun de ses quarts, toutes choses d'ailleurs restant les mêmes, on aura l'ectype craticulaire dans une pyramide quadrangulaire.

Il sera donc aisé de dessiner une image monstrueuse sur toute pyramide, dont la base est un polygone régulier quelconque.

Comme l'illusion est plus parfaite quand on ne peut pas juger, par les objets contigus, de la distance des parties de l'image monstrueuse, il est mieux de ne regarder ces sortes d'images que par un petit trou.

On voit à Paris dans le cloître des minimes de la place royale, deux *anamorphoses* tracées sur deux des côtés du cloître; l'une représente la Magdeleine; l'autre S. Jean écrivant son évangile. Elles sont telles que quand on les regarde directement, on ne voit qu'une espece de payſage, & que quand on les regarde d'un certain point de vue, elles représentent des figures humaines très-distinctes. Ces deux figures sont l'ouvrage du pere Niceron, minime, qui a fait sur ce même sujet un traité latin, intitulé *Thaumaturgus opticus*, *Optique miraculeuſe*, dans lequel il traite de plusieurs phénomenes curieux d'optique, & donne fort au long les méthodes de tracer ces sortes d'*anamorphoſes* sur des surfaces quelconques. Le P. Emmanuel Maignan, minime, a aussi traité cette même matiere dans un ouvrage latin, intitulé *Perſpectiva horaria*, imprimé à Rome en 1648. *Voyez la propoſition 77 de la catoptrique horaire de ce dernier ouvrage, page 438.*

Comme les miroirs cylindriques, coniques & pyramidaux ont la propriété de rendre difformes les objets qu'on leur expoſe, & que par conséquent ils peuvent faire paroître naturels des objets difformes, on donne aussi dans l'optique des moyens de tracer sur le papier des objets difformes, qui étant vus par ces sortes de miroirs, paroissent de leur figure naturelle.

Par exemple, si on veut tracer une image difforme, qui paroisse de sa figure naturelle, étant vue dans un miroir cylindrique, on commencera (*figure 24. Perſpect.*) par décrire un cercle HBC égal à la base du cylindre; ensuite supposant que O soit le point où tombe la perpendiculaire menée de l'œil, on tirera les tangentes OC & OB. On joindra les points d'attouchement C & B par la droite CB; on divisera cette ligne CB en tant de parties égales qu'on voudra, & par les points de division on tirera des lignes au point O; on supposera que les rayons OH, OI, se réfléchissent en F & en G; ensuite (*fig.* 25. *Perſp.*) sur une droite

droite indéfinie MQ, on élevera la perpendiculaire MP égale à la hauteur de l'œil; on fera MQ égale à OH de la *fig. 14*, & au point Q on élevera la perpendiculaire QR égale à CB, & diviſée en autant de parties que CB; par les points de diviſion on tirera des lignes au point P, qui étant prolongées juſqu'à la ligne MN, donneront les points I, III, &c. & les diſtances QI, III, IIIII, &c. qu'il faudra tranſporter dans la *fig. 14* de I en I, de I en III, de II en III, &c. de cette maniere les points F, G, de la *fig. 14*, répondront au point N ou IV de la *fig. 15*. Par ces points F, G, & par le point K tel que $KH = IG$, on tracera un arc de cercle juſqu'en S & en T, c'eſt-à-dire juſqu'à la rencontre des tangentes, OS, OT, & on ſera de même pour les points III, II, &c. enſuite on deſſinera une figure quelconque dans un quarré, dont les côtés ſoient égaux à CB ou QR, & ſoient diviſés en autant de parties qu'on a diviſé ces lignes; enſorte que le quarré dont il s'agit, ſoit partagé lui-même en autant de petits quarrés. On deſſinera après cela dans la figure $SFGT$ une image difforme, dont les parties ſoient ſituées dans les parties de cette figure correſpondantes aux parties du quarré. Cette image étant approchée d'un miroir cylindrique dont HBC ſoit la baſe, & l'œil étant élevé au deſſus du point O à une hauteur égale à MP, on verra dans le miroir cylindrique la figure naturelle qui avoit été tracée dans le petit quarré.

On a auſſi des méthodes aſſez ſemblables à la précédente pour tracer des images difformes, qui ſoient rétablies dans leur figure naturelle, par des miroirs coniques ou pyramidaux. On peut voir une idée de ces méthodes dans la catoptrique de M. Wolf. Nous nous bornerons ici à ce qui regarde nos miroirs cylindriques, comme étant les plus communs. On trouve dans les actes de Leipſick de 1712, la deſcription d'une machine *anamorphotique* de M. Jacques Léopold, par le moyen de laquelle on peut décrire méchaniquement & aſſez exactement des images difformes qui ſoient rétablies dans leur état naturel par des miroirs cylindriques ou coniques.

On fait auſſi dans la dioptrique des *anamorphoſes*. Elles conſiſtent en des figures difformes, qui ſont tracées ſur un papier, & qui paroiſſent dans leur état naturel lorſqu'on les regarde à travers un verre polyedre, c'eſt-à-dire à pluſieurs faces. Et voici de quelle maniere elles ſe font.

Sur une table horizontale $ABCD$, on éleve à angles droits (*fig. 22, Perſp.*) une planche $AFED$; on pratique dans chacune de ces deux planches ou tables deux couliſſes, telles que l'appui BHC puiſſe ſe mouvoir entre les couliſſes de la table horizontale, & qu'on puiſſe faire couler un papier entre les couliſſes de la planche verticale; on adapte à l'appui BHC un tuyau IK, garni en I d'un verre polyedre, plan convexe, compoſé de 24 plans triangulaires diſpoſés à-peu-près ſuivant la courbure d'une parabole. Le tuyau eſt percé en K d'un petit trou, qui doit être un peu au delà du foyer du verre; on éloigne l'appui BHC de la planche verticale, & on l'en éloigne d'autant plus que l'image difforme doit être plus grande.

On met au devant du trou K une lampe; on marque avec du crayon les aréoles ou points lumineux que ſa lumiere forme ſur la planche $ADEF$; & pour ne ſe point tromper en les marquant, il faut avoir ſoin de regarder par le trou ſi en effet ces aréoles ne forment qu'une ſeule image.

On tracera enſuite dans chacune de ces aréoles des parties d'un objet, qui étant vues par le trou K, ne paroîtront former qu'un ſeul tout; & on aura ſoin de regarder par le trou K en faiſant cette opération, pour voir ſi toutes ces parties forment en effet une ſeule image. A l'égard des eſpaces intermédiaires, on les remplira de tout ce qu'on voudra; & pour rendre le phénomene plus curieux, on aura ſoin même d'y tracer des choſes toutes différentes de celles qu'on doit voir par le trou; alors regardant par le trou K, on ne verra qu'une image diſtincte, fort différente de celle qui paroiſſoit ſur le papier à la vue ſimple.

On voit à Paris dans la bibliotheque des Minimes de la place royale, deux *anamorphoſes* de cette eſpece; elles ſont l'ouvrage du P. Niceron, dont nous avons déja parlé:

& on trouve auſſi dans le *tome IV des mémoires de l'académie impériale de Peters-bourg*, la deſcription d'une *anamourhoſe* ſemblable, faite par M. Lutman, membre de cette académie, en l'honneur de Pierre II, empereur de Ruſſie : cet auteur expoſe la methode qu'il a ſuivie pour cela, & fait des remarques utiles ſur cette matiere. *Voyez ſur cet article la Catoptrique & la Dioptrique de* M. Wolf, *déja citées.* (*O*)

§ ANAMULLU, ſ. m. (*Hiſt. nat. bot.*) arbre toujours verd, commun à Tekenkour & autres lieux du Malabar, où il fleurit dans la ſaiſon des pluies. Van-Rheede en a donné une figure paſſable ſous ſon nom malabare *anamullu*, dans ſon *Hort. Malabar. vol. VIII, pl. XL, p. 73*. Les Brames l'appellent *haſticanto*, les Portugais *fabas Turqueſca*, les Hollandois *maan boonen*; c'eſt par corruption qu'on lit *anamallu* dans quelques dictionnaires.

C'eſt un arbre de 25 à 30 piés de hauteur de la forme à peu près du robina, c'eſt-à-dire du faux acacia, à racine ligneuſe, épaiſſe, répandant au loin ſes fibres, dont l'écorce eſt brun-clair. Son tronc a preſque un pié de diametre ; il a le bois blanc & dur, couvert d'une écorce épaiſſe cendrée verte, comme ſaupoudrée çà & là de chaux, & ſemée à des diſtances de trois à quatre pouces d'épines coniques, droites, raſſemblées au nombre de quatre à ſix en faiſceaux, longues de deux à quatre pouces, larges de trois lignes à un pouce, qui partent du bois, & ont comme lui leur écorce. Les branches qui partent de tous côtés du tronc, ſont menues, longues, vertes d'abord, enſuite noirâtres, & ſemées d'épines ſemblables, mais beaucoup plus rares & plus petites.

Ses feuilles ſortent alternativement & à de grandes diſtances le long des jeunes branches, & même de leurs épines ; elles ſont ailées ſur un rang, compoſées de quatre à cinq paires de foioles, quelquefois ſans impaire & quelquefois avec une impaire, elliptiques, obtuſes, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaiſſes, liſſes, unies, veloutées finement, luiſantes, verd-brunes deſſus, plus clair deſſous; le pédicule commun qui les porte, eſt cylindrique, long de cinq à ſix pouces.

De l'aiſſelle des feuilles, vers l'extrémité des branches, ſort une petite panicule de 80 à 100 fleurs, blanches, petites, de trois lignes environ de longueur, menues, portées ſur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Chaque fleur conſiſte en un calice court, diviſé juſqu'au milieu en deux levres, en un corolle à cinq pétales étroits, inégaux en papillon, & en 10 étamines à antheres jaunes, réunies par leurs filets en un cylindre, enfilé par l'ovaire qui devient par la ſuite un légume membraneux, applati, ſec, elliptique, long de trois à quatre pouces, trois à cinq fois moins large, partagé intérieurement en deux à trois loges qui contiennent chacune une graine plate, courbée en croiſſant, longue de près de trois lignes, d'un verd-clair, luiſante, & environnée d'un demi anneau de chair au point qui l'attache par un filet aſſez long à la partie ſupérieure du légume.

Qualités. La racine de l'*anamullu* a une odeur aromatique très-ſuave ; ſes fleurs ont auſſi de l'odeur, mais très-foible. Ses feuilles n'ont qu'un goût ſabacé ou du haricot.

Uſages. Cet arbre eſt ſi peu malfaiſant que les Malabares emploient ſes épines, dépouillées de leur écorce, pour ſe percer les oreilles, comme nous faiſons avec des épingles d'argent. Ils font avec la décoction de ſes feuilles dans l'eau de riz & le petit lait, un bain pour diſſiper l'enflure du ventre, ſoit qu'il ſoit rempli par des vents ou par une lymphe extravaſée. Le charbon de ſon bois, pilé avec les feuilles du bétel, s'applique ſur les ulceres & les exanthêmes pour les ſécher.

Remarques. Les feuilles inférieures & des vieilles branches de l'*anamullu*, ſont ſujettes à porter en deſſous, le long de leur côte mitoyenne, une à quatre petites galles, ovoïdes, verd-brunes, enflées en veſſie longue de trois à cinq lignes, à écorce dure, fragile, ſucculente, liſſe, remplie par un ver blanc-jaune, qui devient ſans doute une mouche à quatre ailes & à aiguillon, de la famille des ichneumons.

Cet arbre a, comme l'on voit, quelques rapports avec le févier, *gleditſia*, par ſes épines & ſes feuilles, mais il en differe beaucoup plus par ſes fleurs & ſes fruits, & doit former un genre particulier, voiſin du moullava dans la premiere ſection de la famille des plantes légumineuſes. (*M. ADANSON.*)

ANAN *ou* ANNAND, (*Géogr. mod.*) fleuve d'Ecoſſe, dans ſa partie méridionale, province d'Anandal; il prend ſa ſource près du Cluid, & ſe décharge dans un golfe de la mer d'Irlande, appellé *Solraifrith*. Boudrand.

ANANAS, (*Hiſt. nat.*) genre de plante obſervé par le Pere Plumier: ſa fleur eſt monopétale, faite en forme d'entonnoir, diviſée en trois parties, & poſée ſur les tubercules d'un embryon, qui devient dans la ſuite un fruit charnu, plein de ſuc, & fait comme une pomme de pin. Il renferme de petites ſemences faites en forme de rein, & couvertes d'une coiffe. Tournefort, *inſtitutiones rei herbariæ appendice. Voyez* PLANTE. (*I*)

* On en diſtingue ſix eſpeces, ſelon Miller, où l'on peut voir leurs deſcriptions. La premiere, qu'il appelle *ananas aculeatus, fructu ovato, carne albidâ*, eſt, ſelon lui, la plus commune en Europe: mais il ajoute que l'*ananas aculeatus, fructu pyramidato, carne aureâ*, qui eſt la ſeconde eſpece, eſt préférable à la premiere, parce que ſon fruit eſt plus gros & d'un meilleur goût, & que ſon ſuc eſt moins aſtringent. Cette eſpece pouſſe ordinairement de deſſous ſon fruit ſix ou ſept rejetons, ce qui la fait multiplier aiſément, & peut la rendre, dit Miller, commune en peu d'années.

Les curieux cultivent la troiſieme eſpece, *ananas folio vix ſerrato*, pour la variété ſeulement; car le fruit n'en eſt pas ſi bon que celui des eſpeces précédentes.

La cinquieme eſpece, *ananas aculeatus, fructu pyramidato, virescente, carne aureâ*, eſt maintenant fort rare en Europe; elle paſſe pour la meilleure; en Amérique, les curieux la cultivent préférablement aux autres: on la peut faire venir des Barbades ou du Montferrat.

La ſixieme, qu'on appelle en botanique, *ananas, fructu ovato, ex luteo virescente, carne luteâ*, eſt venue de la Jamaïque; elle n'eſt pas encore commune en Angleterre, dit Miller; ceux qui ont goûté de ſon fruit, aſſurent qu'il a beaucoup de ſaveur. Mais comme elle eſt tardive, elle s'accommode plus difficilement de notre climat. Son fruit eſt un mois de plus à mûrir que le fruit des autres.

J'ai oui parler, continue le même botaniſte, d'une autre eſpece d'*ananas*, dont la chair eſt jaune en dehors, & verte en dedans; mais je ne l'ai jamais vue.

L'*ananas*, fruit dont la ſaveur ſurpaſſe celle de tous les fruits qui nous ſont connus, eſt produit par une plante, dont la feuille reſſemble à celle de l'aloès, pour l'ordinaire dentelée comme elle, mais moins épaiſſe & moins pleine de ſuc.

Elle a été apportée des établiſſemens des Indes orientales dans ceux des Indes occidentales, où elle eſt devenue très-commune & d'un excellent *acabit*. Il n'y a pas long-temps qu'on la cultive en Europe & qu'elle y donne du fruit. M. le Cour de Leyde eſt le premier qui l'ait cultivée avec ſuccès; après pluſieurs tentatives inutiles, il a enfin trouvé un degré de chaleur propre à lui faire porter un fruit, plus petit à la vérité qu'aux Indes occidentales, mais auſſi bon, au jugement de perſonnes qui ont vécu long-temps dans l'une & l'autre contrée.

Le temps de la maturité des bons *ananas* eſt depuis le commencement de juillet juſqu'au mois de ſeptembre. Ce fruit eſt mûr, lorſqu'il répand une odeur forte, & qu'il cede ſous le doigt: il ne conſerve ſon odeur ſur la plante, que trois ou quatre jours, & quand on le veut manger parfait, il ne faut pas le garder plus de 24 heures après l'avoir cueilli. *Dict. de Miller.*

On tire par expreſſion de l'*ananas* un ſuc dont on fait un vin excellent, qui fortifie, arrête les nauſées, réveille les eſprits, provoque les urines, mais dont les femmes enceintes doivent s'abſtenir. On confit les *ananas*, & cette confiture eſt bonne pour les perſonnes d'un tempérament foible. *Lémery.*

* ANANCÉ *ou* ANANCHÉ, (*Myth.*) nom d'une des quatre divinités domeſtiques, gardiennes de chaque perſonne ſuivant les Egyptiens; les trois autres étoient *Dynamis, Tychès* & *Eros*. On s'apperçoit aiſément que ces divinités ſont *la force, la fortune, l'amour* & *la néceſſité*. Ce ne peut être que par corruption qu'on les appelle *Dymon, Tychès, Heros* & *Anachis*. *Voyez* ce dernier mot.

* ANANDAL, (*Géogr. mod.*) province de l'Ecoſſe méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nitisdale à l'orient.

ANANEL, (*Hist. sacrée.*) grand-prêtre des Juifs, fut revêtu de cette dignité par Hérode le grand, quoiqu'il ne fût pas des familles qui avoient coutume de l'exercer. Il étoit pourtant de race sacerdotale. Au bout de deux ou trois ans, il fut contraint de céder la souveraine sacrificature à Aristobule, beau-frere d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la sollicitation d'Alexandra sa belle-mere, & de Mariamne sa femme; mais il la reprit un an après, lorsque le roi eut fait mourir Aristobule. Il ne la garda pas longtemps; Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jesus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoit l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpétuels, & s'arrogea le droit de disposer à son gré de cette dignité, en faveur de qui il voudroit.

ANANIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Nébédée, souverain sacrificateur des Juifs, succéda à Joseph, de Camith: il étoit fort aimé des Juifs à cause de sa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des différens qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre *Ananias* qu'on accusoit être l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude. Il se justifia & revint absous. Depuis son retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il sut gagner l'affection d'Albin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit sur son esprit: il le dut en partie à ses grandes richesses. Quelques-uns de ses gens en abuserent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que sept ans de la souveraine sacrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Imael, fils de Phabé, l'an 62 de l'ere vulgaire.

ANANIAS, (*Hist. des Juifs.*) surnommé le *Saducéen*, est célebre dans la révolte des Juifs contre les Romains, dont il fut un des plus ardens promoteurs. Il alla solliciter auprès des Iduméens, des secours en faveur des rebelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce fut lui qui, par son éloquence, persuada à Mérilius, capitaine des troupes Romaines, assiégé dans le palais royal de Jérusalem, de se rendre avec ses gens, à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve, à lui & à sa troupe. Mérilius fut la dupe de sa confiance; lorsqu'il se fut rendu, les factieux égorgerent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur fureur qu'en promettant de se faire Juif.

Il est encore fait mention, dans l'écriture sainte, de quelques autres *Ananias* ou Ananie, moins célebres que ceux dont on vient de parler.

ANANISAPTA, *terme de magie*, espece de talisman ou de préservatif contre la peste & les autres maladies contagieuses, qui consiste à porter sur soi ce mot écrit *ananisapta*.

Delrio le regarde comme un talisman magique, & fondé sur un pacte avec le démon, & le met au nombre de ceux qu'on portoit comme des préservatifs contre les fievres pestilentielles, & qui étoient conçus en trois vers écrits d'une certaine maniere qu'il n'explique point, & dont il ne cite que celui-ci:

Ananischapta furit mortem quæ lædere quærit.

Il en cherche l'origine dans le Chaldéen ou l'Hébreu חכנני, *choneni, miserere mei*, & שפט, *fcophet*, par lesquels on implore la miséricorde d'un juge, mais non pas celle de Dieu. *Ana*, אנא, ajoute-t-il, dans les mysteres de la cabale, signifie *un esprit* où sont les notions innées, & auquel préside l'ange que les cabalistes appellent ענם, *anim*, qui manifeste à l'homme la vérité, d'où vient le mot חנע, *henag*, que d'autres prononcent *ana*, & qui signifie *idole*; d'où vient ענן, *anani*, divination, & *fchaphat*, שפט, qui signifie que cette idole ou ce mauvais ange juge que la maladie naît de maléfice, & en indique le remede. Il dit encore que les cabalistes ont voulu mettre dans le mot *ananisapta*, autant de mots différens qu'il y a de lettres, & qu'ainsi ce mot signifie A. *antidotum*, N. *Nazareni*, A. *auferat*, N. *necem*, I. *intoxicationis*, S. *sanctificet*, A. *alimenta*, P. *pocula*, T. *Trinitas*, A. *alma*; qui signifient *que la mort de J. C. qui a été injuste de la part des Juifs, frappe de la part de Dieu la mort*, c'est-à-dire *le démon*, &c. & il traite cette explication de rêverie: la sienne est un peu plus savante; c'est au lecteur à juger si elle est plus sensée. Delrio, *disquisit. magic. lib. III*,

part. II, quæſt. 4, ſect. viij, page 463 & 464. (*G*).

ANANTALI, ſ. m. (*Hiſt. nat. botaniq.*) plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt ſur les arbres comme une fauſſe paraſite, tantôt dans les terres ſablonneuſes. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure ſous ſon nom malabare *anantaly-maravara*, dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. XII, pl. VII, p. 15*; & Jean Commelin, dans ſes notes ſur cet ouvrage, la déſigne ſous le nom de *orchis aborſiva latifolia Malabarica, clitoridoflore luteo piloſo; ibidem, p. 16*. M. Linné l'appelle *epidendrum ovatum, foliis caulinis ovatis, acutis, amplexicaulibus, nervoſis, ſcapis paniculatis. Syſt. nat. edit. in-12, p. 596, n°. 9.*

D'un amas ou d'un grouppe de racines fibreuſes, menues, blanches, dures, ligneuſes, courbées diverſement, longues de trois à quatre pouces, & qui s'attachent à l'écorce des vieux arbres, s'élevent douze à quinze tiges cylindriques, hautes de trois à quatre piés, ſimples, ſans ramifications, de quatre à cinq lignes de diametre, genouillées, onduleuſes ou légérement tortillées, vertes, marquées de cercles jaunes, à ſubſtance intérieure rouge-ſanguin, croiſée de filets blancs, & remplie au centre par une moelle verte, ſoutenue pareillement par de groſſes fibres rouſſâtres. Ces tiges ſont couvertes d'un bout à l'autre de feuilles qui y ſont diſpoſées alternativement & circulairement fort près les unes des autres. Elles ſont elliptiques, pointues, longues de cinq à ſix pouces, une fois moins larges, épaiſſes, fermes, ſucculentes, entieres, ſtriées longitudinalement, d'un verd-clair, comme ſeſſiles, mais portées ſur un pédicule membraneux deux fois plus court qu'elles, qui forme une gaîne cylindrique entiere, membraneuſe, d'abord verte, enſuite cendrée, qui enveloppe les tiges, & reſte même comme une ſeconde enveloppe après leur chûte.

Les fleurs ſortent immédiatement des racines comme les tiges, ſous la forme d'une panicule ou d'un épi ramifié, haut de trois à quatre piés comme les tiges, articulé ou genouillé de même, avec des gaînes, mais ſans feuilles, de maniere qu'il ſemble qu'elles ſeroient tombées, & que chaque branche ou épi de la panicule ſortiroit de chacune de ces gaînes: on voit deux ou trois ſemblables panicules ſur chaque pié; elles portent chacune dix à douze branches ou épis, chacun de ſix à douze fleurs blanches, qui, avant de s'épanouir, forment un bouton conoïde dont la baſe eſt gonflée d'un côté en tubercule, & de l'autre en cornet; ce qui leur donne une forme aſſez agréable; le pédoncule qui les ſoutient eſt verd-ſtrié & égal à leur longueur.

Chaque fleur eſt compoſée de ſix feuilles poſées ſur l'ovaire, épaiſſes, fermes, dont trois extérieures, plus étroites, alongées & trois intérieures, plus larges & arrondies, toutes blanches avec une ligne rougeâtre à leur milieu, ſemblable à une nervure plus épaiſſe. Au centre de ces feuilles s'éleve un ſtyle ou ſtigmate très-court, creuſé en cuilleron, plein d'une liqueur mielleuſe, & qui porte ſur ſon dos une étamine ou anthere ſeſſile à deux loges qui contiennent la pouſſiere fécondante. L'ovaire eſt au deſſous, fort menu, alongé, & devient par la ſuite une capſule ovoïde à trois angles & trois nervures intermédiaires, qui la font paroître comme hexagone, longue d'un pouce & demi, deux fois moins large, à trois loges remplies de graines orbiculaires membraneuſes extrêmement fines & peu ſenſibles.

L'*anantali* eſt vivace par ſes racines qui ſubſiſtent pluſieurs années, pendant que ſes tiges meurent tous les ans après avoir fleuri; ce qui lui arrive une fois l'an vers le mois de juin. Ses fleurs durent l'eſpace de cinq mois ſans ſécher ni tomber, à-peu-près comme feroient des feuilles, au point que ſi l'on en cueille la panicule lorſqu'elle n'eſt encore qu'en bouton, & qu'on la ſuſpende dans un lieu ſec, ces boutons groſſiſſent, s'ouvrent, s'épanouiſſent, fleuriſſent & durent juſqu'à la maturité du fruit; ce qui prouve que cette plante, parvenue à ce point, n'a plus beſoin de tirer aucune nourriture, aucune ſubſtance ſolide que de l'air ſeul, pour pouvoir opérer l'acte de la génération, dont tous les principes ſont contenus dans ces panicules parvenus à ce point.

Qualités. Toute la plante eſt ſans ſaveur, ſans odeur; ſes fleurs ſeules ont une odeur très-déſagréable.

Uſages. Son ſuc, tiré par expreſſion & donné auſſi-tôt, diſſipe la colique & les dou-

leurs de toute espece du ventre, remue la bile & lâche le ventre.

Remarques. On voit, par la description de l'*anantali*, qu'il ne peut être placé dans le genre de la vanille, où l'a confondu M. Linné, & qu'il a tous les caracteres de l'ambokely, avec lequel il doit former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. ADANSON.*)

ANANUS, (*Hist. des Juifs.*) fils de Seth, grand prêtre des Juifs, appellé *Anne* dans l'évangile, posséda la grande sacrificature pendant onze ans, & eut cinq de ses fils grands-prêtres, dont un porta aussi le nom d'*Ananus*. Après sa déposition de cette dignité, il en conserva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-pere de Caïphe, & ce fut chez lui que Jesus-Christ fut d'abord mené, lorsqu'il eut été arrêté au jardin des oliviers.

Ananus son fils, qui ne fut grand-prêtre que trois mois, & que le conseil des Juifs nomma ensuite gouverneur de Jérusalem, fit lapider S. Jacques, frere, c'est-à-dire parent de J. C. selon la chair, avec quelques chrétiens, comme coupables d'impiétés : violence qui lui fit perdre le pontificat. L'historien Joseph loue extrêmement la prudence de ce gouverneur : il en parle comme d'un homme très-juste, ami de la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts du peuple : ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zele impétueux & violent qu'il montra lorsqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres *Ananus*.

ANAPARUA, s. f. (*Hist. nat. botan.*) plante du Malabar, très-commune sur-tout à Chanotti & à Parou, où elle fleurit tous les ans pendant la saison de pluies. Les Brames l'appellent *benderli*; les Portugais *folhas da lanea*; les Hollandois *prangwortel*. Van-Rheede en a donné une figure passable, mais incomplete sous le nom malabare *anaparua*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VII*, *pag. 75*, *pl. XL*.

C'est une plante grimpante qui s'attache aux arbres par la pointe de ses feuilles, & qui jette nombre de racines fibreuses du bas de sa tige qui est couchée par terre, rondes, vertes, charnues, de cinq à six lignes de diametre, & qui ont jusqu'à quatre à cinq piés de longueur. Ses branches sont en petit nombre, couvertes de feuilles espacées d'un à trois pouces, & disposées alternativement sur un même plan, les unes à droite, les autres à gauche; chaque feuille est comme composée de deux parties, dont la premiere, qui est la feuille proprement dite, représente un cœur alongé, ou un fer de lance pointu à son extrémité, qui s'accroche comme une vrille sur les arbres, long de trois à quatre pouces, deux fois moins large, épais, ferme, lisse, nerveux, porté sur un pédicule ailé en forme de cœur, une fois plus court, aussi nerveux, qui semble faire un étranglement avec elle, & former une seconde feuille qui entoure la moitié de la tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi de fleurs en tête ovoïde, long de sept à huit lignes, de moitié moins large, porté sur un pédicule de même longueur, au haut duquel est une enveloppe en forme d'écaille, hémisphérique, concave, d'un rouge obscur, qui renfermoit l'épi avant sa floraison, & qui l'accompagne jusqu'à la maturité de ses fruits. Cet épi ou cette tête se recourbe en bas en forme de crochet, & contient environ vingt fleurs hermaphrodites, d'abord blanches, ensuite vertes, composées chacune d'un calice fessile à quatre feuilles, de quatre étamines jaunes, d'un ovaire qui devient, en mûrissant, une baie rouge de corail, ovoïde, à une loge contenant une seule graine en osselet très-dur.

Qualités. Toute la plante a une saveur amere astringente.

Usages. On l'emploie en décoction dans les bains pour les fievres ardentes : ses feuilles pilées s'emploient en cataplasme sur les tumeurs & sur toutes les parties douloureuses.

Remarques. L'*anaparua* n'a jamais été classée par aucun botaniste, il est néanmoins facile de voir par ses caracteres, qu'elle est une espece du genre du *tapanava*, & qu'elle vient par conséquent dans la famille des arons, où nous l'avons placée. (*M. ADANSON.*)

*ANAPAUOMENÉ, s. f. (*Hist. nat.*) d'ἀναπαύομαι, *qui cesse*; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molosside, province d'Epire, en Grece. Pline dit que l'eau

en eſt ſi froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, & qu'elle les allume néanmoins, ſi on les en approche quand ils ſont éteints; qu'elle tarit ſur le midi; on l'a appellée par cette raiſon *anapauoméné*: qu'elle croît depuis midi juſqu'à minuit, & qu'elle recommence enſuite à diminuer, ſans qu'on puiſſe ſavoir quelle peut être la cauſe de ce changement. Il ne faut pas mettre au même degré de probabilité les premieres & les dernieres merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a ſur la ſurface de la terre tant d'amas d'eaux ſujets à des abaiſſemens & à des élévations périodiques, que l'eſprit eſt diſpoſé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomene; mais la fontaine d'*anapauoméné* eſt peut-être la ſeule dont on ait jamais dit qu'elle éteignoit & allumoit les flambeaux qu'on en approchoit: on n'eſt ici ſecouru par aucun fait ſemblable.

ANAPE, ſ. m. (*Géog. & Mythol.*) aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuſe; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proſerpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ſes eaux ſe mêlerent à celles de l'Alphée, & elles coulerent enſemble dans la mer de Sicile. Ovide a décrit cette aventure dans ſes métamorphoſes; & il en fait auſſi mention dans ſes faſtes, à propos des jeux inſtitués à Rome, & célébrés en avril en l'honneur de Cérès.

ANAPERA, (*Muſique des anciens.*) ſorte de rhythme pour les flûtes, qui nous eſt inconnu. (*F. D. C.*)

ANAPESTE, ſ. m. *Littérat.*) ſorte de pié dans la poéſie grecque & latine, qui conſiſte en deux breves & une longue. *Voyez* PIÉ.

Ce mot eſt dérivé d'ἀναπαίω *frapper à contre ſens*; parce qu'en danſant lorſqu'on chantoit des vers de cette meſure, on frappoit la terre d'une maniere toute contraire à celle dont on battoit la meſure pour des poéſies où dominoit le dactyle; auſſi les Grecs l'appelloient-ils antidactyle, ἀντιδάκτυλος. *Diom. III, p. 474. V.* DACTILE.

En effet; l'*anapeſte* eſt comme l'oppoſé du dactyle; ces trois mots *ſăpiĕns*, *lĕgĕrunt*, χαρίεις ſont des *anapeſtes*. (*G*)

Les Grecs, dont l'oreille avoit une ſenſibilité ſi délicate pour le nombre, avoient réſervé l'*anapeſte* aux poéſies légeres, comme le dactyle aux poëmes héroïques: & en effet, quoique ces deux meſures ſoient égales, le dactyle frappé ſur la premiere ſyllabe, a plus de gravité dans ſa marche que l'*anapeſte* frappé ſur la derniere.

On a obſervé que la langue Françoiſe a peu de dactyles & beaucoup d'*anapeſtes*. Lully ſemble être un des premiers qui s'en ſoient apperçus, & ſon récitatif a le plus ſouvent la marche de ce dactyle renverſé.

On n'en doit pas conclure que nos vers héroïques où l'*anapeſte* domine ne ſoient pas ſuſceptibles d'un caractere grave & majeſtueux; il ſuffit, pour le ralentir, d'y entremêler le ſpondée, & l'*anapeſte* alors aſſujetti par la gravité du ſpondée, n'eſt plus que coulant & rapide, & ceſſe d'être ſautillant. (*M. MARMONTEL.*)

* ANAPHE, ſ. f. (*Géog. & Myth.*) île de la mer Egée, qu'on dit s'être formée inſenſiblement comme Delos, Hiera, & Rhodes. C'eſt du culte particulier qu'on y rendoit à Apollon, qu'il fut appellé *Anaphéen*.

* ANAPHONESE, ſ. f. l'exercice par le chant. Antylle, Plutarque, Paul, Aétius & Avicene, diſent qu'une des propriétés de cet exercice, c'eſt de fortifier les organes qui ſervent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, & d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conſeillent aux perſonnes ſujettes à la cardialgie, aux vomiſſemens, à l'indigeſtion, aux dégoûts, & en général à toutes celles qui ſont ſurchargées d'humeurs. Hyppocrate veut qu'on chante après le repas: mais ce n'eſt pas l'avis d'Aretée.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que l'action fréquente de l'inſpiration & de l'expiration dans le chant, peut nuire ou ſervir à la ſanté dans pluſieurs circonſtances, ſur leſquelles les acteurs de l'opéra nous donneroient de meilleurs mémoires que la faculté de médecine.

ANAPHORE, ſ. f. (*Gramm.*) ἀναφορὰ de ἀναφέρω *iterùm fero*, *refero*. Figure d'élocution qui ſe fait lorſqu'on recommence divers membres de période par le même mot: en voici un exemple tiré de l'ode d'Horace à la Fortune, liv. I. *Te pauper ambit follicitâ prece; te dominum æquoris, &c.*

Te Dacus asper ; te profugi Scythæ ; te semper anceps Sicyon accessit ; te Syrtes & albo rara fretis cohis velata panno. Et dans Virgile, Ecl. 10, v. 42 :

Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori,
Hic nemus, hic ipso tecum consumerer ævo.

Cette figure est aussi appellée *répétition*. (*F*)

* ANAPLEROSE, s. f. (*Médecine.*) l'action de remplir. On a quelquefois donné le nom d'*anaplerose* à cette partie de la chirurgie qui s'occupe de la reproduction des parties qui peuvent se reproduire ; & c'est delà qu'est venue l'épithete d'*anaplérotique*, que l'on donne aux remedes qui font renaître les chairs dans les plaies & dans les ulceres, & qui les disposent à cicatriser. *Voyez* ANAPLÉROTIQUES.

ANAPLEROTIQUES, adj. *terme de médecine*, qualification qu'on donne aux médicamens qui font revenir dans les ulceres & les plaies des chairs nouvelles, qui les remplissent & réparent la perte de la substance. *Voyez* PLAIE & ULCERE.

Ce sont des topiques qui aident à cicatriser les plaies, tels que la sarcocolle, certains baumes ou résines dissoutes dans l'esprit-de-vin, comme le baume du Commandeur. On les appelle aussi *incarnatifs & sarcotiques*.

Ces topiques agissent par leurs parties agglutinatives, lorsque les bords ou les ulceres d'une plaie faite dans les chairs sont rapprochés. Si l'on applique dessus des compresses trempées dans ces baumes, ils les consolident & hâtent leur réunion, parce que leurs parties résineuses venant à s'appliquer immédiatement sur la peau, tiennent à l'aide de la compresse, les bords de la plaie en respect, l'empêchent de se désunir, & par ce moyen donnent la faculté aux sucs nourriciers de s'y porter & d'y faire corps.

Il est bon d'observer ici qu'on ne doit point user indifféremment de ces sortes de topiques, soit naturels soit factices ; ils ne conviennent que pour les parties charnues ; & dans ce cas même on doit avoir attention à n'employer que de l'esprit-de-vin médiocrement rectifié, pour dissoudre ces résines. En effet, si l'esprit-de-vin étoit trop rectifié, il auroit deux inconvéniens : le premier seroit de ne pas tirer des corps employés pour la confection de ce baume, toute la substance qu'on desire ; il ne suffit pas d'avoir seulement la résineuse, il faut qu'il agisse sur la gommeuse, pour répondre à l'intention de ceux qui en sont les inventeurs ; & le second inconvénient, c'est qu'un esprit-de-vin trop vif crispéroit & brûleroit les bords de la plaie ; & au lieu d'en hâter la guérison, il ne feroit que la retarder.

Si j'ai dit que l'application de ces baumes, soit factices, soit naturels, ne convenoit que pour les plaies faites dans les parties charnues, à plus forte raison seroit-elle beaucoup plus à redouter & dangereuse, si les blessés avoient quelques tendons ou parties nerveuses endommagées ; car ces parties étant beaucoup plus sensibles & plus délicates, on courroit risque d'estropier les blessés par la crispction, l'inflammation & la suppuration qu'on causeroit à la plaie. (*N*)

* ANAPLISTE *ou* ANAPHLYSTE, (*Géog. & Myth.*) ancienne ville maritime de la Grece, proche d'Athenes, vers le cap Colias. Elle étoit célebre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient que *Anaphlyste* est aujourd'hui Alope.

* ANAPODARI, ANPADORE, *ou* ARPADORE ; (*Géog.*) petite riviere de l'île de Candie, qui a sa source à *Castel Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jette dans la mer méridionale entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra*. Mat. *Dict. géog.*

ANAPODOPHYLLON, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleurs, composée de plusieurs feuilles disposées en rose : il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit fait ordinairement en forme d'œuf, & qui n'a qu'une capsule : il est rempli de semences, qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tournefort, *inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

* ANAPUIA, (*Géog. mod.*) province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts S. Pierre & la source de Buria.

* ANAQUITO, (*Géog. mod.*) contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito.

* ANARCHIE, s. f. (*Politique.*) c'est un désordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander

commander & faire respecter les loix, & que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination & sans police. Ce mot est composé d'ἀ privatif, & de ἀρχὴ, *commandement*.

On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANASARQUE, s. f. (*Médecine.*) espece d'hydropisie où la peau est bouffie & enflée, & cede à l'impression des doigts comme de la pâte. *Voyez* HYDROPISIE.

Cette hydropisie est dans les cellules de la graisse, qui communiquant les unes avec les autres, donnent passage à la sérosité épanchée dans leur cavité.

Cette bouffissure se guérit si on détruit la cause qui l'occasione: les appéritifs, les fondans, les diurétiques chauds, sont excellens dans l'*anasarque*. *Voyez* ŒDEME.

ANASCHORIGENAM, s. m. (*Hist. nat. bot.*) espece d'ortie du Malabar, figurée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hort. Malabaricus, vol. II, pl. XLI, pag. 77.* Les Brames l'appellent *Nasty gasurculi*. Je l'ai rencontrée aussi au cap Manuel près de l'île Gorée.

C'est un arbrisseau vivace, toujours verd, de cinq piés de hauteur, dont la racine est fibreuse, tendre & blanchâtre. Sa tige est cylindrique de cinq à sept lignes de diametre, partagée en plusieurs branches alternes, striées profondément ou cannelées vers leurs extrémités, d'un rouge obscur taché de verd-blanc ou du verd-clair comme la peau du serpent *cobra capella*, & semée de poils piquans comme l'ortie. Ses feuilles sont alternes, peu ferrées, distantes de deux à quatre pouces, taillées en cœur arrondi, de cinq à six pouces de diametre, terminées par une pointe alongée, bordées de chaque côté de quinze à dix-huit dents triangulaires, grossieres, inégales, verd-noires, hérissées de poils piquans, à trois côtes principales en dessous, blanchâtres, portées sur un pédicule une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, rougeâtre, plat & sillonné en dessus, arrondi & verd-jaune en dessous.

De l'aisselle des feuilles sortent des pédunculés de fleurs, dont les mâles sont composées d'épis longs de deux pouces, & les femelles sont rassemblées en têtes sphériques de six à huit lignes de diametre, hérissées de poils piquans. Chaque fleur mâle consiste en un calice à quatre feuilles, verd-blanchâtre, ouvert en étoile, en quatre étamines, & quelquefois un ovaire qui avorte sous la forme d'un petit godet en soucoupe. Les fleurs femelles n'ont qu'un calice à deux feuilles comprimées, relevées, & qui embrassent étroitement l'ovaire. Celui-ci est terminé par un seul style & un stigmate cylindrique velu, & devient, en mûrissant, une capsule lenticulaire, droite, c'est-à-dire, relevée verticalement sur son tranchant, jaune-roussâtre, luisante, qui ne differe point de la graine elle-même.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Seconde espece. VALLI-SCHORIGENAM.

Van-Rheede nous apprend qu'il y a au Malabar une autre espece d'*anaschorigenam* ou d'ortie, appellée *valli-schorigenam*, dont il ne donne qu'une courte description sans figure. Les Brames l'appellent *pittagasurculi*. Elle ne differe presque de la premiere qu'en ce qu'elle grimpe & s'éleve plus haut en se roulant autour des arbres.

Usages. Sa racine pilée se donne avec le lait & le sucre pour les démangeaisons du corps. Son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, se boit dans les ardeurs du foie, pour les tumeurs du corps & les difficultés d'uriner. (*M. ADANSON.*)

ANASCHOVADI, s. m. (*Hist. nat. botan.*) Plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes à fleurs composées, & dans la section des conyses. Van-Rheede en a donné une figure passable dans son *Hortus Malabaricus, volume X, planche VII, page 23*, sous ce nom malabare qui veut dire *pié-d'éléphant*; le nom *astipada* que lui donnent les Brames, signifie *feuilles étendues en rond*, ou *rayonnantes*, & celui de *godjura* veut dire *langue de vache*, parce que ses feuilles en ont à-peu-près la figure. M. Linné la désigne sous le nom d'*elephantopus, scaber, foliis oblongis scabris. Systema naturæ, édit. in-12, page 580, n°. 1.*

C'est une herbe vivace, d'un pié au plus de hauteur, qui croît communément dans les terrains sablonneux, humides & ombragés. Sa racine est un assemblage de douze

à quinze fibres rameuſes blanches, avec un filet au milieu, longues de ſix à ſept pouces, de deux à trois lignes de diametre, d'où part une tige courte, dure, blanche, ligneuſe, de deux lignes de diametre, traçante horizontalement, entourée d'anneaux velus qui indiquent la chûte des feuilles ou écailles qui la couvroient, & jetant à la diſtance de trois ou quatre pouces lorſque la plante eſt en fleur, une jeune plante qui, lorſqu'elle vient à fleurir, en reproduit une pareille au bout du prolongement de la même tige.

Chaque plante ou touffe, eſt compoſée de huit à dix feuilles rayonnantes ſur la terre, elliptiques, médiocrement pointues, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, marquées de chaque côté de douze à quinze crénelures épaiſſes, un peu ridées ou crépues, couvertes de poils rudes, verd-noires, avec une côte blanchâtre en deſſous, rapprochées en rayons ſans aucun pédicule autour des racines.

Du centre de ces feuilles s'éleve tous les ans, pendant les pluies du mois de décembre, une tige ſans feuilles, verd-brune, hériſſée, roide, haute de ſix à ſept pouces, du diametre de deux lignes, ramifiée vers ſon extrémité en huit à dix branches, ſurmontées chacune d'une tête de dix fleurs ſphéroïdes, de ſix à huit lignes de diametre, enveloppées de deux à quatre grandes feuilles arrondies, concaves, contenant pluſieurs paquets de fleurs, d'abord bleu purpurin, enſuite blanc-jaunes, poſées ſur un réceptacle plat & nu ſans écailles. Chaque fleur eſt un fleuron hermaphrodite, porté ſur l'ovaire à long tube, diviſé en cinq dentelures égales, portant intérieurement cinq étamines courtes, réunies par leurs antheres, & enfilé par un ſtyle ſimple, cylindrique, velu. L'ovaire porte encore extérieurement un calice de cinq écailles en ſoie, longues, dentées, qui l'accompagnent juſqu'à ſa maturité; alors il eſt ovoïde, alongé, d'abord blanc, enſuite jaune, enfin cendré-roux.

L'*anaſchovadi* ſe propage non ſeulement de graines, mais encore par ſes tiges ou bourgeons, qui tracent ſous terre.

Qualités. Cette plante n'a aucune odeur, même dans ſes fleurs, mais une ſaveur âcre mêlée d'amertume.

Uſages. C'eſt un vulnéraire aſtringent, dont la décoction ſe boit avec ſuccès dans les crachemens de ſang, & dans les dyſuries. Pilée & priſe avec le lait aigri, elle arrête les dyſſenteries. (*M. Adanson.*)

ANASTASE, ſ. f. *en médecine*, tranſport des humeurs qu'on a détournées d'une partie ſur une autre. (*N*)

* ANASTASIE *ou* ANASTASIOPLE, (*Géogr.*) *Anaſtaſia* ou *Anaſtaſiopolis*, ville de la Méſopotamie, auparavant le bourg de *Dara*, *Daræ* ou *Daras*, que l'empereur Anaſtaſe fit fortifier, au rapport de Procope, & dont il fit une très-belle ville qu'il appella de ſon nom.

La Martiniere nomme quatre autres *Anaſtaſiople*, toutes villes épiſcopales, l'une dans la ſeconde Phrygie Pacatienne, la ſeconde dans la Carie, la troiſieme dans la Galatie premiere, & la quatrieme en Thrace dans la province du mont Ænus.

§ ANASTOMOSE, (*Anatomie.*) les anciens donnoient un autre ſens à ce terme formé d'*ἀνὰ*, *per*, à travers, & *στόμα*, *os*, bouche. Ils entendoient par *anaſtomoſe*, l'ouverture faite dans un vaiſſeau, par laquelle s'épanchoit le ſang, ſans que le vaiſſeau fût rompu. De nos jours, & même dans quelques phraſes des anciens, *anaſtomoſe* ſignifie l'*union de deux troncs de vaiſſeaux*, faite par quelque branche, par laquelle le ſang peut paſſer de l'un à l'autre, ou par l'union immédiate de deux arteres, qui n'en font plus qu'une.

Les *anaſtomoſes* regnent dans toutes les claſſes des vaiſſeaux, dans les arteres, dans les veines & les nerfs même, qui, par pluſieurs de leurs qualités, reſſemblent aux vaiſſeaux. Il y de grandes *anaſtomoſes*, de médiocres & de capillaires.

Les grandes *Anaſtomoſes* ſe trouvent principalement dans les veines. Dans le fœtus la veine ombilicale communique avec la veine cave par le canal veineux. On pourroit regarder cette veine plutôt comme le tronc principal de la veine cave inférieure, dont l'autre branche ſeroit la veine cave abdominale. Dans l'adulte les *anaſtomoſes* des grandes veines ſont très-nombreuſes, ſurtout dans les veines cutanées. Les jugulaires externes communiquent du côté droit au côté gauche; & la jugulaire externe avec

la branche faciale de l'interne, le long de la mâchoire inférieure; les sinus du cerveau presque par-tout; les sinus longitudinaux de la dure-mere font une arcade à chaque vertebre : les veines extérieures de la tête communiquent avec les intérieures par ce qu'on nomme les *émissaires de Santonini*; ce sont des branches qui percent le crâne pour former cette *anastomose*. Les veines du bras, la profonde, l'antérieure & la postérieure se réunissent au pli du coude : les veines de la main forment des réseaux : la saphene & plusieurs branches de la crurale communiquent sous la peau de l'extrémité inférieure. Dans l'intérieur l'azygos s'ouvre d'un côté dans la veine cave & de l'autre dans la rénale : les veines du bassin ont de très-grandes *anastomoses*; les vaisseaux de la matrice communiquent entr'eux & avec les veines spermatiques : les veines du mésentere forment un triple rang d'anneaux entr'elles, depuis l'estomac jusqu'au rectum.

Les *anastomoses* formées par deux troncs d'arteres qui se réunissent, sont plus rares. Il y en a une seule de considérable, c'est le tronc qui se forme par les deux arteres vertébrales. Il y a encore celle des deux arteres spinales antérieures : & une autre moins connue, d'une artere qui passe par le trou pariétal, & qui s'unit à une des arteres extérieures du crâne, dont la branche temporale & l'occipitale forment avec elle un tronc commun. Dans le fœtus le canal artériel est la seconde racine de l'aorte. Dans les animaux à sang froid, les deux branches de l'aorte se réunissent dans le basventre.

Les *anastomoses* médiocres sont sans nombre, & nous n'entreprendrons pas d'en donner le catalogue. Nous avons trouvé constamment dans le corps humain que deux arteres voisines se réuniſſent par tout par des branches qui se rencontrent. Nous avons trouvé cette loi dans toutes les membranes, dans les arteres des muscles, de la peau, & même des visceres, quoiqu'un peu moins fréquemment dans les reins & dans la rate. Il en est de même des veines. On a voulu excepter les vaisseaux du côté droit & du côté gauche; on a établi une espece de médiastin entre les vaisseaux des deux côtés. Mais les arteres de la face, des levres, du nez; celles qui accompagnent l'os hyoïde, les arteres du sternum, celle du pénis, de l'utérus, de la vessie, du diaphragme, de la langue, ont des *anastomoses* très-nombreuses entr'elles.

Pour les vaisseaux capillaires, ils forment dans toutes les membranes, sans exception, des réseaux nés de leurs petites branches qui se réunissent en mille manieres. Il n'en est pas tout-à-fait de même dans les vaisseaux capillaires des visceres. Ils paroissent être simples & sans communication avec les vaisseaux les plus voisins, dans la rate, dans les reins, dans le placenta, dans la partie corticale du cerveau. On dit la même chose des vaisseaux, des cellules, des épiphyses. Il est cependant bien sûr, que les vaisseaux du cartilage des épiphyses s'anastomosent entr'eux; que les vaisseaux de la moëlle font la même chose, & que tous les périostes étant membraneux, ont leurs réseaux.

Les *anastomoses* des arteres & des veines sont capillaires, & nous serions difficiles à en admettre de plus grosses. La conséquence la plus naturelle en seroit, que le sang de l'artere s'épanchant dans une veine moins résistante, la gonfleroit excessivement, & y déchargeroit tout son sang, dont rien n'enfleroit les branches de l'artere. On a vu ces effets naître de l'*anastomose* contre nature d'une artere ouverte en même temps avec la veine, de maniere que le sang artériel s'épanchoit dans la veine. Ce désordre est évité par la nature en n'admettant dans les veines que le sang des arteres capillaires, qui lui-même ne cause plus de pouls dans ses vaisseaux. Ces *anastomoses* sont cependant plus ou moins amples : nous en avons vu & Leuwenhoeck en a dépeint, où plusieurs globules rouloient de front dans la branche communiquante : il y en a beaucoup aussi, où la lumiere de la veine naissante est entiérement remplie par un globule.

Le parenchyme des anciens n'étoit que la tunique cellulaire, qui, avec les vaisseaux, compose les visceres. Le sang ne s'y épanche point; car le suif & la cire passent avec facilité des arteres dans les veines, & ces liqueurs grossieres s'épancheroient certainement dans la cellulosité, si le sang des arteres pouvoit pénétrer dans le tissu cellulaire avant d'entrer dans les veines. Dans le

pénis & le clitoris, où le sang des arteres s'épanche effectivement dans une cavité, de laquelle les veines le repompent, la cire injectée dans l'artere forme effectivement une masse dans le corps caverneux.

On a beaucoup parlé de l'utilité des *anastomoses*, Bellini a cru que les réseaux capillaires faisoient l'organe principal, dans lequel la nature broyoit le sang & le préparoit à la sécrétion. Les cercles admirables que les arteres forment dans l'œil, ont été regardés comme une structure essentielle pour la sécrétion d'une liqueur extrêmement fine. On a vu les réseaux des arteres différer entr'eux dans chaque organe, & il est assez naturel qu'on ait été tenté de croire que cette diversité des réseaux étoit destinée à des sécrétions différentes.

Les réseaux peuvent rompre la vîtesse du sang, & les grandes *anastomoses* peuvent faire le même effet, lorsque les arteres communiquantes ont une direction opposée. Il est naturel, dans tous ces cas, que des torrens de sang opposés se choquent, & que la friction détruise une bonne partie de la vîtesse, avec laquelle les globules étoient arrivés. Nous avons vu, au microscope, ce choc, & des colonnes de sang opposées se heurter, & la plus forte repousser l'autre & lui faire changer sa direction; ce qui ne se sauroit faire sans consumer une partie de la vîtesse originelle des deux colonnes.

Mais nous ne saurions espérer de trouver dans la différence des réseaux la cause des différentes sécrétions, puisque les veines ne séparent point d'humeurs, & que cependant elles ont également leurs *anastomoses*, leurs réseaux, & qu'on y trouve des desseins aussi artificieux que ceux des arteres. Les cercles artériels de l'œil ne sont pas plus beaux que le cercle ou plutôt la figure ovale qui environne le poulet, & qui certainement est veineuse. Les vaisseaux en tourbillons de la choroïde qu'on a tant admirée, ne sont sûrement que des veines. Ces desseins si agréablement diversifiés dans les vaisseaux des différentes parties du corps humain peuvent donc remplir des vues de la nature, soigneuse de procurer la facilité de la circulation; mais ils ne sauroient servir à préparer les humeurs.

Les *anastomoses* considérables ont certainement pour but de suppléer aux embarras qui pourroient naître dans le mouvement du sang. Une obstruction fait le même effet qu'une ligature. Sans les *anastomoses* toute la partie de l'artere qui seroit au dessous de la ligature, deviendroit inutile, & seroit perdue pour l'animal; & si cette artere avoit un organe, un muscle à nourrir, cet organe ou ce muscle perdroit immanquablement sa vitalité, & seroit détruit par le sphacele & par la pourriture.

L'*anastomose* remédie à ces malheurs: c'est elle qui empêche les ligatures de l'artere humérale de devenir mortelles. Ces ligatures sont rendues nécessaires par des saignées malheureuses, qui ouvrent le tronc de l'artere: c'est le seul remede qu'on puisse opposer à une hémorragie toujours renaissante, qui deviendroit funeste & par la perte du sang, & par son épanchement dans la cellulosité, où sa corruption seroit suivie de la gangrene. Mais ce remede deviendroit funeste lui-même, en privant tout l'avant-bras du sang que lui amenoit l'artere, en y éteignant la vie, & en y produisant le sphacele: le pouls disparoît effectivement, le froid gagne le bras, & il s'y montre des marques de gangrene; mais le danger ne dure que quelques jours; la chirurgie gagne du temps, & la nature travaille, pendant ces jours rachetés par l'art, à réparer les suites de la ligature. Plusieurs branches communiquent de l'artere humérale aux trois troncs de l'avant-bras; la récurrente radiale, la récurrente interosseuse & la récurrente ulnaire jettent des branches qui s'unissent à deux branches nées au dessus de la ligature. Le torrent du sang, arrêté par la ligature, dilate ces branches; bientôt elles deviennent assez considérables, pour rendre à l'avant-bras tout le sang que lui portoit l'artere humérale.

Nous avons découvert des branches anastomotiques, plus petites à la vérité, à l'articulation du genou; il y en a de très-considérables qui communiquent entre les arteres du bassin & les branches profondes de la crurale, d'autres *anastomoses* unissent l'artere tibiale antérieure & la postérieure; toutes les fois donc qu'il seroit nécessaire de faire une ligature à l'artere crurale, à la poplitée, à la tibiale antérieure ou postérieure, nous ne

déſeſpérerions point de tirer des *anaſtomoſes* que nous venons de nommer, aſſez de ſecours pour entretenir la vie dans le membre privé de ſon artere principale.

C'eſt apparemment le principal uſage des *anaſtomoſes*. Un autre qui eſt lié à celui-ci, c'eſt la facilité qu'elles donnent au ſang de ſe décharger dans des ſituations & dans des circonſtances dans leſquelles il ne peut pas ſuivre ſon courant naturel. C'eſt ainſi que dans les grands efforts, pendant que le ſang eſt arrêté dans l'oreillette & dans le ventricule du cœur du côté droit, la veine azigos a la facilité de ſe décharger dans la veine cave inferieure. Dans les veines du bras dont la ſituation perpendiculaire pourroit cauſer un obſtacle au retour du ſang, les veines ſupérieures cutanées peuvent ſe ſoulager en verſant leur ſang dans les veines profondes ſoumiſes à l'action des muſcles. Car il eſt sûr que la gravitation affecte très-conſidérablement le mouvement du ſang veineux. Dans la main, les arteres qui communiquent entre le dos de la main & la paume, peuvent alternativement faire aller leur ſang dans celle de ces deux faces de la main qui eſt devenue l'inférieure.

On a cru, & avec beaucoup de probabilité, que les arcades & les *anaſtomoſes* pouvoient ſervir à rétablir le mouvement d'un amas de globules, qui ſans ce ſecours pourroit arrêter le mouvement du ſang. Soit une artere conique, qui à la pointe de ſon cône s'ouvre dans une artere pareillement conique. Poſez un amas de globules, un grumeau de ſang dans la pointe commune des deux cônes, ſi l'artere continuoit à diminuer coniquement, la force du ſang pouſſeroit ce grumeau vers la partie capillaire de l'artere. Le mouvement de ce ſang coagulé deviendroit à chaque moment plus difficile, il fermeroit entiérement ſon artere : au lieu que l'impulſion du ſang peut le repouſſer dans le cône élargi de l'artere, qui fait la ſeconde extrémité de l'arcade, dans une direction dans laquelle la réſiſtance du grumeau diminue à chaque moment, & devient nulle, lorſqu'il eſt rentré dans la partie la plus large de l'artere. (*H. D. G.*)

ANASTROPHE, ſ. f. (*Gram.*) ἀναστροφὴ, de ἀνὰ, qui répond à *per*, *in*, *inter* des Latins, & du verbe στρέφω, *verto*. Quintilien, au *chap. v du I liv. de ſes Inſt. or.* dit que l'*anaſtrophe* eſt un vice de conſtruction dans lequel on tombe par des inverſions contre l'uſage, *vitium inverſionis*. On en donne pour exemple ces endroits de Virgile, *Saxa per & ſcopulos.* III Géor. v. 276, & encore

. . . . . *Furit immiſſis Vulcanus habenis*, *Tranſtra per & remos.* Æn. V, v. 662.

& au L. I, v. 12. *Italiam contra.* On voit par ces exemples que l'*anaſtrophe* n'eſt pas toujours un vice, & qu'elle peut auſſi paſſer pour une figure par laquelle un mot qui régulièrement eſt mis devant un autre, *per ſaxa*, *per tranſtra*, *contra Italiam*, *verſus Italiam*, &c. eſt mis après. *Saxa per*, &c. (*F*)

ANATAJAN, ou l'île de St. Joachim : l'une des îles Mariannes ou des Larrons.

* ANATE *ou* ATTOLE, ſ. f. (*Hiſt. nat.*) ſorte de teinture qui ſe prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. On la tire d'une fleur rouge qui croît ſur des arbriſſeaux de ſept à huit piés de haut : on cueille cette fleur quand elle eſt dans ſa force ; on la jette dans des cuves ou des citernes ; on l'y laiſſe pourrir : quand elle eſt pourrie, on l'agite, ou à bras, ou avec une machine telle que celle qu'on emploie dans les indigoteries (*Voyez* INDIGO) ; on la réduit en une ſubſtance épaiſſe ; on la laiſſe un peu ſécher au ſoleil ; on en forme enſuite des gâteaux ou des rouleaux. Les teinturiers préferent l'*anate* à l'indigo. On la tire de la baie d'Honduras.

ANATHEME, ſ. m. (*Théol.*) du grec ἀνάθημα, *choſe miſe à part, ſéparée, dévouée.* Ce nom eſt équivoque, & a été pris dans un ſens odieux & dans un ſens favorable. Dans le premier de ces deux ſens, *anatheme* ſe prend principalement pour le retranchement & la perte entiere d'un homme ſéparé de la communion des fideles, ou du nombre des vivans, ou des privileges de la ſociété ; ou le dévouement d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre choſe, à être exterminé, détruit, livré aux flammes, & en quelque ſorte anéanti.

Le mot hébreu חרם, *cherem*, qui répond au grec ἀνάθημα, ſignifie proprement *perdre, détruire, exterminer, dévouer, anathématiſer.* Moyſe veut qu'on dévoue à l'*anatheme* les villes des Chananéens qui ne ſe

rendront pas aux Israëlites, & ceux qui adoreront les faux dieux. *Deut. VII, 2, 26. Ex. XXII, 19.* Quelquefois on dévouoit à l'*anatheme* ceux qui n'avoient pas exécuté les ordres du prince ou de la république : ainsi le peuple Hebreu assemblé à Maspha dévoua à l'*anatheme* quiconque ne marcheroit pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune Lévite. *Judic. xix & xxj.* Saül dévoua à l'*anatheme* quiconque mangeroit quelque chose avant le coucher du soleil dans la poursuite des Philistins. *I, Reg. xiv, 24.* Il paroît par l'exécution de tous ces dévouemens, qu'il s'agissoit de faire mourir tous ceux qui s'y trouvoient enveloppés. Quelquefois des personnes se dévouoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose.

Delà l'église chrétienne, dans ses décisions, a prononcé *anatheme*, c'est-à-dire qu'elle a dévoué au malheur éternel ceux qui se révoltent contre elle, ou qui combattent sa foi. Dans plusieurs conciles, tant généraux que particuliers, on a dit *anatheme* aux hérétiques qui altéroient la pureté de la foi; & plusieurs autres ont conçu leurs décisions en cette forme : si quelqu'un dit ou soutient telle ou telle erreur; si quelqu'un nie tel ou tel dogme catholique, qu'il soit *anatheme : si quis dixerit*, &c. *anathema sit; si quis negaverit*, &c. *anathema sit.*

Il y a deux especes d'*anathemes;* les uns sont judiciaires, & les autres abjuratoires.

Les judiciaires ne peuvent être prononcés que par un concile, un pape, un évêque, ou quelqu'autre personne ayant jurisdiction à cet égard : ils different de la simple excommunication, en ce qu'elle n'interdit aux fideles que l'entrée de l'église ou de la communion des fideles, & que l'*anatheme* les retranche du corps des fideles, même de leur commerce, & les livre à Satan. *Voyez* EXCOMMUNICATION.

L'*anatheme* abjuratoire fait pour l'ordinaire partie de l'abjuration d'un hérétique converti; parce qu'il est obligé d'anathématiser l'erreur à laquelle il renonce. *V.* ABJURATION.

Les critiques & les commentateurs sont partagés sur la maniere d'entendre ce que dit S. Paul, qu'il desiroit être *anatheme* pour ses freres. *Rom. ix, 3.* Les uns expliquent ce mot par celui de *maudit;* les autres par celui de *séparé.*

Cependant comme le mot *anatheme* ἀνάθεμα, signifie en général *consacré, dévoué*, on le trouve pris en bonne part dans les anciens auteurs ecclésiastiques, c'est-à-dire, pour toutes les choses que la piété des fideles offroit dans les temples, & consacroit d'une maniere particuliere, soit à leur décoration, soit au service de Dieu. Quelques grammairiens distinguent scrupuleusement entre ces deux mots grecs ἀνάθημα, & ἀναθέματα, dont le premier, disent-ils, signifie les choses dévouées à périr, en signe de malédiction & d'exécration; & le second s'applique aux choses retirées de l'usage profane, pour être spécialement consacrées à Dieu : mais ils ne donnent aucune raison solide de cette distinction. D'ailleurs, les peres grecs emploient indifféremment ces deux termes dans le double sens dont il s'agit ici, sans y mettre la distinction qu'ont imaginée les grammairiens. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les anciens donnoient le nom d'*anatheme* à toutes les offrandes, mais principalement à celles qu'on suspendoit aux piliers ou colonnes & aux voûtes des églises, comme des monumens de quelque grace ou faveur signalée qu'on avoit reçue du ciel. Bingham, *orig. eccles. tom. III, liv. VIII, ch. viij, § 2.* (*G*)

ANATOCISME, s. m. (*Comm.*) contrat usuraire où l'on stipule un intérêt de l'intérêt même uni au principal.

Ce mot est originairement grec. Cicéron l'a employé en latin, & il a passé dans la plupart des autres langues : il vient de la préposition ἀνὰ, qui dans les mots composés signifie *répétition* ou *duplication*, & de τόκος, *usure.*

L'*anatocisme* est ce que nous appellons vulgairement *l'intérêt de l'intérêt ou l'intérêt composé. Voyez* INTÉRET.

C'est la plus criminelle espece d'usure; elle est sévérement condamnée par les loix romaines, & par le droit commun de la plupart des nations; elle est contraire au droit naturel & divin; nulle autorité n'en peut accorder ni la dispense ni l'absolution, même à l'article de la mort, sans la restitution, ou du moins la promesse de restituer, si on le peut, tout le bien acquis par ce crime également opposé à la justice & à la charité. *Voyez* USURE. (*H*)

* ANATOLIE. *Voyez* NATOLIE.

* ANATOMIE, ſ. f. (*Ordre encycl. Entend. Raiſon, Philoſophie ou Science, Science de la nat. Phyſiq. générale, particul. Zoologie. Anatomie ſimple & comparée.*) C'eſt l'art de diſſéquer ou de ſéparer adroitement les parties ſolides des animaux, pour en connoître la ſituation, la figure, les connexions, &c. Le terme *anatomie* vient de ἀνατέμνω, *je coupe, je diſſeque.* Il a différentes acceptions. S'il ſe prend, comme on vient de le dire, pour l'art de diſſéquer, il ſe prend auſſi pour le ſujet qu'on diſſeque ou qu'on a diſſéqué; & quelquefois même pour la repréſentation en plâtre, en cire, ou de quelqu'autre maniere, ſoit de la ſtructure entiere, ſoit de quelqu'une des parties d'un animal diſſéqué. Exemple: *Il y a au cabinet du roi de belles anatomies en cire.*

But de l'anatomie. Le but immédiat de l'*anatomie* priſe dans le premier ſens, ou conſidérée comme l'art de diſſéquer, c'eſt la connoiſſance des parties ſolides qui entrent dans la compoſition des corps des animaux. Le but éloigné, c'eſt l'avantage de pouvoir, à l'aide de cette connoiſſance, ſe conduire ſurement dans le traitement des maladies, qui ſont l'objet de la médecine & de la chirurgie. Ce ſeroit ſans doute une contemplation très-belle par elle-même, & une recherche bien digne d'occuper ſeule un philoſophe, que celle de la figure, de la ſituation, des connexions des os, des cartilages, des membranes, des nerfs, des ligamens, des tendons, des vaiſſeaux artériels, veineux, lymphatiques, &c. Mais ſi on ne paſſoit de l'examen ſtérile des parties ſolides du corps à leur action ſur les parties fluides, ſur le chyle, ſur le ſang, le lait, la lymphe, la graiſſe, &c. & delà à la conſervation & au rétabliſſement de la machine entiere; ce travail retomberoit dans le cas de beaucoup d'autres travaux, qui ſont un honneur infini à la pénétration de l'eſprit humain, & qui ſeront des monumens éternels de ſa patience, quoiqu'on n'en ait retiré aucune utilité réelle.

Avantages de l'anatomie. Lorſqu'on examine combien il eſt néceſſaire de connoître parfaitement le méchaniſme de l'ouvrage le plus ſimple, quand on eſt prépoſé par état, ſoit à l'entretien, ſoit au rétabliſſement de cet ouvrage, s'il vient à ſe déranger, on n'imagine guere qu'il y ait eu & qu'il y ait encore deux ſentimens différens ſur l'importance de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine. Lorſqu'on s'eſt dit à ſoi-même, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui connoîtra le mieux une horloge ſera l'ouvrier le plus capable de la raccommoder, il ſemble qu'on ſoit forcé de conclure, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui entendra le mieux le corps humain, ſera le plus en état d'en écarter les maladies, & que le meilleur anatomiſte ſera certainement le meilleur médecin.

C'étoit auſſi l'avis de ceux d'entre les médecins qu'on appelloit *dogmatiques. Il faut*, diſoient-ils, *ouvrir des cadavres, parcourir les viſceres, fouiller dans les entrailles, étudier l'animal juſque dans ſes parties les plus inſenſibles;* & l'on ne peut trop louer le courage d'Hérophile & d'Eraſiſtrate, qui recevoient les malfaiteurs & qui les diſſéquoient tout vifs, & la ſageſſe des princes qui les leur abandonnoient, & qui ſacrifioient un petit nombre de méchans à la conſervation d'une multitude d'innocens de tout état, de tout âge, & dans tous les ſiecles à venir.

Que répondoient à cela les empyriques? Que les choſes ne ſont point dans un cadavre, ni même dans un homme vivant qu'on vient d'ouvrir, ce qu'elles ſont dans le corps ſain & entier; qu'il n'eſt guere poſſible de confondre ces deux états ſans s'expoſer à des ſuites fâcheuſes; que ſi les demi-notions ſont toujours nuiſibles, c'eſt ſur-tout dans le cas préſent; que la recherche anatomique, quelque exacte & parfaite qu'on la ſuppoſe, ne pouvant jamais rien procurer d'évident ſur le tiſſu des ſolides, ſur la nature des fluides, ſur le jeu de la machine entiere, cette recherche ne manquera pas de devenir le fondement d'une multitude de ſyſtêmes, d'autant plus dangereux, qu'ils auront tous quelque ombre de vraiſemblance; qu'il eſt ridicule de ſe livrer à une occupation déſagréable & pénible, qui ne conduit qu'à des ténebres, & de chercher par la diſſection des corps des lumieres qu'on n'en tirera jamais; que c'eſt tomber dans une lourde faute que de comparer la machine animale à une autre machine; que, quelque compoſé que ſoit un ouvrage ſorti de la main de l'hom-

me, on peut s'en promettre avec du temps & de la peine une entiere & parfaite connoiſſance ; mais qu'il n'en eſt pas ainſi des ouvrages de la nature, & à plus forte raiſon du chef-d'œuvre de la Divinité, & qu'il faut, pour développer la formation d'un cheveu, plus de ſagacité qu'il n'y en a dans toutes les têtes des hommes enſemble. Celui, diſent-ils, qui ſur le battement du cœur & la pulſation des arteres, crut qu'il n'y avoit qu'à porter le ſcalpel ſur un de ſes ſemblables, & pénétrer d'un œil curieux dans l'intérieur de la machine pour en découvrir les reſſorts, forma de toutes les conjectures la plus naturelle en même temps & la plus trompeuſe : l'homme, vu au dedans, lui devint plus incompréhenſible que quand il n'en connoiſſoit que la ſuperficie ; & ſes imitateurs dans les ſiecles à venir, mieux inſtruits ſur la configuration, la ſituation & la multitude des parties, n'en ont eté par cette raiſon que plus incertains ſur l'économie générale du tout.

Ceiſe ſentit la force des raiſonnemens qu'on faiſoit de part & d'autre, & prit un parti moyen : il permit à l'anatomiſte d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes : il voulut qu'on attendît du temps & de la pratique les connoiſſances anatomiques que l'inſpection du cadavre ne pourroit donner ; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Eraſiſtrate.

Me ſeroit-il permis d'expoſer ce que je penſe ſur l'emploi qu'on fait ici du terme d'*humanité* ? Qu'eſt-ce que l'humanité? ſinon une diſpoſition habituelle du cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain. Cela ſuppoſé, qu'a d'inhumain la diſſection d'un méchant ? puiſque vous donnez le nom d'*inhumain* au méchant qu'on diſſeque, parce qu'il a tourné contre ſes ſemblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage, comment appellerez-vous l'Eraſiſtrate, qui ſurmontant ſa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumieres utiles ? Quelle différence mettez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & diſſéquer un méchant ? l'appareil eſt le même de part & d'autre. Mais ce n'eſt pas dans l'appareil des actions, c'eſt dans leur objet, c'eſt dans leurs ſuites, qu'il faut prendre les notions véritables des vices & des vertus. Je ne voudrois être ni chirurgien, ni anatomiſte, mais c'eſt en moi puſillanimité ; & je ſouhaiterois que ce fût l'uſage parmi nous d'abandonner à ceux de cette profeſſion les criminels à diſſéquer, & qu'ils en euſſent le courage. De quelque maniere qu'on conſidere la mort d'un méchant, elle ſeroit bien autant utile à la ſociété au milieu d'un amphithéatre que ſur un échafaud ; & ce ſupplice ſeroit tout au moins auſſi redoutable qu'un autre. Mais il y auroit un moyen de ménager le ſpectateur, l'anatomiſte & le patient : le ſpectateur & l'anatomiſte, en n'eſſayant ſur le patient que des opérations utiles, & dont les ſuites ne ſeroient pas évidemment funeſtes : le patient, en ne le confiant qu'aux hommes les plus éclairés, & en lui accordant la vie, s'il rechappoit de l'opération particuliere qu'on auroit tentée ſur lui. L'*anatomie*, la médecine & la chirurgie ne trouveroient-elles pas auſſi leur avantage dans cette condition? & n'y auroit-il pas des occaſions où l'on auroit plus de lumieres à attendre des ſuites d'une opération, que de l'opération même ? Quant aux criminels, il n'y en a guere qui ne préféraſſent une opération douloureuſe à une mort certaine ; & qui, plutôt que d'être exécutés, ne ſe ſoumiſſent, ſoit à l'injection des liqueurs dans le ſang, ſoit à la tranſfuſion de ce fluide, & ne ſe laiſſaſſent ou amputer la cuiſſe dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier les arteres mammaires & épigaſtriques, ou ſcier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un inteſtin dont on inſinueroit la partie ſupérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œſophage, ou lier les vaiſſeaux ſpermatiques, ſans y comprendre le nerf, ou eſſayer quelqu'autre opération ſur quelque viſcere.

Les avantages de ces eſſais ſuffiront pour ceux qui ſavent ſe contenter de raiſons ; nous allons rapporter un fait hiſtorique pour les autres. " Au mois de janvier quatre cent » ſoixante & quatorze, il advint, diſent » les chroniques de Louis XI, *pag. 249*, » *édit. de 1620*, que ung franc archier de » Meudon près Paris, eſtoit priſonnier ès » priſons de Chaſtelet pour occaſion de plu- » ſieurs larrecins qu'il avoit faits en divers » lieux,

» lieux, & meſmement en l'égliſe dudit » Meudon; & pour leſdits cas & comme » ſacrilege, fut condempné à eſtre pendu & » eſtranglé au gibet de Paris nommé *Mont-* « *faulcon*, dont il appella en la cour de par- » lement : où il fut mené pour diſcuter de » ſon appel, par laquelle cour & par ſon » arreſt fut ledit franc archier déclaré avoir » mal appellé & bien jugé par le prevoſt de » Paris, par devers lequel fut renvoyé pour » exécuter ſa ſentence; & ce même jour fut » remontré au roi par les médecins & chi- » rurgiens de ladicte ville, que pluſieurs & » diverſes perſonnes étoient fort travaillez & » moleſtez de la pierre, colicque paſſion; » & maladie du coſté, dont pareillement » avoit été fort moleſté ledit franc archier: » & auſſi des dictes maladies eſtoit lors fort » malade monſieur du Boccaige, & qu'il » ſeroit fort requis de veoir les lieux où les » dictes maladies ſont concrees dedans les » corps humains, laquelle choſe ne pouvoit » mieulx eſtre ſceuë que inciſer le corps » d'ung homme vivant, ce qui pouvoit bien » eſtre fait en la perſonne d'icellui franc ar- » chier, que auſſi-bien étoit preſt de ſouffrir » mort; laquelle ouverture & inciſion fut » faite au corps du dict franc archier, & de- » dans icellui pris & regardé les lieux des » dictes maladies: & après qu'ils eurent été » vûs, fut recouſu, & ſes entrailles remiſes » dedans: & fut par l'ordonnance du roi » fait très-bien penſer, & tellement que de- » dans quinze jours après, il fut bien guéri, » & eut remiſſion de ſes cas ſans deſpens, & » ſi lui fut donné avecques ce argent. » Dira-t-on qu'alors on étoit moins ſuperſti- tieux & plus humain qu'aujourd'hui? Ce fut pour la premiere fois, depuis Celſe, qu'on tenta l'opération de la taille, qui a ſauvé dans la ſuite la vie à tant d'hommes.

Mais pour en revenir aux avantages de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine, il paroît que dans cette queſtion chacun a pris le parti qui convenoit à ſes lumieres anatomiques : ceux qui n'étoient ni grands *anatomiſtes*, ni par conſéquent grands *phyſiologiſtes*, ont imaginé qu'on pouvoit très-bien ſe paſſer de ces deux titres, ſans ſe départir de celui d'habile médecin. Stahl, chymiſte, paroît avoir été de ce nombre : les autres au contraire ont prétendu que ceux qui n'avoient pas ſuivi l'*anatomie* dans ſes labyrinthes, n'étoient pas dignes d'entrer dans le ſanctuaire de la médecine; & c'étoit le ſentiment d'Hoffman, auteur de la médecine ſyſtématique raiſonnée; c'étoit auſſi, à ce qu'il ſemble, celui de Freind : mais il ne vouloit ni ſyſtêmes ni hypotheſes, dans les autres s'entend; car pour lui, il ne renonçoit point au droit d'en faire. Cet exemple prouve beaucoup en faveur des empyriques, qui prétendoient, comme nous l'avons fait voir ci-deſſus, que les connoiſſances anatomiques entraînoient néceſſairement dans des hypotheſes : mais il n'ôte rien à la certitude des propoſitions qui ſuivent.

Premiere propoſition. Le corps humain eſt une machine ſujette aux loix de la méchanique, de la ſtatique, de l'hydraulique & de l'optique; donc celui qui connoîtra le mieux la machine humaine, & qui ajoutera à cette connoiſſance celle des loix de la méchanique, ſera plus en état de s'aſſurer par la pratique & les expériences, de la maniere dont ces loix s'y exécutent, & des moyens de les y rétablir quand elles s'y dérangent; donc l'*anatomie* eſt abſolument néceſſaire au médecin.

Seconde propoſition. Le corps humain eſt une machine ſujette à des dérangemens qu'on ne peut quelquefois arrêter qu'en diviſant le tiſſu, & qu'en retranchant des parties. Il n'y a preſqu'aucun endroit où cette diviſion ne devienne néceſſaire : on ampute les piés, les mains, les bras, les jambes, les cuiſſes, *&c.* & dans preſque toutes les opérations, il y a des parties qu'il faut ménager, & qu'on ne peut offenſer, ſans expoſer le malade à périr. Donc l'*anatomie* eſt indiſpenſable au chirurgien.

Troiſieme propoſition. Le corps eſt une partie de nous-mêmes très-importante; ſi cette partie languit, l'autre s'en reſſent. Le corps humain eſt une des plus belles machines qui ſoient ſorties des mains du Créateur. La connoiſſance de ſoi-même ſuppoſe la connoiſſance de ſon corps; & la connoiſſance du corps ſuppoſe celle d'un enchaînement ſi prodigieux de cauſes & d'effets, qu'aucun ne mene plus directement à la notion d'une intelligence toute ſage & toute puiſſante; elle eſt, pour ainſi dire, le fondement de la théologie naturelle. Galien,

dans *son livre de la formation du fœtus*, fait un crime aux philosophes de son temps de s'amuser à des conjectures hasardées sur la nature & la formation du monde, tandis qu'ils ignoroient les premiers élémens de la structure des corps animés. Donc la connoissance anatomique est requise dans un philosophe.

Quatrieme proposition. Les magistrats font exposés tous les jours à faire ouvrir des cadavres, pour y découvrir les causes d'une mort violente ou suspecte ; c'est sur cette ouverture & les apparences qu'elle offrira, qu'ils appuieront leur jugement, & qu'ils prononceront que la personne morte a été empoisonnée, ou qu'elle est morte naturellement ; qu'un enfant étoit mort avant que de naître, ou qu'il a été étouffé après sa naissance, *&c.* Combien de contestations portées à leurs tribunaux, où l'impuissance, la stérilité, le temps de l'accouchement, l'avortement, l'accouchement simulé ou dissimulé, *&c.* se trouvent compliqués ! Ils sont obligés de s'en tenir aveuglément aux rapports des médecins & des chirurgiens. Ces rapports sont motivés à la vérité ; mais qu'importe, si les motifs sont inintelligibles pour le magistrat ? L'*anatomie* ne seroit donc pas tout-à-fait inutile à un magistrat.

Cinquieme proposition. Les peintres, les sculpteurs, devront à l'étude plus ou moins grande qu'ils auront faite de l'*anatomie*, le plus ou le moins de correction de leurs desseins. Les Raphael, les Michel-Ange, les Rubens, *&c.* avoient étudié particulièrement l'*anatomie*. L'étude de la partie de l'*anatomie* qui est relative à ces arts, est donc nécessaire pour y exceller.

Sixieme proposition. Chacun a intérêt à connoître son corps ; il n'y a personne que la structure, la figure, la connexion, la communication des parties dont il est composé, ne puisse confirmer dans la croyance d'un Etre tout-puissant. A ce motif si important, il se joint un intérêt qui n'est pas à négliger, celui d'être éclairé sur les moyens de se bien porter, de prolonger sa vie, d'expliquer plus nettement le lieu, les symptomes de sa maladie, quand on se porte mal ; de discerner les charlatans ; de juger, du moins en général, des remedes ordonnés, *&c.* Aulu-Gelle ne peut souffrir que des hommes libres, & dont l'éducation doit être conforme à leur état, ignorent rien de ce qui a rapport à l'économie du corps humain. La connoissance de l'*anatomie* importe donc à tout homme.

Histoire abrégée des progrès de l'anatomie. Est-il étonnant après cela qu'on fasse remonter l'origine de l'*anatomie* aux premiers âges du monde ? Eusebe dit qu'on lisoit dans Manethon, qu'Athotis, dont la chronologie égyptienne fixoit le regne plusieurs siecles avant notre ere, avoit écrit des traités d'*anatomie*. Parcourez les livres saints, arrêtez-vous à la description allégorique que l'Ecclesiaste fait de la vieillesse : *memento Creatoris tui, dùm juvenis es*, *&c.* & vous appercevrez dès ce temps des vestiges de systêmes physiologiques. Homere dit de la blessure qu'Enée reçut de Diomede, que les deux nerfs qui retiennent le fémur, s'étant rompus, l'os se brisa au dedans de la cavité où est reçu le condyle supérieur : ce poëte est dans d'autres occasions semblables si exact & si circonstancié, que quelques auteurs ont prétendu qu'on tireroit de ses ouvrages un corps d'*anatomie* assez étendu. Dès les premiers âges du monde, l'inspection des entrailles des victimes, la coutume d'embaumer, les traitemens des plaies, & les boucheries même, aiderent à connoître la fabrique du corps animal. On est convaincu par les ouvrages d'Hippocrate, que l'*ostéologie* lui étoit parfaitement connue ; & Pausanias nous dit qu'il fit fondre un squelette d'airain, qu'il consacra à Apollon de Delphes. On seroit tenté de croire qu'il avoit eu des notions de la circulation du sang & de la secrétion des humeurs. Voici là-dessus un des passages les plus frappans. On lit dans Hippocrate : « que les veines » sont répandues par tout le corps ; qu'elles » y portent le flux, l'esprit & le mouve- » ment, & qu'elles sont toutes des bran- » ches d'une seule. » Remarquez que les anciens donnoient à tous les vaisseaux sanguins indistinctement, le nom de *veines*.

Démocrite cultiva l'*anatomie* ; & lorsqu'Hippocrate fut appellé par les Abdéritains, pour le guérir de sa folie prétendue, il trouva le philosophe occupé dans ses jardins à disséquer des animaux. Il avoit écrit sur la nature de l'homme & des chairs ; mais nous n'avons pas son ouvrage.

Pythagore eut auſſi des notions anatomiques ; Empedocle, diſciple de Pythagore, avoit formé un ſyſtême ſur la génération, la reſpiration, l'ouïe, la chair, & les ſemences des plantes. Il attribuoit la génération des animaux à des parties de ces animaux mêmes, les unes contenues dans la ſemence du mâle, les autres dans la ſemence de la femelle. La réunion de ces parties formoit l'animal, & leur pente à ſe réunir occaſionoit l'appétit vénérien. Il comparoit l'oreille à un corps ſonore que l'air vient frapper ; la chair étoit, ſelon lui, un compoſé de quatre élémens ; les ongles étoient une expanſion des nerfs racornis par l'air & par le toucher ; les os étoient de la terre & de l'eau condenſées ; les larmes & les ſueurs, du ſang atténué & fondu ; les graines des plantes, des œufs qui tombent quand ils ſont mûrs, & que la terre fait éclore ; & il attribuoit la ſuſpenſion des liqueurs dans les ſyphons, à la peſanteur de l'air.

Alcmeon, autre diſciple de Pythagore, paſſe pour avoir anatomiſé le premier des animaux. Ce qui nous reſte de ſon *anatomie* ne valoit guere la peine d'être conſervé ; il prétendoit que les chevres reſpirent par les oreilles : ce que je pourrois ajouter de ſa phyſiologie n'en donneroit pas une grande opinion.

Ce qui nous reſte d'Ariſtote ne nous permet pas de douter de ſes progrès en *anatomie*. Un fait qui honore autant Alexandre qu'aucune de ſes victoires, c'eſt d'avoir donné à Ariſtote huit cents talens, près de onze millions de notre monnoie (*), & d'avoir confié à ſes ordres pluſieurs milliers d'hommes, pour perfectionner la ſcience de la nature & des propriétés des animaux. Ces puiſſans ſecours n'étoient pas reſtés inutiles entre les mains du philoſophe, s'il eſt vrai, comme je l'ai entendu dire à un habile anatomiſte, que celui qui en dix ans de travail parviendroit à ſavoir ce qu'Ariſtote a renfermé dans ſes deux petits volumes des animaux, auroit bien employé ſon temps.

Ariſtote diſſéqua des quadrupedes, des poiſſons, des oiſeaux & des inſectes. Selon ce philoſophe, le cœur eſt le principe & la ſource des veines & du ſang. Il ſort du cœur deux veines ; l'une du côté droit, qui eſt la plus groſſe ; l'autre du côté gauche : ces veines portent le ſang dans toutes les parties du corps. Le cœur a trois ventricules dans le fœtus ; ces ventricules communiquent avec le poumon, par deux grandes veines qui ſe diſtribuent dans toute ſa ſubſtance. Le cœur eſt auſſi l'organe des nerfs. Ariſtote confond, ainſi qu'Hippocrate, les nerfs, les ligamens & les tendons. Le cerveau n'eſt qu'une maſſe d'eau & de terre, mais il n'en eſt pas de même de la moëlle épiniere ; il donne au foie, à la rate & aux reins la fonction de ſoutenir & de ſuſpendre les vaiſſeaux. Les teſticules ne ſont que pour le mieux. Deux canaux viennent s'y rendre de l'aorte, & deux autres des reins : les derniers contiennent du ſang ; les premiers n'en contiennent point. Il ſort de la tête de chaque teſticule ou de l'une de leurs extrémités, un autre canal plus gros qui ſe recourbe & va en diminuant vers les deux autres canaux ; ce canal recourbé eſt enveloppé d'une membrane & ſe termine à l'origine de la verge : il ne contient point de ſang, mais une liqueur blanche. Il y a à l'endroit de la verge où il ſe termine, une ouverture par laquelle il aboutit dans la verge. Ariſtote ſe ſert de cette expoſition anatomique pour expliquer comment les eunuques ne peuvent engendrer. La conception ſe fait, ſelon lui, du mélange de la ſemence de l'homme avec le ſang menſtruel. Il admet de la ſemence dans la femme ; mais il la regarde comme un excrément. Il prend les teſticules pour des poids ſemblables à ceux que les tiſſerands attachent à leurs chaînes pour les tendre ; autant en font les teſticules ſur les canaux dont nous avons parlé.

Pour la nutrition il dit que les alimens ſe préparent d'abord dans la bouche ; qu'ils ſont portés par l'œſophage dans le ventre ſupérieur, & que les veines du méſentere abſorbent ce qu'il faut au corps, comme

(*) Le dictionnaire de médecine, dont la partie hiſtorique de cet article eſt un extrait, fixe cette ſomme à 1900000 liv. : cette ſomme eſt trop peu conſidérable vu le taux où l'argent eſt aujourd'hui ; mais dans l'hypotheſe de onze millions, il faudroit que chaque talent eût valu plus de treize mille liv. & cette ſomme exorbitante ne peut être juſtifiée par le tarif de notre monnoie.

les fibres de la racine des plantes sucent l'humeur terrestre qui nourrit l'arbre. On n'a pas dit mieux depuis. Il emploie l'épiploon & le foie à aider la coction des viandes par leur chaleur.

Voilà une esquisse de l'*anatomie* & de la physiologie d'Aristote. J'ajouterai qu'il a fait mention des intestins *jejunum*, *colon*, *cæcum*, & *rectum*; qu'il connoissoit mieux ces parties qu'Hippocrate ne les avoit connues; & que le reste de sa physiologie prouve au moins l'attention qu'il a apportée pour parvenir à la connoissance de l'économie animale.

Dioclès de Carisle, qui vécut peu après Aristote sous le regne d'Antigonus, passe pour avoir écrit le premier de l'art de disséquer : mais c'est une erreur. On avoit long-temps avant lui des planches ou représentations anatomiques. Aristote renvoie à ces planches ou représentations, dans toutes les occasions où les descriptions anatomiques devroient être expliquées; *& hæc anatomica descriptio*, dit-il, *ex iconibus petenda est.*

Cet art long-temps renfermé dans quelques familles, & connu d'un petit nombre de savans, fut soigneusement étudié par Hérophile & par Erasistrate. On croit qu'Hérophile naquit à Carthage, & qu'il vécut sous Ptolomée Soter; Galien dit de lui, que ce fut un homme consommé dans la médecine & dans l'*anatomie*; qu'il avoit étudié dans Alexandrie. La Nevrologie étoit alors un pays inconnu, Hérophile y fit les premieres découvertes. Un certain Eudeme, médecin, partage avec lui l'honneur d'avoir découvert & démontré les nerfs proprement dits. Hérophile en distinguoit de trois sortes: les uns servoient aux sensations, & étoient ministres de la volonté; ils tiroient leur origine en partie du cerveau, dont ils étoient comme des germes, & en partie de la moelle alongée. Les autres venoient des os, & alloient se terminer à des os. Les troisiemes partoient des muscles & se rendoient à des muscles, d'où l'on voit que le terme *nerf* étoit encore commun aux *nerfs*, aux *ligamens* & aux *tendons*. Il logeoit l'ame dans les ventricules du cœur; il disoit que les nerfs optiques avoient une cavité sensible, ce qui leur étoit particulier; & il les appelloit par cette raison, *pores optiques*. Il avoit remarqué que certaines veines du mésentere étoient destinées à nourrir les intestins, & n'alloient point à la veine-porte, mais à de certains corps glanduleux. Il nomma le premier intestin *dodecadactylon*, qui a onze pouces de long. Et parce que le vaisseau qui passe du ventricule droit du cœur dans le poumon, qu'il prenoit pour une veine, avoit la tunique épaisse comme une artere, il le nomma *veine artérielle*; par la même raison, il donna le nom d'*artere veineuse* à celui qui va du poumon dans le ventricule gauche : il appella *cloison* les séparations des ventricules du cœur. Il fit les noms de *rétine* & d'*arachnoïde* que portent les tuniques de l'œil auxquelles il les donna; celui de *pressoir* qui est resté à l'endroit du cerveau où s'unissent les sinus de la dure-mere; celui de *glandulæ parastatæ* à celles qui sont situées à la racine de la verge : il les distingua par l'épithete de *glanduleuses*, de celles qu'il appella *variqueuses* & qu'il placoit à l'extrémité des vaisseaux qui apportent la semence des testicules.

Sur ce qui précede on ne peut douter qu'Hérophile n'ait été le premier anatomiste de son temps. Si l'on considere de plus qu'une science ou un art ne commence à être science ou art, que quand les connoissances acquises donnent lieu de lui faire une langue, on sera tenté de croire que ce ne fut guere que sous Hérophile que l'*anatomie* devint un art.

Erasistrate passe pour contemporain d'Hérophile; il se fit aussi un nom célebre par ses connoissances anatomiques. On croit qu'Hérophile & Erasistrate oserent les premiers ouvrir des corps humains, autorisés par les Antiochus & Ptolémée, princes savans, & par conséquent protecteurs de ceux qui l'étoient. La principale découverte d'Erasistrate est celle de *certains vaisseaux blancs* qu'il apperçut dans le mésentere des chevreaux qui tettent; il reconnut dans sa vieillesse que tous les nerfs partent du cerveau. Il décrivit fort exactement les membranes qui sont aux orifices du cœur, que nous nommons *ranules*, & que ses disciples appellent *tricuspidales*. Ce n'est pas ici le lieu de faire mention de sa physiologie; il savoit que l'urine se sépare dans les reins, & il

redreſſa Platon ſur l'uſage de la trachée-artere, par laquelle ce philoſophe & d'autres croyoient que la boiſſon alloit rafraîchir les poumons.

Après Hérophile & Eraſiſtrate, ces deux fondateurs de l'art *anatomique*, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous eſt parvenu que la réputation de grands anatomiſtes dont ils ont joui. On voit à pluſieurs traits épars dans les ouvrages de Celſe, qu'il s'étoit occupé de l'*anatomie*. On en peut dire autant de Pline le naturaliſte, auſſi-bien que de ſon neveu.

Aretée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Selon Aretée, le cœur eſt le ſiege de l'ame : les poumons ne peuvent jamais être par eux-mêmes ſuſceptibles de douleur. La pulſation de l'artere eſt la cauſe du mouvement progreſſif du ſang. Aretée fait partir les veines du foie : il y fait engendrer la bile. L'eſtomac eſt la ſource de la peine & du plaiſir ; le colon contribue à la coction des alimens. Il y a aux inteſtins & à l'eſtomac deux tuniques couchées obliquement l'une ſur l'autre : les reins ſont des corps glanduleux. Le reſte de ſa phyſiologie eſt fondé ſur les connoiſſances anatomiques qu'on avoit avant lui. C'étoit un ſyſtême compoſé de ceux d'Hippocrate, d'Hérophile & d'Eraſiſtrate : on a dit de lui qu'il n'avoit embraſſé aveuglément aucun parti ; qu'il n'étoit admirateur enthouſiaſte de perſonne, & qu'il *étoit pour la vérité contre toute autorité*.

Rufus l'éphéſien, qui vécut ſous les empereurs Nerva & Trajan, eſt le premier anatomiſte célebre qui ſe préſente après Aretée ; on infere de quelques endroits des livres qui nous reſtent de lui, que les *nerfs* qu'on a depuis appellés *récurrens*, étoient récemment découverts, & qu'il avoit apperçu dans la matrice quelques vaiſſeaux, dont ſes prédéceſſeurs n'avoient pas fait mention.

Galien ſuccéda à Rufus. On ne voit pas que l'*anatomie* ait fait de grands progrès depuis Hippocrate juſqu'à Hérophile & Eraſiſtrate, ni depuis ces deux derniers juſqu'à Galien. On s'occupa dans tous les temps qui précéderent ces deux anatomiſtes, depuis Hippocrate, & dans ceux qui les ſuivirent juſqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on pût diſſéquer pour augmenter le fonds des connoiſſances anatomiques, à combiner ces connoiſſances, & à former des conjectures phyſiologiques. Plus on ſuit attentivement l'hiſtoire des ſciences & des arts, plus on eſt diſpoſé à croire que les hommes font très-rarement des expériences & des ſyſtêmes en même temps. Lorſque les eſprits ſont tournés vers les connoiſſances expérimentales, on ceſſe de raiſonner ; & alternativement, quand on commence à raiſonner, les expériences reſtent ſuſpendues.

Mais on apperçoit évidemment ici l'obſtacle qui arrêta les diſſections anatomiques. Dans les temps qui ſuivirent ceux d'Hérophile & d'Eraſiſtrate, on brûloit plus attentivement que jamais les cadavres chez les Romains ; la religion & les loix civiles faiſoient reſpecter les corps morts ſous les peines les plus ſéveres ; les anatomiſtes en furent réduits à des haſards inopinés : il leur fallut trouver ou des tombeaux ouverts ou des malfaiteurs expoſés. Les enfans abandonnés en naiſſant furent leur plus grande reſſource, & ce fut dans les ouvrages des anatomiſtes, ſur les grands chemins, ſur les enfans expoſés, ſur les animaux, & ſurtout ſur les ſinges, que Galien s'inſtruiſit en *anatomie*. Il nous a laiſſé deux ouvrages qui l'ont immortaliſé ; l'un eſt intitulé *adminiſtrations anatomiques*, & l'autre *de l'uſage des parties du corps humain*. Il dit qu'en les écrivant, il compoſe un hymne à l'honneur de celui qui nous a faits ; & j'eſtime, ajoute-t-il, que la ſolide piété ne conſiſte pas tant à ſacrifier à Dieu une centaine de taureaux, qu'à annoncer aux hommes ſa ſageſſe & ſa toute-puiſſance. On voit, en parcourant ces ouvrages, que Galien poſſédoit toutes les découvertes anatomiques des ſiecles qui l'avoient précédé, & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres ſur l'*anatomie* du corps humain, ce fut manque d'occaſions & non d'activité. Trompé par la reſſemblance extérieure de l'homme avec le ſinge, il a ſouvent attribué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à celui-là ; c'eſt du reſte le ſeul reproche qu'on lui faſſe.

Soranus, contemporain de Galien, anatomiſa la matrice : Théophile Protoſpatarius écrivit de la ſtructure du corps humain ; dans une analyſe des traités anatomiques de Ga-

lien, il dit que la premiere paire de nerfs qui partent des premiers ventricules du cerveau, s'étend aux narines; qu'il y a deux muſcles employés pour fermer les paupieres, & un ſeul pour les ouvrir; que la ſubſtance de la langue eſt muſculeuſe; qu'il y a un ligament fort qui embraſſe les vertebres, & que cela eſt commun à toutes les autres articulations. Oribaſe, *finge* de Galien, ne nous a rien laiſſé qu'on ne trouve dans les ouvrages de ſon modele, ſi l'on en excepte la deſcription des *glandes ſalivaires*. Théophile écrivit de l'*anatomie* ſous l'empereur Héraclius.

Nemeſius, évêque d'Emiſſa en Phénicie, diſoit ſur la fin du quatrieme ſiecle, que la bile n'exiſtoit pas dans le corps pour elle-même, mais pour la digeſtion, l'éjection des excrémens, & d'autres uſages; idée dont Sylvius de le Boë ſe vantoit long-temps après.

Suivirent les temps d'ignorance & de barbarie, pendant leſquels l'*anatomie* éprouva le ſort des autres ſciences & des autres arts. Il s'écoula des ſiecles ſans qu'il parût aucun anatomiſte: & l'on eſt preſque obligé de ſauter depuis Nemeſius d'Emiſſa, juſqu'à Mundinus de Milan, ſans être arrêté dans cet intervalle de plus de neuf cents ans, par une ſeule découverte de quelque importance.

Mundinus tenta de perfectionner l'*anatomie*: il diſſéqua beaucoup; il écrivit, mais au jugement de Douglas & de Freind il écrivit peu de choſes nouvelles; il avança que les teſticules des femmes ſont pleins de cavités & de caroncules glanduleuſes, & qu'il s'y engendre une humidité aſſez ſemblable à de la ſalive, d'où naît le plaiſir de la femme, qui la répand dans l'acte vénérien; que la matrice eſt diſtribuée en ſept cellules; que ſon orifice reſſemble à un bec de tanche; & qu'il y a à l'orifice du vagin une membrane qu'il appelle *velamentum*. Auroit-il voulu déſigner l'hymen? Une réflexion qui nous eſt ſuggérée par ce mélange de choſes fauſſes & vraies, c'eſt qu'il ſemble que les yeux avec leſquels les auteurs ont vu certaines choſes, ne ſont pas les mêmes yeux que ceux avec leſquels ils en ont obſervé d'autres.

Mais je n'aurois jamais fini ſi j'inſiſtois ſur tous les anatomiſtes des ſiecles où je vais entrer. Cet art, qu'on avoit ſi long-temps négligé, fut tout-à-coup repris avec enthouſiaſme. Les différentes parties des cadavres humains ſuffirent à peine à la multitude des obſervateurs: de là vint que les mêmes découvertes ſe firent ſouvent en même temps dans des lieux fort éloignés, & par pluſieurs anatomiſtes à la fois; & qu'on eſt très-incertain à qui il faut les attribuer. J'avertis donc ici que je ne prétends dépouiller perſonne de ce qui lui appartient, & qu'on me trouvera tout diſpoſé à reſtituer à un auteur ce que je lui aurai ôté, au premier titre de propriété qui me ſera produit en ſa faveur. Après cette proteſtation, qui m'a paru néceſſaire, je vais pourſuivre avec rapidité l'hiſtoire de l'*anatomie*, n'inſiſtant ſur les découvertes que lorſqu'elles le mériteront par leur importance, & me conformant à l'ordre chronologique de la premiere édition de leurs principaux ouvrages.

Jean de Concorriggio, Milanois, anatomiſa en 1420, & ſes œuvres furent publiées à Veniſe en 1515: Véſale en 1514; André Véſale, natif de Bruxelles, dont le mérite anatomique excita la jalouſie des premiers hommes de ſon temps, & qui donna à ſes ouvrages tant de ſolidité, qu'ils ont réſiſté à toutes leurs attaques.

On pourroit diſtribuer l'hiſtoire générale de l'*anatomie* en cinq parties: la premiere comprendroit depuis la création juſqu'à Hippocrate; la ſeconde, depuis Hippocrate juſqu'à Hérophile & Eraſiſtrate; la troiſieme, depuis Hérophile & Eraſiſtrate juſqu'à Galien; la quatrieme, depuis Galien juſqu'à Véſale; & la cinquieme, depuis Véſale juſqu'à nous.

Véſale découvrit le ligament ſuſpenſeur du pénis, & rectifia un grand nombre de notions auxquelles on étoit attaché de ſon temps, & qu'il eut le courage d'attaquer, malgré l'autorité de Galien dont elles étoient appuyées.

Achillinus de Bologne parut en 1521: on lui attribue la découverte du marteau & de l'enclume, deux petits os de l'oreille interne. Dans la même année, Berenger de Carpi, qui guérit le premier le mal vénérien par les frictions mercurielles, & découvrit l'appendix du cœcum, les caroncules des reins, ce qu'il appelloit *corps glanduleux*, & la ligne blanche, qu'il nomme *ligne centrale*. En 1524, Jaſon Deſprez: Alexander Benedictus de Veronne, en 1527: en 1530, Nicolas Maſſa, qui nous a laiſſé une deſcrip-

tion très-exacte de la cloison du scrotum ; & dans la même année, Michel Servet, Espagnol, homme d'un génie peu commun, qui entrevit la circulation du sang, ainsi qu'il paroît par des passages tirés d'ouvrages qui ont été funestes à l'auteur, & dont les titres ne promettent rien de semblable : l'un est *de Trinitatis erroribus;* & l'autre, *Christianissimi restitutio.* Volcher Coyter, en 1534; il naquit à Groningue, & fit les premieres observations sur l'incubation des œufs, travail que Parisanus continua long-temps après : en 1536, Guinterus d'Andernach, qui nomma *pancreas* le corps glanduleux de ce nom, & découvrit la complication de la veine & de l'artere spermatique : en 1537, Louis Bonnaccioli, qui découvrit les nymphes & le clitoris, comme des parties distinctes : Vassée de Catalogne, en 1540 : Jean Fernel, d'Amiens, en 1542 : Charles Etienne, de la faculté de Paris, & Thomas Vicary, de Londres, en 1545 : en 1548, Arantius, & Thomas Gemini, qui pensa voler à Vésale ses planches anatomiques, dont il n'étoit que le graveur : en 1551, Jacques Sylvius, qui apperçut le premier les valvules placées à l'orifice de la veine azygos, de la jugulaire, de la brachiale, de la crurale; & au tronc de la veine cave qui part du foie, le muscle de la cuisse appellé le *quarré*, l'origine du muscle droit, *&c.* en 1552, André Lacuna : en 1556, Jean Valverda, qui mérite une place parmi les anatomistes, moins par ses découvertes que par son application à l'*anatomie ;* il eut l'honneur de faire passer cet art d'Italie en Espagne ; honneur stérile, car il n'y fructifia pas : Réal Colomb, de Cremone, en 1559 ; en 1661, Ambroise Paré, qui n'eût pas été si grand chirurgien s'il n'eût été grand anatomiste ; & Gabriel Fallope, qui a donné son nom à une des dépendances de la matrice, qu'on prétend avoir été connue d'Hérophile & de Rufus d'Ephese.

En 1563, Barthelemi Eustachi, dont les planches anatomiques sont si célebres, qui décrivit le premier avec exactitude le canal thorachique, apperçut la valvule placée à l'orifice de la veine coronaire dans le cœur, & découvrit le troisieme os de l'oreille interne, & les glandes appellées *renes succincturiati*, reins succinturiaux.

En 1565, Botal, dont le passage du sang dans le fœtus de l'oreillette droite dans l'oreillette gauche, porte le nom : en 1573, Jules Jassolin, auteur d'une excellente ostéologie, extrêmement rare. Dans la même année, Constantius Varole, de Bologne, qui fit la découverte de la valvule du colon, divisa le cerveau en trois parties, apperçut des glandes dans le plexus coroïde, & appella de son nom le plexus transversal du cerveau *le pont de Varole :* en 1574, Jean-Baptiste Carcanus, Milanois, qui donna le nom de trou oval au passage que Botal avoit découvert : en 1578, Jean Banister ; Felix Platerus, de Bâle, en 1583. Dans la même année, Salomon Albert, qui disputa à Varole la découverte du colon : en 1586, Archange Piccolhommini, Ferrarois, qui divisa la substance du cerveau en médullaire & en cendrée, & fit d'autres découvertes : en 1588, Gaspard Bauhin, de la même ville, qui ne fut pas moins grand anatomiste qu'habile botaniste : en 1593, André du Laurent, & André Cæsalpin qui pressentit la circulation du sang, mais d'une maniere si obscure qu'on ne songea à lui faire honneur de cette découverte que quand on en connut toute la certitude & toute l'importance, & qu'il ne fut plus question que de l'ôter à celui qui l'avoit faite : en 1597, Jean Postius, né à Germesheim : en 1600, Fabricius *ab Aquapendente* (*), ainsi appellé d'une petite ville du Milanez où il naquit ; il fut disciple de Fallope, à qui il succéda en 1565 dans une chaire d'*anatomie :* il remarqua les valvules des veines, parla le premier de l'enveloppe charnue de la vessie, & tenta de réduire en système les phénomenes de la génération.

En 1603, Philippe Ingrassias, Sicilien, qui décrivit exactement l'os ethmoïde, & découvrit l'étrier de l'oreille ; en 1604, Horstius & Cabrole ; en 1605, Graseccius ; en 1607, Riolan, l'habile & jaloux Riolan, qui contesta plus de découvertes encore qu'il n'en fit : il remarqua les appendices graisseuses du colon, nomma les canaux

(*) Aquapendente n'est pas dans le Milanez ; c'est une petite ville d'Italie dans l'Etat de l'église, dans la province du patrimoine.

hépatiques & cyſtiques du foie, & s'apperçut du pli du canal cholidoque.

Parurent en 1611, Vidus Vidius, & Gaſpard Bartholin, qui s'arrogea la découverte des vaiſſeaux lymphatiques; en 1615, Gaſpard Hoffman & Paaw; en 1617, Grégoire Horſtius; Fabricius Bartholet, en 1619; dans la même année, Pierre Lauremberg, Glandorp, grand chirurgien, Jean Remmelin, & Hoffman, qui a travaillé juſqu'en 1667; en 1622, Aſellius de Crémone, qui découvrit les veines lactées; Richard Baniſter, dans la même année; en 1623, Æmilius Pariſanus, qui a fait le ſecond des expériences ſur l'incubation des œufs; en 1624, Melchior Sebizius; Adrien Spigelius, en 1626; Louis Septale, en 1628; dans la même année, Alexander Maſſarias, qui a travaillé juſqu'en 1634; & l'immortel Harvey, qui fit la découverte de la circulation du ſang: découverte qui bannit de la phyſiologie la *chaleur innée*, l'*eſprit vital*, l'*humide radical*, &c.

En 1640, Beler, qui a écrit ſur les parties de la génération de la femme; en 1641, Thomas Bartholin, Weſling, & Wirſung, qui nous a appris que le pancréas avoit un conduit; en 1642, Jean Bont; Schneider, qui a traité de la fabrique du nez, de la membrane pituitaire, &c. en 1643: Rubbek, en 1650, qui partage avec Bartholin l'honneur de la découverte des vaiſſeaux lymphatiques; en 1551, Highmore & Antoine Deuſing; en 1652, Molinettus; Dominique de Marcettis; Warthon, qui découvrit les glandes ſalivaires inférieures; & Pecquet, qui découvrit le canal thorachique, & annonça le réſervoir qui porte ſon nom: réſervoir beaucoup plus remarquable dans les animaux que dans l'homme, où il n'a pas une forme & une capacité bien décidées.

En 1653, Lyſer, qui a éclairci la méthode de diſſéquer; en 1654, Jean-Chriſtophe Volckammer, Gliſſon & Hemſterhuis; Rolfenck, en 1656; Henri Sigiſmond Schilling, en 1658; en 1659, Vigier & Charleton; Van-Horne, en 1660; en 1661, Stenon, qui découvrit les conduits ſalivaires ſupérieurs; en 1664, Willis qui perfectionna l'*anatomie* des nerfs & celle du cerveau; en 1665, Jean Théophile Bonnet, qui recueillit ce que la plupart des anatomiſtes avoient compoſé, & rendit un ſervice aux artiſtes, en mettant à leur portée des traités qui étoient devenus fort rares; en 1666, Meibom; Needham, qui a écrit ſur la formation du fœtus, en 1667; en 1668, Graaf, qui inventa la ſeringue à injecter, & qui fut l'auteur du ſyſtême des œufs dans les femelles vivipares, ſyſtême engendré par l'analogie, & violemment attaqué par l'expérience.

En 1669, Jean Mayow, Hoboken, qui a bien écrit des enveloppes du fœtus; & Lower, dont on a un excellent traité ſur le cœur; Kerckringius, en 1670; en 1672, Drelincourt, Diemerbroeck, & Swammerdam, qui s'eſt attaché aux parties de la génération; en 1674, Gerard Blaſius, qu'on peut conſulter ſur l'*anatomie* comparée; en 1675, Briggs, qui décrivit l'œil & apprit à le diſſéquer; en 1680, Borelli, qui tenta d'aſſujettir en calcul les mouvemens des animaux; effort qui, s'il n'a pas été fort utile au progrès de la médecine & de l'*anatomie*, a du moins fait beaucoup d'honneur à ſon auteur, & en général à l'eſprit humain. Dans la même année, Verle & Rivin qui a des prétentions ſur la découverte de quelques conduits ſalivaires.

En 1681, Grew & Dupré; Stokammer, en 1682; en 1683, Bellini, & Duverney, qui expoſa la ſtructure de l'oreille dans un traité dont on fait encore aujourd'hui très-grand cas; Brown, & Shelhammer qui a étudié l'oreille, en 1684; en 1685, Brunner, qui a examiné les glandes; Bidloo, & Wieuſſens qui a travaillé utilement ſur les nerfs; en 1686, Leal Lealis, Jean Bohn, Ent, & Malpighi, non moins grand phyſicien qu'habile anatomiſte, obſervateur en tout genre, & le premier preſque qui eût aſſez bien vu, pour compter ſur ſes obſervations; Muralto, en 1688; Haverds, dont on a un ouvrage ſur la moëlle des os, en 1691; en 1692, Nuck, qui, ayant obſervé, avec plus d'attention que ſes prédéceſſeurs, la ſtructure & la deſtination des vaiſſeaux lymphatiques, les compara à des ſyphons, qui pompent d'un côté le fluide, & le dépoſent de l'autre dans la maſſe du ſang; en 1693, Verheyen, qui fit dans ſa jeuneſſe tant d'obſervations ſur la ſemence.

En 1694, Gibbon & Cowper, qui découvrit

couvrit les glandes de l'uretre, qui porte son nom; Dionis & Ridley, qui a bien connu le cerveau, en 1695; en 1696, Leuwenhoeck dont on a une infinité d'observations microscopiques; Posthius, en 1697; en 1701, Paschioni, Berger & Fantonus; Valsalva, en 1704; Francus de Franckenau, en 1705; en 1706, Morgagni, dont on a des choses nouvelles sur la langue, le pharynx, l'épiglotte, les glandes sebacées, l'utérus, le vagin, les mamelles, *&c.* en 1707, Drake, Keil, & Douglas, qui a fait voir que quoique le conduit de la glande parotide fût coupé, on pouvoit, quand l'extrémité coupée étoit encore assez proche, la ramener dans la bouche & guérir la plaie.

En 1709, Lister; Hovius, qui a écrit sur les humeurs des yeux, en 1710; Gocliche, en 1713; Lancisi, qui s'est particuliérement illustré par la publication des tables d'Eustachi, en 1714; en 1719, Heister, chirurgien & médecin si célebre; en 1721, Ruisch, qui poussa l'art des injections si loin, art dont la perfection a confirmé tant de découvertes anciennes, & occasioné celle de tant de vérités inconnues; en 1724, Santorini; en 1726, Bernard Siegfried Albinus, qui a une connoissance si étendue de tout le corps anatomique, & qui s'est fait une si grande réputation par ses tables & par l'édition qu'il a donnée de celles d'Eustachi; en 1727, Haller, savant en *anatomie* & en physiologie; le célebre Monro, en 1730; Nichols, en 1733; Cassebohm, qui a bien connu l'oreille, en 1734; enfin Boerhaave, l'Esculape de notre siecle, celui de tous les médecins, qui a le mieux appliqué l'*anatomie* & la physiologie à la théorie & à la pratique; & tant d'autres parmi les anciens & les modernes, tels que Casserius, Bourdon, Palfin, Lieutaud, Cant, *&c.* à qui leurs ouvrages feront plus d'honneur que mes éloges, & qui par cette raison ne devroient point être offensés de mon oubli.

Mais je serois impardonnable, & l'on pourroit m'accuser de manquer à ce que je dois à nos académies, si je ne faisois mention de notre Winslow, qui vit encore, & dont le traité passe pour le meilleur qu'on ait sur les parties solides; notre Morand, si connu par ses lumieres & ses opérations; notre Bertin, qui a si bien expliqué les reins; notre Senac, à qui le traité sur le cœur, qu'il nous a donné récemment, assurera dans les siecles à venir la réputation de grand physicien & de grand anatomiste; notre Ferrein, un des hommes qui entend le mieux l'économie animale, & dont les découvertes sur la formation de la voix & des sons n'en sont devenues que plus certaines pour avoir été contestées; & les auteurs de l'histoire naturelle, dont le second volume est plein de vues & de découvertes sur l'*anatomie* & la physiologie.

L'*anatomie* paroît être née en Egypte, empire qui fut la mere des arts. L'attachement que la nation avoit pour les décédés, y introduisit de très-bonne heure l'embaumement. Quelque grossiere qu'on suppose cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher des cadavres, & à en tirer les entrailles. Le squelette paroît être né en Egypte; on y a sculpté dans la plus haute antiquité des squelettes en différens métaux; on en a trouvé avec les momies; & on avoit communément dans les familles, de ces squelettes dont les articulations mobiles servoient de pantin aux riches voluptueux. On les montroit dans les repas, & cette coutume subsistoit en Egypte au commencement du siecle passé. C'étoient de véritables squelettes, & non pas des représentations d'un homme exténué par la maladie; & l'on avoit en Egypte les originaux de ces squelettes artificiels. Galien alla à Alexandrie pour y profiter des squelettes qu'on y démontroit; c'étoient les seuls au monde qui servissent à l'instruction de la jeunesse.

La Grece connut fort tard les arts. L'*anatomie* n'y fut cependant pas étrangere, plusieurs siecles avant Hippocrate. On trouve dans Pausanias la premiere dissection légale; Aristodeme voulut immoler sa fille pour satisfaire à un oracle. Un amant au désespoir, imagina pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodeme étoit grosse. Le pere rempli d'un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & vengea son innocence des calomnies de son amant. Parthenius rapporte un fait à-peu-près semblable dans ses *Erotiques*.

Ce furent les philosophes qui mirent dans l'*anatomie* des détails, & qui consacrerent

des travaux suivis. L'école de Pythagore découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne. Démocrite disséqua soigneusement le caméléon. Il nous est cependant resté de ces philosophes beaucoup plus d'hypothèses que de faits anatomiques.

Les descendans d'Esculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*anatomie*. Elle s'y conservoit par tradition selon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate, dans les plus authentiques, on s'apperçoit assez que l'*anatomie* étoit très-familiere aux Asclépiades, & qu'ils possédoient dans leur famille l'ostéologie & la myologie à un degré digne de nos éloges. En effet on trouve dans Hippocrate une expérience chirurgique faite sur le deltoïde d'un homme & non d'un animal. Une expérience anatomique suppose des vues, des recherches & des connoissances; on ne parvient guere à connoître une vérité détaillée, sans connoître en même temps les vérités du même rang qui l'avoisinent, & qui font un tout avec elle. On ne sait pas une démonstration d'Euclyde sans connoître celles qui la précedent.

Aristote cite Diogene d'Apollonie & Syennesis de Chypre, anatomistes qui ont donné la plus ancienne angiologie que nous ayons, après celle d'Hippocrate.

Aristote lui-même tient un rang considérable entre les anatomistes. C'est lui qui le premier a donné des figures d'*anatomie*. C'est lui encore qui le premier a donné l'*anatomie* comparée. Sa sagacité lui a fait remarquer avec précision, ce qu'il y avoit de commun dans la structure de plusieurs animaux; il a tiré d'une abondante induction, des regles qui font fondées sur un grand nombre de faits. Telle est la regle; tous les animaux qui n'ont qu'un rang de dents incisives ont quatre estomacs. Il n'a pas ignoré l'*anatomie* humaine. Il a très-souvent fait la comparaison des visceres des hommes avec ceux des animaux.

Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des découvertes anatomiques d'Aristote. Il mérite d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ses écrits ne doivent pas déroger à notre reconnoissance.

Les fragmens qui nous sont restés d'Hérophile, nous en donnent la plus grande opinion. Il paroît être le premier anatomiste, à qui le corps humain ait été familier. Erasistrate partage avec lui la découverte des vaisseaux lactées, mais il a beaucoup plus cultivé la physiologie que l'*anatomie*.

On doit beaucoup à Galien, quoiqu'il ait noyé sous un style asiatique bien d'excellentes choses. Il fut le dernier des anatomistes: l'art périt avec lui, & pendant douze cents ans on n'apprit cet art que dans ses livres. Son adresse à faire des expériences passe tout ce qu'on pouvoit espérer de son âge; il en a fait sur des animaux vivans, qu'aucun moderne n'a su vérifier: c'est le fort de Galien, on ne l'y a pas surpassé.

Pour l'*anatomie*, il l'a tirée des animaux. Si jamais il a disséqué des corps humains, ce n'est que bien rarement & fort en passant. Il n'a pas laissé de faire beaucoup de découvertes: il est le seul des anciens qui ait laissé à la postérité un système complet de l'art. Vésale, tout en le réfutant, n'a que trop répété Galien. Il faut lire ce grand homme, on y découvrira bien des morceaux utiles; mais il faut être en garde & contre l'hypothese & contre l'*anatomie* comparée.

Douze cents ans après Galien, on recommença à disséquer. Tous ces siecles sont perdus pour l'*anatomie*. L'empereur Frédéric II rappella un art salutaire, sans lequel la médecine ne feroit que conjecture. Il ordonna que toutes les années il se feroit en Sicile la dissection d'un corps humain: il fit traduire Galien; mais ce législateur ne put pas créer des talens contraires au goût du siecle. Toutes les sciences étoient entre les mains des ecclésiastiques qui ne sont pas faits pour disséquer; elles n'étoient que lecture ou que subtilité: on avoit perdu de vue la nature, & il fallut plusieurs siecles pour y rappeller les hommes.

Jacques Berenger de Carpi, le même qui introduisit le mercure dans la cure des maladies vénériennes, fut l'instaurateur de l'*anatomie*. Il disséqua des corps humains, & l'on répéta contre lui la même calomnie qui avoit noirci la réputation d'Hérophile. On l'accusa d'avoir disséqué des hommes vivans. Il sema de très-bonnes remarques, dans un vaste ouvrage écrit dans un goût barbare; il fit dessiner quelques muscles; il décrit exactement bien des choses nouvelles: il écouta la nature, & se permit d'y voir ce que les livres disoient mal.

Il convint qu'il ne trouvoit dans l'homme ni le réseau admirable à l'entrée de la carotide dans le crâne ; ni les sept cellules de la matrice, ni le pore du nerf optique. Il découvrit & injecta les mamelons des reins ; il sépara le premier les deux cartilages arytænoïdes : il observa que sous la seconde vertebre des lombes, la moëlle de l'épine n'est plus qu'un paquet de nerfs. Tout anatomiste doit le lire ; il fait certainement époque dans son art. On trouve dans cet auteur un témoignage irréfragable d'un ancien rite, dont on a rougi dans les derniers temps, & qu'on a voulu traiter de fable : c'est la vérification du sexe du pape nouvellement élu, que faisoient des cardinaux régulièrement du temps de Berenger.

Berenger fut le précurseur de Vésale. Ce grand anatomiste s'appliqua avec une ardeur incroyable à son art. Il donna à l'âge de dix-huit ans, un ouvrage supérieur à tout ce qu'on avoit encore vu. Cet ouvrage n'est pas parfait, mais les muscles les plus considérables y sont traités supérieurement. Les grands os sont très-bien décrits. Il y a des expériences très-curieuses, faites sur des animaux vivans ; Vésale a connu cet art avec lequel Winslow a de nos jours rappellé la véritable situation & les liaisons de chaque partie. Ses dessins, faits par de très-bons artistes, & qu'on a attribués au Titien, sont admirables pour la force & pour le naturel des muscles superficiels. Trop jeune quand il publia cet ouvrage, trop occupé après l'avoir donné, Vésale ne put pas donner la même perfection aux nerfs & aux vaisseaux. Il y copia Galien : il se servit des animaux pour les parties les plus fines de l'*anatomie ;* mais il osa s'élever contre l'autorité dans un siecle où elle pouvoit tout ; il découvrit plusieurs des erreurs de Galien, & il mérita d'être copié par presque tous les anatomistes de son siecle & du siecle suivant. Les anciens médecins le persécuterent, parce qu'il avoit la hardiesse d'en croire la nature plus que les auteurs ; mais la postérité lui a rendu justice, & son nom ira toujours de pair avec les plus grands noms.

Jacques Sylvius, précepteur de Vésale, n'écrivit qu'après lui. Défenseur trop zélé des anciens, il poussa cet attachement jusqu'à la superstition, & il aima mieux soutenir que le corps humain avoit changé de proportion depuis Galien, que de reconnoître une erreur dans ce célebre chef de secte. Il racheta ce défaut par de très-bonnes observations, faites sur le corps humain & sur l'animal. Il connut les trois ligamens du colon ; il vit des valvules dans les veines, dans le temps que Vésale refusoit de les admettre ; il commença à désigner les muscles par des noms, ce qui rend sans doute l'*anatomie* beaucoup plus facile, que les nombres avec lesquels Galien & Vésale les désignoient.

Charles Etienne, contemporain de Vésale, fut le chef d'une famille savante. Il accompagna de ses explications les planches anatomiques de Riviere, bien inférieures à celles de Vésale, mais originales ; ses nerfs sont préférables à celles de ce grand homme, & Etienne a connu les cartilages articulaires de la mâchoire & du genou ; il a entrevu même les glandes qui portent le nom de *Havers*.

J. Philippe Ingrassias de Rachalbute, en Sicile, fut le premier médecin de cette île, & vécut avec autorité dans son art. Il donna un commentaire très-diffus & très-minutieux sur le livre des os de Galien, découvrit l'étrier à-peu-près dans le même temps que Fallope, & connut la nature nerveuse de la corde du tympan. Il poussa à une grande perfection le détail des petits vaisseaux qui passent par les canaux du crâne, & n'ignora point la véritable origine de l'artere ophtalmique, manquée par Winslow.

L'infortuné Michel Servet, dont on sait les erreurs & la fin tragique, avoit rétabli le sentiment de Galien, sur l'usage de l'artere & de la veine du poumon, & avoit enseigné la véritable direction du sang qui passe par ce viscere, sans avoir porté ses vues sur le reste du corps humain.

Realdo Colombo de Crémone fut le disciple & le successeur de Vésale. S'il ne fut pas le premier des anatomistes de son siecle, il fut cependant du petit nombre de ceux qui consulterent la nature. Il fit des expériences sur des animaux vivans ; il vit le cerveau s'élever & s'abaisser ; il décrivit mieux que Servet la petite circulation. Il s'attribua la découverte de l'étrier, & il mérite d'être lu pour plusieurs observations particulieres dont il a enrichi son ouvrage : mais l'on doit conserver une juste méfiance sur quelques faits hasardés qu'il s'est permis.

Gabriel Faloppia (Fallope) de Modene eſt un des maîtres de l'art, & il a ſupplée preſque par-tout à ce qu'on trouvoit à redire dans Véſale. D'autant plus digne d'eſtime, qu'il mourut à 39 ans, il a ſuivi en tout la nature, a fait une infinité de découvertes, & a réuni avec tant de talens une modeſtie ſans exemple. Son nom s'eſt conſervé avec les trompes de l'utérus & avec une partie de l'organe de l'ouie, dont Fallope avoit perfectionné l'hiſtoire. Ses *Obſervations anatomiques* ſont un ouvrage unique qu'aucun autre n'a effacé.

Barthelemi Euſtachio de St. Séverin, médecin romain, n'avoit pas l'aimable caractere de Fallope, il étoit dur : ſon ſtyle & ſes jugemens ſe reſſentent de ſon caractere; il protégeoit un peu trop les anciens ; mais pour la parfaite connoiſſance de l'*anatomie*, il ſurpaſſa tous ceux qui l'avoient précédé, & ſi jamais il a été ſurpaſſé, ce n'eſt que de nos jours. Nous ne ſavons pas même, ſi, dans un ſiecle auſſi éclairé, il y a eu un homme qui ait mieux connu toutes les parties de l'*anatomie*, & qui ait fait plus de découvertes. Il a été le premier qui ait apperçu une certaine inconſtance dans le détail de la ſtructure du corps humain, & il a compté les variétés pour trouver par le calcul la ſtructure que la nature ſuit avec préférence. Ses petits ouvrages ſur les reins, la veine azigos, l'organe de l'ouie, *&c.* ſont autant de chefs-d'œuvre, tiſſus de vérités nouvelles ſans aucun mélange d'erreur. Il fit ſur l'uretre la difficile expérience que Malpighi a vérifiée depuis lui. Il découvrit les capſules rénales (qui s'étoient dérobées aux recherches de Véſale); le canal thorachique, la ſtructure intérieure des reins. Il pouſſa l'angiologie à une perfection qui n'a pas été ſurpaſſée; dans les veines ſur-tout, il a laiſſé des deſſins très-difficiles, pour exprimer ce qu'il y a de plus compliqué dans les anaſtomoſes de ces vaiſſeaux. Son principal ouvrage a péri, il ne nous en eſt reſté que des planches, dont M. Albinus a donné la clef, mais dont les nerfs n'ont pas encore été interprétés. Ces planches, les premieres qui aient été gravées en cuivre ſur l'*anatomie*, ſont remplies de recherches exactes & de faits nouveaux. Les nerfs ſur-tout & les vaiſſeaux ſont exprimés dans leur ſituation naturelle, avec une exactitude qu'on n'a imitée qu'en partie.

Jules Céſar Arantius, diſciple de Véſale, n'a laiſſé que deux petits ouvrages. Le premier traite avec vérité de l'hiſtoire du fœtus. Il rejette l'allantoïde, fait l'utérus ſpongieux : (dans les animaux il eſt entiérement muſculeux) il nie la communication entre les vaiſſeaux de la mere & ceux de l'enfant. Dans les obſervations les ventricules antérieurs du cerveau ſont expoſés avec exactitude, & les piés de l'hippocampe, pluſieurs muſcles, la circulation du poumon, les globules des valvules artérielles, les ligamens de la glotte, pluſieurs autres objets y ſont mieux décrits que dans les anatomiſtes qui ont écrit avant notre auteur.

Volchercoſter de Groningue vécut longtemps en Italie, & fut le diſciple de Fallope dont il a beaucoup profité. Il donna pluſieurs petits traités & fit deſſiner nombre de ſquelettes d'animaux & de fœtus. Il y a de très-bonnes obſervations dans ces petits ouvrages. Les corps jaunes des ovaires paroiſſent ici pour la premiere fois : il y a des détails ſur le mouvement du cœur & ſur l'*anatomie* comparée.

Vidus Vidius de Florence, mais qui a enſeigné à Paris, a donné les découvertes de Fallope exprimées en planches mal gravées, mais pleines de choſes nouvelles. On n'en doit pas négliger la lecture.

André Céſalpin n'a pas été anatomiſte, mais ſon génie lui a fait découvrir ce qui eſt reſté inconnu à bien des anatomiſtes. Il a connu, & d'autres avant l'avoient connue, la circulation du ſang par le poumon : mais il y a ajouté des idées, quoique expoſées trop briévement, ſur la grande circulation.

Jean-Baptiſte Canani eſt un des premiers anatomiſtes, qui aient parlé des valvules. Il a laiſſé des planches d'*anatomie*, qui ſont d'une extrême rareté, qui repréſentent les muſcles du bras.

Jean-Baptiſte Carcanus, éleve de Fallope, a corrigé les erreurs de ſon maître ſur la direction du ſang qui paſſe par le conduit artériel, & ſur la glande lachrymale.

Conſtance Varole a donné une nouvelle maniere de démontrer le cerveau, en commençant par la baſe ; il a découvert la merabrane arachnoïde, le pont qui porte ſon

nom, la véritable figure des ventricules antérieurs. Nous lui attribuons ces découvertes, quoique Eustachio les ait faites, mais les planches d'Eustachio n'étoient pas connues quand Varole écrivoit. Dans l'*anatomie* posthume de cet auteur, on trouve la valvule du colon & le muscle de l'étrier.

Salomon Alberti, professeur de Wittemberg, a des prétentions sur quelques découvertes; il a donné la premiere figure de la valvule du colon; il a fait dessiner le premier quelques valvules veineuses; il a perfectionné l'*anatomie* des conduits des larmes. Disciple de Fabricius d'Aquapendente, il a pu tenir de lui ces découvertes.

Severin Pineau, chirurgien de Paris, a acquis de la réputation par son ouvrage sur les parties génitales de la femme; il a cependant rejeté l'hymen, il y a substitué des caroncules qui n'en sont que les débris, & donné des figures d'embryon très-suspectes. Le livre au reste est bien écrit.

Ulisse Aldrovande étoit plutôt un curieux qu'un anatomiste: il se procura des recueils immenses de raretés, & laissa assez de manuscrits pour en former une douzaine de gros ouvrages posthumes. Il y a de l'*anatomie* dans ces *in-fol.*, il y a sur-tout plusieurs dissections d'oiseaux faites chez Aldrovande par Cortesius, par Coiter: on y trouve aussi une suite d'observations sur le poulet.

Jérôme Fabrice d'Aquapendente, médecin, chirurgien de Padoue, n'a commencé que fort tard à publier ses ouvrages; il en a donné cependant un nombre considérable. Le plus intéressant contient l'histoire des valvules veineuses, & plusieurs dessins faits sur le corps humain. Généralement Fabrice disserte beaucoup, & quoiqu'il eût de l'*anatomie*, il n'épuisoit guere son sujet. La suite d'embryons & de fœtus de plusieurs quadrupedes & de l'homme même, n'a pas cette exactitude qu'on exige de nos jours. Il a mieux réussi sur la théorie des muscles, à laquelle on n'avoit pas touché, & sur laquelle il a donné de très-bonnes idées.

Jules Casserius, son disciple, a moins écrit: mais il a mieux réussi dans les dessins, & il a répandu dans ses ouvrages un certain nombre de découvertes intéressantes. On lui doit l'arcade de l'aorte bien représentée, les muscles supérieurs & postérieurs de l'oreille exprimés par des figures, un indice du conduit de Stenon, une *anatomie* comparée assez suivie du larynx & de l'oreille, des figures entiérement neuves des muscles du dos, dont quelques-uns paroissent ici pour la premiere fois, plusieurs figures du cerveau avec l'arachnoïde bien exprimée. Il y a plus dans ses figures que l'éditeur n'y a reconnu.

Jean Riolan, le fils, joignit beaucoup de savoir à la connoissance de l'*anatomie*; mais son humeur étoit trop âcre, & il montre trop peu d'équité pour le mérite de ses contemporains. Il décrivit le premier quelques muscles, & il perfectionna les descriptions d'un grand nombre de parties du corps humain. Il fit des expériences sur les animaux vivans, & laissa plusieurs observations intéressantes. Il s'opposa aux plus belles découvertes de son siecle, à la circulation du sang, au canal thorachique.

Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, n'eut pas le savoir de Riolan, mais sa *Semaine anatomique* est pleine de bonnes choses. On y trouve l'arcade de l'aorte peu connue même de son temps; la véritable origine du coracoïdien, l'insertion du muscle stylopharingien dans le cartilage thiroïde, plusieurs ligamens, les muscles intéroſſeux dans leur véritable ordre. Il eut le malheur de défendre une mauvaise cause en soutenant le squelette fabuleux attribué à Teutobocchus.

Sanctorius ou Santorius, professeur à Padoue, sans être anatomiste, travailla utilement pour la physiologie. Il travailla sur les idées vagues des anciens, & réduisit la transpiration insensible au poids & à la mesure; il donna beaucoup de dignité à cette secrétion, & en fit dépendre en grande partie la santé. Il auroit mieux fait cependant de nous exposer en détail les mesures qu'il avoit prises, pour fixer le poids de la transpiration; il paroît d'ailleurs avoir donné place dans ses précis à des opinions des anciens, là où il ne devoit donner que des faits. La quantité de nourriture qu'il dit être celle de l'homme, est excessive, la proportion de la transpiration à l'urine est trop grande, & il n'a pas connu l'inhalation. Dans un autre ouvrage, il a parlé d'un pulsiloge, & il a eu l'idée perfectionnée par Boerhaave, de se servir du thermometre pour mesurer la chaleur du corps humain.

François Plazzoni, professeur à Padoue, a décrit les réservoirs placés au dessus de l'uretre, & a mêlé plusieurs erreurs aux vérités qu'il a découvertes.

J. Baptiste Cortesius, professeur à Messine, a donné dans ses *Melanges* une nouvelle *anatomie* du cerveau avec des figures grossieres, mais originales.

Adrien Spiegel de Bruxelles, mort professeur à Padoue, a donné un corps d'*anatomie* très-bien écrit, & une description du fœtus. Il paroît avoir entrevu les vaisseaux lymphatiques. Le lobe du foie qui porte son nom, n'est pas sa découverte. On a accompagné son ouvrage des planches de Casserius.

Gaspard Aselli découvrit les vaisseaux lactées, en faisant des recherches sur le diaphragme. Les anciens les avoient vus, mais les écoles les avoient négligés. Il en donna une assez bonne description avec des planches gravées en trois couleurs. Il conduisoit ces vaisseaux au foie, en confondant avec les vaisseaux du chyle les lymphatiques qui viennent de ce viscere.

Guillaume Harvey, médecin de l'infortuné Charles I, sentit vivement les suites funestes des malheurs de son maître. On le pilla & on détruisit la plus grande partie de ses manuscrits. Les trois dissertations sur la circulation du sang étoient heureusement publiées avant les guerres civiles. Harvey y démontroit incontestablement la grande vérité, que les veines ne menent pas le sang du foie aux parties du corps humain, & qu'elles en rapportent au contraire le sang au cœur. Les ligatures & les valvules étoient les fondemens sur lesquels Harvey s'appuyoit. Il vécut assez pour voir sa vérité adoptée presqu'universellement, & la postérité lui a élevé des statues. L'envie fit des efforts impuissans pour déprimer sa découverte, & elle fait loi en médecine. Des médecins qui ne sont pas anatomistes, se sont élevés depuis peu contre lui; mais les expériences constatent la vérité de sa doctrine. La plus grande partie du second ouvrage est perdue, & sur-tout un grand nombre d'observations sur les insectes. Ce qui nous en reste est excellent, tant pour les vues générales que pour le détail. Harvey a enseigné le premier que tous les animaux naissent d'un œuf, c'est-à-dire, d'une enveloppe membraneuse; car il n'a pas ignoré que les œufs des quadrupedes sont longs & cylindriques. La formation du poulet, celle du faon, du chevreuil, celle de l'homme sont remplies de très-bonnes observations, & tout l'ouvrage est semé de découvertes.

M. Aurele Severino, du royaume de Naples, a donné une *anatomie* comparée. Quelque courtes que soient les dissections, il y a bien du nouveau, les glandes des intestins, un vaisseau qui sort des capsules rénales, les glandes bronchiales. Dans l'*Antiperipatia*, il attribue un poumon aux poissons, il n'admet pas que leur sang soit froid. Il a décrit les petits osselets des poissons que les modernes ont regardés comme analogues de ceux de l'ouie, il en a comparé un avec le marteau. Il a donné la dissection du phoca.

Il ne faut pas oublier l'excellent morceau que Jean Facolk a donné dans la collection, dont le principal ouvrage est celui de Franç. Hernandez. Il y donne une très-bonne description anatomique d'un veau monstrueux: il y a proposé ses propres expériences sur le mouvement du cœur & de la bile, sur le poulet, sur le caméléon, sur la tortue. C'est assurément une des meilleures productions de ce siecle.

Michel Rupert-Besler, de Nuremberg, a donné la dissection de l'utérus dans l'état de grossesse, & celle de trois jumeaux. Il a connu la nature charnue du cordon ombilical, & l'anneau de la fosse ovale.

Jean Walæus, professeur de Leyde, est un des premiers qui ait établi, par des expériences, la circulation du sang. Ses deux épîtres sur le chyle & sur le sang, sont des chefs-d'œuvre.

François Sylvius de le Boë, célebre praticien, & chef d'une secte, a réparé le mal que ses hypotheses ont fait à l'art, par quelques observations utiles. Il a donné une nouvelle *anatomie* du cerveau. Il a laissé son nom à l'intervalle des lobes du cerveau. Il a vu de très-bonne heure les vaisseaux de la lymphe dont il a déterminé le cours par ses expériences, & établi les classes des glandes.

Jean Vesling de Minde sur le Veser, professeur de Padoue, mourut trop tôt pour le bien de l'art, dont certainement il auroit reculé les bornes. Il a connu & les vaisseaux lymphatiques & le conduit thorachique. Il a

observé les progrès de la formation du poulet, & donné la dissection du crocodile, de la vipere & de l'hyenne. Il a fait dessiner l'apophyse antérieure du marteau, & donné plusieurs figures pour le cerveau pour l'ostéogénie. Il a vu le premier les vaisseaux lactées dans l'homme.

Thomas Bartholin de Coppenhague, médecin, littérateur, voyageur & anatomiste, a tenu dans son temps une des premieres places dans notre art. Il ne cultiva cependant l'*anatomie* que dans sa jeunesse, & l'abandonna de très-bonne heure. On lui attribue ordinairement la découverte des vaisseaux lymphatiques, & il est certainement un des premiers qui les ait vus. Il est probable qu'il en a pris l'idée dans les épîtres posthumes de Vesling, que lui-même a mises au jour, & qu'il a suivi les indices de cet habile anatomiste. Il a d'ailleurs beaucoup écrit, & sur les vaisseaux & sur la fonction du foie, adoptée par les anciens, & que sa découverte a fait abandonner. Il y a plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée dans ses histoires & son journal (*acta hafnienſia*) *ciſta medica*. Ses lettres sont remplies d'expériences anatomiques & des découvertes les plus nouvelles. Son *anatomie* n'a du nouveau que par rapport aux vaisseaux lactées & lymphatiques & aux visceres : les autres parties de l'*anatomie* y sont négligées.

Nicolas Tulp, médecin & bourguemestre d'Amsterdam, fut recommandable par son savoir, son expérience & sa fermeté patriotique. Ses observations sont remplies de dissertations utiles : il y a des monstres & des événemens rares. Pour la vulve du colon, elle n'est sûrement pas de Tulp, quoiqu'on lui ait donné le nom de cet auteur.

George Ent a donné dans sa *Mantiſſe anatomique*, l'*anatomie* de la raie à aiguillon & de la grenouille : il a défendu la circulation du sang & les droits de Harvey.

Michel Lyser a servi de protecteur à Bartholin ; il mourut jeune & laissa une méthode de préparer les parties du corps humain, qui est le premier & le plus ancien ouvrage dans ce genre. Mais l'injection n'étoit pas connue alors, & l'on ne conservoit aucune préparation anatomique.

Conrad Victor Schneider, professeur de Wittemberg, a écrit sur l'os ethmoïde & sur les catarres. On en attribuoit la matiere au cerveau depuis Galien, & on avoit imaginé des routes pour conduire les fluxions du cerveau dans le nez & au palais. Schneider fit voir que ces routes n'existent que dans le squelette, & que la dure-mere ferme exactement le crâne de tous côtés. Il donna une description détaillée de la membrane pituitaire, qui n'étoit pas inconnue, mais dans laquelle il établit le premier le siege de ces fluxions. Il réfute de même la route par laquelle les anciens conduisoient les particules odorantes au cerveau : il est diffus à force d'érudition.

J. George Wirsung, natif de Baviere, élève de Vesling, fut assassiné à la porte de sa maison : il avoit découvert le conduit pancréatique, & en avoit fait graver une planche. Maurice Hofman, d'Altorf, qui logeoit chez lui, prétendit avoir fait la même découverte ; il institua même une fête annuelle pour en perpétuer le souvenir.

J. Baptiste de Helmont, chymiste, s'opposa vivement aux écoles. Il réfuta les quatre humeurs ; refusa à la chaleur le pouvoir de digérer la nourriture, l'attribua à un acide vital, établit dans chaque viscere un ferment, & admit un archée, espece d'être mitoyen entre l'ame & le corps (pour diriger les fonctions de l'animal). Il mérite d'être lu pour les faits détachés, & souvent unique, dont ses ouvrages sont remplis ; il réussit cependant mieux à détruire qu'à élever.

Dominique Panarole enseigna à Rome : il donna l'*anatomie* du caméléon, & des observations utiles.

Jean Van Horne, professeur à Leide, aima l'*anatomie* avec ardeur, & y consacra beaucoup de travail & de dépense : il laissa des dessins de muscles d'une grande beauté ; il encouragea Swammerdam, & donna une assez bonne figure du canal thorachique. On a de lui l'*anatomie* d'un monstre, & il partagea avec Swammerdam les découvertes de leur prodrome, que ce jeune anatomiste publia après la mort de Van Horne. On y corrigea l'erreur de Highmore sur le corps auquel il a donné le nom, & on y enseigna que les prétendus testicules des quadrupedes femelles, sont de véritables ovaires. Dans quelques observations que Schreder a don-

nées au jour, Van Horne rejette le *proceſſus du péritoine* : il y parle de l'arachnoïde du cerveau.

Nathanael Highmore, anglois, donna un abrégé anatomique : ſes planches ſont imitées de Véſale, & il eſt bien loin d'être l'inventeur du ſinus maxillaire ; mais il a introduit le corps qu'on a pris pour le conduit excrétoire commun du teſticule, car Highmore n'oſa pas prononcer ſur ſa cavité. Il a donné des figures du poulet renfermé dans l'œuf, & de l'embryon.

Jean Pecquet fut un homme de génie, dont les idées erronées abrégerent les jours. Avec ſa découverte du conduit thorachique, deſſiné d'après le chien, il donna d'excellentes expériences ſur le mouvement du cœur, la circulation du ſang & la reſpiration. Il découvrit des communications du canal thorachique avec quelques veines du bas-ventre.

Dominique Marchetti ne jouit pas de toute la réputation qu'il a méritée, uniquement peut-être parce qu'il n'a pas fait graver ſes découvertes. Son *abrégé anatomique* eſt rempli cependant de très-bonnes choſes, priſes du corps humain, que Marchetti a diſſéqué bien plus fréquemment que ſes contemporains, occupés généralement à diſſéquer des animaux. Ses obſervations ſont nombreuſes ; il a vu les arteres bronchiales ; il a remarqué que les nerfs ne donnent aucune branche aux tendons ; il a vu l'artere hépatique que la méſentérique produit conſtamment, mais qui eſt des plus conſidérables dans quelques ſujets.

Olaüs Rudbek, Suédois, dont la famille tient un rang entre la nobleſſe de ce royaume, s'illuſtra dans ſa jeuneſſe & pendant qu'il étudioit encore, par la découverte des vaiſſeaux lymphatiques. Nous nous ſommes aſſurés qu'il les a vus avant Bartholin, & il les a ſuivis dans preſque toutes les parties du corps animal. Il a accompagné l'indication de cette découverte de très-bonnes obſervations ; il abandonna l'*anatomie* de très-bonne heure ; & s'illuſtra par la botanique & par les antiquités.

François Maria Florentino de Lucques a donné un très-bon traité ſur les mamelles, dont il a connu les vaiſſeaux galactophores, les conduits du mamelon, *&c.*

François Gliſſon, profeſſeur de Cambridge, homme profond : ſon traité du foie a de l'utilité. Gliſſon a connu la vérité par rapport au mouvement de la bile & de ſa ſecrétion, qu'il a rapporté aux branches de la veine porte ; il a trop appuyé ſur l'enveloppe cellulaire des branches de cette veine. Dans le traité du ventricule & ſur les inteſtins, il a parlé fort au long de l'irritabilité ; il en a étendu l'empire juſqu'aux fluides. Il a traité en détail le mouvement périſtaltique, & ſéparé le voile du palais de la luette.

Michel Heiland a donné une deſcription fort détaillée & très-exacte d'un monſtre à deux corps, dont la tête paroiſſoit être née de la confuſion des deux têtes.

Thomas Varthon, médecin anglois, a le premier donné un traité complet des glandes ; il a renouvellé le conduit ſalivaire placé à côté du frein de la langue, qui avoit été connu des anciens & négligé par les modernes.

J. Jacques Wepfer, praticien, fut un des auteurs de ſon ſiecle, qui laiſſa le plus de vérités utiles à la poſtérité. Son traité de l'apoplexie contient une nouvelle *anatomie* du cerveau : il y ſuit très-bien les branches de la carotide ; il rejeta le réſeau admirable, & découvrit des veines au cerveau. Dans un autre ouvrage ſur la ciguë aquatique, il a donné un nombre très-conſidérable d'expériences faites dans l'animal vivant, ſur le mouvement du cœur, du diaphragme, de l'eſtomac, des inteſtins, ſur les glandes de l'inteſtin, & ſur toutes les organes des premieres voies.

Thomas Willis, profeſſeur à Oxford, un peu adonné aux hypotheſes, donna un traité du cerveau & des nerfs, où il ne laiſſe pas que de ſe trouver des choſes nouvelles, quoique les cadavres humains fuſſent rares encore, & que ceux des animaux aient trop ſervi l'auteur. On a reçu de Willis un nouveau démembrement des nerfs ; le centre demi-circulaire, les fillons du corps calleux, les bulbes des jugulaires, les corps pyramidaux, les corps cannelés, ont été ou découverts par Willis, ou du moins mieux décrits. Dans le traité *de animâ brutorum*, il ajouta un filet de moëlle provenant des éminences inférieures, & inſéré dans les coupures optiques. Les deſcriptions & les figures de la *pharmacie raiſonnée* ne méritent pas la même confiance.

Gerard

Gérard Blasius, savant d'Amsterdam, un peu trop crédule, ne négligea pas les dissections, & sur-tout celle des animaux. Son *anatomie* de la moëlle de l'épine est très-bonne, quoique copiée d'après les animaux. On y trouve la membrane arachnoïde, le ligament dentelé, la substance corticale intérieure. Dans ses autres ouvrages, il parle de l'apophyse antérieure du marteau : il soutient les processus du péritoine. Son *anatomie* du singe n'est pas mauvaise ; celle du chien est très-détaillée. Il s'est arrogé le conduit salivaire de Stenon, son élève & son commensal ; mais ses prétentions n'ont pas été écoutées du public.

Marcel Malpighi, professeur de Bologne, qui est mort premier médecin du pape, a fait époque en *anatomie* : il s'est beaucoup attaché à découvrir les parties les plus fines du corps animal, la structure sur-tout des glandes & la formation du poulet. Il s'est servi de l'injection, de la macération & du microscope : ses découvertes furent extrêmement accueillies dans leur temps ; la postérité y a mis la juste valeur. Il a trop étendu l'universalité des glandes : à ses yeux tous les visceres en étoient composés ; il a cependant donné une très-bonne description des glandes simples. L'*anatomie* de la langue est vraie par rapport aux animaux ; il y a bien des choses à corriger avant que de l'appliquer à l'homme. Il a bien vu une partie des choses dans le poulet, il a employé le premier le microscope ; il y a cependant des erreurs considérables, & le bulbe de l'aorte y est pris pour le ventricule gauche. Il a découvert le corps réticulaire (ou muqueux) de la peau ; il y a placé le siege de la couleur noire des negres, il a découvert les glandes & les mamelons de la peau. Il a fait des expériences utiles sur les animaux vivans : il a parlé le premier des globules du sang, & en a vu le premier la circulation. Il a enrichi la description des corps jaunes ; ses doutes sur les œufs des quadrupedes sont fondés. Il a travaillé utilement sur la structure des os, des dents, des cornes & des ongles : il faut lire Malpighi pour s'instruire, mais avec une juste défiance.

J. Alphonse Borelli, son ami & le compagnon d'une partie de ses travaux, s'est attaché à une partie négligée de la physiologie. Il a calculé la force des muscles en y appliquant la géométrie. Son ouvrage est malheureusement posthume ; il y a répandu bien des hypotheses & des expériences intéressantes.

Nicolas, fils de Stenon, qu'on nomme ordinairement Stenon lui-même, fut un des plus heureux anatomistes d'un siecle fécond en découvertes, il s'illustra de bonne heure par l'*anatomie* des animaux. Il étudioit encore en médecine quand il découvrit le conduit salivel qui a conservé son nom ; il y ajouta les conduits lacrymaux, vus dans l'homme & dans les animaux. Il fut le premier qui tenta de développer la structure musculaire du cœur. Il fit des expériences sur les vaisseaux lymphatiques, & découvrit la véritable direction de leur humeur. Il donna de très-bonnes observations sur les poissons ; ouvrit de nouvelles idées sur l'*anatomie* du cerveau, & observa avec soin la formation des oiseaux & des quadrupedes, le mouvement du cœur. Il fut le premier, ou du moins le second, qui donna le nom d'*ovaires* aux testicules de la femme : dans les derniers de ses ouvrages il se livra trop aux hypotheses.

Olaüs Borch, qui se fit appeller *Borrichius*, aimoit préférablement la chymie ; il ne négligea cependant pas l'*anatomie*. Il réfuta avec succès Bilsius, & fut le premier qui remarqua que le canal thorachique s'ouvre en descendant. Il injecta ; il fit passer de l'air des arteres dans les vaisseaux lymphatiques. Il donna l'*anatomie* de l'aigle & du lion, & insista un peu trop sur les erreurs d'Aristote, qu'un mérite supérieur auroit dû excuser à ses yeux.

Antoine Everard, de Middelbourg en Zélande. Il donna l'*anatomie* d'un monstre, & travailla sur l'épigenese & sur la formation du fœtus dans le lapin.

On a de Boyle de très-bonnes observations sur la respiration ; il parla le premier de l'injection qui se fait avec le plâtre, & fit plusieurs expériences sur les animaux vivans. L'analyse du sang, qu'il donna dans un grand détail, tient à la physiologie.

Laurent Bellini, Toscan, professeur de Pise & médecin du grand duc, eut quelque chose de singulier dans son style & dans sa maniere de traiter les matieres : il s'attachoit

trop à faire valoir ce qu'il trouvoit de surprenant dans les manœuvres de la nature. Ce qu'il a dit sur les reins n'étoit pas nouveau, & il n'est pas allé plus loin qu'Eustachio ; il ne travailloit même que sur l'animal. Il enseigna même, comme Borelli, le véritable usage des muscles intercostaux. Il introduisit une théorie sur les fievres, qui fut généralement reçue au commencement de ce siecle ; il crut avoir démontré que le sang coule dans les parties libres du système vasculaire, avec d'autant plus de vîtesse, que la quantité des vaisseaux obstrués étoit plus grande. Il donna sur la saignée un théorême, qu'on a adopté presque généralement ; il y dit que la vîtesse du sang est accélerée par la saignée dans l'artere, qui se porte au même membre dont une veine a été ouverte. Ses *discursi d'anatomia* ne doivent pas être regardés comme un ouvrage sérieux.

Charles Drelincourt, professeur de Leyde, & fils d'un célebre ministre françois, joignit le savoir à l'exercice du scalpel. Ses traités sur la génération sont généralement plus épigrammatiques que remplis de faits ; mais dans le petit ouvrage des *Préludes*, on trouve plusieurs découvertes, ou nouvelles, ou peu répandues encore, comme les glandes de l'épiglotte, les ventricules du larynx, les deux lobes de la glande pituitaire, la valvule du cervelet, les cinq cartilages du nez. Mais ce qui doit rendre le nom de *Drelincourt* cher à la postérité, ce sont ses expériences faites sur des chiens vivans : elles sont très-instructives, & faites avec grand soin. On a encore de lui plusieurs dissections d'animaux, recueillies par Blasius.

Nicolas Hobokin, professeur à Harderwick, a donné deux ouvrages sur l'arriere-faix de l'homme & du veau : le dernier de ces ouvrages est bon, & l'autre est écrit d'après la nature.

François Redi d'Arezzo, médecin, grand homme de cour, poëte & bel-esprit. Dans les écrits sur l'histoire naturelle, estimés pour l'élégance du style & pour les choses même, il a éclairé plusieurs points de l'*anatomie* comparée. Il a fait voir que le poison des viperes n'est pas un poison, quand il passe par les premieres voies. Il a découvert les parens de plusieurs insectes, qu'on croyoit naître de la pourriture ; mais il a manqué ceux des galles. Il a fait des recherches sur la force engourdissante de la torpille, sur l'*anatomie* de plusieurs insectes & animaux aquatiques. Il a marqué la constance avec laquelle la tortue se passe de la respiration, & survit même à la perte de sa tête. Il a donné plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Regner de Graaf, Hollandois, élève de Sylvius de le Boë, mort dans un âge peu avancé. Il doit sa réputation aux deux ouvrages sur les parties génitales. Quoique les corps humains fussent rares encore, & qu'à la maniere de son siecle de Graaf n'ait fait dessiner que des parties du corps déplacées, ces ouvrages ont également beaucoup de mérite. Les planches sont belles. L'auteur est des premiers qui aient injecté ; il a vu les vaisseaux qui sortent du testicule pour former l'épididyme ; il n'a pas ignoré le trigone de la vessie, ni plusieurs autres découvertes des modernes. Il a donné de bonnes observations sur les corps jaunes & sur la formation du fœtus du lapin.

Henri Meibom s'est fait un nom par la découverte des glandes sébacées des paupieres, dessinées par Casserius, mais méconnues par son interprete.

Nous nommons Robert Hooke à cause de l'expérience célebre qu'on lui attribue, quoiqu'elle soit de Vésale, & dans laquelle on conserve la vie de l'animal en soufflant son poumon. Il y a de la physiologie dans ses ouvrages posthumes, & des morceaux anatomiques dans ses desseins faits avec le secours du microscope.

Frédéric Ruysch, apothicaire, & ensuite médecin & célebre anatomiste. Cet homme industrieux injectoit avec beaucoup d'adresse, & séchoit & conservoit ses préparations avec une propreté particuliere à sa nation. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, & les cadavres lui furent fournis avec abondance dans une grande ville dont il étoit l'anatomiste tiré. Son premier ouvrage fut le meilleur de tous ; il vécut soixante-cinq ans après l'avoir fait imprimer. Il y démontra les valvules des vaisseaux lymphatiques, & acheva de ruiner l'hypothese de Bils. Dans les observations il donna l'*anatomie* du pénis & la formation de son gland par le corps caverneux de l'uretre. Dans le catalogue de ses raretés, il décrivit la tunique cellulaire

des intestins, la forme du colon & du *cæcum;* dans le fœtus, l'artere bronchiale & ses anastomoses, les trois ligamens du colon. Dans une vingtaine d'épitres on trouve quantité de belles injections & des figures du cerveau, des intestins, de l'œil. Il réfuta les glandes de Malpighi, & y substitua des grains formés par les extrémités pulpeuses des arteres. Dans les *douze trésors* Ruysch donne un catalogue de ses raretés anatomiques avec de très-belles figures. On y trouve une suite d'embryons humains, la structure des reins, du placenta. Il rejette le corps réticulaire de la langue; il a cru voir la liqueur fécondante dans l'utérus de la femme. Dans les *adversaires* on trouve encore de belles planches & de bonnes observations, & les fibres musculeuses de l'utérus, que Ruysch croyoit suffire à l'expulsion du placenta. Il réussit mieux dans les planches que dans les descriptions; il y manque le détail & une certaine lumiere, que le génie sait allumer, & que le travail seul ne produit pas.

J. Henri Pauli, neveu de Bartholin, réfuta avec succès les erreurs des Bils.

Jean Swammerdam s'appliqua aux découvertes les plus difficiles, & s'y obstina avec une patience & une adresse qui l'assuroit du succès. Sa *these inaugurale*, faite pour défendre une erreur, est pleine de découvertes & de faits intéressans. Dans le *prodrome*, qu'il partagea avec Jean Van Horne, il donna les premiers fruits de l'injection d'une matiere solide, que Ruysch apprit de lui, & perfectionna. Il rétablit l'hymen contre de Graaf, découvrit la nature vasculaire des ligamens ronds, *&c.* Mais son grand ouvrage sur les insectes, sauvé de l'oubli par la générosité de Boerhaave, surpasse en subtilité tout ce qui parut de lui, si l'on excepte l'ouvrage de Lyonnet. Ce sont plusieurs morceaux remplis de l'*anatomie* la plus fine & la plus vraie. Swammerdam trouva des moyens faciles de découvrir dans la chrysalide le papillon, & d'en voir la sortie. Son ouvrage sur les abeilles est unique, & son *anatomie* de l'œil des insectes, de la plus grande finesse. Il a donné sur les grenouilles des expériences très-lumineuses, *&c.*

Les mémoires pour servir à l'histoire des animaux ont été commencés par Perrault, & continués par du Verney, de la Hire & Méry. C'est ce que nous avons de plus complet pour l'*anatomie* comparée depuis Aristote. Les académiciens se sont attachés préférablement à de certaines parties de l'animal, & ne sont pas descendus dans de grands détails; mais ils ont donné des estampes magnifiques & plusieurs morceaux très-utiles, comme sur la respiration des oiseaux. L'*anatomie* de l'éléphant est excellente, & des découvertes très-intéressantes sont répandues dans tout l'ouvrage. On y trouve le lapis de la choroïde, les glandes prostatiques inférieures, la structure du cœur de la tortue, *&c.*

Claude Perrault, médecin, architecte & dessinateur habile, eut beaucoup de part au livre que nous venons d'annoncer. Il donna dans la suite des essais de physiologie; on y trouve un traité du bruit, avec des figures originales, mais qui ne sont pas bien exactes. La méchanique des animaux est fondée sur l'*anatomie* comparée. Perrault y proposa la même hypothese sur l'ame, qui fit dans la suite le fonds du système de Stahl. Il attribua à l'ame les mouvemens vitaux, le gouvernement des maladies, des erreurs même dans ce gouvernement. Il défendit les germes des animaux répandus dans l'univers.

Le *collegium anatomicum* d'Amsterdam a pour principaux auteurs Blasius & Swammerdam. C'est un petit ouvrage original, où il y a beaucoup de neuf.

L'ouvrage sur la génération, de Gautier Needham, est très-bon, quoique fondé principalement sur l'*anatomie* comparée, comme presque tous les ouvrages de ce siecle. Il y a un mémoire intéressant de sa main dans les *transactions philosophiques.* Il a fait passer des liqueurs des canaux de la bile dans les vaisseaux lymphatiques.

Richard Lower, Médecin du roi d'Angleterre, acquit beaucoup de réputation par son traité du cœur. L'*anatomie* y tient trop de celle des animaux; mais il y a de bonnes expériences faites sur des bêtes vivantes, & un morceau sur le cerveau & sur le mouvement du sang veineux.

Jean Bohn fut chymiste & praticien. Son corps de physiologie a cependant du mérite; l'auteur y donne un tableau assez précis des

opinions & des découvertes de ſon ſiecle ; il en juge avec candeur, & preſque avec un peu de ſcepticiſme : il y mêle pluſieurs expériences originales.

Théodore Kerkring, homme ſingulier, ſujet à de fortes paſſions, accuſé de grands crimes, & convaincu d'avoir profité de l'induſtrie de Ruyſch, a donné une ſuite de fœtus & de ſquelettes plus que douteuſe pour les dates ; il a donné encore des obſervations, où il y a beaucoup de bon, avec quelques paradoxes. Il uſa beaucoup de parties du corps animal ſéchées & conſervées. Ces préparations lui ont fait donner pour nouveau ce qui n'eſt que l'effet de la préparation.

François Bayle fut plus phyſicien qu'anatomiſte : il écrivit cependant une phyſiologie, à laquelle il appliqua les mathématiques. Il renouvella l'opinion de Galien ſur l'action des muſcles intercoſtaux internes.

Martin Liſter, médecin de la reine Anne, amateur de l'hiſtoire naturelle & des coquillages, a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie*. C'eſt à lui que l'on doit l'expérience de la couleur de l'indigo, vue dans le chyle, après qu'on a forcé l'animal d'avaler de l'eau teinte en bleu. Il eſt vrai que cette expérience réuſſit mieux à Muſgrave qu'à Liſter lui-même. Cet auteur a donné l'*anatomie* de pluſieurs animaux de la claſſe des teſtacées : il a donné des diſſertations entieres ſur les humeurs, ſur la reſpiration, ſur l'hypotheſe de Lewenhoeck, qu'il réfute.

Gaſpard Bartholin, fils de Thomas, écrivit pluſieurs petits ouvrages dans ſa jeuneſſe. Drelincourt réclama ce que Gaſpard avoit donné ſur le diaphragme, petit ouvrage dans lequel il y a beaucoup d'expériences faites ſur des animaux vivans, & qui regardent le mouvement du cœur, du chyle, de la lymphe, & les injections. Les proſtates des femmes, attribuées à cet auteur, ſont plutôt des ſinus muqueux que des glandes. Il découvrit une des variétés du conduit ſalivaire ſublingual.

J. Conrad Brunner, annobli ſous le nom de V. Brunn, *baron de Hamerſtein*, gendre de Wepfer & médecin de l'électeur Palatin, fut une des meilleures têtes de ce ſiecle. Il parut de bonne heure en lice & fit des expériences très-difficiles pour démontrer que l'animal peut ſe paſſer du pancréas, & que la liqueur que cette glande fournit, n'eſt pas eſſentielle à la vie. Il découvrit dans la ſuite les glandes du duodenum, & le ſinus circulaire de la glande pituitaire, & donna un ouvrage ſur la digeſtion plein de bonnes vues.

J. Nicolas Pechlin de Kiel, dont les deſcendans jouent un grand rôle dans le corps de la nobleſſe de Suede, fut un homme d'un génie fin, qui ſe refuſoit à l'erreur. Il combattit de bonne heure celle de Sylvius, fondée ſur l'acidité du ſuc pancréatique. Il écrivit ſur les purgatifs, & donna de bonnes obſervations ſur les premieres voies. Ses obſervations ſont pleines de bonnes choſes.

Antoine Van Lewenhoeck s'appliquoit à polir des verres ; il ſe ſervit de ſes propres microſcopes pour examiner la ſtructure des plus petits animaux & de leurs humeurs. Sans ſavoir aucune langue, & ſans avoir jamais lu la moindre choſe, il fut ſe faire un nom célebre par des découvertes & même par des hypotheſes. Sans être abſolument l'inventeur des globules de ſang, il fut cependant le premier qui ſuivit cette découverte, & qui la préſenta dans un grand détail. Il vit le ſang circuler des arteres dans les veines, & il remarqua pluſieurs circonſtances intéreſſantes du mouvement de cette humeur. Il découvrit, d'après Hamme, les petits animaux qui habitent dans la liqueur fécondante du mâle : tout peu lettré qu'il étoit, il donna de l'importance à ces animaux, les envisagea comme les embryons de chaque eſpece, & ne laiſſa à la femelle que la fonction de les loger. Il décrivit les lames cellulaires, qui avec la fibre compoſent le muſcle, & les filets qui compoſent la fibre. Il a connu pluſieurs eſpeces de polypes. On lit utilement ſes ouvrages, parce qu'ils peignent la nature ; mais il faut apporter une ſaine critique à cette lecture.

Oliger Jacobæus a fait un aſſez bon ouvrage ſur les animaux quadrupedes à ſang froid.

Les obſervations de Juſte Schrader, recueillies en Hollande d'après Van Horne, Sylvius, Swammerdam & Ruyſch, ſont remplies de faits utiles.

Joſeph Guichard Duverney fut un des plus grands anatomiſtes de ce ſiecle, & nous trouvons dans ſes ouvrages poſthumes le canevas de preſque tout ce que l'ouvrage de Winſlow a de particulier : il a vu le premier une infinité de choſes, & juſqu'à l'artere centrale du cryſtallin. Il a donné un nombre conſidérable de petites obſervations détachées : mais le ſeul ouvrage de quelque importance qu'il ait fini, c'eſt le traité de l'ouie, dont les planches ſont très-belles. Duverney a découvert dans cet organe la membrane de l'étrier ; il a approfondi la ſtructure de la lame ſpirale. Il a laiſſé quantité d'obſervations ſur l'*anatomie* comparée. Dans une controverſe fort animée avec Méry, il défendit la bonne cauſe, mais ſans avantage. Il diſſéqué avec exactitude deux fœtus réunis par les baſſins, & a défendu le ſyſtême des monſtres originaux. Ses ouvrages poſthumes ſont pleins des meilleures choſes, & contiennent un cours entier d'*anatomie*. Il y décrit le ganglion ophtalmique, & le cornet ſphénoïde de Bertin. Il n'admit dans le poumon, qu'un tiſſu cellulaire, & prévint Helvétius. Il a vu l'ouverture de l'épiploon hépatogaſtrique, les trois ligamens du colon, & les proſtates inférieures. Il a fait des recherches exactes ſur la valvule d'Euſtachio. Mais nous ne pouvons nommer qu'un petit nombre de ſes découvertes. Il en auroit cependant fait de plus intéreſſantes encore, ſi dans le cours d'une longue vie, uniquement occupée de l'*anatomie*, il n'avoit eu un malheureux penchant pour ſauter d'un objet à l'autre.

J. Conrad Peyer de Schaffhouſe ne donna à l'*anatomie* qu'un petit nombre d'années, mais elles furent fécondes en découvertes. Il donna un excellent ouvrage ſur les glandes des inteſtins, qu'il ſuivit le premier en détail, & ſur l'eſtomac des oiſeaux granivores. Il donna encore un aſſez grand ouvrage ſur les inſtrumens de la rumination. On a de lui pluſieurs morceaux détachés ſur l'*anatomie* comparée. Il découvrit la cavité de l'ouraque.

Jean Méry, grand anatomiſte, un peu trop ami des ſyſtêmes & des paradoxes. Il avoit préparé après Perrault, mais avant Duverney, un traité ſur l'oreille, qui ne parut qu'après Duverney. Il découvrit la communication des deux rampes du limaçon, & l'a fait deſſiner en entier, mais à nu. Il travailla beaucoup ſur la circulation du ſang dans le fœtus. Il ſe convainquit que l'artere pulmonaire y eſt plus grande que l'aorte ; & en partant de ce principe, il crut devoir renverſer la direction qu'Harvey avoit donnée au ſang qui traverſe le trou ovale : il l'a fait repaſſer de gauche à droite pour ajouter du volume à l'artere pulmonaire, & pour diminuer celui de l'aorte ; cette hypotheſe, après avoir été le ſujet de bien des conteſtations, a été entiérement abandonnée. Il a donné de nombreux mémoires, & travaillé ſur pluſieurs ſujets d'*anatomie* & de phyſiologie. Il eſt quelquefois dans l'erreur, mais il eſt toujours original.

Auguſte Quirin Rivinus, médecin & botaniſte, n'a donné ſur l'*anatomie* qu'une theſe ; mais il y décrit l'autre variété du conduit ſublingual, & les conduits par leſquels cette glande s'ouvre en pluſieurs endroits ſous la langue.

Denis Dodart, premier médecin, a travaillé ſur la tranſpiration ; mais nous n'avons qu'un fragment de ſes expériences. Il a donné deux mémoires importans ſur la voix & ſur ſes organes. Il trouve la cauſe des ſons obtus ou aigus dans le plus ou moins d'ouverture de la glotte.

Etienne Lorenzini a donné une très-bonne *anatomie* de la torpille, dont il a décrit les muſcles & réfuté la vertu ſtuporifique. Il y a ajouté pluſieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Edouard Tyſon a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie* comparée. Il a donné un excellent ouvrage ſur l'*anatomie* des pygmées (de l'homme des bois), qu'il a comparée avec beaucoup d'exactitude à celle de l'homme. On a de lui encore l'*anatomie* du ſerpent à ſonnette, du cochon tayaſſou, du dauphin, du ſariguicia, du ver rond, du tœnia, & du ver à hydatides, ſingulier animal, dont les phyſiciens modernes ont vérifié l'exiſtence.

Amé Bourdon, médecin de Cambray, a fait graver des planches plus remarquables par leur grandeur, que par leur exactitude, l'expoſition qu'il y ajoute n'eſt pas ſans mérite.

Philippe de la Hire mérite d'être nommé

entre les anatomiſtes, à cauſe de ſa *diſſertation ſur les différens accidens de la vue*, pleine de bonnes vues & de réflexions nouvelles. Il a défendu les droits de la rétine, & n'a pas cru qu'il fallût changer l'intérieur de l'œil pour voir diſtinctement un objet à différentes diſtances.

Nehémie Grew a donné un traité extrêmement original ſur les premieres voies, ſur la différente ſtructure de l'eſtomac & des inteſtins dans chaque claſſe d'animaux. Il y a des morceaux intéreſſans dans ſon catalogue des raretés de la ſociété royale.

J. Jaeques Harder de Bâle. Son *Anatomie de l'eſcargot*, ſon *Recueil d'obſervations*, ſes *Lettres à Peyer*, ſont remplis de morceaux d'*anatomie* comparée, & d'expériences faites ſur les animaux vivans. Il a découvert la glande lacrymale particuliere de quelques quadrupedes.

Denis Papin a donné dans ſon *Traité ſur l'amolliſſement des os*, des expériences ſur la gelée qu'on tire des os par la force de la vapeur renfermée de l'eau.

Un article que Pierre Guenellon, médecin d'Amſterdam, a fait imprimer dans les *Nouv. de la répub. des lettres*, *1686*, eſt rempli de nouvelles découvertes ſur les yeux des poiſſons. Il y a découvert la membrane vaſculeuſe placée entre la ſclérotique & la choroïde, le muſcle de la ruyſchienne, les fibres de la rétine, ſes deux lames.

Philippe Jacques Hartman, profeſſeur à Konigsberg, a donné ſur la connoiſſance anatomique des anciens des diſſertations très-ſavantes. On a de lui un grand nombre d'obſervations détachées ſur l'*anatomie* comparée & ſur celle de l'homme. C'eſt Hartman qui a formé les objections les plus ſolides contre le ſyſtême des œufs des quadrupedes.

Joſeph Zambeccari a fait des expériences aſſez difficiles ſur des animaux vivans. Il leur enlevoit la rate, la véſicule du fiel, le cœcum, le pancréas, ou faiſoit écouler l'humeur aqueuſe. Ces animaux revenoient ordinairement des pertes qu'ils venoient de faire, & l'œil ſe rétabliſſoit.

Philippe Bonanni a donné des obſervations microſcopiques, & a défendu la génération équivoque, plutôt par des autorités que par des expériences.

Ce n'eſt pas tant le cours d'*anatomie* de Pierre Dionis, chirurgien de Paris, que nous annonçons, qu'une piece détachée ſur une double matrice, ou plutôt peut-être un fœtus logé dans la trompe de Fallope.

Guillaume de Noues, chirurgien françois, mais qui s'étoit établi à Gênes. Nous l'avons vu en 1727, montrant ſes *anatomies* en cire, invention par laquelle des perſonnes délicates peuvent ſe procurer une légere idée de l'*anatomie*. Il a découvert les hydatides du col de la matrice, qu'on a voulu ériger en ovaire. Dans ſes lettres, il a réduit à ſa juſte valeur un enfant auquel on trouvoit la reſſemblance d'un lion.

Antoine Nuck, profeſſeur de Leyde, diſſéquoit avec dextérité, & ſe ſervoit du vif argent pour les injections. Il avoit entrepris une *anatomie* complete des vaiſſeaux lymphatiques, mais une mort prématurée l'empêcha de perfectionner cet ouvrage. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit ſalivaire & les ſources de l'humeur aqueuſe : ces découvertes ne ſe ſont pas confirmées. Il y a dans ſon *Anatomie des glandes lymphatiques*, & dans ſon *Adénographie*, de bonnes choſes, des expériences utiles; comme, celles que Nuck a faites pour imiter par l'art la formation de la pierre de la veſſie, celle qu'il a faite pour prouver la réſorption des liqueurs fines; la marche du fœtus depuis l'ovaire, *&c.*

Michel Bernard Valentini, profeſſeur de Gieſſe, auteur de pluſieurs grands recueils, en a donné un ſur l'*anatomie* comparée, auquel il a joint un manuſcrit de Rav, où il y a des détails inconnus dans ces temps-là ſur l'angiologie, ſur les nerfs. Valentini a donné lui-même une *anatomie* de la matrice.

George Erneſt Stahl, premier médecin du feu roi de Pruſſe. La chymie fut ſon étude favorite : il écrivit cependant ſur la phyſiologie qu'il réduiſit aux mouvemens & aux ſecrétions dirigées par l'ame. Il a perfectionné les idées de Perrault, aboli la diſtinction entre les mouvemens animaux & naturels, déclaré la matiere incapable de produire du mouvement par elle-même, & cherché dans l'ame & dans ſon attention pour la conſervation de ſon corps, la ſource de tous les mouvemens de l'animal. Stahl avoit du génie, mais il étoit obſcur & critique; il n'aimoit pas l'*anatomie*; il en croyoit le détail inutile : il faiſoit cependant beaucoup de cas

des anaſtomoſes entre les vaiſſeaux de la matrice & du méſentere, qu'il avoit effectivement découvertes.

Antoine de Heyde, de Middelbourg. On a de lui une centurie d'obſervations, où il y a de bonnes choſes. L'auteur a caſſé les jambes à des grenouilles & a ſuivi la reproduction de l'os. Il s'eſt ſervi du même ſecours pour obſerver la circulation du ſang dans les grenouilles. Ses expériences ſur la ſaignée ſont faites par les mêmes moyens, & oppoſées à l'hypotheſe de Bellini. Il a donné l'*anatomie* des orties de mer & de quelques animaux aquatiques. Cet auteur mérite d'être mieux connu.

Pierre Chirac donna ſur les cheveux des découvertes que M. Soraci lui a diſputées. Il aima les hypotheſes & les controverſes littéraires.

Raimond Vieuſſens, médecin d'un hôpital, ſe livra, auſſi-bien que Chirac ſon ennemi, aux hypotheſes, mais il diſſéqua avec beaucoup d'aſſiduité & d'adreſſe. Son grand ouvrage du cerveau & des nerfs, a pour premier mérite, qu'il eſt fait d'après l'homme; avant Vieuſſens on s'étoit trop ſervi des animaux. Cet ouvrage eſt d'ailleurs très-bon; les nerfs ſont infiniment mieux que dans Willis, quoique les planches aient le même défaut, de ne repréſenter que des ſquelettes des nerfs, ſans les muſcles qui les accompagnent. Il y a beaucoup de découvertes auſſi dans l'ouvrage ſur le cerveau. Les ſinus pierreux de la dure-mere y ſont rétablis, après un oubli preſque complet de cent trente ans; les corps olivaires & pyramidaux y ſont ſéparés; pluſieurs faiſceaux médullaires & petits vaiſſeaux du crâne découverts. On y trouve des expériences ſur le mouvement du cœur, *&c.* Vieuſſens écrivit enſuite ſur la ſtructure des viſceres qu'il injecta & qu'il mit en macération. Il prit généralement la celluloſité pour de petits vaiſſeaux, & s'approcha aſſez de l'opinion de Ruiſch qui ne reconnut que des vaiſſeaux dans les viſceres. Il connut la membrane interne de l'utérus que Hunter a nommée *adventicia*; il crut avoir vu la communication des vaiſſeaux du placenta avec ceux de la mere. Vieuſſens a découvert l'acide du ſang qu'on lui diſputa, mais que la poſtérité a confirmé. Le *Traité du cœur* contient un grand détail ſur les arteres & ſur les veines du cœur, dont notre auteur découvrit les vaiſſeaux qui s'ouvrent dans les oreilles & dans les ventricules. La deſcription de l'oreille a de reſſemblance avec celle que Méry avoit donnée. Vieuſſens a connu la cavité commune des deux rampes du limaçon, & les zones de Valſalva. Le *Traité des liqueurs* eſt rempli d'analyſes du ſang & de la lymphe. Il y a des obſervations ſur le ventricule des animaux qui ruminent, les vaiſſeaux de l'uvée, ſon cercle vaſculeux.

Godefroi Bidloo, chirurgien – médecin, profeſſeur en *anatomie* à Leyde, manqua plutôt d'aſſiduité que de génie. Il fit graver 105 planches parfaitement bien exécutées par les artiſtes, mais négligées par l'anatomiſte. Il y en a cependant de bonnes, & même des muſcles peu connus. Il revendiqua, avec raiſon, ces planches, qu'on tâchoit d'attribuer à Swammerdam. Il donna auſſi des recherches ſur les yeux des animaux, & ſur des objets phyſiologiques.

Samuel Collins donna un ouvrage immenſe d'*anatomie* comparée, avec un petit nombre de planches tirées de l'homme. On y trouvera beaucoup de bonnes obſervations, & quelques découvertes; comme le trou aveugle de la langue (annoncé par Schrader), l'apophyſe antérieure du marteau, les gros mamelons du dos de la langue.

Paul Buſſiere, chirurgien françois, réfugié à Londres, écrivit avec ſuccès contre l'hypotheſe de Méry, & donna une nouvelle *anatomie* du cœur de la tortue. Il a publié dans les *Tranſactions philoſophiques*, la deſcription d'un fœtus trouvé dans la trompe de Fallope.

Jean-Godefroi de Berger, premier médecin du roi de Pologne, mérite d'être nommé à cauſe de l'élégance avec laquelle ſa phyſiologie (*de natura humana*) eſt écrite. Il y défend par-tout la ſtructure vaſculaire des viſceres contre les glandes de Malpighi.

Jean Zeller, médecin du duc de Wirtemberg, a donné pluſieurs thèſes originales ſur l'*anatomie*, & une très-bonne diſſertation ſur l'adminiſtration des vaiſſeaux lymphatiques. Les trois troncs, dont le canal thorachique eſt compoſé, y ſont détaillés. Zeller avoit fait des expériences ſur des chevaux vivans.

Jean-Baptiſte Caldeſi, d'Arezzo, a donné un excellent traité ſur l'*anatomie* des tor-

tues. L'*anatomie* même de la tortue eſt très-curieuſe : le flux & reflux du ſang de l'oreillette & de la veine cave, l'opiniâtreté de la vie de l'animal, ſes glandes & ſes conduits ſalivaires, bien d'autres détails méritent notre attention ; mais Caldeſi donne beaucoup plus que ſon titre ne promet ; on y trouve ſurtout de bonnes obſervations ſur les conduits de la bile de différens animaux.

Warner Chouet, médecin de Liege, a le mérite d'avoir démontré que les nouvelles ſources de l'humeur âqueuſe ne ſont que des vaiſſeaux ſanguins. Il a entrevu la membrane papillaire, & donné l'analyſe chymique des humeurs de l'œil.

Les obſervations de Joſeph Courtial ont leur mérite.

Fréderic Hofman fut chymiſte & praticien. Il diſſéqua cependant quelquefois, & donna une phyſiologie. On y trouve l'expérience des vaiſſeaux lymphatiques remplis par le canal déférent, l'analyſe de la bile, &c. Un petit traité ſur l'hypotheſe de Stahl, qu'il publia dans ſa vieilleſſe, eſt très-bien écrit.

Il faut citer J. Jérôme Baragli comme le critique perpétuel de Malpighi ; il n'y a pas toujours tort, & il eſt bon d'écouter les deux parties. Il y a même quelquefois des obſervations qui ſont propres à l'auteur.

J. Dominique Gagliardi a donné des recherches ſur les os, ſur les différentes eſpeces de lames, ſur le ſuc oſſeux, & ſur l'amoliſſement des os : ces recherches ont leur mérite.

Il y a de bonnes choſes dans les obſervations de Savard, des fœtus difformes, une prétendue hermaphrodite, les parties du côté droit tranſportées au côté gauche, &c.

Daniel Tauvry a combattu Méry & avec l'*anatomie* & avec le raiſonnement. Il a bien remarqué que la valvule eſt aſſez grande pour fermer le trou ovale : il en a vu les cordons ; il décrit le corps de la tortue. Dans ſa phyſiologie, il s'eſt livré aux hypotheſes.

Clopton Havers a travaillé utilement ſur les os, malgré le peu de critique qu'il a apporté à ſes hypotheſes. Il a traité fort au long des glandes articulaires ; cette recherche n'eſt cependant pas épuiſée. Il a parlé du périoſte, du cartilage, des vaiſſeaux, des os, &c.

Alexis Littre, élève de Méry, a fourni à l'académie un nombre conſidérable de mémoires anatomiques. Il a cru avoir découvert l'antiproſtate, les glandes ſébacées du gland, le ſinus circulaire de la ſelle. Il a vu les corps jaunes des fœtus dans l'ovaire, un autre dans la trompe : la trompe appliquée à l'ovaire ; il a décrit la luette & le voile du palais ; il a donné des expériences ſur les noyés ; il a penſé avoir vu les glandes du foie, des reins, les pores par leſquels le ſang ſuinte dans les regles.

L'excellent ouvrage de J. Conrard Amman ſur la parole ne doit pas être paſſé ſous ſilence. Il a mieux développé que tout autre le méchaniſme de chaque lettre.

Philippe Verheyen a été pendant quelque temps un auteur claſſique en *anatomie*. Quoiqu'il n'ait pas été heureux en deſſinateur & en graveur, quoiqu'il ait quelquefois peu connu la ſtructure particuliere de l'homme, Verheyen n'a cependant pas mérité le mépris dont un rival a tâché de l'accabler. Il a fait des recherches d'*anatomie* particulieres ſur le nez, les ſinus de la pituite, l'os ſacrum, quelques muſcles des côtes. Dans ſon ſupplément il y a pluſieurs bonnes expériences ſur des animaux vivans, ſur des brebis pleines. Verheyen y refute auſſi fort au long l'hypotheſe de Méry.

Herman Boerhaave, un des plus grands médecins de ſon ſiecle, homme d'une modeſtie & d'une candeur qui peut ſervir d'exemple aux gens de génie. Il n'étoit pas anatomiſte, mais il avoit vu diſſéquer, & lu les meilleurs livres ; il avoit beaucoup manié les préparations de Ruyſch, & il avoit fait lui-même des expériences. On a de lui la célebre phyſiologie qui a été le manuel univerſel de toute l'Europe, & que les phyſiologiſtes les plus modernes ont commentée. Boerhaave y fait Vétale, Ruyſch & Cowper ; il réfute l'acide du ſuc pancréatique de la ſalive ; il s'oppoſe au ſyſtême des fermens. Il a inſiſté ſur les vaiſſeaux des rangs inférieurs, ſur l'erreur du lieu, ſur le deſſechement des vaiſſeaux dans la vieilleſſe, ſur la nature vaſculaire du corps humain. Dans un ouvrage particulier il a traité dans un grand détail des glandes ſimples, & a tâché de défendre le ſyſtême de Malpighi. Ce ſeroit une ingratitude criminelle de méconnoître les grands ſervices qu'il a rendus à l'art, & nous voyons avec peine des jeunes gens inſulter au plus digne mortel qui ait excellé en médecine.

Archibald

Archibald Pircairn, de la secte des iatromathématiciens, incrédule d'ailleurs & mordant, n'a donné que des dissertations dont le mérite n'est pas égal. Il a mal appliqué un phénomene de Borelli, pour donner à l'estomac & au diaphragme une force propre à élever quelques centaines de mille livres. Mais il a solidement réfuté le système des pores figurés & des fermens: il est le premier qui ait nié par de bonnes raisons l'admission de l'air élastique dans le sang.

François Poupart, de l'académie des sciences. Plusieurs mémoires qu'il y a fournis, traitent des insectes, & quelquefois de la physiologie. Il a donné une énumération assez exacte des trous du crâne, dans la *Chirurgie complete*.

J. Van-Hoorn, médecin Suédois & accoucheur, a donné un *Traité sur les accouchemens*, une *Prélection anatomique, avec des dissections de fœtus & de quelques femmes grosses*. Il a écrit encore sur la cause qui fait nager le poumon du fœtus, & a cru avoir vu dans ses expériences, qu'aucun degré de putridité ne peut faire nager celui d'un fœtus qui est mort avant que de naître.

Guillaume Cowper, chirurgien anglois, a beaucoup travaillé sur l'*anatomie*. On a de lui une *Myologie*, superbement réimprimée après sa mort, dans laquelle il a donné des planches de tous les muscles, & isolés, & réunis pour former un membre, ou répandus sur toute la circonférence du corps. De ces planches posthumes, il y en a de très-belles, elles sont dessinées de la main de l'auteur; les os cependant auxquels ces muscles sont attachés, ne sont pas assez bien exprimés, & le tout n'a pas le fini d'un parfait anatomiste. Il a renouvellé ou corrigé bien des particularités, & des muscles entiers; rempli les vaisseaux lymphatiques par artères, & représenté ces vaisseaux dans le pénis. Il corrigea les caracteres des planches de Bidloo, & y ajouta des remarques; il y décrit le splenius colli d'Albinus, le trachelomastoïdien, *&c.* il y ajouta un supplément dont les planches sont à lui: il y représenta le canal thorachique sans cîrerne, les conduits des glandes sublinguales & maxillaires, les glandes de la trachée. Dans un petit ouvrage, il donne des figures des prostates inférieures, auxquelles il a laissé son nom, & on y voit la fente du verumontanum. Dans sa réponse à Bidloo, Cowper auroit mieux fait d'avouer tout uniment que son libraire avoit acheté des épreuves des planches de cet auteur. Dans les *Transactions Philosophiques*, il a donné plusieurs squelettes de vaisseaux: il y a remarqué que les arteres du poumon sont plus grandes que les veines. Il a vu dans la grenouille la circulation du sang, & donné une bonne *anatomie* de l'opossum.

Jean-Jacques Rau a fort peu écrit. Il étoit chirurgien, & fut ensuite professeur en *anatomie* à Leyde. Sa conduite se ressentit de sa mauvaise éducation, mais il disséqua avec beaucoup de propreté. Sa these sur les dents est fort bonne, la branche du nerf maxillaire supérieur qui se rend à l'intercostal, y paroît pour la premiere fois. Il a réfuté la description de la cloison du scrotum, donnée par Ruysch. Le *Catalogue des raretés*, qu'il légua à l'académie de Leyde, est très-riche, & contient beaucoup de squelettes & de variétés dans les os. Ses leçons réimprimées dans l'*Amphithéatre* de Valentini, ne sont pas sans d'utiles découvertes. Rau a mieux vu que ceux qui l'ont précédé & qui l'ont suivi, la véritable structure de l'articulation de la máchoire inférieure. Il a rétabli l'apophyse antérieure du marteau.

Herman Ridleg, médecin, a donné une *anatomie* du cerveau, enrichie de planches dessinées par Cowper, dont les contours ne sont pas assez exprimés. Ce n'est pas une *anatomie* bien complete, mais il y a beaucoup de choses, ou nouvelles, ou mieux exprimées. Il fit dessiner le premier le sinus circulaire: il connut le plexus placé sur la glande pinéale, & découvrit plusieurs filets médullaires du cerveau. Il vit le mouvement du cerveau se soutenir, & même devenir plus sensible après que la dure-mere avoit été incisée. Dans ses observations il remarque que le trou ovale est plus ouvert dans le fœtus le moins avancé; il décrit les cordes de sa valvule: il a vu l'ouraque ouvert.

Guillaume Cockburne donna un abrégé de physiologie; il y réfuta des hypotheses qui régnoient de son temps. Dans son *traité des écoulemens*, il donna une planche dessinée par le Blond, & gravée en couleurs.

où les sinus muqueux de l'uretre sont exprimés.

George Baglivi, de Raguse, médecin romain : il écrivit sur la physiologie, & même sur l'*anatomie*. Il hazarda une hypothese sur les mouvemens de la dure-mere, produits par sa propre structure : il étendit l'influence de ces mouvemens sur toute la machine animale ; il la fonda un peu à la hâte sur les mémoires de Pacchioni. En *anatomie*, il a donné les analyses de la bile, de la salive ; des expériences sur la circulation du sang, imitées de celles de Malpighi ; une description du cœur de la tortue, *&c.*

Jean Floyer doit être cité, parce qu'il a le premier réduit le pouls à des nombres exacts & proportionnés à l'âge, au sexe & à d'autres circonstances du sujet.

Antoine Valisnieri, gentilhomme des montagnes de Modene, & professeur de Padoue, a beaucoup travaillé sur l'histoire naturelle. *L'anatomie* & la physiologie ont profité des recherches qu'il a faites, pour découvrir les véritables parens de tous les insectes : il a réussi pour les vers renfermés dans les galles, & a rectifié ce qui manquoit aux découvertes de Redi. L'*anatomie* de l'arruche, & celle du caméléon font honneur à leur auteur : dans le premier de ces animaux, il croit avoir reconnu que le fer a été rongé plutôt que frotté : il a cherché dans les différentes passions la cause des changemens de couleur du caméléon, & a donné le méchanisme par lequel ses passions operent. Nous avons encore de Valisnieri une collection considérable de monstres, entre lesquels il y en a qu'on a disséqués avec beaucoup de soin. Un autre ouvrage considérable de notre auteur, c'est son traité de la génération de l'homme : il y combat avec beaucoup d'esprit l'hypothese de Leuwenhoeck ; il trouve bien des difficultés à celle des ovaristes, & conclut à un œuf invisible, beaucoup plus petit que les vésicules de Graaf. On trouvera beaucoup de bonnes choses répandues dans tous les ouvrages de Valisnieri.

M. Sylveſtre, médecin François établi à Londres, est le plus dangereux ennemi de l'hypothese de Méry ; il a bien vu que c'est au grand diametre du conduit artériel, qu'il faut attribuer la petitesse de l'aorte.

Jacques Keil est un des médecins qui ont appliqué les mathématiques aux recherches physiologiques ; il est le premier qui, pour faciliter les calculs, se soit servi des logarithmes. Il s'aidoit de Cowper pour injecter les vaisseaux, & en mesuroit ensuite les lumieres. Malgré le nom imposant de géometre, presque tout ce que Keil a donné n'est qu'hypothese : tel que son système sur la secrétion, sur le ralentissement prodigieux de la vîtesse du sang, sur la force presque nulle qu'il assigne au cœur, sur le mouvement musculaire : il a fait des observations de statique animale, fort différentes de celles de Sanctorio, & un peu trop irrégulieres.

Jean Fantoni, médecin du roi de Sardaigne, mort dans un âge très-avancé, a utilement travaillé à faire voir le peu de solidité du système de Pacchioni ; il a donné un abrégé d'*anatomie*, dont il retrancha l'un des trois ventres dans une seconde édition, & ne retint que l'abdomen dans la troisieme. Il y a beaucoup d'*anatomie* comparée dans cet ouvrage, & en général bien de bonnes choses, dont une partie vient de Méry, dont Fantoni avoit été le disciple. Il est entré sur-tout dans un grand détail par rapport aux glandes sébacées, & aux autres petites glandes ; il a pris la défense de Malpighi contre l'hypothese vasculaire.

J. Marie Lancisy, premier médecin de Clément XI, qui avoit beaucoup de confiance en lui, a bien mérité de l'*anatomie*, en découvrant les œuvres d'Eustachio, & en les publiant. Il a écrit lui-même sur le cœur, sur le mouvement du sang, sur les ganglions, sur la veine azygos & sur les anévrismes. Mais comme il étoit obligé de se servir de mains étrangeres pour les dissections, on ne peut pas y prendre une entiere confiance. Il a donné des observations sur le cerveau, & placé l'ame dans le corps calleux.

Placide Soraci a donné, sur la structure des cheveux, des recherches que Chirac s'est attribuées.

Abraham Cyprian, médecin, mais accoucheur & lithotomiste, a laissé une relation d'un fœtus tiré, à ce qu'il se persuade, de la trompe de Fallope.

Antoine Pacchioni, professeur de Rome : il a mis en réputation de petites glandes que

l'on trouve entre les orifices des veines qui s'ouvrent dans le sinus de la faux : il les croyoit destinées à filtrer une lymphe nécessaire pour la conservation des meninges. Il a travaillé d'ailleurs sur les fibres de la dure-mere, & sur-tout de la faux : il a cru pouvoir leur attribuer un mouvement musculaire qui, en comprimant alternativement le cerveau, fît équilibre avec le mouvement du cœur. Ces hypotheses n'ont pas réussi ; Pachioni lui-même en a senti la foiblesse.

Louis Lémery, de l'académie, a donné plusieurs mémoires sur les monstres, dans lesquels il défend une structure originairement monstrueuse. Il a décrit un fœtus qui paroît avoir été formé par deux enfans fondus l'un dans l'autre ; il a écrit sur le trou ovale, contre le sentiment de Winslow.

On ne sauroit passer sous silence l'anthropographie de Jacques Drake, médecin qui s'est trop mêlé de politique. Cet abrégé, où Drake propose quelques hypotheses peu soutenables, est orné d'un nombre de belles estampes de la façon de Cowper ; il y a surtout un squelette d'arteres, qui jusqu'ici a été copié dans tous les abrégés.

Jean Palfyn, chirurgien de Gand, voyageoit de temps en temps à Paris & à Leyde : il y ramassoit les nouvelles découvertes, & il en a composé son *anatomie* qu'on a souvent refondue en France. Il a donné une bonne dissection d'un monstre, & une description des os, avec quelques estampes assez bien faites. Dans les premieres éditions, Palfyn décrivoit l'articulation de la mâchoire selon les principes de Rau ; cela est changé dans les dernieres éditions.

Jean Salzman, professeur de Strasbourg, n'a donné que des theses ; mais il y en a d'utiles, comme celle dans laquelle il donne la description du canal thorachique dans l'homme, & la maniere de l'injecter : une autre, dans laquelle il fait l'histoire d'un cadavre, auquel un grand nombre de muscles manquoient absolument.

J. Puget, de Lyon. Nous nous faisons un plaisir de rappeller le petit traité de ce digne homme, sur les yeux des insectes. M. Puget y examine comment l'animal peut ne voir qu'un seul objet, avec tant de cornées & de rétines.

Jacques Hovius a donné sur les yeux une these, sur laquelle il est difficile d'asseoir un jugement ; il est sûr que Hovius a bien vu les vaisseaux longs de la sclérotique, le cercle artériel de l'uvée, la structure des procès ciliaires ; mais on ne comprend pas les cinq tuniques de la choroïde, & on doute des vaisseaux que l'artere lacrymale doit fournir à la cornée.

Antoine Maitrejean, célebre oculiste, a donné plusieurs mémoires, mais sur-tout un ouvrage entiérement original sur la formation du poulet ; il a bien vu quelques choses très-intéressantes, comme la continuité de la membrane extérieure du jaune avec le péritoine du fœtus, les valvules du jaune, *&c.*

Antoine Marie Valsalva, professeur de Padoue, anatomiste & chirurgien : il a donné sur l'oreille un ouvrage qui peut servir de supplément à celui de Duverney. Si d'un côté Valsalva a omis des choses connues avant lui, il y a ajouté quelques petits muscles de l'oreille externe, une description détaillée de la luette, du pharynx & de ses muscles ; les mesures des canaux demi-circulaires & quelques petits nerfs. Dans ses ouvrages posthumes, on trouve quelques nouveautés dont l'auteur a fait trop de cas ; comme, de prétendus vaisseaux excrétoires des capsules rénales ; un anneau musculaire modérateur du nerf optique ; les sinus même de l'aorte qui, fondés qu'ils sont dans la nature, auroient pu être proposés avec moins d'emphase.

J. Dominique Santorini, médecin de Venise, fut un des principaux anatomistes du siecle. Son talent fut de s'attacher à des muscles, ou très-petits ou très-difficiles, aux sinus de la dure-mere & à leurs petites veines de communication avec les vaisseaux extérieurs. Aucun auteur n'a découvert plus de nouveaux muscles que Santorini, encore n'a-t-il parlé que de l'oreille, du pharynx, de la face & du bassin. Il est vrai qu'une partie de ces muscles a été abandonnée par les modernes ; tout l'ouvrage est semé de très-bonnes choses.

Louis Petit, le chirurgien, fournit à l'académie quelques mémoires physiologiques, sur la déglutition, sur un fœtus difforme, sur le caillot qui bouche les blessures, *&c.*

On a de J. Sigismond Henninger, ou de

son répondant, une belle planche du conduit thorachique, & des détails sur les vaisseaux du mésentere.

Jacques Douglas, excellent anatomiste, savant médecin, & homme estimable. Il mourut trop tôt, & une infinité de préparatifs qu'il avoit faits pour une nouvelle histoire des os, périt avec lui; il ne nous est resté qu'une myologie comparée, très-abrégée & très-bonne, dans laquelle il y a plusieurs muscles ou nouveaux ou peu connus; car il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Douglas a paru avant Santorini & avant la publication des planches d'Eustachio. On a encore de lui une description originale du péritoine, qu'il a su détacher tout entier du bas-ventre, & où il décrit ce sac d'une maniere entiérement nouvelle: il a le premier réfuté ces duplications qu'on attribuoit gratuitement aux grandes membranes: il n'a point ignoré les ligamens postérieurs de la vessie ou de l'utérus, ni la nature cellulaire des tuniques de l'aorte. Il y a de lui quelques morceaux d'*anatomie* dans les *Transactions philosophiques*.

Jean-Baptiste Morgagni, anatomiste de Padoue, où il vit encore dans une vieillesse très-avancée, a réuni le savoir, les talens & l'assiduité dans son art, & mérite d'être mis au premier rang. Il s'est illustré de très-bonne heure: ses premiers *adversaires* sont un tissu de découvertes sur les glandes, les muscles, les parties génitales, &c. Les cinq *adversaires* suivans contiennent la critique du théatre anatomique compilé par Manget, & de quelques découvertes que Bianchi de Turin prétendoit avoir faites sur les muscles de la vessie & de l'uretre, & sur la valvule du colon. M. Morgagni a répandu dans ses critiques un grand nombre de faits, ou nouveaux, ou mieux vus, en particulier sur le cœcum, le colon, sa valvule & ses ligamens. Deux autres épitres sur le foie, réduisent à leur juste valeur les découvertes de Bianchi. L'édition des ouvrages posthumes de Valsalva est enrichie de dix-huit épîtres de Morgagni, sur l'organe de l'ouie, le cœcum, le cœur, le pharynx & les yeux. On a encore de cet illustre auteur quelques morceaux répandus dans les mémoires de différentes académies, & dans le recueil de ses ouvrages.

Dominique Mistichelli a défendu le système de la force motrice de la dure-mere; il a décrit, d'après Simoncelli, un nerf fort singulier, qu'il croyoit retourner au cerveau, & qui n'est qu'une branche de communication entre le nerf dur & la cinquieme paire.

Abraham Vater, professeur de Wittemberg, a donné un nombre considérable de theses anatomiques; il injectoit avec adresse. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire, & un réseau biliaire sur le duodenum: il y a des faits utiles dans ses theses.

Laurent Heister, professeur à Helmstadt, a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & son abrégé a servi de livre classique. Disciple de Rau & de Ruysch, il savoit desliner, & son assiduité au travail le soutenoit dans les différentes parties de l'art, auxquelles il se livroit. Il y a quelques estampes bien faites dans cet abrégé, comme celle du marteau. Il a donné un grand nombre d'observations dans les journaux.

M. Geoffroi le fils, a donné en 1709 un mémoire utile sur les pierres des écrevisses, qu'on appelle des *yeux*, & sur le renouvellement annuel de l'estomac dans cet animal.

Antoine Ferchaud de Réaumur, recommandable par la douceur de son caractere, & par ses utiles travaux sur les insectes, a fourni bien des matériaux dont la physiologie a profité. Il a donné en 1712, la reproduction des jambes de l'écrevisse; & en 1714, le muscle stupéfacteur de la torpille: il a décrit en 1718, la mue de l'écrevisse. Il a beaucoup écrit sur les testacées. Le mémoire sur la digestion des animaux carnivores & granivores est excellent. Il y a beaucoup à apprendre dans le vaste ouvrage sur l'histoire des insectes, dont nous ne possédons qu'une partie, & dans son art de faire éclore les œufs.

Patrice Blair a donné l'ostéologie, & une partie de l'*anatomie* de l'éléphant.

François Petit, médecin, & de l'académie, donna en 1710 des lettres, dont la premiere traite du cerveau, dans lequel M. P. a soutenu la cassation des fibres. Il y parle encore du sinus ophtalmique, de l'attache des piliers de la voûte aux corps mam-

millaires, du ventricule du septum lucidum: dans la seconde, il réfute par des expériences l'hypothese qui place le siege des actions vitales dans le cervelet. Il a vu que le mouvement du cœur n'est point derangé par l'irritation du nerf intercostal. M. Petit a donné un nombre de mémoires sur les yeux, remplis de détails, & exacts sur la mesure des différentes parties de l'œil, sur la petitesse extrême de la chambre postérieure, sur le canal découvert par lui-même, & qui entoure le cristallin, sur les vaisseaux de la cornée, sur l'*anatomie* comparée. Il a donné encore l'*anatomie* de deux fœtus monstrueux, celle de la carpe, & un mémoire sur l'origine du nerf intercostal qu'il chercha dans la moëlle de l'épine.

Jean Astruc, homme savant, & d'une lecture fort étendue. Il a défendu les fermens, & le système de la dissolution des alimens, & réfuté les forces énormes que Pircairn trouvoit dans la contraction musculaire. Dans un de ses derniers ouvrages, il a décrit des appendices aveugles qu'il a cru avoir vues dans les veines de l'utérus, & les arteres vermiculaires de cet organe.

Jacques Winslow, Danois, qui adopta le nom de Bénigne d'après Bossuet, académicien, & célebre anatomiste. Il a rendu en général de très-bons services à l'*anatomie*, en examinant les parties du corps humain dans leur situation & dans leur liaison naturelle, & en faisant flotter dans de l'eau les membranes & les villosités des visceres. Il a réuni l'*anatomie* de Paris, ou de Duverney, avec ce qu'il avoit vu lui-même, & en a fait un excellent abrégé anatomique. Des modernes ont ajouté à ses muscles, à ses nerfs & à ses vaisseaux; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne soit très-vrai & très-bon en général. Il a omis, on ne sait pourquoi, le fœtus & l'arriere-faix. L'ostéologie est traîche & presqu'entiérement neuve. Winslow a donné un grand nombre de mémoires. Il a défendu, après Duvernay, les monstres originaux: il a cherché à concilier les opinions de Méry & de Harvey: il a découvert plusieurs actions musculaires composées ou simples, inconnues avant lui. Nous ne saurions entrer dans un plus grand détail, mais nous exhortons les anatomistes à lire & à relire les ouvrages de Winslow.

J. Baptiste Bianchi a donné plusieurs ouvrages sur l'*anatomie*. Il a voulu réduire la valvule du colon à un sphincter: il a cru avoir découvert de nouveaux muscles de l'uretre & de la vessie: il a donné une histoire du foie, avec des planches, dans lesquelles il a fait dessiner des réseaux de nerfs & de vaisseaux lymphatiques: il y a décrit des vaisseaux biliaires hépaticystiques: il a écrit sur les monstres & sur la génération, & a donné plusieurs figures peu vraisemblables d'embryons humains. Vers la fin de ses jours, il a attaqué avec beaucoup de vivacité les expériences par lesquelles on a prouvé l'insensibilité de plusieurs membranes, sans y opposer des expériences lui-même. Ses démêlés avec Morgagni n'ont pas été à son avantage.

Il y a dans l'histoire du Danube par Marsigli, des *anatomies* d'animaux peu exactes.

Guillaume Cheselden a donné cinq éditions d'un abrégé d'*anatomie*, fort différentes les unes des autres. La derniere n'a pas conservé une seule figure de la premiere. Il y a de bonnes choses, plusieurs squelettes de vaisseaux, des os assez bien exprimés, des particularités sur les muscles, &c. Son ostéographie est un superbe ouvrage, & très-pittoresque.

Augustin Fréderic Walther, professeur de Leipsick. Son style est obscur, & ses planches généralement assez mal dessinées. Il a travaillé cependant sur les muscles les plus difficiles, sur les ligamens du pié, peu connus encore, sur la langue & des prétendus conduits salivaires qu'il a réfutés, sur les intestins, sur plusieurs vaisseaux peu connus. Il y a généralement quelques remarques particulieres dans ce qu'il a écrit.

Pierre-Simon Rouhault, chirurgien du roi de Sardaigne. Il a donné plusieurs mémoires sur l'arriere-faix: il a découvert la substance cellulaire du cordon ombilical, il a vu la membrane moyenne, & écrit en faveur de Méry, sur la circulation du sang dans le fœtus.

Christophe-Jacques Trew, médecin de Nuremberg, amateur de l'histoire naturelle, de la botanique & de l'*anatomie*. Il avoit fait dessiner des planches ostéologiques, mais elles ont été publiées avec une explication étrangere. Il a donné un grand nombre de

figures & d'obſervations utiles ſur les vaiſſeaux particuliers du fœtus : différens journaux ont été enrichis de ſes obſervations. Il a travaillé ſur les arteres communicantes du bras, ſur l'utérus, ſur les vaiſſeaux du fœtus ; il a donné une ſuite entiere d'embryons humains ; il a diſſéqué des monſtres, *&c.*

L'*hématologie* de M. Schwenke mérite d'être nommée : il y a des analyſes du ſang, une obſervation ſur le ligament rond du fémur, *&c.*

Benoît Stehelin, éleve de Vaillant, a peu écrit, il avoit cependant beaucoup travaillé. Il avoit injecté l'œuf par le moyen du vuide ; il a vu les vaiſſeaux lymphatiques de l'utérus de la femme : il a démontré par une expérience que la liqueur de l'amnios eſt reçue dans l'eſtomac du fœtus. Ses planches ſur la génération du poulet ont paſſé entre les mains de M. Trew.

J. Théodore Eller, premier médecin du roi de Pruſſe, a donné pluſieurs mémoires ſur l'*anatomie* & ſur la phyſiologie, ſur l'analyſe du ſang, ſur la ſtructure d'un cyclope, ſur la force de l'imagination de la mere, & ſur le méchaniſme avec lequel cette force produit ſes effets.

Edouard-Pierre Wium a donné une deſcription & une figure originale du conduit thorachique.

Jacques Jurin, médecin & mathématicien, a tâché d'évaluer les forces du cœur, dans une de ſes diſſertations ; dans une autre, il a cru démontrer qu'un changement conſidérable dans la figure de l'œil étoit néceſſaire pour voir diſtinctement à différentes diſtances : il trouvoit ce changement dans la convexité de la cornée, augmentée par un cercle muſculeux ſuppoſé.

J. Claude-Adrien Helvétius, de l'académie, donna l'*anatomie* du poumon ſimplifiée ; il n'admet dans ce viſcere qu'une celluloſité, qu'il croit être fermée du côté des intervalles des lobes, avec leſquels elle ne communique point. Il défend la condenſation du ſang dans le poumon ; dans un autre mémoire, il décrit l'eſtomac de l'homme à-peu-près comme Winſlow : il donne auſſi la deſcription des quatre eſtomacs des animaux qui ruminent. Dans un troiſieme mémoire, il décrit les inteſtins, leur celluloſité, & la nature ſpongieuſe des floccons de la tunique villeuſe. Dans ſon *Economie animale*, il a parlé des vaiſſeaux d'un rang inférieur ; comme Boerhaave, il y traite des glandes, & admet dans le foie un amas de petites véſicules : oublions ſa controverſe avec J. Beſſe.

Sauveur Morand, célebre chirurgien, & de l'académie, a donné pluſieurs mémoires phyſiologiques & anatomiques ſur les os du nez, ſur l'origine des hydatides, ſur les glandes odoriferes de la civette, ſur un mouton monſtrueux, ſur une carpe androgyne, ſur l'*anatomie* de la ſangſue, ſur les ventricules du cerveau, ſur un veau & un faon monſtrueux, ſur l'hermaphrodite Drouard.

J. Erneſt Wreden, chirurgien de Hanovre ; ſes *tables artériologiques* ne ſont point ſans mérite ; ſes deſcriptions de la cœliaque, de la colique moyenne, de la récurrente du coude, méritent d'être lues.

J. Woodward, médecin, curieux de foſſiles, un peu ſingulier & amateur des hypotheſes, a donné avec l'*hiſtoire de l'artere*, une ſuite d'expériences ſur le mouvement du cœur qui ne ceſſe point, lorſqu'on arrache cet organe ; il a ſuivi cette obſervation dans différens genres d'animaux. Le cerveau détruit dans les animaux à ſang-froid, n'affecte pas non plus le mouvement du ſang.

Il faut lire avec précaution l'*anatomie* de la rate, par Stukkley ; il a imité les planches de Véſale : il a fait marcher les arteres de ce viſcere dans la cavité des veines. Son *anatomie* de l'éléphant mérite plus de créance.

Bernard Sigefroid Albinus, né en Allemagne, profeſſeur en *anatomie* à Leyde, fut ſans contredit un des plus grands maîtres de l'art : il s'appliqua de très-bonne heure à la diſſection, ſe propoſa de donner des planches des muſcles ; imagina différens moyens de déterminer plus préciſément leurs attaches, les fit deſſiner par les plus grands maîtres, & ſurpaſſa de bien loin tout ce qu'on avoit fait avant lui. Il donna auſſi des planches des os de l'adulte & du fœtus, quelques diſſertations particulieres & huit livres d'obſervations académiques. Comme il réuſſiſſoit très-bien dans les injections & dans les préparations, il fit graver dans cet

ouvrage l'artere centrale de la rétine, la membrane pupillaire, la petite bulle & le filet du cordon ombilical, la ſtructure des ongles, les dents des enfans, l'organe oſſeux de l'ouie, la valvule du colon, les mamelons de la peau, les vaiſſeaux du corps vitré (dans la baleine), & pluſieurs autres objets. On a encore d'Albinus des brochures accompagnées de très-belles planches ſur la peau & les ongles des negres, ſur les vaiſſeaux des différentes tuniques des inteſtins, ſur le canal thorachique, l'utérus.

Jean Adam Kulmus, de Dantzic, a donné un *abrégé d'anatomie*, qu'on a traduit en pluſieurs langues; une deſcription d'un monſtre, très-bien faite; des variétés du canal torachique & de l'azygos; la diſſection du caſtor, du phoca, du marſouin; des remarques ſur les noyés, & pluſieurs autres obſervations répandues dans les journaux.

Jean Rutty a écrit ſur les reins & ſur les voies urinaires, avec des planches originales & quelques obſervations de Douglas.

Pierre-Antoine Michelotti, médecin à Veniſe, de la ſecte iatromathématique, fut un des défenſeurs les plus ſages de cette ſecte. Il a donné ſur les ſécrétions une premiere partie qu'il n'a pas continuée; il y réfute pluſieurs des opinions de Keil, & même de Bellini, & traite de la reſpiration, de la force du ſouffle, de la ſtructure des glandes. Il a écrit contre Helvétius & contre la condenſation du ſang dans les poumons, & a défendu la théorie de Bernouilli ſur le mouvement des muſcles.

Arent Cani, jeune médecin, qui mourut fort jeune, commença un grand ouvrage dont nous n'avons qu'un cahier. Ce ſont des planches anatomiques du cœur, du conduit thorachique, du marteau, de l'os du palais, de l'eſtomac rempli d'air, &c. Albinus revendique la planche du conduit thorachique.

Chrétien-Bernard Albinus le cadet n'a écrit qu'une theſe, dans laquelle il décrit, d'après les expériences de ſon frere ainé, la maniere de remplir d'air la ſeconde cellulaire des inteſtins, & de détruire en même temps la tunique nerveuſe. Il n'a pas connu la troiſieme cellulaire.

Pierre Senac, premier médecin, que nous venons de perdre, a certainement été homme de génie. Nous avons de lui deux grands ouvrages; le principal eſt ſans doute ſon traité du cœur, ouvrage qui comprend une grande partie de la phyſiologie & de la médecine. M. Senac y a développé la ſtructure muſculaire de cet organe; il a trouvé dans l'irritabilité la cauſe du mouvement du cœur, & a donné une nouvelle explication de la cauſe qui le fait frapper la poitrine. Il a fait des recherches ſur l'*anatomie* & la meſure des arteres, ſur le pouls. Il a écrit contre le petit diametre qu'on aſſigne aux veines du poumon; contre le rafraîchiſſement du ſang, contre les vaiſſeaux du moindre rang de Boerhaave, contre la diviſion des globules, contre les calculs ſur la force du cœur, &c. Il y a un grand nombre d'excellentes choſes dans cet ouvrage. L'auteur avoit préparé une ſeconde édition, dans laquelle on n'auroit plus trouvé le ſtyle polémique dont on s'eſt plaint.

L'autre ouvrage, ce ſont les mémoires phyſiologiques, dont Senac a orné l'*anatomie* de Heiſter, dont la ſeconde édition eſt plus parfaite. Il y a certainement beaucoup d'opinions Boerhaaviennes, mais il y en a auſſi d'originales.

Dans différens mémoires fournis à l'académie, Senac a travaillé ſur le diaphragme, ſur la reſpiration, ſur les noyés.

On attribue généralement à M. Senac les lettres ſur la ſaignée, publiées ſous le nom de Moriſſon, dans leſquelles on réfute avec force les principes de Sylva. On y regarde la dérivation & la révulſion comme peu de choſe: & l'on y nie que la ſaignée du bras accélere le torrent du ſang artériel contre ce bras.

J. George Duvernoi de Montbelliard, mort profeſſeur à Pétesbourg, fut un homme de grande aſſiduité, & ne manqua pas d'adreſſe dans les préparations: il avoit un peu trop de penchant pour le paradoxe. Il donna pluſieurs mémoires dans les commentaires de Pétesbourg, & preſque tous ſont intéreſſans. On y trouve une très-belle & très-riche planche du canal thorachique & des vaiſſeaux lymphatiques qui s'y rendent. Dans un autre, il décrit le cœur d'un éléphant, auquel il attribue des glandes. Dans un troiſieme, il décrit le pénis & le ré-

seau nerveux qui enveloppe les veines. Il a disséqué avec exactitude trois fœtus monstrueux. La dissection des hérissons, les capsules rénales, l'estomac, le thymus, sont les sujets de quelques autres mémoires.

Alexandre Monro le pere, chirurgien, professeur en *anatomie* d'Edimbourg, a beaucoup travaillé. Son traité des os a été bien reçu; & M. Sue en a procuré une édition avec de très-belles planches. Les os de la tête, les attaches musculaires, la structure des os sont très-bien traités. Dans les dernieres éditions il y a des mémoires sur la Névrologie & sur les voies lactées. L'essai sur l'*anatomie* comparée est anonyme, mais généralement attribué à Monro : il mérite d'être lu, & il y a de bonnes choses sur les usages des parties du corps animal. On a encore de Monro plusieurs mémoires publiés dans ceux de la société d'Edimbourg; notre auteur y réfute la qualité nourrissante de l'amnios; il entre dans un grand détail sur le muscle digastrique & l'articulation de la mâchoire inférieure, sur le duodenum, sur les injections, *&c.*

François-Joseph Hunauld, de l'académie, & professeur en *anatomie* à Paris, a donné quelques mémoires sur l'*anatomie*, sur les muscles lombricaux, les os du crâne, la maniere dont ils se soutiennent les uns les autres, les sutures, sur une branche de nerf, qu'il croit avoir vu aller du plexus sémilunaire au cœur; sur le méchanisme avec lequel se forment quelques variétés, sur la structure du singe. Dans sa these *de ancylosi*, il traite des ligamens cartilagineux placés entre les vertebres.

Thomas Simson a écrit sur l'utérus, sur la dépendance dans laquelle on met les mouvemens vitaux à l'égard du cerveau, sur le placenta. Ses ouvrages sont plus physiologiques qu'anatomiques.

René-Jacques Croissant Garengeot, chirurgien de Paris. Il a donné une splanchnologie, avec des estampes faites d'après l'original : c'est l'*anatomie* de Winslow qu'il enseigne. Il a donné encore une myotomie humaine & canine; il combat Ofrai sur l'espace cellulaire du médiastin.

J. Christophe Bohlius, le dernier disciple de Ruysch, a donné une très-bonne these sur les conduits du chyle, avec une planche très-bien faite. Il a défendu dans une brochure l'insensibilité des tendons & de la dure-mere.

Etienne Hales, ministre de Teddington, excellent homme & très-bon physicien. Son hæmastatique est un des meilleurs ouvrages qu'on ait sur la physiologie : elle est toute en expériences. Il recevoit le sang de l'artere carotide d'un cheval dans un tuyau de verre, il en notoit la hauteur des sauts; il parvint à estimer la vraie force que le cœur exerce sur le sang. Il crut avoir calculé par l'injection la diminution de vîtesse que le sang éprouve dans les petites branches des arteres. Il a travaillé sur la respiration, sur la cause de la chaleur animale. Il a donné des preuves de la réforption, qui se fait par les veines méfentériques.

George Ehrhard Hamberger, professeur de Jena, de la secte iatroméchanique. Il a laissé une physiologie complete, une dissertation sur les secrétions, une autre sur la saignée, une troisieme sur la respiration : c'est la derniere qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller. Hamberger se permit vis-à-vis de lui des expressions dignes d'un autre siecle. M. de Haller y répondit, en omettant entiérement le nom de Hamberger, & en évitant tout ce qui pouvoit lui faire de la peine. Hamberger ne manquoit pas de génie; mais il ne variait pas assez ses expériences, & il ne regardoit les objets que d'un côté. Son cœur se prévenoit en faveur de ses découvertes, & s'irritoit des oppositions qu'on pouvoit lui faire.

Jacques Auguste Blondel mérite notre reconnoissance, parce qu'il s'est élevé le premier contre l'erreur épidémique, qui attribuoit à la mere les vices cutanés & les monstruosités du fœtus. Plus on a vérifié ces monstres, plus on a examiné de près le pouvoir inexplicable des passions d'une autre ame, & plus on se convainc de la solidité des raisons de M. Blondel.

Albert de Haller, de l'académie, citoyen de Berne en Suisse, fut pendant dix-sept ans professeur à Gottingue, & se retira dans sa patrie, en refusant la place de chancelier de cette université, qu'il avoit servie dès sa naissance. Il a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & sur la physiologie; il a fait un très-grand nombre d'expériences sur des animaux vivans,

vivans, & disséqué un nombre considérable de cadavres humains : nous ne parlerons que de ses principaux ouvrages. Thèse contre le nouveau conduit salivaire, que M. Coschwitz croyoit avoir découvert. Sur le diaphragme, avec une planche, où les plans tendineux de l'aponevrose sont exprimés ; sur deux fœtus réunis par la poitrine. M. de Haller fut un des premiers qui défendit le sentiment de Duverney & les monstres originaux. Il a écrit plusieurs dissertations sur le même sujet, dans lesquelles il donne plusieurs dissections de monstres, & les a réunies à la fin dans un seul ouvrage. Il a écrit encore sur la valvule d'Eustachio, sur les vaisseaux du cœur, de la valvule du colon, & sur-tout de la comparaison de cette partie dans l'intestin frais & dans l'intestin soufflé & séché ; de l'épiploon, avec la description du nouvel épiploon colique. Huit tomes de planches anatomiques ; le plus grand nombre représente les arteres du corps humain. Elles ne sont pas toutes égales, quoique toutes faites d'après nature : celles de la cœliaque & de la tibiale postérieure ont moins réussi. Il est entré au reste dans le plus grand détail dans l'histoire des arteres, sur lesquelles on n'avoit presque que l'abrégé de Winslow ; sur les organes de la liqueur fécondante, sur la structure des vésicules séminales, composées de petits intestins aveugles ; sur le réseau vasculaire du testicule, & sur les vaisseaux déférens. Expériences sur la respiration, pour démontrer que les muscles intercostaux internes élevent également les côtes comme les externes, & qu'il n'y a point d'espace rempli d'air entre la plevre & les poumons ; sur les hermaphrodites, que M. de Haller croit être ordinairement des hommes, dont l'uretre est fendue sous le pénis. Expérience pour faire voir que les cavités droites du cœur ne conservent leur mouvement, que parce qu'elles sont irritées par le sang, & que les cavités du côté gauche ne le sont pas. Mémoires sur les parties sensibles & irritables ; ce mémoire a fait époque & a attiré à son auteur bien des ennemis & bien des apologistes. Il réduit l'irritabilité à la seule fibre musculaire, & ne trouve de sentiment qu'aux nerfs ; il le refuse à la dure-mere, à la plevre, aux tendons, au périoste, *&c.* Mémoire sur le mouvement du sang, fondé sur des expériences faites principalement sur des grenouilles. On y défend en quelque maniere la dérivation & la révulsion ; le sang est accéléré dans l'artere de la partie dont on ouvre une veine : causes du mouvement du sang différentes du cœur, *&c.* Deux mémoires sur la formation du poulet, fondés sur un grand nombre d'expériences ; le ventricule droit du cœur ne commence à paroître que plusieurs jours après le ventricule gauche ; le poumon ne paroît qu'après lui. Les changemens du cœur ne sont que des rapprochemens des parties ; le fœtus existe dans la mere avant l'approche du mâle. Zone ciliaire ; développemens du fœtus, *&c.* Mémoire sur la formation des os, leur structure & leurs accroissemens ; vaisseaux droits, hémisphere vasculeux ; vaisseaux qui entrent dans l'apophyse, qui sortent du noyau. Le périoste n'est pas le moule de l'os ; l'os s'accroît & se forme par la pulsation des arteres. Mémoire sur le cerveau des animaux, & sur-tout des poissons. Mémoire sur les yeux des animaux ; vaisseaux du corps vitré & du crystallin ; trois lames de la rétine ; la choroïde incapable d'être le siege de la vue. Mémoire sur le système de M. de Buffon ; commentaires sur les leçons de Boerhaave. Nous y remarquons uniquement que ces leçons sont bien de ce grand homme, & que les notes seules sont de l'éditeur. Elémens de la physiologie, & abrégé de ces élémens. Il nous est impossible d'entrer dans un détail sur un livre de cette longueur. Bibliotheque anatomique.

Frédéric Schreiber de Konigsberg, professeur à Pétersbourg. Il a commencé de donner une physiologie, dont il n'a pu finir qu'une partie. Il étoit mathématicien & métaphysicien. Il a traduit & augmenté la myologie de Douglas ; il a donné des mémoires sur les sutures, les os triangulaires, *&c.*

Nicolas Rosen de Rosenstein, premier médecin de Suede, a donné un abrégé d'*anatomie* & quelques theses, entre lesquelles il y en a une sur le vomissement, fondée sur des expériences.

François Nicholls a donné un abrégé d'*anatomie* & de physiologie, dans lequel il y a des hypotheses fort singulieres ; quelques mémoires, entr'autres, sur une écrevisse hermaphrodite ; un traité établien sur l'ame.

Josias Weirbrecht, professeur à Pétersbourg. On a de lui un ouvrage sur les ligamens. Il partage sur cette partie de l'*anatomie* la gloire de Winslow, & il l'a éclaircie par des planches. Plusieurs mémoires académiques sur la vessie ; sur la maniere de discerner les os du côté droit d'avec ceux du côté gauche ; sur le pouls, qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la nouvelle onde de sang partie du cœur. Sur les muscles du visage ; des theses sur la structure & les fibres musculaires de l'utérus ; la contraction de la prunelle ; les apophyses mamillaires, *&c.* Il a suivi dans tous ses ouvrages ses propres dissections.

François Gigot de la Peyronie, de l'académie, premier chirurgien du roi, a voulu établir le siege de l'ame dans le corps calleux, sur des expériences trop peu nombreuses ; source ordinaire des hypotheses & des erreurs. Il a donné la dissection d'un animal musqué de l'espece des civettes.

Alexandre Stuart, médecin, a donné un mémoire sur le mouvement des muscles, avec leur *anatomie* & quelques expériences. Il a traité de l'usage de la bile, & a donné un mémoire singulier de la formation du cœur construit uniquement sur une hypothese.

Jacques-Théodore Klein, secretaire de la ville de Dantzic, homme curieux & qui a traité presque toutes les classes des animaux, a donné l'*anatomie* de plusieurs poissons, & défendu dans un mémoire l'ouie de cette classe d'animaux, dont il croyoit avoir découvert les organes. Dans un autre mémoire il prouve que la coquille des animaux testacées se forme avec l'animal même.

J. Fréderic Cassebohm, professeur à Halle, excellent anatomiste. On n'a que peu d'écrits de sa main, & il est mort dans un âge très-peu avancé. Ce qu'il a donné sur l'organe de l'ouie est excellent, & de la derniere exactitude : il est entré dans le plus grand détail des plus petites parties de cet organe. On a de lui encore un manuel de la dissection des muscles & des visceres, qui n'est pas sans d'utiles découvertes.

Antoine Leprotti, premier médecin du pape, a donné deux mémoires sur les premieres racines des vaisseaux du chyle ; il a vu l'eau passer de l'intestin dans les vaisseaux ; sur les glandes simples du rectum.

Dominique Guisman Galeazzi a donné dans les mêmes commentaires de l'académie de Bologne, des dissertations sur les corps jaunes : sur les glandes simples & composées des intestins : sur les conduits hépaticystiques, qu'il admet : sur les intestins & les cellules : sur le fer contenu dans les cendres animales.

Pierre Nanni a défendu le système glandulaire de Malpighi.

Pierre-Paul Molinelli, célebre chirurgien, a fait des observations sur les nerfs de la huitieme paire, qu'il lioit ; & sur les conduits des larmes.

Cajetano Tacconi a travaillé sur le cal qui remplace l'os ; sur la gelée dont ce cal est formé ; sur la quantité de bile produite dans un temps donné ; sur l'*anatomie* d'un monstre.

Job Basler, Zélandois, a beaucoup travaillé sur les animaux de mer ; sur les coquillages ; sur les polypiers, qu'il regarde bien plus comme l'habitation de ces animaux, que comme leur ouvrage. Il a donné un mémoire sur la génération des animaux.

L'ostéologie & la myologie de Jean Bajer ont le mérite d'être copiées sur la nature.

Bryan Robinson, médecin de l'état en Irlande, iatroméchanique. Il a donné des essais d'économie animale, dont une grande partie roule sur un système de tuyaux artificiels & sur la quantité d'eau qui couloit de ces tuyaux à proportion de leur grandeur, & de leur liberté entiere ou gênée dans une partie de ces tuyaux. Il a cherché expérimentalement les diminutions de force dans les solides de l'homme, qui dépendent de l'âge, de la médecine, *&c.* Il a écrit ensuite sur la perspiration, & en a dressé des tables sur ses propres expériences comparées avec celles de quelques autres physiciens : sur la grandeur du cœur & sur celle du foie : le premier est plus grand dans les animaux sauvages, le dernier dans les animaux domestiques. Il y a plusieurs autres morceaux de physiologie dans l'écrit de Robinson sur les médicamens.

César Verdier a donné dans son abrégé à-peu-près la même *anatomie* de Winslow. L'édition refondue par M. Sabatier est bien plus digne de notre confiance.

Les épîtres de Joſeph Pozzi ſont remplies de faits particuliers.

Antoine Ferrein, de l'académie, profeſſeur en *anatomie*, de Paris, a donné pluſieurs mémoires d'*anatomie* & de phyſiologie. Il a fait des expériences ſur la production de la voix, & ſubſtitué au différent diametre de la glotte les degrés de tenſion dans ſes ligamens. Il a cru avoir découvert les vaiſſeaux blancs dont les viſceres ſont compoſés. Il a travaillé ſur le rein, dont il rejette les glandes & dont les conduits urinaires ſont, ſelon M. Ferrein, des paquets de conduits. Il a eu ſur le muſcle digaſtrique une controverſe avec Winſlow & avec Monro. Il n'admet d'autres hermaphrodites que des femmes.

Joſeph Lieutaud, de l'académie, profeſſeur en *anatomie*, & enſuite medecin des enfans de France, a beaucoup diſſéqué, & écrit un ouvrage important ſur notre art. Ses eſſais d'*anatomie* ne ſont point un abregé de Winſlow; ils ſont nés d'après les travaux de l'auteur, & beaucoup plus corrects ſur bien des parties du corps humain, comme ſur les arteres du baſſin, ſur la diviſion de la partie ſupérieure des ventricules du cœur, dont une embraſure reçoit l'oreillette, & l'autre s'ouvre dans ſon artere. Il a découvert, à-peu-près en même temps que M. de Haller, l'épiploon colique: mais celui-ci eſt entré dans un plus grand détail, & en a donné la figure. Dans un mémoire ſur la veſſie urinaire, il appuie ſur ſon trigone & ſa luette. Il a traité du vomiſſement, qu'il attribue eſſentiellement à l'eſtomac & accidentellement aux forces de la reſpiration.

Pierre Lyonnet a donné pluſieurs obſervations utiles ſur la teſtacéothéologie de Leſſer: & une *Anatomie* complete de la chenille du ſaule: ouvrage qui ſurpaſſe tout ce qu'on a fait encore en *anatomie*, accompagné de planches parfaites.

Guillaume Poterfield a donné un ouvrage conſidérable ſur les yeux, dont la partie phyſiologique eſt la plus originale.

George Martine, outre pluſieurs mémoires phyſiologiques & mathématiques, a écrit ſur les animaux ſemblables & ſur la chaleur animale, & un commentaire ſur les tables d'Euſtachio; ce dernier ouvrage eſt fait avec ſoin. Martine a lu tous les auteurs contemporains, & a profité de cette lecture pour deviner les vues de l'auteur: il a ajouté pluſieurs remarques utiles.

Browne Langrish a donné des analyſes du ſang & de l'urine, faites ſur l'homme en ſanté & ſur l'homme dans différentes periodes de la fievre, pour découvrir le changement que la fievre produit dans ces humeurs. Il a écrit ſur le mouvement muſculaire & ſur la ſtructure du muſcle, ſa théorie n'eſt point mauvaiſe: il a attribué la contraction des muſcles à un eſprit éthéré qui excite & augmente la force contractive des élémens ſolides de la fibre.

J. Jacques Huber de Bâle, profeſſeur à Caſſel, éleve de M. de Haller. Ses mémoires ſur la moëlle de l'épine, ſur les nerfs, ſur les plis du vagin & l'hymen, ſont très-bons: il en a écrit d'autres ſur l'origine du nerf intercoſtal, ſur le trou ovale, ſur les monſtres, ſur quelques variétés des muſcles, *&c.*

Chrétien Gottlieb Buttner, profeſſeur de Konigsberg, a donné deux deſcriptions de fœtus monſtrueux, très-finies, & un recueil d'obſervations anatomiques & pathologiques.

Jacques Denis, éleve de Rau, & chirurgien. Il y a pluſieurs bonnes obſervations dans ſon *Traité des accouchemens*, & pluſieurs remarques ſur la force contractive de l'utérus, le placenta, le cordon, *&c.*

J. Erneſt Hebenfreit, profeſſeur en *anatomie* à Leipſick, a donné un bon nombre de theſes anatomiques, & une anthropologie légale, avec quelques deſcriptions de monſtres, & des recherches ſur les hermaphrodites.

Juſt Godefroi Gunz, profeſſeur en *anatomie* à Leipſick, & enſuite premier médecin du roi de Pologne, homme ſavant & appliqué, mais cenſeur ſévere des ouvrages d'autrui, a donné pluſieurs theſes d'*anatomie*, dans leſquelles il y a généralement ou des opinions ou des obſervations nouvelles. Il a écrit ſur la reſpiration, ſur l'artere maxillaire, ſur le mouvement du ſang dans la dure-mere, ſur le foie, ſur l'articulation de la mâchoire inférieure, ſur l'utérus, ſur les hernies & les parties qui en ſont le ſiege, ſur le *Traité des humeurs* d'Hippocrate.

Il a paru à Dublin, en 1734, un très-bon ouvrage ſur la tranſpiration: ce ſont des tables dreſſées par M. Rye, ſur ſa propre expé-

rience. Elles different considérablement de celles de Sanctorio.

Guillaume Noortwyck a donné sur l'utérus dans l'état de grossesse, un ouvrage un peu verbeux qui mérite d'être lu.

François Duhamel du Monceau, de l'académie, a bien mérité de la physique appliquée aux besoins de l'homme : il a donné plusieurs mémoires sur la formation des os, il a cru y découvrir de l'analogie avec la formation des écorces : il suppose que le périoste forme une premiere lame osseuse qui est bientôt recouverte d'une seconde, & d'une troisieme. Il a fait les expériences de la garance, dont la couleur passe dans les os ; d'autres expériences sur l'ente animale des éperons du chapon.

Philippe Adolphe Boehmer, professeur à Halle, a donné plusieurs bonnes theses d'*anatomie*. On a de lui deux recueils de planches très-bien exécutées, dans lesquelles il représente un monstre, l'utérus, l'œuf humain, l'ovaire, & des objets liés à ces parties.

Abraham Raauw, neveu de Boerhaave, professeur à Pétersbourg, grand anatomiste, mais sourd, a donné trois excellens ouvrages d'*anatomie*, & quelques mémoires. Tout le monde estime son *Traité de la perspiration Hippocratique* ; il y a une infinité de détails anatomiques originaux, sur le suintement des matieres fines, injectées au travers des membranes ; sur la structure des membranes & leur tissu extérieur ; sur la structure de la peau, *&c.* Dans un autre ouvrage sur l'*impetum faciens* d'Hippocrate, il y a de bonnes choses sur la structure des muscles, sur l'effet des blessures du cerveau & des meninges : il a donné d'amples descriptions de deux monstres, & il a défendu les monstres accidentels. Dans un mémoire sur les hermaphrodites, il doute qu'il y en ait de véritables. Un autre mémoire très-considérable, traite de la fibre, de la glu dont elle est composée, du tissu cellulaire, *&c.*

François Boissier de Sauvages, professeur de Montpellier, iatromathématicien, mais de la secte de Stahl, a beaucoup écrit & mêlé quelquefois les expériences au raisonnement. Nous ne pouvons accuser que ses principaux ouvrages. Théorie de la fievre : M. de Sauvages calcule les forces du cœur, & trouve aisément que son mouvement ne peut pas naître des nerfs, dont la liqueur est elle-même mise en mouvement par le cœur : on ignoroit alors la force de l'irritabilité. Il s'opposa au théorême de Bellini qui admet l'accélération dans les vaisseaux libres, quand une partie des vaisseaux est bouchée par l'obstruction. Théorie de l'inflammation, le cœur est mis en mouvement par l'ame & non pas par le stimulus ; la dilatation des arteres dans le pouls, *&c.* Notes sur l'hæmastatique de Hales ; expériences sur la contraction des arteres, sur l'adhésion des différentes humeurs de l'animal, la dilatation, *&c.* Théorie du pouls & de la circulation : M. de Sauvages admet des fibres longues qui raccourcissent l'artere coupée. Le muscle se contracte bien plus que le calcul ne le permet. La somme des lumieres de tous les petits vaisseaux est décuple de la lumiere de l'aorte. Dissertation sur la maniere dont l'air agit sur le corps humain : le poumon est regardé comme un réservoir dans lequel le sang peut être diverti. Elémens de physiologie : il y a bien des expériences & bien des hypotheses dans cet ouvrage qui est un précis. De la puissance de l'ame sur le cœur : M. de Sauvages l'admet entiere. Plusieurs dissertations sur les yeux ; un mémoire sur la cause du pouls ; un autre sur l'action des muscles intercostaux externes ; un autre sur la force vitale de l'ame, *&c.*

Claude Nicolas le Cat, chirurgien établi à Rouen, physicien & anatomiste. Il a beaucoup écrit. Ses ouvrages sont mêlés d'hypotheses & de faits. Ce qu'il a fait de mieux, c'est le traité sur l'oreille, dont les planches sont bonnes. Cependant M. le Cat ne sut pas trouver les deux communications du nerf ptérigoïdien avec l'intercostal & le nerf dur. Le traité des sens est enrichi de plusieurs phénomenes optiques & de la découverte de la membrane qui tapisse la face intérieure de la sclérotique. Deux écrits sur les nerfs & les muscles, pleins d'hypotheses. M. le Cat place le sentiment dans les meninges : il voudroit soutenir la communication de la dure-mere sur toute la longueur des nerfs. Après quelques expériences, & beaucoup de raisonnemens contre l'insensibilité des tendons & des membranes, on voit que M. le Cat a trouvé lui-même ces parties insensibles. Les mémoires sur la couleur noire des negres, & sur la cause de l'évacuation périodique,

ſont entiérement fondés ſur des hypotheſes.

David Corneille de Courcelles, a donné deux ouvrages ſur les muſcles ; dans le premier, il donne les figures des muſcles du pié ; dans le ſecond, les muſcles du viſage ſont deſſinés avec beaucoup de propreté : & quoiqu'Albinus ait travaillé dans un goût plus anatomique, les planches de notre auteur ne ſont point à mépriſer.

Jean Nathanaël Lieberkuhn, médecin de Berlin, l'un des anatomiſtes qui ont réuſſi le mieux dans les injections ; tout ce qu'il a écrit eſt bon, mais ſur-tout ſon mémoire ſur la ſtructure des floccons qui compoſent la tunique interne des inteſtins : de très-belles planches repréſentent le réſeau vaſculaire, les petites glandes, & la bulle chyleuſe, par laquelle M. Lieberkuhn croit que cette liqueur nourriciere eſt reſorbée. M. Lieberkuhn a découvert dans un mémoire, ſon ſecret pour mouler en argent les vaiſſeaux des viſceres ; & dans un autre, une petite planche fort commode pour mettre de petits animaux ſous le microſcope ; il a laiſſé un aſſortiment précieux de préparations anatomiques.

Joſeph Etienne Bertier, prêtre de l'oratoire, mérite d'être mis au nombre des anatomiſtes, par les expériences qu'il a faites ſur les animaux en vie ; il a nié le mouvement périſtaltique ; il a cherché dans l'air & dans la chaleur la cauſe principale du mouvement du ſang. Il eſt affligeant que M. Bertier ait trouvé l'erreur ſur le chemin qui mene à la vérité.

Henri Baker a fait des expériences ſur le polype : il a écrit des obſervations microſcopiques, dont une partie regarde la circulation du ſang, & d'autres ſujets phyſiologiques.

J. C. Wilde a donné des obſervations anatomiques dans les mémoires de Pétersbourg.

Clifton Wintringahm, premier médecin du roi d'Angleterre, a fait un nombre conſidérable d'expériences ſur les meſures & les forces de différentes arteres ou veines du corps animal, & il en a déduit des conſéquences très-importantes pour la phyſiologie. Les veines généralement réſiſtent mieux à la dilatation que les arteres ; & les petites arteres ſont plus fortes que les troncs. Les arteres du baſſin ſont plus foibles que les arteres voiſines, & les veines y ſont plus fortes, &c.

Benjamin Hoadley, médecin, bel eſprit, auteur d'une piece de théatre eſtimée, a donné ſur la reſpiration un mémoire dans lequel il défend une hypotheſe erronée, mais qui renferme des expériences curieuſes.

Pierre Demours a donné pluſieurs mémoires ſur l'œil, ſur les fibres de l'iris, ſur une membrane nouvelle de l'humeur aqueuſe ; il a donné auſſi deux mémoires ſur l'accouplement des ſalamandres & des crapauds.

La theſe de Fréderic Liebegott Pitſchel, ſur la glaire articulaire, eſt bonne, & contient des obſervations intéreſſantes ſur les glandes de Havers.

Joſeph Exupere Bertin, de l'académie, médecin du prince de Valachie, établi depuis à Rennes, a donné pluſieurs ouvrages d'*anatomie* & de phyſiologie : ſon oſtéologie eſt très-bonne & très-complete, il s'eſt oppoſé à la nouvelle théorie de M. Ferrein, ſur la formation de la voix. Dans différens mémoires, il a décrit les cornets ſphénoïdiens : les fibres de l'eſtomac du cheval, très-ſemblables à celles de l'eſtomac de l'homme ; les fibres de celui-ci ; les vaiſſeaux que la veine ombilicale donne au foie : les conduits lacrymaux de différentes bêtes. Il a traité encore de la circulation des eſprits animaux, & de la circulation particuliere du foie.

Jacques Parſons, médecin de Londres, a écrit ſur les voies urinaires, ſur la génération, ſur les hermaphrodites, ſur le mouvement muſculaire, ſur la phyſionomie produite par l'action fréquente des muſcles qui ſervent de caractere à certaines paſſions ; il y a de lui pluſieurs mémoires dans les *Tranſactions philoſophiques*, qui roulent généralement ſur l'*anatomie* comparée.

Antoine Petit, le fils, de l'académie, anatomiſte & médecin : ſon édition de l'*Anatomie* de Palfyn eſt en grande partie un ouvrage nouveau & original. Il a donné des mémoires ſur la maniere de rappeller les noyés à la vie, les ligamens de l'utérus, &c. Il eſt entré avec M. Bouvart dans une controverſe anatomique qui dure encore. M. Petit eſt pour la latitude dans le terme de l'accouchement ; il a donné à cette occaſion une théorie nouvelle de la cauſe de l'accouchement, entiérement neuve.

Philippe Conrard Fabricius, profeſſeur à Helmſtadt, homme philoſophique entiérement livré aux études : il a donné un abrégé

sur l'adminiſtration anatomique, & pluſieurs bonnes theſes ſur l'*anatomie*.

J. Daniel Schlicting, medecin à Amſterdam, a donné une deſcription des organes de la génération, mais ſur-tout un memoire ſur le mouvement du cerveau qui dépend de la reſpiration, qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller & de M. Camure: on a de lui pluſieurs memoires anatomiques & phyſiologiques.

François David Hériſſant, de l'académie: ſes mémoires ſur la formation des os, des dents & des coquilles ſont intéreſſans; il a trouvé que le canevas original & cellulaire (vaſculaire en même temps) des os, ſubſiſte même dans leur état de parfaite dureté, & qu'on peut le mettre à découvert, en diſſolvant la terre dont il eſt recouvert. Il a donné encore l'*anatomie* de l'eſtomac du coucou, & l'organe de la voix de l'âne, du cheval & du mulet.

Théophile de Bordeu, célebre médecin, a écrit ſur les glandes, ſur le tiſſu cellulaire, ſur le pouls: il croit que les glandes rendent leur humeur, non parce qu'elles ſont comprimées, mais par un effet de leur irritation. Il a admis une force contractive puiſſante dans le tiſſu cellulaire, & aſſigné à chaque viſcere un pouls caractériſtique.

Caſimir Chriſtophe Schmiedel, médecin du corps du margrave d'Anſpach, a écrit ſur l'origine du nerf intercoſtal (qu'il dérive en partie d'une celluloſité ſortie des membranes de la carotide); ſur ce nerf dans la poitrine & dans le bas-ventre; ſur quelques anaſtomoſes des arteres; ſur les vaiſſeaux lymphatiques du foie.

Fréderic Guillaume Henſing, profeſſeur à Gieſſen, mort dans un âge peu avancé, a donné des theſes ſur le péritoine, l'épiploon, le colon & les apophyſes.

Pierre Tabarrani, de Bologne, a donné des obſervations anatomiques nombreuſes & intéreſſantes, ſur les ſinus du cerveau, ſur les parties génitales de la femme, ſur les corps jaunes. Il en a donné d'autres dans les mémoires de l'académie de Sienne, ſur les enveloppes du teſticule, ſur la valvule d'Euſtachio, ſur un hermaphrodite.

Les deux mémoires de M. Jean Linings, imprimés dans les *Tranſactions philoſophiques*, contiennent des tables très-exactes ſur la tranſpiration inſenſible, dreſſées ſur les expériences que l'auteur a faites dans la Caroline meridionale.

Charles Bonnet, de Geneve, philoſophe, a donné dans ſon *inſectologie*, des experiences très-intereſſantes ſur la fécondité des pucerons, ſans aucun mêlange du mâle; ſur la reparation des parties dans différentes eſpeces de vers. Ses *conſidérations ſur les corps organiſés*, & ſa *palingenéſie*, contiennent un ſyſtême ſur la génération, ſur les polypes & ſur la réparation des parties perdues, dont il explique les phénomenes par des germes preformés, & qui ſe développent. L'*eſſai analytique ſur les facultés de l'ame*, eſt une théorie méchanique ſur la formation des idées, leur aſſociation, la volonté, *&c.* Il a donné des memoires académiques ſur la reſpiration des chenilles, ſur le tœnia, ſur quelques parties nouvellement découvertes dans les inſectes.

Turberville Needham, ex-jéſuite, a donné pluſieurs ouvrages ſur les organes ſpermatiques du calmar, ſur les petits animaux qui naiſſent dans les infuſions, & ſur la chaîne qui lie le ſyſtême animal au végétal. Il admet un paſſage imperceptible de l'un de ces ſyſtêmes à l'autre, & ſe perſuade que la matiere végétante exaltée peut devenir animale, & redevenir végétale par la perte d'une partie de ſes forces.

Guillaume Hunter a peu écrit, quoiqu'un des meilleurs anatomiſtes du ſiecle. Une controverſe l'a porté à donner un memoire ſur la marche du teſticule dans le fœtus: il a ajouté à la découverte de M. de Haller, que la celluloſité, par laquelle le teſticule deſcend pour ſe rendre au ſcrotum, eſt fermée par un étranglement qui ſurvient à la deſcente du teſticule. M. Haller ôte aux veines rouges la fonction de repomper les humeurs fines; il aſſigne cette fonction uniquement aux vaiſſeaux lymphatiques. Il ſoutient, d'après ſes propres recherches, la nature inſenſible des tendons, des ligamens, *&c.* M. Hunter prépare depuis long-temps un grand & magnifique ouvrage ſur le fœtus & le placenta. La membrane qui couvre le placenta, & que nous appellons *chorion*, eſt ſelon lui une membrane ſurnuméraire, produite par la tunique intérieure de l'utérus: il eſt à ſouhaiter que cet ouvrage ſoit publié.

George-Louis le Clerc de Buffon, de l'académie; il a donné dans ſes mémoires pluſieurs diſſertations phyſiologiques ſur les couleurs accidentelles, ſur le ſtrabiſme, ſur les corps jaunes. Dans la grande hiſtoire naturelle, dont treize tomes roulent ſur les quadrupedes, le ſecond eſt deſtiné au myſtere de la génération. M. de Buffon reconnoît, & dans la liqueur fécondante du mâle & dans la liqueur du corps jaune, des particules organiques vivantes, détachées de toutes les parties de l'animal, ſur leſquelles elles ſe ſont moulées par un ſecret de la nature. Ces particules s'uniſſent en commençant par celles qui dérivent des parties génitales : de leur union réſulte un nouvel animal. On trouve auſſi dans ce tome une oſtéogénie; un traité ſur la nutrition, l'accroiſſement, la durée de la vie, les tables mortuaires, *&c.* Dans le IIIe tome, M. de Buffon traite des ſens, & ſur-tout de la vue, de la couleur des negres, *&c.* Ce que M. de Buffon donne ſur les animaux, appartient à leur partie phyſique. Dans le XIIe tome il établit que pluſieurs eſpeces d'animaux ont diſparu entiérement; que l'Amérique méridionale n'a que des animaux à elle, & différens de ceux de l'ancien continent. Dans le XIIIe tome, M. de Buffon reprend ſes moules intérieurs, & les deux puiſſances formatrices, l'élaſticité & l'attraction.

M. d'Aubenton, de l'académie, s'eſt aſſocié à M. de Buffon pour ſon hiſtoire de la nature : les diſſections des quadrupedes ſont de lui; elles ſont accompagnées des ſquelettes & des meſures des parties principales, ſur leſquelles l'attention de l'auteur s'eſt fixée; comme, les viſceres, le diaphragme, les dents. Il y a beaucoup de bon dans ces *anatomies*, & on y trouve pluſieurs animaux dont l'*anatomie* nous manquoit encore. La deſcription du cabinet du roi eſt entiérement de M. d'Aubenton; on y trouve des monſtres, des maladies, de l'*anatomie* artificielle. On a de lui des mémoires ſur l'hypomanès, les os du manmouth, le différent emplacement du grand trou occipital dans l'homme & dans les animaux.

François Lamure, de Montpellier : on a de lui trois mémoires anatomiques ou phyſiologiques. Le premier ſur les changemens que la reſpiration produit dans le mouvement du ſang du cerveau. Les expériences ſont les mêmes en général que celles de M. de Haller, mais moins détaillées; la théorie en eſt un peu différente. M. Lamure donne à ſes expériences une date plus ancienne; mais celles de M. de Haller ont paru les premieres, & ſont les plus nombreuſes. M. Lamure a donné, & même réimprimé là-deſſus un mémoire polémique, que ſes amis pourroient ſouhaiter qu'il eût ſupprimé. Il a donné un autre mémoire ſur le mouvement du ſang & le pouls, dans lequel il rejette la dilatation de l'artere; un troiſieme ſur la coëne du ſang : dans une theſe il a donné une hypotheſe ſur la ſecrétion animale.

Joſeph Marie de Laſſone, de l'académie, premier médecin de la reine : on a de lui quelques mémoires phyſiologiques ſur les capſules rénales; ſur la ſtructure des os; ſur la formation des dents; ſur la ſtructure de la rate & ſur celle des arteres.

Abraham Trembley, de Geneve, a découvert les polypes d'eau douce, après quelques indications légeres qu'en avoit donné Leuwenhoeck & un anonyme Anglois. Il a fait ſur ces animaux un nombre conſidérable d'expériences très-fines & très-lumineuſes. Le monde apprit par le ſuccès de ſes expériences, qu'il y a des animaux qui, comme les plantes, pouſſent des bourgeons, dont ſe forment de nouveaux animaux; qu'on peut même, par des inciſions, forcer ces animaux de ſe multiplier, & que l'art en fait faire les hydres les plus compliquées. M. Trembley a donné pluſieurs autres mémoires ſur différentes eſpeces de polypes, dont pluſieurs ſe diviſent & ſe partagent en deux animaux, & dont d'autres eſpeces ont un tronc commun avec pluſieurs têtes gouvernées par des volontés différentes & oppoſées.

Jacques Gautier a imprimé, à la maniere de le Blond, un nombre conſidérable de planches anatomiques, inégalement bonnes, dont il y en a cependant où les veines & les nerfs ſont repréſentés avec plus d'abondance que chez les autres auteurs. Il étoit artiſte, & la bonté du deſſin dépendoit du chirurgien qui diſſéquoit pour lui. Il ne

faut cependant pas se livrer aux singulieres idées de Gautier sur la préformation du fœtus dans le mâle.

J. S. Eisenman, professeur de Strasbourg, a donné une dissection d'une matrice double, avec de très-belles planches.

Richard Broklesby a confirmé par des expériences l'insensibilité du périoste & des tendons.

J. Joseph Sue, chirurgien, a orné la traduction de l'ostéologie de Monro, de très-belles planches dessinées par une dame. Il a donné une anthropotomie & un abregé d'*anatomie* : on a de lui de bons mémoires sur les fibres musculeuses de la matrice, sur les mesures du fœtus de différens âges, *&c.*

Pierre Camper, professeur de Groningue, a donné plusieurs ouvrages intéressans. Il y a deux tomes de dessins anatomiques du bras & du bassin, qui sont de sa main. Il rejette l'irritabilité des arteres, & attribue à la piquure des nerfs les accidens qui surviennent à la saignée, & que l'on met sur le compte du tendon du biceps. M. Camper a donné encore l'*anatomie* de l'estomac des animaux ruminans, celle des organes de l'ouie, du cachalot, du cerveau de plusieurs poissons, des organes de la génération du pipa, & de la descente graduelle du testicule dans le scrotum.

Auguste-Jean Roesel, peintre, a travaillé avec succès sur les insectes & sur les grenouilles : il a donné l'*anatomie* de plusieurs de ces animaux, & des écrevisses, & l'histoire naturelle des polypes. Ses planches sont d'une grande beauté.

Charles de Geer (prononcez de *Guèr*) sénateur du royaume de Suede, a donné de très-bonnes observations sur les insectes, sur l'*anatomie* des chenilles & des papillons, sur leurs fonctions animales, sur le volvox ou protée, sur une scolopendre qui perd deux piés dans sa seconde métamorphose, *&c.*

M. Arlet a donné un mémoire utile sur le poids du cerveau dans différens animaux.

J. Frédéric Meckel de Wezlar, professeur en *anatomie* à Berlin, un des meilleurs anatomistes du siecle, n'a donné que peu d'ouvrages imprimés, la pratique ayant trop pris de son temps. Dans sa these inaugurale il a donné une excellente description du nerf de la cinquieme paire, avec une planche parfaite. Il a donné une description très-complete de ce nerf, & a découvert les deux branches qui rentrent dans le crâne, & qui vont, non à la dure-mere, mais au nerf intercostal, & à la branche dure de la septieme paire. Il a donné encore une description très-complete de la septieme paire, & il auroit continué d'enrichir la névrologie, s'il n'avoit été arrêté par le défaut d'artistes assez exacts pour exécuter les dessins de ses préparations. Dans un autre mémoire, il a donné des observations intéressantes sur les vaisseaux lymphatiques, sur la structure des glandes conglobées, sur les causes qui rendent l'oreillette & le ventricule gauche plus étroits que les mêmes cavités du côté droit ; sur la couleur noire des negres, dont on trouve une teinte dans le cerveau ; sur le dessèchement du cerveau dans les personnes troublées.

Pierre Tarin, chirurgien. Ses *adversaires sur le cerveau*, ne sont pas sans des observations & des dessins originaux. Il y a de bonnes choses dans son *anthropotomie* & dans son *osteographie*.

Jean Bonhomme, chirurgien d'Avignon. Les figures de sa cephalotomie sont extrêmement roides, & ne paroissent pas toutes être dessinées d'après le sujet. Il y a cependant des choses originales.

George Arnaud, chirurgien François établi à Londres, a écrit sur les hermaphrodites, & en a donné quelques descriptions. Il a parlé dans ses mémoires des organes qui servent de passage ou de matiere aux hernies.

Anne-charles Lorry a fait sur les parties sensibles & irritables, des expériences dans lesquelles il a cru trouver du sentiment à la dure-mere & aux tendons.

Ambroise Bertrandi, chirurgien de Turin, homme lettré. Son ouvrage sur le foie & sur les yeux est plein de bonnes choses, & de remarques très-subtiles sur les vaisseaux transparens des yeux, *&c.* Il a donné un mémoire sur les corps jaunes.

Jean Daniel Meyer, peintre de Nuremberg, a gravé un nombre considérable de squelettes d'animaux, quelques monstres, & des squelettes teints en rouge par la garance.

Etienne-Louis Geofroi, médecin de Paris,

a donné, sur les insectes des environs de Paris & sur les coquillages, des ouvrages où la physiologie a beaucoup profité, sur-tout par rapport à la génération des insectes. Il a donné un mémoire sur l'organe de l'ouie des quadrupedes à sang froid, & un autre sur un poulet mal conformé.

George-Guillaume Steller, homme unique, capable de tout faire & de tout souffrir, envoyé en Kamstchatka & de-là en Amérique pour y chercher des plantes, ayant fait naufrage dans l'île de Beering, trompa l'ennui d'une île inhabitée par d'excellentes recherches anatomiques sur le lamentin, sur la loutre à poil de velours, sur le grand phoca, qu'il nomme *ours de mer*. Dans un autre mémoire il a donné des observations sur les poissons, leur *anatomie*, leur génération.

J. George Heuerman, professeur de Copenhague, a donné une physiologie avec des planches d'*anatomie* originales, des monstres, des experiences anatomiques, &c. L'ouvrage mérite d'être lu.

J. Godefroi Zinn d'Anspach, professeur à Gottingue, mort dans un âge peu avancé, excellent anatomiste. Il a donné un très-bon ouvrage sur la structure des yeux, avec de très-belles planches & des détails très-exacts. C'est un ouvrage classique, & qui passera à la postérité. Il a donné plusieurs autres mémoires sur les yeux des animaux, sur le mouvement de l'iris, les fibres de la rétine, les membranes de l'œil, les vaisseaux les plus fins du cristallin, du vitré, la couronne ciliaire. Tout ce qu'il a laissé est digne de notre confiance. Sa these inaugurale contient des expériences sur les blessures du cerveau, qui ne permettent pas de placer l'ame dans le corps calleux, ni de borner au cervelet l'origine des nerfs vitaux. Dans un autre mémoire il a fait voir que l'enveloppe des nerfs n'est qu'une tunique cellulaire, & que la dure-mere ne les accompagne pas. Il a fait des expériences sur l'insensibilité de la dure-mere & les tendons, & a travaillé sur le limaçon de l'oreille.

Antoine Louis, chirurgien de Paris. Son mémoire sur les naissances tardives, causa en France une grande sensation & bien des controverses. M. Louis n'admettoit pas ces termes irréguliers de la naissance. Il a écrit aussi pour défendre la certitude des signes de la mort.

J. F. Maurice Duverney a donné une myologie où il y a des observations particulieres.

J. George Roederer de Strasbourg, professeur de Gottingue, mort dans un âge peu avancé, a laissé plusieurs ouvrages anatomiques; sa these sur le fœtus; un mémoire sur les moles; un autre contre l'influence de l'imagination de la mere sur le fœtus; encore un autre sur un fœtus paralytique; un autre sur l'*anatomie* d'un ours; un livre sur l'utérus & sur l'ovaire, avec des planches & des mesures exactes; l'*anatomie* des parties de la femme dans un abrégé de l'art des accouchemens; plusieurs theses sur les noyés, sur le fœtus, sur les parties de la génération de l'homme, sur le cerveau, sur les arcades tendineuses des muscles.

M. Bourgelat a travaillé avec succès sur l'*anatomie* du cheval.

Robert Whytt, médecin du roi en Ecosse, homme de génie & praticien, défendit le système de Stahl, un peu mitigé par des raisonnemens mêlés d'expériences; défendit de même l'oscillation des petits vaisseaux, & l'action de l'opium appliqué sur l'extérieur des nerfs; donna une description de l'ovaire du buccin; écrivit contre M. de Haller, convint de l'insensibilité des tendons, de la dure-mere, &c. mais soutint que ces parties acquéroient du sentiment par l'inflammation.

J. Godefroi Janke, professeur à Leipsick, mort jeune, avoit donné des theses entièrement originales sur les dents, les alvéoles, les mâchoires, les capsules articulaires, les trous du crâne, les veines cutanées.

Guillaume Smellie accoucheur, a donné des planches anatomiques des parties de la génération, destinées à éclaircir l'art de l'accouchement, le changement de l'utérus, la route que suit l'enfant en venant au monde. Il y a beaucoup d'observations utiles dans ses observations.

J. Jacques Louis Hoin a écrit sur la vitalité des enfans, sur l'hermaphrodite Drouart. Il a fait des expériences sur les tendons, en a constaté l'insensibilité.

J. Baptiste Bohadsch a donné l'*anatomie* du lievre de mer, & de quelques autres animaux de cette classe.

J. Ellis, négociant, peut être compté entre les anatomiſtes à cauſe d'un ouvrage intéreſſant, & de pluſieurs mémoires qu'il a donnés ſur les polypiers, & ſur l'animal qui ſert de moëlle animée à un grand nombre de plantes de la claſſe des coralines.

Gualther, V. Doeveren, profeſſeur à Groningue, a écrit ſur les vers des inteſtins & ſur pluſieurs monſtres, qu'il ne regarde pas comme formés par des accidens. Il avoit fait, pendant ſes études, des expériences ſur les parties tendineuſes, & il y avoit trouvé du ſentiment. Il les fit publier long-temps après. Il convint cependant que les plaies de ces parties n'avoient jamais cauſé de convulſions. Il penſe de l'irritabilité comme l'auteur des dernieres expériences ſur cette puiſſance animale.

Jacques Chrétien Schaeffer, miniſtre à Ratisbonne, phyſicien. Il a donné l'*anatomie* de pluſieurs inſectes, & ſur-tout d'une puce d'eau à écaille, des obſervations ſur pluſieurs polypes, & a refait les expériences de Spallanzani ſur les limaçons, & les a trouvé juſtes.

Pluſieurs theſes intéreſſantes furent publiées vers ce temps-là à Gottingue. Nous ne nommerons que celle de J. Thierry Waldorf ſur les expériences faites pour expliquer l'influence de la reſpiration ſur le mouvement du cerveau. Pierre Caſtell ſur l'inſenſibilité de pluſieurs parties du corps animal. J. Jacques Rhades ſur le fer qu'on retire du ſang. B. Aſche ſur le premier nerf de l'épine du dos. David Chriſtophe Schobinger ſur le tiſſu cellulaire. Pierre Detlef ſur le cal des os colorés par la garance. Les expériences de M. Detlef démontrent l'exiſtence du ſuc oſſeux.

Les theſes de M. Evers ſur les noyés, de M. de Brunn ſur les ligatures des nerfs, & ſur-tout celle de J. Chriſtophe Kuhleman, méritent d'être citées. La derniere contient des expériences faites avec beaucoup de ſoin & de peine ſur la conception & la formation de l'embryon dans la brebis. Ces expériences faites par M. de Haller prouvent qu'une véſicule de l'ovaire ſe gonfle dans la conception & ſe remplit d'une carnoſité qui lui fait prendre le nom de corps jaune.

Alexandre Monro, fils & ſucceſſeur de l'anatomiſte du même nom, a donné deux theſes remarquables ſur le teſticule qu'il a injecté. Il a confirmé les obſervations de M. de Haller, & les a ſuivies dans d'autres animaux. M. Monro a trouvé dans le corps humain les vaiſſeaux excrétoires de la glande lacrymale. Il a écrit ſur les vaiſſeaux lymphatiques, & les a regardés, comme M. Hunter, comme des vaiſſeaux réſorbans, & non pas comme des branches fines des arteres rouges.

Urbain Toſeti, des écoles pies de Rome, a fait, avec ſoin, un grand nombre d'expériences ſur l'inſenſibilité des tendons, de la dure-mere & de pluſieurs autres membranes, qu'il a publiées dans quatre épîtres.

Cæſario Pozzi, profeſſeur de mathématique à Florence, a fait de même, avec toutes les précautions requiſes, des expériences nombreuſes ſur le même ſujet. Les réſultats ont été pour l'inſenſibilité de ces parties. Dans une épître à M. Jekao, il a traité des globules du ſang vus au microſcope, & en a confirmé la figure ſphérique.

Martin Frobenius Ledermuller, notaire de Nuremberg, a fait, avec ſuccès, des expériences microſcopiques. Il a donné deux mémoires ſur les animaux ſpermatiques, qu'il regarde comme de véritables êtres vivans & animés par une volonté; il s'eſt élevé contre les molécules organiques. Il a donné des obſervations ſur les globules du ſang, les nerfs, différens polypes.

Marc Antoine Léopold Caldani, premier profeſſeur en théorie de l'académie de Padoue, a travaillé avec beaucoup de ſuccès ſur l'*anatomie* & ſur la phyſiologie. Dans quatre épîtres & dans deux ouvrages, il a expoſé de nombreuſes expériences ſur la ſenſibilité & ſur l'irritabilité. Il a examiné avec beaucoup de pénétration les objections faites contre le ſyſtême de M. de Haller, & n'a laiſſé aucun lieu à une replique raiſonnable.

Charles Nicolas Jenty, chirurgien françois établi à Londres, a donné des planches d'*anatomie* d'une grandeur au deſſus du commun : il en a deſſiné les parties ſous des points de vue nouveaux. Il a coloré le dos & les vertebres pour deſſiner la face poſtérieure de la poitrine & du bas-ventre. Dans d'autres planches il a exprimé la matrice & le fœtus, & il a donné un cours d'*anatomie*.

Les obſervations que M. Adanſon a faites, ſur les animaux contenus dans des coquillages, méritent d'être lues.

J. Amédée Walter, anatomiſte de Berlin, a fait une oſtéologie pleine de bonnes obſervations, & ſur-tout de très-belles injections de cartilages.

J. François Cigna, de Turin, a défendu l'irritabilité, & a donné, dans un mémoire, des preuves de l'influence que l'air exerce ſur la couleur du ſang.

Touſſaint Bordenave, profeſſeur en chirurgie de Paris, a défendu le ſuc oſſeux contre le ſyſtême du périoſte, & l'inſenſibilité du tendon.

Antoine de Haen, célebre praticien & profeſſeur à Vienne, a été dans des ſentimens contraires, & a beaucoup écrit contre l'irritabilité & contre l'inſenſibilité des tendons & des membranes. Il y a beaucoup de recherches phyſiologiques dans ſes obſervations cliniques, ſur la chaleur du ſang, la coëne, les nouveaux pouls critiques, le paſſage ouvert des clyſteres juſqu'à l'eſtomac, *&c.*

Laurent Clauſſen a donné une bonne theſe ſur le duodenum.

Robert Ramſay, profeſſeur à Edimbourg, a fait, en préſence de M. Whytt, des expériences qui confirment l'inſenſibilité des tendons.

J. Baptiſte Gaber, de Turin, a donné deux excellens mémoires ſur l'effet de la putridité, ſur le développement de l'alkali volatil, & ſur ſa prompte diſſipation, ſur la coëne, *&c.*

M. Fougeroux, neveu de M. Duhamel, a pris parti pour ſon illuſtre oncle, & a défendu la formation des os par des feuillets oſſifiés du périoſte.

Charles Fréderic Wolf, profeſſeur à Pétersbourg, a écrit ſur la génération & ſur la formation des animaux. Ses obſervations ont été faites ſur le poulet. M. Wolf a cru voir qu'une force expanſive & une force réſiſtante forment les vaiſſeaux & le fœtus même, ſans le ſecours du cœur & avant que le cœur ſoit formé lui-même: que le cœur & les inteſtins commencent par être des ſurfaces planes, qui ſe ferment dans la ſuite: que le pere n'eſt néceſſaire pour la génération, qu'à cauſe de la force nourriſſante de la liqueur qu'il fournit. Il faut lire avec attention les ouvrages de cet auteur.

George Chriſtiern Reſchel a donné des theſes utiles ſur la circulation du ſang vue au microſcope, ſur la formation des os, ſur la ſéparation des épiphyſes.

Balthazard Adam Stier ſur une nouvelle membrane de l'œil. C'eſt la lame intérieure de la choroïde, qu'il ſépare de la ruiſchienne.

Simon Pierre Pallas s'eſt attaché à l'*anatomie* comparée & aux zoophytes. Ce qu'il a donné juſqu'ici eſt tiré de la nature même.

Felix Fontana, profeſſeur de Piſe, a donné pluſieurs écrits remplis d'expériences & de vues nouvelles. Il a enrichi l'irritabilité de pluſieurs faits nouveaux & de loix obſervées avec ſoin. Il a remarqué les cauſes de l'erreur de Laghi & des autres antagoniſtes de l'inſenſibilité. Il a très-bien décrit l'appareil funeſte de la vipere. Il a confirmé les globules de ſang contre des obſervations mal faites, & travaillé avec ſuccès ſur l'épididyme; il a fait voir que l'iris ſe contracte ſans être irritable.

J. Fréderic Lobſtein, profeſſeur en *anatomie* de Strasbourg. Nous attendons beaucoup de cet excellent diſſecteur, qui a débuté par une très-bonne theſe ſur le nerf acceſſoire.

Antoine Martin a donné, dans les mémoires de l'académie de Suede, des expériences inſtructives ſur les variations de la chaleur animale ſous différentes circonſtances; ſur l'énorme degré de chaleur dans lequel l'homme peut reſpirer; ſur les dilatations & les rétreciſſemens de la poitrine qui naiſſent des paſſions, des alimens & d'autres cauſes peu connues.

Dominique Cotunni (Cotunnius) de Naples, anatomiſte dont on eſpere beaucoup. On en a des obſervations des plus fines ſur l'oreille interne; ſur l'humeur du veſtibule, ſur les canaux par leſquels M. Cotunni préſume qu'elle rentre dans le ſang; ſur la ſtructure du nerf, ſa gaîne cellulaire, l'humeur dont elle eſt abreuvée; ſur les glandes dans leſquelles réſide le poiſon variolique, *&c.*

Joſ. Thadée Klinkoſch, de Pragues, a donné des diſſections de monſtres fort exactes.

Charles Warner Curtius en a donné une autre très-détaillée.

Henri-Auguſte Wrisberg. Tous ſes ouvrages ſont bons, & il y a beaucoup de travail dans ſes écrits ſur les petits animaux, ſur l'embryon, *&c.*

Henri Palmatius Leveling. Bonne theſe ſur le pylore.

Luc Sichi a vérifié l'expérience qui prouve que le mouvement du cœur dépend de l'irritabilité. Il a confirmé l'insensibilité des tendons, du périoste.

Lazare Spallanzani, professeur à Pavie, a donné trois ouvrages distingués. Le premier sur les animaux microscopiques, dans lequel il fait voir que la chaleur de l'eau bouillante éteint à la vérité la vie des animaux, mais qu'il peut facilement se glisser de l'erreur dans cette expérience. Ce sont de véritables animaux, & les vermisseaux spermatiques ont constamment une peau. La matiere végétale ne produit pas des animaux. Ses observations sur le mouvement du sang vu au microscope dans la salamandre d'eau, sont très-exactes, & peuvent servir à détromper le lecteur sur bien des conjectures qui avoient pris trop d'empire. M. Spallanzani confirme la sphéricité des globules, leur simplicité, *&c.* L'auteur a vu la tête, les cornes, les yeux se séparer dans le limaçon, & des membres entiers avec des os nombreux renaître dans la salamandre d'eau. Comme cet ouvrage n'est qu'un précis, on espere beaucoup de l'ouvrage entier.

Philippe Fermin a rendu à l'histoire du crapaud, *pipa*, sa simplicité naturelle. La femelle a sur son dos des turbercules propres à nourrir & à faire éclore ses petits. Le mâle, après avoir fécondé les œufs de la femelle, les étend sur son dos.

* M. La Fosse, le fils, sans contredit le plus habile hippiatre de ce siecle, & peut-être le plus savant qui ait existé jusqu'à ce jour, a donné un cours d'hippiatrique, où l'*anatomie* du cheval est traitée avec d'autant plus de perfection, que l'auteur a tout vérifié par lui-même sur plusieurs sujets qu'il a disséqués. Il nous a fourni l'*article* HIPPIATRIQUE.

Rappellons ici l'*Essai sur la putréfaction*, excellent ouvrage attribué à une dame.

L'*anatomie* de la premiere paire de nerfs de J. Daniel Mezger, est exacte.

Guillaume Hewson a fait une très-belle découverte qu'il a publiée dans différens mémoires imprimés entre les *Transactions philosophiques*. Il a découvert les vaisseaux lactées & lymphatiques, & le conduit thoracique, toujours double dans les oiseaux, dans les quadrupedes à sang froid, & dans les poissons. On n'avoit jusqu'ici connu ces vaisseaux que dans les quadrupedes à sang chaud. Il a fait voir ici que l'air introduit dans la poitrine comprime le poumon & gêne la respiration.

La these d'Adolphe-Julien Bose sur la cornée, & celle de J. Michel Roederer, sur la bile & sur la valvule du colon, sont très-bonnes.

M. Descemet décrit dans un mémoire une membrane nouvelle, qu'il croit contenir l'humeur aqueuse, & qui effectivement peut être démontrée dans le bœuf.

M. Tenon, de l'académie, chirurgien, a écrit sur l'œil, & a donné des mémoires intéressans sur la maniere dont se fait l'exfoliation des os, & dont leurs pertes se réparent.

Nous espérons beaucoup de M. Sabatier, le chirurgien, qui a refondu l'*Anatomie* de Verdier.

Nous venons de donner le précis le plus abrégé des meilleurs auteurs anatomiques. Nous avons été obligés de nous borner, & d'omettre quantité de bons ouvrages, crainte d'être trop volumineux. Nous avons omis à dessein ceux qui ne sont pas originaux, & qui ne sont que le fruit de la lecture. Nous avons évité enfin de parler de ceux dont nous aurions été obligés d'indiquer les défauts & les erreurs. (*H. D. G.*)

Voilà les hommes utiles auxquels nous sommes redevables des progrès étonnans de l'*anatomie*. Si nous n'ignorons plus quelles sont les voies étroites qu'ont à suivre les liqueurs qui se séparent de nos alimens; si nous sommes en état d'établir des regles sur la diete; si nous pouvons rendre raison du retour difficile de la lymphe; si nous savons comment par des obstructions causées dans les vaisseaux qui les portent, ces vaisseaux sont distendus ou relâchés, & comment il s'ensuit une hydropisie plus ou moins considérable, suivant que ces vaisseaux sont plus ou moins gros; si nous nous sommes assurés des propriétés de l'humeur pancréatique, & si nous avons vu disparoître le triumvirat & toutes les visions de Vanhelmont, de Sylvius de le Boë sur la fermentation nécessaire à la digestion; si nous avons vu cesser les suites fâcheuses des blessures du conduit de la parotide; si nos humeurs sont débarrassées de ces millions d'animalcules

dont elles fourmilloient ; ſi le réſervoir de la ſemence de la femme, nous eſt enfin connu ; ſi l'homogénéité de cette ſemence, de celle de l'homme, & d'une infinité d'extraits de ſubſtances animales & végétales, eſt conſtatée ; ſi tant d'imaginations bizarres ſur la génération viennent enfin de diſparoître, *&c.* c'eſt aux découvertes des anatomiſtes dont nous venons de parler, que nous en avons l'obligation.

Ces découvertes ſont donc de la derniere importance. La moindre en apparence peut avoir des ſuites ſurprenantes. C'eſt ce preſſentiment qui occaſiona ſans doute entre les anatomiſtes des conteſtations ſi vives ſur la ramification d'une veine ou d'une artere, ſur l'origine ou l'inſertion d'un muſcle, & ſur d'autres objets dont la recherche ne paroît pas fort eſſentielle au premier coup d'œil.

Une conſéquence de ce qui précede, c'eſt qu'il n'y a rien à négliger en *anatomie*, & que plus l'art des diſſections s'eſt perfectionné, plus l'art de guérir eſt devenu lumineux. Par quel penchant au paradoxe ſemble-t-on cependant mettre en queſtion ſi les connoiſſances d'*anatomie* ſubtile & recherchée ne ſont pas ſuperflues? eſt-ce ſincérement qu'on ferme les yeux ſur les avantages de la connoiſſance de la diſtribution des plus petits canaux des arteres & des veines, & de la communication de ces vaiſſeaux les uns avec les autres? n'eſt-ce pas l'injection qu'on y fait, qui a complété la démonſtration de la circulation du ſang? Un homme ſans étendue d'eſprit & ſans vues lit un recueil d'obſervations microſcopiques; & du haut de ſon tribunal, il traite l'auteur d'homme inutile, & l'ouvrage de bagatelle. Mais que dira ce juge de nos productions, quand il verra ces obſervations qu'il a tant mépriſées, devenir le fondement d'un édifice immenſe? Il changera de ton; il fera l'éloge du ſecond ouvrage, & il ne s'appercevra ſeulement pas qu'il eſt en contradiction, & qu'il éleve aujourd'hui ce qu'il déprimoit hier.

Les palettes & la ſpirale ſont les parties les plus déliées d'une montre, mais n'en ſont pas les moins importantes. Aſſurons-nous des découvertes : mais gardons-nous de rien prononcer ſur leurs ſuites, ſi nous ne voulons pas nous expoſer *à faire un mauvais rôle*. Sans la connoiſſance de l'*anatomie* déliée, combien de cures qu'on n'eût oſé tenter! Valſalva raconte qu'une dame ſe luxa une des cornes de l'os hyoïde, & que la ſuite de cet accident fut de l'empêcher d'avaler. Le grand anatomiſte ſoupçonna tout d'un coup cette luxation & la réduiſit. Il y a donc des occaſions où la connoiſſance des parties les plus petites devient néceſſaire. Mais de quelle importance ne ſeroit-il pas de découvrir, ſi l'air porté dans le poumon ſuit cette voie pour ſe mêler au ſang; ſi la ſubſtance corticale du cerveau n'eſt que la continuation des vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à ce viſcere; ſi ces vaiſſeaux portent immédiatement le ſuc nerveux dans les fibres médullaires; quelle eſt la ſtructure & l'uſage de la rate; celle des reins ſuccinéturiaux, celle du thymus, *&c.*

Conteſtera-t-on à Boerhaave que ſi nous étions mieux inſtruits ſur les parties ſolides, & ſi la nature des humeurs nous étoit bien développée, les loix des méchaniques nous démontreroient que ces effets inconnus de l'économie animale qui attirent toute notre admiration, peuvent ſe déduire des principes les plus ſimples? Quoi donc, n'eſt-il pas conſtant que dans la nature où Dieu ne fait rien en vain, la moindre configuration a ſa raiſon; que tout tient par des dépendances réciproques, & que nous n'avons rien de mieux à faire que de pouſſer auſſi loin que nous le pourrons l'étude de la chaîne imperceptible qui unit les parties de la machine animale, & qui en fait un tout; en un mot, que plus nous aurons des obſervations, plus nous ſerons voiſins du but que l'*anatomie*, la phyſiologie, la médecine & la chirurgie doivent ſe propoſer conjointement.

Mais puiſque l'étude de l'*anatomie*, même la plus déliée, a des uſages ſi étendus; puiſqu'elle offre un ſi grand nombre de découvertes importantes à tenter, comment ſe fait-il qu'elle ſoit négligée, & qu'elle languiſſe, pour ainſi dire? Je le demande aux maîtres dans l'art de guérir, & je ſerois bien ſatisfait d'entendre là-deſſus leurs réponſes.

Nous avons défini l'*anatomie*; nous en avons démontré l'utilité dans toutes les conditions; nous avons expoſé ſes progrès le

plus rapidement qu'il nous a été poſſible ; pour ne pas tomber dans des répétitions, en nous étendant ici ſur ce qui doit former ailleurs des articles ſéparés. Nous avons indiqué des découvertes à faire. Nous allons paſſer aux diſtributions différentes de l'*anatomie*.

On diviſe l'*anatomie*, relativement au ſujet dont l'anatomiſte s'occupe, en *humaine* & en *comparée*. L'*anatomie humaine*, qui eſt abſolument & proprement appellée *anatomie*, a pour objet, ou, ſi l'on aime mieux, pour ſujet le corps humain. C'eſt l'art que pluſieurs appellent *anthropologie*.

L'*anatomie comparée* eſt cette branche de l'*anatomie* qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, conſidérées relativement à leur ſtructure particuliere, & à la forme qui convient le mieux avec leur façon de vivre & de ſatisfaire à leurs beſoins. Par exemple, dans l'*anatomie comparée des eſtomacs*, on obſerve que les animaux qui ont de fréquentes occaſions de ſe nourrir, ont l'eſtomac très-petit, en comparaiſon de certains animaux qui, évités par les autres animaux qu'ils dévorent, ſe trouvent ſouvent dans la néceſſité de jeûner, & à qui il ſemble que par cette raiſon la nature ait donné un eſtomac capable de contenir de la nourriture pour long-temps. *Voyez* ESTOMAC & RUMINATION.

Dans l'*anatomie comparée*, on examine les brutes & même les végétaux, afin de parvenir, par la comparaiſon de ce qui s'y paſſe avec ce qui ſe paſſe en nous, à une plus parfaite connoiſſance du corps humain. C'eſt la méthode qu'Ariſtote a ſuivie. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la ſtructure à celle de l'homme. Mais qu'on ſe propoſe ce but ou non, l'examen qu'on fera des parties des brutes par la diſſection, s'appellera toujours *anatomie comparée*.

Si l'on fait attention à la multitude infinie d'animaux différens qui couvrent la ſurface de la terre, & au petit nombre de ceux qu'on a diſſéqués, on trouvera l'*anatomie comparée* bien imparfaite.

Le ſujet de l'*anatomie* ou le corps, ſe diviſe en parties organiques, & en parties non organiques ; en parties ſimilaires, & en parties diſſimilaires, ſpermatiques, &c. *Voy.* ORGANIQUE, SIMILAIRE, SPERMATIQUE.

La diviſion la plus ordinaire eſt celle qu'on fait en parties *ſolides*, & en parties *fluides* ; ou en parties *qui contiennent*, & en parties *qui ſont contenues*. *Voyez* SOLIDE, FLUIDE.

Les parties ſolides ſont les *os*, les *nerfs*, les *muſcles*, les *arteres*, les *veines*, les *cartilages*, les *ligamens*, les *membranes*, &c.

Les parties fluides ſont le *chyle*, le *ſang*, le *lait*, la *graiſſe*, la *lymphe*, &c.

Voyez à leurs articles, OS, NERF, MUSCLE, ARTERE, VEINE, &c. CHYLE, SANG, LAIT, &c.

Quant à l'art d'*anatomiſer*, *voy.* ANATOMIQUE. *V.* DISSECTION, DISSEQUER.

Il ne nous reſte plus pour achever cet article, & offrir en même temps au lecteur un traité d'*anatomie* auſſi complet qu'il puiſſe le deſirer, que d'ajouter ici l'explication de nos planches. Cette explication formant proprement l'*anatomie*, ſeroit trop étendue pour pouvoir être placée vis-à-vis de nos *figures* ; & nous ne lui trouverons aucun lieu plus convenable que celui-ci. Ces *planches* ont été deſſinées, les unes d'après nature, les autres d'après les anatomiſtes les plus célebres. Elles ſont au nombre de vingt, & contiennent plus de deux cents figures.

PLANCHE PREMIERE.

Figure 1, de VÉSALE, repréſente le ſquelette vu en devant.

a l'os du front, ou le coronal. *b* la ſuture coronale. *c* le pariétal gauche. *d* la ſuture écailleuſe. *e f g* l'os temporal. *f* l'apopyhſe maſtoïde. *e* l'apophyſe zygomatique. *h* les grandes ailes de l'os ſphénoïde, ou l'apophyſe temporale. *i i* les os de la pommette. *k* la face des grandes ailes qui ſe voit dans les foſſes orbitaires. *l* l'os planum. *m* l'os unguis. *n* l'apophyſe montante de l'os maxillaire. *o* les os du nez. *p* la cloiſon du nez. *q q* les os maxillaires. *r r* la mâchoire inférieure. *s* le trou ſurcillier. *t* le trou orbitaire inférieur. *u* la cinquieme. *x* la ſixieme vertebre du cou. *y* le trou de leur apophyſe tranſverſe. *z* le trou mentonnier. 1 2 3 le ſternum. 1 la piece ſupérieure qui reſte toujours ſéparée de celle qui ſuit. 2 la partie moyenne, qui dans l'a-

dulte n'eſt compoſée que d'une ſeule piece, & de cinq à ſix dans les jeunes ſujets. 3 le cartilage xiphoïde. 4 les clavicules. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, les vraies côtes. 12, 13, &c. les fauſſes. 15, 16, 17, 18, les cartilages qui uniſſent les vraies côtes au ſternum. 19 la derniere vertebre du dos. 20, 21, les cinq vertebres des lombes. ♃, ♂ leurs apophyſes tranſverſes. 22 22, l'os ſacrum. τ τ, les trous de l'os ſacrum. 23 l'omoplate. 24 l'os du bras ou l'humerus. 25 le rayon ou radius. 26 l'os du coude ou le cubitus. 27 le carpe. 28 le métacarpe. 29 les doigts qui ſont compoſés chacun de trois os nommés *phalanges*. 30, 31, 32, les os innominés ou les os des hanches. 30 l'os ileum. 31 l'os pubis. 32 l'os iſchion. 33 le trou ovalaire. 34 le fémur. ☌ ſa tête. β ſon cou. Λ le grand trochanter. ♀ le petit trochanter. ν le condyle interne. λ le condyle externe. 35 la rotule. 36 le tibia. ϒ le condyle externe. δ le condyle interne. μ l'empreinte ligamenteuſe où s'attache le ligament de la rotule. φ la cheville ou la malléole interne. 37 le péronné. ϖ la malléole externe. 38 le tarſe. ✝ l'aſtragal. ✝ le calcaneum. ✝ le naviculaire. ✝ les trois cunéiformes. 39 le métatarſe. 40 les doigts qui ſont compoſés chacun de trois os nommés *phalanges*.

Figure 2, repréſente la tête du ſquelette, vue dans ſa partie inférieure.

A B B a a I I M L l'occipital. *A* le trou occipital. *B B*, les condyles de cet os. *a*, *a*, les trous condyloïdiens poſtérieurs. *M* l'épine. *I*, *I*, les tubérofités qui s'obſervent à côté de cette épine. *L* la tubérofité occipitale. *N N* la future lambdoïde. 22 le pariétal. *C D E G c d e f g* 33 l'os temporal. *C* l'apophyſe maſtoïde. *D* l'apophyſe ſtyloïde. *E* l'apophyſe zygomatique. *G* l'apophyſe tranſverſe. *e* la rainure maſtoïdienne dans laquelle s'attache le digaſtrique. *d* le conduit de la carotide. *e* l'extrémité du rocher. *f* la foſſe articulaire. *g* le trou auditif externe. 33 une partie de la foſſe temporale. *O O* la future zygomatique. *F P* 5 l'os de la pommette. *F* l'apophyſe zygomatique de cet os, qui avec celle de l'os des tempes *E* forme l'arcade zygomatique. *E F P* future formée par l'articulation de l'os de la pommette avec l'os maxillaire. 5 une partie de la foſſe zygomatique. *h H I K V X* 4 l'os ſphénoïde. *H*, *I*, *K*, les apophyſes ptérigoïdes. *V*, *X*, 4, les grandes ailes. *H* l'aile externe. *I* l'aile interne. *K* le petit crochet qui s'obſerve à l'extrémité de l'aile interne. *h* la foſſe ptérigoïdienne. 4 le trou ovale. *X* le trou épineux. *V* la fente ſphéno-maxillaire. *Q R S i k l* 77 le palais, ou les foſſes palatines. 77 les os du palais. *l*, *l*, les os maxillaires. *R R* articulation de ces os avec les os du palais. *S* articulation des os du palais entr'eux. *Q* articulation des os maxillaires entr'eux. *i*, *i*, les trous palatins, ou trous guſtatifs poſtérieurs. *K* le trou inciſif, ou trou guſtatif antérieur. 8 la partie poſtérieure des cornets inférieurs du nez. 9 la partie poſtérieure des cornets inférieurs de l'os ethmoïde. 10 l'os vomer. *T* articulation de cet os avec l'os ſphénoïde. *m* articulation de cet os avec les os du palais. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, les dents. 11, 12, 13, 14, 15, les dents molaires. 16 la canine. 17 & 18, les deux inciſives.

Les Figures 3, 4, 5, repréſentent des ſquelettes de fœtus de différens âges.

PLANCHE II.

Figure 1, de VÉSALE. Elle repréſente le ſquelette vu de côté.

a A B le coronal. *B* la future coronale. *A* la tubérofité ſurciliere. *a* le trou ſurcilier. *C* le pariétal. *D* l'empreinte muſculaire du temporal. *E* la future écailleuſe. *F* la portion écailleuſe de l'os des tempes. *G* l'occipital. *H* le trou maſtoïdien poſtérieur. *I* l'apophyſe maſtoïde. *K* le trou auditif externe. *L* l'apophyſe zygomatique de l'os des tempes. *M* l'apophyſe zygomatique de l'os de la pommette. *L M* l'arcade zygomatique. *N* l'os de la pommette. *O* l'apophyſe orbitaire de l'os de la pommette. *P* la foſſe zygomatique. *Q* la foſſe temporale. *R* l'orbite. *S* l'apophyſe montante de l'os maxillaire. *T* les os du nez. *V* la foſſe maxillaire. *S V* l'os maxillaire. *X* le condyle de la mâchoire inférieure. *Y* l'apophyſe coronoïde. *Z* le trou mentonnier. *b* l'entrée des foſſes naſales. *c* le métacarpe. *d* les doigts. *e* le ſecond rang des os du carpe. *f* le troiſieme rang des os du carpe. *g* le cubitus. *h* le radius. *i* la tête du radius. *k* l'olécrane. *l* l'apophyſe coronoïde du cubitus. *m* le condyle externe de l'humerus. *n* ſon condyle interne. *o* la

marque de l'endroit où la tête de l'humerus eſt ſéparée de cet os dans le fœtus. *p* la tête de l'humerus. *q r s t u x y* z l'omoplate. *q* la foſſe ſous-épineuſe. *r* la foſſe ſus-épineuſe. *s* l'acromium. *t* l'apophyſe coracoïde. *u* l'angle poſtérieur ſupérieur. *x s* l'épine de l'omoplate. *y* l'angle poſtérieur inférieur. z le col de l'omoplate. 1 la clavicule. 2, 3, 4, 5, 6, 7, les différentes pieces du ſternum dans les jeunes ſujets. 8, 9, les deux pieces dont le cartilage xiphoïde eſt quelquefois compoſé. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, & 21, les cartilages des côtes. *t t* endroits où ces cartilages ſont unis avec les côtes. 22, 23 & 33, les côtes. 34 la premiere vertebre du cou. 35, 36, 37, les vertebres du cou. 38 l'apophyſe épineuſe. 39 les apophyſes tranſverſes. 40 intervalle entre deux vertebres pour le paſſage des nerfs. 41, 41, 41, *&c.* les cinq vertebres lombaires. 42 les os des îles. 43 une partie de l'os ſacrum. 44 le coccyx. 45 le fémur. 46 l'os iſchion. 47 l'os pubis. 48 la tête du fémur. 49 ſon cou. 50 le grand trochanter. 51 le condyle externe du fémur. 52 le condyle interne. + la rotule. 53 54 55 le tibia. 54 la tubéroſité où s'attache le ligament de la rotule. 55 la malléole interne. 56 le péronné. 57 la malléole externe. 58 l'aſtragal. 59 le calcaneum. 60 le cuboïde. 61 le naviculaire. 62 le moyen cunéiforme. 63 le petit cunéiforme. 64 le grand cunéiforme. 65 le métacarpe. 66 les doigts.

Figure 2, repréſente la baſe du crâne.

a b c c le coronal. *a* l'épine du coronal coupé. *b* les ſinus frontaux. *c*, *c*, les foſſes antérieures de la baſe du crâne. *e e f f* l'os ethmoïde. *d* l'apophyſe criſta-galli. *e, e, f, f*, les trous qui percent de chaque côté la lame. *e f g h i k l m n o* l'os ſphénoïde. *g* la foſſe pituitaire. *h*, *h*, les petites ailes de l'os ſphénoïde. *i* les apophyſes clinoïdes antérieures. *l*, *l*, les apophyſes clinoïdes poſtérieures. *m* la fente ſphénoïdale. *n* le trou ovale. *o* le trou épineux. *m, n, o*, les grandes ailes. *p q* le rocher. *p* le trou déchiré antérieur. *q* l'angle poſtérieur ſupérieur du rocher. *m, n, o, p, q*, les foſſes moyennes de la baſe du crâne. *r* le trou auditif. *ſ* le trou déchiré poſtérieur. *t, t, t*, les ſinus latéraux. *u* la fin du ſinus longitudinal. *x* le grand trou occipital. *f, t, u*, les foſſes poſtérieures inférieures du coronal.

Figure 3 repréſente les dents dans leur entier.

1, 2, les inciſives. 3 les canines. 4, 5, 6, 7, 8, les molaires. 9 9 9 le collet de la dent. 10 10 la couronne de la dent.

Figure 4, de CLOPTON HAVERS.

A A A A la partie intérieure du genou, ſéparée des autres. *a, a, a*, les grandes glandes muqueuſes. *b b b b* la membrane capſulaire. *c* la rotule.

Figure 5, du même. Un petit ſac de moëlle qui eſt compoſée de petites véſicules.

Figure 6, du même. Glande muqueuſe tirée du ſinus de la partie inférieure de l'humerus.

PLANCHE III.

Figure 1, de VÉSALE. *Elle repréſente le ſquelette vu en arriere.*

1, 1, les pariétaux. 2 la ſuture ſagittale. 3 6 le temporal. 3 la foſſe temporale. 6 la foſſe zygomatique. 4 4 la ſuture lambdoïde. 5 l'occipital. 7 l'arcade zygomatique. 8 9 10 la mâchoire inférieure. 8 ſon condyle. 9 l'apophyſe coronoïde. 10 le trou mentonnier. + la tubéroſité occipitale. 11, 11, 11, & 12, les ſept vertebres du cou. 13, 14, *&c.* 24 les douze vertebres du dos. 25, & 29, les cinq vertebres des lombes. 30, 30, *&c.* les apophyſes tranſverſes. 31, 31, les apophyſes épineuſes. 32 l'articulation des apophyſes tranſverſes des vertebres du dos avec les côtes. 33 34 l'angle des côtes. 35 36 & 39 l'omoplate. 35 la foſſe ſous-épineuſe. 36 & 37 l'épine de l'omoplate. 36 l'apophyſe acromion. 38 la foſſe ſus-épineuſe. 39 l'angle antérieur de l'omoplate, qui reçoit dans la cavité glénoïde la tête de l'humerus. 40 41 42 & 44 l'humerus. 40 la tête de l'humerus. 41 empreinte muſculaire, ou le deltoïde. 42 le condyle interne. 43 la poulie de cet os qui eſt reçue dans la partie ſupérieure du cubitus. 44 petite foſſette poſtérieure qui reçoit l'extrémité de l'olécrane. 48 49 & 57 l'os des îles. 52 48 51 la crête. 49 l'échancrure ſciatique. 50 l'épine poſtérieure ſupérieure. 51 l'épine poſtérieure inférieure. 52 l'épine antérieure ſupérieure. 53 l'épine antérieure inférieure. 54 la tubéroſité de l'iſchion. 55 & 61 le fémur. 55 la tête du fémur. 56 le grand trochanter. 57 le petit

petit trochanter. 58 & 59 la ligne âpre. 60 le condyle externe. 61 le condyle interne. 62 le cartilage intermédiaire de l'articulation. 63 64 66 67 le tibia. 63 le condyle externe. 64 le condyle interne. 67 la malléole interne. 65 68 le péronné. 68 la malléole interne. 69 l'aſtragal. 70 le calcaneum. 71 le cuboïde. 72 le moyen cunéiforme. 73 le petit cunéiforme. 74 le métataſſe. 75 les doigts. 76 le ſcaphoïde. 77 le grand os cunéiforme, &c. comme dans la figure premiere de la planche premiere & ſeconde.

Figures 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, repréſentent différens degrés d'oſſification de l'os pariétal, par où l'on voit comment les intervalles entre les fibres oſſeuſes ſe ſont remplis par degrés.

PLANCHE IV.

Figure premiere d'ALBINUS.

a a les muſcles frontaux. *b* une partie de l'aponévroſe qui recouvre le muſcle temporal. *d* une partie du muſcle occipital gauche. *e* le muſcle ſupérieur de l'oreille. *d* le muſcle antérieur de l'oreille. *e e* l'orbiculaire des paupieres. *f* le tendon de ce muſcle. *g* le muſcle ſurcilier. *h h* les pyramidaux du nez. *i* l'oblique deſcendant du nez. *k* une partie du myrtiforme. *l l* le grand inciſif. *m* le petit zygomatique. *n* le grand zygomatique. *o* le canin. *p p* le maſſeter. *q* le triangulaire de la levre inférieure. *r* le quarré de la levre inférieure. *f f* l'orbiculaire des levres. *u u* le peauſſier. *x x* le ſterno-maſtoïdien. *y y* le clino-maſtoïdien. *z* le ſterno-hyoïdien. *A* le ſterno-thyroïdien. *B* la trachée-artere. *C D* le trapeze. *E* le deltoïde. *F* le grand pectoral. *GHIN* le biceps. *G* la courte tête. *N* la longue. *H* ſon aponévroſe coupée. *I* ſon tendon. *K* le long extenſeur. *L* le court extenſeur. *M M* le brachial interne. *O* le coraco-brachial. *P* le long ſupinateur. *Q* le rond pronateur. *R* le radial interne. *S* le long palmaire. *T* l'aponévroſe palmaire. *V V* le ſublime. *X* le fléchiſſeur du pouce. *Y* les extenſeurs du pouce. *1* le thenar. *2* le court palmaire. *3* l'hypothenar. *4* les ligamens qui retiennent les tendons des fléchiſſeurs des doigts. *5* le ſublime ou le perforé. *6* le profond ou le perforant. *7* le meſo-thenar. *8 8* le radial externe. *9 9* le long extenſeur du pouce. *10* le court. *11* l'extenſeur des doigts. *13* le muſcle adducteur du pouce. *14* l'interoſſeux du doigt index. *15* le ligament annulaire externe. *16* le grand dorſal. *16, 16, 16,* les digitations du grand dentelé. *17, 17* le muſcle droit du bas-ventre qui paroît à travers l'aponévroſe du grand oblique. *18 18* le grand oblique. *19* le ligament de Fallope. + l'anneau. *20* le teſticule dans les enveloppes ſur leſquelles le muſcle crémaſter s'étend. *21* l'aponévroſe du faſcia-lata. *22* le faſcia-lata. *23* le couturier. *24* l'iliaque. *25* le pſoas. *26* le pectinée. *27* le triceps ſupérieur. *28* grêle interne. *29* le droit antérieur. *Δ* le triceps inférieur. *30* le vaſte externe. *31* le vaſte interne. *32* le tendon du couturier. *33* le tendon du grêle interne. *34* le cartilage inter-articulaire. *35* le ligament de la rotule. *36* le jambier antérieur. *37* l'extenſeur commun. *38* le fléchiſſeur des doigts. *39* le fléchiſſeur du pouce. *40* le jambier poſtérieur. *41* ligament qui retient les fléchiſſeurs du pié. *42* les jumeaux. *43* le ſolaire. *44, 45,* les ligamens qui retiennent les extenſeurs du pié & des doigts. *46* le court extenſeur des doigts. *47* le thenar.

Figure 2, d'ALBINUS.

A le ligament tranſverſal du carpe. *a* partie de ce ligament attachée à l'os piſiforme. *b* la partie attachée à l'os naviculaire. *B* canal par lequel paſſe le tendon du radial interne. *c* abducteur du petit doigt. *d* ſon origine de l'os piſiforme. *e* ſon attache au ligament du carpe. *D* le court fléchiſſeur du petit doigt. *f* ſon origine du ligament du carpe. *g* tendon qui lui eſt commun avec l'abducteur du petit doigt. *E E* adducteur de l'os du métacarpe du petit doigt qui eſt ici recouvert par le court fléchiſſeur *E*, & par l'abducteur *C*. *F* le court abducteur du pouce. *h* ſon origine du ligament du carpe. *i* partie de l'extrémité du tendon inférée au premier os du pouce. *k* portion tendineuſe qui s'unit aux extenſeurs & au court fléchiſſeur du pouce. *G* l'oppoſant du pouce. *H* le tendon du court extenſeur coupé. *I* tendon commun des extenſeurs du pouce, qui s'étendent juſqu'au dernier os du pouce. *K I* le court fléchiſſeur du pouce. *K m* ſa premiere queue. *L n* ſa ſeconde queue. *l* ſa troiſieme queue. *I* partie qui naît du ligament

du carpe. *m* extrémité tendineuse de la premiere queue qui s'infere au premier os du pouce : c'eſt une partie de celui qui s'infere à l'os ſeſamoïde, & qui ſe trouve au deſſous de cette extrémité tendineuſe. *n o* extrémité tendineuſe de la derniere portion. *n* la partie inférée à l'os ſeſamoïde. *o* la partie qui s'infere au premier os du pouce. *M* adducteur du pouce couvert en partie par le court fléchiſſeur *L*, en partie par l'interoſſeux poſtérieur *Q* du doigt du milieu. *p* une partie de la portion qui vient de l'os du métacarpe qui ſoutient le doigt du milieu. *Q* l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu, couvert par l'interoſſeux *p* & le fléchiſſeur *L*. *r* ſon tendon par lequel il s'unit au tendon de l'extenſeur commun des doigts. *R* l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu couvert par l'adducteur *M*. *S* l'interoſſeux poſtérieur du doigt index couvert par l'adducteur *M*. *s* ſon tendon par lequel il s'infere au troiſieme os, après s'être uni au tendon de l'extenſeur commun du doigt index. *T* l'interoſſeux antérieur de l'index couvert par l'adducteur *M* & l'abducteur *N*. *V* abducteur de l'index couvert par l'adducteur *M*. *t* l'extrémité de ſon tendon, par laquelle *u* il s'infere au premier os du doigt index. *W* le tendon du premier vermiculaire, qui s'unit avec le tendon commun des extenſeurs de l'index, & de là s'infere au troiſieme os. *X* tendon du ſecond vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *R* avec lequel il forme *Y* le tendon commun qui ſe rend au troiſieme os, après s'être uni avec le tendon de l'extenſeur commun. *Z* tendon du troiſieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *p*, d'où ι le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur commun, va s'inférer au troiſieme os. Δ tendon du quatrieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *N*, d'où Θ le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur propre du petit doigt, va s'inférer enſuite au troiſieme os. Λ ligament par lequel le tendon des fléchiſſeurs, c'eſt-à-dire, le ſublime & le profond, ſont couverts. α α α α ſon attache à chaque bord du premier os. Ξ Ξ tendon du profond coupé au commencement de chaque doigt, où il eſt au deſſus du tendon Π du ſublime. B B B certaine marque de diviſion. γ l'extrémité du tendon inférée au troiſieme os. Π le tendon du ſublime, coupé & couvert par le ligament Λ. Σ Φ les deux portions dans leſquelles le ſublime ſe diviſe, couvertes par les ligamens Λ & Ψ. Ψ le ligament par lequel le tendon du profond & l'extrémité du tendon du ſublime eſt couverte juſqu'à la partie moyenne du ſecond doigt. ϑ ϑ ligament attaché au bord de chaque os.

Figure 3, de DE COURCELLES.

A 1 *a* 2 la grande aponévroſe de la plante du pié. *A* 1 ſon principe. *A* 2, 3, 4, ſes limites autour de la plante du pié. *A* 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, ſes diviſions en portions. *B* 1, 2, 3, petite aponévroſe de la plante du pié. *B* 1 ſon commencement. *B* 3 ſon extrémité. *C* 1, 2, 3, 4, les trous pour le paſſage des vaiſſeaux. *D* queue de la grande aponévroſe. *E* fibres tendineuſes courbes. *F* le tendon d'Achille. *G* le commencement de l'abducteur du plus petit doigt du pié. *H* fibres de la petite aponévroſe qui recouvrent le tubercule de l'os du métatarſe, ou cinquieme doigt. *I* l'abducteur du pouce couvert en grande partie par la grande aponévroſe. *K* 1 2 3 le ligament latéral interne. *K* 1 2 la partie ouverte de ce ligament. *L* les vaiſſeaux qui paſſent par ce ligament. *M* le tendon du long fléchiſſeur des doigts. *N* le tendon du jambier poſterieur. *O* le tendon du jambier antérieur. *P* l'aſtragal. *Q* 1 2 3 lambeau de peau. *R* élévations graiſſeuſes qui recouvrent les extrémités de la grande aponévroſe. *S* 1 2 3 4 5 le pouce & les doigts. *T* une partie du court fléchiſſeur du pouce.

PLANCHE V, d'ALBINUS.

Figure 1.

a a les muſcles occipitaux. *c* le releveur de l'oreille. *d* le frontal. *e* une partie de l'aponévroſe qui recouvre le temporal. *f* l'orbiculaire des paupieres. *F* le muſcle antérieur de l'oreille. *g* le zygomatique. *h* le maſſeter. *i* le thyro-maſtoïdien. *k* le ſplénius. *l l l* le trapeze. *m* le petit complexus. *n n* le deltoïde. *o* le ſous-épineux. *p* le rhomboïde. *q* le petit rond. *r* le grand rond. *ſ* le long extenſeur. *t t* le court extenſeur. *u* le brachial externe. *x* le brachial interne. *y* le long ſupinateur. ζ ζ le radial externe. ι l'anconée.

23 l'extenſeur commun des doigts. 44 le long extenſeur du pouce. 5 le court extenſeur. 6 le cubital interne. 7 l'extenſeur du petit doigt. 8 le cubital externe. 9 le ligament annulaire externe. 10 ligament particulier qui retient le tendon de l'extenſeur du petit doigt. 11 le tendon de l'extenſeur commun. 12 les tendons des interoſſeux. + l'union des tendons des extenſeurs. 13 le grand dorſal. 14 le grand oblique du bas-ventre. 15 le moyen feſſier recouvert de l'aponévroſe du faſcia-lata. 16 le grand feſſier. 17 le vaſte externe recouvert du faſcia-lata. 18, 19 le biceps. 18 la longue tête. 19 la courte. 20, 22 le demi-membraneux. 21 le demi-nerveux. 23 le triceps inférieur. 24 le grêle interne. 25 le vaſte interne. 26 le plantaire. 27 les deux jumeaux. 28 le ſolaire. 29 le long fléchiſſeur du pouce. 30 le court péronnier. 31 le péronnier antérieur. 32 ligament qui retient les tendons de l'extenſeur des doigts. 33 ligamens qui retiennent les tendons des péronniers. 34 le grand parathenar ou l'abducteur du petit doigt.

Figure 2.

A l'interoſſeux antérieur du petit doigt. *a b* ſon origine de l'os du métacarpe du petit doigt. *c* l'extrémité de ſon tendon. *B* l'interoſſeux poſtérieur du doigt annulaire couvert en partie par l'interoſſeux *A*. *d e* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *f* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenſeur commun, & va s'inſérer au troiſieme os. *D C* l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu. *C* portion de ce muſcle qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *D e* autre portion qui vient de celui du doigt du milieu. *g h* ſon origine de l'os mitoyen du métacarpe. *i* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenſeur commun, & va s'inſérer au troiſieme os. *E F* l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu. *E* une partie qui ſort de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *K l* ſon origine. *F* partie qui provient de l'os du métacarpe du doigt index. *n* ſon extrémité tendineuſe. *G* interoſſeux antérieur de l'index. *n o* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. *p* ſon extrémité tendineuſe, *q* inſérée au premier os du métacarpe. *H* tendon du ſecond vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *E F* avec lequel il forme *L* le tendon commun qui s'unit au tendon de l'extenſeur propre du petit doigt, & va s'inſérer au troiſieme os. *M* tendon du ſublime coupé. *r* quelque marque de diviſion. *N*, *O* les deux portions dans leſquelles le tendon du ſublime ſe fend. *p* une partie qui s'en détache, & par laquelle ils ſont unis. *Q R* extrémités des queues au delà de cette partie, par laquelle elles ſont unies. *S S* partie par laquelle elles touchent le tendon du profond qui eſt à côté. *t u* l'extrémité de ces queues inſérées au ſecond os. 1 l'os piſiforme. 2 le cuboïde. 3 une partie de l'os cuboïde articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 4 ſon bord recouvert d'un cartilage. 5 l'os lunaire. 6 ſon bord recouvert d'un cartilage. 7 ſa face articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 8 l'os naviculaire. 9 ſon bord recouvert d'un cartilage. 10 ſon extrémité articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 11 ſon bord recouvert d'un cartilage. 12 le trapeze. 13 ſon bord revêtu d'un cartilage. 14 ſon ſinus par lequel paſſe le tendon du radial externe. 15, 16 ſes bords revêtus de cartilages. 17 le trapézoïde. 18 & 19 ſes bords revêtus de cartilages. 20 le grand. 21 ſa tête revêtue d'une croûte cartilagineuſe. 22 ſon bord revêtu de cartilages. 23 l'os cunéiforme. 24 ſon bord revêtu de cartilages. 25 l'apophyſe enſiforme. 26 26 ſa face revêtue d'un cartilage, & articulée avec le cuboïde & le lunaire. 27 ſon bord revêtu d'un cartilage. 28 l'os du métacarpe du petit doigt. 29, 30, ſes bords revêtus de cartilages. 31 ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 32 petit os ſeſamoïde qui ſe trouve quelquefois. 33 l'os du métacarpe du petit doigt. 34, 35, 36, ſes bords revêtus de cartilages. 37 la tête inférieure revêtue de cartilages. 38 38 l'os du métacarpe du milieu. 39, 40, 41, ſes bords revêtus de cartilages. 42 ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 43 l'os du métacarpe de l'index. 44, 45, ſes bords revêtus de cartilages. 46 46 ſon extrémité inférieure revêtue de cartilages. 47 l'os ſeſamoïde qui s'obſerve dans quelques ſujets. 48, 48, les ſecondes phalanges. 49, 49, leurs bords revêtus de cartilages. 50, 50, *&c.* leurs éminences inégales. 51, *&c.* leurs extrémités inférieures revêtues de cartilages & articulées avec les ſecondes phalanges. 52, 52,

les troiſiemes phalanges. 53, &c. leurs bords revêtus de cartilages. 54, 54, &c. leurs éminences inégales. 55 leurs extrémités inférieures articulées avec la troiſieme phalange, & revêtues de cartilages. 56, 56, &c. les troiſiemes phalanges. 57 leurs bords revêtus de cartilages. 58, &c. leurs éminences inégales. 59 leurs extrémités inférieures inégales en dedans. 60 l'os du métacarpe du pouce. 61 ſon bord revêtu de cartilages. 62 63 une partie de ſon extrémité, inférieure revêtue de cartilages diſtingués en deux faces, qui reçoivent les os ſeſamoïdes. 64 65 les os ſeſamoïdes. 66 le premier os du pouce. 67 ſon bord revêtu de cartilages. 68 une partie de l'extrémité inférieure de ce même os revêtue de cartilages, & articulée avec le dernier os. 69 le dernier os du pouce. 70 ſon bord revêtu de cartilages. 71 ſon extrémité inégale. 72 l'os ſeſamoïde qui s'obſerve rarement.

PLANCHE VI.

Figure 1, d'ALBINUS.

F l'adducteur de l'index. α ſon origine de l'os du métacarpe du pouce. Δ l'interoſſeux antérieur, couvert en partie par l'abducteur. *F* β γ ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. Θ Λ l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu. Θ ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt index. γ ε ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. Λ portion inſérée à l'os du métacarpe du doigt du milieu. ζ η ſon origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. β. l'union des têtes de ce muſcle. ι extrémité commune charnue. κ le tendon dans lequel il ſe termine. Ξ Π l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu. Ξ ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt du milieu. λ ν ſon origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. Π ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. ν ζ ſon origine de cet os du métacarpe. ο union des têtes. π extrémité commune charnue. *S* tendon qui s'unit au tendon de l'extenſeur commun, & s'inſere au troiſieme os. Σ φ l'interoſſeux poſtérieur au doigt annulaire. Σ ſa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. Φ ſon origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. φ tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. τ υ ſon origine de cet os du métacarpe. ο union des têtes. χ extrémité commune charnue. ⚓ le dernier tendon. Ψ abducteur de l'os du métacarpe du quatrieme doigt, lequel s'inſere à cet os, & eſt recouvert par l'abducteur du petit doigt Ω. Ω abducteur du petit doigt de la main. ω extrémité tendineuſe qui s'unit au tendon de l'extenſeur propre du petit doigt. *a* l'interoſſeux antérieur du petit doigt couvert de l'interoſſeux Σ φ. *b* ſon tendon qui s'unit au tendon du quatrieme vermiculaire. *c* l'interoſſeux antérieur du doigt annulaire couvert par l'interoſſeux Ξ Π. *d* ſon tendon qui s'unit au tendon du troiſieme vermiculaire. *e* l'interoſſeux poſtérieur de l'index couvert par l'interoſſeux Θ Λ. *f* ſon tendon qui s'unit au tendon commun de l'extenſeur de l'index, & s'inſere au troiſieme os. *g* l'aponévroſe de l'abducteur de l'index qui s'unit au tendon commun de l'extenſeur de l'index. *h* le tendon de l'extenſeur commun des doigts qui ſe rend au doigt index. *i* le tendon coupé de l'indicateur. *k* le tendon commun de l'indicateur & de l'extenſeur commun. *l l* le tendon de l'extenſeur commun qui ſe rend au doigt du milieu *m n o*. le tendon de l'extenſeur commun qui ſe rend au troiſieme doigt, & qui avant que d'arriver à ce doigt eſt compoſé des deux *m n. p p* le tendon de l'extenſeur propre du petit doigt. *q, q, q, q* les aponévroſes produites par les tendons des extenſeurs des doigts qui environnent leur articulation avec les os du métacarpe auxquels ils s'attachent. *r* l'aponévroſe que fournit le premier vermiculaire au tendon commun des extenſeurs de l'index. *ſ, ſ, ſ, ſ* les aponévroſes que fourniſſent les tendons des interoſſeux *e* Ξ Π. Σ Φ celles qui s'uniſſent aux tendons des extenſeurs, & ſe terminent ſur leur dos, & ſont continues par la partie ſupérieure aux aponévroſes *q, q, q. t, t*, les aponévroſes ſemblables, produites par les tendons des interoſſeux Θ, Λ, *c, a*, & des vermiculaires. *u* tendon du premier vermiculaire, lequel s'unit avec le tendon commun de l'extenſeur de l'index. *v, v, v*, les tendons des interoſſeux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, unis avec les tendons des extenſeurs *k, l, o. w, w, w*, les tendons communs des interoſſeux & des vermiculaires unis avec les tendons des extenſeurs. *x* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de ſon petit fléchiſſeur, uni avec le tendon *p. y, y, y, y*

extrémités des tendons des extenſeurs 7, 7, 7, 7, qui ſe rendent aux ſecondes phalanges. *A* le tendon du premier vermiculaire, fortifié par une portion *k* qu'il reçoit du tendon commun des extenſeurs de l'index, & qui ſe porte au troiſieme os. *B*, *B*, *B*, les tendons des interoſſeux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, fortifiés par une portion des tendons des extenſeurs *k*, *l*, *o*, qui ſe portent au troiſieme doigt. *C*, *C*, les tendons des interoſſeux Θ Λ, *c*, *a*, communs avec les vermiculaires, fortifiés par une portion des tendons des extenſeurs *l*, *o*, *p*, & qui ſe portent à la troiſieme phalange. *D* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de ſon petit fléchiſſeur, qui reçoit une portion de l'extenſeur *p*, & ſe porte à la troiſieme phalange. *E*, *E*, *E*, *E*, les extrémités communes formées de l'union des tendons *A B* de l'index, *C B* du doigt du milieu, *C B* du troiſieme doigt, *C D* du quatrieme, & *FFFF* inſéré aux troiſiemes phalanges. *G* le tendon coupé du petit extenſeur du pouce. *H* le tendon coupé du grand extenſeur du pouce. *J* le tendon commun du grand & du petit extenſeur du pouce, *K* qui ſe rend à la derniere phalange du pouce. *L* l'aponévroſe qui environne la capſule de l'articulation du pouce avec le métacarpe. *M* l'aponévroſe que le tendon commun des extenſeurs de l'index reçoit de la queue poſtérieure du fléchiſſeur court du pouce, laquelle eſt continue à l'aponévroſe *L*. *N* la queue poſtérieure du fléchiſſeur court du pouce, couverte par l'abducteur 1, & par l'abducteur Θ. *O P* l'extrémité de l'abducteur du pouce, couvert par l'abducteur 1. *P* ſon extrémité tendineuſe inſérée au premier os du pouce. 1 l'os naviculaire. 2 ſon éminence unie avec le cubitus, & revêtue d'un cartilage mince. 3 l'éminence par laquelle il eſt articulé avec le trapeze & le trapezoïde, couverte d'une croûte cartilagineuſe mince. 4, 5, ſes bords revêtus d'une croûte cartilagineuſe mince. 6 le lunaire. 7 ſon éminence reçue dans l'extrémité du radius, & recouverte d'un cartilage mince. 8, 9, 10, ſes bords enduits d'un cartilage. 11 le cuboïde. 12 ſa ſurface articulée avec le radius, & revêtue d'un cartilage poli. 13, 14, ſes bords revêtus d'un cartilage poli. 15 ſa face par laquelle il eſt articulé avec le cunéiforme, & laquelle eſt recouverte d'un cartilage mince. 16 le piſiforme. 17 l'os cunéiforme. 18 ſa partie articulée avec le cuboïde & le lunaire, & revêtue d'un cartilage poli. 19, 20 ſes bords revêtus d'un cartilage poli. 21 le grand. 22 ſa tête recouverte d'un cartilage, & articulée avec le lunaire & le naviculaire. 23, 24, 25, ſes bords revêtus de cartilages. 26 le trapezoïde. 27, 28, 29 ſes bords revêtus de cartilages. 30 le trapeze. 31, 32 ſes bords revêtus de cartilages. 33 l'os du métacarpe du pouce. 34 ſon bord revêtu de cartilages. 35 le premier os du pouce. 36 la face de ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 37 le dernier os du pouce. 38 ſon bord revêtu de cartilages. 39 ſon extrémité éminente & inégale. 40, 40, 40, les os du métacarpe de la main. 41, 42, &c. 49, leurs bords revêtus de cartilages. 50, 50, &c. les premieres phalanges des doigts. 51, 51, &c. leurs parties articulées avec la ſeconde phalange, & revêtues d'un cartilage. 52, 52, &c. les ſecondes phalanges. 53, 53, leurs bords revêtus de cartilages. 54, 54, leur partie articulée avec la troiſieme phalange, & revêtue d'un cartilage. 55, &c. les troiſiemes phalanges. 56, &c. leurs bords revêtus d'un cartilage. 57, &c. leurs extrémités inégales.

Figure 2, de DE COURCELLES.

A une portion de la petite aponévroſe de la plante du pié, qui marque le lieu de ſon inſertion. *B* l'abducteur du petit doigt en ſon inſertion. *C* l'abducteur du pouce avec ſon double tendon. *D* 1, 2, le fléchiſſeur court du petit doigt diviſé en deux ventres. *E* 1, 2, l'origine de l'abducteur du petit doigt attaché à l'une & l'autre tubéroſité du calcaneum; on voit le muſcle même ſéparé en *B*. *F* l'origine de l'abducteur du pouce. *G* 1, 2, le tendon du long péronnier. *H* 1, 2, 3, les extrémités des tendons du fléchiſſeur court des doigts coupé. *J* le premier tendon coupé. *K* 1, 2, 3, le reſte des autres tendons. *L* l'extrémité du tendon tibial poſtérieur attaché au premier os cunéiforme. *M* 1, 2, 3, 4, 5, les quatre queues du tendon du long fléchiſſeur des doigts, dont la premiere, 4, 5, eſt coupée tranſverſalement. *M* 6 le tendon du fléchiſſeur long des doigts, plus large dans l'endroit où il ſe

ſépare en 4 parties. *M* 7 le tendon du long fléchiſſeur des doigts. *N* une autre tête qui ſe joint au tendon du perforant. *O* portion tendineuſe remarquable qui vient du tendon du fléchiſſeur long du pouce, & qui s'étend ſur celui du perforant. *P* portion tendineuſe beaucoup plus petite, & qui provient des mêmes tendons. *Q* portion tendineuſe qui vient du tendon du perforant, & qui s'inſere dans celui du fléchiſſeur long du pouce. *R* petit muſcle qui ſe termine en *O*. *S* une partie du tranſverſal du pié, qui paroît entre les queues du perforant. *T* l'interoſſeux interne ou inférieur du petit doigt. *V* l'interoſſeux externe du troiſieme doigt après le pouce. *U W* les deux ventres extérieurs du fléchiſſeur court du pouce. *X* 1 2, le ventre interne du même muſcle. *Y* une partie de l'adducteur du pouce. *Z* 1, 2, 3, 4, les quatre muſcles lombricaux. *a* 1 2 la gaine ouverte pour le tendon du fléchiſſeur long du pouce. *b* 1 2 la gaine que forme le ligament latéral interne, ouverte pour le paſſage du tendon du fléchiſſeur long des doigts. *c* apophyſe dans la baſe du cinquieme os du métatarſe. *d* tendon du long fléchiſſeur du pouce.

Figure 3, du même.

A le fléchiſſeur court du petit doigt ſéparé de ſon origine. *B* l'extrémité du tendon de l'abducteur du pouce. *C* le tendon du court péronnier. *D* le tendon du long péronnier. *E* l'origine d'un petit muſcle. *F* l'extrémité du tendon du jambier poſtérieur. *G* le fléchiſſeur long du pouce. *H* rameau conſidérable qui vient du tendon du fléchiſſeur long du pouce, & s'unit à celui du perforant. *J* le petit rameau qui s'unit au tendon, dont nous avons déja fait mention. *K* portion du tendon du fléchiſſeur long des doigts, qui s'unit à celui du pouce. *L* petit muſcle coupé tranſverſalement dans ſon principe *E*. *M* l'autre tête qui s'unit au tendon du fléchiſſeur long des doigts. *N* ſon principe qui s'attache au petit tubercule du calcaneum. *O* 1 tendon commun du perforant coupé. *O* 2, 3, 4, 5, 6, les quatre queues dans leſquelles ils ſe diviſent, dont la premiere 2 3 eſt coupée en travers. *P* 1, 2, 3, 4, les quatre muſcles lombricaux. *Q* 1, 2, les dernieres queues du tendon du fléchiſſeur court des doigts. *R* le muſcle tranſverſe du pié. *S* 1, juſqu'à 6, le court fléchiſſeur du pouce. *S* 1, 2, 3, ſes trois ventres. *S* 4 6 ſa double origine. *S* 5 continuation de la membrane qui forme les gaines des fléchiſſeurs longs. *T* 1 juſqu'à quatre, l'adducteur du pouce. *T* 1, 2, 3, les trois ventres de l'adducteur du pouce. *T* 4 ſon origine du calcaneum, & le grand ligament même du calcaneum. *V* l'interoſſeux interne ou inférieur du petit doigt. *U* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du troiſieme doigt après le pouce. *W* l'interoſſeux interne ou inférieur du troiſieme doigt. *X* l'interoſſeux interne ou ſupérieur du ſecond doigt. *Y* l'interoſſeux interne ou inférieur du ſecond doigt. *Z* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du premier doigt. *a* la gaine ouverte & produite par le ligament latéral interne du fléchiſſeur long des doigts. *b* la gaine qui vient du même ligament, par laquelle paſſe le tendon du fléchiſſeur long du pouce, & qui eſt auſſi ouverte.

Figure 4, du même.

A la grande aponévroſe renverſée. *B* 1, 2, 3, les trois portions charnues de la même aponévroſe. *C* la petite aponévroſe renverſée. *D* 1 portion charnue antérieure de la petite aponévroſe en ſituation, & recouverte par une aponévroſe mince, & tranſparente dans cet endroit. *E* 1, 2, 3, le fléchiſſeur court des doigts du pié, qui a trois ventres preſque ſéparés juſqu'à ſon origine. *F* 1, 2, 3, les trois tendons du même muſcle qui appartiennent aux trois premiers doigts. *G* une partie de l'abducteur du pouce. *H* le tendon de l'abducteur du petit doigt. *H* 1, 2, ſes deux ventres diviſés juſqu'à leur origine. *J* 1 2 le fléchiſſeur court du petit doigt, avec les deux portions dans leſquelles il ſe diviſe. *K* une partie du fléchiſſeur court du pouce. *L* extrémité de la grande aponévroſe, ou quatrieme portion en corps entier. *N* l'autre tête qui s'unit au tendon du long fléchiſſeur des doigts, ou la maſſe charnue de la plante du pié. *O* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les quatre tendons du long fléchiſſeur des doigts du pié. *P* 1, 2, 3, les gaines ou les ligamens qui couvrent les tendons du long & court fléchiſſeur des doigts. *Q* la gaine qui recou-

ère le tendon du perforant & l'extrémité du perforé. *R* la gaine qui recouvre le tendon du perforé. *S* 1 2 la même gaine que *P* 1 2 3 ouverte. *T* 1 2 la même gaine que *Q* coupée. *V* 1 2 la même gaine que *R* ouverte. *U* 1 2 3 la gaine du pouce divisée en trois parties pour recouvrir le tendon du long fléchisseur du pouce. *W* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *X* le tendon du fléchisseur long du pouce. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *Z* 1 2 l'interosseux externe ou supérieur du troisieme doigt après le pouce. *a* montre l'endroit du gros tubercule du calcaneum, d'où naît la grande aponévrose plantaire, & *b* celui d'où naît la petite aponévrose.

PLANCHE VII.

*Figure premiere d'*HALLER*; elle représente le diaphragme.*

A le cartilage xiphoïde. *B* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les cartilages des sept côtés inférieures. *C* 1, 2, 3, les trois vertebres supérieures des lombes. *D* le tronc de l'aorte coupé. *E* l'orifice de l'artere céliaque. *F* la mésentérique supérieure. *G G* les arteres rénales. *H* la veine cave coupée dans son orifice. *I* l'œsophage. *K* le muscle psoas. *L* le quarré des lombes. *N N* le nerf intercostal. *O O* le nerf *splanchnique*, ou le rameau principal du nerf intercostal, lequel forme les ganglions semi-lunaires. *P* la derniere paire dorsale qui sort au dessous de la douzieme vertebre du dos. *Q Q* une partie des veines phréniques. *R* l'arc intérieur ou la limite de la chair *o*, à laquelle le péritoine est adhérent; il se termine par des fibres ligamenteuses ou tendineuses, qui viennent de l'apophyse transverse de la premiere vertebre des lombes; elle donne passage au psoas. *S* ligament fort continu aux fibres tendineuses du muscle transverse de l'abdomen; il vient en s'unissant avec l'arc *R* de l'apophyse transverse de la premiere vertebre des lombes, se termine à la pointe de la douzieme côte, & il est constant que la partie interne de ce ligament donne passage au quarré. *T V X Y Z* Ι Δ Θ Λ Ξ Ω tendon du diaphragme. *T T T* le principal tissu des fibres tendineuses, qui unit les chairs opposées, les appendices avec les fibres qui viennent du sternum, & ces mêmes appendices avec les fibres qui viennent des côtes. *V* le péritoine est fortifié dans cet endroit par des fibres tendineuses éclatantes, en commençant au ligament *S*, & on les sépare souvent difficilement des chairs qui viennent du ligament. *X* fibres tendineuses qui côtoient les bords de l'aile gauche: elles viennent du trousseau que le ligament *R* envoie, & elles se terminent à la partie supérieure de l'œsophage dans la principale couche. *T V*, gros trousseau de fibres creuses en général en forme de lune, dont les cornes se terminent dans les muscles intercostaux; la partie courbe est couverte par l'œsophage & par la veine cave; les fibres des chairs moyennes s'élevent sur ce trousseau. *Z Z*, différens entrelacemens de fibres. Ω fibres transverses. Γ le faisceau antérieur de la veine cave tendineux, fort, placé devant l'orifice de cette veine presque transverse; il sort en partie du grand paquet Δ, & en partie des fibres du paquet gauche Δ. Δ faisceau gauche de la veine cave qui sort en partie des chairs moyennes; & en partie des fibres recourbées du faisceau postérieur. Θ faisceau postérieur de la veine cave, qui s'observe constamment large, continue au tissu principal de l'aile droite; & qui dégénere en partie dans le faisceau Δ; en partie au dessus de ce faisceau, en se prolongeant dans les fibres charnues moyennes. Δ faisceau droit de la veine cave. Ξ ce trou s'observe souvent pour l'artere phrénique, quand elle perce la couche inférieure du tendon, & se porte en cette couche, & la couche supérieure. *a a a*, les chairs qui viennent des côtes. *b b*, les chairs qui viennent du ligament *S*, qui montent presque droites & soutiennent le rein & la capsule rénale. *c c* les chairs qui proviennent de l'arc intérieur. *R d e f g h m* Π le pilier droit du diaphragme. *d* l'appendice latéral externe. *e* le second appendice. *f* une autre portion du second appendice. *g* le tendon commun des deux portions *e* & *f*. *h* l'appendice intérieur, dont une partie s'unit avec la portion *g*; & forme le tendon *m*, & en partie forme la colonne tendineuse *k* qui en s'unissant à celle du côté gauche *l* s'unit au tendon *i* & s'insere dans la troisieme vertebre vers Π. *o* appendice intérieur. *p* appendice moyen. *q* appendice extérieur. *r* chair qui provient du ligament *R*, & répond à *b. f* chair du

ligament *S*, qui répond à *b. t u w x* croix ou décuſſation des appendices intérieurs au deſſous de l'œſophage. *t* la cuiſſe droite & ſupérieure qui deſcend à droite. *u* la ſeconde cuiſſe droite qui s'en va à droite & en bas. *w* la troiſieme cuiſſe plus grande, qui va de gauche à droite. *x x* la quatrieme cuiſſe plus grande, qui va de droite à gauche. *y* la colonne droite de l'œſophage. *z* la gauche. *α β* l'accroiſſement des colonnes au deſſous de l'œſophage. *α* la colonne droite antérieure. *β* la gauche poſtérieure.

Figure 2, de M. DUVERNEY, repréſente le pharynx vu poſtérieurement.

A le muſcle œſophagien. *B* le crico-pharyngien. *C* le thyro-pharyngien. *D* le cephalo-pharyngien. *E* portion des condyles de l'occipital. *F* commencement de la moëlle épiniere. *G G* une partie de la dure-mere, qui recouvre le cervelet. *H* la trompe d'Euſtachi. *I* le périſtaphylin interne. *K* le ptérigo-pharyngien. *L* le mylo-pharyngien. *M* le gloſſo-pharyngien. *N* le ſtylo-pharyngien. *O* le ſtylo-hyoïdien. *P* l'apophyſe ſtyloïde. *Q* le digaſtrique. *R* le ptérigoïdien interne. *S* l'oreille. *T* les os du crâne. *V* la trachée-artere.

Figure 3, de M. DUVERNEY, repréſente le larynx vu antérieurement.

1 1 2 2 l'os hyoïde. 1 1 la baſe. 2 2 l'extrémité des grandes cornes. 3 3 ligament qui unit les grandes cornes de l'os hyoïde avec les grandes cornes 4 4 du cartilage thyroïde. 4 4 5 5 le cartilage thyroïde. 4 4 ſes grandes cornes. 6 6 ligament qui unit le cartilage thyroïde avec l'os hyoïde. 7 7 7 7 la glande thyroïde. 8 8 le cartilage cricoïde. 9, 9, 9, 9, les cartilages de la trachée-artere. 10 le ſterno-thyroïdien. 11 l'adeno-thyroïdien. 12 12 le crico-thyroïdien. 13 13 l'hyo-thyroïdien.

Figure 4, d'EUSTACHI; elle repréſente le larynx vu poſtérieurement.

a la partie concave de l'épiglotte. *b b* la face interne du cartilage thyroïde. *l l* les grandes cornes. *i i* les petites cornes. *c c* le ſommet des cartilages aryténoïdes. *d d e* le cartilage cricoïde. *d d* ſes deux petites éminences. *f f f f* l'aryténoïdien tranſverſe. *g g* l'aryténoïdien oblique gauche. *h h* l'aryténoïdien oblique droit.

Figure 5, d'EUSTACHI, repréſente le larynx ouvert, vu ſur le côté.

A B B B la face interne du cartilage thyroïde. *A* la partie gauche. *B B B* la droite. *C D* l'épiglotte. *C* la face convexe. *D* la face concave. *E* portion membraneuſe de la partie latérale du larynx. *F F* le ſommet des cartilages aryténoïdes. *G G* aryténoïdien tranſverſe. *H* l'aryténoïdien oblique droit *a* inféré au cartilage aryténoïde gauche. *I K* l'aryténoïdien oblique gauche *a* qui vient de l'aryténoïde gauche. *K* le thyro-aryténoïdien gauche *a a*, qui vient du cartilage thyroïde *b*, & s'inſere à l'aryténoïde gauche. *L* le crico-aryténoïdien latéral gauche *a a*, qui vient du cartilage cricoïde *b*, & s'inſere à la baſe de l'aryténoïde gauche. *M* partie de la baſe du cartilage aryténoïde gauche. *N* le crico-aryténoïdien gauche. *a a* la premiere origine du cartilage cricoïde, *b* ſon inſertion à la baſe de l'aryténoïde gauche. *O* le cartilage cricoïde. *P P Q Q R* la trachée-artere. *P P P*, les trois premiers anneaux cartilagineux; *Q Q* les eſpaces mitoyens entre ces anneaux. *R* la partie poſtérieure de la trachée-artere, toute membraneuſe.

PANCHE VIII.

Figure premiere de DRAKE.

1 l'aorte ou la grande artere coupée dans ſon origine, à l'orifice du ventricule gauche du cœur. *A* les trois valvules demi-circulaires de l'aorte, comme elles paroiſſent lorſqu'elles empêchent le ſang de retourner dans le ventricule gauche pendant ſa diaſtole. 22 le tronc des arteres coronaires du cœur, ſortant du commencement de l'aorte. 3 le ligament artériel, qui n'eſt pas exactement repréſenté. 4, 4, les arteres ſous-clavieres ſortant de la grande artere, dont les arteres axillaires, & celles des bras 23 23 ſont une continuation. 5 5 les deux arteres carotides, dont la droite ſort de la ſous-claviere, & la gauche de l'aorte. 6 6 les deux arteres vertébrales, ſortant de la ſous-claviere, elles paſſent par les apophyſes tranſverſes des vertebres du cou, d'où elles entrent dans le crâne par le grand trou occipital. 77 les arteres

arteres qui conduiſent le ſang dans la partie inférieure de la face, la langue, les muſcles adjacens & les glandes. 8 8 les troncs des arteres temporales, ſortant des carotides, & donnant des rameaux aux glandes parotides & aux 9 9 muſcles voiſins, au péricrâne & au devant de la tête. 10 10, troncs qui envoient le ſang dans la cavité du nez, & particuliérement aux glandes de ſa membrane muqueuſe. 11 11 les arteres occipitales, dont les troncs paſſent ſur les apophyſes maſtoïdes, & ſe diſtribuent à la partie poſtérieure du péricrâne où elles s'anaſtomoſent avec les branches des arteres temporales. 12 12 arteres qui portent le ſang au pharynx, à la luette & à ſes muſcles. *B B* petite portion de la baſe du crâne, percée par l'artere de la dure-mere, qui eſt ici repréſentée avec une portion de la dure-mere. 13 13 contour que font les arteres carotides avant que de ſe rendre au cerveau par la baſe du crâne. 14 14 partie des arteres carotides qui paſſent de chaque côté de la ſelle ſphénoïde, où elles fourniſſent pluſieurs petits rameaux qui ſervent à former le *rete mirabile*, qui eſt beaucoup plus apparent dans les quadrupedes, que dans l'homme. (*Nota.* Les arteres du cervelet ſont confondues avec celles du prétendu *rete mirabile.*) *C* la glande pituitaire hors de la ſelle ſphénoïde, placée entre les 2 troncs tortueux des arteres carotides 14, 14. *D D* arteres ophthalmiques ſortant des carotides avant qu'elles s'inſinuent dans la pie-mere. 15 contours que font les arteres vertébrales en paſſant par les apophyſes tranſverſes de la premiere vertebre du cou, vers le grand trou de l'occipital. On a averti plus d'une fois que les cavités de ces arteres font beaucoup plus larges dans l'endroit où elles ſe replient, que leurs troncs inférieurs, ce qui ſert à diminuer l'impétuoſité du ſang conjointement avec leur contour. Dans les quadrupedes, les angles des inflexions ou des contours des arteres du cerveau, ſont plus aigus, & ſervent par conſéquent à diminuer davantage l'impétuoſité du ſang qui s'y porte avec force, à cauſe de la poſition horizontale de leurs troncs. 16 les deux troncs de l'artere vertébrale, qui paſſent ſur la moëlle allongée. 17 les rameaux par leſquels les arteres carotides cervicales communiquent. 18, 18, les ramifications des arteres au dedans du crâne, dont les troncs les plus grands ſont ſitués entre les lobes du cerveau & dans ſes circonvallations. Les veines du cerveau partent des extrémités de ces arteres. Leurs troncs ont une poſition fort différente de celle des arteres; car celles-ci pénetrent dans le cerveau par ſa baſe, & ſe diſtribuent de la maniere qu'on l'a dit ci-deſſus, au lieu que les troncs des veines s'étendent ſur la ſurface du cerveau, & déchargent le ſang dans le ſinus longitudinal. Ces veines n'accompagnent pas les arteres à leur entrée, de même que dans les autres parties, comme le font les arteres & les veines de la dure-mere, qui paſſent enſemble par le même trou dans la baſe du crâne *B B. E E* les arteres du cervelet. 19, 19, les arteres du larynx des glandes thyroïdiennes, des muſcles & des parties contiguës qui ſortent des arteres ſous-clavieres. 20, 20, autres arteres qui ont leur origine auprès des premieres 19, 19, & qui conduiſent le ſang dans les muſcles du cou & de l'omoplate. 21, 21, les mammaires qui ſortent des arteres ſous-clavieres, & deſcendent intérieurement ſous les cartilages des vraies côtes, à un demi-pouce environ de diſtance de chaque côté du ſternum; quelques-uns de leurs rameaux paſſent par les muſcles pectoral & intercoſtal, & donnent du ſang aux mamelles où ils ſe joignent avec quelques rameaux des arteres intercoſtales, avec leſquelles ils s'anaſtomoſent. Ces arteres mammaires s'uniſſent encore avec les grandes branches des épigaſtriques 57, 57, ce qui augmente le mouvement du ſang dans les tégumens du bas-ventre. *Nota.* On peut à la faveur de cette anaſtomoſe expliquer le rapport qui ſe trouve entre la matrice & les mamelles, & les affections ſympathiques de ces deux parties. Les extrémités des arteres lombaires & intercoſtales s'anaſtomoſent avec elles, de même que les précédentes. 22, 22, les arteres des muſcles du bras, & quelques-unes de ceux de l'omoplate. 23 23 partie du grand tronc de l'artere du bras, que l'on s'expoſe à bleſſer en ouvrant la veine baſilique, ou la plus interne des trois veines de l'avant-bras. 24 24 diviſion de l'artere brachiale, au deſſous de la courbure du coude. 25 25 branche de communi-

cation d'une artere qui sort du tronc de l'artere brachiale au dessus de sa courbure, dans le repli de l'avant-bras, qui s'anastomose un peu plus bas avec les arteres de l'avant-bras. On trouve dans quelques sujets, au lieu de cette branche, plusieurs autres petits rameaux qui en tiennent lieu, au moyen de ces rameaux qui communiquent de la partie supérieure de l'artere brachiale, avec celle de l'avant-bras : le cours du sang n'est point interrompu, quoique le tronc 23 soit fortement serré ; ce que l'on fait en liant cette artere lorsqu'elle est blessée dans le cas d'un anévrisme ; il est nécessaire de lier le tronc de l'artere au dessus & au dessous de l'endroit où elle est blessée, de peur que le sang, qui passe dans ce tronc inférieur par les rameaux de communication, ne se fasse un passage par l'ouverture de l'artere en rétrogradant. 26 artere extérieure de l'avant-bras, qui forme le pouls auprès du carpe, artere radiale. 27, 27, arteres des mains & des doigts. 28 28 tronc descendant de la grande artere, ou de l'aorte. 29 artere bronchiale sortant de l'une des arteres intercostales : elle sort quelquefois immédiatement du tronc descendant de l'aorte, & quelquefois de l'artere intercostale supérieure, qui sort de la sous-claviere. Ces arteres bronchiales s'anastomosent avec l'artere pulmonaire. *Vid. Ruysch, epist. anatom. 6 figure c. c. c.* 30 petite artere sortant de la partie inférieure de l'aorte descendante, pour se rendre à l'œsophage. Ruysch fait mention d'arteres qui sortent de l'intercostale supérieure, & qui aboutissent à l'œsophage. 31, 31, arteres intercostales de chaque côté de l'aorte descendante. 32 tronc de l'artere céliaque, d'où sortent, 33, 33, 33, les arteres hépatiques, &c. 34 l'artere cistique dans la vésicule du fiel. 35 l'artere coronaire stomachique inférieure. 36 la pilorique. 37 l'épiploïque droite, gauche & moyenne, sortant de la coronaire 38 ramification de l'artere coronaire qui embrasse le fond de l'estomac. 39 artere coronaire supérieure du ventricule. 40, 40, arteres phréniques, ou les deux arteres du diaphragme : celle du côté gauche sort du tronc de la grande artere, & de la droite de la céliaque. 41 le tronc de l'artere splénique sortant de la céliaque, & formant un contour. 42 deux petites arteres qui aboutissent à la partie supérieure du duodenum, & du pancréas ; les autres arteres de ce dernier sortent de l'artere splénique à mesure qu'elle passe dans la rate. 43 tronc de l'artere mésentérique supérieure, tourné vers le côté droit. 44, 44, rameaux de l'artere mésentérique supérieure, séparés des petits intestins. On peut observer ici les différentes anastomoses que les rameaux de cette artere forment dans le mésentere avant que de se rendre aux intestins. 45 l'artere mésentérique inférieure, sortant de la grande artere. 46, 46, 46, anastomoses remarquables des arteres mésentériques. 47, 47, rameaux de l'artere mésentérique inférieure, passant dans l'intestin colon. 48 ceux du rectum. 49, 49, les arteres émulgentes des reins. 50 les arteres vertébrales des lombes. 51, 51, arteres spermatiques qui descendent aux testicules, & qui sont si petites qu'elles échappent à la vue, à moins qu'on ne les injecte. 52 l'artere sacrée. 53, 53, les arteres iliaques. 54, 54, les rameaux iliaques externes. 55, 55, iliaques internes qui sont beaucoup plus grands dans le fœtus, que dans les adultes, à cause de leur union avec les deux arteres ombilicales. 56, 56, les deux arteres ombilicales coupées ; celle du côté droit est telle qu'on la trouve dans le fœtus, & celle du côté gauche semblable à celle qu'on découvre dans les adultes. 57 les arteres épigastriques qui montent sous les muscles droits de l'abdomen, & s'anastomosent avec les mammaires, comme on l'a remarqué ci-dessus. 58, 58, rameaux des arteres iliaques externes, qui passent entre les deux muscles obliques du bas-ventre. 59, 59, rameaux des arteres iliaques internes, qui conduisent le sang aux muscles extenseurs & obturateurs des cuisses. 60, 60, tronc des arteres qui aboutissent au pénis. 61, 61, arteres de la vessie urinaire. 62, 62, arteres internes des parties naturelles, qui forment avec celles du pénis, qu'on voit ici représentées, les arteres hypogastriques chez les femmes. Les arteres externes des parties naturelles naissent de la partie supérieure de l'artere crurale, qui est immédiatement au dessous des épigastriques. 63 le pénis enflé & desséché. 64 le gland du pénis. 65 la partie supérieure ou dos du pénis, retran-

chée du corps du pénis, afin de pouvoir découvrir les corps caverneux. 66 les corps caverneux du pénis, séparés des os pubis, enflés & desséchés. 67 les deux arteres du pénis, comme elles paroissent après qu'on les a injectées avec de la cire sur chaque corps caverneux du pénis. 68 la cloison qui sépare les corps caverneux. 69 les crurales. 70, 70, les arteres qui passent dans les muscles des cuisses & de la jambe. 71 partie de l'artere crurale qui passe dans le jarret. 72 les trois grands troncs des arteres de la jambe. 73 les arteres du pié avec leurs rameaux, qui communiquent de leur tronc supérieur à leur tronc inférieur, aussi bien que leur communication à l'extrémité de chaque orteil, qui est la même que celle des doigts.

Figure 2, ramifications de la veine-porte dans le foie. Fig. 3, membranes de la trachée-artere séparées les unes des autres. Fig. 4, tronc d'une grosse veine disséqué. Fig. 5, une partie de l'aorte tournée de dedans en dehors. Fig. 6, vaisseaux lymphatiques. Fig. 7, ramifications de la veine-cave dans le foie. Fig. 8, de Ruysch, *parties des arteres distribuées dans le placenta. Fig. 9, l'artere pulmonaire. Fig. 10, tronc de la veine pulmonaire.*

Fig. 2, a partie de la veine-porte qui entre dans le foie ; *c* la veine ombilicale, qui dans l'adulte forme une espece de ligament ; *d* le canal veineux qui dégénere aussi en ligament ; *e* l'extrémité des veines capillaires qui se terminent dans le foie ; *f* l'extrémité des veines qui viennent des intestins & pour former le tronc de la veine-porte. *Fig. 3, a a* la membrane glanduleuse ; *b b* la vasculeuse ; *c* la membrane interne *F. 4, a a* la membrane externe ou la nerveuse ; *b b* la vasculeuse ; *c c* la glanduleuse ; *d d* la musculaire. *Fig. 5, a a* la membrane interne ou la nerveuse ; *b b* la musculaire ; *c c* la glanduleuse ; *d* la membrane externe ou la vasculeuse.

PLANCHE X.

Figure premiere, des Transactions philosophiques. *Elle représente les troncs de la veine-cave avec leurs branches disséquées dans un corps adulte.*

A A l'orifice de la veine-cave, comme elle paroît lorsqu'elle est séparée de l'oreille droite du cœur, *a* l'orifice de la veine coronaire du cœur. *B A* le tronc supérieur ou descendant de la veine-cave ; *C CA* le tronc inférieur ou ascendant, ainsi nommés du mouvement du sang dans ces troncs, qui est contraire à leur position. *D D* les veines sous-clavieres. † la partie de la veine sous-claviere gauche qui reçoit le canal thoracique. *b* la veine azygos, dont les branches aboutissent aux côtés, *&c. c* les veines supérieures intercostales. *d d*, les veines mammaires internes. *E, E*, les branches iliaques droites & gauches. *F F*, les veines jugulaires internes. *G G*, les jugulaires externes. *H, H*, les veines qui ramenent le sang de la mâchoire inférieure & de ses muscles. *I, I*, les troncs des jugulaires internes coupés à la base du cerveau. *f* les veines du thym & du médiastin. *g, g*, les veines des glandes thyroïdales. *h* la veine sacrée. *i* la branche iliaque interne. *k* l'externe. *K, K*, les veines occipitales. *L* la veine droite axillaire. *M* la céphalique. *N* la basilique. *O* la veine médiane. *P* le tronc des veines du foie. *Q* la veine phrénique du côté gauche. *R* la veine phrénique droite. *r* grande veine de la glande rénale gauche & des parties adjacentes. *S* la veine émulgente gauche. *T* la veine émulgente droite, qui est dans ce sujet beaucoup plus basse que la gauche contre l'ordinaire. *U, U*, les deux veines spermatiques. *X, X*, deux branches qui communiquent du tronc ascendant de la veine-cave à la veine azygos, par le moyen desquelles le vent passe dans le tronc descendant de la cave, lorsqu'on souffle dans l'ascendante aux points *A P C*, quoique le tronc aux points *A P* & *C* soit fortement attaché au chalumeau. * branche non commune entre le tronc le plus bas de la veine-cave, & la veine émulgente gauche. *Y* veine qui ramene le sang des muscles du bas-ventre à la branche iliaque externe. *Z* la veine épigastrique du côté droit. *l l* la veine saphene. *m* la veine crurale.

Fig. 2, les troncs de la veine-porte disséqués & développés.

A A A les branches de la veine-porte séparées du foie. *a* la veine ombilicale. *B* la branche splénique. *C, C*, les branches

méſentériques continuées depuis les inteſtins. *b* le tronc de la veine pancréatique, qui reçoit les branches qui viennent du duodenum. *c c* la veine gaſtrique coronaire droite ſupérieure. *D* la veine coronaire ſupérieure de l'eſtomac du côté gauche. *E* la veine coronaire inférieure de l'eſtomac du côté droit, *&c.* *F* la même veine coronaire du côté gauche hors leur ſituation naturelle; les deux dernieres ſont une continuation de celles-là. 1 la veine épiploïque ſupérieure droite, & 2 la gauche, avec 3 ſa médiane. *G* la veine appellée *vas breve.* *d* la veine du duodenum. *H* la veine hémorrhoïdale qui vient du rectum & de l'anus; elle ſe décharge dans ce ſujet dans la branche méſentérique gauche: mais dans d'autres ſujets (ſur-tout en préparant ces veines), j'ai trouvé que le tronc des veines hémorrhoïdales aboutiſſoit au rameau ſplénique.

Figure 3, d'HUBER, repréſente la moëlle épiniere à gauche.

A la partie antérieure de la premiere vertebre du cou élevée un peu obliquement en-haut. *a* apophyſe oblique ſupérieure de cette vertebre. *b* ſon apophyſe tranſverſe. *B B* une partie de la dure-mere qui enveloppe la moëlle épiniere. *C C* l'intervalle qui reſte entre cette moëlle & la cavité des vertebres qui la renferme. 1, 2, 3, *&c.* 30 les nerfs de la moëlle épiniere du côté gauche avec leur ganglion. *d* rameau de la premiere paire. *e* ſecond rameau de cette premiere paire; elle repréſente à droite. *A* eſpace occupé par le lobe renverſé du cervelet, & par ſon appendice vermiforme. *B* figuré en paſſant. *C C* portion du rocher & de l'os occipital recouverte de la dure-mere. *D* une partie de la moëlle allongée, à laquelle la moëlle épiniere eſt continue. *a* ligne blanche médullaire qui s'éleve du ſillon du quatrieme ventricule pour ſe joindre à la ſeptieme paire. *b* le quatrieme ventricule. *c c* ſa rainure longitudinale continue au *calamus ſcriptorius.* *d* les deux éminences de la moëlle épiniere qui la termine. *e e* ligament de la pie-mere qui s'étend au milieu de la queue de cheval. *f* le ganglion de la vingtieme paire de nerfs. *g* ganglion de la trentieme paire. *F* la dure-mere renverſée de deſſus la moëlle épiniere. G le nerf de la ſeptieme paire. *h h* la huitieme paire. *j j* l'acceſſoire de la huitieme paire. *K, K,* filets de communication des nerfs cervicaux entr'eux. *M* les corps pyramidaux poſtérieurs. *N* les corps olivaires poſtérieurs. *O* l'artere vertébrale. *L L* le ligament denticulaire, qui ſépare les filets qui partent de la partie antérieure de l'épine, de ceux qui partent de la poſtérieure. *m, m,* filamens qui partent de la partie antérieure de l'épine pour s'unir avec ceux qui partent de la poſtérieure. *n n* l'endroit où les filamens nerveux commencent à concourir & à former la baſe de la queue de cheval. *o* endroit où la moëlle épiniere ne fournit plus de filets nerveux. *p* origine des filets nerveux qui forment la queue de cheval. *q* la queue de cheval. 1 *D* juſqu'à 12 *D* les nerfs dorſaux. 1 *L* juſqu'à 5 *L* les nerfs lombaires. 1 *S* juſqu'à 5 *S* les nerfs ſacrés. 1 *C* juſqu'à 8 *C* les nerfs cervicaux.

Fig. 4, d'HUBER, repréſente une portion de la moëlle épiniere de la partie ſupérieure du dos, & conſidérée en devant.

A ligament de la pie-mere qui ſépare la portion droite de la moëlle épiniere, de la gauche. *B B* éminences qui ont la figure d'un ver à ſoie. *C, C,* les filets nerveux qui partent de la partie antérieure de la moëlle épiniere. *D* coupe horizontale de la moëlle épiniere. *E* la ſubſtance blanche qui environne. *F* la ſubſtance cendrée.

PLANCHE XI.

Figure 1, de VIEUSSENS.

A le tronc de la cinquieme paire. *B* la groſſe branche antérieure de la cinquieme paire. *C* la groſſe branche poſtérieure de la cinquieme paire. *D* le tronc de la ſixieme paire. *a a* le tronc du nerf intercoſtal. *E* le tronc de la huitieme paire. *b* le nerf ſpinal, l'acceſſoire de la huitieme paire, qui à ſa ſortie du crâne eſt environnée avec la huitieme paire par une membrane commune, d'où il lui paroît uni: mais peu après il s'en ſépare en *o o o.* *c* la neuvieme paire. *d* filets de la neuvieme paire qui ſe jettent dans les glandes de la partie poſtérieure des mâchoires. *e* la dixieme paire. *f* rameau de la cinquieme paire, lequel va à la langue, excepté les rameaux *g, g, g,* qui ſe diſtribuent aux glandes maxillaires. *h* le filet de la portion

dure du nerf auditif, lequel se joint au rameau *f* de la cinquieme paire, & se distribue avec lui à la langue. *i* la premiere paire des nerfs cervicaux. *k* filet de la premiere paire cervicale qui s'unit au rameau *f* de la cinquieme paire, & se distribue avec lui à la langue. *l* petit rameau de la premiere paire cervicale, dont un filet *m* s'insere dans la seconde paire cervicale, & le filet *n* se jette dans les muscles obliques de la tête. *o* rameau de communication entre la huitieme paire & la portion dure du nerf auditif. *p* rameau de la huitieme paire, dont un filet *q* s'unit au plexus ganglioforme cervical, supérieur du nerf intercostal, & se jette ensuite dans le muscle long du cou; le filet *r* se distribue à quelques muscles du larynx, du pharynx & de l'os hyoïde. *s* filet du rameau *p*, un peu plus gros qu'il n'est naturellement, & qui s'unit au nerf récurrent. *F F* le cartilage thyroïde. *G G* la trachée-artere, coupée transversalement un peu au dessus des poumons. H le plexus ganglioforme cervical de la neuvieme paire, auquel la premiere paire cervicale jette un filet. *t* rameau de la huitieme paire, dont les filets coupés *u u* s'unissent avec la seconde paire cervicale, & se distribuent aux muscles scalene, mastoïdien, coraco-hyoïdien, sterno-thyroïdien, sterno-hyoïdien, *&c.* I plexus ganglioforme thorachique de la huitieme paire. *x* nerf récurrent droit. *y* rameau de la huitieme paire du côté gauche, qui jette le nerf récurrent, & outre cela le rameau 7 au plexus cardiaque, le filet 2 au cœur & à l'oreillette gauche. 3 filet du nerf 2 qui se distribue antérieurement au cœur du côté gauche. 4 autre filet qui se distribue à l'oreillette gauche. 5 rameau de la huitieme paire du côté droit, qui jette le filet 6 aux membranes de l'aorte. 7, 7, rameaux coupés du nerf 5, qui se distribuent aux lobes du poumon. 8 filet du nerf 5 qui s'unit au plexus cardiaque supérieur. 9 tronc du rameau 5, dont le rameau 10 se jette à la partie droite du péricarde qui recouvre postérieurement le cœur; le rameau 11 environne en forme d'anneau la veine-cave descendante, où elle s'ouvre dans la partie supérieure de l'oreillette droite du cœur, après avoir jeté les rameaux 12, 12, 12, à cette oreillette. 13, 13, rameaux de la huitieme paire, dont les filets qui sont représentés coupés, s'entrelacent ensemble pour former les plexus pulmonaires. 14 filet de la huitieme paire droite qui se distribue à l'oreillette droite. 15, 15, 15 rameaux du nerf gauche de la huitieme paire, qui se distribuent en partie aux membranes de l'œsophage, & en partie au cœur. 16, 16, deux petits plexus ganglioformes, qui s'observent quelquefois dans le nerf gauche de la huitieme paire. 17 division du nerf gauche de la huitieme paire en trois rameaux qui se réunissent ensuite pour former un même tronc. 18, 18, nerfs de la huitieme paire qui s'élevent de la région postérieure du cœur, & communiquent ensemble au moyen du rameau 19. 20, 20, filets de la huitieme paire qui se distribuent à l'orifice supérieur de l'estomac. 21, 21, trois petits rameaux qui communiquent ensemble, & qui après avoir jeté les filets 22, 22, 22, *&c.* à la partie supérieure & postérieure de l'estomac, autour du pylore, se joignent à quelques filets du plexus ganglioforme semi-lunaire, & forment avec eux le plexus hépatique 60, 60. 23 petit rameau de la huitieme paire, dont les filets se distribuent à la partie supérieure & antérieure de l'estomac, si on en excepte le filet 24 qui se jette en partie au pylore, en partie au pancréas, & en partie aux conduits biliaires. 25 tronc de la huitieme paire du côté gauche, un peu plus petit qu'il n'est naturellement, qui se divise au dessous du diaphragme en plusieurs rameaux, & s'unissant aux filets 26 qui proviennent du plexus semi-lunaire, forme avec ces filets le plexus stomachique, & se termine dans le plexus mésentérique. 27 rameau de la huitieme paire gauche, que nous avons appellé *rameau intérieur*, & qui se distribue à la partie inférieure de l'estomac, si on en excepte les filets 28, 28, qui se distribuent au pylore. K partie antérieure du cœur dépouillée du péricarde & des vaisseaux sanguins. L l'oreillette droite. M l'oreillette gauche. N la veine-cave descendante coupée le long de l'oreillette droite. O la veine-cave ascendante coupée un peu au dessus du diaphragme. P l'artere pulmonaire coupée vers son origine. Q Q le tronc de l'aorte divisé en deux parties qui sont représentées un peu

éloignées l'une de l'autre, pour faire paroître le plexus cardiaque supérieur placé entre l'aorte & la trachée-artere. R rameau droit du tronc de l'aorte ascendante. S origine de la carotide droite coupée. T origine de l'artere vertébrale droite coupée. V artere axillaire droite coupée. X rameau gauche du tronc ascendant de l'aorte, qui se divise d'abord en deux petits rameaux, dont l'intérieur & le plus petit Y, forme la carotide gauche; l'extérieur plus gros se termine dans l'artere vertébrale gauche Z, & dans l'artere axillaire gauche, *&c.* + tronc descendant de l'aorte coupé. ✣ plexus ganglioforme cervical supérieur du nerf intercostal. △ filet qui s'éleve du plexus ganglioforme supérieur du nerf intercostal, qui au moyen des deux rameaux 29, 29, communique avec le nerf gauche de la huitieme paire, & qui se portant en bas se distribue à la partie antérieure du péricarde. 30 filet △ coupé à la base du cœur. 31, 31, 31, filets du nerf intercostal, qui se jettent dans le muscle long du cou & dans le scalene. 32 rameau du nerf intercostal qui s'insere dans le plexus ganglioforme thorachique. 33 filet du nerf intercostal qui environne la veine jugulaire externe, & se termine dans les membranes voisines. △ plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal. 34 rameau du plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal droit, qui se porte en bas, perce le péricarde, & après l'avoir percé & avoir reçu un filet du plexus cardiaque supérieur, jette le filet 35 aux membranes de l'aorte; enfin après avoir passé pardessus le tronc de l'artere pulmonaire, il se divise 36, 36, 36, *&c.* & se distribue à la partie antérieure du cœur. 37 plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal. 38 filet provenant de la partie inférieure du plexus ganglioforme qui s'unit à la huitieme paire du côté droit. 39, 39, deux rameaux provenans de la partie inférieure du plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal gauche, dont le supérieur jette trois filets, dont deux supérieurs 40, 40, coupés, se distribuent à l'œsophage & à la trachée-artere, le troisieme 42 s'unit à la huitieme paire gauche: le rameau inférieur 39 jette à l'œsophage le filet 41 ici coupé; enfin les deux rameaux 39, 39, après avoir jeté les filets ci-dessus, se portent vers la partie moyenne de la poitrine, & lorsqu'ils sont parvenus vers la partie postérieure de l'aorte, ils se divisent en plusieurs rameaux qui communiquent tous ensemble, & forment en s'unissant à quelques filets de la huitieme paire, le grand plexus 43. 43 plexus cardiaque supérieur, plus considérable que l'inférieur. 44,, 44, 44, 44, filets provenans des parties latérales du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent aux parties internes des lobes du poumon, & aux glandes qui sont placées à la partie supérieure de ces lobes derriere la trachée-artere. 45, 45, filets du plexus cardiaque supérieur, qui sont représentés coupés comme les filets 44, 44, *&c.* & qui se distribuent au péricarde. * petit nerf du côté droit du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au rameau 34, & se distribue avec lui à la partie antérieure du cœur. 46 filet provenant du côté gauche du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au filet 2 du rameau 4. 47, 47, filets du nerf cardiaque supérieur, qui se distribuent aux membranes de l'aorte. 48, rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent à la partie postérieure du péricarde & du cœur. 49, deux rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur qui s'unissent ensemble, jettent le filet 50 aux membranes de l'aorte, forment le plexus cardiaque inférieur 51, & enfin lient par leur extrémité 52 l'artere pulmonaire, & se contournent autour d'elle en forme d'anneau. 53 petit rameau du plexus cardiaque qui se distribue à l'oreillette gauche du cœur, & s'unit au rameau 4 du nerf 2. 54, 54, filets provenans du côté droit du nerf intercostal, & qui se distribuent dans les membranes des vertebres du dos. 55, 55, 55, les filets qui sortent du côté droit du nerf intercostal, & se terminent de part & d'autre dans le plexus ganglioforme semi-lunaire 57. 56, 56, 56, filets du nerf intercostal qui se terminent avec les filets 54, 54, dans les membranes qui tapissent les vertebres du dos. 57 plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal. 58 petit rameau du plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal droit, qui s'élevant en haut se termine en partie dans la

ſubſtance charnue du diaphragme, & en partie dans le centre nerveux de ce muſcle. 59, 59, filets de la partie ſupérieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe diſtribuent aux vaiſſeaux cholidoques, au pylore, à l'inteſtin duodenum, & au pancréas; les trois ſupérieurs s'uniſſant enſemble, ſe terminent dans le plexus hépatique. 60, 60 plexus hépatique produit par le nerf intercoſtal droit, & par le nerf de la huitieme paire. 61, 61, filets de la partie inférieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe terminent dans les plexus méſentériques. 62, 62, filets qui ſe répandent ſur les membranes qui revêtent les vertebres. 63 plexus ſtomachique formé par quelques fibres du nerf droit de la huitieme paire & par d'autres, qui proviennent du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche. 64 rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche, qui ſe réfléchiſſent en haut en communiquant enſemble, forment un plexus nerveux lunaire. 65, 65, filets du plexus ſtomachique qui ſe terminent dans les plexus méſentériques. 66, 66, 66, filets qui ſe terminent dans les membranes couchées ſur les vertebres. 67 rameau du côté interne du nerf intercoſtal, qui forme le plexus rénal droit du côté droit, & ſe termine du côté gauche dans le plexus ſemi-lunaire. 68 filet du rameau droit 67, qui ſe termine dans les membranes du rein droit. 69 tronc du rameau droit 67, qui s'uniſſant aux filets inférieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, forme avec eux une eſpece de réſeau, & enfin le plexus rénal droit 70 70. 70 70 le plexus rénal droit. 71 filets intérieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, qui ſe terminent dans les membranes du rein droit, excepté les filets 72, 72, qui ſe terminent avec d'autres rameaux voiſins 72, 72, dans les membranes du rein. 73 deux filets du rameau gauche 67, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent le rein droit. 74 74 le plexus rénal gauche, formé par trois rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire gauche. 75 petit rameau du plexus ganglioforme ſemi-lunaire gauche, qui ſe diſtribue dans les membranes du rein gauche, excepté les filets 76, 76, 76, qui ſe terminent avec quelques rameaux voiſins dans les membranes du rein gauche. 77, 77 le plexus méſentérique ſupérieur. 78 78 le plexus méſentérique moyen. 79 79 le plexus meſentérique inférieur. 80, 80, filets ſupérieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent les vertebres lombaires inférieures. 81, 81, &c. les filets inférieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe terminent dans les membranes des vertebres de l'os ſacrum, de l'inteſtin rectum, de la veſſie, dans les ovaires, & à la matrice. 82, 82, &c. plexus ganglioforme orgéiforme du nerf intercoſtal dans la cavité du bas-ventre. 83, 83, &c. filets du nerf intercoſtal qui s'uniſſent aux plexus méſentériques. 84, 84, filets du nerf intercoſtal qui ſe diſtribuent avec les filets 85, 85, &c. & 87, 87, &c. aux ureteres, à l'inteſtin rectum, aux releveurs de l'anus, aux ovaires, à la matrice, à la veſſie, à ſon ſphincter, aux véſicules ſemi-lunaires, aux proſtates, & au ſphincter de l'anus. 86 rameau, au moyen duquel les nerfs intercoſtaux communiquent enſemble vers l'extrémité de l'os ſacrum. 88, 88, &c. plexus ganglioformes des nerfs vertébraux, qui ne s'obſervent point dans la premiere, dans la vingt-huitieme, la vingt-neuvieme & la trentieme paire de ces nerfs. 89, 89, &c. rameaux que les nerfs des vertebres fourniſſent vers les eſpaces qui ſont entre elles au nerf intercoſtal. 90 nerf coupé. 91, 91, &c. rameaux du nerf intercoſtal aux nerfs dorſaux droits. 92 gros rameau du nerf intercoſtal qui s'unit au premier nerf ſacré, & ſe termine avec lui dans le nerf crural poſtérieur. 93, 93, &c. filets des nerfs vertébraux. 94 nerf diaphragmatique qui vient de la quatrieme paire des nerfs cervicaux. 95 filet du nerf diaphragmatique qui ſe diſtribue aux muſcles du cou, c'eſt-à-dire au trapeze & à l'épineux. 96 filet de la ſixieme paire cervicale qui s'unit au nerf diaphragmatique. 97 filet du nerf diaphragmatique qui s'unit à un filet de la ſeconde paire dorſale, & enſuite au nerf intercoſtal. 98 le nerf diaphragmatique coupé. 99 diſtribution des nerfs brachiaux. 100 nerf coupé compoſé de deux filets, l'un de la ſixieme, l'autre de la ſeptieme paire cervicale. 101 la gaine commune des nerfs brachiaux ouverte. 102 le rein un peu plus élevé du côté gauche que

du droit. 103 production considérable de la paire lombaire inférieure qui s'unit à la premiere sacrée, & aide à former le nerf crural postérieur. 104, 104, *&c.* les cinq nerfs de l'os sacrum. 105 le nerf crural postérieur coupé.

*Figure 2, d'*EUSTACHI.

AA BB le cerveau vu par la partie inférieure, AA les lobes antérieurs, BB les lobes moyens. CC le cervelet; D, D, les extrémités des apophyses transverses de l'atlas; E, E, les bords relevés des cavités de l'atlas, qui recouvrent & soutiennent les condyles de l'occipital; F, F, les cuisses ou pédoncules du cervelet, qui s'avancent pour former la protubérance annulaire; G, G, les corps pyramidaux; H, H, les corps olivaires; I I I la protubérance annulaire; K, K, les cuisses de la moëlle allongée; L sinus entre la protubérance annulaire, les cuisses de la moëlle allongée, & les éminences orbiculaires; M les éminences orbiculaires, N corps cendré placé dans l'angle postérieur de la continuité des nerfs optiques entre les cuisses de la moëlle allongée. C'est dans ce corps que se trouve l'orifice inférieur du 3e ventricule du cerveau, & d'où provient l'entonnoir; O, O, les procès mammillaires, ou la premiere paire de nerfs; P, P, les nerfs optiques; Q leur continuité; R, R, ce nerfs avant leur union; S S la troisieme paire de nerfs ou les moteurs, qui viennent de la partie antérieure de la protubérance annulaire; T T la quatrieme paire de nerfs, nommés les *pathétiques;* V V la cinquieme paire de nerfs venant des parties latérales de la protubérance annullaire; W, X, Y, ses trois branches; W la premiere, X la seconde, Y la troisieme; Z, la sixieme paire de nerfs qui vient de la partie antérieure des éminences olivaires & pyramidales; *a a* la portion dure de la septieme paire de nerfs, qui sort de la partie antérieure du côté extérieur des corps olivaires; *b b* la portion molle qui vient des parties latérales des corps olivaires; *c c* paroît être le limaçon dans lequel la portion molle se distribue; *d d* la huitieme paire des nerfs qui vient de la partie latérale & postérieure des corps olivaires; *e e* les nerfs récurrens de l'épine, qui se joignent à la 8e paire, ou l'accessoire de Willis; *f f* les troncs de la huitieme paire réunis avec les nerfs récurrens; *g g* les nerfs récurrens lorsqu'ils ont quitté la huitieme paire; *h* un rameau de l'accessoire qui se distribue au muscle cleinomastoïdien; & au sterno-mastoïdien; *i* un autre rameau qui s'unit avec la troisieme paire cervicale; *k* la fin de ce nerf qui se perd dans le trapeze; *l, l, l,* les troncs de la huitieme paire de nerfs; *m, m,* les rameaux de la huitieme paire qui vont à la langue, surtout à sa racine & à la partie voisine du pharynx, *&c. n, n,* les rameaux de la huitieme paire qui se distribuent à la partie supérieure du larinx, dans lequel ils s'infinuent entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde où le rameau *o* s'unit avec le récurrent de la huitieme paire; *p* le récurrent droit de la huitieme paire, qui vient de deux endroits de la huitieme paire; *q* le récurrent droit joint avec le nerf intercostal droit; *r* le récurrent gauche qui sort de même de la huitieme paire par deux principes, mais un peu plus bas que le droit; *s* le nerf par le moyen duquel le cardiaque gauche est uni avec le récurrent gauche; *t* les ramifications des nerfs récurrens dans le larynx, & qui se distribuent à la glande thyroïde, au pharinx, aux crico-aryténoïdiens postérieurs, aux aryténoïdiens, aux thyro-aryténoïdiens; *u w x* le nerf cardiaque droit qui vient *w* du nerf récurrent droit, & *x* de la huitieme paire; *y ϛ α* le nerf cardiaque gauche, qui vient ϛ du nerf gauche de la huitieme paire, & *α* du nerf intercostal gauche, comme il le semble par la figure; *ζ* nerf de communication entre les cardiaques; *γ* les ramifications des nerfs cardiaques, qui se distribuent dans le cœur; *δ δ δ* les nerfs du poumon qui viennent de la huitieme paire du cerveau; *ε ζ, ε ζ,* division de la huitieme paire en deux rameaux, qui se réunissent ensuite, & forment ainsi une petite île, dont la droite est plus grande que la gauche; *η, η, η,* rameaux au moyen desquels les troncs de la huitieme paire sont unis ensemble devant & derriere l'estomac; *θ* rameau du tronc gauche de la huitieme paire qui parcourt la partie supérieure de l'estomac jusqu'au pylore; *ι* tronc gauche de la huitieme paire, lequel se distribue à la portion gauche de l'estomac; *κ* rameaux du tronc droit de la huitieme paire, lesquels se distribuent à la partie postérieure de l'estomac; *λ* rameau du tronc droit de la huitieme paire, lequel répond au

rameau θ du tronc gauche, qui parcourant le même espace, jette des filets à la partie postérieure de l'estomac ; μ le tronc droit descendant derriere l'estomac & qui s'unit ensuite ν avec le nerf intercostal gauche ; ξ ξ origine du nerf intercostal, où il est uni avec la sixieme partie ; ϖ, ϖ, les deux rameaux dans lesquels les troncs des nerfs intercostaux se divisent, & qui se réunissent ensuite : d'où il arrive qu'ils forment un intervalle par lequel passe la carotide interne, & qui est renfermé avec cette artere dans le conduit du rocher par lequel cette artere entre dans le crâne ; ρ, ρ, les troncs des nerfs intercostaux ; σ, σ, les ganglions cervicaux supérieurs des intercostaux ; τ, τ, τ, τ, τ, τ, τ, les troncs des nerfs intercostaux qui se portent le long de l'épine par le cou, par la poitrine, par le bas-ventre & par le bassin ; υ, υ, &c. les ganglions des nerfs intercostaux ; φ, φ, φ, &c. rameaux par lesquels les nerfs intercostaux sont unis avec les nerfs de l'épine ; χ χ χ χ l'extrémité des nerfs intercostaux, unie avec la premiere & la seconde paire sacrée ; ↓, ↓, ↓, ↓, rameaux des nerfs intercostaux, qui unis ensemble forment des rameaux considérables ω, ω, ω, qui se portent le long du corps des vertebres du dos, passent à travers le diaphragme, se mêlent & s'unissent ensuite Γ ρ l'un & l'autre avec le nerf droit de la huitieme paire Δ & le droit avec le gauche ; Θ, Θ, rameaux des nerfs intercostaux, lesquels s'unissent aux rameaux des troncs ω, ω. Les nerfs des reins, des capsules atrabilaires, du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, proviennent des troncs ϖ, ϖ, des nerfs intercostaux de la huitieme paire, de leurs rameaux & de leur union ; V, V, V, V, rameaux au foie dont la plupart se distribuent au duodenum ; Ξ Ξ, nerf gastro-épiploïque droit, qui va à droite le long du fond de l'estomac, où l'épiploon lui est adhérent : il jette des rameaux Π ΠΠ à l'estomac, Ξ Ξ Ξ à l'épiploon ; υ υ υ nerf au rein droit & à la capsule atrabilaire droite ; φ φ paroissent être des rameaux à la rate ; Ψ nerf gastro-épiploïque gauche, qui se jette sur la portion gauche du fond de l'estomac où l'épiploon est attaché, & jette à l'estomac des rameaux Ω ω, 1, 1, &c. à l'épiploon ; 2, 2, 2, paroissent être des rameaux au rein gauche & à la capsule atrabilaire ; 3, 3, 3, 3, rameaux qui se rendent aux testicules, de compagnie avec les arteres spermatiques ; 4, 4, 4, &c. paroissent être des rameaux qui se jettent dans le mésentere & aux intestins ; 5, 5, 5, &c. rameaux qui s'unissent ensemble çà & là le long des corps des vertebres, des lombes, & de l'os sacrum, & se jettent au fond du bassin, où ils s'unissent 6 avec la 3e paire sacrée, & 7 avec la 4e paire ; 8, 8, 8, &c. rameaux que les rameaux 5, 5, reçoivent des troncs des intercostaux : 9, 9, 9, &c. paroissent être des rameaux au mesocolon, & à la partie gauche du colon ; 10, 10, 10, &c. la neuvieme paire appellée *nerfs linguaux*, & qui sort de la partie latérale des corps pyramidaux ; 11 rameaux de la neuvieme paire, qui se distribuent au digastrique, à l'hyo-glosse, au génio-glosse, à la langue, &c. 11 12 gros rameau de la neuvieme paire qui se porte le long du cou, & se distribue au sterno-thyroïdien, au coraco-hyoïdien, au sterno-hyoïdien, &c. 13 rameau d'union de la seconde paire cervicale avec le rameau 12 de l'intercostal ; 14, 14, &c. nerfs cervicaux ; 14, 14, les seconds ; 15, 15, les troisiemes ; 16, 16, les quatriemes ; 17, 17, les cinquiemes ; 18, 18, les sixiemes ; 19, 19, les septiemes ; 20, 20, les huitiemes ; 21 rameau d'union entre la seconde & la troisieme paire cervicale ; 22, 22, rameaux d'union entre la troisieme & la quatrieme paire cervicale ; 23 rameau de la quatrieme paire cervicale qui se joint au récurrent de l'épine ; 24 25 24 25 origine des nerfs diaphragmatiques ; 24 de la quatrieme paire cervicale, 25 de la cinquieme paire ; 26, 26, nerfs diaphragmatiques dont le droit descend plus directement, parce qu'il n'en est point empêché par le cœur ; le gauche descend obliquement, à cause de la situation oblique du cœur du côté gauche ; 27, 27, rameaux des nerfs diaphragmatiques dans le diaphragme ; 28 28 union des quatre paires des nerfs cervicaux inférieurs, & de la premiere dorsale, qui forment les nerfs du bras ; 29, 30, 31, 32, 33, 34, & 39, les nerfs dorsaux ; 40 & 44, les nerfs lombaires ; 45 & 48, les nerfs sacrés ; 50, 51, les nerfs 50 50, qui proviennent des dernieres paires lombaires. 51 51 de la quatrieme paire, qui unis ensemble se joignent aux

premieres paires facrées 3 du côté droit, 2 du côté gauche, pour former les nerfs ſciatiques ; 52, 52, les nerfs ſciatiques.

PLANCHE XII.

Figure premiere d'HALLER, repréſente les arteres de la face.

A le tronc commun de la carotide ; *B* la veine jugulaire commune ; *C* la carotide interne ; *D* la carotide externe ; *E* l'artere thyroïdienne ſupérieure ; *F* l'artere linguale, couverte par les veines & par le cératogloſſe ; *G* l'origine de l'artere labiale pareillement couverte ; *r r* les rameaux prérigoïdiens ; ⊖ un rameau au dos de la langue ; *H* le tronc de la carotide externe dans la parotide ; *I* l'artere occipitale couverte par la parotide & par les muſcles ; *K* l'artere pharyngée cachée ; *L* rameau ſuperficiel de l'artere labiale ; *M* l'artere ſous-mentonniere ; *N* les rameaux ſuperficiels de la labiale ; *O* l'artere muſculaire de la levre inférieure ; *p* anaſtomoſe avec la maxillaire interne ; *q* la maxillaire inférieure couverte par les muſcles, & qui ſort par un trou ; *R* les rameaux de cette artere qui ſe jettent au quarré & à la levre inférieure ; *S* anaſtomoſe avec la ſous-mentonniere ; *T* anaſtomoſe avec la coronaire de la levre inférieure ; *V* les rameaux de l'artere labiale inférieure anaſtomoſés avec la coronaire labiale inférieure ; *Y* la coronaire de la levre inférieure ; *Z* un de ſes rameaux au maſſeter & au buccinateur ; *a* un rameau à la peau ; *b* au triangulaire & à l'angle des levres ; *c* un rameau de la carotide externe à la parotide ; *d* la tranſverſale de la face qui ſort de la temporale ; *e* rameau à la temporale & à l'orbiculaire de la paupiere ; *f* rameau alvéolaire qui accompagne le buccinateur, & qui eſt à peine apparent ; *g* rameau au zygomatique, à la partie ſupérieure de la parotide ; à l'orbiculaire inférieur, à la peau ; *h* rameaux au buccinateur ; *i* à l'angle des levres ; *k k*, la coronaire labiale ſupérieure ; *l* la naſale latérale qui en part ; *m* ſon anaſtomoſe avec l'ophthalmique ; *n* une autre naſale dont deux rameaux ; *o* une autre à la cloiſon des narines ; *p* la coronaire de la levre ſupérieure du côté droit, & l'anaſtomoſe avec la gauche ; *q* rameau au muſcle zygomatique, & vers l'arcade zygomatique ; *t* le profond, qui s'anaſtomoſe d'un côté avec un compagnon du buccinateur ; & de l'autre avec le ſous-orbitaire ; *u* cette anaſtomoſe ; *x* la place du tronc ſous-orbitaire couvert par les muſcles ; *y* les anaſtomoſes de ce rameau ſous-orbitaire avec le rameau temporal ; *z* anaſtomoſe ſous-orbitaire avec la coronaire labiale ; 1 rameau qui ſe jette au fond du nez ; 2 anaſtomoſe avec l'ophthalmique ; 3 autre anaſtomoſe ; 7 rameau inférieur qui ſe diſtribue au releveur commun, & qui communique avec le rameau *f* ; 4 le rameau deſcendant de l'ophthalmique du releveur ; 5 un autre aux ailes du nez ; 6 tronc de l'*ophthalmique* qui ſort de l'orbite ; 7 rameau à la paupiere inférieure ; 8 à la ſupérieure, au corrugateur, *&c.* 9 à l'eſpace qui eſt entre les deux ſourcils ; 10 cutanée ; 11 le dorſal du nez ; 12 anaſtomoſes de la coronaire avec les naſales ; ⊙ l'*artere auriculaire poſtérieure* ; 13 rameau de la temporale au maſſeter & à la parotide ; 14 la temporale la plus profonde ; 15 la temporale ; 16 l'*auriculaire antérieure* ; 17 *la temporale interne* ; 18, 19, ſes anaſtomoſes avec les rameaux de l'ophthalmique ; 20 les rameaux qui vont au front, aux tempes, au ſinciput ; 22 la temporale externe ; 23 l'auriculaire ſupérieure ; 24 les arteres ſincipitales ; 25 anaſtomoſes avec l'occipitale ; 26 la veine *faciale* ; 27 la veine temporale ; 28 la veine faciale qui monte dans la face ; 29 les veines frontales ; ∧ la veine ophthalmique ; 30 le conduit de Stenon ; 31 le conduit de la glande acceſſoire ; 32 la glande maxillaire ; 33 la glande parotide ; 34 la compagne de la parotide ; 35 le muſcle maſſeter ; 36 le triangulaire ; 37 le quarré ; 38 l'orbiculaire inférieur ; 39 l'orbiculaire ſupérieur ; 40 la naſale de la levre ſupérieure ; 41 le buccinateur ; 42 le zygomatique ; 43 le releveur commun des levres ; 44 le releveur commun de la levre ſupérieure & de l'aile du nez ; 45 l'orbiculaire de la paupiere ; 46 le frontal ; 47 le temporal ; 48 le maſtoïdien ; 49 coupe de la trachée-artere ; 50 la moëlle épiniere ; 51, 52, le vrai milieu de chaque levre.

Figure 2 d'HALLER, repréſente une partie de la diſtribution de la carotide externe.

A le bord inférieur du cartilage thyroïde ; *B* le bord ſupérieur ; *C* l'os hyoïde ; *D* la glande de Warthon, ou la glande maxil-

laire ; *E* la glande ſublinguale ; *F* extrémité de la mâchoire inférieure, dont une des branches a été emportée ; *G* l'aile externe de l'apophyſe prérigoïde ; *H* la partie antérieure de l'arcade zygomatique rompue ; *I* la partie interne ; *K* le conduit auditif ; *L* l'apophyſe maſtoïde ; *M* le trou par où paſſe la troiſieme branche de la cinquieme paire ; *N* le trou de l'artere épineuſe ; *O* la place de l'apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre ; *P* l'apophyſe ſtyloïde ; *P* le muſcle ſterno-thyroïdien ; *Q* le coraco-hyoïdien ; *R*, *R*, les ſterno-hyoïdiens ; *S* le mylo-hyoïdien indiqué en paſſant ; *T* une partie du baſio-gloſſe, dont la plus grande partie a été détruite ; *V* la partie du pharynx qui deſcend du crochet de l'apophyſe prérigoïde ; *X* le muſcle ſtylo-gloſſe ; *Y* le ſtylo-pharyngien ; *Z* le périſtaphylin externe ; *a* le périſtaphylin interne ; *b* l'oblique ſupérieur de la tête ; *c* l'oblique inférieur. Λ le releveur de l'omoplate. *d* le complexus. *e* le nerf de la huitieme paire. *f f* l'artere vertébrale, qui paroît d'abord à nu entre le grand droit & les obliques, & enſuite entre l'oblique inférieur & le releveur de l'omoplate. *g* un rameau qui ſe diſtribue aux muſcles obliques, au grand droit, au complexus, au petit droit. *h* le tronc commun de la carotide. *i i* la carotide interne, qui eſt ici un peu fléchie. *l* la carotide externe ; *m* l'artere thyroïdienne ſupérieure. *n* le rameau qui ſe diſtribue aux muſcles hyo-thyroïdien, cérato-gloſſe, ſterno-hyoïdien. *o* un rameau qui ſe jette dans les muſcles ſterno-hyoïdiens. *p* rameau qui deſcend vers le coraco-hyoïdien le long de la peau. π rameau qui va au cricothyroïdien & à la glande thyroïde. *q* rameau de l'artere pharyngée. *r* un rameau ſuperficiel à la glande parotide. *f* le premier rameau qui va au pharynx, & qui ſe diviſe en haut & en bas. *t* rameau de la huitieme paire de nerfs, au ganglion intercoſtal, au ſcalene, au muſcle droit interne, & au long du cou. *u* le ſecond rameau qui ſe diſtribue au pharynx. * endroit où on remarque dans différens ſujets un rameau qui accompagne la jugulaire. *w* rameau qui ſe jette au droit interne à la partie ſupérieure du pharynx. *x x* rameau qui ſe jette à la partie poſtérieure du pharynx & qui deſcend. *y* rameau ſuperficiel de la carotide externe. ϛ l'artere *linguale*. σ rameau qui ſe jette au cérato-gloſſe. ζ le tronc profond de la linguale ou la *ranine*. γ rameau ſuperficiel ou la *ſublinguale*. δ os mylo-hyoïdien. ε l'artere *labiale*. ζ ſon rameau *palatin*. η un grand rameau à la glande maxillaire. Θ un rameau aux amygdales. Λ un rameau prérigoïdien. ϑ un rameau à la glande ſublinguale & au mylo-hyoïdien, ou l'*artere ſous-mentonniere*. ϖ le rameau qui nourrit la mâchoire inférieure. κ les rameaux de la palatine qui ſe jettent aux muſcles du palais. λ le profond du palais. Ξ le tronc labial qui ſe jette à la face. μ l'artere *occipitale*. ν l'artere *ſtylo-maſtoïdienne*. ο l'*auriculaire poſtérieure*. ξ les rameaux de l'artere ſplénique qui ſe diſtribuent au ſplénius. π le rameau *meningé poſtérieur*. ρ un rameau au complexus. ϛ le coude de la carotide où elle commence à prendre le nom de maxillaire interne. υ l'artere *temporale*. φ l'artere *meningée*. χ *la maxillaire inférieure*. ψ *la temporale profonde extérieure*. ω la maxillaire interne qui côtoie la racine de l'apophyſe prérigoïde. ι l'artere *temporale profonde interne*. ϗ l'artere alvéolaire. ϡ *la naſale* & la *palatine* deſcendante, qui ſont obſcurément apparentes dans la fente ſphéno-maxillaire.

Figure 3 de RUYSCH ; *le procès ciliaire vu au microſcope.*

A la partie tendineuſe du procès ciliaire ; *B* la partie muſculeuſe. *C* fibres circulaires du petit cercle plus ſenſibles qu'elles ne ſont naturellement.

Figure 4 du même ; le globe de l'œil & des nerfs qui s'y rendent.

A les nerfs oculaires. *B B* les artérioles diſperſées ſur la ſclérotique. *C* la ſclérotique. *D* l'uvée. *E* la pupille.

Figure 5 du même ; la langue vue dans ſa partie inférieure.

A tégument membraneux de la langue. *B B* les arteres ſublinguales.

Figure 6 du même ; la choroïde dans ſes vaiſſeaux.

A les nerfs dont les dernieres ramifications ſe perdent dans le ligament ciliaire.

B l'iris ou le lien du ligament ciliaire où ces rameaux se terminent. *C* la production de ces rameaux vers le ligament ciliaire. *E* l'uvée.

Figure 7 de COWPER ; *les muscles de l'œil presque dans leur situation naturelle.*

A la sclérotique. *B* portion supérieure de la partie osseuse de l'orbite, sur laquelle on observe le petit anneau cartilagineux. *a a* le nerf optique. *C* portion inférieure de l'angle externe de l'orbite, où s'insere le muscle oblique inférieur. *D* grand oblique. *E* le superbe. *F* l'abducteur. *G* l'abaisseur. *H* l'adducteur. *I* le petit oblique.

Figure 8 de BIDLOO; *la paupiere supérieure avec ses glandes & ses poils, vue à la loupe.*

A A la peau éloignée. *B B* la glande supérieure. *C C* les petites glandes dont elle est composée. *D D* les conduits de cette glande. *E E* d'autres petites glandes semées sur ces conduits. *F F* le tarse. *G G* les membranes qui l'environnent. *H H* les poils courbés en haut. *I* la glande lacrymale. *K K* coupe des os du nez. *L* conduit de cette glande vers le nez. *M* d'autres conduits de cette glande vers la paupiere.

Figure 9 de RUYSCH ; *la choroïde & ses arteres.*

A les arteres ciliaires. *C* face antérieure du ligament ciliaire. *D* cercle de l'iris, ou face antérieure des procès ciliaires. *E* la pupille.

Figure 10 du même.

A portion postérieure de la sclérotique. *B* la rétine dont toutes les arteres ne sont pas remplies.

Figure 11 du même, représentant l'humeur vitrée & la crystalline.

A l'humeur vitrée. *B* le crystallin. *C* les procès ciliaires couverts d'une humeur noire. *D* les artérioles de la membrane de Ruysch. *E* portion du nerf optique. *F* portion de la sclérotique.

Figure 12 du même.

A la lame extérieure de la sclérotique. *B* la lame intérieure. *C* enveloppe intérieure qu'on dit provenir de la pie-mere.

Figure 13 du même.

15 les artérioles de l'iris vues au microscope. *A* le grand cercle artériel de l'iris. *B* le petit.

*Figure 14 d'*HEISTER ; *la langue vue dans sa face supérieure.*

A A A A la surface supérieure de la langue dans laquelle se voient par-tout des papilles en forme de têtes & d'autres pyramidales. *B* un morceau de l'enveloppe extérieure séparé du reste & renversé ; on y voit un grand nombre de papilles nerveuses adhérentes à sa face interne. *C C* la seconde enveloppe de la langue ou *le corps réticulaire de Malpighi*, par les trous duquel les papilles nerveuses passent de la troisieme membrane vers la premiere. *O le corps réticulaire* séparé de la troisieme enveloppe de la langue, & renversé pour y faire voir les petits trous disposés en forme de réseau. *E E* la membrane, ou *le corps papillaire nerveux*, dans lequel se voient les papilles nerveuses, *F F les glandes linguales*, & les papilles, qui paroissent bien plus grosses que les antérieures. *G* trou qui s'observe quelquefois à la partie postérieure de la langue.

PLANCHE XIII, DE L'OREILLE.

Figure 1 de DUVERNEY ; *elle représente la distribution de la portion dure dans les différentes parties de la face.*

A le tronc de la portion dure à sa sortie du crâne par le trou situé entre les apophyses styloïde & mastoïde. *B B* le gros rameau que cette portion jette à l'oreille externe. *C C* le rameau inférieur qui se distribue au menton, aux muscles situés sur la mâchoire, & aux régumens. *D* le rameau supérieur qui, en forme de patte d'oie, se divise en plusieurs rameaux. 1, 2, 3, 4, 5, les cinq rameaux de cette branche, qui se distribuent aux muscles des tempes du front & des paupieres. 6 rameau de cette branche, qui se jette au milieu des joues, & qui en se joignant à une branche de la cinquieme paire 7, devient plus gros. 8 le dernier rameau de cette division, qui jette des filets au buccinateur.

Figure 2 d'après nature ; elle représente l'os des tempes en situation, & vu à sa partie latérale externe.

A A A partie de cet os qui forme la fosse temporale. *B* l'apophyse zygomati-

que ; *C* l'apophyſe tranſverſe ; *D* l'apophyſe maſtoïde ; *E* l'angle lambdoïde ; *F* le trou ſtylo-maſtoïdien ; *G* le trou auditif externe.

Figure 3 d'après nature repréſente l'os des tempes, vu dans ſa partie inférieure.

A la portion écailleuſe qui forme la foſſe temporale ; *B C D E F G* le rocher, *B* ſa pointe ; *B C D* ſon angle antérieur ; *D* l'orifice de la trompe d'Euſtachi ; *E* l'angle poſtérieur inférieur ; *F* la foſſe jugulaire ; *G* le conduit de la carotide ; *H* l'apophyſe ſtyloïde ; *I* le trou ſtylo-maſtoïdien ; *K* l'apophyſe maſtoïde ; *L* la rainure maſtoïdienne ; *M* l'angle lambdoïde ; *N N O* la foſſe articulaire ; *O* ſa fêlure ; *P* le trou auditif externe ; *Q* l'apophyſe tranſverſe ; *R* l'apophyſe zygomatique.

Figure 4 d'après nature, repréſente l'os des tempes, vu par ſa face latérale interne.

A A partie de cet os qui forme la ſuture écailleuſe ; *B B* face interne de la portion écailleuſe ; *D D E E*, le rocher ; *D* ſa face ſupérieure ; *E E* ſa face poſtérieure, *F* le trou auditif interne ; *G H* ſon angle poſtérieur ſupérieur ; *H* ſa pointe ; *I I* ſon angle poſtérieur inférieur ; *K* la foſſe jugulaire ; *L L* la gouttiere du ſinus latéral.

Figure 5 d'après nature, repréſente les canaux demi-circulaires & le limaçon.

A le limaçon ; *B* les canaux demi-circulaires ; *C* la fenêtre ovale ; *D* la fenêtre ronde.

Figure 6 de VALSALVA ; *elle repréſente les canaux demi-circulaires, le limaçon, les oſſelets de l'oreille*, &c. *en ſituation.*

a l'extrémité de l'aqueduc de Fallope ; *b* portion des parois du ſinus maſtoïdien ; *c* muſcle de la petite apophyſe du marteau ; *d* muſcle de la grande apophyſe du marteau ; *e* le côté antérieur de la trompe d'Euſtachi, où s'inſere ce muſcle ; *f f* le périſtaphylin externe ; *g* muſcle de l'étrier ; 1 le grand canal demi-circulaire ; 2 le moyen canal ; 3 le plus petit ; 4 le veſtibule ; 5 le canal du limaçon ; 6 la portion molle du nerf auditif, qui ſe diſtribue au limaçon & aux canaux demi-circulaires.

Figure 7 de RUYSCH ; *elle repréſente les oſſelets de l'ouie dans leur état naturel & recouverts de leur périoſte.*

N°. 1 *ces os ſont repréſentés beaucoup plus grands qu'ils ne le ſont naturellement.*

A le marteau ; *B* l'enclume ; *C* l'étrier, *D* l'orbiculaire.

N°. 2 *repréſente ces os dans leur grandeur naturelle dans les adultes.*

N°. 3 *repréſente ces mêmes os tels qu'ils s'obſervent dans le fœtus.*

Figure 8 de VALSALVA, *repréſente la diſtribution de la portion molle dans les canaux demi-circulaires.*

Figures 9 & 10 de BIDLOO, *repréſentent la peau & l'épiderme vus au microſcope.*

a a, &c. les papilles ; *b b* les différentes véſicules ſituées entre ces papilles ; *d d* les vaiſſeaux de la ſueur ; *e e*, &c. les cheveux qui s'élevent des vaiſſeaux de la ſueur.

Figure 10 repréſente l'épiderme.

a a les pores de la ſueur ; *b b s* &c. les ſillons ſur leſquels ces trous ſont rangés.

Figures 11 & 12 d'après RUYSCH, *repréſentent la cloiſon des narines couverte de la membrane pituitaire, garnie de ſes vaiſſeaux & de ſes glandes muqueuſes.*

A cette cloiſon couverte de vaiſſeaux ; *B* cette cloiſon garnie de ſinus muqueux.

PLANCHE XIV.

*Figure premiere d'*HALLER.

A la tente du cervelet ; *B* le ſinus longitudinal de la dure-mere, qui ſe diviſe en deux parties de ſon extrémité poſtérieure ; *C* le ſinus droit diviſé en deux parties, dont l'une dégorge dans le ſinus latéral droit, & l'autre dans le ſinus latéral gauche ; *D* veſtiges de la faulx du cerveau ; *E E* les grandes veines de la tente ; *A F* inſertion des veines du cerveau dans les ſinus latéraux ; *G* orifice du ſinus occipital poſtérieur ; *H H* les ſinus *occipitaux poſtérieurs*, le droit & le gauche ; *I I* la faulx du cervelet ; *K K* les grands ſinus tranſverſes ; *L L* les foſſes jugulaires ; *M M* les ſinus *pétreux inférieurs* qui s'ouvrent dans ces foſſes ; *N N* les ſinus *pétreux ſupérieurs* ; *O O* veine du cerveler

qui débouche dans ces finus; *P P* finus *occipitaux antérieurs inférieurs; Q Q* leur canal de décharge qui ſort avec la neuvieme paire; *R R* le finus *occipital antérieur & ſupérieur; S S* la communication avec les finus caverneux & le circulaire; *T* l'orifice du finus pétreux ſupérieur, par lequel il s'ouvre dans le finus caverneux; *V V* les *finus caverneux; X X* le finus tranſverſe de la foſſe pituitaire; *Y Y* le finus *circulaire* de Ridley; *Z Z* inſertion des veines antérieures du cerveau dans le finus caverneux; *a a* la principale artere de la dure-mere; *b b* la veine qui l'accompagne; *c* endroit du crâne où elle y entre par un trou particulier; *d d* les arteres *carotides internes* dans le finus caverneux, coupées dans l'endroit où elles entrent dans le cerveau; *e e* artériole qu'elle jette dans ce finus au nerf de la cinquieme paire; *f f* endroit où la carotide interne produit l'*artere ophthalmique; g g* les apophyſes clinoïdes poſtérieures; *h* l'apophyſe criſta-galli; *i i* les finus frontaux; *k k* nerf de la cinquieme paire qui ſe diſtribue à la dure-mere; *l* troiſieme branche de la cinquieme paire; *m* la ſeconde branche; *n* la premiere branche ou l'*ophthalmique; o* la quatrieme paire de nerfs; *p* la troiſieme paire; *q* cloiſon qui ſépare la cinquieme de la ſixieme; *r* la ſixieme paire; *ſ* origine du nerf inter-coſtal; *t t* entrée de la ſeptieme paire dans la dure-mere; *u u* premieres racines de la huitieme paire; *x x* ſecondes racines de la huitieme paire; *y y* la neuvieme paire; *z* trou de la moëlle épiniere.

Dans l'œil droit, la partie ſupérieure de l'orbite détruite.

1, 1 l'artere *ophthalmique;* 2, 2 ſon rameau extérieur, qui accompagne le nerf du même nom; 3, 3 rameau intérieur qui ſe diſtribue aux narines; 4, 4 rameaux à la ſcléroticque, dont quelques-uns ſe rendent à l'uvée; 5, 5 veſtiges des muſcles releveurs de la paupiere & de l'œil; 6 l'extrémité du releveur de la paupiere; 7 la glande *lacrymale;* 8 le nerf *optique;* 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, comme dans l'œil du côté oppoſé.

Dans l'œil gauche.

9 la poulie; 10 le muſcle grand oblique; 11 le releveur de l'œil; 12 le muſcle interne de l'œil, ou l'*adducteur;* 13 l'abducteur coupé; 14 le rameau ſupérieur de la troiſieme paire, lequel ſe diſtribue aux releveurs de l'œil & de la paupiere; 15 le reſte du tronc; 16 rameau de ce nerf à l'oblique inférieur; 17 rameau au droit inférieur de l'œil; 18 rameau au droit interne; 19 rameau au *ganglion* ophthalmique; 20 rameau ſupérieur de la premiere branche de la cinquieme paire; 21 filet extérieur de la premiere branche de la cinquieme paire; 24 petits rameaux qui ſe portent à la face par les trous de l'os de la pomette; 25 rameaux à la glande lacrymale; 26 rameaux inférieurs de la douzieme branche de la cinquieme paire; 27 filet de ce rameau au *ganglion;* 28 petit rameau aux narines; 29 petit tronc qui s'éleve en devant; 30 le ganglion *ophthalmique;* 31 les petits nerfs *ciliaires;* 7, 8, comme dans l'œil droit.

Figure ſeconde de RIDLEY.

A A les lobes antérieurs du cerveau; *B B* les lobes poſtérieurs; *C C* le cervelet; *D D* les finus latéraux; *E E* les arteres vertébrales; *F*, les finus vertébraux; *G G G* la dure-mere ſéparée du côté droit de la moëlle épiniere; 1, 2, 3, 4, *&c.* les dix paires de nerfs du cerveau, avec ſept autres de la moëlle épiniere; *a* trou qui aboutit à la tige pituitaire; *b b* les deux éminences orbiculaires; *c c* les deux troncs de l'artere carotide interne; *d d* leur communication avec la vertébrale; *e e* branches de la baſilaire, qui forment le plexus choroïde; *f* pluſieurs petites branches de la carotide interne; *g* l'artere baſilaire, compoſée de deux troncs; *h h* des arteres vertébrales; *i i i* l'artere épiniere; *k* petite branche d'une artere qui traverſe la neuvieme paire; *l l* les jambes de la moëlle alongée; *m m* la protubérance annulaire, ou pont de Varole; *n* les corps pyramidaux; *o* les corps olivaires; *p* la branche antérieure de la carotide interne; *q q* petites branches qui vont au plexus choroïde; *r r r r* branches d'arteres diſperſées ſur la protubérance annulaire; *ſ ſ* partie des pédoncules du cerveau; ** nerf acceſſoire.

PLANCHE XV.

Les figures de cette planche ſont tirées des *adverſaria anatomica* de TARIN: elles repréſentent les cavités du cerveau & du cervelet.

Figure 1. On voit dans cette figure les deux portions antérieure & postérieure de la tête: elle est coupée à fix lignes au dessus des fourcils, de la partie antérieure vers la partie moyenne; & de la partie postérieure, ou de l'occiput, vers la même partie moyenne; de maniere cependant que ces deux coupes forment dans l'endroit de leur concours un angle plus ou moins obtus, pour y découvrir en entier les ventricules supérieurs *du cerveau, & les* sinus postérieurs *de ces ventricules.*

Voici ce que ces deux portions ont de commun.

A A coupe des tégumens; *B C* coupe des os; *B* de leur écorce; *C* de leur substance spongieuse; *D E F G H* coupe de la dure-mere; *D E F G* de la faulx, *D F* du sinus longitudinal supérieur; *J I K L M N O, &c.* coupe du cerveau; *J J* de la substance corticale; *I I* de la substance médullaire, distinguée des autres parties par tous les petits points rouges par lesquels on a voulu représenter les gouttes de sang qui s'écoulent des veines coupées dans cet endroit; *L L* coupe du bord postérieur du corps calleux; *M* de la cloison transparente; *N* de la colonne antérieure de la voûte; *O* des parties latérales du bord postérieur du corps calleux, P P des colonnes postérieures de la voûte. * extrémité postérieure des cornes de belier. Q Q R R coupe des ventricules antérieurs du cerveau, R R des parois des sinus postérieurs.

Ce qui suit est particulier à la coupe qui représente la face.

S S les CORPS *cannelés* parsemés de veines. T V COUCHES *des nerfs optiques*, couvertes en partie du plexus choroïde. V V EMINENCES *ovalaires* des couches; ces éminences ne s'observent pas toujours. U U *nouveaux* FREINS transparens comme de la corne, qui retiennent le tronc des veines qui viennent des corps cannelés & des couches des nerfs optiques, se décharger dans ce tronc situé dans l'angle formé par la rencontre des couches & des corps cannelés: ces freins s'étendent de part & d'autre de la partie antérieure des couches, le long de l'angle dont nous venons de parler, vers leur partie postérieure sous ces couches, jusqu'à la partie antérieure de la fente des sinus antérieurs des ventricules du cerveau, & se terminent de la partie postérieure de ces couches sous ces couches mêmes, par une substance médullaire semblable à celle qui couvre les nerfs optiques: ces freins poussent quelquefois un ou deux rameaux aux éminences ovalaires des couches. X X un de ces rameaux. *Z a b c* le PLEXUS *choroïde* dans la situation naturelle. *a* les rameaux qui se dégorgent dans les branches *b*, lesquelles par leur concours forment la VEINE de *Galien*. *c d* EMINENCE des sinus postérieurs des ventricules supérieurs du cerveau: ces éminences ne s'observent pas toujours. *d e* ORIFICE qui conduit dans les sinus dans lesquels s'étendent les piliers postérieurs de la voûte, les cornes de belier & le plexus choroïde.

Ce qui suit est particulier à la coupe opposée.

f g h i j, &c. face inférieure du corps calleux, ou la paroi supérieure des ventricules latéraux du cerveau & des sinus postérieurs de ces ventricules. *f f* la partie de ce corps qui couvre les corps cannelés. *g g* la paroi supérieure des sinus postérieurs. *h h* les VEINES qui s'étendent le long de la paroi de ces ventricules. *i i* les CANNELURES formées par la courbure de cette paroi. *j j* la CLOISON *transparente*. *k* la partie inférieure du bord postérieur du corps calleux. *l* les parties de la voûte contiguës postérieurement à la paroi supérieure des ventricules, & antérieurement à la partie postérieure de la cloison transparente. *m* partie antérieure arrondie des colonnes médullaires qui forment la voûte, & qui sont un peu adhérentes dans cet endroit. *n o* la partie postérieure de ces colonnes qui va toujours en s'aminciſſant, & qui est adhérente en *n* au corps calleux, & se termine en tranchant en *o*. *p* ESPACE *triangulaire isocele* compris entre le bord postérieur du corps calleux & les colonnes postérieures de la voûte, nommé la LYRE, entrecoupé de filets de la partie antérieure à la partie postérieure, & d'une partie latérale vers l'autre.

Figure 2. Cette figure représente la partie moyenne de la coupe de la figure premiere, qui représente la face; le plexus choroïde en a été enlevé; la coupe O P *du bord postérieur du corps calleux, &c. a été éloignée pour découvrir la partie supérieure du cervelet.*

H partie antérieure & supérieure du cervo-

ler. J COMMISSURE *postérieure* du cerveau. I la GLANDE *pinéale*. K les COLONNES *médullaires* qui lient cette glande aux couches des nerfs optiques, & l'appliquent à la commissure postérieure du cerveau. L les NATÈS. M coupe de la cloison transparente. N N coupe du pilier antérieur de la voûte. S S les CORPS *cannelés*. T V les COUCHES *des nerfs optiques*. V les EMINENCES *arrondies* des couches. U U *nouveaux* FREINS dont nous avons parlé dans la figure premiere. X Y Z FENTE qui sépare les couches, & qui conduit dans le troisieme ventricule. X la VULVE. Y l'ANUS. Z la FENTE continue à la vulve & à l'anus; en ouvrant cette fente on découvre le troisieme ventricule.

Figure 3. Cette figure est presque la même que la précédente, sinon qu'elle représente le troisieme ventricule.

H J I, *&c.* U comme dans la figure précédente, si ce n'est que les colonnes *K* paroissent s'étendre le long du bord supérieur & intérieur des couches, & que les éminences V V n'ont point été représentées. *a b c d* le *troisieme* VENTRICULE. *a* la COMMISSURE *antérieure* du cerveau. *b b* la partie de ce ventricule nommée l'*entonnoir*. *c c* les EMINENCES *orbiculaires* d'où s'élevent les colonnes N N. *d* CONDUIT qui du troisieme ventricule s'étend dans le quatrieme. *b d* FENTE continue à l'entonnoir & à ce conduit. *e e* ENDROIT où les couches sont quelquefois adhérentes entre elles.

Figure 4. Cette figure fait voir la tête coupée de maniere qu'on découvre les sinus *antérieurs des ventricules latéraux du cerveau & les* cornes *de belier.*

A A coupe des tégumens. B C D E * coupe des os, C des sinus frontaux, D de la cloison de ces sinus, E de l'épine du coronal, * de l'apophyse de l'os ethmoïde. F *trous olfactifs*. G G fosses antérieures de la base du crâne, couvertes de la dure-mere. H H *trous optiques*. I I *nerfs optiques* qui se rendent à l'œil par ce trou. J union de ces nerfs. K concours de ces nerfs de la partie postérieure vers l'antérieure. 2 coupe des carotides internes. L L coupe de la dure-mere. M M coupe de la substance corticale du cerveau. N N coupe de la substance médullaire du cerveau. O P coupe des sinus des ventricules du cerveau. O des sinus antérieurs, P des postérieurs. Q coupe des couches des nerfs optiques, bordée de la substance médullaire, dont ces couches sont couvertes. R une partie & le fond de l'entonnoir. S *orifice antérieur* du conduit ouvert du troisieme ventricule dans le quatrieme. T la *commissure postérieure* du cerveau. U les *natès*. *h i k l m n o p* comme dans la coupe opposée de la figure premiere, si ce n'est que le corps calleux a été séparé des parties latérales antérieures auxquelles il est continu, & renversé de devant en arriere, pour faire voir que les *cornes* de *belier* V W ne sont pas un prolongement du corps calleux. V extrémité postérieure de ces cornes voisines du bout postérieur du corps calleux. W leur extrémité antérieure cannelée & voisine X X des *apophyses clinoïdes postérieures*. Y Y *filamens médullaires*, obliques de devant en dehors, & de derriere en devant, unis ensemble pour couvrir les cornes. Z Z prolongement pyramidal des piliers postérieurs de la voûte : ce prolongement borde le bord interne des cornes. *a b* le *PLEXUS choroïde*. *a* partie de ce plexus renversée de devant en arriere, & représentée en 2 2, (figure premiere). *b b* partie de ce plexus qui couvre les cornes, représentée dans sa situation naturelle. *c c* partie latérale externe des sinus antérieurs des ventricules antérieurs du cerveau. *d e* R comme dans la coupe de la figure premiere. *f f* bord interne & inférieur du lobe moyen du cerveau. *g g FENTE* qui se trouve entre ce bord & la moëlle alongée, & par laquelle les arteres du plexus choroïde se rendent à ce plexus.

Figure 5. On voit dans cette figure une coupe verticale de la tête, de droite à gauche, le long de la partie postérieure des oreilles, & le cervelet coupé de maniere qu'on puisse y découvrir le quatrieme ventricule. *Ce qui suit est commun aux deux coupes.*

A A coupe des tégumens & des chairs. B C D coupe des os, C de la future sagittale, D du trou ovale. E F G H I coupe de la dure-mere, F G de la faulx, G du sinus longitudinal, H I de la tente, I des sinus latéraux. J K L coupe du cerveau, J de la substance

ſubſtance corticale, K de la ſubſtance médullaire, L coupe des ſinus des ventricules antérieurs du cerveau dans l'eſpace triangulaire commun à ces ſinus. * orifice des ſinus poſtérieurs M N. O coupe du cervelet, M de la ſubſtance corticale, N de la ſubſtance médullaire, O des parois du quatrieme ventricule. P parties latérales inférieures du cervelet, ſéparées par la petite faulx de la dure-mere.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe qui repréſente les oreilles.

Q bord poſtérieur des cornes de belier. R plexus choroïde qui couvre la partie poſtérieure des cornes. S bord poſtérieur du corps calleux. T les *NATÈS*. U les *TESTÈS*, V la *GLANDE pinéale* dans leur ſituation naturelle. W colonne médullaire d'où ſort X, l'origine de la quatrieme paire de nerfs. Y la face poſtérieure de la grande valvule du cerveau. *a b c d e f g* paroi antérieure du quatrieme ventricule ouverte. *a* la partie inférieure du conduit formé par la grande valvule & les colonnes médullaires du cervelet. *b c* petite *FENTE* qui diviſe cette paroi. *d d d d* les quatre petites *FOSSES*. *e f* portion de la ſeptieme paire de nerfs qui ſort du quatrieme ventricule. *e* ſa ſortie de ce quatrieme ventricule dans l'angle formé par le concours de la partie inférieure & antérieure du cervelet, & la poſtérieure de la moëlle allongée. *g* le *BEC de plume* à écrire, dont les bords *g g* ſont quelquefois crenelés. *h* coupe de la moëlle épiniere.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe oppoſée.

i eſpace triangulaire, qui réſulte du concours de la partie inférieure, poſtérieure & antérieure de la faulx, avec la partie moyenne & antérieure de la tente. *j* extrémité ſupérieure de l'éminence vermiculaire, ſituée ſur la valvule Y. *l* parties latérales internes du cervelet correſpondantes à ces extrémités. *k* extrémité inférieure de l'éminence vermiculaire oppoſée à la paroi *a b c d f. m* la partie poſtérieure du quatrieme ventricule.

PLANCHE XIV.

Figure premiere d'HALLER; elle repréſente les arteres de la partie antérieure & interne de la poitrine.

A le foie repréſenté en paſſant. B la portion droite du diaphragme. C quelques parties des muſcles de l'abdomen. D le péricarde, à travers lequel le cœur paroît çà & là. E l'oreillette droite circonſcrite par des points. F la pointe du cœur. G la veine-cave inférieure. H la veine pulmonaire droite. I la veine-cave inférieure. K ſa continuation dans la jugulaire droite. L la jugulaire gauche. M une partie de l'aorte. N la ligne dans laquelle le péricarde ſe termine dans la veine-cave. O la ligne par laquelle il eſt adhérent à l'aorte. P la partie droite du thymus. Q la gauche. R la lame gauche du médiaſtin unie avec le péricarde. S la trachée-artere. T l'œſophage. V la glande thyroïde. X la veine jugulaire interne droite. Y la veine thyroïdienne ſupérieure. Z le nerf droit de la huitieme paire. *a* tronc commun de l'artere ſous-claviere & de la carotide droite. *b* la ſous-claviere droite. *c* la carotide droite. *d* la veine mammaire droite. *e* l'artere mammaire droite. *f* rameau péricardio-diaphragmatique de la mammaire droite. *g* rameau qui ſe diſtribue au péricarde & aux glandes placées ſous la veine-cave. *h* rameau qui accompagne le nerf diaphragmatique. *i* rameau ſuperficiel qui ſe diſtribue aux poumons. *k* d'autres au péricarde. *l* rameau de l'artere diaphragmatique droite. *n* anaſtomoſe de l'une & l'autre artériole qui accompagne ce nerf. *o* rameau de l'artere diaphragmatique au diaphragme. *p* anaſtomoſe de la mammaire avec les rameaux de la diaphragmatique. *q* l'artere thymique droite. *r* l'artere péricardine poſtérieure ſupérieure. *ſ* l'artere thymique gauche poſtérieure. *t* la veine thymique droite. *u* rameau des arteres mammaires, qui ſort du thorax. *x* diviſion de la mammaire interne. *y* rameau externe, ou l'épigaſtrique. *z* rameau qui ſe diſtribue aux tégumens extérieurs de la poitrine. 1 rameau abdominal, ou l'épigaſtrique intérieur. 2 l'extérieur, ou la muſculo-phrénique. 3 rameau intérieur de la mammaire, ou la phrénico-péricardine. 4 rameau au médiaſtin. 5 petit rameau au péricarde. 6 petit tronc qui ſe porte au diaphragme. 7 les arteres coronaires antérieures figurées en paſſant. 8 la veine thyroïdienne inférieure droite. 9 la veine thyroïdienne inférieure gauche. 10 rameau qui ſe diſtribue à la trachée-artere. 11 un autre à l'œſophage.

12 un autre à la corne droite du thynus. 13 la carotide gauche. 14 la sous-claviere gauche. 15 les deux rameaux de la thyroïdienne inférieure. 16 la vertébrale gauche. 17 la mammaire. 18 un de ses rameaux au médiastin, qui accompagne le nerf diaphragmatique. 19 rameau thymique gauche. 20 division de la mammaire gauche. 21 rameau phrénique ou péricardin gauche. 22 rameau épigastrique. 23 la veine sous-claviere gauche. 24 la jugulaire gauche. 25 la mammaire gauche. 26 rameau thymique gauche. 27 rameau superficiel. 28 la veine bronchiale gauche. 29 rameau thymique. 30 rameau médiastin. 31 rameau bronchial. 32 la veine thyroïde moyenne gauche.

*Figure 2, d'*HALLER*, représente l'aorte inclinée sur la gauche, afin qu'on puisse mieux voir les arteres bronchiales du même côté.*

A B C le poumon droit. A le lobe inférieur. B le supérieur. C le moyen. D E le poumon gauche. D le lobe inférieur. E le lobe supérieur. F F l'œsophage. G G G l'aorte. H H H les rameaux qu'elle jette en dedans le bas-ventre figurés en passant. J l'arc de l'aorte. K le tronc de la sous-claviere & de la carotide droite. L la sous-claviere droite. M la carotide droite. N la gauche. O la sous-claviere gauche. P le péricarde recouvert postérieurement de la plevre. Q Q le médiastin postérieur. R la veine-cave. S l'azygos. T rameau intercostal supérieur. U U 1 2 3 veines intercostales. X division de l'azygos. Y tronc droit, Z le gauche. Λ la trachée artere. Ξ la bronche droite. *a* veine bronchiale gauche. *b* tronc qui s'insere au delà de l'aorte dans les espaces intercostaux. *c* rameau à l'œsophage, *d* à la trachée-artere, *e* ensuite à l'œsophage, *f* au même, *g* dans les tuniques de l'aorte. *h* l'artere péricardine postérieure supérieure, qui vient de la sous-claviere gauche, & qui se distribue à l'œsophage & à la trachée-artere; *i* la même qui vient de la sous-claviere droite, & se distribue au tronc de l'aorte & à la trachée-artere. *k* les arteres bronchoœsophagiennes qui viennent de l'aorte. Θ l'artere & la veine œsophagienne qui viennent de la bronchiale droite. *l* l'artere bronchiale droite. *m* intercostale supérieure, qui en sort & se porte vers l'intervalle de la seconde & de la troisieme côte. *n n* les bronchiales qui se distribuent aux poumons. *o* une partie de la bronchiale gauche. *p p p* les arteres intercostales. *q* les trois petites arteres œsophagiennes, qui viennent de l'aorte. *r* l'autre artere œsophagienne. *f* veine de l'azygos à l'aorte. *t* veine bronchiale droite de l'azygos. *u* d'autres petites arteres œsophagiennes. *x* rameau de l'artere *r*. *y* 4 la plus grande artere œsophagienne. 1 l'artere œsophagienne. 2 une autre veine. 3 une troisieme. 4 une quatrieme.

Figure 3, de NUCK*, représente une partie de la mamelle.*

A A une partie de la mamelle. B B la peau coupée. C C C la partie glanduleuse de la mamelle. *d d d d* racines capillaires des tuyaux laiteux. *e, e, e, e*, trois de leurs troncs. *f f* anastomose de ces troncs entr'eux. *g* la papille percée de plusieurs trous.

Figure 4, de BIDLOO*, représente les véficules d'un rameau bronchial.*

A rameau bronchial séparé de son tronc. B B ses petits rameaux. C C les véficules qui terminent ces rameaux. D véficules séparées de différentes figures qui sont recouvertes de vaisseaux sanguins, & d'autres vaisseaux qui s'entrelacent les uns avec les autres.

PLANCHE XVII de SENAC.

Figure premiere. Cette figure représente la face convexe du cœur, mais il a été forcé par la cire dont il a été rempli; on ne pouvoit faire voir autrement la figure naturelle des sacs; l'injection n'a pas conservé la proportion exacte des vaisseaux; ils ont été diversement forcés.

L'aorte *c*, par exemple, paroît moins grosse que l'artere pulmonaire. La veine-cave supérieure B a été trop dilatée, les proportions manquent de même dans les arteres coronaires; à mesure que les ventricules ont été dilatés, ces arteres se sont allongées: à leurs extrémités, de même que dans leurs cours, elles sont marquées par des points; ce sont ces points qui les distinguent des veines. A l'oreillette droite remplie de cire, il ne paroît aucune dentelure, quoiqu'il y en ait quelque trace dans l'état natu-

rel. B la veine-cave supérieure, qui est continue avec l'appendice à sa partie postérieure. C l'aorte qui vient de derriere l'artere pulmonaire, & se courbe en montant. D l'artere pulmonaire. E l'oreillette gauche qui est plus élevée que la droite. F la veine pulmonaire antérieure. I I les valvules de l'artere pulmonaire qui avoient été poussées dans les sinus par l'injection, & qui paroissoient au dehors. *g* branche antérieure de l'artere pulmonaire gauche. *h* artere coronaire droite. *i i* veines innominées, qui débouchent dans l'oreillette par leur tronc. *k k* la veine qui accompagne l'artere. L la branche antérieure de l'artere coronaire qui passe à la partie postérieure par la pointe du cœur. *m m m m m m* arteres qui rampent sur les oreillettes & les grands vaisseaux. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait des variations dans les vaisseaux coronaires, il est peu de sujets où l'on trouve ces vaisseaux exactement les mêmes; mais c'est dans les branches que se présentent les variations. Les troncs en général sont peu différens, les principales divisions sont aussi moins variables; mais on ne finiroit jamais si l'on vouloit marquer toutes les différences qui sont très-fréquentes dans les vaisseaux. Il faut cependant observer ces différences pour établir ce qui est le plus général; elles peuvent d'ailleurs nous découvrir quelque usage particulier, ou quelque vue de la nature.

Figure seconde. Cette figure représente la face applatie du cœur, & les oreillettes remplies; les ventricules & les vaisseaux coronaires sont aussi remplis; le sinus de la veine coronaire a été forcé par l'injection.

A oreillette ou sac gauche dont la surface supérieure est toujours oblique. B le sac droit qui est plus court que le sac gauche. C la veine pulmonaire gauche & postérieure. D D le sinus coronaire qui a été trop dilaté par la cire. E la veine pulmonaire droite, postérieure du sac gauche. F la veine-cave inférieure qui avoit été liée, & dont l'orifice paroît plus petit que dans l'état naturel. G G G adossement des sacs qui sont liés par un plan extérieur des fibres communes à l'un & à l'autre. H embouchure du sinus coronaire dans l'oreillette droite. I veine innominée avec les branches *o o o o*. L'artere coronaire qui vient de l'autre face du cœur. *a a a a a a* branches des arteres coronaires sur la surface du cœur. *b b b* veine qui marche le long de la cloison. *c c c* seconde veine qui n'a qu'une artere qui l'accompagne. *d d* deux autres veines *e e e* branche où se réunit la veine. *f f f f* extrémités artérielles qui marchent transversalement. *g g* branches veineuses sur lesquelles passe une branche artérielle *a*, en forme d'anneau. *h h h h* veines qui se répandent sur les sacs. *i i i i i i* arteres qui rampent sur les sacs. *o o o o* branches de la veine innominée *i*. On voit dans cette figure si les arteres coronaires par leurs extrémités se joignent & forment un anneau, comme Ruysch le prétend, & elles sont ici fort éloignées.

Figure troisieme. On a représenté dans cette figure les fibres musculaires du cœur & leur concours; pour cela on a durci un cœur par la coction, on a auparavant rempli ses cavités de charpie.

A l'artere pulmonaire qui paroît relevée à la racine, parce que le ventricule droit est rempli. B l'aorte. C la pointe du ventricule gauche, avec ses fibres en tourbillon: mais ce tourbillon ne peut pas etre bien représenté ici, à cause de la petitesse de la pointe resserrée par la coction; c'est une espece d'étoile avec des rayons courbes qui sortent du centre, ou qui s'y rendent. D la pointe du ventricule droit; elle est en général moins longue que la pointe du ventricule gauche. E le ventricule droit vu par sa face convexe ou supérieure. F le ventricule gauche, vu de même. *g g g* le sillon qui termine ou unit les deux ventricules: les fibres externes s'élevent ici en petites bosses près du sillon, parce que les ventricules sont remplis, & que la cloison n'a pas prêté autant que les fibres. C'est pour cela qu'on ne voit pas bien la continuité apparente de celles du ventricule droit avec celles du ventricule gauche: mais cette continuité n'est pas douteuse, on n'a qu'à enlever de petites lames, on verra qu'elles partent du bord du ventricule droit pour s'étendre sur le gauche. *h h h* le côté du ventricule gauche; c'est sur ce côté que sont les fibres droites, ou approchantes des droites, lorsqu'il y en a dans le cœur; ces

fibres forment une couche si mince, qu'on les emporte facilement en élevant la membrane qui les couvre.

Figure quatrieme. Cette figure représente la face applatie ou inférieure du cœur.

A A les fibres qui sont à la racine des oreillettes. B la cloison des oreillettes. C le ventricule gauche. D le ventricule droit. *e* la pointe du ventricule gauche. *f* la pointe du ventricule droit. *g g g* le sillon qui termine les deux ventricules.

Figure 5. On a représenté dans cette figure l'intérieur du ventricule gauche; pour cela on a fait une section par l'aorte, & on l'a poussée le long de la cloison; il n'y a que cette section qui puisse montrer la grande valvule, & laisser les piliers dans leur entier.

A la grande valvule mitrale qui surpasse de beaucoup celle qui est cachée dessous. B fissure qu'on a été obligé de faire pour étendre le ventricule, & l'y montrer. C autre fissure qui a été nécessaire pour la même raison. D troisieme fissure qu'on a faite à la pointe. E espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. F *g*, *f* G, piliers d'où partent les fibres tendineuses, dont on a représenté l'entrée dans la valvule. *a a a* bande ou cordon tendineux, auquel la valvule est attachée. *b b b* filamens tendineux qui rampent dans la valvule, & qui vont joindre ceux qui viennent de la racine de cette valvule. *d d d d d* racines des piliers, & les colonnes avec leurs aires. On voit au bas des piliers les colonnes, les faisceaux, les filamens, les aires, les fossettes dont le ventricule est couvert; il n'y a rien sur cette surface qui ne soit représenté d'après nature jusqu'aux parties les plus petites.

Figure 6. On a représenté dans les figures précédentes tout ce qui est sous l'aorte, les valvules figmoïdes & leurs structures, le cordon auquel sont attachées les valvules auriculaires; la façon dont se terminent les colonnes à ce cordon; comme ce cœur avoit été dans l'eau alumineuse, le tissu avoit été resserré.

A A espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. B pilier avec ses filets tendineux qui vont au reste de la valvule *f*, qui a été déchirée. C autre pilier avec quelques filets tendineux qui va à un reste *g* de la valvule D D D, ce qui manque ici a été représenté dans la précédente figure. *a a a* valvules figmoïdes avec leurs tubercules; on a omis les sinus. *b b b* cordon qui est sous ces valvules: il est un peu plus large dans l'état naturel, & plus proche du fond des valvules. *c, c, c, c, c*, colonnes, faisceaux, filamens & fossettes. *d d d d* cordon des valvules mitrales. *e e e e* insertion des fibres des colonnes sous ce cordon. *i*, *h*, embouchures des arteres coronaires.

Figure 7. Cette figure représente la structure des valvules figmoïdes.

a le tubercule. *b* bosse ou seconde turbercule, qui est dessous. *c*, *d*, les angles que forment les cornes; toutes les fibres qu'on voit dans cette figure sont musculaires. *e*, *f*, arteres coronaires.

Figure 8. Cette figure représente une valvule figmoïde prise d'un autre sujet.

a tubercule. *b*, *c*, les cornes.

PANCHE XVIII.

Figure 1, d'HALLER, représentant quelque partie du bas-ventre.

A B le globe droit du foie incliné à droite. Γ le globe gauche. Δ le lobe de Spigélius. C la véficule du fiel. D le rein droit. E l'estomac élevé en-haut. F l'œsophage. Θ une portion de l'épiploon gastro-colique. G le pylore. H la portion descendante du duodenum. J une autre portion transverse du duodenum. K sa partie gauche & l'origine du mésentere. L le rein gauche. M la rate dans sa situation naturelle. N la face antérieure du pancréas. O la face postérieure du pancréas. P l'artere mésentérique qui passe derriere le duodenum & devant le pancréas. Q l'artere colique moyenne. R le tronc de la cœliaque. S l'artere coronaire supérieure. ΦΦ les rameaux mésentériques de la veine-porte. T la veine-porte pouffée un peu sur la gauche. Un rameau droit de l'artere cœliaque. X son tronc hépatique. Y la duodénale. Z l'artere gastro-épiploïque droite, qui côtoie la grande courbure de l'estomac. *a a* les deux arteteres pyloriques inférieures. *b* la grande ar-

tere pancréatico-duodénale quicôtoie la partie cave de la courbure. *c* les rameaux qu'elle jette au duodenum, Y au pancréas ; ε ſes anaſtomoſes avec les petites pyloriques. *d* la pancréatique. *e* l'inſertion de l'artere de la ſplénique dans la pancréatico-duodénale. *c f* rameau d'une branche de la méſentérique qui s'ouvre dans cette même artere *d*. *g* lieu de l'inſertion de la premiere duodénale. *h*, l'artere ſplénique. *i* les rameaux pancréatiques. *k* les rameaux gaſtriques poſtérieurs. *l*, *l*, *l*, les rameaux ſpléniques. *m* l'artere gaſtro-épiploïque gauche. *n* ſes anaſtomoſes avec la droite. *o o* les vaiſſeaux courts.

Figure 2, d'HALLER, repréſente les reins, &c.

A le rein droit. B le rein gauche. C la capſule droite. D la capſule gauche. E une de ſes parties un peu élevée pour voir les vaiſſeaux poſtérieurs. F grand fillon de la capſule. C le même dans la capſule droite. HH les appendices du diaphragme. J J le centre tendineux du diaphragme. K K les portions du diaphragme qui ſortent des côtes. L ligament ſuſpenſoire du foie. M trou de la veine-cave N, & de l'œſophage. O le ſpoas gauche. P l'uretere du même côté. R l'inteſtin rectum repréſenté en paſſant. Q l'uretere droit. S S une partie de la graiſſe rénale. T l'aorte. U la veine-cave à ſa ſortie du foie. X l'artere phrénique. Y rameau droit. Z rameau capſulaire antérieur. *a* les poſtérieurs. *b* rameau au diaphragme. *c* rameaux des mammaires qui paroiſſent un peu dans l'étendue du diaphragme. *d* rameau droit de l'appendice. *e* anaſtomoſe des arteres diaphragmatiques. *f* rameau gauche de la phrénique. *g*, *g*, les capſulaires antérieures de la diaphragmatique. *h* l'œſophagienne. *i*, *i*, rameaux à l'un & à l'autre tendon. *k k* à l'appendice. Γ rameau qui perce le diaphragme pour aller au thorax. Θ anaſtomoſe ou arc des vaiſſeaux droit & gauche dans le tendon. *l* rameau au ligament ſuſpenſoire. Λ veine phrénique droite. Ξ la gauche. *m* l'artere céliaque. *n* la méſentérique ſupérieure. *o* l'appendicale droite qui vient de l'aorte. *p* la premiere capſulaire gauche poſtérieure. *q* l'appendicale qui vient de l'aorte. Σ la capſulaire poſtérieure droite. *r* ſa ſeconde capſulaire poſtérieure gauche. *f* ſa capſulaire antérieure gauche. *t* l'artere rénale gauche. *u* rameau adipeux qui vient du tronc. *w* l'artere rénale droite. Φ l'artere capſulaire droite antérieure de la rénale. Ψ la veine qui l'accompagne. *x*, *x*, les arteres aux glandes lombaires. *y* l'artere adipeuſe droite de la rénale. *z* l'artere ſpermatique droite. 1 l'adipeuſe qui en ſort. 2 l'uretérique ſupérieure de l'aorte. 3 le grand rameau adipeux inférieur. 4 le rameau qui va aux teſticules. 5 la ſpermatique gauche. 6 les adipeuſes qui en ſortent. 8 rameaux aux teſticules. 9 l'adipeuſe poſtérieure qui vient de la capſulaire. 10 l'artere méſentérique inférieure. 11, 11, les iliaques communes. 12, 12, les externes. 13, 13, les internes. 14, 14, les épigaſtriques. 15 l'artere ſacrée. 16 l'uretérique gauche. 17 l'uretérique droite inférieure. 18 la veine ſacrée. 19 la veine capſulaire droite. 20 la veine rénale gauche. 21 la capſulaire gauche de la rénale. 22 l'adipeuſe de la même. 23 la ſpermatique de la même. 24 la premiere rénale droite. 25 la ſeconde. 26 la ſpermatique qui en ſort, 28 & de la veine-cave. 29 le ſommet de la veſſie. 30 l'ouraque. 31 les arteres ombilicales.

Figure 3, du même, repréſente les inteſtins en ſituation.

A A la partie inférieure du foie élevé en devant. B B la véſicule du fiel. C la veine ombilicale. D le petit lobe de Spigélius. E E l'eſtomac. G le pylore. K K l'épiploon gaſtro-colique. O O limite dans le colon, de laquelle provient l'épiploon gaſtro-colique & le colique. Q Q le petit épiploon. S S partie du méſocolon. T T différentes parties du colon. U ſecond coude du duodenum preſque tranſverſe. X troiſieme coude du duodenum qui reçoit le canal cholidoque. Y ligament ou membrane qui va de la véſicule au colon. Z *a* ligament hépatico-rénal. Z limite gauche de ce ligament. *a* ſa limite droite. *b b* le rein droit couvert par le péritoine. *c* l'orifice de Winſlow par lequel on ſouffle le petit épiploon. *d d* le colon avec les appendices graiſſeux. *e*, *e*, les inteſtins grêles. *f f* la partie du pancréas qui s'inſinue dans les courbures du duodenum.

PLANCHE XIX.

Figure 1, de KULM.

a, b, c, d, 2 le pancréas. *a, a, a, a*, les grains glanduleux du pancréas. *b, b, b, b* les petits conduits qui de ces grains se rendent dans le conduit commun. *d* 2 *f e* le commencement du duodenum. *e* l'orifice commun du conduit pancréatique & du canal cholidoque dans cet intestin. *f f* l'intestin ouvert pour voir cet orifice. *g* le pylore. *h* l'estomac. *i* l'orifice cardiaque. *k* le foie. *l* la véficule du fiel. *m* le conduit ciſtique. *n* le conduit hépatique. *o* le canal cholidoque. 1 1 les vaiſſeaux courts. 2 2 3 la rate. 3 l'artere ſplénique. 4 l'épiploon. 5 le diaphragme. 6 le rein.

Figure 2, de REVERHOLT, repréſente la partie concave du foie.

A A la face interne du foie. *B* le petit lobe du foie. *C* la tiſſure du foie. *D* la veine ombilicale. *E* l'artere hépatique. *F* ſon rameau qui produit la ciſtique. *G* la veine-porte. *H* les nerfs hépatiques. *I* la veine-cave. *K* la véficule du fiel. *L* le conduit ciſtique. *m* le conduit hépatique. *n* le canal cholidoque. *o* glandule ciſtique. *p* groſſe glande placée ſur la veine-porte, ou ſur le conduit ciſtique. *q* vaiſſeaux lymphatiques de la véficule. *r, r, r*, vaiſſeaux lymphatiques qui proviennent de la partie concave du foie.

Figure 3, du même, repréſente la face convexe du foie.

A A A, une partie du ſternum avec ſes cartilages. *B* l'appendice xiphoïde. *C C* le foie. *D* la véficule du fiel. *E* la veine ombilicale. *F* ligament ſuſpenſoire du foie. *g g g* vaiſſeaux lymphatiques du côté droit. *h h* ces vaiſſeaux coupés, où ils s'uniſſent en perçant le diaphragme. *i i* vaiſſeaux lymphatiques provenans de la partie gauche du foie.

Figure 4, de BIDLOO, repréſente la rate dépouillée de ſes membranes.

A l'artere, *B* la veine, l'une & l'autre remplies de cire. *a b* ramifications de l'artere & de la veine. *C, C*, veſtiges de la capſule. *D* prolongemens & plexus de nerfs. *E* petites fibres qui partent de la membrane propre de la rate. *F* veſtiges des cellules rompues. *G* capillaires des vaiſſeaux lymphatiques.

Figure 5, de RUYSCH, repréſente une portion de l'inteſtin jejunum renverſé.

A fauſſes glandes miliaires ſituées dans les rides, ou environnées de brides. *B* ces glandes ſans être environnées de brides.

Figure 6, de PEYER.

A A l'extrémité de l'iléon ouverte & dilatée de maniere qu'on le voie en dedans. *C C* la valvule de Bauhin. *D D* portion du colon coupée. *E, E, e, e, e*, glandes ſolitaires. *F F* l'inteſtin cœcum entier. *G G* le même renverſé pour voir les glandes.

Figure 7, D'HEISTER, repréſente les veines lactées.

A A A, une partie de l'inteſtin jejunum. *B B B* un grand nombre de racines des veines lactées. *C C C C* leur diſtribution dans le méſentere. *D D D D* les glandes les plus conſidérables du méſentere.

PLANCHE XX.

Figure 1, de NUCK.

A le rein droit. *B* l'artere émulgente. *C* diſtribution des nerfs dans ce rein. *D* la veine émulgente. *E E* les vaiſſeaux lymphatiques. *F* l'uretere. *G* le baſſinet dilaté. *H* retréciſſement de l'uretere. *I* une pierre qui s'eſt trouvée dans la partie dilatée. *G K* les vaiſſeaux ſanguins de l'uretre.

Figures 2 & 3, de BERTIN, repréſentent le rein coupé en deux.

Figure 2.

B B les papilles rénales. *C C* les glandes ſituées entre ces papilles.

Figure 3.

A A diſtribution des arteres dans le rein, leſquelles ſont continuées aux tuyaux qui compoſent *B B* les papilles.

Figure 4, de RUYSCH, repréſente la moitié du rein coupé de maniere qu'on y puiſſe voir la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins.

A la face extérieure du rein, dans laquelle les vaiſſeaux ſe diſtribuent en ſerpentant. *B* la face interne du rein, dans laquelle on voit les vaiſſeaux ſanguins remplis de cire ſe diſtribuer de la même maniere que ci-deſſus. *C* les papilles rénales. *D* le baſſinet. *E* la cavité du baſſinet, dans laquelle les papilles ſéparent l'urine.

Figure 5, de DUVERNEY, *chirurgien.*

A la veſſie ſur laquelle on obſerve les fibres longitudinales & tranſverſes de ſa membrane muſculaire. *B* l'ouraque. *C* coupe de la veſſie. *D* paroi intérieure de la veſſie. *E* le vérumontanum, où on obſerve les orifices des véſicules ſéminaires. *F* les orifices des glandes proſtates qui s'obſervent ſur les parties latérales du vérumontanum. *G* les parois intérieures de l'uretre. *H* les glandes proſtaſtes. *I* origine des corps caverneux. *K* le muſcle iſchio-caverneux. *M* coupe du muſcle bulbo-caverneux. *N* les glandes de Cowper. *O* le conduit de ces glandes. *P* l'orifice de ces conduits dans l'uretre. *Q* coupe du tiſſu ſpongieux de l'uretre. *R* la foſſe naviculaire. *S* coupe du tiſſu ſpongieux des corps caverneux. *T* le gland. *V* orifice des ſinus muqueux de l'uretre. *X* coupe du tiſſu ſpongieux du gland continu au tiſſu ſpongieux de l'uretre. *Y* l'orifice du gland.

PLANCHE XXI.

Figure 1, de RUYSCH, *repréſente la verge dépouillée de la peau, deſſéchée après l'avoir embaumée, & vue dans ſa partie inférieure.*

A ſuperficie du tiſſu cellulaire dépouillée de l'enveloppe extérieure épaiſſe & nerveuſe; ce tiſſu cellulaire prend le nom de *membrane adipeuſe* lorſqu'il eſt rempli de graiſſe. *B* le corps ſpongieux d'un côté. *C* le conduit urinaire. *D* la ſurface interne de l'enveloppe épaiſſe & nerveuſe, dépouillée du tiſſu cellulaire. *F* le gland, ſur la ſuperficie duquel on ne voit aucune papille, parce qu'elles ont diſparu en ſéchant. *G* épaiſſeur du tiſſu cellulaire après l'avoir gonflé. *H* tête du tiſſu cellulaire. *I* la cloiſon qui s'obſerve entre les deux corps caverneux.

*Figure 2, d'*HEISTER, *repréſente la verge vue par ſa même face ſupérieure, dont les veines & la ſubſtance caverneuſe ont été remplies de mercure.*

A le tronc de la veine de la verge, par laquelle le mercure a été introduit après avoir détruit la valvule de cette veine. *B B* diviſion de cette veine en deux branches principales vers la partie moyenne de la verge. *C C* la diſtribution de ces branches en pluſieurs rameaux, ſur-tout proche de la couronne du gland. *D D* diſtribution merveilleuſe des petits rameaux ſur le gland. *e e e e* certains vaiſſeaux plus petits, plus grands & très-gros, qui ſe diſtribuent dans différens endroits. *F* la fin de l'uretre par où ſort l'urine. *G* le cordon avec lequel la verge a été liée après qu'on y a eu introduit le mercure. *H* la partie poſtérieure de la verge coupée.

*Figure 3, d'*HEISTER, *repréſente la partie inférieure de la même verge.*

A le petit frein de la verge couvert d'une infinité de petits vaiſſeaux. *B B* la couronne & le cou de la verge remplis d'un grand nombre de vaiſſeaux. *C C* toute la partie inférieure du gland couverte, comme la ſupérieure, de petits vaiſſeaux très-fins & tortueux. *E E* les deux corps caverneux de la verge, entre leſquels l'uretre eſt ſituée & environnée d'un nombre prodigieux de vaiſſeaux, qui communiquent & s'entrelacent de diverſes manieres. *F* la fin de l'uretre. *G* cordon avec lequel on a lié la verge. *H* la partie poſtérieure de la verge coupée.

Figure 4, de MORGAGNI, *repréſente la verge vue dans la partie inférieure, & le canal de l'uretre coupé*, &c.

A A le corps ſpongieux de l'uretre coupé dans ſa longueur pour voir ſa cavité. *D* le plus grand des petits canaux de l'uretre ouvert & étendu; on voit auſſi tout le long du canal un grand nombre d'orifices de pareils canaux. *E* ligament ſuſpenſoire de la verge. *F F* la membrane qui recouvre la verge, & qui eſt continue à ce ligament. g une partie de cette membrane ſéparée de la ſurface des corps caverneux & tirée en bas. *H* partie du prépuce tirée en arriere, où l'on voit *I* le frein & quelques glandes ſur le frein même. *K* la couronne du gland & ſes glandes ſebacées.

Figure 5, de GRAAF.

A les vaiſſeaux ſpermatiques coupés tranſverſalement. *B* ces mêmes vaiſſeaux repréſentés confuſément. *C* diſtribution de l'artere ſpermatique dans le teſticule. *D D* diſtribution de la veine ſpermatique ſur les parties latérales du teſticule. *E* la tunique albuginée. *F* une partie de la tunique vaginale emportée. *G* la plus groſſe partie de l'épi-

didyme. *H* partie moyenne de l'épididyme. *I* la plus petite partie de l'épididyme. *K* la fin de l'épididyme, ou le commencement du canal déférent. *L* le canal coupé.

Figure 6, du même.

A l'artere spermatique. *B* division de cette artere en deux rameaux. *C C* distribution du gros rameau au testicule. *D D* distribution du petit rameau au testicule. *E* la plus grosse partie de l'épididyme adhérente au testicule. *F* l'épididyme renversé pour y découvrir la distribution de l'artere. *G* la fin de l'épididyme. *H* une portion du canal déférent.

Figure 7, du même.

Cette figure & la suivante représentent la communication des véficules séminaires avec le canal déférent, telle qu'on la découvre dans le corps humain.

A A partie épaisse & étroite des canaux déférens. *B B* partie des canaux déférens moins épaisse & plus large. *C C* extrémité rétrecie des canaux déférens, laquelle s'ouvre par un orifice étroit dans les véficules. *D D* col membraneux des véficules séparé en deux parties, de sorte que la semence de l'une de ces véficules ne peut passer dans l'autre, que lorsqu'elle est parvenue dans l'uretre. *E E* les véficules gonflées d'air pour y découvrir tous leurs contours. *F F* vaisseaux qui se rendent aux véficules séminaires. *G G* membranes qui retiennent les véficules séminaires & les vaisseaux déférens dans leur situation. *H H* vaisseaux sanguins qui se distribuent sur les parties latérales des canaux déférens, & qui les embrassent par leurs ramifications.

Figure 8, du même.

A B C D E F G H comme ci-dessus. *I* le vérumontanum. *K* ouverture des conduits des prostates dans l'uretre. *L* coupe des prostates. *M* l'uretre ouverte.

Figure 9, d'HEISTER, représente le testicule.

A la membrane albuginée séparée pour découvrir *B B* les vaisseaux séminaires du testicule fins comme des cheveux, desquels tout le testicule paroît composé.

PLANCHE XXII.

Figure 1, d'HALLER.

A la matrice. *B* son épaisseur. *C* son col ouvert de côté. *D* éminence formée par son orifice. *E* les valvules de son col, qui se sont trouvées dans ce cadavre plus confuses qu'elles ne sont d'ordinaire. *F* les œufs de Naboth. *G* le ligament rond. *H* la trompe du côté droit. *I* ses franges. *K* l'ovaire en situation. *L L* différens petits œufs entiers & disséqués. *M* les vaisseaux des grandes ailes. *N* l'ovaire gauche couvert de cicatrices. *O* une portion du péritoine dont les vaisseaux sont des branches des vaisseaux spermatiques. *P* l'artere spermatique. *Q* le tronc de la veine. *R* les petites veines. *S* le corps panpiniforme. *T* les vaisseaux qui se distribuent à l'ovaire. *V* autres vaisseaux qui se distribuent à la matrice. *X* la trompe gauche vasculeuse. *Y* le ligament large. *Z* les franges de la trompe vasculeuse. *a a* les ureteres. *b* les branches d'arteres des hypogastriques qui se distribuent à la matrice. *c* plexus formé par les arteres du vagin, & celles de la matrice. *d* la vessie renversée. *e* le vagin. *f* la partie postérieure, dans laquelle les rides légeres qui se remarquent sont presque transverses. *g* taches qui se remarquent fort souvent dans le vagin. *h i* troncs des rides du vagin. *h* tronc antérieur de ces rides. *i* autre tronc postérieur & plus petit. *k* partie couverte de papilles très-ferrées. *l* partie formée par les valvules. *m* rides intermédiaires transverses. *n n* contours des parties externes de la génération. *o* embouchure de l'uretre. *p* les grandes lacunes utérines. *q* les valvules supérieures. *r* leurs sinus supérieurs. *s* leurs sinus inférieurs. *t t* les grandes lacunes des sinus supérieurs. *u u* les lacunes des sinus inférieurs. *x x* les glandes sébacées qui se trouvent là. *y* le clitoris. *z* son prépuce. *α* ligne creuse qui répond au milieu du corps du clitoris. *β* les lacunes qui se remarquent dans cette ligne. *γ* les lacunes qui sont sur les côtes de cette ligne. *δ* les nymphes. *ε ε* les glandes des nymphes.

Figure 2, d'HALLER.

A A A la matrice ouverte postérieurement. *B B* les ovaires & les trompes. *C C* le vagin ouvert par la partie antérieure. *r* sa membrane

membrane interne, nerveuse & ridée. Δ sa chaire extérieure fibreuse. *D* le petit cercle de l'hymen diffequé. *E* l'orifice de la matrice crénelé & rude. *F* la cloison de la matrice composée de trois sommets. *G* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *H* la postérieure. *I* les petites valvules du col de la matrice. *K* la partie valvuleuse du vagin voisine de la matrice. *L* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *M* la colonne postérieure & la plus petite. *N* la caroncule intermédiaire. *O* la partie proche l'hymen, composée de valvules circulaires.

Figure 3, de KULM.

a le trou ovale. *b* le conduit artériel. *C* la partie de la tête appellée *la fontanelle*. *f* le thymus. *gg* les poumons. *h* les vaisseaux ombilicaux. *i* le foie. *A* le placenta. *B* les membranes du fœtus. *m* le chorion. *n* l'amnios. *C* le cordon ombilical. *o o* les arteres ombilicales. *p* la veine ombilicale. *q* l'ouraque.

*Figure 4, d'*HUBER *; elle représente l'hymen d'une fille, quelques semaines après la naissance.*

A A les grandes levres. *B B* le clitoris. *a* l'orifice de l'uretre. *b b* les deux ventricules du vestibule. *c* l'hymen rond, & qui environne tout autour l'orifice du vagin. *dd* les petits sinus de l'hymen prolongés jusqu'au concours de la lame supérieure avec l'inférieure. *e* la cavité du vagin toute couverte de rides.

*Figure 5, d'*HUBER *; elle représente un hymen contre nature, dans lequel s'observe une colonne charnue qui divise l'entrée du vagin en deux segmens inégaux, d'après le cadavre d'une fille âgée de 7 ans.*

E l'hymen. *c* la colonne de l'hymen. *C* le clitoris. *D* son prépuce. *A A* les grandes levres. *B B* les nymphes. *a* l'orifice de l'uretre. *b* les deux ventricules du vestibule. *d d* les deux lacunes qui conduisent aux prostates de Bartholin.

Figure 6, du même ; elle représente les parties externes de la génération d'une fille de quatorze ans.

A A, BB, C, D, E, comme dans la figure précédente. F concours du bord charnu *d d*. G la fosse naviculaire. H entrée du vagin renfermée entre l'hymen & l'orifie de l'uretre ; le reste de l'espace compris entre le clitoris, les nymphes & cette entrée, s'appelle *le vestibule du vagin*. I le périnée. *K* l'anus. *a*, *b*, *c*, les parties placées dans le vestibule. *a* l'orifice de l'uretre. *b*, *b*, les deux ventricules. *c*, *c*, les deux orifices ou lacunes situées dans la partie supérieure du vestibule. *d*, *d*, les bords charnus saillans de la fente la plus étroite. (*L*)

ANATOMIE DES PLANTES, (*Jardinage.*) c'est la recherche de leur structure intérieure. On ne peut mieux faire que de rapporter ici ce qu'en a dit l'auteur de la *théorie* & de la *pratique du Jardinage*, IIIe partie, *page 176, édit. 1747.*

» Tout ce qui a vie a besoin de respiration ; & l'on ne peut douter que les plantes ne respirent aussi bien que les animaux : » elles ont comme eux tous les organes nécessaires à la vie ; des veines, des fibres, » dont les unes portent la nourriture dans » toutes les parties les plus élevées, tandis » que les autres rapportent cette nourriture » vers les racines : d'autres enfin, comme » des trachées & des poumons respirent l'air » sans cesse, & reçoivent les influences du » soleil. Cet air est si nécessaire à leur accroissement, qu'en mettant une goutte » d'huile à l'extrémité de leurs racines, elle » bouche l'entrée de l'air dans les fibres & » les canaux, & fait mourir cette partie de » racines que l'on a trempée dans l'huile. » Par la chaleur qui se trouve dans la terre, » le mouvement de la seve est plus ou moins » accéléré, l'air est plus ou moins raréfié : » ainsi il est poussé facilement jusqu'en haut, » il y fait sa fonction, & y montre sa force. »

Y a-t-il rien de plus admirable que le méchanisme des plantes ? on y trouve des creusets & des moules différens pour former l'écorce, le bois, les épines, les poils, la moëlle, le coton, les feuilles, les fleurs, les fruits & les graines. Ce sont les sucs de la terre, qui passant & se filtrant à travers la peau de la graine, y reçoivent les qualités nécessaires au suc nourricier qui entre dans les plantes, & qui s'y diversifie par le moyen des fermens en mille manieres différentes. La chaleur du soleil & la fermentation de la terre perfectionnent ensuite l'ouvrage : enfin les plantes sont composées de

petits canaux séparés & produits dans la terre ; ces petits canaux se ramassent peu à peu en paquets ; ils se rassemblent sous un même cylindre, & forment un tronc qui à l'une de ses extrémités produit des racines, & à l'autre pousse des branches ; & petit à petit ayant subdivisé les paquets des plus grands en plus petits, achève sa figure par l'extension de ses feuilles. (*K*)

* Cette *anatomie* n'est pas moins digne de l'étude du philosophe, & ne montre pas moins la sagesse du créateur, que l'*anatomie* des animaux. En effet, combien de merveilles n'offre-t-elle pas dans les ouvrages de Malpighi, du docteur Grew, & dans la statique des végétaux! Il ne paroît pas que les anciens aient fait de ce côté quelques progrès considérables ; & il n'en faut pas être étonné : l'organisation d'une plante est un arrangement de filets si déliés, de corpuscules si minces, de vaisseaux si étroits, de pores si serrés, que les modernes n'auroient pas été fort loin sans le secours du microscope. Mais *voyez* ce que cet instrument & leur réflexion leur ont appris sur l'*anatomie* des plantes, *aux articles* PLANTE, ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE, HERBE, GRAINE, RACINE, TIGE, BOURGEON, BRANCHE, FEUILLE, FLEUR, FRUIT, *&c. Voy. aussi l'art.* ANIMAL.

ANATOMIQUE, adj. de tout genre, *tout ce qui appartient à l'anatomie.* C'est dans ce sens qu'on dit, *observations anatomiques, préparations anatomiques*, &c. *Voyez* ANATOMIE.

Pour conserver les parties préparées, il faut les exposer à l'air jusqu'à ce que toute leur humidité soit dissipée, & alors elles deviendront seches, dures, & ne seront plus exposées à se corrompre ; ou bien il faut les plonger dans quelque liqueur propre à les conserver.

Il faut principalement, lorsque les parties préparées sont grosses & épaisses, & que le temps est chaud, empêcher les mouches d'en approcher & d'y déposer leurs œufs, qui transformés en vers les détruiroient. Il faut aussi avoir soin qu'elles ne soient point attaquées des souris, des rats, & des autres insectes : pour cela il faut, avant que de mettre la piece sécher, la tremper dans une dissolution de sublimé corrosif, faite avec de l'esprit-de-vin ; & pendant qu'elle seche, il faut la mouiller de temps en temps avec la même liqueur. On peut par ce moyen, & sans craindre aucun inconvénient, faire dessécher, même dans l'été, des cadavres disséqués de sujets assez grands.

Lorsque la préparation est seche, elle est encore exposée à se réduire en poudre, à devenir cassante, à se gersér & à avoir une surface inégale ; c'est pourquoi il est nécessaire de la couvrir par-tout d'un vernis épais, dont on mettra autant de couches qu'il faudra pour qu'elle soit luisante ; & il faut toujours la préserver de la poussiere & de l'humidité.

Les préparations seches sont fort utiles en plusieurs cas : mais il y en a aussi beaucoup d'autres où il est nécessaire que les préparations *anatomiques* soient flexibles & plus approchantes de l'état naturel que ne le sont ces premieres. La difficulté a été jusqu'à présent de trouver une liqueur qui puisse les conserver dans cet état approchant du naturel : les liqueurs aqueuses n'empêchent pas la pourriture, & elles dissolvent les parties les plus dures du corps : les liqueurs spiritueuses préviennent la corruption, mais elles réduisent les parties en mucilage : les esprits ardens les racornissent, en changeant la couleur, & détruisent la couleur rouge des vaisseaux injectés ; l'esprit de térébenthine, outre qu'il a l'inconvénient des liqueurs spiritueuses, a encore celui de devenir épais & visqueux.

Mais sans s'arrêter plus long-temps sur le défaut des liqueurs qu'on peut employer, celle dont on se trouve le mieux est quelque esprit ardent rectifié, n'importe qu'il soit tiré du vin ou des grains ; qui soit toujours limpide, qui n'ait aucune couleur jaune, & auquel on ajoute une petite quantité d'acide minéral, tel que celui de vitriol ou de nitre : l'une & l'autre de ces liqueurs résistent à la pourriture ; & les défauts qu'elles ont chacune séparément, se trouvent corrigés par leur mélange.

Lorsque ces deux liquides sont mêlés dans la proportion requise, la liqueur qui en résulte ne change rien à la couleur ni à la consistance des parties, excepté celles où il se trouve des liqueurs séreuses ou visqueuses, auxquelles elle donne presqu'autant de consistance qu'en donneroit l'eau bouillante :

le cerveau, celui même des enfans nouveaunés, acquiert tant de fermeté dans cette liqueur, qu'on peut le manier avec liberté.

Le cryſtallin & l'humeur vitrée de l'œil y acquierent auſſi plus de conſiſtance, mais ils en ſortent blancs & opaques; elle coagule l'humeur que filtrent les glandes ſébacées, la mucoſité & la liqueur ſpermatique: elle ne produit aucun changement ſur les liqueurs aqueuſes & lymphatiques; comme, l'humeur aqueuſe de l'œil, la ſéroſité lymphatique du péricarde & de l'amnios: elle augmente la couleur rouge des injections, de maniere que les vaiſſeaux qui ne paroiſſent pas d'abord, deviennent très-ſenſibles lorſque la partie y a été plongée pendant quelque temps.

La quantité de liqueur acide qu'il faut ajouter à l'eſprit ardent, doit varier ſelon la nature de la partie qu'on veut conſerver, & ſelon l'intention de l'anatomiſte. Si on veut donner de la conſiſtance au cerveau, aux humeurs de l'œil, *&c.* il faut une plus grande quantité de la liqueur acide: par exemple, il faudra deux gros d'eſprit de nitre, pour une livre d'eſprit-de-vin rectifié: lorſqu'on veut ſeulement conſerver les parties, il ſuffira d'y en mettre 40 ou 30 gouttes, ou même moins, ſur-tout s'il y a des os dans la partie préparée; ſi on en mettoit une trop grande quantité, les os deviendroient d'abord flexibles, & enſuite ils ſe diſſoudroient.

Lorſqu'on a plongé quelque partie dans cette liqueur, il faut avoir une attention particuliere qu'elle en ſoit toujours couverte: autrement ce qui ſe trouve hors du fluide perd ſa couleur, & certaines parties ſe durciſſent, tandis que d'autres ſe diſſolvent. Pour prévenir donc, autant qu'il eſt poſſible, l'évaporation de la liqueur, & pour empêcher la communication de l'air, qui fait que la liqueur ſpiritueuſe ſe charge d'une teinture, il faut boucher exactement l'ouverture de la bouteille avec un bouchon de verre ou de liege enduit de cire, mettre pardeſſus une feuille de plomb, de la veſſie, ou une membrane injectée; par ce moyen la liqueur ſe conſervera un temps conſidérable, ſans aucune diminution ſenſible. Quand on a mis aſſez de liqueur pour atteindre à-peu-près le haut de la préparation, il faut pour la couvrir entiérement ajouter de l'eſprit-de-vin ſans acide, de peur que ce dernier ne s'échappe.

Lorſque la liqueur ſpiritueuſe devient trop colorée, il faut la verſer, & mettre ſur les préparations une nouvelle liqueur moins chargée d'acide que la premiere: on conſervera cette ancienne liqueur dans une bouteille bien bouchée, & on s'en ſervira pour laver les préparations nouvelles, & les dépouiller de leurs ſucs naturels; attention toujours néceſſaire, avant que de mettre quelque partie que ce ſoit dans la liqueur balſamique; & toutes les fois qu'on renouvelle cette liqueur, il faut laver les préparations dans une petite quantité de la liqueur ſpiritueuſe limpide, afin d'en enlever tout ce qui pourroit y reſter de la liqueur ancienne & colorée; ou bien il faut faire une nouvelle préparation. Les liqueurs qui ne ſont plus propres à ſervir dans des vaiſſeaux de verre tranſparens, peuvent être encore d'uſage pour conſerver dans des vaiſſeaux de terre ou de verre commun certaines parties, qu'il faut tirer hors de la liqueur pour les préparer.

Il eſt bon d'être inſtruit qu'il faut éviter, autant que cela ſe peut, de tremper les doigts dans cette liqueur acidule, ou de manier les préparations qui en ſeront imprégnées, parce qu'elle rend la peau ſi rude pendant quelque temps, que les doigts en deviennent incapables d'aucune diſſection fine: ce qu'il y a de meilleur pour remédier à cette ſéchereſſe de la peau, eſt de ſe laver les mains dans de l'eau à laquelle on aura ajouté quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance.

Ceci eſt tiré d'un eſſai ſur la maniere de préparer, *&c.* par M. Alexandre Monro, de la ſociété d'Edimbourg. (L)

ANATOMISER, v. a. *faire l'anatomie, anatomiſer un corps. V.* ANATOMIE. (*L*)

ANATOMISTE, ſ. m. c'eſt ainſi qu'on nomme celui qui ſait diſſéquer, & donner de toutes les différentes parties des cadavres, une deſcription telle que les ſpectateurs puiſſent ſe former une idée juſte de la figure, de la poſition, de la communication, de la ſtructure, de l'action, & de l'uſage, *&c.* de ces différentes parties. (*L*)

ANATRAN, ſ. m. (*Chymie.*) *ſel de verre.* Le ſel de verre eſt une matiere graveleuſe qui s'éleve en écume ſur le verre

fondu. Ce sel de verre est d'un grand usage dans les essais des mines. Je crois qu'*anatran* vient par corruption de langage d'*ammoniatrum*, dont parle Pline, qui veut dire *sel nitre mêlé de cendres :* il dit que c'étoit le sel des plantes brûlées avec lequel on faisoit le verre.

L'*anatran* artificiel ou plus composé, se fait avec dix parties de nitre, quatre parties de chaux vive, trois parties de sel commun, deux parties d'alun de roche, & deux parties de vitriol.

Quelques-uns ont nommé *anatran* les concrétions pierreuses & cristallines qui se forment contre les murs & contre les voûtes dans certains lieux souterrains ; lesquelles concrétions sont nommées *stalactites*. *Voyez* STALACTITE. (*M*)

* ANATORIA, (*Géog.*) petite ville de Grece, anciennement Tanagra. *Voyez* TANAGRA.

ANAVINGA, s. m. (*Hist. nat. bot.*) arbre du Malabar, assez bien figuré sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, vol. IV, pl. XLIX, pag. 101.* Les Brames l'appellent *talana*, les Portugais *bringiela falfa d'arbore*, les Hollandois *grannaat pruymen ;* dans quelques endroits de l'Inde il est connu sous le nom d'*edmetha*.

Il forme un arbre de moyenne grandeur, haut de vingt piés environ, dont le tronc droit & élevé de sept à huit piés a environ deux piés de diametre, & est couronné de branches alternes longues, médiocrement épaisses, peu écartées, qui lui forment une cime conique. Le bois en est blanc, dense, solide, couvert d'une écorce cendrée, lisse, qui est rousse dans les jeunes branches. Sa racine a le bois roux, fibreux, & l'écorce noirâtre. Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement le long des jeunes branches, à des distances d'un à trois pouces, elliptiques, pointues à leur extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, dentelées légérement dans leur contour, épaisses, lisses, luisantes, d'un verd noir en dessus, plus clair en dessous, relevées d'une côte principale, avec six à huit nervures de chaque côté, & portées sur un pédicule court, demi-cylindrique, plat en dessus, avec lequel elles sont comme articulées sur les branches.

De l'aisselle de chaque feuille sortent des fleurs hermaphrodites, quelquefois solitaires, quelquefois réunies trois à quatre en corymbe, vertes, de trois lignes de diametre, portées sur un péduncule à-peu-près de même longueur. Chaque feuille consiste en un calice de quatre feuilles pointues, persistantes, une corolle de quatre pétales arrondis, concaves, à demi épanouis, en six étamines courtes à sommets rouges, & un ovaire sphérique placé au centre, & terminé par un style simple verd-jaune. L'ovaire, en grandissant, devient une baie sphérique de la grosseur d'une cerise, verte, lisse, à peau très-fine, comme marquée de quatre à six sillons, recouvrant une chair verte, succulente, à une loge, qui contient 12 à 20 graines en pepins ovoïdes, roux, longs de près de deux lignes, presque une fois moins larges, dispersés çà & là dans sa substance & attachés à ses parois.

L'*anavinga* est toujours verd, & fleurit une fois tous les ans ; ses fruits mûrissent vers le mois d'août. Il croît dans les terres sablonneuses du Malabar, sur-tout autour de Cochin.

Qualités. Ses fleurs seulement sont sans odeur. Ses feuilles & les autres parties rendent une odeur désagréable, & ont une saveur amere, ainsi que ses fruits.

Usages. La décoction de ses feuilles s'emploie dans les bains pour dissiper les douleurs des articulations. Le suc exprimé de ses feuilles est un puissant sudorifique qui tient le ventre libre, & qui guérit les maladies qui ont le plus de malignité.

Remarque. Cet arbre doit être placé dans la famille des cistes, à côté du caopia. (*M. ADANSON.*)

ANAXANDRE, (*Hist. de Lacédémone.*) roi de Lacédémone, fut un prince féroce par caractere & par éducation. Les institutions de Licurgue qu'il observoit dans toute leur rigueur, avoient encore fortifié un fond de férocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ses voisins. Les peuples nouvellement subjugués furent traités en esclaves, & la dureté de son gouvernement fut la cause de la seconde guerre contre les Messéniens ; ces peuples épuisés par la rapacité des exacteurs, se souvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trem-

bler ſes maîtres. *Anaxandre* inſtruit de ce ſoulevement, regardoit ce feu comme une foible étincelle ; il marche contre eux moins pour les combattre que pour les punir : mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en eſclaves étoient des hommes qui ſavoient mourir. Une ſanglante défaite qu'il eſſuya, mit Sparte ſur le bord du précipice. Ces fiers tyrans de leurs voiſins envoyerent conſulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'*ils ne ſeroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête.* Cette réponſe humilia leur fierté ; mais trop ſuperſtitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtreſſe, ils s'abaiſſerent à demander aux Athéniens un général ; on leur envoya Tyrtée, poëte de profeſſion, qui n'avoit jamais fait la guerre qu'au bon ſens, & qui fut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacédémoniens. On lui déféra le titre de général, mais *Anaxandre* s'en réſerva toutes les fonctions. Les deux partis livrerent un combat où la fortune ſe déclara pour les Meſſéniens. Tyrtée fit des vers qui conſolerent les vaincus, & qui, dit-on, releverent leur courage. Les Spartiates embraſés par ſon feu poétique, engagerent un nouveau combat & remporterent une victoire complete. *Anaxandre* ſut profiter de ſes avantages : il mena ſon armée contre Ira où les Meſſéniens avoient raſſemblé toutes leurs forces ; ils ſoutinrent un ſiege d'onze ans. *Anaxandre* moins rebuté qu'aigri de leur réſiſtance, ſappa les murs & s'introduiſit par la breche dans la ville, où l'on vit la plus affreuſe ſcene de carnage. Les femmes, les vieillards & les enfans oubliant leur foibleſſe, combattirent comme des forcenés qui ne demandoient qu'à mourir ; ceux qui ſurvécurent à cette action meurtriere furent réduits à l'humiliante condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on ſait d'*Anaxandre*. (*T-N.*)

ANAXANDRIDE, (*Hiſt. de Lacédém.*) roi de Sparte, n'eſt connu que par deux traits qui ont perpétué ſa mémoire. Ce fut ſous ſon regne que les Lacédémoniens fatigués du loiſir de la paix, chercherent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils conſulterent, répondit qu'*ils ſeroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreſte, fils d'Agamemnon, inhumé à Tégée.* Un certain Lychès ſe tranſporte dans cette ville & achete un fonds qui avoit appartenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle renfermoit les dépouilles mortelles d'Oreſte. Il fut cru, parce qu'on deſiroit qu'il dît vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent ſous leur domination : cette guerre couvrit de gloire *Anaxandride*. Ce prince avoit épouſé une femme qui ne lui donnoit point de poſtérité. Les Lacédémoniens craignant de voir ſa famille éteinte, lui députerent les éphores pour lui repréſenter la néceſſité de répudier ſa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un ſucceſſeur. *Anaxandre* répondit qu'*il ne pouvoit conſentir à un divorce qui ſemeroit l'amertume ſur le reſte de ſa vie.* Les éphores ne pouvant le réſoudre à rompre ſon premier engagement, lui propoſerent d'en prendre une ſeconde & de faire taire la loi qui n'autoriſoit point cette double union ; il y conſentit avec peine, & il eut de cette ſeconde femme un fils nommé *Cléomene*, qui régna après lui. Sa premiere épouſe, qui pendant ſi long-temps avoit été ſtérile, lui donna dans la ſuite trois fils ; ſavoir, Doreus, Leonida & Cléombrote. *Anaxandride* eſt plus célebre par ce monument de la tendreſſe conjugale que par les actions qui illuſtrent les rois : il vivoit du temps de Créſus, roi de Lydie. (*T-N.*)

ANAXIDAME, (*Hiſt. de Lacédémone.*) fut le collegue d'Anaxandre, roi de Sparte. Il paroît que ce prince occupé de l'adminiſtration civile, ſi dans talent pour la guerre, puiſqu'il n'eſt point fait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Meſſéniens pendant ſon regne. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Archidame qui tranſmit ſon trône à ſon fils Argeſiclès, princes pacifiques qui ne s'occuperent que du bonheur de leur peuple. L'hiſtoire n'entre dans aucun détail ſur leur regne, parce qu'elle n'aime qu'à conſacrer les auteurs des révolutions & les fléaux des hommes ; il eſt à préſumer qu'ils eurent des vertus tranquilles, parce que les princes ont la deſtinée des femmes, dont les plus honnêtes ſont celles dont on ne dit mot. (*T-N.*)

* ANAZARBE ſur le Pyrame, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Cilicie, anciennement *Kyrrada*, puis *Anazarbe* ; chez les géogra-

phes modernes, *Azar*, *Acfarai*, *Acferai*, *Ainzarba*. Elle s'appella auſſi *Diocéſarée*, *Cæſarée Auguſte*, & *Juſtiniapolis*. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms.

* ANAZE, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) arbre qui croît à Madagaſcar. Il diminue en groſſeur à meſure qu'il s'éleve, ce qui lui donne la forme d'une pyramide ou d'un cône. Son fruit eſt rempli d'une moëlle blanche qui a la ſaveur du tartre.

ANAZETA, (*Géog.*) ville d'Aſie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle eſt dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manaſſate, quoique l'orthographe du nom ſoit différente; car il arrive ſouvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui ſe prononce par un *a* initial, ſe prononce auſſi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de maniere que les uns ont écrit ſouvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Aſie moderne eſt pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs appriſſent aſſez la langue d'un pays, avant d'y aller faire des recherches. (*C. A.*)

* ANAZZO *ou* TORRE-D'ANAZZO, (*Géog. mod.*) ville de la province de Bari au royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne *Egnatia* ou *Gnatia*. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*.

* ANBAR, (*Géog. mod.*) ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabiquel, ſur l'Euphrate. Elle s'eſt appellée *Haſchemiah*.

ANBLATUM, (*Hiſt. nat.*) genre de plante à fleur monopétale, anomale, tubulée, & faite en forme de maſque. On y voit deux levres, qui pour l'ordinaire ne ſont point découpées. Il s'éleve du fond du calice un piſtil qui eſt attachée à la partie poſtérieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit renfermé le plus ſouvent dans le calice de la fleur. Ce fruit ſe ſépare en deux parties, & il eſt rempli de ſemences ordinairement arrondies. Tournefort, *inſt. rei herb. corol.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

* ANCA *ou* ANCA MEGAREB, nom que les Arabes donnent à un oiſeau d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'ils prétendent qu'il pond des œufs gros comme des montagnes; qu'il enleve des éléphans, comme l'épervier des moineaux; que ſes ailes quand il vole, font le fracas d'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans; qu'il s'accouple à cinq cents ans; qu'un jour qu'il enlevoit une nouvelle mariée avec ſes bracelets & tous ſes atours de noces, le prophete Handala le maudit: & que Dieu ayant égard à l'imprécation du fils de Saphuane, relégua l'épouvantable oiſeau raviſſeur dans une île inacceſſible, où il ſe nourrit d'éléphans, de rhinocéros, de buffles, de tigres, & d'autres animaux féroces. Combien d'imbécilles haufferont les épaules en liſant cette fable, qui, s'ils deſcendoient en eux-mêmes, & qu'ils revinſſent ſur les préjugés dont ils ſont imbus, s'appercevroient facilement qu'ils n'ont pas le droit de hauſſer les épaules.

ANCASTER *ou* ANCASTRE, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'eſt l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. (*C. A.*)

* ANCAMARES *ou* ANTAMARES, (*Géogr. mod.*) peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madere, qui ſe perd dans la riviere des Amazones.

ANCAON (SERADE), *Géogr. mod.* chaîne de montagnes dans le Béira, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Sera d'Eſtrella*, Celle-là tourne à l'orient, entre les rivieres Moddego & Zezere. Elles paroiſſent détachées d'une autre qui commence près de Lamégo, & s'étend depuis Porto juſqu'à Coïmbre, ſans qu'il y ait dans tout cet eſpace plus de trois lieues ou environ de plaines entre elles.

ANCARANO, (*Géog. mod.*) petite ville de l'état eccléſiaſtique dans la marche d'Ancone.

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCÉE, (*Hiſt. Greque.*) roi d'Arcadie, fameux pour avoir donné lieu au proverbe, *il y a encore bien du chemin entre le verre & la bouche*, fut fils de Lycurgue, &, ſelon d'autres, de Neptune d'Aſtipalée. On le

compte au nombre des Argonautes ; & Pauſanias rapporte qu'ayant ſuivi Méléagre à la chaſſe du ſanglier de Calydon, il mourut d'une bleſſure que lui fit cet animal. Ceux qui le font fils de Neptune d'Aſtipalée, ajoutent que ce prince n'eut de paſſion que pour l'agriculture, & qu'ayant maltraité un de ſes eſclaves pour avoir négligé ſes vignes, celui-ci lui dit : *qu'il s'y intéreſſoit à tort, que jamais il ne boiroit des vins qu'elles produiroient. Ancée* frappé de cette prédiction, attendoit avec une impatience mêlée de crainte, l'inſtant de la vendange : alors prenant une coupe pleine de vin, *vois-tu*, dit-il à l'eſclave, *l'accompliſſement de ta prophétie.* Mais ce dernier lui répondit, *que la coupe n'étoit pas encore à ſa bouche.* Effectivement, un ſanglier qui ravageoit ſes vignobles, s'étant préſenté, il laiſſa échapper la coupe, & pourſuivit le ſanglier qui ſe jeta ſur lui & le tua. Il y a ſans doute du fabuleux dans ce récit ; au reſte, le lecteur pourra le rejeter ou l'admettre. Pluſieurs prétendent qu'il faut diſtinguer *Ancée*, fils de Lycurgue, d'avec le fils de Neptune d'Aſtipalée. Pauſ. *lib. VIII*, Aulu. *Noct. attic. lib. XIII*, *chap. 16*. Hom. & *alii*. (*T-N.*)

§ ANCENIS, (*Géogr.*) petite ville de France en Bretagne, à ſix lieues Eſt de Nantes & à dix d'Angers. Elle eſt ſur la Loire, dans une ſituation très-agréable & dans un pays fertile. C'eſt l'ancienne *Ancenisium*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui eſt aujourd'hui ruiné. *Long. 16, 28 ; lat. 47, 22.* (*C. A.*)

ANCÊTRES, ſ. m. pl. (*Hiſt. & Gram.*) ſe dit des perſonnes de qui l'on deſcend en droite ligne, le pere & la mere non compris. Ce mot dérivé du latin *anteceſſor* & par ſyncope *anceſſor*, qui va devant.

En droit on diſtingue *ancêtres* & *prédéceſſeurs*. Le premier de ces deux noms convient à certaines perſonnes dans l'ordre naturel ; on dit *un homme & ſes ancêtres* : le ſecond a directement rapport à l'ordre politique ou de la ſociété, nous diſons *un évêque & ſes prédéceſſeurs*. On dit également *un prince & ſes prédéceſſeurs*, pour ſignifier les rois qui ont régné avant lui : mais on ne dit *un roi & ſes ancêtres*, que quand il eſt deſcendu par le ſang de ſes prédéceſſeurs.

Dans l'uſage on met cette différence entre les *peres* & les *ancêtres*, que ce dernier ne ſe dit que des peres d'une perſonne qualifiée. Il ſeroit ridicule qu'un artiſan dît, *mes ancêtres ont fait le même métier que moi.* (*G & H.*)

ANCETTES DE BOULINES *ou* COBES DE BOULINES, (*Marine.*) c'eſt ainſi que l'on nomme les bouts de corde qui ſont attachés à la relingue de la voile, dont le plus long n'excede pas un pié & demi ; leur uſage eſt d'y paſſer d'autres cordes qu'on appelle *pattes de boulines*. *Voyez* BOULINE & RELINGUE. (*Z*)

ANCHARIE, ſ. f. (*Myth.*) déeſſe que le peuple d'Aſculum, dans la Pouille, adoroit.

ANCHE, ſ. m. c'eſt le conduit quarré par lequel la farine paſſe dans la huche du moulin. *Voyez* MOULIN A FARINE.

ANCHE, ſ. f. *en Lutherie*, petite machine de canne, de leton, de bois, ou de toute autre matiere, d'une ou de pluſieurs parties, qu'on adapte à des inſtrumens à vent, & qui les fait réſonner, en portant une ligne d'air contre la ſurface du tuyau, que cette ligne d'air raſe en vibrant comme une corde dont le poids de l'atmoſphere feroit le poids tendant, & qui auroit la longueur du tuyau. *Voyez* INSTRUMENT DE MUSIQUE. Ce qui fera réſonner un inſtrument à vent, & ne formera pas avec lui un tout, pourra s'appeller *anche*. Sans l'*anche*, la colonne d'air qui remplit l'inſtrument ſeroit pouſſée toute entiere à la fois, & il n'y auroit point de ſon produit. Les *anches* d'orgue ſont des pieces de cuivre de la forme d'un cylindre concave qui ſeroit coupé en deux par un plan qui paſſeroit par ſon axe. La partie inférieure de l'*anche* eſt relevée ; enſorte que quand elle eſt appliquée ſur un plan, le paſſage à l'air ſoit entiérement fermé de ce côté. On les forme ſur l'étampoir. *Voyez* ÉTAMPOIR. Aux trompettes dont les *anches* ſont la bouche, la partie ſupérieure de l'*anche* entre dans la noix. *Voyez* NOIX. On la recouvre enſuite d'une piece de leron flexible & élaſtique, qu'on appelle *languette*, & on affermit le tout au moyen d'un coin, dans le corps de la noix, dont il acheve de remplir l'ouverture. Les *anches* doivent ſuivre la proportion du diapaſon.

Quant aux autres sortes d'*anches*. *Voyez les instrumens auxquels elles appartiennent. Voyez* BASSON, HAUTBOIS, *&c.*

ANCHE, adj. (*terme de Blas.*) *courbé*: il se dit seulement d'un cimeterre courbé.

Tournier. S. Victoret à Marseille, de gueules à l'écusson d'or chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres badelaires ou braquemars *anchés* d'or, les poignées vers le chef. (*V*)

* ANCHEDIVE *ou* ANGADIVE, (*Géogr. mod.*) petite île de l'Océan indien, sur la côte du royaume de Décan, non loin de Goa, vers le midi.

ANCHIALE, *Anchialum*, (*Théol.*) terme célebre parmi les critiques qui ont écrit sur ce qui concerne les Hébreux ou les Juifs. On le trouve dans cette épigramme de Martial, *lib. XI, ép. xcv.*

Ecce negas, juraſque mihi per templa Tonantis:
Non credo; jura, Verpe, per Anchialum.

c'est-à-dire, *pour nier ou pour affirmer, tu atteſtes les temples de Jupiter, je ne t'en crois pas; jure, circoncis, par Anchiale.*

On demande qui est cet *Anchiale*, si c'est le nom du vrai dieu ou d'un faux Dieu; & pourquoi l'on demandoit aux Juifs, de la bonne foi desquels on se défioit, de jurer par *Anchiale*.

Il est certain, dit le P. Calmet, que le jurement le plus ordinaire des Juifs, est, *vive le Seigneur*: ce serment se trouve en plusieurs endroits des livres saints, comme dans les *Juges, viij, 19.* dans le *livre de Ruth, c. iij, v. 13.* Dans le *premier livre des Rois, c. xiv, v. 45.* Le Seigneur lui-même, quand il fait un serment, n'ayant personne plus grand que lui par qui il puisse jurer, il jure par sa propre vie: *vivo ego, dicit Dominus.* Or en hébreu ce serment, *vive le Seigneur*, peut se prononcer ainsi, *Hacgai-Elion; par la vie du très-haut*, ou *Anachi-eloa: ah! que le Seigneur vive*, ou simplement *Ha-chi-el, par la vie de Dieu*, la terminaison latine *um*, qui est à la fin d'*Anchialum*, ne faisant rien à la chose non plus que la lettre *n*, que le poëte y a mise, parce que dans la prononciation, en disant *hachiel* ou *al*, il semble qu'on prononce *han-chi-al*. Suivant cette explication, l'*Anchialum* de Martial signifieroit qu'il exige de ce Juif, qu'*il lui jure par le nom ou la vie du Seigneur.*

Quelques-uns ont cru qu'on faisoit jurer les Juifs par une statue de Sardanapale, érigée dans la ville d'Anchiale en Cilicie: mais cette conjecture n'est fondée sur rien.

D'autres tirent *anchialum* du grec ἀγχίαλος, qui signifie *qui est proche du rivage*, comme si le Juif juroit par le dieu qu'on adore sur les rivages; parce qu'en effet les Juifs hors de Jérusalem & de leur pays, alloient pour l'ordinaire faire leurs prieres sur le bord des eaux. Enfin d'autres ont cru que c'est parce qu'il juroit par le temple du Seigneur *heicaliah*, & l'on sait que les Juifs juroient quelquefois par le temple: mais toutes ces explications paroissent peu naturelles.

Un ancien exemplaire manuscrit, qui appartenoit à M. de Thou, porte: *jura, Verpe, per ancharium*; *jure, Juif, par l'âne.* Or les païens, & sur-tout les poëtes se plaisoient à reprocher aux Juifs qu'ils adoroient un âne, ou la tête d'un âne: voici ce qu'en dit Pétrone.

Judæus licèt & porcinum numen adoret,
Et Cilli ſummas advocet auriculas.

On peut voir ce qu'en dit Tacite, *Hiſtor. lib. V*, & les raisons ou le fondement de cette fausse imputation, sous l'article ONONICTITES. Ce dernier sens est beaucoup plus simple, & est très-relatif aux idées que s'étoient formé les païens de la religion des Juifs. *Dictionnaire de la Bible.* (*G*)

* ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace sur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchialo* ou *Anchio.*

* ANCHIFLURE, s. f. c'est, *en Tonnellerie*, le trou qu'un ver a fait à une douve de tonneau, à l'endroit où cette douve est couverte par le cerceau. On la découvre par le bruit que le vin fait en s'échappant; & on y remédie en écartant le cerceau, en perçant un plus grand trou avec la vrille, à l'endroit même de l'*anchiſture*, & en y poussant un fosset, qu'on coupe à raz de la douve, afin de pouvoir replacer le cerceau.

ANCHISE, (*Hiſt. Greq.*) pere d'Enée, de la famille de Priam, dernier roi de Troye. L'histoire nous a conservé peu de détails sur la vie de ce prince, & le peu qui nous en reste,

reſte, eſt altéré par la fable. On le fait fils de Capis & de la nymphe Naïs. Sa femme dont on ignore le nom, lui donna un fils appellé *Enée*. C'eſt ce Enée ſi fameux par le monument immortel que lui a érigé Virgile. Après la priſe de Troye, *Anchiſe* s'éloigna de cette ville qui ne lui offroit plus que des débris; il fit voile vers l'Italie, emportant avec lui ſes dieux & ſes tréſors. Enée ſecondé d'Aſcagne ſon fils, favoriſa ſa retraite; & c'eſt ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'Enée l'avoit ſauvé des flammes en le portant ſur ſes épaules. *Anchiſe* mourut en Sicile près de Drepanes, & fut enterré ſur le mont Erix. Les auteurs fabuleux racontent qu'il avoit été frappé d'un léger coup de tonnerre qui le rendit aveugle, pour avoir eu part aux faveurs de Vénus, & les avoir indiſcrétement révélées. Ceci ſert ſeulement à prouver que ce fut un prince aimable & galant. *V.* Denis d'Halycarnaſſe, Tite-Live, Virgile, Homere. (*T-N.*)

ANCHOIS, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) *encraſicholus*, poiſſon de mer que l'on a mis au nombre des aphyes; il eſt de la longueur du doigt, & quelquefois un peu plus long: ce poiſſon eſt ſans écailles, ſa bouche eſt grande, l'extrémité des mâchoires eſt pointue; elles n'ont aucunes dents, mais elles ſont faites en forme de ſcie; les ouïes ſont petites & doubles, le cœur eſt long & pointu, le foie rouge & tacheté, le ventre eſt fort mou & ſe corrompt promptement; on y trouve une grande quantité d'œufs rouges. Ce poiſſon eſt charnu, & il n'a point d'arêtes, excepté l'épine du dos, qui eſt fort menue. On ſale les *anchois*, après leur avoir ôté la tête & les entrailles. *Rondelet. Voyez* POISSON. (*I*)

* La pêche la plus abondante des *anchois* ſe fait en hiver ſur les côtes de Catalogne & de Provence, depuis le commencement de décembre juſqu'à la mi-mars; on en prend encore en mai, juin, juillet, temps où ils paſſent le détroit de Gibraltar pour ſe retirer dans la Méditerranée. On en trouve auſſi à l'oueſt d'Angleterre & du pays de Galles. Ils ont cela de commun avec les ſardines, qu'ils nagent en troupe, fort ſerrés, & que la lumiere eſt un attrait pour eux. Auſſi les pêcheurs ne manquent pas de leur préſenter cet appât. Ils allument des flambeaux dans leurs nacelles ou chaloupes pendant la nuit: les *anchois* accourent à l'inſtant, & ſe jettent en nombre prodigieux dans les filets qui leur ſont tendus. Quand une pêche eſt finie, on leur coupe la tête, on leur ôte le fiel & les boyaux, on les ſale, & on les met en baril.

Les *anchois* frais peuvent ſe manger frits ou rôtis; mais ils ſont meilleurs & d'un plus grand uſage, ſalés. Comme ils n'ont point d'autres arêtes que l'épine du dos, qui eſt mince & déliée, elle ne bleſſe point, & n'empêche pas qu'on ne les mange entiers.

Cette excellente ſauce que les Grecs & les Latins nommoient *garum*, & à laquelle ils donnoient l'épithete de *très-précieuſe*, n'étoit autre choſe que des *anchois* confits, fondus, & liquéfiés dans leur ſaumure, après en avoir ôté la queue, les nageoires & les arêtes. Cela ſe faiſoit ordinairement en expoſant au ſoleil le vaiſſeau qui les contenoit; ou bien quand ils en vouloient avoir plus promptement, ils mettoient dans un plat des *anchois* ſans les laver, avec du vinaigre & du perſil, & expoſoient enſuite le plat ſur la braiſe bien allumée, remuoient le tout juſqu'à ce que les *anchois* fuſſent fondus; & ils nommoient cette ſauce *acetogarum*. On ſe ſervoit du *garum* & de l'*acetogarum* pour aſſaiſonner d'autres poiſſons, & quelquefois même la viande.

La chair des *anchois*, ou cette ſauce que l'on en fait, excite l'appétit, aide la digeſtion, atténue les humeurs craſſes, & fortifie l'eſtomac. Aldrovande prétend même qu'elle eſt bonne pour la fievre: mais un ſavant médecin de notre ſiecle dit qu'il en faut uſer ſobrement, parce qu'elle échauffe, raréfie les humeurs, & les rend âcres & picotantes.

ANCHORA, (*Géogr.*) nom d'une petite ville du Péloponneſe, que les anciens ont nommée *Aſine* & quelquefois *Faneromini*. Elle étoit ſituée près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention.

* ANCHUE, ſ. f. terme en uſage dans les *manufactures en lainage* d'Amiens. C'eſt ce qu'on appelle dans les autres manufactures *la trame*. *Voyez* TRAME.

ANCHYLOSE, ſ. f. (*terme de chirurgie.*) on nomme ainſi l'union de deux os articu-

lés & soudés ensemble par le suc osseux, ou une autre matiere, de façon qu'ils ne fassent plus qu'une piece. Cette soudure contre nature empêche le mouvement de la jonction; la maladie que nous venons de définir se nomme *anchylose vraie*, pour la distinguer d'une autre que l'on nomme *fausse*. Cette derniere peut être occasionée par les tumeurs des jointures, le gonflement des os, celui des ligamens, l'épanchement de la synovie, & autres maladies qui empêchent le mouvement des articulations, & qui souvent dégénerent en vraies *anchyloses*, lorsque la soudure devient exacte, & qu'il n'y a plus aucun mouvement.

Les fractures dans les articles donnent lieu à cette maladie par l'épanchement des sucs osseux nécessaires pour la formation du cal. L'*anchylose* survient aux luxations non réduites par l'épaississement de la synovie dans les cavités des articles, & aux fractures, lorsque dans les pansemens on n'a pas soin de donner du mouvement aux parties. Les contusions des os, des cartilages & des ligamens sont des accidens assez communs dans les luxations; ils occasionent facilement l'*anchylose*, lorsqu'on ne remédie pas au gonflement de ces parties par les saignées, le régime convenable, & les formations émollientes & résolutives: les entorses peuvent par les mêmes raisons être des causes de l'*anchylose*.

Le pronostic est différent, suivant les différences de la maladie: une *anchylose* qui vient d'une luxation non réduite est plus facile à guérir lorsqu'on peut replacer l'os, qu'une autre qui survient après la réduction; les *anchyloses* anciennes présentent plus de difficultés que les récentes. Pour réussir dans le traitement de chacune d'elles, il faut bien connoître les causes qui y ont donné lieu. Tout ce qui vient d'être dit a rapport aux *anchylofes* que nous avons nommées *fausses*; car les vraies où il y a impossibilité absolue de mouvoir les os sont incurables; on ne peut y employer qu'un traitement palliatif pour appaiser les accidens qui les accompagnent.

La cure de l'*anchylose* consiste à donner du mouvement aux parties qui ont de la disposition à se souder; voici comme on la prévient dans les fractures & luxations: s'il s'agit de l'épaississement de la synovie, les douches d'eau chaude données de fort haut, sont d'un grand secours; on peut faire fondre dans l'eau du sel ammoniac, du sel fixe de tartre, ou du sel marin pour la rendre plus efficace. On a souvent délayé par ces secours l'amas de synovie qui s'étoit fait dans les articles; & l'on a ensuite réduit des luxations qui étoient anciennes. Les eaux de Bourbon, de Bareges, *&c.* sont fort utiles; elles ramollissent les muscles, & liquéfient l'humeur synoviale, dans les inflammations & gonflemens des cartilages & des ligamens. On prévient l'*anchylose* par de fréquentes saignées, les cataplasmes & fomentations anodynes, un régime humectant: quand les douleurs sont passées, on associe les résolutifs aux anodyns; on passe ensuite à l'usage des résolutifs seuls. Lorsque la douleur & le gonflement sont passés, on commence de mouvoir doucement les parties sans rien forcer, pour ne point attirer une nouvelle fluxion qui pourroit être plus fâcheuse que la premiere. Il faut bien faire attention dans ces tentatives de mouvement, de ne donner que celui que la construction de l'articulation permet: ainsi on ne remuera en rond que les articulations par genou; on étendra & fléchira seulement les articulations par charniere, se gardant bien de porter ces mouvemens au delà des bornes prescrites dans l'état naturel.

Si les dispositions à *anchylofes* dépendoient d'un virus vénérien, scorbutique, *&c.* qui dépravent l'humeur synoviale, il faudroit d'abord détruire la cause en la combattant par les remedes appropriés. L'excellent traité des maladies des os, de M. Petit, donnera des notions plus étendues sur cette matiere. (*Y*)

ANCHYLOPS, s. f. (*terme de chirurgie.*) abcès ou amas de matiere entre le grand angle de l'œil & le nez. Quand l'abcès est percé, ce n'est plus un *anchylops*; on le nomme alors *ægilops*. *Voyez* ÆGILOPS.

Cette maladie donne souvent lieu à la fistule lacrymale, parce que la matiere qui s'est formée dans cette tumeur peut perforer le réservoir des larmes, en même temps qu'elle use & ulcere la peau. On peut

prévenir cet accident en faisant à propos l'ouverture de la tumeur lorsqu'elle est en maturité, cette maladie ne différant point des abcès ordinaires. *Voy.* ABCÈS. (*Y*)

* ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE, (*Gramm.*) ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage; elle est *ancienne*, quand il y a long-temps déja que l'usage en est passé, elle est *antique*, quand il y a long-temps qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux*; *nouveau* à *ancien*; *moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à l'homme; l'*ancienneté* à la famille; l'*antiquité* aux monumens: la *vieillesse* est décrépite; l'*ancienneté* immémoriale, & l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente la présence d'esprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, & donne de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affoiblit les témoignages, & donne du prix aux monumens. *Voyez les Syn. françois.*

ANCIENS (*histoire des Juifs*), c'étoient les personnes les plus respectables par l'âge, l'expérience & la vertu. On les trouve appellés dans l'Exode tantôt *seniores*, & tantôt *principes synagogæ*; ce fut Moyse qui les établit par l'ordre de Dieu pour l'aider dans le gouvernement du peuple d'Israël; & il est dit que Moyse les fit assembler, & leur exposa ce que le Seigneur lui avoit commandé. Long-temps après, ceux qui tenoient le premier rang dans les synagogues s'appellerent ϗekenim, anciens, à l'imitation des 70 *anciens* que Moyse établit pour être juges de Sanhédrin. *Voyez* SANHÉDRIN.

Celui qui présidoit prenoit plus particuliérement le nom d'*ancien*, parce qu'il étoit comme le doyen des *anciens*, *decanus seniorum*. Dans les assemblées des premiers chrétiens, ceux qui tenoient le premier rang prenoient aussi le nom de *presbyteri*, qui à la lettre signifie *anciens*. Ainsi la seconde épître de saint Jean qui dans le grec commence par ces mots πρεσβύτερος ἐκλεκτῇ, & la troisieme par ceux-ci πρεσβύτερος Γαΐῳ, sont rendus ainsi par la vulgate, *senior Electæ*, *senior Gaio*. Il faut pourtant mettre cette différence entre les *anciens* des juifs & ceux des chrétiens, que les premiers n'avoient qu'une députation extérieure & de police seulement, dépendante du choix du légiſlateur; au lieu que les autres ont toujours eu, en vertu de leur ordination, un caractere inhérent, & comme parlent les scholastiques, indélébile; ce qu'on prouve par le ch. xiv des Actes des Apôtres, v. 22, où la vulgate dit: *cùm constituissent illos per singulas ecclesias presbyteros.* Le grec rend le verbe *constituissent* par χειροτονησαντες, c'est-à-dire, *cùm manuum impositione consecrassent. Voyez* EVEQUE & PRETRE.

Le président ou évêque prenoit la qualité d'*ancien*; c'est ainsi que S. Pierre dans sa *premiere épitre*, *ch. v*, *verset 5*, s'adressant aux *anciens*, leur dit, *seniores*; πρεσβυτερους, *qui in vobis sunt obsecro*, *consenior*, πρεσβύτερος: ce qui a donné lieu de confondre la qualité d'évêque avec celle de prêtre à ceux qui ont contesté la supériorité des évêques. *Voyez* EPISCOPAT.

Par la même raison les assemblées des ministres de l'église, dans les temps de sa naissance, étoient appellés *presbyteria* ou *presbyterium*, conseil des *anciens*. L'évêque y présidoit en qualité de premier *ancien*, & étoit assis au milieu des autres *anciens*: ceux-ci, c'est-à-dire les prêtres, avoient à leurs côtés leurs chaires de juges; c'est pourquoi ils sont appellés par les peres *assessores episcoporum*. Il ne s'exécutoit rien de considérable qui n'eût été auparavant délibéré dans cette assemblée, où l'évêque étoit le chef du corps des prêtres ou *anciens*, parce qu'alors la juridiction épiscopale ne s'exerçoit pas par l'évêque seul, mais par l'évêque assisté des *anciens*, dont il étoit le président. *Voyez* EVÊQUE.

ANCIEN, est encore un titre fort respecté chez les protestans. C'est ainsi qu'ils appellent les officiers, qui conjointement avec leurs pasteurs ou ministres, composent leurs consistoires ou assemblées pour veiller à la religion & à l'observation de la discipline; on choisit les *anciens* d'entre le peuple, & on pratique quelques cérémonies à leur réception. Lorsque les calvinistes étoient tolérés en France, le nombre de ces *anciens* étoit fixé, & il leur étoit défendu par un édit de Louis XIV, en 1680, de souffrir aucun catholique romain dans leurs prêches.

En Ecosse il y a dans chaque paroisse un nombre illimité de ces *anciens*, qui ne passe pourtant pas ordinairement celui de

douze ; le gouvernement presbytérien dominant principalement dans ce royaume. *Voyez* PRESBYTÉRIEN.

Chamberlayne fait mention d'un *ancien régulateur* choisi dans chaque paroisse par le consistoire, & dont le choix est ensuite confirmé par les habitans, après une information exacte & scrupuleuse de ses vie & mœurs. Il ajoute que le ministre l'ordonne, & que ses fonctions sont à vie ; qu'elles consistent à aider le ministre dans l'inspection qu'il a sur les mœurs, dans ses visites, catéchismes, prieres pour les malades, monitions particulieres, & à l'administration de la cene. Tout cela paroît d'autant moins fondé, que toutes ces fonctions sont les mêmes que celles des *simples anciens* dans les églises presbitériennes : quant aux *anciens régulateurs*, on n'y connoît rien de semblable, si ce n'est dans les assemblées générales, où ces *anciens régulateurs* sont l'office de députés ou de représentans des églises *V.* SYNODE, *&c.* (*G*)

ANCIENNE ASTRONOMIE, se dit quelquefois de l'astronomie des *anciens* qui, suivant le système de Ptolomée, mettoient la terre au centre du monde, & faisoient tourner le soleil autour d'elle ; & quelquefois de l'astronomie de Copernic même, qui en plaçant le soleil au centre de l'orbite terrestre, ou dans quelque point au dedans de cet orbite, faisoit décrire aux planetes des cercles autour du soleil, & non des ellipses, qu'elles décrivent en effet. *V.* ASTRONOMIE. *V. aussi* PLANETE, COPERNIC, ORBITE, *&c.*

ANCIENNE GÉOMÉTRIE peut s'entendre aussi de deux manieres ; ou de la géométrie des *anciens*, jusqu'à Descartes, dans laquelle on ne faisoit aucun usage du calcul analytique, ou de la géométrie depuis Descartes jusqu'à l'invention des calculs différentiel & intégral. *Voyez* ALGEBRE, DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, *&c. Voy. aussi* GÉOMÉTRIE. (*O*)

ANCIENS, s. m. pl. (*Belles-lettres.*) Il se dit particuliérement des écrivains & des artistes de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault, intitulés : *Parallele des anciens & des modernes*, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *anciens*. « N'est-il pas vrai, dit-il, que la durée du monde est communément regardée comme celle de la vie d'un homme ; qu'elle a eu son enfance, sa jeunesse & son âge parfait, & qu'elle est présentement dans sa vieillesse ? Figurons-nous de même que la nature humaine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, & que présentement le monde & lui seroient dans leur vieillesse. Cela supposé, nos premiers peres ne doivent-ils pas être regardés comme les enfans, & nous comme les vieillards & les véritables *anciens* du monde ? »

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, *le monde est si vieux qu'il radote*, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du *Parallele*. Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, au progrès des sciences & des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement & sa maturité que du temps. Mais qu'il en soit de même du goût & du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser & dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes & des choses, ont tout fait, sans aucune regle de succession & de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bizarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux modernes d'*être montés sur les épaules des anciens*, est donc bien réel du côté des connoissances progressives ; comme, la physique, l'astronomie, les méchaniques : la mémoire & l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé ; les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris & dérobés à la nature, les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, seront des richesses acquises ; & quoique pour passer d'un siecle à l'autre, il leur ait fallu franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des temps, assez de rayons de lumiere, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *anciens* aient aidé les modernes à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature & dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie & de

goût, la succession n'est pas la même. La raison & la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, l'imagination & le sentiment ne passent point en héritage. Quand même les facultés naturelles seroient égales dans tous les siecles, les circonstances qui développent ou qui étouffent les germes de ces facultés, se varient à l'infini : un seul homme changé, tout change. Qu'importe que sous Attila & sous Mahomet la nature eût produit les mêmes talens que sous Alexandre & sous Auguste?

Il y a plus : après deux mille ans, la vérité enfevelie se trouve dans sa pureté comme l'or, & pour la découvrir, il ne faut qu'un seul homme. Copernic a vu le système du monde comme s'il fût sorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts & combien de sciences, après dix siecles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laissées?

Mais quand le flambeau du génie est éteint; quand le goût, ce sentiment si delicat, s'est dépravé; quand l'idée essentielle du beau, dans la nature & dans les arts, a fait place à des conceptions puériles & fantasques, ou absurdes & monstrueuses; quand toute la masse des esprits est corrompue dans un siecle, & depuis des siecles, quels lents efforts ne faut-il pas à la raison & au génie même, pour se dégager de la rouille de l'ignorance & de l'habitude, pour discerner, parmi les exemples de l'antiquité, ceux qu'il est bon de suivre & ceux que l'on doit éviter?

Perrault, ses partisans & ses adversaires ont tous eu tort dans cette dispute; aux uns c'est le bon goût qui manque, & aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir, dans *les dialogues sur les anciens & les modernes*, opposer sérieusement Mezerai à Tite-Live & à Thucydide, sans daigner parler de Xénophon, de Salluste, ni de Tacite; de voir opposer l'avocat Le Maitre à Cicéron & à Démosthene; Chapelain, Desmarets, Le Moine, Scudéri à Homere & à Virgile; de voir déprimer l'Iliade & l'Enéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle; de voir donner aux romans de l'Astrée, de Cléopatre, de Cyrus, de Clélie, le double avantage de n'avoir *aucun des défauts que l'on remarque dans les anciens poëtes*; & d'offrir *une infinité de beautés nouvelles*, notamment *plus d'invention & plus d'esprit que les poëmes d'Homere*; de voir préférer les poésies de Voiture, de Sarazin, de Benserade, *pour leur galanterie fine, délicate, spirituelle*, à celles de Tibulle, de Properce & d'Ovide, *&c.?*

Il n'est pas étonnant, je l'avoue, qu'un parallele si étrange ait ému la bile aux zélateurs de l'antiquité; mais aussi dans quel autre excès ne sont-ils pas tombés eux-mêmes? Une si bonne cause avoit-elle besoin d'être soutenue par des injures? étoit-ce à la grossiéreté pédantesque à venger le goût? Leur mauvaise foi rappelle ce que l'on raconte d'un homme qui par système ne convenoit jamais des torts de ses amis. On lui en demanda la raison : *si j'avouois*, dit-il, *que mon ami est borgne, on le croiroit aveugle.* Mais les amis des *anciens* n'avoient pas cette injustice à craindre; & d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner prise sur eux & présenter un côté foible? Avoit-on besoin de leur aveu pour savoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes? On sait bien que l'inégalité est le partage du génie. Avoient-ils peur que les beautés d'Homere ne fissent pas oublier ses défauts? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat; que des comparaisons prolongées au delà de la similitude, choquoient le bon sens & le goût; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais sans noblesse & sans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée; que le langage des héros d'Homere étoit souvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les temps; que si Homere a voulu se jouer de ses dieux en les représentant railleurs, coleres, emportés, capricieux, il a eu tort; que s'il les a peints de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'est que pardonnable de n'avoir pas été plus philosophe que son siecle, & que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi & fait de ridicules songes? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit-on pas à louer en lui la poésie au plus haut degré, le coloris & l'harmonie; la hardiesse du dessein & la beauté de l'ordonnance; la plus étonnante fécondité, soit dans l'invention de ses caracteres, soit dans la composition de ses groupes; la véhémence de ses récits & la chaleur de ses peintures; la

grandeur même de son génie dans l'usage du merveilleux ; le premier don du poëte enfin, l'art de tout animer & de tout agrandir, cet art créateur & fécond qui a frappé, rempli, échauffé tant de têtes dans tous les siecles, & tant donné à peindre, après lui, & à la plume & au pinceau ?

Après avoir avoué que dans l'Enéide l'action manquoit de rapidité, de chaleur & de véhémence, que les passions s'y mêloient trop rarement & laissoient de trop grands intervalles vuides ; que tous les caracteres, excepté Didon, étoient foiblement dessinés ; que celui d'Enée sur-tout n'avoit ni force, ni grandeur ; que les six derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade, *&c.* n'avoit-on pas à dire que les six premiers étoient une imitation merveilleusement embellie & ennoblie de l'Odyssée ? que jamais la mélodie des vers, l'élégance du style, la poésie des détails, l'éloquence du sentiment, le goût exquis dans le choix des peintures n'avoient été à un si haut point dans aucun poëte du monde ?

Après avoir avoué que Sophocle & Euripide étoient inférieurs à Corneille & à Racine pour la belle entente de l'action théatrale, l'économie du plan, l'opposition des caracteres, la peinture des passions, l'art d'approfondir le cœur, d'en développer les replis ; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel, l'énergie, le pathétique des poëtes grecs, & sur-tout leur force tragique ?

Après avoir mis très-loin au dessous de Moliere, Aristophane, Plaute & Térence, ne leur eût-on pas laissé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur art celui qui les a surpassés ? Et si la Fontaine a porté dans la fable le génie de la poésie ; si par le charme du pinceau, & par cette illusion si douce que nous fait sa naïveté, il a passé de très-loin Esope & Phedre ses modeles ; n'ont-ils pas comme lui le mérite essentiel à l'apologue, le naturel, la grace & la simplicité ?

Quel avantage du côté d'Ovide, de Tibulle & de Properce, sur la froide galanterie du bel-esprit de Rambouillet, sur les Voiture, les Benserade, les Sarazin, *&c.* ? Quel avantage que celui d'Horace sur Boileau, son foible & froid copiste ! Quelle philosophie dans l'un, quelle abondance de pensées ! & dans l'autre quelle stérilité dans les sujets les plus riches ! combien de profondeur dans ses vues, & d'imagination dans ses plans !

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuse dispute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pas vu du premier coup d'œil l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir sur l'autre ? Qu'en opposant toute l'antiquité depuis Homere jusqu'à Tacite, au nouveau regne des lettres, depuis le Dante jusqu'à Despréaux, on embrassoit mille ans d'un côté, & tout au plus quatre cents ans de l'autre ? Et que pouvoit-on comparer ?

Les orateurs ? Mais Rome & Athenes avoient des tribunes ; les droits des nations, leur salut, les intérêts de la patrie & de la liberté, la grande cause du bien public & quelquefois du salut commun étoient confiés à un homme ; & le sort d'un état, celui des nations dépendoit de son éloquence. Qu'a de commun cet emploi sublime avec celui de nos avocats ? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent ? Etoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démosthenes ? Y a-t-il d'éloquence sans passion ? Et ne sait-on pas que le langage des passions est déplacé par-tout où la loi seule est juge ? *V.* Barreau.

Rien de plus important sans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire ; mais la seule passion qu'on y excite est la crainte, quelquefois la pitié. La haine, l'orgueil, la vengeance, l'ambition, l'envie, la rivalité des partis, les discordes publiques, les mouvemens du sang & de la nature, le fanatisme de la patrie & de la liberté, tous les grands mobiles du cœur humain, tous ces grands ressorts de l'éloquence républicaine n'ont point passé de la tribune dans la chaire.

Les historiens ? Mais de bonne foi quelques talens que la nature eût accordé à ceux de nos temps de ténebres, de barbarie & de servitude, auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or ? D'un côté, le tableau des républiques les plus florissantes, des plus superbes monarchies, des plus merveilleuses conquêtes, des plus grands hommes de l'univers, étoit sous les yeux de l'histoire. De l'autre, qu'avoit-elle à peintre ? Des incursions, des brigandages, des esclaves, & des tyrans. Exceptez-en quelques regnes, & dites-moi ce

qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucydide, les Xénophon ? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire moderne ; l'histoire elle-même, cet amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractere, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie ? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se feroient-ils donné la peine d'ecrire des faits indignes d'être lus ?

Les poëtes ? Mais a-t-on pu prétendre que deux regnes, celui de Léon X & celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité ? Ce sont les siecles d'Alexandre & d'Auguste, & tous les regnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siecle de Louis XIV, & l'on a de plus du côté des modernes, qui ? Pope, Adisson, Métastase, nombre de poëtes françois estimés & dignes de l'être ; & cet homme prodigieux, qui peseroit lui seul dans la balance dix anciens des plus admirés.

Cette réflexion nous ramene aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des modernes, contre l'injuste parallele qu'on a fait d'eux & des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un côté mille ans écoulés, seulement depuis Homere jusqu'à Tacite, & de l'autre côté tout au plus un ou deux siecles de culture ; d'observer ensuite ce qu'un demi-siecle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors : Voilà ce qu'a donné l'espace de soixante années. Qu'on attende encore quelques siecles ; & quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes & des temps ; & combien, du côté de la poésie, comme de l'éloquence & de l'histoire, les modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens ? Voyez* l'article POÉSIE.

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle ; mais on se passionne pour son opinion, & la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit.

Le parallele de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entiere ou presque toute entiere à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modele. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas encore arrivé. On a donné plus de hardiesse & de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience ; mais plus d'élégance & de majesté, non. Or c'est là le fruit du génie.

Quant à la peinture & à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante ; mais ne pas assurer sur des preuves légeres que ces arts n'étoient qu'au berceau ; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutoient pas des accords ; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une ni l'autre perspective ; ne pas juger d'Athenes d'après Pompeïa ; & présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats & le goût si fin & si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'il n'avoit pas été à-peu-près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aëtion en auroient-ils imposé aux juges de Praxitelle & de Phidias ? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, & fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs, & son ascendant sur les loix ? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du côté des modernes, & l'Italie eût été d'un grand poids dans la balance des beaux-arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école françoise ? Il avoit fait un mauvais petit poëme, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son regne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée ; il voulut la justifier, & fit un livre, où, avec de l'esprit, il s'efforçoit d'avoir raison : moyen presque assuré de faire un mauvais livre.

Ainſi lui-même il avoit affoibli une cauſe déja trop foible, en détachant du parti des modernes tout ce qui n'appartenoit pas au regne de Louis le grand; & s'il appelle à ſon ſecours Malherbe, Paſcal & Corneille, ſur-tout l'Arioſte & le Taſſe, c'eſt qu'il s'oublie, & perd de vue l'objet qu'il s'étoit propoſé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étroit, c'eſt l'alternative comique à laquelle il étoit réduit, ou de louer ſes adverſaires & les amis de ſes ennemis, ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à ſa cauſe. Racine, Deſpréaux, Moliere, la Fontaine étoient bien d'autres hommes à oppoſer aux *anciens*, que Chapelain & Scuderi. Il eût fallu avoir le courage & la franchiſe de les louer autant qu'ils meritoient de l'être; & cette vengeance étoit en même temps la plus noble & la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuſte mépris. (*M. MARMONTEL.*)

ANCIENS, ANTIQUITÉ, (*Beaux-arts.*) Lorſqu'en traitant des beaux-arts on parle des *anciens* ou de l'*antiquité*, on entend ſous ce nom les peuples *anciens* chez leſquels ces arts ont été floriſſans, & ce ſont principalement les Grecs & les Romains. Ces deux nations ſe ſont diſtinguées par la délicateſſe de leur goût & par l'excellence de leurs ouvrages. On ne ſauroit diſconvenir qu'elles ont porté les arts à un degré de perfection que les modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthouſiaſme la ſupériorité des *anciens*, que d'autres ont cru voir dans ces éloges une cenſure offenſante des modernes. C'eſt ce qui occaſiona en France la diſpute ſi vive & ſi connue ſur la prééminence entre les *anciens*, & les modernes; diſpute qui, pendant quelques années, fut pouſſée de part & d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La diſcuſſion ſeroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault, qui a prétendu prouver dans ſon petit ouvrage (*Parallele des anciens & des modernes.*), que les modernes ont égalé & même ſurpaſſé les *anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales ſur le goût des *anciens*, telles que la nature de cet ouvrage le permet. Nous n'en parlerons même ici que relativement à l'eloquence & à la poéſie, renvoyant à l'*article* ANTIQUE ce qui concerne les arts de la peinture & de la ſculpture.

Les regles fondamentales du goût ſont les mêmes dans tous les ſiecles, puiſqu'elles découlent des attributs invariables de l'eſprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles ſous leſquelles le beau ſe peut préſenter. C'eſt à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit néceſſairement faire attention, lorſqu'il s'agit de juger des *anciens*. Un morceau d'éloquence ou de poéſie peut être parfaitement beau, & s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les modernes paſſe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion, on riſque de porter à tout moment des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement perſan d'après la mode des Européens; il faut néceſſairement avoir ſous les yeux la forme perſane; c'eſt elle ſeule qui peut ſervir de regle dans le jugement qu'on voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on ſuit aujourd'hui, quoique l'eſſence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne ſont pas de ſimple amuſement, mais qui ont un but moral, qu'ils tâchent d'obtenir ſous une forme accommodée au goût du ſiecle.

Le but des poëtes Grecs, par exemple, dans leurs tragédies, n'étoit pas uniquement de jeter pour quelques heures les ſpectateurs dans une agréable agitation de ſentimens divers, de montrer leur habileté dans l'art de remuer les paſſions, & de s'attirer une conſidération ou d'autres avantages perſonnels, ce qui eſt le but ordinaire des poëtes modernes. Cette différence dans les vues a dû néceſſairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre, ſoit en poéſie, ſoit en proſe, qui n'ait été dans ſa premiere origine introduit à l'uſage de la religion ou de la politique. C'eſt d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le ſecours de ce fil, on s'égareroit, & l'on porteroit des jugemens très-faux & très-injuſtes ſur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs

teurs modernes qui désapprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroissent peu naturels ! Mais s'ils faisoient réflexion que les chants solemnels de ces chœurs étoient la partie la plus essentielle des premieres tragédies, & que l'action n'étoit qu'un accessoire (*V.* CHŒUR, EPISODE), ils reconnoîtroient que les poëtes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont su les incorporer à l'action avec beaucoup de sagesse & tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement & de la maniere la plus judicieuse, au but principal de l'auteur, & qui par conséquent tiennent à la perfection de l'ouvrage ; & l'on ne sauroit nier néanmoins que de pareils traits dépareroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on lise par exemple dans l'*Antigone* de Sophocle, la quatrieme scene du premier acte, on trouvera froide & choquante la maniere dont le soldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une personne peu instruite sera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burlesque. Mais quand on se rappellera l'obligation que la politique imposoit aux poëtes Athéniens, d'inspirer à chaque occasion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette scene paroîtra excellente. Le poëte y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'esprit despotique d'un tyran peut induire ses esclaves.

Il ne suffit pas, en lisant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de subordonner tout le reste ; il faut encore avoir constamment sous les yeux leurs mœurs, leurs loix & leurs usages ; sans cela il n'est pas possible d'en juger sainement. Si l'on ne considere pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, & sur-tout à la course des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné dans son *Electre* une si longue description d'une pareille course à l'occasion du récit fabuleux de la mort d'Oreste. Cependant c'est ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ses spectateurs.

Au siecle d'Homere, l'usage n'étoit pas encore introduit dans la société, de parler contre ses sentimens ; on ignoroit ce langage que nous nommons le *langage de la politesse*. Chacun s'énonçoit naturellement & sans détour ; & celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adoucissement ; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût sans aigreur. Ce n'est donc pas sur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des conversations de cette espece, qu'on retrouve fréquemment dans l'Iliade. Comment Homere auroit-il pu peindre une nature qui de son temps n'existoit pas encore ?

Bien des gens ont trouvé étrange que dans ce même poëte, ses personnages observent une gravité singuliere dans la simple conversation, qu'ils s'énoncent avec formalité, & une espece de solemnité. Le moindre rapport, le plus petit message qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat. (Voy. *Iliade liv. IV. v. 204 & suivans.*) Mais cette maniere est précisément dans les mœurs de ces temps-là. Le poëte, en ne la suivant pas, auroit manqué la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce sont donc des beautés bien réelles : lorsqu'on penséra que chez les *anciens*, certaines choses qui seroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix, on ne prendra plus Homere & son Achille pour deux enfans, comme on est tenté de le faire, quand on lit de quelle maniere Minerve tâche de consoler Achille sur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire sentir la nécessité de consulter les mœurs des *anciens*, pour juger sainement de leurs ouvrages, c'est le discours que Nestor tient aux Grecs dans le second livre de l'Iliade, pour les dissuader de lever le siege de Troye : « Je » n'espere pas, dit ce vénérable vieillard à » ses soldats, qu'aucun de vous retourne » chez soi, avant d'avoir couché avec la » femme d'un Troyen. » Ce seroit aujourd'hui le motif le plus infame qu'un général pût employer en pareille circonstance ; & c'est pourtant au plus vieux & au plus sage des capitaines grecs qu'Homere fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poëte. De son temps, & dans des temps bien postérieurs encore, c'étoit un usage généralement établi, que les habitans d'une

ville conquise par les armes, devenoient les esclaves de leurs vainqueurs ; que les femmes particuliérement étoient partagées entre ceux-ci, comme faisant partie du butin ; que chacun d'eux s'en choisissoit une ou plusieurs, pour en faire sa concubine, & que les assiégés devoient toujours s'attendre à un pareil sort. Le poëte n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvé établies. On en peut dire autant de cet autre passage d'Homere, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif, Adraste qui s'étoit rendu à lui, & où ce chef des armées tue le malheureux Adraste de sa propre main. Un poëte qui de nos jours feroit agir de cette maniere le général d'une armée, feroit très-blâmable sans doute, mais c'est que, dans notre siecle, une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces considérations, qui sont indispensables pour juger sainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement justice aux *anciens*. Nous n'entreprenons, à la vérité, point de soutenir que tous leurs ouvrages soient sans défaut ; mais ce qui nous semble décidé, c'est qu'en général leur goût étoit plus naturel & plus mâle que celui de la plupart des modernes ; qu'à cet égard leurs ouvrages sont de beaucoup préférables aux nôtres ; qu'ils ont été d'une utilité plus essentielle ; qu'ils ont servi plus efficacement à former des esprits mâles ; qu'ils ont moins obscurci la belle solidité par des ornemens accessoires ; & que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, & davantage à la pratique que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* semblent aussi beaucoup plus propres que ceux des derniers siecles, à former des hommes d'état, de bons citoyens, & de braves soldats. Chez les *anciens* tout étoit pratique, dans leur maniere de vivre, & dans leurs arts. Chez nous la morale & les devoirs même sont un objet de spéculation. Ils agissoient, nous nous bornons à penser. Ils étoient tout sentiment, nous tout esprit.

C'est donc avec grande raison qu'on recommande la lecture assidue des *anciens*. Il est impossible qu'en se familiarisant bien avec eux, le goût & la maniere de penser n'en reçoivent pas une touche plus belle & plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amusement de l'esprit : ils ne poussoient pas les sentimens au delà du point où ils sont utiles. Ces sentimens outrés, au moyen desquels des auteurs modernes ont cherché à se faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux siecles de la liberté greque, les arts étoient immédiatement consacrés au bien de l'état & de la religion. Chaque ouvrage avoit son but déterminé ; ce but dirigeoit les sentimens de l'artiste, & l'animoit de ce feu sans lequel on n'excella jamais. Les *anciens* alloient droit à leur but ; & comme leurs loix, leurs mœurs, & la nature du cœur humain étoient sans cesse sous leurs yeux, ils ne pouvoient guere s'égarer. Dans la premiere éducation on accoutumoit déja les jeunes gens à se considérer comme des membres de l'état. Ainsi leurs idées se tournoient de bonne heure vers la vie active, & leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune grec commençoit à travailler, son premier essai étoit déja pour l'état. Doit-on s'étonner après cela de retrouver dans tous leurs ouvrages, une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué ; caracteres qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation rétrecit la maniere de penser de la jeunesse. Ce n'est pas la raison, c'est l'usage qu'on lui prescrit de consulter. Il n'est permis de parler ou d'agir, qu'avec la circonspection la plus timide, & après s'être bien assuré de ne déplaire à personne. Nos jeunes gens ne se considerent que comme membres d'une famille ; savoir plaire aux chefs de leur maison, se faire remarquer en public, & vivre à la mode, c'est en quoi l'on fait consister leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit sévere en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, & indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renversons cet ordre ; aussi n'apperçoit-on que trop cet esprit puéril & rétreci dans les écrits de nos poëtes & de nos orateurs. Leurs vues s'étendent rarement au delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produisent souvent que du médiocre, c'est que l'élévation manque à leurs sentimens ; c'est en grandeur

de sentiment & non en force de génie que les *anciens* l'emportent sur nous, comme Quintilien l'observoit déja de son temps. *Nec enim nos tarditatis natura damnavit, sed dicendi mutavimus genus, & ultrà nobis quàm oportebat indulsimus. Ità non tam ingenio illi nos superârunt, quàm proposito.* (*Instit. liv. II, c. 5.*)

A peine pouvons-nous nous faire une idée assez relevée de la grande maniere de penser des *anciens*, & de la vigueur mâle de leur esprit; ils méritent notre admiration, & l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penser.

Mais, d'un autre côté, c'est pousser la vénération pour eux au delà de ses justes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doive être notre unique modele. Ce seroit s'arrêter à l'écorce. Ces formes sont adaptées à leurs mœurs & à leur siecle. L'épopée, le drame, l'ode des *anciens*, nous montrent non dans leur antique forme, mais dans l'esprit même & dans le contenu de l'ouvrage, des hommes dignes d'être nos maîtres. Homere & Ossian sont, quant à l'essentiel, des chantres d'un même genre, mais ils different totalement entr'eux, quant aux accessoires, & principalement dans la forme. Lequel des deux sera donc notre guide à ce dernier égard? Ce ne sera ni l'un ni l'autre. La forme est accidentelle; on l'abandonne à notre choix; il suffit qu'elle ne répugne pas au sujet, & que ce sujet soit grand. Il y a des auteurs modernes si prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peu s'en faut qu'ils n'établissent pour regle que l'épopée ait vingt-quatre chants. Heureusement que l'Énéide n'en a que douze, sans cela la regle auroit été vraisemblablement introduite. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. SULZER.*)

ANCILE, s. m. *en antiquités*, espece de boucliers de bronze que les anciens prétendoient avoir été envoyés du ciel à Numa Pompilius; ils ajoutoient que l'on avoit entendu en même temps une voix qui promettoit à Rome l'empire du monde, tant qu'elle conserveroit ce présent. *V.* PALLADIUM.

Les auteurs sont partagés sur l'étymologie & sur l'orthographe de ce mot. Camerarius & Muret le prétendent grec, & le font venir d' γκολος, *courbé*; aussi écrivent-ils *ancyle*, *ancylia*, toujours avec un *y*: nous lisons certainement dans Plutarque ἀγκυλια. Juba dans son histoire, soutient que ce mot est originairement grec. Mais on ne peut concilier cette orthographe avec les manuscrits & les médailles, où ce mot se trouve écrit avec un *i* simple; Varron le fait venir de *ancilia ab ancisu*, & suppose que ce nom fut donné à une espece de boucliers *échancrés* ou *dentelés* à la maniere des *peltæ* de Thrace.

Plutarque même dit que telle étoit la figure de l'*ancile*; mais il differe de Varron, en ce qu'il prétend que les petits boucliers des Thraces n'avoient point cette figure, & qu'ils étoient ronds: Ovide paroît en avoir eu la même idée; suivant ce poëte, la rondeur de ce bouclier le fit nommer *ancile*, c'est-à-dire, *ancisum*, de *am*, & *cædo*, également coupé en rond.

Plutarque lui trouve encore d'autres étymologies; par exemple, il dérive *ancile* de ἀγκων, parce que l'on portoit ce bouclier au coude. Quoiqu'il n'en fût tombé qu'un des nues, on en conservoit douze à ce titre; Numa par l'avis, disoit-on, de la nymphe Égérie, ayant ordonné à Veturius Manurius d'en fabriquer onze autres parfaitement semblables au premier, afin que si quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût jamais savoir lequel des douze étoit le véritable *ancile*.

Ces *anciles* étoient conservés dans le temple de Mars, & la garde en étoit confiée à douze prêtres nommés *Saliens*, établis pour vaquer à ce ministere. *V.* SALIEN.

On les portoit chaque année dans le mois de mars en procession autour de Rome; & le troisieme jour de ce mois, on les remettoit en leur place. (*G*)

* ANCLAM, (*Géogr. moderne.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe & le duché de Poméranie, sur la Pêne. *Long. 32, 55; lat. 54.*

§ ANCOBER, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au sud, dans un espace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la riviere qui porte son nom. Nos voyageurs nous racontent que les bords de cette riviere sont plantés de beaux grands arbres, habités par

une multitude d'oiſeaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. Ils ajoutent de plus qu'il y a des femmes qui ne ſe marient jamais, tout exprès pour ſe dévouer à une proſtitution publique; & qu'on les inſtalle dans cette vocation par des cérémonies infames. (*C. A.*)

* ANCOLIE, ſ. f. (*Hiſt. nat.*) *aquilegia*, genre de plante à fleur anomale, compoſée ordinairement de pluſieurs feuilles inégales, dont quelques-unes ſont plates, & les autres ſont faites en forme de capuchon; elles ſont toutes entremêlées alternativement: il s'éleve du milieu de la fleur un piſtil entouré d'étamines, qui devient dans la ſuite un fruit compoſé de pluſieurs gaines membraneuſes, diſpoſées en maniere de tête, & remplies de ſemences faites en forme d'œuf applati. Tournefort, *Inſt. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

ANCOLIE, (*Médecine.*) *aquilegia ſilveſtris*, C. B. La ſemence en eſt apéritive, vulnéraire, déterſive; elle leve les obſtructions du foie, de la rate; elle excite les mois & l'urine, réſiſte à la pourriture; on l'emploie en potions & en gargariſmes, pour les ulceres de la gorge, pour la corruption des gencives, dans le ſcorbut: rien ne peut diſſiper ſon odeur, lorſqu'elle s'eſt attachée aux mortiers où on la pile.

Elle entre dans pluſieurs préparations; on en fait des pilules pour la jauniſſe avec le ſafran de mars & le tartre vitriolé mêlés enſemble à parties égales, enveloppés dans la confection hamec. La doſe de ces pilules eſt d'un gros. (*N*)

ANCON, ἀγκὼν, mot, comme on voit, purement grec, uſité en *anatomie*, pour ſignifier la courbure du bras en dehors, ou la pointe du coude ſur laquelle on s'appuie. *Voyez* CUBITUS. On l'appelle autrement *olécrane*. *Voyez* OLECRANE. (*L*)

* ANCONE (LA MARCHE D'), *Géog. mod.* province d'Italie, dans l'état eccléſiaſtique, dont la capitale eſt *Ancone*. *Long. 50, 26-31, 40; lat. 42, 37-43, 34.*

* ANCONE, (*Géog. mod.*) capitale de *la Marche d'Ancone*, ſur la mer. *Long. 31, 25; lat. 43, 36.*

ANCONÉ, adj. pris ſubſt. (*Anatomie*) épithete de quatre muſcles qui vont s'attacher à l'apophyſe *ancon*, autrement dite l'*olécrane*. *Voyez* OLÉCRANE. *Voyez Pl. V d'Anatomie. n°. 1.*

Trois de ſes muſcles s'uniſſent ſi intimement enſemble, qu'ils forment un vrai muſcle triceps.

Le grand *anconé* ou long *extenſeur* eſt attaché ſupérieurement à la partie ſupérieure de la côte inférieure de l'omoplate, & à ſon cou. Delà il va ſe terminer en s'uniſſant intimement avec l'*anconé* externe & interne, par un tendon large qui s'attache en forme d'aponévroſe à l'olécrane.

L'*anconé externe*, ou *court extenſeur*, prend ſes attaches au deſſous de la tête de l'humérus, & ſe termine en s'attachant tout le long de la partie latérale externe de l'humérus, en s'uniſſant intimement avec le grand *anconé*, à la partie latérale externe de l'olécrane.

L'*anconé* interne ou *brachial externe* eſt attaché ſupérieurement au deſſous du grand rond le long du ligament de la ligne ſaillante qui répond au condyle interne, le long de la partie moyenne & inférieure du grand *anconé*, & va ſe terminer à la partie latérale interne de l'olécrane.

Le petit *anconé* eſt attaché à la partie inférieure du condyle externe de l'humérus, & ſe termine le long de la partie latérale externe poſtérieure & ſupérieure du cubitus, à côté de l'olécrane. (*L*)

ANCHRE, (*Marine.*) *Voyez* ANCRE.

ANCHRE, ſ. f. (*Commerce.*) eſt une meſure pour les choſes liquides, fort en uſage dans la ville d'Amſterdam. L'*anchre* eſt le quart de l'aune, & tient deux ſteckuns, chaque ſteckun 16 mangles, & la mangle eſt égale à deux pintes de Paris. *Voyez* PINTE. (*G*)

ANCRAGE *ou* ANCHRAGE, ſub. m. (*Marine.*) C'eſt un lieu ou eſpace en mer propre à jeter l'ancre d'un navire, & dans lequel on trouve la quantité de braſſes d'eau ſuffiſante, & où on peut mouiller en ſûreté. Le meilleur fonds pour l'*ancrage* eſt de la forte argile, ou du ſable ferme; & le meilleur mouillage eſt celui où l'on eſt le plus à l'abri du vent & de la marée. *Voy.* MOUILLAGE.

ANCRAGE, *droit d'ancrage.* (*Marine.*) C'eſt un droit que l'on paie en certains ports, ſoit au roi ou à l'amiral, pour avoir la permiſſion d'y mouiller,

En France, le fonds de tous les ports & havres étant au roi, il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit de jeter l'ancre dans aucun port ſans payer ce droit à des officiers qui par lettres patentes ont la commiſſion de le percevoir. (*Z*)

ANCRES (*fabrique des*). L'ancre eſt un inſtrument de fer à double crochet, qu'on jette dans le fond de la mer ou des rivieres, pour arrêter ou fixer les vaiſſeaux ſur la ſuperficie de l'eau dans les endroits où on le juge à propos.

Elle eſt compoſée de pluſieurs parties, ſavoir d'un anneau, que l'on nomme ordinairement *arganeau* ou *organeau*, qu'on entortille de petites cordes qu'on nomme *boudinure* ou *emboudinure*, & qui ſert pour y attacher un cable; de la *verge*, autrement *vergue* ou tige droite, dont l'extrémité eſt percée d'un trou proportionné à l'anneau; de la *croiſée* ou *croſſe*, qui eſt ſoudée au bout de la verge, & dont chaque moitié de croiſée eſt appellée *bras* ou *branche*; de deux *pattes*, qui ſont des eſpeces de crochets ou pointes recourbées, l'une à droite & l'autre à gauche, à-peu-près ſemblables à des hameçons.

Toutes ces parties ſont ſoudées ou jointes enſemble, en telle ſorte qu'elles ne ſont qu'une ſeule & même piece très-forte & très-ſolide, qui a preſque la figure d'une arbalête; il n'y a que l'anneau qui ſoit mobile, étant paſſé dans un trou à l'extrémité de la verge, du côté du jas.

Le *jas*, qu'on nomme auſſi l'aiſſieu ou le jouet de l'ancre, eſt un aſſemblage de deux pieces de bois de même proportion & figure, jointes enſemble par des chevilles de fer au deſſous du trou de la verge; en ſorte que le bout de la verge paſſe au travers du jas où il ſe trouve comme encaſtré, ainſi que les tenons ou bras de la croiſée de l'ancre. Ce jas empêche que l'ancre ne ſe couche de plat ſur le ſable, & fait que l'une des pattes s'enfonce dans le terrain ſolide qui ſe trouve au fond de la mer, afin d'arrêter le vaiſſeau par le moyen du cable attaché d'un bout à l'anneau, & qui de l'autre va ſe joindre au vaiſſeau où il eſt amarré: on fait ordinairement le jas de la même longueur que la verge; & quand il eſt au fond de l'eau, il ſe trouve toujours couché ſur le ſable, enſorte que l'ancre a l'une de ſes pattes enfoncée dans la terre, & l'autre eſt au deſſus qui ne fait aucune fonction.

On ne peut point douter que l'invention des ancres ne ſoit très-ancienne, & n'ait ſuivi de près, ſi elle n'a accompagné, la témérité du premier navigateur. Apollonius de Rhodes, Etienne de Byſance, parlent des ancres de pierre dont les anciens ſe ſervoient comme le font aujourd'hui les habitans de l'île de Ceylan. Dans quelques endroits des Indes, les ancres ſont des eſpeces de machines de bois chargées de pierres; & on prétend que les vaiſſeaux arrêtés par cette eſpece d'ancre demeurent plus fermes que ceux qui ſont ſur une ancre de fer, ou ſur une ſimple pierre.

On a fait des ancres à une, deux, trois & quatre dents ou pattes; les premieres ne ſont plus d'uſage; la troiſieme & la quatrieme eſpece ſont ſujettes à bien des inconvéniens: on ſe ſert de l'expreſſion de *talinguer le cable* lorſqu'on l'ajuſte dans l'anneau.

Quoique toutes les ancres ſoient faites de la même maniere, on les diviſe en quatre claſſes: la plus grande, qu'on nomme *ancre maîtreſſe*, ne ſert jamais que dans les gros temps, & dans le danger évident où le navire tomberoit en côte, c'eſt-à-dire, que pouſſé par les vents ou les courans, il iroit échouer & ſe briſer ſur la côte; celle qu'on nomme la *ſeconde ancre* ſert à tenir le bâtiment en rade; la troiſieme eſt l'ancre *d'affourché* ou *d'affourche*; on la mouille après en avoir jeté une autre à la partie oppoſée, pour affourcher le vaiſſeau, l'empêcher de tourner ſur ſon cable, de s'éloigner, de ſe tourmenter, & de chaſſer ſur ſon ancre: la quatrieme s'appelle *l'ancre de toue*; on s'en ſert pour haler le navire & le faire avancer avec le cabeſtan ou virevau, lorſqu'il s'agit d'entrer dans un havre ou d'en ſortir, de changer de place dans les rades, & de rappeller le vaiſſeau à la mer lorſque le vent le jette à la côte.

L'*ancre à demeure* eſt une très-groſſe ancre, qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour fixer & touer les vaiſſeaux.

L'*ancre de veille* eſt celle qu'on tient toute prête à être mouillée.

L'*ancre du large* eſt celle qui eſt mouillée vers la mer lorſqu'il y en a une autre qui eſt mouillée vers la terre, & qu'on nomme *ancre de terre*.

Lorſque deux ancres ſont mouillées à l'oppoſite l'une de l'autre, on les nomme *ancre de flot & de juſant ;* la premiere eſt pour tenir contre le flux, & la ſeconde contre le reflux de la mer : les cables dont on ſe ſert dans cette occaſion s'appellent *henfieres*.

Pour indiquer les endroits où ſont les ancres, on met un *orin* ou groſſe corde accollée aux deux bras de l'ancre, & qui aboutit à un gros liege, ou à un baril qui flotte ſur l'eau.

Lorſqu'on a connu par la ſonde que l'endroit ſur lequel on doit mouiller l'ancre eſt un fonds ſablonneux ou de mauvaiſe tenue, on met des planches à ſes pattes ; ce qu'on appelle *aider l'ancre*, afin que le fer ne creuſe & n'élargiſſe trop le ſable.

On dit que les vaiſſeaux *chaſſent ſur leurs ancres*, lorſque par la violence des coups de mer, ou que les fonds ne ſont pas bons, ils labourent & s'éloignent du lieu où l'on a mouillé.

Ceux qui entreprennent d'envoyer des vaiſſeaux en armement, ne ſauroient trop s'attacher à la bonté des ancres, parce que la vie de l'équipage y eſt intéreſſée, & que la conſervation des navires & des marchandiſes en dépend. Ils ne ſauroient être trop attentifs à ce que le fer qu'on emploie pour les fabriquer ne ſoit ni trop doux ni trop aigre, les deux extrémités étant également dangereuſes, parce que le trop d'aigreur le fait caſſer, & le trop de douceur le rend pliant & le fauſſe. C'eſt pourquoi ceux qui veulent avoir de bonnes ancres font faire un alliage de fer d'Eſpagne, qui eſt doux, avec le fer de Suede, qui eſt aigre, & leur donnent ainſi le degré de bonté convenable.

L'ancre dont nous venons de donner la deſcription & d'indiquer les uſages, eſt un aſſemblage de barres plattes & pyramidales, arrangées les unes ſur les autres, & forgées enſemble de façon qu'elles aient plus de diametre & moins de longueur que la piece qu'on veut forger, parce qu'elles s'étendent & diminuent d'épaiſſeur en les forgeant.

Toutes ces barres liées enſemble avec des liens de fer ſoudés, qu'on fait entrer par le petit bout du paquet, & qu'on chaſſe enſuite à grands coups, reçoivent plus d'épaiſſeur à meſure qu'elles s'éloignent du centre, afin que le feu agiſſe davantage ſur elles.

Quand on a percé la croûte de charbon qui enveloppe le paquet, on connoît qu'il eſt aſſez chaud & propre à être ſoudé lorſqu'il paroît net & blanc. Alors, à l'aide de la potence & de ſa chaîne qui embraſſe le paquet, on le porte aiſément ſous le martinet, & on le ſoude en quatre ou cinq coups qu'on lui donne : c'eſt ce qu'on appelle *forger la verge de l'ancre*. On fait enſuite le trou par où doit paſſer l'organeau ; on coupe le ringard ; on forme le quarré & les tenons ; on perce le trou qui doit recevoir la croiſée ; on procede enſuite à forger la croiſée & les pattes qu'on fait avec des barres de fer forgées comme ci-deſſus, & applaties dans leurs extrémités.

Lorſqu'on a encollé l'ancre, c'eſt-à-dire, après qu'on a ſoudé la croiſée à la verge, on la réchauffe & on travaille à ſouder la *balevre*, c'eſt-à-dire à frapper avec un marteau & réparer les inégalités qui reſtent néceſſairement à l'endroit où s'eſt fait l'encollage.

Quoique la machine qui meut le martinet ſoit la choſe la plus importante d'un attellier où l'on fait les ancres, nous n'en faiſons pas la deſcription, parce qu'elle nous entraîneroit dans un trop long détail. Nous renvoyons les curieux aux planches de marine qui les inſtruiront beaucoup mieux.

Quelque bien faites que ſoient les ancres, il y auroit de l'imprudence à s'en ſervir avant de les avoir éprouvées, ſoit en les élevant en haut au moyen d'une grue, & les laiſſant tomber ſur un tas de vieux fer ; ſoit en attachant les bras de l'ancre à un pieu enfoncé dans la terre, & en paſſant dans l'organeau une corde que l'on tire juſqu'à la caſſer, par le moyen d'un cabeſtan. Lorſque l'ancre a réſiſté à ces diverſes épreuves, elle eſt cenſée bonne.

On fait des ancres de toutes groſſeurs & longueurs, mais toujours proportionnées aux efforts qu'elles ont à ſoutenir. On abat en rond tous leurs angles pour rendre plus doux le frottement contre les cables & les rochers. Les ancres d'un grand vaiſſeau ſont moins

fortes à proportion que celles d'un petit, parce qu'en ſuppoſant que les deux vaiſſeaux ont dans l'eau une égale étendue de bois, relative à leur grandeur, on a expérimenté que la mer, qui déploie une égale force contre un petit vaiſſeau & contre un grand, donne lieu à l'eau d'agir également ſur une étendue égale; ce qui fait qu'on ſupplée par le poids de l'ancre à la légéreté d'un petit vaiſſeau qui n'a pas la même force que le grand pour réſiſter à la violence de l'eau.

La longueur d'une ancre de ſix mille livres peſant doit être à-peu-près de quinze piés, & ſa groſſeur de dix pouces. On doit toujours proportionner le poids des ancres à la force de l'équipage & à la grandeur du vaiſſeau.

On forgeoit autrefois les ancres à force de bras dans tous les ports du royaume; aujourd'hui on les forge au martinet, & c'eſt là la meilleure façon, parce qu'un marteau peſant huit cents livres doit mieux ſouder qu'un marteau peſant quinze ou ſeize livres. On ſe ſert de charbon de terre, par préférence à celui de bois, parce qu'il donne plus de chaleur, & qu'elle pénetre davantage dans une maſſe auſſi conſidérable.

La courbure des bras de l'ancre eſt encore quelque choſe de très-eſſentiel: on réſerve quelquefois cette opération pour la derniere: elle ſe fait ſans le ſecours du marteau. On attache avec des cordes la verge de l'ancre contre un pieu: on allume du feu ſous la patte qu'on doit recourber: la matiere devient molle au point que deux ou trois hommes recourbent les bras en tirant une corde qui eſt attachée à cette patte, & qu'on fait paſſer ſur une poulie qu'on a arrêtée contre la forge. On tâche de leur donner la courbure d'un arc de cercle de cinquante ou ſoixante degrés.

Les ancres pour les vaiſſeaux du roi ſe fabriquent dans l'arſenal de Coſne ſur la riviere de Loire.

Dans les villes où il y a maîtriſe, le droit de fabriquer des ancres pour les particuliers appartient aux *Taillandiers*. *v.* VAISSEAU.

ANCRE, *en Serrurerie*, c'eſt une barre de fer qui a la forme d'une S, ou d'une Y, ou d'un T, ou toute autre figure coudée & en bâton rompu, qu'on fait paſſer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher les écartemens des murs, la pouſſée des voûtes, ou entretenir les tuyaux des cheminées qui s'élevent beaucoup.

* ANCRE *ou* ENCRE, (*Géog. mod.*) petite ville de France en Picardie, ſur une petite riviere du même nom. *Long.* 20, 15; *lat.* 49, 59.

ANCRE, ſ. f. *Anchora*, æ, (*terme de Blaſon.*) *Voyez* MEUBLE D'ARMOIRIE.

ANCRE, adj. ſe dit *dans le blaſon*, des croix & des ſautoirs qui ſe diviſent en deux; cela vient de ce qu'ils reſſemblent à une *ancre*, par la maniere dont ils ſont tournés. *Il porte d'or au ſautoir ancré d'azur.* (*V.*)

* Broglio, originaire de Piémont, d'or au ſautoir *ancré* d'azur. Cette maiſon s'eſt établie en France, où ceux de ce nom ſervent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur pere, mort au ſervice du roi, lorſqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

ANCRER, jeter l'ancre, mouiller l'ancre, ou ſimplement mouiller, donner fond, mettre ou avoir le vaiſſeau ſur le fer, laiſſer tomber l'ancre (*marine.*): tous ces termes ſignifient la même choſe; c'eſt-à-dire, arrêter le vaiſſeau par l'effet de l'ancre. (*Z*)

ANCRURE, ſ. f. défaut du drap, qui naît de ce que le drap n'étant pas bien également tendu par-tout lorſqu'on le tond, il s'y forme quelques plis inſenſibles, que la force venant à rencontrer, raſe de plus près que les autres endroits de l'étoffe ou du drap; de ſorte que dans ces endroits on apperçoit quelquefois le fond ou la corde. Il eſt donc de la derniere importance que l'étoffe ſoit bien également tendue ſur la table ou ſur le couſſin à tondre; car l'*ancrure* eſt irréparable: on a beau peigner les places ancrées, on pallie le défaut; mais c'eſt encore aux dépens du corps qu'on acheve d'affoiblir en en détachant des poils qui lui appartiennent, & qui n'étoient pas deſtinés à couvrir la corde. *V. l'article* DRAPERIE, où toutes les opérations de la fabrique des draps ſont expliquées.

* ANCUAH, (*Géog. mod.*) ville de la province d'Alovahat, au ſeptentrion de l'Egypte & de la Thébaïde.

ANCUD, (*Géog. mod.*) l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'île de Chiloé. On lui donne le nom

d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'îles dont elle est parsemée.

ANCUD est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province de Chili, entre l'Archipel d'*Ancud* au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud.

* *ANCULI* & *ANCULÆ*, (*Myth.*) dieux & déesses que les esclaves adoroient & invoquoient dans les misères de la servitude.

ANCUS MARTIUS, (*Hist. Rom.*) quatrieme roi de Rome, fut un prince religieux & bienfaisant, comme Numa Pompilius dont il étoit petit fils. On le soupçonna d'avoir avancé les jours de Hostilius, son prédécesseur, pour régner en sa place; mais la modération qu'il fit paroître dans toute sa conduite, dissipa tous ces vains bruits semés par les rivaux de sa fortune. Après la mort du roi Hostilius, tous les suffrages se réunirent en sa faveur, sans qu'il se fût abaissé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modele Numa, son aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Le culte annobli par Numa, avoit été négligé par Hostilius qui aimoit mieux enlever les troupeaux de ses voisins, que d'immoler une hécatombe à Jupiter. Le peuple accoutumé à vivre de brigandages, ne connoissoit plus le frein des loix que dans le camp, où les dieux n'ont que de froids adorateurs. *Ancus*, en adoptant un système pacifique, fit d'un peuple de soldats autant de citoyens. Les institutions de Numa, presque oubliées pendant le regne orageux d'Hostilius, reprirent leur vigueur; & pour qu'on ne pût point alléguer des motifs de se dispenser de les observer, il les fit graver sur des feuilles de chênes qu'il fit afficher dans les places publiques; ce qui semble contredire les monumens historiques, qui tous attestent que l'art d'écrire & de lire étoit alors absolument ignoré des Romains.

Ses mœurs douces & faciles, son exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilierent l'affection du vulgaire, admirateur enthousiaste des grands qui se rapprochent de lui par leurs foiblesses: les Latins s'imaginerent qu'un prince dévot devoit être sans talent & sans courage. Ces peuples humiliés par Hostilius, crurent que c'étoit l'occasion de rentrer dans les droits de leur ancienne indépendance. En effet, un prince accoutumé à prélider aux cérémonies religieuses, paroissoit incapable de diriger les mouvemens d'une armée; mais les rois sans talent n'ont besoin que de discernement dans le choix de leurs agens. La gloire des subalternes devient propre à ceux qui les emploient. *Ancus*, sans capacité pour la guerre, donna sa confiance à un Corinthien, nommé *Lucumon*, qu'il fit général de sa cavalerie, & qui fut l'instrument de ses victoires; *Ancus* se mit à la tête d'une armée composée de ces vieux soldats, accoutumés à défier les périls & la mort sous Hostilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la premiere secousse décidoit du succès. Toute la science militaire se bornoit dans le choix des campemens & dans les moyens de trouver des subsistances. Le courage impétueux du soldat faisoit le reste. Les Romains ne trouverent point d'ennemis à combattre, ils furent les chercher dans leurs remparts où ils s'étoient renfermés. Les Piloriens & les Fidenates furent assiégés & contraints de se rendre à la discrétion du vainqueur; tous les Latins furent passés au fil de l'épée. Les Sabins & les Véjentins entraînés dans la révolte des Latins eurent la même destinée; les Volsques courageux, mais sans discipline & sans subordination, furent vaincus & punis. Plus la guerre étoit opposée aux inclinations d'*Ancus*, plus il exerçoit de vengeance sur ceux qui l'avoient forcé de prendre les armes.

Ancus, indifférent à la gloire militaire, employa le loisir de la paix à construire des monumens utiles. Ce fut sous son regne que le mont Aventin fut revêtu d'une muraille. Il fit construire sur le Tibre un pont qui ouvrit une communication facile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes sur les bords du fleuve, pour réprimer les incursions des Etrusques. Ce fut lui qui jeta les fondemens d'une ville, à l'embouchure du Tibre, pour en faire le grenier de Rome. Cette ville connue aujourd'hui sous le nom d'*Ostie*, devint le magasin des richesses des nations, d'où elles circulerent dans la capitale du monde. Il mourut l'an de Rome 136, après un regne de vingt-quatre ans. Avant de mourir, il proscrivit tout culte étranger. La religion introduite dans

dans l'état, étoit l'ouvrage de son aïeul. C'étoit un héritage de gloire qu'il eut l'ambition de transmettre à ses descendans. (*T-N*)

* ANCY-LE-FRANC, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la Champagne, sur la riviere d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux.

* ANCYRE, aujourd'hui ANGURI *ou* ANGOURI, *voy.* ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA.

ANCYROIDE, f. f. ἀγκυροειδὴς : quelques anatomistes se servent de ce mot pour désigner une éminence de l'omoplate en forme de bec : on l'appelle aussi *coracoïde*. *Voyez* CORACOÏDE & OMOPLATE. (*L*)

* ANCZARRICH, (*Géograp. mod.*) fleuve de la Podolie, qui se jette dans la mer Noire proche d'Oczacow.

ANDABATE, s. m. (*Hist. anc.*) sorte de gladiateurs qui combattoient les yeux fermés, soit qu'ils les eussent couverts d'un bandeau, soit qu'ils portassent une armure de tête qui se rabattoit sur leur visage. Quelques auteurs dérivent ce mot du grec ἀναβαίνω, en latin *ascensor*, parce que les gladiateurs dont il s'agit combattoient à cheval, ou montés sur un char. (*G*)

* D'autres aiment mieux faire venir ce mot d'ἄντα, *contrà*, & βαίνω, *gradior*, je marche.

* ANDAGAILAS, s. m. (*Géog. mod.*) peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa.

ANDAILLOTS, *voyez* DAILLOTS.

* ANDIN *ou* ONDAIN, s. m. (*Agriculture.*) étendue de pré en longueur sur la largeur de ce qu'un faucheur peut abattre d'herbe d'un coup de faulx. Ainsi on dit ; *il y a trente andains sur la largeur de ce pré.* Les meûniers prétendent avoir le droit de faucher un *andain* tout le long du biez de leurs moulins.

* ANDALOUSIE, s. f. (*Géog. mod.*) grande province d'Espagne partagée en deux par le Guadalquivir ; Seville en est la capitale. *Long.* 11, 16 ; *lat.* 36, 38.

L'*Andalousie* est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Espagne.

* ANDALOUSIE (LA NOUVELLE), contrée de l'Amérique méridionale en Terre-ferme.

* ANDAMANS (ILE DES), *Géog.* île de l'Inde, dans le golfe de Bengale.

* ANDANAGAR, (*Géog. mod.*) ville de l'ancien royaume de Decan, pays possédé aujourd'hui par l'empereur du Mogol.

ANDANTE, adj. pris subst. *terme de Musique.* Ce mot écrit à la tête d'un air désigne, *du lent au vîte ;* c'est le second des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la musique italienne. *Andante* est un participe italien qui signifie *allant, qui va ;* il caractérise un mouvement modéré, qui n'est ni lent ni vîte, & qui répond à-peu-près à celui que nous exprimons en françois par ces mots, *sans lenteur.* *V.* MOUVEMENT.

Le diminutif *andantino* indique un peu plus de gaieté dans la mesure ; ce qu'il faut bien remarquer, le diminutif *allegreto* signifiant tout le contraire. *Voy.* ALLEGRO. (*S*)

* ANDARGE, (*Géog. mod.*) riviere de France qui a sa source dans les vallées d'Unflan, & se joint près de Verneil à l'Arron.

* ANDATE, s. f. (*Myth.*) déesse de la victoire, que les anciens peuples de la grande Bretagne honoroient d'un culte particulier.

ANDEB *ou* AINTAB, (*Géogr.*) ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep, sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la riviere de Seschur, bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins en fruits & sur-tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasses comme ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiocha ad taurum* du pays de Comagene ; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche.

* ANDELLE, (*Géog. mod.*) riviere de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté-en-Bray, passe par le Vexin-Normand, & se jette dans la Seine à quatre lieues au dessus de Rouen.

ANDELLE (BOIS D'), *Commerce.* Ce bois arrive à Paris au port S. Nicolas ou du Louvre : il est presque tout charme, commode pour la chambre ; parce qu'il s'allume facilement, & fait un feu clair. Il n'a que deux piés & demi. *Voyez* ANNEAU.

* ANDELY, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre, *le petit Andely*. Celui-ci eſt ſur la Seine; l'autre ſur le ruiſſeau de Gambon. *Long. 19; lat. 49, 20.* C'eſt la patrie du fameux Pouſſin, ſi célebre dans l'école de peinture françoiſe.

* ANDEOL (SAINT-), *Géog. mod.* petite ville de France, dans le Vivarès. *Long. 22, 20; lat. 44, 24.*

* ANDERNACH, (*Géog. mod.*) ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin & dans l'archevêché de Cologne, ſur le Rhin. *Long. 25; lat. 50, 27.*

* § ANDES (LES), *Géographie.* Cette grande chaîne de montagnes du Pérou, appellées les *Andes*, eſt la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de ſuite un eſpace d'environ huit cents milles d'Allemagne, de quinze au degré; traverſe toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur juſqu'au détroit de Magellan, & ſépare le Pérou d'avec les autres provinces. Le ſommet de ces montagnes eſt ſi élevé, que l'on prétend que les oiſeaux ſont fatigués pour en gagner la cime: on n'y a encore pu découvrir qu'un ſeul paſſage, encore eſt-il bien difficile. Pluſieurs ſont toujours couvertes de neige en été comme en hiver. D'autres ont leurs ſommets cachés dans les nues. Il y en a même qui s'élevent au deſſus de la moyenne région de l'air. On a vu des Eſpagnols mourir ſubitement au haut de ces montagnes, eux & leurs chevaux, en voulant paſſer de Nicaragua au Pérou, à cauſe du froid qui les ſaiſiſſant tout à coup, les rendoit auſſi immobiles que des ſtatues; effet qui ſemble n'avoir d'autre cauſe que le défaut d'un air propre à la reſpiration. On a trouvé auſſi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaiſons ſulfureuſes, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle eſt la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un temps ſerein, jeter beaucoup de fumée.

ANDEVALLO (CAMPO D'), *Géog. mod.* petite contrée d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontieres de Portugal & de l'Eſtramadure Eſpagnole.

* ANDIATOROQUE, (*Géog. mod.*) lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre.

* ANDILLY, LA BLANCHE D'ANDILLY, ſub. f. (*Jardinage.*) eſpece de pêche qui foiſonne beaucoup; elle eſt groſſe, ronde, un peu plate, point rouge au dedans, & aſſez agréable au goût, ſi on ne lui laiſſe pas le temps de devenir pâteuſe, ce qui lui arrive quand elle eſt trop mûre.

ANDIMALLERI, ſ. m. (*Hiſt. nat. bot.*) eſpece de jalap, dont Van-Rheede a donné une figure paſſable ſous ce nom, dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. X, pl. LXXV, pag. 149.* Les Brames l'appellent *eudraxa*. M. Linné la déſigne ſous le nom de *mirabilis jalapa, floribus congeſtis terminalibus erectis*, dans ſon *Syſtema naturæ, edit. 12, pag. 168, n°. 3.*

Elle croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar où elle fleurit & fructifie toute l'année. Sa racine forme un navet vivace charnu, tendre, blanchâtre, à fibres capillaires, d'où ſortent cinq à ſix tiges noueuſes, verd-clair, charnues, ſemées de quelques poils rares, diviſées en pluſieurs branches alternes, & qui forment enſemble un buiſſon ovoïde très-danſe, de trois piés de hauteur, ſur deux environ de diametre. Les feuilles ſont oppoſées deux à deux en croix, de maniere que l'une des deux eſt plus petite que l'autre; elles ſont figurées en cœur pointu par l'extrémité ſupérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, aſſez épaiſſes, d'un verd-noir, molles, entieres, traverſées en deſſous par une côte longitudinale qui les coupe en deux parties inégales, & portées ſur un pédicule demi-cylindrique, plat en deſſus, trois fois plus court qu'elles, & qui fait corps avec les tiges.

Les fleurs ſont jaunes raſſemblées au nombre de trois ou quatre en corymbe au ſommet des branches, où elles ſont attachées, ſeſſiles ſans aucun péduncule, à l'aiſſelle d'autant de feuilles pareillement ſeſſiles & épanouies horizontalement en forme de roſe. Leur ſtructure eſt peu ordinaire. Elles conſiſtent d'abord en deux calices perſiſtans, dont l'extérieur eſt herbacé verd, ovoïde, d'une ſeule piece diviſée en cinq parties inégales, pendant que l'intérieur eſt coriace, aſſez dur,

ovoïde, entier, sans découpures, & percé seulement à son sommet, d'une petite ouverture par où passent les étamines & le style de l'ovaire. C'est sur les bords de ce calice intérieur que la corolle est implantée, sans cependant faire corps avec lui, car elle tombe pendant qu'il reste pour accompagner & envelopper l'ovaire jusqu'à sa parfaite maturité; caractere qui, joint à quelques autres particularités, qui seront expliquées ci-après, le fait reconnoître pour un vrai calice, quoique sa substance soit coriace, & devienne même très-épaisse & très-dure. La corolle forme un tube régulier d'une seule piece, très-menu, long de deux pouces, évasé à son extrémité supérieure en un pavillon horizontal d'un pouce un quart de diametre, partagé presque jusqu'à son milieu en cinq découpures triangulaires ondées sur leurs bords. Les étamines, au nombre de cinq d'inégale grandeur, sortent non pas de la corolle, mais d'une membrane assez courte qui est placée entre le calice intérieur & l'ovaire, en touchant l'un & l'autre sans leur être attaché: elles sont jaunes, aussi hautes que la corolle, & surmontées chacune par une anthere rouge. L'ovaire, placé au fond du calice intérieur passe, comme les étamines, au travers de son collet; son style qui égale les étamines est terminé par un stigmate hémisphérique velu & rougeâtre. Cet ovaire en mûrissant devient un pepin ovoïde, blanc, couvert d'une seule membrane jaune, très-fine, mais enveloppée du calice intérieur qui en se fermant en dessus, est devenu coriace comme une capsule sphéroïde noire, ridée, de six lignes de diametre, relevée de cinq angles ou côtes, par lesquels il s'ouvre en cinq battans qui imitent les cinq feuilles d'un calice, & qui sont alternes avec les cinq divisions du calice exterieur.

Qualités. On fait que les fleurs de l'*andimalleri* restent fermées le jour & ne s'ouvrent que le soir après le coucher du soleil.

Usages. Les Indiens emploient ces fleurs dans leurs cérémonies.

Remarques. On distingue trois especes d'*andimalleri* aux Indes. La seconde a les fleurs pourpre foncé; la troisieme les a blanches avec des antheres jaunes & le stigmate rouge; & il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques auteurs, ces especes avec les variétés qui donnent des fleurs rouges plus ou moins foncées, marbrées ou foucttées de blanc.

Il est essentiel d'avertir ici que M. Linné s'est trompé en disant que la fleur de cette plante est portée sur le fruit, & que l'ovaire est renfermé dans un nectaire: ces deux assertions sont également contraires à la vérité; la corolle ne touche en aucune façon l'ovaire, & c'est la chose impossible, puisque, comme l'on a vu, elle est portée sur les bords d'un calice intérieur coriace, qui est enfilé par les étamines, lesquelles partent du fond du réceptacle entre ce calice & l'ovaire, & séparent par conséquent l'un de l'autre; en second lieu, l'ovaire n'est point renfermé dans un nectaire, puisque la membrane des étamines, qui seul pourroit prendre ce nom, s'oblitere & disparoît dès que la fleur est passée. Nous n'adoptons pas non plus le nom de *mirabilis* que M. Linné donne à cette plante, non seulement, parce qu'il est adjectif, mais encore parce qu'il a été donné à la prune mirabelle & à plusieurs autres plantes. (*M. ADANSON.*)

* ANDIRA *ou* ANGELYN, G. Pison. (*Hist. nat. bot.*) est un arbre du Brésil dont le bois est dur & propre pour les bâtimens; son écorce est cendrée, & sa feuille semblable à celle du laurier, mais plus petite. Il pousse des boutons noirâtres d'où sortent beaucoup de fleurs ramassées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la grosseur d'un œuf; verd d'abord, mais noircissant peu à peu, ayant comme une suture à un de ses côtés, & d'un goût très-amer. Son écorce est dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant sur l'amer avec quelque astriction.

On pulvérise le noyau, & l'on fait prendre de la poudre pour les vers: mais il faut que la dose soit au dessous d'un scrupule, autrement elle tourneroit en poison.

L'écorce, le bois, & le fruit, sont amers comme de l'aloès; & c'est en quoi il differe d'un autre *andira* semblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qu'il a insipide. Les bêtes sauvages mangent de son fruit, & elles s'en engraissent. *Lemery.*

* ANDIRA-GUACU, (*Hist. nat.*) chauve-souris de la grosseur de nos pigeons;

elles ont une excroiſſance ſur le nez, ce qui les fait appeller *chauve-ſouris cornues*; des ailes cendrées longues d'un demi-pié, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts au pié armés d'ongles crochus. Elles pourſuivent les animaux, & les ſucent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui ſe gliſſent dans les lits, & percent les veines des piés; la langue & le cœur de l'*andira* paſſent pour un poiſon.

* ANDIRINE, (*Mythol.*) ſurnom de Cybele qui avoit un temple dans la ville d'Andere.

ANDJURI, ſ. m. (*Hiſt. nat. bot.*) arbre des îles Moluques, dont Rumphe a publié une figure aſſez bonne, quoique incomplete, ſous le nom de *carbonaria*, au *vol. III* de ſon *Herbarium Amboinicum*, *pag. 52*, *pl. XXIX*. Les Malays l'appellent *cajumas*, c'eſt-à-dire, *bois de charbon*; & les Macaſſares *andjuri*, qui eſt le nom que nous avons adopté, comme plus court, plus ſimple & plus facile à prononcer.

C'eſt un arbre haut de ſoixante piés, dont la cime eſt conique, épaiſſe, à branches menues & pendantes. Son tronc eſt droit, haut de quinze à vingt piés, quelquefois cylindrique, quelquefois anguleux, de quatre à ſept piés de diametre, couvert d'une écorce épaiſſe, de quatre à cinq lignes, brune ou cendré-jaune, ſouvent cachée ſous une mucoſité verte; il eſt partagé en un très-grand nombre de branches alternes très-ſerrées, menues, écartées ſous un angle de quinze à vingt degrés, & couvertes d'une écorce liſſe & noirâtre. Les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement le long des jeunes branches; elles ſont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, trois fois moins larges, minces, fermes, liſſes, verd-obſcur, entieres, relevées en deſſous d'une côte qui a ſix à ſept nervures de chaque côté, & portées ſur un pédicule cylindrique, menu, aſſez court.

De l'extrémité de chaque branche ſortent un ou deux épis, une fois plus courts que les feuilles, compoſés chacun de vingt à trente fleurs blanches, petites, dont les unes ſont mâles ou ſtériles, ſur un pié, & les autres femelles, qui ſont attachées ſur leur moitié ſupérieure, ſans aucun pédoncule. Chaque fleur conſiſte en un calice verd à cinq feuilles, perſiſtantes, réfléchies en deſſous, en une corolle à cinq pétales, égaux au calice, & en cinquante étamines courtes, d'un blanc ſale, qui forment au centre une cavité ſans ovaire dans les mâles. Dans les femelles, c'eſt un ovaire qui remplace les étamines. Celui-ci, en mûriſſant, devient un fruit charnu, ovoïde, verd, épais, ſemblable à une olive à une loge, qui contient un oſſelet dur & épais, dans lequel eſt renfermée une amande plate, comme celle du melon, & recouverte d'un duvet rouſſâtre.

Il ne mûrit ainſi qu'un ou deux fruits au bas de chaque épi, ce qui ſembleroit indiquer que les fleurs ſupérieures ſeroient mâles ou des hermaphrodites ſtériles; néanmoins Rumphe nous apprend que cet arbre a deux individus, qui tous deux croiſſent abondamment dans les îles d'Amboine & de Celebe; que la femelle a les feuilles beaucoup plus grandes & plus molles, l'écorce plus blanche, le bois plus pâle & plus mou, & qu'elle croît dans les plaines ſablonneuſes; au lieu que le mâle ſe plaît plus volontiers ſur les montagnes pierreuſes, abondantes en argile rougeâtre, dans les lieux découverts & expoſés aux grands vents, comme l'arbre appellé *dammar*: il fleurit en novembre.

Qualités. L'écorce de l'*andjuri* eſt ſans ſaveur & tendre lorſqu'elle eſt encore récente & fraîche, mais elle durcit à la fumée, & devient rouge. Son bois eſt roux tant qu'il eſt humide; mais en ſéchant il prend une couleur jaune de miel. Sa ſubſtance eſt dure, ſolide comme de la corne, & compoſée de fibres groſſieres; de ſorte qu'il eſt auſſi facile à fendre en long, que difficile à couper en travers. Il forme auſſi plus d'éclats qu'aucun autre bois, & exige par-là plus de précautions pour ne pas le bleſſer pendant qu'on le travaille. Il prend feu très-aiſément, même ſans être bien ſec; mais alors il pétille comme s'il étoit mêlé d'un ſel ſubtil. Expoſé au ſoleil encore verd, il ſe fend aiſément.

Uſages. Son bois eſt d'un uſage journalier chez les forgerons Macaſſares pour faire du charbon propre à fondre le fer, parce qu'il conſerve long-temps le feu ſans ſe conſumer. Ils y mêlent auſſi du bois de Saley, qui eſt un arbriſſeau dont le charbon

eſt fort dur, quoique petit; mais nos forgerons Européens en font peu de cas, parce que comme il eſt brûlé en plein air, & non pas étouffé, il ne réſiſte pas à l'action des ſoufflets & ſe conſume trop vîte. Au reſte les orfevres Macaſſares le préferent à tous les autres pour fondre leur or en petites maſſes; & comme ils n'ont pas l'uſage des creuſets, ils choiſiſſent le charbon fait de ſon écorce, qui, quoique léger, eſt cependant aſſez ſolide pour leur permettre d'y creuſer une petite foſſe, dans laquelle ils mettent leur or, qui, au moyen du feu dont ils le recouvrent, s'y fond avant que l'écorce qui ſert de creuſet, ſoit rompue ou conſumée. L'uſage général que les Macaſſares font de ce bois, lui a valu le nom de *bois à charbon*, comme il a été dit; mais ces peuples l'emploient encore à beaucoup d'autres uſages, à cauſe de ſa ſolidité; ils en font des pilons de mortiers, des bâtons de défenſe, des javelots ou de zagayes pour lancer à la main, & qui n'ont pas beſoin d'être armés de fer, parce que lancés contre leurs ennemis la bleſſure en eſt beaucoup plus dangereuſe, lorſque pénétrant juſqu'aux os la pointe vient à s'y briſer & former des éclats.

Ce bois eſt encore très-bon pour faire des montans & des piliers de bâtimens, qui durent très-long-temps, pourvu qu'on les endurciſſe à la fumée avant que de les enfoncer en terre; car lorſqu'on les emploie encore humides, ils ſont ſujets à ſe fendre au ſoleil & à ſe pourrir enſuite. Comme il eſt trop peſant, le peuple, qui n'a pas le moyen de le faire tranſporter du haut des montagnes, ne l'emploie guere dans les bâtimens; de ſorte qu'il n'y a que les gens aiſés & les grands qui ont beaucoup de bras à leur ſervice, qui en faſſent uſage. Les princes Macaſſares, par air de grandeur, ornent l'entrée de leurs palais d'une paliſſade en forme de colonades de poutres brutes, tirées du cœur de l'*andjuri*, & qui ont juſqu'à ſix ou ſept pies de diametre. Pour cet effet ils envoient leurs eſclaves à la tête du peuple qui va aux montagnes pour debiter ces groſſes poutres; ceux qui refuſent de marcher, ſont punis de mort. Quelque nombreux que ſoit le peuple qu'on emploie à ce travail, il ſera toujours étonnant d'apprendre que des gens comme ſtupides & auſſi bornes, aient pu rouler & tranſporter du haut des montagnes & à de grandes diſtances, des blocs auſſi énormes, auſſi peſans à force de bras & ſans le ſecours d'aucunes machines.

Rumphe reconnoît encore trois autres eſpeces d'*andjuri*, dont nous allons donner la deſcription d'après lui.

Deuxieme eſpece. HANET.

La ſeconde eſpece d'*andjuri* s'appelle *hanet* à Amboine, dans le quartier d'Hitoe. Rumphe le décrit ſous le nom de *carbonaria altera latifolia*, ſans en donner aucune figure, à la *p. 53* de ſon *III volume*.

Cet arbre croît dans les rochers ſur le rivage. Son tronc eſt petit, ſinueux, couvert d'une écorce liſſe ſemblable à celle du *coffiu*. Ses feuilles ſont oppoſées en croix, longues de ſix à huit pouces, arrondies, obtuſes au bout antérieur, rudes & comme ondées ſur leurs bords, verd de mer ou glauques en deſſous, à côte rouſſe.

Ses fleurs ſont en panicules menues, compoſées de quatre feuilles au calice, & de quatre pétales blanc-pâles, à étamines citron-pâles. Le fruit qui leur ſuccede eſt conoïde ou figuré en cœur d'oiſeau, bleu-noir comme une prune, à chair molle, contenant un oſſelet comme celui de l'olive, ſtrié en long, & tiſſu par intervalles de petites veines violettes tranſverſales. On trouve ſouvent ces noyaux pendans ainſi à l'arbre, quoique leur chair extérieure ſe ſoit pourrie.

Qualités. L'hanet eſt amer dans toutes ſes parties. Il fleurit en mai. Son écorce eſt très-ſeche & fragile; ſon bois blanc-jaune, plus blanc que celui du buis, d'une couleur égale, ſolide, peſant, dur, d'un grain très-fin, uni, marqué par intervalles de veines croiſées, comme dans un camelot: dans certains individus il eſt brun-rouge.

Uſages. Il ne ſe fend pas aiſement, & quelque poli qu'on lui donne, il n'eſt jamais égal ni liſſe; il a toujours des veines plus élevées.

Troiſieme eſpece. HAAN.

Rumphe donne le nom de *carbonaria altera anguſtifolia* à une troiſieme eſpece d'*andjuri*, que les Macaſſares appellent *haan*, & dont il n'a pas fait graver la figure.

Celui-ci fleurit en décembre. Il croît dans

les petites forêts expoſées au midi, dans les lieux ſecs & chauds des montagnes d'Amboine. Il diffère de l'hanet, en ce que ſes feuilles ſont plus larges à proportion, plus molles, longues de cinq à ſept pouces, d'un verd plus gai, diſpoſées moins régulièrement en croix & à nervures blanches oppoſées. L'écorce des branches eſt brune & liſſe.

Ses fleurs reſſemblent à celles de l'hanet & du mangier; elles ſont à quatre pétales, mais diſpoſées en corymbe, comme dans l'arbre rouge, appellé *goſſali*, qui eſt une eſpece de jambo.

Qualités. Son bois eſt comme celui de l'hanet, blanc-pâle dans certains individus, & rouge-brun bordé de jaune vers l'aubier dans d'autres.

Uſages. Son écorce eſt ſeche, & quoique mince, plus dure que celle de l'hanet; ce qui fait que les orfevres Macaſſares la préferent pour faire des creuſets à fondre leur or.

Quatrieme eſpece. ULIT-HELAWAN.

Les habitans d'Hitoe, dans l'île d'Amboine, appellent la quatrieme eſpece d'*andjuri* du nom de *ulit-helawan* ou *uli-helawan*, & ceux de Leytimore *uri-helewan*, qui veut dire *écorce dorée*, ou plutôt *écorce à l'or*, écorce à fondre l'or, à cauſe de ſon uſage.

Celle-ci n'eſt qu'un arbriſſeau qui croît ſeulement ſur les rivages eſcarpés de la côte d'Hitoe. Son tronc eſt court & courbe, ſes feuilles longues de neuf à dix pouces, fermes. Ses fleurs ſont pareillement petites, à quatre pétales, blanches, & ne s'épanouiſſent qu'en juillet & août.

Qualités. Son bois eſt jaune, ſec, dur, ſolide, ſans veines.

Uſages. Son écorce ſert comme celle des précédens, & on fait du charbon avec ſon bois; mais on l'emploie par préférence à faire des poutrelles ou des ſolives, à cauſe de ſa ſolidité.

Remarques. L'*andjuri* fait, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des ciſtes; & il y auroit aſſez de caracteres différentiels pour former des trois dernieres eſpeces un autre genre très-voiſin du calaba dans la même famille. Ces plantes, aſſez difficiles à déterminer, n'avoient pas encore été claſſées avant nous (*M. ADANSON.*)

*ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, (*Géog. mod.*) ville de la province de Tranſoxane de la dépendance de celle de *Farganah*. *Farganah* eſt donc le nom d'une ville ou d'une province. Quelques-uns veulent que *Andokan* ou *Farganah* ſoit auſſi *Akhſehiker*.

*ANDOVILLE, (*Géog. mod.*) ville de France, généralité de Paris, élection d'Eſtampes.

*ANDORIA (LAC D'), LAGO SALSO, (*Géog. mod.*) lac du royaume de Naples dans la Capitanate, entre les rivieres de Candaloro & Coropello, proche le golfe de Veniſe & la ville de Manfredonia.

§ ANDOVER, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans le Southampton, à vingt lieues ſud-eſt de Londres. Elle eſt grande, bien bâtie & floriſſante par les détails de ſon commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Anglererre. C'eſt aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que ſe tiennent les plus grandes foires du royaume. *Long.* 16, 15; *lat.* 51, 10, (*C. A.*)

ANDOUILLE, ſ. f. c'eſt, *chez les charcutiers*, un hachis de fraiſe de veau, de panne, de chair de porc, entonné dans un boyau avec des épices, de fines herbes, & autres aſſaiſonnemens propres à rendre ces viandes de haut goût.

Andouilles de cochon. Prenez de gros boyaux de cochon, coupez-en le gros bout, faites-les tremper un jour ou deux, lavez-les, faites-les blanchir dans de l'eau où vous aurez mis de l'oignon & du vin blanc; jetez-les dans d'autre eau fraîche, coupez les boyaux de la longueur dont vous voulez les *andouilles*; prenez du ventre de cochon, ôtez-en le gras, coupez-en des liſieres de la longueur des boyaux; fourrez de ces liſieres dans les boyaux le plus que vous pourrez, & vos *andouilles* ſeront faites.

Vous les ferez cuire dans un pot bien bouché ſur un feu modéré; quand elles commenceront à rendre le ſuc, vous y jetterez un peu d'eau, de l'oignon, du clou de girofle, deux verres de vin blanc, du ſel, du poivre, & les laiſſerez achever de cuire dans cette ſauce.

Andouilles de veau. Les *andouilles* de veau ſont plus délicates. On en fait de deux ſortes; de fraiſe de veau cuite & fourrée dans

le boyau de cochon, ou de la même fraise fourrée dans le boyau de mouton. Dans l'un & l'autre cas, on prépare les boyaux comme ci-dessus; on ajoute seulement à la fraise de veau tous les ingrédiens capables d'en relever le goût.

* ANDOUILLES *de tabac:* prenez des feuilles de tabac prêtes à torquer; choisissez les plus larges & les plus belles; étendez-les sur une table bien unie; mettez sur ces feuilles celles qui seront moins grandes; roulez-les les unes sur les autres, & vous aurez une *andouille de tabac*. Cette *andouille* servira d'ame à d'autres feuilles qu'on étendra dessus, si on veut la rendre plus grosse. Quand l'*andouille* aura pris la grosseur & le poids que vous voudrez qu'elle ait, prenez un linge imbibé d'eau de mer, ou de quelqu'autre liqueur; que ce linge soit fort & gros; enveloppez-en fortement l'*andouille*; liez ce linge par les deux bouts; ensuite en commençant par un des bouts liés, & finissant par l'autre, ficellez-le ferme, de maniere que les tours se touchent tous. Laissez l'*andouille* ficellée jusqu'à ce que vous présumiez que les feuilles s'attachant les unes aux autres, le tout ait pris de la consistance. Alors ôtez la corde & le linge, & coupez l'*andouille* par les deux bouts pour connoître la qualité du tabac. Les plus fortes *andouilles* ne pesent pas dix livres, & les plus foibles n'en pesent pas moins de cinq.

ANDOUILLERS, s. m. plur. *terme de Vénerie;* ce sont les chevilles ou premiers cors qui sortent des perches ou du marrain du cerf, du daim & du chevreuil. Les *jurandouillers* sont les seconds cors. *V.* CORS.

*ANDRAGIRI *ou* GUDAVIRI, (*Géog. mod.*) royaume & ville dans l'île de Sumatra en Asie, presque sous la ligne équinoxiale.

ANDRAMIT *ou* ADRAMIT, *ou* ANDRAMITI, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est sur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe à qui elle donne son nom, & vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont. 45, 5; lat. 35, 55.* (*C. A.*)

ANDRANODORE, (*Hist. de Syracuse.*) gendre d'Hyéron, aspira après lui à la tyrannie de Syracuse. Le sénat lui envoya des députés pour l'engager à se désister de ses prétentions; mais sollicité par sa femme il persista à regarder la souveraineté comme son héritage. Le peuple furieux demanda l'extinction de la race de ses tyrans; *Andranodore*, avec sa femme & ses enfans, fut immolé à la liberté publique. Ce sang ne fut point encore suffisant pour appaiser la rage des Syracusains; ils se transportent à la maison d'Héraclée qui étoit de la famille du tyran. Cette femme voyant le glaive des assassins levé sur elle, s'écrie: *Frappez, je meurs sans regret si vous me promettez d'épargner mes filles, dont l'enfance est un témoignage de leur innocence.* Ces barbares, insensibles à ses larmes, frappent sans remords ces innocentes victimes, dont le sang coule confondu avec celui de leur mere. Toute la famille d'Hyéron fut ensevelie dans ce carnage. (*T-N.*)

* ANDRE, (*Géog. mod.*) petite riviere de France en Bretagne, qui se jette à Nantes dans la Loire.

* ANDRÉ, ville de Phrygie dans l'Asie mineure.

* ANDRÉ (SAINT-), *Géog. mod.* petite ville de France dans le bas Languedoc, diocese de Lodeve.

* ANDRÉ DE BEAULIEU (SAINT-), *Géog. mod.* petite ville de France en Touraine, élection de Loches.

* ANDRÉ (PORT-SAINT-), *Géog. mod.* en Espagne, frontiere de Biscaye sur une péninsule. *Long. 13, 25; lat. 43, 25.*

ANDRÉ, (*Hist. mod.*) chevaliers de S. *André* ou du *Chardon. Voyez* CHARDON (ORDRE DE SAINT-ANDRÉ DU).

Croix S. André est une espece de coquarde que les Ecossois portent à leur chapeau le jour de la fête de ce saint. Elle est composée de rubans bleus & de blancs qui se traversent en croix ou en sautoir; ils portent cette coquarde pour honorer la mémoire du crucifiement de *S. André*, qui est le patron de l'Ecosse. *Voyez* CROIX & SAUTOIR (*G*)

ANDRÉ (SAINT-), *Géogr.* petite ville d'Ecosse dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume. C'étoit autrefois une ville très-considérable & la métropole de l'Ecosse. Sa cathédrale étoit la plus belle église des trois royaumes; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & son port de mer, qui étoit alors très-fré-

quenté, y faiſoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui ſa cathédrale eſt un monceau de ruines, ſes bâtimens publics dépériſſent, & à peine connoît-on l'entrée de ſon port. Cependant elle eſt encore aſſez peuplée, & il lui reſte ſon univerſité, compoſée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long. 15, 15; lat. 36, 45,* (*C. A.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de ſaint*) en Ruſſie, inſtitué par le czar Pierre le grand, au retour de ſes voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre eſt une croix de ſaint *André;* au centre ſur un eſpace ovale ſe trouvent ſur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui ſignifient le *czar Pierre conſervateur de la Ruſſie.* Sur l'angle ſupérieure de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés ſur le côté aux flancs; celui en pointe renverſé, ayant ſur l'eſtomac un petit écuſſon *de gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel*, qui ſont les armes de l'empire de Ruſſie: le tout enrichi de diamans.

Le *cordon* eſt une chaîne d'or ornée de roſes, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

ANDREAS (SAINT-), *Géog. mod.* ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, duché de Carinthie, ſur la riviere de Lavant. *Long. 32; lat. 46, 50.*

* ANDREJOF, (*Géog. mod.*) ville ſituée proche du Boriſthene, entre la Moſcovie & la Pologne.

ANDRENE, (*Géogr.*) ville de l'Arabie déſerte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'eſt pas fort conſidérable; mais ſes environs ſont très-fertiles en fruits & en grains. (*C. A.*)

* ANDRES, (*Géog.*) bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androſia.*

*ANDRIA, (*Géog. mod.*) ville aſſez conſidérable d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Bari. *Long. 34, 3; lat. 41. 15.*

* ANDRINOPLE, (*Géog. mod.* ville célebre de la Turquie en Europe dans la Romanie, ſur la riviere de Mariſa. *Long. 44, 15; lat. 41, 45.*

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville ſur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman juſqu'à la priſe de Conſtantinople en 1453.

§ ANDRO, (*Géogr.*) île de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'eſt l'une des Cyclades, connue chez les anciens ſous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lafia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydruſia.* Elle eſt à l'oueſt de Smyrne, & au ſud-eſt de Négrepont, dont elle n'eſt éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun; le plus conſidérable eſt le bourg d'Arma, où réſident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'eſt un pays très-fertile, arroſé d'une multitude de petits ruiſſeaux, & couvert d'orangers, de mûriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbuſtes, qui en rendent le ſéjour délicieux. Le vin, les grains & ſurtout l'orge y abondent. Il y a auſſi des huiles; mais ce qui fait ſon revenu principal, c'eſt une eſpece de ſoie qui eſt propre à faire la tapiſſerie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'île; ce ſont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes, & des piédeſtaux couverts d'inſcriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus conſidérables de la Grece. *Long. 42, 40; lat. 37, 50.* (*C. A.*)

* ANDROGENIES, ſ. f. pl. (*Myth.*) fêtes inſtituées par les Athéniens en l'honneur d'*Androgé*, fils de Minos, que le roi d'Athenes alarmé de ſes liaiſons avec les Pallantides, fit aſſaſſiner. Minos vengea la mort de ſon fils, & contraignit les Athéniens à en rappeller la mémoire par les fêtes appellées *Androgénies.*

* ANDROGYNES, hommes de la fable qui avoient les deux ſexes, deux têtes, quatre bras, & deux piés. Le terme *androgyne* eſt compoſé des deux mots grecs ἀνὴρ, au génitif ἀνδρὸς, *mâle*, & de γύνη, *femme.* Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme & femme, homme d'un côté, femme de l'autre, & qu'il étoit ainſi compoſé de deux corps que Dieu ne fit que ſéparer. *Manaſſa. Ben Iſrael. Maimonid. op. Heideg. Hiſt. Patriarch. tom. I, p. 128.*

Les

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & deux sexes. Ce tout bizarre étoit d'une force extraordinaire qui le rendit insolent. L'*androgyne* résolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'alloit détruire : mais fâché de faire périr en même temps le genre humain, il se contenta d'affoiblir l'*androgyne* en le séparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre la peau, afin que toute leur surface en fût couverte. Apollon obéit & la noua au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera encore subdivisée par une section qui ne lui laissera qu'une des parties qu'elle a doubles ; & ce quart d'homme sera anéanti, s'il perisse dans sa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourroit bien avoir été empruntée du passage de Moyse, où cet historien de la naissance du monde dit qu'Eve étoit l'os des os & la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit, la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poëtes que ses malheurs ont rendu presque aussi célebre que ses vers. Il attribue, avec le philosophe ancien, le penchant qui entraîne un des sexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgine* pour se rejoindre ; & l'inconstance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa semblable. Une femme nous paroît-elle aimable, nous la prenons sur le champ pour cette moitié, avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout, sans l'insolence du premier *androgyne*.

Le cœur nous dit : ah ! la voilà, c'est elle :
Mais à l'épreuve, hélas ! ce ne l'est point.

* ANDROGYNES, (*Géog. anc.*) anciens peuples d'Afrique dont Aristote & Pline ont fait mention. Ils avoient, à ce qu'on dit, les deux sexes, la mamelle droite de l'homme, & la mamelle gauche de la femme.

ANDROGYNE, subst. pris adj. Les *astrologues* donnent ce nom à celles des planetes qui sont tantôt chaudes & tantôt froides. Mercure, par exemple, est censé sec & chaud proche du soleil, mais humide & froid proche de la lune. *Voyez* ASPECT, *voyez aussi* INFLUENCE.

ANDROGYNE, s. m. (*Hist. nat.*) ἀνδρόγυνος. C'est le nom qu'on donne aux animaux, qui par une configuration monstrueuse des parties qui servent à la génération, paroissent réunir en eux les deux sexes, celui du mâle & celui de la femelle. Voici comme les auteurs de médecine décrivent ce défaut de conformation : *Est vitiosa genitalium conformatio præter legitimum pudendum, alterius etiam sexûs pudendo apparente. Hujus vitii quatuor differentiæ, tres in viris, una in mulieribus. In viris quidem aliàs juxtà perinæum ; aliàs in medio scroto pudendum muliebre prosùm apparet ; aliàs verò, quæ tertia differentia est per idipsum, quod in medio scroto pudendi formam habet urina emittitur. In mulieribus autem suprà pudendum, juxtà pubem, virile frequenter genitale reperitur, tribus quibusdam exanimibus corporibus, uno tanquam cole, duobus autem veluti testiculis : sed fere fit ut ex duobus pudendis, alterum iners sit & invalidum, nec nisi rarissimè utrumque ad venerem idoneum habeatur, pluribus etiam utrumque imperfectum est, ut nec maris nec fœminæ opus exercere possit.* Il paroît, par la comparaison de tout ce qui a été observé à leur égard, par des naturalistes dignes de foi, qu'il n'est point de parfait *androgyne*, c'est-à-dire, d'animal qui par une configuration contre nature, ait réellement les deux sexes, & soit capable de faire les fonctions naturelles du mâle & de la femelle, pour la génération ; l'irrégularité consistant presque toujours dans quelque superfluité ajoutée à l'un des deux sexes, qui lui donne les apparences de l'autre, sans lui en donner la réalité ; & presque toujours c'est le sexe féminin qui est le vrai sexe de l'*androgyne*. Comme cette monstruosité ne détruit point chez les humains, le caractere de l'humanité, ce malheur involontaire ne donne point le droit de priver ceux en qui la nature le fait rencontrer, des privileges naturels à tout citoyen ; & cette defectuosité n'étant pas plus contagieuse que tout autre défaut de configuration corporelle, je ne vois pas pourquoi l'on interdiroit le mariage à un *androgyne*, qui y feroit servir le sexe dominant chez lui. Si par sa configuration défectueuse, l'*androgyne* est stérile, on n'a pas plus le droit de rompre le mariage qu'il auroit contracté, si son conjoint ne demande pas par cette raison le divorce, que l'on a le droit de

rompre un mariage, de l'infécondité duquel quelque autre défectuosité connue ou inconnue est la cause. Il n'y a que les abus licencieux de l'un ou de l'autre des sexes, qui puissent être soumis à l'animadversion de la police. *Voy.* HERMAPHRODITE. (*G. M.*)

ANDROIDE, s. m. (*Méchan.*) automate ayant figure humaine & qui, par le moyen de certains ressorts, &c. bien disposés, agit & fait d'autres fonctions extérieurement semblables à celles de l'homme. *Voyez* AUTOMATE. Ce mot est composé du grec ἀνήρ, genitif ἀνδρὸς *homme*, & de εἶδος, *forme*.

Albert le Grand avoit, dit-on, fait un *androïde*. Nous en avons vu un à Paris en 1738, dans le *Flûteur automate* de M. Vaucanson, aujourd'hui de l'académie royale des sciences.

L'auteur publia cette année 1738, un mémoire approuvé avec éloge par la même académie : il y fait la description de son *Flûteur*, que tout Paris a été voir en foule. Nous inférerons ici la plus grande partie de ce mémoire, qui nous a paru digne d'être conservé.

La figure est de cinq piés & demi de hauteur environ, assise sur un bout de roche, placée sur un piédestal quarré, de quatre piés & demi de haut sur trois piés & demi de large.

A la face antérieure du piédestal (le panneau étant ouvert) on voit à la droite un mouvement, qui, à la faveur de plusieurs roues, fait tourner en dessous un axe d'acier de deux piés six pouces de long, coudé en six endroits dans sa longueur par égale distance, mais en sens différens. A chaque coude sont attachés des cordons qui aboutissent à l'extrémité des panneaux supérieurs de six soufflets de deux piés & demi de long sur six pouces de large, rangés dans le fond du piédestal, où leur panneau inférieur est attaché à demeure; de sorte que l'axe tournant, les six soufflets se haussent & s'abaissent successivement les uns après les autres.

A la face postérieure, au dessus de chaque soufflet, est une double poulie, dont les diametres sont inégaux; savoir, l'un de trois pouces, & l'autre d'un pouce & demi, & cela pour donner plus de levée aux soufflets, parce que les cordons qui y sont attachés vont se rouler sur le plus grand diametre de la poulie, & ceux qui sont attachés à l'axe qui les tire se roulent sur le petit.

Sur le grand diametre de trois de ces poulies du côté droit, se roulent aussi trois cordons, qui par le moyen de plusieurs petites poulies, aboutissent aux panneaux supérieurs de trois soufflets placés sur le haut du bâti, à la face antérieure & supérieure.

La tension qui se fait à chaque cordon, lorsqu'il commence à tirer le panneau du soufflet où il est attaché, fait mouvoir un levier placé au dessus, entre l'axe & les doubles poulies, dans la région moyenne & inférieure du bâti. Ce levier, par différens renvois, aboutit à la soupape qui se trouve au dessous du panneau inférieur de chaque soufflet, & la soutient levée, afin que l'air y entre sans aucune résistance, tandis que le panneau supérieur en s'élevant en augmente la capacité. Par ce moyen, outre la force que l'on gagne, on évite le bruit que fait ordinairement cette soupape, causé par le tremblement que l'air occasione en entrant dans le soufflet : ainsi les neuf soufflets sont mûs sans secousse, sans bruit, & avec peu de force.

Ces neuf soufflets communiquent leur vent dans trois tuyaux différens & séparés. Chaque tuyau reçoit celui de trois soufflets; les trois qui sont dans le bas du bâti à droite par la face antérieure, communiquent leur vent à un tuyau qui regne en devant sur le montant du bâti du même côté, & ces trois-là sont chargés d'un poids de quatre livres : les trois qui sont à gauche dans le même rang, donnent leur vent dans un semblable tuyau, qui regne pareillement sur le montant du bâti du même côté, & ne sont chargés chacun que d'un poids de deux livres : les trois qui sont sur la partie supérieure du bâti, donnent aussi leur vent à un tuyau qui regne horizontalement sous eux & en devant; ceux-ci ne sont chargés que du poids de leur simple panneau.

Ces tuyaux par différens coudes, aboutissent à trois petits réservoirs placés dans la poitrine de la figure. Là par leur réunion ils en forment un seul, qui montant par le gosier, vient par son élargissement former dans la bouche une cavité, terminée par deux especes de petites levres qui posent sur le trou de la flûte; ces levres don-

nent plus ou moins d'ouverture, & ont un mouvement particulier pour s'avancer & se reculer. En dedans de cette cavité est une petite languette mobile, qui par son jeu peut ouvrir & fermer au vent le passage que lui laissent les levres de la figure.

Voilà par quel moyen le vent a été conduit jusqu'à la flûte. Voici ceux qui ont servi à le modifier.

A la face antérieure du bâti à gauche, est un autre mouvement qui, à la faveur de son rouage, fait tourner un cylindre de deux piés & demi de long sur soixante-quatre pouces de circonférence. Ce cylindre est divisé en quinze parties égales d'un pouce & demi de distance. A la face postérieure & supérieure du bâti est un clavier traînant sur ce cylindre, composé de quinze leviers très-mobiles, dont les extrémités du côté du dedans sont armées d'un petit bec d'acier, qui répond à chaque division du cylindre. A l'autre extrémité de ces leviers sont attachés des fils & chaînes d'acier, qui répondent aux différens réservoirs de vent, aux doigts, aux levres & à la langue de la figure. Ceux qui répondent aux différens réservoirs de vent sont au nombre de trois, & leurs chaînes montent perpendiculairement derriere le dos de la figure jusque dans la poitrine où ils sont placés, & aboutissent à une soupape particuliere à chaque réservoir : cette soupape étant ouverte, laisse passer le vent dans le tuyau de communication qui monte, comme on l'a déja dit, par le gosier dans la bouche. Les leviers qui répondent aux doigts sont au nombre de sept, & leurs chaînes montent aussi perpendiculairement jusqu'aux épaules, & là se coudent pour s'inférer dans l'avant-bras jusqu'au coude, où elles se plient encore pour aller le long du bras jusqu'au poignet; elles y sont terminées chacune par une charniere qui se joint à un tenon que forme le bout du levier contenu dans la main, imitant l'os que les anatomistes appellent l'*os du métacarpe*, & qui, comme lui, forme une charniere avec l'os de la premiere phalange, de façon que la chaîne étant tirée, le doigt puisse se lever. Quatre de ces chaînes s'inferent dans le bras droit, pour faire mouvoir les quatre doigts de cette main, & trois dans le bras gauche pour trois doigts, n'y ayant que trois trous qui répondent à cette main. Chaque bout de doigt est garni de peau, pour imiter la molleſſe du doigt naturel, afin de pouvoir boucher le trou exactement. Les leviers du clavier qui répondent au mouvement de la bouche sont au nombre de quatre : les fils d'acier qui y sont attachés forment des renvois, pour parvenir dans le milieu du rocher en dedans; & là ils tiennent à des chaînes qui montent perpendiculairement & parallélement à l'épine du dos dans le corps de la figure; & qui passant par le cou, viennent dans la bouche s'attacher aux parties qui font faire quatre différens mouvemens aux levres intérieures : l'un fait ouvrir ces levres pour donner une plus grande issue au vent; l'autre la diminue en les rapprochant; le troisieme les fait retirer en arriere; & le quatrieme les fait avancer sur le bord du trou.

Il ne reste plus sur le clavier qu'un levier, où est pareillement attachée une chaîne qui monte ainsi que les autres, & vient aboutir à la languette qui se trouve dans la cavité de la bouche derriere les levres, pour emboucher le trou, comme on l'a dit ci-dessus.

Ces quinze leviers répondent aux quinze divisions du cylindre par les bouts où sont attachés les becs d'acier, & à un pouce & demi de distance les uns des autres. Le cylindre venant à tourner, les lames de cuivre placées sur ses lignes divisées, rencontrent les becs d'acier & les soutiennent levés plus ou moins long-temps, suivant que les lames sont plus ou moins longues : & comme l'extrémité de tous ces becs forme entre eux une ligne droite, parallele à l'axe du cylindre, coupant à angle droit toutes les lignes de division, toutes les fois qu'on placera à chaque ligne une lame, & que toutes leurs extrémités formeront entre elles une ligne également droite, & parallele à celle que forment les becs des leviers, chaque extrémité de lame (le cylindre retournant) touchera & soulevera dans le même instant chaque bout de levier; & l'autre extrémité des lames formant également une ligne droite, chacune laissera échapper son levier dans le même temps. On conçoit aisément par-là comment tous les leviers peuvent agir & concourir tous à la fois à une même opération s'il est nécessaire. Quand il n'est be-

ſoin de faire agir que quelques leviers, on ne place des lames qu'aux diviſions où répondent ceux qu'on veut faire mouvoir : on en détermine même le temps en les plaçant plus ou moins éloignées de la ligne que forment les becs : on fait ceſſer auſſi leur action plûtôt ou plus tard, en les mettant plus ou moins longues.

L'extrémité de l'axe du cylindre du côté droit eſt terminée par une vis ſans fin à ſimples filets, diſtans entr'eux d'une ligne & demie, & au nombre de douze, ce qui comprend en tout l'eſpace d'un pouce & demi de longueur, égal à celui des diviſions du cylindre.

Au deſſus de cette vis eſt une piece de cuivre immobile, ſolidement attachée au bâti, à laquelle tient un pivot d'acier d'une ligne environ de diametre, qui tombe dans une cannelure de la vis & lui ſert d'écrou, de façon que le cylindre eſt obligé en tournant de ſuivre la même direction que les filets de la vis, contenus par le pivot d'acier qui eſt fixe. Ainſi chaque point du cylindre décrira continuellement en tournant une ligne ſpirale, & fera par conſéquent un mouvement progreſſif de droite à gauche.

C'eſt par ce moyen que chaque diviſion du cylindre, déterminée d'abord ſous chaque bout de levier, changera de point à chaque tour qu'il fera, puiſqu'il s'en éloignera d'une ligne & demie, qui eſt la diſtance qu'ont les filets de la vis entre eux.

Les bouts des leviers attachés au clavier reſtant donc immobiles, & les points du cylindre auxquels ils répondent d'abord, s'éloignant à chaque inſtant de la perpendiculaire, en formant une ligne ſpirale, qui par le mouvement progreſſif du cylindre eſt toujours dirigée au même point, c'eſt-à-dire à chaque bout de levier ; il s'enſuit que chaque bout de levier trouve à chaque inſtant des points nouveaux ſur les lames du cylindre qui ne ſe répetent jamais, puiſqu'elles forment entre elles des lignes ſpirales qui forment douze tours ſur le cylindre avant que le premier point de diviſion vienne ſous un autre levier, que celui ſous lequel il a été déterminé en premier lieu.

C'eſt dans cet eſpace d'un pouce & demi qu'on place toutes les lames ; qui forment elles-mêmes les lignes ſpirales, pour faire agir le levier ſous qui elles doivent toujours paſſer pendant les douze tours que fait le cylindre. A meſure qu'une ligne change pour ſon levier, toutes les autres changent pour le leur : ainſi chaque levier a douze lignes de lames de 64 pouces de diametre qui paſſent ſous lui, & qui ſont entre elles une ligne de 768 pouces de long. C'eſt ſur cette ligne que ſont placées toutes les lames ſuffiſantes pour l'action du levier durant tout le jeu.

Il ne reſte plus qu'à faire voir comment tous ces différens mouvemens ont ſervi à produire l'effet qu'on s'eſt propoſé dans cet automate, en les comparant avec ceux d'une perſonne vivante.

Eſt-il queſtion de lui faire tirer du ſon de ſa flûte, & de former le premier ton, qui eſt le *ré* d'en-bas ? On commence d'abord à diſpoſer l'embouchure ; pour cet effet on place ſur le cylindre une lame deſſous le levier qui répond aux parties de la bouche, ſervant à augmenter l'ouverture que font les levres. Secondement, on place une lame ſous le levier qui ſert à faire reculer ces mêmes levres. Troiſiémement, on place une lame ſous le levier qui ouvre la ſoupape du réſervoir du vent qui vient des petits ſoufflets qui ne ſont point chargés. On place en dernier lieu une lame ſous le levier qui fait mouvoir la languette pour donner le coup de langue ; de façon que ces lames venant à toucher dans le même temps les quatre leviers, qui ſervent à produire les ſuſdites opérations, la flûte ſonnera le *ré* d'en-bas.

Par l'action du levier qui ſert à augmenter l'ouverture des levres, on imite l'action de l'homme vivant, qui eſt obligé de l'augmenter dans les tons bas. Par le levier qui ſert à faire reculer les levres, on imite l'action de l'homme, qui les éloigne du trou de la flûte en la tournant en dehors. Par le levier qui donne le vent provenant des ſoufflets qui ne ſont chargés que de leur ſimple panneau, on imite le vent foible, que l'homme donne alors, vent qui n'eſt pareillement pouſſé hors de ſon réſervoir que par une légere compreſſion des muſcles de la poitrine. Par le levier qui ſert à faire mouvoir la languette, en débouchant le trou que forment les levres pour laiſſer paſſer le vent, on imite le mouvement que fait auſſi la langue de l'homme, en ſe retirant du trou pour don-

ner passage au vent, & par ce moyen lui faire articuler une telle note. Il résultera donc de ces quatre opérations différentes, qu'en donnant un vent foible, & le faisant passer par une issue large dans toute la grandeur du trou de la flûte, son retour produira des vibrations lentes, qui seront obligées de se continuer dans toutes les particules du corps de la flûte, puisque tous les trous se trouveront bouchés, & par conséquent la flûte donnera un ton bas; c'est ce qui se trouve confirmé par l'expérience.

Veut-on lui faire donner le ton au dessus, savoir le *mi* ? aux quatre premieres opérations pour le *ré* on en ajoute une cinquieme; on place une lame sous le levier, qui fait lever le troisieme doigt de la main droite pour déboucher le sixieme trou de la flûte, & on fait approcher tant soit peu les levres du trou de la flûte en baissant un peu la lame du cylindre qui tenoit le levier élevé pour la premiere note, savoir le *ré* : ainsi donnant plutôt aux vibrations une issue, en débouchant le premier trou du bout, la flûte doit sonner un ton au dessus, ce qui est aussi confirmé par l'expérience.

Toutes ces opérations se continuent à-peu-près les mêmes dans les tons de la premiere octave, où le même vent suffit pour les former tous; c'est la différente ouverture des trous, par la levée des doigts, qui les caractérise: on est seulement obligé de placer sur le cylindre des lames sous les leviers, qui doivent lever les doigts pour former tel ou tel ton.

Pour avoir les tons de la seconde octave, il faut changer l'emboucheure de situation, c'est-à-dire, placer une lame dessous le levier, qui contribue à faire avancer les levres au delà du diametre du trou de la flûte, & imiter par-là l'action de l'homme vivant, qui en pareil cas tourne la flûte un peu en dedans. Secondement il faut placer une lame sous le levier, qui, en faisant rapprocher les deux levres, diminue leur ouverture; opération que fait pareillement l'homme quand il serre les levres pour donner une moindre issue au vent. Troisiémement, il faut placer une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape du réservoir, qui contient le vent provenant des soufflets chargés du poids de deux livres; vent qui se trouve poussé avec plus de force, & semblable à celui que l'homme vivant pousse par une plus forte compression des muscles pectoraux. De plus, on place des lames sous les leviers nécessaires pour faire lever les doigts qu'il faut. Il s'ensuivra de toutes ces différentes opérations, qu'un vent envoyé avec plus de force, & passant par une issue plus petite, redoublera de viteſſe & produira par conséquent les vibrations doubles; & ce sera l'*octave*.

A mesure qu'on monte dans les tons supérieurs de cette seconde octave, il faut de plus en plus serrer les levres, pour que le vent, dans un même temps, augmente de viteſſe.

Dans les tons de la troisieme octave, les mêmes leviers qui vont à la bouche agissent comme dans ceux de la seconde, avec cette différence que les lames sont un peu plus élevées, ce qui fait que les levres vont tout-à-fait sur le bord du trou de la flûte, & que le trou qu'elles ferment devient extrêmement petit. On ajoute seulement une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape, pour donner le vent qui vient des soufflets les plus chargés, savoir du poids de quatre livres; par conséquent le vent poussé avec une plus forte compression, & trouvant une issue encore plus petite, augmentera de viteſſe en raiſon triple: on aura donc *la triple octave*.

Il se trouve des tons dans toutes ces différentes octaves plus difficiles à rendre les uns que les autres; on est pour-lors obligé de les ajuster en plaçant les levres sur une plus grande ou plus petite corde du trou de la flûte, en donnant un vent plus ou moins fort, ce que fait l'homme dans les mêmes tons où il est obligé de ménager son vent & de tourner la flûte plus ou moins en dedans ou en dehors.

On conçoit facilement que toutes les lames placées sur le cylindre sont plus ou moins longues, suivant le temps que doit avoir chaque note, & suivant la différente situation où doivent se trouver les doigts pour les former; ce qu'on ne détaillera point ici pour ne point donner à cet article trop d'étendue. On fera remarquer seulement que dans les enflemens de son, il a fallu, pendant le temps de la main-note, substituer imperceptiblement un vent foible à un vent

fort, & à un plus fort un plus foible, & varier conjointement les mouvemens des levres, c'eſt-à-dire, les mettre dans leur ſituation propre pour chaque vent.

Lorſqu'il a fallu faire le doux, c'eſt-à-dire, imiter un écho, on a été obligé de faire avancer les levres ſur le bord du trou de la flûte, & envoyer un vent ſuffiſant pour former un tel ton, mais dont le retour par une iſſue auſſi petite qu'eſt celle de ſon entrée dans la flûte, ne peut frapper qu'une petite quantité d'air extérieur; ce qui produit, comme on l'a dit ci-deſſus, ce qu'on appelle *écho*.

Les différens airs de lenteur & de mouvement ont été meſurés ſur le cylindre par le moyen d'un levier, dont une extrémité armée d'une pointe pouvoit, lorſqu'on frappoit deſſus, marquer ce même cylindre. A l'autre bras du levier étoit un reſſort qui faiſoit promptement relever la pointe. On lâchoit le mouvement qui faiſoit tourner le cylindre avec une vîteſſe déterminée pour tous les airs: dans le même temps une perſonne jouoit ſur la flûte l'air qu'on vouloit meſurer; un autre battoit la meſure ſur le bout du levier qui pointoit le cylindre, & la diſtance qui ſe trouvoit entre les points étoit la vraie meſure des airs qu'on vouloit noter; on ſubdiviſoit enſuite les intervalles en autant de parties que la meſure avoit de temps. (*O*)

* Combien de fineſſes dans tout ce détail! Que de délicateſſe dans toutes les parties de ce méchaniſme! Si cet article, au lieu d'être l'expoſition d'une machine exécutée, étoit le projet d'une machine à faire, combien de gens ne le traiteroient-ils pas de chimere? Quant à moi, il me ſemble qu'il faut avoir bien de la pénétration & un grand fonds de méchanique pour concevoir la poſſibilité du mouvement des levres de l'automate, de la ponctuation du cylindre, & d'une infinité d'autres particularités de cette deſcription. Si quelqu'un nous propoſe donc jamais une machine moins compliquée, telle que ſeroit celle d'un harmonometre, ou d'un cylindre diviſé par des lignes droites & des cercles dont les intervalles marqueroient les meſures, & percé ſur ces intervalles de petits trous dans leſquels on pourroit inſérer des pointes mobiles, qui s'appliquant à diſcrétion ſur telles touches d'un clavier que l'on voudroit, exécuteroient telle piece de muſique qu'on deſireroit à une ou pluſieurs parties; alors gardons-nous bien d'accuſer cette machine d'être impoſſible, & celui qui la propoſe d'ignorer la muſique; nous riſquerions de nous tromper lourdement ſur l'un & ſur l'autre cas.

ANDROLEPSIE, ſ. f. (*Hiſt. anc.*) mot formé d'ἀνὴρ, *homme*, & de λαμβάνω, *je prends*. Lorſqu'un Athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville, ſi la ville refuſoit de livrer le coupable, il étoit permis de ſaiſir trois de ſes citoyens, & de punir en eux le meurtre commis. C'eſt ce que les Grecs appelloient *androlepſie*, & les Romains *clarigatio*. Ce mot ſignifie auſſi dans quelques auteurs *des repréſailles*. *Voyez* REPRÉSAILLES. (*G*)

ANDROMAQUE, (*Hiſt. anc. Myth.*) ſi connue par l'excellent drame du célebre Racine, naquit l'an du monde 2820, 1104 ans avant notre ere: elle étoit fille d'Aëtion, roi de Thebes en Cilicie; elle eut pour époux le brave & vertueux Hector, dont la défaite entraîna la ruine de la fameuſe Troye. Andromaque étant tombée entre les mains des Grecs, ſuivit le ſort des dames troyennes, & échut en partage à Pirrhus, qui touché des vertus de ſon illuſtre captive, l'épouſa dans la ſuite. Après la mort de Pirrhus, elle paſſa entre les bras d'Hélene, frere d'Hector, ſon premier époux. Elle fut mere d'Aſſianax, que les Grecs, par une précaution barbare, précipiterent du haut d'une tour. *Pauſ. Hom. Virg.* (*T-N.*)

ANDROMEDE, (*Aſtronom.*) conſtellation boréale, ſituée au nord des poiſſons & du belier; on l'appelle quelquefois en latin, *Lerſea*, *mulier catenata*, *virgo devota*: les Arabes peignent à ſa place un phoca, ou veau marin, enchaîné avec l'un des poiſſons. On rapporte cette conſtellation à l'hiſtoire d'*Andromede*, que ſon pere Cephée fut obligé de ſacrifier à un monſtre marin, pour garantir ſon royaume de la peſte, & qui fut délivrée par Perſée. Cette conſtellation contient 63 étoiles dans le grand catalogue britannique: les plus remarquables ſont α à la tête d'*Andromede*. Cette étoile eſt commune auſſi à la conſtellation de Pégaſe, elle eſt

appellée *umbilicus Pegasi*. La seconde est l'étoile ε à la ceinture d'*Andromede*, appellée *mirach* ou *mizar*; la troisieme ϒ est sur le pié austral d'*Andromede*: elle s'appelle *alamak*, quelquefois *alhames*. (*M. DE LA LANDE.*)

* ANDROPHONOS, (*Myth.*) nom qui fut donné à Vénus après que Laïs eut été tuée dans son temple à coups d'aiguille par la jeunesse Thessalienne.

ANDROSACE, s. f. *androsace*, (*Hist. nat. bot.*) herbe à fleur d'une seule feuille, semblable en quelque maniere à une soucoupe, & découpée; le pistil perce le fond de cette fleur, & devient dans la suite un fruit rond & enveloppé en partie par le calice; ce fruit s'ouvre par le haut, & il est rempli de plusieurs semences attachées au placenta. Tournefort, *Inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

ANDROSÆMUM, (*Bot.*) en françois *toute-saine*, en anglois *S. Johnswort*, en allemand *grundheil*.

Les différences qui se trouvent entre l'*androsæmum* & l'*hypericum* ou mille-pertuis, nous décident à le séparer de ce genre: les pétales ne débordent pas les segmens du calice: le fruit est succulent, c'est une baie dont la chair recouvre une capsule à trois placenta, entre lesquelles il se trouve une infinité de graines très-menues.

Especes.

Androsæmum ligneux à fruits en baie, & à odeur de bouc: *Androsæmum lignosum, fructu Bacchato, odore hirci, hort. colum. hypericum floribus tryginis, flaminibus corollâ longioribus, colle frutuoso ancipiti. Hort. Cliff.* 331.

Stinking shrubby S. Johnswort.

Cette plante tient le milieu entre les arbrisseaux & les plantes vivaces: ses tiges sont boiseuses, mais elles périssent en grande partie durant l'hiver, & il en renaît sans cesse de nouvelles qui partent de la couronne de la racine: l'*androsæmum* s'éleve jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq piés, dans les terres qui ont beaucoup de fond: ses feuilles sont fort larges & durent jusqu'aux fortes gelées: ses fleurs sont jaunes, & naissent en bouquet au bout des branches; elles s'épanouissent au mois d'août, & se renouvellent quelquefois en automne. Cet arbuste doit donc être employé sur le devant des massifs, ou dans les plates-bandes des bosquets d'été & d'automne. Il se multiplie très-aisément par la graine qu'il produit en grande abondance: cinq ou six baies bien mûres en donnent suffisamment pour garnir deux ou trois petites caisses: elle se recueille en octobre & se seme en mars: une couche tempérée en hâtera le progrès. Les petites plantes doivent passer le premier hiver tous des caisses à vitrage; ensuite on les mettra en nourrice à dix pouces les unes des autres, près d'une muraille exposée au midi: le printemps suivant, lorsqu'elles commencent de pousser, on les plantera à demeure.

Lorsqu'on est pourvu de vieux piés, les surgeons qu'ils poussent en abondance, dispensent d'élever cet arbuste de graine: on les enlevant on rejette ceux qui n'ont pas suffisamment de racines.

Les feuilles & les fleurs de l'*androsæmum* exhalent une odeur de bouc qui est très-forte, lorsqu'on les froisse. (*M. le baron de TSCHOUDI.*)

* ANDROSEN *ou* ARDROSEN, (*Géog. mod.*) petite ville d'Ecosse, sur la mer & dans la province de Cuningham.

ANDROTOMIE *ou bien* ANDRATOMIE, sub. f. anatomie ou dissection des corps humains. *Voy.* DISSECTION. On la dénomme ainsi pour la distinguer de la *Zootomie*, qui est la dissection des animaux. *Voyez* ZOOTOMIE.

L'*anatomie* est le genre, & comprend toutes les sortes de dissections, soit d'hommes, de brutes, ou de plantes. L'*Androtomie* & la *Zootomie* en sont des especes. (*L*)

* ANDUXAR, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 17; *lat.* 37, 45.

* ANDUZARD, s. m. (*Agriculture.*) bêche dont on se sert dans le Languedoc pour cultiver les terres où croît le pastel, & dont les réglemens sur le commerce permettent l'usage.

* ANDUZE, (*Géog. Mod.*) ville de France dans le bas Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4; *lat.* 43, 39.

ANE *ou* ASNE, s. m. *asinus*. (*Hist. nat.*) animal quadrupede, bien connu par plusieurs défauts & par plusieurs bonnes qua-

lirés ; de sorte qu'il n'y a aucun animal qui soit plus dédaigné & plus employé. Il est du genre des solipedes, c'est-à-dire qu'il a la corne du pié d'une seule piece. Il est plus petit que le cheval ; il a les oreilles plus longues & plus larges, les levres plus épaisses, la tête plus grosse à proportion du reste du corps, & la queue plus longue : mais elle n'est garnie de poil qu'à l'extrémité, & sa crinière n'est pas si grande que celle du cheval. Les *ânes* sont de plusieurs couleurs : la plupart sont gris de souris ; il y en a de gris argenté, de gris marqué de taches obscures ; il y en a de blancs, de bruns, de roux, &c. Ils ont des bandes noires sur le cou & sur les jambes ; il y a deux autres bandes qui se croisent sur le garot ; l'une suit la colonne vertébrale dans toute son étendue, & l'autre passe sur les épaules. Il y a des *ânes* noirs. Les flancs de cet animal sont blancs ; son poil est dur & roide. Il a six dents incisives ; à deux ans & demi il perd les premieres : les canines ne sont guere plus longues que les incisives, & en sont éloignées comme dans les chevaux ; de sorte que les *ânes* ont aussi des barres. L'*âne* a le membre plus grand à proportion du corps que tout autre quadrupede ; il a aussi une très-grande ardeur pour l'accouplement : mais il est peu fécond ; on choisit le printemps pour faire saillir les *ânesses*, sur-tout le mois de mai, & l'été est encore plus favorable à leur fécondation. Comme leur terme arrive dans le douzieme mois, elles mettent bas l'année suivante dans la même saison où elles ont été fécondées : le printemps & l'été sont aussi plus favorables pour l'*ânon* ; car le froid est plus contraire à ces animaux qu'aux autres bêtes de nos climats. Les *ânes* peuvent s'accoupler à deux ans & demi : mais il y en a bien peu qui soient féconds à cet âge ; il faut qu'ils aient trois ans pour être bons étalons, & qu'ils n'en aient pas plus de dix. On croit que les meilleurs sont de couleur grise tirant sur le brun ou le noir ; qu'ils doivent être gros & grands : il faut qu'ils portent bien la tête, qu'ils aient le cou long, les flancs élevés, la croupe plate, la queue courte, &c. & sur-tout que les parties essentielles à l'opération à laquelle on les destine soient grosses, charnues & robustes. Si la femelle n'a pas été fécondée avant que de perdre ses dernieres dents, elle est stérile pour toute sa vie, dit Aristote. Il y a des *ânesses* qui sont en chaleur chaque mois de l'année : mais on a remarqué qu'elles sont moins fécondes que les autres. Aussi-tôt que la femelle a été saillie, on la fouette, & on la fait courir pour empêcher qu'elle ne rende la liqueur séminale qu'elle a reçue ; elle ne porte ordinairement qu'un petit à la fois, il est très-rare qu'elle ait deux jumeaux. Sept jours après qu'elle a mis bas, elle s'accouple de nouveau avec le mâle ; elle est féconde pendant toute sa vie. On ne doit pas la faire travailler pendant le temps qu'elle porte ; & au contraire, le travail rend les mâles plus propres à l'accouplement. L'*âne* s'accouple avec la jument, & le cheval avec l'*ânesse* ; les mulets viennent de ces accouplemens, & sur-tout de celui de l'*âne* avec la jument. On choisit pour servir d'étalons les plus grands *ânes* & les plus vigoureux, ceux qui ont le plus gros membre, comme sont les *ânes* de Mirebalais ; il y en a eu qui ont valu dans quelques provinces ou royaumes jusqu'à douze & quinze cents livres. *Voyez* MULET. L'*âne* s'accouple aussi avec la vache, & l'*ânesse* avec le taureau, & ils produisent les jumarts. *Voyez* JUMART.

L'*âne* est fort aisé à nourrir ; les plus mauvais pâturages sont bons pour cet animal ; il cherche les chardons ; les feuillages des buissons & des saules lui suffiroient. On lui fait manger des brins de farment. La paille l'engraisse, il mange le chaume. Le foin est un aliment de choix ; du son de farine détrempé dans l'eau, est pour l'*âne* un aliment très-nourrissant ; l'avoine répare ses forces lorsqu'elles sont épuisées ; & on dit que plus il boit d'eau, plus il engraisse. On a remarqué qu'il plonge bien peu les levres dans l'eau lorsqu'il boit, & qu'il supporte long-temps la soif. Il y en a qui sont quelquefois deux jours sans boire. Cet animal a l'ouie trop fine : il prend quelquefois une figure hideuse en relevant ses levres, & en mettant ses dents à découvert ; ce qui lui arrive lorsque quelque chose le blesse dans son harnois, & lorsqu'il leve la tête pour éventer une *ânesse* qu'il sent de loin, & bien d'autres fois sans que l'on puisse

puiſſe deviner ce qui le détermine à faire cette figure, que l'on donne pour le ſymbole de l'ironie. La voix de l'*âne* eſt effrayante ; elle eſt extrêmement forte, dure, élevée, & très-déſagréable à l'oreille ; & lorſqu'il ſe met à braire, il continue pendant un temps aſſez conſidérable, & il recommence à pluſieurs repriſes.

Les *ânes* craignent le froid, auſſi y en a-t-il peu, ou point du tout, en Angleterre, en Danemarck, en Suede, en Pologne, en Hollande, & dans tous les pays ſeptentrionaux ; & il s'en trouve au contraire beaucoup en Italie, en France, en Allemagne, en Grece, où on a vanté les *ânes* d'Arcadie comme les meilleurs.

L'*âne* eſt un animal ſtupide, lent & pareſſeux ; & cependant on convient généralement qu'il eſt courageux, dur au travail & patient : mais ordinairement on ne le peut faire marcher qu'à force de coups ; ſa peau eſt ſi dure qu'il n'eſt ſenſible qu'au bâton ; & ſouvent on eſt obligé de le frapper à grands coups redoublés. Cependant l'*âne* eſt un des animaux les plus utiles : c'eſt une bête de ſomme qui porte de grands fardeaux à proportion de ſa groſſeur, ſur-tout lorſqu'on le charge ſur les reins ; cette partie étant plus forte que le dos. Il ſert de monture : ſon allure eſt aſſez douce & aſſez prompte : mais il eſt peu docile, & on ne le manie qu'avec peine. C'eſt auſſi une bête de trait, on lui fait traîner de petites charrettes, & il tire la charrue dans les terres qui ne ſont pas trop fortes. Que de ſervices on peut tirer d'un animal qui coûte ſi peu à nourrir ! Auſſi eſt-il la reſſource des gens de la campagne, qui ne peuvent pas acheter un cheval & le nourrir. L'*âne* les ſoulage dans tous leurs travaux ; il eſt employé à tout, pour ſemer, pour recueillir & pour porter les denrées au marché. Le lait d'*ânesſe* a de grandes propriétés dans la médecine ; on le préfere dans certains cas au lait de chevre & au lait de vache. On doit commencer à faire travailler les *ânes* à trois ans ; ils ſont très-forts juſqu'à dix ou douze, même juſqu'à quatorze & quinze ; ils vivent environ trente ans, & même plus. On croit que la vie de la femelle eſt plus longue que celle du mâle : mais il eſt rare que cet animal aille au bout de ſa carriere naturelle, la plupart meurent beaucoup plutôt, excédés de fatigues & de travaux. La peau ſert à faire des cribles, des tambours : celle qui recouvre le dos, peut ſervir à faire des ſouliers. *Voyez Ariſt. hiſt. anim. lib. VI, cap. xxiij. Ald. de quad. ſolip. lib. I, cap. ij. Voy.* QUADRUPEDE.

ANE SAUVAGE, *onager*. (*Hiſt. nat.*) Les anciens ont fait de l'*âne ſauvage* une eſpece différente de celle de l'*âne domeſtique*, & ils lui ont donné un nom différent. M. Ray dit expreſſément qu'il n'auroit pas cru qu'il y eût d'autre différence entre l'*âne ſauvage* & l'*âne domeſtique*, que celle qui ſe trouve ordinairement entre deux animaux de la même eſpece, dont l'un eſt ſauvage & l'autre domeſtique ; ſi Belon & Rauwolf qui ont vu l'*âne ſauvage*, n'en avoient fait une eſpece particuliere. Rauwolf dit que les *ânes ſauvages* ſont fréquens en Syrie, que leurs peaux ſont très-fortes, & qu'on les prépere de façon que leur ſurface extérieure eſt parſemée de petits tubercules à-peu-près comme une fraiſe ; on s'en ſert pour faire des fourreaux d'épée, des gaînes de couteaux, *&c.* c'eſt ce qu'on appelle du *chagrin. Synop. method. anim. quad. pag. 62. V.* CHAGRIN. Les deſcriptions que nous avons de l'*âne ſauvage* ſont ſi imparfaites, qu'on ne ſait pas trop quel eſt cet animal. Il y a grande apparence qu'on l'a ſouvent confondu avec le zebre, qui eſt en effet aſſez reſſemblant à l'*âne*. *V.* ZEBRE. (*I*)

ANE MARIN, *aſinus marinus*. On a donné ce nom au polype de mer. *Voyez* POLYPE DE MER. (*I*)

ANE, ſub. m. C'eſt en terme de *tabletier-cornetier*, un outil ſur lequel on évuide les dents d'un peigne. *Voyez* EVUIDER. L'*âne* eſt une eſpece de tenailles placées ſur un établi poſé en forme de prie-dieu ſur un montant qui ſert de banc, ſur lequel l'ouvrier ſe met à cheval. A la mâchoire ſupérieure de l'*âne* eſt une corde qui deſcend juſqu'à la hauteur du pié de l'ouvrier, qui lâche ou ſerre cette corde avec ſon pié, ſelon qu'il en eſt beſoin pour les différentes façons qu'il donne au peigne. L'*âne* eſt auſſi à l'uſage des ouvriers en marqueterie.

ANEANTISSEMENT, ſ. m. (*Métaph.*)

l'action de réduire une chose à rien, de détruire absolument son existence. *Voyez* SUBSTANCE, EXISTENCE.

L'*anéantissement* est opposé à la *création : anéantir* est réduire quelque chose au néant ; & *créer* est du néant faire quelque chose. Tout *anéantissement* est nécessairement surnaturel & métaphysique. Les corps n'admettent point naturellement une destruction totale, quoiqu'ils soient susceptibles d'altérations & de changemens. *Voyez* CORPS, ALTÉRATION, CORRUPTION.

Quelques philosophes objectent contre cette notion de l'*anéantissement*, qu'elle suppose un acte pour l'opérer ; au lieu que l'*anéantissement*, disent-ils, doit être une conséquence inévitable de la pure inaction de Dieu sur la créature ; c'est-à-dire, de la cessation de l'action par laquelle il l'a créée ; car la conservation d'une chose n'en étant que la pure création continuée, ainsi que tout le monde en convient, il est évident qu'elle doit cesser d'être, dès l'instant que Dieu cesse de la créer. (*X*)

* ANECDOTES, s. f. pl. (*Hist. anc. & mod.*) nom que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la premiere fois au public, composé d'*a* privatif avec un *v* pour la douceur de la prononciation, & d'ἐκδοτος qui vient lui-même d'ἐκ & de δίδωμι. Ainsi *anecdotes* veut dire *choses non publiées*. Ce mot est en usage dans la littérature pour signifier des histoires secretes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des princes, & dans les mysteres de leur politique.

Cicéron dans la xvij de ses épîtres à Atticus, *liv. XIV*, s'est servi de ce mot *anecdote*. Procope a intitulé *anecdotes* un livre, dans lequel il peint avec des couleurs odieuses l'empereur Justinien, & Théodore épouse de ce prince. Il paroît que de tous les anciens, cet auteur est le seul qui se soit donné une pareille licence ; au moins n'a-t-on point d'autre écrit en ce genre que le sien. Varillas parmi les modernes a publié de prétendues *anecdotes de la maison de Florence* ou *de Médicis*, & a semé dans plusieurs autres de ses ouvrages différens traits d'imagination qu'il a donnés comme *anecdotes*, & qui n'ont pas peu contribué à décréditer ses livres.

Mais outre ces histoires secretes prétendues vraies, la plupart du temps fausses ou du moins suspectes, les critiques donnent le nom d'*anecdotes* à tout écrit, de quelque genre qu'il soit, qui n'a pas encore été publié. C'est dans ce sens que M. Muratori, en faisant imprimer un grand nombre d'écrits trouvés dans les bibliotheques, leur a donné le titre d'*anecdotes grecques*. Dom Martene a pareillement publié un *trésor d'anecdotes* en cinq vol. *in-fol.* (*G*)

ANEE *ou* ASNEE, s. f. (*Commerce.*) mesure de grains en usage dans quelques provinces de France, particuliérement dans le Lyonnois & dans le Mâconnois.

Ce n'est pas néanmoins une mesure effective, telle que peut être à Paris le minot, mais un assemblage d'un certain nombre d'autres mesures.

A Lyon l'*année* est composée de six bichets, qui font un setier & trois boisseaux de Paris. A Mâcon l'*année* est de vingt mesures, qui reviennent à un setier huit boisseaux de Paris.

Une *année* & un bichet rendent à Marseille sept livadieres. Cent *ânées* font cent trente-une charges un quart, & une *année* y donne une charge un quart un seize. Savary, *Dict. du Comm. Voyez* aussi dans le même auteur l'évaluation qu'il donne d'un certain nombre de bichets, & autres mesures de différentes villes de Bourgogne avec les *années* de Lyon.

ANÉE se dit encore à Lyon d'une certaine quantité de vin, qui fait la charge qu'un âne peut porter en un seul voyage. Cette *année* est fixée à quatre-vingts pots. *Voyez* POT. (*G*)

* ANEGADA, (*Géog. mod.*) île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient.

* ANEGRAS, s. m. (*Comm.*) mesure de grains dont on se sert à Séville & à Cadix. Quatre *anegras* font un cahis, quatre cahis font le fanega, & 50 fanegas font le last d'Amsterdam. (*G*)

* ANEMABO, (*Géog. mod.*) village d'Afrique sur la côte de Guinée, où les Anglois ont un fort.

ANEMIUS FURNUS, du mot grec ἄνεμος, *vent*. On appelle ainsi *en chymie*

un fourneau à vent, pour fondre les métaux, avec un feu d'une extrême ardeur. *Voyez* FOURNEAU. (*M*)

ANEMOMETRE, f. m. (*Phyſiq.*) machine qui ſert à eſtimer la force du vent. *Voyez* VENT. Ce mot eſt compoſé de ἄνεμος, *vent*, & de μέτρον, *meſure*. Il y a des *anemometres* de différentes façons.

On trouve dans les *Tranſactions philoſophiques* la deſcription d'un *anemometre*, qui conſiſte en une plaque mobile ſur le limbe gradué d'un quart de cercle. Le vent eſt ſuppoſé ſouffler perpendiculairement contre cette plaque mobile, & ſa force eſt indiquée par le nombre de degrés qu'il lui fait parcourir.

On trouve dans le *cours de mathématiques* de M. Wolf la conſtruction d'un autre *anemometre*, qui ſe meut par le moyen des ailes A, B, C, D, *planc. de pneumat. fig.* 27. Ces ailes ſont aſſez reſſemblantes à celles d'un moulin à vent. En tournant elles font mouvoir le rayon K M, de ſorte que le corps L placé dans une rainure qu'on a pratiquée dans ce rayon s'éloigne de plus en plus du centre du mouvement, & conſéquemment agit à chaque inſtant ſur ce rayon; & par ſon moyen ſur l'axe auquel il eſt attaché, avec une force qui va toujours en croiſſant; car le bras de levier auquel ce corps eſt appliqué, s'allonge juſqu'à ce que le mouvement des ailes ſoit arrêté: alors le poids fait équilibre avec la force du vent; & cette force eſt marquée par une aiguille M N fixée ſur l'axe, & faiſant un angle droit avec le rayon K M, laquelle tourne par ſon extrémité N ſur un quart de cercle diviſé en parties égales. La force eſt d'autant plus grande ou plus petite, que l'aiguille marque un plus grand ou plus petit nombre de ces parties égales, ſoit en deſcendant, ſoit en montant. Cette machine ne paroît pas fort exacte.

M. d'Ons-en-Bray a donné la deſcription d'un *anemometre* de ſon invention, qu'il prétend marquer de lui-même ſur un papier, non ſeulement les vents différens qui ont ſouffié pendant vingt-quatre heures, avec les heures auxquelles ils ont commencé & ceſſé de régner, mais encore les forces ou viteſſes de ces vents. *Voyez mém. de l'acad. des ſciences, an.* 1734, *page* 169. *Voy.* un plus long détail à l'article VENT. (*O*)

ANEMONE, f. f. (*Hiſt. nat. bot.*) genre de plante dont les fleurs ſont compoſées de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe: il s'éleve du milieu de la fleur un piſtil, qui devient dans la ſuite un fruit oblong, à l'axe duquel ſont attachées pluſieurs ſemences, qui ſont enveloppées chacune par une coiffe cotonneuſe pour l'ordinaire. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que la tige eſt entourée de petites feuilles qui ſont ordinairement au nombre de trois. Tournefort, *Inſt. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

On diſtingue des *anemones nuancées*, de *veloutées*, de *panachées*, à *peluche*, de *doubles* & de *ſimples*. Celles à peluche ont des *béquillons*, qui ſont de petites feuilles pointues qui garniſſent le dedans de la fleur. L'*anemone* demande une terre légere, pareille à celle des tulipes & des jonquilles, peu fumée, à moins que ce ne ſoit de terreau de feuilles bien conſommées; elle veut être ſeule, & demande peu d'eau: elle fleurit ordinairement au printemps, & on la met en terre en ſeptembre, avec la précaution de l'en tirer ſi-tôt que la fleur eſt paſſée, & que la fanne jaunit. On la laiſſe eſſorer, & on la ſerre dans des boîtes placées dans des endroits aérés. Sa graine, qui s'appelle *bourre*, ne peut être ſemée qu'en la mêlant avec de la terre, pour la mieux détacher.

Son oignon s'appelle *patte* ou *griffe*: on détache les oignons avec la main, comme les cayeux, & on les conſerve dans des paniers juſqu'au temps propre à les replanter, qui eſt en ſeptembre ou octobre; alors on les ſaupoudre de terreau, & dans les fortes gelées on les couvre de paillaſſons ou de grande litiere.

L'*anemone* eſt plus ſûre à élever de cayeux que de graine. (*K*)

L'ANEMONE (*Médecine*) eſt déterſive, apéritive, incitive, vulnéraire, deſſicative. Elle entre dans les errhines, ou dans les collyres pour les ulceres aux yeux. On la dit bonne pour les douleurs de tête & les inflammations dans les maladies de l'uterus, pour provoquer les regles & le lait: ſi on en mâche la racine, elle attire la ſalive, & maintient les dents ſaines.

ANEMOSCOPE, f. m. (*Phyſiq.*) Ce

mot composé d'ἄνεμος, *vent*, & de σκέπτομαι, *je considere*, est quelquefois usité pour désigner une machine qui aide à prédire les changemens du vent. *V.* VENT & ANÉMOMETRE.

On a prétendu que des hygroscopes faits des boyaux d'un chat, &c. se trouvoient en effet de très-bons *anémoscopes*, pour annoncer d'avance les variations du vent : mais ce fait mériteroit d'être vérifié. *Voyez* HYGROSCOPE.

L'*anémoscope* en usage parmi les anciens paroît, suivant la description qu'en donne *Vitruve*, avoir plus servi à montrer de quel côté venoit le vent, qu'à faire prévoir d'où il viendroit.

Otto de Guericke donne le nom d'*anémoscope* à une machine de son invention, pour indiquer d'avance les changemens de temps. *Voyez* TEMPS.

C'étoit un petit homme de bois, qui s'élevoit & retomboit dans un tube de verre, selon que l'atmosphere étoit plus ou moins pesante.

M. Lomiers a montré que cet *anémoscope* n'étoit qu'une application du baromètre ordinaire. *Voyez* BAROMETRE. *Voyez aussi merc. gal. 1683. Act. erud. 2684, p. 26.* (*O*)

ANES, s. m. pl. (*Astron.*) sont deux étoiles de la constellation du cancer ou de l'écrevisse, marquées par les lettres γ & δ dans les catalogues, & qui sont de quatrieme & de cinquieme grandeur ; on voit entre ces deux étoiles un amas appellé l'étable (*præsepe*), & que l'on nomme plus communément la *nébuleuse du cancer*. Ces deux ânes représentent, suivant les poëtes, ceux qui dans la guerre de Jupiter contre les géans contribuerent à la victoire, ou par leurs cris, ou parce qu'ils servirent à Vulcain & aux satyres qui venoient au secours de Jupiter. Quoi qu'il en soit, ce nom est ancien, car il se trouve dans l'*almageste* de Ptolomée. (*M. DE LA LANDE.*)

ANET, s. m. (*Hist. nat. bot.*) *anetum*, genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol, & composées de plusieurs feuilles posées sur un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences ovales, plates, cannelées, & entourées d'une bordure. M. Morison & M. Ray ajoutent aux caracteres de ce genre, que les feuilles sont semblables à celles du fenouil. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

* On le cultive dans les jardins ; & il arrive souvent que quand on l'a semé une fois, il reparoît tous les ans, par le moyen de sa graine qui retombe.

L'odeur qu'il répand est un peu forte ; cependant elle est agréable & suave.

La graine, les sommités & les feuilles sont d'usage.

Les sommités fleuries donnent dans l'analyse du phlegme limpide, odorant & acide ; une liqueur limpide, encore odorante & acide ; une liqueur roussâtre, soit acide, soit salée ; une liqueur brune, urineuse, avec beaucoup de sel volatil urineux ; une huile essentielle, fluide, jaunâtre ou brune, épaisse comme de la graisse.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbere, a donné des cendres dont on a tiré par lixiviation du sel fixe purement alkali.

D'où l'on voit que cette plante a beaucoup de sel ammoniac & d'huile, soit subtile, soit grossiere.

On place l'*anet* parmi les remedes carminatifs, ou qui divisent & incisent. Il aide la digestion ; il guérit le hoquet ; il excite les urines & les regles ; il augmente le lait aux nourrices : quelques-uns lui attribuent la vertu anodyne.

Les préparations d'*anet* que l'on conserve dans les boutiques, sont l'*eau distillée*, l'*huile essentielle*, & l'*huile préparée par infusion*.

L'effet de l'huile est d'amolir & de relâcher : on prend la semence, les sommités & les graines d'*anet*, qu'on emploie dans les cataplasmes & les fomentations résolutives : les graines & les fleurs entrent dans les lavemens carminatifs.

ANETIQUE, (*Médecine.*) est synonyme à *parégorique* ou *calmant* ; épithete que l'on peut donner aux remedes propres à produire cet effet. (*N*)

ANEVRYSME, s. m. *terme de chirurgie*, qui vient du grec ἀνευρύνω, *dilater*, d'où l'on a fait ἀνεύρυσμος, *anévrysme*. C'est une tumeur contre nature, faite de sang, par la dilatation ou par l'ouverture d'une artere ;

ces deux causes font distinguer deux especes d'*anévrysmes*, *le vrai* & *le faux*.

L'*anévrysme vrai* est formé par la dilatation de l'artere : les signes qui le caractérisent sont une tumeur circonscrite, sans changement de couleur à la peau, accompagnée d'un battement qui répond ordinairement à celui du pouls du malade : dès qu'on comprime cette tumeur, elle disparoît en totalité ou en partie ; parce que par cette pression on fait couler le sang de la poche anévrysmale dans le corps de l'artere qui lui est continue.

Les causes de l'*anévrysme vrai* sont internes ou externes : on met au nombre des causes internes la foiblesse des tuniques de l'artere qui ne peuvent résister à l'effort & à l'impétuosité du sang. Un ulcere qui auroit corrodé en partie les tuniques de l'artere, pourroit donner lieu à un *anévrysme* dont la base seroit étroite, parce que l'expansion des membranes n'auroit lieu que dans un seul point du tube artériel. On dit que le sang qui se trouve dans cette espece d'*anévrysme*, rentre avec un sifflement assez sensible, lorsqu'on comprime la tumeur ; ce qui n'arrive point lorsque tout le corps de l'artere participe à la dilatation.

M. Chambers, à l'article dont je traite, cite une observation de M. Littre, rapportée dans l'*Hist. de l'acad. roy. des scien. an. 1712*, il s'agit d'un *anévrysme* à l'aorte, dont M. Littre attribue la cause au trop petit diametre des arteres sous-clavieres & axillaires.

Les causes externes de l'*anévrysme vrai* sont les coups, les chûtes, les extensions violentes des membres : la compression que cause une exostose, une luxation ou une fracture, qui n'ont point été réduites, ou la présence d'une tumeur humorale, sont aussi des causes extérieures d'*anévrysme* ; parce qu'en diminuant le diametre de l'artere, elles l'obligent à se dilater supérieurement. Il ne faut pas croire que toutes ces causes externes produisent un *anévrysme*, parce qu'elles affoiblissent le ressort de l'artere, & la rendent incapable d'offrir assez de résistance aux impulsions du sang ; car on sait par expérience qu'il y a des tumeurs anévrysmales dont le battement est plus fort que dans le reste de l'artere : cette force pulsative s'accorde peu avec l'affoiblissement du ressort de ce vaisseau dans le point où il est dilaté.

L'*anévrysme vrai* est plus ou moins dangereux selon son volume, & suivant la partie où il est situé. Les *anévrysmes* des gros vaisseaux de toutes les arteres de l'intérieur du corps sont très-fâcheux, parce qu'on ne peut y apporter aucun remede, & qu'ils se terminent presque tous, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions, par l'ouverture de la tumeur. Les *anévrysmes* des extrémités qui attaquent les troncs des vaisseaux sont un peu moins fâcheux, uniquement par leur situation : ceux qui n'affectent que les ramifications des arteres sont curables, parce qu'il n'y a aucun obstacle à la guérison radicale.

L'*anévrysme faux* se fait par un épanchement de sang, en conséquence de l'ouverture d'une artere. Les causes de cette maladie paroissent devoir être toujours extérieures, comme un coup d'épée, de lancette, *&c.* elle peut cependant venir de cause interne, par l'ulcération de l'artere à l'occasion d'un virus vérolique, scorbutique, & autres ; ou par la crevasse d'un *anévrysme vrai* : ce dernier cas est assez rare, parce qu'on a remarqué que les tuniques de l'artere augmentent en épaisseur à mesure qu'elles se dilatent.

Dans l'*anévrysme faux*, le sang qui sort de l'artere s'épanche dans le tissu graisseux en le dilacérant : cette effusion s'étend non seulement sous la peau, mais aussi dans l'interstice des muscles. On a vu le sang d'une artere ouverte au pli du coude, s'insinuer jusque dans la membrane graisseuse qui est sous les muscles grand dorsal & grand pectoral, après avoir tendu excessivement tout le bras.

Les signes de l'*anévrysme faux* sont une ou plusieurs tumeurs dures, inégales, douloureuses, & qui augmentent de jour en jour : la peau est tendue & marbrée de différentes couleurs, selon que le sang épanché en est plus ou moins près. Les auteurs ajoutent à ces signes le battement profond de l'artere : mais j'ai vu, reconnu & opéré des *anévrysmes faux*, sans avoir pu m'appercevoir de cette pulsation.

L'*anévrysme faux* par effusion ne peut guere se guérir que par la ligature de l'artere ; alors, si la blessure est à un tronc principal, le malade perdra le membre, parce que les parties inférieures privées de nourri-

ture par le ligature du vaiſſeau qui la leur fourniſſoit, tomberont en mortification, & il faudra faire l'amputation du membre. *Voyez* AMPUTATION.

La cure des *anévryſmes* eſt différente ſuivant leur eſpece : les *anévryſmes* des capacités ne ſont point ſuſceptibles de guériſon radicale : pour empêcher leur augmentation, & prévenir leurs crevaſſes, qui feroient périr les malades, il faut faire obſerver un régime humectant & adouciſſant, défendre les travaux & les exercices peu modérés, & faire ſaigner de temps en temps, relativement aux forces du malade, pour diminuer la pléthore, & empêcher par-là la colonne du ſang de faire effort contre les parois de la poche anévryſmale.

Les *anévryſmes* des extrémités formés par la dilatation d'une artere, ne peuvent être guéris que par l'opération : on eſſaieroit en vain la compreſſion de la tumeur, comme un moyen palliatif. On a imaginé des bandages faits ſur le modele des broyers pour les hernies, & on fait obſerver qu'il faut que les pelotes ſoient creuſes, pour s'oppoſer ſimplement à l'accroiſſement de la tumeur, ſans oblitérer le vaiſſeau. Ainſi dans les *anévryſmes* commençans, les tumeurs qui ſont oblongues demanderoient des pelotes creuſées en gouttieres ; c'eſt ce qui a fait donner à ces bandages le nom de *pouion*. M. l'abbé Bourdelet, premier médecin de M. le prince, eſt l'inventeur de ces bandages, à l'occaſion d'un *anévryſme* qui lui ſurvint après avoir été ſaigné ; nous parlerons de cette eſpece d'*anévryſme conſécutif*. Nous remarquerons ici que l'application d'un bandage ne convient point pour la cure même palliative d'un *anévryſme* par la dilatation ; parce qu'en comprimant la tumeur d'un côté, elle croîtroit de l'autre.

L'opération eſt l'unique reſſource pour les *anévryſmes vrais* des extrémités : mais elle n'eſt praticable que dans le cas de la dilatation d'une ramification, & non dans celle d'un tronc. Pour ſavoir ſi l'*anévryſme* affecte une branche ou un tronc, il faut comprimer l'artere immédiatement au deſſus de la poche anévryſmale après avoir intercepté le cours du ſang par la partie dilatée : il faut être attentif à obſerver ſi la chaleur & la vie ſe conſervent dans les parties inférieures ; car c'eſt un ſigne que le ſang paſſe par des branches collatérales ; ainſi on continuant cette compreſſion, les branches de communication ſe dilateront peu à peu, & deviendront en état de ſuppléer l'artere principale, dont l'opération abolit l'uſage. Si cette compreſſion préparatoire prive les parties inférieures de l'abord du ſang néceſſaire à leur entretien, il faut la ceſſer promptement, & ſe contenter des moyens palliatifs indiqués pour les *anévryſmes* des capacités ; puiſque l'opération n'auroit aucun ſuccès, & qu'elle ſeroit ſuivie de la mortification du membre.

Pour opérer l'*anévryſme vrai*, il faut y avoir préparé le malade par des remedes généraux ; & après avoir diſpoſé l'appareil convenable, qui conſiſte en aiguilles enfilées de fil ciré, en charpie, compreſſes & bandes, on fait mettre le malade en ſituation : il peut être dans ſon lit, ou aſſis dans ſon fauteuil. Il faut faire aſſujettir le membre par des aides-chirurgiens : on applique enſuite le tourniquet au deſſus de la tumeur. (*Voyez* TOURNIQUET.) L'opérateur pince la peau tranſverſalement ſur la tumeur avec les pouces & les doigts index de chaque main : il fait prendre par un aide le pli de la peau qu'il tenoit avec les doigts de la main droite ; il reçoit de cette main un biſtouri droit qu'on lui préſente, & avec lequel il inciſe tout le pli de la peau : il paſſe une ſonde cannelée dans l'angle inférieur de l'inciſion longitudinale qu'il a faite, & il la continue juſqu'au delà de la poche, au moyen du biſtouri droit dont la pointe eſt conduite par la cannelure de cette ſonde : on en fait autant à l'angle ſupérieur de l'inciſion. Si la tumeur ou poche anévryſmale eſt recouverte d'une aponévroſe, comme au pli du bras par celle du muſcle biceps, il faut faire fléchir l'avant-bras pour inciſer cette partie, & le débrider ſupérieurement & inférieurement comme on a fait la peau. Lorſque la maladie eſt bien découverte, on paſſe une aiguille enfilée d'un fil ciré ſous le corps de l'artere au deſſus de ſa dilatation, évitant d'y comprendre le nerf, dont la ligature exciteroit des convulſions, &c. Il y a une aiguille particuliere pour cette opération. Au défaut de cette aiguille, on peut ſe ſervir du talon d'une aiguille courbe ordinaire. On a obſervé, lorſqu'on s'eſt ſervi de la compreſſion préparatoire dont j'ai parlé, que l'artere contracte adhérence avec les parties ſubjacentes, & qu'alors il n'eſt pas poſ-

sible de se servir d'une aiguille à pointe obtuse. Quelques praticiens dans ce cas embrassent beaucoup de chairs avec une aiguille bien pointue, & tranchante sur les côtés; & ils mettent par-là le nerf à l'abri des accidens que produit la constriction trop exacte de ce genre de vaisseaux. On pourroit néanmoins se servir d'une aiguille fort courbe & bien tranchante, & passer immédiatement sous l'artere, sans lier le nerf, qui n'y est jamais collé exactement. D'ailleurs, l'observation a démontré que la dilatation de l'artere éloignoit assez le nerf, & lui faisoit faire un angle dans lequel la ligature pouvoit passer : ainsi avec un peu d'attention, on ne risquera pas de le comprendre dans la ligature, ou de le piquer avec l'aiguille pointue & tranchante. On fait une seconde ligature au dessous de la poche, car le sang des arteres collatérales pourroit rétrograder, parce qu'il trouveroit moins de résistance vers cet endroit. (*Voyez ces ligatures, planche XXII, fig. 5.*) On ouvre ensuite la poche, on la vuide de tout le sang qui y est contenu, & on retranche avec le bistouri les levres de la plaie de la poche, & de celle des tégumens, si on juge qu'elles puissent embarrasser dans les panemens, comme cela arrive toujours, pour peu que la tumeur ait de volume.

L'appareil consiste à remplir la plaie de charpie seche, qu'on contient avec les compresses & quelques tours de bande. Il ne faut pas beaucoup serrer le bandage : mais on peut laisser le tourniquet médiocrement serré, en supposant qu'on se soit servi de celui de M. Petit, afin de modérer l'action du sang contre la ligature supérieure. Les panemens ne different point de ceux de l'*anévrisme faux* dont nous allons parler.

L'opération de l'*anévrisme faux* differe de celle qui convient à l'*anévrysme vrai*. Il n'est pas possible d'appliquer le tourniquet lorsque le bras est fort gonflé, & que ce gonflement s'étend jusqu'à l'aisselle : souvent il n'est pas nécessaire de s'en servir, quoiqu'on doive toujours l'avoir prêt au besoin, parce que l'épanchement du sang peut être interrompu par la présence d'un caillot qui se fera formé dans l'ouverture de l'artere. J'ai eu occasion de faire cette opération à une personne qui avoit reçu un coup d'épée, qui avoit pénétré obliquement depuis la partie inférieure de l'avant-bras jusqu'au pli du coude. Après avoir ouvert deux rumeurs dans leurs parties les plus saillantes, & avoir ôté les caillots du mieux qu'il me fut possible, je pansai les plaies avec de la charpie seche, des compresses, & un bandage contentif : je ne pus découvrir le point de l'artere ouverte que le quatrieme jour, lorsque la suppuration eut entraîné le caillot qui s'opposoit à la sortie du sang. J'appliquai alors le tourniquet, & fis la ligature de l'artere : le malade guérit en peu de temps.

Si l'application du tourniquet est possible, il faut le mettre en place : on incise ensuite les tumeurs dans toute leur étendue : on ôte le plus exactement qu'on peut les caillots de sang qu'elles renferment ; & si l'artere donne du sang, on fait serrer le tourniquet : on essuie bien le fond de la plaie, pour voir positivement le point d'où il sort : on resserre ensuite le tourniquet : on passe alors par-dessous l'artere l'aiguille plate de M. Petit, qui porte deux brins de fils ciré, dont l'un sert à faire la ligature au dessus de la plaie du vaisseau, & l'autre au dessous : on fait relâcher le tourniquet ; & si la ligature est bien faite, on panse le malade tout simplement comme il vient d'être dit.

La cure consiste à faire suppurer la plaie, à la modifier, déterger & cicatriser comme les ulceres. (*Voyez* ULCERE.) Les ligatures tombent pendant la suppuration, non en se pourrissant, mais en sciant peu à peu les parties qui étoient comprises dans l'anse qu'elles formoient.

Lorsqu'on a fait la ligature d'une artere, il faut, s'il y a lieu de craindre que ce ne soit un tronc principal, couvrir tout le membre de compresses, qu'on arrosera souvent d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin camphrés, pour donner du ressort aux vaisseaux, & résoudre le sang coagulé. Il ne faut pas se décider trop légérement pour l'amputation à la vue d'un gonflement accompagné du froid de la partie ; il faut au contraire faire des saignées, appliquer les cataplasmes, & fomenter le membre avec l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. J'ai vu faire l'opération de l'*anévrysme* au bras, le pouls fut plus de quinze jours à se faire sentir : on croyoit de jour en jour qu'on seroit obligé de faire

l'amputation le lendemain : enfin par des soins méthodiques les choses changerent de face, le malade guérit parfaitement.

M. Foubert reconnoît une autre espece d'*anévrisme faux*, que celle dont on vient de parler ; il la nomme *anévrisme enkisté* ; cette seconde espece d'*anévrisme faux* présente tous les signes de l'*anévrisme vrai*, ou par dilatation, quoiqu'elle soit formée par la sortie du sang hors de l'artere. Cet *anévrisme* est ordinairement la suite d'une saignée au bras, où l'artere a été ouverte. Le chirurgien ayant reconnu à la couleur du sang & à l'impétuosité avec laquelle il sort, qu'il a ouvert l'artere, doit en laisser sortir une quantité suffisante pour faire une grande & copieuse saignée. Pendant que le sang coule, il doit mâcher du papier, & faire préparer des bandes & plusieurs compresses gradués. Il arrête facilement le sang, en comprimant l'artere au dessus de la saignée. Il réunit ensuite la plaie en resserrant la peau afin d'arrêter l'écoulement du sang de la veine, dont la sortie accompagne fort souvent celle du sang artériel. Le chirurgien pose sur l'ouverture le tampon de papier qu'il a mâché & exprimé ; ce tampon doit être au moins de la grosseur d'une aveline : on pose sur ce papier trois ou quatre compresses graduées, depuis la largeur d'une piece de vingt-quatre sous, jusqu'à celle d'un écu de six livres ; par ce moyen, l'ouverture de l'artere se trouve exactement comprimée pendant que les parties voisines ne le font que légérement. On contient ces compresses graduées avec une bande pareille à celle dont on se sert pour les saignées du pié, c'est-à-dire une fois plus longue que celle dont on se sert ordinairement pour la saignée du bras. Il ne faut serrer ce bandage que médiocrement, de crainte d'occasioner le gonflement de la main & de l'avant-bras : un chirurgien appuiera ensuite ses doigts sur les compresses pendant quelques heures, en observant que la compression qu'il fait ne porte que sur le point ou l'artere a été piquée. Lorsque le chirurgien cessera de comprimer, il faut substituer à ses doigts un bandage d'acier, dont la pelote bien garnie porte sur l'appareil, & appuie précisément sur le lieu de l'ouverture. (*V. les figures 2 & 3, pl. XXII, qui representent ces especes de bandages.*) Ce bandage ne gêne en aucune façon le retour du sang, parce qu'il reçoit son point d'appui de la partie opposée à la pelote, & que tous les autres points de la circonférence du membre sont exempts de compression. On peut lever cet appareil au bout de sept à huit jours, sans craindre la sortie du sang : on examine si la compression immédiate du papier sur la peau n'y a pas produit une contusion qui pourroit être suivie d'ulcération, afin d'y remédier. Si les choses sont en bon état, on remet un nouveau tampon de papier mâché, un peu moins gros qu'à la premiere fois ; on applique des compresses graduées, qu'on assujettit par des tours de bande un peu moins serrés qu'au premier appareil ; si l'on a remarqué quelque contusion, on remettra le bandage d'acier sur le tout, & on fera observer au malade le repos du bras, qu'il aura soin de ne pas tirer de l'écharpe où il sera mis : à huit jours de là on pourra renouveller l'appareil, qui pourra être serré plus légérement. Ce traitement doit être continué 25 à 30 jours : à chaque levée d'appareil, le chirurgien examinera avec attention s'il ne s'est point fait de tumeur ; il s'attacheroit alors à faire sa compression sur le point tuméfié : mais on ne doit point être dans cet embarras, si l'on a suivi exactement ce qui vient d'être prescrit.

Si ces moyens sont négligés, ou qu'on ne les ait pas continués assez de temps, il survient une tumeur *anévrysmale*, parce que l'impulsion du sang chasse le caillot qui bouchoit l'ouverture de l'artere. Il se forme d'abord une petite tumeur qui augmente peu à peu, & qui acquiert plus ou moins de volume selon l'ancienneté de sa formation, & la quantité du sang extravasé. Cette tumeur est ronde, circonscrite, sans changement de couleur à la peau ; elle est susceptible d'une diminution presque totale, lorsqu'on la comprime : enfin elle a tous les signes de l'*anévrysme vrai*, quoiqu'elle soit causée par l'extravasion du sang. Voici comme cela arrive : lorsqu'on a arrêté le sang d'une artere, & qu'on a réuni la plaie sur laquelle on a fait une compression suffisante, la peau, la graisse, l'aponévrose du muscle biceps, & la capsule de l'artere, se cicatrisent parfaitement : mais l'incision du corps de l'artere ne se réunit point. Les fibres qui entrent dans sa structure

se

se retirent en tous sens par leur vertu élastique, & laissent une ouverture ronde dans laquelle il se forme un caillot. Si l'on continuoit assez long-temps la compression, pour procurer une induration parfaite du caillot, on guériroit radicalement le malade : mais si l'on permet l'exercice du bras avant que le caillot ait acquis assez de solidité pour cimenter l'adhérence de la capsule & de l'aponévrose, il s'échappera du trou. Le sang s'insinuera alors dans l'ouverture, les impulsions réitérées décolleront les parties qui avoisinent la circonférence de l'ouverture de l'artere, & ce décollement produit la tumeur anévrysmale, qui rentre lorsqu'on la comprime, parce que le sang fluide repasse dans l'artere. Cette tumeur en grossissant & devenant plus ancienne, forme des couches sanguines, qui se durcissent considérablement ; raison pour laquelle M. Foubert la nomme *anévrysme enkisté*, ou *capsulaire*.

Cette théorie est fondée sur un grand nombre de faits par les opérations d'*anévrysme* de cette espece, que ce célebre chirurgien a eu occasion de pratiquer, & par les observations qu'il a faites, en disséquant les bras des personnes mortes, & qui avoient été guéries de semblables accidens par le moyen de la compression. En ouvrant, dans ces dissections, l'artere, postérieurement à l'endroit malade, il a trouvé un trou rond bouché exactement par un caillot de sang fort solide ; & disséquant avec attention la face extérieure de l'artere, il a trouvé à l'endroit du trou un ganglion formé par le caillot, en sorte que l'artere, la capsule & l'aponévrose tenoient ensemble par une cicatrice commune. Dans les opérations qu'il a faites, il a trouvé une poche plus ou moins solide, selon l'ancienneté de la maladie. Cette poche lui a paru formée extérieurement par l'aponévrose, ensuite de plusieurs couches sanguines, dont les extérieures avoient plus de consistance que les internes, sans doute parce que l'étoffe en étoit plus frappée, soumise depuis plus de temps à l'action impulsive du sang, & à la résistance des parties circonvoisines. Après avoir évacué tout ce qui s'est trouvé de fluide dans ces sortes de poches, M. Foubert a vu que le tube artériel étoit dépouillé dans toute l'étendue de la tumeur, & qu'il y avoit vers le milieu un trou rond par lequel le sang étoit sorti ; ce qu'il a vérifié, en lâchant le tourniquet, pour en laisser sortir un jet de sang.

Il y a environ 13 ou 14 ans que M. Foubert a communiqué à l'académie royale de chirurgie, les faits qui sont le fondement de la doctrine qu'on vient d'exposer ; les nouvelles observations, confirmatives des premieres, lui ont fourni une méthode curative de cette maladie, qui est relative à ses différens temps. Lorsque la tumeur est petite & nouvelle, il la guérit toujours par la compression prescrite ci-dessus : mais si la tumeur est ancienne, l'opération est absolument nécessaire pour guérir la maladie. L'opération n'est point urgente comme dans l'*anévrysme faux* par inondation. On peut attendre sans danger que l'*anévrysme enkisté* ait acquis un certain volume, l'opération en deviendra plus facile. Avant de se déterminer à l'opération, il faut s'assurer du succès, en comprimant assez fortement la tumeur, pour intercepter le cours du sang dans l'artere ; car si la compression exacte ôtoit à l'avant-bras le sang nécessaire pour sa nourriture, on doit être persuadé que c'est le trou de l'artere qui a été ouverte, & qu'il n'y a point de branches collatérales capables de distribuer les liqueurs nourricieres à l'avant-bras & à la main ; dans ce cas, M. Foubert ne fait point l'opération. Si au contraire l'avant-bras prend nourriture, & que le principe vital y subsiste malgré la compression de la tumeur, on doit faire l'opération, puisqu'on a toute la certitude de succès qu'on peut avoir.

A l'égard de l'opération, le malade étant assis sur une chaise d'une hauteur convenable, donne son bras que des aides doivent soutenir : le chirurgien applique le tourniquet (*voyez* TOURNIQUET) ; il ouvre les tégumens, selon l'usage ordinaire, & après avoir découvert la tumeur, il l'incise dans toute son étendue, en pénétrant jusqu'au sang fluide, comme s'il ouvroit un abcès : il ôte ce sang & les couches sanguines qui forment le kiste, autant qu'il lui est possible ; & ayant découvert l'artere, & apperçu son ouverture, il passe une aiguille bien courbe, bien pointue & tranchante,

de dessous en dessus, c'est-à-dire que l'aiguille doit pénétrer sous l'artere par le côté de ce vaisseau qui regarde le condile interne de l'humerus, & immédiatement dessous l'artere, ensorte que sa pointe embrasse ensuite une assez bonne portion du kiste & des parties qui l'avoisinent, pour rendre la ligature plus solide. M. Foubert a observé que, par cette méthode de faire la ligature, on évitoit sûrement le nerf, qu'on hieroit si on la faisoit différemment. Une seule ligature posée supérieurement à quelques lignes du trou de l'artere, lui a souvent suffi; il conseille néanmoins d'en faire une au dessous.

Ces deux ligatures arrêtées selon l'usage ordinaire, il remplit la plaie de charpie seche, qu'il soutient avec des compresses longuettes & un bandage contentif, observant de ne pas trop le serrer, de crainte de porter obstacle à la distribution des liqueurs, & il observe avec soin ce qui se passe à l'avant-bras, qui doit être couvert de compresses, & qu'on doit fomenter avec de l'eau-de-vie chaude.

Les panſemens consistent à renouveller les compresses & le bandage quarante-huit heures après l'opération; on attend la chûte de la charpie & des ligatures, qui viennent ordinairement ensemble dix à douze jours après l'opération. Dans tout cet intervalle la matiere coule aisément à côté de la charpie. Lorsque les ligatures sont tombées, M. Foubert remplit la plaie d'un bourdonnet mollet, qui a été roulé dans la colophane en poudre, & il termine ainsi la cure en très-peu de temps.

Le parallele des différentes opinions qu'on a eues sur la formation des *anévrysmes*, doit être naturellement une suite de ce que je viens d'écrire sur cette maladie; ce seroit la matiere de plusieurs réflexions importantes, qui ne sont point de nature à entrer dans un dictionnaire: j'espere qu'on me pardonnera d'avoir transgressé les bornes prescrites, en faveur de l'utilité qui peut en revenir.

M. Foubert à qui j'ai communiqué ce que je viens de dire sur l'*anévrysme enkistés*, pour ne lui point attribuer des sentimens contraires aux siens, m'a fait part d'une remarque importante sur l'opération de l'*anevrysme faux* par inondation. Il a observé que les cellules graisseuses engorgées par le sang épanché, causoient fréquemment à la partie un gonflement considérable, accompagné d'œdematie, par la gêne que le sang trouve à son retour en conséquence de la compression des vaisseaux qui y servent. Cette œdématie empêche qu'on ne distingue les tumeurs particulieres qu'on observe quelquefois dans cette maladie. La consistance du sang épanché, dont on est obligé de séparer les caillots avec le tranchant du bistouri, a fait voir à M. Foubert, qu'on pourroit ouvrir l'artere dans un autre point que celui dont la division est la cause de la maladie à laquelle on se propose de remédier. Dans cette vue, il a la précaution de porter une sonde cannelée dans les caillots, & de n'en soulever qu'une très-petite surface, afin d'inciser sûrement, en coulant le dos & la pointe du bistouri dans la gouttiere de la sonde. Il observe même dans ces sections successives de les diriger de haut en bas, de crainte, en opérant dans un sens contraire, de couper les aisselles de quelques ramifications. On ne peut trop insister sur de telles remarques; ce sont des conseils précieux, puisqu'ils ont l'observation & l'expérience pour principe; M. Foubert ayant eu plusieurs occasions de pratiquer cette opération dans l'hôpital de la Charité, où il vient d'exercer la chirurgie aux yeux du public pendant dix ans, tant en qualité de chirurgien en chef, que substitut. (*Y*)

*ANEWOLONDANE, (*Géog. mod.*) petite île de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn. Mat. *Dict. géog.*

ANFRACTUOSITÉ, s. f. venant du latin *anfractus*, qui a la même signification, se dit d'un chemin inégal, raboteux, tortueux, rempli d'éminences & de cavités. (*O*)

ANFRACTUOSITÉ, s. f. *en Anatomie*, se dit des différentes cavités ou sillons profonds formés par les bourrelets du cerveau dans sa surface, & qui ressemblent fort à des circonvolutions d'intestins. La premiere s'insinue dans ces *anfractuosités*, & en tapisse de part & d'autre les parois. *V.* PIE-MERE. (*L*)

ANGALA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de grimpereau commun à Madagascar, où on le nomme aussi *angala-dian*. Klein

l'a appellé *falcinellus omnicolor Zelanicus. Avi. pag. 107, n°. 8.* M. Briſſon donne une bonne figure du mâle & de la femelle ſous le nom de *grimpereau-verd* de Madagaſcar : *Certhia ſuperne viridi-aurea, infernè ſplendidè nigra (mas), ſordidè alba nigro maculata (fœmina); faſciolâ utrinquè roſtrum inter & oculum ſplendidè nigrâ, teniâ tranſverſâ in ſummo pectore violaceâ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis... Certhia Madagaſcarienſis viridis. Ornithologie, vol. III, page 641, n°. 29, pl. XXXIII; figure 4,* le mâle ; *figure 5,* la femelle.

L'*angala* égale preſque la groſſeur du becfigue. Son corps a treize à quatorze lignes d'épaiſſeur vers les épaules ; ſa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de cinq pouces & demi ; & juſqu'au bout des ongles, de cinq pouces. Son bec a, depuis ſon extrémité juſqu'aux coins de la bouche, quatorze lignes de longueur, ſa queue un pouce & demi ; ſon pié huit lignes ; le plus long de ſes doigts, avec ſon ongle, ſix lignes & demie ; ſes ailes deux pouces & demi. Lorſqu'elles ſont étendues, elles ont huit pouces de vol ; & pliées, elles atteignent preſque juſqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Celle-ci eſt courte, tronquée, comme arrondie & compoſée de douze plumes à-peu-près égales.

La couleur du mâle n'eſt pas la même que celle de la femelle. Son bec, ſes piés & ſes ongles ſont noirs. Il a la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue & celles du deſſous des ailes, d'un beau noir de velours : & une bande du même noir au devant des yeux. La queue & les ailes ſont pareillement noires, mais bordées d'un verd-doré. La tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & des ailes ſont d'un verd-doré très-luiſant. Le bas du cou eſt ſéparé du noir velouté de la poitrine par une bande tranſverſale de deux lignes de largeur, d'un violet très-éclatant qui s'étend ſur les couvertures moyennes des ailes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle eſt un peu plus petite, & que ſa poitrine & la partie inférieure de ſon corps, au lieu d'être d'un noir velouté, eſt d'un blanc ſale varié de taches noires, & que le noir de ſes ailes & de ſa queue n'eſt pas auſſi foncé.

Mœurs. Cet oiſeau fait ſon nid ſur les arbres entre les branches deſquels il eſt placé horizontalement. Sa forme eſt hémiſphérique, concave, à-peu-près comme celle des nids du ſerin ou du pinçon, & il eſt compoſé preſqu'entiérement du duvet des plantes. Il y pond communément cinq à ſix œufs : il eſt ſujet à en être chaſſé par une ſorte d'araignée auſſi groſſe que lui, qui ſuce le ſang de ſes petits.

Remarques. Le grimpereau, dont Séba a donné la figure ſous le nom de *avis Ceylanica omnicolor, vol. I, pag. 110, pl. LXIX, n°. 5,* n'eſt pas le même que l'*angala*, comme l'a penſé M. Briſſon : il eſt beaucoup plus grand & plus varié dans ſes couleurs. Nous ſommes pareillement portés à croire que celui que M. Briſſon a regardé comme la femelle de l'*angala*, n'eſt qu'un jeune de la même eſpece qui n'a pas encore paſſé par ſa premiere mue ; au moins cela paroît-il indiqué par nombre d'eſpeces d'oiſeaux de ce genre, fort approchans de l'*angala*, qui ſe trouvent au Sénégal, & dont les femelles ſont parfaitement ſemblables à leurs mâles, mais qui, tant que ces oiſeaux ſont jeunes, ont, dans leurs couleurs, beaucoup de gris qu'ils ne quittent qu'à leur premiere mue. (*M. ADANSON.*)

* ANGAMALA, (*Géog. mod.*) ville des Indes orientales, au Malabar ſur la riviere d'Aicota.

ANGAR, ſ. m. *terme d'Archit.* de l'Allemand *hangen*, un appentis ; c'eſt un lieu couvert d'un demi-comble qui eſt adoſſé contre un mur, & porté ſur des piliers de bois ou de pierre d'eſpace en eſpace, pour ſervir de remiſe dans une baſſe-cour, de magaſin, d'attelier d'ouvriers, & de bûcher dans les couvens ou hôpitaux. *Voyez* BUCHER. (*P*)

* ANGASMAYÒ, (*Géog. mod.*) riviere de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Pompejan, aux confins du Pérou.

ANGE, ſ. m. (*Théol.*) ſubſtance ſpirituelle, intelligente, la premiere en dignité entre les créatures. *Voyez* ESPRIT, SUBSTANCE. (*)

(*) Croire que les Anges ſont créés d'une nature ſpirituelle, non dans le ſens des anciens philoſophes, mais d'une nature ſimple & entiérement dénuée de matiere, c'eſt la doctrine univerſelle de l'égliſe.

Ce mot est formé du grec, ἄγγελος ; qui signifie *messager* ou *envoyé* ; & c'est, disent les théologiens, une dénomination non de nature, mais d'office, prise du ministere qu'exercent les *anges*, & qui consiste à porter les ordres de Dieu, ou à annoncer aux hommes ses volontés. C'est l'idée qu'en donne St. Paul, *Hebr.* ch. j, vers. 14. *Nonne omnes angeli sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis ?* C'est par la même raison que ce nom est quelquefois donné aux hommes dans l'écriture, comme aux prêtres dans le prophete Malachie, *ch. xj* ; & par St. Matthieu à St. Jean-Baptiste, *ch. xj, vers. 10.* Jesus-Christ lui-même, selon les Septante, est appellé dans Isaïe *ch. ix, vers. 6, l'ange du grand conseil ; nom* (Tertull. *lib. de carn. Christi, ch. iv.*) *qui déclare son ministere & non pas sa nature.* Le mot hébreu employé dans les écritures, pour exprimer *ange*, signifie à la lettre *un ministre, un député*, & n'est par conséquent qu'un nom d'office. Cependant l'usage a prévalu d'attacher à ce terme l'idée d'une nature incorporelle, intelligente, supérieure à l'ame de l'homme, mais créée, & inférieure à Dieu.

Toutes les religions ont admis l'existence des *anges*, quoique la raison naturelle ne la démontre pas. Les juifs l'admettoient, fondés sur la révélation, si l'on en excepte les Sadducéens : cependant tous ceux de cette secte ne l'ont pas niée, témoins les Samaritains & les Caraïtes, comme il paroît par Abufaid, auteur d'une version arabe du Pentateuque, & par le commentaire d'Aaron, juif Caraïte, sur le même livre, ouvrages qui se trouvent dans les manuscrits de la bibliotheque du roi. *Voyez* SADDUCÉENS & CARAITES.

Les chrétiens ont embrassé la même doctrine : mais les anciens peres ont été partagés sur la nature des *anges* ; les uns, tels que Tertullien, Origene, Clément d'Alexandrie, *&c.* leur ayant donné des corps, quoique très-subtils ; & les autres, comme St. Basile, St. Athanase, St. Cyrille, St. Grégoire de Nysse, St. Chrysostome, *&c.* les ayant regardés comme des êtres purement spirituels. C'est le sentiment de toute l'église.

Les auteurs ecclésiastiques divisent les *anges* en trois *hiérarchies*, & chaque hiérarchie en trois *ordres*. La premiere hierarchie est des *séraphins*, des *chérubins* & des *thrônes*. La seconde comprend les *dominations*, les *vertus*, les *puissances* ; & la derniere est composée des *principautés*, des *archanges*, & des *anges*. *Voyez* HIÉRARCHIE, SÉRAPHIN, CHÉRUBIN, *&c.*

Ange s'entend dont particuliérement d'un esprit du neuvieme & dernier ordre du chœur céleste, & est devenu un nom commun à tous ces esprits bienheureux. Les chrétiens croient que tous les *anges* ayant été créés saints & parfaits, plusieurs sont déchus de cet état par leur orgueil ; qu'ils ont été précipités dans l'enfer & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils sont bienheureux pour toujours : on nomme ceux-ci les *bons anges*, ou simplement les *anges* ; & l'on fait que Dieu a donné à chacun de nous un *ange gardien*. Les autres sont appellés les *mauvais anges*, ou les *diables* & les *démons* ; chez les juifs on les nommoit *satans* ou *ennemis*, parce qu'ils tentent les hommes, & les poussent au mal. *Voyez* GARDIEN, DÉMON, DIABLE, SATAN.

Les théologiens ont agité différentes questions plus curieuses qu'utiles sur le nombre, l'ordre, les facultés & la nature des *anges*, qui ne peuvent être décidées ni par l'écriture ni par la tradition.

Dans l'Apocalypse le titre d'*ange* est donné aux pasteurs de plusieurs églises ; ainsi l'évêque d'Ephese y est appellé l'*ange de l'église d'Ephese* ; l'évêque de Smyrne, *l'ange de l'église de Smyrne*, &c. M. du Cange remarque qu'on a aussi donné autrefois le nom d'*ange* à quelques papes & à quelques évêques à cause de leur éminente sainteté.

Les philosophes païens, & entre autres les platoniciens, & les poëtes, ont admis des natures spirituelles mitoyennes entre Dieu & l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils les appelloient *démons* ou *génies*, & en admettoient de bons & de mauvais. St. Cyprien en parle au long dans son traité *de la Vanité des idoles*, & que quelques écrivains chrétiens, d'après Lactance, *Instit. lib. I, chap. xv*, alleguent les énergumenes & les opérations

de la magie comme autant de preuves de leur exiſtence. Saint Thomas l'appuie ſur d'autres conſidérations, qu'on peut voir dans ſon ouvrage *contra gentes, lib. II, ch. xlvj.* *Voyez* DÉMON, GÉNIE, ORACLE, MAGIE, ENERGUMENE, &c.

L'Alcoran fait ſouvent mention des bons & des mauvais *anges*, que les muſulmans diviſent en différentes claſſes, auxquels ils attribuent divers emplois, tant au ciel que ſur la terre. Ils attribuent particuliérement un très-grand pouvoir à l'*ange Gabriel*, comme de deſcendre du plus haut des cieux en une heure, de fendre & de renverſer une montagne du coup d'une ſeule plume de ſon aile. Ils diſent que l'*ange Aſrael* eſt prépoſé à ſaiſir les ames de ceux qui meurent. Ils en repréſentent un autre qu'ils nomment *Etraphill*, ſe tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries ſur ceux qu'ils appellent *Munkir* & *Nekir*. *Voyez* MUNKIR & NEKIR. *Voyez auſſi* ALCORAN, MAHOMÉTISME, &c. (*G*)

ANGE, ſ. f. (*Hiſt. nat.*) poiſſon de mer appellé en latin *ſquatina*. Il eſt cartilagineux & plat; il devient quelquefois auſſi grand qu'un homme: ſon corps eſt étroit, ſa peau eſt aſſez dure & aſſez rude pour polir le bois & l'ivoire. Le deſſus du corps de ce poiſſon eſt brun & de couleur cendrée, le deſſous eſt blanc & liſſe; la bouche eſt grande, les mâchoires ſont arrondies par le bout, la langue eſt pointue & terminée par un tubercule charnu. Ce poiſſon a les dents petites, fort pointues, & rangées autrement que dans les autres poiſſons; elles ſont diſpoſées en pluſieurs rangs qui ſont à quelque diſtance les uns des autres: dans chaque rang les dents ſe touchent de ſi près, qu'on croiroit qu'il n'y en auroit qu'une ſeule: mais il eſt aiſé de les ſéparer avec la pointe d'un couteau. Il y a dans l'intérieur de la mâchoire inférieure un endroit dégarni de dents, qui eſt occupé par la langue; tout le reſte eſt hériſſé de dents, la mâchoire ſupérieure l'eſt en entier, ſans excepter l'endroit qui ſe rencontre ſur la langue. Toutes ces dents ſont recourbées en arriere; le bout de la mâchoire ſupérieure n'eſt pas recouvert de peau; il y a deux barbillons qui y pendent; les yeux ſont petits, placés ſur la tête, & diſpoſés pour voir de côté. Il ſe trouve derriere les yeux des trous comme dans les raies; les ouies ſont ſur les côtés. Ce poiſſon a deux nageoires de chaque côté; la premiere eſt auprès de la tête, & l'autre eſt à l'endroit où le corps ſe rétrecit; il y en a deux petites ſur la queue qui eſt terminée par une autre nageoire. Il y a des aiguillons ſur le milieu du dos, & d'autres autour des yeux. L'*ange* fait des petits deux fois l'an, & il y en a ſept ou huit à chaque fois. Ce poiſſon ſe tient caché dans le ſable, & ſe nourrit de petits poiſſons qu'il attire avec ſes barbillons; ſa chair eſt dure & d'aſſez mauvais goût. Rondelet. *Voyez* POISSON. (*I*)

On emploie ſes œufs deſſéchés pour arrêter le dévoiement; on prépare avec ſa peau un ſavon ou *ſmegma* pour le pſora & la gale; les cendres ſervent contre l'alopécie & les achores. (*N*)

ANGE: on appelle *boulets à l'ange*, dans l'*artillerie*, des boulets enchaînés. Ce ſont deux boulets ou plutôt deux demi-boulets attachés enſemble par une chaîne; leur uſage eſt d'abattre les vergues & les mâts, & de couper les manœuvres, ou les autres cordages d'un vaiſſeau. (*Q*)

ANGE I (*Iſaac*), *Hiſtoire du bas empire* après l'extinction de la famille des Comnenes, fut appellé au trône de Conſtantinople, par les vœux des peuples qu'il avoit affranchis de l'oppreſſion du dernier des Comnenes. Pluſieurs petits tyrans avoient démembré l'empire pour s'ériger en ſouverains. *Ange* les attaqua les uns après les autres, & leur tyrannie fut détruite. Fréderic, empereur d'Allemagne, ayant porté ſes armes dans la Syrie, en reçut de puiſſans ſecours. Les croiſés, ſous ſon regne, n'eurent point à ſe plaindre de la perfidie des Grecs. Iſaac avoit un frere qui gémiſſoit dans la captivité des Turcs. Il épuiſa tous ſes tréſors pour le racheter. Un ſi rare bienfait ne fit qu'un ingrat. Ce frere dénaturé n'uſa de ſa liberté que pour détrôner ſon bienfaiteur. *Ange*, qui n'avoit à ſe reprocher que ſa piété fraternelle, fut jeté dans une ſale priſon après qu'on lui eut crevé les yeux. Il n'en ſortit que par la tendreſſe de ſon fils, qui ſollicita toutes les puiſſances chrétiennes en faveur de ſon pere

infortuné. Il ne jouit qu'un inſtant du plaiſir de ſa délivrance ; à peine eut-il reſpiré un air nouveau qu'il en fut ſuffoqué. Il avoit régné ſeize ans.

ANGE II (*Alexis*), ſouillé d'un fratricide, uſurpa le pouvoir ſouverain en 1200. Il ne ſe crut point poſſeſſeur paiſible du trône tant que ſon neveu pouvoit venger la mort de ſon pere. Il arma des aſſaſſins pour lui ôter la vie. Le jeune prince, inſtruit du péril, ſe réfugia dans la Dalmatie, d'où il retourna à Conſtantinople à la tête d'une armée. Le tyran abandonné ne ſauva ſa vie que par la fuite. Son regne ne fut marqué que par quelques actes de cruauté.

ANGE III, ou ANGE *le jeune*, fut inſtruit à l'école de l'adverſité. Il porta le nom d'*Alexis* comme ſon oncle, mais il n'eut aucun de ſes vices. Il eût été enveloppé dans le malheur de ſon pere, s'il ne ſe fût garanti par la fuite des embûches du tyran. Les François & les Vénitiens lui donnerent un aſyle, & lui fournirent des troupes pour remonter ſur le trône. Il leur promit trente mille marcs d'or pour prix de ce ſervice ; il s'engagea encore à les dédommager des pertes qu'ils avoient eſſuyées ſous le regne de Manuel. *Ange*, ſoutenu de ſi puiſſans alliés, équipe une flotte & fait voile pour Conſtantinople. L'uſurpateur trop inégal en forces prévint, par la fuite, le châtiment de ſes crimes. Le premier uſage qu'*Ange* fit de ſon pouvoir, fut de rendre la liberté à ſon pere, dont il n'ambitionnoit que d'être le premier ſujet. Mais le vieillard épuiſé par les ennuis & les horreurs de ſa priſon, mourut auſſi-tôt qu'il eut recouvré ſa liberté. Le jeune Alexis, placé ſur le trône, fut fidele à remplir les promeſſes faites à ſes libérateurs. Il reconnut la ſupériorité du pontife de Rome ſur le patriarche de Conſtantinople. Cette ſoumiſſion fit murmurer les Grecs qui prétendoient à la prééminence de leur égliſe ſur la latine. Ce premier mécontentement fut encore aigri par les impôts dont *Ange* fut obligé d'accabler ſes ſujets pour payer aux François & aux Vénitiens les ſommes ſtipulées par le traité. Mirſiphlus, qu'il avoit tiré du néant pour l'élever aux premiers emplois, profita du mécontentement des peuples pour ſe frayer un chemin à l'empire. Ce ſujet infidele fit trancher la tête à ſon bienfaiteur, dont il s'appropria les dépouilles. Les François & les Vénitiens arment pour venger la mort de leur allié. Mirſiphlus aſſiégé dans Conſtantinople, profite de l'obſcurité de la nuit pour ſe ſauver avec ſa femme, ſes enfans & ſes concubines. Il eſt découvert dans le Péloponeſe, & on le ramene dans la capitale, où il reçoit le châtiment de ſes crimes. Les Grecs reſtés ſans pouvoir & ſans chef, reconnoiſſent les François & les Vénitiens pour maîtres. Le partage du pouvoir ne ſubſiſta pas long-temps. Les François reſterent ſeuls poſſeſſeurs de Conſtantinople. Baudouin, comte de Flandre, fut le premier prince d'occident qui monta ſur le trône de la Grece. (*T-N.*)

* ANGE (SAINT-) *Géog. mod.* ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38 ; *lat.* 41, 43.

Il y a en Italie deux autres villes du même nom ; l'une dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples, l'autre dans les terres du pape & le duché d'Urbin.

Il y a encore deux châteaux appellés *Château-Saint-Ange* ; l'un à Rome qui n'eſt pas fort, l'autre à Malte qui paſſe pour imprenable.

* ANGEIOGRAPHIE, ſ. f. (*Comm.*) d'ἀγγεῖον, *vaſe*, & de γράφω, *j'écris*. C'eſt la deſcription des poids, des meſures, des vaiſſeaux & des inſtrumens propres à l'agriculture.

ANGEIOLOGIE, ſ. f. (*Anat.*) ἀγγειολογία, d'ἀγγεῖον, *vaiſſeau*. C'eſt la partie de l'anatomie qui donne la deſcription des arteres & des veines. *V.* ARTERE & VEINE. (*L*)

ANGEL, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) oiſeau dont le bec & les piés ſont noirs, & dont les plumes ſont d'une couleur brune, noirâtre, & d'un jaune rouſſâtre, il reſſemble au reſte beaucoup à la perdrix, & il eſt de la même groſſeur ; ſa chair eſt fibreuſe & fort dure.

On ne peut pas le préparer ni le manger, ſans en ôter la peau. Les oiſeaux de cette eſpece vont en troupe ; on leur a donné le nom d'*angel angelus* à Montpellier. Rondelet rapporte cet oiſeau à l'*anas* des anciens ; & Aldrovande prétend que c'eſt l'*alchata* ou le *filacotona* des Arabes. Aldr. *Orn. lib. XV, cap. viij. Voyez* OISEAU. (*I*)

ANGELES (LA PUEBLA DE LOS) *Géogr.* ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la

nouvelle Espagne, au milieu de la province de Tlascala, & au sud-est de Mexico, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville est bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-sain & très-fertile. Il y a un évêché suffragant du Mexique. Elle a eu pour évêque l'illustre Jean de Palafox, si connu par les traverses que les jésuites lui suscitèrent. (*C. A.*) *Long.* 277, *lat.* 19, 30.

* ANGELES (LA PUEBLA DE LOS), *Géog. mod.* ville de l'Amérique septentrionale dans le Mexique. *Long.* 277, *lat.* 19, 30.

ANGELIQUE, adj. chose qui appartient ou participe à la nature des anges; ainsi l'on dit d'un homme édifiant, que dans un corps mortel il mene une vie *angélique*. Saint Thomas d'Aquin est surnommé par excellence le *Docteur angélique*. Les catholiques romains appellent l'*Ave Maria* la *salutation angélique*, ou simplement le *pardon* ou *l'angelus*. Voyez *AVE*. (*G*)

ANGÉLIQUE (HABIT), c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines grecs de l'ordre de saint Basile. On distingue deux sortes de ces moines: ceux qui font profession d'une vie plus parfaite, sont appellés *moines du grand & angélique habit*; les autres qu'on nomme du *petit habit*, sont d'un rang inférieur & ne menent pas une vie si parfaite. Léon. Allat. *de consens. eccl. orient. & occid. lib. III, cap. viij.*

ANGÉLIQUE (VÊTEMENT *ou* HABIT), *angelica vestis*; chez les anciens Anglois c'étoit un habit de moines que les laïques mettoient un peu avant leur mort, afin de participer aux prieres des moines.

On appelloit cet habit *angélique*, parce qu'on regardoit les moines comme des *anges*, dont les prieres aidoient au salut de l'ame. De là vient que dans leurs anciens livres, *monachus ad succurrendum*, signifie celui qui s'étoit revêtu de l'habit *angelique* à l'heure de la mort.

Cette coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les personnes de qualité font tout ont soin, aux approches de la mort, de se faire revêtir de l'habit de quelque ordre religieux, comme de St. Dominique ou de St. François, avec lequel on les expose en public & on les enterre. (*G*)

ANGÉLIQUE, s. f. *angelica*, (*H. nat. b.*) genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol. Les feuilles de la fleur sont posées sur un calice qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences oblongues, un peu plus grosses que celles du persil, convexes & cannelées d'un côté, & plates de l'autre. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que les feuilles sont ailées & divisées en des parties assez larges. Tournefort, *Inst. rei herb. Voy.* PLANTE. (*I*)

ANGÉLIQUE, (*Médecine.*) Des quatre espèces d'*angélique* énoncées par Dale, celle de Boheme est la meilleure. C'est l'*angelica officin. angelica sativa*, C. B. *imperatoria sativa*, Tourn. *Inst.* 317. La racine de cette plante est grosse, noirâtre en dehors, blanche en dedans; toute la plante a une odeur aromatique tirant sur le musc: on la cultive aussi dans ce pays-ci. Son nom lui vient des grandes vertus qu'on lui a remarquées; on la choisit grosse, brune, entiere, non vermolue, d'une odeur suave tirant sur l'amer; son analyse donne une huile exaltée & beaucoup de sel volatil.

Elle est cordiale, stomacale, céphalique, apéritive, sudorifique, vulnéraire: elle résiste au venin; on l'emploie pour la peste, pour les fievres malignes, pour la morsure d'un chien enragé, pour le scorbut. C'est un grand diaphorétique; on l'emploie dans les maladies de la matrice, aussi-bien que dans les affections hystériques, elle est diurétique, & bonne pour exciter les lochies.

La racine, la tige, les feuilles, & la graine de la plante sont d'usage: mais la racine l'emporte en vertus sur les autres parties.

On fait de l'*angélique* nombre de préparations & de compositions. La pharmacopée de Paris emploie l'*angélique* de Boheme de différentes façons; elle fait une eau distillée des feuilles & des fleurs; elle en retire aussi des semences & de la racine desséchée: elle fait une conserve & un extrait de sa racine; elle fait entrer sa racine dans les eaux composées thériacale, anti-épileptique, prophilactique, de mélisse composée, générale, impériale, dans les deux espèces d'orviétan dont elle donne la composition dans le baume oppdeltoch, dans celui du commandeur; elle emploie la racine, les feuilles & les semences dans l'emplâtre diabotanum, dans l'esprit carminatif de Sylvius; les feuilles seules ont place dans l'eau de lait alexitere;

& l'extrait eſt un des ingrédiens de la thériaque céleſte.

L'eau diſtillée d'*angelique* eſt un diaphorétique eſtimé dans la goutte ; & l'eſprit tiré de la racine au moyen de l'eſprit-de-vin eſt chargé des parties huileuſes de cette racine ; & pris à la doſe d'une demi-once, il eſt bon contre les catarres. L'extrait de cette racine fait avec l'eſprit-de vin tartariſé, ſe mêle dans les pilules béchiques & dans les eaux ſpirituelles ; on en peut donner depuis un ſcrupule juſqu'à une demi-dragme : il agit comme aromatique, *&c.*

Le baume d'*angélique* de Sennert eſt ainſi preſcrit dans la pharmacopée d'Ausbourg : Prenez d'extrait d'*angelique* une once, de manne en larme deux gros ; mettez-les ſur un petit feu, y ajoutant une dragme & demie d'huile d'*angélique*. Ce baume a les vertus cordiales & alexipharmaques qu'on attribue à l'*angelique*.

Les peuples de l'Iſlande & de la Laponie ſe nourriſſent des tiges d'*angélique*, ſans en être incommodés, au rapport de Bauhin & de Linnæus. (*N*)

* Prenez demi-once d'*angélique*, autant de canelle, le quart d'une once de girofle, autant de maſtic, de coriandre, & d'anis verd, demi-once de bois de cedre ; concaſſez le tout dans un mortier ; mettez enſuite infuſer dans une quantité ſuffiſante d'eau-de-vie, pendant vingt-quatre heures ; diſtillez au bain-marie ; ayez de l'eau-de-vie nouvelle ; mettez ſur cette eau-de-vie l'eſſence obtenue par la diſtillation ; ajoutez de l'ambre, du muſc, & de la civette, & vous aurez l'eau d'*angelique*.

Otez les feuilles, pelez les tiges que vous choiſirez fraîches & groſſes ; coupez-les d'une longueur convenable ; jetez-les dans l'eau fraîche, paſſez-les de cette eau dans une autre que vous ferez bouillir à gros bouillons : c'eſt ainſi que l'*angelique* ſe blanchit ; on s'apperçoit que les cardons ſont aſſez blancs, quand ils s'écraſent entre les doigts. Tirez-les de cette eau ; paſſez-les à l'eau fraîche ; laiſſez-les égoutter : mettez-les bien égoutés dans une poële de ſucre clarifié ; qu'ils y prennent pluſieurs bouillons : écumez-les pendant qu'ils bouillent ; & quand ils auront aſſez bouilli, & qu'ils auront été aſſez écumés, mettez le tout dans une terrine. Le lendemain ſéparez ce ſirop ; faites-le cuire, puis le répandez ſur les cardons : quelques jours après, ſéparez encore le ſirop que les cardons auront dépoſé ; faites-le cuire à la petite perle, & le répandez derechef ſur les cardons. Séparez une troiſieme fois le reſtant du ſirop ; faites-le cuire à la groſſe perle ; ajoutez-y du ſucre ; dépoſez-y vos cardons, & faites-les bouillir ; cela fait, tirez-les, étendez-les ſur des ardoiſes ; ſaupoudrez-les de beaucoup de ſucre ; & faites-les ſécher à l'étuve. *Voy.* RACINE D'ANGÉLIQUE & SUPERSTITIEUX.

ANGÉLIQUE, en grec ἀγγελικὴ, (*Hiſt. anc.*) c'étoit une danſe fort en uſage parmi les anciens Grecs dans leurs fêtes. *V.* DANSE. Elle étoit ainſi appellée du grec ἄγγελος, *nuntius*, meſſager, parce que, ſuivant Pollux, les danſeurs étoient vêtus en meſſagers. (*G*)

ANGÉLIQUE, *terme de luthérie*, ſorte de guittare qui a 10 touches, & 17 cordes accordées de ſuite, ſelon l'ordre des degrés diatoniques du claveſſin. La dix-ſeptieme corde eſt à l'uniſſon du huitieme pié, ou du *c-ſol-ut* des baſſes du claveſſin ; & la chanterelle ou premiere eſt à l'uniſſon du *mi* du claveſſin qui précede la clé de *g-re-ſol*. Cet inſtrument eſt de la claſſe de ceux qu'on appelle *inſtrumens à pincer*, comme le luth, la guittare, *&c.* dont il differe peu par ſa figure, *Voyez* GUITARRE.

ANGÉLIQUES, ſ. m. pl. (*Hiſt. mod.*) ancien ordre de chevaliers inſtitués en 1191 par Iſaac Ange Flavius Comnene, empereur de Conſtantinople. *V.* CHEVALIER, ORDRE.

On les diviſoit en trois claſſes, mais toutes ſous la direction d'un grand-maître. Les premiers étoient appellés *torquati*, à cauſe d'un collier qu'ils portoient, ils étoient au nombre de cinquante : les ſeconds s'appelloient *Champions de juſtice*, & c'étoient des eccléſiaſtiques ; le reſte étoit appellé *Chevaliers ſervans*. (*G*)

ANGELITES, ſ. m. pl. (*Théol.*) héréti-ques ainſi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelius*, où ils s'aſſembloient. Ils ſuivoient les erreurs de Sabellius. *Voy.* Nicéphore, *liv. XVIII, chap. xlix*, & Pratéole, au mot *Angelites* : mais ces auteurs ne ſont pas de fort bons garans. (*G*)

ANGELOT, ſ. m. (*Commerce.*) eſpece de

de monnoie qui étoit en usage en France vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin ; il y en a eu de divers poids & de diverses valeurs. Ces pieces de monnoie portoient l'image de St. Michel, tenant une épée à la main droite, à la gauche l'écusson de France chargé de trois fleurs de lis, & ayant à ses piés un serpent ou dragon. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres avec la figure d'un ange qui portoit les écus de France & d'Angleterre, & qu'on croit avoir été frappés sous le regne de Henri VI, roi d'Angleterre, lorsque ce prince étoit maître de Paris. Ces derniers *angelots* ne valoient que quinze sous: on sent assez que ces pieces de monnoie tiroient leur nom de l'*ange*, dont elles portoient l'empreinte. (*G*)

* L'ANGELOT, monnoie d'or d'Angleterre, est fort rare ici ; son poids est de quatre deniers, & son titre de vingt-trois carats & vingt-cinq trente-deuxiemes ; il vaut quinze livres cinq sous trois deniers.

L'*angelot*, monnoie d'argent, est au titre de dix deniers ving-un grains ; il vaut quatorze sous cinq deniers de France.

ANGELOT DE BRAY, s. m. (*Econ. ruf.*) petit fromage gras, dressé dans des écliſſes en cœur ou quarré qui lui donnent cette forme. Il s'appelle *angelot de Bray*, parce qu'il se fait dans le pays de Bray. *Voyez* FROMAGE.

ANGELUS, s. m. (*Théol.*) priere que récitent les catholiques romains, & sur-tout en France, où l'usage en fut établi par Louis XI, qui ordonna qu'à cet effet on sonneroit une cloche trois fois par jour, le matin, à midi & le soir, pour avertir de réciter cette priere en l'honneur de la Sainte Vierge.

Elle est composée de trois versets, d'autant d'*Ave Maria*, & d'un *oremus*. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verset commence par ces mots : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*, &c. (*G*)

ANGEMME, s. f. (*terme de blason.*) fleur imaginaire, qui a six feuilles semblables à celles de la quinte-feuille, si ce n'est qu'elles sont arrondies, & non pas pointues. Plusieurs croient que ce sont des roses d'ornement, faites de rubans, de broderies ou de perles. Ce mot vient de l'italien *ingemmare*, orner de pierreries : on dit aussi *angene* & *angenin*. (*V*)

ANGERBOURG, (*Géogr. mod.*) petite ville de Prusse dans le Bartenland, avec un château, sur la riviere d'Angerap.

* ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, (*Géogr. mod.*) province de Suede, & l'une de celles qu'on appelle *Nodelles*, au midi de la Laponie.

*ANGERMANLAND-LAPMARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoise.

* ANGERMANN-FLODT, grande riviere de Suede, qui a sa source dans la Laponie, traverse l'Angermanie, & se jette dans le golfe de Bothnie.

ANGERMOND, (*Géogr. mod.*) petite ville de Brandebourg, sur la Welse. Il y en a une autre de même nom au duché de Curlande, sur la mer Baltique.

*ANGERONALES, (*Myth.*) fêtes instituées en l'honneur d'*Angerone*, la déesse de la peine & du silence. Elles se célébroient le 21 décembre.

ANGERONE, s. f. (*Myth.*) *Voyez* AGERONIA.

§ ANGERS, (*Géographie mod.*) ville de France & capitale du duché d'Anjou, à vingt-deux lieues ouest de Tours, & à dix-huit lieues nord-est de Nantes. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andicavorum* & *Andegavum*. Elle est située un peu au dessus de l'endroit où la Loire & la Sarte entrent dans la Mayenne, dans un beau pays très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de la Mayenne passe au milieu, & en fait deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine ; & l'autre, qui est à l'orient, s'éleve sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties ; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoise, & cet avantage leur vient de plusieurs carrieres abondantes qui sont autour d'*Angers*. On compte environ trente mille habitans dans cette ville. Il y a une élection, un bailliage, un présidial, une cour des monnoies, un bureau des fels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacle, & un évêché suffragant de Tours ; mais ce qui l'honore & l'embellit davantage, c'est son université qui est célebre & très-ancienne, une académie de belles-lettres, une académie pour le manege : & la gloire d'avoir vu naître dans ses murs l'immortel Jean Bodin, auteur

de l'*Heptapolmiron de abditis rerum sublimium arcanis*, & d'une *République* en six volumes. Le diocèse d'*Angers* comprend 669 paroisses; & l'évêque a vingt-cinq ou trente mille livres de rente. *Long.* 17, 6', 8; *lat.* 47, 28, 8. (*C. A.*)

* ANGHIERA (LE COMTÉ D'), *Géogr.* ce petit quartier du Milanez est situé au pié des Alpes: il a les Suisses & les Valais au septentrion, la vallée d'Aoust au couchant, le Navarrois au midi, & le lac de Côme au levant. C'est de la ville d'*Anghiera* sa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'*Anghiera* est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan; elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont *Anghiera* étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs: ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrain vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martiniere assure que l'empereur Vinceslas érigea cette ville en comté en 1397 en faveur de Galéas III. Cet auteur se trompe: les comtes d'*Anghiera* sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'*Anghiera*, on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célebre pour avoir donné naissance à S. Charles Borromée, auquel les habitans d'Arône, d'où la maison Borromée tire son origine, ont élevé une magnifique statue. Les autres endroits du territoire d'*Anghiera* sont Vogogne, Oscella & Margozzo. Le comté d'*Anghiera* appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

ANGHIVE, (*Hist. nat.*) arbre de l'île de Madagascar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agréable au goût, & bon dans la gravelle & les ardeurs d'urine. Mauvaise description; car il seroit assez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'île que l'*anghive* qui portât un fruit rouge, d'une saveur agréable.

* ANGIMI, (*Géog. mod.*) petite ville de la province de Canem, au pays des Negres, proche la Nubie.

ANGINE, *Voyez* ESQUINANCIE.

ANGIOLOGIE, *V.* ANGEIOLOGIE.

ANGLE, s. m. (*Géom.*) c'est l'ouverture que forment deux lignes ou deux plans, ou trois plans qui se rencontrent: tel est l'*angle B A C*, *tab. de Géom. fig. 91*, formé par les lignes *A B*, *A C*, qui se rencontrent au point *A*. Les lignes *A B*, *A C*, sont appellées les *jambes* ou les *côtés de l'angle*; & le point d'intersection *A* en est le sommet. *Voyez* CÔTÉS & SOMMET. Lorsque l'*angle* est formé par trois plans, on le nomme *angle solide*.

Les *angles* se marquent quelquefois par une seule lettre, comme *A*, que l'on met au sommet ou point angulaire, & quelquefois par trois lettres, dont celle du milieu marque la pointe ou sommet de l'*angle*, comme *B A C*.

La mesure d'un *angle*, par laquelle on exprime sa quantité, est un arc tel que *D E*, décrit du sommet *A* entre les côtés *A C*, *A B*, avec un rayon pris à volonté. *Voyez* ARC & MESURE.

D'où il s'ensuit que les *angles* se distinguent par le rapport de leurs arcs à la circonférence du cercle entier. *Voyez* CERCLE & CIRCONFÉRENCE. Ainsi l'on dit qu'un *angle* est d'autant de degrés qu'en contient l'arc *D E*, qui le mesure. *Voyez* DEGRÉ.

Puisque les arcs semblables *A B*, *D E*, *figure 87*, ont le même rapport à leurs circonférences respectives, & que les circonférences contiennent chacune le même nombre de degrés, il s'ensuit que les arcs *A B*, *D E*, qui sont les mesures des deux *angles A C B*, *D C E*, contiennent un nombre égal de degrés: c'est pourquoi les *angles* eux-mêmes sont aussi égaux; & comme la quantité d'un *angle* s'estime par le rapport de son arc à la circonférence, il n'importe avec quel rayon cet arc est décrit; car les mesures d'*angles* égaux sont toujours ou des arcs égaux ou des arcs semblables.

Donc la quantité d'un *angle* demeure toujours la même, soit que l'on prolonge les côtés, soit qu'on les raccourcisse. Ainsi dans les figures semblables, les *angles* homologues ou correspondans sont égaux. *Voyez* SEMBLABLE, FIGURE, *&c.*

L'art de rendre la valeur des *angles* est une opération d'un grand usage & d'une

grande étendue dans l'arpentage, la navigation, la géographie, l'aſtronomie, &c. *Voyez* HAUTEUR, ARPENTAGE.

Les inſtrumens qui ſervent principalement à cette opération, ſont les *quarts de cercle*, les *théodolites*, ou *planchettes rondes*, les *graphometres*, &c. *Voyez* CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, GRAPHOMETRE, &c.

Les *angles* dont il faut déterminer la meſure ou la quantité, ſont ſur le papier ou ſur le terrain. 1°. Quand ils ſont ſur le papier, il n'y a qu'à appliquer le centre d'un rapporteur ſur le ſommet de l'angle *O*, (*Table d'Arpent. fig. 29.*) de maniere que le rayon *O B* ſoit couché ſur l'un des côtés de cet *angle*; alors le degré que coupera l'autre côté *O P* ſur l'arc du rapporteur, donnera la quantité de l'*angle* propoſé. *Voyez* RAPPORTEUR. On peut auſſi déterminer la grandeur d'un *angle* par le moyen de la ligne des cordes *Voyez* CORDE & COMPAS DE PROPORTION.

2°. Quand il s'agit de prendre des *angles* ſur le terrain, il faut placer un graphometre ou un demi-cercle, (*fig. 16.*) de telle ſorte que le rayon *C G* de l'inſtrument réponde bien exactement à l'un des côtés de l'*angle*, & que le centre *C* ſoit verticalement au deſſus du ſommet: on parvient à la premiere de ces opérations, en obſervant par les pinnules *E G*, quelque objet remarquable, placé à l'extrémité ou ſur l'un des points du côté de l'*angle*; & à la ſeconde, en laiſſant tomber un plomb du centre de l'inſtrument. Enſuite on fait aller & venir l'alidade juſqu'à ce que l'on apperçoive par ſes pinnules quelque marque placée ſur l'un des points de l'autre côté de l'*angle*: & alors le degré que l'alidade coupe ſur le limbe de l'inſtrument, fait connoître la quantité de l'*angle* que l'on ſe propoſoit de meſurer. *Voyez* DEMI-CERCLE.

On peut voir aux articles CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, BOUSSOLE, &c. comment l'on prend des *angles* avec ces inſtrumens.

Que l'on conſulte auſſi les articles LEVER UN PLAN & RAPPORTER, pour ſavoir la maniere de tracer un *angle* ſur le papier quand ſa grandeur eſt donnée.

Pour couper en deux parties égales un *angle* donné, tel que *H I K* (*Table de géométrie, fig. 92.*) du centre *I* avec un rayon quelconque, décrivez un arc *L M I*. Des points *L*, *M*, & d'une ouverture plus grande que la diſtance *L M*, tracez deux arcs qui s'entre-coupent au point *N*; ſi vous tirez alors la ligne droite *I N*, vous aurez l'*angle H I N* égal à l'*angle N I K*.

Pour couper un *angle* en trois parties égales, *voyez* le mot TRISECTION.

Les *angles* ſont de différentes eſpeces, & ont différens noms. Quand on les conſidere par rapport à leurs côtés, on les diviſe en *rectilignes*, en *curvilignes* & *mixtes*.

L'*angle rectiligne* eſt celui dont les côtés ſont tous deux des lignes droites; tel eſt l'*angle B A C*, (*Table de Géo. fig. 91.*) *Voyez* RECTILIGNE.

L'*angle curviligne* eſt celui dont les deux côtés ſont des lignes courbes. *Voyez* COURBE & CURVILIGNE.

L'*angle mixte* ou *mixtiligne*, eſt celui dont un des côtés eſt une ligne droite, & l'autre une courbe.

Par rapport à la grandeur des *angles*, on les diſtingue encore en *droits*, *aigus*, *obtus*, & *obliques*.

L'*angle droit* eſt formé par une ligne qui tombe perpendiculairement ſur une autre; ou bien c'eſt celui qui eſt meſuré par un arc de 90 degrés: tel eſt l'*angle K L M*, (*fig. 93.*) *Voyez* PERPENDICULAIRE.

La meſure d'un *angle droit* eſt donc un quart de cercle, & par conſéquent tous les *angles droits* ſont égaux entr'eux. *Voyez* CERCLE.

L'*angle aigu* eſt plus petit qu'un *angle droit*, c'eſt-à-dire qu'il eſt meſuré par un arc moindre que l'arc de 90 degrés: tel eſt l'*angle A E C*, (*fig. 86*) *Voyez* AIGU.

L'*angle obtus* eſt plus grand que l'*angle droit*, c'eſt-à-dire que ſa meſure excede 90 degrés, comme l'*angle A E D*, (*fig. 86.*) *Voyez* OBTUS.

L'*angle oblique* eſt un nom commun aux *angles* obtus & aigus. *Voyez* OBLIQUE.

Par rapport à la ſituation des *angles* l'un à l'égard de l'autre, on les diviſe en *contigus*, *adjacens*, *verticaux*, *alternes* & *oppoſés*.

Les *angles contigus* ſont ceux qui ont le même ſommet & un côté commun: tels ſont

les *angles F G H, H G I, (fig. 94.) Voy.* CONTIGU.

L'*angle adjacent*, ou autrement l'*angle de suite*, eſt celui qui eſt formé par le prolongement de l'un des côtés d'un autre *angle* : tel eſt l'*angle A E C (fi. 86.)* formé par le prolongement du côté *E D* de l'*angle A E D* juſqu'au point *C*. *Voyez* ADJACENT.

Deux angles quelconques adjacens *x, y*, ou un nombre quelconque d'*angles* faits au même point *E* ſur la même ligne droite *C D*, ſont, pris enſemble, égaux à deux *angles* droits, & par conſéquent à 180d. Il ſuit de-là que l'un des deux *angles* contigus étant donné, l'autre eſt auſſi néceſſairement donné, étant le complément du premier à 180d. *V.* COMPLÉMENT.

Ainſi on meſurera un *angle* inacceſſible ſur le terrain, en déterminant l'*angle* acceſſible adjacent ; & ſouſtrayant ce dernier de 180d, le reſte eſt l'*angle* cherché.

De plus, tous les *angles x, y ; o E*, &c. faits autour d'un point *E* donné, ſont, pris enſemble, égaux à quatre *angles* droits ; ainſi ils ſont 360d.

Les *angles verticaux* ſont ceux dont les côtés ſont des prolongemens l'un de l'autre : tels ſont les *angles o, x, (fig. 86.) V.* VERTICAL. Si une ligne droite *A B* coupe une autre ligne droite *C D* au point *E*, les *angles verticaux, o*, ainſi que *y, E*, ſont égaux.

Il ſuit de-là que ſi l'on propoſe de déterminer ſur le terrein un *angle* inacceſſible *x*, ſi ſon vertical eſt acceſſible, on pourra prendre ce dernier en la place de l'autre. Les *angles verticaux* s'appellent plus communément *oppoſés au ſommet*.

Pour les *angles alternes*, *voyez le mot* ALTERNE, & *la figure 36*, où les *angles x, y*, ſont *alternes*.

Les *angles alternes y, x*, ſont égaux. *Voyez* OPPOSÉ.

Pour ſavoir auſſi ce que c'eſt que les *angles oppoſés*, *voyez* OPPOSÉ & *la figure 36*, où les *angles u, y*, ſont *oppoſés*, ainſi que les *angles z, y*.

Les *angles extérieurs* ſont ceux qui ſont au dehors d'une figure rectiligne quelconque, & qui ſont formés par le prolongement des côtés de cette figure.

Tous les *angles* extérieurs d'une figure quelconque, pris enſemble, ſont égaux à quatre *angles* droits, & l'*angle* extérieur d'un triangle eſt égal aux deux intérieurs poſés, ainſi qu'il eſt démontré par Euclyde, *liv. I, prop. 32.*

Les *angles intérieurs* ſont les *angles* formés par les côtés d'une figure rectiligne quelconque.

La ſomme de tous les *angles* intérieurs d'une figure quelconque rectiligne, eſt égale à deux fois autant d'*angles* droits que la figure a de côtés, moins quatre *angles* droits ; ce qui ſe démontre aiſément par la prop. 32 du liv. I d'Euclyde.

On démontre que l'*angle* externe eſt égal à l'*angle* interne oppoſé, & que les deux *angles* internes oppoſés ſont égaux à deux droits dans les lignes paralleles.

L'*angle à la circonférence* eſt un *angle* dont le ſommet & les côtés ſe terminent à la circonférence d'un cercle ; tel eſt l'*angle E F G, (fig. 95.) Voyez* CIRCONFÉRENCE.

L'*angle dans le ſegment* eſt le même que l'*angle à la circonférence*. *V.* SEGMENT.

Il eſt démontré par Euclyde, que tous les *angles* dans le même ſegment ſont égaux entr'eux, c'eſt-à-dire qu'un *angle* quelconque *E H G* eſt égal à un autre *angle* quelconque *E F G* dans le même ſegment *E F G*.

L'*angle à la circonférence* ou *dans le ſegment*, eſt compris entre deux cordes *E F, F D*, & il s'appuie ſur l'arc *E B D*. *Voy.* CORDE, &c.

La meſure d'un *angle* qui a ſon ſommet au dehors de la circonférence (*fig. 96.*), eſt la différence qu'il y a entre la moitié de l'arc concave *I M* ſur lequel il s'appuie, & la moitié de l'arc convexe *N O*, intercepté entre les côtés de cet *angle*.

L'*angle dans un demi-cercle* eſt un *angle* dans un ſegment de cercle, dont le diametre fait la baſe. *Voyez* SEGMENT.

Euclyde a démontré que l'*angle dans un demi-cercle* eſt droit ; qu'il eſt plus petit qu'un droit dans un ſegment plus grand qu'un demi-cercle ; & plus grand qu'un droit dans un ſegment plus petit qu'un demi-cercle.

En effet, puiſqu'un *angle* dans un demi-cercle s'appuie ſur un demi-cercle, la meſure eſt un quart de cercle, & il eſt par conſéquent un *angle* droit.

L'*angle au centre* eſt un *angle* dont le ſommet eſt au centre d'un cercle, & dont les

côtés sont terminés à la circonférence : tel eſt l'*angle C A B* (*fig 85.*) *Voyez* CENTRE.

L'*angle au centre* eſt compris entre deux rayons, & ſa meſure eſt l'arc *B C*. *Voyez* RAYON, *&c.*

Euclyde démontre que l'*angle B A C*, au centre eſt double de l'*angle B D C*, appuyé ſur le même arc *B C*; ainſi la moitié de l'arc *B C* eſt la meſure de l'*angle à la circonférence.*

On voit encore que deux ou pluſieurs *angles H L I H M I* (*fig. 97.*) appuyés ſur le même arc ou ſur des arcs égaux, ſont égaux.

L'*angle hors du centre H K L* eſt celui dont le ſommet *K* n'eſt point au centre, mais dont les côtés *H K L K*, ſont terminés à la circonférence. La meſure de cet *angle* eſt la moitié des arcs *H L*, *I M* ſur leſquels s'appuient cet *angle* & ſon vertical ou oppoſé au ſommet.

L'*angle de contact* ou *de contingence eſt* formé par l'arc d'un cercle & par une tangente : tel eſt l'*angle H L M*, (*fig. 43.*) *Voyez* CONTACT & CONTINGENCE.

Euclyde a prouvé que l'*angle* de contact, dans un cercle, eſt plus petit qu'un *angle* rectiligne quelconque : mais il ne s'enſuit pas pour cela que l'*angle* de contact n'ait aucune quantité, ainſi que Peletarius, Wallis, & quelques autres l'ont penſé. *Voyez l'Alg. de Wallis, pag. 71, 105.* M. Iſaac Newton démontre que ſi la courbe *A F* (*fig. 97, n°. 3.*) eſt une parabole cubique, où l'ordonnée *D F* ſoit en raiſon ſous-triplée de l'abſciſſe *A D*, l'*angle* de contact *B A F* formé par la tangente *A B*, au ſommet de la courbe & par la courbe même, eſt infiniment plus petit que l'*angle* de contact *B A C*, formé par la tangente & la circonférence du cercle; & que ſi l'on décrit d'autres paraboles d'un plus haut degré, qui aient le même ſommet & le même axe, & dont les abciſſes *A D* ſont comme les ordonnées DF^3 DF^5 DF^7, *&c.* l'on aura une ſuite d'*angles* de contingence qui décroîtront à l'infini, dont chacun eſt infiniment plus petit que celui qui le précede immédiatement, *V.* INFINI, CONTINGENCE & TANGENTE.

L'*angle du ſegment* eſt formé par une corde & une tangente au point de contact : tel eſt l'*angle M L H*, (*fig. 43.*) *Voyez* SEGMENT.

Il eſt demontré par Euclyde que l'*angle M L H* eſt égal à un *angle* quelconque *M a L*, ſitué dans le ſegment alterne *M a L*.

Quant aux effets, aux propriétés, aux rapports, *&c.* d'*angle*, qui réſultent de leur combinaiſon dans différentes figures, *voyez* TRIANGLE, QUARRÉ, PARALLÉLOGRAMME, FIGURE, *&c.*

Il y a des *angles égaux*, des *angles ſemblables. Voyez* ÉGAL, SEMBLABLE.

On diviſe encore les *angles* en *angles plans*, *ſphériques*, & *ſolides.*

Les *angles plans* ſont ceux dont nous avons parlé juſqu'à préſent; on les définit ordinairement par l'inclinaiſon de deux lignes qui ſe rencontrent en un point ſur un plan. *Voyez* PLAN.

L'*angle ſphérique* eſt formé par la rencontre des plans de deux grands cercles de la ſphere. *Voyez* CERCLE & SPHERE.

La meſure d'un *angle* ſphérique eſt l'arc d'un grand cercle de la ſphere, intercepté entre les deux plans, dont la rencontre forme cet *angle*, & coupant à *angles* droits ces deux mêmes plans. Pour les propriétés des angles ſphériques, *voyez* SPHÉRIQUE.

L'*angle ſolide* eſt l'inclinaiſon mutuelle de plus de deux plans, ou d'*angles* plans, qui ſe rencontrent en un point, & qui ne ſont pas dans un ſeul & même plan. Quant à la meſure, aux propriétés, *&c.* des *angles* ſolides, *voyez* SOLIDE.

On trouve encore chez quelques géometres d'autres eſpeces d'*angles* moins uſités, tels que l'*angle cornu*, *angulus cornutus*, qui eſt fait par une ligne droite tangente ou ſécante, & par la circonférence d'un cercle.

L'*angle lunaire*, *angulus lunularis*, qui eſt formé par l'interſection de deux lignes courbes; l'une concave, & l'autre convexe. *Voyez* LUNULE.

L'*angle pelecoïdal*, *angulus pelecoïdes*, a la forme d'une *hache. Voyez* PÉLÉCOÏDE.

Angle, en trigonométrie. *Voyez* TRIANGLE & TRIGONOMÉTRIE. (*E*)

Quant aux *ſinus*, aux *tangentes* & aux *ſécantes* d'*angles. Voyez* SINUS, TANGENTES & SÉCANTES.

Il y a, en mechanique, l'*angle de direction*, qui eſt compris entre les lignes de direction de deux forces conſpirantes. *Voyez* DIRECTION.

L'*angle d'élévation* eſt compris entre la

ligne de direction d'un projectile, & une ligne horizontale ; tel eſt l'*angle R A B* (*table de méchaniq. fig. 47.*) compris entre la ligne de direction du projectile *A R* & la ligne horizontale *A B*. *V.* ELÉVATION & PROJECTILE.

Angle d'incidence. *Voyez* INCIDENCE.

Angles de réflexion & de réfraction. *Voy.* RÉFLEXION & RÉFRACTION.

Dans l'optique, l'*angle viſuel* ou *optique* eſt formé par les deux rayons tirés des deux extrémités d'un objet au centre de la prunelle, comme l'*angle A B C*, (*tab. d'Optique. fig. 69.*) compris entre les rayons *A B*, *B C*. *Voyez* VISUEL.

L'*angle d'intervalle* ou *de diſtance* de deux lieux, eſt l'*angle* formé par les deux lignes tirées de l'œil à ces deux endroits.

En aſtronomie, *angle de commutation.* *Voyez* COMMUTATION.

L'*angle d'élongation* ou l'*angle de la terre.* *Voyez* ELONGATION.

Angle parallactique, que l'on appelle auſſi *parallaxe*, eſt l'*angle* fait au centre d'une étoile *S* par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la terre *T B*, (*tab. aſtron. fig. 27.*) & l'autre de ſa ſurface, *E B*.

Ou, ce qui revient au même, l'*angle parallactique*, eſt la différence des *angles C E A* & *B T A*, qui déterminent les diſtances de l'étoile *S* au zénith de deux obſervateurs, dont l'un ſeroit placé en *E*, & l'autre au centre de la terre. *Voy.* PARALLAXE.

Les ſinus des *angles* parallactiques *A L T* & *A S T*, (*tab. aſtron. fig. 30.*) aux mêmes, ou à d'égales diſtances du zénith, ſont en raiſon réciproque des diſtances des étoiles au centre de la terre *T L* & *T S* ; & les ſinus des *angles* parallactiques *A S T*, *A M T*, de deux étoiles *S*, *M*, ou de la même étoile à la même diſtance du centre *T*, & à différentes diſtances du zénith *Z*, ſont entr'eux, comme les ſinus des *angles Z T S*, *Z T M*, qui marquent la diſtance de l'étoile du zénith.

Angle de la poſition du ſoleil, eſt l'*angle* formé par l'interſection du méridien avec un arc d'un azimuth, ou de quelqu'autre grand cercle qui paſſe par le ſoleil. Cet *angle* eſt donc proprement l'*angle* formé par le méridien & par le vertical où ſe trouve le ſoleil ; & l'on voit aiſément que cet *angle* change à chaque inſtant, puiſque le ſoleil ſe trouve à chaque inſtant dans un nouveau vertical. *Voyez* AZIMUTH, MÉRIDIEN & VERTICAL.

Angle du demi-diametre apparent du ſoleil dans ſa moindre diſtance de la terre. C'eſt l'*angle* ſous lequel nous voyons le demi-diametre du ſoleil, lorſque cet aſtre eſt le plus près de nous, & que par conſéquent il nous paroît plus grand. M. Bouillaud trouva par deux obſervations, qu'il étoit de 16 min. 45 ſec. Il trouva le demi-diametre de la lune de 16 min. 54 ſec. & dans une éclipſe de lune, il trouva le demi-diametre de l'ombre de la terre de 44 minutes 9 ſecondes.

L'*angle au ſoleil* eſt l'*angle R S P* (*tab. d'aſtron. fig. 26.*) ſous lequel on verroit du ſoleil la diſtance d'une planete *P* à l'écliptique *P R*. *Voyez* INCLINAISON.

Angle de l'eſt. *Voyez* NONAGÉSIME.

Angle d'obliquité de l'écliptique. *Voyez* OBLIQUITÉ & ECLIPTIQUE.

L'*angle* de l'inclinaiſon de l'axe de la terre à l'axe de l'écliptique, eſt de 23^d 30', & demeure inaltérablement le même dans tous les points de l'orbite annuel de la terre. Par le moyen de cette inclinaiſon, les habitans de la terre, qui vivent au delà du 45^d de latitude, reçoivent plus de chaleur du ſoleil, dans le cours d'une année entiere, & ceux qui vivent en deçà du 45^d, en reçoivent moins, que ſi la terre faiſoit conſtamment ſes révolutions dans le plan de l'équateur. *Voyez* CHALEUR, *&c.*

L'*angle de longitude eſt l'angle* que fait avec le méridien, au pole de l'écliptique, le cercle de longitude d'une étoile. *V.* LONGITUDE.

L'*angle d'aſcenſion droite* eſt celui que fait avec le méridien, au pole du monde, le cercle de l'aſcenſion droite d'une étoile. *V. l'art.* ASCENSION DROITE.

* Les *angles*, en aſtrologie, ſignifient certaines maiſons d'une figure céleſte : ainſi l'horoſcope de la premiere maiſon eſt appellé l'*angle de l'orient*. *V.* MAISON, HOROSCOPE, *&c.*

ANGLE D'AZIMUTH, (*Aſtronomie.*) dans le calcul des éclipſes du ſoleil, eſt l'*angle* formé au centre du ſoleil par le vertical & par la ligne qui joint les centres du ſoleil & de la lune ; cet angle dépend en effet de la différence d'azimuth entre les deux aſtres, & s'évanouit avec elle.

ANGLE *de communication*, c'eſt la diffé-

rence entre la longitude d'une planete vue du soleil, & la longitude de la terre vue du même point, l'une & l'autre comptées sur l'écliptique, en partant de l'astre qui a le moins de mouvement pour aller à celui qui en a le plus. Copernic appelloit *Commutation* ce qu'on appelle aujourd'hui *parallaxe annuelle* ou *parallaxe du grand orbe*, c'est-à-dire, la différence entre la longitude vue du soleil & la longitude vue de la terre, comptée dans l'écliptique.

ANGLE *de conjonction*, dans le calcul des éclipses, est l'*angle* formé par le cercle de latitude & l'arc qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la distance à la conjonction, & il est nul dans la conjonction même, la ligne des centres coïncidant avec le cercle de latitude.

ANGLE *parallactique*, dans l'usage de l'astronomie, se dit de *l'angle* formé par le vertical & par un cercle ou de déclinaison ou de latitude; ainsi l'on en distingue de deux sortes: l'*angle* parallactique du cercle de latitude sert à trouver les parallaxes de longitude & de latitude, & par conséquent à calculer les éclipses; cette méthode est celle que j'ai adoptée de préférence comme la plus exacte & la plus courte, & que j'ai expliquée fort au long dans le *Xe livre* de mon *Astronomie*.

ANGLE *de position*, dans l'astronomie moderne, est l'angle formé au centre du soleil ou d'une étoile par le cercle de déclinaison & le cercle de latitude: cet *angle* dépend en effet de la position de l'astre par rapport aux poles de l'écliptique & de l'équateur. La maniere de le calculer pour le soleil, consiste à dire: le rayon est à la tangente de l'obliquité de l'écliptique 23d 28′ comme le cosinus de la longitude du soleil est à la tangente de l'*angle* de position. Pour les étoiles il faut dire: le cosinus de la latitude de l'étoile est au cosinus de l'ascension droite comme le sinus de l'obliquité de l'écliptique est au sinus de l'*angle* de position. J'ai donné dans la *Connoissance des mouvemens celestes* pour 1766, une table générale de l'*angle* de position, & dans le IV. *l.* de mon *Astronomie*, une table particuliere pour 157 étoiles principales, avec le changement pour dix ans. (*M. DE LA LANDE.*)

On dit, en navigation, l'*angle de rhumb*, ou l'*angle loxodromique*. *Voyez* RHUMB & LOXODROMIE.

L'*angle de muraille* ou *d'un mur*, en architecture, est la pointe, le coin ou l'encoignure, où les deux côtés ou faces d'un mur viennent se rencontrer. *V.* MURAILLE, COIN, &c. (*O*)

Les *angles d'un bataillon*, en terme de tactique, sont les soldats qui terminent les rangs & les files. *Voyez* BATAILLON.

On dit que les *angles* d'un bataillon sont *mouſſés* ou *émouſſés*, quand on en ôte les soldats des quatre *angles*; de maniere qu'après cela le bataillon quarré a la forme d'un octogone. Cette disposition étoit fort commune chez les anciens; mais elle n'est plus d'usage aujourd'hui.

En *Fortification*, on appelle *angle du centre du baſtion*, celui qui est formé par deux demi-gorges, ou, ce qui est la même chose, par le prolongement de deux courtines dans le bastion. *Voyez* BASTION.

Angle diminué, c'est l'*angle* formé par le côté de polygone & la face du bastion: tel est l'*angle D C H*, *pl. I de l'art milit. fig. 2.* dans la fortification réguliere cet *angle* est égal au *flanquant intérieur C F C*.

Angle de l'épaule, est l'*angle* formé de la face du flanc. *Voyez* EPAULE, BASTION, FACE & FLANC.

Angle du flanc, c'est celui qui est formé de la courtine & du flanc. Cet *angle* ne doit jamais être aigu, comme le faisoit Errard, ni droit comme le pensoient la plupart des anciens ingénieurs, mais un peu obtus. Mallet le fixe à 100 degrés: c'est à-peu-près l'ouverture des *angles* du flanc du maréchal de Vaubans. *Voyez* BASTION.

Angle flanquant, est celui qui est formé vis-à-vis de la courtine par le concours des deux lignes de défense: tel est l'*angle C R H*, *pl. I de l'art milit. fig. 2.*

On nomme quelquefois cet *angle*, *angle flanquant extérieur*; & alors on donne le nom de *flanquant intérieur* à l'*angle C F E*, formé de la ligne de défense *C F*, & de la courtine *F E*.

On l'appelle encore l'*angle de la tenaille*, parce qu'il forme le front que faisoit autrefois la tenaille. *Voyez* TENAILLE.

Angle flanqué intérieur, c'est celui qui est formé par la courtine & la ligne de défense. *Voyez ci-dessus.*

Angle flanqué, c'eſt l'angle formé par les deux faces du baſtion, leſquels forment par leur concours la pointe du baſtion. Cet *angle* ne doit jamais être au deſſous de 60 degrés. *Voyez* BASTION, TENAILLE.

Angle mort, c'eſt un *angle* rentrant, qui n'eſt point flanqué ou défendu.

L'épaiſſeur du parapet ne permettant point au ſoldat de découvrir le pié du mur, ou du revêtement du rempart, il arrive que lorſque deux côtés de l'enceinte forment un *angle* rentrant, il ſe trouve un eſpace vers le ſommet de cet *angle*, qui n'eſt abſolument vu d'aucun endroit de l'enceinte, & qui eſt d'autant plus grand que le rempart eſt plus élevé & le parapet plus épais. Les tenailles ſimples & doubles qu'on conſtruiſoit autrefois au delà du foſſé, avoient des *angles* de cette eſpece. C'eſt ce qui les a fait abandonner. On ne les emploie aujourd'hui que dans des retranchemens, qui ayant peu d'élévation & un parapet moins épais que celui des places, mettent le ſoldat à portée par-là d'en flanquer ou défendre toutes les parties.

Angle rentrant eſt un *angle* dont la pointe ou le ſommet eſt vers la place & les côtés en-dehors, ou vers la campagne. *Voyez angle mort.*

Angle ſaillant, c'eſt celui dont la pointe ou le ſommet ſe préſente à la campagne, les côtés étant tirés du côté de la ville.

Angle de la taille, c'eſt ainſi qu'on appelle quelquefois dans la *fortification*, l'*angle* flanquant. *Voyez angle flanquant.* (*Q*)

ANGLE *en anatomie*, ſe dit de différentes parties qui forment un *angle* ſolide ou linéaire. C'eſt dans ce ſens que l'on diſtingue dans les os pariétaux qui ont la figure d'un quarré, quatre *angles*; dans l'omoplate qui a la figure d'un triangle, trois *angles*. Dans les yeux, les bords de la paupiere, tant ſupérieure qu'inférieure, étant conſidérés comme deux lignes qui ſe rencontrent, d'un côté aux parties latérales du nez, & de l'autre du côté oppoſé, on a donné à ces points de rencontre le nom d'*angle* ou *canthus*. *Voyez* PARIÉTAL, OMOPLATE, *&c.*

ANGLE, *en terme d'écriture*, eſt le coin intérieur du bec d'une plume. Il y en a de deux ſortes: l'*angle* du côté des doigts eſt ordinairement plus petit que celui du côté du pouce, parce qu'il ne produit que des parties délicates, des *déliés*, & des *liaiſons* au lieu que l'*angle* du pouce produit des *pleins* de pluſieurs figures.

* ANGLES CORRESPONDANS DES MONTAGNES, (*Hiſt. natur.*) obſervation fort importante pour la théorie de la terre. M. Bourguet avoit obſervé que les montagnes ont des directions ſuivies & *correſpondantes* entr'elles; en ſorte que les *angles ſaillans* d'une montagne ſe trouvent toujours oppoſés aux *angles rentrans* de la montagne voiſine qui en eſt ſéparée par un vallon ou par une profondeur. M. de Buffon donne une raiſon palpable de ce fait ſingulier qui ſe trouve par-tout, & que l'on peut obſerver dans tous les pays du monde; voici comment il l'explique dans le premier volume de l'*Hiſt. nat. & part.* avec la *deſcrip. du cab. du roi*: on voit, dit-il, en jetant les yeux ſur les ruiſſeaux, ſur les rivieres, & toutes les eaux courantes, que les bords qui les contiennent forment toujours des *angles* alternativement oppoſés; de ſorte que quand un fleuve fait un coude, l'un des bords du fleuve forme d'un côté une avance, ou un *angle* rentrant dans les terres, & l'autre bord forme au contraire une pente ou un *angle* ſaillant hors des terres, & que dans toutes les ſinuoſités de leur cours cette *correſpondance* des *angles* alternativement oppoſés ſe trouve toujours. Elle eſt en effet fondée ſur les loix du mouvement des eaux, & l'égalité de l'action des fluides; & il nous ſeroit facile de démontrer la cauſe de cet effet: mais il nous ſuffit ici qu'il ſoit général & univerſellement reconnu, & que tout le monde puiſſe s'aſſurer par ſes yeux, que toutes les fois que le bord d'une riviere fait une avance dans les terres, qui ſe ſuppoſe à main gauche, l'autre bord fait au contraire une avance hors des terres à main droite: dès-lors les courans de la mer qu'on doit regarder comme de grands fleuves ou des eaux courantes, ſujettes aux mêmes loix que les fleuves de la terre, formeront de même dans l'étendue de leur cours pluſieurs ſinuoſités, dont les avances ou les *angles* ſeront rentrans d'un côté, & ſaillans de l'autre côté; & comme les bords de ces courans ſont les collines

lines & les montagnes qui se trouvent au dessous ou au dessus de la surface des eaux, ils auront donné à ces éminences cette même forme qu'on remarque au bord des fleuves ; ainsi on ne doit pas s'étonner que nos collines & nos montagnes, qui ont été autrefois couvertes des eaux de la mer, & qui ont été formées par le sédiment des eaux, aient pris par le mouvement des courans cette figure réguliere, & que tous les *angles* en soient alternativement opposés : elles ont été les bords des courans ou des fleuves de la mer ; elles ont donc pris nécessairement une figure & des directions semblables à celles des bords des fleuves de la terre ; & par conséquent toutes les fois que le bord à main gauche aura formé un *angle rentrant*, le bord à main droite aura formé un *angle saillant*, comme nous l'observons dans toutes les collines opposées.

Au reste tous ces courans ont une largeur déterminée, & qui ne varie point : cette largeur du courant dépend de celle de l'intervalle qui est entre les deux éminences qui lui servent de lit. Les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent sur la terre, & ils y produisent des effets semblables : ils forment leur lit, & donnent aux éminences entre lesquelles ils coulent une figure réguliere, & dont les *angles* sont *correspondans*. Ce sont en un mot ces courans qui ont creusé nos vallées, figuré nos montagnes, & donné à la surface de notre terre, lorsqu'elle étoit couverte des eaux de la mer, la forme qu'elle conserve aujourd'hui.

Si quelqu'un doutoit de cette *correspondance* des *angles* des montagnes, j'oserois, dit M. de Buffon, en appeller aux yeux de tous les hommes, sur-tout lorsqu'ils auront lu ce qui vient d'être dit. Je demande seulement qu'on examine en voyageant la position des collines opposées, & les avances qu'elles font dans les vallons, on se convaincra par ses yeux que le vallon étoit le lit, & les collines les bords des courans ; car les côtés opposés des collines correspondent exactement, comme les deux bords d'un fleuve. Dès que les collines à droite du vallon font une avance, les collines à gauche du vallon font une gorge. Ces collines à très-peu près ont aussi la même élévation ; & il est très-rare de voir une grande inégalité de hauteur dans deux collines opposées & séparées par un vallon. *Hist. nat. p. 452 & 456, tome I. V.* VALLON, RIVIERE, COURANT, MER, TERRE, *&c.* (*I*)

ANGLÉ, adj. *terme de Blason* ; il se dit de la croix & du sautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de leurs angles. La croix de Malte des chevaliers François est *anglée* de quatre fleurs-de-lis ; celle de la maison de Lambert en Savoie est *anglée* de rayons, & celle des Machiavelli de Florence est *anglée* de quatre clous.

Machiavelli à Florence, d'argent à la croix d'azur *anglée* de quatre clous de même. (*V*)

*ANGLEN, (*Géog. mod.*) petite contrée du duché de Sleswick, entre la ville de Sleswick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique.

ANGLER, v. n. *en terme d'orfevre en tabatiere* ; c'est former exactement les moulures dans les plus petits angles du contour, à l'aide du marteau & d'un ciselet gravé en creux de la même maniere que la moulure en relief, ou gravé en relief de la même maniere que la moulure en creux. *Voyez* CISELER & MOULURE.

*ANGLESEY, (*Géog. mod.*) île de la grande Bretagne, annexe de la province de Galles, dans la mer d'Irlande, presque vis-à-vis Dublin, avec titre de Comté & une dépendance du diocese de Bangor. Elle n'est séparée de l'Angleterre que par le détroit de Menay ; on lui donne 24 milles d'Angleterre en longueur & 14 milles en largeur : on compte dans son district environ soixante & quatorze paroisses. Son terroir est fertile en grains & en fourrage. *Long. 12, 13 ; lat. 53, 53.* (*)

ANGLET, s. m. *terme d'architecture* ; c'est une petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend : on dit *refend coupé en anglet.* (P)

*ANGLETERRE, royaume d'Europe, borné au nord par l'Ecosse, dont il est séparé par les rivieres de Solvay & de Tuwed, environné de tous les autres côtés par la mer. Ses rivieres principales sont la Tamise, le Humberg, la Trente, l'Ouse, le Medway, &

(*) Sa capitale est Beaumarish. Elle a des carrieres de marbre où l'on trouve de l'amiante, & d'autres d'où l'on tire de très-bonnes meules de moulin : il y a aussi des mines de cuivre & d'ocre en pierres de couleurs diverses : on y trouve une sorte d'argile très-blanche, qui sert au même usage que la cimolé. Cette île a un député au Parlement.

& la Saverne. Elle se divise en cinquante-deux provinces : Pembrock, Carmarden, Glamorgan, Breknok, Radnor, Cardigan, Montgomery, Merioneth, Carnarvan, Danbigh, Flint, île d'Anglesey, Norfolck, Suffolck, Cambridge, Harfort, Midlesex, Essex, Chester, Darby, Stafford, Warwick, Shrop, Worcester, Hereford, Montmoutg, Glocester, Oxford, Buckingham, Bedford, Huntington, Northampton, Rutland, Leicester, Nottingham, Lincoln, Kent, Sussex, Surrey, Southampton, Barck, Wilt, Dorset, Sommerset, Devon, Cornouailles, Northumberland, Cumberland, Westmorland, Durham, Yorck, Lancastre, l'île de Man. Londres est la capitale. *Long.* 12, 19; *latitude* 50, 56'.

Il ne manque à l'*Angleterre* que l'olive & le raisin : elle a des grains, des pâturages, des fruits, des métaux, des minéraux, des bestiaux, de très-belles laines, des manufactures au dedans, des colonies au dehors, des ports commodes sur ses côtes, de riches comptoirs au loin. Elle n'a commencé à jouir pleinement de tous ces avantages que sous le regne d'Elizabeth, fille de Henri VIII. Ses principales marchandises, y compris celles de l'Ecosse & de l'Irlande, sont les laines & l'étain; les autres sont la couperose, le fer, le plomb, le charbon, l'alun, le vitriol, les chairs salées, les cuirs verds, l'aquifou, l'amydon, les ardoises, les bœufs, les vaches, les ouvrages en laine & soie; les verres, des chapeaux, des dentelles, des chevaux, de l'ivoire, de la clincaillerie; des ouvrages en acier, fer & cuivre; de la litharge, de la calamine, *&c.* voilà ce qui est de son crû. Mais que ne lui vient-il pas de ses colonies, & des magasins qu'elle a dans presque toutes les contrées du nord? On verra ailleurs ce qu'elle tire des Indes orientales. Elle commerce sur la Méditerranée, aux Echelles du levant, & presque par-tout elle a des compagnies de commerce. Elle abonde en vaisseaux, & presque tous sont sans cesse occupés; qu'on juge donc de la richesse des retours.

*ANGLETERRE (LA NOUVELLE), province de l'Amérique septentrionale, près du Canada & de la mer septentrionale. *Lat.* 41, 45.

Jean Varazan, Florentin, la découvrit, en prit possession pour François I en 1524, & les Anglois y porterent des habitans en 1607 & 1608. Cette premiere tentative ne réussit pas; & ce ne fut qu'en 1621 que cette contrée fut appellée *la nouvelle Angleterre*, *New-England*: il en vient des fourures, castors & orignaux, des mâtures, des fromens, des farines, du biscuit, des grains, des légumes, des viandes salées, du poisson, de la morue verte & seche, du maquereau salé, du chanvre, du lin, de la poix, du goudron, & même de l'ambre. Ce sont les sauvages qui fournissent les pelleteries; on leur donne en échange du plomb, de la poudre & des armes à feu.

ANGLICISME, s. m. (*Gramm.*) idiotisme Anglois, c'est-à-dire façon de parler propre à la langue angloise; par exemple, si l'on disoit en françois *fouetter dans de bonnes mœurs*, whip into good manners, au lieu de dire, *fouetter afin de rendre meilleur*, ce seroit un *anglicisme*, c'est-à-dire que la phrase seroit exprimée suivant le tour, le génie, & l'usage de la langue angloise. Ce qu'on dit ici de l'*anglicisme*, se dit aussi de toute autre langue; car on dit un *gallicisme*, un *latinisme*, un *hellenisme*, pour dire une phrase exprimée suivant le tour françois, latin & grec. On dit aussi un *arabisme*, c'est-à-dire, une façon de parler particuliere à l'Arabe. (*F*)

ANGLOIR, s. m. outil dont les facteurs de clavessins & autres se servent pour prendre toutes sortes d'angles, & les rapporter sur les pieces de bois qu'ils travaillent.

* ANGLOIS (L'), *terme de fleuriste*, narcisse à godet jaune, & égal par-tout, avec la fleur plus grande que celle du narcisse de Narbonne, quoique petite. *Voyez* NARCISSE.

ANGLOISE, s. f. (*Musique.*) On donne le nom d'*angloise* aux airs de contredanses angloises, & aux contredanses mêmes. On fait les *angloises* en toutes sortes de mesures: le mouvement en est vif; & quand il n'y a que le mot *angloise* à la tête d'une piece, il est toujours *presto*. (*F. D. C.*)

*ANGLONA, (*Géog. anc.*) ville ancienne d'Italie dans la Lucanie: il n'en reste plus qu'une église & un château situés dans la Basilicate, au royaume de Naples.

*ANGLO-SAXONS, s. m. pl. (*Hist. anc. & Géog.*) peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'île Britannique: les-

naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom d'*Anglois*.

*ANGLURE, (*Géog. mod.*) petite ville de France en Champagne, sur l'Aube.

*ANGOBERT, f. m. (*Jardin.*) sorte de poirier & de poire qui a la chair douce & ferme, qui est grosse & bonne à cuire, & qui dure fort avant dans l'hiver : elle est longue & colorée d'un côté, assez semblable au beurré. Le bois de l'*angobert* tire beaucoup aussi sur le bois de l'arbre qui porte le beurré.

ANGOISSE, (*Beaux-arts.*) c'est le plus haut degré de la crainte, & par conséquent une passion très-importante, relativement au but des arts. Comme elle n'est ni si subite ni si passagere que la terreur ; qu'elle peut durer long-temps, & pénétrer tous les recoins de l'ame, il n'y a peut-être point de passion dont l'effet soit aussi permanent ; c'est par conséquent le moyen le plus sûr d'inspirer une aversion invincible pour l'objet qui aura jeté l'esprit dans cette cruelle situation.

Le poëte tragique est de tous les artistes celui qui peut tirer le meilleur parti de l'*angoisse*, parce qu'il peut nous en montrer les effets au dedans de l'ame & au dehors, & l'exciter même en nous par la force de l'illusion, jusqu'à un très-haut degré. Il est rare que les arts du dessin s'élevent à un assez haut degré de perfection, pour produire sur nous un pareil effet. A peine le génie de Raphaël y pourroit-il atteindre.

M. Klopstock, dans sa *Messiade*, a su traiter cette passion avec la plus grande vérité. La description de l'*angoisse* d'Abbadonna, & celle du traître Judas, est de main de maître. Il y a encore dans la *Noachide* de M. Bodmer, divers morceaux en ce genre qui sont très-beaux. Le dixieme chant de ce poëme contient entr'autres, une scene de l'invention la plus heureuse. Lamec réveille un pêcheur endormi dans les bras de la mort, & celui-ci croit à son réveil voir le grand jour du dernier jugement.

Eschyle, dans la tragédie des *Euménides*, a donné un modele de l'*angoisse*, portée au plus haut degré, & parmi les tragiques modernes, Shakespear a si admirablement exprimé cette passion en divers endroits de ses pieces, qu'il n'est guere possible de le surpasser. En général un génie médiocre ne doit pas entreprendre de manier une passion de cette force ; elle n'est réservée qu'aux grands maîtres. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. SULZER.*)

ANGOISSE, f. f. (*Médec.*) sentiment de suffocation, de palpitation & de tristesse : accident d'un très-mauvais présage, lorsqu'il arrive au commencement des fievres aiguës. (*N*)

ANGOKA *ou* ANGADOXA (*iles d'*), *Géogr.* îles d'Afrique, dans le canal de Mosambique, & au sud de Mosambique, à seize degrés vingt minutes de latitude sud : elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la riviere du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-nord-ouest, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*C. A.*)

ANGOL *ou* VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, (*Géog.*) ville de l'Amérique méridionale dans le Chili : elle est sur un bras de la riviere de Biobia, à quarante lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'ouest de Siera Nevada, l'une des Cordilieres ; cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long. 307 ; lat. 40, 50.* (*C. A.*)

* ANGOLA, (*Géog. mod.*) royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivieres de Dande & de Coanza. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs negres : les Portugais sont puissans dans le continent ; & ils en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étonné qu'ils n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les negres des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, des dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des clincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, *&c.* Les Portugais ont à Benguela une habitation si mal saine, qu'ils y reléguent leurs criminels. *Voyez* BENGUELA.

§ ANGOLAM, f. m. (*Hist. nat. botan.*) grand arbre toujours verd, dont Van-Rheede nous a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, sous ce nom qui est malabare,

au *vol. IV* de son *Hortus Malabaricus*, *p. 39*, *pl. XVII*. Les Malabares l'appellent encore *alangi*; les Brames *ancolam*; les Portugais *espinho-santo*; les Hollandois *keisen-vreugde*. M. Linné le désigne sous le nom de *decumaria barbara* dans la dernière édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *pag. 726*, *n°. 1*.

Il est commun dans les terrains sablonneux & pierreux des montagnes de Mangatti & autres lieux de la côte du Malabar où il vit très-long-temps, toujours chargé de fleurs & de fruits, portant sa cime jusqu'à cent piés de hauteur, sous la forme d'une pyramide pointue & d'un aspect noble & gracieux en même temps.

Sa racine est tendre, comme fongueuse, rousse, couverte d'une écorce jaunâtre; son tronc qui a jusqu'à douze piés de diamètre, sur trente à quarante piés de hauteur, est garni circulairement de branches alternes, longues, peu écartées, roides, terminées pour l'ordinaire en une épine conique, forte & épaisse, couverte d'une écorce verte, lisse, qui, lorsqu'elles sont vieilles, devient grise, cendrée, pointillée de blanc comme sur le tronc; leur bois est blanc & extrêmement dur.

Les feuilles sont disposées alternativement & près à près le long des branches, à des distances d'un pouce environ, & sur un même plan, de maniere qu'il en résulte un feuillage applati; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celles du laurier, mais molles, plus épaisses, longues de quatre à six pouces, quatre fois moins larges, entieres, quoiqu'un peu ondées sur leurs bords, d'un verd clair en dessus, rembruni en dessous, relevées d'une côte blanche, longitudinale, à six ou neuf nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi-cylindrique assez court.

Les fleurs sortent communément solitaires, quelquefois au nombre de deux ou trois, de l'aisselle de chaque feuille; elles sont hermaphrodites, blanches, longues de sept à huit lignes, & portées sur un péduncule presque une fois plus court. Chacune d'elles consiste en un calice à dix dents, porté sur l'ovaire ainsi que la corolle; celle-ci est aussi composée de dix pétales menus, cinq à six fois plus longs que larges, recourbés en dessous en arc & caducs. Dix étamines, égales à-peu-près à la corolle, & alternes avec ses pétales, sortent du sommet de l'ovaire en s'écartant sous un angle de 30 degrés ou environ: leurs antheres sont rouges, fort allongées, & font corps avec les filets qui sont blancs. Le style de l'ovaire est égal aux étamines, & terminé par un stigmate en tête pyramidale de deux à trois angles. L'ovaire qui est sous la fleur ne paroît, dans le temps de la floraison, que comme une petite sphere d'une à deux lignes de diametre; mais il grossit ensuite & devient une écorce sphérique, couronnée des dix denticules de son calice, de neuf lignes de diametre, purpurine, épaisse, à deux ou trois loges, s'ouvrant dans la maturité en deux ou trois valves, & laissant voir une chair succulente qui renferme deux ou trois amendes orbiculaires, c'est-à-dire, une dans chaque loge, à peau noire, lisse & blanche intérieurement.

Qualités. Toutes les parties de l'*angolam* ont une saveur amere & une odeur aromatique.

Usages. Cet arbre est chez les peuples Malabares le symbole de la royauté, autant à cause de la majesté avec laquelle il s'éleve au dessus des autres arbres, qu'à cause de la couronne que porte son fruit. La chair de ce fruit est si douce & si agréable, qu'on le mange comme un mets délicieux. Le suc tiré par expression de sa racine tue les vers, purge les humeurs flegmatiques & bilieuses, & dissipe les eaux des hydropiques. La même racine réduite en poudre, passe pour être un contrepoison assuré des morsures des serpens & autres animaux venimeux.

Remarques. L'*angolam* est, comme l'on peut juger par ces divers caracteres, un genre de plante qui vient naturellement dans la famille des onagres, c'est-à-dire, des plantes qui ont une fleur complete, polypétale, posée sur l'ovaire, & moins de quatorze étamines, où nous l'avons placé dans nos *familles des plantes*, *page 85*. Nous lui avons conservé son nom de pays *angolam*, & nous sommes de plus en plus étonnés de voir que M. Linné, entêté de changer tous les noms anciens, pour faire oublier toutes les autres méthodes, ait métamorphosé celui-ci en celui de *decumaria barbara*, qui est très-bar-

bare & auſſi peu naturel que ſa méthode ſexuelle, à laquelle il a voulu l'adapter. On ne voit pas plus de fondement dans le doute que ce célebre botaniſte jette ſur le ſexe de cette plante, en diſant qu'elle pourroit bien être dioïque, c'eſt-à-dire, avoir des fleurs mâles ſur un pié, & des femelles ſur un autre pié; M. Linné n'auroit point jeté ſi légérement ce doute, s'il eût voulu prêter quelque conſidération à la remarque que nous avons faite en 1759, que toutes les plantes de cette famille n'avoient que des fleurs hermaphrodites, ou s'il eût cherché à la rapporter à ſa famille naturelle; mais c'eſt ce que ne permet, ni à lui, ni à perſonne, ſon ſyſtême qui ſemble fait pour diſſocier les êtres les plus reſſemblans, & pour rapprocher au contraire ceux qui ont le moins de rapports; témoin le préſent *angolam* qu'il réunit dans la même claſſe avec l'*aſarum* ou cabaret, le pourpier, la ſalicaire, *&c.* toutes plantes qui n'ont d'autres rapports que par le nombre des étamines qu'il ſuppoſe de douze, quoiqu'il ne paſſe pas dix dans l'*angolam*, & qu'il varie dans la plupart des eſpeces des plantes citées ci-deſſus. Quel fond faire après cela ſur une pareille méthode? (*M. Adanson.*)

*ANGOT, (*Géog. moderne.*) royaume ou province d'Afrique dans l'Abyſſinie.

*ANGOULÊME, (*Géog. mod.*) ville de France, capitale de l'Angoumois, ſur le ſommet d'une montagne, au pié de laquelle coule la Charante. *Long.* 17ᵈ 48′ 47″; *lat.* 45ᵈ 39′ 3″.

*ANGOUMOIS (L'), province de France bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limouſin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'*Angoumois* & le Limouſin ne forment qu'une même généralité: l'*Angoumois* donne des blés, des vins & des fruits; le Limouſin au contraire eſt froid & ſtérile, ſans blé ni vin: le ſeigle, l'orge & les châtaignes, ſont la nourriture & le pain. On fait dans l'une & l'autre contrée beaucoup de papier: on fait à Limoges des revêches; à Angoulême, des ſerges & des étamines; à St. Jean d'Angely, des étamines & des draps; des draps & des ſerges à Nerac; des ſerges à la Rochefoucault, des draps à la Santereune; à Cognac, des étamines & des eaux-de-vie; de gros draps à S. Léonard; à Brive & à Tulle, des revêches. Le ſafran de l'*Angoumois* ne vaut pas celui du Gatinois: il s'en débite cependant beaucoup aux peuples du nord. Les Limouſins, contraints par la ſtérilité de leur pays de ſe répandre dans les autres provinces, y travaillent pendant les belles ſaiſons, & reportent enſuite pendant l'hiver dans le ſein de leur famille ce qu'ils ont gagné.

*ANGOURE DE LIN, *V.* Cuscute.

*ANGOURY *ou* ANGORA, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Aſie dans la Natolie, appellée autrefois *Ancyre. Long.* 50, 25; *lat.* 39, 30. Ses chevres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil paſſe à Smyrne, où les Anglois, les Hollandois & les François s'en pourvoient.

Ces chevres ſont peu différentes des chevres ordinaires: mais leur poil eſt blanc, rouſſâtre, fin, luſtré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en eſt très-conſidérable.

* ANGRA, (*Géog. mod.*) ville maritime, capitale de l'île de Tercere & des autres Açores, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Long.* 336; *lat.* 39.

ANGREC, ſ. m. (*Hiſt. nat. botaniq.*) plante paraſite qui croît communément aux îles Moluques ſur le tronc du cocotier. Les Malays l'appellent *angrec*, les Portugais *fulha alacra* & *fulha lacre*; les habitans de Balaya *angrec kringſing*, c'eſt-à-dire, *fleur peinte*; ceux de Ternate *ſaja negawa* & *ſaja baki*, c'eſt-à-dire, *fleur de princeſſe*; ceux des Moluques *bonga boki* & *bonga putri*, qui veut dire, *fleur des dames de diſtinction*, à cauſe de ſon uſage. Rumphe lui a donné le nom d'*angræcum ſcriptum*, *ſeu helleborine moluccæ*, & en a publié une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *page* 95, *planche XLII.* M. Linné la déſigne ſous le nom de *opidendrum ſcriptum*, *foliis ovato-oblongis trinerviis floribus racemoſis maculatis*, dans la nouvelle édition de ſon *Syſtema naturæ*, imprimé en 1767, *page* 596.

C'eſt une herbe vivace, qui, comme les fougeres fauſſes paraſites, croît ſur les arbres, particuliérement dans les aiſſelles de

leurs groſſes branches, dans l'écorce deſquelles elle fiche un nombre de racines menues, blanches & fibreuſes, dont une partie s'éleve en dehors ſous la forme de petits cônes, pointus, blancs, raſſemblés en un faiſceau ſphérique, d'un pié environ de diametre. Du centre de cette touffe de racines ſortent trois à quatre bourgeons en forme de gaînes ou de bourſes coniques ſtriées longitudinalement, & comme articulées en travers, d'une ſubſtance herbacée & ſucculente, de chacune deſquelles il ſort un faiſceau de quatre à cinq feuilles aſſez ſemblables à celles du veraire, *veratrum*, c'eſt-à-dire, de l'ellébore blanc, elliptiques, longues d'un pié & au delà, trois à quatre fois moins larges, épaiſſes, fermes, relevées en deſſous de trois côtes ou nervures longitudinales, dont l'intermédiaire forme en deſſus un ſillon, un peu retrécies à leur origine où elles s'embraſſent de maniere que l'extérieur ſemble envelopper toutes les autres. La gaîne ou bourſe, d'où ſortent les feuilles, s'épaiſſit d'abord après la chûte des feuilles, puis ſe ſeche & ne préſente plus qu'une ſubſtance fongueuſe & fibreuſe, dans laquelle les fourmis ſe raſſemblent comme dans un nid.

De l'origine de chaque faiſceau de feuilles ſort extérieurement à l'un de ſes côtés un épi cylindrique, long de quatre à cinq piés, dépourvu de feuilles, un peu penché ou courbé en deſſus, garni depuis ſon extrémité juſqu'aux deux tiers de ſa longueur vers le bas d'une trentaine de feuilles aſſez écartées, portées comme celles de la jacinthe ſur un pédoncule égal à leur longueur, accompagnées, ſans doute, chacune d'une petite écaille, quoique Rumphe n'en faſſe aucune mention, ni dans ſa deſcription, ni dans ſa figure. Chaque fleur eſt portée ſur l'ovaire, & forme d'abord un bouton ovoïde, long d'un pouce & plus, deux fois moins large, qui, en s'épanouiſſant, a plus de deux pouces de diametre: elle eſt compoſée de ſix feuilles élliptiques, dont cinq aſſez égales, ondées ſur leurs bords, ſont deux fois plus longues que larges; la ſixieme eſt une fois plus courte, creuſée en ſoucoupe, ondée & crénelée ſur ſes bords, d'un jaune pâle, rayé de lignes d'abord purpurines qui bruniſſent enſuite: les cinq autres feuilles ſont auſſi colorées diverſement; les trois extérieures ſont d'un verd jaune, & les deux intérieures jaunes, marquées de ſept à huit taches purpurines d'abord & qui bruniſſent avec le temps. Le ſtyle part du centre de la fleur ſous la forme d'une maſſue courbée en demi-cercle, comme uni à ſon origine à celle de la ſixieme feuille, au milieu de laquelle il ſemble vouloir cacher ſa tête qui eſt creuſée en deſſous d'un ſtigmate en foſſette verdâtre, pleine d'une liqueur mielleuſe. Le dos voûté, ou le deſſus de ce ſtyle, porte une ſeule étamine, dont le filet eſt uni & fait corps avec lui, de maniere qu'on ne diſtingue que ſon anthere qui eſt à deux loges, dont chacune s'ouvre ſur le devant ſur un ſillon longitudinal, & répand ſa pouſſiere qui eſt compoſée de molécules pyramidales jaunâtres. L'ovaire qui eſt au deſſous de la fleur, ne paroît pas d'abord différent de ſon pédoncule, mais par la ſuite il groſſit & devient une capſule ovoïde, pointue aux deux bouts, longue de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins large, verte d'abord, puis cendrée, à ſix côtes ou ſix angles, dont trois ſont plus ſaillans, ſillonnés & couronnés de deux pointes à leur ſommet; les trois autres ſont moins apparens ſans ſillons, & correſpondent à autant de loges, d'où en s'ouvrant en ſix panneaux, deux ſur chaque face, ils laiſſent ſortir les graines qui ſont plates, bordées d'une membrane, & ſemblables à une pouſſiere jaune très-fine, que le vent emporte très-facilement. Parmi ces graines on trouve quelquefois des grains entiérement aqueux, ſphériques, de la groſſeur d'un grain de veſce ou de cajan.

Culture. Ce ſont ces derniers grains que Rumphe croit les ſeuls capables de multiplier cette plante, comme font, ſelon lui, des grains ſemblables quoique beaucoup plus gros, qui ſe rencontrent dans les figues. L'*angrec* ne vit que ſur les groſſes branches des arbres, ſur-tout du cocotier, du nanari & du mangier, ſoit qu'ils croiſſent dans les forêts, ſur les montagnes ou ſur le rivage. Dans les îles orientales des Moluques on le tranſplante aiſément en enlevant doucement ſes racines, & les attachant ſur les branches du mangier qu'on a auparavant recouvert d'un peu de boue; il y implante peu après ſes racines, & produit tous les ans ſes fleurs, mais elles ne prennent pas un auſſi

beau jaune que celles qui croiſſent dans les forêts. Les piés que l'on tranſplante dans la terre ſeulement ne donnent que des feuilles. Si l'on coupe une branche de l'arbre ſur laquelle croît l'*angrec* & qu'on la mette en terre, celui-ci eſt en vigueur & fleurit tant que la branche ſubſiſte, & périt avec elle. Les Malays ſont dans l'opinion que cette plante eſt ſemée ainſi ſur les arbres par une eſpece de grimpereau qu'ils appellent *cacopit*, qui en mange les graines, & enſuite les rend avec ſes excrémens ſur les arbres où elles levent & croiſſent; mais, ſi l'on en croit Rumphe, cet oiſeau ne vit que du ſuc mielleux de ſes fleurs, & n'avale point ſes graines; elles ſont portées par les vents ſur différens arbres où les excrémens de divers oiſeaux tombant de deſſus, les appliquent, les empâtent, les enterrent pour ainſi dire, & les font germer.

Qualités. L'*angrec* n'a aucune odeur, même dans ſes fleurs; mais lorſqu'on le froiſſe entre les doigts ou qu'on en exprime le ſuc, il rend, comme toutes les autres plantes de la famille des orchis, une odeur déſagréable d'eau croupie.

Uſages. Dans l'île de Ternate les dames, ſur-tout les princeſſes du ſang royal, que l'on appelle *putri* en langage Malays, & *boki* aux Moluques, ſe ſont tellement approprié l'uſage de cette plante, qu'elles ſe croiroient déshonorées ſi des femmes du commun, & encore plus des domeſtiques ou des eſclaves, s'aviſoient de parer leur tête de ſes fleurs; de ſorte que les femmes, les ſœurs ou les filles des rois ſe ſont réſervé ſeules le droit d'envoyer chercher dans les bois les fleurs de l'*angrec* pour les attacher dans leurs cheveux, perſuadées que la nature elle-même en ne faiſant croître cette plante que ſur des lieux élevés, leur démontre que ſes fleurs ne peuvent convenir à des gens d'une baſſe condition, & c'eſt de là que leur eſt venu le nom de *bonga putri* ou *bonga boki*, qui veut dire *fleur de princeſſe*. Les Malays qui habitent les autres îles Moluques, emploient auſſi l'*angrec* pour décorer leurs appartemens; à cet effet ils ſéparent de ſa racine l'épi de fleurs & le bourgeon qui y tient, & le placent, non pas dans de l'eau qui leur procureroit une odeur fétide, mais dans de la terre, & la conſervent ainſi pendant huit jours en fleur, lorſqu'ils ont attention de le cueillir au moment où celles d'en bas commencent à s'épanouir.

Cette plante a d'autres uſages que ceux de ſimple agrément. La moëlle herbacée de la gaîne de ſes bourgeons dépouillée de ſa peau, pilée dans l'eau ſalée avec un peu de curcuma, s'applique avec ſuccès ſur les panaris, qui diſparoiſſent en peu de temps, ou qui ſe guériſſent ſans accidens lors même qu'ils viennent à aboutir. La même moëlle pilée avec un peu de gingembre, appliquée en cataplaſme ſur le ventre, y excite d'abord une légere démangeaiſon; mais c'eſt un excellent vermicide qui débarraſſe peu après les inteſtins de toutes les humeurs malignes qui les rempliſſent. On mâche ſes bulbes ou bourgeons juſqu'à ce qu'il s'enſuive une forte ſalivation pour diſſiper les aphtes de la bouche. Quoique leur ſaveur ſoit fade & rafraîchiſſante en apparence, on les mêle avec les autres mets pour les faire manger à ceux qui ont la dyſſenterie. Les habitans d'Amboine préparent avec ſes graines qui reſſemblent à une farine jaune, une eſpece de filtre qu'ils prétendent ſi puiſſant, qu'une femme ne pourroit s'empêcher d'aimer éperduement & de ſuivre juſqu'à la mort un homme qui auroit eu le ſecret de lui en faire boire ou manger.

Rumphe a obſervé deux autres eſpeces ou variétés de cette plante que nous allons rapporter.

Seconde eſpece.

Le cocotier produit encore une ſorte d'*angrec* que quelques-uns regardent comme une eſpece, parce qu'en effet elle differe aſſez de la premiere. Elle croît communément ſur le côté du tronc des vieux cocotiers. Sa racine forme une touffe de cônes longs, menus, mais mous & non piquans, dont la maſſe ſeroit la charge d'un homme. Les gaînes ou bourſes de ſes bourgeons ſont comme dans l'*angrec* commun, mais liſſes, ſans articulations; ſes feuilles ont treize à ſeize pouces de longueur, trois fois moins de largeur, & ſont, par conſéquent, plus larges à proportion, mais plus épaiſſes, ſans nervures, à l'exception d'un canal qui s'étend à leur milieu ſur toute leur longueur.

Sa tige, qui porte ſes fleurs en épi, a juſqu'à cinq piés & demi de longueur; elle eſt

cylindrique, ferme, preſque ligneuſe, de la groſſeur du petit doigt. Les cinq grandes feuilles de ſes fleurs ſont jaunes, peintes de caracteres bruns, qui, pour l'ordinaire, ne forment que des taches aſſez groſſieres, quoique quelquefois on y diſtingue aſſez bien les trois lettres, A, I, O; cette eſpece fleurit en novembre.

Troiſieme eſpece.

La troiſieme eſpece croît plus communément ſur les groſſes branches du mangier, & de quelques autres arbres qui, comme lui, ont l'écorce ſucculente. Ses feuilles ſont plus grandes que dans les deux eſpeces précédentes; elles ont vingt-ſept à vingt-huit pouces de longueur, trois à quatre pouces de largeur, & une ſeule nervure longitudinale. Ses fleurs ſont au nombre de cinquante à cinquante deux ſur chaque épi: leurs taches repréſentent moins de caracteres hébreux que de lettres latines; de ſorte que l'on peut, en rangeant pluſieurs de leurs feuilles par ordre, en compoſer différens noms.

Culture. On remarque que les branches de mangier qui ſont ainſi couvertes de l'*angrec*, ne produiſent que peu ou point de fruits.

Remarques. Par la deſcription que l'on vient de faire de l'*angrec*, on voit qu'il diffère de la vanille par ſes feuilles qui ſont radicales, par ſes fleurs diſpoſées en épi, & par ſes fruits qui ne ſont nullement charnus; d'où il ſuit que cette plante ne devoit pas être confondue avec la vanille, comme a fait M. Linné, qui lui donne le nom trop général d'*opidendrum*, mais former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. ADANSON.*)

* ANGRIVARIENS, ſ. m. pl. (*Géog. & Hiſt. anc.*) anciens peuples de Germanie, de la nation des Iſtevons, & voiſins des Chamaves. Les uns les placent dans le pays où ſont aujourd'hui les évêchés de Munſter, de Paderborn & d'Oſnabruck; d'autres dans la Weſtphalie, ou dans un coin de l'Over-Yſſel, ou dans les comtés de Bentheim & de Tecklembourg; ou ſur les bords de la Sala, aujourd'hui l'Yſſel. On dit qu'ils ſe mêlerent avec les Francs.

ANGROIS, ſ. m. c'eſt le nom qu'on donne dans pluſieurs boutiques d'ouvriers, & même de fabriques où l'on uſe de marteaux; comme dans celles d'ardoiſe, aux petits coins qui ſervent à ferrer & à affermir le manche d'un marteau avec le marteau même, & qu'on inſere pour cet effet, ou dans le bout du manche même, ou entre le manche & les parois de l'œil du marteau, tant en deſſus qu'en deſſous.

* ANGSANA, (*Hiſt. nat. bot.*) arbre qui croît aux Indes orientales, & qui donne par l'inciſion qu'on y fait une liqueur qui ſe condenſe en larmes rouges, enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme eſt aſtringente, & qu'elle eſt très-bonne pour les aphtes.

ANGUICHURE, ſ. f. (*Chaſſe.*) c'eſt l'écharpe où eſt attaché le cor ou la trompe de chaſſe.

* ANGUILLARA, (*Géog. mod.*) petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre.

ANGUILLE, *anguilla*, (*Hiſt. nat.*) poiſſon fort allongé, en forme de ſerpent, gliſſant, ſans écailles, revêtu d'une peau dont on le dépouille aiſément; les ouies des *anguilles* ſont petites, & recouvertes d'une peau; c'eſt pourquoi elles s'étouffent dans les eaux troubles, & elles peuvent vivre aſſez long-temps hors de l'eau; elles ſe meuvent en contournant leur corps; car elles ont ſeulement au lieu de nageoires une ſorte de rebord ou de pli dans la peau, qui commence au milieu du dos pardeſſus, & pardeſſous à l'ouverture par où ſortent les excrémens, & qui ſe continue de part & d'autre juſqu'à l'extrémité du corps. On a cru que les *anguilles* naiſſoient de la pourriture: ce qui a donné lieu à cette erreur, c'eſt que le conduit de la matrice dans les femelles, & celui de la ſemence dans les mâles, ſont peu apparens & couverts de graiſſe, de même que les œufs; on ne les apperçoit pas aiſément. Rondelet avoue qu'il en a vu frayer, quoiqu'il ſoit encore prévenu pour l'ancien préjugé par rapport à certaines *anguilles*. Ces poiſſons vivent dans l'eau douce & claire; l'eau trouble leur eſt nuiſible, & même mortelle; ainſi il faut que l'eau des étangs où l'on veut avoir des *anguilles* ſoit pure. Ce poiſſon vit dans l'eau douce & dans l'eau ſalée; il faut choiſir le temps où l'eau des rivieres eſt trouble, après les pluies,

ou

ou la troubler exprès, pour pêcher l'*anguille*. Elle ne s'élève pas au dessus de l'eau comme les autres poissons. Il y en a dans le Gange qui ont 30 piés de longueur. La chair de l'*anguille* est visqueuse & fort nourrissante : celles de la mer sont les meilleures. On sale la chair de ce poisson pour la conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, ou pour corriger par le sel la mauvaise qualité qui vient de sa viscosité. On donne en Languedoc le nom de *margaignon* à l'*anguille* mâle ; elle a la tête plus courte, plus grosse & plus large que la femelle, que l'on appelle *anguille fine*. Rondelet. *Voyez* Poisson. (*I*)

* L'*anguille* se pêche ou aux hameçons dormans, ou à l'épinette, ou à la fouine, ou à la nasse : à l'*hameçon dormant*, en attachant de deux piés en deux piés de distance, des ficelles sur une corde fixée par un bout à un pieu au bord d'une riviere : ces ficelles doivent être armées par le bout d'un hameçon long d'un pouce, & l'hameçon doit être amorcé, soit avec des achées, soit avec des chatouilles, ou autrement : attachez un plomb au bout de la corde, & lancez dans la riviere ce plomb, le plus loin que vous pourrez. Choisissez pour cette pêche un endroit où il n'y ait point d'herbes, ni autre chose à quoi votre ligne dormante puisse s'embarrasser.

A l'*épinette*, en substituant des épines à ces hameçons : ces épines sont liées par le milieu avec la ficelle, & amorcées comme les hameçons.

A *la fouine*, en se pourvoyant d'un instrument emmanché par une douille dans une perche forte & légere, longue de 15 à 18 piés. Le reste de l'instrument est en trident, dont chaque dent a environ neuf pouces de longueur. Les deux dents des extrémités sont recourbées ; celle du milieu est pointue ; toutes trois sont dentées, & tenues si serrées par un lien de fer que l'*anguille* la plus petite ne puisse passer entr'elles. On tient cet instrument, & on le fiche fortement dans les endroits où l'on croit qu'il y a des *anguilles* : s'il s'en rencontre sous le coup, il ne leur est pas possible de s'échapper ; elles restent dans la fouine.

A *la nasse*, en faisant à une des vannes d'un moulin à eau un trou, & y appliquant bien exactement le filet appellé *nasse*. *Voy.* Nasse.

Anguille de sable, *anguilla de arena*, poisson de l'Océan septentrional qui est fort fréquent sur les côtes d'Angleterre, où il est connu sous le nom de *sandeel* ; on l'appelle *anguille de sable*, parce qu'il est fort allongé, & qu'il se cache sous le sable. Il a la tête mince & ronde, les mâchoires allongées & pointues, la bouche petite ; il n'est pas plus gros que le pouce, & n'a que la longueur d'un palme ; son dos est bleu, & le ventre de couleur argentine ; il a une nageoire sur le milieu du dos, & une autre auprès de la queue ; deux de chaque coté sous le ventre, & une autre au delà de l'anus. Aldrovande, *de piscibus*, *lib. XI*, *cap. xlix.* *Voyez* Poisson. (*I*)

Anguille, s. f. animalcule que l'on ne découvre qu'à l'aide du microscope dans certaines liqueurs, telles que le vinaigre, l'infusion de la poussiere noire du blé gâté par la nielle, &c. dans la colle de farine, &c. On a donné à ces animalcules le nom d'*anguille*, parce qu'ils ressemblent à cet animal par la forme de leur corps qui paroît fort mince & fort allongé. Les *anguilles* de la colle de farine sont les plus singulieres ; on a observé qu'elles sont vivipares. M. Sherwood & M. Needham, de la société royale de Londres, ont fait sortir du corps de ces petites *anguilles* d'autres *anguilles* vivantes ; la multiplication d'une seule est allée jusqu'à cent-six. *Nouv. observ. microf.* par M. Needham, *pag. 180*. *Voyez* Microscope, Microscopique. (*I*)

Anguille, s. f. c'est ainsi qu'on appelle les bourrelets ou faux plis qui se font aux draps sous les piles des moulins à foulon, lorsque les foulons ne sont pas assez attentifs à les faire frapper comme il faut. *Voyez* Foulon, Fouler, & *sur-tout l'article* Draperie.

* Anguille (l'), *Géog. mod.* île de l'Amérique, une des Antilles angloises.

Anguilleres, Anguilles, Anguillées, *Lumieres*, *Vitonnieres*, *Bitonnieres*, s. f. pl. (*Marine.*) Ce sont des entailles faites dans les varangues, dont le

fond du vaiſſeau eſt compoſé ; elles ſervent à faire couler l'eau qui eſt dans le vaiſſeau depuis la proue juſqu'aux pompes ; ce qui forme une eſpece d'égoût qu'il faut nettoyer ; & pour le faire, on paſſe une corde tout du long, que l'on fait aller & venir pour débarraſſer & entraîner les ordures qui s'y amaſſent. (*Z*)

ANGUINA (*Hiſt. nat. bot.*) genre de plante qui ne differe de la *pomme de merveille*, que parce que ſes fleurs ſont garnies de filamens très-fins, & que le fruit ne s'ouvre pas de lui-même. Micheli, *Nova plant. genera. V.* POMME DE MERVEILLE. (*I*)

ANGUINÉE, adj. f. *terme de géométrie*, c'eſt le nom que M. Newton donne dans ſon énumération des lignes du troiſieme ordre, aux hyperboles de cet ordre, qui ayant des points d'inflexion coupent leur aſymptote, & s'étendent vers des côtés oppoſés. *Voyez* ASYMPTOTE, INFLEXION. Telle eſt la courbe *DHGAFIC*, (*fig. 40. Anal. n°. 2.*) qui coupe ſon aſymptote *D A B* en *A*. & qui ayant en *H* & en *I* des points d'inflexion, s'étend vers des côtés oppoſés ; ſavoir, à la gauche de *A D* en en-haut, & à la droite de *A B* en en-bas.

Cette courbe s'appelle *anguinée*, du mot *anguis*, ſerpent, parce qu'elle paroît ſerpenter autour de ſon aſymptote. *Voyez* SERPENTEMENT.

ANGULAIRE, adj. m. (*Géom.*) ſe dit de tout ce qui a des angles, ou de ce qui a rapport aux angles. *Voyez* ANGLE.

La diſtance fait diſparoître les angles des polygones ; l'œil appercevant le corps de l'objet, lorſqu'il n'apperçoit plus les inégalités que les angles faiſoient ſur ſa ſurface, on croit que cette ſurface eſt unie, & le corps de l'objet paroît rond. *Voyez* VISION.

Mouvement angulaire. C'eſt le mouvement d'un corps qui décrit un angle, ou qui ſe meut circulairement autour d'un point. Ainſi les planetes ont un *mouvement angulaire* autour du ſoleil. Le *mouvement angulaire* d'un corps eſt d'autant plus grand, que ce corps décrit dans un temps donné un plus grand angle. Deux points mobiles *A*, *F*, *fig. 8*, *Méchan.* dont l'un décrit l'arc *A B*, & l'autre l'arc *F G* dans le même temps, ſont le même *mouvement angulaire*, quoique le mouvement réel du point *A* ſoit beaucoup plus grand que le mouvement réel du point *F* ; car l'eſpace *A B* eſt beaucoup plus grand que *F G*.

Le *mouvement angulaire* ſe dit auſſi d'une eſpece de mouvement compoſé d'un mouvement rectiligne, & d'un mouvement circulaire, *&c.*

Tel eſt le mouvement d'une roue de carroſſe, ou d'une autre voiture. *Voyez* ROUE D'ARISTOTE. (*O*)

ANGULAIRE, adj. *en anatomie*, ſe dit de quelques parties relatives à d'autres qui ont la figure d'un angle.

Les quatre apophyſes *angulaires* du coronal, ſont ainſi appellées, parce qu'elles répondent aux angles des yeux. *Voy.* CORONAL & ŒIL.

Le muſcle *angulaire* de l'omoplate s'appelle ainſi, parce qu'il s'attache à l'angle poſtérieur ſupérieur de l'omoplate : on le nomme auſſi le *releveur*. *Voyez* OMOPLATE & RELEVEUR.

L'artere *augulaire* ou maxillaire inférieure répond à l'angle de la mâchoire inférieure. *Voyez* MAXILLAIRE & MACHOIRE. (*I*)

ANGURI, ſ. m. (*Hiſt. nat. botan.*) nom Malays d'une eſpece d'abutilon dont Rumphe nous a laiſſé une aſſez bonne figure, quoiqu'incomplete, ſous le nom de *abutilon hirſutum domeſticum*, dans ſon *Herbarium Amboinicum, volume IV, pag. 29, planche X.* Les Malays l'appellent encore *bonga petang*, c'eſt-à-dire, *fleur du ſoir*, & les habitans de Ternate *tobba-toko*.

C'eſt un arbriſſeau de cinq à ſix piés de hauteur, qui ne vit pas plus de deux ans. Sa racine eſt longue, peu ramifiée, blanche, moins mucilagineuſe que celle de la guimauve. Sa tige, qui n'a guere qu'un pouce de diametre, eſt d'un bois blanc, fragile & léger, & ſe ramifie, dès ſon origine, en pluſieurs branches aſſez écartées, longues, cylindriques, velues, c'eſt-à-dire, hériſſées de poils longs écartés, mais doux au toucher.

Ses feuilles ſont alternes, aſſez écartées, taillées en cœur échancré d'un ſixieme à ſon origine, très-pointues à leur extrémité, l'on-

gues de quatre pouces, d'un tiers moins larges, marquées de vingt dents de chaque côté, verd-jaune dans leur jeunesse, plus foncées dans leur vieillesse, molles, velues, visqueuses, à trois nervures de chaque côté de la côte principale, portées sur un pédicule cylindrique de leur longueur, hérissé de poils comme les branches, & accompagné à son origine de deux stipules qui tombent peu de temps après leur épanouissement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un pédoncule presqu'égal à leur pédicule, cylindrique & hérissé comme lui, qui porte une seule fleur jaune à fond brun, ouverte en étoile, d'un pouce de diametre, composée de cinq pétales réunis comme dans la mauve, ondés, qui sortent d'un calice simple d'une seule piece, découpé jusqu'à son milieu en cinq parties égales triangulaires. Les étamines, au nombre de vingt-cinq à trente, à antheres jaunes, sont réunies par leurs filets en un cylindre creux, attaché aux pétales de la corolle, & traversé par le style de l'ovaire qui se fourche en quinze à seize styles, couronnés par autant de stigmates cylindriques velus.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule hémisphérique, tronquée ou déprimée en dessus, assez semblable à un trépan, d'abord verd-pâle, ensuite brune enfumée, marquée de quinze à seize cannelures correspondantes à autant de loges qui s'ouvrent comme autant de capsules, chacune en deux valves ou battans, & qui contiennent deux ou trois semences taillées en reins, petites, dures, noirâtres, ordinairement avortées.

Culture. Il est si rare de trouver des graines mûres sur cette plante, qu'on est obligé pour la multiplier d'enlever les drageons ou œilletons qui sortent de sa souche, & de les repiquer dans un terrain frais & herbeux. Elle est commune à Java & à Balea, mais on ne la trouve que dans les Jardins à Amboine, où elle se reproduit du pié, sa racine mourant tous les deux ans.

Qualités. L'*anguri* n'a, dans toutes ses parties, même dans ses fleurs, d'autre odeur que celle de la mauve quand on la froisse. Ses fleurs cueillies prennent, comme lorsqu'elles se fanent naturellement, une couleur brune. Elles ont une heure fixe pour s'épanouir; dans les temps sereins, c'est communément à deux ou trois heures du soir, & elles ne restent ainsi guere plus d'une heure, après quoi ses pétales se recourbent en dedans, & restent ainsi jusqu'au coucher du soleil où elles se ferment entiérement, comme subitement, pour ne plus s'ouvrir.

Usages. Cette plante sert, comme la mauve & la guimauve, en bain, en fomentation, emplâtres & cataplasmes, pour adoucir, calmer & dissiper les douleurs. La poudre de ses graines se boit à la dose d'un demi-gros dans le vin contre les douleurs néphrétiques. Une once de ses graines est si soporative, que ceux qui en prennent cette dose ne peuvent être réveillés de leur sommeil qu'avec le secours du vinaigre, dont on frotte leurs narines.

Remarques. Quoique M. Burmann ait confondu, & M. Linné après lui, le beloëre du Malabar avec cette espece, il ne faut que consulter les descriptions & les figures de ces deux plantes pour s'appercevoir qu'elles sont d'especes différentes. M. Linné désigne celle-ci par le nom de *fida*, *asiatica*, *foliis cordatis indivisis*, *stipulis reflexis*, *pedunculis longioribus*, *capsulis multilocularibus hirsutis*, *calice breviori bus*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ*. imprimé en 1767, *pag. 458.* Mais indépendamment de la confusion que cet auteur fait de cette plante avec le beloëre, sa description renferme plusieurs erreurs: d'abord le fida des anciens Grecs étoit le grenadier; ainsi on ne peut pas raisonnablement transporter ce nom à une espece d'abutilon, & encore moins à une espece qui a déja un nom: en second lieu, il n'est pas vrai que la capsule de l'*anguri* soit plus courte que le calice de la fleur, elle le déborde de près de moitié. (*M. ADANSON.*)

* ANGUS, (*Géog. mod.*) province de l'Ecosse septentrionale. Forfar en est la capitale.

* ANGUSTICLAVE, s. m. (*Hist. anc.*) c'étoit une partie ajoutée à la tunique des chevaliers romains; la plupart des antiquaires disent qu'elle consistoit en une piece de pourpre qu'on inséroit dans la tunique; qu'elle avoit la figure de la tête d'un clou; & que quand cette piece étoit petite, on

l'appelloit *angufticlave :* mais Rubenius prétend avec raiſon, contre eux tous, que l'*angufticlave* n'étoit pas rond comme la tête d'un clou, mais qu'il imitoit le clou même ; & que c'étoit une bande de pourpre oblongue, tiſſue dans la toge & d'autres vêtemens ; & il ne manque pas d'autorités ſur leſquelles il appuie ſon ſentiment. Les ſénateurs & les plus qualifiés d'entre les chevaliers, portoient le *laticlave ;* ceux qui étoient d'un état inférieur ou de moindre naiſſance, prenoient l'*angufticlave :* on les appelloit *angufticlavii ;* le pere de Suétone fut *angufticlave*. Cet hiſtorien le dit lui-même à la fin de la vie d'Othon. *Voyez Antiq. expl. tom. III.*

* ANHALT, (*Géog. mod.*) principauté d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe, bornée au ſud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberſtad, à l'orient par le duché de Saxe, & au ſeptentrion par le duché de Magdebourg.

ANHELER, v. neut. Dans les *Verreries*, c'eſt entretenir le feu dans une chaleur convenable : mais quand la journée eſt finie, ou que les pots ſont vuides, on n'*anhele* plus ; on laiſſe mourir le feu, & les marchandiſes ſe refroidiſſent peu à peu.

ANHERAGE *ou* ANERAGE, ſ. m. *terme de riviere* uſité dans la Bourgogne, pour ſignifier *le pour boire*, ou les arrhes que l'on donne aux ouvriers que l'on emploie à la conduite des trains. Cela arrive quelquefois pour les vins.

* ANHIMA, (*Hiſt. nat.*) oiſeau aquatique & de proie, on le trouve au Breſil : il eſt plus grand que le cygne ; il a la tête de la groſſeur de celle du coq, le bec noir & recourbé vers le bout ; les yeux de couleur d'or, avec un cercle noir, la prunelle noire ; ſur le haut de la tête une corne de la groſſeur d'une groſſe corde à violon, longue de deux doigts, recourbée par le bout, ronde, blanche comme l'os, & entourée de petites plumes courtes, noires & blanches ; le cou long de ſept doigts ; le corps d'un pié & demi ; les ailes grandes & de différentes couleurs ; la queue longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie ; les piés à quatre doigts armés d'ongles ; la voix forte, & criant *vihu, vihu.* Il n'eſt jamais ſeul, la femelle l'accompagne toujours ; & quand l'un des deux meurt, l'autre le ſuit de près. C'eſt la femelle qu'on vient de décrire ; le mâle eſt une fois auſſi gros ; il fait ſon nid avec de la boue, en forme de four, dans les troncs des arbres & à terre.

On attribue à ſa corne pluſieurs propriétés médicinales : on dit qu'infuſée pendant une nuit dans du vin, ce vin ſera bon pour les venins, les ſuffocations de matrice, & provoquera l'accouchement. Lemery, *Traité des drogues.*

ANHINGA, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornithol.*) genre d'oiſeau aquatique de la famille des cormorans, c'eſt-à-dire, de ceux dont les jambes ſont entiérement emplumées, & les doigts, au nombre de quatre, réunis enſemble d'un bout à l'autre par une membrane fort lâche. Marcgrave nous en a donné une aſſez mauvaiſe figure dans ſon *Hiſtoire naturelle du Breſil, pag. 218*, qui a été copiée par Jonſton. *Avi. pag. 149, pl. 60.* Moerhing lui donne le nom de *ptinx, avium, pag. 63 ;* & Klein celui de *planeus Braſilienſis anhinga vocatus. Avi. pag. 145, n°. 8.* M. Briſſon l'appelle *anhinga ſuperne nigricans, maculis albidis varia, infernè albo-argentea ; capite & collo ſuperiore griſeo-ruſ ſcentibus ; gutture & collo inferiore griſeis, urrhopygio rectricibuſque ſplendidè nigris.... Anhinga. Ornithologie, volume VI, page 496.*

Il eſt commun au Breſil & à Cayenne, où, ſelon Barrere, il eſt appellé *plongeon ordinaire. Anhinga* eſt le nom que les Topinambous du Breſil lui donnent. Sa grandeur eſt à-peu-près celle du canard domeſtique. Du bout du bec au bout de la queue il a trente-quatre pouces ; juſqu'aux bouts des ongles vingt-ſept pouces. La longueur de ſon bec depuis la pointe juſqu'aux coins de ſa bouche, eſt de deux pouces & demi ; celle de ſa queue, ſept pouces & demi, de ſon pié un pouce & un quart, de ſon doigt le plus long avec l'ongle deux pouces & demi. Sa tête eſt menue & allongée, ainſi que ſon cou qui eſt long d'un pié. Ses ailes, lorſqu'elles ſont pliées, atteignent juſqu'au milieu de la longueur de ſa queue, & étendues, elles ont trois piés un pouce de vol.

La forme de ſon bec eſt conique, très-

allongée, comparable à celle du bec du héron, mais beaucoup plus menue à proportion & extrémement aiguë: chaque demi-bec eſt dentelé ſur ſes côtés dans ſa moitié ſupérieure des dents extrémement fines tournées en arriere. Sa queue eſt large, arrondie, compoſée de douze plumes, dont les extérieures ſont tant ſoit peu plus courtes.

Ses yeux ſont noirs, avec un iris jaune-d'or; ſon bec gris, excepté vers ſon origine qui eſt un peu jaunâtre. Ses piés & ſes doigts, avec leur membrane, ſont d'un gris tirant ſur le jaune obſcur; ſes ongles ſont gris. Les plumes qui recouvrent la tête & le deſſus du cou ſont très-étroites, d'un jaune griſâtre, douces au toucher comme un velours: celles du deſſous du cou ſont griſes. La poitrine, le ventre, les cuiſſes & les jambes ſont recouvertes de plumes molles & argentées. Le dos eſt noir, ainſi que les ailes & la queue qui eſt luiſante avec l'extrémité griſe. Le commencement du dos & les ailes, ſont couverts de plumes étroites brunes, qui portent à leur milieu une tâche oblongue d'un blanc-jaunâtre: celles qui bordent ces plumes ſont blanches d'un côté & noires de l'autre.

Mœurs. L'*anhinga* nage comme le plongeon ſur les rivieres d'eau douce, où il fait avec beaucoup d'âpreté, la chaſſe aux poiſſons, dont il ſe nourrit: dès qu'il en apperçoit quelqu'un, il replie ſon cou ſur lui-même à la façon des ſerpens, puis il darde ſon bec qui le perce & le retire comme un hameçon, au moyen des dents dont il eſt armé: il s'en débarraſſe enſuite & les prend avec ſes piés pour les manger. La chair de l'*anhinga* n'eſt pas meilleure que celle du goëland ou de l'hirondelle de mer.

Remarques. Quoique cet oiſeau approche beaucoup de celui du Sénégal, il en differe aſſez par ſes couleurs & par la longueur de ſon cou, pour en être diſtingué comme une eſpece différente. Nous avons cru devoir réformer d'après la deſcription même de Marcgrave, qui eſt aſſez préciſe, les dimenſions de pluſieurs parties que M. Briſſon paroît n'avoir pas ſaiſies dans le ſens de cet auteur, qui n'a jamais voulu dire qu'il prenoit pour un travers de doigt la longueur d'un pouce, comme M. Briſſon l'a traduit par-tout où il a parlé d'après ce voyageur; ce qui donne des dimenſions peu naturelles, & par-là une conformation tout-à-fait ſinguliere à ces animaux du Bréſil. (*M. ADANSON.*)

* ANHOLT, (*Géog. mod.*) petite ville des Provinces-Unies dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munſter & le duché de Cleves, ſur l'ancien Yſſel.

ANI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornith.*) oiſeau de la famille des coucous ou des perroquets, c'eſt-à-dire, de ceux qui ont comme le perroquet, quatre doigts, dont deux devant & deux derriere. Les habitans du Bréſil l'appellent *ani*, ſelon Marcgrave qui en donne une figure très-médiocre dans ſon *Hiſtoire naturelle du Bréſil*, *pag. 193*, laquelle a été copiée par Jonſton, dans ſon *Hiſtoire naturelle des oiſeaux*, *pag. 132*, *pl. LVII.* Sloane en a publié une figure un peu meilleure, ſous le nom de *monedula tota nigra*, *major*, *garrulla*, *mandibulâ ſuperiore arcuatâ*, à la *p. 298*, *pl. CCLVI*, *n°. 1* de ſon *Hiſtoire naturelle de la Jamaïque.* Fernandez, qui l'a obſervé au Mexique, l'appelle du nom Mexicain *cacalototol*, *ſeu avis corvina. Hiſt. nov. Hiſpan. pag. 50*, *ch. 182.* Catesby en a donné depuis une figure aſſez bonne, mais coloriée négligemment ſous le nom de *monedula tota nigra* de Sloane, à la *pl. III* de l'*appendix* de ſon *Hiſtoire naturelle de la Caroline.* C'eſt le *crotophagus ater*, *roſtro breviori compreſſo*, *ſuperné arcuato cultrato* de Browne, dans ſon *Hiſtoire naturelle of Jamaïca*, *pag. 474.* Les François de Cayenne l'appellent *bout de petun*, ſelon du Tertre, *Hiſt. des Antilles*, *vol. II*, *pag. 250.* Enfin M. Briſſon en a fait graver une aſſez bonne figure ſous le nom de *bout-de-petun; crotophagus nigro-violaceus*, *oris pennarum obſcurè viridibus*, *capri puri colore variantibus*; *remigibus rectricibuſque nigro violaceis.... crotophagus. Ornith. vol. IV*, *page 177*, *planc. XVIII*, *fig. 1.*

L'*ani* a à-peu-près le port, la figure & le maintien du coucou ordinaire, qu'il égale aſſez bien en groſſeur. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de treize pouces & demi, & juſqu'à celui des ongles de dix pouces. Son bec a treize lignes de longueur depuis ſon crochet juſ-

qu'aux coins de la bouche, & près de dix lignes de profondeur ou d'épaiſſeur de deſſus en deſſous. Sa queue ſept pouces, ſon pié un pouce & demi; le doigt antérieur le plus long, qui eſt l'extérieur avec ſon ongle, quatorze lignes: & l'extérieur des doigts de derriere, qui eſt auſſi le plus long, douze lignes. Ses ailes, lorſqu'elles ſont pliées, n'atteignent guere qu'au tiers de la longueur de ſa queue; & lorſqu'elles s'étendent elles ont juſqu'à quinze pouces de vol.

La forme de ſon bec eſt fort ſinguliere, & comparable en quelque ſorte à celle du bec de l'alk ou du pingoin. Il eſt court, triangulaire, extrémement comprimé par les côtés qui ſont applatis, droit & arrondi en deſſous, arqué & aigu ou tranchant en deſſus: de ſorte qu'il eſt preſqu'auſſi épais ou profond que long, & deux à trois fois moins large. Son demi-bec ſupérieur a le bout un peu arqué & légérement crochu ou courbé en bas, & il eſt une fois plus profond ou plus épais que le demi-bec inférieur. Sur ſes côtés, à ſon origine, vers le milieu de ſa profondeur, ſont placées les narines, qui reſſemblent à de petits trous ronds, peu profonds, ou qui ne communiquent point l'un avec l'autre; elles ſont nues ou à découvert, mais entourées de plumes figurées en poils roides, tournés en devant. Ses yeux ont une grandeur moyenne, & ſont entourés de cils fort longs & roides. Sa queue eſt arrondie, compoſée de dix plumes, dont les deux intérieures ou mitoyennes ſont les plus longues: leurs collatérales diminuent par degrés, de maniere que les deux extérieures ſont d'un huitieme plus courtes.

Tout ſon corps eſt couvert de plumes, d'un noir tirant ſur le violet, & entourées, excepté celles des épaules, celles du deſſus & du deſſous des ailes, d'une bordure large d'une ligne, d'un verd-terne, changeant en verd d'airain, plus apparente ſur la tête, le cou & la partie ſupérieure du dos. Son bec, ſes piés & ſes ongles ſont noirs.

Mœurs. L'*ani* a été obſervé juſqu'ici dans les forêts de toute l'Amérique chaude, depuis le Mexique juſqu'au Breſil, & on le trouvera vraiſemblablement juſqu'à la terre de Feu, en avançant vers le pole auſtral. Son cri ordinaire eſt fort monotone, il ſemble prononcer les ſix lettres *yiiiiy* d'un ton uniforme, en élevant ſeulement la voix vers les deux lettres du milieu. Les voyageurs nous diſent que ces oiſeaux font de très-grands nids dans les buiſſons, & qu'ils pondent & couvent enſemble juſqu'au nombre de cinquante dans le même nid; mais ce fait qui n'a pas encore d'exemple, nous paroît au moins fort douteux, & il pourroit bien ſe faire que les voyageurs, par cette expreſſion, euſſent voulu ſeulement faire entendre que ces animaux vivent comme par famille dans les buiſſons où ils nichent fort près à près les uns des autres, en pondant cependant & couvant chacun dans ſon nid. L'*ani* ne ſe mange point. (*M. Adanson.*)

§ Ani *ou* Anikagae, (*Géog.*) ville de la grande Arménie en Aſie, ou gouvernement de Kars, ſous le beglierberg d'Erzerum. Ses murs ſont arroſés d'une riviere, qui deſcend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue ſous le nom d'*Am.* Elle étoit ſi conſidérable & ſi forte alors, que les anciens rois d'Arménie y dépoſoient leur tréſor dans un château, que Moyſe de Choronnée cite ſouvent dans ſon *Hiſtoire d'Arménie* ſous le nom de château d'*Ani.* On y voit encore deux chauſſées qui ſervoient à traverſer les marais dont elle étoit entourée, & qui ſont en partie deſſéchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perſes ſe font la guerre, les environs d'*Ani* ſont aſſez ordinairement le premier théatre de leurs hoſtilités. Ce qui donne lieu à cette circonſtance, c'eſt qu'*Ani* eſt entre Erivan & Erzerum qui ſont les deux principales villes frontieres d'où les armées ſe mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 41. (*C. A.*)

ANIAN, (*Géog.*) nom d'un détroit célebre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans ſa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, ſe trouve le détroit d'*Anian* dont on ne ſait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Liſle, on voit que ſon frere Guillaume de Liſle, en 1695 plaçoit le détroit d'*Anian* vers deux cents cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude,

avec cette note : on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'*Anian* fait en ce lieu la jonction des deux mers ; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit, qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrés de longitude : il semble autorisé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. *Voyez* les *Mémoires & Observations géographiques*, par M. Engel, à Lausanne, 1765 ; les *Voyages & Découvertes faites par les Russes*, traduit de Muller, 1766, deux volumes ; les *Considérations géographiques*, par M. Buache ; les *Mémoires de l'Acad. des sciences pour 1754*. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux passage. On l'appelle communément *détroit du Nord*, ou *détroit de Béering*, du nom d'un capitaine Russe, qu'on assure y avoir passé en 1728. (*M. DE LA LANDE.*)

* ANIANE, *ou* SAINT-BENOIT D'ANIANE, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans le bas Languedoc, diocese de Montpellier, aux piés des montagnes, près de l'Arre. *Long. 21, 22 ; lat. 43, 45.*

ANIEN, *ou* ANIAN-FU, (*Géog. mod.*) ville de la Chine, dans la province de Chuquami.

ANJENGO, (*Géogr.*) petite ville d'Asie sur la côte de Malabar, dans la presqu'île de l'Inde, au deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient un comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*C. A.*)

* ANIGRIDES, (*Myth.*) nymphes qui habitoient les bords du fleuve *Anigrus* au Péloponese. Quand on avoit des taches à la peau, on entroit dans la grotte des *Anigrides*, on les invoquoit : on faisoit quelques sacrifices : on frottoit la partie malade : on passoit l'*Anigrus* à la nage ; & l'on guérissoit ou l'on ne guérissoit pas, sans que les *Anigrides* en fussent moins révérées, ni la grotte moins fréquentée.

* ANIGRUS, *ou* ANIGRE, (*Géog. & Myth.*) fleuve d'Elide, dans le Péloponese, où les Centaures, blessés par Hercule, allerent laver leurs blessures : ce qui rendit ses eaux ameres & désagréables, de douces qu'elles étoient auparavant.

§ ANILLE, s. f. (*terme de blason*) meuble de l'écu, en forme de deux croissans, l'un tourné à dextre, l'autre à senestre, proche l'un de l'autre, joints par deux listels ; de sorte qu'il se trouve un vuide quarré au centre.

L'*anille* est ainsi nommée, d'un fer qui servoit autrefois comme un anneau autour des moyeux des roues, pour les fortifier.

Vauclerois de Courmas, de la Ville-aux-Bois, en Champagne, *d'argent à l'anille de sable.*

D'Artigoity, en la même province, *d'azur à l'anille d'argent.*

De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou, *d'argent à trois anilles de sable.* (*G. D. L. T.*)

* ANIMACHA *ou* ANIMACA, (*Géog. mod.*) riviere de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a sa source dans celui de Calicut, & se décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor.

ANIMADVERSION, s. f. (*Littérature.*) signifie quelquefois *correction*, quelquefois des *remarques* ou des *observations* faites sur un livre, &c. & quelquefois une sérieuse considération ou réflexion sur quelque sujet que ce soit, par forme de critique.

Ce mot est formé du latin *animadvertere*, remarquer, composé d'*animus*, l'entendement, & *adverto*, je tourne à ou vers ; parce qu'un observateur ou critique est censé avoir appliqué particuliérement ses méditations, & pour ainsi dire, les yeux de son esprit, sur les matieres qu'il examine. Au reste ce terme est plus latin que françois, & purement consacré à la littérature ou philologie. Nous avons beaucoup d'ouvrages sous le titre d'*animadversiones* : mais on les appelle en françois, *observations*, *remarques*, *réflexions*, &c.

ANIMADVERSION, s. f. *en style de palais*, signifie *réprimande* ou *correction*. (*H*)

* ANIMAL, s. m. (*Ordre encyclopéaique. Entendement. Raison. Philosophie*

ou science. Science de la nature. Zoologie. Animal.) Qu'eſt-ce que l'animal ? Voilà une de ces queſtions dont on eſt d'autant plus embarraſſé, qu'on a plus de philoſophie & plus de connoiſſance de l'hiſtoire naturelle. Si l'on parcourt toutes les propriétés connues de l'animal, on n'en trouvera aucune qui ne manque à quelque être auquel on eſt forcé de donner le nom d'animal, ou qui n'appartienne à un autre auquel on ne peut accorder ce nom. D'ailleurs, s'il eſt vrai, comme on n'en peut guère douter, que l'univers eſt une ſeule & unique machine, où tout eſt lié, & où les êtres s'élevent au deſſus ou s'abaiſſent au deſſous les uns des autres, par des degrés imperceptibles, en ſorte qu'il n'y ait aucun vuide dans la chaine, & que le ruban coloré du célebre Pere Caſtel, jéſuite, où de nuance en nuance on paſſe du blanc au noir ſans s'en appercevoir, ſoit une image véritable des progrès de la nature ; il nous ſera bien difficile de fixer les deux limites entre leſquelles l'animalité, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, commence & finit. Une définition de l'animal ſera trop générale, ou ne ſera pas aſſez étendue, embraſſera des êtres qu'il faudroit peut-être exclure, & en exclura d'autres qu'elle devroit embraſſer. Plus on examine la nature, plus on ſe convainc que pour s'exprimer exactement, il faudroit preſqu'autant de dénominations différentes qu'il y a d'individus, & que c'eſt le beſoin ſeul qui a inventé les noms généraux ; puiſque ces noms généraux ſont plus ou moins étendus, ont du ſens, ou ſont vuides de ſens, ſelon qu'on fait plus ou moins de progrès dans l'étude de la nature. Cependant qu'eſt-ce que l'animal ? C'eſt, dit M. de Buffon, Hiſt. nat. gén. & part. *la matiere vivante & organiſée qui ſent, agit, ſe meut, ſe nourrit & ſe reproduit. Conſéquemment, le végétal eſt la matiere vivante & organiſée, qui ſe nourrit & ſe reproduit ; mais qui ne ſent, n'agit, ni ne ſe meut. Et le minéral, la matiere morte & brute qui ne ſent, n'agit, ni ne ſe meut, ne ſe nourrit, ni ne ſe reproduit. D'où il s'enſuit encore que le* ſentiment *eſt le principal degré différentiel de l'animal. Mais eſt-il bien conſtant qu'il n'y a point d'animaux, ſans ce que nous appellons le* ſentiment ? *ou plutôt, ſi nous en croyons les Carteſiens, y a-t-il d'autres animaux que nous qui aient du* ſentiment ? *Les bêtes, diſent-ils, en donnent les ſignes ; mais l'homme ſeul a la* choſe. *D'ailleurs, l'homme lui-même ne perd-il pas quelquefois le* ſentiment, *ſans ceſſer de vivre ou d'être un animal ? Alors le pouls bat, la circulation du ſang s'exécute, toutes les fonctions animales ſe font ; mais l'homme ne* ſent *ni lui-même, ni les autres êtres : qu'eſt-ce alors que l'homme ? Si dans cet état, il eſt toujours un* animal ; *qui nous a dit qu'il n'y en a pas de cette eſpece ſur le paſſage du végétal le plus parfait, à l'animal le plus ſtupide ? Qui nous a dit que ce paſſage n'étoit pas rempli d'êtres plus ou moins léthargiques, plus ou moins profondément aſſoupis ; en ſorte que la ſeule différence qu'il y auroit entre cette claſſe & la claſſe des autres animaux, tels que nous, eſt qu'ils dorment & que nous veillons ; que nous ſommes des animaux qui ſentent, & qu'ils ſont des animaux qui ne ſentent pas. Qu'eſt-ce donc que* l'animal ?

Ecoutons M. de Buffon s'expliquer plus au long là-deſſus. Le mot *animal*, dit-il, *Hiſt. nat. tome II, page 260*, dans l'acception où nous le prenons ordinairement, repréſente une idée générale, formée des idées particulieres qu'on s'eſt faites de quelques animaux particuliers. Toutes les idées générales renferment des idées différentes, qui approchent ou different plus ou moins les unes des autres ; & par conſéquent aucune idée générale ne peut être exacte ni préciſe. L'idée générale que nous nous ſommes formée de l'*animal* ſera, ſi vous voulez, priſe principalement de l'idée particuliere du *chien*, du *cheval*, & d'autres bêtes qui nous paroiſſent avoir de l'intelligence & de la volonté, qui ſemblent ſe mouvoir & ſe déterminer ſuivant cette volonté ; qui ſont compoſées de chair & de ſang ; qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des ſens, des ſexes, & la faculté de ſe reproduire. Nous joignons donc enſemble une grande quantité d'idées particulieres, lorſque nous nous formons l'idée générale que nous exprimons par le mot *animal* ; & l'on doit obſerver que dans le grand nombre de ces idées particulieres, il n'y en a pas une qui conſtitue l'eſſence de l'idée générale. Car il y a, de l'aveu de tout le monde, des animaux qui paroiſſent n'avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progreſſif ; il y en a qui n'ont

n'ont ni chair ni sang, & qui ne paroissent être qu'une glaise congelée; il y en a qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent : enfin il y en a qui n'ont point de sens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous soit sensible : il y en a qui n'ont point de sexes, d'autres qui les ont tous deux ; & il ne reste de général à l'*animal* que ce qui lui est commun avec le végétal, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire. C'est donc du tout ensemble qu'est composée l'idée générale ; & ce tout étant composé de parties différentes, il y a nécessairement entre ces parties des degrés & des nuances. Un insecte, dans ce sens, est quelque chose de moins *animal* qu'un chien; une huitre est encore moins *animal* qu'un insecte ; une ortie de mer, ou un polype d'eau douce, l'est encore moins qu'une huitre ; & comme la nature va par nuances insensibles, nous devons trouver des animaux qui sont encore moins animaux qu'une ortie de mer ou un polype. Nos idées générales ne sont que des méthodes artificielles, que nous nous sommes formées pour rassembler une grande quantité d'objets dans le même point de vue ; & elles ont, comme les méthodes artificielles, le défaut de ne pouvoir jamais tout comprendre : elles sont de même opposées à la marche de la nature, qui se fait uniformément, insensiblement & toujours particuliérement ; en sorte que c'est pour vouloir comprendre un trop grand nombre d'idées particulieres dans un seul mot, que nous n'avons plus une idée claire de ce que ce mot signifie ; parce que ce mot étant reçu, on s'imagine que ce mot est une ligne qu'on peut tirer entre les productions de la nature ; que tout ce qui est au dessus de cette ligne est en effet *animal*, & que tout ce qui est au dessous ne peut être que *végétal*, autre mot aussi général que le premier, qu'on emploie de même, comme une ligne de séparation entre les corps organisés & les corps bruts. Mais ces lignes de séparation n'existent point dans la nature : il y a des êtres qui ne sont ni animaux, ni végétaux, ni minéraux, & qu'on tenteroit vainement de rapporter aux uns & aux autres. Par exemple, lorsque M. Trembley, cet auteur célebre de la découverte des animaux qui se multiplient par chacune de leurs parties détachées, coupées, ou séparées, observa pour la premiere fois le polype de la lentille d'eau, combien employa-t-il de temps pour reconnoître si ce polype étoit un *animal* ou une *plante !* & combien n'eut-il pas sur cela de doutes & d'incertitudes ! c'est qu'en effet le polype de la lentille n'est peut-être ni l'un ni l'autre ; & que tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il approche un peu plus de l'*animal* que du *végétal ;* & comme on veut absolument que tout être vivant soit un *animal* ou une plante, on croiroit n'avoir pas bien connu un être organisé, si on ne le rapportoit pas à l'un ou l'autre de ces noms généraux, tandis qu'il doit y avoir, & qu'il y a en effet, une grande quantité d'êtres *organisés* qui ne sont ni l'un ni l'autre. Les corps mouvans que l'on trouve dans les liqueurs seminales, dans la chair infusée des animaux, dans les graines & les autres parties infusées des plantes, sont de cette espece : on ne peut pas dire que ce soient des animaux ; on ne peut pas dire que ce soient des végétaux, & assurément on dira encore moins que ce sont des minéraux.

On peut donc assurer, sans crainte de trop avancer, que la grande division des productions de la nature en animaux, *végétaux* & *minéraux*, ne contient pas tous les êtres matériels : il existe, comme on vient de le voir, des corps organisés qui ne sont pas compris dans cette division. Nous avons dit que la marche de la nature se fait par des degrés nuancés, & souvent imperceptibles ; aussi passe-t-elle par nuances insensibles de l'*animal* au *végétal :* mais du végétal au minéral le passage est brusque, & cette loi de n'y aller que par des nuances paroît se démentir. Cela a fait soupçonner à M. de Buffon, qu'en examinant de près la nature, on viendroit à découvrir des êtres intermédiaires, des corps organisés, qui sans avoir, par exemple, la puissance de se reproduire comme les animaux & les végétaux, auroient cependant une espece de vie & de mouvement : d'autres êtres qui, sans être des animaux ou des végétaux, pourroient bien entrer dans la constitution des uns & des autres ; & enfin, d'autres êtres qui ne seroient que le premier assemblage des mo-

fécules organiques. *Voyez* MOLÉCULES ORGANIQUES.

Mais sans nous arrêter davantage à la définition de l'animal, qui est, comme on voit dès-à-présent, fort imparfaite, & dont l'imperfection s'appercevra dans la suite des siècles beaucoup davantage, voyons quelles lumieres on peut tirer de la comparaison des animaux & des végétaux. Nous n'aurions presque pas besoin d'avertir qu'à l'exception de quelques réflexions mises en italique, que nous avons osé disperser dans la suite de cet article, il est tout entier de l'histoire naturelle générale & particuliere : le lion & les choses l'indiqueront assez.

Dans la foule d'objets que nous présente ce vaste globe, dit M. de Buffon, *page 1*, dans le nombre infini des différentes productions, dont la surface est couverte & peuplée, les *animaux* tiennent le premier rang, tant par la conformité qu'ils ont avec nous, que par la supériorité que nous leur connoissons sur les êtres végétaux ou inanimés. Les *animaux* ont par leur sens, par leur forme, par leur mouvement, beaucoup plus de rapports avec les choses qui les environnent, que n'en ont les végétaux. *Mais il ne faut point perdre de vue que le nombre de ces rapports varie à l'infini, qu'il est moindre dans le polype que dans l'huître, dans l'huître moindre que dans le singe ;* & les végétaux par leur développement, par leur figure, par leur accroissement & par leurs différentes parties, ont aussi un plus grand nombre de rapports avec les objets extérieurs, que n'en ont les minéraux ou les pierres, qui n'ont aucune sorte de vie ou de mouvement. *Observez encore que rien n'empêche que ces rapports ne varient aussi, & que le nombre n'en soit plus ou moins grand ; en sorte qu'on peut dire qu'il y a des minéraux moins morts que d'autres.* Cependant c'est par ce plus grand nombre de rapports que l'*animal* est réellement au-dessus du végétal, & le végétal au-dessus du minéral. Nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au-dessus des *animaux* que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donne la langue & la main, la langue surtout. Une langue suppose une suite de pensées, & c'est par cette raison que les *animaux* n'ont aucune langue. Quand même on voudroit leur accorder quelque chose de semblable à nos premieres appréhensions & à nos sensations grossieres & les plus machinales, il paroît certain qu'ils sont incapables de former cette association d'idées, qui seule peut produire la réflexion, dans laquelle cependant consiste l'essence de la pensée. C'est parce qu'ils ne peuvent joindre ensemble aucune idée, qu'ils ne pensent ni ne parlent, c'est par la même raison qu'ils n'inventent & ne perfectionnent rien. S'ils étoient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seroient capables de quelque espece de progrès ; ils acquerroient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art & de solidité que ne bâtissoient les premiers castors ; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite : car si on suppose que cette cellule est aussi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet insecte plus d'esprit que nous n'en avons ; on lui accorde une intelligence supérieure à la nôtre, par laquelle il appercevroit tout d'un coup le dernier point de perfection auquel il doit porter son ouvrage, tandis que nous-mêmes nous ne voyons jamais clairement ce point, & qu'il nous faut beaucoup de réflexions, de temps & d'habitude pour perfectionner le moindre de nos arts. Mais d'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux ? Pourquoi chaque espece ne fait-elle jamais que la même chose, de la même façon ? pourquoi chaque individu ne la fait-il ni mieux ni plus mal qu'un autre individu ? Y a-t-il de plus forte preuve que leurs opérations ne sont que des résultats méchaniques & purement matériels ? Car s'ils avoient la moindre étincelle de la lumiere qui nous éclaire, on trouveroit au moins de la variété, si l'on ne voyoit pas de la perfection dans leurs ouvrages ; chaque individu de la même espece feroit quelque chose d'un peu différent de ce qu'auroit fait un autre individu. Mais non, tous travaillent sur le même modele ; l'ordre de leurs actions est tracé dans l'espece entiere, il n'appartient point à l'individu ; & si l'on vouloit attribuer une ame aux animaux, on seroit obligé à n'en faire qu'une pour chaque espece, à laquelle chaque individu participeroit également. Cette ame seroit donc nécessairement divisible, par conséquent elle seroit matérielle & fort dif-

férente de la nôtre. Car pourquoi mettons-nous au contraire tant de diversité & de variété dans nos productions & dans nos ouvrages ? Pourquoi l'imitation servile nous coute-t-elle plus qu'un nouveau dessin ? C'est parce que notre ame est à nous, qu'elle est indépendante de celle d'un autre, & que nous n'avons rien de commun avec notre espece que la matiere de notre corps : mais quelque différence qu'il y ait entre nous & les animaux, on ne peut nier que nous leur tenions de fort près par les dernieres de nos facultés.

On peut donc dire que quoique les ouvrages du créateur soient en eux-mêmes tous également parfaits, l'*animal* est selon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet, & que l'homme en est le chef-d'œuvre.

En effet, pour commencer par l'*animal* qui est ici notre objet principal, avant que de passer à l'*homme*, que de ressorts, que de forces, que de machines & de mouvemens sont renfermés dans cette petite partie de matiere qui compose le corps d'un *animal!* Que de rapports, que d'harmonie, que de correspondance entre les parties! Combien de combinaisons, d'arrangemens, de causes, d'effets, de principes, qui tous concourent au même but, & que nous ne connoissons que par des résultats si difficiles à comprendre, qu'ils n'ont cessé d'être des merveilles que par l'habitude que nous avons prise de n'y point réfléchir !

Cependant quelqu'admirable que cet ouvrage nous paroisse, ce n'est pas dans l'individu qu'est la plus grande merveille ; c'est dans la succession, dans le renouvellement & dans la durée des especes que la nature paroît tout-à-fait inconcevable, *ou plutôt, en remontant plus haut, dans l'ordre institué entre les parties du tout, par une sagesse infinie & par une main toute-puissante ; car cet ordre une fois institué, les effets quelque surprenans qu'ils soient, sont des suites nécessaires & simples des loix du mouvement. La machine est faite, & les heures se marquent sous l'œil de l'horloger. Mais entre les suites du méchanisme, il faut convenir que cette faculté de produire son semblable qui réside dans les animaux & dans les végétaux, cette espece d'unité toujours subsistante & qui paroît éternelle ; cette vertu procréatrice qui s'exerce perpétuellement sans se détruire jamais, est pour nous, quand nous la considérons en elle-même, & sans aucun rapport à l'ordre institué par le Tout puissant, un mystere dont il semble qu'il ne nous est pas permis de sonder la profondeur.*

La matiere inanimée, cette pierre, cette argile qui est sous nos piés, a bien quelques propriétés : son existence seule en suppose un très-grand nombre, & la matiere la moins organisée ne laisse pas que d'avoir, en vertu de son existence, une infinité de rapports avec toutes les autres parties de l'univers. Nous ne dirons pas, avec quelques philosophes, que la matiere, sous quelque forme qu'elle soit, connoît son existence & ses facultés relatives : cette opinion tient à une question de métaphysique, qu'on peut voir discutée *à l'article* AME. Il nous suffira de faire sentir que, n'ayant pas nous-mêmes la connoissance de tous les rapports que nous pouvons avoir avec tous les objets extérieurs, nous ne devons pas douter que la matiere inanimée n'ait infiniment moins de cette connoissance, & que d'ailleurs nos sensations ne ressemblant en aucune façon aux objets qui les causent, nous devons conclure par analogie, que la matiere inanimée n'a ni sentiment, ni sensation, ni conscience d'existence ; & que lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce seroit lui donner celle de penser, d'agir & de sentir à-peu-près dans le même ordre & de la même façon que nous pensons, agissons & sentons, ce qui répugne autant à la raison qu'à la religion. *Mais une considération qui s'accorde avec l'une & l'autre, & qui nous est suggérée par le spectacle de la nature dans les individus, c'est que l'état de cette faculté de penser, d'agir, de sentir, réside dans quelques hommes dans un degré éminent, dans un degré moins éminent en d'autres hommes, va en s'affoiblissant à mesure qu'on suit la chaîne des êtres en descendant, & s'éteint apparemment dans quelque point de la chaîne très-éloigné, placé entre le regne animal & le regne végétal ; point dont nous approcherons de plus en plus par les observations, mais qui nous échappera à jamais ; les expériences resteront toujours en deçà ; & les systêmes iront toujours au delà ; l'expérience marchant pié à pié, & l'esprit de systême allant toujours par sauts & par bonds.*

Nous dirons donc qu'étant formés de terre, & composés de pouſſiere, nous avons en effet avec la terre & la pouſſiere, des rapports communs qui nous lient à la matiere en général : tels ſont l'étendue, la pénétrabilité, la peſanteur, &c. Mais comme nous n'appercevons pas ces rapports purement matériels ; comme ils ne font aucune impreſſion au dedans de nous-mêmes ; comme ils ſubſiſtent ſans notre participation, & qu'après la mort ou avant la vie, ils exiſtent & ne nous affectent point du tout, on ne peut pas dire qu'ils faſſent partie de notre être : c'eſt donc l'organiſation, la vie, l'ame, qui fait proprement notre exiſtence. La matiere conſidérée ſous ce point de vue, en eſt moins le ſujet que l'acceſſoire ; c'eſt une enveloppe étrangere dont l'union nous eſt inconnue & la préſence nuiſible ; & cet ordre de penſées qui conſtitue notre être, en eſt peut-être tout à-fait indépendant. *Il me ſemble que l'hiſtorien de la nature accorde ici aux métaphyſiciens bien plus qu'ils n'oſeroient lui demander. Quelle que ſoit la maniere dont nous penſerons quand notre ame ſera débarraſſée de ſon enveloppe, & ſortira de l'état de chryſalide ; il eſt conſtant que cette coque mépriſable dans laquelle elle reſte détenue pour un temps, influe prodigieuſement ſur l'ordre de penſées qui conſtitue ſon être ; & malgré les ſuites quelquefois très-fâcheuſes de cette influence, elle n'en montre pas moins évidemment la ſageſſe de la providence, qui ſe ſert de cet aiguillon pour nous rappeller ſans ceſſe à la conſervation de nous-mêmes & de notre eſpece.*

Nous exiſtons donc ſans ſavoir comment, & nous penſons ſans ſavoir pourquoi. *Cette propoſition me paroît évidente ; mais on peut obſerver quant à la ſeconde partie, que l'ame eſt ſujette à une ſorte d'inertie ; en conſéquence de laquelle elle reſteroit perpétuellement appliquée à la même penſée ; peut-être à la même idée, ſi elle n'en étoit tirée par quelque choſe d'extérieur à elle qui l'avertit, ſans toutefois prévaloir ſur ſa liberté. C'eſt par cette derniere faculté qu'elle s'arrête ou qu'elle paſſe légérement d'une contemplation à une autre. Lorſque l'exercice de cette faculté ceſſe, elle reſte fixée ſur la même contemplation ; & tel eſt peut-être l'état de celui qui s'endort, de celui même qui dort, & de celui qui médite très-profondément. S'il arrive à ce dernier de parcourir ſucceſſivement différens objets, ce n'eſt point par un acte de ſa volonté que cette ſucceſſion s'exécute, c'eſt la liaiſon des objets même qui l'entraîne ; & je ne connois rien d'auſſi machinal que l'homme abſorbé dans une méditation profonde, ſi ce n'eſt l'homme plongé dans un profond ſommeil.*

Mais quoi qu'il en ſoit de notre maniere d'être ou de ſentir ; quoi qu'il en ſoit de la vérité ou de la fauſſeté, de l'apparence ou de la réalité de nos ſenſations, les réſultats de ces mêmes ſenſations n'en ſont pas moins certains par rapport à nous. Cet ordre d'idées, cette ſuite de penſées qui exiſte au dedans de nous-mêmes, quoique ſort différentes des objets qui les cauſent, ne laiſſent pas d'être l'affection la plus réelle de notre individu, & de nous donner des relations avec les objets extérieurs, que nous pouvons regarder comme des rapports réels, puiſqu'ils ſont invariables, & toujours les mêmes relativement à nous. Ainſi nous ne devons pas douter que les différences ou les reſſemblances que nous appercevons entre les objets, ne ſoient des différences & des reſſemblances certaines & réelles dans l'ordre de notre exiſtence par rapport à ces mêmes objets. Nous pouvons donc nous donner le premier rang dans la nature. Nous devons enſuite donner la ſeconde place aux animaux ; la troiſieme aux végétaux, & enfin la derniere aux minéraux. Car quoique nous ne diſtinguions pas bien nettement les qualités que nous avons en vertu de notre animalité ſeule, de celles que nous avons en vertu de la ſpiritualité de notre ame, ou plutôt de la ſupériorité de notre entendement ſur celui des bêtes, nous ne pouvons guere douter que les animaux étant doués comme nous des mêmes ſens, poſſédant les mêmes principes de vie & de mouvement, & faiſant une infinité d'actions ſemblables aux nôtres, ils n'aient avec les objets extérieurs des rapports du même ordre que les nôtres, & que par conſéquent nous ne leur reſſemblions à bien des égards. Nous différons beaucoup des végétaux, cependant nous leur reſſemblons plus qu'ils ne reſſemblent aux minéraux : & cela, parce qu'ils ont une eſpece de forme vivante, une organiſation animée, ſemblable en quelque façon à la nôtre ; au lieu que les minéraux n'ont aucun organe.

Pour faire donc l'hiſtoire de l'*animal*, il faut d'abord reconnoître avec exactitude l'ordre général des rapports qui lui ſont propres, & diſtinguer enſuite les rapports qu lui ſont communs avec les végétaux & les minéraux. L'*animal* n'a de commun avec le minéral que les qualités de la matiere priſe généralement; ſa ſubſtance a les mêmes propriétés virtuelles; elle eſt étendue, peſante, impénétrable, comme tout le reſte de la matiere: mais ſon économie eſt toute différente. Le minéral n'eſt qu'une matiere brute, inſenſible, n'agiſſant que par la contrainte des loix de la méchanique, n'obéiſſant qu'à la force généralement répandue dans l'univers, ſans organiſation, ſans puiſſance, dénuée de toutes facultés, même de celle de ſe reproduire; ſubſtance informe, faite pour être foulée aux piés par les hommes & les animaux, laquelle malgré le nom de *métal précieux*, n'en eſt pas moins mépriſée par le ſage, & ne peut avoir qu'une valeur arbitraire, toujours ſubordonnée à la volonté, & toujours dépendante de la convention des hommes. L'*animal* réunit toutes les puiſſances de la nature; les ſources qui l'animent lui ſont propres & particulieres; il veut, il agit, il ſe détermine, il opere, il communique par ſes ſens avec les objets les plus éloignés: ſon individu eſt un centre où tout ſe rapporte; un point où l'univers entier ſe réfléchit; un monde en raccourci. Voilà les rapports qui lui ſont propres: ceux qui lui ſont communs avec les végétaux, ſont les facultés de croître, de ſe développer, de ſe reproduire, de ſe multiplier. *On conçoit bien que toutes ces vérités s'obſcurciſſent ſur les limites des regnes, & qu'on auroit bien de la peine à les appercevoir diſtinctement ſur le paſſage du minéral au végétal, & du végétal à l'animal. Il faut donc dans ce qui précede & ce qui ſuit, inſtituer la comparaiſon entre un animal, un végétal, & un minéral bien décidé, ſi l'on ne veut s'expoſer à tourner à l'infini dans un labyrinthe dont on ne ſortiroit jamais.*

L'obſervateur eſt forcé de paſſer d'un individu à un autre: mais l'hiſtorien de la nature eſt contraint de l'embraſſer par grandes maſſes; & ces maſſes il les coupe dans les endroits de la chaîne où les nuances lui paroiſſent trancher le plus vivement; & il ſe garde bien d'imaginer que ces diviſions ſoient l'ouvrage de la nature.

La différence la plus apparente entre les animaux & les végétaux, paroît être cette faculté de ſe mouvoir & de changer de lieu, dont les animaux ſont doués, & qui n'eſt pas donnée aux végétaux. Il eſt vrai que nous ne connoiſſons aucun végétal qui ait le mouvement progreſſif; mais nous voyons pluſieurs eſpeces d'animaux, comme les huîtres, les gallinſectes, *&c.* auxquelles ce mouvement paroît avoir été refuſé. Cette différence n'eſt donc pas générale & néceſſaire.

Une différence plus eſſentielle pourroit ſe tirer de la faculté de *ſentir*, qu'on ne peut guere refuſer aux animaux, & dont il ſemble que les végétaux ſoient privés. Mais ce mot *ſentir* renferme un ſi grand nombre d'idées, qu'on ne doit pas le prononcer avant que d'en avoir fait l'analyſe: car ſi par *ſentir* nous entendons ſeulement faire une action de mouvement à l'occaſion d'un choc ou d'une réſiſtance, nous trouverons que la plante appellée *ſenſitive* eſt capable de cette eſpece de ſentiment comme les animaux. Si au contraire on veut que *ſentir* ſignifie *appercevoir* & comparer des perceptions, nous ne ſommes pas ſûrs que les animaux aient cette eſpece de ſentiment; & ſi nous accordons quelque choſe de ſemblable aux chiens, aux éléphans, *&c.* dont les actions ſemblent avoir les mêmes cauſes que les nôtres, nous le refuſerons à une infinité d'eſpeces d'animaux, & ſur-tout à ceux qui nous paroiſſent être immobiles & ſans action. Si on vouloit que les huîtres, par exemple, euſſent du ſentiment comme les chiens, mais à un degré fort inférieur, pourquoi n'accorderoit-on pas aux végétaux ce même ſentiment dans un degré encore au deſſous? Cette différence entre les animaux & les végétaux n'eſt pas générale; elle n'eſt pas même bien décidée. *Mais n'y a-t-il que ces deux manieres de* ſentir, *ou ſe mouvoir à l'occaſion d'un choc ou d'une réſiſtance, ou appercevoir & comparer des perceptions? il me ſemble que ce qui s'appelle en moi ſentiment de plaiſir, de douleur,* &c. *ſentiment de mon exiſtence,* &c. *n'eſt ni mouvement, ni perception & comparaiſon de perceptions. Il me ſemble qu'il en eſt du ſentiment pris*

dans ce troiſieme ſens comme de la penſée, qu'on ne peut comparer à rien, parce qu'elle ne reſſemble à rien, & qu'il pourroit bien y avoir quelque choſe de ce ſentiment dans les animaux.

Une troiſieme différence pourroit être dans la maniere de ſe nourrir. Les animaux par le moyen de quelques organes extérieurs, ſaiſiſſent les choſes qui leur conviennent, vont chercher leur pâture, choiſiſſent leurs alimens : les plantes au contraire paroiſſent être réduites à recevoir la nourriture que la terre veut bien leur fournir. Il ſemble que cette nourriture ſoit toujours la même ; aucune diverſité dans la maniere de ſe la procurer ; aucun choix dans l'eſpece ; l'humidité de la terre eſt leur ſeul aliment. Cependant ſi l'on fait attention à l'organiſation & à l'action des racines & des feuilles, on reconnoîtra bientôt que ce ſont là les organes extérieurs dont les végétaux ſe ſervent pour pomper la nourriture ; on verra que les racines ſe détournent d'un obſtacle ou d'une veine de mauvais terrain pour aller chercher la bonne terre ; que même ces racines ſe diviſent, ſe multiplient, & vont juſqu'à changer de forme, pour procurer de la nourriture à la plante. La différence entre les animaux & les végétaux ne peut donc pas s'établir ſur la maniere dont ils ſe nourriſſent. *Cela peut être d'autant plus, que cet air de ſpontanéité qui nous frappe dans les animaux qui ſe meuvent, ſoit quand ils cherchent leur proie ou dans d'autres occaſions, & que nous ne voyons point dans les végétaux, eſt peut-être un préjugé, une illuſion de nos ſens trompés par la variété des mouvemens animaux ; mouvemens qui ſeroient cent fois encore plus variés qu'ils n'en ſeroient pas pour cela plus libres. Mais pourquoi, me demandera-t-on, ces mouvemens ſont-ils ſi variés dans les animaux, & ſi uniformes dans les végétaux ? c'eſt, ce me ſemble, parce que les végétaux ne ſont mûs que par la réſiſtance ou le choc ; au lieu que les animaux ayant des yeux, des oreilles, & tous les organes de la ſenſation comme nous, & ces organes pouvant être affectés enſemble ou ſéparément, toute cette combinaiſon de réſiſtance ou de choc, quand il n'y auroit que cela, & que l'animal ſeroit purement paſſif, doit l'agiter d'une infinité de diverſes manieres ; en ſorte que nous ne pouvons plus remarquer d'uniformité dans ſon action. De-là il arrive que nous diſons que la pierre tombe néceſſairement, & que le chien appellé vient librement ; que nous ne nous plaignons point d'une tuile qui nous ceſſe un bras, & que nous nous emportons contre un chien qui nous mord la jambe, quoique toute la différence qu'il y ait peut-être entre la tuile & le chien, c'eſt que toutes les tuiles tombent de même, & qu'un chien ne ſe meut pas deux fois dans ſa vie préciſément de la même maniere. Nous n'avons d'autre idée de la* néceſſité, *que celle qui nous vient de la permanence & de l'uniformité de l'événement.*

Cet examen nous conduit à reconnoître évidemment qu'il n'y a aucune différence abſolument eſſentielle & générale entre les animaux & les végétaux : mais que la nature deſcend par degrés & par nuances imperceptibles, d'un *animal* qui nous paroît le plus parfait, à celui qui l'eſt le moins, & de celui-ci au végétal. Le polype d'eau douce ſera, ſi l'on veut, le dernier des animaux, & la premiere des plantes.

Après avoir examiné les différences, ſi nous cherchons les reſſemblances des animaux & des végétaux, nous en trouverons d'abord une qui eſt très-générale & très-eſſentielle ; c'eſt la faculté commune à tous deux de ſe reproduire, faculté qui ſuppoſe plus d'analogie & de choſes ſemblables que nous ne pouvons l'imaginer, & qui doit nous faire croire que, pour la nature, les animaux & les végétaux ſont des êtres à-peu-près du même ordre.

Une ſeconde reſſemblance peut ſe tirer du développement de leurs parties, propriété qui leur eſt commune ; car les végétaux ont, auſſi-bien que les animaux, la faculté de croître, & ſi la maniere dont ils ſe développent eſt différente, elle ne l'eſt pas totalement ni eſſentiellement, puiſqu'il y a dans les animaux des parties très-conſidérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, &c. dont le développement eſt une vraie végétation, & que dans les premiers temps de la formation le fœtus végete plutot qu'il ne vit.

Une troiſieme reſſemblance, c'eſt qu'il y a des animaux qui ſe reproduiſent comme les plantes, & par les mêmes moyens : la

multiplication des pucerons, qui se fait sans accouplement, est semblable à celle des plantes par les graines : & celle des polypes, qui se fait en les coupant, ressemble à la multiplication des arbres par boutures.

On peut donc assurer avec plus de fondement encore, que les animaux & les végétaux sont des êtres du même ordre, & que la nature semble avoir passé des uns aux autres par des nuances insensibles, puisqu'ils ont entre eux des ressemblances essentielles & générales, & qu'ils n'ont aucune différence qu'on puisse regarder comme telle.

Si nous comparons maintenant les animaux aux végétaux par d'autres faces ; par exemple, par le nombre, par le lieu, par la grandeur, par la force, &c. nous en tirerons de nouvelles inductions.

Le nombre des especes d'animaux est beaucoup plus grand que celui des especes de plantes : car dans le seul genre des insectes, il y a peut-être un plus grand nombre d'especes, dont la plupart échappent à nos yeux, qu'il n'y a d'especes de plantes visibles sur la surface de la terre. Les animaux même se ressemblent en général beaucoup moins que les plantes, & c'est cette ressemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnoître & de les ranger; c'est là ce qui a donné naissance aux méthodes de botanique, auxquelles on a par cette raison beaucoup plus travaillé qu'à celles de la zoologie, parce que les animaux ayant en effet entre eux des différences bien plus sensibles que n'en ont les plantes entr'elles, ils sont plus aisés à reconnoître & à distinguer, plus faciles à nommer & à décrire.

D'ailleurs il y a encore un avantage pour reconnoître les especes d'animaux, & pour les distinguer les unes des autres : c'est qu'on doit regarder comme la même espece celle qui, au moyen de la copulation, se perpétue & conserve la similitude de cette espece : & comme des especes différentes, celles qui, par les mêmes moyens, ne peuvent rien produire ensemble : de sorte qu'un renard sera une espece différente d'un chien, si en effet, par la copulation d'un mâle & d'une femelle de ces deux especes, il ne résulte rien : & quand même il résulteroit un *animal* mi-parti, une espece de mulet, comme ce mulet ne produiroit rien, cela suffiroit pour établir que le renard & le chien ne seroient pas de la même espece, puisque nous avons supposé que pour constituer une espece, il falloit une production continue, perpétuelle, invariable, semblable en un mot à celle des autres animaux. Dans les plantes on n'a pas le même avantage ; car quoiqu'on ait prétendu y reconnoître des sexes, & qu'on ait établi des divisions de genres par les parties de la fécondation, comme cela n'est ni aussi certain, ni aussi apparent que dans les animaux, & que d'ailleurs la production des plantes se fait de plusieurs autres façons où les sexes n'ont aucune part, & où les parties de la fécondation ne sont pas nécessaires ; on n'a pu employer avec succès cette idée, & ce n'est que sur une analogie mal entendue, qu'on a prétendu que cette méthode sexuelle devoit nous faire distinguer toutes les especes différentes de plantes.

Le nombre des especes d'animaux est donc plus grand que celui des especes de plantes : mais il n'en est pas de même du nombre d'individus dans chaque espece : comme dans les plantes le nombre d'individus est beaucoup plus grand dans le petit que dans le grand, l'espece de mouches est peut-être cent millions de fois plus nombreuse que celle de l'éléphant : de même, il y a en général beaucoup plus d'herbes que d'arbres, plus de chiendens que de chênes. Mais si l'on compare la quantité d'individus des animaux & des plantes, espece à espece, on verra que chaque espece de plante est plus abondante que chaque espece d'*animal*. Par exemple, les quadrupedes ne produisent qu'un petit nombre de petits, & dans des intervalles assez considérables. Les arbres au contraire produisent tous les ans une grande quantité d'arbres de leur espece.

M. de Buffon s'objecte lui-même que sa comparaison n'est pas exacte, & que pour la rendre telle, il faudroit pouvoir comparer la quantité de graine que produit un arbre, avec la quantité de germes que peut contenir la semence d'un *animal*; & que peut-être on trouveroit alors que les ani-

maux ſont encore plus abondans en germes que les végétaux. Mais il répond que ſi l'on fait attention qu'il eſt poſſible en ramaſſant avec ſoin toutes les graines d'un arbre, par exemple, d'un orme, en les ſemant, d'avoir une centaine de milliers de petits ormes de la production d'une ſeule année, on avouera néceſſairement que, quand on prendroit le même ſoin pour fournir à un cheval toutes les jumens qu'il pourroit ſaillir en un an, les réſultats ſeroient fort différens dans la production de l'*animal*, & dans celle du végétal. Je n'examine donc pas (dit M. de Buffon) la quantité des germes : premiérement parce que dans les animaux nous ne la connoiſſons pas : & en ſecond lieu, parce que dans les végétaux il y a peut-être de même des germes ſéminaux, & que la graine n'eſt point un germe, mais une production auſſi parfaite que l'eſt le fœtus d'un *animal*, à laquelle, comme à celui-ci, il ne manque qu'un plus grand développement.

M. de Buffon s'objecte encore la prodigieuſe multiplication de certaines eſpeces d'inſectes, comme celle des abeilles, dont chaque femelle produit trente à quarante mille mouches : mais il répond qu'il parle du général des animaux comparé au général des plantes, & que d'ailleurs cet exemple des abeilles, qui peut-être eſt celui de la plus grande multiplication que nous connoiſſons dans les animaux, ne fait pas une preuve : car de trente ou quarante mille mouches que la mere abeille produit, il n'y en a qu'un très-petit nombre de femelles, quinze cents ou deux mille mâles, & tout le reſte ne ſont que des mulets ou plutôt des mouches neutres, ſans ſexe, & incapables de produire.

Il faut avouer que dans les inſectes, les poiſſons, les coquillages, il y a des eſpeces qui paroiſſent être extrêmement abondantes : les huitres, les harengs, les puces, les hannetons, &c. ſont peut-être en auſſi grand nombre que les mouſſes & les autres plantes les plus communes : mais, à tout prendre, on remarquera aiſément que la plus grande partie des eſpeces d'animaux eſt moins abondante en individus que les eſpeces de plantes : & de plus on obſervera qu'en comparant la multiplication des eſpeces de plantes entre elles, il n'y a pas des différences auſſi grandes dans le nombre des individus, que dans les eſpeces d'animaux, dont les uns engendrent un nombre prodigieux de petits, & d'autres n'en produiſent qu'un très-petit nombre; au lieu que dans les plantes le nombre des productions eſt toujours fort grand dans toutes les eſpeces.

Il paroit par tout ce qui précede, que les eſpeces les plus viles, les plus abjectes, les plus petites à nos yeux, ſont les plus abondantes en individus, tant dans les animaux que dans les plantes. A meſure que les eſpes d'animaux nous paroiſſent plus parfaites, nous les voyons réduites à un moindre nombre d'individus. Pourroit-on croire que de certaines formes de corps, comme celles des quadrupedes & des oiſeaux, de certains organes pour la perfection du ſentiment, couteroient plus à la nature que la production du vivant & de l'organiſé, qui nous paroit ſi difficile à concevoir? *Non, cela ne ſe peut croire. Pour ſatisfaire, s'il eſt poſſible, au phénomene propoſé, il faut remonter juſqu'à l'ordre primitif des choſes, & le ſuppoſer tel que la production des grands animaux eût été auſſi abondante que celle des inſectes. On voit au premier coup d'œil que cette eſpece monſtrueuſe eût bientôt englouti les autres, ſe fût dévorée elle-même, eût couvert ſeule la ſurface de la terre, & que bientôt il n'y eût eu ſur le continent que des inſectes, des oiſeaux & des éléphans; & dans les eaux que les baleines, & les poiſſons qui, par leur petiteſſe, auroient échappé à la voracité des baleines; ordre de choſes qui certainement n'eût pas été comparable à celui qui exiſte. La providence ſemble donc ici avoir fait les choſes pour le mieux.*

Mais paſſons maintenant, avec M. de Buffon, à la comparaiſon des animaux & des végétaux pour le lieu, la grandeur, & la forme. La terre eſt le ſeul lieu où les végétaux puiſſent ſubſiſter : le plus grand nombre s'éleve au deſſus de la ſurface du terrain, & y eſt attaché par des racines qui le pénetrent à une petite profondeur. Quelques-uns, comme les truffes, ſont entiérement couverts de terre : quelques autres, en petit nombre, croiſſent ſous les eaux : mais tous ont beſoin pour exiſter, d'être placés

placés à la surface de la terre. Les animaux au contraire sont plus généralement répandus ; les uns habitent la surface, les autres l'intérieur de la terre : ceux-ci vivent au fond des mers ; ceux-là les parcourent à une hauteur médiocre. Il y en a dans l'air, dans l'intérieur des plantes ; dans le corps de l'homme & des autres animaux ; dans les liqueurs : on en trouve jusque dans les pierres, les dails. *Voyez* DAILS.

Par l'usage du microscope, on prétend avoir découvert un grand nombre de nouvelles espèces d'animaux fort différentes entr'elles. Il peut paroître singulier qu'à peine on ait pu reconnoître une ou deux espèces de plantes nouvelles par le secours de cet instrument. La petite mousse produite par la moisissure est peut-être la seule plante microscopique dont on ait parlé. On pourroit donc croire que la nature s'est refusée à produire de très-petites plantes ; tandis qu'elle s'est livrée avec profusion à faire naître des animalcules : mais on pourroit se tromper en adoptant cette opinion sans examen ; & l'erreur pourroit bien venir en effet de ce que les plantes se ressemblant beaucoup plus que les animaux, il est plus difficile de les reconnoître & d'en distinguer les espèces ; en sorte que cette moisissure, que nous ne prenons que pour une mousse infiniment petite, pourroit être une espèce de bois ou de jardin qui seroit peuplé d'un grand nombre de plantes très-différentes, mais dont les différences échappent à nos yeux.

Il est vrai qu'en comparant la grandeur des animaux & des plantes, elle paroîtra assez inégale ; car il y a beaucoup plus loin de la grosseur d'une baleine à celle d'un de ces prétendus animaux microscopiques, que du chêne le plus élevé à la mousse dont nous parlions tout-à-l'heure ; & quoique la grandeur ne soit qu'un attribut purement relatif, il est cependant utile de considérer les termes extrêmes où la nature semble s'être bornée. Le grand paroît être assez égal dans les animaux & dans les plantes ; une grosse baleine & un gros arbre sont d'un volume qui n'est pas fort inégal ; tandis qu'en petit on a cru voir des animaux dont un millier réunis n'égaleroient pas en volume la petite plante de la moisissure.

Au reste, la différence la plus générale & la plus sensible entre les animaux & les végétaux est celle de la forme ; celle des animaux, quoique variée à l'infini, ne ressemble point à celle des plantes ; & quoique les polypes, qui se reproduisent comme les plantes, puissent être regardés comme faisant la nuance entre les animaux & les végétaux, non seulement par la façon de se reproduire, mais encore par la forme extérieure ; on peut cependant dire que la figure de quelque *animal* que ce soit est assez différente de la forme extérieure d'une plante, pour qu'il soit difficile de s'y tromper. Les animaux peuvent à la vérité faire des ouvrages qui ressemblent à des plantes ou à des fleurs : mais jamais les plantes ne produiront rien de semblable à un *animal* ; ces insectes admirables qui produisent & travaillent le corail, n'auroient pas été méconnus & pris pour des fleurs, si, par un préjugé mal fondé, on n'eût pas regardé le corail comme une plante. Ainsi les erreurs où l'on pourroit tomber en comparant la forme des plantes à celle des animaux, ne porteront jamais que sur un petit nombre de sujets qui font la nuance entre les deux ; & plus on fera d'observations, plus on se convaincra qu'entre les animaux & les végétaux, le créateur n'a pas mis de terme fixe ; que ces deux genres d'êtres organisés ont beaucoup plus de propriétés communes que de différences réelles ; que la production de l'*animal* ne coûte pas plus & peut-être moins à la nature, que celle du végétal ; qu'en général la production des êtres organisés ne lui coûte rien ; & qu'enfin le vivant & l'animé, au lieu d'être un degré de métaphysique des êtres, est une propriété de physique de la matière.

Après nous être tirés, à l'aide de la profonde métaphysique & des grandes idées de M. de Buffon, de la première partie d'un article très-important & très-difficile, nous allons passer à la seconde partie, que nous devons à M. d'Aubenton, son illustre collegue, dans l'ouvrage de l'*histoire naturelle générale & particuliere*.

Les animaux, dit M. d'Aubenton, tiennent la première place dans la division gé-

nérale de l'hiſtoire naturelle. On a diſtribué tous les objets que cette ſcience comprend, en trois claſſes que l'on appelle *regne:* le premier eſt le regne *animal;* nous avons mis les animaux dans ce rang, parce qu'ils ont plus de rapport avec nous que les végétaux, qui ſont renfermés dans le ſecond regne; & les minéraux en ayant encore moins, ſont dans le troiſieme. Dans pluſieurs ouvrages d'hiſtoire naturelle, on trouve cependant le regne minéral le premier, & le regne *animal* le dernier. Les auteurs ont cru devoir commencer par les objets les plus ſimples qui ſont les minéraux, & s'élever enſuite comme par degrés en parcourant le regne végétal, pour arriver aux objets les plus compoſés, qui ſont les animaux.

Les anciens ont diviſé les animaux en deux claſſes; la premiere comprend ceux qui ont du ſang, & la ſeconde ceux qui n'ont point de ſang. Cette méthode étoit connue du temps d'Ariſtote, & peut-être long-temps avant ce grand philoſophe; & elle a été adoptée preſque généralement juſqu'à préſent. On objecte contre cette diviſion, que tous les animaux ont du ſang, puiſqu'ils ont tous une liqueur qui entretient la vie, en circulant dans tout le corps; que l'eſſence du ſang ne conſiſte pas dans ſa couleur rouge, *&c.* ces objections ne prouvent rien contre la méthode dont il s'agit. Que tous les animaux aient du ſang, ou qu'il n'y en ait qu'une partie; que le nom de ſang convienne, ou non, à la liqueur qui circule dans le corps de ceux-ci, il ſuffit que cette liqueur ne ſoit pas rouge, pour qu'elle ſoit différente du ſang des autres animaux, au moins par la couleur; cette différence eſt donc un moyen de les diſtinguer les uns des autres, & fait un caractere pour chacune de ces claſſes: mais il y a une autre objection à laquelle on ne peut répondre. Parmi les animaux que l'on dit n'avoir point de ſang, ou au moins n'avoir point de ſang rouge, il s'en trouve qui ont du ſang, & du ſang bien rouge; ce ſont les vers de terre. Voilà un fait qui met la méthode en défaut: cependant elle peut encore être meilleure que bien d'autres.

La premiere claſſe qui eſt celle des animaux qui ont du ſang, eſt ſubdiviſée en deux autres, dont l'une comprend les animaux qui ont un poumon pour organe de la reſpiration, & l'autre, ceux qui n'ont que des ouïes.

Le cœur des animaux qui ont un poumon, a deux ventricules, ou n'a qu'un ſeul ventricule; ceux dont le cœur a deux ventricules, ſont vivipares, *voyez* VIVIPARE; ou ovipares, *voyez* OVIPARE. Les vivipares ſont terreſtres ou aquatiques; les premiers ſont les quadrupedes vivipares. *Voyez* QUADRUPEDE. Les aquatiques ſont les poiſſons cétacées. *Voyez* POISSON. Les ovipares dont le cœur a deux ventricules, ſont les oiſeaux.

Les animaux dont le cœur n'a qu'un ventricule, ſont les quadrupedes ovipares & les ſerpens. *V.* QUADRUPEDE, SERPENT.

Les animaux qui ont des ouïes, ſont tous les poiſſons, à l'exception des cétacées. *Voy.* POISSON.

On diſtingue les animaux qui n'ont point de ſang en grands & en petits.

Les grands ſont diviſés en trois ſortes: 1°. les animaux mous qui ont une ſubſtance molle à l'extérieur, & une autre ſubſtance dure à l'intérieur, comme le polype, la ſeiche, le calemar. *Voyez* POLYPE, SEICHE, CALEMAR. 2°. Les cruſtacées. *Voy.* CRUSTACÉES. 3°. Les teſtacées. *Voy.* TESTACÉES.

Les petits animaux qui n'ont point de ſang, ſont les inſectes. *Voyez* INSECTE. *Ray Sinop. anim. quad.*

On a fait d'autres diſtributions des animaux qui ſont moins compliquées; on les a diviſés en quadrupedes, oiſeaux, poiſſons, & inſectes. Les ſerpens ſont compris avec les quadrupedes, parce qu'on a cru qu'ils n'étoient pas fort différens des léſards, quoiqu'ils n'euſſent point de piés. Une des principales objections que l'on ait faites contre cette méthode, eſt qu'on rapporte au même genre des vivipares & des ovipares.

On a auſſi diviſé les animaux en terreſtres, aquatiques, & amphibies: mais on s'eſt récrié contre cette diſtribution, parce qu'on met des animaux vivipares dans des claſſes différentes, & qu'il ſe trouve des vivipares & des ovipares dans une même claſſe, les inſectes terreſtres étant dans une claſſe, & les inſectes d'eau dans une autre, *&c.*

On peut s'assûrer par un examen détaillé, qu'il y a quantité d'autres exceptions aux regles établies par ces méthodes : mais après ce que nous avons dit ci-devant, on ne doit pas s'attendre à avoir une méthode arbitraire qui soit parfaitement conforme à la nature : ainsi il n'est question que de choisir celles qui sont le moins défectueuses, parce qu'elles le sont toutes plus ou moins. *Voyez* MÉTHODE.

Les animaux prennent de l'accroissement, ont de la vie, & sont doués de sentiment : par cette définition M. Linnæus les distingue des végétaux qui croissent & vivent sans avoir de sentiment ; & des minéraux qui croissent sans vie ni sentiment. Le même auteur divise les animaux en six classes : la premiere comprend les quadrupedes : la seconde, les oiseaux : la troisieme, les amphibies : la quatrieme, les poissons : la cinquieme, les insectes : & la sixieme, les vers. *Syst. nat. Voyez* QUADRUPEDE, OISEAU, AMPHIBIE, INSECTE, VER. (*I*)

§ ANIMAL, (*Ordre encyclopéd. &c.*) Les choses les plus simples en apparence sont souvent les plus difficiles. Rien n'est plus commun que les animaux, on en connoit un nombre prodigieux : il paroit très-aisé d'abstraire ce qu'ils ont de commun, ce qui les sépare des plantes, en un mot de définir ce que c'est qu'un *animal*.

On a cru, & assez généralement d'après Aristote, que l'*animal* est un être sentant, l'irritabilité a été substituée au sentiment par d'autres physiologistes. Un grand homme distinguoit l'animal de la plante, parce que ses racines sont au dedans de lui-même.

Nous serions assez portés à regarder le sentiment comme le caractere essentiel de l'*animal* : mais il faudroit avoir un caractere sensible du sentiment lui-même.

L'homme qui considere un être, & qui cherche à se décider, s'il faut donner le nom d'*animal* à cet être, se décide par les mouvemens qu'il apperçoit dans cet être : car le sentiment lui-même ne peut donner au dehors d'autre signe qu'un mouvement.

Nous convenons que tout *animal* se meut : car les habitans des coquillages immobiles ont leurs organes & leurs mouvemens. Nous faisons un pas de plus, & nous admettons que tout *animal* est irritable, & que, touché avec une force proportionnée à sa sensibilité, il se contracte, & donne quelque marque de sentiment, en tâchant de se soustraire à ce qui cause sa sensation. Peut-être y a-t-il des exceptions : car nous doutons fort de l'irritabilité des gallinsectes, même pendant qu'ils vivent & qu'ils couvent leurs petits. Les *animaux* qui naissent dans des matieres corrompues, passent un temps considérable sans donner une marque de vie : mais donnons cet avantage de plus à l'opinion dont nous ne sommes pas.

Il y a des plantes, & en assez grand nombre, qui touchées, se contractent & se meuvent avec vivacité. Omettons les nombreuses plantes sensitives des pays chauds, qui certainement fuient l'attouchement avec autant de promptitude que les *animaux*. Ne citons pas la plante de l'Amérique septentrionale, qui se ferme quand une mouche la touche, & qui l'écrase & la poignarde par ses piquans. Un nombre très-considérable de plantes ont une irritabilité très-vive, dont le siege est dans leurs étamines. Dès qu'on les touche, elles se redressent, rompent leurs petits réservoirs de poussiere, & la répandent. Ce mouvement est très-vigoureux dans plusieurs plantes à pétales, comme dans l'ortie, la pariétaire, dans plusieurs especes de chenopodium, où nous l'avons vu très-vif. Il reparoit dans un grand nombre de fleurs de la classe des artichauts.

L'*animal*, nous dira-t-on, se meut de lui-même, & la plante n'a pas ce droit. Revenons aux *animaux* simples, à la gelée vivante, qui anime les éponges, elle se contracte, c'est le seul signe de vie qu'elle puisse donner : mais plusieurs plantes en font davantage. Les pezizes s'agitent, se secouent, & font voler une poussiere fécondante, & cette décharge se répete plusieurs fois sous les yeux de l'observateur. Les particules spermatiques du prêle sautent avec vigueur : quatre piés qu'elles ont, se courbent & s'élevent, & dansent sur le verre. Les sphæriæ ont des filets renfermés dans une coque : cette coque tombe, les filets

s'épanouissent, se déploient enfermés dans un fruit ovale, ils forment à la fin un long duvet cylindrique. Il y a des espèces de conferva qu'un mouvement oscillatoire agite. Le carpobole jette une espece de petite bombe qui décrit sa parabole. En un mot il y a plusieurs plantes qui produisent des mouvemens vifs & réitérés, sans qu'il y paroisse une cause irritante.

Pour la nourriture cette loi ne regarde que les grands *animaux*. Il est vrai que l'intestin est une partie beaucoup plus essentielle que le cœur même : il y a cependant un grand nombre d'*animaux* trop simples pour en avoir : on ne convient pas même de la cavité du polype d'eau douce. Mais cette même glu animale qui vivifie les éponges, est bien certainement dépourvue d'intestins, & ne peut être nourrie que par la surface, semblable en tout aux végétaux.

Pour distinguer donc l'*animal* de la plante, il ne suffit pas d'une observation ni d'un coup d'œil : il faut suivre la vie & les développemens de l'un & de l'autre. On trouvera alors que les mouvemens des plantes sont plus rares & plus uniformes, qu'ils n'ont qu'une seule direction, qu'ils durent moins, & que le repos est l'état dominant des végétables.

Dans les *animaux* le mouvement est presque toujours aussi constant que la vie : leurs organes moteurs ne s'épuisent pas, les contractions & les oscillations des *animaux* les plus simples se renouvellent très-fréquemment. Si le gallinsecte est immobile, ce n'est que dans le dernier période de sa vie ; il a été jeune, & il a changé de place avant de se fixer : il a sucé la plante qu'il habite, il a joui du plaisir, & s'est accouplé. Si quelques anguilles microscopiques, ou si les *animaux* à roue passent un temps considérable sans mouvement, c'est qu'ils se trouvent hors de leur élément, & que l'eau nécessaire pour le jeu de leurs organes leur manque.

Nous ne parlons ici que des *animaux* les plus simples : car pour les *animaux* des infusions, pour les vers spermatiques eux-mêmes, leur mouvement porte le caractere évident de la volonté. Ces petits *animaux* nagent, ils changent de place, ils vont vite, ils ralentissent leur course, ils prennent une direction nouvelle, & même opposée, ils évitent la rencontre de leurs semblables. Plusieurs d'entre les plus simples de ces animalcules, ont des queues ou des filets, qu'ils agitent d'une maniere particuliere à chaque espece, & dont ils excitent de petits tourbillons dans l'eau, qui est leur élément.

Nous avouons donc qu'il y a des exemples où les bornes des deux classes sont difficiles à saisir : mais l'observation attentive saura distinguer ces bornes.

On a cru depuis quelques années que la matiere végétale exaltée ou portée à un certain degré de pourriture, acquéroit du mouvement & passoit dans le regne animal : que cette même matiere ralentie ou abaissée, redescendoit dans la classe végétale. Nous ne pouvons pas nous rendre à cette idée, & nous ne croyons pas à ces métamorphoses.

L'hypothese dont nous parlons, est fondée sur des faits que de très-bons observateurs contestent. Des globules, qui sortent des végétaux dissous par la pourriture, ne sont, selon M. Ellis, historien de tant de polypes, que des fruits d'une mucor, que des *animaux* microscopiques attaquent pour s'en nourrir, & qu'ils ternissent dans l'eau : mais rien n'empêche que dans ces infusions il n'y ait en même temps une végétation & une production d'*animaux* microscopiques. La végétation produit des mucors, des embolus, des plantes du genre des champignons. Les animalcules sont de la classe simple des protées, des volvox de différentes especes, des polypes. Ces deux productions peuvent se rencontrer ensemble, parce qu'elles naissent des mêmes causes. Un certain degré de putridité est favorable & au champignon qui végete sur la matiere putride, & à la mouche qui se repait du champignon.

Nous ne saurions regarder comme des plantes, de petits êtres qui nagent, qui se rapprochent du fond, qui s'évitent, qui remuent des bras & des queues. Dans des êtres aussi simples, nous ne saurions imaginer des figures plus exactement de la nature animale. (*H. D. G.*)

ANIMAL, f. m. ANIMAUX au pl. (*terme de blason.*) on comprend sous ce mot, non seulement les quadrupedes, mais même les

volatiles ; les poissons & les reptiles ; on en voit de toutes les especes dans les armoiries ; ils ont chacun leur position & des termes qui leur sont propres.

Le *lion* est toujours de profil ne montrant qu'un œil, le bout de sa queue tourné vers le dos : son attitude est d'être rampant, on ne l'exprime point parce que c'est sa position naturelle dans l'art héraldique.

Le *lion* paroît quelquefois marchant, alors on le nomme *lion léopardé*.

Le *léopard* est souvent passant, & a la tête de front, de sorte qu'il montre les deux yeux en quelque attitude qu'il soit, ce qui le distingue du *lion* ; quand il est rampant, on le nomme *léopard lionné*.

Le *taureau* rampant est dit *furieux*.

Le *bœuf* & la *vache* sont ordinairement représentés passans.

Le *mouton* & la *brebis* passans ou paissans.

Le *cheval* qui se promene sans harnois, est dit *guai* ; s'il est levé, *cabré* ; lorsqu'il a tous ses harnois, on dit qu'il est *bardé*, *houssé & caparaçonné*.

Le *bouc*, la *chevre*, la *licorne* & les autres *animaux* sauvages leves, sont dits *saillans*.

Le *chat* levé est dit *effarouché*, mais lorsqu'il leve le derriere plus haut que la tête, on le dit *hérissonné*.

Le *loup* levé ou rampant, est nommé *raviſſant*.

Voyez l'*aigle*, les autres oiseaux, le *dauphin* & les poissons. Tous ces *animaux* & autres se trouvent employés dans un plus grand détail à leur article particulier, en l'ordre alphabétique.

Le mot *animal*, vient du latin *anima* qui a vie, qui est animé. (*G. D. T.*)

ANIMALCULE, *animalculum*, petit animal. On désigne le plus souvent par ce mot, des animaux si petits qu'on ne peut les voir qu'à l'aide du microscope. Depuis l'invention de cet instrument, on y a apperçu de petits animaux dont on n'avoit jamais eu aucune connoissance ; on a vu des corps mouvans dans plusieurs liqueurs différentes, & principalement dans les semences des animaux, & dans les infusions des grains & des plantes. Hartsoeker & Leuwenhoeck ont été les premiers auteurs de ces découvertes, & ils ont assuré que ces corps mouvans étoient de vrais animaux : quantité d'autres observateurs ont suivi les mêmes recherches, & ont trouvé de nouveaux corps mouvans ; tous ont cru que c'étoient de vrais animaux ; de-là sont venus différens systêmes sur la génération, les vers spermatiques des mâles, les œufs des femelles, *&c.* Enfin M. de Buffon a détruit ce faux préjugé ; il a prouvé par des expériences incontestables, dans le *second volume de l'hist. nat. génér. & part. avec la descript. du cabinet du roi*, que les corps mouvans que l'on découvre avec le microscope dans la semence des mâles, ne sont pas de vrais animaux, mais seulement des molécules organiques, vivantes, & propres à composer un nouveau corps organisé d'une nature semblable à celui dont elles sont extraites. M. de Buffon a trouvé ces corps mouvans dans la semence des femelles comme dans celle des mâles ; & il fait voir que les corps mouvans qu'il a observés au microscope dans les infusions des germes des plantes, comme dans la semence des animaux, sont aussi des molécules organiques des végétaux. *Voyez* PARTIES ORGANIQUES, GÉNÉRATION, SEMENCE.

M. de Buffon avoit communiqué à M. Needham, de la société royale de Londres, ses découvertes sur la semence des animaux & sur les infusions des germes des plantes, avant la publication des premiers volumes de l'*Hist. génér. & part.* &c. J'ai été témoin moi-même, comme M. Needham, des premieres expériences qui furent faites au jardin du roi par M. de Buffon, avec un microscope que M. Needham avoit apporté de Londres. Ce fut après avoir vu les premieres expériences sur les infusions des germes de plantes, que M. Needham conçut le dessein de suivre ces expériences sur les végétaux : il communiqua ce projet en ma présence à M. de Buffon, comme à l'auteur de la découverte dont il alloit suivre les détails. M. Needham fit en conséquence quantité d'observations, & il s'est beaucoup occupé de la découverte de M. de Buffon. On a déja vu paroître un ouvrage de M. Needham sur cette matiere, *Nouv. Obſ.*

microſcopiques, *1750* ; & l'auteur a promis de donner au public le détail de toutes les obſervations qu'il a faites ſur ce ſujet : M. Needham m'en a communiqué quelques-unes dont j'ai été très-ſatisfait.

On a vu quantité de ces *animalcules* ou de ces petits corps mouvans ſur différentes matieres ; par exemple, on a apperçu ſur de petits grains de ſable paſſés au tamis, un *animalcule* qui a un grand nombre de piés, & le dos blanc & couvert d'écailles. On a trouvé de petits animaux reſſemblans à des tortues dans la liqueur des puſtules de la galle. *Voyez* GALLE. On a vu dans l'eau commune expoſée pendant quelque temps à l'air, quantité de petits corps mouvans de différentes groſſeurs & de différentes figures, dont la plupart ſont ronds ou ovales. Leuwenhoeck eſtime que mille millions des corps mouvans que l'on découvre dans l'eau commune, ne ſont pas ſi gros qu'un grain de ſable ordinaire. *Voyez* SEMENCE, MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (*I*)

ANIMALISTES, ſ. m. pl. ſecte de phyſiciens qui enſeignent que les embryons ſont non ſeulement tout formés, mais déja très-vivans dans la ſemence du pere, qui les lance à millions dans la matrice, & que la mere ne fait que donner le logement & la nourriture à celui qui eſt deſtiné à être vivifié.

Cette opinion doit ſa naiſſance à Hartſoeker, Hollandois, dont les yeux jeunes encore apperçurent, à l'aide du microſcope, cette prétendue graine d'animaux dans la ſemence des mâles ſeulement de toutes les eſpeces.

La difficulté qu'il y a d'expliquer comment, ſi le fœtus n'eſt autre choſe que le ver qu'on voit nager dans la ſemence du mâle, il peut ſe faire que ce fœtus reſſemble quelquefois à la femelle : la multitude innombrable de ces vers qui ne paroît pas s'accorder avec l'économie de la nature ; la façon dont on veut qu'ils ſoient de pere en fils contenus les uns dans les autres à l'infini ; leur figure, leur prétendu ouvrage ; tout eſt contre eux ; & s'il ſe trouve des animaux dans la ſemence, ils ſont comme quantité d'autres que le microſcope a fait découvrir dans mille endroits.

M. Joblot a découvert au microſcope un nombre prodigieux d'animaux ſinguliers dans les infuſions de foin, de paille, de blé, de ſéné, de poivre, de ſauge, de melon, de fenouil, de framboiſe, de thé, d'anémone royale.

M. de Maleziеu a vu au microſcope des animaux vingt-ſept millions de fois plus petits qu'une mite.

M. Leuwenhoeck dit qu'il en a trouvé dans un chabot plus que la terre ne peut porter d'hommes.

M. Paulin veut dans une diſſertation qui parut en 1703, que tout ſoit plein de vers imperceptibles à la ſimple vue, & d'œufs de vers, mais qui n'éclоſent point partout. (*L*)

* Il peut y avoir ſans doute des animaux dans les liqueurs ; mais ce qu'on prend pour des animaux en eſt-il toujours ? *Voyez* ANIMALCULE.

ANIMALITÉ, ſ. f. (*Hiſt. nat. Zoologie.*) l'*animalité* eſt ce qui conſtitue l'animal ; mais qu'eſt-ce qui conſtitue l'animal ? quel eſt le caractere diſtinctif de l'*animalité* ? Recherche importante dans le ſyſtême des êtres naturels ; queſtion plus difficile à réſoudre, que ne penſent les phyſiciens qui, ſe formant une idée de l'animal, d'après des idées particulieres, priſes de quelques individus, prennent pour le caractere eſſentiel de l'*animalité*, ce qui n'en eſt qu'une variation.

La forme, la maniere de ſe nourrir, de croître, de multiplier, la faculté loco-motive, le ſentiment, voilà d'où l'on prétend tirer le caractere diſtinctif de l'*animalité*. Mais on prouve d'une maniere ſenſible, que tout cela eſt inſuffiſant, pour le but que l'on ſe propoſe ; & cette recherche nous mene à une impoſſibilité manifeſte d'exclure raiſonnablement aucun être naturel de la claſſe des animaux. Ainſi le philoſophe qui étudie la nature ſent ſes idées s'agrandir à meſure qu'il contemple plus attentivement ſa marche, & la gradation de ſes productions, & bientôt il ne voit plus qu'un ſeul ſyſtême immenſe, où il croyoit appercevoir d'abord pluſieurs petits ſyſtêmes partiaux.

Il n'y a point de forme particuliere af-

ſectée à l'animal, il n'y a point de forme particuliere exclue de l'*animalité*. C'eſt ce qu'indique la variété infinie des formes animales; ſuivez la métamorphoſe du prototype depuis l'huître juſqu'à la baleine, depuis le polype juſqu'à l'éléphant, juſqu'à l'homme. Non ſeulement la nature peut animaliſer la matiere, ſous telle forme qu'il lui plaît, ſans exception, mais elle peut encore faire paſſer un même individu par pluſieurs formes ſucceſſives qui paroiſſent très-éloignées les unes des autres, & dont pourtant la ſeconde eſt engendrée par la premiere, comme elle engendre la troiſieme. C'eſt le phénomene que nous offre la métamorphoſe des inſectes. Un fait plus particulier & plus curieux encore, eſt la tranſformation des poiſſons en grenouilles. On voit un petit poiſſon, eſpece de têtard, pouſſer ſucceſſivement des pattes, perdre ſa queue, & changer ſa forme de poiſſon en celle d'une grenouille. Ce changement eſt ſur-tout remarquable dans la grenouille d'Amboine, dont l'embryon eſt un petit poiſſon d'une figure ſi déterminée, qu'on ne ſoupçonneroit pas qu'elle ne fût qu'un paſſage à une autre forme: c'eſt un corps ramaſſé, une tête courte, une queue longue, garnie d'ailerons remontés juſque vers la tête (*fig. 9.*); du reſte aucune apparence de pattes, qui puiſſe indiquer que ce ſoit une grenouille déguiſée. Bientôt l'embryon prend des piés, la queue diſparoît, & le poiſſon eſt une grenouille parfaite (*fig. 14*). Ce n'eſt pas là la fin de cette ſcene changeante. Les grenouilles de Surinam, de Curaçao & d'autres contrées de l'Amérique ſe changent derechef en poiſſons. Dès qu'elles ſont parvenues à leur groſſeur, il leur pouſſe une queue au bas de l'épine du dos, & à meſure qu'elle croît, leurs pattes s'efficent, la tête change de forme; & le naturaliſte, témoin de ce phénomene, voyant un poiſſon parfait, garni de nageoires, eſt forcé de convenir que l'*animalité* eſt indépendante des formes. *Voyez l'art.* GRENOUILLE.

Les zoophytes, animaux-plantes, ou plantes animales, ſont de vrais animaux, dont la forme extérieure approche plus du végétal que de l'animal. Le champignon marin, la plume-de-mer, une tige branchue, une gouſſe aſſez ſemblable à celle qui contient la graine des pavots, portée ſur un pédicule enraciné dans un morceau de rocher, ſont des êtres dont l'*animalité* eſt conſtatée, & qui pourtant s'éloignent aſſez des formes animales ordinaires, pour qu'il ſoit aiſé de les confondre avec les formes végétales. Le polype à bouquet reſſemble plus à une fleur qu'à toute autre choſe. Auſſi Marſighi a pris les petits polypes marins pour des fleurs, par une mépriſe qui portoit uniquement ſur l'apparence extérieure; & Trembley a douté quelque temps de la nature des polypes d'eau douce. Concluons que l'*animalité* ſe cache ſouvent ſous les formes qui ſemblent lui convenir le moins, lorſqu'on les compare à celles des autres animaux plus connus & plus ordinaires; mais que dans le vrai, toutes les formes lui conviennent, qu'elle n'en exclut aucune; en un mot, que toutes les formes naturelles ſont animales, & qu'il n'eſt pas poſſible d'admettre la différence des formes pour un diſtinctif ſuffiſant entre les animaux & les végétaux. *Voyez* CHAMPIGNON *marin*, HOLOTHURIE, PLUME-DE-MER, REIN-DE-MER, PRIAPE *à tige déliée & au corps ovale*, MOUCHE VÉGÉTALE, & *l'art.* POLYPES.

Si de l'examen des formes animales extérieures, nous paſſons à celui des formes animales intérieures, c'eſt-à-dire, de la ſtructure organique des animaux, nous nous convaincrons également qu'il n'y a point d'organiſation particuliere affectée à l'animal, qu'il n'y a point d'organiſation exclue de l'*animalité*. Combien la ſtructure organique d'une bulbe polypeuſe, de la gallinſecte, de la moule des étangs, & de quelques coquillages plus dégradés encore, ne s'éloigne-t-elle pas de l'organiſation des autres animaux que nous connoiſſons? Il y a certainement plus de diſtance à cet égard de l'huître à l'homme, que du polype à une mouſſe. Le polype à bouquet, le polype à entonnoir, n'ont aucun des organes des autres animaux; ces organes ne ſont donc pas eſſentiels à l'animal. Ils n'ont même rien de ſemblable ni d'analogue: l'*animalité* n'eſt donc pas attachée à ces organes, ni à leurs analogues, & elle peut ſe paſſer des uns & des autres. La nature peut donc anima-

lifer la matiere fur un plan tout différent de ce que nous en favons ou pouvons imaginer : le cœur & le fang que ce double mufcle diftribue dans toutes les parties de la machine animale, le cerveau & la moëlle allongée, les veines, les nerfs ou leurs équivalens, font des appartenances propres de certaines efpeces animales, mais ils ne conftituent point l'*animalité*; auffi en defcendant l'échelle univerfelle des êtres, avant que d'arriver au polype, nous trouvons quantité d'animaux qui manquent de tous ces organes, ou d'une partie, & qui n'en font pas moins des animaux. Le polype eft un animal dont la ftructure organique ne reffemble en rien à celle des autres animaux; il peut de même y avoir un autre animal dont la ftructure ne reffemble ni à celle du polype, ni à celle de tous les autres individus animés, avoués pour tels; & cette variation de machines animales, peut être portée jufqu'à une progreffion à laquelle il ne nous eft pas permis d'affigner des bornes.

La nutrition des animaux fe fait de tant de manieres avec tant & fi peu d'organes, avec des organes fi diffemblables, qu'elle n'offre rien d'affez conftant, ni d'affez uniforme, pour en tirer un caractere diftinctif. L'homme commence à fe nourrir à la maniere des plantes. De quelque maniere que l'animal fe nourriffe, que ce foit par une ouverture unique, par une bouche, un bec, une trompe, ou par un certain nombre d'ouvertures, par des fuçoirs, des radicules, des mamelons, ou par des pores diftribués fur toute fa furface extérieure, cela eft fort indifférent à fon *animalité*. Ce que je dis des organes extérieurs de la nutrition, s'étend également aux organes plus ou moins multipliés, plus ou moins compofés, qui font au dedans de l'animal pour y préparer les alimens & les difpofer à l'affimilation. Sûrement cette préparation exige plus ou moins d'appareil, de machines & d'action, felon la qualité des alimens, & l'organifation des divers animaux. Mais cet appareil d'organes digeftifs ne conftitue point l'*animalité*, & il peut y avoir une économie animale fi fimple, qu'elle rejette comme inutiles tous les vaiffeaux chymiques & les menftrues néceffaires à une *animalité* plus compofée. On peut donc dire que toutes les manieres de fe nourrir peuvent convenir à l'*animalité* qui n'en affecte & n'en exclut aucune.

A l'égard de l'accroiffement, il eft le même dans tous les êtres : ils paffent tous de l'état de germe à celui de développement & de perfection, en s'incorporant la matiere de leur nourriture.

Il y a peut être un peu plus de difficulté au fujet de la génération; mais c'eft uniquement pour le peuple & non pour le philofophe : pour le peuple qui croit que tous les animaux s'accouplent, & qui n'a point vu les plantes & les foffiles s'accoupler, & non pour le philofophe qui fait combien il y a de variations dans la génération des animaux, qui a vu quantité de vermiffeaux multiplier fans copulation, même fans aucune communication des deux fexes, des infectes multiplier de bouture, un bouton animal naître, croître & s'épanouir fur un tronc animal, le polype jeter des graines, & pouffer des rejetons; qui a reconnu le fexe des plantes, & vu les fleurons mâles répandre leur femence fur les fleurons femelles, c'eft-à-dire, qui a vu des animaux multiplier comme les plantes, & les plantes engendrer comme les animaux; pour le philofophe qui, ayant étudié la nature des foffiles, leur organifation femblable à celle des os, des dents, des cornes des animaux, & à celle des bois les plus durs, comme l'ébene & le gayac, leur forme conftante, a compris qu'il falloit que les pierres & les métaux vinffent de femence, d'un germe où de tels êtres organiques fuffent ébauchés en petit; qui a reconnu comment les pierres & les métaux jetoient leur graine ou femence, quoiqu'on ne leur ait point encore trouvé de différences fexuelles, ainfi qu'il y a plufieurs animaux & végétaux dans ce cas; qui a vu une infinité de fœtus pierreux & métalliques dans leur matrice, avec leurs enveloppes & placenta, qui les y a vus croître & fe nourrir comme les autres animaux. Ces obfervations ne laiffent plus aucun lieu de douter que la génération ne foit à-peu-près uniforme dans tous les êtres; & la différence qu'il peut y avoir entr'eux dans la maniere de fe reproduire, à quelque point qu'elle foit portée, peut au plus varier l'*animalité*; mais elle l'étendra, au lieu de

la

la restreindre à une certaine collection d'êtres particuliers.

La faculté loco-motive est un secours accidentel donné à quelques êtres, pour satisfaire leurs besoins, sur-tout le besoin de se nourrir, & que par conséquent ils ont reçu selon la mesure & l'exigence de leurs besoins. Ceux à qui elle n'est pas nécessaire, en sont privés, sans changer pour cela de nature; car, comme un animal qui dort, & qui pendant que le sommeil enchaîne ses piés, ne cesse pas d'être animal, quoique privé de la faculté de se mouvoir, pour tout le temps de son sommeil; de même une plante, une pierre, peuvent être regardées comme des animaux qui dorment toute leur vie. L'état de repos ou la négation du mouvement n'exclut pas plus l'*animalité* que l'état de mouvement, ou la négation du repos.

Il n'est pas difficile de faire rentrer les végétaux dans la classe des animaux. Les uns & les autres sont des êtres organiques, doués de la triple faculté de se nourrir, de croître & d'engendrer, propriétés qui seules constituent l'*animalité*, & qu'un œil philosophe apperçoit aisément dans tous les êtres. Les plantes sont des animaux sédentaires ou enracinés, destinés par la nature à passer leur vie sur le point de la surface du globe où elles naissent. Nous avons une infinité de savans ouvrages sur l'anatomie des plantes, leur économie, leur nutrition, leur accroissement, leur génération, leur respiration, leur transpiration, leur état de veille, leur sommeil, leurs maladies, leurs productions monstrueuses, & tous ces ouvrages constatent l'*animalité* des plantes. Celle des fossiles n'est pas aussi sensible, parce qu'ils sont plus bas dans l'échelle, & que leurs organes ont moins de rapport avec les nôtres. A une si grande distance, nous sommes moins en état de saisir les traits d'une *animalité* si différente de toute autre économie animale. Mais nos organes ne sont pas la mesure des forces de la nature, il y a de la vie & de l'activité, au delà de la portée de nos sens. Nous savons que les pierres & les métaux se nourrissent, croissent & multiplient par un principe intérieur vital; nous leur connoissons des facultés; nous avons calculé les divers âges de leur vie. *Voyez* le livre intitulé DE LA NATURE, *tom. IV, Tome II.* *Traité de l'animalité, & l'art.* REGNE (*Hist. nat.*) *dans ce dictionnaire.*

ANIMAL-FLEUR. *Voyez* ACTINIA SOCIATA.

ANIMATION, (*Méd. lég.*) On désigne par cette expression, le moment où l'ame s'unit au corps de l'embryon ou du fœtus dans le sein de la mere. Il importeroit peu au progrès des connoissances utiles & positives d'entrer dans une discussion aussi vaine & aussi obscure: il nous suffit que le fœtus formé dans le sein de sa mere, soit capable de nutrition & d'accroissement dans tous les temps lorsqu'il est sain, bien formé, & la mere bien constituée. Mais la société & la religion imposent des devoirs d'un autre genre. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux salutaires du baptême, & la dignité du sacrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi sur une masse qu'on supposeroit informe & purement matérielle.

Cette considération a paru suffire aux écrivains, pour autoriser une recherche que le conflit des opinions n'a pas éclaircie. On a toujours pensé dans l'église que les ames raisonnables n'existoient point avant la création des corps; il est indubitable, dit M. Cangiamila, que l'ame est créée pour chaque corps pendant qu'il est encore dans le sein de sa mere. Mais dans quel temps précis cela a-t-il lieu? Jean Marc, premier médecin de la ville de Prague, a prétendu que l'ame raisonnable n'existoit point avant la naissance, c'étoit l'opinion de Platon & d'Asclépiade, de Protagoras & de plusieurs stoïciens: l'enfant, disoient-ils, reçoit l'ame par infusion au moment de sa naissance & lorsqu'il commence à respirer.

Aristote a fixé l'*animation* au 40e jour pour les garçons; le vulgaire la fixe au 90e pour les filles. S. Augustin, & tous les théologiens, d'après S. Thomas, ont adopté le sentiment d'Aristote, qui a eu le plus grand crédit dans l'école jusqu'en 1640. Il est certain que l'embryon a du mouvement dès les premiers jours de la conception, Aristote ne l'ignoroit pas: mais il distinguoit la vie végétative & la raisonnable, qui selon lui se succédoient, en sorte que le fœtus devoit d'abord être considéré comme plante, & ensuite comme animal, avant de passer à la

condition d'homme. Toutes les universités, excepté celle de Coïmbre, ajoute le même M. Cangiamila, ont rejeté l'opinion d'Aristote sur cette succession d'ames.

Plusieurs n'admettent l'*animation* que quand les principaux membres sont formés. Zacchias croit qu'elle a lieu au moment même de la conception. S. Basile ne vouloit pas qu'on admit de distinction entre le fœtus animé & inanimé, parce qu'il pensoit que l'ame étoit créée au moment de la conception. On a poussé encore plus loin le vague des prétentions & des conjectures; les observations de Leuvenhoeck & d'Hartsoëcker sur les animalcules spermatiques, ont fait imaginer que le moment de la conception n'étoit point le terme de cette *animation*. Kaw-Boerhaave accorde la vie & toutes ses prérogatives, à celui des animalcules qui a le bonheur de s'insinuer dans les ovaires & de féconder un œuf; il suppose même dans les animaux une diversité de sexe, & en déduit la possibilité d'une fécondation intérieure & primitive dans les animalcules femelles : il ose citer sérieusement un fœtus femelle, dans les ovaires duquel on trouva un fœtus bien formé. A Retzgendorf, près Hambourg, en 1672, une femme mit au monde une fille; son accouchement fut laborieux. Cette petite fille, huit jours après sa naissance, jeta tout à coup de hauts cris, & parut agitée de convulsions extraordinaires : on la débarrasse de ses langes, mais quelle fut la surprise des spectateurs ! ils virent une petite fille que celle-ci venoit de mettre au monde; elle étoit de la grandeur du doigt du milieu de la main. On trouva aussi l'arriere-faix, &c. on la baptisa, & le lendemain elle mourut avec sa petite mere. (*Bartholin, Deusing.*) C'est ici sans doute qu'on est effrayé du honteux délire qu'enfante l'absurde crédulité des prétendus physiciens. Graves auteurs, qui abandonnez les faits pour vous livrer aux écarts de l'imagination qui a perdu nos ancêtres, n'oubliez jamais ce que dit Bacon sur les bornes de votre carriere ! *Homo naturæ minister & interpres tantùm facit & intelligit, quantùm de ordine naturæ opere vel mente observaverit, nec amplius scit aut potest.* Il est utile de présenter quelquefois de pareils exemples; ils font sentir l'extrême besoin de cette philosophie qui sait apprécier. Bartholin & Deusingius crurent fermement, & leur témoignage a entraîné ce servile troupeau de compilateurs qui jure sur les autorités.

Les profondes ténebres qui enveloppent encore le mystere de la génération, ne permettent pas d'assurer s'il existe quelque chose de vivant dans le germe des hommes, avant le moment de la conception : est-ce par le mélange des deux semences ? Est-ce par la fécondation d'un œuf préexistant & organisé ? Est-ce par des formes ou substances plastiques ? Est-ce enfin par une création nouvelle de la toute-puissance que s'opere la génération du nouvel être après le coït ? Seroit-ce par le concours & la réunion de différentes molécules organiques déja vivantes ? . . . . . Toutes ces suppositions, toutes ces possibilités se lient à la question de l'*animation*. On conçoit que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe pour lui petit qu'il soit, est la même force qui doit le mouvoir dans tous les temps. On est comme forcé d'admettre l'existence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fideles, que l'ame de l'embryon soit végétative ou pensante : on sait qu'avec le temps & le secours des développemens des parties, cette masse organique presque brute deviendra, si rien ne s'y oppose d'ailleurs, un être raisonnable & doué d'intelligence. On est donc coupable envers l'état qu'on prive d'un citoyen, lorsque, par des moyens violens & médités, on met obstacle aux développemens d'un germe. On est criminel envers la religion, lorsqu'on la frustre de l'espoir d'acquérir un fidele de plus, quand même on n'attenteroit que sur une masse informe; & le degré de l'attentat semble proportionné au degré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. *V.* Avortement, (*Méd. lég.*)

La difformité du germe, son organisation peu avancée, n'excuse point le crime en son entier. *V.* Monstres, Accouchemens monstrueux, (*Méd. lég.*)

On voit, par ce détail, qu'à parler religieusement, on ne peut se dispenser de condamner la coutume de jeter dans les ordures la petite masse abortive, quelque peu avancé que soit le terme de la fausse

couche ; souvent le fœtus vit, & par cette inattention on le laisse périr sans baptême. (*Art. de M. LA FOSSE, docteur en médecine.*)

* ANIME (*gumma*) d'Orient & d'Ethiopie ; (*Hist. nat. mat. méd.*) c'est une résine transparente, en gros morceaux de différentes couleurs, tantôt blanes, tantôt roussâtres ou bruns, & semblables en quelque façon à la myrrhe, qui répand une odeur agréable quand on la brûle. Il est rare d'en trouver dans les boutiques : on lui substitue celle d'Occident.

L'*animé* occidentale, ou la résine de Courbaril, est blanche, tire une peu sur la couleur de l'encens ; est transparente, plus huileuse que la résine copal, moins luisante que l'orientale, d'une odeur suave : elle vient de la nouvelle Espagne, du Brésil, & des îles de l'Amérique. Elle découle d'un arbre qui s'appelle *jetaiba*, qu'on met au rang des plus grands de l'Amérique & des plus utiles, parce que son bois est propre à toutes sortes d'ouvrages. Il est dur, solide, rougeâtre, d'une écorce épaisse, raboteuse, ridée, & de couleur de châtaigne. Ses branches s'étendent de tous côtés au loin & au large, elles sont partagées en plusieurs rameaux, & garnies d'un très-grand nombre de feuilles, fort semblables à celles du laurier, mais plus solides, plates, au nombre de six, attachées deux à deux à chaque queue, de sorte qu'elle représente fort bien la marque d'un pié de chevre. Elles sont pointues à leur sommet, arrondies à leur base, & un peu courbées du côté qu'elles se regardent : elles sont un peu acerbes au goût, d'un verd gai & un peu foncé ; luisantes & percées d'une infinité de petits trous comme le millepertuis, ou plutôt transparentes, quand on les regarde à la lumiere. Les fleurs sont au sommet des petites branches, en papillon, tirant sur le pourpre, ramassées en pyramide ; leur pistil se change en un fruit ou gousse longue d'environ un pié, large de deux pouces, obtuse aux deux bouts, un peu applatie sur les côtés, & marquée de deux côtes rondes sur le dos. Cette gousse ne s'ouvre point d'elle-même comme les autres, elle reste entiere ; elle est composée d'une écorce épaisse, dure comme la châtaigne & de même couleur, de sorte qu'elle paroit vernissée, quoiqu'elle soit un peu raboteuse. Sa cavité intérieure est remplie de petites fibres réunies comme par paquets, & parsemées de farine jaunâtre, seche, douce, & agréable au goût. Entre ces fibres sont compris quatre ou cinq graines semblables aux osselets de pignon, mais quatre fois plus grandes. Elles sont composées d'une petite peau, comme la châtaigne, mince, polie, & d'un brun-clair, tenant fortement à la chair.

Cet arbre est commun aux îles de l'Amérique ; les Negres recueillent avec soin son fruit en mai & en juin : ils aiment la farine contenue dans les fruits. Il rend une larme que nous avons décrite sous le nom d'*animé*, mais que les Brasiliens appellent *jetaicica*.

La meilleure gomme *animé* (*Médecine.*) doit être blanche, seche, friable, de bonne odeur, & se consumer facilement quand on la jette sur les charbons allumés ; elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Elle est propre pour discuter, pour amollir, pour résoudre les tumeurs indolentes, pour la migraine, pour fortifier le cerveau ; on en applique dessus la tête, & on en parfume les bonnets : on s'en sert aussi dans les plaies pour déterger & cicatriser.

Elle est bonne dans les affections froides, douloureuses, rhumatismales, œdémateuses de la tête, des nerfs, & des articulations ; la paralysie, les contractions, les relâchemens, les contusions : elle entre dans les emplâtres & les cérats qui servent dans ces maladies. (*N*)

ANIMÉ, adj. *en physique & en méchanique ;* on dit qu'un corps est *animé* par une force accélératrice, lorsqu'il est poussé par cette force, & qu'en vertu de cette impulsion il se meut ou tend à se mouvoir. *Voyez* ACCÉLÉRATRICE, ACTION. (*O*)

ANIMÉ, (*en terme de blason.*) se dit d'un cheval qui est en action, & qui montre un desir de combattre. On le dit même de sa tête seule, & c'est lorsque l'œil est de différent émail. Il porte d'or au cheval de sable, *animé* de gueules. (+)

ANIMELLES, (*Cuisine.*) on appelle ainsi les testicules du belier qui sont un mets très-nourrissant & très-fortifiant. On les sert de trois façons.

1°. On les coupe par morceaux, en quatre

ou huit; on en ôte la peau: on met dessus un peu de sel pilé & de farine: on les fait frire jusqu'à ce qu'elles soient croquantes.

2°. On fait une pâte avec de la farine détrempée de biere ou de vin, dans laquelle on met un demi-verre d'huile avec du sel. On fait frire les *animelles* à moitié & on les met dans cette pâte, & ensuite on les remet frire, on les garnit de persil frit pour servir.

3°. Enfin, on les fait mariner avec oignon, persil, poivre, girofle, vinaigre & un peu de bouillon; on les trempe dans des œufs battus; on les pane; on les fait frire & on les sert garnies de persil frit. (+)

ANIMER *un cheval*, (*Manege.*) c'est le réveiller quand il ralentit ses mouvemens au manege, au moyen du bruit de la langue ou du sifflement de la gaule. (*V*)

ANIMOVISTES, s. m. pl. branche des Ovistes; ce sont des animalistes réformés, qui, forcés de reconnoître des œufs, regardent les ovaires comme des hôtelleries, dont chaque œuf est un appartement où vient, en passant du néant à l'être, loger un animal spermatique sans aucune suite, s'il est femelle, mais traînant après lui de pere en fils, s'il est mâle, toute sa postérité. Leuwenhoeck est l'auteur de cette réforme. *Voyez* ANIMALCULE, ŒUF. (*L*)

* ANINGA-IBA, (*Hist. nat. bot.*) arbre du Bresil qui croît dans l'eau, s'éleve à la hauteur de cinq ou six piés, ne pousse qu'une seule tige fort cassante, divisée par nœuds & cendrée comme celle du coudrier, & porte à son extrémité des feuilles larges, épaisses, lisses, à-peu-près semblables à celles du nénuphar ou de la sagittale, & traversées d'une cote saillante d'où partent des fibres transversales; chaque feuille est soutenue par un pédicule plein de suc & d'environ un pié de long. D'entre les aisselles des feuilles sort une fleur grande, concave, composée d'une seule feuille d'un jaune pâle, avec un pistil jaune dans le milieu, à laquelle succede un chaton qui se change en un fruit de la figure & de la grosseur d'un œuf d'autruche, verd & plein d'une pulpe blanche & humide, qui acquiert en mûrissant une saveur farineuse. On s'en nourrit dans les temps fâcheux: mais l'excès en est dangereux, cette pulpe étant presqu'aussi froide & aussi venteuse que le champignon de la mauvaise espece; elle peut suffoquer. On emploie le bois à plusieurs usages; comme il est léger & compacte, les Negres en font des bateaux à trois planches assemblées.

L'autre espece d'*aninga* croît dans les mêmes endroits & prend la même hauteur que la précédente; mais sa tige a plusieurs branches, épaisses, lisses, rougeâtres, & semblables à celles du platane; il en sort des feuilles grandes, oblongues, & parsemées de nervures. Elle ne pousse qu'une seule fleur blanche, qui se change en un fruit singulier, d'abord verd, puis cendré, jaune, ensuite oblong, épais, compacte, & grenu. Les naturels du pays le mangent au défaut d'autre nourriture.

Les deux especes ont la racine bulbeuse; on en tire une huile par expression, qu'on substitue à celle de nénuphar & de caprier. On fait cuire la racine dans de l'urine: & la décoction employée en fomentation appaise les douleurs de la goutte, récente ou invétérée. *Hist. plant.* Ray.

* ANINGA-PERI, plante de la nature des précédentes, qui croît dans les bois & porte une fleur blanche, à laquelle succedent de petites grappes semblables aux baies de sureau, mais noirâtres. Ses feuilles sont cotoneuses, ovales, d'un verd sale, agréables à la vue, douces au toucher, ayant la même odeur que l'ortie, & parsemées de nervures épaisses.

On dit que broyées ou pulvérisées, on peut les employer avec succès contre les ulceres récens ou invétérés. *Ray.*

ANIO, (*Géogr.*) petite riviere connue aujourd'hui sous le nom *Teveron*, a sa source au mont Trevi, vers les frontieres de l'Abruzze; d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome, d'où elle se précipite avec bruit dans le Tibre à la Cascata, à une distance presqu'égale de Rome & de Castes-Giubileo; on prétend qu'elle tiroit son nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. (*T-N.*)

* ANJOU, (*Géog.*) province & duché de France, borné au septentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au

midi par le Poitou, & à l'Orient par la Touraine. Nous parlerons de ſes carrieres à l'article ARDOISE.

Le commerce de cette province conſiſte en vins, lins, chanvres, ardoiſes, mines de fer & de charbon, blanchiſſeries de cire & de toile, raffineries de ſucre & de ſalpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou ſe brulent en eaux-de-vie qui paſſent à Paris par le canal de Briare. Les ardoiſieres ſont principalement aux environs d'Angers. *Voy.* ARDOISE. Les mines de fer & de charbon ſont ſur les paroiſſes de Courſon, de Saint-Georges, *&c.* Les forges, fourneaux, fonderies, *&c.* ſont à Château-la-Caillere & à Paonné : les verreries à Chenu : les raffineries de Sucre à Angers & Saumur : le ſalpêtre dans cette derniere ville, de même que les blanchiſſeries, il y en a encore ailleurs. Les étamines ſe font à Angers ; elles ſont de laine ſur ſoie. On y fabrique des raz, des camelots, & autres ſerges, des droguets & des étamines à Ludes ; des croiſés à Château-Gontier ; des ſerges tremieres & des droguets à la Fleche, Etauge, Doue, *&c.* les toiles particuliérement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet : les unes viennent à Saint-Malo & paſſent chez l'étranger ; les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou reſtent dans le Poitou. Les toiles appellées *ploſtilles* ſe font à Cholet.

ANJOUAN *ou* AMIVAN, *V.* AMJUAM.

* ANIRAN, f. m. c'eſt ſelon la ſuperſtition des mages, l'ange ou le génie qui préſide aux noces & à tous les troiſiemes jours des mois, qui portent ſon nom & lui ſont conſacrés. La fête de l'*aniran* ſe célébroit autrefois avec pompe, mais le mahométiſme l'a abolie : il n'y a plus que les fideles adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *parſis*, qui ſanctifient ce jour ſecrettement & dans quelques endroits ſeulement.

ANIRE, *voyez* MAXILLAIRE. (1)

ANIS, *aniſum*, (*Hiſt. nat. bot.*) plante qui doit être rapportée au genre du perſil. *Voyez* PERSIL. (*I*)

* Sa racine eſt menue, annuelle, fibrée blanche : ſes feuilles inférieures ſont arrondies, d'un verd gai, longues d'un pouce & plus, partagées en trois, crénelées, liſſes ; celles qui ſont plus haut ſont très-découpées : ſa tige eſt branchue, cannelée, & creuſe : ſes fleurs ſont petites, blanches, en roſe, diſpoſées en parafol, & compoſées de cinq pétales échancrées ; le calice ſe change en un fruit oblong, ovoïde, formé de deux ſemences menues, convexes & cannelées, d'un verd griſâtre, d'une odeur & d'une ſaveur douce, très-ſuave, mêlée d'une acrimonie agréable. On ſeme beaucoup d'*anis* en France, ſur-tout dans la Touraine.

L'analyſe de la plante entiere & récente, ſans la racine, a donné un phlegme limpide & odorant, ſans aucune marque d'acide ; une liqueur limpide-acide, qui ne ſe faiſoit pas appercevoir d'abord, mais qui s'eſt enſuite manifeſtée, & qui eſt devenue enfin un fort acide ; très-peu d'huile eſſentielle : ce qui eſt reſté dans l'alembic deſſéché & diſtillé à la cornue, a donné une liqueur ſoit acide, ſoit alkaline, remplie de ſel nitreux, & une huile ſoit ſubtile & eſſentielle, ſoit épaiſſe & comme de la graiſſe.

La maſſe noire calcinée au feu de réverbere pendant ſix heures, a donné des cendres noires qui ont laiſſé par la lixiviation un ſel fixe purement alkali.

La ſemence contient beaucoup plus d'huile eſſentielle que les autres parties. Cette huile eſt verdâtre, odorante, & agréable au goût : on l'obtient par expreſſion & par diſtillation. Il faut pour l'uſage de la médecine choiſir la ſemence d'*anis* la plus groſſe, la mieux nourrie, la plus nette, récemment ſéchée, d'une odeur agréable, & d'un goût doux & un peu piquant : elle contient beaucoup d'huile exaltée & de ſel volatil ; elle eſt cordiale, ſtomacale, pectorale, carminative, digeſtive ; elle excite le lait aux nourrices, & appaiſe les coliques.

On l'appelle *anis-verd*, pour la diſtinguer de l'*anis-dragée*.

La ſemence d'*anis* entre dans le roſſoli de ſix graines, l'eau générale, l'eſprit carminatif de Sylvius, le ſirop compoſé de velar, d'armoiſe, de roſes pâles, purgatif, dans les clyſ-

(1) Dans le Supplément de l'édition de Paris, on trouve une ſuite à l'Hiſtoire de l'ANIRE, qui ne peut exiſter ; ce mot n'appartenant à aucun art, c'eſt ſûrement une faute : comme il eſt du Baron de Haller, & qu'il a rapport aux ſinus maxillaires, nous l'avons tranſporté à Maxillaire ou notre Dictionnaire renvoie.

teres carminatifs, l'électuaire de l'herbe aux puces, la confection hamec, la thériaque, le mithridate, l'électuaire lénitif, le catholiccon, dans les poudres diatragacanthe, cordiale & hydragogue, & dans les pilules d'agaric.

L'huile d'*anis* eſt un des ingrédiens des tablettes émétiques & du baume de ſoufre anisé.

ANISÉ, adj. (*Pharm.*) vin aniſé eſt un vin artificiel, que l'on fait avec dix pintes de miel, trente pintes de vin d'Aſcalon, ville maritime de Syrie, & cinq onces d'*anis* Oribade.

Ce vin eſt carminatif, légérement diurétique, antielmintique. On en peut faire un pareil avec le meilleur vin blanc de notre pays. (*N*)

* ANITIS, *voyez* ANÆTIS.

ANKER, ſ. m. (*Commerce.*) meſure des liquides, dont on ſe ſert à Amſterdam. L'*anker* eſt la quatrieme partie de l'aem & contient deux ſtekans : chaque ſtekan fait ſeize mingles ou mingelles; chaque mingle eſt de deux pintes de Paris; en ſorte que l'*anker* contient ſoixante & quatre pintes de cette derniere meſure. (*G*)

* ANNA, ſ. m. (*Myth.*) déeſſe qui préſidoit aux années, & à laquelle on ſacrifioit dans le mois de mars. C'eſt, ſelon quelques-uns la lune; ſelon d'autres, c'eſt ou Thémis, ou Io, ou une des Atlantides.

* ANNA, (*Géog. mod.* ville de l'Arabie déſerte, ſur l'Euphrate; d'autres diſent de Méſopotamie, ſur l'une & l'autre rive du même fleuve; la partie opulente d'*anna* eſt du côté de l'Arabie.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Miſnie, ſur la riviere de Schop.

ANNACIOUS *ou* ANNACIUGI (les) ſ. m. p. *Géog. mod.* peuples de l'Amérique méridionale, dans le Breſil.

ANNACH, (*Géog. mod.*) ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe.

ANNAIRE, *annaria lex*, (*Hiſt. anc.*) loi annaire ou annale, que les Romains avoient priſe des Athéniens, & qui régloit l'âge requis pour parvenir aux charges de la république; dix-huit ans, par exemple, pour être chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le conſulat. (*G.*)

ANNALE, ſ. f. (*Hiſt. en génér.*) rapport hiſtorique des affaires d'un état, rédigées par ordre des années. *Voyez* AN. La différence qui ſe trouve entre les *annales* & l'*hiſtoire*, eſt un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns diſent que l'hiſtoire eſt proprement un récit des choſes que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même aſſiſté; ils ſe fondent pour cela ſur l'étymologie du mot *hiſtoire*, qui ſignifie en grec *La connoiſſance des choſes préſentes*; & dans le vrai ἱστορία ſignifie *voir* : au contraire, diſent-ils, les *annales* rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais. *Voyez* HISTOIRE.

Tacite lui-même paroît avoir été de ce ſentiment, puiſqu'il intitule *annales* toute la premiere partie de ſon hiſtoire des ſiecles paſſés; au lieu que deſcendant au temps même où il vivoit, il change ce titre, & donne à ſon livre le nom d'*hiſtoire*.

Aulugelle eſt d'un autre avis : il ſoutient que l'*hiſtoire* & les *annales* different comme le genre & l'eſpece; que l'hiſtoire eſt le genre, & ſuppoſe une narration & récit des choſes paſſées; que les *annales* ſont l'eſpece, & ſont auſſi le récit des choſes paſſées, mais avec cette différence, qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même auteur rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Aſello : ſuivant cet écrivain, les *annales* ſont une relation toute nue de ce qui ſe paſſe chaque année, au lieu que l'hiſtoire nous apprend non ſeulement les faits, mais encore leurs cauſes, leurs motifs & leurs ſources. L'annaliſte n'a rien autre choſe à faire que l'expoſition des événemens, tels qu'ils ſont en eux-mêmes : l'hiſtorien au contraire a de plus à raiſonner ſur ces événemens & leurs circonſtances, à nous en développer les principes, & réfléchir avec étendue ſur les conſéquences. Ciceron paroît avoir été de ce dernier ſentiment, lorſqu'il dit des annaliſtes : *unam dicendi laudem putant eſſe brevitatem, non exornatores rerum, ſed tantùm narratores.* Il ajoute qu'originairement l'hiſtoire n'étoit qu'une collection d'*annales*.

L'objet en fut, dit-il, de conſerver la mémoire des événemens : le ſouverain pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit paſſé l'année précédente, & l'expoſoit en un

tableau, dans sa maison, où chacun le pouvoit lire à son gré. C'étoit ce qu'ils appelloient *annales maximi*, & l'usage en fut conservé jusqu'à l'an 620 de la fondation de Rome. *Voyez* FASTE.

Plusieurs autres écrivains, à l'imitation du Pontife, s'en tinrent à cette maniere simple de raconter les choses sans commentaires, & furent pour cela même appellés *annalistes*. Tels furent Caton, Pison, Fabius Pictor, Antipater, *&c.*

Les *annales* de Grotius sont un livre bien écrit, & qui contient de fort bonnes choses. Il a moins de particularités, mais plus de profondeur que Strada : & d'ailleurs il approche beaucoup plus de Tacite. Patin, *Lett. choif. 120.*

Lucas Holstenius, chanoine de S. Jean de Latran, disoit du ton le plus positif à Naudé, qu'il étoit en état de montrer 8. ou 10 fausletés dans les *annales de Baronius*, & de les prouver par manuscrits contenus dans la bibliotheque du Vatican dont il avoit soin. Patin, *Lettr. choif. 165.* (*G*)

ANNAMALEC, (*Hist. de l'idol.*) & ADRAMELEC, étoient les idoles que révéroient les Assyriens qui avoient la coutume barbare de leur immoler des victimes humaines. Lorsque ce culte impie eut été proscrit, les Sepharvites, tribu constamment attachée aux anciennes superstitions, conserverent la coutume de jeter leurs enfans dans le feu, en l'honneur de leurs idoles : & la voix de prêtres plus impérieuse que le cri de la nature, fit servir la religion à ces atrocités. *Annamalec* étoit représenté sous la forme d'un cheval, d'un faisan ou d'une caille : & *Adramelec* sous celle d'une mule ou d'un paon : au reste le culte de ces idoles ne s'étendit point au delà des limites de l'Assyrie. (*T-N.*)

* ANNA-PERENNA, (*Myth.*) bonne paysanne qui apporta quelques gâteaux au peuple romain, dans le temps qu'il se retira sur le mont Aventin. La reconnoissance du peuple en fit une déesse, que Varron met au nombre de celles de la campagne, entre Palès & Cérès. Sa fête se célebroit sur les bords du Tibre : pendant cette fête, on se livroit à la joie la plus vive, on bûvoit largement, on dansoit, & les jeunes filles chantoient sans conséquence des vers fort libres. On dit de la nouvelle déesse, qu'à sa réception dans le ciel, Mars qui étoit amoureux de Minerve, la pria de le servir dans ses amours : qu'*Anna-Perenna*, à qui le dieu n'étoit pas indifférent, proposa ses conditions, & se chargea de la commission : mais que n'ayant pu réussir, & ne voulant pas perdre la récompense qui lui étoit promise, elle feignit à Mars, que Minerve consentoit à l'épouser : qu'elle se couvrit d'un habit de la déesse, & qu'elle se trouva au rendez-vous inutilement : Mars reconnut *Anna-Perenna* sous les habits de *Minerve*.

ANNATE, s. f. (*Hist. mod. Théol.*) revenu d'un an, ou taxe sur le revenu de la premiere année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le xij siecle des évêques & des abbés, qui par un privilege ou par une coutume particuliere recevoient les *annates* des bénéfices vacans, dépendans de leur diocese ou de leur Abbaye. Etienne, abbé de Sainte-Genevieve, & depuis évêque de Tournai, se plaint dans une lettre adressée à l'archevêque de Rheims, que l'évêque de Soissons s'étoit réservé l'*annate* d'un bénéfice dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. Par ce fait & par plusieurs autres semblables, il paroît que les papes avoient accordé le droit d'*annate* à différens collateurs, avant que de se l'attribuer à eux-mêmes. L'époque de son origine n'est pas bien certaine. Quelques-uns la rapportent à Boniface IX, d'autres à Jean XXII, & d'autres à Clément V : mais M. de Marca, *lib. V, de concord. c. x & xj*, observe que du temps d'Alexandre IV, il s'étoit élevé de grandes disputes au sujet des *annates*, & par conséquent qu'elles étoient dès-lors en usage.

Clément V les établit en Angleterre. Jean XXII se réserva les *annates* de tous les bénéfices qui vaqueroient durant trois ans dans toute l'étendue de l'église catholique, à la réserve des évêchés & des abbayes. Ses successeurs établirent ce droit pour toujours, & y obligerent les évêques & les abbés. Platine dit que ce fut Boniface IX, qui pendant le schisme d'Avignon, introduisit cette coutume, mais qu'il n'imposa pour *annate* que la moitié de la premiere année de revenu. Thiery de Niem dit que c'étoit un moyen de cacher la simonie, dont Boniface IX ne se faisoit pas grand scrupule. Le juris-

consulte Dumoulin & le Docteur de Launoy ont soutenu en conséquence que les *annates* étoient simoniaques. Cependant Gerson & la cardinal d'Ailly, qu'on n'accusera pas d'être favorables aux papes, ont prouvé qu'il étoit permis de payer les *annates*, par l'exemple des réserves, des pensions, des décimes, ou autres impositions sur les fruits des bénéfices, qu'on ne regarde point comme des conventions simoniaques. Ce qu'il y a de plus important à remarquer pour la justification des *annates*, c'est qu'on ne les paie point pour les provisions, qui s'expédient toujours *gratis*, mais à titre de subvention, ou, comme parlent les canonistes, de *subsidium charitativum*, pour l'entretien du pape & des cardinaux. On peut consulter sur cette matiere *Fagnan*, qui l'a traitée fort au long.

Il faut avouer cependant que les François ne se sont soumis qu'avec peine à cette charge. Le roi Charles VI, en condamnant le prétendu droit de dépouilles, par son édit de 1406, défendit de payer les *annates*, & les taxes qu'on appelloit de *menus services*, *minuta servitia*. Dans le même temps ce prince fit condamner par arrêt du parlement, les exactions de l'anti-pape Benoit de Lune, sur-tout par rapport aux *annates*.

Dans le concile de Constance en 1414, il y eut de vives contestations au sujet des *annates*; les François demandoient qu'on les abolît, & s'assemblerent pour ce sujet en particulier. Jean de Scribani, procureur fiscal de la chambre apostolique, appella au pape futur de tout ce qui pourroit être décidé dans cette congrégation particuliere: les cardinaux se joignirent à lui, & l'affaire demeura indécise: car Martin V, qui fut élu, ne statua rien sur cet article. Cependant en 1417, Charles VI renouvella son édit contre les *annates*: mais les Anglois s'étant rendus maitres de la France, le duc de Bedfort, régent du royaume pour eux, les fit rétablir. En 1433 le concile de Bâle décida par le décret de la session 12, que le pape ne devoit rien recevoir pour les bulles, les sceaux, les *annates*, & autres droits qu'on avoit coutume d'exiger pour la collation & la confirmation des bénéfices. Il ajouta que les évêques assemblés pourvoiroient d'ailleurs à l'entretien du pape, des officiers & des cardinaux, à condition que si cette proposition n'étoit point exécutée, on continueroit de payer la moitié de la taxe ordinaire pour les bénéfices qui étoient sujets au droit d'*annates*, non point avant la concession des bulles, mais après la premiere année de la jouissance. Dans le decret de la session 21, qui est relatif à celui de la douzieme, le même concile semble abolir les *annates*: mais il approuve qu'on donne au pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, sans toutefois fixer sur quels fonds il le prendra. L'assemblée de Bourges en 1438, à laquelle assista le roi Charles VII, reçut le décret du concile de Bâle contre les *annates*, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome, mais sans tirer à conséquence. Charles VII avoit confirmé dès 1422 les édits de son prédécesseur. Louis XI avoit rendu de pareils édits en 1463 & 1464. Les états assemblés à Tours en 1493, présenterent à Charles VIII une requête pour l'abolition des *annates*; & il est sûr qu'on ne les paya point en France, tant que la pragmatique-sanction y fut observée. Mais elles furent rétablies par le concordat pour les évêchés & les abbayes, comme le remarque M. de Marca, *lib. VI, de concord. cap. xj, n°. 12*; car les autres bénéfices sont tous censés au dessous de la valeur de vingt-quatre ducats, & par conséquent ne sont pas sujets à l'*annate*. Malgré cette derniere disposition, qui a aujourd'hui force de loi dans le royaume, François I fit remontrer au pape l'injustice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II, dans les instructions données à ses ambassadeurs envoyés au concile de Trente en 1547, demandoit qu'on supprimât ces impositions; & enfin Charles IX, en 1561, donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des *annates*, que la faculté de théologie de Paris avoit déclarées simoniaques. Ce décret de la faculté ne condamnoit comme tel que les *annates* exigées pour les provisions sans le consentement du roi & du clergé. & non pas celles qui se paient maintenant sous le titre de *subventions*, suivant la disposition du concile de Bâle.

En

En Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry jouissoit autrefois des *annates* de tous les bénéfices de son diocese, par un privilege du pape, comme rapporte Matthieu Paris dans son *histoire d'Angleterre* sur l'année 746. Clément V, en 1305, se fit payer les *annates* de tous les bénéfices quelconques vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit *Matthieu de Westminster*; ou pendant trois ans, selon *Walsingham*. Les *annates* furent depuis établies dans tout ce royaume, jusqu'à Henri VIII qui les abolit.

Par le concordat fait entre la nation Germanique & le pape Nicolas V, en 1448, on régla que tous les évêchés & les abbayes d'hommes paieroient l'*annate*; que les autres bénéfices n'y seroient sujets que quand le revenu seroit de vingt-quatre florins d'or. Charles V fit des efforts inutiles pour abolir les *annates* en Allemagne; & l'article de l'ordonnance d'Orléans, qui les abrogeoit en France, fut révoqué par l'édit de Chartres en 1562.

Paul II fit une bulle en 1469, pour ordonner qu'on paieroit les *annates* de quinze ans en quinze ans pour les bénéfices sujets à ce droit, qui seroient unis à quelque communauté. Ses successeurs confirmerent ce réglement. Fagnan remarque que quand il arrive plusieurs vacances du même bénéfice dans la même année, on ne paie qu'une seule *annate*: ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce n'est point pour la collation des bénéfices, mais pour l'entretien du pape & du sacré college. *Voyez ce canoniste, Fevret, le P. Alexandre, M. de Marca*, &c. Thomassin, *Discipline de l'égl. part. IV, liv. IV, chap. xxxv & xxxvj.* Fleury, *Instit. au Droit eccléf. tom. I, part. XVII, chap. xxiv, pag. 424.*

ANNE, * *Hist. sacrée.*) mere de Samuel; ANNE, femme de Tobie l'ancien; ANNE, la prophétesse, dont il est parlé dans S. Luc; ANNE, femme de S. Joachim, & mere de la sainte Vierge Marie, sont les personnes les plus distinguées sous ce nom dans l'ancien & le nouveau testament.

* ANNE, (*Histoire d'Angleterre.*) fille de Jacques II & d'Anne Hyde, l'un & l'autre catholiques zélés, naquit en 1665, & fut élevée dans la religion protestante par les soins de Charles II. Elle avoit vu son pere s'éloigner de ses états soulevés contre lui. Mais le roi Guillaume III, mourant sans postérité, l'avoit déclarée son héritiere, la regardant comme la seule personne digne de tenir après lui les rênes du gouvernement. A peine eut-il les yeux fermés, que la nation l'appella au trône d'une voix unanime: soit politique ou reconnoissance, elle s'attacha à suivre le plan de son prédécesseur. Elle fit la guerre à la France, & les exploits éclatans de Marlboroug illustrerent son regne. Le commerce & la marine angloise fleurirent: l'Ecosse fut unie à l'Angleterre. A la paix d'Utrecht, *Anne* se montra l'arbitre suprême de l'Europe; c'est là l'époque brillante de son regne. La disgrace de Marlboroug, quel qu'en fut le motif, indisposa une partie des Anglois contre la reine: le parlement de 1714 oubliant les bienfaits qu'elle avoit répandus sur la nation, la gloire qu'elle lui avoit acquise, & la généreuse affection qu'elle lui avoit témoignée dans toutes les occasions, chercha les occasions de la mortifier. Quoiqu'elle eût désigné George de Brunswich, électeur d'Hanovre, pour son successeur, on la soupçonna de favoriser sous main les prétentions du prince de Galles. On la pressa d'appeller à sa cour le prince électoral: son refus sembla augmenter & justifier les soupçons; elle n'eut plus d'autre moyen pour s'en laver, que de mettre la tête de son frere à prix: depuis ce moment, accablée de chagrin, elle languit jusqu'au 13 du mois d'août de la même année qu'elle mourut, digne de régner sur un peuple moins inquiet que l'Anglois.

ANNEAU, s. m. (*Hist. anc. & mod.*) petit corps circulaire que l'on met au doigt, soit pour servir d'ornement, soit pour quelque cérémonie.

L'*anneau* des évêques fait un de leurs ornemens pontificaux: on le regarde comme le gage du mariage spirituel que l'évêque a contracté avec son église.

L'*anneau* des évêques est d'un usage fort ancien. Le quatrieme concile de Tolede, tenu en 633, ordonne qu'un évêque qui aura été condamné par un concile, & qu'ensuite un second concile aura déclaré innocent, sera rétabli dans sa dignité, en lui rendant l'*anneau*, le bâton épiscopal ou la crosse, &c.

L'usage de l'*anneau* a passé des évêques

aux cardinaux, qui doivent payer une certaine somme *pro jure annuli cardinalitii*. *V.* CARDINAL.

Origine des anneaux. Pline, *liv. XXXVII, chap. j*, observe que l'on ignore entiérement qui eſt celui qui a le premier inventé ou porté l'*anneau*, & qu'on doit regarder comme une fable l'hiſtoire de Prométhée & celle de Midas. Les premiers peuples parmi leſquels nous trouvons l'uſage de l'*anneau* établi, ſont les Hébreux, *Gen. xxxviij*; dans cet endroit, il eſt dit que Judas, fils de Jacob, donna à Thamar ſon *anneau* pour gage de ſa promeſſe : mais il y a apparence que l'*anneau* étoit en uſage dans le même temps chez les Egyptiens, puiſque nous liſons, *Gen. xlj*, que le roi Pharaon mit un *anneau* au doigt de Joſeph, comme une marque de l'autorité qu'il lui donnoit. Dans le premier liv. des Rois, *chap. xxj*, Jezabel ſcelle de l'*anneau* du roi l'ordre qu'elle envoie de tuer Naboth.

Les anciens Chaldéens, Babyloniens, Perſes & Grecs, ſe ſervoient auſſi de *l'anneau*, comme il paroit par différens paſſages de l'écriture & de Quinte-Curce. Ce dernier auteur dit qu'Alexandre ſcella de ſon propre ſceau les lettres qu'il écrivit en Europe, & qu'il ſcella de l'*anneau* de Darius celle qu'il écrivit en Aſie.

Les Perſans prétendent que Guiamſchild, quatrieme roi de leur premiere race, eſt le premier qui ſe ſoit ſervi de l'anneau pour en ſigner ſes lettres & ſes autres actes. Les Grecs, ſelon Pline, ne connoiſſoient point l'*anneau* du temps de la guerre de Troye; la raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'Homere n'en fait point mention : mais que quand on vouloit envoyer des lettres, on les lioit enſemble avec des cordes que l'on nouoit.

Les Sabins ſe ſervoient de l'*anneau* dès le temps de Romulus : il y a apparence que ces peuples furent les premiers qui reçurent cette pratique des Grecs. Des Sabins, elle paſſa aux Romains, chez qui cependant on en trouve quelques traces un peu de temps auparavant. Pline ne ſauroit nous apprendre lequel des rois de Rome l'a adopté le premier; ce qui eſt certain, c'eſt que les ſtatues de Numa & de Servius Tullius étoient les premieres où l'on en trouvoit des marques. Le même auteur ajoute que les anciens Gaulois & Bretons ſe ſervoient auſſi de l'*anneau*. *Voyez* SCEAU.

Matiere des anneaux. Quelques-uns étoient d'un ſeul & unique métal; d'autres étoient de pluſieurs métaux mêlés, ou de deux métaux diſtingués : car le fer & l'argent des *anneaux* étoient ſouvent dorés, ou au moins l'or étoit renfermé dans le fer, comme il paroit par un paſſage d'Artemidore, *liv. II, ch. v.* Les Romains ſe contenterent long-temps d'*anneaux* de fer; & Pline aſſure que Marius fut le premier qui en porta un d'or, dans ſon troiſieme conſulat, l'an de Rome 650. Quelquefois l'*anneau* étoit de fer, & le ſceau d'or; quelquefois il étoit creux, & quelquefois ſolide; quelquefois la pierre en étoit gravée, quelquefois elle étoit unie : dans le premier cas, elle étoit gravée tantôt en relief, tantôt en creux. Les pierres de cette derniere eſpece étoient appellées *gemmæ ectypæ*, & les premieres, *gemmæ ſculpturâ prominente*.

La maniere de porter l'*anneau* étoit fort différente ſelon les différens peuples : il paroît, par le *ch. xxij de Jérémie*, que les Hébreux le portoient à la main droite. Chez les Romains, avant que l'on eût commencé à orner les *anneaux* de pierres précieuſes, & lorſque la gravure ſe faiſoit encore ſur le métal même, chacun portoit l'*anneau* à ſa fantaiſie, au doigt & à la main qu'il lui plaiſoit. Quand on commença à enchâſſer des pierres dans les *anneaux*, on ne les porta plus qu'à la main gauche; & on ſe rendoit ridicule quand on les mettoit à la main droite.

Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrieme doigt de la main, enſuite au ſecond, ou index, puis au petit doigt, & enfin à tous les doigts, excepté celui du milieu. Les Grecs porterent toujours l'*anneau* au quatrieme doigt de la main gauche, comme nous l'apprend Aulugelle, *lib. X.* La raiſon que cet auteur en donne eſt priſe dans l'anatomie : c'eſt, ſelon lui, que ce doigt a un petit nerf qui va droit au cœur, ce qui fait qu'il étoit regardé comme le plus conſidérable des cinq doigts, à cauſe de ſa communication avec une ſi noble partie. Pline dit que les anciens Gaulois & les anciens Bretons portoient l'*anneau* au doigt du milieu.

D'abord on ne porta qu'un seul *anneau ;* puis un à chaque doigt : Martial, *liv. XI, épig. lx*, enfin un à chaque jointure de chaque doigt. *Voyez* Aristophane, *in Nub.* Peu à peu le luxe s'augmenta au point qu'on eut des *anneaux* pour chaque semaine. Juvenal, *sat. vij*, parle d'*anneaux* semestres, *annulli semestres :* on eut aussi des *anneaux* d'hiver & des *anneaux* d'été. Lampride remarque, *chap. xxxij*, que personne ne porta là-dessus le luxe aussi loin qu'Héliogabale, qui ne mit jamais deux fois le même *anneau*, non plus que les mêmes souliers.

On a aussi porté les *anneaux* au nez comme des pendans d'oreilles. Bartholin a fait un traité exprès, *de annullis narium*, des *anneaux* des narines. S. Augustin nous apprend que c'étoit l'usage parmi les mores de les porter ainsi ; & Piétro della Volle fait la même remarque au sujet des Orientaux modernes.

On peut dire qu'il n'y a point de partie du corps où on n'ait porté l'*anneau*. Différens voyageurs nous assurent que dans les Indes orientales, les naturels du pays portent des *anneaux* au nez, aux levres, aux joues, & au menton. Selon Ramnusio, les dames de Narsingua dans le levant, & selon Diodore, *liv. III*, les dames d'Ethiopie avoient coutume d'orner leurs levres d'*anneaux* de fer.

A l'égard des oreilles, c'est encore une chose ordinaire par-tout que de voir des hommes & des femmes y porter des *anneaux*. *Voyez* Pendant.

Les Indiens, particuliérement les Guzarates, ont porté des *anneaux* aux piés. Lorsque Pierre Alvarez eut sa premiere audience du roi Calicut, il le trouva tout couvert de pierres enchâssées dans des *anneaux :* il avoit à ses deux mains des bracelets, & des *anneaux* à ses doigts ; il en avoit jusqu'aux piés & aux orteils. Louis Bortome nous parle d'un roi de Pegu, qui portoit à chaque orteil, ou gros doigt du pié, une pierre enchâssée dans un *anneau*.

Usage des anneaux. Les anciens avoient trois différentes sortes d'*anneaux :* la premiere servoit à distinguer les conditions & les qualités. Pline assure que d'abord il n'étoit pas permis aux sénateurs de porter un *anneau* d'or, à moins qu'ils n'eussent été ambassadeurs dans quelque cour étrangere ; qu'il ne leur étoit pas même permis de porter en public l'*anneau* d'or, excepté dans les cérémonies publiques ; le reste du temps ils portoient un *anneau* de fer : ceux qui avoient eu les honneurs du triomphe étoient assujettis à la même loi.

Peu à peu les sénateurs & les chevaliers eurent la permission de porter presque toujours l'*anneau* d'or : mais Acron, *sur la Sat. vij, liv. II, d'Horace*, remarque qu'il étoit nécessaire pour cela que l'*anneau* d'or leur eût été donné par le prêteur.

Dans la suite l'*anneau* d'or devint une marque distinctive des chevaliers : le peuple portoit des *anneaux* d'argent & les esclaves des *anneaux* de fer : cependant l'*anneau* d'or étoit quelquefois permis au peuple ; & Severe accorda à ses soldats la liberté de le porter. Auguste donna la même permission aux affranchis. Néron fit à la vérité dans la suite un réglement contraire : mais on cessa bientôt de l'observer.

Les *anneaux* de la seconde espece étoient ceux qu'on appelloit *annulli sponsalitii*, *anneaux d'épousailles* ou *de noces*. Quelques auteurs font remonter l'origine de cet usage jusqu'aux Hebreux : ils se fondent sur un passage de l'Exode, *xxxv*, 22. Léon de Modene cependant soutient que les anciens Hébreux ne se sont jamais servis d'*anneau nuptial*. Selden, dans son *uxor hebraica*, *liv. II, chap. xiv*, remarque qu'à la vérité ils donnoient un *anneau* dans la cérémonie de mariage ; mais que cet *anneau* ne faisoit que tenir lieu d'une piece de monnoie de même valeur qu'ils donnoient auparavant. Les Grecs & les Romains faisoient la même chose ; & c'est d'eux que les chrétiens ont pris cet usage, qui est fort ancien parmi eux, comme il paroît par Tertullien & par quelques anciennes liturgies, où nous trouvons la maniere de bénir l'*anneau nuptial*. *Voyez* Mariage.

Les *anneaux* de la troisieme espece étoient destinés à servir des sceaux : on les appelloit *cerographi* ou *cirographi*, sur lesquels *voyez l'article* Sceau.

Richard, évêque de Salisbury, dans ses *constitutions*, *année 1217*, défend de mettre au doigt des femmes des *anneaux* de jonc,

ou d'autre matiere semblable, pour venir plus aisément à bout de les débaucher; & il insinue en même temps la raison de cette défense : savoir, qu'il y avoit des filles assez simples pour croire que l'*anneau* ainsi donné par jeu étoit un véritable *anneau nuptial*.

De Breville, dans ses *antiquités de Paris*, dit que c'étoit autrefois une coutume de se servir d'*anneau* de jonc dans le mariage, lorsqu'on avoit eu commerce ensemble auparavant. *Voyez* CONCUBINE.

Les anciens Germains portoient un *anneau* de fer pour marque d'esclavage, jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi de la nation. Et dans le temps que les investitures avoient lieu en Allemagne, l'empereur ou le prince qui confirmoit l'élection des Evêques, leur mettoit au doigt l'*anneau pastoral*. Dans l'église romaine, il a été défendu par des conciles aux ecclésiastiques de porter des *anneaux*, à moins qu'ils ne fussent constitués en dignité, comme évêques ou abbés. (*G*)

ANNEAU, s. m. *terme d'astronomie* : l'*anneau* de saturne est un cercle mince & lumineux qui entoure le corps de cette planete, sans cependant y toucher. *Voyez l'article* SATURNE.

La découverte de cet *anneau* est due à M. Huyghens : cet astronome, après plusieurs observations, apperçut deux points lumineux ou anses, qui paroissoient sortir du corps de Saturne en droite ligne.

Ensuite ayant revu plusieurs fois différemment le même phénomene, il en conclut que saturne étoit entouré d'un *anneau* permanent : en conséquence il mit au jour *son nouveau système de Saturne* en 1659.

Le plan de l'*anneau* est incliné au plan de l'écliptique, sous un angle de $23^{d}\ 32.'$ Il paroit quelquefois ovale; & selon Campani, son grand diametre est double du petit. *Voyez* PLANETE.

Cet *anneau* lumineux est par-tout également éloigné de la surface de saturne, & se soutient à une assez grande distance comme une voûte, chaque partie pesant vers le centre de la planete. Son diametre est un peu plus du double du diametre de saturne; & quoique l'épaisseur de cette bande circulaire soit fort mince, sa largeur ou profondeur est néanmoins si considérable, qu'elle égale à très-peu près la moitié de la distance de la superficie extérieure de l'*anneau* à la surface de saturne. Au reste cet *anneau* se soutient toujours de la même maniere, renfermant un grand vuide tout autour, en sa surface concave & la surface extérieure du globe de saturne. Le plan de cet *anneau* ne paroit pas différer bien sensiblement du plan de l'orbite du quatrieme satellite de saturne. Quant à l'usage dont peut être un *anneau* si extraordinaire, c'est ce que nous ne savons pas bien précisément; & même il est probable qu'on l'ignorera encore long-temps; car nous ne voyons rien de semblable ni d'analogue à ce phénomene, en parcourant tout ce que l'on a observé de plus merveilleux dans la nature. M. de Mauperruis, dans son livre *de la figure des astres*, a expliqué d'une maniere ingénieuse la formation de l'*anneau* de saturne : il suppose que la matiere de l'*anneau* étoit originairement fluide, & petit à la fois vers deux centres; savoir, vers le centre de saturne, & vers un autre placé dans l'intérieur de l'*anneau*; & il fait voir que saturne a dû avoir un *anneau* en vertu de cette double tendance. (*O*)

Les phénomenes que nous présente l'*anneau* de saturne, sont très-singuliers : on le voit communément sous une figure ovale; mais la largeur de cette ellipse qui dans certains temps est la moitié de sa longueur, diminue peu à peu, l'anneau ne paroit presque plus qu'une ligne droite, & enfin il disparoit entiérement, & saturne paroit tout rond comme les autres planetes. Cette phase ronde arrive tous les quinze ans, & elle a eu lieu en 1773, saturne étant dans le nœud de l'*anneau*.

Il peut y avoir dans la même année trois causes qui occasionent cette phase ronde : lorsque saturne est vers le vingtieme degré de la vierge & des poissons, le plan de son *anneau* qui est toujours parallele à lui-même, mais incliné sur l'orbite, se trouve dirigé vers le centre du soleil, & ne reçoit de lumiere que sur son épaisseur qui n'est pas assez considérable pour être apperçue de si loin; saturne alors paroit rond & sans *anneau*. Huyghens le vit ainsi en 1655 (*Syst. Saturn.*) M. Maraldi observa aussi cette phase ronde, depuis

le 14 octobre jusqu'au premier février 1715 (*Mém. acad. 1714, pag. 71 ; 1715, page 12 ; 1716, page 172.*) Dans certains cas on distingue une bande obscure qui traverse Saturne par le milieu, & qui est formée par l'ombre de l'*anneau* sur son disque. (*Mémoir. acad. 1714, page 376.*)

Il suffit que le soleil soit élevé sur le plan de l'*anneau* de 8′, pour qu'il paroisse éclairé; aussi cet *anneau* ne disparoit faute de lumiere, que pendant un mois, c'est-à-dire, quinze jours avant & après le passage de Saturne par le point du ciel qui est à 5ˢ 20° ou 11ˢ 20° de longitude.

L'*anneau* de Saturne disparoît encore, lorsque le plan de cet *anneau* passe par notre œil, étant dirigé vers la terre; nous ne voyons alors que son épaisseur qui est trop petite ou qui réfléchit trop peu de lumiere, pour qu'on puisse l'appercevoir. M. Heinsius pense qu'il faut que la terre soit élevée de 30′ ou d'un demi-degré sur le plan de l'*anneau*, pour qu'on puisse l'appercevoir avec un télescope de deux piés, ou avec une bonne lunette de quinze piés; mais je crois qu'on peut l'appercevoir à une moindre élévation.

Il y a une troisieme cause qui peut faire disparoître pour nous l'*anneau* de Saturne, c'est lorsque son plan passe entre nous & le soleil; car alors sa surface éclairée n'est point tournée vers nous: tant que Saturne est entre 11ˢ 20° & 5ˢ 20° de longitude, le soleil éclaire la surface méridionale de l'*anneau*; si la terre est alors élevée sur la surface septentrionale, elle ne peut voir la lumiere de l'*anneau*, & ce sera un des temps de la phase ronde; ainsi l'on peut voir disparoître les anses deux fois dans la même année, & les voir reparoître deux fois; comme on l'a véritablement observé. (*Mém. acad. 1716*).

Soit *L M A* (*fig. 4, pl. d'astr. suppl. despl.*) le globe de Saturne, sur lequel on imaginera trois cercles pour représenter l'écliptique, l'orbite de Saturne & le cercle de l'*anneau*. La ligne *N M* représente l'orbite que le soleil paroît décrire en trente ans autour de Saturne, cette orbite est exactement dans le même plan, & décrite avec les mêmes vitesses que l'orbite de Saturne vue du soleil. Le cercle *A T O S L* représente la trace du plan de l'*anneau* sur la surface de Saturne; enfin le cercle *N O I* représente un plan qui passe par le centre de Saturne parallélement à l'écliptique ou au plan de l'orbite terrestre, ce plan *N O I* prolongé dans l'immensité de la sphere céleste, passe sur les mêmes étoiles, & marque dans le ciel la même trace & les mêmes points que le plan de l'orbe terrestre également prolongé. L'arc *N O I* appartient donc à un plan que l'on conçoit parallele au plan de l'écliptique, faisant en *N* un angle de 2° 30′ 20″ qui est l'inclinaison de l'orbite de Saturne, à 3ˢ 21° 31′ de longitude pour 1750, comptée sur l'écliptique *N O I*. Supposons le nœud *S* de l'*anneau* & de l'orbite de Saturne, à 5ˢ 20° 8′, pour l'année 1754, avec M. Heinsius, & le nœud *N* de Saturne à 3ˢ 21° 55′, la distance *S N* sera de 58° 13′, si l'on connoît l'angle *S*, inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de Saturne, que les observations donnent de 30°, on pourra résoudre le triangle *N S O*. On trouvera *N O* = 54° 41′ 30″ qui, ajouté à la longitude du nœud *N*, donnera pour la longitude du nœud *O*, 5ˢ 16° 36′ 30″: c'est ce que MM. Maraldi & Heinsius appellent *la longitude du nœud de l'anneau sur l'écliptique*. Mais quoique le cercle *N O I* représente l'écliptique, il ne faut pas imaginer que la terre ou le soleil décrive ce cercle réellement, c'est seulement un cercle parallele dont les poles étant prolongés dans l'immensité de la sphere étoilée, répondent aux mêmes points que les poles de l'écliptique, ou de l'orbite de la terre. Si l'on suppose la terre en *T*, avec une latitude *T E*, égale à celle de Saturne vue de la terre, le point *E* étant éloigné de six lignes de la longitude géocentrique de Saturne réduite à l'écliptique, telle qu'on l'observe de la terre, l'arc *T E* & l'angle *T O E* nous feront trouver *O E*, & par conséquent la longitude du nœud *O* sur l'écliptique. Dans la disparition de l'*anneau*, observée au mois d'octobre 1714, le lieu de Saturne dans l'écliptique, opposé au point *E*, étoit de 5ˢ 19° 15′, vu de la terre, suivant M. Maraldi. La latitude septentrionale *R T* de la terre, égale à celle de Saturne, étoit 1° 11′; d'où l'on conclut le côté *E O* = 3° 3′, & la longitude du nœud *O* 5ˢ 16° 12′. Ces déterminations donnent aussi un moyen de trouver le nœud *S* de l'*anneau* sur l'orbite de Saturne; car dans le triangle *S O N*, supposant l'angle *S* & l'angle *N* connus, & la distance *O N* du nœud

N de l'orbite au nœud *O* de l'*anneau* sur l'écliptique, auſſi connue, on trouve *S N* qui, ajouté à la longitude du nœud *N* de l'orbite de ſaturne, donne celle du nœud *S* de l'*anneau*, ſur l'orbite de ſaturne.

Dans la détermination du nœud de l'*anneau*, on ſuppoſe connue ſon inclinaiſon, parce qu'une petite incertitude ſur l'inclinaiſon n'empêcheroit pas qu'on ne déterminât fort bien le lieu du nœud. Paſſons actuellement à la recherche de cette inclinaiſon: lorſque ſaturne eſt le plus éloigné du nœud de l'*anneau*, & que la terre eſt la plus élevée au deſſus du plan de l'*anneau*, il nous paroît ſous la forme d'une ellipſe, dont le petit axe eſt la moitié du grand, du moins en réduiſant les obſervations au centre du ſoleil; ainſi en ſuppoſant l'*anneau* abſolument circulaire, il faut que ſon inclinaiſon ſoit de 30° ſur le plan de l'orbite de ſaturne, pour paroître ſous cette forme, & par-là il eſt aiſé de ſavoir quelle doit être l'inclinaiſon de cet *anneau* ſur le plan de l'écliptique: car dans le triangle *N O S* on connoît l'angle *N*, la diſtance *N S* des nœuds & l'angle *S*; on aura facilement l'angle *O* qui eſt de 31° 20′; mais nous n'obſervons jamais l'*anneau* d'une ſi grande ouverture, à cauſe de la latitude de ſaturne.

Il eſt aiſé de déduire de ces principes la figure de l'*anneau* pour un temps donné, car elle ne dépend que de l'élévation de la terre ſur le plan de cet *anneau*. Soit *B* le lieu de la terre oppoſé à la longitude géocentrique de ſaturne, *B F* la latitude de la terre vue de ſaturne, égale à la latitude de ſaturne vue de la terre, mais de dénomination contraire, *O F* la différence entre la longitude de la terre vue de ſaturne: & celle du nœud de l'*anneau* ſur l'écliptique: dans le triangle *F B O*, l'on cherchera *B O*, & l'angle *O*; la ſomme ou la différence de *B O F* & de l'angle *S O F*, inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'écliptique de 31° 23′, donnera l'angle *S O B* ou *G O B*; dans le triangle *B O G*, l'on connoît l'hypothénuſe *O B*, & l'angle *B O S*, l'on cherchera *B G* qui eſt la latitude de la terre par rapport à l'*anneau* vue de ſaturne, ou l'élévation de la terre au deſſus de l'*anneau*.

Par le moyen de l'élévation de notre œil ſur le plan de l'*anneau*, on trouve la figure de l'*anneau* ou le rapport des axes de ſon ellipſe apparente pour un temps quelconque; car le grand axe eſt toujours au petit, comme le rayon eſt au ſinus de l'élévation ou de l'obliquité.

L'élévation du ſoleil au deſſus du plan de l'*anneau* eſt plus aiſée à calculer. Suppoſons le ſoleil en *C* ſur l'orbite qu'il paroît décrire autour de ſaturne, l'arc *C D* perpendiculaire ſur l'*anneau L S A*, *C D* eſt la latitude du ſoleil, par rapport à l'*anneau* qui ſe trouve en diſant: le ſinus total eſt au ſinus de la diſtance héliocentrique *C S* de ſaturne au nœud *S* de l'*anneau*, meſurée ſur l'orbite de ſaturne *M C S N*, comme le ſinus de l'angle *S* 31°. 20′ eſt au ſinus de *C D* qui eſt l'inclinaiſon du rayon ſolaire ſur le plan de l'*anneau*, ou l'élévation du ſoleil, par rapport à ce plan. De-là on pourroit conclure les temps où l'angle de cette inclinaiſon eſt aſſez petit, pour que le ſoleil ne puiſſe plus éclairer ſenſiblement une des ſurfaces de l'*anneau*, & nous le rendre viſible. On peut auſſi par les mêmes principes réduire les obſervations qu'on en fait ſur la terre à celles qui auroient lieu pour un obſervateur ſitué dans le ſoleil, & trouver l'inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne qui eſt de 30°, tandis qu'elle eſt de 31° 20′ ſur l'écliptique.

L'*anneau* de ſaturne eſt une eſpece de couronne plate, fort mince, mais compriſe entre deux cercles concentriques, dont le plus grand a environ 42″ de diametre, tandis que le globe de ſaturne en a 18, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont entr'eux comme 7 eſt à 3, le cercle intérieur a 30″ de diametre: ainſi la largeur de la couronne eſt de 6″ tout autour, de même que l'eſpace vuide compris entre ſaturne & l'*anneau*, & les rayons des trois cercles ſont de 9″, 15″ & 21″, réduits aux moyennes diſtances de ſaturne à la terre ou au ſoleil; car il y a un dixieme de différence, ſuivant les divers temps de l'année; la largeur de cette couronne ou l'épaiſſeur des anſes eſt diviſée en deux parties dont l'intérieure paroît avoir une lumiere continue ſans interruption; la partie extérieure paroît diviſée par *anneaux* concentriques, ſuivant M. Short. L'*anneau* de ſaturne paroît n'être pas exactement plan, car M. Maraldi obſerva qu'une des anſes diſparoiſſoit avant l'autre, & M. Herſchel

assure que le 29 novembre 1743, l'anse orientale étoit plus courte que l'autre; ce qui semble annoncer qu'il y a un peu de courbure dans l'*anneau*.

J'ai dit que l'*anneau* est comme un plan ou un corps très-mince; en effet, quand il est dirigé vers nous & que son plan passe par notre œil, nous ne distinguons rien; nous le perdons de vue, parce qu'il n'y a pour lors que son épaisseur qui se présente à nous, & elle est trop petite pour être distinguée; il est vrai qu'alors on voit l'ombre de l'*anneau* sur le disque de Saturne, parce que le soleil l'éclaire obliquement & qu'il y a par conséquent une ombre plus large que celle de l'épaisseur de l'*anneau*; mais quand l'*anneau* est dirigé vers le soleil & que son épaisseur seule est éclairée, il disparoît également; ce qui prouve que cette épaisseur est fort petite, c'est-à-dire, insensible pour nous; car elle pourroit être de trois à quatre cents lieues, sans que nous puissions la distinguer, le diametre réel de l'*anneau* étant de 67518 lieues, & un quart de seconde étant insensible sur une planete aussi peu éclairée.

ANNEAU SOLAIRE *ou* HORAIRE, est une espece de petit cadran portatif, qui consiste en un *anneau* ou cercle de cuivre d'environ deux pouces de diametre, & d'un tiers de pouce de largeur. *V.* CADRAN.

Dans un endroit du contour de l'*anneau* il y a un trou, par lequel on fait passer un rayon de soleil, qui fait une petite marque lumineuse à la circonférence concave du demi-cercle opposé; & le point sur lequel tombe cette petite marque, donne l'heure du jour que l'on cherche.

Mais cet instrument n'est bon que dans le temps de l'équinoxe; pour qu'il puisse servir tout le long de l'année, il faut que le trou puisse changer de place, & que les signes du zodiaque ou les jours du mois soient marqués sur la convexité de l'*anneau*; au moyen de quoi le cadran peut donner l'heure pour tel jour de l'année qu'on veut.

Pour s'en servir, il ne faut que mettre le trou sur le jour du mois ou sur le degré du zodiaque que le soleil occupe, ensuite suspendre le cadran à l'ordinaire vis-à-vis du soleil; le rayon qui passera par le trou, marquera l'heure sur le point où il tombera.

ANNEAU ASTRONOMIQUE *ou* UNIVERSEL, est un *anneau* solaire, qui sert à trouver l'heure du jour en quelque endroit que ce soit de la terre, au lieu que l'usage de celui dont nous venons de parler est borné à une certaine latitude. Sa forme est représentée dans les *planches de Gnomonique, fig.* 22. *Voyez aussi* CADRAN.

Cet instrument se fait de différente grandeur; il y en a depuis deux pouces de diametre jusqu'à six: il consiste en deux *anneaux* ou cercles minces, qui sont larges & épais à proportion de la grandeur de l'instrument. L'*anneau* extérieur *A* représente le méridien du lieu où l'on est; il contient deux divisions de 90d chacune, diamétralement opposées, & qui servent, l'une pour l'hémisphere boréal, l'autre pour l'hémisphere austral. L'*anneau* intérieur représente l'équateur, & tourne exactement en dedans du premier par le moyen de deux privots qui sont dans chaque *anneau* à l'heure de 12. A travers les deux cercles est une petite regle ou lame mince avec un curseur marqué *C*, qui peut glisser le long du milieu de la regle. Dans ce curseur est un petit trou pour laisser passer les rayons du soleil.

On regarde l'axe de la regle comme l'axe du monde, & ses extrémités comme les deux poles. D'un côté sont les signes du zodiaque, de l'autre les jours du mois: sur le méridien est une piece qui peut glisser, & à laquelle on attache un petit pendant qui porte un *anneau* pour tenir l'instrument.

Usage de cet instrument. Mettez la ligne *A*, marquée sur le milieu du pendant, au degré de latitude du lieu par exemple, 48d 50′ pour Paris; mettez la ligne qui traverse le trou du curseur au degré du signe, ou au jour du mois; ouvrez ensuite l'instrument, de sorte que les deux *anneaux* fassent un angle droit entre eux, & suspendez-le par le pendant *H*, de maniere que l'axe de la regle qui représente celui de l'instrument puisse être parallele à l'axe du monde; ensuite tournez le côté plat de la regle vers le soleil, jusqu'à ce que le rayon qui passera par le petit trou tombe exactement sur la ligne circulaire qui est tracée au milieu de la circonférence concave de l'*anneau* intérieur: le rayon solaire marquera

l'heure qu'il eſt ſur cette circonférence concave.

Il faut remarquer que l'heure de 12 ou de midi n'eſt point donnée par le cadran, par la raiſon que le cercle extérieur étant dans le plan du méridien, il empêche les rayons du ſoleil de tomber ſur le cercle intérieur : le cadran ne donnera point non plus l'heure quand le ſoleil ſera dans l'équateur, parce qu'alors ſes rayons ſeront paralleles au plan du cercle intérieur.

Il y a encore une autre eſpece d'*anneau aſtronomique*, conſtruit à-peu-près ſur les mêmes principes que ce dernier, excepté qu'au lieu de deux cercles, il en a trois : il a quelques avantages ſur celui-ci, en ce qu'il donne l'heure de midi, & qu'il marque lorſque le ſoleil eſt dans l'équateur ; il eſt même un peu plus juſte. Au reſte on ne ſe ſert preſque plus de ces inſtrumens, l'uſage des montres ayant rendu inutiles tous ces cadrans qui ne donnent pas l'heure avec une certaine juſteſſe.

Anneau aſtronomique eſt encore le nom d'un inſtrument dont on ſe ſert en mer pour prendre la hauteur du ſoleil : c'eſt une eſpece de zône ou de cercle de métal. *Voyez la Pl. de navig. fig. 1.* Dans cette zône il y a un trou *C*, qui la traverſe parallélement à ſon plan ; ce trou eſt éloigné de 45 degrés du ſuſpenſoir *B* ; & il eſt le centre d'un quart de cercle *D E*, dont un des rayons terminans *C E*, eſt parallele au diametre vertical, & l'autre *C D* eſt horizontal & perpendiculaire à ce même diametre *B H*. Pour diviſer l'arc *F G* de cet *anneau* en 90^{d}, on décrit ſur un plan un cercle *F G C* égal à la zône intérieure de l'*anneau* : du point *C*, pris à 45^{d} du point *B*, comme centre, & d'un rayon pris à volonté, on décrit un quart de cercle *P Q R*, dont le rayon terminant *P C* eſt perpendiculaire au diametre *B D*, & l'autre *C R* lui eſt parallele ; on diviſe enſuite ce quart de cercle en degrés, & on tire par le centre *C*, & par tous les points de diviſion du quart de cercle, des rayons qui coupent la circonférence *F D G*, en autant de points qui répondront à des degrés de ce quart de cercle. Ces diviſions ou degrés pris & tranſportés reſpectivement dans l'*anneau* aſtronomique depuis *F* juſqu'en *G*, le diviſeront parfaitement.

Pour obſerver la hauteur du ſoleil avec cet inſtrument, il le faut ſuſpendre par la boucle *B*, & le tourner vers le ſoleil *A*, de ſorte que ſon rayon paſſe par le trou *C* ; il marquera au fond de l'*anneau* de *F* en *I*, les degrés de la hauteur du ſoleil entre le rayon horizontal *C F*, & le rayon de l'aſtre *C I* ; & la partie *I H G* marquera ſa diſtance au zénith, déterminée par le rayon *C I* de l'aſtre, & le rayon vertical *C G*.

Les obſervations faites avec l'*anneau* aſtronomique ſont plus exactes qu'avec l'aſtrolabe, parce qu'à proportion de ſa grandeur, les degrés de l'*anneau* ſont plus grands. *Voy.* ASTROLABE. (*T*)

ANNEAU *du Pêcheur*, (*Hiſt. eccléſ.*) c'eſt le ſceau dont le pape ſcelle tous les brefs apoſtoliques. Cet *anneau* s'appelle *anneau du pêcheur*, parce qu'on ſuppoſe que S. Pierre qui étoit pêcheur, en a uſé le premier pour ſceller ces brefs apoſtoliques, & que les papes s'en ſervent après lui. Cependant les auteurs judicieux s'accordent tous qu'il n'y a qu'environ 409 ans que ce terme eſt en uſage. Ce ſceau a l'image de S. Pierre.

Auſſi-tôt que le pape a rendu l'eſprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient, accompagné des clers de chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape : il l'appelle trois fois par ſon nom de baptême, & fait dreſſer un acte ſur ſa mort par les protonotaires apoſtoliques. Là-deſſus il prend du maître de la chambre du pape l'*anneau* du pêcheur, pour le faire rompre : & ce ſceau ceſſe juſqu'après l'élection du nouveau pape. (+)

ANNEAUX *de Samothrace*, (*Hiſt. anc.*) *annuli Samotracii ferrei* ; c'étoient des eſpeces de taliſmans que la ſuperſtition avoit inventés, & que l'impoſture accréditoit : on gravoit ſur ces *anneaux* des caracteres magiques, & on y enfermoit de l'herbe coupée en de certains temps, ou de petites pierres trouvées ſous de certaines conſtellations. Ceux qui portoient ces *anneaux* ſe croyoient à l'abri de toutes ſortes de revers, & aſſurés du ſuccès de tout ce qu'ils entreprenoient ; on les appelloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette île s'appliquoient particuliérement à étudier les ſecrets de la nature. (*I*)

ANNEAU, *en anatomie*, nom que l'on donne à l'écartement des fibres de l'oblique externe vers sa partie inférieure, pour le passage du cordon spermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. *Voyez* CORDON SPERMATIQUE, *&c.*

L'intestin & l'épiploon s'engagent quelquefois dans cet *anneau* & forment des descentes ou hernies inguinales. *Voyez* HERNIE, *&c.* (*I*)

* ANNEAU, (*Agriculture.*) c'est un sarment, ainsi appellé de la maniere dont il est contourné; on le passe sous un sep lorsqu'on le provigne. *Voyez* SEP.

ANNEAU, (*Mesure de bois.*) c'est un cercle de fer qui a six piés & demi de circonférence, que l'on nomme aussi *moule*, & dont le patron prototype est à l'hôtel-de-ville. C'est sur ce patron que tous ceux dont on se sert sont étalonnés & marqués aux armes de la ville. Trois moules ou *anneaux* remplis, plus douze buches, doivent faire la charge d'une charrette. Le tout fait ordinairement depuis cinquante-deux jusqu'à soixante-deux bûches, qui sont nommées par cette raison *bois de compte*. Toutes les buches qui sont au dessous de dix-sept à dix-huit pouces de grosseur, doivent être rejetées du moule & renvoyées au bois de corde : mais il y a encore tant d'inégalité entre les plus grosses, que souvent ce nombre ne se trouve pas complet. Il y en a quelquefois de si grosses, sur-tout dans le bois qui vient de Montargis, que les quarante-sept ou quarante-huit buches remplissent les trois *anneaux*, & font la voie. *Voyez* VOIE.

Le bois qui vient par la riviere d'Andelle, & qui en porte le nom, n'ayant que deux piés & demi de longueur, quand il s'en rencontre d'assez gros pour être de moule ou de compte, on en donne quatre *anneaux* & seize buches pour la voie. *Voyez* ANDELLE.

ANNEAU, (*Mar.*) c'est un cercle de fer ou d'autre matiere solide, dont on se sert pour attacher les vaisseaux. Il y a dans tous les ports & sur tous les quais des *anneaux* de fer pour attacher les navires & les bateaux. (*Z*)

ANNEAU, *en ferrurerie*, c'est un morceau de fer rond ou quarré, disposé circulairement à l'aide de la bigorne de l'enclume, mais dont les deux extrémités sont soudées ensemble. On s'en sert pour attacher des bateaux, suspendre des rideaux, *&c.*

Anneau de clé; on appelle dans une clé l'*anneau*, la partie de la clé que l'on tient à la main, & qui aide à la mouvoir commodément dans la serrure; sa forme est communément en cœur ou ovale.

On pratique quelquefois dans la capacité de l'*anneau* différens dessins; pour cet effet on commence par le forger plein & rond : mais on n'orne ainsi que les clés des serrures de conséquence. *Voyez* CLÉ.

ANNEAU, *chez les bourreliers*, est un morceau de fer ou de cuivre configuré comme tout ce qui porte le nom d'*anneau*.

ANNEAUX, f. m. pl. ce sont *dans les manufactures en soie*, de très-petits cercles de fer, qu'on appelle encore *yeux de perdrix*, qu'on passe dans les cordes du rame.

Voyez SEMPLE, RAME, MÉTIER DE VELOURS CISELÉ.

ANNEAUX *de vergues*, (*Marine.*) ce sont de petits *anneaux* de fer que l'on met deux ensemble dans de petites crampes, qu'on enfonce de distance en distance dans la grande vergue & dans celle de mizaine. L'un de ces *anneaux* sert à tenir les garcettes qui servent à plier les voiles; & pour arrêter ces mêmes garcettes, on en passe le bout dans l'autre *anneau*.

Anneaux de chaloupes; ce sont de grosses boucles de fer sur le plat haut du port, auxquelles on amarre les chaloupes.

Anneaux de fabords; ce sont de certaines boucles de fer médiocrement grosses, dont on se sert pour fermer, saisir ou amarrer les mantelets des fabords.

Anneaux ou *boucles d'écoutilles*. Il y a des *anneaux* de fer sur les tillacs près les écoutilles, pour les amarrer & tenir fermes pendant les gros-temps : il y en a aussi pour les canons par derriere, & ils servent à les mettre aux fabords, ou à les haler en-dedans.

ANNEAUX D'ÉTAI. *Voyez* DAILLOTS.

ANNEAUX *de corde*; c'est ce qui sert à faire un nœud coulant. (*Z*)

§ ANNECY, (*Géogr.*) ville du duché de Savoie dans le Genevois, à sept lieues sud de Geneve, & à cinq nord-ouest de Chambery. Elle est sur la riviere de Sier, au bord du lac qui porte son nom. La ville est assez grande & assez commode; il y a un château, plusieurs églises, quelques couvens & une commanderie de l'ordre de S. Jean. C'est, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve, qui furent chassés de cette ville protestante. Le lac d'Annecy peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & un peu plus d'une demi-lieue de largeur; il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neiges: on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. *Long.* 27, 40: *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

* ANNEDOTS, s. m. pl. (*Myth.*) divinités des Chaldéens, faites à l'imitation des anges bons ou mauvais.

ANNÉE, s. f. *Voyez* AN.

§ ANNELET, s. m. *annulus* (*terme de Blason.*) petit anneau qui meuble l'écu; les *annelets* sont souvent en nombre, & représentent les anneaux des anciens chevaliers.

Les *annelets* sont des marques de juriſdiction, de grandeur & de nobleſſe.

Ce mot vient du latin, *annulus*, anneau.

Longperier de Corval, diocese de Rouen; *d'azur à trois annelets d'or.*

De Coetmen en Bretagne; *de gueules à neuf annelets d'argent.*

Vieuxpont de Fatouville, diocese de Séez; *d'argent à dix annelets de gueules, 3, 3, 3, & 1.* (*G. D. L. T.*)

ANNELET, *en paſſementerie*, petit anneau d'émail ou de verre d'une ligne ou environ de diamette, qui sert à revêtir les différens trous des navettes & des sabots, pour empêcher les soies & fils d'or & d'argent de s'écorcher lors de leur passage. *Voyez* NAVETTE & SABOT.

ANNELETS, *terme d'Architecture;* ce sont de petits listels ou filets, comme il y en a trois au chapiteau dorique du théatre de Marcellus dans Vignolle. On les nomme aussi *armilles*, du latin *armillæ*, un *bracelet.* (*P*)

ANNEXE, s. f. c'est, *en droit civil ou canonique*, un accessoire, une dépendance ou appartenance, soit d'un héritage ou d'un bénéfice, en conséquence de l'union qui en a été faite audit bénéfice ou héritage. C'est en ce sens qu'on dit que le prieuré de S. Eloi est une *annexe* de l'archevêché de Paris; que les *annexes* qu'un testateur a faites de son vivant à l'héritage qu'il legue, sont censées comprises dans le legs.

ANNEXE (DROIT D',) est le droit exclusif que prétend le parlement de Provence d'enrégistrer les bulles, brefs, & autres écrits semblables qui viennent de la cour de Rome ou de la légation d'Avignon. (*H*)

ANNEXÉ, adj. *en Droit*, & même dans le langage ordinaire, se dit d'une chose moins considérable, jointe & unie à une plus grande. Ainsi disons-nous, une telle ferme, un tel patronage est *annexé* à tel fief, tel manoir, *&c.* Charles VIII, en l'année 1486, annexa la Provence à son Royaume. *Voyez* ANNEXE. (*H*)

ANNIBAL, fils d'*Amilcar*, le plus implacable ennemi des Romains, jura à son pere une haine éternelle contre Rome. A l'âge de neuf ans, il commença son apprentiſſage militaire en Eſpagne. Il se forma en joignant les fatigues du soldat aux études du Général. Dès l'âge de 26 ans, il commanda l'armée des Carthaginois, qui lui avoient confié leur vengeance. *Annibal* passa d'Eſpagne en Italie, franchit les Pyrenées, parvint au Rhône, & du bord de ce fleuve s'avança en dix jours, juſqu'au pied des Alpes. Le paſſage de ces montagnes lui causa des fatigues incroyables & lui fit un nom immortel. La neige, les glaces, les rochers, les précipices sembloient le rendre impoſſible. Enfin, après neuf jours de marche à travers des vallées & des montagnes, *Annibal* se vit au sommet des Alpes. Cinq autres jours suffirent pour traverſer la partie qui regardoit l'Italie. Il entra dans la plaine, & la revue qu'il fit alors de ses troupes, lui apprit que son armée de 50 mille hommes de pied & de neuf mille chevaux, étoit réduite à 20 mille hommes & à six mille chevaux. Le Général Carthaginois malgré ses pertes, prit d'abord Turin, défit le conſul *Cornelius Scipion* sur le bord

du Téſin, & quelque temps après *Sempronius*, près de la riviere de Trebie. Cette bataille fut meurtriere. Les vaincus y perdirent 26 mille hommes, & les vainqueurs accablés du froid le plus rigoureux, n'eurent pas la force de ſe réjouir de leur victoire. A cela près tout réuſſiſſoit à *Annibal*. L'année d'après il vainquit *Cecius Flaminius* près du lac de Traſimene. Le Général Romain reſta mort ſur le champ de bataille, quinze mille ennemis périrent, ſix mille furent faits priſonniers; & *Annibal* ne ſachant que faire de tant de captifs, renvoya ſans rançon les Latins, & ne garda que les Romains. La république affligée de tant de pertes chercha à les réparer, en éliſant pour dictateur *Q. Fabius Maximus*. Ce grand capitaine qui acquit le ſurnom de Temporiſeur, ne s'appliqua qu'à obſerver les mouvemens d'*Annibal*, à lui cacher les ſiens, & à le fatiguer par des marches multipliées, plutôt qu'à s'expoſer à en venir à un combat déſavantageux. *Fabius Maximus*, que ſes ruſes & ſes délais auroient dû faire aimer des Romains, ne s'attira que des plaintes. On partagea l'autorité du commandement entre lui & *Minutius Felix*, qui ſe laiſſa envelopper par le général Carthaginois, & qui auroit péri, ſans le ſecours de ſon collegue. Le temps de la dictature de *Fabius* étant expiré, *Terentius Varro* & *Paul Emile* eurent le conſulat & le commandement des armées. L'un & l'autre furent vaincus à la bataille de Cannes, 216 ans avant J. C. 40 mille hommes de pied & 2700 de cavalerie reſterent ſur la place. On dit qu'*Annibal* envoya à Carthage trois boiſſeaux d'anneaux de 5630 chevaliers, qui périrent dans ce combat. *Annibal* auroit dû peut-être profiter des avantages que lui offroient ſes victoires, & marcher droit à Rome; mais il aima mieux paſſer l'hiver à Capoue; & les délices de cette ville cauſerent autant de maux à ſes ſoldats, que ſes armes avoient cauſé de terreur aux généraux romains. Envain *Annibal* marcha du côté de Rome pour l'aſſiéger, les Romains en furent ſi peu touchés, qu'ils vendirent la terre où *Annibal* campoit. La pluie, les orages & la grêle l'obligerent de décamper, ſans avoir eu le temps, pour ainſi dire, de voir les murailles de Rome. Le conſul *Marcellus* en vint enſuite aux mains en trois différens combats; mais il n'y eut rien de déciſif; & comme il en préſentoit un quatrieme, *Annibal* ſe retira en diſant: *Que faire avec un homme qui ne peut ni vaincre ni être vaincu?* Cependant *Aſdrubal*, frere d'*Annibal*, s'avançoit en Italie, pour ſecourir ſon frere; mais *Claude Neron* lui ayant livré bataille, tailla ſon armée en pieces & le tua lui-même. *Néron* rentré dans ſon camp, fit jeter à l'entrée de celui d'*Annibal* la tête d'*Aſdrubal*. Le Carthaginois en la voyant dit qu'il ne doutoit plus que le coup mortel n'eût été porté à ſa patrie. Carthage preſſée de tous les cotés, ſongea à rappeller *Annibal*. Dès que ce héros fut arrivé en Afrique, il penſa qu'il valloit mieux donner la paix à ſon pays, que de lui laiſſer continuer une guerre ruineuſe. Il y eut une entrevue entre lui & *Scipion*; mais le général Romain n'ayant voulu entrer en aucune négociation qu'auparavant le ſénat de Carthage n'eût fait des réparations à celui de Rome, ils ne purent convenir de rien. On en vint encore à une bataille; *Annibal* la perdit, après avoir combattu avec autant d'ardeur que dans ſes premieres victoires: 40 mille Carthaginois furent tués ou faits priſonniers. Cette journée de Zama fut un nouveau motif pour les Carthaginois de demander la paix. *Annibal* honteux d'être témoin de l'opprobre de ſa patrie, ſe réfugia d'abord chez *Antiochus* roi de Syrie, enſuite chez *Pruſias* roi de Bithynie, & ne ſe croyant pas en ſûreté dans ces deux cours amies des Romains, il avala un poiſon ſubtil qu'il portoit depuis long-temps, dans le chaton de ſa bague, l'an 183 avant J. C. âgé de 64 ans. *Délivrons*, dit-il, *les Romains de la terreur que je leur inſpire: ils eurent autrefois la généroſité d'avertir Pyrrhus de ſe précautionner contre un traître qui le vouloit empoiſonner, & ils ont aujourd'hui la baſſeſſe de ſolliciter Pruſias à me faire périr.* Rome perdit un ennemi, & Carthage un défenſeur. Un courage mêlé de ſageſſe, une fermeté que rien ne troubloit, une connoiſſance parfaite de l'art militaire, une attention ſcrupuleuſe à obſerver tout, une activité ſans égale, ont mis *Annibal* dans le

premier rang des grands généraux de tous les siecles. Il cultiva les lettres au milieu du tumulte des armes. Plusieurs écrivains, en lui reprochant de n'avoir pas mené son armée victorieuse à Rome, après la bataille de Cannes, répetent ce mot de *Maharbal* capitaine Carthaginois : *Annibal, vous savez vaincre ; mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Un auteur plus judicieux dit, qu'on ne devroit pas prononcer si légérement contre un si grand capitaine. Rome jalouse, Rome inquiétée, ajoute-t-il, fait bien comprendre quel homme étoit *Annibal*. *Voyez* PUNIQUE (*Guerre*).

* ANNIBI (LAC D'), *Géog. mod.* lac de la grande Tartarie aux piés des montagnes & dans la contrée du même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. *Mat. Géog.*

ANNIHILATION, s. f. *ou* ANÉANTISSEMENT, (*Commerce.*) est usité dans un sens moral en Angleterre; & l'on dit : *le capital de la mer du Sud est réduit à la moitié ; si l'on n'y prend bien garde, les malversations des facteurs produiront infailliblement bientôt une autre* annihilation *sur tout le dividende.* (*G*)

ANNILLE, s. f. c'est proprement un fer de moulin; & on l'a nommé ainsi, parce qu'on le met comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. Ces *annilles* étant souvent faites en forme de croix ancrées, on a nommé ces sortes de croix *annilles* dans le Blason. (*V*)

ANNION (BÉNÉFICE D'), ancien terme de *Droit françois*, se disoit de lettres royaux qui accordoient à un débiteur le délai d'une année pour la vente de ses meubles, dans le cas où il étoit à craindre qu'ils ne fussent vendus à vil prix. *Voyez* REPIT, LETTRES D'ÉTAT, & QUINQUENELLE. (*H*)

ANNIVERSAIRE, s. m. (*Théol.*) mot composé d'*annus*, année, & de *verto*, je tourne. C'est proprement le retour annuel de quelque jour digne de remarque, anciennement appellé un *jour d'an* ou *jour de jouvenir*. *Voyez* JOUR.

ANNIVERSAIRES (*les*), *Jours anniversaires*, chez nos ancêtres, étoient les jours où les martyres des Saints étoient annuellement célébrés dans l'Eglise, comme aussi les jours où chaque fin d'année, l'usage étoit de prier pour les ames de ses amis trépassés.

Anniversaria dies ideò repetitur defunctis, quoniam nescimus qualiter habeatur eorum causa in alia vita. C'étoit la raison qu'en donnoit Alcuin dans son livre *de officiis divinis*. *Voyez* NATALIS.

Dans ce dernier sens l'*anniversaire* est le jour où, d'année en année, on rappelle la mémoire d'un défunt en priant pour le repos de son ame. Quelques auteurs en rapportent la premiere origine au pape Anaclet, & depuis à Felix I, qui instituerent des *anniversaires* pour honorer avec solemnité la mémoire des Martyrs. Dans la suite plusieurs particuliers ordonnerent par leur testament à leurs héritiers de leur faire des *anniversaires*, & laisserent des fonds tant pour l'entretien des églises que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là de l'argent & des vivres. Le pain & le vin qu'on porte encore aujourd'hui à l'offrande dans ces *anniversaires*, peuvent être des traces de ces distributions. On nomme encore les anniversaires, *obits & services*. *Voyez* OBIT, SERVICE. (*G*)

ANNOBON, (*Géogr. mod.*) île d'Afrique sur la côte de Guinée. *Long.* 24; *lat. mérid.* 1, 50.

ANNOMINATION, s. f. *figure de Rhétorique* ; c'est une allusion qui roule sur les noms, un jeu de mots. Elle est ordinairement froide & puérile : on ne laisse pas que d'en trouver quelques-unes dans Ciceron ; elles n'en sont pas meilleures. *V.* ALLUSION. (*G*)

* ANNONAY, (*Géogr. mod.*) petite ville dans le haut Vivarais, sur la Deume. *Long.* 22, 22; *lat.* 45, 15.

ANNONCIADE, (*Hist. mod.*) nom commun à plusieurs ordres; les uns religieux, les autres militaires, institués avec une vue, un rapport à l'Annonciation. *Voyez* ORDRE & ANNONCIATION.

Le premier ordre religieux de cette espece fut établi en 1232, par sept marchands Florentins, & c'est l'ordre des servites ou serviteurs de la Vierge. *Voyez* SERVITES.

Le second fut fondé à Bourges par Jeane, reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. La regle de ces Religieuses est établie sur douze articles, qui regardent douze vertus de la sainte Vierge, & approuvée par Jules II & Léon X.

Le troisieme, qu'on appelle des *Annonciades célestes*, fut fondé vers l'an 1600, par une pieuse veuve de Genes, nommée *Marie-Victoire Fornaro*, qui mourut en 1617. Cet ordre a été approuvé par le saint Siege, & il y en a quelques maisons en France. Leur regle est beaucoup plus austere que celle des *Annonciades* fondées par la reine Jeane. (*G*)

ANNONCIADE, s. f. (*Hist. mod.*) société fondée à Rome dans l'église de Notre-Dame de la Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Torrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archi-confraternité, & est devenue si riche par les grandes aumônes & legs qu'on y a faits, que tous les ans le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, elle donne des dots de 60 écus Romains à chacune, à plus de 400 filles, une robe de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les Papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse de Rome, distribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuses ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent sur la tête. L'abbé Piazza, *Ritratto di Roma moderna.* (*G*)

§ ANNONCIADE, s. f. (*l'ordre militaire de l'*) fut institué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Verd*, au sentiment de quelques auteurs, entr'autres Guichenon. Ce fut à l'occasion d'une dame qui présenta à ce prince un brasselet de ses cheveux, tressés en lacs-d'amour. De-là il prit le nom de l'ordre du *lac-d'amour*.

La premiere cérémonie de cet ordre fut faite le 22 septembre 1355, jour de la fête de S. Maurice, patron de Savoie.

Le collier étoit composé de lacs-d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R. T. qui signifient *frappez, enirez, rompez tout.*

D'autres historiens prétendent que l'ordre de l'*Annonciade* n'a point été établi sous le nom de l'ordre du *lac-d'amour*; mais qu'Amédée VI, comte de Savoie, l'institua pour honorer les quinze mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge, & aussi en ressouvenir des actions glorieuses de son aïeul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie (actuellement rois de Sardaigne) seroient les grands-maîtres de l'ordre.

Le collier de lacs-d'amour, est chargé des lettres F.E.R.T. qui signifient *fortitudo ejus, Rhodum tenuit*, c'est-à-dire, par son courage il a conquis l'île de Rhodes. Cette devise a été mise sur ce collier, en mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrasins le siege de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes de la maison de Savoie qui, descendue de la maison de Saxe, en portoit les armes qui sont *fascé d'or & de sable au crancelin de sinople*, & prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit depuis *de Rhodes*, & à présent *de Malte*, qui sont *de gueules à la croix d'argent.*

Amédée VIII, premier duc de Savoie, élu pape sous le nom de *Felix V*, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fût dorénavant nommé l'*ordre de l'Annonciade*, & fit mettre au bout du collier une vierge, au lieu de S. Maurice.

Charles III, duc de Savoie, y ajouta en 1518 autant de roses d'or, émaillées de rouge & de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier, que les chevaliers portent les jours de fêtes solemnelles, est du poids de deux cents cinquante écus d'or; c'est une chaîne faite de lacs-d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de roses; au bas est attachée une médaille, sur laquelle se trouve l'image de la Vierge, & autour sont les paroles de la salutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & est du poids de cent écus.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'*Annonciade*

dans l'hermitage de Camaldoli, sur la montagne de Turin.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, est le dix-neuvieme grand-maitre de l'ordre de l'*Annonciade*. (*G. D. L. T.*)

ANNONCIATION, s. f. (*Théol.*) est la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à la sainte Vierge, qu'elle concevroit le Fils de Dieu par l'opération du St. Esprit. *Voy.* INCARNATION, SALUTATION, *AVE*.

Ce mot est composé de la préposition latine *ad*, & du verbe *nuntiare*, annoncer, déclarer une chose à quelqu'un. Les Grecs l'appellent εὐαγγελισμος, *bonne nouvelle*, & χαιρετισμος, *salutation*.

ANNONCIATION est aussi le nom d'une fête qu'on célebre dans l'Eglise Romaine, communément le 25 de Mars, en mémoire de l'Incarnation du Verbe: aussi est-elle appellée la fête de l'*Annonciation & de l'Incarnation du Verbe divin*, en mémoire de ces deux mysteres qui n'en font proprement qu'un. Le peuple appelle cette fête *Notre-Dame de Mars*, à cause du mois où elle tombe.

Il paroît que cette fête est de très-ancienne institution dans l'Eglise Latine: parmi les sermons de St. Augustin, qui mourut en 430, nous en avons deux sur l'*Annonciation*; savoir, le 17e & le 18e *de sanctis*. Le sacramentaire du pape Gelase I, montre que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496; mais l'Eglise Greque a des monumens d'un temps encore plus reculé. Proclus qui mourut en 446, S. Jean Chrysostome en 407, & S. Grégoire Thaumaturge en 295, ont dans leurs ouvrages des discours sur le même mystere. Rivet, Perkins, & quelques autres écrivains Protestans, ont à la vérité révoqué en doute l'authenticité des deux homélies de ce dernier Pere sur ce sujet: mais Vossius les admet, & prouve qu'elles sont véritablement de ce saint Docteur.

Ajoutons que quelques auteurs pensent que cette fête dans son origine fut d'abord célébrée en mémoire de l'Incarnation du Verbe, & que l'usage d'y joindre le nom de la sainte Vierge est d'une date bien moins ancienne.

Il en est de même du 25 de Mars, où elle est fixée. Cet usage a varié; car plusieurs Eglises d'Orient célebrent cette fête dans un autre temps que celles d'Occident; & parmi celles-ci, quelques-unes l'ont célébrée dans le mois de Décembre, avant la fête de Noël. Le xe concile de Tolede tenu en 656, avoit ordonné de la solemniser le 18 de Décembre, à cause que le 25 de Mars tombe assez souvent dans la semaine sainte, qui est plutôt un temps de pénitence que de joie. On la remit cependant au 25 de Mars, où les Grecs la célebrent maintenant, comme les Latins, à la charge de la remettre après la quinzaine de Pâques, si elle tombe dans la semaine-sainte. On dit que l'église du Puy-en-Vélai a le privilege de la solemniser cette semaine, même le vendredi-saint. L'église de Milan & les églises d'Espagne la mettent au dimanche avant Noël, mais ces dernieres la célebrent encore en Carême. Enfin les Syriens l'appellent *Buscarahc*, c'est-à-dire, *information, perquisition*, & la fixent dans leur calendrier au premier jour de Décembre; & les Arméniens, afin qu'elle n'arrive pas au Carême, la solemnisent le 5 de Janvier.

Les Juifs donnent aussi le nom d'*Annonciation* à une partie de la cérémonie de leur pâque, celle où ils exposent l'origine & l'occasion de cette solemnité; exposition qu'ils appellent *haggadu*, qui signifie *annonciation*. (*G.*)

* ANNOT, (*Géog. mod.*) petite ville de France, dans les montagnes de Provence. *Long.* 24, 30; *lat.* 44, 4.

ANNOTATION, s. f. (*Littérat.*) en Latin *adnotatio*, composé de *ad* & de *nota*, commentaire succinct, remarque sur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelque passage, ou d'en tirer des connoissances. *Voyez* COMMENTAIRE & NOTE.

Il arrive quelquefois que les *annotations* sont fort étendues sur les endroits clairs d'un texte, & glissent sur les obscurités: de-là tant d'*annotations* & de commentaires inutiles, ou qu'on pourroit réduire à très-peu de feuilles intéressantes.

Les critiques du dernier siecle ont fait de savantes *annotations* sur les écritures & les auteurs classiques, &c. (*G*)

ANNOTATION *de biens* (*termes de Palais.*)

est une saisie provisoire qui se fait des biens d'un criminel absent, à l'effet de les confisquer au profit du Roi, en cas qu'il persiste jusqu'au bout dans sa contumace. *Voy. l'Ordonnance criminelle, titre xvij.* (*H*)

ANNOTATION, se dit en *Médecine*, du commencement d'un paroxysme fiévreux, lorsque le malade frissonne, bâille, s'étend, & est assoupi, *&c. Galien.*

Il y en a une autre qui est propre aux fievres hectiques, qui arrive lorsque le malade, une heure ou deux après avoir mangé, sent augmenter la chaleur, & que son pouls devient plus agité qu'auparavant, mais sans frisson & sans aucun des symptomes dont nous avons parlé. On l'appelle *episemesia.* (*N*)

ANNOTINE, adj. f. *Pâque annotine.* (*Théol.*) c'est ainsi qu'on appelloit l'anniversaire du baptême, ou la fete qu'on célébroit tous les ans en mémoire de son baptême : ou, selon d'autres, le bout-de-l'an dans lequel on avoit été baptisé. Tous ceux qui avoient reçu le baptême dans la même année, s'assembloient, dit-on, au bout de cette année, & célébroient l'anniversaire de leur régénération spirituelle. On est incertain sur le jour de cette cérémonie.

ANNUEL, adj. (*Astronomique*) c'est ce qui revient tous les ans, ou ce qui s'achève avec l'année. *Voyez l'article* AN.

C'est en ce sens qu'on dit *une fête annuelle*, & cette épithete prise à la rigueur, pourroit convenir à toutes les fêtes, puisqu'elles reviennent toutes au bout de chaque année : cependant on a donné ce nom aux quatre principales fêtes de l'année, pour les distinguer des autres ; ces quatre fêtes sont Pâque, la Pentecôte, Noël, & l'Assomption.

On dit aussi un office *annuel*, une commission *annuelle*, une rente *annuelle*, un revenu *annuel*, &c. *Voyez* ANNIVERSAIRE.

Le mouvement *annuel* de la terre sera prouvé à l'article TERRE.

L'épithete *annuelle* se donne aussi quelquefois au revenu ou à l'honoraire d'une charge, d'un poste, d'un bénéfice, *&c. Voyez* POSTE, BÉNÉFICE, PRÉBENDE.

Argument annuel de la Longitude. Voyez ARGUMENT.

Epacles annuelles. Voyez EPACTE.

Equation annuelle du moyen mouvement du soleil & de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, c'est l'angle qu'il faut ajouter au moyen mouvement du soleil, de la lune, des nœuds & de l'apogée de la lune, pour avoir le lieu du soleil, des nœuds & de l'apogée. Lorsque le mouvement vrai differe le plus qu'il est possible du mouvement moyen, l'équation *annuelle* est alors la plus grande qu'il est possible, parce que l'angle qu'il faut ajouter ou retrancher est le plus grand. *Voyez* EQUATION, LUNE, *&c.*

L'*équation annuelle* du mouvement moyen du soleil, dépend de l'excentricité de l'orbite de la terre ; or, cette excentricité est de $16\frac{1}{11}$ parties, dont la moyenne distance du soleil & de la terre en contient 1000 : c'est pour cela que l'*équation annuelle* a été appellée par quelques-uns l'*équation du centre.* Lorsqu'elle est la plus grande possible, elle est de $1^d\ 56'\ 20''$, selon Flamsteed, & selon M. le Monnier, de $1^d\ 55'\ 25''$.

La plus grande *équation annuelle* du moyen mouvement de la lune, est de $21'\ 40''$, celle de son apogée est de $20'$; & celle de ses nœuds, de $9'\ 30''$. *Voyez* NŒUD, *&c.*

Ces quatre *équations annuelles* sont toujours proportionnelles, lorsque l'une des quatre est la plus grande possible, il en est de même des trois autres, & réciproquement.

D'où il s'ensuit que l'*équation annuelle* du centre (du soleil) étant donnée, on a les trois autres équations correspondantes : ainsi, ayant une table de l'*équation* du centre du soleil, on aura facilement les équations correspondantes du moyen mouvement des nœuds & de l'apogée de la lune. *Voyez* LUNE. (*O*)

ANNUEL, (*Droit*) *terme de finance*, est un droit que paient tous les ans au roi ceux qui tiennent de lui des charges vénales ; au moyen de quoi elles sont conservées & transmises à leurs héritiers après eux. Il n'est point dû de droit *annuel* pour les charges de la maison du roi ; mais aussi ne passent-elles point aux héritiers.

Le droit *annuel* est la même chose que la paulette. *Voyez* PAULETTE. (*H*)

ANNUELLE, adj. (*Bot.*) parmi les plantes bulbeuſes ou ligamenteuſes, on appelle *annuelles* celles qui ne durent que l'année, ou que l'on ſeme tous les ans, ou dont on replante les cayeux. (*K*)

ANNUELLES (*Offrandes*), *Théol.* ce ſont celles que faiſoient anciennement les parens des perſonnes décédées, le jour anniverſaire de leur mort. *Voyez* OFFRANDE, OBIT, *INFERIÆ*, &c.

On appelloit ce jour *un jour d'an*, &c. & l'on y célébroit la meſſe avec une grande ſolemnité. (*G*)

ANNUITE, ſ. f. (*Comm. & Math.*) ſe dit d'une rente qui n'eſt payée que pendant un certain nombre d'années : de ſorte qu'au bout de ce temps, le débiteur ſe trouve avoir acquitté ſon emprunt avec les intérêts, en donnant tous les ans une même ſomme.

Les *annuités* ſont extrêmement avantageuſes au commerce dans les pays où elles ſont en uſage ; le débiteur trouve dans cette maniere d'emprunter, la facilité de s'acquitter inſenſiblement & ſans ſe gêner, ſi le créancier a des dettes à payer avant l'échéance des *annuités*, & il s'en ſert comme de l'argent en déduiſant les intérêts à proportion du temps qu'il y a à attendre juſqu'à l'échéance.

Les *annuités* ſont fort en uſage en Angleterre, & l'état s'en ſert très-avantageuſement, lorſqu'il a des emprunts conſidérables à faire : peut-être un jour nous en ſervirons-nous en France. Les coupons de la loterie royale de 1744 étoient des *annuités*, dont chaque coupon perdant après le tirage de la loterie, doit produire 65 liv. par an, pendant dix ans, au bout deſquels le billet ſera rembourſé.

M. de Parcieux, des académies royales des ſciences de Paris & de Berlin, a inſéré à la fin de ſon *eſſai ſur les probabilités de la durée de la vie humaine*, imprimé à Paris en 1746, une table fort utile par laquelle on voit la ſomme que l'on doit prêter pour recevoir 100 livres à la fin de chaque année, de maniere qu'on ſoit rembourſé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra juſqu'à cent ans : c'eſt-à-dire, la valeur des *annuités* qui rapporteroient 100 livres pendant un certain nombre d'années. Voici une partie de cette table, qui peut être très-commode dans le calcul des *annuités*.

TABLE des ſommes qu'on doit prêter pour recevoir 100 liv. à la fin de chaque année, de maniere qu'on ſoit rembourſé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra, juſqu'à cent ans.

LES INTERETS comptés ſur le pié du den. 20.

Ans	*Liv.*	*S.*	*D.*
1	95	4	9
2	185	18	10
3	272	6	6
4	354	11	11
5	432	19	0
6	507	11	5
7	578	12	9
8	646	6	5
9	710	15	8
10	772	3	5
11	830	12	9
12	886	6	5
13	939	7	1
14	989	17	2
15	1037	19	3
16	1083	15	5
17	1127	8	0
18	1168	19	0
19	1208	10	6
20	1246	4	3
21	1282	2	8
22	1316	5	10
23	1348	16	11
24	1379	17	0
25	1409	7	8
26	1437	10	8
27	1464	5	8
28	1489	15	11
29	1514	1	10
30	1537	4	6
31	1559	5	3
32	1580	5	0
33	1600	4	8
34	1619	5	6
35	1637	7	11
36	1654	13	3
37	1671	2	1
38	1686	15	4
39	1710	13	7
40	1715	17	8
41	1729	8	2
42	1742	5	10
43	1754	11	3
44	1766	5	0
45	1777	7	6
46	1787	19	6
47	1798	1	5
48	1807	13	8
49	1816	16	10
50	1825	11	2
51	1833	17	3
52	1841	15	6
53	1849	6	1
54	1856	9	7
55	1863	6	3
56	1869	16	4
57	1876	0	4
58	1881	18	4
59	1887	10	9
60	1892	17	10
61	1897	19	9
62	1902	16	10
63	1907	9	4
64	1911	17	5
65	1916	1	4
66	1920	1	5
67	1923	17	4
68	1937	9	9
69	1930	19	8
70	1934	4	6
71	1937	7	1
72	1940	6	9
73	1943	3	6
74	1945	17	7
75	1948	9	11
76	1950	18	1
77	1953	4	10
78	1955	9	4
79	1957	11	8
80	1859	12	0
81	1961	10	5
82	1963	7	0
83	1965	1	11
84	1966	15	1
85	1968	6	9
86	1969	16	10
87	1971	5	6
88	1972	12	10
89	1973	18	10
90	1975	3	7
91	1976	7	2
92	1977	9	8
93	1978	11	1
94	1979	11	5
95	1980	10	10
96	1981	9	4
97	1982	6	11
98	1983	3	8
99	1983	19	8
100	1984	14	10

Si

Si l'on veut savoir la méthode sur laquelle cette table est formée, la voici. Supposons qu'on emprunte une somme, que j'appelle a, & que, les intérêts étant comptés sur le pié du denier 20, ou, en général, du denier $\frac{1}{m}$, on rende chaque année une somme b, & voyons ce qui en arrivera.

En premier lieu, puisque les intérêts sont comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$, il s'ensuit que celui qui a emprunté la somme a, devra, à la fin de la premiere année, cette somme, plus le denier $\frac{1}{m}$ a de cette somme, c'est-à-dire, qu'il devra $a + \frac{1}{m}$ ou $a \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$. Or, par la supposition, il rend à la fin de la premiere année la somme b; donc, au commencement de la seconde année, il n'emprunte plus réellement que la somme $a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$.

A la fin de la seconde année il devra donc $\left[a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b\right] \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$ ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$; &, comme à la fin de cette seconde année, il rend encore b, il s'ensuit qu'au commencement de la troisieme année, il n'emprunte plus que $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$.

A la fin de la troisieme année il devra donc $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^3 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$, dont il faut encore retrancher b, pour savoir ce qu'il emprunte réellement au commencement de la quatrieme année.

Donc ce qu'il doit réellement à la fin de la neuvieme année, sera,

$$a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2} \ldots - b.$$

D'où il s'ensuit que si le paiement doit se faire en un nombre n d'années, il n'y a qu'à faire la quantité précédente égale à zéro; puisqu'au bout de ce temps, par la supposition, le débiteur se sera entiérement acquitté, & qu'ainsi sa dette sera nulle, ou zéro, à la fin de la neuvieme année.

Or, dans cette derniere quantité, tous les termes qui sont multipliés par b, forment une progression géométrique, dont $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ est le premier terme, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1}$ le second, & 1 le dernier. D'où il s'ensuit (*voyez* PROGRESSION) que la somme de cette progression est $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$, c'est-à-dire, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n} - 1$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right) - 1$.

Ainsi, par cette équation générale,

$$a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b \times \frac{\left[\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - 1\right]}{\frac{m+1}{m} - 1} = 0,$$

ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n+1} - a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^n + b = 0$, on peut trouver,

1°. La somme a, qu'il faut prêter pour recevoir la somme b chaque année, pendant un nombre d'années n, les intérêts étant comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$, c'est-à-dire qu'on trouvera a, en supposant que b, n, $\frac{1}{m}$, soient données.

2°. On trouvera de même b, en supposant que a, n, $\frac{1}{m}$, soient données.

3°. Si a, b, n, sont données, on peut trouver $\frac{1}{m}$; mais le calcul est plus difficile, parce que, dans les deux cas précédens, l'équation n'étoit que du premier degré, au lieu que dans celui-ci, l'équation qu'il faut résoudre, est d'un degré d'autant plus élevé que n est plus grand. *Voyez* EQUATION.

4°. Enfin, si a, b, & $\frac{1}{m}$ sont données, on peut trouver n. Mais le problême est encore plus difficile, l'inconnue n se trouvant ici en exposant. On peut néanmoins résoudre ce problême par tâtonnement: mais je ne connois point de méthode directe pour y parvenir. Quand je dis qu'il n'y a point de méthode directe pour résoudre ce problême, je parle seulement en général de tous ceux où l'inconnue se trouve en exposant, & où l'équation a plusieurs termes: mais il y a des cas particuliers où l'on peut en venir à bout par les logarithmes. Par exemple, dans ce

cas on écrira ainsi l'équation $b = \left(\frac{m+m}{1}\right) \times \left(b+a-a\left[\frac{m+1}{m}\right]\right)$; d'où l'on tire $\log. b = \log. n + \log. \frac{m+1}{m} + \log.\left(b+a-a\left[\frac{m+1}{m}\right]\right)$; on aura donc $\log. n$, & par conséquent n, dès qu'on connoîtra a, b, $\frac{1}{m}$. *Voyez* EQUATION, INTÉRÊT, *&c.*

M. de Parcieux, dans l'ouvrage que nous venons de citer, donne une table beaucoup plus étendue, & l'applique au calcul de la loterie royale de 1744.

Nous terminerons cet article par la table suivante, qui y a rapport, & qui est encore tirée de M. de Parcieux.

DISTRIBUTION d'un emprunt de 6000000 livres, divisé en 12000 actions ou billets de 500 liv. chacun, pour acquitter intérêts & capital en dix ans, en payant tous les ans la même somme ou à-peu-près, tant pour les intérêts, que pour le remboursement d'une partie des actions ou billets.

ANS.	ACTIONS existantes pendant chaque année.	Intérêts dus à la fin de chaque année.	ACTIONS qu'on rembourse tous les ans.	Prix des actions qu'on rembourse tous les ans.	TOTAL de chaque année.
On compte les intérêts sur le pié du denier vingt.					
		Livres.		*Livres.*	
1	12000	300000	954	477000	777000
2	11046	276150	1002	501000	777150
3	10044	251100	1052	526000	777100
4	8992	224800	1104	552000	776800
5	7888	197200	1160	580000	777200
6	6728	168200	1218	609000	777200
7	5510	137750	1279	639500	777250
8	4231	105775	1342	671000	776775
9	2889	72225	1410	705000	777225
10	1479	36975	1479	739500	776475

Voici l'explication & l'usage de cette table.

Supposons qu'une compagnie de négocians, ou si l'on veut, l'état, veuille emprunter 6000000 livres en 12000 actions de 500 livres chacune, dont on paie l'intérêt au denier vingt, cette compagnie rendra donc 300000 livres chaque année; savoir 25 livres pour chaque billet. Supposons outre cela que cette compagnie se propose de rembourser chaque année une partie des billets, il est évident qu'elle devra donner chaque année plus de 300000 livres. Supposons enfin qu'elle veuille donner chaque année à-peu-près la même somme, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des billets, enforte que tout soit remboursé au bout de dix ans; on demande combien il faudra rembourser de billets par an.

On trouve d'abord, par la premiere table ci-dessus, que si l'on veut rembourser 6000000 livres en dix ans, en dix paiemens égaux sur le pié du denier 20, il faut 777000 livres par an; ainsi comme les interêts de 6000000 livres au bout d'un an font 300000 livres, il s'ensuit qu'il reste 477000 livres qui servent à rembourser 954 billets. Le débiteur ne doit donc plus que 11046 billets, dont les interêts dûs à la fin de la seconde année sont 276150 livres, qui étant ôtées des 777000 liv. que le débiteur paie à la fin de chaque année, reste 500850 livres qui fourniſſent presque dequoi rembourser 1002 billets, *&c.* Pour les rembourser exactement, il faut 777150 livres, au lieu de 777000.

Par ce moyen on peut faire l'emprunt par classes. La premiere sera de 954 billets remboursables à la fin de la premiere année, le débiteur payant 777000 livres; 1002 à la fin de la seconde, le débiteur payant 777150 livres; 1052 pour être remboursés à la fin de la troisieme année, le débiteur payant 777100 livres, *&c.* ainsi de suite.

Cette sorte d'emprunt pourroit être commode & avantageuse en certaines occasions, tant pour le débiteur que pour le créancier. *Voyez* l'ouvrage cité, *pag. 32 & suivantes.*

§ ANNUITÉ, (*Algebre.*) *Problême concernant les annuités.* Soit a une somme prêtée, n le denier auquel est prêtée cette somme, m l'annuité ou la somme constante qu'on rend chaque année, k le nombre des années au bout desquelles la dette est acquittée, il est clair

1°. Que la premiere année étant échue & payée, la dette n'est plus que $a\left(1+n\right)-m$;

2°. Qu'à la fin de la seconde année la dette est $a\left(1+n\right)^2 - m\left(1+n\right)-m$;

3°. Qu'à la fin de la troisieme année la

dette eſt $a\ (1+n)^{\prime} - m\ (1+n)^{\prime} - m\ (1+n) - m$; & ainſi de ſuite.

D'où il s'enſuit qu'à la fin de k années, la dette eſt $a(1+k)^{n} - m(1+k)^{n-1} - m(1+k)^{n-2} \ldots, m$; or cette quantité doit être $= o$, donc $m = a\ (1+n)^{k}$ diviſé par $(1+n)^{k-1} \ldots + 1 = a\ (1+n)^{k}$ diviſé par la ſomme d'une progreſſion géométrique, dont 1 eſt le premier terme, k le nombre des termes, & $1+n$ le ſecond terme, ce qui donne $a\ (1+n)^{k}$ diviſé par $\frac{(1+n)^{k}-1}{n} = \frac{an\,(1+n)^{k}}{(1+n)k-1}$.

Le dénominateur de cette fraction eſt $kn + n\frac{(k-1.k)}{2} + \frac{n^{3}}{2.3} \times (k.k-1.k-2.)$ &c. & lorſque k eſt très-petit $k\,n - \frac{kn^{2}}{2} + \frac{2.kn^{3}}{2\ 3}$ &c. Donc alors la fraction précédente, ou la valeur de m devient $\frac{an\,(1+n)\,k}{k(1-\frac{n^{2}}{2}+\frac{n^{3}}{3}}$ &c. $=$ en ſuppoſant $k = o$, $\frac{a\,n}{o} = \infty$ ce qui donne une très-fauſſe valeur de m, puiſqu'il eſt évident que lorſque $k = o$, on a $m = o$.

La ſolution de cette difficulté, c'eſt que lorſque k eſt une fraction, la formule des annuités $a\ (1+n)^{k} - m\ (1+n)^{k-1} \ldots m$, n'eſt plus la même que lorſque k eſt un nombre entier, & devient même très-fautive.

Si l'on fait le paiement par demi-années, $m = \frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, & ſi $k=2$, on aura $m = \frac{a\,n\,(1+n)}{n} = a\ (1+n)$ qui eſt la ſomme qu'on doit payer au bout d'un an ; mais on remarquera que deux fois la valeur de m, c'eſt-à-dire $\frac{2\,an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, n'eſt pas $=$ (en faiſant $k=1$) à la ſomme $a\ (1+n)$. (*O*)

ANNULAIRE, adj. *éclipſe annulaire*, (*Aſtron.*) On appelle ainſi une éclipſe de ſoleil dans laquelle la lune paroiſſant plus petite que le ſoleil, n'en couvre que le milieu, enſorte que la lumiere du ſoleil déborde tout autour de la lune ; telle a été l'éclipſe du premier avril 1764, qu'on a vue *annulaire*, en Eſpagne, en France, en Angleterre, comme on le peut voir ſur la grande carte qui fut publiée par Madame le Paure, à Paris, chez Lattré, graveur. Le diametre de la lune eſt de 29′ 25″ dans ſon apogée, & 33′ 34″ dans ſon périgée ; le diametre du ſoleil eſt de 31′ 31″ dans ſon apogée & de 32′ 36″ dans ſon périgée : d'où il eſt aiſé de conclure qu'il doit y avoir un grand nombre d'éclipſes, où le diametre de la lune ne ſuffira pas pour couvrir celui du ſoleil ; dans les tables de 59 éclipſes viſibles à Paris, que M. du Vaucel a données, & qui s'étendent depuis 1769, juſqu'en 1900 ; il n'y en a aucune de totale ; mais il y en a une *annulaire*, annoncée pour le 8 Octobre 1847. *Mém. preſentés à l'acad. de Paris tome V. pag. 575.* Les éclipſes de 1737, & 1748, ont été *annulaires* en Ecoſſe, & M. le Monnier s'y tranſporta pour obſerver celle de 1748, & pour pouvoir meſurer le diametre de la lune, lorſqu'il paroîtroit en entier ſur le ſoleil. Indépendamment des phénomenes optiques, auxquels ſes obſervations donnent lieu, & qu'on peut voir dans l'avertiſſement de M. Deliſle ſur l'éclipſe de 1748, cette obſervation a ſervi à prouver, que le diametre de la lune ne paroît pas plus petit lorſqu'il eſt ſur le ſoleil, que lorſque la lune eſt pleine & lumineuſe. (*M. DE LA LANDE.*)

ANNULAIRE, (*Anatomie.*) épithete que l'on donne à pluſieurs parties du corps qui ont de la reſſemblance avec un anneau. *Voyez* ANNEAU.

Le cartilage *annulaire* eſt le ſecond cartilage du larynx ; il eſt rond, & il entoure le larynx de toutes parts ; on l'appelle auſſi *cricoïde*. *Voyez* LARYNX & CRICOÏDE.

Le ligament *annulaire* eſt un ligament du carpe ou poignet. *Voyez* LIGAMENT.

Son uſage eſt de reſtreindre les tendons des différens muſcles de la main & des doigts, afin d'empêcher qu'ils ne ſe dérangent quand ils agiſſent. *Voyez* CARPE, MAIN, DOIGT, *&c.*

Le ligament du tarſe eſt auſſi nommé *annulaire*. *Voyez* TARSE. Ajoutez que le ſphincter, muſcle de l'anus, eſt auſſi nommé *annulaire*, à cauſe de ſa figure. *Voyez* SPHINCTER. (*L*)

§ ANNULAIRES (*ligamens*), *Anatomie.* Il ſera bon de démontrer la ſtructure de ces ligamens, que peu d'auteurs ont connue.

Preſque tous les muſcles longs ſont aſſu-

jettis par des plans de fibres attachées aux os voisins, & dont la direction est à angles droits, avec les fibres de ces muscles. Sans parler des aponévroses qui renferment les muscles droits du bas-ventre, & les grands muscles du fémur, il y a de ces plans ligamenteux dans presque toute l'étendue du corps. Un plan très-reconnoissable regne le long du dos, & se continue d'un dentelé à l'autre : des aponévroses contiennent les muscles de l'omoplate, de l'humerus, les muscles de l'avant-bras, antérieurement & postérieurement ceux du fémur, du tibia. La partie supérieure de ces aponévroses est mince dans le tibia & dans le bras; il y a des intervalles entre les fibres, on les détruit pour démontrer les chairs qu'elles recouvrent.

Mais dans les passages des tendons sur les os mêmes, la nature a donné plus de force à ces fibres ligamenteuses; elles naissent d'un bord saillant de l'os, & rentrent dans l'autre, & contiennent le tendon, de maniere qu'il ne sauroit abandonner l'os sur lequel il passe, ni quitter la courbure que ce ligament lui prescrit. Alors, on appelle ces ligamens *annulaires*, & on les isole en détachant l'aponévrose, dès qu'elle a perdu de sa dureté & de sa force. Les tendons qui passent sous les malléoles du côté interne & du côté externe; les tendons extenseurs du pié & des orteils, qui passent sur le tarse; les extenseurs des doigts & de la main, les fléchisseurs, ont de ces armilles; & le long des doigts, les deux fléchisseurs sont enfermés dans des gaines très-fortes, qui s'aminciſſent sur les articulations. Ces mêmes ligamens sont enduits d'une humeur glaireuſe, & ils renferment souvent de petits pelotons de graisse & des glandes articulaires destinées à oindre le tendon, & à diminuer le frottement du tendon sur les os. Ce frottement est très-considérable, il endurcit les tendons dans l'homme adulte; souvent même une partie du tendon y devient calleuſe, cartilagineuſe & osseuſe comme dans le tendon du grand péronnier. On y trouve encore de petits ligamens qui attachent le tendon à sa gaine. (*H. D. G.*)

ANNULAIRE, (*protubérance.*) *Voyez* PROTUBÉRANCE. (*L*)

ANNULAIRE, épithete que l'on donne au quatrieme doigt, parce que c'est celui que l'on orne d'une bague ou d'un anneau. *Voyez* DOIGT. (*L*)

ANNULAIRES (*voûtes*), *Coupe de pierres*; ce sont celles dont la figure imite les anneaux en tout ou en partie; telles sont les voûtes sur noyau, & dont le plan est circulaire ou elliptique. La *figure 2* de la *coupe des pierres* représente une voûte *annulaire* en perspective, & dont le plan est circulaire.

On doit considérer ces voûtes comme des voûtes cylindriques dont l'axe seroit courbé circulairement : les joints de lits des claveaux étant prolongés, doivent passer par l'axe, & les joints sont des portions de surfaces coniques. Les joints de tête doivent être perpendiculaires à l'axe, & en liaison entr'eux comme doivent l'être ceux de toute bonne espece de maçonnerie. *voyez* LIAISON. (*D.*)

ANNULATION, s. f. *terme de Palais*, est la même chose que cassation ou rescision.

ANNULER, v. act. (*Jurisprudence.*) c'est casser, révoquer un statut ou réglement, un acte, procédure, ou autre chose de cette nature. *Voyez* CASSATION, RESCISION, RÉVOCATION, &c.

C'est une regle en Angleterre, qu'un acte du parlement ne peut être révoqué dans la même session où il a été arrêté. *Voy.* PARLEMENT. Un testament ou autre acte ne peut être annulé quant à quelques dispositions, & avoir son exécution quant aux autres. Sur l'*opposition à fin d'annuller*, *voyez* OPPOSITION. (*H*)

ANNULLER, v. act. casser un acte, le rendre de nulle valeur. En fait de *Commerce*, on *annulle* un billet, une lettre de change, une vente, un marché, une obligation, &c.

ANNULLER, *terme de Teneur de livres. Annuller* en fait des parties doubles, signifie *rendre un article nul, le mettre en état de n'être compté pour rien.*

Pour *annuller* un article qui a été mal porté, soit sur le journal, soit sur le grand livre, il faut mettre à la marge à côté de l'article un ou plusieurs o : ou bien, comme font quelques-uns, le mot

vanas, terme corrompu du latin, qui signifie *vain* ou *nul*. (*G*)

* ANNUS, ſub. m. (*Hiſt. nat. bot.*) racine péruvienne de la longueur & de la groſſeur du pouce, amere au goût. Les Indiens la mangent cuite, & penſent qu'elle rend impuiſſant ou ſtérile.

ANOBLISSEMENT, ſ. m. (*Juriſpr.*) faveur du prince, qui donne à un roturier le titre de noble. Je dis *faveur du prince*, parce qu'il n'y a que le roi en France qui ait le pouvoir de faire des nobles; comme il n'y a que l'empereur qui le puiſſe en Allemagne. Or, le roi donne la nobleſſe, ou en conférant le titre de chevalier, ou par des lettres d'*anobliſſement*, ou par des proviſions d'offices qui donnent la nobleſſe, comme des conſeillers au parlement, de ſecretaires du roi, & de quelques autres. *Voyez* NOBLESSE. (*H*)

ANODYN, *Voyez* CALMANT.

ANOLIS, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) lézard fort commun aux Antilles de l'Amérique; il a ſept ou huit pouces de longueur, y compris la queue, qui eſt beaucoup plus longue que le corps: il n'eſt pas, à beaucoup près, ſi gros que le petit doigt; ſa tête eſt plus longue que celle de nos lézards ordinaires. Sa peau eſt jaunâtre, & il eſt marqué de raies bleues, vertes, griſes qui s'étendent depuis le deſſus de la tête juſqu'au bout de la queue. Les *anolis* ſe cachent dans la terre; ils reſtent pendant la nuit dans leurs trous, où ils font un bruit plus aigu & plus incommode que celui des cigales; pendant le jour on les voit autour des caſes, ils courent continuellement pour chercher leur nourriture. On mange cet animal, & on le trouve fort tendre & fort facile à digérer. *Hiſtoire naturelle & morale des Antilles*, &c. *Nouveaux voyages aux iles de l'Amérique*, &c.

Les *anolis* qui ſont décrits par le P. du Tertre, dans ſon *Hiſt. nat. des Antilles*, paroiſſent différens des précédens, puiſqu'ils ont juſqu'à un pié & demi de longueur, & que leur groſſeur approche quelquefois de celle du bras; ils ont le ventre de couleur griſe cendrée, le dos tanné tirant ſur le roux, le tout rayé de bleu, & la tête marquetée comme les autres lézards; les mâchoires ſont un peu effilées. Ils ne ſortent de la terre que pendant la grande chaleur du jour, & alors ils rongent les os & les arêtes des poiſſons qu'on a jetés hors des maiſons; ils ſe nourriſſent auſſi quelquefois d'herbes, ſur-tout de celles des potagers: ſi l'on en tue quelqu'un, les autres le mettent en pieces & le mangent. *Tome II. pag. 312.* (*I*)

ANOMAL, adj. *terme de grammaire*; il ſe dit des verbes qui ne ſont pas conjugués conformément au paradigme de leur conjugaiſon; par exemple, le paradigme ou modele de la troiſieme conjugaiſon latine, c'eſt *lego*: on dit *lego*, *legis*, *legit*; ainſi on devroit dire, *fero*, *feris*, *ferit*; cependant on dit, *fero*, *fers*, *fert*; donc *fero* eſt un verbe *anomal* en latin. Ce mot *anomal* vient du grec ἀνώμαλος, *inégal*, *irrégulier*, *qui n'eſt pas ſemblable*. Ἀνώμαλον eſt formé d'ὁμαλὸς, qui veut dire *égal*, *ſemblable*, en ajoutant l'α privatif, & le ν pour éviter le bâillement.

Au reſte, il ne faut pas confondre les verbes défectifs avec les *anomaux*: les défectifs ſont ceux qui manquent de quelque temps, de quelque mode ou de quelque perſonne; & les *anomaux* ſont ſeulement ceux qui ne ſuivent pas la conjugaiſon commune: ainſi *oportet* eſt un verbe défectif plutôt qu'un verbe *anomal*; car il ſuit la regle dans les temps & dans les modes qu'il a.

Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux* & des défectifs, auſſi bien que des inflexions de mots qui ne ſuivent pas les regles communes. Les langues ſe ſont formées par un uſage conduit par le ſentiment, & non par une méthode éclairée & raiſonnée. La grammaire n'eſt venue qu'après que les langues ont été établies.

ANOMALIE, ſub. f. *terme de grammaire*; c'eſt le nom abſtrait formé d'*anomal*. *Anomalie* ſignifie irrégularité dans la conjugaiſon des verbes, comme *fero*, *fers*, *fert*, & en françois, *aller*, &c. (*F*)

ANOMALIE, *anomalia*, ſ. f. (*Aſtron.*) *L'anomalie* eſt, en aſtronomie, la diſtance angulaire du lieu réel ou moyen d'une planete à l'aphélie ou à l'apogée; c'eſt-à-dire, c'eſt l'angle que forme avec la ligne de l'apogée une autre ligne, à l'extrémité de laquelle la planete eſt réellement, ou eſt

supposée être. *V.* PLANETE, APHÉLIE, & APOGÉE.

Ce mot *anomalie*, qui est purement grec, signifie proprement *irrégularité*; aussi sert-il à désigner le mouvement des planetes, qui comme l'on sait n'est pas uniforme. L'*anomalie* est, pour ainsi dire, la loi des irrégularités de ce mouvement. Kepler distingue trois *anomalies*; la *moyenne*, l'*excentrique*, & la *vraie*.

L'*anomalie simple* ou *moyenne*, est, dans l'astronomie ancienne, la distance du lieu moyen d'une planete à l'apogée. *Voyez* LIEU.

Dans l'astronomie nouvelle, c'est le temps employé par une planete pour passer de son aphélie *A*, au point ou lieu *I* de son orbite. *Pl. d'Astron. fig. 1.* Or, l'aire elliptique *A S I* étant proportionnelle au temps employé par la planete à parcourir l'arc *A I*, cette aire peut représenter l'*anomalie moyenne*; de même que l'aire *S K A*, formée par la ligne *S K*, & la droite *L K* qui passe par le lieu de la planete, qui est perpendiculaire à la ligne des apsides, & qui est prolongée jusqu'à ce qu'elle coupe le cercle *D A*; car cette derniere aire est toujours proportionnelle à l'aire *S I A*, comme Gregori l'a démontré, *liv. III. elem. d'Astron. Physiq. Math. & Transf. philos. n°. 447, pag. 218.*

L'*anomalie excentrique* ou *du centre* est, dans l'astronomie nouvelle, l'arc du cercle excentrique *A K*, *fig. 1.* compris entre l'aphélie *A* & une droite *K L* qui passe par le centre *I* de la planete, & qui est perpendiculaire à la ligne des apsides *A P*. On donne aussi le nom d'*anomalie excentrique* à l'angle *A S K*. *Voyez* EXCENTRIQUE.

L'*anomalie vraie*, ou, comme disent les auteurs latins, *anomalia æquata*, l'*anomalie égalée*, est l'angle au centre ou au soleil *A S I*, sous lequel on voit la distance *A I* d'une planete à l'aphélie, c'est-à-dire, l'angle du sommet de l'aire proportionnelle au temps employé par la planete à passer de l'aphélie *A* à son lieu. Cet angle est différent de l'*anomalie moyenne*, n'étant pas proportionnel au secteur *A S I*.

La difficulté de trouver l'*anomalie vraie* de la planete, a fait chercher aux astronomes une méthode indirecte pour renverser la question; on procede par de fausses positions; on suppose que l'*anomalie vraie* soit connue, & l'on cherche l'*anomalie* moyenne, qui lui répond. Si cette *anomalie* moyenne se trouve la même que celle qui étoit connue, on est assuré que l'*anomalie vraie* que l'on a supposée, étoit exacte: si l'*anomalie* moyenne se trouve différente de celle qui étoit donnée, on fait varier l'*anomalie vraie* que l'on a supposée, & l'on a bientôt reconnu quelle est celle qu'il faut employer pour retrouver l'*anomalie* moyenne qui est donnée. L'avantage de cette méthode vient de la facilité avec laquelle on trouve l'*anomalie* moyenne rigoureusement & exactement, lorsqu'on connoît l'*anomalie vraie*. Voici les deux regles: 1°. la racine quarrée de la distance périhélie est à la racine quarrée de la distance aphélie, comme la tangente de la moitié de l'*anomalie vraie* est à la tangente de l'*anomalie* excentrique. 2°. La différence entre l'*anomalie* excentrique & l'*anomalie* moyenne est égale au produit de l'excentricité, par le sinus de l'*anomalie* excentrique. Il est nécessaire, pour cette derniere regle, que l'excentricité soit exprimée en secondes, ce qui est facile en donnant au demi-axe 20264 secondes & 8 dixiemes.

Le rayon vecteur, ou la distance d'une planete au soleil, lorsqu'on connoît l'*anomalie vraie* & l'*anomalie* excentrique, se trouve par le moyen de cette proportion: le sinus de l'*anomalie vraie* est au sinus de l'*anomalie* excentrique, comme la moitié du petit axe est au rayon vecteur. Toutes ces regles dépendent de diverses propriétés des sections coniques; ce qui nous oblige de renvoyer pour la démonstration à notre *Astronomie, tome II, art. 1240.* (*M. DE LA LANDE.*)

L'*anomalie moyenne*, aussi bien que l'*anomalie vraie* de la planete, se comptent l'une & l'autre depuis l'aphélie: mais si on veut compter depuis le commencement du signe du belier, alors ce nom d'*anomalie* se change en celui de *mouvement de la planete en longitude*, lequel est aussi de deux sortes; savoir, 1°. le moyen mouvement tel qu'il paroîtroit véritablement, si l'œil étant au centre d'une orbite circu-

lière, voyoit décrire à la planete cette même orbite d'un mouvement toujours égal & uniforme : 2°. le mouvement vrai, qui eſt celui que l'on obſerve dans la planete, l'œil étant placé au foyer de ſon orbite elliptique ; il eſt ſucceſſivement accéléré ou retardé, ſelon les différentes diſtances de la planete au ſoleil.

L'*anomalie vraie* étant donnée, il eſt facile de trouver l'*anomalie moyenne ;* car l'angle au ſoleil ASI étant donné, c'eſt un problême aſſez ſimple que de déterminer par le calcul la valeur du ſecteur ASI, qui repréſente l'*anomalie moyenne*.

Mais il y a plus de difficulté à trouver l'*anomalie vraie*, l'*anomalie moyenne* étant donnée ; c'eſt-à-dire, à déterminer la valeur de l'angle ASI, quand on connoît le ſecteur ASI ; ou ce qui revient au même, à trouver l'angle ASI que parcourt la planete dans un temps donné, depuis l'inſtant où elle a paſſé par l'aphélie.

Les méthodes géométriques de Wallis & de Newton, qui ont réſolu ce problême par la cycloïde alongée, ne ſont pas commodes pour les calculs : il en eſt de même de celle par les ſéries ; elle eſt trop pénible. L'approximation a donc été dans ce cas l'unique reſſource des aſtronomes. Ward, dans ſon aſtronomie géométrique, prend l'angle ALI au foyer où le ſoleil n'eſt point, pour l'*anomalie moyenne ;* ce qui en effet en approche beaucoup, lorſque l'orbite de la planete n'eſt pas fort excentrique : dans ce cas on réſout ſans peine le problême : mais on ne peut ſe ſervir de cette méthode que pour des orbites très-peu excentriques.

Cependant Newton a trouvé un moyen d'appliquer à des orbites aſſez excentriques l'hypothèſe de Ward ; & il aſſure que ſa correction faite, & le problême réſolu à ſa maniere, l'erreur ſera à peine d'une ſeconde.

Voici cette méthode, qui eſt expliquée à la fin de la ſect. vj. du I. liv. *des Principes*, & qui a été commentée par les peres le Sueur & Jaquier.

Soient AO, OB, OD, (*fig. 66. Pl. Aſtron.*) les demi-axes de l'ellipſe, L ſon parametre, & D la différence entre la moitié du petit axe OD, & la moitié $\frac{1}{4}L$ du parametre : on cherchera d'abord un angle Y, dont le ſinus ſoit au rayon, comme le rectangle de D par $AO + OD$, eſt au quarré de AB ; enſuite on cherchera un angle Z, dont le ſinus ſoit au rayon comme deux fois le rectangle de D & de la diſtance des foyers SH, eſt à trois fois le quarré de AO : après cela on prendra un angle T, proportionnel au temps que la planete a employé à décrire l'arc BP ; un angle V qui ſoit à l'angle Y, comme le ſinus de deux fois l'angle T eſt au rayon ; & un angle X qui ſoit à l'angle Y comme le cube du ſinus de l'angle T eſt au cube du rayon. On prendra l'angle BHP égal à $T + X + V$, ſi l'angle T eſt moindre qu'un droit ; ou à $T + X - V$, ſi l'angle T eſt plus grand qu'un droit, & moindre que deux droits ; & ayant mené SP qui paſſe par le foyer S & par le point P où l'ellipſe eſt coupée par la ligne HP, on aura l'aire BSP, à très-peu-près proportionnelle au temps.

Mais une des plus élégantes méthodes qui aient été données pour réſoudre ce problême, eſt celle que M. Hermann a expoſée dans le premier volume des Mémoires de l'académie de Pétersbourg, page 146.

Il remarque d'abord avec tous les géometres & les aſtronomes, que la difficulté ſe réduit à trouver dans le cercle AND, (*Pl. Aſtron. fig. 67.*) l'angle AEB, qui répond au ſecteur donné AFB : or faiſant le ſecteur CAM égal au ſecteur AEB, & joignant ME, puis tirant CN paralelle à EM, & joignant enſuite EN, il trouve que l'angle AEN eſt à très-peu-près l'*anomalie vraie*, & que dans l'orbite de la terre l'erreur ne va pas à quatre quintes. Il donne enſuite un moyen de corriger l'erreur, en prenant l'angle BEN égal à une certaine quantité qu'il détermine ; ce qui donne le lieu B, ou l'angle BEA, qui repreſente encore plus exactement l'*anomalie vraie*.

§ ANOMALISTIQUE, adj. (*Aſtron.*) ſe dit de la révolution d'une planete, par rapport à ſon aphide, ſoit ſupérieure, ſoit aphelie, ou du retour au même point de ſon ellipſe. Si les orbites des planetes étoient fixes, & qu'elles répondiſſent toujours aux

mêmes étoiles, la révolution *anomaliſtique* ſeroit égale à la révolution ſydérale; mais toutes les planetes ont un mouvement progreſſif dans leurs apſides; ainſi il faut plus de temps pour atteindre l'aphélie qui s'eſt avancée dans l'intervalle, que pour revenir à la même étoile. Par exemple, la révolution tropique du ſoleil, par rapport aux équinoxes, eſt de $365^{j}\ 5^{h}\ 48'\ 45''$, l'année ſydérale, ou le retour aux étoiles eſt de $365^{j}\ 6^{h}\ 9'\ 11''$; enfin la révolution *anomaliſtique* eſt $365^{j}\ 6^{h}\ 15'\ 20''$, parce que l'apogée du ſoleil avance chaque année de $65'' \frac{1}{2}$ par rapport aux équinoxes, & le ſoleil ne peut atteindre ſon apogée qu'après avoir parcouru les $65'' \frac{1}{2}$ de plus que la révolution de l'année qui le ramene aux équinoxes. Pour trouver la durée d'une revolution *anomaliſtique*, on peut faire cette proportion, le mouvement total d'une planete, pendant un ſiecle, moins le mouvement de ſon aphélie, eſt à la durée d'un ſiecle, ou 3155760000'' comme 360° ſont à la durée de la révolution *anomaliſtique*. (*M. DE LA LANDE.*)

ANOMEENS *ou* DISSEMBLABLES, adj. pris ſubſt. (*Théolog.*) dans l'hiſtoire eccléſiaſtique, nom qu'on donna dans le IV ſiecle aux purs ariens, parce qu'ils enſeignoient que Dieu le fils étoit diſſemblable, ἀνόμοιος, à ſon pere, en eſſence & dans tout le reſte.

Ils eurent encore différens noms, comme d'*aëtiens*, d'*eunomiens*, &c. qu'on leur donna à cauſe d'Aëtius & d'Eunomius leurs chefs. Ils étoient oppoſés aux ſemi-ariens, qui nioient à la vérité la conſubſtantialité du verbe, c'eſt-à-dire, l'unité de nature du verbe avec le pere, mais non pas toute reſſemblance. *Voyez* ARIEN, SEMI-ARIEN.

Ces variations firent que ces hérétiques ne s'attaquerent pas moins vivement entre eux qu'ils avoient attaqué les catholiques; car les ſemi-ariens condamnerent les *anoméens* dans le concile de Séleucie, & les *anoméens* à leur tour condamnerent les ſemi-ariens dans les conciles de Conſtantinople & d'Antioche, en effaçant le mot ἀνεπόμοιος, de la formule de Rimini & de celle d'Antioche, & proteſtant que le verbe avoit non ſeulement une différente ſubſtance, mais encore une volonté différente de celle du pere. *Voyez* HOMOOUCIOS. Socrate, *liv. II.* Sozomene, *liv. IV.* Théodoret, *lib. IV.* (*G*)

ANONA, (*Hiſt. nat.*) fruit qu'on trouve à Malaque aux Indes: l'arbre qui le porte eſt petit, & ne paſſe pas pour l'ordinaire douze à quinze piés. L'écorce en eſt blanchâtre en dehors, rouge en dedans, & aſſez raboteuſe; la feuille petite, épaiſſe, & d'un verd pâle; la fleur compoſée de trois feuilles longues, triangulaires & ſpongieuſes, qui fermées forment une pyramide triangulaire. L'odeur en eſt agréable. Le fruit eſt conique, fort gros par la baſe où eſt attaché le pédicule qui eſt ligneux, de la groſſeur du petit doigt, & de la couleur du bois de l'arbre, ſe diviſant en pluſieurs filamens blancs qui traverſent la ſubſtance du fruit. Lorſque le fruit eſt mûr, la peau en eſt rouge, d'une aſſez belle couleur, liſſe & mince, contre l'ordinaire des fruits des Indes, qui l'ont fort épaiſſe, à cauſe de la grande chaleur. Le dedans eſt rempli d'une ſubſtance fort molle & fort blanche qu'on tire avec une cuiller; elle eſt ſucrée & d'un aſſez bon goût: il y a dans le milieu pluſieurs petits grains noirs, ſemblables à ceux qu'on trouve dans les poires, renfermés dans de longues capſules dont le tiſſu eſt fort fin, & qui vont aboutir aux fibres qui ſont dans le milieu du fruit de haut en bas. Lorſque le fruit eſt dans ſa derniere maturité, il tombe par morceaux à terre, ſe détachant de la queue & des longs filamens qui y ſont joints, leſquels demeurent à l'arbre.

Cet arbre, ainſi que le goyavier décrit dans l'*Hortus Malabaricus*, pourroit paſſer pour un poirier des Indes. *Deſcript. de quelques arbres du Malaque* par le P. Beze, *de la Compagnie de Jeſus. Mém. de l'acad. t. IV.*

* ANONE, (*Géogr. mod.*) fort d'Italie au duché de Milan, ſur le Tanaro. *Long.* 26°; *lat.* 44, 40.

ANONNER, v. n. (*Muſique*) c'eſt déchiffrer avec peine & en héſitant, la muſique que l'on a ſous les yeux. (*S*)

ANONYME, adj. *terme de littérature*, formé du grec ἀνώνυμος, qui lui-même eſt dérivé d'α privatif, & d'ὄνυμα ou ὄνομα, *nom*. Ainſi *anonyme* ſignifie qui n'a point de

de nom, ou dont le nom n'eſt pas connu. *Voyez* NOM.

On donne cette épithete à tous les ouvrages qui paroiſſent ſans nom d'auteur, ou dont les auteurs ſont inconnus.

Cecker, conſeiller de la chambre impériale de Spire, & Placcus de Hambourg, ont donné des catalogues d'ouvrages *anonymes*. Bure, Goth, Struvius, ont traité des ſavans qui ſe ſont occupés à déterrer les noms des auteurs dont les ouvrages ſont *anonymes*.

» Parmi les auteurs, dit M. Baillet, les » uns ſupprimen leurs noms, pour éviter la » peine ou la confuſion d'avoir mal écrit, » ou d'avoir mal choiſi un ſujet; les au- » tres, pour éviter la récompenſe ou la » louange qui pourroit leur revenir de leur » travail: ceux-ci par la crainte de s'expo- » ſer au public, & de faire trop parler » d'eux; ceux-là par un mouvement de » pure humilité, pour tâcher de ſe rendre » utiles au public ſans en être connus: » d'autres enfin par une indifférence & un » mépris de cette vaine réputation qu'on » acquiert en écrivant, parce qu'ils con- » ſiderent comme une baſſeſſe & comme » une eſpece de déshonneur (il falloit plu- » tôt dire comme un ſot orgueil) de » paſſer pour auteurs, de même qu'en » ont uſé quelquefois des princes, en » publiant leurs propres ouvrages ſous le » nom de leurs domeſtiques.» *Jugem. des Savans, tom. I.*

Il réſulte ordinairement deux préjugés de la précaution que les auteurs prennent de ne pas ſe nommer: une eſtime exceſſive, ou un mépris mal fondé pour des ouvrages ſans nom d'auteur; parce qu'un nom pour certaines gens eſt un préjugé qui leur fait adopter tout ſans examen; & que pour d'autres, un livre *anonyme* eſt toujours un ouvrage intéreſſant, quoique réellement il ſoit foible ou dangereux.

Ce n'eſt que dans ce dernier cas qu'on peut condamner les auteurs *anonymes:* tout écrivain qui, par timidité, modeſtie, ou mépris de la gloire, ne s'affiche point à la tête de ſon ouvrage, ne peut être que louable. Ce n'étoit pas la vertu favorite de ces philoſophes dont Ciceron a dit: *Illi ipſi philoſophi qui de condemnandâ gloriâ ſcribunt, etiam libris ſuis nomen ſuum inſcribunt.* Pro Arch. Poet. (*G*)

ANONYME, adj. M. Boyle a introduit ce terme en *Chymie*. Trouvant par l'expérience qu'on pouvoit ſéparer du tartre & de pluſieurs bois, un eſprit qui differe par un grand nombre de qualités des eſprits vineux, acides & urineux; & n'ayant pu en découvrir tout-à-fait la nature, il l'appella *eſprit anonyme*, & dans d'autres endroits *eſprit neutre* ou *adiaphore* de tartre, de bois, &c. (*M*)

* *ANONYMOS*, (*Hiſt. nat. bot.*) il y a pluſieurs plantes de ce nom: celle qu'on appelle *anonymos ribeſii foliis*, eſt une eſpece d'arbriſſeau qui nous vient de Virginie & du Canada; il a la feuille du groſeiller, & des fleurs à cinq pétales, blanchâtres, diſpoſées en ombelle à l'extrémité des tiges, & portées ſur de petits pédicules oblongs: le calice a cinq feuilles; le calice eſt remplacé par deux & quelquefois trois ſiliques, ſemblables à celles de la conſoude, mais ſans ſemence dans nos climats.

L'*anonymos frutex braſilianus, flore keiri*, a l'écorce cendrée, les feuilles alternativement oppoſées, pointues, dentelées par les bords, d'un verd brillant, & traverſées de nervures obliques; la fleur en épi à l'extrémité des branches d'une belle couleur de chair, & jauniſſant à meſure qu'elle tend à s'ouvrir: elle a cinq pétales, & chaque pétale eſt ſur une feuille pointue, d'un verd pâle. On lui remarque beaucoup d'étamines, & l'odeur de la violette jaune. *Ray.*

L'*anonymos flore coluth. Cluſii*, &c. croît en Allemagne. Il y a encore deux ſorte d'*anonymos braſiliana*.

ANORDIE, ſ. f. (*Marine.*) On appelle ainſi des tempêtes de vent de nord qui s'élevent dans certains temps dans le golfe du Mexique, & ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne. (*Z*)

ANOREXIE, ſ. f. (*Médecine.*) averſion pour les alimens, occaſionée ou par un dérangement d'eſtomac, ou par une ſurabondance d'humeurs.

Le relâchement des fibres de l'eſtomac dans les pertes, dans la groſſeſſe commen-

çante, dans la suppreſſion des regles, dans les pâles couleurs, produit l'*anorexie* & le dégoût; la tenſion de l'eſtomac, ſa phlogoſe dans la fievre ardente, dans l'inflammation de ce viſcere, dans l'affection hypocondriaque, occaſionent le même ſymptome.

La ſurabondance des humeurs, la ſalure épaiſſe & viſqueuſe, alkaline & empyreumatique, qui s'attache aux parois de ce viſcere, ſont la cauſe de l'*anorexie*.

Les remedes de l'*anorexie* dépendent de ſa cauſe: en la détruiſant on parvient à la cure de ce ſymptome. (*N*)

* ANOTH, (*Géog. mod.*) île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appellent *de Sully*, & que nous appellons *les Sorlingues*.

* ANOUT *ou* ANHOLT, île de Danemark dans le Catégat, aux environs de la Zélande.

* ANSA, (*Géog. mod.*) petite riviere d'Italie dans le Frioul, qui paſſe à Aquilée, & ſe jette dans la mer Adriatique; les Latins l'appelloient *Alſa*.

ANSE, ſ. f. *en Géographie*, eſpece de golfe où les vaiſſeaux ſont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux ſortes d'*anſe*; on donne ce nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages ſont courbés en arc; cette ſorte d'*anſe* s'appelle *ſinus latior*: l'autre ſorte d'*anſe* eſt un enfoncement de mer qui eſt entre des promontoires, & qui eſt plus petit que ce qu'on appelle *golfe* & *baie*. Cette ſeconde eſpece d'*anſe* ſe nomme *ſinus anguſtior*. Quelques Géographes écrivent *ance*. *Voyez* BAIE & GOLFE. (*O*)

ANSE *de panier*, en coupe de pierre. *Voyez* BERCEAU & CINTRE.

ANSE, *en terme de Vannier*, c'eſt une eſpece de cercle d'oſier que les Vanniers attachent aux bords des paniers, afin qu'on puiſſe les porter plus commodément.

* ANSE, (*Géog. mod.*) ancienne ville de France dans le Lyonnois. *Long.* 22, 20; *lat.* 45, 55.

* ANSE *de ſainte Catherine*, (*Géog. mod.*) baie de la nouvelle France au Canada propre, près des monts Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve Saint Laurent. Il y a encore dans la nouvelle France, l'ANSE *verte*, l'ANSE *aux lamproies*, l'ANSE *noire*, l'ANSE *du diamant*, & l'ANSE *des ſalines*.

ANSES, ſ. f. pl. *en Aſtronomie*; ce ſont les parties ſenſiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qu'on apperçoit lorſque cet anneau commence à s'ouvrir, c'eſt-à-dire lorſque ſa partie antérieure & ſa partie poſtérieure commencent à ſe diſtinguer à la vue: elles ont la forme de deux *anſes* attachées à cette planete. *Voyez* SATURNE & ANNEAU. (*O*)

ANSES DE PANIER, *en Serrurerie*, ce ſont des morceaux d'ornemens en rouleaux qui forment l'*anſe de panier*, & qui en ont pris le nom. *Voyez* SERRURERIE.

ANSES, *en terme de Fondeur de cloches*, ce ſont les parties par leſquelles on ſuſpend la cloche au mouton: elles ſont au nombre de ſix. Elles ſe réuniſſent toutes par en-haut au pont qui eſt l'*anſe* du milieu ou la ſeptieme, & ne font avec la cloche qu'une ſeule & même piece. *Voyez l'article* FONTE DES CLOCHES.

* ANSÉATIQUES. *Voyez* HANSE.

ANSER, v. act. *en terme de Boiſſelier*, c'eſt garnir une piece quelconque d'une verge de fer courbée en cintre, dont les extrémités s'attachent aux bords de l'ouvrage.

ANSETTE, ſ. f. *en terme de Metteur en œuvre*, eſt une attache dans laquelle on paſſe le ruban d'une croix, &c. Cette attache eſt compoſée d'une branche d'or ou d'argent, plus ou moins large, pliée quarrément à chacune de ſes extrémités, qu'on ſoude ſur la principale piece.

ANSETTES. *Voyez* ANCETTES.

* ANSIANACTES, ſ. m. plur. (*Géogr. mod.*) peuples d'Afrique dans l'île de Madagaſcar, vers l'île de Sainte-Marie.

* ANSICO, (*Géogr. mod.*) royaume d'Afrique ſous la ligne. On lit dans le dictionnaire géographique de M. Voſgien, que les habitans s'y nourriſſent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries pu-

bliques où l'on voit pendre des membres d'homme ; qu'ils mangent leurs peres, meres, freres & sœurs, auſſi-tôt qu'ils ſont morts ; & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être ſervis à la table du *grand Macoco*, c'eſt le nom de leur monarque. Plus ces circonſtances ſont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il ſous la ligne un royaume appellé *Arſico* ? les habitans d'*Arſico* ſont-ils de la barbarie dont on nous les peint ? & ſert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco* ? Ce ſont des faits qui n'ont pas une égale vraiſemblance : le témoignage de quelques voyageurs ſuffit pour le premier ; les autres exigent davantage. Il faut ſoupçonner en général tout voyageur & tout hiſtorien ordinaire d'enfler un peu les choſes, à moins qu'on ne veuille s'expoſer à croire les fables les plus abſurdes. Voici le principe ſur lequel je fonde ce ſoupçon, c'eſt qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des aventures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vu que ce qu'on voit ſans aller ſi loin ; & ſur ce principe, j'oſerois preſque aſſurer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit : à deux cents par jour, ce ſeroit environ ſoixante & treize mille par an ; quel mangeur d'hommes ! mais les ſeigneurs de ſa cour apparemment ne s'en paſſent pas, non plus que les autres ſujets. Si toutefois le pays pouvoit ſuffire à une ſi horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par ſon ſouverain, nous rencontrerions dans l'hiſtoire des faits appuyés ſur le préjugé, & aſſez extraordinaires pour donner quelque vraiſemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes ſe brûlent courageuſement ſur le bûcher d'un mari qu'elles déteſtoient ; ſi le préjugé donne tant de courage à un ſexe naturellement foible & timide ; ſi ce préjugé, tout cruel qu'il eſt, ſubſiſte malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire ; pourquoi, dans une autre contrée, les hommes entêtés du faux honneur d'être ſervis ſur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiement préſenter leur gorge à couper dans ſes boucheries royales ?

ANSJELI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Bot.*) grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a fait graver une bonne figure, mais incomplete, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. III*, *page 25*, *pl. XXXII*. Les Brames l'appellent *pata ponouſſou* ; les Portugais, *angeli* ; les Hollandois, *anjeli* ; Zanoni, *angelina arbor*.

Cet arbre croît par-tout dans les terres ſablonneuſes & pierreuſes du Malabar, ſurtout dans les forêts de Kalicolan, où il porte du fruit pendant plus de cent ans, tous les ans vérs le mois de décembre.

Sa racine eſt épaiſſe, blanche, fibreuſe, couverte d'une écorce épaiſſe, blanche, à peau rougeâtre & écailleuſe.

Il s'éleve juſqu'à la hauteur de 110 à 120 piés, ayant une cime arrondie en pomme, formée de branches épaiſſes, cylindriques, brunes, velues, rudes, comme noueuſes, portées ſur un tronc droit, de 78 à 80 piés de longueur, ſur 12 à 16 piés de diametre, dont le bois eſt ſolide, très-dur, roux au centre, à aubier blanc, recouvert d'une écorce blanche au dedans, cendrée, rude & comme écailleuſe au dehors.

Les jeunes branches portent ſeules des branches qui y ſont diſpoſées alternativement & circulairement, aſſez ſerrées, diſtantes d'un pouce au plus les unes des autres. Dans les jeunes piés, ces feuilles ſont découpées ou fendues en trois lobes, comme dans le jaca ou le faſſaffras ; mais lorſque l'arbre eſt fait, elles ſont de forme elliptique, obtuſes, comme arrondies, comparables à celles du figuier de Bengale, longues de 7 à 8 pouces, de moitié moins larges, épaiſſes, verd-noires deſſus, plus claires deſſous, couvertes de poils épais, rudes, courts, en crochets qui s'attachent aux mains, relevées d'une côte longitudinale à 10 ou 12 nervures de chaque côté, en deſſous, & portées ſur un pédicule cylindrique aſſez court. Avant leur développement, elles ſont roulées en demi-cylindre, & enveloppées par une ſtipule très-ample, très-velue, d'un verd brun, qui eſt oppoſée à leur pédicule, comme dans le ricin & le figuier, en embraſſant tout le tour de la branche qu'elle quitte en s'ouvrant, &

sur laquelle elle laisse un sillon circulaire qui lui donne sa rudesse.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur la même branche, de maniere que les femelles sortent solitairement de l'aisselle de chacune des feuilles inférieures, sous la forme d'une tête ovoïde, longue d'un pouce, une fois moins large, toute hérissée de petites pointes vertes, portées sur un péduncule cylindrique, velu, brun, sans aucune apparence de fleurs, à moins qu'on ne soupçonne les petites pointes vertes d'être les extrémités des feuilles du calice, ou de la corolle, qui environneroient plusieurs ovaires dont chaque tête seroit formée. Les fleurs mâles sortent aussi solitairement de l'aisselle de chacune de ses feuilles supérieures, rassemblées au nombre de 300 ou 500, sous la forme d'un chaton verd extérieurement, blanc au dedans, cylindrique, velu, long de 7 à 8 pouces, comme les feuilles, de la grosseur du doigt, porté sur un péduncule quatre fois plus court que lui, hérissé de poils bruns.

Chaque tête de fleur femelle ne change point en grandissant; elle devient seulement un fruit ovoïde, long de 4 à 5 pouces, de moitié moins large, parfaitement semblable à celui du jaka, c'est-à-dire, semblable à une écorce épaisse, couverte de cinq à six mille pointes coniques, d'abord vertes, ensuite jaunâtres, comme dans le strammium. Cette écorce ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorsqu'on la coupe en travers, on voit qu'elle a trois ou quatre lignes d'épaisseur, & qu'elle contient environ 40 à 50 capsules charnues, épaisses, ovoïdes, longues d'un pouce, de moitié moins larges, jaunâtres, disposées sur huit rangs circulaires, autour d'un axe central, charnu, blanc, en colonne de six à sept lignes de diametre, qui semble être le prolongement du péduncule de la fleur. Chaque capsule charnue contient un pepin ou noyau cartilagineux, blanc, très-mince, transparent, ovoïde, pointu par un bout long de six lignes, moins large de moitié, à trois angles sillonnés, qui contient une amande pleine, solide, blanche de lait, recouverte d'une pellicule brune.

Qualités. Toutes les parties de l'*ansjeli* coupées rendent un suc laiteux: ses racines répandent une odeur désagréable, au lieu que les enveloppes ou capsules charnues de ses graines, en rendent une fort gracieuse. Son écorce & ses feuilles ont une saveur austere. Les enveloppes charnues de ses graines ont une saveur aigrelette, mais douce & vineuse, & ses amandes ont le goût de la châtaigne.

Usages. Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes sont recherchées, & se mangent comme celle du jaka; mais lorsqu'on les mange en trop grande quantité, ou trop avidement, sans les mâcher suffisamment, elles procurent une diarrhée que l'on appaise facilement en buvant la décoction de ses racines & de son écorce, dont la vertu est très-astringente.

Ses feuilles amorties sur le feu, ou par la chaleur du soleil, s'appliquent avec succès sur les membres roidis, auxquels elles rendent leur premiere souplesse. Ces mêmes feuilles pulvérisées & réduites en onguent blanc avec peu de camphre & de poudre de la racine de curcuma, s'appliquent en topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes; elles dissipent aussi les bubons vénériens, les hydroceles & l'enflure des testicules, soit qu'elle soit occasionée par contusion, ou qu'elle soit due à quelqu'autre cause. L'huile tirée de ses amandes par expression & au moyen du feu, prise intérieurement, ou appliquée extérieurement aide à la fermentation des alimens dans le ventricule, & excite l'appétit. On y fait frire soit de l'ail cuit & pilé, soit du lait caillé, pour l'appliquer en cataplasme sur les hémorroïdes, dont elle calme souverainement les douleurs.

Son bois sert dans nombre d'ouvrages de menuiserie; on en fait de grandes planches pour des coffres & pour les vaisseaux. C'est de son tronc creusé que les Indiens font ces longues pirogues appellées *manjous* & *touas*, dont quelques-unes ont jusqu'à 80 piés de longueur, sur 9 piés de largeur; mais ce bois, quoique dur, est sujet aux vers & à la pourriture, sur-tout dans les eaux douces des rivieres. Lorsque les chatons des fleurs mâles sont secs, les enfans les allument pour s'éclairer en guise de chandelles.

Remarques. Il n'est pas douteux que

l'*ansjeli* ne soit une espece de jaka, & par sa structure semblable & par l'usage que l'on fait de ses fruits. Il ne faut pas le confondre, comme l'ont fait quelques modernes, avec le laurier de Bourbon, ni avec l'angelin du Brésil que Pison appelle *angelina*; ce sont des plantes absolument différentes. (*M. Adanson.*)

ANSJELI-MARAVARA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante parasite du Malabar, très-bien gravée dans presque tous ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *page* 1, *planche I.* Son nom exprime très-bien sa nature; car les Malabares appellent du nom général *maravara* toutes les plantes parasites, ou qui croissent sur les arbres, parce que *maram* en leur langage, signifie un arbre, & *vara* du mal, comme qui diroit maladie ou mal des arbres, ces plantes les faisant ordinairement mourir: ils ajoutent de plus à ce nom général celui de l'arbre sur lequel croissent ordinairement ces parasites; c'est ainsi que celle-ci croissant sur l'ansjeli s'appelle *ansjeli-maravara*, c'est-à-dire, la peste de l'arbre ansjeli. Le nom Brame *ponossoukeli*, répond très-bien à celui des Malabares; car keli est le nom général de ces plantes parasites qui ne sont pas susceptibles d'être semées, ni transplantées, ni cultivées sur la terre, mais qui ne peuvent croître que sur l'écorce des arbres dont ils tirent les sucs nourriciers, & ponossou est le nom de l'ansjeli. M. Linné l'appelle *epidendrum retusum*, *foliis radicalibus linearibus*, *apice bifariam retusis*, *floribus racemosis maculatis*, dans la dernière édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *page* 596, *n°.* 3.

Cette plante s'éleve à la hauteur de deux piés & demi à trois piés. Sa racine consiste en huit à dix fibres blanches cylindriques, longues de quatre à six pouces, de trois à cinq lignes de diametre, ligneuses, dures, ondées, tortueuses, peu ramifiées, mais couvertes & comme velues par une quantité de petites fibres par lesquelles elles s'attachent & s'insinuent dans l'écorce des arbres. Du milieu de ces racines sort un faisceau de 10 à 12 feuilles alternes, mais écartées de deux côtés en éventail, longues de six à neuf pouces, huit à dix fois moins larges, charnues, très-épaisses, roides, lisses, convexes en dessous, creusées en dessus de deux demi-canaux sans aucune veine ni nervure, tronquées à leur extrémité, comme si elles avoient été coupées; de sorte que leur largeur est à-peu-près égale par-tout, & formant par leur partie inférieure une gaine entiere autour de la tige qui, après leur chûte, paroît comme un cylindre de deux pouces au plus de longueur sur six lignes de diametre, de substance, non pas ligneuse, mais charnue, très-ferme, visqueuse, soutenue par nombre de fibres ligneuses, verte, lisse & annelée au dehors.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi verd, charnu, visqueux, deux à trois fois plus long qu'elles, couvert d'un bout à l'autre d'une centaine de fleurs qui restent long-temps en boutons ovoïdes, blanchâtres, taillés en forme de rein. Lorsqu'elles sont épanouies, elles forment une étoile d'un bon pouce de diametre porté sur un péduncule de même longueur. Elles consistent chacune en six feuilles épaisses, roides, elliptiques, blanches, mouchetées de rouge & de bleu livide, dont la sixieme forme une espece de bénitier, de bourse ou de creuset pendant en bas, bleu rougeâtre extérieurement & blanc au dedans, avec des taches rouges & bleuâtres sur ses bords. Au centre de la fleur, à l'opposé de cette sixieme feuille en bourse, s'éleve le style du pistil: il est verd, taché de rouge & de bleu comme la fleur, & imite en quelque sorte la tête d'un pigeon qui seroit courbé vers la bourse. Sous cette courbure est creusé le stigmate en forme de cuilleron plein d'une matiere mielleuse, & ce qui forme la tête est le filet de l'étamine qui se termine en une espece de crête blanche, aux deux côtés de laquelle les deux loges de l'anthere représentent les yeux.

Au dessous de la fleur est l'ovaire, d'abord très-mince & peu distinct du péduncule; mais, par la suite, il devient une capsule ovoïde, obtuse, longue d'un pouce & demi, une fois moins large, lisse, luisante, verte d'abord, ensuite rousse & brune, à neuf cotes & trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice. Cette capsule est une écorce

épaiſſe, blanche au dedans, avec des lignes rouges, à une loge remplie par trois eſpeces de placenta blancs, comme cotonneux ou laineux, attachés aux trois angles qui reſtent comme autant de côtes, pendant que les trois panneaux intermédiaires tombent. C'eſt dans cette laine que ſont attachées les graines ſemblables à une pouſſiere fine, formée de petites lentilles rouſſâtres, bordées d'une membrane.

Qualités. L'*ansjeli-maravara* n'a qu'une odeur de mouſſe & une ſaveur aqueuſe dans toutes ſes parties; ſes fleurs ſeules répandent une odeur très-gracieuſe. Il eſt vivace, & fleurit deux fois l'an; ſavoir, au commencement & à la fin de la ſaiſon des pluies, c'eſt-à-dire, en avril & en octobre. Ses fleurs durent pluſieurs mois, & les épis qu'on en ſépare pour les conſerver dans les appartemens en plongeant leur queue dans l'eau, durent un mois ſans ſe ſécher.

Uſages. Les Indiens ne font aucun uſage de ſes fleurs, pas même pour orner leurs temples, ou pour s'en parer, regardant cette plante comme un monſtre qui s'exile lui-même de la terre. Néanmoins ils s'en ſervent dans pluſieurs maladies. Ils la font cuire avec le beurre & le petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & toutes les convulſions ſpaſmodiques des enfans. Sa poudre ſe boit dans l'eau de ſucre pour fortifier le cerveau & diſſiper les vertiges & les migraines qui annoncent les fievres dont elles ſont les avant-coureurs. La leſſive de ſes cendres ſe boit encore pour les palpitations de cœur. Ses feuilles pilées s'appliquent en cataplaſme ſur le nombril pour procurer les regles, les urines, & faire ſortir le gravier des reins de ceux qui ſont attaqués de la gravelle. Sa racine pilée & cuite avec le miel, ſe donne dans l'aſthme & la phthyſie. Le ſuc viſqueux exprimé de ſes feuilles & de ſes tiges, s'applique ſur les tempes & ſur les arteres des mains pour appaiſer l'ardeur de la fievre.

Remarques. L'*ansjeli-maravara* n'eſt donc pas une eſpece de vanille, comme l'a penſé M. Linné qui l'appelle *epidendrum retuſum*; il approche bien autrement du *calceolus* ou ſabot, dont il ſeroit une eſpece, ſi ſes feuilles, au lieu d'être radicales & diſpoſées en éventail, étoient diſpoſées circulairement le long d'une tige. (*M. Adanson.*)

* ANSLO *ou* CHRISTIANA, (*Géogr. mod.*) ville de Norwege, dans la préfecture d'Aggerhus, ſur la baie d'Anſlo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24.

* ANSPACH *ou* OHNSPACH, (*Géog. mod.*) ville & château d'Allemagne dans la Franconie, capitale de la ſouveraineté d'Anſpach, ſur la riviere de même nom. *Long.* 28; *lat.* 49, 14.

ANSPECT, ſ. m. (*Marine.*) Les matelots appellent ainſi un levier.

ANSPESSADE *ou* LANSPESSADE, ſ. m. (*Art milit.*) eſpece d'officier ſubalterne dans l'infanterie au deſſous des caporaux, & néanmoins au deſſus des ſimples ſentinelles. *Voyez* Caporal, *&c.*

Ce mot eſt formé de l'italien *lancia ſpezzata*, lance briſée, parce qu'ils étoient en leur origine des gendarmes congédiés, qui ſolliciterent, faute de ſubſiſtance, un rang de quelque diſtinction dans l'infanterie: ils ſont ordinairement quatre ou cinq dans chaque compagnie.

Les *anſpeſſades* ſont ceux que les commiſſaires des revues nomment d'ordinaire dans leurs regiſtres *appointés*, à cauſe qu'ils ont plus de paie que les ſimples ſoldats. *Voyez* Appointé. (*Q*)

* ANSTRUTTER, (*Géog. mod.*) deux villes d'Ecoſſe, ſéparées par une petite riviere proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 15, 10; *lat.* 22.

ANTAGONISME, *dans l'Economie animale*, c'eſt l'action d'un muſcle dans un ſens oppoſé à celle d'un autre muſcle ſon antagoniſte. *Voyez* Antagoniste.

Les animaux qui marchent la tête baiſſée, ont le triangulaire du ſternum inſéré à quelques côtes: il en abaiſſe les cartilages dont il aide le reſſort & l'*antagoniſme*. (*L*)

ANTAGONISTE, ſ. m. chez les anciens ſignifioit un *ennemi* ſous les armes & en bataille.

Ce mot vient du grec ἀνταγωνιστὴς, compoſé d'ἀντὶ, *contre*, & d'ἀγωνίζομαι, *je combats*.

Aujourd'hui ce terme eſt moins en uſage

pour signifier un des tenans dans des combats qui se vuident par les armes, que pour exprimer l'un ou l'autre contendant dans des disputes littéraires ou des jeux d'exercice : il est quelquefois absolu & quelquefois relatif. Ainsi un répondant qui se tient sur la défensive & qui tâche de résoudre les objections qu'on lui propose, a des *antagonistes* : mais on ne peut pas dire qu'il soit l'*antagoniste* des personnes qui disputent contre lui. Au contraire, deux parties qui soutiennent des opinions opposées & qui se proposent l'un à l'autre des difficultés, sont réciproquement *antagonistes*. Ainsi les newtoniens sont les *antagonistes* des cartésiens, & ceux-ci sont à leur tour les *antagonistes* des newtoniens. (*G*)

ANTAGONISTE, (*Anatomie.*) épithete des muscles qui ont des fonctions opposées. *Voyez* MUSCLE. Tels sont en tous membres le fléchisseur & l'extenseur, dont l'un raccourcit le membre & l'autre l'étend. *Voyez* FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR.

Nous avons quelques muscles solitaires & sans aucun *antagoniste*, comme le cœur, &c. *Voyez* COEUR, &c. (*L*)

* ANTALIUM, s. m. (*Hist. nat.*) coquille marine en forme de tuyau cannelé en dehors ; on l'appelle *dactyle*. *Voyez* DACTYLE.

* ANTAMBA, s. m. (*Hist. nat.*) animal féroce qu'on trouve à Madagascar : il habite les montagnes, d'où il ne descend que pour dévorer les hommes & les animaux. Il a la forme du léopard & la grosseur du mâtin.

ANTANACLASE, sub. f. figure de rhétorique, qui consiste à répéter un mot dans une signification différente & quelquefois douteuse, parce que la même expression frappe deux fois l'oreille. (*G*)

ANTANAGOGE, s. f. figure de rhétorique, qui consiste ou à rétorquer une raison contre celui qui s'en sert ou à se débarrasser d'une accusation, en la faisant retomber sur celui même qui l'a formée, ou en lui imputant quelqu'autre crime, c'est ce qu'on appelle autrement *récrimination*. *Voyez* RÉCRIMINATION.

Ce mot est formé du grec ἀντὶ : *contre*, & ἀναγωγὴ, *rejaillissement*, c'est-à-dire, preuve ou accusation qu'on fait rejaillir contre celui qui la propose ou qui l'intente. (*G*)

* ANTANAIRE, adj. se dit, *en Fauconnerie*, du pennage d'un faucon, qui, n'ayant pas mué, a celui de l'année précédente ; ce mot vient d'*anton*, *année précédente*.

* ANTARADE, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose.

ANTARCTIQUE, adj. m. (*Astronom. & Géog.*) *Pole antarctique*, ou *pole méridional*, est l'extrémité méridionale de l'axe de la terre, & un des points sur lesquels la terre tourne. *Voyez* POLE, ARCTIQUE, &c. Ce mot est composé de la préposition ἀντὶ, *contra*, vis-à-vis, & de ἄρκτος, ursa, ourse. *Voyez Particle* OURSE.

Les étoiles du pole *antarctique* ne paroissent jamais sur notre horizon. Ainsi à Paris dont la latitude est de 48 degrés 50 minutes, on ne voit jamais aucune des étoiles qui sont éloignées du pole *antarctique* de moins de 48 degrés 50 minutes : car ces étoiles demeurent toujours au dessous de l'horizon de Paris. *Voyez* ÉTOILE, HORIZON, &c.

Cercle *antarctique*, ou cercle polaire *antarctique* ; c'est un des petits cercles de la sphere ; il est parallele à l'équateur, & éloigné du pole méridional de 23 degrés 30 minutes. *Voyez* CERCLE.

L'épithete d'*antarctique* lui vient de son opposition à un autre cercle, qui est aussi parallele à l'équateur & à la distance de 23 degrés 30 minutes du pole septentrional. On l'appelle *cercle arctique polaire*. *Voyez* ARCTIQUE. La partie de la surface du globe terrestre, comprise entre le pole *antarctique* & le cercle polaire *antarctique*, est appellée *zone glaciale méridionale*. *Voyez* ZONE. (*O*)

ANTARES, *en astronomie*, est le cœur du scorpion, étoile de la premiere grandeur, du nombre de celles qui forment la constellation du scorpion. *Voyez* SCORPION. (*O*)

* ANTASTOVAIS, ANTOQUES & ANTATOQUES, ſ. m. pl. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Yorck.

* ANTAVARES, ſ. m. pl. (*Géogr. mod.*) peuples de l'île de Madagaſcar dans la partie méridionale, entre le Matatane au midi, & les Vohits-Menes au ſeptentrion : ils ſont arroſés par le Mananzari.

* ANTE, (*Géog. mod.*) ville & port d'Afrique dans la Guinée, à trois lieues du cap des trois Pointes, vers Moure.

C'eſt auſſi le nom d'une petite riviere de Normandie, qui a ſa ſource au deſſus de Falaiſe, & qui ſe jette dans la Dive.

ANTÉCÉDENT, adj. *antecedens*, qui précede, qui marche devant ; du latin *ante* devant, *incedere*, marcher.

Ce terme eſt uſité en *théologie*, où l'on dit décret *antécédent*, volonté *antécédente*.

Décret *antécédent* eſt celui qui en précede un autre, ou quelque action de la créature, ou la préviſion même de cette action. *Voyez* DECRET.

Les Théologiens ſont partagés pour ſavoir, ſi la prédeſtination à la gloire eſt un décret *antécédent*, ou ſubſéquent à la préviſion de la foi & des mérites de ceux qui ſont appellés. C'eſt une opinion qu'on agite librement pour & contre dans les écoles catholiques, & toutes deux ſont fondées ſur des autorités & des raiſons très-fortes.

Volonté *antécédente* dans un ſens général, eſt celle qui précede quelqu'autre volonté, deſir ou préviſion.

Dans un ſens plus reſtreint, la volonté *antécédente* en Dieu eſt celle qui ſe propoſe un objet, par exemple, le ſalut de tous les hommes, mais préviſion faite de leurs mérites ou démérites.

On diſpute beaucoup dans les écoles ſur la nature de cette volonté : les uns prétendent que ce n'eſt qu'une volonté de ſigne, une volonté métaphorique, inefficace, un ſimple deſir qui n'a jamais d'effet. Les autres, au contraire, ſoutiennent que c'eſt une volonté de bon plaiſir, volonté ſincere & réelle, qui n'eſt privée de ſon effet que par la faute des hommes qui uſent mal des moyens que Dieu leur prépare, leur offre ou leur accorde pour opérer leur ſalut. *Voyez* VOLONTÉ, SALUT.

Il eſt bon de remarquer que ce terme *antécédent* n'eſt appliqué à Dieu que relativement à l'ordre de la nature, & non pas à celui de la ſucceſſion. En effet Dieu, conſéquemment à ſes perfections infinies, voit & prévoit en même temps & ſans diverſité dans la maniere, tant l'objet de ſa préviſion, que les circonſtances inſéparables de cet objet. De même il veut en même temps tout ce qu'il veut ſans ſucceſſion & ſans inconſtance : ce qui n'empêche pas que Dieu ne puiſſe vouloir ceci à l'occaſion de cela, ou qu'il ne puiſſe avoir un deſir à cauſe de telle préviſion. C'eſt ce que les théologiens appellent *ordre* ou *priorité de nature*, *prioritas naturæ*, par oppoſition à l'*ordre* ou *à la priorité du temps*, *prioritas temporis*. (*G*)

ANTÉCÉDENT, ſe dit, *en grammaire*, du mot qui précede le relatif. Par exemple, *Deus quem adoramus eſt omnipotens ; Deus* eſt l'*antécédent*, c'eſt le mot qui précede *quem*. (*F*)

ANTÉCÉDENT, *en logique* : on appelle *antécédent* la propoſition dont on infere une autre. *Voyez* ENTHYMEME. Et l'on appelle *conſéquent* la propoſition qu'on infere de l'*antécédent*. (*X*)

ANTÉCÉDENT *d'un rapport*, en *mathématique*, eſt le premier des deux termes qui compoſent ce rapport. Ainſi dans le rapport de 4 à 3, le premier terme 4 eſt l'*antécédent*. *Voyez* RAPPORT & CONSÉQUENT. En général, dans le rapport de *a* à *b*, *a* eſt l'*antécédent*. (*O*)

ANTECEDENTIA, terme d'aſtronomie. On dit en aſtronomie qu'une planete ſe meut *in antecedentia*, lorſqu'elle paroît aller vers l'occident contre l'ordre des ſignes, comme du taureau dans le belier. *Voyez* PLANETE, SIGNE, *&c.* Au contraire lorſqu'elle ſe meut du côté de l'orient, en ſuivant l'ordre des ſignes, comme du belier dans le taureau, on dit qu'elle ſe meut *in conſequentia*. (*O*)

ANTECESSEURS, ſ. m. plur. (*Hiſt. mod.*) nom dont on honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque ſcience, du mot latin *antecedere*. Juſtinien l'appliqua particuliérement aux juriſconſultes chargés d'enſeigner

ſeigner le droit ; & dans les univerſités de France, les profeſſeurs en droit prennent le titre d'*anteceſſores* en latin dans les theſes & dans les affiches. (*G*)

ANTECHRIST, ſ. m. (*Théol.*) ce terme eſt formé de la préposition greque ἀντὶ, *contra*, & de Χριστὸς, *Chriſtus*. Il ſignifie en général un ennemi de Jeſus-Chriſt, un homme qui nie que Jeſus-Chriſt ſoit venu, & qu'il ſoit le Meſſie promis. C'eſt la notion qu'en donne l'apôtre S. Jean dans ſa premiere épître, *c. ij.* En ce ſens, on peut dire des juifs & des infideles que ce ſont des *antechriſts*.

Par *antechriſt* on entend plus ordinairement un tyran impie & cruel à l'excès, qui doit régner ſur la terre lorſque le monde touchera à ſa fin. Les perſécutions qu'il exercera contre les élus, ſeront la derniere & la plus terrible épreuve qu'ils auront à ſubir. Jeſus-Chriſt même a prédit qu'ils y euſſent ſuccombé ſi le temps n'en eût été abrégé en leur faveur. C'eſt par ce fléau que Dieu annoncera le jugement dernier & la vengeance qu'il doit prendre des méchans.

L'Ecriture & les peres parlent de l'*antechriſt*, comme d'un ſeul homme auquel à la vérité ils donnent un grand nombre de précurſeurs. Suivant S. Irénée, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, & preſque tous les autres peres, l'*antechriſt* doit être, non un homme engendré par un démon, comme l'a prétendu S. Jérôme, ni un démon revêtu d'une chair apparente & fantaſtique ; moins encore un démon incarné, comme l'ont imaginé d'autres, qui ont penſé que pour perdre les hommes le démon devoit imiter tout ce que Jeſus-Chriſt a fait pour les ſauver ; mais un homme de la même nature, conçu par la même voie que tous les autres, & qui ne différera d'eux que par une malice & une impiété plus dignes d'un démon que d'un homme. Il en eſt qui croient qu'il doit naître d'un juif & d'une juive de la tribu de Dan ; qu'il déploiera tous ſes artifices & ſa cruauté contre l'égliſe & l'évangile ; s'élevera contre Dieu même, ſe fera bâtir un palais ſur la montagne d'Apadno, rétablira la ville & le temple de Jéruſalem, & là ſe fera adorer, publiant qu'il eſt le vrai Dieu & le meſſie attendu des juifs ; ſecondé par la puiſſance du démon, il étonnera & entraînera les peuples dans la ſéduction par des preſtiges capables d'ébranler même les élus.

Sa naiſſance ſera précédée de ſignes extraordinaires, tant au ciel que ſur la terre. Son regne ne durera que trois ans & demi : mais il ſera ſignalé par des cruautés inouies. Enoch & Elie viendront le combattre, & ce tyran les fera mettre à mort dans l'endroit même où Jeſus-Chriſt fut crucifié. Leurs corps ſeront expoſés dans les rues de Jéruſalem, ſans que perſonne oſe en approcher, ni leur donner la ſépulture : mais trois jours & demi après, l'eſprit de vie envoyé de Dieu entrera dans ces cadavres, Elie & Enoch reſſuſciteront & ſeront enlevés au ciel dans une nuée. Enfin le Chriſt ne pouvant plus ſouffrir la perverſité de ſon ennemi le tuera du ſouffle de ſa bouche, & le perdra par l'éclat de ſa puiſſance.

Tel eſt le tableau que l'Ecriture & les peres nous ont tracé de l'*antechriſt*. Il ſuffit d'y jeter les yeux pour ſentir combien un grand nombre d'écrivains proteſtans ſe ſont écartés de la vérité & du bon ſens, en appliquant au pape & à l'égliſe romaine tout ce que l'Ecriture, & ſur-tout l'apocalypſe, dit de l'*antechriſt*. L'abſurdité de cette idée n'a pas empêché que les proteſtans du dernier ſiecle ne l'aient adoptée comme un article de foi. Dans leur XVII ſynode national, tenu à Gap en 1603, ils affecterent même de publier que Clément VIII, qui décéda quelque temps après, étoit mort de chagrin de cette déciſion : mais ce pontife, auſſi-bien que le roi Henri IV, qu'ils avoient déclaré en plein ſynode race de l'*antechriſt*, n'oppoſerent à leurs excès que la modération, le mépris, & le ſilence.

Quoique le ſavant Grotius & le docteur Hammond ſe fuſſent attachés à détruire ces rêveries, on a vu ſur la fin du ſiecle dernier Joſeph Mede en Angleterre & le miniſtre Jurieu en Hollande, les préſenter ſous une nouvelle forme, qui ne les a pas accréditées davantage. Décriés dans leur propre ſecte, ces écrivains ont trouvé parmi les catholiques des adverſaires qui ont

démontré tout le fanatisme de leurs prophéties & de leurs explications de l'apocalypse, par lesquelles ils s'efforçoient de montrer que l'*antechrist* devoit paroître & sortir de l'église romaine vers l'an 1710. On peut consulter sur cette matiere l'*Histoire des Variations*, par M. Bossuet, *tome II. liv. xiij.* depuis l'article 11 jusqu'à la fin du même livre.

Grotius a prétendu que Caligula avoit été l'*antechrist* : mais ce sentiment ne s'accorde pas avec ce que l'Ecriture & les peres nous apprennent de la venue de l'*antechrist* à la fin du monde.

Il seroit inutile de s'arrêter sur les différens noms que divers auteurs, tant anciens que modernes, ont donnés à l'*antechrist*, fondés sur un passage du XIII chap. de l'apocalypse, où il est dit que les lettres du nom de la bête, c'est-à-dire, de l'*antechrist*, expriment le nombre de *666* : car les lettres qui expriment ce nombre étant susceptibles d'une multitude de combinaisons différentes, & ces diverses combinaisons formant autant de noms différens, il paroît difficile, pour ne pas dire impossible, qu'on ait réussi à trouver la véritable. Quoi qu'il en soit, on peut voir dans la bibliotheque de Sixte de Sienne, *liv. II*, une partie de ces noms, dont le plus probable paroît être celui qu'ont imaginé S. Irenée & S. Hippolyte : savoir τειταν, mot grec qui signifie *géant*, & qui est composé de six lettres dont la valeur numérale équivaut à *666*.

On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célebre du neuvieme siecle, un traité sur la vie & les mœurs de l'*antechrist*. Nous n'en citerons qu'un endroit singulier : c'est celui où l'auteur, après avoir prouvé, par S. Paul, que la ruine totale de l'empire romain, qu'il suppose être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*antechrist*, conclut de la sorte : " Ce terme fatal pour l'empire » romain n'est pas encore arrivé. Il est vrai » que nous le voyons aujourd'hui extrê» mement diminué, &, pour ainsi dire, » détruit dans sa plus grande étendue ; » mais il est certain que son éclat ne » sera jamais entiérement éclipsé : parce » que, tandis que les rois de France, » qui en doivent occuper le trône, sub» sisteront, ils en seront toujours le ferme » appui ». *Hoc tempus nondum advenit, quia licèt Romanum imperium videamus ex maximâ parte destructum, tamen quandiu Francorum reges duraverint qui Romanum imperium tenere debent, Romani imperii dignitas ex toto non peribit, quia in regibus suis stabit.* Et rapportant ensuite le sentiment de quelques docteurs de bon sens, il ajoute : " Quelques-uns de nos docteurs » assurent que ce sera un roi de France » qui, à la fin du monde, dominera sur » tout l'empire Romain. Ce roi sera le » dernier & le plus grand qui ait jamais » porté le sceptre. Après le regne le plus » brillant & le plus heureux, il ira à » Jérusalem déposer son sceptre & sa cou» ronne sur la montagne des oliviers ; le » moment d'après l'empire Romain finira » pour toujours, & soudain s'accomplira » l'oracle de l'apôtre sur la venue de l'*an*» *techrist*. » *Quidam doctores nostri dicunt, quod unus de regibus Francorum, imperium Romanum ex integro tenebit, qui in noviss imo tempore erit, & ipse erit maximus & omnium regum ultimus, qui postquam regnum suum feliciter gubernaverit, ad ultimum Jerosolymam veniet, & in monte Oliveti sceptrum & coronam suam deponet. Hic erit finis & consummatio Romanorum Christianorumque regnorum ; statim secundum prædictam sententiam apostoli Pauli antichristum dicunt futurum.* Si la derniere prédiction de ces docteurs n'est pas plus exactement accomplie que la premiere de Raban-Maur, elles seront fausses de tout point.

Malvenda, théologien espagnol, a donné un long & savant ouvrage sur l'*antechrist*. Son traité est divisé en 13 livres. Il expose, dans le premier, les différentes opinions des peres touchant l'*antechrist*. Il détermine, dans le second, le temps auquel il doit paroître, & prouve que tous ceux qui ont assuré que la venue de l'*antechrist* étoit proche, ont supposé en même temps que la fin du monde n'étoit pas éloignée. Le troisieme est une dissertation sur l'origine de l'*antechrist*, & sur la nation dont il doit être. L'auteur prétend qu'il sera juif & de la tribu de Dan, & il se fonde sur l'autorité des peres, & sur le

verſ. 17. du chap. xlix. de la Geneſe, où Jacob mourant dit à ſes fils : *Dan eſt un ſerpent dans le chemin, & un céraſte dans le ſentier ;* & ſur le *chap. viij, verſ. 16 de Jérémie*, où il eſt dit que les armées de Dieu dévoreront la terre ; & encore ſur le *chap. vij. de l'Apocalypſe*, où S. Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. Il traite, dans le quatrieme & le cinquieme, des caracteres de l'*antechriſt*. Il parle, dans le ſixieme, de ſon regne & de ſes guerres ; dans le ſeptieme, de ſes vices ; dans le huitieme, de ſa doctrine & de ſes miracles ; dans le neuvieme, de ſes perſécutions ; & dans le reſte de l'ouvrage, de la venue d'Enoch & d'Elie, de la converſion des juifs, du regne de Jeſus-Chriſt, & de la mort de l'*antechriſt*, qui arrivera après un regne de trois ans & demi. *Voyez* MILLENAIRES. (*G*)

ANTECIENS, *Antoeci*, adj. pl. m. du grec ἀντὶ, *contre*, & de οἰκία, j'*habite*. On appelle en géographie, *antéciens*, les peuples placés ſous le même méridien, & à la même diſtance de l'équateur ; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. *Voyez* TERRE. De-là il s'enſuit que les *antéciens* ont la même longitude & la même latitude, & qu'il n'y a que la dénomination de latitude *ſeptentrionale* ou *méridionale* qui les diſtingue. *Voyez* LATITUDE.

Ils ſont ſous la même circonférence du méridien, mais ſur des paralleles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Péloponeſe ſont à-peu-près *antéciens* aux habitans du Cap de Bonne-Eſpérance.

On confond aſſez fréquemment les *antéciens* avec les *antiſciens*. *Voyez* ANTISCIENS.

Les *antéciens* ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des ſaiſons différentes : lorſque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour pour l'hiver.

D'où il s'enſuit que la nuit des uns eſt toujours égale au jour des autres. *Voyez* JOUR, HEURE, SAISON, *&c.*

Il s'enſuit encore que les étoiles qui ne ſe levent jamais pour les uns, ne ſe couchent pas pour les autres. *Voyez* ANTIPODES. (*O*)

ANTÉDILUVIENNE, (*Philoſophie.*) ou état de la philoſophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philoſophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image & reſſemblance de Dieu : mais, comme ſi la terre n'étoit pas un ſéjour digne de ſon origine, ils s'élancent dans les cieux, & la vont chercher juſques chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée ſur ce que nous dit l'écriture de la nature & de la ſageſſe des Anges. Il eſt naturel de penſer qu'étant d'une nature bien différente à la nôtre, ils ont eu par conſéquent des connoiſſances plus parfaites des choſes, & qu'ils ſont de bien meilleurs philoſophes que nous autres hommes. Quelques ſavans ont pouſſé les choſes plus loin ; car pour nous prouver que les anges excelloient dans la phyſique, ils ont dit que Dieu s'étoit ſervi de leur miniſtere pour créer ce monde, & former les différentes créatures qui le rempliſſent. Cette opinion, comme l'on voit, eſt une ſuite des idées qu'ils avoient puiſées dans la doctrine de Pythagore & de Platon. Ces deux philoſophes, embarraſſés de l'eſpace infini qui eſt entre Dieu & les hommes, jugerent à propos de le remplir de génies & de démons : mais, comme dit judicieuſement M. de Fontenelle contre Platon, *Hiſt. des Oracles*, de quoi remplira-t-on l'eſpace infini qui ſera entre Dieu & ces génies, ou ces démons mêmes ; car de Dieu à quelque créature que ce ſoit, la diſtance eſt infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverſe, pour ainſi dire, ce vuide infini pour aller juſqu'aux démons, elle pourra bien aller auſſi juſqu'aux hommes ; puiſqu'ils ne ſont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorſque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'eſt pas à dire que les anges ſoient néceſſaires pour cette communication, ainſi que Platon le prétendoit ; Dieu les y emploie par des raiſons que la philoſophie ne pénétrera jamais, & qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui ſeul. Platon avoit imaginé les

démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, de sorte que Dieu n'auroit que quelques degrés de perfection pardessus la premiere des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfections qui sont entr'elles disparoissent dès qu'on les compare avec Dieu; ce qui les éleve les unes au dessus des autres, ne les approche guere de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu & nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons Anges qui sont les ministres des volontés de Dieu, & ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques; pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais anges? leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, & les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine & subtile dialectique, que le démon qui tenta nos premiers parens, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques peres de l'Eglise, qui, imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient su charmer, & avec lesquels ils avoient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantemens, & l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserois point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnemens, par lesquels on prétend démontrer que les Anges & les diables sont des philosophes, & même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitans du ciel & du ténare: elle est trop au dessus de nous: parlons de celle qui convient proprement aux hommes, & qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chûte fut orné non seulement de toutes les qualités & de toutes les connoissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chûte il conserva quelques restes de ses premieres connoissances. Le souvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connoissances que le péché lui avoit enlevées, & de dissiper les ténebres qui les lui voiloient. C'est pour y satisfaire, qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, & à s'élever aux connoissances les plus sublimes; il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfans la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-temps avec eux. Tels sont à-peu-près les raisonnemens du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs juifs, si leurs fables méritoient quelque attention de notre part. Voici encore quelques raisonnemens bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe & même philosophe du premier ordre. S'il n'avoit été physicien, comment auroit-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusebe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement, comment auroit-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le moment des astres, & régler l'année sur la course du soleil? Enfin, ce qui met toutes ces preuves en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, & que ces livres contenoient toutes les sublimes connoissances qu'un travail infatigable lui avoit acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus; mais cela n'y fait rien, on ne les aura supposés à Adam, que parce que la tradition avoit conservé les titres des livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes

ces raisons : 1°. ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chûte, n'a aucune analogie avec la philosophie dans le sens que nous la prenons ; car elle consistoit cette sagesse dans la connoissance de Dieu, de soi-même, & sur-tout dans la connoissance pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité & l'admiration filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, & qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine, qui est le fruit de la grace, & que Dieu verse dans les ames les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie : mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, & à l'accroissement de laquelle tous les siecles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chûte, & qui n'étoit qu'un foible écoulement de la premiere? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivoit partout, qui n'étoit occupé que du soin de fléchir son Dieu, & de repousser les miseres qui l'environnoient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie? Il a donné des noms aux animaux ; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature & les propriétés? Il raisonnoit avec Eve notre grand'mere commune, & avec ses enfans ; en conclurez-vous pour cela qu'il sût la dialectique? avec ce beau raisonnement on transformeroit tous les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane ; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, & lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien?

Enfin, comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes, long-temps même après le déluge, se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, & le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossieres. On voit par-là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux & savant auteur de l'histoire critique de la philosophie touchant son origine & ses commencemens : » Elle est née, » si on l'en croit, avec le monde ; & contre l'ordinaire des productions humaines, » son berceau n'a rien qui la dépare, ni » qui l'avilisse. Au travers des foiblesses » & des bégaiemens de l'enfance, on lui » trouve des traits forts & hardis, une sorte » de perfection. En effet les hommes ont » de tout temps pensé, réfléchi, médité : » de tout temps aussi ce spectacle pompeux, » magnifique, que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant, qu'il est » étudié avec plus de soin, a frappé leur » curiosité. »

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mere de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer. Or, pour cela il falloit du temps, il falloit des expériences & des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur des systêmes philosophiques, eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit qu'après que l'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étoient donc bien éloignés de penser à la philosophie : » Les miracles de la nature » sont exposés à nos yeux long-temps avant » que nous ayons assez de raison pour en » être éclairés. Si nous arrivions dans ce » monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'opéra la premiere » fois que nous y entrâmes, & si la toile » se levoit brusquement ; frappés de la » grandeur, de la magnificence, & du » jeu des décorations, nous n'aurions pas » la force de nous refuser à la connoissance des grandes vérités qui y sont liées : » mais, qui s'avise de s'étonner de ce qu'il » voit depuis cinquante ans? Entre les » hommes, les uns occupés de leurs besoins » n'ont guere eu le temps de se livrer

» à des spéculations métaphysiques ; le » lever de l'astre du jour les appelloit au » travail ; la plus belle nuit, la nuit la » plus touchante, étoit muette pour eux, » ou ne leur disoit autre chose, sinon qu'il » étoit l'heure du repos ; les autres moins » occupés, ou n'ont jamais eu occasion » d'interroger la nature, ou n'ont pas eu » l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie » philosophe dont la sagacité secouant le » joug de l'habitude, s'étonna le premier » des prodiges qui l'environnoient, des- » cendit en lui-même, se demanda & se » rendit raison de ce qu'il voyoit, a dû » se faire attendre long-temps, & a pu » mourir, sans avoir accrédité ses opi- » nions. » *Essai sur le mérite & la vertu, page 92.*

Si Adam n'a point eu la philosophie, il n'y a point d'inconvénient à la refuser à ses enfants Abel & Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premieres semences de l'épicuréisme, & qu'il ait été athée. La raison qu'Hornius en donne est tout-à-fait singuliere. Caïn étoit, selon lui, philosophe, mais philosophe impie & athée, parce qu'il aimoit l'amusement & les plaisirs, & que ses enfans n'avoient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on est philosophe épicurien, parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs, & qu'on cherche dans un athéisme pratique l'impunité de ses crimes, les jardins d'Epicure ne suffiroient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, & des instrumens qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, en prouve nullement qu'il fût philosophe ; car ce que la nécessité & l'expérience, ces premieres institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfans.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frere Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premieres traditions qui concernoient la religion. Les partisans de la philosophie *antédiluvienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand astronome. Joseph faisant l'éloge des connoissances qu'avoient acquis les enfans de Seth avant le déluge, dit qu'ils éleverent deux colonnes pour y inscrire ces connoissances, & les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes étoit de brique, l'autre de pierre ; & on n'avoit rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations & aux incendies dont l'univers étoit menacé ; Joseph ajoute que celle de brique subsistoit encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations & les hyperboles ne coûtent guere à Joseph, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposoit surtout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matiere d'arts & de sciences : c'est-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfans de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge ? & puis on ne conçoit pas pourquoi Moyse qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfans de Caïn, comme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le fer & l'airain, *&c.* ne dit rien des grandes connoissances que Seth avoit acquises dans l'astronomie, de l'écriture dont il passe pour être l'inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois & en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal & Tubalcaïn aient été de grands philosophes : l'un pour avoir inventé la musique, & l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer & l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été les inventeurs de ces arts, qu'en peut-on conclure pour la philosophie ? Ne sait-on pas que c'est au hazard que nous devons la plupart des arts utiles à la société ? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque,

après qu'ils ont été découverts. Il eſt heureux pour nous que le hazard ait prévenu nos beſoins, & qu'il n'ait preſque rien laiſſé à faire à la philoſophie. On ne rencontre pas plus de philoſophie dans la branche de Seth, que dans celle de Caïn : on y voit des hommes, à la vérité, qui conſervent la connoiſſance du vrai Dieu, & le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent des choſes ſérieuſes & ſolides, comme de l'agriculture & de la garde des troupeaux : mais on n'y voit point de philoſophes. C'eſt donc inutilement qu'on cherche l'origine & les commencemens de la philoſophie dans les temps qui ont précédé le déluge. *Voyez* PHILOSOPHIE.

* ANTEDONE, (*Géog. mod.*) petite ville de Grece, dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, ſur la côte du golfe. Ortelius penſe qu'*Antedone* eſt *Talandi* même.

* ANTENALE, ſ. f. (*Hiſt. nat.*) oiſeau de mer qu'on trouve vers le cap de Bonne-Eſpérance. Il a, ſur les plumes, un duvet très-fin ; Vicquefort dit qu'on ſe ſert de ce duvet contre l'indigeſtion & les foibleſſes d'eſtomac.

ANTENNE, *antenna*, ſ. f. (*Hiſt. nat.*) pluſieurs inſectes ont ſur la tête des eſpeces de cornes, auxquelles on a donné ce nom. Les *antennes* ſont mobiles ſur leurs baſes, & ſe plient en différens ſens, au moyen de pluſieurs articulations. Elles ſont différentes les unes des autres, par la forme, la conſiſtance, la longueur, la groſſeur, &c. Il y a de la différence entre les *antennes* d'un papillon de nuit, & celles d'un papillon de jour. Les *antennes* du hanneton ne reſſemblent pas à celles du capricorne, &c. Ces différences ont fourni des caracteres pour diſtinguer pluſieurs genres d'inſectes. *Voyez* INSECTE. (*I*)

ANTENNE, (*Marine.*) mot des Levantins, pour ſignifier *une vergue*. *Voyez* VERGUE. (*Z*)

ANTÉOCCUPATION, (*Éloquence.*) figure de rhétorique, qui conſiſte à s'exprimer de maniere que la perſonne qu'on inſtruit de quelque fait, paroiſſe en être déja convaincue. Cette maniere de s'exprimer ſéduit ſouvent ſans qu'on s'en apperçoive. Le poëte Sanlecque s'en ſert ainſi, en parlant d'un hypocrite :

Il paroît ſi dévot, que même d'aſſez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'abbé Deſmarets.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe ;
Il n'eſt point de Joli que ce fourbe n'attrape.
» *Tu ſais bien cependant qu'il eſt plein de fierté,*
» *Jaloux, vindicatif, malin, traître, entêté.* (+)

ANTÉPÉNULTIEME, (*Gramm.*) ce mot ſe prend ſubſtantivement ; on ſous-entend *ſyllabe*. Un mot qui eſt compoſé de pluſieurs ſyllabes, a une derniere ſyllabe, une *pénultieme*, *pene ultima*, c'eſt-à-dire, preſque la derniere, & une *antépénultieme* ; enſorte que, comme la pénultieme précede la derniere, l'*antépénultieme* précede la pénultieme, *ante pene ultimam*. Ainſi, dans *amaveram*, *ram* eſt la derniere, *ve* la pénultieme, & *ma* l'*antépénultieme*.

En grec on met l'accent aigu ſur la derniere ſyllabe, Θεὸς, *Dieu* : ſur la pénultieme, λόγος, *diſcours* ; & ſur l'*antépénultieme*, ἄνθρωπος, *homme* : on ne met jamais d'accent avant l'*antépénultieme*.

En latin, lorſqu'on marque les accens pour régler la prononciation du lecteur, ſi la pénultieme ſyllabe d'un mot doit être prononcée breve, on met l'accent aigu ſur l'*antépénultieme*, quoique cette *antépénultieme* ſoit breve, *Dóminus*. (*F*)

ANTÉPRÉDICAMENS, ſ. m. pl. on appelle ainſi, en *logique*, certaines queſtions préliminaires qui éclairciſſent & facilitent la doctrine des prédicamens & des catégories. Ces queſtions concernent l'univocité, l'équivocité des termes, &c. On les appelle *antéprédicamens*, parce qu'Ariſtote les a placés avant les prédicamens, pour pouvoir traiter la matiere des prédicamens ſans aucune interruption. (*X*)

ANTEQUERA, (*Géog.*) ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, à douze lieues nord de Malaga, & à vingt-une oueſt de Grenade. Elle eſt diviſée en deux villes, dont l'une eſt appellée *la haute*, & l'autre *la baſſe*. La premiere eſt ſur une colline, avec un château fortifié, & n'eſt preſque occupée que par la nobleſſe. La ſeconde eſt dans une plaine très-fertile, arroſée d'un grand nombre de ruiſſeaux. Les rues

& les maisons y sont très-propres ; ce qui est fort rare en Espagne. On trouve dans la montagne au pied de laquelle cette ville est sise une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrieres de plâtre ; & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guérissent de la gravelle. *Long.* 13, 45 ; *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

§ ANTEQUERA, (*Géog. mod.*) ville de la nouvelle Espagne, en Amérique, province de Guaxaca.

ANTER *ou* ENTER un pilot, *sur les rivieres*, c'est le joindre bout à bout avec un autre qui est trop court. *Voy.* PILOT.

ANTÉRIEUR, adj. en *Anatomie*, se dit de toutes les parties qui sont tournées vers le plan vertical, que l'on conçoit passer sur la face, sur la poitrine, le bas-ventre, *&c.* & perpendiculaire au plan qui divise le corps en deux parties égales & symmétriques. (*L*)

ANTÉRIEUR, *en style de Palais*, se dit, en quelques occasions, pour *plus ancien*. Ainsi l'on dit d'un acte, qu'il est *antérieur* en date à un autre ; d'un créancier, qu'il est *antérieur* en hypotheque à un autre créancier. (*H*)

ANTÉRIEUREMENT, adv. ANTÉRIORITÉ, s. f. *termes de Palais*, que l'explication du mot ci-dessus fait assez comprendre. *Voyez* ANTÉRIEUR.

* ANTEROS, *ou* LE CONTRE-AMOUR, s. m. (*Myth.*) fils de Vénus & de Mars. On dit que Vénus se plaignant à Thémis de ce que l'amour restoit toujours enfant, Thémis lui répondit : *& il restera tel, tant que vous n'aurez point d'autre fils.* Sur cette réponse, la déesse galante écouta le dieu de la guerre ; le *Contre-amour* naquit, & le premier fils de Vénus devint grand. Ils ont l'un & l'autre des ailes, un carquois & des fleches. On les a groupés plusieurs fois : on les voit dans un bas relief ancien se disputant une branche de palmier. Pausanias parle d'une statue de l'*Anteros*, où ce dieu tenoit deux coqs sur son sein, par lesquels ce dieu tâchoit de se faire béqueter la tête. Il jouit des honneurs divins : les Athéniens lui éleverent des autels. Cupidon fut le dieu de l'amour ; *Anteros*, le dieu du retour.

* § ANTEROSTA & POSTROSTA, (*Mythol.*) *autrement* ANTEVERTA *ou* ANTEVORTA, & POSTVERTA *ou* POSTVORTA. La premiere de ces déesses, appellée aussi *Porrima*, *Prosa*, *Prorsa*, savoit le passé, & les Romains l'invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja ressentis. La seconde prédisoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver : on l'invoquoit aussi pour les accouchemens.

ANTERS, s. f. du latin *ante*, *terme d'Architecture* : c'est, selon Vitruve, les pilastres d'encoignure que les anciens affectoient de mettre aux extrémités de leurs temples, ce que nos Architectes appellent *pilastres*. *Voyez* PILASTRE. (*P*)

ANTESSA *ou* ANTISSA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de l'île de Lesbos, ou même, selon quelques-uns, île séparée de Lesbos par un canal.

ANTESTATURE, s. f. *terme de Génie*, petit retranchement fait de palissades ou de sacs de terre, établi à la hâte pour disputer le reste du terrain à l'ennemi. *Voyez* RETRANCHEMENT. Ce terme n'est plus guere d'usage actuellement. (*Q*)

* ANTHAB, (*Géog. anc. & mod.*) ville de la Caramanie dans l'Asie mineure, qu'on appelle aujourd'hui *Antiochetia*.

* ANTHAKIA, *voyez* ANTIOCHE.

ANTHÉE, (*Myth.*) roi de Lybie que la fable fait fils de la terre, & à qui elle donne soixante-quatre coudées de hauteur, arrêtoit tous les passans dans les sables de la Lybie, où il se mettoit en embuscade : il les contraignoit de lutter contre lui, & les étouffoit tous d'un seul poids de sa vaste corpulence. Il provoqua Hercule à la lutte : Hercule accepta le défi, & le jeta trois fois à terre à demi-mort ; mais dès qu'*Anthée* touchoit la terre sa mere, il reprenoit ses forces, & devenoit plus furieux que devant. Hercule s'en étant apperçu, & l'ayant saisi de nouveau, le serra si fortement en l'air, & le tint si long-temps en cette posture qu'il expira. Cet *Anthée* étoit un marchand établi dans la Lybie, qui étoit si puissant, qu'il n'étoit pas possible de l'y forcer. Hercule l'attira

tira adroitement sur mer, & lui ayant coupé les passages de la terre, où il alloit se rafraîchir & reprendre des troupes, il le fit périr. Cet *Anthée* avoit bâti la ville de Tingi, sur le détroit de Gibraltar, où il fut enterré. On dit que Sertorius fit ouvrir le tombeau de ce géant, & qu'on y trouva des ossemens d'une grandeur extraordinaire. (+)

* ANTHELIENS, s. m. pl. (*Myth.*) dieux révérés par les Athéniens. Leurs statues étoient placées aux portes, & exposées à l'air: c'est de-là qu'ils ont été nommés *dieux Athéliens*.

ANTHELIX, *en terme d'Anatomie*, est le circuit intérieur de l'oreille externe, ainsi nommé par opposition au circuit extérieur appellé *helix*. *Voyez* HELIX, OREILLE, *&c.* (*L*)

ANTHELMINTIQUES, (*Mat. méd.*) On donne ce nom aux remedes qu'on emploie dans les maladies vermineuses, ou contre les vers de différente espece qui viennent dans le corps humain, & principalement contre les vers des premieres voies. Ils sont internes ou externes; les remedes internes sont les plantes ameres, âcres ou aromatiques, l'aloès, les gommes résines en général, les balsamiques, les préparations mercurielles, les différens sels, les esprits volatils, *&c.* Les externes sont des cataplasmes faits avec la plupart de ces substances, des linimens, des embrocations, *&c. Anthelmintique*, de ἀντὶ *contre*, & ἕλμινς, *ver*. (*M. LA FOSSE.*)

ANTHEMIS, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur radiée, dont le disque est composé de plusieurs fleurons, & la couronne, de demi-fleurons qui tiennent à des embryons, & qui sont renfermés dans un calice écailleux. Les embryons deviennent dans la suite des semences attachées au fond du calice, & séparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gouttiere. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que ses feuilles sont découpées. Micheli, *nov. plant. gener. Voy.* PLANTE. (*I*)

* ANTHEMISE, (*Géog. mod.*) grand pays de Perse, dont Eutrope fait mention, & qui n'est pas l'*Anthémusie*.

ANTHEMIUS, (*Hist. de l'empire d'Occid.*) empereur Romain, applanit par ses vertus tous les obstacles qu'une naissance obscure opposoit à son élévation. Après que Sévere eut été empoisonné, il y eut un interregne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer, qui s'étoit souillé du sang de son maitre pour envahir son héritage, fut pendant cet intervalle revêtu de tout le pouvoir, sans oser prendre le titre d'empereur. L'horreur de son crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il pressentit qu'il seroit un jour forcé d'abdiquer un pouvoir usurpé; il aima mieux se faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'exposer à une dégradation ignominieuse; mais il voulut que le maitre qu'il alloit se donner, lui fût redevable de son élévation. *Anthemius*, qui n'avoit d'autre titre que ses vertus pour parvenir à l'empire, fut celui sur lequel il jeta les yeux. Il étoit déja élevé à la dignité de patricien; il n'avoit que des parens obscurs; & comme il étoit sans intrigues, Ricimer espérant de commander sous son nom, convint avec Léon, empereur de Constantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce fut ainsi qu'*Anthemius*, sans ambition, fut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône personne plus capable de faire sortir l'état de la confusion où il étoit plongé. Les loix étoient sans force & sans vigueur; les provinces étoient gouvernées par des tyrans qui, sous le nom des empereurs, épuisoient les peuples par leurs exactions & les humilioient par leur orgueil. *Anthemius*, consommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonstances moins orageuses; mais il étoit né dans un siecle où il falloit plus de roideur dans le caractere que de droiture dans le cœur. Sidonius, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à récompenser les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours préférés dans la distribution des dignités; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui fait rentrer dans le néant les perturbateurs du bien public. Comme il étoit Grec d'origine, ses penchans le décidoient pour celui qui en occupoit l'empire, d'autant plus qu'il lui étoit

redevable de sa fortune. Il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre fut malheureux, l'armée Romaine fut taillée en piece; Marcellinus, qui la commandoit, fut puni de sa défaite par ses propres soldats qui l'assassinerent. Ceux qui survécurent à ce désastre remonterent sur leurs vaisseaux, & laisserent les Vandales paisibles possesseurs de l'Afrique. *Anthemius* eut une nouvelle guerre à soutenir contre les Visigoths qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la perfidie de faire soulever l'armée, qui aima mieux obéir à un ambitieux qui prodiguoit les récompenses, qu'à un prince citoyen, qui n'étoit économe que pour ménager les biens de ses sujets. *Anthemius*, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (*T--N.*)

ANTHERE, médicament ainsi nommé à cause de sa couleur vive & rougeâtre; il est composé de myrrhe, de sandarac, d'alun, de racine de souchet, de safran, & de feuilles de roses rouges, dont on faisoit des poudres, des onguens ou des collyres, selon les indications: mais ni le nom, ni les compositions, ne sont plus d'usage. (*N*)

ANTHESPHORIES, f. f. pl. en grec, ἀνθεσφόρια, *terme d'antiquité*, fête que l'on célébroit dans la Sicile, en l'honneur de Proserpine. *Voyez* FETE.

Ce mot dérive du grec ἄνθος, *fleur*, & de φέρω, *je porte*, à cause que Proserpine cueilloit des fleurs dans les champs, lorsque Pluton l'enleva. Cependant Festus n'attribue point cette fête à Proserpine: mais il dit qu'elle fut ainsi dénommée, à cause du blé que l'on apportoit au temple dans ce jour-là.

Anthesphorie semble être la même chose que le *floriſertum* des Latins, qui a beaucoup de rapport au *harveſt-home* des Anglois, qui signifie, *le logis de la moiſſon*. (*G*)

ANTHIAS, (*Hiſt. nat.*) genre de poisson de mer, dont Rondelet distingue quatre especes. La premiere est appellée *barbier*, *voyez* BARBIER. La seconde porte le nom de *capelan*, *voyez* CAPELAN.

La troisieme espece est celle qu'*Oppian* appelle *anthias*, le noir de sang: on ne doit point rapporter cette couleur au sang de ce poisson; c'est le corps qui est d'une couleur violette obscure. Cet *anthias* est alongé; ses dents sont pointues, & s'engrenent les unes entre les autres; il a des levres; ses yeux sont ronds, & de couleur rouge mêlée de pourpre: l'anus est grand: il en sort un boyau coloré de verd & de rouge; la queue est grosse. Ce poisson vit dans les rochers: sa chair est tendre, seche, & nourrissante.

La quatrieme espece d'*anthias* est celle qu'*Oppian* appelle εὐωπὸς, parce qu'il a bonne vue; ou αὐλωπὸς, parce que ses yeux sont entourés d'un sourcil rond & noir, qui fait paroître les yeux enfoncés dans la tête. *Rondelet. Voyez* POISSON.

ANTHIRRINUM, (*Jardinage.*) *ou* MUFFLE DE LION, est une plante de la grande espece, qui pousse plusieurs tiges. Ses feuilles oblongues ressemblent à celles du giroflier jaune: ses fleurs, qui viennent à la sommité de ses tiges, sont un épi assez long, en forme de tuyau, de couleur de chair, représentant par un bout le muffle d'un veau ou d'un lion: ses graines sont noires, & très-menues.

On seme le *muffle de lion* en septembre & octobre, & on le replante en avril: cependant étant vorace, il se multiplie aussi de racines. On jouit de sa fleur pendant l'été. Il vient aisément par-tout, même dans les terres sablonneuses. (*K*)

ANTHISTERIES *ou* ANTHESTERIES, f. f. pl. (*Hiſt. anc. & Myth.*) fêtes que les Athéniens célébroient vers le printemps du mois appellé *anthiſtérion*, du mot grec ἄνθος, parce qu'alors la terre est couverte de fleurs. Pendant cette fête, que quelques-uns croient avoir été consacrée à Bacchus, les maitres faisoient grande chere à leurs esclaves, comme les Romains dans leurs saturnales. On pense aussi que toutes les fêtes de Bacchus, surnommé *anthius* ou *fleuriſſant*, étoient nommées en général, *anthiſtéries*, quoique diversifiées par d'autres titres particuliers, tels que *pithagiæ*, *chyſiæ*, &c.

Quelques-uns pensent que ce nom vient du mont *Antherion*, où s'en faisoit la solemnité; que ces fêtes duroient trois jours, le 11, le 12 & le 13 de chaque mois; & chacune avoit un nom différent, pris des

cérémonies ou des occupations qui rempliſſoient chaque journée. La premiere s'appelloit πιθοιγια, c'eſt-à-dire, l'*ouverture des tonneaux*, parce qu'on y mettoit le vin en perce & qu'on le goûtoit. Le ſecond jour ſe nommoit χοες ou *coüet*, à une meſure contenant environ le poids de 20 livres; on buvoit, ce jour-là, le vin préparé la veille. Quant au troiſieme, on l'appelloit κυτροι, *chaudrons*, à cauſe que ce jour-là on faiſoit bouillir toutes ſortes de légumes, auxquels il n'étoit pas permis de toucher, parce qu'ils étoient offerts à Mercure. (*G*)

* *ANTHIUS ou* FLEURI, (*Myth.*) ſurnom qu'on donna à Bacchus, dans Athenes & à Patras en Achaïe, parce que ſes ſtatues étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHOCEROS, (*Hiſt. nat.*) genre de plante à fleur monopétale, reſſemblante à une corne qui s'ouvre juſqu'au centre en deux parties; il y a, dans le milieu, un filament ou une étamine chargée de pouſſiere. Cette fleur eſt ſtérile: elle ſort d'un calice, ou plutot d'une graine tubuleſe. Les fruits ſont des capſules que l'on trouve, tantot ſur des eſpeces qui ont des fleurs, tantot ſur d'autres qui n'en ont point: elles ſe partagent en pluſieurs rayons à leur ouverture: chacune de ces capſules contient une, deux, ou trois ſemences, & quelquefois quatre. *Nova plant. gener.* &c. par Micheli. *Voyez* PLANTE. (*I*)

ANTHOLOGE, ſ. m. (*Théol.*) du grec ἀνθολόγιον, ce que nous rendrions en latin, par *florilegium*, recueil de fleurs.

C'eſt un recueil des principaux offices qui ſont en uſage dans l'égliſe greque. Il renferme les offices propres des fêtes de Jeſus-Chriſt, de la ſainte Vierge, & de quelques Saints: de plus, des offices communs pour les prophetes, les apôtres, les martyrs, les confeſſeurs, les vierges, &c. Léon Allatius, dans ſa premiere diſſertation ſur les livres eccléſiaſtiques des Grecs, en parle, mais avec peu d'éloge. Ce n'étoit d'abord qu'un livret, que l'avidité ou la fantaiſie de ceux qui l'ont augmenté, a beaucoup groſſi; mais qui, à quelques nouveautés près, ne contient rien qui ne ſe trouve dans les ménées, & dans les autres livres eccléſiaſtiques des Grecs.

Outre cet *anthologe*, qui eſt à l'uſage des égliſes greques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, ſous le titre de *nouvel anthologe* ou *florilege*, imprimé à Rome en 1598. C'eſt un abrégé du premier, une eſpece de breviaire raccourci, & commode dans les voyages pour les prêtres & les moines grecs, qui ne peuvent porter le premier, attendu ſon extrême groſſeur: mais il eſt encore, moins que celui-ci, du goût d'Allatius, qui accuſe l'abréviateur de pluſieurs altérations & infidélités conſidérables. Allat. *de libr. eccl. Græc.* M. Simon, *Sup. aux cérém. des juifs.*

ANTHOLOGIE, ſ. f. (*Litt.*) ſe prend auſſi en particulier pour un recueil des épigrammes de divers auteurs Grecs. (*G*)

Il y a une *anthologie* imprimée, mais qui n'eſt pas, à beaucoup près, ſi complete que l'*anthologie* manuſcrite de Guyet, copiée ſur celle de Saumaiſe, & qui, après avoir appartenu à Ménage, fait aujourd'hui partie des manuſcrits de la bibliotheque du roi. M. Boivin, dans la notice qu'il en a donnée, *tom. II des mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, pag. 264*, dit qu'elle contient plus de 700 épigrammes, qui forment environ trois mille vers. Elle eſt diviſée en cinq livres ou parties, dont la premiere & la ſeconde ſont compoſées d'épigrammes exceſſivement licencieuſes. La troiſieme a pour titre, επιγραμματα αναθηματικα; c'eſt ainſi qu'on nommoit les épigrammes qui ſervoient d'inſcriptions aux offrandes que l'on faiſoit aux dieux. La quatrieme contient des inſcriptions de tombeaux, ce que nous appellons *épitaphes*. La cinquieme comprend des épigrammes ſur divers ſujets, dont quelques-uns ſont inventés à plaiſir: l'auteur du recueil les nomme, επιγραμματα επιδεικτικα, *épigrammes d'oſtentation*, où le poëte ne cherche qu'à faire paroître ſon eſprit. Au reſte la plupart de ces épigrammes approchent plus de nos madrigaux, ou du ſtyle des inſcriptions antiques, que de la maniere de Martial, & de nos épigrammatiſtes latins. *Voyez* EPIGRAMME.

Méléagre, natif de Gadare ville de Syrie, qui vivoit ſous Séleucus VI, dernier roi de Syrie, eſt le premier qui ait fait un recueil d'épigrammes greques, qu'il nomma

anthologie, à cause qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus *fleuri* parmi les épigrammes de quarante-six poëtes anciens, il regarda son recueil comme un *bouquet de fleurs*, & attribua une fleur à chacun de ces poëtes, *le lis* à Anytes, *la rose* à Sapho, &c. Après lui, Philippe de Thessalonique fit, du temps de l'empereur Auguste, un second recueil tiré seulement de quatorze poëtes. Agathias en fit encore un troisieme environ 500 ans après, sous Justinien. Enfin Planude, moine de Constantinople, qui vivoit en 1380, fit le quatrieme qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées par ordre alphabétique. C'est l'*anthologie* telle que nous l'avons aujourd'hui imprimée, qui contient plusieurs belles épigrammes fort sensées & fort spirituelles: mais elles ne font pas le plus grand nombre. Rollin, *hist. anc. tom. XII.* (*G*)

ANTHRACOSE, s. f. (*terme de chirurg.*) *Anthrax* ou *charbon des paupieres*, est une tumeur d'un rouge livide, qui cause une tension considérable aux paupieres & aux parties voisines, accompagnée de fievre, de douleur, de pulsation. Cette tumeur est accompagnée de dureté & d'une si grande chaleur, qu'il s'y forme une croûte noire, une vraie escarre, comme si le feu y eût passé. L'érésipele de la face & la tuméfaction des glandes parotides sont souvent des accidens de cette maladie.

On attribue la cause de l'anthrax des paupieres à un sang grossier, brûlé, & dépouillé de son véhicule. Il n'arrive guere qu'en été aux pauvres gens de la campagne, mal nourris, & continuellement exposés à des travaux fatigans & aux injures de la saison. On a observé que cette maladie étoit plus commune quand les sécheresses sont très-grandes, & qu'elle affectoit particuliérement les personnes qui passent les jours entiers à scier les blés.

La cure de cette maladie ne demande point de délai: dès qu'on s'apperçoit de la formation de la pustule, il faut saigner le malade, lui donner des lavemens rafraîchissans, & lui faire boire des émulsions. On applique dans le commencement sur la partie malade des compresses trempées dans de l'eau de sureau, dans laquelle on fait fondre un peu de nitre.

Si l'inflammation ne s'appaise pas & que l'escarre se forme, on l'incise avec une lancette, & on lave avec une lotion faite avec l'onguent égyptiac dissous dans le vin & l'eau-de-vie. Si la tumeur est considérable, on scarifie les parties tuméfiées à la circonférence de l'escarre, & l'on applique des cataplasmes émolliens & résolutifs. Ces secours secondés de la saignée, qui est le spécifique de toutes les maladies inflammatoires, bornent les progrès de l'escarre dont on prévient la chûte avec des onguens digestifs: on travaille ensuite à monder & cicatriser l'ulcere. *Voyez* ULCERE. Il faut avoir soin dans les pansemens de cet ulcere de tenir la peau étendue, & pour que la cicatrice ne fronce pas la paupiere & ne cause point de difformité. Le chirurgien doit aussi prendre toutes les mesures convenables pour que l'œil ne soit point éraillé; ce qui est assez difficile, lorsque l'escarre a été grande, & qu'elle s'est formée près du bord de la paupiere. (*Y*)

ANTHRAX *ou* CHARBON. *Voyez* CHARBON, ULCERE.

ANTHROPOGRAPHIE, s. f. *en anatomie*, c'est la description de l'homme. Ce mot est composé du grec ἄνθρωπος, *homme*, & γράφω, *j'écris*.

Jean Riolan le fils, docteur en médecine de la faculté de Paris, & très-célebre professeur en anatomie, nous a donné un grand ouvrage *in-fol.* sous le titre de *Anthropographia* (*& opera omnia.*), imprimé à Paris en 1649.

Voici l'éloge que le grand Boerhaave en fait: On peut s'en reposer, dit-il, sur ses descriptions; il avoit disséqué 150 cadavres avant de donner son ouvrage; & comme il remarqua que ses disciples avoient beaucoup de peine à retenir les noms des muscles suivant l'ordre de Vésale, il donna à ces muscles des noms tirés de leur fonction & de leur attache: quiconque se propose de professer l'anatomie, ne doit pas avoir honte de le prendre pour modele; car son livre renferme toutes les connoissances qui constituent un anatomiste savant, comprenant tout ce qu'on avoit découvert sur ces matieres avant lui.

Kerkring nous a donné un ouvrage *in*-4°. sous le même titre, & qui fut imprimé à Amsterdam en 1671.

Cowper a auſſi intitulé *Anthropography* un ouvrage imprimé à Londres en 1697, *in-fol.* il a été réimprimé à Leyde en 1737. *Voyez* ANATOMIE. (*L*)

ANTHROPOLOGIE, ſ. f. (*Théol.*) maniere de s'exprimer, par laquelle les écrivains ſacrés attribuent à Dieu des parties, des actions ou des affections qui ne conviennent qu'aux hommes, & cela pour s'accommoder & ſe proportionner à la foibleſſe de notre intelligence : ainſi il eſt dit dans la Geneſe, que Dieu *appella Adam*, qu'*il ſe repentit d'avoir créé l'homme* ; dans les Pſeaumes l'univers eſt appellé l'*ouvrage des mains de Dieu* : il y eſt encore dit que *ſes yeux ſont ouverts & veillent ſur l'indigent.*

Par toutes ces expreſſions & d'autres ſemblables qui ſe rencontrent fréquemment dans l'Ecriture, l'Eſprit ſaint a ſeulement voulu nous faire entendre les choſes ou les effets que Dieu opere comme s'il avoit des mains, des yeux, *&c.* ſans que cela préjudicie à la ſimplicité de ſon être. *Voyez* SIMPLICITÉ. (*G*)

ANTHROPOLOGIE, *dans l'économie animale* ; c'eſt un traité de l'homme. Ce mot vient du grec ἄνθρωπος, *homme*, & de λόγος, *traité*.

Teichmeyer nous a donné un traité de l'économie animale, qu'il a intitulé *Anthropologia*, in-4°. imprimé à Genes en 1739. Drake nous a auſſi laiſſé une *Anthropologie* en anglois, *in*-8°. 3 *vol.* imprimée à Londres en 1707 & 1727. *Voyez* ANTHROPOGRAPHIE. (*L*)

ANTHROPOMANTIE, ſ. f. divination qui ſe faiſoit par l'inſpection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on éventroit.

Ce mot eſt grec & formé de deux autres ; ſavoir, ἄνθρωπος, *homme*, & μαντεία, *divination*.

L'empereur Eliogabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrene & Tzſodoret racontent de Julien l'apoſtat, que dans des ſacrifices nocturnes, & dans des opérations de magie, il faiſoit périr grand nombre de jeunes enfans pour conſulter leurs entrailles ; & ils ajoutent que, lorſqu'il eut pris la route de Perſe, dans l'expédition même où il périt, étant à Carres en Méſopotamie, il s'enferma dans le temple de la Lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de ſon impiété, il ſcella les portes, & y poſa une garde qui ne devoit être levée qu'à ſon retour. Ceux qui entrerent dans le temple, ſous le regne de Jovien ſon ſucceſſeur, y virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues, & le ventre ouvert, Julien ayant voulu chercher dans ſon foie quel ſeroit le ſuccès de la guerre. *Vie de l'empereur Julien, par M. l'abbé de la Bletterie, II. part. liv. V. pag. 333 & 33.*

Les Scythes avoient auſſi cette barbare coutume, que les Tartares ont reçue d'eux ſi l'on en croit Cromer, *Hiſt. de Polog. liv. VIII.* & Strabon la rapporte auſſi des anciens habitans de la Luſitanie, aujourd'hui le Portugal. Delrio regarde comme une branche de l'*anthropomantie*, le fanatiſme des Hébreux qui ſacrifioient leurs enfans à Moloch, dans la vallée de Tophet. *Diſquiſit. magic. lib. IV. cap. ij. quæſt. 7. ſect. j. pag. 554.* (*G*)

ANTHROPOMORPHITE, ſ. f. (*Théol.*) des mots grecs ἄνθρωπος, *homme*, & μορφὴ, *forme Anthropomorphite*, en général, eſt celui qui attribue à Dieu la figure de l'homme. *Voyez* DIEU, *&c.*

Les *anthropomorphites* ſont d'anciens hérétiques qui, prenant à la lettre tout ce que Dieu dit de lui-même dans les écritures, prétendoient qu'il avoit réellement des piés, des mains, *&c.* en conſéquence ils croyoient que les patriarches avoient vu Dieu dans ſa propre ſubſtance divine, avec les yeux du corps.

Ils ſe fondoient ſur ce qu'il eſt dit dans la Geneſe, que Dieu fit l'homme à ſon image & à ſa reſſemblance. Les orthodoxes diſoient au contraire, que Dieu eſt un être immatériel, & qui n'a aucune forme corporelle. Les *anthropomorphites* leur avoient donné le nom d'*origéniſtes*, par la raiſon, ajoutoient-ils, que leurs adverſaires tenoient d'Origene la méthode d'allégorier toutes les expreſſions de l'Ecriture qui ne favoriſoient pas leur ſentiment.

Saint Epiphane appelle les *anthropomor-*

phites, *audiens* ou *odiens*, d'*Audius* qu'on croit avoir été le chef de la secte. *Audius* étoit à peu-près le contemporain d'Arius. Il vécut dans la Mésopotamie.

Saint Augustin leur donne le nom de *Vadiens*, *Vadiani*.

Tertullien semble avoir donné dans l'erreur des *anthropomorphites*; on l'en disculpe mais il n'est pas tout-à-fait aussi facile de le laver du reproche qu'on lui fait d'avoir cru que l'ame avoit une figure corporelle; erreur dont on attribue l'origine à quelques prophétesses de la secte de Montanus. (*G*)

ANTHROPOPATHIE, s. f. (*Théol.*) d'*ἄνθρωπος*, *homme* & *πάθος*, *passion*; c'est une figure, une expression, un discours dans lequel on attribue à Dieu quelque passion qui ne convient proprement qu'à l'homme. *Voyez* DIEU, PASSION, &c.

On confond souvent les termes *anthropopathie* & *anthropologie*; cependant, à parler strictement, l'un doit être considéré comme le genre, & l'autre comme l'espece; c'est par l'anthropologie qu'on attribue à Dieu une chose, quelle qu'elle soit, qui ne convient qu'à l'homme; au lieu qu'*anthropopathie* ne se dit que dans le cas où l'on prête à Dieu des passions, des sensations, des affections humaines, &c. *Voy.* ANTHROPOLOGIE. (*G*)

ANTHROPOPHAGES, s. m (*Hist. anc. & mod.*) d'*ἄνθρωπος*, *homme*, & *φαγω*, *manger*.

Les *anthropophages* sont des peuples qui vivent de chair humaine. *Voyez* ANTHROPOPHAGIE.

Les cyclopes, les lestrigons & Scylla, sont traités par Homere d'*anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*. Ce poëte dit aussi que les monstres féminins, Circé & les Syrenes, attiroient les hommes par l'image du plaisir, & les faisoient périr. Ces endroits de ses ouvrages, ainsi qu'un grand nombre d'autres, sont fondés sur les mœurs des temps antérieurs au sien. Orphée fait, en plusieurs occasions, la même peinture des mêmes siecles. *C'est dans ces temps*, dit-il, *que les hommes se dévoroient les uns les autres comme des bêtes féroces, & qu'ils se gorgeoient de leur propre chair.*

On apperçoit, long-temps après ces siecles, chez les nations les plus policées, des vestiges de cette barbarie, à laquelle il est vraisemblable qu'il faut rapporter l'origine des sacrifices humains. *Voyez* SACRIFICE.

Les païens accusoient les premiers chrétiens d'*anthropophages*; ils permettent, disoient-ils, le crime d'Œdipe, & ils renouvellent la scene de Thyeste. Il paroît, par les ouvrages de Tatien, par le chapitre huitieme de l'apologie des chrétiens de Tertullien, & par le IV livre de la Providence, par Salvien, que ce fut la célébration secrette de nos mysteres qui donna lieu à ces calomnies. Ils tuent, ajoutoient les païens, un enfant, & ils en mangent la chair; accusations qui n'étoient fondées que sur les notions vagues qu'ils avoient prises de l'eucharistie & de la communion, sur les discours des gens mal instruits. *Voyez* EUCHARISTIE, COMMUNION, AUTEL, &c. (G)

ANTHROPOPHAGIE, s. f. (*Hist. anc. & mod.*) c'est l'acte ou l'habitude de manger de la chair humaine. *Voyez* ANTHROPOPHAGES.

Quelques auteurs font remonter l'origine de cette coutume barbare, jusqu'au déluge: ils prétendent que les géans ont été les premiers *anthropophages*. Pline parle des Scythes & des Sauromates, Solinus des Ethiopiens, Juvenal des Egyptiens, comme de peuples accoutumés à cet horrible mêts. *Voyez* Pline, *hist. nat. liv. IV, c. xij. Iv. VI, c. xvij, xxx; liv. V I, c. ij.* Solin, *Polit. c. xxxiij.* Nous lisons, dans Tite-Live, qu'Annibal faisoit manger à ses soldats de la chair humaine pour les rendre plus féroces. On dit que l'usage de vivre de chair humaine subsiste encore dans quelques parties méridionales de l'Afrique, & dans des contrées sauvages de l'Amérique.

Il me semble que l'*anthropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un siecle. Avant que les hommes eussent été adoucis par la naissance des arts, & civilisés par l'imposition des loix, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On dit qu'Orphée est le premier qui fit sentir aux hommes l'inhumanité de cet usage, & qu'il parvint à l'abolir. C'est ce

qui a fait imaginer aux poëtes qu'il avoit eu l'art de dépouiller les tigres & les lions de leur férocité naturelle.

Sylveſtres homines, ſacer interpreſque deorum
Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus,
Dictus ab hoc lenire tigres rabidoſque leones.
Horat.

Quelques médecins ſe ſont ridiculement imaginé avoir découvert le principe de l'*anthropophagie* dans une humeur âcre, atrabileuſe, qui, logée dans les membranes du ventricule, produit, par l'irritation qu'elle cauſe, cette horrible voracité qu'ils aſſurent avoir remarquée dans pluſieurs malades; ils ſe ſervent de ces obſervations pour appuyer leur ſentiment. Un auteur a mis en queſtion ſi l'*anthropophagie* étoit contraire ou conforme à la nature. (*G*)

ANTHROPOSOMATOLOGIE, ſ. f. *terme d'anatomie*, qui ſignifie, *deſcription du corps humain*, ou *de ſa ſtructure*.

Ce mot eſt compoſé du grec ἄνθρωπος, *homme*, σῶμα, *corps*, & λόγος, *traité*; c'eſt-à-dire, *traité du corps de l'homme*. *Voyez* ANATOMIE.

Boerhaave paroît être le premier qui ſe ſoit ſervi de ce terme dans ſa *Methodus diſcendi artem medicam*.

ANTHYLLE, (*Botanique.*) en latin *anthillis*, en anglois *ladies finger*.

Caractere générique.

La fleur eſt papillonnacée; elle a un long pavillon, qui ſe plie & ſe renverſe pardelà le calice; la nacelle eſt courte, comprimée, & de la même longueur que les deux ailes; au centre eſt ſitué un embryon alongé, qui devient enſuite une petite ſilique arrondie, renfermée dans le calice: elle contient une ou deux ſemences.

Eſpeces.

1. *Anthylle*, arbriſſeau à feuilles conjuguées & égales, à fleurs raſſemblées en bouquets.

Anthillis fruticoſa, foliis pinnatis, æqualibus, ſpicis capitatis. Hort. Cliff. 371.

Jupiter's beard or ſilver bush. C'eſt la barbe de Jupiter argenté.

2. *Anthylle*, arbriſſeau à feuilles ternées inégales, à fleurs latérales pourvues de calices velus.

Anthillis fruticoſa, foliis ternatis inæqualibus, calycibus lanatis lateralibus. Linn. *ſp. pl. 720.*

Stoary cytiſus with a longer middle leaf.

3. *Anthylle* ligneuſe, épineuſe, à feuilles ſimples.

Anthillis fruticoſa, ſpinoſa, foliis ſimplicibus. Linn. *ſp. pl. 720.*

Prickly broom with duckmeat leaves and bluiſh purple flowers.

4. *Anthylle* herbacée, à quatre feuilles conjuguées & à fleurs latérales.

Anthillis herbacea, foliis quaterno-pinnatis, floribus lateralibus. Hort. Upſal. 221.

Five leav'd woundwort.

5. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à fleurs raſſemblées en deux bouquets.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulo duplicato. Linn. *ſp. pl. 719.*

Low woundwort with a ſcarlet flower.

6. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, à folioles inégales, à fleurs raſſemblées en un ſeul bouquet.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, foliolis inæqualibus, floribus capitatis ſimplicibus. Mill.

Ruſtick woundwort. Ladies finger.

7. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées égales, à bouquet terminal.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, æqualibus, capitulo terminali. Linn. *ſp. pl.*

Purple milck vetch.

8. *Anthille* herbacée, à feuilles conjuguées inégales, à bouquets ſolitaires.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulis ſolitariis. Lin. *ſp. pl. 719.*

Herbaceous woundwort.

La premiere eſpece s'appelle auſſi, *barba Jovis pulchrè lucens*, à cauſe du duvet argenté qui couvre ſes feuilles & qui rend cet arbriſſeau très-ſingulier, mais néanmoins fort agréable: elle s'éleve à dix ou douze piés; ſes fleurs raſſemblées en bouquets ou en têtes, ſont d'un jaune éclatant, & naiſſent à l'extrémité des branches. Elle ſe multiplie de boutures & de graines. Les boutures ſe font pendant tout

l'été, & demandent d'être ombragées & arrosées convenablement. La graine se seme en automne dans des caisses qui doivent passer l'hiver sous des chassis à vitrage, & qu'on enterrera au printemps dans une couche tempérée; lorsque les arbustes seront assez forts, on les transplantera chacun dans un petit pot, & on les traitera comme les plantes de serre : on peut risquer d'en planter deux ou trois piés contre un mur exposé au midi, ils pourront y subsister quelque temps.

La deuxieme espece donne des fleurs blanches : c'est un petit arbrisseau qui n'atteint guere qu'à deux piés : elle veut être traitée & multipliée de même que l'espece précédente.

L'*anthylle n°.* 3 nous vient de l'Espagne & du Portugal, & ressemble au genêt : elle parvient à la hauteur de neuf ou dix piés : ses feuilles sont rondes & solitaires : elle peut à l'air libre braver les hivers doux : on ne la multiplie que par la semence.

L'espece *n°.* 4 est du nombre des plantes annuelles : on en connoît la culture.

La cinquieme espece croît en Espagne & en Portugal, dans le pays de Galles & l'île de Man : c'est une plante biennale.

Le *n°.* 6 vient naturellement dans les terres mêlées de cailloux, & se cultive rarement dans les jardins.

La septieme est une plante vivace, à branches traînantes : elle pousse, à l'extrémité des rameaux, des bouquets de fleurs purpurines : elle habite les montagnes d'Italie & du midi de la France : elle se multiplie de graines qui, pour bien faire, doivent être semées en automne. Lorsque ces *anthylles* sont une fois placées dans le lieu de leur destination, elles n'exigent plus aucuns soins particuliers.

La huitieme espece ressemble à la sixieme, mais ses feuilles sont velues, & les fleurs naissent sur le côté des branches : elle se reproduit par ses semences comme la précédente. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ANTI, (*Grammaire.*) préposition inséparable qui entre dans la composition de plusieurs mots : cette préposition vient quelquefois de la préposition latine *ante*, avant, & alors elle signifie ce qui est avant, comme *anti-chambre*, *anti-cabinet*; *anticiper*; faire une chose avant le temps : *antidate*, date antérieure à la vraie date d'un acte, *&c.*

Souvent aussi *anti* vient de la préposition greque ἀντὶ, *contre*, qui marque ordinairement opposition ou alternative : elle marque opposition dans *antipodes*, peuples qui, marchant sur la surface du globe terrestre, ont les piés opposés aux nôtres : & de même *antidote*, contrepoison, d'ἀντὶ, contre, & δίδωμι, *donner*, remede donné contre le poison : & de même *antipathie*, *antipape*; &c.

Quelquefois, quand le mot qui suit ἀντὶ, commence par une voyelle, il se fait une élision de l'*i*, ainsi l'on dit le pole *antarctique* & non *anti-arctique*. C'est le pole qui est opposé au pole arctique, qui est vis-à-vis : quelquefois aussi l'*i* ne s'élide point, *exaples*, *anti-exaples*.

Les livres de controverse & ceux de disputes littéraires portent souvent le nom d'*anti*. M. Ménage a fait un livre intitulé l'*anti-Baillet*. On a fait aussi un *anti-Menagiana*. Ciceron, à la priere de Brutus, avoit fait un livre à la louange de Caton d'Utique : César écrivit deux livres contre Caton, & les intitula *anti-Catones*. Ciceron dit que ces livres étoient écrits avec impudence, *usus est nimis impudenter Cæsar contra Catonem meum. Ad. Treb. Topica, cap. xxv.* Il ne faut pas confondre ce livre de Ciceron avec celui qui est intitulé *Cato-major*. Le livre de Ciceron à la louange de Caton, & les *anti-Catons* de César, n'ont point passé à la postérité.

Patin fait mention d'un charlatan de son siecle, qui avoit l'impudence de vendre à Paris des *anti-écliptiques*, & des *anti-cométiques*, c'est-à-dire des remedes contre les prétendues influences des éclipses, & contre celles des cometes. *Lett. chap. cccxljv.* (*F*)

ANTIADES, terme usité par quelques anatomistes, pour signifier les glandules ou glandes plus ordinairement appellées *amygdales*. *Voyez* AMYGDALES. (*L*)

ANTI-ADIAPHORISTES, s. m. (*Théolog.*) c'est-à-dire opposés aux adiaphoristes ou indifférens. *Voyez* ADIAPHORISTE.

Ce mot est composé du grec ἀντὶ, *contra*, contre, & d'ἀδιάφορος, *indifférent*. C'est le titre qu'on

qu'on donna dans le xvj siecle à une secte de luthériens rigides, qui refusoient de reconnoître la juriſdiction des évêques, & qui improuvoient pluſieurs cérémonies de l'égliſe obſervées par les luthériens mitigés. *Voyez* LUTHÉRIENS. (*G*)

ANTI-APHRODISIAQUES, (*Mat. méd.*) ſont les médicamens qu'on croit avoir la propriété d'énerver l'action des aphrodiſiaques, *voyez* APHRODISIAQUES, ou même de diminuer l'appétit vénérien. Il n'eſt pas clair que les ſubſtances regardées vulgairement comme telles, le ſoient avec fondement; le nimphéa, les ſemences froides, le nitre, le camphre, paroiſſent infiniment au deſſous des purgations reïtérées & des hypnotiques. Leur effet eſt d'ailleurs relatif à tant de circonſtances, & leur activité ſi foible, que le préjugé paroît la principale ſource de leur réputation. (*M. LA TOSSE.*)

ANTI-APOPLECTIQUE, (*Médecine.*) épithete que l'on donne à tout remede capable de prévenir ou de guérir l'apoplexie.

Le baume *anti-apoplectique* eſt compoſé des drogues ſuivantes, qui ſont des amers, des aromatiques, des huiles eſſentielles. Prenez des huiles diſtillées de cloux de girofle, de lavande, de citron, de marjolaine, de menthe, de romarin, de ſauge, de bois de roſe, d'abſynthe, de chacune douze gouttes; d'ambre gris, ſix grains; de bitume de Judée, deux gros; d'huile de muſcade par expreſſion, une once; de baume du Pérou, une quantité ſuffiſante; pour former du tout un baume d'une conſiſtance molle.

Ce baume échauffe & irrite, appliqué aux narines ou aux tempes; il opere ſur les membres paralyſés, en les en frottant; il a été en grande réputation, il a fait place à des compoſitions moins efficaces, que la mode a miſes en vogue. On l'ordonne encore dans les affections de la tête & des nerfs, dans les ſtupeurs, dans l'apoplexie, la lethargie, le carus, & autres maladies ſoporeuſes; on le prend en bol, en électuaire, depuis trois gouttes juſqu'à ſix. *Pharmacop. de Quincy.*

Ce remede doit être adminiſtré avec ſageſſe; il eſt meilleur que les amulettes & les ſachets de nos charlatans, qui ſervent plutôt à altérer la bourſe, qu'à déranger l'humeur de l'apoplexie. *Voyez* APOPLEXIE. (*N*)

ANTI-ARTHRITIQUE. *Voyez* GOUTTE.

ANTI-BACCHIQUE, adj. (*Littérat.*) dans l'ancienne poéſie, pié de trois ſyllabes, dont les deux premieres ſont longues, & la troiſieme breve; tels ſont les mots *cănĭdī, vĕrŭĕ, Ἕλλανες*: on l'appelle ainſi parce qu'il eſt contraire au Bacchius, dont la premiere ſyllabe eſt breve, & les deux autres longues. *Voyez* BACCHIUS. Parmi les anciens, ce pié ſe nommoit auſſi *palim-bachius* & *ſaturnius*; quelques-uns l'appelloient *pronticeus* & *teſſaleus. Diom. III. p. 475.* (*G*)

* ANTIBES, (*Géog. mod.*) ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'oppoſite de Nice, ſur la Méditerranée. *Long.* 24^d, 48′, 33″: *lat.* 43^d, 34′, 50″.

ANTI-CABINET, ſ. m. (*Architecture.*) piece entre le ſalon & le cabinet, appellée communément *ſalle d'aſſemblée. Voyez* SALLE D'ASSEMBLÉE.

ANTI-CACOCHYMIQUES, (*Mat. méd.*) c'eſt le nom qu'on donne aux remedes dont on ſe ſert pour combattre les différentes eſpeces de cacochymie ou dégénération des humeurs. Le langage théorique des écoles ſi ſouvent répété, eſt devenu un jargon néceſſaire dans la pratique de la médecine. Le peuple s'eſt accoutumé à entendre parler des acrimonies, des humeurs acides ou alkaleſcentes. Ces expreſſions, ſi vuides de ſens & de vérité, rendues reſpectables par le temps & par l'habitude, ont fait croire qu'il n'y avoit rien de plus inconteſtable que les idées qu'elles rappelloient; & comme un premier pas en entraîne un ſecond, on a ſubtiliſé ſur les anciennes diſtinctions, on les a multipliées au point de ne plus s'entendre. Il a fallu imaginer auſſi des remedes contre tant de cauſes de maux; rien de plus facile, la cauſe étant bien connue, que de lui oppoſer un remede approprié. La cacochymie ſalée, âcre, & corrigée par les mucilagineux, les adouciſſans; la cacochymie bilieuſe par les abſorbans, les délayans; la cacochymie acide par les abſorbans, les alkalins. La cacochymie

muqueuſe, par les réſolutifs; la cacochymie putride ou vappide par les balſamiques, &c. (*Article de M. LA FOSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ANTI-CANCÉREUX. *Voyez* CANCER.

* ANTICASIUS, (*Géogr.*) montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Caſius & *Anticaſius* ſont au midi de Séleucie.

ANTI-CHAMBRE, ſ. f. (*Architecture.*) appellée par Vitruve *antithalamus*, eſt le nom que l'on donne à la ſeconde piece d'un appartement au rez-de-chauſſée, quand il y a un veſtibule qui la précede; dans un hôtel, cette piece donne entrée à une deuxieme *anti-chambre*, ou ſalle d'aſſemblée, où ſe tiennent les hommes au deſſus du commun, venus de dehors pour parler au maître. Les premieres *anti-chambres* étant deſtinées pour la livrée, rarement fait-on uſage des cheminées dans ces premieres *anti-chambres*; on ſe contente d'y mettre des poëles au devant, qui garantiſſent toutes les pieces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes deſtinées pour arriver aux appartemens du maître. *Voyez les anti-chambres* marquées *B* dans le plan de la *Planche XI d'Architecture. Voyez auſſi* POELE.

Ces pieces doivent être décorées avec ſimplicité, ſans glaces ni tableaux de prix, à moins que, par néceſſité, elles ne ſervent de ſalle à manger; auquel cas, à l'heure des repas, les domeſtiques ſe retirent dans le veſtibule. (*P*)

ANTICHRESE, ſ. f. (*en Droit*) convention où l'emprunteur engage ou cede ſes héritages, ſes poſſeſſions & ſes revenus, pour l'intérêt de l'argent prêté. Ce genre de convention étoit permis chez les Romains, quoique l'uſure y fût prohibée; on l'appelloit en France *mort-gage*, pour la diſtinguer d'un ſimple engagement, où les fruits de la terre n'étoient point aliénés, & que l'on appelle *vif-gage. Voyez* GAGE & HYPOTHEQUE. (*H*)

ANTICHTONES, adj. pl. m. (*en Géog.*) ſont des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement oppoſées.

Ce mot eſt compoſé de *anti*, *contra*, & de χθών, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce ſens, le mot *antichtones* eſt ſynonyme à *antipodes*, dont on ſe ſert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Le mot *antichtones* déſigne encore, dans les anciens auteurs, des peuples qui habitent différens hémiſpheres. En ce ſens, les *antichtones* different des *antéciens* & des *antipodes*.

Les anciens conſidéroient la terre comme diviſée par l'équateur en deux hémiſpheres, l'un ſeptentrional, & l'autre méridional. Ceux qui habitoient l'un de ces hémiſpheres étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*O*)

ANTICIPANT, adj. *terme de Médecine*, attribué au paroxyſme d'une maladie qui vient avant le temps auquel a commencé le précédent; ainſi, ſi une fievre quotidienne commence un jour à quatre heures, le lendemain à trois, & le jour ſuivant à deux, on dit que l'accès eſt *anticipant*; cela arrive dans les fievres ſubintrantes. *Voyez* FIEVRE, SUBINTRANT. (*N*)

ANTICIPATION, (*Muſiq.*) comme, en rhétorique, on appelle *anticipation*, lorſqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire; de même en muſique on appelle *anticipation*, lorſque le compoſiteur fait entendre une note ou un accord avant le temps.

L'*anticipation* eſt de pluſieurs ſortes:

1°. L'*anticipation de la note*, lorſqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit ſuivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compoſiteur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* ſe faſſe diatoniquement & non par ſaut: lorſque la note anticipée fait conſonnance, on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par ſaut à volonté. L'*anticipation* de la note ſe pratique dans le deſſus & dans la baſſe.

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorſque dans l'accompagnement on frappe un accord ſur la pauſe ou ſur la note qui précede celle qui porte l'accord, au lieu de le frapper ſur la note même. L'*anticipation de l'accord* ſur une note a lieu lorſque la baſſe-continue eſt figurée, ou lorſqu'elle a des notes ſyncopées, &c.

3°. Quelques muſiciens appellent *anticipation de tranſition*, ce que nous rangeons

parmi les ellipſes. *Voyez* ELLIPSE, (*Muſiq.*)

4°. Enfin, il y a l'*anticipation du ſauvement des diſſonances*, c'eſt-à-dire, que le ton ſur lequel la diſſonance doit ſe ſauver, ſe trouve dans une partie en même temps que la diſſonance eſt dans une autre, & reſte pendant que la diſſonance deſcend pour ſe ſauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du ſauvement de la diſſonance que ſur les accords de neuvieme & ſur les dérivés, & on y obſerve les précautions ſuivantes.

1°. La note ou ton même ſur lequel doit ſe ſauver la diſſonance, doit toujours reſter vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie inſtrumentale, ou dans une autre octave : par exemple, dans l'*anticipation* du ſauvement de la neuvieme, l'*ut* du deſſus ſur lequel ſe ſauve la diſſonance *re*, ne ſe frappe qu'après le *re*, & c'eſt l'*ut* à l'octave au deſſous qui a fait l'*anticipation*. Lorſque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties inſtrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même ſur laquelle ſe ſauve la diſſonance, parce que la partie diſſonante peut toujours deſcendre ſur la note qui forme le ſauvement, mais jamais cela ne peut avoir lieu ſur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures *anticipations* ſe font ſur les diſſonances qui ſe ſauvent en deſcendant d'un ton; celles qui deſcendent d'un ſemi-ton majeur, ſont moins ſupportables, parce que, dans ce cas, la diſſonance & la note anticipée ſont entr'elles une neuvieme mineure qui, par ſa nature, diſſone plus que la majeure. Enfin, ſi la diſſonance ſe ſauve ſur un dieze ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du ſauvement eſt impraticable, non ſeulement à cauſe de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précédent, mais encore parce qu'il eſt défendu de doubler les diezes ou béquarres accidentels. Une raiſon encore plus forte, & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'eſt qu'on donneroit une impreſſion trop profonde d'un mode relatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne; on pourroit donc ſe ſervir de cette derniere *anticipation*, pour une expreſſion dure, & pour paſſer en même temps dans un autre mode ſans revenir enſuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les *anticipations* du ſauvement de la diſſonance dérivant des accords de neuvieme, il faut y obſerver les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme : par exemple, la baſſe-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. *Voyez* NEUVIEME, (*Muſiq.*) de même on doit arriver en montant à toute note de baſſe-continue ſur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, &c.

Les accords de neuvieme ſur leſquels on ſe ſert de l'*anticipation*, ſont ordinairement : 1°. l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2°. Celui de neuvieme, ſixte & tierce. 3°. Celui de neuvieme & petite ſixte majeure. 4°. L'accord de neuvieme, ſeptieme & tierce.

De l'*anticipation* du ſauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renverſement : 1°. celui de la ſeptieme en mettant la tierce au grave. 2°. L'*anticipation* du ſauvement de la quinte traitée comme diſſonance. *Voyez* QUINTE, (*Muſiq.*) en mettant la quinte au grave.

De l'*anticipation* du ſauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, ſixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anticipation* du ſauvement de la quarte, dans l'accord de quinte & quarte ou douzieme.

De celle du ſauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite ſixte, on obtient, en mettant la quarte au grave, l'*anticipation* du ſauvement de la ſixte dans l'accord de ſeptieme & ſixte. *Voyez fig. 3. & 4, pl. IV. de Muſique.*

Enfin l'*anticipation* du ſauvement de la neuvieme, accompagnée de ſeptieme & tierce, nous fournit celle du ſauvement de la tierce traitée comme diſſonance dans l'accord de petite ſixte majeure, en portant la ſeptieme au grave. *Voyez fig. 5 & 6, planche IV de Muſique.*

Il eſt à remarquer que dans le renverſement de cette derniere *anticipation*, il ſe trouve un *la* faiſant la ſixte de la baſſe *ut*, & un *ſol* faiſant la ſixte de la baſſe *ſi*, qui

ne se trouvent point dans les accords primitifs ; ce qui provient de ce que ce *la* & ce *sol* appartiennent réellement aux accords primitifs, mais qu'on a été obligé de les retrancher dans le renversement, pour éviter les quintes de suite ; car cette modulation revient au fond à celle qui est marquée *fig. 10, planche IV de Musique.*

ANTICIPATION, s. f. l'action de prévenir ou de prendre les devans, soit avec une personne, soit dans une affaire, ou d'agir avant le temps.

Anticiper un paiement, est le faire avant son échéance : par exemple on dit, *une telle dette n'étoit pas encore échue, il anticipoit le temps du paiement.*

ANTICIPATION, *au Palais*, est l'assignation que donne un intimé à l'appellant, à l'effet de faire juger l'appel par lui interjeté quand il néglige de le faire. On prend pour cet effet des lettres à la chancellerie, qui s'appellent *lettres d'anticipation.* Et dans les procédures qui sont faites en conséquence, l'intimé s'appelle *anticipant*, & l'appellant *anticipé. Voyez* APPELLANT & INTIMÉ.

ANTICIPATION, *en Philosophie*, *voyez* PRÉNOTION. (*H*)

ANTICIPER, v. n. (*Musiq.*) c'est faire ou pratiquer une anticipation. (*F. D. C.*)

ANTICIPER un paiement, *en terme de Commerce*, c'est le prématurer, & le faire avant son échéance. *Voyez* ANTICIPATION.

ANTI-CŒUR, s. m. *Voyez* AVANT-CŒUR.

ANTI-CONSTITUTIONNAIRE. *Voyez* APPELLANT & JANSÉNISTE.

* ANTISCOTI, *voyez* ILE DE L'ASSOMPTION.

* ANTICYRE, (*Géog. anc. & mod.*) île où croissoit l'hellébore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accusoient de folie, *naviget Anticyram.*

ANTI-DACTYLE, s. m. (*Belles-Lettres.*) nom donné par quelques-uns à une sorte de piés en poésie, c'est-à-dire, à un dactyle renversé, ou à un pié consistant en deux syllabes breves suivies d'une longue. *Voyez* DACTYLE. (*G*)

ANTI-DATE, s. f. (*Jurisprud.*) est une date fausse antérieure à la vraie date d'un écrit, d'un acte, d'un titre, ou chose semblable. *Voyez* DATE.

Elle est moins importante, & par cette raison moins punissable dans les actes sous signature privée, qui par eux-mêmes n'ont pas de date certaine, que dans les contrats ou obligations passées pardevant notaires, parce que ces actes-ci emportent hypotheque, ce que ne font pas les simples écrits chirographaires. *Voy.* CHIROGRAPHE. (*H*)

ANTI-DATÉ, adject. daté antérieurement & faussement. Ainsi l'on dit : cette lettre est *anti-datée* : l'ordre qui est au dos de cette lettre de change a été *anti-daté.* (*G*)

ANTI-DATER, v. act. (*Commerce.*) mettre une date antérieure, dater d'un jour qui précede celui qu'on devoit mettre.

Autrefois on étoit dans l'usage de laisser les ordres en blanc au dos des lettres de change, c'est-à-dire, qu'on ne mettoit simplement que sa signature, & il étoit facile de les *anti-dater* ; ce qui pouvoit produire de très-grands abus, particuliérement de la part de ceux qui faisoient des faillites. En effet, ceux qui tomboient dans ce malheur, & qui avoient des lettres tirées à double usance, ou payables en paiement de Lyon, dont l'ordre étoit en blanc, pouvoient les *anti-dater*, & ainsi les faire recevoir sous des noms empruntés, ou les donner en paiement à des créanciers qu'ils vouloient favoriser au préjudice des autres, sans qu'on pût en demander le rapport à la masse ; parce que la date de leurs ordres paroissant fort antérieure à leurs faillites, l'on ne pouvoit alléguer qu'ils les eussent négociées dans le temps qui avoisinoit leur faillite. *Voyez* FAILLITE.

Le réglement pour le commerce en 1673, a pourvu à ce qu'on ne pût *anti-dater* si facilement les ordres, en ordonnant, *art. 23 du tit. V*, que les signatures de lettres de change ne serviront que d'endossement & non d'ordre, si l'ordre n'est daté, & ne contient le nom de celui qui aura payé la valeur en argent, marchandises, ou autrement ; & par l'*art. 26 du même titre*, *anti-dater* les ordres à peine de faux. (*G*)

ANTI-DICOMARIANITES, (*Théol.*) les *Anti-dicomarianites* sont d'anciens héré-

tiques qui ont prétendu que la Ste. Vierge n'avoit pas continué de vivre dans l'état de virginité ; mais au contraire qu'elle avoit eu pluſieurs enfans de Joſeph ſon époux, après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. *Voyez* VIERGE.

On les appelle *anti-dicamorites*, *anti-dicomarites*, *anti-diacomarianites*, & quelquefois *anti-marianites* & *antinariens*. Leur opinion étoit fondée ſur des paſſages de l'écriture, où Jeſus-Chriſt fait mention de ſes freres & de ſes ſœurs ; & ſur un paſſage de S. Matthieu, où il eſt dit que Joſeph ne connut point Marie juſqu'à ce qu'elle eût mis au monde notre Sauveur. *Voyez* FRERE.

Les *anti-dicomarianites* étoient des ſectateurs d'Helvidius & de Jovinien, qui parurent à Rome ſur la fin du quatrieme ſiecle. (*G*)

ANTIDOTAIRE, ſ. m. (*Médecine.*) livre dans lequel ſont décrits les antidotes, ou lieu où on les compoſe ; c'eſt le même que *diſpenſaire*. Telles ſont toutes les pharmacopées, où l'on trouve un grand nombre d'antidotes de tout genre. *Voyez* PHARMACOPÉE.

ANTIDOTE, ſ. m. (*Médecine.*) d'ἀντὶ, *contre*, & δίδωμι, *donner*. Ce nom ſe donne à tous les remedes propres à chaſſer le venin des maladies, ſoit qu'il provienne de la piquure d'animaux vénimeux, de la contagion de l'air, ou de la putréfaction des humeurs. Hippocrate & les anciens donnoient ce nom à tous les médicamens en général. *Voyez* ALEXIPHARMAQUES, THÉRIAQUE. (*N*)

ANTI-DYSSENTERIQUES, ſ. m. pl. (*Médecine.*) remede contre la dyſſenterie : tels ſont l'ipécacuanha, la rhubarbe, le rapontic, le corail préparé, le ſuccin, le bol d'Arménie, la terre ſigillée, la terre douce de vitriol, le riz, la gelée de corne de cerf, la teinture de roſes de Provins, la grande conſoude, la conſerve de cynorrhodon, le ſirop magiſtral, cathartique, aſtringent, le laudanum, le diaſcordium, le diacode, le ſirop de Kermès, *&c.* (+)

ANTIENNE, ſ. f. (*Hiſt. eccl.*) en latin, *antiphona*, du grec ἀντὶ, *contre*, & φωνὴ *voix*, *ſon*.

Les *antiennes* ont été ainſi nommées, parce que, dans l'origine, on chantoit à des chœurs, qui ſe répondoient alternativement ; & l'on comprenoit ſous ce titre les hymnes & les pſeaumes que l'on chantoit dans l'Egliſe. S. Ignace, diſciple des apôtres, a été, ſelon Socrate, l'auteur de cette maniere de chanter parmi les Grecs, & S. Ambroiſe l'a introduite chez les Latins. Théodoret en attribue l'origine à Diodore & à Flavien.

Quoi qu'il en ſoit, on comprenoit ſous ce titre tout ce qui ſe chantoit dans l'égliſe par deux chœurs alternativement. Aujourd'hui la ſignification de ce terme eſt reſtreinte à certains paſſages courts tirés de l'Ecriture, qui conviennent au myſtere, à la vie, ou à la dignité du Saint dont on célebre la fête, & qui, ſoit dans le chant, ſoit dans la récitation de l'office, précedent les pſeaumes & les cantiques. Le nombre des *antiennes* varie ſuivant la ſolemnité plus ou moins grande des offices. Les matines des grandes fêtes ont neuf *antiennes* propres ; les laudes & les vêpres, chacune cinq *antiennes* propres ; chacune des heures canoniales a une des *antiennes* des laudes, excepté la quatrieme. Les cantiques *Benedictus* & *Magnificat* ont auſſi leurs *antiennes* propres, auſſi bien que le *Nunc dimittis* ; & les trois pſeaumes de complies n'ont qu'une *antienne* propre. Dans d'autres offices moins ſolemnels, comme les ſemi-doubles, le nombre des *antiennes* eſt trois à matines, une pour chaque nocturne, cinq à laudes, & celle du *Benedictus* ; une priſe de celles des laudes pour chacune des heures canoniales ; ſix à vêpres, y compris celle du *Magnificat* ; une à complies pour les pſeaumes, & une pour le cantique *Nunc dimittis*. L'intonation de l'*antienne* doit toujours régler celle du pſeaume. Les premiers mots de l'*antienne* ſont adreſſés par un choriſte à quelque perſonne du clergé, qui la répete ; c'eſt ce qui s'appelle *impoſer*, & *entonner* une *antienne*. Dans l'office romain, après l'impoſition de l'*antienne*, le chœur pourſuit, & la chante toute entiere, avant le pſeaume ; & quand le pſeaume eſt fini, le chœur reprend l'*antienne*. * Dans d'autres égliſes, après l'im-

* L'on chante l'antienne en entier avant les pſeaumes, à matines, à laudes & à vêpres ſeulement, dans les offices doubles, *Voyez Thomaſſin, dans ſa préface, à l'ancien antiphonaire Romain.*

position de l'*antienne*, le choriſte commence le pſeaume, & ce n'eſt qu'après le pſeaume que tout le chœur chante l'*antienne*.

On donne auſſi le nom d'*antienne* à quelques prieres particulieres, que l'égliſe romaine chante en l'honneur de la Ste. Vierge, & qui ſont ſuivies d'un verſet & d'une oraiſon, telles que le *Salve*, *regina*; *Regina cœli*, &c. *Voyez* VERSET, ORAISON, *OREMUS*. (*G*)

* ANTIFELLO, (*Géog.*) ville ancienne de Lycie ſur la Méditerranée, aux environs de Patave.

* ANTIGOA, (*Géogr. mod.*) île de l'Amérique ſeptentrionale, & l'une des Antilles. *Voyez* ANTILLES.

ANTIGONE, (*Hiſt. poët.*) étoit fille d'Œdipe & de Jocaſte, & ſœur de Polinice. Créon, ſon oncle, s'étant emparé de la couronne de Thebes après la mort des deux freres ennemis, défendit expreſſément d'enterrer ou le corps, ou les cendres de Polinice, qu'il avoit fait jeter à la voirie. Mais *Antigone*, ſa ſœur, étant ſortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. On apprit le lendemain au roi que quelqu'un avoit déſobéi à ſes ordres; & pour s'en aſſurer, il le fit déterrer, ordonnant à ſes gardes de veiller auprès. On ſurprit la nuit ſuivante la princeſſe qui venoit pleurer le malheur de ſon frere, & on l'amena au roi, qui commanda qu'on l'enſevelit toute vive; mais elle prévint une mort ſi funeſte en s'étranglant. Le prince Hémon, ſon amant, fils du roi, ſe tua de déſeſpoir. Cet événement fait le ſujet d'une belle tragédie de Sophocle, & de deux tragédies françoiſes, dont l'une de Rotrou, & l'autre de Pader d'Aſſezan, donnée en 1687. Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone*: Hémon, qui étoit amoureux de la princeſſe, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince de tuer *Antigone* en ſa préſence, & de déſeſpoir Hémon ſe tua avec elle. (+)

* § ANTIGONIE, (*Géogr.*) île du Boſphore de Thrace.

* ANTIGONIE, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Epire, auparavant dans la Chaonie; c'eſt aujourd'hui *Guſtro argiro*.

* § ANTIGONIE *ou* ANTIGONÉE, (*Géogr.*) ville de la Macédoine. Cette ancienne ville ſe nomme aujourd'hui *Antigoca*. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martiniere.

ANTIGONIE, île des Portugais dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint-Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe*.

* ANTIGONIES, (*Hiſt. anc. & Mythol.*) Plutarque qui fait mention de ces fêtes, ne nous apprend ni comment elles ſe célébroient, ni quel étoit l'*Antigonus* en l'honneur de qui elles furent inſtituées.

ANTIGONUS, ſe diſtingua parmi les Généraux d'*Alexandre le Grand*. Après la mort de ce héros, il remporta une victoire ſur *Eumene* qu'il fit mourir. Il défit *Ptolémée Lagus*, bâtit *Antigonie* & fut tué dans un combat contre *Caſſander*, *Seleucus* & *Lyſimachus*, qui s'étoient unis pour oppoſer une digue à ſes deſſeins ambitieux. Il s'étoit fait couronner roi d'Aſie & auroit voulu l'être de tout l'univers. Sa défaite arriva l'an 301 avant Jeſus-Chriſt à l'âge de 80 ans. Comme on étoit ſurpris que, dans ſa vieilleſſe, il eut acquis plus de douceur dans le caractere, il répondit: *Qu'il vouloit conſerver par la douceur ce qu'il avoit acquis par la force.* Il diſoit communément *que la royauté eſt une honnête ſervitude*, ce qui revient à la belle penſée d'un roi philoſophe de ce ſiecle: *Que les rois ne ſont que les premiers domeſtiques de leurs ſujets. Antigonus* ajoutoit: *Que ſi l'on ſavoit ce que peſe une couronne, on craindroit de la mettre ſur la tête.* Cette ſentence ne s'accorde pas trop avec ſon ambition. On raconte encore qu'un poëte lui ayant donné le titre de dieu, il répondit ſéchement: *Mon valet de chambre ſait bien le contraire.* *Voyez* SMYRNE.

ANTIGONUS GONATAS, fils de Démétrius, également célebre par ſon courage & ſes malheurs, fut ſurnommé *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Theſſalie; ſon pere, qui avoit fait trembler l'Aſie, & qui avoit réuni tant de peuples ſous ſa domination, ne lui laiſſa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il ſignala les premiers jours de ſon regne par ſes victoires ſur les Thébains; mais il ſe rendit plus reſpectable par ſa piété filiale que par ſes

talens militaires. Son pere retenu à la cour de Séleucus, écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens : Ne me comptez plus au nombre des vivans, n'ayez plus d'égards à mes lettres, ni à mes ordres, ni à mon sceau ; c'est à mon fils que vous devez l'obéissance, il est votre roi puisque je suis captif. *Antigonus*, véritablement touché du malheur de son pere, ordonna un deuil public, & donna les témoignages les moins suspects d'une profonde affliction : insensible aux attraits du trône, il n'écouta que la nature, & il écrivit à Séleucus en ces termes : » Je vous offre tout ce qui me reste de l'héritage de mes peres ; & si, pour vous en assurer la possession, vous avez besoin de ma tête, vous pouvez en disposer ; ce sacrifice n'aura rien de pénible pour moi, si vous rendez la liberté à mon pere. » Ses prieres furent stériles ; & devenu maître d'un royaume agité de troubles domestiques, il eut à combattre Pyrrhus, roi d'Epire, qui, après l'avoir vaincu, le dépouilla de ses états, & se fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquérant, pour assurer le fruit de sa victoire, vouloit l'avoir en sa puissance ; il le poursuivit de contrée en contrée, & l'assiégea dans Argos où un mur, s'écroulant sous les coups des machines de guerre, l'écrasa sous ses débris. Après sa mort, *Antigonus* rentra en possession de ses états dont il avoit été privé pendant sept mois. Ce fut sous son regne que les Gaulois répandus dans l'Asie, offroient aux rois de l'orient l'alternative, ou de leur payer d'onéreux tributs, ou de s'exposer à leurs brigandages. *Gonatas* fut le seul des successeurs d'Alexandre qui ne se couvrit point de la honte d'être leur tributaire, & il se prépara à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares étonnés de son refus, inonderent bientôt ses frontieres. Leurs prêtres, après avoir consulté les entrailles des victimes, leur prédirent que cette guerre leur seroit funeste ; mais ils se flattérent de fléchir les dieux par le sacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher ; & saisis d'un fanatisme impie, ils égorgerent sur l'autel d'Hercule leurs femmes & leurs enfans. La nature outragée excita leurs remords ; & lorsqu'ils furent en présence de l'ennemi, ils crurent voir dans les Macédoniens autant d'Euménides armées pour les punir de leur fureur religieuse : ils passerent des transports de l'ivresse dans l'abattement & l'inertie. Cette victoire délivra la Grece des invasions des barbares ; & quand *Antigonus* espéroit en recueillir le fruit, il vit ses frontieres dévastées par Alexandre, roi d'Epire, qui prit le prétexte de venger la mort de Pyrrhus, son pere, pour satisfaire son ambition. Les deux partis en vinrent aux mains, & Gonatas abandonné de son armée, est vaincu & fait prisonnier. La Macédoine passa sous la domination d'Alexandre, qui, à son tour, fut vaincu & dépouillé de ses états par Démétrius, fils d'*Antigonus*. Ce prince régna quarante-quatre ans dans la Grece, & trente-quatre dans la Macédoine : il mourut âgé de quatre-vingts ans. Sa postérité régna dans la Macédoine jusqu'à Persée qui en fut le dernier roi ; & alors ce royaume fut réduit en province romaine.

Antigonus, fils d'Aristobule, implora la protection de Pacorus, roi des Parthes, à qui il promit mille talens, & cinq cents femmes, s'il vouloit l'aider à monter sur le trône de Judée. Le roi barbare, séduit par l'éclat de cette promesse, se transporte à Jérusalem, en proie aux factions dont l'une favorisoit Hircan & Phaselus, & l'autre soutenoit *Antigonus*. Dès que les Parthes furent maîtres de la ville, ils se saisirent d'Hircan & de Phaselus qui furent jetés dans les fers. Phaselus instruit du sort cruel qui l'attendoit, prévint son arrêt en se donnant la mort. Hérode, son frere, sauva sa vie par la fuite. *Antigonus*, arbitre des destinées d'Hircan, daigna le laisser vivre, mais il eut la barbare précaution de lui mutiler les oreilles avec ses dents, pour le rendre incapable des fonctions du sacerdoce. La loi Judaïque excluoit du ministere sacré tout homme mutilé ; *Antigonus* se crut alors paisible possesseur du sceptre & de l'encensoir ; mais Hérode, qui s'étoit réfugié à Rome, en obtint du secours pour se rendre maître de Jérusalem ; il se saisit d'*Antigonus* qu'il envoya à Antoine pour le punir. Ce Romain charmé d'avoir en sa puissance le protégé d'un prince dont le pere avoit humilié la fierté

de Rome par la défaite de Craſſus, condamna ſon captif à expirer ſous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. (*T--n.*)

* ANTIGORIUM, ſ. m. nom que les faïenciers donnent à l'émail dont ils couvrent la terre pour en faire la faïence. *V.* FAÏENCE.

ANTI-HECTIQUE, *de la Poterie*, eſt vulgairement appellé *anti-hectique de Poterius* ou *de Potier*, (*Chymie méd.*) parce qu'on a confondu *Michel Potier*, médecin allemand, avec *Pierre la Poterie*, médecin françois, auteur de ce remede, qui eſt bon ſur-tout contre la phthiſie; c'eſt ce qui l'a fait nommer *anti-hectique*.

La Poterie prenoit pour le faire une partie de régule martial & deux d'étain: il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial, & il ſe ſervoit d'eau de pluie pour laver ſon *anti-hectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut mettre dans un creuſet une partie de régule martial d'antimoine; placer le creuſet dans un fourneau, le couvrir, & faire du feu autour. Lorſque le régule ſera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin; & l'étain étant fondu, on remuera avec une verge de fer, enſuite on retirera le creuſet du feu, & on verſera dans un mortier chauffé.

Lorſque ce régule jovial ſera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mêlera avec autant de nitre purifié & bien ſec; enſuite on mettra dans un creuſet rougi entre les charbons ardens une petite cuillerée de ce mêlange environ un gros. Il ſe fera une détonation qu'on laiſſera paſſer entiérement, attendant que la matiere paroiſſe fondue dans le creuſet, pour y mettre une nouvelle cuillerée du mêlange.

Tout étant employé, on laiſſera la matiere en fuſion pendant environ un quart-d'heure; enſuite on la retirera du feu, & on la verſera dans l'eau bouillante. On laiſſera tremper quelques heures, enſuite on agitera le tout, & on verſera par inclination l'eau blanche; ce qu'on réitérera juſqu'à ce que l'eau ne blanchiſſe plus, & qu'il ne reſte que des grumeaux au fond. Enfin, on laiſſera toutes ces lotions ſans y toucher; il ſe dépoſera au fond une poudre griſe. On verſera l'eau claire qui ſurnage, & on reverſera de nouvelle eau ſur la poudre pour la deſſaler entiérement; enſuite on la fera ſécher; ce ſera l'*anti-hectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial; cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faiſoit l'auteur. Il faut ſeulement avoir ſoin de choiſir le régule martial fort beau; & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*anti-hectique* de la Poterie; de ſorte que ſouvent, pour conſerver cette couleur, on ne décompoſe pas aſſez l'étain. Celui que faiſoit l'auteur avoit d'abord une couleur griſe cendrée; enſuite il le calcinoit à un feu de réverbere, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre: le feu de réverbere peut tirer des couleurs des chaux métalliques.

Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuſet.

L'*anti-hectique* de la Poterie eſt une eſpece de diaphorétique minéral; & il en a auſſi les vertus: il eſt même à préférer au diaphorétique ordinaire, lorſqu'il y a complication d'hémorrhagie ou de foibleſſe de poitrine. *Voyez* DIAPHORÉTIQUE, MINÉRAL, ÉTAIN.

La Poterie donnoit ſon *anti-hectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obſtruction, pour le ſcorbut, les écrouelles, & ſur-tout pour la phthiſie.

La méthode dont il ſe ſervoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains; & il faiſoit augmenter chacun des jours ſuivans d'un ou de deux grains; de ſorte qu'il en faiſoit prendre juſqu'à quarante, & quelquefois juſqu'à cinquante grains.

On peut dire en général que dans les maladies longues, dans leſquelles il eſt néceſſaire de faire un long uſage des remedes pour guérir, c'eſt une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite doſe, l'augmentant de jour en jour juſqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade; & après avoir

avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il eſt bon de diminuer comme on a augmenté; & il ne faut pas juger qu'un remede eſt ſans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent, ſelon les différentes maladies : on ne doit pas traiter des maladies longues qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aiguës*. On eſt long-temps à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un temps proportionné à celui qu'elle a été à ſe former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne paſſent; & cependant preſque tout le monde fait l'injuſtice aux médecins de trouver mauvais qu'ils ne guériſſent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à ſe former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent preſque toujours de les encourager à faire conſtamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermiſſent point leur confiance en la médecine, au contraire. D'ailleurs, comme les maladies longues ſe forment d'abord ſans qu'on s'en apperçoive, leur guériſon eſt de même inſenſible; de ſorte que le malade ſe fatigue de prendre des remedes, ne croyant pas en recevoir du ſoulagement; & le médecin s'ennuie de s'entendre dire, que tout ce qu'on fait ſuivant ſes conſeils eſt inutile : le malade & le médecin ſe dégoûtent l'un de l'autre, & ils ſe ſéparent. C'eſt ainſi qu'il arrive ſouvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les médecins guériroient, ſi le malade n'étoit pas impatient, & le public injuſte. *Voyez* CHYMIE MEDICINALE. (*M*)

ANTI-HYDROPHOBIQUES. *Voyez* RAGE.

ANTI-HYDROPIQUES, ſ. m. pl. & adj. (*Méd.*) remedes contre l'hydropiſie. Tels ſont le jalap & ſa réſine, le méchoacan, la gomme-gutte, le ſuc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'eſprit de ſel, &c. (+)

ANTI-HYPOCONDRIAQUES, ſ. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit auſſi *anthypocondriaques*, remedes contre la maladie hypocondriaque. Tels ſont l'ellébore noir, la ſcolopendre, l'hépatique, les capillaires, le ſafran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs de ſel ammoniac chalibées, le ſel ſédatif, &c. (+)

ANTI-HYSTÉRIQUES, ſ. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit auſſi *anthyſtériques*, du grec ἀντὶ, *contre*, & ὑστέρα, l'*uterus*, remedes contre la paſſion hyſtérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hyſtériques*, ſans y joindre la prépoſition ἀντὶ. Tels ſont le caſtoreum, le camphre, l'aſſa-fœtida, l'huile de ſuccin, &c. (+)

* ANTILIBAN, ſub. m. (*Géog. mod.*) chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il eſt habité aujourd'hui par des ſemi-chrétiens appellés *les Druſes*. Le Jourdain a ſa ſource dans ces montagnes.

* ANTILLES, (*Géogr. mod.*) îles de l'Amérique diſpoſées en forme d'arc, entre la Floride & l'embouchure de l'Orénoque. Chriſtophe Colomb les découvrit en 1492; elles ſont au nombre de huit principales. Les grandes ſont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Rico. *Long.* 316, 10-319; *lat* 11, 40-16, 40.

ANTI-LOGARITHME, (*Mathémat.*) ſe dit quelquefois du complément du logarithme d'un ſinus, d'une tangente, d'une ſécante; c'eſt-à-dire, de la différence de ce logarithme à celui du ſinus total, c'eſt-à-dire du ſinus de 90 degrés. *V.* LOGARITHME & COMPLEMENT. (*O*)

ANTILOGIE, ſ. f. (*Littérat.*) en grec ἀντιλογία, *diſcours contraire*; contradiction qui ſe trouve entre deux expreſſions ou deux paſſages du même auteur. *Voyez* CONTRADICTION.

Tirinus a publié un long *index* des apparentes *antilogies* de la Bible, c'eſt-à-dire, des textes qui ſemblent ſe contredire mutuellement, mais qu'il explique & concilie dans ſes commentaires ſur la Bible. Dom Magri, religieux Maltois de l'Oratoire en Italie, a tenté un pareil ouvrage : mais il

n'a fait, pour ainſi dire, que répéter ce que l'on trouve dans les principaux commentateurs. *Voyez* ANTINOMIE. (*O*)

ANTILOIMIQUE, (*Mat. méd.*) de ἀντι, *contre*, & λοιμος, *peſte*. Nom qu'on donne aux préſervatifs de la peſte ou aux médicamens qu'on emploie pour la guérir. *Voyez* PESTE. (+)

ANTILOPE, (*Hiſt. nat.*) animal quadrupede, mieux connu ſous le nom de *gazelle*. *V.* GAZELLE. (*I*)

ANTI-LUTHÉRIENS *ou* SACRAMENTAIRES, ſubſt. m. pl. (*Théologie.*) hérétiques du xvj ſiecle, qui, ayant rompu de communion avec l'égliſe, à l'imitation de Luther, n'ont cependant pas ſuivi ſes opinions, & ont formé d'autres ſectes, tels que les *Calviniſtes*, *les Zuingliens*, &c. *Voyez* CALVINISTES, ZUINGLIENS, SACRAMENTAIRES. (*G*)

* ANTIMACHIE, ſ. f. (*Hiſt. anc. & Myth.*) fête qu'on célébroit dans l'île de Cos, pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête liée d'une mitre, ou d'une bande à la maniere des femmes. Pour rendre raiſon, & de l'inſtitution de la fête & de l'habillement du prêtre, on dit qu'Hercule revenant en Grece après la priſe de Troie, la tempête écarta ſix navires qu'il avoit; que celui qui le portoit échoua à l'île de Cos, où il prit terre ſans armes & ſans bagage; qu'il pria un berger nommé *Antagoras* de lui donner un belier; que le berger qui étoit fort vigoureux, lui propoſa de lutter, lui promettant le belier s'il demeuroit vainqueur, qu'Hercule accepta la condition; que quand ils en furent aux mains, les Méropes ſe mirent du côté d'Antagoras, & les Grecs qui ſe trouverent préſens, du côté d'Hercule: qu'il s'enſuivit un combat très-vif; que Hercule, accablé du grand nombre, fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne, où il ſe déguiſa en femme pour échapper à ceux qui le pourſuivoient; qu'ayant dans la ſuite vaincu les Méropes, il épouſa Alciope, portant au jour des noces une robe ornée de fleurs; & que c'étoit en mémoire de ce fait, que le prêtre de l'île de Cos, en habit de femme, offroit un ſacrifice au lieu du combat, où les fiancés, auſſi en habit de femme, embraſſoient leurs fiancées. *Voyez Ant. expl. ſup. page 20, tome II.*

ANTIMENSE, ſ. f. (*Hiſt. eccléſiaſt.*) eſt une ſorte de nappe conſacrée, dont on uſe en certaines occaſions dans l'égliſe grecque, en des lieux où il ne ſe trouve point d'autel convenable. *Voyez* AUTEL.

Le P. Goar obſerve, qu'eu égard au peu d'égliſes conſacrées qu'avoient les Grecs, & à la difficulté du tranſport des autels conſacrés, l'Egliſe a fait durant des ſiecles entiers uſage de certaines étoffes conſacrées, ou de linges appellés *antimenſia*, pour ſuppléer à ces défauts. (*G*)

ANTIMETATHESE, ſ. f. figure de rhétorique qui conſiſte à répéter les mêmes mots, mais dans un ſens oppoſé, comme dans cette penſée: *non ut edam vivo, ſed ut vivam edo*; je ne vis point pour manger, mais je mange pour vivre. On la nomme encore *antimétabole* & *antimétalepſe*. (*G*)

* ANTIMILO, (*Géog. mod.*) île de l'Archipel, au nord de Milo & à l'entrée du havre.

ANTIMOINE, ſ. m. (*Hiſt. nat. & Chym.*) c'eſt un minéral métallique, ſolide, friable, aſſez peſant, qu'on trouve enfermé dans une pierre dure, blanchâtre, & brillante, qu'on appelle *gangue*. On en ſépare l'*antimoine* par la fuſion; après cette premiere préparation, on le nomme *antimoine crud*. Dans cet état il a une couleur de plomb; c'eſt pourquoi les Alchymiſtes l'ont nommé *le plomb des Philoſophes*, *le plomb des ſages*, parce qu'ils ont prétendu que les ſages doivent chercher le remede univerſel, & le ſecret de l'or dans l'*antimoine*.

Il y a différentes ſortes d'*antimoine* natif; on en trouve qui a l'apparence du plomb ou de fer poli: mais il eſt friable, & il eſt mêlé avec une pierre blanche ou cryſtalline. On en voit qui eſt compoſé de petits filets brillans, diſpoſés réguliérement ou mêlés ſans ordre; c'eſt ce que Pline nomme *antimoine mâle*; & il donne le nom d'*antimoine femelle* à celui qui eſt compoſé de lames brillantes. Il y a de l'*antimoine* natif qui n'eſt qu'un amas de petits filets de couleur de plomb, tenans à une pierre blanche & tendre: il ſe fond au feu auſſi facilement que du ſoufre, auſſi en contient-

il beaucoup; on en trouve dans le comté de Sainte-Flore proche Maſſa, ville de la Campagne de Rome. L'*antimoine* eſt auſſi marqué quelquefois de taches jaunâtres ou rougeâtres; il y en a de cette ſorte dans les mines d'Hongrie.

Le plus ſouvent l'*antimoine* eſt en mine, c'eſt-à-dire, qu'il eſt mêlé avec des matieres étrangeres; & on croit que c'eſt pour cette raiſon, qu'on lui a donné le nom d'*antimoine*, comme n'étant preſque jamais ſeul: en effet il eſt toujours mêlé avec des matieres métalliques ou avec des métaux. On donne une autre étymologie du mot *antimoine*: on a prétendu qu'il avoit été funeſte à pluſieurs moines, confreres de Baſile Valentin, qui leur en avoit fait prendre comme remede: & que c'étoit par cette raiſon qu'on lui avoit donné le nom d'*antimoine*, comme qui voudroit dire, *contraire aux moines*.

On trouve preſque par-tout des mines d'*antimoine*; il y en a en pluſieurs endroits d'Allemagne, comme en Hongrie: nous en avons pluſieurs en France. Il y en a une bonne mine à Pégu; une autre près de Langeat & de Brioude; une autre au village de Pradot, paroiſſe d'Aly, qui donne un *antimoine* fort ſulfureux; elle a été ouverte en 1746 & 1747: un autre filon d'*antimoine* au village de Montel dans la même paroiſſe, en Auvergne. On a trouvé d'autres mines de ce même minéral à Manet, près Montbrun en Angoumois. Il y a de l'*antimoine* dans les mines de pierre couviſe ou pierre couverte d'Auriac, de Caſcatel, dans le vallon nommé *le champ des mines*; & à Malbois, dans le comté d'Alais, en Languedoc; à Giromagny & au Puy, dans la haute Alſace; en Poitou & en Bretagne, *&c.* On ne voit point, chez les Marchands, d'*antimoine* qui n'ait été ſéparé de la mine par une premiere fuſion. Pour tirer ce minéral de ſa mine, on la caſſe en morceaux, & on la met enſuite dans un vaiſſeau dont le fond eſt percé de pluſieurs trous; on couvre le vaiſſeau, & on lutte exactement le couvercle: on met le feu ſur ce couvercle; la chaleur fait fondre l'*antimoine*, qui coule, par les trous dont on vient de parler, dans un récipient qui eſt au deſſous, où il ſe moule en maſſe pyramidale. C'eſt l'*antimoine fondu*, que l'on doit diſtinguer de l'*antimoine natif*, c'eſt-à-dire, de l'*antimoine* qui n'a pas paſſé au feu. Le meilleur *antimoine* eſt celui qui eſt le plus brillant par une quantité de filets luiſans comme le fer poli, & en même temps le plus dur & le plus peſant. Il ne faut pas croire que l'*antimoine* de Hongrie ſoit meilleur que celui de France pour l'uſage de la Médecine. Geoffroy, *Mat. med. tom. I.*

L'*antimoine* eſt compoſé d'une ſubſtance métallique qu'on nomme régule, & d'une partie ſulfureuſe qui forme environ le tiers de ſa maſſe. Cette partie ſulfureuſe de l'*antimoine* eſt de la nature du ſoufre minéral; elle eſt compoſée du ſuperflu de ſon principe huileux, de l'*antimoine* & du ſuperflu de ſon principe ſalin, qui eſt vitriolique: ce ſoufre eſt différent du principe huileux, qui concourt à la compoſition de la partie réguline.

Le mercure a de grands rapports avec cette matiere réguline: la terre de l'*antimoine* eſt extrêmement légere, comme eſt celle du mercure. Le ſoufre s'unit également au mercure & au régule d'*antimoine* crud, comme une eſpece de cinabre, compoſé de la partie métallique de l'*antimoine*, unie au ſoufre commun; de même que le cinabre proprement dit eſt le mercure uni au ſoufre, avec lequel il forme des aiguilles. L'*antimoine* a encore ceci de commun avec le mercure, que l'eſprit de ſel a autant de rapport avec le régule d'*antimoine*, qu'avec le mercure.

Pluſieurs chymiſtes regardent la partie métallique de l'*antimoine* comme un mercure fixé par une vapeur arſenicale. Mais peut-on retirer du mercure du régule d'*antimoine?* quelques-uns ont dit que ce mercure, qui faiſoit partie de l'*antimoine*, étoit la production de l'opération que l'on fait pour l'en tirer; d'autres ont aſſuré que ce mercure étoit contenu dans l'intérieur de l'*antimoine*.

Quoiqu'on tire du mercure du régule d'*antimoine*, il eſt difficile de mêler du régule d'*antimoine* avec du mercure: il faut obſerver à cette occaſion que l'*antimoine* crud ne peut que très-difficilement ſe

mêler au régule, qui se joint facilement au soufre.

Quelques chymistes ont pensé que si l'on pouvoit unir ensemble le mercure & l'*antimoine*, ce seroit un moyen de découvrir de nouvelles propriétés dans ces deux minéraux.

Plusieurs se vantent d'avoir tiré du mercure de l'*antimoine :* mais aucun ne dit qu'il les ait joints ensemble : quoiqu'il y en ait, du nombre desquels est Becker, qui ont cherché à purifier le mercure par le moyen de l'*antimoine*.

L'*antimoine* contient beaucoup de soufre : cependant il est très-difficile de l'unir au mercure, qui se lie si aisément au soufre : parce que le soufre s'attache encore plutôt à l'*antimoine*, qu'au mercure même. On fait que le régule d'*antimoine* est un des plus forts moyens qu'on puisse employer pour retirer le mercure du cinabre : & c'est suivant ce principe que, pour faire le cinabre d'*antimoine*, on enleve premiérement la partie réguline de l'*antimoine*, pour que son soufre ait la liberté de se joindre au mercure.

Cependant, dans la vue d'unir ensemble ces deux matieres, qui sont d'une si grande importance en chymie, M. Malouin a fait plusieurs expériences : & après avoir tenté inutilement différens moyens difficiles & compliqués, il a réussi par d'autres qui sont plus naturels & plus simples, dont il a rendu compte dans un mémoire qu'il donna à l'académie royale des sciences en l'année 1740. *Voyez* ETHIOPS ANTIMONIAL.

Si l'on verse de l'eau-forte sur de l'*antimoine* en poudre grossiere, & que pendant la dissolution qui résultera de ce mélange, on y ajoute de l'eau froide, il surnagera aussi-tôt après la dissolution une matiere grasse qui vient de l'*antimoine*, & que M. Malouin dit, dans son mémoire sur l'union du mercure & de l'*antimoine*, avoir détachée de l'*antimoine* par le moyen du mercure.

On peut tirer par la distillation de l'*antimoine*, faite par une cornue, une liqueur acide, comme on peut en tirer du soufre de la même façon : & c'est cette liqueur, qu'on peut tirer aussi de l'*antimoine* que quelques chymistes ont nommée *vinaigre des philosophes :* il y a d'autres préparations de vinaigre d'*antimoine ;* le plus recommandé est celui de Basile Valentin.

Il y en a qui appellent *mercure d'antimoine*, le mercure tiré du cinabre d'*antimoine*, mêlé avec la chaux ou le fer, quoique le mercure ne puisse être dit que mercure revivifié du cinabre d'*antimoine*.

Au reste, on trouve dans bien des livres de chymie différens procédés pour faire du mercure avec de l'*antimoine :* mais le succès ne répond pas aux promesses des auteurs : de sorte que *Rolfinkius*, & l'auteur incrédule qui a pris le nom d'*Udene Udenis*, mettent ce mercure tiré de l'*antimoine* au nombre des non-êtres, c'est-à-dire, des choses qui ne sont point. Cependant Becker & Lancelot ont soutenu ce fait. Le procédé qu'en donne Lancelot, dans son ouvrage qui a pour titre *Epistola ad curiosos*, est fidele : & quiconque voudra le suivre exactement, trouvera l'opération embarrassante, mais vraie, suivant la pharmacopée de Brandebourg.

L'*antimoine* a causé de grandes contestations en médecine. La nature de ce minéral n'étant point encore assez connue, la Faculté fit en 1566 un décret pour en défendre l'usage, & le parlement confirma ce décret. Paumier de Caen, grand chymiste, & célebre médecin de Paris, ne s'étant pas conformé au décret de la Faculté & à l'arrêt du parlement, fut dégradé en 1609. Cependant l'*antimoine* fut depuis inféré dans le livre des médicamens, composé par ordre de la Faculté en 1637 : & enfin, en 1666, l'expérience ayant fait connoître les bons effets de l'*antimoine* dans plusieurs maladies, la Faculté en permit l'usage un siecle après l'avoir défendu : le parlement autorisa de même ce décret.

Quoique, dans tous les temps, plusieurs personnes aient cherché à rendre l'*antimoine* suspect de poison, cependant l'efficacité de ses préparations a prévalu contre leurs efforts.

Ces préventions ont sur-tout fait appréhender long-temps de le donner crud. Kunkel est un des premiers qui aient osé le faire. L'usage intérieur de l'*antimoine* crud est cité dans Kunkel, *Laborator. chimic. p.*

432. Kunkel dit qu'en 1674 il étoit malade d'un violent rhumatisme : il étoit alors à Wittemberg, & il consulta sur son état Sennert, grand médecin d'Allemagne, qui lui dit, qu'à l'occasion d'une douleur violente & opiniâtre comme étoit celle dont Kunkel se plaignoit, un médecin Italien avoit donné avec succès, à Vienne, l'*antimoine*, mais qu'il ne savoit pas la préparation qu'on devoit faire pour corriger l'*antimoine* de poison. Kunkel, qui étoit plus chymiste que Sennert, pensoit que l'*antimoine* ne tenoit point de poison ; & il se souvint que Basile Valentin le recommandoit pour engraisser les cochons ; il savoit qu'on le donnoit aux chevaux. Il se détermina à en faire usage, & il le prit pendant sept jours, commençant par cinq grains, & finissant par trente-cinq ; ensuite il se reposa trois jours : cela le fit transpirer & uriner : le dixieme jour, étant dégoûté de la conserve de rose, dans laquelle il prenoit l'*antimoine* crud porphyrisé, il en fit faire des tablettes avec l'écorce confite de citron & de la canelle ; il entroit dans chaque tablette vingt-cinq grains d'*antimoine* ; il en prenoit chaque jour une tablette divisée en trois parties, dont il prenoit une le matin, une autre à midi, & la troisieme le soir, & il se trouva par ce moyen parfaitement guéri au bout d'un mois.

Kunkel dit qu'en 1679, il en prit avec succès pour une fievre quarte. Il le recommande pour les maladies qui sont accompagnées de paralysie ; pour les fievres longues qui viennent de mauvaises humeurs, soit que ces fievres soient intermittentes, soit qu'elles soient continues ; pour les douleurs de goutte ; pour les enfans noués ; pour les fleurs blanches. Le médecin y joint d'autres remedes, selon les vues qu'il peut avoir pour la guérison du malade.

L'*antimoine* crud entre dans la composition de l'antidote de Nicolas Myreptus. Il y a dans la pharmacopée de Brandebourg des tablettes antimoniales, sous le nom de *Morsuli restaurantes Kunkelii*. Dans chaque gros de tablettes il y a cinq grains d'*antimoine*. Epiphane Ferdinand, *hist.* 17, dit que l'*antimoine* crud est le véritable remede des véroles invétérées.

Presque tous les chymistes, & Paracelse lui-même, disent que les vapeurs de l'*antimoine* sont nuisibles à la santé : pour moi, je pense qu'elles ne sont point empoisonnantes ; j'ai beaucoup travaillé sur l'*antimoine*, sans jamais en ressentir d'incommodité. On ne doit craindre les vapeurs de l'*antimoine*, que comme on craint les vapeurs du soufre ; & assurément on ne doit pas fuir les vapeurs du soufre comme des vapeurs arsenicales. M. Lemery, qui a beaucoup travaillé sur l'*antimoine*, n'en a jamais été incommodé.

M. Lesmant de Rouen, dit qu'on accuse mal-à-propos l'*antimoine* de donner des vapeurs nuisibles ; que jamais il n'en a souffert la moindre incommodité, quoiqu'il en ait brûlé une prodigieuse quantité ; que les vapeurs de l'*antimoine* n'affectent la poitrine, que comme le soufre commun l'affecte ; & il ajoute qu'un homme incommodé d'asthme venoit continuellement chez lui, pour prendre & manger cette espece de farine blanche qui se forme lorsqu'on prépare le verre d'*antimoine*, & que cet homme s'en trouvoit bien.

La plupart des médecins attribuent une vertu arsenicale à l'*antimoine* ; c'est à cette qualité qu'ils rapportent la propriété qu'a l'*antimoine* de faire vomir : d'autres, avec M. Mender, nient cette qualité arsenicale dans l'*antimoine* ; & ils fondent leur sentiment sur ce que le sel de tartre dissout entiérement l'arsenic, & ne peut dissoudre le régule d'*antimoine*. Le diaphorétique minéral n'a rien de corrosif, il n'a rien qu'on puisse soupçonner d'être arsenical : cependant, en établissant cet *antimoine* diaphorétique, on lui redonne toutes les qualités de l'*antimoine* qu'on attribue à sa propriété arsenicale ; propriété qui n'étoit pas dans les matieres qu'on emploie pour rétablir l'*antimoine*.

Mais on peut répondre à cela, que si le sel de tartre ne dissout pas le régule d'*antimoine*, ou du moins sa partie arsenicale, c'est qu'elle est intimément unie, & comme enveloppée, dans la partie métallique ou réguline propre de l'*antimoine*, que le sel de tartre ne peut dissoudre.

Pour ce qui est du diaphorétique minéral, il est vrai que la matiere grasse qu'on

emploie pour le rétablir en régule, ne contient point de matiere arsenicale : mais il y a lieu de croire que, dans le diaphorétique minéral se trouvent tous les principes de l'*antimoine ;* que l'*antimoine* calciné est dans un état à n'être pas vomitif, comme l'*antimoine* crud n'est pas ordinairement vomitif, quoique l'*antimoine* crud contienne tout ce qui est extrémement vomitif dans le régule d'*antimoine*.

Du temps de Dioscoride, on attribuoit à l'*antimoine* la vertu de resserrer les conduits du corps, de consumer les excroissances des chairs, de nettoyer les ulceres des yeux ; c'est peut-être pour cette vertu-ci qu'on le nomme *platyophthalmon*. Enfin on lui attribuoit les mêmes propriétés qu'au plomb brûlé. Dioscoride dit que l'*antimoine* mis sur les brûlures avec de la graisse fraîche, empêche qu'elles ne s'élevent en vessie ; que l'*antimoine* mêlé avec de la cire & un peu de céruse, cicatrise les ulcérations qui ont croûté. L'huile glaciale d'*antimoine* étoit connue du temps de Mathiole, qui en parla ; & il paroît par ce qu'il dit en même temps, qu'il avoit une préparation particuliere d'huile d'*antimoine*, de laquelle il usoit, dit-il, heureusement pour les ulceres malins & caverneux.

L'émail jaune de la faïance se fait avec de l'*antimoine*, la suie, le plomb calciné, le sel & le sable. M. Malouin a trouvé que l'*antimoine* crud, fondu avec le verre, donne au verre une couleur de grenat.

La composition pour faire les caracteres de l'imprimerie, est de deux onces de régule d'*antimoine* avec une livre de plomb.

Les anciens, pour relever la beauté du visage & donner plus de vivacité au teint, formoient les fourcils en arcs parfaits, & les teignoient en noir : ils ajoutoient aux paupieres la même teinture, pour donner aux yeux plus de brillant. Cet artifice étoit en usage chez les Hébreux. Jézabel épouse d'Achab, & mere de Joram roi d'Israël, ayant appris l'arrivée de Jehu dans Jezrahel, s'orna les yeux avec l'*antimoine*. *Reg. IX. 30.* Cette drogue, dit M. Rollin dans son *Histoire ancienne*, retrecissoit les paupieres, & faisoit paroître les yeux plus grands, ce qui étoit regardé pour lors comme une beauté. Plin. *liv. XXXVIII. chap. vj.* De-là vient cette épithete qu'Homere donne si souvent aux déesses mêmes, Βοῶπις πρὶν, *Junon aux yeux de bœuf*, c'est-à-dire *aux grands yeux*.

L'alchymiste Philalete appelle l'*antimoine* son aimant, l'acier des Philosophes, le serpent qui dévora les compagnons de Cadmus, le centre caché qui abonde en sel. *Voyez Currus triumph.* Basile Valentin ; *Traité sur l'antimoine de* Sala, de Lemery & de Mender : *Traité de chymie de* Malouin.

Il faut choisir l'*antimoine* qui a les plus longues aiguilles & les plus brillantes : le meilleur *antimoine* a une couleur bleue tirant sur le rougeâtre, ce qu'on appelle *couleur gorge de pigeon*.

L'*antimoine* est facile à fondre au feu ; & lorsqu'il est en fusion, il est fluide. Si l'on fait un feu moins fort qu'il ne faut pour le fondre, il se calcine ; d'abord le soufre superflu se dissipe, & ce qui reste en poudre étant fondu, donne le régule d'*antimoine*. *Voyez* RÉGULE D'ANTIMOINE. Si l'on continue de le laisser exposé au feu, le principe huileux de la partie métallique de l'*antimoine*, qui est son régule, se dissipe aussi, & il reste une espece de cendre qui, fondue, fait le verre d'*antimoine*. *Voyez* CHAUX D'ANTIMOINE, VERRE D'ANTIMOINE.

On peut séparer la partie réguline de l'*antimoine* de sa partie sulfureuse, par le moyen de l'eau régale, qui en dissout le métallique, & laisse le soufre qui y étoit mêlé.

Quoique la partie métallique de l'*antimoine* ait naturellement une grande liaison avec le soufre minéral, cependant celle qu'y ont les autres métaux est encore plus grande : de sorte que si l'on fond l'*antimoine* avec quelque métal que ce soit, à l'exception de l'or & de l'argent, le soufre de l'*antimoine* quittera sa partie réguline pour s'attacher au métal ou aux métaux avec lesquels on l'aura fondu, & la partie réguline restera seule. On se sert ordinairement de ce moyen pour le régule d'*antimoine ;* on l'appelle *régule martial*, si pour le faire on

a employé le fer ; *régule jovial*, ſi l'on a employé l'étain ; *régule de Vénus*, ſi c'eſt le cuivre, &c. On peut auſſi ſe ſervir de ſels alkalis, ou qui s'alkaliſent dans l'opération, pour abſorber le ſoufre minéral, & en ſéparer le régule ; c'eſt ce qu'on nomme *régule ordinaire*.

Il ne faut pas croire que ces matieres enlevent ſimplement le ſoufre minéral qui eſt dans l'*antimoine* : elles s'attachent auſſi, quoique moins facilement, à la partie métallique ; c'eſt pourquoi il y a toujours dans les ſcories qui ſe forment dans cette opération, du régule plus ou moins, & le régule prend une partie du métal qu'on a employé pour le ſéparer du ſoufre ſuperflu.

Outre ces régules, la chaux & le verre d'*antimoine*, on prépare communément avec ce minéral l'*antimoine* diaphorétique ou le diaphorétique minéral, le ſoufre doré d'*antimoine*, le kermès minéral, le foie d'*antimoine*, le ſafran des métaux, le beurre d'*antimoine*, le béſoard minéral, la poudre d'algaroth ou le mercure de vie, le cinabre d'*antimoine*, l'éthiops antimonial, le vin émétique, le tartre émétique.

On voit, par tout ce que nous avons dit, que l'*antimoine* crud contient beaucoup de ſoufre de la nature du ſoufre commun : c'eſt vraiſemblablement par cette partie ſur-tout qu'il eſt bon dans les maladies de la peau, & dans certaines maladies de poitrine, comme eſt l'aſthme.

Lorſqu'on fait uſage de l'*antimoine* crud, il faut s'abſtenir de tout ce qui eſt aigre, autrement on auroit des nauſées & des défaillances. M. Malouin a fait l'expérience que le vin blanc diſſout l'*antimoine* : & quoique l'*antimoine*, dans ſon état naturel, ſoit plutôt bienfaiſant que malfaiſant, cependant il eſt pernicieux lorſqu'il eſt diſſous : il a cela de commun avec le plomb, qui eſt ami des chairs tant qu'il eſt dans ſon état naturel, & qui eſt fort mauvais lorſqu'il eſt diſſous. Ayant mis du vin blanc en digeſtion ſur de l'*antimoine* crud en poudre, ce vin prit un goût cuivreux & de rouille de fer : M. Malouin en ayant goûté, trouva que le peu qu'il en avala l'incommoda fort : ce qui lui ôta l'eſpérance qu'il avoit de trouver, pour la guériſon de certaines maladies longues, une teinture d'*antimoine* crud faite par le vin. Il ſe propoſe d'éprouver ſi l'on ne peut point faire un baume d'*antimoine* aniſé, ou térébenthiné, ou autre, comme l'on fait un baume de ſoufre aniſé, &c.

Ces obſervations conduiſent à ne pas donner l'*antimoine* crud à ceux qui ont des aigres dans l'eſtomac & dans les humeurs, qu'on n'ait auparavant adouci & purgé ces humeurs : ſouvent il eſt à-propos de joindre à l'*antimoine* crud des abſorbans, ou des alkalis, comme le nacre de perle, le corail, les yeux d'écreviſſes, la craie de Briançon, les coquilles de moules nettoyées & porphyriſées.

Il ſe trouve des occaſions où il eſt utile de joindre l'*antimoine* crud au ſafran de Mars, comme pour les perſonnes du ſexe qui ont le ſang gâté, & qui n'ont point leurs regles ; on leur donne, par exemple, huit grains de ſafran de Mars préparé à la roſée, mêlés avec quatre grains d'*antimoine* crud réduit en poudre fine : les Médecins varient les doſes & les proportions de ces deux remedes, ſelon les circonſtances.

On fait un grand uſage de l'*antimoine* crud dans les tiſanes, comme dans celles de Callac, de Vinache, &c. On met ordinairement dans ces tiſanes une once d'*antimoine* pour chaque pinte d'eau ; on le caſſe auparavant en morceaux, & on le met dans un linge, qu'on lie avec un fil, pour en faire un nouet ; le même nouet ſert toujours pour refaire la tiſane.

Lorſqu'on met de l'*antimoine* dans les tiſanes, il ne faut pas y faire bouillir du vin comme on fait quelquefois, pour les employer dans des cas de paralyſie, à la ſuite d'apoplexies ſéreuſes. *Voyez la Chymie médicinale*, chez d'Houry, à Paris. (*M*)

* ANTIMOINE (*verre d'*). Réduiſez en poudre l'*antimoine* ; mettez-le dans un plat de terre non verniſſé, ſur un feu modéré, mais capable de faire fumer l'*antimoine* ſans le mettre en fuſion. Si votre feu eſt fort, & que vous n'ayez pas ſoin de remuer ſans ceſſe la poudre d'un & d'autre côté, une partie s'amollira, s'amaſſera & ſe grumellera : ſi vous vous appercevez que la matiere ſoit ainſi grumelée, ôtez-la de deſſus le feu ; mettez les grumeaux dans un mortier & les réduiſez en poudre ; remettez enſuite la

poudre sur le feu ; achevez la calcination avec plus de précaution. La calcination sera faite quand la poudre ne fumera plus ; qu'elle ne donnera aucune odeur & qu'elle sera blanchâtre : alors jetez-la dans un creuset entre des charbons ardens ; couvrez le creuset ; faites un feu violent pendant environ une demi-heure, en soufflant, afin que la matiere entre plus promptement dans une parfaite fusion. Pour vous assurer de la fusion, plongez-y une verge de fer ; si vous ne trouvez aucune résistance vers le fond du creuset, & qu'ayant retiré la verge vous voyez que la matiere file au bout, & qu'y étant refroidie, elle soit transparente, retirez aussi-tôt le creuset du feu ; versez la matiere fondue sur un marbre chauffé ou dans une bassine plate de cuivre ; laissez-la refroidir, & vous aurez ce qu'on appelle *verre d'antimoine*.

Ce verre est cassant, sans goût, sans odeur, transparent, d'une couleur jaune tirant sur le rouge, c'est-à-dire, de couleur hyacinthe.

Le fer rétablit en régule l'*antimoine* calciné. Si on remue long-temps, avec une verge de fer, la chaux d'*antimoine* fondue, on trouvera au bout de la verge de petits globules de régule.

L'*antimoine* calciné perce les creusets par le fond : un creuset ne peut donc servir plusieurs fois à faire le *verre d'antimoine*.

On fait encore du *verre d'antimoine* avec le régule, en le calcinant de la même maniere. M. Stahl dit même que celui de régule est plus pur que celui d'*antimoine* crud.

Si l'on veut que le *verre d'antimoine* soit transparent, il faut, aussi-tôt que l'*antimoine* est calciné, le mettre dans un creuset pour le fondre : il faut même choisir un temps serein, ou, quand on le fond, y jeter un peu de soufre ou de nitre.

Il y en a qui, quand le verre est obscur, le broient, le calcinent & le refondent. D'autres en tirent la teinture par l'esprit de verd-de-gris, & après l'avoir fait sécher, le refondent.

Plus le *verre d'antimoine* est blanc, moins il est émétique. On fait de ce *verre* des tablettes & de pastilles vomitives & purgatives.

Le moclique ou le remede contre les coliques de plombier & de peintre, est fait de *verre d'antimoine* & de sucre en poudre, mêlés, dont on fait une pâte en humectant le mêlange. *Voyez* REMEDE DE LA CHARITÉ.

Le *verre d'antimoine* est plus ou moins émétique, selon qu'il est plus ou moins broyé. On le donne depuis un grain jusqu'à cinq. *Voyez* CHYMIE MÉDICINALE.

* ANTIMOINE (*Foie d'*). Prenez parties égales d'*antimoine* crud & de nitre, le tout en poudre & mêlé ensemble. Mettez ce tout dans un mortier chauffé, & couvert d'une terrine percée par son fond ; introduisez dans le mortier, par cette ouverture, un charbon ardent, il se fera dans l'instant une grande détonation : cette détonation passée, & les vaisseaux refroidis, retirez la matiere, séparez les scories de la partie luisante & rougeâtre. Cette partie luisante & rougeâtre sera le *foie d'antimoine*.

Ou, mettez parties égales d'*antimoine* & de nitre en poudre, dans un creuset rougi entre des charbons ardens : couvrez le creuset : laissez au feu la matiere jusqu'à ce qu'elle soit dans une parfaite fusion : versez-la ensuite dans un mortier chauffé. Observez que, dans cette opération, il ne faut pas employer un salpêtre raffiné, mais de la premiere cuite.

On obtient encore le *foie d'antimoine* avec de l'alkali & de l'*antimoine* crud, qu'on fond ensemble, comme pour le foie de soufre.

On donne le *foie d'antimoine* depuis un grain jusqu'à six. Plus on met de nitre, quand on le fait, moins il est émétique. Observez en général, quand vous le ferez, de couvrir le vaisseau & de retenir les scories, parce que plus il se formera de scories, plus le *foie* sera beau. Il est appellé *foie*, à cause de sa couleur.

* ANTIMOINE (*Verre d'antimoine ciré.*) Prenez un gros de cire jaune dans une cuiller de fer : faites-la fondre : ajoutez-y ensuite une once d'*antimoine* en poudre fine, le verre se fondra aisément avec la cire : remuez continuellement, jusqu'à ce que le mêlange ait une couleur de tabac : retirez alors du feu : ce remede sera bon

pour

pour les dyſſenteries, dans leſquelles on peut employer l'émétique.

Pour obtenir le ſafran des métaux, mettez en poudre le foie d'*antimoine*, laiſſez-le deux ou trois jours expoſé à l'air, dans un lieu humide, puis verſez de l'eau chaude deſſus, remuez, laiſſez repoſer; renverſez l'eau claire; lavez ainſi pluſieurs fois la poudre qui tombe au fond de l'eau: quand elle ſera toute deſſalée, laiſſez-la ſécher; dans cet état ce ſera une pouſſiere jaune ſafranée, qu'on a nommée, à cauſe de ſa couleur, *ſafran des métaux*.

Si vous retirez le ſel des eaux dans leſquelles vous avez lavé le ſafran des métaux, ce ſel ſera un nitre antimonial, que quelques-uns appellent *anodin minéral*, qu'on peut employer dans les fievres ardentes & dans les inflammations.

Outre ce ſel, la leſſive du ſafran des métaux contient encore le véritable foie *d'antimoine*, ou la partie ſulfureuſe de l'*antimoine*, qui, jointe à la partie du nitre alkaliſée, forme un foie de ſoufre qui tient en diſſolution une partie du régule de l'*antimoine*; & cette partie réguline de l'*antimoine* devient diſſoluble dans l'eau, par le foie de ſoufre, qui eſt capable de diſſoudre ſi parfaitement les métaux, l'or même, que par ce moyen ils ſe fondent dans l'eau, & peuvent enſuite paſſer avec elle par le filtre.

Ainſi ce que l'eau ne diſſout pas lorſqu'on lave le ſafran des métaux, eſt une partie de l'*antimoine* qui n'eſt diſſoute que ſuperficiellement par la partie du nitre alkaliſée, qui n'eſt point alliée au ſoufre pour faire le foie. *Voyez* CHYM. MÉD.

On tire une eſpece de kermès minéral de la leſſive du ſafran des minéraux; pour cet effet verſez-y du vinaigre ou de l'eſprit de nitre, & il ſe précipitera une poudre rouge orangée, ſemblable à ce qu'on nomme *ſoufre doré d'antimoine*.

Le ſafran des métaux eſt émétique; Ruland en faiſoit ſon eau-bénite, en prenant une once de ſafran des métaux qu'il faiſoit infuſer dans une pinte d'eau de chardon bénit, & une demi-once d'eau de canelle. Cette liqueur eſt émétique, ſudorifique & cordiale.

Régule médicinal; prenez cinq onces de bon *antimoine* crud, quatre onces de ſel commun, une once de tartre, le tout en poudre fine: mêlez; jetez peu à peu ce mêlange par cuillerées, dans un creuſet rougi entre les charbons ardens; attendez, pour jeter une ſeconde cuillerée, que la précédente ſoit fondue. Quand tout le mêlange ſera fondu, augmentez le feu, afin que la fuſion ſoit comme l'eau; laiſſez-la un quart d'heure dans cet état; retirez le creuſet du feu, & laiſſez-le refroidir ſans y toucher; caſſez le creuſet, vous trouverez au fond le *régule* & les ſcories deſſus: ſéparez le *régule* des ſcories, il ſera luiſant & noir comme de la poix, & quand il eſt pulvériſé, il eſt rougeâtre.

Si l'on fait l'opération dans un vaiſſeau de terre, le *régule*, au lieu d'être noir, reſſemblera parfaitement à la mine rouge d'argent la plus parfaite, & ſera plus facile à triturer que s'il avoit été fait au creuſet.

Le *régule* ſe diſtingue du *foie*, en ce qu'il ne s'humecte pas à l'air, & que la poudre en eſt rouge.

* ANTIMOINE (*Régule ſimple d'*). Prenez une livre d'*antimoine* crud, douze onces de tartre, & ſix onces de nitre, le tout en poudre: mêlez & laiſſez ſécher: prenez-en une cuillerée que vous jetterez dans un creuſet rougi entre des charbons; couvrez le creuſet, il ſe fera une détonation: la détonation paſſée, vous ajouterez, une autre cuillerée, & ainſi de ſuite, après quoi vous augmenterez le feu; & quand la matiere ſera bien fondue, vous la verſerez dans un mortier, que vous aurez chauffé & graiſſé en dedans: vous frapperez avec des pincettes les côtés du mortier, pendant que la matiere y refroidira, pour que la partie réguline ſe débarraſſe des ſcories, & qu'elle tombe au fond. Quand le tout ſera refroidi, ſéparez le régule des ſcories: vous pulvériſerez le régule; vous le ferez refroidir dans un autre creuſet; vous y jetterez un peu de ſalpêtre; vous renverſerez votre matiere fondue dans le mortier; vous l'y laiſſerez refroidir, & vous aurez *le régule ſimple d'antimoine*.

On fait des gobelets de ce régule, mais il faut, pour cela, un régule bien pur. On en fait une boule, qu'on appelle *boule des*

breques. Il sert aussi à composer des balles, qu'on nomme *pilules perpétuelles*.

On verse le soir un demi-verre de vin dans les gobelets, & on boit ce vin le lendemain matin. On met la boule dans un petit verre de vin, qu'on prend le matin; ces vins purgent par haut & par bas. Les pilules perpétuelles sont pernicieuses.

* ANTIMOINE (*Régule martial d'*). Mettez quatre onces de petits clous de fer dans un creuset que vous placerez au milieu d'un fourneau à fondre; couvrez le creuset & l'entourez de charbon.

Quand les clous seront rouges & commenceront à blanchir, ajoutez neuf onces d'*antimoine* concassé; recouvrez le creuset; remettez dessus du charbon; donnez quelques coups de soufflet, afin que l'*antimoine* & les clous fondent: alors jetez, en trois petites cuillerées, une once de nitre pesée, après l'avoir purifié & séché; recouvrez le creuset après la projection de chaque cuillerée. Lorsque la matiere sera en une fonte fluide comme l'eau, versez-la dans un mortier ou dans un cone chauffé & graissé; frappez contre les côtés du cone, afin de faciliter la chûte du régule; laissez refroidir; séparez les scories du régule; pulvérisez le régule; refondez-le; quand il sera en fusion, ajoutez un gros de salpêtre pur & sec pour chaque once de régule; réitérez encore deux fois la fusion, séparant toujours le régule des scories, & le mettant dans une fusion parfaite, sur-tout la derniere fois. Il faut que les scories ne paroissent plus jaunes à la derniere fusion; c'est une marque que le régule ne contient plus sensiblement de fer.

Les premieres scories du *régule martial* étant mises en poudre grossiere, exposées à l'air dans un lieu humide & à l'ombre, & réduites ainsi en une poussiere fine, sont lavées dans plusieurs eaux; si l'on verse ces lessives sur un filtre, le safran restera sur ce filtre, & il faudra le faire sécher; on le mêlera ensuite avec trois fois autant de nitre; on en fera la projection par cuillerées dans un creuset rougi au feu: on le lavera pour en ôter toute la salure, & l'on aura le safran de mars antimonial de Stahl.

Le *régule martial* entre dans la composition du régule des métaux dont on se sert pour faire le *lilium*.

Zanichelli se servoit aussi du *régule martial* pour faire ses fleurs d'*antimoine* argentines. Pour cet effet, il mettoit du *régule martial* dans le fond d'un creuset; il ajoutoit un couvercle qui entroit en partie dans le creuset. Ce couvercle étoit percé au milieu; il couvroit ce cercle d'un autre proportionné à l'ouverture du creuset; il en luttoit les jointures; il mettoit le régule en fusion par le feu qu'il faisoit autour du creuset; il s'élevoit par ce moyen des fleurs blanches comme des branches d'arbre.

Mais il est plus facile de prendre une demi-livre d'éthiops antimonial, fait avec un quarteron de mercure & autant d'*antimoine* crud broyés ensemble; d'ajouter à l'éthiops deux onces de limaille de fer, de mettre le tout dans une cornue de verre lutée, dont les deux tiers restent vuides; de donner tout-à-coup un feu du second degré sous la cornue, & d'élever & augmenter le feu pendant cinq heures, au bout de ce temps l'opération sera faite. Si on casse la cornue par le cou, on y trouvera des especes de cryftaux d'une grande blancheur qui sont la *neige d'antimoine*. Ce procédé est de M. Malouin; en cherchant autre chose, il trouva que pour avoir cette neige, il ne s'agissoit que de mettre deux parties d'*antimoine crud*, & une partie de limaille de fer dans une cornue à feu nu.

Régule de Vénus. Prenez trois onces de cuivre de rosette en petits morceaux; mettez-les dans un creuset, que vous placerez dans un fourneau à vent au milieu des charbons ardens; couvrez ce creuset; ajoutez du charbon dans le fourneau jusque par-dessus le creuset: quand le cuivre sera prêt à fondre, ajoutez trois onces de régule martial d'*antimoine* cassé en petits morceaux, recouvrez le creuset; quand la matiere sera dans une fusion parfaite, écartez les charbons, découvrez le creuset, retirez-le du feu, ensuite versez dans un mortier chauffé & graissé; vous aurez par ce moyen un régule de couleur purpurine, qu'on nomme *régule de Vénus*.

Régule jovial. Prenez parties égales d'étain & de régule martial de la premiere fusion, l'étain coupé en limaille & le

régule concassé : mettez d'abord le régule dans le creuset ; & quand il sera fondu, ajoutez-y l'étain, & remuez avec une verge de fer. Quand tout sera en fusion, versez dans le mortier, & laissez refroidir : vous aurez le *régule jovial*, qui est de couleur d'ardoise.

Régule des métaux. Mêlez ensemble parties égales de régule de Vénus & de régule jovial en poudre : mettez le mélange dans un creuset entre les charbons ardens ; couvrez le creuset, & ajoutez-y encore du charbon : quand vous jugerez que la matiere sera fondue, vous découvrirez le creuset & vous la fonderez avec une verge de fer. Si vous la trouvez fondue, versez-la dans un mortier, & vous aurez le *régule des métaux*.

Si vous prenez parties égales de cuivre, de fer, d'*antimoine*, & d'étain, vous aurez le *régule violet*.

Ceux qui disent que le régule des métaux doit être composé de cinq métaux, comptent le zinc pour le cinquieme.

Voyez à l'article LILIUM, cette préparation d'*antimoine*.

Voyez aussi à l'article KERMÉS, cette autre préparation d'*antimoine*.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE, *voyez* DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL.

* ANTIMOINE (*Teinture d'*). Prenez une partie d'*antimoine crud*, deux parties d'alkali du tartre, le tout en poudre & mêlez ensemble : mettez le mélange dans un creuset, que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardens : couvrez le creuset, laissez le tout en fonte pendant une heure ; conduisez le feu doucement d'abord ; versez la matiere fondue dans une poële ou dans un chauderon de fer chauffé ; quand la matiere commencera à refroidir, cassez-la en petits morceaux plats, que vous mettrez dans un matras ; versez de l'esprit-de-vin dessus à la hauteur d'environ deux doigts : ajustez au matras un vaisseau de rencontre ; vous laisserez en digestion jusqu'à ce que l'esprit-de-vin soit bien teint, ce qui se fait ordinairement en vingt-quatre heures : versez ensuite par inclination la teinture. On peut mettre de nouvel esprit-de-vin sur ce qui reste dans le matras, pour en tirer encore de la teinture : on mêlera ces teintures & on les filtrera.

Pour s'assurer que la teinture est d'*antimoine*, il y faut laisser tomber quelques gouttes de vinaigre ; il s'en élevera une mauvaise odeur, & il se précipitera une poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les humeurs ; aussi réussit-elle dans les cas de langueur, pour le scorbut, & dans les suites des maladies vénériennes. On la prend depuis trois gouttes jusqu'à douze, dans deux ou trois cuillerées de thé, de bouillon, ou autre liqueur, & on y revient plusieurs fois par jour.

* ANTIMOINE (*Soufre doré d'*). Prenez les scories du régule ordinaire d'*antimoine*, ou faites fondre une partie d'*antimoine* crud, avec deux parties de l'alkali du tartre ; exposez-les à un air humide pendant un jour ou deux : faites bouillir à grande eau pendant une demi-heure les scories, ou l'*antimoine* divisé par les alkalis, ou le restant de la teinture d'*antimoine* ; car ce restant peut aussi servir dans cette occasion. Filtrez cette décoction ; laissez-y tomber quelques gouttes de vinaigre en différens endroits ; il se fera un précipité en une espece de caillé. Versez le tout dans un entonnoir garni d'un filtre, & rejetez ce premier précipité. Prenez la liqueur qui aura coulé au travers du filtre, & versez-y comme la premiere fois du vinaigre ; vous aurez un second précipité que vous séparerez par un nouveau filtre : réitérez cette opération jusqu'à quatre fois : versez plusieurs fois de l'eau sur ce qui restera dans le filtre pour le dessaler : enfin faites sécher cette poudre, & vous aurez ce qu'on appelle *le soufre doré d'antimoine*.

Le *soufre d'antimoine* des premieres précipitations est jaune brun ; celui des précipitations suivantes est jaune rouge, il devient enfin doré ; & celui des dernieres est jaune clair.

Il y a, comme on voit, plusieurs *soufres dorés d'antimoine* : mais ils sont tous en grande réputation ; ils passent pour une panacée, ou un remede universel dans presque toutes les maladies. Mais leur vertu a toujours paru suspecte à plusieurs médecins, à cause des parties régulines que ces

remedes contiennent : car ils font vomir fort souvent ; d'autres fois ils purgent par bas, tandis que dans d'autres cas ils pouſſent ſeulement par la peau, ou ne produiſent aucune évacuation ſenſible.

Le *ſoufre doré* s'ordonne le plus ſouvent mêlé avec l'huile d'amande douce, ou dans quelque conſerve, telle que celle de violette, de fleurs de bourrache ou d'aunée, en forme de bol. Sans entrer dans le détail empirique de ſes vertus, il ſuffit de ſavoir qu'elles dépendent de ſes facultés : or celles-ci ſont les mêmes que celles de l'*hepar ſulphuris*, chargé de quelque ſubſtance métallique. Le ſoufre diviſé par les alkalis eſt apéritif, atténuant, fondant, expectorant, deſopilatif, tonique, & fortifiant. Il peut diviſer les humeurs viſqueuſes, tenaces & glutineuſes : & par conſéquent il peut lever les obſtructions des viſceres du bas-ventre, telles que celles du foie, de la rate, de la matrice, & du poumon ; ainſi il ſera un excellent remede dans les pâles couleurs & dans la ſuppreſſion des regles.

Le *ſoufre doré* eſt donc emménagogue, hépatique, méſentérique, béchique, fébrifuge, céphalique, diaphorétique, & alexipharmaque. Mais comme il peut être chargé de quelques parties régulines, il devient émétique, ſur-tout ſi l'eſtomac ſe trouve gorgé d'acides : il peut les évacuer, ſon action devenant plus énergique : ſi d'ailleurs il eſt donné à grande doſe, il ſe développera davantage ; & les circonſtances tirées de ſa partie réguline, & des acides nichés dans les premieres voies, ne feront que contribuer à le rendre de plus en plus émétique.

On peut dans cette intention l'ordonner à quatre grains dans une potion huileuſe, à deſſein de faire vomir dans une fievre violente, dans un engorgement du poumon. On le donne par cuillerée ; & il fait de grands effets. Donné à moindre doſe, depuis un grain ou demi-grain juſqu'à deux, & de même en potion & par cuillerée, il eſt bon pour détacher les humeurs lentes, les diviſer, & provoquer les ſueurs & la tranſpiration. C'eſt pour cela qu'il eſt ſi efficace dans les maladies du poumon, dans la ſuppreſſion des crachats & de la morve, & de-là dans tous les rhumes de cerveau, de la gorge & de la poitrine.

Auſſi la plupart des grands praticiens, accoutumés à l'employer dans les cas les plus difficiles & les plus ordinaires, ne ſe font pas de peine de le regarder comme un remede univerſel.

Le kermès minéral ou *ſoufre doré*, fait par l'ébullition, ſe donne avec ſuccès dans les maladies qui ſont ſoupçonnées de malignité. C'eſt ainſi que dans la petite vérole, la rougeole, la fievre miliaire, & autres de cette nature, dans les inflammations des viſceres avec malignité, on l'ordonne comme alexipharmaque, en mêlant avec les autres remedes béſoardiques, les terreux & les abſorbans ; comme, les yeux d'écreviſſe, les coraux, les perles, les coquilles d'œufs, les confections thériacales & alexitaires.

L'illuſtre M. Geoffroy s'en eſt ſervi avec ſuccès dans les fievres intermittentes des enfans, en l'aſſociant avec le ſel fébrifuge de Sylvius, le ſel d'abſynthe, ou le tartre vitriolé.

Schroder dit qu'il l'a employé avec ſuccès dans l'acrimonie de la ſéroſité & de la lymphe lacrymale, pour guérir la chaſſie, les ophthalmies ; de même que pour adoucir des douleurs ſcorbutiques, & arrêter des fluxions ſur les poumons, qui mettoient les malades dans un danger éminent.

Hoffman, & de grands praticiens après lui, l'ont employé dans toutes les maladies chroniques des viſceres, en le mêlant avec d'autres remedes : c'eſt ainſi que joint au nitre, il devient un excellent ſpécifique dans l'hydropiſie.

Veut-on guérir l'épilepſie & les maladies ſpaſmodiques ? le *ſoufre doré*, joint au cinabre, agit comme un remede calmant.

Veut-on attaquer le ſcorbut ? on peut marier le *ſoufre doré* avec les ſels neutres, avec les anti-ſcorbutiques.

Veut-on arrêter des pertes ou des dévoiemens ? joignez le *ſoufre doré* avec les abſorbans ; enveloppez le tout dans la confection hyacinthe, & vous aurez un remede aſſuré dans ces maladies.

Ce médicament convient même dans les maladies inflammatoires de la poitrine & du poumon, & dans tous les cas où le

ſang épais engorge les vaiſſeaux ; mais il faut d'abord adminiſtrer les remedes généraux.

Juncker le regarde comme un préſervatif aſſuré contre le catarre ſuffoquant, & contre d'autres maladies où la ſéroſité & la mucoſité ſurabondante tendroient à détruire le reſſort des viſceres & de la poitrine ; auſſi ſon action s'eſt-elle terminée dans ces cas par des évacuations ſenſibles, telles que le vomiſſement, les ſelles, la ſueur, & la tranſpiration ; quoique ſouvent il ait agi ſans exciter aucune évacuation bien marquée.

L'uſage indiſcret du *ſoufre doré d'antimoine*, ou de kermès, cauſe de grands déſordres : il nuit beaucoup aux plethoriques, à tous ceux qui ont le ſang âcre & enflammé : comme auſſi aux phtiſiques, aux gens délicats, & attaqués de vieilles obſtructions, & à tous ceux qui ſont menacés de rupture de vaiſſeaux, de crachement de ſang, & d'autres maladies du poumon. On ne doit point l'employer d'abord dans tous ces cas ; il faut auparavant ſonder le terrain, & recourir aux remedes généraux, qui ſont la ſaignée, la purgation réitérée, les lavemens, les tiſannes ou boiſſons délayantes & adouciſſantes, ou antiphlogiſtiques.

Enfin, comme ce remede n'eſt pas toujours de même main, & que tous ne le travaillent pas comme il faut, c'eſt au médecin à bien connoître celui qu'il emploie, & à ſavoir ſes effets ; par exemple, s'il excite le vomiſſement ou non, s'il eſt fort chargé de régule ou non. Tous les remedes antimoniaux demandent à cet égard la même précaution.

D'ailleurs, quelle que fût la préparation, elle ſeroit toujours à craindre dans pluſieurs cas, ainſi que l'expérience l'apprend tous les jours ; de-là vient que de grands praticiens redoutent encore ce remede comme un poiſon, & ne veulent point l'employer qu'ils ne ſe ſoient bien aſſurés de l'état du poumon, du pouls, des forces, du tempérament du malade : & d'ailleurs, ils ſavent recourir aux correctifs de ce remede, lorſqu'il a trop fatigué le malade ; ils ont ſoin d'employer les huileux, les opiatiques, les adouciſſans, & autres remedes capables de brider l'action trop violente de ce ſtimulant. (*N*)

* ANTIMOINE (*beurre ou huile glaciale d'*). Prenez une partie de régule d'*antimoine*, deux parties de ſublimé corroſif, le tout réduit en poudre & mêlé enſemble ; chargez-en une cornue juſqu'à la moitié ; que cette cornue ait le cou large & court ; placez cette cornue dans un bain de ſable ; ajuſtez-y un récipient ; luttez les jointures, & donnez un feu modéré ; il diſtilera une matiere épaiſſe, qui eſt *le beurre d'Antimoine*. Il prend enſuite une conſiſtance huileuſe & comme glacée ; ce qui lui a fait donner le nom d'*huile glaciale d'antimoine*.

Cette huile eſt quelquefois ſi épaiſſe qu'elle ne coule point, & s'amaſſe dans le cou de la cornue : alors il en faut approcher un charbon. Si on laiſſe le mélange de ſublimé & de régule expoſé à l'air avant que de diſtiler, on aura un beurre plus liquide.

Quand on appercevra des vapeurs rouges, il faudra délutter les jointures du récipient, & augmenter le feu. Il paſſera des vapeurs qui ſe congéleront dans l'eau qu'on aura miſe dans le ſecond récipient : ce ſera du mercure coulant revivifié du ſublimé corroſif.

Si on réitere la diſtillation du *beurre d'antimoine*, il vient plus clair & l'on a ce que l'on appelle *le beurre d'antimoine rectifié*. Plus il eſt rectifié & plus il eſt clair.

Il eſt d'une nature très-ignée & corroſive, au point d'être un poiſon lorſqu'on l'avale : on s'en ſert à l'extérieur comme d'un cauſtique, afin d'arrêter le progrès des gangrenes, des caries, des cancers, *&c.* *Voyez* CAUSTIQUE.

Digéré avec trois fois ſon poids de très-fine poudre, il fait la teinture de pourpre *antimoine*, ſecret infiniment eſtimé par M. Boyle, comme un ſouverain vomitif.

Le même *beurre* ſe précipite, au moyen de l'eau chaude, en poudre blanche, peſante, ou chaux appellée *mercurius vitæ* & *poudre d'algaroth*, qui eſt cenſée un violent émétique. *Voyez* ALGAROTH.

Du *beurre d'antimoine* ſe prépare auſſi le béſoard minéral, en diſſolvant le *beurre*

corrigé avec l'esprit de nitre : ensuite séchant la matiere dissoute, appliquant encore de l'esprit de nitre, & le réitérant une troisieme fois, la poudre blanche qui demeure enfin entretenue presque rouge environ demi-heure, est le *bezoardicum minéral*. *Voyez* BESOARD.

* ANTIMOINE (*Cinabre d'*) : prenez trois parties de sublimé corrosif, & deux d'*antimoine* crud, le tout réduit en poudre & mêlé ; mettez le mêlange dans une cornue dont la moitié reste vuide ; & après y avoir ajusté un récipient, donnez un doux ; d'abord il fera distiler *le beurre d'antimoine*. Quand vous appercevrez les vapeurs rouges, déluttez, & changez de récipient : poussez le feu dessus & dessous la cornue, jusqu'à ce qu'elle rougisse, dans l'intervalle de trois heures : laissez ensuite éteindre le feu, & refroidir les vaisseaux. Cela fait, vous trouverez le *cinabre d'antimoine* sublimé à la partie supérieure de la cornue vers son cou ; mettez ce *cinabre* sur un feu de sable en digestion, il deviendra plus rouge & plus parfait.

Si vous faites fondre du *beurre d'antimoine* en l'approchant du feu, & que vous le versiez dans l'eau chaude, il s'y dissoudra, l'eau se troublera & blanchira ; ensuite il se précipitera une espece de poussiere blanche : décantez la liqueur, lavez la poussiere qui reste au fond dans plusieurs eaux ; faites-la sécher, & vous aurez la *poudre d'Algeroth*, & selon d'autres d'*algaroth*. C'est Victor Algeroth, médecin de Véronne, qui est l'auteur de cette poudre, qu'on appelle aussi *mercure de vie & poudre angélique*. Elle purge violemment ; & l'on peut y recourir quand les autres émétiques ont été employés sans effet. Sa dose est depuis un grain jusqu'à huit dans les maladies soporeuses, l'apoplexie, l'épilepsie, *&c.* *Voyez* à BESOARD MINERAL cette préparation d'*antimoine*.

* ANTIMOINE (*Fleur d'*) est un *antimoine* pulvérisé & sublimé dans un aludel ; ses parties volatiles s'attachent au pot à sublimer. *Voyez* FLEUR & SUBLIMATION.

C'est de plus un puissant vomitif, d'une singuliere efficacité dans les cas de manie, & le grand remede à quoi plusieurs sont redevables de leur grande réputation.

On fait une autre sorte de *fleur de régule d'antimoine* avec le sel antimonial sublimé comme devant ; ce qui fait un remede tant soit peu plus doux que le précédent. Vanhelmont nous donne aussi une préparation de *fleurs d'antimoine purgatives*. *Voyez* DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL.

ANTIMOINE (*Fleurs de régule martial d'*). Ces fleurs sont sudorifiques & diaphorétiques ; on en fait usage dans les fievres malignes & éruptoires, & toutes les fois qu'il est besoin de pousser par la peau. On les ordonne aussi dans les fievres intermittentes, peu de temps avant l'accès. La dose est de dix grains.

Mais souvent ce remede excite le vomissement, & n'est pas si sûr qu'on le pense. (*N*)

ANTIMOINE (*Fleurs fixes d'*), ou *purgatif de Vanhelmont*. Prenez dix-huit grains d'*antimoine* diaphorétique, seize grains de résine de scammonée, sept grains de crême de tartre ; faites du tout une poudre menue.

Cette poudre se prend sans la mêler avec aucun acide ; & si elle faisoit trop d'effet, on modéreroit son action par le moyen d'un acide. On doit la donner avant l'accès des fievres intermittentes, & ménager si bien le temps, que son opération finisse un instant avant le temps que l'accès a coutume de venir. Elle guérit toujours la fievre quarte, si l'on en croit Vanhelmont, avant la quatrieme prise, & toutes les fievres intermittentes & continues. Mais ses effets ne sont pas si surprenans, que ce chymiste l'a fait accroire. (*N*)

* ANTIMOINE (*La céruse ou chaux d'*) est le régule distilé avec de l'esprit de nitre dans un fourneau de sable : ce qui demeure après que toutes les fumées sont épuisées, est une poudre blanche, qui étant doucement lavée, est la céruse que l'on cherche. Elle est diaphorétique, & plusieurs la mettent sur le même pié que le bésoard minéral.

* ANTIMOINE REVIVIFIÉ, *antimonium resuscitatum*, se prépare avec des fleurs

d'*antimonie*, & le sel ammoniac digéré en vinaigre distilé, ensuite exhalé, & le demeurant adouci par l'ablution ; il est émétique, quelquefois sudorifique, & bon dans les cas de manie.

Toutes ces préparations d'*antimoine*, quelqu'âpre qu'il soit tout seul, peuvent néanmoins être gouvernées de sorte qu'elles n'operent que peu ou insensiblement. L'effet n'en sera apperçu que quand elles auront passé dans les plus petits vaisseaux ; & c'est alors qu'elles ont la vertu de combattre la goutte, la vérole & les écrouelles, *&c.* *Voyez* PURGATIF.

ANTIMOINE (*Magistere d'*). Le *magistere* ou *précipité d'antimoine* fait par l'esprit de nitre, étant bien édulcoré par plusieurs effusions d'eaux bouillantes, purge & fait vomir comme le kermès, à la dose de trois ou quatre grains ; & le même *magistere* fait avec l'eau régale ordinaire, étant de même bien lavé, purge par les selles à la même dose ; & donné à la dose d'un grain, il agit comme diaphorétique. Ce remede a été donné avec succès dans les hôpitaux à de petits enfans attaqués de maladies d'obstruction & de fievre ; ils en ont été soulagés & guéris en prenant ce remede à la dose d'un grain, & le répétant selon le besoin.

Le kermès minéral est un vrai *magistere d'antimoine*, ou une précipitation de soufre doré ; & le kermès bien rectifié, n'est pas différent de l'*antimoine* dissous par un alkali quelconque, dont on aura eu soin de séparer la partie réguline. *Voyez* KERMÉS MINÉRAL.

ANTIMOINE *en poudre* & *en tablettes*. Prenez de l'*antimoine* de Hongrie, marqué de belles aiguilles, & brillant ; divisez-le sur le porphyre, lavez-le plusieurs fois & faites le sécher ensuite dans une étuve, porphyrisez de nouveau cette poudre, & mêlez-la avec autant de sucre, jusqu'à ce qu'on n'apperçoive plus de brillant.

Cette poudre est vantée depuis longtems comme un spécifique excellent dans plusieurs maladies du poumon, & sur-tout dans l'asthme ; c'est un fondant excellent.

Kunkel s'en est servi avec succès par le conseil de Sennert, comme on l'a dit ci-dessus.

Cette poudre se réduit en *tablettes* avec le sucre rosat ; & ces tablettes sont connues dans quelques villes d'Allemagne sous le nom de *tablettes de Kunkel*, sur-tout à Francfort & à Nuremberg.

Ces *tablettes* sont bonnes pour le rachitis & la nouûre des enfans, pour l'obstruction des glandes & dans les fleurs blanches. On fera bien de les joindre avec des alkalis fixes & d'interdire aux malades les acides pendant leur usage.

Il y a un grand nombre d'autres préparations d'*antimoine*, dont il sera fait mention à leurs articles particuliers. (*N*)

ANTI-MONARCHIQUE, adj. (*Hist. & politiq.*) ce qui s'oppose ou résiste à la monarchie ou au gouvernement royal. *Voyez* MONARCHIE.

L'*anti-monarchique* est fréquemment usité dans le même sens que *républicain*. *Voyez* RÉPUBLIQUE. (*G*)

ANTIMONIAUX, *en médecine*, préparations d'antimoine, ou médicamens dont l'antimoine est la base ou le principal ingrédient. *Voyez* ANTIMOINE.

Les *antimoniaux* sont principalement d'une nature émétique, quoiqu'ils se puissent préparer de sorte qu'ils deviennent soit cathartiques, soit diaphorétiques, ou même seulement altératifs. *Voyez* ÉMÉTIQUE, CATHARTIQUE, ANTIMOINE, *&c.*

Le docteur Quincy nous assure qu'il n'est point dans la Pharmacie de remede qui leur soit comparable dans les affections maniaques ; nul émétique ou cathartique d'aucune autre espece n'étant assez fort pour de telles maladies, si ce n'est en dose outrée, qui pourroit être dangereuse. *Voyez* MANIE.

On dit qu'une tasse *antimoniale*, faite soit de verre d'antimoine ou d'antimoine préparé avec du salpêtre, quoiqu'elle soit par elle-même une substance difficile à dissoudre, donne une forte qualité cathartique ou émétique à toute liqueur qu'on y verse, sans qu'il en résulte la moindre diminution du poids de la tasse même. (*N*)

* ANTINOÉ, ANTINO, ANTI-

NOPOLIS, (*Géograph. anc.*) ville d'Egypte dans la Thébaïde. Il n'en reste pas même des ruines, qu'on rencontreroit sur les bords du Nil. Elle s'est appellée *Andrianopolis*, *Besanteonus*, & même selon quelques-uns *Besa*.

ANTINOMIE, s. f. *antinomia*, du grec ἀντὶ, *contre* & νόμος, *loi*; contradiction entre deux loix ou deux articles de la même loi. *Voyez* LOI.

Antinomie, signifie quelquefois une *opposition* à toute loi.

C'est en ce sens qu'on a appellé *antinomiens*, & quelquefois *anomiens*, une secte d'enthousiastes qui prétendoient que la liberté évangélique les dispensoit de se soumettre aux loix civiles. Tels ont été en Allemagne ces anabaptistes qui prirent les armes contre les princes & la noblesse. *Voyez* ANABAPTISTES.

On a aussi donné le même nom à ceux qui ont avancé que la vertu morale étant insuffisante pour le salut, on ne devoit point avoir égard à ses motifs: comme s'ils étoient incompatibles avec ceux de la religion, & que la loi de l'Evangile ne fût pas le complément & la perfection de la loi de la nature. (*G*)

ANTINOUS, *en astronomie*, est une constellation de l'hémisphere boréal, qui avance aussi en partie dans l'hémisphere austral: elle est contiguë à la constellation de l'aigle, & ne fait proprement avec elle qu'une même constellation. *Voyez* AIGLE & CONSTELLATION.

Antinoüs est composé de quelques étoiles informes. *Voyez* ETOILE.

ANTIO ou ANZIO (CAP D'), *Géogr.* pointe méridionale de l'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaiette. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM.

* ANTIOCHE, *ou* ANTAKIA, (*Géog. anc. & mod.*) ville ancienne & célebre de Syrie; il n'en reste presque plus que des ruines. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20.

ANTIOCHE, ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans.

ANTIOCHE, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali.

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie: elle porte encore aujourd'hui le même nom.

ANTIOCHE *ou* MYGDONIE. *Voy.* NISIBE.

ANTIOCHE (*Perruis d'*), détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron, sur la cote méridionale de l'île de Ré.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Pompayan.

* ANTIOCHETTA, (*Géog. mod.*) ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36', 42.

ANTIOCHUS I, ou ANTIOCHUS SOTER, (*Hist. de Syrie.*) ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre, dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui, le premier, prit le titre de *roi*, au lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros macédonien. Ce prince, célebre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate, qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent, dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui régna après lui. Séleucus, quelque temps après, fut assassiné dans une terre étrangere; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres, qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à

tirer

tirer vengeance de Ptolémée Céraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le temps que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'erigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus, plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au delà du mont Taurus, où étoit le siege de la rebellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée, dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le réparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrasa l'Asie; & *Antiochus* partout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoient acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contre eux, & ces barbares, étonnés de ses forces, tâcherent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgerent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes, ils s'imaginerent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laisserent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essaim de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom de *Soter*, qui signifie *libérateur*. L'histoire rapporte qu'*Antiochus* exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes; savoir, Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Célenne. Ce monarque, chargé d'années & de gloire, mourut à Ephese après un regne de vingt ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernerent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smyrne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Vénus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice, il épousa une autre femme, dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots, *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, aïeule d'*Antiochus*, prétendit que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce périlleux témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

ANTIOCHUS II, fils d'Antiochus Soter & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Milésiens, qu'il affranchit de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avénement au trone, il tourna ses armes contre Byzance; mais les secours que les Héracléens envoyerent à cette ville, la mirent en état de défense; & il se borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, conformément aux dernieres volontés de son pere, renouvella la guerre con-

mencée contre Ptolémée, roi d'Egypte, & il marcha contre lui avec toutes les forces de l'Orient. Le commencement de cette guerre lui fut glorieux, & la fin lui devint funeste. Ptolémée lui donna sa fille en mariage, & cette union, formée par la politique, suspendit leur haine sans l'éteindre. L'empire de Syrie étoit déchiré par des rebellions toujours punies & toujours renaissantes. Arsace, issu des anciens rois de Perse, se révolta contre Agatocle, qu'*Antiochus* en avoit fait gouverneur. Les peuples, pleins de respect pour le sang de leurs anciens maîtres, se rangerent en foule sous ses drapeaux. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire des Parthes, l'an 63 de l'ere des Séleucides. Dans le même temps, Théodate fit révolter mille villes de la Bactriane, & cet exemple fut suivi de presque tous les peuples de l'Orient. Les Grecs, chassés de ces provinces où ils avoient des établissemens, n'eurent d'autre ressource que dans leur courage. Ils formerent une armée qui pénétra jusqu'aux extrémités de l'Inde, & qui conquit des pays ignorés par Alexandre. *Antiochus* ayant appris la mort de Ptolémée dont il avoit épousé la sœur, rappella auprès de lui Laodice, sa premiere épouse. Cette princesse, moins sensible au plaisir de son rappel, qu'à la crainte d'être la victime d'une nouvelle inconstance, égorgea son mari pour assurer le trône à son fils. Ce fut ainsi que périt *Antiochus*, après un regne de quinze ans. Quoique ennemi d'Eléazar, pontife des Juifs, il n'étendit point sa haine sur eux; il les fit jouir du droit de citoyens dans toutes les villes de Ionie, & il leur permit de vivre selon leurs loix, leurs usages & leurs rites sacrés, ou plutôt il leur confirma ces privileges, qui leur avoient été accordés par Séleucus Nicanor. Il mourut l'an 66 de l'ere des Séleucides. Les habitans de Smyrne lui décernerent les honneurs divins, & chaque particulier l'honora d'un culte qui étoit un témoignage de ses bienfaits. On n'a point gravé le surnom de dieu sur ses médailles, & on ne le distingue des autres princes de son nom, qu'à son nez court & recourbé.

ANTIOCHUS III fut, de son vivant, surnommé le *grand*, & ce titre lui a été confirmé par la postérité, qui seule a droit de le déférer aux rois. Il étoit fils de Séleucus second & de Laodice. Il succéda à son frere Séleucus III, qui ne fit que paroître sur le trône. L'empire des Séleucides étoit alors en proie à la rebellion; chaque province fourmilloit un ambitieux qui aspiroit au pouvoir souverain. C'étoit sur-tout dans les pays situés au delà du mont Taurus, que l'esprit de révolte étoit le plus répandu. *Antiochus* eut ses propres sujets à conquérir; & ce fut ceux qu'il honora de sa confiance, qui furent ses plus dangereux ennemis. Deux freres, dont l'un nommé *Molon* & l'autre *Alexandre*, avoient obtenu les gouvernemens de la Perse & de la Médie, dès qu'ils furent armés du pouvoir, s'en servirent pour se rendre indépendans d'un prince dont ils méprisoient la jeunesse. *Antiochus* instruit de leur révolte, envoya contre eux Hérodote & Xénon, & ne voulant point avoir des sujets à combattre, il se mit à la tête d'une autre armée pour faire la conquête de la Célé-Syrie, dont Théodate, qui en étoit gouverneur, avoit promis de le mettre en possession. Le monarque Syrien fut reçu dans Tyr & Ptolémaïde comme un libérateur. Il fut arrêté dans le cours de ses prospérités par l'inondation du Nil, qui servit de barriere à l'Egypte. Il se retira à Seleucie sur l'Oronte, où il accepta la paix qui lui fut offerte par Ptolémée, & qui lui étoit nécessaire pour réunir toutes ses forces contre ses sujets rebelles. Ses lieutenans avoient été taillés en pieces. Zénate, qui leur fut substitué dans le commandement, essuya d'humilians revers, qui laisserent Molon maître de plusieurs provinces. *Antiochus* courut alors la nécessité de se montrer lui-même aux rebelles. Il les joignit dans les plaines d'Apollonie. Sa présence imposante pénétra de respect les soldats de Molon, qui passerent dans son camp, & ce chef se vit abandonné. Le monarque, vainqueur sans effusion de sang, tourna ses armes contre plusieurs peuples barbares qui faisoient des invasions dans ses états. Ses premiers coups tomberent sur Artabazane, vieillard décrépit, dont l'empire subsistoit depuis plusieurs siecles, & dont Alexandre avoit dédaigné la conquête. Ce prince trop foi-

ble pour réſiſter aux forces de l'Aſie, ſouſcrivit à toutes les conditions qui lui furent preſcrites.

Tandis qu'*Antiochus* étoit occupé à cette guerre, Achéus, ſon parent, qu'il avoit établi gouverneur des provinces ſituées au delà du Taurus, s'en fit proclamer roi dans la ville de Laodice en Phrygie. *Antiochus* différa de le punir pour marcher contre le roi d'Egypte, qu'il regardoit comme l'artiſan de cette révolte. Ces deux princes formoient des prétentions ſur la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie; & comme ils n'appuyoient leur demande ſur aucun titre, il n'y avoit que la force qui pût en aſſurer la poſſeſſion. *Antiochus* ſe mit à la tête de ſon armée, les Egyptiens l'attendirent dans une chaîne de montagnes du Liban. Ce fut là que s'engagea une ſcène meurtriere, où les Syriens eurent tout l'avantage. On livra dans le même jour ſur mer un ſecond combat, dont le ſuccès fut indécis. Les Egyptiens vaincus ſur terre, choiſirent une poſition ſi avantageuſe, que le vainqueur ne put profiter de ſes avantages. La campagne ſuivante fut mémorable par la bataille de Gaza. *Antiochus* vaincu, abandonna ſes conquêtes, & ſe retira dans ſes états avec les débris de ſon armée, qu'il employa contre Achéus. Ce rebelle, vivement pourſuivi, ſe réfugia dans Sardes, ville extrêmement fortifiée, d'où il ſe flattoit de défier les vengeances d'un maître irrité. Il y fut trahi par un Crétois qui le livra à *Antiochus*. Les droits du ſang ne purent le ſouſtraire au ſupplice, ſes membres furent mutilés, & ſa tête fut attachée à une croix pour ſervir d'exemple à ceux qui auroient la tentation de l'imiter.

Antiochus eut une nouvelle guerre à ſoutenir contre Arſace, fils de celui qui avoit fondé l'empire des Parthes. Il trouva alors un ennemi véritablement digne de lui. Arſace montra tant de grandeur & de capacité, qu'*Antiochus* aima mieux l'avoir pour ami que d'être dans la néceſſité de le traiter en rebelle. Leurs armées réunies marcherent contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Cette guerre tira en longueur; & quoiqu'*Antiochus* la fit en grand capitaine, il trouva par-tout un ennemi formidable. Rebuté de combattre ſans fruit, il laiſſa Euthydeme poſſeſſeur de ſes uſurpations. Cette ceſſion lui parut avantageuſe, parce qu'elle mettoit une barriere entre ſes états & les Scythes Nomades qui ſans ceſſe infeſtoient ſes frontieres. Ce prince, incapable de ſoutenir le repos, ne ſe plaiſoit que dans le tumulte des armes; & quand le calme régnoit dans ſes états, il portoit la tempête chez ſes voiſins. L'Egypte affoiblie par ſes diviſions, excita ſon ambition. Il rechercha l'alliance de Philippe de Macédoine, également avide de partager une ſi riche proie. *Antiochus* entra dans la Célé-Syrie, dont il fit la conquête, tandis que Philippe, qui s'étoit avancé dans la Cherſoneſe de Thrace, en impoſoit à l'Egypte. Les Romains, flattés du titre de protecteurs des peuples & d'arbitres des rois, écouterent les plaintes des habitans d'Alexandrie, qui craignant de tomber ſous une domination étrangere, implorerent leur aſſiſtance. Le ſénat envoya des ambaſſadeurs aux deux monarques, pour leur offrir l'alternative ou de les avoir pour ennemis, ou de mettre bas les armes. *Antiochus* affecta une aveugle déférence pour un ordre qui humilioit en ſecret ſa fierté. Il s'éloigna de l'Egypte avec ſon armée, qu'il conduiſit contre Attale, roi de Pergame & allié des Romains. Le ſénat lui envoya un ambaſſadeur pour lui ſignifier qu'ayant beſoin des troupes & de la flotte d'Attale, il eût à s'abſtenir de toute hoſtilité contre ce prince; & cet ordre fut exécuté ſans réplique. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Ptolémée lui enleva la Célé-Syrie & la Judée. *Antiochus* arma pour les reprendre. Les Egyptiens furent défaits ſur les bords du Jourdain, & le vainqueur entra triomphant dans les villes de Sidon & de Gaza, dont les richeſſes furent la proie du ſoldat. *Antiochus* ambitionnoit de rendre à ſon empire l'éclat qu'il avoit jeté ſous les premiers Séleucides, par la réunion des provinces ſituées au delà du Taurus: mais la guerre d'Egypte l'empêchoit de porter ſes forces vers l'orient. Ce fut pour la terminer qu'il donna ſa fille en mariage à Ptolémée dont il déſiroit ſe faire un allié. Cette princeſſe devenue reine d'Egypte, en embraſſa les intérêts. Ce fut elle qui ſollicita les Romains à faire la

guerre à son pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir sous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aima mieux être leur ennemi que de ramper leur esclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui seul pouvoit défendre, fut le joindre à Ephese pour l'animer dans le dessein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence; il proposa de transporter le théatre de la guerre dans l'Italie, comme le seul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux avec dix mille hommes de pied & mille chevaux, qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conseils furent écoutés & ne furent point suivis. Les courtisans, jaloux de la faveur de cet illustre fugitif, le calomnierent dans l'esprit du monarque; & le plus grand général de son siecle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ses conseils, fut vaincu près des Thermopiles par Assirius, qui le força d'abandonner la Grece & de se retirer en Asie. Sa puissance ébranlée par ce premier coup, pencha vers sa ruine par une nouvelle défaite; &, après une guerre où il avoit été l'agresseur, il accepta une paix honteuse, qui lui enleva la domination de toutes les provinces situées au delà du Taurus. Il fallut encore se soumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuisa ses trésors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elémaïde. Ce sacrilege ne resta point impuni; les barbares, indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le surprirent & l'assassinerent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un festin par ses courtisans. Ce prince laissa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité jusqu'à la profusion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit, qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque chose de contraire à la loi, assurant qu'il ne vouloit régner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Persique, au confluent du Tygre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par sa magnificence, fut appellée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que sa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'historien Mnesiproleme fut son plus cher favori. Quiconque fait de grandes choses aime ceux qui les transmettent à la postérité. Dans les différens périodes de sa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans sa jeunesse capable de tout exécuter, mais appesanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince sont extrêmement rares. Il y est représenté sous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il régna trente-sept ans, & mourut dans la 126e année de l'ere des Séleucides. Il laissa neuf enfans, cinq princes & quatre princesses.

Ce prince se servoit d'une thériaque contre toute sorte de poisons; la composition en étoit écrite sur une pierre à l'entrée du temple d'Esculape. Voici la recette: prenez thym, opopanax, millet, de chacun deux gros & cinq grains; tresle, un gros deux grains & demi; semence d'anet, de fenouil, d'anis, de poivrette, d'ache, de chacun seize gros & quinze grains; farine d'ers, douze gros & trente grains: pulvérisez ces drogues, passez-les par le tamis, & faites-en des trochisques de demi-gros, avec de bon vin; la dose est d'un demi gros dans un quart de pinte de vin. Pline, *lib. XX. cap. 24.* (*N*)

Antiochus IV joignit au surnom de *dieu* celui d'*Epiphane* ou *illustre*. Les Romains, après la défaite de son pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des otages se faisoit tous les trois ans: Démétrius, fils du roi Séleucus son frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois si magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été assassiné par Héliodore, qui avoit cru par un meurtre se frayer un chemin au trône de Syrie. Attale & Eumene, ses deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent ensemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils dissiperent les partisans. Ce fut par le conseil de ses deux freres qu'il envahit

la puiſſance ſuprême qui appartenoit à ſeur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ſes penchans : il ſortoit de ſon palais avec quelques compagnons de ſes débauches, &, ſans décence dans ſes mœurs, il donnoit au public le ſpectacle ſcandaleux de l'ivreſſe & de l'intempérance. Quelquefois il ſe montroit ſans ſuite, vêtu d'une robe d'or, & portant ſur ſa tête une couronne du même métal ; &, prodigue ſans être libéral, il jetoit l'argent à la populace, en diſant : *cet argent appartient à celui qui pourra le ramaſſer*. Il ſe rendoit quelquefois dans la place publique, où, vêtu à la Romaine, il arrêtoit les paſſans, dont il ſollicitoit, à prix d'argent, les ſuffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple ; & lorſqu'il avoit été nommé, il ſe plaçoit ſur une chaiſe d'ivoire pour rendre la juſtice. C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majeſté du trône. Il faiſoit paroître la même extravagance dans la diſtribution des charges & des honneurs ; & plus ſon choix étoit ſcandaleux & bizarre, plus il lui ſembloit jouir de ſon pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la ſouveraine ſacrificature des juifs, Onias, reſpectable par ſa ſcience & ſes mœurs, pour en revêtir Jaſon, flétri par l'excès de ſes impiétés. Ce prêtre ſacrilege introduiſit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jéruſalem ; quelques juifs apoſtats qui lui étoient dévoués, & qui jouiſſoient du droit de bourgeoiſie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes ſommes d'argent, pour fournir aux dépenſes des ſacrifices qu'on offroit à Hercule. La circonciſion fut défendue, afin que les juifs, dans leur nudité, reſſemblaſſent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur ſingularité.

Quoique *Antiochus* fut bizarre dans ſes goûts, & ſans frein dans ſes penchans, il n'étoit pas ſans élévation dans l'eſprit ; mais, s'il eut des talens, il n'en montra ſouvent que l'abus. La Paleſtine & la Célé-Syrie étoient, depuis long-temps, une ſemence de guerre entre l'Egypte & la Syrie ; Ptolémée Philometor les revendiquoit, prétendant que, dans le partage de la ſucceſſion d'Alexandre, ces provinces avoient été cédées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouiſſoient que par droit de conquête. *Antiochus*, informé des préparatifs de Ptolémée, le prévint par ſa célérité. Son armée, nombreuſe en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action ſanglante entre Peluze & le mont Caſſius ; la victoire ſe déclara pour les Syriens. Ptolémée vaincu leve une nouvelle armée, qui eſſuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs, acharnés au carnage, auroient exterminé juſqu'au dernier des Egyptiens, ſi *Antiochus* n'eût réprimé leur férocité. Cette modération dans la victoire, lui concilia le cœur des vaincus ; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouverent ſa clémence & ſes bienfaits ; on ignore ſi Philometor fut pris dans le combat, ou ſi, ſe défiant de ſes ſujets, il ſe réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus*, charmé d'avoir ſon neveu en ſa puiſſance, écouta la voix de la nature ; il l'admit à ſa table, & prenant le titre modeſte de ſon tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les alexandrins proclamerent roi ſon jeune frere, connu ſous le nom de *Ptolémée Evergette*, & plus célebre encore ſous celui de *Phiſcon*.

Le bruit de la mort d'*Antiochus* ſe répandit dans la Judée. L'impie Jaſon, trompé par cette fauſſe nouvelle, fit ſoulever les juifs par l'eſpoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'aſſemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jéruſalem ſe ſouſtrait à leur fureur, en ſe retirant dans la citadelle. *Antiochus*, irrité de la joie que les juifs avoient témoignée de ſa mort, marche contre Jéruſalem, trop foible pour lui réſiſter. Cette ville fut abandonnée au pillage ; le ſoldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, maſſacra juſqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans ; quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'eſclavage. Le temple ſaint devint le lieu de l'abomination ; l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vaſes qui ſervoient aux ſacrifices, furent enlevés pour orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des juifs, *Antiochus* rentra dans l'Egypte,

dont Philoun avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir son neveu injustement dépossédé. Les alexandrins, battus sur mer, implorerent l'assistance des Romains, qui envoyerent trois ambassadeurs pour régler le destin de l'Egypte. Ces députés trouverent *Antiochus* occupé au siege d'Alexandrie. Le monarque appercevant Popilius, qui étoit un des trois ambassadeurs & son ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embrasser; mais le fier Romain recula, & lui dit : *avant de recevoir vos politesses & de m'avouer votre ami, je veux savoir si vous êtes celui de Rome. Voici le décret du sénat que je vous présente, prenez & lisez. Antiochus* demanda quelques jours pour préparer sa réponse; l'inflexible Popilius traça un cercle sur le sable autour du roi, & lui dit : *il ne sortira une réponse avant de sortir de ce cercle. Antiochus*, étonné de tant de hauteur, prenant de se soumettre aux ordres du sénat, & la paix fut conclue.

Antiochus retiré dans ses états, y fit publier un édit qui ordonnoit, sous peine de mort, à tous les peuples de sa domination, de n'avoir plus qu'un même culte & les mêmes cérémonies religieuses. Des inspecteurs séveres furent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magistrats fut envoyé aux juifs, pour leur prescrire de substituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs peres. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & d'y placer des idoles, comme dans ceux des autres nations, qui se soumirent, sans murmurer, à cet édit. Plusieurs juifs tomberent dans l'apostasie; le simulacre de Jupiter Olympien fut placé dans le temple du vrai Dieu; le sanctuaire fut souillé par le sacrifice des animaux immondes. Ceux qui persévérerent dans leur culte, redoublerent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les samaritains, pour faire honneur au monarque Syrien, nierent d'être des rameaux sortis de la même tige, & falsifiant leur origine, ils se dirent descendus des Medes & des Perses. La foi, ébranlée en Israël, n'y fut point tout-à-fait éteinte. Quelques juifs, fideles à leur Dieu, se retirerent dans des cavernes pour y célébrer le sabath; le feu de la persécution les y suivit : ils furent tous la proie des flammes. Plusieurs femmes, victimes de leur zele, furent précipitées du haut des remparts, avec leurs enfans, qu'elles tenoient serrés dans leurs bras. L'anniversaire du roi offrit de nouvelles scenes d'atrocité; il fut ordonné d'assister aux sacrifices de Bacchus, avec une couronne de lierre sur la tête. Plusieurs refuserent d'obéir, on les fit assembler dans un cercle que formoit l'armée; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui résisterent à l'appareil des tourmens, furent massacrés sans pitié. Le vieillard Eléazar aima mieux se voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept freres firent le même refus, & furent conduits à Antioche, avec leur mere, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyre. Ce fut dans cette persécution que les enfans du pontife Mathathias, célebres sous le nom de machabées, firent éclater ce courage héroïque qui a été consacré dans nos annales saintes, & qu'au défaut des historiens profanes, nos écrivains sacrés ont préservés de l'oubli.

Tandis que les fureurs de l'intolérance désoloient la Judée, le monarque persécuteur célébroit à Daphné, fauxbourg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces sortes de solemnités. Apollonius, qu'il avoit laissé en Judée, y entretenoit le feu de la persécution, & les supplices multipliés ne faisoient qu'augmenter le nombre des prétendus rebelles. Il fondit sur eux le jour du sabath, & tous se laisserent égorger comme des agneaux sans défense. *Antiochus*, irrité de leur résistance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aisé de les détruire que de les asservir. Il leve une armée formidable pour les exterminer; mais ses trésors épuisés ne lui fournissoient pas les moyens de la faire subsister : il parcourut les différentes provinces de sa domination pour y recevoir les tributs; son char se brise dans sa marche, & il tombe enseveli sous les débris. Il mourut quelques

jours après, chargé d'ulceres, d'où s'exhaloit une odeur empoisonnée, qu'on regarda comme une punition de ses crimes. Ce prince fut un assemblage de grandeur & de foiblesse, de vices & de vertus, parce qu'il se montra toujours tel qu'il étoit, sans se donner la peine de mettre un frein à ses passions. Toutes les villes de sa domination éprouverent ses bienfaits; plusieurs furent embellies de cirques, de théatres & d'autres édifices pompeux. Ce fut surtout dans le culte public qu'il fit éclater sa magnificence: les temples enrichis par ses offrandes, lui parurent plus dignes d'être la demeure de la divinité. Il régna douze ans, & mourut l'an 49 de l'ere des Séleucides. Il est représenté sur ses médailles avec des attributs différens; sur les unes, il tient un foudre dans sa main droite, & une hache dans sa gauche; dans d'autres, il a le front ceint d'un diadême avec la couronne rayonnante que portoient les dieux; mais on ne lit sur aucune ni le surnom de *dieu*, ni celui d'*épiphane*.

ANTIOCHUS V *ou* ANTIOCHUS EUPATOR, n'avoit que neuf ans à la mort de son pere Epiphane, dont il fut le successeur au trone de Syrie. Le surnom d'*Eupator* lui fut donné pour désigner qu'il étoit heureux d'avoir eu pour pere un si grand roi. Epiphane en mourant, confia à Philippe, son frere de lait, l'éducation de son fils, & l'administration du royaume pendant sa minorité; & pour marque du pouvoir dont il le faisoit dépositaire, il lui remit son diadême, sa simmare & son anneau royal, pour les rendre à son fils, lorsqu'il auroit atteint l'âge de gouverner. Les volontés du monarque mourant ne furent point exécutées. Lysias, parent d'Eupator, humilié de se trouver dans la dépendance d'un régent sans naissance, dit que c'étoit blesser la majesté du trône, que de donner un tuteur à un roi. Le jeune prince, sans expérience, prit lui-même les rênes de l'empire, & le premier usage qu'il fit de son pouvoir, fut de mettre Lysias à la tête de ses armées, & de se reposer sur lui du soin des affaires. Ce général véritablement roi, sans en avoir le titre, continua la guerre allumée dans la Judée, où il n'essuya que des revers, quoiqu'il eut sous ses ordres toutes les forces de la Syrie; il fut vaincu par une poignée de juifs commandés par Judas Machabée, qui lui tua onze mille hommes de pié, & seize cents chevaux; le reste de cette grande armée, saisie de terreur, se dissipa sans combattre. Le général Israélite fut merveilleusement secondé par un ange exterminateur, qui fit un grand carnage des ennemis du peuple de Dieu. Lysias reconnut enfin qu'un Dieu combattoit pour les juifs; & craignant de s'exposer à la rigueur de ses vengeances, il leur accorda la paix avec la liberté de leur culte. Les généraux qu'il laissa pour la faire observer, continuerent leurs hostilités; & les revers qu'ils éprouverent, déterminerent Antiochus à se mettre à la tête de cent mille hommes de pié, & de vingt mille chevaux. Il marche contre Jérusalem, résolu d'en faire le tombeau de ses habitans. Judas Machabée, bien inférieur en nombre, mais plein de confiance dans le Ciel, forme le projet de l'arrêter dans sa marche, &, profitant des ténebres, il fond avec impétuosité sur son camp. Le carnage fut affreux jusqu'à la renaissance du jour, que le chef des israélites fit sa retraite. Le monarque, revenu de son premier étonnement, fait avancer son armée dans les défilés qu'occupoit le chef intrépide des israélites, qui, trop foible pour résister à une foule de combattans, eut l'habileté de se dérober, sans être inquiété. *Antiochus* se présente devant Jérusalem, dont les habitans épouvantés abandonnerent la défense; mais Dieu qui veilloit à sa conservation, suscita un puissant ennemi à leur persécuteur. Philippe, que le pere d'Eupator avoit désigné pour être son tuteur, s'étoit vu honteusement dégradé par Lysias; ce sujet disgracié s'étoit retiré dans les provinces de Médie & de Perse, où il intéressa à sa vengeance les soldats vétérans qui avoient servi sous Epiphane. Il entra dans la Syrie, où il se rendit maître d'Antioche, & de plusieurs villes importantes. *Eupator*, alarmé de ses progrès, sent la nécessité de retourner dans ses états. Il accorde la paix aux juifs, fait relever les murs de leur temple, où il offre lui-même des sacrifices, avec les cérémonies judaïques. Il reprend ensuite la route d'An-

tioche, qu'il fait rentrer sous son obéissance. Philippe, qui tombe en son pouvoir, expire au milieu des supplices, & la rebellion est étouffée. Ce fut dans ce temps, que les Romains, qui vouloient tenir tous les rois dans leur dependance, lui envoyerent des ambassadeurs pour lui ordonner de ne rien faire dans ses états sans leur aveu. On lui prescrivit de tuer tous les éléphans qui excéderoient le nombre accordé à son pere par les traités. On coupa le jarret à plusieurs de ces animaux, en qui les Syriens mettoient toute leur confiance. Ce spectacle jeta la consternation dans toute la Syrie. Un particulier, indigné contre les ambassadeurs, poignarda Octavius, chef de cette députation; & cet assassinat qui n'avoit point été commandé par le roi, lui attira le ressentiment du peuple Romain. Démétrius, fils de Séleucus, qui pour lors étoit en otage à Rome, profita de cette circonstance pour rentrer dans l'héritage de son pere. Il se rendit en Syrie, sans en demander la permission au sénat; & dès qu'il fut arrivé en Lycie, il publia un manifeste pour déclarer qu'il ne prenoit les armes que contre Lysias, meurtrier d'Octavius. Un motif si noble étoit le voile d'une ambition démesurée. Il marcha contre Apamée dont il se rendit maître, dirigeant ensuite sa marche vers Antioche. Le jeune roi, accompagné de Lysias, vint à sa rencontre sans escorte & sans suite. Dès que Démétrius les eut en son pouvoir, il les fit massacrer, pour régner sans rivaux. *Antiochus Eupator* ne régna que deux ans; & l'histoire de son regne est celle de ses généraux & de ses ministres; c'est pourquoi il est représenté sur ses médailles sous la figure d'un enfant. Il mourut l'an 151 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VI, fils d'Alexandre Eupator, & petit-fils d'Antiochus le dieu, prit, comme son aïeul, le surnom de *dieu*, auquel il joignit celui d'*Epiphane*.

Il fut élevé en Arabie, pour n'être pas la victime des ambitieux qui se disputoient le trone de Syrie. Diodote, qui prit soin de son éducation, se servit de ses droits & de son nom pour se frayer un chemin au pouvoir suprême. Démétrius Nicanor, se croyant paisible possesseur du trone de Syrie, licencia son armée, & laissa son royaume sans défense. Diodote profita de cette imprudence pour faire valoir les droits d'*Antiochus*, &, fortifié de l'alliance de Jonathas, il marche contre Démétrius, sur lequel il remporte une pleine victoire. Antioche lui ouvre ses portes, & *Antiochus* proclamé roi, prend le nom de *Nicéphore*, qui signifie *vainqueur*. Il ne fut jamais véritablement roi, puisqu'il ne fut reconnu que dans quelques contrées de Syrie; & quoique les médailles lui donnent ce nom, il est certain que c'est plutot par égard pour ses droits, que par la réalité de sa puissance. Ce fantome de monarque ne régna que trois ans. Diodote se croyant assuré de l'affection des soldats, le fit massacrer pour se substituer à ses droits, l'an cent soixante & dix de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VII étoit fils de Démétrius Soter, & frere de Démétrius Nicanor. Les vœux du peuple & de l'armée l'appellerent au trone de ses ancêtres, que Tryphon avoit usurpé. Dès qu'il eut donné le signal d'une révolution, les Syriens abandonnerent le camp de l'usurpateur, pour se ranger sous le drapeau de l'héritier de leurs rois. Tryphon étonné de cette défection générale, n'eut d'autre ressource que la fuite; après avoir erré dans la Phénicie, il se réfugia dans la ville d'Apamée sa patrie. Il y fut bientôt assiégé; on assure que, pour favoriser sa fuite, il sema sur toute sa route une quantité de pieces d'or, que les soldats qui le poursuivoient s'occuperent à ramasser, & leur avarice ralentit leur activité. Apamée n'opposa qu'une foible résistance; Tryphon fut tué les armes à la main, & selon d'autres, il fut poignardé dans la maison où il avoit pris naissance. Antiochus, paisible possesseur de l'héritage de ses peres, prit le nom d'*Evergette*, qui signifie *bienfaisant*. Joseph est le seul qui lui donne celui de *Soter* & de *pieux*, qu'on ne lit sur aucune de ses médailles. Eusebe assure qu'il fut surnommé *sidetes*, à cause de sa passion pour la chasse. Les juifs, dont il avoit été l'ami, & dont il avoit reçu des secours, éprouverent son ingratitude; il leur offrit l'alternative de se préparer à la guerre, ou de

de lui reſtituer Joppé, Gaza & la citadelle de Jéruſalem, ou de lui payer cinq cents talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille ſomme ſur toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il eſſuya, il fit marcher contre eux un de ſes généraux, qui dévaſta le territoire d'Iſraël. Les juifs qui tomberent en ſon pouvoir furent condamnés aux fonctions de l'eſclavage. Jean, fils de Simon, remporta ſur lui une victoire qui affranchit pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolémée, frere de Jean, dont il avoit épouſé la ſœur, fut jaloux de ſa gloire, & ſe voyant exclus des places où il pouvoit ſervir ſa patrie, il eut la lâcheté de la trahir. Il invite à un feſtin Simon & ſes deux fils, Mathathias & Juda, qui furent égorgés par cet hote parricide. Ptolémée odieux à ſa nation, écrit à *Antiochus* de lui envoyer des troupes pour lui ſoumettre toute la Judée. L'armée Syrienne marche contre Jéruſalem pour en faire le ſiege. Jean, chargé de la défendre, en fait ſortir toutes les bouches inutiles; cette multitude rebutée de ſes concitoyens, ſe trouva enfermée entre les murs & les Syriens, où elle fut obligée de ſe nourrir d'herbes & de racines; le ſpectacle de leur miſere attendrit Jean, qui conſentit à les faire rentrer dans Jéruſalem. Il ſollicita enſuite une treve de ſept jours, pour pouvoir pratiquer les devoirs preſcrits par la religion. *Antiochus* y conſentit, & ne bornant point là ſa générosité, il envoya des taureaux & des vaſes remplis de parfums pour ſervir aux ſacrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe juſqu'aux portes de Jéruſalem; c'eſt ce qui fit donner à ce monarque le ſurnom de *pieux* par les juifs. Cet acte de piété détermina les aſſiégés à la ſoumiſſion, & ils ne demanderent d'autres conditions que le privilege de vivre ſelon leurs loix & de pratiquer leurs rites ſacrés. La plupart des courtiſans ſouhaitoient la ruine de Jéruſalem & la diſperſion de ſes habitans. Mais *Antiochus*, que ſon penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur ſoumiſſion; il exigea que les juifs lui remettroient leurs armes, détruiroient les fortifications de leurs villes, qui toutes furent ſoumiſes à un tribut annuel; ce fut ainſi que la Judée fut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus informé que Scipion ſe préparoit à faire le ſiege de Numance, lui envoya de riches préſens pour concilier ſa bienveillance. L'uſage étoit d'offrir aux généraux de ce peuple conquérant, ces préſens dans le ſecret. Scipion déſintéreſſé les reçut aſſis ſur ſon tribunal en préſence de ſon armée; il ordonna au queſteur de les dépoſer dans le tréſor public, pour les diſtribuer aux ſoldats qui ſe diſtingueroient par quelque action d'éclat. *Antiochus* ſe voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité ſon frere Démétrius Nicanor. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans ſous ſes drapeaux, il traînoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuiſiniers, de pâtiſſiers, de comédiens & d'autres artiſans & miniſtres du luxe & des voluptés. Les tentes reſſembloient à des ſalles de feſtin; la marche étoit embarraſſée par des chariots remplis de viandes, de poiſſons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les ſoldats portoient des couronnes de fleurs & de rubans, & l'on reſpiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens, ſpectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inſpirer de la terreur. *Antiochus* étoit ſuivi de Jean, pontife de Jéruſalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Les rois de l'Orient, indignés de l'orgueil altier des Parthes, ſe déclarerent pour les Syriens qu'ils regarderent comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vinrent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Aſſyrie, & ſa défaite rendit *Antiochus* maître de pluſieurs provinces: il remporta deux autres victoires qui furent ſuivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples ſe rangerent à l'envi ſous ſa domination, & l'empire des Parthes fut reſſerré dans la ſeule province dont il tire ſon nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit dans une eſpece de captivité Démétrius, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il ſe flattoit par cette diverſion d'éloigner de ſes

états un ennemi qui auroit les siens à protéger ; mais *Antiochus* fut constant dans ses premiers desseins. Phraates se sentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat, tâcha inutilement de l'attirer dans des embûches. Les Syriens répandus dans des villes, y exigerent des contributions excessives, qui soulevérent contre eux tous les peuples ; ils furent attaqués dans leurs quartiers d'hiver, & comme ils étoient épars, ils ne purent se prêter un secours réciproque : on en fit un grand carnage dans plusieurs villes. *Antiochus* réunit toutes les troupes qui étoient près de lui, pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il fut attaqué sur sa route par les Parthes ; il se défendit avec intrépidité ; mais son escorte épouvantée l'abandonna, & il se fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus, en ternit l'éclat par son intempérance. Ennemi de la flatterie, on pouvoit lui dire les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse, il se réfugia dans la cabane d'un laboureur, & l'ayant interrogé sur ce qu'on pensoit de lui, le laboureur qui ne le connoissoit point, lui dit : *notre roi est juste & bienfaisant, mais il a de méchans ministres.* Le lendemain, à la renaissance du jour, ses gardes arriverent & le revêtirent de sa pourpre & de son diadême. Le paysan se souvint en tremblant de son indiscrétion ; mais le monarque le rassura & lui dit : *vous m'avez révélé des vérités que je n'ai jamais entendues à ma cour.* Il régna douze ans, & neuf selon Eusebe, dont l'opinion est adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VIII, roi de Syrie, eut le surnom d'*Epiphane* & de *Griphon ;* quoiqu'il fût le dernier des fils de Démétrius Nicanor, il fut élevé au trône au préjudice de ses freres, par les intrigues de sa mere Cléopâtre, qui lui fit déférer le vain titre de roi dont elle se réserva toute la puissance. Cette princesse, fille de Ptolémée Philometor, n'entra dans la maison des Séleucides que pour la remplir de meurtres & de discorde : épouse & mere parricide, elle s'abandonna à toutes les fureurs qui pouvoient servir sa passion de régner. Séleucus, son fils aîné, vouloit venger sur elle le meurtre de son pere, elle le prévint en le perçant d'un coup de fleche. Cette marâtre plaça sur le trône le jeune *Antiochus*, dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire ; sa mere donnant un libre cours à son ambition, engloutit tout le pouvoir ; & insultant, pour ainsi dire, à la foiblesse de son fils, elle fit graver sur les médailles son nom avant celui du jeune monarque ; son gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune Syrien nommé *Alexandre*, profita du mécontentement des peuples pour se frayer une route au trône ; &, quoiqu'il fût d'une naissance obscure, il se dit fils d'Alexandre Bala ou Balès, dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favoriserent son imposture. Les Syriens, impatiens du joug dont les accabloit la régente, le reconnurent pour roi, sans examiner la légitimité de ses titres ; & après plusieurs combats, où il eut toujours la supériorité, il crut n'avoir plus besoin de secours étrangers pour se maintenir sur le trône. Ptolomée qui avoit le plus contribué à son élévation, exigea, pour prix de ses services, qu'il lui rendit hommage ; & sur le refus qu'il essuya, il fit des préparatifs pour détruire son propre ouvrage ; il avoit besoin de Cléopâtre pour assurer sa vengeance ; il se réconcilia avec elle, & leurs forces réunies marcherent contre leur ennemi commun : les trésors d'Alexandre étoient épuisés, son industrie sacrilege lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de piller les richesses du temple de Jupiter : le peuple furieux rompit le frein de l'obéissance. *Antioche* prit les armes pour venger l'outrage fait à son dieu. Alexandre, prêt à être la victime de cette multitude effrénée, sauva sa vie par la fuite ; mais également ennemi des hommes & des dieux, il fut découvert & massacré. *Antiochus* resserré jusqu'alors dans une contrée obscure de la Syrie, rentra dans la possession absolue du royaume de ses ancêtres : il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit sa mere ; cette marâtre trop familiarisée avec le commandement pour rentrer dans la condition de sujette, résolut de se débarrasser d'un roi qui ne vouloit plus être esclave.

Cette femme ſans frein & ſans remords dans le crime, lui préſente une coupe empoiſonnée : le prince inſtruit de ſes deſſeins, refuſe le funeſte breuvage, & lui en allegue les motifs : il lui déclare enſuite, que pour ſe juſtifier elle n'a que la reſſource de faire ſur elle-même l'expérience de la liqueur ſuſpecte : elle fut forcée de ſe ſoumettre à cette épreuve, dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monſtre altéré du ſang des Séleucides, dont elle eût éteint la race ſi elle n'eût été arrêtée dans ſa marche criminelle. Ce fut dans ce temps qu'*Antiochus* prit le ſurnom d'*Epiphane*, ſur ſes médailles : on ne lit ſur aucune celui de *Griphon* qui, ſelon Juſtin, lui fut donné à cauſe de ſon nez long & pointu : ce ſurnom n'étoit point aſſez noble pour être gravé ſur les monnoies. Joſeph le nomme encore *Philometor ;* mais cet hiſtorien crédule & ſuperſtitieux n'appuie ſon opinion ſur aucune autorité. Ce prince inſtruit au crime à l'école de ſa mere, voulut faire périr ſon frere qui, comme lui, s'appelloit *Antiochus*. Cet attentat, qui fut découvert avant d'être exécuté, fut la ſemence d'une guerre civile, où les deux partis éprouverent ſucceſſivement des ſuccès & des revers. Les deux freres également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune, conſentirent à partager la Syrie, & ce partage fut la ſource des diſcordes qui préparerent la ruine des Séleucides. Epiphane âgé de quarante-cinq ans, fut aſſaſſiné par Héracléon qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs : ſon regne, de trente-huit ans, fut agité de diſſentions domeſtiques ; il mourut l'an 315 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS IX, ſurnommé *Philopator*, étoit fils d'Antiochus Evergette, & frere uterin d'Antiochus Epiphane ; il prit auſſi le nom de *Cizic*, parce qu'il avoit été élevé dans une ville de ce nom ; mais il eſt plus connu ſous celui de *Philopator*, qu'il ambitionna par prédilection, comme un témoignage de ſa piété filiale, & pour ſe concilier l'affection des Syriens pénétrés de reſpect pour la mémoire de ſon pere, qui les avoit gouvernés plutôt en pere qu'en ſouverain. Ce prince échappé à la mort que lui préparoit ſon frere, le força de partager avec lui l'empire de Syrie : tant que Philopator reſta dans la vie privée, il parut digne d'une plus grande élévation ; mais dès qu'il fut revêtu du pouvoir ſuprême, il s'abandonna ſans pudeur à la baſſeſſe de ſes penchans ; il ne diſpenſa les honneurs & les dignités qu'aux miniſtres de ſes plaiſirs : ſa cour fut remplie de bouffons, de bateleurs qu'il récompenſoit avec magnificence, parce qu'ils avoient ſeuls le ſecret de le tirer de l'aſſoupiſſement où le plongeoient ſes excès. Son goût pour faire danſer les marionnettes, lui fit faire pluſieurs découvertes dans les méchaniques ; il trouva le ſecret de faire des oiſeaux artificiels qui, par des reſſorts ingénieux, planoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les ſoins du trône, il ſe livroit à ſes occupations indécentes & futiles, ſon neveu Séleucus, qui régnoit dans la partie de la Syrie dont il avoit hérité de ſon pere, ne vit dans Philopator qu'un concurrent efféminé, & qu'un uſurpateur de ſes dépouilles. Il raſſemble toutes ſes forces, & lui livre une bataille qui décida du deſtin de la Syrie. Philopator, entraîné par ſon cheval indocile & fougueux, fut précipité au milieu des eſcadrons ennemis, où ſe trouvant ſans défenſe, il aima mieux ſe donner la mort, que d'être redevable de la vie à ſon vainqueur. Ce prince paſſionné pour la chaſſe & pour d'autres amuſemens qui aviliſſoient ſa dignité, ne fut pas abſolument ſans talens. Méchanicien ingénieux, il inventa pluſieurs machines de guerre, qui furent perfectionnées dans les ſiecles ſuivans. La religion, dont les princes doivent donner l'exemple, ne lui parut qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire ; &, ſans reſpect pour les dieux, il fit enlever du temple la ſtatue d'or maſſive de Jupiter, haute de quinze coudées, & il eut l'adreſſe de lui en ſubſtituer une autre d'une matiere vile & groſſiere, qu'il eut ſoin de revêtir d'une feuille d'or ; elle étoit ſi ſemblable à la premiere, que perſonne ne s'apperçut de ſon ſacrilege. Cet attentat, s'il eût été découvert, auroit ſoulevé contre lui tout le peuple d'Antioche ; cette ville, plongée dans les délices & la débauche, s'abandonnoit aux fureurs du fanatiſme, & au ſcandale des plus aviliſſantes ſuperſtitions. *Antiochus* mourut l'an 217 de l'ere des Séleucides ;

& depuis son regne, la Syrie où se passerent tant de scenes éclatantes, a été dédaignée par les historiens, qui ne sont entrés dans aucun détail sur les actions de ses derniers rois. Les monumens qui nous restent sont épars dans différens écrivains, où il est pénible de les aller consulter : c'est une contrée où l'on marche au milieu des ténebres, & que les seuls antiquaires ont droit de parcourir, puisqu'il n'y a que les médailles qui fournissent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois, qui étoient autant de concurrens à l'empire, portoient presque tous le même nom, & avoient presque les mêmes attributs.

Antiochus X, surnommé *le pieux*, se vit sans appui après la mort de son pere Philopator. Séleucus, cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné sa mort ; mais ce prince infortuné trouva un asyle dans Arade, ville de Phénicie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Les dangers renaissans qu'il eut à essuyer, & qu'il fut éviter dans sa fuite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à sa conservation, pour le récompenser de sa piété filiale. Eusebe nous assure que les Phéniciens, charmés du respect qu'il conservoit pour la mémoire de son pere, lui déférerent le titre de *pieux*. Ses malheurs & ses vertus intéresserent tous les peuples en sa faveur ; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les soldats de Séleucus se rangerent sous ses enseignes, & le proclamerent roi de toute la Syrie, qui devint le théatre d'une guerre nouvelle. Séleucus vaincu, se retira à Mopsuete, où il exigea des sommes immenses pour lever une nouvelle armée : les habitans, épuisés par ses exactions, le brûlerent dans son palais avec tous ses partisans ; *Antiochus*, délivré de cet ennemi, eut bientôt à combattre un concurrent plus dangereux. Un autre *Antiochus*, fils d'Epiphane, prit le diadême & les armes pour venger la mort de son frere, & pour se substituer à ses droits au trône ; il s'empara de Mopsuete, qui fut détruite de fond en comble, & dont les habitans furent passés au fil de l'épée, pour les punir du meurtre de Séleucus. Mais cette prospérité ne fut que passagere ; *Antiochus* le pieux marcha contre lui & le vainquit : ce prince, craignant de tomber entre les mains de son vainqueur, ne prit aucune précaution pour traverser l'Oronte, où il se noya. Philippe, son frere jumeau, réclama son héritage, & se voyant à la tête d'une puissante armée, il ne se borna point à la partie de la Syrie, où ses freres avoient régné, il voulut en envahir la domination entiere. Il y eut plusieurs combats livrés entre ces deux princes rivaux. La fortune, longtemps incertaine, se déclara contre *Antiochus*, qui fut obligé de se réfugier chez les Parthes, dont il emprunta le secours pour rentrer dans ses états ; mais ses tentatives furent stériles ; après sa dégradation, il se tint caché dans le détroit de Cilicie, &, selon d'autres, dans la province de Comagene, où l'on soupçonne qu'il régna : l'histoire ne fixe point la date de sa mort.

Antiochus XI. Quoique ce prince n'ait jamais régné véritablement sur la Syrie, son nom est inscrit sur la liste des Séleucides ; il étoit le second fils d'Antiochus Epiphane, & frere du roi Séleucus IV. On lui donna le nom de Philadelphe à cause de sa tendresse pour ses freres, & celui de Didime, parce qu'il étoit frere jumeau de Philippe qui, comme lui, aspira au trône de Syrie après sa mort : il prit le diadême, & se mit à la tête d'une armée qui fut défaite par *Antiochus le pieux* ; il se précipita dans l'Oronte l'an 219 de l'ere des Séleucides.

Antiochus XII étoit fils d'*Antiochus le pieux*, qui ne laissa que ses malheurs pour héritage. La Syrie étoit alors en proie au brigandage des factions ; les peuples épuisés par les querelles des Séleucides, appellerent au trône Tigrane, roi d'Arménie ; *Antiochus* délaissé de ses sujets, fut élevé secrettement dans une province obscure de l'Asie, & c'est ce qui lui fit donner le nom d'*Asiatique*. Dans la suite, il régna conjointement avec son frere sur une partie de la Syrie, qui n'avoit jamais reconnu Tigrane pour roi. Ces deux freres, unis par la nature & par la conformité de leurs penchans, se rendirent à Rome pour y solliciter le royaume d'Egypte, dont leur

mere étoit légitime héritiere; ils y répandirent des sommes immenses; mais leur libéralité ne put assouvir l'avare cupidité de ce peuple vénal. Tigrane, en leur absence, fit mourir leur mere Sélenne, au nom de laquelle ils réclamoient l'Egypte; & cette mort fournit un prétexte aux Romains pour leur refuser du secours, ils quitterent Rome sans avoir rien obtenu. A leur retour en Syrie, ils apprirent que Mithridate, vaincu par les Romains, s'étoit réfugié en Arménie, auprès de Tigrane son gendre. Lucullus instruit de sa retraite, exigea qu'on lui livrât ce roi fugitif, pour servir d'ornement à son triomphe; mais Tigrane, respectant les droits de l'hospitalité, fut assez généreux pour lui répondre, qu'il aimoit mieux être son ennemi, que de se rendre l'objet de l'exécration publique, en livrant à l'ignominie ou à la mort le pere de sa femme. Ce refus fit transporter le théatre de la guerre dans ses états; *Antiochus* profita des circonstances pour rentrer en possession de l'héritage de ses peres. Tigrane, en partant pour l'Arménie, laissa la Syrie sans défense. *Antiochus* n'eut pas ses sujets à combattre; toutes les villes à l'envi lui ouvrirent leurs portes. L'affection que lui témoignerent les habitans de Damas, lui fit prendre le surnom de *Dionisius*, qui étoit celui de Bacchus, protecteur de leur ville: quelques-uns le regardent comme le dernier roi de la race des Séleucides. Les principaux événemens de son regne sont tombés dans l'oubli, & l'histoire se borne à nous apprendre qu'il porta la guerre en Arabie, & qu'il y remporta une victoire: il livra un nouveau combat où il perdit la vie, l'an 227 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XIII. *Antiochus*, dernier roi de Syrie, de la race des Séleucides, étoit fils d'Antiochus le pieux; il eut le surnom d'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé avec son frere en Asie, pour n'être pas la victime de Tigrane, roi d'Arménie, que les Syriens avoient appellé pour les gouverner. Après la mort de sa mere, il prit le nom de *Comagene*, ce qui semble indiquer qu'il en fut le roi; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dispensateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'Orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour mériter sa protection: *Antiochus* grossit la foule de ces Rois avilis; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entiere de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'*Antiochus* prit le surnom de *Callinicus*, qui signifie *victorieux*; comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-temps de la générosité de Lucullus; la possession de la Syrie excita son ambition; il franchit le Taurus à la tête d'une armée triomphante, & déclare la guerre à *Antiochus* dont le peuple Romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa foiblesse: il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche; le Romain, insensible à un si noble procédé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement *Antiochus* déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prieres son juge inexorable, qui lui répondit avec une hauteur insultante: » Je ne donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu tranquille & caché pendant tout le temps que Tigrane jouissoit de ses dépouilles: ce seroit vous déférer le prix de la victoire achetée au prix de notre sang; apprenez que les royaumes n'appartiennent qu'à ceux qui savent les défendre & les conserver. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit un présent inutile que Tigrane viendroit bientôt vous enlever; elle a besoin de défenseurs pour la soustraire aux brigandages des juifs & des Arabes qui en infestent les frontieres. » Ce fut par cet arrêt irrévocable que ce royaume, autrefois si florissant, fut réduit en province romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement à *Antiochus* la province de Comagene, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie où il régna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ere des Séleucides, dont nous nous sommes servis pour marquer les principaux événemens du regne des *Antiochus*, commence sous le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ere vulgaire ; on l'appelloit encore les *ans grecs*. Les juifs l'adopterent depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Macédoniens, & il en est fait mention dans le livre des Machabées. (*T--N.*)

ANTIOPE, (*Hist. anc. Myth.*) fille de Nictée, l'un des rois de la Boétie, devint enceinte avant d'être épouse ; & sur ce que son pere lui reprochoit sa fécondité, elle se dit femme de Jupiter. C'étoit une grande ressource dans les temps idolâtres. Vouloit-on tromper un pere, un mari ? on attribuoit aussi-tôt à la divinité le fruit de son incontinence. C'est ainsi qu'en avoit usé la mere de Romulus, celle d'Alexandre & de plusieurs autres grands hommes, auxquels on auroit pu reprocher le vice de leur naissance. Nictée eut pu succomber à la vanité de passer pour le beau-pere d'un Dieu, il aima mieux venger son honneur blessé. *Antiope* redoutant la vengeance, se réfugia à Sicione, où Epopéus l'épousa. Sa fuite causa une douleur si vive à son pere qu'il ne put y survivre : il se tua, laissant à Licus son frere le soin de le venger. Licus prit aussi-tôt Sicione, tua Epopéus, & fit enfermer *Antiope* dans une prison fort étroite. Elle y accoucha de deux jumeaux Amphion & Zétée. Dans la suite, ayant trouvé le moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui, pour la venger, tuerent Licus, & attacherent Dircée sa femme aux cornes d'un taureau furieux qui la mit en pieces. Amphion & Zétée, après avoir régné dans Thebes, furent ensevelis dans le même tombeau. Les Tithoréens leur rendirent une espece de culte religieux. Ils y portoient des offrandes tous les ans, lorsque le soleil entroit dans le signe du taureau. (*T--N.*)

* ANTIOPIA, (*Géogr. anc. & mod.*) ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de Nephthali, vers la frontiere d'Aser, entre Tyr & Betzaïde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village.

* ANTIPACHSU, (*Géogr. mod.*) petite île de la mer de Grece, sur la côte d'Epire, vis-à-vis le golfe de l'Arta, entre Corfou & Céfalonie.

* ANTI-PAPES, s. m. pl. (*Hist. eccl.*) on donne ce nom à ceux qui ont prétendu se faire reconnoître pour souverains pontifes, au préjudice d'un Pape légitimement élu ; on en compte vingt-huit depuis le troisieme siecle jusqu'à ce jour.

ANTI-PARALLELES (*lignes*), *Géométrie*. Soient deux lignes droites tirées comme l'on voudra dans le même plan, & que nous appellerons *A* & *B* ; soient deux autres lignes qui coupent les lignes *A* & *B*, & que nous nommerons *C* & *D* ; si l'angle de la ligne *C* avec la ligne *A* ou la ligne *B* est égal à l'angle de la ligne *D* avec la ligne *B* ou la ligne *A*, les lignes *C* & *D* sont appellées *anti-paralleles*. Elles seroient paralleles, si l'angle *C* avec *A* ou *B* étoit égal à l'angle de *D* avec *A* ou *B*.

La section d'un cône, faite par un plan anti-parallele à la base, est toujours une ellipse. *Voyez* CÔNE. (*O*)

* ANTIPARASTASE, s. f. figure de rhétorique, qui consiste en ce que l'accusé apporte des raisons pour prouver qu'il devroit plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppose. (*G*)

* ANTIPAROS, (*Géogr. anc. & mod.*) île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Paros. *Voyez* CAVERNE.

ANTIPASTE, s. m. (*Littérat.*) dans l'ancienne poésie, pié composé d'un iambe & d'un trochée, c'est-à-dire, de deux longues entre deux breves, comme dans ce mot *cōrōnārĕ*. *Voyez* PIÉ & VERS.

* ANTIPATHES, *ou* CORAIL NOIR. *Voyez* CORAIL.

ANTIPATHIE, s. f. (*Phyſ.*) des mots grecs ἀντὶ, *contre*, & πάθος, *passion*. C'est l'inimitié naturelle, ou l'aversion d'une personne ou d'une chose pour une autre, & dans ce sens l'opposé de la *sympathie*.

Telle est, dit-on, l'opposition naturelle & réciproque de la salamandre & de la tortue, du crapaud & de la belette, de la brebis & du loup. Telle est l'aversion naturelle & invincible de certaines personnes,

pour les chats, les souris, les araignées, &c. aversion qui va quelquefois jusqu'à les faire évanouir à la vue de ces animaux.

Porta, (*mag. nat. 20. 7.*) & Mersenne, (*Quest. comment. in Genes.*) en rapportent d'autres exemples, mais fabuleux & absurdes : un tambour, disent-ils, de peau de loup, fera casser un tambour de peau de brebis; les poules s'envolent au son d'une harpe garnie de cordes faites des boyaux d'un renard, &c. *Voyez* d'autres exemples réels d'*antipathie* sous les *art.* MUSIQUE, TARENTULE, &c. M. Boyle parle d'une dame qui avoit une grande aversion pour le miel; son médecin, prévenu qu'il entroit beaucoup de fantaisie dans cette aversion, mêla un peu de miel dans un emplâtre qu'il fit appliquer au pié de la dame. Il se repentit bientôt de sa curiosité, quand il vit le fâcheux dérangement que l'emplâtre avoit produit, & que l'on ne put faire cesser qu'en l'ôtant. Le docteur Mather raconte, qu'une demoiselle de la nouvelle Angleterre s'évanouit en voyant quelqu'un se couper les ongles avec un couteau, quoiqu'elle ne fût nullement émue en les voyant couper avec une paire de ciseaux. *Transf. Philos. n°. 339.*

Nous pourrions accumuler ici beaucoup d'autres exemples d'*antipathies* dont les auteurs sont remplis, & dont nous ne voudrions pas assurer généralement la vérité. Il nous suffit que l'existence des *antipathies* soit un fait certain, & reconnu pour tel.

Les Péripatéticiens enseignent que les *antipathies* proviennent de certaines qualités occultes, qui sont inhérentes dans les corps. *Voyez* OCCULTE, PÉRIPATÉTICIENS, &c. *Voyez aussi* SORTILEGE.

Les philosophes modernes, plus sages, avouent qu'ils en ignorent la cause. Quelques-uns ont prétendu l'expliquer, en regardant notre corps comme une espece de claveſſin, dont les nerfs sont les cordes. Le degré de tension des nerfs, differe dans chaque homme, ce qui occasione, disent-ils, un ébranlement différent de la part du même objet; & si cet ébranlement est tel qu'il produise une sensation désagréable, voilà l'*antipathie*. Mais comment un degré de tension plus ou moins grand, & peut-être quelquefois peu différent, produit-il dans deux hommes des sensations tout oppofées? voilà ce qu'on n'expliquera jamais. Il ne s'agissoit que d'avouer son ignorance un peu plutôt. (*O*)

* ANTIPATHIE, *haine, aversion, répugnance*, s. f. La *haine* est pour les personnes; l'*aversion* & l'*antipathie* pour tout indistinctement, & la *répugnance* pour les actions.

La *haine* est plus volontaire que l'*aversion*, l'*antipathie* & la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de l'*antipathie* sont plus secrettes que celles de l'*aversion*. La *répugnance* est moins durable que l'une & l'autre. Nous haïssons les vicieux; nous avons de l'*aversion* pour leurs actions; nous sentons de l'*antipathie* pour certaines gens, dès la premiere fois que nous les voyons : il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La *haine* noircit, l'*aversion* éloigne des personnes, l'*antipathie* fait détester; la *répugnance* empêche qu'on imite. *Voyez les Synonymes françois.*

* ANTIPATHIE, *terme de peinture. Voyez* ENNEMI.

* ANTIPATRIDE, (*Géogr. anc.*) il y a eu deux villes de ce nom; l'une en Palestine, du côté de Jaffa, vers la mer, maintenant ruinée; l'autre en Phénicie, sur la côte de la méditerranée, à seize milles de Jaffa.

ANTI-PERISTALTIQUE, adj. de ἀντὶ, *contre*, & περισταλτικὸς, *comprimant*, (*Anat.*) c'est, dans les intestins, un mouvement contraire au mouvement péristaltique. *Voyez* VERMICULAIRE. Le mouvement péristaltique est une contraction des fibres des intestins du haut-en-bas, & le mouvement *anti-péristaltique* en est une contraction du bas-en-haut. *Voyez* INTESTINS. (*L*)

ANTIPERISTASE, s. f. *dans la philosophie de Pécole*, est l'action de deux qualités contraires, dont l'une par son opposition excite & fortifie l'autre. *Voyez* QUALITÉ.

Ce mot est grec, ἀντὶ περίστασις, & se forme de ἀντὶ, *contra*, contre, & περίστασθαι, *être autour*; comme qui diroit résistance à quelque chose qui entoure ou affiege.

On définit l'*antipéristase*, l'opposition d'une qualité contraire à une autre, par laquelle

eſt augmentée & fortifiée celle à qui elle réſiſte, ou l'action par laquelle un corps auquel un autre réſiſte, devient plus fort à cauſe de l'oppoſition qu'il eſſuie; ou l'effet de l'activité d'une qualité augmentée par l'oppoſition d'une autre qualité.

C'eſt ainſi, diſent les philoſophes de l'école, que le froid, en bien des occaſions, augmente le degré de la chaleur, & l'humide celui de la ſéchereſſe. *Voyez* FROID & CHALEUR. C'eſt ainſi que de la chaux vive prend feu par la ſimple effuſion de l'eau froide. Ainſi le feu eſt plus vif en hiver qu'en été, par *antipériſtaſe*; & c'eſt la même cauſe qui produit le tonnerre & les éclairs dans la moyenne région, où le froid eſt perpétuel.

Cette *antipériſtaſe* eſt, comme l'on voit, d'une grande étendue & d'un grand ſecours dans la philoſophie péripatéticienne: il eſt néceſſaire, diſent les partiſans de cette philoſophie, que le froid & le chaud ſoient l'un & l'autre doués de la faculté de ſe donner de la vigueur, afin que chacun d'eux la puiſſe exercer lorſqu'il eſt comme aſſiégé par ſon contraire, & qu'ils puiſſent prévenir par ce moyen leur mutuelle deſtruction; ainſi, en été, le froid chaſſé de la terre & de l'eau par les brûlantes ardeurs du ſoleil, ſe retire dans la moyenne région de l'air, & s'y défend contre la chaleur qui eſt au deſſus, & contre celle qui eſt au deſſous de lui: de même, en été, quand l'air qui nous environne eſt d'une chaleur étouffante, nous trouvons la qualité contraire dans les ſouterrains & dans les caves: au contraire en hiver, quand le froid fait geler les lacs & les rivieres, l'air enfermé dans les ſouterrains & les caves devient l'aſyle de la chaleur; l'eau fraîchement tirée des puits & des ſources profondes en hiver, eſt non ſeulement chaude, mais encore ſenſiblement fumante. M. Boyle a examiné cette opinion avec beaucoup de ſoin dans ſon hiſtoire du froid. Il eſt certain qu'*à priori*, & la conſidérant en elle-même, indépendamment des expériences alléguées pour ſoutenir l'*antipériſtaſe*, elle eſt métaphyſiquement abſurde; car enfin il eſt naturel de penſer qu'un contraire n'en fortifie point un autre, mais qu'il le détruit.

Il eſt vrai que, pour ſoutenir la prétendue force que la nature a donnée aux corps pour fuir leurs contraires, on allegue ordinairement, que des gouttes d'eau ſe rapprochent en globules ſur une table, & ſe garantiſſent elles-mêmes ainſi de leur deſtruction; mais on explique aiſément ce phénomene par d'autres principes plus conformes aux loix de la nature. *Voyez* ATTRACTION. A l'égard de l'*antipériſtaſe* du froid & de la chaleur, les Péripatéciens nous les préſentent environnés de leur contraire, comme ſi chacune de ces qualités avoit une intelligence, & prévoyoit qu'en négligeant de rappeller toutes ſes forces, & de s'en faire un rempart contre ſon ennemi, elle périroit inévitablement: c'eſt-là transformer des agens phyſiques en agens moraux. L'expérience, auſſi bien que la raiſon, eſt contraire à la ſuppoſition d'une *antipériſtaſe*. Le grand argument que l'on allegue pour ſa défenſe, eſt la chaleur que contracte la chaux vive lorſqu'on la met dans l'eau froide. Mais qui pourroit voir, ſans en être ſurpris, à quel point les hommes ont été pareſſeux & crédules, en ſe laiſſant ſi long-temps & ſi généralement aveugler d'une opinion dont il leur étoit ſi facile de voir la fauſſeté? car enfin il n'y a qu'à éteindre la chaux avec de l'eau chaude, pour y voir ſouvent une ébullition bien plus grande que ſi l'eau étoit froide.

Lorſqu'on fait geler de l'eau dans un baſſin, avec un mélange de neige & de ſel auprès du feu, l'on prétend que ce feu eſt l'occaſion du degré de froid capable de congeler l'eau: mais il n'eſt nullement beſoin d'une *antipériſtaſe* pour trouver la raiſon de cette expérience; puiſque M. Boyle en a fait un eſſai, qui a parfaitement réuſſi, dans un endroit qui étoit ſans feu, & où même, ſelon toute apparence, il ne s'en étoit jamais allumé.

Autre argument des partiſans de l'*antipériſtaſe*. La grêle ne s'engendre qu'en été; la plus baſſe région de l'air eſt, ſuivant les écoles, le lieu où elle ſe forme: le froid qui regne dans cette région congele les gouttes de pluie qui tombent, ce froid étant fort conſidérable, à cauſe de la chaleur qui regne alors dans l'air voiſin de la terre. *Voyez à l'article* GRELE, l'explication de ce phénomene.

mene. Quant à la fraîcheur que l'on trouve dans les souterrains en été, le thermometre prouve que le froid y est moindre dans cette saison qu'en hiver; ainsi l'on n'en sauroit conclure une *antipéristase*. *Voyez* CAVES.

La fumée des eaux qui se tirent des lieux profonds en temps de gelée, ne prouve point qu'elles soient plus chaudes alors que dans la saison où elles ne fument point; cet effet provient, non de la plus grande chaleur de l'eau, mais du plus grand froid qui regne dans l'air. C'est ainsi que l'haleine d'un homme dans l'hiver devient très-visible; l'air qui l'entoure condense tout d'un coup les vapeurs qui sortent des poumons, & qui, dans un temps plus chaud, se répandent incontinent dans l'air en particules imperceptibles. *Voyez les articles* EAU, FROID, EMANATIONS, *&c.* (*O*)

ANTIPHONIE, s. f. (*Musiq.*) ἀντιφωνία étoit le nom que donnoient les Grecs à cette espece de symphonie qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple unisson, & qu'ils appelloient ὁμοφωνία. *Voyez* SYMPHONIE. Ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & φωνὴ, *voix*, comme qui diroit *opposition de voix*. (*S*)

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, s. m. (*Musique d'Eglise.*) livre qui contient en notes les antiennes & autres chants dont on use dans l'Eglise Catholique. (*S*)

ANTI-PHRASE, s. f. (*Gramm.*) contre-vérité; ce mot vient de *anti*, *contre*, & de φράσις, *locution, maniere de parler*, de φράζω, *dico*. L'*anti-phrase* est donc une expression ou une maniere de parler, par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire; par exemple, la mer Noire, sujette à de fréquens naufrages, & dont les bords étoient habités par des hommes extrémement féroces, étoit appellée le *Pont-Euxin*, c'est-à-dire *mer favorable à ses hôtes, mer hospitaliere*. C'est pour cela qu'Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un nom menteur.

Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.
Ovid. trist. lib. I, vers. 23

& au *lib. III. eleg. xiij*, au dernier vers, il dit, *Pontus Euxini falso nomine dictus*. Ce-

pendant Sanctius, & plusieurs autres grammairiens modernes, ne veulent pas mettre l'*anti-phrase* au rang des figures, & rapportent ou à l'ironie ou à l'euphémisme, tous les exemples qu'on en donne. Il y a en effet je ne sais quoi d'opposé à l'ordre naturel, de nommer une chose par son contraire, d'appeller *lumineux* un objet parce qu'il est obscur.

La superstition des anciens leur faisoit éviter jusqu'à la simple prononciation des noms qui réveillent des idées tristes, ou des images funestes; ils donnoient alors à ces objets des noms flatteurs, comme pour se les rendre favorables, & pour se faire un bon augure; c'est ce qu'on appelle *euphémisme*, c'est-à-dire, discours de bon augure: mais, que ce soit par ironie ou par euphémisme que l'on ait parlé, le mot n'en doit pas moins être pris dans un sens contraire à ce que la lettre présente à l'esprit; & voilà ce que les anciens grammairiens entendoient par *anti-phrase*. C'est ainsi que l'on dit, à Paris, de certaines femmes qui parlent toujours d'un air grondeur, *c'est une muette de halles*, c'est-à-dire une femme qui chante pouille à tout le monde, une vraie harengere des halles; *muette* se dit alors par *anti-phrase*, ou, si vous l'aimez mieux, par ironie: le nom ne fait rien à l'affaire; le mot n'en est pas moins une *contre-vérité*.

Quant à ce que dit Sanctius, que le terme d'*anti-phrase*, suppose une phrase entiere, & ne sauroit être appliqué à un mot seul; il est fort ordinaire de donner à un mot, ou par extension ou par restriction, une signification plus ou moins étendue que celle qu'il semble qu'il devroit avoir selon son étymologie. On en a un bel exemple dans la dénomination des cas des noms; car l'accusatif ne sert pas seulement pour accuser, ni le datif pour ajouter, ni l'ablatif pour ôter. (*F*)

ANTIPODES, adj. pl. m. (*Géog.*) c'est un terme relatif par lequel on entend, en géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement opposées les unes aux autres. *Voyez* TERRE & ANTICHTONES.

Ce mot vient du grec; il est composé de ἀντὶ, *contra*, & de πούς, ποδὸς, *pié*. Ceux qui sont sur des paralleles à l'équateur,

également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même méridien, & qui sont, sous ce méridien, à la distance les uns des autres de 188 degrés, ou de la moitié de ce méridien, sont *antipodes*, c'est-à-dire, ont les piés diamétralement opposés.

Les *antipodes* souffrent à-peu-près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des temps opposés. Il est midi pour les uns, quand il est minuit pour les autres; & lorsque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court. *Voyez* CHALEUR, JOUR, NUIT, *&c.*

Nous disons que les *antipodes* souffrent à-peu-près & non exactement, le même degré de froid & de chaud. Car, 1°. il y a bien des circonstances particulieres qui peuvent modifier l'action de la chaleur solaire, & qui font souvent que des peuples, situés sous le même climat, ne jouissent pourtant pas de la même température. Ces circonstances sont, en général, la position des montagnes, le voisinage ou l'éloignement de la mer, les vents, *&c.* 2°. Le soleil n'est pas, durant toute l'année, à la même distance de la terre; il en est sensiblement plus éloigné au mois de juin qu'au mois de janvier: d'où il s'ensuit que, toutes choses d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos *antipodes*, & notre hiver moins froid. Aussi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémisphere méridional, à une distance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémisphere septentrional.

L'horizon d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il s'ensuit que les *antipodes* ont le même horizon. *Voy.* HORIZON.

Il s'ensuit encore, que quand le soleil se leve pour les uns, il se couche pour les autres. *Voyez* LEVER & COUCHER.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des *antipodes*, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des *antipodes*. *Voyez* TERRE.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris, n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les arbres subsistoient suspendus en l'air, les piés en haut; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphere.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut*, *en-bas*, sont des termes purement relatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans; & qu'ainsi nos *antipodes* n'ont pas plus que nous la tête en-bas & les piés en-haut, puisqu'ils ont comme nous les piés plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en-bas & les piés en-haut, c'est avoir le corps placé de maniere que la direction de la pesanteur se fasse des piés vers la tête: or, c'est ce qui n'a point lieu dans les *antipodes*; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux piés.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface archevêque de Mayence & légat du pape Zacharie, dans le huitieme siecle, déclara hérétique un évêque de ce temps nommé *Virgile**, pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des *antipodes*.

Comme quelques personnes emploient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infaillible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires de Trévoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface: « S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous cette terre, un autre soleil, & une autre lune; assemblez un

* Je dois avertir que, selon plusieurs auteurs, ce Virgile n'étoit que prêtre, au moins dans le temps de cette affaire, & qu'il n'a été évêque de Saltzbourg que depuis; selon quelques historiens même, il n'a jamais été évêque.

» concile ; condamnez-le ; chassez-le de » l'église, après l'avoir dépouillé de la » prêtrise, *&c.* » L'auteur que nous venons de citer, prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet, que Boniface & Virgile vécurent dans la suite en bonne intelligence, & que Virgile fut même canonisé par le pape. *Mémoires de Trévoux, Janv. 1708.*

L'anonyme va plus loin : il soutient que, quand même cette histoire seroit vraie, on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice; car, dit-il, les notions qu'on avoit alors des *antipodes* étoient bien différentes des nôtres. » Les démonstrations des mathématiciens » donnerent lieu aux conjectures des phi- » losophes ; ceux-ci assuroient que la mer » formoit autour de la terre deux grands » cercles qui la divisoient en quatre par- » ties; que la vaste étendue de l'Océan & » les chaleurs excessives de la zone torride » empêchoient toute communication entre » ces parties; ensorte qu'il n'étoit pas possi- » ble que les hommes qui les habitoient, » fussent de la même espece & provinssent » de la même tige que nous. Voilà, dit » cet auteur, ce que l'on entendoit alors » par *antipodes.* »

Ainsi parle l'anonyme pour justifier le pape Zacharie : mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes; car la lettre du pape Zacharie porte, selon l'anonyme même, ces mots : *S'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'*AUTRES HOMMES SOUS *cette terre, condamnez-le.* Le pape ne reconnoissoit donc point d'*antipodes*, & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots, *un autre soleil, une autre lune.* Mais 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des *antipodes*, peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre soleil & une autre lune que nous; comme nous disons tous les jours, que le soleil d'Ethiopie n'est pas le même que celui de France, c'est-à-dire, que l'action du soleil est différente, & agit en différens temps sur ces deux pays ; que la lune de Mars & celle de Septembre sont différentes, *&c.* Ainsi ces mots *un autre soleil, une autre lune*, pouvoient bien, & selon Virgile, & dans la lettre du pape même, avoir un sens très-simple & très-vrai. Ces mots, *un autre soleil sous notre terre*, ne signifient pas plus *deux soleils*, que ces mots, *un autre monde sous notre terre*, ne signifient une AUTRE TERRE SOUS NOTRE TERRE.

Enfin, il est plus vraisemblable que c'étoit-là en effet le sens de Virgile, puisqu'en admettant la terre sphérique & l'existence des *antipodes*, c'est une conséquence nécessaire qu'ils aient le même soleil que nous, lequel les éclaire pendant nos nuits. Aussi l'anonyme, en supprimant dans la suite de sa dissertation ces mots *sous notre terre*, qu'il avoit pourtant rapportés d'abord, prétend que le pape n'a pas nié les *antipodes*, mais seulement qu'il y eût d'*autres hommes, un autre soleil, une autre lune.* 2°. Quand même Virgile auroit soutenu l'existence réelle d'un autre soleil & d'une autre lune, pour les *antipodes*, il n'y auroit eu en cela qu'une erreur physique, à la vérité assez grossiere, mais qui ne mérite pas, ce me semble, le nom d'*hérésie*; & en cas que le pape eût voulu la qualifier telle, il devoit encore distinguer cette prétendue hérésie de la vérité que soutenoit Virgile sur l'existence des *antipodes*, & ne pas mêler tout ensemble dans la même phrase, ces mots, d'*autres hommes sous notre terre, un autre soleil, & une autre lune.*

A l'égard de l'opinion générale où l'apologiste anonyme prétend que l'on étoit alors sur les *antipodes*, que conclure de-là ? sinon que le pape étoit, comme tous les autres, dans l'erreur sur ce sujet, mais qu'il n'en étoit pas plus en droit de prendre pour article de foi une opinion populaire & fausse, & de vouloir faire condamner Virgile comme hérétique, pour avoir soutenu la vérité contraire.

Enfin la bonne intelligence, vraie ou prétendue, dans laquelle Boniface & Virgile vécurent depuis, ne prouve point que le pape Zacharie ne se soit pas trompé, en voulant faire condamner Virgile sur les *antipodes*. Si Virgile se rétracta, c'est peut-être tant-pis pour lui.

Dans toutes ces discussions, je suppose les faits exactement tels que l'anonyme les raconte ; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue, est que le pape

condamne en effet Virgile, pour avoir soutenu l'existence des *antipodes*, & peut-être cette opinion est-elle la plus vraie : mais la question dont il s'agit, est trop peu importante pour être examinée du côté du fait.

Je suis fort étonné que l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus sage : c'étoit de passer condamnation sur l'article du pape Zacharie, & d'ajouter que cette erreur physique du pape ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'église. Nous soutenons le mouvement de la terre, quoique les livres saints semblent attribuer le mouvement au soleil ; parce que, dans ce qui n'est point de foi, les livres saints se conforment au langage ordinaire. De même, quoique le pape ait pu se tromper sur une question de cosmologie & de Physique, on ne sauroit en conclure que l'église & les conciles généraux qui la représentent, ne soient pas infaillibles dans les matieres qui regardent la foi. *Voyez* sur cela les décisions du concile de Constance, & les articles de l'assemblée du clergé en 1682. Cette réponse est tranchante, & je ne comprends pas comment elle n'est point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les *antipodes*, il paroit qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux sur ce sujet. Les uns, plutôt que d'admettre les inductions des philosophes, nioient jusqu'aux démonstrations des mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que prit Lactance, comme l'on peut s'en assurer par le *xxiv chap. du livre III de ses Inst.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philosophes ; c'est ce que fit S. Augustin, comme on voit au *chap. ix du livre XVI de la Cité de Dieu.* Après avoir examiné s'il est vrai qu'il y ait des Cyclopes, des Pygmées & des nations qui aient la tête en-bas & les piés en-haut, il passe à la question des *antipodes*, & demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre ; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons : mais il nie que cette partie soit peuplée ; & les raisons qu'il en apporte, ne sont pas mauvaises pour un temps où l'on n'avoit point encore découvert le nouveau monde. Premiérement, ceux qui admettent des *antipodes*, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admettre des *antipodes*, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre, (car les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des *antipodes*, comme impossible, la premiere supposition entraînoit la seconde), c'est contredire les saintes écritures, qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'église.

On voit par-là que saint Augustin se trompoit, en croyant que les *antipodes* devoient être d'une race différente de la nôtre. Car enfin ces *antipodes* existent, & il est de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent, rien n'est plus facile à expliquer ; on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions, toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. Au reste, nous remarquerons ici que S. Augustin condamne à la vérité, comme hérétique, l'opinion qui feroit venir les *antipodes* d'une autre race que celle d'Adam ; mais il ne condamne pas comme telle, celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des *antipodes*. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il se feroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit, quand même il se seroit trompé sur ce point peu important de la géographie, ses écrits n'en seront pas moins respectés dans l'église, sur tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition ; & il n'en sera pas moins l'oracle des catholiques contre les manichéens, les donatistes, les pélagiens, semi-pélagiens, *&c.*

Nous pouvons ajouter à cela, que les PP. de l'église n'étoient pas les seuls qui rejetassent la possibilité des *antipodes*.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux, comme il paroit par la fin du I. livre, *vers. 10, 60*, &c. *Voyez aussi* le livre de Plutarque, *de Facie in orbe lunæ.*

Pline réfute la même opinion, *liv. II. c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux *antipedes*, & en quoi seulement nous les considérons ici, c'est d'être dans les lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui par conséquent passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit l'*antipode*. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée, dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car si la terre n'est point une sphere, si c'est un sphéroïde elliptique, applati, ou alongé vers les poles, il n'y a plus d'*antipodes* réciproques; c'est-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris & par le centre de cette ville, qui est dans l'hémisphere boréal, cette ligne ira couper l'hémisphere austral en un point qui sera l'*antipode* de Paris, mais dont Paris ne sera pas l'*antipode*; ainsi l'égalité réciproque de position, de latitude, de jour & de nuit dans les hémispheres opposés a six mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des *antipodes*, comme inséparable, ne l'est plus, & doit effectivement en être séparé, dès que l'on déroge à la sphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci est fondé sur ce que la sphere, ou pour simplifier cette théorie, le cercle, est la seule figure réguliere que tous les diametres passans par son centre coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipse par exemple, la perpendiculaire, menée à un de ses points ou à sa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des poles, ou à un diametre quelconque de l'équateur, ne sauroit passer par son centre, ni aller rencontrer la partie opposée du méridien elliptique à angles droits: donc le nadir de Paris n'est pas le zénith de son *antipode*, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la surface de la terre, elle ne seroit pas dans la même ligne que celle qu'on éleveroit pareillement au point *antipode* de Paris: mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, selon que l'ellipse ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raison, & conséquemment la longueur des jours & des nuits, de même les saisons, *&c.*

Les lieux situés à l'un & à l'autre pole, ou sur l'équateur, en sont exceptés; parce que, dans le premier cas, c'est un des axes de l'ellipse qui joint les deux points; & que dans le second, il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipse est le diametre; le sphéroïde quelconque, applati ou alongé, étant toujours imaginé à résulter de la révolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. *Voyez hist. acad. 1741.* (*O*)

ANTIPTOSE, s. f. *figure de Grammaire* par laquelle, dit-on, on met un cas pour un autre, comme lorsque Virgile dit (Æn. l. V. v. 451.) *It clamor cœlo*, au lieu de *ad cœlum*. Ce mot vient de ἀντὶ *pour*, & de πτῶσις, *cas*. On donne encore pour exemple de cette figure, *Urbem quam statuo vestra est*, Æn. L. I. v. 573, *urbem* au lieu de *urbs*. Et Térence au prologue de l'*Andrienne* dit: *Populo ut placerent, quas fecisset fabulas*, au lieu de *fabulæ*. On trouve aussi, *Venit in mentem illius dici* pour *illæ dies*. Mais Sanctius, *liv. IV*, & les grammairiens philosophes, qui à la vérité ne sont pas le grand nombre, & même la méthode de P. R. regardent cette prétendue figure comme une chimere & une absurdité qui détruiroit toutes les regles de la grammaire. En effet, les verbes n'auroient plus de régime certain; & les écoliers qu'on reprendroit pour avoir mis un nom à un cas, autre que celui que la regle demande, n'auroient qu'à répondre qu'ils ont fait une *antiptose*. *Figura hæc*, dit Sanctius, liv. IV, c. xiij, *latinos canones excedere videtur; nihil imperitius; quod figmentum si esset verum, frustrà quæreremus quem casum verba regerent.*

Nous ne connoissons point d'autres figures de construction que celles dont nous parlerons au *mot* CONSTRUCTION.

Le même fonds de pensée peut souvent être énoncé de différentes manieres: mais

chacune de ces manieres doit être conforme à l'analogie de la langue. Ainſi l'on trouve *urbs Roma* par la raiſon de l'identité : *Urbs* eſt alors conſidéré adjectivement, *Roma quæ eſt urbs ;* & l'on trouve auſſi *urbs Romæ, in oppido Antiochiæ.* Cic. *Butroti aſcendimus urbem.* Virg. Alors *urbs* eſt conſidéré comme le nom de l'eſpece ; nom qui eſt enſuite déterminé par celui de l'individu.

Parmi ces différentes manieres de parler, ſi nous en rencontrons quelqu'une de celles que les grammairiens expliquent par l'*antiptoſe*, nous devons d'abord examiner s'il n'y a point quelque faute du copiſte dans le texte ; enſuite, avant que de recourir à une figure déraiſonnable, nous devons voir ſi l'expreſſion eſt aſſez autoriſée par l'uſage, & ſi nous pouvons en rendre raiſon par l'analogie de la langue. Enfin, entre les différentes manieres de parler autoriſées, nous devons donner la préférence à celles qui ſont le plus communément reçues dans l'uſage ordinaire des bons auteurs.

Mais expliquons à notre maniere les exemples ci-deſſus, dont communément on rend raiſon par l'*antiptoſe*.

A l'égard de *it clamor cælo ; cælo* eſt au datif, qui eſt le cas du rapport & de l'attribution, c'eſt une façon de parler toute naturelle ; & Virgile ne s'en eſt ſervi que parce qu'elle étoit en uſage en ce ſens, auſſi-bien que *ad cælum* ou *in cælum*. Ne dit-on pas auſſi, *mittere epiſtolam alicui*, ou *ad aliquem ?*

Urbem quam ſtatuo veſtra eſt, eſt une conſtruction très-élégante & très-régulière, qu'il faut réduire à la conſtruction ſimple par l'ellipſe ; &, pour cela, il faut obſerver que le relatif, *qui, quæ, quod*, n'eſt qu'un ſimple adjectif métaphyſique ; que par conſéquent il faut toujours le conſtruire avec ſon ſubſtantif, dans la propoſition incidente où il eſt ; car c'eſt un grand principe de ſyntaxe, que les mots ne ſont conſtruits que ſelon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même propoſition ; c'eſt dans cette ſeule propoſition qu'il faut les conſidérer, & non dans celle qui précede, ou dans celle qui ſuit : ainſi, ſi l'on vous demande la conſtruction de cet exemple trivial, *Deus quem adoramus*, demandez à votre tour qu'on en acheve le ſens, & qu'on vous dife, par exemple, *Deus quem adoramus, eſt omnipotens ;* alors vous ferez d'abord la conſtruction de la propoſition principale, *Deus eſt omnipotens ;* enſuite vous paſſerez à la propoſition incidente & vous direz, *nos adoramus quem Deum.*

Ainſi le relatif *qui, quæ, quod*, doit toujours être conſidéré comme un adjectif métaphyſique, dont le ſubſtantif eſt répété deux fois dans la même période, mais en deux propoſitions différentes ; &, ainſi, il n'eſt pas étonnant que ce nom ſubſtantif ſoit à un certain cas dans une de ces propoſitions, & à un cas différent dans l'autre, puiſque les mots ne ſe conſtruiſent & n'ont de rapport entr'eux que dans la même propoſition.

Urbem quam ſtatuo, veſtra eſt. Je vois là deux propoſitions, puiſqu'il y a deux verbes : ainſi conſtruiſons à part chacune de ces propoſitions ; l'une eſt principale, & l'autre incidente ; *veſtra eſt*, ou *eſt veſtra*, ne peut être qu'un attribut. Le ſens fait connoître que le ſujet ne peut être que *urbs :* je dirai donc, *hæc urbs eſt veſtra, quam urbem ſtatuo.*

Par la même méthode j'explique le paſſage de Térence, *ut fabulæ, quas fabulas feciſſet, placerent populo.* C'eſt donc par l'ellipſe qu'il faut expliquer ces paſſages, & non par la prétendue *antiptoſe* de Deſpautere & de la foule des Grammatiſtes.

Pour ce qui eſt de *venit in mentem illius diei*, il y a auſſi ellipſe : la conſtruction eſt *memoria, cogitatio*, ou *recordatio hujus diei venit in mentem.* (*F*)

ANTIQUAIRE, ſ. m. eſt une perſonne qui s'occupe de la recherche & de l'étude des monumens de l'antiquité, comme les anciennes médailles, les livres, les ſtatues, les ſculptures, les inſcriptions, en un mot, ce qui peut lui donner des lumieres à ce ſujet. *Voyez* ANTIQUITÉ ; *voyez auſſi* MONUMENT, MÉDAILLE, INSCRIPTION, SCULPTURE, STATUE, *&c.*

Autrefois il y avoit différentes autres eſpeces d'*antiquaires :* les libraires ou les copiſtes, c'eſt-à-dire, ceux qui tranſcrivoient en caracteres beaux & liſibles ce qui avoit auparavant été ſeulement écrit en notes,

s'appelloient *antiquaires*. *Voyez* LIBRAIRE. Ils furent auſſi dénommés *calligraphi*. *Voyez* CALLIGRAPHE. Dans les principales villes de la Grece & de l'Italie, il y avoit d'autres perſonnes diſtinguées que l'on appelloit *antiquaires*, & dont la fonction étoit de montrer les antiquités de la ville aux étrangers, de leur expliquer les inſcriptions anciennes, & de les aſſiſter de tout leur pouvoir dans ce genre d'érudition.

Un établiſſement ſi utile au public & ſi flatteur pour les curieux, mériteroit bien d'avoir lieu parmi nous. Pauſanias appelle ces *antiquaires* ἐξηγητας; les Siciliens leur donnoient le nom de *myſtagogi*. (*G*)

ANTIQUE, adj. en général *ancien*. *Voyez* ANCIEN & ANTIQUITÉ.

ANTIQUE, ſ. f. eſt principalement en uſage parmi les architectes, les ſculpteurs & les peintres: ils l'emploient pour exprimer les ouvrages d'architecture, de ſculpture, de peinture, *&c.* qui ſont d'un temps où les arts avoient été portés à leur perfection par les plus beaux génies de la Grece & de Rome; ſavoir, depuis le ſiecle d'Alexandre le grand juſqu'au regne de l'empereur Phocas, vers l'an de notre-ſeigneur 600, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

Antique, dans ce ſens, eſt oppoſé à *moderne*. C'eſt ainſi que nous diſons un édifice *antique*, un buſte, un bas-relief, une maniere, une médaille *antique*; & d'une ſtatue, qu'elle eſt dans le goût *antique*.

Il nous reſte pluſieurs antiquités de ſculpture, telles que le Laocoon, la Vénus de Médicis, l'Apollon, l'Hercule Farneſe, *&c.*

Mais en fait d'antiquités pittoreſques, nous n'avons que la noce Aldobrandine, les figurines de la pyramide de Ceſtius, le nymphée du palais Barberin, la Vénus, une figure de Rome qui occupe le Palladium, & qu'on voit dans le même lieu, quelques morceaux de freſque tirés des ruines d'Adriane, des thermes de Tite & d'Héraclée.

Il s'eſt trouvé des ſculpteurs qui ont contrefait l'*antique* juſqu'à tromper le jugement du public. On prétend que Michel-Ange fit la ſtatue d'un Cupidon, & qu'après en avoir caſſé un bras qu'il retint, il enterra le reſte de la figure dans un endroit où il ſavoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique*. Mais Michel-Ange ayant préſenté à ſon tronc le bras qu'il avoit réſervé, chacun fut obligé de convenir de ſa mépriſe. Si ce fait eſt vrai, il prouve combien dès ce temps-là, le préjugé étoit favorable à l'antiquité. Notre ſiecle n'en a rien rabattu; & ſi l'on pouvoit, ainſi que Michel-Ange, prouver que les morceaux qu'on admire comme antiquités, ne ſont que des productions modernes, la plupart de ces antiquités perdroient bientôt de l'eſtime ou elles ſont, & ſeroient réduites à leur juſte valeur.

Antique eſt quelquefois diſtingué d'*ancien*, qui ſignifie un moindre degré d'antiquité, l'un temps où l'art n'étoit pas encore à ſa derniere perfection. Ainſi architecture *antique* n'eſt ſouvent autre choſe que l'ancienne architecture. *Voyez* ARCHITECTURE.

Quelques écrivains uſent du compoſé *antiquo-moderne*, en parlant des vieilles égliſes gothiques & autres bâtimens, qu'ils ne veulent pas confondre avec ceux des Grecs & des Romains. (*G-P-R*)

ANTIQUE. On emploie ce mot, *dans le Blaſon*, en parlant des choſes qui ne ſont pas de l'uſage moderne, comme des couronnes à pointes de rayons, des coiffures anciennes grecques & romaines, des vêtemens, des bâtimens, des niches gothiques, *&c.* Les armoiries de Montpellier ſont une image de Notre-Dame ſur ſon ſiege à l'*antique* en forme de niche.

L'évêché de Freyſſing en Baviere, d'argent au buſte de more de ſable, couronné d'or à l'*antique* & vêtu de gueules. *Voy.* MEUBLES (*Blaſon.*)

ANTIQUES, (*arts du Deſſin.*) c'eſt le nom qu'on donne aux pieces entieres & aux fragmens qui nous reſtent des ouvrages peints ou ſculptés chez les peuples anciens où les arts ont fleuri. On renferme dans cette claſſe les pierres gravées, les médailles, les ſtatues, les ouvrages moulés & ſculptés, les peintures, les bâtimens, & les ruines des anciens édifices; ces ouvrages datent ou de l'origine des beaux-arts, ou du temps de leur ſplendeur, ou de

celui de leur décadence. Ceux qui se sont conservés des beaux jours de la Grece, & quelques autres qui sont postérieurs à ce temps-là, sont regardés comme des modeles parfaits, ou qui du moins approchent de bien près de la perfection. Quand les artistes, ou les maitres de l'art, parlent avec enthousiasme de la beauté des *antiques*, ce n'est que de ce petit nombre de pieces, qu'ils entendent parler; car on voit que trop d'*Antiques* qui attestent la décadence des arts dans les siecles qui leur sont postérieurs aux beaux siecles de la Grece.

Voici les quatre parties essentielles de l'art qu'on admire dans les *antiques*: 1°. la beauté générale des formes; 2°. la perfection du dessin dans les figures humaines, & en particulier les belles têtes: 3°. la grandeur & la noblesse des airs, & des caracteres; 4°. l'expression fiere & correcte des passions, toujours subordonnée néanmoins à la beauté. Il n'y a point d'expression, chez les anciens, qui soit assez forte pour nuire au beau. En général, ils s'attachoient moins à la nature qu'au beau idéal. Ils rejetoient tout ce qui n'eût désigné que tel ou tel homme en particulier. Leur grand but alloit à faire que chaque image fût toute entiere ce qu'elle devoit être, mais sans aucun mélange d'autre caractere. Jupiter étoit tout majesté, Hercule tout force. On négligeoit ce qui ne tenoit pas nécessairement à l'idée principale. Tout artiste qui aspire à exceller dans ces quatre parties de l'art, ne sauroit trop étudier les belles *antiques*; ce n'est qu'à force de les contempler & de les copier, qu'il élevera son goût à la grandeur & à la justesse des artistes grecs. Aussi les peintres & les sculpteurs de l'école romaine l'ont-ils emporté sur toutes les autres écoles modernes dans ces parties-là, parce qu'ils ont eu plus d'occasion & de facilité d'étudier ces grands modeles de l'ancienne Grece.

Nous conseillons au jeune artiste de commencer par une lecture réfléchie des excellens écrits de Winkelmann; il y verra en quoi consiste la supériorité des *antiques*, & il la verra dans son plus beau jour. Qu'il passe ensuite à l'étude même de ces *antiques*, autant qu'il pourra être à portée d'en voir, & qu'il les observe lui-même assez long-temps pour en sentir le véritable prix. Ce qu'Horace disoit aux poëtes, nous le recommandons pareillement aux artistes:

. . . . . *Vos exemplaria græca*
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Les meilleures statues se voient à Rome & à Florence. On trouve dans tous les pays de l'Europe de belles collections de pierres gravées, & de médailles. Les plus beaux restes des anciens édifices sont épars dans la Grece & dans l'Italie. Si l'on n'est pas assez heureux pour voir les originaux, il faut du moins les étudier sur les copies en moule ou sur les dessins, quoique ceux-ci rendent pour l'ordinaire très-imparfaitement ce que l'original a de plus beau & de plus grand. Les empreintes de Lippert forment une excellente collection de pierres gravées. Il seroit à desirer, pour le progrès des arts, que quelqu'un en entreprît une pareille en fait de médailles choisies. On peut étudier les édifices de l'antiquité sur les dessins de MM. des Godets & le Roi, & les statues anciennes dans les collections que Bischop, Van-Dalen, Perier & Preisler en ont données. La plus grande collection de pierres gravées est celle que M. Mariette a publiée. M. Stosch a décrit & fait graver les principales de ces pierres qui portent le nom de l'artiste. Enfin on a, dans le recueil de M. le comte de Caylus, & dans les estampes des *antiques* d'Herculane, les meilleurs secours pour connoître la peinture des anciens.

Les ouvrages de l'antiquité en général, different beaucoup entr'eux, en excellence & en expression, mais point en goût. On peut ranger les monumens anciens sous trois classes capitales. En effet, on observe trois divers degrés de beauté, qui ou tous ensemble, ou du moins séparément, se retrouvent dans toutes le statues de l'antiquité que le temps nous a conservées; les moindres d'entr'elles ont toutes le goût du beau, mais ce n'est que dans les parties essentielles; celles du second degré y joignent encore la beauté dans les parties utiles, & celles du plus haut degré enfin réunissent la beauté jusques dans les parties de hors-d'œuvre; aussi sont-elles parfaitement

faitement belles. Les plus belles de ce degré suprême sont le *Laocoon* & le *Torse*, du Belvédere. Les plus belles du second degré sont l'*Apollon* & le *Gladiateur* du jardin Borghese ; il y en a une infinité du troisieme genre. *Voyez Mengs, Pensées sur le beau & le goût en fait de peinture, pag. 79. 80.*

Tous les connoisseurs s'accordent à regarder l'étude des *antiques* comme l'occupation la plus indispensable pour un artiste. C'est par ce moyen que Raphaël & Michel-Ange ont atteint ce point de grandeur que nous admirons en eux ; leur exemple rend superflu tout ce qu'on pourroit encore alléguer en faveur de cette étude. C'est une maxime universellement reçue aujourd'hui, que pour acquérir le vrai goût du beau, il est nécessaire de consulter attentivement les *antiques*.

Cette étude cependant ne sauroit être d'un grand secours à de petits génies. Il ne suffit pas d'observer les contours, c'est l'esprit qu'il est question de saisir dans les belles *antiques*. Celui qui après les avoir long-temps contemplées, n'éprouve pas un certain ravissement, & ne sent pas la perfection invisible au travers de la beauté palpable, n'a qu'à jeter ses crayons ; les *antiques* lui sont inutiles.

Il faut avouer néanmoins, qu'il y a de l'exagération dans les éloges que les connoisseurs anciens & modernes ont faits de l'excellence des *antiques*. On sent bien que tout n'est pas exactement vrai dans ce que Pline rapporte du *Páris* d'Euphranor (*Voyez* ALLÉGORIE), & l'on auroit tort de prendre à la lettre, comme Webb le fait, toutes les descriptions que les anciens ont données de ces chefs-d'œuvre. Mais à nous en tenir aux ouvrages qui se sont conservés jusqu'à nous, il y a assez pour exciter notre admiration. Les artistes & les connoisseurs ne sauroient trop consulter sur ce sujet les écrits de Winkelmann : nous y renvoyons le lecteur, pour ne pas alonger cet article. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ANTIQUER, v. act. c'étoit, *en terme d'ancienne reliure*, pratiquer avec des fers chauds, sur la tranche dorée ou non dorée d'un livre, des ornemens à rainage ou autres. Cet usage n'a plus lieu ; la tranche de nos livres est unie.

ANTIQUITÉ, *antiquitas*, (*Hist. anc.*) on se sert de ce terme pour désigner les siecles passés. *Voyez* AGE, TEMPS, ANTIQUE, ANCIEN, &c.

On emploie le même mot pour désigner les ouvrages qui nous restent des anciens. *Voyez* MONUMENS, RESTES, RUINES, &c.

On dit en ce sens, un chef-d'œuvre de l'*antiquité*, un beau morceau de l'*antiquité* ; l'Italie, la France & l'Angleterre sont pleines d'*antiquités*.

Antiquité, se prend aussi pour l'ancienneté d'une chose, ou pour le long-temps qu'il y a qu'elle subsiste. *Voyez* AGE, TEMPS, &c.

On dit en ce sens l'*antiquité* d'un royaume, d'une coutume, ou d'autres choses pareilles. La plupart des nations se donnent bien plus d'ancienneté qu'elles ne sont en état d'en prouver. On peut dire que le temps présent est l'*antiquité* du monde, qui, dans les temps qu'on appelle *anciens*, ne faisoit proprement que de naître, & qui étoit, pour ainsi dire, enfant.

Nous lisons dans Platon, que Solon tenoit d'un prêtre Egyptien que les Athéniens avoient 9000 ans d'ancienneté, & les Saïdes 8000. Pomponius remonte beaucoup plus haut dans les temps, en suivant les traces d'Hérodote. Il compte 330 rois avant Amasis, & il trouve que le monde a plus de 13000 ans. Diodore de Sicile met entre le premier roi d'Egypte, & l'expédition d'Alexandre un intervalle de 23000 ans. Diogene Laerce laisse bien loin derriere lui les autres auteurs ; il double ce nombre de 23000. Lorsqu'Alexandre entra dans l'Egypte, les prêtres lui prouverent par leurs histoires sacrées, dans lesquelles il étoit fait mention de l'origine de l'empire des Perses, qu'il venoit de conquérir, & de celui de Macédoine, qu'il possédoit par droit de naissance, qu'ils avoient l'un & l'autre 8000

ans d'ancienneté. Cependant il eſt démontré par les meilleurs auteurs, tant hiſtoriens que chronologiſtes, que l'empire des Perſes n'avoit pas alors plus de 300 ans, & celui des Macédoniens plus de 500. Au reſte, on ne doit pas s'étonner que les Egyptiens & les Aſſyriens ſoient tombés dans des erreurs chronologiques ſi ridicules, ceux-ci faiſant de 4000 ans la durée des regnes de leurs premiers rois, & ceux-là la ſuppoſant de 1200.

Les Chaldéens aſſuroient au temps d'Alexandre qu'ils avoient 470000 ans d'obſervations des mouvemens céleſtes, & qu'ils avoient tiré les horoſcopes des enfans nés dans cet énorme intervalle de temps. Mais Calliſthene ayant été commis par Ariſtote à la recherche de ces obſervations, on trouva qu'elles ne remontoient point au delà de 1900 ans avant Alexandre. C'eſt un fait avoué par Porphyre, dont le deſſein n'étoit pas aſſurément de donner de l'autorité aux livres de Moyſe. (*G*)

ANTIQUITÉS, *en Architecture* : ſe dit autant des anciens bâtimens qui ſervent encore à quelque uſage, comme les temples des Païens dont on a fait des égliſes, que des fragmens de ceux qui ont été ruinés par le temps ou par les Barbares, comme à Rome les reſtes du palais *Major* ſur le mont Palatin. Ces *antiquités* ruinées s'appelloient en latin *rudera*, à cauſe de leur difformité, qui les rend méconnoiſſables à ceux qui ont lu leurs deſcriptions dans les auteurs, ou qui en ont vu les figures. (*P*)

ANTISCIENS, adj. m. pl. (*Géog.*) du grec ἀντὶ, *contre*, & σκιὰ, *ombre*. On appelle en géographie *Antiſciens*, les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires. *Voyez* OMBRES.

Ainſi les peuples du nord ſont *antiſciens* à ceux du midi : les uns ont leurs ombres à midi dirigées vers le pole arctique, & les autres les ont dirigées vers le pole antarctique.

On confond ſouvent les *Antiſciens* avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pole. *Voyez* ANTÉCIENS.

Les aſtrologues donnent quelquefois le nom d'*antiſciens* à deux points du ciel également diſtans d'un tropique; c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent que les ſignes du lion & du taureau ſont *antiſciens* l'un à l'autre. En effet, ces deux ſignes ſont également diſtans du tropique du cancer. (*O*)

ANTI-SCORBUTIQUES, adj. (*Méd.*) épithete des médicamens auxquels on attribue la propriété de prévenir ou de guérir le ſcorbut. *Voyez* SCORBUT. (*N*)

ANTI-SIGMA, ſ. m. (*Gramm.*) ce mot n'eſt que de pure curioſité; auſſi eſt-il oublié dans le lexicon de Martinius, dans l'ample tréſor de Fabre, & dans le Novitius. Priſcien en a fait mention dans ſon I. liv. au ch. *de litterarum numero & affinitate*. L'empereur Claude, dit-il, voulut qu'au lieu du ⫯ des Grecs, on ſe ſervit de l'*anti-ſigma* figuré ainſi)(: mais cet empereur ne put introduire cette lettre. *Huic* S *Præponitur* P, *& loco* ⫯ *Græcæ fungitur, pro quâ Claudius Cæſar anti-ſigma)(hâc figurâ ſcribi voluit : ſed nulli auſi ſunt antiquam ſcripturam mutare.*

Cette figure de l'*anti-ſigma* nous apprend l'étymologie de ce mot. On ſait que le ſigma des Grecs, qui eſt notre *ſ*, eſt repréſenté de trois manieres différentes, σ, ς & Ϲ; c'eſt cette derniere figure adoſſée à une autre tournée du côté oppoſé, qui fait l'*anti-ſigma*, comme qui diroit deux ſigma adoſſés, oppoſés l'un à l'autre. Ainſi ce mot eſt compoſé de la prépoſition ἀντὶ & de σίγμα.

Iſidore, au L. *I de ſes Origines*, *c. xx*, où il parle des notes ou ſignes dont les auteurs ſe ſont ſervis, fait mention de l'*anti-ſigma*, qui, ſelon lui, n'eſt qu'un ſimple Ϲ tourné de l'autre côté Ↄ. On ſe ſert, dit-il, de ce ſigne, pour marquer que l'ordre des vers vis-à-vis deſquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainſi dans les anciens auteurs. *Anti-ſigma ponitur ad eos verſus quorum ordo permutandus eſt, ſicut & in antiquis auctoribus poſitum invenitur.*

L'*anti-ſigma*, pourſuit Iſidore, ſe met auſſi à la marge avec un point au milieu ⊃ lorſqu'il y a deux vers qui ont chacun le même ſens, & qu'on ne ſait lequel des deux eſt à préferer. Les variantes de la

Hemiade donneroient ſouvent lieu à de pareils *anti-ſtigma*. (*F*)

ANTI-SPASMODIQUE, adj. (*Mat. méd.*) le mot *anti-ſpaſmodique* a long-temps été ſynonyme d'*anti-épileptique*, comme il l'eſt encore de *céphalique*, de *nervin*; mais l'épilepſie n'étant qu'une eſpece des maladies convulſives ou nerveuſes, on a généraliſé la claſſe des remedes qui conviennent dans les affections des nerfs, ou les mouvemens ſpaſmodiques, & c'eſt à ces remedes qu'on donne le nom d'*anti-ſpaſmodiques*, qui ſignifie *anti-convulſifs*.

On leur attribue la propriété de calmer les mouvemens extraordinaires des parties du corps, ou de diminuer les mouvemens néceſſaires, lorſqu'ils ſont trop forts ou trop rapides : cette vertu leur eſt commune avec les calmans ou hypnotiques, les tempérans, les anodins, &c.

La multiplicité des maladies nerveuſes, & ſi j'oſe le dire, l'eſpece de mode d'avoir les nerfs irritables & délicats, ont rendu l'uſage des *anti-ſpaſmodiques* preſque univerſel. Leur adminiſtration particuliere conſtitue de nos jours une branche de la médecine pratique, ſur laquelle on a déja établi pluſieurs ſyſtêmes ou méthodes. Quelques médecins & beaucoup de charlatans ſe ſont excluſivement arrogé le privilege de l'exercer; & l'ignorance, la crédulité, la ſuperſtition même ont infiniment ajouté au nombre des remedes par leſquels on attaque ces maladies.

La liſte des *anti-ſpaſmodiques* ſeroit immenſe, ſi je voulois rapporter la foule des ſubſtances qu'on a ſuppoſé avoir cette propriété. Le merveilleux prétendu de quelques-unes des maladies qu'on avoit à combattre, a fait auſſi rechercher le merveilleux dans les remedes; on a preſcrit des regles pour la maniere de les adminiſtrer; on a indiqué le temps requis pour les recueillir, pour les préparer, pour les appliquer. On a conſulté l'heure, le jour, la ſaiſon : on a tiré des inductions de la couleur, du poids, de la figure du médicament. Il n'eſt enfin aucune eſpece d'abſurde ſuperſtition qu'on n'ait ſucceſſivement miſe en uſage ſous ce point de vue.

Il n'eſt aucun médecin honnête & éclairé qui n'ait ſenti le vuide des promeſſes ſi tant de ſpécifiques; on a purgé les nouvelles matieres médicales & les diſpenſaires de cette immenſité d'erreurs qui faiſoient la honte de la médecine; mais le peuple n'eſt pas converti. Le goût du merveilleux qui éblouit, fait encore croire aux ſachets pendus au col, aux ceintures, aux nombres, aux différens amulettes. Et quelques écrivains qui n'ont pas encore ceſſé d'être peuple, n'ont pas rougi de ranger les exorciſmes dans la claſſe des *anti-ſpaſmodiques* (*Voyez* une *Diſſertation ſur les anti-ſpaſmodiques*, couronnée par l'académie de Dijon). Il eſt humiliant de retrouver vers la fin de ce ſiecle, un exemple digne de la barbarie des temps abſurdes qui nous ont précédés; il eſt encore plus humiliant de dire qu'une ſociété ſavante y a mis le ſceau de ſon approbation. On ſe croit tranſporté dans ces temps d'erreurs & de menſonges, où l'ignorance répandoit les voiles les plus épais ſur tous les hommes & tous les états, & où l'on ne connoiſſoit d'autre ſcience que celle de tromper.

Les *anti-ſpaſmodiques* n'agiſſent que d'une maniere très-occulte; on pourroit même dire que cette action eſt ſi indéterminée dans la plupart, qu'on ne peut guere compter ſur cette reſſource dans les maladies bizarres contre leſquelles on les deſtine. Les variétés des tempéramens ou des conſtitutions, les différences de climat, d'âge, de ſexe, de genre de vie, d'éducation, d'habitudes, ſont des nuances importantes, qui décident de leurs bons ou mauvais effets.

Les *anti-ſpaſmodiques* les plus uſités ſont les racines de pivoine & de valériane ou valérienne ſauvage; les fleurs de tilleul, de muguet, le camphre, le muſc, la civette, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, l'huile animale de Dippel, la poudre de Dippel, la poudre de Guttete, & la poudre *anti-ſpaſmodique* qu'on trouve dans le diſpenſaire de Paris. Sur quoi il faut remarquer que ces deux dernieres compoſitions ſont un mélange de pluſieurs ſubſtances, dont quelques-unes n'ont que peu ou point de vertu.

L'emploi de ces remedes eſt indiqué dans toutes les maladies convulſives, ou qui

annoncent l'affection du genre nerveux, telles que l'épilepsie, l'apoplexie, après la ceſſation de l'attaque, la paralyſie, le tremblement des membres, les vertiges, les palpitations, la mélancolie, l'affection hypocondriaque, *&c.*

Les plus habiles Médecins qui connoiſſent la réciprocité d'action ou d'influence du corps ſur l'ame & de l'ame ſur le corps, ſavent combien il importe, dans le traitement des maladies qui exigent ou paroiſſent exiger les *anti-ſpaſmodiques*, de s'occuper encore plus de l'état moral que de l'état phyſique du corps. L'aſcendant que donne le génie ſur les ames foibles, eſt une circonſtance utile pour les malades, lorſque le médecin ſait l'acquérir; il a droit alors d'inſpirer la ſécurité par ſes propos; il anticipe ſur l'effet des remedes en les annonçant comme bons: mais il ne doit jamais en abuſer juſqu'à promettre ce qu'il ne peut tenir, ou ſe rendre le panégyriſte de l'erreur, par intérêt, charlatanerie ou mauvaiſe foi. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ANTI-SPASMODIQUE (*poudre*), *Pharmacie, & Thérapeutique.* *Voyez* POUDRE.

* ANTI-SPODE, ſ. m. (*Chymie.*) terme fait par les anciens à l'imitation de *ſpode*. Ils entendoient par *anti-ſpode* les cendres ou des plantes, ou des animaux; de même que le ſpode étoit la cendre, ou plutôt une fleur métallique impure, que l'on ramaſſoit dans les boutiques où l'on faiſoit le cuivre. *Voyez Geoffr. Mat. méd. tome I.*

ANTI-STROPHE, ſ. f. (*Gramm.*) ce mot eſt compoſé de la prépoſition ἀντὶ, qui marque oppoſition ou alternative, & de στροφὴ, *converſio*, qui vient de στρέφω, *verto*. Ainſi ſtrophe ſignifie *ſtance* ou *vers* que le chœur chantoit en ſe tournant à droite du côté des ſpectateurs; & l'*anti-ſtrophe* étoit la ſtance ſuivante que ce même chœur chantoit en ſe tournant à gauche. *Voyez* ANTI-STROPHE *plus bas.*

En Grammaire ou élocution, *anti-ſtrophe* ou *épiſtrophe*, ſignifie *converſion*. Par ex. ſi après avoir dit *le valet d'un tel maître*, on ajoute, *& le maître d'un tel valet*, cette derniere phraſe eſt une *anti-ſtrophe*, une phraſe tournée par rapport à la premiere. On rapporte à cette figure ce paſſage de S. Paul: *Hebræi ſunt, & ego. Iſraëlitæ ſunt, & ego. Semen Abrahæ ſunt, & ego.* II. Cor. c. xj. verſ. 22. (*F*)

ANTI-STROPHE, (*Bell. lett.*) terme de l'ancienne poéſie lyrique chez les Grecs. L'*anti-ſtrophe* étoit une des trois parties de l'ode, dont les deux autres ſe nommoient *ſtrophe* & épode. La ſtrophe & l'*anti-ſtrophe* contenoient toujours autant de vers l'une que l'autre, tous de même meſure, & pouvoient par conſéquent être chantées ſur le même air, à la différence de l'épode, qui comprenoit des vers d'une autre eſpece, ſoit plus longs, ſoit plus courts. *Voyez* EPODE.

L'*anti-ſtrophe* étoit une eſpece de réponſe ou d'écho, relatif tant à la ſtrophe qu'à l'épode. Les Grecs nommoient *périodes* ces trois couplets réunis; c'eſt ce que nous appellerions *un couplet à trois ſtances*. *Voyez* PÉRIODE. (*G*)

ANTITACTES, ſ. m. pl. (*Théolog.*) anciens hérétiques ou gnoſtiques, ainſi nommés parce qu'en avouant d'une part que Dieu le créateur de l'univers étoit bon & juſte, ils ſoutenoient d'un autre côté qu'une de ſes créatures avoit ſemé la zizanie, c'eſt-à-dire créé le mal moral, & nous avoit engagés à le ſuivre, pour nous mettre en oppoſition avec Dieu le créateur; & de-là eſt dérivé leur nom d'ἀντιτάττω, *je m'oppoſe, je combats.* Ils ajoutoient que les commandemens de la loi avoient été donnés par de mauvais principes; & loin de ſe faire ſcrupule de les tranſgreſſer, ils croyoient venger Dieu, & ſe rendre agréables à ſes yeux en les violant. S. Clément d'*Alex. lib. III. Stromat.* Dupin, *Biblioth. des auteurs eccléſ. des III premiers ſiecles.* (*G*)

* ANTITAURUS, ſ. m. (*Géogr. anc. & mod.*) montagne de la petite Arménie, ſéparée du mont Taurus vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arſanias. Les habitans de ces contrées l'appellent *Rhoam-Taura.*

* ANTITHÉES, ſ. m. pl. (*Divinat.*) mauvais génies qu'invoquoient les magiciens, dont Arnobe, le ſeul qui en ait parlé, ne nous en apprend pas davantage.

ANTI-THENAR, nom que les ana-

tomiſtes donnent à pluſieurs muſcles, autrement appellés *adducteurs*. *Voyez* ADDUCTEUR.

Ce mot eſt grec ; il eſt compoſé de ἀντὶ, *contre*, & de δίνω, à cauſe que ces muſcles agiſſent en antagoniſtes aux thénars & abducteurs. *Voyez* THÉNAR & ABDUCTEUR.

L'*anti-thénar* ou adducteur du pouce de la main s'attache tout le long de l'os du métacarpe, qui ſoutient le doigt du milieu, à celui du doigt index, & s'inſere à la partie latérale de la premiere, & à la partie ſupérieure de la ſeconde phalange du pouce, en recouvrant l'os ſéſamoïde interne; c'eſt le méſothénar. Winſlow, *Exp. an.*

L'*anti-thénar* ou adducteur du gros orteil, s'attache à la partie antérieure de la face inférieure du calcaneum, au grand os cunéiforme, & va ſe terminer à l'os ſéſamoïde externe.

§ ANTITHESE, ſ. f. (*Belles-lettres.*) Le pere Bouhours compare l'*antitheſe* au mélange des ombres & des jours dans la peinture, & à celui des voix hautes & baſſes dans la muſique. Nulle juſteſſe dans cette comparaiſon.

Il y a dans le ſtyle des oppoſitions de couleurs, de lumiere & d'ombres, & des diverſités de tons, ſans aucune *antitheſe*; & ſouvent il y a *antitheſe*, ſans ce mélange de couleurs & de tons.

L'*antitheſe* exprime un rapport d'oppoſition entre des objets différens; ou, dans un même objet, entre ſes qualités, ou ſes façons d'être ou d'agir: ainſi, tantôt elle réunit les contraires ſous un rapport commun; tantôt elle préſente la même choſe ſous deux rapports contraires. Cette ſentence d'Ariſtote, *pour ſe paſſer de ſociété, il faut être un dieu, ou une bête brute*; ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne ſaurois avoir Phocion pour ami & pour flatteur en même temps*; & celui-ci, *pendant la paix, les enfans enſeveliſſent leur pere; & pendant la guerre, les peres enſeveliſſent leurs enfans.* Voilà des modeles de l'*antitheſe*.

On a dit que *peut-être les ſujets extrêmement ſérieux ne la comportent pas.* On a voulu parler ſans doute de l'*antitheſe* trop ſoutenue, trop étudiée, trop artiſtement arrangée; mais l'*antitheſe* paſſagere, & ſans affectation, eſt un tour d'eſprit & d'expreſſion auſſi naturel, auſſi noble, auſſi ſérieux qu'un autre, & convient à tous les ſujets.

La plupart des grandes penſées prennent le tour de l'*antitheſe*, ſoit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'oppoſition, ſoit pour rapprocher les extrêmes.

Caton diſoit: *j'aime mieux ceux qui rougiſſent que ceux qui pâliſſent.* Cette ſentence profonde ſeroit certainement placée dans le diſcours le plus éloquent. *Ecoutez, vous autres jeunes gens*, diſoit Auguſte, *un vieillard que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune*: cette *antitheſe* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Neſtor? Et cette penſée ſi juſte & ſi morale, *la jeuneſſe vit d'eſpérance, la vieilleſſe vit de ſouvenir*; & ce mot d'Agéſilas, tant de fois répété, *ce ne ſont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places*; & celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *reſpectez la mémoire de ce grand prince: nous nous ſommes fiés à vous à cauſe de lui; mais à cauſe de vous, nous ne nous fierons à perſonne*; & celui d'Agis, en parlant de ſes envieux, *ils auront à ſouffrir & des maux qui leur arrivent, & des biens qui m'arriveront*; & celui d'Henri IV à un ambaſſadeur d'Eſpagne, *Monſieur l'ambaſſadeur, voilà Biron, je le préſente volontiers à mes amis & à mes ennemis*; & celui de Voiture, *c'eſt le deſtin de la France, de gagner des batailles & de perdre des armées*, ſeroient-ils indignes de la majeſté de la tribune ou du théâtre?

L'abbé Mallet renvoie l'*antitheſe* aux harangues, aux oraiſons funebres, aux diſcours académiques, comme ſi l'*antitheſe* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, & comme ſi, dans une oraiſon funebre, dans une harangue, dans un diſcours académique, le faux bel-eſprit n'étoit pas auſſi déplacé que par-tout ailleurs. L'affectation n'eſt bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuſe ou d'un fat.

L'*antitheſe* eſt ſouvent un trait de délicateſſe ou de fineſſe épigrammatique: cette réponſe d'un homme à ſa maîtreſſe, qui faiſoit ſemblant d'être jalouſe d'une

honnête femme, *aimable vice, respectez la vertu;* & celle de Phocion à Demades, qui lui disoit, *les Athéniens te tueront s'ils entrent en fureur : & toi, s'ils rentrent dans leur bon sens;* & ce mot d'Hamilton, *dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, & ces armées faisoient de grandes choses*, sont des exemples de ce genre.

Mais souvent aussi l'*antithese* prend le ton le plus haut; & l'éloquence, la poésie héroïque, la tragédie elle-même, peuvent l'admettre sans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

Je sentis tout mon corps & transir & brûler.

ce vers de Corneille,

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

ce vers de la Henriade,

Triste amante des morts, elle hait les vivans.

ce vers de Crébillon,

La crainte fit les dieux, l'audace fait les rois.

ces paroles de Junon dans l'Enéide,

Flectere si nequeo superos, acheronta movebo.

& celles de Brutus dans la Pharsale,

. . . . . *minima discordia turbat,*

Pacem suam tenent. . . . . . .

& ces mots de Séneque, en parlant de l'être suprême & de ses immuables loix, *semper paret, semel jussit*, ne sont-ils pas du style le plus grave? & cette conclusion de l'apologie de Socrate, en parlant à ses juges, *il est temps de nous en aller, moi pour mourir, & vous pour vivre*, est-elle du faux bel-esprit?

Il en est de l'*antithese*, comme de toutes les figures de rhétorique : lorsque la circonstance les amene, & que le sentiment les place, elles donnent au style plus de grace & plus de beauté. Il faut prendre garde seulement que l'esprit ne se fasse pas une habitude de certains tours de pensée & d'expression, qui, trop fréquens, cesseroient d'être naturels. C'est ainsi que l'*antithese*, trop familiere à Pline le jeune & à Flechier, paroit, dans leur éloquence, une figure étudiée, quoique peut-être elle leur soit venue sans étude & sans réflexion. *V.* MANIERE, FAUX BRILLANT. (*M. MARMONTEL.*)

ANTITHESE, (*Gramm.*) Quelques grammairiens font aussi de ce mot une figure de diction, qui se fait lorsqu'on substitue une lettre à la place d'une autre; comme lorsque Virgile a dit *olli* pour *illi*, ce qui fait une sorte d'opposition : mais il est plus ordinaire de rapporter cette figure au métaplasme, mot fait de μεταπλάσσω, *transformo*. (*F*)

ANTITHÉTAIRE, s. m. (*Droit.*) terme qui se présente souvent dans le titre d'un chapitre des loix de Canus, mais non pas dans le chapitre même. Il signifie un homme qui tâche de se décharger d'un délit en récriminant, c'est-à-dire, en chargeant du même fait son propre accusateur. *Voyez* RÉCRIMINATION. (*H*)

ANTITHETE, adj. *antitheton*, opposé, contraire, disposé en forme d'antithese. *Voyez* ANTITHESE.

ANTITRAGUS, s. m. *dans l'anatomie*, est la partie de l'oreille externe opposée au *tragus*. *Voyez* TRAGUS & OREILLE. (*I*)

ANTI-TRINITAIRES, s. m. plur. (*Théol.*) Les *anti-trinitaires* étoient des hérétiques qui nioient la sainte Trinité, & qui prétendoient qu'il n'y avoit point trois personnes en Dieu. *Voyez* TRINITÉ & DIEU.

Les famosaténiens qui n'admettoient aucune distinction de personnes en Dieu; les ariens qui nioient la divinité du Verbe; & les macédoniens qui contestoient celle du Saint-Esprit, sont, à proprement parler, tous *anti-trinitaires*. *Voyez* SAMOSATÉNIENS, ARIENS, *&c.*

Par *anti-trinitaires* on entend aujourd'hui particuliérement les sociniens, qu'on appelle encore *unitaires*. *Voyez* SOCINIENS & UNITAIRES.

Christophe Sandius, fameux *anti-trinitaire*, a donné dans un ouvrage posthume intitulé, *Bibliotheca Antitrinitariorum*, Bibliothèque des Anti-trinitaires, une liste digérée par ordre des temps, de tous les sociniens ou *anti-trinitaires* modernes, avec un catalogue de leurs ouvrages & un abrégé de leur vie. (*G*)

ANTITYPE, s. m. *Théol.* du grec ἀντίτυπος formé de la préposition ἀντὶ, pour, *au lieu*, & de τύπος, *figure*; nom qui dans

ſa propre ſignification veut dire ce que l'on met à la place d'un type, d'une figure. *Voyez* TYPE.

On trouve dans le nouveau Teſtament deux endroits où le mot *ἀντίτυπος* eſt employé, & dont le ſens a donné lieu à bien des controverſes : 1°. dans l'épître aux Hébreux, chap. ix, verſ. 24. *Non in manufacta ſancta Jeſus introivit, exemplaria (græcè ἀντίτυπα) verorum, ſed in ipſum cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis. Or τύπος* ſignifie le *modele* ſur lequel une autre choſe eſt faite, & Dieu avoit ordonné à Moyſe de faire le tabernacle & tout ce qu'il contenoit, conformément au modele qui lui avoit été montré ſur la montagne, *&c. Fac ſecundùm exemplar quod tibi in monte monſtratum eſt.* Exod. XXV. verſ. 40. d'où il s'enſuit que le tabernacle conſtruit par Moyſe, étoit *antitype* par rapport à celui dont Dieu lui avoit tracé le modele, & *type* ou figure du ciel, où Jéſus-Chriſt devoit entrer pour intercéder en notre faveur, comme le grand-prêtre des juifs n'entroit qu'une ſeule fois chaque année dans le Saint des Saints, afin d'y prier pour le peuple. Une même choſe peut donc être à différens égards *type* & *antitype* ; ce qui pourtant ne conclut rien contre le ſacrement de l'euchariſtie, qui eſt quelquefois appellé *antitype* par les PP. grecs, comme on le verra dans l'article ſuivant.

2°. Dans la premiere épître de S. Pierre, *chap. iij. verſ. 21.* le Baptême eſt comparé à l'arche de Noé, qui préſerva du déluge univerſel ce patriarche & ſa famille ; il eſt appellé dans le grec *ἀντίτυπον*, ce que la vulgate rend par *ſimilis formæ*. L'arche étoit le type ou la figure, le Baptême eſt l'*antitype* ou l'accompliſſement de la figure. (*G*)

ANTITYPE, *ἀντίτυπος*, *ἀντίτυπα*, mots qui ſe trouvent fréquemment dans les ouvrages des PP. grecs, & dans la liturgie de leur égliſe, pour exprimer l'euchariſtie, même après la conſécration ; d'où les proteſtans ont conclu que ce ſacrement n'étoit que la figure du corps de Jéſus-Chriſt.

Il eſt vrai que ce mot ſe prend pour *figure* ou *type*, & c'eſt en ce ſens que Marc d'Epheſe, le patriarche Jérémie, & pluſieurs autres grecs, diſent que dans la liturgie de S. Baſile, le pain & le vin ſont appellés *antitypes* avant la conſécration. Le Docteur Smith a remarqué que, même après la conſécration, les grecs nomment les eſpeces euchariſtiques *antitypes*, & ne croient point la conſécration achevée par les paroles de Jéſus-Chriſt, *hoc eſt corpus meum* ; mais après la priere qui les ſuit, & qu'ils appellent *invocation du S. Eſprit.* M. Simon lui a répondu qu'on voit manifeſtement par la déclaration des Grecs au concile de Florence, qu'ils reconnoiſſoient que Jéſus-Chriſt étoit réellement dans l'euchariſtie après la conſécration, & que leur différent avec les Latins conſiſtoit ſeulement à ſavoir, ſi, après la conſécration, les ſymboles devoient être encore appellés *antitypes* : mais en revenant à la propre ſignification du mot *antitype*, cette difficulté diſparoît ; car *antitype* étant ce qu'on *met à la place d'une figure*, c'eſt-à-dire, la réalité, il s'enſuit que les ſymboles, même après la conſécration, contiennent cette réalité ; ce que S. Chryſoſtome inſinue clairement par ces paroles : *ſtat facerdos, typum adimplens & illa verba fundens, virtus autem & gratia Dei eſt : dicit, hoc eſt corpus meum. Hoc verbo propoſita conſecrantur.* D'ailleurs S. Jean Damaſcene, & les diacres Jean & Epiphane, expliquant dans le VII concile général quelle avoit été ſur ce ſujet la penſée des anciens liturgiſtes grecs, diſent que ces auteurs, en nommant l'euchariſtie *antitype*, avoient égard au temps qui avoit précédé, & non à celui qui ſuivoit la conſécration ; enſorte que ces expreſſions, *προθέσεις ἀντίτυπα*, que les ſacramentaires rendent par celles-ci, *proponentes antitypa*, qui marquent le temps préſent, doivent être rendues par ces mots, *nos qui propoſuimus antitypa*, qui déſignent le temps paſſé, & par conſéquent celui qui a précédé la conſécration. Simon, *Hiſt. critiq. de la créance des nat. du Levant.* Tourneli, *Traité de l'euchariſtie.* Wuitaſſe, *Traité de l'euchariſtie*, *part. II. queſt. iv. art. 2.* (*G*)

* ANTIVARI, (*Géogr. mod.*) ville de la Dalmatie dans la Turquie européenne, ſur le golfe de Veniſe, à l'oppoſite de Bari, dans la Pouille. *Long. 36°, 45, lat. 42.*

ANTI-VÉNÉRIENS, adj. (*Méd.*) épi-

thete par laquelle on désigne les remedes qu'on emploie contre les maladies vénériennes. *Voyez* VÉNÉRIEN. (*N*)

ANTIVENTRIA, (*Géogr.*) nom que les Espagnols donnent à l'une des subdivisions qu'ils ont faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette subdivision comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, de Grenade, du nouveau royaume, & quelques autres au sud de Carthagene, jusqu'à la riviere des Amazones. (*C. A.*)

ANTIUM, (*Géog.*) ville des Volsques, célebre par les guerres des Antiades contre les Romains, l'an de Rome 262. Ce fut à *Antium* que Coriolan fut tué trois ans après. Numicius détruisit le pont d'*Antium*, l'an 284. On y envoya une colonie deux ans après; mais les Antiates ne furent pas encore soumis, ils reprirent les armes, Cornelius les subjugua, & les punit par la mort des principaux d'entr'eux. Camille les défit encore, & Valerius Conus: mais ce ne fut que l'an 318, avant Jésus-Christ, que les habitans d'*Antium*, à l'exemple de ceux de Capoue, demanderent des loix à la république; il avoit fallu 436 ans aux Romains pour assurer leur domination sur cette ville belliqueuse, qui n'étoit pourtant qu'à onze lieues de leur capitale.

Il est parlé de cette colonie d'*Antium* dans Tite-Live, Tacite & Appian, Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, *liv. VIII*, dit qu'on y conservoit un manuscrit écrit autrefois par Pythagore.

Le temple de la Fortune qui étoit à *Antium*, avoit beaucoup de réputation: c'est ce qui paroît dans Horace:

O diva, gratum quæ regis Antium, &c.

L'empereur Néron fit rétablir *Antium*; il y construisit un port vaste & commode, où il dépensa des sommes immenses. Une fille de Néron & de Poppæa naquit à *Antium*.

Il ne reste plus rien de ces vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer. *Voyez* le livre de Philippe Della Torre, intitulé, *monumenta veteris Antii, Romæ, 1700, in-4°.*

On travailla, en 1704, au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit à reprendre ce projet en 1750, il y consacra même l'argent qui fut donné par l'Espagne lors du concordat passé au sujet des élections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable: on l'appelle aujourd'hui *Capo-d'Anzo. Voyage d'un François en Italie, tome VI.* (*C*)

ANTOCO (VOLCAN D'). *Voyez* VOLCAN D'ANTOCO.

ANTOINE MARC, *Hist. rom. Hist. litt.* surnommé l'*Orateur*, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route, lorsque ses ennemis l'accuserent d'inceste, & le citerent au tribunal de Cassius, nommé l'*écueil des accusés*. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilege qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations formées contre eux, il revint à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer préteur en Sicile, & proconsul en Cilicie. Ses victoires lui mériterent les honneurs du triomphe, & lui frayerent une route à la suprême magistrature. Nommé consul en 655, il se signala, par sa fermeté contre les entreprises séditieuses de Sextus Titus, tribun factieux, qui fomentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il fit déposer un sénateur, qui voulut en vain s'en venger en l'accusant de brigue: *Marc* fut absous par le peuple. Quant à son éloquence, qui lui mérita le titre d'*orateur*, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes: mais les éloges que lui donne Ciceron, en font naître une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se perfectionner au barreau; il avoit même plaidé long-temps avec un succès extraordinaire. Nous apprenons de Ciceron & de Valere Maxime, qu'il résista à la vanité de publier ses plaidoyers; parce que s'il étoit tombé dans quelque écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse fut terminée par une mort funeste. Il fut proscrit & tué pendant

dant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du farouche Marius. Sa tête fut expoſée ſur la tribune aux harangues. Il eut deux fils, ſavoir, Marcus & Caïus. (*T*—*n*.)

ANTOINE (MARC), *Hiſt. rom.* fils de l'orateur, ſe fit connoître par l'excellence de ſon cœur, & par ſa défaite dans la guerre de Crête, ce qui le fit appeller le *Crétique* par dériſion. L'hiſtoire conſerve un trait de ſa vie qui atteſte ſa généroſité. Junie ſa femme, connoiſſant ſon penchant à obliger, ne ceſſoit de l'obſéder; il profita d'un inſtant de ſon abſence, & s'étant fait apporter un baſſin d'argent, il le donna à une perſonne qu'il ſavoit être dans le beſoin. *Paterc. liv. II. Flor. Plut.*

Caïus Antonius, frere du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mithridate, fameux roi de Pont. Accuſé de concuſſion, il fut d'abord dégradé du rang de ſénateur; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir au conſulat. Il fut collegue de Ciceron, & fut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il fut ſoupçonné d'être le complice de cet ennemi domeſtique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il ſe peut cependant que la conviction de ſon incapacité ait occaſioné cette conduite. Toutes ces circonſtances atteſtent qu'il étoit peu fait pour la guerre : en effet les Dardaniens lui firent éprouver une défaite. Cité une ſeconde fois à Rome pour de nouvelles vexations, il fut condamné au banniſſement, malgré le plaidoyer que Ciceron prononça en ſa faveur : lorſque Marc-Antoine, ſon neveu, eut enchaîné les Romains, ſous prétexte de venger le meurtre de Jules-Céſar, ce triumvir uſa de ſon autorité & rappella *Caïus* qui, n'ayant qu'une fille, la lui donna en mariage. Ce fut cette épouſe que Marc-Antoine répudia dans la ſuite, pour s'être proſtituée avec Dolabella. (*T*—*n*.)

ANTOINE (MARC), le *Triumvir*, fils du précédent, naquit avec de grandes diſpoſitions pour l'éloquence, pour la guerre & pour la débauche. Après avoir donné à Rome le ſpectacle de ſes bonnes qualités & de ſes déréglemens, il ſe retira dans la Grece, pour s'y former dans l'art de la parole & de la guerre. *Gabinius* qui alloit combattre *Ariſtobule*, lui ayant donné le commandement de la cavalerie, il ſignala ſon courage dans cette guerre. Le même général le mena en Egypte au ſecours du roi *Ptolomée* : il n'y acquit pas moins de gloire. Revenu à Rome, il fut tribun du peuple & augure, & embraſſa avec *Curion* ſon ancien compagnon de débauche le parti de *Céſar*, qui faiſoit alors la guerre dans les Gaules. La chaleur avec laquelle il parla pour ce général, le brouilla avec le ſénat. Il échappa aux pourſuites qu'on faiſoit contre lui, en allant joindre *Céſar* déguiſé en eſclave. *Céſar* par ſon conſeil ſe détermina à porter la guerre en Italie, & dès qu'il s'en fut rendu maître, il en donna le gouvernement à *Marc-Antoine*. A la bataille de Pharſale, il commanda l'aile gauche de ſon armée, & contribua à la défaite de *Pompée*. L'année d'après, *Céſar* ayant été élu dictateur, donna le commandement général de la cavalerie à *Marc-Antoine*, & le fit enſuite ſon collegue dans le conſulat. *Antoine* lui en marqua ſa reconnoiſſance par les plus baſſes flatteries. Un jour que *Céſar* aſſiſtoit à la fête des Lupercales, aſſis dans une chaiſe d'or, *Antoine* ayant écarté la foule s'avança vers ſon tribunal, & lui préſenta un diadême, entouré d'une couronne de laurier, il voulut la mettre ſur la tête de ſon bienfaiteur. Ce jeu concerté, dit-on, entre *Antoine* & *Céſar* hâta la mort du dernier. Ce meurtre qui dérangeoit ſa fortune lui cauſa la douleur la plus vive. Il voulut la diſſimuler pendant quelque temps; mais elle éclata tout-à-coup. Il ſoutint vivement *Céſar* contre le ſénat qui vouloit le déclarer tyran. Il prononça ſon éloge funebre, & excita le peuple à punir les meurtriers de ce grand homme. Son parti devint plus conſidérable de jour en jour, & il auroit pu remplacer *Céſar*, ſi *Ciceron* ne lui eût oppoſé *Octavius*, appellé enſuite *Auguſte*. Sa haine contre ce jeune homme héritier de *Céſar* le rendit odieux aux Romains, à qui le nom de ce héros étoit cher. *Antoine* déclaré l'ennemi de la république, ſe retira dans les Gaules. On envoya *Octave* & les conſuls *Panſa* & *Hirtius*, pour le combattre. Après de

succès égaux de part & d'autre, se donna la bataille de Musine où *Antoine*, après s'être battu en héros, fut vaincu & réduit à se retirer vers *Lepidus*. *Pansa* fut tué à cette journée, il conseilla en mourant, à *Octave* de s'unir à *Antoine*. Ce conseil fut suivi quelque-temps après, lorsqu'*Antoine*, qui avoit levé six légions dans les Gaules, parut en Italie avec 17 légions & dix mille chevaux. Ce fut alors que commença le *Triumvirat* entre *Lepidus*, *Octave*, & *Antoine*. Un des premiers fruits de ce célebre brigandage fut la mort de *Ciceron*, dont la tête fut portée à *Antoine*, qui eut la lâcheté de l'insulter. Les *Triumvirs*, ayant cimenté leur puissance du sang des plus illustres citoyens, se déterminerent à poursuivre *Brutus* & *Cassius* meurtriers de *César*. *Antoine* les atteignit à Philippes, leur livra bataille & les défit. Après la mort de ces grands hommes, les tyrans de Rome s'en partagerent l'empire. *Antoine* eut la Grece, la Macédoine, la Syrie & l'Asie. Il fut obligé de combattre les Parthes; mais il ne le fit que par ses généraux, & ne se montra dans aucune de ces occasions l'éleve de *César*. Il ne pensoit plus qu'à jouir de ses exactions, à arracher d'une main & à prodiguer de l'autre. *Cléopâtre* reine d'Egypte, qui craignoit les armes de ce conquérant, résolut de se l'assujettir par sa beauté, ne pouvant le réduire par la force. Cette Princesse l'enivra de plaisirs, & dans les délices où elle le plongea, elle obtint de lui tout ce qu'elle voulut. Il la déclara reine d'Egypte, de Chipre, & de la Célé-syrie, d'une portion de la Cilicie, de l'Arabie & de la Judée. Les deux fils qu'il avoit eus d'elle furent déclarés rois des rois. On leur donna les habits royaux, & on y ajouta tout le faste de la royauté. Les romains, irrités de ce qu'on démembroit l'empire pour une femme & pour des étrangers, résolurent de prendre les armes contre lui. Un autre motif de le combattre venoit de s'y joindre, *Antoine* marié avec *Octavie* sœur d'*Octave*, avoit quitté encore son épouse & ses enfans pour sa *Cléopâtre*. Il prit pour prétexte de sa retraite de Rome, qu'il perdoit toujours, à quelque jeu de hasard qu'il jouât contre *Octave*. Celui-ci marcha contre lui. Leurs flottes se rencontrerent près d'Actium l'an 31 avant J. C. *Antoine* vaincu dans cette fameuse journée, n'eut d'autre ressource que de s'enfuir après *Cléopâtre*, qui avoit elle-même pris la fuite, au milieu du combat, avec soixante vaisseaux. A peine l'eut-il atteint, qu'il apprit la défection de son armée de terre. Dans la douleur où cette nouvelle le jeta, il éprouva de tout pour se distraire, tantôt se livrant à la solitude, tantôt s'abandonnant aux excès les plus honteux & les plus extravagans. L'année d'après, *Auguste* entra en Egypte & se rendit maître de *Peluse*. *Antoine* se réveillant un moment, attaqua sa cavalerie, la mit en déroute, & proposa à *Octave un* combat singulier. Ces premiers succès lui en promettoient de plus grands, si son armée & sa flotte ne se fussent rendues à *Octave*. *Antoine*, livré au dernier désespoir, ne pensa plus qu'à se donner la mort; & n'ayant pu l'obtenir d'*Eros* son affranchi, il se plongea son épée dans le corps 30 ans avant J. C., âgé de 56 ans. *Antoine* eut le courage de *César*, son amour pour les plaisirs; mais il pousa plus loin que lui cette derniere passion. Elle le déshonora dans l'esprit des Romains, causa ses défaites, lui enleva l'empire, & fit presque oublier à la postérité, sa valeur, son activité, sa clémence, ses talens & son zele pour ses amis. Il avoit l'ame d'un général & les goûts d'un soldat. Après avoir paru en conquérant de l'univers, il alloit se mêler à ces troupes de libertins crapuleux, qui mettent leur plaisir dans les querelles, les aventures nocturnes & la fréquentation des lieux de débauche. *Voyez* TRIUMVIRAT.

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*,) fut établi en 1381, par Albert de Baviere, comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autrefois deux *T* (nommés *Taux*) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermite bleue en cercle bordée d'or avec un fermail à senestre en sa partie inférieure; & à dextre, au même niveau, étoit attachée une béquille avec une clochette aussi d'or; cette béquille étoit posée en bande sur le premier *tau*.

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit *le saint*, empereur d'Ethiopie, fils de Caius aussi surnommé *le saint*; il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en fleurons & le bas seroit paté.

Leur étendard est noir chargé d'un lion tenant en ses pattes de devant un crucifix avec ces mots, *vicit leo de tribu Juda*, c'est-à-dire, *le lion de la tribu de Juda a vaincu*.

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est fait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludolf. (*G. D. L. T.*)

ANTOINE (*le pic de saint*.) *Géogr.* très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Eso. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une quantité de beaux arbres de diverses especes, tous fort hauts & très-propres à faire des mats. (*C. A.*)

ANTOINE (*le feu S.*) *Voyez* ERESIPELE & FEU.

* ANTOINE (*Saint*), *Géog. mod.* petite ville de France dans le Dauphiné, diocese de Vienne, sur le ruisseau de Furan.

* ANTOINE (*Saint*), île d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du Cap-Verd.

* ANTOFLE DE GIROFLE, (*Commerce.*) c'est le nom qu'on donne aux girofles qui sont restés sur les plantes après la récolte. Ces fruits oubliés continuent de grossir, ils prennent à-peu-près le volume du pouce: alors ils contiennent une gomme dure & noire, d'une odeur agréable & d'un goût aromatique. les Hollandois donnent le nom de *meres de girofle* à ce que nous appellons *antosles de girofle*.

ANTOIT, s. m. (*Marine.*) C'est un instrument de fer courbe dont on se sert dans la construction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

Au lieu de cet instrument les Hollandois se servent de chevilles à boucles & à goupilles, qu'ils font passer dans les membres qu'ils percent exprès; & ils font approcher le bordage ou la précinte, du membre où est la cheville, par le moyen des cordes qu'ils y mettent. (*Z*)

* ANTONGIL (BAIE D'), *Géogr.* grande baie de l'île de Madagascar, en Afrique.

* ANTONIA (TOUR D'), *Hist. anc.* le monument le plus magnifique qu'Hérode le Grand ait élevé: c'est une tour réguliere & forte, à laquelle il donna le nom d'*Antoine* son ami: elle fut bâtie sur la montagne de Jérusalem, appellée auparavant *Barri*. Elle étoit couverte de haut-en-bas de marbre blanc; l'approche en étoit défendue par un mur de trois coudées de haut; l'espace depuis ce mur jusqu'à la tour, étoit de quarante: on avoit pratiqué en-dedans, des salles, des appartemens, & des bains: on la pouvoit regarder comme un beau palais rond, accompagné à égale distance, de quatre autres tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut; & la quatrieme qu'occupoit l'angle du midi & de l'orient, en avoit soixante & dix. Il y avoit aux endroits où ces tours joignoient les galeries du temple, des degrés à droite & à gauche, d'où les soldats Romains observoient le peuple dans les jours de fêtes, pour l'empêcher de former quelque entreprise. Le temple étoit comme la citadelle de la ville; l'*Antonia* étoit comme celle du temple. L'adresse de vingt soldats, d'un enseigne, & d'un trompette de l'armée de Tite, exécuta ce que cent mille hommes eussent tenté vainement: ces vingt-deux braves, à la faveur de la nuit, rassemblerent les ruines des murs de la ville, & les éleverent à la hauteur de la tour, dans laquelle ils entrerent par ce moyen, tuerent la garde, & donnerent le signal au reste de l'armée, qui s'approcha de la tour; on employa sept jours à la démolir: avant sa ruine & celle de Jérusalem, on y garda les ornemens pontificaux: quand le grand sacrificateur vouloit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an, le dixieme de la lune de Septembre, les Romains les donnoient à condition qu'ils seroient rapportés après la cérémonie. Joseph. *Ant. liv. XX.*

* ANTONIN (SAINT), *Géogr. mod.* ville de France, dans le Rouergue, diocese de Rhodez, au bord de l'Aveirou. *Long. 18, 25; lat. 44, 10.*

ANTINOPOLIS, (*Géogr.*) ancienne

ville d'Asie sur le Tigre, entre les monts Taurus & les plaines de Mésopotamie. L'histoire qui nous parle de cette ville ne dit point en quel lieu précisément elle étoit située; tout ce que nous savons, c'est que l'empereur Constantius en aima beaucoup le séjour, & qu'il y fit bâtir un beau palais. (*C. A.*)

ANTONOMASE, f. f. (*Littérat.*) trope ou figure de rhétorique, par laquelle on substitue le nom apellatif au nom propre, ou celui-ci au nom appellatif. *Voyez* FIGURE & NOM.

Par exemple Sardanapale étoit un roi voluptueux, Néron un empereur cruel; on donne à un débauché le nom de *Sardanapale*, à un prince barbare le nom de *Néron*.

Les noms d'orateur, de poëte, de philosophe, d'apôtre, sont des noms communs, & qui se donnent à tous ceux d'une même profession; cependant on applique ces mots à des particuliers comme s'ils leur étoient propres. Par l'*orateur*, on entend Ciceron; par le *poëte*, Virgile; par le *philosophe*, on entendoit autrefois dans les écoles, Aristote: & en matiere de religion, l'*apôtre*, sans addition, signifie S. Paul. La liaison que l'habitude a mise entre le nom de Cicéron, & l'idée du prince des orateurs; entre celui de Virgile, & d'un excellent poëte; de S. Paul, & d'un grand apôtre, font qu'on ne s'y méprend point, & qu'on ne balance pas sur l'attribution de ces titres à ces personnages, préférablement à d'autres. (*G*)

* ANTRAIM, (*Géogr. mod.*) comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale.

* ANTRAIN, (*Géogr. mod.*) ville de France dans la haute Bretagne, sur la riviere de Coësnon, *Long. 16, 4; lat. 48, 22.*

* ANTRAIN *ou* ENTRAINS, (*Géog. mod.*) petite ville de France, dans le Nivernois, diocese d'Auxerre.

* ANTRAVIDA, (*Géog. mod.*) petite ville de Belveder en Morée, sur la côte du golfe de Clarence, au nord de Castil-Tornese.

ANTRE *ou* BOTYNOE, sorte de météore. *Voyez* AURORE BORÉALE.

ANTRE *de Highmor* (L'), *Anat.* cavité découverte dans le sinus de chaque os de la mâchoire, appellée autrement *sinus maxillaire*. *Voyez* SINUS MAXILLAIRE.

Les chirurgiens se trompent quelquefois en la prenant pour une carie de l'os, parce qu'ils y pénetrent profondément avec une sonde. Ruisch, *t. III pag. 204.*

L'*antre* du pylore est une grande cavité dans le fond de l'estomac à droite. *Voyez* PYLORE. (*L*)

ANTRODOCO, (*Géog.*) petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruze ultérieure sur la petite riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*C. A.*)

* ANTRON, (*Géog. anc.*) ville de la Phtiotide, sur la côte de Thessalie.

ANTROS, (*Géog.*) petite île de France en Guienne, située à l'embouchure de la Garonne & où est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bordeaux. (*A. C.*)

* ANTRUSTIONS, f. m. pl. (*Hist. mod.*) volontaires qui, chez les Germains, suivoient les princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons*, la loi salique par celui d'*hommes qui sont sous la foi du roi*; les formules de Marculfe par celui d'*antrustions*, nos premiers historiens par celui de *leudes*, & les suivans par celui de *vassaux* & *seigneurs*.

On trouve dans les loix saliques & ripuaires, un nombre infini de dispositions pour les francs, & quelques-unes seulement pour les *antrustions*. On y regle partout les biens des francs, & on ne dit rien de ceux des *antrustions*; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se réglotent plutôt par la loi politique que par la loi civile, & qu'ils étoient le sort d'une armée, & non le patrimoine d'une famille. *Voyez* LEUDES, VASSAUX, *&c. L'esprit des loix, tom. II. pag. 170.*

ANTSJAC, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Javanois d'une espece de figuier dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoique incomplete, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. III, pag. 142, pl. XCI & XCII*, sous la dénomination d'*arbor con-*

cillorum, qui veut dire, *arbre des assemblées*; c'eſt ce que rend fort bien le mot Hollandois *pitsjaar-boom*. Les Malabares l'appellent *areti*; les habitans d'Amboine, *aymahu* & *ay-pacca-java*; ceux de Mattarame, *bandira*; ceux de Banda, *camibelo*; ceux de Ternate, *hate-java*; ceux de Lœhoë, *titawey*; c'eſt-à-dire, *l'arbre ombrageux*; les Macaſſares, *caju-bodi*; les Malays, *coledjo*; les Hollandois l'appellent encore, *drommelboom* & *pagode-boom*; c'eſt-à-dire, *arbre des pagodes*, ſans doute à cauſe de ſon uſage.

C'eſt un arbre qui ne s'éleve guere au delà de vingt piés, mais qui étend horizontalement ſes branches de la même longueur, de ſorte qu'il forme une eſpece de paraſol ou de cime diſcoïde, du diametre de quarante à cinquante piés, portée ſur un tronc de ſix piés environ de hauteur ſur trois de diametre, très-irrégulier, anguleux, comme compoſé de pluſieurs troncs, ou, pour parler plus exactement, creuſé de nombre de foſſettes ou de cavités dont les ſéparations reſſemblent à des anaſtomoſes, ou à un ouvrage en réſeau.

Ses feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement, aſſez ſerrées le long des branches, & pendent à un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles. Elles ſont arrondies ou taillées en cœur, ſans échancrure à leur origine, mais terminées par une pointe aſſez courte, longues de trois pouces au plus, de moitié moins larges, liſſes, d'un verd gai, à une nervure deſſous, avec quatre côtes alternes de chaque côté, accompagnées à leur origine d'une ſtipule en écaille oppoſée à leur pédicule, qui les enveloppe d'abord en forme de capuchon conique, & qui tombe au moment de leur développement.

A l'aiſſelle de chacune de ces feuilles ſortent deux figues ou enveloppes de fleurs, ſphériques, ſeſſiles, de quatre lignes au plus de diametre, creuſées d'un grand ombilic à leur ſommet, d'abord d'un verd-pomme pointillé de blanc, enſuite purpurines, enfin d'un verd-noir dans la maturité, molles, d'une ſaveur douce, mais fades, couvertes ſur leurs parois de quantité de graines noirâtres, qui laiſſent un vuide à leur centre. Chaque figue porte endeſſous à ſon origine, comme la figue commune, une enveloppe en forme de calice à trois petites feuilles triangulaires.

L'*antsjac* ne fructifie pas conſtamment dans la même ſaiſon. Souvent il reſte un an ſans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans la même année, & pour l'ordinaire ils mûriſſent en novembre & en décembre; les oiſeaux les mangent alors, de ſorte qu'on a peine à en trouver. Dès qu'ils approchent de leur maturité, les feuilles noirciſſent & commencent à tomber, de ſorte que l'arbre reſte quelque temps nu, comme s'il étoit mort, & reſſemble alors aſſez bien à certains coraux ou madrepores.

Ses racines ſont toutes ſur terre, & il ne jette aucuns fils de ſes branches, quoiqu'on en voie quelquefois ſortir quelques-uns des groſſes branches; mais ils ſont ſi courts, qu'ils ne vont jamais juſqu'à terre au point d'y prendre racine.

Qualités. Cet arbre eſt originaire des îles de Java, Baleya & Celebe, d'où il a été tranſplanté dans celle d'Amboine & de Banda, au rapport de Rumphe. Il croît ſi promptement qu'en trente années ſon tronc acquiert juſqu'à trois piés en diametre. A quelque partie qu'on le bleſſe, ſoit à ſon tronc, à ſes branches ou à ſes feuilles, il répand une liqueur laiteuſe, très-abondante, épaiſſe, douce, ſans âcreté. Quoique peu élevé, il eſt ſujet à être renverſé & déraciné par les coups de vent.

Uſages. Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations à cauſe de ſon ombrage qui eſt très-épais, & ils en entrelacent & dirigent les branches qui s'élevent droit, de maniere qu'elles s'étendent horizontalement; ils relevent au contraire, & ſoutiennent avec des pieux, celles qui penchent trop vers la terre, & parviennent par ce moyen à donner la forme de paraſol à ceux qui ne la prennent pas naturellement. Son bois ne ſert à aucun uſage.

Ses feuilles, tant qu'elles ſont jeunes ou d'un beau verd, ſervent de nourriture aux hommes & à leurs troupeaux de bœufs & de chevres; les oiſeaux & les chauve-ſouris en mangent auſſi, & ſur-tout l'éléphant qui préfere les feuilles de toutes les eſpeces de figuier à celles des autres arbres. Les

hommes mangent ces feuilles auſſi bien crues que cuites. Ses fruits bien mûrs ſe mangent auſſi : mais ils ſont fades, moins bons que la figue commune, & pour l'ordinaire on les abandonne aux oiſeaux, & ſur-tout aux chauve-ſouris qui les recherchent avec avidité.

Les femmes d'Amboine enlevent l'écorce de ſon tronc, la pilent avec le riz & les fleurs du manori, & en forment une pâte dont elles ſe frottent le viſage & le corps pour ſe décraſſer la peau & la rendre plus claire & plus unie. C'eſt en dépouillant ainſi cet arbre de ſon écorce, qu'elles parviennent à augmenter les cavités qui ſont naturelles à ſon tronc, ce qui contribue auſſi à le faire périr. Lorſqu'elles ont à chanter pendant les nuits entieres, comme il leur arrive dans certains jours de fête, elles en mâchent les feuilles crues pour ſe rendre la voix claire & nette. La décoction de ſes feuilles & de ſon écorce ſe boit dans les catarres, dont les humeurs ſont gluantes & oppreſſent la poitrine; elle les mûrit, en diſſout la viſcoſité & diſpoſe à l'expectoration.

Remarques. M. Linné a confondu l'*antsjac* avec l'arealu du Malabar qu'il appelle *ficus religioſa foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatiſſimis*, dans ſon *Syſtema naturæ, édition de 1767, pag. 681, n°. 3.*

Mais l'arealu en differe beaucoup : il forme un arbre beaucoup plus élevé, moins étendu en largeur; ſes feuilles ſont plus grandes, terminées par une pointe beaucoup plus longue, & portée ſur un pédicule à peine une fois plus court qu'elles; enfin ſes figues ſont un peu plus groſſes, d'un rouge clair, & marquées d'un ombilic beaucoup moins grand. Rumphe fait les mêmes réflexions, & ſe contente de le comparer à l'arealu; mais il le croit être le même que l'arbre des pagodes qui croît dans l'Inde ancienne, dans la Perſe & à Gugerate, & que le grand arbre de Laar, dont les voyageurs diſent des merveilles, & qui peut couvrir de ſon ombre pluſieurs milliers d'hommes. On l'appelle *arbre des pagodes*, ſelon Rumphe, parce que les gentils de l'Indoſtan en plantent le long de leurs chemins, dans les places publiques, & partout où ils veulent ſe procurer de l'ombre, & que lorſqu'ils ſont vieux & bien grands, ils placent dans une petite niche pratiquée dans leur tronc, la figure de leur idole qu'ils appellent *pagode*. Mais l'arbre des pagodes jette des racines de toutes ſes branches, & eſt connu au Malabar ſous le nom d'*itti-alu;* enfin, c'eſt un arbre fort différent & bien plus vaſte que l'*antsjac.* (*M. Adanson.*)

ANTU, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botan.*) plante des îles Moluques, dont Rumphe a publié une aſſez bonne figure, mais incomplete, dans ſon *Herbarium Amboinicum, vol. IV, pag. 38, planche XIV*, ſous le nom de *goſſypium dæmonis*, qui répond au nom Malays *capas antu.* Les habitans d'Amboine l'appellent *nitu;* ceux de Baleya *tutup.*

C'eſt un arbriſſeau qui croît à la hauteur de dix à douze piés, dans les vallons ſablonneux & ſtériles d'Amboine, de Java, Baleya & Borneo. Il forme un buiſſon ovoïde, une fois plus long que large, compoſé de pluſieurs tiges cylindriques de deux à trois pouces de diametre, garnies du haut en bas de branches alternes, menues, aſſez ſerrées, diſpoſées circulairement & horizontalement cylindriques, couvertes de poils piquans & d'épines très-fines, à-peu-près comme celles du framboiſier, mais plus petites.

Ses feuilles ſont alternes, fort ſerrées, diſpoſées ſur un même plan ſur les branches, & comme pendantes, de maniere que le feuillage paroît applati. La forme & la grandeur de ces feuilles eſt différente ſur le même pié : celles des jeunes plantes qui garniſſent la tige ou les groſſes branches, ſont grandes de ſept à huit pouces, arrondies, à trois lobes triangulaires à dentelures peu ſenſibles, & portées ſur un pédicule égal à elles, & qui a quelquefois douze pouces de longueur; celles au contraire des vieilles branches ſont taillées en cœur très-alongé de ſept à huit pouces, une fois moins larges, portées ſur un pédicule dix fois plus court : toutes ſont molles au toucher, velues en deſſous, & ſemées par-tout de poils étoilés ſemblables à une farine jaunâtre, qui cauſent des démangeaiſons à la peau, dès qu'ils y touchent.

Les fleurs ſont quelquefois ſolitaires, axillaires, mais plus communément diſpoſées, au nombre de douze, en une pa-

nicule qui termine les branches, & portées chacune sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles ressemblent parfaitement à celles du trionon de Théophraste, c'est-à-dire, que leur calice est double, l'extérieur de cinq feuilles linéaires, l'intérieur monophylle, enflé en cylindre, découpé jusqu'au quart seulement de sa longueur en cinq dentelures triangulaires; leur corolle est composée pareillement de cinq pétales jaunes, à fond purpurin rouge ou noir, attachés ensemble par une colonne formée par les filets réunis de trente étamines qu'elle porte. Le style de l'ovaire enfile cette colonne, & se partage un peu au dessus des étamines en cinq branches terminées chacune par un stigmate sphérique. L'ovaire devient en mûrissant une capsule membraneuse, ovoïde, à cinq angles, assez semblable à celle de l'abelmosco, mais un peu moins grande, longue d'un pouce & demi, moins large de moitié, hérissée de poils piquans, divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison mitoyenne, aux bords de laquelle sont attachées de chaque coté quatre à sept semences ovoïdes, courbées en forme de rein, & brunes.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties.

Usages. Les habitans de l'île Paleya emploient la racine pilée de cet arbrisseau en cataplasme pour guérir la galle. Mais le principal usage qu'ils en font, consiste à en tirer un fil analogue à notre chanvre; pour cet effet, ils en coupent les tiges & les grosses branches en bâtons de deux à trois piés de longueur, les enterrent dans la boue pendent deux à trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elles soient assez pourries pour que leur écorce extérieure, qui est rude, puisse s'enlever aisément en la ratissant, & laisse à découvert l'écorce intérieure ou le liber qui est très-blanc, qu'ils en séparent, & qui leur fournit un fil très-fin, dont ils font des toiles & des cordages.

Remarques. L'*antu* est, comme l'on voit, une espece de trionon de Théophraste, qui a pareillement le calice intérieur enflé, & la capsule à cinq loges & cinq valves, avec une cloison intermédiaire. (*M. Adanson*)

ANTY, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malays d'une espece de solanum ou morelle, commune aux îles Moluques autour des habitations, & très-bien gravée, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum, volume VI, page 62, planche XXVI, figure 2*, sous la dénomination de *halicacabus baccifer*. Les habitans de Java l'appellent *ranti*.

C'est une herbe annuelle qui s'éleve sous la forme d'un buisson ovoïde obtus, de trois piés de hauteur, sur une largeur une fois moindre. D'une racine fibreuse très-ramifiée, blanche, longue de quatre à cinq pouces, s'éleve une tige courte cylindrique, qui se partage dès son origine en huit à dix branches alternes, disposées circulairement, assez écartées, mais peu ouvertes, sous un angle qui a à peine 25 degrés, vertes, comprimées ou applaties, triangulaires à angles aigus ou comme ailés. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long de ces branches à des distances assez grandes: elles sont elliptiques pointues aux deux bouts, verd-noires, assez semblables à celles du piment, *capsicum*, mais plus molles, ce qui les rend un peu ondées, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, à une seule nervure longitudinale, accompagnée de cinq à six côtes alternes de chaque coté, portées sur un pédicule trois ou quatre fois plus court, demi-cylindrique, ailé légérement sur ses côtés comme celui du bilton. De leur aisselle sort communément un bourgeon qui avorte, ou au moins qui consiste en deux petites feuilles inégales en grandeur, & qui ont l'apparence trompeuse de deux stipules.

Les corymbes des fleurs sortent, non pas de l'aisselle des feuilles, mais dans les intervalles qu'elles laissent entr'elles le long des branches. Chaque corymbe consiste en quatre à cinq fleurs purpurines à antheres jaunes, portées chacune sur un péduncule égal à elles, & rassemblées au bout d'un péduncule commun de même longueur. Chaque fleur est composée, comme celle de la morelle *solanum*, d'un calice & d'une corolle d'une seule piece, à cinq divisions égales, de cinq étamines & d'un

ovaire, qui devient, en mûrissant, une baie sphéroïde de la grosseur d'un pois, un peu applatie en dessus, ou déprimée, lisse, luisante, toujours verte, à deux loges, contenant un suc aqueux & des graines plates, lenticulaires, blanchâtres.

Qualités. Les feuilles de l'*anty* ont un goût d'herbe plus agréable que celui du bliton ou de la brede, & fort approchant de celui de la poirée ou de l'épinard. Ses baies ont une acidité agréable, & comparable à celle des fruits de l'alkekenge.

Usages. Dans l'île Baleya, où cette plante croît naturellement auprès des maisons, les habitans en mangent les feuilles, qu'ils font cuire par préférence au bliton; ils les mêlent aussi dans l'espece de mets qu'ils appellent *sajor;* ce qui paroîtra d'autant plus surprenant, que l'on sait qu'en général les plantes de la famille des solanum sont des narcotiques puissans & très-dangereux.

Remarques. M. Linné a confondu l'*anty* avec l'espece de solanum que Dillen appelle *solanum Guineense fructu magno instar cerasi*, dont il a gravé une bonne figure dans son *Hortus Elthamensis*, au n°. 354, & il lui a donné le nom de *solanum Guineense, ramis angulatis, dentatis, foliis integerrimis glabris*, dans son *Species plantarum* de 1753, *page 186*. Non content de cette premiere confusion, M. Linné a cru pouvoir la réunir avec six autres especes, sous le nom commun de *solanum nigrum caule inermi herbaceo, foliis ovatis, dentato-angulatis, racemis distichis patentibus*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *page 173*, *n°. 15*. Mais non seulement cette espece differe de celle que Dillen appelle *solanum Guineense*, par sa forme, par la grandeur de ses feuilles, par la petitesse de ses fruits; les autres especes different aussi entr'elles, comme on le verra à leur article. (*M. Adanson*)

ANVALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une plante des Indes dont Van-Rheede a publié une figure assez médiocre sous le nom Malabare *nilica-maram*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I. pag. 69. pl. XXXVIII.* Commelin dans ses notes l'appelle *acacia foliis Malabarica, fructu rotundo, semine triangulo.* Zanoni l'a figurée aussi sous le nom de *nellika* dans son *Hist. pag. 159, pl. LXI.* C'est le *myrobalanus emblica* des boutiques & de Rumphe qui en a donné la meilleure figure que nous ayons dans son *Herbarium Amboinicum, vol. VII, pag. 1, pl. I.* Les Portugais l'appellent *nilikay;* les Malays, *boa-malaca;* les Chinois, *ya-kam;* M. Linné lui donne le nom de *phyllanthus, emblica, foliis pinnatis floriferis, caule arboreo, fructu baccato*, dans son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *page 620.*

C'est un arbre moyen de 20 à 25 pieds de hauteur, qui croît à Malacca & sur toute la côte du Malabar dans les terrains sablonneux & pierreux. Sa racine est épaisse, très-fournie de fibres capillaires, à écorce noirâtre au dehors & rougeâtre intérieurement. Il a une forme conique approchante de celle de l'if, mais moins pointue, trois à quatre fois plus longue que large, étant composé d'un tronc épais d'un pied au plus, à écorce noirâtre, garni du haut en bas de branches alternes assez rares, ouvertes horizontalement, cylindriques, peu épaisses, entourées d'autres branches plus serrées, très-menues, écartées aussi horizontalement, ordinairement alternes, & quelquefois comme opposées ou rapprochées deux à quatre pour sortir du même point.

C'est sur ces menues branches, que sont rangées les feuilles alternativement des deux côtés sur un même plan, de maniere qu'elles imitent parfaitement les folioles ailées de tamarin dont elles ont à-peu-près la forme & la grandeur. Elles sont elliptiques, obtuses aux deux extrémités ou de même largeur par-tout, deux fois plus longues que larges, menues, plates, d'une substance solide & dense, avec une seule nervure longitudinale, d'un verd brun en-dessus, d'un verd clair en-dessous, portées sur un pédicule cylindrique très-court, qui est accompagné à son origine de deux petites stipules coniques en pointe qui restent après leur chûte, de sorte que les branches paroissent rudes & comme épineuses. Ces feuilles ont toutes les nuits un mouvement par lequel elles se couchent les unes sur les autres, pour ne s'ouvrir que le lendemain matin vers le lever du soleil,

leil, à-peu-près comme ſont les folioles des plantes légumineuſes; avec cette différence que celles-ci ſe plient ſur leur pédicule commun, au lieu que celles de l'*anvali* ſe couchent ſur les branches mêmes, diſtinction qui n'a pas encore été faite par les botaniſtes qui ont confondu juſqu'ici cette eſpece de mouvement avec celui des feuilles de la plupart des plantes légumineuſes.

De l'aiſſelle de chacune de ces feuilles ſortent deux à trois petites fleurs en bouton ſphérique blanchâtre, portées ſur un pédoncule très-court, & pendantes en bas de maniere qu'elles s'ouvrent en regardant la terre. De ces fleurs, l'une eſt femelle, les autres ſont mâles. Elles ſont toutes compoſées d'un calice verd à ſix feuilles & d'une corolle verte à ſix pétales blancs ſemblables au calice. Les mâles ont depuis trois juſqu'à cinq antheres jaunes réunies par leurs filets, ou portées ſur un ſeul filet qui en occupe le centre. Les fleurs femelles au contraire n'ont pas d'étamines; mais un ovaire ſphérique couronné de trois ſtyles & ſix ſtigmates cylindriques, égaux à ſa longueur. Cet ovaire devient en mûriſſant une baie ſphérique d'un pouce de diametre, un peu applatie ou déprimée en-deſſus, à chair ferme, d'un verd-clair, un peu tranſparente & ſucculente, marquée extérieurement de ſix ſillons, ne s'ouvrant point, mais recouvrant une capſule oſſeuſe, ſphéroïde, brune, de cinq à ſix lignes de diametre, couronnée de trois paquets de fibres correſpondans aux trois ſtyles de l'ovaire, & ſe ſéparant en trois loges ou capſules bivalves, contenant chacune deux graines triangulaires à deux côtés plats & à dos convexe, blanches d'abord, enſuite d'un rouge obſcur & luiſant.

Culture. L'*anvali* fleurit en mai & juin, qui eſt la ſaiſon des pluies dans les îles orientales des Moluques, & celle de la ſéchereſſe dans les îles occidentales, comme Amboine & Java, où pour cette raiſon ſes fruits mûriſſent avec peine & rarement. Il eſt cultivé comme un arbre étranger à Amboine où il a été tranſporté de Malacca.

Qualités. Son bois eſt ſi fragile, que ſes branches peuvent à peine ſoutenir le poids d'un enfant ſans ſe caſſer. Ses fleurs ſont ſans odeur. Son fruit a une acidité aſtringente très-agréable. Ses feuilles ont auſſi un goût un peu acide, mais beaucoup plus aſtringent.

Uſages. Ce fruit ſe mange crud ſur les tables. On le ſeche auſſi; & par préférence, on le confit au ſucre pour lui faire perdre toute ſon auſtérité: cette confiture eſt très agréable & ſe tranſporte en Europe. Les Chinois les regardent comme plus ſalutaires lorſqu'ils ſont marinés au ſel, parce qu'ils conſervent une ſaveur aſtringente, qui ſe fait reconnoître d'abord dans la bouche, & qui eſt ſuivie de douceur: on les préfere ainſi marinés pour les faire entrer, comme les capres & les cornichons, dans les ſauces & les ragoûts qui ſe ſervent ſur les tables.

La décoction de ceux qu'on a ſéchés ſe boit dans la diſſenterie cauſée par l'ardeur de la bile; ou bien on en fait prendre la poudre ou les feuilles tendres dans le lait aigri. Leur décoction ſe boit encore dans les fievres ardentes ou endémiques, dans les chaleurs de poitrine, & mêlée d'un peu de ſucre elle diſſipe les vertiges. Ces mêmes fruits ſecs, macérés dans l'eau, ſe réduiſent en une bouillie ou eſpece de pâte qui, appliquée ſur la tête en topique pendant deux ou trois jours, diſſipe les migraines & les vertiges cauſés par l'ardeur de la fievre. L'eau diſtillée de ſes fruits ſe boit dans les ardeurs du foie.

Remarques. Les caracteres de l'*anvali*, bien rapprochés & ſaiſis ſous leurs vrais points de vue, nous prouvent non ſeulement que cet arbre ne peut être comparé à l'acacia, comme a fait Jean Commelin, mais encore qu'il ne doit pas être confondu, comme a fait M. Linné, avec le niruri & le phyllante ſous le nom de *phillanthus*. Ce ſont trois genres de plantes très-différens & qui ſe rangent naturellement dans notre quarante-cinquieme famille des tithymales, ſous la ſeconde ſection qui raſſemble celles qui ont les étamines réunies par leurs filets. (*M. ADANSON.*)

* ANUBIS, (*Myth.*) dieu des Egyptiens; il étoit repréſenté avec une tête de

chien, & tenant un sistre d'une main & un caducée de l'autre. *Voyez* dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées sur l'origine & la figure bizarre de ce dieu. Cynopolis fut bâti en son honneur, & l'on y nourrissoit des chiens appellés *les chiens sacrés*. Les chrétiens & les païens mêmes se sont égayés sur le compte d'*Anubis*. Apulée & Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrairie d'Isis & d'*Anubis*. Eusèbe nomme *Anubis*, *Mercure Anubis*, & avec raison; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs & l'*Anubis* des Egyptiens ont été le même dieu. Les Romains qui avoient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avoient vaincus, lui souffrirent des prêtres: mais ces prêtres firent une mauvaise fin. Ils se prêterent à la passion qu'un jeune chevalier Romain avoit conçue pour une dame Romaine qu'il avoit attaquée inutilement par des soins & par des présens: Pauline, c'est le nom de la Romaine, avoit malheureusement de la dévotion à *Anubis*; les prêtres corrompus par Mundus, c'est le nom du Chevalier, lui persuaderent qu'*Anubis* avoit des desseins sur elle. Pauline en fut très-flattée, & se rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à tête de chien. Mundus ne put se taire; il rappella dans la suite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, sur lesquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avoit joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à son mari, & son mari à l'empereur Tibere, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Isis ruiné, & sa statue & celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs & les grands de Rome se plurent long-temps à se métamorphoser en *Anubis*, & Volusius sénateur romain, échappa à la proscription des triumvirs sous ce déguisement. *Voyez* MERCURE ANUBIS.

ANUER *des perdrix, terme de Chasse*; c'est choisir, quand les perdrix partent, le moment favorable pour les tirer.

* ANVERS, (*Géog. mod.*) ville des Pays-bas, au duché de Brabant sur l'Escaut. *Longit. 21, 50; lat. 41, 12.*

ANUS, *en anatomie*, la plus basse extrémité de l'intestin rectum, ou l'orifice du fondement. *Voyez* RECTUM & FONDEMENT.

Les Philistins en rendant l'arche, envoyerent en présent des *anus* & des rats d'or pour guérir d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

Les muscles de l'*anus* sont les sphincters & les releveurs. *Voyez* SPHINCTER & RELEVEUR.

ANUS est aussi le nom que l'on a donné à une ouverture du cerveau formée par la rencontre des deux convexités des tubercules antérieurs avec les convexités postérieures des couches des nerfs optiques. *Voyez* TUBERCULE, *&c.* (*L*)

ANUS ARTIFICIEL, (*Chirurgie.*) Il y a des enfans qui viennent au monde sans *anus*, de sorte que pour leur sauver la vie, il faut leur en faire un artificiel à la place où doit être le naturel. Pour cet effet, on attend que l'enfant fasse effort pour rendre le méconium, parce qu'alors on découvre plus facilement le lieu où doit se faire l'opération. On y fait une petite incision cruciale dont on fait suppurer les bords en introduisant dans la plaie une tente chargée d'un onguent suppuratif. On suppose que l'intestin rectum est dans son état naturel, à cela près qu'il n'a point d'orifice, car s'il y en avoit une portion considérable qui fût oblitérée par le rapprochement de ses parois collés ensemble, l'opération seroit impraticable, & le mal sans remede.

Il y a d'autres circonstances où il est à propos de former un *anus artificiel* dans les adultes, comme il arrive quelquefois à la suite des hernies avec gangrene, ou il y a adhérence du boyau avec le péritoine, de sorte que l'*anus* naturel n'est plus d'aucun usage pour la déjection des matieres fécales. En voici un exemple vu & traité par feu M. Hoin, habile chirurgien de Dijon, que nous rapportons avec d'autant plus de complaisance, qu'il répand de nouvelles lumieres sur la chirurgie herniaire.

Guillaume Courier de Toulouse, âgé d'environ 28 ans, grenadier du régiment de Bresse, infanterie, portoit depuis cinq ou six années une hernie inguinale du

côté droit ; elle paroiſſoit au moindre effort, & deſcendoit quelquefois dans le ſcrotum ; il la faiſoit toujours rentrer avec facilité, & il ne l'avoit point aſſujettie par un bandage, lorſqu'il partit de Nancy, au commencement de mars 1763, avec ſon congé abſolu, pour ſe retirer en ſa patrie.

Il entreprit la route à pié ; mais après pluſieurs jours de marche, il s'apperçut que ſon hernie augmentoit de volume, & devenoit très-douloureuſe. Le 5 mars il fut obligé de s'arrêter dans un bourg à quatre lieues de Dijon.

Là, le vomiſſement, le hoquet & la fievre ſe joignirent à ſes douleurs. Un des chirurgiens du lieu le ſaigna une fois du bras, lui fit prendre l'émétique, lui donna quelques lavemens qui furent rendus ſans matieres fécales, lui appliqua des cataplaſmes ſur la tumeur, & fit ſouffrir violemment le malade, par les efforts multipliés qu'il fit ſans ſuccès pendant trois jours pour la réduire.

Alors le grenadier ſe fit tranſporter à l'hôpital de Dijon, où il arriva l'après-midi du 8, cinquieme jour de ſes ſouffrances. M. Hoin l'y viſita pour la premiere fois, à quatre heures, avec M. Poinſotte, maitre en Chirurgie.

Ils trouverent le côté droit du ſcrotum d'un volume conſidérable, fort enflammé, & très-douloureux au toucher, ſans qu'il leur préſentât, nonobſtant ſa tenſion, une certaine rénitence. Ils n'apperçurent dans l'eſpace qui ſépare le ſcrotum de l'anneau du muſcle oblique externe, du même côté, qu'une très-petite tumeur plate, ſans changement de couleur à la peau : elle avoit une ſorte de molleſſe accompagnée de crépitation emphyſémateuſe. Le ventre étoit très-élevé, & d'une ſenſibilité extrême, le pouls petit, fréquent & miſérable ; le vomiſſement, le hoquet & la colique, accompagnés de conſtipation, ſubſiſtoient toujours.

Quoiqu'il y eût très-peu d'élévation vers l'anneau inguinal, & qu'en pinçant, le plus profondément qu'il fût poſſible, le corps qui deſcendoit dans le ſcrotum, on n'eût ſaiſi ; preſque ſans augmenter alors les douleurs du malade, qu'un corps mou, peu épais & fort plat ; M. Hoin penſa que, s'il étoit encore libre de conſerver la vie à cet homme, il falloit promptement recourir à l'opération, ſans renouveller aucun des eſſais qui n'avoient point réuſſi.

Il appella en conſultation les deux médecins de l'hôpital, & tous les maîtres en chirurgie de la ville. MM. Maret, Poinſotte & Marchand, chirurgiens, furent les ſeuls qui ſe rendirent à l'hôpital ; ils reconnurent la néceſſité indiſpenſable d'opérer, en cette circonſtance, malgré le pronoſtic fâcheux appuyé ſur l'état gangreneux des parties malades, & ils aſſiſterent à l'opération que fit M. Hoin le même jour à ſept heures du ſoir.

Le ſac herniaire étoit fort épais, bien arrondi, ſans aucune inégalité ; à peine y eut-il fait une ouverture très-petite, qu'il s'en éleva une odeur extrêmement fétide, & il en ſortit une petite cuillerée d'une liqueur trouble, mêlée de gouttes huileuſes très-diſtinctes.

Cette circonſtance fit d'abord ſoupçonner que l'inteſtin étoit percé par la gangrene, & que les gouttes huileuſes qui étoient ſorties n'étoient que des particules d'une huile médicinale quelconque, donnée dans quelques potions ; mais le malade aſſura qu'il n'avoit pris aucune potion huileuſe. M. Hoin agrandit un peu l'ouverture du ſac, avec beaucoup de précaution, ſur une ſonde crenelée, & l'épiploon parut. Il ſe ſervit du doigt, introduit dans le ſac, pour guider le biſtouri deſtiné à l'ouvrir autant qu'il le croiroit néceſſaire ; ce qui lui fit découvrir une portion conſidérable d'épiploon qui paroiſſoit pourrie, & qui étoit raſſemblée en une eſpece de peloton, dans lequel il ne ſentit point d'inteſtin.

Il fit ſortir du ſac cette maſſe graiſſeuſe : alors il apperçut du côté de l'anneau une petite portion inteſtinale, flaſque, flétrie & d'une couleur brune. En développant l'épiploon, il trouva dans ſes replis de la liqueur chargée de gouttes huileuſes ſemblables à celles qui s'étoient déja échappées ; il y avoit auſſi une matiere ſanguinolente, d'un rouge brun, & quelques petits flocons d'une autre matiere jaunâtre, ſéparée ; ce qui appuya les pre-

miers soupçons sur l'ouverture de l'intestin. Il répugnoit à cette idée, vu la petite quantité du liquide renfermé dans le sac herniaire; il regardoit plutôt les flocons, l'huile grasse, & la matiere sanguinolente, trouvés dans le sac, comme des débris de la partie de l'épiploon que la gangrene avoit fait tomber en dissolution putride. La crépitation emphisémateuse qu'il avoit distinguée avant d'opérer, venoit à l'appui de ce sentiment.

M. Hoin porta, sans aucune résistance, le doigt dans le bas-ventre; il n'y avoit aucun étranglement vers l'anneau; le sac avoit vraisemblablement étranglé les parties qu'il renfermoit; l'obstacle étoit levé par la section. Bornant là son ouvrage de la soirée, le chirurgien laissa dans le trajet de la plaie l'intestin & l'épiploon, qui n'étoient plus en état d'être replacés; il les couvrit de plumaceaux & de compresses; le tout fut soutenu simplement par un trousse-bourse attaché à une serviette autour du corps.

Le malade vomit deux fois pendant la nuit qui suivit l'opération; il ne rendit rien par l'*anus*; le ventre ne s'abaissa point, & les douleurs continuerent; mais le hoquet fut beaucoup moins fréquent & le pouls se releva.

Le lendemain matin M. Hoin reconnut qu'il pouvoit emporter, sans crainte d'hémorrhagie, tout ce qu'il y avoit d'épiploon hors du ventre, tant cette portion étoit putréfiée. Il la coupa avec ménagement, & sans toucher à l'intestin, qui étoit toujours flétri. Il se confirma dans l'opinion qu'il n'étoit pas ouvert, parce que depuis l'opération, il ne s'étoit épanché aucune matiere qui pût faire croire qu'il le fût. La fievre fut très-vive pendant cette journée. Un lavement procura une évacuation de matieres épaisses par l'*anus*. Il est sans doute inutile de dire que le malade étoit assujetti à un régime sévere, & à de fréquentes embrocations sur l'abdomen & le scrotum.

Le troisieme jour, en comptant par celui de l'opération, qui servira d'époque jusqu'à la fin de cette histoire, le grenadier eut le pouls moins mauvais, ne vomit plus, n'eut plus de hoquet, & continua de rendre, par les selles, à la faveur des lavemens, des matieres liées, sans que le ventre diminuât de volume. L'intestin étoit dans le même état que la veille.

Pendant la nuit, il se fit une évacuation très-abondante par l'*anus*; le malade se leva plusieurs fois pour se placer sur une chaise, ne voulant point se servir de bassin. Il fit tant d'efforts pour augmenter l'excrétion des matieres fécales, qu'il chassa par la plaie une anse d'intestin de la longueur d'environ dix pouces. Cependant cette partie avoit résisté aux tentatives qu'on avoit faites les jours précédens, pour en tirer une portion hors du ventre.

Le quatrieme jour, le chirurgien prolongea jusqu'à la partie inférieure du scrotum, l'incision de cette poche, que l'affoiblissement du malade ne lui avoit pas permis d'abord de porter aussi loin; il trouva le testicule droit entiérement gangrené, & adhérent à la portion la plus basse du sac herniaire; il emporta cette glande, sans être obligé de faire de torsion, ni de ligature au cordon spermatique, tant cette partie étoit putréfiée.

L'intestin étoit entier, fort tendu, & plus noir que la veille: il essaya d'en faire sortir de l'abdomen autant qu'il lui en auroit fallu pour tâcher, après en avoir coupé toute la partie affectée de gangrene, d'obtenir la réunion des parties saines, selon les procédés de MM. Rhamdor & Louis; mais au plus léger effort, un des points de l'anse gangrenée se déchira, & il sortit de l'intestin environ deux cuillerées de matieres bilieuses, jaunâtres & très-fétides.

Alors, M. Hoin ne doutant point qu'il n'y eût adhérence du boyau avec le péritoine aux environs de l'anneau, il ne pensa plus qu'à former un *anus artificiel*. Il fit passer à travers le méfentere, au dessous du milieu de l'anse, un cordon de fil ciré, afin d'empêcher le retour du boyau dans la cavité du bas-ventre par quelque cause que ce fût, & il fendit l'intestin de la longueur d'environ huit pouces; il s'en échappa plus de quatre pintes de liqueur jaunâtre très-puante.

Il prolongea vers le haut, & au delà de l'anneau, l'incision des tégumens, afin d'examiner s'il ne seroit pas possible de découvrir quelques portions saines de l'in-

teſtin. Tout ce qu'il put voir étoit ſphacelé. Il ne lui reſta plus d'autre reſſource que de confier à la nature la ſéparation de la partie pourrie. Il panſa la plaie avec les anti-ſeptiques, mit le malade à l'uſage intérieur du quinquina bouilli, & lui fit donner de temps en temps quelques cuillerées d'huile d'amandes douces; ce jour-là des vents ſortirent par l'*anus*.

Le cinquieme jour, le ventre étoit mou, plat, point douloureux au toucher; le malade avoit peu de fievre; il étoit tranquille, ſans douleur. Sa ſituation n'exigeoit aucun changement à ſon régime ni à ſes panſemens.

Dès le dixieme jour, on permit au grenadier, qui n'avoit plus de fievre, de prendre quelquefois du potage, un œuf frais, &c.

Le quatorzieme, il abuſa de la liberté qui lui avoit été accordée; il ſe fit apporter de dehors des alimens qu'il dévora; mais ce défaut dans le régime ne lui fut pas nuiſible. Il ne paroiſſoit preſque plus de portions ſphacelées de l'inteſtin ni du méſentere; il s'en étoit détaché beaucoup, & à différentes fois, les jours précédens; les matieres ſortoient toutes par la plaie.

Il s'en fit le quinzieme jour une évacuation très-abondante par la même ouverture; & le même jour le malade, qui n'avoit point rendu d'excrémens par l'*anus* depuis le troiſieme, alla cinq fois à la ſelle. Les matieres étoient de couleur griſâtre, & d'une conſiſtance aſſez ſolide. Cette circonſtance annonçoit qu'il n'y avoit plus aucune communication entre la portion du canal inteſtinal ſupérieure à la plaie, & celle du même conduit qui lui étoit inférieure, puiſque les déjections de celle-ci étoient griſes; & celles de l'autre fort jaunes. Il ſe détacha le même jour une très-large portion du méſentere, qui étoit longue de quatre pouces.

Ce ne fut que le dix-neuvieme jour que le reſte de ce qui étoit pourri, tant à l'inteſtin qu'au méſentere, ſe ſépara de leur partie ſaine. Je ne penſe pas exagérer, ajoute M. Hoin, en diſant qu'il y a eu plus d'un pié de boyau détruit par la gangrene, que j'ai emporté ou laiſſé tomber. J'ai pour témoins de ce fait pluſieurs chirurgiens qui ont été curieux de voir mon malade. Je ne donne point ce cas pour un fait unique; mais les cas de hernie avec gangrene dans une grande étendue du canal inteſtinal, par laquelle un malade ne périt pas, ſont ſi rares, qu'il eſt utile de conſerver ceux qui ſe préſentent. L'académie royale de Chirurgie en a raſſemblé quelques-uns, que M. Louis a inſérés dans ſon *Mémoire ſur la cure des hernies avec gangrene*; mais le plus frappant pour l'étendue de la portion inteſtinale gangrenée, ne pouvoit pas s'y trouver. C'eſt celui que nous devons à M. Arnaud, qui ſe plaint d'avoir été traité d'impoſteur, parce qu'il a dit qu'il avoit amputé plus de ſept piés d'inteſtin, & guéri le malade, quoiqu'il eût fait cette opération en préſence d'un grand nombre de témoins. J'ai peut-être reçu la même qualification de la part d'un chirurgien-major de régiment. A ſon paſſage à Dijon, il viſita l'hôpital; on y penſoit alors la plaie du grenadier, qui étoit déja fort petite. Le malade lui raconta ſon hiſtoire; non ſeulement ce chirurgien ne le crut pas, mais encore il voulut démontrer au grenadier l'impoſſibilité de vivre avec dix ou douze pouces d'inteſtin de moins; cependant celui-ci, nonobſtant la démonſtration, ne put jamais ſe réſoudre à ſe compter parmi les morts, quoiqu'il eût vu très-diſtinctement qu'il avoit perdu environ un pié du canal inteſtinal.

Le jour que la derniere portion gangrenée s'en ſépara, M. Hoin porta avec ménagement le doigt ſous l'anneau: il s'en fallut beaucoup qu'il ne pénétrât auſſi profondément dans le bas-ventre que dans le temps de l'opération; ce qui acheva de le convaincre que la portion ſaine de l'inteſtin, avoit contracté des adhérences dans le voiſinage de l'anneau.

Depuis ce temps-là il n'eut plus à traiter qu'une plaie en bon état, quoiqu'il en ſortit toujours des matieres excrémenteuſes, tandis qu'il ne s'en échappoit point par l'*anus*, nonobſtant les lavemens qu'on donnoit de temps à autre au malade. M. Hoin penſa la plaie à ſec & à plat, juſqu'à la fin du mois de mars qu'il ceſſa d'être en exercice à l'hôpital.

Le premier avril, ou le vingt-cinquieme

jour après l'opération faite au grenadier, M. Maret, l'aîné, se chargea de son traitement, en eut beaucoup de soin, & continua le pansement simple dont son confrere avoit commencé de faire usage.

Le trente-sixieme jour, un lavement fit aller le malade trois fois à la selle; mais personne ne prit garde à la couleur & à la consistance des matieres qu'il avoit rendues par l'*anus*. La plaie, au trente-septieme jour, étoit rétrecie considérablement, & toujours chargée sur les bords de matieres chylacées. Le pansement fut fait à l'ordinaire.

Les deux jours suivans il ne sortit plus de matieres par la plaie. Le ventre étoit un peu élevé & douloureux. On ne vit sur l'ouverture qui lui servoit d'*anus*, qu'une petite quantité de pus louable & blanc. Les chirurgiens conseillerent au malade de prendre quelques verres d'eau de casse dans la journée.

Le quarantieme, il rendit par l'*anus*, & en plusieurs fois, une quantité considérable de matiere moulée, d'une couleur grise, & qui n'avoit aucune teinte de noir ni de jaune. La plaie ne fut humectée que de pus, sans mélange d'excrémens, malgré l'eau de casse que le malade avoit prise la veille. Cependant il ne ressentoit plus de douleurs dans le ventre, & cette partie n'offroit pas la même ténitence que le jour précédent.

Le quarante-unieme, le grenadier étoit allé à la selle deux fois pendant la nuit. On n'apperçut vers sa plaie aucun vestige de matieres excrémenteuses. Pendant que M. Hoin étoit à l'hôpital, il fit une selle. Ses excrémens étoient moulés & de couleur verte. Le malade ajouta que la veille il avoit mangé des épinards; ce qui me fut affirmé par ses voisins.

Le chirurgien vit, sans en pouvoir douter, qu'il s'étoit rétabli une communication dans le canal intestinal, entre la portion supérieure à la plaie, & l'inférieure. Il est vraisemblable qu'elle s'est faite immédiatement après que les bords du mésentere, dont l'escarre gangreneuse s'est détachée, ont été réunis & cicatrisés. Il y a lieu de croire aussi, qu'alors les deux bouts de l'intestin s'étoient trouvés l'un près de l'autre du côté du mésentere, qu'ils s'étoient soudés postérieurement, & que leur partie antérieure étoit restée béante, jusqu'à ce que dans le voisinage de l'anneau où elle avoit contracté des adhérences, le tissu cellulaire lui eût fourni une espece de couvercle; celui-ci ne résista pas long-temps à l'impulsion des matieres, puisque dès le quarante-deuxieme jour, il parut sur les bords de la plaie un peu de matiere verdâtre & écumeuse, quoique le malade fût allé deux fois à la selle.

Le quarante-troisieme, il reparut sur la plaie des matieres excrémenteuses, qui furent plus ou moins abondantes jusqu'au soixante-quatorzieme jour, selon que le grenadier satisfaisoit ou non son grand appétit, ou qu'on lui faisoit prendre des potions purgatives. Pendant ce temps-là, les évacuations se firent toujours exactement par l'*anus*, & ont continué de se faire.

Depuis le soixante-quinzieme jour, jusqu'à sept mois ou environ après l'opération, que Guillaume Courier partit de Dijon, il ne sortit plus chaque jour par la plaie, qu'une petite quantité de matiere bilieuse, jaunâtre, sans liaison, sans consistance, & fouettée d'air, à la réserve des jours pendant lesquels il fit des excès dans le boire ou le manger. Il évaluoit cette évacuation à un demi-verre par jour le plus ordinairement; jamais elle n'alloit plus loin, & quelquefois elle étoit beaucoup moindre. La plaie fut réduite à une petite fistule, à une espece d'*anus artificiel*, dont l'ouverture étoit à peine visible. Pendant long-temps les bords en ont été rouges; dans la suite ils ont perdu cette couleur, & se sont comme froncés. Au reste, le grenadier se portoit à merveille quand il est parti; il avoit repris de l'embonpoint, il se promenoit sans augmenter l'excrétion par sa fistule. Il mangeoit & buvoit beaucoup.

Je suis persuadé, dit M. Hoin, que s'il ne se fut pas livré à des excès de bouche, comme il l'a fait plusieurs fois pendant son traitement, la plaie se seroit cicatrisée, peut-être avant la fin du second mois depuis son opération. Je présume aussi qu'elle pourra encore se fermer entiérement; ce qui, suivant toute apparence, ne sera pas

tant avantageux à cet homme, que s'il conserve un *anus artificiel*. En effet, quelque étroit qu'il soit, on peut espérer qu'au cas que les matieres s'engorgent au dessus de lui par défaut de régime, il ne réfistera pas long-temps à leur impulsion, en sera dilaté & leur livrera passage; au lieu que si la plaie se guérit, le rétrecissement de l'intestin à l'endroit de la cicatrice, & la fermeté de celle-ci, faciliteront la rupture du boyau, gorgé à la suite d'un excès dans les alimens; alors l'intestin étant crevé au dessous de ses adhérences, les matieres chylacées tomberont dans le bas-ventre, & le malade périra.

Il n'y auroit qu'une grande circonspection dans le choix & la qualité du boire & du manger, aussi-bien qu'une attention constante à se tenir le ventre libre, qui pourroient le préserver de ce malheur; mais comme il lui étoit difficile d'être sobre, il étoit donc plus convenable à sa maniere de vivre, qu'il eût un *anus artificiel*, que d'être entiérement guéri de sa plaie, M. Hoin observe encore que cette ouverture n'expose pas le grenadier aux deux grands inconvéniens qui dépendent d'un *anus artificiel* en général, celui de faciliter la chûte d'une portion de l'intestin qui est au dessus de la plaie, & celui de jeter le malade dans un dépérissement considérable, qui le conduit, par degrés, de l'état languissant habituel à une mort certaine.

La chûte d'une portion de l'intestin, située à la partie supérieure de la plaie, doit être un accident assez rare de l'*anus artificiel*; cependant M. Puy ancien chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Lyon, qui étoit à Dijon au mois de juillet 1763, ayant examiné le grenadier dont on vient de raconter la maladie, dit à M. Hoin qu'il avoit vu, dans deux sujets, l'intestin renversé, sortir par un *anus artificiel*, à-peu-près comme on observe que le gros boyau se renverse, soit par l'*anus* naturel, & forme la chûte du rectum. Il ajouta que ces portions déplacées n'avoient pu être réduites, qu'elles s'étoient gangrenées, & que les malades en étoient morts. M. Méry ne nous apprend pas si la fille qu'il a vu attaquée d'un renversement de l'ileum, a eu un sort aussi funeste. Cette fille avoit perdu quatre à cinq piés d'intestin grêle, par la gangrene survenue à une hernie étranglée; il lui en étoit resté un *anus artificiel*, dont les bords paroissoient bien rentrés en dedans; cette incommodité ne l'empêcha pas de se mettre en service. « Là, dit M. Méry, étant obligée de se courber pour frotter un plancher, il lui est arrivé, le ventre étant resserré par cette posture génante, que l'intestin ileum, uni aux anneaux des muscles, a été peu-à-peu poussé dans la tumeur restante; qu'il a dilaté son ouverture d'un pouce & demi, & qu'il est enfin sorti au dehors de la longueur d'un demi-pié, en se renversant, comme fait le rectum, quand il tombe par l'*anus*. La fluxion, l'inflammation & la gangrene superficielle qui sont survenues à cet intestin pendant les grandes chaleurs du mois d'août, ont obligé cette pauvre fille à rentrer à l'hôtel-dieu pour y recevoir le secours dont elle avoit besoin. » L'auteur termine là son observation, qu'un détail sur les secours administrés à cette malade, auroit pu rendre plus instructive.

M. Hoin lui-même a vu un exemple de ce renversement extraordinaire de l'intestin par l'*anus artificiel*, à un soldat de marine, qui séjourna deux ou trois fois vingt-quatre heures à l'hôpital de Dijon, au commencement du mois d'août 1766. Il racontoit qu'un très-habile chirurgien lui avoit fait à Toulon, il y a deux ans, l'opération d'une hernie gangrenée, à la suite de l'étranglement; qu'un *anus artificiel* lui en étoit resté; & que depuis plusieurs mois, il s'étoit échappé de cet *anus*, sans qu'on eût pu la faire rentrer, la portion intestinale qu'il montroit; elle décrivoit une courbe d'environ cinq ou six pouces de longueur: sa couleur étoit rouge-vif, & son diametre d'environ un pouce. M. Hoin toucha & souleva cette piece, sans que le malade en souffrit: il apperçut, à sa partie inférieure, une ouverture froncée, de laquelle il vit sortir des matieres fécales pendant un effort que fit le soldat pour les expulser. Le soldat alla se faire guérir à l'hotel royal des invalides de Paris.

On ignore si M. le Cat a réussi dans la cure qu'il avoit dessein d'entreprendre au

sujet d'un double renversement d'intestin, quelque temps après la formation d'un *anus* inguinal. Le commencement de cette observation intéressante, est au n°. 460 des *Transactions philosophiques*, pour les années 1740 & 1741.

» A Pâque de 1739, il survint un étranglement à la hernie que Catherine Guilmâtre, de Saint-Adrien près Rouen, âgée de cinquante ans, portoit à l'aine droite, depuis sept années, sans accident quelconque. La malade ne fut pas secourue pendant l'étranglement de son hernie; la tumeur vint à suppuration, s'ouvrit, & des excrémens en sortirent avec le pus; ils continuerent de s'échapper par cette ouverture : l'*anus* ne fit plus de fonctions; la portion gangrenée de l'intestin, qui avoit été pincée dans la hernie, se sépara, & les bords de l'ulcere contracterent des adhérences avec la surface externe des tégumens. Tout en conservant son espece d'*anus artificiel*, Catherine Guilmâtre se rétablit assez bien pour vaquer à ses affaires; mais vers le temps de la Pentecôte, il sortit de la fistule environ trois ou quatre pouces d'intestin retourné, de maniere que la tunique veloutée se présentoit à la vue; & ce renversement s'étoit fait de la portion du canal intestinal qui répondoit à l'*anus* naturel, devenu inutile : aussi les excrémens ne sortoient-ils point par cette portion retournée, mais par une ouverture située au dessous & de côté. Dans le cours du mois d'août de la même année, l'autre portion du canal qui répondoit à l'estomac, se renversa comme l'autre; de sorte que la fistule se trouva cachée par deux portions d'intestin, qui formoient sur le ventre une espece de fourche à canal continu, & dont la branche qui s'étoit échappée la derniere, donnoit issue aux excrémens.

Cette malade fut conduite à l'hôtel-dieu de Rouen, au mois de décembre; M. le Cat la fit transporter chez lui pour l'examiner avec toute l'attention qu'un cas aussi particulier exigeoit. Je ne suivrai point cet auteur dans les observations qu'il fit sur les mouvemens naturels de ces portions d'intestin retournées de dedans en dehors, ni dans ses expériences sur l'action des purgatifs dont il couvrit ces parties : je ne m'arrête qu'à la même.

C'étoit l'ileum qui avoit souffert l'étranglement, la gangrene & le renversement extraordinaire dont j'ai parlé. Cette chûte des deux portions d'intestin ouvert, avoit entraîné aussi la portion qui les séparoit, de sorte qu'elle sembloit être le tronc d'où sortoient ces deux branches.

Quand la malade étoit dans une situation couchée, la portion qui répondoit à l'estomac rentroit dans le ventre, au lieu que l'autre restoit toujours au dehors; aussi étoit-elle moins saine & chargée de pustules. Un état si pitoyable ne parut point sans ressource à M. le Cat; en le décrivant à M. Amyand, dans sa lettre du 10 Février 1740, il se proposa de le rendre meilleur, & communique à son ami les moyens qu'il a dessein d'employer pour guérir cette étrange maladie.

La premiere chose à faire est de réduire la portion qui répond à l'*anus*. M. le Cat en reconnoit la grande difficulté, parce que cette partie est dure & remplie de tubercules; cependant il déclare qu'il a déja essayé de l'amollir, & de résoudre l'engorgement par l'usage des cataplasmes, & qu'il attend un moment favorable pour faire rentrer cette portion. S'il réussit, il se propose, avant d'aller plus loin, d'attendre que l'intestin se soit bien rétabli dans le bas-ventre, & qu'il soit redevenu en état de remplir ses fonctions. Pour cet effet, il employera la premiere huitaine à le soutenir dans sa situation, à faire des fomentations résolutives, & à donner des lavemens. Ensuite il placera dans le canal intestinal, une canule d'argent de la même grosseur que l'intestin, afin qu'elle le soutienne, & que la communication se rétablisse entre les deux portions ci-devant renversées & qui seroient alors replacées convenablement. M. le Cat ajoute qu'il compte fixer cette canule par une plaque d'argent, qu'un emplâtre, des compresses & un bandage soutiendront. Il redoublera ensuite ses soins pour que la malade prenne beaucoup de lavemens; & quand il sera sûr que la communication entre les deux portions aura lieu, & que celle qui est continue à l'*anus* sera

fera bien ſes fonctions, il retirera la canule, afin de travailler à fermer l'orifice extérieur : il penſe qu'il n'y a rien d'impoſſible, avec d'autant plus de raiſon que l'on voit quelquefois la nature opérer ce prodige.

M. le Cat projetoit de l'aider, en rafraîchiſſant les bords de la fiſtule formée par les tégumens, & en y faiſant enſuite la gaſtrophie. » Mais on apprend par une lettre de cet illuſtre chirurgien à M. Hoin, qu'après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la réduction de la portion réfractaire de l'inteſtin de cette femme, elle ne voulut plus qu'il fit de nouvelles tentatives, & s'échappa comme furtivement de l'hôtel-dieu de Rouen.

M. Hoin penſe que le ſujet qu'il a traité n'a point à craindre qu'une partie de l'ileum ſorte de la plaie; il l'eſpere au moins, & voici ſur quoi ſon eſpérance eſt fondée. L'anneau n'a pas ſouffert de débridement dans l'opération, il n'a pas été non plus détruit par la gangrene; de ſorte qu'il a toujours conſervé ſa parfaite intégrité, & que ſon ouverture n'a point acquis un plus grand diametre. Il y a lieu de croire, au contraire, que cette ouverture eſt rétrecie par le renverſement du tiſſu celulaire & de la peau, qui ſe ſont froncés, au deſſus d'elle; que ces bords ont été renforcés, tant en dedans qu'en dehors, par l'adhérence que l'inteſtin a contractée avec eux à leur face interne, & par celle du tiſſu cellulaire, endurci, pour ainſi dire, à leur externe. Ainſi, quand bien même les tuniques intérieures de l'inteſtin qui eſt au deſſus de cet *anus* artificiel, ſe relâcheroient aſſez pour être prêtes à ſe renverſer au premier effort, elles trouveroient, de la part de l'anneau & des tégumens raffermis & confondus entr'eux, une réſiſtance qui me paroît d'autant plus difficile à vaincre, que, comme je l'ai déja fait remarquer, on voit à peine l'ouverture fiſtuleuſe du grenadier, & que l'aire d'un tel *anus artificiel* n'eſt pas d'une étendue propre à laiſſer paſſer un corps auſſi volumineux que le ſeroit une portion d'ileum relâchée.

Quant au dépériſſement qu'un *anus artificiel* peut quelquefois occaſioner, comme il dépend preſque toujours de la grande quantité de matieres chylacées qui s'échappent habituellement par cette ouverture, Guillaume Courier n'a pas lieu de redouter cet accident, puiſque chaque jour il ne ſort de ſa fiſtule, tout au plus, qu'un demi-verre de matiere quelconque. Une évacuation ſi peu abondante d'une ſubſtance chylacée encore crue, ne ſuffit pas pour priver la maſſe des humeurs perfectionnées, d'une aſſez grande quantité de chyle pour que la ſanté puiſſe en être altérée.

Il n'en eſt pas de même lorſque l'*anus* artificiel donne iſſue à tant de matiere, qu'il n'en reſte plus aſſez pour réparer la perte qui s'eſt faite par d'autres excrétions. Les humeurs s'épuiſant peu-à-peu, le malade devient néceſſairement très-maigre, & périt : M. Hoin en a vu un exemple en 1764.

Le grenadier, tout à l'abri qu'il étoit des deux principaux accidens qui peuvent dépendre d'un *anus artificiel*, n'en reſtoit pas moins ſujet à un ſuintement très-déſagréable; & quoique la matiere qui s'écouloit habituellement par cette ouverture fût peu fétide, il s'agiſſoit de travailler à diminuer cette incommodité.

On ne pouvoit pas employer un bandage méchanique, qui eût fait l'office de ſphincter, juſqu'à ce qu'une impreſſion fatigante, cauſée par la matiere qu'il auroit retenue, eût averti le grenadier qu'il étoit temps de relâcher ſon bandage pour en permettre l'écoulement; une telle machine auroit comprimé néceſſairement *l'anus artificiel*, augmenté le rétreciſſement de l'inteſtin, en pouſſant contre lui les bords extérieurs de la fiſtule, & peut-être contribué à la cicatriſation de celle-ci. Il fut aiſé de faire entrevoir combien il pouvoit être préjudiciable à cet homme que ſon *anus artificiel* ſe fermât entiérement.

Il n'auroit pas été plus convenable d'y introduire une canule de plomb, par laquelle la matiere ſe ſeroit répandue dans une boîte de fer blanc, moyen dont M. Moſcati, chirurgien en chef du grand hôpital de Milan, s'eſt ſervi dans le cas d'un *anus* de cette eſpece. En effet, quand même l'*anus* du grenadier auroit eu ſon ouverture d'un diametre aſſez grand pour qu'une canule pût y pénétrer, je me ſerois bien gardé de

l'y placer, de peur, non seulement qu'elle n'eût gêné le cours de la matiere chylacée, qui descend dans le canal intestinal au-dessous de la fistule, mais encore qu'il ne s'en fût écoulé une trop grande quantité par son tuyau.

Les deux machines dont on vient de parler, & que M. Hoin étoit fondé à rejeter, sont indiquées, sans être décrites, dans le *Mémoire de M. Louis, sur la cure des hernies avec gangrene*. Le même auteur ajoute que Dionis parle d'un soldat invalide, qui étoit dans le cas de recevoir dans une boîte de fer-blanc les matieres qui sortoient de son *anus artificiel*; mais Dionis ne s'est point arrêté à donner la description de cette boîte.

Cependant il falloit au malade un bandage garni d'un vase propre à recevoir les matieres qu'il rendoit par l'aine, & pour l'obtenir, M. Hoin s'adressa à un chirurgien de Paris, très-instruit en tout ce qui regarde les différentes hernies, & fort habile dans la construction des bandages qui leur conviennent. Sa réponse fut qu'il n'avoit aucune connoissance de la machine qu'on desiroit, qu'il avoit cherché là-dessus des éclaircissemens auprès de plusieurs chirurgiens, & qu'aucun d'eux n'avoit pu lui en donner. Il proposoit de faire construire une ceinture en cuir souple, large, appliquée dans le pli de l'aine, garnie dans tous ses rebords, & creuse dans le milieu, ou avec un cercle en cuiller; de placer dans cette cavité une éponge qui absorberoit les matieres stercorales, & qui seroit bien maintenue par la ceinture, avec une boucle & un sous-cuisse. Cette réponse donna lieu à M. Hoin d'écrire la lettre suivante.

» Je ne croyois pas, monsieur, que la machine que je vous ai demandée manquât à la chirurgie herniaire : il est de notre devoir de réparer ce défaut : la rareté du besoin n'est pas un prétexte pour le laisser subsister. Vous me proposez une espece de bourse de cuir garnie d'une éponge, & attachée à une ceinture. J'entrevois deux inconvéniens dans cette machine. Les matieres fécales pourront suinter à travers les pores de la bourse, & entretenir dans les vêtemens une mal-propreté dont j'ai dessein de les préserver. L'éponge, en retenant une portion de ces matieres vers la fistule, exposeroit ses bords à en être excoriés. Ne penseriez-vous pas, monsieur, qu'un petit vaisseau de métal rempliroit mieux nos vues; voici mon idée là-dessus, je vous prie de la rectifier.

Soit un vaisseau triangulaire, *A*, *B*, *C*, (*fig. 1, planc. I de chirurgie, suppl. des figures*), dont la face intérieure *A* sera convexe, chacune des deux latérales *BC*, un peu concave, le fond *D* arrondi, & le goulot *E* coudé de devant en arriere, où il se terminera par une ovale *F*, qui aura un large bord convexe *G*.

Je donnerois à son ventre environ quatre pouces de longueur, & deux pouces & demi ou environ de largeur, ou de diametre, mesuré du milieu de la face convexe, à l'angle de réunion des deux faces latérales. Le goulot seroit au moins de deux pouces de longueur, & son ouverture d'un pouce; celle-ci seroit placée sur la même ligne que l'angle de réunion des faces concaves, son bord convexe seroit large de quatre ou cinq lignes par-tout.

Un tel vase de fer-blanc me paroîtroit propre à être appliqué sur l'*anus artificiel*, & à recevoir les matieres qu'il fournit. La convexité du rebord empêcheroit qu'il ne blessât les environs de la fistule qui répondroit à l'ouverture ovale; celle-ci auroit un peu d'étendue, afin qu'elle livrât passage aux grosses matieres qui pourroient se présenter. Les faces un peu concaves seroient tournées, l'une du côté du scrotum, & l'autre de celui de la cuisse droite. On pourroit nettoyer facilement ce vase; & le coude du goulot seroit un obstacle à ce que les matieres fussent repoussées, par divers mouvemens, du fond vers l'orifice de la fistule; il ne s'agit plus que d'assujettir cette piece.

On en viendroit à bout avec une large ceinture de cuir & une courroie. La ceinture *H*, auroit une grosse boucle, ou deux petites, qui seroient placées vers une de ses extrémités (en *I*), & dans lesquelles on passeroit les cordons *M*, *N*, pendans à l'autre extrémité *I* de la ceinture, quand on voudroit l'attacher autour du corps. On formeroit dans cette ceinture, & du

côté des boucles, deux boutonnieres *O P*, elles ſerviroient à laiſſer paſſer les deux bouts *Q R* de la courroie, dont le plein *S* embraſſeroit le goulot au deſſous de ſon ouverture ovale. L'uſage de cette courroie ſeroit, en liant ſes cordons, de retenir le vaſe contre la ceinture, &, en les déliant, de l'en ſéparer aiſément pour la nettoyer.

Le vaſe ſeroit placé de maniere que le bord ſupérieur de la ceinture ſurpaſſeroit en hauteur le même bord du goulot, afin que cette machine fût mieux aſſujettie contre le ventre. Je penſe qu'il pourroit être utile d'y ajouter un ſous-cuiſſe *T*, à deux chefs *V*, *X*, que l'on feroit paſſer à côté du vaſe, pour les croiſer ſur la ceinture, vis-à-vis le goulot, & les y attacher avec des cordons *Y Z*; car ſi l'on fixoit le ſous-cuiſſe au bas du vaſe, au moindre mouvement que feroit le malade, il dérangeroit de l'*anus artificiel* l'ouverture du goulot, & occaſioneroit l'écoulement des matieres fétides au dehors.

Voilà mes idées, monſieur, ſur la conſtruction du nouveau bandage dont j'ai beſoin: j'ajoute une figure mal deſſinée qui, quoiqu'elle exprime imparfaitement mes intentions, ſervira peut-être à vous les faire mieux ſaiſir, que ſi je ne la joignois pas à ma lettre. J'abandonne ces idées à votre jugement; je vous prie de les examiner, de les réformer à votre volonté, & de procurer à mon malade, le plutôt qu'il vous ſera poſſible, une machine qui diminue le déſagrément que lui cauſe un *anus artificiel*: je vous en aurai une obligation d'autant plus grande, qu'en vous contentant de vos déboursés, vous voudrez bien participer au cadeau que je ferai à cet homme, d'un bandage qui lui ſera utile. »

La machine que M. Hoin reçut quelque temps après, n'étoit pas exécutée entiérement ſelon le modele qu'il avoit fourni; la forme du vaſe étoit changée, & le goulot retranché. Le vaiſſeau qui lui fut envoyé a une face plate *a*, *fig.* 2 & 3, percée vers la pointe qui eſt tournée en haut, d'une ouverture *b*, dont le diametre eſt d'un pouce & demi, & qui eſt garni d'un rebord *c c* très-peu élevé; une autre face convexe *d*, pleine, réunie à la premiere depuis le fond du vaſe juſqu'à la moitié de l'ouverture, par le moyen d'une lame *e*, large d'un pouce, qui entoure ce vaſe ovalaire, & ſe termine, en rétreciſſant vers le haut, par deux angles aigus *c*, de ſorte que la ſurface convexe forme elle-même la partie ſupérieure du rebord de l'ouverture, après s'être beaucoup inclinée vers la ſurface plate.

Ce vaſe, de fer-blanc battu, étoit couvert de peau de chamois; & la ceinture, formée d'une même peau, étoit couſue avec la portion qui couvroit le plan incliné de la ſurface convexe du vaiſſeau; le reſte de la machine étoit conforme au modele.

Le grenadier ne tarda point d'en faire uſage; mais la ſurface plate du vaſe ne joignoit pas bien avec le haut de la cuiſſe; il reſtoit à la partie inférieure de ſon ouverture, un eſpace entre le vaiſſeau & *l'anus artificiel*; une partie des matieres s'échappoit par ce vuide. Il fallut garnir de couſſinets fort mous, la face plate du vaſe, afin qu'ils ſe mouluſſent à la partie ſur laquelle ils étoient appliqués, & qu'ils rempliſſent l'intervalle qu'un corps trop ſolide y laiſſoit, ſur-tout dans les divers mouvemens que le grenadier étoit obligé de faire en différentes circonſtances. Nonobſtant l'addition de ces couſſinets, il ſe répandoit quelquefois un peu de la matiere renfermée dans le vaſe, tant parce qu'il n'y avoit point de goulot pour rendre ſon écoulement plus difficile, que parce que les couſſinets s'applatiſſoient.

Un autre inconvénient de la machine, telle qu'elle fut envoyée, eſt que l'on ne peut pas aiſément ſéparer le vaſe de la ceinture pour le nettoyer, & qu'en voulant le vuider, il eſt très-difficile de ne rien repandre ſur la ceinture à laquelle il eſt fixé, au moins ſur la poche qui le renferme.

Les petits inconvéniens de ce bandage ne ſont pas comparables aux avantages que le grenadier lui a reconnus. On ne fait remarquer les premiers, qu'afin de les prévenir dans l'occaſion, & cela ſeroit très-facile. Il n'y auroit qu'à faire conſtruire le vaiſſeau, tel que M. Hoin l'avoit propoſé dans ſa lettre, y joindre l'eſpece de po-

che dont étoit enveloppé celui qui lui a été envoyé, mais ne la point assujettir à demeure sur le vase; l'y lacer au contraire du côté de sa face convexe, afin de le retirer de la poche chaque fois qu'il seroit besoin de le nettoyer : enfin, garnir de coussinets mous, les faces triangulaires. M. Hoin étoit persuadé que cette machine, ainsi corrigée, rempliroit exactement toutes les vues que l'on peut avoir en pareil cas. Si le départ du grenadier eût pu être différé, depuis le temps qu'il s'apperçut des défauts du bandage qu'il portoit, jusqu'à celui qu'il auroit fallu employer pour en obtenir un autre, cet habile chirurgien se seroit fait un devoir de le lui procurer tel qu'il l'avoit conçu & perfectionné. *Voyez fig. 1, planch. I de Chirurg. Supplément des planches.* (*M. Hoin.*)

* ANWEILER, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la basse Alsace, sur la riviere de Queich.

ANXIÉTE, s. f. *en Médecine*, inquiétude, angoisse. *Voyez* Angoisse. (*L*)

* ANZAR, (*Géog. mod.*) ville du Turqueſtan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale; Tamerlan y mourut.

* ANZERMA, (*Géog. mod.*) province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, sur la Coca.

ANZERMA, *ou* SAINTE-ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'*Anzerma. Longit. 30, 5; lat. 4.*

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, sur la côte orientale du Golfe de Meaco.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui du royaume Mino passa au royaume du Japon. Les Japonois appelloient le terroir d'*Anzuquiama le paradis de Nobunanga.* C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. de Charleroix, *voyez* son *hist. du Japon*: mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonoise.

A O

AOD, (*Hist. des Juifs.*) fils de Geta, de la tribu de Benjamin, fut chargé d'aller porter des présens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimoit les Hébreux. Ce jeune homme ayant fait sa commission, & ayant quitté le roi, revint sur ses pas, feignant d'avoir quelque chose d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. *Aod* saisit ce moment pour le poignarder, & sortit de la tente du roi avant qu'on se fut apperçu de ce meurtre. Il fut Juge d'Israël, vers l'an du monde 2679.

AONIDES, (*Myth.*) surnom des Muses, tiré des montagnes de Béotie, appellées les *monts Aoniens*, d'où cette province elle-même est souvent nommée *Aonie*. Le culte particulier qu'on rendoit aux Muses, sur ces montagnes, leur fit donner ce titre d'*Aonides*. (*G*)

* AONIE, sub. f. (*Géog. anc.*) pays de la Béotie qui a souvent donné son nom à toute cette province. Il y avoit en Béotie, plusieurs montagnes & rivieres qui portoient le nom d'*Aonie*.

* AORASIE *des dieux*. Le sentiment des anciens sur l'apparition des dieux, étoit qu'ils ne se montroient aux hommes que par-derriere, & en se retirant; d'où il s'ensuivroit, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avoit le temps d'envisager, & qu'on pouvoit regarder en face, n'étoit pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnoissent qu'à sa démarche par-derriere, quand il s'éloigna d'eux. Vénus apparoit à Enée sous les traits d'une chasseuse; & son fils ne la reconnoit que quand elle se retire, sa tête rayonnante, sa robe abattue, & sa divinité, pour ainsi dire, étant trahie par la majesté de sa démarche. *Aorasie* vient de l'α privatif, & de ὁράω, *je vois*, & signifie *invisibilité*.

AORISTE, sub. m. *terme de grammaire grecque & de grammaire françoise*, ἀόριστος, *indéfini, indéterminé*. Ce mot est composé

de l'ἀ privatif, & de τέλος, terme, *limite*; ὅριον, *finis*; ὁρίζω, *je définis, je détermine*.

Ἀόριστος, en grec, eſt un adjectif maſculin, parce qu'on ſous-entend χρόνος, *temps*, qui en grec eſt d'un genre maſculin, c'eſt pour cela qu'on dit *aoriſtus*, au lieu qu'on dit *præteritum* & *futurum*, parce qu'on ſous-entend *tempus*, qui, en latin, eſt du genre neutre.

Ainſi, *aoriſte*, ſe dit d'un temps, & ſurtout d'un prétérit indéterminé : *j'ai fait* eſt un prétérit déterminé ou plutot *abſolu*; au lieu que *je fis* eſt un *aoriſte*, c'eſt-à-dire un prétérit indéfini, indéterminé, ou plutôt *un prétérit relatif*; car on peut dire abſolument *j'ai fait, j'ai écrit, j'ai donné*; au lieu que quand on dit *je fis, j'écrivis, je donnai*, &c. il faut ajouter quelqu'autre mot qui détermine le temps où l'action dont on parle a été faite; *je fis hier, j'écrivis il y a quinze jours, je donnai le mois paſſé.*

On ne ſe ſert de l'*aoriſte* que quand l'action s'eſt paſſée dans un temps que l'on conſidere comme tout-à-fait ſéparé de celui où l'on parle; car ſi l'eſprit conſidere le temps où l'action s'eſt paſſée comme ne faiſant qu'un avec le temps où l'on parle, alors on ſe ſert du prétérit abſolu : ainſi l'on dit *j'ai fait ce matin*, & non *je fis ce matin*; car *ce matin* eſt regardé comme une partie du reſte du jour où l'on parle : mais on dit fort bien *je fis hier*, &c. on dit fort bien *depuis le commencement du monde juſqu'aujourd'hui*, *on A FAIT bien de découvertes*, & l'on ne diroit pas *l'on fit* à *l'aoriſte*, parce que dans cette phraſe, le temps depuis le commencement du monde juſqu'aujourd'hui, eſt regardé comme *un tout*, comme *un même enſemble.* (*F*)

AORNE, ſ. m. (*Géog. anc.*) ville de la Bactriane, qu'Alexandre prit. Rocher des Indes que ce conquérant emporta d'aſſaut. Fleuve d'arcadie qui ſe jettoit dans le lac Phinée. Lac d'Epire dont les vapeurs étoient ſi contagieuſes qu'elles tuoient les oiſeaux en paſſant. Lac en Italie, aux environs duquel on ne voyoit jamais d'oiſeaux. Le lac d'Epire & celui d'Italie s'appellerent *Averne.*

AORNUS, (*Géog.*) lieu de la Theſprotide, où les anciens Grecs étoient dans l'uſage d'aller évoquer les morts, & où l'on croit, avec aſſez de vraiſemblance, qu'Orphée mourut de la douleur de n'y point voir reparoître une femme qu'il regrettoit, & qu'il croyoit devoir y reſſuſciter par le pouvoir des dieux qu'il invoquoit. (*C. A.*)

AORSI, (*Géog.*) anciens peuples de l'Aſie occidentale, qui vinrent s'établir dans l'Ukraine, & que l'on connoit aujourd'hui ſous le nom de *Coſaques.* Ce nom dans la langue Scythe n'étoit qu'une épithete appliquée à certains peuples qui avoient ſans doute la même origine, mais qui, dans leurs émigrations, formerent différentes colonies & ſe répandirent en pluſieurs provinces d'Aſie & d'Europe; car Ptolomée qui a mis des *Aorſi* entre les Agathyrſes & les Pagyrites dans la Sarmatie en Europe, en met d'autres au delà du Rha ou Tanaïs à l'orient de Jaxarte, ſur la mer Caſpienne; & Pline en met dans la Thrace au nord du mont Hémus, en tirant vers l'Iſter; ce ſont les mêmes que Tacite appelle *Adorſi.* (*C. A.*)

AORTE, ſ. f. *terme d'anatomie.* Ce mot eſt formé du grec ἀορτή, qui ſignifie *vaiſſeau, ſac, coffre*, &c. c'eſt une artere, qui s'éleve directement du ventricule gauche du cœur, & de-là ſe partage dans toutes les parties du corps. *Voyez Pl. Anat.*

L'aorte s'appelle autrement *la grande artere*; parce qu'elle eſt le tronc duquel ſortent les autres arteres, comme de leur ſource, & le grand conduit ou canal par où le ſang eſt porté dans tout le corps. *Voyez* SANG & CIRCULATION.

L'aorte, à ſa ſortie du cœur, ſe fléchit d'abord à droite, puis à gauche & en arriere, en formant un arc très-aigu.

On diviſe ordinairement l'*aorte* en *aorte aſcendante*, & *aorte deſcendante* : l'*aorte aſcendante* prend ce nom depuis ſa ſortie du cœur, juſqu'à la fin de ſa grande courbure : le reſte de ce tronc, qui depuis l'arcade s'étend juſqu'à l'os ſacrum, s'appelle *aorte deſcendante.*

L'*aorte deſcendante* ſe diviſe encore en portion ſupérieure : ſavoir, celle qui eſt ſituée au deſſus du diaphragme; & en portion inférieure, & c'eſt cette portion

qui ſuit depuis le diaphragme juſqu'à l'os ſacrum.

Les branches que l'*aorte* en général produit immédiatement, ſont deux artères coronaires du cœur, deux artères ſous-clavieres, deux artères carotides, les artères bronchiales, les artères œſophagiennes, les artères intercoſtales, les diaphragmatiques inférieures, une artère céliaque, une artère méſentérique ſupérieure, deux artères rénales, ou artères émulgentes, les artères ſpermatiques, une artère méſentérique inférieure, les artères lombaires, les artères ſacrées, & les deux artères iliaques. *Voyez* chacune à ſon article particulier, SOUS-CLAVIERE, CAROTIDE, *&c.*

Les oſſifications ou pétrifications des enveloppes de l'*aorte* à ſa ſortie du cœur ſont ſi fréquentes, que certains phyſiciens penſent que la choſe eſt conſtante. M. Cowper a néanmoins compoſé un diſcours fait exprès pour montrer qu'une telle oſſification eſt une maladie qui n'arrive jamais ſans incommoder la partie dans ſa fonction naturelle. Il nous en donne pluſieurs exemples; dans l'un elle a produit un pouls intermittent; dans un autre un froid aux extrémités, avec la gangrene, *&c. Philoſ. Tranſact.* n°. 299.

On trouve dans Paſchioni, *édit. de Rom. 1741*, une obſervation de M. Beggi, ſur une oſſification totale de l'*aorte*, ornée d'une Planche. (*I.*)

Les détails que nous allons ajouter, ſont du baron de Haller. Cette artere, dit-il, ſort de la pointe du ventricule gauche, & de ſon entonnoir artériel. Elle eſt conſtamment plus grande que l'artere pulmonaire dans le fœtus & plus petite dans l'adulte. Elle fait dans l'homme une arcade au ſortir du cœur; car dans les animaux cette arcade n'a pas lieu, leur cœur étant dans la même direction que les carotides, au lieu que dans l'homme, l'artere ſortant de la partie droite du cœur incliné, doit faire un tour pour ſe rendre à la gauche.

La partie de l'*aorte* qui étoit compriſe entre les chairs du cœur dans le fœtus, mais qui eſt à découvert dans l'adulte, eſt plus ample qu'elle n'eſt entre les chairs du cœur. Cette différence eſt beaucoup plus grande dans la plus grande partie des animaux. Dans le poulet, il y a une véritable bulbe à cette même place, qui a ſa pulſation particuliere, & qui eſt ſéparée du cœur par un détroit. Dans les poiſſons & dans les animaux à ſang froid, cette bulbe ſe trouve conſtamment dans l'animal adulte, & ſa cavité eſt relevée par des colonnes qui ſaillent de la ſurface interne de l'*aorte*. Dans l'homme, cette dilature de l'*aorte* eſt liſſe; c'eſt elle & la partie la plus voiſine de l'arcade, qui eſt le plus ſujette aux anévriſmes & aux oſſifications.

La courbure de l'arcade de l'*aorte* n'eſt pas une ſection conique: cette artere ſe tourne légérement à droite, elle revient bientôt vers la gauche; elle s'éleve & redeſcend en ſe plongeant en même temps vers les vertebres; ſa partie deſcendante eſt plus droite & plus perpendiculaire.

L'homme differe eſſentiellement des animaux par cette arcade; il n'a point d'*aorte* aſcendante: les quadrupedes en ont une, & leur *aorte* ſe partage pour former un tronc qui fournit la ſous-claviere droite & les deux carotides; l'autre branche de l'*aorte* paſſe à l'abdomen, elle donne dans nos obſervations preſque toujours la ſous-claviere gauche.

Galien, qui ne diſſéquoit que des animaux, eſt l'auteur de ces noms d'*aorte aſcendante* & *deſcendante*. Ils ſe ſont conſervés dans les livres, même après que la vérité a été reconnue: il faudroit cependant bannir ce nom d'*aorte aſcendante* qui a influé même ſur la pratique.

L'homme donne de ſon arcade trois branches: l'origine commune de la carotide & de la ſous-claviere droite; la carotide gauche & la ſous-claviere gauche; ſouvent même la vertébrale gauche naît par un tronc particulier de cette arcade. Il y a des variétés plus rares, dans leſquelles la ſous-claviere droite ne ſort de l'*aorte* que vers la ſeconde, & même vers la quatrieme vertebre; elle remonte derriere la trachée, & reprend ſa place.

Les grandes branches de l'*aorte* en ſortent ſous des branches obliques, la moitié droite de leur orifice eſt applanie & même excavée, au lieu que leur moitié gauche eſt élevée comme une eſpece d'éperon. (*H. D. G.*)

§ AOSTE *ou* HOSTE, (*Géog.*) *Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bievre, à une lieue de son embouchure dans le Rhone, & autant du bourg de S. Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapportés, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pié & demi de diametre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur : elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq piés & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, deux contre deux, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la premiere une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. M. Lancelot dans le *tome IV. Hist. de l'académie des inscr. pag. 370, in-12*, rapporte deux épitaphes du sixieme siecle. (*C*)

AOVARA, (*Histoire nat. Botanique.*) fruit de la grosseur d'un œuf de poule, qui croît avec plusieurs autres dans une grande gousse sur une espece de palmier fort haut & très-épineux aux Indes orientales & en Afrique : lorsque la gousse est mûre, elle creve, & laisse voir la touffe des fruits charnus jaunes & dorés. Les Indiens en mangent, son noyau est dur, osseux, de la grosseur de celui de la pêche, & percé de plusieurs trous aux côtés ; il a deux lignes d'épaisseur, & renferme une amande qui est d'abord agréable au goût ; mais qui pique quand on continue de la mâcher, & qui prend la saveur du saissenage. On en tire une espece d'huile de palme. L'amande de l'*aovara* resserre, & peut arrêter le cours de ventre. (*Lemery.*)

AOUT, s. m. (*Hist. & Astron.*) sixieme mois de l'année de Romulus, & le huitieme de celle de Numa & de notre année moderne, il étoit appellé *sextilis*, à cause du rang qu'il occupoit dans l'année de Numa. Auguste lui donna son nom, *Augustus*, qu'il conserve encore ; & d'où les François ont fait Août par corruption. Ce mois & celui de Juillet, dont vient le nom de Jules-Cesar, sont les deux seuls qui aient conservé les noms que les empereurs leur ont donnés. Le mois d'Avril s'étoit appellé pendant quelque temps *Neroneus*, le mois de Mai, *Claudius*, &c.

Le soleil, pendant ce mois, parcourt ou paroît parcourir la plus grande partie du signe du zodiaque, appellé le Lion ; & vers la fin de ce mois, il entre au signe de la Vierge : mais, à proprement parler, c'est la terre qui parcourt réellement le signe du Verseau opposé à celui du Lion. Les mois d'Août & de Juillet sont ordinairement les plus chauds de l'année, quoique le soleil commence à s'éloigner dès le 21 Juin. On en trouvera la raison à l'article chaleur. (*O*)

Les Anglois appellent le 1er. jour d'Août, qui est la fête de S. Pierre-ès-liens, *Lammasday*, comme qui diroit fête à l'agneau, apparemment à cause d'une coutume qu'is observoit autrefois dans la province d'Yorck : tous ceux qui tenoient quelques terres de l'église cathédrale, étoient obligés ce jour-là d'amener dans l'église à la grand'messe, un agneau vivant pour offrande. (*G*)

AOUSTE *ou* AOSTE, (*Géog.*) ville ancienne d'Italie en Piémont, capitale du *Val d'Aouste* au pié des Alpes. *Long. 25, 3 ; lat. 45, 38.*

AOUSTE *ou* AOSTE (val d'), *Géogr. mod.* partie du Piémont avec titre de duché. Aouste en est la capitale.

AOUTER, v. n. *terme de Jardinage*, employé en parlant des plantes qui ont passé le mois d'Août. On dit un fruit aouté, quand il a pris la couleur qui convient à la maturité : c'est comme qui diroit *mûr*. Il s'emploie aussi pour des branches d'arbres venues de l'année, qui se sont fortifiées, & qui ne poussent plus. On dit une citrouille, un concombre, un potiron, un melon aoutés. (*K*)

FIN du Tome Second.